
D. SEARS

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & *D'ALEMBERT, premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT:

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & LA NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MÉDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'eſt-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME HUITIÈME.



A PARIS,

Chez H. AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 6.

M. DCCCVIII.

AVERTISSEMENT.

C'EST après un long intervalle que nous reprenons le travail qui doit compléter le *Dictionnaire de Médecine*, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique par ordre de matières*. Plusieurs des circonstances qui en ont interrompu la publication, sont faciles à pressentir; aussi ne les rappellerons-nous point. Les autres se reconnoîtront aisément dans le précis que nous soumettons au Lecteur.

Il n'est personne qui ne soit convaincu de toute l'importance de la Médecine, l'un des arts les plus utiles à l'homme, puisqu'il a rapport à sa conservation et à celle des animaux dont la vie n'est pas pour lui sans intérêt. Les différentes branches qui constituent cet art exigent de si vastes connoissances, une si grande aptitude à les saisir, et l'expérience de tant de siècles, que le corps de doctrine qui les rassemble, surpasse la capacité d'un seul individu. Un tel ouvrage ne peut être exécuté que par une association choisie des savans qui se sont illustrés dans la science qu'Hippocrate cultiva un des premiers avec tant de distinction; et c'est ce qui avoit été heureusement concerté lorsque l'on s'occupa de la confection du *Dictionnaire de Médecine*.

A cette époque la France étoit dans une position qui offroit beaucoup de débouchés aux spéculations littéraires et scientifiques; les entreprises de ce genre n'étoient entravées en aucune manière par un avenir orageux, et chacun, suivant son goût et ses dispositions, pouvoit parcourir la carrière des lettres et des sciences qui lui ouvroit un chemin à la gloire, et sinon à la fortune, du moins à une honnête aisance. Ce fut dans des circonstances si favorables, que quelques médecins distingués de la Faculté de Paris et de plusieurs autres en France, ainsi que de la Société royale de Médecine, se partagèrent entr'eux le travail, chacun choisissant les articles relatifs aux connoissances qui lui étoient les plus familières. M. Vicq-d'Azir, qui joignoit à de grands talens une grande activité et toute l'influence d'une heureuse disposition, fut choisi pour l'éditeur du nouveau Dictionnaire, aux premiers volumes duquel il contribua beaucoup, et comme coopérateur et comme éditeur. Plaignons-nous de ce que nos malheurs passés ont abrégé les jours de cet homme, dont le génie devoit reculer les limites d'une science à laquelle il auroit fini par consacrer exclusivement ses travaux.

A M. Vicq-d'Azir succéda M. Mahon notre confrère, homme laborieux, du caractère le plus conciliant, et qui cachoit son savoir sous le voile de la modestie. Surpris d'une péripneumonie foudroyante, il fut ravi dans la force de l'âge à ses amis et à ses coopérateurs, auxquels sa mémoire sera toujours chère.

M. Brieude, le respectable doyen de ses collaborateurs, s'étoit proposé de remplir la place de M. Mahon; mais son âge et sa santé ne répondant point à son zèle, il s'est désisté de fonctions dont je me suis chargé, avec le desir de réparer, autant qu'il dépendra de moi, les délais successifs, qui n'ont été que trop préjudiciables à la jouissance du Public.

Les changemens d'*Éditeurs* que les événemens ont nécessités, ont pu contribuer à ces délais. Dans cet intervalle nous avons perdu plusieurs collaborateurs; d'autres ont été pendant plusieurs années employés aux armées lorsque la France avoit à lutter contre toute l'Europe. L'Immortel Génie qui gouverne l'Empire français a fait succéder le calme à la tempête, et les lettres, les sciences et les arts peuvent respirer aujourd'hui sous sa protection éclairée. Mais tout n'est pas encore fait; il faut un dernier effort pour amener une nation rivale à des principes que commande la sûreté de l'Ordre social.

Plusieurs de nos collaborateurs sont donc encore dans nos camps près de nos braves soldats, et, par les soins qu'ils leur donnent, ils contribuent au succès de nos armes.

Depuis la reprise du travail, nous avons perdu M. Macquart, collaborateur très-actif, et dont la profonde érudition et la sagacité se remarquent dans nombre d'articles d'hygiène et de matière médicale, sortis de sa plume. Mais, outre que les absens n'ont pas absolument perdu de vue leurs engagemens, plusieurs de nos confrères rentrés dans leurs foyers, et jaloux de tenir leurs promesses, profitent du calme de l'intérieur pour recueillir dans le silence du cabinet, le fruit de leurs études et de leur expérience. Enfin, une jeunesse studieuse, sortie de nos écoles, où son savoir a eu sa récompense, remplira dignement quelques vuides qui pourroient se trouver parmi les collaborateurs. Nommer M. Alibert, M. Geoffroy fils, M. Louyer Villermay, et M. Groonier, vétérinaire à Lyon, c'est garantir au Public que ses espérances seront réalisées, et que la marche de notre Dictionnaire n'éprouvera plus d'interruption.

Un mal-entendu a donné lieu, dans la première partie du tome VIII que nous publions, à un Supplément de la lettre *L*. Cet accident, qui nous est étranger, ne se renouvellera plus, par les soins que nous donnerons aux fonctions qui nous sont confiées.

PETIT-RADEL.



KAAU-BOERRHAAVE (Abraham), médecin de Leyde, professeur de médecine en l'université de Pétersbourg, membre de l'académie impériale de la même ville, naquit à la Haye en 1715, de *Jacques Kaau*, docteur en droit & en médecine, & de *Marguerite Boerrhaave*, sœur de *Herman Boerrhaave*. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il se rendit à Leyde en 1733, pour y suivre les leçons de *Bernard-Sifroi Albinus*, d'*Herman Oosterdyk Schacht*, d'*Adrien van Royen* & de *Jérôme-David Gaubius*, professeurs de la faculté de médecine. En 1736 il perdit subitement l'usage de l'ouïe pendant la nuit, & ne s'en apperçut qu'en ce qu'il ne put entendre le bruit qu'il fit lui même sur une table. Privé d'une partie des agrémens de la société, il se livra avec plus de zèle à l'étude. En 1737 il prononça un discours *de Gaudiis alchemistarum*, discours qui fut tellement applaudi, que les curateurs de l'université de Leyde firent frapper une médaille en son honneur à ce sujet. L'année d'après, *Kaau* fut admis au doctorat : ce fut alors qu'il ajouta à son nom celui de Boerrhaave, suivant le vœu de son oncle, mort sans enfant mâle. Un nom si célèbre fixoit les yeux sur lui : il sentit les obligations qu'il lui imposoit, & le soutint avec honneur.

Appelé en 1740 à Pétersbourg, en qualité de médecin de la cour impériale, en 1743 il fut revêtu de la dignité de conseiller d'Etat, & en 1748 de celle de premier médecin, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Moscou le 7 octobre 1753.

Les ouvrages qu'il a publiés sont :

Perspiratio dicta Hippocrati, per universum corpus, anatomicè illustrata. Lugd. Bat. 1738, in-12.

Ce Traité renferme une infinité de détails anatomiques originaux sur le suintement des matières fines injectées au travers des membranes, sur la structure des membranes, de leur tissu cellulaire intérieur, de la peau, &c. Suivant *Kaau*, toutes les parties du corps humain, pourvues d'épiderme, transpirent, & l'épiderme ne se trouve pas seulement sur la peau, mais tapisse tous les viscères creux. Nous venons de voir ce système renouvelé de nos jours, & traité avec étendue & avec le plus grand intérêt dans le Traité des membranes de *X. Bichat*, dont nous pleurons encore la perte aujourd'hui. Il n'est peut-être pas d'auteur qui ait mieux décrit que *Kaau* les criptes glanduleux des intestins. Il prétend que la graisse transude immédiatement des artères; qu'elle n'est point stagnante, mais qu'elle est repompée par les veines.

Cet ouvrage est accompagné de remarques sur la corruption, l'accroissement & le décroissement.

Impetum faciens dictum Hippocrati, per corpus consentiens, philologicè & physiologicè illustratum. Lugd. Bat. 1745, in-12.

L'action de l'ame sur le corps fait le sujet de cet ouvrage. L'auteur cherche à expliquer le pouvoir de l'ame sur les artères, à la faveur des petites anses nerveuses qui les entourent. Les phénomènes du sommeil, les effets de l'opium, les accidens résultans des blessures du cerveau & des méninges, y sont traités avec détail. *Kaau* s'étend sur la structure des muscles, & regarde la fibre comme un tissu de vésicules.

Sermo academicus de iis quæ verum medicum perficiunt & ornant. Lugd. Bat. 1752, in-8°.

Historia anatomica infantis, cujus pars inferior corporis monstrosi. Petrop. 1754, in-4°. avec fig.

Historia altera anatomica infantis. Ibid., 1757, in-4°.

On trouve de plus dans le nouveau recueil de l'académie de Pétersbourg les mémoires suivans :

Histoire anatomique d'une brebis qu'on regardoit sans raison comme hermaphrodite. Comm. nov. t. I, pag. 315.

Observations anatomiques. Ibid., pag. 353, au nombre de cinq : 1°. ouverture d'un homme mort dans la neige; 2°. observations sur un épileptique; 3°. mort, suite d'une suppuration & gangrène du cerveau; 4°. vices du péricarde, & 5°. adhérences extraordinaires.

Sur un muscle extraordinaire du thorax, & sur quelques autres trouvés dans quelques parties du corps, tom II pag. 257.

De la cohésion des solides dans le corps humain. Ibid., tom. IV, pag. 343. (R. GEOFFROY.)

KADALI. (*Matière médicale.*) Le kadali est un arbrisseau qui croît aux Indes orientales, dont l'écorce, le fruit & les fleurs sont en usage. On en fait une huile excellente contre les aphtes : on prétend encore qu'elle guérit l'épilepsie & les spasmes. A. E. (MACQUART.)

KAIA. (*Hygiène. Matière médicale.*) Le kaïa est une sorte d'if du Japon, qui porte un fruit semblable à des noix d'aréka. Sa chair est verte, molle & fibreuse, & d'un goût balsamique un peu astringent : elle renferme une noix ovale, garnie d'une pointe aux deux extrémités, avec une coque ligneuse, mince & fragile.

Le noyau est d'une substance douce & huileuse, agréable, mais si stiptique, qu'il est impossible d'en manger lorsqu'il est un peu vieux. Les Bonzes emploient l'huile qu'on en tire aux usages de la cuisine : elle diffère peu de l'huile d'amande, & sert aussi en médecine.

On brûle les noyaux pour en retirer une sorte de suie grasse, qui entre dans la composition de la meilleure encre. A. E. (MACQUART.)

KAIDA. (*Matière médicale.*) On se sert, dans

les Indes, du suc des feuilles du kaïda, de ses racines & de son huile, pour la goutte, la manie & la disurie. A. E. (MACQUART.)

KAKA-MOULON ou MULLU. (*Matière médicale.*) Le kaka-moulon est un arbre des Indes orientales, qui produit des siliques, dont l'écorce, bouillie dans du lait, offre, à ce qu'on dit, un remède souverain contre le diabétès & la gonorrhée. A. E. (MACQUART.)

KAKANIARIA. (*Matière médicale.*) Le suc exprimé de ses feuilles, pris avec la liqueur laiteuse des amandes de cacao, tue les vers : si l'on emploie de la saumure, il les chasse. A. E. (MACQUART.)

KAKA-SODALI. (*Matière médicale.*) C'est un arbrisseau des Indes orientales, dont la racine & le fruit vert, bouillis dans de l'huile, forment un onguent qui appaise les douleurs de la goutte. Ses feuilles, bouillies dans l'eau, forment un bain excellent, à ce qu'on dit, contre les tumeurs & les sérosités. A. E. (MACQUART.)

KAKUSJU ou KAOUARA-FISAGI. (*Matière médicale.*) C'est un arbuste du Japon, dont la fleur ressemble à celle de la bardane. Sa silique, pendante & ronde, se donne en décoction aux asthmatiques. Les feuilles, qui ont de chaque côté deux espèces d'oreillettes, sont antispasmodiques, & s'appliquent sur les parties douloureuses. A. E. (MACQUART.)

KALI. (*Matière médicale.*) C'est un nom arabe qu'on donne assez communément à la plante qu'on nomme *soude*. (*Voyez* SOUDE.) (MACQUART.)

KALI. *Salsola* LINN. Soude, vulgairement appelée *barille*. Cette plante, aussi précieuse pour la médecine que pour les arts, forme un genre très-intéressant dans la famille des *atriplices* de Jussieu. Ventenat, dans son *Tableau du règne végétal*, lui assigne le caractère suivant : Calice 5-partite, style 2-3 fide, stigmates 2-3, semence en spirale, recouverte par le calice endurci & resserré à son limbe ; tige frutescente ou herbacée ; feuilles opposées ou alternes, cylindriques ou planes ; fleurs terminales ou axillaires, munies, dans quelques espèces, de trois bractées.

Linnæus a publié dans son *Species plantarum* onze espèces de *salsola*, Murray seize, & Wildenow vingt-trois. Parmi ces espèces, les plus importantes à mentionner sont la SALSOLA *sativa*, *herbacea*, *diffusa* ; *foliis teretibus*, *glabris* ; *floribus conglomeratis*. LINN. *Spec. pl.* p. 323 ; la SALSOLA *soda*, *herbacea*, *patula* ; *foliis inermibus*, LINN. *Spec. pl.* p. 323 ; la SALSOLA *kali*, *herbacea*, *decumbens* ; *foliis subulatis*, *spinosis* ; *calicibus marginatis*, *axillaribus*, LINN. *Spec. pl.* p. 322 ; la SALSOLA *tragus*, *herbacea*, *erecta* ; *foliis subulatis*, *spinosis levibus*, *calicibus ovatis*. LINN. *Spec. pl.* p. 322, &c. &c. Sparmann, dans ses descriptions manuscrites des plantes, parle d'une nouvelle espèce de soude, qu'il appelle SALSOLA *caffra*, *foliis minutis*, *subrotundis*, *carnosis*, *concavis*, *imbricatis*. Il dit que les feuilles ont un goût amer & salé, & que, brûlées avec l'arbrisseau entier, elles produisent des cendres très-propres à fournir la soude. (*Voyez* le mot SOUDE.) C'est dans cet article qu'il convient de traiter de toutes les plantes dont on peut retirer cette substance.

Les différentes espèces de soude croissent principalement sur les rivages sablonneux & maritimes. On en trouve aussi dans les lieux qui ont constitué autrefois le fond de la mer, ou dans les salines. Celle qui est désignée sous le nom de *salsola sativa*, est très-abondante sur les frontières orientales de l'Espagne, sur la côte de Valence, de Murcie, de Grenade, &c. C'est l'espèce qui fournit la soude si renommée, sous le nom de *soude d'Alicante*.

Vauquelin a fait l'analyse du *salsola*. Il a reconnu :

1°. Que la soude existe toute formée, & que le feu ne fait que la développer ;

2°. Que cette plante a, avec les matières animales, une très-grande analogie, puisqu'elle contient beaucoup d'azote ; qu'elle donne avec l'acide nitrique une quantité notable d'acide prussique, & une cire très-voisine de la cire ordinaire, & qu'elle fournit un produit ammoniacal ;

3°. Qu'elle contient une grande quantité de magnésie, & qu'elle pourroit fournir un sujet de spéculation pour le commerce ;

4°. Qu'elle diffère des autres végétaux en ce qu'elle ne contient ni chaux ni potasse, & qu'elle ne s'en rapproche que par la partie ligneuse seulement. (ALIBERT.)

KALTSCHMID (Charles-François), professeur de médecine, d'anatomie, de chirurgie & de botanique dans l'université d'Iène, de l'académie des curieux de la Nature, est auteur des ouvrages suivans :

Disp. de vulnere hepatis curato. Ienæ, 1735.

Cette thèse fut attaquée par *Hamberger*, qui écrivit plusieurs opuscules, auxquels Kaltschmid répondit ; mais abandonnant ensuite la dispute, il publia :

Emendati instrumenti chirurgici trocar schema, cum curatione virginis hydropicæ. Ibid., 1738, in-8°.

Disp. de distinctione inter fœtum animatum & inanimatum. Ibid., 1747, in-4°.

Programma de oculo ulcere cancroso laborante, feliciter extirpato. Ibid., 1749.

Disp. de otalgiâ. Ibid., 1749, in-4°.

Diss. de virginitate, *Resp. Joan. Benj. Ross.* Ibid., 1750, in-4°.

De partu cæsareo, *Resp. eod.* Ibid., 1750.

De sanguinis in venam portarum ingesti verâ naturâ. Ibid., 1751, in 4°.

Chirurgia medicis vindicata. Ibid., 1749, in-4°.

Progr. de herniâ incarceratâ, exulceratâ cùm vesicâ, ita ut fæces & urina ex rupto perinæo profluerent, ægro per annos septemdecim conservato. Ibid., 1751, in-4°.

De variis præternaturalibus in sectione cadaveris inventis. Ienæ, 1731, in-4°.

Progr. de casu partûs difficilis, ubi infanticidum licitum est. Ibid., 1751, in-4°.

De experimento pulmonum infantis aquæ injectorum, adjectâ observ. de dextro infantis lobo aquæ immisso supernatante, sinistro fundum petente. Ibid., 1751, in-4°.

De signis graviditatis certis. Ibid., 1752, in-4°.

Progr. de perverso in investigandis vulneribus specillorum usu. Ibid., 1752, in-4°.

De partu legitimo. Ibid., 1752, in-4°.

Progr. de nervis opticis in cadavere latis, inventis à compressione per undas factâ, causâ ante mortem subsecutæ guttæ serenæ. Ibid., 1752, in-4°.

Progr. de necessitate exsecandi fœtum in gravidâ mortuâ. Ibid., 1752, in-4°.

Diss. de viâ chyli ab intestinis ad sanguinem, Resp. Lebrecht, Christ.-Daniel Mittelhauser. Ibid., 1752, in-4°.

Progr. de tumore schirroso, trium cum quadrante librarum glandulæ parotidis extirpato. Ibid., 1752, in-4°.

Diss. de bilis, interno & externo usu medico, Resp. Joh.-Frid. Hufeland. Ibid., 1752, in-4°.

Progr. de raro coalitu hepatis & lienis in cadavere invento. Ibid., 1752, in-4°.

Progr. de vulnere capitis à chirurgico intempestivè consolidato, fissurâ cranii neglectâ, & trepanatione feliciter institutâ, detectâ. Ibid., 1754, in-4°.

Progr. de vulnere vasorum intercostalium non lethali. Ibid., 1754, in-4°.

De uno rene in cadavere invento. Ibid., 1755, in-4°.

De raro spinæ ventosæ casu. Ibid., 1755, in-4°.

De necessariâ fœtûs in omni partu præternaturali quæ à situ fœtûs vitiato dependet, versione, cum suis cautelis. Ibid., 1756, in-4°.

De methodo hæmorrhagias vulnerum sistendi optimâ. Ibid., 1756, in-4°.

Progr. de ægro inflammatione ventriculi de mortuo, calculis post mortem renum & vesiculæ felleæ raræ magnitudinis & figuræ per sectionem detectis. Ibid., 1757, in-4°.

Diss. sistens casum de hæmorrhoidibus. Ibid., 1757, in-4°.

De necessariâ post paracentesim abdominis deligatione. Ibid., 1757, in-4°.

De secretionibus. Ibid., 1757, in-4°. (R. Geoffroy.)

KAMICHI. (*Hygiène.*) C'est un grand oiseau de la zône torride de l'Amérique, qui réunit plusieurs caractères, dont un seul suffiroit pour le faire reconnoître. Il a trois pieds de long, & une envergure de cinq. Son bec est noirâtre, & la mandibule supérieure est longue de deux pouces. Sur le sommet antérieur de la tête, s'élève une corne grêle, cylindrique, verticale, & longue de trois à quatre pouces, dont la pointe est mousse & la base creuse. Il a sur le devant de chaque aile deux éperons, dont le supérieur, très-pointu, a un pouce & demi de largeur; l'autre, mousse, n'a que six à sept lignes. Sa couleur est noire, tachée de gris. Il se tient dans les marécages & sur le bord de la mer. Leurs éperons ne leur servent que pour se battre contre d'autres mâles de leur espèce, dans le tems des amours. Hors cela, ils sont naturellement doux : leur chair noire offre un très-bon manger. Cet oiseau, assez rare, seroit bon à transporter : peut-être s'acclimateroit-il chez nous, comme l'a fait le dindon, qu'il surpasse en grosseur. A. E. (Macquart.)

KANNA. Le kanna est une racine du Cap de Bonne-Espérance, dont les Hottentots sont très-amateurs, à dessein de donner à leur physique plus de force, & à leur moral de la gaîté.

Le Père Tachard croit que c'est le ginseng des Chinois, dont les propriétés ont des rapports marqués avec le kanna.

On dit que les Hottentots qui le mâchent, en ressentent les mêmes effets que les Turcs de l'opium. (*Histoire des Voyages.*)

Le kanna, qui croît en Egypte, sert de fard aux femmes du pays. A. E. (Macquart.)

KANOLD (Jean), docteur en médecine & membre de l'académie des curieux de la Nature, a publié quelques ouvrages en allemand sur la peste, sur la maladie contagieuse du bétail, &c.

Son ouvrage sur la peste, imprimé à Leipsic en 1721, in-4°., contient des réflexions sur l'origine de la peste dans le Levant, sur sa contagion, ainsi que plusieurs lettres des médecins employés à Marseille lors de la peste qui ravagea cette ville.

Kanold coopéra à la publication des Mémoires en allemand, sur la Nature & sur les arts. Cet ouvrage périodique, commencé en 1717, fut interrompu lors de la mort de ce médecin, arrivée à Breslaw le 15 novembre 1729, lorsqu'il avoit à peine cinquante ans. (R. Geoffroy.)

KARABÉ. (*Matière médicale.*) Le karabé (1), ou succin, ou ambre jaune, est une substance transparente, inflammable, qui donne une odeur assez agréable, qui renferme un acide particulier, qu'on nomme acide succinique, & qu'on trouve assez abondamment dans la Prusse ducale, sur les bords de la mer Baltique. On en rencontre encore en France, en Allemagne, & ailleurs sous le sable, dans l'argile, dans des mines de houille & parmi des matières pyriteuses.

Le karabé a porté le nom d'*electrum* dans l'antiquité, & il paroît que c'est de ce nom que les modernes ont tiré celui d'électricité, parce que cette substance, frottée, a la propriété d'attirer les corps légers, & de donner l'électricité qu'on nomme résineuse.

---

(1) Le mot *karabé* est persan, & signifie *tire-paille*; ce qui fait allusion à sa propriété électrique.

Les naturalistes croient aujourd'hui que le karabé provient du suc résineux de quelques arbres qui ont été enfouis par l'effet de quelque bouleversement. Il paroît que les insectes qu'on y trouve si souvent, sont dus à l'art de le ramollir pour en tirer plus de parti, quoiqu'il soit possible qu'on en ait vu sans que l'art les y ait placés. On peut aisément distinguer le succin du karabé, du copal, avec lesquels on l'a confondu plus d'une fois. On fait chauffer la pointe d'un couteau, & on l'enfonce dans un fragment de succin homogène, jusqu'à ce qu'il y ait adhérence : on allume ensuite le fragment, & on observe qu'il produit une flamme mamelonée & bruissante, en brûlant jusqu'à la fin sans couler. Le copal, au contraire, brûle en tombant par gouttes. Si le fragment du karabé se détache avant que la combustion soit achevée, Haüy a observé qu'on le voit courir en bondissant sur le plan où il est tombé.

Le karabé fournit, par la distillation, une huile qui se rapproche du naphte ou du pétrole.

On dit que le roi de Prusse a un miroir ardent d succin, & que, dans le cabinet de Florence, il y avoit une colonne d'environ dix pieds de l'ancienne mesure.

Le succin est employé bien rarement à l'intérieur, quoique des auteurs l'aient vanté comme anti-sp s-modique & astringent, comme utile dans les affections histériques & dans les hémorrhagies. On en a prescrit la poudre depuis la dose de dix grains jusqu'à trente-six, avec le jaune d'œuf ou d'autres excipiens appropriés, après des préparations préliminaires.

On le conseille plus souvent en fumigations, & sous cette forme il produit des vapeurs qu'on regarde comme toniques, anodines, résolvantes, & stimulantes dans les fluxions & les douleurs de tête : on les reçoit encore sur des flanelles, avec lesquelles on frotte les membres paralysés.

Le sel ou acide succinique est employé comme stimulant à l'extérieur : c'est surtout dans les affections pituiteuses & de poitrine qu'on en a fait usage, en le mêlant dans des potions composées. L'effet qu'il produit sur ce genre d'excrétion, la rend plus incisive & plus facile, à ce qu'on prétend. On trouve dans les pharmacies, des teintures, des sirops, des huile, des esprits, des sels de karabé ou succin, dont on fait peu d'usage. L'activité de ce remède doit mettre en garde contre son usage dans beaucoup de circonstances. (MACQUART.)

KARABÉ de Sodôme, s. m.
Karabe Sodomæ, *asphaltos*.
Bitumen judaicum, offic.
Bitumen, calc musc., 174.
Bitumen nigrum, *crassum*.
Bitumen judaicum, *asphaltum*.
Bitume de Judée, *asphaltum*, *gummi funerum de Serapion*, appelé karabé de Sodôme, parce qu'on le tire d'un lac qui porte ce nom. Il contient beaucoup d'acide bensoïque, & une certaine quantité d'huile concrète. C'est une variété du succin ou de l'ambre jaune.

Propriétés. On lui accorde celles de discuter, d'amollir, de résoudre le sang coagulé, & d'exciter les règles. Il entre dans la composition de la thériaque d'Andromaque l'ancien, dont il partage les propriétés. On peut le considérer comme excitant ; mais il peut être avantageusement remplacé par d'autres substances beaucoup mieux connues dans leurs propriétés. En médecine, il est en général fort peu employé.

Il sert aux embaumemens, & entre dans la composition de plusieurs onguens. Ainsi combiné, les anciens le regardoient comme vulnéraire & antiseptique, & le conseilloient dans les ulcères sordides. Un digestif simple ou animé peut très-bien remplir les mêmes indications. Il entre dans une préparation que l'on appelle sirop de karabé, qui, en vertu de l'opium qu'il contient, est calmant & antispasmodique, & qui a de plus la propriété de porter à la peau. D. M. (LOUYER VILLERMAY.)

KARAKATIZA. (*Hygiène.*) C'est un nom que les Turcs, & surtout les Tartares, donnent à un polype à huit pattes, qui se trouve dans le Pont-Euxin, & dont les Grecs se nourrissent dans leurs tems de jeûne. (Voyez *Acta physico-medica Naturæ curiosorum*, tom. IX, pag. 335.) (MACQUART.)

KARATAS ou *Caraguata-Mala*.
Partie II. (*Matière de l'hygiène.*)
Classe III. *Ingesta*.
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

C'est le bromelia karatois LINN. Cette grande plante, qui naît en Amérique, offre un aloès sauvage, dont on distingue plusieurs espèces.

Il y en a une qui a des feuilles dont on retire, en les faisant bouillir, un fil excellent pour faire de la toile & des filets pour les pêcheurs. La tige contient une sorte de moëlle qui, desséchée, peut servir d'amadou. A Cayenne, on donne le nom de bois de mêche à cette sorte de karatas. Préfontaine dit (dans la *Maison rustique*) que ses feuilles, chauffées sur la cendre, & appliquées sur une partie rhumatisée, procurent du soulagement. On les dit encore un spécifique contre les blessures. Le fruit de cette plante est acide. Sa racine ou ses feuilles, broyées & jetées dans une rivière, passent pour étourdir tellement le poisson, qu'on peut le prendre aisément avec la main. — L'ananas pet roquet est une sorte de karatas.

Une autre espèce a les feuilles concaves, & qui retiennent si bien l'eau de pluie, qu'elles sont, dans les lieux arides, d'une grande ressource aux chasseurs ; c'est la caragale articulée. — Il y a encore un autre karatas, qui porte un fruit en forme de gros clou, dont le goût tire sur celui de la pomme de renette, & dont on fait, dans le pays, d'excellentes confitures. (MACQUART.)

KARBUS. (*Hygiène.*)
Partie II. (*Matière de l'hygiène.*)
Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

On donne le nom de karbus, dans le pays de Karasme, & chez les Tartares usbecs, à une espèce de melons d'eau, dont les voyageurs vantent beaucoup la bonté. Ils sont verts & lisses à l'extérieur ; mais à l'intérieur, d'un rouge plus vif que les melons ordinaires. Cependant on en trouve de blancs, qui ne sont pas les meilleurs. La graine de ces melons est noire & presque ronde ; le goût en est agréable : ils sont très-aqueux, & l'on peut en manger une grande quantité sans avoir rien à craindre ; ce que j'ai essayé souvent à Pétersbourg, où on les transporte, en prenant la précaution de les cueillir un peu avant leur maturité.

On prétend que le karbus est le véritable arbousier. (MACQUART.)

KARIIL. (*Matière médicale.*) C'est une espèce de prunier du Malabar, dont les racines, les feuilles & les fruits, bouillis, donnent des bains & des lotions excellentes pour les douleurs des articulations. A. E. (MACQUART.)

KARI-VETTI. C'est un arbre de moyenne taille, qui croît au Malabar.

Le suc exprimé des feuilles, qu'on mêle avec du petit-lait, fournit un excellent émétique. A. E. (MACQUART.)

KASIAVA-MARAM. (*Matière médicale.*) C'est un arbre des Indes orientales, de moyenne grandeur, dont nous savons seulement que les feuilles & les racines, bouillies dans de l'huile avec le carcuma frais, offrent un liniment excellent contre les douleurs de la goutte & les pustules séreuses. A. E. (MACQUART.)

KASMODIA. (Voyez *chasmodia, bâillement.*) Les affections nerveuses sont souvent accompagnées de bâillement : les femmes hystériques, les mélancoliques y sont très-sujets. L'ennui, le chagrin, l'occasionnent fréquemment : ce symptôme est souvent très-grave dans certaines maladies aiguës. Il indique toujours la gêne de la circulation, d'où résulte l'engorgement du cerveau si on n'y remédie promptement. (BRIEUDE)

KATOU-CONA. (*Matière médicale.*) Le katou-cona est un grand arbre de la côte du Malabar, qui est toujours vert, & qui porte en tout tems des fleurs & des fruits.

On prétend que la décoction de ces fleurs est un puissant remède contre la lèpre, & empêche les cheveux de blanchir : on mêle aussi son écorce avec du sucre, pour en former une pâte qu'on dit excellente pour guérir la lèpre. A. E. (MACQUART.)

KATOU-INDEL. (*Matière médicale.*) C'est une espèce de palmier sauvage du Malabar, dont la feuille est pointue, & le fruit semblable à la prune. Le petit peuple du pays le mâche, comme les grands mâchent l'aréka avec le bétel & les coquilles d'huitres calcinées. C'est un puissant astringent.

Les Malais se font des bonnets avec les feuilles de l'arbre. A. E. (MACQUART.)

KATOU-PULCOLLI. (*Matière médicale.*) C'est un arbre du Malabar, dont les graines sont d'usage en médecine contre les douleurs d'estomac, les inflammations, la gratelle & les dartres. A. E. (MACQUART.)

KATOU-THEKA. (*Matière médicale.*) C'est un arbre du Malabar, dont le fruit sert comme le bétel, & dont l'écorce, séchée & réduite en poudre, passe pour tempérer l'excessive effervescence de la bile. A. E. (MACQUART.)

KATU-NAREGAM. On donne ce nom à un grand arbre de l'Indostan, qui produit une espèce de limon très-petit. Ses feuilles donnent un suc qui passe pour un remède souverain contre les maux de tête. En mêlant le même suc avec du poivre, du gingembre & du sucre, les Indiens composent un remède qu'ils vantent contre les maladies du poumon. A. E. (MACQUART.)

KATURRALA. (*Hygiène.*) C'est une espèce de plante des Indes, *etrachidua indica*, qui produit des espèces de glands d'un goût très-agréable. A. E.

Ephemerides Naturæ curiosorum, dec. 3. (MACQUART.)

KATUTI-JETTI-POU. (*Matière médicale.*) C'est une plante de l'Indostan, célèbre par ses vertus pour résoudre les empyèmes & les abcès internes, ainsi que les convulsions & les hydropisies. Quelques médecins allemands recommandent cette plante en infusion théiforme. A. E. (MACQUART.)

KEDANGU. (*Matière médicale.*) Le kedangu est un arbrisseau des Indes orientales, dont les feuilles, bouillies, entrent dans la préparation des bains qu'on emploie à résoudre les tumeurs. Le suc qu'on tire des fleurs est prôné contre l'épilepsie & les aphtes des enfans. A. E. (MACQUART.)

KEIL, dit *Cunæus* (André), seigneur de Klein, &c. vécut à Zell, dans le duché de Lunebourg, vers l'an 1688, & pratiqua la médecine avec distinction dans diverses cours d'Allemagne. Il est auteur d'un Traité ayant pour titre :

Diversorum morborum descriptio. Zell, 1688, in-8°.

Il a donné aussi en allemand un Traité sur les eaux minérales de Pyrmont.

Sa femme, Elisabeth-Marguerite Putz, a donné dans la même langue une instruction pour les sages-femmes. (R. GEOFFROY.)

KEILL (Jacques), frère cadet de Jean Keill, naquit en Ecosse en 1673. Reçu docteur en médecine à Cambridge, admis à la société royale de Londres, il voyagea dans les différentes parties de l'Europe, & suivit les cours de Duverney à Paris. Digne élève d'un tel maître, il fut nommé professeur d'anatomie à Oxford & à Cambridge. En 1700 il s'établit à Northampton, où il pratiqua la médecine avec le plus grand succès. Il mourut dans cette ville d'un cancer à la bouche, en 1719, à l'âge de quarante-six ans. Il a publié :

Anatomy of human body abridge. Lond. 1698, in-12.

Onze éditions de cet ouvrage ont paru jusqu'en 1742.

Nogués en a donné une traduction en français. Paris, 1723, in-12.

Cet ouvrage, divisé en sept chapitres, n'est, comme le porte le titre, qu'un abrégé d'anatomie. Keill admet la membrane allantoïde, regarde l'ouraque comme un canal. S'appuyant des travaux de Malpighi, il évalue la pression des vésicules pulmonaires sur les globules du sang. Il donne pour origine au nerf intercostal les cinquième & sixième paires.

An account of animal secretion, the quantity of blood in the human body, and muscular motion. Lond. 1708, in-8°.

Le même Traité a paru avec des augmentations sous cet autre titre :

Essays on several parts of the animal œconomy. Lond. 1717 - 1738, in-8°. La traduction latine est intitulée : *Tentamina physico-medica ad quasdam quæstiones quæ œconomiam animalem spectant, accommodata ; quibus accessit medicina staticæ britannicæ*. Lond. 1718, in-8°. Lugd. Bat. 1725 & 1730, in-4°.

Cinq questions différentes sont le sujet de cet ouvrage. Dans la première, l'auteur recherche quelle est la quantité de sang dans le corps humain & dans les divers animaux ; dans la seconde, il estime la vitesse du sang dans les vaisseaux ; la troisième concerne la force du cœur. La différence extrême de ses calculs d'avec ceux de Borelly, prouve combien est incertaine l'application des mathématiques à la physiologie. La quatrième traite de la sécrétion que Keill explique par l'attraction. Le mouvement musculaire fait le sujet de la cinquième. Suivant cet auteur, il se fait dans chaque vésicule, pendant la contraction, une explosion de sang, de fluide & d'air, système dénué de toute probabilité.

Dans son *Statica britannica* il dit, au sujet de la transpiration, qu'elle varie beaucoup sans changemens notables de la santé. Diverses expériences l'ont convaincu de l'absorption générale qui se fait pendant la nuit & dans un tems humide, &c (R. GEOFFROY.)

KEILL (Jean), médecin, astronome & mathématicien, naquit en Ecosse en 1671, fut élevé & prit les degrés de bachelier, maître-ès-arts & docteur en médecine dans l'université d'Oxford. Admis par ses travaux à la société royale de Londres, il passa, en 1709, à la Nouvelle-Angleterre en qualité de trésorier. De retour en 1712, il fut nommé professeur d'astronomie au collége de Savill, à Oxford. L'astronomie & la physique partagèrent alors tous ses momens. Il mourut en 1721, à l'âge de cinquante ans, laissant plusieurs ouvrages sur ces deux sciences. On a imprimé à Leyde, en 1725, les différens ouvrages de cet auteur, en deux volumes in-4°. (R. GEOFFROY.)

KEIRI, *vel cheiri, leucoium aureum ; giroflier ou violier jaune*. Cette plante, qui croît sur les murs, & que l'on cultive quelquefois dans nos jardins, contient beaucoup de sel & d'huile. On se servoit autrefois, en médecine, des fleurs que l'on appeloit giroflée ; on employoit quelquefois aussi les feuilles.

On leur attribuoit de grandes propriétés, mais que l'observation n'a pas toujours confirmées ; aussi n'en fait-on maintenant presqu'aucun usage. On les regardoit comme cordiales, céphaliques, nervales, propres à appaiser les douleurs, à exciter les urines & les règles ; enfin, elles devoient hâter l'accouchement. D. M. (LOUYER VILLERMAY.)

KEISER (*Biographie & médecine-pratique*), empirique qui, dans le milieu du siècle dernier, amassa de grandes richesses en traitant les maladies vénériènes au moyen d'une composition particulière qu'il donnoit sous forme de dragées. Cette composition étoit une combinaison du mercure à l'acide du vinaigre, à l'aide d'un moyen qu'il tint long-tems caché. Après avoir beaucoup brûlé de charbon pour trouver la pierre philosophale, en tourmentant divers métaux sans pouvoir réussir dans aucun de ses procédés, il s'en tint au mercure, & crut avoir fait une grande découverte en convertissant en sel ce demi-métal, au moyen de l'acide du vinaigre ; ce qu'avoient fait avant lui nombre de chimistes, à qui cette combinaison étoit connue (1). Son procédé étoit alors compliqué & très-long. Il commençoit, à l'aide des moussoirs qu'une mécanique faisoit agir, à diviser le mercure dans de l'eau, & à le réduire sous forme d'une poudre qu'il appeloit éthiops naturel ; à revivifier cet éthiops en mercure coulant, à calciner de nouveau ce mercure à un feu convenable, puis à en soumettre la chaux au vinaigre distillé, & à mouvoir le tout, à l'aide des moussoirs, jusqu'à la parfaite combinaison, qui se présentoit alors sous forme d'une pâte solide. Il faisoit sécher ce mélange, qu'il mêloit ensuite à de la manne & à une suffisante quantité de farine, de manière à en former des pilules du poids de quatre à cinq grains, lesquelles contenoient environ deux grains

(1) On la trouve décrite dans le *Théâtre chimique*, imprimé à Strasbourg en 1613, livre I, pag. 658, où l'auteur la vante comme une excellente préparation mercurielle pour le traitement de l'infection vénériène & autres maladies. Il dit que le résultat est une poudre rouge, dont on donne, trois fois la semaine, un grain dissous dans du vin ou quelqu'autre liqueur convenable, & qu'elle purge beaucoup.

de

de la combinaison mercurielle. Mais s'appercevant que la manne s'amollissant par l'humidité de l'air, & son remède ne pouvant conserver convenablement la forme qu'il pourroit lui donner, il crut devoir prendre pour excipient la gomme & quelques poudres absorbantes. Persuadé de l'efficacité dont pourroient être, dans le traitement de la maladie vénérienne, ces pilules qu'on nommoit dragées, il les publia comme ayant une vertu éprouvée en pareil cas.

Le remède avoit déjà été expérimenté sur un grand nombre de personnes, lorsque, vers la fin de 1755, on lui confia plusieurs malades aux infirmeries des Invalides, sous la direction de M. Morand. Il résulte des procès-verbaux qui furent dressés alors, que, de vingt soldats attaqués de maladies vénériennes confirmées, dont quatre avoient déjà été traités sans succès par les frictions, dix-huit furent guéris par les dragées, qui firent disparoître tous les accidens véroliques; que ces mêmes soldats ayant été examinés de nouveau quelques mois après leur guérison constatée, s'étoient trouvés jouir de la plus parfaite santé. Ce fut alors qu'au commencement de 1756, son auteur obtint de faire de nouveaux essais sur les malades de Bicêtre, & ce fut M. Thomas qui les tenta, à la demande de M. Senac. Les premières tentatives ne furent pas heureuses: les malheureux qui en firent usage, éprouvèrent de violens vomissemens, des tranchées & des coliques, & plusieurs un flux de ventre qui finit par devenir dyssentérique. L'inventeur en substitua d'autres, qu'il disoit être d'une nature plus douce, mais qui donnèrent lieu aux mêmes résultats. Néanmoins, persistant dans son plan, il ne se tint point battu dans ce premier combat, &, fort de ses moyens, il obtint du gouvernement de faire lui-même ses expériences, & à ce sujet on lui ouvrit plusieurs casernes du régiment des Gardes françaises; & l'état des malades ayant été vérifié par les personnes de l'art du plus grand mérite, le succès couronna son entreprise, & tellement qu'à l'aide des prôneurs & de l'argent convenablement jeté pour les acquérir & se les conserver, comme c'est assez la coutume de tous les empiriques, il parvint à préoccuper l'attention générale, & tellement, que les certificats de guérison dans les cas les plus déplorables lui arrivoient de toutes parts des provinces, où ses affidés faisoient retentir son nom. Mais ce qui mit le comble à ses vœux fut l'injonction qui fut faite aux hôpitaux militaires & de la marine, de n'employer aucun autre moyen pour les maux vénériens, que les dragées de Keiser, & la pension annuelle de dix mille livres dont Louis XV le gratifia, à la recommandation du maréchal de Biron & de M. de Choiseuil. Ce fut alors que, nanti de lettres-patentes portant privilége exclusif en sa faveur, pour faire & débiter son remède, le mercure activé par le pouvoir du nouveau menstrue, sous la continuelle percussion de ses nombreuses machines, se convertissoit en ondes du Pactole, qui affluoient continuellement chez lui. Mais les procédés longs & fastidieux qu'il suivoit, nuisant à leur libre accès, il eut bientôt recours à un autre remède.

Quelques affidés lui conseillèrent le procédé de Margraf, qui consiste à dissoudre d'abord le mercure dans l'acide nitrique, puis le précipiter ensuite; & ainsi il obtenoit le mercure, qu'il dissolvoit à grande dose & avec la plus grande facilité, dans l'acide du vinaigre, après l'avoir bien lavé. Rien alors ne put nuire au débit, qui surpassa toute croyance, & le remède, vanté de toutes parts, passa dans les pays étrangers, & jusque dans nos colonies les plus éloignées, pour être employé au gré de ceux à qui les malades avoient recours. Comme vraisemblablement nous n'aurons point par la suite une meilleure occasion de nous étendre sur les moyens de séduction qu'emploient les empiriques pour parvenir à fixer sur eux l'opinion des gouvernans, nous saisissons celle-ci pour les mettre dans tout leur jour. *Omnia Romæ cum pretio.* Persuadés de la vérité de cet adage, ces déhontés émettent sur la place, c'est-à-dire, dans les bureaux des ministres, toute la valeur en espèces qu'ils ont ou qu'ils peuvent se procurer de leurs croupiers. Mais comme cette première mise pourroit tromper leurs espérances, ils l'alimentent en recourant aux journaux qu'ils ont su se rendre favorables par leurs largesses, aux désœuvrés aux cent bouches qui fréquentent les cafés, les cercles & les toilettes. Insensiblement la déesse, qui prône les merveilles comme les sottises, établit leur succès, laissant à la vérité, sa compagne, le soin de débrouiller le bon du mauvais dans tout ce qu'elle avance. Ainsi, dans ce conflit d'événemens que l'intérêt ne sait que trop souvent diriger à son gré, s'établit la saine pratique, qui, impassible, n'en devient que plus certaine pour ceux qui savent la varier d'après les circonstances. Mais revenons à Keiser, ou plutôt à une méthode qui a eu pour elle un si grand nombre de partisans. Ce que nous dirons est pris d'un écrit qu'il avoue, & publié dans le tems aux frais du gouvernement.

Dans ses observations préliminaires, il dit que la première attention qu'on doit avoir dans l'usage de ses dragées, est de rendre le ventre libre par leur moyen, en procurant deux ou trois selles par jour; ce à quoi on parvient en en donnant tous les jours deux doses, proportionnément au tempérament du malade. On apprend à connoître cette proportion en augmentant par degré chaque jour d'une dragée, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le nombre qui produise l'effet desiré. Ainsi on commence le premier jour par deux dragées, en deux tems différens, & l'on augmente ensuite jusqu'à douze, seize, vingt & vingt-quatre, & même jusqu'à un plus grand nombre s'il est nécessaire. Une seconde attention est relative à l'état de la bouche. Quand il survient une inflammation aux gencives, au palais, à la langue ou autre endroit, quelque favorable qu'elle puisse être pour le traitement, il importe d'interrompre l'usage du remède pendant un ou deux jours, vu qu'on ignore jusqu'où le mal local pourroit s'étendre par l'effet du remède qui parcourt les routes de la circulation. Si l'inflammation s'appaise ou qu'elle devienne stationnaire, il faut reprendre l'usage des dragées à la dernière dose où elles ont

été quittées. L'auteur de la méthode dit qu'en général on ne jugera de l'inutilité ou de la nécessité de l'inflammation de la bouche, ainsi que du degré auquel on peut la porter, que par le plus ou le moins d'ancienneté du mal, par la gravité, par le nombre, le caractère & l'opiniâtreté des symptômes; ce qui constitue quatre degrés différens de traitemens.

Ainsi le premier jour on commence, le matin, par une saignée du bras, & deux heures avant le dîner on fait prendre une dragée enveloppée d'un peu de pain à chanter, & autant au coucher. Si le second jour il n'y a eu aucune évacuation extraordinaire, on augmente d'une dragée la dose du soir. Le troisième jour on donnera une dragée de plus le matin. On fait une intermission le quatrième, pour placer deux ou trois onces de manne, trois gros de tartrite de potasse, un ou deux gros de séné, selon la facilité du malade à être purgé. On porte la dose de cinq dragées au cinquième jour, réservant les trois pour le soir : on en donne six le sixième, sept le jour suivant, huit le lendemain, & neuf ensuite. On voit ainsi comment & dans quel ordre on augmente d'une dragée chaque jour, depuis le premier jusqu'au neuvième. On continue ainsi dans le même ordre, augmentant suivant le besoin, ou s'arrêtant à la dose qui amène la liberté du ventre. Cette liberté, sagement restreinte, forme le traitement du premier genre, qui suffit le plus souvent pour les maladies vénériennes récentes & peu graves. En cas d'inefficacité, on augmente graduellement les doses, jusqu'à l'apparition d'une légère inflammation à la bouche, telle néanmoins qu'elle ne nuise pas à la facile mastication des alimens solides. La dose parvenue à ce point, constitue ce qu'on appelle traitement du second degré, dont on doit espérer un plus prompt & plus heureux succès. Le traitement du troisième degré consiste à porter prudemment la dose du remède au point d'exciter dans la bouche une inflammation qui ne puisse permettre l'usage des alimens solides qu'avec difficulté. Le mercure, en pareil cas, guérit en général les affections vénériennes, quelque anciennes, quelque graves & variées qu'elles soient dans leurs symptômes. Il doit être considéré comme plus court, plus efficace & plus certain que celui du second degré, qui a la même prééminence sur le premier. Enfin, le dernier degré est celui où l'on se propose, en forçant les doses du remède par gradation, de produire une telle affection de la bouche, que les malades ne puissent faire usage d'aucun aliment solide. Il est rare qu'il faille venir à cette méthode active, à moins que les accidens ne cèdent point au troisième degré.

On prescrit un régime suffisant pour soutenir les forces; on réduit le malade à la moitié des alimens qu'il consume ordinairement; on lui refuse toute viande & poisson salé, les salades, tout ce qui est de difficile digestion, notamment les œufs, comme favorisant peu la liberté du ventre. On leur permet les fruits fondans, le vin trempé modérément. Le souper est frugal, sans vin. Leur boisson ordinaire, l'eau commune à discrétion. Quoiqu'on ne puisse rien statuer sur le nombre nécessaire de dragées pour obtenir une guérison complète, l'auteur dit cependant avoir observé dans l'hôpital des Gardes françaises, confié à ses soins, que, l'un portant l'autre, la guérison des cas les plus ordinaires ne s'obtenoit guère qu'avec environ six ou sept cents dragées.

L'auteur, spéculant sur le débit, comme tous les gens à secret, ne manque pas de terminer son écrit sur l'utilité dont pourroit être son remède, administré dans tout autre cas que ceux d'infection vénérienne, notamment ceux où il y a épaississement dans la lymphe, ralentissement dans la circulation, &c. Les prescriptions & les conseils qui suivent, sont applicables à tout autre remède, même dans les cas autres que ceux dont il s'agit ici, & me paroissent provenir de ces plumes mercenaires qui prostituent leurs lumières pour servir ces viles sangsues de l'humanité. Comptant sur son remède, l'auteur s'étend peu sur le traitement local, qui, pour le plus grand nombre de circonstances, s'étend aux soins de propreté, aux lotions & ablutions dans les cas d'ulcération, aux cataplasmes émolliens pour ceux d'engorgemens glanduleux.

Enfin, après une trentaine d'années de vogue, les succès du remède commencèrent à décliner : il étoit encore dans sa vigueur lorsqu'en 1771 j'entrai à l'hôtel des Invalides comme chirurgien aide-major. La petite salle où l'on traitoit les vénériens ayant été confiée à mes soins, j'eus occasion d'y voir nombre de victimes de l'opiniâtreté du gouvernement à ne vouloir faire employer que ce remède pour le traitement de la vérole. Enfin, après cinq ou six ans, où les succès étoient combattus par les non-réussites, M. Morand, le chirurgien en chef, contre la volonté duquel le remède avoit été introduit, obtint de M. de Monteynard, alors ministre de la guerre, la liberté de recourir à toute autre méthode, selon que pouvoient l'exiger les cas particuliers, & insensiblement les dragées firent place aux frictions dans cette grande maison, comme dans les autres hôpitaux où elles s'étoient introduites.

L'effet le plus ordinaire que j'aie vu s'ensuivre de l'usage des dragées de Keiser, est une augmentation dans les sécrétions intestinales, souvent accompagnée d'une vive douleur, de spasmes : d'où s'ensuivoit un dévoiement qui étoit moins le produit d'une opération critique, que d'une expression forcée. Ces troubles provenoient-ils de l'acide du vinaigre mis à nu au moment du départ du minéral qu'il fixoit lorsque celui ci se disposoit à pénétrer les routes de l'absorption ? C'est une question que l'homme sage n'entreprendra point de décider.

Quoi qu'il en soit, le premier procédé de Keiser semble être plus propre que le dernier pour éviter ces fâcheux accidens, par la qualité onctueuse de la manne, qu'il prescrit comme excipient. Le dévoiement dégénéroit souvent en dyssenterie chronique, qui réduisoit les malades à l'extrémité. Il étoit quelquefois si opiniâtre, malgré tous les moyens qu'on lui

opposoit, qu'on étoit obligé de cesser le traitement pour ne s'occuper que de la maladie accessoire : quelquefois aussi c'étoit une salivation d'autant plus orageuse, que l'on persistoit dans l'usage du remède qui l'avoit occasionnée. C'est ce dont j'ai été souvent le témoin lorsque je l'administrois aux infirmeries de l'hôtel des Invalides. Mais si l'on ne doit point employer ce moyen d'une manière exclusive, on peut néanmoins y avoir recours dans quelques cas, notamment dans ceux d'engorgemens glanduleux anciens, dans ceux d'affections cutanées, rebelles à tous les remèdes, notamment quand les premières voies sont en bon état; mais souvent alors il faut prescrire le remède de manière à ne point outrer les doses, & faire en sorte que le traitement se passe par extinction. J'ai vu en pareilles circonstances des effets qui surpassent la croyance, & de semblables sont sans doute ceux qui ont accrédité le remède. (PETIT-RADEL.)

KEKKO *ou* KIKIOO, *ou* KIRAKOO. (*Matière médicale.*) C'est une plante du Japon, qui a une coudée de haut, des feuilles oblongues, dentelées; une racine grosse & laiteuse, & dont les vertus sont très-exaltées après celles du ginseng. A. E. (MACQUART.)

KEMA. (*Matière médicale.*) C'est un fruit qui croît sous terre en plusieurs endroits de l'Afrique, & surtout de la Numidie, où on le regarde comme un mets délicieux. Il y a lieu de croire que c'est une espèce de mousseron ou de truffe, que quelques auteurs ont pris pour le fruit du sarsi. A. E. (MACQUART.)

KENTMANN (Jean) naquit à Dresde le 21 avril 1528, étudia à Padoue avec tant de zèle & de succès, qu'au bout de deux ans il fut reçu docteur en médecine. De retour en Allemagne, la ville de Torgau le choisit pour son médecin : il partagea son tems entre la pratique de son art & l'étude de la métallurgie. Il mourut âgé de quarante ans, en 1568. Il a laissé un poème sur la botanique, qui a paru à Giessen en 1609, à Wittemberg en 1629, & à Kiel en 1667.

Un Traité sur la peste, en allemand.

Calculorum qui in corpore ac membris hominum innascuntur genera duodecim, eorumque descriptio & figura. Tig. 1565, in-8°.

Nomenclatura rerum fossilium quæ in Misniâ, &c. Ibid., 1565, in-8°. (R. GEOFFROY.)

KEPLER (Jean), physicien, a écrit sur l'organe de la vue. Il naquit à Wiel, dans le duché de Wirtemberg, le 15 décembre 1571, d'une famille distinguée dans l'art militaire. Venu au monde à sept mois, ses premières études se ressentirent de la foiblesse de son tempérament; mais bientôt il répara, par son travail, le tems qu'il avoit perdu. Quelques livres d'astronomie qui tombèrent entre ses mains, firent naître son goût pour les mathématiques, & il y fit de si grands progrès, qu'à vingt-trois ans il fut nommé professeur à Gratz : il se maria dans cette ville en 1597. Bientôt les troubles de la religion le forcèrent de quitter ce pays. Il mérita l'amitié de Tycho-Brahé, qui le présenta à l'empereur Rodolphe II, dont il obtint des titres & des pensions assez considérables.

Kepler mourut à Ratisbonne le 15 novembre 1630, âgé de cinquante-neuf ans. Ses écrits, où il traite de l'organe de la vue, sont :

Paralipomenis ad Vitellionem opus. Francf. 1604, in-4°.

Suivant cet auteur, & contre les sentimens de ses contemporains, la rétine est le principal organe de la vue : les objets s'y dépeignent comme sur une carte, & il croit que le cristallin fait l'office d'une lentille convexe.

Dioptrica Aug. Vindel. 1611, in-4°. Lond. 1653, in-8°.

L'auteur fait preuve, dans cet ouvrage, d'un savoir fort supérieur à celui de son siècle : il donne sur l'organe de la vue des détails dont des modernes se sont appropriés la découverte. (R. GEOFFROY.)

KEPLER (Louis), fils de Jean, né à Prague le 21 décembre 1607, étudia à Strasbourg, Bâle & Genève, prit le degré de licence dans la faculté de médecine de Kœnigsberg, & reçut le doctorat à Padoue. De retour en Allemagne, il passa trois ans en Hongrie, se rendit ensuite à Kœnigsberg, & obtint le titre de médecin des cours de Pologne & de Brandebourg : il mourut à Kœnigsberg le 9 septembre 1663. Il publia un ouvrage de son père, intitulé :

Somnium, seu de astronomiâ lunari.

Ceux qui nous restent de lui, sont :

Methodi conciliandarum sectarum in medicinâ discrepantium, sectio prima. Regiom. 1648, in-fol.

De febri epidemiâ regiomontanâ, anni 1649. Elbing. 1650, in-4°. (R. GEOFFROY.)

KERCKRING (Théodore), médecin du dix-septième siècle, membre de la société royale de Londres, originaire de Lubeck & natif d'Amsterdam, ne commença ses études qu'à l'âge de dix-huit ans, avec Benoît Spinosa, sous Van-Eude. S'étant adonné à la médecine, il se voua particulièrement à l'anatomie, laissa un cabinet fort curieux en ce genre, & divers ouvrages qui prouvent, & le zèle de ses recherches, & les connoissances qu'il parvint à acquérir. Il trouva le moyen d'amollir le succin ou ambre jaune, & de le faire servir à la conservation d'objets anatomiques. Il épousa la fille de François Van-Eude son maître, qui faisoit profession d'athéisme. Loin d'embrasser les opinions de son beau-père, il embrassa la religion catholique romaine, quitta la Hollande, & passa en France, pour de là se rendre à Hambourg en 1678 : il mourut dans cette ville le 2 novembre 1693, après y avoir rempli pendant plusieurs années les fonctions de résident du grand-duc de Toscane.

Spicilegium anatomicum, continens observationum anatomicarum rariorum centuriam unam, necnon osteogeniam fœtuum, in quâ, quid cuique ossiculo singulis accedat mensibus, &c. Amsterdam, 1670-1673, in-4°.

Plusieurs des cent observations composant cet ouvrage, méritent l'attention des anatomistes. On doit ranger de ce nombre celle sur les vaisseaux sanguins qui rampent entre les tuniques des artères & des veines, ainsi que les détails qu'il donne sur les vaisseaux lymphatiques. Il a prétendu que les glandes surrénales étoient pourvues d'un canal excréteur, qui s'ouvroit dans la veine cave; que la cavité de chaque glande contenoit un suc bilieux, qui se mêloit avec le sang veineux. Morgagni a parlé d'un pareil canal excréteur, mais n'a pas cru que le liquide contenu dans ces glandes fût de la bile.

Antropogeniæ ichnographia, sive conformatio fœtûs ab ovo, usque ad ossificationis principia, &c. Amsterdam, 1670, in-4°.

Ouvrage où le développement du fœtus dans ses différens âges est suivi avec attention. Il soutient l'opinion que la génération a lieu au moyen des œufs qui se trouvent dans le corps des femmes, & qui, une fois fécondés, se développent peu à peu pendant la grossesse. Ces œufs, suivant lui, avant la conception, sont remplis d'une humeur glaireuse. Tout ce système, dont Kerckring n'est pas l'auteur, a été renouvelé de nos jours.

Commentarius in currum triumphalem antimonii, Basili Valentini. Amsterdam, 1671, in-12. Genevæ, 1671-1685, in-12. Ouvrage dont Kerckring n'est que le traducteur.

Opera omnia anatomica. Lugd. Batav. 1717, in-4°. (R. Geoffroy.)

KERIA. (Voyez *teigne humide, rache humide.*) (Brieude.)

KERMÈS MINÉRAL, s. m., *oxide d'antimoine sulfuré rouge*, ou *hydrosulfure d'antimoine marron*; d'après la nouvelle nomenclature chimique, vulgairement poudre des chartreux.

Manière de le préparer. On prend de la potasse pure, contenant un peu d'acide carbonique & du sulfure d'antimoine pulvérisé : on les fait bouillir ensemble dans de l'eau. Quand la dissolution est complète, on filtre la liqueur. On recueille ce qu'elle a déposé sur le filtre; on le fait bouillir une seconde fois avec de la potasse. On réunit toutes les liqueurs, on laisse précipiter : on décante la liqueur, & on lave le précipité plusieurs fois, puis on le met sur du papier collant : on le laisse égoutter & dessécher : on le met ensuite à la presse, & on le conserve dans un vase qui le préserve du contact de la lumière & de l'air.

Il faut le choisir préparé récemment & brun.

Propriétés physiques. Il est ordinairement à l'état solide, pulvérulent, brunâtre, inodore, insipide; composé d'oxide, d'antimoine brun, de gaz hydrogène sulfuré, de soufre & d'une petite quantité d'eau.

Moyens de le reconnoître. Etat pulvérulent, couleur brune, indissolubilité dans l'eau; de plus, il forme, avec l'acide muriatique, un liquide qui précipite en blanc par le *moyen* de l'eau.

Altérations qu'il peut subir. Il est altéré, 1°. par la chaleur, & surtout à l'air, & alors il devient blanc; 2°. par le simple contact avec l'air; 3°. par tous les acides; 4°. par les bases salifiables; 5°. par la plupart des sels, au moyen de la chaleur; 6°. à froid, par le tartrite acidulé de potasse.

Intermèdes. Il est indissoluble dans l'eau froide ou bouillante; il peut y être tenu en suspension pendant quelque tems par certains mucilages, comme trois ou quatre parties de mucilage adragant. Il est indissoluble dans l'alkool. Il s'unit facilement avec le sirop, le miel & les mucilages.

L'histoire naturelle du kermès minéral, & les différens procédés usités pour sa préparation, sont beaucoup mieux connus que son action sur l'économie humaine : c'est donc ce dernier point que nous devons tâcher d'éclaircir, les deux premiers ayant reçu ailleurs tout le développement dont ils sont susceptibles.

Pour bien connoître les usages de cette substance en médecine, il faut examiner son action dans trois cas différens : 1°. suivant qu'elle est portée à une dose très-légère ou au moins modérée; 2°. suivant qu'elle est administrée dans une proportion plus ou moins forte; 3°. suivant qu'elle est donnée, soit seule ou avec des substances qui ne changent pas ses propriétés, soit unie à d'autres substances susceptibles de changer son action.

Sa dose bien déterminée, on doit encore considérer son action, 1°. dans ses effets immédiats ou locaux; 2°. dans ses résultats sympathiques ou généraux, qui diffèrent dans les différens systèmes de l'économie, & suivant la distance qui sépare l'organe sur lequel elle agit, & celui sur lequel elle est destinée à agir. Ainsi, tantôt on porte ce médicament dans l'estomac, & on se propose d'agir sur l'organe pulmonaire; d'autres fois on veut déterminer la résolution des amygdales engorgées, la secrétion de la bile, &c. &c.

Enfin, son application dans plusieurs cas pathologiques, aigus ou chroniques sera l'objet de nos dernières considérations.

Cette manière de considérer l'action des vomitifs n'ayant pas été rapportée à l'article *émétique*, nous la mentionnerons ici : c'est à Bichat que l'on doit l'application de cette méthode analytique à l'étude des médicamens; elle a été également bien appliquée par le cit. Perrier, l'un de ses disciples, à l'action des émétiques en général, dans une Dissertation soutenue en l'an 11. On sait d'ailleurs que plusieurs praticiens donnent encore le kermès de préférence au tartre stibié. Pouteau donnoit très-souvent le premier comme vomitif, dans les cas de phtysie pulmonaire.

Enonçons d'abord une vérité constante : une maladie est un changement particulier dans notre organisation, ou une modification de nos propriétés vitales. Les moyens employés pour rétablir l'ordre naturel ou conforme aux lois de notre économie, se nomment médicamens; mais ce n'est pas l'action immédiate de ces moyens qui guérit; ce sont les changemens qu'ils apportent, soit dans les forces vitales qui président à

nos fonctions, soit dans le tissu même qui compose nos organes, soit encore dans nos fluides.

L'action du kermès, comme celle de tout autre médicament, reçoit des modifications qui dépendent des circonstances générales ou particulières dans lesquelles se trouve l'individu, suivant la température du climat qu'il habite & l'état particulier de l'atmosphère, suivant qu'il est à jeûn, suivant enfin son tempérament, ou plutôt sa sensibilité particulière. A cette dernière division se rapportent les modifications résultantes de l'âge, du sexe, des tempéramens individuels & de l'habitude.

On doit encore prendre en considération la sensibilité particulière de l'organe sur lequel on veut agir : on sait que tel individu vomit très-abondamment au moyen d'une dose quelconque qui ne produiroit aucun effet chez un autre homme doué cependant d'une sensibilité générale beaucoup plus prononcée ; de même, dans certaines maladies, la sensibilité de l'organe exalté ou affoibli modifie singuliérement les effets du moyen qu'on emploie.

On peut donner le kermès en poudre, en bol ou dans une dissolution aqueuse : ce dernier mode est préférable. Le kermès est plus souvent administré comme excitant ou expectorant, que comme émétique : on lui préfère le tartre stibié ou tartrite antimonié de potasse, dont l'action est plus constante ; c'est-à-dire, qu'on peut compter sur l'effet d'une dose d'émétique, tartrite antimonié de potasse, pour produire tel effet dans telle circonstance, sa préparation ne variant pas, tandis que, quelque soin qu'on prenne, le kermès est tel que les proportions sont toujours variables, d'où des effets variés comme émétique.

Le kermès, au reste, ne paroît avoir aucune prérogative sur les autres antimoniaux pour ses propriétés excitantes & prétendues pectorales.

Du kermès, donné comme excitant (1) *ou à une dose légère.*

On le considéroit autrefois comme atténuant, incisif, altérant, béchique, fondant, &c. ; mais ces opinions sont trop inexactes pour qu'on s'y arrête, vu qu'elles ne représentent aucune idée positive.

Le kermès minéral, ou oxide d'antimoine sulfuré rouge, est un des excitans les plus actifs de la membrane muqueuse gastrique. Administré en petite quantité ou comme excitant, il agit simplement sur la contractilité organique insensible ou tonicité de l'estomac. D'une part, il augmente la sécrétion muqueuse & gastrique ; de l'autre, il détermine différens effets sympathiques, tels qu'une excitation à la membrane des bronches, & une transpiration plus abondante. Ce dernier effet est relatif à la dose du médicament, & beaucoup moins sensible dans ce cas, que lorsqu'il agit comme émétique.

Le kermès n'étant pas également soluble dans tous les excipiens, il faut d'abord le dissoudre dans un scrupule d'huile de cacao : on y ajoute ensuite quelques onces d'eau distillée ou autre, & un sirop quelconque. Cette manière de l'administrer est très-simple & très-convenable. Si on le prescrivoit sous forme de bols, il n'en faudroit faire entrer qu'un demi-grain ou un quart de grain par pilules.

Quand on ne veut que favoriser l'expectoration, voici la manière de l'administrer. On triture un, deux, trois grains de kermès, avec dix ou douze grains de gomme adragante, ou bien on les unit après les avoir triturés à part : on y ajoute successivement une once de sirop : on étend le tout dans un verre d'eau.

Emploi du kermès dans les différentes maladies, comme excitant.

1°. Dans les fièvres. Son action dans les fièvres est en général très-bornée : il ne convient nullement dans les fièvres inflammatoires ou angiotériques, ainsi que dans les fièvres gastriques.

Dans les fièvres muqueuses, qui ne sont peut-être qu'un catarre intestinal avec mouvement fébrile sympathique, il est quelquefois mis en usage, & agit souvent alors comme laxatif. Il convient alors comme excitant, faisant l'office de laxatif, d'expectorant, pour ainsi dire, du canal intestinal, mais seulement vers la fin, l'état inflammatoire étant passé, comme dans le catarre pulmonaire.

Dans les fièvres adynamiques, l'expérience a prouvé qu'il étoit souvent avantageux de réveiller l'énergie du canal intestinal, surtout dans les cas de constipation opiniâtre : il partage avec l'émétique en lavage, & tous les laxatifs, les avantages que l'on retire de leur usage dans ces circonstances. On ne doit le considérer que comme excitant, & non comme tonique. Quant à son emploi dans les fièvres malignes ou ataxiques, & dans les ardeurs nerveuses ou dans la peste proprement dite, nous manquons de résultats positifs pour le conseiller ou le rejeter.

Dans les fièvres intermittentes avec atonie, & surtout dans les intermittentes muqueuses, quotidiennes, il peut agir, & comme excitant des membranes muqueuses, pulmonaire, gastrique, intestinale, & comme sudorifique. Cullen le conseille dans cette double indication : il veut qu'on le donne à dose suffisante pour exciter seulement des nausées, & que le malade le prenne une heure avant l'accès, afin d'augmenter l'action de la peau & de prévenir l'invasion du froid.

Ce procédé peut être favorable à un petit nombre de malades ; mais il faut convenir que la médecine possède d'autres moyens d'une efficacité beaucoup mieux constatée contre les fièvres intermittentes.

---

(1) Nous disons d'abord comme excitant, parce que nos divisions reposent plutôt sur les effets du moyen, que sur les proportions. En effet, une très-petite quantité peut, sur un individu très-sensible, agir comme très-irritant, tandis qu'une portion plus forte produira seulement l'effet d'un excitant chez un homme doué d'une organisation physique moins accessible.

2°. *Dans les phlegmasies.* Il convient plus spécialement dans l'inflammation des organes de la poitrine, soit dans le catarre adynamique, soit dans le catarre chronique, soit dans la péripneumonie, ou mieux, pneumonie peu intense, ou qui a déjà parcouru ses premières périodes. Dans la plupart des phlegmasies muqueuses, on le donne avec avantage : ainsi, dans le croup ou angine trachéale, dans l'angine tonsillaire, dans les catarres chroniques, surtout chez les sujets avancés en âge ou pituiteux; dans les péripneumonies & catarres peu intenses, avec atonie locale ou générale, & surtout lorsqu'ils sont compliqués d'adynamie, il agit comme excitant immédiat de la membrane muqueuse gastrique, & détermine, par sympathie, une sécrétion plus abondante vers la surface des bronches & vers l'organe cutané. Il paroît certain que les préparations antimoniales ont une action spéciale sur les organes pulmonaires, & déterminent l'expectoration ou la rappellent lorsqu'elle a été supprimée avec une facilité particulière.

Quand l'ictère des nouveaux nés n'est qu'un véritable catarre gastrique ou intestinal, le kermès peut convenir en excitant la muqueuse gastrique ; il seroit très préjudiciable dans l'ictère déterminé par une violence extérieure.

Dans les phlegmasies séreuses, telles que la pleurésie & la péritonite, son action ne peut avoir lieu que d'une manière médiate ; mais son action sur les surfaces muqueuses & cutanées peut concourir à la résolution de l'inflammation séreuse. Quand celle-ci affecte une marche chronique, elle conduit presque toujours à l'hydropisie, & le karmès, donné dans ce cas, pourroit être utile comme excitant des membranes muqueuses & du système cutané. Son influence est, au reste, fort peu sensible, sous le rapport des avantages, en raison peut-être de la distance de l'organe affecté & de la partie sur laquelle on agit ; cependant on l'a souvent employé dans l'hydrotorax dit essentiel, qui n'est ordinairement qu'un symptôme de la pleurésie chronique : il a de même été conseillé dans l'ascite idiopathique ou péritonite sans caractère inflammatoire. On l'a rarement employé dans les phlegmasies fibreuses, telles que le rhumatisme & la goutte ; phlegmasies cutanées, aiguës, comme la variole & la rougeole : on l'administroit très-souvent comme excitant de l'organe cutané, dans l'intention de favoriser ou d'augmenter l'éruption. Ce procédé peut être avantageux chez quelques individus très-débiles ; mais on doit, en général, se reposer de ce soin sur les effets des propriétés vitales qui président à notre organisation.

Dans les affections cutanées chroniques, les dartres, la gale invétérée, la teigne, &c., son usage intérieur a produit quelquefois de bons effets : on le donne alors, de préférence, sous la forme de bols ou pilules. Pour cela, on prend cinq à six grains de kermès, que l'on mélange avec partie égale de son poids de poudre de réglisse, puis on y ajoute du miel en quantité suffisante ; on fait des pilules d'un demi-grain ou d'un grain : on en donne un ou deux par jour, & même plus. Mais c'est surtout à ses combinaisons avec le soufre qu'est dû le succès qu'on a obtenu ; c'est pourquoi on donne alors de préférence le soufre doré d'antimoine.

3°. *Dans les hémorragies.* Il ne convient peut-être jamais dans le cas d'hémorragie, & surtout dans l'émopthisie. (Nous parlons ici de son administration comme moyen excitant ; nous isolons tout ce qui tient à sa vertu émétique & aux propriétés qu'il peut avoir lorsqu'il est donné uni à d'autres substances.) Si l'hémorragie est active, il faut diminuer les forces vitales si elles sont exhubérantes ; les déterminer vers un autre point si elles sont concentrées sur la poitrine. Au contraire, l'hémorragie est-elle passive ? on y remédie avec plus de succès par les toniques combinés avec les calmans, ou par un point d'irritation dans le voisinage, soit un vésicatoire, un cautère, &c.

4°. *Dans les névroses.* On doit peu compter sur son action dans les maladies nerveuses, telles que la manie (1), la mélancolie, l'hypocondrie, le somnambulisme ; dans les maladies spasmodiques, comme l'hystérie, l'épileptie, le tétanos, l'hydrophobie : ses effets sont également bornés. Ce médicament est cependant susceptible d'un petit nombre d'applications utiles dans le traitement de quelques névroses locales des organes pulmonaires. En effet, il a souvent une efficacité marquée dans l'asthme, que l'on appeloit pituiteux ; dans la coqueluche, qui nous paroît un catarre nerveux de la membrane pneumogastrique. Il convient encore comme excitant dans les paralysies, dans l'aphonie, dans les affections comateuses & dans l'apoplexie.

5°. *Dans les maladies du système lymphatique.* Parmi les affections de ce système, il en est un petit nombre au traitement desquelles le kermès minéral peut servir : ainsi, dans le scrophule, le carreau ou atrophie mésentérique ; dans la phtisie scrophuleuse au premier degré, on en a souvent obtenu des résultats satisfaisans.

Application du kermès aux cas de pathologie externe.

Dans les cas chirurgicaux, son action semble être nulle, ou du moins n'est pas connue : on ne l'a peut-être jamais employé comme topique, soit sur la peau, soit sur une surface ulcérée. Il pourroit cependant être mis en usage comme excitant local dans certains ulcères chroniques, avec défaut d'excitement : il faudroit ne l'employer d'abord qu'à dose très-légère ; il seroit peut-être assez rationel de l'essayer intérieurement & extérieurement dans la teigne récente & accidentelle.

Dans les maladies chirurgicales avec complications gastriques ou catarres pulmonaires, son usage intérieur peut offrir quelques résultats satisfaisans.

---

(1) Quelquefois il a réussi dans des affections maniaques, ou peut-être contribué à la guérison, de concert avec les autres moyens.

Les altérations de tissu forment une classe très-nombreuse de maladies, que l'on nomme affections organiques. Dans ce cas, le tissu de nos parties étant altéré, désorganisé, on ne peut espérer de rétablir l'organisation dans son état naturel par aucun moyen : l'effet du kermès seroit alors non-seulement nul, mais encore dangereux, puisque ces maladies ne sont nullement accessibles aux secours de l'art ou aux efforts salutaires de la Nature.

Du kermès minéral, donné comme émétique.

L'usage fait préférer à cet oxide d'antimoine, le tartre stibié ou le tartrite antimonié de potasse, connu, dans le langage vulgaire, sous le nom d'émétique. Cependant le kermès jouit des mêmes propriétés vomitives ou contractiles.

Ainsi que les autres préparations antimoniales, il est préférable à l'ipecacuanha toutes les fois qu'on veut obtenir, outre l'effet local, qui est le vomissement, des effets généraux, tels qu'une expectoration plus facile, une transpiration plus abondante ou des évacuations alvines : peut-être même est-on plus sûr d'obtenir ce dernier effet, outre les vomissemens, par le kermès que par le tartre stibié.

Lorsque le kermès minéral produit le vomissement, il agit d'abord sur la contractilité organique insensible ou tonicité, & en second lieu sur la contractilité organique sensible ou irritabilité : de là, les contractions violentes de l'estomac, qui amènent le vomissement. Pour mieux obtenir l'effet qu'on se propose, il est bon de connoître le procédé le plus convenable, & les précautions propres à en assurer le succès.

On donne souvent, dans la pratique, le kermès minéral dissous dans un julep ; mais ce procédé nous paroît avoir plusieurs inconvéniens. 1°. Les premières cuillerées ne contiennent que peu ou point de kermès ; il reste le plus ordinairement au fond du vase imparfaitement dissous, & les dernières fractions du julep agissent ensuite avec trop d'énergie : elles déterminent le vomissement, qui n'est pas toujours desiré par le médecin. 2°. Lors même que le kermès est bien dissous, ce procédé nous semble encore défectueux : on ne peut en effet se proposer deux effets contraires par le même moyen, calmer d'une part & irriter de l'autre. Il nous semble préférable, 1°. de faire vomir ; 2°. de diminuer ensuite l'irritation par un julep, un léger calmant ; car, s'il existe dans une partie quelconque assez d'énergie ou d'excitement pour faire craindre une irritation un peu vive, mais momentanée, on doit également redouter une irritation moins forte, mais continue.

Quand on prescrit le kermès dans l'intention de faire vomir, il faut en donner deux, trois, quatre, cinq, six grains : on les triture avec dix, douze, vingt grains de gomme adragante (ou bien on les unit après les avoir triturés séparément) : on ajoute successivement une once ou deux de sirop, & on étend le tout dans une suffisante quantité d'eau, que l'on fait prendre par petits verres jusqu'à ce qu'on ait provoqué le vomissement.

Considérations générales sur la préparation & l'administration des émétiques.

L'indication de faire vomir bien constatée, on doit s'assurer s'il n'existe pas de circonstances susceptibles d'interdire l'usage des vomitifs : telles qu'une hernie, un anévrysme, une grossesse. Si l'estomac est plein, à moins d'urgence, on attend que le malade soit à jeûn : on le prépare en lui faisant prendre des délayans ; mais cette attention est beaucoup moins importante qu'on ne l'a pensé. La vacuité de l'estomac est plus de rigueur, parce que, d'une part, l'action de l'émétique ou du kermès peut ne point avoir lieu, les alimens ayant empêché le médicament d'agir sur les parois de l'estomac ; de l'autre, il peut se faire que l'action totale de la substance émétique se porte sur un seul point de l'organe, & détermine des accidens qui n'auroient point lieu. Hors le cas de plénitude, on doit choisir, de préférence, le matin, parce qu'alors les malades sont ordinairement à jeûn, & parce que les paroxismes sont plus rares le matin que le soir. Une dernière raison, c'est que l'orage produit par le vomissement, se calme pendant le jour, & qu'ainsi le sommeil du malade est assuré pour la nuit, sans qu'on soit obligé d'avoir recours aux calmans.

On prescrit l'émétique dans un véhicule aqueux très-étendu, tel qu'une eau distillée que l'on édulcore suivant le goût du malade, vu que l'addition d'un sirop simple ne peut ni le décomposer ni empêcher son effet.

On dissout l'émétique dans la liqueur encore tiède ou froide, & jamais elle ne doit être bouillante : l'ébullition en favoriseroit l'évaporation, & pourroit en diminuer la vertu. Si c'est le kermès qu'on emploie, il faut d'abord le mêler à un mucilage ou à un sirop quelconque, puis l'étendre. On proportionne la dose à la sensibilité générale de l'individu, & surtout à la sensibilité particulière de l'estomac ; elle doit encore être relative à l'état de cet organe, suivant qu'il est ou n'est pas le siége de la maladie que l'on veut combattre, ou qu'il en est plus ou moins éloigné.

Le liquide doit être très-étendu, à moins d'une répugnance très-grande de la part du malade pour boire, ou d'une impossibilité physique presqu'absolue.

A ces exceptions, on doit encore ajouter les cas d'apoplexie, d'asphyxie & autres semblables, où il faut donner des cinq & six grains de tartre stibié dans trois ou quatre cuillerées d'eau, à cause de la torpeur générale & surtout gastrique. On ne peut même fixer la dose à laquelle l'émétique doit être donné dans certaines apoplexies. J'ai traité un malade au début d'une affection cérébrale, avec une insensibilité telle que, ne pouvant le retirer de cet état fâcheux par les lavemens irritans, les vésicatoires réitérés, les sinapismes, &

l'émétique à la doſe de ſix grains, je le portai ſucceſſivement à douze, vingt-quatre & trente-ſix grains, & à quarante-huit grains en lavemens. La guériſon de cet homme, qui auroit péri infailliblement, fut le réſultat de ces moyens énergiques, & de quatre moxa appliqués ſur la tête, le cou & la colonne vertébrale.

On le fait prendre par petits verres, de cinq minutes en cinq minutes : les premiers irritent les membranes muqueuſes & muſculaires de l'eſtomac, tandis que les derniers, déterminant la plénitude de l'organe, produiſent les contractions, & par ſuite les vomiſſemens, ſans irritation conſécutive très-ſenſible. Ainſi, une pinte de boiſſon émétiſée donne cinq verres, & ſe trouve conſommée dans une demi-heure.

On favoriſe l'effet du vomitif par la poſition qui n'eſt point indifférente, & par une grande quantité d'eau tiède, que l'on doit préférer à tout autre liquide, vu ſa propriété nauſéabonde : on ne doit en faire prendre au malade que lorſqu'il a déjà vomi une fois, & qu'il éprouve derechef des nauſées avec envie de vomir. Le malade doit être dans ſon lit, aſſis ſur ſon ſéant, la tête penchée en avant, ſoutenue ou appuyée. Le décabitus ſur le dos ou ſur le côté s'oppoſe en partie aux vomiſſemens : il en eſt de même du ſommeil ou d'un trop grand exercice, ou de l'uſage d'une liqueur ſpiritueuſe quelconque. Quand on a ſoin de faire boire beaucoup d'eau tiède au malade, on obtient preſque toujours des vomiſſemens très-abondans, & qui ſont ſuivis de ſelles plus ou moins copieuſes.

Les effets ſympathiques que produiſent en général les vomitifs, ſont une anxiété extrême, le mal-aiſe, des douleurs dans les membres, une peſanteur, quelquefois une très-grande ſenſibilité à la région épigaſtrique & même dans tout l'abdomen ; l'augmentation de toutes les ſécrétions muqueuſes dans quelques cas, l'expulſion ſubite & involontaire des urines & des excrémens, une tranſpiration très-abondante ; ce qui doit faire preſcrire aux malades de reſter dans une température conſtante & un peu élevée ; la paleur d'abord, & enſuite la coloration de la face, l'accélération de la circulation, & en dernier réſultat une foibleſſe extrême ; mais bientôt ces accidens ſe diſſipent, & le calme renaît.

A ces phénomènes produits par les émétiques, nous ajouterons la répartition plus uniforme des forces vitales, & notamment la ceſſation des ſpaſmes de la poitrine & de la dyſpnée qu'ils enlèvent, lorſqu'on croiroit qu'ils devroient les augmenter.

Ils favoriſent, en outre, l'écoulement de la bile cyſtique, en irritant l'eſtomac, le duodenum, le canal cholédoque, la ſécrétion, & même l'excrétion de la bile hépatique.

Les matières vomies exiſtoient-elles dans l'eſtomac, ou bien ſont-elles le réſultat de l'irritation portée dans l'eſtomac ? L'un & l'autre cas doit avoir lieu. Tantôt ce ſont des mucoſités très-variables, mêlées au liquide ; tantôt une bile plus ou moins conſiſtante, jaunâtre & amère.

Emploi du kermès minéral dans les différentes maladies, comme ſubſtance émétique.

Cette diſtinction du kermès, conſidéré comme excitant & comme provoquant le vomiſſement, n'eſt point de rigueur : elle eſt fautive dans certains cas où l'on n'obtient aucun de ces effets, & où ce médicament agit au contraire comme purgatif ; mais il ſuffit qu'elle ſoit applicable au plus grand nombre de cas pathologiques, pour être juſtifiée ; il peut d'ailleurs en réſulter de très-grands avantages pour l'étude & dans la pratique de la ſcience médicale : telles ſont les conſidérations qui nous l'ont fait admettre.

1°. *Application aux fièvres eſſentielles.*

La fièvre angiotonique ſimple eſt une maladie dont les réſultats ſont toujours ſatisfaiſans lorſque la marche n'a pas été entravée : ſon uſage dans ce cas-ci ne pourroit donc qu'être défavorable. Si la fièvre exiſte avec complication, elle doit encore le faire interdire, lors même que la complication ſembleroit l'indiquer, à moins que la complication ne ſoit gaſtrique.

Dans les fièvres gaſtriques, il eſt ſouvent convenable de faire vomir : on doit moins ſe propoſer alors d'arrêter la fièvre, que de faire diſparoître le catarre de l'eſtomac ; ce qui contribue quelquefois ſingulièrement à en abréger le cours. Il convient également, & ſous ce rapport & comme excitant, dans la plupart des fièvres muqueuſes & adynamiques, & dans les intermittentes muqueuſes & gaſtriques.

2°. *Application aux phlegmaſies.*

La plupart des épidémies préſentent un très-grand nombre de catarres, ſoit pulmonaires, ſoit gaſtriques, ſimples ou compliqués les uns avec les autres. Dans tous ces cas, mais ſurtout dans les embarras gaſtriques, les ſecouſſes du vomiſſement ſont très-utiles, ainſi que la tranſpiration & la ſécrétion plus abondante, qu'ils déterminent à la ſurface des membranes muqueuſes. Dans la dyſſenterie, dans l'angine tonſillaire ou pharingienne, dans le croup ou angine trachéale, les émétiques ne doivent point être négligés : ils ſont quelquefois même indiqués dans le catarre ſuffocant.

Dans l'inflammation du tiſſu pulmonaire ou pneumonie, il agit immédiatement ſur la membrane muqueuſe gaſtrique, & comme irritant, tandis que ſon action ſur la muqueuſe pulmonaire n'eſt qu'une excitation ſympathique. On en peut dire autant de ſon influence ou de la réaction ſur l'organe cutané ; mais pour recourir à ce moyen, il faut, ou, 1°. que la pneumonie ne ſoit pas très-inflammatoire ; ou, 2°. qu'on ait préalablement fait uſage des ſaignées ; ou, 3°. qu'elle ſoit compliquée de ſymptômes gaſtriques très-prononcés. Dans l'hépatite aiguë, qui n'eſt pas éminemment inflammatoire, dans l'hépatite nerveuſe ou ſpaſmodique, enfin dans certains engorgemens bilieux ou

ou lymphatiques du foie avec jaunisse, il paroît réussir en augmentant la sécrétion biliaire.

Les phlegmasies séreuses les plus fréquentes sont la pleurésie & la péritonite : la première se complique souvent d'embarras gastriques, & peut être combattue dès le principe par les émétiques, qui enlèvent la complication gastrique. Leur action dans la péritonite n'est que médiate, & n'est pas toujours exempte d'inconvéniens. Les anciens médecins employoient assez fréquemment le kermès minéral comme excitant ou comme émétique dans ce qu'ils appeloient fièvre puerpérale; mais il paroît bien constaté aujourd'hui que cette prétendue fièvre n'est qu'une péritonite simple ou compliquée, avec une fièvre d'un des cinq premiers ordres de la nosographie philosophique de Pinel, ou bien une de ces fièvres sans inflammation du péritoine : quelquefois même ce n'est aucune de ces maladies. Ainsi l'on voit quelquefois une pleurésie, une frénésie, une péripneumonie, un rhumatisme survenir après l'accouchement.

Ces pleurésies & péritonites sont, comme les inflammations des muqueuses respiratoires & digestives, susceptibles d'une marche chronique, & donnent alors pour résultat des hydropisies symptomatiques, que l'on appeloit cependant essentielles, parce qu'elles étoient indépendantes d'une lésion organique sensible. Dans ces inflammations lentes, le kermès a rarement été employé comme émétique; cependant il pourroit être utile comme excitant très-actif des membranes muqueuses & du système cutané. C'est ainsi qu'on doit expliquer les bons effets que Sydenham a retirés de l'infusion du safran des métaux, auquel il ne reconnoît aucune vertu spécifique, mais bien celle commune au kermès, de faire vomir & de mener par bas (1).

Les phlegmasies fibreuses, telles que la goutte & le rhumatisme aigu, sont inaccessibles à l'action des émétiques : Sydenham & Cullen les défendent avec raison; cependant, dans certains rhumatismes chroniques, l'usage du kermès pourroit être employé avec avantage s'il n'existoit pas beaucoup d'autres médicamens d'une efficacité mieux reconnue.

Dans les phlegmasies cutanées, la variole, la rougeole, on a conseillé les émétiques comme propres à favoriser l'éruption; mais n'a-t-on point exagéré leurs avantages dans ce cas? & ne vaudroit-il pas mieux ne pas troubler la marche de la maladie? Il faut du moins se rappeler que, dans le principe de la variole, les vomissemens sympathiques & la sensibilité de l'épigastre n'indiquent pas les émétiques. Cependant le kermès pourra convenir dans quelques cas, & surtout lorsque l'éruption aura disparu après s'être manifestée.

Dans les affections cutanées proprement dites, telles que les dartres, la gale, la teigne, &c. que l'on pourroit, jusqu'à un certain point, considérer comme des phlegmasies chroniques, il semble beaucoup mieux indiqué. On pourroit l'essayer contre les dartres superficielles ou farineuses, en le secondant par l'usage de quelqu'autre moyen également indiqué. En donnant ce conseil, nous ne lui supposons pas une vertu spécifique, mais simplement émétique.

3°. *Application des émétiques à la classe des hémorragies.*

Leur emploi varie suivant que l'hémorragie est active ou passive. En général, dans celles qui sont avec atonie, ces moyens ne conviennent pas; ils sont indiqués quand l'hémorragie active est avec pléthore locale, ou mieux avec concentration spéciale des forces vitales : ils agissent alors comme un point d'irritation, un vésicatoire au bras, pour rappeler ou généraliser la puissance vitale, concentrée dans un seul organe.

Cullen a bien distingué les circonstances où ils étoient avantageux. Dans tous les cas d'hémorragie active avec exaltation générale des forces vitales, les émétiques doivent être rejetés par la saine médecine.

Cullen les a vu réussir dans des hémorragies utérines très-abondantes, & le docteur Bryan Robinson rapporte plusieurs observations qui en constatent l'utilité, surtout lorsqu'il existe un état de pléthore locale ou une concentration des forces vitales sur un seul point, comme il arrive dans certaines ménhorragies, ou dans les pertes utérines qui suivent quelquefois l'accouchement. Leurs avantages, dans ce cas, sont bien prouvés par la facilité avec laquelle le flux menstruel se supprime lorsque, par ignorance ou par mégarde, on fait prendre l'émétique à une femme dans le moment de ses règles.

4°. *Action des émétiques dans les névroses.*

Lorsque l'hypocondrie n'est pas très-avancée, & sans douleur à l'estomac, ou qu'il s'y joint un véritable embarras gastrique, l'émétique le dissipe, & dispose l'estomac à l'action des toniques, que l'on fait succéder à l'emploi de ce premier moyen.

Il faudroit, pour y avoir recours dans la mélancolie, qu'il s'y joignît des symptômes gastriques bien prononcés. Quant à la maladie principale, il est étranger à son traitement. Quoiqu'on ait singulièrement abusé des émétiques dans le traitement de la manie, on en a cependant retiré quelquefois de bons effets; mais les observations ne sont pas encore assez multipliées pour qu'on puisse indiquer dans quelle espèce de manie il convient d'y avoir recours. Dans certaines névroses locales, telles que la coqueluche, l'asthme convulsif, la colique des peintres surtout, enfin dans quelques cas de narcotisme, les émétiques ont souvent produit de bons effets.

Parmi les affections spasmodiques nous voyons l'épilepsie, au traitement de laquelle on a employé avec quelque succès les émétiques. Dans certains cas d'épilepsies gastriques ou dues à des vers, les émétiques ont agi contre la maladie principale : c'est moins contre la maladie principale, que contre les complications.

(1) *Voyez* son Traité de l'hydropisie.

Lorsqu'ils ont été administrés avec quelqu'avantage chez quelques femmes hystériques, leur effet a été plus marqué sur les complications que sur l'affection essentielle. Ils ont très-souvent réussi dans des cas d'affections convulsives, lorsque surtout celles-ci étoient sympathiques d'une irritation de l'estomac. Le professeur Gardien les administre dans les convulsions nerveuses des petits enfans, & les a souvent arrachés, par les vomissemens qu'il obtenoit, à une mort imminente. C'est ainsi que le docteur Broussais a deux fois donné l'émétique avec le plus grand succès dans des convulsions très-fortes, qu'il reconnut dépendre de l'état de l'estomac.

Peut-être devroit-on essayer l'action des émétiques contre le tétanos, qui est presque toujours inaccessible aux différens procédés curatifs qui ont été employés jusqu'ici.

Son usage est beaucoup plus étendu dans les affections comateuses, dans la catalepsie, dans les différens degrés d'affection cérébrale, comme le carus, le coma, &c. & surtout dans l'apoplexie & les diverses espèces de paralysies, spécialement dans celles qui sont symptomatiques d'une lésion de l'organe encéphalique. C'est contre cette classe de maladies que l'on doit administrer, en général, les émétiques à très-forte dose, vu l'état de collapsus des fonctions cérébrales.

5°. Application aux maladies du système lymphatique.

Dans le scrophule, le carreau & la phthisie scrophuleuse on donne quelquefois les émétiques à dose émétique; mais on ne peut les employer de cette manière que quand la maladie a fait peu de progrès. Quant aux autres maladies de cette classe, elles n'offrent aucun accès à cet ordre de médicamens, si ce n'est dans les cas de complication.

Dans toutes les altérations profondes ou maladies organiques de tissu, le kermès comme émétique ne pourroit être que très-préjudiciable.

Application du kermès comme émétique, dans les cas de pathologie externe.

L'usage de cette substance comme émétique est fort borné dans la thérapeutique chirurgicale; mais son emploi est très-fréquent dans les complications gastriques, qui se joignent aux maladies chirurgicales. On sait, par exemple, que, dans les armées, la plupart des blessés présentent des symptômes d'affection gastrique dès le moment de leur blessure, qu'il importe de faire disparoître, afin de prévenir une fièvre bilieuse ou putride, qui aggraveroit nécessairement les accidens de leurs plaies. La même circonstance se représente souvent dans les fractures, dans les ulcères, &c. &c.

Dessault employoit souvent l'émétique dans les plaies de tête. On a pensé qu'il n'apportoit par-là aucun changement dans l'état de la plaie, ni dans les accidens qui pouvoient en dépendre, & qu'il n'obtenoit d'autre avantage que de prévenir ou dissiper la complication gastrique & ses résultats ordinaires.

Mais est-il bien certain que les émétiques ne puissent être avantageux après de grandes commotions, soit aux membres, soit à la tête, qu'en détruisant une complication gastrique? Je pense qu'on a lieu de présumer qu'il agit dans ces cas comme un puissant excitant ou antispasmodique, en réveillant la stupeur nerveuse & prévenant les concentrations qui se seroient faites sur l'organe ou le point le plus fortement frappé.

Du kermès minéral pris à dose excessive, ou de l'empoisonnement par le kermès.

Cette substance est trop peu connue pour que ceux qui veulent se détruire y aient recours : ce n'est donc que par mégarde ou par accident qu'elle peut agir comme poison. Dans ce cas, elle a été prise sous forme solide & non dissoute, ou dans un état de dissolution, & produira les mêmes phénomènes que les autres poisons irritans.

Pour éviter les répétitions, nous renverrons aux articles *poison* & *empoisonnement*, nous bornant à indiquer le traitement auquel, en pareil cas, on devroit avoir recours, & qui consiste spécialement dans une grande quantité d'eau tiède ou tout autre liquide de nature analogue, & dans les vomissemens qu'ils déterminent ou qu'on sollicite en irritant la luette. Si le kermès avoit été pris sous forme solide ou en poudre, il seroit convenable de faire avaler d'abord au malade quelques cuillerées d'un sirop ou d'un mucilage quelconque, afin de favoriser l'union de cette substance avec l'eau tiède.

Ce mot a rapport à émétique béchique, expectorant, vomitif, &c. (Louyer Villermay.)

KERMÈS, s. m. Κοκκον des Grecs, *coccus baphica* des Latins, *chermès* des Arabes; *coccus infectorum* ou *infectorium*, *granum tinctorium*, *scarlatum*; *coccus*, *seu coccum ex ilice cocci radicum*. *Chermès*, *graine de chermès*, *graine d'écarlate* & *cochenille*.

Le kermès se trouve sur les branches d'une espèce de chêne, *ilex aculeata*, *cocci glandifera*, qui croît dans le midi de l'Europe. Ses usages sont beaucoup plus étendus dans les arts que dans la médecine.

Son suc, combiné avec une quantité suffisante de sucre, forme le sirop de kermès, qui est rarement ordonné isolement, mais qui entre dans une préparation beaucoup plus étendue, surtout en Italie, & que l'on nomme l'*alkermès*. Cette liqueur est d'une couleur & d'un goût très-agréables : elle est aromatique, cordiale, excitante & tonique, &, sous ce rapport, diurétique. Ce sirop entre aussi dans la confection *alkermès*.

Une des meilleures préparations de la confection *alkermès* est celle prescrite dans la pharmacopée de Londres.

♃. Eau rose, la plus odorante.......... ℔ iv.
Suc du kermès..................... ℔ vj.
Sucre blanc....................... ℔ j.

Donnez par l'ébullition consistance de miel; mêlez ensuite bois d'aloès, de canelle, réduits en poudre, de chaque six dragmes : faites une confection suivant l'art. (Louyer Villermay.)

Kermès minéral. (*Matière médicale.*) Le kermès minéral ou oxide d'antimoine hydro-sulfuré est une combinaison du sulfure d'antimoine avec les alkalis, & particuliérement avec la potasse.

Ce n'est que depuis le commencement du siècle dernier, que l'usage du kermès fut établi dans la médecine. On lui avoit d'abord donné le nom de *poudre des Chartreux*, parce que le frère Simon, apothicaire des Chartreux, en avoit tiré de grands avantages : il tenoit la formule de préparation de Laligerie, chirurgien, qui l'avoit lui-même empruntée de Chastenay. Le médecin Dodart fit acheter le secret qu'on en faisoit alors par le gouvernement en 1720, & ce fut Laligerie qui le rendit public.

Il est présumable que ce fut à cause de sa couleur, que le frère Simon lui assigna le nom de *kermès*.

On a beaucoup de procédés pour composer cette substance. D'abord ont paru ceux de Laligerie, de Lémery & de Beaumé, qui se rapprochent. Celui de Chaptal est très-simple : il consiste à faire bouillir dix à douze parties d'alkali pur, en liqueur, avec deux parties de sulfure simple d'antimoine : on soutient l'ébullition pendant une demi-heure ; on filtre, & on obtient, par le refroidissement, beaucoup de kermès. On fait encore digérer du nouvel alkali sur l'antimoine, jusqu'à ce qu'il soit épuisé ; enfin, on le lave & on le fait sécher.

On trouvera des détails intéressans, donnés par Desjeux, sur cette préparation. Les bornes de cet ouvrage nous empêchent de les faire connoître ; mais il en résulte que, si elle est un peu plus dispendieuse que beaucoup d'autres, elle paroît donner un kermès sur l'effet duquel on peut compter avec plus de précision quand les matières employées auront été de la meilleure qualité.

Le kermès minéral entre dans la classe des éméticocathartiques quand on l'emploie à la dose de deux à quatre grains dans un bouillon sous forme de bol, & même uni à d'autres cathartiques.

Si on le conseille à petite dose, depuis la quatrième partie d'un grain ou un demi-grain, il augmente les forces, excite la transpiration, l'expectoration & les urines. De cette manière on peut en donner plusieurs grains dans une journée, en les mêlant avec du sucre, pourvu qu'on n'ait pas à craindre d'inflammation.

Lorsqu'une main prudente sait administrer ce remède, il est particuliérement avantageux dans les embarras de la poitrine lorsqu'on a commencé par les remèdes généraux : il l'est également dans les petites véroles, dans les fièvres de nature fâcheuse, dans les difficultés de respirer, qui laissent craindre l'hydropisie de poitrine, & en ce cas il faut le continuer long-tems, & régler tellement son usage, qu'on n'ait pas à craindre un dévoiement fâcheux. Enfin, ce remède passe pour un apéritif & un fondant précieux : c'est pourquoi on le recommande dans les pâles couleurs, dans la cachexie, la leucophlegmatie, & dans les fièvres intermittentes les plus rebelles. (Macquart.)

Kermès, insecte. (*Matière médicale.*) Le kermès est un genre d'insecte qui appartient à la famille des galle-insectes, & dont les individus ont une trompe qui sort du corselet, entre la premiere & la deuxième paire de pattes; deux ailes droites dans les mâles seulement, & l'extrémité du ventre garnie de filets.

La femelle des galle-insectes, lorsqu'elle est jeune, se répand sur les tiges & les feuilles des plantes; mais elle finit par s'y fixer, & y devient parfaitement immobile. Son corps se gonfle, sa peau s'étend, les anneaux disparoissent; elle se sèche, devient lisse, & forme ces excroissances qu'on trouve sur beaucoup d'arbres. La peau desséchée ne forme plus qu'une coque, sous laquelle sont renfermés les œufs de l'animal.

On distingue le kermès des racines ou de Pologne, celui de l'oranger, ceux de la clématite, du pêcher, du sapin, du tilleul, du chêne, du néflier, du coudrier, de la vigne, du charme & de l'érable.

Le kermès de Provence, *chermes aut coccus tinctorius ilicis*, mérite justement d'être distingué de tous les autres galle-insectes par son utilité, soit pour la teinture, soit pour la médecine : il se fixe sur les tendres rejetons & les feuilles épineuses d'une petite espèce de chêne vert, qui croît dans les terrains pierreux du Languedoc & de la Provence, ainsi qu'en Espagne & dans l'île de Candie. On a donné le nom d'*ilex aculeata, cocci glandifera*, c. 3, pag. 425, à ce chêne, qui n'est qu'un arbrisseau, qui s'élève de deux à trois pieds seulement.

La récolte du kermès est plus ou moins abondante, selon que l'hiver a été plus ou moins doux. On a remarqué que celui qu'on ramassoit sur les bords de la mer, avoit plus de grosseur & d'intensité de couleur que les autres.

On doit arroser de vinaigre le kermès qu'on destine à la teinture, & le faire sécher. La pulpe des grains donne une poudre rouge, dont l'abondance fixe le prix : elle fournit une belle couleur rouge, qui seroit la plus estimée sans celle qu'on retire de la cochenille.

Le kermès a été considéré en médecine comme cardiaque, tonique, dessicatif & astringent. On prétend qu'il facilite les digestions, qu'il empêche les avortemens, provoque les règles.

On prépare en Languedoc un sirop de kermès dont on fait beaucoup d'envois dans différens pays, en mêlant trois parties de sucre avec une partie de coques de kermès écrasées : on garde ce mélange pendant un jour dans un lieu frais : le sucre s'unit pendant ce tems au suc de kermès, & forme une liqueur qui, étant passée & exprimée, a la consistance du sirop.

C'eſt avec ce ſirop qu'on prépare la fameuſe confection alkermès.

On donne la poudre de kermès en ſubſtance, de ſix grains à un ſcrupule. Dans une infuſion de vin, on l'emploie depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

De tous les médicamens qu'on peut préparer avec le kermès, il n'y a plus guère que la confection qui ſoit employée : elle reçoit ſes principales vertus des aromatiques & des abſorbans dont elle eſt compoſée. Cet électuaire eſt ſurtout vanté pour relever les forces abattues, pour s'oppoſer, tant intérieurement qu'extérieurement, aux effets pernicieux des différens poiſons. On le recommande encore pour arrêter les maladies contagieuſes, pour relever l'énergie de l'eſtomac; enfin, on le preſcrit dans les affections vertigineuſes & ſoporeuſes, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Il ſeroit bon d'examiner le degré de confiance que mérite ce kermès. A. E. (Macquart.)

Kermès, graine d'écarlate. *Ilex aculeata, cocci glandifera.* L'uſage de cette graine donne le dévoiement aux pigeons, dont ils périſſent ordinairement. Leur fiente eſt rouge & liquide lorſqu'ils ont mangé de cette graine. M. Paulet. (Brieude.)

KESTENHOLTZ (Eaux minérales de). (Voyez *Eaux minérales de Chatenoi.*)

KITTELSHEIM (Eaux minérales de).

Le village de Kittelsheim eſt à environ trois lieues & demie de Strasbourg, nord-oueſt. La ſource minérale, qui eſt froide, eſt tout près. Guérin, dans ſon Traité *de fontibus medicatis at ſacive argentorati*, 1769, les préſente ſeulement, dans ſa préface, comme ayant une odeur de ſoufre, & comme employées, par les habitans, contre les maladies de la peau & des membres. A. E. (Macquart.)

KOUALLE (Eaux minérales de).

C'eſt une terre qui n'eſt qu'à une lieue de Breſt, qui porte le nom de Koualle. Les eaux minérales ſont à trois cents pas du château. — Il y a trois ſources, dont deux ſont au pied d'un petit coteau expoſé au midi; la troiſième eſt au levant, ſur le coteau oppoſé, à environ quinze toiſes des précédentes. Elles ſont froides. Breton, médecin à Dol, a envoyé à la ſociété royale de médecine, une analyſe qui offre dans ces eaux un eſprit ſulfureux, volatil, incoërcible, foiblement uni à une terre ferrugineuſe, rendue, par ſon moyen, diſſoluble dans l'eau, & un ſel marin en grande partie à baſe terreuſe. (Macquart.)

KETMIA, ſ. f. *Ketmia veſicaria vulgaris, alcea veſicaria.* Ses feuilles reſſemblent à celles de la mauve pour ſa forme : leur couleur eſt jaunâtre, mêlée d'un peu de purpurin; ſes fruits contiennent, en pluſieurs loges, des ſemences menues, noirâtres; ſa racine eſt fibreuſe, fort blanche. Elle vient dans les pays chauds : on la cultive quelquefois dans les jardins. Elle eſt empreinte d'un ſuc viſqueux; elle contient beaucoup d'huile & de corps muqueux phlegmes, peu de ſel. Il y a pluſieurs autres eſpèces de ketmia ou ketmie, qui ne ſont uſitées qu'en Amérique. Elle eſt émolliente comme la mauve, mais on ne l'emploie preſque jamais en médecine; c'eſt pourquoi nous renvoyons aux articles *Mauve*, *Guimauve*, *Emolliens*, auxquels la ketmie a rapport, & qui peuvent la ſuppléer. D. M. (Louyer Villermay.)

KETULE. (*Matière médicale.*) C'eſt une eſpèce d'arbre qui croît dans l'île de Ceilan. Ses feuilles reſſemblent à celles du cocotier. Son bois eſt dur & noir. Les inciſions qu'on fait à cet arbre procurent une liqueur auſſi agréable que rafraîchiſſante, & donnent du ſucre qui, dit-on, ne le cède en rien au ſucre tiré des cannes. A. E. (Macquart.)

KEUFNER (Jean), de Hall en Saxe, vivoit vers l'an 1539. — Il pratiqua avec ſuccès la médecine à Strasbourg, & laiſſa en outre divers ouvrages; ſavoir :

Pharmacopoliterion, ſaluberrima ſynthelorum pharmacorum in officinis paſsim pomercalium ſymmieta, &c. Ingolſt., 1542, in-8°.

Tabula curativa adverſus peſtilentem cephaleam, &c. Ibid., 1543, in-8°.

De peſte libellus. Ibid., 1544, in-8°.

Scholia in praticam medicinalem Leonelli Faventini, de Victoriis. Lugd. 1574, avec l'ouvrage de Léonelle, *de Victoriis.* (R. Geoffroy.)

KEY (Georges), célèbre praticien de Londres, a donné :

A Diſſertation on the effects of mercury on human badies. Lond., 1747, in-8°.

Cet ouvrage, très-bien traité, renferme en outre divers détails ſur les plaies. On y trouve ſurtout la deſcription d'une plaie d'arme à feu, où la balle s'étoit frayée une route dans le baſſin par le trou ovale. Cette plaie, grave par l'endroit léſé & par les ſymptômes qui l'accompagnèrent, fut guérie fort heureuſement par l'auteur. (R. Geoffroy.)

KING (Edmond), médecin anglais, de la ſociété royale de Londres, grand anatomiſte, partiſan de la transfuſion du ſang avec Thomas Cox. Le réſultat de leurs opérations eſt conſigné dans les *Tranſact. philoſoph.*, an 1667; dans le *Journal des Savans*, an 1668. On trouve auſſi dans le *Recueil de la ſociété de Londres*, divers Mémoires de King.

Réflexions ſur les parties parenchymateuſes du corps humain, an 1666, n°. 18, art. 3.

L'exemple de pluſieurs amaigriſſemens ſubits eſt, ſuivant lui, une preuve du nombre immenſe de vaiſſeaux parenchymateux.

Obſervation ſur la glande pinéale, pétrifiée dans le cerveau, an 1686, n°. 185, art. 4.

Le ſujet étoit un vieillard de ſoixante-quinze ans, paroiſſant engourdi quelque tems avant ſa mort,

mais rempliſſant d'ailleurs ſes autres fonctions. (R. Geoffroy.)

KINGEOUK. (Voy. *Coqueluche ſauvage*, *Noſologie.*) (Brieude.)

KINGS. Les Anglais donnent ce nom aux écrouelles. (Voyez *Scrofules*, parce que le mot *Ecrouelles* manque à ſa place. Voyez auſſi *Maladie du farcin*, *Art vétérinaire.*) M. Sauvage a traité ces deux maladies dans le même article. (Brieude.)

KINKI ou POULE-D'OR. (*Hygiène.*) C'eſt le nom que les Chinois ont donné à un oiſeau d'une beauté merveilleuſe, & qui ne ſe trouve qu'à la Chine, & ſurtout dans la province du Quangſi.

Cet oiſeau a un plumage ſi éclatant, que lorſqu'il eſt expoſé au ſoleil, il paroît tout or, mêlé de nuances les plus belles & les plus vives. On aſſure de plus que c'eſt un mets délicieux. On en a quelquefois apporté en Hollande pour les amateurs d'hiſtoire naturelle.

Il paroît que c'eſt le coq-faiſan de la Chine, qui ſe trouve en France dans pluſieurs ménageries, mais dont la rareté empêche qu'on en ſerve ſur nos tables. A. E. (Macquart.)

KINKINA ou QUINQUINA. *Cinchona* Linn. *Syſt. veget.* p. 178. Tout intéreſſe dans l'hiſtoire de ce végétal, devenu ſi célèbre. Les époques mémorables qui ont marqué ſa découverte, le climat riche & fertile où il ſe développe, les eſpèces nombreuſes dont ſon genre ſe compoſe, les travaux chimiques dont il a été l'objet, les ſervices multipliés qu'il a rendus à l'art de guérir, tout ſe réunit pour appeler l'attention ſur le quinquina, & pour le faire enviſager comme l'une des productions les plus précieuſes de l'autre hémiſphère.

Quand, pour la première fois, le bruit des armes épouvanta les paiſibles & riantes ſolitudes du Pérou, quand les contrées immenſes du plus floriſſant des Empires devinrent la proie d'une poignée de brigands que la ſoif des richeſſes venoit de pouſſer dans des parages inconnus, quand un bonheur de pluſieurs ſiècles fut ſoudainement détruit par les ſanglans déſaſtres d'une guerre que l'eſprit ſe refuſe à raconter, le quinquina ne fut pas d'abord une conquête fort intéreſſante aux yeux de ces aventuriers cruels & féroces. L'or, les émeraudes & les pierreries innombrables qui couvroient la terre du Nouveau-Monde, captivèrent leur première avidité.

D'ailleurs, il falloit des lumières & une longue étude pour découvrir les propriétés des plantes ſi variées qui frappoient les regards des barbares Européens. Les peuples de l'Inde pouvoient donc reſter maîtres des notions utiles qu'ils avoient acquiſes par l'expérience ou la tradition. C'eſt là un des plus glorieux attributs de la penſée, d'être inacceſſible aux entrepriſes des conquérans. L'homme, dépouillé de tout, conſerve du moins cette dernière poſſeſſion, qui eſt quelquefois la plus conſolante.

Faits relatifs à la découverte du quinquina. Les propriétés du quinquina étoient depuis très-long-tems connues des Indiens. Le ſecret de ſon application, c'étoit une ſorte d'héritage que les familles ſe tranſmettoient. Mais un douloureux reſſentiment ſe perpétuoit dans toutes les ames; mais comment ſe ſeroient-ils déterminés à dévoiler à leurs oppreſſeurs une reſſource ſi avantageuſe pour la réparation de la ſanté? Toutefois on raconte diverſement la première circonſtance qui donna lieu à la découverte du quinquina par les Européens. Certains l'attribuent à l'amour violent qu'une femme avoit conçu pour un homme. Elle le guérit de la fièvre par le ſecours de cette écorce ſi renommée, & lui en révéla toutes les vertus. C'eſt ainſi que l'on ſe plaît à embellir, par des fictions agréables, l'origine des choſes qui ſont d'une grande & univerſelle utilité. D'autres (& c'eſt l'opinion la plus générale) la rapportent à un événement particulier qui arriva en 1640, & qui ſervit beaucoup à faire apprécier les effets ſalutaires de cette écorce. A cette époque, le comte del Cinchon, vice-roi du Pérou, réſidoit à Lima. Son épouſe étoit ſujète aux accès d'une fièvre tierce, dont aucun remède n'avoit pu modérer l'intenſité. Un Eſpagnol, gouverneur de Loxa, s'empreſſa auſſitôt de propoſer cette poudre, qu'il tenoit lui-même d'un Indien, auquel il avoit rendu un ſervice important. Ce nouveau médicament ne fut pas plutôt adminiſtré, qu'il arrêta merveilleuſement le paroxyſme. Un ſemblable ſuccès chez une perſonne d'un ſi haut rang dut ſingulièrement le mettre en crédit. Auſſi la connoiſſance de ce nouveau médicament ne tarda pas à ſe répandre dans toute l'Eſpagne. Peu de tems après, les jéſuites l'apportèrent en Italie, & l'on ſait avec quel zèle charitable l'écorce ſalutaire fut diſtribuée aux malades indigens de Rome, par les ſoins pieux du cardinal de Lugo. Preſqu'auſſitôt la France, l'Angleterre, l'Allemagne, &c. s'approprièrent un ſecours ſi utile & ſi univerſel.

Mais le quinquina ne tarda pas à ſubir le ſort de toutes les découvertes modernes: des hommes, aveuglés par l'amour-propre ou le préjugé, s'oppoſèrent à ſon introduction dans la matière médicale. Ils motivèrent ſa proſcription d'après quelques tentatives infructueuſes, qui tenoient ſurtout à l'ignorance où l'on étoit des doſes préciſes auxquelles il convenoit de l'adminiſtrer. Heureuſement un Anglais, nommé Robert Talbot, eſprit hardi & entreprenant, encouragé d'ailleurs par l'autorité puiſſante de Sydenham ſon contemporain, vint fixer les incertitudes ſur cet objet. Il aſſura les avantages du quinquina par un nouveau mode de préparation, dont Louis XIV acheta le ſecret, & ce précieux remède recouvra bientôt ſa renommée par la munificence libérale d'un de nos plus grands monarques.

Je paſſe ſous ſilence les conteſtations ultérieures au ſujet de cette acquiſition nouvelle; je ne dis rien non plus des obſtacles que lui oppoſèrent, dans des tems plus poſtérieurs, des médecins d'ailleurs très-recommandables par leurs lumières. Lorſqu'une longue

expérience a prononcé, il faut bannir les détails superflus.

Faits relatifs à l'histoire naturelle du quinquina. Les premières recherches exactes qui aient été fournies sur les caractères botaniques du quinquina, sont dues au zèle infatigable du célèbre voyageur la Condamine. Néanmoins, c'est faute de n'avoir pas assez bien déterminé les différentes espèces dont on a fait usage jusqu'à ce jour, qu'on a publié sur sa manière d'agir, tant d'opinions fausses & souvent contradictoires. En effet, les médecins, administrant indistinctement les écorces qui viennent en Europe par la voie du commerce, n'ont pu baser leurs opinions que sur des expériences entreprises au hasard. La science est infiniment redevable aux travaux de M. Mutis, directeur en chef de l'expédition botanique de Santa-Fé de Bogota, ainsi qu'à ceux de M. Zéa, l'un de ses plus dignes collaborateurs. Ce que j'exposerai dans cet article sur l'histoire naturelle du quinquina, provient, en grande partie, des renseignemens qui m'ont été fournis par la correspondanee de ces deux savans, dont le nom est devenu si recommandable dans les fastes de la matière médicale. Que ne dois-je pas également à l'attention bienveillante des célèbres auteurs de la *Flore péruvienne*, MM. Ruiz & Pavon, qui ont daigné me faire parvenir des échantillons des différentes espèces observées par eux, avec tant de zèle, durant le cours de leur long voyage? La réunion de ces divers matériaux servira peut-être à dissiper la confusion répandue sur cet objet, & à détruire un empirisme aussi aveugle, qu'il est déshonorant pour la médecine.

Le quinquina, ou *cinchona*, forme, comme on le sait, un genre très-tranché dans la famille des rubiacées. Il est indigène du Pérou, & se rencontre spécialement dans la vaste province de Quito, sur le territoire de Loxa; mais il abonde pareillement aux environs de Santa-Fé, dans l'Amérique méridionale : ces deux pays, situés sous un parallèle correspondant, exercent une influence analogue sur la végétation. Les végétaux qui croissent dans leur sein doivent présenter, en conséquence, les mêmes caractères, les mêmes principes & les mêmes vertus.

Les écorces qu'on met communément en usage se rapportent uniquement à quatre espèces bien connues, que M. Mutis prétend être les seules officinales. Mais des observations faites par des médecins instruits ne permettent pas de douter que l'art de guérir ne puisse en employer un plus grand nombre. Quoi qu'il en soit, ce sont ces quatre principales espèces que nous devons d'abord nous attacher à faire connoître. Nous ferons ensuite une mention rapide de celles que l'on pourroit introduire encore dans la matière médicale. Il existe aussi, dans beaucoup de pharmacies de l'Europe, quelques écorces qui, quoique n'appartenant pas au genre *cinchona*, portent néanmoins cette dénomination. C'est là un des résultats inévitables de l'habitude où l'on est d'envisager, comme étant de nature identique, les substances qui se ressemblent par quelques caractères physiques extérieurs.

L'espèce qui est la plus vantée, & qui est en même tems la plus rare, est celle que l'on désigne sous le nom de *quinquina orangé.* (*Cinchona officinalis.* Linn. *Cinchona tunita.* Lopez. *Cinchona lancifolia.* Mutis. *Cinchona nitida.* Ruiz & Pavon.) On s'accorde assez à dire que c'est la véritable espèce officinale qui a été primitivement employée pour combattre les fièvres intermittentes. Nous avons déjà dit qu'elle étoit très-peu abondante aujourd'hui : de là vient que le commerce ne l'offre presque jamais. MM. Ruiz & Pavon rapportent qu'elle habite les hautes & froides montagnes des Andes, à *Pampamarca*, *Cacahuassi*, *Casapa*, *Casapillo*, *Cayumba*, *Sapan*, *Chucharo*, &c. M. Mutis l'a fréquemment remarquée dans les forêts de Santa-Fé, dans la province de *Fusagasuga.*

Comme rien n'est plus aisé que de confondre le quinquina orangé avec le quinquina jaune, ce célèbre botaniste propose de ne s'en tenir ni à l'aspect de l'écorce, ni à l'examen de sa cassure. Pour obtenir des caractères certains & invariables, il pense qu'il est nécessaire de la pulvériser, & d'établir ensuite une comparaison avec la poudre & la teinture des deux espèces.

La couleur intérieure de l'écorce est le premier signe qu'il est important de remarquer. Elle est fauve, & plus ou moins analogue à celle du miel; mais la pulvérisation, aussi bien que l'immersion, la rend plus foncée. Par la dégustation, ce quinquina n'imprime pas seulement à la langue une saveur amère; il est d'un goût aromatique très-manifeste; il est, en général très-peu astringent. M. Zia dit que lorsqu'on met une once de la poudre en infusion froide dans douze onces d'eau, pendant l'espace de vingt quatre heures, elle produit une teinture foible, presque sans écume, véritablement fauve. La même teinture, poussée jusqu'à l'ébullition, devient plus chargée, & prend une couleur plus vive. La teinture par l'alkool est entiérement semblable à la précédente. J'ai comparé attentivement les écorces du quinquina orangé du Pérou, avec celles de Santa-Fé. Les premières sont roulées; les secondes ne le sont point : ce qui tient peut-être à la manière dont on coupe ces dernières, selon la remarque de MM. Ruiz & Pavon. Il y a aussi quelques autres différences, sur lesquelles néanmoins je m'abstiendrai de prononcer, parce qu'il faudroit peut-être une plus grande quantité d'échantillons que je n'en ai sous les yeux.

Le principe aromatique qui domine dans l'écorce du quinquina orangé, lui assure un empire particulier sur le systême nerveux, d'après la remarque de M. Mutis : de là son excellence dans les fièvres intermittentes essentielles, & dans certaines névroses périodiques. La disette presqu'universelle de cette espèce devroit sans doute engager les habitans de l'hémisphère américain à la repropager par les soins assidus de la culture, & les succès qu'on obtiendroit en ce genre, seroient un grand bienfait pour l'humanité entière.

C'est le quinquina rouge (*Cinchona oblongifolia.* Mutis. *Cinchona magnifolia.* Ruiz & Pavon) qui

paroît avoir remplacé le quinquina orangé dans les prescriptions médicales. Cette espèce a été portée en Espagne par Sébastien-Joseph-Lopez Ruiz. M. Ortaga a beaucoup contribué à la faire connoître. Elle est très-abondante au Pérou, ainsi qu'à Santa-Fé de Bogotà. C'est celle dont le professeur Fourcroy a analysé l'écorce lorsqu'il a voulu la comparer avec celle du quinquina de Saint-Domingue.

On la reconnoît aisément à la surface interne de son écorce, qui est d'une couleur rougeâtre, bien plus foncée lorsqu'elle a été immergée. Sa poudre, infusée à froid, donne une teinture rouge très-chargée, mais bien plus chargée encore si elle est infusée à chaud : même résultat si on procède par l'alkool. Sa saveur est d'une amertume austère : c'est le quinquina astringent par excellence ; ce qui fait que les médecins éclairés l'emploient principalement pour la guérison du scorbut, des fièvres adynamiques, de la gangrène, & de toutes les affections où la contractilité fibrillaire est profondément altérée.

C'est à cette espèce que certains auteurs rapportent ces écorces épaisses, larges & compactes, d'une couleur ferrugineuse ou rouge d'*ochre*, introduites dans le commerce, & dont M. Williams Saunders a donné une très-fidelle description. En effet, les caractères par lesquels on a prétendu séparer ce quinquina particulier du quinquina rouge ordinaire, ne sauroient, ainsi qu'on l'a observé, constituer une différence spécifique. Sa grandeur, sa forme, l'intensité de sa couleur, son excessive astringence, l'abondance de son principe résineux, &c. peuvent dépendre de ce qu'on a retiré les écorces du tronc & des grosses branches des arbres, au lieu de les extraire des petits rameaux. La vieillesse des arbres, l'influence du sol & plusieurs autres circonstances agissent également sur les qualités extérieures, aussi bien que sur leurs vertus médicinales. Cette opinion est aussi celle de Fothergil-Irving & autres savans très-recommandables. On se rappelle d'ailleurs les observations faites par M. Williams Saunders sur les écorces larges du tronc des chênes, comparées avec celles qui avoient été prises sur les plus petits rameaux, & l'on sait qu'un examen attentif lui a prouvé qu'elles présentoient absolument les mêmes différences physiques & chimiques.

En suivant toujours la chronologie des espèces d'après les époques de leur découverte, nous devons maintenant parler du quinquina jaune. (*Cinchona cordifolia.* MUTIS. *Cinchona pubescens.* VAHL. *Cinchona micrantha.* RUIZ & PAVON.) Son emploi est introduit dans la médecine depuis l'an 1740 : il se plaît sur les montagnes froides & élevées du Pérou. M. Tafalla eut occasion de l'observer en 1797, vers le bourg de Saint-Antoine de Playa-Grande, & en communiqua la description aux auteurs de la *Flore péruvienne.* On a cru long-tems que c'étoit la même espèce que le quinquina orangé. Etablissons les caractères distinctifs de M. Mutis.

La surface intérieure de l'écorce de ce quinquina est d'un jaune-paille ; couleur qui devient plus foncée si on la mouille dans l'eau, mais qui pâlit lorsqu'on la réduit en poudre. Son infusion à froid donne une teinture très-foible, qui se charge par l'addition du calorique. D'ailleurs, cette écorce mâchée offre beaucoup d'amertume, qui en est le principe prédominant : elle n'imprime aucune astriction, ni à la langue ni au palais. De même que le quinquina orangé agit plus manifestement sur le systême nerveux, de même aussi que le quinquina rouge exerce une influence plus marquée sur l'irritabilité des muscles, M. Mutis avoit cherché à établir que le quinquina jaune avoit une action particulière sur les humeurs du corps vivant, en vertu du principe amer qu'il contient ; mais cette dernière assertion ne sauroit être adoptée comme une vérité médicinale par les praticiens physiologistes, qui ont approfondi les rapports directs des remèdes avec les forces vitales de l'économie animale.

Enfin, il existe une espèce de quinquina plus récemment employée par les médecins, & notamment par M. Clarke, savant Anglais. C'est le quinquina blanc, indigène de Santa-Fé de Bogotà. (*Cinchona ovalifolia.* MUTIS. *Cinchona macrocarpa.* VAHL.) On n'a pu encore la rencontrer dans les forêts du Pérou.

D'après les nombreux échantillons qui m'ont été remis, il est très-facile de distinguer ses écorces des précédentes : elles sont en général très-minces. Leur couleur, observée intérieurement, est blanchâtre & comme basanée. Cette couleur se prononce davantage si on les plonge dans l'eau. Sa teinture à froid & à chaud se charge très-considérablement, & présente beaucoup d'écume à sa surface. M. Zéa observe que son infusion dans l'esprit-de-vin fournit une teinture moins forte que celle de l'eau froide, & qu'elle donne en même tems moins d'écume. Le quinquina blanc est en outre d'une amertume très-forte, & a un goût acerbe très-désagréable.

M. Mutis a fait des remarques intéressantes sur le mode d'action de ce quinquina : comme son astringence est presque nulle, il pense qu'on pourroit l'administrer avec bien plus d'avantage dans certaines affections fébriles & inflammatoires, où les autres espèces seroient nuisibles. Il prétend enfin que son activité médicamenteuse se porte plus directement sur les systêmes glanduleux & lymphatique : de là son extrême utilité dans les altérations particulières des membranes muqueuses.

C'est en conséquence sans fondement que ce quinquina avoit été d'abord discrédité. On se rappelle que cette espèce fut une de celles soumises à l'examen de l'ancienne société royale de médecine, d'après des écorces envoyées par M. Oratga, professeur de botanique à Madrid. Les communications faciles qui pourroient s'établir entre l'Europe & le royaume de la Nouvelle-Grenade, par Carthagène & la fameuse rivière de la Magdelaine, doivent en faire vivement desirer l'exportation. On peut consulter plusieurs lettres adressées à M. Borsieri par M. Asti, où ce savant disserte, avec beaucoup d'intérêt, sur l'excellence des diverses espèces de quinquina trouvées à

Santa-Fé, & ſur l'avantage qu'il y auroit d'en favoriſer le commerce & l'emploi. Perſonne peut-être n'a eu plus d'occaſions que moi de vérifier les recherches & les obſervations du médecin italien. J'ai multiplié les eſſais, tant à l'hôpital Saint-Louis qu'ailleurs, & le ſuccès des écorces de Bogotà ont conſtamment rivaliſé avec les ſuccès de l'écorce péruvienne.

J'ai expoſé les notions principales acquiſes, juſqu'à ce moment, ſur les quatre eſpèces de quinquina le plus fréquemment & le plus utilement employées par les médecins; c'eſt aux recherches ultérieures de l'expérience à décider ſi l'art de guérir peut s'approprier avec avantage un grand nombre d'autres eſpèces découvertes par les voyageurs modernes : telles ſont le *cinchona ovata* trouvé dans les forêts des Andes par MM. Ruiz & Pavon; le *cinchona dichotoma* découvert par M. Tafalla, dans les vallées de *Chico-Playa ;* le *cinchona roſea*, dont les fleurs ſervent à orner les temples & les ſimulacres des dieux; le *cinchona grandiflora* des rives de Pozuzo; le *cinchona purpurea* des montagnes de Pati; le *cinchona glandulifera*, auquel on attribue des propriétés très-actives; le *cinchona laccifera*, ainſi déſigné parce qu'il fournit une belle couleur de lacque (1); le *cinchona acutiflia* des environs du fleuve du Taſe; le *cinchona lanceolata;* le *cinchona corymbifera*, &c. C'eſt pareillement aux recherches ultérieures des botaniſtes à examiner s'il faut rapporter au genre *cinchona* pluſieurs écorces tranſportées des colonies en Europe, & parmi leſquelles on remarque particuliérement le *cinchona caribæa*, qui croît ſpontanément aux îles Caraïbes, ſpécialement à la Jamaïque, & le *cinchona montana* de Badier, ou *cinchona floribunda* de Swartz & de Vahl, vulgairement nommé *quinquina-piton* ou quinquina des montagnes, qu'on trouve en grande abondance à la Martinique, à Sainte-Lucie, à la Guadeloupe, &c. La première de ces deux dernières eſpèces a été, comme l'on ſait, très-exactement décrite par M. Wright, dans les *Tranſactions philoſophiques* de Londres. Ce ſont communément des tuyaux roulés, ſur la ſurface deſquels adhèrent ſouvent de petits lichens. Lorſqu'on enlève l'épiderme mince & de couleur griſe dont ils ſont recouverts, on apperçoit une couche brune. On lui attribue une ſaveur aromatique & aſſez analogue à celle du raifort. Les fragmens qui ſont ſéparés du tronc, ſont moins convexes. On y diſtingue aiſément deux couches : l'une, externe, plus épaiſſe, rugueuſe & traverſée de pluſieurs fentes profondes, ſe briſant facilement; l'autre, ferme, fibreuſe, d'un brun vireſcent & d'une extrême amertume. Pour ce qui eſt de la deuxième eſpèce, c'eſt Badier qui la fit connoître en France en 1777. On la reconnoît à la couleur griſe de ſon épiderme, qui revêt un parenchyme fibreux d'un brun pâle. Les échantillons ont une forme roulée. Ce quinquina eſt très-aſtringent; mais le principe amer y domine. Son goût ſe rapproche de celui de la gentiane. Il manque d'odeur.

Je reviens aux quatre eſpèces officinales que nous avons d'abord établies, & dont le caractère eſt inconteſtable. On a prétendu que les couleurs de leurs écorces, par leſquelles on a cherché à les différencier, n'étoient point des attributs conſtans. Je tiens néanmoins d'un ſavant voyageur de l'Amérique méridionale, que les ouvriers qui travaillent à la décortication des arbres de quinquina, que les enfans mêmes les diſtinguent très-bien les uns des autres à la ſimple vue, & qu'ils ne confondent pas une ſeule fois le quinquina orangé avec le quinquina jaune, lorſqu'on leur ordonne d'aller les choiſir dans les forêts.

Faits relatifs aux propriétés phyſiques du quinquina. On a procédé à une multitude d'expériences ſur les propriétés phyſiques de l'écorce du quinquina. On connoît celles du célèbre Haller, conſignées dans ſon *Hémaſtatique*. Ayant ſoumis des artères à l'action d'une décoction de cette ſubſtance, il a vu ces vaiſſeaux, non-ſeulement ſe contracter d'une manière ſenſible, mais conſerver tellement l'augmentation de ton cauſée par ce ſtimulus, qu'il étoit difficile de leur faire reprendre leur premier diamètre. Pour eſtimer la vertu ſtyptique du quinquina, il ouvroit des animaux, & faiſoit paſſer une forte décoction de cette écorce au travers d'un tube artériel. Mais l'on doit avouer que de pareils eſſais n'étoient guère propres à éclairer ſur l'action propre de ce médicament.

Je ne parlerai point des travaux entrepris par Pringle, Macbride, Percival, Saunders, Skéata, &c. pour conſtater les qualités antiſeptiques du quinquina, & deſquels il réſulte que des infuſions ou des décoctions de cette écorce retardent plus ou moins la décompoſition putride des ſubſtances animales. M. Irving, par exemple, a donné, dans un de ſes ouvrages, la deſcription d'un inſtrument plus ingénieux qu'utile, afin d'apprécier les différens degrés d'aſtringence que peuvent manifeſter les diverſes eſpèces de quinquina. Cet inſtrument ſe compoſe de cheveux treſſés, qu'on humecte de la liqueur aſtringente, &c. (Voyez *Experiences on the red and quill peruvian bark*, *&c.*) M. Irving a néanmoins été conduit, par cette expérience, à ſe convaincre que l'acide vitriolique & le quinquina réunis ſont beaucoup plus aſtringens que lorſqu'ils ſont employés ſéparément. Tous ces réſultats, ſans doute, ne ſont pas ſans intérêt pour l'art de guérir; mais ils ne ſeront véritablement utiles que lorſqu'on aura déterminé d'une manière exacte & rigoureuſe, quel eſt le principe véritablement médicamenteux de l'écorce du Pérou.

Faits relatifs aux propriétés chimiques du quinquina. La matière médicale compte déjà un grand nombre de travaux relatifs à l'analyſe chimique du quinquina; mais la plupart de ces recherches, faites avec des

(1) Je poſſède des échantillons de cette intéreſſante eſpèce, que je dois à MM. Ruiz & Pavon. M. Tafalla dit, dans une lettre adreſſée à ces deux eſtimables ſavans, qu'en raclant avec un couteau la partie intérieure de ce quinquina au moment qu'il vient d'être coupé, on recueille un ſuc qui, épaiſſi à la chaleur du ſoleil, peut remplacer la lacque & la cochenille pour la teinture, & que c'eſt pour cela que le Père Gonzales l'a envoyé de Lima, ſous le nom de *lacque cinchonique*.

des moyens insuffisans, ne sont d'aucun avantage pour éclairer la marche des praticiens. On doit néanmoins rappeler avec éloge celles de Geoffroy, Spielman, Bucquet, Cornette, Percival, Kentish, &c.; le professeur Fourcroy surtout a en quelque sorte signalé la route que devoient suivre les expérimentateurs. Ses premières tentatives ont été d'abord dirigées sur une espèce de quinquina apporté de l'île de Saint-Domingue. Le résultat le plus remarquable de cette analyse végétale est une substance qui prédomine constamment sur tous les autres principes que l'eau enlève aux écorces. Cet habile chimiste observe que cette substance n'est ni un extrait proprement dit, ni un mélange de gomme & de résine, comme on l'avoit cru avant lui, mais une substance *sui generis*, dont la propriété spéciale est de se saturer de l'oxigène contenu, soit dans l'eau, soit dans l'atmosphère, & de se convertir enfin en une véritable résine. C'est par l'effet de cette combinaison qu'elle se colore avec plus ou moins d'intensité, & qu'elle devient plus ou moins insoluble dans l'eau. Cette même écorce laisse pour résidu une matière végétale particulière, formée de charbon, d'hydrogène, d'azote, & d'une très-petite quantité d'oxigène. Mais en traitant cette base par l'acide nitrique, on peut augmenter la proportion de ce dernier principe, &c.

Le professeur Fourcroy a donné ensuite un nouvel intérêt à son travail, en rapprochant l'analyse du quinquina de Saint-Domingue, de celle du quinquina rouge du Pérou. Cet examen comparatif lui a fait observer une différence essentielle : il s'est assuré que cette deuxième écorce contenoit une moins grande quantité de substance extracto-résineuse, & une plus grande quantité d'oxigène. Il explique par ce phénomène comment ce quinquina se dissout plus difficilement dans l'eau que le précédent, & fournit en même tems un extrait plus rapproché de l'extrait résineux : il fait voir enfin que c'est la présence d'une proportion d'oxigène plus considérable, qui fait que le quinquina du Pérou a plus d'astringence & moins d'amertume que le quinquina de Saint-Domingue. Ce fait observé conduit le professeur Fourcroy à une remarque aussi ingénieuse qu'utile : il démontre qu'en chargeant (à l'aide de l'acide muriatique oxigéné) les produits extractifs du quinquina de Saint-Domingue d'une certaine quantité d'oxigène, on peut lui imprimer les qualités actives du quinquina du Pérou, &c.

Ce premier travail du professeur Fourcroy a donné lieu à des recherches intéressantes de M. Deschamps, pharmacien de Lyon, dont le résultat doit naturellement trouver ici sa place. Ce dernier ne croit pas qu'on puisse rapporter la formation de la matière insoluble à la combinaison de l'oxigène : il a principalement opéré sur les infusions & les décoctions du quinquina. Le dépôt de ces infusions & décoctions présente l'aspect d'une poudre rouge. Lavé plusieurs fois à l'eau chaude, épuisé par l'alkool, il offre une consistance comme gommeuse & filante avant son entière dessication; mais ensuite il se colore d'une manière plus intense. Soumis à l'action des acides nitrique ou nitreux, sulfurique, muriatique, acétique, il se dissout sans qu'il se manifeste d'effervescence. Si on le place dans un creuset & sur un feu véhément & continué, on le voit prendre une couleur blanche, & faire entendre un bruit absolument analogue au sifflement de la chaux lorsqu'elle est dissoute par l'eau; phénomène qui rend incontestable la présence de cette terre. Il faut observer de plus que la potasse & l'ammoniac décomposent la dissolution du quinquina, & agissent ici comme dans toutes les dissolutions de sels à base terreuse, &c.

L'existence de la chaux une fois prouvée, M. Deschamps rapporte son développement à la décomposition d'un sel particulier, qu'il regarde comme essentiel à l'écorce du quinquina; décomposition qui est très-facile, puisque la chaleur de l'ébullition & une grande quantité d'eau suffisent pour l'opérer. Ce sel est très-facile à obtenir. On concasse une livre d'écorces, & on leur fait subir une macération par l'eau froide distillée, jusqu'à ce que tous les principes du quinquina soient totalement épuisés. Les liqueurs, réunies & filtrées, sont ensuite évaporées par une chaleur douce, jusqu'à ce qu'elles aient acquis la consistance des sirops. Après un repos de dix jours, on décante le liquide, & aussitôt on voit se former une multitude de petits cristaux blancs, brillans, ductiles, & très-solubles dans l'eau froide. C'est un sel parfaitement neutre, puisqu'il n'altère en aucune façon la teinture de tournesol & le sirop de violettes. Quelques chimistes avoient cru que c'étoit de l'acétite de chaux; mais cette assertion a été contestée par M. Deschamps, qui ne lui a trouvé aucune des propriétés qui caractérisent l'acétite calcaire, & il estime que c'est plutôt un autre acide, dont la nature n'est point encore déterminée, &c. Au surplus, ce sel, qui attire dans ce moment toute l'attention des chimistes, & se rencontre dans les différentes espèces de quinquina, MM. Vauquelin, Cadet, Bouillon-Lagrange, &c. l'ont trouvé en aussi grande abondance dans le quinquina de Santa-Fé, que dans celui de Loxa; ce qui établit les plus grands rapports entre les écorces des deux pays, ainsi que nous l'avons établi plus haut.

D'après quelques travaux ultérieurs, il paroît que le quinquina contient en plus ou moins grande quantité un principe analogue à la gélatine. C'est M. Seguin qui, le premier, a appelé l'attention sur ce principe, qui se comporte comme la gélatine avec les réactifs. En effet, les décoctions de quinquina produisent un précipité avec la décoction de noix de galle. Le précipité devient élastique en se desséchant, comme celui produit avec une gélatine animale. En le distillant, il donne, comme ce dernier, de l'azote, du carbonate d'ammoniac & de l'acide prussique, qu'on peut rendre sensibles dans la liqueur distillée par les oxides de fer.

Ces expériences très-modernes ont fait avancer que la propriété médicamenteuse du quinquina dépendoit en totalité de ce principe, & dans ces derniers

tems on a voulu substituer l'emploi de la gélatine à celui du quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes.

Cette même considération a donné lieu de présumer que les écorces dont l'effet étoit le plus puissant, pouvoient être désignées comme celles qui donnoient plus de précipité par la noix de galle, & *vice versâ*. Si ce fait étoit réel, l'analyse chimique & la médecine se trouveroient d'accord, & on posséderoit un réactif pour parvenir à connoître & choisir la meilleure espèce de quinquina, soit en poudre, soit en écorce, & même en décoction; avantage dont on n'a pu jouir jusqu'à ce jour.

M. Westring, savant médecin suédois, a procédé à des expériences chimiques, comparées sur huit espèces de quinquina, qui lui avoient été adressées par MM. Swartz & Thunberg. Ses observations le portent à croire que la vertu anti-périodique & fébrifuge de l'écorce péruvienne consiste particuliérement dans sa force tannante. Lorsqu'il veut constater la présence & la proportion du tannin, il la précipite par une colle animale; procédé qu'il envisage comme étant le plus certain. D'après son opinion, ce qu'on nomme propriété tonique du quinquina n'est absolument que la faculté dont il s'agit, plus ou moins développée dans certaines écorces que dans d'autres : il a trouvé surtout qu'elle éclatoit à un degré très-éminent dans le quinquina jaune; ce qui semble lui assurer une sorte de prééminence.

Ce qui fait généralement que les analyses entreprises par les divers chimistes diffèrent entr'elles, c'est qu'ils ont dirigé leurs recherches sur des écorces d'une espèce différente. C'est ainsi que Marabelli, chimiste très distingué de Pavie, s'est particuliérement exercé sur le quinquina jaune. Les écorces sur lesquelles il a opéré, étoient d'une saveur austère, acide, & d'une amertume supérieure à celle de toutes les autres espèces de quinquina. Nous ne rapporterons point ici tous les détails de cette analyse, peut-être trop minutieuse : il en résulte seulement que le quinquina jaune, traité par différens réactifs, & par les procédés le plus généralement adoptés, contient manifestement de l'acide citrique, de l'acide gallique, du muriate de chaux, du muriate de magnésie, du nitrate de potasse, du sulfate de potasse, une substance extracto-résineuse, une substance extracto-muqueuse, une substance inerte, insoluble dans l'eau & dans l'alkool, du muqueux ou de la gomme, du gluten semblable à celui qu'on retire du froment, une résine pure & une substance ligneuse. Une livre de quinquina jaune, distillée au bain de sable, fournit, outre un phlegme légérement acide, uni à un sel ammoniacal, une substance huileuse, un charbon qui donne du carbonate de potasse, du sulfate de potasse, du carbonate de chaux & du carbonate de magnésie. Une once de quinquina qu'on fait dissoudre dans l'acide nitrique, fournit de l'acide oxalique, de l'oxalate de chaux, de l'acide acéteux, de la résine, & une matière extracto-résineuse, &c.

Après cet exposé d'analyse, Marabelli recommande de ne point donner la décoction de quinquina jaune avec des remèdes martiaux salins, tels que les diverses teintures ou le sulfate de fer, ou le muriate d'ammoniac martial, parce qu'alors il y a décomposition, à l'aide de l'acide gallique, du quinquina : il croit cependant qu'on peut prescrire avec succès le fer en substance, uni à la poudre de quinquina. Il pense que, dans ce cas, l'acide gallique du quinquina dispose les molécules du fer à agir d'une manière plus prompte & plus efficace sur les organes de la digestion, & qu'il opère un changement avantageux dans toute l'économie, en facilitant probablement le mélange du fer avec le sang. Il propose ensuite de procéder à la confection du quinquina artificiel, c'est-à-dire, de composer un médicament qui, ayant les mêmes principes, possède les mêmes qualités. Pour arriver à ce but, il faudroit, d'après son opinion, unir des substances amères à des substances astringentes, surtout à celles qu'on sait, par expérience, contenir beaucoup d'acide gallique : on varieroit les proportions, & on pourroit modifier à volonté les propriétés médicamenteuses.

Il est un principe du quinquina dont les chimistes n'ont point encore fait mention, & qui mérite néanmoins une attention particulière de la part des médecins : je veux parler du fer, qui se trouve constamment avec plus ou moins d'abondance dans l'écorce du Pérou. Pour en démontrer la présence, M. Cabal, habile chimiste, & moi, avons incinéré ce végétal; nous avons fait dissoudre les cendres dans l'acide nitrique, & nous avons obtenu un beau bleu de Prusse (prussiate de fer) par le prussiate de potasse; le fer, combiné avec l'acide prussique, se précipite, & la potasse reste en dissolution dans le liquide.

M. Cadet, à ma sollicitation, a entrepris plusieurs travaux chimiques sur le quinquina; mais c'est surtout dans une note particulière, qu'il a envisagé cette écorce sous le rapport le plus utile pour les prescriptions médicales. C'est ainsi, par exemple, qu'il a cherché à déterminer quels étoient ceux de ses principes qui étoient solubles dans l'eau, & quels étoient ceux qui étoient solubles dans l'alkool. Les conclusions que l'on peut tirer de ses expériences, sont que le quinquina fournit, par l'analyse, presqu'autant d'extrait résineux que d'extrait gommeux; que l'extrait aqueux contient de l'acide gallique sans tannin; que l'extrait résineux contient du tannin & de l'acide gallique; que l'extrait aqueux contient de la chaux & peu de muriate de potasse; que l'extrait résineux ne contient point de chaux, mais une plus grande quantité de muriate de potasse, & qu'enfin l'extrait aqueux contient seul le principe amer du quinquina. On voit, d'après cela, qu'il n'est point indifférent de prescrire le quinquina en substance, en extrait résineux ou en extrait aqueux, puisque ce dernier ne renferme qu'une portion des principes du médicament.

Faits relatifs aux propriétés médicamenteuses du quinquina. Les propriétés des quatre espèces de quinquina

qui ſont en uſage dans nos pharmacies, ſont abſolument relatives : c'eſt par conſéquent un préjugé, que de vouloir attribuer une ſorte de prééminence à quelques-unes d'entr'elles ſur les autres. La meilleure, & même la ſeule bonne, ainſi que le remarque M. Mutis, eſt celle qui eſt en rapport avec l'affection que le médecin ſe propoſe de combattre. Puiſque ces quatre eſpèces ont des vertus qui leur ſont particulières, on ſent qu'elles peuvent être aſſociées avec le plus grand avantage dans le traitement des maladies, & ſervir de baſe à des combinaiſons ou à des mélanges médicamenteux, qui raſſemblent ainſi à un degré très-ſupérieur leurs propriétés caractériſtiques.

MM. Mutis & Zéa ont diſſerté ſur le meilleur choix à faire des écorces de quinquina : ils ont attribué plus d'énergie & d'activité aux écorces du tronc & des groſſes branches, qu'à celles que l'on retire des rameaux des mêmes arbres. Mais faut-il penſer avec ces deux ſavans, que leurs propriétés ſont d'autant plus efficaces, qu'elles ont été recueillies ſur des arbres plus vieux? MM. Ruiz & Pavon ſont d'un avis contraire. Cette queſtion, du reſte, ſera plus poſitivement décidée lorſqu'on aura établi quel eſt le principe qui conſtitue eſſentiellement la vertu médicamenteuſe du quinquina. On remarque, en août, que les plantes jeunes contiennent beaucoup de mucilage, premier réſultat de la végétation; que l'acidité y eſt plus ſenſible, & la ſubſtance ſucrée plus abondante; mais à meſure qu'elles s'avancent vers la caducité, toutes ces ſubſtances diminuent, & alors les réſines, les baumes, le tannin, &c. qui ſont les derniers travaux de la vie végétale, ſe manifeſtent ſans qu'on puiſſe ſe rendre compte des moyens que la Nature déploie pour opérer cette converſion. Il ne s'agit donc plus que de déterminer à quelle époque le principe fébrifuge exiſte en plus grande proportion dans le tiſſu végétal.

Enfin, il eſt une dernière conſidération due aux nombreuſes obſervations de M. Mutis. L'expérience lui a prouvé que, plus on garde le quinquina, plus il eſt actif, pourvu qu'il ſoit ſoigneuſement privé de l'air & de l'humidité. M. Zéa remarque judicieuſement qu'une exacte analyſe de l'écorce du Pérou dans divers états d'ancienneté, éclairciroit peut-être ce fait important.

Je paſſe à l'objet de cet article, qui doit le plus intéreſſer les médecins qui pratiquent l'art ſans prévention & ſans ſyſtème; je veux parler des applications médicinales du quinquina. Nous ne dirons rien de ces hypothèſes obſcures qu'on a publiées dans beaucoup de livres, ſur le mode & le mécaniſme d'action de ce remède. Nous mettrons de côté ces raiſonnemens frivoles & ſuperflus ſur les prétendues modifications imprimées par le quinquina à la matière morbifique, qu'on a cru être l'aliment de la fièvre; aux qualités alkalines, acides, viſqueuſes du ſang, &c. Il eſt digne déſormais des ſciences phyſiques de vouer à un long oubli tous ces vains produits de l'imagination, qui atteſtent autant l'inſuffiſance que la vanité de l'eſprit humain.

A l'hiſtoire du quinquina ſe rallie naturellement la théorie des fièvres intermittentes, dont cette écorce a été long-tems regardée comme le remède *ſpécifique*. Cette dernière dénomination eſt une expreſſion vague, ſubſtituée par nos prédéceſſeurs aux idées préciſes qui leur manquoient. Mais quelqu'efficacité que l'on ſuppoſe à ce remède pour combattre le génie intermittent, on ſait néanmoins que la plupart des affections de ce genre, & particuliérement celles qui ſe déclarent au printems, ceſſent communément d'une manière ſpontanée après la révolution du ſeptième paroxyſme. L'emploi de quelques amers indigènes ſuffit d'ordinaire pour ſeconder la Nature, & l'aider à en opérer la ſolution. Il eſt bien rare cependant qu'on puiſſe s'abſtenir du quinquina dans les fièvres intermittentes rebelles, qu'entretient ſurtout la ſaiſon humide de l'automne, ainſi que dans la curation des pernicieuſes ataxiques qui ſéviſſent dans les endroits marécageux & inſalubres.

On ſait aſſez qu'Hippocrate a confirmé, par pluſieurs ſentences, ce réſultat de l'obſervation, qu'une fièvre tierce ſimple ſe juge le plus ſouvent en ſept accès. Galien a pareillement énoncé cette vérité inconteſtable, & M. Pinel a la gloire d'avoir rappelé ſur ce point ſes élèves à la ſaine doctrine des Anciens. Mille accidens d'ailleurs ont averti des dangers attachés à la trop prompte ſuppreſſion des fièvres intermittentes. C'eſt en outre répéter un axiôme connu, de dire que cette commotion violente & générale des organes vitaux, que ce déplacement ſucceſſif des forces motrices de la périphérie au centre, du centre à la périphérie; que cette irritation nerveuſe qui agite avec un grand tumulte tout le ſyſtème circulatoire, qu'enfin tous ces déſordres phyſiques de l'économie, qui ſe renouvellent à des périodes déterminés, ſont abſolument néceſſaires aux vues curatives & finales de la Nature, en ſorte que la médecine ambitionne depuis long-tems l'art de provoquer à volonté l'appareil des mouvemens fébriles.

Toutefois, quand les paroxyſmes d'une fièvre intermittente ſe prolongent au-delà du terme accoutumé, ils ceſſent d'être conſidérés comme des moyens énergiques de guériſon, & cette circonſtance doit commander indiſpenſablement l'adminiſtration du quinquina dans les formes que nous preſcrirons plus bas.

Je ſuppoſe néanmoins qu'on a préalablement combattu les accidens particuliers dont peuvent ſe compliquer les fièvres intermittentes eſſentielles, & dont la ceſſation favoriſe les effets curatifs de l'écorce péruvienne. C'eſt ainſi que les forces vitales s'exaltent quelquefois à un degré extrême dans le ſyſtème vaſculaire, au point de néceſſiter l'opération de la ſaignée. Ce phénomène ſe remarque dans ces fièvres nommées autrefois, à juſte titre, *fièvres phlogiſtiques*, & que Caſimir Medicus a repréſentées comme revêtant quelquefois le caractère des continentes. Quelquefois auſſi ces fièvres (particuliérement les tierces) ſont accompagnées d'une irritation ſpéciale du foie, de l'eſtomac & du duodénum; ce qui donne

lieu à une sécrétion extraordinaire de bile qui s'accumule dans l'intérieur des voies digestives. Cette complication est surtout fréquente en été & en automne : elle est annoncée par les rapports fétides, & par une sensation d'amertume à la bouche qu'éprouve le malade, par l'enduit jaune qui tapisse la langue, par une douleur vive des orbites & de la région épigastrique, &c. Ici sans doute les émétiques doivent précéder le quinquina, & il n'est pas rare de voir les paroxysmes céder à ce premier remède. Stahl avoit dit depuis long-tems que le vomissement étoit spécialement approprié à la curation de la fièvre tierce légitime; enfin, la cause qui entretient le levain fébrile peut siéger plus profondément, & porter plus directement son action irritatoire sur la membrane muqueuse du canal intestinal. On débute alors avec plus d'avantage par un purgatif qui, mettant en jeu la contractilité musculaire de cet organe, a souvent opéré, par cet acte perturbateur, la solution radicale de la fièvre, selon la remarque de plusieurs praticiens. Dans le cas contraire, si les accès survivent à l'effet des purgatifs, il faut administrer sans retard le quinquina.

Mais ces divers moyens préparateurs conviennent rarement pour la curation des fièvres ataxiques, à type rémittent ou intermittent. J'ai démontré ailleurs que ces sortes d'affections rentrent spécialement dans le domaine de la médecine agissante, & que l'indication fondamentale est de soutenir les forces vitales par le quinquina, d'après des principes de doctrine généralement consentis par les praticiens. (*Voyez mon Traité sur les fièvres pernicieuses ou ataxiques intermittentes.*) Torti assure avec raison que ce remède anéantit par son action souveraine les moindres traces de l'altération morbifique ; & Cléghorn, qui a observé & décrit avec tant de sagacité les maladies régnantes dans l'île de Minorque, confesse que d'abord il avoit été beaucoup trop pusillanime dans son administration. Ni l'aspect terreux de la face & des yeux, ni les urines ictériques, ni la tuméfaction de la capacité abdominale, ni d'autres phénomènes de ce genre ne sauroient empêcher de recourir soudainement au seul moyen de salut que l'art fournit contre une affection si éminemment pernicieuse. C'est dans ces circonstances fâcheuses qu'on a vu cette inestimable écorce arrêter, comme par prodige, le délire, les convulsions, les sueurs colliquatives, les dypsnées suffocantes, les somnolences léthargiques, les céphalalgies atroces, & autres symptômes dont la réunion est si menaçante. Il importe d'observer, en parlant des fièvres intermittentes, que le génie épidémique leur imprime dans quelques circonstances un tel caractère, qu'elles résistent à l'administration du quinquina. Hyllary a vu régner dans l'île des Barbades une fièvre dont le type étoit quotidien, & qui ne cédoit jamais à l'écorce péruvienne, à moins qu'on ne l'associât à des substances salines ou à des substances amères. M. Boullon, médecin distingué d'Abbeville, dans une épidémie particulière qu'il a décrite, a bien vu que le quinquina n'étoit point utile dans le traitement des fièvres rémittentes ataxiques compliquées des caractères propres à l'ordre des fièvres adénoméningées.

Le quinquina jouit pareillement d'une efficacité très-remarquable dans les maladies nombreuses & variées, dont les accès périodiques sont séparés les uns des autres par des intervalles plus ou moins longs, où brille une santé parfaite. On a lieu sans doute d'être étonné de l'apparition régulière de certains phénomènes morbifiques, soumis à des influences cachées que l'œil humain ne peut pénétrer. On connoît en outre l'affinité particulière de ces affections avec les fièvres intermittentes, &, comme l'a observé Casimir Medicus, l'identité des moyens auxquels elles cèdent, n'est pas un des moindres traits de leur ressemblance. C'est ainsi que le quinquina a souvent triomphé de plusieurs de ces maladies sujètes à des retours fixes, & aussi alarmantes par la violence de leurs symptômes, que par la fréquence de leurs récidives. J'ai eu recours à la poudre de cette écorce pour combattre une névrose uniquement fixée sur la moitié gauche de la tête chez une jeune femme d'une constitution très-irritable. Cette douleur se renouveloit tous les cinq jours avec une surprenante régularité, & duroit environ l'espace de trois heures. Il n'y avoit d'ailleurs aucune irritation du système vasculaire, ni aucune altération apparente des autres fonctions. Ce symptôme local fut supprimé aussi facilement qu'une fièvre d'accès. Ritter, Schrader, Van-Swiéten, Brunner & Medicus ont obtenu des succès analogues à celui que je cite.

Examinons maintenant de quelle utilité peut devenir le quinquina dans le traitement des fièvres adynamiques & ataxiques continues. M. Barthez remarque avec beaucoup de justesse, que ce remède est spécialement indiqué dans les fièvres malignes, « en ce qu'elles » ont des redoublemens dont le caractère rémittent » est très-marqué, lors même qu'ils ne sont pas pé- » riodiques. La vertu tonique du quinquina est singu- » lièrement appropriée pour prévenir ces redouble- » mens, parce qu'ils sont déterminés lorsque le sen- » timent des causes d'irritation, présentes dans les or- » ganes particuliers, devient tout à coup beaucoup » plus puissant qu'il n'étoit auparavant, par rapport » aux forces motrices de ces organes. » Pringle, Monro, Lind, &c. ont aussi recommandé cette écorce salutaire. Mais peut-être aucun praticien de nos jours n'a mieux fixé les incertitudes sur l'emploi de ce médicament, en pareille circonstance, que le professeur Pinel, lorsqu'il a appliqué l'instrument précieux de l'analyse au diagnostic des affections désignées par la dénomination vulgaire de *putrides*, & lorsque sa méthode, aussi savante que rigoureuse, a soigneusement distingué & séparé les symptômes qui appartiennent aux lésions des diverses propriétés vitales. M. Désains, nourri des principes de son maître, a surtout très-utilement signalé ces différences caractéristiques dans une Dissertation écrite avec clarté & sagesse, tant il est vrai que l'histoire exacte des maladies est la voie la plus sûre pour perfectionner leur traitement. Donnons comme résultat de l'expérience générale, que les symptômes qui tiennent principa-

lement à l'altération de l'irritabilité, tels que l'extrême prostration des forces musculaires, les taches pétéchiales, les selles fétides & involontaires, les sueurs visqueuses & colliquatives, la foiblesse & la dépression du pouls, la langue noire & tremblante, &c. commandent impérieusement le secours énergique du quinquina, tandis que les phénomènes qui résultent d'une profonde atteinte de la sensibilité, tels que le délire, les convulsions, l'obtusion de l'ouïe, de l'odorat; les vertiges, l'incohérence des idées, &c. appellent plus particulièrement l'application des médicamens anti-spasmodiques. M. Guersent a soutenu à l'école de médecine de Paris quelques propositions qui renferment en grande partie la doctrine de l'administration du quinquina dans les fièvres adynamiques, compliquées d'ataxie. Il observe, par exemple, qu'il ne faut point donner ce remède dans le commencement de ces fièvres. En effet, comme il a soin de le faire remarquer, si la puissance vitale est trop vivement excitée dans le premier période, elle s'épuise, & ne seconde plus la nature quand celle-ci tend à opérer une crise favorable à la santé. M. Guersent avertit encore de ne donner l'écorce du Pérou qu'à des doses très-modérées, à l'imitation de Pringle, & de les augmenter ensuite progressivement. Enfin, il conseille de ne point la prescrire quand le malade est agité d'un violent délire, quand les yeux sont hagards & enflammés, quand la face est tuméfiée, & que d'autres symptômes décèlent une irritation extraordinaire des forces sensitives. Ces divers accidens augmentent nécessairement par l'action stimulante du quinquina.

Les idées plus saines qu'on vient d'acquérir sur la nature & le caractère propre de la *fièvre jaune*, ont fait naître des réflexions intéressantes sur l'action salutaire du quinquina, dans certains périodes de cette affection. Le docteur Cassan surtout, qui a parcouru les colonies en observateur attentif, a particulièrement réveillé l'attention sur l'extrême utilité de ce remède. Il suffit, du reste, de parcourir le tableau des symptômes qui servent de cortège à cette maladie terrible, & qui ont été si bien décrits par Lind, Moultrie, Moselay, Clarke, Chisholm, Jackson, Rusch, Hyllary, Poupée-Desportes, Makiffrick, & en dernier lieu par M. Valentin, pour se fixer sur les circonstances par où l'on peut y recourir avec fruit. M. Gilbert a tracé des préceptes utiles, qui sont d'une véritable expérience médicinale. Il démontre que le quinquina est très-bien placé dans le traitement de la fièvre jaune, mais seulement après la cessation totale du période de l'irritation fébrile. Toutefois il reste souvent même, au déclin de cette affection, une sensibilité vive des organes gastriques, une tension douloureuse de l'abdomen, une agitation dans les membres, une aridité brûlante de la peau, &c. qui contr'indiquent un remède aussi actif. En un mot, l'estomac & le conduit intestinal conservent quelquefois une susceptibilité de contraction qu'il seroit dangereux de réveiller, parce qu'ils sont le foyer principal où éclatent les symptômes morbifiques qui y entretiennent un excitement continuel.

Ceux qui ont observé les phénomènes de la peste dans les lieux où elle est endémique, ont invoqué l'écorce péruvienne, après les premiers périodes, comme un des corroborans les plus actifs au sein de cette foiblesse, ou plutôt de cette *sidération* universelle du système des forces, symptôme capital de cette affection dévastatrice. Ses succès ont été confirmés par l'expérience des médecins qui ont pratiqué l'art à l'armée d'Egypte. M. Assalini regardoit le quinquina, non-seulement comme tonique, mais encore comme préservatif. Il le donnoit en décoction, en l'associant à la poudre de café. Il l'administroit à grande dose pour arrêter les progrès du charbon.

Il est un genre de fièvres qui a fixé depuis longtems l'attention des praticiens instruits, & dans lequel il faut aussi déterminer l'usage que l'on peut faire des préparations du quinquina; je parle des fièvres essentiellement nerveuses, que Gilchrist a présentées sous un point de vue intéressant. On doit regretter néanmoins qu'il ait noyé d'excellentes observations dans des théories absurdes, que la saine école doit réprouver. Il y a dans ces fièvres, comme j'ai eu moi-même occasion de le remarquer, un rapport parfait entre les symptômes & les causes qui en favorisent le développement. C'est d'ordinaire après de longues inquiétudes, après des excès nombreux dans le régime ou l'abus de quelque passion énergique, qu'on les voit survenir. Cette singulière affection offre deux états très-distincts, & pour ainsi dire alternatifs, que le vulgaire des médecins méconnoît trop souvent; ce qui peut donner lieu à une fausse application du remède dont il s'agit. Tantôt c'est un abattement extrême de toutes les facultés physiques & morales, des anorexies continuelles pendant la journée, & des interruptions fréquentes du sommeil de la nuit. Les malades taciturnes ont les yeux hagards, immobiles. Chez eux, la région épigastrique est serrée, en quelque sorte, par une douleur profonde & concentrée. Ils ne répondent aux questions qu'on leur adresse, que par des larmes ou des soupirs entrecoupés. Il y a d'ailleurs une propension constante vers le délire. Le pouls est foible, & n'a que des fréquences instantanées. Mais tantôt, au milieu de cette énervation universelle de tous les systèmes de l'économie vivante, la Nature déploie soudainement un appareil de symptômes plus ou moins effrayans. Les membres du malade sont tourmentés par des mouvemens spasmodiques ou convulsifs. Les fonctions du cerveau sont brusquement dérangées. Certes, c'est un spectacle intéressant pour le pathologiste, qu'une affection morbifique où les forces vitales effectuent une réaction si puissante, malgré que le système vasculaire y prenne si peu de part, & où le redoublement se passe, pour ainsi dire, en entier dans le système des nerfs. Aussi Gilchrist avoit-il ingénieusement désigné ces fièvres sous le nom de *vapeurs aiguës*, pour les distinguer de ces vapeurs, ou plutôt de ces névroses chroniques habituelles,

dont les progrès de la civilisation ont tant augmenté le nombre dans les villes. C'est sans doute la considération attentive de ces divers phénomènes, qui a fait tant préconiser l'écorce du Pérou sur la fin des fièvres appelées *nerveuses*, ou après la chûte des paroxysmes qui les caractérisent. De là vient que les meilleurs observateurs en recommandent l'usage dès la moindre apparence de rémission, de peur que les malades ne tombent dans une foiblesse irrémédiable.

Le savant Richard Mead a proposé de recourir au quinquina pour combattre le dernier période de la fièvre hectique essentielle. On sait effectivement que cette maladie peut exister sans être produite & entretenue par quelque lésion organique : elle est alors (pour me servir des expressions de M. Broussain, qui a écrit une excellente Dissertation sur cette maladie) « le grand signal de la dégradation des fonctions, de la » consomption du corps & de l'anéantissement immi- » nent des puissances conservatrices de la vie. » J'ai vu l'extrait du quinquina, assiduement administré dans une semblable circonstance, n'avoir pas de résultat heureux ; mais son emploi fut suivi d'un merveilleux succès chez un jeune homme épuisé par un abus très-prolongé de l'onanisme.

Les ouvrages de médecine-pratique contiennent plusieurs faits qui constatent les avantages du même remède dirigé contre certains symptômes de la phtisie pulmonaire. Mais Fotergill, célèbre par sa longue expérience, restreint beaucoup les cas où son application est véritablement indiquée. Il est bien nécessaire d'observer que tous les périodes de ce genre d'affection sont marqués par une irritation nerveuse que peut singuliérement accroître la propriété tonique du quinquina. Il faut, par conséquent, éviter cette écorce quand le pouls est dur, quand la poitrine est déchirée par des douleurs vives, quand la respiration est interceptée & que l'expectoration est laborieuse ; enfin, quand une chaleur fébrile se déclare d'une manière presque continue, & que tout le systême de l'économie vivante semble, pour ainsi dire, la proie d'un mouvement destructeur de fermentation. Disons généralement que rien n'est plus difficile que d'assigner les circonstances particulières où l'écorce du Pérou peut remédier aux accidens de la phtisie pulmonaire. Son administration a quelquefois prospéré chez des femmes qui avoient contracté cette affection par les fatigues trop réitérées de l'alaitement, ou par d'autres causes énervantes.

Les progrès de l'anatomie humaine & l'étude approfondie des maladies chroniques, nous éclairent mieux aujourd'hui sur la nature de certaines hémorragies passives, qui peuvent être efficacement combattues par les préparations du quinquina. Ces flux particuliers dont la théorie exacte forme peut-être encore une sorte de lacune dans la science médicale, selon la remarque du docteur Pinel, s'effectuent par une altération des forces vitales, entiérement opposée à celle qui produit les hémorragies actives ; ce qui le prouve, c'est que nous avons vu à l'hôpital Saint-Louis un écoulement de ce genre, qui se continuoit par intervalles, & depuis plus de quatre mois, chez une jeune fille scorbutique, disparoître au milieu des phénomènes d'une péripneumonie dont la malade fut atteinte, & dont elle guérit par les procédés curatifs ordinaires. J'observe donc que, dans les hémorragies passives qui s'offrent quelquefois comme symptôme dans les fièvres adynamiques, dans le scorbut, &c. la contractilité fibrillaire des vaisseaux exhalans est tellement affoiblie, que ces derniers ne sauroient ni retenir les fluides qui leur sont propres, ni repousser ceux qui leur sont étrangers. Whytt, du reste, a énoncé une réflexion qui est utile à retenir. Il a prétendu que le quinquina étoit plus propre à empêcher le retour de certaines hémorragies, qu'à les faire cesser lorsqu'elles persistent.

Aucun médecin n'ignore aujourd'hui que l'écorce du Pérou est d'un grand secours dans les varioles d'un mauvais caractère, pour faciliter l'éruption lorsqu'elle languit, pour modérer la fièvre de suppuration, & pour arrêter la septicité gangréneuse vers laquelle tendent certaines parties vivantes. Tant que le procédé d'inoculation, qui a immortalisé le nom de Jenner, n'aura point extirpé du globe cet effroyable exanthême, un remède aussi précieux sera constamment invoqué pour soutenir l'action tonique, & prévenir l'affaissement sinistre du tissu cellulaire. Zeviani a consigné, dans le *Recueil de la Société italienne*, des observations intéressantes, desquelles il résulte qu'il l'a employé avec avantage contre la rétropulsion de la petite vérole confluante. Il cite deux cas absolument identiques par les symptômes, l'âge, le sexe & le tempérament. Dans l'un, on avoit négligé d'administrer le quinquina. La malade succomba le onzième jour ; dans l'autre, on eut soin d'y recourir, & l'affection se termina très-heureusement. Le docteur Wall est celui qui a écrit avec le plus de détail sur cette matière, dans un Mémoire inséré parmi ceux des *Transactions philosophiques* d'Angleterre. Persuadé que la contractilité fibrillaire est constamment affoiblie dans la variole confluante, il prescrivoit le quinquina à plusieurs personnes dans les premiers jours de l'invasion, lorsque les premiers boutons commençoient à paroître, & chez d'autres, dans les premiers tems de la suppuration ; il la continuoit jusqu'à ce que la desquammation fût entiérement achevée, & il en retiroit un succès véritable. Cette doctrine de M. Wall est confirmée par l'opinion puissante de beaucoup d'autres médecins, tels que Morton, Monro, Huxham, &c. Nous ne parlerons point de l'usage téméraire que Casimir Médicus a voulu faire du quinquina, lorsqu'il a proposé de l'administrer à grandes doses dès le début de la petite vérole confluante, pour la comprimer en quelque sorte à son aurore, & empêcher son développement. Cette opinion, qui consiste à arrêter ainsi la marche des pustules & de la fièvre secondaire, heurte trop les idées acquises par une saine physiologie, pour mériter une réfutation sérieuse. L'un des médecins qui a employé, avec le plus d'habileté, le quinquina dans le cours des varioles adynamiques, est Rosan, qui

en usoit principalement lorsque le pouls étoit débile, & que les auréoles rouges qui environnent les boutons, commençoient à pâlir.

Mais quel rôle important joue surtout cette écorce lorsqu'il s'agit de s'opposer aux progrès d'un genre d'altération, qui est un des plus tristes résultats de l'extinction totale des forces vitales? lorsqu'il s'agit d'arrêter ces mouvemens septiques qui s'emparent des parties vivantes, ces dégénérations locales, ces infections partielles de certains organes que favorisent trop souvent les vapeurs putrides dont se trouve surchargée l'atmosphère des hôpitaux, des prisons, &c.? C'est donc à juste titre que le quinquina a reçu les plus grands éloges dans le traitement des affections gangréneuses, d'après des faits attestés par Douglas, Goolden, Monro, Kirkland, Heïster, Werlhof, Dehaën, Schmucker, &c. & qui sont journellement confirmés par la pratique générale de tous les médecins modernes.

J'aurois pu sans doute donner beaucoup plus de latitude à ces réflexions sur les propriétés médicinales du quinquina. J'aurois pu suivre & discuter les effets salutaires qui résultent de l'emploi de cette substance dans le traitement des affections cancéreuses, d'après l'expérience de Van-Swieten, Riker, Diétrichs, Akerside, &c.; dans les tumeurs scrophuleuses des glandes, selon le conseil de Fordyce; dans plusieurs maladies cutanées, & principalement la lèpre, l'éléphanthiasis, &c.; dans certains cas d'ictère, entretenus par un défaut de ton des organes secréteurs de la bile; dans plusieurs lésions du systême nerveux, qui se manifestent par des phénomènes spasmodiques ou convulsifs, telles que l'épilepsie, l'hystérie, &c.; dans quelques affections rhumatismales ou goutteuses, où l'extrême anomalie des accidens réclame des moyens curatifs si divers; dans des altérations propres au systême osseux, tels que le rachitis, &c. Mais trop de détails seroient superflus dans un ouvrage uniquement consacré à l'exposition des vérités fondamentales de la science. D'ailleurs, la théorie des forces vitales, rapprochée des phénomènes maladifs, conduit naturellement à la juste application des remèdes; & c'est là un des grands bienfaits que la physiologie a répandus sur la thérapeutique.

Règles relatives au mode d'administration du quinquina. Le mode d'administration du quinquina est relatif aux doses auxquelles on le prescrit communément, au tems où il convient de le placer, & aux diverses préparations qu'on peut lui faire subir.

L'expérience des médecins apprend que, dans les fièvres intermittentes ordinaires, il faut administrer la poudre de quinquina à la quantité de huit ou douze grammes (*deux ou trois gros*). Si ces fièvres sont accompagnées de symptômes très-dangereux, on porte la dose jusqu'à vingt-quatre & même trente-deux grammes (*six gros ou une once*). Il est des circonstances qui nécessitent une plus grande proportion; mais ces circonstances sont excessivement rares. En général, quand il s'agit de déterminer la dose de quinquina, il faut avoir égard à l'espèce dont on fait usage. C'est ainsi que le quinquina orangé, rouge & jaune agissent à une moindre dose que le quinquina blanc.

Quant au tems où il convient le mieux de placer ce remède, nous avons déjà observé que, dans les fièvres intermittentes, il faut craindre d'y recourir avec trop de précipitation, & attendre le septième paroxysme, à moins que le génie particulier de l'épidémie ou le danger imminent de la fièvre ne commande de se hâter.

Certains médecins font prendre le quinquina immédiatement avant ou après l'accès : ce qu'il y a de positivement établi, c'est qu'il faut choisir, pour l'administrer, le tems de l'intermission ou de la rémission : pendant le paroxysme, il ne peut qu'être nuisible.

Quand les intervalles sont courts, on fractionne la poudre par doses plus considérables, & on en donne plus fréquemment. Si les accès se touchent, & que le péril soit pressant, l'art prescrit le quinquina au déclin des accès, ou même durant les paroxysmes, & dans le temps où la fièvre a le moins de violence.

Lorsqu'on a pris le remède d'après les doses prescrites, & dans l'intervalle de l'apyrexie, les paroxysmes s'arrêtent ordinairement ou deviennent moins intenses. Dans l'un & l'autre cas, il faut continuer quelque tems l'administration du quinquina, pour éviter les rechutes de la fièvre. Il ne faut en cesser l'usage que lorsque le pouls a repris son état naturel, & que les forces vitales ont recouvré leur énergie ordinaire.

Les praticiens ont observé que, dans les fièvres intermittentes-tierces, la rechute arrive communément l'un des jours de la seconde semaine; dans les quotidiennes & les quartes, l'un des jours de la quatrième semaine. On répète alors, suivant le type & la nature de la fièvre, l'emploi du quinquina dans le deuxième ou troisième septénaire, après avoir laissé un intervalle de sept ou de quatorze jours.

La forme la plus convenable pour administrer le quinquina est de l'employer en substance. Par ce moyen, il conserve mieux son énergie médicamenteuse. Cependant, comme il faut un véhicule, on soumet quelquefois l'écorce du Pérou à une décoction par l'eau, qu'il importe néanmoins de ne pas trop prolonger, afin d'éviter les inconvéniens si bien développés par le professeur Fourcroy. On met communément trente-deux grammes (*une once*) de quinquina dans un kilogramme (*deux livres*) d'eau. Comme la chaleur de l'eau bouillante peut altérer ou faire disparoître plusieurs principes, certains praticiens usent plus volontiers d'une infusion de quinquina faite à froid, qui a même l'avantage d'être moins désagréable que la décoction. On diminue alors la proportion de l'eau froide, & on laisse macérer pendant vingt-quatre heures.

Parmi les divers menstrues, on a beaucoup préconisé le vin pour extraire les propriétés médicamenteuses du quinquina. Mais M. Parmentier n'a pas

peu contribué à rectifier les procédés pour la confection des vins médicinaux. Il a démontré que ces sortes de médicamens, préparés par les procédés ordinaires, subissent une décomposition inévitable dans les élémens qui les constituent, & qu'alors la substance, dissoute ainsi que le corps dissous, devoit acquérir d'autres qualités. Rejetant donc également les trois moyens usités de la fermentation, de la macération & de la digestion, son procédé consiste à verser dans une certaine quantité de vin une proportion déterminée de teinture alkoolique, chargée des principes médicamenteux que l'on veut unir à ce liquide. Par ce mécanisme, le vin ne dissout pas ces principes, mais leur sert simplement de véhicule. C'est ainsi que, dans les pharmacies actuelles des hôpitaux civils, la fabrication du vin de quinquina s'opère en mettant dans un kilogramme (*deux livres*) de vin rouge ou blanc, quarante-huit ou quatre-vingts grammes (*une once & demie ou deux onces & demie*) de teinture de quinquina. La dose ordinaire est de soixante-quatre grammes (*deux onces*).

M. Mutis a pensé que la fermentation étoit le meilleur moyen pour extraire la partie active du quinquina; ce qui l'a déterminé à préparer une bière médicinale avec cette écorce, qui remplit des indications très-importantes dans le traitement des maladies. Cette bière est composée d'une partie de quinquina pulvérisé en poudre grossière, de huit parties de sucre ou de miel, & de quatre-vingt dix ou cent parties d'eau. Cette opération ne réussit que lorsqu'elle est faite en grand. Lorsque la fermentation est achevée, on met la liqueur en bouteilles pour l'usage. M. Zéa, qui a publié en Europe ce procédé, observe qu'il faut avoir soin que le liquide soit bien imprégné du suc actif, lequel se trouve dans la partie inférieure de la masse exposée au mouvement de fermentation. Il suffit de remuer légèrement le tonneau, ou encore mieux de décanter la couche supérieure de la liqueur. Celle-ci est moins énergique, & en cette qualité elle sert pour la médecine prophylactique & pour les cas où on n'a pas besoin de toute la vigueur du remède. On obtient trois ou quatre fermentations successives, sans ajouter de nouveau quinquina. Il ne s'agit que de renouveler l'eau & le sucre, en diminuant proportionnellement leur quantité; & comme les sédimens conservent encore beaucoup de matière active, on en use pour les lavemens. En ajoutant de l'eau & du sucre comme il convient, le mélange peut passer successivement par les trois degrés de la fermentation, & l'on obtient un vinaigre qui est aussi excellent pour les usages médicinaux, que pour les usages économiques. On prépare aussi une tisane en associant à une petite quantité d'eau une proportion déterminée d'écorce du Pérou, réduite en poudre grossière, avec du sucre. Cette eau doit à peine couvrir la masse pour entretenir la fermentation sucrée. On prend ensuite la quantité nécessaire de cette pâte (quantité qui est toujours subordonnée à la prudence de l'artiste), & on la délaye dans le véhicule que l'on préfère, par le secours d'un feu doux & du bain de sable. Persuadés de l'utilité que pourroient présenter en Europe de semblables préparations, nous avions engagé M. Blanche, propriétaire d'une brasserie à Passy, à fabriquer une bière médicinale de quinquina. Après beaucoup d'essais, n'ayant pu réussir à imiter le procédé de M. Mutis, il se bornoit à verser le malt sur le quinquina concassé dans la proportion du houblon. Il faisoit ainsi une infusion, & la fermentation s'établissoit sur cette écorce, sans qu'elle eût subi d'ébullition préalable. Quand le quinquina n'avoit pas fourni assez de condiment à la bière, il ajoutoit un peu de teinture de cette substance. Cette bière, administrée, d'après mes conseils, à plusieurs convalescens longuement affoiblis par des fièvres intermittentes, a paru produire des effets salutaires.

Je reviens aux préparations les plus usitées de nos pharmacies. L'écorce du Pérou est assez commodément administrée sous forme de teinture alkoolique: le procédé ordinaire consiste à prendre deux cent cinquante-six grammes (*huit onces*) de quinquina concassé, trente-deux grammes (*une once*) d'écorces d'oranges sèches, & un kilogramme & demi (*trois livres*) d'alkool à vingt degrés. On introduit les deux premiers ingrédiens dans un matras, & d'abord on n'ajoute que la moitié de l'alkool indiqué. Le vaisseau qui contient ce mélange est exposé six jours au soleil ou à un bain de sable, & agité par intervalles. Au bout de ce tems, le pharmacien décante; il verse sur le marc la moitié de l'alkool qui n'a pas été employé, & l'on fait une seconde digestion entiérement analogue à la précédente. Les deux liqueurs sont ensuite réunies pour être filtrées & appropriées à l'usage médicinal. La dose commune de la teinture du quinquina est de seize ou trente-deux grammes (*demi-once ou une once*) dans un véhicule convenable. On compose plus ou moins cette préparation, par l'addition de la gentiane, de l'angélique, de la scille, &c. M. Cadet compose une liqueur spiritueuse ou ratafia de quinquina, qui est utile aux convalescens. Il fait infuser quarante-huit grammes (*une once & demie*) d'écorce du Pérou dans un litre (*une pinte*) d'eau-de-vie de genièvre, avec une proportion suffisante de sucre. Comme cette liqueur doit flatter le goût, il faut essayer l'infusion; l'étendre si elle est trop forte, ou y ajouter du quinquina si elle est trop foible.

La susceptibilité nerveuse de quelques individus dont l'estomac ne peut supporter un remède aussi amer que l'écorce du Pérou, fait qu'on l'administre souvent sous forme de sirop. Associée au sucre, cette substance s'accommode mieux à certains tempéramens, à certains âges, à certaines maladies. Les moyens de procéder à ce mode de préparation sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les exposer avec détail dans cet ouvrage. On l'effectue généralement par la simple macération à l'eau froide, ou par la digestion du quinquina dans le vin rouge. M. Deschamps, déjà cité dans cet article, a proposé un sirop de quinquina magnésien. Ayant remarqué, ainsi que d'autres chimistes, que la magnésie, aussi bien que les alkalis, donne à l'écorce du Pérou une activité plus marquée, il

il a exécuté divers sirops avec l'infusion de cette substance mêlée avec du carbonate de magnésie, soit avec la magnésie pure, soit avec l'eau saturée de cette terre à l'aide de l'acide carbonique. Tous ces sirops sont chargés de cent quatre-vingt-douze grammes (*six onces*) de quinquina par demi-kilogramme (*livre*) de sucre. Ils sont très-agréables au goût & sans amertume. Le sirop d'écorce du Pérou est généralement administré avec beaucoup de succès aux vieillards malades de l'hôpital Saint-Louis, à la dose de douze à trente deux grammes (*trois gros ou une once*).

Il nous reste à fixer nos idées sur les produits qui s'obtiennent en faisant évaporer l'infusion ou la décoction du quinquina. Ces produits, ordinairement désignés sous le nom d'*extraits*, sont fréquemment préférés au même remède administré en substance, parce qu'ils répugnent moins aux organes digestifs. Leur confection s'opère de diverses manières: certains les préparent par la simple infusion à l'eau & par une lente évaporation. On a donné beaucoup d'éloges à celui qui se fait par trituration dans l'eau, à la méthode du comte de la Garaye. Souvent enfin on soumet successivement les écorces à l'esprit-de-vin & à l'eau, & on réunit ensuite les deux liquides pour posséder à la fois les parties gommeuses & les parties résineuses, &c. L'extrait préparé par les Péruviens est très-supérieur à celui dont on use dans les pharmacies d'Europe. M. Antoine de Jussieu en conserve une petite quantité qui n'a rien perdu de sa force, malgré qu'il ait été apporté en France depuis un grand nombre d'années. Cet extrait, que j'ai été à même d'examiner, est d'un beau luisant & de couleur foncée, assez analogue à celle du bitume des Indes. Son énergie plus active paroît tenir principalement aux écorces fraîches qui servent à sa confection; car il se fait simplement à l'eau, comme on peut s'en convaincre en lisant le procédé qu'en donne M. Ruiz dans son estimable ouvrage qui a pour titre: *Quinologia o tratado del Arbol de la quina ò cascarilla, &c. Madrid.* En général, l'extrait du quinquina se prend à la dose de huit jusqu'à seize grammes (*deux gros ou demi-once*). Les circonstances ont exigé quelquefois qu'on portât cette dose plus loin.

On ne finiroit pas si l'on vouloit exposer ici toutes les combinaisons pharmaceutiques auxquelles ont donné les indications qui nécessitent l'emploi du quinquina. On combine dans certains cas l'extrait qu'on a obtenu avec une certaine proportion de sucre & de mucilage pour en former des pastilles d'un usage commode. On mêle pareillement la poudre de son écorce avec celle de la racine d'arum, de l'ellébore noir, de la gentiane, &c. pour composer un arcane connu sous le nom de *poudre fébrifuge de Berlin, &c.*; mais l'art, éclairé par l'expérience, place toutes ces préparations dans un rang très-inférieur. Il est naturel que plus un remède déplaît aux organes, plus on soit ingénieux à déguiser son amertume. Lorsque les fièvres tierces n'étoient pas très-rebelles, le célèbre Werlhof allioit deux grammes (*un demi-gros*) de quinquina avec un demi-gramme (*un grain*) de canelle, & trois décigrammes (*six grains*) de sucre. D'autres ont voilé la saveur âpre du quinquina par des émulsions douces, telles que le lait d'amandes, par son mélange avec des écorces confites d'orange ou de citron, & autres substances propres à flatter le goût. On a composé des bols, des électuaires avec des sirops appropriés, &c. Enfin, il est des médecins qui ont voulu faire produire un double effet à l'écorce du quinquina. Lorsque le tems ne permet point de purger avant l'administration de ce remède, ils l'associent à des substances laxatives, telles que la rhubarbe, le sulfate de soude, la tartrite de potasse, &c. Cette méthode, dont Lancisi, Rosen & beaucoup d'autres médecins distingués ont retiré quelques avantages, n'est point à dédaigner, & il n'est pas rare de voir succéder une guérison parfaite à cet ébranlement général communiqué à la contractilité musculaire des intestins.

J'aurois pu donner plus d'extension à ces recherches sur l'histoire du quinquina. En traitant une matière qui a été l'objet de tant de travaux, j'aurois pu combattre beaucoup d'erreurs, discuter beaucoup d'opinions; mais nous sommes parvenus à une époque où la concision est le vrai caractère qu'il faut imprimer au style des sciences. J'ai dû me borner en conséquence à marquer l'état des connoissances acquises, en ne mettant sous les yeux du lecteur que les faits qui peuvent l'intéresser davantage par leur importance & leur authenticité. (ALIBERT.)

KINOREXIA, *fames canina.* Faim canine, s. f. Sauvages, Nosologie. (BRIEUDE.)

KINORRHODON, CYNORRHODON. Ce mot vient de κυὼν, chien, & de ῥόδον, rose; rosier sauvage, églantier, rose de chien, *gratte-cul*, rose cochonnière. Tournefort l'appelle *rosa silvestris, vulgaris; flore odorato, incarnato.*

Linnée le nomme *rosa sepium aut canina.* Ovaires ovales & pédoncules glabres, tige & pétioles aiguillonnées, feuilles glauques en dessous, fruits pyriformes. Cet arbrisseau est très-commun en Europe: il croît dans les bois & dans les haies; il est rameux, diffus, haut de cinq à huit pieds. Il est de *licosandrie polyginie.* Ses feuilles sont lisses, semblables à celles du rosier domestique. Ses fleurs, qui doivent leur existence à la simple nature, n'ont pas la beauté, l'éclat, la délicatesse & surtout l'odeur suave qu'ont celles qui sont cultivées avec soin dans les jardins. Les fleurs de ce rosier sont simples, à cinq feuilles; la tige est couverte d'aiguillons. Aux fleurs succèdent des fruits ovales, oblongs, rouges comme du corail dans leur maturité: l'écorce est charnue, moëleuse, d'une saveur douce, mêlée d'une agréable acidité, & qui renferme des semences enveloppées d'un poil ferme, qui s'en sépare aisément, & qui, en s'attachant à quelques parties nues, pénètre la peau & y occasionne des démangeaisons importunes.

Le gratte-cul commun a les fleurs sans odeur & lisses: on les emploie en infusion.

Avec le fruit on forme une conserve qui est recommandée dans plusieurs circonstances : on la prépare en faisant macérer le fruit mondé de ses graines dans une suffisante quantité de vin, jusqu'à ce qu'il soit bien ramolli : on le broie sur un tamis, afin de séparer la pulpe de l'enveloppe ; on fait cuire du sucre à la plume, on y délaye cette pulpe, & on la coule dans un pot. La dose est ordinairement depuis un gros jusqu'à une once par jour ; mais on peut aller beaucoup plus loin.

Cette conserve de Kinorrhodon est une substance très-agréable au goût : elle convient dans tous les cas où il est indiqué de fournir à la nutrition, & surtout lorsque les forces vitales affoiblies ne permettraient pas aux organes gastriques de digérer impunément des substances alimentaires plus solides. C'est un bon analeptique ; ainsi on peut le donner dans toutes les convalescences, spécialement aux femmes & aux petits enfans qui répugnent presque toujours à prendre les toniques, les extraits & même le vin ; dans les fièvres muqueuses & adynamiques sur leur déclin ; dans les catarres chroniques. On l'a considéré comme astringent, & par suite on l'a conseillé dans la dyssenterie ou lienterie ; mais il ne possède cette propriété que comme toutes les fécules, c'est-à-dire qu'il fournit beaucoup à la nutrition & fort peu aux évacuations alvines.

Son usage doit encore être avantageux dans tous les cas de phthisie, d'hémoptysie, de fièvre lente, de fièvre hectique & de consomption, bien entendu que ce médicament ne doit être considéré, en général, que comme moyen accessoire.

Il naît souvent sur le tronc ou sur les branches du rosier sauvage une espèce d'éponge, velue, grosse comme une petite pomme : on la nomme éponge d'églantier ou bédeguar. Cette excroissance n'est autre chose qu'une tumeur à filigrane, causée par la piqûre du cineps, espèce de moucheron qui, avec l'aiguillon qu'il porte à la queue, perce le bouton d'où doivent sortir les feuilles du rosier, & y dépose des œufs. La sève se porte vers cette piqûre avec plus d'abondance ; elle y est comme attirée par les petits vers sortis de ces œufs, & qui s'en nourrissent. Ce mouvement de la sève se rapproche de l'afflux des liquides, que l'on observe sur le corps humain, vers un centre d'irritation ; mais, dans les deux cas, cet afflux n'est que le résultat de l'irritation.

On a mis cette production au rang des médicamens astringens : on lui attribue encore la propriété, lorsqu'elle est desséchée, d'être un spécifique contre le goître : on conseille d'en mettre tous les soirs, en se couchant, une pincée sous la langue ; mais cette vertu est illusoire. Son application topique & immédiate seroit plus rationnelle ; mais elle agiroit dans ce cas comme excitant & non comme spécifique. Il en est ainsi de l'action de beaucoup de prétendus spécifiques dans bien des cas.

Les fleurs de l'églantier sont purgatives, & le sirop préparé avec ces fleurs a été recommandé comme astringent.

Baumé rapporte qu'on a vu guérir des hydropiques par l'usage de la tisane faite avec les fruits du kinorrhodon. Enfin, sa racine a été vantée comme spécifique contre l'hydropisie : malheureusement l'expérience a démontré que ces vertus étoient presque toujours exagérées. (LOUYER-VILLERMAY.)

KINOS *ou* VARICES. On appelle ainsi la dilatation d'une veine. M. Sauvages nous dit qu'on reconnoît les varices à leurs couleurs violettes. Elles disparoissent si on les presse ; elles reparoissent lorsque la pression cesse. Il y en a de deux espèces : les unes sont seules : on en a vu de la grosseur d'une noix ; elles sont douloureuses quelquefois. D'autres sont noueuses, & suivent en plus ou moins grand nombre les veines. Les porte-faix & les femmes enceintes y sont sujets, ainsi que tous ceux qui par état portent des fardeaux ou sont obligés de se tenir long-tems debout & immobiles. Les varices aux jambes sont quelquefois critiques & salutaires aux hypochondriaques, &c.

Les noueuses, suivant M. Petit, suivent les grosses veines & leurs rameaux ; l'œdême & l'engorgement des lymphatiques voisins les accompagnent. Lorsqu'elles s'ouvrent par quelqu'accident, leur hémmorragie est moins dangereuse que celle d'une artère.

On appelle circocèle la varice du scrotum : celle de l'ombilic se nomme varicomphale mal-à-propos. (BRIEUDE.)

KIOASSI. Kempfer nous dit que c'est une hypersarcose ulcéreuse des pieds. Elle est endémique à la côte de Coromandel : on la retrouve à l'île de Ceilan & au Japon, suivant le même auteur (1). (BRIEUDE.)

KIOO. (*Hygiène.*) C'est une espèce d'abricotier du Japon, dont le fruit est volumineux, & qu'on nomme vulgairement dans le pays, *ansu* & *kitamomu*, qui signifie *momu du Catay*. A. E. (MACQUART.)

KIOU *ou* RELACHEMENT DE LA LUETTE, LA LUETTE TOMBÉE. Cet accident peut arriver de deux manières : 1°. parce que la luette s'enflamme : toutes les causes qui produisent les phlegmasies peuvent y donner lieu. On traite l'inflammation par les saignées, les sangsues autour du cou, les minoratifs, les gargarismes émolliens, les boissons délayantes. 2°. Elle peut être relâchée par une humeur catarrale, des mauvaises digestions, &c. ; elle est pour lors pâle, alongée, œdémateuse. On la traite par les gargarismes spiritueux, toniques, astringens, âcres ; les cataplasmes résolutifs autour du cou, les purgatifs, les résolutifs, les toniques à l'intérieur. On ampute la pointe si le relâchement résiste au traitement. (BRIEUDE.)

KIRCHER (Athanase), né à Fulde en 1598, entra jeune parmi les Jésuites, s'appliqua avec succès à toutes les parties de la physique. Forcé par les

(1) *Voyez* la Nosologie de Sauvages.

troubles de la guerre de quitter Wurtzbourg en 1631, il se retira en France, passa quelque tems à Avignon, & alla finir ses jours à Rome en 1680, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Kircher étoit très-érudit, mais il donna beaucoup dans le merveilleux. Ses ouvrages qui ont le plus de rapport avec les diverses parties de la médecine, sont :

Magnes, sive de arte magneticâ. Romæ, 1641-1654, in-fol.

Scrutinium physico-medicum contagiosæ suis quæ dicitur pestis, &c. Ibid., 1658, in-4°. Lipsiæ, 1659, in-12. Avec préface de Laugius. Ibid., 1671, in-4°. Avec le Traité *de thermis carolinis de Laugius.* Ibid.

Mundus subterraneus, in libros duodecim digestus. Amstel. 1665, 2 tom. in-fol. Ibid., 1678, in-fol.

Tractatus de abditis numerorum mysteriis. Romæ, 1665, in-4°.

Magneticum naturæ regnum, sive de triplici magnetismo. Amstel. 1667, in-12. (R. Geoffroy.)

KIRMEU. (*Hygiène.*) Le kirmeu est un oiseau des côtes du Spitzberg, qui n'est pas plus gros qu'un moineau. Sa queue est d'une longueur extraordinaire; il a des plumes aussi fines que des cheveux. Ses œufs sont gris, tachetés de noir, de la grosseur de ceux de pigeon : le jaune en est rouge, & ils sont très-bons à manger. A. E. (Macquart.)

KIRSOCÈLE. C'est une dilatation variqueuse des veines du cordon spermatique & du scrotum. On reconnoît cette dernière à la simple vue. Celle du cordon ne peut être reconnue que par le tact. On traite ces maladies par les résolutifs, les astringens, les fortifians, aidés du suspensoire, suivant Sauvages. Je ne les ai jamais vu réussir. Le suspensoire soulage un peu, en soutenant le poids du testicule. S'il y a douleur vive dans le cordon, Sharp conseille de le couper. D'autres veulent qu'on ampute le testicule; ce que Sauvages désapprouve avec raison (1). (Brieude.)

KIRSOMPHALUS. C'est une espèce de varicomphale. (*Voyez* Dionis, Opération de chirurgie.) (Brieude.)

KIRSTENIUS (Georges), né le 20 janvier 1613, à Stettin, de Nicolas & d'Anne Loflers, étudia à Iène, parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas, s'arrêta quatre ans à Strasbourg, s'y livra à l'étude de la médecine, alla acquérir de nouvelles connoissances dans l'université de Leyde, où il fut reçu docteur. Deux villes de Pologne lui offrirent des chaires à remplir : la guerre l'en éloigna : il vint se fixer à Stettin, où il remplit une place de professeur au collége royal. Il mourut le 4 mars 1660.

Kirstenius a donné de savantes Dissertations latines sur la génération du lait, la lactation, les blessures de la tête; sur la vue, l'ouïe, l'odorat, le tact, &c.

On a encore de lui :

Oratio de medicinæ dignitate & præstantiâ. Stett. 1647, in-4°.

Adversaria & animadversiones in Joannis Agricolæ commentarium, in Poppium & chirurgiam parvam. Ibid., 1648, in-4°.

Disquisitiones phytologicæ. Ibid., 1651, in-4°. (R. Geoffroy.)

KIRSTENIUS (Pierre) naquit à Breslaw le 25 décembre 1577, de Pierre, fameux commerçant de cette ville. Après avoir fait de très-bonnes études à Leipsic, Wurtemberg & Iène, il se fit recevoir docteur en médecine à Bâle en Suisse, parcourut l'Europe entière, & traversa en Asie. Au bout de sept ans il revint à Breslaw, se chargea de la direction du collége & des écoles de cette ville, quitta cet emploi pour se livrer à la pratique de la médecine & à l'étude de la langue arabe, qu'il posséda bientôt à fond : il se retira ensuite en Prusse, suivit le chancelier Oxenstiern en Allemagne, accepta une chaire à Erfurt, passa de là, comme professeur de médecine, à Upsal en 1636, & devint médecin de la reine de Suède. Il mourut peu après sa promotion, le 8 avril 1640, âgé de soixante-trois ans.

Parmi les nombreux ouvrages qu'il a mis au jour, voici ceux qui ont rapport à la médecine :

Liber sciandus de canone, canonis à filio, sinu, studio, sumptibus ac typis arabicis, &c. Francof. 1610, in-fol.

Liber de vero usu & abusu medicinæ. Ibid., 1610, in-8°. Uratislaviæ, 1618, in-8°.

Hypotyposis, sive informatio medicæ artis studioso perutilis, aliquandiù in pharmacopolio versaturo. Upsaliæ, 1638, in-4°. (R. Geoffroy.)

KISTE, f. m. *Kystus.* (*Moyen curatif.*) (*Électricité médicale.*) Il est inutile de s'attendre à détruire par l'électricité cette capsule membraneuse, qui organise certaines tumeurs, ainsi que Mauduyt l'a mis en doute en citant ce qui suit : « M. Hallé mon » confrère, & moi, nous avons administré, pour une » hémiplégie incomplète, l'électricité à une femme » de soixante ans, qui portoit depuis vingt-trois ans, » du côté gauche, une loupe située au dessous du » bras, un peu plus bas que la mamelle : la tumeur » étoit de la grosseur d'un petit melon; elle augmen- » toit d'année en année; elle étoit molle & indolente. » Au bout de trois mois d'électrisation par bain & » par étincelles, la tumeur étoit réduite à la grosseur » d'un pain d'un sou. On sentoit à l'intérieur un » noyau dur & rénitent : *auroit-il été détruit & » fondu?* C'est ce que l'expérience n'a pu nous ap- » prendre, la malade ayant quitté le traitement. » (*Voyez* Loupe.) (Caullet-Beaumorel.)

KISTES. Nous appelons kistes les anévrismes : ce sont des tumeurs formées par la dilatation d'une partie

(1) Sauvages, Nosologie.

d'une artère ou la rupture de ses membranes. On distingue l'anévrisme en vrai & faux (1). (BRIEUDE.)

KISTOTOMIE *ou* PONCTION DE LA VESSIE DANS LE CAS DE RÉTENTION D'URINE OU D'ISCHURIE. Cette opération a lieu chez plusieurs animaux, tels que le cheval, l'âne, le mulet, &c. de même que chez l'homme.

M. Robinet prétend cependant qu'elle est impraticable sur le cheval, quoique l'école vétérinaire la regarde comme facile. (*Voy.* son *Dictionnaire d'hyppiatirque pratique.*) (BRIEUDE.)

KLAUNIG (Godefroy) naquit à Breslaw en 1676. Son père, André Klaunig, médecin de cette ville, l'envoya à Leyde pour y achever le cours de ses études : il y reçut le doctorat en 1699. De retour dans sa patrie, il fut nommé, en 1704, médecin de Charles-Philippe, comte palatin. Klaunig mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, le 17 janvier 1731. Outre diverses observations insérées dans le Recueil de l'académie des curieux de la Nature, dont il étoit membre, & dont les plus intéressantes sont sur un ulcère de l'utérus & sur un anévrisme de la carotide, il a publié l'ouvrage suivant :

Nosocomium charitatis, sive historia in nosoc, &c. Uratislaviæ, 1718, in-4°. (R. GEOFFROY.)

KNAH. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

C'est ainsi, dit Lacondamine, *Mém. de l'academ.* ann. 1732, pag. 310, que les Turcs nomment la feuille de l'alcana, pilée & réduite en poudre verte, dont on fait un grand débit dans toute la Turquie : on la tire d'Alexandrie en Egypte, & l'arbrisseau, qui croît dans toute la Barbarie, est une espèce de *ligustrum* ou de troëne, décrit par Shaw.

Cette poudre, sèche, infusée dans l'eau, donne une couleur rouge, dont les femmes turques & juives se servent pour se teindre les ongles, & quelquefois les cheveux. (MACQUART.)

KNIPHOF (Jean-Jérôme) naquit à Erfurt le 24 février 1704, de J. Melchior Kniphof, médecin, & d'Anne-Christ.-Jer. Bruckner. Ses ancêtres avoient occupé les premières places de la ville d'Erfurt. A l'âge de quatre ans il perdit son père : peu après il eut une côte de rompue par un accident fort malheureux. Quelqu'enfant qu'il fût alors, il forma le dessein d'embrasser la médecine, & tint fidellement à son projet. Après avoir étudié dans l'université de Iène, il retourna dans sa patrie en 1727, prononça une Dissertation inaugurale sur la lèpre ou *elephahtiasis*, qui fut couronnée, & lui mérita les plus grands applaudissemens. En 1733 il fut admis à l'académie des curieux de la Nature, & bientôt nommé son bibliothécaire. L'université & la ville d'Erfurt se l'attachèrent en 1737, en lui donnant le bonnet de docteur, sans qu'il fût obligé de se conformer aux usages ordinaires. Ce premier pas n'étoit que le prélude des honneurs dont il fut comblé. Successivement il fut nommé doyen, ancien, assesseur, & enfin recteur de l'université. Kniphof mourut de la phthisie pulmonaire le 23 janvier 1763 : il a laissé un grand nombre de Dissertations latines, dont on trouvera l'index dans le Recueil de l'académie des curieux de la Nature, avec son éloge.

Les plus curieuses sont :

Sur la physionomie, considérée comme faisant partie de la séméiotique.
Sur les fièvres composées.
Sur des plantes succédanées au quinquina.
Sur les bains artificiels.
Sur la transpiration insensible.
Sur l'utilité de la saignée dans la grossesse.
Sur le danger de la saignée à la veine médiane.
Sur la démence.
Sur la rétention des lochies.

Le cinquième volume de Actes de l'académie des curieux de la Nature renferme les observations suivantes :

Observ. de lue venereâ post salivationem, nova incrementa capiente.

Observ. de prolapsu uteri, mensium excretionem impediente, apto tamen instrumento iterùm reposita.

Observ. de morbis quibusdam anniversario tempore recurrentibus.

Dans le huitième volume l'on trouve :

Singularia quædam in ictero nigro notata phænomena, cum sectione anatomicâ.

Enfin, il a fait paroître encore, soit dans les Mélanges physico-médico-mathématiques de Buckner, soit séparément, divers Mémoires en langue allemande sur la botanique & autres sujets. (R. GEOFFROY.)

KŒMPFER (Engelbert), médecin & voyageur célèbre, naquit à Lemgow en Westphalie, le 16 septembre 1651, d'un père qui remplissoit les fonctions de ministre. Après avoir étudié la physique, l'histoire naturelle, la médecine à Hanovre-Lunebourg, &c. il passa à Upsal, où on le sollicita vivement de s'arrêter, en lui faisant des offres avantageuses. Il préféra la place de secrétaire d'ambassade à la suite de Louis Fabrice, envoyé en Perse par la cour de Stockholm : il partit en 1683, s'arrêta deux mois à Moscow, & séjourna deux ans à Ispahan. Fabrice voulut l'engager à revenir avec lui en Europe ; mais son goût pour les voyages le détermina à se mettre sur la flotte de la compagnie hollandaise des Indes orientales, en qualité de chirurgien en chef. Il s'arrêta dans plusieurs ports de l'Arabie, passa à Ceilan, Sumatra, côtoya le Malabar, parcourut le royaume de Bengale, & arriva en 1689 à Batavia. L'année suivante il alla jusqu'à Siam & au Japon. Ce pays, fermé aux Européens,

(1) Sauvages, Nosologie.

n'étoit ouvert qu'aux députés de la compagnie hollandaise. Kœmpfer fit partie de l'ambassade comme chirurgien, observa tout en homme instruit, & fit disparoître dans l'histoire des voyages & la géographie un vide que l'on désespéroit de remplir.

Kœmpfer revint en Europe en 1693, se rendit à Leyde, où il vouloit se faire recevoir docteur en médecine. Il prit pour sujet de sa dispute inaugurale une partie des observations qu'il avoit faites aux Indes : il les publia sous le titre de *Decas miscellanearum observationum*. On les retrouve dans ses *Amœnitates exoticæ*. Reçu docteur en 1694, il alla publier dans sa patrie les ouvrages, fruits de ses voyages de long cours. La pratique de la médecine, l'emploi de médecin du comte de la Lippe son souverain, remplirent le reste de sa vie, qu'il termina le 2 novembre 1716, au château de Steinhof, près de Lemgow.

Parmi les écrits de ce savant observateur, on distingue :

Amœnitatum exoticarum politico-physico-medicarum, fasciculi quinque. Lemgoviæ, 1712, in-4°. avec fig.

L'auteur donne les plus grands détails sur l'histoire civile & naturelle de la Perse & des autres pays orientaux, qu'il avoit parcourus & examinés avec l'attention d'un voyageur philosophe.

Herbarium ultrà-gangeticum.

Histoire naturelle, ecclésiastique & civile du Japon. Elle a d'abord paru en allemand, ensuite en anglais, à Londres, 1727, 2 vol. in-fol. C'est sur cette version qu'elle a été mise en français. L'édition est de la Haye, 1729, 2 tom. en 1 vol. in-fol. avec fig.

Kœmpfer avoit vu en savant : il a écrit de même. Partout on voit exactitude & vérité ; toujours on le lit avec intérêt. Le recueil de tous ses ouvrages fut publié à Londres en 1736, 2 vol. in-fol. avec fig., par les soins de Cromwel Mortimer, secrétaire de la société royale de Londres, qui se chargea de cette entreprise à la requisition du chevalier Hans Sloane, qui possédoit les manuscrits de Kœmpfer. A cet article, extrait en grande partie de l'ouvrage d'Eloi, on peut ajouter que Kœmpfer est aussi bon historien qu'il est bon naturaliste. (R. GEOFFROY.)

KŒNIG (Emmanuel), né à Bâle le 1er. novembre 1658, d'Emmanuel, libraire de cette ville, fut reçu docteur en médecine en 1682, & membre, la même année, de l'académie des curieux de la Nature : il voyagea en France & en Italie. Nommé professeur de langue grecque à Bâle, en 1695, il épousa, deux ans après, Ursule Veiss, dont il eut plusieurs enfans, & dont l'un d'eux fut docteur en médecine à Berne. En 1706 il obtint la leçon de physique ; en 1711 celle de médecine théorique, vacante par la mort de Harder. Kœnig mourut le 30 juillet 1731 : il a fait paroître divers ouvrages.

Regnum vegetabile. Basileæ, 1680, 1688, 1708, in-4°.

Regnum animale. Ibid., 1682, 1698, 1703, in-4°.

Regnum minerale. Basileæ, 1686, 1703, in-4°.

Thesaurus remediorum è triplici regno. Ibid., 1693, in-4°.

Tractatus de affectibus per fascinum inductis. Ibid., 1711.

Le Recueil des curieux de la Nature renferme plusieurs observations de cet auteur, dont les plus intéressantes sont :

Le cerveau sortant de la grosseur d'une pomme, d'un crâne rongé par un cancer. Dec. II. ann. 1. observ. 167.

On trouva, après la mort, le cerveau, le cervelet & la moële alongée dans une entière putréfaction. Il est surprenant que la femme qui fait le sujet de cette observation, ait pu vivre jusqu'au dernier terme de cette altération.

Sur le mouvement du cœur, qui subsista dans un chien pendant quarante-deux heures, quoiqu'on eût coupé tous les nerfs qui y aboutissoient, & par lesquels se fait la communication des esprits animaux à ce viscère. Ibid., ann. 4. observ. 33.

Chirac fit cette observation à Montpellier, en présence de Kœnig, qui croit en pouvoir conclure que le mouvement du cœur dépend de l'air, qui dispose le sang au mouvement, & produit d'abord la diastole & ensuite la systole. (R. GEOFFROY.)

KŒRINGBAD, flammes du visage, passagères. M. Sauvages nous dit dans sa Nosologie (1), que c'est le nom que les Suédois donnent à la rougeur subite du visage, accompagnée de chaleurs, qui se termine quelquefois par de la sueur. Son siége est ordinairement au visage & au cou. Les femmes dont les règles sont supprimées, les hystériques, y sont les plus sujètes. La pudeur produit aussi ces rougeurs. Je les ai vues se placer sur la partie supérieure & antérieure de la poitrine. M. Sauvages croit que ces symptômes dépendent du resserrement de la carotide interne. Je pense que c'est un mouvement spasmodique des capillaires sanguins cutanés de la face, du cou ou de la poitrine. Les causes morales y donnent lieu souvent. (BRIEUDE.)

KOLA ou COLA. (*Hygiène.*) C'est un fruit de l'intérieur des terres du royaume de Congi & de Sierra Leona. Barbot, qui prétend avoir vu l'arbre, dont le tronc a, suivant lui, cinq ou six pieds de circonférence, n'a pas su le caractériser, non plus que les autres voyageurs botanistes qui ont été dans le pays, qui n'en ont pas même rapporté le fruit sec.

Cependant ils assurent que les Nègres en font tant de cas, que dix noix de cola sont dans leur esprit un présent magnifique, & que cinquante de ces noix suffisent pour avoir une Négresse ; ce qui ne laisseroit pas de prouver que cet arbre est fort rare. (MACQUART.)

KOLTEN, *Trichoma*. Plique polonoise. C'est une

(1) Tom. 2, pag. 47, classe VII. *Dolores*.

maladie chronique, endémique à la Pologne, dont le principal symptôme est l'agglutination d'une portion des cheveux de la tête ou des autres parties, en manière de cordon. Il sort le long de ces cheveux une humeur contagieuse, qui est critique pour le malade. Il est très-dangereux de couper ces cheveux & de vouloir arrêter cette excrétion. Voyez sur cette maladie ce qu'en a écrit Sauvages. Elle est très-rare en France : je ne l'ai observée qu'une fois chez une personne du sexe, blonde, point mariée. Elle jouissoit d'une assez bonne santé : sa plique, en cordon plat, étoit des plus bénignes. (BRIEUDE.)

KONJAKA. (*Matière médicale.*) C'est une plante du Japon, dont la tige est marquée de taches vertes. Sa feuille est longue & partagée en lobes inégaux. Sa racine est longue, chaude & purgative. A. E. (MACQUART.)

KOOKI. (*Matière médicale.*) On donne ce nom à un arbre épineux du Japon, dont les feuilles nombreuses sont ovales & longues d'un pouce, sans découpure. Chaque pédicule porte une ou deux fleurs à cinq pétales, de couleur purpurine.

On se sert en médecine, de ses baies & de ses semences. Les feuilles sont employées en infusion théiforme. A. E. (MACQUART.)

KOZAK (Jean-Sophrone), médecin, pratiqua son art à Brême pendant quarante-cinq ans, & y mourut le 30 janvier 1685, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Partisan de Robert Fuld, il donna dans la plupart des travers de cet enthousiaste, & les consigna dans les ouvrages qu'il mit au jour sous les titres suivans :

Discursus physici quatuor de rerum naturalium principiis, de generationum & transplantationum modis, morborum causis & speciebus, methodo curationum. Bremæ, 1631, in-8°.

Tractatus spargyrici de phlebotomiâ & de fontanellis. Ibid., 1655, in-8°.

Tractatus medicus de sale, ejusdemque in corpore humano resolutionibus salutaribus & noxiis. Francof. 1663, in-4°.

Tractatus de hæmorrhagiâ. Ulmæ, 1666, in-8°. ext. d'Eloi. (R. GEOFFROY.)

KRAMER (Jean-Georges-Henri), premier médecin des armées de l'empereur, &c.

Medicina castrensis chirurgica. Norimb. 1740, in-8°.

L'extrait de cet ouvrage, contenu dans le commerce littéraire de Nuremberg, an 1740, sommaire 26, fait voir que son auteur l'a accompagné d'une théorie peu utile, & qu'il a négligé les préceptes curatifs.

On trouve dans le commerce littéraire de Nuremberg, un grand nombre d'observations de cet auteur, dont plusieurs sur des lithontriptiques, une où il parle d'une maladie à laquelle sont sujets les enfans lorsqu'ils parviennent à l'âge de puberté, & qui consiste dans une sorte de douleur au sein, accompagnée d'enflure & de démangeaison. (R. GEOFFROY.)

KRAUSE (Charles-Christian), célèbre médecin de Leipsic, a publié plusieurs ouvrages en allemand, & une Dissertation qui a pour titre :

Quænam sit causa proxima mutans corpus fœtus, non matris gravidæ? &c. Petrop. 1756, in-4°.

Cette Dissertation est le sujet d'un prix qui avoit été proposé par l'académie de Pétersbourg. Krause le partagea avec Rœderer. Le premier soutient qu'on peut trouver dans l'imagination dépravée de la mère la cause des taches & des tumeurs de naissance ; le second est d'un avis contraire. (R. GEOFFROY.)

KRITHE. Ce nom a été donné par les Grecs à la tumeur des paupières, que nous appelons *orgeolet*. Voyez ce mot ci-après. (BRIEUDE.)

KRUGER (Jean-Gottlieb), professeur de médecine dans l'université de Hall en Saxe, membre des académies de Berlin & des curieux de la Nature, mourut en 1760, âgé de quarante-cinq ans. Il a donné quelques ouvrages en allemand, sur la dispute entre les animistes & les mécaniciens, qui divisoient alors les partisans de Stahl d'avec la plupart des autres médecins. Le premier est une physiologie qui parut à Hall en 1743 & en 1748, in-8°. L'auteur semble y tenir le milieu entre les sectateurs de Stahl & les mécaniciens. Il soutient cependant le parti de ceux-là, en accordant que l'ame préside à nos fonctions. Il donna un autre écrit, aussi en allemand, publié à Hall en 1745, in-8°., dans lequel il s'efforce encore de concilier le système des animistes avec celui des mécaniciens. Il en parut un troisième en 1748, in-4°., & depuis deux en latin, sous ces titres :

De refrigeratione sanguinis in pulmonibus. Halæ, 1748, in-4°.

Differentia elateris, toni, contractionis vitalis, voluntariæ, &c. Halæ, 1754, in 4°. (R. GEOFFROY.)

KRYOS, *Algor.* Froid fébrile excessif. Il est accompagné quelquefois d'horripilation & de mouvemens fibrillaires convulsifs : il n'y a d'autres fois que le froid seul sans horripilation ni mouvemens convulsifs. C'est un symptôme grave d'autres maladies. Il accompagne toujours les fièvres intermittentes. (BRIEUDE.)

KULM (Jean-Adam), docteur & professeur en médecine & en physique, de Dantzic, membre de l'académie impériale des curieux de la Nature, a donné en allemand un ouvrage d'anatomie, contenant vingt-huit planches, la plupart infidelles, & copiées d'après Verreyen. Cet ouvrage, imprimé à Dantzic en 1725, in-8°., a eu plusieurs éditions allemandes, d'autres en latin, dont une imprimée à Amsterdam, 1732, en français, traduction de Massuet. Amsterdam, 1734.

Kulm eſt encore auteur de pluſieurs Diſſertations.

Deſcriptio fœtûs monſtroſi, &c. Gedan. 1724, in-4°.

De auditu. Ibid., 1724, in-4°.

De circulatione ſanguinis. Ibid., 1744, in-4°.

De exoſtoſi, de ſteatomato claviculæ, ejuſque felici ſectione. Ibid., 1731.

De uteri delapſu, ſuppreſſionis urinæ & mortis cauſâ. Ibid., 1732. (R. GEOFFROY.)

KUNDMANN (Jean-Chriſtian), né à Varſovie le 26 octobre 1684, de Jean-Samuel Kundmann & de Reine Rother, tenoit à une famille diſtinguée. Ses parens le deſtinèrent dès ſon enfance au commerce ; mais les progrès rapides qu'il fit dans ſes études, engagèrent ſes maîtres à prier ſa famille de le laiſſer libre dans le choix de ſa profeſſion. Bientôt ſon goût pour la médecine ſe développa ; il parcourut pluſieurs univerſités d'Allemagne, ſe fixa à Hall, y étudia ſous les plus célèbres profeſſeurs, & ne s'y fit recevoir docteur en médecine qu'après avoir été viſiter de nouveau la plus grande partie de l'Allemagne & de la Hollande.

De retour à Varſovie ſa patrie, il ſe livra à l'étude de l'hiſtoire naturelle, publia pluſieurs ouvrages en allemand ſur divers ſujets, fut un des coopérateurs d'un journal allemand, intitulé *Obſervations phyſico-médicales.* En 1727, il fut nommé membre de l'académie des curieux de la Nature. Tout en s'occupant de la pratique de la médecine, il ſe livra à l'étude de la ſcience numiſmatique, ſur laquelle il donna pluſieurs ouvrages au public. Vers la fin de 1750, il fut attaqué de pluſieurs accès de fièvre, qui cédèrent aux efforts de la médecine, mais en lui laiſſant une foibleſſe qui bientôt lui fit préſager ſa fin. Elle arriva le 11 mai 1751, dans la ſoixante-ſeptième année de ſon âge. (R. GEOFFROY.)

KUNKEL DE LŒWENSTERN (Jean), de l'académie impériale des curieux de la Nature, étoit d'Huſum, dans le duché de Sleſwick, où il naquit en 1630. Deſtiné d'abord à la pharmacie, il s'appliqua également à la chimie & à la métallurgie, paſſa à la cour de l'électeur de Saxe en qualité de chimiſte, enſuite à celle de Brandebourg, & enfin, toujours dans la même qualité, à celle de Charles XI, roi de Suède, qui lui donna le titre de conſeiller métallique, & des lettres de nobleſſe en 1693.

Kunkel travailla plus de cinquante ans à la chimie, & fut un des premiers obſervateurs exacts des phénomènes de cette ſcience. Favoriſé & ſoutenu par d'illuſtres protecteurs, il acquit une expérience qu'il eſt difficile d'atteindre. C'eſt à lui que l'on doit la découverte du phoſphore tiré de l'urine. Suivant Boerhaave, il eût peut-être ſurpaſſé Boyle s'il eût été moins prévenu en faveur de l'alchimie. Ce chimiſte mourut en Suède le 20 mars 1703.

La plupart de ſes ouvrages ont été écrits en allemand. Quelques-uns ont été traduits en latin.

Utiles obſervat. ſive animadv. de ſalibus fixis & volatilibus, &c. Lond. & Roterod., 1678, in-12.

De acido & urinoſo, ſale calido & frigido. Berol., 1696, in-8°. (R. GEOFFROY.)

KUNRAHT (Henri), de Leipſic, où il reçut le titre de docteur en médecine, fut un des plus fameux partiſans de la ſecte de Paracelſe. Il paſſa en 1598 à Hambourg, &, après y avoir exercé ſa profeſſion pendant quelque tems, il ſe rendit à Dreſde, où il mourut le 9 de ſeptembre 1605, à l'âge de quarante-cinq ans.

Kunraht s'occupoit beaucoup d'alchimie, & le titre ſeul de ſes ouvrages ſuffit pour faire juger de la trempe de ſon eſprit. Je n'en citerai que quelques-uns.

Magneſia catholica philoſophorum, 1599, in-8°.

Symbolum phyſico-chimicum. Lipſiæ, 1559, in-8°.

Urim & thummim chriſtiano, cabaliſtica ex macrocoſmo & SS. ſcripturæ biblicæ deſcripta. Magdeb., 1607. (R. GEOFFROY.)

KUSNOKI. (*Matière médicale.*) Ce nom eſt celui que donnent les Japonois à l'arbre dont ils tirent le camphre, qui eſt un gros arbre qui croît ſans culture dans les forêts. Les feuilles ſont d'un beau vert & ſentent le camphre. Pour en extraire cette ſubſtance, ils prennent les racines & les feuilles les plus jeunes de cet arbre, les coupent en petits morceaux, & les font bouillir pendant quarante-huit heures dans de l'eau pure. Le camphre s'attache au couvercle du chapiteau du vaiſſeau de cuivre où s'eſt faite la décoction, & ce vaiſſeau a un long cou, auquel on adapte un très-grand chapiteau. Voyez *Ephemerides Naturæ curioſorum, decuria* 2, *anno* 10, *obſ.* 37, *pag.* 79. (MACQUART.)

KYPER (Albert), de Konigsberg dans la Pruſſe ducale, ſe livra à l'étude de la médecine, dont on croit qu'il prit le bonnet à Leyde. En 1646, il fut nommé profeſſeur à Breda, paſſa à Leyde en 1648, où ſes talens lui avoient mérité une chaire de médecine, qu'il remplit juſqu'à ſa mort, arrivée le 15 ſeptembre 1655, étant alors recteur de l'univerſité. Ses ouvrages ſont :

Methodus medicinam ritè diſcendi & exercendi. Lugd. Bat., 1642, in-12.

Inſtitutiones phyſicæ, &c. Lugd. Bat., 1647, in-12.

Anthropologia corporis humani contentorum, &c. Lugd. Bat., 1647, in-12. Ibid., 1650, 1660, in-4°.

Inſtitutiones medicæ ad hypotheſin de circulari ſanguinis motu compoſita. Amſtel., 1654, in-4°.

Collegium medicum XXVI *diſputationibus breviter complectum, &c.* Lugd. Bat., 1655, in-12. (R. GEOFFROY.)

LABIÉES (Fleurs). (*Matière médicale.*) On donne ce nom à des fleurs monopétales irrégulières, formées d'un tube terminé en un limbe à deux lèvres, dont les graines, nues, sont au fond du calice. Elles sont placées dans la classe quatrième de la méthode de Tournefort, & dans la trente-neuvième des familles naturelles de Jussieu. Les plantes qui portent ces fleurs sont le plus souvent cordiales, toniques, céphaliques, alexitères, alexipharmaques, altérantes, &c. (Macquart.)

LABORATOIRES. (*Hygiène.*)
Partie III. Règles de l'hygiène.
Classe I. Hygiène publique.
Ordre III. Règles conservatrices ou préservatrices.

Les laboratoires ou pièces destinées à contenir beaucoup d'ouvriers, & dans lesquels on travaille à utiliser des substances sujètes à développer des gaz plus ou moins actifs, plus ou moins dangereux, ont besoin d'une circulation facile de l'air atmosphérique; ils doivent donc être espacés en conséquence, & percés de manière que des ouvertures correspondantes puissent balayer des miasmes souvent dangereux, en faisant l'office de ventilateurs.

Les laboratoires doivent être tellement exposés, qu'ils soient toujours très-secs ou à l'abri de toute influence humide: par-là, on évitera une foule de maux qui proviennent de cette cause, à laquelle on ne fait pas assez d'attention. (*Voyez* Humidité.)

Les fondeurs, les chimistes, les distillateurs, les mineurs, les vignerons, & tous ceux qui sont dans le cas de craindre les effets trop actifs du gaz & de la chaleur, pour éviter des maux sérieux, & particulièrement ceux qui affectent la poitrine, feront bien de prendre cet objet en sérieuse considération. (Macquart.)

LABOUREURS (Régime des). (*Hygiène.*) (*Voyez* le mot Agriculture.)

LAC. (*Hygiène.*)
Partie III. Règles de l'hygiène.
Classe I. Hygiène publique.
Ordre III. Règles conservatrices & préservatrices.

On donne le nom de lac à une grande masse d'eau réunie au milieu du continent, qui, sans avoir de communication avec la mer par des conduits souterrains ou par des fleuves, conserve le plus souvent son eau sans se dessécher.

Les lacs se trouvent assez communément sur tous les continens, surtout dans les pays de montagnes: on en compte jusqu'à trente-huit en Suisse; il y en a qui sont si vastes, qu'ils paroissent comme de petites mers: tel est celui de Harlem en Hollande; un autre, qu'on nomme Aral, en Asie, & qui a cent lieues de longueur sur cinquante de largeur, &c. &c. Différentes causes peuvent concourir à la formation des lacs; savoir: les inondations dont les eaux ne peuvent trouver d'écoulement, soit de la part de la mer, soit de la part des rivières: les tremblemens de terre peuvent encore en faire naître subitement.

Il y a des lacs qui cuvent des eaux qui s'en écoulent avec une sorte de proportion: tel est le lac de Genève ou Léman, qui est traversé par le Rhône: d'autres dépensent plus d'eau qu'ils n'en reçoivent; d'autres enfin en reçoivent plus qu'ils n'en dépensent. Les uns ont un grand écoulement, entretenu par des eaux souterraines; les autres, qui paroissent ne rien perdre, ont des dégorgemens souterrains à travers le sol de leur lit.

Les lacs qui se trouvent dans le cours des fleuves, ou qui en sont voisins, ou qui versent leurs eaux au dehors, ne sont point salés: ceux qui ne reçoivent aucun fleuve, & qui ne versent point leurs eaux au dehors, les ont le plus souvent salées lorsqu'ils confinent la mer. On prétend qu'il y a des lacs singuliers, dont les phénomènes varient suivant les saisons. Le lac de Ness ne gèle jamais, quelque rigoureux que soit l'hiver. Il en est qui mugissent quelquefois comme une mer agitée, sans que le tems paroisse orageux.

Le lac de Zirchnitz en Carniole est un des plus surprenans; il reçoit beaucoup d'eau sans jamais se déborder, parce qu'il la perd, sous des montagnes voisines, par douze entonnoirs qui l'absorbent, dans les sécheresses, en vingt-cinq jours, de sorte que le poisson, se trouvant à sec, devient la proie des habitans circonvoisins.

Un autre lac, aussi très-remarquable, est celui du Mexique, dont une partie des eaux est douce & stagnante, tandis que l'autre, qui est salée, a un flux & un reflux. La ville de Mexico est au milieu de ce lac, qui peut bien avoir cinquante lieues de circuit. La langue de terre qui s'avance dans le lac où elle est située, s'oppose à la communication générale de ces deux sortes d'eaux, qui se confondent: il paroît que la salure de ces eaux est due à l'infiltration de la mer du nord.

En général, les habitations qui sont voisines des lacs ne sont pas dangereuses comme celles qui se trouvent à la proximité des étangs; car l'humidité n'y est pas aussi pernicieuse, parce que l'eau a plus de profondeur & plus de mouvement: les plantes qui, dans les chaleurs, se pourrissent facilement dans les étangs où l'eau est superficielle, sont ici à l'abri d'un pareil inconvénient. Cependant, lorsqu'on doit habiter près de ces grands amas d'eau, il faut bien faire attention à la direction des vents, pour se placer de manière

manière à recevoir le moins de vapeurs aqueuses qu'il sera possible.

L'eau du lac pouvant être considérée comme coulante & comme stagnante, dans le premier cas elle approchera beaucoup de l'eau de rivière pour les propriétés générales; étant également pure & sans couleur, tenant les mêmes sels en dissolution, elle aura le même goût, sera saine & très-propre à être employée aux mêmes usages. Dans le second cas, sans être insalubre, elle ne jouit pas au même degré des avantages de la première.

M. Bourgeois dit qu'il y a au lac de Neuchâtel ou d'Yverdun, des bains qui sont employés avec beaucoup de succès contre les rhumatismes, la sciatique & les maladies de la peau. (MACQUART.)

LACERON. (*Hygiène & matière médicale.*) (*Voyez* LAITRON.) (MACQUART.)

LACET. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe II. *Applicata.*
Ordre I. Habillemens, ligatures, &c.

Le lacet est un cordon très-solide, dont on se sert souvent, avec un grand désavantage, pour serrer les corps & corsets des jeunes personnes qui sont jalouses d'offrir des tailles de guêpes. Dans les grandes villes, on a senti tous les inconvéniens qui résultoient de ces serremens, qui attaquent malheureusement tous les viscères les plus essentiels à la vie. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit aux mots *corps* & *baleine*. Toujours est-il vrai qu'il ne faut permettre les lacets que pour les corsets qui doivent servir seulement au maintien des femmes, & non les gêner, en éloignant d'elles la beauté des formes & des grâces qui font admirer la Vénus de Médicis, dont les modèles n'ont sûrement jamais été entravés par des ligatures aussi ridicules que dangereuses. (MACQUART.)

LACQUE. (*Matière médicale.*) La lacque est une espèce de cire que des fourmis ailées & rouges ramassent sur des fleurs aux Indes orientales, & qu'elles transportent sur des petites branches d'arbres où elles font leur nid, surtout sur celles du *croton lacciferum*.

Ce n'est précisément ni une gomme ni une résine, mais une sorte de cire brune, rouge, transparente, séchée au soleil & de bonne odeur.

La principale espèce de lacque est celle en bâton; la seconde est la lacque en grain, qu'on fait passer légérement entre deux meules; enfin, la troisième est la lacque plate, fondue & aplatie sur un marbre : elle ressemble au verre d'antimoine. La lacque en grain sert à faire la bonne cire d'Espagne.

Quelques auteurs de matière médicale lui donnent les qualités incisives, apéritives, atténuantes, dépuratoires, & celles qui sont propres à exciter la transpiration; mais l'expérience de nos jours, loin de confirmer ces assertions, semble avoir relégué la lacque dans le domaine des arts. (MACQUART.)

LACRYMALE (FISTULE). (*Voyez* MALADIES DES YEUX, & *Dictionnaire de chirurgie.*)

LACRYMAUX (MALADIES DES POINTS). (*Voyez* MALADIES DES YEUX, & *Dictionnaire de chirurgie.*)

LACUNA (André), & par corruption Laguna, naquit à Ségovie l'an 1499. Il fit ses études de belles-lettres & de philosophie dans l'université de Salamanque, s'y distingua par son zèle & ses progrès, vint ensuite à Paris pour y profiter des leçons de Ruele & de Tagault, qui y professoient alors. Après s'être fait recevoir maître ès-arts & bachelier en médecine dans cette ville, il revint en Espagne, s'occupa uniquement de l'étude de la médecine, & reçut le doctorat à Tolède.

Aussitôt après il alla joindre l'armée espagnole en Flandre, gagna la confiance de l'empereur Charles V, rendit de très-grands services à la ville de Metz, en s'employant avec zèle dans une épidémie pestilentielle qui ravagea cette ville. La considération qu'il s'acquit par sa conduite lui donna assez de crédit pour contribuer à maintenir les habitans dans l'obéissance qu'ils devoient à l'empereur. La Flandre étoit toujours le théâtre de la guerre. Le desir du repos engagea Lacuna à passer en Italie. Il se rendit à Bologne, qui, par estime, le reçut au nombre de ses docteurs. De là il fut à Rome, où le pape Léon X le créa comte palatin & chevalier de Saint-Pierre, honneurs qu'on n'accordoit alors qu'à ceux qui s'étoient distingués dans les sciences. Il repassa ensuite en Allemagne, y fut médecin du cardinal Bombadille, & vint finir ses jours à Ségovie au commencement de l'année 1560, à l'âge de soixante-un ans.

Ce médecin étoit bon critique, ainsi que le prouvent les corrections & les commentaires qu'il a faits sur Dioscoride, sur divers endroits d'Hippocrate, d'Aristote, de Galien, &c.; les différentes censures qu'il a publiées sur les versions des autres littérateurs.

Anatomica methodus, seu de sectione humani corporis contemplatio. Par., 1535.

On voit, dans cet ouvrage, que Lacuna a approché de la découverte de la circulation du sang. Il connoissoit les valvules des oreillettes & des ventricules du cœur. Il a donné une idée exacte des parties dont la bouche est formée.

Compendium curationis præcautionisque morbi populariter passim grassantis. Argent., 1542, in-8°. Auterp., 1556, en espagnol. Salam., 1560.

Ex commentariis geoponicis, sive de re rusticâ, &c. Colon., 1543, in-8°.

Vita Galeni. Venet., 1548, in-8°.

Annotationes in Galeni interpretes. Ibid., 1548, in-8°.

Epitome Galeni, in quatuor partes digesta. Basil., 1551, 1571, in-fol. Lugd., 1553, in-8°., 4 vol. Argent., 1609, in-fol. Lugd., 1643, in-fol.

Il se dit, dans cet ouvrage, médecin du pape Jules III. Ses réflexions sur les excroissances qui naissent

au col de la vessie ou dans le canal de l'urètre, méritent d'être lues : il conseille l'usage des bougies.

Methodus cognoscendi extirpandique excrescentes in vesicæ collo carunculis. Romæ, 1551, in-8°. Comptali, 1555, in-8°. Ulissipone, 1560, in-8°.

De articulari morbo commentarius. Romæ, 1551, in-8°., avec la Tragopodagra de Lucien.

Nonnulla Galeni enautiomata extant cum epitome omnium, &c. Lugd., 1554, in-8°.

Annotationes in Dioscoridem anazarbeum, juxta vetustissimorum codicum fidem elaborata. Ibid., 1554.

On a les ouvrages de Dioscorides en espagnol, par Lacuna. Ils ont été imprimés à Salamanque en 1563 & 1586, in-fol.; à Valence en 1636, in-fol.

Epistola apologetica ad Cornarium. Lugd., 1554, in-8°.

Galeni de antidotis epitome. Antuerp., 1587, in-16, avec le petit commentaire de *Herbâ panaceâ*, par Gilles Everard. (R. GEOFFROY.)

LADANUM *ou* LABDANUM. (*Matière médicale.*) Le ladanum est une espèce de suc gluant & résineux qui transsude des feuilles du ciste ladanifère à fleurs pourpres, que nous nommons lède.

On trouve dans le commerce deux espèces de cette substance : la première offre un extrait mou en *grande masse*, dont la couleur est noirâtre & l'odeur agréable; l'autre présente des espèces de pains entortillés, d'une odeur & d'une saveur moins décidées que dans la première; elle a besoin d'être purifiée des grains d'un sable ferrugineux très-fin dont elle est imprégnée, parce que les vents les apportent sur les feuilles, & que les habitans ont, en quelque sorte, appris d'eux à les sophistiquer avec ce même sable pour en augmenter le poids : on la nomme *labdanum in tortis.* Cette seconde sorte est très-inférieure à la précédente. Les Grecs, du tems de Dioscoride, recueilloient cette substance avec des cordes, & détachoient avec soin celle qui se trouvoit attachée à la barbe & aux poils des chèvres qui avoient brouté du ciste.

On dit que le ciste d'Espagne, à feuilles de saule & à fleurs blanches, donne un suc qui ne le cède en rien à celui qu'on tire de Candie, de Baffa, qui est l'ancienne Paphos, & des autres îles de l'Archipel. Dans les grandes chaleurs, le ladanum exsude de ses feuilles avec une telle abondance, que toute leur surface en est couverte.

Le ladanum est rarement employé dans les remèdes magistraux, destinés à l'usage intérieur; il a cependant les vertus génériques des baumes ou des résines aromatiques. Quelques auteurs en ont recommandé l'application intérieure contre la foiblesse de l'estomac & le mal de dents; mais on compte peu aujourd'hui sur de pareilles applications. On fait entrer le ladanum dans les fumigations odorantes, dans le baume histérique & l'emplâtre *contra rupturam.* Sa résine, séparée du peu de gomme qu'il contient, s'emploie dans la macédoine, dite *thériaque céleste.* On dit qu'il est avantageux de frotter de ladanum les membres tremblans & paralysés. (MACQUART.)

LADRE. Ce mot a la même signification que celui de lépreux. Autrefois on nommoit *lazares* les malades atteints de la lèpre; ce qui est confirmé par l'inspection des anciens réglemens des hôpitaux où l'on recevoit les ladres, auxquels on donnoit le nom de *maladreries* ou *léproseries.* (*Voyez* LÈPRE & LÉPREUX.) (MACQUART.)

LADRERIE. (*Hygiène.*) La ladrerie est une maladie familière aux cochons domestiques, qui leur ôte la sensibilité, & a beaucoup de rapports avec la lèpre humaine. On croit que c'est à la mal-propreté de cet animal qu'est dû un état qui heureusement ne se communique pas aux jeunes cochons, & dont les sangliers ne sont pas atteints.

Ces animaux ladres ont une grande tristesse, & offrent particulièrement à la partie inférieure de la langue, & quelquefois au palais, des tubercules ou petits grains blanchâtres & noirâtres, remplis d'une humeur épaisse & visqueuse.

Il est de la dernière imprudence de manger de cette viande, qui est un véritable poison, & dont le peuple sera aisément garanti par la police, qui ne pourra se tromper au signe essentiel dont nous venons de parler. (MACQUART.)

LAET (Gaspard de), écrivain du seizième siècle, naquit à Looz. Il fut reçu docteur en médecine à l'université de Louvain, en 1512; y demeura jusqu'en 1540, passa ensuite en France, & donna à Louvain, en 1540, & à Rouen, en 1551, une espèce d'almanach, sous le titre de *Prognostication.* (R. GEOFFROY.)

LAET (Jean de), natif d'Anvers, mourut en 1649. Il a laissé plusieurs ouvrages intéressans, tels que *Novus orbis, sive descriptionis Indiæ occid. Libri xviij.*

Novis tabulis geographicis & variis animantium plantarum, fructuum iconibus illustrati. Lugd. Bat., 1633, in-fol.

De Gemmis & Lapidibus, libri duo, &c. Ibid., 1647, in-8°.

In Georgii Margravii historiam verum naturalium, octavo libro comprehensarum, Brasiliæ annotationes, &c. Lugd. Bat. & Amstel., 1648, in-fol. (R. GEOFFROY.)

LAGALLA (Jules-César) naquit en Italie en 1571. Il fit de tels progrès dans les sciences, que, sans avoir égard à sa jeunesse, la faculté de médecine de Naples lui accorda les honneurs du doctorat sans payer de finance. Peu de temps après il fut nommé médecin de la flotte du pape Sixte V; & comme cet emploi lui fournit l'occasion de venir à Rome, il s'y fit encore recevoir docteur en philosophie & en médecine. La manière dont il soutint sa thèse inaugurale lui mérita les plus grands applaudissemens. Nommé médecin du cardinal de Sainte-Séverine, il l'eût été du pape Clément VIII si l'on n'eût pas craint de

manquer à la décence, en donnant au souverain pontife un médecin qui n'étoit âgé que de vingt-un ans.

Une réputation si brillante, des talens si précoces, devoient porter Lagalla au comble de ses vœux lorsque des chagrins domestiques vinrent empoisonner sa vie. Il fut sur le point d'être assassiné par des scélérats apostés par un mari qu'il avoit insulté ou qui croyoit l'être.

A trente-trois ans il fut attaqué de la gravelle & de plusieurs autres incommodités qui remplirent sa vie d'amertume jusqu'à sa mort, arrivée en 1624, à l'âge de cinquante-trois ans.

Ses ouvrages consistent en douze livres sur l'Immortalité de l'ame, qui parurent à Rome en 1620, in-4°.; une Dissertation *de Cœlo animato*, & en plusieurs autres Traités de philosophie, qu'il recommanda en mourant à Léon Allatius, son disciple & son ami. (R. GEOFFROY.)

LAGOCHEILOS, *labium leporinum*. Bec de lièvre. (*Voyez* ce mot au *Dictionnaire de Chirurgie.*) (R. C.)

LAGOPEDE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Animaux.

Le lagopède est un oiseau pulvérateur, du genre de la gélinote, qui est aussi léger à la course, qu'il est pesant au vol. Il habite la cime des hautes montagnes, particulièrement des Pyrénées, des Alpes, des montagnes de la Laponie & de la Sibérie.

La chair de ces animaux, quand ils sont jeunes, est délicate & recherchée; lorsqu'ils sont vieux, elle est coriace & amère. (MACQUART.)

LAGOPHTALMIA, *lagophtalmos*. Œil de lièvre. (*Voyez* MALADIES DES YEUX.) (R. C.)

LAGUNA. (*Voy.* LACUNA.) (R. GEOFFROY.)

LAINE. (*Hygiène & matière médicale.*) La laine s'obtient du poil des brebis, des agneaux, des béliers & des moutons, que l'isolement annuel de leur toison a fait nommer bêtes à laine. Cette substance est abondante, souple, solide, élastique & mobile. Les poils sont implantés dans la peau par des radicules bulbeuses, ainsi que les cheveux; ils prennent dans des pores tortueux la configuration frisée que nous leur voyons sur l'animal.

Tandis que le physicien ne considère que la structure des poils qui composent la laine, les peuples entiers s'occupent des avantages qu'ils en retirent. La laine fournit à l'homme la matière d'un habillement qui joint la souplesse à la solidité, & dont le tissu, varié suivant les saisons, le garantit successivement, & du souffle glacé des aquilons, & des traits enflammés de la canicule.

Ainsi le soin des bêtes à laine n'est pas une institution de mode & de caprice: l'Histoire en fait remonter l'époque jusqu'au premier âge du Monde. La richesse principale des premiers habitans de notre globe consistoit en troupeaux de brebis. Le romain Numa, voulant donner cours à la monnoie dont il fut l'inventeur, y fit marquer l'empreinte d'une brebis, comme signe de son utilité. *Pecunia à pecude*, dit Varron. Virgile célèbre les laines de la Pouille & de Milet.

Milesia vellera Nymphæ
Carpebant.

Avant l'invention des toiles, qui ne remonte guère qu'à Jules-César, on ne s'habilloit qu'avec la laine, & rien ne pouvoit la suppléer. Aujourd'hui la soie, le coton, le fil, en ont considérablement diminué la consommation.

Si le luxe & l'industrie ont beaucoup gagné avec ces nouveautés, il faut convenir que la santé y a perdu; car, dans les pays tempérés, tels que les nôtres, où les vicissitudes de l'atmosphère sont moins sensibles que dans les pays chauds ou très-froids, souvent on s'apperçoit à peine des variations qui ont lieu d'un instant à l'autre. Si, pour suivre la mode, pour avoir des vêtemens plus agréables, plus variés, ou par négligence, on ne prend pas l'habit de laine plutôt avant qu'après le besoin, on risque la suppression de l'humeur transpiratoire, & conséquemment la foule des maux dont elle est toujours suivie, & dont la cause si simple n'est cependant apperçue que par les gens qui ont déjà quelqu'instruction.

Les personnes prévoyantes, & qui habitent notre climat, feront bien de se servir habituellement d'habits de laine, & d'avoir dessous des vestes ou gilets plus ou moins épais, suivant la saison & la température. Les Anglais se trouvent fort bien de cette habitude, & il faut avouer qu'elle leur est au moins aussi nécessaire qu'à nous.

La laine excite facilement la transpiration. Lorsqu'elle a été supprimée ou seulement diminuée, on peut, avec une couverture ou deux de plus, rappeler cette utile excrétion. On sait combien les gilets de flanelle, appliqués sur la peau, sont utiles. Les chaussons de même étoffe, les cravattes de laine, sont avantageusement recommandés dans les maux de gorge & les rhumes opiniâtres.

La laine grasse nouvellement tondue passe pour être émolliente & résorbante: on la conseille dans la fausse angine, contre la difficulté de mouvement de plusieurs parties, surtout des muscles de la tête; & le plus souvent, avant de l'appliquer en topique, on recommande de frotter légérement les parties avec de l'huile de lis ou de camomille romaine; mais il est évident qu'alors elle ne fait guère que retenir le remède sur la partie affectée.

La laine grasse étoit d'un grand usage chez les Anciens: Hippocrate la faisoit appliquer sur les tumeurs, après l'avoir fait carder & tremper dans l'huile & le vin.

Dioscoride préféra la laine du cou & des cuisses

comme plus graffe. Il eft des fortes de laines dont l'emploi doit être défendu dans les manufactures, telles que les laines dites *pélades*, les laines de moutons morts de maladie ou morelles, les peignons ou bourres qui reftent au fond des peignes & tombent fous la claie. Toutes ces laines, qu'on a défignées fous le nom de *jettins* & de *rebut*, doivent être en effet foigneufement rejetées de tout ouvrage qui doit fervir journellement aux hommes, & la police médicale devroit jeter un œil attentif fur les falfifications de ce genre, que la cupidité introduit fouvent avec effronterie. (MACQUART.)

LAIT. (*Hygiène & matière médicale.*) Le lait eft une liqueur blanche, qui fe fépare dans les mamelles des animaux vivipares pour la nourriture de leurs petits. C'eft de toutes les fubftances animales, celle qui reffemble le plus à une véritable émulfion, au chyle lui-même.

Nous n'avons pas cru pouvoir préfenter fur l'important article du lait des idées plus nouvelles, plus faines & plus lumineufes que celles que nous avons extraites du Mémoire de MM. Desjeux & Parmentier, & de l'effai fur le lait, confidéré médicinalement par notre confrère Petit-Radel.

Nature du Lait.

Le lait prend facilement l'odeur & le goût des fubftances dont l'animal a été nourri. L'ail qu'ont mangé les vaches, fe fait fentir dans le lait.

Le lait a une faveur douce, agréable ; un toucher onctueux, une légère odeur qui lui eft particulière ; il eft d'un blanc mat. Le microfcope y découvre des petits globules de différentes grandeurs, entraînés, comme le fang, dans un liquide diaphane.

Les liqueurs fpiritueufes acides, les fleurs de certaines plantes, quelques fubftances animales, ont la propriété de le coaguler.

La chaleur augmente fenfiblement la fluidité du lait, tandis que le froid le rend concret. Le lait, en s'évaporant au feu, donne une pellicule de matière cafeufe, qui adhère aux parois du vafe, fe torréfie, & donne un mauvais goût au refte du lait fi l'on n'y prend garde.

Le lait a le double avantage d'être à la fois un excellent aliment, & fouvent un des plus puiffans médicamens.

Lorfqu'on a placé le lait dans un lieu frais, il fe recouvre bientôt d'une matière onctueufe, légère, quelquefois jaunâtre, qu'on nomme crême ; alors il perd fa confiftance, fa faveur douce, & devient bleu : la crême battue fe fépare en deux parties, le beurre & le lait de beurre.

L'altération du lait eft très-prompte, en paffant rapidement d'une température fraîche dans une autre très-chaude ; il devient acide & fe coagule : auffi les laitières de Paris, pour empêcher cet effet, le font bouillir. Si on laiffe dans une température de dix-huit degrés, du lait qui a bouilli, on voit que, quoiqu'il s'aigriffe moins facilement que l'autre, il tourne plus vîte à l'état de putréfaction ; c'eft ce qu'il faut obferver relativement au lait qui doit paffer dans l'économie animale.

Il faut profcrire abfolument les vaiffeaux de métal dans l'ufage habituel qu'on fait du lait, furtout ceux de cuivre, parce qu'outre le danger dont ils font pour le vert-de-gris, ils accélèrent l'altération du lait.

Le lait réunit une foule de propriétés analogues à celles de la matière lymphatique & albumineufe. Lorfqu'il eft très-frais, rien ne peut le remplacer pour clarifier les vins & furtout les ratafiats. Il fe rapproche des fucs exprimés des fruits : comme eux, il eft opaque, fucré, nutritif, & contient un fel effentiel ; comme eux, il fe décompofe aifément, & donne naiffance à l'efprit ardent & au vinaigre.

Pour empêcher que le lait ne s'aigriffe en été, il faut, au défaut de bonnes caves, mettre le lait dans un fceau d'eau & le recouvrir d'un linge mouillé, à moins qu'on ne préfère le faire bouillir.

Le lait de beurre reffemble beaucoup au lait écrêmé : il en a toutes les propriétés chimiques & économiques. Quand il eft frais, il ne démontre aucun acide, & fouvent on le fait prendre aifément aux perfonnes chez qui le lait entier ne paffe pas. Le petit lait clarifié, venant du lait écrêmé, fe gâte moins vîte que l'autre : ce petit lait abandonné à lui-même, & encore mieux, aidé par la chaleur, donne le caillé ou la matière du fromage, qui fe putréfie facilement.

Lorfqu'on a fait cailler le lait, la matière féreufe qui s'en fépare, fe nomme petit lait. Lorfqu'on veut un petit lait très-doux, on le fait cailler avec la préfure ou les fleurs de chardon d'Efpagne ; car le caille-lait ne caille rien. Si l'on fe trouve dans des circonftances où l'on defire des acides plus développés, le vinaigre, la crême de tartre, conviennent mieux. Lorfque le petit lait eft fait d'une manière ou de l'autre, on le paffe à travers une étamine, & on le clarifie avec des blancs d'œufs. Il faut employer une extrême propreté, parce que le petit lait fe gâte très-facilement.

On peut blanchir des toiles en les tenant huit ou quinze jours dans des cuves pleines de petit lait : l'acide du petit lait fe décompofe, l'air vital fe porte fur la matière colorante, ainfi que dans les expériences de Bertholet, fur l'acide muriatique oxigéné.

Le petit lait, évaporé & porté dans un lieu frais, donne des criftaux blancs, qui font le véritable fucre de lait. Les prifmes parallélipipèdes qui font produits à la fin de l'évaporation, font du fel fébrifuge de Silvius.

On retire du fucre de lait l'acide faccarin, au moyen de l'acide nitreux. La partie vraiment effentielle du petit lait eft véritablement le fucre de lait. La partie la plus animalifée dans le lait, c'eft la partie cafeufe.

Le lait de femme préfente les mêmes propriétés que celui de vache, à quelques nuances près, qui dépendent de la quantité des fubftances tenues en diffolution dans ce fluide.

On a obfervé, toutes chofes égales d'ailleurs, que

plus le lait s'éloigne du terme de l'accouchement, plus il contient de matières caseuses : il devient plus coagulable par les acides, mais le coagulum est toujours plus visqueux que celui de vache.

Il n'est peut-être pas de lait dont les produits varient autant que ceux du lait de femme, & cela du matin au soir ; ce qu'on peut attribuer à la grande mobilité physique & morale, au changement d'alimens : c'est ce qui en rend l'analyse comparative presqu'impossible. Il paroît que la crême est plus abondante dans ce lait que dans celui de vache. La partie caseuse y est tellement combinée avec le beurre, qu'il est presqu'impossible de la séparer. Si le lait de femme n'est pas toujours coagulable par les acides, ce doit être à cause de son peu de matière caseuse & de sa grande quantité de liquide aqueux.

La saveur sucrée distingue éminemment le lait de femme du lait de vache, moins parce qu'il y a une grande quantité de sucre de lait, que parce qu'elle n'est pas masquée par la matière caseuse.

Le lait d'ânesse, quant à la saveur, à la consistance & à la couleur, ne diffère pas beaucoup de celui de femme ; mais il a des propriétés qui lui sont tout-à-fait particulières : on en retire peu de crême & difficilement le beurre, qui est toujours mou, facile à rancir, d'une couleur blanche & sans saveur marquée.

Il contient très-peu de matière caseuse, & elle adhère si peu au sérum, que le moindre repos la sépare.

Le lait de chèvre diffère des autres par sa couleur, sa saveur, son odeur & sa densité : sa crême est très-épaisse, d'une saveur douce & agréable, s'aigrit difficilement, & même se transforme aisément en un fromage très-bon, & qui se garde bien si l'on y ajoute du sel : il a moins de sucre de lait que celui de vache & de femme. C'est une chose singulière que l'état gélatineux que prend la matière caseuse en se séparant du sérum : son beurre est aussi plus pur, plus frais, parce qu'il contient peu ou point de matière caseuse.

A la vue & aux autres sens, il est difficile de distinguer le lait de brebis du lait de vache. La matière caseuse a pour caractère particulier d'être grasse & de foisonner beaucoup ; c'est elle qui donne la base des excellens fromages de Roquefort. Le proverbe dit : *Beurre de vache, caillé de chèvre, fromage de brebis.*

Le lait de jument est très-fluide, se coagule facilement, donne peu de beurre : le sel de lait se recouvre d'une matière saline, qui n'est que du sulfate calcaire ; c'est le seul qui en fournisse. Par la fermentation il donne aux Tartares une boisson fort recherchée, qui est l'esprit ardent de lait de jument.

Nous nous résumerons, sur cet objet, en disant que les différens laits dont nous venons de parler se ressemblent peu : on n'a encore pu saisir aucun de leurs principes volatils, combinés à l'eau. Tous donnent de la crême ; mais c'est dans le lait de chèvre qu'elle est plus épaisse, puis dans le lait de vache. Les autres sont plus fluides.

Dans les beurres, les différences sont grandes. Celui de vache se sépare aisément, est ferme ; celui de chèvre en diffère par la fadeur ; celui de brebis est mou : on ne peut réunir celui des autres.

La matière caseuse de la vache est d'abord gélatineuse, puis presque fibreuse ; celui de la chèvre lui ressemble. Chez la brebis, sa consistance est toujours visqueuse ; chez la femme, elle est ou terreuse ou crêmeuse ; les autres ont plus d'analogie avec l'état gélatineux.

Les sérums du lait de femme, d'ânesse & de jument sont très-abondans ; ceux de chèvre & de vache moins, & celui de brebis encore moins. Tous les sels essentiels se ressemblent.

D'après ce que nous venons de dire, on jugera facilement quels sont les laits qui doivent être préférés dans certaines circonstances. On verra que le lait ne ressemble point du tout à une émulsion, & que la partie alimentaire appartient à la réunion de toutes.

C'est un préjugé de croire que l'abondance & la qualité du beurre dépendent de la manipulation : ce sont les bons pâturages qui font tout ; ce qui doit faire bien examiner tous les moyens d'en améliorer les produits. C'en est un autre de croire que plus un lait est crêmeux, plus il est nourrissant, puisque ce n'est pas le beurre qui nourrit dans le lait.

Propriétés du lait.

Il paroît que le lait & le miel ont été les premières nourritures de nos pères ; c'est encore la nourriture habituelle & fondamentale des habitans des hautes montagnes. C'est peut-être la nourriture la plus saine, quand elle est mêlée avec du pain ; elle donne aux personnes qui en ont pris l'habitude, une force, une fraîcheur & une énergie physique & morale, que ne pourroit conférer aucune autre manière de vivre.

Quelquefois le lait diminue l'appétit, quelquefois il relâche le ventre ; il arrive aussi qu'il le resserre : ces nuances ont lieu lorsqu'on commence à le prendre ; mais, avec quelques précautions, en le coupant, en le sucrant, en le rendant plus ou moins tonique, en ayant soin que l'estomac ne contienne pas des matières âcres, qui l'empêchent de bien digérer, on viendra facilement à bout de le rendre un excellent aliment.

Lorsqu'on fait du lait sa nourriture essentielle, il faut avoir soin que l'animal soit jeune, bien portant, vivant en plein air dans la campagne, & qu'il ait une bonne litière.

Le lait s'allie parfaitement à une foule d'alimens, au riz, aux œufs, à toutes sortes de pâtes, à toutes sortes d'herbes. Il rend tous ces alimens plus doux, plus onctueux, plus savoureux : on l'unit encore au thé, au café, dont il a l'avantage de diminuer l'activité.

Le lait devient assez souvent laxatif chez les personnes robustes, qui n'y sont pas accoutumées : d'où elles peuvent inférer que le lait pourroit utilement les

relâcher dans des circonſtances où elles auroient beſoin de l'être. Chez les perſonnes foibles, le lait produit un effet oppoſé ; ce qui eſt une indication de l'avantage qu'elles pourroient ſouvent tirer de cet aliment plus long-tems continué.

Lorſqu'on a des raiſons de ſuivre le régime du lait, il vaut toujours mieux le prendre ſeul avec du pain, pour arriver plus tôt au but qu'on ſe propoſe. C'eſt ordinairement au printems qu'il produit les meilleurs effets, tant parce qu'à cette époque la Nature ſe prête à des changemens favorables au corps, que parce que la nouvelle herbe rend le lait infiniment meilleur.

Il ne faut pas prendre de médecine de précaution pour ſe mettre au lait, toutes les fois que la bouche eſt bonne, la langue nette, que l'eſtomac n'eſt pas farci de mauvais levains ; il faut au contraire chercher les moyens de le faire réuſſir avant de prendre médecine.

On ne doit pas croire que les acides nuiſent pendant l'uſage du lait. J'ai guéri une perſonne qui avoit la poitrine en très-mauvais état, en la mettant au lait pour toute nourriture : une ſorte d'inſtinct lui fit déſirer de la ſalade ; la ſalade paſſa très-bien : depuis elle a continué & a été parfaitement rétablie.

Il faut eſſayer ſi le lait chaud ſeroit favorable dans des circonſtances où le lait froid ne ſe digère plus, & d'autres fois faire le contraire, d'autres fois encore y ajouter du ſucre.

En général, le lait chaud, ſurtout pris au pis de la vache, a toujours plus d'efficacité, parce qu'il conſerve une eſpèce d'eſprit recteur que le refroidiſſement lui fait perdre auſſitôt qu'on l'a tiré.

Si les circonſtances apportent des nuances marquées dans le lait des mêmes animaux, il faut convenir que la nourriture eſt une de celles qui les manifeſtent le plus. Ainſi le lait aqueux & bleuâtre que donnent les vaches du nord, n'eſt pas le même que donnent les vaches d'Eſpagne ou des Alpes. Le lait des vaches de Sardaigne fournit en crême la moitié de ſon poids, pendant que celui des vaches de Catalogne n'en fournit que peu. Le lait devient rouge pendant l'uſage de la garance, bleuâtre avec celui de l'indigo ; le ſafran lui donne ſon goût, ſon odeur ; l'ail à feuilles étroites & à fleurs paniculeuſes, ſi abondant ſur les bords du Rhin, s'y fait aiſément reconnoître ; la gratiole, ainſi que le tithymale, rend le lait purgatif ; la teinture d'abſynthe le rend amer.

Ces obſervations autoriſent les ſcrupules qu'on doit avoir relativement au régime des nourrices. On ſait qu'en leur faiſant ſubir le traitement de la vérole & du ſcorbut, on ramène à une ſanté parfaite des victimes que des maux héréditaires deſtinoient à une mort aſſurée.

L'eſpèce de révolution opérée chez les animaux dont on change bruſquement le régime, avertit les nourrices d'être extrêmement circonſpectes ſur le choix de leurs alimens, & ſur la néceſſité de continuer l'uſage de ceux qui leur ſont favorables.

Lorſqu'on veut ſe procurer du lait conſtamment le même, ſoit pour aliment, ſoit comme médicament, il faut faire adminiſtrer aux animaux les mêmes fourrages ; car, ſi l'on voit le lait devenir ſubitement contraire après avoir utilement ſervi, c'eſt, le plus ſouvent, parce qu'on n'a pas fait conſerver aux animaux le même régime.

Il s'en faut que toutes les plantes communiquent leur ſaveur, leur odeur & leur couleur au lait des animaux. On n'eſt pas plus fondé à regarder les alimens dont les animaux ſe nourriſſent comme la ſource de tous leurs produits, retirés non-ſeulement du lait, mais encore des autres humeurs animales ; cependant ils fourniſſent certains caractères qui ſont en quelque ſorte indélébiles.

En général, le lait des animaux eſt meilleur quand ils paiſſent dans des terreins qui ne ſont pas trop humides, quand ils ont le ſol & les plantes qui leur conviennent le plus. La vache aime les pâturages ſucculens des plaines, la brebis ſe plaît dans les endroits ſecs, & la chèvre dans les pays montagneux.

Linneus a publié une Diſſertation ſur les plantes que chaque animal préfère pour ſa nourriture. Le médecin peut tirer parti, dans certaines circonſtances, de ces obſervations.

Pour tranſmettre au lait quelques propriétés médicamenteuſes, il ne faut choiſir que des plantes où le principe médicamenteux n'eſt pas deſtructeur du principe nutritif. Par exemple, le creſſon, le bécabunga, le cochlearia, en prêtant au lait une vertu anti-ſcorbutique, ne peuvent nuire à l'économie animale ; mais ſi (comme le fait un médecin) on conſeilloit le lait d'une vache nourrie en partie avec de la ciguë, on verroit bientôt l'animal maigrir, perdre ſon lait & mourir.

Le docteur Young, dans ſa Diſſertation ſur le lait, paroît s'être trompé en diſant qu'une nourrice vérolée ne donne pas toujours ſon mal à ſon nourriſſon ; que les purgatifs ne communiquent pas ſûrement leurs vertus de la mère à l'enfant ; que les mercuriaux ne donnent pas toujours des indices de leur exiſtence dans le lait. Mais on ſait qu'ils n'en exiſtent pas moins dans les préparations où on les a placés à petite doſe, quoiqu'il devienne ſouvent très-difficile d'en obtenir des preuves.

Les Anciens, qui croyoient beaucoup aux analogies, ſe perſuadoient que toutes les plantes qui fourniſſent une matière laiteuſe quand on bleſſe leur parenchyme, poſſédoient une vertu galactopoïetique ; c'eſt pourquoi ils preſcrivoient l'uſage de la laitue & de toutes les plantes de cette famille aux nourrices qui avoient peu de lait : mais on ſait que ce prétendu lait n'eſt autre choſe qu'un véritable ſuc réſineux, comparable à celui que donnent l'éſule, les feuilles de figuier & autres plantes de ce genre.

Loin de reconnoître à ces plantes, ainſi qu'au cerfeuil, à l'aneth, au fenouil, au ſureau, au poligala & à beaucoup d'autres végétaux, la faculté d'augmenter le lait ; loin de croire pareillement que la bourrache & le perſil aient une vertu diamétralement oppoſée, nous ne conſidérons comme propres à fournir du lait, que les ſubſtances qui abondent en ſucs alimentaires,

& ensuite comme auxiliaires celles qui sont tonique & apéritives.

Si les circonstances physiques influent beaucoup sur la nature du lait, il n'y a point de doute que les affections morales ne leur donnent chez les femmes des qualités qui y sont relatives. Un effroi considérable occasionne l'engorgement subit des mamelles, & un violent chagrin leur affaissement. Les passions vives en général, la colère, la jalousie, les débauches de tout genre, détériorent les qualités du lait au point de le rendre mal-sain pour les enfans auxquels il sert de nourriture. Petit-Radel a vu dans les Indes une femme faire fouetter inhumainement la nourrice de son enfant pour une faute très-légère; ce qui dénatura son lait au point de donner à l'enfant les plus violentes convulsions. Que ne doit-on pas craindre pour les pauvres enfans confiés à des femmes mercenaires!

Personne n'a mieux développé que Bordeu l'influence de l'action nerveuse sur l'organe mammaire; il ne doute pas que l'effet des chatouillemens réciproques & le commerce de sensibilité établi par la Nature entre la mère qui donne à téter & l'élève qui tète, n'entre pour beaucoup dans la formation du lait.

Il fait sentir les avantages pour le nouveau-né, du premier lait de la mère, ou colostrum, dont il ne doit jamais être frustré sous quelque prétexte que ce soit, puisque sa propriété grasse & légérement purgative est précisément destinée à évacuer doucement le méconium qui s'est formé pendant le séjour du fœtus dans la matrice.

Précautions qu'exige le régime laiteux.

Si l'on considère le lait particuliérement comme médicament, il faut convenir que la médecine n'a pas à sa disposition de moyen plus agréable & souvent plus efficace. Dans beaucoup de circonstances, si l'on ne doit pas se renfermer dans son seul usage, il convient du moins d'en former la base du régime.

Avant d'exposer les maladies auxquelles l'usage du lait est propice, il est bon de faire précéder ici les précautions à prendre pour tirer le parti le plus avantageux d'un remède aussi puissant.

Ces précautions sont relatives à son usage, soit avant, soit pendant le traitement, soit après.

Le premier objet qui doit fixer l'attention est l'état de l'estomac. Si cet organe fait mal ses fonctions, il faut en chercher la cause, la combattre par les toniques les plus appropriés à la constitution du malade & à son mal. S'il y a saburre dans l'estomac, on le débarrassera, soit par de légers vomitifs, soit par des purgatifs appropriés, soit par des délayans & des toniques, combinés de manière à neutraliser les mauvais effets des sucs altérés.

Beaucoup de médecins ont l'habitude de conseiller la purgation avant l'emploi du lait; mais nous avons déjà dit que souvent cela n'est pas nécessaire, & alors si c'est un principe acide qui domine dans l'estomac, il faut, avec la magnésie bien pure ou d'autres moyens analogues, mettre des entraves à sa trop facile production.

Il faut accoutumer peu à peu le malade à l'espèce de régime dont il devra faire usage avec le lait. Par exemple, si ses alimens ordinaires sont pris dans le règne végétal & dans le règne animal, & qu'on ait intention, lorsqu'il sera au lait, de ne lui permettre qu'une nourriture végétale, il faut, quelques jours d'avance, lui faire essayer ce nouveau régime, afin de s'assurer qu'il peut convenir à l'estomac, sinon prendre un autre parti, pour éviter les pesanteurs, les dégoûts, les nausées, les coliques, dont on attribue la production à l'usage du lait, tandis qu'il n'est dû qu'à un changement trop subit de régime.

Le choix de la saison importe beaucoup. Le printems & l'automne méritent la préférence, parce que les alimens sont de meilleure qualité, & les organes plus énergiques.

La nature du lait doit être scrupuleusement observée, ainsi que l'âge de l'animal, sa constitution, ses alimens & le lieu qu'il habite.

La quantité, les proportions & la qualité des principes contenus dans les différentes espèces de lait, doivent décider le médecin à conseiller le lait d'une espèce plutôt que celui d'une autre. Quelquefois on peut faciliter la digestion du lait de vache, en changeant la proportion de ses principes. C'est ainsi que le lait écrêmé ou le lait de beurre réussit très-bien, pendant que le lait entier indispose: d'autres fois on coupe le lait avec des infusions mucilagineuses, ou aromatiques ou toniques, pour en faciliter la digestion.

Pendant l'usage du lait, il faut faire état des époques de la journée, de la quantité qu'il en faut prendre, de son degré de chaleur, & du genre de vie qu'il est à propos de suivre.

Ou le lait se prend pour toute nourriture, ou en quantité limitée. Dans le premier cas, il faut attendre que la première dose soit digérée pour donner la seconde, &c. On a vu des personnes qui ne pouvoient supporter le lait le matin, le digérer très-bien le soir, *& vice versâ.*

Quelqu'un qui est au lait pour toute nourriture, sera bien nourri en en prenant quatre doses égales ou variées, la première à jeun, peu après le réveil, & quelquefois on peut y joindre du pain, du sucre, &c. Lorsqu'on n'en prend que deux doses, la première est servie après le réveil, la seconde deux heures avant un léger souper.

Si le malade, à son réveil, a la langue épaisse & chargée, l'estomac pesant, que le lait alors répugne, il ne faut souvent qu'attendre une heure ou deux pour qu'il passe avec facilité.

La quantité sera relative à la force individuelle & à l'espèce de lait, en observant de commencer par de petites doses, depuis quatre onces jusqu'à douze au plus. Quant à la chaleur du lait, les uns veulent qu'on le donne froid, d'autres tiède, d'autres après l'ébullition, d'autres enfin en sortant de la mamelle. Boerrhaave ne veut pas qu'on fasse bouillir le lait

médicamenteux, pour qu'il ne perde pas ſes parties les plus ſaines & les plus balſamiques. En effet, quand on s'en tient à ſa chaleur naturelle, il poſſède une ſorte de vitalité qu'il perd petit à petit, en ſe refroidiſſant & en laiſſant s'épurer ſes parties.

C'eſt en vain qu'on placeroit immédiatement après la traite le lait dans une atmoſphère de température égale à celle qui eſt préſumée dans l'organe mammaire. Toute tentative ſeroit inutile; car cette chaleur même, privée de mouvement, facilite l'action de l'air qui tend à décompoſer le lait dès qu'il eſt trait.

Mais le principe vital, dans le lait pourvu de ſa chaleur naturelle, doit-il être conſidéré comme médicamenteux? Le lait le plus utile aux animaux, en général, eſt celui qu'ils puiſent à ſa ſource & chez des femelles de la même eſpèce. Dans certaines circonſtances, un lait ancien, uni au nouveau, ſeroit peut-être utile; mais on peut aſſurer que, le plus ſouvent, le lait pris à la mamelle, ou qui jouit encore de ſa chaleur naturelle, ſera le plus profitable.

S'il faut lui donner une température artificielle, elle ne doit pas excéder quinze à vingt degrés du thermomètre de Réaumur; car à une température plus élevée, le lait s'altère, & offre à ſa ſurface des pellicules qui ſont des preuves évidentes de la décompoſition de la ſubſtance caſeuſe.

Suivant le beſoin, les alimens qu'on prendra avec le lait ſeront toniques ou relâchans. On ne craindra pas ſurtout d'employer les acides s'ils plaiſent aux malades. L'exercice ſera modéré, & jamais porté juſqu'à la ſueur.

Quelquefois le lait, écumé ou coupé avec l'eau ou les décoctions farineuſes, paſſe plus aiſément lorſqu'on n'a à remplir que des indications ſimples; mais ſi elles ſont compoſées, on lui allie des ſucs, des infuſions, des décoctions vulnéraires, ſudorifiques, & des eaux minérales. Les mélanges peu ordinaires de vin & de bouillon avec le lait, ſont plus nourriſſans, plus fortifians que le lait ſimple. Le ſucre, le ſel, les poudres abſorbantes, l'eau de chaux, ſont, dans certaines circonſtances, mêlés utilement avec le lait. Lorſqu'on veut empêcher qu'il ne dévoye, il ſuffit ſouvent de lui donner une qualité martiale en y plongeant un fer chaud. S'il reſſerre trop, on a recours à des lavemens.

Quelquefois les accidens qu'occaſionne le lait, ſont dus aux ſubſtances étrangères qu'y introduiſent ceux qui le vendent, comme l'eau, la farine.

Après l'uſage du lait, l'eſtomac, n'ayant reçu de long-tems que des alimens doux & facilement digeſtifs, doit changer graduellement ſon régime.

C'eſt un vrai préjugé que de croire qu'après l'uſage d'un lait qui a été bien digéré, il reſte de la ſabure dans l'eſtomac, & qu'il faille purger; c'eſt faire ſuccéder le mal au bien.

Il faut encore obſerver que les différentes portions du lait qui a été trait au même animal, ne ſont pas les mêmes: le premier eſt le plus ſéreux, & le dernier le plus crêmeux. Ainſi les malades chez qui on mène ſucceſſivement une âneſſe, par exemple, ſont loin d'avoir le même lait; & ſi le plus gras eſt le meilleur, c'eſt le dernier ſervi, qui ſeul a obtenu le but qu'il deſiroit, en ſuppoſant qu'il ne lui faille pas un lait mélangé également de ſéroſité & de matière graſſe. Il faudroit traire tout le lait de l'âneſſe, & le partager, encore chaud, en pluſieurs doſes pour avoir un lait qui tînt le juſte milieu.

S'il eſt vrai que le lait, en ſéjournant dans les mamelles, acquiert de la qualité, & que plus on le trait ſouvent, plus il eſt ſéreux, on voit que les nourrices qui donnent à tout moment le teton à leurs enfans, font un tort réel à leur ſanté, en leur fourniſſant un mauvais lait. Il eſt bien ſuffiſant qu'elles faſſent teter ſix fois dans la journée, excepté dans le commencement de la nourriture ou pendant les deux mois qui ſuivent l'accouchement, parce qu'alors le lait, plus abondant, eſt plus ſéreux & plus facile à digérer.

Avant ces derniers temps, les médecins croyoient que le lait, pour ſe bien digérer, ne devoit pas ſubir une coagulation dans l'eſtomac. Mais la chaleur de cet organe & l'action du ſuc gaſtrique, en agiſſant mécaniquement & chimiquement, ſuffiſent bien pour ſéparer la partie caſeuſe de la ſéroſité, & extraire de cet aliment les ſucs réparateurs de l'exiſtence.

Si l'on conſidère les parties conſtituantes du lait comme médicament, cette ſubſtance ayant des propriétés différentes de celles des parties qui le compoſent, on doit faire obſerver les reſſources que ces mêmes parties peuvent offrir à la médecine dans bien des circonſtances.

Si l'on compare ce qui arrive au lait & à la crême toutes les fois qu'on mêle ſéparément ces deux fluides avec des poiſons ſalins, on voit qu'auſſitôt après le mélange, la crême ſubit une décompoſition, tandis que le même effet ſe manifeſte bien plus lentement quand on ſe ſert de lait écrêmé: ainſi dans les empoiſonnemens par les ſels, les acides & les alkalis, la crême eſt bien préférable au lait.

Le beurre, indépendamment de ſa ſupériorité ſur tous les autres corps gras pour la préparation des différens mets qu'on mange chauds, eſt propre à former des médicamens qu'on ne ſe procureroit pas également avec les autres matières huileuſes. Appliqué extérieurement, il adoucit, prévient & arrête les inflammations. A froid il ſe combine facilement avec l'arome, la partie colorante, la réſine & les huiles eſſentielles des végétaux, & l'on pourra former ainſi un jour des médicamens précieux, ſurtout des ſavons médicinaux.

De toutes les parties conſtituantes du lait, la matière caſeuſe, qui eſt la plus nourriſſante, pourroit, à la rigueur, nourrir au défaut d'autre aliment; mais elle s'aigrit facilement, & acquiert alors une propriété médicamenteuſe.

Pluſieurs médecins, Cullen entr'autres, aſſurent avoir fait prendre le caillé ou la matière caſeuſe acidulée dans l'état frais à des phthiſiques, ſans qu'il en ſoit réſulté aucun inconvénient. On l'a encore donné avec avantage dans le ſcorbut & dans les affections de l'eſtomac, accompagnées de vomiſſement. Mais ne pourroit-on

pourroit-on pas l'employer dans les cas où les acides doux se mêlent aux alimens, & dans d'autres circonstances, soit internes, soit externes?

Mêlé avec des aromates, le caillé offre un mets agréable, rafraîchissant, & ordinairement de facile digestion. Le plus communément le peuple le mange seul & s'en trouve bien.

Ce qu'il seroit bien utile de connoître, ce sont les circonstances où il convient de donner le lait à tel ou tel degré de chaleur, & les cas où les parties constituantes de ce fluide peuvent devenir plus utiles que le fluide lui-même. En attendant, nous avertissons que le lait ne sauroit éprouver la plus légère action du feu sans déperdition d'un principe volatil, & en même tems sans une combinaison de ses parties fixes, d'où résultent nécessairement des propriétés diététiques & chimiques absolument différentes.

Du lait comme médicament.

Il nous reste maintenant à considérer dans quelles circonstances le lait, considéré comme substance médicamenteuse, peut être utilement employé.

Nous dirons avec Petit-Radel, que ce remède, bien commun & bien innocent, a été regardé par quelques médecins comme un remède universel; que Wepfer, médecin suisse, en parle comme d'une substance qui contient quelque chose de divin. Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est le meilleur baume qui puisse remédier à la dégénérescence des humeurs, soit qu'elle soit spontanée, soit qu'elle provienne de l'abus des médicamens que l'ignorance ne prescrit que trop souvent.

Les anciens médecins, avec Hippocrate, ont employé le lait dans la plus grande partie des maladies. Galien, les médecins arabes & Medicus Sydenham, &c. ont suivi les mêmes erremens. Mais aujourd'hui on observe avec beaucoup plus de scrupule le tems, la manière de le prendre, les substances qu'on lui doit allier, & surtout les maux auxquels on l'oppose.

Nous allons considérer médicinalement chacun de ces laits.

§. I.

Du lait d'ânesse.

Cet animal, si sobre, si utile à l'homme pauvre pour partager ses travaux, qui continuellement peut engendrer & nourrir, fournit un lait fort usité après celui de vache.

Hippocrate & les praticiens célèbres qui lui ont succédé, se réunissent tous à compter parmi les bonnes qualités du lait d'ânesse, la propriété qu'il a de passer plus facilement par les selles, que les autres espèces de lait, & de lâcher doucement le ventre. Ainsi un léger dévoiement, ou du moins une ou deux selles liquides quelques heures après avoir pris ce lait, font toujours bien; elles désignent que le remède réussit, mais elles doivent être sans douleurs ni ventosités. Il n'en est pas de même de ce dévoiement lorsqu'on fait usage du lait de vache ou de chèvre. Quand même il seroit égal pour l'abondance & la fréquence des déjections, il n'en mérite pas moins l'attention du praticien. Au reste, il faut observer qu'il n'est point ici question du dévoiement qui accompagne beaucoup de maladies lentes, pour lesquelles on prescrit le lait. Ce symptôme n'est point un accident propre à l'usage du lait; il est de l'essence même de la maladie, & conséquemment il ne demande aucune considération.

La grande quantité du principe saccharin que le lait d'ânesse contient, lui donne une vertu analeptique ou nutritive, qui ne doit point être oubliée quand il s'agit d'unir la propriété alimentaire au remède. Cette substance, plus élaborée que la partie caseuse, peut très-bien la remplacer quand les organes foibles se refusent à la digestion de celle-ci. C'est donc une erreur bien grande, de croire que le lait le plus épais est le plus nourrissant. Cette densité provient de la prépondérance du principe butyreux sur les autres. Or, ce principe n'est point nutritif. Un lait clair, dont la partie caseuse est dans un rapport intime avec la partie sucrée, peut donc nourrir aussi bien que celui qui seroit plus épais. Cette vérité reconnue, il ne peut y avoir que les préjugés qui s'opposent à l'usage du lait d'ânesse pour toute nourriture; aussi le praticien ne doit-il point y avoir égard.

On prescrit toujours le lait d'ânesse au printems & en automne. On a coutume, & avec raison, de mettre à la pâture l'ânesse qui doit le fournir, ou de la nourrir, autant qu'il est possible, de fourage vert, surtout de tiges presque mûres de froment ou d'orge. On doit encore la bien étriller plusieurs fois par jour, & lui fournir de bonne litière.

On donne communément le lait d'ânesse une fois par jour, depuis une demi-livre jusqu'à une livre. On le prend ou le matin à jeun, ou le soir en se couchant, au degré de chaleur qu'on le trait. Pour cela, on amène l'ânesse à côté du lit, ou à la porte de la chambre du malade quand cela peut se faire : on le trait dans un vaisseau de verre à ouverture un peu étroite, & plongé dans de l'eau tiède; on tient ce vaisseau ainsi plongé jusqu'à ce qu'on le présente au malade. On y ajoute quelquefois un morceau de sucre; mais cette addition est assez inutile, le lait d'ânesse étant naturellement très-doux. On conseille au malade de rester tranquille après l'avoir pris, & même de dormir quand il a l'estomac foible. On ne lui donne rien à prendre que trois heures après, tems où le lait est passé.

Les Anciens employoient le lait d'ânesse comme cosmétique. On dit à ce sujet, que Poppée, femme de Néron (1), avoit toujours à sa suite, à quelque

(1) Le luxe de cette impératrice n'a point échappé à la satyre de Juvénal :

. . . . Aut pinguia Poppæana
Spirat. . . . .
Incipit agnosci atque illo lacte fovetur,
Propter quod secum comites educit asellas,
Exul hyperboreum si dimittetur ad axem.

endroit qu'elle allât, quatre à cinq cents ânesses pleines, & qu'elle se faisoit laver tout le corps avec leur lait, pour se rendre la peau plus blanche, plus belle & plus douce. Quelques femmes de qualité y ont encore actuellement recours dans les mêmes vues.

§. II.

Du lait de brebis.

La brebis, qu'on représente comme le symbole de la douceur, dont la laine, diversement préparée, nous préserve des rigueurs de l'hiver, & qu'une cruauté passée en coutume fait servir sur nos tables, fournit, pour nous nourrir, comme pour remédier à nos maux, un lait dont la saveur est très-agréable. Dans une quantité donnée de sérosité se trouvent disséminées beaucoup de parties butyreuses, un tiers de caseuses, & beaucoup de matière sucrée qui l'empêche de manifester aussi facilement son acide, qu'il ne l'eût fait s'il en eût été privé. Cet excès de la partie butyreuse sur la caseuse, & son intime union avec la saccharine, rendent ce lait convenable à ceux chez qui une saburre acide & muriatique prédomine. Il relâche & amollit les fibres trop sèches de l'estomac, & procure à la nutrition les principes qui lui sont les plus appropriés. Comme le lait des autres animaux, celui de brebis est sujet aux influences de la nourriture que l'animal prend.

Il est étonnant que le lait de brebis, ayant les qualités que nous venons de rapporter, n'ait point eu ici de vogue, vu l'usage très-commun dont il est dans les pays méridionaux. Là le soleil donnant plus de vigueur à la végétation, & les campagnes arrosées fournissant toute l'année une nourriture toujours nouvelle aux brebis qui passent les plus belles nuits de l'été, exposées aux influences célestes, le lait que l'on trait de ces animaux est plus abondant que celui que donnent celles de notre pays, qui ne jouissent pas des mêmes avantages. Le beurre qu'on en retire, est plus blanc, & le fromage, qui fait les délices des tables, est d'une digestion plus facile. Cependant, quoique le lait de nos brebis soit en moindre quantité, il n'est pas pour cette raison à mépriser. L'expérience en a démontré les grandes vertus chez les vieillards, dont les fibres sèches sont difficilement perméables aux molécules nutritives qui doivent les réparer. On peut le substituer au lait de femme chez les enfans. M. de Buffon a connu des paysans qui n'avoient pas eu d'autre nourriture que le lait de brebis, & ils n'en étoient pas moins vigoureux que les autres.

§. III.

Du lait de chèvre.

Quand on considère le genre de vie, le caractère & les habitudes de cet animal, on ne peut s'empêcher de croire qu'ils ne contribuent beaucoup à donner à son lait des propriétés qui en dépendent. Naturellement la chèvre aime le grand air; elle se plaît davantage dans les pays méridionaux, que dans ceux qu'une exposition plus septentrionale soumet plus aux alternatives du froid & du chaud. Naturellement vive, elle ne peut se fixer à un même endroit; aussi devance-t-elle toujours le troupeau de moutons avec lequel elle se trouve quand on la mène au pâturage: elle abandonne la plaine où croissent les plantes succulentes, pour aller sur les collines ou les montagnes escarpées y brouter la bruyère, l'arrête-bœuf & les autres plantes sèches qui ne peuvent venir que dans un terrein caillouteux. Toutes ces circonstances doivent contribuer à procurer à son lait un caractère singuliérement propre à diverses maladies, où il faut moins donner aux humeurs un véhicule, qu'un baume qui par ses bonnes qualités puisse s'opposer à leur dégénérence. Aussi voit-on ce lait très-bien réussir dans les pulmonies, où tous les signes indiquent une putridité naissante ou établie dans les humeurs. Galien l'employoit beaucoup, à raison de sa consistance moyenne, comparée avec les autres qui sont plus épais ou plus fluides que lui.

Mais ce lait, dont nous vantons actuellement les bonnes qualités, n'est pas celui que l'on trait des mamelles des chèvres qu'on nourrit chez soi, à qui souvent on refuse une litière, & dont les alimens sont ceux d'une basse-cour mal fournie. Il faut nourrir, autant qu'il est possible, les chèvres dont on veut avoir le lait, avec les plantes sèches qu'elles aiment naturellement à paître sur le penchant des montagnes. Quand on ne peut en avoir de ce genre, on leur substitue des herbes, des choux, des navets ou de petites branches d'arbres cueillies en automne. Plus elles mangent, plus elles donnent de lait, & pour en entretenir ou en augmenter l'abondance, on les fait boire beaucoup, & on leur donne quelquefois du nitre ou de l'eau salée. On a soin que leur étable soit exposée au soleil & à l'abri du vent: on garnit le sol de paille & de fougère. La plupart de ces préceptes sont exprimés dans les vers suivans du poète de Mantoue:

Et multâ duram stipulâ filicumque maniplis
Sternere subter humum, glacies ne frigida lædat
Molle pecus, scabiemque ferat, turpesque podagras.
Pòst, hinc digressus, jubeo frondentia capris
Arbuta sufficere, & fluvios præbere recentes,
Et stabula à ventis hiberno opponere soli,
Ad medium conversa diem, &c.

Densior hinc soboles, hinc largi copia lactis,
Quò magis exhausto spumaverit ubere mulctra,
Læta magis pressis manabunt flumina mammis (1).

---

(1) Qu'une molle fougère & qu'un épais fourage,
Sous leurs corps délicats étendus par ta main,
Rendent leur lit moins dur, leur asyle plus sain.
Les chèvres à leur tour veulent pour nourriture
Des feuilles d'arboisier & l'onde la plus pure;

On peut commencer à traire les chèvres quinze jours après qu'elles ont mis bas. Elles donnent beaucoup de lait pendant quatre à cinq mois, même quand on les trait soir & matin. On dit que les chèvres blanches & celles qui n'ont point de cornes, en donnent le plus : nous ne prononçons point sur cet article, l'expérience ne pouvant confirmer notre opinion.

Quoique l'on ait beaucoup vanté les qualités du lait de brebis, celui de chèvre n'en est pas moins le plus usité ; il est plus sain & meilleur, quoiqu'il se caille plus aisément. On en fait de très-bons fromages ; & comme il ne contient que très-peu de parties butyreuses, l'on n'en sépare point la crême. Ces fromages sont fort communs dans le Lyonnais & dans d'autres pays. Les chèvres se laissent traire aisément, même par les enfans, pour lesquels leur lait est une très-bonne nourriture. Qui ignore à ce sujet l'alaitement d'Egiste, que l'Histoire nous a conservé, & que la Fable a décoré de ses agrémens (1). Le lait de chévre est également un aliment pour quelques adultes, qui le prennent de préférence au lait de vache, dont il peut remplir les vertus, tant préservatives que curatives.

Quand on prescrit ce lait, il est bon de s'informer quelle espèce d'aliment l'animal a pris depuis peu ; car il est assez ordinaire, quand il est abandonné à ses goûts, que les feuilles de chêne & de lentisque qu'il a mangées, donnent à son lait une astringence à laquelle on ne s'attendoit pas, & qu'il devienne laxatif quand il a brouté le garou, la tithymale ou la clématite.

§. IV.

Du lait de jument.

Ce lait n'est point usité en France ; il l'étoit beaucoup, au rapport d'Hérodote, chez les Scythes & les autres peuples de l'Asie. Il l'est encore actuellement chez les Tartares, les Kalmuks, les Arabes, & généralement chez tous les peuples errans, qui passent les différentes saisons de l'année dans des lieux toujours nouveaux. Leur genre de vie les exposant souvent à ne point trouver d'alimens où ils campent, la nécessité de fournir à leur faim continuellement renaissante, les détermina sans doute à éprouver ce que leur vaudroit cette espèce de nourriture. Les Tartares s'en occupèrent spécialement ; ils la travaillèrent de toutes les manières, & à force de procédés ils parvinrent à en retirer un esprit inflammable, qui est d'un grand usage chez eux, au rapport de Gmelin, qui a voyagé dans ces contrées. La nature des parties constitutives du lait de jument, telle que l'analyse la démontre, & l'usage qu'en font les peuples dont nous venons de parler, prouvent suffisamment qu'on pourroit l'employer pour remplir des indications médicinales. Mais la routine détourne de faire les expériences nécessaires à ce sujet, & souvent aussi les circonstances ne favorisent point ceux qui pourroient le conseiller dans certains cas. Nous laissons donc aux personnes que l'occasion pourra servir, le soin de nous transmettre ce que l'expérience leur découvrira relativement à cet objet.

§. V.

Du lait de femme.

Le lait dont il s'agit actuellement, considéré comme médicament, a été recommandé de toute antiquité dans les affections lentes, provenantes du vice des solides, & dont le marasme est le symptôme le plus évident.

Hérodote, Prodius & autres Anciens en ont été les plus grands zélateurs. Aretée l'a singuliérement loué dans la consomption, quand les malades pouvoient le prendre d'une femme nouvellement accouchée. Un inconvénient qui accompagne souvent l'emploi de ce remède, est l'obligation où l'on est de recourir à plusieurs nourrices, dont la qualité du lait n'est pas toujours bien connue ni également appropriée à la maladie qu'on cherche à combattre par son moyen. Cependant, quelque valable que soit cet inconvénient, il n'est pas impossible d'y remédier, surtout dans les endroits très-peuplés, où, entre un grand nombre de nourrices, on peut choisir celles qui fournissent le plus de lait. Il n'est pas rare d'en trouver certaines chez qui cette évacuation monte jusqu'à trois chopines & même deux pintes en vingt-quatre heures, dose plus que suffisante pour les organes affoiblis de ceux à qui on le prescrit. Borelli (1) fait mention d'une nourrice qui rendoit une si grande quantité de cette humeur, qu'après avoir alaité deux enfans à la fois, elle en donnoit suffisamment à un apothicaire pour en faire du beurre qu'il vendoit aux phthisiques. Ridley (2) dit de sa propre femme, qu'elle nourrissoit à la fois deux de ses enfans & plusieurs petits chiens, & que néanmoins elle étoit obligée de laisser perdre de son lait en vingt-quatre heures, assez pour faire une livre & demie de beurre. En s'en rapportant aux expériences du D. Spielman, qui constatent que deux livres de lait de femme ne donnent que six gros environ de beurre, on ne peut s'empêcher de rabattre

Ecarte de leur toit l'inclémence des airs ;
Qu'ils reçoivent au midi le soleil des hivers.

Ses enfans sont nombreux, son lait ne tarit pas.
Et plus ta main avare épuise sa mamelle,
Plus sa douce ambroisie entre tes doigts ruisselle.
Trad. de M. l'abbé DELISLE.

(1) Plusieurs personnes d'un excellent tempérament n'ont point eu d'autres nourrices dans leur bas âge, que cet animal capricieux. Mais cette nourriture ne réussit pas à tous, surtout dans les grandes villes & en hiver, tems où l'animal est réduit à des herbes qui ne sont pas des plus succulentes, & à un esclavage qui contraint ses inclinations. La Fable cite plusieurs personnages illustres qui furent ainsi nourris par des animaux. Rémus & Romulus le furent par une louve, Cyrus par une chienne, Télépnus par une biche, & Pélias par une jument.

(1) Borelli, aph. 4, obs. 81.
(2) *Obs.* 4, 1697, *m. aug.*

beaucoup sur la quantité du lait que fournissoit la femme qui fait le sujet de l'observation de Ridley (1).

Différentes expériences récemment faites en Angleterre, & qu'Hoffman avoit déjà tentées, donnent lieu de conclure que de tous les laits dont nous avons parlé, celui de femme & celui d'ânesse sont les plus nutritifs, les moins chargés de parties caseuses & butyreuses, & par conséquent les plus légers sur l'estomac, & les plus convenables à ceux qui ont besoin d'un lait très-nourrissant, & qui en même tems ne les fatigue point. Comme ce lait provient des organes d'une nature absolument semblable à la nôtre, il y a tout lieu de croire que cette seule réflexion en a beaucoup étendu l'usage, & l'expérience est venue appuyer ce que l'on présumait déjà. Cependant, quoique les faits aient parlé pour lui, quelques praticiens ne s'en sont pas moins élevés contre son usage. On a pensé qu'un lait pris d'un être carnivore devoit avoir plus de propension à se rancir, que celui qui provient d'animaux dont la nourriture étoit entiérement végétale. Mais, pour peu qu'on réfléchisse à la diversité d'alimens pris des trois règnes, qui viennent satisfaire la faim de l'homme, on voit de quel prix peut être une pareille objection.

On emploie peu le lait de femme comme médicament; néanmoins les cas rares où on l'a donné, loin d'en détourner de l'usage, n'ont fait qu'encourager à le réitérer. On doit, autant qu'il est possible, le donner à des sujets qui approchent de la nature des enfans, non-seulement quant au physique, mais encore quant au moral; circonstances qui ne sont pas faciles à rencontrer.

On conseille, quand on prescrit le lait de femme, de le faire teter à la mamelle même, pour éviter que son exposition, plus ou moins longue à l'air, ne lui fasse perdre quelques-unes de ses qualités. Les fastes de la Médecine offrent des exemples nombreux de succès qui ont suivi un pareil procédé. On y voit que quelques médecins ont porté le scrupule jusqu'à faire coucher les malades avec les nourrices. Capivacci a ainsi sauvé l'unique héritier d'une famille noble. Platérus (2) rapporte avoir également guéri plusieurs malades désespérés par ce simple moyen. Forestus se plaît à ce sujet à détailler l'observation curieuse d'un jeune homme ainsi arraché des bras de la mort. Le succès fut si prompt, qu'on fut obligé de le séparer de ses nourrices, crainte qu'il ne perdît avec elles la santé qu'elles lui avoient donnée. Les merveilleux effets que les praticiens qui ont conseillé le lait de femme pris à la source même, ont eu occasion d'observer, ont excité plusieurs à en chercher les raisons. Entre toutes celles qu'ils ont apportées, ils ont dit que les émanations infiniment subtiles qui s'élèvent d'un corps où l'animalité est à sa perfection, en pénétrant l'écorce poreuse du corps de celui chez qui la débilité est à son dernier terme, devoit lui ajouter une vigueur propre à contribuer au bien qu'on devoit attendre du lait. Sans nier le mieux que la pratique d'un pareil conseil peut produire, on ne peut cependant se dissimuler le danger auquel expose une telle théorie. Cette vigueur que l'on prise tant, n'est que passagère; elle provient moins d'une force permanente donnée à la fibre par une pénétration intime de vapeurs prétendues nutritives, que d'une vibratilité instantanée procurée aux organes. Le malade, qui n'est pas toujours aussi chaste qu'on le lui ordonne, retombe, du moment qu'il enfreint l'ordre qui lui est prescrit, dans un affaissement plus considérable qu'auparavant, & les suites fâcheuses que ces tentatives entraînent avec elles, donnent lieu de se repentir de l'essai.

Le lait de femme est quelquefois employé comme topique adoucissant: on s'en sert assez souvent en gargarisme pour calmer les douleurs de dents, ou en injection dans le conduit auditif, pour appaiser les douleurs terribles auxquelles son inflammation donne lieu. Dans tous les cas où l'on a recours à ce lait, il faut toujours choisir celui qui sort des mamelles quatre ou cinq heures après le repas: avant ce temps il est dans un état de crudité, & plus tard il est dissout, jaune, & il a une odeur urineuse.

On donne le lait de femme à l'enfant, non-seulement comme aliment, mais encore comme médicament dans les affections humorales, occasionnées par des virus qu'une mère ou une nourrice infectée lui aura communiqués. Ainsi l'on guérit par son moyen des enfans vérolés & scorbutiques; mais dans ces cas, il faut que la nourrice subisse le traitement des grands remèdes, ou qu'elle prenne les anti-scorbutiques, pour que son lait épuré puisse changer le mauvais caractère des humeurs de l'enfant. Les vues du ministère à ce sujet sont complétement remplies par l'institution d'un hôpital où les mères pauvres, nouvellement accouchées, ainsi que leurs enfans, trouvent tous les secours que leur état demande. Mais quelquefois, ne pouvant nourrir son enfant, la mère l'abandonne à une nourrice qui ne tardera point à se repentir de son zèle si on ne l'a point prévenue des hasards qu'elle va courir. Celles qui craignent ces dangers pour la nourrice, donnent à leurs enfans une chèvre ou une brebis qu'elles ont soin de faire frictionner avec de l'onguent mercuriel, pour que leur lait ainsi médicamenté puisse remédier à la maladie urgente; ou bien, quand les circonstances le permettent, elles subissent elles-mêmes les remèdes, & continuent d'alaiter leur enfant. Les succès d'une pareille pratique dans le cas de maladie vénérienne ne sont point rares. Ils ont également engagé à nourrir de plantes anti-scorbutiques les mêmes animaux, pour que leur lait, riche des principes de ces plantes, remédiât aux accidens

(1) Quand le lait se porte au sein en si grande abondance, soit pendant la lactation ou après, il donne lieu à ce que Boerrhaave appeloit le *diabète mammaire*. On trouve dans ses *Prælectiones* l'histoire d'une femme qui, après avoir nourri long-tems, tomba dans l'épuisement à la suite d'un pareil flux. Le docteur Tissot cite également deux femmes qui n'avoient point nourri, & qui furent réduites à l'extrémité par une pareille cause.

(2) *Ex iis unum non solùm convaluisse, sed etiam tantas vires recepisse, ut ne lac sibi in posterùm deficeret, nutricem de novo imprægnaverit.* Prax. med. river. lib. 7, cap. 7, de Phtisi.

graves d'un ſcorbut qui minoit la vie de l'enfant à ſon berceau même.

§. VI.

Du lait de vache.

Quand on ſe met au lait de vache (1), il faut prendre l'animal dont on le trait, jeune, de préférence à un vieux, qui ne fourniroit qu'un lait moins balſamique. On veillera à ce qu'il ſoit bien ſoigné, nourri habituellement à la campagne, & dans de bons pâturages autant qu'il ſera poſſible, ou du moins dans une étable bien aérée, & pourvue d'une litière fraîche que l'on renouvelle fréquemment. Il s'en faut de beaucoup que les vaches qu'on garde dans les fauxbourgs des grandes villes pour fournir au lait qu'elles conſomment, jouiſſent de ces avantages ſi eſſentiels à leur ſanté & à la bonté de leur lait. Le lait eſt meilleur quelques ſemaines après que la vache a mis bas, & tant qu'elle en donne abondamment, que dans les premiers jours & lorſqu'il commence à diminuer. Celui d'une bête pleine & en chaleur doit être rejeté, vu la grande exaltation de ſes principes & ſa trop grande aquoſité.

Il importe beaucoup à la bonté du lait, qu'il ſoit trait & conſervé dans des vaiſſeaux propres & qui ne puiſſent lui communiquer aucune qualité nuiſible. Le gouvernement s'eſt donc ſagement conduit en proſcrivant tous les vaiſſeaux de cuivre qu'une ignorante routine laiſſoit ſubſiſter dans le commerce de cette denrée. Mais combien de perſonnes en ont été la victime, juſqu'à ce que ſes yeux aient été déſillés à cet égard !

On recommande encore de prendre le lait du même animal, quand on doit en faire long-tems uſage. Ce conſeil n'eſt pas ſans fondement. Il ſe trouve en effet des eſtomacs dont la ſenſibilité eſt ſi exquiſe, qu'ils diſtinguent très-bien les laits traits de divers individus : il en eſt même qui portent la délicateſſe au point de ne pouvoir ſupporter celui auquel ils ne ſont point accoutumés. Les perſonnes qui ne peuvent vivre qu'en livrant leurs organes au plus haut point de vibratilité dont ils ſont ſuſceptibles, ſont celles chez qui l'on obſerve cette ſingulière délicateſſe de tact; auſſi feront-elles bien d'avoir chez elles l'animal dont elles voudront prendre le lait. On ordonne le lait de vache comme ſubſtance diététique, moins dans la vue de remédier à des maux préſens, que pour prévenir ceux qui ſont futurs. On eſt moins ſévère alors, dans le dernier cas, ſur l'exactitude du régime, que dans le premier.

On unit le lait à l'infuſion de thé, de café ou d'écorces de cacao, & l'on prend le matin ce mélange comme repas ou comme une ſimple boiſſon. Quelques perſonnes y ajoutent un peu d'eau-de-vie pour rendre ce mélange plus ſupportable à leur eſtomac.

(1) Ce que nous diſons ici de la vache doit également s'entendre de tous les animaux dont on prend le lait.

On l'emploie auſſi de cette dernière manière dans les ſéchereſſes habituelles de poitrine, en le mêlant à l'infuſion de fleurs de bouillon blanc ou à la décoction d'orge mondé. Le lait, ainſi pris, a l'inconvénient de lâcher quelquefois le ventre, ou il donne lieu à des rapports nidoreux. L'air qui ſe dégage lors de ſa digeſtion, ſouvent gonfle l'eſtomac, ou, paſſant par le pilore, il ſe répand dans tout le ſyſtème inteſtinal, & manifeſte ſa préſence par des tranchées & des borborygmes auxquels il donne lieu. Les excrémens ſortent à différentes fois, délayés, jaunâtres, & abſolument ſemblables aux évacuations qu'un purgatif excite. De toutes les infuſions qu'on mêle au lait, celle qui s'oppoſe le plus communément à cette eſpèce de purgation, eſt celle du café. Cet effet laxatif du lait s'obſerve principalement chez les perſonnes robuſtes qui n'y ſont point accotumées, & dont les alimens ordinaires ſont d'une nature groſſière, & humectés d'un vin généreux & âpre. Les perſonnes foibles, au contraire, ſoit qu'elles entremêlent le lait à leur nourriture, ou qu'elles le prennent ſeul par régime, éprouvent une affection entiérement oppoſée à celle que nous venons de conſidérer. Elles ſont conſtipées, & cet accident eſt pour la diète lactée un inconvénient qu'il eſt facile de corriger. Les Anglais, dans leurs comptoirs de l'Inde, uniſſent le lait au vin à partie égale; ils aſſaiſonnent ce mélange avec le ſucre, la canelle & la muſcade, & le prennent pour conforter leurs eſtomacs que les boiſſons chaudes de thé & les chaleurs continuelles du climat énervent. Ils l'uniſſent encore avec la boiſſon fort uſitée chez eux, qu'ils nomment *punch*.

Quoique l'on puiſſe allier l'uſage du lait aux autres alimens, il vaut toujours mieux le preſcrire ſeul quand on veut remplir plus promptement les indications pour leſquelles on l'ordonne. On choiſit ordinairement, pour le prendre, la ſaiſon du printemps. Au commencement de cette ſaiſon, la terre ſe couvre d'herbes ſucculentes, qui n'attendent, pour former le lait, que l'opération des organes de l'animal qui va les brouter. Les mouvemens qu'il ſe donne pour ſe la procurer, augmentent le ton de la fibre, dont la douce énergie eſt requiſe pour la perfection de cette humeur. L'air embaumé de la campagne, en paſſant dans ſon ſang, vient ajouter une richeſſe nouvelle à cet aliment. Quand on ne peut profiter de cette ſaiſon, la réflexion indique l'automne, qui en approche le plus. Mais quand le genre d'affection demande une continuité dans le remède, la ſéchereſſe de l'été ou le froid de l'hiver ne doit alors apporter aucun délai à ſon uſage.

Le lait, quoique pris d'après les indications qui le demandent, ne réuſſit pas toujours. Si cependant il donne lieu quelquefois à de légers accidens, ce n'eſt pas une raiſon d'en diſcontinuer l'uſage, puiſque ſouvent ils diſparoiſſent, quoique l'on continue de le prendre. Aſſez ordinairement auſſi la ſuppreſſion du lait ne diſſipe point les accidens qui peuvent venir d'une toute autre cauſe. C'eſt au praticien à bien diſtinguer ces cas les uns des autres, afin de régler alors

la conduite qu'il doit tenir. En général, quand les gonflemens d'estomac, les nausées, la perte d'appétit, les sueurs, les maux de tête, la fièvre ou seulement une partie de ces accidens, surviennent, il faut en supprimer ou en suspendre absolument l'usage. Un purgatif donné dans ces cas fait souvent disparoître tous ces accidens, qui persistent néanmoins quelquefois, malgré qu'on en répète l'usage.

Maladies auxquelles le lait convient.

Pour mettre quelqu'ordre dans l'énumération des cas auxquels le lait, de quelque nature qu'il soit, peut être heureusement adapté, nous suivrons les dix grandes divisions des maladies décrites par Sauvages.

1°. La classe des vices traite des affections cutanées, des ulcères, exanthêmes, inflammations extérieures auxquelles les topiques adoucissans, résolutifs & le lait conviennent beaucoup. Les ulcères internes de la matrice, du vagin, du rectum, de la bouche, de l'estomac & du pilore peuvent aussi recevoir du soulagement de l'injection laiteuse & du lait alimento-médicamenteux. On peut y ajouter des substances balsamiques & vulnéraires, & surtout nourrir des ânesses & des chèvres, qui ont moins de délicatesse que les autres animaux pour leur nourriture, avec des plantes appropriées.

Le lait adoucit les douleurs atroces qui ont quelquefois lieu dans le conduit auditif.

2°. La classe des fièvres, à moins qu'elles ne soient étiques ou consomptives, emploie rarement le lait.

3°. Les inflammations ou phlegmasies, avec fièvre continue ou rémittente, offrent quelques espèces auxquelles le régime lacté peut convenir. Dans les points de côté douloureux & inflammatoires, on connoît les avantages de l'application d'une vessie pleine de lait.

Dans les inflammations de l'estomac & des intestins provenantes de substances âcres & caustiques avalées, le lait pur, & surtout la crême, porte le secours le plus puissant. Dans les inflammations de la gorge, les gargarismes faits avec le lait & des figues grasses qu'on garde le plus long-tems possible dans la bouche, procurent un grand soulagement. On peut encore l'employer utilement, en injection, dans les voies urinaires, excoriées par quelque cause que ce soit.

4°. Les maladies spasmodiques requièrent bien moins fréquemment l'usage du lait, que celles qui sont la suite des inflammations; cependant on vante ses bons effets dans le tétanos, dans l'éclampsie ou les convulsions passagères des enfans, dans quelques cas d'épilépsie, d'histéricisme & de mélancolie.

5°. Dans les maladies relatives aux anhélations, on trouve peu de cas où le lait ait rendu de grands services. Lorsque la tête est fatiguée par des sternutatoires violens, que des vers existent dans les sinus frontaux, dans les hoquets spasmodiques, la présence du lait a été favorable. On a recours au lait, pour la toux catarrale, quand on a préludé par les autres moyens, & on lui associe le suc ou la décoction d'oignon blanc.

Baglivi recommande le lait cuit avec le jus de viande & l'eau de violette dans les toux sèches, provenantes de l'acrimonie des humeurs & de leur ténacité. Floyer dit que c'est un des meilleurs préservatifs qu'on connoisse pour empêcher le retour des accès d'asthme humide.

6°. La sixième classe, celle des débilités ou foiblesses, offre peu de cas où le lait puisse être avantageusement employé. On compte cependant l'anoréxie ou la perte d'appétit chez ceux qui se sont trop livrés aux excès de l'amour. L'hémiphlégie mercurielle est encore une de ces maladies où le régime lacté convient très-bien.

7° La classe des douleurs fournit, plus qu'aucune autre, des circonstances où le lait peut être employé avec succès. La goutte passe pour céder à l'action de la diète lactée pour toute nourriture, & son application sur la partie douloureuse réussit aussi. Chevalier, médecin de Paris, faisoit tremper la partie affectée dans un bain de lait où avoient été macérées des fleurs de sureau. Il la faisoit doucher avec de semblables infusions, & même la donnoit à prendre intérieurement avec des succès étonnans. Dans les sciatiques, le lumbago, le lait, pour toute nourriture, & les sudorifiques font quelquefois des miracles. Dans les rhumatismes scorbutiques on complète les cures en alliant les antiscorbutiques avec le lait. Dans les prurits de la peau quand le foie est intéressé ou les articulations, il a souvent complétement réussi.

Dans les obstructions du cardia & du pilore, quel remède alimenteux peut être mieux indiqué que le lait? Les doreurs, ceux qui travaillent dans les mines d'arsenic, de mercure; ceux qui sont exposés en général à des miasmes délétères, feroient bien de faire souvent usage de la diète lactée.

Dans les paroxismes de coliques arthritiques, en faisant d'ailleurs ce qu'il faut pour attirer aux pieds l'humeur gouteuse, le régime du lait produit les effets les plus surprenans, suivant le dire de Tronihin.

Sidenham dit que la colique qu'il nomme histérique, cède facilement au lait, après avoir employé des narcotiques avec des succès momentanés.

8°. Cette classe de maladies a pour caractères l'erreur de l'imagination, les appétits & le jugement: elle offre peu de cas où le lait soit utile. Frédéric Hoffman dit avoir guéri des insensés par le seul usage du lait de vache, en y mêlant quelquefois l'infusion du thé ou du café, & en y ajoutant un peu de nitre. On prétend avoir très-bien guéri avec le lait la manie histéralgique, décrite dans les journaux de l'année 1766.

L'injection laiteuse est recommandée dans les fureurs utérines. La perte de mémoire des vieillards, & de ceux qui se sont trop livrés à la volupté, n'ont pas de meilleur remède que le lait, & il est bien préférable aux conserves de Gersang, à l'esprit de magnanimité, aux préparations de musc & d'ambre gris,

qui ne donnent au centre que des coups d'aiguillon, bientôt impuiſſans & même dangereux.

9°. Dans cette claſſe de maladies, qui eſt celle des flux, il y a beaucoup de cas où la preſcription du lait eſt ſuivie des plus grands ſuccès.

Dans les flux qu'on nomme *actifs*, qui paroiſſent dépendre d'une plus forte action du cœur & de tout le ſyſtème vaſculaire, comme dans une hémorragie par pléthore, le lait ſeroit contre-indiqué.

Dans les flux paſſifs, venant de diſſolution ou atténuation du ſang, dont l'excrétion ſe fait par des organes inaccoutumés, comme dans le 2ᵉ. & le 3ᵉ. degré du ſcorbut, le lait peut être très-utile, comme inviſquant & comme analeptique. Dans ce ſecond cas, le ſang ne ſe coagule point, & ſort comme une roſée à travers les mailles des vaiſſeaux.

Dans l'hypocondriaciſme, la cachexie, l'hémoptyſie, ſurtout celle qu'on nomme calculeuſe, le lait eſt un remède très-important, ſelon Morton. Alexandre de Tralles conſeille le lait dans les crachemens de ſang.

Les femmes ſujètes à des écoulemens en partie ſéreux, en partie ſanguins, qui ſur le retour de l'âge ont des embarras à la matrice, doivent avoir grande confiance au lait comme régime, & en injection.

Dans la dyſſenterie, le lait par le haut & par le bas convient beaucoup. Quelquefois on lui aſſocie l'eau de rhubarbe, les décoctions de kina, de ſimarouba, le fer rouge. On rend encore le lait facilement aſtringent, lorſque le cas l'exige, en le faiſant bouillir avec des feuilles de roſes & l'écorce de grenade.

Le lait ſeroit dangereux dans les dyſſenteries qui, étant bilieuſes, auroient la fièvre & ſes annexes pour ſymptômes.

Lorſque des draſtiques, tels que l'ellébore, la coloquinte, &c. donnent des coliques violentes, le choléra, la diarrhée, des ardeurs inſupportables à la région de l'eſtomac, le lait devient le remède par excellence, & on le fait bouillir pour le priver d'une partie de ſa ſéroſité.

Dans les teneſmes & les ulcérations du rectum, le lait qu'on rend quelquefois laxatif avec la caſſe, adoucit l'âcreté des humeurs locales & appaiſe les douleurs; alors le lait de chèvre vaut mieux que tout autre.

Dans les fleurs blanches âcres & les écoulemens virulens des deux ſexes, les injections du lait & le régime lacté conviennent parfaitement. Pour reſſerrer les fibres qui ſont relâchées, on ajoute quelquefois les infuſions de kina, de ſumac ou l'eau de chaux: il faut s'aſſurer que l'écoulement ne provient pas d'un ulcère ou d'un cancer.

Méad conſeille à ſes malades attaqués du diabétès, l'uſage du lait coupé avec l'eau d'orge, & quelquefois l'eau de chaux.

Zacutus Luſitanus a guéri, en moins d'un mois, deux diabététiques qui avoient en vain tenté d'autres remèdes, avec le ſeul lait chalibé d'âneſſe, dont il favoriſoit l'uſage avec le *philonium perſicum*.

Willis & Liſter aſſurent que le lait, pur ou mêlé d'eau d'orge ou à l'eau ſimple, ou cuit avec du pain très-blanc, eſt le meilleur régime auquel doivent s'aſtreindre ceux qui veulent guérir du diabétès.

1°. La dernière claſſe de maladies qu'il nous reſte à examiner, eſt celle des cachéxies. Dans ces affections, la nature des humeurs eſt viciée. Le changement de couleur, de volume, de forme du corps ou de quelqu'une de ſes parties en indique le genre.

Une des plus ordinaires eſt l'étiſie, que la maigreur & une fièvre lente n'abandonnent pas, mais ſans toux ni crachat purulent: elle eſt heureuſement combattue par le lait, ſurtout celui de femme, & à ſon défaut par celui d'âneſſe.

Quand la foibleſſe des organes s'oppoſe à ce que le lait ſe digère bien, les eaux gazeuſes & légérement alkalines, celles de Spa, deviennent eſſentielles.

Si l'on réfléchit au commerce intime que la reſpiration entretient avec le cœur, il ſera aiſé d'apprécier la prompte efficacité du lait, que les Anciens, ainſi que les Modernes, ont recommandé dans ces cas. Il eſt, pour les ſurfaces ulcérées, un baume qui diminue l'acrimonie du pus qui en exſude, & pour les humeurs un aliment qui remplace celles que le feu de la fièvre altère continuellement. C'eſt le lait de femme qui mérite la préférence dans l'étiſie, ſurtout ſi l'on peut ſe procurer une nourrice jeune, ſaine & ſobre.

Quand la fièvre étique eſt une ſuite de la phthiſie tuberculeuſe, on ſubſtitue au lait de femme ou d'âneſſe, le lait de vache ébeurré, comme plus propre à tempérer la chaleur, & dans ce cas Morton conſeille d'unir au lait des eaux minérales légères.

Une autre maladie dans laquelle la ſéroſité du ſang s'épanche du tiſſu cellulaire dans les grandes cavités, c'eſt l'hydropiſie. Quand la maladie reconnoît pour cauſe des hémorragies antécédentes, une colliquation d'humeurs ſurvenue par la rentrée de quelque virus cutané, le lait, d'après Alexandre de Tralles, eſt le remède le mieux indiqué & le plus propre, non-ſeulement à réparer les forces, mais encore à prévenir les hémorragies & à guérir complétement la maladie.

Avicènes conſeilloit, dans ce cas, le lait de chèvre, après avoir ordonné l'uſage du lait de chameau pendant ſept jours. Rhaſes & d'autres Arabes ont ſubſtitué le lait d'âneſſe au lait de chameau.

Les affections impétigineuſes forment un ordre de la dernière claſſe, dans lequel le lait occupe une place diſtinguée. On donne le nom de virus à la matière qui produit les affections ſiphylitiques, ſcorbutiques, rachitiques, ſcrophuleuſes, cancéreuſes, dartreuſes, pſoriques. Dans ces cas, il ſe développe de petits ulcères, des croûtes exanthématiques, qui, ſelon leur nature, exigent ou rejettent le régime lacté.

C'eſt particuliérement ſur la fin des traitemens que le régime lacté eſt le plus néceſſaire, lorſque les humeurs ont une tendance au ſcorbut.

Le ſcorbut lui-même eſt un genre de maladie où le lait peut avoir ſes avantages, ſuivant les circonſtances. Tout ce qui eſt propre à rétablir les principes du ſang diſſous dans leur état naturel, à adoucir

l'acrimonie, devient utile, & à ce titre le lait pourra convenir si on le marie aux substances anti-scorbutiques, surtout quand un trop long usage du kina amène un commencement de dissolution dans les humeurs, à laquelle on ne peut encore opposer de meilleur remède que le lait.

On prescrit encore ce remède simple dans les éruptions dartreuses. Celse lui reconnoissoit de grandes vertus, ainsi qu'Hippocrate, qui ordonnoit alors le lait d'ânesse ou le petit-lait de chèvre pendant plusieurs jours, en y mêlant souvent un tiers d'hydromel.

La galle, la teigne, sont encore des affections cutanées, où le lait, pris comme remède ou comme aliment, opère des merveilles. On l'unit avec les sucs de fumeterre & de scabieuse, pour en faire la boisson journalière des malades, & aider l'action des autres médicamens.

Des maladies auxquelles le lait ne convient pas.

Avoir exposé les cas où le lait peut être utile dans les maladies, c'est avoir désigné la plupart de ceux où il deviendroit nuisible. Nous pourrions donc terminer ici ce que nous avons entrepris de dire sur les propriétés d'un remède aussi efficace; mais comme, en le prescrivant dans des cas défavorables, les nouveaux accidens qu'il occasionneroit, pourroient en dissuader l'usage dans d'autres où les bons effets sont si sensibles, nous croyons convenable de présenter ces mêmes cas sous un seul point de vue, pour en donner une connoissance plus complète.

En général, le lait demande que l'estomac ait assez de force pour le digérer, & qu'il n'y ait dans ce viscère aucune matière qui puisse le corrompre. Si des erreurs dans le régime lui ont donné une foiblesse qui ne lui soit point naturelle, le lait devient la matière d'une saburre visqueuse, rance ou acide, qui occasionne des serremens d'entrailles, des gonflemens d'estomac, le manque d'appétit, la prostration de forces, des envies de vomir, des coliques, des diarrhées, des nidorosités, la fièvre, des obstructions au mésentère, & nombre de maladies des viscères circonvoisins.

Une saburre acide, telle que celle qu'entretiennent les boissons spiritueuses chez les buveurs, est encore une contre-indication à l'usage du lait. Les principes actifs de la bile, émoussés chez ces personnes par l'acidité que ces liqueurs contractent dans le laboratoire de la digestion, ne peuvent agir sur la coagulation du lait qui se produit alors. Ces coagulations s'accumulent; elles excitent des spasmes dans les entrailles, & bientôt la fièvre lente & l'atrophie manifestent au dehors les fâcheux effets qu'elles produisent au dedans. Une pareille saburre a également lieu chez les mélancoliques & les hypocondriaques, & par la même raison le lait ne leur convient point, à moins qu'on ne prévienne les effets de sa dégénérescence en le coupant avec l'eau de chaux ou avec les eaux minérales.

On doit encore rejeter l'usage de ce remède dans les cas d'inflammation de l'estomac, des intestins, du foie, &c. où, loin de parer aux vomissemens & aux spasmes qui ont alors lieu, il ne feroit que les augmenter par la décomposition de ses parties constitutives.

Le lait ne convient pas plus à ceux dont les humeurs pèchent par un excès de viscosités. En effet, les couloirs étant difficilement perméables à leurs humeurs, la partie caseuse ne peut, dans le labyrinthe des glandes du mésentère qu'elle doit traverser, que trouver des causes propres à la retarder, & à faciliter sa coagulation. Ainsi l'on évitera de le prescrire aux rachitiques, aux écrouelleux & à ceux qui ont quelques obstructions dans le bas-ventre. Ces raisons vraisemblablement étoient celles qui avoient engagé Galien à le regarder comme nuisible dans les engorgemens du foie. Elles avoient également déterminé Aëtius, Paul d'Egine, Valésius & autres à en défendre l'usage dans les obstructions internes, telles que celles des poumons, du foie, de la rate & autres. L'opinion de ces médecins étoit tellement fixée à ce sujet, que, quand on leur citoit quelques-unes de ces maladies où le lait avoit opéré des merveilles, ils ne voyoient en elles que des exceptions à une règle que leur expérience leur avoit fait établir. Quelque plausible que soit cette règle, cependant quelques praticiens (1) n'y ont point eu égard, ayant observé que les obstructions, accompagnées d'irritation & de spasme, ne trouvoient pas de meilleurs adoucissans que le lait seul, ou mêlé aux légers apéritifs; mais le petit-lait dans ces cas peut très-bien le remplacer sans donner lieu aux craintes de ses inconvéniens, qui ne sont que trop bien fondées.

Le lait seroit encore nuisible à ceux dont les principes exaltés de la bile portent l'incendie dans la machine, en excitant partout un orgasme qu'on ne sauroit appaiser. On ne le prescrira donc point dans les fièvres malignes, les putrides, les bilieuses, les continues épidémiques; dans le choléra, les coliques bilieuses, les diarrhées, les vomissemens de même nature, & dans l'ictère. Il ne convient également pas dans les maladies qui, sans être occasionnées par la bile, donnent cependant lieu au séjour de cette humeur dans les premières voies: telles sont les fièvres hémitritées, leipyriènes & autres: la chaleur qui, dans ces cas, est concentrée au dedans, donneroit à sa mixtion une acrimonie propre à augmenter tous les accidens.

Quoique nous ayions considéré le lait comme très-avantageux dans l'ulcération de certains viscères, & que, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, les praticiens aient regardé le lait de femme, d'ânesse ou de chèvre comme le remède le plus simple & le plus convenable dans la phthisie & la fièvre étique, cependant l'observation n'est pas toujours d'accord sur ces bons effets, si l'on s'en rapporte à l'histoire des maladies

(1) Tissot, Malad. nerv. tom. 2, pag. 348.

de

de Breslaw (1), où il est dit que « l'usage du lait, » quoique d'une grande vertu dans la fièvre hectique, » ne soulage cependant point quand les poumons » sont durs, squirrheux, & remplis de tubercules. » Conviendroit-il mieux dans les affections calculeuses de cet organe? Si l'on s'en rapporte à ce qu'annonce l'expérience à ce sujet, on en évitera l'usage pour parer les mauvaises conséquences qui pourroient s'ensuivre, quoiqu'il ne soit pas toujours facile d'en déduire clairement les causes. Nous confirmerons notre assertion par le témoignage de Fabri, médecin contemporain, & fort estimé de Morgagni. Plusieurs consultans ayant conseillé le lait à Contuli, jeune homme attaqué depuis long-tems d'une douleur de poitrine & d'une maigreur inquiétante, Fabri fut le seul qui s'y opposa, d'après la présomption qu'il avoit que la cause de ces symptômes provenoit de concrétions calculeuses dans les poumons, que l'usage du lait ne pouvoit qu'augmenter. Cette opinion est également celle de Morton, lequel, par cette raison, ne conseille la diète lactée dans la phthisie calculeuse, que dans les cas de plus grande nécessité. L'événement prouva la vérité du pronostic de Fabri. Le jeune homme ayant cédé au plus grand nombre, l'usage du lait augmenta, sinon les calculs, du moins ses douleurs, & accéléra sa mort. Quelquefois aussi certains phthisiques, au lieu de trouver dans le lait un soulagement réel à leurs maux, en éprouvent une gêne dans l'expectoration. Il épaissit la matière de leurs crachats, augmente la difficulté de leur respiration, & tantôt il ouvre trop ou pas assez le ventre, accidens auxquels on remédie quelquefois en coupant le lait ou en lui alliant quelques eaux minérales.

Si, d'après l'opinion de Sthal, d'Alberti & autres, l'humeur de la goutte est d'une nature saline & âcre, & qu'on n'ait point encore trouvé de remèdes plus efficaces pour le combattre, que le lait, malgré les éloges pompeux que lui ont donnés Greysel (2), Waldschmid (3), & les Actes des curieux de la Nature (4), il est cependant des cas qui demandent de la réserve dans son usage. Waldschmid lui-même dit qu'on ne doit pas l'employer indistinctement dans tous. On trouve dans les Actes des curieux de la Nature, en confirmation de cette assertion, l'histoire d'un gentilhomme qui, loin d'en retirer aucun avantage dans cette maladie, en éprouva une intumescence générale, qui lui seroit devenue funeste s'il se fût obstiné à en continuer l'usage, *nisi vellet*, y est-il dit, *nigrum sacophagum in lacte quærere & lactis vehiculo ad viam lacteam cœli properare.*

Hippocrate est le premier médecin qui ait défendu le lait aux fébricitans. Il ne fait cependant pas de sa défense une règle générale; au contraire, il spécifie les cas où il peut convenir, ainsi que nous les avons rapportés dans nos classes de maladies. Cependant on ne doit pas moins en rejeter absolument l'usage dans les fièvres aiguës comme dans les intermittentes.

Si le lait produit de si mauvais effets quand on l'emploie comme remède interne dans les cas que nous venons de rapporter, il n'en produit souvent pas de meilleurs quand on le prescrit comme topique dans quelques affections qui semblent indiquer son usage. Comme la chaleur animale suffit seule pour le décomposer & développer le principe acide qui entre dans sa mixtion, on ne doit prescrire ce remède qu'avec réserve dans les affections convulsives locales, & le changer souvent, pour éviter une augmentation d'accidens que l'acidité qu'il contracteroit par son trop long séjour, ne manqueroit pas d'occasionner.

Les fomentations de lait ne promettent pas un succès plus certain dans les affections rhumatismales, érysipélateuses; dans ces inflammations sèches qui tendent promptement à la gangrène, leurs causes ne pouvant qu'acquérir une intensité plus grande par son usage. On le prescrira également avec la plus grande réserve dans les tumeurs froides, œdémateuses, & dans les stases d'humeurs sur les parties membraneuses & aux environs des articulations.

Quoique l'usage extérieur du lait soit d'une efficacité reconnue dans bien des cas contre les douleurs vives, il en est cependant qu'il augmente toujours. Ainsi l'on voit assez souvent le cancer occulte travailler dès qu'on lui applique des cataplasmes dont le lait est l'excipient. Les bains, les fomentations & les douches de ce fluide dans les affections hypocondriaques n'ont pas toujours un bon effet, malgré les éloges pompeux dont on les a décorés. Les injections de lait, faites dans les ulcères caverneux & sinueux, pour appaiser les douleurs que des matières âcres y occasionnent par leur séjour, doivent se faire avec la plus grande réserve; & quand on y a recours, il faut qu'une compression sagement opérée exprime tout ce qui ne sera point sorti de lui-même, & qui pourroit, en se décomposant, augmenter les accidens. On prescrit encore le lait extérieurement comme vulnéraire balsamique dans les plaies, avec ou sans perte de substance; mais le principe albumineux qui exsude dans ces cas des surfaces découvertes, est un baume naturel, qui surpasse en vertus celui qu'on iroit chercher dans la mixtion du lait pour contribuer à la cicatrisation de ces plaies. (MACQUART.)

LAIT D'AMANDE. (*Matière médicale.*) (*Voyez* ÉMULSION.) (MACQUART.)

LAIT ÉPANCHÉ. (*Moyen curatif. Électricité médicale.*) Les accidens & les dépôts provenans de l'épanchement de l'humeur laiteuse, vulgairement appelés *lait répandu*, sont dans la classe des maladies dans lesquelles *l'électricité* agit avec le plus de promptitude, lors même que les remèdes usités ont été employés sans succès.

La malade, située sur l'isoloir, étant couverte d'une capote de tafetas verni, doit communiquer,

(1) *Art. Erud. Lipf. an.* 1701, *m, nov. pag.* 525.
(2) *Tract. med. de curâ lact. in Arthrit.*
(3) *Disp. de curâ lact. pod. solatio lact.*
(4) *Dec. I. Ann. I. Obs.* 141 *de Arthrit. solatio lact. & in App. pag.* 33.

avec le conducteur positif de la machine électrique, par la partie la plus *directement opposée* à celle qu'il convient d'électriser. Dans cet état, on fait présenter, à *découvert seulement*, la partie affectée que l'on doit électriser. On se sert alors d'une pointe de bois ou de métal pour soutirer le fluide électrique par cette partie : on continue ainsi quelque tems.

On passe ensuite de ce bain simple au *bain composé d'étincelles*, lorsque les douleurs de la malade permettent de le supporter.

Dans le cas où la malade est impotente, on doit se munir d'un isoloir préparé comme celui indiqué à l'article *Laxité*. Il faut que la table soit assez grande pour coucher la malade ; qu'elle soit ovale par l'extrémité opposée au plateau de la machine électrique ; qu'elle soit coupée à l'autre bout en demi-cercle *rentrant*, de manière que les deux extrémités du demi-cercle, formant deux angles saillans, soient assez près de la circonférence du plateau pour en soutirer l'électricité par le moyen de godets, peignes ou pointes qu'on *y doit adapter à cet effet*. Il faut toujours que le milieu de la partie du ceintre rentrant, formé au bout de la table de cet isoloir, soit *au moins* aussi éloigné du montant qui supporte l'axe du plateau, qu'il y a de distance du centre de la glace à sa circonférence.

On électrise la malade, couchée sur cet isoloir, comme je viens de le dire. Après quelque tems d'électrisation de ce genre, on place la malade entre le conducteur positif & le conducteur négatif, à une distance proportionnée à la force de l'électricité, de manière qu'en tournant le plateau de la machine électrique, dont on doit *ôter la communication* avec le réservoir commun, la partie malade, placée entre les deux conducteurs, serve à transmettre simultanément l'étincelle positive qu'elle reçoit, au conducteur négatif auquel elle la transmet.

Il faut observer que, dans tous les cas où l'on électrise par ce moyen, on doit *tourner la partie la plus affligée vers le conducteur négatif, afin d'entraîner au dehors les molécules morbifiques.*

Quant aux commotions *graduées*, elles doivent aussi trouver leur place dans ce traitement. On doit les augmenter jusqu'à les rendre insupportables.

On doit en varier l'application, & observer surtout de renfermer *seulement* les parties malades dans le cercle de la bouteille de Leyde ou des jarres contenues dans les conducteurs de ma machine électrique, dont j'ai donné la description. (*Voyez* LAXITÉ.) (CAULLET-VEAUMOREL.)

LAIT VIRGINAL. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe II. *Applicata.*
Ordre II. Cosmétiques.

Les pharmacopistes ont donné ce nom à plusieurs liqueurs rendues laiteuses, c'est-à-dire, opaques & blanches, par un précipité blanc & très-léger, formé & suspendu dans leur sein. La plus connue de ces liqueurs est une teinture de benjoin, précipitée par l'eau, qui a prévalu sur tout autre lait virginal par son odeur agréable & son âcreté mitigée. Il est recommandé comme remède externe contre les taches du visage ; mais dans la majeure partie des circonstances, c'est un cosmétique au moins incertain, s'il n'est nuisible, parce qu'il est nécessairement un peu resserrant.

Un autre lait virginal, désigné par Lémeri & quelques autres, est le vinaigre de Saturne, vanté à tort contre les dartres & autres éruptions de la peau, puisque c'est un répercussif très-puissant. (*Voyez* PLOMB & RÉPERCUSSIF.) (MACQUART.)

LAITE *ou* LAITANCE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

La laite ou laitance est l'organe de la reproduction chez les poissons mâles. Nous ne la considérons ici que comme aliment, & sous cet aspect on convient que c'est un aliment léger & de facile digestion ; que les laitances frites surtout conviennent généralement à tout le monde, même aux convalescens. On sait encore que les gourmands & les gens riches sont jaloux de ce manger délicat. M. Andri prétend qu'on a vu des étiques guérir par l'usage des laitances de carpe.

Il seroit avantageux de bien connoître la nature & les principes de cette substance, qui paroît, par ses caractères extérieurs, avoir quelqu'analogie avec le cerveau. (MACQUART.)

LAITERIE. (*Hygiène.*)
Partie III. Moyens de l'hygiène.
Classe I. Hygiène publique.
Ordre III. Règles préservatrices.

Le lait étant un des alimens les plus sains & les plus utiles, on ne peut trop engager les habitans des campagnes & des villes, qui le fournissent aux particuliers, de ne rien négliger pour donner aux emplacemens où se déposent le lait, la crême & le fromage, tout le degré de salubrité dont ils sont susceptibles.

La laiterie, qui est le lieu où se place le lait qu'on vient de traire, ne présente souvent, chez les paysans, qu'une espèce de bas d'armoire ou de huche placée dans l'endroit où l'on vit & où l'on couche : c'est un meuble mobile, qu'on peut transporter, en été, dans l'endroit le plus frais de l'habitation, &, pendant l'hiver, dans celui qui est le plus chaud.

En général, pour rendre une laiterie profitable, il faut, autant qu'on le peut, la placer au nord, de manière qu'elle soit assez fraîche en été, pour que la totalité de la crême ait le tems de monter à la surface du lait avant qu'il ne s'aigrisse, & suffisamment chaude en hiver pour opérer un semblable effet à peu près dans le même intervalle de tems.

Dans beaucoup de départemens du nord & de l'ouest de la République, les laiteries sont des caves voûtées

& fraîches, d'une température d'environ huit à dix degrés : ces sortes de souterrains seroient encore plus utiles dans les départemens méridionaux.

Tout ce qui peut apporter la plus légère odeur & la moindre chaleur à la laiterie, doit en être sévérement proscrit. Les murs & la couverture doivent avoir beaucoup d'épaisseur : on doit y ménager une ouverture supérieure pour faire, au besoin, l'effet du ventilateur & d'un courant d'air. Il faut pratiquer aux portes des ouvertures qu'on puisse ouvrir à volonté, & fermer, si l'on veut, avec du fil de fer & de la gaze à mailles serrées, pour empêcher les chats, les rats, les souris, les mouches de pénétrer. Il faut que les ouvertures soient disposées de manière à établir un courant d'air qui conserve, dans toutes les saisons, une température autant uniforme qu'il sera possible. Il faut mettre, à cette pièce, des dalles & des tablettes de pierre bien jointes, & arrangées pour donner un facile écoulement aux eaux de lavage : l'intérieur & le plafond de ces pièces doivent être enduits de chaux.

La fraîcheur & la propreté du local & des ustensiles étant de grands moyens de conserver le lait, on ne peut trop fortement les recommander.

On ne doit jamais laisser séjourner le lait dans des vases de cuivre ou de plomb. Il faudroit même qu'on perfectionnât les poteries communes, & qu'on parvînt à ne plus employer de plomb dans leur couverture.

Les vases de bois, de faïence, de porcelaine, de terre non vernissée & de fer blanc qu'on emploie, doivent être assez évasés pour qu'ils présentent environ six pouces de profondeur & de largeur par bas, sur quinze pouces de largeur à la partie supérieure : la crême s'y rassemble & plus vîte & plus facilement.

Les filles de basse-cour doivent avoir, à la porte des laiteries, des sabots de rechange pour y entrer.

Quand la laiterie est placée dans un souterrain, & qu'on craint que la chaleur n'y pénètre, on ferme les soupiraux avec des bouchons de paille pendant la chaleur du jour. En hiver, on empêche, par le même moyen, le froid d'y avoir accès.

Tous les ustensiles de la laiterie doivent être passés à l'eau bouillante de lessive, frottés avec une brosse, puis séchés au feu ou au soleil chaque fois qu'on s'en est servi, parce qu'une molécule de lait ancien qui y adhéreroit, deviendroit, en se décomposant, un principe invisible de fermentation, un véritable levain qui pourroit influer désavantageusement sur la qualité du beurre & du fromage.

Comme tout l'appareil d'une laiterie consiste principalement à empêcher que le lait ne se caille & ne s'aigrisse en été avant qu'on en ait enlevé la crême, & en hiver à faire en sorte que le froid n'y mette des entraves, il faut entretenir toujours la même température, en fermant ou en ouvrant les issues selon la saison, en éparpillant sur le carreau de l'eau fraîche à diverses reprises, ou en le chauffant par un poële, & non par des terrines de feu, qui exposent à des incendies & à des asphixies.

Telles sont les observations essentielles faites par MM. Déïeux & Parmentier sur cet objet important. (MACQUART.)

LAITEUX. Ce mot s'applique aux substances qui ont quelque chose de semblable au lait ou certains rapports avec lui, surtout des plantes qui ont un suc semblable à du lait, comme le tithymale. (MACQUART.)

LAITRON. *Sonchus.* (*Hygiène & matière médicale.*) Le laitron ou laceron offre particuliérement trois espèces dont on fait usage ; savoir : 1°. le laitron doux, *sonchus levis, ciliatus, oleraceus*, LINN., qui croît partout, dans les jardins & dans les champs. Toutes les parties de cette plante sont laiteuses ; ce qui lui a donné son nom : on peut les manger en salade avant que la tige ait poussé.

2°. Le laitron épineux, *sonchus asper*, LINN. Son suc est laiteux, & plus amer que le précédent.

3°. Le laitron dit terre-crêpe, *terra crepola*, dont les feuilles sont moins découpées que celles de l'endive : on le cultive dans les jardins potagers pour le manger en salade.

Ces plantes sont en général rafraîchissantes, relâchantes, adoucissantes. Les pauvres gens en mangent, pendant l'hiver, les racines fraîches, assaisonnées comme les autres légumes, & les feuilles en salade.

On a prétendu, vraisemblablement à cause du suc laiteux que fournit cette plante, qu'elle étoit propre à augmenter le lait des nourrices ; ce qui est absolument ridicule.

On a employé le laitron avec succès pour les inflammations du bas-ventre, du foie & de la rate. (MACQUART.)

LAITUE. (*Hygiène.*) *Lactuca.*
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Végétaux.

La laitue est un genre de plante de la division des chicoracées de Jussieu.

Le mot laitue, en français comme en latin, vient du suc laiteux que cette plante répand quand on la rompt. On en compte plus de cinquante espèces, les unes cultivées, les autres sauvages.

Les laitues les plus en usage, soit comme aliment, soit comme médicament, sont :

1°. La laitue ordinaire, non pommée, frisée. *Lactuca sativa, non capitata.*

2°. La laitue pommée. *Lactuca capitata.*

3°. La laitue romaine, ou chicon vulgairement. *Lactuca romana, lactuca romana dulcis.*

Les jardiniers, lorsque ces laitues grandissent, lient ensemble les feuilles les plus radicales, & par ce moyen, en éthiolant les plantes, ils obtiennent des feuilles blanches & tendres dont on fait des salades très-agréables, surtout lorsqu'on y joint ce qu'on nomme des fines herbes, c'est-à-dire, du cerfeuil, de l'estragon, de l'échalotte, &c.

De tout tems les laitues ont tenu le premier rang parmi les plantes potagères, & les Romains en faisoient leurs mets favoris, soit qu'ils les fissent entrer dans les potages ou les ragoûts, soit qu'ils les mangeassent en salade.

On pourroit presque dire que la laitue qu'on mange, n'est que de l'eau assaisonnée, parce que c'est vraiment un aliment fade par lui-même & peu stimulant. Par cette raison il convient aux estomacs chauds, aux tempéramens secs, ardens & bilieux.

Les propriétés médicinales de la laitue se réduisent à relâcher & à rafraîchir : c'est à ce titre qu'on fait entrer ses feuilles dans les bouillons & apozèmes rafraîchissans, dans les lavemens émolliens & relâchans, dans les décoctions émollientes & les cataplasmes destinés à l'usage extérieur.

Les médecins ont observé depuis long-tems une vertu narcotique dans les laitues. Gallien, dans sa vieillesse, ne trouvoit pas de meilleur remède contre ses insomnies, que de manger le soir des laitues crues ou bouillies.

Les laitues ont passé pour amortir les feux de l'amour, mais c'est une erreur populaire; elles ne peuvent être qu'auxiliaires dans ce cas, en rafraîchissant des personnes trop échauffées.

Les semences de laitue, qui sont émulsives, sont comptées parmi les quatre semences froides mineures. (*Voyez* SEMENCES FROIDES.)

L'eau distillée de laitue, qu'on conserve dans les boutiques, n'est bonne à rien.

On emploie encore les feuilles de laitue dans l'onguent populeum, & les semences dans le sirop de jujube & dans celui de tortue; mais ces médicamens y apportent une bien mince vertu.

Il est bon d'observer que l'espèce de laitue qu'on nomme *lactuca silvestris*, qui croît dans les haies & dans les vignes, passe pour avoir plus de force & d'activité comme médicament, que les autres espèces de laitue dont nous avons parlé d'abord. (MACQUART.)

LALLAMANT (Jean), médecin d'Autun, fut célèbre dans le seizième siècle par le grand nombre d'ouvrages de poésie, d'histoire & de médecine qu'il publia. On remarqua parmi ces derniers, *Claudii Galeni Pergameni de diebus decretoriis libri tres, &c.* Lugd. 1559, in-4°.

Hyppocratis de hominis ætate, ex extremo fine libri de carnibus, &c. Genev. 1571, in 8°.

Galeni operum latine edendorum specimen. Genev. 1579, in-8°. (*Extrait d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

LALLEMANT (Joseph), de Langres, né le 19 juin 1719, reçu docteur le 21 août 1744. Au mois de novembre 1751, il fut désigné pour remplir la chaire de chirurgie française; mais il remercia en 1753, & alla s'établir en Lorraine, où il devint médecin consultant du roi Stanislas, & associé honoraire du collége des médecins de Nancy. Il mourut dans cette ville en 1770.

Lallemant est auteur de l'*Essai sur le mécanisme des passions.* Paris, 1751, in-12;

Et d'une thèse qu'il dédia au roi Stanislas. *An ubi partus difficilis ac desperatus, tentanda, etiam in matre vivâ, sectio cæsarea?* Concl. aff. (*Voyez Journ. écon.*, déc. 1760, p. 553.)

LAMBECIUS (Pierre), l'un des plus savans hommes du dix-septième siècle, naquit à Hambourg en 1628. Après avoir été nommé recteur du collége de Hambourg en 1660, il quitta sa patrie, se rendit à Rome, embrassa la religion catholique, & occupa ensuite la charge de bibliothécaire & d'historiographe de l'empereur Léopold.

Lambecius n'étoit point médecin; mais dans le catalogue qu'il donna de la bibliothèque impériale, il fait mention de la plupart des traités de médecine estimés encore aujourd'hui. Il a même travaillé sur l'histoire de cette science dans le *Prodromus historiæ litterariæ* que Jean-Albert Fabrice a publié à Leipsic en 1710, in-fol. (R. GEOFFROY.)

LAMBRIS. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe I. *Circumfusa.*
Ordre V. Habitations.

On appelle lambris, en terme de menuiserie, tout ouvrage de cet art, qui revêt l'intérieur des murs d'un appartement.

Il est bon de savoir que quand on fait attacher des lambris contre les poutres & les solives, il faut laisser du vide ou des petits trous pour que l'air y passe, & qu'il empêche du bois appliqué contre un autre bois de s'échauffer, de s'affaisser, de dépérir & de se gâter insensiblement.

Les lambris, ainsi que les parquets, sont d'une nécessité majeure dans les appartemens qui sont au rez-de-chaussée, si l'on veut se garantir de l'humidité qui transsude continuellement du sol sur lequel sont placées les habitations. On doit employer le bois de chêne, qui résiste beaucoup plus long-tems que les autres à la pourriture. Pourvu que les planches soient jointes parfaitement (ce qui est facile en employant du bois sec), & que le lambris soit de revêtement, c'est-à-dire, qu'il couvre depuis le haut jusqu'en bas des murailles, on rendra sains & praticables des appartemens où la santé des personnes, même les plus robustes, a toujours des inconvéniens à redouter. (MACQUART.)

LAMANTIN. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

Le lamantin est un animal amphibie, mammifère, qui a été mis au nombre des poissons par plusieurs naturalistes, & des quadrupèdes par d'autres. Il a beaucoup de rapports avec le phoca ou veau de mer : il y en a qui ont jusqu'à quinze pieds de longueur. Cet

animal broute l'herbe commune & les algues sur le bord de la mer, & sans sortir de l'eau. Sa peau est dure & presqu'impénétrable. Les femelles ont sur la poitrine deux mamelles arrondies.

La chair du lamantin est très-bonne à manger, blanche & fort saine : on la compare, pour le goût, à celle du veau ; mais elle est plus ferme, elle ne convient pas aux estomacs délicats, mais bien aux personnes jeunes & vigoureuses. Sa graisse est une sorte de lard qui a quatre doigts d'épaisseur : on en fait des lardons & des bardes pour d'autres viandes ; on le mange fondu sur le pain, comme du beurre. Il ne se rancit pas si aisément que les autres graisses.

On trouve dans la tête du lamantin, des pierres de différentes grosseurs, que l'ignorance a prônées & mises en usage en médecine. (MACQUART.)

LA MOTTE (Guillaume Mauquest de), chirurgien juré, accoucheur à Valogne en Basse-Normandie, étudia la chirurgie à Paris, & se distingua dans l'art des accouchemens dans sa patrie & aux environs pendant nombre d'années. Il a laissé un fils docteur en médecine de la faculté de Montpellier. Les ouvrages de La Motte sont :

Traité des accouchemens naturels, non naturels & contre nature. Paris, 1715, 1722, in-4°. La Haie, 1726, in-4°. Paris, 1765, in-8°, 2 vol. Il y a eu encore plusieurs autres éditions de cet ouvrage.

Ce Traité est regardé comme un des meilleurs après celui de Mauriceau, que La Motte censure. L'auteur avoit plus de pratique que de théorie : il a joint environ quatre cents observations à son ouvrage ; &, comme je l'ai dit ailleurs, si l'on séduit par des hypothèses, l'on parvient à convaincre par des faits.

Dissertation sur la génération, sur la superfétation, & Réponse au livre intitulé De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, & sur l'obligation aux mères de nourrir leurs enfans. Paris, 1718, in-12. Il réfute l'opinion des ovaristes, & combat le systême des animalcules. Il nie la superfétation. Selon lui, la génération par le moyen des œufs ne peut se concilier avec la structure des trompes, qui sont trop courtes & trop éloignées des ovaires ; opinion qui a été réfutée victorieusement par Puzos.

Traité complet de chirurgie, contenant des observations sur toutes les maladies chirurgicales, & sur la manière de les traiter. Paris, 1722, in-12, 3 vol., par les soins de Devaux. Paris, 1732, 1763, in-12, 4 vol. 1765, 2 vol. in-8°., enrichis des notes critiques de Sabattier. Paris, 1771, 2 vol. in-8°. On peut juger du mérite de l'ouvrage par le grand nombre d'éditions que l'on en a publiées. (R. GEOFFROY.)

LAMPE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe I. *Circumfusa.*
Ordre I. Atmosphère.
Section II. Lumières artificielles.

La lampe est un vaisseau propre à faire brûler de l'huile au moyen d'une mèche de coton.

Chez les Anciens, qui ne connoissoient pas la chandelle & les bougies, indépendamment des usages domestiques, les lampes servoient à trois objets principaux, aux fêtes, aux temples & aux actes de religion. D'abord elles étoient de terre, ensuite on en fit d'argent, d'or, & à plusieurs mèches ; ensuite on les disposa par étages, qu'on plaçoit sur des lustres & des candelabres à plusieurs branches, qui formoient une véritable illumination. Virgile, en parlant d'une fête brillante, dit :

Dependent lychni laquearibus aureis
Incensi, & noctem flammis funalia vincunt.

Ensuite l'usage des lampes s'introduisit pour les sépulcres : de là le nom de lampes sépulcrales. On voit beaucoup de ces différentes lampes antiques dans les cabinets des curieux. Dans chaque ménage on avoit une lampe qui brûloit toute la nuit, pour qu'on ne fût jamais privé dans aucun cas de la clarté dont on pouvoit avoir besoin, & c'est une pratique qui devroit être observée dans tous les ménages & dans tous les pays.

Quand Plutarque & Pausanias racontent qu'il y avoit des lampes inextinguibles dans les temples de Diane & de Jupiter Ammon, on voit que des prêtres, fourbes & intéressés à créer des merveilles, avoient fait courir ces bruits mensongers.

Les lampes fournissent à l'air des vapeurs nuisibles, dont la masse finit par incommoder les personnes qui le respirent. Elles sont d'autant plus sujètes à inconvénient, qu'elles sont placées dans des lieux plus étroits, que leur mèche est plus épaisse, moins souvent mouchée, & que les huiles qu'on emploie, sont plus rances & plus fétides. Si plusieurs de ces circonstances coïncident, les émanations, aidées de la chaleur, deviennent assez actives pour causer des défaillances, & même l'asphixie.

Pour éviter ces inconvéniens, Quinquet a imaginé des lampes qui, recevant de grands courans d'air, consument des mèches plates presque sans les épaissir & sans fumée : ce sont les moins nuisibles ; mais elles reviennent trop cher pour que le peuple puisse communément s'en servir.

Voici un moyen plus simple, & propre à soustraire les hommes aux maux dont nous venons de parler : il ne s'agit que de suspendre au dessus de la lumière, à une distance convenable, une éponge humide.

On recommande encore, pour empêcher l'huile de fumer, de tremper les mèches dans de l'eau bien salée, & de les laisser sécher ; de mêler ensuite une égale quantité d'huile & de cette eau dans une bouteille : on laisse reposer le mélange, & on se sert ensuite de l'huile, qu'on prétend donner beaucoup plus de clarté & point de fumée. Toutes les huiles à brûler sont susceptibles de ce correctif.

Il est extrêmement essentiel, quand on brûle de l'huile, de tenir les mèches extrêmement courtes & serrées ; sans cela le champignon noir qu'elles fournissent, donne une fumée noire, insupportable par son odeur, & qui charge très-vîte l'air de principes

déléteres, en même tems qu'il n'en faut pas davantage pour noircir & gâter les meubles.

Il faut, autant que possible, employer des huiles légères & peu épaisses, & surtout nouvelles. Macquer a annoncé dans le *Journal de Paris*, que l'amadou jaune & sans préparation donnoit une matière très-propre & très-économique pour faire des mèches de lampes.

Il seroit bien intéressant, suivant la remarque de M. Duchêne dans son *Dictionnaire de l'industrie*, que l'on rendît l'usage des lampes assez général pour diminuer la consommation des suifs qu'on est obligé de tirer de l'étranger, & pour augmenter, d'un autre côté la culture des fruits & graines dont on retire de l'huile. (Macquart.)

Lampe a double courant d'air. S. Q. (*Hygiène.*)

En remontant à la plus haute antiquité, on reconnoît qu'on s'est partout servi de lampes.

Les huiles qui ont servi à les alimenter, & les plus en usage, sont celles de sésame, de hêtre, d'œillet, de moutarde, de semences froides, de noix, de navette, de colsa, d'amandes; de pignon, de lin, d'avelines, d'acajou, de poisson, & les huiles concrètes, telles que celle de brin, de cacao, de coco, d'acréaru, de laurier, &c.: mais de toutes ces huiles, celles d'olive & de poisson sont celles qui ont conservé le premier rang, jusqu'à ce tems où la chimie a conduit aux moyens de les purifier, de les éclaircir, & de les priver de la partie mucilagineuse qui rend les mèches charboneuses lorsqu'on les emploie à éclairer, occasionne une fumée très-nuisible à la respiration, surtout lorsque les personnes qui les respirent, se trouvent déjà affectées de pulmonie, d'asthme ou de respiration difficile, & qui répand une odeur insupportable lorsqu'on en fait usage dans des endroits clos & peu spacieux.

Ces considérations avoient fait recourir les gens opulens à l'usage de la bougie composée de cire, ou préparée avec des blancs de baleine, dont la combustibilité ne laissoit à desirer qu'un plus grand degré de lumière. Mais ces substances étoient hors de la portée de la plupart des habitans des grandes villes, trop peu fortunés pour se les procurer, lorsqu'un objet de spéculation conduisit en France à augmenter l'intensité de la lumière en multipliant la surface des mèches sur un même point. Ce fut à quoi on parvint aisément en entourant d'une mèche circulaire un cylindre qui servoit de bec à la lampe, lequel étoit creux dans le milieu, & percé d'outre en outre. Ce moyen, agréable alors, relativement au peu de lumière qu'on pouvoit se procurer auparavant avec de l'huile ou de la chandelle, n'eut qu'une approbation partielle & momentanée à Londres, où son auteur alla traiter de cette foible découverte; cependant elle y fit tant d'impression, qu'elle fut l'objet d'une fabrication d'une valeur de plus d'un million que Parker y entreprit, & qui auroit sans doute réussi si, dans le même tems, en France d'autres personnes, jalouses de franchir la difficulté que l'auteur de ces lampes avoit proposée comme un problême à résoudre, n'avoient obtenu le même effet par les mêmes moyens. Consulté dans cette circonstance sur les avantages & la salubrité de ces lampes, je ne dissimulai pas qu'elles ne réunissoient aucune des qualités nécessaires, la salubrité, l'économie & la lumière. Elles produisoient plus de fumée que les lampes ordinaires: leur flamme étoit toujours vacillante & agitée, & enfin elles étoient dispendieuses en raison de la grande surface de la mèche, & d'ailleurs très-mal-saines à cause de la fumée qu'elles expandoient. Ce fut alors que je proposai d'établir au dessus & autour de la flamme un tube de verre, afin de garantir la flamme de l'agitation qui occasionnoit une fumée, telle que celle que l'on observe lorsqu'on casse un des verres qui servent actuellement de cheminée aux lampes à double courant d'air. L'effet fut, à notre grand étonnement, que la flamme se trouva aussitôt blanchie que fixée, & la fumée entiérement dissipée. Depuis ce moment tous les agrémens & l'utilité de ces lampes se sont succédés par degré jusqu'au point de perfection. La clarification des huiles s'est propagée, & maintenant, à l'exception de l'économie, on jouit des agrémens de cette découverte. Mais toutes les bonnes choses ont aussi leur inconvénient, & l'on s'en apperçoit en effet lorsqu'on observe la quantité de personnes, relativement aux tems passés, qui portent des lunettes; c'est à l'effet de ces lampes introduites & multipliées dans les sociétés, qu'on doit l'affoiblissement de la vue de ceux qui fréquentent ces assemblées, & qui non-seulement fixent ces faisceaux de lumières, mais lisent & travaillent encore sans garde-vue.

On doit donc toujours, lorsqu'on veut travailler, lire, graver, coudre ou faire des ouvrages minutieux qui méritent l'application des yeux sur un objet, entourer ces lampes d'un garde-vue qui modère la lumière: il faut le choisir d'une gaze bleue, afin que la couleur de la lumière, combinée avec celle de la gaze, produise une lueur d'un vert tendre, qui soit douce à la vue, & puisse prévenir la trop vive impression de la lumière sur la rétine, laquelle pourroit insensiblement conduire à la cécité sans les précautions que je viens d'indiquer. (Caullet-Veaumorel.)

LAMPÉRIÉRE (Jean de), licencié, de Vernon en Normandie. Il pratiqua la médecine à Rouen, & y mourut fort riche, & dans un âge très-avancé, le 21 février 1651. Il est auteur d'un *Traité sur la peste*. Le médecin Jonyse le critiqua, & Lampériére publia, en réponse à cette critique,

L'ombre de Nécrophore vivant, chartier de l'Hôtel-Dieu, au sieur Jonyse, médecin, déjecteur de la peste, sur la sagesse de la cabale & autres grippes de son examen. Rouen, chez David Ferrant, 1622, in-8°.

Cette critique du livre de Jonyse est bien faite & pleine d'érudition, quoiqu'écrite avec amertume. (R. Geoffroy.)

LAMPROIE. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

La lamproie est un poisson cartilagineux, long & glissant, qui ressemble assez à l'anguille, & qu'on rencontre dans la mer & dans les rivières. Il a la chair molle & gluante : on le défend aux personnes qui rendent du gravier & qui sont sujètes à la goutte, peut-être sans trop savoir pourquoi. On doit bien plutôt en proscrire l'usage aux personnes délicates, dont l'estomac digère difficilement, ou bien qui sont convalescentes.

Lorsque ce poisson est jeune, il est agréable & nourissant.

La Condamine dit qu'il y a, dans la rivière des Amazones, des lamproies qui donnent des commotions électriques comme la torpille. (MACQUART.)

LAMURE (François de Bourguignon Bussière de), seigneur de Lamure, doyen des professeurs royaux de l'université de Montpellier, membre de la société royale de médecine, naquit le 11 juin 1717, au fort Saint-Pierre de la Martinique, de François de Lamure, commandant de quartier dans la même île, & de Marianne Ferry.

Il fit ses études à la Flèche, repassa à la Martinique, & revint ensuite en France par Marseille. En 1737, il embrassa l'étude de la médecine dans l'université de Montpellier, & fut reçu docteur trois années après.

Lamure, reçu docteur à vingt-trois ans, ne trouva ni malades à traiter ni places à remplir. Il ouvrit des conférences, où il expliquoit aux étudians les instituts & les aphorismes de Boerrhaave; il parvint ainsi à suffire à ses besoins & à acquérir une réputation méritée. L'anatomie, la physiologie, la matière médicale & la médecine-pratique firent successivement l'objet de ses cours. Fitz Gerald, l'un des professeurs royaux, étant mort en 1748, il se présenta au concours : l'intrigue & la faveur lui enlevèrent une place où il étoit désigné par l'opinion publique; il vint discuter ses intérêts devant le chancelier d'Aguesseau; il le convainquit de ses droits & de ses talens; mais la place étoit remplie; il ne put avoir que l'assurance de la première vacante. Deux ans après, à la mort de Rideux, doyen des professeurs royaux, il fut nommé son successeur, & toute la ville applaudit à ce choix. Ce fut alors qu'il composa un Traité de médecine, dont il a publié des sommaires très-recherchés; une Physiologie, dont on connoît le *compendium* qu'il dictoit à ses élèves, & un ouvrage sur la matière médicale, que l'on imprima, à son insu, avec nombre d'imperfections.

Fizes, praticien célèbre, étant mort en 1759, Lamure quitta les travaux littéraires pour se livrer entiérement à la pratique. Il eut surtout la confiance des malades qui venoient jouir du climat de Montpellier. L'empereur Joseph II, passant dans le Languedoc, remercia Lamure de lui avoir rendu M. de Lascy. Ce n'est pas moi, dit-il; c'est le climat de Montpellier qui a tout fait.

Lamure sentit sa vue s'affoiblir pendant les dernières années de sa vie; il fut atteint d'une tristesse profonde : sa santé dépérissoit tous les jours. Peu de tems avant sa mort, il parut un bouton gangréneux sur sa joue, dont il connut tout le danger. Il finit sa carrière le 18 mars 1787, âgé de soixante-dix ans. Il a laissé un assez grand nombre de Dissertations, & quelques ouvrages plus considérables.

Recherches sur la cause de la pulation des artères, sur les mouvemens du cerveau & sur la coueine du sang. Montpellier, 1769, in-8°.

Nouveaux Elémens de matière médicale, extraits des leçons de Lamure. Amst., Montpell., 1784. (R. GEOFFROY.)

LAMY (Guillaume), du diocèse de Coutances, élevé à Paris, au séminaire des Trente-Trois : il y fit d'excellentes études. Il se livra de bonne heure à celle de la médecine, & fut reçu docteur le 13 décembre 1672. Il eut une dispute assez vive avec Blondel, au sujet de l'ouvrage intitulé *Discours anatomiques*, dont nous parlerons plus bas.

Lamy fut un des grands adversaires de la transfusion. Il publia deux ouvrages à ce sujet. Le premier a pour titre : *Lettre écrite à M. Moreau, docteur en médecine de la faculté de Paris, conseiller, médecin, &c. par G. Lamy, maître-ès-arts en l'université de Paris, contre les prétendues utilités de la transfusion du sang pour la guérison des maladies, avec la réponse aux raisons & expériences de M. Denys.* Paris, chez Jean Delaunay, 1667, in-4°. de quinze pages.

M. Gadroys répondit à Lamy par la lettre suivante : *Lettre écrite à M. l'abbé Bourdelot, docteur en médecine de la faculté de Paris, & premier médecin de la reine de Suède, par C. G., pour servir de réponse au sieur Lamy, & confirmer en même temps la transfusion du sang par de nouvelles expériences.* In-4°. de seize pages, 1667.

Lamy crut devoir répondre; ce qui l'engagea à faire imprimer de nouveau : *Lettre écrite à M. Moreau, docteur en médecine de la faculté de Paris, &c. par G. Lamy, dans laquelle il confirme les raisons qu'il avoit apportées dans la première lettre contre la transfusion du sang, en répondant aux objections qu'on lui a faites.* In-4°. de seize pages, 1667. Paris, chez Jean Delaunay.

Lamy mourut le 15 janvier 1683.

Il a publié encore plusieurs ouvrages.

1°. *Discours anatomiques, avec plusieurs lettres & réflexions sur ces Discours.* Première édition. Rouen, chez Jean Lucas, 1675. — La seconde édition, imprimée à Bruxelles en 1685, porte pour titre : *Discours anatomiques de M. Lamy, docteur en médecine de la faculté de Paris, revus & augmentés de toutes les plus curieuses découvertes des anatomistes modernes, avec plusieurs lettres du même auteur, & ses réflexions sur les Discours.* In-12 de trois cent quarante-quatre pages.

2°. *Explication mécanique & physique des fonctions de l'ame sensitive; Discours sur la génération du lait;*

Dissertation contre la nouvelle opinion, qui prétend que tous les animaux sont engendrés d'un œuf; Réponse aux objections du sieur Galateau. Ces quatre Traités, approuvés par la faculté, furent imprimés à Paris en 1677, chez Lambert Roulland.

3°. *Dissertation sur l'antimoine*, petit in-12 de cent quatre-vingt-trois pages, imprimée, pour la première fois, chez Lambert Roulland, à Paris, en 1682, & réimprimée en 1687, chez Laurent d'Houry. Il y prouve les vertus de l'antimoine, & examine la manière dont les poisons agissent. (Voyez *Journal des Savans*, 1682, pag. 45.)

4°. *De principiis rerum.* Paris, 1680, in-12.

5°. *Conjectures physiques sur les plus extraordinaires effets du tonnerre.* Paris, 1696, in-12.

LAMZWEERDE (Jean-Baptiste), écrivain du dix-septième siècle, se fit recevoir dans le collége de médecine d'Amsterdam en 1666, se rendit à Cologne en 1683, pour y remplir la charge de professeur extraordinaire. Antagoniste de Descartes, il prétendoit que ce philosophe avoit emprunté de Platon, d'Aristote & de Galien tout ce qu'il y avoit de mieux dans ses ouvrages.

Lamzweerde a publié :

Explication de la cause du mouvement des muscles. Amst., 1667, in-12, en flamand, d'après le latin de Willis.

Joannis Sculteti armamentarium chirurgicum, auctum & illustratum. Amstel., 1672, in-8°. Lugd. Bat., 1693, in-8°. Amstel., 1741, in-8°., avec les corrections de Jean-Christophe de Sprogel. Lamzweerde n'a augmenté cet ouvrage que de cent trois observations, tirées de Marchettis, qu'il ne cite pas; aussi Almeloreen l'accuse-t-il de plagiat.

Respirationis swammerdammianæ expiratio. Amstel., 1674, in-8°., avec fig.

Æconomia animalis ad circulationem sanguinis, &c. Gondæ, 1682, in-8°.

Monita salutaria de magno thermarum & acidularum ab usu confirmata, &c. Coloniæ, 1684, 1686, in-12.

Oratio de podagra, 1685, in-fol.

Historia naturalis molarum uteri, &c. Lugd. Bat., 1686, in-12, avec fig. (R. GEOFFROY.)

LANCETTE. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Classe II. *Applicata.*

Ordre III. Propreté.

On ne peut trop recommander aux jeunes gens qui commencent à saigner, de tenir leurs lancettes extrêmement propres, & de les laver à plusieurs eaux, parce qu'il arrive souvent, par suite de mal propreté, que les ouvertures des saignées s'enveniment.

On a donné à Brest, dans une des salles de malades que je visitois, une maladie vénérienne à un matelot qui fut saigné avec la même lancette qu'un autre dont on commençoit le traitement anti-vénérien : ce malheureux se désespéroit d'avoir cette maladie sans l'avoir gagnée. Un peu plus de soin de la part de l'élève lui eût évité ces regrets. (MACQUART.)

LANCISI (Jean-Marie), naquit à Rome le 26 octobre 1654. Destiné par ses parens à l'étude de la théologie, son goût le porta vers celle de la médecine. Il réunit à la connoissance des différentes branches de cet art, celle de la géométrie, qu'il étudia sous *Vital Giordani.*

En 1672 il fut reçu docteur en médecine. Nommé, en 1675, médecin ordinaire du Saint-Esprit, il joignit l'observation & la pratique à la théorie; mais bientôt il quitta ce poste pour être reçu, en 1678, au nombre des membres du collége de Saint-Sauveur in Lauro. Ce fut alors que cinq années de lecture des meilleurs auteurs formèrent ce génie profond que l'on retrouve dans tous les écrits de Lancisi. Il s'approprie tellement toutes les idées des meilleurs auteurs qui avoient écrit avant lui, que rien d'essentiel ne fut oublié, & qu'il y ajouta encore beaucoup de son propre fonds.

Ses talens lui méritèrent la chaire d'anatomie dans le collége de la Sapience : il y enseigna pendant treize ans. En 1688 Innocent XI le nomma son médecin & camérier secret, & lui donna un canonicat dans l'église de Saint-Laurent in Damaso, dont il se démit à la mort de son bienfaiteur. Les cardinaux Altieri & Spinola le chargèrent successivement d'être leur vicaire pour l'installation des docteurs en médecine; Clément XI lui assura cet emploi pour toute la vie. Appelé en consultation lors de la dernière maladie d'Innocent XII, il devint premier médecin & camérier secret de Clément XI. Toujours infatigable au travail, malgré un régime très-frugal, il ne parvint qu'à l'âge de 65 ans, & mourut le 21 janvier 1720.

Lancisi joignoit à un esprit brillant & fécond, une physionomie vive & enjouée. Eloquent en public, il parloit dans la société avec ce charme qui entraine souvent sans convaincre : il en profita quelquefois pour soutenir des théories peu solides; mais dans la pratique, la justesse de son coup-d'œil & sa prudence l'empêchèrent de faire jamais aucun écart.

Ce médecin avoit amassé une bibliothèque de plus de vingt mille volumes, qu'il donna de son vivant à l'hôpital du Saint-Esprit pour l'usage du public.

Il donna les explications, & composa les discours pour l'ouvrage de Bernardin Genga, intitulé *Anatomia per uso e intelligenza del disegno ricercata, &c.* Romæ, 1691, in-fol.

Lucubratio de virgine quâdam calliensi, mirabili vexatâ symptomate. Romæ, 1682, in-4°.

Corporis humani anatomica synopsis. Romæ, 1684.

Del modo di Filosofar nell' arte medica. Venise, 1700, in-fol. Recueil de la *galleria di Minerva.*

De subitaneis mortibus libri duo. Romæ, 1707, in-4°. Lucæ, 1707, in-4°. Venet. 1708, in-4°. Lipsiæ, 1709, in-8°.

L'intempérance dans le régime, les vices qui affectent la structure & les fonctions du cœur & du cerveau,

cerveau, les anévrismes, &c. sont les causes principales auxquelles il attribue la mort subite. Il propose des moyens pour en éloigner les effets, avec une méthode pour rappeler à la vie ceux qui ne sont qu'en léthargie.

Epistolæ duæ de triplici intestinorum polypo, dans l'ouvrage de Vallisnieri, sous le titre de *Considerationi ed esperienze*, &c. Padoue, 1710, in-4°.

Dissert. de nativii, deque adventitiis romani cœli qualitatibus, cui accedit historia epidemiæ rheumaticæ, quæ per hiemem anni 1709 vagata est. Romæ, 1711, in-4°.

De Physiognomiâ & sede animæ cogitantis. Venet. 1713, in-4°. Taurini, 1713, in-4°., avec les Observ. anat. de Fantoni.

Lancisi a établi, avant M. de la Peyronie, le siége de l'ame dans le corps calleux, dont il donne une description.

Dissert. epistolaris ad ex. C. Marsilium, de ortu vegetatione ac texturâ fungorum, avec la Dissert. du C. de Marsigli, *de generatione fungorum.* 1714, in-fol.

Tabula anatomica Eustachii, &c. Romæ, 1714, in-fol., avec le Théât. anat. de Manget. Genev. 1717. Romæ, 1728, 1740, in-fol. Lugd. Bat. curante Albino, 1744, 1762, in-fol., très-bonne édition.

Physiologicæ animadversiones in plinianam villam; accedit de herbis & fructicibus, &c. Romæ, 1714, in-fol.

Dissertatio de rectâ medicorum studiorum ratione instituendâ. Ibid., 1715, in-4°. & in-8°. Avenione, 1715, in-8°.

Il regarde la médecine & la chirurgie comme tellement dépendantes l'une de l'autre, qu'il croit que l'on ne doit point en séparer les études.

Dissert. historica de Bovilla peste ex Campiniæ finibus anno 1713, latio importata. Accedit consilium de equorum epidemiâ. Romæ, 1715, in-4°.

De noxiis paludum effluviis libri duo. Romæ, 1717, in-4°.

Dissert. duæ, altera de venâ sine pari, altera de structurâ usuque ganglionum. Patav. 1719, in-4°.

Dissert. epistolaris de naturâ & præsagio dioscurorum nautis in tempestate apparentium. Romæ, 1720, in-8°.

De motu cordis & anevrismatibus, opus posthumum. Romæ, 1728, in-fol. Neap. 1738, in-4°. Lugd. Batav. 1740, in-4°.

J. M. Lancisi opera quæ hactenus prodierunt omnia, &c. Genev. 1718, 1725, 2 vol. in-4°. Romæ, 1745, 4 vol. in-4°. Venet. 1739, in-fol.

Consilia 49 posthuma. Venet. 1747, in-4°.

C'est à Eusèbe Squari qu'on doit ce Recueil, qu'il a tiré de la bibliothèque du Saint-Esprit, à qui Lancisi avoit légué tous ses manuscrits. (R. GEOFFROY.)

LANFRANC, de Milan, vécut dans le treizième siècle. Quoique médecin, il s'appliqua particuliérement à la chirurgie, à l'exemple de Guillaume Salicet son maître. Il quitta sa patrie agitée, pour venir trouver le repos en France; s'arrêta à Lyon, vint ensuite à Paris en 1295. Ses lumières, le zèle avec lequel il s'empressoit de les communiquer, lui gagnèrent l'affection de la faculté de Médecine de Paris. Le doyen, Jean Passavant, & les maîtres l'invitèrent à pratiquer devant eux les grandes opérations dont il expliquoit la théorie.

Un nombreux auditoire, des bacheliers mêmes qui venoient suivre ses leçons, sont les meilleures preuves de la rareté de ses connoissances, & les éloges flatteurs qu'il reçut de la part des maîtres, furent la récompense la mieux méritée de ses soins & de son mérite. Sensible à ces témoignages d'estime, Lanfranc consigna lui-même sa reconnoissance dans un manuscrit latin in-folio, qui se trouve à la bibliothèque nationale, sous le titre d'*Ars chirurgica*.

Lanfranc, quoique supérieur à son siècle, adopta cependant des opinions qu'il est difficile de justifier. Il condamnoit l'usage du trépan, défendoit celui du lithotome, prétendant que l'extraction de la pierre étoit suivie de l'impuissance chez les hommes. Les difficultés, suites d'une opération très-peu connue de son tems, furent peut-être les vrais motifs de cette proscription; mais on ne pourroit justifier de même son opinion au sujet de la paracentèse, qu'il proscrivoit également : opération simple, en comparaison du feu qu'il employoit comme moyen curatif dans les hernies, & dont il vantoit l'excellence.

Lanfranc a pris dans Salicet tout ce qu'il dit au sujet des causes qui retardent la guérison des plaies, & il ne cite pas son maître. Il a cela de commun avec les auteurs de ce tems-là. Il est le premier qui se soit élevé, mais inutilement, contre l'abus des tentes; car ce n'est que de nos jours qu'on en a presque totalement abandonné l'usage. On a de lui :

Chirurgia magna & parva. Venetiis, 1490, 1519, 1546, in-fol. Lugduni, 1553, in-fol., avec les ouvrages de Guy de Chauliac, de Roger, de Bertapalia, de Roland, sur la chirurgie. En français, par maître Guillaume Yvoire. Lyon, 1490, in-4°. En allemand, par Othon Brunfels. Francfort, 1566, in-8°. (R. GEOFFROY.)

LANGE ou LANGIUS (Jean), habile médecin, naquit à Lœwenberg en Silésie en 1485. Après avoir étudié à Leipsic & à Bologne, il prit le bonnet de docteur à Pise. De là il passa à Heidelberg, où il fut successivement honoré de la charge de premier médecin de quatre électeurs palatins, de Louis V, de Frédéric II, qu'il accompagna dans ses voyages d'Espagne, d'Italie, de France, & dans la plus grande partie de l'Europe; d'Othon Henri & de Frédéric III.

Lange composa une pièce de vers sur le lait & le fromage, qu'il aimoit outre mesure, & qu'il regardoit comme un aliment très-sain, malgré l'opinion bien fondée de la plupart des médecins. On peut dire que cet aliment, dont il faisoit un usage journalier, ne lui fut point contraire, puisqu'il poussa sa carrière jusqu'à quatre-vingts ans, étant mort à Heidelberg le 21 juin 1565. On a de lui :

Medicinalium epistolarum miscellanea. Basileæ, 1554, in-4°.

Il n'y a que quatre-vingt-trois lettres dans cette édition; celle de Francfort, de 1589, in-4°., en contient cent cinquante-six; mais les éditions de Hanau, de 1705, in-folio, & de Francfort, de 1605 & 1689, in-8°., sont encore plus amples.

Le Recueil de Chirurgie de Gesner, qui fut imprimé à Zurich en 1555, in-fol., contient: *Themata aliquot chirurgica*, extraits de cet ouvrage de Langius. On y trouve quantité de remarques intéressantes sur les plaies & d'autres maladies chirurgicales.

Dans cet ouvrage, qui contient plusieurs observations de botanique & de chirurgie, l'on voit combien l'auteur cherche à éclairer les médecins sur l'abus des remèdes chauds, & l'avantage des boissons rafraîchissantes dans la cure des maladies inflammatoires.

De syrmaismo & ratione purgandi per vomitum, ex Ægyptiorum invento & formulâ. Lutet. 1572, in-8°., avec la lettre de Dioclès de Caryste, *De morborum præsagiis.* Ibid., 1607, in-8°.

De scorbuto epistolæ duæ. Wittembergæ, 1624, in-8°., avec le Traité du scorbut, par Sennert.

Consilia quædam & experimenta. Ulmæ, 1676, in-4°., avec les Conseils de médecins, de G. H. Velschius. (R. Geoffroy.)

LANGE (Chrétien) naquit à Luccau, dans la Basse-Lusace, le 9 mai 1619. Son père remplissoit avec honneur la chaire de théologie à Leipsic. Lange, après de bonnes études & plusieurs voyages dans les diverses parties de l'Europe, vint se faire recevoir docteur en médecine à Leipsic, le 4 avril 1644. Son mérite le fit nommer à la chaire de physiologie : il passa de là successivement à celles d'anatomie, de chirurgie & de pathologie. A sa mort, arrivée le 14 mars 1662, à quarante-trois ans, il étoit déjà l'ancien de la faculté de Leipsic. Ses ouvrages sont:

De genuino acidulas egranas salubriter usurpandi modò. Lipsiæ, 1651, in-4°.

De thermis carolinis. Ibid., 1653, in-4°.

Athanasii Kircheri scrutinium physico-medicum contagiosa luis quæ dicitur pestri. Lipsiæ, 1659, in-12; 1671, in-4°., avec préface.

Miscellanea medica curiosa, annexâ disputatione de morbillis, &c.; edita à Joanne Centurione Macasio. Ibid., 1666, 1669, in-4°.

Tous ces ouvrages ont paru de nouveau à Francfort en 1688, in-4°., par les soins de Georges Frandel (R. Geoffroy.)

LANGE (Chrétien-Jean), de Pégau dans la Misnie, vint au monde le 16 juin 1655. Il étudia la médecine sous Bolmius, & prit le bonnet de docteur, dans les écoles de cette ville, le 24 novembre 1681. Son ambition ne se borna pas à acquérir des connoissances dans la pratique: il voulut les communiquer aux élèves de l'université de Leipsic; il demanda une chaire, qu'il obtint, & dans laquelle il se distingua jusqu'à sa mort, arrivée le 29 avril 1701. Ses ouvrages, recueillis avec soin par Augustin Quirin Rivinus, professeur de pathologie & de botanique à Leipsic, ont été imprimés dans la même ville, en 1704, en deux volumes in-fol., sous le titre d'*Opera omnia medica theoretico practica.* Il y a encore une édition de 1735, in-fol.; mais les *Responsa medicina forensis* ont été séparés des autres ouvrages par Jean-Frédéric Ziltman, qui les mit au jour en 1706. (*Extr. d'Eloi.*) (R. Geoffroy.)

LANGE (Charles-Nicolas), médecin du dix-septième siècle, pratiqua son art à Lucerne en Suisse. Ses connoissances dans l'histoire naturelle, son goût pour l'observation, la solidité de ses réflexions, lui ont ouvert l'entrée de l'académie impériale d'Allemagne, à qui il a fait part de plusieurs cas de médecine. Il a donné au public les ouvrages suivans :

Historia lapidum figuratorum Helvetiæ, ejusque viciniæ. Venetiis, 1708, in-4°. Lucernæ, 1735, in-4°., avec un Appendice.

Tractatus de origine lapidum figurat. Lucernæ, 1709, in-4°.

Un ouvrage en allemand, imprimé à Lucerne en 1714, in-8°., dont Manget rend le titre par celui-ci: *Descriptio contagii bovini, ab anno 1711 ad 1714, in princip. orbis christ., &c.*

Un autre, imprimé dans la même ville en 1717, in-8°., dont Haller parle, sous un titre allemand que Manget rend ainsi : *Descriptio morborum ex esu clavorum secalinorum cum pane.*

Methodus nova & facilis testacea marina in suas debitas classes, genere & species distribuendi. Lucernæ, 1722, in-4°. (*Extrait d'Eloi.*) (R. Geoffroy.)

LANGES. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe II. *Applicata.*
Ordre III. Propreté.

Les langes sont des linges destinés à envelopper les enfans au berceau; ils reçoivent l'urine & les matières fécales qu'ils laissent échapper sous eux.

On sent combien il est important de changer souvent de langes pour que les enfans ne restent pas dans la mal-propreté, dont quelques parties, se résorbant dans la masse des humeurs, leur donnent nécessairement de l'âcreté.

Aussitôt que les nourrices voient que les langes sont sales ou mouillés, elles doivent sur le champ en placer d'autres qui soient extrêmement secs, & même chauds lorsqu'il fait un tems froid ou humide. Il faut donc avoir un bon nombre de langes pour que le service se fasse commodément, & d'une manière proportionnée aux besoins répétés des enfans. (Macquart.)

LANGOUSTE. (*Hygiène.*) *Locusta.*
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

La langouste est un animal crustacé, qui a beaucoup de rapports avec l'écreviſſe, mais qui eſt bien plus grand. La langouſte a deux longues antennes placées au devant des yeux, qui ſont groſſes, raboteuſes, garnies d'aiguillons à leur origine, & mobiles par quatre jointures. Les yeux ſont durs comme de la corne, &c. Ces animaux ont les qualités alimentaires de l'écreviſſe de mer, du homar. (*Voyez* ces mots.) (MACQUART.)

LANGUE. (*Hygiène.*) *Lingua.*

Partie II, matière de l'hygiène; & partie III, règles d'hygiène.

Claſſe III. Règles pour la conſervation de l'homme.

Ordre II. Règles pour les individus.

La langue eſt ce muſcle utile, ſimple & mobile qui ſert en même temps au goût, à la maſtication, à la voix, au chant & à la parole.

Sans entrer dans les détails anatomiques qui ont rapport à cet organe, nous obſerverons que, comme agent immédiat du goût, il poſſède, à ſa face ſupérieure, des mamelons ou éminences, qu'on regarde communément comme l'extrémité des nerfs qui donnent la ſenſation. Ces mamelons, très-gros vers la baſe de la langue, deviennent d'autant plus petits, qu'ils approchent davantage de ſon extrémité. C'eſt par leur moyen qu'on fait aiſément & légérement la déguſtation des ſubſtances ſapides dont on deſire connoître le goût avant de les confier à l'eſtomac.

On peut donc regarder la langue comme une ſorte de thermomètre du goût, & même de l'état ſain ou vicié des premières voies.

En effet, lorſque l'eſtomac n'a pas été trop chargé, lorſque les digeſtions ſont bonnes, la langue eſt vermeille & exempte de ces mucoſités jaunâtres qui indiquent ſouvent le beſoin d'évacuer l'eſtomac quand il conſerve des réſidus de mauvaiſe nature.

Ce n'eſt pas qu'on ne trouve des perſonnes qui, ayant le matin la langue blanche à ſa baſe, ne laiſſent pas d'ailleurs de ſe bien porter. Ainſi, ce n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour purger, comme on le fait ſouvent dans ces circonſtances. Ce n'eſt que quand l'appétit manque, lorſque la bouche eſt mauvaiſe, lorſqu'on a des rapports & que les fonctions ſe trouvent dérangées, qu'on doit avoir recours à l'art, qui leur rend toute leur énergie.

Quelquefois il ſuffit, pour rappeler l'état naturel, de faire diète pendant quelques jours, & de tenir le ventre libre par quelques lavemens.

Les convaleſcens ont aſſez long-tems la langue blanche à la ſuite des maladies graves, ſans qu'on doive la regarder comme un indice d'humeur peccante, & ſans qu'on ſoit obligé de les purger, comme on le fait quelquefois imprudemment.

Il eſt bon d'examiner chaque jour, en ſe levant, l'état de ſa langue, de rincer ſa bouche, de ſe ſervir même d'un gratte-langue pour enlever les particules jaunâtres qui s'amaſſent à ſa baſe, & qui peuvent donner mauvaiſe haleine : par ce moyen, l'eſtomac ſera privé de ces particules délétères, la bouche ſera ſaine & ſans odeur, en ſuppoſant que les dents ne ſoient pas gâtées & que l'eſtomac ſoit en bon état.

Nous devons encore conſidérer la langue des animaux ſous l'aſpect alimentaire, & nous obſerverons que c'eſt une des parties les plus délicates & les plus faciles à digérer. On ſait que les gourmands ſe font préparer des mets fort agréables & fort recherchés avec les langues des jeunes quadrupèdes & des poiſſons.

Qui ne connoît les langues fourrées & leur excellent goût ? (MACQUART.)

LANGUE DE CERF. (*Matière médicale.*) (*Voy.* SCOLOPENDRE VULGAIRE.) (MACQUART.)

LANGUE DE CHIEN. (*Matière médicale.*) (*Voyez* CYNOGLOSSE.) (MACQUART.)

LANGUEUR. *Languor.* LINN. *Gener. morbor.* Linné a fait de la *langueur* une eſpèce particulière de maladie, à laquelle il donne pour caractère une *foibleſſe ſucceſſive des forces vitales, que le repos & la nourriture ne peuvent réparer.* Mais cet état eſt plutôt un ſymptôme qui ſuit & accompagne différentes maladies, & principalement les chroniques, qu'il n'en conſtitue un genre particulier, & qu'il ne forme une maladie eſſentielle. Auſſi Cullen, Sauvages & les autres pathologiſtes-méthodiſtes n'en ont-ils point fait mention dans leurs *Tables ſynoptiques.* James, dans ſon *Dictionnaire de médecine*, regarde la langueur comme ſynonyme de la foibleſſe & de la défaillance, & Caſtelli, dans ſon *Lexicon*, la définit, d'après Galien (*Comment. ſur le troiſième livre des épidémies*), la *défaillance des membres & de tout le corps, ſemblable à celle qu'on obſerve dans les parties paralyſées par le défaut d'action des nerfs & du fluide nerveux.* C'eſt cet état que Galien déſigne par le mot ἀσ]ένεια, *infirmitas*, *debilitas*, défaut de forces. La langueur eſt donc un ſymptôme qui peut accompagner différentes maladies, & plus particuliérement les maladies chroniques. C'eſt un état d'anéantiſſement, où l'on ſe ſent incapable d'action & de travail, où les muſcles ſe refuſent à tout mouvement, où l'on ne peut agir ſans reſſentir un mal-aiſe, & où les facultés intellectuelles mêmes ne peuvent s'exercer aiſément, tant eſt grande la correſpondance des fonctions du corps avec les facultés mentales.

La langueur n'étant qu'un ſymptôme de maladies ſouvent différentes, ce n'eſt qu'en combattant ces maladies par les remèdes qui ſont indiqués & propres à chacune d'elles, qu'on peut eſpérer de la guérir. Ainſi, l'uſage des martiaux dans les pâles-couleurs des jeunes filles, celui des anti-ſcorbutiques dans le ſcorbut, &c. parviennent à diminuer la langueur qui accompagne ces maladies. Ils réveillent l'action des vaiſſeaux ſur les liquides, augmentent le ton des ſolides, & s'oppoſent à la décompoſition des principes du ſang. Mais quelquefois la langueur eſt portée à un tel degré, qu'elle peut faire craindre pour les jours du malade : alors il faut y porter un remède prompt, en employant des palliatifs qui, pour le

moment, irritent les solides, stimulent les nerfs & raniment la circulation languissante. Tels sont les liqueurs spiritueuses, les alkalis volatils, & les différens cordiaux mis en usage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. (R. GEOFFROY.)

LANGUIR se dit de celui qui est, depuis un tems plus ou moins long, dans un état de foiblesse & de langueur. (*Voyez* LANGUEUR.) On le dit également de quelqu'un qui est souvent ou habituellement malade, & qui ne fait que languir. Enfin, les enfans nés avec un tempérament foible, les personnes fort délicates, sont plus ou moins *languissans*.

LANGUISSANT. (*Voyez* LANGUEUR & LANGUIR.) (R. GEOFFROY.)

LANGRISH (Browne), médecin anglais, mourut à Londres le 9 novembre 1739. Ses ouvrages sont écrits en anglais.

New essai on muscular motion, founded on experimenta ad Newtonianphilosophy. London, 1733, in-8°. Nouvel essai sur le mouvement musculaire, appuyé sur l'expérience & sur la philosophie de Newton. Le mouvement musculaire, suivant l'auteur, est dû à l'action des esprits, qu'il suppose être de la nature de l'éther.

Modern theosy of physik. London, 1738, in-8°. Théorie moderne de médecine.

Physical experiments upon brutes. Ibid., 1745, in-8°. Expérience de médecine sur les animaux.

Croonior lectures on muscular motion. 1747. Opinion sur le mouvement musculaire. Il nie que le sang puisse déterminer le cœur à se mouvoir par sa présence, & soupçonne qu'il y a des fibres dilatatrices des ventricules. Quelque fausse que soit cette opinion, elle a donné lieu, à l'auteur, d'enrichir l'histoire de la circulation de plusieurs faits intéressans. (R. GEOFFROY.)

LANGWEDEL (Bernard), né à Hambourg, où il exerça sa profession dès l'an 1623, premier médecin de Jules-Henri, duc de Saxe Lawembourg, en 1639; mourut le 10 février 1656, âgé de soixante ans. On a de lui :

Carolus Piso enucleatus, sive observationes medicæ Caroli Pisoni, certis conclusionibus physico-pathologicis comprehenso, rationis firmis illustratæ, & in epitomen redactæ. Hamburgi, 1639, in-8°. Lugd. Bat., 1639, in-12.

Hippocratis defensio contra quoscumque petulcos ejusdem obtrectatores ac calumniatores suscepta. Lugd. Bat., 1647, in-12. Amstelod., 1661, in-12.

Colloquium romano hippocraticum inter Marforium & Pasquinum, patricios romanos. Lugd. Bat., 1648, in-12. Amstel., 1661, in-12. (R. GEOFFROY.)

LANNAY (Jean Piochon de) naquit à Dijon en 1649, fit ses études à Paris, & entra comme novice aux Chartreux; mais l'austérité des exercices de cet Ordre étant au dessus de ses forces, il abandonna son projet, & se voua à la chirurgie. Il s'attacha particuliérement au traitement des hernies, & surpassa bientôt Blegni son maître. Le roi, vu ses talens, le fit recevoir à Saint-Côme. Il jouit d'une réputation méritée, & mourut le 17 juin 1701. On a de lui :

Instructions nécessaires pour ceux qui sont incommodés de descentes, avec quelques remarques sur le remède du roi, & sur les moyens qu'on peut prendre pour envoyer des bandages dans les provinces. (R. GEOFFROY.)

LANZONI (Joseph), né à Ferrare en 1663, montra dès l'enfance un goût très-vif pour les sciences. S'étant tourné vers l'étude de la médecine, il eut pour professeurs, Justini, Nigrisoli & de Monetis. A vingt ans il fut reçu docteur. Nommé professeur dès l'année suivante, il remplit sa chaire avec distinction, s'acquit une réputation célèbre dans la pratique de son art, & fut honoré du titre de membre ou associé de plusieurs académies d'Italie & étrangères. Il fut secrétaire de l'académie de Ferrare, & ne contribua pas peu à donner à cette société un nouvel éclat. En 1727 il succéda à Francosi-Marie Nigrisoli, premier professeur de philosophie, & mourut le 1 de février 1730, âgé de soixante-six ans. Profond en littérature comme en médecine, il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Nous ne citerons que ceux qui ont rapport à la science qui fait notre objet.

Additio ad olai Borrichii Dissertationem de lapidum generatione in macro & microcosmo. Ferrar., 1687, in 8°.

Animadversiones variæ ad medicinam, anatomicam & chirurgicam facientes. Ferrar. & Col., 1688, in-8°. Ce Traité renferme l'histoire d'un calcul prodigieux d'une fracture singulière du coronal, des remarques sur l'artère bronchique. L'auteur prétend qu'elle concourt à la secrétion des menstrues, &c.

Scholia ad observationes Henrici à Moinichen. Ferrariæ, 1689, in-8°.

Zoologia parva. Ibid., 1689.

Dissertatio de iatro-physicis ferrariensibus, &c. Bononiæ, 1690, in-4°.

Citrologia curiosa. Ferrar., 1690, 1703, in-12.

De balsamatione cadaverum. Ibid., 1693, 1704, in-12. Genevæ, 1696, 1707, in-12. Tout ce que les Anciens ont écrit sur cette matière est renfermé dans cet ouvrage.

Dissertationes de clysteribus, de quartanâ, de lacrymis. Ferrar., 1693, in-4°.

De salivâ humanâ. Ibid., 1702, in-4°.

De usu tabaci & animæ affectionibus. Ibid., 1702, in-4°.

Adversariorum libri iv, accedunt xx consultationes medicæ. Ibid., 1714, in-8°.

On a publié à Lausanne, en 1738, le Recueil des ouvrages mêmes posthumes de ce médecin, sous ce titre :

Josephi Lanzoni, philosophiæ ac medicinæ doctoris, &c. opera omnia medico-physica & phisologica, tum edita hactenùs, tum inedita. (R. GEOFFROY.)

LAOR. (*Matière médicale.*)

On donne le nom de laor à une espèce de bois des Indes, d'un goût fort amer, mais peu connu, auquel on attribue un grand nombre de propriétés médicinales, qui n'ont pas été suffisamment constatées. A. E. (MACQUART.)

LAPIN. (*Hygiène & matière médicale.*) *Lepus.* Le lapin est un quadrupède qui a beaucoup de rapports avec le lièvre, quant à sa conformation extérieure; il est plus petit. Il y en a de sauvages, & d'autres qui sont réduits à la domesticité, ou clapiers. Cet animal, très-fécond, peut engendrer & produire dès l'âge de cinq à six mois. Les femelles se nomment hases, & les petits, lapereaux. Une femelle porte jusqu'à huit petits. Le lapin est plus robuste, plus hardi que le lièvre, quoiqu'il soit aussi naturellement timide. Il sait se loger dans des terriers commodes, où il est à l'abri des insultes des renards & des belètes.

On a vu à Orléans une lapine couverte par un chat, faire des petits qui tenoient, les uns plus du père, les autres plus de la mère. Réaumur fait mention d'un lapin qui s'accouploit fréquemment avec une poule, sans cependant qu'il en soit rien résulté.

On engraisse les lapins de clapier en leur coupant net avec le rasoir les testicules : on humecte la plaie avec du vieux oing, & elle se guérit sans plus de façon.

Le lapin sauvage ou libre, qui se nourrit dans des terreins secs, élevés, & surtout fertiles en herbes aromatiques, donne un aliment délicat, succulent & d'un goût relevé. Le lapin domestique, ou celui qui se nourrit dans les pays bas, humides, avec des plantes communes, dans les prés, est au contraire d'un goût plat, fade, & quelquefois même d'un fumet désagréable, surtout s'il a mangé beaucoup de choux; car l'odeur, bonne ou mauvaise, de certaines plantes, qui se communique aisément à la chair des animaux qui les broutent, exerce éminemment son influence sur la chair du lapin; de sorte qu'il n'est pas rare d'en trouver qui sentent le thim ou le chou, comme on dit proverbialement, à pleine bouche.

Quoique le goût du lapin soit bien différent de celui du lièvre, cependant, lorsqu'on en considère l'aliment médicinalement, les observations & les règles diététiques leur sont à peu près communes, parce que l'estomac n'est pas pourvu d'un sentiment aussi exquis que le palais. Cependant, comme on n'a pas observé dans le lapin la qualité laxative que possède le lièvre, le premier peut paroître en général plus sain que le second, plus propre à être servi aux valétudinaires, & aux convalescens qui commencent à manger de la viande, surtout quand ils ne sont pas trop vieux.

Les pharmacologistes ont presque oublié le lapin dans leurs excursions dans le règne animal, non pas absolument cependant; car ils ont vanté sa graisse comme nervale & résolutive, & propre à tendre leur état naturel aux membres atrophiés, retirés & durcis; à fortifier les articulations, à dissoudre des tumeurs squirrheuses. On a ajouté des éloges pour le charbon de la tête & du corps entier; mais cet éloge n'est rien auprès de celui du lièvre. (*Voyez* LIÈVRE.)

On sait que les poils de lapin servent à faire les chapeaux; que les fourrures qu'on en obtient, sont très-estimées contre les humeurs rhumatismales, &c. (MACQUART.)

LAPIN, s. m. *Cuniculus.* (*Pathologie. Thérapeutique.*)

Quant à l'histoire naturelle & aux connoissances anatomiques de cet animal, voyez l'Histoire des animaux de Buffon, avec la partie anatomique de Daubenton.

Les lapins sont sujets à la clavelée ou petite vérole. Ils la contractent en broutant l'herbe que les bêtes à laine, infectées de cette maladie, ont mangée auparavant dans les pacages où on est dans l'usage de les conduire.

Les auteurs vétérinaires ne nous ont laissé aucun traitement qu'on ait essayé sur les lapins. La difficulté de leur administrer des remèdes internes ou externes est sans doute la cause de ce silence. L'analogie conduit, à la vérité, à traiter les lapins avec les mêmes drogues dont on se sert pour les bêtes à laine. La docilité de ces dernières rend facile leur traitement; au lieu que la pétulence des premiers, leur manière de vivre & de se cacher sous terre y mettent un obstacle presqu'invincible. Les singes sont aussi sujets à la clavelée ou picote, page 306, *Almanach vétérinaire.* (BRIEUDE.)

LAPIS LAZULI. (*Matière médicale.*) (*Voyez* PIERRE D'AZUR.) (MACQUART.)

LAPONIE. (*Hygiène.*)

Partie I. Sujet de l'hygiène.

Classe I. L'homme, considéré en société.

Ordre I. Relations résultantes des climats & des lieux.

La Laponie est un grand pays au nord de l'Europe, entre la mer Glaciale, la Russie, la Norwège & la Suède. On la divise en Laponie russe, danoise & suédoise : cette dernière est la seule qui soit un peu peuplée, du moins relativement à son climat rigoureux.

Ce n'est que dans le seizième siècle qu'on commença de connoître grossièrement la Laponie, dont les Russes, les Danois & les Suédois mêmes n'avoient que de foibles notions. Ce vaste pays, voisin du pôle, avoit été seulement désigné par les anciens géographes, sous le nom de *Troglodites* & de *Pygmées.*

Les Lapons forment un peuple particulier, pâle, basané, avec des cheveux durs, courts & noirs : leurs yeux, leurs oreilles, leurs cuisses & leurs pieds menus les différencient de tous les peuples qui entourent leurs déserts : leur taille porte environ trois coudées de haut.

Les Lapons paroissent aimer leur pays, qui ne peut paroître desirable à aucun autre habitant du globe, puisque les naturels n'y voient le soleil que pendant

trois mois au plus dans l'année. Ils sont obligés de changer de canton très-souvent, à-cause de la stérilité de leurs terres. Ils n'ont aucun commerce avec le reste du Monde, & ne vivent que de poissons secs, de leur huile, & de lait de rennes, qui appartiennent aussi exclusivement à ce pays. (MACQUART.)

LARD. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

Le lard est la graisse blanche qui se trouve entre la couenne du cochon & sa chair. C'est une substance qui donne une qualité onctueuse, tendre & agréable aux alimens qu'on prépare avec elle. Aussi les cuisiniers ne font presqu'aucun ragoût sans y faire entrer le lard. Ils s'en servent également pour piquer les viandes qu'on veut faire rôtir, ou les barder, c'est-à-dire, appliquer des bandes de lard, qui ont également l'avantage de les attendrir & de leur donner du goût.

Le lard se distingue des autres graisses par la solidité de son tissu; ce qui fait qu'en masse il ne peut guère convenir qu'aux estomacs vigoureux des gens de la campagne, ou de ceux qui font beaucoup d'exercice, comme les ouvriers, les marins, les militaires: il s'allie utilement avec les légumes qu'on leur distribue. Pour les estomacs délicats, c'est un aliment lourd & de difficile digestion, sujet à cette sorte d'altération désagréable qu'on nomme rancidité.

Les personnes qui ont des rapports de ce genre, doivent non-seulement se priver de lard, mais même éviter les mets qui en sont piqués. Plus le lard est vieux, moins il est salubre. (MACQUART.)

LARDOIRE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section IV. Manière de préparer les alimens.

La lardoire est un morceau de fer ou de cuivre creux, & fendu pour recevoir les lardons avec lesquels on veut piquer quelque pièce de viande. On devroit entiérement proscrire les lardoires de cuivre, que certains cuisiniers préfèrent parce qu'elles sont plus flexibles que celles de fer: on entend de reste que la graisse qui séjourne au fond de la lardoire de cuivre produit aisément du vert-de-gris, qu'il est difficile d'enlever; ce qui est un inconvénient très-grave. (MACQUART.)

LARINGOTOMIE. (*Voyez Dictionnaire de chirurgie.*) Ce mot exprime, bien mieux que celui de *bronchotomie*, la région dans laquelle on pratique une ouverture artificielle de la trachée-artère. Cette opération doit encore s'appeler, avec plus de justesse, *trachéotomie*, puisque c'est précisément la trachée-artère que l'on incise sur le devant, dans une direction parallèle à son axe, sans toucher ni au larinx ni aux bronches, &c. (*Voyez* BRONCHOTOMIE, TRACHÉOTOMIE.) (R. C.)

LARME DE VIGNE. (*Matière médicale.*) *Gutta aut lacryma vitis.* C'est le nom qu'on donne à la liqueur aqueuse qui, dans le printems, distille naturellement goutte à goutte des sommités ou sarmans de la vigne en sève, après qu'elle a été taillée, & avant que ses feuilles soient épanouies. On prétend que cette eau est bonne pour les maux des yeux & des reins, & qu'un verre de cette liqueur rappelle les sens qu'un homme peut avoir perdus par l'ivresse: c'est une assertion pour le moins hasardée.

Le nom de larmes se donne encore aux sucs gommeux & résineux qui se coagulent en distillant des arbres qui les produisent. On dit des larmes de sapin, de mastich; des larmes de lierre. (MACQUART.)

LARMES. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe IV. *Excreta.*
Ordre I. Evacuations naturelles.
Section IV. Extraordinaires.

Les larmes sont une excrétion forcée de l'humeur que séparent les glandes lacrymales, pour humecter constamment la cornée & favoriser le mouvement des paupières. Lorsque, par la douleur, la tristesse, la joie & même l'admiration, les larmes s'épanchent sur les joues, elles paroissent soulager les douleurs, & quelquefois procurer de douces jouissances à ceux qui sont, par la sensibilité de leur constitution, forcés de les répandre. Il ne faut jamais tenter d'arrêter les larmes de ceux qui viennent d'être frappés vivement, soit au physique, soit au moral; mais, le premier moment passé, on peut employer les armes de la raison, & faire sentir la foiblesse & l'inutilité qu'il y auroit à prolonger un chagrin qui ne remédieroit à rien, & finiroit par attester de la pusillanimité.

Les enfans, les vieillards & les femmes sont les plus sujets à répandre des larmes, soit par une trop grande sensibilité, soit par une véritable foiblesse. L'excessive tristesse, la grande joie & toutes les passions démesurées peuvent s'énoncer par des soupirs & des larmes: heureux qui peut pleurer dans ces circonstances! son soulagement en est plus prompt: sans cela, on auroit à craindre les plus funestes effets pour la santé, & même pour la vie. Il faut éviter de confondre le cœur tendre, généreux & sensible, avec celui qui n'est que foible. Les larmes du premier sont faites pour l'honorer. Telles sont les larmes que répandit le grand Condé quand il entendit, pour la première fois, ces belles paroles d'Auguste dans *Cinna*:

Je suis maître de moi comme de l'Univers.

L'humeur des larmes, considérée chimiquement par MM. Fourcroy & Vauquelin, n'offre qu'une combinaison d'une grande quantité d'un mucilage particulier, d'eau, de muriate de soude; enfin, de phosphates de chaux & de soude. (MACQUART.)

LARMOIEMENT DANS LES MALADIES. (*Séméiotique.*) Ce signe est d'une grande importance à constater. Le professeur *Broussonnet* ne me semble pas lui avoir donné assez de développement dans son excellent *Tableau élémentaire de séméiotique* : il ne cite que le présage d'un saignement de nez, à la suite de larmes involontaires, dans les fièvres aiguës inflammatoires : ce n'est qu'un apperçu imparfait du pronostic d'*Hippocrate*. Il faut, pour l'heureuse issue de cette hémorragie, que les autres circonstances de la maladie ne soient point trop graves, sinon il y a lieu d'attendre, non pas l'hémorragie, mais la mort. En principe, *Hippocrate* admet que le larmoiement *volontaire*, dans le cours d'une fièvre aiguë, n'est point d'un mauvais augure : *lacryma in acutis malè habentibus, spontaneæ quidem, bonæ*. C'est le cas où les malades, émus par ce qui les entoure, ont une idée raisonnable de ce qu'ils souffrent ou de ce qu'ils font souffrir aux autres, & en témoignent leur sensibilité. Mais le larmoiement involontaire, à côté de tous les autres signes défavorables, devient très-inquiétant : *involuntariæ verò, præter fluentes malæ*.

Boerrhaave n'a pas manqué de terminer son bel aphorisme sur les signes funestes des fièvres continues putrides (§. 734) par cette sentence : *Oculi quò luctuosiores, involuntariis lacrymis humidiores, eò morbus hic pejor (synochus putris), lethalior.* (*Voyez Commentaire de Van-Swieten*, tom. II. (R. C.)

LARMOIEMENT, s. m. *Lacrymatio.* (*Moyen curatif.*) (*Electricité médicale.*) Le traitement de cette maladie consiste à faire affluer l'électricité à la partie malade. On choisit ordinairement sa partie opposée pour établir une communication entr'elle & le conducteur positif.

On place le malade près de la machine (*Voyez* LAXITÉ) : on établit une communication du conducteur positif à l'occiput du malade ; on fixe sur le conducteur négatif une *articulation*, qui lui sert de prolongation mobile à volonté ; on visse à son extrémité une pointe de bois (*Voy. Appareils*, au mot MACHINE ÉLECTRIQUE) ; on s'approche d'un des yeux alternativement ; on supprime la communication du conducteur négatif avec le réservoir commun ; on tourne la manivelle : aussitôt il se manifeste une fraîcheur qui imite celle que procure le vent qui passe sur cette partie du corps qui transpire, & dont la cause se manifeste la nuit sous la forme d'un point lumineux, qui semble partir de la pointe de bois.

Cette électricité occasionne d'abord un larmoiement plus considérable, rougit la cornée opaque, redonne du ton à tout l'organe électrisé, & le larmoiement se dissipe insensiblement.

On peut électriser de même par bain, en isolant le malade, & en se servant d'une machine ordinaire, positive *seulement* ; mais cet appareil exige trop de soins & d'embarras.

En substituant une boule à la pointe de bois placée au bout de l'articulation dont je me suis servi ci-dessus, & faisant tenir au malade, sur sa paupière, une boule isolée par un manche de verre, il en résulte des étincelles qui restituent plus promptement le ton aux organes affoiblis, & accélèrent la guérison.

On peut également employer de *très-légères* commotions sans aucun danger.

On soutient la séance autant que la prudence l'exige. (*Voyez* LAXITÉ & MACHINE ÉLECTRIQUE.) (CAULLET-VEAUMOREL.)

LARVES. (*Hygiène.*) On prétend qu'en Amérique les habitans de quelques contrées mangent, avec plaisir, quelques larves d'insectes, & surtout celle d'une espèce de cossus particulière. (MACQUART.)

LASCIF, LASCIVETÉ. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe VI. *Percepta.*
Ordre I. Sensations.
Section III. Amour physique.

La lasciveté est une espèce de mollesse, fille de l'oisiveté, de l'aisance & du luxe, qui conduit en même tems à la perte de la santé, & blesse la pureté des mœurs. Voici comme la peint un Bramine :

« La lasciveté, couchée sous un berceau de fleurs, mendie des regards, & tend des piéges à l'honnêteté. Sa parure est un négligé touchant : la séduction est dans son ame, la volupté est dans ses yeux : si sa douce voix passe jusqu'à ton cœur, si tu lui laisses jeter ses bras d'albâtre autour de ton cou, te voilà pour jamais son esclave. Mais n'oublie pas que la honte, le repentir, la misère & la maladie marchent à sa suite. Endormi par la mollesse, affoibli par la débauche, le cercle de tes jours va se raccourcir ; celui de tes maux va s'étendre : le premier fera ton déshonneur ; l'autre ne permettra pas même à la pitié de t'approcher. » (MACQUART.)

LASER. (*Matière médicale.*) Il y a un laser ou *laserpitium gallicum*, C. B., page 156, qui est une espèce de plante férulacée, qui croît en Provence, aux environs de Marseille, à laquelle on accorde les vertus hystériques, vulnéraires, carminatives & antivénéneuses.

On prétend que cette plante a fourni autrefois l'*assa fœtida*, qui étoit fort estimée des Romains, & qu'on ne trouva, sous Néron, dans toute la province cyrénaïque, qu'une seule plante de *laserpitium*, qu'on envoya à ce prince sous le nom de *silphium*. (*Voyez* SILPHIUM.) La véritable patrie du laser paroît être la Perse.

Haller rapporte que Kempfer a découvert que la plante du laser est une ombellifère très-différente des *laserpitium* de France : sa racine est fort grosse ; on la coupe par tranches pour en tirer le suc laiteux. (*Voyez* ASSA FŒTIDA.) (MACQUART.)

LASERPITIUM (*Mat. médic.*) (*Voy.* LASER.) (MACQUART.)

LASSITUDE. (*Hygiène.*)
Partie III. Moyens de l'hygiène.
Classe I. Règles pour la conservation de l'homme.
Ordre I. Causes disposantes aux maladies.

La lassitude est un sentiment désagréable, qu'on éprouve pour l'ordinaire à la suite des grands exercices, ou trop forts ou trop continués ; d'où résulte l'inaptitude au mouvement.

Il faut bien distinguer la lassitude qui est la suite d'un mouvement excessif, d'avec celle qui est spontanée, c'est-à-dire, qui n'est pas due à l'exercice ou au travail physique. La première n'implique qu'une gêne momentanée que guérit le repos, au lieu que la seconde annonce une maladie souvent commençante.

Quand la lassitude ne se passe pas après un exercice quelconque, & qu'on se trouve avoir encore les membres rompus ou peu propres au mouvement, il faut suspendre toute espèce d'effort & de travail, se mettre au régime, boire, délayer les humeurs, & attendre que la Nature déclare l'espèce d'incommodité à laquelle on peut s'attendre.

Si au contraire on veut s'efforcer de continuer les exercices ordinaires, on fatigue d'autant plus des organes qui sont mal disposés, & on s'expose à des maladies beaucoup plus graves qu'elles n'eussent été si l'on n'avoit pas commis d'imprudence après le premier éveil.

Lorsque des lassitudes spontanées, avec des engourdissemens dans les membres & des vertiges, s'emparent des vieillards, il faut craindre l'apoplexie, & se garder surtout de rester inactif dans un semblable cas. Il faut donc tirer du sang chez ceux qui sont pléthoriques, évacuer autrement ceux qui sont séreux, consulter le médecin pour ne pas se tromper sur le genre de maladie qu'on peut redouter. (MACQUART.)

LASSITUDE. *Lassitudo.* LINN., *Gen. morb.* 90. Vogel. 222. Κόπος, Hippocr.

La lassitude est une sensation désagréable de pesanteur dans les muscles, avec foiblesse & difficulté dans les mouvemens. Les personnes ainsi fatiguées cherchent le repos & la tranquillité : elles évitent toute espèce d'exercice & de travail ; & si elles sont forcées d'entreprendre quelqu'ouvrage, elles l'abandonnent aussitôt à cause de la lassitude & de la fatigue qu'elles éprouvent.

On peut distinguer deux espèces de lassitude. La première, qui survient après un exercice considérable ou trop long-tems continué, n'est point une maladie, à moins qu'elle ne soit portée à un degré excessif. C'est une simple incommodité, dont la cause est évidente & connue : le repos & la tranquillité suffisent pour la dissiper, ainsi que le remarque Hippocrate, Aphor. sect. II, 48.

Mais il est une autre lassitude contre nature, qui peut encore se diviser en plusieurs espèces : 1°. Sans être malades, les personnes d'un tempérament pléthorique & sanguin se sentent lourdes, pesantes ; elles sont lasses & fatiguées dès qu'elles font un mouvement un peu suivi, à cause de la plénitude & de la distention de leurs vaisseaux. Leur état n'est point une maladie ; mais la gêne qu'elles souffrent, est une indication de diminuer le pléthore, qui pourroit occasionner des accidens, de véritables maladies, si par quelque cause que ce fût, elle venoit à être mise en mouvement ; ce que quelques auteurs ont désigné par le nom de *plethora mota.* Ces personnes pèchent pour ainsi dire par trop de santé, & cet excès les met dans le cas de craindre la maladie : *suspecta debent habere sua bona*, comme l'ont dit quelques Anciens des constitutions fortes & athlétiques, en sorte que cet état demande quelques précautions. 2°. Il y a des lassitudes spontanées, qui présagent les maladies, qui en sont les avant-coureurs, comme le remarque Hippocrate, Aphor. V, Sect. II. *Spontaneæ lassitudines morbos denuntiant.* Alors il est prudent de prévenir le mal dont on est menacé, tant par une diète convenable, que par les évacuans, & souvent par les vomitifs. 3°. Enfin, certaines lassitudes accompagnent les maladies, tant aiguës que chroniques. Quelques auteurs les ont divisées en tensives, gravatives, phlegmoneuses & ulcéreuses, distinctions peu utiles dans la pratique, qui ne désignent que les différens degrés du même symptôme.

En général, Hippocrate & plusieurs Anciens d'après lui, ont observé que dans les maladies aiguës les lassitudes annoncent un danger plus ou moins grand ; que si la chaleur reprend après des sueurs critiques, accompagnées de lassitudes, c'est une marque que la crise est imparfaite ; ce qui est un mauvais signe ; que les lassitudes qui persistent pendant & apres la fièvre, donnent lieu de craindre des dépôts aux articulations ; que celles qui sont jointes à l'engourdissement & aux vertiges chez les gens âgés, sont les avant-coureurs de l'apoplexie. Au reste, les lassitudes qui surviennent dans les maladies aiguës, n'exigent pas que l'on change leur traitement ; elles demandent seulement l'emploi de quelques stimulans pour tirer le malade de l'assoupissement dans lequel il est plongé, & réveiller l'action du principe vital qui est engourdi.

Les lassitudes sont aussi un symptôme assez fréquent dans certaines maladies chroniques, & surtout dans les affections scorbutiques, dont elles sont un des premiers signes. (*Voyez* SCORBUT.) Pour lors ces lassitudes dénotent l'état vicieux des solides dont le ressort & le ton sont perdus, & celui des fluides qui tendent à se décomposer ; elles indiquent l'emploi des remèdes les plus actifs & les plus propres à s'opposer à ce double désordre de l'économie animale. (GEOFFROY.)

LASSONE (Joseph-Marie-François de), conseiller d'Etat, premier médecin du roi & de la reine, de madame Adélaïde de France, docteur régent & ancien professeur de la faculté de Paris, docteur honoraire de la faculté de Montpellier, pensionnaire vétéran de l'académie des sciences de Paris, de l'académie de Dijon, de l'institut de Bologne, & de l'académie de médecine de Madrid ; ancien président de la société de

de médecine, naquit à Carpentras le 5 juillet 1717, d'Antoine-Joachim de Lassone & de Marguerite de Bagnole.

Joseph Lassone son aïeul étoit médecin, & répara par son travail une partie des revers qu'avoit éprouvés sa fortune. Antoine-Joachim son fils suivit ses traces, & fut appelé à la cour, où il occupa la place de médecin ordinaire du roi : il y vint avec son fils unique, Joseph-Marie-François, dont il est ici question.

Lassone commença l'étude de la médecine par celle de la chirurgie. Elève de l'hôpital de la Charité de Paris, Morand se l'attacha particuliérement, & lui confia les traitemens les plus difficiles. A vingt-un ans il partagea avec Lecat le prix de l'académie de chirurgie, sur l'extirpation de la mamelle cancereuse. Il ne fut pas aussi heureux dans un second concours. La peine qu'il en ressentit, le détermina à écouter l'offre qu'on lui fit d'une chaire de médecine dans l'université de Padoue, où Morgagni enseignoit encore; mais il sacrifia son intérêt aux regrets de sa famille alarmée, abandonna ce projet, & entra en licence dans la faculté de médecine de Paris, où, après avoir été reçu docteur, il fut désigné professeur de chirurgie en langue française.

Il s'étoit acquis une telle réputation par ses travaux, qu'en 1742, à l'âge de vingt-cinq ans, il fut nommé membre de l'académie des sciences. Il partagea alors son tems entre l'étude de l'anatomie, celle de la chimie & celle de la médecine. L'opération de la cataracte par extraction étoit alors nouvelle; il montra quels changemens sont produits dans l'œil par la sortie du cristallin, & détermina jusqu'à quel point cette partie est utile à la vision. C'est assez faire l'éloge de la Dissertation qui contient ces recherches, que de dire que Haller la jugea digne d'être publiée dans son Recueil. Lassone s'étoit livré jusque-là avec zèle aux travaux anatomiques : un événement qu'il ne racontoit jamais sans émotion, l'en éloigna.

Admis à l'Hôtel-Dieu dans un caveau pour y choisir une des victimes que la mort y rassemble, il crut remarquer quelques signes d'existence sur l'un des corps où il alloit porter le couteau. Tous ses soins à l'instant sont portés pour le rappeler à la vie; soins d'abord infructueux. Il redouble de zèle : le cœur palpite, les paupières s'entr'ouvrent, la bouche laisse échapper quelques plaintes; elle se ranimera bientôt pour etre l'interprète d'un cœur reconnoissant. L'homme ainsi retiré du tombeau étoit pauvre : Lassone, après lui avoir rendu l'existence, la conserva encore par ses bienfaits.

En chimie, il donna l'analyse des eaux de Vichy, de la chaux carbonatée quartzeuse-rhomboïdale ou grès de Fontainebleau. Cette science occupa surtout les dernières années de sa vie. Nombre de Mémoires donnés à l'académie des sciences, sur le zinc, l'antimoine, le tartrite acidulé de potasse rendu solude par le borate de soude, &c. sont une preuve de ses nombreux travaux, auxquels il avoit associé Cornette, son confrère à l'académie.

Jeune encore, mais mûri par l'étude, Lassone fut appelé de bonne heure à la cour. En 1750, la reine Leczinska, femme de Louis XV, le nomma son médecin ordinaire, avec permission d'exercer à Paris, vu la médiocrité de ses appointemens, qui furent bientôt augmentés par sa promotion à la place de premier médecin de la reine lors de la mort de Lavigne. A la mort de la reine, il revint encore à Paris reprendre les fonctions d'un médecin occupé; mais, rappelé bientôt à la cour par madame Adélaïde de France, il fut nommé successivement premier médecin de la dauphine, depuis reine, & premier médecin du roi, Louis XVI, places qui n'avoient point été réunies depuis Fernel.

Une des attributions de la place de premier médecin étoit l'examen des remèdes secrets. Les inconvéniens auxquels pouvoit donner lieu cette prérogative, confiée entre les mains d'un seul homme, firent penser à Lassone, qu'il seroit beaucoup plus utile de la remettre à une société de médecins éclairés, toujours difficiles à séduire. Telles furent les premières idées qui donnèrent lieu à l'établissement de la société de médecine. Il se démit de plusieurs autres droits en faveur de cette société naissante, dont il rendit la présidence élective, tandis que, dans le principe, elle appartenoit à perpétuité au premier médecin du roi. Ses talens & la reconnoissance le firent élire de nouveau président pour un an.

Il avoit le bonheur de voir réussir l'institution dont il étoit le fondateur, lorsqu'une division funeste fut sur le point de la renverser. Ceux qui lui restèrent fidèles la soutinrent par leurs talens & leurs travaux, & il est peu d'académie qui, dans un si court espace de tems, ait donné autant & d'aussi utiles résultats.

Lassone avoit une érudition profonde, aidée d'une mémoire singulière. Simple dans ses mœurs, bon ami & bon père, il avoit toujours conservé des sentimens religieux, qui lui furent d'un grand secours dans les derniers momens de sa vie. Les secrets de son art, qu'il possédoit à fond, lui firent voir de bonne heure le sort dont il étoit menacé. Inquiet sur l'avenir, il étoit rassuré par la bonté & la justice de l'Eternel, & soutenu dans l'espérance par ses amis & sa famille. Il mourut le 8 décembre 1788.

Lassone n'a point publié d'autres ouvrages qu'un grand nombre de Mémoires insérés dans le Recueil de l'académie. (R. Geoffroy.)

LATANIER. (*Voyez* Palmier en éventail.) (Macquart.)

LATRINES. (*Hygiène.*) (*Voyez* Fosses d'aisance & Méphitisme.) (Macquart.)

LATRINES. (Administration des hôpitaux militaires & civils.) On ne considère ordinairement les latrines que comme un des derniers objets accessoires dans l'établissement d'un hôpital. Cette partie du bâtiment est pourtant une des plus essentielles, & dont la construction exige le plus de précautions & de soins, puisqu'elle influe beaucoup sur la salubrité de

l'établiſſement. Cette vérité a été énoncée à l'article *Hôpitaux des armées.* Nous allons développer ici les principes qui doivent diriger dans la conſtruction & la tenue des latrines.

Lorſqu'un hôpital eſt aſſez heureuſement ſitué pour ſe trouver près d'un canal ou d'une rivière, & à la ſortie des eaux, on doit profiter de cet avantage pour tous les ſervices de propreté de la maiſon, & ſurtout pour le nétoiement des latrines. Mais ſi l'on manque de cette reſſource faute d'eaux courantes, il eſt néceſſaire de creuſer des foſſes aſſez grandes en raiſon de la force de l'hôpital, pour n'être vidées qu'une ou deux fois l'année, dans les tems froids. Ces foſſes doivent être bien voûtées, bien citernées, & ſituées à une diſtance ſuffiſante des caves & des puits de la maiſon, afin d'éviter toute infiltration nuiſible.

Les bâtimens des latrines, pour ne pas porter l'infection dans les ſalles d'un hôpital, doivent être placées au nord, autant que poſſible, & aux deux extrémités de chaque corps-de-logis. Ils doivent être iſolés de fond en comble des autres bâtimens, auxquels on les fait communiquer par un veſtibule intermédiaire ou par une petite galerie couverte, pratiqué à chaque étage. Des fenêtres tranſverſales & correſpondantes, tant dans les veſtibules ou les galeries, que dans le corps des latrines, doivent ſervir au renouvellement continuel de l'air; & pour que rien ne s'oppoſe à cet effet ſalutaire, on doit éviter d'y mettre des châſſis, ſurtout dans les pays chauds. Enfin, on empêchera l'infection de pénétrer dans les ſalles en plaçant une porte battante, avec un poids de chaſſe, aux communications intérieures des veſtibules ou des galeries avec les ſalles; de manière que les portes ne ſoient jamais ouvertes que dans le moment du paſſage.

Quoique nous ayions dit que les latrines devoient être iſolées, il eſt cependant indiſpenſable qu'elles communiquent avec chaque étage du bâtiment, & qu'elles ſoient à portée de chaque ſalle, afin que les malades n'aient point un trop grand eſpace à parcourir pour aller ſe ſoulager de leurs beſoins. C'eſt d'ailleurs un moyen d'éviter l'emploi des baſſins & des chaiſes percées, qui portent ordinairement une infection dangereuſe dans les ſalles. Il faut, autant que poſſible, borner l'uſage de ces chaiſes d'aiſance aux malades le plus gravement affectés, pouvant à peine ſe lever, & exiger qu'elles ſoient peintes en dehors & en dedans, & tenues dans la plus grande propreté.

La conſtruction du corps & des ſiéges des latrines demande auſſi des précautions particulières, qui peuvent diminuer les cauſes d'infection. On a propoſé, avec raiſon, d'éloigner les foſſes d'une toiſe ou deux mètres au moins des murs, & de pratiquer d'étage en étage des cabinets dans leſquels on placeroit circulairement des ſiéges autour des foſſes. Lorſque les localités s'oppoſent à cette conſtruction particulière, on doit au moins iſoler ſuffiſamment les ſiéges pour que les matières tombent directement dans les foſſes ſans s'attacher aux murs. Dans beaucoup d'hôpitaux on a trouvé utile de bannir le plancher des ſiéges & la forme des lunettes, comme étant trop difficiles à nétoyer, & parce que les malades, montant ſur ce plancher, y dépoſent ſouvent des excrémens qui répandent beaucoup d'odeur & nuiſent à la propreté. Pour obvier à cet inconvénient, on établit les ſiéges des latrines au moyen d'un madrier placé de champ ſur le devant de la foſſe, aſſez loin du mur, & l'on arrondit le bord ſupérieur de ce madrier pour que les malades puiſſent s'y placer plus commodément.

Il n'eſt pas moins néceſſaire que chaque étage ou cabinet du corps des latrines ſoit pavé de dalles, afin qu'on puiſſe les laver à grande eau, & ce pavé doit avoir aſſez de pente pour que les eaux s'écoulent facilement dans les foſſes.

Le nétoiment des latrines, y compris les ſiéges & les murs, doit avoir lieu au moins deux fois le jour. C'eſt un article de propreté de la plus grande importance : il eſt preſcrit par tous les réglemens ſur le ſervice des hôpitaux, mais on ne ſauroit tenir trop ſévérement la main à ſon exécution. Tous les jours auſſi on doit faire dégager dans les latrines & dans leur voiſinage, pour détruire l'odeur infecte qui s'en exhale, une aſſez grande quantité de *gaz acide muriatique*, d'après le procédé de Guiton-Morveau. (*Voyez* les articles Air des hôpitaux, Armées, Fosses d'aisance, Méphitisme, Miasmes, Parfums (uſage des), Privés, Purification des salles d'hôpital, Réglement des hôpitaux militaires, Salubrité des hôpitaux civils et militaires, Ventilateur.)

Latrines. (*Hygiène militaire.*) (*Caſernement, campement.*) Ce qu'on vient de dire de la conſtruction & de la tenue des latrines dans les hôpitaux, eſt applicable aux privés établis dans les caſernes, toutefois avec la différence, par rapport à la poſition, que ces privés, étant deſtinés au ſervice d'hommes ſains, n'ont pas beſoin d'être rigoureuſement placés à chaque étage, ni à la même proximité des chambres des ſoldats, ni d'avoir des galeries couvertes pour leur communication avec le corps de caſerne. Souvent on ſe contente de les placer à l'extrémité d'une cour où elles ſont iſolées de tout autre bâtiment; & dans les places de guerre on les conſtruit ordinairement ſur un rempart voiſin, quelquefois en plein air, ſuivant les localités.

A l'armée, dans les campemens, les latrines communes aux ſoldats ſont ordinairement placées à quelque diſtance de la tête du camp : celles des officiers ſont en arrière des tentes qui leur ſont deſtinées; elles ſont moins conſidérables, mais plus multipliées; enfin on en creuſe auſſi à la queue du camp pour les vivandiers & autres perſonnes qui ſuivent l'armée. Une pièce de bois portée ſur deux ſupports, quelquefois un fort rondin ſoutenu par deux fourches, & placé ſur le bord de la tranchée ou de la foſſe, forme le ſiége des latrines pratiquées dans les camps. Lorſque les circonſtances le permettent, ces latrines doivent être pratiquées au nord ou ſous le vent le plus dominant. Les foſſes doivent toujours être profondes de huit ou dix pieds, & l'on doit avoir ſoin de les faire couvrir tous les trois ou quatre jours d'une couche de terre. Quand

elles sont pleines ou qu'elles répandent une trop forte odeur, on doit les faire combler, & creuser d'autres fosses plus loin. C'est surtout dans le tems chaud & humide, en été & en automne, quand la diarrhée & la dyssenterie règnent dans le camp, qu'on doit renouveler souvent les fosses des latrines, & couvrir les anciennes de dix-huit pouces au moins ou deux pieds de terre, qu'on a soin de faire battre. Enfin, on doit ordonner que les excrémens ne soient pas déposés ailleurs que dans les fosses, & que les avenues des latrines soient tenues proprement. Sans ces précautions, le soldat est exposé à l'incommodité d'une odeur rebutante & insalubre, & quelquefois aux dangers d'une contagion funeste, puisqu'il est prouvé qu'on peut contracter la dyssenterie & d'autres maladies putrides par les miasmes qu'exhalent les excrémens dans certaines circonstances de ces maladies. (*Voy.* les articles CONTAGION, POLICE DES CAMPS, MÉPHITISME, MIASMES, ODEURS.) (BIRON, médecin en chef d'armée.)

LAVAGE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe II. *Applicata.*
Ordre III. Propreté.

Toutes les personnes propres savent qu'il faut se laver tous les jours, parce que le visage, les mains, les pieds, &c. se salissent continuellement par les résidus de la transpiration insensible, par la poussière qui circule dans l'air, & qui vient s'appliquer sur la peau.

Le frottement habituel des parties les plus couvertes de poil, lorsqu'on a marché beaucoup, en rend la transpiration plus considérable. D'ailleurs, les glandes sébacées qui les environnent, fournissent une humeur dont l'odeur est forte & désagréable. Cette toilette est donc aussi très-nécessaire, surtout pendant l'été; elle contribue au rafraîchissement & à la salubrité générale.

De l'eau pure suffit pour tous ces lavages. Les personnes recherchées y ajoutent quelques gouttes d'eau spiritueuse de lavande ou d'une autre odeur favorite: ce n'est un mal, ni pour le corps ni pour la sensualité. Il faut faire prendre de très-bonne heure aux jeunes gens l'habitude de se laver, & toujours à l'eau froide, à moins qu'ils n'aient très-chaud. (MACQUART.)

LAVANDE. *Lavandula.* (*Hygiène & matière médicale.*) La lavande est une plante de la famille des labiées de Jussieu: il y en a de beaucoup d'espèces. La plus connue & la plus employée est la lavande à feuilles étroites. On se sert aussi du *lavandula spica* LINN., à feuilles larges.

Sans entrer dans la description botanique de cette plante si connue, nous passerons sur le champ à ses usages divers. Cette plante a l'odeur forte, un goût chaud & amer. Quand on fait la récolte de ses fleurs ou plutôt des calices, on doit avoir soin de ne pas les garder en tas, car les fleurs s'échauffent promptement, & perdent, par une altération qui peut avoir lieu en quatre heures, tout l'agrément de leur parfum: une partie de leur huile essentielle peut être même dissipée ou détruite par ce mouvement intestin.

On doit donc, si on les destine à la distillation, y procéder immédiatement après qu'elles sont cueillies, ou les faire sécher sur le champ en les clair-semant sur des linges, des papiers ou des tamis si on se propose de les garder.

La liqueur qu'on nomme eau de lavande, dont l'usage pour les toilettes est fort connu, & qui blanchit avec l'eau, n'est qu'une dissolution d'huile essentielle de lavande dans l'esprit-de vin: son parfum est plus doux & plus agréable que celui de l'eau-de-vie de lavande, qui conserve toujours une odeur forte & résineuse.

L'eau de lavande est très-propre aux usages de la toilette quand son odeur ne porte point une action vive sur les nerfs de l'odorat. Nos pères s'en servoient pour rappeler les esprits dans les évanouissemens; mais nous avons aujourd'hui des moyens infiniment plus actifs.

On regarde la lavande comme éminemment céphalique & fortifiante; ce qui la fait recommander contre les maladies du cerveau & la foiblesse des nerfs. On prend alors les fleurs en infusion théiforme. Quelquefois on emploie le vin au lieu d'eau. L'eau distillée se prend de deux à quatre onces.

On l'a conseillée pour faire accoucher les femmes délicates; mais si un tonique doit être prescrit dans ce cas, un peu de vin de Rota, de Lunel, ou simplement du bon vin & du sucre, me paroît préférable.

On a prétendu que la lavande brûlée dans la chambre d'un phthisique produisoit de bons effets; que l'huile appliquée extérieurement avoit la propriété de tuer la vermine.

On dit qu'on en a fait mâcher les feuilles ou on a fait gargariser avec l'esprit-de-vin de lavande, des personnes à qui l'on desiroit rendre la parole ou corriger un bégaiement. Je doute de l'efficacité de ce moyen: on la fait entrer utilement dans des cataplasmes fortifians & résolvans.

On conseille dans les affections catarreuses & paralytiques, trois gouttes d'huile essentielle de lavande, mêlées avec du sucre, dans cinq onces de bon vin.

On a encore regardé comme un excellent lénitif, propre à faire des frictions aux membres paralytiques & attaqués de rhumatisme, le mélange suivant:

Huile essentielle de lavande, ...	1 gros.
d'hypericum, ...	2 gros.
de vers, ...	3 onces.
Baume de Fioraventi, ...	½ once.

(MACQUART.)

LAVEMENS ANTI-VÉNÉRIENS. (*Médecine-pratique.*) L'efficacité de ce moyen curatoire est fondé sur la propriété d'absorption dont jouissent les vaisseaux du systême de résorption, qui s'ouvrent sur la surface intérieure des gros intestins, & sur la ténuité où

peuvent parvenir les molécules du mercure par une substance intermédiaire, à laquelle on l'unit à l'aide de la division ou de la combinaison. Déjà les auteurs les plus anciens, Celse, Oribase, Aetius & Avenzoar, avoient regardé ce moyen comme infiniment avantageux dans les cas où les voies supérieures, fermées aux alimens, ne laissoient de ressource que dans celle-ci pour la restauration. Ainsi Fabrice de Hilden cite une femme grosse, qui avoit un dégoût invincible pour toute espèce d'alimens, qu'elle vomissoit quand elle s'efforçoit de les prendre, laquelle fut si bien nourrie au moyen des lavemens, qu'elle accoucha d'un enfant à terme & bien portant, & recouvra entiérement la santé. On trouve chez les observateurs, nombre de faits en ce genre, relatifs à la médecine & à la chirurgie. D'après leur énoncé, il n'y avoit qu'un pas à faire, eu égard à la prescription des médicamens par cette voie. Helvétius fut un des premiers qui la tenta, vers la fin de 1694, avec succès dans le traitement des fièvres intermittentes, & successivement après lui nombre d'autres, parmi lesquels on trouve des hommes célèbres, notamment Werlhof & Van-Swiéten. D'autres y eurent recours pour calmer des accidens nerveux, & de là les lavemens opiacés & d'autres naturels, selon les indications à remplir. De la considération de tous ces points devoit naturellement naître l'emploi des lavemens mercuriels pour le traitement de la maladie vénérienne. Outre la certitude dont cette méthode jouit, à en croire ses partisans, elle a encore d'autres avantages, notamment de n'occasionner aucune salivation, de mettre l'estomac à l'abri de toute impression fâcheuse que pourroient y produire les préparations mercurielles prises par la bouche, & de faire éviter aux malades ces copieuses boissons qu'ils sont obligés de prendre dans toute autre méthode.

On doit ce nouveau moyen à un ancien chirurgien aide-major des camps & armées, M. Royer, qui fut chargé par le gouvernement, de l'administration d'une des maisons de santé établie pour les femmes à la Petite-Pologne. Elle consiste dans l'usage d'une liqueur anti-vénérienne qu'il faisoit prendre en lavement dans une décoction de graines de lin. Cette liqueur se prépare temporairement avec une poudre sèche, qu'on triture à l'aide d'une liqueur rougeâtre, de manière à en former un exact mélange. On saigne les malades ou on les purge, selon que les circonstances peuvent le demander; puis chaque jour on lui prescrit matin & soir, avant l'heure du repas, le remède, dont on varie la dose suivant les cas, ayant préalablement la précaution de vider les intestins des grosses matières qu'ils pourroient contenir. Il est plusieurs règles relativement à l'emploi de ce moyen, dont on trouvera les détails dans une instruction sur cette méthode, que publia l'auteur en 1765. Comme les frais qu'occasionnent au gouvernement ses stipendiés, notamment dans la classe des marins & des soldats, sont excessifs, vu la perte du tems que nécessite leur traitement dans les cas d'affections vénériennes, les consommations en tout genre qui s'ensuivent, & l'esprit de débauche qui se communique dans les rassemblemens où le vice est alimenté par l'oisiveté, il étoit naturel de diminuer ceux auxquels étoient assujettis les malades par la méthode des frictions, notamment celle où l'on avoit la salivation en vue Ce fut un des premiers avantages que présenta Keyser, en vantant sa méthode : c'en fut également un & moins contesté pour celle dont il s'agit ici; aussi l'auteur obtint-il bientôt d'en faire l'essai à l'hôpital de la Pitié à Paris, & successivement à Toulon, à Metz, à Brest, & dans l'intervalle sur différens particuliers. Quoique l'esprit de parti & celui de l'intérêt aient opposé beaucoup d'obstacles aux résultats, il n'en conste pas moins, d'après les procès-verbaux & les attestations de praticiens intègres, dont un grand nombre de la faculté de médecine & du collége de chirurgie d'alors, que la méthode a eu beaucoup de succès, & qu'elle peut rivaliser avec d'autres vantées comme supérieures par tous les avantages dont elles sont accompagnées. On peut à ce sujet voir l'écrit impartial qui parut en 1771, avec ce titre : *Nouvelles observations faites dans les hôpitaux militaires de la marine, &c. pour constater la sûreté & l'efficacité des lavemens anti-vénériens*. D'après les tentatives faites par Dehorne sur ce remède, c'est-à-dire, sur la liqueur préparée pour les lavemens, étiquetée & munie du cachet de l'auteur, il conste que la liqueur rougeâtre & claire s'obscurcissoit un peu étant agitée; qu'elle avoit une odeur nauséabonde, & que le camphre paroissoit y dominer; que le sel ammoniac n'entroit point dans cette composition. Quelques gouttes d'alkali volatil ayant été versées sur quatre onces de cette liqueur, il se forma un précipité brunâtre, qui parut devoir sa couleur à la partie aromatique colorante. Une pièce d'or & une de cuivre ayant été frottées avec ce précipité, chacune blanchit également; ce qui prouve une parfaite solubilité du mercure, puisqu'il fallut un intermède pour en opérer la désunion. Ainsi il appert que la base de la liqueur de Royer est un sel mercuriel, ce qu'il ne désavoue pas; qu'outre ce sel il y a encore un principe extractif, de nature anodine, qui sans doute tempère la qualité irritante du sel, en tenant ses molécules dans l'état de suspension nécessaire à la résorption. Ce moyen ayant été tenté à la maison de santé de la Petite-Pologne, il en résulta que, sur dix-huit malades, dix-sept furent complétement guéris & sans rechutes; quant à l'autre, on fut obligé d'aider le traitement avec le mercure suroxigéné. M. Dehorne dit que de quatre-vingt-trois malades qui, à sa connoissance, furent traités par les seuls lavemens, il n'en est mort qu'un.

D'après les faits & le jugement d'un praticien impartial, les lavemens anti-vénériens peuvent donc être considérés comme une méthode qui n'est pas à rejeter; mais pour qu'on puisse en espérer quelque succès, il faut que la sensibilité des surfaces intestinales puisse sympatiser avec le moyen, de manière à ce que, retenu un certain tems, il puisse se faire résorption. Aussi, généralement parlant, ne convient-il point à ceux dont les entrailles sont susceptibles de la moindre irritabilité, chez qui les plus légères causes occasionnent des douleurs de coliques, des hémor-

rhoïdes, notamment les vaporeux. Il est certaines personnes qui, par leur idiosynsiracie, ne peuvent garder long-tems les lavemens les plus simples. La méthode dont il s'agit pourroit fort bien n'être point applicable à celles-ci : on pourroit encore néanmoins la tenter en prenant pour excipient du remède un véhicule narcotique, calmant, qui, loin de lui nuire, n'en assureroit que mieux l'effet.

Une précaution indispensable en pareil cas est relative au canal intestinal, qu'il faut nétoyer à l'aide de quelques purgatifs, & vider des grosses matières si l'on y en soupçonne quelques-unes, ce à quoi l'on parvient à l'aide d'un lavement d'eau pure quelques heures avant l'usage du moyen.

On ne sauroit trop vanter les avantages de cette méthode dans les cas où tout indique chez les malades une constitution foible de la poitrine. Quoique les frictions, bien ménagées par un praticien sage, puissent faire ici des merveilles, cependant je préférerai toujours, d'après ma propre expérience, le traitement par les lavemens, à celui de l'illinition. D'après le relevé fait des symptômes véroliques qui ont cédé facilement à cette méthode, il est prouvé que la méthode est de la plus grande efficacité dans les cas de chancres, de pustules & de vieux ulcères. Les poireaux & autres excroissances de ce genre, les caries & les exostoses, les douleurs mêmes, ont trouvé en elle un moyen certain de guérison. On l'a vantée comme supérieure à toutes les autres pour la guérison des anciennes gonorrhées ; ce que nous avons peine à croire, vu que la plupart du tems ce genre de symptômes est incurable par toute méthode générale, où l'on n'a point recours au traitement local. A ce sujet M. Dehorne a une manière de s'exprimer, qui tient plus de l'empirique que de l'homme à principes. En parlant de la facilité avec laquelle ce symptôme cède chez les femmes à l'aide de ce moyen, il continue en disant : « Les lavemens anti-vénériens le terminent quelquefois d'une manière qui tient du prodige ; & ces succès, souvent répétés, sont dus surtout à la manière dont ce remède est administré. Il faut en effet le considérer comme un spécifique appliqué presqu'immédiatement sur le mal même, qu'il pénètre aisément, promptement & sans aucune altération. C'est un topique agissant ; c'est une espèce de bain local dont l'effet se continue quelquefois des heures entières, sans augmenter pour cela le relâchement tant à craindre dans cette maladie ; & s'il agit d'une manière non équivoque comme spécifique, il exerce presqu'aussi complétement son action tonique, & même graduellement astringente, sur des parties originairement engorgées, & quelquefois relâchées jusqu'à l'atonie la plus complète. » Si l'action médicamenteuse s'opère à l'aide de la porosité des parties, on pourroit admettre, sous quelques rapports, cette explication qu'en apporte ici notre auteur. Mais une théorie ainsi déduite est trop éloignée des lois qui régissoient notre organisme, pour qu'elle puisse avoir quelque valeur chez les personnes sensées ; aussi nous paroît-elle purement hypothétique. Quoi qu'il en soit, que l'on apprenne sa méthode par elle-même, ou qu'on ne la regarde comme valable que par l'alliance qu'on peut lui faire contracter avec d'autres, il n'en est pas moins vrai qu'elle offre un moyen secondaire ou auxiliaire qui peut être avantageux en nombre de cas, & quelquefois unique quand on l'emploie à propos.

Quel que soit le sel mercuriel qui entre comme base dans la prescription des lavemens anti-vénériens, on en peut procurer de même efficacité en ayant recours au procédé suivant : Prenez muriate oxigéné de mercure ou nitrate de même nature, depuis deux grains jusqu'à trois ; faites dissoudre dans dix ou douze onces d'eau distillée ; ajoutez au mélange gomme arabique en poudre, un gros ; remuez le tout dans un vase de porcelaine, à l'aide d'une cuillère ou d'un pilon de bois ; emplissez-en une vessie munie d'une canule pour l'usage. La moitié sera prise en deux fois ; savoir : le matin & le soir, suivant du reste le conseil de l'auteur de cette méthode, & successivement la totalité les jours suivans quand il ne s'ensuit aucun accident.

En nous résumant sur tout ce qui a rapport à elle, nous dirons qu'on peut la regarder comme avantageuse dans plusieurs cas, notamment ceux où les premières voies, savoir, l'estomac & les intestins grêles, sont susceptibles de la plus grande irritabilité, & chez les sujets qui sont naturellement resserrés. Néanmoins la méthode est longue, & aujourd'hui l'on trouve peu de malades assez patiens pour la continuer suffisamment jusqu'à guérison. (Petit-Radel.)

LAVEMENT. (*Hygiène & matière médicale.*) (*Voyez* Clistère.) (Macquart.)

LAVERT. (*Hygiène.*) C'est un insecte très-incommode, qui réside à la Louisiane, dans des bâtimens de bois. Ce petit animal, dont les chats sont très-friands, est large d'environ neuf lignes, long d'un pouce, & d'une ligne d'épaisseur : il passe par la plus petite fente, & se jette sur les plats quoique couverts, surtout la nuit. En défrichant les terrains neufs, sur lesquels il se trouve, on vient à bout de s'en préserver. (Macquart.)

LAVIROTTE (Louis-Anne), né à Nolay, diocèse d'Autun, en 1725, docteur le 22 août 1752. Peu de tems après on le nomma censeur royal, & il fut choisi pour travailler au *Journal des savans.* En 1757 il étoit premier médecin de l'armée du Haut-Rhin.

Lavirotte est auteur de la thèse *An cibus deterior, sed jucundus & assuetus, meliori, sed ingrato & inassueto, potior?* Concl. aff. (*Voyez Journ. écon.* oct. 1755, pag. 129 & suiv.)

On lui doit aussi les traductions suivantes, & une *Observation sur une hydrophobie spontanée, suivie de la rage ;* insérée dans le *Journal de médecine*, août 1757, pag. 81 & suiv.

1°. *Observations nouvelles sur les prédictions des crises par le pouls, par Nihell.* Paris, 1748, in-12.

2°. *Dissertation sur la transpiration & autres excrétions du corps humain.* Paris, in-12.

3°. *Exposition des découvertes philosophiques de Newton, par Maclaurin.* Paris, 1749, in-4°.

4°. *Nouvelle méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux, par Needham.* Paris, 1750, in-8°.

5°. *Nouvelles méthodes microscopiques.* Paris, 1750, in-8°.

6°. *Dissertation sur la chaleur, avec des observations nouvelles sur la construction & la comparaison des thermomètres.* Paris, 1751, in-12.

Lavirotte mourut le 3 mars 1759, & fut inhumé à Saint-Roch.

LAUDANUM. (*Matière médicale.*) Le laudanum n'est autre chose qu'un suc épaissi ou un extrait d'opium, auquel on fait subir une purification qui n'est pas très-importante : elle consiste à faire fondre l'opium dans de l'eau sur un petit feu, à le passer à travers un linge pour en séparer quelques ordures, & à le rapprocher de nouveau sur un feu doux.

La dose & les vertus du laudanum sont les mêmes que celles de l'opium. (*Voyez* OPIUM.) (MACQUART.)

LAUREMBERG (Guillaume), reçu médecin à Rostock le 1 juin 1587, enseigna les mathématiques & la médecine dans cette ville. Ses talens le firent plusieurs fois nommer recteur de l'université de Rostock. Il mourut à l'âge de soixante-cinq ans, le 2 février 1612.

Disputatio de febris malignæ petechialis essentiâ, causis & signis. Rostoch., 1605, in-4°.

De curatione calculi. Lugd. Batav., 1619 & 1629, in-8°. Wittebergæ, 1623, in-12.

Ce Traité est curieux, en ce que Lauremberg assure avoir été guéri radicalement d'un calcul de la grosseur d'une muscade, par le remède suivant :

♃. *Asellorum præparatorum* . . . . ℥ ij.
Sanguinis hirci præparati . . }
Spongiæ silvestris . . . . } a͞a . . . . . . ℥ j.
Seminum violarum purpur. }
Specierum lithontritii . . . . ʒ ij.
M. F. antidotum.

Il prenoit le matin, à jeun, deux gros de ce bol, & buvoit par-dessus l'apozème suivant :

♃. *Decocti diuretici* . . . . ℥ x.
Spiritus juniperi . . . . ʒ ij.

Lauremberg donne des détails sur son état, & dit qu'il dut ce remède à un jésuite qui avoit déjà traité plusieurs calculeux avec succès ; mais l'oubli dans lequel est tombé ce prétendu spécifique & sa composition prouvent son peu de valeur.

Botanotheca, sive modus conficiendi herbarium vivum. Rostoch., 1626, in-12. Hafniæ, 1653, in-12.

Historia descriptionis ætitii, sive lapidis aquilæ, &c. Rostoch., 1627, in-12.

Ce médecin laissa deux fils, qui tous les deux eurent quelque réputation. L'un, Pierre Lauremberg, donna quelques ouvrages d'anatomie, entr'autres un intitulé :

Procestria anatomica. Hamburg., 1619, in-4°.

Cet ouvrage fut vivement attaqué par Riolan, qui accusa son auteur d'être un plagiaire, & de n'avoir jamais connu l'anatomie que sur des planches ou sur des bœufs. Les attaques de Riolan nuisirent beaucoup à la réputation de Pierre Lauremberg.

Jean, fils cadet de Guillaume Lauremberg, enseigna la médecine à Rostock, & mourut en 1658, âgé de soixante-huit ans. Il a laissé plusieurs ouvrages qui ont peu de rapports avec la médecine. (R. GEOFFROY.)

LAURENS (André du). (*Voyez* DU LAURENS). (R. GEOFFROY.)

LAURENT (Jean), docteur en médecine, natif de Ripen en Danemarck, exerça sa profession dans sa ville natale, vers la fin du seizième siècle : il y mourut chanoine de la cathédrale. On trouve plusieurs autres médecins de ce nom.

Georges-Frédéric Laurent étoit de Lubben, dans la Basse-Lusace : il pratiqua la médecine à Dantzic vers l'an 1621, passa de là à Leipsic en 1624, & ensuite à Lubeck, à Hambourg, à Nikoping, à Altenbourg & à Copenhague, où il fut nommé premier médecin de Frédéric III. Il abandonna cet emploi avant la mort de ce prince, car il revint à Lubeck en 1663, & il y mourut le 1 février 1673, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. On a de lui les ouvrages suivans :

Exercitationes in nonnullos minùs absolutè veros Hippocratii aphorismos, eorumque rationes, conscriptæ. Hamburgii, 1647-1653, in-4°.

La censure qu'il a faite de la doctrine d'Hippocrate lui attira celle de Bernard Langwedel, qui mena assez mal notre auteur.

Defensio venæ sectionis in febre acutâ, continuâ & malignâ, propè pedis dextri pollicem. Hamburg., 1647, in-4°.

Necessaria defensio, sive responsio ad mendacia & convicia. Ibid., 1648, in-4°.

Cet écrit est une réplique à Langwedel, au sujet des aphorismes d'Hippocrate. Le titre seul fait assez voir que cette discussion littéraire n'avoit pas tardé à dégénérer en guerre ouverte. Laurent la continua par les pièces suivantes :

Monochordum Foresio-Lygæo-Langwedelianum, in-4°.

Protestatio adversùs Pasquillantis calumnias. 1648, in-4°.

Georges Matthias parle de Jean-Georges Laurent, aussi natif de Lubben, qui reçut le bonnet de docteur en médecine à Wittemberg le 12 mai 1629, & qui alla pratiquer cette science à Leipsic en 1630. Quatre ans après il passa au service de Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, en qualité de premier médecin ; mais ayant trouvé bon d'aller se fixer à Lubeck en 1647, il devint physicien de cette ville en 1668, & il y mourut au mois de septembre 1673, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Orlandus fait mention de Louis Laurent dans ses Mémoires sur les écrivains de Bologne : il prit le bonnet de docteur en philosophie & en médecine dans l'université de cette ville, & fit imprimer quelques ouvrages d'astronomie & de physique en 1684 & 1685; mais, tout occupé qu'il étoit de ces sciences, il ne négligea point de travailler à l'accroissement de celle qui faisoit son principal objet, car il publia, en 1689, un Traité de médecine, qui renferme plusieurs beaux secrets de chimie. (*Extrait d'Eloy.*) (R. GEOFFROY.)

LAURÉOLE. (*Matière médicale.*) La lauréole, *daphne laureola* LINN.; *thymelea* TOURN.; *daphne* JUSSIEU, famille des thymélées, présente une plante dont toutes les parties sont pourvues de qualités drastiques, qui les font redouter de tous les médecins prudens. On a donné la feuille & l'écorce à la dose de dix à vingt grains, encore avoit-on eu la précaution de la faire macérer dans du vinaigre. Les paysans se purgent avec les baies, prises depuis une jusqu'à quatre, en une dose; mais souvent ils sont purgés outre mesure : leur estomac est bouleversé, & ils ont des coliques affreuses, suivies quelquefois de dyssenterie. Les feuilles, pulvérisées, peuvent extérieurement faire l'effet des épispastiques. En somme, c'est un remède très-dangereux. (MACQUART.)

LAURIER. *Laurus.* (*Hygiène & matière médicale.*) Le laurier est un arbre qui vient naturellement dans les forêts d'Espagne & d'Italie. Les vainqueurs de l'antiquité étoient couronnés de laurier : on s'en servoit pour les cérémonies religieuses; on l'employoit comme instrument de divination; on ornoit de couronnes de laurier la statue d'Esculape. Le laurier étoit encore consacré à Apollon; & aujourd'hui, en quelques endroits, on couronne encore d'une branche de laurier, chargée de ses baies, les nouveaux docteurs en médecine.

Il y a plusieurs espèces de lauriers, qui diffèrent, soit par leurs feuilles, soit par leur odeur. Nous ne parlerons ici que du laurier franc, *laurus nobilis* LINN., vulgairement C. B., quoique beaucoup d'autres espèces puissent avoir les mêmes qualités.

Les médecins de l'antiquité ont fait un grand usage du laurier : ils le regardoient comme une espèce de panacée, & employoient les feuilles, les baies & l'écorce des racines. Cette dernière partie est absolument inusitée aujourd'hui.

Les feuilles du laurier sont odorantes, ont une saveur âcre, aromatique, un peu astringente & légérement amère. Les cuisiniers en mettent dans les sauces, dans les ragoûts d'un goût un peu relevé; s'en servent pour faire cuire les jambons, les pâtés, les poissons, & de là le nom de laurier-sauce, laurier-jambon, donné à l'espèce commune du laurier.

Les feuilles & les baies du laurier doivent être regardées comme propres à fortifier l'estomac, à faciliter les digestions, à dissiper les vents; mais en même tems elles sont échauffantes, & conviennent peu aux personnes bilieuses, à celles qui ont quelqu'âcreté dans les humeurs, à celles qui sont ardentes. Lorsqu'on les prescrit comme toniques, la manière la plus simple est celle de l'infusion théiforme. Le laurier convient beaucoup aux estomacs des constitutions lentes & pituiteuses, & dans les coliques venteuses on emploie utilement la décoction des feuilles en lavement, ainsi que celle des baies. Les unes & les autres sont encore considérées comme provoquant les évacuations sexuelles, celles de la transpiration & des urines.

On prescrit les baies en substance, depuis un demi-scrupule jusqu'à un demi-gros : on double les doses pour les infusions. Dans les lavemens carminatifs, on en ordonne depuis un dragme jusqu'à deux. Les baies ont plus d'odeur & de saveur que les feuilles. Dans les campagnes on en prend trois ou quatre en poudre, dans un bouillon gras, contre les affections histériques, & pour provoquer les règles.

On vante leur exhalaison aromatique contre les relâchemens de matrice. On en retire une huile concrète, résolutive, propre à appaiser les douleurs, à résoudre les tumeurs, & à fortifier les parties qui ont perdu leur ton naturel.

On obtient cette huile aromatique en pilant les baies, en les faisant bouillir dans l'eau, & en les exprimant à travers un linge : il surnage à la surface de l'eau une huile verdâtre, odorante, qui a la consistance du beurre, & qu'on envoie souvent, toute préparée, de l'Italie, du Languedoc & des autres pays où le laurier est commun.

Quelques auteurs font grand cas, comme résolutifs & fortifians, des cataplasmes faits avec la poudre des feuilles & des baies de laurier, qu'on prépare avec l'huile d'olive : ils en conseillent l'application sur l'ombilic pour provoquer les accouchemens. (MACQUART.)

LAURIER-CERISE. *Lauro-cerasus.* (*Matière médicale.*) Le laurier-cerise est un arbuste très-agréable à la vue, par la beauté de ses feuilles, qui restent toujours vertes : il a des fruits qui ressemblent un peu à ceux du cerisier, quoique ses fleurs soient semblables à celles du laurier.

Les feuilles & les fleurs du laurier-cerise ont une odeur d'amande amère, qui est assez agréable. On emploie les premières dans les cuisines pour donner le goût d'amande au lait & aux crêmes qu'on a dessein de relever; mais c'est à tort qu'on se sert d'une substance qui, pour peu qu'elle domine, devient un véritable poison.

En effet, la liqueur qu'on distille plusieurs fois avec les feuilles du laurier-rose, fournit un poison très-violent pour les hommes & les autres animaux. Elle cause d'abord des convulsions affreuses, puis la paralysie, puis enfin la mort.

Ce poison agit non-seulement, donné intérieurement, soit par la bouche, soit en lavement, mais encore lorsqu'il s'introduit dans les humeurs par le fait d'une blessure. En employant l'huile essentielle

de ce végétal au lieu d'eau distillée, on obtient, dit Fontana, tous les résultats qu'offre le venin de la vipère, & le suc perfide nommé *ticunas* par les Américains.

Duhamel dit qu'il n'a pas fallu plus d'une cuillerée du poison du laurier-rose pour tuer un gros chien; que l'inspection anatomique, à l'ouverture de l'estomac, n'a laissé appercevoir aucune inflammation; qu'il en sortit une odeur d'amandes amères très-exaltée, qui pensa le suffoquer; ce qui lui fait croire que cette vapeur agit puissamment sur les nerfs. Cependant il ajoute que, malgré les fâcheux effets que produit l'eau distillée des feuilles du laurier-cerise, elle peut devenir stomachique si on en prend de petites doses; car si l'on en fait avaler tous les jours deux ou trois gouttes à un chien, on s'apperçoit que son appétit augmente, & qu'il engraisse.

On a observé que la gomme du laurier-cerise ne produit aucun mauvais effet. (MACQUART.)

LAURIER-ROSE. (*Hygiène & matière médicale.*) Le laurier-rose, *nerion oleander* LINN., est un bel arbrisseau, qui paroît être originaire de l'Asie & du midi de l'Europe, & qui étoit connu des Anciens.

La décoction des feuilles de laurier-rose est un poison pour les hommes & pour les animaux. Lorsque ces derniers en mangent, ils sont attaqués d'angoisses insupportables : leur ventre se gonfle, & les viscères s'enflamment. On parvient cependant à arrêter ces symptômes fâcheux en employant l'huile d'olive fraîche, le lait & les autres adoucissans.

On prétend que les feuilles de laurier-rose, écrasées & appliquées extérieurement, sont digestives, résolutives, & même propres à être opposées contre la morsure des animaux venimeux. On ajoute que, desséchées & pilées, elles offrent un excellent sternutatoire. La nature vireuse de cette plante me fait douter de toutes ces qualités, & de nouvelles expériences sont nécessaires pour en confirmer les avantages. (MACQUART.)

LAURO (Jean-Vincent) est plus célèbre par sa vie politique & par les dignités auxquelles il parvint, que dans la médecine, sur laquelle il n'a laissé aucun écrit.

Né dans le seizième siècle à Tropea, ville du royaume de Naples, il fut élevé dans la maison des Carafes, ducs de Nocère. Tenant à une famille honnête, mais peu fortunée, il sentit de bonne heure qu'il avoit besoin de chercher un appui dans les sciences : il choisit la médecine, & s'ouvrit, par ce moyen, le chemin aux dignités ecclésiastiques. Il s'attacha d'abord à Paul Pariero, cardinal de Corence : après la mort de celui-ci, au cardinal Nicolas Gadde, & en même tems au cardinal de Tournon, qui lui donna de riches bénéfices en Auvergne. Après la mort de ce dernier, le duc de Guise l'introduisit dans la maison d'Antoine, roi de Navarre, comme médecin, mais en même tems comptant assez sur son adresse pour empêcher que le roi n'embrassât le parti des protestans. Sept mois après, Antoine mourut. Lauro accompagna alors le cardinal de Ferrare, légat en France, qui retournoit à Rome. La connoissance qu'il avoit du monde lui fit bientôt trouver accès auprès des grands, & il fut nommé archevêque de Montréal en Sicile. Chargé ensuite de diverses ambassades, il parvint à celle de Pologne, qu'il occupa sous les règnes de Sigismond II, de Henri d'Anjou, depuis roi de France, & enfin d'Etienne Bathori.

Au retour de son ambassade, il reçut le chapeau de cardinal des mains de Grégoire XIII. Plusieurs fois il fut sur le point d'être élevé au souverain pontificat; mais toujours il en fut exclu par la faction espagnole, à cause de ses anciennes liaisons avec la cour de Navarre. Il mourut en 1592, à l'âge de soixante-dix ans. (R. GEOFFROY.)

LAXATIFS. (*Matière médicale.*) Les laxatifs ou eccoprotiques forment la première division des purgatifs. Ce sont des relâchans qui délayent & entraînent doucement & sans efforts les humeurs retenues dans les intestins.

On peut considérer comme tels les substances suivantes :

Les huiles douces.

Les bouillons très-gras.

Les plantes émollientes.

Les figues.

Les pruneaux les moins sucrés, & même ceux qui le sont, & généralement tous les fruits doux.

Le lait froid, en grande dose, produit quelquefois cet effet. (MACQUART.)

LAXITÉ DES FIBRES, FOIBLESSE D'ORGANISATION. (*Hygiène.*) (*Voyez* RELACHEMENT.)

LAXITÉ DES SOLIDES, s. f. *Laxitas.* Atonie. (*Moyen curatif. Electricité médicale.*) On remédie à la *laxité* par les stimulans, &c. Au nombre de ceux qui ont une action la plus apparente sur l'économie animale, on compte l'électricité.

Cet article devant être considéré comme celui auquel *je renverrai souvent*, je vais m'étendre sur les notions nécessaires à avoir pour appliquer avec succès l'électricité *négative* & *positive* aux maladies, & j'indiquerai les moyens de faire construire des machines de ce genre, également généreuses en l'une ou l'autre électricité, simultanément ou séparément. Je ferai disparoître toutes les difficultés qu'on n'a pas encore surmontées à l'égard des machines à plateau, *négatives* & *positives*, & décrirai la mienne pour exemple, laquelle réunit les qualités d'être propre autant à la médecine qu'à la physique, & à orner un cabinet. Pour l'application de cette machine à la guérison des maladies, consultez *Machine électrique.* On y trouve la description des appareils nécessaires.

L'électricité *sensible* est négative ou positive.

L'électricité positive est l'électricité naturelle des corps, saturée du principe inflammable le plus subtil, émané de l'amalgame des coussins.

La

La combinaiſon de l'électricité naturelle avec la matière inflammable lui donne la propriété de pouvoir être déplacée, condenſée & raréfiée par *ſouſtraction*, &c.

L'électricité négative eſt cette même électricité naturelle, dont on prive partiellement les corps par l'électricité poſitive ; car celle-ci a la propriété de la leur ſouſtraire en s'aſſimilant la partie ſouſtraite.

Un malade, *bien iſolé*, électriſé poſitivement, n'eſt qu'une continuation du conducteur poſitif, ſaturé de fluide électrique, combiné avec un gaz inflammable. Cet état eſt appelé *bain électrique* poſitif. (*Voyez* Électricité.)

Si ce malade communique avec un conducteur négatif, loin d'être ſaturé d'électricité combinée, il ſe trouve au contraire privé d'une partie de ſa propre électricité naturelle ; elle s'y trouve raréfiée par *ſouſtraction*, & alors toute l'économie animale du malade tend à récupérer celle dont elle eſt ſucceſſivement privée par le plateau électrique, mis en activité. Le vide fait par la machine pneumatique peut donner une idée ſenſible de ce qui ſe paſſe à cet égard. Les fluides & les ſolides ſe rapprochent, ſe condenſent, & les émanations augmentées du ſujet ſoumis à cette électricité ne ſont que les effets d'une attraction générale, produite par la tendance à l'équilibre dont jouit éminemment le fluide électrique. L'accélération du pouls, l'augmentation de ton, la condenſation de toute l'économie animale, &c. en ſont le réſultat. C'eſt ce que j'appelle *bain électrique négatif*.

Je ne renverrai point à l'article *Electricité négative*, traité par Mauduyt. Le peu d'expérience que ſa timidité & la foibleſſe de ſa ſanté lui ont permis de faire dans cette partie de l'électricité, l'ont forcé de s'en rapporter à quelques auteurs qui en ont vaguement écrit, ainſi que pour l'électricité poſitive.

J'obſerverai qu'on a beaucoup parlé, depuis quelques années, de l'uſage de l'électricité négative dans la cure des maladies ; mais on eſt obligé de dire que la plupart de ceux qui en ont parlé, connoiſſoient fort peu cette électricité, &, plus encore, que les machines avec leſquelles ils prétendoient l'adminiſtrer aux malades, n'étoient rien moins que propres à la produire d'une manière à en obtenir des effets ſenſibles. Je citerai cependant celle de Nairne, dont le petit volume des cylindres peut avoir les effets de nos plateaux électriques ; mais j'ajouterai que ſes appareils n'ont point les propriétés que ce phyſicien anglais leur attribue, attendu que les articulations offrent des angles aigus par où ſe perd l'électricité, & que de plus elles ſont trop vacillantes & trop lourdes pour ſe ſoutenir en l'air avec leurs tubes & leurs boules, ſans riſquer de briſer les cylindres par leur chute. C'eſt à quoi j'ai remédié en faiſant conſtruire une machine électrique, négative & poſitive à l'uſage de la phyſique, & ſurtout du *traitement des maladies*.

Le ſuccès de l'application de l'électricité à la cure des maladies *exige* :

1°. Beaucoup de conſtance de la part du malade, & de la perſévérance du côté du médecin, attendu qu'il dépend du *paſſage* de l'électricité dans l'économie animale.

2°. Une machine électrique, négative & poſitive, généreuſe, & conſtruite avec connoiſſance.

3°. Que l'iſoloir ſoit élevé preſqu'autant que la table de la machine électrique, puiſque celui qui eſt ſoumis au bain électrique n'eſt qu'une *continuation* du conducteur poſitif ou négatif.

4°. Que toutes les communications métalliques ſoient *contenues* dans des tubes *de verre*, terminées par des boules aſſez groſſes & *creuſes*.

5°. Que l'on ſoit muni d'une capotte de taffetas vernis à l'huile ſiccative, laquelle ait été expoſée à l'air pour lui enlever ſon odeur, ou revernie légérement par-deſſus.

6°. Que l'électromètre ſoit fixé, lorſqu'on s'en ſert, de manière à ne pas vaciller.

7°. Que le médecin banniſſe toute timidité, & ne s'en rapporte qu'à ſa propre expérience ; il ſera bientôt raſſuré, & verra que l'électricité négative diffère eſſentiellement de la poſitive ; ce qui lui offrira un champ tout neuf à cultiver.

Conſtruction d'une machine électrique, négative & poſitive, portative, à plateau. (Je donne la mienne pour exemple.)

La table eſt épaiſſe de deux pouces ; les bords en ſont arrondis dans tous leurs contours ; ſa forme eſt triangulaire ; la baſe du triangle a vingt-un pouces ; ſes deux angles ſont très-obtus : ils ſont terminés l'un & l'autre par une ſaillie ronde, de trois quarts de cercle de ſix pouces de diamètre. De la baſe du triangle à ſon ſommet, la longueur eſt de trente-ſix pouces. Depuis les deux parties rondes qui terminent les deux angles de la baſe du triangle, ſes côtés rentrent circulairement juſqu'à leur milieu, lequel a dix pouces de large. Les côtés du triangle commencent à s'élargir là, pour terminer le ſommet du triangle en forme elliptique, dont le grand diamètre a quatorze pouces.

Cette table eſt ſoutenue par trois colonnes de criſtal, de dix-huit pouces de longueur & dix-huit lignes de diamètre : deux d'elles ſupportent la baſe du triangle, & la troiſième ſon ſommet.

Elle eſt couverte d'une feuille d'étain, recouverte de taffetas collé, & ſur lequel on a auſſi collé un autre taffetas : les *montans* qui portent l'axe du plateau ſont préparés de même, arrondis, *ſans porte-couſſins*, très-rapprochés du plateau & très-peu larges. *La table de l'iſoloir eſt couverte de même que celle de la machine.*

Le plateau a trente pouces. Les couſſins touchent preſque l'axe du plateau, & en dépaſſent la circonférence : deux pointes les retiennent dans les montans.

L'axe a dix lignes de diamètre, & treize pouces de longueur *hors* du montant.

Le manche de la manivelle eſt de criſtal, précédé de deux plateaux, diſtans l'un de l'autre de dix-huit

lignes, soufflés d'une seule pièce. Sans ces *deux plateaux*, la main *fourniroit* l'étincelle, par l'axe du plateau, au conducteur négatif. *Sa tige* est de cristal.

Le conducteur positif a trente pouces de longueur, sur quatre & demi de diamètre : ses deux extrémités sont terminées en bourrelets saillans de dix lignes, & forment une calotte *très-applatie*.

Une colonne de cristal, fixée à vis sur la table, à onze pouces de distance du montant, supporte ce conducteur positif, dans lequel est pratiquée une ouverture pour recevoir la colonne.

Ce conducteur est placé en *travers* de la table : à son milieu, en face de l'axe du plateau, est fixée une coulisse pour recevoir une tige creuse, demi-circulaire, d'un pouce de diamètre, laquelle porte des godets demi-sphériques, dans lesquels sont fixées des pointes propres à épuiser le plateau de son électricité.

A treize pouces de distance du centre de la première colonne qui porte le conducteur positif, en est placée une autre, laquelle soutient un second conducteur, placé, comme le premier, en *travers* de la table sur laquelle il est fixé. En faisant communiquer celui-ci avec le conducteur *positif*, il est positif; lorsqu'il communique à *la table*, il est négatif, & il est *neutre* lorsqu'il reste isolé.

Ces deux conducteurs s'ouvrent à droite, comme des étuis; ils contiennent chacun une jarre garnie.

A gauche, à leurs bouts opposés & dans le centre, est pratiqué un trou de quatre lignes de diamètre pour recevoir une tige de cuivre, terminée par une demi-sphère creuse. Ces tiges sont mobiles, & servent à éloigner de la table, dont la forme est rentrante, les communications que l'on veut établir avec le réservoir commun lorsqu'on électrise négativement.

Egalement à gauche sont pratiquées, sur le bourrelet des conducteurs, deux trous ovales, dont le grand a six lignes de diamètre. Ces trous servent à y fixer un *électromètre*, & à prolonger les conducteurs par des tiges métalliques, renfermées dans des *tubes de verre*, terminées par des boules *creuses*, de cuivre. Ces tiges se fixent dans les trous pratiqués aux conducteurs, par le moyen de chevilles, du diamètre des trous : elles ont des articulations rondes, en forme de boule, qui reposent sur le bourrelet des conducteurs. Par ce moyen les tiges deviennent mobiles à volonté. (*Voyez* MACHINE.)

Un tube de verre dans lequel passe une tige métallique, sert à communiquer le conducteur *neutre*, & le rend négatif. Pour cela on le fixe, par une pointe métallique qui le termine, dans la table, contre la colonne de verre, & l'on fait toucher l'autre extrémité, qui est terminée par une boule, en dehors, à la partie extérieure du conducteur.

Une grosse boule de cuivre termine la table à son extrémité; elle sert à exciter des étincelles de la table lorsque son électricité en est raréfiée par le conducteur positif.

La hauteur des pieds de l'isoloir est à peu près la même que celle des pieds de la table, & le siége fixé dessus est très-simple & *arrondi* dans toutes ses formes. Cet appareil doit être couvert de feuilles d'étain, recouvertes de taffetas comme la table. Il faut que l'isoloir ait deux pouces d'épaisseur, & que ses bords soient arrondis. On doit toujours mettre dessous un morceau de taffetas lorsqu'on s'en sert, afin d'éviter la poussière.

Du bain électrique négatif ou positif simple.

Le malade, assis sur le siége fixé à l'isoloir, doit communiquer avec l'un des deux conducteurs (1). On enveloppe le malade, de la tête aux pieds, d'une capotte de taffetas : elle concentre les émanations, fait transpirer, & conserve le calorique.

Il ne s'agit que de tourner le plateau pour obtenir les effets du bain. En faisant communiquer la table avec le réservoir commun, le bain est positif : au contraire, il devient négatif lorsque le conducteur positif communique avec la terre.

L'électricité positive se condense dans le sujet qui y est soumis, & agit à raison du phlogistique avec lequel elle se trouve combinée. Peut-être la *salivation* qu'elle procure quelquefois, dépend-elle du *mercure* qui entre dans les amalgames.

L'électricité naturelle se trouve raréfiée par *soustraction* dans l'électricité négative : celle-ci rapproche, condense, donne du ton à l'économie animale, *sans addition* de phlogistique.

Pour infirmer les différences que Mauduyt nie, prenez le plateau de résine d'un électrophore de Volta; dessinez dessus des caractères avec le crochet d'une bouteille de Leyde, chargée *positivement;* faites-en autant après, sur le même plateau, avec une bouteille chargée *négativement;* ensuite, avec un soufflet à poudrer, contenant de la fleur de soufre & de l'oxide de plomb rouge mêlés à parties égales, soufflez sur le plateau, les caractères *tracés négativement* s'empareront de l'*oxide* de *plomb;* les autres adopteront la *fleur* de *soufre*, *exclusivement.*

Du bain électrique, composé d'étincelles, ou des frictions électriques, négatives ou positives.

Le malade, placé sur l'isoloir, ne doit point être *couvert* de la capotte de soie : la partie à électriser doit être directement entourée de drap, d'une flanelle ou de moleton de laine, *épais.*

On présente à la partie malade la boule d'un excitateur : on l'éloigne alternativement, & l'on obtient des étincelles. En promenant cette même boule *légérement*, les étincelles, quoique petites, agissent avec une activité qu'on est quelquefois obligé de modérer.

---

(1) Pour le bain *positif*, la tige de communication doit avoir au moins la longueur des colonnes qui portent les conducteurs, afin d'éloigner l'isoloir de la table. Pour le bain *négatif*, l'isoloir peut être près de la table, à son extrémité.

La boule d'un excitateur, couverte de crin & recouverte d'une étoffe *sèche* de laine, produit les mêmes effets, sans nécessiter le malade de se couvrir de flanelle ou de moleton.

S'il s'agit de tirer des étincelles des yeux, il faut éviter de tirer l'étincelle directement, ainsi que relativement aux organes de l'ouïe & de l'odorat. (*Voy.* ÉLECTRICITÉ.)

Du bain électrique, composé de courans affluans ou effluans.

Le premier courant a lieu lorsque le malade, *isolé*, communique avec le conducteur négatif, tandis que le conducteur positif communique avec le réservoir commun.

Le second se manifeste de même, en établissant une communication entre le malade & le conducteur positif, & faisant communiquer le conducteur négatif avec le réservoir commun. Toutes les *aspérités*, & surtout les *pointes*, accélèrent les courans.

Des étincelles positives ou négatives.

Le malade tire des étincelles positives toutes les fois qu'il présente une partie à un conducteur chargé *positivement.*

Au contraire, c'est le malade qui en donne de positives au conducteur négatif, lorsque ce conducteur se trouve épuisé de sa propre électricité.

Les étincelles données au conducteur négatif sont les plus énergiques; elles gonflent la partie d'où elles sortent, lui occasionnent des ampoules considérables, qui souvent se couvrent d'une croûte épaisse: résultat des humeurs qui y sont conduites.

Dans l'un & l'autre cas on peut recevoir ou donner des étincelles, sans qu'il soit nécessaire d'*être isolé.*

Des étincelles positives & négatives simultanées.

En plaçant la partie malade à une *distance* proportionnée à la quantité du fluide électrique, & égale entre les deux conducteurs, l'un rendu négatif, & l'autre restant positif, on obtient des étincelles très-énergiques : elles passent d'un conducteur à l'autre, en *traversant* la partie malade. Il n'est pas nécessaire d'être isolé. *Cet avantage peut souvent rendre inutile l'isoloir.*

Des commotions électriques.

Les jarres contenues dans les conducteurs servent de bouteille de Leyde. On gradue les commotions par l'électromètre. On peut, avec cet instrument, faire éprouver le plus petit frémissement ou la plus forte commotion, & toutes les progressions qui y conduisent. En fixant (*par supposition*) un bout de la chaîne qui communique à la garniture externe de la bouteille ou jarre électrique, au poignet, & l'autre bout qui communique à la partie interne de la jarre, à l'extrémité du doigt, la commotion n'occupe que l'espace contenu entre les deux chaînes. On les peut donner ainsi par tout le corps.

Il y a plusieurs considérations à faire, qui sont très-importantes, tant pour l'administration de l'électricité négative dans la cure des maladies, que pour celle de l'électricité positive ou par condensation; considérations auxquelles cependant jusqu'ici on paroît avoir fait fort peu d'attention. Lorsqu'on administre l'électricité, soit positive, soit négative, à des malades, on se contente de les isoler *fort mal*, & de les faire communiquer avec le conducteur; mais cette manière de l'employer est très-vague, & ne répond pas à ce que nous connoissons de la direction ou du mouvement du fluide électrique. En effet, comme une foule d'expériences semblent prouver que, dans l'électricité positive, le fluide électrique entre par l'endroit qui communique avec le conducteur & sort par le point opposé, & que l'électricité négative agit en raison inverse, il s'ensuit que quand, par exemple, vous électrisez un malade en le faisant communiquer avec le conducteur par une de ses mains, vous lui faites recevoir le fluide électrique par cet endroit, d'où il tend ensuite à sortir par tous les points opposés. Or, si l'on suppose qu'il y ait de l'engorgement dans cette main ou quelques miasmes morbifiques que vous voulez dissiper par le mouvement du fluide électrique, vous les faites refluer ou vous les transportez dans le corps, au lieu de les en faire sortir : d'où il résulte que le point où il falloit faire recevoir l'électricité à ce malade, étoit à la tête ou à l'articulation du bras, pour que de là elle se portât sur la partie malade, & entraînât au dehors ces particules morbifiques par le chemin le plus court; & qu'au contraire, si vous aviez employé l'électricité négative, la manière de la faire recevoir à la main auroit été la mieux adaptée à cette opération; & en général, quand on emploie l'une ou l'autre de ces deux électricités, si l'on se propose de produire un mouvement dans les humeurs morbifiques, il faut appliquer l'électricité positive précisément aux points opposés où vous voudriez appliquer l'électricité négative, & toujours, dans l'un & l'autre cas, de manière que le cours de la matière électrique entraîne au dehors, par la ligne la plus courte, les humeurs morbifiques.

NOTA. *Tout ce qui est dit dans cet article est applicable à ce que j'ai détaillé au mot* MACHINE ÉLECTRIQUE, & vice versâ, *dont les appareils sont communs.*

Traitement de la laxité par l'électricité.

La meilleure manière de traiter la laxité lorsqu'elle est générale, est d'employer le bain électrique *positif*, composé d'étincelles, pendant trois ou quatre jours ensuite, & par friction pendant cinq à six minutes, & l'on augmente chaque jour.

Lorsque la laxité est partielle, les étincelles électriques *données* par la partie malade au conducteur

négatif, *qui devient excitateur*, conviennent davantage à cause de leur énergie.

Les commotions, graduées de manière à n'occasionner que de petites secousses, *long-tems* continuées, sont toujours suivies de succès. (CAULLET-VEAUMOREL.)

LAZAGNE. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Les lazagnes sont une espèce de patisserie fort saine, faite en manière de ruban avec la pâte qui sert à former la semouille : on les place dans les bouillons, & on en fait des espèces de pâtés chauds qui sont très-délicats. (MACQUART.)

LAZARET. (*Médecine légale, police médicale.*) On entend dans les ports méridionaux, par ce mot, un édifice isolé de toute habitation, destiné à la désinfection des hommes & des choses venant de lieux affectés ou suspects de peste ou de maladies contagieuses pestilentielles, & l'on y donne le tems de *quarantaine* au tems que cette purification exige en quelque lieu qu'elle se fasse. Un exposé succinct de l'histoire, de la construction, de l'administration & de l'usage de ces établissemens est ici d'autant plus utile, que le moment est enfin arrivé de substituer aux moyens préservatifs consacrés par l'habitude & la routine, & reconnus aujourd'hui inutiles ou dangereux, un mode de désinfection plus convenable, que la chimie moderne a mis en lumière, & on doit la découverte au chimiste célèbre, le cit. *Guyton-Morveau.* En appelant la sollicitude du Gouvernement sur la nécessité de publier dans les lazarets de nouveaux réglemens à cet égard, nous croyons remplir le plus saint de nos devoirs.

Nous extrairons quelques détails de l'excellent ouvrage d'*Howard*, de ce respectable Anglais qui consacra sa fortune & sa vie à parcourir l'Europe pour la recherche des moyens de restauration de tous les établissemens d'humanité, qui mourut au milieu de ses utiles travaux, victime de son zèle, & qui mérita le glorieux titre de bienfaiteur du genre humain.

Histoire abrégée des principaux lazarets de l'Europe.

Le premier lazaret dont *Howard* présente la description & le plan, est celui de Marseille. Il est situé près de cette ville, sur un roc élevé, au fond d'une baie spacieuse & commode pour le mouillage des vaisseaux qui viennent des échelles du Levant. Il a au devant de lui, au sud-ouest, à la distance de quatre kilomètres, l'île de *Pomègue*, dont le port peut contenir soixante bâtimens : c'est là que viennent aborder tous les vaisseaux assujettis à la quarantaine. Ce lazaret est un vaste bâtiment entouré d'une double muraille à onze ou douze mètres de distance l'une de l'autre, & fort haute, à l'effet de rendre impossible toute communication avec le dehors. Cet édifice renferme en différens enclos, séparés les uns des autres, tout ce qui peut être nécessaire ou utile à un établissement de cette nature ; logemens des chefs & des hommes de service ; habitations des passagers qui arrivent avec diverses patentes ; appartemens commodes, bien aérés ; belles infirmeries pour les malades & les convalescens ; hangards, cours, magasins pour la purge des effets & marchandises ; places pour les parfums & les purifications ; jardins de promenade ; citernes multipliées, dont les eaux, abondantes & pures, circulent de toutes parts pour le maintien & la restauration de la salubrité de cet asyle, qui doit être le tombeau des maladies contagieuses.

Avant de nous engager plus loin dans l'histoire de ces établissemens, il convient d'expliquer les mots *techniques* consacrés par l'usage. On y distingue, par exemple, quatre sortes de patentes, qui se délivrent aux capitaines des vaisseaux lorsqu'ils partent de quelque port du Levant. 1°. *La patente nette.* C'est le certificat qui porte que la santé est bonne dans le lieu d'où part le bâtiment, & qu'il n'y a aucun soupçon, soit de peste, soit de maladie contagieuse pestilentielle. 2°. *La patente touchée*, dans laquelle on déclare que la santé est bonne, sans soupçon de peste, mais qu'il y arrive des bâtimens partis d'un lieu infecté ; que cependant l'équipage partant jouit d'une très-bonne santé. 3°. *La patente soupçonnée*, laquelle porte qu'il règne dans le lieu du départ une maladie avec des caractères de malignité, laquelle maladie se communique dans les familles, & est soupçonnée de nature pestilentielle ; ou bien qu'il y a libre communication de ce lieu avec les caravanes & les marchandises qui viennent des lieux pestiférés. 4°. *La patente brute* est celle où il est dit que la peste est dans le pays, qu'il y arrive tous les jours des accidens, ou qu'elle est dans un lieu voisin, avec lequel on a des communications journalières & fréquentes, & qu'on y a acheté des marchandises qui font partie de la cargaison du bâtiment qui met à la voile.

Cette distinction des patentes est nécessaire pour régler la conduite du *bureau de santé*, en ce qui regarde la salubrité publique & les moyens préservatifs.

On donne le nom de *purge* à la désinfection des hardes & des effets.

La *quarantaine* des passagers qui arrivent au lazaret de Marseille avec une *patente brute* ou même avec une *patente nette*, s'ils viennent sur les premiers vaisseaux qui arrivent d'un lieu soupçonné, est de trente-un jours, en y comprenant celui de l'entrée. Si, dans cet espace de tems, quelqu'un des passagers meurt de maladie dont la nature soit suspecte, la *quarantaine* de tous les passagers de ce bâtiment recommence : pendant ce tems il ne leur est pas permis de se rendre aux parloirs. On appelle *parloirs* de longues & vastes galeries situées entre les grilles, & séparées par des palissades de bois & un grillage de fils de fer ; à dix pieds de ces balustrades, il y en a d'autres à travers lesquelles les personnes qui font quarantaine peuvent converser avec ceux qui les

viennent voir. Les grillages empêchent que rien ne ſe donne ou ne ſe reçoive.

A *Gênes*, le lazaret eſt ſitué ſur le bord de la mer; il eſt abſolument iſolé. C'eſt un bâtiment d'une très-grande longueur, faiſant face à la Méditerranée : des cours intérieures, vaſtes & bien aérées ſéparent les murailles des bâtimens intérieurs; ceux-ci préſentent pour les hardes & les effets des magaſins commodes, & pour les individus en quarantaine, des appartemens bien diſpoſés, & ſéparés de manière à ce que les paſſagers de chaque bâtiment ſoient ſéparés des paſſagers de tous autres bâtimens. Rien n'a été négligé dans la conſtruction de ce bel édifice, pour qu'il rempliſſe le plus parfaitement poſſible ſa deſtination ſpéciale. L'avantage particulier de ce lazaret eſt d'avoir des ſources abondantes d'eaux très-pures, qui deſcendent des montagnes voiſines, & contribuent ſinguliérement à la ſalubrité de ce local.

Sur la côte de Gênes, au fond du golfe de Spezia, ſe trouve le beau lazaret de Varignano. La nature & l'art y ont tout fait pour la ſalubrité & la commodité. La Méditerranée le baigne dans preſque tout ſon contour. Les bâtimens, éloignés de cinq à ſix mètres de la muraille extérieure, préſentent toutes les localités néceſſaires aux chefs, aux hommes de ſervice, aux quarantenaires, ſoit bien portans, ſoit indiſpoſés. Au milieu de ce bâtiment ſe trouve une vaſte cour, deſtinée à la ventilation des effets & marchandiſes; une autre, à la promenade des paſſagers.

Howard décrit enſuite avec la même ſimplicité le lazaret de Leghorn, dans le ci-devant duché de Toſcane. Toutes les meſures que l'humanité, la prudence & la philantropie la plus active ont pu prendre pour le maintien de la ſalubrité, la déſinfection des perſonnes & des choſes, ſont ici réunies par la munificence du grand-duc.

L'auteur de l'hiſtoire des lazarets parcourt ceux de *Naples*, de *Malte*, de *Meſſine*, de *Zante*, *Corfou*, *Caſtel-Nuovo* & *Trieſte*. Il s'arrête particuliérement à celui de *Veniſe*, & préſente des détails circonſtanciés ſur tout ce qui concerne la forme & l'adminiſtration de cet établiſſement dans cette ville. Nous ne le ſuivrons pas dans ces détails, qui du reſte offrent des diſpoſitions à peu près ſemblables à celles qui ſont en uſage dans les lazarets français. Nous penſons qu'il ſuffira de tracer ici une analyſe très-ſuccinte de ce travail; elle ſuffira pour établir des points de comparaiſon entre l'établiſſement de *Veniſe* & celui de *Marſeille*, qui a été décrit fort au long dans le *Traité de la peſte* de *Papon*, ouvrage recommandable par l'exactitude hiſtorique, mais dont la partie ſcientifique n'eſt pas au niveau des connoiſſances actuelles.

L'établiſſement du *bureau de ſanté* de Veniſe, inſtitué en 1448 par un décret du ſénat, au milieu de la contagion peſtilentielle la plus déſaſtreuſe, a été conduit par divers réglemens ſucceſſifs, à l'état de perfection à laquelle il paroît toucher aujourd'hui. Il forme un tribunal d'une autorité très-étendue & ſans appel, en ce qui concerne la ſanté des citoyens. Les hommes qui le compoſent, n'y ſont jamais appelés que par l'eſtime & la confiance générale. La vie des hommes eſt tellement appréciée ſous ce gouvernement, que les places du bureau ſont un acheminement aux premières fonctions de l'État. Il a une autorité ſuprême ſur les officiers des lazarets. Lui ſeul peut prononcer ſur les meſures de ſûreté à prendre en toutes circonſtances, lors de l'arrivée de bâtimens qui viennent des différens ports plus ou moins ſuſpects.

Des *inſpecteurs* nommés par le bureau de ſanté lui rendent compte chaque jour de ce qui ſe paſſe à Veniſe ſous les rapports qui les concernent : ils viſitent les établiſſemens publics de toute eſpèce, les marchés, les achats & les ventes; préviennent, autant qu'ils le peuvent par une ſurveillance active, les malheurs qui peuvent être l'effet de la miſère, de l'entaſſement des hommes dans leurs habitations, de la mal-propreté, des coutumes, habitudes, uſages qui peuvent compromettre leur ſanté & faire naître une contagion quelconque; ils tiennent un nécrologue exact, font conſtater par les officiers de ſanté attachés au bureau, l'état des corps des individus morts ſans maladie préalable connue; préviennent le bureau de ſanté des épidémies au moment où elles naiſſent, & reçoivent à cet égard toutes les informations des hommes de l'art, emploi ſublime qui en conſtitue les fonctionnaires, *conſervateurs de l'humanité*.

L'adminiſtration du lazaret de Veniſe eſt confiée à un prieur ou directeur, reſponſable de ſa geſtion au ſeul bureau de ſanté. Il eſt tenu de réſider au lazaret, où il a des appartemens convenables, ainſi que ſon ſuppléant qu'il nomme, & qui eſt confirmé par les magiſtrats de ſanté.

Cette place de confiance publique ne ſe donne qu'à des hommes d'une conduite irréprochable, d'une ſageſſe & d'une ſévérité reconnues. Il ne doit appartenir, par les liens du ſang, à aucun des magiſtrats; il ne peut contracter aucune eſpèce d'affaire d'intérêt ou de liaiſon commerciale avec les quarantenaires.

Le directeur jouit d'une autorité abſolue dans le lazaret, conſerve l'ordre & la diſcipline, s'oppoſe à toute communication de perſonnes & de choſes du dedans au dehors, du dehors au dedans, & entre les individus qui font la quarantaine; il exerce les fonctions d'officier public, rédige les actes, & reçoit les diſpoſitions teſtamentaires, les legs, &c. en préſence de cinq témoins.

Il s'aſſure ſi les quarantenaires ſont convenablement traités par leurs gardes, & s'ils ſe contiennent eux-mêmes dans les limites des devoirs auxquels ils ſont aſtreints.

Il reconnoît par lui-même, chaque jour, ſi les grilles & les portes du lazaret ſont fermées au ſoleil couché, ainſi que celles des logemens occupés par les paſſagers, les marchandiſes, les ouvriers. Il prend les clefs ſous ſa garde, & ne fait ouvrir qu'au lever du ſoleil : s'il y a ſoupçon d'infection, elles ne s'ouvrent que pour des cas indiſpenſables & en ſa préſence.

Il n'admet au lazaret que les *vivandiers* ou *provisionnaires* qui en ont reçu la faculté expresse du *bureau de santé*. Ceux-ci sont obligés de se rendre chaque jour au lazaret, d'y porter les vivres & les provisions qui leur sont demandées, & de les livrer à un prix fixé, lequel est en général d'un tiers au dessus du prix courant de la ville. Les précautions les plus sévères sont prises pour que les marchandises soient livrées, & que les prix soient également donnés par les acheteurs, sans qu'il y ait à redouter l'approche d'aucune contagion. Toute transgression, quelque légère qu'elle soit, est très-sévérement punie. Les vivandiers attachent, à de longues perches, des paniers qui contiennent ce dont on a besoin : l'argent qui en est le prix doit être trempé dans le vinaigre ou l'eau salée avant que les provisionnaires le reçoivent.

Les lettres écrites du lazaret sont soumises aux fumigations par la garde de l'appartement, de là remises au directeur par le moyen d'un long bâton, fendu à son extrémité. Celui-ci les parfume une seconde fois avant de les faire passer à leur destination.

Le directeur & son substitut doivent s'abstenir très-soigneusement de toucher les personnes ou les effets des passagers en quarantaine : s'ils venoient à recevoir le contact, il seroient forcés à la quarantaine avec l'équipage.

Les *messagers* sont des fonctionnaires employés, par le bureau de santé, pour conduire les capitaines des vaisseaux au bureau, à l'effet d'y faire leur rapport, & pour les ramener à bord. Ils accompagnent au lazaret tout envoi de personnes ou de choses, surveillent le retour des équipages à bord : ils ont à cet effet leurs propres bateaux, qu'ils ne quittent point. Ils reçoivent, ouvrent, parfument, fumigent toutes les lettres venant de pays suspects.

Le bureau a des *gardes* chargés de surveiller les quarantaines des passagers, des marchandises & des ouvriers attachés au lazaret. Ils sont envoyés à bord des vaisseaux au moment de leur arrivée, prennent une note exacte de l'état, de la qualité des individus, de l'équipage, des effets & marchandises; surveillent tout ce qui s'y passe, & en rendent compte au bureau. Dans les lazarets, ils restent auprès des quarantenaires, leur fournissent tout ce dont ils peuvent avoir besoin, font ouvrir leurs caisses, leurs malles; prennent une note de ce qu'elles contiennent, veillent particuliérement sur la santé des individus dont la garde leur est confiée, & avertissent le directeur de la plus légère altération qu'ils apperçoivent.

Il y a enfin une dernière classe d'employés au lazaret : ce sont les *ouvriers* ou *porte-faix*. Ils font tout ce qui peut être relatif à la purification des marchandises.

Ces divers détails d'administration ayant de grands rapports avec ceux qui sont en usage dans les lazarets français, & que le cit. Papon a décrits fort au long, nous ne nous y arrêterons pas plus long-tems : nous ne rapporterons pas, par la même raison, les formalités de la réception des capitaines des bâtimens au bureau de santé, l'interrogatoire qu'ils y subissent, le rapport verbal ou écrit qu'ils sont tenus de faire, le rapprochement que fait le bureau de ce rapport avec l'esprit & la lettre de la patente, la rigueur salutaire que ces magistrats doivent exercer contre les plus légères inexactitudes ou négligences à cet égard ; & pour peu que l'on en observe, le vaisseau, quoique venant d'un lieu non suspect, est tenu en charte privée jusqu'à ce que les choses aient été parfaitement éclaircies. Si l'on découvre quelqu'intention maligne, le crime est capital, & puni en conséquence. Lorsque toutes les conditions exigées par le bureau sont remplies à sa satisfaction, le vaisseau à patente nette peut décharger ses marchandises, sinon il est reconduit à bord avec les formalités requises, à l'effet de commencer la quarantaine.

Quarantaine des passagers.

Les passagers se rendent au lazaret dans un canot du bâtiment, & sur un mandat spécial du bureau ; ils y trouvent leurs gardes qui les ont devancés : leurs appartemens leur sont assignés ; on visite leurs habits & tous autres effets à leur usage, & la quarantaine commence le lendemain de leur entrée : elle dure toujours autant que celle des équipages & des marchandises.

Dispositions relatives à la purge ou purification des effets.

Les marchandises ont leurs portes d'entrée au lazaret pour la désinfection, & leurs portes de sortie pour être reconduites à bord, les porte-faix qui les déchargent ne pouvant avoir de communication avec ceux qui les rapportent après leur purification. On a soin que les chemins soient bien exactement balayés.

La totalité d'une cargaison est, autant qu'il est possible, placée dans le même lieu ; elle est surveillée par un officier de vaisseau & par le prieur du lazaret.

Après le déchargement, le vaisseau est exactement nétoyé, aéré, purifié : il est très-important de n'y laisser traîner aucun flocon, aucun débri de laine, coton ou toutes autres matières propres à recevoir, à conserver, à communiquer la contagion ; ce qu'on appelle *matières susceptibles*.

Les quarantaines ne sont pas réguliérement de quarante jours : leur tems varie en raison de l'espèce de patente, des lieux d'où viennent les bâtimens, & de la longueur de la traversée. Elles ne doivent commencer au lazaret que lorsque la *sereine* à bord est achevée : l'on appelle *sereine* l'exposition des gardes, des effets, des marchandises à une aération ou purification première, de plus ou moins de jours sur le vaisseau.

La *purge* ou purification des effets & marchandises est toujours relative à la nature des matières qui les composent, & au soupçon plus ou moins fondé de leur contagion.

Les matières que l'on appelle *susceptibles*, sont les laines, les cotons, chanvres, étoupes, crins, soies,

bourres, pelleteries, fourrures, toileries, étoffes, éponges, maroquins, cuirs tannés & secs, papiers, cartons, livres, parchemins, cordages non goudronnés, plumes, corail, chapelets, verreries enfilées, clincailleries, hardes, dorures sur fil, coton, crin, laine ou soie, fleurs fraîches, vieux cuivre ouvré, médailles métalliques, bougies, &c.

Les matières *non susceptibles*, mais qui doivent être mises en purge au lazaret, sont les drogueries, le café, l'orpiment, le tabac en balles, le corail brut, les cuirs salés ou mouillés, les graines ou herbes pour teinture, la potasse, le salpêtre en futailles ou en balles, les grains & légumes en sacs.

Les matières *non susceptibles* qui peuvent rester dans le vaisseau, sont le blé, les grains, les légumes en grenier ou dans des sacs de spart ou de natte; les cendres, soudes; les sels en tas ou en sacs de natte; les huiles, minéraux, métaux en pain, fruits secs ou frais, chairs salées, vins & liqueurs, cordages goudronnés; les suifs, &c.

La manière de mettre en purge les *matières susceptibles à patente nette*, consiste à faire ouvrir les balles qui les contiennent, à les faire mêler, agiter, retourner, exposer à l'air chaque jour, jusqu'à la fin de la quarantaine.

Les *marchandises susceptibles à patente soupçonnée* ou *brute* ne doivent compter pour leur quarantaine, que du moment où la *sereine* à bord est achevée.

Les balles de coton en laine se décousent successivement des deux côtés : les porte-faix les sondent, les mêlent, les retournent, en portant leurs bras jusqu'au fond des balles. La laine se met en tas, que l'on retourne à différentes reprises. D'autres restent simplement exposées à la continuelle circulation de l'air dans des hangards disposés à cet effet. Les draps de laine, les toiles, ainsi que toutes les marchandises qui sont pliées en pièces, se déploient : les porte-faix les retournent pli sur pli, en enfonçant leurs bras nus entre les plis.

Les tapis, couvertures, courtes-pointes, les vélins, papiers, &c. demeurent continuellement exposés à l'air, mais bien garantis de la pluie. On les retourne deux fois par jour.

Les fourrures, crins, plumes, sont les objets les plus *susceptibles* : on les remue, on les agite très-souvent : il faut qu'ils soient purifiés avec le plus grand soin. Les emballages, futailles, sacs contenant des *effets non susceptibles*, sont décousus & sondés plusieurs fois pendant la quarantaine. On reembale les effets dix jours avant l'expiration de la quarantaine.

Les bêtes à laine en vie ou mortes, les animaux à long poil, ne sont délivrés qu'à la fin de la quarantaine : les animaux à poil rude sont purifiés en les faisant nager du vaisseau à terre : les oiseaux, par des aspersions de vinaigre, jusqu'à ce que les plumes soient mouillées.

Bâtiment arrivant avec la peste à son bord.

Tout bâtiment qui arrive avec la peste ou un soupçon bien fondé de peste à son bord, est placé loin de ceux qui font quarantaine, & le plus isolé possible. On établit des gardes à l'entour & à terre, pour surveiller de très-près l'équipage & s'opposer à toute espèce de communication, laquelle est du reste défendue sous peine de mort. Lorsque le capitaine expédie une chaloupe au lazaret, un bateau l'accompagne toujours à une certaine distance, & des messagers qu'il contient, font éloigner tous bâtimens.

Le vaisseau doit être soumis à l'*observation* avant la *sereine*. L'observation est de vingt jours, & recommence toutes les fois qu'il y a un nouveau malade dans l'équipage ou les passagers.

On établit des ventouses aux écoutilles : on fait enlever un des bordages, pour faciliter dans l'intérieur l'introduction d'un plus grand volume d'air, & sa circulation continuelle.

La *sereine* à bord doit être plus longue que celle d'un bâtiment à *patente brute* : on peut la prolonger jusqu'à soixante-dix jours, afin que la cargaison, les effets & les personnes transférées au lazaret exposent à moins de dangers.

Les effets sont débarqués sur un allège ou tout autre bateau vide & sans agrès, ainsi que sans équipage. Le transport des marchandises se fait avec de longs crocs, sans toucher les balles : on les découd avec des fers tranchans, attachés à de longues perches.

La *sereine* achevée, on introduit dans le bâtiment trois à quatre pieds d'eau, pour le laver dans toutes ses parties. On donne des parfums fréquens aux personnes, dans le vaisseau même. Le garde de la santé visite très-exactement tous les coins & recoins du bâtiment, pour examiner s'il n'y a rien d'omis ou de caché. Son ministère doit être très-sévère & très-redoutable. Le pont est exactement lavé : on n'y laisse traîner aucuns débris de lainage, draps, coton, &c. : on les brûle avec le plus grand soin. On fait tremper dans la mer les voiles du bateau qui a servi au transport des marchandises. Les hardes se laveront plusieurs fois le jour à l'eau de mer, puis on les repassera à l'eau douce, pour qu'elles ne soient pas endommagées. Ces doubles immersions se feront plusieurs fois pendant l'*observation* & la *sereine*.

On brûlera les hardes & tous effets quelconques qui auront été mis en contact avec les pestiférés, ainsi que ceux des individus qui auront communiqué avec eux dans leurs maladies.

Telles sont, en général, les précautions que l'on prend dans tous les lazarets pour écarter la contagion & en détruire les germes dans les matières qui ont pu les retenir & les conserver. Telles elles ont été décrites par le cardinal Gastaldi dans son intéressant ouvrage, trop peu connu, de l'histoire de la peste de Rome en 1665 & 1666, & des mesures de police médicale qui furent prises contre ce fléau par l'administration, dont il étoit surintendant & directeur suprême. Telles les ont présentées Howard, Papon & tous les médecins qui ont traité cet objet important; mais toutes les méthodes paroissent aujourd'hui fort éloignées du but qu'elles doivent atteindre. Les

dépenses qu'elles comportent, sont considérables, & le plus souvent en pure perte. On s'est attaché à des détails minutieux, la plupart superflus : on n'a point songé à d'autres moyens beaucoup plus avantageux. En un mot, la désinfection des personnes & des choses contagiées peut être faite avec plus d'économie de tems & d'argent, plus de facilité & de sûreté dans les lazarets.

Tout ce que contient un bâtiment qui vient d'un lieu infecté, peut se diviser en deux classes : la première réunit les objets qui pourroient être désinfectés dans le vaisseau pendant sa traversée ; & la seconde appartient à ce qui constitue proprement sa cargaison, dont la désinfection se fait au lazaret.

Il est possible de détruire, pendant la traversée du bâtiment, tous les germes pestilentiels qui pourroient s'être attachés, soit aux personnes, soit aux effets qui doivent se trouver habituellement à leur disposition : il ne faut qu'astreindre les capitaines à suivre avec une exactitude scrupuleuse tous les sages réglemens faits sur cet objet de premier intérêt, notamment l'ordonnance du ministre de la marine, de 1780, & la méthode que ce navigateur célèbre, le capitaine Cook, employa avec un si prodigieux succès pour conserver la santé de son équipage. Propreté, aération fréquente, isolement absolu des objets suspects, aspersion d'eaux acidulées, de vinaigres, fumigations acides minérales, tels sont les seuls moyens dont l'emploi judicieusement prescrit, & suivi constamment, pourroient éteindre en Europe les germes de toutes les contagions ; mais l'application de ces moyens demande surtout une philantropie active, & le respect pour son semblable. Que faut-il donc penser de ces hommes honorés de la confiance publique, & dont l'ame sordide, livrée à la plus vile cupidité, trafique de la vie & de la mort, & met à prix différens la nature de la *patente délivrée* & la longueur des *quarantaines?* Que les affreux malheurs dont ils peuvent être la cause, retombent sur leurs têtes coupables, & vengent l'humanité !

Il s'agit de maintenir d'abord les individus & leurs effets quelconques dans un état continuel de la plus grande propreté. On les apporte à cet effet sur le tillac. Toutes les fois que le tems le permet, on les fait délier & déployer de manière à ce que toutes leurs parties soient exposées à l'air circulant.

D'autres objets, tels que les provisions, ne se chargent jamais de miasmes pestilentiels : on lave à l'eau mêlée de vinaigre, ou plutôt au vinaigre pur, les coffres des matelots & tout ce qui y est contenu : on lave à la solution d'acide muriatique les lits des malades, & tout ce qui peut être touché par eux : on fait subir des ventilations fréquentes aux voiles de réserve : on veille à l'exécution ponctuelle & complète de toutes ces mesures : on tient des notes exactes des époques & du mode de ventilation de chaque objet : on inscrit jour par jour, & dans le détail le plus circonstancié, toutes les indispositions qui surviennent aux passagers & à l'équipage, depuis le moment où le vaisseau a quitté le port suspect. Si quelqu'un éprouve les plus légers symptômes d'une affection suspecte, il est scrupuleusement & sévérement isolé ; le poste qu'il occupe, est purifié chaque jour par les fumigations acides minérales, dont nous exposerons tout à l'heure la composition & la méthode.

Quant aux autres *matières susceptibles*, telles que le coton, la soie, les tapis, &c. &c. formant ce que l'on appelle la cargaison du vaisseau, elles doivent être enfermées, & parfaitement isolées dans le fond de cale ; les écoutilles qui recouvrent ces localités, doivent être très-solidement calfatées, & les fentes hérmétiquement fermées avec de la poix. Si l'entrepont du vaisseau se trouve également rempli de marchandises du même genre, on les isolera également le plus sévérement possible, & on les garantira de toute atteinte des pluies & de l'humidité même de l'atmosphère.

Par cette méthode, à l'arrivée au lazaret, la quarantaine des individus & de leurs effets ne nécessitera souvent que peu de jours ; mais pour obtenir une sécurité parfaite à cet égard, elle sera plus ou moins prolongée, suivant les ordres des bureaux de santé, d'après les rapports qui leur seront faits par les directeurs des lazarets.

Si de nouveaux lazarets sont construits, les bâtimens seront vastes, élevés ; la circulation libre de l'air atmosphérique y sera de toutes parts favorisée. La ventilation étant au nombre des moyens les plus simples & les plus avantageux de la désinfection des marchandises, des appentis en bois les préserveront de l'humidité, & l'aération sera toujours prodiguée sur la surface la plus large possible, & de manière à ce qu'elle puisse s'étendre à chacune des parties des effets exposés. Les miasmes pestilentiels pourront être ainsi facilement & promptement épuisés par leur dissémination, leur dissolution ou leur évaporation dans l'atmosphère.

Appréciation de tous les moyens connus de désinfection.

Les moyens de désinfection les plus sûrs, les plus dignes de la confiance publique, sont aujourd'hui connus ; ils ont été déterminés par le superbe travail du cit. Guyton-Morveau, avec une clarté, une précision, une facilité de procédés, telle que, dans l'état actuel de nos connoissances, la contagion ne peut plus naître & se propager que par une absolue négligence. Ce savant chimiste a apprécié & éprouvé, par une série d'expériences intéressantes, tous les préservatifs & anti-contagieux dont on a fait usage jusqu'à ce jour ; il les a comparés ; il les a réduits à leur juste valeur ; il a établi les rapports qui existent entre les fumigations des divers acides minéraux employés par le docteur Smith à Winchester en 1794, & sur les vaisseaux de l'escadre anglaise & russe, stationnés à Sheerness ; en 1795, par le docteur Cruisckhant & Rolla, dans l'hôpital militaire de Woolwich ; en 1800, par les Espagnols & les Danois, &c. Il a assigné les moyens particuliers d'en tirer le meilleur parti,

parti, & de les employer ſans aucune eſpèce de danger ; il a enfin multiplié les preuves de l'avantage des fumigations par l'acide muriatique oxigéné, & de la préférence qu'il doit obtenir ſur tous les autres moyens connus de déſinfection.

Le ſujet que je traite ſeroit incomplet ſi, en rendant un juſte hommage au cit. Guyton-Morveau, je ne préſentois pas ici une eſquiſſe légère de ſa doctrine & de ſes procédés, applicables dans tous les cas où une contagion quelconque eſt à redouter, ou toutes les fois qu'une maſſe d'air atmoſphérique ſe trouve infectée par des effluves putrides & délétères.

L'eau froide ou chaude, employée en grand lavage, peut bien entraîner ou diſperſer les germes contagieux, & en affoiblir la qualité ſeptique en les diviſant ; mais ces germes ne ſont ni décompoſés ni détruits ; ils n'ont fait que changer de véhicule. On voit par-là combien eſt peu utile la leſſive pratiquée de certains effets à l'eau bouillante, dans laquelle on fait fondre du ſulfate d'alumine & du tartrite de potaſſe : on voit que ſi cette leſſive peut avoir quelque avantage, c'eſt uniquement en raiſon de l'acide qu'elle tiendroit en diſſolution.

L'eau de chaux ne fait autre choſe qu'abſorber & diſſoudre l'acide carbonique, ſuſpendre peut-être pour un moment l'odeur fétide répandue dans l'atmoſphère ; mais elle ne ſauroit changer la nature des miaſmes contagieux. Il ſeroit donc peu ſûr de ſe trop confier à l'aſſainiſſement tenté, en blanchiſſant à la chaux les murs des chambres que les individus ſuſpects habitent dans le lazaret. Si cette méthode eſt utile, c'eſt uniquement comme moyen de propreté, & ſous ce rapport il doit concourir avec les autres. Lorſqu'on le met en uſage, il faut ajouter quelques poignées de *ſel marin* ou *muriate de ſoude* à la détrempe de la chaux : ce procédé, indiqué par le citoyen Bernard, un des ſavans de l'expédition d'Egypte, rend effectivement plus adhérent l'enduit calcaire dont on couvre les murailles des lazarets ou autres lieux que l'on veut faire blanchir ; mais quant à la deſtruction des miaſmes contagieux, les lavages à l'eau de chaux ne valent pas mieux qu'à l'eau pure : ainſi s'exprime le docteur Smith.

Les parfums, avec les ſubſtances aromatiques, réſineuſes, balſamiques, doivent être aujourd'hui proſcrits. Il eſt reconnu qu'ils ne ſervent qu'à maſquer un moment l'odeur infecte, ſans dénaturer, de quelque manière qu'on les emploie, les miaſmes contagieux. Ces ſubſtances, projetées ſur les charbons ardens, ne ſont pas plus utiles en fumigations. Les vinaigres purs ou aromatiſés ſe brûlent & ne ſe vaporiſent point ; mais l'acide acétique eſt un préſervatif très-avantageux lorſqu'on en reçoit les vapeurs par l'odorat, & l'on doit recommander aux citoyens qui fréquentent les lazarets, d'être toujours munis de flacons de cet acide, ou, ce qui vaut mieux, de flacons d'acide muriatique oxigéné extemporané, du cit. Guyton.

L'uſage d'allumer des feux pour détruire la contagion remonte au tems d'Hippocrate, & s'eſt continué depuis. On a penſé que l'action déſorganiſatrice de la chaleur, portée à un certain degré d'intenſité, pouvoit dénaturer les germes contagieux, & faire naître dans leur décompoſition des affinités nouvelles qui en feroient diſparoître les qualités délétères ; mais on voit que ſon effet ſe borne à déplacer un certain volume d'air : les miaſmes contagieux ne ſe portent pas d'eux-mêmes vers ces braſiers allumés, & cette élévation momentanée de température auprès des habitations a été trouvée pluſieurs fois nuiſible.

L'exploſion de la poudre à canon met en mouvement une maſſe d'air déterminée : elle déplace ainſi les miaſmes contagieux, ſans les détruire ; elle peut ſeulement en affoiblir les impreſſions, en diſſéminant ces miaſmes dans un plus grand volume d'air. C'eſt le ſeul rapport ſous lequel on puiſſe accorder quelque confiance à ce moyen de déſinfection ſi recommandé.

La vapeur du ſoufre en combuſtion agit avec efficacité ſur les miaſmes contagieux qu'elle peut atteindre ; mais cette action ne ſe porte pas à une grande diſtance, & cette vapeur n'eſt pas ſupportable dans les lieux habités : elle doit être employée à la déſinfection des effets & marchandiſes que l'on ne craint pas d'altérer. On met alors en uſage le procédé indiqué par le docteur Rouſſel, dans ſa deſcription d'Alep : il conſiſte dans un mélange de trois parties de nitre & d'une partie de ſoufre, dont la combuſtion produit des vapeurs ſulfureuſes plus abondantes & plus expanſives. C'eſt la ſeule compoſition que l'on puiſſe employer utilement, à la place de toutes les recettes de parfums en uſage pour la purification des vêtemens.

De tous les déſinfectans, les acides minéraux ſont les plus ſûrs : ce ſont là les vrais antiſeptiques, les vrais décompoſans des virus contagieux ; mais tous ne peuvent pas être également employés ; pluſieurs ſont inutiles ; quelques-uns ſont dangereux.

Les vapeurs d'acide nitrique ſont au nombre des plus précieux agens de déſinfection : on peut les obtenir par l'acide ſulfurique à chaud & à froid. Le premier procédé eſt du docteur Smith ; mais il eſt extrêmement difficile de les obtenir ſans le mélange de quelques vapeurs rouges, qu'il ſeroit fort dangereux de reſpirer. Le cit. *Odier, de Genève*, a rectifié ce procédé en opérant à froid : il produit ainſi une égale quantité de vapeurs d'acide nitrique ; il prévient la formation du gaz nitreux, & l'expanſion qui s'opère ne produit aucune incommodité.

L'acide muriatique en vapeurs détruit également les miaſmes contagieux : il s'empare de l'ammoniaque répandu dans l'atmoſphère ; il ſe maintient plus en état de fluide gazeux, que l'acide nitrique ; il préſente de très-grands avantages en raiſon de ſa prodigieuſe expanſibilité, qui le porte ſur toutes les matières qui ont beſoin de quelque changement pour être purifiées. La manière de l'employer eſt auſſi ſimple que peu diſpendieuſe. On peut ſe paſſer de toute autre chaleur que de celle du mélange ; ce qui rend ce moyen très-précieux dans tous les endroits où l'on

peut avoir à craindre l'action du feu, dans les vaisseaux surtout.

Si l'on ajoute dans cette dernière opération un peu d'oxide de manganèse, on obtient le *gaz acide muriatique oxigéné*, que le citoyen Guyton-Morveau a prouvé être l'anti-contagieux par excellence, & qui a la propriété de s'appliquer à tous les cas, de s'approprier pour ainsi dire à toutes les circonstances.

Nous terminerons cet article par une description abrégée des procédés de ce célèbre chimiste.

S'agit-il de désinfecter les appartemens des individus en quarantaine, les dépôts de meubles & d'effets infectés, les magasins de marchandises suspectes & tous autres lieux non actuellement habités, on place au milieu de ces pièces, dont toutes les ouvertures sont closes, un réchaud sur lequel on établit une chaudière de fer à moitié remplie de sable siliceux ou de cendres : on met sur ce sable une grande capsule de verre ou une cloche de jardin, ou une terrine de grès; cette capsule contiendra du muriate de soude (sel de cuisine). Lorsque le bain de sable commence à s'échauffer, on verse sur le sel de l'acide sulfurique (huile de vitriol du commerce), que l'on aura préparé à cet effet : alors on se retire : on laisse les portes & les fenêtres exactement fermées pendant sept à huit heures, & la fumigation s'opère.

Les doses pour un appartement spacieux & élevé, dont la capacité seroit d'environ 500 mètres cubes ou 14,500 pieds cubes, est de

Sel marin..........	30 décagr.	...9 onces	6 gros.
Acide sulfurique....	24	7	7

On suppose ici le sel non séché, même un peu humide, & l'acide à 1 degré 7 de concentration, c'est-à-dire, pesant 17 grammes, dans une bouteille de la capacité d'un décagramme d'eau.

Ces quantités seront changées en proportion de l'espace à purifier. Ainsi, 3 kilogrammes de sel suffisent pour purifier complétement & en une seule fumigation une salle vaste, telle qu'une église de 15,000 mètres cubes ou de 438,040 pieds cubes. Une chambre de grandeur moyenne, de 25 à 30 mètres carrés de surface, & dont la capacité sera de près de 100 mètres cubes ou 2900 pieds cubes, n'exigera pas plus de 5 décagrammes de sel & 4 d'acide.

Les fumigations à pratiquer dans les lieux habités actuellement, & à répéter à plusieurs intervalles, même auprès du lit des malades ou dans l'entrepont d'un vaisseau, se conduisent différemment.

On peut alors employer, ou les vapeurs d'acide nitrique à froid, ou le gaz acide muriatique, en suivant les procédés qui vont être décrits, sans faire courir aux personnes qui habitent ces appartemens, les risques de la plus légère incommodité.

Il s'agit d'obtenir des vapeurs blanches, sans mélange de gaz nitreux. On fait fermer les portes & les fenêtres de la chambre que l'on veut purifier : on verse dans un verre à pied ou dans tout autre vase de porcelaine ou poterie cuite en grès, une ou deux cuillerées à café d'acide sulfurique concentré : on y projette ensuite peu à peu une égale quantité de nitre réduit en poudre, en remuant le mélange avec une baguette de verre. Les vapeurs s'éleveront dans la chambre en forme de nuages ou de brouillards, pendant environ une heure. Quand elles auront cessé, on ouvrira les portes & les fenêtres pour renouveler l'air : si une fumigation ne suffit pas, on la réitère le soir ou le lendemain.

Pour une chambre de 35 mètres cubes ou 1000 pieds cubes, c'est-à-dire, de 10 pieds sur chaque dimension, il suffit d'employer

Acide sulfurique..15 gram. (Environ demi-once.)
Nitre pulvérisé....15 gram.

l'acide concentré au point de peser 17 grammes dans un flacon de 10 grammes d'eau.

Il faut avoir l'attention d'écarter toute substance métallique, qui, attaquée par l'acide condensé à sa surface, en transformeroit une partie en gaz nitreux.

Le gaz *acide muriatique* peut être employé dans les mêmes circonstances, à chaud & à froid.

Pour une chambre de la dimension ci-dessus, c'est-à-dire, de 35 mètres cubes:

Acide sulfurique...............	15 gram.	½ once.
Sel commun................	19 gram.	5 gros.

Versez l'acide dans un vase de porcelaine ou poterie dure ; projetez peu à peu le sel. Quand les vapeurs commencent à se ralentir, ranimez le mélange en le remuant avec une baguette de verre : il faut éviter de toucher l'acide & d'en répandre sur des matières végétales ou animales, qu'il attaque avec violence.

Enfin, la fumigation de gaz acide muriatique oxigéné est l'agent de désinfection le plus efficace. En voici les proportions :

Procédé de Guyton, pour une salle de dix lits.

Sel commun.....	10 décagr.	3 onc.	2 gros	10 gr.
Oxide noir de manganèse...........	2	0	5	17
Eau............	4	1	2	35
Acide sulfurique.	6	1	7	50

On réduit en poudre l'oxide de manganèse : on mêle par trituration le sel & l'oxide : on met ce mélange dans un vase de verre ou porcelaine : on y ajoute l'eau ; enfin, on verse l'acide sulfurique tout à la fois si c'est dans des lieux non habités, & à plusieurs reprises dans les appartemens actuellement habités.

Procédé de Cruiskhanck.

Le célèbre Cruiskhanck emploie les quantités suivantes :

Muriate de soude..................	2 parties.
Oxide de manganèse................	1
Eau............................	1 ½
Acide sulfurique à 36 degrés..........	2

Acide muriatique oxigéné extemporané, du citoyen Guyton-Morveau.

On met dans un flacon d'une capacité de quatre

onces quatre grammes ou un gros d'oxide de manganèse : on verse par-dessus, jusqu'aux deux tiers du flacon, de l'acide nitro-muriatique.

Tous ces procédés nouveaux de désinfection doivent être employés dans les lazarets ou tous autres lieux qui peuvent recéler des germes de contagion ; mais ils ne doivent jamais empêcher l'usage des autres précautions de salubrité, telles que la propreté & tous les moyens mécaniques destinés à l'aération, la ventilation, la dispersion la plus prompte des gaz contagieux. On pourra consulter sur les développemens de ces moyens les articles de ce Dictionnaire, relatifs aux hôpitaux civils & militaires. (GILBERT.)

LAZERME (Jacques), docteur & professeur de la faculté de médecine de Montpellier, étoit du Pouguet, dans le diocèse de Béziers. Docteur en 1703, il parvint à la régence en 1720, en qualité de survivancier de Jean Bezac, dont il remplit ensuite la chaire comme professeur en titre. Il mourut au mois de juin 1756, âgé de quatre-vingts ans. Outre les ouvrages qu'il a fait imprimer, plusieurs ont été publiés sous son nom par ses disciples, qui avoient recueilli ses leçons.

Specimen medico-chirurgicum, de suppurationis eventibus. Monspelii, 1724, in-8°.

Conspectus mechanicus partium solidarum corporis humani. Ibid., 1729, in-8°.

De morbis internis capitis. Amstel., 1748, 2 vol. in-12.

Le même, en français, dû aux soins de ses disciples.

Curationes morborum. Monspelii, 1750, 2 vol. in-12. Dû aux soins de ses disciples.

Le même, en français, par Didier Desmarets, sous le titre de *Méthode pour guérir les maladies.* Paris, 1754, 2 vol. in-12. (R. GEOFFROY.)

LEALIS (Léal), d'abord chirurgien, ensuite docteur en médecine, puis professeur de chirurgie, de botanique & de pratique en l'université de Padoue, mourut le 5 novembre 1726. Meilleur praticien que professeur, il savoit inspirer la plus grande confiance à ses malades. Il a publié :

De partibus semen conficientibus in vivo, epistola ad D. de Marchettis. Patav., 1686, in-12.

Boerrhaave a publié cet ouvrage en 1707, à la suite des œuvres d'Eustache.

Hebdomada febrilis, septem dialogis absoluta. Patav., 1717, in-4°.

Cette première partie, qui traite de la théorie, devoit être suivie d'une seconde, qui n'a point paru. (R. GEOFFROY.)

LÈCHE ou LAICHE. *Carex* LINN. (*Matière médicale.*) La lèche est un gramen des anciens botanistes. On emploie particulièrement la rousse des marais, *carex rufa*, dont les racines sont grosses, noueuses & fibreuses, presque comme celles du souchet. Sa tige est triangulaire : au dessous des graines sont des épis qui ne fleurissent pas, & dont les graines sont triangulaires. La racine de cette plante a les mêmes vertus à peu près que celle du souchet : ses fleurs sont détersives & apéritives. (*Voyez* SOUCHET.) (MACQUART.)

LECLERC (Gabriel), médecin ordinaire de Louis XIV, s'acquit de la réputation par les ouvrages qu'il donna au public. On remarque surtout sa Chirurgie complète, qui, de tous les livres élémentaires qui ont paru sur cet art important, est le mieux fait & le plus instructif. Boerrhaave & Haller ont même dit que le Traité d'ostéologie, inséré dans cet ouvrage, étoit le plus exact qui ait paru depuis Vésale ; & suivant M. Portal, il est encore un des meilleurs que nous ayions. Il a laissé :

L'Ecole du chirurgien, ou les principes de la chirurgie française. Paris, 1684, in-12.

Chirurgie complète. Traité par demandes & par réponses, dédié à M. Fagon, premier médecin du roi.

Il y a eu un très-grand nombre d'éditions de cet ouvrage en diverses langues : entr'autres, Paris, 1694, 1702, 1706, in-12.

Appareil commode, en faveur des jeunes chirurgiens. Paris, 1700, in-12, avec fig.

Catalogue des drogues, 1701, in-12.

La Médecine aisée. Paris, 1719, 2 vol. in-12. (*Extrait d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

LECLERC (Daniel) naquit à Genève le 4 février 1652, d'Etienne Leclerc, médecin & professeur en langue grecque à Genève : il étudia en France, surtout à Montpellier & à Paris. Ce fut à Valence qu'il prit le bonnet de docteur en 1672. De retour dans sa patrie, il chercha à acquérir les connoissances nécessaires pour exercer son état d'une manière brillante. L'étude approfondie des auteurs anciens lui fit concevoir le projet de donner l'histoire de la médecine. Cet ouvrage, qui exigeoit de longues recherches, ne l'empêcha pas de se livrer à la pratique avec succès : il fut consulté plusieurs fois par le roi de Sardaigne. Leclerc s'occupa des sciences sous plusieurs rapports : il s'adonnoit à l'étude de la science numismatique. Il mourut le 8 juin 1728, à l'âge de soixante-seize ans & quelques mois.

Il travailla à la bibliothèque anatomique avec Manget. Il publia lui seul :

Historia naturalis & medica latorum lumbricorum intra hominem & animalia nascentium. Genevæ, 1715, in-4°. En anglais, Londres, 1721, in-8°.

Histoire de la médecine, où l'on voit l'origine & les progrès de cet art de siècle en siècle. Genève, 1696, in-12.

Comme cette édition n'alloit pas au-delà du tems d'Hippocrate, il en donna deux autres à Amsterdam, in-4°., qui traitent de l'histoire de la médecine jusqu'à Gallien. L'une parut en 1702 ; l'autre, en 1723. On en a donné une troisième à la Haye, en 1729, in-4°.

Les éloges d'un grand nombre de savans, de Haller, de Morgagny, sont plus que suffisans pour constater le mérite de cet ouvrage. Haller a dit :

Nemo candidiùs & pleniùs scripsit Clerico.

mais ce qui rend cet ouvrage surtout recommandable, c'est l'examen critique que l'auteur a fait des opinions, des systèmes répandus dans les écrits des différens chefs de secte en médecine ; c'est l'histoire des découvertes dont ces médecins sont les auteurs. Il fait voir la médecine à son berceau en Egypte, les premiers pas de cette science en Grèce, son état de perfection sous Hippocrate, par rapport aux différentes révolutions qu'elle a subies ; enfin, il la suit pas à pas jusqu'à Galien.

Leclerc ajouta ensuite à son premier ouvrage un essai pour servir à la continuation de cette histoire, depuis la fin du deuxième siècle jusqu'au milieu du dix-septième. Cet essai fut attaqué par Freind, qui en fit voir les défauts ; mais déja ils avoient été avoués en partie par l'auteur, qui, outre qu'il ne donna ce supplément que sous le titre d'*Essai*, s'excusa sur son grand âge des imperfections qu'il pouvoit contenir. (R. GEOFFROY.)

LECOQ (Antoine) étoit de Paris : il prit le bonnet de docteur dans la faculté de médecine de cette ville, où il pratiqua avec beaucoup de réputation, & mourut le 28 mars 1550. Il avoit été élu doyen de sa faculté en novembre 1538, & continué en 1539. En cette même année Lecoq fut appelé à la cour pour consulter sur l'état de François I, roi de France, qui étoit atteint de la vérole. Comme Fernel ne voulut admettre d'autre remède que son opiat anti-vénérien, on dit que notre médecin eut la force de s'opposer à cet avis, & d'insister sur la nécessité des frictions mercurielles, qu'il croyoit être le moyen le plus efficace & le plus prompt pour guérir le roi. Cette conduite prouve son intelligence ; mais le propos qu'il tint en faisant valoir son opinion, ne montre pas un médecin courtisan. Guy Patin assure qu'il dit à Fernel, en parlant de François I : « C'est un vilain » qui a gagné la vérole ; *frottetur* comme un autre, » & comme le dernier de son royaume, puisqu'il s'est » gâté de la même manière. » Cela fut rapporté au roi, qui n'en fit que rire, & lui sut bon gré de sa franchise.

Nous avons quelques ouvrages d'Antoine Lecoq.

De ligno sancto non permiscendo in imperitos fucatosque medicos. Parisiis, 1540, in-8°.

Consilia de Arthritide. Francofurti, 1592, in-8°., avec d'autres ouvrages sur la même maladie, dont les principaux sont tirés de Jacques Sylvius & de Fernel. Ces deux médecins, conjointement avec Lecoq, ont été consultés par Louis de Flandre, qui souffroit depuis long-tems d'une goutte vague & irrégulière. C'est ainsi qu'en parle Henri Garet. Il ajoute que Pierre Bruhesius, médecin d'Eléonore, reine de France, douairière de François I & sœur de Charles-Quint, avoit reçu ordre de cette princesse, qui demeuroit alors dans les Pays-Bas, de s'adresser à eux, comme les plus célèbres médecins de Paris. (*Extrait d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

LÈDE. (*Matière médicale.*) Le lède est une espèce de ciste, d'où découle le ladanum. Toute la plante est un peu stiptique & d'un goût herbacé. Il y en a une espèce qui vient en abondance dans les montagnes qui sont auprès de Cydon, capitale de l'île de Crète. (*Voyez* LADANUM.) (MACQUART.)

LEDELIUS (Samuel), de Sorraw, dans la Basse-Lusace, fut membre de l'académie impériale des curieux de la Nature, sous le nom de *Thésée II* : il pratiqua la médecine, après le milieu du dix-septième siècle, à Grunberg en Lusace, & devint physicien provincial du duché de Gorlitz. On a de lui :

De Picâ. Ienæ, 1668, in 4°.

C'est la thèse qu'il soutint dans les écoles de Iène, sous Jean-Arnould Friderici.

De centaurio minori, auro tamen majori. Francofurti, 1694, in-4°.

Ce Mémoire est écrit dans le goût de l'académie des curieux de la Nature, à qui l'auteur l'a adressé : il lui a aussi communiqué un très-grand nombre d'observations. (R. GEOFFROY.)

LEFRANÇOIS (Alexandre), de Paris, prit le bonnet de docteur en 1708 dans la faculté de médecine, en l'université de sa ville natale. Ses ouvrages tendent tous à la réforme de sa profession ; mais ses projets sont restés sans exécution.

Réflexions critiques sur la médecine. Paris, 1714 & 1723, 2 vol. in-12.

Projet de réformation de la médecine. Paris, 1716 & 1723, 2 vol. in-12.

Dissertation contre l'usage de soutenir des thèses en médecine, avec un Mémoire pour la réformation de la médecine dans la ville de Paris. Paris, 1720, in-12. (R. GEOFFROY.)

LÉGALE. (*Médecine légale, médecine du barreau, jurisprudence médicale.*) La médecine légale est l'art d'appliquer les connoissances & les préceptes de la médecine aux différentes questions de droit ou de salubrité publique, pour les éclaircir & les interpréter convenablement.

La médecine légale a pour objet la vie des hommes, la conservation, la santé, la maladie, la mort, les différentes lésions, les facultés de l'ame & du corps, considérées physiquement.

Je me propose de présenter au lecteur quelques réflexions :

1°. Sur la médecine légale ;

2°. Sur l'origine, l'histoire, les diverses époques de la médecine légale, & sur les auteurs qui paroissent s'en être occupés avec le plus de succès ;

3°. Sur la division méthodique de la médecine légale, la manière d'étudier avec fruit cette importante

partie de l'art de guérir, & sur les qualités qu'elle exige du médecin.

§. I.

Considérations sur la médecine légale en général.

La médecine légale est en théorie la science des rapports qui peuvent exister entre les institutions sociales & la nature humaine; dans la pratique, c'est l'application des principes de l'art de guérir, ou à la conservation des hommes réunis en société; ce qui constitue l'*hygiène publique*, la *police médicale*, ou à l'administration de la justice & a l'exécution des lois; ce qui forme le domaine de la *jurisprudence médicale*, la *médecine du barreau.*

On ne peut sans douleur arrêter sa pensée sur la nullité absolue dans laquelle les orages inséparables d'une grande révolution ont jeté en France cette branche de la science médicale; & cependant, quel objet plus digne d'intéresser le Gouvernement, & d'exciter le zèle des gens de l'art? La *médecine légale*, ce premier besoin de l'homme citoyen, cette garantie sacrée du corps social, qui assure à chacun de ses membres la liberté, la sûreté, la fortune, la vie & l'honneur, plus cher encore que la vie! Qu'elles sont honorables au médecin, mais qu'elles sont difficiles & pénibles à remplir! & quels devoirs elles lui imposent, ces fonctions, pour l'exercice desquelles il se voit obligé de suspendre un moment l'activité des secours qu'il porte à tous les instans à l'individu souffrant & malade! ces fonctions qui lui impriment le caractère auguste de magistrat sans appel, puisque ses décisions servent de base à l'interprétation, & de motifs à l'application des lois!

Les bienfaits de la médecine légale sont sans bornes. Il n'est pas une action, il n'y a pas un mouvement de l'homme dans l'état de société, qui ne puisse avoir l'occasion d'en réclamer les secours: elle est de tous les tems, de tous les lieux: c'est la première & la plus sacrée des magistratures, puisqu'elle a toujours nécessairement & uniquement pour objet le bonheur de la société, le repos & la sécurité des citoyens.

Considérons-la un moment sous le premier des rapports qui la constituent. Comptons, s'il est possible, les services que peut rendre l'*hygiène publique*, afin de déterminer le degré d'attention & d'intérêt que lui doivent les gouvernemens.

L'Europe l'a vue long-tems occupée à modérer la violence, à ralentir les progrès, à circonscrire la propagation, à étouffer les germes de toutes les maladies hideuses de la peau, si communes dans les siècles précédens, & si rares aujourd'hui. Ses efforts ont été couronnés d'un succès complet.

Parlerai-je ici de la peste, cet horrible fléau, dont le nom seul inspire l'effroi? Rappellerai-je de trop douloureux souvenirs? Mais pourquoi craindrois je de m'en entretenir un instant? Est-il permis de passer sous silence l'honorable dévouement de tant de magistrats & de médecins qui, dans ces tems calamiteux, se consacroient sans réserve à ce terrible ministère? Consultons les funestes époques des dépopulations humaines depuis Hippocrate & la peste d'Athènes, jusqu'à Samoëlowitz & la peste de Moscow. Bénissons ces magistrats intrépides, ces prêtres vertueux, ces médecins éclairés, s'empressant à l'envi autour des victimes infortunées, devenues des objets d'horreur pour leurs semblables, & cruellement abandonnés par les objets de leurs plus chères affections. Suivez ces hommes de l'art, consolant les malades, les arrachant du moins à la mort du désespoir, examinant, calculant de sang-froid les moyens de sauver les uns & de garantir les autres; multipliant les préservatifs, redoublant à chaque instant les précautions, isolant les victimes, désinfectant les objets suspects, ménageant au peuple alarmé les ressources de quelques opérations industrielles & commerciales au milieu de ces circonstances terribles, & le sauvant ainsi en même tems du triple fléau de la peste, de la famine & de l'indigence, qui le menaçoit à la fois. Voilà le triomphe de l'*hygiène publique!* Voilà les héros de l'humanité!

Mais est-il nécessaire que ce fléau dévastateur frappe la société, pour mettre en lumière l'utilité, la nécessité de l'*hygiène publique?* Toutes les maladies contagieuses, les *épidémies*, les *épizooties*, les *épiphytooties* ne reçoivent-elles pas également ses secours & ses soins? A l'instant où une maladie nouvelle se déclare & menace les hommes, les animaux ou les fruits de la terre, la sollicitude des gouvernans se réveille. Les médecins sont appelés: ils étudient les causes, la nature & la gravité de l'épidémie ou de la contagion régnante; ils en observent les miasmes contagieux dans leurs sources, dans leur foyer, leur odeur; dans le mode & la durée de leur propagation, dans leur sphère d'activité plus ou moins circonscrite, dans les corps qui en paroissent les conducteurs ou les cohibans; ils apprécient l'influence si puissante du climat, de la saison, de la constitution, de la manière de vivre, des habitudes; ils établissent les précautions les plus sûres, soumettent les préservatifs à une analyse éclairée par l'histoire naturelle, la physique, la chimie, les analogies, l'expérience. En un mot, la *police médicale* est dans une activité infatigable depuis l'instant où ces météores terribles se montrent sur l'horizon, jusqu'à leur disparition totale.

Si l'intérêt privé fut le premier propagateur de l'inoculation de la petite vérole, l'*hygiène publique* ne tarda pas à saisir cette opération bienfaisante pour en généraliser l'usage. C'est à elles que certaines contrées, plus favorisées par leurs gouvernemens, ont dû l'adoucissement & devront un jour l'extinction complète de cette cruelle maladie; car, il n'en faut pas douter, si des lois sévères ordonnoient & l'isolement des variolés, & la désinfection ou l'enfouissement, ou la conflagration des objets qui auroient été mis en contact avec eux, & la pratique d'une inoculation générale; si des établissemens gratuits dans les villes & les campagnes secondoient de toutes parts une

législation aussi sage, les germes varioliques seroient bientôt anéantis.

Si l'inoculation de la vaccine, cet heureux fruit du hasard & du génie observateur de quelques médecins de la Grande-Bretagne, doit remplir un jour les douces espérances qu'elle fait concevoir; si la voix de la vérité n'est pas étouffée par la prévention & le préjugé, c'est encore à l'*hygiène publique* que sera dû ce grand bienfait, parce que les établissemens en sont favorisés, multipliés, hautement protégés en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, par l'autorité publique.

La *police médicale* ou *hygiène publique* ne borne pas ses soins à prévenir les maladies générales; elle veille sur les citoyens, même avant leur naissance; elle ne les abandonne que lorsqu'elle s'est bien assurée que le principe de la vie a cessé d'animer leurs dépouilles mortelles; elle arrête ses premiers regards sur les grossesses; elle les protège d'une manière spéciale. Dans tous les pays civilisés, une femme enceinte doit être un objet de respect public. La *police médicale* vole au devant de ces victimes infortunées de l'amour & de l'honneur, si multipliées aujourd'hui par le désaccord des mœurs & des lois; elle les arrache à la mort, qui suivroit de si près leur naissance; elle leur ouvre un asyle tranquille & commode, leur procure une seconde mère à la place de celle qui refusa ou ne put donner ses caresses & son lait; elle les nourrit par des méthodes qu'une sage expérience a consacrées. Bienfaisantes institutions! que vous êtes honorables à l'humanité qui vous créa, à la puissance publique qui vous vivifie, à la magistrature active qui vous surveille!

L'*hygiène publique* ne quitte pas un instant les citoyens; elle les environne, les garantit de tout danger dans les armées, les villes, les campagnes, les marchés publics, leurs maisons privées, les demeures où les retient la loi, les asyles où ils paient le tribut à l'humanité. Partout elle s'oblige à leur assurer une habitation sèche & bien aérée; elle éprouve les alimens qu'ils consomment, en corrige les altérations, en dénonce à la loi les falsifications, en prépare & en distribue que les facultés de l'homme malheureux puissent atteindre, ou que l'indigent puisse accepter sans humiliation; elle entretient la pureté des eaux, leur assure un écoulement libre, surveille jusqu'à l'air que respirent les citoyens, établit des ventilations où elles sont nécessaires, éloigne les infections de tous les genres, surtout celles qui naissent de la misère, de la mal-propreté, de l'agglomération des hommes sur un trop petit espace, & privés de la libre circulation de l'air; elle écarte du sein des villes les professions dont l'exercice est incommode ou nuisible à la santé de tous. En un mot, partout & dans tous les tems son active vigilance s'occupe des moyens de rendre aux hommes la vie douce, heureuse & saine.

En présentant cette esquisse des bienfaits de l'*hygiène publique*, j'aurai fait indirectement l'éloge des gouvernans, des magistrats, des médecins qui remplissent leurs devoirs à cet égard; j'aurai fait la censure de tous ceux qui les abandonnent ou les négligent.

Qu'il me suffise d'observer que cette partie si intéressante de la médecine légale a besoin d'une restauration complète; qu'elle est presqu'abandonnée en France, si l'on n'en excepte la ville capitale & les cités populeuses; qu'il n'existe dans les campagnes qu'un très-petit nombre d'officiers de santé, d'hommes de l'art capables d'éclairer les magistrats sur les questions d'*hygiène publique*, dont je viens de tracer le tableau. Ce malheur est grand, sans doute; il n'est pas irréparable. Espérons tout du génie tutélaire de la France, & des hautes destinées auxquelles elle est appelée. La paix, l'aimable paix, r'ouvrant toutes les sources de la prospérité publique, va bientôt achever la régénération, déjà si heureusement commencée, de toutes les parties de l'administration de la République.

Telles sont les réflexions que fait naître la considération de l'état actuel de la *police médicale* en France. Jetons quelques regards sur la *jurisprudence médicale* ou la *médecine du barreau*.

Ici le médecin doit prononcer sur les intérêts les plus chers, les plus précieux à chaque citoyen. Ses rapports décident de la fortune, de l'honneur, de la vie de ses semblables. L'ignorance, l'esprit de parti, la prévention, peuvent faire prendre aux juges, pour moyens de conviction, de légères apparences, des indices équivoques; l'innocence peut succomber, le crime demeurer impuni si le médecin n'éclaire la religion du magistrat. Un homme se coupe la gorge dans un accès de frénésie, de désespoir ou de mélancolie: son domestique & son hôte sont accusés: tous les indices se réunissent contr'eux: ils vont être condamnés. Le célèbre *Ambroise Paré* est appelé: il croit à l'innocence des malheureux qui vont périr; mais comment la mettre en lumière? Un trait de génie l'éclaire: il réunit les parties divisées; il procure au suicide la faculté de déclarer qu'il a attenté à sa vie. Les prévenus sont acquittés, & le suicide meurt. Le parlement de Paris condamne, en 1689, quatorze individus à la mort pour cause de sorcellerie. Les médecins déclarent qu'ils sont atteints de la maladie connue sous le nom de *manie mélancolique*: ils les arrachent à l'exécution d'un jugement insensé autant que barbare. Les exemples de cette espèce sont innombrables.

Mais si l'importance de la *jurisprudence médicale* est si grande, combien de talens & de vertus doivent réunir les hommes de l'art, chargés d'un rapport juridique! Connoissances en *anatomie*, pour indiquer la véritable route de l'arme meurtrière, pour reconnoître l'espèce de blessure, pour distinguer la violence exercée, de l'acte volontaire; en *physiologie*, pour assigner avec précision les fonctions lésées & le degré de lésion; en *pathologie*, pour fixer la nature, la gravité, la mortalité nécessaire ou fortuite de l'accident; en *thérapeutique*, pour déterminer les moyens curatifs les plus appropriés, à raison du tems que doit durer le traitement, tems qui influe sur les décisions des magistrats; en *histoire naturelle*, en *chimie*, en

pharmacie, pour reconnoître, éprouver, analyser les substances vénéneuses, régler les mémoires des médicamens en cas de contestations ou de refus de paiement; en *législation civile* & *criminelle*, afin d'agir avec plus d'impartialité, d'humanité, de circonspection, de réserve. Il doit joindre à ces connoissances acquises un esprit juste, un discernement exquis, une ame sensible : il doit s'environner du cortège de toutes les vertus qui honorent l'humanité.

Avant de me permettre quelques développemens qu'exigera dans la suite de ce travail le tableau de la *jurisprudence médicale*, considérée sous le triple rapport de *médecine légale d'exoine*, de *médecine légale civile & criminelle*, je dois observer ici, comme je l'ai fait à l'égard de la *police médicale*, que cette partie de l'art de guérir, la *médecine du barreau*, est presqu'oubliée. Les principales villes de la République, un grand nombre de villes du second & du troisième ordre, offrent sans doute encore des hommes faits pour honorer leur profession dans les travaux de *jurisprudence médicale* dont ils peuvent être chargés; mais ces hommes ne se trouveront point auprès des habitans des campagnes, & c'est là que leur présence est surtout nécessaire : c'est dans les villages & les bourgs, c'est souvent au tribunal d'un juge de paix, c'est dans la rédaction des premiers procès-verbaux juridiques, qu'une affaire criminelle peut prendre un faux caractère, peut se trouver enveloppée d'obscurités que les lumières des magistrats & des médecins les plus éclairés n'éclairciront plus.

Il ne faudroit, pour s'assurer des tristes vérités que j'énonce ici, que consulter les greffes des tribunaux, les secrétariats des administrations, les bureaux du conseil de santé des armées : on y trouveroit des procès-verbaux informes, des rapports, des certificats rédigés sans ordre, conçus sans aucune espèce de connoissances même élémentaires de l'art de guérir, sans traces de première instruction dans sa propre langue. Ce seul apperçu n'établit-il pas assez l'urgente nécessité de réprimer au plus tôt ces abus, & d'en prévenir pour jamais le retour?

Si les premières notions de *jurisprudence médicale* sont ainsi négligées, que n'a-t-on pas à craindre lorsqu'il s'agit de la solution de ces questions médico-légales difficiles, abstruses, qui se présentent tous les jours en matière civile ou criminelle? Cependant l'instruction ne manque pas sur ces objets; elle est abondamment répandue dans les écrits d'hommes célèbres, dont les noms se présentent en foule à ma plume. Qu'il me soit permis de rappeler ici à l'estime publique & à la reconnoissance des nations policées, les *Zacchias*, les *Valentini*, les *Hebemtreis*, les *Ambroise Paré*, les *Devaux*; dans notre siècle, *Schlegel*, *Hanck*, *Louis*, *Bouvart*, *Antoine Petit*, & l'estimable médecin de Marseille, *Fodéré*, qui le premier vient de publier en France un *Corps complet de médecine légale*, & notre malheureux collègue le docteur *Mahon*, trop cruellement enlevé, dans la maturité de l'âge, aux sciences qu'il cultivoit avec tant de succès; à l'ame dont son ame pure étoit faite pour sentir tous les charmes; à l'école de médecine de Paris, qu'il honoroit; à la *médecine légale*, qu'il a traitée avec les plus grands & les plus heureux développemens dans le *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique*, jusqu'à la lettre L. Si depuis j'ai osé me charger de la suite d'un travail si difficile, & qu'il avoit si dignement commencé, ce n'est pas que j'aie méconnu l'intervalle qui me sépare de ce savant professeur; c'est qu'appelé par la confiance publique à la coopération de ce grand ouvrage, j'ai dû ne consulter que mon zèle, sans mesurer mes forces.

Comment, sans une régénération complète de l'instruction médicale en cette partie, espérer que les tribunaux puissent recevoir des informations exactes, des rapports sagement motivés, sur tant & de si intéressans objets de *médecine légale civile*, l'union conjugale dans ses différens états, les conceptions & produits & ses suites; la grossesse vraie, fausse, simulée, celée; l'accouchement prématuré ou tardif, l'avortement, la vitabilité du fœtus, sa maturité & sa mort dans le sein & hors du sein maternel; l'importante question de savoir, d'après les présomptions que peut fournir la physique animale, de plusieurs parens morts dans un accident commun, lequel a dû mourir le premier ou le dernier; les diverses aliénations des facultés intellectuelles, les droits civils, fondés & perdus par l'âge, &c.? Dans la *médecine légale criminelle*, les objets sont plus importans encore, s'il est vrai que la vie soit plus chère que la fortune. Il faut prononcer sur les violences faites au sexe, l'avortement provoqué, la suppression ou la supposition de part, les blessures, l'empoisonnement, les diverses morts violentes, la différence entre l'homicide & le suicide dans un grand nombre de cas, entre l'étranglement & la suspension volontaire, l'état des cadavres des individus noyés, morts de faim, d'asphyxie, &c. ou inhumés depuis une époque quelconque, &c. &c.

La simple nomenclature de tant de détails intéressans annonce assez combien il importe que cette partie de l'art de guérir, qui en fait proprement le complément, soit incessamment organisée.

On obtiendroit ces heureux effets par l'institution d'une école de *médecine légale* auprès de chaque tribunal d'appel. Il existe à la vérité, dans les trois écoles de Paris, Montpellier, Strasbourg, une chaire de cette science; mais il est de toute impossibilité que ce moyen suffise pour communiquer l'instruction à tous les officiers de santé qui ont besoin de la recevoir dans la République.

Ces écoles de *médecine légale* près chaque tribunal d'appel seroient composées d'un médecin & d'un chirurgien, choisis au concours parmi les hommes de l'art, qui auroient au moins dix ans de pratique.

A dater de l'organisation de ces écoles, les officiers de santé appelés aux rapports seroient tenus de présenter au président du tribunal devant le[...] paroissent, la preuve légale qu'ils [...] assiduement à un cours de *mé*[...]

dans une école de médecine, soit près un tribunal d'appel.

Les professeurs de *médecine légale* auprès des tribunaux d'appel ne jouiroient d'aucun traitement particulier, mais ils seroient exclusivement les *officiers de santé de justice de ces tribunaux;* & lorsqu'une chaire de cette partie de la science médicale viendroit à vaquer, ils pourroient y être appelés par un concours entr'eux, ou de telle autre manière que le Gouvernement le jugeroit convenable, mais préférablement à tous ceux qui n'auroient pas exercé cette fonction.

Une formule générale de rapports seroit rédigée par la société de médecine de Paris, après avoir appelé les lumières de ses membres résidans & correspondans, & les officiers de santé aux rapports seroient tenus de s'y conformer.

Les procès-verbaux & rapports en justice pourroient être révisés, en cas de demande formelle des tribunaux, par les sociétés de médecine ou les conseils de santé dans les départemens où il y en auroit d'établis.

Telles seroient à peu près les dispositions générales d'un plan dont l'exécution seroit bientôt suivie des plus grands avantages pour la société & pour les citoyens. Il m'a suffi d'en présenter ici l'esquisse, & d'appeler sur cet important objet la sollicitude des premières autorités de l'Etat.

§. II.

Origine, histoire, diverses époques de la médecine légale. Auteurs les plus recommandables qui en ont parlé. Progrès & perfectionnement de cette partie de la science médicale.

L'origine de la médecine légale remonte à celle de la civilisation. Il est possible que la pureté des mœurs anciennes ait rendu pendant quelque tems moins nécessaire l'usage d'une science dont l'objet est de constater le corps d'un délit, afin de discerner l'innocent du coupable; mais cet heureux siècle de l'âge d'or n'a peut-être jamais existé que dans les fables. A la simplicité, à la modération, aux vertus de quelques hommes simples qui se sont les premiers unis par les liens d'une affection sociale & pour se défendre des attaques des animaux, auront bientôt succédé cet amour de soi, cet intérêt privé, ces principes arbitraires d'honneur & de vertu qui favorisent les hommes en société; ces passions auront bientôt perverti les mœurs, & fait perdre à chaque individu tout attachement au bien public. Alors il a fallu des lois pour servir de frein aux hommes vicieux, fougueux & indociles. Du moment où les lois ont été nécessaires, les tribunaux ont eu besoin, dans leur application, ou d'établir dans les peines une proportion relative à la force des individus, ou de reconnoître dans les délits, en matière criminelle, les caractères qui constatent la nature & la gravité des blessures, des empoisonnemens, de toute violence exercée par l'homme sur son semblable, ou de distinguer la mort apparente de la mort réelle; la mort volontaire, de l'involontaire. Or, des renseignemens de cette nature n'ont pu être donnés que par des hommes particuliérement attachés à l'exercice de la science médicale. La médecine légale a donc la même origine que les lois: les faits viennent consacrer cette vérité.

Les lois de Moïse établissoient déjà des cas de séparation ou de divorce sur des défauts physiques, dont l'examen & la vérification ne pouvoient appartenir qu'à des gens de l'art. Si un acte de violence avoit causé l'avortement, les lois punissoient de mort ou d'une simple peine, en raison de la vitalité plus ou moins déterminée de l'embryon ou du fœtus. La perte de la virginité se constatoit par des preuves publiques, sur lesquelles la répudiation pouvoit s'appuyer: la défloration pouvoit offrir, dans l'examen des organes, des preuves qu'elle étoit l'effet de la violence ou de la volonté.

Galien rapporte à une époque très-reculée l'histoire d'une jeune femme accusée d'adultère, sur ce qu'étant épouse d'un mari très-laid, elle avoit accouché d'un enfant de figure charmante, & n'ayant aucune espèce de rapport avec celle de ses parens. Le tribunal alloit prononcer en condamnation, lorsqu'un médecin consulté s'avisa de faire rechercher si l'on ne trouveroit pas dans la maison de l'accusée un portrait auquel cet enfant ressemblât. Le portrait fut trouvé, la femme absoute. C'est la première observation consignée dans les fastes de l'art du pouvoir immense de l'imagination des mères sur l'organisation des produits de la conception, & le prononcé de ce médecin annonça un homme dont les connoissances étoient déjà très-avancées sur les rapports du physique & du moral dans l'homme. Cette anecdote est citée dans les questions hébraïques de saint Jérôme sur la Genèse. Schulzius, professeur en médecine à Hall, le rapporte dans ses ouvrages.

L'histoire romaine offre un grand nombre d'exemples du rapprochement de la médecine & de la législation. La loi *regia* ordonnoit l'opération *césarienne* au moment de la mort d'une femme enceinte, dont l'accouchement devoit être prochain. Le fameux *Code Justinien* contient un grand nombre de dispositions dans le droit civil & criminel, qui nécessitent l'intervention & le secours de la médecine légale: tels sont les titres relatifs à la véritable époque de l'accouchement, à la supposition de part, à la considération due aux médecins, aux devoirs qui leur sont imposés & aux peines qu'ils peuvent encourir dans l'exercice de leur profession, à la simulation des maladies pour éviter telle ou telle fonction, pour se refuser à l'accomplissement de tels ou tels devoirs. Galien a fait un Traité sur cet objet intéressant. Au reste, les Romains respectoient si fort l'autorité d'Hippocrate, qu'on lit dans leurs lois, que les décisions de ce grand homme devoient suffire en cette matière; *Propter autoritatem doctissimi Hippocratis. Plutarque, Suétone & Tacite* nous apprennent qu'on étoit à Rome dans l'usage

l'usage de faire des recherches sur les causes des morts inattendues. On exposoit à cet effet leurs cadavres en public. Les citoyens se livroient à diverses conjectures, d'après l'examen des parties qui paroissoient à leurs yeux. *Scipion l'Africain*, qui mourut de mort subite, fut ainsi exposé. Le corps de *Germanicus*, dont la mort fut attribuée à Piton, qu'on soupçonna l'avoir empoisonné, fut exposé sur la place publique d'Antioche; mais ces vérifications n'avoient aucun caractère juridique. On sait seulement que le médecin *Antistius*, ayant été appelé par le sénat pour prononcer sur la nature des blessures mortelles que Jules-César venoit de recevoir, déclara que, sur vingt-trois blessures, une seule étoit mortelle : c'étoit celle qui avoit pénétré entre la première & la seconde des vraies côtes. Pierre Gerike, médecin allemand, a prouvé, par une bonne Dissertation imprimée à Halmstad en 1739, que l'inspection juridique des cadavres dans le cas d'assassinat, d'empoisonnement ou de toute autre mort violente, étoit d'ancien usage chez les Romains. Telle a été la première époque ou l'enfance de la médecine légale : elle n'a laissé aucun monument dont les siècles postérieurs aient pu profiter.

La seconde époque de cette science s'étend depuis les empereurs jusqu'au siècle de Charlemagne : elle renferme une période de sept siècles, sans présenter aucun travail relatif aux progrès de la médecine légale. Les empereurs *Sévère*, *Antonin*, *Adrien*, *Marc-Aurèle*, fondent plusieurs décisions légales, relatives à l'état civil des citoyens & à la classification des délits, sur la doctrine d'*Hippocrate* & les écrits d'*Aristote* : ils supposent que le fœtus n'est animé que quarante jours après la conception, & condamnent à la mort la femme qui se fait avorter après cette époque, & seulement à un bannissement temporaire celle qui a procuré son avortement avant ce terme, comme n'ayant que privé son mari de successeur. L'empereur *Adrien*, après avoir consulté les médecins & les philosophes, décide que l'accouchement naturel peut avoir lieu au onzième mois. La loi *Aquilia* est ainsi nommée parce qu'elle obtint la sanction du peuple romain sur la proposition d'*Aquilius*, un de ses tribuns en l'an 572 de Rome. Cette loi, consacrée toute entière à la conservation des propriétés de toute espèce, porte dans un de ses articles, « que si un esclave a été blessé sans que la » blessure soit mortelle, & que cependant il soit mort » par l'effet de la négligence, il n'y a d'action à in» tenter que celle de la blessure, & non de la mort. » Cette disposition annonce la nécessité de consulter les médecins sur la distinction à faire entre la mort, effet de la blessure ou de la négligence dans le traitement; question importante, que la médecine légale moderne a mise en lumière, sans la décider peut-être absolument. Lorsque l'esclavage se trouva aboli à Rome, la loi *Aquilia* devint générale : on ne considéra comme assassinat que l'attentat prémédité contre la vie de quelqu'un, bien que la mort ne s'ensuivît pas. S'il n'y avoit pas de dessein prémédité, & que la mort ne suivît pas, la partie civile pouvoit seule poursuivre. Si la mort s'ensuivoit, il falloit des lettres de grace pour être relevé de l'homicide : encore, pour être traité comme homicide, falloit-il prouver qu'il n'y avoit de la part du blessé ou de ceux qui l'avoient traité, ni faute ni négligence, & qu'ainsi la blessure étoit absolument mortelle; il suffisoit d'un procès-verbal de médecin ou chirurgien, qui constatât la négligence ou le mauvais traitement, pour sauver l'agresseur de l'imputation d'homicide. Telle a été la jurisprudence de nos pères, fondée sur le droit romain : elle nécessite le concours fréquent de la médecine légale.

La troisième époque se rapporte à l'année 1532, au moment où parut le fameux capitulaire de *Charlemagne*. Ce grand prince reconnut bien la nécessité d'appeler des experts pour asseoir les jugemens dans un grand nombre de causes de droit civil & criminel. Plusieurs de ces capitulaires renferment les détails les plus intéressans sur la qualité des preuves physiques & précises, d'après lesquelles les magistrats doivent juger, de concert avec les médecins. Toutes nos anciennes coutumes se sont réglées sur les institutions de ce grand-homme, en déterminant que les visites médicinales & rapports exigent *prudes gens non suspects, avec des jurés savans & connoisseurs en telles choses.*

La *médecine légale* n'est à proprement parler d'origine sous forme de corps de doctrine, que depuis le milieu du seizième siècle, époque où parut la fameuse constitution criminelle de *Charles-Quint*, qui donna lieu à tant de savans commentaires. Cette constitution parle de l'infanticide, de l'homicide, de l'empoisonnement, de l'avortement, & les moyens propres à le procurer : elle établit les rapports judiciaires sur le genre, la nature des blessures, leur mortalité; elle veut que des hommes de l'art commencent par établir formellement & d'une manière précise ce que l'on appelle *le corps de délit*; elle ordonne la visite des femmes enceintes par les sages-femmes; elle porte, article CXLVII : « Que, lors d'une blessure douteuse » qui aura été suivie de la mort, les hommes de l'art » prononcent si cette mort a été l'effet nécessaire de » la blessure ou de la négligence & de l'impéritie » dans le traitement, ou de quelque cause acciden» telle. » Elle porte, article CXLIX : « Qu'avant » l'inhumation d'un individu mort à la suite d'un » acte de violence quelconque, le cadavre soit soi» gneusement examiné par les chirurgiens, & qu'ils » présentent un rapport. »

La nécessité de l'établissement précis & déterminé de ce que l'on appelle, en matière criminelle, *corps de délit*, par des hommes de l'art, est un des articles les plus importans de cette constitution. C'est à l'oubli de cette forme sacrée, de ce religieux respect pour l'homme atteint sans être convaincu, que sont dus les horribles exemples de tant de victimes innocentes, sacrifiées par le fer des lois.

Montbailly, *Calas*, infortunées victimes de la prévention, de l'esprit de parti, du fanatisme & de la fureur populaire, vous n'eussiez pas péri sur les

échafauds si des juges, coupables par foiblesse ou de toute autre manière, avoient fait solidement établir le *corps de délit*.

C'est une loi de l'Allemagne, que les magistrats doivent prononcer qu'il n'y a point de *corps de délit*, & qu'il n'y a nul lieu à l'application des peines contre un prévenu quelconque, lorsque le corps d'un individu blessé ou le cadavre d'un homme mort de mort violente n'a pas été juridiquement examiné par les hommes de l'art, & qu'il n'y a point eu de rapport en conséquence.

On entend par *corps de délit*, dans le sens juridique & médical, la déclaration précise & formelle d'un fait, tels qu'une blessure, un empoisonnement, une mort violente quelconque, sans aucun égard aux auteurs de ces attentats. Cette déclaration doit s'appuyer sur toutes les circonstances qui environnent l'état de l'homme qui doit former le *corps du délit*. L'inspection extérieure & par les sens est donc nécessaire; mais elle ne suffit pas. L'homme de l'art doit appeler autour de lui toutes les lumières que peuvent lui fournir les circonstances, & sur lesquelles son prononcé doit se former.

Aussi doit-on n'appeler, pour ces déclarations importantes, que des hommes habiles; & souvent les sociétés savantes, les colléges de médecine & de chirurgie sont-ils invités à examiner les cas qui paroissent difficiles & douteux aux yeux & à la conscience des juges ou des premiers experts appelés. Sans ces précautions, on a toujours à craindre de compromettre l'innocent ou de sauver le coupable.

Les lois de ces examens & de ces rapports sont détaillées aux mots *cadavres* de ce Dictionnaire, & *rapports* du Dictionnaire de chirurgie. Je ne présente ici que des idées générales.

Les experts doivent sur toute chose se garder de rien avancer qui puisse être le fruit d'hypothèses, d'opinions particulières; ils éviteront avec autant de soin toute espèce de prévention, esprit de parti, préoccupation, affection, considération; ils doivent être impassibles: une sage philosophie, une doctrine éclairée, une expérience consommée, doivent dicter leurs décisions. Si l'affaire qu'ils examinent, est douteuse, si des obscurités l'enveloppent, l'humanité, la justice & la religion leur ordonnent de suspendre leurs jugemens, afin qu'un prononcé imprudent ne compromette jamais l'honneur, la vie, la fortune de leurs semblables.

L'importance de ces objets, la multitude de causes dans le droit canon, civil & criminel, appeloient depuis long-tems l'établissement de la médecine légale en corps de doctrine. Depuis long-tems les gouvernemens auroient dû faire entrer cette branche précieuse de la science médicale dans les plans relatifs à l'instruction publique (1); cependant elle est demeurée, en France & en Angleterre, dans un entier oubli. L'Italie a fait quelques efforts pour la mettre en vigueur. C'est à l'Allemagne seule que l'Europe doit les établissemens de cette nature, ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages précieux sur tout ce qui est relatif à la médecine légale.

L'application régulière de la médecine légale à la procédure criminelle date, en France, de l'ordonnance criminelle de 1670. Il est vrai que les rapports juridiques ont eu une origine plus ancienne & une filiation qu'il est curieux de suivre dans les ordonnances de nos rois.

Aux assises de Jérusalem, dans le onzième siècle, on lit, chapitre 115, dans le langage de ce tems, « que celui qui a reçu un coup apparent doit dire au » seigneur, en sa cour: Sire, faites voir les coups » que tel m'a faits, & que le seigneur doit comman» der à trois hommes d'aller voir les coups. » Au chapitre 223, où il est parlé d'exoines & d'excuses, il est dit « que le seigneur doit mander chez lui trois » de ses hommes comme court, & un fisicien, & un » serurgien; si le fisicien ou le serurgien ne connoît » aucune chose, on dehoit pourquoi il doit demeu» rer d'aller à court; il doit aller & faire droit. »

L'édit de Philippe-le-Bel, de novembre 1311, établit le serment à faire par les maîtres chirurgiens de Paris, de ne visiter ou préparer un blessé qu'une fois dans les lieux privilégiés, sans donner avis de la blessure au prévôt de Paris ou aux auditeurs du Châtelet.

L'ordonnance de saint Louis au parlement, en 1260, présente des dispositions semblables. Les ordonnances de nos rois, dans le quatorzième siècle, s'expliquent à cet égard d'une manière très-formelle. Les lettres-patentes de 1350, touchant les maires de la ville de Rouen, portent: *In peisione majorum & juratorum tenebuntur quousque de morte vel mehaynid clarum fuerit per dictum chirurgorum ad hoc nobis & dictis majori & civibus juratorum*.

Les coutumes des provinces de France réfèrent les mêmes dispositions. Une foule d'arrêts, de réglemens, d'ordonnances, s'expriment dans le même sens: ce sont tous ces travaux qui ont préparé la fameuse ordonnance de 1670. Elle a un titre spécial sur les rapports à faire en justice par les médecins & les chirurgiens (tit. V), soit pour exoines (tit. XIII, art. 21), pour visite des prisonniers malades, des personnes du sexe condamnées à mort, qui déclarent être enceintes (titre XXV, art. 23); pour démence dans les crimes, pour défaut de disposition au mariage, pour fautes commises qui ont causé blessures ou morts par médecins, chirurgiens, apothicaires,

(1) Il n'y a même jamais eu d'examens ordonnés par les lois pour les épreuves que devoient subir les experts pour l'exercice de cette partie de leur profession, & si l'on en excepte ces hommes de l'art qui ont traité isolément certains objets de médecine légale, aucun ouvrage n'a été composé *ex professo* en France sur cette matière. Une loi du 14 frimaire, qui établit les écoles de médecine, porte, « qu'un » professeur sera chargé spécialement de professer la méde» cine légale; » & la loi de ventôse an 11, sur l'exercice de l'art de guérir en France, porte les mêmes dispositions pour l'enseignement, ainsi que pour les examens.

matrones, & qui leur sont imputables ; pour état des personnes du sexe, &c. &c. &c. Il seroit ici superflu de référer la série chronologique des réglemens, édits, déclarations, lettres-patentes, arrêts ; sur les visites, rapports, interpositions des médecins & chirurgiens dans l'administration de la justice, depuis l'ordonnance de 1670 jusqu'au tems actuel : on peut recourir aux sources. M. Prévot, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à Paris, a traité cette matière *ex professo* dans ses *Principes de jurisprudence sur les visites & rapports judiciaires des médecins, chirurgiens, apothicaires & sages-femmes*, imprimés à Paris en 1753, & dans plusieurs autres jurisconsultes.

Auteurs qui paroissent s'être occupés avec le plus de succès de la médecine légale.

Galien a traité le premier un objet de médecine légale, en présentant les moyens de reconnoître les maladies simulées.

Le célèbre Ambroise Paré rédigea le premier en corps de doctrine la science des rapports. De quelque respect qu'on soit pénétré pour ce grand-homme, il faut convenir que ses travaux en ce genre, pleins des préjugés qui régnoient dans son siècle lorsqu'il mit au jour ses ouvrages en 1575, ne fournissent aucune lumière ; mais on reconnoît toujours dans les renseignemens qu'il a fournis, le génie, la pénétration & les vastes conceptions qui distinguent ce père de la chirurgie française. A peu près dans le même tems vivoit Pigrai, chirurgien de Henri III. Je ne puis me dispenser de citer ici un rapport qu'il fit au parlement de Paris en 1675, parce que c'est un modèle de sagesse que les médecins chargés de rapports juridiques doivent s'empresser d'imiter. « La cour de parlement » de Paris s'étant réfugiée à Tours en 1589, nomma » messieurs Leroi, Falaiseau, Renard, médecins du » roi, & moi, pour voir & visiter quatorze, tant » hommes que femmes, qui étoient appelans de la » mort, pour être accusés de sorcellerie. La visitation fut faite par nous, en présence de deux conseillers de ladite cour. Nous vîmes les rapports qui » avoient été faits, sur lesquels avoit été fondé leur » jugement par le premier juge. Je ne sais pas la capacité ni la fidélité de ceux qui avoient rapporté ; » mais nous ne trouvâmes rien de ce qu'ils disoient, » entr'autres choses qu'il y avoit certaines places sur » eux du tout insensibles. Nous les visitâmes fort diligemment, sans rien oublier de tout ce qui est » requis, les faisant dépouiller tout nus. Ils furent » piqués en plusieurs endroits, mais ils avoient le » sentiment fort aigu. Nous les interrogeâmes sur » plusieurs points, comme on fait les mélancoliques : » nous n'y reconnûmes que de pauvres gens stupides, les uns qui ne se soucioient de mourir, les » autres qui le desiroient. Notre avis fut de leur bailler plutôt de l'ellébore pour les purger, qu'autre » remède pour les punir. La cour les renvoya suivant » notre rapport. »

Je citerai avec honneur *Guillaume-Fabrice de Hildan*, anatomiste célèbre, qui le premier dénonça à l'humanité l'horrible coutume de la torture.

Fortunatis Fidelis est le premier qui ait écrit *ex professo* sur toutes les parties de la médecine légale. Ses détails sont le plus souvent minutieux ; mais on y trouve un grand nombre de vérités utiles & de principes sages, dont ont profité ceux qui lui ont succédé.

Valeriola, Libarius, Codronchus, Roderic de Castro, ont écrit à peu près dans le même tems ; mais leurs écrits, pleins de préjugés, de superstition, de prévention populaire, de pratiques absurdes, ne pourroient qu'induire en erreur ceux qui seroient tentés de les consulter.

Paul-Zachias, médecin du pape Innocent X, & l'un des plus savans hommes du dix-septième siècle, présente dans l'ouvrage volumineux connu sous le nom de *Quæstiones medico-legales*, un Traité complet de médecine légale, dans lequel on reconnoît une grande érudition, un jugement solide & une sagacité singulière. La méthode qu'il a adoptée pour la division de son travail a été suivie par la plupart de ceux qui ont écrit après lui sur cette matière, & c'est un auteur classique utile à consulter en un grand nombre d'occasions, & dont les jugemens annoncent une ame pleine des sentimens d'humanité & de respect pour le malheur. On voit dans ses écrits, qu'il n'a pas osé dire ce qu'il pensoit sur un grand nombre d'objets, tels que les sortiléges, les magies, les possessions démoniaques, les guérisons miraculeuses, les extases, &c. &c. &c. Son chapitre sur la mortalité des blessures mérite particuliérement d'être lu ; mais en général les bonnes choses s'y trouvent noyées dans un immense fatras de niaiseries ou de choses superflues. La meilleure édition de ce travail est celle de Francfort en 1688, en trois volumes in-folio.

Jean Bohn, professeur d'anatomie & de chirurgie à Leipsic en 1679, a écrit plusieurs ouvrages de médecine légale. Son Traité sur les *rapports des blessures* présente un grand nombre de faits intéressans à la mortalité des blessures dans les diverses parties du corps. Son ouvrage sur *les devoirs du médecin*, sous les rapports de la clinique & de la jurisprudence médicale, annonce un homme sage : il a été imprimé à Leipsic en 1704.

Les *Pandectes* & les *Novellæ medico-legales* de *Michel-Bernard Valentin*, réunies par lui en un seul corps d'ouvrage, sous le titre de *Corpus juris medico-legalis*, imprimés à Francfort en 1722, in-folio, contiennent un grand nombre de consultations médico-légales, & de rapports & de décisions par diverses facultés de médecine d'Allemagne. On trouve peu de choses utiles dans ces masses volumineuses, & cependant un médecin chargé d'un travail spécial sur ces importantes matières, trouve quelquefois de l'avantage à les consulter.

Jean Devaux, chirurgien de Paris, publia en 1703 un ouvrage intitulé *l'Art de faire les rapports en chirurgie* : il renferme quelques détails utiles ; mais en général les histoires qu'il fait des maladies sont

imparfaites. On n'en voit pas la terminaison : l'autopsie cadavérique, si intéressante dans ces circonstances, y a été oubliée. Il a rapporté beaucoup de faits extraits des ouvrages de Blegni de Lyon, en 1684, & Gendri d'Angers, en 1650. M. Sue a écrit sa vie en 1772.

Maximilien Preuss, *Vater*, *Patermann*, *Hermann*, *Detherding*, *Slevogt*, *Hoffman* dans sa Médecine consultative, sont connus dans les fastes de la médecine légale par des discussions plus ou moins intéressantes : ils vivoient tous dans les premières année du dix-huitième siècle. Parmi eux il faut distinguer *Frideric Zittmann*, dont le travail, connu sous le nom de *Medicina forensis*, offre quelques détails avantageux à connoître, notamment sur ce qu'on appelle la *Question d'Etat*. Cet ouvrage a été publié à Francfort en 1706, in-4°., deux volumes. On y voit que la faculté de Leipsic regardoit comme absolument mortelles les plaies de l'estomac, tandis que celle de Wittemberg avoit une opinion différente.

En 1740, *Hermann-Frédéric Teichmeyer*, professeur à Iêne, beau-père du célèbre *Haller*, publioit des Institutions de médecine légale, dans lesquelles se trouvent classées la plupart des questions du droit canon, civil & criminel. Quelques années auparavant, *André-Ottoman Goëlicke* avoit fait paroître un ouvrage sous le titre de *Medicina forensis*, à la tête duquel se trouve l'histoire littéraire chronologique des écrivains qui ont traité de la médecine légale.

En 1736 parut le grand travail de *Michel Alberti*, *Systema jurisprudentiæ medicæ*, en plusieurs volumes qui virent le jour successivement de 1721 à 1746. C'est un Compendium sur tous les objets relatifs à la médecine du barreau. A la suite de ces principes se trouvent les consultations médico-légales, sur lesquelles la faculté de médecine fut appelée pour donner son avis.

Depuis 1740 on a vu une foule d'ouvrages, de dissertations, de thèses sur le même objet ; ils ne méritent pas une place spéciale dans l'histoire littéraire de la médecine légale. Il faut en excepter *Brendel*, *Daniel Gohl*, *Mauchard Fritch*, & surtout *Richter*, dont le travail, sous le nom de *Decisiones medico-forenses*, présente des observations utiles ; *Gericke*, sur les rapports ; *Haseneft Hebenstreit*, qui a fait une bonne *Antropologie légale*, qui contient un grand nombre de cas particuliers fort intéressans à connoître ; *Boëhmer Fabricius Eschenbach*, qui a donné un Compendium de médecine légale, estimable par sa concision.

Alors, c'est-à-dire, vers le milieu du dix-huitième siècle, parurent en France des Dissertations qui placèrent bientôt la médecine légale de cette contrée à la hauteur de celle du reste de l'Europe. Il faut compter parmi les excellens travaux le Mémoire de M. Louis, sur une *question anatomique*, *relative à la jurisprudence*, *pour distinguer les suites du suicide de celles de l'assassinat*. Paris, 1767, in-8°. Les *Consultations* médico-légales excellentes du docteur *Antoine Petit*, la première tendante à prouver qu'*un briquetier*, *trouvé mort dans sa chambre*, *s'est donné la mort*; la seconde, *pour demoiselle Famine*, *accusée de suppression*, *exposition & homicide de deux enfans*. Paris, 1767, in-8°. Le travail de *Faisolle* & *Champeaux*, intitulé *Expériences & observations sur la cause de la mort des noyés*, *& des phénomènes qu'elle présente*. Lyon, 1768, in-8°.

A peu près à la même époque parurent les *Institutions de médecine légale de Frideric Boernero*, ouvrage intéressant par sa saine doctrine & par les élémens de la science médico-légale, dégagée de toutes les choses inutiles, & appuyée de citations innombrables, propres à faire connoître tout ce qui a pu avoir rapport, dans tous les tems, à cette branche de la science médicale ; ouvrage qui, pour être encore aujourd'hui au nombre des ouvrages classiques, n'auroit besoin que des additions que le tems, l'expérience, les progrès des sciences physique & chimique, & les marches sûres de l'observation ont fait connoître.

C'est en même tems que le *Dictionnaire encyclopédique* fit connoître sur la médecine légale les travaux de *Lafosse*, docteur en médecine, de la faculté de Montpellier. L'*Encyclopédie méthodique* a présenté depuis cette partie de l'art de guérir, savamment traitée par le docteur *Mahon*, jusqu'au moment où une mort prématurée l'a enlevé aux sciences & à l'humanité.

En 1786 *Joseph-Jacques Plenck*, qui a donné des Compendium intéressans sur toutes les parties de l'art de guérir, n'a pas publié la médecine légale ; il a publié ses *Elementa medicinæ & chirurgiæ forensis*, ouvrage qui a été dans les mains de tous les hommes de l'art, ainsi que les bonnes *Institutiones medicinæ forensis* de *Ludwig*, en 1788.

Tel a été l'état de la doctrine médico-légale jusqu'au moment où l'on a vu paroître, en 1798 ou dans l'an 7 de la République française, l'excellent travail du médecin *Fodéré*, connu sous le titre *Les Lois éclairées par les sciences physiques*, ou *Traité de médecine légale & d'hygiène publique*, ouvrage également recommandable par l'esprit d'ordre & de méthode qui en a dicté la classification, la réunion sous une forme très-concise de tous les objets relatifs à cette branche de la médecine, & le résumé des opinions des médecins les plus célèbres sur les cas les plus difficiles.

§. III.

Division méthodique de la médecine légale. Manière d'étudier avec fruit cette importante partie de l'art de guérir. Qualités qu'elle exige du médecin.

Les méthodes de classification conduisent par la voie la plus courte dans l'étude des sciences. Il est donc important d'appliquer l'analyse à l'étude de la médecine légale.

Paul Zachias a le premier distribué les objets qui concernent la médecine légale : il traite successivement

les questions relatives aux âges, à l'accouchement, à la grossesse, l'avortement, les produits plus ou moins informes de la conception, la ressemblance des enfans à leurs pères, le pouvoir de l'imagination des mères. Le second livre a pour sujet les aliénations de l'esprit, les affections dans lesquelles le cerveau paroît spécialement intéressé; les morts par l'effet de la foudre, par la morsure des animaux enragés; les possessions prétendues, les morts apparentes, les morts des fœtus avant leur naissance. On reconnoît dans ses recherches le savant infatigable, le médecin habile, le citoyen compatissant sur le sort de ses semblables. Diverses observations utiles se trouvent réunies dans ce superbe travail. Il s'est étendu sur ce qui concerne les poisons, les maladies de la peau, les différentes difformités. Ses Commentaires sur l'édit des édiles, *edictum ædilitum*, présentent des choses intéressantes & bonnes à connoître, même à l'époque actuelle de nos connoissances. L'impuissance, la stérilité, les maladies simulées, les contagions; les maladies & guérisons extraordinaires ou miraculeuses sont les matières du troisième & du quatrième livre. Le cinquième est consacré à la salubrité publique : puis, rentrant dans la médecine légale proprement dite, il parcourt la longue série des accidens, des blessures, de la strangulation, des noyés, sous le rapport du suicide ou d'une violence exercée, & ayant causé la mort de ceux qu'on a trouvés pendus ou noyés. Le sixième livre a pour objet les erreurs & les délits dont les officiers de santé peuvent se rendre coupables dans l'exercice de leurs professions respectives. Le septième traite des *exoines* ou *excuses juridiques* sous tous leurs rapports & dans toutes leurs circonstances. Le huitième a pour objet les *matières canoniques*, les *irrégularités* pour l'admission aux ordres sacrés, &c. &c.

La classification d'*Hebenstreit* en 1750 est beaucoup plus méthodique; elle annonce les progrès de la médecine légale depuis le milieu du dix-huitième siècle. Son ouvrage se divise en deux parties : la première a pour objet les devoirs du médecin, relativement à la salubrité publique & à la santé des citoyens; la seconde, les devoirs du médecin dans l'interprétation des lois.

Cette première partie considère d'abord l'enfant qui doit naître & celui qui vient de voir le jour; ce qui comprend tous les faits relatifs à la grossesse & à l'enfantement dans leurs rapports avec la police publique : elle traite ensuite de tout ce qui regarde la conservation de la salubrité publique, de l'exercice légal des professions relatives à la santé, des précautions à prendre pour prévenir les maladies épidémiques ou pour en limiter les ravages; du soin que l'on doit avoir des morts, des inhumations précipitées, &c. &c.

La seconde partie se sous-divise en sections relatives aux questions de *droit civil*, *criminel* & *canonique :* ainsi, la première offre ce qui concerne le privilége des femmes enceintes, l'accouchement légitime, les priviléges des âges, la simulation des maladies, le salaire des gens de l'art. La seconde section ou celle du *droit criminel* embrasse tout ce qui a pour objet la certitude physico-médicale du fait, ou ce que l'on appelle *établissement du corps de délit;* les diverses lésions par violence, les mortalités des blessures des différentes parties, l'infanticide, les poisons, les traitemens irréguliers des médecins, les tortures, les peines afflictives, les exoines. La troisième section, qui concerne les questions de *droit canon*, traite des divorces ou dissolutions du mariage, de l'application du baptême dans les cas douteux.

En 1788 *Joseph-Jacques Plenck*, dans ses *Elémens de médecine légale*, après avoir présenté quelque chose sur les généralités, traite tour-à-tour les questions de droit *criminel*, *civil* & *canonique*. Cet auteur est recommandable par sa concision, son style aphoristique; il ne laisse rien ignorer d'important, & ce livre peu volumineux doit être le *vade-mecum* des hommes de l'art, qui peuvent, d'un moment à l'autre, être appelés en consultation ou en rapport.

Enfin a paru, en l'an 7, l'ouvrage du médecin *Fodéré :* sa classification est meilleure encore, & plus conforme à l'état actuel de nos connoissances : il divise la médecine légale en *médecine légale* exécusante & exceptante, médecine légale civile, médecine légale criminelle, médecine légale publique ou hygiène publique, police médicale.

Dans la première partie, il considère l'homme dans les diverses périodes de sa vie & dans ses différentes affections maladives de l'esprit & du corps; il applique ensuite les principes qu'il vient d'établir à la solution de diverses questions sur les manies, les délires, le suicide, les attentats commis dans l'ivresse, les égards dus au sexe féminin, les cas d'exemptions militaires, les maladies feintes.

Dans la seconde partie, l'auteur distribue ses matières en saisissant l'homme depuis le moment où commence la puberté jusqu'à celui de la mort, ou naturelle, ou violente; ainsi l'on parcourt avec lui toutes les questions de droit civil, qui peuvent avoir pour objet la virginité, les qualités requises pour le mariage, les raisons de séparation, la conception & ses suites, la grossesse, la mort du fœtus dans le sein de sa mère, l'accouchement & ses dépendances, son terme, la viabilité, la maturité du fœtus, les naissances tardives, la paternité dans le mariage, les ressemblances, les morts communes par un accident devant fournir des présomptions sur l'individu qui a dû mourir le premier ou le dernier; les signes réitérés de l'examen des cadavres.

Dans la troisième partie, l'auteur, fidèle à sa méthode, examine le viol, l'avortement, l'infanticide, la suppression, la supposition de part, les blessures, leur classification pour l'ordre judiciaire, les accidens étrangers à la blessure, les divers empoisonnemens, leurs preuves médico-légales, les autres espèces de morts violentes, la distinction entre le suicide & l'homicide, &c. les violences involontaires, les noyés, les corps trouvés dans l'eau, l'étranglement & la suspension, l'état du cadavre des personnes mortes de faim.

La quatrième partie enfin est consacrée à tout ce qui concerne l'hygiène publique. Ici viennent se ranger les contagions & leurs préservatifs, les maladies épidémiques & épizootiques, l'inoculation, la conservation des enfans, des hommes aux armées, dans les villes, les prisons, les hôpitaux, les voyages sur mer, dans leurs maladies; les morts apparentes ou certaines, la conservation du bétail dans les épizooties.

Une introduction savante prépare à la lecture de l'ouvrage, & présente tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur la conduite que doit tenir l homme de l'art appelé en rapport. Là se trouvent les instructions relatives à toutes les espèces de rapports.

Cette méthode est sans contredit la meilleure pour la lecture & le travail de ce qui concerne la médecine légale, pour qui desire embrasser cette science dans tous ses rapports. Si l'on ne vouloit l'étudier que dans ce Dictionnaire, il seroit peut-être plus avantageux de suivre la classification de *Plenck*, plus resserrée dans les limites des diverses questions à traiter. C'est celle que je propose ici.

On s'attacheroit d'abord au travail qui a pour objet l'intervention de l'homme de l'art dans les causes criminelles. L'inspection légale du cadavre, les cas qui l'exigent, les formes judiciaires qui doivent l'accompagner, la manière d'y procéder, la détermination des signes de lésion à sa surface ou de décomposition animale, l'ouverture successive du crâne, du thorax & de l'abdomen. Le rapport sur la question de fait & sur l'état du blessé ou du mort, telles seroient les premières instructions à prendre, & pour les détails on auroit recours aux divers articles du Dictionnaire, qui se trouvent sous les mots ANATOMIE, CADAVRES, ASPHIXIE ou MORT, BLESSURES (Mortalité des), POISON, EMPOISONNEMENT, &c.

L'homicide appelleroit l'étude de tous les genres de mort que cet attentat comporte. On étudieroit d'abord les blessures en général, leur classification légale, leur mortalité nécessaire ou présumée, ou produite par l'erreur de l'art. Les *contusions*, la manière dont elles peuvent déterminer la mort, les signes de la *suspension* volontaire ou forcée, pendant la vie ou après la mort de l'individu; la *mort des noyés*, l'importante question de savoir si l'individu dont on rencontre le cadavre noyé, s'est donné cette mort ou s'il l'a reçue; la *suffocation* ou *strangulation*, ses signes dans les diverses espèces de mort par cette cause; l'*empoisonnement*, considéré dans les différens poisons qui peuvent être pris volontairement ou donnés par le crime; les accidens qui accompagnent ou suivent les divers genres d'empoisonnement & l'état des cadavres dans les circonstances; le *suicide*, ses espèces; l'*infanticide*, ses genres & ses signes sur le fœtus, la *docimasie pulmonaire*; les cas d'exoines ou de dispenses pour les services militaires ou les fonctions civiles.

Telles sont en général les matières de droit criminel, dans lesquelles l'opinion des gens de l'art est toujours invoquée, & sert le plus souvent à diriger l'application des lois & à déterminer la nature des peines.

Les questions de droit civil offrent une étude non moins importante, & peut-être plus étendue. J'en suivrai ici la nomenclature, afin d'indiquer l'ordre dans lequel l'étude médico-légale peut être continuée dans ce Dictionnaire : ainsi les signes de *capacité héréditaire* de la *légitimité* de l'enfant, du côté paternel & maternel; la naissance de l'enfant à l'époque naturelle ou prématurée, ou d'avortement, ou dans l'état de non vitalité prétendue; les *naissances tardives*, les *suppositions* ou *suppressions* de part, les *superfétations*, la *primogéniture des jumeaux*, les *grossesses simulées*, *dissimulées*; l'*accouchement simulé*, les signes d'un *ancien accouchement*, la *môle*, la *défloration* ou le *viol*; les questions de droit civil, relatives aux divers âges de la vie; les *maladies supposées*, ou *cachées*, ou *imputées*; le *divorce*, l'*impuissance*, les *monstres*, les *sexes douteux*.

Dans le droit canon se présentent encore les matières relatives aux *possessions*, à la *magie prétendue*, les *baptêmes*.

A cette étude de la *médecine légale*, ainsi dirigée, doit succéder celle de l'*hygiène publique* ou *police médicale* dans le même ordre de distribution des sujets. Ainsi l'homme de l'art peut consulter par ordre l'*hygiène publique en général*; les devoirs des magistrats pour la conservation de la *salubrité publique*; la conduite qu'ils ont à tenir pour prévenir les *maladies contagieuses*, ou pendant qu'elles durent; dans les *asphixies*, le soin des *noyés*, des individus trouvés *gelés* sur la voie publique; les soins des magistrats en ce qui concerne le *mariage*, la *population*, les *femmes grosses*, les *accouchées*, les *nouveaux-nés*, l'*éducation physique du premier âge*, les enfans *trouvés*, la *police relative des arts & métiers* dans leurs *rapports avec la salubrité publique*, les soins relatifs aux *décès*, la manière de les faire *constater*, les *épizooties*, la *police relative à l'exercice de l'art de guérir*.

Tels sont les divers articles à consulter, dont l'ensemble peut constituer une instruction complète de la médecine légale. (GILBERT.)

LÉGUMES. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

On comprend sous le nom de légume, *legumen olus*, toutes les plantes potagères, qui sont d'un usage habituel pour la nourriture des hommes. Les légumes ont peu de propriétés sensibles & diététiques qui leur soient communes. La laitue, le persil, l'artichaut, &c. diffèrent essentiellement. Les légumes qu'on nomme semences légumineuses, qu'on emploie à titre d'aliment, ont entr'eux une grande analogie, soit par leur nature intime, soit par leur analyse, soit par leurs vertus médicinales. Les légumes farineux sont les féves de marais, les petites féves ou haricots, les lentilles, les différens pois, les gesses. Il faut y ajouter

le lupin, l'orobe ou ers, & la vesce, qui sont relégués pour l'usage pharmaceutique extérieur, mais qui ne diffèrent réellement, comme aliment, des premiers, que par un goût moins agréable. Dans les momens de disète les paysans en mangent, & Galien dit que le lupin étoit une nourriture ordinaire des anciens Grecs.

Les légumes ont été regardés de tout tems par les médecins, comme fournissant une nourriture abondante, mais grossière, venteuse & incrassante. En général, l'inconvénient des vents est peu de chose pour les personnes saines, quoiqu'il soit plus grave pour celles qui sont mélancoliques. Quant à la crainte de l'épaississement des humeurs & de les rendre grossières, elle est purement chimérique pour les bonnes constitutions, & pour celles qui sont délicates on sait les proscrire lorsqu'il y a lieu, & c'est ce que font les médecins en prescrivant le régime dans les maladies chroniques, dans les convalescences, &c.

Il faut, dans l'usage des légumes comme dans celui des autres alimens, consulter d'abord son estomac, & ne pas les craindre lorsqu'on les digère bien. D'ailleurs, l'induction de l'effet incrassant à l'effet obstruant n'est pas encore clairement démontré, surtout quand l'habitude de ces alimens n'est pas constante, & qu'on les entremêle avec d'autres substances, soit animales, soit végétales.

S'il est quelque chose de véritablement indigeste dans l'habitude des légumes farineux, comme les pois, le féves, c'est de les manger verts, comme cela se pratique communément, parce que la sensualité y trouve mieux son compte. Encore faut-il convenir qu'il n'y a que les estomacs vraiment délicats, & en quelque sorte convalescens, sur lesquels ces alimens verts portent une véritable atteinte.

Les auteurs qui combinent la diète, disent que les légumes verts nourrissent moins. Mais qu'est-ce qu'un aliment un peu plus, un peu moins nourrissant pour des hommes qui composent leur repas d'un grand nombre de substances différentes, & qui mangent toujours au-delà du besoin réel ?

D'ailleurs, il faut convenir que la manière de préparer les légumes n'influe pas peu sur la facilité ou la difficulté qu'ont les estomacs à les digérer. Il seroit bien utile de combiner tellement les différens assaisonnemens, qu'on finit par s'attacher à ceux que l'expérience apprendroit devoir remplir plus utilement le but d'une digestion facile & complète.

Il est bien sûr que la purée des légumes farineux est en général plus saine que si on les employoit sans les dérober; ce qui facilite beaucoup le travail de l'estomac & diminue la faculté de produire des vents.

Parmi les légumes secs, surtout après la cuisson, il en reste toujours quelques-uns qui ont eu plus de peine à cuire, & il arrive très-souvent qu'ils ne se digèrent point du tout, puisqu'on les retrouve tout entiers dans les selles.

On observe encore avec raison, que la qualité du légume lui-même influe beaucoup, que l'eau dans laquelle on le fait cuire n'y entre pas pour peu, puisqu'en général plus elles sont pures & légères, plus elles dissolvent facilement le savon, plus elles sont favorables à la cuisson. C'est même la propriété de bien faire cuire les légumes qui caractérise une bonne eau. (*Voyez* EAU.) (MACQUART.)

LEICHNER (Eccard), de Saltzungen dans la principauté de Henneberg, naquit le 15 janvier 1612. Entraîné par son goût vers la médecine contre le vœu de ses parens, qui vouloient en faire un théologien, il se fit recevoir docteur à Iène le 29 octobre 1643. Agrégé l'année suivante à l'université d'Erfurt, on le nomma à la chaire de professeur ordinaire en 1646. Il passa par différentes charges dans cette académie, depuis ce tems jusqu'en 1690, qu'il mourut âgé de soixante-dix-huit ans. Je ne citerai ses ouvrages que pour observer qu'ils ne valent pas la peine d'être lus. Il nia la circulation du sang, & ne chercha à établir sa réputation qu'en s'opposant aux idées généralement reçues.

Atomorum subcœlestium Syndiacrisci. Erfurti, 1645, in-4°.

De motu sanguinis exercitatio anti-harveiana. Amstadiæ, 1645, in-12. Ienæ, 1653, in-12. Amstel., 1665, in-12.

De generatione, seu de propagativâ animalium, plantarum & mineralium multiplicatione. Erfurti, 1649, in-4°.

Differtatio de indivisibili & totali cujusque animâ, in toto suo corpore & singulis ejus partibus existentiâ. Ibid., 1650, in-12.

De philosophicâ scholarum emendatione. Ibid., 1752, in-12.

De cordiis & sanguinis motu, hypomnemata septem. Ienæ, 1653, in-12.

Exercitationes de calido innato. Erfurti, 1654, in-4°.

De principiis medicis, seu de apodicticâ scholarum medicarum emendationes. Erfurti, 1664, in-12.

Archaus synopticus, sive duodecim tabulæ de legibus medicæ reipublicæ fundamentalibus. Ibid., 1674, in-12.

De principiis medicis epistola apologetica ad illustre medicorum in academiâ Lipsiensi collegium. Erfurti, 1675, in-12.

Epicrisci medico-analytica super undecim disputationes medicas, Francisci de le Boe Sylvii. Ibid., 1676, in-12. (R. GEOFFROY.)

LEIGH (Charles), médecin du dix-septième siècle, étoit de Grange, dans le duché de Lancastre. Il fut reçu docteur à Cambridge, & il pratiqua à Londres avec tant de réputation, que la société royale de cette ville le mit au nombre de ses membres le 13 mai 1685. Ses ouvrages sont :

Histoire naturelle des provinces de Lancastre, de Chester, &c. Oxford, 1630, in-fol. Londres, 1700, in-fol. avec fig., ouvrage écrit en anglais, où l'auteur parle des eaux minérales, des métaux & des maladies les plus communes aux provinces qu'il a parcourues.

Phthisiologia lancastriensis, cum tentamine philosophico de mineralibus aquis in eodem comitatu observatis. Lond., 1694, in-8°. Genevæ, 1727, in-4°. avec les œuvres de Richard Morton.

Exercitationes quinque de aquis mineralibus, thermis calidis, morbis acutis, morbis intermittentibus, hydrope. Lond., 1697, in-8°.

Dans la partie de ce recueil, qui concerne les eaux minérales, il combat les sentimens de Liester sur leurs principes, & n'en reconnoît d'autres que le vitriol, l'ocre & le soufre.

Histoire de la Virginie. Londres, 1705, in-12, en anglais. Amsterd., 1707, in-12, en français. (R. Geoffroy.)

LECTOURE (Baume de). (*Matière médicale.*) Le baume est encore connu sous le nom de Condom, & plus encore sous celui de Winsger. (*Voyez* Winsger.) (Macquart.)

LEMAIRE (Jehan) naquit à Bavay vers l'an 1473. Livré de bonne heure à l'étude, il se fit connoître par ses ouvrages; ce qui engagea Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe I, roi d'Espagne, à se l'attacher comme bibliothécaire; il passa dans la suite, en qualité de secrétaire & d'historiographe, auprès de la reine Anne de Bretagne; il mourut fou dans un hôpital, en 1524.

Adonné à la poésie, il n'est cité ici que comme auteur d'un poëme allégorique, qui a paru sous le titre de *Traités singuliers;* savoir : les trois contes intitulés *de Cupido* & *d'Atropos*, dont le premier fut inventé par Séraphin, poëte italien; le second est le *Tiern*, de l'invention de Jehan Lemaire, mis en vers français, &c. Le but des deux derniers contes est de montrer les suites funestes de l'amour. Il parle dans le second de l'infâme maladie qui est la punition ordinaire de cette passion, lorsqu'elle est déréglée. Il rapporte les sentimens que l'on avoit de son tems sur la vérole.

Il est encore l'auteur d'un ouvrage intitulé *Le Triumphe de très-haute & puissante dame Vérole, royne du Puy d'amour, nouvellement composé par l'inventeur de menus plaisirs honnestes.* Lyon, 1539, in-8°. (R. Geoffroy.)

LEMAITRE (Rodolphe), de Tonnerre en Champagne, mourut vers l'an 1632. Il fut médecin de Gaston d'Orléans, frère unique de Louis XIII, & en cette qualité il accompagna ce prince dans son voyage de Lorraine. La peste y régnoit alors; elle y faisoit des ravages qui demandoient de prompts secours. Ces circonstances engagèrent Lemaitre à faire imprimer en 1631, à Pont-à-Mousson, un ouvrage de sa façon, qui avoit déjà paru en 1619 à Paris, sous le titre *de Préservatif des fièvres malignes de ce tems.* Il y a fort peu de changemens dans la seconde édition; mais comme l'auteur ne tarda pas à s'appercevoir que la peste de Lorraine avoit un caractère différent de celle contre laquelle il avoit écrit son *Préservatif*, il donna un deuxième ouvrage sur cette matière, & l'intitula :

Conseils préservatifs & curatifs contre la peste; plus, contre les piqûres venimeuses & ses poisons. Epinal, in-16.

Lemaitre avoit publié auparavant :

De temporibus humani partus. Apologia medicinæ. Nemausi, 1591, in-8°.

Doctrina Hippocratis. Aphorismi novâ interpretatione ac methodo exornati. Leges medicinæ. Arcana judicia. Patrocinium doctrinæ Hippocratis. Par., 1613, in-12. (R. Geoffroy.)

LEMERY (Louis), de Paris. Il naquit de Nicolas Lemery, célèbre chimiste, & de Madeleine Belanger, le 25 janvier 1677. Louis Lemery fit avec succès ses premières études au collége d'Harcourt, & s'y distingua par des discours qui firent juger qu'il auroit pu marcher sur les traces de Louis Lemery son oncle, fameux avocat, s'il avoit voulu tourner ses vues du côté du barreau. D'abord il fut tenté de suivre cette profession, & son parent fit tous ses efforts pour l'y déterminer; mais un penchant plus fort l'entraînoit vers la médecine, & la philosophie de Descartes, dont il fit une étude particulière, augmenta encore son goût pour la science à laquelle il se destinoit. Il fut reçu bachelier à la faveur d'un jubilé le 13 octobre 1695, & reçut le bonnet de docteur le 16 novembre 1698. Trois ans après, Tournefort le fit entrer à l'académie en qualité de son élève. En 1703 Lemery fut professeur des écoles de la faculté, & prouva dans son discours, qu'en médecine l'utilité des hypothèses n'est pas moindre que celle des observations.

Lemery travailloit depuis long-tems à un ouvrage utile, qu'il publia en 1702. C'est le *Traité des alimens*, où l'on trouve par ordre & séparément, la différence & le choix que l'on doit faire de chacun d'eux en particulier; les bons & mauvais effets qu'ils peuvent produire; les principes en quoi ils abondent; le tems, l'âge & le tempérament où ils conviennent; avec des remarques où l'on explique leur nature & leurs usages, suivant les principes chimiques & mécaniques. Cet ouvrage fut imprimé à Paris, chez J. B. Cusson, 1702, in-12, & l'auteur le dédia à M. Boudin.

Le public accueillit favorablement l'ouvrage. « Lemery jouissoit en paix de sa réputation naissante » (dit M. de Mairan), & travailloit sérieusement à » l'augmenter par son application à l'étude, à la pratique, lorsqu'un médecin journaliste, trop connu » par son esprit critique, se déclara contre lui. M. Andry attaqua le *Traité des alimens* par un de ces » extraits où l'ironie règne d'un bout à l'autre, & » qui, n'étant faits que pour divertir le lecteur oisif » & malin, sont aussi peu propres à l'instruire qu'à » corriger l'auteur. Le nombre d'attentions triviales » & de détails abjects en apparence sur lesquels il avoit » fallu insister dans un semblable Traité, donnoient » beau jeu à la plaisanterie,

» Mais

» Mais que répondre à des censures de cette espèce (ajoute M. de Mairan), quand on n'a pas de tems à perdre en paroles? Comment soutenir ce genre d'escrime avec un homme qui tient en quelque sorte la plume du public, & qui, par l'abus qu'il en fait, peut tous les jours lancer impunément ses traits contre nous, directement ou indirectement, dans une page, dans une ligne, dans un seul mot? Je ne dispute pas, disoit le Père Mallebranche, avec des gens qui font un livre toutes les semaines ou tous les mois.

» Lemery (dit toujours M. de Mairan), dédaigna de répondre à son agresseur; mais il fit comme ces grands capitaines, qui, pour délivrer plus tôt leur pays de la guerre, la portent tout à coup & avec tous ses ravages au milieu de l'ennemi. M. Andry avoit publié un *Traité de la génération des vers dans le corps de l'homme :* Lemery fit de cet ouvrage une sévère critique, dans une lettre qu'il adressa à M. Boudin; & de vingt-neuf fautes qu'il y reprenoit, son adversaire fut obligé de passer condamnation sur une quinzaine. Mais ce n'étoit là qu'une victoire imparfaite, & Lemery en vouloit une entière. Il revint donc à la charge, & publia deux nouvelles lettres, où il mit dans le plus grand jour les quatorze fautes dont son antagoniste n'avoit pas voulu convenir. M. Andry avoit encore attaqué l'opinion de ceux qui croient *que la moële ne nourrrit pas les os :* Lemery réfuta dans une dissertation tout ce que son adversaire avoit avancé sur ce sujet. Il y prouva que la moëlle ne sert qu'à humecter les os, à les rendre plus souples & moins cassans; que les vaisseaux sanguins versent dans le corps même de l'os un suc nourricier d'une nature toute différente; que ce suc est une lymphe visqueuse ou une colle, qui n'a besoin que de chaleur pour devenir semblable, par sa consistance, aux parties qu'elle doit nourrir; ce qui est appuyé de plusieurs observations, tant chimiques qu'anatomiques. »

On croiroit, d'après le récit de M. de Mairan, qu'Andry eut le dessous dans cette dispute avec Lemery; mais il n'en est rien. Voici la vérité du fait. Au mois de novembre 1703, Lemery fit imprimer dans les Mémoires de Trévoux, une *Lettre contre la première édition du Traité de la génération des vers*, & en 1704 il fit paroître l'écrit suivant : *Dissertation sur la nourriture des os, où l'on explique la nature & l'usage de la moële, avec trois lettres sur le livre de la génération des vers dans le corps de l'homme.* Paris, chez Pierre Witte, in-12. Cet ouvrage fut réimprimé à Leyde en 1709, in-8°., & parut sous le même format, traduit en allemand, à Dresde, 1711.

Andry répondit aux critiques de Lemery, d'une manière qui lui fit honneur. Sa réponse se trouve au chapitre 14 de la troisième édition du livre de la génération des vers. Elle avoit déjà paru séparément à Paris en 1704 & 1741, & à Amsterdam en 1705, comme nous l'avons dit à l'article *Andry*. Tout lecteur impartial jugera aisément de la foiblesse & du peu de solidité des objections faites par Lemery. Andry lui répondit d'une manière victorieuse, & il s'en faut beaucoup qu'il ait passé condamnation sur une quinzaine de fautes sur les vingt-neuf dont Lemery l'avoit repris : au contraire, Andry se justifie sur tous les points sur lesquels Lemery l'avoit attaqué, à l'exception de trois ou quatre, où il donne raison à son antagoniste.

Le *Traité des alimens* fut réimprimé en 1705, sous le même format, & chez le même libraire : on y trouve quelques changemens.

En 1712 Lemery monta de la place d'élève à celle d'associé de l'académie, & trois ans après il eut celle de pensionnaire chimiste. Quelque tems auparavant il avoit été choisi par Fagon, pour faire un cours de chimie au jardin royal, à la place de M. Berger, qui étoit dangereusement malade, & qui mourut le 22 mai 1712. Sa chaire fut donnée à Etienne-François Geoffroy, & c'est à lui que Lemery succéda en 1731.

En 1722 il acheta une charge de médecin du roi, & c'est en cette qualité qu'en 1725 il accompagna l'infante d'Espagne, qui retournoit à Madrid. De retour à Paris, la reine d'Espagne l'honora d'un brevet de médecin consultant de sa majesté. Dès l'année 1710 il avoit été nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, & dans cette place, qu'il remplit pendant trente-trois années, il fut toujours suivi d'une foule de jeunes étudians en médecine, qu'il instruisoit avec beaucoup de zèle & de soins.

Il fut particuliérement attaché à madame la duchesse de Brunswick qu'il visitoit souvent au Luxembourg, & il eut toute la confiance de madame la princesse de Conti, seconde douairière, dont il étoit aussi médecin. Il passoit réguliérement toutes les nuits à l'hôtel de Conti, & c'est là qu'il a composé le grand nombre de Mémoires qu'il a donnés à l'académie des sciences.

En 1701 il donna des *Observatious sur les eaux de Passy.*

La même année il donna des *Observations chimiques sur les plantes anti-scorbutiques, &c.*

En 1702 il remit un Mémoire *sur les fruits fermentés*, & un autre *sur le borax* en 1705.

En 1704 il rapporta l'observation suivante : Un enfant naquit avec l'anus imperforé, & vécut pendant huit jours. On fit l'ouverture du cadavre, & on ne lui trouva ni foie, ni rate, ni intestins; mais une masse charnue, contiguë à l'estomac.

Dans un autre cadavre il trouva, dans les intestins, une pierre longue d'un pouce & demi, & qui avoit un pouce de diamètre : cette pierre avoit entiérement fermé le canal intestinal, d'où il s'ensuivit des vomissemens continuels & enfin la mort. Ce fut la même année qu'il donna la *Dissertation sur la manière dont les os se nourrissent.*

En 1707 il fit un Mémoire sur les huiles & autres matières dont on n'avoit pas jusqu'alors retiré de fer.

Le 20 juillet de la même année il donna diverses *Observations sur la végétation chimique du fer*, &

rapporta plusieurs expériences faites sur différens métaux avec des liqueurs acides & alkalines.

Le 12 novembre de la même année il donna des *Eclaircissemens sur la composition de différentes espèces de vitriol naturel*, & *l'explication physique des différentes encres composées avec le vitriol.*

En 1708, le 3 décembre, il lut le Mémoire suivant: *Nouvel éclaircissement sur la prétendue production artificielle du fer, publiée par Beker & soutenue par M. Geoffroy.* Ce Mémoire occasionna quelques disputes entre Lemery & Geoffroy.

En 1709, le 13 novembre, Lemery lut à l'académie ses *Conjectures sur la matière du feu ou de la lumière.*

La même année il donna ses *Réflexions & expériences sur le sublimé corrosif.*

En 1711, le 24 mars, il lut un *Mémoire sur les précipitations chimiques*, où il examine par occasion la dissolution de l'or & de l'argent, la nature particulière des esprits acides, & de la manière dont l'esprit de nitre agit sur l'esprit de sel dans la formation de l'eau régale ordinaire.

En 1712 il donna des *Conjectures sur les couleurs différentes des précipités de mercure.* La seconde partie de ce Mémoire parut en 1714. (*Voyez* Hist. de l'acad. pag. 32, & Mém., pag. 259.) Il communiqua aussi en 1712, une *Observation chimique sur la précipitation de l'or par l'esprit de sel ammoniac & de l'huile de tartre*, pag. 47.

En 1716 il lut un *Mémoire sur l'origine du sel ammoniac.*

Le 27 juin de la même année il donna l'*Explication mécanique de quelques différences assez curieuses, qui résultent de la dissolution de différens sels dans l'eau commune.*

En 1717 il donna, le 12 juin, la première partie de son *Mémoire sur l'origine du nitre.*

Et la même année il lut la seconde partie de ce Mémoire.

Le 14 juillet il donna un autre *Mémoire sur la volatilité des sels fixes.*

En 1719, le 2 août, il lut des *Réflexions physiques sur le défaut & l'espèce d'utilité des analyses ordinaires des plantes & des animaux.*

Le 3 juillet 1720 il lut un second *Mémoire sur les analyses de chimie.*

Le 20 juillet, un troisième Mémoire sur le même objet, & *particuliérement sur les analyses des végétaux.*

En 1721, le 12 novembre, il donna le Mémoire suivant: *Observation historique & médicinale sur le kermès minéral ou poudre des Chartreux.*

La même année il lut deux autres Mémoires, un *Sur la volatilité des sels urineux*, & un quatrième Mémoire *Sur les analyses des plantes & des animaux.*

Lemery donna encore plusieurs autres Mémoires à l'académie, entr'autres, *Expériences & réflexions sur le borax*, 1729, p. 273; *Sur le sublimé corrosif*, en 1734, p. 49 & 259; cinq Mémoires en 1738 & 1740, *Sur la cause immédiate & efficiente des monstres*, & en 1739 un *Mémoire sur la circulation du sang dans le fœtus.*

Dans son éloge, M. de Mairan a fait l'analyse de ces différens ouvrages.

« Il est, dit-il, très-naturel de penser que la matière n'a rien d'essentiel en soi & d'absolument indestructible, si ce n'est l'étendue & l'impénétrabilité; & tout ce qu'elle présente de variétés à nos sens, ne consiste qu'en des modifications différentes dans ses parties.

» Toute espèce de matière quelconque, végétale, animale ou minérale, pourroit donc, spéculativement parlant, être décomposée & détruite; & par l'inverse du principe, recomposée & rétablie sous la forme qu'elle avoit avant sa destruction. C'est sur ce fondement & sur des expériences réitérées, que le célèbre M. Geoffroy s'étoit flatté de pouvoir produire du fer: il mêloit ensemble certaines matières où auparavant on n'appercevoit pas ce métal, ni par voie d'analyse ni par le moyen de l'aimant; par exemple, de l'argile avec de l'huile de lin, & après quelques opérations assez simples il en tiroit du fer: d'où il concluoit que c'étoit donc là un nouveau fer produit dans la nature, & qui devoit toute son existence à l'art. Mais Lemery attaqua la conséquence, & soutint que le fer étoit actuellement dans l'argile, que l'huile de lin ne faisoit que le développer & le rendre susceptible des impressions de l'aimant, auquel on sait d'ailleurs que le fer ne s'attache point quand il est réduit à certains états; & enfin, qu'on étoit toujours en droit de l'y soupçonner. C'est apparemment à la dispute sur le fer que l'on doit cette végétation singulière, cet *arbre de mars* que Lemery donna dans le même tems à l'académie, & qui fut une des principales curiosités dont l'académie prit soin de se parer, quand le czar, Pierre-le-Grand, lui fit l'honneur de venir assister à une de ses assemblées. On sait que les chimistes qualifient du nom de végétations certaines cristallisations particulières, soit d'un métal, soit d'une matière quelconque, lesquelles prennent extérieurement la figure d'un arbre ou d'une plante. Lemery fit cet arbre de mars avec de la limaille de fer par la dissolution du nitre. Ce fut encore lui qui exécuta les détonations chimiques, & quelques-unes des expériences de cette espèce, qui furent faites devant le roi dans l'assemblée du 22 juillet 1715.

» L'*éthiops martial*, connu autrefois sous le nom de *poudre noire de M. Lemery*, & employé utilement dans la médecine, est une préparation dont on a l'obligation à ce chimiste. »

M. de Mairan passe ensuite à ses recherches sur le nitre. « Il faisoit voir que le nitre aérien peut bien être soutenu dans l'air à quelques toises au dessus du terrain, mais qu'il ne fait nullement partie de l'air: ce sel ne vient pas non plus de la terre, puisqu'on n'en trouve les mines nulle part, & qu'on ne voit point d'eaux minérales qui en contiennent. Les deux magasins du nitre sont, dit-il, les plantes

» & les animaux, & ces deux nitres diffèrent beaucoup entr'eux, la base de l'un étant un alkali fixe, & celle de l'autre un alkali volatil. C'est du nitre animal que se fait le salpêtre.

» Lemery convient, dans ses observations sur les analyses des plantes, que rien n'est moins fondé que la connoissance que l'on prétend acquérir par-là du tissu intérieur, de l'assemblage & des propriétés des substances qu'on soumet à l'action du feu. Le feu, en même tems qu'il décompose & qu'il dissout les corps, altère ou détruit la forme de leurs parties, dissipe même souvent les plus subtiles, malgré toutes les précautions de l'artiste, de manière que deux plantes, par exemple, dont l'une est très-salutaire, & l'autre un poison, ne donneront quelquefois, par leur analyse, que le même résultat, soit pour l'identité des principes, soit pour leur quantité. C'est l'arrangement des parties qui fait les propriétés des mixtes.

» Son *Système sur la matière du feu & de la lumière*, qu'il publia en 1709, est le même que celui qu'on a vu dans la chimie de Boerrhaave, c'est-à-dire, que le feu & la lumière, quoique très-agités, ne consistent pas, selon lui, dans l'agitation de la matière en général, ni en particulier dans les promptes vibrations de l'éther, mais que c'est une vraie matière distinguée de toutes les autres, cachée plus ou moins dans les intestins de tous les corps, qui en a toutes les propriétés, l'impénétrabilité, la pesanteur même, & dont le soleil est le grand réservoir.

» Nous passons rapidement sur tous ces sujets (continue M. de Mairan), pour en venir à la dispute qu'il eut avec MM. Duverney & Winslow, *Sur l'origine & la formation des monstres*.

» Le système généralement reçu de part & d'autre est que toutes les générations se font par des œufs ou des germes aussi anciens que le Monde. Il s'agit seulement de savoir si le fœtus monstrueux n'est tel que par les accidens qui lui arrivent dans le sein de la mère, ou si le monstre étoit contenu dans l'œuf. Dans ce dernier cas, c'est-à-dire, selon MM. Duverney & Winslow, un enfant, par exemple, qui naît avec deux têtes, viendra d'un germe à deux têtes; au lieu que, selon Lemery & la plupart des anatomistes & des physiciens modernes, ces deux têtes ne seront que celles de deux embryons imparfaits, mais jumeaux, qui, par les divers accidens du choc & de la pression, se seront ajustés sur le reste du corps de l'un des deux. Ceux même qui sont d'une opinion contraire, sont forcés d'avouer qu'il y a des monstres & des parties monstrueuses dont la formation est visiblement due au contact accidentel, ou que du moins on explique assez heureusement par-là, & sans remonter jusqu'à l'œuf. Les plantes en fournissent encore des exemples. L'analogie en faveur du système des accidens est portée par Lemery, au plus haut degré de vraisemblance dont elle étoit susceptible. Un autre principe qu'il mettoit en œuvre, c'est que rien d'imparfait n'ayant pu sortir des mains du créateur, il n'y avoit nulle apparence qu'il eût voulu directement créer les monstres par des germes destinés à les produire. »

Lemery travailloit à de nouveaux Mémoires sur cette matière lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut le 9 juin 1743. Il avoit toujours été d'une santé délicate; il étoit sujet à une fréquente hémorragie du nez, qui étoit si abondante qu'il tomboit en foiblesse. Le seul remède qui lui réussissoit, étoit la saignée du pied. Au mois de novembre 1742 il fut attaqué d'une difficulté de respirer, & ses jambes furent frappées de gangrène. Le lendemain de sa mort son corps fut inhumé à Saint-Sulpice.

Les qualités du cœur ne le rendoient pas moins estimable que celles de l'esprit. Son caractère étoit doux, ses manières polies, ses sentimens nobles & généreux. Sa piété compatissante l'intéressoit en faveur de tous ceux qui souffroient. Il ne consultoit pas la modicité de sa fortune dans les charités qu'il faisoit, & souvent il s'est lui-même incommodé pour ne pas laisser dans le besoin des pauvres honteux qui lui avoient fait en secret l'humble aveu de leur misère.

La faculté a consacré dans ses registres cet éloge de Lemery. *Magister Ludovicus Lemery, saluberrimæ facultatis medicæ parisiensis, doctor regens, medicus regis ordinarius, academiæ regiæ scientiarum socius, nec non in horto regio utriusque pharmaciæ professor, à vitâ discessit die dominico nono mensis junii 1743, leucophlegmatiâ & gangrenâ per sex circiter menses in cruribus correptus. Præstantissimus ac meritissimus ille vir, & praxi medicâ, & actis regiæ scientiarum academiæ, & suis in horto regio lectionibus, quibus ad hominum famam profluxerat, satis fuit notus quàm ut elogio indigeat.*

LEMERY (Nicolas) fit en France une révolution en chimie, moins brillante que celle que nous avons vue de nos jours, mais du moins aussi utile. Avant lui la chimie n'étoit qu'un chaos, qu'une science occulte, à la portée seulement d'un petit nombre d'adeptes. Il abolit la barbarie de son langage, la mit à la portée de tous ceux qui voulurent s'instruire, & publia plusieurs ouvrages qui jouissent encore aujourd'hui d'une réputation méritée, & sont d'un usage habituel.

Né à Rouen le 17 novembre 1645, il étudia d'abord chez un apothicaire de sa ville natale; mais peu content du cercle étroit où il se voyoit concentré, il vint à Paris, s'attacha à Glaser, fit plusieurs voyages, & au bout de six ans se fit recevoir apothicaire dans la capitale. Ce fut alors qu'il ouvrit un cours de chimie, où plusieurs savans, tels que Tournefort, Regis, &c. vinrent admirer sa dextérité dans les opérations. Le concours de ses auditeurs, qu'il mettoit dans le secret d'une science qui avoit paru jusqu'alors réservée à un petit nombre d'illuminés, prouve le mérite de celui qui avoit su vaincre les préjugés anciens pour s'accommoder à la philosophie de son siècle.

En 1681 s'élevèrent des troubles religieux. Le-

mery étoit calviniste; il fut obligé d'interrompre ses cours, passa en Angleterre, où il fut reçu avec distinction; mais bientôt il revint en France, se fit recevoir docteur en médecine à Caen en 1683. La révocation de l'édit de Nantes, publiée en 1685, vint de nouveau lui interdire l'exercice de la médecine: il se détermina à changer de religion en 1686, & reprit le cours de ses exercices ordinaires. Au rétablissement de l'académie des sciences en 1699, Lemery obtint la place d'associé chimiste; mais Bourdelin, qui étoit pensionnaire, étant venu à mourir, il lui succéda; ce fut alors qu'il lut à l'académie son *Traité de l'antimoine*, & plusieurs autres Mémoires insérés dans le recueil de cette société. Lemery mourut le 19 juin 1715, à la suite d'une apoplexie.

Son cours de chimie eut une très-grande quantité d'éditions; la première, de Paris, 1675, in-8°., fut suivie de celles de 1679, 1681, 1682, 1683, 1690, 1697, 1701, 1713, 1730, toutes in-8°. Genève, 1681, 1691, in-12, en latin; Dresde, 1697, 1734, in-8°. en haut allemand La seconde édition est ornée des notes du traducteur, Jean-Christian Zimmermann; en anglais, Londres, 1688, in-8°., par Vautier Harris; en français, Leyde, 1716, in-8°.; Lyon, 1724, in-8°. La meilleure édition de l'original est celle de Paris, de 1713, qui a été revue par Noël Falcone: elle est plus étendue que les précédentes; elle contient les principales opérations sur les substances des trois règnes, qui sont écrites avec exactitude & fidélité, & sont chacune accommpagnées de notes qui en exposent les raisons physiques; mais comme cette addition ne fait point la meilleure partie de l'ouvrage, on ne conseille point au lecteur de s'en rapporter aux raisonnemens de Lemery: il vaut mieux consulter là-dessus le *Cours de chimie* de cet auteur, revu, corrigé & augmenté de notes savantes par M. Baron, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, & imprimé en cette ville, 1756, in-4°.

Pharmacopée universelle. Paris, 1697, 1716, 1754, 1764, in-4°.; Amsterdam, 1716, in-4°.; la Haye, 1729, in-4°.; en italien, Venise, 1720, in-4°.

Dictionnaire universel des drogues simples. Paris, 1698, 1714, in-4°.; 1733, avec les augmentations de Jussieu, & 1759, in-4°.; Amsterdam, 1716, in-4°.; Rotterdam, 1727, in-4°.; en italien, Venise, 1720 & 1737, in-fol. (R. GEOFFROY.)

LEMNIUS ou LEMMENS (Lievin) naquit à Ziriczée en Zélande, le 20 mai 1505, fit ses études à Louvain, s'adonna à l'étude de la théologie, & surtout à celle de la médecine, qu'il pratiqua pendant quarante ans avec réputation. En 1527 il exerça son art dans sa patrie. Il s'attira la confiance de ses malades par son savoir, son éloquence, & surtout par un air de bonté qui réussit toujours auprès de ceux qui souffrent. A la mort de sa femme, Lemnius se fit prêtre, & devint chanoine de l'église de Saint-Lievin à Ziriczée, où il mourut le 1er. juillet 1568.

Il publia les ouvrages suivans:

De astrologiâ, liber unus, &c. De termino vitæ liber. De honesto animi & corporis oblectamento, &c. Obiter de frugalitate & victûs temperantiâ, &c. Antuerpiæ, 1554, in-8°.; Ienæ, 1587, in-8°.; Lugd. Batav., 1638, in-16. *De occultis naturæ miraculis, libri duo.* Antuerpiæ, 1559, in-12.

De occultis naturæ miraculis, libri quatuor. Ibid., 1564; in-12; Gandivi, 1571, in-12; Coloniæ, 1573, in-12; Heidelbergæ, in-12; en français, par Nicolas Gohory. Paris, 1567.

De habitu & constitutione corporis quam triviales complexionem vocant, libri duo. Antuerpiæ, 1561, in-12; Erfordiæ, 1582, in-8°. Ienæ, 1587, in-8°.; en italien, Venise, 1567, in-12.

Similitudinum & parabolarum quæ in biblici ex herbis atque arboribus desumuntur dilucida explicatio. Antuerpiæ, 1669, in-8°. Erfordiæ, 1581, in-8°. Lugd., 1588, 1595, in-12; 1622, in-8°.; en français, Paris, 1577, in-12; en anglais, Oxford, 1587, in-8°. Il s'étend sur l'utilité qu'on a tirée des plantes, tant par rapport à l'économie, que pour ce qui regarde les cérémonies religieuses.

De zelandis suis commentariolus. Lugd. Bat., 1611, in-4°. Harlemi, 1609, 1650, avec la *Batavia illustrata de Pierre Screverius.* (R. GEOFFROY.)

LEMNOS (terre de). (*Matière médicale.*) La terre de Lemnos est une terre bollaire ou argileuse, fort vantée par les Anciens, & qui se trouve dans l'île de Lemnos. Il y en a de la blanche, de la jaune & de la rouge: cette dernière est la plus usitée. Ses parties sont assez liées; elle ne se dissout pas promptement dans la bouche, ne s'écrase point aisément, ne colore pas les doigts, happe fortement à la langue: on la lave pour en séparer le sable qui s'y trouve joint. Cette terre, la plus estimée, ne se retire que d'un endroit, ou d'un puits qu'on n'ouvre qu'une seule fois dans l'année avec beaucoup de cérémonies. Les habitans font commerce de ces terres, & on les contrefait souvent, sans que ceux qui en font usage s'en trouvent, sinon mieux, du moins plus mal. La terre de Lemnos a les mêmes propriétés ainsi que la même nature des terres sigillées. (*Voyez* TERRES SIGILLÉES.) (MACQUART.)

LEMORT (Jacques), fils d'un apothicaire de Harlem, vint au monde le 13 octobre 1650. Son père voulut lui faire étudier la théologie: son goût le porta vers l'étude de la médecine. En 1612, il donna des leçons à Leyde, non-seulement sur la pharmacie & la chimie, mais aussi sur la médecine spéculative & pratique. Les médecins jaloux l'ajournèrent devant le collége, & il fut condamné à l'amende pour avoir porté atteinte aux priviléges académiques. Pour se mettre à l'abri d'une nouvelle mortification, il se fit recevoir docteur en médecine à Utrecht, & retourna ensuite à Leyde. Quoiqu'il eût toujours les médecins pour ennemis, il parvint, l'an 1702, à se faire nommer à la chaire de chimie dans l'université de Leyde.

Alors il voulut faire regarder la chimie comme la base de la medecine; regarda les mathématiques comme une science inutile au médecin, chercha à jeter le mépris sur la doctrine d'Hippocrate & de Galien. Exprimant ses idées avec une certaine éloquence, il s'étoit fait un grand nombre de partisans, & ses rêveries eussent acquis plus de crédit encore si Boerrhaave qui lui succéda, n'eût renversé tous ses systèmes. On a de lui :

Compendium chimicum. Lugdun. Batav., 1682, in-12.

Pharmaciæ & chimiæ medico-physica, rationibus & experimentis instructa. Ibid., 1684, in-8°., & avec des augmentations, 1688, in-8°.

Idea actionis corporum, motum intestinum, præsertim fermentationem delineam. Ibid., 1693, in-12.

Chimiæ vera nobilitas & utilitas. Ibid., 1696, in-4°.

Metallurgia contracta. Ibid., 1696, in-4°., avec figures dans les *Collectanna chimica leydemiæ.*

Fundamenta nova antiquæ theoriæ medicæ ad naturæ, &c. Lugd. Bat., 1700, 1718, in-8°.

Oratio de concordantiâ operum naturæ, chimiæ & medicinæ. Ibid., 1702, in-4°.

Facies ac pulchritudo chimiæ ab affictis maculis purificata, & ad veras naturæ & suæ artis leges exornata. Lond. 1700, in-8°.; Lugd. Bat. 1712, in-8°. (R. Geoffroy.)

LENTILLE. *Ervum. Lens.* (*Hygiène & matière médicale.*) La lentille est un genre de plante de la famille des légumineuses de Jussieu. C'est un légume qui, suivant les Anciens, est froid, sec & de difficile digestion, qui engendre un suc mélancolique, affoiblit la vue, cause des engorgemens, & nuit en général à l'exécution favorable de toutes les fonctions, &c. &c.

Les Modernes ont moins calomnié les lentilles, mais ils se sont assez accordés pour les regarder comme un mauvais aliment, & sans preuves plus convaincantes que les Anciens.

On peut convenir qu'une grande quantité de ce légume, continuée sans quelques préparations préliminaires dans son usage, pourroit peut-être bien fatiguer des estomacs délicats; mais j'ai observé que si l'on a seulement l'attention d'enlever aux lentilles leur écorce, si elles ne sont pas trop vieilles, si on rejette celles qui sont attaquées d'insectes, on peut en obtenir un très-bon aliment.

On sent aisément que la peau des lentilles étant assez ferme, si les lentilles ne sont pas mâchées avec un soin particulier, si surtout elles ne sont pas parfaitement cuites, elles échapperont à l'action du suc gastrique, & passeront dans les intestins sans avoir été dénaturées, & sans avoir fourni l'aliment qu'on en attend.

En observant ce que nous avons dit, les personnes saines n'ont rien à redouter de l'usage des lentilles. Nous les croyons nuisibles à celles qui ont des engorgemens, qui craignent les vents, qui sont trop portées au sommeil, aux hypocondriaques & aux mélancoliques.

Il seroit bon d'examiner si, comme le dit Galien, la première décoction des lentilles est laxative, tandis que la seconde est astringente.

La décoction de lentille s'est donnée & se donne encore quelquefois comme une tisane favorable dans la petite vérole & la rougeole, sans qu'on sache quel avantage réel elle peut avoir sur tant d'autres délayans, qu'on doit raisonnablement lui préférer.

Ce que nous venons de dire des lentilles communes appartient également aux grandes lentilles, & à celles qu'on nomme petites lentilles ou lentilles à la reine.

Il existe une lentille dite des *marais*, qui n'est employée qu'extérieurement. On la dit utile en cataplasme, comme rafraîchissante & résolutive : on lui attribue encore de hautes vertus pour faire rentrer les hernies des enfans, ainsi que pour guérir la goutte & les maux de tête; ce qui a besoin de confirmation.

La lentille d'eau est peu employée.

Il y a encore une acception en médecine, sous laquelle le mot *lentille* est connu. En effet, on a ainsi nommé des petites taches roussâtres, répandues çà & là sur la peau du visage & des mains des personnes particuliérement qui ont la peau délicate. Elles naissent surtout dans les tems chauds, quand on a été long-tems exposé au soleil ou à l'air. Turner en parle particuliérement dans son *Traité des maladies de la peau.* On a prétendu vaguement que c'étoient des vapeurs fuligineuses, qui s'arrêtoient & se coaguloient dans la peau. On les appelle en latin *lentigines.* Les Français leur ont encore donné le nom de *rousseurs* & de *bras de Judas.*

Il y a plus de ces lentilles autour du nez que par tout le reste du corps, parce que la peau y tient ses pores assez ouverts pour que la poussière y pénètre d'autant plus facilement, qu'on les frotte souvent.

On a proposé du fiel de bœuf avec de l'alun pour faire passer ces lentilles; mais c'est un moyen dont il faut user avec beaucoup d'économie pour ne pas risquer d'augmenter le mal au lieu de le dissiper. En général, il y a très-peu de chose à faire, & une extrême propreté suffit souvent pour faire évanouir ces taches. (Macquart.)

LENTILLES, taches de rousseur. *Lenticula.* Cels. liv. VI, ch. 2. *Lentigo*, *lentigines* des auteurs latins. C'est une légère maladie cutanée, à laquelle sont sujètes les personnes dont les cheveux sont roux, qui en même tems sont très-blanches de peau. Cette peau est souvent couverte, principalement au visage, aux mains & autres parties du corps qui sont à l'air, de petites taches circonscrites, lenticulaires, souvent ramassées par grappes, peu élevées & presque de niveau au reste de la peau, de couleur jaunâtre, plus ou moins brune.

Il en est de cette maladie comme de la plupart des affections cutanées, qu'il n'est pas aisé de déterminer par la confusion qui règne sur cet article, les Anciens

ayant déſigné la même maladie ſous deux ou trois noms, tandis qu'ils en ont réuni quelquefois pluſieurs ſous le même nom, quoique différentes; cahos qu'a travaillé à débrouiller, non ſans peine, Lorry dans ſon ſavant Traité *De morbis cutaneis*. Les lentilles ont été ainſi confondues par nombre d'auteurs, avec le *hâle*, *éphélis*, ces deux maladies approchant à la vérité l'une de l'autre, mais cependant différant par des caractères bien marqués, ainſi que nous allons le voir.

L'éphélis, *inſolatio*, en français le *hâle*, ἐφηλὶς des Grecs, nom compoſé des deux mots, ἐπὶ, ſous, & ἥλιος, ſoleil, eſt, ainſi que l'indique ſon nom, une couleur brune, que contracte la peau des jeunes perſonnes qui pendant l'été s'expoſent au ſoleil ou même au grand air. Linné, dans ſon ordre méthodique des maladies, la définit très-bien : *Color cutis fuſcus ab inſolatione*. Vogel a adopté la définition que Celſe donne de l'éphélis; il en donne pour phraſe : *Aſperitas quædam & durities mali coloris* IN FACIE. Seulement il n'auroit pas dû ajouter à la définition de Celſe, *in facie*, car le hâle attaque également les bras, le cou & généralement toutes les parties qui ſont à nu. Mais Sauvages & Sagar paroiſſent confondre la lentille & le hâle d'après la définition qu'ils donnent du mot éphélis. *Maculæ*, diſent-ils, *cutis fuſcæ, corymboſæ, faciem, tibias, rariùs partes tectas afficientes*; caractères qui conviennent moins à l'éphélis qu'aux taches de rouſſeur, dont ils n'ont point fait mention. Voyons actuellement les différences de ces deux affections de la peau.

Le hâle ou l'*éphélis*, cette couleur brune que contracte la peau des parties expoſées au ſoleil ou au grand air pendant l'été, n'affecte que les endroits découverts, ſur leſquels ces cauſes peuvent agir, mais jamais ceux où la peau eſt couverte & cachée. Sur la fin de l'été, aux premiers froids, cette couleur diminue, & l'hiver elle diſparoît tout-à-fait.

Il n'en eſt pas de même des taches de rouſſeur, *lentigines*, qui ſe répandent ſur toute la peau, même ſur les endroits couverts, comme le remarque Celſe, quoiqu'elles ſoient plus abondantes ſur le viſage & les mains, & qui ſont permanentes, & ne diſparoiſſent pas l'hiver. De plus, elles ne ſurviennent qu'aux perſonnes rouſſes, tandis que le hâle affecte indiſtinctement les gens bruns ou blonds.

Celſe a bien diſtingué ces deux maladies cutanées; ce qu'ont fait également Aſtruc dans ſon *Traité des tumeurs*, & Lorry dans l'ouvrage cité ci-deſſus.

Maintenant quelle eſt la cauſe qui peut produire ces taches de rouſſeur lenticulaire chez certaines perſonnes? C'eſt ce qu'il s'agit d'examiner. On ſait que les gens roux ont en général les humeurs plus âcres : leur tranſpiration eſt d'une odeur fétide très-déſagréable. Ils ſont plus dangereuſement malades que les autres quand ils ſont attaqués de maladies aiguës, de maux de gorge, & ſurtout de la petite vérole, ainſi que l'a remarqué Boerhaave. Pour peu que l'humeur muqueuſe, qui participe de la même âcreté, s'arrête dans le tiſſu réticulaire, elle en altère & même corrode les cellules; elle en change la texture par endroits; ce qui donne lieu au changement de couleur de la peau, de la même manière que la couleur noire des nègres n'eſt produite que par le noir, le *pigmentum nigrum*, mêlé avec l'humeur muqueuſe, & répandu dans le tiſſu réticulaire. D'après cette hypothèſe, ces taches de rouſſeur doivent être indélébiles, comme elles le ſont en effet.

Malgré cette impoſſibilité de guérir & de faire paſſer cette petite difformité, comme les femmes ſont curieuſes de conſerver la beauté & la blancheur de leur peau, on a cherché de tout tems différens moyens de faire diſparoître ces taches déſagréables. On a propoſé à cet effet pluſieurs topiques, tels que des linimens de fiel de bœuf mêlé avec de l'alun, de la réſine, avec un tiers de ſel gemme & du miel, & nombre d'autres médicamens. Quelques femmes, après avoir éprouvé l'inutilité de ces différentes préparations, ont voulu du moins cacher ce déſagrément par l'application des fars; ce qui à la longue a rendu ces taches encore plus brunes & plus apparentes. Si quelque choſe pouvoit les diminuer, ce ne ſeroit que l'uſage des topiques émolliens, la vapeur du lait chaud, l'eau diſtillée de fleurs de féves, la pommade de concombre : encore ces moyens ne réuſſiſſent-ils guère, & il faut ſe réſoudre à garder ces taches toute ſa vie.

Quant à l'*éphélis* ou au hâle, qui n'eſt dû qu'au deſſéchement de la ſurpeau par le ſoleil ou le grand air, lorſqu'après les chaleurs de l'été l'épiderme tombe & ſe renouvelle, ce hâle diſparoît de lui-même, & la peau reprend ſa blancheur & ſon éclat. Mais on peut accélérer ce changement en ramolliſſant cette ſurpeau brûlée & deſſéchée, avec une pommade de blanc de baleine, avec l'huile d'amandes douces tirée ſans feu, ou avec du baume de la Mecque battu dans l'eau, ou un jaune d'œuf délayé dans l'eau-roſe. (GEOFFROY.)

LENTISQUE. *Lentiſcus*. (*Matière médicale.*) Le lentiſque eſt un arbre de moyenne grandeur, de la famille des térébintacées de Juſſieu, qui eſt toujours vert. Ce térébinte ou piſtachier offre un bois dont on vante la vertu aſtringente, fortifiante & balſamique, dans les *Ephémérides des curieux*, décade 3, année 9 & 10. Il rend à l'eſtomac ſon ton naturel, s'oppoſe à la cachéxie, arrête le flux de ventre & les hémorragies de la *matrice*. On en fait une décoction aqueuſe ou vineuſe, à la doſe d'une demi-once juſqu'à une once pour chaque livre de liquide.

Quelques auteurs conſeillent la même décoction, mais plus forte, en gargariſme, pour affermir les dents, les gencives, & arrêter la puanteur de la bouche des ſcorbutiques. Dans ces derniers cas, les Turcs ſe ſervent encore du maſtic, qu'ils croient propre à blanchir les dents & à rendre l'haleine agréable. (*Voy.* MASTIC.)

On dit dans la *Pharmacopée de Paris*, qu'on fait une eau diſtillée du bois de lentiſque, & une huile par infuſion & par décoction de ſes baies. Cette huile

doit avoir des vertus résineuses & médicamenteuses. (MACQUART.)

LÉON l'Africain naquit à Grenade dans le quinzième siècle. Il embrassa le christianisme en 1513, mais retourna bientôt au mahométisme, où il persista jusqu'à sa mort, arrivée en 1526. Léon n'est cité ici que comme auteur de l'*Histoire des médecins arabes*. (R. GEOFFROY.)

LÉON (André de), né à Grenade, y pratiqua la médecine & la chirurgie, en sortit en 1580 pour suivre la cour de Philippe II, roi d'Espagne, lors de l'expédition de Portugal, dont ce prince s'empara. Il a fait paroître plusieurs ouvrages dans sa langue maternelle.

De anatomiâ Definitiones de medicinâ, differencias y virtudes del anima, &c. Valladolid, 1590, 1605, in-4°.

Practica de morbo gallico en el qual se contiene, &c. Valladolid, 1605, in-4°. (R. GEOFFROY.)

LÉONICENE (Nicolas), né en 1428 à Lunigo, dans le Vicentin, premier traducteur de Galien en latin, professeur de médecine à Ferrare, s'occupa toujours de sa chaire & fort peu de pratique.

Sujet à de fréquens accès d'épilepsie jusqu'à trente ans, il parvint à s'en guérir par la régularité de son régime, & poussa sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans, étant mort en 1524. Il s'étoit acquis une telle réputation, que le duc & le sénat de Ferrare firent élever un monument à sa gloire. Il a laissé différens Traités.

De Plinii & aliorum medicorum in medicinâ erroribus. Ferrariæ, 1492, 1509, in-4°. Basileæ, 1529, in-4°., 1532, in-fol., avec d'autres *Opuscules.*

Liber de epidemiâ quam Itali morbum gallicum vocant, &c. Venetiis, 1497, in-4°. Papiæ, 1506, in-fol. Bononiæ, 1516, in-fol. Lugd., 1529, in-8°. Basileæ, 1536, in-4°.

Præfationes in libros Galeni à se translatos. Venetiis, 1508, in-fol.

Opus de tribus doctrinis ordinatis secundùm Galeni sententiam. Venetiis, 1508, in-fol. Basileæ, 1532, in-fol.

Libri duo Galeni, de curandi ratione ad glauconem latinè versi. Paris, 1514, in-4°.; 1557, in-8°.

Hippocratis aphorismorum, libr. VII, græcè & latinè. Paris, 1526, 1542, in-8°. Romæ, 1623. Lugd., 1668, in-16.

Conversio & explanatio primi libri Aristotelis de partibus animalium. Basil., 1541, in-8°. Ibid., 1542, in-fol.

Galeni ars medica. Venetiis, 1606, in-4°. (R. GEOFFROY.)

LÉONIDE, médecin, natif d'Alexandrie, vécut dans le deuxième siècle, quelque tems après *Soranus*, qui fut en réputation sous Trajan & Adrien. Il s'appliqua à concilier & à réunir les trois sectes qui divisoient alors les médecins; savoir: la dogmatique, l'empirique & la méthodique: on crut même qu'il avoit réussi à accorder les différentes opinions; mais le moyen qu'il prit ne contenta aucun parti, car il se borna à joindre les maximes des uns avec celles des autres: de là sa nouvelle secte fut nommée *épisynthétique*, nom tiré du verbe grec qui signifie assembler.

Manget parle d'un Léonide qui vécut au commencement du cinquième siècle, & dont on trouve divers fragmens dans Aétius. M. Portal l'a confondu avec le précédent. (*Extrait d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

LÉOPARD. (*Hygiène.*) La graisse de Léopard passe pour un excellent cosmétique. Ce qu'il y a de certain, c'est que c'est une substance rare & chère: à ces titres elle mérite une place distinguée sur la toilette féminine. (MACQUART.)

LEPOIS (Charles), de Nanci en Lorraine, né en 1563, de Nicolas Lepois, médecin célèbre (1). Son père l'envoya dès l'âge de treize ans à Paris, au collége de Navarre, où il demeura pendant cinq ans. Il y étudia les langues, les belles-lettres & la philosophie avec le plus grand succès; & quoique dans ce tems là les écoliers fussent assujettis à une manière de vivre dure & sévère, le jeune Lepois ne se rebuta point de ce régime, tant étoit grand le desir qu'il avoit d'acquérir des connoissances. Il prit le degré de maître-ès-arts en l'université de Paris en 1581, & commença bientôt après à fréquenter les écoles de médecine, où il suivit les plus grands maîtres. Il étudia pendant quatre ans dans cette faculté, puis il voyagea en Italie & demeura deux ans à Padoue. Il fit enfin sa licence à Paris en 1588.

Après avoir été reçu licencié, Lepois retourna dans sa patrie, où le duc Charles III le fit son médecin consultant, & voulut toujours l'avoir de service, à sa cour & dans ses voyages. Il revint à Paris en 1598, & y prit le bonnet de docteur le 14 mai.

En 1603, il accompagna le duc Charles aux eaux de Spa. Il devint aussi médecin du duc Henri II, qu'il accompagna dans tous les voyages, & qui établit à sa sollicitation une faculté de médecine à Pont-à-Mousson, dont il fut nommé doyen & premier professeur.

Son père, Nicolas Lepois, médecin lorrain, est auteur de l'ouvrage suivant:

De cognoscendis & curandis præcipuè internis humani corporis morbis, libri tres, accessit ejusdem liber de febribus. Francofurti, 1585, in-8°.

(1) Nicolas Lepois étoit frère d'Antoine Lepois, conseiller & médecin du prince Charles, duc de Lorraine. Cet Antoine Lepois est auteur du livre suivant:

Discours sur les médalles & graveures antiques, principalement romaines. Plus, une *Exposition particulière de quelques planches notables estant sur la fin de ce livre, esquelles sont monstrées diverses médalles & graveures antiques, rares & exquises.* Par M. Antoine Lepois, conseiller & médecin de monseigneur le duc de Lorraine. A Paris, par Mamert Patisson, imprimeur du roi, au logis de Robert Estienne. M. D. LXXIX. in-4°.

Quant à Charles, il a publié :

Selectiorum observationum, & consiliorum de prætervisis hactenùs morbis, affectibusque præter naturam ab aquâ, seu serosâ colluviè & diluviè ortis, liber singularis. Ponte ad Monticulum, 1618, in-4°. Lugd. Bataviæ, 1650, in-8°. & 1714, in-4°. Francofurti & Lipsiæ, 1674, in-8°.

Herman Boerrhaave est l'éditeur de l'édition de Leyde, imprimée en 1714, & réimprimée en 1733 à Leyde, chez Gérard Potuliet, in-4°., & en 1768 à Amsterdam, in-4°. On a extrait de cet ouvrage quelques observations choisies, qui ont été imprimées chez Elzévir en 1639, in-12, sous le titre de *Piso emulèatus.*

L'ouvrage de Lepois est dédié à Henri II, duc de Lorraine. Il fait une seconde dédicace à ses confrères Jean Duret, Simon Piètre & Pierre Séguin. Il y a aussi au commencement de cet ouvrage plusieurs pièces de vers en l'honneur de Charles Lepois. La plupart de ces vers sont latins, quelques-uns sont grecs, d'autres français. On trouve ensuite un poëme épique de l'auteur à son livre. La première section de l'ouvrage contient la préface & la théorie de l'auteur : la seconde comprend deux parties ; l'une traite des maladies externes de la tête, qui dépendent de l'épanchement de la sérosité ; l'autre des maladies internes de la tête, qui proviennent de la même cause : la troisième section traite des maladies de la poitrine ; la quatrième comprend les maladies du bas-ventre ; la cinquième contient les maladies externes ; & la sixième les fièvres qui ont pour cause l'amas & l'épanchement de la sérosité.

Boerrhaave estimoit tellement l'ouvrage de Lepois, qu'il recommandoit à ses disciples de le lire continuellement, comme contenant les préceptes les plus certains de la science de la médecine, comme rempli de faits fondés sur l'expérience, & décrit d'après l'observation & l'examen des cadavres, seule manière de découvrir le siége & la cause des maladies.

André Enguehard, médecin de la faculté de Paris & professeur au collége royal, parloit toujours avec enthousiasme de notre auteur à ses écoliers, & lui donnoit les plus grands éloges.

Lepois traduisit de l'espagnol en latin l'ouvrage suivant, de Louis Marcatus.

(*De Mercado*), *Ludovicæ Mercati institutiones, ad usum eorum qui luxatoriam exercent artem.* Francofurti, 1625, in fol.

Il est aussi auteur des ouvrages suivans :

1°. *Caroli III, serenissimi potentissimique ducis Lotharingiæ, &c. macarismos seu felicitatis, & virtutum egregio principe dignarum coronæ*, 1609, in-4°.

2°. *Physicum cometæ speculum.* Ponte ad Montionem, 1619, in-8°.

3°. *Discours de la nature, causes & remèdes, tant curatifs que préservatifs des maladies populaires, accompagnées de dyssenterie & autres flux de ventre.* Pont-à-Mousson, 1623, in-12.

Lepois mourut à Nanci en Lorraine, l'an 1633, estimé de tous les savans par ses talens & par la candeur de son ame. Il étoit venu dans cette ville pour y soulager les pestiférés. (ANDRY.)

LÈPRE (la), *Lepra* (*Nosol. méthod.*), *impetigines*, Ordre III de la Classe III, du mot grec λεπις, écaille, est une des maladies dont la description & l'histoire présentent le plus de confusion. Décrite sous vingt noms différens, confondus par le nom avec des maladies méconnoissables aujourd'hui, ou qui n'ont aucun rapport avec elles, celui qui, dans ce dédale, rapporteroit à un ou plusieurs types primitifs chacune de ces maladies, décrites par les auteurs comme autant d'espèces particulières, rendroit assurément un véritable service à la science. Je suis loin d'avoir la prétention de lever toute incertitude sur cet objet ; j'espère cependant y répandre quelque jour : l'observation seule pourra faire disparoître par la suite tous les doutes.

Jusqu'ici des noms célèbres n'ont fait qu'entretenir l'erreur. Nullement guidé par l'observation, l'on a cumulé des caractères pour décrire comme autant d'espèces de maladies ce qui n'en est que les symptômes. Ce seroit donc en vain que l'on chercheroit dans la Nature ce qui n'y a jamais existé. Comment lever cet obstacle ? En prenant pour type primitif la maladie encore existante aujourd'hui ; celle décrite, il y a environ seize siècles, avec tant d'exactitude par Aretée de Cappadoce ; celle décrite & observée sur la Nature, dans le milieu du siècle dernier, à Surinam par Schilling, à Cayenne par Laborde & Bajon, tout récemment en Egypte par Larrey, & que j'ai vu moi-même en Afrique & en Amérique.

En partant des caractères de cette maladie bien connue, on verra quels sont les rapports entr'elle & celles présentées sous des dénominations diverses ; celles qui doivent en être distinguées ; celles enfin qu'un défaut d'exactitude dans les descriptions doivent faire regarder comme inconnues, & peut-être dans le cas de le rester toujours.

Avant d'entrer en matière, je crois nécessaire de tracer la partie historique de la maladie, & les progrès de son invasion dans les différentes parties du Monde : outre qu'elle servira à compléter ce que l'on peut dire sur la lèpre, elle présentera des inductions faciles à saisir par l'observateur.

HISTOIRE DE LA LÈPRE.

L'Afrique doit être regardée comme le berceau de la lèpre : le sol fangeux de la Basse-Egypte semble l'y avoir fixée pour toujours. Les relations que cette contrée, fameuse par ses monumens & la culture des arts, entretenoit avec les nations civilisées, ont fait connoître cette maladie dès la plus haute antiquité.

Le peuple hébreu, qui occupoit le canton de Gosshen, situé dans la bifurcation du Nil, pays très-insalubre par les émanations du fleuve, fut accablé de ce fléau, qui le suivit lorsqu'il fuyoit de l'Egypte.

Manethon & plusieurs autres écrivains long-tems après lui ont prétendu que ce fut à raison de la violence

violence des progrès que ce mal avoit faits chez les Hébreux, que ce malheureux peuple fut chassé par ses oppresseurs : Moïse n'en parle point; Josèphe nie le fait.

De la Palestine ce mal se répandit dans la Syrie, & surtout dans la Phénicie & dans quelques contrées de la Grèce.

On ne sait point d'une manière certaine dans quel tems la lèpre parut en Italie; & quoique Celse & Plutarque se taisent sur cette époque, on croit, sur le rapport de Pline, que ce fut au tems de Pompée qu'elle y fut apportée par les légions qui avoient conquis la Syrie : de là elle pénétra jusque dans les Gaules; cependant elle étoit peu commune, puisque Celse, qui a décrit cette maladie sous le nom d'*elephantiasis*, & qui en parle comme d'une maladie commune en Egypte, dit qu'elle étoit presqu'inconnue en Italie. Galien avance qu'il a guéri beaucoup d'éléphantiaques par l'usage de l'hellébore & de la chair de vipère; mais l'on ne sait si c'est la véritable lèpre d'Egypte qu'il a traitée. La lèpre fut bientôt appaisée à Rome, à cette première époque, par le soin que l'on prit de faire venir des médecins d'Egypte pour traiter cette maladie.

Aretée de Cappadoce, dont on ne peut fixer au juste le siècle, mais qui paroît être venu après Galien, est celui qui a donné la meilleure description de la lèpre, telle qu'on la reconnoît encore en Egypte. Il l'avoit observée lui-même en Syrie, & sa description, quoique surchargée de termes emphatiques & superflus, est celle de la Nature. Oribase, Ætius, Paul, Soranus, ou n'ont point observé eux-mêmes la maladie, & n'ont fait que copier Aretée, ou s'ils en ont été les témoins oculaires, ils n'ont rien ajouté à ce qu'en a dit cet auteur.

La lèpre reparut de nouveau en Occident lorsque les armées de Justinien vinrent arracher pour un moment une partie de l'Italie d'entre les mains des Barbares : tout sembloit alors disposé pour développer le germe de cette horrible maladie. Vingt nations différentes, se pressant tour-à-tour, avoient envahi l'Italie; Rome avoit été livrée au sac & au pillage; les cités les plus florissantes ne présentoient que des ruines; la misère étoit à son comble : telle fut l'époque où la lèpre commença à étendre ses ravages avec fureur en Europe. La sévérité des lois, les canons des conciles, prouvent la violence du mal & ses dangereux progrès. Grégoire de Tours cite un asyle où les lépreux alloient se purifier. Saint Grégoire, pape, parle d'un lépreux *quem densis vulneribus morbus elephantinus desadaverat.*

Rotharis, qui gouvernoit les Lombards au septième siècle, fit des réglemens sévères, mais utiles, pour empêcher toute communication avec les individus attaqués de cette maladie. Ses lois les rendirent incapables des effets civils. L'abbé Othmar en Allemagne, Nicolas, abbé de Corbie dans les Gaules, construisirent des léproseries à cette époque : on donnoit alors à ces maisons, en Italie, le nom de *lazaretti*.

L'irruption des Sarrasins en Espagne, & même dans la Provence & l'Italie, sur lesquelles ils s'établirent, contribuèrent de nouveau à répandre la contagion. En 757 un parlement, convoqué par Pépin à Compiègne, établit des capitulaires pour la dissolution des mariages des lépreux.

La lèpre étoit donc déjà fort commune même avant les croisades; mais ces malheureuses expéditions augmentèrent beaucoup la violence des progrès du mal qui envahit alors presque tous les Etats chrétiens. Louis VIII, qui fit partie de la seconde croisade, laissa par son testament, en 1225, cent sous, revenant à quatre-vingt-quatre livres de notre monnoie, à chacune des léproseries de son royaume, montant au nombre de deux milles. Mathieu Paris, quelque tems après, comptoit dix-neuf mille de ces hôpitaux dans la chrétienté.

Le mal sévit presqu'avec la même violence jusqu'à une époque remarquable, celle de la découverte de l'Amérique, où tout à coup, par une espèce d'analogie, il fut remplacé par un fléau plus terrible encore, la maladie vénérienne. Mais ne pourroit-on pas croire que les premières & terribles descriptions du mal vénérien sont plutôt dues à la lèpre ou à la réunion des deux maladies, qu'à celle qui existe encore de nos jours, & que nous voyons avec des symptômes beaucoup moins alarmans ? Si la lèpre céda à cette époque, sa disparution fut moins due, je crois, à ses rapports avec la syphilis, qu'aux progrès de la civilisation lors de la naissance des lettres, aux défrichemens qui en furent la suite, & qui ont rendu le pays plus salubre.

On ne peut point dire que la lèpre soit entiérement éteinte en Europe : il en existe encore quelques exemples. Nous en avons un sous les yeux & entre nos mains dans ce moment; mais ces exemples sont fort rares, ou ils sont cantonnés en quelques parages qui réunissent toutes les dispositions locales pour l'entretenir, tel que la contrée de Martigues en Provence, suivant le rapport de Raimond de Marseille, & de Vidal. On la voit encore dans l'Islande & le Groenland, où elle peut avoir été transmise de proche en proche à la suite des croisades dont les peuples du Nord firent partie, & où le mauvais régime des habitans de ces contrées l'aura conservée jusqu'à nos jours. A l'autre extrémité de l'Europe, sous un ciel plus doux, mais plus voisin du pays natal de la lèpre, quelques îles de la Grèce, opprimées par les Turcs, en sont encore infectées.

Partout où les Arabes ont poussé leurs conquêtes, partout où ils ont entretenu des relations commerciales, la lèpre fait reconnoître leurs traces : on la retrouve dans l'Inde, sur les côtes de Malabar & de Coromandel, au Bengale. Peut-être cette maladie terrible, connue sous le nom de *mal de Siam* (1), dont les voyageurs ne nous ont donné que des descriptions inexactes, n'est-elle que la lèpre, avec quelques variétés dues au climat & à la température. Les voyageurs l'ont

(1) La fièvre maligne, la peste, sont le vrai mal de Siam. (BRIEUDE.)

reconnue au Japon : ici, vu l'éloignement des lieux, il seroit difficile de l'attribuer à la communication. Peut-être les mêmes causes qui lui ont donné lieu en Egypte, l'ont-elle répandue dans cet Empire. Enfin MM. Forster l'ont rencontrée dans les îles de la mer du Sud, & surtout à Otahiti : ils l'attribuent à l'usage habituel que les insulaires font d'une boisson enivrante, & produite par la fermentation des racines d'un poivrier nommé *ava-ava*. Il faut observer que ce peuple fait sa principale nourriture du poisson, dévorant les petits sans les faire cuire, & ne faisant jeter aux gros que quelques bouillons.

Nous avons considéré l'Europe & l'Asie infectées à diverses reprises de ce funeste fléau. L'Afrique, que nous avons regardée comme son berceau, le vit se répandre jusque sur les bords du côté de la Méditerranée, suivant le rapport de Cœlius Aurelianus, originaire de Numidie : les côtes orientales en sont infectées, ainsi que les îles de l'Océan indien, que l'on regarde comme faisant partie de l'Afrique, telles que Bourbon & Madagascar. Il n'y a point de doute qu'elle ne sévisse encore aujourd'hui dans l'intérieur, témoin ces nombreuses caravanes d'esclaves venant du fond de l'Afrique, traînant toujours avec elles quelques lépreux, qui ont répandu la maladie dans la Guinée, sur les côtes où j'ai plusieurs fois été consulté par des lépreux, & surtout par des éléphantiaques, en prenant l'éléphantiasis dans le sens où la prit Avicenne.

Avec le commerce des esclaves elle passa dans le Nouveau-Monde. Les îles de l'Océan atlantique, les Antilles, la partie méridionale de l'Amérique, & surtout les contrées marécageuses, telles que le Brésil, la Guiane, où elle est connue à Surinam sous le nom de *boasis*, & à Cayenne sous celui de *mal rouge*, sont plus que jamais en proie à ses funestes ravages. Nouvelle preuve que la syphilis n'a influé en rien sur la disparution de la lèpre en Europe, puisque celle-ci paroît dans toute sa force là où la première a pris naissance.

Lèpre d'Égypte ou des Arabes.

Synonymie.

Μουσος φοινικινη......	Maladie de Phénicie.
Τωπιασις............	A cause de sa couleur rouge.
Λεοντιασις..........	A raison de ses différens symptômes.
Σατυριασις..........	
Ελεφαντιασμος.......	
Elephantiasis.......	
Alopecia..........	
Mal herculéen.......	Vu sa violence.
Λωβος.............	Par les Grecs du moyen âge.
Elephantia lepra....	Dans la basse latinité.
Morbus elephantinus.	
Mal de Saint-Lazare.	Par les Chrétiens, & lors des croisades.
— de Saint-Ladre..	
— de Jérusalem....	
— de Saint-Main...	
Ladrerie..........	
Mescleric..........	
Lèpre du Nord.	
Cocobé au Sénégal.	
Boast en Guinée.	
Boasis à Surinam.	
Mal rouge à Cayenne.	

Causes.

Disposition héréditaire, contagion, mal-propreté, misère extrême ; usage de mauvais alimens, tels que liqueurs de mauvaise qualité, viandes salées, viandes de porc ou de sanglier dans les pays chauds, usage habituel du poisson sec, salé ou même frais ; habitation dans des endroits bas & marécageux.

Réflexions.

Les faits rapportés par Vidal, médecin à Martigues en Provence, constatent la disposition héréditaire, & présentent en même tems une remarque singulière, c'est que quelquefois, dans la même famille, entre deux générations lépreuses, il s'en trouve une ou plusieurs intermédiaires, nullement affectées de cette maladie.

La contagion se trouve appuyée sur la conduite de tous les peuples, qui de tout tems ont sequestré les lépreux de la société.

L'histoire de la lèpre prouve d'une manière assez convaincante, que cette maladie n'a été transmise, ou que par la communication avec les Africains, ou que par l'irruption de ces mêmes peuples, chez qui elle est endémique. Moïse admet la lèpre jusque dans les objets inanimés, & donne les signes auxquels on peut reconnoître que les maisons & les vêtemens en sont infectés. Schilling & Lalley prouvent que, non-seulement la lèpre peut se gagner par le contact des personnes, mais aussi par celui des vêtemens & des objets d'usage ; cependant Raimond & Vidal citent nombre de faits qui prouvent que le commerce le plus intime ne l'a point communiquée. L'on peut conclure que la maladie qui se trouve dans toute sa force dans son pays natal, en diminuant de violence dans nos climats, a cessé aussi d'y être contagieuse.

En Egypte c'est toujours la classe la plus pauvre, & conséquemment la plus mal-propre, qui est attaquée de la lèpre, tandis qu'on la voit rarement chez les grands. L'histoire prouve que c'est dans le tems de la barbarie gothique, lorsque tout étoit dans l'anarchie & dans la misère, lorsque des nuées de Barbares vinrent inonder l'Europe, que cette partie du Monde fut particuliérement en proie à ses ravages.

La lèpre du Nord, dont nous n'avons pas cru devoir faire une espèce particulière, parce qu'elle présente, à peu de choses près, les mêmes symptômes, & qu'elle est susceptible du même traitement que celle des Arabes, prouve suffisamment combien l'usage des mauvais alimens, & surtout celui du poisson, contribue à entretenir & développer les germes de la maladie. En 1686 elle régnoit aux îles de Ferroé, situées au sud-ouest de l'Islande ; elle a cessé depuis que les habitans, se livrant à l'agriculture, ont abandonné l'usage habituel du poisson & de la graisse

de baleine. Si elle règne encore dans le Groenland & la Norwège, c'est à l'usage de ces alimens qu'il faut l'attribuer. Linné a admis pour cause de la lèpre du Nord, la présence d'un insecte dans les tubercules qu'elle présente; mais ces insectes ne sont-ils pas plutôt appelés par la maladie, qu'ils n'en sont la cause, comme on voit, dans les pays chauds, la larve que l'on a nommée *dragoneau*, s'emparer des ulcères exposés nus à l'air? C'est ce que l'observation seule peut vérifier.

La prohibition de la viande de porc par les lois juives & mahométanes, l'observation de Larrey, qui a remarqué que les soldats français qui faisoient abus de cette viande, étoient les premiers infectés de la lèpre, éclairent assez sur les dangers de cette nourriture dans les pays chauds.

C'est surtout dans la Basse-Egypte, pays entrecoupé de canaux, couvert dans certains tems de l'année des inondations du fleuve, que la lèpre se fait principalement remarquer. Tous les pays qui y sont sujets, sont tous marécageux: les îles de l'Océan indien, les bords des grands fleuves ou grandes rivières d'Amérique & d'Afrique, Martigues en Provence, dont nous avons déja parlé, sont tous, ou voisins de marais étendus, ou couverts d'inondations fréquentes. Lorsque la lèpre étoit répandue dans l'Europe, le régime féodal y étoit dans toute sa force: alors point de desséchement de marais, point de défrichement; en un mot, point d'agriculture: de vastes forêts entretenoient l'humidité & l'insalubrité de l'air.

Joannis, médecin à Aix, a mis la frayeur au nombre des causes de la lèpre: il cite un fait à l'appui de cette opinion. Vidal en rapporte une autre dans son Mémoire consigné au recueil de la société ci-devant royale de médecine, qui lui donneroit une nouvelle force s'il ne disoit en même tems que la maladie étoit déjà héréditaire dans cette famille: d'où il conclut que la frayeur peut bien être une des causes occasionnelles de la maladie, mais jamais une des causes primitives.

Cette même observation de Vidal, décrite avec exactitude, & qui présente un sujet qui étoit impubère, détruit la remarque d'Archigène, qui prétend que cette maladie n'a jamais lieu avant l'âge de la puberté, & celle de Galien, qui dit qu'elle n'attaque point les eunuques. Le même auteur avance que les femmes en sont exemptes; ce qui est démenti par le fait.

Je ne parle point des causes énoncées par les Anciens: Hippocrate croit la lèpre produite par la bile noire; Galien, par une humeur mélancolique; Aretée, par la congellation des humeurs; Cœlius Aurelianus, par la corruption du sang; Avicenne, par le reflux de l'atrabile dans tout le corps; Paracelse, par un sel arsenical ou vitriolique plumeux.

SYMPTÔMES.

Nous admettons avec Aretée, trois degrés distincts dans la lèpre:

Premier degré.

Douleurs vagues dans les membres, foiblesse & lassitude générale, mélancolie, respiration difficile & fétide, voix rauque, pouls foible, urines fumenteuses; apparition de taches tantôt rouges ou violettes, tantôt jaunes ou blanchâtres, & non circonscrites; pustules bleuâtres, rugueuses à leur sommet, rassemblées par plaques plus ou moins larges, qui se manifestent ordinairement aux lobes des oreilles, aux pommettes & aux extrémités, souvent aux fesses, aux environs des parties génitales ou aux articulations; insensibilité des taches ou pustules; gerçures à la peau, qui devient écailleuse: de là est venu le nom d'éléphantiasis chez les Grecs, constipation, obstruction des glandes du mésentère.

Deuxième degré.

Ardeur extrême pour les plaisirs de l'amour; augmentation du nombre des pustules, à raison des progrès de la maladie; elles se dessèchent & présentent des croûtes noirâtres, de dessous lesquelles découle une humeur séreuse, jaunâtre & fétide; gerçures plus profondes; chute des poils & des cheveux; épaississement des lèvres, dilatation des narines, affaissement du nez; le mucus nasal devient fluide & ichoreux; ulcération du bord libre des paupières par l'âcreté des larmes; amaigrissement général; imperspirabilité de la peau. Le malade peut rester dans cet état des années entières: quelquefois il est emporté en peu de tems.

Troisième degré.

Desir de la solitude; agrandissement des croûtes lépreuses: le tissu cellulaire qui les environne, devient lardacé & tuberculeux; il acquiert de l'épaisseur & perd totalement la sensibilité; langue noirâtre, soif continuelle, fièvre hectique, marasme, insomnie, nécrose & chute des membres; mort partielle avant la mort générale. Quelquefois la maladie se borne à une ou deux jambes, ou aux cuisses seulement.

RÉFLEXIONS.

La lèpre étant une maladie d'une curation difficile, il est extrêmement important de la reconnoître dès son principe, tems auquel le médecin peut employer avec succès tous les moyens de guérison: c'est ce qu'ont senti tous les bons observateurs. Schilling, qui l'a vue souvent à Surinam; Bajon & Campet, qui l'ont suivie à Cayenne, conviennent tous que le premier signe pathognomonique est le changement de couleur à la peau: suivant la couleur des individus, les taches sont, ou blanchâtres, ou jaunâtres, ou rouges, ou violettes. Moïse, dans le chapitre dixième du Lévitique, dit, article 2: « L'homme, dans la » peau ou dans la chair duquel il sera formé une di» versité de couleurs, ou une pustule, ou quelque

» chose de luisant, qui paroisse la plaie de la lèpre, » sera amené au prêtre Aaron ou à quelqu'un de ses » fils. »

Bajon s'exprime ainsi : « On pourra regarder les » taches comme les signes de la lèpre toutes les fois » qu'elles ne seront point circonscrites ni d'un rouge » très-vif ; qu'elles seront étendues ou mêlées de ta- » ches jaunâtres ; qu'elles paroîtront aux environs du » front & des oreilles, sur les mains, sur les épaules, » aux reins, aux cuisses & sur les pieds ; qu'elles se- » ront anciennes & qu'elles augmenteront toujours » de largeur. »

Mais comme ce signe se rencontre dans beaucoup de maladies, il seroit insuffisant s'il n'étoit confirmé par un second caractère, sur lequel tous les Anciens & les Modernes sont d'accord. Ce caractère, dont on retrouve la trace dans l'acception populaire du mot *ladre*, synonyme de lépreux, est l'*insensibilité*. Cette insensibilité n'est, à la vérité, qu'extérieure dans le principe ; elle n'est propre qu'aux taches dont nous venons de parler, ou aux tubercules qui se présentent dans le cours de la maladie. Ruette a éprouvé, & j'ai éprouvé moi-même que toutes les fois qu'on essaie de parvenir, avec un corps pointu, jusqu'au tissu cellulaire, les malades ressentent une vive douleur. Cependant elle forme un caractère constant, qui, joint au changement de couleur à la peau, dont nous avons parlé, peut donner des indices certains, surtout lorsqu'ils sont encore accompagnés des symptômes précurseurs, tels que foiblesse, mélancolie, voix rauque, &c. que les auteurs ont de même toujours observés.

Ces deux caractères exigent, pour être reconnus, l'examen le plus rigoureux. La honte de la maladie engage souvent les malades à se taire sur les signes qu'ils auroient pu reconnoître eux-mêmes, ou à les cacher aux yeux du médecin. C'est donc dans les endroits les moins exposés à la vue, sur les fesses, sur les parties génitales, que l'on fera les recherches les plus scrupuleuses. C'est pendant le sommeil que l'on cherchera à constater l'insensibilité de la partie affectée.

Souvent des pustules & gerçures qui se présentent sur la peau, découle une humeur visqueuse, qui donne aux parties où elle se rencontre, un aspect huileux.

Relativement à la chute des membres, tous les auteurs qui ont observé la lèpre, citent des faits qui paroîtroient incroyables s'ils n'étoient présentés par les hommes les plus véridiques, & si tous n'offroient les mêmes résultats. L'on a vu un lépreux perdre une de ses jambes dans son lit, sans s'en appercevoir. Laborde, à Cayenne, a vu un avant-bras tomber de cette manière : il en est de même des orteils.

Quelquefois, avons-nous dit, la maladie se borne aux membres abdominaux : ces parties où l'on voit d'abord une éruption miliaire, d'un rouge brun & à peine sensible, avec picotement douloureux & augmentation de chaleur, se couvrent successivement de croûtes jaunâtres & tuberculeuses, deviennent d'une épaisseur monstrueuse, qui ne conservent pas l'empreinte du doigt, comme dans l'œdématie. Leur grosseur devient telle, que le mouvement des articulations se perd, & que les doigts des pieds se confondent ensemble. Lorsque cette maladie est parvenue à cet état, les auteurs arabes en ont fait une maladie particulière, à laquelle ils ont donné le nom d'éléphantiasis ; mais les symptômes qui l'accompagnent, sont les mêmes que ceux de la lèpre : elle est originaire du même climat, produite par les mêmes causes, & susceptible du même traitement : nous ne voyons donc pas qu'elle puisse non plus former une espèce distincte. Il est seulement à remarquer qu'alors la lèpre est moins contagieuse ; que les individus qui en sont attaqués, prolongent souvent leur vie jusqu'à la décrépitude ; qu'enfin c'est spécialement chez les habitans des endroits les plus marécageux, tels que les rizières, que la maladie se présente sous cet aspect.

Dans un voyage que je fis dans l'intérieur de l'Afrique en 1787, entre les rivières du Sénégal & de Gambie, je fus consulté par un nègre qui, à l'éléphantiasis des Arabes, portée au plus haut degré, réunissoit tous les autres symptômes de la lèpre d'Egypte. Je me rappellerai toujours que mes compagnons de voyage & moi nous fûmes effrayés de sa face léonine, sillonnée par des gerçures transversales, profondes & couvertes de croûtes pustuleuses. Je l'observai moins comme médecin que comme naturaliste, & ce que je lui prescrivis se réduisit à l'engager à se mettre au lait pour toute nourriture. Schilling parle d'un lépreux dont la maladie fut palliée, & dégénéra au bout de peu de tems en éléphantiasis. Ces deux faits, l'observation rapportée par Ruette (*Essai sur l'Eléphantiasis*, an 10), prouvent d'une manière convaincante, que l'on ne doit point séparer ces deux états pour en faire deux maladies distinctes, & je ne doute pas que les voyageurs, par la suite, ne présentent de nouvelles observations à l'appui de cette opinion.

Aux symptômes déjà très-nombreux que nous avons énoncés, divers auteurs en ont ajouté d'autres, tels que prurit intolérable aux genoux & aux doigts, chaleur interne, exostose, soulévement des ongles par la présence de vésicules : le sang tiré des veines est fétide, & se coagule en une masse informe, &c.

La marche de la lèpre, qui est extrêmement lente dans le premier degré, se termine quelquefois très-promptement dans le second & le troisième, par l'hydropisie ou la phthisie pulmonaire.

Première observation, rapportée par M. Larrey.

« Charles Fourrat, guide à pied de l'armée d'O- » rient, d'une constitution robuste, & n'ayant jamais » eu de maladies vénériennes, fut attaqué pendant le » siège du Caire, en l'an 9, d'une éruption pustu- » leuse, qui se déclara dans différentes parties du » corps : il ne sut à quoi en attribuer la cause ; il étoit » sobre, & son régime n'avoit jamais été mal-sain ; » il se rappela pourtant d'avoir couché plusieurs nuits » sur un matelas qu'il avoit pris dans la maison d'un » habitant d'un des faubourgs du Caire, où il avoit

» apperçu une femme couverte de croûtes noirâtres » par tout le corps, & qui lui avoit paru très-malade. » Il y a tout lieu de croire que cette femme couchoit » habituellement sur ce matelas, qui, se trouvant » imprégné du vice lépreux, l'a communiqué à ce » guide. Ces pustules, d'abord distinctes & séparées, » mais disposées par groupes, se réunirent en peu de » tems, & ne formèrent plus que des plaques plus ou » moins étendues, de couleur noirâtre, & recouvertes » de croûtes épaisses, d'un brun jaunâtre. Elles étoient » divisées par des gerçures profondes, qui laissoient » écouler une humeur ichoreuse & d'une odeur très- » fétide.

» Dans les premiers tems le malade, d'après le » rapport qu'il m'en a fait, ressentoit de légères cuis- » sons dans les pustules, qui d'abord étoient rouges, » rugueuses à leur sommet, & entourées d'un disque » bleuâtre : il y avoit douleurs vagues dans tous les » membres & aux hypocondres, foiblesse générale, » lassitude & dégoût. Il se fit transporter à l'hôpital » de la ferme d'Ibrahim-Bey, près du Caire. On » crut reconnoître dans cette maladie les caractères » de pustules vénériennes, bien que le malade pro- » testât ne s'être point mis dans ce cas-là. En consé- » quence on prescrivit les frictions mercurielles & » d'autres remèdes anti-syphilitiques ; mais on ne tarda » point à s'appercevoir du mauvais effet de ces mé- » dicamens. Les douleurs générales devinrent plus » intenses ; les pustules se boursoufflèrent & furent ex- » trêmement douloureuses : l'irritation fut si forte, » que le malade ne pouvoit goûter un instant de re- » pos. Il étoit totalement privé du sommeil, & éprou- » voit des douleurs continuelles. On les calma par des » anti-spasmodiques, par les bains tièdes & les adou- » cissans. Après avoir observé quelque tems ce trai te- » ment, il sortit de l'hôpital sans être guéri : ses pus- » tules étoient encore étendues, recouvertes de croû- » tes ; son corps étoit considérablement affaibli & » maigre. On essaya par la suite d'autres traitemens, » qui n'empêchèrent point la maladie de faire des » progrès.

» Après le départ de la division du Caire pour » France, ce malade fut relâché à Malte avec plu- » sieurs de ses camarades. Le mauvais état de ses pus- » tules & leur aspect noirâtre & hideux firent croire » au comité de santé établi dans cette île, que ce mi- » litaire étoit affecté de la peste. En effet, ces pustules, » lorsque je les vis pour la première fois à l'hôpital » de la garde, avoient quelque rapport avec les char- » bons pestilentiels. Il fut mis en quarantaine à » Malte, & peu de jours après conduit au lazaret » de Marseille, où il resta près de deux mois. Ce- » pendant on reconnut que sa maladie n'étoit point » pestilentielle ; aussi le mit-on à *libre pratique*, & il » arriva à Paris à la fin de ventôse an 10. Le 1er. ger- » minal suivant il entra à l'hôpital de la garde.

» Il étoit foible & maigre. La couleur de son corps » étoit cuivrée ; les yeux étoient tristes, ternes, & les » paupières plombées ; les narines dilatées ; les lèvres » épaisses & bleuâtres ; les gencives pâles ; le nez, » auparavant droit & frêle, étoit affaissé ; l'haleine » fétide ; la peau de la face ridée ; la respiration un » peu laborieuse ; sa poitrine & le bas-ventre étoient » dans l'état ordinaire ; les extrémités maigres & » comme engourdies. Le malade mangeoit peu, avoit » des goûts dépravés, point de fièvre, seulement plus » de lassitude vers le soir, & le pouls foible : il res- » sentoit des douleurs dans les membres & aux deux » hypocondres.

» Les coudes & les genoux étoient couverts de » plaques noirâtres, avec des croûtes épaisses, tom- » bant en écailles, qui cachoient des ulcères fongueux » & sanieux. Les bords, formés par les tégumens dé- » tachés de l'ulcère, étoient minces & insensibles, & » cette insensibilité se prolongeoit assez loin ; le ma- » lade éprouvoit quelques légères cuissons vers le fond » de ces ulcères. Il portoit de pareilles tumeurs aux » fesses, à la cuisse droite. Les jambes étoient saines, » les urines jumenteuses ; les fonctions digestives se » faisoient bien : il ne dormoit point ou faisoit des » rêves sinistres, & il étoit constamment dans un état » mélancolique.

» Le citoyen Boussenard, à qui j'avois confié le » service chirurgical près la division du Caire, m'a » donné ces détails tels que je viens de les rapporter, » & d'après lesquels il est facile de voir que la mala- » die étoit au moins arrivée au troisième état lorsque » ce guide entra à l'hôpital de la garde consulaire.

» Après avoir préparé le malade par quelques légers » purgatifs, je le mis à l'usage d'une tisane diapho- » rétique & amère : du vin de quinquina le matin, à » des doses assez fortes ; du sirop diaphorétique, mêlé » aux cinq racines apéritives, & d'un bol de camphre » & d'opium la nuit.

» Je faisois alterner ces moyens avec quelques pré- » parations sulfureuses & antimoniales. Je fis déta- » cher les croûtes qui recouvroient les ulcères à l'aide » des émolliens, & panser les plaies, pendant les » premiers jours, avec de la pommade anodine. Son » régime étoit doux & nourrissant : il y entroit un peu » de bon vin de Bourgogne. Je lui faisois faire aussi » pendant le jour quelques promenades au moyen de » béquilles.

» Après deux mois de ce traitement, modifié con- » venablement, les douleurs se calmèrent ; les cuis- » sons que ressentoit le malade vers les racines des » tumeurs, disparurent ; les forces se rétablirent ; les » ulcères se détergèrent, mais la peau environnante » resta dans le même état ; ce qui me força à faire » l'excision de toute celle qui étoit désorganisée. » Cette opération se fit sans aucune douleur : il y eut » seulement une petite effusion d'un sang noir & oléa- » gineux. J'appliquai immédiatement le cautère actuel » que le malade sentit de même fort peu. J'en réitérai » l'application plusieurs fois. Les dernières applica- » tions étoient plus douloureuses. Je les secondai par » des lotions de vin chaud, & ensuite d'une liqueur » alkaline.

» Dès la seconde application du cautère les chairs » devinrent rouges & sensibles. Le tissu cellulaire étoit

» dégorgé, & la peau environnante avoit repris son » ressort & sa sensibilité. Peu à peu la cicatrice s'est » faite : le malade a été parfaitement guéri le 15 messidor, époque où il est sorti de l'hôpital.

» Les traits de la face ont repris leur forme primitive, l'embonpoint s'est rétabli ; mais les cicatrices, » qui sont larges, sont restées bleuâtres, & causent » des tiraillemens douloureux lors des changemens de » température. Ce militaire sert dans les chasseurs de » la garde des consuls. »

Deuxième observation.

Le citoyen Boucher, de Flemine près Senlis, âgé de soixante-seize ans, né de parens sains, d'un tempérament sec & d'une bonne constitution, quitta son pays de bonne heure pour entrer au service, & fit plusieurs campagnes de la guerre de 1754. Il continua encore quelque tems la profession des armes, jusqu'à ce qu'il vint à Paris, où il se mit en service. S'il a fait dans le cours de sa vie quelques maladies, elles n'ont point eu de rapport avec celles de la peau. Il dit n'avoir jamais eu de maladie vénérienne. Les attestations de ses anciens maîtres, connus par leur exacte probité & la sévérité de leurs mœurs, sont de sûrs garans de la régularité de sa conduite. Servant avec fidélité une maison opulente, il s'est toujours trouvé dans une certaine aisance, & n'éprouva jamais de sujets de chagrin. L'on doit observer qu'il a habité long-tems une chambre fort humide, & qui donnoit passage à un tuyau de latrines.

A l'âge de soixante-treize ans passés, le cit. Boucher vit paroître à son oreille & à sa joue droites quelques boutons dont l'éruption ne fut annoncée par aucun accident particulier. Ni le moral ni le physique n'éprouvèrent aucun dérangement. Il continua sa manière de vivre ordinaire. La maladie fit des progrès ; il consulta alors quelques gens de l'art, fit peu de remèdes & n'éprouva aucun soulagement. Il y a environ trois mois qu'il se présenta au citoyen Andry & à moi. Voici l'état où nous le trouvâmes.

Il n'éprouvoit ni douleur, ni lassitude, ni tristesse ; la respiration n'est point gênée ; la voix, quoiqu'un peu voilée, a conservé à peu près son timbre ordinaire ; l'haleine n'est point fétide ; les lobes des oreilles ont considérablement augmenté de volume par la présence de tubercules de la grosseur d'un pois, durs, rénitens, mais pressés les uns contre les autres. Ces tubercules accompagnent une partie de l'oreille, en observant qu'ils diminuent de volume à fur & à mesure qu'ils s'éloignent des lobes. Les deux pommettes, d'une rougeur plus vive que ne comporte la foiblesse de l'individu, sont de même couvertes de tubercules beaucoup moins gros que ceux des oreilles ; mais qui présentent les mêmes caractères : la peau qui les entoure, est légérement huileuse. Ces tubercules descendent jusque dans le bas des joues.

La peau qui recouvre le cartilage de la paupière inférieure droite, étoit considérablement gonflée. L'humeur des larmes qui sortent continuellement de cet œil, est très-épaisse. Depuis ce gonflement a disparu, & l'humeur s'est portée dans le lobe de l'oreille droite, qui a enflé considérablement, & qui rend une humeur visqueuse.

Le dessous de la langue est variqueux, & l'on y remarque aussi quelques pustules. L'état du pouls varie singuliérement : en général, il conserve assez de force, vu l'âge du malade : le nez paroît un peu gonflé, mais le front ne présente que les rides de l'âge.

Tout le reste du corps est sain, sauf sept à huit croûtes pustuleuses qui se remarquent sur la main gauche, près de l'index & du doigt du milieu, & qui existoient même avant la maladie ; elles n'ont point éprouvé de changement.

Il y a deux mois, le malade sortoit comme à son ordinaire, faisoit bien ses fonctions & ne se plaignoit que de la difformité causée par ses pustules ; depuis il a éprouvé un rhume considérable, qui l'a beaucoup affoibli. Le changement de saison lui a redonné quelques forces : son traitement jusqu'ici a consisté dans un vomitif, un purgatif léger, une tisane amère & sudorifique dont il fait sa boisson habituelle : l'on couvre ses pustules de cérat. Son peu de fortune l'a empêché de faire usage des bains ; son régime consiste dans du lait, des légumes, quelquefois des œufs, & rarement de la viande de veau : il fait usage d'un peu de vin vieux.

Depuis que je vois le cit. Boucher, la maladie n'a fait aucun progrès : il semble même qu'il y a une légère amélioration. Les tubercules de l'oreille gauche ont tant soit peu diminué de volume.

J'ai piqué les tubercules des oreilles & ceux de la joue avec une épingle : dans ceux des oreilles, qui sont très-gros, l'épingle fut enfoncée de six à sept lignes avant que le malade se plaignît ; ceux de la joue étoient beaucoup moins élevés : à peine eus-je effleuré la peau, que le malade éprouva une douleur assez vive. Hors la couleur d'un rouge vif aux pommettes seulement, le tissu cellulaire ne présente aucune différence ni à la vue ni au toucher.

J'ai vu un assez grand nombre de lépreux dans l'île de Madère & ailleurs : ils étoient séquestrés de la société. J'ai examiné leur état avec attention : nous avons bien reconnu, M. Andry & moi, le *facies* de la lèpre sur le cit. Boucher ; cependant il ne présente pas l'ensemble des symptômes qui se rencontrent ordinairement dans cette maladie. Il faut considérer, il est vrai, que l'individu dont nous parlons est un vieillard affoibli par l'âge, & où la nature est sans énergie. Cette observation peut néanmoins avoir quelques degrés d'intérêt, en ce qu'elle présente une maladie rare dans nos climats ; mais elle ne pourroit faire loi dans l'*établissement* des symptômes.

Autopsie cadavérique.

Elle a présenté au citoyen Ruette, dans un individu observé à l'hospice du nord :

« Les poumons en suppuration, le parenchyme du » foie, de la rate & des reins, mous, blanchâtres &

» tendans à la décompofition; le tiffu cellulaire, de » l'épaiffeur de deux & même de trois pouces, par- » femé, ainfi que la langue, de petits tubercules graif- » feux, fort durs, & femblables à ceux que l'on trouve » dans les pores attaqués de ladrerie; les mufcles, » les tendons & toutes les parties molles, tellement » adhérens les-uns aux autres, qu'il étoit impoffible » de les difféquer; le fang des artères, épais, noirâ- » tre, ne différant pas de celui des veines; les os des » pieds & de la jambe, fpongieux & ramollis. »

L'ouverture des cochons attaqués de ladrerie a préfenté aux Anciens & préfente encore à peu près les mêmes réfultats.

Pour mieux obferver l'altération de la peau, le cit. Ruette en a coupé une partie, qu'il a mife putréfier dans un lieu humide : il s'eft alors convaincu que la croûte épaiffe dont elle étoit recouverte, n'étoit que l'épiderme très-épaiffi, à la furface duquel étoient implantés des tubercules affez femblables aux paillettes que préfente le péricarde des plantes. Ces tubercules avoient à leur bafe une efpèce de radicule qui alloit fe perdre dans le tiffu cellulaire des cuiffes & des jambes.

Schilling a fait les remarques fuivantes fur les jambes & les cuiffes amputées, lorfque la maladie s'étoit jetée fur ces parties.

La conformation intérieure des os eft la même que dans le *fpina ventofa*; aucune trace de périofte : les lames offeufes fe féparent avec la plus grande facilité; ni cavité ni moële dans les os; les tendons, les mufcles, font transformés en une panne de lard, & tellement adhérens que l'on ne peut y trouver de divifion. Les vaiffeaux fanguins, les vaiffeaux lymphatiques, ont difparu malgré les plus exactes recherches : il n'a pu découvrir l'artère interoffeufe, les deux os de la jambe paroiffant réunis.

Caractères génériques de la lèpre.

D'après tout ce qui a été dit précédemment, & voulant établir des caractères communs aux hommes de diverfes couleurs, nous nous propofons de faire quelques additions aux caractères déja décrits par le profeffeur Pinel, & d'établir le genre de la manière fuivante :

Diminution progreffive des fonctions des fens, voix rauque; apparition dans différentes parties du corps de taches non circonfcrites, remarquables par leur infenfibilité, & de couleur variable fuivant la couleur de l'individu; formation de tubercules durs & infenfibles.

Ruette a propofé pour figne caractériftique, le fuivant :

Tiffu cellulaire, lardacé & parfemé de grains tuberculeux.

Mais il prévoit de fuite une objection qu'il ne réfute pas; c'eft que ce caractère ne peut être reconnu qu'après la mort. Quels avantages alors le diagnoftic & la médecine curative peuvent-ils retirer d'un caractère qui n'eft connu qu'après la ceffation de l'individu, ou au moins lorfque la maladie eft parvenue à fon dernier période?

Régime.

Séqueftrer les malades de la fociété; régime humectant, propre à favorifer l'excrétion cutanée; ufage de légumes & de bouillons faits avec les viandes les plus faines; bouillons de vipère, & furtout de chair de tortue; ufage du lait fi le ventre n'eft point obftrué; infufion théiforme de plantes aromatiques; abftinence de liqueurs fortes & de fruits acides; vin vieux avec modération. Lorfque les fymptômes commencent à fe relâcher, ufage de café : fe garantir des impreffions du froid & du vent; exercice modéré, air pur & falubre, propreté.

Traitement.

Le traitement doit varier comme la maladie, fuivant les différens degrés. Il eft tiré prefque tout entier des ouvrages du profeffeur Pinel & du cit. Larrey, qui a eu l'avantage d'obferver & de traiter la maladie dans fon pays natal.

Premier degré.

Quelques fang-fues à la marge de l'anus, ou ventoufes fcarifiées, appliquées fur les mêmes parties; vomitif fuivi de purgatifs doux; bains médicamenteux avec des plantes émollientes & aromatiques; boiffons amères & mucilagineufes; lavemens émolliens le foir; potion camphrée & antifpafmodique la nuit, cérat fafrané fur les puftules.

Deuxième degré.

Remplacer les mucilagineux par les amers; fulphure rouge d'antimoine, combiné avec l'extrait de fumeterre; bols de camphre & d'opium le foir; ne faire ufage de bains qu'autant que le malade n'en auroit point pris dans la première période; fomentation fur les ulcères avec le quinquina; application de la charpie deux fois par jour, avec teinture de myrrhe, d'aloés & de fuccin. S'il ne s'agit que de réfoudre les tubercules, employer les onguens d'althéa ou de ftyrax; faire ufage enfuite d'un mélange d'eau alkoolifée, de leffive de potaffe & de muriate ammoniacal.

Troifième degré.

Ajouter aux tifanes indiquées le firop de quinquina, augmenter la dofe de l'opium & du camphre; lotions fréquentes avec du vinaigre & de l'eau chaude fur toute l'habitude du corps; fumigation dans l'intérieur de la chambre.

Lorfque les fymptômes ont diminué, fi la nature n'a point opéré la chute des croûtes lépreufes, on peut les enlever à l'aide des cifeaux ou du biftouri. Cette entreprife fe fait fans douleur. Elle eft accompagnée d'une légère effufion de fang noirâtre : on applique de fuite le cautère actuel dans les ulcères, & l'on en réitère l'application jufqu'à ce que les parties aient repris la vie.

Réflexions.

La plupart des auteurs anciens regardoient la lèpre comme incurable. Aretée la croyoit cependant susceptible de guérison dans son premier degré. Il prescrit alors de faire vomir plusieurs fois le malade avec l'hellébore, de recourir à des saignées très-abondantes, de lui faire prendre des bains dans lesquels on fera entrer les eaux sulfureuses & le savon des gaules. Tout ce qu'il propose d'ailleurs est empirique, & ne peut être admis par la saine médecine.

Pour régime, après avoir recommandé la propreté, un exercice modéré, les voyages sur mer, l'habitation dans un air pur, il ordonne le lait & l'usage de la chair de vipère.

Celse, Galien, qui précédèrent Aretée, Ætius qui le suivit, recommandent les mêmes moyens; ce qui prouveroit que ce traitement étoit en usage depuis long-tems en Egypte, Celse surtout avouant qu'il ne parle du traitement que sur la foi d'autrui, la maladie étant presqu'inconnue de son tems en Italie.

Prosper Alpin assure que les Egyptiens employoient la chair de crocodile dans le traitement des lépreux.

Parmi les auteurs modernes, il n'en est point qui méritent plus d'attention que ceux qui ont traité eux-mêmes un grand nombre de ces maladies : tel est le cit. Larrey, chirurgien en chef de l'armée d'Egypte, dont nous avons emprunté le traitement; tel est Schilling, médecin de Surinam, dont la méthode curative a été confirmée par le succès. Larrey s'accorde entiérement avec lui, si ce n'est que Schilling insiste surtout sur l'usage des tisanes diaphorétiques & sudorifiques.

Lorsque la maladie est déjà parvenue au second degré, il faut employer les bains avec circonspection, y accoutumer le malade peu à peu, car sans cette précaution il pourroit y éprouver des anxiétés, des spasmes & même des convulsions.

Lorsqu'après l'usage des remèdes indiqués, tous les symptômes auront disparu, le malade qui transpiroit si peu, est ordinairement sujet à des sueurs surabondantes : c'est alors que l'on emploiera surtout les remèdes capables de donner du ton, les bains froids, les fumigations de résine ou de plantes aromatiques. Le régime doit être aussi plus restaurant. Dans tous les cas, la prudence exige que le traitement soit long-tems continué, & l'on doit se défier d'une guérison trop prompte.

Schilling parle dans son ouvrage, d'un traitement empirique employé le plus souvent avec succès par une négresse affranchie.

Elle faisoit prendre aux malades, d'abord deux fois par semaine, un violent purgatif, composé de gomme gutte; les mettoit ensuite à l'usage habituel d'une tisane où entroient le bois & la racine d'un arbre nommé *fondin*, d'une saveur amère & astringente, d'une odeur résineuse, approchant du genre *paullinia*; elle leur faisoit en même tems provoquer la sueur par un exercice violent; les lavoit alors avec une décoction chaude des feuilles du même arbre, & les laissoit suer pendant une heure en les couvrant bien. Elle joignoit à ce traitement un liniment composé avec les fleurs & les fruits d'une espèce de cuscute, qu'elle faisoit macérer dans l'eau pendant trois ou quatre jours, en y ajoutant du jus de citron.

Ce traitement guérissoit radicalement dans l'espace de trois ou quatre mois. En examinant les effets de cette méthode, l'on voit qu'elle est réellement celle applicable à la nature de la maladie.

Le docteur Joseph Flores, de Guatimala, assure que les Indiens, au Mexique, emploient avec succès contre la lèpre, l'usage des lézards nommés *anollis*, remède dont ils se sont toujours servis avec succès dans les maladies vénériennes (1).

On a souvent fait usage du mercure dans cette maladie; mais loin d'être suivi du succès, il n'a jamais été employé sans danger. Lorsque la syphilis se trouve réunie avec la lèpre, il vaut mieux chercher à combattre la première par l'usage des sudorifiques.

La complication du vice vénérien avec la lèpre produit le plus souvent des chancres rebelles aux parties génitales : des frictions mercurielles & locales n'ont produit alors qu'une dyssenterie des plus fétides.

On a remarqué les effets les plus funestes de la complication de la petite vérole avec la lèpre. Si la diarrhée survient, c'est un signe mortel. Schilling a vu dans une petite vérole confluente & lorsque la lèpre n'étoit pas encore fort avancée, des morceaux énormes de chair se putréfier, & des membres entiers se séparer du tronc.

Lorsque la maladie s'est portée sur l'une des deux jambes seulement, l'on a pratiqué, mais sans succès, l'amputation. La maladie a reparu bientôt dans d'autres endroits, & le malade n'a éprouvé aucun soulagement.

Suivant le climat, le régime des peuples & le tempérament des individus, la lèpre peut se présenter avec un grand nombre de variétés, mais on la reconnoîtra toujours à ses caractères constans.

Il est des maladies qui peuvent former, dans le genre, des espèces particulières. Il en est d'autres inconnues aujourd'hui ou peu reconnoissables, qui ont été désignées sous ce nom. Nous allons nous en occuper.

Des maladies qui ont des rapports avec la lèpre, & de celles désignées sous ce nom :

Lèpre de Guinée.
Pian, par les Français.
Yaws, par les Anglais.
Frambosia. Pinel.

La maladie que les Français nomment *pian* en Amérique, que les Anglais appellent *yaws*, est originaire d'Afrique, d'où elle a passé avec les Noirs

(1) L'usage des anollis, petits lézards, n'ont point réussi, même ceux envoyés du Mexique contre la maladie vénérienne. (Brieude.)

dans

dans le nouvel hémisphère. Nous regardons le pian & l'yaws comme une seule & même maladie, d'après les observations les plus récentes, d'après le rapport de plusieurs gens de l'art, qui nous ont assuré avoir traité l'yaws à la Jamaïque, & qui traitoient le pian sous nos yeux à Saint-Domingue. Si le pian n'est pas absolument le même que l'yaws, c'est, comme l'observe Lorry, à la différence de nourriture que l'on doit l'attribuer.

Le pian attaque particuliérement l'enfance & la jeunesse : on n'en est affecté qu'une seule fois dans la vie.

Symptômes.

Petites taches blanches, isolées, qui paroissent sur la peau ; elles prennent peu à peu de l'accroissement, s'élèvent en pointe, & dégénèrent en pustules ou phlyctènes ; point de matière ou de lymphe, mais elles se couvrent d'une croûte jaunâtre & granulée, qui, se détachant en forme d'escarre, laisse paroître un fongus rougeâtre, semblable à une mûre, & composé de petits lobes. Leur volume varie suivant leur nombre. Ils sont gros s'il y en a peu, petits lorsqu'ils sont abondans. Leur siège est dans toute l'habitude du corps. Les plus gros viennent au visage, aux parties génitales, aux aines, aux aisselles & à l'anus. Les poils des parties affectées deviennent blancs ou diaphanes. Le pian est presque toujours accompagné d'un ulcère d'environ un pouce de largeur, que les nègres appellent *maman pian*, ou mère des pians. Quand l'éruption du pian se fait mal, il reste souvent sur la peau, après la guérison, des taches d'un jaune rougeâtre, qu'on appelle à Cayenne *saouaona*, rouge. On les a souvent pris mal-à-propos pour un indice de la lèpre. Elles disparoissent par l'application d'un véficatoire de cantharides.

Le pian peut se guérir sans le secours de l'art, lorsqu'il n'est compliqué d'aucun autre vice. Il n'en est point de même lorsqu'il se rencontre avec le vice vénérien : il se gagne alors par le commerce intime. Cette complication se reconnoît à des nodus, des ulcères phagédémiques, des exostoses, des espèces de fongus fort douloureux, nommés *crabes*, qui viennent sous la plante des pieds & à la paume de la main, & font paroître les muscles comme s'ils étoient à nu.

Il faut alors avoir recours au traitement suivant, indiqué par Massey, & mis en usage, à peu de différence près, par la plupart des praticiens de Saint-Domingue.

Dans la première période, l'on fait prendre au malade tous les soirs, pendant quinze à vingt jours, le bol suivant :

℞ De fleur de soufre	℈ j.
De camphre dissous dans l'alkool	gr v.
De thériaque	ʒ j.
De sirop de safran	S. Q.

L'on fait ensuite usage deux ou trois fois du mercure doux, à la dose de cinq grains, pour procurer une salivation modérée, & faire tomber les fongosités en écailles furfuracées.

Enfin, l'on emploie un électuaire formulé, ainsi qu'il suit :

℞ Oxide de mercure sulfuré noir	℥ j ß.
Gomme de gayac	℥ ß.
Thériaque / Conserve de roses rouges, ā d.	℥ j.
Huile de sassafras	gr xx.
Sirop de safran	S. Q.

L'on en donne deux gros matin & soir, & pour boisson une tisane de gayac & de sassafras, édulcorée avec du sucre.

Après la guérison, s'il reste encore quelques fongus, on peut les brûler avec un escarotique.

Lorry fait quelques observations judicieuses sur ce traitement : il ne voit point la nécessité de pousser l'administration du mercure jusqu'à la salivation, & propose l'emploi des bois sudorifiques pour le remplacer; il croit en outre que l'usage des bains tièdes pourroit être employé avec avantage, surtout dans la dernière période.

Il se présente quelquefois dans nos ports des marins attaqués de cette maladie, qu'ils ont gagnée dans les colonies. Ruette (*Essai sur l'éléphantis*, *an* 10) cite une observation faite à l'hospice du Nord de Paris, sur un individu attaqué d'une maladie assez semblable au pian ; mais heureusement jusqu'ici ce fléau n'a point fait de progrès parmi nous, & a toujours été étouffé dès son principe.

Le pian est-il une véritable lèpre, & doit-il former dans le genre une espèce particulière ? Il présente, comme l'on peut juger, une grande partie des caractères génériques, & si l'on n'en voit pas encore l'ensemble, il y a lieu de croire que de nouvelles observations pourront le compléter.

Lèpre des Hébreux.

A quelle maladie connue doit-on rapporter la lèpre des Hébreux ? Telle est la question que se sont faite tous les auteurs qui se sont occupés de la lèpre. Si l'on considère l'origine du peuple juif descendu des Arabes ; si l'on fait attention qu'il a séjourné longtems en Egypte, que nous avons regardé à juste titre comme le pays natal de la lèpre; si l'on suit ce même peuple dans la Judée, voisine de l'Arabie, & où la lèpre existe encore, l'on sera tenté de croire qu'elle n'est autre chose que la lèpre des Arabes ; mais si l'on ouvre leurs livres sacrés, si l'on consulte le *Lévitique*, dont le chap. 13 contient les signes de la maladie, ceux de la lèpre des vêtemens & des maisons, on retombera dans le doute & l'incertitude.

Examinons les symptômes tracés par Moïse.

Symptômes.

Diversité de couleur de la peau. Pustules ou taches luisantes. Changement de la couleur des poils en blanc. Dépression de la partie affectée, qui la fait paroître plus enfoncée que le reste de la peau & que la chair. Ulcère où la chair devient vive, regardé comme le plus

haut degré de la lèpre. Les mêmes symptômes peuvent se rencontrer dans les parties brûlées ou cicatrisées.

« Si la lèpre paroît comme en fleur, en sorte qu'elle » coure sur la peau & qu'elle la couvre depuis la tête » jusqu'aux pieds, dans tout ce qui en peut paroître » à la vue, la lèpre est la plus pure de toutes, parce » qu'elle est devenue toute blanche, & l'homme sera » déclaré pur. » *Lévit.*, chap. 13, art. 12 & 13.

Les symptômes se réduisent donc à ceux-ci :

1°. Changement de couleur de la peau & des poils ;

2°. Dépression de la plaie ;

3°. Chair vive & ulcérée dont la plaie se propage.

S'il est une maladie connue avec laquelle la lèpre des Hébreux ait quelque rapport, c'est sans contredit la lèpre de Guinée, dont nous venons de parler. Que l'on considère son origine, son aspect, ses symptômes, l'on voit à peu près la même marche, comme l'observe Lorry. La lèpre de Guinée, lorsqu'elle est simple, est susceptible de guérir par les soins de la Nature. Moïse renvoie toujours les lépreux devant le prêtre, & jamais devant le médecin, quoique l'*Ecclésiaste* prouve qu'il en existoit alors. Il faut avouer cependant que rien n'est moins complet que la description du *Lévitique.*

Schilling prétend que le nom *hébreu* assigné à la maladie, signifie *insensibilité.* Il ne donne point de motif de son opinion, & il est difficile de rencontrer aujourd'hui des personnes assez versées dans la langue hébraïque pour en donner le véritable sens ; il paroît même assez constant que ce mot est tiré d'une langue étrangère à la langue judaïque, peut-être de l'égyptien.

L'opinion ci-dessus & le caractère constant du changement de couleur commun à la lèpre des Hébreux & à celle des Arabes ont engagé Schilling à établir l'identité de ces deux maladies. L'on peut juger combien ce raisonnement est insuffisant. Il cherche de plus à prouver que la lèpre peut s'attacher aux vêtemens, & cite plusieurs faits à l'appui.

On a cru appercevoir aussi, mais sans raison suffisante, quelque rapport entre la lèpre des Hébreux, le *vitiligo* des Latins & l'*αλφος* des Grecs.

D'après l'opinion de Tacite, d'Apion, d'Apollodore, qui ont regardé cette maladie comme particulière aux Juifs ; d'après l'autorité des livres sacrés, plusieurs auteurs ont regardé la lèpre des Juifs comme une plaie surnaturelle, infligée aux Hébreux par l'Être suprême : c'est alors couper le nœud gordien & non le dénouer. Mais c'est assez nous appesantir sur une question de pure érudition, sur laquelle ont déjà parlé les auteurs les plus profonds, d'autant que les rabbins, qui, dans les tems modernes, sembloient pouvoir répandre quelque jour sur cette matière, au lieu de l'éclaircir, n'ont fait que l'embrouiller davantage.

Lèpre des Grecs.

Le nom de *lèpre* a été employé en Grèce dès la plus haute antiquité, moins, à ce qu'il paroît, pour désigner une maladie spéciale, que pour exprimer la force de plusieurs maladies cutanées, portées à leur plus haut degré de véhémence. Hippocrate l'emploie toujours au pluriel, & en quelque sorte, comme l'observe Lorry, dans une acception générique. Que l'on consulte les écrits de ce grand-homme, qui a si bien peint la Nature, & partout où il parle des lèpres, l'on ne verra rien qui indique la marche & les progrès d'une maladie particulière.

Celse, Galien, parlent de l'*éléphantiasis :* c'est ainsi qu'ils ont appelé la lèpre des Arabes, comme d'une maladie presqu'inconnue en Italie, mais très-commune en Egypte. Ils en ont cependant assurément connu les symptômes. La lèpre dont ils ont parlé dans leurs écrits, n'a donc rien de commun avec la lèpre des Arabes ou d'Egypte. Paul d'Egine traite de la gale & de la lèpre tout ensemble. Oribaze ne fait de la gale, du leucé & de la lèpre qu'une seule & même maladie.

A quoi donc se réduit ce que nous avons de la lèpre des Grecs ? A ce que nous en a laissé Archigènes, dont les fragmens se trouvent dans les écrits d'Aétius.

Il établit la différence de la lèpre d'avec le leucé, l'alphos, la gale & l'impétigo ; mais les symptômes qu'il donne de la maladie se réduisent aux suivans :

La peau est le seul siége du mal ; elle est âpre au toucher, couverte de grandes écailles, accompagnées d'un prurit intolérable.

Que conclure d'une description aussi insignifiante ? Rien de satisfaisant. Nous ne perdrons donc point le tems en d'inutiles recherches, pour retrouver une maladie méconnoissable par le défaut d'observations. (R. Geoffroy.)

Lèpre vénérienne. (*Médecine pratique.*) On désigne ainsi une affection de la peau, dans laquelle les tissus réticulaire & dermoïde de l'enveloppe générale du corps acquièrent une densité, une épaisseur telle, qu'elle imite alors la peau de l'éléphant, d'où lui est survenu le surnom d'*éléphantiase.* Cette maladie est-elle la même que celle à laquelle les Grecs donnèrent le nom de *léontiase*, ou qu'elle donne au visage ce caractère de férocité qui est propre au lion ? C'est ce que je n'entreprendrai point de décider. Il paroît que la maladie fut connue chez les Juifs, à en croire tout ce que nos livres saints nous rapportent du Judhàm ou Jusàm. Quoi qu'il en soit, le délétère qui fait ainsi des ravages sur l'enveloppe du corps, parvenu à son plus haut point de développement, agit sur les os, aux extrémités, vers les articulations, qui tombent alors & se séparent, notamment aux doigts. Hillary, ne faisant attention qu'à cette circonstance, lui a donné le nom de *lèpre des articulations.* La lèpre est une maladie des pays chauds : on l'observe notamment dans la Syrie & la Palestine, & généralement dans le nord de l'Afrique. Est-elle endémique dans ces contrées, ou y a-t-elle été transportée de l'Inde, comme on le dit communément ? C'est ce qu'il est difficile de décider. Elle est connue depuis longtems dans l'Indostan, surtout depuis que la vérole

règne dans ces brûlantes contrées, nullement contrariée dans sa marche par aucun remède. J'ai vu souvent, lorsque je pratiquois à Surate, de ces malheureux malades exposés à la charité des passans, nus entiérement, se roulant dans la poussière, & offrant l'apparence la plus hideuse. Aux uns le corps étoit couvert de croûtes épaisses, qui imitoient, par leur surface inégale, le raboteux d'une écorce de chêne; chez d'autres, à mesure que les croûtes tomboient, elles laissoient des plaques rouges, qui, se cicatrisant lorsque le mal se jetoit sur les os, formoient bigarure avec le reste de la peau noirâtre, qui n'avoit point été affecté. En parcourant les habitations de l'île de la Réunion, j'eus occasion de voir chez M. Philbert, dans les hauts du canton Sainte-Marie, un Nègre bien dûment lépreux à la suite d'une maladie vénérienne abandonnée à elle-même. Le malheureux, réduit à un état d'imbécillité telle, qu'il n'étoit d'aucun service à son maître, étoit confiné dans une paillote, où il recevoit sa nourriture sans communiquer avec d'autres qu'il auroit pu infecter. J'ai vu, dans l'habitation de M. Nérac, à la rivière d'Abord, une Caffre qui, ainsi à la suite d'un traitement anti-vénérien manqué, eut une affection lépreuse, qui se termina par une telle desquammation de la peau, que la couleur passa du noir foncé primitif à un blanc mat, couleur de lait, qui, comparé à son visage, fit horreur. Ayant ôté sa chemise devant moi, & l'ayant secouée, il en sortit une poussière écailleuse qui se répandit sur le sol comme il en auroit été si elle eût été couverte de poudre. J'ai bien observé chez les premiers de ces malades, la raucité de la voix, la chute des cheveux, une tuméfaction & ulcération aux doigts de la main. Je n'ai point vu, dans le premier comme dans le second voyage que j'ai fait aux Indes orientales, que les Brames s'occupassent du traitement de ces malheureux; ils les fuient comme tous les autres, & ne sont portés vers eux par aucun sentiment de commisération. Les Perses donnent de l'agneau, du cabri tous les jours aux chiens, & ils se contentent de jeter une galette à ces malheureux. La charité est aveugle sous les lois de Zoroastre comme sous les dogmes de Jésus. Les remèdes qu'on oppose à l'infection vénérienne dès son principe, empêchent qu'il ne lui succède une pareille dégénérescence. Cependant on voit quelquefois des véroles invétérées & opiniâtres qui ont quelques symptômes prochainement alliés à quelques-uns de cette affreuse maladie: telles sont une intumescence inflammatoire & difforme des paupières, l'alopécie, des panaris, la chute des ongles sans qu'il en reparoisse d'autres, des croûtes dartreuses aux jambes, avec douleur & démangeaison, symptômes qui n'éprouvent aucun adoucissement, à quelque préparation mercurielle que l'on soumette les malades. (PETIT-RADEL.)

LÈPRE. (*Police médicale.*) Je comprendrai dans cet article toutes les maladies contagieuses de la peau, & les soins de police médicale qu'elles exigent.

La lèpre, considérée sous le rapport de la police médicale, est une affection cutanée, très-contagieuse, qui se communique par le contact que peut occasionner la fréquentation ou même le voisinage des personnes infectées.

Cette maladie a eu, ainsi que la peste, son siége spécial ainsi que son origine en Egypte; mais les monumens de ce premier des peuples civilisés ne nous ont laissé aucun détail à ce sujet. Les Juifs s'en sont particuliérement occupés: c'étoit pour eux le plus grand des malheurs, & le signe manifeste de la réprobation divine. On obligeoit les lépreux à vivre séparés de leurs semblables jusqu'à parfaite guérison. Les rois eux-mêmes n'étoient pas dispensés de cette loi. Les infortunés qui mouroient de cette maladie, étoient inhumés dans une sépulture particulière, dans le même champ à la vérité où avoient été déposés leurs ancêtres, mais loin d'eux, & dans un isolement absolu. Moïse distingue trois espèces de lèpres, celle du corps, celle des habits, celle des maisons.

Lorsqu'un individu étoit déclaré infecté de la *lèpre humaine*, il étoit exclus de la société: il ne pouvoit se montrer en public que la tête nue; il devoit être couvert d'habits déchirés, portant toujours sur la bouche un voile, à l'effet de préserver les citoyens du contact de son haleine impure. On assignoit aux lépreux pour demeure un quartier séparé.

Ce que Moïse appeloit la *lèpre des habits*, venoit, dit-on, de quelques défauts de propreté dans la manière de préparer les laines, les peaux & les étoffes qui servoient aux vêtemens, inconvénient peut-être inévitable à cette époque de la naissance des manufactures & de l'imperfectionnement des fabrications. La chaleur du climat & plusieurs autres causes locales concouroient à la production de cette contagion. Dès que les personnes auxquelles appartenoient ces habits infectés s'appercevoient de la présence des miasmes contagieux, qu'elles reconnoissoient à des taches vertes ou rougeâtres dont les étoffes étoient parsemées, elles étoient obligées de les porter aux prêtres, qui les faisoient brûler, ou simplement purifier selon les circonstances. Cette lèpre prétendue des habits étoit souvent due, d'après l'opinion vulgaire, à une espèce de vers qui s'insinuoient dans les étoffes, & s'y multiplioient prodigieusement.

Ce que l'on appeloit enfin la *lèpre des maisons* se reconnoissoit à des taches, des trous, des dégradations particulières, qu'on regardoit comme produits par la même cause. Aussitôt qu'une maison présentoit des caractères de cette infection, elle étoit fermée par les prêtres pendant sept jours: alors on la fumigeoit, on racloit les taches, on replâtroit ses dégradations; on la fermoit de nouveau pendant sept jours. Si le dernier moyen ne produisoit pas l'effet attendu, on démolissoit l'édifice; on en exposoit les matériaux aux procédés de désinfection alors en usage, les fumigations, les lavages à grande eau bouillante ou froide, les aérations, les aspersions d'eaux lustrales, &c.

Ces détails, tirés des livres saints & de l'*Histoire des Juifs* (*Voyez* le *Lévitique*, XIII & XIV; le *Journal des Savans*, année 1668; les *Dissertations* de dom

Calmet), présentent, au milieu de plusieurs formes mystérieuses qui appartiennent au culte du peuple de Dieu, des considérations de la plus haute importance. On voit d'abord que les miasmes contagieux étoient reconnus, qu'ils s'attachoient particuliérement aux étoffes de laine alors très-communes, qu'ils se dégageoient avec abondance & rapidité du corps des lépreux pour se déposer sur les matières animales.

2°. On reconnoît que les purifications étoient dès-lors regardées comme indispensables; qu'elles consistoient en fumigations, aspersions, lotions répétées, & enfin destruction complète de tout ce qu'on regardoit comme contagieux. Des actes religieux & des cérémonies étoient nécessaires dans l'esprit de cette nation pour appaiser le courroux céleste, & pour donner à tous ces procédés le caractère sacré dont ils avoient besoin pour être en vénération constante.

3°. Enfin on voit que la séquestration absolue étoit regardée, dans ces tems voisins de la formation des Empires, comme dans le tems actuel, comme le moyen le plus sûr d'arrêter la propagation de cette affreuse maladie, & d'en éteindre le germe. Ce moyen n'a été que perfectionné à fur & à mesure que les progrès des sciences naturelles nous ont plus éclairés sur la nature de ces gaz délétères, & sur les procédés les plus propres à leur destruction.

L'histoire médico-légale de cette affection de la peau prouvera que, dans tous les siècles, les mêmes mesures préservatives ont été prises; que tous les gouvernemens ont reconnu la nécessité de ces lois d'hygiène publique; de sorte que ce germe funeste a été tour-à-tour détruit & reproduit en Europe, en raison de l'inexécution de ces lois utiles & de la multiplication de nos communications avec les contrées asiatiques ou africaines.

Les soldats de Pompée, revenant de la Syrie après la prise de Jérusalem, soixante-trois ans avant l'ère chrétienne, rapportèrent pour la première fois, en Italie, une maladie de la peau, fort semblable à la lèpre. L'Histoire ne fait pas mention des précautions qui furent prises pour en arrêter le cours; mais ce qui prouve que l'on fit à cet égard des réglemens, c'est qu'on n'entend plus parler de ce mal dans les annales de l'Europe, jusqu'au septième siècle. A cette époque Rotharis, l'un des plus grands rois de la Lombardie, & le premier législateur de cette belle contrée, ayant appris qu'elle étoit ravagée par la lèpre, publia dans son fameux édit de 643, à la diète générale de Pavie, des lois sévères contre la communication de cette maladie. Il fit reléguer les malades dans un lieu isolé, ordonna de plus que tout lépreux chassé de sa maison ne pourroit disposer de ses biens, & frappa ces malheureux de mort civile pour le salut public. Il falloit donc que cette infection fût alors bien répandue: l'Italie en fut cependant délivrée encore une fois; mais ce bonheur fut de courte durée, car dans le même tems l'irruption des Sarrasins dans l'Europe ne tarda pas à l'infecter de ce fléau. Ces Barbares, ayant préludé par la prise d'Alexandrie & la conquête de l'Egypte, fondirent comme un torrent impétueux sur l'Espagne, la Septimanie, dans les Gaules, les côtes d'Italie, les grandes iles de la Méditerranée, la Provence, &c. & naturalisèrent dans ces contrées les diverses espèces de lèpre. Telle a été peut-être l'origine de l'*éléphantiasis*, branche de cette cruelle famille, qui ne s'est point encore éteinte à Marignane, département du Var. (*Voyez* l'histoire intéressante de cette maladie endémique, par M. Vidal, dans les Mémoires de la Société royale de Médecine.)

Le pape Etienne III, dans sa lettre foudroyante & inutile qu'il écrivit, en 760, à Charlemagne pour l'empêcher d'épouser la fille de Didier, roi des Lombards, allègue comme un puissant motif d'opposition à ce mariage, le reproche qu'il fait à Didier d'avoir introduit de la Toscane dans les autres Etats de l'Italie l'affreuse infection de la lèpre. Quoi qu'il en soit, les progrès en furent heureusement arrêtés; car l'Histoire n'en parle plus jusqu'au tems des croisades, époque malheureuse du onzième siècle, où ce fléau, pénétrant l'Europe, se dissémina avec une rapidité extrême dans presque toutes ses parties. Il ravageoit surtout la classe nécessiteuse, les hommes réduits à une mauvaise nourriture, vivant dans une mal-propreté habituelle, & connoissant à peine l'usage du linge, qui étoit une affaire de luxe, tandis que les gens aisés étoient sûrs de s'en garantir par les bains, la propreté plus ou moins recherchée, l'usage d'une nourriture saine & convenable, & surtout par les mesures prises pour s'interdire toute espèce de communication avec les individus infectés.

Alors se rétablirent, pour le traitement de cette maladie, & surtout pour sa préservation, les formes mystérieuses antiques, qui avoient la religion pour cause, & qui furent développées & multipliées avec tant de rigueur contre les lépreux: le détail n'en appartient point au sujet d'hygiène publique que je traite..... Les prêtres prenoient de la terre d'un cimetière, la répandoient sur la tête du malheureux proscrit, en lui répétant trois fois ces terribles paroles.... *C'est signe que tu es mort au monde, & pour ce aies patience & reconfort en toi seul.*

Alors se formèrent des établissemens destinés à séquestrer absolument les lépreux de toute société humaine. Mathieu Paris, dans son *Histoire universelle*, écrite avec beaucoup de vérité & de franchise, compte dix-neuf mille de ces hôpitaux dans l'Europe chrétienne. Louis VII, dans son testament fait en 1225, lègue cent sous, qui reviennent à quatre-vingt-quatre livres d'aujourd'hui, somme alors très-considérable, à chacune des deux mille léproseries de son royaume.

Les auteurs de l'ancienne *Encyclopédie*, en faisant l'histoire de la lèpre, écrivent qu'elle est aujourd'hui tout-à-fait éteinte & absolument inconnue dans le climat que nous habitons. Cette assertion n'est pas exacte. Les annales médicales modernes nous présentent un grand nombre d'observations sur diverses espèces de lèpre, à la vérité isolées, soit que dans ces circonstances on ait pris toutes les mesures nécessaires pour intercepter toute communication, soit que la conta-

gion de ces espèces soit en effet moins vive & moins propre à la dissémination.

Les habitans des Asturies en Espagne sont sujets à une maladie cutanée, qui y est endémique, à laquelle ils donnent le nom de *mal de la rosa*, & qui paroît être une espèce de lèpre, avec des modifications spasmodiques très-singulières. Il faut remarquer que les Asturies d'Ariedo y sont particuliérement sujètes, tandis que les Asturies de Santillane, plus saines par les qualités de l'air, des alimens & la nature du sol, en sont exemptes. Il faut observer encore que les provinces limitrophes, les côtes de la Galice, de Guipuscoa, d'une partie de la Biscaye, ont la gale pour endémie habituelle; ce qui est dû à l'excessive malpropreté de cette nation, & à son insouciance extrême sur l'emploi de tout moyen préservatif.

Les mêmes réflexions pourroient s'appliquer à une partie de la Basse-Bretagne, où l'endémie psorique est également habituelle, où le peuple vit de farineux mêlés & cuits avec la graisse & le lard, où les maisons sont le plus souvent placées au milieu de mares & de fumiers pourrissans, où la paresse & la mal-propreté sont extrêmes. Il n'est pas rare de trouver dans ces cantons, des gales dartreuses tellement hideuses, difformes, rebelles à tous les secours de l'art, que l'organe de la peau y paroît frappé de mort ainsi que dans la lèpre, où les organes des sensations, le tact & l'odorat se trouvent également pervertis dans leur action, & où les gales invétérées ne sont peut-être distinguées de la lèpre que parce que la contagion se propage difficilement, & s'écarte par les préservatifs les plus simples.

Lisez les *Recherches & Observations de Médecine* par une société de médecins de Londres, Tome I: vous y trouverez un bon Mémoire descriptif de la lèpre qui règne à Martigues en Provence. L'auteur, le médecin Joannin, croit que cette maladie y est héréditaire, mais non contagieuse. M. Richard, dans son *Histoire naturelle des Météores*, rapporte que les régions voisines de l'isthme de *Panama dans l'Amérique mériaionale*, sont sujètes à la lèpre qu'on y connoît sous le nom de *mal de Sainte-Susanne*. La gale y est aussi très-commune, & dégénère quelquefois en lèpre à Porto-Bello, Carthagène, &c. Louza la néglige.

Les Mémoires de l'académie royale des sciences de Suède, pour l'année 1778, présentent une série d'essais heureux sur l'usage du *sedum palustre* LINN., dans la lèpre qui est endémique en plusieurs régions maritimes de ce royaume. Ces expériences ont été faites à Stockolm par Mochelius: le même traitement est confirmé par de nouveaux détails dans les mêmes Mémoires pour l'année 1783.

Don Ulloa, dans ses *Mémoires philosophiques, historiques & physiques*, publiés en 1787, sur la découverte de l'Amérique, rapporte que la lèpre, cette maladie commune dans les pays chauds, est inconnue dans la partie haute du Pérou, & très-rare dans la basse. Elle fait des ravages à peu près chaque année aux environs de la Havane, où l'air est épais, chaud & humide, où la chair de porc est d'un usage ordinaire. Don Ulloa pense que la lèpre d'Amérique y est apportée par les Nègres; il croit, avec le cit. Volney, que les Egyptiens qui y étoient si sujets, étoient de race éthiopienne.

L'éléphantiasis régnoit en 1686 aux îles Feroë, situées au sud-ouest de l'Islande, dans l'Océan septentrional; mais depuis que les naturels ont abandonné la pêche pour se livrer à l'agriculture, & qu'ils ont renoncé à la nourriture de la chair & de la graisse de baleine, cette maladie est devenue chaque jour plus rare. Ces faits précieux ont été recueillis par M. Peterson, auteur d'un Traité sur le scorbut d'Islande. (*Voyez* les Actes des médecins de Copenhague.) Il est d'autres lieux de l'Europe où la lèpre a conservé depuis près de six siècles son caractère primitif, parce qu'on n'emploie aucun procédé pour en arrêter le cours; telles sont plusieurs contrées de l'Islande, de la Norwège & de la Suède.

Enfin, il faut consulter sur cette matière l'excellent Rapport de la société royale de médecine, sur l'éléphantiasis ou la lèpre rouge de Cayenne. Les travaux de MM. Bajon, médecins à Cayenne, & Schelling à Surinam, y sont analysés avec précision. La société rejette l'opinion de M. Raymond, qui, dans son Traité de l'éléphantiasis, combat la tradition populaire sur la contagion de cette maladie: elle établit avec sagesse la nécessité de l'isolement absolu, & conclut qu'on ne sauroit apporter trop de rigueur dans l'exécution des lois de police médicale dans tous les cas de cette nature; elle veut la séparation des personnes infectées, celle même des malades entr'eux, à cause de la facilité avec laquelle ces affections du système lymphatique se communiquent & s'accroissent en marchant; elle pense que la cohabitation des malades ne peut que leur être funeste.

En 1790, M. Hemser, premier médecin du roi de Danemarck, a donné un Traité qu'il importe de consulter sur la lèpre des Occidentaux, dans le moyen âge. Il y ajoint un appendice très-intéressant sur l'histoire, l'origine, la filiation de cette maladie, ses rapprochemens avec les affections galeuses & datreuses rebelles, & sur la nécessité de se tenir toujours en garde contre la contagion.

Le citoyen Ruette, médecin, élève de l'école de Paris, auteur d'un Essai qui a paru en l'an 10, 1802*, sur l'éléphantiasis & les maladies lépreuses, prouve, par l'histoire exacte de cette maladie, qu'elle n'exerce pas seulement ses ravages en Egypte, sur les côtes d'Afrique, dans les Indes orientales, dans le continent de l'Amérique & dans les colonies européennes, mais qu'elle existe encore, tantôt comme endémique, d'autres fois seulement comme sporadique dans plusieurs régions de l'Europe. Il l'a observée plusieurs fois à Paris, pendant le tems qu'il a fait le service médical à l'hôpital Saint-Louis.

Que conclure de cette histoire médico-légale de la lèpre & des maladies cutanées qui s'en rapprochent? Il est hors de doute qu'elle est contagieuse, que sa communication est redoutable, que l'autorité publique

doit intervenir pour ordonner la séquestration & les mesures de désinfection du moment où l'on est certain que cette cruelle maladie s'est emparée de plusieurs individus. L'autorité peut-elle, doit-elle, du reste, s'exercer sur plusieurs autres points relatifs à cette maladie? L'intervention des lois doit-elle avoir lieu, par exemple, pour empêcher le mariage des lépreux ou la cohabitation des époux chez l'un desquels cette affection se seroit déclarée? La dissolution du mariage peut-elle être demandée & obtenue dans des circonstances de cette nature? Ainsi le décide le réglement de Compiègne, & c'est ce qu'on a pratiqué fort long-tems en Europe. Les législateurs, jaloux de la salubrité publique, la conserveront toujours par des lois propres à la *séquestration* & à la *désinfection*, doubles moyens qui doivent toujours marcher de concert toutes les fois qu'il s'agit d'étouffer le germe d'une contagion & d'en arrêter le cours.

On peut appliquer les mêmes réflexions aux maladies contagieuses acquises, qui peuvent se communiquer & devenir héréditaires : les maladies syphilitiques, le virus cancéreux, les affections nerveuses convulsives, certaines maladies de la peau ; la gale, la teigne, les maladies dartreuses invétérées, les affections scorbutiques de la bouche, certains ulcères ichoreux, les écrouelles, & peut-être la phthisie pulmonaire. Dans presque tous ces cas la contagion est à craindre; & si l'autorité publique ne croit pas devoir s'en mêler, l'individu qui chérit sa propre santé, doit prendre toutes les mesures convenables pour s'en garantir. (*Voyez* l'article MALADIES CONTAGIEUSES.) (GILBERT.)

LÈPRE BLANCHE. (*Voyez* LÈPRE.) (R. GEOFFROY.)

LÈPRE DU NORD. (*Voyez* LÈPRE.) (R. GEOFFROY.)

LÉPREUX, celui qui est attaqué de la lèpre. (*Voyez* LÈPRE.)

LÉPROSERIE, hôpital public pour recevoir les lépreux. La lèpre ayant été apportée en Europe au retour des croisades, & étant devenue fort commune, les différens princes firent bâtir des infirmeries consacrées entiérement à recevoir les personnes attaquées de cette maladie contagieuse. Le nombre en étoit devenu si grand, que Mathieu Paris comptoit dix-neuf mille de ces hôpitaux dans la chrétienté; ce qui ne sera pas difficile à croire si l'on considère que Louis VII, dans son testament fait en 1225, lègue cent sous, qui reviennent à environ quatre-vingt-quatre livres d'aujourd'hui, à chacune des deux mille léproseries de son royaume. Cette maladie a son siége en Arabie & en Egypte. (*Voyez* LÈPRE.) Elle passa de là chez les Juifs & en Syrie. Les Egyptiens & les Juifs se préservoient de la contagion en expulsant les lépreux de la société : telle est encore la coutume à Madère & dans les autres îles portugaises, où cette maladie a pénétré.

Rotharis, qui gouvernoit les Lombards avec gloire au septième siècle, ayant été instruit de l'étendue & des ravages de la lèpre, apportée alors en Italie pour la seconde fois par les conquêtes des Empereurs grecs, dans les armées desquels il y avoit des milices de la Palestine & de l'Egypte; elle y avoit déjà été apportée par les soldats de Pompée. Rotharis, dis-je, ne se contenta pas de reléguer les malades dans un endroit particulier; il ordonna de plus que tout lépreux chassé de sa maison ne pourroit disposer de ses biens, parce que, du moment qu'il avoit été mis hors de sa maison, il étoit mort civilement.

On a fait porter autrefois aux lépreux des cliquettes ou barils pour avertir le peuple de la contagion. (R. GEOFFROY.)

LE ROY. (*Voyez* ROY (le)). (R. GEOFFROY.)

L'ESCALE. (*Voyez* SCALIGER.) (R. GEOFFROY.)

L'ESCLUSE. (*Voyez* CLUSIUS.) (R. GEOFFROY.)

LETCHI ou LICHY. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

Le letchi est un des fruits les plus délicieux & les plus beaux qui viennent à la Chine, particuliérement dans la province de Canton. Il a le volume d'une grosse noix. Quand ce fruit est mûr, il contient une pulpe molle avec un petit noyau très-dur, de la figure du gérofle & de la couleur du jais.

Il n'y a que le mangoustan & peut-être le lété qui surpassent ce fruit en bonté. Sa substance est néanmoins très-chaude & très-irritante, au point que si l'on n'en use avec modération, elle fait naître des pustules par tout le corps.

Les Chinois font sécher le letchi comme nous les pruneaux. Ils en mangent toute l'année, & en mettent dans leur thé, auquel il communique un petit goût aigrelet qu'ils préfèrent à celui du sucre. Le noyau de letchi, un peu rôti & réduit en poudre fine, passe en Chine pour un spécifique contre les douleurs de gravelle & de collique néphrétique ; ce qu'on peut regarder comme une assertion hasardée. (MACQUART.)

LÉTHARGIE, s. f. *Lethargus, lethargia veternus.* (*Moyen curatif.*) (*Electricité médicale.*)

Il est nécessaire de ne pas perdre de vue que le bain électrique négatif n'a pas la propriété de raréfier le sang comme le positif; c'est donc, après les remèdes usités, celui que l'on doit employer.

La manière de l'administrer dans la léthargie est de placer le malade sur l'isoloir. On établit alors une communication entre l'isoloir, la table de la machine électrique & le conducteur *neutre, rendu négatif* par

sa communication avec la table. On fait ensuite communiquer le *conducteur positif* avec le réservoir commun. Le plateau mis en action, on se sert, pour frictionner le malade, de la boule de l'excitateur, couverte de crin. Si le malade ne marque pas de sensibilité après avoir été légérement frictionné sur les parties du corps les plus irritables, on emploie les commotions pour réveiller l'irritabilité.

On fixe alors le bout d'une chaîne à l'anneau de l'électromètre, & son autre bout au poignet gauche: on accroche ensuite l'anneau d'une autre chaîne à la tige qui sert de crochet à une des jarres contenues dans un des deux conducteurs, & son autre bout au talon de la jambe droite du malade.

On gradue l'électromètre pour commencer par les plus petites étincelles; on tourne le plateau. On apperçoit alors par l'impression que le malade ressent, si l'on doit éloigner ou rapprocher du conducteur la boule de l'électromètre.

On continue assez de tems pour rappeler l'irritabilité. On revient ensuite aux frictions avec la boule de l'excitateur, couverte de crin. (*Voyez* LAXITÉ, ELECTRICITÉ MÉDICALE.)

L'insensibilité des malades aux brûlures, aux piqûres, aux étincelles mêmes les plus aigües, a souvent cessé à la suite des commotions administrées pendant quelque tems. (CAULLET-VEAUMOREL.)

LETTRES (RÉGIME DES GENS DE). (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Classe VI. *Percepta.*

Ordre III. Fonctions de l'esprit.

Les savans, les gens de lettres, sont, après les laboureurs, les personnages les plus utiles à la société; c'est à eux, c'est à leurs réflexions que sont dus, pour la majeure partie, nos arts utiles & agréables, & presque tous les avantages & les jouissances qu'on trouve dans l'état de civilisation. Leur santé nous doit donc être infiniment chère, & nous leur devons bien quelques conseils pour les plaisirs qu'ils nous procurent.

Ces individus sont ceux qui dépendent le plus de l'action & de la réaction du moral sur le physique, & du physique sur le moral. C'est à la réunion de ces deux agens qu'ils doivent la plus grande partie de leurs maux. Plus leurs talens se rapprochent de l'imagination & du génie, plus leurs constitutions sont sensibles, irritables, susceptibles de dérangement & de désorganisation; & en effet, ceux qui ne les valent pas, ont moins de gloire, mais plus de santé.

Les maux dévolus aux gens de lettres ont deux sources principales, d'abord les travaux assidus de l'esprit, ensuite le repos presque continuel de leur corps.

Les grands travaux de l'esprit fatiguent à la longue la substance tendre & délicate du cerveau; aussi après une longue méditation, se trouve-t-elle aussi épuisée que l'est un corps robuste après un exercice violent. Ceux qui ont l'habitude de penser fortement sont très-sujets aux maux de tête & à une espèce d'ébranlement nerveux. L'empreinte de cette fatigue s'apperçoit dans leurs yeux, qui sont rouges & enflammés; aux traits de leur visage, qui se caractérisent de bonne heure; à leur maigreur & à leur décharnement.

Lorsque le cerveau est épuisé, les nerfs qui portent l'esprit vital au reste du corps, s'en trouvent privés; les fonctions en conséquence se font mal, l'estomac se perd, la santé se détruit peu à peu; sans qu'aucune cause étrangère paroisse y avoir part.

Il y a long-tems qu'on a dit que l'homme qui pensoit le plus, digéroit le plus mal: c'est une vérité que confirme l'expérience journalière de ceux qui digèrent beaucoup moralement. Cependant quelques grands-hommes font exception à cette règle générale; mais c'est qu'ils étoient très-heureusement nés, c'est qu'ils ont observé les règles de la sagesse & de la sobriété; ce qui ne leur arrive pas toujours.

Homère, Démocrite, Platon, Hyppocrate, Boerrhaave, Fontenelle, d'Alembert, Voltaire, sont des preuves qu'avec une santé très-délicate, on peut prolonger la vie; ils ont vérifié le proverbe: *Mens sana in corpore sano;* mais on n'en compte pas beaucoup d'une aussi bonne trempe.

La vie sédentaire est un poison qui mine lentement les gens de lettres. Comment voudroit-on qu'un homme qui reste assis du matin au soir, digérât comme il faut, que ses sécrétions se fissent bien, que la transpiration, cette importante fonction qui exige de l'exercice, s'exécutât convenablement. Il n'est donc pas étonnant que les humeurs, retenues ou refoulées dans la masse des liquides, aillent se fixer sur des organes importans, plus ou moins foibles. De là la goutte, la pierre, la gravelle, les indigestions, les engorgemens du foie, la jaunisse & les obstructions des autres viscères du bas-ventre: de là les maladies de la poitrine, du cœur, les maux d'yeux, les vertiges, les apoplexies, les paralysies, les enflures de jambes, les maladies nerveuses, les insomnies, &c.

Les causes qui ajoutent encore à celles que nous avons décrites précédemment, sont la mal-propreté, assez ordinaire aux savans, qui sont peu soigneux de leur personnel; la mauvaise habitude de travailler, de lire après les repas; les influences des lumières dont ils se servent la nuit, &c.

Il n'est point de notre ressort de nous étendre sur la manière de réparer les torts que l'étude fait journellement aux gens de lettres. Après avoir présenté un tableau raccourci des maux auxquels ils s'exposent, nous allons proposer les moyens les plus raisonnables pour les prévenir.

Nous devons empêcher que des gens aussi utiles soient aussi souvent victimes du bien qu'ils font, qu'ils ne feroient pas moins, & même qu'ils pourroient faire plus long-tems s'ils vouloient s'astreindre aux règles de l'hygiène; & ces règles leur sont peut-être plus nécessaires qu'à tous les autres hommes, puisque leur vie se passe dans une position absolument contraire à l'état naturel, qui est le mouvement & l'exercice.

Les savans, pour ménager leur santé & soulager

leur esprit, doivent prendre nécessairement des momens de distraction. S'éloigner d'une société agréable, ne vouloir fréquenter que des philosophes, c'est prouver qu'on ne l'est guère soi-même. Si l'utilité est dans le savoir, le plaisir & la santé sont dans la gaîté : on y puise une nouvelle aptitude, une nouvelle vigueur pour les travaux dont on s'occupe habituellement.

Socrate & Agésilas alloient à cheval sur un bâton pour amuser leurs enfans; Scipion, Scœvola, jouoient aux petits palets, aux ricochets sur le bord de la mer. Il faut que les savans, bons pères, bons maris, bons amis, soient gais, agréables à tout le monde, & utiles à la société de plus d'une manière; ils ne manqueroient pas de s'y livrer momentanément s'ils combinoient, même légérement, l'influence du physique sur le moral.

On sait le bien qu'on a opéré, même sur des gens stupides & pesans, en leur faisant faire beaucoup d'exercice. On sait que souvent le défaut d'esprit tenant à l'engorgement du cerveau, si vous donnez à cet organe du mouvement & du jeu, vous pourrez créer du talent & même du génie où il n'existe pas : en voici une preuve éclatante.

Le célèbre Mabillon étoit, à vingt ans, d'une stupidité effrayante, ne sachant ni lire ni écrire, & parlant à peine : une chute força de le trépaner; il n'étoit pas à la fin de sa convalescence, qu'il entendoit à la lecture seule les élémens d'Euclide. Je crois qu'ici l'influence du physique sur le moral est portée au dernier degré de l'évidence, & peut mener à des conséquences très-philosophiques.

On sait que les grands voyages ont souvent guéri des hypocondriaques, & que c'est au mouvement seul qu'ils ont dû leur bien-être.

Ainsi les personnes à qui leurs études ne permettent pas de sortir beaucoup, doivent au moins, dans leur intérieur, faire assez de mouvement pour compenser en quelque sorte celui qu'ils devroient prendre extérieurement. Ils feront bien de travailler dans des endroits très-aérés, exposés au soleil levant, & exempts de toute humidité; ils doivent, par fois, parler haut, se tenir alternativement debout, assis, se promener dans leur appartement : leurs tables seront assez élevées pour que la poitrine ne soit point obligée de se courber quand ils écrivent.

Lorsqu'après avoir passé un certain tems au travail, ils sentent que la tête est embarrassée, que leurs yeux s'échauffent, que la bouche & les lèvres se sèchent, qu'ils ont de l'engourdissement dans les membres, de la disposition à la mélancolie, rien ne doit les arrêter : il leur faut prendre l'air & se dissiper, jusqu'à ce que l'équilibre soit remis dans la machine; mais c'est chose difficile de les faire sortir quand ils sont bien occupés; ils se persuadent que le mal ne les atteindra pas : on a beau crier, gronder, ils se fâchent des justes remontrances qu'on leur fait; ils sont comme les amans, qui n'aiment pas qu'on leur montre les défauts de leurs maîtresses.

Mais quand leur entêtement les a amenés à des maux qui ne sont déjà que trop bien énoncés, en se relâchant de leur obstination, souvent ils passent d'une extrémité à l'autre : leur extrême mobilité leur fait tout craindre, même les maux les plus imaginaires; ils raisonnent si singuliérement sur leur état, que les médecins sont plus tourmentés avec eux qu'avec toute autre espèce de malades.

La comparaison de Plutarque est bien juste : un peu d'eau, dit-il, nourrit, fortifie les plantes, une plus grande quantité les étouffe : il en est de même de l'esprit, les travaux modérés le nourrissent, les travaux excessifs l'accablent.

Si le tems du matin est celui qui convient le mieux à l'étude, c'est aussi celui qui est le plus propre à l'exercice. Une heure seulement, distraite des occupations du cabinet, suffira pour rendre les autres plus fructueuses. Le billard, la paume, les quilles, les boules, le volant, les petits palets, la chasse, sont les exercices qui conviennent le plus aux savans.

Il importe beaucoup qu'immédiatement après le dîner, ils ne retournent pas à leurs travaux : c'est le moment de se livrer à sa famille & à l'amitié. On travaille ensuite quelques heures, pour se réunir ensuite auprès de la société où l'on trouve le plus de charmes & d'agrément, pour entendre de la bonne musique, qui a droit de plaire aux gens instruits : on soupe peu, on se couche de bonne heure, & de bonne heure le matin on est rendu à ses occupations.

C'est à tort qu'on a comparé la vie des artisans sédentaires avec celle des gens de lettres. Chaque jour est égal à l'homme de cabinet, pour ses travaux; l'un se repose quelques jours pendant le mois, l'autre ne se le permet pas : il est peu de métiers où un artisan n'ait à faire quelqu'exercice intérieur ou extérieur : l'homme de lettres reste souvent dans la même posture pendant des jours entiers.

Il est quelques gens de lettres qui, pour forcer leur esprit à la contention, ou pour la soutenir plus longtems, font usage de liqueurs fortes, du thé, du café : ce sont des méthodes toujours incendiaires, qui rendent l'estomac paresseux, & deviennent par suite une nécessité fâcheuse. On objecte que Voltaire prenoit vingt tasses de café par jour : nous répondons que ce café n'étoit qu'une tisane de café. D'ailleurs, ce ne seroit point une raison pour qu'il pût convenir à tout le monde.

Lorsque, par mauvais tems ou pour toute autre raison, les gens de lettres sont obligés de rester au logis, le bain tiède peut leur tenir lieu d'exercice; il excitera la transpiration & conviendra parfaitement.

La sobriété est d'autant plus importante pour eux, qu'ils font moins d'exercice que les autres : s'ils mangeoient beaucoup, ils seroient exposés à de longues & cruelles obstructions. Le précepte du père de la médecine y est conforme : « Que les alimens soient proportionnés au travail; car si les alimens surpassent la force du corps ou ne peuvent pas être digérés, alors ils produisent une foule d'infirmités. »

Les gens de lettres, d'une bonne constitution, ne doivent s'abstenir d'aucune espèce d'aliment sain. Nous indiquerons seulement ici ceux qui pourroient leur

leur nuire, dans le cas où leur complexion seroit délicate & facile à déranger. Ils doivent alors éviter les substances grasses & glaireuses des animaux, surtout de ceux qui sont jeunes; les pâtes grasses, pesantes; les viandes très-dures, fumées, salées; les alimens farineux, très-venteux; les poissons gras, glaireux ou peu fermes, & en général les substances rances, aigres & acides, lorsqu'ils ont à craindre les aigreurs.

Les alimens qui conviennent le mieux, sont les viandes des animaux qui ne sont pas vieux, les poissons dont la chair est ferme & tendre, les graines céréales, les légumineuses (lorsque l'estomac s'en trouve bien), les herbes qui ne sont ni trop relâchantes, ni trop acides, comme les chicorées, les racines usuelles, le pain, les œufs frais, le lait, les fruits bien mûrs: ce sont là les alimens les plus sains & ceux dont ils auront le plus à se louer.

Ils doivent toujours mêler les substances végétales aux animales dans leurs repas, recommander que les assaisonnemens ne soient pas de haut goût. Deux ou trois mets au plus doivent suffire: on mâchera bien les alimens, & on les humectera avec de l'eau bien pure ou du bon vin mêlé de moitié eau. Le soir, un souper de légumes ou de pain avec des confitures, du lait, des fruits cuits ou bien mûrs, procureront un sommeil favorable, & le lendemain, pour le réveil, les idées les plus nettes & les plus justes.

Les boissons chaudes le matin, le thé, le café pour déjeuner, sont de mauvaises habitudes: un peu de café après le dîner anime la digestion, dissipe les pesanteurs de tête auxquelles sont sujets, par fois, les gens de lettres; c'est leur prescrire un très-agréable médicament. Les liqueurs fortes & spiritueuses ne leur conviennent pas.

Il ne nous reste plus qu'à faire quelques remarques sur des attentions particulières qui peuvent leur être utiles. On a observé que le tabac, surtout celui qu'on fume, étoit une espèce de poison pour eux. Ils doivent redouter toute espèce d'humidité, craindre d'avoir froid aux pieds: il n'en faut pas davantage pour leur occasionner des maux de gorge, de tête, troubler les digestions & causer des insomnies. Il faut, avant de se coucher, se chauffer la plante des pieds: c'est un moyen qui, tout seul, a su appeler de doux pavots sur les paupières des savans, qui avoient pris en vain des médicamens pour se procurer le sommeil.

Ils doivent se couvrir peu la tête le jour & la nuit, & se la laver en été: c'est un excellent rafraîchissant physique & moral. Ils s'abstiendront de dormir après le repas, & d'avoir le cou & les jarretières serrées.

J'ajouterai ici quelques réflexions relatives aux travaux de l'esprit, auxquels les jeunes gens sont dans le cas de se livrer.

Lorsqu'on s'apperçoit qu'un enfant est délicat, qu'il a la poitrine foible, serrée, qu'il digère difficilement, il faut l'éloigner des connoissances difficiles & abstraites, & chercher, dans des exercices bien combinés, à lui donner la vigueur du corps avant de travailler à celle de l'esprit. Il ne faut pas, parce que des enfans montrent de l'aptitude, forcer leurs jeunes cerveaux à des réflexions prématurées; elles ne pourroient se faire qu'aux dépens de la santé: il faut même arrêter l'ardeur de ceux qui se livrent à l'étude, & les forcer de prendre des dissipations & les exercices qui sont si naturels à leur âge. On aura l'adresse de démêler leurs goûts dominans pour ne pas trop les contraindre. Des jeunes gens qui montrent tant d'intelligence avant l'âge ordinaire, sont souvent des fruits précoces qui n'ont pas une longue durée, & c'est presque toujours aux dépens du physique que s'est formé le moral.

Quant à l'âge avancé, on sent très-bien que c'est celui du repos, & que les travaux de l'esprit doivent cesser avant la décrépitude, de peur qu'ils ne s'en ressentent. Combien de vieillards ont en quelque sorte imprimé à leurs travaux les traits de leur visage; ils eussent bien mieux fait de conserver la gloire acquise dans la vigueur de l'âge, que de faire connoître les dégradations que peut éprouver l'esprit avec la décadence de la machine.

Solve senescentem maturè sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, & ilia ducat.

Si nous considérons maintenant les lettres comme un foyer actif, d'où partent les lumières qui procurent les sciences, les arts & les connoissances de la belle littérature, nous dirons qu'en ce sens elles servent à récréer l'esprit, à l'orner, & à le rendre plus propre aux emplois auxquels il se destine. Dans quelque position que vous mettiez un homme instruit, il saura se faire un bonheur indépendant des caprices de la fortune & de l'injustice des hommes. Ne craignez pas, quand il sera seul, que jamais l'ennui le dévore. Cicéron a dit, avec justesse, que les lettres étoient l'aliment de la jeunesse & l'amusement de la vieillesse; qu'elles donnoient de l'éclat dans la prospérité, des ressources & des consolations dans l'adversité; qu'elles faisoient les délices du cabinet sans embarrasser ailleurs; enfin, qu'elles tenoient fidelle compagnie aux champs, dans les voyages & partout.

On devient vieux, comme l'a dit Solon, en apprenant toujours.

Comme ce sont là les vrais biens, ceux que les revers ne peuvent nous enlever, Aristide recommandoit à ses concitoyens d'élever leurs enfans de manière à se munir de biens & de provisions qui pussent en tout tems braver la tempête.

Toute rivalité qui produit autre chose que l'émulation, est honteuse aux gens de lettres. Leurs discussions, qui ne doivent avoir que la vérité pour objet, doivent mettre de côté le fiel, l'amertume & les personnalités.

Robert, roi de Naples, disoit que s'il avoit à opter entre la perte de son royaume ou celle de ses connoissances, il sacrifieroit sa couronne plutôt que de se voir privé de ce dernier trésor.

Les plaisirs modérés doivent seuls intéresser l'homme

de lettres ; sans cela il se priveroit de cette activité brillante, qui fait la noblesse & l'énergie de son pinceau, qui donne à ses touches leur variété : le feu sacré du génie s'éteindroit sans la sagesse, & il ne resteroit plus aucun espoir de le rallumer. (MACQUART.)

LEVAIN. (*Hygiène.*) On donne ce nom au résidu de la dernière pâte qu'on a fait cuire : on y ajoute un peu de farine & d'eau froide pour avoir une pâte ferme, qu'on laisse à l'air dans les temps chauds, & qu'on enveloppe soigneusement dans la saison froide. Le levain sert à faire le nouveau pain. (*Voyez* PAIN.) (MACQUART.)

LEVANT. (Orient.) (*Hygiène.*) Tout sol qui se trouve à l'exposition du levant est très-avantageux pour le choix d'une habitation, surtout quand il est défendu d'ailleurs des influences du nord & de l'humidité. (*Voyez* HABITATION.) (MACQUART.)

LEUCO. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

Le leuco est une espèce de graine d'Afrique, qui ressemble au millet. Moulue, elle donne une farine dont les habitans du royaume de Congo & d'Angola font un pain qu'ils préfèrent à celui de froment.

Cette graine, à ce qu'on prétend, croît aussi en Egypte sur les bords du Nil. (MACQUART.)

LEUCOLITHE. (*Matière médicale.*) La leucolithe étoit une espèce de pyrite blanche, décrite par les anciens auteurs Grecs, qu'ils faisoient calciner pour la prescrire comme un remède très-avantageux contre les maladies des yeux, & qu'on peut croire d'autant plus aisément, que vraisemblablement cette pyrite étoit de nature sulfureuse, & pouvoit être employée comme astringente, à la manière des ci-devant vitriols. (MACQUART.)

LEUCOMA. Maladie de la cornée transparente. TAIE. (*Voyez* ce mot. *Voyez* ALBUGO, MALADIE DES YEUX.) (R. C.)

LEUCOME, s. m. *Leucoma*, *albugo*. (*Moyen curatif. Electricité médicale.*) Tache blanche superficielle, située sur la cornée transparente.

On traite cette maladie avec succès par l'électricité, surtout lorsqu'on seconde son action par les remèdes généraux.

La manière d'employer l'électricité dans cette maladie consiste à faire asseoir le malade, *sans l'isoler*, à la proximité du conducteur positif ; à faire communiquer ensuite le conducteur avec la section sagittale, à l'endroit de la réunion, à l'occipital ; à placer en face de l'œil malade, à la distance *jugée nécessaire*, une pointe de bois, fixée sur une prolongation du conducteur négatif, & à faire tourner le plateau. *On observe* de ne point établir de communication entre la table de la machine électrique & le réservoir commun. La circulation du fluide électrique devient plus *directe* & *plus active.*

On emploie aussi les commotions graduées : on fait alors communiquer la garniture externe de la jarre derrière la tête, à l'endroit que nous avons indiqué, & l'on place une boule, qui communique par une chaîne avec sa garniture interne, sur la paupière de l'œil malade. On tient cette boule avec un manche de verre, auquel elle est fixée. (*Voyez* LAXITÉ & MACHINE ÉLECTRIQUE.)

Ce traitement excite le larmoiement & de la rougeur aux yeux ; mais ils sont de peu de durée, & cet état est nécessaire pour parvenir à la guérison. (CAULLET-VEAUMOREL.)

LEUCOPHLEGMATIE. Beaucoup d'auteurs, tant parmi les Anciens que parmi les Modernes, n'ont point distingué la leucophlegmatie de l'anasarque, & confondent ces deux maladies séreuses. Castelli, dans son *Lexicon medicum*, au mot *Leucophlegmatie*, renvoie à l'anasarque. Buchoz, dans sa *Médecine domestique*, réunit ces deux maladies sous le même titre. Il en est de même de Lieutaud, qui, dans sa *Synopsis praxeos med.*, pag. 94, ne fait aucune distinction entre la leucophlegmatie & l'anasarque, &, pag. 300, regarde la première comme un œdême général de toute l'habitude du corps, *nunc œdema totum corporis habitum sub leucophlegmatiæ nomine occupat*, caractère qui convient à l'anasarque, comme on va le voir.

En effet, ces deux maladies ont beaucoup de ressemblance & d'affinité. Dans l'une & dans l'autre, tout le corps est gonflé, & les symptômes qui les accompagnent, sont assez semblables. Cependant les auteurs méthodistes modernes les ont distinguées avec raison, & c'est principalement de la nature du gonflement & de la bouffissure du corps, qu'ils ont tiré les caractères de leurs différences. Cullen définit la leucophlegmatie, un gonflement flatueux de tout le corps, *intumescentia flatuosa*, caractère qui rapproche cette maladie de l'emphysême. Linné, dans ses *genres* de maladies, est du même sentiment, en donnant pour caractère de la leucophlegmatie, un gonflement emphysémateux, *intumescentia emphysematosa*, tandis qu'il définit l'anasarque, une intumescence œdémateuse, *intumescentia œdematosa.*

Quoique Sauvages ne fasse point une mention particulière de la leucophlegmatie, il ne paroît pas différer du sentiment des auteurs précédens, en la comprenant sous le nom de pneumatose, *pneumatosis*, & par-là la distinguant de l'anasarque, qu'il définit un gonflement de toute la peau, mol, pâle & *point élastique : intumescentia totius cutis*, *mollis*, *pallida*, *non elastica.* C'est aussi le sentiment de Sagar, qui, sans parler de la leucophlegmatie, donne pour définition de l'anasarque une intumescence œdémateuse universelle.

D'un autre côté, Jamez, dans son Dictionnaire, ne paroît pas distinguer l'anasarque & la leucophleg-

matie. Il définit celle-ci une *tumeur générale ou partielle du corps, blanche & molaſſe*, caractère qui convient plus à l'anaſarque qu'à la leucophlegmatie, celle-ci étant toujours générale & univerſelle, au lieu que l'anaſarque eſt ſouvent partiel. D'ailleurs, il ne dit rien du reſſort élaſtique de la peau, qu'on remarque dans la leucophlegmatie. Il remarque cependant qu'Aretée met quelques différences entre ces deux maladies, en diſant que la leucophlegmatie dépend de la ſurabondance du phlegme qui eſt épanché, tandis que l'anaſarque eſt produit par un ſuc ſanieux, ſemblable à celui que rendent les muſcles contus; que dans la leucophlegmatie, la peau eſt luiſante & très-blanche, au lieu que dans l'anaſarque elle eſt d'un brun verdâtre; ce qui cependant ne s'obſerve pas conſtamment. L'illuſtre Fernel, dans ſa *Pathologie*, liv. VI, chap. 8, pag. 151, donne pour diſtinction de ces maladies, la bouffiſſure du corps, plus conſidérable dans la leucophlegmatie qne dans l'anaſarque; ce qui en général eſt vrai.

Quelques autres auteurs modernes, & en particulier le célèbre Ferrein dans ſes *Cours de maladies*, ont donné une autre diſtinction de l'anaſarque & de la leucophlegmatie. Ferrein prétendoit que dans l'anaſarque, l'enflure, commençant par les parties inférieures, montoit par degrés pour gagner les ſupérieures, au lieu que dans la leucophlegmatie la pituite s'épanchoit également, & ſe répandoit en même tems dans toute l'habitude du corps. Van-Swieten fait la même remarque: *In leucophlegmatiâ*, dit-il, *totum corpus tumidum, luxum, pallidum: in anaſarcâ, tumor è pedibus ſolet incipere, ſensìm aſcendens*. Cependant Ferrein réuniſſoit ces deux maladies ſous le titre d'hydropiſie univerſelle, *hydrops univerſalis*.

Tels ſont les ſignes par leſquels pluſieurs auteurs ont diſtingué ces deux maladies. Mais, d'après les obſervations des méthodiſtes modernes, & en particulier de Sauvages, Linné & Cullen, il paroît que le caractère eſſentiel & principal par lequel ils diſtinguent la leucophlegmatie & l'anaſarque, conſiſte en ce que, dans la première, la peau conſerve ſon élaſticité & ſon reſſort; qu'étant comprimée, elle ſe relève ſans garder l'impreſſion du doigt; au lieu que dans la ſeconde, la peau molle ne ſe relève point lorſqu'elle eſt comprimée, & qu'elle conſerve les traces de l'impreſſion des doigts, comme feroit une pâte molle ou un morceau de beurre qu'on auroit manié; en un mot, la peau, dans l'anaſarque, a perdu ſon élaſticité.

Il paroît, d'après cela, que quoique ces deux maladies aient beaucoup d'affinité, qu'elles aient pluſieurs ſymptômes communs, qu'elles dépendent ſouvent de cauſes preſque ſemblables, que leurs traitemens ſoient approchant, que l'une puiſſe conduire à l'autre, & que toutes les deux à la longue dégénèrent aſſez ſouvent en hydropiſie, comme le dit Hippocrate, aphor. 74, ſect. 7, *albæ pituitæ hydrops ſupervenit*, cependant, au moins dans leur commencement, ces maladies ont pluſieurs différences eſſentielles, tant dans leurs ſignes que dans la cauſe prochaine, qui donne lieu à leur formation.

En effet, la leucophlegmatie paroît produite par un épaiſſiſſement froid & viſqueux des humeurs, & principalement de la lymphe, qui engorge le tiſſu cellulaire; ce qui fait que le gonflement qu'elle produit, réſiſte davantage à la preſſion, la matière glutineuſe qui la forme ne paſſant pas facilement d'une véſicule du tiſſu cellulaire dans les cellules voiſines, à cauſe de ſon épaiſſeur & de ſa viſcoſité, tandis que dans l'anaſarque il y a diſſolution ſéreuſe de toutes les humeurs, qui s'infiltrent dans tout le tiſſu cellulaire, macèrent les différentes parties, & outre le peu de réſiſtance qu'elles oppoſent à la preſſion, font perdre à la peau ſon élaſticité. C'eſt ce que Van-Swieten a bien rendu, tom. I, pag. 102 de ſes Commentaires ſur les aphoriſmes de Boerrhaave, article *De glutinoſo ſpontaneo*. « Il y a leucophlegmatie, dit-il, lorſque le ſang dégénère dans une telle cacochymie, qu'il » perd ſa rougeur & ſa denſité naturelle, & que, devenu plus léger, il acquiert une qualité plus lâche, » qui approche de la mucoſité froide; mais lorſque » le ſang, réſous en une eau claire & tenue, forme » une tumeur hydropique, qui diſtend le deſſous de » la peau, les médecins ont quelquefois déſigné cette » maladie par le même nom, tandis que les Anciens » l'ont appelée, avec plus de raiſon, *hydropiſie anaſarque*, » ἀνὰ ϭάρκα, comme qui diroit hydropiſie autour des chairs; & plus loin le même auteur donne en deux mots le caractère de la cauſe qui forme ces deux maladies: *In leucophlegmatiâ frigidâ, pituitoſa indoles humorum; in anaſarcâ, in tenuitatem aquoſam degenerant*.

Il ſuit de là qu'il doit auſſi y avoir quelques différences dans le traitement de ces maladies, que les apéritifs ſont indiqués dans toutes les deux, mais que les martiaux, les corroborans & les fortifians conviennent plus particuliérement dans la leucophlegmatie. Mais lorſque, par la longueur de la maladie, la lymphe épaiſſe & viſqueuſe a été long-tems en ſtagnation dans le tiſſu cellulaire qu'elle engorge, ce défaut de mouvement peut amener ſa décompoſition; elle ſe réſout, la leucophlegmatie dégénère en anaſarque, & de là ſouvent en hydropiſie, ainſi que l'a remarqué Hippocrate.

Cette maladie a été nommée par ce père de la médecine, *leucophlegmatie*, λευκοφλεγματε, de deux mots grecs, λευκὸν, φλέγμα, phlegme blanc, parce que les Anciens penſoient qu'elle étoit produite par une humeur blanchâtre,

Les perſonnes attaquées de leucophlegmatie ont toute l'habitude du corps pâle & bouffie, & leur pouls eſt lent & petit, les forces leur manquent; ils ont peine à faire le moindre exercice, leur reſpiration eſt laborieuſe; elles rendent peu d'urines, & ces urines ſont blanches, crues & décolorées; enfin, il leur ſurvient une petite fièvre, d'abord lente, qui prend enſuite le caractère de fièvre hectique, & finit par les faire périr en langueur s'ils n'ont recours aux remèdes néceſſaires. Dans cet état, quoique toute l'habitude du corps paroiſſe également bouffie, cependant on obſerve que le ſoir les pieds & les jambes ſe ſont

davantage, & que le gonflement est plus considérable au visage & surtout aux paupières le matin.

Cette maladie paroît dépendre principalement du défaut d'élaboration du sang, à cause de la constitution naturellement foible & lâche des solides, de la foiblesse du mouvement & de l'action du cœur, & quelquefois d'une vie oisive & trop sédentaire. Elle attaque principalement les personnes délicates & les jeunes filles dont l'évacuation menstruelle a de la peine à paroître. Elle forme souvent une maladie essentielle & idiopatique, tandis que l'anasarque, plus souvent symptômatique, dépend fréquemment de maladies antérieures, qui ont déterminé la dissolution des humeurs, ou est la suite de grandes évacuations qui les ont appauvries.

Quoique cet état de maladie ait du danger & qu'il soit difficile à guérir, il l'est cependant encore moins que l'anasarque, ainsi que l'ont remarqué les Anciens, parce qu'il est plus facile d'atténuer & de diviser des humeurs trop épaisses, ainsi que de redonner du ton & de l'action aux solides trop relâchés, que de rétablir la qualité des mêmes humeurs lorsqu'elles sont dans un état de dissolution, & de réunir leurs principes altérés & décomposés.

En général, plus la maladie est nouvelle, plus les malades sont jeunes, plus aussi il y a d'espérance de guérison. Dans ce cas, l'épaississement de la lymphe n'est point encore porté au plus haut degré, & dans la jeunesse, où tout est plein de vie, on peut plus aisément parvenir à ranimer le ton & l'action des vaisseaux trop relâchés, pour qu'ils puissent, par leurs oscillations, atténuer & diviser les liqueurs trop épaisses. Il n'en est pas de même lorsque, par l'ancienneté & la longueur de la maladie, la lymphe a acquis un tel degré d'épaississement, qu'elle est tout-à-fait engorgée dans ses vaisseaux & dans ses glandes, & qu'elle y ait donné naissance à des obstructions, ou lorsqu'elle attaque un sujet dont les solides ont perdu tout leur ressort, ou bien dont le corps est épuisé, soit par les maladies, soit par les débauches. Alors il est très-difficile de ranimer les solides, dont l'action doit diviser les humeurs trop épaissies.

Presque tous les auteurs s'accordent à conseiller, dans la cure de la leucophlegmatie, le même traitement que celui de l'anasarque & de l'hydropisie; ce qui n'est point étonnant, ayant confondu la plupart de ces différentes maladies. Mais la nature particulière de la leucophlegmatie demande un procédé un peu différent, & Van-Swieten fait remarquer que les évacuans nécessaires dans l'anasarque, ne le sont pas autant dans cette maladie. *Leucophlegmatica virgo*, dit-il, *absque evacuantibus remediis, sæpè solis roborantibus curatur, quod non in anasarcâ.* Comme l'épaississement & la viscosité de la lymphe en font le principal caractère, on peut, dans son principe, mettre en usage quelques apéritifs pour la diviser, puis employer de légers évacuans pour porter au dehors ce que les apéritifs auront atténué; mais les corroborans, les fortifians, les amers, sont les remèdes les plus nécessaires pour donner du ton aux solides trop relâchés, rétablir l'action de l'estomac & la digestion, afin que le chyle & le sang mieux élaborés ne fournissent plus des humeurs lymphatiques crues, épaisses & glutineuses.

On donnera donc aux malades quelques boissons apéritives, composées avec les racines de chardon-roland, d'aulnée, d'asperges, de petit houx, d'arrête-bœuf & autres semblables, auxquelles on joindra des herbes de même qualité, telles que la chicorée sauvage, le pissenlit, le cresson d'eau, le cerfeuil, &c. Avec quelques-unes de ces racines & de ces plantes on composera des tisanes, des apozèmes, des bouillons, qu'on rendra encore plus actifs par l'addition du sel ammoniac, du tartre martial soluble, ou de différens sels neutres, auxquels on peut joindre le sirop des cinq racines apéritives. Si ces boissons ne suffisent pas, on emploiera en même tems des opiats, des bols, des pillules apéritives, composées avec les différentes préparations martiales, les cloportes, la gomme ammoniaque, le savon ou l'extrait des plantes savoneuses & chicoracées, ayant soin de choisir parmi ces remèdes ceux qui peuvent provoquer les urines, & par leur amertume fortifier l'estomac, & en même tems on purgera légérement de tems en tems, pour évacuer tant par les selles que par les urines, les humeurs que l'usage des apéritifs aura préparées, fondues & divisées. Les martiaux surtout sont très-indiqués dans le traitement de la leucophlegmatie. Outre qu'ils fondent & atténuent la lymphe & les humeurs visqueuses, ils fortifient les solides, sollicitent l'action du cœur & des vaisseaux, réveillent les forces vitales, *vires vitæ*, & l'on voit, par leur usage, des malades auparavant pâles & décolorés, reprendre une carnation vivante & fleurie. On ne doit pas craindre, dans cette maladie, d'employer des remèdes un peu actifs, qui, dans d'autres circonstances, pourroient irriter. Toutes les parties sont relâchées & peu sensibles, & demandent à être stimulées un peu vivement pour être mises en action.

Mais il ne suffit pas de fondre les humeurs épaisses, &, après les avoir atténuées, de les évacuer par les selles & les urines: le point principal consiste à fortifier les solides & l'estomac, surtout par l'usage des corroborans amers & aromatiques, pour que les nouvelles humeurs qui se formeront, aient une qualité plus fluide & moins glutineuse. Alors la digestion se faisant mieux & le chyle étant bien élaboré, la sanguification sera plus parfaite, & le sang ne fournira plus des humeurs crues, imparfaites & visqueuses. C'est ce qu'on obtiendra par l'usage de la racine de patience sauvage, de la rhubarbe, du quinquina, de l'aloés, du vin d'absinthe, du vin d'aulnée que l'on peut mêler avec le vin calybé; de l'élixir des propriétés, de celui de Garus, & enfin par le moyen des aromatiques amers & cordiaux, qui fortifient l'estomac & raniment le ton des solides. Mais on doit éviter les confections cordiales dans lesquelles entre l'opium, telles que la thériaque. Les narcotiques, qui suspendent toutes les sécrétions, sont aussi préjudiciables dans la leucophlegmatie que dans les hydropisies.

On aidera l'effet de ces remèdes par l'exercice auquel la plupart de ces malades se refusent, & qui cependant contribue beaucoup à diviser les humeurs trop épaisses & à fortifier les solides. On recommandera en même tems un régime de vie un peu sec, & rendu fortifiant par le mélange de quelques aromates, à moins que la fièvre ne soit trop marquée ou ne prenne le caractère de fièvre hectique. Quelques personnes conseillent, dans cet état, l'usage des eaux minérales ferrugineuses, à cause des obstructions qui souvent accompagnent la leucophlegmatie. Mais quoique ces eaux soient apéritives, elles ne conviennent guère dans une maladie où l'estomac est dans le relâchement, comme tout le reste du corps : souvent il ne peut les supporter; elles ne passent qu'avec difficulté : on ne peut donc les employer qu'à petites doses, avec la plus grande circonspection, & avoir soin d'examiner si la quantité d'urines que rendent les malades, répond à celle de leur boisson.

Quant aux sudorifiques, dont l'usage paroîtroit indiqué à cause de leur propriété fondante, on a remarqué qu'ils ont peu d'effets chez les leucophlegmatiques, probablement parce que la sueur & la matière de la transpiration sont épaissies comme toutes les autres humeurs, & ont peine à s'évacuer par les pores de la peau, qui sont engorgés; ce qui fait que ces malades ont en général la peau sèche & suent rarement. Ce genre de remèdes ne convient que lorsque la maladie doit son origine à quelque humeur rentrée ou à quelque éruption cutanée répercutée, ainsi qu'il arrive quelquefois. (R. GEOFFROY.)

LEUCOPHLEGMATIE, s. fém. *Leucophlegmatia, anasarca.* (*Moyen curatif. Electricité médicale.*)

C'est dans cette espèce d'hydropisie que l'électricité, *aidée* des remèdes usités, peut avoir quelques succès. Les moyens d'appliquer cet agent à la guérison de cette maladie sont :

1°. Le bain électrique *positif*, composé d'étincelles, ou par frictions *long-tems continuées*.

2°. Le bain électrique positif, pendant lequel on soutire le fluide électrique par une pointe : on la présente alors à la partie du corps la plus déclive, ou à celles où sont établis les exutoires.

3°. Les commotions *précipitées* avec un certain degré de force, afin de rappeler la tension de la fibre, le ton dans l'économie animale. (*Voyez* LAXITÉ, ELECTRICITÉ MÉDICALE.)

On ne doit pas d'ailleurs, quoi qu'en aient dit quelques auteurs, se fier à l'électricité pour obtenir la guérison des hydropisies produites par la désorganisation de quelques viscères. Celles qui ont lieu à la suite des grossesses ou de quelques accidens sont dans la classe des hydropisies qui ont droit aux succès de l'électricité. On pourroit la *tenter* cependant à la suite de la ponction, pour redonner du ton aux parties affoiblies & tombées dans l'atonie. (*Voyez* LAXITÉ & MACHINES ÉLECTRIQUES.) (CAULLET-VEAUMOREL.)

LEUCORRHÉE, s. f. Fleurs blanches. (*Moyen curatif. Electricité médicale.*)

Lorsque cette affection dépend simplement d'un relâchement général, auquel participe l'utérus, l'électricité convient; car, rappelant le ton dans toutes les parties du corps, la maladie cède souvent à cet agent; mais, comme la plupart du tems cette maladie affecte principalement les femmes sujètes aux flux immodérés des mois, qui affoiblissent les vaisseaux de l'utérus, & comme souvent encore l'écoulement est précédé & accompagné de symptômes qui indiquent quelques affections locales de la matrice, &c. il ne faut appliquer l'électricité qu'après en avoir bien reconnu la cause. On sait que l'électricité a la propriété de provoquer les règles : il seroit donc dangereux de l'employer lorsque la malade est sujète à un flux menstruel plus fréquent & plus copieux qu'il ne doit l'être; & lorsque la cause n'est pas évidente, le médecin ne doit pas négliger de faire concourir les remèdes indiqués.

L'électricité doit être employée ainsi lorsque la maladie dépend de la foiblesse générale du systême.

La malade étant assise sur une chaise, on fixe à sa région lombaire une chaîne que l'on accroche par son autre extrémité à l'anneau de l'électromètre, tandis qu'on place une boule de métal, fixée à l'extrémité d'une autre chaîne, à l'entrée de la vulve, son autre extrémité étant accrochée à la tige qui communique avec la garniture interne de la jarre contenue dans le conducteur positif de ma machine électrique, dont on a pour cela ôté le couvercle : dans cet état, la commotion a lieu au second ou au troisième tour de plateau; car l'on doit toujours commencer progressivement, & ne passer aux fortes commotions que par gradation. Lorsqu'elles deviennent sensiblement actives, on ne doit plus éloigner la boule de l'électromètre du conducteur où il est fixé. Il est bon d'observer que ces parties ne sont pas très-sensibles aux commotions.

On doit avoir également recours aux autres commotions, qui deviennent plus stimulantes lorsque le relâchement du systême est considérable; & alors on fait tenir de la main droite à la malade l'extrémité de la chaîne qui étoit fixée à la région lombaire, tandis qu'on attache l'extrémité de l'autre chaîne fixée à l'entrée de la vulve, au pied gauche : on peut même la laisser fixée à l'entrée de la vulve si l'on veut que les commotions soient moins sensibles. Je suis assuré, par nombre d'exemples, que les commotions, dirigées comme je l'ai indiqué au commencement, ont eu des succès pour prévenir l'avortement chez des femmes qui y avoient été sujètes; ce qui a toujours contrarié les effets qu'en attendoient des femmes *mal-intentionnées.* (*Voyez* LAXITÉ & MACHINE ÉLECTRIQUE.) (CAULLET-VEAUMOREL.)

LEVER (le). (*Hygiène.*) (*Voyez* MATIN.) (MACQUART.)

LÈVRES. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe V. *Gesta.*
Ordre III. Mouvemens.
Section II. Des organes de la parole.

Les lèvres sont le bord ou l'extrémité musculeuse qui ouvre & ferme la bouche. Sans entrer dans aucun détail sur l'anatomie de cette partie, nous dirons que les passions influent puissamment sur les lèvres; qu'après les yeux, c'est la partie du visage qui offre le plus d'expression: la voix les anime; leur couleur vermeille y fixe le regard de l'amour. Secundus les nomme *suaviorum delubra. Illa rosas spirant*, ajoute-t-il. On prétend, avec assez de fondement, que les grosses lèvres, qui sortent en avant, expriment la bêtise ou la difficulté de s'énoncer.

Chaque mot, chaque articulation, chaque son varie le mouvement des lèvres, & l'on voit des sourds qui en entendent toutes les diverses expressions: c'est pour cela que les anatomistes ont tâché d'expliquer le singulier mécanisme des lèvres, en les disséquant à leur fantaisie.

Comme le tissu des lèvres est d'une extrême sensibilité, il est très-imprudent de les mordre & de les dénuder comme le font certaines personnes, qui s'exposent par-là à des plaies longues, désagréables & douloureuses de cette partie.

Il est encore très-absurde de les colorer avec des pommades rouges, & surtout le vermillon, pour leur donner un coloris que la Nature leur refuse; car il en résulte des caries de dents & des excoriations fâcheuses: j'en ai vu de ce genre, qu'on a eu beaucoup de peine à guérir.

Quand on surveille sa santé, la fraîcheur des lèvres vient aisément & sans art embellir un visage qui a droit de plaire. (Macquart.)

LEVURE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section III. Préparation.

C'est une substance qui vient de la bière en fermentation, & qu'on emploie, sous forme sèche ou fluide, pour relever la fermentation. La levure peut perdre en un moment toutes ses qualités; elle s'aigrit aisément, donne de l'amertume & une mauvaise couleur au pain.

C'est un préjugé qui existe dans beaucoup de pays à bière, que l'emploi de la levure pour faire du pain. Il faudroit qu'on en bannît l'usage pour se procurer du pain d'une meilleure qualité. (Macquart.)

LEURECHON (Jean), né dans le seizième siècle, à Chardogne près de Bar. Il fit ses études à Paris, au collége de Navarre, où il se lia avec Charles Lepoix. Après avoir pris le grade de maître-ès-arts, Leurechon fit son cours de médecine, & prit le grade de bachelier en 1587. De retour en Lorraine, il devint médecin ordinaire du grand-duc Charles III, qui lui accorda des lettres de noblesse en 1601, & créa pour lui une quatrième chaire de médecine à Pont-à-Mousson, dont il prit possession le 7 avril 1606.

On a de Leurechon deux ouvrages:

1°. *Discours sur les observations de la comète de* 1618. Paris, 1619, in-8°.

2°. *An ignes accensi in contagione saluberrimi? Concl. aff.* Cette Dissertation parut en forme de thèse à Pont-à-Mousson en 1622, in-4°. La Lorraine étoit alors désolée par la peste & par une dyssenterie contagieuse, que les secours les plus efficaces ne purent arrêter. Leurechon mourut peu d'années après cette épidémie. (*Voyez le Dictionnaire de M. N. F. J. Éloy*, Tom. III, in-4°.) (R. Geoffroy.)

LEUWENHOECK (Antoine), célèbre physicien & naturaliste, naquit à Delft le 24 octobre 1632, de Philippe & de Marguerite Bel, tous deux d'ancienne famille. Il s'acquit une très-grande réputation par ses expériences & ses découvertes; il excella surtout à traiter des verres pour les microscopes & les lunètes. Ses talens lui ont ouvert l'entrée de la société royale de Londres, qui le mit au nombre de ses membres le 29 janvier 1680. Comme il lui a adressé la plupart de ses observations, elle en a enrichi les transactions philosophiques. Pierre-le-Grand, czar de Moscovie, honora Leuwenhoeck de son estime. Lorsque ce prince passa devant Delft en 1698, il envoya deux de ses gentilshommes le prier de se rendre auprès de lui dans un des bâteaux de charge qui le suivoient, & d'apporter ses admirables microscopes; il lui fit même dire qu'il seroit allé le voir en passant par Delft s'il n'avoit pas été contraint de se dérober à la foule qui l'importunoit. Ce savant physicien ne fut pas plutôt arrivé auprès de sa majesté czarienne, qu'il satisfit l'empressement de ce prince curieux, & lui fit voir, entr'autres singularités, la circulation du sang dans la queue d'une anguille. Personne n'ignore la multitude de ses découvertes en tout genre: le nombre de celles qu'il a faites en anatomie à l'aide de ses microscopes, est immense. Cet auteur a rendu évidente l'anastomose des artères avec les veines. Toutes ses observations ne sont cependant pas marquées au même coin de certitude. Il a cru voir un nombre infini de petits animaux dans le sperme des mâles, & sur ce qu'il en a dit on a bâti un système concernant la reproduction des êtres vivans, qui n'a eu d'autre vogue que la nouveauté. Quoique Leuwenhoeck eût passé toute sa vie, qui fut très-longue, à observer & à répéter ses observations, comme il lui manqua de la littérature, il ne perfectionna pas toutes ses expériences; & n'ayant point ce goût sûr qui décide de la solidité d'une observation, il crut voir quelquefois des choses qui n'existoient pas. Parmi ses paradoxes, on remarque son opinion sur la tunique des intestins, appelée *villosa*, qu'il a voulu faire passer pour un muscle; la pulsation qu'il a attribuée aux veines, les vers spermatiques, &c. Malgré ces erreurs, on lui doit des découvertes importantes.

Cet observateur mourut le 26 août 1723. Il a publié différens ouvrages en hollandais, qui ont paru à

Delft & à Leyde, & qu'on a traduits en latin sous le titre d'*Arcana Naturæ detecta*. Delphis, 1695, 1696, 1697, 1719, quatre vol. in-4°. Ces quatre volumes ont été réimprimés à Leyde en 1722, & sont intitulés *Opera omnia, seu Arcana Naturæ ope exactissimorum microscopiorum detecta; experimentis variis comprobata*. (*Extrait d'Eloi.*) (R. Geoffroy.)

LÉZARD. (*Matière médicale.*) Sous le nom de lézard on comprend un ordre très-étendu de quadrupèdes ovipares, qui ont le corps nu, & dont quelques-uns sont amphibies.

On a employé en médecine les lézards verts & gris comme fortifians & résolutifs. On en a préparé une huile vantée comme propre à enlever les tâches de la peau & à faire croître les cheveux.

Bourgeois dit qu'on fait usage de la poudre de lézard pour faire tomber les dents cariées, en en mettant un peu dans le creux de la dent, & en prenant garde qu'elle ne touche aux dents saines. Ces propriétés nous paroissent au moins équivoques. (Macquart.)

LIANE. (*Hygiène & matière médicale.*) La liane est un genre de plante grimpante, très-singulière, qui s'élève quelquefois jusqu'aux sommités des arbres pour en redescendre, s'enfoncer dans la terre, y prendre racine & regrimper de nouveau. Quelquefois les lianes serrent tellement les arbres qu'elles entourent, qu'elles les étouffent en quelque sorte & les font mourir.

Il y a des lianes qui offrent un suc destructeur, avec lequel les Nègres empoisonnent leurs flèches, & contre le venin duquel les Caraïbes emploient avantageusement le suc de toulola.

La liane-à-bœuf, cœur-de-Saint-Thomas, ou accacia à grandes gousses, qu'on trouve communément dans les mornes à Saint-Domingue, quoique fort amère, se mange par quelques peuplades lorsqu'elle est jeune & grillée, en guise de châtaigne.

Il y a une liane brûlante, dont le suc caustique est propre à produire des escarres sur la peau.

La liane œil-de-bourique, *dolichos urens*, est employée par le peuple, selon Nicolson, pour des usages absurdes.

La liane à calçon, *passiflora granadilla*, est regardée comme histérique.

La liane à cœur, *cissampelos, caapeba* Plum., passe pour un des grands vulnéraires de Saint-Domingue.

La liane contre-poison ou boîte à savonette, le naudhiroba de Plumier & des Caraïbes, croît à Saint-Domingue. Ses semences, plates & rondes, de douze à quinze lignes de diamètre & de couleur fauve, ont une saveur amère, & passent pour alexitères & fébrifuges.

La liane à croc de chien se trouve dans nos colonies françaises de l'Amérique.

M. de Préfontaine dit qu'avec une poignée de la racine de cette plante, qu'on fait bouillir dans deux peintes d'eau réduites à une, on obtient une tisane qui guérit en quinze jours les gonorrhées. Si le mal est opiniâtre, on termine la cure par la racine de genipa, employée de la même manière.

La liane à eau, *arum scandens*. Cette plante, selon Barrère, coupée en travers, rend en abondance un suc limpide, dont les voyageurs font souvent usage contre la soif.

La liane à griffe de chat, *bignonia unguis cati*. C'est le reremouli des Caraïbes, qu'on regarde aux Antilles comme un bon apéritif.

La liane laiteuse s'emploie à la Martinique contre la morsure des serpens, & à Saint-Domingue pour guérir les vieux ulcères.

La liane à Minguet, nom de celui qui l'a employée le premier, croît à Saint-Domingue; elle est vulnéraire & détersive.

La liane purgative, *convolvulus americanus*, se trouve sur les mornes à Saint-Domingue, & purge violemment.

Beauduit en a fait un sirop purgatif qui porte son nom, & dont on doit user avec beaucoup de circonspection.

Il y en a encore une autre qui est aussi purgative, qu'on trouve sur les bords de la mer, que Plumier nomme *convolvulus marinus, catharticus*.

La liane à réglisse, *orobus scandens*, s'emploie en Afrique & en Asie, en guise de pois.

La liane à serpent est une espèce d'aristoloche ronde, qu'on emploie à Saint-Domingue contre la morsure des serpens.

La liane à vers, *cactus peruvianus, scandens & repens* Plum. Lorsqu'on coupe ses tiges, il en distille un suc blanchâtre un peu acide, qu'on regarde comme un excellent fébrifuge. (Macquart.)

LIBAVIUS (André), docteur en médecine, natif de Hall en Saxe, professa l'histoire & la poésie à Iène en 1588. De là il passa, en 1591, à Rothenbourg sur le Tauber, & en 1605 à Cobourg, où il venoit d'être nommé principal du collége de Casimir. Il mourut dans cette dernière ville en 1616. Libavius a fait sa réputation par ses ouvrages de chimie, qui sont en très-grand nombre.

Neo Paracelsica, in quibus vetus medicina defenditur adversùs Georgium Amwald, cujus liber de Panaceâ excutitur. Francof. 1594, in-8°.

Anatome tractatus Neo Paracelsici. Ibid. 1594, in-8°.

Tractatus duo physici, prior, de impostoriâ vulnerum per unguentum armarium curatione; posterior, de cruentatione cadaverum injustâ cæde factorum, præsente qui occidisse creditur. Francof. 1594, in-8°.

Epistolarum chymicarum libri tres. Ibid., 1595-99, in-8°. Trois tomes en un volume.

Schediasmata pro galenicâ medicâ dignitate. Ibid, 1596, in-8°.

Alchymia recognita, emendata & aucta, tum dogmatibus & experimentis non nullis, tum commentario medico-physico. Ibid. 1597, in-4°. 1606, 1615, in-fol.

Singularium partes quatuor. Francof., 1599, 1601, in-8°., quatre volumes.

Novus de medicinâ veterum, tàm hippocratica, quàm hermetica tractatus. Ibid., 1599, in-8°.

Variarum controversiarum libri duo schediastici. Ibid., 1600, in-8°.

Praxis alchymiæ, hoc est, doctrina de artificiosâ præparatione præcipuorum medicamentorum chymicorum. Ibid., 1604, in-8°.

Defensio & declaratio perspicua alchymiæ transmutatoriæ. Ibid., 1604, in-8°.

Commentariorum alchymiæ, pars secunda. Ibid., 1606, in-fol.

Alchymia triumphans de injustâ in se collegii galenici spurii in academiâ Parisiensi censurâ. Ibid., 1607, in-8°.

De universalitate & originibus rerum conditarum. Ibid., 1610, in-4°.

Syntagma selectorum undequaque & perspicuè traditorum alchymiæ arcanorum. Ibid., 1611, in-fol.

Syntagmatis arcanorum chymicorum, tomus secundus. Ibid., 1613, in-fol. Deux tomes en un volume. Ibid., 1660, in-fol.

Appendix necessaria syntagmatis arcanorum chymicorum. Ibid., 1615, in-fol.

Examen philosophiæ novæ, quæ veteri abrogandæ opponitur. Ibid., 1615, in-fol.

Libavius fut le premier médecin qui parla de la transfusion du sang, c'est-à-dire, de l'opération qui consiste à faire passer le sang d'un animal dans les veines d'un autre. Il en parla avec tant d'assurance, qu'il échauffa l'enthousiasme, & que l'on crut un instant à l'assurance de l'immortalité. La première épreuve avérée fut tentée en France par Hansheau en 1658.

Lower, King, Coxe, médecins anglais, firent de nouvelles épreuves. Denis le premier osa la tenter sur un homme : les médecins anglais & italiens suivirent bientôt ses traces avec plus ou moins de succès. Plusieurs des animaux que l'on avoit soumis à cette expérience parurent plus vigoureux ; mais chez les hommes les résultats parurent tels, que les lois furent obligées de réprimer une nouveauté funeste, qui menaçoit de devenir contagieuse. (R. Geoffroy.)

LIBBI. (*Hygiène & matière médicale.*) Le libbi est un arbre des Indes orientales, qui ressemble beaucoup au palmier, & qui croît sur le bord des rivières. Les pauvres gens en tirent une substance propre à faire un pain semblable à celui que fournit le sagou.

C'est une moële blanche, pareille à celle du sureau, qu'on pile dans un mortier : on la met ensuite dans un linge qu'on tient au dessus d'une cuve, & on verse de l'eau dessus : on remue le sac pour que la partie la plus déliée filtre avec l'eau, & dépose sa fécule, qui donne un pain d'assez bon goût.

On fait encore dans le pays, avec cette pulpe, des espèces de dragées propres à être transportées au loin.

Si l'on mange avec du lait ces sortes de dragées, elles deviennent un remède spécifique contre les diarrhées. A. E. (Macquart.)

LIBERTINAGE. (*Hygiène.*)
Partie III. Moyens de l'hygiène.
Classe I. Hygiène publique.
Ordre II. Règles relatives aux excès.

Le libertinage est un abus de la liberté qui offense les bonnes mœurs. Les jeunes gens qui croient se distinguer en prenant ce chemin, ne font que se décrier dans l'opinion des personnes honnêtes : les mauvaises mœurs prouvent toujours la bassesse des sentimens & le déréglement du cœur.

Ceux qui veulent jouir d'une bonne réputation, éviteront avec soin la société des libertins, qui ne manquent jamais de faire partager leurs déréglemens ; ils le doivent d'autant plus, qu'indépendamment de la moralité, ils ont encore à craindre tous les maux physiques qui sont la suite du libertinage. (*Voyez* Débauche.) (Macquart.)

LICETI, médecin célèbre, connu sous le nom de *Fortunius Licetus*, étoit de Rapallo, dans l'Etat de Gênes, où il naquit le 3 octobre 1577, de Joseph Liceti, dont on vient de parler. Fortunio vint au monde avant le septième mois de la grossesse de sa mère. C'est à l'agitation violente qu'une tempête procura à celle-ci, dans le trajet de Reco à Rapallo, qu'on attribua la naissance prématurée de cet enfant, qui reçut le nom de Fortunio, parce qu'il promettoit d'y survivre. Son père le mit dans une boîte garnie de coton, & l'éleva avec tant de soin, qu'il jouit dans la suite d'une santé aussi parfaite que s'il fût venu au terme ordinaire. Ce père tendre ne prit pas moins de soin de l'éducation de son fils. Il l'instruisit lui-même dans les lettres, & l'envoya ensuite à Bologne, où il l'aida encore de ses conseils pendant son cours d'études. Fortunio étoit passé à Bologne en 1595 ; il en sortit en 1599 pour aller rejoindre son père à Gênes ; mais il eut la douleur de le trouver mort depuis deux jours lorsqu'il arriva. Ce contre-tems l'engagea d'aller chercher fortune à Pise, où il obtint bientôt une chaire de philosophie, & travailla à établir sa réputation par un ouvrage intitulé *Gonopsis chantropologia.* Il n'en tira cependant point tout l'avantage qu'il s'étoit promis. On prétendit que cette pièce n'étoit pas de lui ; mais pour repousser l'injustice qu'on lui faisoit à cet égard, il la publia de nouveau sous cet autre titre : *De ortu animæ humanæ.* Cette tracasserie le chagrina beaucoup ; elle ne diminua cependant rien de l'estime que les personnes impartiales avoient conçue de son mérite ; tout au contraire, la vérité réduisit ses ennemis au silence, & son savoir lui acquit une si grande réputation dans les écoles de Pise, qu'elle perça jusqu'à Padoue, où on l'engagea de venir enseigner en 1605. Il s'y rendit, & ne cessa de faire honneur à l'université de cette ville jusqu'en 1631, qu'il en sortit fâché, parce qu'on lui avoit refusé la chaire de médecine, vacante par la mort de *Cremonii*, & qu'on lui avoit préféré Thomas Zilioli.

Liceti se retira alors à Bologne; mais la république de Venise ne tarda pas à sentir la perte qu'elle avoit faite dans son université de Padoue par la retraite de ce médecin : elle chercha l'occasion de l'y rappeler. Une chaire étant venue à vaquer en 1645, elle lui fit faire des instances si obligeantes pour l'accepter, qu'il revint enseigner dans cette ville, à qui il procura la plus grande célébrité jusqu'à sa mort, arrivée en 1657, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ce médecin a composé plus de cinquante Traités. Nous ne donnerons que les lettres des principaux, encore y en a-t-il plusieurs qui ne regardent point la médecine.

De ortu animæ humanæ, libri tres. Genuæ, 1602, in-4°. Venet., 1603, in-4°. Francof., 1606, in-8°.

De lucernis antiquorum reconditis, libri sex. Genuæ, 1602, in-4°. Venetiis, 1621, in-4°. Utini, 1652, in-fol. Patavii, 1662, in-fol. avec fig.

De vitâ, libri tres. Venetiis, 1606, in-4°. Genuæ, 1607, ibid.

De animarum coextensione corpori, libri duo. Patavii, 1616, in-4°.

De iis quæ diù vivunt sine alimento, libri quatuor. Ibidem, 1616, 1634, in-4°. La seconde édition a été augmentée, & ornée de figures. Amstelodami, 1665, in-4°. Patavii, 1668, in-4°., par les soins de Guerard Blasius. On trouve beaucoup de superstition & de crédulité dans cet ouvrage. L'auteur, qui n'a pas su éviter ces erreurs, rapporte toutes les fables que les Anciens ont inventées au sujet de la matière qu'il traite, tout ce que ses contemporains ont écrit, & il y ajoute encore ce que l'imagination a pu lui suggérer.

De spontaneo viventium ortu, libri quatuor. Vicentiæ, 1618, in-fol. Patavii, 1621, in-fol.

De novis astris & cometis. Venetiis, 1623, in-4°.

Controversiæ de novis astris & cometis. Ibidem, 1625.

De intellectu agente, libri quinque. Patavii, 1627, in-fol.

De immortalitate animæ. Ibid., 1629, in-fol.

Allegoria peripatetica, de generatione, amicitiâ & privatione, in aristotelicum ænigmâ cæliâ leliâ crispis. Ibid., 1630, in-4°.

De feriis altricis animæ, nemesiticæ disputationes. Ibid., 1631, in-4°.

De animæ subjecto corpori nil tribuente, &c. Ibid., 1631, in-4°.

De rationalis animæ variâ propensione ad corpus, libri duo. Ibid., 1634, in-4°.

De naturâ primò movente, libri duo. Utini, 1634, in-4°.

Pyronarcha seu de fulminum naturâ, deque febrium origine, libri duo. Patav. 1634, in-4°.

De propriorum operum historiâ, libri duo. Ibid., 1634, in-4°.

Mundi & hominis analogia. Utini, 1635, in-4°.

Athos perfossus, sive rudens, &c. Patav. 1636, in-4°.

Ulysses apud Circen, sive de quadruplici, &c. Utini, 1636, in-4°.

De duplici colore corporum naturalium. Utini, 1636, in-4°.

Dialogus de animâ ad corpus physicè non propensâ. Ibid., 1637, in-4°.

Dans son Traité *De lucernis antiquorum*, Liceti a prétendu que les Anciens avoient le secret de faire une huile qui ne se consumoit point; il cite plusieurs faits à l'appui de cette opinion. L'asbeste ou amianthe fournit des mèches incombustibles; mais quant à l'huile, c'est une de ces rêveries que plusieurs auteurs ont avancées, mais qui sera toujours repoussée par la saine raison. Des matières phosphoriques qui ont pris feu à l'ouverture d'anciens tombeaux, ont pu donner lieu à cette opinion. (R. Geoffroy.)

LICHEN. *Arboreus.* (*Matière médicale.*) (*Voyez* Pulmonaire. *Pulmonaria arborea.*) (Macquart.)

LICONDRA. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

Le licondra est un arbre de Congo & des autres parties de l'Afrique, qui devient si gros, que dix hommes ont quelquefois de la peine à l'entourer. Son fruit, qui est du volume d'une citrouille, sert de nourriture aux peuples dans les tems de disette. A E. (Macquart.)

LICU. *Gadus pollachius.* (*Hygiène.*) C'est une espèce de fausse morue, du genre du gad, commune sur les côtes de Bretagne.

Le licu a le corps plus grand, plus large & moins épais que le merlan; il a de très-petites écailles. C'est un poisson d'une qualité médiocre, & que sa voracité fait prendre aisément à l'hameçon. (Macquart.)

LIDDEL (Duncan), docteur en médecine, natif d'Aberden en Ecosse, professa la médecine en 1596, en l'université d'Helmstadt, & devint premier médecin du duc de Brunswick. Il retourna dans sa patrie en 1607.

De facultate vegetante ejusque functionibus. Helmastadii, 1592, in-4°.

Universæ medicinæ compendium. Ibid., 1605, 1620, in-4°.

Ars medica, succinctè & perspicuè explicata. Hamburgi, 1607, 1628, 1655, in-8°. Lugd., 1624, in-8°.

De febribus, libri tres. Hamburgi, 1610, in-8°.

Operum iatro-galenicorum, ex intimis artis medicæ, adytis & penetralibus erectorum, tomus unicus, auctus & illustratus studio & opera Ludovici Serrani, Neomagensis. Lugduni, 1624, in-4°. (R. Geoffroy.)

LIE. (*Hygiène.*) La lie est la partie sédimenteuse & impure qui se précipite au fond des vaisseaux où les liqueurs s'éclaircissent. On ne doit pas faire usage

des vins, huiles, bières, cidres, &c. qui sont encore troubles, parce que les liqueurs, n'étant pas homogènes, n'ont pas la salubrité qu'elles obtiennent lorsqu'elles sont pures.

La lie la plus importante est celle du vin, on peut assurer, lorsqu'elle fournit beaucoup de tartre, que le vin est bon & généreux. (MACQUART.)

LIE D'HUILE. (*Matière médicale.*) *Amurca.* C'est le résidu qui se trouve au fond du vaisseau dans lequel on a mis l'huile d'olive nouvellement exprimée, pour la laisser dépurer.

On vante ce résidu comme émollient, adoucissant & résolutif, propre à calmer les douleurs de tête, &c. c'est un moyen suranné. (MACQUART.)

LIÉBAULT (Jean), du diocèse de Dijon, docteur le 14 février 1561, professeur de rhétorique au collége de la Marche, & de philosophie au collége de Beauvais en 1556 & suivans. Il fut professeur des écoles en 1566 & 1567, & s'en retourna ensuite dans sa patrie. Il revint à Paris en 1594, & mourut deux années après, sur une pierre où il fut obligé de s'asseoir, dans la rue Gervais-Laurent. (Voyez *Mém. de l'Etoile*, tom. II, pag. 301.) Patin le fait mourir à Dijon, mais il se trompe.

Liébault est auteur de plusieurs ouvrages.

1°. Il donna au public les Aphorismes d'Hippocrate, par Houllier, en 1582. *Scholia in Jacobi Hollerii, commentaria in libros septem Aphorismorum Hippocratis.* Il le dédia à Marc Miron. Cet ouvrage parut de nouveau en 1620, imprimé à Genève, chez Pierre & Jacques Chouet, avec des vers de Nicolas Millaut, de Nicolas Ellain & de Blancod, en l'honneur de Liébault. Pierre Chouet en donna une nouvelle édition en 1646.

2°. *Thesaurus sanitatis paratu facilis. Paris., apud Jacobum Dupuis*, 1577, in-16, avec la *Therapeia puerperarum* de Jean Lebon, qui lui avoit dédié cet ouvrage.

3°. *De præcavendis, curandisque venenis commendarius. Extat cum eodem thesauro sanitatis à se edito*, pag. 298.

4°. *Alphonsi Baroccii, de febribus.*

5°. Il traduisit en français les *quatre livres des secrets de médecine & de chimie*, de *Gaspard Wolfius*. Paris, 1579, in-8°. Lyon, 1593, in-8°. Bologne, 1648, in-8°.

6°. *Traité sur les maladies des femmes.* Ce n'est pas, comme le dit Guy-Patin, une simple traduction de l'ouvrage de *Marinello*, intitulé *le Medecine partinenti alle infirmita delle donne, divise in tre libri. Seconda impressione.* In Venetia, in-12, 1574. Il parut d'abord en latin & ensuite en français, sous ce titre : *Trois livres de la santé, fécondité & maladies des femmes.* Paris, 1570 & 1582, in-12.

Lazare Pé, docteur en médecine, a donné une autre édition de cet ouvrage de Marinello. Lyon, 1597. Paris, 1609, in-12. Pé rend à la fin de sa préface, cet ouvrage à Marinello ; mais il ajoute que Liébault mérite d'être loué pour l'avoir poli, amplifié & rendu en langue française.

7°. *Trésor des pauvres & des riches, ou Recueil de remèdes faciles.* Paris, 1651, in-8°.

8°. *Trois livres de l'embellissement & ornement du corps humain.* Paris, 1575, 1582, in-8°. Lyon, 1594.

9°. Il donna aussi une nouvelle édition du livre de Charles-Etienne son beau-père, intitulé *Maison rustique*, auquel il fit beaucoup d'additions. Cet ouvrage parut sous le titre de *l'Agriculture & Maison rustique de Charles-Etienne & de Jean Liébault.* Paris, J. Dupuis, 1574, in-4°. — *Augmentée d'un brief discours des chasses du cerf, du sanglier, du lièvre, &c.* Paris, J. Dupuis, 1586, in-4°. — *Troisième édition, contenant*, 1°. *une table pour connoître le tems auquel on peut semer plusieurs sortes de graines, par Pierre Ayrol*; 2°. *sept livres de la Maison rustique*; 3°. *un discours de la Nicotiane & de Méchoucan, traduit de l'espagnol de Monardes*; 4°. *la chasse du loup, par Jean de Clamoyan*; 5°. *l'usage de la jauge.* Rouen, Romain de Beauvais, 1602 & 1625, in-4°. Paris, chez Nicolas de Lavigne, 1640, in-4°. — *Traduite du français en italien par Hercule Caton de Ferrare.* Venise, 1581, in-4°. — *Traduite en allemand par Melchior Sébizius.* Strasbourg, 1588 & 1592, in-fol. Amsterdam, Ervout Muller, 1593, in-fol. Strasbourg, avec un supplément, 1507, in-fol. Amsterdam, Michel Colyn, 1622, in-fol. — *Traduite en anglais par Richard Surflet, médecin.* Londres, Arnold Startfield, 1606, in-4°. (ANDRY.)

LIEBERCKUNH (Nathanael), célèbre anatomiste, né à Berlin le 5 septembre 1711, fut reçu docteur en médecine à Leyde, & bientôt après dans le collége de sa ville natale. Ses talens le firent admettre à la société royale de Berlin, à celle de Londres & à l'académie des curieux de la Nature. Il mourut le 7 décembre 1756, laissa un cabinet anatomique considérable, publia plusieurs Mémoires insérés dans le Recueil de l'académie de Berlin, & deux Dissertations imprimées à Leyde.

Disputatio de valvulâ coli. 1739, in-4°.

Dissertatio de fabricâ & actione villorum intestinorum tenuium hominis. 1744, in-4°. (R. GEOFFROY.)

LIÉGE. (*Matière médicale.*) *Suber.* Le liége est une espèce de chêne dont l'écorce, bien connue, est spongieuse, épaisse & légère, qui croît dans nos provinces méridionales, en Espagne, en Portugal & en Italie.

On a vanté le liége, porté en amulette, pour faire perdre le lait sans danger ; ce qui est une bonne absurdité.

On a donné avec aussi peu de raison, intérieurement, le liége comme astringent, contre les hémorragies & les cours de ventre.

On a dit que le liége brûlé, incorporé dans de l'huile d'œuf, est bon pour adoucir & réduire les hémorrhoïdes.

Le liége est employé utilement pour faire des semelles à des souliers, & empêcher l'humidité de pénétrer sans allourdir les chaussures. (MACQUART.)

LIÉNARD (Nicolas), de Paris, fils de Claude Liénard, docteur le 30 janvier 1657, professeur de chirurgie en 1671, doyen de la faculté en 1680, & censeur en 1681 & 1683. Il fut aussi médecin du roi par quartier. Il mourut le 1er. février 1697.

Liénard cultiva avec succès les belles-lettres & la philosophie. Il est auteur de l'ouvrage suivant :

Dissertation sur la cause de la purgation, ou sur la manière dont les médicamens purgatifs agissent sur les corps pour y faire leur effet, à savoir, la purgation; par M. Nicolas Liénard, docteur-régent en médecine de la faculté de Paris. Paris, Nicolas Biestkens, 1659.

Ce Traité, de 40 pag. in-4°., est dédié à M. Maurin le fils, docteur-régent de la faculté de Paris. Il est conforme aux principes de la philosophie de Rohaut & de Descartes, & écrit d'une manière assez claire.

Liénard avoit été le disciple de Jacques Rohaut, philosophe célèbre, mort en 1675. Il fit l'épitaphe suivante, pour être mise sur le cœur de Rohaut, enterré à Sainte-Geneviève-du-Mont, avec les restes du grand Descartes.

EPITAPHIUM.

Ecquid homines quamdiù supererunt, & terra
Movebitur, tantùm hominem, tàm gravem
Philosophum, mathematicum tàm illustrem,
Magistrum Jacobum Rohault Ambianum,
Annos dùm occubuit natum LV non loquentur?
Quum vel mutus hic lapis
Post annos ab ejus interitu XXII silere non
Potuit. Lapis hic compos veterum fratris ejus
Unici, compos memoris & gratri in fratrem
Philosophum animi, ob collatum sibi olim
Ejus studio, & eâ quâ valebat apud regem
Lodovicum magnum & delphinum
Serenissimum gratiâ, cujus studiis philosophicis,
Promovendis, erat ab ejus præceptore illustrissimo
Meldensi episcopo designatus, per honorificum
Regalis ecclesiæ sanquintinianæ canonicatum.
Nec plura viator,
In tanti ac tàm religiosi philosophi obitum,
Post homines natos, & erreptum terris cartesium
Ad res physicas atque mathematicas verè nati
Hominis, quem terra sua, nitida ac verè laconica
De rebus physicis, mathematicis & ipsâ
Eucharistiâ scripta in æternum commendabunt.
Lege & luge non denegatis piis tanti
Viri manibus precibus christianis.
Scripsit Nicol. Lienard, doct. med. Paris.
Jacobi Rohalti philosophi, ejus doctrinæ
Discipulus assiduus, fidus , familiaris,
Et philosophiæ supellectilis, magistri sui
Colendissimi aliquâ ex parte
Hæres.
Quos unum doctrina facit
Doctaque Cartesii ossa hoc marmor, corque Rohaldi
Has tanti exuvias hominis Lienardus ad aras
Appendit fidi officiis cumulatus amici.
Apud sanctam Genovefam, anno 1672.

Liénard fit aussi imprimer le discours qu'il fit en qualité de doyen, au chancelier de l'église de Paris, en lui présentant les bacheliers. Ce discours est intitulé *Oratio habita pro offerendis ad obtinendam medendi licentiam, illustrissimo academiæ Parisiensis cancellario in primariâ civitatis ecclesiâ baccalaureis medicis emeritis. A. M. Nic. Lienard, Claud. filio doctore & facultatis med. Paris. decano mense julio, anni* 1682. (ANDRY.)

LIENS, LIGATURES. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe II. *Applicata.*
Ordre I. Habillemens.

Tout ce qui peut gêner le mouvement des parties, comprimer les nerfs, empêcher la libre circulation du sang doit être éloigné de notre manière de nous vêtir. Nous avons fait sentir tous les inconvéniens qui pouvoient résulter des liens ou ligatures lorsque nous avons traité les mots MAILLOTS, CORDONS, JARRETIÈRES. (MACQUART.)

LIENTERIA. (*Nosologie.*) C'est une espèce de diarrhée, dont la matière est blanche. Voilà ce qu'il suffit à un nosologiste de mettre en définition. Cullen, après avoir compris la lienterie parmi six principaux caractères de diarrhée assez exacts; savoir: la diarrhée proprement dite, le flux hépatique, le colérique, le céliaque, le lientérique & le pituiteux ou séreux; Cullen, dis-je, se met à détailler beaucoup d'autres espèces de diarrhées & de lienteries, soit idiophatiques, soit symptômatiques. Alors il dépasse, à mon avis, le cercle d'un système nosologique, qui doit se borner à déduire de chaque genre les grands caractères d'espèces, & laisser les détails des causes, des complications & des effets à la pathologie & à la clinique. (R. C.)

LIENTERIE. On nomme *lienterie* cette espèce de flux de ventre, dans lequel les malades rendent par les selles les alimens & même les boissons qu'ils ont pris, nullement digérés, & si peu changés qu'on distingue dans les déjections leur nature & leur qualité. Cette espèce de diarrhée approche beaucoup du flux céliaque, *cæliaca* (*Voyez* CÉLIAQUE), qu'on peut regarder comme une demi-lienterie, dans laquelle on rend le *chymus* & le chyle mêlé avec les matières fécales, & elle n'en diffère que par un degré d'intensité plus considérable, puisque, dans la céliaque, il y a un commencement de coction & de digestion, au lieu qu'elle est nulle & manque absolument dans la lienterie. Les anciens médecins ont donné à cet état le nom de *lienterie*, λειεντερία, des deux mots grecs, λειότης τῶν ἐντέρων, que les Latins ont rendus par les termes de *levitas intestinorum*, polissure des intestins, parce qu'ils s'imaginoient que l'intérieur des intestins,

étant trop uni & trop poli, laiſſoit gliſſer trop précipitamment les alimens avant qu'ils fuſſent digérés : théorie fauſſe, & qui n'a aucun fondement.

Cette maladie eſt quelquefois précédée & même accompagnée, dans ſon commencement, d'une faim canine, à laquelle ſuccède l'anorexie & une inappétence totale; d'autrefois il y a des nauſées & même des vomiſſemens & des douleurs d'eſtomac, & ſi elle dure quelque tems il ſurvient une chaleur interne, avec proſtration de forces, & le corps n'étant point nourri ni réparé, le malade tombe dans un maraſme & une étiſie qui ſe termine par la mort.

La lienterie ſuccède à la céliaque & à la dyſſenterie lorſque ces maladies ont duré long-tems, ou qu'elles ont été négligées. *Dyſſenteriæ ſupervenit lienteria*, dit Hippocrate, *Aphor.* 72, ſect. 7, & pour lors elle eſt ſymptomatique; mais elle peut ſurvenir ſans aucune maladie précédente, & être idiopathique & eſſentielle lorſque l'eſtomac ne peut digérer & changer la nature des alimens, ſoit à cauſe de leur mauvaiſe qualité, ſoit parce qu'ils n'ont pas été broyés dans la bouche, & qu'on les aura avalés preſque entiers; ſoit enfin à cauſe de la foibleſſe & du défaut d'action de l'eſtomac, ou de la vapidité & du peu d'énergie des ſucs digeſtifs.

Les malades attaqués de la lienterie, rendant par les ſelles leurs alimens reconnoiſſables & preſque tels qu'ils les ont pris, il eſt évident qu'il y a défaut de digeſtion dans cette maladie, de même & encore plus que dans les autres flux de ventre. Ce vice de digeſtion peut venir de deux cauſes différentes, ſoit de ce que les alimens ne ſéjournent pas aſſez long-tems dans l'eſtomac & les inteſtins pour pouvoir être digérés, ſoit parce que l'eſtomac eſt tellement affoibli, qu'il n'a plus aſſez de forces pour pouvoir faire la coction des alimens qu'il renferme, & les digérer.

Quant à la première de ces deux cauſes, elle peut provenir de deux états tout-à-fait oppoſés; 1°. dans l'état naturel & de ſanté, le pylore eſt fermé pour retenir les alimens dans l'eſtomac, & il ne s'entr'ouve que par degrés pour ne laiſſer paſſer la maſſe des alimens dans les inteſtins, qu'à meſure que, par le moyen de la digeſtion, ils ſont devenus preſque liquides. Mais ſi le pylore ſe trouve relâché & trop ouvert, comme il arrive dans l'extrême foibleſſe, les alimens paſſeront dans les inteſtins tout entiers, ſans avoir éprouvé de digeſtion ni ſouffert de changement; ce qui produira la lienterie. C'eſt ce qui arrive à la fin des maladies chroniques, lorſque les malades ont perdu toutes leurs forces, & ſont dans le dernier degré d'épuiſement. 2°. Au contraire, ſi l'eſtomac eſt vivement irrité, ſoit par la qualité âcre des alimens, ſoit à cauſe de ſa grande ſenſibilité, comme il arrive dans la phlogoſe & l'inflammation de ce viſcère, alors il ſe contracte fortement & chaſſe de ſa cavité les alimens avant qu'ils ſoient changés & digérés. Dans ce dernier cas, ce n'eſt point la qualité âcre & ſtimulante des alimens, ni leur poids & leur trop grande quantité qui ſollicitent la contraction de l'eſtomac; elle ne dépend que de la ſenſibilité contre nature & morbifique de ce viſcère. Quelquefois à cette grande irritation ſuccède l'atonie des fibres, qui, plus elles ont été tendues, plus elles tombent enſuite dans le relâchement, & pour lors cet état ſe rapproche de celui d'inertie du pylore & de l'eſtomac, dont nous venons de parler plus haut.

Mais quoique les matières alimentaires ſéjournent ſuffiſamment dans l'eſtomac, la lienterie peut également ſurvenir ſi ce viſcère ne peut plus faire ſes fonctions, à cauſe de ſa foibleſſe & de ſon atonie, ſuite des mauvaiſes digeſtions répétées, ou bien à cauſe, ſoit du manque des ſucs digeſtifs, ſoit de leur vapidité & de leur peu d'énergie. Alors l'eſtomac ne peut digérer les alimens, & leur maſſe, non altérée, paſſe dans les inteſtins ſans être arrêtée par le pylore, qui eſt également foible, relâché & ſans action; en ſorte que ces deux cauſes réunies concourent à donner naiſſance à la lienterie. Enfin, on a quelquefois obſervé dans les vomiques du poumon, dans les abcès des reins ou d'autres viſcères, qu'il s'eſt fait ſur l'eſtomac, métaſtaſe de la matière purulente, qui, par l'irritation qu'elle a produit ſur ce viſcère, a donné lieu à la lienterie : c'eſt ce que prétend Fernel dans ſa *Pathologie*, liv. VI, chap. 10.

D'après des cauſes ſi différentes, on conçoit que le traitement de cette maladie doit varier ſuivant qu'elle eſt la ſuite, ou de la foibleſſe, ou de l'irritation de l'eſtomac, ainſi que nous aurons ſoin de l'obſerver plus bas.

La lienterie ſe reconnoît aiſément par la ſeule inſpection des déjections, qui ne ſont point digérées ni changées, & dans leſquelles on diſtingue la nature des alimens & des boiſſons qu'a pris le malade. On pourroit la confondre avec la céliaque, erreur qui ne ſeroit point dangereuſe, ces deux maladies étant très-analogues, & demandant preſque le même traitement. Cependant il eſt poſſible de l'en diſtinguer, en ce que, dans la céliaque, on rend des portions du *chymus* dans les ſelles, au lieu que dans la lienterie ce ſont les alimens nullement altérés, ni changés, ſans aucun veſtige de *chymus* ni de commencement de digeſtion. Enfin, on ne peut la confondre avec le flux de ventre colliquatif, dont elle diffère par la couleur des matières & par leur odeur, qui, dans cette dernière maladie, eſt putride & cadavéreuſe.

Les ſymptômes qui accompagnent la lienterie ſont différens, ſuivant les cauſes qui l'ont produite. En général, dans toute lienterie, la digeſtion ne ſe faiſant point, & le corps n'étant ni nourri ni réparé, le malade ſe deſſèche, dépérit, tombe dans la conſomption & le maraſme pour peu que la maladie dure, & finit par périr. Mais lorſque la lienterie dépend de l'irritation ou de la phlogoſe de l'eſtomac, ou qu'elle eſt la ſuite de la dyſſenterie, il y a cardialgie, ſouvent une faim canine, des nauſées, des vomiſſemens, ſécchereſſe de la gorge & de la langue, & quelquefois tranchées dans les entrailles : ſi au contraire elle eſt cauſée par l'atonie de l'eſtomac & le relâchement du pylore, le malade éprouve bien quelquefois, dans le commencement, une faim canine, mais qui ne tarde

pas à être suivie d'inappétence, & de pesanteur sur l'estomac après avoir pris le moindre aliment. Enfin, si l'abondance de la saburre dans les voies alimentaires a donné naissance à la maladie, le malade, au lieu de faim, éprouve un dégoût universel, & tous les symptômes qui annoncent la plénitude des premières voies. Au reste, quelle que soit la cause de la lienterie, les urines, dans cette maladie, sont toujours en petite quantité, & plus ou moins troubles & sédimenteuses.

La lienterie est toujours une maladie très-dangereuse, souvent mortelle. Celle qui provient d'irritation de l'estomac l'est moins que celle qui a pour cause le relâchement & l'atonie de ce viscère. Elle est plus dangereuse que le flux céliaque, quoi qu'en dise Lieutaud, attendu que, dans ce dernier, il reste encore un commencement de digestion, qui est totalement abolie dans la lienterie. Il n'en est pas de cette maladie comme de la diarrhée & des autres flux de ventre; elle ne peut jamais être critique & salutaire, & ses suites sont presque toujours funestes. Le corps, privé de nourriture, hors d'état de réparer ses pertes journalières, tombe dans le desséchement & le marasme, & finit par succomber; mais le danger est encore plus grand, & la lienterie est ordinairement mortelle lorsqu'elle attaque les vieillards, lorsque les déjections se succèdent fréquemment jour & nuit, que les forces ont déjà été épuisées par une maladie précédente, & que les urines sont presque supprimées. S'il survient, dans cette maladie, douleur de côté & embarras dans la respiration, il est à craindre qu'elle ne dégénère en phthisie, d'après la remarque d'Hippocrate, *Coac.*, *sect.* 469. Mais le danger est extrême lorsque le visage est marqueté de taches rouges, & que la peau du ventre est salle, molle & ridée : au contraire, on peut commencer à concevoir quelque espérance lorsque les déjections deviennent un peu moins fréquentes, que les urines sont plus abondantes, que le corps, moins exténué, se répare, & reprend un peu plus de forces par degrés, & que le malade a quelques rapports aigres qui annoncent un commencement de digestion. Le pronostic doit aussi varier suivant les causes de la maladie. Si la lienterie survient à la suite de la déperdition des forces sur la fin d'une maladie chronique, il ne reste point d'espérance : on doit également désespérer si elle est la suite d'une inflammation ou d'un ulcère à l'estomac.

Le traitement de la lienterie demande beaucoup d'attention, & doit varier suivant la nature de cette maladie, & les différentes causes qui lui ont donné naissance. En général, quelles que soient ces causes, soit que la lienterie dépende de la foiblesse & du défaut d'action de l'estomac, soit qu'elle vienne de l'irritation & de la sensibilité de ce viscère & des intestins, il y a toujours dans les premières voies, ainsi que dans les autres flux de ventre, des restes de saburre âcres, quelques matières qui par leur séjour se sont corrompues, dont la qualité putride a produit la maladie, ou au moins l'intretient. Ces matières demandent à être évacuées de même que dans les autres diarrhées. Mais on ne peut le faire qu'avec la plus grande circonspection, & il faut d'abord s'assurer de la cause de la maladie & du tems convenable pour employer les évacuans.

D'après ces réflexions on commencera par établir le régime du malade, qui doit consister dans une diète sévère, mais en même tems fortifiante, à cause de la foiblesse de l'estomac. On sent qu'il ne faut donner que très-peu d'alimens à la fois, de peur que, leur poids chargeant l'estomac, ils ne soient trop promptement précipités dans les intestins; & ils ne doivent pas être trop liquides, pour pouvoir séjourner plus long-tems dans les premières voies. Tels sont les consommés, les gelées, la purée de lentilles, les jaunes d'œufs, qui tiennent le milieu entre les nourritures solides & les liquides. On les donnera à très-petites doses, par cuillerées, toutes les quatre heures, en y ajoutant quelques aromates pour réveiller l'action languissante des organes qui servent à la digestion. Pour boisson, on aura recours à l'eau ferrée, à la décoction blanche, ou à celle de tormentille ou de bistorte, à laquelle on mêlera un tiers de vin vieux. Ces boissons astringentes rétabliront les fibres affoiblies de l'estomac; mais il faut ne les donner qu'à très-petites doses pour qu'elles ne chargent pas ce viscère, & que la quantité de liquide aqueux ne relâche encore ses fibres. D'un autre côté cependant, il ne faut pas rendre ces boissons trop astringentes, de peur d'irriter & de pincer l'estomac, comme l'observe avec raison Celse, liv. IV, chap. 16.

Le régime ainsi établi, s'il n'y a ni irritation ni phlogose dans l'estomac, & que cet organe ne pèche que par foiblesse & relâchement, on évacuera les matières saburreuses qu'il peut contenir, par le moyen de minoratifs astringens, tels que les myrobolans, la rhubarbe, le sirop magistral, le catholicon, &c. dans une décoction de plantain ou autre également astringente. Après avoir ainsi nétoyé une ou deux fois les premières voies, il s'agira de fortifier l'estomac & de ranimer son action par l'usage des stomachiques. On recommande, à cet effet, la conserve de muscade, celle de gingembre, le vin d'absinthe, la poudre de rhubarbe, le quinquina, la conserve de cynorrhodon, &c. mais surtout le diascordium & la thériaque, qui sont non-seulement fortifians & astringens, mais encore calmans, à cause de l'opium qui entre dans leur composition. Avec ces médicamens ou autres astringens, on compose des opiats & des bols qu'on donne avant la nourriture.

Outre ces remèdes, un moyen assez sûr de rétablir les fonctions de l'estomac après avoir vidé la saburre accumulée dans les premières voies, consiste à y joindre l'exercice autant que les forces le permettent, & surtout celui du cheval. J'ai connu un homme qui, après avoir été tourmenté de la lienterie pendant un an, étoit tombé dans le dernier degré de foiblesse & de marasme. Il avoit employé inutilement la diète la plus stricte, & en même tems fortifiante; l'ipécacuanha, le simarouba, ainsi que nombre d'autres, tant astringens que corroborans, par le conseil des plus habiles médecins. Cet homme, qu'on regardoit

comme désespéré, a été parfaitement rétabli par l'exercice continué du cheval; il a recouvré ses forces, & est parvenu à devenir aussi fort & aussi replet, qu'il étoit foible & maigre auparavant.

L'usage du mariage a été aussi proposé, d'après un auteur moderne, dans l'ancienne *Encyclopédie*, comme un remède propre à guérir la lienterie. Il peut bien réussir quelquefois dans les diarrhées simples en procurant le resserrement du ventre & la constipation, & dans ce cas il a été recommandé par plusieurs médecins. Mais dans la lienterie, où le corps est exténué, & où les liquides sont appauvris, ce remède seroit pire que le mal.

Mais lorsque la lienterie est la suite de la phlogose ou de l'inflammation de l'estomac, qu'elle est accompagnée de fièvre, son traitement doit être très-différent. Si l'on mettoit en usage les moyens ci-dessus, ils aggraveroient le mal, & augmenteroient l'éréthisme. C'est alors que la saignée, recommandée dans cette maladie par quelques médecins, peut avoir lieu si les forces du malade la permettent. Les remèdes convenables, dans ce cas, sont les boissons adoucissantes & tempérantes: on peut donner le lait, même coupé avec une décoction émolliente, ainsi que les anodins & les narcotiques, à petites doses, & lorsque l'inflammation sera calmée on viendra à l'usage des boissons astringentes. Un académicien de mérite a été guéri, sous mes yeux, d'une lienterie de ce genre, par le moyen du lait seul pour nourriture. Si, dans ce cas, le malade rend des matières purulentes, & qu'il y ait des signes de suppuration & d'ulcères dans l'estomac ou les intestins, on aura recours à des pillules détersives, faites avec les baumes du Canada, de Copahu, de la Mecque & autres semblables, unis au beurre de cacao ou au blanc de baleine, & à des lavemens dans lesquels on fera entrer la térébenthine.

Lorsqu'à la suite des maladies chroniques, le malade est tombé dans le dernier degré de foiblesse, que l'estomac a perdu tout son ressort, que le pylore, relâché & sans action, laisse passer les alimens & les boissons tels qu'ils ont été pris; enfin, que le malade est aux derniers abois & à l'article de la mort, il est inutile de tenter beaucoup de remèdes qui ne pourroient plus faire aucun effet.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot d'un remède recommandé depuis quelques années dans le traitement de la lienterie: c'est la racine de *colombo*, qu'on prescrit à la dose de quatre grains en pillules, deux ou trois fois par jour. J'ai vu de bons effets de ce nouveau médicament, employé par quelques médecins; mais je n'ai pu en faire moi-même des épreuves suffisantes & suivies, forcé, par les circonstances malheureuses du tems, de quitter la capitale depuis nombre d'années, & cette racine étrangère étant pour lors encore très-rare. (R. GEOFFROY.)

LIERRE. (*Matière médicale.*) On donne ce nom à deux plantes qui ne sont ni du même genre ni de la même classe.

1°. Le lierre terrestre, *glecoma hederacea* LIN., famille des labiées de Jussieu.

Toute la plante a une odeur forte, & la saveur amère. On lui donne un rang parmi les meilleurs vulnéraires pectoraux. On a recommandé ses feuilles plus que de raison, dans l'hémophtisie, la phthisie, le pissement de sang, la dyssenterie, & d'autres exulcérations internes.

On en fait cas comme résolutives, désobstruentes, ou on les conseille après les chutes, &c. &c.

On prend les feuilles en substance, depuis un demi-gros jusqu'à un gros: plus souvent on emploie la décoction, à la dose d'une poignée pour chaque livre.

Quant à l'usage externe, les feuilles entrent dans les remèdes anti-dyssentériques, & sous la forme de cataplasme & de fomentation, comme dissolvant & résolutif; mais je ne me fierois pas beaucoup à ce topique.

2°. Le lierre en arbre, *hedera arborea seu helix* LIN., de la famille des chèvrefeuilles de Jussieu.

Quoique les Anciens n'employassent guère qu'à l'intérieur ce lierre, Palmarius & Boyle rapportent que ses baies, dures & pulvérisées, avoient servi avec succès dans une peste qui régnoit à Londres. On les pulvérisoit dans du vinaigre, & on les prenoit dans du vin blanc pour exciter la sueur.

M. Delinze dit qu'on doit tremper dans le vinaigre les feuilles, & qu'elles sont utiles comme topique sur les cors des pieds. Elles sont aussi vulnéraires & détersives. On emploie leur décoction contre la teigne & la gale.

On retire, par incisions, du tronc des plus gros lierres, une résine d'un brun rougeâtre, d'un goût âcre & aromatique, sans odeur, excepté quand on l'approche du feu; car alors elle a celle de l'encens, oliban. On la regarde comme un bon dépilatoire.

En Europe, dans quelques endroits, on fait des petites boules avec le bois dur du lierre en arbre: on les place avec succès dans les cautères. Ce bois attire très-bien, & on n'a besoin de changer les boules qu'une fois le mois: on applique des feuilles de lierre sur la plaie. (MACQUART.)

LIÈVRE. *Lepus.* (*Hygiène & matière médicale.*) Le lièvre est un quadrupède dont la femelle se nomme *hase* & les petits *levrauts*. C'est un animal quadrupède, commun dans les campagnes, dont la chasse plaît beaucoup aux amateurs de cet exercice.

Dans les climats froids & en Laponie, ils deviennent blancs pendant l'hiver, & reprennent pendant l'été leur couleur ordinaire.

Le lièvre & surtout le lapereau vigoureux fournissent un manger très-délicat & très-recherché dans les tables délicates. On l'assaisonne le plus souvent avec une sauce piquante. On a prétendu qu'il convenoit aux personnes qui sont portées à beaucoup dormir. Le suc qui en résulte, passant pour un suc grossier, on dit qu'il ne doit pas être donné aux cachétiques & aux mélancoliques; mais ces qualités ont

encore besoin d'être confirmées par une expérience journalière.

La loi de Mahomet, & plus anciennement la loi des Juifs, a interdit l'usage de la chair de lièvre, comme celle du cochon.

Les cendres du lièvre brûlé en entier, ou celles de sa peau, sont recommandées contre la pierre, mais sans raison suffisante, ainsi que ses excrémens contre la dyssenterie, & ses poils contre les hémorragies.

On fait avec les peaux de lièvres, des fourrures qui sont très-utiles contre les douleurs rhumatismales. (MACQUART.)

LIÈVRE, poisson. *Blennius ocellaris* LIN. (*Hygiène.*) C'est un poisson de sept à huit pouces de long, connu à Venise, & dont la chair est fade & molle. (MACQUART.)

LIEUTAUD (Joseph), conseiller d'Etat, premier médecin de Louis XVI & des princes ses frères, ancien professeur de médecine en l'université d'Aix, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, de l'académie des sciences, membre de la société royale de Londres, président de la société de médecine de Paris, naquit à Aix en Provence, le 21 juin 1703, de Jean-Baptiste Lieutaud, avocat au parlement d'Aix, & de Louise Garidel. Le plus jeune & le plus foible de douze enfans, il fut destiné par ses parens à l'état ecclésiastique. Cette profession n'étant point de son goût, il se refusa au vœu de sa famille pour embrasser la médecine; choix qu'il ne fit pas sans hésiter.

Neveu de Garidel, célèbre botaniste, il se livra à l'étude des plantes sous les yeux de son oncle, se fit recevoir docteur à la faculté d'Aix, & passa de là à Montpellier pour y acquérir de nouvelles connoissances.

La survivance de la chaire de son oncle, qui lui fut accordée par la faculté d'Aix, le fit revenir dans cette ville: il enseigna d'un manière utile; mais bientôt nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, il sentit la nécessité de satisfaire le penchant qui le portoit vers l'étude de l'anatomie. Il professa alors avec d'autant plus de zèle & de succès, qu'en se livrant à la botanique, il paroissoit céder à une impulsion étrangère, au lieu qu'alors il se livroit à son goût naturel.

Partagé entre son hôpital & son cabinet, Lieutaud voyoit peu de malades au dehors; mais parmi les faits qu'il observoit, il choisissoit ceux qu'il jugeoit les plus dignes d'attention, pour les communiquer à l'académie des sciences, qui, satisfaite de ses travaux, le nomma son correspondant en 1735.

Pendant son séjour à Aix, il publia deux ouvrages, l'un sur l'anatomie, sous le titre d'*Essai anatomique*; l'autre sur la *Physiologie*.

Jusqu'ici Lieutaud avoit mené une vie simple & tranquille. Ami du repos, estimé dans sa patrie, il suivoit paisiblement la carrière que sa foible constitution sembloit lui avoir tracée, lorsqu'il écrivit & communiqua à Senac, premier médecin du roi, des réflexions sur un ouvrage que celui-ci venoit de faire paroître. Senac, par reconnoissance, le fit nommer médecin de l'infirmerie royale. Il s'agissoit de choisir entre l'heureuse médiocrité & la fortune, le calme de la vie obscure & les inquiétudes de la cour: Lieutaud se laissa éblouir, & se rendit à Versailles en 1750, à l'âge de quarante-sept ans; mais en changeant de pays il ne changea point d'habitude. Toujours observateur exact, il communiqua ses recherches à l'académie des sciences, qui le reçut au nombre de ses membres en 1752.

Il en est peu, dans le tourbillon des cours, qui ne prennent part aux intrigues qui les agitent: la plupart, peu satisfaits de ce qu'ils ont obtenu, ne font consister le bonheur que dans ce qu'ils n'ont point encore. Lieutaud ne voulut jamais être qu'anatomiste & médecin; mais la fortune, rarement juste dans ses bienfaits, se plut à le combler des faveurs qu'il dédaignoit. Louis XV lui confia la santé de ses enfans. Le médecin des enfans de France ne vit dans cette place que l'étendue des devoirs qu'il contractoit, & un motif de plus pour augmenter ses connoissances dans la solitude. Senac mourut, & les priviléges de sa place furent conférés à une commission. Mais à la mort de Louis XV, Louis XVI choisit Lieutaud pour remplir la place de premier médecin. Tout le monde applaudit à un choix qui l'éleva sans rien changer en lui. La faculté de Paris plaça son nom parmi ceux de ses docteurs-régens, & la société lui offrit le titre de président, qu'il accepta, & qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ces titres étoient cependant moins accordés à la faveur qu'au vrai mérite & à la modestie.

Parvenu au poste le plus éminent qu'il pouvoit obtenir, Lieutaud ne démentit jamais son caractère. Philosophe au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe, ayant tout obtenu sans avoir rien demandé, sa mort fut aussi paisible que sa vie l'avoit été; il fut attaqué le 6 décembre 1780, d'une fluxion de poitrine gangreneuse, à laquelle il succomba le cinquième jour de la maladie, à l'âge de soixante-dix sept ans. Outre le grand nombre de Mémoires insérés dans le Recueil de l'académie des sciences, on a de lui:

Essai anatomique. Paris, in-8°., 1742, 1766, avec *notes & supplémens, par Portal*, 1776 & 1777, 2 vol. in-8°.

Précis de médecine-pratique. Paris, 1760, in-8°.; 1766, 2 vol. 1769, 1776, trad. en latin. Amsterd., 1765, 2 vol.

Précis de matière médicale, traduction de la seconde partie du Précis de la médecine-pratique, publiée en latin, avec un Traité des alimens & des boissons. 2 vol. in-8°., 1770.

Historia anatomico-medica, sistens numerosa cadaverum humanorum extipiscia, quibus in apricum venit genuina morborum sedes, &c. 2 vol. in-4°., 1767, mis au jour par Portal, avec des Observations. (R. GEOFFROY.)

LIGAMENT. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie.*) Ce mot désigne l'usage de la chose: différens organes ou viscères ont leurs ligamens, dont la

ſtructure préſente des variétés qu'il appartient aux anatomiſtes de décrire. Ils ſont formés eſſentiellement du tiſſu cellulaire & de la membrane commune qui recouvrent chaque viſcère, & tapiſſent en même tems les parois de la cavité où ſont contenus ces mêmes organes. C'eſt ainſi que les ligamens de l'utérus, de la veſſie, du foie, &c. ſont des replis du péritoine.

L'anatomie pathologique conſtate, dans les ligamens dont je viens de parler, le ſiége de diverſes maladies propres au tiſſu cellulaire, & auxquelles participent plus ou moins les viſcères voiſins. (*Voyez* ABCÈS INTERNES.)

Les ligamens les plus nombreux ſont ceux des articulations. Leur tiſſu ſerré dénote un ſyſtème particulier d'organiſation. *Haller* les a trouvés réfractaires à ſes expériences ſur l'irritabilité. Il reſtoit cependant à préſumer que la douleur & la gêne de mouvement propre aux luxations & aux entorſes procédoient ſpécialement d'une irritation ſurvenue dans ces parties, en apparence inertes ſous l'impreſſion des ſtimulans employés par *Haller*. Mais, d'après les expériences & obſervations du célèbre *Bich*, il paroît démontré aujourd'hui qu'en tirant les ligamens en longueur, on réuſſit à développer les phénomènes de l'irritabilité. C'eſt là le genre de ſtimulant qui leur eſt approprié : c'eſt auſſi l'accident réel qui leur ſurvient dans les cas de LUXATION, d'ENTORSES, de FOULURE, &c. (*Voyez ces mots.*) (R. C.)

LIGERIE (M. de la), connu dans l'hiſtoire de la médecine, pour avoir été le poſſeſſeur du ſecret de la poudre des Chartreux ou kermès minéral, oxide d'antimoine ſulfuré rouge. Il tenoit lui-même ce ſecret de M. de Chaſtenai, lieutenant de roi à Landau, à qui il avoit été donné par un apothicaire diſciple de Glauber, dans les ouvrages duquel on trouve cette compoſition, mais expliquée en termes obſcurs.

Ce ſecret fut acheté, après pluſieurs cures extraordinaires, de M. de la Ligerie par le roi, & rendu public en 1720. (R. GEOFFROY.)

LIGNE. (*Electricité pratique.*) *Dogme.*

La ligne la plus courte eſt celle que parcourt toujours l'électricité. C'eſt une choſe qu'il eſt eſſentiel de ne pas ignorer lorſqu'on s'occupe de l'adminiſtrer ; car le médecin qui voudroit renfermer la main gauche, *par ſuppoſition*, & le pied droit dans le cercle de la commotion, ne parviendroit pas à ſon but ſi le malade ſoutenoit la chaîne de la main droite, attendu que la main gauche ſe trouveroit plus éloignée du pied droit que la main droite. Si la chaîne, attachée à l'électromètre, communiquant directement avec la main gauche, étoit ſoutenue par l'autre main du malade, la commotion paſſeroit alors de la garniture interne de la jarre électrique ou *bouteille de Leyde*, au pied droit, & du pied droit par la main droite, à la garniture externe de la jarre électrique par l'électromètre qui y aboutiroit, & la main gauche, qu'on auroit eu deſſein de renfermer dans le cercle de la commotion, en ſeroit abſolument exclue. Cette marche du fluide électrique eſt ſi conſéquente, qu'elle ne doit point être négligée ; car il eſt arrivé, même à Franklin, d'être renverſé à terre pour avoir touché par inadvertence avec la tête la chaîne qui établiſſoit une partie de la communication de la bouteille de Leyde chargée, qu'il diſpoſoit à donner la commotion. Il cite à cet égard le fait ſuivant : « J'ai vu une » femme qui, voulant ſe faire électriſer les pieds » pour quelqu'indiſpoſition, reçut une plus grande » décharge dans la tête, s'étant par inadvertence » penchée en avant pour placer ſes pieds, au moyen » de quoi ſon front, comme elle étoit fort grande, » toucha preſqu'à mon premier conducteur ; elle » tomba par terre, & ſe releva auſſitôt ſans ſe plain- » dre de rien. Une perſonne ainſi frappée *s'abat*, » pour ainſi dire, *pliée en double*, les articulations » *perdant* tout à la fois leur force & leur roideur, de » ſorte qu'elle coule dans l'inſtant ſur la place, ſans » chanceler le moins du monde auparavant, & *ſans* » *jamais tomber* de ſon long. » (*Voyez* LAXITÉ & MACHINE ÉLECTRIQUE.) (CAULLET-VEAUMOREL.)

LILIUM DE PARACELSE. (*Matière médicale.*) (*Voyez* TEINTURE DES MÉTAUX.) (MACQUART.)

LIMAÇON. (*Hygiène & matière médicale.*) Le limaçon ou limas eſt un coquillage teſtacé, ovipare, androgine & albugineux, qu'on trouve dans les haies, les digues & les jardins. Ces derniers ſe nomment communément eſcargots. Ils s'enferment pendant ſix mois dans leur coquille, & reparoiſſent au printems.

On compte une foule de variétés de limaçons ; mais nous ne parlons ici que du gros limaçon, qui eſt d'un uſage alimentaire habituel dans beaucoup de pays.

On peut dire en général qu'il offre un aliment lourd & difficile à digérer, parce que la chair en eſt ſpongieuſe, mollaſſe & viſqueuſe ; elle ne convient aucunement aux perſonnes délicates & valétudinaires, & même à celles qui ne font pas des exercices violens, comme les gens de la campagne. Les Grecs & les Romains s'en nourriſſoient, & même avoient l'art de les engraiſſer. On fait encore la même choſe en Siléſie & à Liége.

Les Américains ſe régalent avec des petits limaçons dont les habitans des environs de la Rochelle leur font des envois dans des bariques remplies de branches d'arbres, auxquelles ces limaçons s'attachent, & dont probablement ils ſe nourriſſent.

En médecine on emploie également les gros & les petits limaçons.

Leur qualité inſipide & glutineuſe leur a valu une vogue aſſez étendue contre le maraſme & la phthiſie ; mais les bouillons qu'on prépare avec ces animaux, ſont encore plus inutiles & plus nuiſibles que ceux de grenouille & de tortue.

On diſtille les limaçons avec le petit lait pour en retirer une eau qui paſſe pour adoucir merveilleuſement la peau & pour blanchir le teint. Si elle ne fait pas de bien, elle ne peut ſûrement faire aucun mal.

La

La liqueur qui découle des limaçons, pilés & saupoudrés d'un peu de sucre, est véritablement plus muqueuse, & peut soulager quelques douleurs, telles que les tumeurs gouteuses & phlegmoneuses; elle peut adoucir la peau & servir contre les inflammations des yeux, qui sont accompagnées de douleurs & de chaleur vive.

Les coquilles de limaçon sont comptées parmi les alkalis terreux dont on fait usage en médecine, particuliérement lorsqu'elles sont séchées & réduites en poudre; alors on s'en sert pour adoucir les ardeurs d'urine, contre la gravelle & la dyssenterie.

On se sert aussi des limaçons écrasés pour guérir les dartres: ces avantages ne sont pas encore bien démontrés.

Les limaçons entient dans l'eau pectorale de la pharmacopée de Paris & dans quelques collyres, dont on pourroit les éloigner sans leur faire tort. (Macquart.)

LIMANDE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Animaux.

La limande est un poisson de mer, fort plat, dont la chair est blanche, molle, humide & un peu gluante; elle nourrit beaucoup, fournit un manger délicat & agréable quand elle est fraîche & pas trop molle. On la mange le plus souvent après l'avoir fait frire, & il est peu d'estomacs qui ne s'en accommodent. (Macquart.)

LIMON. (*Hygiène & matière médicale.*) Le limon est le fruit du limonier. Comme les citrons, son écorce contient une huile essentielle, amère, aromatique & cordiale, qu'on nomme huile de néroli.

Ces limons sont de la nature des citrons: leur acide est plus fort, moins agréable: par cette raison, quand on le peut, on fait bien d'employer les citrons de préférence, ainsi que les oranges. (Macquart.)

LIMONADE. (*Hygiène & matière médicale.*) C'est une liqueur qu'on prépare ordinairement avec le jus du citron. Pour faire une pinte de bonne limonade, il faut prendre un fort citron, frotter son écorce avec un morceau de sucre, qui, en s'emparant de quelques gouttes d'huile essentielle, les rendra facilement miscibles à l'eau, en formant un oléo-saccarum: on jette le morceau de sucre dans l'eau, on exprime tout le jus du citron après l'avoir écorcé; on doit mettre deux ou trois onces de sucre pour la pinte d'eau, & on passe le tout à travers un linge.

Dans les pays chauds on fait une boisson presque habituelle de la limonade, excepté lorsqu'on est en sueur. Elle convient essentiellement aux personnes bilieuses, phlegmatiques; aux constitutions grasses: c'est une boisson un peu chère pour le commun des hommes, & qu'on vend souvent falsifiée (dans les cafés bâtards) avec l'acide sulfurique & un peu de l'huile essentielle de l'écorce. Cette limonade, à un peu d'âcreté près, ressemble beaucoup à l'autre pour le goût: on reconnoît aisément la falsification en y mêlant quelques gouttes de la dissolution de muriate de Barite. Si la liqueur ne contient que de l'acide citrique, elle restera limpide; si c'est l'acide sulfurique, on verra sur le champ se former un précipité blanc & pesant.

Il ne faut pas qu'on se croie empoisonné pour avoir bu de la limonade d'acide sulfurique: on est seulement trompé; car souvent, quoiqu'un peu moins avantageuse que l'autre, on l'emploie aux mêmes usages & dans les mêmes circonstances quand la pénurie de citrons force d'y avoir recours. On la met fréquemment en usage dans les hôpitaux, contre les maladies putrides & inflammatoires, surtout lorsqu'il fait bien chaud.

Comme cet acide minéral a plus d'activité que le végétal, on doit faire la limonade fort légère, & même ne pas la donner aux personnes délicates. On prépare des sirops faits avec le jus des limons & le sucre, qui sont très-commodes pour avoir à volonté de la limonade; mais elle est moins agréable que la première.

La limonade convient essentiellement aux personnes bilieuses. Elle est recommandée dans les fièvres malignes, dans les maladies des voies urinaires. Elle convient aux gouteux, chez qui l'humeur de la goutte produit le gravier. On la donne avec succès dans les lypothymies & les vomissemens qui ont lieu dans les fièvres ardentes. (Macquart.)

LIN. *Linum sativum* Lin. (*Matière médicale & hygiène.*) Cette plante, si connue & si utile en même tems, non-seulement sert à nous éclairer, à nous couvrir & à éterniser les productions du génie, mais encore la médecine la revendique dans plusieurs circonstances.

Les paysans de l'Asie se nourrissent de graine de lin, pilée & frite avec du miel; mais c'est un mets d'autant moins salutaire, qu'il est pesant sur l'estomac, flatueux & donnant de mauvais sucs.

Fragus dit qu'à Midlebourg, dans la Zélande, dans une année de disette, les habitans firent du pain de graine de lin; qu'ils devinrent enflés, & que beaucoup en moururent.

La semence seule de cette plante est d'usage en matière médicale. Concassée, réduite en farine & bouillie dans de l'eau ou du lait, elle fournit un excellent cataplasme, émollient & résolutif, dont on fait souvent usage pour les tumeurs inflammatoires.

Sa décoction convient dans les ardeurs d'urine: elle adoucit les tranchées dans les coliques, les diarrhées, la dyssenterie & l'inflammation des viscères. Sa qualité lubréfiante & adoucissante le rend encore utile dans les maladies des reins & de la vessie.

Lorsqu'on en fait une tisane, la dose est depuis deux gros jusqu'à une demi-once dans un nouet pour deux livres de liquide. Mais en général ces sortes de tisanes, pour ne point charger l'estomac, doivent être légères & non bouillies.

On charge davantage la liqueur quand on veut s'opposer aux mauvais effets de quelque poison.

On conseille l'infusion de graine de lin avec l'eau rose contre les ophtalmies : ses avantages, dans cette circonstance, tiennent à la vertu qui lui est commune avec tous les autres mucilages.

L'huile qu'on tire par expression de la graine de lin a été recommandée par plusieurs auteurs, tant intérieurement qu'extérieurement ; mais pour s'en servir il faudroit absolument ne pouvoir disposer de celles d'olives & d'amandes douces, qui sont toujours bien préférables. (MACQUART.)

LIN SAUVAGE, PURGATIF. *Linum silvestre, catharticum.* (*Matière médicale.*) C'est une plante annuelle des champs & des prés, qui a une saveur amère & qui cause des nausées.

Les Anglais font un plus grand usage de cette plante que nous. Jean Ray dit que l'infusion d'une poignée de tiges & de sommités de lin sauvage dans du vin blanc, pendant la nuit sur des cendres chaudes, suffit pour purger assez fortement les humeurs séreuses, mais qu'elle peut causer le vomissement : c'est donc une raison pour employer des moyens qui vont au même but sans les mêmes inconvéniens. (MACQUART.)

LINACRE ou LINACER (Thomas), né à Rochester en 1461, étudia à Oxford, passa ensuite en Italie, où il gagna l'amitié de Laurent de Médicis, qui le fit élever avec ses enfans. Il se perfectionna dans le grec sous Calchondyle, & dans le latin sous Ange Politien. Revenu en Angleterre, il lut les ouvrages de Galien, prit du goût pour la médecine, & se fit recevoir docteur à Oxford. Bientôt il fut nommé médecin de Henri VII, & après de Henri VIII. Il mourut à Londres le 21 octobre 1524, âgé de soixante-quatre ans. Il fut le fondateur du collége des médecins de Londres, à qui il légua sa maison. On doit à Linacre les ouvrages suivans :

De emendatâ latini sermonis structurâ.

Rudimenta grammatica.

Il a traduit de plus, du grec en latin, plusieurs livres de Galien. (R. GEOFFROY.)

LINAIRE COMMUNE. *Anthirrhinum linaria* LINN. (*Matière médicale.*) Cette linaire croît communément dans les champs & les chemins ; elle ressemble beaucoup à l'ésule ; mais ce proverbe latin les a bien distingués.

Esula lactescit, sine lacte linaria crescit.

La saveur de cette plante est un peu âcre & amère : en la froissant entre les doigts, elle a l'odeur du sureau. Le suc des feuilles n'altère point la couleur du papier bleu, mais celui des fleurs le change en rouge.

La linaire est résolutive, & adoucit les douleurs des hémorroïdes. On en fait un onguent qui s'applique avec succès sur les varices de l'anus. Quelques botanistes lui ont donné le nom d'*urinalis*, parce qu'elle est diurétique.

En général, elle est rarement employée.

Il y a une petite linaire qui passe pour être apéritive : c'est *linaria capillaceo folio odora.* C. B. P. (MACQUART.)

LINGUE. *Gadus malva* LINN. (*Hygiène.*) C'est un poisson qu'on trouve communément dans l'Amérique septentrionale, dont la chair a un goût délicat lorsqu'elle est fraîche. Quand elle a été salée & séchée, on la préfère encore aux autres poissons du même genre. (MACQUART.)

LINIMENT. (*Pharmacie.*) Le liniment est une espèce de remède composé, externe, qui s'applique en oignant les parties & en les frottant légérement.

Le liniment proprement dit doit être d'une consistance moyenne, entre l'huile par expression ou le baume artificiel & l'onguent, & il ne diffère que par cette consistance, de ces deux autres préparations pharmaceutiques : ce sont toujours des huiles, des baumes naturels, destinés à amollir, détendre, calmer & résoudre ; & même cette différence unique, qui dépend de la consistance, ne détermine que d'une manière fort vague & fort arbitraire la dénomination de ce genre de remèdes : en sorte qu'on appelle presqu'indifféremment baume, liniment ou onguent, des mélanges de matières grasses, destinées à l'application extérieure, qu'il importe en effet très-peu de distinguer.

Quoiqu'il soit presqu'essentiel à ce genre de remède d'être composé de matières grasses, & que la propreté de la préparation, l'obligation de faire de ses différens ingrédiens un tout exactement mêlé, en excluent les matières non miscibles aux corps gras, cependant, *sub assiduâ conquassatione*, en battant long-tems avec les huiles ou d'autres matières grasses, des liqueurs aqueuses, pures ou acidules, on parvient à les incorporer ensemble sous la forme d'un tout assez lié.

Le cérat de Galien, qui est un liniment proprement dit, & le nutritum vulgaire, qui est appelé onguent, contiennent, le premier de l'eau, le second du vinaigre.

Il paroît que les liqueurs aqueuses, introduites dans les linimens, n'ont d'autres propriétés que de les rendre plus légers, plus oléagineux ; car d'ailleurs les propriétés médicinales qu'elles peuvent avoir, se dissipent par la cuisson, & celle qui est réelle paroît appartenir entiérement aux matières huileuses.

On fait entrer aussi assez souvent dans les linimens & les onguens diverses poudres, telles que celles de différens oxides de plomb, de pierre calaminaire, de vert-de-gris, de terres bolaires, de gommes résines, & même de quelques matières végétales ligneuses, de semences farineuses, &c. Toutes ces poudres, qui sont absolument insolubles par les matières graisseuses ou qui s'y dissolvent mal, nuisent à la perfection pharmaceutique de ces compositions, & même sont,

dans la plupart, des ingrédiens sans vertu, ou pour le moins leur activité est détruite par l'excipient graisseux.

Exemple de la pharmacopée de Londres.

Liniment volatil.

℞ Huile de corne de cerf.
Esprit de corne de cerf.
De chacun parties égales.
Mêlez ensemble.

Pringle observe que, dans l'étranglement qui a lieu dans les esquinancies, si on applique des flanelles trempées dans ce liniment sur la gorge, on en retirera le plus grand soulagement.

Liniment contre la paralysie.

Esprit volatil de sel ammoniac dulcifié.....℥ ij ß.
Savon noir..............................ʒ iij.
Esprit de romarin.......................℥ vj.
Huile d'olive...........................℥ iij.

On délaie le savon noir avec l'huile, après quoi on ajoute l'ammoniac & l'esprit de romarin. Ce liniment convient aussi dans les engourdissemens & les rhumatismes. (Macquart.)

LINKIO. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

Le linkio est une plante aquatique de la Chine, dont le fruit est grand & a le goût de la châtaigne, mais il est trois ou quatre fois plus gros; il a la forme pyramidale & triangulaire.

Les fruits du linkio viennent dans l'eau même : c'est du moins ce qu'en dit Hoffman dans son *Dictionnaire universel latin*. Le Dictionnaire de Trévoux a fait de ce lexicographe un auteur anonyme, qui a écrit de la Chine. (Macquart.)

LINNÉ, dit Linnæus (Charles Von), chevalier de l'Ordre royal de l'Etoile-Polaire, premier médecin du roi de Suède, professeur de botanique & de médecine dans l'université d'Upsal, un des huit associés étrangers de l'académie royale des sciences de Paris, des académies de Montpellier, de Toulouse; de la société royale de Londres, des académies de Berlin, de Pétersbourg, de Stockolm, &c. de celle des curieux de la Nature, naquit le 23 mai 1707, dans la province de Smolande en Suède, de Nicolas Linné, ministre de la paroisse de Stembrolatt, & de Christine Broderson.

Attaché dès sa jeunesse à la botanique, qui fit par la suite l'occupation de sa vie entière, il ne parut d'abord qu'un sujet médiocre. Ce ne fut qu'à Upsal, où il se rendit en 1728, que se développèrent tout à coup les germes de ce génie qui dans la suite étonna l'Europe savante. Rudbeck, accablé d'années, & professeur de botanique, présagea le rôle que devoit jouer le jeune Linné. Celui qui avoit vieilli dans la science, s'apperçut qu'il pouvoit être dignement remplacé par un jeune homme de vingt-trois ans, & le succès passa son attente.

Linné eut bientôt épuisé les sources qui l'environnoient : un riche jardin de botanique, des herbiers nombreux ne suffisoient plus à son avidité pour la science. Il voulut étudier dans le grand livre de la Nature. Il parcourut la Suède, la Laponie, le Danemarck, l'Allemagne, les Pays-Bas & la Hollande. La botanique ne fut point la seule branche de l'histoire naturelle qui fixa ses regards : il les embrassa toutes. Ce fut alors qu'il assura les premières bases de cet ouvrage qui, à force de travaux, finit enfin par acquérir le degré de perfection, qui lui a été contesté par quelques curieux, mais qui étonnera toujours par la masse immense de connoissances qu'il suppose dans un seul homme.

Il manqua de succomber dans un de ses voyages par un accident funeste : il fut piqué en herborisant en Scanie, par cette espèce de ver délié, venant d'une source inconnue, qui tourmente si souvent les habitans des plages marécageuses du nord de la Suède. Il consacra la mémoire de ce fait en donnant à ce funeste animal le nom de *furia infernalis.*

Il se lia avec le célèbre Boerrhaave & le docteur Burmann, & eut Cliffort pour Mécène & pour ami. Il seroit trop long de donner même une simple esquisse des ouvrages nombreux, fruits des travaux de Linné: il suffira de dire qu'il changea entiérement la face de la science, & opéra une révolution qui subjugua l'Europe savante.

La botanique fut surtout sa partie favorite & celle où il excella. Tournefort avoit suivi pas à pas la marche de la Nature : Linné dévoila ses mystères. Il ne fut pas, à la vérité, le premier qui découvrit les organes sexuels des plantes : Camérarius en avoit eu les premières idées. Geoffroy, auteur de la matière médicale, avoit donné en 1726 un Mémoire à l'académie des sciences sur cet objet, où il prouvoit que les étamines & les pistils étoient les organes de la fécondation; mais le savant Suédois fut le premier qui prouva, dans un ouvrage intitulé *Fundamenta botanica*, que, de toutes les fonctions propres aux végétaux, il n'y en a aucune pour laquelle la Nature ait préparé des organes aussi constans que pour la reproduction des individus; que par conséquent la structure & la proportion des étamines & des pistils devoient former les principales divisions des classes; que les genres devoient être déterminés par les organes de la fructification; les espèces, par les autres parties de la plante en général, & les variétés par les altérations que le sol & la culture peuvent produire dans les semences de la même plante.

S'il est un reproche à faire à Linné, c'est d'être trop concis & quelquefois obscur; d'avoir mis dans les termes qu'il a créés, plus de précision que de clarté. Les élémens de son nouvel idiôme sont consignés dans un ouvrage intitulé *Philosophia botanica*; mais,

comme le dit Vicq-d'Azir, n'eſt-ce pas trop exiger d'un ſeul homme, de créer & de perfectionner une langue en même tems?

Vers la fin de 1738, Linné quitta Hartecamp, ſéjour ordinaire de M. Cliffort, & l'année ſuivante il fit connoître les richeſſes de ſon protecteur en publiant la deſcription de ſon herbier & celle de ſon jardin de botanique. Il lui reſtoit à parcourir l'Angleterre & la France. Il vit Dillenius & ſe lia avec Bernard de Juſſieu. De retour à Stockolm en 1739, il y fut reçu comme un ſavant qui honore ſa patrie. Il fut nommé aux places de médecin de l'amirauté & de préſident de l'académie. Il donna des leçons publiques au collége des mines, & pratiqua la médecine juſqu'en 1741, époque à laquelle il fut nommé profeſſeur à la place de M. Olof Rudbeck le fils. En 1749 il publia ſon Traité de matière médicale, où il chercha à ſubſtituer des plantes indigènes aux plantes exotiques pour l'uſage de la médecine.

Ses travaux ſur la botanique ne ſe bornoient pas, comme ſouvent on a voulu le faire entendre, à établir une vaine nomenclature: il s'eſt occupé de déſigner les plantes utiles ou malfaiſantes pour les beſtiaux. Il rechercha à quels végétaux devoit être attribuée une épizootie qui régna en 1751. Il publia en 1759 des Remarques intéreſſantes ſur les plantes qui contiennent des parties colorantes.

Enfin il fit paroître ſon *Species plantarum*, réſultat de ſes longs travaux & des recherches de ſes élèves dans les quatre parties du Monde. Il établit dans cet ouvrage une réforme vraiment utile, en ajoutant au nom générique & ſubſtituant à une longue phraſe ce qu'il a appelé le nom trivial, qui indique le plus ſouvent le caractère propre & diſtinctif de la plante.

Un grand nombre de Diſſertations de Linné, toutes traitant des ſujets intéreſſans, utiles ou curieux, ont été réunies en une collection de ſept volumes in-8°., depuis 1749 juſqu'en 1769, ſous le titre d'*Amœnitates academicæ*. C'eſt ſurtout en parcourant cet ouvrage que l'on voit la variété & l'immenſité des connoiſſances de l'auteur; auſſi en eſt-il peu qui aient autant mérité les ſuffrages de tous les ſavans.

Tant de travaux avoient porté la réputation de Linné à ſon comble. Il voyoit le monde ſavant écouter ſes préceptes & ſe ranger ſous ſes lois. Sa patrie vint mettre le ſceau à ſa gloire en frappant des médailles en ſon honneur. L'Ordre royal de l'Etoile-Polaire, dont aucun ſavant n'avoit encore été décoré, lui fut conféré en 1753. Le roi Adolphe-Frédéric lui donna, en 1761, un rang parmi la nobleſſe ſuédoiſe: cette diſtinction, au deſſous du philoſophe, fit plus d'honneur encore à celui qui l'accorda, qu'à celui qui la reçut.

(1) La ſanté de Linné, qui avoit toujours été très-bonne, fut interrompue en 1750 par une forte attaque de goutte, dont il croyoit s'être guéri en mangeant beaucoup de fraiſes. Vers la ſoixantième année de ſa vie, une légère apoplexie le jeta dans un grand affaiſſement, & détruiſit preſqu'entièrement ſa mémoire. Il étoit encore poſſible cependant de lui rendre une partie de ſon activité en le conduiſant dans ſon *Muſæum* & en lui faiſant parcourir ſes herbiers. Tout y étoit diſpoſé d'après ſon ſyſtème: ſes idées ſe préſentoient alors dans leur enchaînement naturel, & il ſe retrouvoit lui-même en examinant ſes productions. Il ſe montra toujours très-ſenſible à l'attachement de ſes élèves, qui s'empreſſoient de lui envoyer ce qu'ils recueilloient de plus précieux, & la reconnoiſſance eſt la dernière impreſſion qui ſe ſoit effacée de ſon ſouvenir.

Peu de tems avant ſa mort il traça, dans une feuille écrite en latin, ſon caractère, ſes mœurs & ſa conformation extérieure. Que l'on ne regarde pas l'amour-propre comme la cauſe de cette ſingularité. Linné s'y eſt peint ſous des couleurs défavorables. Il s'y eſt accuſé d'impatience, d'une extrême vivacité, même d'un peu de jalouſie. On apperçoit aiſément que ce tableau a été fait dans un de ces inſtans où l'homme le plus vertueux n'eſt frappé que par ſes défauts. Au reſte, on reconnoît le naturaliſte dans la manière préciſe dont il parle de ſa perſonne. Il a porté la modeſtie & la vérité juſque dans cette eſquiſſe, & l'on peut dire qu'après avoir décrit la Nature entière dans tous ſes détails, il a mis la dernière main à ſon ouvrage, qui ſeroit reſté incomplet s'il ne s'étoit pas décrit lui-même.

Il avoit épouſé mademoiſelle Eliſabeth Moræa, fille d'un médecin de Falum; il en a eu un fils qui lui a ſuccédé dans ſa chaire de médecine à Upſal.

Vers la fin de 1777, il perdit l'uſage de preſque tous les ſens. Il fut pendant pluſieurs mois dans cet état de dépériſſement, & il mourut le 10 janvier 1778, âgé de ſoixante-onze ans. S'étant occupé ſans ceſſe de la contemplation de la Nature, ſa vie pouvoit être regardée comme un culte non interrompu, conſacré à ſon auteur, pour lequel il fut toujours pénétré de la vénération la plus profonde,

Le gouvernement de Suède lui a fait élever un magnifique tombeau dans l'égliſe cathédrale d'Upſal, & le roi a fait frapper une médaille, offrant d'un côté le portrait de Linné, & de l'autre une Cybèle, avec les attributs des trois règnes & cette légende: *Deam luctus augit amiſſi*, & il a ordonné qu'on ajoutât: *Jubente rege*, afin de faire mieux connoître ſa volonté à cet égard.

Voici une partie des ouvrages publiés par cet illuſtre ſavant:

Muſa cliffortiana, florem Hartecampi prope Harlemem. Lugd. Bat., 1736, in-4°. avec fig.

Bibliotheca botanica recenſens libros plus mille de plantis huc uſque editos, ſecundùm ſyſtema authorum naturale diſpoſitos, additio editionis loco, tempora, forma, lingua. Amſtel., 1736, 1741, in-8°., avec les *Fundamenta botanicæ* du même auteur. Halæ Salicæ, 1747, in-8°.

Hortus cliffortianus, plantas exhibens, quas in hortis, tàm vivis quàm ſiccis Hartecampi in Hollandiâ

(1) Extrait de Vicq-d'Azir.

coluit D. Cliffort, &c. cum tabulis æneis 36. Amſtel., 1737, in-fol.

Viridarium cliffortianum, in quo exhibentur plantæ omnes quas vivas aluit hortus Hartecampenſis, &c. Amſtel., 1737, in-8°.

Critica botanica, in quâ nomina plantarum examini ſubjiciuntur. Lugd. Bat., 1737, in-8°.

Flora laponica, exhibens plantas per Laponiam creſcentes, ſecundùm ſyſtema ſexuale collectas. Amſtel., 1737, in-8°.

Genera plantarum earum qui characteres naturales, ſecundùm numerum, figuram, ſitum & proportionem omnium fructificationis partium. Lugd. Bat., 1737, in-8°. Avec des augmentations, 1742, in-8°. Pariſ., 1743, 1748, in-8°. Holm., 1754, in-8°., édition corrigée par l'auteur. Ibid., 1764, in-8°.

Corollarium generum plantarum, exhibens genera plantarum LX addenda prioribus characteribus expoſitis in generibus plantarum. Accedit methodus ſexualis ſiſtens, genera plantarum ſecundùm mares & fœminas, in claſſes & ordines redacta. Lugd. Batav., 1737, in-8°.

Claſſes plantarum, ſeu ſyſtemata plantarum omnia à fructificatione deſumpta. Pars ſecunda fundamentorum botanicorum. Lugd. Bat., 1738, in-8°.

Oratio de neceſſitate peregrinationum intrà patriam, cum elencho animalium per ſueciam obſervatorum, accedunt Joannis Browalii & Joannis Geſneri diſſertationes. Lugd. Bat., 1743, in-8°.

Oratio de incrementis telluris habitabilis. Lugd. Bat., 1744, in-8°.

Flora ſuecica, exhibens plantas per regnum Sueciæ creſcentes. Leidæ, 1745, in-8°. Upſal., 1745, in-8°.

Syſtema naturæ, ſiſtens tria regna naturæ in claſſes ordines, genera & ſpecies redacta, tabuliſque æneis illuſtrata. Lugd. Bat., 1735, in-fol. 1756, in-8°. Holmiæ, 1740, 48, 66, in-8°. Pariſ., 1744, in-8°. Lipſiæ, 1748, in-8°. Halii, 1749, in-8°., &c.

Fauna ſuecica, ſiſtens animalia ſueciæ regni, quadrupedia, aves, amphibia, piſces, inſecta, vermes. Holmiæ & Lugd. Bat., 1746, in-8°., avec fig.

Vires plantarum. Upſaliæ, 1747, in-4°.

Flora zeilanica, ſiſtens plantas indicas Zeilanæ inſulæ, quæ olìm ab anno 1670 ad 1677 lectæ fuêre à Paulo Hermanno. Stockolmiæ, 1747, in-4°. Amſtel., 1748, in-4°., avec fig.

Hortus upſalienſis, exhibens plantas exoticas horto Upſalienſis academiæ, à ſe illatus ab anno 1742 ad 1748. Stockolmiæ, 1748, in-8°., avec fig. Amſtel., 1748, in 8°.

Flora œconomica. Upſaliæ, 1748, in-8°.

Materia medica, ſecùndùm genera, loca, nomina, qualitates, vires, differentias, &c. compoſita. Holmiæ, 1749, 1763, in-8°.

Amœnitates academicæ, ſeu Diſſertationes variæ phiſicæ, medicæ, botanicæ. Holmiæ & Lipſiæ, 1749, 1760. Cinq volumes in-8°., avec fig.

Pan ſuecicus. Upſal., 1749, in-4°.

Semina muſcorum. Ibid., 1750, in-4°.

Philoſophia botanica, in quâ explicantur fundamenta botanica, cum definitionibus partium, exemplis terminorum obſervationibus variorum. Stockolmiæ, 1751, in-8°., avec fig. Viennæ Auſtriæ, 1763, in-8°.

Species plantarum, exhibentes plantas ritè cognitas ad genera relatas, cum differentiis ſpecificis, ſecundùm ſyſtema ſexuale digeſtas. Holmiæ, 1753, deux volumes in-8°. Vindobonæ, 1764, deux volumes in-8°.

Animalium ſpecierum, in claſſes, ordines, genera & ſpecies methodica diſpoſitio, additis characteribus, differentiis atque ſynonymiis. Lugd. Bat., 1759, in-8°.

Inſtructio peregrinatoris. Ibid., 1762, in-4°. (R. Geoffroy.)

LINSENBAHRT (Roſinus-Lentiſius) naquit le 3 février 1657, à Waldenbourg dans le comté de Hoenlohe, étudia à Heidelberg & à Iène. D'abord précepteur, puis médecin, il exerça avec ſuccès à Creilsheim en Franconie, ſe fit recevoir licencié en médecine à Altorf, fut nommé médecin ordinaire du marquis de Durlach, & devint, en 1711, premier médecin du duc de Wurtemberg. Il accompagna le fils de ce prince dans différens voyages, & revint enfin pratiquer tranquillement la médecine dans le duché de Wurtemberg juſqu'à ſa mort, arrivée le 12 février 1733. Empirique plutôt que médecin, il négligea l'anatomie & les obſervations des Anciens, & s'occupa de matière médicale. Il propoſa le premier l'uſage interne de l'arſenic pour la cure de la fièvre intermittente. Entiérement oppoſé à la ſaignée, il voulût la bannir de la pratique de la médecine. Il publia un écrit en allemand, ſur les abus de l'habitude de la ſaignée vers les équinoxes. Ce Traité parût à Ulm en 1692, in-8°. Il en publia d'autres en latin, ſous les titres ſuivans :

Tabula conſultatoria medica. Ulmæ, 1696, in-8°.

Miſcellanea medico-practica, tripartita. Ibid., 1698, in-4°.

De hydrophobiæ cauſâ & curâ, Diſſertatio. Ibid., 1700, in-8°.

Eteodromus medico-practicus, anni 1709. Stugard., 1711, in-4°.

Iatromnemata theoretico-practica. Ibid., 1712, in-8°. (R. Geoffroy.)

LION marin. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Le lion marin eſt un gros animal amphibie, qui vit dans l'eau & ſur la terre, particuliérement dans l'île de Juan Fernandez.

La chair des jeunes lions marins n'eſt pas moins bonne à manger que celle du bœuf, & leur langue eſt bien plus délicate : ſuivant quelques auteurs, ſuivant d'autres, elle eſt fade & déſagréable au goût.

La graiſſe reſſemble à celle de l'ours marin; elle eſt

abondante, peut fournir une très-grande quantité d'huile, mais n'est pas mangeable.

Il y a une espèce de lion marin, *leo cancer*, qui est, suivant Rondelet, un crustacé jaunâtre, velu, avec le dos épineux, ressemblant d'ailleurs aux langoustes, dont la chair est très-bonne à manger, très-restaurante, & propre à purifier le sang. (MACQUART.)

LIPARE (Michel), docteur en philosophie & en médecine dans le dix-septième siècle, étoit de Messine en Sicile. Quoique prêtre, il exerça la profession de médecin dans sa ville natale & à Naples, & s'en acquitta avec distinction; il enseigna même la théorie avec beaucoup d'applaudissemens dans la chaire de lecteur ordinaire à Messine. En 1664 & 1665, il eut quelques démêlés littéraires avec Malpighi, & se mesura avec lui à l'occasion d'un ouvrage qu'il avoit publié sous ce titre:

Galenistarum triomphus novatorum medicorum, insanias funditùs eradicans. Coscutiæ, 1665, in-4°. Venetiis, 1666, in-4°., avec une lettre à Laurent Bellini, où notre auteur attaque vivement la doctrine de ses contemporains, contre qui il lance les traits les plus mordans.

Son esprit n'étoit pas seulement remuant du côté des sciences: il l'étoit encore du côté des affaires; car, s'étant impliqué dans les troubles de la guerre qui désola le royaume de Sicile, après que la ville de Messine eut imploré la protection de la France contre le despotisme des vice-rois espagnols, il eut la tête tranchée le 10 mars 1676. (*Extr. d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

LIPPI (Augustin), de Paris, né en 1678, de M. Lippi, médecin de Lucques, en Italie, qui se fixa à Paris pour y pratiquer la médecine.

Après avoir étudié les principes de son art, Augustin Lippi fut reçu bachelier le 11 octobre 1698, à la faveur d'un jubilé, & licencié deux années après. Son peu de fortune l'empêcha de prendre le bonnet de docteur. Ce fut peut-être ce peu d'aisance qui le détermina à accompagner M. Jean-Jacques Lenoir Duroule, envoyé par Louis XIV, en 1703, auprès de l'empereur des Abissins. Fagon lui fit avoir cette place, & il partit au mois d'août 1703. Ce voyage fut long & pénible: le vaisseau qui les portoit, fut assailli, à plusieurs reprises, par des tempêtes qui les obligèrent à relâcher dans différens ports. Ils n'arrivèrent au Caire que le 10 mai 1704.

Lippi entretenoit une correspondance suivie avec Fagon; il lui donna des détails de son voyage. Duroule écrivoit aussi à son frère à Paris. Dans ces lettres, ils se plaignent amérement des oppositions qu'ils trouvent à Siente pour la suite de leur voyage, & les rejettent sur quelques Provençaux du Caire, qui, par esprit de jalousie & d'animosité contre M. Maillet, consul du Caire & de toute l'Egypte, firent jouer toutes sortes de ressorts pour faire échouer ce voyage. « La jalousie de nos marchands contre ce voyage est » si grande, dit M. Duroule dans la lettre du 6 août, » adressée à son frère, qu'ils ont fait tout ce qu'ils » ont pu pour faire déserter ceux qui m'accompagnent, & détourner ceux qui avoient envie de venir, » en leur grossissant les objets, & les assurant positivement que nous ne passerions jamais la Haute-» Egypte; de sorte que je me crois abandonné de » tous les valets que j'avois pris dans le pays, comme » réduit par conséquent à mes deux seuls que j'ai » amenés de Paris, mon cuisinier & Breton, desquels » je suis très-content. J'ai outre cela un chrétien maronite qui me sert de boulanger, puis dix-huit Turcs » pour la conduite de cet équipage de près de soixante chameaux, & trois ou quatre montures pour » ma petite troupe, réduite au sieur Macé mon drog-» man, M. Lippi, & un Parisien qui dessine & grave » très-proprement. On a enfin si bien réussi à décrier » mon voyage, qu'il m'a été impossible de trouver » un seul aumônier, quoique la cour m'ait donné ses » ordres pour en prendre deux, chacun ayant quelque » maladie feinte ou véritable qui le dispense de m'accompagner. Quoiqu'on nous ait promis ici toutes » sortes de protections, & que nous ayons même commencé à l'acheter par les présens que nous avons » faits à ceux qui commandent, je n'ose toutefois » encore rien dire; car nous avons trouvé les esprits » tellement prévenus par les avis qu'ils avouent avoir » reçus du Caire, que nous n'avons encore aucune » assurance positive de la liberté de notre passage. » Ceux de la caravane même ne veulent pas de nous, » quoique celui qui en est le chef & qui est chargé » des commissions du roi de Sennar, nous ait promis » de nous favoriser en tout ce qui dépendra de lui. » Pour mieux l'engager dans nos intérêts, nous nous » sommes servis de lui pour toutes nos commissions, » même pour l'achat de nos chameaux, sur quoi je » crois qu'il a gagné considérablement. Avec tout » cela néanmoins, & les bonnes paroles qu'ils nous » donnent, nous sommes toujours dans la défiance, » car personne ne nous aime ici: ceux de la caravane » craignent que nous ne voulions faire entreprendre » leur commerce aux enfans des Chrétiens du pays, » disent qu'il y a parmi nous un métropolitain que » le roi envoie en Ethiopie à la place de celui des » Coptes. Pour les Turcs, ils pensent différemment: » les uns disent que nous portons des canons dans les » gros balots où sont les présens du roi, & que nous » allons en apprendre l'usage au roi d'Ethiopie pour » faire la guerre au grand-seigneur; les autres disent » que nous sommes des sorciers, & que nous allons » couper le Nil pour l'empêcher de se jeter en » Egypte; d'autres enfin me font passer pour un » homme de grande considération, qui est obligé » d'aller chercher un asyle en Abissinie. Enfin, je ne » puis vous dire tous les sots contes qu'on a faits de » nous. Il suffit que nous sachions certainement que » nos marchands du Caire ont fait de leur mieux pour » nous fermer ces passages-ci. On est venu même » nous avertir que les Arabes qui sont ici sur notre » route, ont envoyé de leurs gens à la caravane, » pour leur dire qu'ils ne souffriroient point qu'aucun

» Franc passât avec eux, & que s'ils en trouvoient » ils les dépouilleroient entiérement. Mais tout ceci » ne nous étonne point: nous en serons quittes apparemment pour de l'argent..... Plus nous allons en » avant, plus nous trouvons de difficultés. Le janissaire que j'avois pris au Caire pour m'accompagner » & rester ici jusqu'à notre départ, s'en est allé secrétement au bout de trois jours..... Nous sommes au » troisième jour de septembre 1704..... Les gardes de » la caravane, avec qui nous devons partir, persistent toujours à ne vouloir point que nous marchions avec eux. On ne laissoit point de nous assurer » qu'on les feroit enfin consentir, & même celui qui » en est le chef, avec qui j'avois pris des liaisons dès » le Caire, m'a juré depuis par sa tête, par celles de » ses enfans & par sa loi, qu'il ne me quitteroit » jamais, & qu'il marcheroit plutôt seul avec moi. » Mais comme j'avois déjà pris quelqu'ombrage de » cet homme, & que ses grands sermens si souvent » réitérés ne faisoient qu'augmenter les soupçons que » j'avois qu'il ne me jouât à la fin quelque mauvais » tour, j'ai toujours été en garde sur ses belles promesses. On a cherché, pendant ce tems-là, à soulever le peuple contre nous..... Je fis négocier aussi, » pendant ce même tems, avec les puissances du pays, » pour m'en attirer la protection contre ces Arabes, » & contre ceux de la caravane qui nous étoient les » plus opposés. Comme c'étoit là une dernière ressource, j'en passai par où l'on voulut, & je distribuai » trois cent trente-une piastres sévillanes, moyennant » quoi on me fournit ce que je demandois; mais on » me fit entendre, quelques jours après, que la chose » étoit impossible, puisque, d'un côté, on ne nous pouvoit pas donner d'assurance contre les Arabes qui » sont actuellement en campagne, & que de l'autre » la caravane étoit résolue de rester plutôt & de vendre tous ses chameaux, que de s'exposer à être » pillée pour l'amour de moi. On m'a promis même » de me rendre une bonne partie de l'argent que j'avois donné. Il n'y avoit plus d'autre ressource pour » moi, que de m'en retourner au Caire..... Cela m'a » fait résoudre enfin à une dernière tentative, en » ajoutant aux présens que j'ai déjà faits, un nouveau présent de trois cents piastres sévillanes: avec » cela, je n'ai plus besoin de caravane; mais on me » fera passer avec une escorte d'Arabes le long du » Nil. Les paroles sont données; l'escorte a ordre de » venir, & je compte partir le 5 ou le 6 de septembre » 1704 au plus tard. J'ai l'honneur d'informer M. de » Pontchartrain de cette nouvelle avance, qui est la » suite de celles que nos marchands français m'ont » déjà fait payer au Caire & ici, qui se montent à » seize cent trente-deux piastres sévillanes, dont j'espère que sa grandeur aura la bonté de me faire » faire le remboursement par ceux qui me les ont » causées. Outre les preuves que j'ai avancées d'un » fait aussi noir & criminel, le commandant d'ici m'en » a donné de nouvelles, en m'assurant qu'on lui avoit » dit que les premières oppositions qui nous ont été » faites au Caire, nous ont été suscitées par nos » Français mêmes, & qu'il ne doutoit pas que celles » qui nous ont été faites ici par les gens de la caravane, ne viennent de la même source, étant étonné » lui-même de leur opiniâtreté à ne pas vouloir marcher avec nous, puisqu'ils n'ont pas hésité de le » faire il y a quelques années, lorsque les PP. italiens y ont passé en aussi grand nombre que nous..... » Le sieur Lippi me donne un peu d'exercice avec son » humeur bizarre & son esprit très-haut & difficile, » tel que me l'avoit défini M. ..... en votre présence; » mais comme c'est moi qui l'ai cherché & pris sans » le connoître, je n'ai à me plaindre de personne: il » faut se résoudre à souffrir ses hauteurs encore quelques années, & faire une grande dépense dont on » ne me fait pas de gré. Je sais à présent, par ma » propre expérience, que la compagnie d'un savant » est fort agréable dans le cabinet, mais qu'elle est » souvent très-différente partout ailleurs. Nous sommes au 9 de septembre 1704. Il ne s'agit plus » d'aller le long du Nil: on m'offre à présent de » passer avec la caravane par les grands déserts. Ceux » qui s'étoient le plus fortement opposés que je ne me » joignisse à elle, m'en sont venus prier avec toutes » les instances possibles: j'ai refusé pendant quelques » jours, & je n'ai enfin accepté le parti qu'après » qu'on m'a assuré qu'il m'étoit plus avantageux de » toutes manières, que le premier. J'attribue ce grand » changement au dernier présent que j'ai fait, & à la » crainte qu'on a de mon ressentiment..... »

Dans une lettre datée du Caire le premier juin 1704, M. Duroule parloit ainsi de Lippi: « Je suis » très-content de l'avoir avec moi; j'espère qu'il me » fera honneur: il est d'un travail & d'une application » surprenantes. »

On voit dans les lettres de Lippi, qu'il étoit fort attaché à M. Duroule, & il est probable que ce célèbre botaniste n'avoit pas cette hauteur que lui donne l'envoyé du Roi dans sa dernière lettre. M. Duroule vouloit un peu trancher du grand seigneur, & peut-être Lippi lui témoigna-t-il que ce ton ne lui convenoit pas. Quoi qu'il en soit, voici ce que dit Lippi de M. Duroule, dans une lettre datée du 18 juillet 1704, & adressée à Fagon: » Je ne puis me sentir intimidé » lorsqu'il s'agit de répondre à l'honneur particulier » que vous me faites, & de suivre M. l'envoyé, qui » me prévient toujours sur les facilités de travailler » utilement. J'ose vous présenter les petites remarques que j'ai faites en ce pays par son secours: elles » ne sont pas comme je souhaiterois qu'elles fussent; » c'est un premier coup-d'œil. Il faudroit avoir eu le » tems d'en donner plusieurs..... »

Dans une lettre adressée au même le 5 septembre 1704, Lippi s'exprime ainsi:

« Nous partons de Siente après y avoir resté plus » d'un mois. Le fruit que j'y ai fait ne répond pas à la » longueur du séjour. Il faut sortir pour herboriser, » & je n'ai pu le faire. Il n'eût pas convenu de se » montrer dans le murmure & le soulévement qu'entretient ici notre présence, ouvrage des Français du » Caire, qui n'ont rien négligé pour faire échouer

» ce voyage. Ainſi, graces à ces Meſſieurs, nous ſommes gens ſuſpects. M. Duroule, à ce qu'on dit, eſt fils du roi fugitif. Nous avons des chameaux chargés d'or. Nous allons enſeigner l'art militaire; nous portons des canons; nous ſommes outre cela d'inſignes magiciens, dans le noir deſſein de couper le Nil & de faire un déſert complet de l'Egypte. En remontant la rivière, nous décochâmes une flèche qui fit paroître en l'air plus de quatre mille hommes armés, faiſant un choc épouvantable. Viſitant les ruines d'une ville aſſez proche d'ici, nous y vîmes une haute colonne: on lui fit ſigne de nous ſuivre; elle fut obéiſſante; elle monta ſur la barque; alors, prodige inoui! cette colonne devint homme, & cet homme eut avec nous des entretiens ineffables. C'eſt ainſi que l'on parle de nous dans les cafés & les places publiques. La maiſon, l'autre jour, étoit environnée d'une foule de peuple, que la juſtice turque vint diſſiper à tems. Nous ſommes enfermés depuis plus d'un mois, ſans oſer nous montrer à ces barbares. Heureuſement pour la botanique, elle perd peu de choſe: le plat pays eſt inondé, & la montagne n'a pas un filet d'herbe. C'eſt ce que j'ai pu remarquer en trois ou quatre ſorties que j'ai faites. La caravane refuſe, après avoir long-tems promis à M. l'envoyé de le conduire; de ſorte que nous ſuivrons le Nil ſeuls, au lieu de prendre les déſerts, & s'il plaît à Dieu nous verrons les cataractes..... »

Le 8 mars 1705, il écrivit au même la lettre ſuivante; elle eſt datée de Korty, dernier pays de Nubie.

« Les bruits qu'on a répandus de nous dès le Caire ont fait un tel progrès, qu'il ſemble que l'enfer n'a pu rien inventer de pis. Il y a plus de quatre mois que nous ſommes en Nubie l'objet de la fureur des peuples: ainſi nous faiſons un fort mauvais ſang. Après les immenſes fatigues du déſert, on attendoit un autre ſort ſur les Etats d'un roi vers lequel on va. On croyoit qu'en écrivant des lettres, ce prince les recevroit; mais le commandant du pays les a toutes retenues pour avoir occaſion de nous ronger. Tout n'eſt ici que miſère & convoitiſe inſatiable. Perſonne n'eſt honteux de demander, encore eſt-ce avec inſolence. Il faudroit donner à tout le monde, & rien moins que des habits. La tente eſt tous les jours environnée d'une foule de canaille noire, armée de lances & mal peignée, dont on ne voit que les yeux & les dents qu'elle montre, moitié de rage, & moitié par étonnement. Hé! diſent-ils, ces gens ſont étendus ſur des lits comme nos rois, & nous reſtons nus! Toujours lire, toujours écrire, chercher des herbes & des arbres que l'on ſèche dans du papier pour les enfermer; choiſir une pierre entre mille & charger des chameaux de toutes ces choſes! Qui a jamais vu cela? On a bien raiſon de dire que ces méchans hommes vont ſécher notre Nil, ou l'empoiſonner pour nous perdre. A quoi tient-il maintenant qu'on ne s'en défaſſe? Ce ſont les diſcours que l'on tient de nous, & qu'on a portés aux oreilles du roi, ſans faire mention ni de lettres ni d'ambaſſadeur. Sur ces bruits, le prince a dépêché vers nous quelques perſonnes, avec ordre de voir qui nous ſommes, & de nous faire paſſer vers lui ſi ce qu'on dit eſt faux. Ces gens ſont arrivés le 27 du dernier, & nous allons paſſer inceſſamment le déſert de Bayonda pour nous rendre à Sennar. Jugez de ce que j'ai pu faire; j'étois réduit à parcourir des yeux les environs de la tente..... J'ai tranſcrit ſeulement les nouveaux genres tels que je les ai d'abord mis ſur le papier dans un état d'alarme & de langueur. Bonnes ou mauvaiſes que ſoient ces petites obſervations, j'oſe, Monſieur, vous les préſenter: c'eſt vous qui me donnez les forces ou la témérité de les faire. »

Le même jour il écrivit à M. Bourdelin, médecin ordinaire de madame la ducheſſe de Bourgogne.

« Depuis notre départ de l'Egypte, nous ignorons l'uſage des maiſons, & nous n'avons pas mangé de pain; car on ne peut appeler ainſi de la pâte mal cuite, ſans levain, moitié farine & moitié ſable..... Il y a des chiens mieux couchés que nous, & qui ne pourroient dormir ſur nos matelas d'un pouce d'épaiſſeur, poſés ſur terre. Encore euſſions-nous été comme de petits rois ſans les dangers continuels où nous nous ſommes vus dans ce pays, ſans pouvoir informer le prince de notre ſort. Dieu, depuis quelques jours, a diſſipé nos troubles, & nous allons au roi, tous en parfaite ſanté, malgré l'état violent où l'on a vécu depuis le Caire. »

Cette lettre eſt la dernière qu'écrivit Lippi. Il fut aſſaſſiné peu de tems après, avec M. Duroule & ceux qui les accompagnoient, par les troupes du roi de Sennar.

M. de Maillet, après s'être aſſuré de cet horrible aſſaſſinat, écrivit la lettre ſuivante à M. Lenoir, chanoine de l'égliſe de Paris.

« C'eſt avec une douleur extrême que je ſuis obligé de vous apprendre la mort de M. votre frère & de tous les ſiens, arrivée à Sennar environ la fin d'août ou du commencement de ſeptembre de l'an paſſé (1705)..... Les préſens du roi, & tous ſes effets qui ont été la principale cauſe de ſa mort, en tentant les barbares parmi leſquels il ſe trouvoit, ont été le prix de leur attentat..... J'ai auſſi repréſenté divers moyens de venger la mort de feu M. votre frère & des ſiens. J'en ai même tenté quelques-uns..... J'ai fort recommandé de tous côtés de ramener les papiers & les livres s'il s'en trouve; mais on m'aſſure que tout a été brûlé..... »

Extrait de la relation hiſtorique d'Abiſſinie, du R. P. Jérôme Lobo, de la compagnie de Jéſus, traduite du portugais, continuée & augmentée de pluſieurs diſſertations, lettres & mémoires, par M. Legrand, prieur de Neuville-lès-Dames & de Preveſſin. A Paris, chez la veuve d'Antoine-Urbain Couſtelier, & Jacques Guérin, libraires, quai des Auguſtins, 1728, 4o, fig. 1, & deux cartes de géographie.

Relation hiſtorique d'Abiſſinie, page 164. « Comme on étoit dans le goût des miſſions, qu'on ne parloit

» parloit que de réunir à l'église catholique une infinité de schismatiques, on vit venir à Paris un certain Ibrahim-d'Hanna, syrien de nation, & de religion maronite, envoyé de la part du patriarche d'Alexandrie. On trouvera parmi nos preuves une relation écrite par cet envoyé même, & traduite en français. Il arriva à Marseille le 8 du mois de juin 1702. Il écrivit au Père Fleuriau, & ce Père au ministre de la marine, le priant de tenir cette affaire très-secrète, de peur d'exciter la jalousie du Turc. On prit cette précaution un peu tard, le Turc ayant déjà donné son *ossa* pour défendre aux Francs d'aller en Abissinie. Les missionaires voulurent le révoquer en doute; mais on vit cet acte bientôt après à Paris, & il fut traduit par Fabre, ce Provençal qui périt en allant en Perse, où il étoit envoyé de la part du roi. »

Page 168. « Tant de contretems auroient dû rebuter Jacques Lenoir, plus connu sous le nom de *Duroule*, destiné pour aller, en qualité d'ambassadeur, vers le roi d'Abissinie. Il n'ignoroit rien de tout ce qui s'étoit passé depuis l'arrivée de Murat-Eben-Magdelonn au Caire. Il avoit même joué un rôle principal dans toute cette affaire. Il avoit été, au commencement de 1702, à Constantinople en rendre compte à l'ambassadeur du roi. A son retour de Constantinople au Caire, & après y avoir fait quelque séjour, il étoit passé en France. Il avoit vu le ministre de la marine; il lui avoit donné divers Mémoires, & enfin, croyant avoir pris avec lui les mesures les plus sûres & les meilleures, il repassa en Egypte. On peut dire que jamais voyage ne fut entrepris sous de plus tristes augures, ni n'eut une fin plus malheureuse.

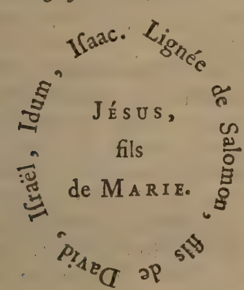
» Il s'embarqua sur un navire que commandoit le chevalier de Fourbin, qui devoit escorter trente-six bâtimens destinés pour diverses échelles du Levant. Cette flotte partit de Toulon, & mit à la voile le 26 décembre 1703, & dès l'après-midi il s'éleva une tempête furieuse qui dispersa tous ces vaisseaux. Celui du chevalier de Fourbin fut poussé sur les côtes de Catalogne, & on ne put aborder que le 31 décembre 1703. Ils se trouvèrent à la rade de Barcelone au nombre de huit vaisseaux si maltraités, qu'ils employèrent tout le mois de janvier 1704 pour se raccommoder. Ils remirent à la voile le 8 de février suivant, mais le 9 ils essuyèrent un si gros coup de vent, qu'ils furent obligés de relâcher à Majorque, d'où ils retournèrent à Cagliari en Sardaigne. Ils en partirent le 8 de mars 1704, & arrivèrent à Malte le 15; ils y demeurèrent jusqu'au 10 d'avril 1704: ainsi il fut environ quatre mois à passer de Toulon en Egypte. Il ne perdit aucun tems, & dès qu'il fut au Caire il se prépara pour le voyage d'Abissinie. Mais quelqu'intérêt qu'on eût de tenir le tout fort secret, & quoiqu'on prît grand soin de le cacher, on n'en fit que trop de bruit, & on trouva mille obstacles qu'on ne put surmonter qu'à force d'argent. Il fallut gagner le bacha, le divan, les officiers des janissaires, les chefs de la caravane; d'un autre côté, les marchands s'opposoient assez ouvertement au voyage. Le sieur Duroule partit du Caire le 19 juillet de l'année 1704. Il trouva sur son passage un grand concours de peuple qui le suivit jusqu'au bateau les larmes aux yeux, en considérant les dangers presqu'inévitables où il alloit être exposé. On prétend que les marchands continuèrent leurs intrigues pour le faire revenir; qu'ils se joignirent aux Pères de Saint-François d'Italie; que les uns & les autres avoient informé les Arabes du départ de cet envoyé, & que ceux-ci avoient déclaré qu'ils pilleroient la caravane si on ne les obligeoit de s'en séparer. Duroule ajoute que l'on disoit communément à Siout, qu'il alloit auprès du roi des Abissins pour lui apprendre à faire de la poudre, à fondre du canon, & l'engager en même tems à déclarer la guerre aux Turcs. Quoique ces calomnies fussent destituées de toute vraisemblance, elles ne laissèrent pas de trouver créance dans des esprits jaloux & défians, & qui d'ailleurs n'étoient pas fâchés d'avoir ce prétexte pour tirer de cet envoyé le plus qu'ils pourroient. Duroule ayant tâché de gagner, à force de présens, un nommé Bélac, chef de la caravane, & chargé des commissions du roi de Sennar, cet homme lui avoit promis, avec de grands sermens, de le servir & de l'appuyer de tout son crédit auprès du roi son maître. Cependant, si on ne le corrompit pas entiérement, on l'ébranla beaucoup, & il en coûta encore environ deux cent cinquante piastres sévillanes (nos écus ne passent que pour 56 sous, & les piastres sévillanes que j'avois achetées à Marseille 3 liv. 15 sous, ne passent de même que pour 56 sous à Barcelone) pour empêcher qu'on ne le débauchât tout-à-fait: peut-être même en seroit-on venu à bout sans l'arrivée du drogman Fornetti, qui amena avec lui un chiaoux & un kapigi des janissaires, avec de nouveaux ordres du bacha du Caire, d'Ismael-Bey, & de la part des janissaires pour le commandant de Siout. Aussitôt que celui-ci eut reçu ses dépêches, il fit venir les chefs & les principaux de la caravane, & leur lut les mêmes ordres, puis il leur donna le commandement particulier qui leur étoit adressé. Ces chefs l'ayant reçu, ils le portèrent sur leur selle, & dirent avec le commandant la prière de paix & d'union usitée parmi les Mahométans; ensuite ils jurèrent qu'ils ne se sépareroient pas de Duroule, & qu'ils vouloient courir avec lui tous les dangers qui pourroient lui arriver. Ces ordres produisirent encore d'autres bons effets. Ali-Thelebi, commandant de Siout, apprit à l'envoyé tout ce qui se passoit entre les marchands français & les Pères italiens réformés pour faire échouer son voyage, & Bélac lui avoua que le patriarche des Coptes avoit dit aux principaux marchands de la caravane, que les Français qui alloient avec eux, n'étoient point marchands; que c'étoient des gens qui ne passoient en Ethiopie que pour couper le Nil, & qu'ils se gardassent bien de les souffrir en leur compagnie.

» La caravane fut à Siout depuis le 29 de juillet ; » elle en partit le 12 de septembre 1704. Fornetti » revint au Caire, & le sieur Duroule traversa le » petit désert le 18 septembre & les jours suivans. Il » arriva le 24 à Khargué, où il trouva un jeune gou- » verneur fort avide, qui ne voulut avoir aucun égard » pour les ordres du bacha, disant qu'il étoit *man-* » *soul*, & qu'il ne reconnoissoit que ceux du bey de » Monfelou. On entendit bien ce qu'il vouloit dire : » on en fut quitte pour cent vingt piastres sévillanes ; » mais il fallut lui donner une déclaration portant » qu'il n'avoit rien demandé. Après cinq à six jours » de séjour on se mit en marche, & le 3 octobre » 1704 on entra dans le grand désert. On arriva à » Moscho le 18 du même mois, & on fut obligé d'y » demeurer très-long-tems. On y apprit que les reli- » gieux italiens de la réforme de S. François n'étoient » plus à Sennar : on n'explique point s'ils s'étoient » retirés de leur bon gré, ou s'ils avoient été chassés. » Cette lettre est la dernière qu'on a reçue de Du- » roule : il devoit néanmoins écrire de Dongola, mais » on n'en trouve rien. On eut seulement des nou- » velles par des voies indirectes, & le bruit se répan- » dit tout à coup qu'il avoit été assassiné. Triste & » funeste présage qui fut accompli quelque tems » après! Duroule arriva à Sennar vers la fin du mois » de mai 1705 ; il fut très-bien reçu : le roi envoya » deux de ses officiers fort loin au devant de lui ; il » le régala à son arrivée de beaucoup de présens ; il » reçut ceux de l'envoyé ; il en parut content ; il le » fit loger dans la maison d'Ali-Zogoyer son pre- » mier ministre, qu'il avoit fait mourir peu de tems » auparavant. Celui qui avoit succédé à Ali-Zogoyer, » & qui étoit premier ministre, parut vouloir lier » une amitié étroite avec Duroule. Il l'alloit voir sou- » vent, s'entretenoit familiérement avec lui ; il lui » témoignoit même qu'il avoit envie de faire le voyage » d'Ethiopie en sa compagnie. Tous les commence- » mens furent très-beaux, & on prétend que le mal- » heur de Duroule n'arriva que parce que, se repo- » sant un peu trop sur l'amitié du roi de Sennar & » du premier ministre, il ne se soucia pas beaucoup » de ménager les autres officiers ; ce qui les irrita à » un point, que tous conspirèrent de le ruiner dans » l'esprit du roi leur maître, & de le perdre. Ils » avoient assez de peine à en venir à bout ; mais le » roi ayant remporté une victoire considérable sur les » rebelles, on en fit de grandes réjouissances dans la » ville de Sennar. Duroule crut devoir se distin- » guer ; il étala tout ce qu'il avoit de plus beau & » de plus magnifique, particuliérement beaucoup de » glaces & de miroirs ; ce qui attira chez lui toute » la ville. Les femmes du roi, qui sortent très-rare- » ment, ne purent résister à la curiosité de voir cette » magnificence ; les miroirs qui multiplioient les ob- » jets, les surprirent plus que tout le reste. Elles s'ima- » ginèrent que cela ne pouvoit se faire naturellement, » & parlèrent de l'envoyé & de sa suite comme d'au- » tant de sorciers & de magiciens pleins de mauvais » desseins contre le roi. Tout ce spectacle irrita de » plus en plus l'avidité des officiers du roi de Sennar, » & peut-être du roi lui-même ; de sorte que très- » peu de jours après il envoya demander trois mille » piastres sévillanes à Duroule. Celui-ci les refusa : » on fit parler à Macé, drogman de l'envoyé ; on lui » représenta qu'un tel refus exposeroit l'envoyé & sa » maison à un grand danger ; on retourna plusieurs » fois à la charge : Duroule s'opiniâtra à ne rien don- » ner. Enfin, le 25 de novembre 1705, le roi l'en- » voya prendre dans sa maison par trois cents hom- » mes, qui l'emmenèrent, avec toute sa suite, dans » la place publique, où il fut massacré le premier ; » ses domestiques le furent après lui. L'envoyé souf- » frit la mort très-constamment, en exhortant les » siens à la souffrir comme lui. Les corps demeurè- » rent exposés, & on remarqua que ni les animaux » carnassiers ni les oiseaux de proie ne les appro- » chèrent.

» Elias, syrien qui devoit servir de truchement à » Duroule, étoit arrivé au pays du Négus, & en » avoit été très-bien reçu. Il avoit fait entendre à ce » prince, suivant ses instructions, que les Français » étoient de la même religion que les Coptes, & sur » ce témoignage le prêtre Jean lui avoit permis de » retourner vers Duroule, & avoit nommé un de ses » officiers pour aller au devant de l'envoyé de France, » & lui mener jusqu'à Sennar toutes les voitures dont » il pouvoit avoir besoin. Cet officier malheureuse- » ment s'amusa trop, soit pour préparer ses équi- » pages, soit pour d'autres raisons, & arriva à Sen- » nar trois jours après le meurtre de Duroule. Le » roi de Sennar & son conseil crurent pouvoir excu- » ser le crime qu'ils avoient commis, & dirent que » Duroule & toute sa suite étoient des sorciers. » L'Abissin s'en retourna peu satisfait de cette ré- » ponse : il venoit d'arriver une grande révolution » dans l'Abissinie ; les peuples s'étoient révoltés ; le » fils aîné du roi s'étoit mis à leur tête ; il avoit dé- » trôné son père, & l'avoit fait mourir. On ne dit » pas quelle a été la cause de cette révolte générale ; » mais il n'en faudroit pas chercher d'autres que la » lettre que les Pères missionaires Récollets apportè- » rent au pape, si elle étoit de ce prince. On voit » dans la relation même de Poncet, combien ces » peuples, & particuliérement les religieux, sont dé- » licats sur tout ce qui concerne la religion, & com- » bien ils haïssent les Européens. Ils étendent leur » haine si loin, qu'ils ne peuvent souffrir ce qui est » blanc. On ne savoit pas encore au Caire, lorsqu'on » y apprit la mort de Duroule, ce qu'étoit devenu » l'empereur d'Ethiopie, qui avoit été déposé. Quel- » ques-uns disoient qu'il avoit été tué ; plusieurs sou- » tenoient, au contraire, qu'il se tenoit caché dans » quelque coin du royaume, en attendant l'occasion » de reparoître & d'attaquer son fils. Le truchement » Elias, qui étoit en chemin pour aller rejoindre » Duroule, ayant appris la révolution arrivée en » Abissinie, retourna sur ses pas, & remit au nou- » veau roi Teklahaimanout les lettres que le feu roi » Jason lui avoit données. Teklahaimanout les fit

» écrire en son nom, & ordonna à Elias de reprendre » la route de Sennar. Elias obéit, & n'étoit qu'à trois » journées de Sennar lorsqu'il apprit la funeste & » triste mort de Duroule & de ceux de sa suite. Il ne » crut pas devoir aller plus loin; il alla rendre compte » de tout à Teklahaimanout, qui, sur le récit qu'on » lui fit, entra en fureur, & dans sa colère écrivit la » lettre suivante. »

Traduction d'une lettre écrite en langue arabesque, au bacha & aux seigneurs chefs des milices du Caire, de la part du roi d'Abissinie, le roi Taklimanout, fils du roi de l'église d'Abissinie.



« De la part de l'auguste roi, puissant arbitre des » nations, l'ombre de Dieu sur la terre, le guide des » rois qui professent la religion du Messie, le plus » puissant des rois chrétiens, celui qui maintient l'or- » dre entre les Musulmans & les Chrétiens, protec- » teur des limites d'Alexandrie, observateur des com- » mandemens de l'évangile, héritier de père en fils » d'un royaume très-puissant, issu de la famille de » David & de Salomon. Que la bénédiction d'Israël » soit sur notre prophète & sur eux! Que sa félicité » soit de durée & sa grandeur permanente! Que sa » puissante armée soit toujours redoutée! Au très- » puissant seigneur, élevé par sa dignité vénérable, » par ses mérites, distingué par sa force & ses richesses » entre les Musulmans, l'asyle de tous ceux qui le » révèrent, lequel par sa prudence gouverne & dirige » l'armée du noble Empire, & commande sur les » confins; victorieux vice-roi d'Egypte, dont les » quatre parties seront toujours gardées & respectées, » ainsi soit. Et à tous les princes distingués, juges, » savans & autres commandans qui sont pour main- » tenir l'ordre & le réglement, & à tous les potentats » en général, que Dieu les conserve tous dans leur » dignité & la noblesse du salut! Vous saurez que » nos ancêtres n'ont jamais porté envie aux autres » rois, & qu'ils ne leur ont jamais causé aucun trou- » ble, ni donné aucune marque de haine, mais au » contraire ils ont toujours donné des preuves de » leur amitié en toutes occasions, en les aidant avec » générosité, & les secourant dans leurs besoins, soit » en ce qui concerne la caravane & les pélerins de » la Mecque dans l'Arabie heureuse, dans les Indes, » en Perse & autres lieux éloignés & détournés, en » secourant même les personnes distinguées dans un » pressant besoin. Néanmoins le roi de France, qui » professe notre religion & notre loi, ayant été pré- » venu par quelques marques d'amitié de notre part, » comme il se doit pratiquer, nous ayant envoyé un » ambassadeur, j'ai appris que vous l'avez fait arrêter » à Sennar, & aussi le nommé Murad, syrien, lequel » vous avez fait mettre aux arrêts, quoiqu'il fût en- » voyé à cet ambassadeur de notre part, & avez ainsi » violé le droit des gens, puisque les ambassadeurs » des rois doivent être libres d'aller où ils veulent, » & qu'il est du devoir de les traiter avec honneur, » & non pas les retenir & les inquiéter, & on ne doit » pas même exiger d'eux aucun droit ni rétribution. » Nous pourrions vous rendre le réciproque; & si » nous voulions nous venger de l'insulte que vous » avez faite à l'homme envoyé de notre part, le Nil » suffiroit pour vous punir, puisque Dieu a mis en » nos mains sa source, sa sortie & son augmentation, » & que nous pouvons en disposer pour faire le mal. » Présentement, nous vous demandons & vous ex- » hortons à cesser vos vexations envers nos envoyés, » & à ne nous point inquiéter en arrêtant ceux qui » viendront vers vous. Ainsi vous les laisserez passer » & continuer leur route sans délai, allant & venant » librement où ils voudront pour leur utilité, soit » nos sujets, soit français, & tout ce que vous leur » ferez sera fait à nous-même. »

Cette lettre est sans date.

La suscription est: Aux pacha, princes & seigneurs commandans en la ville du Grand-Caire. Que Dieu les favorise de ses bontés!

« Le crime que Taklimanout avoit commis en ar- » rachant la couronne & la vie à son père, le faisoit » regarder comme un monstre odieux. Son règne fut » court, & ne fut jamais tranquille. Ce prince finit » malheureusement, & fut massacré par ses propres » troupes dans le tems qu'il se préparoit à marcher » contre le roi de Sennar. Tetilis, frère d'Ayasou, lui » succéda, & ne régna que trois ans & quelques mois. » Oustas, son premier ministre, fils d'une de ses sœurs, » se révolta, le chassa de son trône, & y monta. Il » n'en jouit pas long-tems; il fut dépossédé par » David, second fils d'Ayasou. Toutes ces révolu- » tions, arrivées en assez peu de tems, ne permirent » pas aux Abissins de se faire justice de l'attentat » commis en la personne de Duroule. Le consul qui » avoit eu plus de part que personne à la mission de » cet envoyé, chercha tous les moyens de poursuivre » la vengeance de sa mort. Il assembla tous les mar- » chands français qui étoient au Caire; il leur ra- » conta de quelle manière Duroule avoit été assassiné » par les ordres & sous les yeux du roi de Sennar; il » les exhorta de chercher avec lui les moyens de s'en » venger. Tous convinrent sur l'heure de chasser de » chez eux les Nubiens qui étoient à leur service. » Maillet donna encore un Mémoire au bacha qui » alloit commander à Suaquem & à Macua, & sur » cette côte d'Ethiopie; il le pria de l'aider à punir » le roi de Sennar d'un attentat commis contre le » droit des gens, & à retirer trente mille piastres » sévillanes & quatre mille sequins vénitiens que Du-

» roule avoit lorſqu'il fut tué. Cette ſomme fait voir » ce qu'ont coûté ces vaſtes deſſeins de pénétrer dans » l'Abiſſinie, d'y établir la religion catholique, & un » commerce: toutes entrepriſes qui paroîtront chi- » mériques à ceux qui connoîtront l'Abiſſinie & les » Abiſſins. Un Mémoire du ſieur Pellerin, conſul au » Caire, en apprendra plus là-deſſus que nous n'en » voulons dire. »

Mémoire ſur les circonſtances de la mort de M. Duroule & des ſiens, avec un précis de ce qui précéda ſa nomination & qui la ſuivit; les ſujets qui ont donné lieu à cet attentat, & les moyens d'en tirer raiſon; l'inutilité des miſſions en Egypte & en Ethiopie, les ſuppoſitions, les vues & la conduite des miſſionaires italiens.

Extrait de la relation hiſtorique d'Abiſſinie, par M. Legrand, in-4°., pag. 436.

« Dès la fin de l'année dernière (1704), il courut ici une nouvelle, que le roi de Sennar avoit fait périr M. Duroule & les ſiens; mais comme il avoit déjà couru d'autres mauvais bruits de cette nature, que c'eſt ici le pays des fauſſes nouvelles, que je ne trouvois aucun auteur à ce bruit, je ne fis que bien peu d'attention à une nouvelle qui fut pourtant écrite du Caire, comme vraie, à Alep & en d'autres lieux. Cinq ou ſix autres mois s'écoulèrent depuis ſans aucun autre avis de ces quartiers-là; mais au mois de juin dernier, quelques Nubiens, de ceux qui ſervoient ordinairement la nation, étant arrivés en cette ville, ils renouvelèrent cette nouvelle; cela m'obligea à faire chercher dans les endroits de cette ville où logent les étrangers, & je ne trouvois partout que de l'obſcurité, lorſqu'on m'amena un Nubien de Dongola, qui m'aſſura avoir été au ſervice de M. Duroule, depuis ce lieu juſqu'à Sennar, & n'être revenu en ſon pays qu'après avoir vu périr M. Duroule & toute ſa ſuite. Ce Nubien, interrogé par moi en quatre repriſes différentes, me fit conſtamment le rapport qui ſuit, excepté qu'il varia dans le tems de l'événement, m'ayant d'abord dit que la choſe étoit arrivée ſur la fin de novembre 1705, au lieu que je trouvois, par ſon propre calcul, qu'il falloit que ce fût à la fin d'août ou au commencement de ſeptembre de l'année 1705, dernière. Il me dit que M. Duroule arriva à Sennar vers la fin de mai de la même année, n'ayant pas voulu s'arrêter auprès du commandant d'Arbazi, qui ſe préparoit dès-lors à faire la guerre au roitelet de Sennar. M. Duroule, étant arrivé à Sennar, fut logé par ordre du roi, dans une maiſon appartenante à Ali-Zogoyor, ci-devant ſon miniſtre, que ce roitelet avoit fait tuer quelque tems auparavant, quoiqu'il eût à ce miniſtre l'obligation de la place qu'il occupoit, & qu'il fût regardé comme s'il eût été le père de ce prince; & c'eſt principalement cette action de cruauté & d'ingratitude, précédée d'une infinité d'autres auſſi inſenſées, qui a ſoulevé contre lui toutes les perſonnes conſidérables du pays, unies aujourd'hui au commandant d'Abazi, qu'elles ont reconnu pour leur roi, & qui, ſelon tous les avis, ne peut manquer de chaſſer bientôt entiérement cet extravagant & cet ivrogne, auquel il ne reſte plus que quelques eſclaves noirs.

» Après que M. Duroule eut été logé en la maiſon de cet ancien viſir, ſur l'amitié & la ſageſſe duquel ſa grandeur peut voir, par diverſes de mes lettres, que je comptois beaucoup, il envoya au roitelet de ce lieu des préſens conſidérables, qu'il eſtima beaucoup, & en reçut de ſon côté, de ce prince, qu'il réitéroit même de tems à autre. M. Duroule en fit auſſi à ceux qui approchoient ce prince, ſurtout à ſon premier miniſtre, appelé Sid-Achmet-el-Koum, qui faiſoit beaucoup d'amitié à M. Duroule, & qui même vint le viſiter.

» Quelques jours s'étant écoulés, M. Duroule fit demander la permiſſion de paſſer en Ethiopie, qu'on éluda tantôt ſur une raiſon, puis ſur une autre; de ſorte que, déſeſpérant d'obtenir cette permiſſion ſans le ſecours du roi d'Ethiopie, il ſe détermina à lui donner avis de ſon arrivée à Sennar; & comme il y étoit arrêté, il fit paſſer cette lettre au roi d'Ethiopie par un marchand de ſon pays. Le roi d'Ethiopie ayant reçu cette lettre, l'envoya en original au roi de Sennar, & le pria de ne point ſouffrir que M. Duroule ni aucun des ſiens paſſaſſent en ſon pays, mais au contraire de les faire tous périr. Ces lettres ayant été rendues au roi de Sennar, il diſpoſa ſes eſclaves en certains endroits de la ville; puis il envoya dire à M. Duroule, qu'il avoit beſoin de la maiſon où il logeoit, & qu'il lui en avoit fait préparer une autre. Cet ordre reçu, M. Duroule fit charger toutes ſes hardes ſur ſes chameaux; & ayant ſu qu'il n'y avoit pas loin de la maiſon où il étoit, à l'autre qu'on diſoit lui avoir été préparée, il ne voulut pas monter à cheval; il le donna à conduire au Nubien qui marchoit à la tête du bagage. M. Duroule marchoit enſuite: à la queue étoient M. Lippi & M. Macé, chacun monté ſur un cheval. M. Duroule avoit à ſes côtés un ſeul domeſtique français, nommé Gentil, & deux Chrétiens, l'un du Caire, & l'autre de Sejour. Etant dans cet ordre arrivés à une grande place, tous les eſclaves armés & préparés fondirent ſur M. Duroule & ſon monde. Le premier qui fut tué ſans aucune réſiſtance, ce fut lui, après néanmoins qu'on eut caſſé quatre ſabres ſur ſon corps, puis Gentil, qui étoit à ſes côtés. M. Macé s'étant approché du corps de M. Duroule, offrit quarante piaſtres pour qu'on lui ſauvât la vie: on les prit, puis on le tua; on tua enſuite M. Lippi, & même les deux Chrétiens, quoiqu'ils proteſtaſſent qu'ils n'étoient pas du pays ni de la famille de M. Duroule. L'on fit grace aux gens du pays qui étoient à ſon ſervice. Cependant ce Nubien ayant ſu qu'on cherchoit le marchand du pays qui avoit amené M. Duroule, il ſe retira le ſoir parmi les Arabes de ſa connoiſſance, où il apprit le ſujet du maſſacre de M. Duroule & des ſiens, c'eſt-à-dire, la réception des lettres du roi d'Ethiopie. Ce Nubien ſe ſauva enſuite chez lui à la faveur des mêmes Arabes, d'où, après quelque ſéjour, il vint en cette ville du Caire.

Quoiqu'un témoignage si précis & si détaillé semblât ne pouvoir être révoqué en doute, cependant, comme il étoit unique, & que c'étoit de son rapport que les bruits précédens étoient partis, il me restoit encore quelque espérance qu'il ne seroit pas véritable, & qu'il auroit été pratiqué par quelques ennemis dont M. Duroule & moi ne manquions pas, lorsque le Frère Justin, Capucin, que j'avois envoyé en Nubie & vers M. Duroule en novembre (1705) dernier, ainsi que j'avois eu l'honneur de l'écrire à sa grandeur en ce tems-là, retourna en cette ville le 7 de ce mois, ayant été obligé, à son arrivée en Nubie, d'abandonner le bien que je lui avois confié pour sauver sa vie, & de se jeter dans des déserts ou parmi des barbares, à travers desquels il a fui les persécutions qu'on lui avoit suscitées. Comme j'ai fait dresser une déclaration de ce qui lui est arrivé, qui sera jointe à ce Mémoire, je me contenterai d'insérer ici les particularités qu'il rapporte touchant la mort de M. Duroule & des siens, qui diffèrent du récit du Nubien, les confirmant dans tout le reste.

» Le Frère Capucin dit avoir appris d'un autre Nubien, nommé Ahouad, qui disoit aussi avoir été présent à l'action, quoique celui que j'ai interrogé m'ait juré le contraire, que le roi de Sennar ayant reçu les lettres dont il n'avertit pas M. Duroule, lui envoya demander quelle étoit sa résolution, & que M. Duroule ayant dit qu'elle étoit de passer en Ethiopie, le roi lui avoit fait répondre qu'il pouvoit se mettre en chemin; que là-dessus il s'étoit mis en marche, mais qu'étant arrivé en la place ci-dessus, il lui avoit envoyé ordre de retourner en sa maison, ce qu'il avoit fait; que le lendemain il lui avoit fait dire la même chose, & qu'étant arrivé au même endroit il avoit reçu un second ordre pareil au premier, de s'en retourner; que M. Duroule s'étant plaint de nouveau de ce changement, on lui avoit accordé pour la troisième fois de partir; & qu'étant arrivé au même endroit des deux précédentes sorties, on l'avoit massacré en la manière rapportée par le premier Nubien, y ayant eu du monde préparé pour jeter un linceul sur chacun des Français, de peur qu'ils ne se défendissent; que M. Macé avoit été le seul qui eût fait quelque résistance, ayant tué deux hommes avec ses pistolets, puis qu'un cavalier étoit venu par derrière & l'avoit percé avec sa lance..... Un autre Nubien a dit au Frère Capucin, qu'on avoit d'abord donné la vie au sieur Macé, & qu'on la lui avoit même laissée pendant un mois, au bout duquel ayant eu permission de s'en revenir en Egypte, il étoit parti avec les guides qu'on lui avoit donnés, mais qu'on l'avoit suivi dans le désert où on l'avoit massacré..... Le Nubien Ahouad a dit au Frère Justin, que le roi de Sennar, ayant reçu des lettres du roi d'Ethiopie, fut trois jours à délibérer sur ce qu'il feroit de M. Duroule, & qu'il étoit fort partagé là-dessus lorsqu'on lui dit que c'étoit lui qui avoit fait manquer le Nil par ses magies, & qu'enfin le sentiment de le faire périr l'emporta, étant appuyé par un renégat grec qui lui sert de canonnier, & qu'on brûla leurs corps après leur mort, & tous leurs papiers, & on en compte des histoires en ce pays-là, qui font voir la grossiéreté & la superstition de ces misérables. Le Frère Capucin trouva en Nubie un paquet de lettres de M. Duroule pour moi; celle qu'il m'écrivoit, & qu'il n'a pu rapporter lui ayant été volée, étoit du 18 juin. Il me contoit son arrivée à Sennar, les présens qu'il avoit faits au roi de ce lieu, qui avouoit n'en avoir jamais reçu de pareils : il me disoit aussi en avoir reçu de ce prince, & se louoit fort de son premier ministre, Achmet-el-Koum, qui l'étoit venu voir & faire la visite de ses hardes, parmi lesquelles on avoit dit au roi qu'il y avoit vingt coffres pleins d'argent, me mandant que ce ministre avoit tout vu entiérement, à la réserve de sept balots, contenant les présens pour le roi d'Ethiopie, qu'il n'avoit pas voulu qu'on ouvrît; il avoit paru surpris de trouver si peu de chose, & que M. Duroule, pour lui persuader qu'il n'avoit rien caché, avoit apporté l'évangile, & lui avoit juré, livre ouvert, qu'il n'avoit rien au-delà. Il ajoutoit que ce ministre lui avoit déclaré avoir reçu des avis du Caire, avec le cachet & le nom de diverses personnes de considération, qui lui disoient que M. Duroule n'alloit en Ethiopie que pour engager le roi de ce lieu à s'emparer des ports de Messana & de Suaquem, & attaquer les Turcs de ce côté-là, pendant que les Francs les attaqueroient de l'autre; mais que ce ministre avoit ajouté avoir reconnu la supposition par la comparaison des cachets; que ce ministre disoit de plus vouloir aller avec lui en Ethiopie; ce que M. Duroule souhaitoit fort, paroissant tout-à-fait porté à lui faire plaisir. Il ajoutoit cependant dans cette lettre, qu'il ne se croyoit pas en sûreté; il me disoit qu'il n'avoit pas trouvé une nation plus barbare & plus infidelle que les Nubiens, me conseillant de les chasser tous de notre service; il me prioit de lui envoyer de l'argent, mais point de sequins vénitiens, où il y avoit beaucoup à perdre; il me contoit la mort d'un de ses domestiques français, qui lui étoit d'un grand secours. Il me disoit avoir eu avis de l'arrivée de Murat en Ethiopie, avec douze personnes. M. Macé m'écrivoit aussi une assez petite lettre, me parlant de la visite faite par le visir à M. Duroule, & se plaignoit que, contre son avis, M. Duroule se fût fait raser pour le recevoir tout-à-fait à la française; ils marquoient l'un & l'autre m'avoir écrit précédemment. Le Frère Capucin ajoute qu'avant son départ de Nubie, il lui étoit venu avis qu'il étoit arrivé à Sennar quatre personnes envoyées par le roi d'Ethiopie, & qu'on croyoit qu'elles étoient venues pour prendre les présens qui étoient pour lui entre les mains de M. Duroule.

» Telles sont jusqu'à ce jour les circonstances d'un attentat auquel tant de choses ont concouru, que nulle prudence n'auroit pu, à ce que je pense, les prévoir; mais avant que d'entrer dans les causes d'un événement si surprenant, j'espère que sa grandeur voudra bien se souvenir de ce que j'eus l'honneur de lui représenter autrefois, par un Mémoire particulier, sur les obstacles que des envoyés d'Angleterre

& d'Hollande avoient trouvés à leur entrée en Abissinie, & comme ils avoient été trompés par ceux qui vont de tems en tems de ces contrées en commission vers les Indes & d'autres lieux, & qui, à la faveur d'une patente & d'une lettre pour le prince ou gouverneur des lieux de leur destination, prennent en arrivant dans les cours où ils vont, la qualité d'ambassadeurs du roi d'Ethiopie, & font des présens avec des drogues d'Abissinie, qu'ils auroient bien de la peine à vendre, ces sortes d'envoyés n'étant jamais éthiopiens, & n'en menant pas même avec eux pour tenir parmi cette nation ces intrigues d'autant plus secrètes. Ce fut une pareille commission qui fut donnée au sieur Murat, avec une lettre pour le roi, qui ne faisoit pas même mention du nom du sieur Murat. C'est une chose connue, qu'ayant eu la témérité, sur la route de Gendar à Messoua, de parler de sa commission, le roi d'Ethiopie, sur les avis qu'il en eut, envoya un ordre de le faire mourir, que Murat n'évita que parce qu'il étoit arrivé à Messoua avant cet ordre. La connoissance de ces pratiques, qui ne sont qu'un commerce de purs intérêts de la part du roi d'Abissinie, m'engagea, suivant l'ordre aussi que j'en avois à l'avance reçu de sa grandeur, de ne rien oublier d'honnêtement praticable pour empêcher le sieur Murat de passer en France, où je prévoyois qu'il donneroit lieu à beaucoup de dépenses & à un éclat dont la fin ne seroit pas honorable. Sa grandeur sait les ennemis que cette conduite me suscita. Le sieur Poncet, étant passé en France lorsque j'envoyai la lettre du roi d'Ethiopie, y parla comme un misérable; car au lieu de déclarer à sa grandeur, comme il fit depuis à son retour quand il voulut partir pour la Mer-Rouge, que M. Duroule ni aucun autre Français ne seroient jamais, étant connus, admis en Ethiopie, dont j'enverrai des dispositions authentiques si sa grandeur le desire. Il lui donna sans doute à entendre qu'aucune personne envoyée de la part du roi, avec une réponse à la lettre du roi d'Ethiopie, favoriseroit en ces quartiers-là le rétablissement de la religion romaine, puisque ce fut sur son rapport que sa majesté se détermina. Elle me fit l'honneur de penser à moi pour cette commission, qui n'étoit pas ce qu'on avoit prétendu. Pour faire changer cette disposition qui ne convenoit pas, on fit écrire par le patriarche des Coptes, les lettres que sa grandeur sait, qui ne contenoient principalement que les éloges du nommé Ibrahim, qui ne lui étoit connu que depuis trois jours, & qu'on regardoit comme un homme très-propre à ce dessein; & pour donner le tems à ces lettres qui devoient venir du Caire, d'arriver en France, le Père Verseau & le sieur Poncet, qui devoient venir en Ethiopie avec moi, passèrent à Rome & s'y amusèrent divers mois. Cependant les choses ne tournèrent pas comme on l'avoit proposé: le roi, avant l'arrivée du patriarche, me faisant la grace de recevoir mes très-humbles excuses sur cette commission, choisit M. Duroule pour me remplacer; & cette seconde nomination étant devenue indifférente à ceux qui en cherchoient une autre, attendu que dans ces entrefaites la cour de Rome, prévenue par les missionaires italiens, qui ne vouloient pas de surveillans, déclara que sa volonté étoit que les Pères Jésuites n'allassent plus en Ethiopie, cette nomination subsista pour le malheur de M. Duroule. Cependant les révérends Pères Jésuites ayant pressenti cette résolution du pape, renvoyèrent promptement en Egypte le sieur Poncet, & se hâtèrent de le faire partir avec le sieur Murat, en leur joignant le Père Dubernat, l'un des leurs, & un séculier qui leur est très-dévoué. Ils comblèrent le sieur Murat de biens & de présens, & le roi vient actuellement de les rembourser de plus de 6,000 liv. qu'ils y employèrent au-delà des ordres que j'avois. Ils en firent aussi beaucoup au sieur Poncet, mais non pas autant que celui-ci s'en promettoit. Ces fourbes, qui connoissoient bien l'Ethiopie & le danger qu'il y avoit pour eux de conduire aucun étranger, & à quoi ils seroient exposés lorsque M. Duroule approcheroit des frontières, & que le bruit de sa commission y seroit répandu, ne furent pas plutôt arrivés à Gidda, qu'ils se brouillèrent avec le Père Dubernat & le séculier grec qu'il avoit amené, & répandirent eux-mêmes divers bruits du dessein des Francs d'entrer en Ethiopie; ce qui obligea le Père Dubernat & le Grec à s'en revenir, qui étoit tout ce qu'ils desiroient. Le sieur Poncet ne voulut pas même aller en Ethiopie, par la crainte sans doute d'y périr lorsque M. Duroule en approcheroit, & passa dans l'Hiemen. On m'assure même que le bruit de la mission de M. Duroule ayant prévenu le sieur Murat en Ethiopie, le roi l'a fait mourir lui & son frère à leur arrivée à Tangassi; & c'est un de leurs valets qui dit avoir été témoin de la chose, qui me l'a confirmée; ce qui est néanmoins contraire à ce que M. Duroule m'en écrivoit dans la lettre du 18 juin 1705.

» Dans cette disposition de l'Ethiopie, où les peuples ont une aversion indicible contre la nation franque depuis la domination des Portugais, & où je savois que le roi n'est pas le maître, j'avois toujours appréhendé que M. Duroule n'y fût pas admis. Sa grandeur est informée de la précaution que j'avois prise d'envoyer le nommé Elias séparément de M. Duroule, afin de remplir ses intentions, qui étoient d'être principalement informé de l'état de la religion en Ethiopie, & de ce qu'il y avoit à espérer en sa faveur. Elle a vu les instructions que j'avois données à cet Elias, & le Mémoire que j'ajoutai par ses ordres à celles de M. Duroule, dans lequel je l'avois prié, en cas d'obstacle à son entrée en Ethiopie, d'y envoyer en sa place le sieur Macé, qui pouvoit passer pour Grec en sachant la langue; j'étois même dans l'appréhension que M. Duroule ne fût dépouillé dans la route, & que le bien qu'il emploiroit & le bruit qu'il feroit dans les caravanes ne lui suscitassent des embûches & ne l'exposassent à perdre la vie. Dans cette appréhension que je ne lui déguisai pas, je lui avois proposé, pour éviter ce danger, d'envoyer ici un Turc de confiance & de quelqu'autorité, que j'aurois fait dépêcher par Méhémet-Pacha & le divan du

Caire, comme leur envoyé, jusqu'au roi d'Ethiopie, sous des prétextes qui n'auroient pas manqué, & entre les mains duquel Turc il auroit remis, sous bon reçu, ce qu'il avoit de plus précieux, pour y avoir recours quand il en eût été besoin. La dépense que cela auroit entraînée lui fit rejeter une proposition qui auroit sans doute été son salut : l'envie d'emporter avec lui un plus grand nombre de présens lui fit négliger, contre mon avis, la permission que sa grandeur m'avoit laissée de régaler le patriarche des Coptes de quelques-unes des curiosités qui composoient les présens du roi; en sorte que ce patriarche, qui avoit été prévenu par le Père Bichot de cette destination, se trouva piqué de s'en voir privé, & n'oublia rien, avec les principaux de sa nation, assez disposés à nous haïr, pour traverser d'abord ici la permission accordée par Méhémet-Pacha à M. Duroule de passer vers l'Ethiopie, lui ayant fait, au nom de toute sa nation, présenter une requête par le corps des janissaires, que Méhémet-Pacha déchira, comme j'eus l'honneur d'en informer en ce tems-là sa grandeur. Je croyois que c'étoit une adresse des marchands cabalés contre moi, qui agissoient certainement de leur côté pour empêcher ce départ. Les Coptes n'ayant pu réussir auprès du pacha, écrivirent, comme j'en ai été informé, au roi d'Ethiopie des lettres qui n'ont pas manqué de seconder les dispositions de ces quartiers-là. Ce fut aussi par le moyen de quelques-uns des leurs établis à Séjout, & par le canal d'un Père italien, que fut pratiquée en ce lieu la sédition qu'il y eut contre M. Duroule à son passage, ainsi que le gouverneur du lieu l'assura à mon drogman & à celui de M. Duroule; & j'ai su d'un confident du pacha régnant, qu'aussitôt son arrivée en Egypte, sur la fin de l'année 1704, les Coptes s'adressèrent à lui pour l'engager à faire revenir M. Duroule, dont il s'excusa sur ce qu'il n'étoit plus en Egypte, & que cette affaire avoit été consommée du tems de son devancier. Ces ressources ayant manqué, on fit écrire par les Turcs du Caire au pacha de Dongola & aux marchands composant la caravane où étoit M. Duroule, les lettres les plus terribles, dont il dressa un procès-verbal que je n'ai pas reçu; & cela n'ayant pas encore réussi, on fit écrire jusqu'au roi de Sennar, ainsi que sa grandeur a vu dans le précis de la lettre de M. Duroule, du 18 juin. Il est sûr que les Turcs ne sont pas gens à porter leurs vues si loin, & toutes les traverses que M. Duroule essuya à Séjout & à Dongola, & le malheur qui lui est arrivé à Sennar, sont l'effet des pratiques de ses ennemis auprès de ces mêmes Turcs. Sa grandeur observera, s'il lui plaît, que, par les récits des Nubiens, & même sur les particularités de la lettre de M. Duroule, portant que le ministre du roi de Sennar n'avoit pas voulu qu'on ouvrît les balots où étoient les présens pour celui d'Ethiopie, & sur l'envoi depuis de quatre personnes d'Ethiopie, qu'on croyoit venues pour les recevoir, que le roi de ce lieu & celui de Sennar étoient également d'accord de l'attentat fait à M. Duroule. Le premier, qui n'étoit pas maître d'admettre M. Duroule en ses Etats, & qui ne pouvoit avoir les présens qui étoient entre les mains de M. Duroule qu'en le faisant périr à Sennar, & qui apparemment ne vouloit pas les perdre, écrivit au roi de Sennar dans le sens rapporté par les Nubiens; & celui-ci, qui n'auroit sans cela jamais osé rien entreprendre contre M. Duroule, ayant surtout une guerre domestique sur les bras, fut encore porté à la résolution barbare qu'il exécuta, par les pièces qu'on lui avoit envoyées du Caire, sur lesquelles, vraies ou fausses, il espère de justifier de ce côté-ci sa barbarie. Le manquement du Nil, qui est un cas si rare, survint aussi malheureusement durant le séjour de M. Duroule à Sennar, & lui fut imputé par un peuple superstitieux, & qui croyoit (même celui de ce pays) que tous les Francs sont des sorciers; & pour surcroît de malheurs, le seul homme qui avoit de la sagesse & qui pouvoit détourner un prince extravagant d'un pareil dessein, étoit péri lui-même par les mains de ce barbare quelque tems auparavant; en sorte que cet insensé, qui auroit dû, au moins par rapport au commerce de la ville de Sennar, qui ne subsiste que du commerce des étrangers, lesquels y ayant toujours trouvé un asyle inviolable, & par rapport à son honneur s'il en avoit eu le moins du monde, se réserver à faire faire cette action indigne dans quelqu'éloignement de Sennar, par où il eût pu s'en excuser, fut assez dépourvu de conseil & de jugement pour la faire exécuter à ses yeux mêmes, soit par la crainte où je sais qu'il étoit que M. Duroule & le peu de gens qu'il avoit ne fissent une résistance à se faire quitter si on ne les surprenoit, soit par appréhension que ce qu'il avoit ne fût pillé si la chose se passoit loin de lui, & qu'il n'en eût que la moindre partie..... Dans un malheur si inoui & si accablant, l'affliction qu'il porte avec lui se trouve augmentée par l'impossibilité de bien venger à jamais un pareil attentat, les terres de ce barbare n'étant pas bien à portée de celles du grand-seigneur, qui en sont séparées par de grands déserts ou par des pays presqu'impraticables : il est pourtant sûr que mille hommes de troupes bien réglées suffiroient à en faire toute la conquête; que l'or de Sennar paieroit avec usure la dépense de cette expédition : il y a dans les histoires vingt exemples tous favorables aux Egyptiens, auxquels la Nubie payoit autrefois tribut; mais quand le grand-seigneur pourroit entrer dans ce dessein, conforme aux anciens droits de la couronne d'Egypte, la loi qu'il professe ne lui permet pas d'attaquer un prince de la même croyance en faveur d'un roi chrétien, & je pense que tout ce qu'on en pourra obtenir sera des ordres au pacha & aux puissances du Caire de saisir le bien des caravanes de Sennar, & de mettre aux fers les commissaires du prince de ce lieu, jusqu'à ce qu'ils aient payé deux cents bourses, à quoi j'ai fait monter ce qui avoit été pris à M. Duroule; ordre que l'on exécutera ici d'autant plus volontiers, que ce sera une occasion de profiter des dépouilles de la caravane. Mais la juste vengeance que le grand-seigneur ne fera pas, selon les apparences, de l'attentat du roi de Sennar, le ciel est déjà prêt de l'exécuter, & j'espère

que la première nouvelle que j'aurai l'honneur d'écrire à sa grandeur, sera la mort de cet indigne roitelet, auquel il ne reste plus dans Sennar que quelques esclaves noirs, tout le reste l'ayant abandonné pour se joindre à son concurrent, & punir par sa mort les cruautés qu'il a exercées. Cependant, comme le nouveau pacha d'Abissinie, nommé Omer-Pacha, que je connois, se trouve au Caire, je l'ai prévenu sur ce qui s'est passé à Sennar, & lui ai fait des présens en lui remettant le Mémoire ci-joint, traduit en turc. Il m'a bien promis qu'il n'oubliera rien à son arrivée à Suaquem, où il dit aller d'abord exprès, pour la déposition du roitelet de Sennar s'il est encore en place, & pour obliger ensuite son successeur à donner les deux cents bourses que je redemande. Je crois, à la vérité, qu'il songe bien plus à cette restitution pour l'amour de lui que pour me faire plaisir; mais enfin, quand on devroit tout sacrifier & tout perdre, j'estime que sa grandeur aimera encore mieux que des étrangers en profitent en persécutant cette nation indigne, que de lui abandonner le sujet & le fruit de son attentat. J'ai aussi écrit par ce pacha au roi d'Abissinie, afin que si, contre toute apparence, il n'avoit pas trempé dans ce qui s'est passé à Sennar, de le porter à venger un affront qui le devroit en ce cas plus toucher que nous-mêmes.

» Je me suis plaint, à la fin de la lettre, des indignités que son commissaire Ali a exercées contre le Frère Capucin, jusqu'à vouloir le faire périr pour avoir le surplus des effets qu'il a été obligé de confier en d'autres mains pour les sauver, & que je crois perdus comme ce qui étoit dans les siennes. Si sa grandeur pouvoit savoir les caresses & les amitiés que j'ai encore faites à cet homme en ce dernier voyage, durant dix mois entiers, elle seroit bien persuadée du caractère de la nation éthiopienne, qu'on sait être en général de la même ingratitude. J'espère au moins que de tout ce qui vient d'arriver on tirera ce foible avantage, d'être bien persuadé de toutes les suppositions qui ont été avancées par les missionaires touchant la disposition des peuples de ces contrées, & celle du roi en particulier pour nous & notre religion. Le Père Joseph, préfet des missionaires, fait entendre à Rome cent choses qui n'ont aucun fondement. Il entra en Ethiopie comme un pauvre Chrétien de Jérusalem, & quelques-uns des siens y sont entrés sous de pareils déguisemens, comme le sieur Poncet y étoit entré lui-même en passant pour Arménien. Ce Père trouva le moyen de faire écrire une lettre en arabe, que le roi d'Ethiopie n'entend pas, & qu'il signa, tant pour les présens reçus que pour ceux qu'on lui promettoit: c'est son commissaire qui me l'a dit. Il vint avec cela à Rome, où il débita tout ce qu'il lui plut; il emmena surtout sept esclaves qu'il me dit être éthiopiens, & que je fis embarquer avec des peines & des dangers extrêmes; il soutint au Pape & à toute l'Italie que c'étoient des enfans de famille que le roi d'Abissinie lui avoit donnés, quoiqu'il n'en sorte jamais si on ne les enlève, & j'ai su depuis qu'il les avoit achetés, partie sur la route d'Ethiopie à Sennar, & partie à Sennar; mais ce Père & les siens avoient espéré que M. Duroule n'auroit jamais des Turcs la permission de partir d'Egypte; & ce fut un des leurs, comme les déclarations de deux drogmans en font foi, qui fut envoyé à Sejout pour y pratiquer le soulévement qui y fut fait contre M. Duroule. Ces Pères ne purent, malgré les obligations qu'ils m'avoient, dissimuler la douleur qu'ils ressentirent de son passage; elle alla jusqu'à me refuser de se charger de deux à trois cents sequins vénitiens pour M. Duroule, dont je ne leur demandois ni compte ni reçu, & je croirai toujours que, l'ayant suivi de près, & étant à portée de Sennar lors du malheur qui lui est arrivé, ils y ont eu beaucoup de part. Il est certain qu'ils ne craignoient rien tant au monde que ce voyage, & le compte que M. Duroule auroit rendu de l'Ethiopie & du peu de fruit qu'il y auroit à faire en ces quartiers-là pour notre religion. J'ose assurer sa grandeur qu'il y en a aussi peu à espérer des Abissins que des habitans de l'île de Socotra, où, sur leur relation, la cour de Rome envoya l'année dernière, avec de très-grandes dépenses, quatre religieux. Je dis à ces moines en partant, qu'on les avoit trompés, qu'on en avoit imposé à la cour de Rome, & qu'ils alloient faire un voyage inutile. J'eus l'honneur d'en écrire de même à sa grandeur, & voici ce que l'un d'eux me manda là-dessus de Gidda, dans une lettre que j'ai fait voir à M. de Gustines, & qui est en mes mains. *Nissuni sono christiani, ma tutti sono arabi, così l'hanno detto li pratici, e quelli que sono stati in persona.* Si je n'étois envoyé par obéissance je m'en serois retourné d'ici, parce que, selon, Monsieur, que vous nous assurâtes, nous ne trouverons aucun profit à faire dans l'île, n'y ayant point de Chrétiens, mais tous les habitans étant arabes, comme nous ont assuré les connoisseurs & ceux qui ont été sur les lieux.

» Comment seroit-il possible de faire du fruit parmi les Ethiopiens, dont l'Eglise est une branche de la copte, pendant que depuis cent ans qu'il y a ici des missionaires, on n'a jamais converti un seul Copte, selon le rapport de tous les missionaires gens de bien que j'ai vus ici depuis quatorze ans, quoiqu'on ait comblé cette nation de présens & d'espérances, qu'on soit tous les jours parmi eux, & qu'on les ait pris pour ainsi dire dès le berceau, dans des écoles où ils envoyoient leurs enfans à cause du pain qu'ils y trouvoient. Un seul de tous ces enfans n'a jamais pu être guéri de l'indisposition naturelle que cette nation a contre nous; & cependant il y a eu des missionaires assez hardis pour soutenir à Rome qu'ils avoient converti jusqu'à dix mille Coptes, & pour y envoyer des listes de tous ces convertis, le patriarche étant en tête. Il me déplaît que le Père Irénée, supérieur des Capucins de cette ville, qui s'en retourna en France il y a quinze mois, soit mort avant d'arriver aux pieds de sa grandeur, où, malgré l'intérêt de son ordre, il auroit dit des vérités qu'il savoit mieux que personne. L'indisposition des Coptes contre nous est si connue, que Méhémet-Pacha, me priant, dans une audience, il y a quatre ou cinq ans, d'empêcher que nos missionaires

ſionaires n'allaſſent chez eux ; ajouta en préſence de toute la nation, que ce n'étoit pas qu'il appréhendât que nous fiſſions jamais un Copte des nôtres, ſachant bien qu'il faudroit plus de cent de nos miſſionaires pour en convertir un, mais qu'il étoit obligé de faire valoir les ordres qu'il en avoit reçus du grand-ſeigneur : paroles qui mirent au déſeſpoir tous les miſſionaires, mais ſurtout le Père Bichoit, qui vivoit encore. Or, cette averſion des Coptes, cette indiſpoſition contre nous, eet endurciſſement de cœur, héréditaire aux Egyptiens, ſont formés de leurs principes. Les Abiſſins ſont encore plus éloignés de nous ; ils ont les mœurs plus corrompues, le naturel plus farouche, plus inégal, & ſe trouvent animés en particulier contre les Francs, par la domination des Portugais, qu'ils ont ſecouée. Il eſt vrai qu'il y a eu autrefois des catholiques parmi eux ; mais il faudroit d'abord ſavoir quels catholiques, & s'ils étoient bien tels dans le fond, outre que c'eſt par cet endroit même qu'il ſera toujours plus difficile d'y établir la religion contre laquelle ils ſont prévenus, & qu'enfin quand cela pourroit être, toutes les apparences ſont que ce ne ſeroit qu'en la même manière qu'on l'y introduiſit la première fois, c'eſt-à-dire, par la force des armes, & quand il plaira à Dieu d'amener la conjoncture de ces tems-là. »

Comme les miſſionaires italiens, prévoyant que ce qui eſt arrivé à M. Duroule, où il eſt viſible que le roi d'Ethiopie a trempé, les déportemens de ſon commiſſionaire Agi-Ali envers le Frère Juſtin, joints aux réflexions que l'on fera à Rome ſur le digne voyage de Socotra, ne pourront manquer de donner des impreſſions contre une miſſion que cette cour ſoutient ſi inutilement & avec tant de dépenſes, & que ces religieux tâchent à prolonger, ils commencèrent à dire ici que ſi M. Duroule n'eſt pas entré en Ethiopie, & a eu le ſort de périr à Sennar avec les ſiens, c'eſt uniquement ſa faute ; qu'il avoit fait un trop grand éclat ; qu'il avoit donné de l'ombrage en ce lieu, & favoriſé la ſuperſtition de ces peuples par des curioſités affectées, par la recherche des ſimples de ce pays, par des miroirs qui multiplioient les objets, les renverſoient ou les rendoient difformes, & diverſes choſes de ce genre qui les ont fait paſſer pour magiciens ; qu'il faut aller comme eux, ſimplement, & marcher en apôtres ; qu'il eſt cependant fâcheux que M. Duroule ait gâté le champ du Seigneur & une moiſſon qui promettoit, & qu'il faudra laiſſer évanouir le malheureux bruit qu'il a fait en ces quartiers-là, avant que de recommencer aucune tentative, & reſter cependant en Egypte à ſe perfectionner dans les langues, & ſe rendre plus propre à ce grand ouvrage. Je ſais qu'ils ont trouvé fort mauvais que nous ayions chaſſé tous les Nubiens de notre ſervice ; ce que nous ne pouvions différer ſans déshonneur, penſant qu'à cauſe que les leurs ſont en ces quartiers, nous leur devions cet égard, de garder auprès de nous ces miſérables, qui ſont d'ailleurs des voleurs achevés, ſans ſonger aux refus que me fit le Père Joſeph de ſe charger d'un petit ſecours pour M. Duroule, & à un manque de charité qui ne recevra jamais d'excuſe. L'abus de cette miſſion italienne, compoſée de plus de vingt religieux, coûtant à la cour de Rome au-delà de deux mille écus, eſt d'autant plus ſurprenant, qu'il y a ici des miſſions & des Pères de Terre-Sainte, qui pourroient remplir les vues de la cour de Rome ſans qu'il lui en coutât un ſou, & qu'il eſt notoire en ce pays, que cette cour, toute éclairée qu'elle croit être, ſe prête à l'ambition de certains miſſionaires qu'elle s'imagine lui être dévoués, quoique tous les projets imaginaires dont ils amuſent cette cour, n'euſſent d'autre but que la conſervation de l'établiſſement qu'ils ont fait en Egypte ſous ce prétexte, & que c'eſt pour en manger les oignons & *ollas carnium* que les fables d'Ethiopie & de Socotra ſont inventées. On eſt naturellement porté à Rome à croire tout ce qui eſt favorable à l'univerſalité, & je ſais même qu'on n'y eſt pas écouté quand on parle contre les abus ou les inutilités des miſſions. Mais après qu'on a rempli là-deſſus ſes devoirs, on ſe conſole de cette prévention ſi peu honorable à cette cour, en diſant avec un auteur : *Quandò quidem populus iſte vult decipi, decipiatur.* »

Au Caire, ce premier octobre 1706. *Signé*, De Maillet.

Quelque longs & faſtidieux que ſoient ces détails, nous avons cru devoir les donner pour apprendre la cauſe de l'aſſaſſinat de Duroule, de *Lippi*, &c. Ils n'ont d'ailleurs jamais été imprimés. Nous les avons pris au commencement d'un manuſcrit intitulé *Lippi, plantes d'Egypte, ou Deſcription des plantes obſervées en Egypte par M. Lippi, depuis le 22 du mois d'avril juſqu'au 18 de juillet 1704, avant ſon départ du Caire pour l'Ethiopie. Plus, la Deſcription de celles qu'il a obſervées dans la Haute-Egypte, depuis le 18 juillet juſqu'au 5 ſeptembre de la même année.* Un vol. in-4°. Ce manuſcrit curieux appartient à M. Antoine-Laurent de Juſſieu.

On a vu de quelle manière déplorable Lippi termina ſa carrière. Ce zélé botaniſte n'avoit que vingt-ſept ans lorſqu'il mourut. Nous terminerons cet article par quelques détails ſur les découvertes qu'il a faites.

Extrait de l'Hiſtoire de l'académie royale des ſciences, année 1705, page 36.

« M. Dodart ayant reçu de M. Lippi, licencié en médecine, de la faculté de Paris, qui fait le voyage d'Ethiopie avec M. Duroule, envoyé du roi, une lettre datée de Siente, dans la Haute-Egypte, du 5 ſeptembre 1704, & qui contenoit un fait ſingulier, en fit part à la compagnie. M. Lippi trouva ſur les montagnes de Siente, à l'entrée d'une vaſte caverne, un corps véritablement pierre, de figure irrégulière, mais tout poreux, qu'il eut la curioſité d'ouvrir. Il fut fort ſurpris de le voir tout partagé en cellules ovales de trois lignes de large & de quatre lignes de long, poſées en tous ſens les unes à l'égard des autres, ne communiquant nullement enſemble, tapiſſées toutes en dedans d'une membrane fort délicate, &, ce qui eſt le plus merveilleux, renfermant

chacune, ou un ver, ou une féve, ou une mouche parfaitement semblable à une abeille. Les vers étoient fort durs & fort solides, & pouvoient passer pour pétrifiés : ni les féves ni les mouches ne l'étoient, mais seulement desséchées & bien conservées comme d'anciennes momies. Souvent les mouches avoient sur elles de petits grains ovales, qui paroissoient des œufs. Il y avoit au fond de quantité de cellules, un suc épaissi, noirâtre, très-dur, qui paroissoit rouge à contre-jour, fort doux; qui rendoit la salive jaune & s'enflammoit comme une résine. C'étoit, en un mot, de véritable miel. Qui se fût attendu à trouver du miel dans le sein d'une pierre?

M. Lippi conçut que c'étoit là une ruche naturelle, qui avoit été d'abord formée d'une terre peu liée, légère, sabloneuse, & qui ensuite s'étoit pétrifiée par quelqu'accident particulier. Les animaux qui l'habitoient, avoient été surpris par la pétrification, & comme fixés dans l'état où ils se trouvoient alors. Leur mucosité desséchée avoit formé la membrane qui tapissoit les cellules. Dans le tems que la ruche étoit encore molle, les vers & les mouches en sortoient pour chercher leur nourriture, & les mouches y faisoient leur miel.

En cherchant dans ce même lieu de nouveaux éclaircissemens sur ce fait, M. Lippi trouva, en plusieurs endroits, des commencemens d'une pareille ruche. C'en étoit comme la première couche, formée de quantité de petites cellules qui la plupart étoient ouvertes, & contenoient l'animal, soit en ver, soit en féve, soit en mouche, mais desséché & très-dur, aussi bien que ces ruches commencées. De plus, sur une de ces premières couches il en vit une seconde, composée par un amas de petites bosses d'environ cinq lignes de hauteur, & d'un pouce de diamètre à leur base. Elles étoient grumeleuses, faciles à réduire en poudre, & ressembloient assez en petit à celles que font les taupes en remuant la terre. M. Lippi les ouvroit en les frappant assez légérement, & il y trouvoit toujours deux ou trois cellules ovales, remplies d'un ver jaune et plein de suc, qui les occupoit entières.

Il est aisé de concevoir que, sur une première couche une fois formée, il s'en forme plusieurs autres, qui font toute la ruche. Mais comment ces couches se forment-elles? D'où vient la terre dont elles sont faites? L'animal l'apporte-t-il là? Et comment l'apporte-t-il, & en si grande quantité? On ne le sait point encore. Le tems seul peut amener ces sortes de connoissances. »

Extrait de l'Histoire de l'académie royale des sciences, de l'année 1705, p. 68. Botanique. Observation botanique.

« M. Lippi, dont nous avons déjà parlé pag. 36, étant à Malte, y vit la plante nommée *fungus covineus melitensis, tiphoïdes. Bocc. rar. plant.* Quoiqu'il n'eût pu la voir jusque-là que sèche, il n'avoit pu se persuader que ce fût un champignon. Ses racines ligneuses, le vermeil & la solidité de sa chair, le duvet serré qui la tapisse & ses graines lui sembloient contraires au nom qu'elle porte. Il fut confirmé dans sa pensée par la vue de la plante; & comme elle est rare, il la dessina exactement pour la pouvoir mieux représenter aux botanistes, & trouver avec eux à quel genre on la doit rapporter. En attendant, il en envoya une petite description à M. Dodart. Cette description se trouve pag. 39 du manuscrit de M. de Jussieu.

Fungus tiphoïdes, covineus melitensis. Bocc. rarior. plant. 80 : c'est le n°. 82 du manuscrit, & le n°. 25 de Lippi. Il faut nommer cette plante *tiphoïdes*.

Cette plante se trouve fréquemment au pied des palmiers, le long du canal d'Alexandrie. Ma conjecture sur elle s'est trouvée vraie. Je croyois que la tête de cette plante étoit revêtue d'une légion d'étamines, où son genre pouvoit se fixer. Je ne pouvois me persuader que ce fût un champignon, eu égard aux écailles, à ses racines ligneuses, au vermeil & à la solidité de sa chair, aussi bien qu'à ses graines & au duvet serré qui la tapisse. En effet, j'ai vu la plante ici toute fraîche, & j'ai trouvé sa tête recouverte de petits sommets partagés en deux lobes, & variés chacun d'une canelure; ils ont demi-ligne de longueur, & sont larges d'un quart de ligne. Ces sommets sont portés sur des étamines plates & vermeilles, longues environ d'une ligne & demie. Chacune de ces étamines, enfermée dans une gaîne de la même longueur, & faite en entonnoir, est une seule pièce de la forme d'un triangle isocelle, laquelle, venant à se rouler, approche ses deux côtés égaux l'un de l'autre pour embarrasser étroitement l'étamine, qui ne laisse échapper que le sommet qu'elle soutient. Ce sommet se repose sur les bords de la petite gaîne, qui sont plus épais & d'un pourpre plus foncé que le reste. Ces gaînes sont serrées étroitement les unes près des autres, & jointes, plusieurs à la base, comme les doigts de la main, par un morceau de chair de la même nature que celle qui fait la solidité de la plante. De cette même chair naissent des embryons blancs, soutenus sur leurs pédicules, & couronnés d'étamines plus petites avec leurs gaînes. Ces embryons enjambent les uns sur les autres comme dans l'épi. Chaque embryon devient une capsule tendre & déliée, qui contient une semence ronde, fort dure, du volume & de la couleur de celle de la navette. Il y a quantité de ces graines naissantes qui paroissent des étamines; mais cela ne doit pas séduire. On trouve aussi quelques corps en forme d'entonnoir ou de soucoupe, qui s'échappent de la foule des étamines jusqu'à la surface, pour y former une espèce d'écaille. La plante est d'un beau violet foncé.

La plupart des plantes décrites par Lippi le sont avec exactitude. Il seroit à souhaiter que ces descriptions fussent imprimées telles qu'elles sont dans le manuscrit de M. Jussieu. Cet ouvrage est divisé en trois sections. La première section est rangée par ordre alphabétique, & contient cent quatre-vingt-quinze espèces de plantes. La seconde section contient quarante-deux plantes de nouveaux genres,

auxquelles M. Lippi n'a point donné de nom. La troisième section renferme les nouveaux genres envoyés de Kerty, dernier pays de Nubie, le 8 mars 1705. Ces genres sont au nombre de vingt-deux. On voit par conséquent que Lippi a envoyé deux cent cinquante-neuf descriptions de plantes, dont plusieurs étoient inconnues. On lit ensuite les phrases d'espèces de plantes qui lui ont paru nouvelles, & qu'il avoit décrites comme les genres précédens. Ces espèces sont au nombre de quatre-vingt-dix; mais les descriptions ne nous sont point parvenues, & ont été probablement perdues à la mort de Lippi..... L'ouvrage est terminé par une table des matières fort ample, qui a pour titre: *Table alphabétique des plantes observées par M. Augustin Lippi, licencié en médecine, de la faculté de Paris, dans le voyage qu'il a fait avec M. Duroule, envoyé du roi en Ethiopie.* Ce manuscrit a deux cent six pages in-4°.: on trouve à la page 201 les noms de quelques plantes observées par Lippi, & ce catalogue n'est utile que par rapport aux citations des pages du catalogue de Sébastien Vaillant, qui sont rapportées à la fin des phrases de chaque plante. Au commencement de l'ouvrage sont les lettres de Lippi, de Duroule, de Maillet, &c. & un catalogue de cent soixante-quinze plantes marines, que Lippi envoya de Marseille en 1704, à Guy-Crescent Fagon, premier médecin de Louis XIV. Le tout contient trente-huit pages, outre les deux cent six dont nous avons parlé. (*Voyez* sur Lippi, Antoine de Jussieu, pag. 26 & 27 des *Elogia botanographorum*, & la *Bibliotheca botanica* de François Séguier, p. 107.)

Houston a donné à une espèce de verveine le nom de *Lippia*.

LIPPITUDO. Lippitude, chassie, espèce d'ophtalmie. (*Voyez* MAL DES YEUX.) (R. C.)

LIPPITUDE, s. f. *Lippitudo, lippa.* Chassie, maladie des yeux. (*Moyen curatif. Electricité médicale.*) L'électricité est très-utile contre le suintement des paupières, principalement lorsqu'on y *adjoint* les remèdes appropriés.

Le malade étant assis, faites communiquer le conducteur positif de ma machine électrique avec la suture lambdoïde; présentez ensuite une pointe de bois à la partie affectée: cette pointe doit être fixée au bout d'une des articulations, & on doit auparavant avoir fixé l'autre extrêmité sur le conducteur négatif; supprimez la communication de la machine électrique avec le réservoir commun; tournez le plateau.

Le fluide électrique, accumulé sur le conducteur positif, pénétrera le cerveau, & se rendra, par la voie la plus courte, à la pointe de bois qui lui servira d'excitateur, d'où ce fluide élaboré sera restitué aux coussins de la machine électrique par le conducteur négatif. Cette méthode d'administrer l'électricité n'exige point que le malade soit isolé pour exciter le courant; il fait éprouver un vent frais & un larmoiement abondant, & la circulation du fluide électrique devient absolument directe. Un seul homme d'ailleurs suffit pour tourner le plateau lorsque l'appareil est monté. (*Voyez* LAXITÉ & MACHINE ÉLECTRIQUE.) (CAULLET-VEAUMOREL.)

LIPOME. (*Voyez Dictionnaire de chirurgie.*) (R. C.)

LIPOTHYMIE. La lipothymie, espèce de défaillance, synonyme de la lypopsychie, & premier degré de la syncope, est un léger évanouissement, dans lequel les fonctions vitales sont tout à coup diminuées, l'exercice des sens suspendu, avec commencement de pâleur & de refroidissement des extrêmités, dans lequel le pouls est affoibli sans se perdre, & le malade conserve le sentiment & la faculté de se ressouvenir. Les auteurs méthodistes la regardent comme une espèce du genre de la syncope, & la définissent presque tous: *subita sensus motusque muscularis imminutio, superstibus pulsu & respiratione debili, cum sudore frigido & aurium tinnitu.* Le nom de lipothymie est composé de deux mots grecs, λείπω, je quitte, je laisse, & θυμὸς, ame, esprit, comme si l'ame ou l'esprit abandonnoit le corps.

La lipothymie peut être idiopathique, ou symptomatique, & dans l'un & l'autre cas elle dépend des mêmes causes que la syncope, mais dans un moindre degré d'activité. (*Voyez* SYNCOPE.) L'idiopathique reconnoît pour cause tout ce qui peut intercepter l'action des nerfs, & suspendre l'influx du fluide nerveux: telles sont les foiblesses qui succèdent au vide des vaisseaux à la suite des grandes hémorragies, & des fortes & abondantes évacuations après l'extraction des eaux des hydropiques par l'opération de la paracenthèse, après des excès de débauches auprès des femmes, celles qui viennent d'inanition & défaut de nourriture, d'exercices violens, de travaux forcés; en un mot, tout ce qui peut produire un vide subit dans les vaisseaux, ou la perdition & dépaupération des esprits. Quelquefois des causes qui paroissent tout-à-fait opposées, produisent le même effet, en gênant la circulation du sang & interceptant en partie son cours. C'est ainsi que la lipothymie est quelquefois causée par la trop grande plénitude des vaisseaux dans la pléthore, ou par la grande raréfaction du sang dans un appartement trop échauffé, ou en prenant un bain trop chaud. Enfin, les passions vives, les odeurs fortes, surtout celles qui sont suaves, irritant les nerfs chez les personnes délicates & sensibles, suspendent l'influx du fluide nerveux, & leur causent des défaillances. La lipothymie symptômatique est celle qui dépend de quelque maladie, comme de consomption ou d'abcès dans quelque viscère intérieur, ou bien elle est causée par l'irritation particulière de quelques nerfs qui, par leur correspondance, affectent sympathiquement tout le systême nerveux & suspendent son action. C'est ainsi que des vers qui piquent les intestins, qu'une saburre âcre ou même des poisons qui irritent l'estomac ou les intestins, qu'un chatouillement long-tems continué

ſous la plante des pieds, ou ſur des endroits ſenſibles de la peau, cauſent ſouvent des défaillances.

Dans cet état, les malades perdent la parole ; ils éprouvent un tintement d'oreilles, leur viſage eſt pâle, leurs extrêmités ſont froides, & des gouttes de ſueur, également froide, arroſent les endroits les plus délicats de la peau, principalement le front, les tempes, le cou & le creux de l'eſtomac, ſymptômes qui ſont la ſuite du ralentiſſement de la circulation du ſang dans les vaiſſeaux les plus éloignés du cœur, & de la conſtriction ſpaſmodique des canaux excrétoires de la peau. Si cet état ſe prolongeoit, il dégénéreroit en ſyncope, & finiroit par faire périr le malade.

On pourroit confondre la lipothymie avec ces eſpèces de défaillances qui ſurviennent aux femmes & aux filles hyſtériques, & qui dépendent ordinairement de l'irritation de la matrice, d'autant que dans cet état leur pouls eſt preſque anéanti & devient imperceptible, que leur reſpiration eſt gênée, & qu'elles n'ont ni parole ni preſque de ſentiment. Mais leur viſage, loin d'être pâle comme dans la lipothymie, eſt ordinairement plus coloré que dans l'état naturel, & d'ailleurs elles éprouvent une ſuffocation, un ſerrement à la gorge, qui n'exiſtent point dans la lipothymie. Quelque forte que ſoit cette dernière, on ne peut la confondre avec l'apoplexie, dans laquelle la force du pouls ſe ſoutient, & la reſpiration eſt haute & ſtertoreuſe.

Lorſqu'une perſonne tombe en défaillance, les premiers ſecours qu'on doit lui porter conſiſtent à relâcher ſes vêtemens, & à la coucher à plat, principalement ſi c'eſt à la ſuite d'une hémorragie ou d'une abondante évacuation, afin que, dans cette poſition, le ſang ſe porte plus aiſément au cerveau, qui en eſt dépourvu. Enſuite on fera quelques aſperſions d'eau froide ſur le viſage de la perſonne : on lui préſentera au nez des odeurs fortes, plutôt déſagréables que ſuaves, telles que le vinaigre, des ſels volatils ; on lui frottera le nez & les tempes avec l'eau de la reine de Hongrie, de méliſſe, ou quelqu'autre eau ſpiritueuſe ; on lui en fera même avaler quelques gouttes ; on lui appliquera, ſur le creux de l'eſtomac, des compreſſes imbibées d'eaux cordiales : mais il faut ſe garder de mettre en uſage la ſaignée, qui feroit périr le malade, à moins qu'on ne voie évidemment que la foibleſſe ne dépend que de la pléthore, & même dans ce cas faut-il attendre que la défaillance ſoit bien paſſée avant que de la pratiquer. Lorſque la lipothymie eſt cauſée par une trop grande évacuation, par une ſuperpurgation, le meilleur remède conſiſte à faire prendre au malade un peu de vin aromatiſé avec la canelle & le ſucre, & à lui donner le même jour, le ſoir à l'heure du ſommeil, une priſe de thériaque pour calmer l'irritation qu'a produite le purgatif, tout en fortifiant l'eſtomac. Enfin, on prévient la lipothymie, qui ſurvient après l'évacuation des eaux des hydropiques à la ſuite de la paracenthèſe, en ſerrant le ventre par le moyen de bandes à meſure que les eaux s'écoulent ; & ſi, malgré ces précautions, les malades tombent en foibleſſe, on les ranime par les moyens que nous venons de recommander ci-deſſus, & en leur donnant quelques cuillerées d'une potion cordiale & fortifiante. (R. Geoffroy.)

Lipothymie, ſ. f. *Lipothymia, animi deliquicens, animi defectus.* Défaillance, pamoiſon, diminution ſubite & conſidérable des actions vitales & animales. (*Moyen curatif. Electricité médicale.*)

L'électricité eſt un puiſſant remède pour arrêter le premier degré de la ſyncope & rappeler les fonctions vitales à leur état naturel.

Lorſque l'état de lipothymie n'eſt que paſſager, il faut avoir recours aux commotions, & comprendre dans le cercle de la bouteille de Leyde la région du cœur, pour rappeler ſes pulſations à leur état naturel.

On attache une chaîne à la main gauche, tandis que ſon autre extrémité ſe trouve accrochée à l'anneau de l'électromètre, qui lui-même eſt fixé ſur le conducteur poſitif de ma machine : on approche, en tournant une vis à laquelle d'une part tient l'anneau, & de l'autre une boule, on approche, dis-je, cette boule du conducteur poſitif, de manière qu'elle ne s'en trouve éloignée que d'une demi-ligne. On attache encore à la main droite une autre chaîne, dont on accroche l'autre extrémité à la tige qui communique à la garniture interne de la jarre, contenue dans le même conducteur poſitif dont on a ôté le couvercle. La machine électrique ainſi diſpoſée, on laiſſe tomber à terre une chaîne qui communique avec l'axe du plateau ; dès qu'on le tourne, les commotions ſe manifeſtent par un petit fourmillement qui bientôt augmente en *éloignant par gradation* la boule. On porte l'éloignement de la boule juſqu'à ce que l'effet des commotions ait eu le ſuccès qu'on en attendoit ; ce qui arrive très-promptement.

Lorſque l'état de lipothymie ſe manifeſte ſouvent, & qu'on a lieu d'appréhender qu'il ne dégénère en aſphixie ou en épilepſie, il faut continuer ce traitement, même dans les jours où les accès ne s'annoncent pas. On peut varier l'attache des chaînes qui forment le cercle de la bouteille de Leyde, afin d'obtenir de meilleurs effets. (*Voyez* Mal caduc, Laxité & Machine électrique.) (Caullet-Veaumorel.)

LIPYRIE ou FIÈVRE LIPYRIE. On déſigne par ce nom une fièvre continue, dans laquelle les malades reſſentent à l'intérieur une chaleur brûlante, avec une ſoif intolérable & grande ſéchereſſe de gorge, tandis que l'extérieur de leur corps, froid comme un marbre, eſt arroſé d'une ſueur glaciale, & que leur pouls, petit & concentré, eſt preſqu'imperceptible. Le mot lipyrie, λειπυρίας, eſt compoſé de deux mots grecs, λείπω, je quitte, j'abandonne, & πυρ, feu, parce que la chaleur naturelle abandonne le corps, du moins à l'extérieur dans cet état. La lipyrie ne conſtitue pas une eſpèce particulière de fièvre ; elle n'eſt que ſymptômatique ; auſſi les au-

teurs méthodiſtes n'en ont point la plupart parlé : il n'y a que Vogel qui la définit, *febris in quâ extrema algent, interna uruntur, cum pulſu parvo & obſcuro.*

La lipyrie eſt une fièvre continue, qui s'obſerve dans l'inflammation des viſcères du bas-ventre, principalement dans celle de l'eſtomac, & ſurtout de ſon orifice ſupérieur, & dont les ſymptômes effrayans dépendent de l'irritation des parties nerveuſes & ſenſibles, qui ſont enflammées; ce qui occaſionne la concentration & le reſſerrement du pouls. N'étant que ſymptômatique, elle n'exige pas d'autre traitement que cette inflammation; ainſi nous renvoyons à cet article. (*Voyez* INFLAMMATION DE L'ESTOMAC.) Nous nous contenterons de remarquer ici que, quoique la foibleſſe du malade, la petiteſſe & la concentration de ſon pouls ſemblent contrindiquer la ſaignée dans cet état, elle eſt cependant abſolument néceſſaire pour calmer l'inflammation, qui en eſt la cauſe : ſeulement on aura l'attention de faire les ſaignées très-petites, mais fréquemment réitérées; & à meſure que l'on tire de très-légères quantités de ſang, on voit ſe relever le pouls, qui étoit plutôt concentré que réellement foible. (R. GEOFFROY.)

LIQUEUR ANTI-VÉNÉRIENNE DE VAN-SWIETEN. (*Médecine pratique.*) C'eſt ainſi qu'on déſigne la ſolution muriate ſuroxigène de mercure dans un menſtrue alkoolique, à la doſe ſuffiſante pour le traitement intérieur de l'affection vénérienne. En liſant l'Hiſtoire de la médecine, on trouve un grand nombre de faits qui indiquent qu'avant cet auteur, cette préparation ſaline étoit connue notamment de Rhaſes & d'Almanzor, médecins arabes, qui vivoient au commencement du dixième ſiècle, du moins il eſt certain qu'Avicenne en parle dans une lettre qu'on trouve dans la collection d'ouvrages, intitulée *Theatrum chymicum.* Depuis ces auteurs, pluſieurs autres ont produit ces remèdes ſous divers noms, tels que ceux d'*argentum ſublimatum, mercurius ſublimatus, cryſtallinus & cœleſtis, laudanum minerale, minerale corroſivum.* C'eſt au moins ce qu'on peut croire en analyſant le procédé par lequel ils retiroient ces diverſes ſubſtances.

Les chimiſtes qui avoient donné ces diverſes dénominations à ce produit, ne l'avoient point encore annoncé comme pouvant remplir quelqu'indication médicale, lorſque Baſile Valentin, un des reſtaurateurs de la ſceience, le fit connoître ſous ce rapport, en le vantant comme efficace dans le traitement des maladies vénériennes, les cancers & quelques ulcères malins. Il en portoit la doſe à trois ou quatre grains qu'il incorporoit à la thériaque. Sans doute qu'il fracturoit la doſe pour l'uſage, ſans quoi il n'eſt guère croyable que le remède eût paſſé juſqu'à nous. Bientôt ſa réputation s'étendit de nos contrées tempérées vers le nord, notamment en Ruſſie & chez les Moſcovites, où il fut employé en boiſſon. Si l'on en croit Muller, ſuédois, qui fut long-tems priſonnier en Sibérie, les Oſtiackes n'avoient point d'autres remèdes pour guérir leurs maux vénériens. Ils le mêloient à une bouillie de farine & d'avoine, qu'ils donnoient à manger à leur malade. Alvarès, médecin de Liſbonne, dit que les Japonais mêmes en faiſoient uſage depuis fort long-tems dans une liqueur qui leur étoit particulière. Viſeman, auteur anglais, qui donna ſes obſervations de chirurgie en 1670, cite ce remède comme héroïque lorſqu'il étoit preſcrit intérieurement, & diſſous convenablement dans de l'eau de fontaine. A en croire Lebègue de Preſle, l'huile mercurielle dont Digby ſe ſervoit pour la cure des maux vénériens, de la goutte, de l'hydropiſie & de la lèpre, n'étoit autre choſe que le mercure ſublimé corroſif. Il eſt également appert à ceux qui connoiſſent la pratique de Frédéric Hoffman, que ce médecin ne regardoit pas notre remède avec indifférence, & Boerrhaave, à peu près dans le même tems, dit dans ſa chimie, que ſi l'on fait diſſoudre un grain de ſublimé corroſif dans une once d'eau, & qu'on faſſe prendre deux ou trois fois par jour un gros de cette diſſolution, édulcorée avec le ſirop violat, on fait des miracles dans nombre de maladies incurables par tout autre moyen. *Granum unum aquæ unciâ dilutum, dat remedium coſmeticum. Si drachma talis mixturæ ſyrupo violaceo mitificata potatur bis terve in die mira præſtat in multis morbis incurabilibus, ſed prudenter à prudente medico. Abſtine ſi methodum neſcis.* « Mais, continue-t-il, il n'appartient qu'à un médecin bien ſage de faire uſage d'une pareille préparation, qui demande une prudence infinie dans ſon adminiſtration. S'en abſtienne quiconque ignore la méthode de le donner.

Ainſi les vertus du ſublimé corroſif établies, Van-Swieten, qui avoit été raſſuré en 1742, 1743 & 1744 par le docteur Sanchez, ſur les accidens dont on diſoit que le remède étoit accompagné chez les Ruſſes, leur donna un nouvel effort en fixant l'attention publique ſur l'uſage dont pourroit en être la ſolution dans le traitement des maux de ce genre auxquels ſont ſi ſujets les ſoldats. On ne peut guère préciſer l'époque où il fit ſes eſſais. Si l'on en croit ce qui nous a été tranſmis à ce ſujet, il commença ſur une pauvre femme qui portoit depuis un an un ulcère à la cuiſſe, à peu près de la grandeur de la paume de la main, lequel donnoit une grande quantité de matière ſanieuſe & fétide. Le caractère des douleurs n'annonçoit pas que la cauſe fût vénérienne; néanmoins il en réſulta un mieux d'un ſeul quart de grain donné toutes les vingt-quatre heures, en commençant par une moindre doſe. Comme l'état de la malade étoit ſtationnaire, il augmenta de manière à porter la doſe à un demi-grain étendu dans deux livres de véhicule. La malade eut une bonne nourriture : ſa boiſſon étoit une infuſion de fleurs de ſureau, coupée avec un tiers de lait. Ainſi, ſans aucun autre altérant ni évacuant, l'ulcère, après trois mois de traitement intérieur & des ſoins de propreté, fut complétement cicatriſé.

Fort de ce ſuccès, le praticien ſe détermina à l'employer dans les maux vénériens. Il raſſembla dans un hôpital cent vingt-huit perſonnes infectées de toutes

ſortes de ſymptômes de ce genre, & il les a tous guéris, ſans qu'aucun éprouvât la moindre ſalivation : quelques-uns d'eux avoient déjà ſubi la méthode des frictions, mais inutilement. Voici en quoi conſiſtoit la ſienne, d'après ſes propres paroles : « Je fais fondre dans deux livres d'eſprit-de-vin rectifié, qu'on a retiré du grain, je fais, dis-je, fondre dans deux livres qui font la pinte de Paris, douze grains de mercure ſublimé corroſif ; j'en donne une cuillerée le matin & autant le ſoir, & je fais boire, immédiatement après, une demi-livre (c'eſt le demi-ſeptier de Paris) d'une décoction chaude, faite avec de l'orge & de la racine de régliſſe, ou autant de toute autre décoction, également adouciſſante & relâchante. » Dans le recueil de lettres qu'il adreſſa à ce ſujet à divers praticiens de l'Europe, on trouve Benveauli, Morand, Sylveſtre & autres, à qui il conſeille l'emploi de ce nouveau moyen. Enfin, dans un Traité ſur les maladies qui règnent le plus communément dans les armées, publié en 1760 à Vienne, ce praticien fait connoître ce procédé, & s'étend ſur tous ſes avantages. Il dit que cette ſubſtance ſaline, adminiſtrée de cette manière, n'occaſionne aucune incommodité aux malades ; qu'il procure aux uns des ſelles légères, mais rarement ; que chez les uns il agit par les urines & par les ſueurs ; qu'au reſte on peut en toute ſûreté en continuer l'uſage juſqu'à ce que tous les ſymptômes du mal aient diſparu. Si le tems eſt ſerein, que l'air ſoit tempéré, le malade peut ſortir ; mais il eſt mieux qu'il garde la chambre, ſurtout pendant les tems froids & humides. Si chez les ſujets robuſtes, lorſque le mal eſt invétéré, le remède agiſſoit lentement, on pourroit augmenter la doſe juſqu'à une cuillerée & demie matin & ſoir. Des eſſais lui avoient appris qu'une plus forte doſe pouvoit guérir plus promptement ; mais il avoit obſervé qu'alors les deux premières doſes excitoient communément le vomiſſement ; que les ſuivantes cauſoient toujours des nauſées, du mal-aiſe, un ſentiment de chaleur qui alloit de la gorge à l'eſtomac, & auquel ſuccédoient des diarrhées, des coliques & des borborygmes. Si même, au bout de quelques jours, on s'appercevoit que les ſymptômes ne diminuaſſent point, on pourroit en donner matin & ſoir deux cuillerées, & ainſi en tout quatre cuillerées par jour. On ne peut limiter le tems pendant lequel le malade doit prendre ce remède : ſouvent, quand le mal n'eſt pas violent, on le guérit en trois ſemaines. Il eſt certain, au reſte, qu'on peut en faire uſage très-long-tems ſans avoir à craindre aucun inconvénient.

Eu égard à la nourriture du malade, on pourra lui donner des bouillons d'orge, de riz, d'avoine ou aux herbes, des alimens maigres, du laitage & des fruits bien mûrs. Les viandes graſſes ou ſalées ſont nuiſibles, & ſurtout le lard. L'auteur termine par la remarque ſuivante, qui eſt d'une bien grande importance, ſavoir : que la ſalivation ſurvient quelquefois ; mais c'eſt, obſerve-t-il, preſqu'uniquement à ceux qui ont fait auparavant uſage du mercure, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement. Cependant, comme la ſalivation n'eſt aucunement néceſſaire pour la guériſon, il faut, continue-t-il, ſuſpendre l'uſage du remède au moment qu'on apperçoit les ſignes d'une ſalivation prochaine.

Haen, dans ſon *Ratio medendi*, ſe montre également grand partiſan de cette méthode. « J'oſe louer, dit-il, & recommander avec ſécurité l'uſage du mercure ſublimé corroſif que je tiens, ainſi que pluſieurs autres excellens remèdes, du célèbre Van-Swieten. Je loue, dis-je, & je recommande l'uſage de ce médicament dans les maladies vénériennes & dans les reſtes opiniâtres de ces maladies terribles & les cas les plus déſeſpérés contre les maux d'yeux, de la veſſie, de l'urètre & du goſier. Qui plus eſt, l'uſage continué de ce remède a parfaitement guéri chez pluſieurs la cornée, qui, après de longues & douloureuſes inflammations de cette membrane, cauſée par le virus vénérien ou par une autre cauſe, étoit devenue opaque, ſans qu'on pût, par aucun remède, guérir cette maladie. Sur ce dernier point, ce praticien dit qu'un homme portoit ſur toutes les parties de ſon corps des marques de la vérole. Il lui étoit reſté à la cornée de l'œil droit, à la ſuite de phlyctaines, une excroiſſance charnue, épaiſſe. Le remède l'a guéri ſi parfaitement, dans l'eſpace de trois mois, de ſa maladie principale & de la locale, qu'il ne reſtoit, à la fin de ce tems, aucune apparence de mal. Dans la quatrième partie de ſon *Ratio medendi*, le même auteur dit avoir encore traité heureuſement pluſieurs gouttes ſereines commençantes, des excroiſſances aux yeux, des taies, d'anciens ulcères aux narines & aux lèvres. Stoek, dans le ſecond volume de ſon *Annus medicus*, dit : « Les remèdes ordinaires n'ayant pu guérir quelques perſonnes attaquées de maux vénériens, d'ulcères opiniâtres, qui rendoient perpétuellement & en abondance une ſéroſité claire, je leur fis prendre le ſublimé corroſif & la décoction de bardane, qui corrigèrent l'acrimonie de la maſſe des humeurs, la chaſſèrent du corps & conſolidèrent les ulcères. Lorſque les bubons vénériens n'ont pu être fondus ni amenés à ſuppuration, j'ai employé le ſublimé corroſif, au moyen duquel ils ſe ſont diſſipés inſenſiblement ſans qu'il y ait eu aucune évacuation ſenſible. Locher, nommé pour remplir la place de premier médecin à l'hôpital Saint-Marc à Vienne, ſubſtitua cette pratique à celle des frictions qui y étoient d'uſage. Les premiers eſſais lui ayant réuſſi, il en fit une méthode générale ; en ſorte que, dans l'eſpace de huit ans, depuis 1754 juſqu'en 1762, il avoit déjà guéri quatre mille huit cent quatre-vingts malades. Bientôt, à Straſbourg, MM. Guering, Ittman, Moſeder, Erham, Spielman ; à Vérone, M. Bona, citèrent de nombreux ſuccès d'une pareille pratique. On trouve dans les *Medical obſervation* de Londres ceux qui furent particuliers au docteur Ruſſel, au docteur Pringle lorſqu'il étoit médecin des armées, & celui-ci, en s'adreſſant dans ſon Mémoire à la ſociété, continue en diſant : « En un mot, je vous ai expoſé toutes les expériences que j'ai faites de ce remède, qui, par ce que j'en ai vu moi-même & par ce que j'ai appris de ſes ſuccès dans les autres hôpitaux militaires, eſt préférable à la ſali-

vation & à toutes les autres préparations de mercure que j'ai employées depuis quinze ans que je sers dans les armées, soit que je considère la promptitude, la certitude de ses effets, soit que je fasse attention à la facilité & à la sûreté avec laquelle il opère. Les bons effets du muriate suroxigéné étoient prouvés dans les diverses parties septentrionales de l'Europe, sans qu'ils pussent prévaloir en France. La routine qui fixoit les praticiens de Montpellier & de Paris à la méthode longue & ennuyante des frictions que l'intérêt avoit fait désigner sous le nom de *grands remèdes*, fixoit les praticiens de ces deux villes, & conséquemment du reste de la France, sur un moyen qui, entraînant avec lui plus de frais, nécessitoit une plus grande rétribution. D'ailleurs, on ne pouvoit concevoir qu'une si petite quantité de sel soluble pût guérir une maladie qui, dans la théorie reçue, ne devoit céder qu'à une ariétation long-tems continuée du mercure sur les principes d'infection circulant dans la masse du sang. D'un autre côté, l'épithète de *corrosif* donné au sel, étoit plus que suffisante pour éloigner les pusillanimes; aussi une nuée d'écrits contre le remède s'éleva pour en obscurcir les succès, & Pibrac, intéressé comme ses confrères ses aliptes, s'étend à ce sujet dans le quatrième volume des *Mémoires de l'académie de chirurgie*. Il faut lire les observations que ce praticien rapporte sur l'usage seul du mercure oxigéné à l'extérieur & à l'intérieur, pour avoir une notion sur sa logique. On sera étonné que de pareilles allégations, qui n'ont aucun rapport au sujet actuel, qui toutes sont relatives à une mauvaise administration du remède, aient cependant trouvé quelques fauteurs parmi des hommes instruits. Quoi qu'il en soit, on doit savoir gré à Astruc de sa franchise à cet égard. Zélé partisan des frictions, en parlant de l'usage du remède dont il s'agit, dans l'avertissement de la troisième édition de la traduction de son *Traité des maladies vénériennes*, il dit : « L'usage interne du sublimé corrosif est toujours un poison, à quelque petite dose qu'on le donne; cependant l'autorité de M. Van-Swieten qui s'en sert, l'emporte, & je suis persuadé que l'on peut faire usage de son remède sans aucun danger. On ne peut point douter qu'il n'efface les symptômes véroliques; mais il est douteux qu'il soit entièrement efficace de manière à guérir toujours la vérole parfaitement & sans retour. »

On étoit encore dans la plus grande incertitude en France, sur l'usage du muriate oxigéné. Quelques praticiens l'employoient sur leurs malades privés; mais le gouvernement ne s'étoit point prononcé à cet égard. D'une autre part, Keyser étoit en pleine possession de ses faveurs, & pour l'éliminer il auroit fallu de l'or, & le remède, qui n'étoit point un secret, ne pouvoit fixer la cupidité d'aucun prétendant. Il s'en présenta cependant un, Gardane, qui, embouchant la trompette, prôna le remède dans une brochure intitulée *Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes*, *publiées à Paris en* 1770. Ses premiers essais à un tiers de grain par jour, dissous dans de l'eau filtrée, ne furent pas heureux dans leur suite : les symptômes disparurent, il est vrai, mais les rechutes furent égales aux succès; ce qui le détermina à augmenter la dose & à la continuer long-tems après la disparution des symptômes. Ainsi il observa que, dans un grand nombre de cas, quatre grains ayant dissipé les accidens, il lui en falloit quatre autres pour produire la guérison, & huit en sus pour l'assurer : en sorte que seize grains lui suffisoient pour annuller la vérole la plus invétérée. Dans des cas successivement graves, il la porte à trente-six grains.

En ce même tems je pratiquois comme élève à l'Hôtel des Invalides, où j'eus occasion d'employer ce moyen, & toujours avec le plus grand avantage, sur les sujets dont MM. Morand & Sabatier avoient fait choix. J'ai eu depuis occasion, dans mes nombreux voyages en mer & dans l'une & l'autre Inde, de m'assurer des succès de cette préparation. Je me rappelle d'un malade chez qui je la portai jusqu'à soixante-quatre grains, sans qu'il en résultât le moindre accident; ce qui prouve cette vérité bonne à connoître en matière médicale, que la prescription des médicamens doit toujours être basée sur l'idiosyncrasie des sujets & l'habitude. Je suivois scrupuleusement le procédé de Van-Swieten, évitant toute boisson & tout aliment qui auroient pu nuire à l'action du remède. Gardane, voulant enchérir sur ses prédécesseurs, crut que, pour rendre le muriate suroxigéné plus soluble qu'il ne l'étoit dans l'alkool, il falloit l'unir à l'ammoniac. En conséquence il lui mêla partie égale de muriate d'ammoniac, faisant dissoudre le tout dans de l'eau distillée. Il avoit pris ce procédé d'un à peu près semblable que suivoit le comte de la Garaye dans la préparation de sa teinture mercurielle, dont il faisoit prendre dix à douze gouttes dans un excipient aqueux. Toujours vacillant dans ses moyens sans trop en savoir la cause, & voulant leur donner toute la publicité qui pouvoit contribuer à son avantage, Gardane, dans un écrit imprimé en 1773 par ordre du gouvernement, sous le titre de *Manière sûre & facile de traiter le mal vénérien*, revient à cette formule qu'il nomme *mercure dulcifié*; mais il la compose de la manière suivante :

♃ Muriate suroxigéné de mercure........ ℥ xij.
Eau de chaux première............. ℔ iv.

Cette prescription devoit être nécessairement inférieure à la première, vu la décomposition qu'éprouve alors le muriate suroxigéné, beaucoup plus évidente que dans le premier cas. Si le succès a eu lieu dans ces deux cas, les notions de chimie indiquent qu'on doit le rapporter au reste de muriate de mercure qui n'a souffert aucune décomposition. Les succès suivis du remède, donné dans toutes sortes de véhicules, donna l'éveil aux empiriques. L'idée que plusieurs entretenoient sur les mauvaises qualités du mercure, engagea un grand nombre à ne recourir qu'aux décoctions végétales, mais qu'ils rendoient efficaces par l'addition d'une dose donnée de notre remède. Ainsi Nicole, qui a eu une grande vogue il y a une trentaine d'années, réunissoit à ses préparations ce même sel, ainsi qu'il est appert par l'analyse très-bien faite

qu'en fit Margas, chirurgien intègre, qui l'a offerte dans la plus grande évidence; mais ce moyen est caché dans d'autres que débitent encore aujourd'hui des charlatans les plus déhontés. C'est ainsi que, dans l'analyse faite du remède de Laffecteur, on n'en peut découvrir, il est vrai, aucun atôme; mais dans une semblable préparation où entroient les substances végétales jugées nécessaires, le chimiste Buquet ne put jamais découvrir le moindre indice de muriate de mercure, quoiqu'il eût mis une dose suffisante pour pouvoir sympatiser avec l'estomac & imiter le même remède. Aujourd'hui ceux qui ont recours au muriate oxigéné de mercure le formulent de la manière suivante :

♃ Muriate suroxigéné de mercure....	16 grains.
Esprit-de-vin..................	1 gros.
Eau distillée..................	1 pinte.

On commence par unir le sel à l'esprit-de-vin dans un mortier de verre avec un pilon de la même substance, puis on ajoute l'eau distillée. On a recours aux délayans pendant quelques jours: on donne un ou deux purgatifs, puis on donne, le matin à jeun, une cuillerée à bouche de la liqueur, observant que la cuillère dont on se sert ne soit point de métal. La quantité de sel prise est à peu près d'un quart de grain. On mêle la dose à une tisane mucilagineuse.

La liqueur de Van-Swieten offre, telle qu'elle est usitée actuellement, des avantages incontestables. On peut y avoir recours dans les camps, sur les vaisseaux, où il est si difficile d'administrer les frictions avec succès, notamment dans les gros tems. D'ailleurs, on sait la quantité de mercure qui passe dans l'organisme, de manière à pouvoir se décider avec certitude sur celles qu'on doit encore donner après la disparution des symptômes. On évite par elle la salivation, qui souvent succède aux méthodes d'illinitions. Si par hasard elle a lieu, ce qui n'arrive guère qu'une fois sur vingt cas différens, elle est moins violente que dans toute autre méthode. Enfin, un avantage inappréciable dans les maladies de la nature de celles par lesquelles on y a recours, c'est le secret qui toujours l'accompagne.

Pour résumer cet article, nous croyons ne pouvoir mieux le terminer qu'en disant avec Dehorne, que le muriate oxigéné est un des meilleurs anti-vénériens connus. Mais si ce remède, continue cet auteur dans la conclusion qui termine son examen des principales méthodes d'administrer le mercure, si effrayant par son nom & ses principes, peut devenir & devient effectivement, quand il est bien marié, le remède le plus sûr & le plus doux, il ne s'ensuit pas qu'il soit le remède universel pour la guérison des maladies vénériennes; car il ne convient indistinctement ni à toutes les espèces de ces maladies ni à tout le monde: il est encore des cas où, loin d'être salutaire, il ne pourroit que nuire; défaut qu'il partage avec tous les autres remèdes anti-vénériens, dont aucun, quelque bon qu'on le suppose & qu'il soit en effet, ne peut justement s'arroger l'avantage de l'universalité. Ce n'est pas, il est vrai, l'opinion de ceux qui, ayant adopté une méthode, ont intérêt à la rendre exclusive; mais c'est celle de tous les médecins qui sont attachés à la vérité & aux vrais principes.

Le muriate de mercure étant reconnu, par les praticiens probes, comme agissant souvent par les sueurs, il ne restoit qu'un pas à faire pour déterminer cet effet à l'aide des sudorifiques, & c'est ce qu'on tenta chez divers malades en leur prescrivant la tisane des bois, aiguisée par le remède. Le succès fut complet sur un très-grand nombre de sujets auxquels on le crut devoir convenir, notamment aux tempéramens phlegmatiques, chez qui la tissure des solides est relâchée. Ainsi prescrit il convient dans les cas de maladies anciennes, rebelles à tout autre moyen; dans ceux de tumeurs indolentes, comme bubons schirreux, exostoses & douleurs ostéocopes de vieux ulcères à dessécher, & nombre d'autres qu'un praticien expérimenté peut seul décider. De là le succès du sirop de Cuisinier, qui est le résultat d'une forte décoction de salsepareille, suffisamment édulcorée & animée de quelques grains de sel. Il est des cas où il convient d'unir cette méthode à plusieurs autres. On peut consulter, pour de plus grands détails à ce sujet, tout ce qu'en a dit M. Dehorne dans un ouvrage intitulé *Observations faites & publiées par ordre du Gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes*. Paris, 1779.

Le sublimé ayant été reconnu efficace dans le traitement des dartres vénériennes, on tenta son usage dans celles qui étoient d'une autre nature. Cotton, médecin de la faculté de Paris, en publia les avantages sous ce point dans une thèse qui fut soutenue dans les écoles en 1772. Il y est dit que Paré expérimenta la vertu de ce remède à l'extérieur dans un pareil cas, & qu'il eut à s'en louer. Fondé sur les heureux succès que Van-Swieten en obtint dans ceux de nature vénérienne, l'auteur prescrivit sa liqueur avec la prudence qui caractérise le vrai praticien, & ainsi il parvint à combattre une dartre rebelle, croûteuse & surfuracée. Entre plusieurs succès, il cite le suivant: Un cocher avoit depuis dix ans une dartre croûteuse à la lèvre supérieure; elle devint plus grave par le froid. Les glandes maxillaires & parotides & tout le visage étoient tellement gonflés, que les yeux ne paroissoient plus. La lèvre, épaisse de deux pouces, étoit entr'ouverte vers le milieu, & il sortoit une sérosité de l'ulcère. Le malade étoit âgé de quarante ans, & n'offroit aucun indice d'infection vénérienne. La liqueur lui fut administrée, de manière qu'en six jours il ne prit guère que deux grains de muriate sublimé, & déjà la tête étoit revenue à son volume ordinaire; insensiblement les glandes se détuméfièrent, & après cinq semaines de traitement, lorsqu'il eut pris douze grains de sublimé, la dartre fut entièrement guérie. Le praticien dit qu'ayant recours à la même méthode, il a ainsi traité avec succès plusieurs dartres au visage, aux mains, à l'aisne. Il avoue que quand on emploie témérairement le remède, il s'ensuit quelquefois une démangeaison, de la douleur, de l'inflammation, enfin une augmentation des accidens locaux; mais en dosant convenablement le remède, ayant recours,

ſelon que les circonſtances le demandent, aux bains, aux émulſions, aux boiſſons de nature ſavonneuſe, les fâcheux ſymptômes diſparoiſſent, & la peau reprend ſon premier luſtre. (PETIT-RADEL.)

LIQUEUR. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section IV. Liqueurs.

Nous ne parlons ici que des liqueurs dont la ſenſualité fait uſage, & de leur effet général.

Nous croyons, avec tous ceux qui s'intéreſſent à la conſervation des hommes, qu'en général les liqueurs ſpiritueuſes, depuis l'eau-de-vie la plus commune juſqu'au *maraſquino di bolonia*, juſqu'aux liqueurs des îles, les plus fines, dérangent petit à petit la ſanté par leur uſage habituel; elles rendent l'eſtomac pareſſeux, portent dans les viſcères une chaleur qu'on ne doit pas ſubſtituer à celle qui eſt naturelle: à la longue elles finiſſent par deſſécher les ſolides & enflammer les liquides; ſouvent même elles énervent l'eſprit & hâtent la vieilleſſe.

Plus les liqueurs ſont ſpiritueuſes, plus elles ſont dangereuſes; car alors elles ſe rapprochent de l'eſprit-de-vin: auſſi le kirchwaſſer, l'eau-de-vie de Dantzick, doivent être regardés comme des liqueurs abſolument incendiaires, quelques degrés de bonté que veuillent leur attribuer des perſonnes qui aiment mieux les liqueurs que la ſanté.

Les ratafias, même les plus ſimples des ménages, nuiſent aux perſonnes d'une conſtitution ſenſible & irritable: à plus forte raiſon doit-on les défendre aux jeunes gens & aux enfans. Il faut, dit-on, les accoutumer à tout de bonne heure: permettez au moins que ce ne ſoit pas à des choſes auſſi dangereuſes, & qui influent ſur leur croiſſance en arrêtant le développement de tous leurs organes.

On ſait que lorſqu'on veut empêcher des chiens de devenir gros, il ſuffit de leur faire avaler de l'eau-de-vie. S'il eſt des perſonnes chez qui l'uſage des liqueurs n'entraîne pas après elles d'auſſi mauvais effets, ce ſont ordinairement celles qui ont un tempérament pituiteux, phlegmatique & lent, chez qui les fibres ont peu d'énergie; encore l'habitude ſuivie des liqueurs très-chaudes & très-aromatiſées peut à la longue leur devenir nuiſible: en général elles ſont fatales aux perſonnes nerveuſes.

Les liqueurs peuvent convenir dans les voyages, lorſqu'on vit d'alimens groſſiers, lorſque de grandes chaleurs ont pour ainſi dire épuiſé les forces; c'eſt ce qui fait que les peuples qui vivent entre les tropiques, s'en trouvent parfaitement, parce qu'elles relèvent le ton des fibres, qui ont une propenſion conſtante à ſe relâcher.

On peut encore conſeiller les liqueurs contre les vents & les coliques d'indigeſtion, en prenant bien garde qu'il n'y ait dans l'eſtomac & les inteſtins quelqu'irritation ou quelque diſpoſition à l'inflammation. (MACQUART.)

LIQUEUR MINÉRALE ANODINE D'HOFFMAN. (*Matière médicale.*) D'après la deſcription qu'Hoffman a laiſſée de ſon procédé, il eſt clair qu'il n'a point obtenu d'éther, mais ſeulement ce qu'il appelle, avec quelques chimiſtes, un eſprit doux de vitriol, ce qui n'eſt que de l'eſprit-de-vin très-aromatique, empreint d'une légère odeur d'éther, due à une petite portion de cette ſubſtance qui s'eſt formée dans l'opération du mélange de l'huile douce de vitriol dans de l'eſprit-de-vin rectifié.

La liqueur minérale anodine d'Hoffman n'eſt, dans preſque toutes les boutiques, que le premier produit de la diſtillation de l'éther, quelquefois chargé de quelques gouttes d'huile douce de vitriol.

Hoffman aſſure, d'après des expériences très-répétées, que ſa liqueur minérale anodine, comme ſtomachique, antiſpaſmodique & carminative, eſt un remède ſouverain dans toutes les maladies convulſives, & très-propre à calmer les convulſions, les vapeurs & les grandes douleurs. On la donne depuis vingt-cinq gouttes juſqu'à deux gros dans les potions calmantes.

Aujourd'hui on préfère employer l'éther dans les circonſtances où l'on faiſoit uſage de la liqueur minérale anodine, parce que ſon effet eſt plus prompt & plus ſûr. (*Voyez* ÉTHER.) (MACQUART.)

LIQUIDAMBAR ou COPALME. (*Matière médicale.*) *Liquidambari arbor, aut ſtyrax aceris folio.* C'eſt un arbre de la Louiſiane, très-grand, très-touffu & très-beau, dont il découle, avec ou ſans inciſion, un baume odorant & très-pénétrant, qui s'appelle auſſi liquidambar, *liquidambarum off.*

Ce ſuc réſineux eſt d'une conſiſtance de vernis gras, d'un jaune-rougeâtre clair, d'un goût âcre, aromatique: ſon odeur approche du ſtyrax ou de l'ambre gris.

Autrefois on apportoit abondamment ce baume de la Virginie & des pays méridionaux de l'Amérique: on s'en ſervoit pour donner une bonne odeur aux peaux & aux gants; aujourd'hui il eſt devenu très-rare, & on n'en trouve plus guère que chez les curieux.

Les miſſionaires mettent du bois de cet arbre dans un encenſoir en place d'encens, parce que ſon odeur modérée eſt très-agréable.

Le liquidambar eſt émollient, maturatif & déterſif. On croit qu'il eſt très-bon pour conſolider les fiſtules de l'anus; mais la difficulté de l'avoir & la crainte qu'il ne ſoit falſifié ſont cauſe qu'on n'en fait preſque jamais uſage. (MACQUART.)

LIQUIDE. (*Hygiène & matière médicale.*) Un liquide eſt un corps mou, qui a la propriété d'humecter ou de mouiller les autres corps qu'il touche.

On a ſoin de bien diſtinguer aujourd'hui le liquide d'avec le fluide. Cette ſeconde dénomination ne s'emploie plus que pour les gaz & pour les liquides eux-mêmes, quand par la chaleur ils ſe ſont ſéparés de la maſſe & volatiſés. (MACQUART.)

LIQUIDES. (Nourriciers.) Les liquides qu'on peut appeler nourriciers, & qui circulent au dedans de nous, sont :

1°. La substance gélatine ;

2°. La substance fibreuse ;

3°. Les substances albumineuses & caséeuses, qui, analogues entr'elles, ne paroissent être qu'un premier degré de la substance glutineuse ou fibreuse ;

4°. Une substance grasse qui prend aisément la forme concrète ;

5°. Une partie colorante, soluble dans l'eau ;

6°. Un sel sucré ;

7°. Des sels formés par l'union de la soude avec les acides carbonique & muriatique ;

8°. Du phosphate calcaire, dont la majeure partie est combinée dans les substances albumineuses & fibreuses.

Il est probable que la graisse donne naissance au blanc de baleine, qui fait partie des solides, ainsi que l'extrait.

Pour la partie colorante, comme elle se trouve interposée dans les organes dont on tire le plus d'extrait, ou dans les muscles des animaux, il résulte qu'elle devient une des bases de l'extrait qui attire l'humidité de l'air & donne du goût aux bouillons.

Ne peut-on pas croire que, dans cette partie extractive, la partie colorante est unie sous forme de savon au sel de soude ?

A l'égard des sels, qu'on n'a pas comptés au nombre des parties constituantes de nos organes solides, à l'exception du phosphate calcaire, les uns, comme les sucs sucrés qui ne se trouvent que dans le lait, changent sans doute de forme en entrant dans des combinaisons dont nous n'avons pas encore le tableau ; les autres, comme les sels urineux, se retrouvent dans les liqueurs excrémentitielles.

Les sucs salivaires gastriques entrent au moins comme dissolvans dans les sucs nourriciers. (*Voyez* Gastriques (Sucs.)

Le liquide reproductif mérite encore une place, comme servant non-seulement à donner la vie, mais encore à la maintenir & à la fortifier pendant la plus grande partie de l'existence.

Ainsi l'on voit que les organes, qui dans notre corps reçoivent leur accroissement, & réparent leurs pertes par la nutrition, ne sont point tous formés d'une seule substance ;

Que les sucs nourriciers contiennent dans un même véhicule des substances très-différentes entr'elles ;

Que ces substances sont parfaitement semblables ou au moins très-analogues à celles qui constituent nos organes ;

Que, d'après cela, il est hors de doute que ces liquides contiennent une nourriture aussi variée que la nature des organes qu'ils doivent nourrir ;

Que par conséquent, au dedans de nous, la faculté nutritive ne réside point exclusivement dans le seul mucilage, comme l'ont cru de célèbres médecins.

On peut ajouter que les substances de la nutrition, ou au moins leurs élémens immédiats, existent tout formés, non-seulement dans les animaux, mais encore dans les végétaux qui nous servent de nourriture. (*Voyez* Solides nourriciers.) (Macquart.)

LIS blanc. *Lilium candidum* Linn. (*Matière médicale.*) Ce lis, très-commun & très-connu, donne une vapeur aromatique, très-forte lorsqu'on sent la fleur. On a eu dessein de la faire passer dans de l'eau distillée ; mais c'est à tort, car on n'obtient ordinairement qu'une eau dont l'odeur est herbacée.

Cependant elle a été très-vantée dans toutes les pharmacopées, comme anodine, adoucissante, vulnéraire, & pour embellir la peau, enlever ses taches, rendre le teint frais & coloré. On a prétendu que c'étoit un spécifique immanquable dans la suppression des lochies des femmes en couche : ce n'est pas chose facile à croire.

A l'égard de l'oignon de lis, appliqué extérieurement, c'est un des principaux moyens dont on use journellement pour ramollir & hâter la suppuration des tumeurs. Il passe aussi pour un excellent anodin dans les lavemens, contre les coliques de toute espèce.

L'huile connue dans les dispensaires sous les noms d'*oleum lirinum*, *susinum*, qu'on prépare en faisant infuser les fleurs de lis dans de l'huile ordinaire, ne retient pas la portion du mucilage qui constitue la partie vraiment médicamenteuse des lis. C'est en général un remède peu propre à augmenter la somme trop nombreuse des secours pharmaceutiques.

Il y a encore un lis des vallées ou muguet des bois, qui n'est pas du même genre que l'autre, & qu'on emploie en médecine. C'est le *convallaria majalis* Linn., ou muguet des bois.

Ses fleurs, qui sont amères, passent pour céphaliques & antispasmodiques. On les emploie dans l'épilépsie & les autres affections spasmodiques, contre l'apoplexie & la paralysie. On en fait des infusions théiformes.

On prépare encore une poudre de petit muguet, qui passe pour un sternutatoire fort doux. (Macquart.)

LISIÈRE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe II. *Applicata.*
Ordre I. Vêtemens.

L'usage des lisières peut être infiniment préjudiciable aux enfans, parce qu'étant retenus par le dos, ils penchent toujours leur corps en avant, & apprennent moins vîte à se tenir en équilibre sur leurs pieds. Cette posture gêne les viscères de la poitrine & du bas-ventre, & les voûte insensiblement, parce qu'elle relève les épaules, & souvent inégalement. Souvent des nourrices imprudentes, pour se livrer à d'autres occupations, attachent les enfans par des lisières à des crochets ; l'enfant gambille, & prend l'habitude de mal placer ses jambes, de manière qu'il y en a beaucoup qui finissent par se les contourner. Lorsque les enfans ne peuvent marcher, il vaut bien mieux

avoir un tapis, & les laisser se rouler à leur aise par terre; cela leur convient mieux que de les tenir toujours assis ou couchés lorsqu'on a autre chose à faire: c'est les priver d'un exercice qui leur est absolument nécessaire. Mais il faut proscrire les lisières, même celles qu'on passe par-dessus les bras, parce qu'elles gênent beaucoup la circulation; il faut mener par la main les enfans aussitôt que leur foiblesse ne force plus à les porter dans les bras; c'est sans contredit la meilleure manière, quoiqu'un peu plus gênante.

LISLE (Arnoul de), gentilhomme du duché de Clèves, conseiller d'Etat, médecin ordinaire du roi, né à Vezelay.

Il vint de bonne heure à Paris étudier la médecine, & fut reçu docteur au mois de décembre 1586. L'année suivante, Henri III, voulant augmenter les places du collége royal, & encourager l'étude des langues savantes, fonda une chaire pour la langue arabe, dont Arnoul de Lisle fut nommé le premier professeur. Il avoit fait une étude particulière de l'arabe, & étudié avec soin les ouvrages des médecins célèbres qui ont écrit dans cette langue.

Non moins habile dans les négociations politiques qu'il étoit savant dans son art, il fut envoyé, par les rois Henri III & Henri IV, à trois reprises différentes, dans les royaumes de Maroc & de Fez, pour la délivrance des esclaves français, & pour protéger le commerce. Il partit pour la première fois en 1574, & fit son second voyage en 1588, peu de tems après son doctorat. Il demeura sept années en Afrique, le roi de Maroc l'ayant retenu auprès de lui en qualité de médecin & de professeur de langue arabe. Ce fut pendant son séjour en 1595, qu'il se trouva, avec distinction, aux deux batailles qui furent livrées contre Muley-Nasser, neveu du roi de Maroc, l'une près de Mélissa, dans le royaume de Fez, l'autre près d'Aleusser. De Lisle s'y signala par sa prudence & sa bravoure. Henri de Nonantheuil s'en plaignit dans un discours qu'il fit sur le collége royal, & sollicita Henri IV de le rappeler. De Lisle revint en effet, mais ce ne fut que pour quelques années. Il retourna dans le même pays en 1606, par ordre du roi. Le roi de Maroc écrivit à son sujet au roi de France: Claude l'Etoile, ami de de Lisle, en parle dans ses Mémoires. L'abbé Goujet rapporte une lettre de ce prince, d'après les manuscrits de M. de Peiresc; elle est du 10 mai 1607, & très-honorable pour Arnoul de Lisle. Le roi de Maroc s'exprime de la sorte: « Nous avons » trouvé, à notre avénement à la couronne, votre » agent & conseiller, un des plus honorés & sages, » diserts & entendus de vos serviteurs, Arnoul de » Lisle, que nous avons fait venir pardevant notre » haute présence à notre royale maison, lequel nous » avons reçu avec amour, grace & honneur, & l'a- » vons gratifié de tout ce qu'il nous a requis de la » part de votre haute majesté, & de tout ce qui a été » en notre pouvoir, &c. »

Arnoul de Lisle prononça, après son retour, un discours en latin, dans lequel il entra dans un grand détail de ses voyages. Il mourut à Paris le 25 novembre 1613, âgé de cinquante-sept ans. (ANDRY.)

LIT. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe II. *Applicata.*
Ordre I. Lits.

Les inconvéniens de l'humidité & du serein sont sans doute ce qui a fait naître chez l'homme l'idée du lit, qu'il est parvenu à rendre d'autant plus commode, qu'il est devenu plus délicat sur ses besoins les plus urgens. Il faut convenir que le lit est le meuble le plus constamment utile à l'homme: c'est là que, par une espèce de mort anticipée, il passe le tiers de sa vie à oublier qu'il existe.

Le lit est indispensable pour réparer la fatigue du jour, & préparer la vigueur du lendemain. J'ai observé, après avoir beaucoup voyagé, que le Français est le peuple chez lequel on a le mieux combiné le coucher, & que chez nous les personnes difficiles & délicates ont de la peine à se trouver bien couchées ailleurs.

L'homme de la Nature n'est pas difficile sur ce tarticle: un amas de feuilles ou de plantes sèches, recouvertes de nattes ou de peaux d'animaux, lui suffit pour son repos. Si le lit est placé sur un terrain bien sec, il y dort d'un sommeil plus tranquille, que le riche enfoncé dans le duvet & l'édredon; mais il y a un milieu entre le lit de la Nature & celui de la mollesse.

Nous croyons que, pour se procurer un bon lit, il faut que la couchette soit de fer verni, pour avoir moins à redouter les punaises; il doit être sanglé, puis couvert d'un matelas de crin, & d'un ou deux autres de bonne laine. Ce lit ne sera pas celui des petites maîtresses & des sensuels du siècle, mais ce sera celui de la salubrité.

Les personnes aisées se servent de lits de plume; ce qui rend le lit plus mollet.

On observera que rien n'est plus contraire à la santé, que de coucher sur la plume, & surtout de s'en couvrir, comme on fait en Allemagne, parce qu'ainsi on force outre mesure la transpiration pendant le sommeil, tandis qu'elle ne doit être que doucement favorisée, pour que la dose de force acquise au réveil suffise pour la journée. Il faut habituer les jeunes gens à coucher sur un seul matelas: s'ils ont à voyager par la suite, ils se féliciteront de n'avoir pas été traités trop mollement de ce côté.

A l'égard des couvertures, on ne peut pas en conseiller à chacun un nombre égal; car la différente sensibilité au froid & au chaud fait qu'une suffit à celui-ci, quand trois ou quatre ne sont pas trop pour un autre. Beaucoup de personnes dorment mal, transpirent trop ou trop peu dans leur lit, parce qu'elles combinent peu la manière de se couvrir. C'est cependant un objet dont l'expérience journalière peut bien facilement instruire. En général, il vaut toujours mieux être trop vêtu que moins, parce que, comme la transpiration n'est pas aussi grande la nuit que le

jour, il est toujours plus prudent de la favoriser, que d'en permettre la suspension.

Une négligence fâcheuse, c'est celle qui est relative aux draps. Nous voyons que dans beaucoup d'endroits on les change à peine tous les mois, tandis qu'il faudroit en avoir employé trois paires. Cependant, si l'on considère qu'il faut changer tous les deux ou trois jours de chemises pour être sainement vêtu, on sentira que lorsqu'on passe sept à huit heures dans un lit, la transpiration, au bout de dix à douze jours, doit bien avoir suffisamment sali les draps.

Quant à la manière d'arranger les lits, ils ne doivent pas être faits horizontalement, mais en plan incliné de la tête aux pieds, afin que la circulation du cerveau se fasse avec facilité dans le sommeil, comme pendant la veille. On sait que plusieurs apoplexies ont eu lieu pour n'avoir pas eu cette prévoyance.

En général, on ne doit pas placer les lits dans les rez-de-chaussées, à moins qu'ils ne soient parquetés ou planchéiés, & à l'exposition du midi ou de l'est. Quand les chambres ne sont pas habituellement occupées, il faut y faire un bon feu l'hiver avant de se coucher, & même faire bassiner son lit. Il m'est arrivé, vers la fin du printems, de prendre une fièvre double quarte pour avoir accepté un lit dans une pièce où l'on n'avoit pas couché depuis un an. J'ai profité de cette occasion pour essayer sur moi-même, s'il me seroit aisé de guérir cette fièvre avec le régime seul, & sans faire aucun remède. J'ai suivi le régime forcé qu'indiquoit la Nature : la fièvre a duré deux mois, & je n'ai pas même été purgé une seule fois. Peut-être une fièvre d'automne eût-elle été plus rebelle.

Les voyageurs surtout doivent être fort attentifs à ces détails. Il vaudroit bien mieux pour eux ne pas se coucher, que de le faire dans des pièces & dans des lits humides : le plus sûr, lorsqu'on a quelque crainte, c'est de se coucher tout habillé. (Macquart.)

LITHONTRIPTIQUE. (*Matière médicale.*) Ce nom a été donné à des médicamens qui ont la vertu de dissoudre les pierres renfermées dans diverses cavités du corps humain, & spécialement dans la vessie urinaire.

Il résulte des beaux travaux entrepris sur les calculs urinaires par Fourcroy & Vauquelin, que tout ce qu'on a proposé sur la dissolution des calculs dans la vessie humaine ou dans les voies urinaires de l'homme, a dû être inexact avant que l'analyse eût éclairé sur leur nature & leurs différences.

Si par hasard les remèdes de mademoiselle Stephens, l'eau de chaux de With, la lessive alkaline de Hartley, ont quelquefois rendu service, on conçoit que c'est dans le cas où ils ont rencontré des calculs formés d'acide urique ou d'urate ammoniacal, puisqu'il est démontré qu'on les emploieroit en vain contre les calculs de phosphate terreux & d'oxalate de chaux.

La foule des lithontriptiques imaginés jusqu'à nos jours est incalculable. Aujourd'hui on ne compte plus sur des remèdes dont la vertu s'annulle par leur passage dans les voies de la digestion ; & il est reconnu que, s'il y a quelque espérance de dissoudre les calculs de la vessie, ce n'est qu'en introduisant, par l'urètre, des dissolvans appropriés dans la vessie même : c'est ainsi que les remèdes de With, de Hartley, de Stephens, de Gutherie ont eu quelques succès.

On sait d'ailleurs que la sensibilité de la vessie a été mal combinée, que les dissolvans qui passent par l'estomac agissent vivement sur lui & le désorganisent. On ne marchera donc plus en aveugle dans le choix des dissolvans des calculs, puisqu'on peut déterminer avec précision leur nature chimique & leurs différences spécifiques.

Trois ou quatre matières au plus suffisent, d'après l'état actuel de nos connoissances, pour dissoudre toutes les espèces différentes de calculs ou de couches calculeuses.

La lessive de potasse ou de soude pure, étendue d'eau, jusqu'au point de pouvoir être facilement supportée dans la bouche, & même d'être avalée, ramollit, fond & dissout en quelques jours l'acide urique natif, ou les petits calculs, ou les fragmens des gros qu'on y tient plongés ou suspendus à des fils. On les voit diminuer de volume.

La lessive alkaline agit de même sur l'urate d'ammoniac.

L'acide nitrique & l'acide muriatique, assez affoiblis pour imiter une simple limonade, ou pour n'être guère plus âcres que l'urine elle-même, ramollissent & dissolvent beaucoup plus vîte encore les phosphates calcaires & ammoniaco-magnésiens.

Quant aux calculs d'oxalate calcaire ou aux calculs muraux, ce sont les plus difficiles à dissoudre par les réactifs foibles. Ils se ramollissent cependant, & se fondent même presque tout entiers, si on en excepte une matière animale, spongieuse & brunâtre dans l'acide nitrique étendu d'eau ; mais ils demandent beaucoup plus de tems pour leur dissolution, que les précédens. On réussit encore à les fondre par une lessive de carbonate, de potasse ou de soude.

L'un ou l'autre des réactifs liquides indiqués, injectés dans la vessie d'un calculeux, doit donc agir sur le calcul urinaire, & en opérer la dissolution si rien ne s'oppose à son effet.

Mais avant tout il faut déterminer la nature du calcul qui existe dans la vessie, rendre l'action du dissolvant nulle sur les parois de cet organe, & faire état du mélange du réactif sur l'urine ; ce qui ne laisse pas de présenter des difficultés.

On peut présumer la nature des calculs par l'examen chimique de l'urine & des graviers qui l'accompagnent quelquefois : l'usage de la lessive de potasse en injection peut elle-même instruire sur la nature des calculs, qui sont le plus souvent composés d'acide urique & d'urate ammoniacal. La diminution des symptômes qu'il produit, celle du volume que la soude fait reconnoître bientôt, assurent le choix du dissolvant qu'on a à employer : dans le cas contraire on a recours aux acides.

Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails intéressans qui ont été décrits par les auteurs pour connoître la nature des différens calculs; nous renvoyons pour plus amples lumières, au tom. X du *Système des connoissances chimiques de Fourcroy*, sect. 8, ordre 5, article 26.

Les liqueurs alkalines ou acides, destinées à dissoudre les calculs de diverse nature, doivent être injectées chaudes, à vingt-cinq degrés environ. Une sonde de gomme élastique & une seringue d'étain sont le seul appareil nécessaire à cette opération.

Comme les injections, multipliées d'abord trois ou quatre fois par jour, ensuite six à huit fois, & séjournant chacune depuis un quart d'heure jusqu'à une heure au moins dans la vessie, doivent être continuées pendant plusieurs mois, selon le volume du calcul, il faut que les malades gardent la sonde, & s'accoutument surtout à s'injecter eux-mêmes. Après chaque injection, il faut passer de l'eau tiède dans la vessie.

Tout homme qui réfléchit, conçoit qu'un calcul qui a pu être des années à se former, doit demander d'autant plus de tems à se dissoudre, que l'espoir d'éviter une opération terrible doit encourager à une persévérance dont les malades ne donnent malheureusement que des exemples trop rares. (MACQUART.)

LITHOTOMIE. (*Voy. Dictionn. de chirurgie.*) (*Voyez* LITHIASIS, PIERRE, &c.) Il n'est point d'opération de chirurgie qui ait donné lieu à plus de recherches en tous genres que la lithotomie, sans doute parce que, dans tous les tems, ses succès ont été d'une grande inégalité. Le motif en est cependant bien impérieux, & il n'est point de matière plus importante à traiter en chirurgie, que la doctrine de cette opération. Je renvois à ce sujet au Recueil publié par le docteur Deschamps, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité de Paris: son livre est un des meilleurs modèles de discussion en fait de *clinique externe*.

Le médecin n'est nullement étranger aux circonstances dont peut dépendre la réussite de l'opération de la taille, à tous les âges & dans toutes les positions de la santé. Un enfant avoit subi une opération prompte, facile, en apparence heureuse: il meurt inopinément. On lui trouva les intestins farcis de vers. C'étoit à la médecine à assurer le succès de la chirurgie. Un sexagénaire, sujet aux accidens de goutte vague, est tourmenté de la pierre: bien déterminé à l'opération, il choisit un habile lithotomiste & s'enferme avec lui. Quelques jours après l'opération, au moment où l'on est dans la plus grande sécurité, l'hypogastre devient douloureux, la fièvre s'allume, les symptômes de l'ataxie surviennent, le malade meurt de gangrène à la vessie. L'assistance médicale n'eût-elle pas été au moins aussi utile, dans ce cas, que l'habileté de l'opérateur? (R. C.)

LITIÈRE. On donne le nom de litière à un meuble de voyage, très-commode pour transporter les personnes convalescentes, délicates ou malades, qui sont obligées de se rendre d'un lieu dans un autre, ou de voyager. C'est une espèce de grand panier couvert, auquel tiennent des brancards que soutiennent deux chevaux, dans la position de nos porteurs de chaise. On sent qu'une pareille voiture est fort douce, & que son usage est très-favorable dans les cas énoncés. On devroit donc les préférer aux berlines les mieux suspendues, surtout pour le transport des malades forcés de voyager. On s'en sert communément en Espagne & dans d'autres pays. (MACQUART.)

LITTRE (Alexis), né à Cordes en Albigeois, le 21 juillet 1658. Il fit ses premières études à Villefranche en Rouergue. Peu favorisé de la fortune, il y suppléa par son industrie, & prit un parti qui, en lui procurant les moyens de subsister plus commodément, lui rendit en même tems ses études plus profitables: ce fut de répéter à d'autres écoliers plus riches ce qu'on venoit de leur enseigner. Ses études finies, le desir de se perfectionner dans la médecine l'attira à Montpellier, & pour y subsister il eut recours aux mêmes moyens qu'il avoit employés à Villefranche. De Montpellier il vint à Paris dans le dessein de se livrer tout entier à l'anatomie, pour laquelle il avoit un penchant particulier. En arrivant dans la capitale, il se lia avec un chirurgien de la Salpêtrière, qui avoit tous les cadavres de l'hôpital à sa disposition, & pendant l'hiver de 1684, qui fut long & froid, Littre & ce chirurgien disséquèrent ensemble plus de deux cents cadavres. Tant de travail soutenu par des réflexions suivies l'ayant rendu habile en peu de tems, il vit bientôt accourir à ses leçons la foule des étudians. Une réputation si nouvelle & si étendue lui attira des envieux. Pour s'y soustraire, il se retira dans le Temple; mais une imprudence qu'il fit, vint l'y troubler. Littre avoit acheté de l'exécuteur de la haute justice le cadavre d'un criminel, & ce cadavre appartenoit de droit à la faculté: on sut que Littre en avoit fait l'acquisition, & le bailli du Temple le restitua au doyen par ordre du grand-prieur du Temple. On avoit aussi saisi la boîte où étoient renfermés les instrumens d'anatomie dont Littre se servoit: on les lui rendit, mais en même tems il fut obligé de payer tous les frais, & de s'engager, par un acte, de ne plus enlever les cadavres pour l'instruction des étudians de la faculté.

Il fut admis au baccalaureat le 17 avril 1688. Son goût pour l'anatomie faisoit tous les jours de nouveaux progrès: il ne négligeoit rien pour le satisfaire. Au mois d'avril 1689, le doyen lui avoit donné une ordonnance pour prendre le cadavre d'un criminel & y continuer ses recherches. Littre se croyoit cette fois en sûreté; cependant les chirurgiens surprirent un ordre du lieutenant de police pour le lui enlever; ce qu'ils exécutèrent sur le champ. Malgré toutes ces traverses sa réputation alloit toujours en augmentant, & le nombre de ses écoliers se multiplioit tous les jours. Littre, pour se rendre plus capable de les instruire, assistoit à toutes les conférences, se trou-

voit au pansement des hôpitaux, & suivoit les plus habiles médecins dans leurs visites. Il fut licencié le 3 août 1690, & reçut le bonnet de docteur le 23 janvier 1691.

Au renouvellement de l'académie des sciences en 1699, il fut nommé élève de M. Duhamel, qui étoit passé dans la classe des anatomistes, &, dit Fontenelle, « On connut bientôt M. Littre dans la compagnie, non par son empressement à se faire connoître, à dire son sentiment, à combattre celui des autres, à étaler un savoir imposant quoiqu'inutile, mais par sa circonspection à proposer ses pensées, par son respect pour celles d'autrui, par la justesse & la précision des ouvrages qu'il donnoit, par son silence même. » Le même écrivain peint ainsi le caractère de Littre : « Ses écoliers n'attendoient pas de lui les graces du discours ni une agréable facilité de débiter son savoir, mais une exactitude scrupuleuse à démontrer, une extrême timidité à conjecturer, de simples faits bien vus. De plus, ils s'attachoient à lui par la part qu'il leur donnoit à la gloire de ses découvertes dès qu'ils le méritoient, ou pour avoir heureusement apperçu quelque chose de nouveau, ou pour avoir eu quelque idée singulière & juste. Ce n'étoit point qu'il affectât de mettre leur vanité dans ses intérêts : il n'étoit pas si fin ni si adroit ; il ne songeoit qu'à leur rendre loyalement ce qui leur étoit dû. Content de Paris & de sa fortune, il y avoit plus de quinze ans qu'il n'avoit donné de ses nouvelles à sa famille. Ceux qui l'ont connu croiront aisément que les affections communes, le sang, le nom, n'avoient pas beaucoup de pouvoir sur lui, & qu'il se tenoit isolé de tout sans se faire violence. Ses parens le pressèrent fort de retourner s'établir à Cordes ; mais quelle proposition pour quelqu'un qui pouvoit demeurer à Paris, & qui surtout avoit aussi peu besoin de parenté ? Il continua donc ici sa forme de vie ordinaire. . . . . L'éloquence lui manquoit absolument : un simple anatomiste peut s'en passer, mais un médecin ne le peut guère. L'un n'a que des faits à découvrir & à exposer aux yeux ; l'autre, éternellement obligé de conjecturer sur des matières très-douteuses, l'est aussi d'appuyer les conjectures par des raisonnemmens assez solides, ou qui du moins rassurent & flattent l'imagination effrayée. Il doit quelquefois parler presque sans autre but que de parler ; car il a le malheur de ne traiter avec les hommes que dans le tems précisément où ils sont plus foibles & plus enfans que jamais. Cette puérilité de la maladie règne principalement dans le grand monde, & surtout dans une moitié du grand monde, qui occupe plus les médecins, qui sait mieux les mettre à la mode, & qui a souvent plus de besoin d'être amusée que guérie. Un médecin peut agir plus raisonnablement avec le peuple ; mais en général, s'il n'a pas le don de la parole, il faut presque qu'il ait en récompense celui des miracles. Aussi ne fut-ce qu'à force d'habileté que M. Littre réussit dans cette profession, encore ne réussit-il que parmi ceux qui se contentoient de l'art de la médecine, dénué de celui du médecin. Sa vogue ne s'étendit point jusqu'à la cour ni jusqu'aux femmes du monde. Son laconisme peu consolant n'étoit d'ailleurs réparé ni par sa figure ni par ses manières. »

En 1702, Littre passa au grade d'associé dans l'académie des sciences. « Cette même année, dit encore Fontenelle, il lui passa par les mains une maladie, où l'on peut dire, sans sortir de la plus exacte simplicité historique, qu'il fit un chef-d'œuvre de chirurgie & de médecine. . . . . Une femme qui n'avoit nul signe de grossesse, accablée d'ailleurs de différentes incommodités très-cruelles, réduite à un état déplorable, & presqu'entiérement désespérée, jetoit par les selles, du pus, du sang, des chairs pourries, des cheveux, & enfin il vint un os que l'on reconnut sûrement pour être celui du bras d'un fœtus d'environ six mois. Ce fut alors que M. Littre la vit, appelé par la curiosité. Il trouva, en introduisant son doigt *index* dans l'anus, qu'à la plus grande distance où ce doigt put aller, l'intestin *rectum* étoit percé d'un trou, par où sortoient les matières extraordinaires ; que ce trou étoit large d'environ un pouce & demi, & que l'ouverture en étoit alors exactement bouchée en dehors, par la tête d'un fœtus qui y appliquoit sa face, aussi ne sortoit-il plus rien que de naturel. Il conçut qu'un fœtus s'étoit formé dans la trompe ou dans l'ovaire de ce côté-là ; qu'il avoit rompu la poche qui le renfermoit ; qu'il étoit tombé dans la cavité du ventre, y étoit mort, s'y étoit pourri ; qu'un de ses bras, dépouillé de chair, & détaché du reste du squelette par la corruption, avoit percé l'intestin, & étoit sorti par la plaie. Quelques autres os eussent pu sortir de même, supposé que la mère eût pu vivre, & attendre pendant tout le tems nécessaire ; mais les quatre grands os du crâne ne pouvoient jamais sortir par une ouverture de beaucoup trop petite. Tout condamnoit donc la mère à la mort ; elle ne pouvoit nullement soutenir une incision au ventre, presque sûrement mortelle pour la personne la plus saine. M. Littre osa imaginer, comme possible, de faire passer les quatre os du crâne par la petite plaie de l'intestin. Il inventa des ciseaux d'une construction nouvelle, car aucun instrument connu de chirurgie n'étoit convenable. Avec ces ciseaux introduits par le fondement jusqu'à la plaie de l'intestin, il alloit couper le crâne en parties assez petites pour passer par l'ouverture, & il les tiroit avec d'autres ciseaux qui ne coupoient point, inventés aussi par lui. On juge bien que cette opération se devoit répéter bien des fois & dans certains intervalles, pour ménager les forces presqu'éteintes de la malade ; de plus, il falloit s'y conduire avec une extrême dextérité, pour n'adresser qu'au fœtus des instrumens tranchans & très-fins qui eussent pu la blesser mortellement. M. Littre disposoit sur une table les morceaux du crâne déjà tirés, afin de voir ce qui lui manquoit encore & ce qui lui restoit à

» faire. Enfin, il eut la joie de voir tout heureuse-» ment tiré, sans que sa main se fût jamais égarée » ni eût porté le moindre coup aux parties de la mère. » Cependant il s'en falloit beaucoup que tout ne fût » fait : l'intestin étoit percé d'une plaie très-considé-» rable : le long séjour d'un fœtus pourri dans la ca-» vité du ventre, ce qui y restoit encore de ses chairs » fondues, y avoient produit une corruption capable » elle seule de causer la mort. Il vint à bout de la » corruption par des injections qu'il fit encore d'une » manière particulière : il lava, il nétoya, ou plutôt » il ranima tout; il referma même la plaie, & la ma-» lade, qui, après avoir été naturellement fort grasse, » n'avoit plus que des os absolument décharnés, » reprit jusqu'à son premier embonpoint. On a dit » même qu'elle étoit redevenue grosse. Cette cure » coûta à M. Littre quatre mois de soins les plus » assidus & les plus fatigans, d'une attention la plus » pénible & d'une patience la plus opiniâtre. Il n'é-» toit pourtant pas animé par l'espoir de la récom-» pense : tout le bien de la malade, tout le bien de son » mari, qui n'étoit qu'un simple ouvrier en instru-» mens de mathématiques, n'y auroient pas suffi. L'ex-» trême singularité du cas avoit piqué sa curiosité; » de plus, la confiance que sa malade avoit prise en » lui l'attachoit à elle ; il croyoit avoir contracté » avec elle un engagement indispensable de la se-» courir, parce qu'elle n'espéroit qu'en son secours. » Lorsqu'il a raconté toute cette histoire en 1702, » il ne s'y est donné simplement que la gloire d'avoir » marché sans guide, & usé de beaucoup de précau-» tions & de ménagemens. Du reste, loin de vouloir » s'emparer de toute notre admiration, il la tourne » lui-même sur les ressources imprévues de la Nature. » Un autre auroit bien pu éloigner cette idée, même » sans trop penser à l'éloigner. »

Littre devint médecin du Châtelet, & cette place, désagréable par elle-même, devint agréable pour lui, parce qu'elle lui fournissoit des accidens rares, & plus d'occasions de disséquer.

« Il fut toujours d'une assiduité exemplaire à l'aca-» démie, fort exact à s'acquitter des travaux qu'il lui » devoit, si ce n'est qu'il s'en affranchit les trois ou » quatre dernières années de sa vie, parce qu'il per-» doit la vue de jour en jour; mais il ne se relâcha » point sur l'assiduité. Alors il se mit à garder, dans » les assemblées, un silence dont il n'est jamais sorti; » il paroissoit un disciple de Pithagore, quoiqu'il pût » toujours parler en maître sur les matières qui l'a-» voient occupé. On le voyoit plongé dans une mé-» lancolie profonde qu'il eût été inutile de com-» battre, & dont on ne pouvoit que le plaindre. Le » premier février 1715, il fut frappé d'apoplexie, & » mourut le 3 sans avoir eu aucune connoissance » dans tout cet espace de tems. Cependant cette mort » subite ne l'avoit pas surpris : quinze jours aupara-» vant il avoit fait, de son propre mouvement, ses » dévotions à sa paroisse. Il n'alla jamais au spectacle. » Il n'y a pas de mémoire qu'il se soit diverti. Il n'a-» voit jamais de sa vie songé au mariage; & ceux qui » l'ont vu de plus près, prétendent que les raisons de » conscience n'avoient jamais dû être assez pressantes » pour l'y porter. Presque tous les hommes ne son-» gent qu'à étendre leur sphère, & à y faire entrer » tout ce qu'ils peuvent d'étranger. Pour lui, il avoit » réduit la sienne à n'être guère que lui seul. Il avoit » fait de sa main plusieurs préparations anatomiques » que des médecins ou chirurgiens anglais & hollan-» dais vinrent acheter de lui quelque tems avant sa » mort, lorsqu'il n'en pouvoit plus faire usage. Il a » laissé son légataire universel, M. Littre son neveu, » lieutenant-général de Cordes. » Littre mourut fort riche, & fut enterré à Saint-Merry.

Il donna à l'académie des sciences les observations suivantes, qui sont insérées dans les Mémoires de cette compagnie.

En 1700. 1°. *Observation sur une nouvelle espèce de hernie.*

Dans cette hernie, il n'y a qu'un des côtés du canal de l'intestin dont les tuniques s'insinuent dans l'anneau des muscles du bas-ventre, s'y alongent peu à peu, & forment, avec le tems, un tuyau sans issue, droit & simple, semblable à une branche qui se jette à côté de son tronc. Dans cette espèce de hernie, le bol alimentaire passe assez librement jusqu'aux extrémités des intestins, parce qu'il reste une partie du canal qui n'est point engagée; ce qui fait que le malade n'a point de vomissement; il va aussi à la selle avec assez de facilité; mais la production de l'intestin qui est déplacée, ayant perdu toute contractibilité, se remplit de matière fécale dont elle ne peut se débarrasser, & cette maladie se termine le plus souvent par la gangrène. (Voyez *Regiæ scientiarum academiæ histor.* lib. VI, pag. 592. *Histoire de l'académie royale des sciences*, pag. 15 à 17, & *Mémoires de l'académie*, pag. 294 à 304.)

2°. *Description de l'urètre de l'homme.*

Dans ce Mémoire, Littre admet deux tuniques dans l'urètre; l'une extérieure, qui couvre le dehors de l'urètre & le dedans du prépuce; l'autre intérieure, qui tapisse seulement le dedans de ce canal. Ces deux membranes laissent entr'elles un espace qui est rempli de glandes, & d'une substance spongieuse. Il observe que la glande prostate n'est pas double, comme l'ont avancé quelques auteurs. Il en donne une description exacte, & décrit une nouvelle glande placée au devant de la prostate. Cette glande est d'une couleur rougeâtre, forme autour de l'urètre une espèce de bande noire, large d'un pouce, & épaisse de deux lignes; perce la membrane intérieure de l'urètre, dans toute la circonférence, par un grand nombre de conduits excrétoires. Cette glande est connue aujourd'hui sous le nom de *glande de Littre*. Littre donne aussi, dans ce Mémoire, une ample description des glandes qu'on observe sur la couronne du gland, de la courbure de l'urètre & du *verumontanum*. La même année Littre proposa son système sur le vomissement, dans lequel il prétend en attribuer la cause à la contraction du ventricule, contre l'opinion de Chirac & de Duverney, qui soutenoient qu'il étoit produit par la con-

traction des muſcles du bas-ventre, & par celle du diaphragme. Il fit voir à l'académie une rate d'homme entiérement pétrifiée, & une autre partie de la membrane d'une autre rate humaine oſſifiée. Il montra auſſi un fœtus humain monſtrueux, qui avoit au derrière de la tête une eſpèce de bonnet comme les petits laquais qu'on appelle dragons. Il n'avoit que la baſe du crâne : les ſept vertèbres du col, qui doivent être fermées & faire un canal, étoient ouvertes, & la grandeur de l'ouverture diminuoit toujours du haut en bas, &c.

Dans le cœur d'un homme de vingt à vingt-deux ans, Littre fit voir le trou ovale ouvert : du moins la membrane qui le forme s'étoit-elle ſi légérement collée, qu'en maniant ce cœur elle s'étoit détachée ſans qu'on s'en apperçût.

En 1701, le 6 avril. 1°. *Un Mémoire ſur un fœtus humain monſtrueux.* Il y fait pluſieurs remarques ſur la ſtructure de l'ouraque qui étoit perforé, parle d'un jeune homme de douze ans, & d'une perſonne de trente, qui avoient rendu leurs urines par l'ombilic. Il admet dans l'homme la membrane allantoïde, & penſe que le fœtus reçoit ſa nourriture par le cordon ombilical.

2°. *Obſervations ſur les ovaires & les trompes d'une femme, & ſur un fœtus trouvé dans l'un de ſes ovaires.* Mémoires de l'académie, 1701, 18 mai. Il décrit pluſieurs cellules remplies d'une liqueur blanchâtre. Il obſerva dans l'ovaire un trou de trois lignes de diamètre, par lequel il croit que le fœtus étoit ſorti.

3°. *Obſervations ſur le corps d'une femme groſſe de huit mois de ſon premier enfant, morte ſubitement d'une chute.*

On remarquoit un trou à la ſuperficie de l'ovaire droit, par lequel Littre croit qu'étoit ſorti le véſicule qui avoit contenu le fœtus dont cette femme étoit groſſe : les parois de la matrice de cette femme lui parurent plus épaiſſes qu'elles ne le ſont hors de l'état de groſſeſſe. C'eſt à ce ſujet que Littre dit que la matrice eſt un muſcle réticulaire, & que le placenta & le chorion du fœtus ont pluſieurs glandes.

4°. *Diſſections de trois perſonnes mortes ſubitement.* L'une étoit un jeune homme de ſeize ans ; la ſeconde une femme ; la troiſième un homme de cinquante ans, mort ſujet à une difficulté de reſpirer, & à un crachement de ſang qui recommençoit de tems à autre. L'une avoit l'aorte extrêmement dilatée, & auſſi groſſe que tout le cœur, & les poumons gorgés de ſang. Dans l'autre, les parois du ventricule gauche du cœur étoient fort enflammées & épaiſſies ; les valvules ſigmoïdes étoient calleuſes ; l'aorte étoit dilatée & oſſifiée en pluſieurs endroits ; les poumons étoient gorgés de ſang. Il trouva, dans le cadavre de la troiſième perſonne, les valvules ſigmoïdes de l'aorte cartilagineuſes, épaiſſes d'une ligne, & raccourcies de manière qu'il s'en falloit plus de deux lignes qu'elles ne ſe touchaſſent. Le tronc de l'aorte proprement dit, & celui de l'aorte deſcendante, étoient au moins une fois plus gros que dans l'état naturel, & leurs parois beaucoup plus minces. Leur partie intérieure étoit pleine d'ulcères, qui avoient rongé preſque la moitié de l'épaiſſeur des parois. Chacune des cavités de la poitrine contenoit ſix onces d'une ſéroſité ſanguinolente. Les poumons, gros & peſans, contenoient un ſang tout fondu, les glandes étoient abreuvées de ſéroſité ; une partie des branches & des véhicules étoit remplie de cette ſéroſité au lieu d'air : il y avoit auſſi de la ſéroſité dans le péricarde & dans l'hipogaſtre ; les cartilages du larynx étoient en partie oſſifiés, & l'ouverture de la glotte rétrécie par cette oſſification. La ſurface intérieure de deux des gros rameaux des bronches du poumon gauche étoit légérement excoriée.

5°. *Mémoire ſur la circulation du ſang dans le fœtus.*

Littre embraſſe l'opinion de M. Méry, parle de pluſieurs ſujets qui avoient le trou ovale ouvert dans un âge fort avancé, & donne les différentes dimenſions des cavités du cœur.

La même année Littre démontra à l'académie pluſieurs corps glanduleux dans le foie humain, & fit obſerver, dans le rein d'un homme, différentes cellules membraneuſes. L'uretère de ce rein étoit plus gros qu'à l'ordinaire, & formoit des tumeurs preſque ſemblables à celles du cordon ombilical des fœtus humains. Il obſerva, ſur le même ſujet, une ſi grande adhérence du péricarde à la face externe du cœur, qu'il ſembloit que le péricarde manquoit. Il aſſura que, dans un très-grand nombre de corps qu'il avoit ouverts, il avoit toujours trouvé de la ſéroſité dans le péricarde, & qu'il avoit vu des glandes fort ſenſibles dans deux péricardes devenus, par maladie, extrêmement épais.

En 1702, Littre donna les Mémoires ſuivans :

1°. *Obſervations ſur deux pierres trouvées dans les parois de la veſſie d'un ſujet de vingt ans.*

Elles étoient couvertes d'éminences, & placées entre les tuniques de la veſſie. On voyoit, dans l'urètre gauche, les traces d'une ancienne inflammation, & le rein, du même côté, étoit purulent ; ce qui prouve que ces pierres avoient été formées dans les reins. Littre fait, à ce ſujet, pluſieurs remarques ſur les pierres enkhyſtées. Si la pierre étoit contenue entre les lames de la veſſie, & qu'elle fît une ſaillie conſidérable dans la cavité de ce viſcère, il penſe qu'on pourroit porter l'inſtrument tranchant dans la veſſie, & couper la membrane par-deſſus la pierre, que l'on tireroit enſuite. Il obſerve que cette opération demande beaucoup d'adreſſe de la part du chirurgien.

2°. *Sur un fœtus humain trouvé dans la trompe gauche de la matrice.*

La mère mourut à la ſuite de vives douleurs dans la région hypogaſtrique. Littre en fit l'ouverture : il apperçut, dans la trompe, une déchirure de cinq lignes au deſſous de ſon pavillon : il trouva, à l'endroit de la déchirure, un corps rond & tranſparent, d'un pouce & demi de diamètre, qui cachoit un fœtus, lequel nageoit dans une liqueur fort claire ; le placenta adhéroit dans la ſurface intérieure de la trompe : il apperçut, dans les ovaires de cette femme,

autant

autant de cicatrices qu'elle avoit eu d'enfans. Littre découvrit que la surface interne de la matrice étoit percée d'un nombre infini de petits trous, dans lesquels il introduisoit facilement une soie de porc. Ces trous étoient pleins de sang, que Littre exprima en forme de petites gouttes, en comprimant les parois de la matrice; ce qui lui fit conclure que la matière des règles couloit immédiatement de la cavité de la matrice, & non de celle du vagin.

3°. *Histoire d'un fœtus humain, tiré du ventre de sa mère par le fondement.*

Nous avons rapporté plus haut cette histoire d'après M. de Fontenelle. M. Portal semble reprocher à Littre & à ses partisans, de n'avoir pas dit, en rapportant ce fait, que la sortie du fœtus par cette voie ou par l'ombilic, avoit été observée par plusieurs auteurs. Mais Littre parloit devant des gens instruits, qui savoient, ainsi que lui, les faits rapportés par Albucasis (*V.* Portal, *Hist. de l'anat.*, t. I, p. 164), par Jean Langius, par Marsilius Caguatus, par Amatus Lusitanus, par Balduin Rousæus, par Rousset, par Horatius Eugenius, par Tulpius & par Bartholin. Ce dont il s'agissoit, c'étoit de la cure, de la manière dont Littre l'avoit obtenue, & cette cure étoit unique & miraculeuse. C'est de ce nouveau procédé dont Littre vouloit instruire l'académie & tous les médecins.

La même année 1702 Littre observa, dans le rein d'un homme sexagénaire, des glandes ovales, grosses comme une tête d'épingle moyenne, recouvertes d'une membrane : il dit qu'on voyoit, dans chacune d'elles, quatre petits filets, qu'il présume être un nerf, une artère, une veine & un conduit excrétoire. Les glandes intérieures se joignoient entr'elles, & formoient une espèce de cône dont la base étoit tournée vers la superficie du rein, & la pointe du côté du bassinet. Littre démontra aussi à l'académie l'enveloppe d'un fœtus humain, qu'il regarda comme la membrane allantoïde. Il fit aussi diverses expériences pour connoître la nature de la peau des Nègres. (Voyez *Hist. de l'acad.*, 1702, pag. 30 & suiv.)

En 1703 Littre donna une *Observation sur une hydropisie particulière*, dont étoit attaquée une femme âgée de quarante ans, d'un tempérament atrabilaire, & qui avoit eu trois enfans avant de tomber malade.

C'étoit une hydropisie d'une partie du bas-ventre. Ayant donné un coup de trois-quarts dans l'abdomen, il n'en sortit point d'eau, parce que le péritoine épaissi formoit par le repli une cloison complète, & divisoit le bas-ventre en deux cavités inégales : l'une étoit vide, & l'autre remplie d'une liqueur glaireuse, noire, pierreuse. Le péritoine étoit chargé de tumeurs stéatomateuses : il n'y avoit point eu d'enflure des extrémités inférieures. Il trouva dans le cœur un polype qui avoit trois branches : cette maladie avoit duré cinq ans. On trouve dans l'histoire de la même année, plusieurs observations intéressantes de Littre : l'une traite d'une hernie singulière de l'intestin & de l'épiploon, dont le sac étoit si rétréci vers le bas-ventre, qu'il ne pouvoit survenir de déplacement plus complet. Il trouva dans le bas-ventre un corps cartilagineux, blanc & poli, nullement adhérent par sa surface : au centre de ce corps étoit une pierre ronde, fort unie, fort blanche, & grosse comme un pois de moyenne grandeur. Il ouvrit le cadavre d'une femme, dont les glandes des intestins *jejunum* & *ileum* étoient si gonflées, qu'elles bouchoient le canal : il donna quelques observations en faveur de son système sur la génération de l'homme par les œufs; il fit la description d'un petit chien monstrueux, qui n'avoit qu'un œil sans paupières, & donna des preuves très-solides, qui démontrent que le fœtus se nourrit par le cordon ombilical.

En 1704 Littre donna diverses observations anatomiques, par lesquelles il démontre qu'il se forme des tumeurs graisseuses : il trouva déchirée la membrane du tympan de l'oreille gauche dans une femme que l'on avoit étranglée : il vit du sang couler par cette ouverture. Ayant introduit de l'air dans la trachée-artère de ce cadavre, il le poussa plusieurs fois dans le ventricule gauche, mais il ne put jamais le faire parvenir dans le ventricule droit. Les trompes de la matrice étoient fort grosses, remplies d'une sérosité sanguinolente, bouchées à l'extrémité flottante & sans pavillon, quoique cette femme eût eu plusieurs enfans. Il donna l'histoire d'un homme attaqué de si violentes palpitations, qu'on les entendoit de dix pas. Cet homme avoit reçu dans sa jeunesse un coup qui avoit déprimé le sternum, & mourut à trente-deux ans. Littre en fit l'ouverture, trouva le cœur volumineux, & ses parois très-épaissies : les poumons étoient flasques & desséchés, ainsi que le cerveau. Il crut découvrir la cause de la stérilité d'une femme mariée à quinze ans, morte subitement d'un coup, à l'âge de cinquante ans, dans l'oblitération de l'orifice intérieur de la matrice par la membrane qui tapisse intérieurement le vagin : il donna l'histoire d'une ischurie, dont il attribua la cause à l'inflammation; il fit l'ouverture du cadavre d'une femme de quatre-vingts ans, dont les muscles étoient tellement desséchés, qu'ils ressembloient à une membrane très-mince. Il donna l'histoire d'un homme affecté de coliques violentes. Cet homme avoit soixante-trois ans. Ayant pris de l'émétique, il lui survint une tumeur autour des côtes : on ouvrit la tumeur, & il en sortit du pus avec des pierres de la figure de cachets à trois faces, & d'une couleur tirant sur le bol. Dans l'espace de deux mois il sortit beaucoup d'eau de la plaie, & on en tira six pierres qui nageoient dans cette eau, & ressembloient aux pierres du foie & de la vésicule du fiel. Un homme de soixante ans mourut dix jours après avoir été attaqué d'une inflammation de vessie. Littre fit l'ouverture du cadavre, & trouva la vessie aussi dilatée que l'urètre droit.

Il fait aussi mention d'un homme mort d'un ulcère de l'estomac, dont les vaisseaux étoient remplis d'air & vides de sang, comme il arrive à ceux qui périssent d'hémorragies : il parle aussi d'hydatides rendues par le fondement, de grains glanduleux observés dans la

dure-mère, & d'une trompe adhérente à l'ovaire d'une femme de quarante ans.

En 1705 il donna, 1°. un *Mémoire sur les plaies du ventre.*

Un homme âgé de trente-quatre ans, qui a fait le sujet de ce Mémoire, se donna, dans un violent accès de folie, dix-huit coups de couteau dans le ventre, sans sentir aucune douleur, s'imaginant seulement qu'il enfonçoit le couteau dans une motte de beurre : il fut saigné sept fois, & ses plaies furent pansées avec soin ; elles étoient sur le point de se cicatriser lorsque le malade se jeta par la fenêtre & se tua. Littre l'ouvrit, & observa plusieurs cicatrices aux intestins & au foie.

2°. Un *Mémoire sur les reins d'un fœtus de neuf mois.* Il observa les glandes dont il avoit déjà donné la description ; ce qui le détermina à conclure que ces glandes existent ainsi dans l'état naturel, & ne sont pas le produit de la maladie.

3°. Un *Mémoire sur la matrice d'une fille de deux mois.* Littré y découvrit deux cavités séparées par une cloison moyenne, & il pense que c'étoit une matrice double.

Il communiqua la même année à l'académie l'histoire d'un polype de l'oreillette droite du cœur, & celle d'un polype du ventricule droit du cœur. Littre fait aussi mention d'un criminel qui, pour se soustraire au supplice de la roue, heurta sa tête avec tant de force contre une muraille, qu'il mourut à l'instant : il fit l'ouverture du cadavre, & trouva la partie écailleuse de l'os temporal droit déplacée d'environ un tiers de ligne ; le cerveau lui parut affaissé, & il attribua la mort à la commotion de ce viscère. Il fit aussi l'ouverture d'un enfant de trois ans, qui avoit perdu la voix peu de tems avant sa mort : les glandes pituitaire & pinéale étoient squirreuses, ainsi que le cervelet & la moitié postérieure de la moële alongée.

En 1706 Littre démontra le péricarde d'un homme mort tout à coup d'une plaie au cœur : le péricarde étoit fortement adhérent au cœur.

Il fit l'ouverture du cadavre d'une femme adonnée à boire des liqueurs spiritueuses : son sang étoit noir, épais, à demi-coagulé ; la rate, le pancréas, le foie, les poumons, les reins, étoient desséchés, squirreux, & en partie pierreux ; toutes les glandes étoient plus grosses que dans l'état naturel. Littre disséqua le cadavre d'un vieillard de quatre vingts ans, mort d'une chute au bout d'une demi-heure. La membrane de la rate étoit presqu'osseuse, ainsi que les tuniques de l'artère splénique & des autres artères qui parcourent l'abdomen & les parties inférieures ; les cartilages du larynx, les anneaux cartilagineux de la trachée-artère, une partie des bronches, étoient tout-à-fait osseux : dans les parties supérieures il n'y avoit aucun vaisseau d'ossifié, à l'exception des artères coronaires & cardiaques. La partie extérieure des reins étoit composée, jusqu'à une ligne & demie d'épaisseur, de grains de forme ovale : le rein droit avoit une tumeur de la grosseur d'un gland, composée des mêmes grains, mais plus épais, & remplis d'une liqueur urineuse. Littre trouva dans le cadavre d'une femme de vingt-cinq ans, qui avoit eu deux enfans, la trompe droite de la matrice attachée à l'ovaire, & embrassant un œuf de trois lignes de diamètre, dont une partie étoit hors de l'ovaire ; celle qui n'en étoit pas encore sortie, étoit contenue dans une espèce de calice, dont le fond étoit contigu au corps de l'ovaire : ce calice étoit parsemé en dehors de vaisseaux sanguins, & composé de deux substances ; l'intérieure, glanduleuse, & l'extérieure, musculeuse. En disséquant un chien, il trouva le ventricule placé dans la poitrine : il fit faire l'opération du phymosis à un enfant de trois ans.

En 1707 il disséqua un enfant de quatre ans, qui n'avoit ni rein ni uretère gauche ; la vessie étoit petite, & le rein & l'uretère droit n'étoient pas plus gros que dans les autres enfans qui ont deux reins & deux uretères : il y avoit un épanchement considérable de sérosité dans le péricarde & dans la tête.

La même année il donna, 1°. un *Mémoire sur un anévrisme.* Cet anévrisme avoit son siége à la crosse de l'aorte, & formoit une poche de neuf pouces & demi de longueur, depuis le tronc de l'aorte pris dans sa grosseur ordinaire, jusqu'à la mâchoire inférieure : son diamètre sur le col étoit de neuf à dix pouces, & de treize sur la poitrine ; l'épaisseur de ses parois varioit dans presque tous ses points ; car tantôt elles étoient fort épaisses, & tantôt fort minces, & elles contenoient environ deux pintes de sang. Littre attribua cette maladie aux violens vomissemens que la personne qui fait le sujet de l'observation avoit éprouvés.

2°. *Observation sur la glande pituitaire, &c.*

Cette glande, dit Littre, est suspendue dans la selle sphénoïde, & est divisée en deux parties par une ligne intermédiaire : il lui attribue un grand nombre de vésicules, & quelques fibres musculeuses ; il admet aussi le rets admirable.

Littre pense qu'il y a dans les ventricules du cerveau, de l'air qui les dilate lorsque les artères sont dans un état de systole : il attribue à la glande pituitaire la propriété de pomper la lymphe & l'air, & rapporte à ce sujet l'histoire d'un homme qui, après de violentes douleurs, devint stupide ; il trouva dans le cadavre de cet homme la glande pituitaire en partie pierreuse, & en partie purulente.

3°. *Mémoire sur une hydropisie du péritoine*, lu le 27 août 1707.

Cette maladie, extrêmement rare, avoit été annoncée par Jean Gelly, médecin célèbre dans la pratique. La malade étoit une femme de quarante-cinq ans. On lui fit treize ponctions, mais tous les remèdes furent inutiles ; elle mourut, & Littre trouva, après sa mort, que l'hydropisie avoit son siége entre les deux lames du péritoine, qui étoit rempli de tumeurs stéatomateuses.

En 1708 Littre donna l'histoire suivante : Une femme bien constituée, & qui ne connoissoit pas les maux de tête, commença, à l'âge de trente-six ans, à sentir une douleur fixe au bas du front, du côté

droit & près du nez. Cette douleur, qui ne tenoit d'abord qu'un petit espace, s'étendit peu à peu, jusqu'à la tempe du même côté, & au lieu que, dans les commencemens, elle avoit de grandes intermissions: elle devint, au bout de deux ans, presque continue, accompagnée de convulsions & d'une insomnie presque perpétuelle; enfin, la violence de la douleur augmenta si fort, que la malade en fut deux ou trois fois à l'agonie, & eut la raison fort attaquée dans les grands accès. Au bout de quatre ans, après avoir fait en vain toutes sortes de remèdes, elle y renonça, se contenta de suivre un bon régime, & de prendre par le nez du tabac en poudre, dont elle espéroit quelque soulagement. Elle n'en avoit encore usé que pendant un mois lorsqu'un matin, ayant éternué avec effort, elle moucha, parmi un peu de sang, un ver ramassé en peloton: elle sentit cesser alors & tout à coup une si longue & si cruelle douleur; son esprit se remit dans son assiète naturelle, & la guérison fut entière, si ce n'est que, pendant deux ou trois jours, il coula un peu de sang du nez. Le ver étoit vivant, & quand il s'alongeoit autant qu'il le pouvoit, il avoit six pouces, mais seulement deux lorsqu'il se replioit en zig-zag, qui étoit sa figure ordinaire: il avoit deux lignes de largeur, & une & demie d'épaisseur dans l'endroit le plus gros de son corps, vers le milieu; il étoit de couleur de café clair, convexe par-dessus & plat par-dessous; couvert partout, excepté à la tête, d'écailles annulaires, larges d'une ligne, & toutes séparées les unes des autres par de petits intervalles, de chacun desquels il sortoit, tant à droite qu'à gauche, cinquante-six pattes, longues d'une ligne, & grosses comme des cheveux. Il paroît par-là que ce ver étoit de l'espèce de ceux que l'on appelle *centipèdes*. La tête étoit longue d'environ deux lignes: on y distinguoit facilement deux yeux, deux cornes, une pince faite de deux branches, plus éloignées l'une de l'autre à leur racine, que vers leur extrémité, & une gueule entre ces deux branches. La queue étoit armée de deux espèces d'aiguillons égaux, plus longs & plus gros que les pattes. Il fut enfermé dans une fiole vide, où on le trouva vivant dix-huit heures après; ensuite on s'avisa d'y verser de l'eau-de-vie, & il ne laissa pas de vivre encore deux ou trois heures. Le siége de la douleur fixe montroit assez que le ver devoit être dans le sinus frontal: ce sinus a près de deux pouces de long, sur huit à dix lignes de large, & par conséquent pouvoit contenir l'animal replié. Il paroît par l'inclination qu'il avoit à prendre cette figure, qu'il y devoit être fort accoutumé. Il y a entre le sinus frontal & la narine un trou de communication par où le sinus reçoit de l'air à chaque moment que l'on respire; en sorte qu'une forte respiration peut y avoir fait entrer avec l'air l'œuf invisible où cet animal étoit renfermé en petit. Ce même œuf pourroit aussi être entré par la bouche avec quelque aliment, & avoir suivi la longue & tortueuse route de la circulation; mais il est certain qu'il n'a pu sortir que par ce trou de communication. Il est vrai que le diamètre en est plus petit que ne l'étoit celui du corps de l'animal; mais comme ce trou est formé immédiatement par une membrane, le ver a pu la dilater peu à peu lorsqu'il a voulu sortir, & même les gouttes de sang qui ont paru, marquent qu'il l'avoit un peu déchirée. L'œuf, observe Littre, avoit trouvé dans la cavité dont il s'agit, la chaleur, l'humidité, la lymphe, enfin tout ce qui lui étoit nécessaire pour éclore, & l'animal tout ce qu'il lui falloit, non-seulement pour sa subsistance, mais pour son accroissement. Chaque mouvement devoit causer à la membrane délicate dont le sinus frontal est tapissé, une irritation d'autant plus cruelle, que l'insecte, avec ses deux cornes, ses deux aiguillons & ses cent douze pattes, ébranloit, & pour ainsi dire attaquoit en détail chaque petite fibre nerveuse de la membrane; en sorte que, plus il se satisfaisoit, plus le mal devoit être violent & insupportable. La grandeur de l'animal, qui vint à lui rendre le lieu où il étoit trop incommode, & l'odeur du tabac qui lui étoit contraire, ainsi qu'à un grand nombre d'autres insectes, l'obligèrent enfin à chercher les moyens de sortir.

Littre juge que, dans un cas semblable, il faudroit d'abord prévenir l'inflammation de la membrane du sinus par les moyens ordinaires; 2°. employer intérieurement les anthelmintiques; 3°. employer les sternutatoires, le tabac, & tirer fortement par le nez des sucres âcres ou acides, que l'on jugeroit les plus capables d'incommoder l'animal. Littre croit que rien ne seroit plus propre à le tuer que de l'huile, parce que l'on sait qu'elle ôte la respiration aux insectes en bouchant les ouvertures de toutes les tranchées; enfin, si rien ne réussissoit, il propose d'en venir au trépan sur l'os coronal, & assure que cette opération ne seroit ni dangereuse ni difficile.

En 1709 il ouvrit le cadavre d'une femme de trente-neuf ans, qui s'étoit mariée à seize, & avoit eu trois enfans depuis l'âge de dix-sept ans: elle portoit toujours son enfant du côté droit, & fort élevé. Il observa, par l'ouverture, que la matrice étoit inclinée vers le côté droit; que les ligamens, longs & larges du côté droit, étoient beaucoup plus épais & plus courts que ceux du côté gauche; que le foie, le rein, le diaphragme, le poumon & les parties voisines étoient tellement refoulés en haut par la matrice du côté droit, qu'ils paroissoient élevés en haut par la matrice & ses ligamens.

La même année il donna un *Mémoire sur un fœtus humain monstrueux*: il fait dans ce Mémoire des remarques sur l'expulsion du placenta hors de la matrice; il y soutient que l'enfant se meut moins pendant l'accouchement, que dans les autres tems de la grossesse. Il disséqua un poulet qui avoit deux cœurs; il fit des observations sur la manière d'ouvrir la cornée lorsque cette opération est nécessaire; il conseille de faire l'incision à la partie inférieure, afin que le sang extravasé ou le pus puisse sortir librement.

Il établit une quatrième espèce de loupe, formée par la graisse, qu'il nomme *lipôme*, & parle à ce sujet d'une loupe extraordinaire, placée sur l'épaule.

En 1710 il donna un Mémoire sur une tumeur

énorme du ventre, produite par différens ſtéatomes qui avoient pour la plupart leur ſiége dans le péritoine, & un autre Mémoire ſur une hydropiſie laiteuſe, obſervée ſur une fille de ſept ans; les vaiſſeaux lactés ſe rompirent après un coup violent à la tête.

En 1711, le 12 août, il donna des *Obſervations ſur la gonorrhée virulente*, & prouva, d'après pluſieurs ouvertures de cadavres, que la gonorrhée avoit tantôt ſon ſiége dans les glandes proſtates, tantôt dans les glandes de Cowper, & quelquefois dans les véſicules ſéminales.

La même année il ouvrit pluſieurs petits chiens. Auſſitôt après leur mort, il trouva de l'eau entre le péricarde & le cœur, & dans les ventricules du cerveau : d'où il conclut que cette eau y eſt naturellement, doit avoir des uſages, & qu'elle n'eſt point une ſuite de maladie.

En 1712 Littre donna un *Mémoire ſur un anévriſme vrai.* L'homme qui fait le ſujet de cette hiſtoire, avoit quarante-quatre ans. L'anévriſme provenoit d'une dilatation conſidérable de la croſſe de l'aorte. Ce Mémoire contient pluſieurs réflexions judicieuſes ſur la formation de ces tumeurs.

La même année, en diſſéquant une femme de cinquante-quatre ans, qui avoit été toute ſa vie valétudinaire, il trouva ſon cœur ſec, dur, raboteux, & n'apperçut point de péricarde.

En 1713 il donna un *Mémoire ſur l'emphyſême.* Cette maladie eſt produite par l'air extérieur qui s'eſt inſinué dans les cellules du tiſſu graiſſeux. Cet emphyſême étoit conſidérable & preſqu'univerſel. Littre expoſe les principaux ſymptômes de cette maladie, & fait voir qu'elle eſt ſouvent la ſuite des plaies de la poitrine : il confirme ſon ſentiment par une obſervation très-détaillée.

La même année il donna d'excellentes *Obſervations ſur la tympanite*, & des réflexions ſur une fracture de la tête. La mort ſuivit quatre heures après. On trouva des eſquilles d'os près le ſinus longitudinal ſupérieur, entre les fibres de la dure-mère. Il fait auſſi le rapport d'une femme morte ſubitement, dans le cœur de laquelle manquoit la troiſième valvule ſigmoïde.

En 1714 il donna un *Mémoire ſur les tumeurs venteuſes, à raiſon de l'emphyſême & de la tympanite*, & communiqua quelques obſervations ſur des vaiſſeaux particuliers remplis d'air, obſervés dans les cadavres de perſonnes mortes à la ſuite d'hémorragies conſidérables. Suivant Littre, ces vaiſſeaux ſont tranſparens, de différentes groſſeurs : on les apperçoit dans diverſes parties du corps, ſurtout dans celles qui ſont éloignées du cœur. Il penſe que ces vaiſſeaux ſont différens des vaiſſeaux lymphatiques; que l'air circule dans le corps, & y jouit de ſon élaſticité. Littre communiqua la même année une obſervation ſur une hernie du péritoine & de l'inteſtin colon près de la ligne blanche, à quatre doigts au deſſus de l'ombilic. Le malade périt de cette maladie, & Littre en fit l'ouverture.

En 1715 Littre lut un *Mémoire ſur une groſſeſſe extraordinaire*, c'eſt-à-dire, une fauſſe groſſeſſe. La femme dont il eſt queſtion accoucha d'un mole véſiculaire en différentes fois; ces véſicules tenoient enſemble, & étoient de la groſſeur d'une groſeille.

En 1716 il donna un *Mémoire ſur la difficulté d'avaler.* Cette difficulté fut produite par l'arête d'une carpe arrêtée au bas de la gorge d'une fille, qui ne put rien avaler bientôt après l'accident. Littre la ſoutint pendant plus de deux mois avec des lavemens nourriſſans, mais à la fin elle ſuccomba : il en fit l'ouverture, & trouva les glandes de l'œſophage fort gonflées, l'œſophage raccourci, épaiſſi & oblitéré.

En 1717 il donna un *Mémoire ſur les lavemens nourriſſans.* Il prétend, d'après un grand nombre d'expériences qu'il avoit devers lui, que la valvule du colon ne permet point au ſouffle & aux injections de paſſer des gros inteſtins dans les grêles : d'où il conclut que les lavemens nourriſſans ſont d'un foible ſecours.

Lemery fit quelques objections à Littre, auxquelles il répondit.

La même année il lut une *Obſervation ſur un fœtus de ſept mois*, qui n'avoit qu'un œil au milieu du front, placé au deſſus des ſourcils, & qui n'avoit pas de nez : il diſſéqua cet œil, & y trouva deux nerfs optiques, deux rétines, deux iris, deux criſtallins. On voit la figure de ce fœtus dans les *Mémoires de l'académie.*

En 1718 il lut un *Mémoire ſur les boiſſons priſes par le nez.* Il arrive quelquefois que des malades ne peuvent prendre de nourriture par la bouche. Littre propoſe un inſtrument par lequel on fera prendre des bouillons au malade, & fait couler ces bouillons des narines dans le palais, par le moyen d'une canule un peu recourbée.

En 1719 Littre donna un *Mémoire ſur les noyés :* il trouva peu d'eau dans les poumons, une quantité aſſez grande dans l'eſtomac, moins grande dans les inteſtins, la glotte ouverte, l'épiglotte relevée.

En 1720 il lut un *Mémoire ſur les règles des femmes*, & prétend qu'elles coulent de la matrice ſeule, & non du vagin : il s'eſt aſſuré de ce fait ſur des femmes qui avoient une deſcente de matrice, & dans les cadavres; il a diſtingué les ouvertures vaſculaires dans la cavité de la matrice, & jamais dans le vagin. Le ſang coule auſſi, ſuivant lui, des artères, & non des veines.

Le 18 décembre de la même année, Littre lut un *Mémoire ſur la diſſolution des pierres de la veſſie dans les eaux communes.* M. Billeret avoit éprouvé que les pierres de la veſſie étant plongées dans les eaux de Bougeaille, s'y diſſolvoient. L'académie nomma Littre pour examiner ſi ces eaux étoient les ſeules qui euſſent cette propriété. Littre s'occupa de cet objet, & s'apperçut que certaines pierres ſe diſſolvoient dans l'eau de fontaine comme dans celle des rivières, & dépoſoient une eſpèce de limon; cependant M. Billeret aſſura que les eaux de Bougeaille diſſolvoient juſqu'au limon.

En 1722 Littre communiqua à l'académie l'*Hiſtoire d'une difficulté de reſpirer*, qui provenoit d'une

tumeur à la plèvre & d'une jaunisse. Cette maladie fut suivie de la mort. L'hippocondre droit se tuméfia vers le troisième mois de la maladie ; vers le quatrième il survint une jaunisse universelle, & le malade mourut presque sans fièvre dans le cinquième mois.

Winslow cite honorablement Alexis Littre dans la thèse qu'il fit soutenir aux écoles de médecine, le 23 décembre 1717. Cette thèse a pour titre : *An ex anatome subtiliori ars medica certior?* La conclusion est affirmative. L'auteur démontre que l'anatomie est la base de la médecine ; qu'un médecin qui ignore l'anatomie, erre continuellement ; que cette science lui est absolument nécessaire : il prouve toutes ces assertions, & finit en rapportant deux cures opérées par Littre ; la seconde est celle que nous avons rapportée d'après Fontenelle. La première n'est pas moins belle, & prouve le médecin anatomiste & homme de génie. Il s'agit d'un malade qui étoit à l'Hôtel-Dieu, & qui souffroit cruellement d'une rétention d'urine. Les saignées, les fomentations, les bains, les boissons de toute espèce avoient été employés en vain : l'inflammation ne permettoit pas de sonder le malade; il alloit périr. Littre passe par hasard dans cet hôpital, considère attentivement ce malheureux, & ordonne de faire sur le champ au malade une ponction dans l'hypogastre. Les chirurgiens, qui n'avoient jamais pratiqué cette opération, refusent leur ministère, craignant de piquer la ligne blanche, & alléguant encore d'autres inconvéniens qui seroient produits par le trois-quarts. Littre insiste sur l'opération, & promet une guérison sûre : il conduit lui-même la main d'un jeune chirurgien. L'urine sort dans l'instant avec impétuosité. Le moribond revient à la vie, remercie son libérateur, & les chirurgiens, surpris de cette cure merveilleuse, la tentèrent hardiment par la suite, & eurent le même succès. Il est vrai qu'ils cachèrent autant qu'ils purent celui qui leur avoit enseigné le moyen de préserver de la mort ceux qui, par la suite, furent attaqués de la même maladie. (Goulin.)

LIVÊCHE, ou Ache de montagne, ou Seseli de montagne. *Ligusticum levisticum* Linn. (*Matière médicale.*) Cette plante, de la famille des ombellifères de Jussieu, croît naturellement dans les terrains secs en Provence & en Italie. On la cultive dans les jardins. Elle répand une odeur forte & aromatique ; ce qui se remarque surtout dans les graines & la racine, qui ont une saveur âcre qui n'est cependant pas *désagréable*.

La racine & les semences de livêche sont regardées comme alexipharmaques, carminatives, diurétiques & utérines ; c'est principalement pour cette dernière propriété que les auteurs l'ont recommandée ; ce qui mérite bien confirmation.

On prétend qu'elle noircit les urines & dissipe les vents : on conseille encore de faire confire la racine dans du vinaigre, & de la mâcher ensuite pour se préserver du mauvais air. Mais nous ne manquons pas d'autres moyens plus sûrs & plus puissans. (Macquart.)

LIVRES de médecine. Un plaisant ayant parié qu'il y avoit plusieurs médecins dans une ville où l'on n'en connoissoit qu'un, vint le soir trouver son adversaire dans une société, où il feignit d'avoir un cruel mal de dents. Chacun s'étant mis à lui donner des avis, il gagna son pari. Combien on voit journellement dans le monde, de médecins de cette sorte, qui font les entendus ou les nécessaires, sans autres lumières que celles qu'ils ont puisées chez les bouquinistes de quelques quais ! Ils vont, sans patente, offrir obligeamment leur savoir hasardé au premier venu, & le plus souvent à de pauvres gens, qui n'ont ni la force ni la raison suffisante pour les apprécier.

Je veux faire entendre qu'il n'y a rien de si dangereux que la lecture des livres de médecine pour des gens qui n'ont aucune connoissance des principes de cet art, & qu'une foule de malheureux ont été les victimes de leurs funestes conseils. Combien de personnes se tuent elles-mêmes en prenant par-ci par-là des formules dont elles ne peuvent juger l'application ! Combien d'inquiétudes, de fantômes ne se créent pas, après ces lectures, les néophites de la science, au moindre petit dérangement qui leur arrive ! Ils iroient consulter un avocat pour une affaire d'intérêt ; mais comme il n'y va que de leur existence, ils se médicamentent à tort & à travers, tout en criant qu'il n'y a point d'art où les erreurs soient aussi funestes que dans l'art de guérir.

Avec quelques recettes, ils prétendent maîtriser la Nature, & prouver qu'on est bien dupe de passer quinze ou vingt ans à apprendre une science aussi difficile. Certes, la médecine est déjà assez hérissée d'épines sans que des ignorans viennent la discréditer aux dépens de leurs connoissances, de leurs amis & souvent d'eux-mêmes. (Macquart.)

LOBB (Théophile), célèbre médecin anglais, a établi sa réputation par les ouvrages qu'il a publiés tous dans sa langue maternelle.

Rational methods of curing feavers deduced from the structure of the human body. London, 1734, in-8°.

Treatise of the smallpox. Lond., 1731 & 1748, in-8°. — En français. Paris, 1749, 2 vol. in-12.

Medical praetice in curing feavers. Lond., 1735, in-8°. Ce Traité fut publié en français. Paris, 1737, 2 vol. in-12.

Practicale treatise of painfull distempers with some effectual methods in curing em. Lond., 1739, in-8°.

A treatise on dissolvente of the stone and on curing the stone and the gout by alimente. Lond., 1739, in-8°. Bâle, 1742, in-8°.

Les nouvelles découvertes en chimie ont donné de nouvelles vues sur cette matière. Cependant l'opinion de Lobb, qui propose l'usage des végétaux pour ceux qui sont attaqués de la pierre, ne peut que prévenir une partie des accidens qui menacent les personnes affectées de cette maladie.

Letters relating to the plague and other contagions distempere. Lond., 1745, in-4°.

Compendium of pratica in physick. Lond., 1747, in-8°. (R. GEOFFROY.)

LOBEL (Mathias de) ou LOBELIUS naquit en 1538 à Lille en Flandre. Il prit le bonnet de docteur en médecine à Montpellier, puis alla exercer sa profession, d'abord à Anvers, de là à Delft, en qualité de médecin de Guillaume, prince d'Orange. La botanique étoit son étude favorite, & ses talens en ce genre le firent appeler à Londres par le roi Jacques I. Lobel y mourut en 1616. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages.

Stirpium adversaria nova, auctoribus Petro Pena & Mathia de Lobel, medicis. Lond., 1570, 1571, 1572, in-fol. *Icones* 268.

Plantarum seu stirpium historia, cui annexum est adversariorum volumen & Guilielmi Rondeletii remediorum formula. Antuerpiæ, 1576, in-fol. *Icones* 1486, *quæ ex Clusio, Mathiolo & Dodoneo deprompta sunt.*

Plantarum seu stirpium historia, cui accessit adversariorum volumen, cum variis observationibus & auctuariis. Antuerpiæ, 1581, in-fol. *Cum iconibus* 2116. *Forma oblonga.* En flamand.

Icones stirpium seu plantarum, tàm exoticarum, quàm indigenarum, in duas partes digestæ. Antuerpiæ, 1581, in-4°. *Forma longa. Icones* 2116. *Eædem cum septem linguarum indicibus.* Antuerpiæ, 1591, in-4°. *Forma longa. Icones* 2116.

Balsami, opobalsami, carpobalsami et xylobalsami, cum suo cortice explanatio. Lond., 1598, in-4°.

De balsamo & zingibere libellus. Lond., 1559, in-4°.

Dilucidæ simplicium medicamentorum explicationes, &c. Lond., 1605, in-fol. Francof., 1651, in-fol.

Diarium pharmacorum parandorum & simplicium legendorum. Lugd. Bat., 1627, 1652, in-12.

Stirpium illustrationes plurimas elaborantes, &c. Lond., 1655, in-4°. Par les soins de Guillaume Hove. (R. GEOFFROY.)

LOBELIA SYPHILLITICA. (*Matière médicale & médecine-pratique.*) Genre de plante dont les caractères ont été établis à l'article *Cardinale bleue.* C'est une plante vivace, dont la tige est droite, ayant trois ou quatre pieds de haut, fournissant des fleurs bleuâtres, & donnant, lorsqu'on la rompt, un suc laiteux, d'une odeur assez forte, qu'on ne peut comparer à aucune substance connue. Les racines offrent un assemblage comme chevelu de fibres blanches, dont le goût est âcre, approchant de celui des feuilles de la nicotiane, & tellement que, quand on en mâche une certaine quantité, on est porté à vomir. Les Canadiens & les sauvages du nord de l'Amérique emploient la racine de cette plante comme un spécifique dans les maladies vénériennes. Ennemis déclarés des Européens, qui ont été & seront toujours leurs oppresseurs, ils avoient tenu cachées les propriétés de cette plante lorsque, sous les dehors de l'amitié, & par le pouvoir attractif de ce métal qui soumet l'homme policé comme celui qui vit d'après les lois simples de la Nature, Jonhson, colonel anglais, parvint, vers le milieu du siècle dernier, à leur faire dire tout ce qu'ils savoient sur elle, & l'on s'imagine bien que les louanges surpassèrent le blâme. La décoction est la forme sous laquelle on la prescrit : la dose n'est point spécifiée chez les auteurs de matière médicale, qui en ont fait mention. Bartram porte à huit onces la dose de cette décoction, qu'on fait prendre trois fois par jour; il conseille les bains chauds pendant son usage, ainsi que le régime approprié. Quand les malades ne peuvent plus supporter la purgation qu'elle excite, il en suspend l'usage pendant un jour ou deux. Quoi qu'il en soit, on commence par une poignée fraîche, & la moitié quand elle est sèche : on gradue de manière qu'elle procure la laxité du ventre. Alors on en suspend l'usage pendant quelque tems, & on y revient jusqu'à perfection de la cure. A l'usage intérieur s'allie celui qu'on en peut faire extérieurement, notamment dans le cas d'ulcération ; ainsi alors on l'administre sous forme d'injection, de fomentation & autre mode d'administration. On étoit incertain sur l'utilité de ce remède lorsque M. Dupont, en 1780, tenta d'établir quelque vérité à son égard : il la mit en usage sur lui-même sous forme sèche comme sous forme d'infusion & de décoction, tant les feuilles que les racines, d'où il résulte qu'à légère dose elle a des propriétés sudorifiques; qu'en moins grande quantité, & continuée long-tems, elle est altérante & quelquefois nauséabonde. A dire vrai, il est encore des expériences à tenter sur cette matière. (PETIT-RADEL.)

LOCAL (MAL). On entend ainsi toutes lésions bornées à tel ou tel organe isolé. Cet objet d'attention n'est point aussi facile à déterminer, aussi grossier à saisir qu'on pourroit le croire à un premier coup-d'œil. Il existe dans toutes les parties de l'économie vivante, des connexions qui commandent l'examen de tous les rapports que peut avoir un mal local apparent avec d'autres affections conjointes. Réciproquement il importe de ne pas généraliser une telle méfiance, au point de voir partout des complications imaginaires. La routine & l'empirisme invoquent souvent des causes hypothétiques inconnues au vrai médecin : dans la pratique vulgaire on abuse beaucoup des idées rebattues sur les *humeurs*, la *bile*, les *acrimonies*, les *virus*, &c. (*Voyez* ces mots). (R. CHAMSERU.)

LOCALES (MALADIES). *Locales morbi.* C'est la quatrième & dernière classe du système nosologique de Cullen. Elle représente toutes les maladies externes : les trois autres classes, *pyrexiæ*, *nevroses* & *cachexiæ*, comprennent les maladies internes. Sauvages a débuté par les premières, & il nous semble que le professeur d'Edimbourg auroit mieux fait de suivre son exemple. L'analyse eût été plus régulière en procédant du dehors au dedans. Quoi qu'il en soit, le plan de Cullen est plus étendu dans les détails. Il

ne s'agiroit que d'une transposition de cette classe, en quelque sorte élémentaire, qui assignât le domaine de la chirurgie. Le reste, concernant la médecine, offre une réduction synthétique de tout ce que le professeur de Montpellier a beaucoup trop disséminé en multipliant ses classes, & en s'exposant à des redites. La méthode de Cullen dans ses quatre grandes divisions nous paroît devoir être adoptée comme pouvant se prêter à tous les détails de nomenclature & de définitions propres à compléter une bonne *nosologie*. (*Voyez* ce mot.) (R. CHAMSERU.)

LOCHE. (*Hygiène.*) La loche, *cobitis tænia* LINN., a la forme & la couleur du goujon de rivière; mais elle est plus ronde, plus petite, car elle n'a guère que trois à quatre pouces de longueur.

La loche est peut-être de tous les petits poissons celui qui mérite la préférence comme aliment, & ce n'est pas sans raison qu'on en fait grand cas dans les pays où elle abonde. On la fait frire, & elle est généralement d'un usage très-salutaire. (MACQUART.)

LOCHIES SUPPRIMÉES, f. f. *Lochia.* (*Moyen curatif. Electricité médicale.*) L'électricité convient extrêmement à rappeler les *lochies supprimées*. On l'emploie de la manière suivante : Placez le malade sur un isoloir; établissez une communication entre le conducteur positif & ses vertèbres dorsales; fixez la pointe du fil de laiton qui termine la chaîne *F*, en face de la vulve de la malade, en prenant la précaution qu'elle ne touche point l'isoloir; faites communiquer l'anneau de l'extrémité de cette chaîne avec le conducteur négatif; supprimez toute autre communication entre la machine & le réservoir commun; tournez la manivelle, il s'établira aussitôt une circulation du fluide électrique entre le conducteur positif & les vaisseaux utérins, lequel retournera au conducteur négatif.

Les méthodes d'électriser qui conviennent à rappeler les menstrues supprimées, sont également propres au traitement de cette maladie. (*Voyez* MENSTRUES, LAXITÉ, MACHINE ÉLECTRIQUE ET SES APPAREILS.) (CAULLET-VEAUMOREL.)

LOCHNER (Michel-Frédéric), de Furtz près Nuremberg, naquit en 1662, étudia la médecine à Altorf, parcourut une partie de l'Europe, & revint en Allemagne soutenir à Altorf une thèse *De nymphomaniâ*. Il ne prit le grade de docteur en cette ville qu'en 1684, après un voyage en Italie. L'année suivante il entra dans le collége de Nuremberg, dont il fut trois fois doyen. Nommé en 1686 associé à l'académie des curieux de la Nature, il fut adjoint en 1711, & dans cette année même fut revêtu de la place de directeur de cette compagnie. En 1712, médecin de l'hôpital de Nuremberg, il occupa cet emploi avec réputation jusqu'à sa mort, arrivée le 15 octobre 1720, dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Lochner s'occupoit d'antiquités & d'histoire naturelle. Il a publié :

Papaver ex omni antiquitate erutum, gemmis, numeris, statuis & marmoribus æri incisis, illustratum. Norimbergæ, 1713, in-4°.

Mungor animalculum & radix. Ibidem, 1715, in-4°.

Commentatio de ananasâ, sive nuce pincâ indicâ, vulgò pinkas. Ibid., 1716, in-4°.

Merium seu Rhododaphne veterum & recentiorum. Ibid., 1716, in-4°.

Rario Besleriani musæi. Ibid., 1716, in-fol.

Bellili indicum. Ibid., 1717, in-4°.

Heptas dissertationum variarum ad historiam naturalem conscriptarum. Ibid., 1717, in-4°.

De novis & exoticis Theæ & Caffe succedaneis, Botry mexicanâ ambrosioide, ambrosia artemisia foliis, Malabar, Peruviana agerati foliis sive theæ de Limma, herba de Paraguai, café à la sultane, & *cleo sive aliisque.* Norimbergæ, 1717, in-4°.

De pareirâ bravâ. Ibid., 1719, in-4°. (R. GEOFFROY.)

LOCKE (Jean), l'un des philosophes les plus profonds que le dix-septième siècle ait vu paroître, est un de ces génies dont la médecine s'honore. Il naquit à Wrington, à sept ou huit milles de Bristol, le 29 août 1631. Son père servit dans l'armée des Parlementaires au tems des guerres civiles; il prit soin de l'éducation de son fils malgré le tumulte des armes. Après les premières études il l'envoya à l'université d'Oxford, où il fit peu de progrès. Les exercices du collége lui parurent frivoles; & cet excellent esprit n'eût peut-être jamais rien produit si le hasard, en lui présentant quelques ouvrages de Descartes, ne lui eût montré qu'il y avoit une doctrine plus satisfaisante que celle dont on l'avoit occupé, & que son dégoût, qu'il prenoit pour incapacité naturelle, n'étoit qu'un mépris secret de ses maîtres. Il passa de l'étude du cartésianisme à celle de la médecine, c'est-à-dire qu'il prit des connoissances d'anatomie, d'histoire naturelle & de chimie, & qu'il considéra l'homme sous une infinité de points de vue intéressans. Il n'appartient qu'à celui qui a pratiqué la médecine pendant long-tems, d'écrire de la métaphysique : c'est lui seul qui a vu les phénomènes, la machine tranquille ou furieuse, foible ou vigoureuse, saine ou brisée, délirante ou réglée, successivement imbécille, éclairée, stupide, bruyante, muette, léthargique, agissante, vivante & morte. Il voyagea en Allemagne & dans la Prusse; il examina ce que la passion & l'intérêt peuvent sur les caractères. De retour à Oxford, il suivit le cours de ses études dans la retraite & l'obscurité. C'est ainsi qu'on devient savant & qu'on reste pauvre : Locke le savoit & ne s'en soucioit guère. Le chevalier Ashley, si connu dans la suite sous le nom de Shaftsbury, s'attacha le philosophe, moins encore par les pensions dont il le gratifia, que par de l'estime, de la confiance & de l'amitié. On acquiert un homme du mérite de Locke, mais on ne l'achète pas; c'est ce que les riches, qui font de leur or la mesure de tout, ignorent, excepté peut-être en

Angleterre. Il eſt rare qu'un lord ait eu à ſe plaindre de l'ingratitude d'un ſavant; nous voulons être aimés: Locke le fut de milord Ashley, du duc de Buckingham, de milord Hallifax. Moins jaloux de leurs titres que de leurs lumières, ils étoient vains d'être ſon égal. Il accompagna le comte de Northumberland & ſon épouſe en France & en Italie. Il fit l'éducation du fils de milord Ashley : les parens de ce jeune ſeigneur lui laiſſèrent le ſoin de marier ſon élève. Croit-on que le philoſophe ne fut pas plus ſenſible à cette marque de conſidération, qu'il ne l'eût été au don d'une bourſe d'or ? Il avoit alors trente-cinq ans. Il avoit connu que les pas qu'on feroit dans la recherche de la vérité ſeroient toujours incertains tant que l'inſtrument ne ſeroit pas mieux connu, & il forma le projet de ſon *Eſſai ſur l'Entendement humain*. Depuis ſa fortune ſouffrit différentes révolutions; il perdit ſucceſſivement pluſieurs emplois auxquels la bienveillance de ſes protecteurs l'avoit élevé. Il fut attaqué d'éthiſie; il quitta ſon pays; il vint en France, où il fut accueilli par les perſonnes les plus diſtinguées. Attaché à milord Ashley, il partagea ſa faveur & ſes diſgraces. De retour à Londres, il n'y demeura pas long-tems; il fut obligé d'aller chercher de la ſécurité en Hollande, où il acheva ſon grand ouvrage. Les hommes puiſſans ſont bien inconſéquens; ils perſécutent ceux qui ſont par leurs talens la gloire des nations qu'ils gouvernent, & ils y craignent leur déſertion. Le roi d'Angleterre, offenſé de la retraite de Locke, fit rayer ſon nom des regiſtres du collége d'Oxford. Dans la ſuite, des amis qui le regrettoient, ſollicitèrent ſon pardon; mais Locke rejeta avec fierté une grace qui l'auroit accuſé d'un crime qu'il n'avoit pas commis. Le roi, indigné, le fit demander aux Etats-Généraux avec quatre-vingt-quatre perſonnes que le mécontentement de l'adminiſtration avoit attachés au duc de Montmouth dans une entrepriſe rebelle. Locke ne fut point livré; il faiſoit peu de cas du duc de Montmouth: ſes deſſeins lui paroiſſoient auſſi périlleux que mal concertés; il ſe ſépara du duc & ſe réfugia d'Amſterdam à Utrecht, & d'Utrecht à Clèves, où il vécut quelque tems caché. Cependant les troubles de l'État ceſſèrent, ſon innocence fut reconnue : on le rappela; on lui rendit les honneurs académiques dont on l'avoit injuſtement privé; on lui offrit des poſtes importans. Il rentra dans ſa patrie ſur la même flotte qui y conduiſoit la princeſſe d'Orange; il ne tint qu'à lui d'être envoyé en différentes cours d'Europe; mais ſon goût pour le repos & la méditation le détacha des affaires publiques, & il mit la dernière main à ſon *Traité de l'Entendement humain*, qui parut pour la première fois en 1697. Ce fut alors que le gouvernement rougit de l'indigence & de l'obſcurité de Locke : on le contraignit d'entrer dans la commiſſion établie pour l'intérêt du commerce, des colonies & des plantations. Sa ſanté, qui s'affoibliſſoit, ne lui permit pas de vaquer long-tems à cette importante fonction. Il s'en dépouilla ſans rien retenir des honoraires qui y étoient attachés, & ſe retira à vingt-cinq milles de Londres, dans une terre du comte de Marsham. Il avoit publié un petit ouvrage ſur le gouvernement civil, de *Imperio civili;* il y expoſoit l'injuſtice & les inconvéniens du deſpotiſme & de la tyrannie. Il compoſa à la campagne ſon *Traité de l'Éducation des enfans*. Sa lettre ſur la *Tolérance*, ſon écrit ſur les *Monnaies*, & l'ouvrage ſingulier intitulé *le Chriſtianiſme raiſonnable*, où il bannit tous les myſtères de la religion & des auteurs ſacrés, reſtitue la raiſon dans ſes droits, & ouvre la porte de la vie éternelle à ceux qui auront cru en Jéſus-Chriſt réformateur, & pratiqué la loi naturelle.

Cet ouvrage lui ſuſcita des haines & des diſputes, & le dégoûta du travail. D'ailleurs, ſa ſanté s'affoibliſſoit. Il ſe livra donc tout-à-fait au repos & à la lecture de l'Écriture-Sainte. Il avoit éprouvé que l'approche de l'été le ranimoit. Cette ſaiſon ayant ceſſé de produire en lui cet effet, il en conjectura la fin de ſa vie, & ſa conjecture ne fut que trop vraie. Ses jambes s'enflèrent; il annonça lui-même ſa mort à ceux qui l'environnoient. Les malades en qui les forces défaillent avec rapidité, preſſentent, par ce qu'ils en ont perdu dans un certain tems, juſqu'où ils peuvent aller avec ce qui leur en reſte, & ne ſe trompent guère dans leur calcul. Locke mourut en 1704, le 8 novembre, dans ſon fauteuil, maître de ſes penſées, comme un homme qui s'éveille & qui s'aſſoupit par intervalles juſqu'au moment où il ceſſe de ſe réveiller, c'eſt-à-dire que ſon dernier jour fut l'image de toute notre vie.

Il étoit fin ſans être faux, plaiſant ſans amertume, ami de l'ordre, ennemi de la diſpute, conſultant volontiers les autres, les conſeillant à ſon tour, s'accommodant aux eſprits & aux caractères, trouvant partout l'occaſion de s'éclairer ou d'inſtruire, curieux de tout ce qui appartient aux arts, prompt à s'irriter & à s'appaiſer, honnête homme, & moins Calviniſte que Socinien.

Il renouvela l'ancien axiôme : Il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans la ſenſation, & il en conclut qu'il n'y avoit aucun principe de ſpéculation, aucune idée de morale innée. (*Ancienne Encyclopédie.*) (R. GEOFFROY.)

LOCOMOTION. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe V. *Geſta.*
Ordre III. Mouvemens.

La locomotion eſt une fonction appartenante particuliérement aux animaux qui peuvent ſe déplacer à volonté : cette propriété les diſtingue éminemment des végétaux, qui, ayant, ainſi qu'eux, des ſolides & des liquides en action, ne peuvent tranſporter leur exiſtence d'un endroit à un autre.

Le profeſſeur Cuvier regarde la digeſtion elle-même comme une ſuite de la locomotion; il dit qu'elle ne fait pas partie du mode d'organiſation des plantes qui ſont immobiles, & dans leſquelles l'intenſité des forces nutritives ſupplée au choix & à la préparation préalable des ſubſtances alimentaires.

La locomotion chez les animaux n'est autre chose que le mouvement, dont les avantages essentiels tiennent à l'exercice des os, des muscles, & en général de toutes les parties du corps. (*Voyez* MOUVEMENT, EXERCICE.) (MACQUART.)

LŒTUS (Jacques), (*Jaques Lets*), d'Aberden en Ecosse, professeur royal.

Edmond Richer, dans son livre *De optimo academiæ statu*, dit qu'il donna volontairement des leçons de grec au collége de Boncour sans y être professeur en titre; il prenoit des heures différentes de celles des professeurs pour ne pas interrompre les exercices de ceux-ci. Il se mit sur les bancs de la faculté en 1602, fut élu recteur en 1604, reçut la bénédiction de licence le 31 mai de la même année, & prit le bonnet de docteur le 23 septembre suivant. Il mourut le 17 octobre 1628.

Lets est auteur d'un discours qui a pour titre:

M. Jacobi Lœti, doctoris, medici Parisiensis, ad magistrum G. Brayer filium, brevi doctorem medicum inaugurandorum Paranesis, habita in scholis medicorum. Non. nov. 1618, in-8°.

Ce discours, dédié à la faculté, fait honneur au caractère & à l'éloquence de Jacques *Lets*: il y fait l'éloge des chirurgiens & des apothicaires, & exhorte G. Brayer à vivre en paix avec eux. (R. GEOFFROY.)

LOIR. *Glis.* (*Hygiène.*) C'est un joli petit quadrupède qui s'engourdit pendant l'hiver. On est dans l'usage de les manger en Italie. Ils peuvent valoir un peu mieux que nos gros rats. (MACQUART.)

LOIS TOPOGRAPHIQUES, s. f. *Leges topographicæ.* (*Hygiène.*) Je me propose d'indiquer ici les règles & les modèles qu'il faut suivre pour faire la topographie d'un lieu quelconque, conformément aux principes de la médecine. Hippocrate, au chapitre *De aere, aquis & locis*, & au troisième livre de ses Aphorismes, nous fournit un modèle de ce genre, exact & sublime: les détails dans lesquels il entre, laissent peu de chose à ajouter.

Je réduirai aux articles ci-après ce qu'il dit, 1°. de l'air; 2°. des lieux; 3°. des eaux; 4°. du sol; 5°. des climats & des saisons; 6°. des animaux; 7°. de l'astronomie; 8°. des mœurs; 9°. des lois & des gouvernemens. 10°. Enfin, je finirai cet article par des additions particulières.

1°. De l'air.

Nous appelons atmosphère la masse d'air qui enveloppe le globe terrestre. Nous vivons dans ce fluide comme le poisson dans l'eau; nous le respirons sans cesse, nous l'avalons avec nos alimens, nous l'inhalons, nous l'exhalons; c'est un des élémens de nos solides & de nos fluides.

Sa masse pèse sur nous plus ou moins, & les variations de son poids influent sur nous en santé comme en maladie.

L'air atmosphérique n'est point un élément simple: cent parties d'air contiennent soixante-douze parties de gaz azote, & vingt-huit d'air vital ou gaz oxigène.

L'atmosphère reçoit les vapeurs & les exhalaisons de toute espèce, qui s'élèvent de la surface de la terre. Les fluides aériformes ou gaz, les torrens électriques, le fluide magnétique, les sels, les parties métalliques, terreuses, végétales, animales, &c. s'élèvent à l'aide de la chaleur, & vont former dans les hautes régions de l'air les météores que nous admirons.

Ces météores sont les brouillards, les nuages, les frimats, la neige, la grêle, les torrens électriques, le tonnerre, les aurores boréales, la lumière zodiacale, les brouillards secs & brûlans, les trombes de terre & de mer.

Sa température est froide, glaciale, chaude, brûlante, tempérée, froide & sèche, froide & humide, chaude & sèche, chaude & humide.

La masse de l'atmosphère est plus ou moins salubre, suivant qu'elle est plus ou moins pure, plus ou moins tempérée, plus ou moins agitée par les vents généraux ou particuliers. Elle est mal-saine lorsqu'elle est stagnante. Sa stagnation dépend de la forme du sol ou du degré de chaleur.

2°. Des lieux.

Je comprends sous ce nom les villes, les hameaux, les villages, les charriots couverts, les tentes & autres habitations dont se servoient les peuples dont il est fait mention dans les deux chapitres d'Hippocrate. Un médecin qui écrit la topographie d'un pays quelconque, doit bien faire attention à la situation d'une ville, &c. à son exposition relativement au lever & au coucher du soleil, aux vents de nord, de midi, &c. auxquels ces habitations sont exposées. Celles qui sont tournées au couchant ou au midi, sont les plus mal-saines; celles qui sont exposées au levant, sont dans la position la plus salubre.

Il y a des peuples qui habitent sous des tentes, d'autres tiennent leurs familles sur des charriots couverts, avec lesquels ils voyagent & parcourent les pacages nécessaires à la nourriture de leurs bestiaux. Hippocrate nomme quelques-unes de ces nations les Scythes & les Nomades. D'autres habitent dans des souterrains une partie de l'année; quelques autres habitent sur l'eau dans les ports, ou sur le bord des fleuves, dans des maisons construites sur des bateaux. Les Chinois, à Canton, &c. nous en fournissent un exemple.

3°. Des eaux.

On doit considérer les eaux dans leur état de vapeur, de pluie, de neige, de glace & de grêle. Dans leur fluidité naturelle, on doit examiner leur degré de pureté, leur mélange avec les parties terrestres, minérales, aériformes, &c. dont elles sont plus ou moins imprégnées. On doit les juger par leur goût, leur poids, &c. Celles qui sont frappées par les vents, par les rayons du soleil levant, sont de bonne qualité. Hippocrate juge néanmoins que celui qui jouit d'une bonne santé peut boire indifféremment de toutes les eaux qu'il rencontre. *Qui sanus est ac valet, is nullo habito discrimine, semper eadem quæ adest, bibat.*

Celles qui ſont douçâtres, marécageuſes, dures; celles qui entrent difficilement en ébullition, qui font cuire difficilement les végétaux, ainſi que les eaux de la mer, de certains lacs, de certains puits, de certaines ſources, ſont mal-ſaines.

Les eaux de pluie, celles des ſources profondes ſortant des montagnes, ſont les meilleures. On examinera donc, parmi les ſources dont ſe ſervent les habitans d'une ville, quelles ſont celles qui ſont de bonne qualité, & celles qui ſont pernicieuſes.

On examinera encore celles qui ſont ſtagnantes, dont l'évaporation vicie l'atmoſphère.

4°. Du ſol.

Hippocrate n'a vu dans le ſol, que ſon humidité, ſa ſéchereſſe, ſa qualité pierreuſe, ſabloneuſe, &c.; ſes formes, ſi c'eſt un vallon chaud & humide, ſi c'eſt un lieu élevé, froid & ſec, s'il eſt couvert de bois, ou ſi c'eſt un monceau de rochers.

Les pays chauds de l'Aſie ſont, ſelon lui, plus fertiles que ceux de l'Europe. Après l'influence de l'atmoſphère, c'eſt à la forme & à la qualité du ſol que l'homme doit en partie les variétés de ſa conſtitution, de ſes mœurs, &c.

5°. Des climats & des ſaiſons.

Les climats ſont chauds & ſecs, chauds & humides, froids & humides. On compte des nuances infinies entre ces diviſions. Il y a des climats tempérés, qui n'éprouvent preſqu'aucune variation ſenſible. La nature du climat médical dépend de ſa latitude géographique, de la forme de ſon ſol, de l'agriculture qu'on y pratique, &c. (*Voyez* CLIMAT.)

Les ſaiſons ſont égales ou inégales, quant à leur durée totale; elles ſont variables, quant à leur température journalière. Les ſaiſons égales, tempérées contribuent à donner une forme agréable aux hommes. Lorſqu'elles ſont irrégulières & froides, elles les rendent forts, robuſtes, velus, d'une conſtitution ſèche. Ces hommes ont beaucoup de courage. Ils ſont ſujets à des maladies particulières. (*Voyez* SAISONS.)

Les aphoriſmes de la troiſième ſection donnent à peu près les mêmes préceptes. Les grands changemens de l'atmoſphère occaſionnent toujours des maladies, ſurtout lorſqu'ils arrivent ſubitement.

Certains individus jouiſſent d'une bonne ſanté en été, d'autres pendant l'hiver, &c. Le même genre de vie ni le même climat ne conviennent point à toute eſpèce de conſtitution ni à tous les âges. Le froid du matin & du ſoir, joint à la chaleur du reſte du jour, eſt la principale ſource des maladies d'automne, auxquelles néanmoins la conſtitution ſèche & brûlante de la canicule qui a précédé, contribue beaucoup. Ecoutons encore le père de la médecine. « Les vents de midi donnent des ſurdités, des fluxions » ſur les yeux, des maux de tête, des douleurs rhu- » matiſmales, &c. Le vent de nord, au contraire, » reſſerre le ventre, donne des maux de gorge, des » pleuréſies, &c. Les fièvres ſe terminent par la ſueur » ſi les étés ſont tempérés. Le caractère des maladies » répond toujours à la conſtitution de la ſaiſon, ainſi » que leurs criſes & leur terminaiſon. Les phtiſiques » meurent à la chute des feuilles. Les ſaiſons dérangées & inſolites ſont une ſource de maladies. On » voit moins de maladies dans une année ſèche, que » lorſqu'elle eſt pluvieuſe. Les vents froids agacent, » irritent & reſſerrent; les vents humides relâchent.

» Les enfans ſe fortifient au printems, les vieil- » lards en été & pendant les premiers jours d'au- » tomne. Le reſte de cette ſaiſon & l'hiver ſont » favorables au moyen âge.

» Il y a des maladies particulières à chaque ſaiſon » & à chaque âge.

» Si le ſol eſt inégal, montueux, couvert de ro- » chers, de forêts, dans des latitudes froides, & » même dans des climats chauds; s'ils ſont élevés, » les peuples y ſont peu nombreux, leurs mœurs » ſont rudes, leur caractère féroce; ils ſont coura- » geux & aiment la liberté.

» Si le ſol eſt plat & élevé, on y retrouve les » mêmes qualités & les mêmes vices. Les maladies » y ſont déterminées par l'atmoſphère.

» Si le ſol eſt bas & humide, marécageux, en- » touré de montagnes, comme dans les palus méo- » tides, la conſtitution y eſt lâche, molle, diſpoſée » aux maladies *à colluvie ſeroſâ.* Si quelque fleuve le » traverſe, il eſt plus ſalubre. S'il eſt en plaine, ſec » & aride, les peuples y ont la conſtitution ſèche, » irritable. Les maladies ſont inflammatoires, bi- » lieuſes. »

Il a déjà été obſervé que l'expoſition des villes décide beaucoup de la ſanté des habitans. « Celles » qui ſont expoſées au ſoleil levant, ſont les plus » ſaines. L'expoſition au nord forme des tempéra- » mens ſecs, robuſtes, bilieux, ſujets aux maladies » inflammatoires, aux hémorragies, aux ſaignemens » de nez, aux ſuppurations internes & à la conſtipa- » tion. Les femmes y ont peu de règles; elles accou- » chent difficilement; elles ont peu de lait; elles de- » viennent pulmoniques à la ſuite des couches; elles » ſont ſujètes aux convulſions. Les enfans ſont ſujets » aux hydrocèles: leur puberté eſt tardive.

» L'expoſition au ſoleil levant d'été donne la cou- » leur vive, le teint frais, la voix claire. Les habi- » tans y ſont prudens, tempérés. Leurs maladies ſont » les mêmes que celles des villes expoſées aux vents » chauds. Les femmes y ſont fécondes, & accouchent » facilement.

» Dans l'expoſition au ſoleil couchant, les habi- » tans y ſont pâles, cachétiques; leur voix eſt rau- » que: ils ſont valétudinaires, ſujets à beaucoup de » maladies, à la conſtipation, aux obſtructions; ils » ont le foie gros; ils ſont maigres. On y voit beau- » coup d'hydropiques. Les jeunes gens ſont expoſés, » en hiver, aux maladies inflammatoires de la poi- » trine, à la manie. Les vieillards ont le ventre pa- » reſſeux; ce qui leur occaſionne des fièvres ardentes. » Les femmes ſont obſtruées, conçoivent rarement; » elles ont des fauſſes groſſeſſes. Les nouveaux-nés » ſont bouffis; ils deviennent étiques en avançant en » âge. Les vidanges coulent mal. Les enfans ont » fréquemment des hernies; les adultes des varices,

» des ulcères aux jambes : ils vieilliſſent à bonne » heure.

» Les femmes des habitans des pays humides & » marécageux y ſont graſſes & cachétiques ; elles » conçoivent rarement, parce que leurs deſirs vénériens ſont très-foibles. *In mulieribus carnis pinguedo & humiditas, neque enim uteri genitale ſemen ad ſe rapere queunt..... Ipſumque uteri os præ pinguedine concluditur, ſemenque genitale minime ſuſcipit.* »

La fin du livre des Aphoriſmes donne le détail des maladies des différens âges. « Les nouveaux-nés ſont » ſujets, pendant leur nourriſſage, aux aphtes à la » bouche, au vomiſſement, à la toux, à l'inſomnie, » aux frayeurs pendant le ſommeil, à l'inflammation » de l'ombilic, aux fluxions ſur les oreilles. Pendant » la dentition, leurs gencives ſont douloureuſes, enflammées. Ils ont des convulſions, le cours de ventre, ſurtout pendant la ſortie des dents canines. » Ils ſont reſſerrés habituellement. Ils ſont gras & » replets.»

» S'ils ſont plus avancés en âge & près de la puberté, il leur ſurvient pour lors des maux de gorge, » de l'oppreſſion ; l'épine vertébrale ſe luxe. Le calcul, les vers, les difficultés d'uriner, l'engorgement des glandes, les écrouelles & autres tumeurs » ſurviennent.

» Les fièvres de toute eſpèce, le ſaignement de » nez, arrivent à l'âge de puberté.

» Les maladies des enfans ſe terminent en quarante jours, dans ſept mois, dans ſept ans. Celles » qui ne ſe terminent point à la puberté ou à la première apparition des règles, durent toute la vie.

» Les maladies des jeunes gens ſont le crachement » de ſang, la pulmonie, les fièvres aiguës, l'épilepſie, &c. : viennent enſuite, dans le moyen âge, » l'aſthme, la pleuréſie, &c. ; la frénéſie, la léthargie, les fièvres ardentes, les cours de ventre, la » dyſſenterie, les hémorroïdes. Dans la vieilleſſe, ce » ſont les catarres, l'aſthme, la ſtrangurie, la dyſurie, la goutte, la néphrétique, le vertige, l'apoplexie, la cachexie, la gratelle, les inſomnies, la » ſurdité, l'affoibliſſement de la vue, le cours de ventre, les fluxions ſur les yeux & les oreilles. »

6°. Des animaux.

L'homme, le premier des animaux, reçoit des impreſſions de tout ce qui l'entoure : ſon moral comme ſon phyſique en reçoivent des modifications diverſes. Par cette raiſon on ne ſauroit porter trop d'exactitude à décrire tout ce qui le frappe. C'eſt de l'air qu'il reſpire, & dans lequel il vit ; de l'atmoſphère dont il porte le poids nuit & jour, de ces divers mouvemens, de ſa ſtagnation, des eaux qu'il boit, de l'humidité qu'il abſorbe, du climat qu'il habite, des ſaiſons qu'il éprouve ; tout, juſqu'à la forme du ſol ſur lequel il marche, contribue à lui donner la ſanté ou la maladie, l'amour de la liberté ou de l'eſclavage, &c.

Hippocrate nous dit que les zônes tempérées de l'Aſie, où règne l'égalité des ſaiſons, ſont très-fertiles en tout genre. Les animaux ſauvages & domeſtiques y multiplient prodigieuſement. Les végétaux de toute eſpèce y croiſſent en abondance pour les nourrir. Les peuples y ſont eſclaves, parce qu'ils ſont voluptueux. Leurs mœurs ſont douces. Néanmoins dans les latitudes froides & élevées de cette partie de la Terre, les hommes y ſont forts, vigoureux, blonds, courageux, belliqueux, amis de la liberté.

Les pays du nord de l'Europe nous préſentent une inégalité de ſol très-conſidérable, des montagnes couvertes de glaces ou de forêts. La variation des ſaiſons qui y règnent, rend ces peuples forts, féroces, belliqueux, aimant la liberté. *Ubi enim anni temporum mutationes tum crebræ, tum plurimum inter ſe differunt : ibi, & formas, & mores, & naturas plurimum diverſas comperies.....*

7°. De l'aſtronomie.

Suivant le père de la médecine, les connoiſſances aſtronomiques ſont d'une néceſſité abſolue au médecin. Il doit obſerver exactement le lever, le coucher des aſtres, les équinoxes, les ſolſtices, &c. ; le cours du ſoleil, celui de la lune, ſes phaſes, la ſaiſon de la canicule, les pléiades, &c. Cette connoiſſance, ſelon lui, eſt eſſentielle pour prédire & traiter les maladies épidémiques & autres ; car il y en a qui commencent, & d'autres qui finiſſent aux ſolſtices & aux équinoxes.

Quelque reſpectable que ſoit l'autorité d'Hippocrate, je crois qu'il n'eſt point néceſſaire d'être aſtronome pour être bon médecin. Qu'un médecin obſerve le cours du ſoleil & de la lune relativement aux ſaiſons & aux mouvemens de l'atmoſphère, à la bonne heure ; la ſcience aſtronomique lui eſt d'ailleurs très-inutile. Les ſolſtices & les équinoxes forment cependant des points eſſentiels pour la marche & les caractères des maladies.

8°. Des mœurs.

Les mœurs d'un peuple, d'un individu, n'étant que la ſérie des actions journalières, influent beaucoup ſur la ſanté. Elles dégradent l'eſpèce ; elles abrègent ſes jours, & ſont le germe d'un grand nombre de maladies lorſqu'elles ſont mauvaiſes. Si au contraire elles ſont bonnes, elles rendent les peuples heureux ; ils jouiſſent d'une ſanté forte & vigoureuſe. Elles les préſervent du grand nombre de maladies, qui ſont la ſuite de la corruption des mœurs.

Les mœurs varient ſuivant l'âge, le climat, les gouvernemens, &c.

L'uſage modéré des paſſions, des richeſſes, &c. forme les bonnes mœurs, comme l'excès de l'un & de l'autre les corrompt.

L'éducation privée, dans le ſein des familles, rend l'ame ſenſible : elle fait le bonheur de toute la famille qu'elle rend heureuſe.

L'éducation publique, bien dirigée, donne de l'énergie : elle forme les grands caractères ; elle inſpire l'amour de la patrie & du gouvernement. C'eſt d'elle que dépendent en partie la force & la durée des Empires. Elle eſt la ſource des grandes & belles actions.

9°. Des lois & des gouvernemens.

Les lois & les gouvernemens suivent la température des climats, la forme du sol, sa position géographique, ainsi que l'égalité ou l'inégalité des saisons. Les lois & les gouvernemens influent sur les nations..... *Ita ut constet leges ad animi magnitudinem plurimum facere.....* Hippocrate.

En lisant l'*Esprit des lois*, on croiroit que Montesquieu a composé son ouvrage sur ceux d'Hippocrate. Ce qu'il dit de l'influence des climats sur les mœurs, les lois, les gouvernemens, &c. se trouve exactement dans la section *de aere, locis & aquis.*

Les lois (j'entends parler des lois positives) doivent faire naître & fortifier les bonnes mœurs privées & publiques. Elles préviennent & punissent les crimes, tant ceux commis contre les particuliers, que ceux qui attaquent directement l'ordre social. Elles protègent la vie des individus, & leur assurent la jouissance de leurs propriétés. Elles constituent la force publique; elles sont le frein de la tyrannie, & repoussent les usurpations des particuliers.

Les lois doivent être relatives aux mœurs, au sol, au climat, au degré de civilisation du peuple pour lequel elles sont faites. Elles doivent varier, & être modifiées suivant le degré de civilisation; car les meilleures lois ne sont pas toujours les plus convenables au bonheur des peuples.

Le gouvernement, le magistrat ou le pouvoir exécutif (car, selon mon opinion, ces trois dénominations sont synonymes) sont une partie essentielle de la constitution politique & civile d'une nation. Ces pouvoirs doivent être limités, soit qu'ils résident sur plusieurs têtes, soit qu'ils soient confiés à un seul. Sans cette précaution, ceux qui sont chargés de l'exécution des lois mettent impunément leur volonté à la place de la loi, surtout si c'est un magistrat unique & héréditaire; c'est un despote qui se persuade facilement que les peuples qu'il gouverne, sont sa propriété, au lieu qu'ils ne sont que les mandataires du peuple, qui leur a confié la souveraineté pour son plus grand bonheur : n'étant pas en état de se gouverner lui-même, il l'a choisi pour son représentant.

10°. Additions particulières.

Avant d'entrer dans aucun détail, j'observe que, quoique les principales règles pour former une topographie médicale se trouvent dans les ouvrages du père de la médecine, il y en a un grand nombre qu'il a omises. Peut-être cela vient-il de ce que ses ouvrages ont été altérés, ainsi qu'on le soupçonne.

Le tems qui détruit tout, a fait disparoître les Empires dont il a parlé; la plupart des pays qui étoient très peuplés alors, sont devenus des déserts arides. Ainsi la description qu'il en a donnée, ne peut point servir de modèle aujourd'hui.

Plusieurs maladies qu'il a décrites, ne se présentent plus avec les mêmes caractères, soit que la constitution des peuples de l'Europe moderne ait changé, soit que le concours des causes qui les produisoient alors, ne soit plus le même.

Un médecin se tromperoit donc s'il suivoit uniquement les règles qu'il prescrit.

Les opinions religieuses diverses, adoptées par les différentes nations, influent beaucoup sur leurs mœurs, leur santé, leur population & leur bonheur. Par exemple, le célibat est un état contre Nature : le célibataire est ordinairement triste, mélancolique; il devient souvent maniaque. Le célibat occasionne des obstructions, des squirres; il nuit à la population. La religion qui fait un crime à celui qui ne le garde point lorsque la Nature l'aiguillonne, occasionne des crimes énormes, qui détruisent le coupable & qui arrêtent la population. Celle qui le conseille comme un état de perfection, exalte l'imagination, fait des fanatiques qui peuplent les cloîtres & les monastères. Ces demeures sont des catacombes, où les deux sexes vont s'enterrer vivans, au lieu de payer à la Nature le tribut qu'elle demande, des enfans.

La religion qui excite trop le sens qui unit les deux sexes, a aussi ses dangers. L'homme n'a qu'une mesure de forces : des excès journellement & trop souvent répétés le rendent impuissant. Il manque son but en voyant beaucoup de femmes; il fait peu d'enfans. C'est le plus grand abus de la religion mahométane, que ses sectateurs rendent encore plus meurtrier, en stimulant nuit & jour les autres sens par les odeurs suaves & les essences.

Les religions cruelles & sanguinaires, qui ordonnent la mort des femmes sur le bûcher qui consume le cadavre de leur mari avec tous ses esclaves; celles qui assurent que c'est une œuvre agréable à la Divinité, de se faire hâcher sous le char qui porte l'idole qui la représente, sont des moyens horribles qui nuisent à la population; de même que celles qui ordonnent de marcher sur le ventre des jeunes personnes du sexe, qui deviennent enceintes ayant l'âge qu'elles prescrivent, afin de les faire avorter; par exemple, à l'île Formose, &c.

Je reviens encore sur les mœurs : toutes les causes qui les corrompent, nuisent à la population. Les religions qui contrarient la Nature, nuisent pareillement plus ou moins à la population; par exemple, celles qui prescrivent le célibat, &c.

Celles qui ordonnent des jeûnes, des macérations, &c. sont en outre des sources de maladies. Les religions, au contraire, qui prescrivent des bains fréquens dans les pays chauds; par exemple, dans le Gange, conservent la santé & favorisent la population.

Un grand nombre d'autres causes contribuent à corrompre les mœurs. Les voyages & le commerce doivent tenir le premier rang : nos ports de mer sont des séjours de débauche & de dépopulation. Quant aux voyages, je n'en rapporterai qu'un exemple, dont je suis très-certain. La majeure partie des habitans de la Haute-Auvergne, aujourd'hui le département du Cantal, s'expatrie tous les ans pour aller commercer ou exercer des arts mécaniques dans les climats brûlans de l'Espagne, de la Provence & des autres provinces méridionales. Ils sortent de leur pays, ayant une carnation fraîche & des couleurs vives,

qu'ils doivent à leur air natal, à leur nourriture végétale & au laitage. Leurs mœurs sont pures; ils se corrompent par leurs relations dans les pays qu'ils vont habiter. Ils reviennent obstrués, jaunes, mélancoliques; quelques-uns sont pulmoniques ou maniaques. Ceux qui viennent travailler à Paris ou dans ses environs, y perdent pareillement leurs mœurs & leur santé par la débauche.

Les habitans des montagnes sont pasteurs en général. Tels sont ceux des Pyrénées, des Alpes & des montagnes d'Auvergne. Il en est de même de ceux du reste des montagnes de l'Europe. S'ils ne quittent point leur sol, qu'ils restent uniquement occupés des animaux qu'ils élèvent, leurs mœurs sont douces, quoique grossières; ils vivent près de l'état de Nature, sans passions & sans besoins. Ils jouissent ordinairement d'une santé forte & robuste; ils peuplent néanmoins médiocrement.

Les maçons que le Limosin & la Marche, aujourd'hui les départemens de la Corrèze, de la Creuse & de la Haute-Vienne, fournissent au département de la Seine pour les travaux immenses de Paris : ces malheureux ouvriers ont le même sort que les Auvergnats; ils partent de leurs pays, jouissant d'une santé robuste qu'ils perdent ici par l'usage de l'eau-de-vie & des femmes publiques. Les habitans du Velay, aujourd'hui la Haute-Loire & la Lozère, connus dans les départemens des environs de Paris sous le nom de *terrassiers*, conservent leur santé parce qu'ils travaillent dans les campagnes éloignées de Paris, où la corruption est moindre.

Les habitans des bords des grandes routes ou des environs des grandes villes sont beaucoup plus corrompus que ceux qui habitent les campagnes éloignées des villes & des routes fréquentées.

Que l'on jette un coup-d'œil sur les villes de guerre; quels désordres n'y trouve-t-on point? A peine y découvre-t-on quelques vestiges de population. Les hôpitaux militaires y présentent le tableau le plus complet de tous les maux qu'occasionnent tous les genres de débauches.

Pour bien connoître les causes qui favorisent ou qui mettent obstacle à la population d'une nation, il faut la considérer sous beaucoup d'autres rapports. L'industrie d'un peuple, les arts, les sciences qu'il cultive, son commerce, la navigation, &c. déterminent sa population, de même qu'ils influent sur ses mœurs, du moins sur les mœurs de certaines classes.

Les manufactures augmentent la population. Les peuples pasteurs, les nations agricoles, multiplient moins que les nations manufacturières, celles qui cultivent les vignes & les commerçantes.

Les peuples sauvages chasseurs sont moins nombreux que les peuples pêcheurs ichthyophages.

Il y a encore des différences, quant à la population, parmi les nations agricoles, relativement à l'espèce de grain qu'elles cultivent. Celles qui vivent de riz multiplient moins, dit-on, que celles qui cultivent le seigle & le froment. Cependant la Chine est un pays très-peuplé, quoique le peuple s'y nourrisse de riz.

La rigueur du climat ou d'autres circonstances ont forcé certains peuples à se choisir des habitations souterraines, dont il est important de faire mention. Les Samoïèdes, les Kamchacaldes, quelques hordes de Tartares de la Crimée, quelques cantons septentrionaux de la Pologne & de la Courlande, ont creusé des souterrains qui leur servent de maison pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver.

On trouve sur le bord du fleuve des Amazones, des peuplades de sauvages qui suspendent à des arbres des espèces de hamacs qu'ils habitent, pour se mettre à l'abri des piqûres des maringouins. Les Chinois habitent en grand nombre, dans des maisons construites sur des barques dans le port de Canton & le long du fleuve. Des familles nombreuses y vivent depuis des siècles; elles y exercent des métiers : on y fabrique, on y vit de la même manière que sur terre.

Dans les climats chauds, les habitations exposées au nord dans les latitudes boréales, & celles qui sont exposées au sud dans les latitudes australes, sont dans une exposition très-favorable pour préserver des chaleurs brûlantes, surtout si elles sont placées sur un terrain élevé, à portée de recevoir les brises de mer. Cette même exposition dans les climats tempérés seroit moins salubre.

La transmigration des oiseaux de passage mérite aussi de trouver place dans les descriptions topographiques. Le passage des oiseaux étrangers, le départ & le retour de ceux qui sont sédentaires dans le pays que l'on habite, méritent la plus grande attention. Suivant qu'ils arrivent plus tôt ou plus tard au printems, ou qu'ils partent en automne, ils annoncent le retour de la belle saison ou l'approche de l'hiver, & même leur passage & leur départ plus avancé en automne présagent un hiver plus rigoureux. On dit même que leur plumage, plus épais dans cette saison, est un signe de la rigueur du froid prochain.

Les habitans de la Provence maritime ont appris, par une longue expérience, par l'arrivée plus ou moins avancée, au mois de septembre, des cailles, des hirondelles, &c. sur leurs côtes, si l'hiver sera rude & avancé.

La descente des lièvres de la montagne dans la plaine, plus ou moins avancée, est encore un signe certain du changement des régions élevées de l'atmosphère, & de l'arrivée prochaine de la neige & du froid sur les hauteurs qu'ils viennent d'abandonner.

La sortie des poissons de la mer, leur entrée dans les fleuves, qu'ils remontent dans certaines saisons, surtout le saumon, peut donner des indices utiles à la topographie.

On peut tirer aussi des connoissances du chant des oiseaux & de leur accouplement, plus ou moins avancé, au retour du printems : ils sont des signes certains du retour de la belle saison.

Les constitutions des empires, les lois civiles qui régissent les peuples, mettent souvent obstacle à la population; elles sont même quelquefois con-

traires aux bonnes mœurs. L'esclavage politique & civil s'oppose également à la multiplication de l'espèce. Le premier fait mutiler les esclaves pour les rendre inhabiles à la génération, mais il ne les empêche point de servir à la corruption du serrail de différentes manières, étant d'ailleurs les gardiens des plaisirs de leurs maîtres. Comment a-t-on pu se persuader qu'en leur ôtant les moyens de satisfaire leur desir voluptueux, on éteignoit en eux le sentiment de la volupté. Les Nègres condamnés aux travaux de nos colonies sont beaucoup plus heureux, quoiqu'ils soient esclaves, parce qu'ils travaillent; cependant leurs mœurs n'en sont pas meilleures. Si la force armée n'étoit pas essentiellement nécessaire à la conservation de l'empire, je dirois que l'état célibataire auquel l'Europe moderne condamne ses soldats, est une source incalculable de dépopulation, une infraction à la loi naturelle, un moyen de corruption des mœurs, une erreur monstrueuse en politique.

Il y a des maladies endémiques à certains pays, que l'on ne peut connoître qu'après les avoir observées sur les lieux; par exemple, la gale, les écrouelles, le goître, sont endémiques aux pays de montagnes; la phthisie pulmonaire, en Portugal; les fièvres intermittentes, à Rochefort.

La masse des impositions que le fléau de la guerre force à mettre sur les peuples, surtout ceux des campagnes, que l'on surcharge le plus. Ce fléau, en leur ôtant leur aisance & quelquefois une partie de leurs alimens, leur a appris à tromper la Nature pour se garantir d'avoir des enfans qu'ils seroient hors d'état de nourrir. Le luxe, le libertinage des villes, produisent les mêmes maux par les mêmes moyens. L'on évite les grossesses, parce que l'on craint qu'un trop grand nombre d'enfans ne force à des privations, à cause de leur entretien & de leur éducation. Certaines femmes prétextent leur délicatesse pour éviter l'embarras des grossesses & le danger des couches.

Les franchises, les encouragemens que l'on prodigue aux beaux-arts, tandis que des arts utiles sont abandonnés au hasard, sont une source de dépravation de mœurs, dont le public connoît peu les excès. Les jeunes artistes n'ont jamais obtenu un conseil des grands maîtres, qu'ils ne l'aient acheté par quelques faveurs.....

Les gouvernemens favorisent quelquefois le commerce & les manufactures par des réglemens utiles & par des encouragemens; d'autrefois elles les repoussent. Nous avons vu les arts & le commerce passer successivement en Europe, d'une contrée à l'autre. L'Angleterre a été pendant des siècles sans manufactures ni commerce; les Pays-Bas fournissoient à tous ses besoins. Elle est aujourd'hui le centre du commerce de l'Univers, & elle manufacture plus qu'aucune autre nation de l'Europe. Les cantons Suisses avoient vécu paisiblement, pasteurs & agricoles, pendant des siècles : on les a vus depuis peu devenir manufacturiers & commerçans. Ils se sont enrichis; le luxe a pénétré chez eux; leur population va diminuer.

Les manufactures augmentent la population, dit-on; cependant la vie sédentaire dans des ateliers fermés doit rendre les individus délicats & cachétiques. Sous ce rapport, la vie de ces êtres doit être plus abrégée, & sujète aux infirmités : il est vrai que, leur intelligence étant dans une activité continuelle, ils doivent être plus sensibles & plus irritables. Les deux sexes doivent se rechercher fréquemment & à bonne heure. Il doit en résulter beaucoup d'enfans.

Une ville commerçante doit attirer beaucoup d'étrangers : ce concours déprave nécessairement les mœurs. Ce concours, cette dépravation, doivent-ils multiplier l'espèce? Je ne le présume point.

Le grand art de l'économie politique, c'est celui de distribuer les hommes proportionnellement aux besoins de la société, & pour son plus grand bonheur. La position du sol & ses qualités influent beaucoup sur cette distribution politique. Si le sol a beaucoup de côtes & de ports, on doit tourner sa population du côté de la marine, &c. Le médecin observateur doit examiner ces distributions & calculer d'après son expérience, si elles s'accordent avec la salubrité, & si elles contrarient ou favorisent la population.

Il est un problême en politique, qu'il n'est pas facile à résoudre, savoir : jusqu'à quel point il importe à un législateur de favoriser la multiplication de l'espèce, pour le plus grand bonheur du peuple, & relativement à la fertilité du sol.

Récapitulation.

Les médecins qui s'occuperont des topographies médicales des lieux qu'ils habiteront, doivent nécessairement connoître les préceptes que nous a transmis Hippocrate sur cet objet. Ils doivent faire usage en même tems des additions que j'ai indiquées. Il y a encore des observations locales, que leur résidence sur les lieux les mettra à portée de faire, auxquelles il m'est impossible de suppléer. Je vais retracer en abrégé ce que j'ai décrit ci-dessus en détail.

Hippocrate conseille d'examiner l'atmosphère & ses météores; la manière dont nous vivons dans l'air, dont nous l'avalons, dont nous le respirons, dont nous l'inhalons & exhalons.

Sa masse pèse sur nous nuit & jour. L'air n'est point un élément simple : cent parties d'air atmosphérique contiennent soixante-douze parties d'azote & vingt-huit de gaz oxigène.

Les vapeurs & les exhalaisons de toute espèce dans la haute région de l'atmosphère; les torrens de fluide électrique, de fluide magnétique, de sels, de parties terreuses, métalliques, animales, végétales; de calorique, &c.

Les météores, les brouillards, les nuages, les frimats, la neige, la grêle; le tonnerre, les éclairs, les aurores boréales, la lumière zodiacale; les brouillards secs, brûlans, phosphoriques sortant des entrailles de la terre dans les pays volcanisés; les trombes de terre & de mer.

La température de l'air, froide, glaciale, chaude, brûlante, tempérée, froide sèche, froide humide, chaude sèche, chaude humide.

La masse de l'air, plus ou moins salutaire, suivant sa pureté, sa température, son mouvement général ou particulier, sa stagnation : cette dernière dépend de la forme du sol ou de la chaleur.

Il faut comprendre sous le nom de *lieux*, les villes, les hameaux, les villages, les charriots couverts servant d'habitation, les tentes, &c.

Leur exposition relativement au lever, au coucher du soleil, aux vents de nord, de midi, &c.; l'exposition au midi & au couchant, la plus mal-saine; celle du levant, la plus salubre.

Certains peuples tiennent leurs familles dans des charriots couverts, les Scythes, les Nomades; d'autres habitent dans des souterrains pendant l'hiver; d'autres ont leurs maisons sur des bateaux; par exemple, les Chinois à Canton.

L'on considère l'eau sous forme de vapeur, de pluie, de neige, de glace, de grêle, dans la fluidité naturelle. Sa pureté, son éthérogénéité, par les parties salines, terrestres, métalliques, gazeuses qu'elle contient.

On juge de ses qualités par le goût, par son poids, par l'analyse, &c. Les eaux frappées par les vents, par le soleil levant, sont bonnes à boire, suivant Hippocrate. Quiconque se porte bien, peut, selon lui, boire de toute espèce d'eau.

Les eaux douçâtres, marécageuses, dures, celles qui bouillent difficilement, qui ne font pas cuire les végétaux; les eaux de la mer, de certains lacs, de certains puits, de certaines sources, sont mal-saines.

Les eaux de pluie, celle des sources profondes, sont meilleures. Les eaux stagnantes sont nuisibles par leur évaporation.

Hippocrate n'a vu dans le sol, que l'humidité, la sécheresse, les pierres, le sable, &c. ses formes, les vallons chauds, humides; les montagnes froides, sèches; les rochers, les bois. L'Asie, pays fertile, plus chaud que l'Europe. Mœurs, constitutions dépendantes du sol.

Les climats chauds, secs, humides, froids, plus ou moins tempérés. Le climat médical suit la latitude géographique, la forme du sol.

Saisons égales, inégales, variables, influent sur la forme de l'homme; le rendent fort, robuste & sujet à des maladies particulières.

Changemens de l'atmosphère, causes des maladies. *Aphorismes*, 3e. sect.

Santés variables suivant les saisons. Le même climat n'est point convenable à tous les âges, &c. ni les variations journalières. — Hippocrate. Les vents de midi, &c.....

Le sol bas & humide rend la fibre lâche, dispose aux maladies, *à colluvie serosâ*, *&c*.....

Exposition des villes. — Celles qui sont exposées au soleil levant.....

Maladies des différens âges d'après les Aphorismes. — Les nouveaux-nés sont sujets.....

Des animaux. L'homme reçoit des impressions de l'air dans lequel il vit, dont il porte le poids; de ses mouvemens, de sa stagnation; des eaux, du climat, des saisons, du sol, &c. La santé, la maladie, la liberté, l'esclavage, &c. en sont les effets.

Zônes tempérées de l'Asie, fertiles; ses animaux sauvages & domestiques, ses végétaux, nombreux & abondans. Ses peuples voluptueux, esclaves; dans les latitudes froides de ces contrées, les hommes forts, blonds, belliqueux, &c.

Les pays de l'Europe, où il y a inégalité de sol, forêts, montagnes de glace. Peuples belliqueux, libres, &c. *Ubi enim anni temporum*.....

Le médecin doit être astronome. Hippocrate. Il doit observer le lever, le coucher des astres, les équinoxes, les solstices, le cours du soleil ..... pour porter son pronostic sur les épidémies. Le précepte d'Hippocrate doit être limité.

Les mœurs de l'homme sont la série de ses actions. Les mauvaises, source de dégradation de l'espèce, de ses maladies; les bonnes, source de bonheur, de santé. Elles varient suivant l'âge, le gouvernement, &c.

Bonnes mœurs, dans l'usage modéré des passions..... Excès de ces dernières, &c. cause de dépravation & de destruction.

Education privée, cause de sensibilité; éducation publique, cause d'énergie, de caractère, &c.

Lois & gouvernemens soumis au climat, au sol, aux saisons. Ils influent sur les nations. *Ita ut constet*.....

Analogie de l'*Esprit des lois* de Montesquieu, & des ouvrages d'Hippocrate.

Lois positives fortifient les mœurs privées & publiques, punissent les crimes de toute espèce, forment la force publique, protègent la vie & la propriété des individus. Elles doivent être relatives au sol, aux mœurs, au climat, à la civilisation. Les meilleures ne sont point les plus utiles.

Le pouvoir exécutif, partie essentielle de la constitution politique & civile, doit être limité, soit qu'il soit confié à un seul ou à plusieurs, sinon il devient despote, surtout si c'est un magistrat héréditaire. Il n'est que mandataire du peuple, seul véritable souverain.

Additions nécessaires pour suppléer aux omissions d'Hippocrate.

Certaines descriptions données par Hippocrate sont inutiles, parce que les pays décrits sont déserts aujourd'hui. Les maladies qu'il a décrites, ne sont plus les mêmes : un médecin ne peut plus les suivre.

Opinions religieuses influent sur les mœurs, la santé, la population & le bonheur.

Le célibat est contre Nature; il est cause de maladies morales & physiques. La religion qui l'ordonne, occasionne des crimes qui détruisent le célibataire & arrêtent la population : celle qui le conseille comme une perfection, remplit les cloîtres de victimes.

La religion qui porte à l'usage des femmes, énerve

le mâle, & s'oppose à la fécondation de la femme. Les odeurs suaves & les essences dont les Mahométans abusent, irritent leurs sens.

Les religions qui ordonnent la mort des femmes & des esclaves lorsque le chef de la famille meurt; celles qui font avorter les personnes du sexe qui ont conçu avant l'âge qu'elles prescrivent, font frémir la Nature en détruisant la population.

Les causes qui corrompent les mœurs, nuisent à la population, de même que les religions qui ordonnent des jeûnes, &c. Celles au contraire qui favorisent la santé, augmentent la population; par exemple, les bains fréquens dans le Gange.

Le commerce & les voyages dépravent les mœurs. Nos villes maritimes sont des foyers de débauche & de destruction. Les habitans de la Haute-Auvergne perdent leurs mœurs & leur santé dans les climats chauds de l'Espagne, des départemens méridionaux, à Paris & dans ses environs.

Les habitans des montagnes de l'Europe sont tous pasteurs: leurs mœurs sont douces & grossières: ils sont sans passions & sans besoin; ils peuplent médiocrement.

Les habitans des départemens de la Creuze, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, maçons de leur métier, perdent leurs mœurs & leur santé à Paris.

Ceux des départemens de la Lozère & de la Haute-Loire viennent travailler dans les campagnes éloignées de Paris, & y conservent leurs mœurs & leur santé.

Les habitans des bords des grandes routes ou des grandes villes sont dépravés.

Les villes de guerre sont des gouffres de dépopulation; les hôpitaux militaires, des tableaux de tous les désordres de la débauche.

L'industrie d'un peuple, les arts, les sciences qu'il cultive; son commerce, la navigation, &c. sont autant de sources de dépravation des mœurs & de dépopulation.

Les peuples pasteurs, les agricoles, multiplient moins que les nations manufacturières, commerçantes, ou celles qui cultivent la vigne.

Les peuples qui cultivent le riz, multiplient moins que ceux qui cultivent le seigle, le froment, &c. Les Chinois vivent cependant de riz, & multiplient beaucoup.

Les Samoïèdes, les Kamchacaldes, les Tartares de Crimée, les Polonais septentrionaux, vivent dans des maisons souterraines afin de se garantir du froid.

Les Sauvages des bords du fleuve des Amazones habitent dans des hamacs suspendus à des arbres, pour éviter la piqûre des insectes.

Nombre de familles chinoises vivent sur l'eau à Canton, dans des maisons construites sur des bateaux: elles y exercent des métiers; elles y fabriquent, &c.

Dans les latitudes brûlantes, nord & sud, près l'équateur, les maisons exposées au nord ou au sud sont les plus fraîches, &, par cette raison, les plus saines, surtout si le terrain est élevé & à portée de recevoir les brises de mer.

Le passage des oiseaux au printems & en automne, le retour & le départ de ceux qui sont sédentaires, servent beaucoup pour prédire les intempéries des saisons. Leur plumage, plus ou moins épais lorsqu'ils arrivent, indique aussi la rigueur de l'hiver prochain. L'arrivée des cailles, des hirondelles, des bécasses, &c. indique aux Provençaux, habitans des côtes, si l'hiver sera rude.

La descente des lièvres de la montagne, plus ou moins tardive, annonce la chute plus ou moins prochaine de la neige & la rigueur de l'hiver.

L'entrée des poissons dans les fleuves pour y frayer, ainsi que l'accouplement des oiseaux au printems, peuvent donner des indices du retour plus ou moins avancé de la belle saison.

Les constitutions des empires, les lois, mettent obstacle à la génération: elles sont souvent contraires aux bonnes mœurs.

L'esclavage politique & civil, contraires à la population. Eunuques mutilés ont des mœurs dépravées.

Les Nègres des colonies sont dépravés; leur santé est meilleure que celle des Nègres du serrail, parce qu'ils travaillent aux champs, & qu'ils sont plus libres de leurs actions.

La loi qui défend le mariage aux soldats dans certains gouvernemens, est contre Nature: elle met obstacle à la population, & est la source de beaucoup de vices.

Les maladies endémiques ne peuvent être décrites exactement que par un médecin qui habite sur les lieux; par exemple, la gale, les écrouelles, le goître, endémiques dans les montagnes; la pulmonie en Portugal; les fièvres intermittentes dans le département de la Charente-Inférieure, &c.

La masse des impositions ôte aux habitans des campagnes les moyens de subsister: ils trompent la Nature, afin de ne point avoir un trop grand nombre d'enfans, auxquels ils seroient forcés de donner des alimens aux dépens de leur nécessaire.

Le luxe des villes, le libertinage, portent les pères & les mères à user des moyens ci-dessus, afin de ne point avoir des enfans qui diminueroient leurs jouissances.

Les encouragemens prodigués aux beaux-arts rendent les artistes luxurieux, dissipateurs, &c. Ils peuplent peu: leur débauche les use de bonne heure. Il n'est point de jeune artiste du sexe qui n'ait acheté, aux dépens de ses faveurs, les leçons de ses maîtres. Les beaux-arts sont le produit des richesses: ils dépravent les mœurs.

Les gouvernemens favorisent quelquefois l'industrie & le commerce: ils repoussent l'un & l'autre d'autrefois. L'Angleterre en fournit un exemple: elle a passé des siècles sans l'un & l'autre canal des richesses. Elle attire aujourd'hui celles de l'Univers par ces deux moyens. Les cantons Suisses ont été longtems pasteurs & cultivateurs: ils sont devenus, depuis peu, commerçans & manufacturiers: leurs richesses vont diminuer leur population.

Les ateliers exigent une vie sédentaire; les individus

vidus y vivent entassés : infectant l'air qu'ils respirent, ils sont, par cette raison, frêles, délicats, cachétiques, &c. Ils sont en même tems sensibles, irritables. Les deux sexes, toujours en présence, doivent se rechercher avec ardeur. Cette classe d'individus doit beaucoup multiplier.

Les villes de commerce attirent beaucoup d'étrangers : la dépravation des mœurs doit être la suite de ce concours : leurs richesses leur en facilitent les moyens. En résulte-t-il une plus grande population ? Cela n'est pas probable.

Il est très-difficile, en politique, de distribuer les hommes suivant les besoins de la société, pour sa plus grande puissance & pour le plus grand bonheur de tous. Si le sol a beaucoup de côtes, de ports, de pêcheries, &c. il faut une marine & beaucoup de matelots, &c. Cette distribution politique est-elle la plus favorable à la santé, aux bonnes mœurs, &c. ?

C'est un problême difficile à résoudre en politique, de déterminer jusqu'à quel point il convient de favoriser la population, relativement à la fertilité du sol, &c. & pour le plus grand bonheur de tous.

Je ne saurois trop répéter aux médecins qui s'occuperont des topographies médicales, de se méfier de leur imagination & même de leur érudition. Il ne suffit point d'avoir lu les voyageurs qui ont parcouru un pays, pour se croire en état de le décrire sous le rapport médical. Il faudroit que ces voyageurs eussent été des médecins instruits & en état d'observer ; qu'ils eussent fait un assez long séjour dans le pays qu'ils ont décrit. Il faudroit avoir séjourné au moins un an pour connoître le climat & les saisons du pays, & afin d'avoir pu appliquer les règles prescrites ci-dessus aux trois règnes de la Nature, aux lois, au gouvernement, à la civilisation des peuples qui l'habitent, &c. Pour lors leurs observations feroient autorité ; elles pourroient servir de matériaux pour la topographie du pays.

L'imagination égare souvent le raisonnement : il faut s'en méfier, surtout lorsqu'il s'agit de travailler, en matière grave, sur la foi d'autrui. Notre imagination prête souvent à un auteur des pensées & des raisonnemens qu'il n'a jamais faits. On voit chaque jour des auteurs décorer leurs ouvrages de citations qui n'y sont point applicables, & qu'ils y ont encadrées parce qu'ils se sont fait illusion.

Si un jeune médecin, après avoir lu la topographie médicale de l'Afrique, se laissoit enflammer par la beauté d'un plan aussi vaste, & qu'à son tour il voulût nous donner celle de l'Asie ou de l'Amérique, s'il vouloit écouter mes conseils, je lui dirois qu'on ne peut faire un bon ouvrage de ce genre, qu'autant qu'on habite ou qu'on a habité le pays qu'on décrit, ou que l'on parle d'après des médecins dignes de foi, qui l'ont habité eux-mêmes. Le plan de la topographie de l'Afrique est vaste & beau : la partie historique & géographique annonce une érudition rare & judicieuse. Malheureusement la partie médicale, qui n'a point été observée sur les lieux, se ressent un peu trop de l'imagination. C'est cependant la partie la plus essentielle. Celles de Kolbe, de Ramel, &c. sont imparfaites : celle de Prosper Alpin sur l'Egypte est plus complète.

Il faut espérer que des voyageurs instruits nous feront connoître, avec le tems, les maladies propres aux pays qu'ils parcourront, & les causes qui les occasionnent. L'ensemble de ces descriptions partielles, faites sur les lieux, formera une véritable topographie de l'Afrique, sans mélange de conjectures & de probabilités. Celle des autres parties de la Terre doit être pareillement le résultat des descriptions partielles. (BRIEUDE.)

LOMBARD (Pierre), de l'université de Paris, chanoine de Chartres & médecin de Louis VII, roi de France, avoit étudié sous Falbert, suivant la coutume d'alors, qui étoit de se choisir un maître dans les sciences. Cependant vers le milieu du douzième siècle il y avoit déjà des écoles séculières à Paris, où l'on enseignoit la médecine (R. GEOFFROY.)

LOMMIUS ou VAN-LOM (Josse), médecin du seizième siècle, étoit du duché de Gueldres. Josse étudia la médecine à Paris, y gagna l'amitié de Fernel, & professa la médecine à Tournai en 1557 : de là il passa à Bruxelles, où il vivoit encore en 1562. Ses écrits sont estimés, soit pour le fond, soit pour la diction.

Commentarii de tuendâ sanitate in primum librum de re medicâ aur. Carn. Celsi. Lovan., 1558, in-12. Lugd. Bat., 1734, in-12. Amstel., 1761, in-12.

Observationum medicinalium libri tres. Antuerpiæ, 1563, in-8°. Francof., 1643—88, in-12. Amstel., 1715-20-38-45-61, in-12. Lovan., 1744, in-12. Edimb., 1752, in-12.

En français, sous le titre de *Tableau des maladies, où l'on découvre leurs signes & leurs événemens.* Paris, 1712, in-12.

De curandis febribus continuis, liber. Antuerp., 1563, in-8°. Lond., 1718, in-8°. Roterod., 1720, 1733, in-8°. Amstel., 1761, in-12.

Tous les ouvrages de Lommius ont paru à Amsterdam en 1745, sous le titre d'*Opera omnia.* Trois tomes en deux vol. in-12. (R. GEOFFROY.)

LOMPE. *Cyclopterus lampus.* (*Hygiène.*) C'est un poisson du genre du bouclier, qui se trouve dans les différentes mers de l'Europe, qui a environ seize pouces de longueur, & dont la chair est peu estimée. (MACQUART.)

LONGUEIL (Gilbert). Longolius, d'Utrecht, où il naquit en 1507, fut reçu docteur en médecine en Italie, enseigna ensuite les belles-lettres à Devinter, Andernach & Cologne. Comme il pratiquoit en même tems la médecine avec succès, l'archevêque Hermann se l'attacha comme médecin. Longueil ne jouit pas long-tems de cet avantage. Il mourut à Cologne en 1543.

La plupart des ouvrages qu'on a de lui n'ont point de rapports à la médecine. (R. GEOFFROY.)

LONICER (Adam), fils de Jean Lonicer, connu par plusieurs traductions latines de divers ouvrages grecs de médecine, naquit à Marpurg dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, le 10 octobre 1528. Il étudia la médecine à Mayence, fut reçu docteur à Marpurg, & accepta la charge de médecin de Francfort-sur-le-Mein, qu'il remplit pendant trente-deux ans avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée le 19 mai 1586.

Methodus rei herbariæ & animadversiones in Galenum & Avicennam. Francof., 1540, in-4°.

Historiæ animalium, opus novum, in quo tractatur de arborum fructicum, &c. Francof., 1551, in-fol.

Naturalis historiæ tomus secundus, de plantarum earumque potissimum quæ locis nostris rariores sunt, &c. Ibid., 1555, in-fol.

Il y a eu un très-grand nombre d'éditions allemandes.

Traité des accouchemens. Francof., 1573, 1703, in-4°., en allemand.

Omnium corporis humani affectuum explicatio methodica. Francof., 1594, in 8°.

De purgationibus, libri tres, ex Hippocrate, Galeno, Aetio & Mesue deprompti. Ibid., 1596, in-8°. (R. GEOFFROY.)

LOOCH. (*Matière médicale.*) Ce mot, tiré de l'arabe, désigne une composition pharmaceutique, d'une consistance moyenne, entre le sirop & l'électuaire mou. Elle est destinée à être roulée dans la bouche & avalée peu à peu. Le looch n'est composé que de médicamens dits *pectoraux*, tous liquides, ou au moins mous, comme eaux distillées, décoctions, émulsions, huiles douces, sirops, mucilages délayés, miels, pulpes, gelées, conserves, &c. ou bien consistans, mais solubles comme le sucre & la gomme.

On fait quelquefois entrer dans les loochs des matières pulvérulentes non solubles, comme la réglisse en poudre, l'amidon, des absorbans porphyrisés; mais le remède alors est moins parfait.

Si les différens ingrédiens qu'on veut employer pour faire un looch ne sont pas analogues, qu'il s'agisse, par exemple, d'incorporer une huile avec des liqueurs aqueuses & des gommes, on peut joindre ces substances immiscibles par le moyen des corps savoneux, tels que le sucre & le jaune d'œuf, en leur faisant contracter une union au moins superficielle, indépendamment de celle que peut procurer une longue concassation, en les battant & en les broyant long-tems ensemble.

Le looch blanc de la pharmacopée de Paris va nous offrir un modèle de la composition la plus compliquée & la plus artificielle du looch.

Prenez quatre onces d'émulsion ordinaire, préparée avec douze amandes douces & dix-huit grains de gomme adragant réduite en poudre subtile; mettez votre gomme dans un mortier de marbre, & versez peu à peu votre émulsion en agitant long-tems, jusqu'à ce que vous ayiez obtenu la consistance du mucilage. Mêlez ensuite exactement avec une once de sirop de capillaire & une once d'huile d'amandes douces que vous incorporerez avec le mélange précédent, en continuant d'agiter le tout dans le mortier, en fournissant l'huile peu à peu; enfin vous introduirez par la même manœuvre, deux dragmes d'eau de fleurs d'orange.

Quant à l'usage médicinal & à la vertu des loochs, on les donne, ou comme topiques dans les maladies de la bouche & du gosier, en quoi ils n'ont rien de particulier, ou comme propres à transmettre au poumon, avec l'air, une vertu médicamenteuse, en les roulant dans la bouche sans les avaler.

Dans le premier cas, un gargarisme suffit presque toujours; dans le second, le looch, à titre de béchique & de pectoral, n'est qu'un préjugé des plus absurdes & des plus répandus partout, non-seulement chez le peuple, mais même encore chez les gens de l'art, qui ne sont pas au courant des connoissances modernes.

En effet, l'air ne peut rien enlever d'utile à des corps doux & huileux qui font la nature essentielle des loochs : il n'en peut rien pénétrer non plus dans la poitrine, puisqu'une seule goutte d'eau qui enfile l'ouverture de la glotte, suffit pour donner une toux convulsive jusqu'à l'expulsion totale de la substance étrangère.

Ce n'est donc pas avec fondement qu'on a pu joindre au looch blanc dont nous avons parlé, le kermès minéral comme propre aux maladies de poitrine, puisqu'il va directement dans l'estomac : c'est encore un préjugé qu'on peut joindre à tant d'autres. (MACQUART.)

LOPEZ (Alphonse), docteur en médecine du seizième siècle, étoit de Valladolid. Ses talens lui méritèrent la confiance de Marie de Castille, fille de Charles-Quint, & douairière de l'empereur Maximilien II, à laquelle il fut attaché en qualité de médecin. Mauvais poète & médecin médiocre, on lui attribue :

Hippocratis prognosticum. Matriti, 1596, in-4°.

Nicolas Antonio, auteur de la *Bibliothèque espagnole*, cite plusieurs écrivains du nom de Lopez, qui tous ont écrit divers Traités sur la médecine. (R. GEOFFROY.)

LORME (Jean de), de Moulins en Bourbonnois, étudia la médecine à Montpellier, où il prit le bonnet de docteur en 1577. Après quelques années de pratique il vint s'établir à Paris, & il y exerça sa profession avec tant de succès, qu'en 1606 il fut nommé premier médecin de la reine, Louise de Lorraine, femme de Henri III. Lorsque du Laurens se défit de sa charge de médecin ordinaire du roi, qu'on avoit créée pour lui, de Lorme en obtint l'agrément. Il y a apparence que du Laurens lui procura en même tems la place de premier médecin de la reine, Marie de Médicis, qu'il quittoit pour passer à celle de premier médecin de Henri IV. De Lorme, pourvu de ces places, resta à la cour avec distinction, jusqu'à ce qu'ayant trouvé l'occasion de donner celle de méde-

cin ordinaire du roi à son fils Charles, il se retira en 1626 à Moulins, où l'on croit qu'il mourut en 1637, âgé de quatre-vingts ans. (*Extrait d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

LORRY (Anne-Charles), docteur-régent de la faculté de médecine de Paris & associé ordinaire de la société royale de médecine, naquit à Crosne le 10 octobre 1726, de François Lorry, professeur de la faculté de droit de Paris, & de Magdeleine Lafosse. Peu de médecins ont joui d'une aussi grande réputation & d'aussi peu de titres; mais fort de sa supériorité, il mit peut-être, comme le dit Vicq-d'Azir, autant d'orgueil à se passer de moyens étrangers, que d'autres en mettent à s'en servir.

Son père & son frère aîné furent de bons jurisconsultes. Lafosse & Largillière, peintres fameux, étoient ses parens du côté maternel. Elevé au sein d'une famille amateur des beaux-arts, des lettres & de la philosophie, les premières études du jeune Lorry furent dirigées par le célèbre Rollin: Astruc & Ferrein devinrent ensuite ses maîtres en médecine. Dans sa licence, il étala l'abondance & la richesse du style dans une langue que la faculté de médecine de Paris parloit avec la même pureté que la faculté des arts. Ce fut alors que, rival & compagnon d'études d'Etienne-Louis Geoffroy, il forma avec lui des nœuds d'amitié qui ne s'éteignirent qu'avec sa vie.

Lorry, reçu docteur de la faculté de Paris en 1760, s'occupa d'abord de recherches théoriques. Dans un de ses Mémoires insérés dans le Recueil des savans étrangers, publié par l'académie des sciences, il démontra que le cervelet étoit la seule des parties contenues dans le crâne, dont la compression produisoit aussitôt le sommeil, & que la piqûre de la moële épinière, entre la seconde & la troisième vertèbre cervicale, étoit suivie de la mort la plus prompte.

Riche des connoissances qu'il avoit acquises par un travail assidu, imbu des ouvrages des Anciens, il devint de bonne heure un praticien répandu. A vingt-huit ans il étoit déjà le médecin & l'ami d'un courtisan fameux, heureux auprès des femmes, à la guerre & à la cour, de Richelieu, dont il conserva la confiance toute sa vie.

La douceur, l'aménité, la gaîté & la finesse formoient le fond de son caractère; il avoit surtout le don d'inspirer la confiance & de persuader sans effort, talent qui exige la réunion d'un nombre de qualités physiques & morales que l'on n'acquiert point, mais qui sont en quelque sorte un bienfait particulier de la Nature; aussi étoit-il le médecin chéri des femmes, qui trouvèrent toujours en lui un consolateur. Il fut peut-être le seul qui sût exercer un état grave avec amabilité, j'ose dire même avec galanterie, sans jamais prêter au ridicule.

Le premier ouvrage que Lorry fit paroître, fut son *Essai sur les alimens*. Il y établit une division des maladies chroniques, en actives & en passives, exigeant alors une variété de régime, l'un sthénique & l'autre asthénique. Il indique les caractères de certaines maladies qu'il regarde comme salutaires & dépuratoires. Son Traité *de Melancholia* offre la preuve de l'érudition la plus profonde: il y vante l'efficacité de l'hellébore qu'il a employé lui-même avec succès; il donna ensuite des Commentaires sur Sanctorius, & ajouta des notes aux Aphorismes d'Hippocrate; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est son *Traité des maladies cutanées*. Ces maladies, peu connues des Anciens, demandoient à être traitées par un médecin assez érudit pour débrouiller le chaos des écrits arabes. La lecture de l'ouvrage peut seule faire juger de son mérite. Lorry le dédia à Geoffroy, qui lui avoit dédié son *Poème sur l'hygiène*.

Malgré ses travaux littéraires, il étoit encore tout entier à la pratique de son état. Appelé à la cour lors de la dernière maladie de Louis XV, il en reçut les marques d'estime les plus flatteuses. Il tenoit un jour un papier auprès du lit du roi, qui s'en apperçut & demanda ce que c'étoit. *Sire, c'est*, répondit-il, *une lettre de ma famille, qui s'informe de l'état de votre majesté. Que je suis fâché*, dit le roi, *que ce ne soit pas plutôt un Mémoire pour me demander une grace! Que j'aurois de plaisir à vous l'accorder!* Il n'en sollicita & n'en reçut aucune.

En 1776 fut fondée la société de médecine. Lorry fut un de ses premiers associés & l'un de ses soutiens par ses travaux. En 1778, lorsque cette société fut abandonnée par une partie de ses membres, il ne vit dans cette institution académique, qu'un moyen de plus de concourir au bien public; il crut devoir y rester, en conservant toujours pour la faculté l'estime & la reconnoissance qu'il lui avoit montrées auparavant. Nombre de Mémoires insérés dans le Recueil de la société sont une nouvelle preuve de ses travaux.

Lorry consacroit le jour à ses malades, & la nuit à son cabinet: il s'en étoit fait une telle habitude, qu'il croyoit avoir doublé son existence; mais on trompe rarement la Nature. Il fut averti de son erreur par des attaques de goutte réitérées, & par une paralysie dont il fut atteint en 1782. Réduit à un repos forcé, ce fut alors qu'il jouit de la reconnoissance de sa famille.

Il avoit vécu célibataire, mais il avoit une affection paternelle pour les enfans de son frère & pour un neveu, héritier de ses talens & de son érudition, qu'il s'étoit plu à former lui-même, présageant ce qu'il deviendroit un jour.

Jamais il ne demanda de graces: le fruit de ses travaux avoit toujours été employé en bienfaits. Ses amis, inquiets sur ses besoins, sollicitèrent pour lui une pension de Louis XVI, qui lui fut accordée, mais dont il ne jouit pas long-tems: il partit pour Bourbonne, dont on regardoit les eaux salutaires pour son état. Les accidens augmentèrent durant le voyage, & il mourut peu après son arrivée, le 18 septembre 1783, à l'âge de cinquante-six ans.

En parlant de ses ouvrages, nous en avons omis quelques-uns qu'il enrichit de notes. Voici la totalité de ceux qu'il a publiés:

Essai sur les alimens, pour servir de commentaire

aux livres diététiques d'Hippocrate. 2 vol. in-12. Paris, 1753, 1757, 1781.

De melancholia & morbis melancholicis. 2 vol. in-8°. Parif., 1765.

Sanctorii medicina ſtatica, cum commentariis. In-12. Parif., 1770.

Hippocratis Aphoriſmi, &c. Notulas addidit A. C. Lorry. Parif., 1759, 1784.

Tractatus de morbis cutaneis. Parif., in-4°., 1777.

Richardi Mead opera omnia, partim ex anglico vertit, edidit. Parif., 1751 & 1757, 2 vol. in-8°.

Eſſai ſur la conformité de la médecine ancienne & moderne, de Barker, avec des notes. Paris, in-12, 1768.

Mémoires ſur l'hiſtoire de la faculté de médecine de Montpellier, par Aſtruc, avec éloge de l'auteur & des notes. Paris, in-4°., 1767. (R. Geoffroy.)

LOSEL (Jean) naquit à Brandebourg dans la Pruſſe, en 1607; voyagea en France, ſe fit recevoir médecin à Leyde, & obtint, dans l'univerſité de Kœnigsberg, une chaire du troiſième ordre en 1639. Il mourut dans cette ville en 1655, après avoir profeſſé l'anatomie & la botanique.

Il a publié les ouvrages ſuivans :

De podagrâ tractatus, morbi hujus indolem & curam diligenter exponem. Roſtochii, 1636, in-18, 1638, in-4°.; Lugd. Bat., 1639, in-12, avec l'*Encomion podagræ de Jérôme Cardan.*

Scrutinium renum. Regiomonti, 1642, 1645, in-4°.

Citrium prægnam. Ibid., 1645, in-4°.

De theriacâ Andromachi. Ibid., 1655, in-4°.

Plantarum rararum ſpontè naſcentium in Boruſſiâ catalogus. Ibid., 1658, in-4°. (R. Geoffroy.)

LOTICH (Pierre). *Lotichius ſecundus*, né le 2 novembre 1582 à Schluchtern dans le comté de Hanau, fut élevé par ſon oncle, abbé du monaſtère du Solitaire : de là il paſſa à Francfort, Marpurg & Wittemberg pour y perfectionner ſon éducation.

La vivacité de ſon caractère lui fit prendre parti dans la guerre qui eut lieu en Allemagne au ſujet du luthéraniſme. Ami de la poéſie, il ſut allier le tumulte des armes avec la culture des Muſes. Chargé, à la paix, de l'éducation de jeunes gentilshommes de Wirtemberg, il voyagea avec eux en France, s'arrêta quatre ans à Montpellier, où il prit du goût pour la médecine. Après avoir remis à leurs parens les jeunes gens dont il s'étoit chargé, il alla en Italie & ſe fit recevoir docteur à Padoue en 1557. L'année d'après, il vint ſe fixe à Heidelberg, profeſſa dans cette ville avec honneur, & mourut d'une fièvre maligne en 1560, à l'âge de trente-deux ans.

Joachim Camerarius fit imprimer ſes poéſies après ſa mort : il en parut une autre édition à Leipſic en 1588, in-8°.

Le métier des armes avoit donné à Lotich un tempé ament robuſte : un accident ſingulier affoiblit conſidérablement ſes forces. Etant à Bologne, l'hôteſſe chez laquelle il logeoit, étoit éperdument amoureuſe d'un gentilhomme bavarois qui la dédaignoit. Elle imagina de lui préparer un prétendu filtre amoureux dans un bouillon. Un échange fatal fut cauſe que Lotich le but. Des maux d'eſtomac inſupportables furent la ſuite de ce funeſte breuvage. Il languit longtems, ſes ongles & ſes cheveux tombèrent, & tous les ans, à pareille ſaiſon, il avoit une fièvre accompagnée de délire. (R. Geoffroy.)

LOTICH (Jean-Pierre), petit-neveu du précédent, né à Francfort-ſur-le-Mein en 1598, profeſſeur de médecine à Schawembourg en Weſtphalie, remplit ſa chaire avec honneur juſqu'à ſa mort, arrivée en 1652. Voici ſes ouvrages :

Vade-mecum. Francofurti, 1625, in-12.

De gummi, ut vocant, gotta, ſive laxativo indico, diſcurſus theoretico-practicus. Ibid., 1626, in-12.

Paradoxon, ſive de febribus in genere diſſertatio theoretico-practica. Acceſſit diſputatio phyſica de dignitate & præſtantiâ ſcientiæ naturalis. Ibid., 1627, in-4°.

In Petronii ſatyricon commentarii, ſive excurſus medico-philoſophici. Ibid., 1629, in-4°.

Gynæcologia, id eſt, de nobilitate & perfectione ſexûs femini. Rintelli, 1630, in-8°.

Oratio ſuper fatalibus hoc tempore academiarum in Germaniâ periculis. Ibid., 1631, in-4°.

De caſei nequitiâ, tractatus medico-philologicus. Francofurti, 1643, in-8°.

De bonâ mente oratio. Ibid., 1643, in-8°.

Conſiliorum & obſervationum medicinalium, libri quinque. Ulmæ, 1644, in-4°.

Eorumdem, libri ſex. Ibid., 1658, in-4°.

Oratio de opinione. Francofurti, 1645, in-8°. (R. Geoffroy.)

LOTIER. (*Matière médicale.*) *Lotus.* Nous ne parlons ici que du lotier odorant ou mélilot bleu, ou trèfle muſqué, ou faux baume du Pérou, *Trifolium melilotus cærulea* Linn. C'eſt une plante originaire de la Libye & de Bohême, de la famille des plantes légumineuſes de Juſſieu, dont on emploie, particulièrement en médecine, les feuilles & les fleurs : leur décoction dans du vin paſſe pour déterſive, ſudorifique, conſolidante, vulnéraire & réſolutive.

On a donné la graine pilée à la doſe d'un gros, dans du vin, dans les empoiſonnemens. On en a fait extérieurement des fomentations vulnéraires. On a compoſé avec les ſommités fleuries, dans l'huile commune, de quoi faire des onctions ſur les plaies, les réunir, les guérir des inflammations, réduire les hernies des enfans & faire aboutir les tumeurs.

Malgré toutes ces belles qualités un peu délaiſſées, le plus grand uſage du lotier odorant eſt, ſuivant Haller, d'entrer dans les fromages verts de Glaris, auxquels il donne l'odeur & le goût particulier qu'on y reconnoît. (Macquart.)

LOTION. (*Matière médicale.*) La lotion eſt une eſpèce de bain général ou partiel. On l'applique ſou-

vent aux parties foibles, dans l'intention de leur rendre plus d'énergie ou de la leur ôter si elles ont trop de tension.

On les fait chaudes ou froides, aqueuses ou huileuses : on ajoute au liquide les substances qui doivent mener au but qu'on desire. La lotion, comme on le voit, a de grands rapports avec les pédiluves, les fomentations, les douches.

On lave & on frotte la tête, après l'avoir rasée, avec des liqueurs spiritueuses, afin d'enlever la crasse qui bouchoit les pores, & donner un libre cours à la transpiration.

On emploie des lotions vulnéraires dans les contusions, pour empêcher l'extravasation du sang ou sa coagulation. On lave certaines parties du corps avec des infusions ou des décoctions de plantes, pour détruire la vermine ou pour guérir la gale. (MACQUART.)

LOTIONS MERCURIELLES. (*Médecine-pratique.*) On désigne ainsi tout excipient aqueux qui, contenant le mercure sous forme saline, est employé pour remplir une indication détersive & fondante dans les cas d'ulcères ou d'affections herpétiques de nature vénérienne. En lisant les premiers ouvrages publiés sur les maladies de ce genre, on voit que les praticiens les employoient comme un moyen effectif de guérison ; du moins c'est ce qu'on peut dire des Arabes, qui, en pareil cas, recouroient au muriate suroxigéné, dont ils chargeoient une certaine quantité d'eau jusqu'à saturation, & lavoient ensuite les ulcères rebelles avec une semblable solution. Ce moyen avoit une telle efficacité pour pallier le mal, que ceux mêmes pour qui le minéral en substance étoit un poison, n'avoient nulle répugnance à y recourir. Ainsi Fernel, antagoniste déclaré du mercure, faisoit toucher les ulcères rebelles de la gorge avec son eau divine : il la préparoit en dissolvant douze grains de muriate oxigéné de mercure dans six onces d'eau, faisant bouillir cette solution dans un vaisseau de verre, jusqu'à réduction de la moitié. P. André Mathiole, surpris des bons effets de ce moyen topique, crut pouvoir en étendre l'usage sur une très-grande surface du corps, pour remplir les indications radicalement curatives. C'est pour parvenir à ce but qu'il faisoit dissoudre deux onces de muriate de mercure oxigéné dans six livres d'eau distillée de rose, de plantain ou de solanum, ou telle autre plante qu'il jugeoit convenable pour réprimer la trop grande activité du remède : il en faisoit étuver le corps, notamment les extrémités : il ne cessoit l'usage de ce remède que quand les symptômes étoient en grande partie dissipés. Il faisoit garder la chambre à ses malades, & leur faisoit observer les mêmes précautions que s'ils eussent subi la méthode des frictions ; car, dit-il, les effets qui s'ensuivent sont les mêmes, tels que des flux de bouche, le dévoiement & autres.

Quelques praticiens, notamment Blancard, voulant renchérir sur les avantages du procédé, conseillèrent de plus l'application des linges imbibés de la solution ; mais ce ne fut pas sans inconvénient. Si d'une part le succès étoit plus prompt, d'une autre il s'ensuivoit souvent des irritations locales & des phlogoses, qui passoient quelquefois à l'état d'inflammation. Ce furent ces accidens qui déterminèrent Mayerne à substituer au muriate suroxigéné de mercure la préparation qu'on appeloit précédemment le mercure doux, pour le prescrire en pédiluve ; mais le peu de solubilité de la substance saline amena le non-succès. De cette manière de prescrire le mercure, il n'y avoit qu'un pas à faire pour arriver à la méthode des bains, & cependant on fut plus d'un siècle avant de s'y déterminer, tant les hommes, même instruits, ont de peine à quitter le chemin battu par leurs devanciers. Cependant insensiblement on abandonna la méthode générale des lotions, pour une particulière qui se rapprochoit plus de l'illinition, c'est-à-dire qu'on mêloit une très-forte dose de muriate de mercure oxigéné à un blanc d'œuf, auquel on avoit déjà mêlé du camphre. L'intention qu'on avoit en pareil cas étoit de former un exutoire pour donner issue aux principes d'infection, &, pour augmenter ainsi le pouvoir d'irritation du remède, on lui allia l'arsenic, ayant soin d'appliquer un défensif sur les environs. La partie ainsi corrodée, on la couvroit de beurre, comme on est dans l'usage de le faire encore aujourd'hui au moment où l'on enlève un épispastique. Quand on réfléchit sur les opinions qui établirent une pareille pratique, on ne peut assez déplorer le sort de ceux qui s'y soumirent. L'histoire est la même en médecine qu'en politique : c'est un tissu où se trouvent entrelacées les erreurs & les vérités de la manière la plus affligeante pour l'humanité, & c'est véritablement ici qu'on doit également dire :

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.

La méthode de pareilles illinitions donnant lieu à une addition de symptômes locaux, sans guérir la cause première, tomba bientôt dans le discrédit. Il en fut de même de celle des lotions, qui de méthode générale devint moyen local, pour contribuer en sa part, concurremment avec d'autres plus efficaces. Ainsi il nous reste encore dans la pratique les suivantes, que nous avons transcrites de quelques Matières médicales.

Liqueur de Plenck.

♃ Esprit-de-vin & vinaigre distillé, a͠a. . . . . ℥ j ß.
Muriate de mercure oxigéné. . . . . ʒ j.
Alun, camphre, acétate de plomb, a͠a. . . ʒ ß.

Mêlez : on touche deux ou trois fois le jour le condylôme & les verrues avec un pinceau imbu de ce mélange.

Lotion composée.

♃ Muriate de mercure oxigéné. . . . . g͠r x.
Acétite de plomb. . . . . ʒ ß.
Eau de rose. . . . . ℔ j.
Mêlez.

Lotion anti-syphillitique jaune.

♃ Muriate oxigéné de mercure............ ℥ xxx.
Eau de chaux........................ ℔ ij.
(Petit-Radel.)

LOTTE. (*Hygiène.*) La lotte est un poisson de rivière & de lacs, dont la chair délicate est facile à digérer. Elle est fort recherchée, & convient à toutes les constitutions. (Macquart.)

LOUCHE, LOUCHER. (*Voy.* Strabisme & Maladies des yeux.) (R. Chamseru.)

Louche (Vue) ou Strabisme. (*Hygiène.*)
Partie III. Moyens de l'hygiène.
Classe II. Règles d'hygiène particulière.
Ordre III. Règles relatives aux habitudes.

Le strabisme est un défaut dans l'organe de la vue, qui donne de la difformité au visage. Les enfans n'apportent pas la vue louche en naissant; mais souvent l'ignorance des parens, & encore plus celle des nourrices, leur valent un des plus grands désavantages qui puissent contrarier une figure.

Si l'on plaçoit convenablement les berceaux, les enfans seroient à l'abri de la lumière vive du soleil, qui, à certaines heures de la journée, vient frapper inégalement des yeux qui essayent à peine les rayons du jour. Il arrive que, tandis que l'un prend de la force, l'autre s'affoiblit d'autant : alors, quand l'œil fort fixe un objet dans son vrai point de vue, le foible dévie sensiblement, & ne voit pas ou voit mal. J'ai fait cette observation à la campagne, chez des nourrices qui ne s'appercevoient pas que leurs enfans fussent dans ce cas; & comme la déviation de l'œil étoit récente, en faisant seulement changer les positions, je suis venu à bout de rectifier ce défaut commençant.

Les attentions relatives à cet objet sont d'autant plus importantes, que l'œil foible se dirigeant toujours vers un objet différent de celui qui est bon, il doit, par la différence des images, jeter la confusion dans les idées naissantes des enfans, & nuire, peut-être plus qu'on ne pense, à la droiture de leur esprit.

Quand l'habitude de loucher a eu le tems de s'invétérer, alors il n'est plus possible de rendre à l'œil foible la force qu'il a perdue. Lorsque l'œil des enfans au berceau reçoit la lumière de côté, le strabisme peut être corrigé en plaçant le berceau de manière que ses rayons arrivent en face. Lorsque l'inégalité des yeux n'est pas excessive, on peut tenter un moyen qui a réussi quelquefois; c'est de priver constamment de la lumière le bon œil, & de forcer l'autre, par un exercice constant & habituel, à reprendre son état naturel, en l'obligeant à se porter directement vers les objets qu'il n'envisageoit pas auparavant. C'est aux parens à questionner les nourrices sur cet objet important, & même à les prévenir d'avance, de mettre toujours leurs enfans en face du jour, & surtout de les avertir lorsqu'elles apperçoivent quelque déviation dans la vue.

Souvent, si l'on avoit bien soin de couvrir les berceaux quand le soleil brille, on éviteroit ces inconvéniens. (Macquart.)

LOUP, f. m. *Lupus.* (*Moyen curatif. Electricité médicale.*) Ulcère malin, virulent, chancreux, qui affecte les jambes.

On peut accélérer la guérison de cette maladie par l'électricité; mais on ne doit y compter, quoi qu'en aient dit quelques auteurs, que comme moyen auxiliaire.

La manière d'employer l'électricité dans le traitement de cette maladie est de placer le malade sur l'isoloir, de le faire communiquer avec le conducteur positif, & de soutirer, pendant tout le tems qu'on tourne le plateau électrique, l'électricité par le moyen d'une pointe de bois ou de métal. On la présente à la partie ulcérée, d'où il exsude une plus grande quantité d'humeur.

Cette même méthode peut également avoir lieu sans isoler le malade. Pour l'employer, il faut que le malade porte sa main gauche sur le conducteur positif, ou communique avec lui par la partie supérieure de son corps, tandis que de sa main droite il tient une pointe isolée par un manche de verre, laquelle communique à la table de la machine électrique, *rendue négative* par la soustraction de la chaîne qui la fait communément communiquer avec le réservoir commun. Cette pointe communique, par un cordon creux, de laine, dans lequel passe un lacet tissu d'une substance métallique, lequel est fixé sur la machine électrique. En présentant cette pointe au devant de la plaie, le malade soutire lui-même le fluide irritant & âcre qui s'accumule dans la plaie avant d'être porté à l'état d'épaississement qui caractérise la suppuration.

Ce n'est cependant qu'après avoir retranché les mauvaises chairs par le moyen du caustique, qu'on peut se flatter d'avoir un succès complet; car la plupart du tems les chairs fongueuses ou carcinomateuses qui constituent cet ulcère, ont leur adhérence fixée sur le périoste, & opposent la plus grande résistance à la formation d'une bonne cicatrice. (*Voyez* Laxité & Machine électrique.) (Caullet-Veaumorel.)

Loup, f. m. *Lupus.* (*Art vétérinaire.*) Le loup est un animal carnacier : il est le fléau des bêtes à laine; il attaque le bœuf & la vache lorsqu'il les surprend seuls. Lorsque ces derniers sont plusieurs ensemble dans les pacages où on leur laisse passer la nuit pendant les chaleurs, afin qu'ils puissent paître à l'aise pendant la fraîcheur & à l'abri des mouches, &c. ils se défendent à un & même à plusieurs loups : ils s'adossent l'un contre l'autre en cercle, & présentent leurs cornes au loup dans quelque point de la circonférence qu'il les attaque.

Le cheval est perdu, au contraire, lorsqu'il est

attaqué par le loup, parce qu'il prend la fuite, ou il lui tourne le dos pour lui détacher une ruade. Dans l'un & l'autre cas le loup lui saute au ventre, le renverse & le tue.

Mes biens sont situés dans un pays de bois & de précipices, qui servent de repaires aux loups. Les paysans du village m'ont assuré avoir vu des louveteaux qui n'étoient point encore sortis du trou où la mère avoit mis bas, où elle leur portoit des agneaux vivans avec lesquels elle les faisoit jouer pendant quelques heures avant de les leur laisser dévorer, afin de les accoutumer à devenir carnaciers. (Buffon, *Histoire naturelle du loup*, rapporte à peu près la même observation.) Ils m'ont assuré aussi que la louve & le loup ne faisoient jamais de dégât autour du lieu où étoient leurs petits. (Brieude.)

LOUPE. (*Hygiène.*)
Partie III. Moyens de l'hygiène.
Classe II. Règles d'hygiène particulière.
Ordre III. Règles préservatives.

Les loupes sont des tumeurs cutanées, qui paroissent en toutes sortes d'endroits, mais particuliérement à la tête & vers le cou. Nous n'en parlons ici que pour avertir les personnes qui verroient ou sentiroient naître de petites loupes, de consulter sur le champ. On a vu ces petites loupes parvenir jusqu'à un pied de diamètre. En général, il faut extirper les jeunes, & ne point tracasser les vieilles. Dans l'origine, & chez les enfans, on peut en faire la ligature; car ces tumeurs, si elles ne sont pas dangereuses, sont au moins très-gênantes. (Macquart.)

Loupe graisseuse, &c. (*Voyez le Dictionnaire de chirurgie.*) (R. C.)

Loupe. *Lupia.* La loupe est une tumeur circonscrite, ordinairement ronde ou ovale, quelquefois mobile, un peu molle, point douloureuse, & où l'on sent une espèce de fluctuation, tantôt plus sensible, tantôt plus obscure. Ces tumeurs sont placées, le plus souvent, immédiatement sous la peau, rarement plus profondément dans les interstices des muscles. Elles n'altèrent point la couleur de la peau, qui n'y est point adhérente, & l'on n'y ressent ni chaleur ni douleur, à moins qu'il n'y survienne de l'inflammation. Ce sont des tumeurs enkhystées (*voyez* Kyste), remplies d'une humeur plus ou moins épaisse, renfermée dans une espèce de poche ou de sac, dont les parois sont fermes, d'une consistance plus ou moins épaisse, & quelquefois dures comme un parchemin. Suivant la qualité de l'humeur que renferme ce sac ou kiste, on a donné aux loupes différens noms. Quand cette humeur est épaisse comme du suif, on les a nommés *stéatômes*; lorsqu'elle est un peu plus liquide, & semblable à de la bouillie, on les a appelés *athérômes*; enfin, on les a désignés par le nom de *méliceris* lorsque cette humeur a la consistance du miel. Mais outre qu'on ne peut connoître cette consistance que par l'ouverture de la loupe, toutes ces différences ne sont qu'accidentelles, très-peu importantes, & ne dépendent que du degré plus ou moins grand de chaleur de la partie dans laquelle se trouve la loupe, & de l'ancienneté de l'épanchement de l'humeur renfermée dans le kyste. Les loupes, du moins quelques-unes, ont encore reçu différens noms, d'après leur forme & la partie qu'elles occupent. Les petites loupes qui naissent à la partie intérieure des paupières, sont connues sous le nom de *grando* ou *chalazion*, tandis que celles de la tête, qui sont assez communes, ont été nommées *testudines*, tortues, lorsqu'elles sont larges, plates & molles, & *talpæ*, taupes, si elles sont rondes, élevées & molles.

Les loupes paroissent devoir leur origine à un épaississement de la lymphe, qui, ne pouvant circuler & traverser certains vaisseaux lymphatiques, s'y arrête, & les dilate; ce qui forme le premier commencement de la loupe, d'abord très-petite. Une nouvelle quantité de lymphes survenant ensuite à cet endroit déjà engorgé, augmente lentement & par degré le volume de la loupe, & distend ses parois. Celles-ci étant comprimées, les sucs qui les abreuvent, s'y amassent; ce qui les rend plus épaisses, au point de former une membrane, une espèce de sac ferme, dans lequel est contenue la matière lymphatique qui a d'abord donné lieu à la maladie. C'est ainsi que se forment & s'accroissent la plupart des loupes.

Celles de la tête, qui sont fort fréquentes, ont une origine à peu près semblable, cependant avec quelques différences. Le cuir chevelu est parsemé d'une infinité de glandes sébacées, d'où suinte une humeur onctueuse qui nourrit la racine des cheveux, & dont le surplus s'évapore par la transpiration, qui est abondante dans cette partie. C'est cette humeur épaisse qui, s'amassant sur la peau de la tête, y forme cette espèce de crasse qu'on enlève en se peignant. Si l'orifice de ces glandes cutanées est obstrué, ou si l'humeur qu'elles fournissent est devenue si épaisse qu'elle ne puisse sortir & s'évacuer, elle s'accumulera, gonflera la glande, & formera un commencement de loupe qui grossit & se distend par l'afflux d'une nouvelle humeur, & forme, avec le tems, une loupe d'un volume plus ou moins considérable. L'humeur contenue dans ces loupes est jaunâtre & très-épaisse, au point que, lorsqu'elles viennent à s'ouvrir, elle est quelquefois devenue solide & comme plâtreuse, ainsi que je l'ai observé chez une femme âgée qui en avoit une quantité considérable à la tête, dont quelques-unes s'étoient ouvertes d'elles-mêmes.

Comme les loupes ne s'accroissent qu'insensiblement, on n'y ressent ni douleur ni chaleur, & la peau qui les couvre, se prêtant par degrés à sa distention, ne change pas de couleur : elles ne sont incommodes que par leur volume. A la fin cependant, si ce volume devient excessif ou si elles sont comprimées par le mouvement des parties voisines; si elles sont exposées à des coups & des contusions, ou si on y applique des fondans trop actifs, elles peuvent quelquefois s'enflammer, & même dégénérer en carcinôme par la dépravation vicieuse des sucs qu'elles renferment. (*Voyez* Carcinome.)

Il eſt très-difficile de fondre & de réſoudre les humeurs qui les forment, ſi ce n'eſt dans les commencemens de leur formation. Alors on peut y appliquer des emplâtres fondantes, tels que les onguens de ciguë, de diachylon avec les gommes, de diabotanum, de vigo *cum mercurio*: on fait des fumigations de vinaigre, où l'on a fait diſſoudre de la gomme ammoniaque; des fomentations avec les décoctions des plantes aromatiques & réſolutives, avec celles des racines de bryone, d'iris, de concombre ſauvage, tandis qu'intérieurement on fait faire uſage de fondans martiaux, mercuriaux; d'éponge calcinée, qui eſt recommandée dans cette maladie, & autres médicamens ſemblables, pour diviſer & atténuer la lymphe épaiſſie, cauſe première des loupes. Mais en général tous ces remèdes font peu d'effet; & ſi la loupe n'eſt pas trop conſidérable, ou ſi elle n'eſt placée dans un endroit trop déſagréable, comme elle ne fait aucun mal, il vaut mieux la garder & n'y faire aucun remède. Mais ſi ſon volume incommode, ou ſi le malade veut abſolument s'en débarraſſer, c'eſt ce que l'on fera par le moyen de la ligature ou des cauſtiques, ou par l'inſtrument tranchant.

La ligature ne peut être employée que dans les loupes dont le pédicule eſt mince. J'ai vu une femme qui étoit dans ce cas. Il lui étoit ſurvenu une loupe au pubis, qui par degrés avoit acquis le volume d'une groſſe poire, & qui en avoit la forme; ce qui la gênoit beaucoup, tant pour marcher que pour rendre ſes urines, d'autant qu'elle commençoit à s'excorier à ſon extrêmité inférieure. Comme ſon pédicule étoit mince, j'en fis faire la ligature vers ſa racine: en peu de jours la loupe ſe flétrit, diminua des deux tiers de ſon volume, & perdit tout ſentiment. On l'emporta aiſément, en la coupant au deſſous de la ligature, qui peu après tomba avec le reſte du pédicule. J'ai fait faire la même opération à un homme, auquel il en étoit venu une de même nature, mais moins groſſe, au ventre, & qui en a été guéri encore plus promptement.

Mais la conformation de la plupart des loupes n'eſt pas auſſi favorable pour en permettre la ligature: alors il faut avoir recours, ſoit aux cauſtiques, ſoit à l'opération faite avec l'inſtrument.

Quand on ſe ſert des cauſtiques on commence par appliquer, à la partie la plus déclive de la loupe, une emplâtre feneſtrée, mettant, ſur ſon ouverture, une traînée ſuffiſante de morceaux de pierres à cautères, que l'on contient par une autre emplâtre aglutinative, moins grande que la première. Le kyſte ouvert on vide la matière qu'il renfermoit, & on remplit ſa cavité de charpie ſèche. Après ce premier panſement, dans ceux qui ſuivent, on panſe l'intérieur de la loupe avec des plumaceaux chargés d'une légère diſſolution de pierre à cautère, ou de quelqu'autre doux cathérétique; ce qui cautériſe la membrane du ſac, fait tomber & ſéparer ce kyſte, après quoi on traite la plaie comme une plaie ſimple. C'eſt de cette manière que j'ai fait enlever, à un homme, une loupe énorme, ſituée au dos, qui le gênoit beaucoup pour s'habiller, & le faiſoit paroître boſſu, de droit & bien fait qu'il étoit auparavant.

Pour ce qui eſt de l'extirpation de la loupe par l'inſtrument tranchant, on commence par inciſer, en croix, la peau juſqu'au kyſte, ſans ouvrir celui-ci, qu'on détache enſuite adroitement, & on tâche d'enlever le kyſte entier, coupant les attaches des endroits où il peut adhérer. Le kyſte ôté, il ne reſte plus qu'une plaie ſimple, qu'on panſe à l'ordinaire. Mais avant que d'entreprendre cette opération, il faut examiner s'il n'y a aucun danger d'ouvrir quelque vaiſſeau conſidérable, & ſi la loupe n'eſt point adhérente à des nerfs ou à des tendons qu'on riſqueroit de bleſſer: c'eſt ce dont inſtruira la connoiſſance anatomique de la partie. Dans ce cas il vaudroit mieux conſerver la loupe, quelqu'incommode qu'elle fût, que de tenter de l'extirper. (R. GEOFFROY.)

LOUPE, LUNETTES. (*Voyez* VERRES OCULAIRES & *le Dictionnaire de phyſique.*)

LOUPE, ſ. f. *Lupia.* (*Moyen curatif. Electricité médicale.*) Tumeur enkhyſtée. Mauduit rapporte, à l'article ELECTRICITÉ, qu'il eſt parvenu à fondre une loupe groſſe comme un melon, par le moyen de l'électricité. Ce fait peut bien avoir eu lieu pendant le tems de l'électriſation; mais, pour que les gens de l'art euſſent pu y ajouter foi, il eût été néceſſaire que Mauduit eût fait connoître le caractère de la loupe dont il cite la guériſon. Dans le nombre des tumeurs de ce genre, on en diſtingue de pluſieurs eſpèces; elles diffèrent cependant peu entr'elles par leur forme, laquelle eſt preſque toujours orbiculaire dans la ſuperficie. Il n'en eſt pas de même par rapport aux ſubſtances qui ſe trouvent contenues dans leurs kyſtes; leur organiſation, autant que celle de la capſule membraneuſe qui leur ſert d'enveloppe, ſont autant d'obſtacles inſurmontables à leur guériſon par l'électricité. On ſentira aiſément que, ſi la matière contenue dans chaque kyſte eſt d'une nature dure, ſarcomateuſe, adipeuſe, ſtéatômateuſe, du genre de l'athérôme ou du mélicéris, il doit y avoir des difficultés plus ou moins grandes à ſurmonter pour parvenir à la guériſon. Dans les unes, la matière contenue dans le kyſte eſt dure & animée par une circulation vaſculaire à laquelle participe le kyſte; dans les autres, la matière eſt molle, fluide, inanimée: ce n'eſt que le réſultat d'un dépôt que forment habituellement les vaiſſeaux qui organiſent le kyſte qui renferme la matière; elle n'a d'autre nexus avec le kyſte, que celui qu'opère ſa compreſſion. C'eſt ſans doute une loupe de ce dernier genre, que Mauduit dit avoir fondue, à l'exception d'un *certain noyau* qui ſans doute étoit le kyſte. J'ai traité plus de deux mille loupes avec ſuccès par le moyen du cauſtique, & certes j'ai vu des ſtéatômes ſe fondre ou, pour mieux dire, ſe vider accidentellement à la ſuite de la rupture ſpontanée de leur kyſte, & de la peau qui le couvroit; mais il reſtoit toujours un noyau, qui n'étoit autre choſe que le kyſte dont les parois s'étoient rapprochées,

chées, & qui donnoit bientôt lieu au retour de la maladie; effet qui ne manque jamais d'arriver, même après l'extirpation faite par le bistouri ou par les caustiques. Il est donc inutile de compter sur l'électricité pour résoudre les *tumeurs enkhystées*. (CAULLET-VEAUMOREL.)

LOUPES, s. f. *Lupia*. Tumeurs enkhystées. (*Patologie.*) Il arrive souvent que des tumeurs circonscrites prennent leur origine sous la peau, & indistinctement sur toutes les parties du corps. La forme de ces tumeurs est communément ronde, & souvent elles prennent des formes très-variées. Elles offrent en général une certaine résistance au tact & à la compression à laquelle on les soumet : on y observe aussi, mais *rarement*, une certaine fluctuation.

Ces tumeurs sont plutôt immédiatement situées sous la peau, & cependant on les voit aussi occuper les interstices des muscles, surtout lorsqu'elles sont placées sur les parties charnues ou les extrémités du corps : leur grosseur égale celle d'un pois dans le commencement; mais dans la suite elles grossissent peu à peu, & atteignent des volumes énormes, jusqu'à rendre difformes ceux qui en sont affectés.

Elles sont exemptes de rougeur, de chaleur, & leur présence n'occasionne aucune douleur au malade; mais lorsqu'elles atteignent quelques degrés d'inflammation, elles participent à tous les accidens de cette affection.

Lorsque de semblables tumeurs s'ouvrent accidentellement ou autrement, on y trouve des matières de consistance plus ou moins ferme, renfermées dans une veine membraneuse que les Grecs ont appelée *kyste*, & les Latins *vessie*; d'où on les a appelées des tumeurs kystiques, *tumores kystici*. Quant à nous, nous les appelons *loupes*, peut-être parce que, dans la basse latinité, on appeloit *loups* les ulcères rongeans qui affectoient les jambes : d'où on a donné à ces tumeurs enkhystées un nom féminin, afin que cette terminaison féminine pût indiquer une maladie moins grave.

On ne trouve le plus souvent dans les tumeurs, qu'un seul kyste, lequel adhère de tous les côtés de ses parois externes aux parties environnantes; mais quelquefois on en trouve deux, dont l'un est externe, & l'autre interne, n'adhérant au premier que sur un pédicule : c'est dans celui-ci qu'est contenue la matière qui forme la tumeur.

L'humeur qui est contenue dans les tumeurs diffère souvent par son épaississement, sa blancheur, &c. Elle approche quelquefois du suif par sa ressemblance, d'où est venu le nom de *stéatôme*, qui indique parmi les Grecs une matière de ce genre; d'*athérôme*, lorsque la tumeur contient une substance comparable à du bouillon; de *méliceris*, &c. quand la matière contenue ressemble, par sa consistance & sa couleur, à du miel, &c.

D'ailleurs, l'état naturel des loupes ne s'oppose pas à ce que ces tumeurs n'éprouvent de l'inflammation ou ne dégénèrent en abscès; & dans cette circonstance si on les ouvre, elles laissent couler de leur capacité toute la partie fluide, & souvent passent à l'état fistuleux. Quelquefois aussi les loupes se durcissent & deviennent squirreuses ou cancereuses; mais dans tous ces cas les loupes perdent leur caractère & se changent en d'autres maladies.

Les causes qui produisoient ces tumeurs nous ont été long-tems cachées, les Anciens ne nous ayant rien laissé sur ce sujet : ce n'est que depuis que l'on connoît la nature de la lymphe, la circulation, la disposition des vaisseaux lymphatiques, que l'on a acquis des connoissances sur leur origine.

Nous savons maintenant que la dilatation des vaisseaux lymphatiques peut produire des loupes, & que la matière contenue est souvent une lymphe dont l'épaississement varie : ce que la situation & l'adhérence des loupes, dans leur commencement surtout, rendent évident.

Il nous reste maintenant à résoudre les questions suivantes, pour avoir l'explication entière de la cause des loupes.

1°. Pourquoi les vaisseaux lymphatiques se dilatent-ils aussi énormément?

2°. Pourquoi la lymphe contenue dans ces tumeurs prend-elle souvent la forme de suif, de gelée ou de miel, &c.?

3°. De quelle manière se forme le kyste, qui renferme la matière de la tumeur?

4°. Par quelle raison trouve-t-on dans les loupes un double kyste?

5°. D'où proviennent les corps étrangers que quelques auteurs disent avoir rencontrés dans ces tumeurs?

I. Les vaisseaux lymphatiques ne peuvent se dilater sans qu'un volume de lymphe ne s'y trouve accumulé : c'est pourquoi, rechercher les causes de cette dilatation, c'est rechercher les causes de la stagnation de la lymphe dans certaines parties; mais il est aisé d'appercevoir ces causes-là & de les réduire.

1°. Aux obstructions des glandes conglobées que parcourent les vaisseaux lymphatiques.

2°. A l'épaississement de la lymphe, qui peut changer sa circulation ordinaire à un régime inconvenant, au froid externe, ou même à quelque levain qui puisse y donner lieu.

3°. A des constrictions passagères ou permanentes qui ont pu comprimer les vaisseaux lymphatiques, ou les tirailler & leur faire perdre leur ton naturel, comme cela arrive à l'occasion des efforts qu'éprouvent les muscles dans la plupart des convulsions ou de la rigidité des nerfs.

4°. A la perte de ton ou relâchement qui succède à la suite des coups ou des chutes, & affectent les vaisseaux lymphatiques.

5°. De toutes ces causes il s'ensuit que la dilatation des vaisseaux devient plus ou moins grande, selon que les causes qui ralentissent ce fluide ont plus d'action, ou que l'atonie des vaisseaux est grande.

6°. En outre, il en résulte que cette dilatation des vaisseaux lymphatiques donne d'abord à la tumeur une figure sphérique, qui sert ensuite de forme à la

tumeur, laquelle s'adapte successivement aux parties voisines.

II. La lymphe, accumulée dans les vaisseaux lymphatiques dilatés, peut varier par sa couleur & son épaississement. D'ailleurs, la différente position de la tumeur, les variations de densité qui existent dans les différens kystes contenant la matière, s'opposent plus ou moins à la transsudation de ses parties fluides, d'où résulte nécessairement une variété de couleur & de consistance qui donne à ces tumeurs les qualités de *stéatôme*, d'*athérôme* ou de *méliceris*.

De plus, si la partie de la lymphe, la plus tenue dans certaines loupes que dans d'autres, reprend sa circulation ordinaire, il doit en résulter que les parties de la matière stagnante dans le kyste doit paroître sous différentes densités, & former diverses tumeurs.

III. Le kyste n'est autre chose que la tunique des vaisseaux lymphatiques, épaissie par la dilatation; car la même cause qui la distend, contribue à arrêter son suc nutritif, & par conséquent à son endurcissement: par la même raison, les tuniques des artères & des veines s'endurcissent & s'épaississent dans les anévrismes & les varices, comme on l'observe dans les membranes du scrotum & des testicules dans les hydrocèles & le péritoine chez les hydropiques, & en général dans toutes les membranes lorsqu'elles sont distendues. On peut observer également que la pression occasionne ce même épaississement & cette dureté dans les kystes; car ils sont infiniment plus denses vers leur base qu'à leur périphérie externe.

Quelquefois la loupe est cellulaire, parce qu'elle se trouve formée de plusieurs vaisseaux lymphatiques dilatés en même tems, ou de quelque glande conglobée, composée de plusieurs cellules.

IV. La double enveloppe dans laquelle se trouvent quelquefois renfermées les loupes, provient de quelque membrane voisine, qui contient le vaisseau dilaté, comme la graisse est enveloppée par la membrane adipeuse, les muscles par leur propre membrane, & l'aponeurôse des articulations dans lesquelles les loupes se manifestent habituellement.

La membrane externe de la double enveloppe est presque toujours nourrie par les vaisseaux sanguins qui lui sont propres; mais il est rare d'en trouver sur la membrane interne: cependant l'enveloppe externe est aussi épaisse que l'interne.

V. Quelques auteurs assurent avoir trouvé des corps étrangers dans les tumeurs enkhystées. *Severinus* a écrit sur cette matière en traitant de l'anomalie des abscès. Il cite avoir trouvé des œufs de pigeon, des châtaignes, des animaux durcis, &c.; mais ces prétendus miracles n'étoient assurément que des concrétions lymphatiques trouvées sous différentes figures, auxquelles on a donné ces noms. Mais j'ai moi-même trouvé des cheveux dans une loupe que j'ôtais, laquelle étoit située à la partie postérieure du cou; ce qui ne m'a pas paru difficile à expliquer; car il étoit aisé de voir que les bulbes des cheveux ayant originairement été situés sur le siége où l'obstruction avoit pris naissance, la matière successivement accumulée avoit porté le diamètre de la tumeur au-delà de la longueur des cheveux, & que ceux-ci, ayant été obligés de rentrer dans le kyste de la tumeur, y avoient continué leur croissance; ce qui n'avoit pu arriver sans qu'ils se roulassent en forme de papillotes, ainsi que je les y ai trouvés.

On doit cependant en excepter les os, les dents & les cheveux qui se trouvent quelquefois dans les tumeurs enkhystées des ovaires, des trompes ou de la matrice; mais dans ces sortes de circonstances, ce sont des parties de fœtus qui y ont formé des tumeurs de ce genre.

Voici deux observations que je cite à l'appui de ce que je vais dire.

M'étant adonné à la partie curative des tumeurs, j'ai eu souvent occasion de traiter des abbés, & j'ai été frappé en observant que la plupart de leurs loupes étoient situées sur le front. Il étoit difficile de présumer que la cause de ces tumeurs pût dépendre de leur état. Mais après en avoir questionné plusieurs qui en étoient affectés, j'en reconnus la cause dans le bonnet carré dont ils se couvroient.

Leur bonnet carré se trouvant garni intérieurement d'une ganse qui y étoit cousue, de manière à former une élévation à l'endroit où elle étoit arrêtée, établissoit une compression sur le front toutes les fois qu'ils se couvroient au sortir de leur classe, d'où résultoient les loupes que j'avois à traiter.

Cette ganse d'ailleurs n'étoit cousue intérieurement que pour servir à accrocher leur bonnet dans leur classe, ainsi qu'ils me l'ont tous dit alors.

L'autre observation relative à la constriction des vaisseaux porte sur une tumeur de vingt-huit livres extirpée récemment à Charles Lacroix : opération pour laquelle j'ai été consulté, & à laquelle j'ai assisté.

Cette tumeur occupoit les parties naturelles, de manière que les testicules étoient confondus dans la tumeur, ainsi que la verge. Celle-ci étoit si profondément retirée dans la tumeur, que l'urine ne pouvoit être transmise directement dans l'urinal sans l'intermède d'un tube de fer-blanc.

Cette tumeur, dont on a un exemple plus remarquable dans Dionis, & dont la guérison a fait beaucoup de sensations à Paris, a été considérée d'abord comme un hydrocèle, & après l'extirpation comme un sarcôme; cependant elle n'étoit ni l'une ni l'autre. C'étoit une tumeur graisseuse, à laquelle le scrotum servoit de kyste.

Cette différence, fort importante pour la guérison, a dû faire douter, & a effectivement provoqué les doutes des gens de l'art pendant quelque tems, sur les suites de cette guérison; car on sait que les tumeurs charnues du genre des sarcômes dégénèrent très souvent en carcinôme, tandis que les tumeurs graisseuses se prêtent très-facilement à la guérison.

C'est du pronostic que dépend souvent la vie du malade dans ces circonstances, & c'est aussi pourquoi

il faut, autant qu'il est possible, s'appliquer à rechercher les causes qui donnent lieu à de pareils phénomènes, avant que de se livrer à faire une opération incertaine & souvent mortelle, ainsi que je l'ai vu peu de tems après, à la suite d'une pareille opération entreprise au hasard comme celle-là. Mais comme les observations conduisent à reconnoître les causes, autant qu'à se familiariser avec les phénomènes, je vais donner quelques détails sur l'opération & la cause de cette tumeur.

Le malade couché sur un lit, un aide situé à gauche pinça la peau & la tumeur tandis que le chirurgien y porta son bistouri pour faire son incision, comme cela se pratique dans l'hydrocèle : douze livres de charpie étoient placées à portée pour remplacer l'eau après son évacuation, que l'on avoit jugé avoir lieu aussitôt ; mais l'espérance fut vaine, car au premier coup de bistouri, profondément avancé, il ne sortit ni eau ni sang : des pelotons de graisse se présentèrent seulement. Il fallut aussitôt entamer la dissection, &, malgré qu'elle fût suivie avec beaucoup de dextérité & de sang-froid, elle dura deux heures & demie. Le malade perdit à peine un peu de sang, n'y ayant eu aucune artère qui donnât. Il n'éprouva même que peu d'angoisses, pour lesquelles cependant on suspendit, à plusieurs reprises, la dissection ; car le malade autant que le chirurgien avoient besoin l'un & l'autre de repos : ce qui tint le plus long-tems, ce fut la nécessité de disséquer la peau qui recouvroit auparavant la verge & le gland, laquelle concouroit, avec le scrotum, à envelopper la graisse qui formoit toute la tumeur ; & c'étoit en effet une dissection difficile pour ne pas blesser les parties de la génération. Ce travail achevé avec intelligence, le chirurgien fit plusieurs ligatures sur le cordon spermatique gauche, par-dessus toute la graisse qui le recouvroit, & l'enveloppoit jusqu'à l'anneau : on retrancha ensuite le testicule que ce cordon alimentoit, & l'on délivra ensuite le malade de l'énorme poids qu'il portoit : on retrancha avec des ciseaux la peau qui renfermoit cette masse énorme, & l'on employa à peine une once de charpie au pansement de la plaie. Il ne survint aucun accident pendant le traitement.

Pour l'instruction publique & l'avancement de l'art de guérir on n'eût pas dû tronquer la vérité, relativement à la qualité de la tumeur ; car sur l'exposé qui en a été fait, on pourroit se croire autorisé, d'après cet exemple, à opérer indifféremment des sarcômes de ce volume avec autant de succès qu'une tumeur adipeuse ; ce qui à coup sûr auroit des suites fâcheuses pour le malade. Il étoit cependant au pouvoir de tous les chirurgiens qui avoient été consultés auparavant à cet égard, d'opérer cette tumeur avec autant de succès. *Audaces fortuna juvat.*

Cette tumeur avoit pour cause l'adhérence à l'anneau d'une partie de l'épiploon : elle provenoit d'un dépôt de substance adipeuse, successivement formé dans l'appendice qui avoit été *étranglé* dans son passage au scrotum, le retour de cette même matière ayant été totalement empêché par cette même cause. Cette tumeur a été conservée dans de l'alkool, & est à la portée de tous les gens de l'art, qui peuvent juger aisément qu'elle se fondroit entièrement si elle étoit soumise quelque tems à l'ébullition dans l'eau. On verra par-là que la Nature nous offre souvent des phénomènes qui ont pour cause des moyens bien simples.

Cette tumeur nous offre un exemple de tumeur qui n'a eu pour kyste que la membrane de l'épiploon, laquelle étoit adhérente à la surface interne du scrotum.

Je reviens à mon sujet, pour parler des symptômes qui accompagnent les loupes depuis leur origine.

I. Les loupes prennent leur croissance insensiblement : c'est par cette raison qu'elles ne compriment point les vaisseaux sanguins, ou si cela arrive, cette compression est insensible, de manière que le sang, dilatant les vaisseaux qui les environne, conserve une libre circulation : c'est même à quoi l'on doit attribuer qu'elles ne sont ordinairement point accompagnées d'inflammation.

II. Par cette raison, elles n'éprouvent ni chaleur, ni rougeur, ni douleur, attendu que ces phénomènes appartiennent seulement à l'inflammation.

III. Lorsqu'elles prennent un plus grand degré d'accroissement, elles font éprouver quelque douleur aux parties mouvantes auxquelles elles adhèrent, parce que les muscles les compriment dans les contractions qu'ils exercent, & qu'elles s'opposent en même tems aux contractions des muscles.

IV. Les loupes sont produites par la membrane qui enveloppe une certaine matière : leur capsule doit donc être circonscrite selon la distention qu'occasionne cette matière.

V. Elles doivent aussi céder à la compression, & avoir un certain degré de mollesse, lequel varie en raison de l'épaississement de la matière contenue, c'est-à-dire, selon que les loupes sont stéatômateuses, athérômes ou méliceris.

VI. Puisque le kyste qui enveloppe les loupes, jouit d'une élasticité, il doit se relever, & reprendre sa position aussitôt qu'on cesse de le comprimer : cela varie cependant par rapport à la consistance de la matière qu'il contient.

VII. Les loupes s'enflamment aussi quelquefois lorsqu'elles ont éprouvé des coups ou des contusions, & même après qu'on a appliqué dessus des résolutifs trop actifs, ou après les avoir trop tourmentées par des maniemens trop fréquens.

VIII. Lorsqu'elles s'enflamment, elles dégénèrent en suppuration, & ensuite en abscès, lequel s'ouvre, donne issue à la matière que l'inflammation a rendue fluide ; ce qui détermine une fistule incurable jusqu'à ce que l'on ait *extirpé le kyste.*

IX. Quelquefois, mais rarement cependant, les loupes, ou plutôt leurs kystes, deviennent squirreux ; ce qui a lieu lorsqu'elles sont continuellement exposées à être maniées. Dans ce cas, elles dégénèrent aussi en carcinôme lorsque la lymphe, qui y est épaissie,

acquiert un mouvement d'expanſion, comme on l'obſerve dans le cancer.

X. Les loupes, en général, peuvent occuper toutes les parties du corps; mais elles ſe trouvent plus ſouvent placées dans l'interſtice des muſcles, ſur les articulations, ſur la tête & le cou, à cauſe qu'il s'y trouve des vaiſſeaux lymphatiques des plus grands.

Le diagnoſtic de ces tumeurs dépend de ce qui ſuit.

1°. Les tumeurs enkhyſtées ſe reconnoiſſent à ce qu'elles ſont circonſcrites, molles, & exemptes de rougeur, de chaleur & de douleur.

2°. La forme du kyſte ſe fait connoître pareillement lorſqu'on apperçoit une certaine fluctuation plus ou moins apparente, ſelon la différente groſſeur de la tumeur, & la denſité de l'humeur qui s'y trouve contenue; cette fluctuation donne ſouvent quelques connoiſſances du degré d'épaiſſiſſement de l'humeur renfermée dans le kyſte: on ne peut connoître cependant la couleur de cette humeur ſans que la tumeur ne ſoit ouverte.

3°. On juge aiſément ſi la loupe prend une diſpoſition à l'inflammation, ſi elle tend à s'abſcéder, ſi elle devient ſquirreuſe, ou enfin ſi elle dégénère en cancer par l'aſpect de la tumeur.

Le pronoſtic ſe tire de ce que nous allons dire.

1°. Les loupes ſont des maladies opiniâtres, & difficiles à guérir; mais elles ne font éprouver aucune douleur, & ont rarement des ſuites fâcheuſes.

2°. Néanmoins les loupes deviennent incommodes par le degré d'accroiſſement qu'elles prennent; elles peuvent s'enflammer, s'abſcéder, & ſe convertir en carcinômes: de là elles deviennent dangereuſes & mortelles.

3°. Lorſqu'on veut extirper une loupe, on doit obſerver ſon volume, ſa ſituation & ſes adhérences, c'eſt-à-dire, ſi elle adhère aux nerfs, aux tendons ou à des vaiſſeaux. Ces choſes ſont très-eſſentielles, tant par rapport au traitement qu'au pronoſtic.

4°. Il faut auſſi prévoir la profondeur de l'adhérence & la denſité de ſon kyſte.

La curation s'opère par les moyens que je vais indiquer.

Tant que les loupes n'incommodent pas, le meilleur conſeil que l'on puiſſe donner eſt de les abandonner à elles-mêmes; mais lorſque les malades en ſont incommodés, & que les progrès de la maladie contraignent à en entreprendre la guériſon, voici les différens moyens dont on peut ſe ſervir.

Nous en compterons quatre.

Le premier eſt de tenter à réſoudre la matière contenue par des remèdes réſolutifs.

Le ſecond eſt d'appliquer des cathérétiques pour corroder les tumeurs.

Le troiſième eſt d'exciter la ſuppuration des loupes.

Le quatrième enfin eſt d'extirper les loupes.

A ces quatre moyens on peut ajouter la méthode palliative que l'on doit quelquefois embraſſer pour peu que l'on n'ait pas d'eſpérance pour parvenir à la guériſon.

Premièrement. La voie de la réſolution n'eſt ni aiſée ni aſſurée, parce que la matière des loupes ne paroît pas aſſez fluide pour ſe prêter à l'abſorption, ſurtout à cauſe qu'elle eſt retenue dans un kyſte qui empêche la réſorption de la matière contenue. Néanmoins on peut la tenter avec douceur, afin qu'elle ne cauſe pas l'inflammation.

On emploie, à cet effet, des remèdes internes & externes.

I. Les remèdes internes ſont les réſolutifs. On les tire des ſubſtances martiales, des antimoniaux, du mercure, de la poudre de crapaud, &c. On recommande, par-deſſus tout, les carbonnes provenans des éponges de mer, ceux d'écarlatte, les fleurs de zinc, le zinc en poudre, les os de ſèche, les coquilles d'œufs calcinées, le poivre long ou noir, le gingembre, la canelle, l'alkali minéral, le *bédégard*, &c. dont on forme des opiats.

II. Quant à ce qui concerne les remèdes externes, on emploie:

1°. Les fomentations ou les décoctions de feuilles de plantes aromatiques ou de racine de bryone, de concombre ſauvage, d'iris, de cyclamen, &c. que l'on applique aux parties affectées.

2°. Les emplâtres de diachylon gommé, auquel on ajoute un gros de poudre d'iris pour chaque once d'onguent; l'emplâtre de ciguë, de *vigo cum mercurio* combinés enſemble; celui de ſavon & de diabotanum.

3°. La gomme ammoniaque, le galbanum, le bdellium, l'opoponax, l'aſſa-fœtida, ramollis avec du vinaigre; une diſſolution de ſel ammoniac, de l'eau de chaux, &c. que l'on étend ſur une peau.

4°. Ces mêmes emplâtres, ou ces gommes, combinées avec le ſel ammoniac, les vitriols, le ſoufre, la poudre de moutarde, l'huile de ſuccin, la racine d'iris ou le cinnabre.

5°. La chaux vive, pétrie avec du miel & le ſavon, appliquée ſous forme de cataplaſme; mais ce remède occaſionne des ampoules très-douloureuſes.

6°. On a quelquefois réuſſi en appliquant ſubitement & fortement deſſus des coups de maillet, d'où il eſt réſulté une rupture du kyſte, qui a donné jour à l'épanchement de la matière contenue, & ce qui n'avoit pu en ſortir avoit été facilement réſorbé. Par cette méthode on a des exemples de loupes qui ſe ſont diſſipées, ſurtout lorſqu'on employoit concurremment des réſolutifs, ou qu'on avoit enſuite appliqué par-deſſus des lames de plomb avivées avec du mercure.

Secondement. Lorſqu'on eſt décidé à ſe ſervir des cauſtiques.

1°. On étend, ſur la partie la plus déclive de la tumeur, une emplâtre perforée. C'eſt dans ce trou que l'on place un morceau de pierre à cautère, d'une grandeur proportionnée au but que l'on ſe propoſe. Lorſque le kyſte ſe trouve ouvert, on chaſſe la matière contenue par le moyen de petites compreſſes avec leſquelles on remplit la cavité; enſuite on couvre la loupe avec de la charpie recouverte d'onguent ægyp-

tiac, de celui des apôtres, de l'onguent de la mère avec du basilicum, ou de l'oxyde de mercure rouge, précipité de l'acide nitrique.

2°. Le kyste se consomme insensiblement par ce moyen, jusqu'à sa destruction entière par la suppuration. Si cette méthode ne suffit pas, on peut appliquer des escarotiques plus actifs, c'est-à-dire, des plumaceaux couverts de pierre à cautère réduite en poudre, ou imbibés d'une dissolution de cet alkali caustique que l'on introduit dans la cavité du kyste. On emploie aussi les trochisques de minium, ou de muriate de mercure corrosif, dont on trouve la description dans le Codex de Paris, que l'on place avec précaution sur les parties du kyste les plus dures. On se sert encore de compresses préparées avec du vigo, que l'on emploie de même sous forme de tentes, ou de plumaceaux. Voici la manière de les préparer.

On prend deux onces de plumaceaux préparés avec du vieux linge, trois onces de mie de pain blanc bien cuit & réduit en poudre, une demi-once de muriate de mercure corrosif, une livre d'eau rose, autant de celle de plantain ; & lorsque toutes ces substances ont bouilli jusqu'à l'évaporation des trois quarts de ces eaux, on fait sécher la charpie, on la peigne ensuite pour s'en servir dans le besoin avec de l'emplâtre de céruse ou de diapalme, à détruire les loupes.

3°. Lorsque le kyste paroît détruit, on traite l'ulcère avec le baume d'Arceus, afin de cicatriser la plaie qui reste.

Troisiémement. Il arrive souvent que les loupes s'enflamment & s'abscèdent par le grand usage des résolutifs trop actifs : alors il est nécessaire de les ouvrir avant que l'abscès s'ouvre de lui-même, pourvu que la matière soit entiérement molle. On peut employer la pierre à cautère ou le nitrate d'argent fondu : on emploie aussi le scalpel pour inciser la tumeur ; on la fend en croix lorsqu'elle est d'un volume considérable, & l'on enlève les angles. Ensuite on se conduit comme il est indiqué ci-dessus ; & quoique, lorsque les loupes sont enflammées, on doive attendre plus de la suppuration que de l'action des escarotiques, selon les maîtres de l'art, je ne conseillerai jamais à s'en tenir à ce précepte, qu'autant qu'on voudroit employer le muriate de mercure corrosif, les trochisques de minium, les nitrates de mercure, l'arsenic, qui exposent toujours le malade à des souffrances intolérables & de durée, & à des dangers qui souvent ne se manifestent que long-tems après leur action ; ce qui est cause que les caustiques sont proscrits par bien des personnes qui n'ont aucune teinture de chimie, & qui ignorent par conséquent les combinaisons des agens chimiques avec les parties animales.

Une expérience de plus de quarante années, *constamment* couronnée de succès, me conduit à préférer l'application des caustiques à tout autre moyen, pour la guérison de toutes sortes de tumeurs, depuis le plus petit poireau jusqu'au plus gros goître, & aux polypes les plus profonds, sans retenir les malades au lit, ni leur occasionner le plus petit accès de fièvre. Mais comme c'est le sujet d'un ouvrage que je me propose de mettre au jour, je m'abstiendrai de le tronquer, ne pouvant ici assez m'étendre pour le donner complet.

On emploie aussi quelquefois les adoucissans & les émolliens lorsque la douleur, produite par l'inflammation, force à y avoir recours.

Quatriémement. Quant à l'extirpation des loupes.

1°. On incise la peau en croix jusqu'au kyste, lequel se reconnoît aisément lorsqu'il n'y adhère pas ; mais si cela arrivoit, ce qui est rare, on la dissèque, & l'on éponge le sang.

2°. Lorsque le kyste n'adhère pas à la peau, on reconnoît bientôt ses adhérences inférieures ; & si les parties auxquelles il tient sont peu importantes, on l'en sépare entiérement. On en agit de même s'il adhère à quelques autres parties de la peau après l'avoir disséquée.

3°. Lorsque la loupe a un double kyste, ce qui arrive quelquefois, on doit les disséquer tous les deux ; & si le sang abonde par l'ouverture de quelque vaisseau considérable, on l'arrête par le moyen de la charpie, de l'agaric & du vitriol.

4°. Lorsque le kyste adhère à un tendon, à un gros vaisseau ou au périoste, il faut laisser la partie adhérente, & l'abandonner à la suppuration ou la détruire par les escarotiques.

5°. Enfin, si l'on apperçoit, à la suite de l'opération, quelqu'os altéré, on se sert des remèdes contre la carie ; & lorsque le kyste est entiérement détruit, on cicatrise la plaie par les moyens ordinaires. (Caullet-Veaumorel.)

Loupes a la tête. (*Pathologie.*)

I. Il se forme des loupes d'un petit volume entre la peau & le péricrâne.

II. On les désigne par deux noms : celui de tortue désigne celles qui sont plates & molles ; on les appelle taupes lorsqu'elles sont dures, rondes & immobiles.

III. Les loupes de la tête sont formées comme celles qui occupent les autres parties du corps ; l'humeur qu'elles contiennent est, la plupart du tems, jaune ou blanche comme du suif.

IV. Les loupes de ce genre, mais principalement les rondes, se déplacent quelquefois pour occuper une situation plus basse où leur poids les entraîne.

V. Elles sont quelquefois très-nombreuses, & j'en ai vu d'un très-gros volume, quoique multipliées.

VI. Elles se manifestent plus fréquemment chez ceux qui ont été affectés de la teigne ou de croûtes laiteuses.

Leurs causes sont à peu près les mêmes que celles indiquées au mot Loupe.

Parmi les symptômes on remarque que :

1°. Elles deviennent plates & molles, longues & élevées, de rondes qu'elles étoient auparavant ; ce qui dépend de la compression qu'elles ont éprouvée ou de la rupture de leur kyste.

2°. L'humeur qu'elles contiennent, tire sur le jaune

& la consistance du suif, selon le tems qu'elles ont mis à croître; car cette matière acquiert de l'épaississement & une couleur obscure en vieillissant.

3°. Ces loupes peuvent affecter le péricrâne & carier le crâne, comme je l'ai souvent vu.

4°. Elles sont exposées aussi à dégénérer comme les autres loupes.

Le diagnostic est aisé à saisir : le tact indique la mollesse, la dureté & l'adhérence de la loupe : de là on peut déduire les phénomènes qui peuvent survenir : l'inflammation, la suppuration, la carie du crâne & sa dégénération en carcinôme.

On peut porter un pronostic assuré par l'inspection de ces tumeurs. Les loupes sont la plupart du tems peu dangereuses; mais on est obligé quelquefois de les extirper lorsqu'elles deviennent difformes, qu'elles s'abscèdent, qu'elles dégénèrent en carcinôme ou lorsqu'elles carient le crâne.

Le traitement est le même que pour les autres loupes; mais il est essentiel de ne pas *tirailler subitement la membrane cellulaire* qui les réunit au péricrâne, quoiqu'elle ait l'air d'être indifférente par le peu de douleur qu'elle fait éprouver au malade lorsqu'on en sépare la loupe.

J'ai vu de très-fâcheux accidens qui ont donné lieu à la mort par cette cause, à la suite de l'extirpation faite par le bistouri; ce qui ne m'est *jamais arrivé* par l'extirpation opérée par le caustique. (CAULLET-VEAUMOREL.)

LOUTRE. (*Hygiène.*) C'est un quadrupède amphibie, très-vorace, qui vit sur le bord des étangs, & dont la chair a un avant-goût de marécage assez mauvais. Parmi les gens qui croient qu'il faut se mortifier, la loutre se mange en maigre : il est sûr qu'ils font maigre chère. (MACQUART.)

LOW D'ERLSFED (Jean-François), docteur en philosophie, en droit & en médecine; professeur en cette dernière science dans l'université de Prague sa patrie, médecin conseiller de la cour impériale de Vienne, commença dès l'an 1684 à publier divers petits ouvrages : ce ne fut qu'en 1717 qu'il fut reçu à l'académie des curieux de la Nature. Il est auteur des ouvrages suivans :

Tractatus de variolis & morbillis. Norimbergæ, 1699, in-4°.

Nova & vetus aphorismorum Hippocratis interpretatio. Francof. & Lipsiæ, 1711, in-4°.

Universa medicina juxtà mentem veterum, & recentiorum efformata & aucta. Norimbergæ, 1724, 3 vol. in-4°.

Theatrum medico-juridicum. Norimbergæ, 1725, in-4°. (*Extrait d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

LOWER (Richard), de Tremère, dans la province de Cornouaille en Angleterre, étudia la médecine à Oxford, & se fit recevoir médecin en 1665. Disciple & ami de Willis, il passa à Londres avec lui l'année suivante, fut reçu de la société royale le 17 octobre 1667; se fit une grande réputation par son *Traité du cœur*, & mourut en 1691, après avoir amassé par la pratique, une grande fortune qu'il laissa aux pauvres & aux réfugiés français. Il pratiqua la transfusion du sang, & voulut ravir cette invention à Libavius, qui en avoit donné l'idée long-tems avant lui.

Ouvrages de Lower :

Diatribæ Thomæ Willisii, de febribus vindicatio, adversùs Edmundum de Medra. Lond., 1665, in-8°. Amstel., 1666, in-12.

De corde, item de motu & calore sanguinis, & chyli in eum transitu. Lond., 1669, in-8°. Amstel., 1671, in-8°., avec la Dissertation du même auteur, *de origine catharri*, qui avoit aussi paru à Londres en 1671. Lond., 1680, in-8°. Lugd. Batav., 1708, 1722, 1740, in-8°., avec fig. Lug. Batav., 1649, in-8°. : c'est la meilleure édition en français. Paris, 1679, in-8°.

Cet ouvrage a servi de base à Sende, qui est beaucoup plus profond, mais peut-être aussi trop diffus. (R. GEOFFROY.)

LUBRIFIER. (*Matière médicale.*) Ce mot est synonyme de *rendre glissant*, *oindre*, *adoucir*. Par exemple, l'huile d'amandes douces lubréfie les intestins, & amortit l'action des humeurs âcres & caustiques; la mucosité intestinale elle-même sert à garantir le canal de l'âcreté des sucs qui s'y trouvent. (MACQUART.)

LUC (Saint), évangéliste, étoit d'Antioche en Syrie : c'est par saint Paul, dont il fut le disciple, que l'on apprend qu'il étoit médecin; ce qui ajoute encore à ce témoignage, c'est que, dans son évangile, il rapporte avec plus de détails tout ce qui est relatif aux malades que Jésus-Christ a guéris. On croit qu'il mourut à Rome ou dans l'Achaïe, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. C'est lui que les médecins catholiques ont choisi pour patron. (R. GEOFFROY.)

LUCE (EAU DE). (*Matière médicale.*) L'eau de luce est le produit d'un mélange d'ammoniac avec quelques gouttes d'huile de succin : elle ne peut être plus utile que l'ammoniac pur; elle doit même valoir moins. Cependant ceux qui préfèrent une couleur laiteuse à une belle transparence, voudront bien payer la préférence. Vanter ce remède contre le venin de la vipère, c'est vanter l'ammoniac. (*Voyez* AMMONIAC.) L'eau de luce s'emploie contre les défaillances & les asphixies. (MACQUART.)

LUCIUS APULEIUS, philosophe qui vécut dans le deuxième siècle, sous les empereurs Adrien, Antonin-le-Débonnaire & Marc-Aurèle, étoit de Madaure en Afrique. Il étudia à Carthage & à Athènes, où il s'attacha à la philosophie de Platon. Il passa ensuite à Rome pour s'appliquer à la jurisprudence, où il fit des progrès; mais bientôt son goût le rappela vers la philosophie. Haller & Leclerc croient

qu'il exerça la médecine, & le prouvent par cet endroit de ses ouvrages, où il dit qu'il n'est ni ignorant ni sans expérience en médecine.

Il avoit écrit un Traité sur les poissons, qui est perdu.

On cite comme de lui l'ouvrage suivant :

De virtutibus herbarum liber. Basileæ, 1528, in-fol., avec des Traités relatifs à cette matière & de différens auteurs. Ibid., 1533, in-8°. Parisf., 1528, in-fol., 1543, in-8°. Tiguri, 1537, in-4°. Venet., 1547, in-fol., avec les *Medici antiqui.* Lugd., 1587, in-8°., avec les autres ouvrages d'Apulée. (R. Geoffroy.)

LUCIUS JUNIUS MODERATUS COLUMELLA, né à Cadix, étudia la médecine à Rome sous Aurellus Cornelius Celsus, l'un des plus fameux médecins anciens. Columella composa sous Néron, un ouvrage sur l'agriculture & un autre sur les jardins, dont nous ne citerons pas les éditions, vu que ces Traités n'ont point de rapport avec la médecine : ils sont précieux par le style qui respire le siècle d'Auguste. (R. Geoffroy.)

LUDUS HELMONTII. (*Matière médicale.*) Jeu de Van-Helmont. On donne ce nom à de la marne sphéroïdale cloisonnée, qui en se desséchant a subi des ruptures en différens sens; de sorte que les parties cloisonnantes ont plus de dureté que celles qui y sont renfermées.

On prétend qu'on a fait usage, dans les maux de reins, de cette substance cloisonnante; ce qui a été très-absurde, car on n'a pu regarder cette substance que comme absorbante, & non comme fondante & délayante. (Macquart.)

LUDWIG ou LUDOVICI (Daniel), médecin allemand, s'est acquis beaucoup de réputation dans le dix-septième siècle. Il étoit de Weimar en Thuringe, où il naquit le 5 octobre 1625. Après avoir pris le bonnet de docteur à Iène en 1647, il se rendit vers l'an 1650 à Kœnigsberg en Franconie : la réputation qu'il s'y acquit, engagea la ville de Saltzungen, dans la principauté de Henneberg, à lui offrir l'emploi de son physicien, qu'il alla remplir en 1658. En 1662 il devint médecin provincial du duché de Gotha, & en 1666 premier médecin du duc & président du collége de médecine de Gotha. Il mourut le 11 septembre 1680.

Manget, dans sa *Bibliothèque de la médecine*, a donné les titres de nombre de Dissertations de Ludwig, insérées dans le Recueil des curieux de la Nature.

On a encore de lui :

De volatilitate salis tartari dissertatio. Gothæ, 1667, 1674, in-12.

De pharmaciâ modernâ seculo applicandâ dissertationes tres. Gothæ, 1671, in-12; 1685, in-8°. Amstel., 1688, in-12. Hamburgi, 1688, in-8°. en français. Lyon, 1710, in-8°.; en allemand, 1714, in-8°., avec les Commentaires de Philippe Nenter. Strasb., 1708, in-4°.

De morbis castrensibus & dyssenteriâ tractatus duo. Observationes physico-chimico, medica curiosa, XLVIII. Francof., 1712, in-4°. (R. Geoffroy.)

LUETTE relachée. (*Moyen curatif.*) *Uvula prolapsus.* Maladie légère, souvent très-incommode, à laquelle l'électricité convient lorsqu'elle est appliquée comme stimulant. Voici comme on l'emploie. Établissez une communication entre le front du malade & le conducteur positif de ma machine électrique, par le moyen des articulations décrites au mot *laxité ;* ensuite ajoutez une boule creuse de métal au bout d'une autre articulation, que l'on fixe auparavant sur le conducteur négatif; couvrez la nuque de flanelle, appuyez cette boule sur la nuque; supprimez la communication de l'axe du plateau de la machine électrique avec le réservoir commun; tournez le plateau. Le malade éprouvera aussitôt un picotement provenant des petites étincelles qui se rendront au conducteur négatif, & la luette ne tardera pas à reprendre sa place. En éloignant un peu la boule de la nuque, on rend l'étincelle un peu plus longue & plus sensible. On emploie aussi les commotions graduées avec succès. (*Voyez* Laxité & Machine électrique.) (Caullet-Veaumorel.)

LULLE (Raymond), né dans l'île de Majorque en 1235, sortoit de l'illustre famille des Lulle de Barcelonne. Infatigable à l'étude, il embrassa plusieurs sciences, la philosophie, la médecine, la théologie & la chimie. Il poussa plus loin ses idées sur la dernière que Roger Bâcon, dont il se dit le disciple. Il peut l'avoir vu dans ses voyages, car il parcourut la France, l'Angleterre & l'Allemagne. Ce chimiste est le premier qui ait parlé de la pierre philosophale & d'un remède universel. Il en fait mention dans son livre intitulé *Quinta essentia.* On le cite encore comme un homme extrêmement versé dans la logique. Il eut l'adresse d'introduire dans les écoles un nouvel art, qu'on a appelé l'*art de Lulle*, par le moyen duquel on pouvoit disputer un jour entier sur quelque topique que ce fût sans entendre un mot de la matière. Mais s'étant apperçu de la futilité de cet art, il quitta la superfluité stérile des mots pour s'attacher aux choses; il prêcha en chimie une doctrine qui ne vouloit que de l'expérience, & il assura qu'il étoit impossible de s'instruire de cette science par de simples paroles.

Lulle voyagea dans la Mauritanie, où l'on suppose qu'il prit les premières connoissances de la chimie : il paroît même que c'est dans les écrits de Géber qu'il en a sucé les principes, si l'on en croit les écrivains espagnols. L'occasion de son voyage fut sa passion pour une jeune fille nommée Eléonore, qui refusa opiniâtrement de l'écouter. Un jour qu'il la pressoit davantage, & qu'il lui demandoit le motif de ses refus, elle se découvrit sur le champ la poitrine, & lui montra une partie de son sein dévoré par un cancer. Lulle, en amant tendre & généreux, conçut le dessein

d'aller en Mauritanie, où l'on trouvoit plus aisément les écrits de Géber, dans l'espérance d'en tirer quelques lumières sur les remèdes propres à guérir la maladie de sa maîtresse. D'autres disent que, frappé à la vue du mal cruel qui lui enlevoit l'espoir de posséder jamais cette fille infortunée, il se dévoua à la vertu & aux exercices de pénitence, & qu'il se consacra ensuite à la conversion des Infidèles. Lulle finit par être lapidé en Afrique, où il prêchoit le christianisme aux Mahométans, le 26 mars 1315.

On a publié beaucoup d'ouvrages sous son nom, mais il y en a peu dont il soit l'auteur avéré.

Voici les titres de ceux qui concernent la chimie :

De secretis Naturæ, seu de Quinta essentia libellus. Aug. Vindel., 1518, in-4°. Venet., 1521, in-4°.; 1542, in-8°. Argent., 1541, in-8°. Coloniæ, 1567, in-8°. *Ajecta est ejusdem epistola ad regem Robertum de accurtatione lapidis philosophici, & adjunctus est tractatus de aquis, ex scriptis Raymundi super accurtationis epistolam ab artis studioso collectus.*

Apertorium de veri lapidis compositione. Norib., 1546, in-4°.

Testamentum duobus libris, universam artem chimicam complectens. Item ejusdem compendium animæ transmutationis artis metallorum. Coloniæ, 1566, 1573, in-8°. Rothomagi, 1663, in-8°.

Liber mercuriorum. Coloniæ, 1567, in-8°.

De arte brevi. Parif., 1578, in-12.

Secreta secretorum. Colon., 1592, in-8°.

Codicillus seu Vade-mecum, in quò fontes alchimicæ artis ac philosophicæ reconditioris uberrimè traduntur. Colon., 1572, in-8°. Rothomagi, 1651, in-8°.

Il y a encore beaucoup d'autres petits Traités que l'on attribue à Lulle, & il existe une édition particulière de ses œuvres, qui est très-rare. Elle est de Strasbourg, 1617, in-8°., avec figures. (*Extrait d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

LUMBAGO. On a désigné par ce nom une espèce particulière de rhumatisme, dans lequel la douleur, fixée sur les lombes, s'étend depuis le bas de la poitrine jusqu'à l'os sacrum & le haut de l'os-des-îles. Le siége de cette maladie est principalement dans les aponeurôses, & peut-être aussi dans les fibres charnues des muscles carrés, sacro-lombaires & autres extenseurs de la colonne vertébrale. La douleur vive qu'on éprouve dans ces parties au moindre mouvement, empêche le corps de se ployer & de se redresser, & c'est de là que Sauvages & Sagar ont tiré le caractère spécifique de cette maladie en la définissant *Dolor lumborum, corporis erectionem impediens.* Les autres auteurs méthodistes n'en ont point fait un article particulier, regardant avec raison le lumbago comme une simple variété du rhumatisme, qui n'en diffère que par le siége du mal. Les différences qu'on observe dans cette maladie sont les mêmes que dans les autres espèces de rhumatisme, & le lumbago peut être, ou inflammatoire, accompagné de fièvre & de chaleur, ou simple & seulement œdémateux & douloureux sans fièvre.

Les causes qui donnent naissance au lumbago sont aussi les mêmes que celles qui produisent les autres espèces de rhumatisme (*Voyez* RHUMATISME.) Cependant il y en a quelques-unes qui lui sont plus particulières : telle est d'abord une disposition naturelle, une foiblesse dans les reins ; ce qui fait que quelquefois des personnes, en se baissant, ressentent tout à coup une douleur vive aux reins, comme s'ils avoient reçu un coup sur ces parties, & ne peuvent se redresser & se relever ; douleur qui souvent continue plusieurs jours. Une autre cause qui détermine le rhumatisme à se porter sur les muscles des lombes, ce sont les efforts violens, les contractions répétées de ces muscles : c'est par cette raison que ceux qui portent sur leur dos des fardeaux lourds & pesans, les porte-faix, les gens de peine, & ceux qui se fatiguent auprès des femmes, surtout en les voyant debout, sont plus sujets au lumbago, parce que dans tous ces cas les muscles des lombes sont vivement mis en contraction.

Il n'est pas difficile de reconnoître & de distinguer cette maladie par la douleur vive qui se fait ressentir dans la région des reins au moindre mouvement. On ne pourroit tout au plus la confondre qu'avec les douleurs de néphrétique, dont le siége est presque le même. Mais dans la néphrétique il y a suppression ou diminution dans la quantité des urines, des vomissemens ; rétraction d'un des testicules chez les hommes, & souvent d'une des lèvres de la vulve chez les femmes ; symptômes qui n'existent pas dans le lumbago. D'ailleurs, dans celui-ci le moindre mouvement excite des douleurs vives ; ce qui n'arrive pas dans la néphrétique, & ces douleurs se propagent vers les parties antérieures, au lieu que dans l'autre elles se portent aux aines.

En général, le lumbago n'est point dangereux ; mais cette maladie est ordinairement longue & difficile à guérir, à cause des aponeurôses, des muscles lombaires nombreux qui sont affectés. Lorsqu'elle est invétérée, elle devient chronique, presque habituelle, & l'on ressent toujours, surtout aux changemens de tems, quelques douleurs plus ou moins marquées.

Le traitement de cette maladie est absolument le même que celui du rhumatisme (*Voyez* RHUMATISME.) Nous observerons seulement que lorsqu'elle est ancienne, elle exige des remèdes plus actifs, & que dans ce cas l'usage des eaux thermales, telles que celles de Barège, de Bourbonne, &c. tant en bains qu'en douches, est souvent très-avantageux. (R. GEOFFROY.)

LUMBAGO, s. m. Mot latin. (*Moyen curatif. Électricité médicale.*) Douleur violente qu'éprouvent les malades qui en sont affectés.

Cette maladie cède très-facilement à l'électricité.

1°. Administrée par bains composés d'étincelles. (*Voyez* LAXITÉ.)

2°. Administrée par commotions graduées. On les fait passer à travers les parties malades ou dans leur longueur, attendu que les commotions ont souvent plus

plus d'effets données dans un sens que dans un autre. Celles qui parcourent un plus grand nombre d'articulations sont toujours plus fortes & plus actives. Ainsi, dans cette circonstance, la machine étant rendue positive, accrochez l'extrémité d'une chaîne à l'anneau de l'électromètre, fixé au bout du conducteur positif; attachez l'autre extrémité de cette chaîne à l'épaule du côté malade, ou à la nuque si le mal occupe le centre des vertèbres. Ensuite fixez une autre chaîne, par un de ses bouts, au crochet qui correspond avec la garniture interne de la jarre, contenue dans le même conducteur; car il n'y a rien à *craindre* tant que la partie n'est pas renfermée dans le cercle qui réunit la garniture interne avec celle externe de la jarre; portez, dis-je, la tige qui termine cette seconde chaîne avec la main ou avec un manche de verre sur les muscles lombaires, fessiers, &c. & tournez le plateau. Les commotions se succéderont d'autant plus vîte, que vous aurez plus ou moins éloigné la boule de l'électromètre du conducteur sur lequel il doit être *immobile* : il faut les donner assez fortes pour en éprouver du succès.

3°. La maladie cède aux étincelles électriques. Le malade *n'étant point isolé*, fournit au conducteur négatif de la machine électrique des étincelles qui proviennent de la partie malade toutes les fois qu'on l'y présente. Le malade doit alors *communiquer* avec le conducteur positif *seulement*. Si le malade a un gillet de flanelle & qu'il appuie l'excitateur fixé sur le conducteur négatif, sur la partie couverte de flanelle, il en sortira de très-petites étincelles piquantes, qui produiront des échauboulures salutaires.

4°. On parvient encore à guérir par les étincelles positives & négatives simultanément excitées. Situez la partie malade entre le conducteur positif & le négatif, à une distance proportionnée à la longueur de l'étincelle ou à la générosité de l'électricité, il en sortira des étincelles qui iront au conducteur négatif, & repasseront du conducteur positif à la partie directement opposée.

Dans ce cas, il faut que la machine électrique ne *communique pas* avec le réservoir commun.

On peut employer successivement toutes les manières d'électriser; elles ont toutes leurs succès, surtout en faisant concourir les remèdes appropriés; & l'on peut remarquer que les étincelles *positives* que fournit le malade au conducteur négatif, *sans être isolé*, évite l'appareil de l'isoloir sur lequel se doit placer le malade : appareil qui l'intimide souvent, le dégoûte, & devient souvent nul par mille circonstances. (*Voyez* LAXITÉ & MACHINE ÉLECTRIQUE.) (CAULLET-VEAUMOREL.)

LUMIÈRE, s. f. (*Hygiène.*) On trouve dans la lumière les propriétés suivantes : Pesanteur, élasticité, réflexion & transparence. C'est un corps qui se trouve presque toujours combiné avec le calorique : elle nous parvient du soleil dans un état libre, & agit sur les végétaux, les minéraux & les animaux.

La lumière nuit à la germination des végétaux. Placez sur du liége du coton imbibé d'eau, & sur le coton de la semence de cresson; faites flotter ce liége sur l'eau, exposé au grand jour; d'un autre côté, faites-en autant en privant la semence de la lumière, vous appercevrez bientôt la germination de cette dernière expérience devancer l'autre d'un tems considérable. Les brasseurs n'obtiennent la germination simultanée de leur orge qu'à la faveur de l'obscurité des souterrains où ils l'apprêtent.

L'absence de la lumière étiole les plantes exposées à l'air respirable pendant leur végétation. Elles prennent dans l'obscurité un accroissement plus rapide & en deviennent plus tendres. Les jardiniers emploient ces moyens pour modérer l'amertume de leurs légumes & leur âcreté, & leur donnent ainsi la saveur qui est utile à la santé & agréable au palais.

Le gaz impropre à la combustion, qui se dégage des feuilles placées sous une cloche pleine d'eau, exposée, dans l'obscurité, à l'action du calorique, & celui qui, dans une semblable expérience, se dégage des mêmes feuilles exposées aux rayons solaires, ont des propriétés absolument opposées. Celui-ci est pur & propre à la combustion, tandis que le premier lui est entiérement nuisible. Ces différences dépendent de l'influence de la lumière sur les substances végétales, & prouvent évidemment que le meilleur air à respirer est celui que l'on respire pendant le jour.

La lumière colore & mûrit les fruits & les plantes. En se combinant avec eux, elle leur donne des principes combustibles; elle perfectionne les huiles, les résines & les parties extractives, que l'on ne sauroit procurer aux plantes privées de lumière.

Le muriate de mercure doux s'altère très-promptement. En renouvelant souvent ses surfaces à la lumière, il devient plus terne & ardoisé. La combinaison qui a lieu dans cette expérience, peut être démontrée, même lorsque le mercure se trouve renfermé dans une bouteille de verre blanc, bouchée & exposée au soleil.

L'oxide de mercure rouge, l'oxide d'antimoine sulfuré-rouge, se décomposent lorsqu'on les expose à la lumière.

Le muriate d'argent se revivifie à l'exposition de la lumière.

Les eaux distillées déposent des flocons en filamens, & deviennent putrides si on les expose à la lumière.

L'acide sulfurique le plus concentré ne brûle pas la peau exposée au soleil lorsqu'on s'en frotte. J'ai versé moi-même de cet acide dans les mains d'une personne qui s'en est frotté le visage en ma présence, sans aucune préparation préalable & sans effet sensible. Il exigeoit, toutes les fois qu'il faisoit cette expérience, un tems serein & un soleil exempt de nuages; car pour peu qu'un nuage l'eût dérobé à l'instant où il se frottoit le visage, il se sentoit brûler.

Les animaux tombent malades lorsqu'on les prive de la lumière, & souvent leur maladie va jusqu'à leur ôter la vie.

L'homme renfermé long-tems dans une prison, même la moins mal-saine par son exposition & la sé-

cheresse du lieu, ne tarde pas à contracter des maladies. Il se forme souvent sur la peau des pustules remplies d'une humeur séreuse; le scorbut s'en empare, & l'hydropisie vient enfin mettre un terme à ses maux. Aussi entroit-il autrefois dans le régime des prisonniers, de les mener promener tous les jours lorsqu'on s'intéressoit à eux. On a souvent vu le prince Louis, Cagliostro, mademoiselle d'Oliva se promener sur la plate-forme de la Bastille, dans le tems où ils y étoient retenus prisonniers.

La lumière est donc essentiellement nécessaire à la conservation de la santé, & doit être considérée lorsqu'on veut choisir l'exposition d'une habitation saine, ou la faire construire. Elle a la propriété d'égayer & d'atténuer les effets de l'hypochondrie, de colorer le visage, de hâler la peau; car, d'après les différentes expériences citées ci-dessus, on ne doit pas douter qu'elle n'entre au moins en combinaison avec nos solides. Les gens du Midi nous donnent des exemples de hâle & de la gaîté qu'elle peut produire sur ses habitans.

D'ailleurs, on sait combien la lumière influe sur la perte de la vue dans les pays où elle est trop vive, & où la blancheur des murailles en active encore la réflexion, ainsi qu'on le voit dans l'île de Malte, où les maisons, crépies de chaux, occasionnent une réflexion si insupportable, que ses habitans sont obligés de porter des lunettes vertes afin de se garantir de la cécité, à laquelle ils seroient infailliblement exposés sans cette précaution nécessaire. (Coullet-Veaumorel.)

Lumière. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe I. *Circumfusa.*
Ordre II. Lumière.

La lumière est cette émanation du soleil & des étoiles fixes, qui rendent perceptibles à nos yeux toutes les productions de la Nature. La vivacité de son mouvement lui fait parcourir 80,000 lieues en une seconde. La différence de coloration ou de transparence des corps tient à la manière dont la lumière les affecte ou est modifiée par eux; mais nous empiétons sur le terrain de la physique : il doit nous suffire d'examiner ici son action sur les végétaux & les animaux. Les cultivateurs avoient observé longtems avant les physiciens, l'influence de la lumière sur la végétation; ils avoient vu que les plantes qui poussent à l'ombre, & qu'on nomme étiolées, étoient pâles, sans couleur, ou plutôt blanches, molles, aqueuses & sans saveur. C'est d'après cette observation que les jardiniers ont trouvé les moyens de fournir à nos tables des légumes tendres & des salades blanches, en liant & comprimant les feuilles des végétaux qu'ils veulent étioler. Les plus intérieures, privées du contact de la lumière, restent blanches & presque sans saveur : tels sont les céleris, les cardes, les chicorées, &c.

Les parties des végétaux que touche la lumière, sont vertes, dures, & acquièrent une saveur & une combustibilité que ne peuvent avoir les autres. Quand la chaleur s'unit à la lumière, les fruits mûrissent, & c'est pour cela que les fruits & les aromates des Indes ont bien plus de qualité que les nôtres.

Un des phénomènes les plus singuliers de la lumière sur les végétaux, c'est de dégager en torrens l'air vital de dessous les feuilles, & conséquemment de donner à l'air ambiant un plus grand degré de pureté & de salubrité; c'est ce qui rend dans les matinées l'air des jardins si agréable, si sain. Ces belles découvertes sont dues à Priestley & à Ingenhouse.

Nous devons observer que les substances végétales dont les hommes font leurs nourritures, sont en général d'autant meilleures, d'autant plus faciles à digérer, qu'elles ont reçu par la lumière, aidée de la chaleur, plus de substance nutritive avec la maturité.

Les substances blanches, étiolées, dont nous faisons usage, peuvent être regardées, moins comme des substances nutritives, que comme des substances rafraîchissantes, agréables par leur tendreté : ce sont de faux alimens, souvent de l'eau assaisonnée.

L'action de la lumière sur les animaux n'est pas moins évidemment démontrée. En effet, tout ce qui a un principe de vie paroît avoir un besoin absolu de la lumière pour exister en état de santé, & remplir toutes les fonctions nécessaires à la vie.

Les animaux, dont la nature est de vivre dans l'obscurité, annoncent par leurs robes sombres, par leur port & par leur air triste & sauvage, qu'ils semblent avoir été condamnés à une éternelle nuit. Chez ceux, au contraire, qui paroissent être nés pour jouir de la lumière, s'ils viennent à en être privés, la circulation se ralentit, le principe de vie s'altère; ils éprouvent une sorte d'étiolement qui leur nuit infiniment : peut-être la dégradation & les maladies des prisonniers sont-elles dues en partie au défaut de lumière, sans que nous y fassions réflexion.

On sait que, par l'effet de la lumière, les gens de la campagne, les voyageurs, les chasseurs, &c. ont le teint & les mains presque brunes, & comme brûlées. Les Européens qui quittent notre zône tempérée pour aller habiter les zônes brûlantes de l'Inde & de l'Amérique, perdent bientôt leur blancheur; & qui sait si cette influence de la lumière, croissant de race en race, ne seroit pas une cause originelle de la couleur des peuples noirs? Il paroît que la lumière agit particuliérement sur cette partie de la peau que les anatomistes ont nommée *le corps muqueux de Malpigi*, & qui s'altère beaucoup chez ceux qui ont l'habitude d'être exposés à la vive lumière du soleil.

Que l'habitant efféminé des villes, qui, pour varier ses ennuis, a fui un instant à la campagne, où sa peau délicate a pu se hâler, ne se désespère pas! La privation du plus grand des biens, celle de la lumière, lui aura bientôt rendu cette fade blancheur dont il est le ridicule esclave. Mais qu'il ne s'attende pas à avoir jamais la force & l'énergie qui sont dévolues à ceux qui connoissent le prix des bienfaits de l'astre du jour. (Macquart.)

LUMIGNON. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe I. *Circumfusa.*
Ordre III. Chaleur. Lumière.

On donne le nom de lumignon aux extrémités charbonnées des mêches de bougies, de chandelles, de lampes, &c. Lorsque la forte vapeur qu'elles procurent en cet état, s'unit aux miasmes que fournissent les poumons & la transpiration des personnes qui se rendent en foule dans les salles de spectacles, elles en augmentent beaucoup les influences délétères; ainsi il faut être très-attentif à ne point attendre qu'elles soient trop alongées. On devroit, entre les deux pièces, soustraire ce superflu dangereux : on verroit beaucoup mieux, & l'on diminueroit d'autant l'insalubrité de l'air. (MACQUART.)

LUNATIQUE, s. m. Cheval lunatique. (*Art vétérinaire. Pathologie thérapeutique.*) C'est une maladie qui attaque les yeux des jeunes chevaux. Elle les rend aveugles si l'on n'y remédie à bonne heure.

Quoique M. Huzard pense « que c'est très-*improprement* que le cheval qui est atteint de cette fluxion *périodique*, est appelé cheval lunatique, » (*voyez* tom. IV, part. II, CHEVAL), j'ai cru devoir conserver le nom lunatique, parce qu'on n'en a point donné d'autre à cette espèce de fluxion, qui, de l'aveu de M. Huzard, a des mouvemens périodiques. Pourquoi cette périodicité ne seroit-elle pas produite par l'influence de la lune & du soleil, & à laquelle on auroit laissé la dénomination de lunatique? Les observations du P. Cotte, de Toaldo, Mead, *de imperio solis & lunæ*, &c. favorisent cette conjecture. Le flux & le reflux des marées sont certainement dus à l'influence de la lune & du soleil. Pourquoi ne porteroit-elle point son action sur les animaux & les autres corps terrestres?

J'abandonne ces conjectures, & je reviens à la maladie. Cette fluxion reprend à peu près tous les mois: elle paroît quelquefois plus tard.

Les yeux sont troubles, larmoyans pendant sa durée; les paupières sont épaisses, & gorgées au point que l'animal a les yeux presqu'entiérement fermés lorsque la maladie est dans son plus haut période. A mesure qu'elle se dissipe, on observe que la cornée transparente est jaunâtre, blanchâtre. Au bout de dix ou douze jours les yeux redeviennent clairs & sains, comme dans l'état naturel. Les larmes qui coulent pendant la durée de la fluxion, sont âcres. Elles irritent vivement la caroncule lacrymale.

Les chevaux sujets à cette maladie ont la tête grasse, les paupières épaisses; les glandes de la ganache sont gonflées sans être douloureuses.

Les chevaux nourris dans les pacages gras, marécageux, aquatiques, brouillardeux y sont sujets ordinairement.

Le cheval a la tête basse pendant tout le tems qu'il pâture. S'il reste nuit & jour dans une atmosphère humide, il en inhale une partie. Sa transpiration ne se fait point dans la même proportion. L'herbage dont il se nourrit, est de nature aqueuse. Toutes ces causes réunies portent une sérosité abondante sur ses yeux, à l'intérieur & à l'extérieur; elle y devient âcre, & rend le jeune cheval lunatique.

Une dernière cause, peut-être la plus importante de toutes, c'est l'influence de la mère sur le jeune poulain qu'elle a nourri dans son sein avec des herbes grasses & aqueuses; car les jumens poulinières des fermiers sont presque toute l'année dans les pacages & les champs en jacère.

Si cette jument est née dans ces pays marécageux, il est probable qu'elle a été sujète à la même espèce de fluxion, & qu'elle a transmis ce vice organique à sa progéniture.

Les remèdes qu'on administrera à ces jeunes animaux, seront sans effet pendant qu'ils resteront exposés à l'action de ces causes. C'est du moins ce que l'expérience montre chaque jour sur les chevaux de la ci-devant province d'Auvergne. On y remarque en outre, que les avortemens sont plus fréquens dans les hameaux situés sur des sols bas & humides.

Une grande partie des habitans du Cantal vont commercer en Espagne dans les climats les plus chauds. On y nourrit les chevaux avec de la paille d'orge hachée, & de l'orge. On ne leur donne point de foin ni d'avoine. Ils se sont avisés, il y a longues années, d'y conduire des chevaux lunatiques. Cette nourriture, jointe à la chaleur du climat, les guérit. (BRIEUDE.)

LUNE (INFLUENCE DE LA). (*Voyez* ASTRES.) (MACQUART.)

LUNETTE. (*Hygiène.*)
Partie III. Moyens de l'hygiène.
Classe II. Règles d'hygiène particulière.
Ordre V. Règles relatives aux sens.

Tout art qui sait remplacer la Nature en défaut, mérite & considération & reconnoissance. Tel est celui que la physique a mis à portée de nous fournir des lunettes. Sans parler des avantages que lui doit l'astronomie, nous dirons que c'est lui qui soutient & conserve les vues longues des presbytes, & qu'il rend beaucoup plus claires les vues des myopes.

Comme tout ce qui peut perfectionner les sens est de notre ressort, nous croyons devoir avertir beaucoup de personnes qui ont la vue courte, & qui s'en doutent à peine, qu'il est des moyens aussi simples qu'ingénieux de donner à un des organes les plus intéressans tout le degré d'extension dont il est susceptible chez les personnes qui voient le mieux.

Il s'agit surtout ici des vues de myopes, qui, je crois, ne s'acquièrent guère, & qu'on apporte en naissant. Ces vues exigent les secours de l'art, parce qu'à une petite distance elles voient tous les objets troubles ou peu distincts, & que, malheureusement dans l'âge où l'on cherche le plus à s'instruire, on est privé d'un sens bien essentiel à l'instruction.

Une remarque qui n'a pas été beaucoup faite, c'est qu'il y a bien un quart des hommes qui naissent avec la vue plus ou moins courte, tandis que les trois au-

tres quarts ont la vue longue. Cependant il y en a bien peu qui se servent de lunettes, en proportion de ceux qui en ont besoin. Cela vient de ce que les jeunes gens seuls, qui ont étudié la physique, sont à portée de juger quelle sorte de vue la Nature leur a donnée, & que jusqu'ici les parens, même instruits, ont fait peu d'attention à l'espèce de vue que leurs enfans avoient en partage. D'ailleurs, les tyrans de la société, les préjugés, en étendant leur empire jusque sur les lunettes, ont fait un crime aux jeunes gens de s'en servir : c'étoit leur défendre de marcher les yeux ouverts.

A force de raisonnemens, on est cependant parvenu à convertir un bon nombre de personnes, & même des dames jeunes & jolies, à qui on avoit persuadé qu'il valoit mieux voir trouble sans lunettes, que de s'en servir pour éclaircir les objets. On a vu qu'il étoit trop heureux de pouvoir mettre l'art à contribution, où la Nature étoit en défaut. On commence à se moquer du préjugé, &, en dépit des ignorans, on porte des lunettes, & la lumière paroît où régnoient auparavant les ténèbres : on a osé voir à son aise ce que les arts & la Nature offrent de plus curieux au goût & à l'envie d'acquérir des connoissances.

Voyons comment, sans être physicien, on peut aisément reconnoître quel genre de vue on a. D'abord il suffit, pour y parvenir, de comparer les vues. Si, à la distance de trois pieds, on ne peut lire les caractères que d'autres lisent beaucoup plus loin ; si, dans un spectacle, on ne peut distinguer les yeux & le visage des acteurs ; enfin, si les verres concaves éclaircissent les objets, il est sûr qu'on a une vue courte : alors, en demandant à l'opticien des besicles qui soient au degré convenable, on verra de loin, avec autant de joie que d'étonnement, des objets dont on n'avoit pas eu d'idée jusque-là.

Une fois cette découverte faite, les lunettes deviendront une partie essentielle du bonheur, ou l'on sera sans énergie & sans desir de voir & de s'instruire.

Nous conseillons de ne point se servir de lorgnettes ou lunettes à un seul verre, mais de prendre sur le champ des besicles, qui en ont deux, & qu'on applique sur les tempes ou qu'on tient à la main : il en résulte qu'on n'est pas obligé de fermer ou de fatiguer un œil pour voir avec l'autre ; & d'ailleurs, avec un champ plus vaste, on jouit bien mieux du spectacle entier des objets.

Quant à la cause qui produit les vues des myopes, nous dirons, en deux mots, qu'elle vient en général d'une trop grande convexité, soit dans la cornée, soit dans le cristallin, ou d'un trop grand éloignement de la rétine ; dans ces cas les rayons de la lumière, éprouvant une trop forte réfraction, ou ayant trop d'espace à franchir, se réunissent avant d'atteindre la rétine, où se peignent tous les objets : de là une sensation confuse & la vue de myope. On sent que les verres concaves, forçant à la divergence les rayons de la lumière, en retardent la réunion, remettent les choses dans l'ordre en portant juste sur la rétine l'image des corps, qui ne pouvoit l'atteindre auparavant.

Dans la vieillesse, la cornée s'applatissant insensiblement, ou le volume des humeurs de l'œil diminuant, on sent qu'on doit voir beaucoup mieux, & même quelquefois se passer tout-à-fait de lunettes ; mais c'est un bénéfice d'âge, dont la jeunesse ne doit pas être curieuse ; c'est pour elle que nous avons fait cet article nécessaire. Toujours est-il vrai qu'un avantage réel des vues des myopes, c'est de n'avoir jamais besoin de lunettes pour les objets très-rapprochés, par conséquent de pouvoir lire & écrire fort long-tems sans se fatiguer, & cela dans tous les tems de la vie.

Les vues des presbytes sont diamétralement opposées à celles-ci, & dans leurs causes, & dans leurs effets : aussi sont-elles forcées, dans l'âge mûr, d'employer des verres opposés, dits conserves ou lunettes convexes, qui, en grossissant les objets, les leur rendent plus clairs.

On permet bien à ceux qui ont eu dans leur jeunesse toutes les jouissances du côté de la vue, d'en tirer encore parti dans un âge avancé, au moyen des verres convexes. Pourquoi n'auroit-on pas la même indulgence pour les verres concaves dans l'âge de l'instruction ? (Macquart.)

LUPIN. *Lupinus.* (*Matière médicale.*) Le lupin est un genre de plante à fleur légumineuse, Juss. qui se cultive dans les jardins, & surtout en Espagne, en Portugal & en Toscane, où on s'en sert comme d'engrais.

Galien dit qu'on se servoit de son tems des graines de lupin comme aliment. En les faisant macérer dans l'eau chaude, on leur faisoit perdre leur amertume, & on les mangeoit avec du sel & du vinaigre.

Pline dit que Protogène n'avoit vécu que de lupins pendant le tems qu'il mit à peindre un célèbre tableau, pour l'amour duquel Démétrius pensa depuis prendre la ville de Rhodes. Il ne faudroit pas conseiller un pareil mets à nos artistes d'aujourd'hui.

Plusieurs Modernes ont avancé, avec Averroès, que la graine de lupin étoit un poison, & ils ont appuyé cette assertion sur des faits, mais il ne faut pas les regarder comme concluans ; car la différence qui existe à cet égard entre les Anciens & les Modernes, peut bien venir de la préparation, à moins que ce ne soit une espèce différente que nous cultivons maintenant.

La médecine emploie les lupins intérieurement, soit en décoction, soit en substance ou réduits en farine.

La décoction de lupins, appliquée en fomentation, passe pour guérir les dartres, la teigne & les autres maladies de la peau. La farine est placée dans le nombre des quatre farines résolutives.

Il seroit bon, à tous égards, de faire de nouveaux essais sur cette graine, qui, étant très-grasse & foisonnante, pourroit peut-être bien reprendre sa place comme aliment, dans les pays où on la recueille abondamment, lorsqu'on seroit parvenu à lui enlever son âcreté naturelle. Il faudroit aussi la comparer avec les autres farines, & voir ce qu'elles peuvent avoir de commun, & ce en quoi elles peuvent différencier pour les usages médicinaux. (Macquart.)

LUSITANUS. (*Voyez* AMATUS.) (R. GEOFFROY.)

LUSITANUS. (*Voyez* ZACUTUS.) (R. GEOFFROY.)

LUTTE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe V. *Gesta.*
Ordre III. Mouvemens.

On a donné le nom de lutte au combat de deux hommes qui éprouvent leurs forces, & cherchent à se terrasser.

C'étoit un des plus fameux exercices palestriques des Anciens, & que les Grecs ont porté à la plus haute perfection. Thésée établit des écoles de lutte, & cet exercice fit partie des jeux isthmiques & des jeux olympiques. Les lutteurs étoient ordinairement des hommes très-vigoureux, parce qu'on employoit tout pour faire valoir leurs forces & la souplesse de leurs membres : on mettoit en usage les bains froids, les frictions & les onctions. A Sparte & à Chio, la lutte s'exerçoit entre les personnes de différent sexe. Rien ne servoit autant que ce jeu à former des hommes vigoureux & bien portans. (MACQUART.)

LUXATIO, LUXATURA. (*Nosologie.*) Cullen définit la luxation, déplacement d'un os dans les jointures, *os ex suâ in juncturis sede dimotum.* Luxatio est le nom du genre, placé dans l'ordre VI (*ectopiæ*, déplacement), classe des maladies locales.

LUXATION DES VERTÈBRES DU COU. (*Médecine légale.*) Les connoissances anatomiques les plus exactes sont de la première nécessité pour la rédaction des rapports en justice. Il se présente tous les jours dans les tribunaux des cas très-difficiles. Les détails les plus circonstanciés, l'observation la plus éclairée, les preuves les plus incontestables sont alors nécessaires pour constater le corps du délit ou pour établir la cause de la mort. Ces principes s'appliquent surtout aux questions qui ont pour objet la mortalité de certaines blessures, ou dans lesquelles il s'agit de prononcer sur le genre de mort qu'elles doivent ou peuvent causer. Tels sont surtout les cas de médecine légale lorsque les vertèbres cervicales se trouvent, soit luxées, soit fracturées. Le D. Mauchard a publié, en 1747, deux Dissertations, l'une sur l'articulation de la première vertèbre du cou avec la seconde, l'autre sur la luxation de la nuque. Le savant Ludwig a fait, en 1767, un travail non moins intéressant sur la luxation des vertèbres du cou, considérée dans ses effets & ses rapports avec la médecine légale. J'ai pensé qu'il convenoit d'autant plus d'insérer ici l'extrait de ces Mémoires, que les chirurgiens français n'en ont point parlé dans leurs Traités des rapports en justice, que les médecins légistes n'en parlent point dans leur classification des blessures pour l'ordre judiciaire, que le célèbre Louis n'en fait mention que dans les cas de suspension volontaire ou forcée, & que les auteurs du *Dictionnaire de chirurgie* de l'*Encyclopédie méthodique* n'en disent pas un mot.

Pour déterminer les effets de la luxation des vertèbres du cou, il ne suffit pas de connoître leur structure, leur conformation, leur ordre de liaison & de rapport entr'elles & avec les os voisins; il faut encore ne rien ignorer de ce qui concerne toutes les parties qui les environnent ou les recouvrent; il faut pouvoir estimer & juger la composition, la force, la direction, l'entrelacement des ligamens; il faut déterminer la masse & la puissance, l'insertion & l'attache des couches musculeuses qui se trouvent placées, soit entre l'occiput & les vertèbres, soit d'une épine vertébrale à l'autre, soit dans l'intervalle qui sépare les apophyses transverses des épineuses; il faut de plus avoir une parfaite connoissance de la moëlle épinière, ainsi que de l'origine, de la marche, du trajet & des directions des cordons nerveux. Les vaisseaux de tout genre qui arrosent & nourrissent les parties, ne sont pas moins importans à connoître.

Je vais présenter quelques exemples qui feront sentir la nécessité de réunir toutes ces sources d'instruction, pour établir avec connoissance de cause, dans un rapport judiciaire, les preuves qui servent à appuyer tel ou tel fait.

La première observation est relative à une luxation de la seconde vertèbre du cou, luxation qui, dans un rapport en justice, a été regardée comme la cause de la mort, sans que les preuves nécessaires & complètes de ce fait aient été fournies.

On rencontre sur la voie publique une femme morte, la face contre terre & plongée dans la boue, les cheveux épars. L'ouverture légale du cadavre fait reconnoître diverses meurtrissures légères au visage, aux bras, aux fesses & aux genoux; mais ce qui fixe particuliérement l'attention des officiers de santé chargés du rapport, c'est un mouvement extraordinaire de la tête, une vacillation sur le cou, qui ne se rencontre jamais dans les morts naturelles. Cependant il n'existe aucune lésion extérieure à la nuque; les couches musculaires n'offrent aucun épanchement. En procédant à une recherche ultérieure, on trouve, entre la première & la seconde vertèbre du cou, un écartement qui n'est pas naturel: les ligamens qui les unissent, paroissent s'être distendus ou alongés au point de laisser plus d'un doigt de distance entre la première & la seconde vertèbre du cou. L'apophyse odontoïde de la seconde vertèbre est dans sa situation ordinaire : on n'a trouvé aucune espèce de lésion, d'altération au cerveau, au cervelet, à la moëlle alongée, à la moëlle épinière; les viscères de la poitrine & du bas-ventre n'offrent aucun signe d'éloignement de l'état naturel.

Plusieurs questions s'élèvent sur cet assassinat. Il s'agit de savoir de quel genre de mort cette femme a péri; si elle est morte dans la maison où on lui a fait violence, ou si elle a pu se traîner, avant sa mort, jusqu'au lieu où l'on a trouvé son cadavre, à la distance de près de six cents pas de la maison. Les hommes de l'art, chargés du rapport, ont regardé la luxa-

tion des vertèbres du cou comme constante ; ils en ont conclu que la mort a été subite, qu'elle a eu lieu par l'effet de la compression de la moëlle épinière, & que la femme assassinée a été traînée, après sa mort, au lieu où l'on a trouvé son cadavre. Le même rapport déclare que, quoiqu'il n'y ait pas eu d'apparence de lésion extérieure, on n'en peut conclure que le systême nerveux n'ait pas été altéré. Des hommes de l'art, d'une opinion contraire, soutiennent que la luxation de la vertèbre du cou n'a eu lieu qu'après la mort de la femme, par l'effet des violences exercées sur son cadavre. Sur cette controverse, la faculté de Leipsic fut consultée. Voici sa réponse.

On convient que l'alongement constaté des ligamens qui joignent entr'elles les vertèbres du cou, alongement prouvé d'ailleurs par la vacillation singulière de la tête sur le cou, & l'écartement de la première vertèbre de la seconde (1), assez considérable pour y placer le doigt, ont pu faire soupçonner, avec d'autant plus de raison, la compression de la moëlle épinière & la mort subite, que l'on n'a trouvé, dans l'ouverture du cadavre, aucune autre cause de mort. Cependant si l'on observe que l'apophyse odontoïde de la seconde vertèbre a été trouvée dans sa situation naturelle ; si l'on observe que l'étroite union de la première vertèbre cervicale avec l'os occipital nécessite, pour la liberté des mouvemens de la tête sur le cou, une certaine distance de la première vertèbre à la seconde ; si l'on observe que l'inspection cadavérique n'a présenté aucun signe de lésion quelconque à la région du cou, il paroît que l'on n'a point eu de motifs suffisans pour attribuer la mort à la compression de la moëlle épinière, & que la luxation n'a pas eu lieu.

Comme il ne s'est présenté, dans l'inspection cadavérique, aucune altération externe ou interne à laquelle on ait pu attribuer la cause de la mort de cette femme, il paroît impossible de déterminer, dans l'état actuel de la question, si cette femme assassinée a été traînée morte ou vivant encore, de la maison au lieu où son cadavre a été trouvé. D'un autre côté, la question de savoir si la luxation des vertèbres du cou a pu être l'effet des violences que l'on auroit exercées sur le cadavre, étant superflue pour établir le corps du délit, la faculté de Leipsic n'a pas cru devoir s'y arrêter. Elle ajoute à son opinion les réflexions suivantes.

L'inspection cadavérique n'a présenté aucun signe d'asphyxie ou de suffocation ; l'organe pulmonaire n'étoit pas engorgé : il n'y avoit aucune trace de compression du cou & des veines jugulaires. Les hommes de l'art en ont conclu, dans leur rapport, que la mort n'a pu être attribuée qu'à la distension violente du cou qui aura produit tout à coup la luxation complète ou incomplète des vertèbres cervicales, & de suite la mort subite ; mais, dans ce cas même, le premier effet de la compression de la moëlle épinière par la luxation de la vertèbre a dû être la *paraplégie*, c'est-à-dire, la paralysie de toutes les parties situées au dessous de la luxation, plutôt que l'apoplexie, qui a toujours sa cause dans l'affection de l'organe cérébral. Les annales de la médecine fournissent beaucoup d'observations de luxations ou de fractures des vertèbres qui ont toujours entraîné la *paraplégie*, presque toujours à la vérité suivie de la mort.

De plus, il n'est pas impossible que la violence exercée sur le cadavre de cette femme après sa mort, ait pu produire la luxation incomplète que l'on a rencontrée.

Les conclusions du rapport, tendantes à prouver que la mort de cette femme a été l'effet de la compression de la moëlle épinière, suite de la luxation vertébrale, n'ont donc pas le caractère de vérité & de certitude sur lequel doit s'appuyer un jugement.

Le second cas a pour sujet une rixe survenue entre deux individus, rixe dans laquelle un des combattans est mort subitement. Il s'agit de savoir quel a été le genre de mort. Est-ce une apoplexie de cause interne, survenue dans le moment de la passion & du combat ? Est-ce une mort subite, effet d'une luxation incomplète de la troisième vertèbre cervicale sur la quatrième, luxation constatée par l'inspection cadavérique légale ? Dans ce dernier cas, cette luxation a-t-elle pu être produite, soit par la violence exercée sur l'individu qui a succombé, soit par la résistance que celui-ci a opposée à son adversaire ? Voici les faits :

Deux frères excités par une colère extrême en viennent aux mains. L'un d'eux prend l'autre aux cheveux, se les entortille fortement autour de la main, & traîne long-tems son frère dans la chambre. Un ami arrive & fait des efforts pour les séparer : celui qui avoit été traîné aux cheveux meurt subitement dans les bras de l'ami. On le croit asphixié ; on le saigne, on lui administre inutilement tous les secours de l'art. On informe. L'ouverture du cadavre est ordonnée ; elle ne présente aucun signe de lésion extérieure ; seulement quelques échymoses apparoissent au dos & sur divers points de la surface du corps : on remarque autour du cou une trace blanche, circulaire, au lieu où une cravate entortillée sembloit avoir été trop fortement serrée. On observe de plus, entre les muscles qui s'étendent de la tête au cou & aux épaules, & le long des vertèbres cervicales un épanchement considérable de sang extravasé ; un plus grand encore sous la peau du crâne ; la calotte osseuse de la tête enlevée. On trouve les anfractuosités cérébrales, les ventricules latéraux ou supérieurs, les plexus choroïdes qui s'y attachent, le ventricule antérieur ou inférieur, ou le troisième ventricule rempli de sérosité & de sang, le quatrième ventricule & le cervelet ne paroissent point engorgés. Cependant cet engorgement a lieu dans les veines vertébrales qui environnent la moëlle alongée à sa sortie par le trou occipital. En examinant l'épine cervicale, on trouve entre la troisième & la quatrième vertèbre un écartement de deux à trois lignes. L'ouverture des autres cavités ne présente au-

(1) *Voyez* sur cet écartement l'avis de la faculté de médecine de Leipsic, inséré dans ce même article.

cune altération des organes. Cependant l'estomac & les intestins sont distendus par des substances alimentaires & par l'expansion de fluides gazeux; les vaisseaux courts de la rate sont engorgés, le cœur est dans un état de vacuité & de flaccidité absolue; ses ventricules, ses oreillettes, l'aorte descendante & la veine cave ne contiennent point de sang.

Diverses questions se présentent à ce sujet. L'homme qui a perdu la vie, doit-il la mort à l'effet de la luxation? Quel a été cet effet? Une apoplexie de cause interne n'a-t-elle pas pu causer la mort au moment du combat? Les témoins entendus dans cette affaire ont déclaré que l'individu mort étoit asthmatique pendant sa vie, que sa respiration étoit toujours gênée, qu'il avoit le cou très-court, gros & enflé. Cette conformation & cette indisposition ont-elles pu occasionner la mort subite? Quelques-uns prétendent qu'il est mort d'une attaque d'épilepsie causée par la fureur, & se fondent sur ce qu'on lui a trouvé en mourant une grande quantité d'écume autour de la bouche. L'officier de santé chargé du rapport juridique, prononce qu'un écartement de deux à trois lignes entre la troisième & la quatrième vertèbre cervicale n'a pu avoir lieu sans une lésion violente & subitement mortelle de la moële épinière. Dans cette diversité d'opinions, on consulte la faculté de Leipsic. Voici sa réponse :

Il n'est pas à présumer qu'un accès mortel d'asthme soit survenu au moment de la rixe, ou ait été déterminé par la violence exercée sur l'individu en le traînant par les cheveux. On est encore moins fondé à attribuer cette mort subite à un accès d'épilepsie, bien qu'il y eût des exemples de morts subites, produites par la colère dans un violent accès épileptique. L'accumulation de matière écumeuse autour de la bouche du mourant ne peut fournir une preuve suffisante à cet égard, puisque ce phénomène, dans presque toutes les morts subites, soit d'asphixie, soit d'apoplexie, paroît impossible. On ne pense pas que la compression, ou le tiraillement, ou la torsion de la moële épinière, qui a pu avoir lieu par l'écartement de la troisième & de la quatrième vertèbre cervicale, ait pu occasionner la mort subite qui a enlevé cet individu. Le chirurgien rapporteur n'a point présenté de détails suffisans sur la situation des parties comprises dans la luxation. D'ailleurs, la compression de la moële épinière auroit produit, pour premier accident, la *paraplégie*. C'est ainsi que les choses se passent dans les chutes par lesquelles les vertèbres se trouvent luxées ou fracturées, & la mort suit de près cette paralysie. Il paroît donc aussi présumable que cette mort subite a été une apoplexie. L'autopsie cadavérique vient à l'appui de cette assertion, puisqu'elle parle d'épanchemens sanguins en plusieurs lieux de l'organe cérébral. On a trouvé autour du cou les traces d'une compression forte qui peut avoir assez gêné le retour du sang du cerveau vers le cœur pour décider l'état apoplectique. Cette stagnation du sang dans les organes de la tête a pu aussi avoir pour cause éloignée, la distention de l'estomac & des intestins, le mouvement violent du corps pendant le combat, & l'action de la colère sur le physique.

Quant à la question de savoir si l'un des frères a donné la mort à l'autre en le traînant long-tems par les cheveux, s'il a pu par cette traction seule déterminer un écartement mortel des deux vertèbres cervicales, la faculté de Leipsic déclare ne pouvoir rien prononcer à cet égard : il est plus naturel de penser que cette luxation a été produite par l'effet combiné de la résistance de l'un & de la violence de l'autre.

Les conclusions du rapport ne sont point fondées sur des faits assez positifs & sur des preuves assez claires pour être reçues en justice & servir de motifs à un jugement.

Il s'agit, dans le troisième cas, d'une luxation de la première vertèbre cervicale sur la seconde, & de la mort qui en a été l'effet, faussement attribuée à une apoplexie.

Un jardinier frappa de la main sur le dos & d'un rateau sur le côté un de ses valets qui, se disant malade, refusoit de travailler. Les coups le renversent : il se lève un moment après, s'approche d'un ruisseau qui étoit voisin; il vomit plusieurs fois. Revenu à son travail, il ne peut le soutenir, se plaint d'une douleur vive au côté, & d'une foiblesse ainsi que de pesanteur de tête. La nuit suivante & le lendemain il est tourmenté par des douleurs vagues, & tombe dans un état de prostration ; il reste couché en pronation : on lui fait prendre une liqueur spiritueuse, quelques momens après une potion sudorifique. En ce moment son père vient le chercher pour le transporter dans sa maison; il suoit déjà : le père le fait placer à cheval, & se met en croupe pour le soutenir dans ses bras : le jeune homme meurt tout à coup sur le chemin.

On informe. L'ouverture du cadavre est ordonnée par la justice, & présente les caractères suivans : le bas-ventre & les jambes couverts de taches livides, une lésion légère à la peau du cou, flaccidité des muscles cervicaux, écartement de la première vertèbre à l'occipital, tel, que le doigt peut s'engager aisément dans l'intervalle qui sépare ces parties; la dure-mère & les vaisseaux du cerveau engorgés par un sang noir; les autres viscères de la poitrine & du bas-ventre sans aucune altération. L'officier de santé chargé du rapport, prononce que la luxation de la première vertèbre du cou sur l'occipital a produit une apoplexie mortelle; qu'on auroit pu prévenir le malheur si la luxation avoit été réduite à l'instant. Cette opinion du chirurgien rapporteur est combattue : la faculté de médecine de Leipsic est consultée. Voici son avis.

En supposant un moment que la luxation de la première vertèbre sur l'occipital eût pu avoir lieu, il ne s'ensuivroit pas que l'apoplexie dût être l'effet nécessaire de la compression ou de la torsion de la moële épinière par cette luxation. La *paraplégie* est l'accident qui suit toujours la luxation ou la fracture des vertèbres, & la mort ne tarde pas à terminer ce genre de blessures. Il faut donc voir si l'on ne trouve point dans l'histoire de cette observation, des causes de mort plus faciles à déduire des faits. Le valet blessé s'est porté vers un

ruisseau voisin & a vomi plusieurs fois : les témoins déclarent que dans les deux jours de sa maladie il a tenu la tête droite, qu'il l'a fléchie en avant & sur les côtés ; un médecin atteste qu'il n'a observé aucune lésion extérieure à la région du cou ; qu'il lui paroît que le malade a pu mourir d'une fièvre catharrale, alors épidémique dans le pays ; que cette cause de mort paroît d'autant plus naturelle, que le père de cet individu l'a fait sortir, l'a fait placer à cheval dans un moment où il étoit en sueur ; que cette sueur a pu être supprimée, & qu'il est inutile d'aller chercher si loin les causes si simples de la mort de ce particulier. La faculté de médecine de Leipsic adhère à l'opinion de ce médecin ; elle s'attache ensuite à combattre & à réfuter les conclusions du rapporteur.

Le rapporteur prétend que la lésion de la tête & de la nuque ont eu lieu, puisque le blessé a vomi immédiatement après le coup, puisque les accidens ont persisté & n'ont fait que s'accroître jusqu'au moment où la mort subite est survenue, puisque l'ouverture du cadavre a présenté l'engorgement des vaisseaux de la dure-mère & du cerveau, caractères distinctifs des morts apoplectiques.

La faculté de Leipsic répond qu'aucun coup n'a été porté sur la tête ; qu'il n'y a eu aucune lésion extérieure grave à la région du cou, qui n'a été frappée que par la main ; que l'on n'a découvert aucune altération dans la moëlle épinière.

Le rapporteur ajoute que l'on a observé la vacillation très-singulière de la tête sur le cou après la mort ; que les muscles cervicaux étoient dans un état de flaccidité manifeste ; que l'écartement de la première vertèbre de l'os occipital étoit tel que l'on y pouvoit placer le doigt, & que la luxation de cette vertèbre a conséquemment existé.

La faculté répond que de pareils détails répugnent tellement aux connoissances anatomiques & aux lois de la physique animale, qu'il est impossible d'ajouter foi à un rapport si peu exact. En effet, personne n'ignore que la connexion de la première vertèbre avec l'os occipital est tellement étroite, tellement fortifiée par les bandes ligamenteuses, qu'il est absurde de croire à sa luxation ; & si même cet écartement avoit pu exister, il ne se fût jamais opéré sans le déchirement & la dilacération des parties ligamenteuses & musculaires environnantes. Or, le rapport n'en fait aucune mention, la première vertèbre étant tellement liée avec l'occipital, que la seconde ou l'axis paroît être la première. Cette situation de ces deux vertèbres est telle, qu'il existe dans l'état naturel, entre la première & la seconde, un écartement qui peut admettre le doigt ; il est à présumer que le rapporteur aura commis une erreur à cet égard, & qu'il n'y a réellement aucune luxation des vertèbres cervicales.

On voit cependant que les conclusions de ce rapport ne tendoient pas à moins qu'à faire condamner le jardinier comme coupable d'assassinat, tandis que de fâcheuses circonstances ont pu seules déterminer la mort à la suite des coups reçus par le valet.

Que conclure de ces trois observations intéressantes? Que les officiers de santé chargés des rapports, ne sauroient prendre trop de précautions dans l'ouverture des cadavres, afin d'assurer avec la plus grande exactitude l'état des faits, & d'établir le corps du délit sur des preuves claires & convaincantes.

Du reste, les connoissances anatomiques actuelles ne permettent guère de croire à la possibilité de la luxation entre deux vertèbres, excepté entre les deux premières. Trop d'obstacles seroient à vaincre, dit le célèbre Bichat dans son beau *Traité d'anatomie descriptive* : la force des substances intervertébrales, moins longues à la région cervicale que dans toute autre région, ne pourroit se prêter à la distension nécessaire pour que le déplacement eût lieu. La résistance des ligamens jamais extrêmement forts, celle des muscles inter-épineux, inter-transversaires qui n'existent qu'ici ; le mode d'union du corps de ces vertèbres, au moyen de crochets latéraux reçus dans des échancrures correspondantes, ce qui forme un emboîtement étranger aux autres régions ; la direction des apophyses articulaires, qui est telle que la luxation ne pourroit survenir sans fractures, tout cela forme un ensemble de causes trop réelles pour admettre le moindre déplacement dans cette région.

Quant aux mouvemens particuliers de la tête sur la première vertèbre cervicale, elle ne peut jamais se luxer : les surfaces articulaires sont trop serrées, les mouvemens trop obscurs surtout pour qu'ils puissent produire le déplacement des surfaces.

Quant au mouvement de l'*atlas* sur l'*axis*, la première vertèbre ne jouit sur la seconde, que de la rotation qui est très-étendue ; le ligament transversal en arrière & le corps de la première vertèbre en avant s'opposent manifestement à la moindre extension ou flexion, parce que, rencontrant tout de suite l'odontoïde, ils y trouvent un obstacle insurmontable ; d'un autre côté, les ligamens odontoïdiens empêchent toute inclinaison latérale, ou du moins la rendent presque nulle. La luxation ne peut donc arriver que latéralement par l'effet d'une violente rotation : il est facile de l'opérer sur le cadavre ; elle n'a lieu sur le vivant, que dans un mouvement très-brusque & inopiné. Cette luxation est la seule dont soit susceptible la région cervicale : la mort frappe presqu'instantanément les individus qui éprouvent cet accident, parce que la moëlle épinière étant comprimée au dessus de l'origine des nerfs diaphragmatiques & intercostaux, la respiration qui est sous l'influence immédiate de ces nerfs ne s'exerce plus, & à cette interruption succède de suite celle de la circulation, puis de la vie organique, enfin de la vie animale. Dans l'examen des cadavres morts de cet accident, on trouve que l'odontoïde a glissé sous le ligament transverse en rompant l'un des odontoïdiens. (GILBERT.)

LUXE. (*Hygiène.*)
Partie III. Moyens de l'hygiène.
Classe I. Hygiène publique.
Ordre IV. Règles relatives aux coutumes.

Puisque le desir du bien-être & celui de jouir de ce

ce qu'on a acquis, sont naturels en société, & qu'ils la vivifient, il n'y aura qu'un luxe excessif, choquant & abusif qu'on sera dans le cas de réprimer. Ce sont les mœurs qui feront plus contre un luxe immodéré, que ne feroient toutes les lois répressives; car le luxe, qui ne fait pas les mœurs, en prend souvent le caractère, ainsi que celui du gouvernement. Que l'oisiveté soit punie, que le talent soit considéré avant la richesse, le luxe aura moins d'influence. Il faut prendre un juste milieu entre les sentimens des auteurs qui ont regardé le luxe, les uns comme le plus grand fléau, les autres comme la source de l'opulence & de l'industrie. On sait que le trop grand luxe a été la cause & l'avant-coureur de la destruction des Etats. C'est le luxe qui fait faire beaucoup plus qu'on ne doit, parce qu'on craint de n'avoir pas la considération qu'on a la sottise d'attacher à l'opulence & à l'opinion. C'est une fièvre violente qui prête une force incroyable aux malades pendant le transport, pour ne lui laisser après que l'affaissement & le néant. Le luxe excessif amollit le corps & affoiblit le courage. Il est certain que la trop grande inégalité nuit au bien général, & que cent bourgeois aisés sont plus utiles à l'Etat, que quatre-vingt-dix pauvres & dix riches, parce qu'ils entretiennent bien mieux la circulation, l'industrie, la consommation & le commerce général; parce que le luxe coupe l'arbre par le tronc pour en obtenir les fruits. Le ravage que l'inconduite du luxe opère, culbute les fortunes, au grand scandale général. Du petit au grand, chacun fait des efforts pour paroître au dessus de son état.

Coutume, opinion, reines de notre sort,
Vous réglez des mortels, & la vie, & la mort.

Si c'est dans l'opinion & dans la morale relâchées qu'on doit chercher la source de ce vice, c'est dans la morale bien entendue & dans l'opinion rectifiée qu'on en trouvera les remèdes.

Mais il ne faut pas confondre le luxe avec la dépense. Le luxe qui détruit une petite république, n'en détruiroit pas une grande. Le luxe du vin est ruineux pour les Anglais; il ne l'est pas pour nous. Le bien public, le repos des familles, la gloire d'un Etat, le bien-être de la postérité, tiennent plus qu'on ne pense à l'ordre & aux bienséances que les dépenses doivent offrir.

En général, toute espèce de luxe est blâmable, même celui de l'esprit & de l'imagination. (MACQUART.)

LUXÉ, LUXER, LUXATION. (*Voyez* le *Dictionnaire de Chirurgie.* (R. C.)

LYCUS ou LUPUS, médecin empirique, qui vécut peu de tems avant Galien, étoit de la Macédoine. Il a passé pour le meilleur auteur qui ait écrit sur les muscles; mais il fut blâmé pour avoir grossi son livre par quantité de questions de logique. Galien, qui fait cette remarque, a d'ailleurs observé que Lycus avoit omis de parler de plusieurs muscles, & qu'il se trouvoit beaucoup de fautes dans son ouvrage. (*Extrait d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

LYMPHE. La lymphe est une substance fluide, contenue dans les vaisseaux lymphatiques, qui paroît ne pas beaucoup différer de la nature du chyle, mais dont, à vrai dire, on ne connoît pas la nature. On croit qu'elle contient une substance albumineuse; elle peut également contenir de la gélatine : c'est tout ce qu'on en peut dire par analogie. (MACQUART.)

LYPOSYCHIE, défaillance, premier degré de la syncope, & diminutif de ce dernier état. Ce mot est formé de deux mots grecs, λείπω, je quitte, & ψυχή, la vie. La lyposychie est synonyme de la lypothymie, terme plus en usage que le premier, & Galien ne met aucune différence entr'elles, liv. XII, Méth. méd. chap. 6. Il ne les regarde l'un & l'autre que comme un moindre degré de la syncope. (*Voyez* SYNCOPE.) Cependant Conrard-Victor Schneider, *De novâ gravissimorum morborum curatione, cap. 6*, après avoir regardé ces deux mots comme synonymes, par une inconséquence singulière, veut ensuite établir une différence entre la lyposychie & la lypothymie. Il prétend, sans aucun fondement, que dans la première ce sont les facultés animales qui sont suspendues, tandis que l'exercice des facultés vitales est intercepté dans la seconde; distinction qui ne peut être réelle, le fluide nerveux contribuant également à ces deux fonctions, & étant toutes deux suspendues lorsque son influx ou son cours est intercepté. (*Voyez* LYPOTHYMIE.) (R. GEOFFROY.)

LYSER (Michel) de Leipsic, soutint dans sa patrie une thèse *De auditu* en 1653, & une autre *De sphacelo cerebri* en 1656. Il devint, à Copenhague, le disciple & l'ami de Thomas Bartholin, célèbre anatomiste; partagea avec lui la découverte des vaisseaux lymphatiques; se fit recevoir médecin dans l'université de Padoue; revint ensuite en Danemarck, & s'établit à Nikoping dans l'île de Falster, où il mourut le 20 décembre 1660, à l'âge de trente-trois ans.

Il a laissé un assez bon ouvrage.

Culter anatomicus, hoc est, Methodus brevis, facilis & perspicua artificiosè & compendiosè humana corpora incidendi, cum non nullorum instrumentorum iconibus. Hafniæ, 1653, in-8°. Ibid., 1665, in-8°., avec une préface de Bartholin. Francof., 1679, in-8°., avec un *Essai des administrations anatomiques*, de Gaspard Bartholin. *Trajecti ad Rhenum*, 1706, in-8°. Leidæ, 1726, 1731, in-8°., en allemand. Brême, 1735, in-8°., en anglais, par Thomson. Londres, 1740, in-8°.

Les observations médicinales de Michel Lyser ont paru en latin à Copenhague en 1679, in-8°., avec celles de Henry, à Moinichen, de Martin Bogdanus & de Jacques Seidelius. (R. GEOFFROY.)

SUPPLÉMENT A LA LETTRE *L*,

Pour quelques articles survenus dans le cours de l'impression, & principalement de l'Art vétérinaire.

LABORIEUX (Accouchement). *Voyez* le *Dictionnaire de Chirurgie*, au mot cité. (CHAMBON.)

LACHE (Cheval). (*Médecine vétérinaire.*) On nomme ainsi un cheval mou, presqu'insensible au fouet & à l'éperon.

La lâcheté du cheval tient à sa foiblesse ou à la mauvaise conformation de quelques-unes de ses parties. Les mauvais traitemens, en avilissant cet animal, le rendent lâche. Ce vice est quelquefois incurable: on peut quelquefois en triompher. Lorsque la lâcheté est due à un tempérament phlegmatique, rien ne peut la corriger. Les chevaux qui offrent cette constitution peuvent être utiles comme bêtes de somme; mais ils seront toujours peu propres à la selle, & ils devront être rigoureusement exclus du manége.

La lâcheté qui tient à un instinct paresseux, n'est point absolument insurmontable. L'ancienne *Encyclopédie* présente le moyen suivant pour réveiller un cheval de ce caractère.

On l'enferme dans une écurie très-obscure: on l'y laisse durant un mois ou six semaines sans l'en faire sortir, & on lui donne à manger tant qu'il veut. Si on n'en vient pas à bout de cette manière, il faut avoir recours à la chambrière, à la houssine & à la voix, & si ces aides ne l'animent, ne le réveillent point, il faut le bannir absolument du manége. Je tiens de plusieurs écuyers, que cette méthode leur a parfaitement réussi. En effet, le cheval acquiert pendant cette retraite une surabondance de vigueur & de force qu'il est pressé d'exercer.

Si le cheval est lâche parce que l'habitude des mauvais traitemens a éteint pour ainsi dire sa sensibilité, rien ne pourra lui donner du courage & de la bonne volonté. Les vieux écuyers appellent *carognes* les chevaux atteints de ce vice incurable.

Lorsque la lâcheté est un symptôme patologique, il ne faut pas s'en étonner; elle disparoîtra avec l'affection qui l'a causée. Dans presque toutes ses maladies, le cheval, ayant perdu la vivacité de ses sens, est sourd aux ordres qu'on lui donne, ou il est dans l'impuissance de les exécuter. (GROONIER.)

LADRERIE. (Cochon ladre.) La ladrerie est une maladie cachétique & vermineuse, à laquelle le cochon est extrêmement sujet. Le sanglier n'est jamais infecté de ce vice. La ladrerie n'est pas particulière au cochon: des observations dignes de foi attestent que le bœuf peut en être atteint. Les autres animaux domestiques en ont paru exempts jusqu'à ce jour: c'est peut-être parce qu'on n'a pas su l'observer. Il n'est pas sûr que des recherches plus approfondies ne la fissent pas découvrir dans la plupart des espèces domestiques. Tous les jours on signale des maladies qui avoient échappé aux observations des Anciens: c'est ainsi que le catarrhe & le scorbut des chiens, la maladie des chats, &c. étoient inconnus aux vétérinaires qui nous ont précédés. Il est probable que ces maladies n'existoient pas; mais il est possible qu'ils ne les aient pas apperçues.

La lèpre des Anciens & la ladrerie des cochons, qu'on a considérées comme des affections identiques, sont distinguées par des caractères tranchans: on n'a confondu des maladies si différentes que parce qu'on a cru que l'usage de la chair du cochon ladre produisoit la lèpre. C'est pour cette raison que le législateur des Juifs, en leur prescrivant une diététique religieuse, leur avoit défendu le lard avec tant de sévérité. Les médecins qui se sont élevés avec le plus de force contre l'usage immodéré de cet aliment, n'ont pas pensé qu'il pût déterminer la lèpre; mais ils ont prétendu que le scorbut pouvoit en être le résultat. Quoi qu'il en soit, il n'est pas démontré que la chair du cochon ladre soit beaucoup plus nuisible que celle du cochon qui ne l'est pas, à moins que la maladie n'ait fait de très-grands progrès. La salaison corrige parfaitement les effets d'une ladrerie récente: certaines personnes trouvent même cette viande plus agréable au goût. J'ai vu dans les montagnes de l'Auvergne, les paysans prendre avec délices le bouillon laiteux fait avec la viande de cochon ladre, & je n'ai pas appris qu'il les ait le moins du monde incommodés.

Lorsque la maladie est ancienne & invétérée, elle a corrompu la chair de l'animal, au point qu'on ne peut pas sans danger en faire sa nourriture; elle doit être alors jetée à la voirie, & le vendeur du porc doit en rendre le prix. Cette disposition de nos anciennes lois est comme tombée en désuétude: la médecine vétérinaire légale a d'ailleurs toujours reposé sur des bases incertaines.

La ladrerie des cochons est une maladie très-grave, qui, abandonnée à elle-même, peut faire périr ceux qu'elle infecte, & qui seroit peut-être toujours incurable sans les secours de l'art. Je vais tracer rapidement le tableau des symptômes qui la caractérisent.

Le cochon acquiert un embonpoint mol & factice; il est paresseux dans tous ses mouvemens; il paroît triste : son cri prend une modification singulière, difficile à exprimer, que certains auteurs désignent sous le nom d'enrouement. L'animal tient la tête penchée; il a perdu l'appétit : la base de la langue se couvre de petites vessies noirâtres & pleines d'eau. Ces tubercules se propagent dans toutes les parties du corps: toutes les cellules du tissu muqueux s'en remplissent.

Il arrive quelquefois que ces vessies ne se manifestent pas sur la langue; mais lorsqu'on tue le cochon, on l'en trouve intérieurement tout rempli.

A mesure que la maladie fait des progrès, le cochon ne peut plus se soutenir sur les pieds de derrière; il s'asseoit : alors les soies du dos s'arrachent avec la plus grande facilité, & leurs racines sont sanglantes. Parvenue à ce période, la ladrerie est au dessus de tous les efforts de l'art : l'animal maigrit rapidement, & meurt dans le marasme & la cachexie putride la plus prononcée.

Quelques auteurs ont regardé cette maladie comme essentiellement vermineuse. M. Gœze, pasteur à Quedlinbourg, a fait des expériences sur des cochons ladres, desquelles il a conclu que la ladrerie étoit due à une espèce particulière de vers contenus dans une petite vésicule qui présente la forme des grains qui décèlent la maladie. Le professeur Benou a répété les expériences du pasteur de Quedlinbourg; il partage son opinion. Il a donné dans ses leçons l'histoire naturelle de ces vers, qui ont les plus grands rapports avec l'hydatide du mouton (*tænia hydatigena*). Je ne nie point l'existence de ces vers; mais je suis loin de les regarder comme la cause de la maladie : il me semble qu'ils en sont plutôt un effet. On a observé de tous les tems, & chez toutes les espèces, que la diathèse pituiteuse & cachétique favorisoit singuliérement le développement des vers, & ceux-ci renforcent puissamment la disposition qui leur a donné naissance.

Il ne paroît pas que la ladrerie soit contagieuse. Si on a vu des troupeaux entiers de cochons en être atteints, c'est parce qu'ils avoient tous été soumis à l'influence de la même cause. Je ne pensois pas qu'elle fût héréditaire : elle l'est cependant, s'il faut s'en rapporter aux expériences de Hervieu. Cet agriculteur fit saillir une truie ladre par un verrat, & il en résulta six petits infectés du vice de leur mère, même à un degré plus intense. Il fit couvrir par le même verrat une jeune truie saine, de la même portée de celle qui avoit mis bas les petits qui avoient offert en naissant les signes de la ladrerie : son logement & sa nourriture avoient été absolument les mêmes que ceux de l'autre truie, & cependant ses petits naquirent sains & se conservèrent tels.

Les causes de la ladrerie sont l'extrême mal-propreté des cochons, l'infection, l'obscurité, l'humidité des toits dans lesquels on les renferme. La saleté des alimens dont ils se nourrissent, le tempérament lâche & phlegmatique de ces animaux les disposent à cette affection. Le défaut d'exercice est la plus puissante de toutes les causes déterminantes, & l'on a fréquemment observé que les cochons sédentaires s'engraissoient rapidement, mais aussi qu'ils étoient plus exposés à la ladrerie. Le tissu cellulaire du cochon perd aisément sa force tonique; il se remplit alors d'hydatides avant que le principe vital ait pu s'opposer à leur formation ou les anéantir.

A l'ouverture des cadavres, les chairs se montrent molles & blanchâtres; quelques parties sont infiltrées & remplies d'une eau roussâtre : on découvre des hydatides aglomérées qui ressemblent à des masses de graisse; le sang offre une multitude de grains semblables à des petits flocons adipeux, d'une couleur grise, d'une consistance solide, de la grosseur d'un grain d'orge. Ces productions pathologiques sont-elles de la même nature que les hydatides répandues dans le tissu cellulaire?

Il seroit digne des travaux des chimistes, de rechercher la nature de l'altération qui modifie le lard & les humeurs du cochon ladre. Il paroît que la blancheur du bouillon fait avec cette viande, est due aux hydatides qui s'ouvrent & abandonnent leur mucilage. J'ai goûté de ce bouillon; je l'ai trouvé fade & dégoûtant; je l'ai péniblement digéré : d'autres personnes le trouvent exquis & le digèrent facilement, tant est grande la force de l'habitude.

La ladrerie est facile à prévenir; mais on la guérit avec la plus grande difficulté.

Les moyens prophylactiques consistent à enlever, régulièrement tous les jours, les immondices qui infectent les toits des cochons. On leur donnera une bonne & fraîche litière; on les baignera souvent dans une eau courante; on les laissera vaguer librement. En hiver on les étrillera, ou on frottera toutes les parties de leur corps avec un bouchon de paille, & on les lavera avec de l'eau chaude tous les deux ou trois jours : on remplacera les alimens dégoûtans dont ils se repaissent, par une nourriture plus saine. Si quelques symptômes de ladrerie se manifestent, on redoublera de soins dans l'emploi de ces moyens prophylactiques, qui ont quelquefois suffi pour en triompher. Mais si l'affection est développée, elle offre un pronostic très-fâcheux : il faut se hâter de livrer l'animal au boucher, d'autant mieux qu'on peut le faire sans perte, le cochon ayant acquis un embonpoint momentané, &, je le répète, sa chair n'ayant pas encore contracté de propriétés malfaisantes.

Si l'on veut soumettre l'animal à un traitement curatif, on lui administrera des substances propres à réveiller l'énergie du système, & à détruire les obstructions & les vers qui se sont formés. On a proposé la recette suivante.

Enveloppez dans un linge un peu d'antimoine natif en poudre; mettez-le infuser, pendant vingt-quatre heures, dans une lessive faite avec des cendres de sarment de vigne; ajoutez-y un gros d'acétite de plomb (sel de saturne); faites-en prendre au cochon un verre entier dans du son : administrez-lui ce remède huit à neuf jours de suite.

Le docteur Vitet recommande, contre cette mala-

die, la racine de patience ſauvage & des fleurs de ſoufre, ſoit en parfum, ſoit avec les alimens. « Prenez, dit-il, fleurs de ſoufre, trois onces; ſon, une » livre : mêlez exactement, & humectez le mélange » avec de l'eau ſimple ou aiguiſée de ſel marin ; réitérez cette doſe de fleurs de ſoufre pendant l'eſpace » d'un mois; parfumez le malade une fois le matin, » autant le ſoir, avec les vapeurs qui s'élèvent de deux » parties de ſoufre & d'une partie d'*encens*; donnez » tous les jours, avec le grain de froment, la racine » de patience pulvériſée, à la doſe de quatre onces. » Si vous *deſirez* de guérir le porc ladre, faites attention à ne pas ſatisfaire ſon appétit; réglez ſa nourriture de manière qu'elle égale à peine la moitié de » celle qu'on a coutume de lui *préſenter* lorſqu'on » veut l'engraiſſer. Evitez l'uſage interne des préparations mercurielles; elles ſont toujours funeſtes au » porc : les préparations antimoniales lui ſont beaucoup moins nuiſibles. »

Je ne ſais ſi le docteur Viret a guéri beaucoup de porcs ladres en les nourriſſant de froment & en faiſant brûler de l'encens dans leurs toits. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'un pareil traitement qui dure un mois entier, n'eſt pas très-économique. Le docteur Viret ne dit pas pourquoi les préparations mercurielles ſont plus funeſtes aux porcs qu'aux autres animaux.

Le profeſſeur Henou, qui s'eſt beaucoup occupé de la ladrerie des cochons, propoſe un bol compoſé de parties égales de borate de ſoude (borax) & d'oxide de mercure ſulfuré (éthiops minéral). On donnera, le matin à jeûn, deux gros de ce mélange: on peut le donner encore mêlé avec du ſon. Le C. Henou rapporte quelques cures opérées par ce ſpécifique. Je ne crois pas qu'on puiſſe l'oppoſer efficacement à des ladreries parvenues à leur dernier période. Je n'en ſuis pas moins perſuadé que c'eſt le meilleur remède qu'on puiſſe adminiſtrer dans la maladie qui fait le ſujet de cet article.

L'uſage du gland & du ſel de cuiſine convient au cochon qui a des diſpoſitions à la ladrerie: on le combinera encore avec la méthode preſcrite pendant le traitement de la maladie. Ces ſubſtances toniques, apéritives, aſtringentes, ſecondent puiſſamment l'action des moyens curatifs.

La *ladrerie* obſervée tout récemment ſur le bœuf, diffère ſous quelque rapport de celle du cochon. Je vais en donner une deſcription ſuccinte, telle qu'elle m'a été tranſmiſe par le C. Voillat, artiſte vétérinaire éclairé du département du Bas-Rhin, où la maladie règne pour ainſi dire endémiquement.

Lorſqu'un bœuf eſt atteint de la maladie, il maigrit & dépérit ſenſiblement; néanmoins ſes forces & ſon appétit ſe ſoutiennent. Cet état ſubſiſte deux ou trois mois : au bout de ce tems la maigreur augmente, l'appétit ceſſe & l'animal devient pareſſeux. Alors ſeulement on s'apperçoit qu'il eſt malade, & on le fait traiter preſque toujours ſans connoître la maladie dont il eſt affecté. L'animal reprend quelquefois des forces, & on eſpère qu'il guérira. Cet eſpoir eſt trompeur; ce bien-être diſparoît rapidement: le bœuf tombe dans une grande foibleſſe; il eſt chancelant ſur ſon train de derrière. S'il ſe couche, il a beaucoup de peine à ſe relever; il lui ſurvient quelquefois des diarrhées; il dépérit de plus en plus; il ſe plaint, il touſſe, reſte ſur la litière & meurt.

On tue ſouvent les bœufs ladres avant de reconnoître leur maladie. L'ouverture offre ordinairement dans la poitrine des petits boutons ou grains comme glanduleux, qui reſſemblent aux véſicules des cochons ladres, & qui paroiſſent abſolument de la même nature. Ces boutons ſont répandus dans différentes parties du tiſſu cellulaire; ils ſont quelquefois ramaſſés en groupes plus ou moins conſidérables: c'eſt principalement la poitrine & les poumons qui en ſont parſemés. Lorſque la maladie a fait de grands progrès, l'organe pulmonaire ſemble n'être qu'une maſſe d'hydatides : les glandes méſentériques ſont d'un volume prodigieux.

L'affection chronique que je viens de décrire, reſſembleroit beaucoup à la pourriture des moutons ſi elle offroit les deux caractères les plus généraux de cette dernière maladie, l'hydropiſie & l'obéſité factice. Au reſte, je ſuis porté à croire que la pourriture des bêtes à laine, la ladrerie des cochons & celle des bœufs ſont liées entr'elles par une étroite analogie, & qu'elles ne diffèrent que par les modifications déterminées par le tempérament & l'idioſyncraſie ſpécifique de ces animaux.

La ladrerie des bœufs n'eſt nullement contagieuſe: on n'a pas conſtaté, par des obſervations, ſi elle eſt héréditaire. La vente d'un animal attaqué de cette maladie donne lieu à l'action redhibitoire : l'acheteur a un an pour l'intenter, terme beaucoup trop re ulé.

Ce n'eſt que dans ſon premier période qu'on peut traiter cette maladie avec quelqu'eſpoir de ſuccès. Les indications à remplir conſiſtent à fortifier le ſyſtème par l'adminiſtration des amers & des martiaux. De toutes les ſubſtances toniques, celles qui agiſſent avec le plus d'efficacité ſur le tempérament des bêtes à cornes, ſont la grande gentiane (*gentiana lutea* Linn.) & l'*arnica montana* Linn. La doſe de la racine de gentiane eſt en bol, pour un gros bœuf, au moins de trois onces : ſi on la donne en décoction, on en doublera la doſe. On adminiſtrera, dans les mêmes circonſtances, l'*arnica montana* à une doſe à peu près moitié moindre : on réitérera le bol ou le breuvage deux fois par jour : on donnera deux onces de limaille de fer, ou une once ſeulement d'oxide noir de fer (éthiops martial), mêlé avec le ſon.

Les frictions rudes, les fumigations ſèches, en excitant l'orgaſme de la peau, fortifient ſympathiquement tout le ſyſtème. L'uſage de l'étrille, ſi convenable au cheval, n'eſt pas moins avantageux pour le bœuf, ſurtout dans l'état de maladie. Un exercice modéré, la propreté des étables, des alimens ſecs & aromatiques & ſaupoudrés de ſel de cuiſine, une eau limpide, tels ſeront les moyens diététiques par leſquels on ſecondera le traitement de l'affection cachétique qui nous occupe. Voyez, au reſte, pour le

régime à prescrire, l'article POURRITURE. (GROGNIER.)

LAINE. (*Economie rurale & vétérinaire.*) Le mouton, ce foible quadrupède que le peintre de la Nature nous représente comme ne pouvant subsister que sous la protection attentive de l'homme, résiste mieux que les autres espèces aux intempéries des saisons. Il doit ce précieux avantage à la toison épaisse qui enveloppe son corps. L'homme, jeté nu sur la terre, se couvre, dans l'état sauvage, de la dépouille des animaux tués à la chasse; dans l'état civilisé, il enlève aux moutons leur laine pour en faire ses vêtemens. L'invention des toiles remonte peu au-delà de l'ère chrétienne: l'invention des étoffes de soie & de coton est plus moderne encore, & l'homme, à peine sorti de l'état sauvage, se couvrit d'habits de laine. C'est de tous les vêtemens connus celui qui défend le mieux des rigueurs des saisons: c'est celui qui conserve le plus long-tems la chaleur du corps, qui est le plus imperméable à l'eau; les autres étoffes sont plutôt des objets de luxe que d'une nécessité réelle. Le pain, dit un économiste, est le premier besoin de l'homme; la laine est le second.

Les moutons mal soignés n'ont qu'une laine rare & grossière: ce n'est que par les soins de l'homme qu'elle devient molle & abondante. Les anciens peuples regardoient l'éducation des troupeaux comme un objet de la plus haute importance, & c'étoit moins pour leurs chairs succulentes que pour leur riche toison. Mille ans avant l'ère chrétienne, la laine étoit estimée dans l'Arcadie & dans toute l'Afrique, au point qu'il n'étoit permis d'égorger que les vieilles brebis, & après les avoir tondues. Chez les premiers Romains, les troupeaux étoient en si grande vénération, que le crime d'homicide étoit expié par l'amende d'un bélier. Pour honorer encore davantage un animal si utile, Numa voulut que son effigie fût gravée sur les monnaies: de là l'étymologie de leur nom latin, *pecunia*.

De tous les peuples modernes, les Anglais & les Espagnols sont ceux qui ont cultivé avec le plus de succès cette branche féconde de l'économie politique. Les Français, las d'être les tributaires de leurs voisins, cherchent enfin à se rendre indépendans de l'industrie étrangère. Depuis un demi-siècle, de bons esprits s'occupent profondément de l'amélioration des bêtes à laine, le sol de la France est très-favorable aux moutons. Columelle, né en Espagne, qui écrivoit sous les premiers empereurs romains, déclare que, dans aucune contrée, les laines ne sont aussi fines, aussi moëlleuses que dans les Gaules: c'est donc à l'impéritie, à la routine la plus aveugle qu'on doit rapporter la médiocrité de nos laines & la dégradation de nos moutons.

On perfectionne les laines par les mêmes moyens qu'on améliore l'espèce des moutons. Tracer les règles d'hygiène qui conviennent le mieux à ces animaux, c'est donc intéresser à la fois l'agriculture, le commerce & l'art vétérinaire. Je dois faire connoître avant tout la substance qui fait le sujet de cet article sous le rapport de ses propriétés physiques, de sa nature chimique, & de ses usages relativement à l'animal auquel la Nature l'avoit donné.

La laine est un poil long, mou, frisé, extrêmement délié. Vu au microscope, il offre des tiges implantées dans la peau, par des radicules qui s'écartent en fils plus tenus: c'est par ces canaux capillaires qu'ils pompent la lymphe nourricière, nécessaire à leur accroissement. Ces filets microscopiques partent des cryptes ovalaires qu'on observe dans le tissu muqueux de l'organe cutané. Ces cryptes sont formés de deux lames extrêmement déliées, mais qu'on peut cependant séparer au moyen d'une macération bien ménagée. La lame extérieure est d'une texture très-serrée, presqu'aponévrotique: l'oignon du poil est revêtu de la lame interne. Cet oignon ou bulbe est abreuvé par une liqueur limpide, sur laquelle surnage une huile légère, à laquelle on a donné le nom de suint. J'aurai occasion de parler avec détail de cette substance oléagineuse. Ces poils, s'échappant par des ouvertures spirales, acquièrent la forme frisée & crêpue qu'on leur connoît.

La laine offre, selon les différentes races, plus ou moins de consistance, une longueur plus ou moins grande; elle est teinte de couleurs variées, depuis le noir obscur jusqu'à la blancheur la plus éclatante. Les qualités de la laine varient encore suivant les parties qu'elle recouvre: ces différences sont beaucoup moins sensibles dans les *mérinos* ou moutons à laine superfine. Les autres propriétés physiques de cette substance sont d'être aussi bon conducteur de l'électricité, que mauvais conducteur du calorique, & de retenir les miasmes contagieux.

L'analyse chimique de la laine a été donnée par un grand professeur.

« Ce n'est que depuis quelques années, dit Fourcroy, que les chimistes modernes se sont spécialement occupés de l'examen de la laine. On s'étoit contenté autrefois de la considérer comme répandant une odeur infecte quand on la brûloit, & donnant à la distillation beaucoup d'huile & de carbonate d'ammoniac. On avoit remarqué, dans les usages de la vie, qu'elle ne s'enflammoit qu'avec une grande difficulté, & qu'elle exhaloit une fumée épaisse très-fétide, au lieu de prendre une flamme vive. Enfin, on savoit que les alkalis caustiques la rongeoient facilement, & qu'elle recevoit avec promptitude & retenoit avec force les matières colorantes dont on l'empreignoit, de manière à ce qu'elle avoit mérité le premier rang parmi les substances à teindre. Les usages extrêmement multipliés auxquels on la destine dans une foule d'arts depuis un tems immémorial, avoient fait reconnoître toutes les propriétés utiles de la laine, & la chimie ne l'avoit envisagée que sous son rapport le plus général avec toutes les matières animales, sans y rien reconnoître en quelque sorte de spécifique.

» Le cit. Berthollet a commencé à s'en occuper en particulier en 1784 & 1785. Il a fait voir que les lessives alkalines caustiques la dissolvoient toute entière,

que les acides la précipitoient de cette dissolution ; il a recherché dans cette combinaison le mode d'action que les alkalis exerçoient sur les substances animales, & il s'en est spécialement servi pour faire connoître l'énergie bien remarquable qui existe entre ces deux matières : c'est ainsi surtout qu'il a expliqué l'action de la pierre à cautère sur le corps des animaux. Il a fait voir de plus que le charbon de laine étoit difficile à brûler comme celui de tous les autres composés animaux ; que la laine, traitée par l'acide nitrique, donnoit du gaz azote & de l'acide oxalique avec une matière graisseuse.

» Le cit. Chaptal, en appliquant cette dissolution de la laine dans les alkalis aux procédés des manufactures de draps, l'a présentée comme un savon très-utile dans les manufactures, & très-propre pour remplacer celui qui étoit fabriqué avec de l'huile végétale. On a de plus considéré la laine comme un très-mauvais conducteur du calorique, & l'on a expliqué par-là comment, en retenant celui qui s'exhale de nos corps, elle formoit les vêtemens les plus chauds & les plus propres à tempérer les rigueurs des hivers.

» A ces premiers faits, résultats immédiats des considérations dues aux progrès de la chimie moderne, je dois ajouter ce que j'ai vu de plus sur la nature de la laine. L'inaction qu'elle éprouve de la part de l'eau même tenue, long-tems bouillante, en contact avec elle, l'espèce d'inaltérabilité dont elle jouit quand elle est conservée dans un lieu bien sec & assez aéré, la fusion qu'elle éprouve quand on la chauffe, la grande quantité d'huile épaisse qu'elle fournit à la distillation, le peu d'action qu'exercent les acides sur elle, la vive impression qu'elle reçoit des alkalis, la proportion considérable de matière graisseuse qu'elle donne quand on la traite par l'acide nitrique, l'adhérence forte qu'elle contracte avec les matières colorantes, me l'ont fait envisager comme une substance très hydrogénée, demi-huileuse. Le suint qui l'imprègne sur le corps du mouton, & dont on ne la débarrasse que par des lavages en savon ou un peu alkalins, en est encore une preuve. Dans tous les cas où l'art parvient à en séparer l'azote, elle se réduit à l'état huileux. Ainsi quand l'acide nitrique la jaunit & en dégage ce principe en gaz, une grande quantité d'huile graisseuse nage à sa surface, tandis que le reste de sa substance passe à l'état d'acide carbonique. Ainsi, lorsqu'on la traite par des alkalis fixes caustiques en lessives concentrées, & surtout à l'aide de la chaleur, il s'en dégage de l'ammoniac formé par l'union de son azote avec un peu d'hydrogène, & ce qui reste uni aux alkalis est un corps huileux, constituant avec eux un composé savoneux.

» Ces notions, tirées des connoissances les plus modernes de la science, expliquent tous les phénomènes & toutes les propriétés que présente la laine dans les usages si fréquens & si avantageux auxquels elle est sans cesse consacrée. La chaleur qu'elle donne comme vêtement ou couverture, son impénétrabilité par l'eau, sa belle coloration, la durabilité & la solidité de ses teintures, sa destruction par les alkalis, la facilité avec laquelle la graisse & les huiles la pénètrent, l'extension des taches qui s'y forment, l'usage même qu'elle a, & les fonctions qu'elle remplit chez les animaux qui en sont couverts & que nous en privons pour nous revêtir, l'huile adhérente & fétide, le suint dont elle est imprégnée sur le corps des moutons, la manière dont elle les préserve de la pluie & de l'eau qui leur est si nuisible, sa combustilente, son jaunissement & la perte de sa ténacité qu'elle éprouve par une longue exposition à l'air, en absorbant peu à peu son oxigène & en perdant une partie de son hydrogène ; tout ce qui tient, en un mot, à ses caractères, à sa formation, à son emploi, à ses propriétés si variées, à sa destruction, devient clair & facile à concevoir par la détermination précise de sa nature & de sa composition. »

Les opérations dont la laine est l'objet, l'usage dont elle est pour les animaux qui en sont revêtus, s'expliquent si clairement par la théorie que je viens d'exposer, que je n'ai pu me dispenser d'insérer ici ce paragraphe tiré du *Système des connoissances chimiques.*

Les chimistes n'ont pas examiné avec autant de soin la nature de l'humeur oléagineuse qui imprègne la laine, & qu'on désigne sous le nom de *suint*.

Ce liquide transsude à travers les pores cutanés : il diffère bien sensiblement de la matière perspirable des autres animaux ; il est susceptible de se concréter en absorbant l'oxigène de l'air : il en résulte des masses de la consistance du suif qu'on peut détacher des flocons, auxquels on a donné le nom d'*œsype*. Les Anciens avoient introduit cette substance dans la matière médicale ; ils en faisoient un onguent que nous remplaçons par le cérat de Galien. Le suint est plus ou moins abondant, suivant les races de moutons. Plus la laine est frisée, plus la sécrétion de cette humeur est considérable : les mérinos en offrent un exemple sensible. Le suint, chez ces animaux, a une consistance butireuse ; il sort à la surface de la toison, au point de la couvrir entièrement. Chez les moutons du Roussillon, elle est plus fluide & presqu'aussi abondante. Les moutons anglais, dont la laine est longue, donnne peu de suint. En général, on observe que plus les moutons s'avancent vers le nord, plus leur laine est sèche. Le suint humecte principalement la poitrine & les parties qui l'avoisinent. Cette humeur oléagineuse empêche que la laine ne se dessèche ; elle doit par conséquent être très-abondante dans les races méridionales ; elle est tellement propre à empêcher que l'humidité ne pénètre jusqu'à la peau, qu'elle suffit pour garantir le mouton des effets funestes que pourroit déterminer cette cause. « J'ai visité souvent, dit Daubenton, mon troupeau dans les tems les plus critiques de l'hiver, après les grandes pluies ; j'ai écarté les flocons de la laine pour toucher la peau ; jamais je ne l'ai sentie mouillée : la laine étoit toujours chaude & sèche, autant qu'elle peut l'être sur la longueur de près d'un pouce (trois centimètres) au dessus de sa racine, tandis que le reste étoit mouillé, glacé, couvert de neige ou de givre. »

On ne sauroit trop rendre hommage à l'attention bienfaisante de la Nature, qui a donné à cette espèce délicate un moyen puissant de se garantir des effets de l'humidité dont l'influence s'exerce sur elle d'une manière si désastreuse. La pourriture, la plus cruelle des maladies du mouton, prend sa source dans les brouillards humides qui s'élèvent des prairies basses & marécageuses. Dans les contrées où la température varie sans cesse, cette cause agit avec plus de force; aussi n'est-il point de contrées plus défavorables à la santé de cet animal. On peut, à force de soin, neutraliser l'influence du climat: les Anglais ont obtenu ce résultat précieux. Leur pays, beaucoup moins propre que la France à l'éducation des troupeaux, nourrit de tems immémorial de fort belles races, tandis que les nôtres sont généralement dégradées & chétives. Le sol sur lequel est situé le fameux établissement de Rambouillet, passoit pour être très-mal-sain : la pourriture y régnoit endémiquement. Des hommes habiles ont su triompher de ces causes locales, au point que les mérinos, non-seulement n'y ont point dégénéré, mais encore semblent y avoir acquis un degré de perfection.

Avant d'exposer les soins qui conviennent aux troupeaux pour l'amélioration des laines, il est bon d'énoncer les différences qui les distinguent entr'elles.

On reconnoît trois espèces de laine bien distinctes : celle qui est *grasse* ou *frisée*, celle qui est *longue* ou *sèche*, enfin celle qui tient le milieu entre les deux précédentes, & qu'on appelle pour cette raison *mixte* ou *mi-frisée*. La première est propre à carder : les deux dernières se travaillent au peigne; & sous ce rapport on ne les distingue pas l'une de l'autre.

Relativement à leur couleur, les laines présentent de grandes différences dans la même contrée & dans le même troupeau. Les mérinos ont presque tous une toison blanche. Dans les Castilles, tous les troupeaux communs sont noirs. En Portugal, on a des troupeaux nuancés du noir au blanc. La couleur blanche de la toison des mérinos ne paroît qu'après le lavage : il en est de même de sa finesse. L'abondance du suint, qui est au moins d'une quantité double de celui des autres laines, la rend extrêmement mal-propre; elle salit les mains de ceux qui la touchent. Les habits des bergers sont imprégnés de cette huile. Il existe en Asie des moutons qui sont rouges. On rapporte que dans la Perse on nourrit des troupeaux dont la toison est d'un beau gris argenté, toute frisée, & plus déliée que la soie. Les Tartares Usbecs ont des moutons chargés d'une laine grisâtre & longue, frisée en boucles blanches & serrées comme des perles. La laine des moutons d'Angora est dure & grossière, tandis que les chèvres & les chats de ce pays sont recouverts d'un poil soyeux, d'une blancheur éclatante. Celle qui nous vient de Constantinople & de Smyrne a quelque rapport avec la laine des mérinos par sa douceur & sa finesse. Celle d'Alep & de Chypre est dure & sèche.

Parmi les laines d'Europe, les plus estimées sont celles d'Espagne & d'Angleterre : on leur compare toutes les autres espèces. Les laines longues sont appréciées selon leur rapport avec les anglaises, & les frisées selon leur rapport avec les laines espagnoles. Il est bon d'observer ici qu'il existe en Espagne comme en Angleterre, des espèces très-dégradées, & que je n'entends parler que des laines *superfines* de ces contrées.

Nous possédons en France une race de moutons, dont les laines soutiennent la comparaison des plus belles de l'Espagne & de l'Angleterre : c'est celle du ci-devant Roussillon. Les béliers de ce pays pourroient suppléer ceux qu'on fait venir à grands frais d'Espagne pour régénérer nos espèces. Tel est l'avantage des laines du Roussillon, qu'elles réunissent les caractères de celles d'Angleterre & de celles d'Espagne, c'est-à-dire, qu'elles sont tout à la fois longues & frisées. Les Anglais & les Espagnols viennent l'acheter pour les besoins de leurs manufactures. Quelques autres contrées de la France, telles que les ci-devant provinces de Flandre, d'Artois, d'Auvergne & de Limosin fournissent d'assez bonne laine, soit longue, soit frisée, mais dont la qualité n'a rien de distingué. Il sera facile de la leur donner par le croisement des races & l'éducation la plus convenable aux troupeaux.

Après avoir assigné les différences qui résultent de la diversité des races, je vais dire un mot de celles qu'on remarque dans la laine sur le même mouton, suivant les parties qu'elle recouvre, & sur les modifications que lui impriment certaines circonstances.

La laine du dos est toujours la plus longue & la plus fine : on lui donne dans le commerce le nom de *mère-laine*; la seconde qualité se tire du bas des côtes, des cuisses & de la queue; la plus mauvaise est celle de la gorge & du ventre. On découvre en outre, dans la toison de la plupart des moutons, des poils gros & durs qu'on désigne sous le nom de *jarre* : ces poils sont peu sensibles sur la peau des mérinos. Cependant si on examine avec soin les joues des béliers de cette race, on y observe de petits poils plus gros que les autres, d'une couleur grise. On a remarqué que les jarres étoient héréditaires : l'animal qui en a beaucoup, non-seulement donne une laine d'un vil prix, mais encore il ne doit pas servir à la propagation de l'espèce : on doit le livrer au boucher, d'autant mieux que ce vice n'a aucune influence sur la qualité de la viande. Les races du Nord, spécialement celles de la Russie, sont couvertes d'une laine jarreuse.

On entend par *crotelle*, une autre espèce de laine de rebut : c'est celle qui est altérée, souillée par les excrémens de l'animal; elle se trouve aux environs de l'anus, à la queue, à la partie postérieure des cuisses. Dans quelques pays on la coupe & on la rejette. Ne vaudroit-il pas mieux la laver sur l'animal, & le garantir de la mal-propreté?

On n'a pas déterminé d'une manière exacte l'influence qu'exerce le climat sur la qualité des laines. On rencontre sous les mêmes latitudes des brebis à toison longue, sèche & grossière, & des brebis dont la laine est grasse & frisée : c'est ainsi qu'en Espagne,

des troupeaux, couverts d'une laine noire, longue & rude, paissent à côté des fameux mérinos. Il est plus que vraisemblable qu'en croisant ces animaux entr'eux, & en leur accordant les mêmes soins, on verroit s'effacer, au bout de quelques générations, l'énorme différence qui les distingue.

« La couleur des terres, dit Carlier, qui a publié un Traité estimé sur les bêtes à laine, contribue beaucoup à imprimer une teinte particulière aux toisons naturellement blanches. Considérez la laine d'un troupeau qui est habituellement conduit sur les terres grises & blanches des montagnes, & comparez-en les nuances avec celles d'une autre bande qu'on mène tous les jours pâturer sur des terres jaunes, rougeâtres & argileuses, vous remarquerez une différence sensible dans la couleur des deux troupeaux. Les premiers ont la laine plus blanche; celle des autres tire davantage sur le jaune, le rougeâtre & le fauve. La laine des moutons de vallées est assez ordinairement grise. »

Je lis dans la *Géographie de Guthrie*, que, dans une des îles de Faro ou Fero, appelée *Denien*, cette particularité digne de l'attention des naturalistes. Lorsqu'on y mène paître des brebis blanches, elles y deviennent noires en peu de tems, à commencer par les pieds.

Les maladies auxquelles les moutons sont sujets détériorent leur laine. Les maladies inflammatoires, surtout si elles sont accompagnées d'éruptions, mêlent & nouent les boucles de la toison. Dans la pourriture, la laine se détache; elle perd son élasticité : ses brins deviennent secs & fragiles, même sur les mérinos de la race la plus pure. La gale, qui fait quelquefois de si grands ravages dans les troupeaux, qui s'y déclare spontanément, & qui se propage avec tant de rapidité par la voie de la contagion, la gale gâte la laine & la fait tomber : les remèdes topiques par lesquels on la combat, lui sont presque toujours aussi nuisibles que la maladie elle-même.

Daubenton propose un remède antipsorique que j'ai vu employer avec le plus grand succès. Il a le double avantage de conserver parfaitement la laine, & de guérir l'affection galeuse d'une manière radicale. J'insère ici la formule de ce remède précieux.

Faites fondre une livre (cinq hectogrammes) de suif ou de graisse. Retirez du feu, & mêlez avec le suif ou la graisse un quarteron (douze décagrammes) d'huile de térébenthine. On peut rendre cet onguent plus actif en augmentant la dose de térébenthine. Il est facile d'employer cet onguent sans couper la laine à l'endroit de la gale : il suffit d'en écarter les flocons pour mettre la partie galeuse à découvert : alors le berger frotte cette partie avec le grattoir, seulement pour enlever les croûtes, & il applique l'onguent en l'étendant avec le doigt. L'efficacité de ce remède, continue l'auteur respectable que je cite, m'est prouvé par une longue expérience sur mes troupeaux. On fit partir un troupeau de béliers & de brebis pour ma bergerie dans les plus mauvaises circonstances : il avoit deux cents lieues (cent myriamètres) à faire. Les brebis étoient pleines, la saison très-rigoureuse & la terre couverte de neige. Dès que je fus informé de ce voyage, j'écrivis pour faire arrêter ce troupeau; il se trouvoit alors à cinquante lieues (vingt-cinq myriamètres) de ma bergerie : les brebis avoient mis bas en chemin; les agneaux & plusieurs mères étoient morts; les béliers & les brebis avoient perdu presque toute leur laine; ils étoient exténués & couverts de gale : on les guérit parfaitement avec l'onguent dont je viens de donner la recette.

Je recommande ce remède, simple & facile, aux vétérinaires & aux agriculteurs, avec d'autant plus de confiance, que j'ai été plusieurs fois témoin de son efficacité contre la gale, sans nuire à la laine ni à la chair de l'animal, tandis que les autres remèdes, internes ou externes, administrés contre cette maladie, détériorent plus ou moins l'une & l'autre. Le tabac & surtout l huile de cade donnent à la laine des teintes rousses & noirâtres qui la gâtent : le soufre lui communique une mauvaise odeur, qui reste dans la toison après la tonte. Les préparations mercurielles excitent des salivations dangereuses, font tomber la laine & rendent la viande mal-saine.

La laine qu'on enlève de la peau des moutons morts de maladie se nomme *mortain* ou *morille* : elle se décompose facilement; elle est sujète aux vers. Cette laine est d'une qualité très-inférieure, & doit être rejetée des manufactures de draps fins.

La qualité & la quantité de la laine sont proportionnées au degré de l'énergie vitale; ce qui le prouve, c'est que les brebis de race pure, que nourrissent l'Angleterre & l'Espagne, fournissent la toison la plus épaisse & la plus fine. Les mérinos n'offrent pour ainsi dire aucune partie de leurs corps à découvert : leurs sabots mêmes sont revêtus de laine, & leurs yeux sont cachés presqu'entièrement par elle. Ces quadrupèdes ont une physionomie grossière & sauvage, qui les feroit rejeter au premier coup-d'œil par ceux qui sont accoutumés à la vue des moutons de France. Les races d'Angleterre, à laine longue, celles de Barbarie, ont une toison aussi étendue que celle des mérinos. La dépouille d'un seul de ces animaux pèse quelquefois jusqu'à douze ou quinze livres. Il est à remarquer que le poids de la laine n'est pas proportionné à celui de l'animal. On a vu les moutons les plus pesans donner les toisons les moins lourdes. La qualité de la chair n'est pas toujours analogue à la qualité de la laine. On élève en Angleterre des troupeaux pour la boucherie, dont la toison est d'une très-grande médiocrité.

J'ai déjà fait observer que le climat n'étoit pas la cause principale de la supériorité des laines : elle dépend beaucoup plus de la constitution de l'animal, & surtout du régime qu'il suit, des soins qu'on lui accorde. Les qualités physiques des êtres vivans se transmettent, jusqu'à un certain point, par voie de génération : de là la dégradation subite des espèces par les mésalliances, & leur réhabilitation en les unissant, lorsqu'elles ont été dégradées, avec celles qui ont conservé le type primitif. D'un autre côté, les animaux transplantés d'un climat dans un autre, sont modifiés,

modifiés, plus ou moins, par les nouvelles circonſtances auxquelles ils ſont ſoumis. Ils perdent ordinairement de leur force & de leur beauté lorſque leur nouvelle patrie leur eſt contraire. On a pluſieurs moyens de triompher de ces cauſes pernicieuſes : on puiſe ces moyens dans un régime convenable ; des voyages bien dirigés peuvent les fournir : on les trouve encore dans le croiſement des races. Je m'occuperai ſucceſſivement de ces objets importans ; je commence par le régime qui convient le mieux aux bêtes à laine.

Il faut, avant tout, que l'emplacement convienne à la nature de ces animaux. Les prairies baſſes & humides, telles que celles de la ci-devant province de Breſſe, leur ſont très-funeſtes. Ces ſortes de terrains leur fourniſſent une nourriture abondante : ils y engraiſſent avec beaucoup de rapidité ; mais cet embonpoint pathologique eſt le ſymptôme précurſeur de la pourriture. Avant que la maladie ſoit entiérement développée, le mouton eſt propre à la boucherie. On a vu des ſpéculateurs anglais donner la pourriture à leurs troupeaux en les plaçant de cette manière, dans la vue de les vendre à un plus haut prix, & d'empêcher que l'eſpèce ne ſe tranſmît. Il eſt une autre nature de ſol plus dangereux encore : c'eſt celui qui eſt tantôt inondé & tantôt deſſéché. Les moutons ſupportent difficilement ces viciſſitudes. On a vu des troupeaux périr entiérement, pour avoir été jetés ſur un terrain auſſi mal-ſain. Les prairies en pente ſont préférables à toutes les autres : l'herbe y eſt rare & courte, mais elle ſe compoſe de plantes aromatiques, amères & aſtringentes qui corrigent la conſtitution humide & lâche du mouton, qui, pour les chercher, prend un exercice ſalutaire. Cet animal aime d'ailleurs les endroits eſcarpés. Les brebis de Cauſſec grimpent comme des chèvres. Comme on ne peut pas toujours choiſir le terrain, on l'aſſainit, lorſqu'il eſt humide, en creuſant des foſſés, des puiſards, &c.

Quelle que ſoit la bonté de la prairie, il faut que ſon étendue ſoit en raiſon du nombre d'animaux qu'on y fait pâturer. Il vaut encore mieux que la nourriture excède leurs beſoins, que s'ils n'y trouvoient point toute celle qui leur eſt néceſſaire. Les animaux de forte race conſomment beaucoup plus que les autres. « Cent bêtes à laine de petite eſpèce, dit Gilbert, ſe » ſoutiennent, s'engraiſſent même ſur des terrains qui » ne pourroient faire vivre dix moutons de grande » taille. » C'eſt pour avoir négligé cette obſervation importante, que pluſieurs cultivateurs ont perdu des mérinos qu'ils ont voulu ſoumettre au même régime que l'eſpèce indigène. Quelle que ſoit l'étendue de la prairie, il faut encore que l'herbe ſoit élevée ſi elle eſt deſtinée à la pâture des moutons de grande taille. Les petites graminées, telles que l'*aira ceſpitoſa*, l'*aira aquatilis* ; d'autres plantes baſſes ou rampantes, telles que la petite paquerète, *bellis perennis* ; le pied d'oiſeau, *ornithopus perpuſillus*, conviennent aux petites brebis. Les bêtes à laine de forte race ne peuvent pas en prendre, à chaque bouchée, une quantité ſuffiſante pour en former un bol alimentaire ; elles ſont forcées, pour ſe procurer leur nourriture, à un mouvement muſculaire qui les fatigue & les épuiſe rapidement. Les plantes qui conſtituent les prairies naturelles, ont encore des qualités plus ou moins ſalubres, plus ou moins nutritives. Quoique les plantes âcres, cauſtiques & vénéneuſes croiſſent ordinairement dans les endroits bas & marécageux, dans les environs des forêts, on n'en trouve pas moins ſur les lieux élevés des plantes très-funeſtes aux moutons, & qu'ils pâturent quelquefois, ſurtout quand ils ſont preſſés par la faim : telles ſont des renoncules, des anémones, des aconits, des orchis, des garous, des ellébores. Une eſpèce de ce dernier genre, l'*elleborus viridis* (pied de griffon), exerce un effet ſingulier ſur les moutons.

J'ai vu pluſieurs de ces animaux, après avoir mangé de cette plante funeſte, tourner comme dans le vertige, & chanceler hors des accès. Ils reſtèrent huit jours dans cet état : au bout de ce tems, cet étrange phénomène diſparut, & les moutons recouvrèrent entiérement leur ſanté. Dans d'autres circonſtances, j'en ai vu périr par l'effet de ce poiſon.

Quelques agriculteurs regardent la bruyère (*erica vulgaris*) comme une excellente plante pour les bêtes à laine : il eſt vrai qu'elles la mangent avec plaiſir ; c'eſt cependant à cette plante qu'on attribue la maladie rouge qui règne endémiquement dans la Sologne.

Les prairies compoſées de plantes très-ſucculentes, telles que les papillonacées, principalement celles qui réſultent de la culture, ſont trop précieuſes pour être abandonnées aux brebis. D'ailleurs, elles produiroient un embonpoint exceſſif & rapide ; elles cauſeroient en outre des indigeſtions, des tympanites, des tranchées, d'autres accidens très-graves. Les mérinos ſont moins délicats que les moutons indigènes, ſur la qualité de leurs alimens ; mais ils demandent une nourriture plus abondante. *Voyez*, pour de plus grands détails, l'article NOURRITURE. Je me contenterai d'ajouter que les effets de la nourriture ſont plus ſenſibles ſur la chair que ſur la laine. On connoît la ſaveur aromatique du mouton de Cauſſec, qui a brouté le thym & le ſerpolet, tandis que ſa laine eſt peu renommée dans le commerce.

L'adminiſtration du ſel eſt un objet très-important dans l'éducation des bêtes à laine. Les Eſpagnols & les Anglais en donnent une grande quantité à leurs troupeaux. Nous leur avons emprunté cette méthode, qui n'eſt pas pratiquée aſſez généralement. La dépenſe de ce minéral eſt bien foible en comparaiſon des grands avantages qui en ſont le réſultat. Cette ſubſtance doit merveilleuſement convenir à des tempéramens humides, froids, peu irritables, dont les ſécrétions ſont peu abondantes, les forces digeſtives peu énergiques, ſujets à toutes les maladies dont la foibleſſe eſt le principe.

Le ſel eſt le préſervatif le plus ſûr de la cachexie ou pourriture, maladie inconnue parmi les troupeaux qui paiſſent ſur les bords de la mer. Il y a différentes manières de donner le ſel aux moutons. Dans quel-

ques pays on le mêle avec de la farine de froment & de la farine d'orge : on fait fermenter ce mélange, pour en faire des gâteaux qu'on nomme fougaſſes ou fouanes. Cette eſpèce de pain ſalé eſt très-bon pour le mouton, mais n'eſt pas économique. Je ne ſaurois approuver l'uſage où l'on eſt, dans certaines contrées, de mêler le ſel avec l'argile, d'en faire une eſpèce de gâteau qui doit être fort indigeſte. Il n'en eſt pas de même du mélange de cette ſubſtance avec la cendre de ſarment ou d'autres plantes : on en forme des petits pains qu'on fait lécher aux moutons. Ce moyen m'a réuſſi dans le traitement prophilactique & curatif de la pourriture. La doſe de cet aſſaiſonnement, de quelque manière qu'on le faſſe prendre, ſera à peu près d'un gros par jour pour chaque tête de petit bétail.

Dans certaines contrées on eſt tellement perſuadé que les moutons ne boivent jamais, que *ne pas boire plus qu'un mouton* eſt paſſé en proverbe. Un grand nombre de maladies ſont le réſultat d'une opinion auſſi abſurde. Je n'ai pas beſoin de faire obſerver que les moutons qu'on nourrit de fourrages ſecs, que ceux à qui on donne du ſel, ont plus beſoin d'être abreuvés que les autres : la privation de boiſſon ſeroit ſurtout très-funeſte aux mérinos. Au reſte, je conviens que l'abſtinence des alimens liquides eſt plus long-tems ſoutenue par cette eſpèce, que par la plupart des autres quadrupèdes : cela ne diſpenſe pas d'abreuver les moutons dans des eaux claires, légères, courantes, & même d'en remplir des baquets dans les bergeries lorſqu'on ſe croit obligé d'abriter les bêtes à laine.

Faut-il ou non abriter les troupeaux ? Les agronomes ſont partagés ſur cette queſtion. Une autorité bien reſpectable en faveur de l'éducation en plein air, eſt celle de Daubenton. Ce ſavant s'exprime ainſi dans un Mémoire lu à l'académie des ſciences en 1768 :

« J'ai tenu en Bourgogne, près de la ville de Montbard, pendant tout l'hiver dernier, qui a été fort rigoureux, un petit troupeau dans un parc en plein air, nuit & jour, ſans aucun abri, pas même pour le râtelier. Les bêtes qui compoſoient ce troupeau étoient de tout ſexe & de tout âge : il y avoit deux agneaux, l'un du premier mars & l'autre du premier avril précédens, deux brebis pleines & ſix moutons de différens âges, tous de la race des bêtes à laine de l'Auxois. Ces animaux étoient placés dans un lieu expoſé au nord, & l'un des plus froids du canton ; ils ont éprouvé des gelées qui ont fait deſcendre le thermomètre de Réaumur juſqu'à quatorze degrés & demi au deſſous de la congélation ; ils ont été expoſés à des vents très-froids & très-violens, à des pluies froides & continuelles, à des brouillards qui ont duré pluſieurs jours de ſuite, au givre & à la neige ; ils ont ſubi toutes ſortes d'épreuves de la part des intempéries de l'air, & cependant ils ont toujours été & ils ſont encore plus ſains que ceux qu'on a renfermés dans les étables. »

L'obſervation préſentée par Daubenton acquiert un grand poids par la pratique uſitée de tous les tems en Angleterre. Ce climat eſt beaucoup plus froid que celui de la France : les viciſſitudes de l'atmoſphère y ſont beaucoup plus fréquentes, & cependant les bergeries y ſont preſqu'inconnues. On ſait qu'il n'exiſte point de race anglaiſe de moutons ; que l'Angleterre en nourrit d'eſpèces extrêmement variées : toutes, ſans aucune exception, ſont élevées en plein air, ſans aucun abri ; elles proſpèrent, fourniſſent de la laine & une chair de la meilleure qualité ſous l'influence d'un pareil régime.

Sur une des plus hautes montagnes d'Aubrac, dans le département de la Lozère, au commencement d'un hiver très-rigoureux, dans le tems où l'on fait revenir les troupeaux qui ont parqué l'été pour les remettre dans les bergeries, une brebis s'égara & fut oubliée. On fut fort étonné, au printems ſuivant, de la retrouver qui paiſſoit tranquillement le gazon près d'une petite fontaine : l'eau avoit fait fondre la neige qui le couvroit. Ce lieu a depuis été appelé la *Fontaine de la brebis*. Cet exemple n'a pas peu contribué à répandre dans ce département le ſyſtème de l'éducation en plein air. Il ſeroit à ſouhaiter que ce ſyſtème fût adopté généralement. Quand bien même il en réſulteroit quelques inconvéniens, on ne peut pas les comparer avec ceux qui dérivent de l'entaſſement des bêtes à laine dans des bergeries étroites & infectes. La plupart des maladies qui affectent ces animaux, ſont produites par cette cauſe : la laine, d'ailleurs, doit ſe détériorer par le contact du fumier dans lequel elles ſont comme enſevelies.

Soit qu'on abrite les moutons pendant l'hiver, ſoit qu'ils paſſent cette ſaiſon en plein air, il eſt eſſentiel de les nourrir mieux qu'on ne fait ordinairement, ou il faut renoncer au projet d'améliorer les laines. Daubenton a fixé la quantité d'alimens, pour un mouton d'Eſpagne de taille ordinaire, à un kilogramme (deux livres) de foin par jour. Ce kilogramme de foin contient la même quantité de matière nutritive que quatre d'herbe verte, puiſqu'en faiſant deſſécher le fourrage vert, il diminue des trois quarts. Il faut obſerver que le foin eſt plus ſubſtantiel d'un quart que la paille. Les plantes légumineuſes, telles que la luzerne, le ſainfoin, le trèfle, ſont beaucoup plus alimentaires que le foin ; les pois, les féves, les lentilles ſont ſupérieures aux précédentes ; enfin, les graines céréales ſont au deſſus de tous ces alimens. Quoique cette obſervation ſoit à peu près conſtante, on ne doit pas en conclure que le volume pût être compenſé par la maſſe concentrée des principes nutritifs, & qu'on dût nourrir un mouton avec quelques hectogrammes de ſubſtances farineuſes. Les alimens ne ſervent pas ſeulement à l'accroiſſement du corps & au remplacement des molécules uſées par la vie, ils doivent encore leſter les viſcères & exciter la réaction de la puiſſance digeſtive. La quantité d'alimens à donner aux moutons doit varier ſuivant la ſaiſon. Lorſque le froid eſt intenſe, l'appétit eſt plus grand & la digeſtion plus prompte. Aux approches du printems, il faut diminuer la nourriture pour prévenir l'état pléthorique amené par cette ſaiſon. Je renvoie encore à l'article Nourriture le détail qui concerne les alimens d'hiver.

On a attribué la ſupériorité des laines des moutons eſpagnols aux voyages fréquens de leurs troupeaux. On ſait qu'ils traverſent l'Eſpagne dans toute ſa longueur, & que même ils pénètrent juſqu'en Portugal. L'origine de cet uſage remonte à une époque très-reculée : il a donné lieu à une foule de lois & de réglemens très-onéreux pour l'agriculture. La découverte du Nouveau-Monde, l'émigration en Amérique, ont peut-être moins contribué à dépeupler les campagnes, que les priviléges vexatoires dont jouiſſent les bergers voyageurs. Quand bien même ces priviléges ſeroient indiſpenſables pour le perfectionnement des laines, ils n'en ſeroient pas moins une abſurdité politique. Mais tous les troupeaux ne voyagent pas même en Eſpagne, & ceux qui ſont toujours ſédentaires donnent quelquefois une laine plus parfaite. Flandrin, qui a parcouru l'Eſpagne en obſervateur, s'eſt aſſuré que les plus belles laines viennent des montagnes de Ségovie, ſur leſquelles les moutons ſont perpétuellement ſédentaires. Ces animaux y jouiſſent en général d'une ſanté plus ferme; ils ſont moins expoſés aux variations de l'atmoſphère & à la pénurie des alimens. Les moutons voyageurs ſont dits *trans humans;* les autres portent le nom de *ſtantes*.

Dans quelques parties de la France on fait auſſi voyager les troupeaux ; mais ces courſes ſont infiniment moins longues. On ſe contente de conduire pendant l'été, aux montagnes les plus voiſines, les troupeaux qui paſſent l'hiver dans les plaines. Cette pratique eſt bonne : j'en ai donné les raiſons plus haut.

Il eſt des circonſtances dans leſquelles il ſeroit dangereux de faire paître les troupeaux toujours dans le même lieu, quand même la nourriture y ſeroit abondante. L'humidité, les brouillards, certains vents ne nuiſent aux bêtes à laine que lorſque ces différentes cauſes agiſſent pendant quelque tems. Il faut, dans ces cas, changer les troupeaux de place, quoique les lieux où on les conduira, ne ſoient pas plus ſalubres; mais il ſuffit que leur inſalubrité ſoit d'une nature oppoſée ou ſeulement différente. Les Anglais ſont bien pénétrés de cette vérité; auſſi promènent-ils leurs troupeaux dans les différentes prairies du même domaine, pluſieurs fois par mois, quelques-uns dans le même jour : ces prairies ſe nomment *lieux de rechange*. Dans le parc de Rambouillet le ſyſtème des rechanges eſt ſuivi avec beaucoup de ſoin. Je lis, dans l'excellent ouvrage de Gilbert ſur les bêtes à laine, ce qui ſuit :

« Parmi quelques pièces de terres élevées en pente, » ſaines & très-propres aux bêtes à laine, le parc de » Rambouillet en offre beaucoup d'autres, plates, » froides, compactes : pluſieurs ſont fraîches, & quel- » ques-unes ſont humides. L'uſage de ces pâturages » eſt tellement réglé d'après la ſaiſon, la tempéra- » ture, l'heure du jour, la nourriture que les bêtes » trouvent à l'étable, & pluſieurs autres circonſtan- » ces, qu'on prévient tous les dangers qu'entraîne- » roit néceſſairement une adminiſtration moins ſage » & moins éclairée. Il eſt tel pâturage que le trou- » peau ne parcourt jamais en ſortant de la bergerie, » tel autre où il ne fait que paſſer légérement : dans » l'un il n'eſt conduit que pendant les jours humi- » des; dans l'autre, que dans les grandes ſéchereſ- » ſes : tel terrain peut être pâturé le matin, tel autre » ne peut l'être qu'après midi. Pour peu que les pro- » priétaires veuillent ſe donner la peine de réfléchir » ſur les effets de l'humidité ſur le mouton, & d'é- » clairer leurs bergers, ils ſeront aſſurés du ſuccès, » même ſur des terrains qui ne réuniſſent pas les cir- » conſtances les plus favorables. »

Les ſoins & le régime les mieux ordonnés peuvent maintenir dans ſon intégrité la race à laine ſuperfine : ils peuvent améliorer juſqu'à un certain point les races communes, mais jamais on ne pourroit parvenir, par ces moyens, à aſſimiler les unes aux autres : de là la néceſſité du croiſement des races. Tel eſt l'objet dont je vais m'occuper.

Le ſeul moyen d'élever nos races indigènes au degré de perfection des belles races eſpagnoles conſiſte dans l'*introduction des mérinos*. Il eſt prouvé que c'eſt dans l'Eſpagne qu'exiſte le prototype du mouton, de même que l'Arabie poſſède celui du cheval. Je vais tracer le portrait du mérinos parfait : ſa démarche eſt aſſurée & cadencée comme l'allure du cheval andalous, tous ſes mouvemens ſont vifs; ſon regard eſt prompt, ſon front eſt ouvert & applati, ſon oreille courte, ſa corne forte, irrégulière & recourbée en double volute; il eſt remarquable par la briéveté de ſon cou, l'épaiſſeur de ſon épaule, l'évaſement de ſa croupe, le volume des teſticules & l'ampleur du ſcrotum, & par la ſaillie du raphé ou de l'eſpèce de ſuture qui diviſe les bourſes; la forme groſſe & trapue de tous ſes membres : la laine, comme je l'ai déjà dit, eſt ſoyeuſe, courte, friſée, très-graſſe. Sa taille eſt très-élevée; elle peut aller juſqu'à trente pouces : ſon poids eſt quelquefois de cent vingt livres, & ſa toiſon, avant le déſuintement, eſt de dix à douze livres. On y découvre fort peu de *jarre* : on doit exclure les animaux qui en ont beaucoup, ainſi que ceux qui ſont maculés par des taches noires. L'expérience a prouvé que non-ſeulement ces taches ſe tranſmettent par la génération, mais encore qu'une ſeule ſuffit pour rendre la toiſon de l'agneau toute noire, parce que les jarres ſe tranſmettent par voie de génération. Les mérinos ſont encore diſtingués par leur longévité. La plupart des moutons de races françaiſes perdent leurs dents à l'âge de huit ou dix ans au plus tard : alors ne pouvant plus paître leur nourriture, on eſt obligé de s'en défaire : les mérinos, au contraire, conſervent leurs dents juſqu'à quinze ou vingt ans. La force de leur tempérament, qui les rend moins ſenſibles aux cauſes de maladies, explique leur longévité; elle eſt encore prouvée par la longue fécondité des femelles, qui ſubſiſtent encore à quinze ans.

Il importe d'autant plus de choiſir le bélier mérinos pour améliorer nos laines, que les agneaux, qui ſont le produit de leur accouplement, tiennent ſurtout de leur père par la ſurface de leurs corps & la qualité de leur laine; ils reçoivent de [illegible]

formes intérieures. Cette observation s'étend sur la propagation de toutes les espèces : j'en produirois des exemples tirés de l'accouplement de la jument & de l'âne, des différentes races de chiens, &c. On avoit proposé les béliers anglais pour relever nos races du Nord : on avoit pensé que le croisement de ces animaux avec les brebis flamandes donneroit des produits, dont la laine, longue & forte, seroit propre aux manufactures d'étoffes rases. On renoncera à ce système en se rappelant que les Anglais eux-mêmes n'ont obtenu les laines qui font l'orgueil de leurs fabriques, qu'en croisant les espèces de leur île avec les béliers mérinos. C'est un principe incontestable, que les races du Midi, dans toutes les espèces, se soutiennent en s'avançant vers le Nord, & régénérent les autres races avec lesquelles elles s'allient. Si au contraire les races du Nord émigrent vers le Midi, elles dégénèrent rapidement & ne donnent que de vils produits.

Les animaux nés dans le Nord, transplantés dans les régions méridionales, sont dévorés par l'ardeur du climat : les animaux du Midi peuvent vivre sous la latitude la plus reculée vers le Nord. Si la raison d'un pareil phénomène entroit dans mon sujet, il me seroit facile de la donner : je me contente d'énoncer une observation qui le constate. M. Viborg, professeur à l'école vétérinaire de Copenhague, élève de l'école vétérinaire de Lyon, a écrit au citoyen Huzard, membre de l'institut national, que le gouvernement danois avoit fait venir d'Espagne trois cents bêtes à laine fine, qui réussissoient parfaitement.

Si l'on n'a pas tiré tout l'avantage que l'on avoit droit d'attendre des béliers mérinos, c'est parce qu'on n'a pas pris le soin de les acclimater avant de les allier à nos races. Pour accoutumer à un climat nouveau les races qu'on y transporte, il faut que le régime auquel on les soumet, soit analogue à celui qu'elles viennent de quitter, & il faut attendre que leur tempérament se soit mis en rapport avec les nouvelles circonstances qui les environnent.

Un autre principe qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est de ne marier les mâles de race pure qu'à des brebis indigènes d'une espèce supérieure. On peut, jusqu'à un certain point, perfectionner un troupeau sans y introduire de race étrangère ; il suffit pour cela d'allier entr'eux des animaux de sexes différens, qui par un hasard heureux se seront développés avantageusement. D'un autre côté, en mésalliant un animal de race perfectionnée avec un autre d'une race avilie, on a un produit qui tient beaucoup plus de l'ascendant le plus imparfait.

C'est avec la plus grande rapidité que les mérinos peuvent régénérer nos races à la quatrième génération. Les produits sont élevés à la hauteur de la race pure, quel que soit l'avilissement des brebis qu'on ait alliées avec les mérino.s Il arrive même quelquefois que, dès la première génération, on a des agneaux aussi beaux que leur père. On ne doit pas employer à la reproduction ces individus si promptement régénérés : ils ne transmettroient point les perfections de leur noble ascendant.

L'agneau qui résulte d'un mérinos & d'une brebis commune, se nomme métisse de la première génération : celui qui naît de l'accouplement d'une brebis métisse avec un bélier de race pure, se nomme double métisse, ainsi de suite, jusqu'à la quatrième génération, qui reproduit les formes du type primitif. Je n'ai fait qu'énoncer très-succinctement ce qui est relatif au croisement des races : j'en parlerai plus au long à l'article Mouton. Je tracerai dans cet article l'historique de la propagation des mérinos en France, & de l'établissement célèbre de Rambouillet.

La laine étant, comme je l'ai exprimé, le produit le plus précieux que nous retirions du mouton, c'est vers le perfectionnement de cette riche denrée que doivent se diriger tous nos efforts. Nous avons beaucoup fait sans doute pour parvenir à ce but lorsque nous avons donné à l'animal qui la porte, les soins les plus convenables à sa nature, lorsque nous avons tout fait pour rétablir son organisation dans toute sa perfection originelle : il ne nous reste plus qu'à recueillir les dons qu'il nous offre. On appelle *tonte* l'opération par laquelle on dépouille la brebis de sa laine. Au printems tous les mamifères se dépouillent naturellement de leurs poils : les moutons muent comme les autres espèces de cette grande famille ; c'est par conséquent au printems qu'on doit leur enlever leur toison pour qu'elle ne se perde pas par la mue. Cette règle n'est point absolue. On n'est pas obligé de tondre tous les printems les agneaux pour en obtenir la quantité de laine qu'on a droit d'en attendre. On a expérimenté à Rambouillet, que le produit de la tonte qui n'avoit été faite qu'au bout de deux ans, avoit donné autant de laine que si on avoit fait deux fois cette récolte.

Avant la tonte faut-il pratiquer le lavage à clos ? Cette méthode présente des avantages & des inconvéniens. Dès la plus haute antiquité cette méthode étoit employée. On baignoit trois fois par an les moutons dans une eau courante : ce procédé est favorable aux troupeaux qui vivent dans les pays brûlés par l'ardeur du soleil ; mais il ne sera reçu en France que dans les cas de maladies épizootiques & contagieuses, pour nétoyer les toisons qui retiennent avec ténacité les miasmes pestilentiels. Dans toute autre circonstance on se gardera bien d'exposer les moutons à l'action de l'humidité, qui est si contraire à leur tempérament. Il suffit de se rappeler qu'il faut trois jours pour qu'un mouton, dont la laine est mouillée à fond, se sèche entiérement. La laine est détériorée & la santé altérée profondément : ce n'est donc que la routine la plus aveugle qui puisse conserver un pareil usage. Le lavage d'ailleurs, à la température du corps de l'animal, ne peut qu'enlever les corps étrangers attachés à la laine, mais jamais en détacher le suint qui l'imprègne, surtout des toisons grasses des mérinos. D'un autre côté, le désuintage, complet par cette métode, ne seroit pas très-avantageux, ou exposeroit la laine à être rongée par les teignes, qui sont écartées par le suint.

Un autre usage non moins absurde est pratiqué

dans quelques pays : il consiste à faire suer les moutons avant de les tondre. On est obligé pour cela de les entasser dans des bergeries étroites, de les y laisser sous une température élevée. L'air qu'ils respirent est nécessairement très-impur. Ces animaux souffrent : toutes leurs sécrétions, portées à un degré excessif, appauvrissent leur sang : leur respiration est pénible, leur pouls accéléré ; ils sont dans un état réel de fièvre, &, lorsqu'ils sortent de cette prison, ils sont exposés à tous les accidens qui résultent d'une transpiration supprimée, tels que les inflammations, les maladies cutanées & les hydropisies.

C'est dans le mois de mai ou au commencement de juin qu'on est dans l'usage de tondre les moutons en Espagne, en France & en Angleterre. Dans quelques pays on fait deux tontes par an. Cette pratique est rejetée par les bons agriculteurs ; elle ne donne pas plus de laine, & elle expose la santé des moutons. Si parmi les bêtes à tondre il s'en présente quelques-unes de malades, il faut renvoyer la tonte à l'année suivante, ou au moins attendre la guérison. Il ne faut pas non plus tondre les agneaux tardifs & foibles : on les exposeroit à des maladies ; ils soutiendroient mal les rigueurs de l'hiver : le printems suivant ils donneront, dans une seule tonte, la même quantité de laine que s'ils avoient été tondus deux fois.

Le *Manuel de la tonte* n'est pas une chose indifférente. Daubenton indique la manière de le pratiquer dans son excellente instruction pour les bergers ; il s'exprime ainsi :

« On est dans l'usage de lier aux moutons les quatre jambes ensemble, pour les empêcher de se débattre ; mais c'est une mauvaise pratique. Lorsqu'on les gêne ainsi, le ventre & par conséquent la vessie sont pressés de façon que l'urine & la fiente sortent & salissent la toison. Il vaut mieux coucher le mouton sur une table percée de plusieurs trous près du bord. On passe un cordon en plusieurs endroits par ces ouvertures, pour retenir sur la table les jambes de devant dans un endroit, & les jambes de derrière dans un autre. Lorsque c'est un bélier cornu, on attache aussi une des cornes sur la table. Par ce moyen la bête est moins gênée, & les tondeurs travaillent à leur aise ; ils peuvent être assis. Cette commodité est nécessaire pour un ouvrage qui demande de l'attention & de l'adresse ; car il faut couper la laine avec des forces très-près de la peau, sans la blesser. Lorsque le mouton est tondu d'un côté, on le délie, on le retourne & on l'attache de l'autre côté. » La laine fine se coupe avec les ciseaux. Il est à remarquer qu'une laine coupée ras, repousse avec plus de rapidité & d'une manière plus complète.

Lorsque les moutons sont tondus, on apperçoit quelquefois de petites plaies produites par les forces ou les ciseaux dont on s'est servi : on les guérit avec le même liniment que j'ai recommandé contre la gale. Cette maladie, cachée par la toison, peut se montrer après la tonte.

Il est des soins qu'on doit donner aux moutons après les avoir tondus : il faut les tenir à l'abri du soleil pendant les grandes chaleurs. Si le tems est pluvieux, la nécessité de les mettre à couvert est plus impérieuse encore. Les moutons constamment élevés en plein air ne demandent pas les mêmes précautions.

Si la laine des moutons anglais & celles de nos races communes sont sèches & peu chargées de suint, il n'en est pas de même de la laine des mérinos & de tous les moutons à laine fine & frisée. La quantité de cette huile animale exige une manipulation qu'on nomme *désuintage*. On la pratique de différentes manières. En Espagne & dans d'autres contrées, on se contente de la laver d'abord dans de l'eau froide, ensuite dans de l'eau, à la température de cinquante degrés au thermomètre de Réaumur. Cette méthode est insuffisante pour les laines superfines : l'eau chaude ne peut dissoudre la matière oléagineuse qui les imprègne. L'agitation peut bien en détacher une partie qui vient surnager à la surface de l'eau ; mais il en reste beaucoup sur la laine : ce qui le prouve incontestablement, c'est que les laines ainsi lavées en Espagne ne sont livrées aux manufactures qu'après avoir été soumises à un nouveau désuintage qui leur enlève un sixième & souvent un cinquième de leur poids. Si l'on élevoit à un degré plus considérable la température de l'eau, on s'exposeroit à dissoudre la laine, à la réduire en une gelée animale. Il faut donc attaquer le suint par des réactifs qui n'aient aucune action sur la laine. On emploie, pour obtenir ce résultat, dans beaucoup de manufactures, le bain d'urine. On n'y plonge la laine qu'après l'avoir lavée dans de l'eau chauffée à cinquante degrés. Ce bain consiste dans cette eau qui a servi au lavage, & qui par conséquent est chargée de suint & un cinquième d'urine humaine qu'on mêle avec elle. Après douze ou quinze minutes d'immersion, on retire la laine pour la laver à l'eau courante : on l'agite jusqu'à ce qu'elle ne trouble plus l'eau ; on la fait ensuite sécher. Ce procédé n'est pas suffisant pour la déterger entièrement : il s'écarte des principes de la chimie. En effet, l'urine humaine est composée de plusieurs élémens qui ne peuvent point se combiner avec le suint, & par conséquent le rendre soluble dans l'eau. Bertholet, Fourcroy, Gilbert, avoient pensé qu'un alkali, en saponifiant cette huile, pouvoit seul produire un désuintage complet. La société d'agriculture du département de Seine & Oise a proposé en l'an XI un sujet de prix sur cette question intéressante. Un Mémoire envoyé par le cit. Godine, professeur à l'école d'Alfort, a été couronné. L'auteur indique la méthode suivante. « On met la laine, couche par couche, dans de grands baquets ou cuves, sans la fouler ni la presser. Une vaste chaudière remplie d'eau de rivière est montée sur un fourneau ordinaire, ou de préférence sur un fourneau à la Rumfort, pour économiser le combustible : on porte la température du liquide qu'elle contient jusqu'à cinquante degrés du thermomètre de Réaumur ; on l'y laisse infuser pendant vingt-quatre heures ; on la retire ensuite pour la faire égoutter ; on recueille l'eau dans laquelle elle a infusé, & qu'on nomme *eau de suint* ;

on mêle cette eau avec une lessive alkaline, dans la proportion d'un cinquième sur quatre parties d'eau de suint. On fait chauffer le mélange à cinquante degrés. La dissolution alkaline se fait de trois manières. 1°. Un kilogramme de soude du commerce, ou un demi-kilogramme de potasse dans vingt-cinq ou trente litres d'eau. 2°. Un kilogramme de cendres de bois neuf sur quatre litres d'eau chaude. 3°. La lessive ordinaire qui a servi à blanchir le linge. Après avoir laissé & agité convenablement la laine dans cette lessive, on la plonge dans de l'eau de rivière; on la fait ensuite sécher dans des bâtimens particuliers qu'on nomme *séchoirs*. On observe qu'après le désuintage complet, les laines fines perdent les trois cinquièmes de leur poids : les toisons des brebis roussillones perdent beaucoup plus, & les laines communes environ un quart. »

Après avoir indiqué les moyens de perfectionner nos bêtes à laine, d'améliorer la denrée précieuse qu'elles nous fournissent, je dirai avec lord Somerville, un des agriculteurs les plus distingués de l'Angleterre, qui est à la tête du département de l'agriculture : « Les bêtes à laine sont des animaux si utiles à l'homme, que, malgré nos erreurs, malgré nos méprises dans la conduite des troupeaux, ils nous nourrissent, nous habillent & nous enrichissent; il n'est pas possible, en quelque sorte, d'être en perte avec les moutons. » (GROONIER.)

LAISSAC (Eaux minérales de).

Laissac est un village près de la Tremolière, à une lieue de Gabriac, & à quatre de Rodez & de Séverac-le-Châtel. La source minérale est à un quart de lieue du village, au midi & au bord du chemin de Laissac à la Tremolière, dans le terroir de Versets, dont elle a pris le nom. On sait seulement que la source est froide. (MACQUART.)

LAIT (Fièvre de).

Maladies aiguës causées par l'humeur laiteuse.

SECTION PREMIÈRE.

§. I.

De la fièvre de lait.

On jugeroit peut-être mal les causes & les symptômes de la fièvre de lait, si l'on ne recherchoit pas l'origine de cet accident dans la comparaison de l'état des femmes qui vivent dans l'abondance & la mollesse, avec celui des femmes qui sont assujetties à des fatigues continuelles & à des exercices que les premières ne pourroient pas soutenir. Mais c'est particuliérement dans la grossesse qu'il faut distinguer cette différence, pour reconnoître ce qui doit se passer après l'accouchement.

Les voyageurs qui ont parcouru les contrées d'Afrique & d'Amérique, nous attestent que les femmes n'ont presque point d'écoulement des lochies après leur accouchement. Il faut entendre ceci seulement de celles qui, dans un état presque sauvage, partagent les courses pénibles de leur horde ou de leur famille. D'après leur récit, il paroît constant que leurs mamelles n'acquièrent pas, pendant la grossesse, un volume sensiblement plus considérable que celui qu'elles avoient avant l'imprégnation.

Les physiciens croient trouver la raison de cette permanence de l'état des seins dans la dissipation continuelle des fluides, opérée par le mouvement auquel les Indiennes se livrent sans cesse, & à l'assiduité des fatigues qu'elles supportent. Cette explication est prise, comme on le juge aisément, dans la nature des phénomènes les plus ordinaires de l'économie animale; car l'expérience journalière démontre que la perte des liquides suit toujours des proportions à peu près semblables, & autrement la vie ne pourroit pas être continuée, parce qu'il y auroit bientôt épuisement & atrophie si une évacuation habituelle ne devoit pas éprouver des modifications ou des diminutions quand une évacuation accidentelle diminue sensiblement la masse des liquides.

La diversité de nourriture contribue encore beaucoup à rendre les évacuations plus ou moins abondantes; car en supposant deux individus d'égal tempérament & dans des données absolument semblables à tous égards, celui qui prendra une nourriture succulente, aura bientôt un sang plus riche & plus abondant que celui qui se nourrit de substances dont les viscères ne tirent qu'une médiocre portion de chyle.

Or, ces principes étant donnés, quel doit être, pendant la grossesse, l'état des viscères du bas-ventre chez les femmes bien nourries & peu exercées ? Il y a, comme je l'ai prouvé en parlant ailleurs de la gestation, une congestion énorme de liquides qui accable tous les viscères, les empâte, distend extraordinairement leurs vaisseaux, infiltre leur tissu, imbibe particuliérement les toiles cellulaires, & forme enfin un amas très-considérable de sérosité, de lymphe nourricière & de sang.

Chez les femmes fortes, au contraire, la dissipation des liquides par l'exercice ne permet pas la congestion dont je parle; elle n'existe au moins que d'une manière très-modérée : par conséquent après l'accouchement, il ne se fait aux seins qu'un transport d'une petite quantité de liquides, dont la métastase, pour parler ainsi, ne cause aucun désordre dans l'économie animale. Cette ascension ne se fait pas avec rapidité, parce que les vaisseaux n'étant pas très-distendus, leur réaction est foible, & n'opère pas un déplacement formidable.

Il n'en est pas de même des femmes qui ont l'abdomen gorgé de liquides. Au moment même où la matrice est dégagée du fœtus, de ses enveloppes & de la masse de fluides qui avoient été retenus dans les membranes, il se fait un vide & un affaissement dont le résultat est de changer instantanément le mode de circulation dans l'abdomen. Mais quel étoit l'état des vaisseaux pendant la gestation ? C'est ce qu'il faut examiner. Le sang qui s'écoule de la matrice au moment de l'accouchement, ne désemplit pas complète-

ment ses vaisseaux. Ils avoient acquis, pendant la grossesse, un volume si extraordinaire, que ceux qui n'étoient pas visibles avant cette époque, sont assez dilatés (au rapport de Monro & de quelques autres anatomistes) pour égaler la grosseur du petit doigt.

La diversité d'opinions de M. Levret sur cette augmentation de diamètre ne consiste qu'en ce qu'il n'admet qu'une dilatation moindre; mais quand son assertion seroit mieux prouvée que celle du physicien que j'ai cité, il n'en résulteroit pas moins que les mêmes vases sont manifestement très-accrus en capacité. La preuve de ce fait se tire de ses paroles mêmes. « Le diamètre des vaisseaux sanguins de ce viscère » (la matrice) devient d'autant plus considérable, » que la femme avance dans sa grossesse; en sorte que » tel tuyau qui n'étoit que capillaire avant la con- » ception, devient quelquefois gros comme le tuyau » d'une plume à écrire lorsque la femme est arrivée » au terme naturel de l'accouchement. »

Quoi qu'il en soit, l'utérus, qui ne tarde pas à se contracter après la sortie du fœtus, fait passer, dans le torrent de la circulation, la somme des fluides qui ne contribuent pas à la formation des lochies. Les artères des autres viscères du bas-ventre opèrent la même révolution. Leur pléthôre se dissipe par une contraction insensible, mais dont la durée n'est pas prolongée au-delà de quelques jours quant à son effet le plus marqué. Tout le sang qui avoit passé dans ces différens vaisseaux d'une manière particulière à la grossesse, & dont on a rendu compte ailleurs, est rapporté à la masse générale.

Il est nécessaire de prouver que le changement opéré dans la dilatation de la matrice & dans l'espace qu'elle contient, est la véritable cause de la métastase ou du déplacement dont nous parlons. Deux faits bien constatés par une observation scrupuleuse éclairciront parfaitement cette question, & leurs résultats serviront à développer plus lumineusement la marche de l'opération dont nous parlons.

Une femme étoit accouchée d'un premier enfant par un travail facile: on étoit étonné cependant que le ventre conservât un volume encore considérable, en le comparant à celui des autres accouchées dans une pareille circonstance; mais son embonpoint habituel fut regardé, assez légérement sans doute, comme la cause de cette diversité. L'hémorragie qui suivit le détachement du placenta parut assez ordinaire, & les lochies eurent un cours régulier. Sur la fin du troisième jour les seins se gonflèrent; la fièvre de lait étoit manifeste; elle étoit accompagnée d'une sueur continuelle. La malade cependant éprouvoit des douleurs légères au bas-ventre; mais comme ce symptôme est assez fréquent chez les accouchées, & que ces douleurs étoient rares, on n'y fit pas attention. On remarquera que le gonflement des seins ne comportoit pas une grande dureté dans leur tissu; circonstance encore fréquente dans des cas semblables. On n'eut donc pas besoin d'employer beaucoup de moyens pour prévenir les engorgemens, parce que l'écoulement des lochies se continuant sans interruption, on ne craignit point d'inflammation ni d'abscès dans ces organes.

Quoi qu'il en soit, au huitième jour, à dater de celui de l'accouchement, des douleurs violentes inquiétèrent l'accouchée sur son état; elles étoient parvenues à ce degré d'intensité dans l'espace de dix-huit à vingt heures. Nous reconnûmes, l'accoucheur & moi, que l'utérus contenoit encore quelque corps étranger. Le caractère des douleurs ne différoit point de celui qui annonce un prochain accouchement. En effet, dans le jour même la personne dont je parle eut un second enfant.

Il est essentiel de rappeler au lecteur que, dans le tems qui s'étoit écoulé depuis l'invasion de la fièvre de lait jusqu'au second accouchement, les seins avoient diminué visiblement de volume, & que leur mollesse n'étoit pas même proportionnée, dans les derniers jours, à ce premier décroissement. Mais, quarante-huit heures après le second accouchement, une nouvelle fièvre de lait & un engorgement nouveau des seins reprirent la place des premiers symptômes. Je passerai sous silence tout ce qui suivit ce phénomène peu ordinaire, parce qu'il n'y eut point d'accidens qui méritent d'être remarqués, ni de symptômes étrangers au cours habituel des autres accouchemens. Je ne dirai rien non plus de l'évacuation des lochies ni de la perte qui succéda au second enfantement, parce que l'une & l'autre circonstance n'ont rien offert qu'il faille consigner comme marche extraordinaire.

Une femme de trente-huit ans fit une chute au sixième mois d'une quatrième grossesse. Elle étoit pléthôrique. La chute occasionna de violentes douleurs dans la région lombaire; les douleurs se propagèrent jusqu'à la matrice. Cette dame ne permit pas qu'on la saignât: une fièvre avec quelque caractère d'inflammation survint: il parut même, par la sensibilité de l'abdomen au toucher, par son gonflement augmenté & sa dureté, que l'inflammation attaquoit l'utérus. Peut-être qu'elle eut lieu intérieurement dans la surface de ce viscère qui adhéroit au placenta: on jugera bientôt pourquoi je soupçonne l'existence de cette espèce d'accident.

La véhémence des douleurs fit *percer* les eaux spontanément; elles avoient quelque fétidité: l'enfant se présentoit mal au passage. Il étoit possible d'accélérer la délivrance; mais la mère, irréfléchie & d'un entêtement extrême dans ses opinions, refusa toute espèce de secours. Pendant quatre jours la petite portion de liquides qui s'écouloit de l'utérus, étoit ensanglantée, & acquéroit une puanteur toujours croissante. La fièvre survint avec quelques signes qui faisoient craindre la putridité. Le séjour de l'enfant, qui n'avoit point donné de marques de vie depuis la chute, & que par cela même on croyoit mort, n'étoit pas propre à calmer les inquiétudes sur l'existence future d'une fièvre de lait vraiment putride.

Cependant les seins se tuméfioient considérablement, sans acquérir le même degré de dureté que celui qu'ils avoient eu dans les couches précédentes. Il y avoit toutefois un écoulement par les mamelons, d'un

lait séreux & mal coloré. Une soif continuelle, accompagnée d'une petite fièvre avec sécheresse & aridité de la peau, tourmentoit la malade. Dans cet état le bas-ventre conservoit encore une grande sensibilité au toucher, mais la dureté n'étoit pas considérable. L'écoulement fétide par la vulve continuoit toujours. Ces symptômes persistoient depuis cinq à six jours, lorsque de nouvelles douleurs de l'utérus firent passer les pieds du fœtus hors de la vulve. La mère, qui s'en apperçut pendant la nuit, se délivra elle-même. Le placenta me parut entré en putréfaction; il étoit infect & avoit perdu de sa consistance. J'obtins alors de la malade, que, malgré la perte peu considérable qui suivit le détachement du délivre, elle feroit des injections émollientes dont il est facile de connoître l'objet. L'enfant ne me parut pas avoir participé à la putréfaction du placenta.

Les lochies furent modérées, &, quelques jours après l'accouchement, les seins se gonflèrent de nouveau avec une fièvre très-violente, qui fut heureusement accompagnée de sueurs d'abord un peu fétides, puis sans fétidité, qui, dans l'espace de quarante-huit heures, rétablirent la malade dans l'état presqu'habituel des nouvelles accouchées au tems de la fièvre de lait bien prononcée.

Je ne parlerai point ici d'accidens qui se manifestèrent dans la suite, dépendans du mauvais régime & des habitudes inconsidérées de cette personne pendant qu'elle avoit encore beaucoup de lait dans les seins. Ce point n'est pas celui que je me propose d'offrir en ce moment à la méditation des lecteurs.

Il résulte évidemment de ces deux observations, que le refoulement des fluides amassés dans l'abdomen pendant la gestation suit les proportions du décroissement de volume de cette capacité, & qu'il ne devient complet qu'autant que l'utérus est absolument évacué. Telle est la marche des liquides qui du bas-ventre rentrent dans la circulation lorsque les phénomènes de cette métastase s'opèrent de la manière qui se rapproche davantage de l'état habituel des nouvelles accouchées, car quand il y a d'autres accidens la chose ne se passe pas ainsi; mais ce n'est pas ce que nous avons à considérer dans ce moment.

Il suit de ces faits, qu'une grande quantité de liquides, à quelques égards étrangers au sang, sont brusquement mêlés avec lui. Il en naît un trouble proportionné à la masse de fluides dont cette union est composée. C'est ainsi que le chyle, à l'instant où il est porté dans le sang, occasionne une sorte de frisson chez les personnes dont la circulation est languissante, fait élever le pouls, & détermine des contractions plus fréquentes jusqu'à ce que sa combinaison avec le sang soit parfaite. Il en est de même des fluides les plus légers, mêlés par un moyen quelconque à nos humeurs si leur mélange est précipité. En consultant les expériences faites à ce sujet sur divers animaux, on se convaincra qu'un liquide, même nourrissant, introduit dans les veines, donne lieu à des accidens formidables. Or, si une petite quantité de chyle, extrait par la digestion, peut déterminer un trouble manifeste quand il parcourt les voies de la circulation, quels symptômes doit susciter une masse de fluides qui, quoiqu'animalisés, a stasé long-tems dans ses vaisseaux, mais qui n'a pas subi une élaboration parfaite à l'instant où elle est mêlée au sang?

Willis avoit bien observé ce passage; il remarque qu'en se portant dans les mamelles, ou en passant des mamelles dans la masse commune, sa présence est toujours reconnoissable par un désordre universel, accompagné de soif & de chaleur, & ce sont les signes d'une fièvre manifeste.

J'ai dit plus haut qu'il y a une différence entre les fluides qui ont séjourné, tant dans les vaisseaux de la matrice, que dans ceux des viscères voisins, du mésentère, &c. & celui qui étoit soumis à l'action constante de la circulation. Il est nécessaire de prouver, d'une manière démonstrative, l'existence de cette diversité. L'examen du fluide contenu dans le placenta nous donnera quelques idées précises sur cet objet. Quand il est récent, il se coagule par la chaleur comme la lymphe; il acquiert une consistance ferme par la décoction: dans cette opération on en obtient des parties filamenteuses. Il se coagule aussi avec l'esprit-de-vin rectifié. On y trouve quelquefois des parties caséeuses. Un enfant qui venoit de naître, & auquel on n'avoit rien fait avaler, rendit par le vomissement une matière semblable. Haller croit que ce fluide est le même que celui du péricarde, espèce de lymphe peu différente de la nature du lait.

La liqueur qui séjourne dans les vaisseaux de l'utérus & du placenta, est aussi d'une nature lymphatique particulière ou laiteuse. On trouve, dans l'examen de ces parties solides, la plupart des extrémités vasculaires, remplies d'une liqueur blanche comme du lait. Astruc nommoit les vaisseaux qui la fournissent, *lymphatico-artériels*. Il assure en avoir exprimé une matière laiteuse en comprimant les ouvertures visibles dans la matrice, auxquelles aboutissoient plusieurs rameaux artériels. Mais ce qui donne une idée plus exacte & plus complète de ce liquide, c'est que des hommes d'un mérite distingué sont persuadés que les vaisseaux *lymphatico-artériels* se rendent de l'utérus au placenta. Ils les ont reconnus dans la matrice après l'avulsion du placenta, dans la substance duquel ils étoient implantés. Noortwyk, en disséquant le chorion avec attention, a rencontré un espace rempli d'une matière blanchâtre un peu épaisse, ressemblante à la crême du lait.

Il suit de ces faits, que l'utérus, à peu près comme les mamelles, est propre à la production d'une humeur laiteuse au moins pendant la grossesse. C'est le sentiment de Willis. Ce qui établit encore comment une grande portion du chyle, qui devoit servir à la nourriture de la mère, est déposée dans la matrice, les membranes & les vaisseaux du placenta pour l'accroissement du fœtus: d'où il résulte que la plupart des femmes enceintes ont & doivent avoir le tissu des chairs moins ferme & plus maigre. Les exceptions qu'on pourroit citer, & par lesquelles on prétendroit combattre la vérité de cette dernière proposition, ne

la

la détruisent point ; car si d'une quantité déterminée de chyle, destinée à la nourriture d'une femme, une partie est employée à celle du fœtus & à son accroissement, il en résulte une perte pour la première, qui devient la cause de sa maigreur. Sans doute on voit des femmes acquérir de l'embonpoint pendant la grossesse ; mais ce changement dépend d'une plus grande activité communiquée aux solides, qui rend la digestion plus parfaite, pendant qu'elle (la digestion) avoit été languissante avant l'usage des plaisirs de l'amour. L'action des solides est tellement excitée par cette cause chez quelques individus, qu'on en a vu avoir des règles plus abondantes pendant la gestation, sans que la santé en fût altérée. On lit dans les *Ephémérides d'Allemagne*, qu'une femme qui n'avoit point eu l'écoulement de son sexe avant son mariage, eut quelque tems après des règles régulières & devint grosse. La menstruation cessa quand elle se rétablit de ses couches, & recommença dans les mêmes circonstances : en sorte que cette personne connoissoit parfaitement le tems de sa gestation par le renouvellement des menstrues. Ces exceptions rares ne détruisent point la proposition générale, fondée sur une observation constante, qui prouve que les femelles de tous les animaux sont plus maigres & plus foibles pendant la gestation.

J'ai prouvé plus haut, qu'une portion considérable de liquides contenus dans les vaisseaux de l'utérus après l'accouchement, & une quantité plus grande encore dans ceux des parties environnantes, étoient reportés vers les mamelles en s'introduisant dans le torrent de la circulation. Il est encore indispensable de faire quelques remarques sur la différence de ces fluides, comparés avec eux-mêmes dans l'état habituel de la santé & hors de la grossesse. On a vu que les vaisseaux acquéroient un diamètre spacieux : on a remarqué que le tissu des solides, habituellement rare chez les femmes, l'étoit encore davantage par l'effet mécanique de la gestation (j'ai expliqué ailleurs cette diversité) ; on a vu enfin que leur sang étoit plus aqueux, & particuliérement dans les viscères abdominaux. Ces détails nous aident à comprendre quelle est la source des sueurs si abondantes des accouchées, & la facilité avec laquelle se résolvent des engorgemens passagers, formés dans les viscères de l'abdomen. Mais il s'agit maintenant de considérer quels phénomènes résultent du passage de cette quantité excessive de liquides dans le sang, & quels sont les symptômes fébriles auxquels il donne naissance. Il ne sera pas inutile cependant de combattre précédemment le système d'un accoucheur célèbre, dont la doctrine est dangereuse, par cela même que sa réputation est méritée à beaucoup d'égards.

M. Levret n'admet point l'existence de la fièvre de lait ; il la rejette complétement dans son *Essai sur l'abus des règles générales.* « On sera peut-être surpris, dit-il, que je mette en question la dénomination de *fièvre de lait* ; question qui semble être décidée depuis les siècles les plus reculés, & que je la place en cet endroit comme hors d'œuvre. En cas » qu'on se forme cette idée sur cet objet, on ne tardera pas à connoître les raisons que j'ai eues pour prendre ce parti. Je vais commencer par la question que je mets en problême.

» Par le mot générique de fièvre on a entendu de tout tems un état contre nature, & par conséquent nuisible au sujet qui en est affecté. Ce qu'on a nommé *fièvre de lait* est un état naturel à ces mêmes suites de couches. »

En parlant ainsi, M. Levret ne réfléchissoit pas que ses écrits mêmes offrent des observations qui prouvent que *cet état* a été *nuisible aux sujets qui en étoient affectés.* Quoiqu'il soit *une suite de couches*, il a rarement lieu sans un grand trouble ; il est accompagné d'inflammations fréquentes, &c. Or, en cela on ne peut assurément méconnoître un *état contre nature.* D'ailleurs, on ne peut se dispenser de considérer la sécrétion du lait comme une sorte de crise par laquelle le système vasculaire tend à assimiler au sang la matière laiteuse qui a séjourné dans les membranes & les viscères du bas-ventre. Cette crise a besoin d'un effort pour être parfaite, & cet effort consiste dans le mouvement fébrile que M. Levret avoue plus loin être reconnoissable par l'altération du pouls, chez les femmes mêmes dont les couches sont le plus exemptes d'accidens étrangers à la naissance du fœtus.

« La dénomination de *fièvre* ne convient donc pas, » ajoute-t-il, alors où on l'applique, puisque si la femme qui est en couche se porte bien à tous égards quand le lait gonfle paisiblement ses seins, elle n'a ni mal de tête ni altération, qui sont, comme on le sait, deux symptômes inséparables de tout accès de fièvre, surtout précédée du frisson. »

Quand une femme jouit d'une bonne santé, le lait ne gonfle pas *paisiblement ses seins ;* il se porte rapidement à leurs glandes ; il les tuméfie, les rend douloureuses, cause des maux de tête violens, une grande altération, quelquefois de la difficulté de respirer. Cet état est ordinairement accompagné d'un froid léger qui se fait sentir tout le long de la colonne épinière entre les épaules, & quelquefois dans toute l'habitude du corps. Telle est la marche que suit fréquemment cette sécrétion parmi les femmes robustes : elles n'éprouvent pas toutes les accidens dont je viens de donner le détail ; mais toutes les fois qu'une femme bien constituée ne nourrit pas son enfant, & par cela même ne facilite pas la sécrétion du lait d'une manière précoce, elle est exposée aux suites d'une fièvre d'autant plus grave, que sa constitution est plus vigoureuse. Le plus grand nombre des nourrices n'en est pas même exempt : c'est une loi presqu'universelle, que l'instant où se fait sentir le trouble occasionné par la sécrétion du lait, soit dangereux pour les quadrupèdes domestiques. Les habitans des campagnes sont instruits par une expérience incontestable, qu'il ne faut pas exposer les jumens & les vaches au froid dans le tems de la fièvre de lait, parce qu'alors ces animaux sont véritablement malades. On en a vu plusieurs périr faute d'avoir pris cette précaution. Les animaux qui ne nourrissent pas, sont, comme les

femmes, assujettis à des accidens marqués, dont la durée & la violence sont en raison directe de la force de leur tempérament; ce qui constitue sans contredit un *état contre nature* & dangereux dans ses suites. Nous aurons bientôt occasion de parler de ces dangers.

J'ai déjà dit que du mélange de la matière laiteuse au sang, & de l'impression qu'il faisoit sur le systême vasculaire, résultoit une accélération marquée dans le pouls, une chaleur considérable dans toute l'habitude du corps, une sorte d'oppression & une gêne plus ou moins forte dans la respiration; des douleurs de tête quelquefois véhémentes. Cet état est accompagné de la tuméfaction des mamelles; elle s'étend chez certains sujets jusqu'aux glandes axillaires. Quelques femmes sont forcées à se maintenir les bras écartés du corps; elles ne peuvent les rapprocher de la poitrine sans éprouver dans les seins des douleurs insupportables. Le seul gonflement des mamelles, quand il est porté à un degré éminent, est un tourment continuel. Dans ce cas la circulation est gênée dans les extrémités supérieures, dans les vaisseaux des tégumens du thorax, dans ceux qui traversent les muscles intercostaux & les membranes qui tapissent la poitrine. Alors la fièvre est plus véhémente; elle est accompagnée d'une chaleur plus insupportable, de douleurs de seins plus déchirantes, d'élancemens dans ces organes, d'une soif difficile à calmer, d'une grande difficulté de respirer, & de tous les symptômes d'une très-prochaine & très-forte inflammation des mamelles.

La dureté qu'acquièrent les seins quand ils continuent à s'engorger, est quelquefois telle qu'on y reconnoît par le tact une solidité qui donneroit de grandes inquiétudes pour la suite si l'on n'étoit pas habitué à l'observation de cette maladie. Cependant, par son excès, elle forme, ainsi que nous le dirons ailleurs, des engorgemens irrésolubles, produit d'une inflammation intense avec douleurs pulsatives, fièvre violente, & chez quelques sujets, délire, &c. Si la suppuration s'empare des seins, il se forme des dépôts purulens: la suppuration qui a lieu est toujours d'une longue durée sans cesser d'être douloureuse. Le fluide qui a formé ces congestions inflammatoires est très-disposé à l'épaissement: c'est par cette raison que les tumeurs des seins acquièrent une très-grande dureté. Le pus qui s'y forme ne détruit l'engorgement qu'avec la plus grande difficulté. Mais nous parlerons plus au long de cette affection particulière en traitant des tumeurs des mamelles.

Les accidens dont j'ai fait l'énumération ne sont pas fréquens chez les femmes délicates & foibles; mais ils attaquent celles qui sont d'un tempérament sanguin, & les dangers s'accroissent en raison de la quantité de matière laiteuse qui séjournoit dans l'abdomen, quand elle passe rapidement aux mamelles. On pourroit assurer que ces symptômes s'augmentent à proportion que la constitution est plus forte & le sujet plus sain. Les personnes qui ont les seins habituellement volumineux, y sont plus exposées que les autres. Celles qui sont épuisées ou d'une mauvaise santé, ne sont pas menacées des mêmes orages: quelquefois, chez ces dernières, le lait se porte aux seins en très-petite quantité. Il y a aussi un rapport de quantité très-marqué entre la proportion des lochies & celles du lait, parce que les fluides dont cette évacuation est composée quand elle est abondante, sont aussi destinés en partie à la sécrétion du lait. En effet, les nourrices ont des lochies moins prolongées & moins copieuses que les autres accouchées, & par la raison opposée les engorgemens des seins sont moins considérables quand des vidanges excessives entraînent la matière laiteuse dans leur évacuation.

D'après ce qui vient d'être exposé & la méditation des observations que j'ai réunies à la théorie qu'on vient de lire, il est évident que la cause de la fièvre de lait tire son origine des changemens survenus après l'accouchement dans la masse de liqueurs qui avoient séjourné dans les viscères & les membranes de l'abdomen pendant la gestation. Il est également démontré que les progrès de ce dernier état avoient fait accumuler ces fluides dans les mêmes parties. On a eu l'explication du mécanisme par lequel s'opère cette congestion, dans l'énumération des phénomènes de la grossesse. On a aussi fait connoître, dans ce qui a été dit, que les liquides accumulés dans l'abdomen étoient susceptibles de recevoir des impulsions réitérées par les différens degrés d'affaissement de l'utérus, & dans ces circonstances, peu fréquentes à la vérité, il a été rigoureusement démontré que la fièvre de lait pouvoit s'établir, & s'établissoit véritablement à différentes époques chez la même personne & dans le même accouchement, ou dans l'enfantement de deux jumeaux dont la naissance étoit éloignée de quelques jours. C'est particuliérement par la considération de ces phénomènes extraordinaires que la théorie de la fièvre de lait se trouve expliquée d'une manière plus intelligible & moins sujète à l'erreur des systêmes.

La diagnostic de la fièvre de lait ne présente aucune difficulté. Le tems où elle se manifeste, l'accroissement de volume des mamelles, l'élévation plus ou moins grande du pouls, sa fréquence souvent précédée de frisson, la chaleur qui accompagne l'accélération du mouvement des liquides, l'altération, l'embarras de la tête & de la poitrine chez les femmes qui ont beaucoup de lait, sont les signes les plus ordinaires de cette maladie.

Le diagnostic varie aussi comme les phénomènes de cet état; ainsi une matière laiteuse très-abondante fait une irruption violente aux mamelles, engorge toute la surface du thorax; d'où la difficulté de respirer, l'oppression, &c. surchargent la tête d'une quantité quelconque de liquides; d'où les douleurs de tête, les élancemens de cette région, les yeux animés ou étincellans, l'aliénation des facultés intellectuelles, les symptômes comateux de toute espèce... Mais ce détail regarde la fièvre de lait inflammatoire, ainsi que l'aberration de la matière laiteuse qui ne se porte pas assez aux seins; ce qui établit encore une

autre maladie qui prend souvent un caractère de putridité. Disons enfin, pour terminer ce qui regarde le diagnostic, qu'à compter des accidens qui manifestent l'inflammation la plus intense, jusqu'à ceux qui sont à peine sensibles, quand les accouchées n'éprouvent qu'un trouble léger & momentané, le diagnostic varie par toutes ces différences; mais elles seront développées par la lecture des diverses affections auxquelles la matière laiteuse peut donner naissance.

La fièvre de lait simple, celle qui n'est compliquée d'aucun accident étranger à sa marche ordinaire, n'est jamais grave; mais pour qu'elle ne dégénère pas en maladie dangereuse, il est indispensable de faire observer aux accouchées un régime austère, & de faciliter la sécrétion du lait par les mamelles & l'évacuation des lochies. Une multitude de phénomènes concourent à déranger la marche de cette fièvre & les routes du fluide dont le lait & les vidanges sont composés. Les affections morales, tous les mouvemens de l'ame, qui ont un degré marqué d'intensité, sont redoutables par le trouble qu'ils causent dans les fonctions; ainsi le chagrin, la surprise, la frayeur, la joie même trop vivement sentie, peuvent suspendre le cours de la matière laiteuse, la faire séjourner dans les viscères abdominaux, y causer des engorgemens inflammatoires qui se termineroient par des suppurations dangereuses, mortelles, ou des congestions que la dégénérescence rendroit putrides.

Ces dangers se multiplient ou s'aggravent en raison de la quantité de lait destiné à se porter aux mamelles, & en proportion de la somme de liquides dont les vidanges seroient formées. La variété qu'on observe entre les femmes qui ont beaucoup de lait, comparée avec celles chez lesquelles cette sécrétion est médiocre, établit donc une grande différence dans le pronostic qu'on portera sur la naissance des accidens, résultans des causes énoncées ci-dessus & de celles dont on va donner les détails. La possibilité ou la difficulté de calmer ces accidens quand ils ont lieu, se mesure donc aussi sur les mêmes dispositions, sur la promptitude ou la lenteur avec laquelle ils se manifestent.

Aux causes énoncées d'après lesquelles on prévoit la marche facile ou embarrassée de la fièvre de lait, on ajoutera l'ordre par lequel s'opère sa sécrétion par les mamelles. Si dans le cours de la grossesse les seins, remplis de lait avant l'accouchement, ont donné passage à ce fluide, la continuité de l'écoulement sera aisée à obtenir, parce que les voies sont ouvertes: d'où résulte une évacuation qui modère les symptômes de la fièvre de lait. Dans ce cas, la mère ne nourrissant pas son enfant, les engorgemens qui peuvent se former dans les seins se dissiperont par une succion continuée quelques jours, & on évitera l'engorgement inflammatoire qui rendroit la fièvre plus grave.

Celle-ci s'accroît par la richesse du sang, par la manière dont les femmes ont été nourries; en sorte que des alimens succulens, des digestions bonnes, un tempérament sanguin, & par conséquent une plus grande masse de sucs laiteux amassés dans le bas-ventre, rendront les symptômes de la fièvre plus violens. Le contraire aura lieu dans les sujets épuisés par des hémorragies, par une nourriture peu abondante & de qualité médiocre, & par toutes les causes qui s'opposent à la pléthôre, mais à condition que les humeurs n'auront pas contracté un âcreté capable d'occasionner des irritations qui détermineroient d'autres phénomènes. C'est ce que j'examinerai en parlant de la fièvre putride des femmes en couches; je la désignerai sous le nom de fièvre de lait putride.

Les vices des solides sont souvent la cause des dangers qui accompagnent la fièvre de lait. Je ne parlerai point ici de ceux qui affectent les mamelles, puisque j'en traiterai séparément : je vais seulement exposer ce qui se passe quand il y a congestion dans les viscères du bas-ventre. Ces vices sont ou momentanés ou anciens : j'entends par momentanés, des affections telles qu'un mode d'irritation occasionné par des manœuvres violentes sur la matrice, ou tout autre état de spasme qui tendroit à gêner la marche de l'humeur laiteuse. Ainsi les contractions spasmodiques & douloureuses de l'utérus sont très-dangereuses. Si les douleurs se propagent dans le bas-ventre, le danger devient plus pressant; car il se forme promptement des congestions ou inflammatoires ou putrides. J'ai dit, en parlant des douleurs des nouvelles accouchées, la conduite qu'on devoit tenir dans ces circonstances.

Les vices anciens sont les obstructions dont le volume & la pesanteur compriment un grand nombre de vaisseaux, & par ce mécanisme simple suspendent ou empêchent le cours des liquides destinés à parcourir ces mêmes vases. Dans ce cas, il y a tendance aux engorgemens & à l'accroissement de ceux qui subsistoient déjà : ainsi les fluides en stagnation s'amassent autour des tumeurs anciennes, bientôt l'irritation y fait aborder les liquides en plus grande masse, & la fièvre de lait prend un caractère dangereux.

Abandonnée à la Nature, quelle que soit sa véhémence, elle se guérit par des sueurs abondantes si les symptômes que je viens d'énoncer ne contrarient pas son cours. Si elle laisse à sa suite des maladies graves, c'est que son traitement a été négligé ou mal dirigé. Quand le médecin est appelé à l'invasion, il a des moyens assurés pour calmer ses symptômes & en prévenir les dangers ultérieurs; mais quand on a laissé écouler quelque tems sans s'opposer à ses progrès, on n'obtient pas toujours la résolution des empâtemens ou des obstructions qu'elle occasionne. Leur dureté, leur solidité, leur étendue, les douleurs qu'on y ressent, les pulsations vives & la grande fièvre qui accompagne cet état, annoncent une inflammation intense : cette inflammation marche d'un pas rapide quand la chaleur embrâse les congestions laiteuses, quand la malade est très-sanguine. Le danger n'est pas moindre si des maladies étrangères se réunissent à celle-ci, ou si une acrimonie particulière des humeurs déprave le sang; mais ces dernières causes ne sont pas l'objet des réflexions que je dois exposer dans ce moment.

La curation de la fièvre de lait préſente deux états à conſidérer : ou elle eſt modérée parce que la matière laiteuſe eſt peu abondante, ou elle eſt véhémente par la cauſe contraire. Dans le premier cas, les remèdes ſont ſimples & les indications faciles à remplir. En effet, il s'agit de faciliter le dégorgement de la matrice & des viſcères du bas-ventre; par conſéquent les délayans ſont utiles, puiſqu'en ſe mêlant à la matière laiteuſe ils augmenteront ſa fluidité, & par ſuite la facilité de ſon cours dans quelque partie qu'elle ſe porte.

La femme en couches nourrit ſon enfant, ou elle le fait nourrir par une mère étrangère. Dans le premier cas, il eſt indiſpenſable de favoriſer l'abord du lait aux mamelles. On y parviendra en ramolliſſant leur tiſſu par des fomentations ou l'application quelconque de ſubſtances émollientes; en aidant l'excrétion du lait par le mamelon, & par conſéquent en préparant ſa ſortie par la ſuccion ſi l'enfant n'eſt pas aſſez fort pour la rendre facile. En même tems on aidera le cours des lochies en prévenant toute irritation de l'abdomen & de l'utérus, & en la calmant ſur le champ ſi elle paroiſſoit ſe manifeſter. Si les lochies ont un cours régulier & ſuffiſant, on n'a rien à faire : ſi elles ſont en moindre quantité que l'état de l'accouchée ne le comporte, on appliquera ſur la région hipogaſtrique les moyens indiqués ci-deſſus pour le ramolliſſement des ſeins. Si une irritation ou les douleurs de l'abdomen paroiſſent menacer la malade d'une diminution ou de la ſuppreſſion du cours des vidanges, on mettra en uſage les cataplaſmes formés de ſubſtances narcotiques & émollientes : telles ſont la juſquiane, la ciguë, la belladone, la moreille, &c. On donnera auſſi des potions calmantes, dont l'opium ou ſes préparations feront la baſe.

Si, malgré l'uſage des remèdes que j'indique, les accidens, ou ne ſe calment pas, ou deviennent plus graves, il y a alors une autre maladie, ſoit qu'elle prenne un caractère inflammatoire, ſoit qu'elle en affecte un autre avec putridité, & ce n'eſt pas ici le lieu d'en parler.

La criſe de la fièvre de lait ſe fait donc par pluſieurs évacuations ſpontanées, & par les ſeins, & par la matrice : à ces deux premières, il s'en joint une troiſième, les ſueurs abondantes. On établit ces dernières en obſervant de maintenir les malades dans une température douce & une chaleur modérée, en leur donnant une boiſſon légère & abondante. Nous avons dit plus haut que les ſimples délayans étoient ſuffiſans. Quelques praticiens preſcrivent des décoctions légères de plantes nitreuſes : cette méthode eſt ſalutaire. On obſervera que les boiſſons ne doivent point être froides, & qu'il faut éviter très-ſoigneuſement le contact d'un air froid, capable de ſupprimer les ſueurs; autrement il en réſulte des déſordres de toute eſpèce, qui laiſſent à leur ſuite des affections chroniques, difficiles à détruire quand les malades ont réſiſté aux premiers accidens.

J'ai dit ci-deſſus que le régime doit être ſévère, parce que le bas-ventre eſt embarraſſé par une grande quantité de liquides chez les femmes mêmes qui n'ont pas beaucoup de lait ni des lochies abondantes. Ce liquide eſt nourriſſant puiſqu'il eſt laiteux & lymphatique. Or, la portion qui n'eſt pas évacuée par une des voies que nous avons nommées ci-deſſus, ſert réellement comme aliment. Il ſeroit donc dangereux de ſurcharger les viſcères de la digeſtion d'une nourriture étrangère. L'expérience a prouvé conſtamment que cet abus cauſoit la mort des accouchées, ou les expoſoit à des maladies très-graves. Au reſte, les circonſtances qui ont accompagné l'accouchement, ſont le point d'où il faut partir pour diriger le régime. Ainſi une femme qui auroit été épuiſée par l'hémorragie utérine, auroit beſoin d'être fortifiée par quelque nourriture. Dans ce cas, des bouillons gras ſuffiſent, en les donnant à des diſtances convenables. Il y a encore des cas où les mêmes alimens ſont néceſſaires; c'eſt quand les douleurs violentes & trop long-tems prolongées ont épuiſé les malades; quand elles ont été affoiblies pendant la geſtation, faute d'avoir réparé ſuffiſamment les pertes qu'occaſionne la nutrition & l'accroiſſement du fœtus, &c.

On ſera moins ſévère envers les nourrices, parce que la lactation les épuiſe; mais toutes les fois que l'accouchée ne nourrira pas, on ne pourroit ſans danger lui procurer une nourriture ſubſtantielle.

Rien ne prouve plus manifeſtement la qualité nourriſſante des liquides amaſſés dans l'abdomen pendant la geſtation, que le défaut d'appétit ou ſon extrême modération de la part des accouchées qui ne nourriſſent pas leurs enfans. Une autre conſidération vient à l'appui de cette première pour prouver cette vérité, & par conſéquent le beſoin indiſpenſable d'un régime auſtère : c'eſt le caractère des ſueurs des femmes en couches. La matière de ces ſueurs a une grande diſpoſition à l'acidité : l'odeur en eſt acide comme celle du petit-lait au moment où il perd ſa ſaveur ſucrée. C'eſt donc véritablement une matière laiteuſe & par conſéquent nourriſſante qui empâte le tiſſu cellulaire des femmes en couches. Cette propoſition eſt encore démontrée par la nature des déjections qu'elles rendent au moyen des purgatifs; par les amas de matières caſéeuſes obſervés dans les cadavres, & celles qui ont ſuccombé aux accidens de la fièvre de lait. Les preuves de cette vérité ſont ſi multipliées, qu'on ne conçoit pas comment des hommes qui ont quelque réputation, oſent élever des doutes à ce ſujet; mais laiſſons à ces ſpéculateurs métaphyſiciens la petite gloire de répandre des ſyſtèmes, dont la durée n'aura pas d'autre exiſtence que celle de leurs défenſeurs.

Par les précautions que je viens d'indiquer, on prévient la ſtaſe de l'humeur laiteuſe dans les ſeins & le bas-ventre, on facilite ſon iſſue par les vidanges & par les ſueurs, on fait un uſage preſque général des ſels neutres dans les décoctions preſcrites aux accouchées. Cette méthode eſt fondée ſur les principes les plus ſages, & nous ne pouvons nous diſpenſer d'expoſer ici les plus importans.

Il eſt reconnu par l'expérience, que le lait a une grande tendance à la coagulation. Il s'épaiſſit à l'ac-

tion d'une chaleur très-modérée. Quand il contracte subitement cet épaississement, toutes ses parties constituantes restent confondues dans la masse coagulée. La plus légère fermentation lui fait contracter de l'acidité ou le dispose à l'acescence. Or, les acides n'ont pas besoin d'être très-développés pour le coaguler : on a la preuve de cette vérité dans la manière dont on fabrique les fromages, en coagulant le lait avec le caillé de veau. La partie caséeuse, qui devient la plus fixe par la condensation, ne peut plus être remise en dissolution dans la sérosité chez les femmes. D'ailleurs, cette sérosité, comme on l'a dit plus haut en parlant des sueurs, contracte aisément une acescence marquée; elle agit donc sur la portion caséeuse en la coagulant, & par conséquent en la forçant de se séparer d'elle. Ajoutons à ces particularités les changemens prompts & multipliés qu'on observe dans le lait des femmes ; différences auxquelles les plus légers troubles peuvent donner naissance : nous aurons réuni les raisons qui nous font concevoir les différens états dont la matière laiteuse est susceptible dans une nouvelle accouchée.

Nous ne prétendons pas faire croire, par l'exposé des faits ci-dessus, que le lait acquiert, chez les femmes qui n'éprouvent pas d'accidens remarquables, une condensation ou une coagulation manifeste ; mais seulement mettre le lecteur à portée de juger que ce fluide acquiert une sorte d'épaississement, & par l'action de la fièvre de lait en raison de sa chaleur, & par l'acescence qui devient un principe coagulant, & par la facilité avec laquelle la sérosité abandonnant la partie caséeuse, celle-ci se trouve nécessairement rapprochée, & par cela même acquiert de l'épaississement.

Or, il est essentiel de prévenir les stases & les empâtemens, qui seroient le produit de l'épaississement dont nous parlons. Nous sommes d'autant plus fondés à en craindre les suites chez les femmes qui n'ont pas une vie active, que, malgré le calme & le bon état apparent qui subsiste pendant ces couches, on retrouve souvent chez elles, quelque tems après cette époque, des engorgemens qui sont certainement formés par la matière laiteuse qu'on n'a pas complétement évacuée. Une expérience appuyée sur des faits nombreux nous détermine à présenter cette doctrine comme un résumé d'observations incontestables.

Ces données convenues, que reste-t-il à faire au médecin ? Prescrire les fondans dont nous avons parlé plus haut, les sels neutres. Leur action entretient la fluidité du lait : ils font plus, ils l'atténuent. On peut se convaincre de cette dernière vérité par les expériences de Van-Stipriaan & Bondt, médecins hollandais. Ils agissent donc dans cette circonstance comme incisifs & fondans. On a soin de les étendre dans un véhicule abondant, & par cette précaution ils facilitent les sueurs, donnent à celles-ci la faculté d'entraîner avec elles la matière caséeuse qui a été dissoute. Par conséquent elle n'a plus la possibilité de staser & de se cantonner pour former les congestions & les engorgemens, que nous avons dit plus haut être si fréquens à la suite des couches.

On les donne ordinairement à la dose d'un gros par pinte de tisane. Quand la soif est considérable, il n'y a rien à craindre de laisser continuer la même dissolution plusieurs fois dans le cours de la journée. J'ai vu une femme qui prit ainsi une demi-once de sel d'epsom dans l'espace de douze heures. Il en résulta l'effet le plus avantageux pour elle ; car son état étoit alarmant par une congestion laiteuse, qui menaçoit tout l'abdomen d'une inflammation très-prochaine. Elle fut délivrée de cette affection redoutable par une sueur abondante, qui fit passer la plus grande partie de l'humeur laiteuse par la transpiration. Nous aurons occasion de revenir sur cet objet dans un autre tems.

Le choix des sels neutres est un objet qui mérite un examen réfléchi. La plupart des médecins, tous les accoucheurs & les accoucheuses donnent la préférence au tartre vitriolé : il est connu parmi ces derniers sous le nom de sel de *duobus*. Il est de tous le moins soluble si l'on en excepte la sélénite, & celui qui a la vertu purgative & fondante au moindre degré. M. Baudeloque observe qu'il ne peut être donné indistinctement (c'est déjà une grande preuve d'ignorance de le prescrire à qui que ce soit), *parce que*, dit cet accoucheur, *beaucoup de femmes ne peuvent le supporter, même à très-petite dose*. Il est certain qu'il irrite l'estomac & les intestins chez les sujets délicats. On ne remplit point le but qu'on se propose par son usage : on expose encore les malades aux accidens, qui en sont l'effet immédiat. Ce médicament occasionne une irritation sensible, événement qu'un peu de justesse dans l'observation devroit faire prévoir aux accoucheurs, puisqu'il n'est pas possible, sans un aveuglement extrême, de se dissimuler que les femmes en couches sont excessivement irritables.

Il est prouvé par l'expérience, que les sels les plus solubes sont aussi les plus fondans. Ainsi ceux à base de magnésie, comme le sel d'epsom, ou à base calcaire, comme le sel marin calcaire, sont plus atténuans & plus appéritifs que les sels neutres, parfaits résultans de la combinaison des acides minéraux avec les deux alkalis fixes purs. C'est de cette loi de composition que dépend la vertu très-fondante de la terre foliée de tartre, dont on sait que la solubilité est telle, qu'elle se résout en liqueur comme le sel marin à base calcaire, en attirant l'humidité de l'atmosphère. D'après ces principes, l'alkali fixe du tartre du commerce, ou le tartre crayeux, est un puissant dissolvant. C'est celui que Levret employoit. J'en parlerai ailleurs.

Tous les sels qui ont été indiqués, sont dissous dans des boissons légères, qu'on édulcore avec des sirops, dont le goût soit agréable aux malades : c'est le moyen le plus assuré pour les engager à boire abondamment, & prévenir le dégoût qui leur fait refuser les boissons. Les infusions de chiendent, de primevère, de tilleul, de bouillon blanc, de capillaire, &c. sont les plus légères & les plus convenables.

On est dans l'usage, à la campagne & dans beaucoup de villes, de donner assez fréquemment aux accouchées les infusions des plantes odorantes, comme le safran oriental, la fleur d'orange, &c. On leur fait boire aussi une certaine quantité de vin chaud, à quelques autres des élixirs très-incendiaires. Cette coutume pernicieuse allume une fièvre violente, & occasionne des inflammations dont il est difficile d'arrêter les progrès.

Cependant parmi les plantes âcres qui ont une qualité incisive, quelques-unes, malgré qu'elles donnent au sang une certaine action en augmentant la vitesse de son cours, semblent porter leur impression plus particuliérement sur la peau : telle est l'infusion de cresson, de bécabunga, de berle, &c. La manière de la préparer est simple : on broie dans la main une poignée de ces plantes, sans les briser au point d'en faire couler le suc, comme cela arriveroit dans un mortier. On jette sur chaque poignée la quantité d'une demi-pinte d'eau bouillante, & on laisse le tout infuser quelques momens. On édulcore l'infusion : on en donne deux tasses le matin à la malade, & autant le soir, en observant de lui faire prendre une tisane simple dans la journée. Par cette méthode on fait passer plus promptement à la peau la matière laiteuse atténuée : on évite ainsi les congestions du bas-ventre & des seins. Je préfère l'infusion au suc de ces plantes. Celui-ci, que quelques praticiens semblent prescrire exclusivement, fatigue l'estomac, dégoûte les malades, & leur cause de l'agitation.

D'après les mêmes vues, on fait usage de la décoction ou de l'infusion des plantes légérement incisives & diaphorétiques, comme la bourrache, la scolopendre, la vipérine, la buglosse, &c.; la décoction de racine de bardane, de scorsonère, de réglisse, de chardon bénit, de navets, &c. Elle provoque des sueurs modérées qui ne fatiguent point les malades, & qui aident l'expulsion de la matière laiteuse.

Il ne seroit pas prudent de terminer la curation sans faire usage des purgatifs; car malgré que les seins ne soient plus distendus, malgré que les viscères de l'abdomen paroissent ramenés à leur état habituel, il est vraisemblable que la sécrétion de la matière laiteuse a encore lieu dans les seins & dans les viscères de l'abdomen. Je conçois que cette dernière partie de la proposition qu'on vient de lire étonnera quelques personnes; je présume encore que beaucoup d'autres la rejetteront comme une erreur monstrueuse; mais qu'on se donne la peine, avant que de juger, d'examiner ce qui arrive à la plupart des femmes dans les menstruations qui succèdent à l'accouchement : on se convaincra qu'il sort encore de la matrice une humeur laiteuse, ou très-reconnoissable chez quelques individus, ou mêlée dans des proportions trop inégales avec le sang des règles pour être apperçue par tous les yeux ; mais dans ce dernier cas encore on sera forcé de convenir que le sang ne se montre pas avec son vrai caractère, qu'il est plus pâle, plus dissous, plus blanchâtre; que son odeur est différente, & participe de l'acescence qu'on observe dans les sueurs des accouchées. Enfin, on y rencontre évidemment des parties caséeuses : c'est un fait parfaitement connu des accoucheuses. La même chose a lieu dans les autres évacuations alvines, & souvent dans des diarrhées opiniâtres on retrouve du lait coagulé : on en a vu dans des maladies dépendantes des couches, très-long-tems après l'accouchement. Je donnerai des preuves de la certitude de cette proposition.

Ces principes établis, il est évident que les purgations sont nécessaires pour tarir la source trop constamment soutenue de la sécrétion dont on parle. On sait que les évacuations se compensent en général les unes par les autres : donc, sous ce seul rapport, les purgatifs sont indiqués; mais non-seulement ils débarrassent les viscères de la digestion des restes de la matière caséeuse qui continuoit encore à s'y accumuler, ils entraînent en même tems celle qui se filtroit dans les vaisseaux de l'utérus, les sinus & les lacunesde ce viscère. Enfin, on observe réguliérement que tous les accidens qui dépendent de la présence de la matière laiteuse dans les viscères, ne cessent qu'au moment où elle a été chassée au moyen des évacuations dont on parle : elles seules terminent des affections toujours prêtes à se renouveler, & dont la durée s'étend sur celle de la vie entière par la succession d'une multitude de phénomènes morbifiques dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

Quelque desir que j'aie de terminer ici ce qui regarde la fièvre de lait simple, je ne puis me dispenser d'étayer les dernières réflexions qu'on vient de lire, du sentiment de quelques praticiens célèbres. Les faits qu'ils rapportent ne laissent aucun doute sur la vérité de la doctrine que j'ai établie. « Une femme, » dit Lamotte, que j'accouchai pendant la semaine » sainte, qui s'étoit bien portée, son lait s'étant bien » écoulé, & s'étant relevée en moins de quinze jours, » alla par dévotion à une chapelle éloignée au moins » d'un quart de lieue de cette ville, la seconde fête » de la Pentecôte. Elle ressentit dans ce voyage un » si grand froid au sein, qu'elle fut obligée de le » couvrir de sa main jusque chez elle : il devint » en peu de jours, gros, dur & rouge, avec des » élancemens continuels; mais se voulant guérir par » les remèdes qu'on appelle *de bonnes femmes*, elle » essaya de tous ceux qu'on lui put indiquer. Son sein » devint d'une si énorme grosseur, qu'elle en eut » une inquiétude qui la contraignit d'avoir à la fin » recours à moi. Je trouvai la matière plus disposée » à l'ouverture, qui fut par où je commençai. Je lui » tirai, sans exagérer, une bonne livre & demie de » pus, nonobstant quoi je la guéris en peu de tems, » parce qu'elle étoit d'une bonne constitution. »

Il suit de ce fait, & de beaucoup d'autres semblables, que les accouchées ne sont pas hors de danger quoique les symptômes de la fièvre de lait soient complétement dissipés, que les mamelles soient affaissées, & que des évacuations considérables semblent avoir dû prévenir tout accident ultérieur; car, ainsi que l'observe Van-Swieten, l'humeur laiteuse qui circule avec le sang, continue encore long-tems à se séparer

de ce fluide, & fait des métastases fréquentes malgré les précautions qu'on a prises pour les prévenir. C'est donc dans l'examen du sujet, plus que dans l'action momentanée des médicamens sudorifiques & évacuans, qu'on doit chercher la cause des maladies chroniques qu'on auroit à craindre par la suite. Ainsi, chez les femmes disposées à avoir beaucoup de lait, les seins conservent long-tems la faculté d'en faire la sécrétion; & malgré que cette fonction paroisse complétement suspendue, il seroit imprudent de ne pas surveiller la marche de ce fluide, prêt à donner des marques prochaines de sa présence par de nouveaux accidens long-tems après l'accouchement. Dans ces cas, l'usage des atténuans & des évacuans ne peut être promptement discontinué sans danger.

§. II.

De la fièvre de lait inflammatoire.

J'ai dit, dans le paragraphe précédent, que la fièvre de lait se manifestoit avec véhémence chez quelques sujets, & j'ai indiqué les symptômes qui annonçoient sa violence, tels que la plénitude, la dureté & la fréquence du pouls, la chaleur excessive de toute l'habitude du corps, la difficulté de respirer, l'oppression avec douleur dans les muscles du thorax, l'embarras de la tête, les douleurs, la pesanteur & les élancemens à cette région; l'assoupissement, les affections comateuses ou la disposition à cet état, le délire; l'engorgement excessif des mamelles, leur dureté, les douleurs qui ont leur siége dans ces organes, avec pulsations, élancemens douloureux, feu dévorant, &c.: tels sont les accidens qui, séparés ou réunis, manifestent un caractère inflammatoire dans la fièvre de lait.

Si l'on n'a pas oublié ce que j'ai énoncé précédemment, & particuliérement en parlant de la grossesse, sur les causes de la pléthôre générale de certains individus pendant la gestation, & surtout de la pléthôre relative qui a son siége dans les viscères du bas-ventre & les membranes qui les environnent, on concevra sans difficulté comment quelques accouchées sont attaquées d'une fièvre de lait inflammatoire. On trouvera dans l'abondance des liquides qui ont séjourné dans l'abdomen pendant la grossesse, l'origine de cette maladie. En réunissant à ces faits un tempérament habituellement sanguin, on aura connu les sources de l'affection dont je parle.

Un autre objet se présente ensuite à l'examen de l'observateur: c'est la vitesse extrême & la marche menaçante avec laquelle les symptômes de la fièvre inflammatoire se développent. Les viscères des grandes cavités paroissent tous affectés à la fois: on ne sait lesquels sont les plus disposés à l'engorgement inflammatoire de ceux du bas-ventre, de la poitrine ou du cerveau même. Cependant si les sueurs s'établissent & qu'elles soient abondantes, ce grand orage se dissipe la plupart du tems de lui-même. Mais il ne seroit pas prudent d'attendre une issue aussi favorable quand l'inflammation paroît se fixer plus particuliérement sur une cavité déterminée. En abandonnant la maladie à la Nature, les malades succomberoient bientôt à la véhémence des accidens. Nous exposerons dans les paragraphes suivans le cours des symptômes qui manifestent l'inflammation des différens viscères, & la méthode curative qui convient dans ces diverses circonstances. Revenons à l'examen des circonstances qui déterminent la fièvre de lait inflammatoire, dont la cause matérielle ne paroît pas être cantonnée dans une capacité isolée.

J'ai déjà dit qu'elle étoit due à la pléthôre générale, puisqu'elle est plus commune chez les femmes d'un tempérament sanguin, que chez celles dont les fluides ne sont pas ordinairement abondans; j'ai ajouté que sa congestion, formée pendant la grossesse d'une quantité de liquides considérables qui ont stasé dans l'abdomen, étoit la source du trouble arrivé dans la circulation par le mélange de ces liquides avec le sang; j'ai démontré par quel mécanisme ce trouble devenoit général; je dois observer maintenant que l'éthiologie de cette affection trouve son explication complète dans ce qui a été dit au paragraphe précédent, en supposant simplement les symptômes de la fièvre de lait moins modérés que ceux dont j'ai fait l'examen dans le même paragraphe.

Il suit de cette dernière réflexion, que les mêmes moyens curatifs sont applicables dans les deux cas; mais dans la fièvre de lait inflammatoire, outre les boissons délayantes & rafraîchissantes, les saignées deviennent indispensables pour éviter les engorgemens des viscères, surchargés des liquides rentrés dans la circulation, ou qui reçoivent de la fièvre même le mouvement nécessaire pour s'y porter.

Puisque, malgré la véhémence de la fièvre & l'embarras général des viscères, il y a, comme je l'ai énoncé plus haut, des cas où la Nature prépare elle-même une issue heureuse, il est essentiel d'observer la marche qu'elle suit dans ces circonstances pour se guider d'après elle dans celles où l'inflammation ne se résoudroit pas spontanément.

J'ai dit que la maladie parvenoit à une fin avantageuse toutes les fois qu'il s'établissoit une sueur précoce & abondante. Or, nous la facilitons par une quantité suffisante de boissons délayantes & légérement incisives. On l'accélère encore par les fomentations qui, en relâchant la peau, aident la sérosité laiteuse à parcourir ses tuyaux excrétoires pour se porter au dehors. Ainsi, les liquides appliqués à l'extérieur, sous des formes commodes, ne sont pas moins nécessaires que les boissons. Il est d'expérience que, dans toutes les maladies inflammatoires on parvient à diminuer la véhémence des symptômes par les relâchans appliqués extérieurement. Il est encore prouvé que cette méthode facilite les crises par la sueur, en tempérant la chaleur intérieure & la sécheresse des solides, qui seroit l'effet indispensable du caractère inflammatoire. Ces maximes sont particuliérement appliquables à la fièvre de lait dont on parle. L'expérience m'a convaincu dans un grand nombre de cas, des avantages qu'on obtient en réglant sa conduite d'après elles.

Comme la fièvre de lait inflammatoire marche plus

rapidement que les autres maladies qui ont avec elles ce caractère commun, elle ne permet point de retard dans l'usage des moyens anti-phlogistiques. Il est donc indispensable de saigner les malades pour éviter les engorgemens intérieurs qui se forment avec une très-grande promptitude. D'ailleurs, la sécheresse de la peau résiste pendant quelque tems à l'effet des fomentations : la sueur, qui seroit tardive, ne feroit point une crise capable de diminuer la violence du feu intérieur ; elle ne seroit pas même suscitée par les applications extérieures, parce que la rapidité des accidens inflammatoires mettroit obstacle à cette crise salutaire. A toutes ces causes de désordres se réuniroit encore la diminution ou la suppression complète des lochies, qui est un effet immédiat de l'état inflammatoire & du trouble qu'il occasionne dans les fonctions de tous les viscères. Les fluides formeroient des engorgemens dans toutes les capacités, si par la saignée ou des saignées réitérées on ne prévenoit pas la véhémence des symptômes de l'inflammation.

Quelques personnes, fondées sur les observations de Boerrhaave, qu'elles ont mal entendues, rejettent la saignée comme un moyen dangereux dans les maladies des femmes en couches. Leur opinion, & l'obstination avec laquelle elles y persistent, vient de ce qu'elles ne distinguent pas les différentes affections auxquelles les accouchées sont exposées, & qu'ayant remarqué qu'elles prenoient fréquemment un caractère de putridité, elles pensent rendre la maladie plus grave en versant du sang. Mais observons d'abord qu'il ne s'agit ici que de l'existence d'une fièvre qui se manifeste avec les signes de l'inflammation ; que cette inflammation est intense ; que par cela même il n'y a point de retard à apporter dans l'usage des anti-phlogistiques ; que la maladie parcourt ses premiers tems, & que par conséquent elle n'a encore réellement que le caractère inflammatoire. Observons, en second lieu, qu'une inflammation telle que celle que nous entendons, conduit trop promptement les malades au trépas, pour que les symptômes d'une véritable putridité puissent se développer complétement dans le cours de l'affection. Observons enfin que l'expérience justifie notre doctrine, & qu'une multitude d'observations en assurent les avantages. Qu'on lise à cet égard Hoffman, Van-Swieten, Lamotte, &c.

Sans doute une fièvre de lait, accompagnée des accidens d'une inflammation modérée, offre quelquefois les caractères de la putridité ; mais cette circonstance, dont nous développerons les causes, n'est pas celle dont nous nous occupons en ce moment. Il nous importe actuellement de reprendre l'histoire des maladies inflammatoires de l'abdomen sous les différens rapports qu'ils présentent dans leurs signes, & les procédés curatifs nécessaires à chacun d'eux.

§. III.

Ce qu'on doit penser de la fièvre que quelques-uns nomment puerpérale.

Quand j'ai traité de la constitution des femmes, j'ai démontré, d'après l'examen sommaire de leur organisation particulière, qu'elles abondoient en fluides séreux & coagulables dans une proportion très-marquée, en les comparant à des hommes d'âge égal. Cette vérité, connue de tous les physiciens instruits, n'a pas besoin d'être étayée par de nouvelles preuves. J'en ai donné ailleurs un assez grand nombre ; mais ce qu'il est indispensable de considérer dans cet instant, c'est qu'il existe des femmes chez lesquelles les fluides ont une viscosité (le *lentor* de Boerrhaave) presque habituelle, & portée à un tel point, que ce vice est toujours dominant. Il paroît dépendre plus particulièrement de la manière dont les filles ont été élevées, que de toute autre cause.

De cette disposition naissent les accidens dont j'ai fait l'énumération en traitant précédemment de la fièvre de lait pituiteuse. (*Voyez* cet article.)

C'est cette maladie bien connue des Anciens, & parfaitement décrite par Sennert, que quelques médecins ont annoncé, dans ces derniers tems, comme une nouveauté en physique, & qu'ils ont désignée sous le nom de *fièvre puerpérale*. Ils ont confondu sous cette dénomination toutes les affections morbifiques qui attaquent les femmes en couches ; ce qui apporte nécessairement une confusion épouvantable dans leurs écrits. C'est donc au défaut d'une véritable instruction qu'il faut attribuer ce chaos de mauvaise doctrine qui se répand actuellement dans le public. Il est impossible, avec leur système, de parvenir à bien distinguer, & par conséquent à guérir avec une méthode rationnelle & bien dirigée, les maladies des femmes en couches. La plupart de ceux qui ont écrit sur cette matière sont des hommes presque sans talens, qui ont voulu se faire une réputation en paroissant s'occuper d'un objet physique qui a fixé l'attention générale par les malheurs qui sont arrivés pendant la fièvre de lait. Mais quand le calme succédera à l'effervescence inséparable d'une grande révolution, les vrais savans feront disparoître ces écrivains subalternes, & leurs ouvrages s'enseveliront dans l'oubli. En attendant il est du devoir des médecins qui ont médité leur science & qui l'ont appuyée par une bonne doctrine & une observation constante, de prévenir ceux qui n'ont pas les connoissances nécessaires pour juger sainement de pareils ouvrages, afin qu'ils ne se laissent pas entraîner par une confiance aveugle qui les exposeroit aux dangers inséparables d'une doctrine erronée.

§. IV.

Des engorgemens inflammatoires du bas-ventre, occasionnés par la matière laiteuse, & qui précèdent la suppression des lochies.

N'existeroit-il pas des engorgemens inflammatoires chez les accouchées, qui n'auroient pas pour cause la diminution ou la suppression des lochies, & celle du lait dans les mamelles, mais qui ne seroient accompagnés de ces symptômes fâcheux qu'après des progrès déjà considérables de la part des symptômes inflammatoires ?

flammatoires? L'exposé simple de cette question annonce une doctrine bien opposée à l'opinion généralement adoptée; mais je n'ai pas cru devoir la condamner au silence malgré l'opposition qu'elle rencontrera dans l'esprit de la plupart des lecteurs, parce que les preuves sur lesquelles elle est établie, ne permettront pas, quand on les aura lues, de former des doutes sur sa certitude. Elle présente aussi de nouvelles vues pathologiques à remplir, outre qu'elle donne l'explication des causes & des effets de quelques maladies dont la formation se reconnoît à des principes qui ont de l'analogie avec les siens, & par conséquent elle est propre à éclairer les médecins dans leur marche curative.

Van-Swieten pense que l'inflammation des viscères du bas-ventre dépend toujours, chez les accouchées, de la métastase de l'humeur laiteuse. Pour admettre cette doctrine, il faut nécessairement supposer que, dans tous les cas où l'inflammation existe, l'écoulement puerpéral a été diminué ou supprimé au moment qui a précédé l'inflammation, ou bien encore que la portion de liquides destinée à se porter aux seins pour la sécrétion du lait, a trouvé un obstacle qui en a détourné le cours, ou qu'enfin, après y être arrivée, elle a été attirée sur des parties étrangères. Mais suivons l'observation pour apprendre d'elle ce qu'il faut croire en pareille circonstance.

Une femme âgée de trente ans, demeurant à Langres, avoit une douleur au côté droit de la région ombilicale; elle n'avoit été sensible que vers le huitième mois de la grossesse; elle s'augmenta jusqu'au moment de l'accouchement. Deux jours après que cette dame fut délivrée, la douleur acquit de nouvelles forces & causa de la fièvre. Cependant les lochies couloient abondamment. Le jour de l'accouchement, il n'y avoit point de tension à cette région; mais le deuxième le côté devint plus sensible au tact, & s'éleva manifestement: le troisième, le gonflement fut plus apparent & la douleur intolérable. L'écoulement puerpéral étoit encore abondant, & les seins se gonfloient autant qu'ils l'avoient été dans les couches précédentes. Le quatrième jour la malade ne résistoit plus à la douleur, à la chaleur & aux pulsations qu'elle ressentoit dans cette partie.

Je fus consulté à cette époque. J'employai inutilement des fomentations le jour même & la nuit suivante. J'avois prescrit une saignée qu'on ne voulut pas faire. J'aiguisai les boissons avec un sel neutre. L'écoulement des lochies subsistoit toujours, & les seins conservoient leur volume, mais avec une dureté un peu moindre. Je prescrivis des cataplasmes faits avec la ciguë, la morelle & la jusquiame. J'en couvris le côté douloureux, & j'eus soin de faire arroser fréquemment les topiques avec l'eau de la décoction. Les douleurs se calmèrent insensiblement; mais elles ne furent complétement dissipées que quinze jours après l'accouchement. Je n'ai remarqué aucune variation dans la marche de cette tumeur, qui avoit tous les caractères de l'inflammation, qu'en ce qu'elle augmenta très-rapidement de volume dans le moment où la fièvre de lait se manifesta. Sa résolution se fit de la même manière que celle de toutes les autres; car les lochies continuèrent à couler comme si le bas-ventre eût été libre, & les seins à se gonfler comme s'il n'y eut point eu d'irritation, jusqu'à ce que le lait coulât par les mamelons. Ces circonstances sont rares, puisque les irritations locales attirent ordinairement les fluides dans le siége qu'elles occupent; ce qui arrive surtout chez les accouchées (comme nous le verrons ailleurs), par la facilité avec laquelle l'humeur laiteuse est susceptible de déplacement.

Ce fait prouve qu'indépendamment de la métastase de l'humeur laiteuse & de celle des liquides contenus dans les vaisseaux de l'utérus, il se forme des engorgemens dans les viscères du bas-ventre, qui reconnoissent pour cause une congestion antérieure à la fièvre de lait. Levret avoit fait la même observation. Si l'engorgement n'a pas été considérable jusqu'au moment de l'accouchement, il ne donnera pas constamment lieu à des accidens redoutables; mais dès que la circulation sera troublée par le désordre que suscite dans l'économie animale l'invasion de la fièvre de lait, alors les liquides se porteront promptement vers ce lieu, parce qu'il est un point d'irritation qui les y attire; proposition qui est prouvée par l'observation, & que de nouvelles remarques mettront hors de doute.

J'ai vu en 1783, dans le faubourg Saint-Germain, une jeune dame qui étoit accouchée d'un fœtus de quatre mois & demi à peu près. Elle avoit une perte considérable. Les circonstances où elle se trouvoit ne me permirent pas de m'assurer de l'état présent de la matrice. Elle ressentit, le jour de son accouchement, un tiraillement douloureux dans les deux côtés de la région hypogastrique. Ils se gonflèrent rapidement. On ne pouvoit pas les toucher sans exciter les cris de la malade. La perte disparoissoit par intervalle, au point de ne laisser subsister qu'un suintement continué, puis elle revenoit tout à coup avec des douleurs violentes. Ces alternatives me firent soupçonner que l'accouchée n'avoit pas été complétement délivrée; mais les obstacles qui s'étoient opposés à ma première recherche subsistant toujours, je fus réduit à la nécessité d'attendre l'événement, en m'efforçant de calmer les symptômes.

Cependant le troisième jour cette dame accoucha d'un second enfant: dès-lors la perte diminua sensiblement. Pendant le tems qui s'étoit écoulé entre la naissance de l'un & de l'autre fœtus, les deux côtés du bas-ventre s'étoient considérablement gonflés. La malade soutenoit à peine le poids de ses couvertures, parce que la moindre pression lui étoit insupportable. Elle avoit une fièvre violente & une soif continuelle que des boissons abondantes ne pouvoient pas calmer. Elle perdit en rouge plusieurs jours consécutifs. La perte étoit encore abondante quoiqu'elle fût diminuée après la naissance du second fœtus: l'écoulement devint blanchâtre & lymphatique, & se termina après vingt jours, à dater du second accouchement. Il n'y eut point de gonflement aux seins; mais la malade étoit épuisée

par l'hémorragie qui avoit subsisté si long-tems. J'estime la quantité de liquides écoulés de la matrice dans cet avortement, à une somme beaucoup plus considérable que celui qui sort dans un accouchement au terme ordinaire de la gestation.

Sans entrer ici dans les détails qui sont relatifs à la curation des engorgemens, n'est-il pas évident que, si le bas-ventre n'a pas été enflammé, on a dû cette terminaison aux pertes abondantes que la malade a éprouvées? Mais comme d'autres faits (lorsqu'il sera question de la suppression des lochies) nous apprendront que les congestions locales sont ordinairement la cause de l'inflammation des viscères de l'abdomen, il nous suffira de prouver dans ce moment, par les deux exemples cités, que la métastase de la matière laiteuse n'est pas indispensable pour donner naissance aux obstructions inflammatoires du bas-ventre chez les accouchées : l'accélération qu'elle apporte aux progrès de ces congestions en est elle-même la preuve.

M. Levret avoit remarqué que les obstructions anciennes de la matrice, de quelque cause qu'elles dépendissent, devenoient elles-mêmes la *cause prochaine* de l'inflammation de l'utérus dans le tems des couches. Il faut, selon lui, considérer le viscère ou la partie primitivement affectée, comme un point auquel se porte la matière laiteuse dans le moment où elle est mêlée au sang, & comme celui qui détermine les congestions inflammatoires dont j'examine en ce moment la formation. C'est donc au défaut d'organisation de la partie qui met obstacle à la libre circulation de ce liquide, qu'on doit attribuer la facilité avec laquelle il se fixe dans l'organe ou le viscère primitivement affecté. Qu'il me soit permis de donner encore une dernière preuve de cette opinion, afin de l'étayer par des faits qu'on ne puisse contester.

Une femme s'est présentée aux écoles de médecine de Paris, pour demander un conseil sur l'état dont on va détailler les symptômes. M. Desessarts étoit alors doyen de la faculté. Cette dame avoit le genou énormément gonflé. Elle avoit eu quatre enfans. Le lait, dans la première couche, lui avoit occasionné des accidens graves : une partie de l'humeur s'étoit déposée sur le genou. On lui conseilla de faire un autre enfant : le lait se fixa en partie sur l'articulation déjà malade, & en augmenta beaucoup le volume. Le même accident s'est renouvelé à chaque accouchement; en sorte que le genou étoit presqu'enkylosé quand nous l'examinâmes, & son volume étoit devenu énorme.

C'est par un mécanisme semblable que les obstructions de l'abdomen acquièrent un accroissement progressif après chaque accouchement, parce que le lait dépose de nouvelles couches autour du noyau d'obstruction, & forme ces tumeurs d'une vaste étendue, qu'on observe chez les femmes qui, dans ces circonstances, ont eu plusieurs enfans. Ces vérités, quoiqu'assez clairement exposées, seront encore plus évidemment démontrées quand je traiterai des dépôts consécutifs occasionnés par la matière laiteuse.

Peut-être que les adversaires ne croiront pas mon systême suffisamment établi pour n'avoir point démontré, par des exemples, l'existence des engorgemens inflammatoires, dont la naissance précède le dérangement des lochies & celui de la sécrétion du lait. J'aurois pu commencer par l'exposé de ces derniers; mais il me semble qu'on n'auroit pas obtenu de leur lecture une démonstration parfaitement convaincante, de la tendance qu'a l'humeur laiteuse à se porter sur les viscères ou les parties attaquées de quelques affections morbifiques avant l'accouchement, & par conséquent avant que le cours des lochies pût éprouver la moindre variation. En effet, le peu d'espace qui a lieu entre l'enfantement & l'invasion des maladies dont je parle, auroit laissé quelqu'incertitude sur la cause de leur naissance : c'est cette incertitude que j'ai voulu éviter, en présentant des faits qui ne donnassent pas occasion de suspecter la vérité de la doctrine exposée dans ce paragraphe. Il me reste maintenant à parler de ceux qui se manifestent avec des symptômes plus formidables.

Madame F. fut accouchée de son second enfant par le frère d'un célèbre praticien; mais la dureté de ses manœuvres irrita l'utérus, suscita des douleurs qui se firent sentir dans la région lombaire, au point des attaches des ligamens larges. L'accouchée fut délivrée vers huit à neuf heures du matin. Elle dormit deux heures ou un peu plus. Le soir, les douleurs qui avoient cessé dans le cours de la journée, se manifestèrent de nouveau. On les prit pour les tranchées auxquelles les femmes en couches sont sujètes. On ne demanda aucun conseil. Le lendemain (la malade n'avoit point dormi), une agitation continuelle, & un gonflement douloureux du bas-ventre annoncèrent un état plus sérieux. Je trouvai les deux côtés de l'hypogastre très-sensibles au toucher. La malade ne pouvoit se courber sans souffrir. Quand elle vouloit s'asseoir, des douleurs assez vives l'en empêchoient, à moins qu'on ne la soulevât sans lui laisser faire d'effort pour prendre cette position. Ces dernières douleurs avoient leur siége dans les ligamens ronds, & se propageoient le long de la partie antérieure des cuisses. La malade interrogée m'assura qu'on l'avoit *martyrisée par des manœuvres violentes* : c'étoient ses expressions. Elle ajouta que les tiraillemens avoient amené les douleurs de reins & celles des aines & des cuisses, mais que ces dernières n'avoient acquis quelque véhémence que depuis l'accroissement des autres. L'abdomen étoit tendu & élevé, le pouls dur & fréquent, la tête embarrassée & pesante, la peau encore molle, mais chaude. On m'assura que la tension du bas-ventre & son élévation avoient été très-rapides. Je touchai la matrice; elle étoit plus basse que de coutume, & douloureuse au toucher. On voulut faire tenir un moment la malade sur ses pieds pendant qu'on apprêtoit quelque chose à son usage; elle ne put se soutenir que le corps courbé en avant, & malgré cette position les douleurs s'augmentèrent beaucoup pendant la station; elle se plaignoit d'un poids qui tirailloit les parties affectées, & rendoit ses souffrances intolérables. En effet, elle perdit sur le champ connoissance. On la coucha : son évanouissement ne fut

pas long. Après avoir repris ses sens, elle demanda qu'on tînt ses genoux pliés & soutenus par-dessous.

Ces symptômes & son récit apprenoient assez que les tiraillemens exercés sur la matrice avoient porté leurs effets sur les ligamens de ce viscère. Soit que le mouvement qu'elle avoit fait en sortant de son lit eût augmenté l'irritation, soit que la maladie fût à cette époque où les progrès sont très-rapides, le bas-ventre devint beaucoup plus douloureux, plus dur & plus élevé dans l'espace de deux heures. La respiration devenoit difficile. Une toux sèche survint : chaque secousse qu'elle occasionnoit, excitoit des souffrances plus vives. La fièvre étoit plus forte, la chaleur de l'abdomen plus considérable.

Pendant que ces derniers événemens avoient eu lieu, on faisoit préparer des fomentations narcotiques & une potion calmante, dont le laudanum de Sydenham faisoit la base. Ces médicamens, dont on commença l'usage à neuf heures du matin, eurent un effet assez prompt pour que la malade se trouvât beaucoup mieux à midi. Les lochies, dont la quantité commençoit à diminuer sensiblement, reprirent leur cours dans la fin du même jour. La nuit fut assez tranquille. Le lendemain le ventre étoit encore volumineux, mais beaucoup moins dur, moins douloureux au toucher. Les régions des attaches de l'utérus étoient les seules qui ne supportassent pas la moindre pression. Des boissons abondantes, aiguisées de sel marin calcaire, déterminèrent des sueurs continuées. Il resta des engorgemens sensibles aux ligamens larges de l'utérus, qui ne disparurent qu'après plusieurs mois de l'usage des médicamens employés pour les fondre.

En 1782, une femme de vingt-quatre ans, d'une bonne constitution, accouchée sans accidens, reçut une nouvelle affligeante le second jour de son accouchement. L'abdomen se tendit, se durcit & devint douloureux. La région hypogastrique droite fut la première partie affectée. La tension, à ce qu'on m'assura, étoit devenue générale dans l'espace de quelques heures. Je la vis au quatrième jour, à dater de son accouchement. On me dit qu'elle étoit d'un tempérament sanguin, & que dans les couches précédentes elle avoit beaucoup perdu ; mais que du moment où une nouvelle qui l'avoit réduite à cet état alarmant lui avoit été annoncée, un spasme violent s'étoit manifesté ; qu'on avoit remarqué, presqu'au même instant, qu'elle se plaignoit d'une douleur de côté, & que l'écoulement puerpéral avoit sensiblement diminué dans le jour. Cet écoulement, au moment où je vis la malade, étoit très-léger : le fluide étoit d'un jaune-pâle. La moindre pression sur la région hypogastrique droite excitoit les cris de la malade. Les seins parurent médiocrement gonflés : on m'ajouta que dans ses couches précédentes ils avoient été constamment très-volumineux.

Elle éprouvoit une sensation de déchirement dans les tégumens de la tête & d'élancemens intolérables à l'intérieur. Le pouls étoit fréquent, dur & tendu : une chaleur dévorante consumoit les viscères de l'abdomen. La violence de ces symptômes me détermina à lui donner le laudanum à la dose de quinze gouttes, étendues dans huit onces d'infusion de fleurs de tilleul, édulcorée avec le sirop de violettes. La malade n'en prit, suivant que cela étoit convenu, que moitié d'abord. Quelques momens après les douleurs se calmèrent. Trois heures après, elles recommencèrent avec la même véhémence. On lui donna le reste du laudanum, qui pour cette fois les dissipa complétement. La soif qui la tourmentoit, lui fit boire quatre pintes de tisane depuis minuit jusqu'à huit heures du matin. Chaque pinte étoit aiguisée d'un gros de sel de Glauber. (On a vu, dans le paragraphe premier, les raisons de cette addition.)

Je la vis à huit heures le matin : le volume du ventre étoit très-diminué, le pouls moins fréquent, les douleurs calmées, la soif éteinte : la malade avoit les mouvemens libres. Cependant, en comprimant l'abdomen, elle ressentoit encore de la douleur : les seins étoient gonflés comme la veille ; les lochies un peu plus abondantes, un peu plus colorées. L'accoucheuse me dit qu'au moment où la malade avoit pris la dernière partie de sa potion calmante, les douleurs avoient disparu entiérement, & qu'une sueur abondante avoit succédé très-promptement à ce calme complet ; elle ajouta que les gouttes de sueur qui couvroient le visage & la gorge étoient de la grosseur d'une féve, en sorte qu'on étoit obligé de l'essuyer à tout instant pour empêcher qu'elle ne fût baignée dans son lit.

La langue étoit couverte d'un limon abondant : quelques coliques annonçoient le besoin d'une évacuation par les selles. Le calme étoit si bien rétabli, qu'elle fut évacuée le soir même par un purgatif dont l'action étoit très-modérée, & qui cependant détermina des selles abondantes & multipliées sans occasionner de fatigue. Il ne restoit à la malade qu'à prendre quelques précautions, dont les détails lui furent donnés. Elle les négligea. Quelques jours après ce rétablissement, elle donna lieu, par son imprudence, au renouvellement des douleurs, qui ne furent pas considérables : des topiques émolliens & une boisson aiguisée de sel de Glauber la rétablirent parfaitement.

Il suit des exemples rapportés dans ce paragraphe, que l'existence d'un engorgement dans une partie quelconque, chez une accouchée, détermine la matière laiteuse à se porter sur la partie anciennement affectée. La facilité de cette métastase est expliquée dans les articles antérieurs. On conçoit, par les mêmes raisons, comment une obstruction prend des accroissemens successifs aux différentes couches. Or, le médecin, qui sait qu'une accouchée est attaquée d'engorgemens, dont la formation est plus ancienne que les travaux de l'enfantement, doit prévoir les accidens dont on a rendu compte précédemment, & prendre les précautions que nous indiquerons bientôt pour en prévenir les effets.

On voit encore, par les observations rapportées ci-dessus, comment un trouble moral ou un foyer d'irritation, quel qu'il soit, détermine des engorge-

mens avec les caractères de l'inflammation; comment la matière laiteuse est attirée vers le point d'irritation: on connoît aussi, par ce qui précède, la facilité avec laquelle cette humeur est déviée des routes qu'elle doit suivre dans l'ordre naturel, pour créer les accidens dont nous avons fait l'exposé. Il suit de ces considérations, que le fluide dont les lochies sont composées, & la matière laiteuse destinée à se rendre aux seins, n'occasionnent pas toujours les engorgemens inflammatoires par l'effet de leur métastase, ainsi que le pensent les adversaires; mais qu'au contraire les engorgemens inflammatoires sont eux-mêmes la cause prochaine & immédiate de la métastase; proposition qui a été prouvée par les observations réunies dans ce paragraphe.

De quelque cause, au reste, que naissent les engorgemens dont nous parlons, & quelle que soit la partie qu'ils affectent, ils donnent lieu à des douleurs véhémentes, occasionnent un spasme qui devient général, parce qu'il intéresse tout le système nerveux; rend la circulation imparfaite, en intervertissant l'ordre que doivent suivre les liquides dans leurs cours; diminuent ou suppriment complétement l'évacuation des lochies, occasionnent l'affaissement des seins s'ils étoient gonflés, & le refoulement du lait sur les viscères affectés; donnent naissance à une soif difficile à éteindre; rendent la fièvre violente, d'où la sécheresse & l'aridité de la bouche, la chaleur de l'abdomen & les pulsations douloureuses des parties engorgées, la fréquence & la concentration du pouls avec sa dureté, l'accroissement du volume de l'abdomen, le progrès rapide des symptômes de l'inflammation, qui devient souvent générale; d'où le délire ou des affections comateuses, la difficulté de respirer, l'oppression, l'engouement des poumons, & enfin l'anéantissement des facultés vitales par le désordre extrême & la véhémence des symptômes qu'on vient d'exposer.

Si les malades résistent à ces grands accidens, ou que leur excès n'ait pas été porté au point d'anéantir les sources de la vie, il survient des suppurations abondantes qui épuisent les malades. Quelquefois le foyer des abscès est assez rapproché de la surface du corps pour en faciliter l'ouverture: quelquefois aussi les dépôts, ainsi que je l'ai dit ailleurs, sont externes, & dans ces cas leur ouverture spontanée ou artificielle offre des moyens de guérison. J'en ai donné les détails en parlant des dépôts consécutifs.

Quand on est appelé assez à tems pour secourir les malades, on obtient assez promptement la diminution des symptômes de l'inflammation; mais ordinairement les viscères qui en ont été attaqués, restent obstrués. C'est par cette raison qu'on rencontre communément, après la cessation des symptômes, des femmes portant dans l'abdomen des tumeurs plus ou moins volumineuses, qui restent long-tems douloureuses au toucher. Si l'on ne s'occupe promptement de leur résolution, elles prennent des accroissemens considérables, parce que la matière laiteuse, comme on l'a vu ailleurs, encore mêlée au sang, continue à se déposer sur les parties obstruées. Si la douleur persiste, la chaleur qui l'accompagne, donne plus de fixité aux liquides coagulés, & les obstructions se rapprochent de la nature du squirre.

J'ai déjà dit que l'irritation qui occasionne des engorgemens inflammatoires pendant les couches, n'étoit pas toujours une cause capable d'exciter les graves désordres dont on a eu précédemment le tableau. Il arrive souvent que les accidens se bornent à la douleur & la tension de la partie affectée, mais sans s'étendre sur les viscères environnans. Pour que la chose se passe ainsi, il est indispensable que le cours des lochies ne soit ni diminué ni suspendu, & que la quantité qui doit s'écouler ne souffre aucun obstacle dans son issue. Dans ces cas, la matière laiteuse qui se porte à la partie malade ne fait que des dépôts infiniment lents; mais la douleur & la tension symptomatique subsistent en partie jusqu'à ce que la matière laiteuse soit épuisée. A cette époque la tumeur diminue de volume, parce que la tension se dissipe, & il reste dans le lieu qu'elle occupe, une obstruction qui s'accroît par les causes que nous avons énoncées ailleurs, & qu'on ne détruit que par les moyens que nous prescrirons en traitant des maladies chroniques qui dépendent des accidens survenus pendant les couches.

Une femme de la rue du Four-Saint-Germain avoit la région hipogastrique tendue & douloureuse le huitième jour de son accouchement que je la visitai, & le quatrième de la naissance de ce symptôme. Les lochies couloient régulièrement: le lait passoit aussi en assez grande quantité par les mamelles. Une sueur douce, mais égale, couvroit toute la surface du corps. On ne put la décider à faire quelques remèdes. Les symptômes n'augmentèrent point en intensité; ils se calmèrent d'eux-mêmes très-lentement. Trois mois après ce tems elle vint me demander mon avis sur les moyens à prendre pour fondre deux obstructions assez volumineuses, qui avoient leur siége dans les ligamens larges de la matrice. Ces deux tumeurs avoient acquis beaucoup de solidité. Depuis ce jour je n'ai pas revu la malade.

En comparant cette dernière observation avec les précédentes, on reconnoît les différens degrés d'intensité dont les inflammations laiteuses du bas-ventre sont susceptibles. Les premières ont une marche très-accélérée, & causent souvent la mort des malades qu'elles attaquent dans l'espace de quelques jours, tandis que les dernières laissent à leur suite des maladies qui n'ont d'intensité que par le laps du tems & les circonstances ultérieures qui peuvent les aggraver.

L'ouverture des cadavres offre des délabremens semblables à ceux qui seront relatés en traitant de la fièvre de lait putride & maligne; car les engorgemens inflammatoires qui surviennent pendant les couches, avec quelque promptitude qu'ils fassent succomber les malades, prennent toujours un caractère de putridité dans les derniers tems de leur existence. La raison en est que la matière laiteuse étant un fluide très-composé, & la désunion de ses principes étant, comme cela a été prouvé précédemment, très-facile, la fermentation

qui s'en empare dans le cours de la fièvre inflammatoire, leur donne bientôt un caractère de dégénérescence & de décomposition; ce qui constitue un commencement de putréfaction. Je renvoie, par cette raison, les détails sur les ouvertures de cadavre à l'article où je traiterai de la fièvre putride des femmes en couches.

On conçoit par ce qui a été exposé ci-dessus, que toutes les causes ordinaires de l'inflammation peuvent avoir quelqu'influence sur l'état des viscères du bas-ventre, & y déterminer des engorgemens inflammatoires. C'est pourquoi les tiraillemens de l'utérus, un choc ou un coup reçu dans la capacité de l'abdomen, un sang privé de sérosité après des accidens prolongés pendant la gestation, une lymphe trop épaisse ou devenue acrimonieuse, les contractions spasmodiques de quelques parties, les affections morales qui occasionnent un grand trouble, &c. doivent être mis au nombre des causes de la maladie dont nous parlons.

On juge par les mêmes raisons, que le siége de l'inflammation varie suivant la partie affectée : elle attaque indistinctement tous les viscères, mais particuliérement les ovaires, les trompes & les ligamens larges de la matrice : celle-ci n'en est point exempte. Le péritoine paroît y être moins exposé : ce n'est que secondairement qu'il s'enflamme, ou plutôt par extension de l'inflammation. Le mésentère & les intestins sont toujours dans un état pathologique, soit que l'inflammation les attaque directement, soit que l'irritation qui se propage de la partie primitivement affectée, détermine dans leur tissu un engorgement inflammatoire. Les glandes disséminées dans le mésentère sont très-fréquemment le siége des obstructions qu'on retrouve à la cessation des accidens inflammatoires. La matière laiteuse, coagulée par l'inflammation, est quelquefois déposée dans le tissu cellulaire qui recouvre les psoas; elle se fixe aussi dans les aines & dans tous les points de la capacité de l'abdomen.

L'inflammation des viscères du bas-ventre est facile à connoître, & le genre d'inflammation qu'occasionne chez les accouchées la fixation (si l'on peut parler ainsi) de la matière laiteuse sur un viscère déterminé, ne laisse aucune incertitude dans son diagnostic, soit que la maladie se borne à une partie circonscrite à une région, soit qu'elle embrasse la capacité entière de l'abdomen. Il y a une fièvre violente, des douleurs aiguës dans la partie ou les parties affectées, des élancemens avec un sentiment de déchirement par l'extension, qui est le produit de l'engorgement; tension d'une région ou de la capacité toute entière; douleur vive au toucher; chaleur véhémente, avec une soif considérable.

Les signes accessoires qui se tirent de l'état pathologique des autres capacités, comme les douleurs de tête ou les affections comateuses, l'embarras de la respiration & l'oppression, la diminution du volume des seins & celle de l'écoulement puerpéral, sont l'effet immédiat des progrès de la maladie essentielle. On distingue cette inflammation des autres, par la circonstance même de l'accouchement : on reconnoît encore que l'engorgement inflammatoire a précédé la diminution ou la suppression des lochies, par un simple examen & le récit des assistans si l'on a été appelé trop tard pour juger soi-même cette circonstance essentielle. Le diagnostic de la cause se tire d'un exposé fidèle de ce qui est arrivé à la malade. Le tems où l'affection s'est manifestée est essentiel à connoître, parce qu'à proportion qu'il s'éloigne du terme de l'accouchement, l'inflammation est moins redoutable.

Le diagnostic se tire encore de l'état antérieur à l'enfantement. On s'informera si la malade avoit des engorgemens; si on a usé de manœuvres violentes dans l'accouchement; si la matrice a été fatiguée ou déchirée; si les ligamens de ce viscère ont été tiraillés avec violence; si l'accouchement a été difficile ou non; si des affections morales ont apporté quelque trouble dans la marche de la matière laiteuse; si l'impression d'un air froid sur quelque point de la surface du corps n'a pas été l'agent qui ait déterminé les symptômes de l'inflammation.

Une maladie qui fait mourir en peu de jours les personnes qu'elle attaque, est toujours extrêmement redoutable. Quand l'inflammation est véhémente, quand elle s'étend à plusieurs viscères, il n'y a pas un moment à perdre pour sauver les malades : le retard d'un jour, à dater de son invasion, anéantit quelquefois tout espoir de guérison. Si les secours sont donnés à propos, & qu'on dissipe le danger, il reste d'autres maladies à combattre par la suite : telles sont les congestions ou plutôt les obstructions laiteuses, dont la dureté est en raison de la véhémence de la fièvre & de sa durée; car ces deux circonstances concourent ensemble à donner plus de solidité à la matière coagulée, & par conséquent rendent sa résolution plus longue & plus difficile. Indépendamment de ces accidens, il en est d'autres qui intéressent les intestins : je parle en ce moment de l'adhérence qu'ils contractent entr'eux par l'effet même de l'inflammation. Les suites de cette adhérence sont des douleurs vives dans les inflexions du tronc, dans l'obstacle ou la gêne qu'éprouve le cours des excrémens, & dans le tiraillement nécessaire qui résulte de l'union contre nature des tuniques externes des intestins. Les mêmes phénomènes ont lieu de la part de l'adhérence de l'épiploon.

Ces maladies secondaires exigent un traitement long & pénible. Quelquefois même, malgré l'activité qu'on apporte dans l'emploi des moyens curatifs, les engorgemens ne se résolvent pas complétement, parce que la véhémence de la fièvre leur a fait contracter un caractère de squirre. Quant aux adhérences des intestins, elles ne peuvent être très-fixes sans être le produit d'une inflammation incurable. On est convaincu de cette vérité par l'ouverture des cadavres. Mais une inflammation moins violente ou qui a été combattue assez à tems pour arrêter ses excès, n'a fait encore contracter aux intestins entr'eux, ou à l'épiploon avec les parties auxquelles il s'attache, qu'une union qui

se détruit insensiblement. Le mouvement seul, auquel les parties sont sujètes, détache sans douleur au moins violente les surfaces des organes collés par l'inflammation. Il n'est pas rare de voir des malades éprouver un déchirement douloureux & intérieur, qui achève la désunion. C'est ce qui arrive particuliérement dans les grands mouvemens du tronc; mais après cet accident, les symptômes de l'adhérence ne se font plus sentir par la suite.

Quand tous les points de la cavité abdominale sont douloureux au toucher, le danger est urgent; car ce signe annonce que tous les viscères sont attaqués à la fois. Cependant, comme un spasme extraordinaire accompagne toujours ce genre d'inflammation, & que le spasme rend la sensibilité plus exquise, il n'en faudroit pas conclure que le symptôme dont nous parlons ne laisse plus concevoir d'espérance de guérison; car on parvient à le modérer par les remèdes que nous indiquerons dans le plan de curation, à moins que les désordres intérieurs ne soient devenus irréparables.

Si le pouls, après avoir été dur & fréquent, se concentre; s'il est languissant & foible; si l'éclat des yeux se ternit après avoir été rendu plus brillant par l'inflammation; s'il y a hoquet & vomissement, & particuliérement des matières verdâtres; si le bas-ventre, qui étoit douloureux, devient moins sensible; si une sueur grasse s'étend sur la surface du corps; si la matière de la sueur paroît partielle & sans chaleur, la mort est instante.

Quand l'inflammation supprime complétement l'écoulement puerpéral, les accidens sont extrêmement graves, & leur intensité s'accroît à chaque instant; elle est moins redoutable si l'écoulement subsiste en partie, parce qu'il peut être plus facilement rétabli, & par cela même rappeler la matière laiteuse à son cours ordinaire. L'inflammation s'aggrave aussi en raison du viscère qu'elle attaque: ainsi, celle de l'utérus est très-formidable, tandis que celle de ses ligamens est combattue avec plus de succès. Celle des glandes du mésentère se dissipe quelquefois d'elle-même, mais elle laisse subsister après elle des engorgemens qui s'accroissent pendant long-tems, par la matière laiteuse qui continue à s'y accumuler, & par toutes les causes qui augmentent les engorgemens d'une autre origine. Ces obstructions se rapprochent plus ou moins de la nature du squirre, selon que les accidens inflammatoires ont été plus intenses.

On calme facilement les inflammations partielles de l'abdomen, parce qu'elles n'apportent pas un trouble considérable dans les fonctions; parce qu'il est rare qu'en cet état elles diminuent sensiblement l'évacuation des lochies, si on en excepte celle de l'utérus, & parce que les médicamens, tant internes qu'externes, agissent plus puissamment sur elles. Enfin, le danger se mesure sur la durée des symptômes & leur véhémence, comme la possibilité de guérir est en raison de l'invasion plus prochaine des symptômes & de leur modération. Ce qui regarde le sujet malade ne doit être considéré ici que comme dans toutes les autres affections pathologiques.

La curation de toutes les maladies inflammatoires paroît au premier apperçu exiger un traitement uniforme: cependant il ne seroit pas convenable de s'en tenir, dans la maladie dont nous parlons, à l'usage des médicamens antiphlogistiques strictement. On a déjà vu par les observations rapportées ci-devant, qu'une autre marche a eu des succès assez constans, & nous nous proposons de prouver par l'expérience, qu'elle est préférable à celles qui ont été indiquées par les auteurs. Nous remarquerons d'abord trois points essentiels; savoir: 1°. que la matière laiteuse est abondante, & qu'elle se porte avec célérité sur les parties irritées; 2°. que la mobilité excessive du système nerveux chez les accouchées, détermine, dans tous les accidens qu'elles éprouvent, un spasme véhément, qui est la cause la plus active des maux qui leur arrivent; 3°. nous ajouterons que la matière laiteuse étant très-coagulable, il seroit dangereux de perdre de vue cette propriété, & de ne pas s'opposer à l'épaississement qu'elle contracte par l'effet même de l'inflammation, puisque ce seul changement est un obstacle à la facilité de la résolution.

D'après ces principes, il y a plusieurs indications générales à remplir: conserver autant qu'il est possible l'écoulement des vidanges; le rappeler s'il a été interrompu. On remplit ce but de deux manières, par les médicamens internes & par les externes. On juge d'avance qu'il seroit dangereux de prescrire des substances qui donnassent au sang un mouvement plus accéléré quand il y a inflammation: on ne peut au contraire se dispenser de le tempérer par l'abondance des boissons & par leur propriété délayante. Les autres médicamens internes seront indiqués plus bas.

Les moyens chirurgicaux sont la saignée & les substances appliquées extérieurement. Quoique par les faits cités plus haut il soit constaté que je n'ai pas mis la saignée en usage, je ne m'en suis pas abstenu dans d'autres circonstances, & voici les raisons qui m'y ont déterminé. Si le tempérament de la malade est sanguin, si l'écoulement des lochies est supprimé ou beaucoup diminué, si la perte qui a suivi l'accouchement n'a pas été proportionnée à la quantité de sang qui doit s'écouler, si l'inflammation a des caractères graves, il n'y a point à hésiter sur la saignée, à condition toutefois que la maladie ne soit pas au point où les symptômes sont au moment de perdre de leur intensité par l'excès auquel ils sont parvenus; car dans ce cas on accéléreroit la mort des malades, qui ne peut pas être tardive. La quantité de sang à verser doit être moins proportionnée à la véhémence des symptômes, qu'au tempérament plus ou moins sanguin des malades. Cette assertion trouvera son développement dans ce qui sera dit en parlant de l'usage des calmans & des narcotiques.

De quelle manière doit-on verser du sang? Est-ce par l'ouverture des veines du bras ou du pied, ou par les sangsues appliquées à la vulve? Les auteurs ne sont pas d'accord sur la préférence à accorder à l'une d'elles. Presque tous en indiquent une exclusivement. Les uns, parce qu'ils ont remarqué qu'on ne

tiroit pas, dans quelques circonſtances, des avantages réels de celle du bras, ſe ſont uniquement attachés à une autre méthode, ſans diſtinction des cas morbifiques ; d'autres, perſuadés que celle du pied avoit été dangereuſe à certains individus, l'ont entiérement rejetée. Nous ne ſuivrons donc la marche d'aucun de ces auteurs, mais nous indiquerons les circonſtances dans leſquelles chacune de ces ſaignées peut être utile.

Si l'inflammation eſt accompagnée de ſymptômes qui annoncent que la matière laiteuſe ſe porte trop rapidement vers les parties ſupérieures du tronc, & que l'utérus ſoit exempt de l'engorgement inflammatoire, & qu'enfin la diminution ou la ſuppreſſion des lochies prouve que ce viſcère eſt débarraſſé trop promptement des fluides qui devoient s'écouler par ſa cavité, la ſaignée du pied devient indiſpenſable. Les accoucheurs la preſcrivent dans ce cas avec ſuccès, parce qu'elle rappelle les liquides dans les viſcères & les parties inférieures du tronc. Il n'eſt pas même néceſſaire, pour la pratiquer, que les lochies ſoient conſidérablement diminuées : il ſuffit que la tête paroiſſe attaquée, pour ſuivre cette méthode.

J'obſerverai à cet égard que ſi l'écoulement puerpéral eſt auſſi abondant qu'on doit le deſirer, quelque véhémens que paroiſſent au premier abord les accidens dont nous parlons, la ſaignée devient inutile. L'inflammation cédera aiſément, par cela même que les vidanges procurent une évacuation ſuffiſante. En entretenant leur écoulement par les moyens qui ſeront décrits ci-après, & en faiſant ceſſer le ſpaſme, qui eſt la cauſe de la véhémence des ſymptômes, l'état de la malade changera promptement en mieux. Dans ce cas il ſeroit dangereux d'appeler trop de ſang ſur la matrice par la ſaignée du pied, parce qu'on exciteroit un engorgement inflammatoire dans ſa ſubſtance.

Si les ſymptômes de l'inflammation ont leur ſiége dans la matrice ou ſes ligamens, ou dans ces diverſes parties en même tems, la ſaignée du bras eſt la ſeule admiſſible. Celle du pied, par les raiſons qu'on vient de détailler, rendroit la maladie plus grave, & quelquefois la curation impoſſible. Mais après avoir ôté ſa ſurcharge par la ſaignée du bras, l'application de quelques ſangſues à la vulve facilitera le dégorgement de l'utérus. S'il reſte engoué par défaut de liberté dans la circulation de ſes vaiſſeaux, ſans inflammation, mais parce que celle des viſcères abdominaux, placés dans ſon voiſinage, occaſionne ſeule cette gêne conſécutive, l'application des ſangſues devient encore d'une utilité marquée ; l'évacuation qu'elles procurent, débarraſſe la matrice de la ſurcharge qui fatigue ſes vaiſſeaux ; la déplétion s'opère de proche en proche par les anaſtomoſes ; les grands canaux dont le diamètre augmenté comprimoit les vaſes d'un moindre volume, n'exercent plus ſur ces derniers l'étranglement capable de retarder conſtamment le cours des fluides deſtinés à les parcourir ; d'où le renouvellement facile de l'écoulement des lochies.

Ce qui regarde les applications externes ſe réduit, chez tous les auteurs, aux fomentations émollientes ou aux cataplaſmes, qui ont les mêmes qualités. C'eſt mal connoître les ſymptômes des inflammations qui ſurviennent dans le tems des couches, que de ne porter aucune attention ſur l'extrême facilité avec laquelle les ſpaſmes de toute eſpèce ſe manifeſtent chez les accouchées. Ce qui a été dit précédemment prouve invinciblement que, dans cet état, les femmes ont les nerfs très-diſpoſés à l'irritation. Les obſervations que j'ai données & celles qu'on recueille dans les auteurs, confirment également cette doctrine. Enfin, l'uſage des ſubſtances narcotiques change avec tant de promptitude la véhémence des ſymptômes, qu'il faudroit s'abuſer étrangement ſur les principes & les faits, pour n'en pas reconnoître la néceſſité indiſpenſable. Boerrhaave en conſeilloit l'emploi dans les douleurs qui réſultoient des manœuvres de l'accouchement ; il les recommande comme le moyen le plus efficace pour faire ceſſer ces ſymptômes. Son commentateur ajoute qu'il en a toujours fait prendre après l'accouchement, ſans qu'il en ſoit jamais réſulté d'inconvéniens. La conduite de ces deux praticiens célèbres raſſurera ſans doute les hommes timides, & diſſipera les craintes qu'ils auroient conçues ſur l'uſage des préparations de l'opium.

Le but que ſe propoſoit Van Swieten eſt clairement expliqué dans ce qui ſuit : « On obſerve très-» fréquemment, dit cet auteur, que l'orifice de l'utérus ſe contracte avec force ; en ſorte que c'eſt ſeulement par la violence qu'on parvient à écarter ſes » bords, pour donner paſſage aux caillots de ſang ou » aux débris du placenta..... J'ai vu dans ces cas les » préparations d'opium données avec la prudence que » comportent les circonſtances, toutes les douleurs ſe » calmer ; un ſommeil paiſible ſuccède aux ſouffrances, » & les caillots de ſang coagulé s'échappent de la matrice ſans qu'on éprouve la moindre gêne doulou» reuſe. » Il réſulte de ces principes, que les douleurs dont la permanence ou l'intenſité cauſe de ſi grands déſordres chez les accouchées, ſont combattues & calmées avec beaucoup de promptitude & de ſuccès par l'uſage des opiatiques : il s'enſuit encore que les ſpaſmes, de quelque nature qu'ils ſoient, dont l'effet immédiat eſt de porter le trouble dans toutes les fonctions, cèdent également & diſparoiſſent complétement au moyen de la méthode propoſée : elle m'a toujours réuſſi complétement.

Elle conſiſtera donc dans l'emploi des narcotiques, tant extérieurement qu'intérieurement. Ainſi, on mêlera aux ſubſtances émollientes deſtinées à faire des cataplaſmes, la juſquiame, la morelle, la ciguë ou la belladone. Si l'on préfère les fomentations, on fera cuire ces mêmes plantes avec les médicamens émolliens : l'eau de décoction ſera employée en fomentations. On peut leur ſubſtituer des embrocations avec le baume tranquille ou tous les huileux, auxquels on mêleroit une ſuffiſante quantité d'opium ou d'huiles narcotiques ; mais j'obſerverai à cet égard que les embrocations exigent dans leur emploi une preſſion de la main, pour forcer la matière dont elles ſont com-

posées, à s'introduire dans le tissu de la peau. Or, dans des circonstances où l'abdomen est très-douloureux, cette opération ne pourroit être qu'imparfaite; car si on vouloit l'exécuter convenablement, on augmenteroit la véhémence des douleurs par la manœuvre même au moyen de laquelle on auroit prétendu la calmer. Ce n'est donc qu'à l'invasion de la maladie, & quand l'irritation n'est pas encore portée à un degré éminent, qu'il peut être permis de faire usage des embrocations.

Quant à l'usage interne des narcotiques, j'ai déjà donné dans plusieurs articles, la manière de les employer. Il est donc inutile de répéter ici la méthode que j'ai proposée; ce qui étoit plus instant à démontrer, étoit la nécessité de les classer dans le nombre des médicamens les plus avantageux à la curation de la maladie dont je parle.

Cependant si l'inflammation s'étend à tout l'abdomen, ou s'empare de plusieurs viscères à la fois, les lochies diminuent bientôt en quantité ou se suppriment complètement; le lait ne se porte plus aux mamelles; leur volume diminue; leur tissu s'affaisse ou devient plus mou. Peut-on encore dans ce cas pressant, prescrire l'usage des préparations d'opium & les antispasmodiques, comme une ressource assurée contre les dangers imminens qui menacent la vie des malades?

Si l'on se rappelle les observations précédentes, on sera convaincu que ces médicamens sont encore nécessaires dans l'inflammation intense. Mais jusqu'à quel point leur usage est-il admissible? Cette question est déjà répondue par ce qui a précédé, lorsque j'ai parlé du moment où la véhémence des symptômes étoit sur le point de céder à ce calme trompeur, qui n'est que le résultat d'une véritable destruction des organes. Le médecin qui voit la malade peut seul juger les approches de cet instant redoutable, & se conduire dans l'emploi des narcotiques, selon le jugement qu'il porte des symptômes; car l'opium & ses préparations sont soumis aux règles générales qui déterminent constamment l'usage de tous les moyens curatifs: c'est donc l'ensemble des accidens & la situation présente des malades qui déterminent le plan de curation.

Le point essentiel est de distinguer avec précision si la tension du bas-ventre vient du spasme qu'a occasionné le viscère enflammé, ou si l'inflammation cause elle seule la tension générale de cette grande capacité. On s'en assure par les signes suivans. Dans le premier cas, quelque effrayant que soit le volume de l'abdomen, quelque douleur qu'on fasse ressentir aux malades par le toucher, cependant le viscère primitivement affecté donne au tact des marques d'une sensibilité beaucoup plus grande; la respiration n'est pas extrêmement lésée, parce que le diaphragme peut s'abaisser sur les viscères de l'abdomen sans occasionner de plus vives souffrances; le pouls conserve de la force avec quelque développement. S'il y a délire, il est modéré, parce que le sang circule avec une certaine liberté dans la plupart des viscères du bas-ventre; la chaleur que ressentent les malades dans cette capacité est considérable, mais ils distinguent sensiblement dans la partie qui a éprouvé la première lésion, une ardeur plus manifeste. Les malades s'en plaignent, & rapportent à ce lieu l'excès de leurs souffrances. Dans ce cas, l'opium ou les préparations narcotiques sont de la plus grande efficacité.

Quant au contraire l'inflammation est générale ou qu'elle seule cause la tension de tout l'abdomen, quand le même feu paroît consumer indistinctement tous les viscères, quand le désordre occasionné par leur engorgement s'étend à d'autres capacités, quand la circulation n'est qu'une agitation violente des liquides avec une irritation & une contraction des artères qui diminuent le diamètre du pouls, quand la respiration devient difficile parce que le diaphragme ne peut plus s'abaisser dans la capacité de l'abdomen trop distendu, quand les lochies sont complétement supprimées par les congestions qui effacent les orifices des vaisseaux destinés au passage des fluides qui forment cette évacuation, peut-on aussi prescrire l'usage des narcotiques? Je le crois; je l'ai fait avec succès, & je m'appuyois des raisons qu'on va lire & juger.

Une inflammation simple, c'est-à-dire, celle qui ne reconnoîtroit pas pour cause le mélange d'un fluide étranger avec le sang, mais seulement l'épaississement ou l'engorgement de ce dernier; une inflammation, dis-je, qui auroit attaqué dans l'hypothèse qu'on vient d'établir, plusieurs viscères en même tems, ne seroit pas énergiquement combattue par l'opium & les autres remèdes calmans. On ne peut pas même supposer qu'une inflammation simple puisse parvenir à l'étendre ainsi sur tant de parties organiques à la fois, car elle auroit fait succomber le malade avant que d'avoir occasionné cette multiplicité de lésions. Mais quand sa cause matérielle suscite constamment une irritation générale, quand cette irritation a pour origine l'affection première d'une partie circonscrite, & qu'elle entretient la durée des symptômes en les rendant plus graves, il n'y a point de doute qu'on ne parvienne à ramener, sinon un calme parfait, au moins une diminution rapide & notable des accidens par l'emploi des médicamens capables de faire cesser l'éréthisme; d'où résulte que les fonctions reprennent en partie l'ordre de leur marche: circonstance qui favorise l'action des médicamens capables de combattre plus efficacement les premiers engorgemens qui avoient causé le trouble général.

Quoique l'humeur laiteuse ne paroisse pas former particuliérement, comme cause matérielle, les congestions inflammatoires dont je donne l'histoire au moment où elles se manifestent, cependant elle y est bientôt attirée par l'irritation qui y fixe indistinctement tous les fluides. Alors la maladie se complique, ainsi que je l'ai expliqué précédemment, avec la métastase de l'humeur laiteuse. Le régime de la malade doit donc être dirigé suivant les indications que présente ce nouvel état morbifique. La matière laiteuse est

eſt très-diſpoſée à la coagulation, & ce changement, ainſi qu'on l'a prouvé ailleurs, eſt très-rapide : d'où il ſuit que l'uſage des médicamens capables de prévenir ou de diſſiper cette coagulation ſi elle exiſte déjà, eſt d'une néceſſité indiſpenſable. J'ai donné ailleurs la connoiſſance de ces médicamens; je ne dois donc pas répéter ici ce que j'en ai dit en parlant de la fièvre de lait.

Il ne me paroît pas inutile d'ajouter quelques réflexions à celles qui précèdent ſur l'uſage des moyens de curations externes. Quelques praticiens propoſent les demi-bains. Ils les croient plus utiles que les fomentations, en ce qu'ils ſont plus relâchans, & qu'on peut en même tems les rendre très-calmans par les décoctions de plantes narcotiques. Cette propoſition eſt vraie, mais ces préceptes ne ſont pas conſtamment admiſſibles. Toutes les fois que l'inflammation eſt parvenue à un certain degré de véhémence; toutes les fois que les douleurs ſont vives, ſoit que l'inflammation ait étendu ſes déſordres à une grande capacité, ſoit qu'elle n'ait pas encore pu attaquer pluſieurs viſcères enſemble, il devient impoſſible de faire exécuter aux malades des mouvemens aſſez développés pour les mettre dans le bain. On eſt donc alors réduit à l'uſage des applications extérieures propoſées ci-deſſus; car ſi l'on s'obſtinoit à faire éprouver aux femmes, dans cet état, la fatigue indiſpenſable pour les placer dans le bain, on donneroit lieu à un accroiſſement ſenſible des douleurs & à celui de tous les ſymptômes à la fois: d'où il réſulte que le moyen qu'on auroit choiſi pour accélérer la guériſon, deviendroit une nouvelle cauſe de déſordre. Il réſulte de ces obſervations, que l'uſage des bains doit être reſtreint aux cas où les malades peuvent ſupporter de grands mouvemens ſans en être léſées.

Il y auſſi d'autres règles générales à obſerver dans l'emploi des ſaignées. Elle n'eſt utile dans les engorgemens inflammatoires des femmes en couches, que comme dans toutes les maladies du caractère inflammatoire; ainſi les ſaignées ſont donc ſubordonnées, 1°. à la véhémence des ſymptômes; ce qui a été expliqué plus haut; 2°. au tempéramment du ſujet; car une femme habituellement pléthôrique doit perdre plus de ſang que celle qui n'eſt pas ſanguine; 3°. à la proportion du ſang qui s'eſt écoulé après l'accouchement, & qui indique encore que la perte étant conſidérable, les ſaignées deviennent moins néceſſaires à proportion du tems où la malade eſt éloignée du jour de l'accouchement; 4°. à la cauſe qui détermine l'inflammation; ainſi dans un ſujet très-irritable, les antiſpaſmodiques calment plus ſûrement les accidens, que les évacuations ſanguines; 5°. à la nature des humeurs, qui ont une grande tendance à la coagulation: d'où réſultent ces obſtructions, d'autant plus durables que les malades ſont plus épuiſées par la perte de leur ſang; que la réſolution en eſt plus difficile quand la circulation a été rendue plus languiſſante; car l'action des vaiſſeaux ne broie plus les liquides coagulés dans leurs diamètres, parce que les fluides ne ſe chargent plus d'une aſſez grande quantité de parties médicamenteuſes pour fondre les congeſtions réſultantes de l'inflammation. Ces apperçus ſuffiront donc, avec les préceptes donnés précédemment, pour diriger convenablement l'uſage des évacuations ſanguines.

Nota. Il paroîtroit convenable de placer ici l'inflammation de l'utérus après avoir parlé de celle de ſes ligamens & des viſcères du bas-ventre; mais tant d'autres cauſes donnent lieu à cette maladie, que l'on ſe trouveroit dans la néceſſité d'en faire pluſieurs chapitres. Pour éviter cet inconvénient, il en ſera fait un particulier, dans lequel on réunira tout ce qui eſt relatif à l'inflammation de ce viſcère. (*Voyez* le mot MATRICE.)

§. V.

De la pleuréſie & de la péripneumonie laiteuſe. Médecine-pratique.

Il auroit été utile, pour ſuivre l'ordre des accidens occaſionnés par la métaſtaſe de l'humeur laiteuſe, de placer ici l'article *Suppreſſion des lochies*; mais il convient de traiter auparavant ce qui concerne cette évacuation. (*Voyez* le mot LOCHIES.) Ce qui a précédé ſuffit pour faire connoître l'action des cauſes capables de dévier le cours de la matière laiteuſe, & donner une idée exacte de l'irruption qu'elle fait ſur les viſcères qu'elle ne doit point engorger dans l'ordre naturel.

Pour bien entendre ce qui ſuit, il eſt néceſſaire de ſe ſouvenir que les phénomènes de la groſſeſſe déterminent une ſorte d'engouement des liquides ſtagnans dans l'abdomen, & que les progrès de la geſtation font étendre à preſque toute l'habitude du corps cette pléthôre formée par une humeur qui ſe rapproche davantage de la nature du lait, à proportion que les femmes arrivent plus près du terme de l'accouchement; il faut encore ſe rappeler qu'après l'enfantement, la nature ſe débarraſſe d'une grande partie de ces liquides par des ſueurs. Celles-ci ont un caractère particulier, au moyen duquel on reconnoît qu'elles ont des qualités communes avec la ſéroſité du lait, puiſqu'elles deviennent acides comme lui, & offrent à l'examen d'autres phénomènes qui prouvent que le liquide dont elles ſont formées, fait partie de la matière laiteuſe généralement étendue à toutes les parties du corps.

Ces principes convenus, on conçoit facilement comment une accouchée, expoſée aux effets du froid ou à celui de tout autre agent capable de répercuter la tranſpiration, peut être attaquée d'une pleuréſie ou d'une péripneumonie, qui ſe compliquent avec la métaſtaſe de l'humeur laiteuſe proprement dite. La complication dans l'hypothèſe donnée n'eſt que ſecondaire, puiſque l'inflammation de la plèvre ou des poumons précède le dérangement du cours des vidanges. En effet, cette évacuation ſubſiſte, chez quelques malades, dans toute ſon intégrité, au moment où l'inflammation des enveloppes du thorax eſt déjà reconnoiſſable par ſes ſignes pathognomoniques. La

matière laiteuse, déviée de son cours & refoulée vers la poitrine, est une autre cause assez fréquente de la pleurésie & de la péripneumonie des femmes en couches.

Ces deux maladies attaquent donc les accouchées dans deux cas très-différens, & dont la variété doit être soigneusement reconnue pour diriger le traitement. Dans l'un, une cause accidentelle indépendante de l'accouchement, comme la suppression de la transpiration déterminée par le contact d'un air froid, occasionne un engorgement inflammatoire, qui a pour siége les enveloppes du thorax ou les poumons mêmes: dans l'autre, la même affection morbifique est la suite de la métastase de l'humeur laiteuse sur ces parties, qui jusqu'à ce moment étoient restées dans un état sain. A ces deux circonstances se joint un troisième mode d'affection: c'est la métastase secondaire de la matière laiteuse sur les organes attaqués primitivement d'inflammation.

Pour donner plus de clarté sur chacun de ces états pathologiques, on donnera l'énumération des symptômes qui les accompagnent. Si l'inflammation du thorax ou des poumons est la première affection, les lochies n'ont point encore éprouvé de diminution dans leur évacuation, la mollesse & la souplesse du bas-ventre se maintiennent sans douleurs au tact, le volume de cette capacité ne prend aucun accroissement jusqu'au tems où le désordre, occasionné par la violence des symptômes de l'inflammation, se communique à l'abdomen. Ainsi, soit que les choses subsistent dans cet état, soit qu'ayant changé de manière d'exister, elles aient eu lieu, ainsi qu'on vient de le dire, on a la certitude que l'inflammation des enveloppes de la poitrine, ou celle des poumons, est la maladie essentielle, & que, s'il y a suppression ou diminution des vidanges au moment où l'on voit la malade, ce dernier symptôme est consécutif.

Le contraire a lieu quand la suppression ou la diminution des lochies précède l'inflammation des parties supérieures: celles-ci étoient dans un état sain jusqu'au moment où le cours des vidanges a été interrompu. Par conséquent la difficulté de respirer, les douleurs de côté, ou l'oppression des poumons & l'accroissement de la fièvre, qui est le produit de l'inflammation, ont succédé au changement survenu dans le cours des vidanges. C'est donc cette dernière affection qu'on doit regarder comme la primordiale, & l'inflammation des enveloppes du thorax, ou celle des poumons, comme secondaire.

Les causes capables de créer la pleurésie ou la péripneumonie des femmes en couches peuvent aussi en même tems déterminer la suppression ou la diminution des lochies. En effet, si l'agent qui a répercuté la transpiration (qu'on nous permette de suivre cet exemple pour conserver plus de clarté dans l'exposé des fais), si, dis-je, l'agent qui a supprimé la transpiration a porté son action sur une grande surface du corps, ou si cette action a été assez vive pour susciter un désordre qui s'étende à la fois à plusieurs capacités, en même tems qu'il fera naître l'engorgement de la plèvre, il donnera lieu à la suppression des lochies. Ce résultat sera l'effet immédiat de l'irritation étendue aux différentes capacités. Dans ce cas, les deux accidens principaux forment la maladie essentielle; car aucun d'eux n'est l'effet de l'agacement occasionné par l'autre, ni la suite du trouble que l'un a déterminé par rapport à l'autre.

Si la pleurésie & la péripneumonie des femmes en couches sont plus dangereuses que dans tout autre tems de la vie, c'est que l'abondance des liquides qui se portent aux parties malades est excessive, & que la rapidité avec laquelle l'humeur laiteuse fait métastase sur les organes irrités est extrêmement rapide. Quoique ce liquide soit d'une nature très-coagulable & qu'il s'épaississe promptement par la chaleur, on ne peut pas disconvenir que, dans les maladies dont on parle, le sang est, chez quelques sujets, beaucoup plus dense que chez les femmes en couches, & que par conséquent la résolution des engorgemens inflammatoires ne soit, chez les premiers, plus difficile à obtenir que chez ces dernières, si l'on fait abstraction de la quantité de liquides qui accable la plèvre ou les poumons des accouchées.

Les recherches faites sur les cadavres ne présentent de différence dans les résultats, chez les femmes en couches, qu'en ce que les adhérences de la plèvre avec les poumons sont plus étendues & formées par une matière plus abondante & plus mucilagineuse. Au reste, les désordres ordinaires de l'inflammation sont les mêmes. Si quelquefois la pleurésie & la péripneumonie prennent un caractère putride, cette diversité est due à l'état antérieur des liquides ou à des circonstances étrangères à l'inflammation, & dont j'ai donné l'énumération en parlant ailleurs de la *fièvre humorale* & de la *fièvre putride* des accouchées. J'y renvoie le lecteur, pour y puiser les modifications qu'on doit apporter dans le traitement des affections dont je parle dans ce chapitre, si elles étoient compliquées de putridité.

Après avoir énoncé les différens cas d'inflammation qui attaquent les enveloppes de la poitrine & les poumons, il est indispensable de suivre la même méthode dans l'ordre de curation. Si la pleurésie ou la péripneumonie existe sans altération dans le cours des vidanges, on force le traitement de l'affection primordiale; mais en même tems on s'efforcera de conserver l'évacuation puerpérale dans son intégrité, pour éviter la complication qui résulteroit de sa diminution ou de sa suppression. On maintient le cours de l'évacuation par l'usage des fomentations émollientes & même narcotiques, si l'irritation paroissoit se propager à l'abdomen. J'ai indiqué précédemment la manière d'employer ces médicamens externes.

On ne peut pas trop accélérer la déplétion des parties prises d'inflammation: il faut donc sur le champ saigner du bras, pour procurer un dégorgement prochain. D'ailleurs, la saignée du bras favorise la continuité des vidanges, dont on maintient constamment le cours, ainsi que je l'ai dit plus haut, Ce n'est pas ici le lieu d'appliquer sur le point irrité ces corps

très-chauds, au moyen desquels on détermine une prompte résolution dans les pleurésies d'une autre espèce, car on augmenteroit la coagulation de la matière laiteuse. Pour aider le dégorgement de la plèvre ou des poumons, on appliquera un large vésicatoire sur le thorax, dans le point douloureux ou au bras, du côté du poumon qui paroîtra le plus engorgé. Comme il n'y a point de tems à perdre dans la curation de cette maladie, les moyens curatifs doivent être brusqués, mais d'après des indications précises.

L'irritation causée aux parties supérieures par un vésicatoire pourroit déterminer sur elles l'affluence de la matière laiteuse encore contenue dans l'abdomen, si l'on ne parvenoit pas à balancer cette action par une autre, dont l'effort soit en sens contraire. Pour remplir ce dernier but, on suscitera un point différent d'irritation sur la cuisse, du côté opposé à celui où l'on aura appliqué le premier vésicatoire. Ces deux opérations seront simultanées, pour qu'elles agissent en même tems. On aura donc, outre l'évacuation des lochies, continuée & maintenue dans son intégrité par la méthode proposée plus haut, deux sources d'écoulement abondant pour dégager la surcharge des liquides, qui accableroient, ou les enveloppes du thorax, ou les poumons, ou les uns & les autres simultanément.

Les boissons seront de nature à favoriser les sueurs, & contiendront en dissolution des principes fondans, capables de dissoudre les coagulations formées par la matière laiteuse, ou propres à les prévenir. On a donné à cet égard des préceptes assez étendus dans le chapitre qui a eu pour objet la fièvre de lait, pour qu'on puisse s'en dispenser dans celui-ci. Je renvoie le lecteur à cet article.

Les praticiens qui conseillent l'usage des purgatifs fondans & incisifs dans la curation de cette maladie, ont saisi les véritables indications : ils multiplient par cette méthode les évacuations, pour débarrasser promptement les parties enflammées; ils font dériver la matière morbifique vers des viscères qui la portent au dehors sans danger pour eux; ils divisent en même tems cette matière, qui se coagule très-promptement; ils excitent enfin, par le même moyen, l'abondance des sueurs, qui sont toujours favorables aux accouchées. D'après ces observations, on prescrira le looch suivant à prendre par cuillerées, d'heure en heure, jusqu'à ce que les évacuations alvines commencent.

Dans quatre onces de looch blanc du codex, mêlez d'oximel scillitique .... 2 gros.
De kermès minéral .... 1 grain ½.
De sirop de fleurs d'orange .... 1 once ½.

La mixture suivante remplira les mêmes indications.

Dans quatre onces d'infusion de fleurs de tilleul, mêlez d'oximel scillitique .... 1 gros ½.
De kermès minéral .... 1 grain ½.
D'esprit de corne de cerf .... 8 gouttes.
D'eau de fleurs d'orange .... 2 onces.
De sirop d'armoise .... 1 once ½.

Faites une mixture à prendre par cuillerées chaque heure, en observant d'agiter chaque fois la bouteille, pour ne pas laisser le kermès déposé à son fond, & le faire prendre chaque fois dans des proportions égales.

Tous les médicamens qui auront une action analogue à ceux qu'on vient d'indiquer, seront employés de préférence, suivant que les circonstances l'exigeront. On observera d'unir à eux les antispasmodiques, par la raison déjà tant de fois énoncée, que les accouchées sont très-disposées aux spasmes de toute espèce, & qu'on doit constamment s'attacher à les prévenir ou à les calmer.

Il est important de laisser subsister très-long-tems la suppuration occasionnée par les vésicatoires, afin de procurer un dégorgement complet des poumons : autrement, s'il restoit une portion de la matière laiteuse dans le tissu de ces viscères, elle donneroit lieu à une toux habituelle, de laquelle résulteroit la phthisie pulmonaire. Cette dernière maladie est très-fréquente chez les femmes, dans les circonstances dont je parle. On seroit effrayé par le nombre de celles qui succombent à la phthisie pulmonaire après les couches, si l'on avoit pris la peine d'en faire le calcul. Tant de malheurs sont dus à la négligence avec laquelle on traite ces toux opiniâtres qui subsistent après les accidens des couches, & à l'ignorance de ceux qui sont consultés pour la guérison de ces affections dangereuses. On ne veut pas se persuader qu'une femme qui paroît guérie des symptômes qui se sont manifestés après l'accouchement, porte dans ses veines, & pendant long-tems encore, une grande quantité de matière laiteuse, que les évacuations de toute espèce n'ont point épuisée. Elle circule avec le sang & se dépose sur les viscères, qui conservent un mode quelconque d'irritation ou une affection morbifique, telle que la toux après les pleurésies ou les péripneumonies. Ces réflexions, appuyées de l'expérience, prouvent manifestement la nécessité de conserver la suppuration qu'on a procurée par les vésicatoires.

Si la suppression ou la diminution des vidanges a précédé l'inflammation de la plèvre ou celle des poumons, le plan de curation devient différent par rapport aux saignées. Sous tous les autres rapports il reste le même. Je ne parlerai donc plus des moyens curatifs qui sont indiqués ci-dessus; je bornerai les réflexions suivantes à ce qui concerne les évacuations sanguines. La matrice, dans l'hypothèse donnée, s'est contractée au point de faire refluer vers les parties supérieures la masse de liquides destinés à l'écoulement puerpéral : l'irritation des poumons ou de la plèvre enflammée accélère la marche de l'humeur laiteuse, qui se porte au thorax. Il est donc indispensable de la rappeler vers les parties qu'elle abandonne par des saignées pratiquées aux extrémités inférieures. C'est l'opinion de Sennert. Il assure, d'après l'expérience, qu'on ne doit avoir recours à la saignée du bras qu'après en avoir fait plusieurs du pied, parce que si ces dernières ne réussissent pas, on a la preuve que l'utérus ne se charge pas du liquide des vidanges. Pour lors on suit la cure de la pleurésie ou de la

péripneumonie, en ayant particuliérement égard à la lésion des organes ou des viscères de la capacité du thorax. Cependant on ne néglige point les moyens externes qui pourroient renouveler l'écoulement puerpéral, parce que, à quelqu'époque qu'il reparoisse, il facilité singuliérement la curation de l'inflammation de poitrine.

Si l'inflammation prend naissance, & qu'au même moment il y ait diminution ou suppression des vidanges, la cure sera dirigée sous ce nouveau rapport : on diminuera l'engorgement de la poitrine par les saignées du pied, afin de maintenir ou de faire reparoître l'écoulement des vidanges ; car il est indispensable de rappeler constamment la matière laiteuse vers les viscères de la région hipogastrique. On sera donc contraint, dans ce cas, de se rapprocher davantage du plan de traitement proposé pour l'inflammation qui seroit précédée de quelque changement notable dans l'écoulement puerpéral. Cette dernière modification dans l'affection inflammatoire ne présentant pas des différences bien marquées dans l'emploi de la dernière méthode curative indiquée ci-dessus, on s'y conformera avec l'exactitude que les circonstances exigeront.

Des maladies chroniques qui ont pour cause matérielle l'humeur laiteuse.

SECTION DEUXIÈME.

§. I.

Remarques sur les causes des maladies chroniques, occasionnées par l'humeur laiteuse.

Après avoir donné l'histoire des maladies aiguës qui attaquent les femmes en couches, & qui reconnoissent la plupart pour cause prochaine ou symptomatique l'influence de l'humeur laiteuse sur la naissance ou l'accroissement des accidens qui les accompagnent, nous n'aurions pas complété ce travail si nous ne lui faisions pas succéder l'exposé des maladies chroniques, qui tirent leur source de la même humeur. En annonçant ces maladies, nous prévenons le lecteur que, malgré le nombre de dangers presqu'inséparables de la grossesse, de l'accouchement & de ses suites, les femmes ne doivent pas encore se flatter d'être exemptes de tous les périls. Il en est d'autres auxquels quelques-unes d'elles sont réservées. Le lait & le fluide des lochies donnent lieu à des affections chroniques qui, après de longues souffrances, amènent à leur suite la mort des personnes qu'elles ont attaquées. D'autres fois, dit Morgagni, elles sont cause que la vie n'est qu'un cours malheureux de douleurs, qui ne laissent aucun repos. Ces maladies, que Morgagni n'a fait qu'indiquer, sont en grand nombre & très-difficiles à guérir. Les accoucheurs se contentent de donner des secours passagers aux femmes en couches; ils s'attachent, autant qu'il est en eux, à calmer les grands accidens qui se manifestent dans ces tems difficiles, sans prévoir les affections pathologiques qui naissent ou qui naîtront dans des tems éloignés de ces accidens mêmes. Leur négligence à cet égard, l'ignorance d'un grand nombre & les fautes des accouchées sont les causes des maladies chroniques dont nous allons entretenir le lecteur.

Mais avant que d'exposer les symptômes de chacune d'elles, il nous a paru indispensable de fixer l'attention sur leurs principales causes, la marche que suit l'évacuation puerpérale & la sécrétion du lait. J'ai prouvé précédemment que le flux lochial éprouvoit de grandes variétés dans sa durée & dans la quantité de liquides qui s'évacue par la matrice; j'ai fait l'histoire des maladies aiguës, auxquelles sa suppression ou sa diminution donnoit naissance; j'ai indiqué, quoique sommairement, quelques-unes des affections chroniques qui devoient leur origine à la diminution de cette évacuation. Il nous reste donc à traiter plus amplement celles que nous n'avons fait qu'annoncer & celles que nous joindrons à ces premières. Un fait important doit être rappelé à cet instant : c'est que nous n'avons aucun moyen d'estimer avec certitude la durée que doit avoir dans chaque individu le flux lochial, & nous n'en avons point non plus pour juger quelle quantité doit être évacuée, pour prévoir qu'il n'en restera aucune portion mêlée au sang & circulant avec lui : d'où il suit que nous sommes hors d'état de prononcer qu'une portion déterminée de ces mêmes liquides n'ira pas, dans un tems quelconque, se déposer sur un ou plusieurs viscères, ou sur une partie extérieure, y placer le germe d'une maladie facile à dompter ou capable de résister à l'action des médicamens. Comme, dans l'économie animale, l'action d'un organe sécrétoire supplée souvent à l'inaction d'un autre, le lait, comme la matière des lochies, se trouve entraîné par des évacuations différentes, qui ne permettent pas de juger s'il a été expulsé complétement. Les circonstances de l'accouchement apportent encore d'autres obstacles à la justesse de l'estimation dont nous parlons : d'où il résulte évidemment qu'au même moment (l'expérience journalière prouve invinciblement cette proposition, qui sera encore mieux démontrée dans la suite de ces observations) où une femme en couches paroît recouvrer une santé parfaite, il nous est impossible d'assurer qu'elle sera exempte de maladies chroniques dépendantes de l'humeur laiteuse.

Il a été dit précédemment que le lait continuoit à se porter aux mamelles long-tems après l'accouchement, & sans que la santé en parût altérée. Nous avons observé, en traitant de la fièvre de lait, qu'une sécrétion semblable à celle qui s'opère dans les mamelles, avoit lieu dans les viscères du bas-ventre dans des tems éloignés de l'enfantement; nous avons indiqué les sources de cette sécrétion, en offrant en quelque sorte aux sens un tableau exact de l'état des viscères du bas-ventre, de leur engouement laiteux, résultant de la compression opérée par l'effet de la gestation & de la nature du liquide qui s'amassoit pendant les neuf mois de la grossesse dans les différentes

parties de cette capacité. Nos obſervations à cet égard ont fait connoître que ſi la ſécrétion du lait étoit prolongée chez quelques ſujets, & particuliérement les femmes qui ne ſont pas nourrices, bien long-tems au-delà des couches, la même ſécrétion avoit lieu à beaucoup d'égards dans les viſcères abdominaux. Aux raiſons par leſquelles nous avons appuyé notre ſyſtème, nous joindrons l'obſervation ſuivante. Le retour des règles, après l'accouchement, ſe marque conſtamment par une évacuation très-abondante : le liquide menſtruel diffère, à cette époque, du ſang ordinaire des règles par tous les caractères qui atteſtent ſon mélange avec l'humeur laiteuſe. Cette vérité eſt ſi triviale, qu'il paroîtroit déraiſonnable d'en expoſer les détails. Que prouve-t-elle cependant? Que ſix ſemaines, deux mois, & quelquefois trois après l'accouchement, il exiſte encore, ſoit en circulation, ſoit en ſtagnation ſi l'on veut, une portion manifeſte d'humeur laiteuſe dans quelques viſcères du bas-ventre. Qu'on ne s'étonne donc pas de la formation des obſtructions laiteuſes, dont l'origine remonte à un accouchement, quand on ſait bien apprécier les cauſes qui leur ont donné naiſſance, quoique les femmes aient paſſé pluſieurs mois, & d'autres des années entières, ſans qu'on ſoupçonnât l'exiſtence de ces obſtructions; mais nous en donnerons l'hiſtoire dans la ſuite.

Nous avons fait connoître par ce qui précède, qu'après la ceſſation abſolue des accidens qui accompagnent les couches, il exiſtoit encore, chez quelques individus, une cauſe matérielle de maladies chroniques : il nous reſte maintenant à traiter de chacune d'elles en particulier.

§. II.

De l'amaigriſſement après les couches. Médecine-pratique.

On obſerve que quelques femmes, après être *relevées*, tombent dans un dépériſſement qui ne ſe manifeſte pas ſenſiblement dans les premiers tems, mais dont les ſuites conduiſent à un état de langueur qui met leur vie en danger, par les affections chroniques auxquelles il donne naiſſance. Ce n'eſt point aux accidens qui ont pu avoir lieu dans l'accouchement, qu'il faut rapporter l'amaigriſſement dont je parle dans ce chapitre; car le même phénomène s'obſerve chez celles qui ont eu les couches les plus heureuſes : c'eſt un état particulier, qui réſulte de la marche que la matière laiteuſe a ſuivie dans ſon cours.

Pour donner quelque clarté ſur cette affection morbifique, dont les auteurs n'ont pas donné une idée exacte, nous croyons devoir offrir aux lecteurs quelques réflexions générales ſur cet objet. On remarque que les forces avoient acquis quelqu'accroiſſement au moment où la fièvre de lait & les ſymptômes qui lui ſont inhérens ont diſparu. On eſpère que le rétabliſſement complet ſera prompt, parce qu'il ne paroît retardé ou empêché par aucune cauſe connue. Cependant, chez les unes, l'appétit devient languiſſant, & les forces diminuent; chez d'autres, l'appétit reſtant le même, les digeſtions ſe détériorent, & il ſurvient une diarrhée dont il ſera parlé ci-après.

A la diminution des forces ſuccèdent des accès de fièvre anomale, avec dégoût, ſoif & accablement. Ordinairement la bouche eſt mauvaiſe au réveil; la langue ſe couvre d'un limon blanchâtre. Si cet état perſiſte quelques mois, les humeurs ſe détériorent, le ſang s'appauvrit : d'où les maladies graves qui dépendent de cette altération. Quelquefois une fièvre aiguë, dont la criſe ſe fait par quelqu'émonctoire, ſuffit pour ramener une ſanté ſtable; mais cet événement heureux n'a lieu que chez les ſujets d'une bonne conſtitution : les autres reſtent dans la langueur.

Il paroît que les purgatifs amers ou les eaux minérales ſalines ſont les moyens les plus efficaces pour diſſiper les accidens dont nous parlons. Pourquoi la choſe ſe paſſe-t-elle ainſi ? C'eſt ſans doute parce qu'une portion de l'humeur laiteuſe, mêlée au ſang en une certaine quantité, avoit occaſionné ces déſordres. Les preuves de cette opinion ſe tirent des faits ſuivans.

L'amaigriſſement (dans les circonſtances données) détermine ſouvent une diarrhée qui entraîne des matières évidemment laiteuſes. Si l'on ſuſcite des évacuations au moyen des purgatifs, les malades rendent des matières laiteuſes. Les eaux ſalines produiſent le même effet en augmentant leur action, comme on a l'habitude de le faire de tems à autre pendant leur uſage. L'amaigriſſement eſt très-commun chez les femmes qui ont été expoſées trop promptement à l'impreſſion d'un air froid ou à des ſenſations ſemblables avant que l'humeur laiteuſe ait été épuiſée par les lochies; chez celles dont les viſcères déjà empâtés par des maladies antérieures, qui ont favoriſé l'irruption du lait ſur les organes obſtrués; chez celles dont les organes n'avoient pas une force ſuffiſante pour expulſer convenablement la matière laiteuſe ou réſiſter aſſez puiſſamment à ſa ſtaſe. Or, toutes ces circonſtances démontrent la préſence d'une quantité quelconque de lait encore mêlé au ſang : d'où il ſuit que cette matière mal élaborée eſt la cauſe de l'amaigriſſement.

Si l'atrophie ſuccède aux ſymptômes expoſés ci-deſſus, les malades périſſent ordinairement d'hydropiſie. On trouve, à l'ouverture des cadavres, les glandes du méſentère engorgées par une matière dure & blanchâtre, qui paroît du lait coagulé : les viſcères obſtrués offrent les mêmes réſultats.

La maladie dont on parle attaque plus rarement les femmes de la campagne que celles des cités, parce que les premières ſont expoſées à des travaux fatigans, qui excitent des ſueurs abondantes. C'eſt à cette circonſtance qu'elles ſont redevables de leurs forces; car les imprudences qu'elles commettent, amèneroient de grands dangers à leur ſuite ſi les occupations auxquelles elles ſe livrent & la vigueur de leur conſtitution ne les préſervoient pas des maux

au devant desquels elles semblent se précipiter. Les femmes des villes étant plus sédentaires, la transpiration est trop peu abondante pour se charger de la matière laiteuse qui reste à évacuer.

La curation de l'amaigrissement consiste dans deux points essentiels : diviser les coagulations formées par le lait dans les glandes & les embarras que cette matière occasionne dans le trajet de la lymphe, & évacuer cette matière étrangère après l'avoir atténuée : telles sont les indications qu'on doit suivre. Je les ai déjà énoncées dans l'examen des symptômes, lorsque j'ai parlé des avantages qu'on retiroit de l'usage des eaux minérales salines. Il a été dit précédemment que les sels neutres étoient un fondant actif de la matière laiteuse. On peut donc, d'après ce principe, faire des eaux artificielles, en employant les sels neutres dans des proportions connues. Le sel marin, qu'on nommoit autrefois des gabelles, est un des plus puissans apéritifs & fondans, parce que sa base est en grande partie calcaire.

Comme ces sels se prennent toujours étendus dans une quantité considérable de véhicule qui les tient en dissolution, il n'est pas aussi nécessaire qu'on le pense communément, de leur associer des tisanes. Celles qui sont composées de la décoction des plantes savoneuses & apéritives, sont bonnes sans doute; mais leur volume fatigue l'estomac, & leur efficacité étant moindre que celle des eaux proposées, on tomberoit dans un grand inconvénient en prescrivant ces boissons aux malades, car on augmenteroit la perte des forces en fatigant les viscères de la digestion, dont les fonctions languissent. Les eaux minérales au contraire sont toniques; par conséquent elles raniment les digestions : d'où il résulte qu'en excitant l'appétit en même tems qu'elles détruisent les sources de la maladie, elles font disparoître assez promptement la maigreur, & relèvent les malades de l'état d'affoiblissement dans lequel elles étoient par l'effet de la maladie.

Les médecins qui préfèrent les eaux ferrugineuses dans lesquelles le fer est dissous par l'acide crayeux, arrivent au même but, parce qu'elles sont aussi fondantes & toniques. Nous pensons que celles-ci méritent la préférence toutes les fois que l'estomac supporte difficilement l'effet des eaux salines, toutes les fois que ces dernières lui occasionnent de l'agacement. Nous pensons encore que les eaux ferrugineuses sont préférables quand l'amaigrissement se combine avec une fièvre lente, avec les marques évidentes d'une cachexie quelconque, & qu'il y a menace d'atrophie & de dissolution. On sait qu'on fait des eaux ferrugineuses comme des eaux salines.

A quelque méthode qu'on donne le choix, il est indispensable de purger les malades au moins chaque quinzaine, à moins que des évacuations spontanées & fréquentes, suite de l'action des médicamens, n'en tiennent lieu. On connoît d'avance qu'il faut user de purgatifs pris dans la classe des toniques, & par les raisons exposées ci-dessus, en parlant de l'état des viscères abdominaux.

Cette marche simple suffira pour procurer aux malades un rétablissement assuré, à moins que le vice des digestions n'ait été porté au point que le défaut de force n'ait rendu l'assimilation du sang imparfaite ou très-vicieuse. Dans ce cas les principes se détériorent; il survient des infiltrations; les chairs s'œdématisent : on apperçoit chez quelques femmes des taches scorbutiques, &c. Mais ces affections, quoique secondaires, exigeant chacune un traitement particulier, nous renvoyons le lecteur aux auteurs qui ont donné la curation de ces maladies.

§. III.

Diarrhée laiteuse.

On a démontré précédemment que l'humeur laiteuse, quand elle n'avoit pas été complétement évacuée, & quand sa source n'étoit pas entiérement tarie, se portoit, chez quelques sujets, sur les viscères de la digestion, & occasionnoit des accidens très-variés. La diarrhée laiteuse est au nombre de ces accidens. J'ai indiqué, dans les réflexions préliminaires de ces deux chapitres, l'ætiologie de cette maladie; & le dernier article, en confirmant la théorie dont je parle, nous conduit naturellement à l'examen de ses symptômes.

Cette maladie, quand elle est prolongée, expose les femmes qui en sont attaquées à un grand épuisement. Ce n'est pas par la perte du lait qui séjournoit dans les glandes du mésentère & tout le système lymphatique du bas-ventre au moment de son invasion, qu'elle est très-redoutable, car les évacuations seroient utiles; mais l'épuisement naît, 1°. de la perte de tous les sucs destinés à la nutrition, qui s'échappent avec la matière laiteuse; 2°. parce que celle-ci continuant à se séparer du sang, avec lequel elle devoit s'identifier, il en résulte un appauvrissement des liquides; 3°. parce que les principes qui forment le lait, continuant à se déposer sur les intestins, dans lesquels il s'opère manifestement une sécrétion de matière laiteuse, cette seconde cause d'épuisement se joint aux autres pour rendre l'état des malades plus dangereux & plus opiniâtre.

Les causes prédisposantes sont la foiblesse ou l'inertie des viscères de la digestion. En effet, la diarrhée laiteuse s'observe plus communément chez les femmes dont les viscères abdominaux s'acquittent mal ou difficilement de leurs fonctions. Par la raison contraire, les sujets d'une bonne constitution ont très-rarement cette maladie, parce que le lait est porté avec plus d'activité aux organes destinés à en faire plus particuliérement la sécrétion. C'est donc à la stase de la matière laiteuse dans les parties internes de l'abdomen, qu'on doit attribuer l'origine de la diarrhée dont nous parlons. Si les femmes fortes éprouvent quelquefois cet accident, il est dû à des métastases promptes d'une matière abondante, dont la présence accable le systême vasculaire des viscères du bas-ventre, & ne lui laisse plus la possibilité de réagir puis-

famment pour la renvoyer à ses vrais organes sécrétoires. C'est ainsi que, dans la détumescence subite des mamelles, chez les accouchées qu'un événement inattendu bouleverse, le lait se précipite rapidement sur les intestins, abreuve leur substance, les frappe d'atonie momentanée, & se fait un passage par les ouvertures de leurs vaisseaux sécrétoires.

La diarrhée laiteuse est moins redoutable dans ce dernier cas; car au moment où les viscères ne sont plus surchargés de la masse de fluides qui avoit fait irruption sur eux, leur action tonique se ranime d'elle-même ou se ressuscite aisément quand elle y est excitée par des médicamens convenables.

La matière de la diarrhée ressemble, à beaucoup d'égards, à celle que rendent les enfans pendant la lactation; elle est séreuse & blanchâtre. On y voit des portions de substance qui a tous les caractères de la partie caséeuse du lait. Elle est fétide; mais on y reconnoît encore, malgré la puanteur, un acide particulier qui paroît au moment de passer à une autre acrimonie.

Si elle dure long-tems, elle exténue les malades & occasionne tous les accidens que nous avons énoncés dans le chapitre précédent : d'où il suit qu'elle conduit aux mêmes affections chroniques & qu'elle est accompagnée d'un danger plus pressant, puisqu'elle épuise plus promptement les personnes qui en sont attaquées. Sa gravité se mesure sur la fréquence & l'abondance des déjections, & le tempérament des sujets : elle se termine quelquefois par des diarrhées putrides, parce que le lait, comme on sait par ce qui précède, est susceptible d'une prompte & facile altération : elle se termine aussi, dans d'autres circonstances, par la fièvre putride même, par la raison que tout le systême vasculaire de l'abdomen étant gorgé en même tems de l'humeur laiteuse, si une grande fermentation survient, ces liquides passent promptement à la putridité. Alors la maladie est la même que celle que j'ai indiquée ailleurs, sous le titre de *fièvre putride des femmes en couches.*

Quelques praticiens conseillent les astringens à l'intérieur, pour faire cesser la diarrhée laiteuse : ils se félicitent des succès qu'ils retirent de cette méthode, & ils vantent surtout la célérité de la curation qu'ils obtiennent par ce procédé. C'est cette promptitude même qui est dangereuse; car la cessation de la diarrhée n'est due qu'au resserrement trop accéléré des vaisseaux qui versent l'humeur laiteuse dans le canal alimentaire. Retenue (cette humeur) dans les parties qu'elle inonde, elle s'y coagule, pour former ensuite des obstructions d'autant plus difficiles à résoudre, que son épaississement sera devenu plus considérable : il résulte de là que le mésentère & ses glandes sont le siége des engorgemens qu'on trouve quelque tems après la guérison prétendue de la diarrhée. Les viscères de l'abdomen sont exposés également à l'irruption de lait qui se coagule dans leur tissu.

La cessation subite de la diarrhée laiteuse entraîne quelquefois à sa suite des maux plus graves & plus promptement funestes que ceux que j'ai annoncés. Si elle est accompagnée de fièvre, s'il y a disposition à la putridité, si la fermentation la plus légère s'est déjà emparée de la masse de l'humeur laiteuse en supprimant subitement les évacuations, la fermentation qui avoit eu lieu ou qui est sur le point de se développer, celle même qui dépend de la stagnation complète de ces liquides, détermine bientôt une fièvre putride : celle-ci est d'autant plus dangereuse, qu'on s'est privé soi-même, par la résistance donnée aux intestins, de la voie qu'ils auroient procurée à la sortie des matières dégénérées. On retrouve dans les cadavres tous les désordres que j'ai dit ailleurs être le résultat des fièvres putrides des accouchées.

Il y a une matière abondante qui cherche à se procurer une issue par les selles : il faut en favoriser la sortie, mais soutenir en même tems l'action des viscères abdominaux, pour forcer le lait à se mêler plus intimement au sang, & ne plus permettre qu'il accable les intestins affoiblis par sa présence. On remplira cette indication par les toniques évacuans, mais à dose très-modérée. On les unira aux amers qui ne sont point purgatifs. Ainsi les infusions de rhubarbe, de méchoacan, d'eupatoire d'Avicenne, unies au quinquina, à la cascarille, à la germandrée, à la petite centaurée ou quelques substances semblables, opéreront l'effet proposé. La rhubarbe, comme les autres purgatifs de la même espèce, ne doit entrer dans ces infusions qu'au quart de la dose ordinaire : cette quantité suffit pour entretenir la liberté du ventre. Le mélange agit alors plus comme tonique que comme purgatif : son action s'étend indistinctement sur tous les organes, & force le lait à disparoître par les sueurs ou à se mêler au sang, pour ne plus se porter sur des parties qui sont étrangères à sa sécrétion.

Il peut arriver cependant que la diarrhée soit si abondante, que la petite quantité de rhubarbe indiquée entretienne l'excès des évacuations. Si les forces des malades sont sensiblement altérées par la perte que procurent les selles, si ces forces diminuent par la continuation des évacuations, il est indispensable de s'en tenir aux seuls toniques, pour éviter un épuisement qui entraîneroit la mort des sujets attaqués de cette maladie. C'est dans ces circonstances que les décoctions amères, tant en boissons qu'en lavemens, sont les seuls moyens curatifs : autrement point de salut. On en modère l'action de manière à ne pas arrêter complétement les évacuations, & l'on s'apperçoit bientôt que les matières ont un caractère de coction qu'elles n'avoient pas présenté jusqu'à ce moment. Le pouls acquiert plus de force, les digestions se raniment, & l'état des malades annonce un mieux-être qui se soutient sans accidens.

La méthode suivante est celle qui m'a réussi le plus constamment. Je prescris une infusion d'un gros de sommités, d'eupatoire d'Avicenne, de gentiane, de bénoite & d'aigremoine, avec un demi-gros de rhubarbe concassée. On fait infuser le tout dans trois demi-setiers d'eau, pendant deux heures, sur des cendres chaudes. On l'édulcore avec suffisante quantité de sucre. On la

divise en quatre parties. Les malades en prennent trois verres le matin, à une heure de distance l'un de l'autre, &, dans l'intervalle, un peu de bouillon ou de décoction blanche. On donne le quatrième verre le soir, & par-dessus un gros de confection d'hyacinthe s'il n'y a pas de chaleur sensible dans l'abdomen. Après quelques jours de l'usage de cette infusion, on augmente la dose de la rhubarbe & de la gentiane pour la rendre purgative. On continue les remèdes jusqu'à ce que les digestions soient rétablies. On peut employer les mêmes substances sous la forme de bols ou de quelqu'autre manière moins désagréable que l'infusion. La diarrhée ne résiste pas long-tems à ce traitement.

Quelques circonstances qui accompagnent la diarrhée laiteuse, & quelques médicamens que ces circonstances aient exigés, on ne peut se dispenser de purger de tems à autre, en observant toujours de donner la préférence aux purgatifs toniques. On termine la curation par l'usage des eaux minérales fondantes, soit salines, soit ferrugineuses, pour débarrasser les viscères abdominaux des congestions laiteuses qui, quoiqu'insensibles au toucher, ne manquent guère de se former dans le mésentère ou dans les parties qui l'avoisinent.

Il y a aussi un régime à tenir dans cette maladie : il doit être analeptique, car il faut nourrir des malades que l'excès des évacuations épuise ; mais les alimens seront de légère digestion. La décoction blanche, celle de corne de cerf ou les bouillons qui ont des vertus analogues, qu'on met mal-à-propos au rang des astringens, sont très-indiqués dans la maladie dont nous parlons. On les donne à dose modérée, pour ne pas fatiguer l'estomac ; mais on rapproche les doses, pour prévenir la foiblesse inhérente à cette maladie.

§. IV.

Flux laiteux de la matrice.

Il ne s'agit point, dans ce chapitre, de la continuité de l'évacuation, qu'on connoît sous le nom de *lochies :* elle est bien un flux de matière laiteuse ; mais comme elle est une suite immédiate de l'accouchement, j'en parlerai en traitant des lochies, sous le titre d'*évacuation immodérée des lochies*. Je veux fixer l'attention des lecteurs sur un autre genre d'évacuation, qui se manifeste ordinairement après la cessation des vidanges & le retour des menstrues.

Une humeur abondante qui n'a pas le caractère des fleurs blanches, qui acquiert une acidité très-sensible, d'une couleur opaque & blanche, s'écoule par la vulve. On observe particuliérement cet écoulement chez les femmes dont la quantité de vidanges ne correspond pas à la perte qu'elles doivent avoir : c'est donc une diminution marquée dans le cours naturel des lochies, & par cela même il peut en résulter de grands accidens. J'en parlerai ailleurs. On observe encore, dans ce cas, que la matrice est gonflée ; qu'elle descend plus bas qu'elle ne doit être ; que son abaissement est accompagné de tiraillemens douloureux des ligamens, par le seul effet de son poids excessif. La douleur occasionne une chaleur continuée : il y a disposition à l'inflammation de l'utérus.

On diminue à la vérité les tiraillemens par la situation qu'on fait observer aux malades. On modère l'irritation par les bains & les fomentations ; mais la matrice reste gorgée ; les règles coulent difficilement : on est obligé de désemplir la matrice par l'application des sangsues. Par tous ces moyens réunis on prévient les accidens inflammatoires, qui attaqueroient l'utérus ; mais on ne peut pas le rendre si promptement à son état naturel.

Cependant les règles coulent avec quelque difficulté : la continuation des relâchans facilite leur cours. Après leur cessation survient le flux laiteux, qui fait l'objet de ce chapitre. On voit par ce qui précède, combien cette évacuation est utile. Il ne faut donc pas tant la regarder comme une affection morbifique, que comme un dégorgement spontané de la matrice, capable de prévenir les grands maux qui résulteroient nécessairement de l'engorgement de ce viscère. Cependant le flux même devient quelquefois fâcheux par sa continuité & par l'épuisement qu'il occasionne, & c'est sous ce seul point de vue que nous en parlerons : il est alors l'effet immédiat de l'atonie de l'utérus. L'atonie, à son tour, a eu pour cause la distension trop long-tems continuée de la substance de la matrice, par l'abondance des liquides qui s'engorgeoient. On explique donc, ces principes posés, comment l'utérus reste abreuvé de l'excès de liquides qui auroient suivi un autre cours si le viscère auquel ils continuent à se porter avec abondance, avoit pu résister à leur irruption.

Le même mécanisme rend raison de la cause d'une autre espèce de flux laiteux, qui a un rapport intime avec la diarrhée laiteuse : il est, comme elle, le produit de la surcharge des viscères du bas-ventre que l'humeur laiteuse inonde, & qui, trouvant la matrice disposée à la recevoir, parcourt ses vaisseaux & se dépose dans sa cavité, d'où son évacuation.

L'une & l'autre espèce a rarement des suites dangereuses ; mais elles donnent, à la longue, naissance aux fleurs blanches, parce qu'elles entretiennent l'utérus dans l'atonie & la foiblesse qu'il avoit précédemment. Cependant la sécrétion de cette humeur ne peut pas être brusquement interrompue sans occasionner des congestions & des obstructions, soit dans la substance du viscère qui lui donnoit issue, soit dans les parties voisines, sur lesquelles la matière laiteuse seroit repoussée.

Quoi qu'il en soit, cet écoulement n'est pas uniforme dans les différens sujets. Chez les uns, c'est une humeur tenue & blanchâtre, qui paroît plus lymphatique que laiteuse : chez d'autres, elle se rapproche du caractère des fleurs blanches. Tantôt elle est épaisse & glaireuse ; d'autres fois elle semble purulente. Après quelque tems de durée, elle devient transparente & pituiteuse dans les tempéramens flegmatiques, & alors il n'y a plus d'humeur laiteuse, mais un

un écoulement glaireux, suite inévitable de la foiblesse de l'utérus, qui a perdu son ressort.

Dans tous ces cas le retour des règles est incertain, retardé & quelquefois supprimé : les malades éprouvent une pesanteur fatigante & un engourdissement dans les parties inférieures du tronc & dans les extrémités; le visage s'altère & se décolore; les forces s'épuisent de plus en plus.

Ce qui précède indique assez manifestement qu'il y a deux espèces de flux laiteux de la matrice : l'un dépend de la métastase de l'humeur laiteuse, qui abandonne les viscères du bas-ventre pour se porter à l'utérus, & occasionner un écoulement lymphatique & laiteux, dont l'origine est la même que celle de la diarrhée laiteuse. La curation de sa cause matérielle est donc évidemment la même que celle de la diarrhée laiteuse. Je renvoie le lecteur à ce qui a été dit dans le chapitre précédent sur cet objet.

L'affection particulière de la matrice doit aussi être traitée séparément. Il a été prouvé plus haut que son atonie permettoit l'affluence du lait dans sa substance, & entretenoit par cet inconvénient une sorte de sécrétion prolongée du lait dans des organes qui n'étoient pas essentiellement destinés à le recevoir & à le filtrer à une époque aussi tardive (car nous supposons toujours que cette maladie existe plus d'un mois après l'accouchement, malgré que les phénomènes qui ont eu lieu pendant les couches aient dû procurer la cessation d'une semblable filtration).

Quoi qu'il en soit, la matrice est abreuvée par une humeur abondante. Par la raison que ce viscère ne résiste point à son abord, nous ne proposerons pas des injections astringentes, qui, combinées avec la curation de la cause, comme nous l'avons conseillé plus haut, ne seroient pas suivies des accidens qu'elles occasionneroient sans cette précaution; mais il nous paroît évident que leur action trop prompte seroit encore sujète à beaucoup d'inconvéniens, dont on se fera aisément une idée exacte par tout ce qui précède. Nous croyons devoir nous restreindre à des fomentations aromatiques, dont on couvrira la région hypogastrique : elles ranimeront le ton de l'utérus, lui rendront la fermeté qu'il a perdue, sans exciter de constriction capable de retenir dans ses vaisseaux une masse de fluides, qui s'y coaguleroit, & formeroit à la longue des obstructions difficiles à résoudre.

Pour éviter tout empâtement dans ce viscère, il nous a paru indispensable d'unir à ce premier moyen l'action d'un tonique qui fût en même tems apéritif & fondant : telles sont les eaux minérales salines. Leur activité est connue par ce que nous en avons déjà dit dans différens chapitres. Nous nous abstiendrons donc ici de toute explication qui tendroit à en faire connoître plus amplement les avantages. Nous proposerons de les prendre en bains, & de prolonger le tems de chaque bain à plusieurs heures, parce qu'ils n'affoiblissent pas les malades qui les prennent. Nous proposons encore des injections faites dans le vagin avec ces eaux, pendant que les malades sont dans le bain. En observant un repos parfait après avoir fait l'injection, le liquide séjourne très-long-tems dans le vagin; il est en contact immédiat avec la partie inférieure de la matrice, & son action n'est affoiblie par aucun obstacle : tel est le plan de curation qui nous a paru remplir le plus généralement les indications que présente la première espèce de flux laiteux.

La seconde exige, dans son commencement, une curation toute différente, & on pourroit dire opposée à beaucoup d'égards; car elle a pour origine une contraction spasmodique de l'utérus qui a fermé les orifices de ses vaisseaux, qui a causé une congestion dans sa substance, qui a déterminé un engorgement très-rapproché de l'état inflammatoire, phlogose dont on n'est parvenu à prévenir les suites désastreuses que par un traitement antiphlogistique & des évacuations sanguines. Ce n'est donc qu'après avoir obtenu une détente dans la matrice, que l'écoulement s'est manifesté; mais si l'irritation subsiste encore, on est forcé de continuer les applications émollientes ou les fomentations qui aient des qualités semblables. Il faut donc ici relâcher la matrice, pour procurer son parfait dégorgement par la continuité même de l'écoulement.

Quand les malades n'éprouvent plus de pesanteur dans l'utérus, quand ce viscère est réduit à son volume habituel, si l'écoulement subsiste trop long-tems, il occasionne une inertie qui rapproche la matrice de l'état de foiblesse que nous avons dit être inséparable de la première espèce de flux laiteux. C'est dans ce cas qu'on doit changer le traitement & mettre en usage les eaux minérales, à la manière que nous les avons prescrites ci-dessus. Comme cette méthode curative nous a paru suffisamment développée plus haut, tant dans la manière de la diriger, que dans l'explication de son action curatoire, nous n'ajouterons rien à ce qui a été prescrit précédemment.

§. V.

De la sécrétion du lait dans les seins, long-tems après l'accouchement.

Si je ne devois considérer le phénomène de la sécrétion du lait dans les seins, plusieurs années après l'accouchement, que comme une question de physiologie, je me serois abstenu de toutes réflexions sur ce point de physique animale; mais comme cet état est une cause de maladie pour quelques personnes, je n'ai pas dû passer sous silence l'examen pathologique des symptômes auxquels cette sécrétion tardive donne naissance.

On voit assez fréquemment des femmes d'une constitution forte avoir du lait dans les seins pendant plusieurs années après leur dernier accouchement. J'ai connu une Dame née à Lille en Flandre, qui, après dix-huit ans, à dater de sa dernière grossesse, avoit encore beaucoup de lait. Ce liquide couloit quelquefois spontanément des mamelles. Elle fut attaquée d'une fièvre continue qui en supprima la sécrétion. Les seins s'affaissèrent; mais la fièvre devint plus

violente : il y eut un délire modéré avec quelques mouvemens convulsifs. Le lendemain, vers les cinq heures du matin (c'étoit la veille qu'on avoit observé une diminution considérable dans le volume des seins), la malade eut une sueur très-abondante, d'une odeur fade & acide, accompagnée d'une éruption miliaire, semblable à celle des femmes en couches. La sueur fut entretenue quelques jours par le secours d'une boisson délayante. Je prescrivis les infusions des plantes antiscorbutiques, & de tems en tems de légers purgatifs. La fièvre cessa, & les seins sont restés affaissés.

Cette maladie tiroit son origine d'un violent chagrin, dont l'action avoit été prolongée par des circonstances successives, toutes capables de donner à l'ame une grande agitation.

Diemerbroeck assure qu'une femme donna le sein à son petit-fils, & l'alaita pendant quelques jours. Bargarucci dit qu'une Dame avoit du lait à cinquante ans. On trouve dans les *Ephémérides des curieux de la Nature*, qu'une femme avoit du lait à soixante. Muralt cite l'exemple d'une autre, qui en avoit à soixante-quatre. On dit qu'en Suisse, des femmes en ont eu jusqu'à quatre-vingts.

Il résulte de ces observations, que les physiciens qui ont fixé des bornes très-circonscrites pour le tems de la sécrétion du lait, n'ont pas été guidés par l'observation. Il résulte encore de ces faits, que les maladies accidentelles qui attaquoient les femmes chez lesquelles cette sécrétion n'étoit point interrompue, ont dû se compliquer avec les accidens inséparables du mélange de l'humeur laiteuse, & cependant les observateurs n'en donnent point d'exemples : oubli qui prouve manifestement qu'on se borne à l'attention sur les symptômes que suscite le trouble survenu dans la sécrétion du lait, mais seulement pendant que les femmes sont en couches, malgré qu'il soit indispensable de ne jamais perdre de vue une humeur qui, par son abondance & sa mobilité, occasionne des accidens très-graves.

Une femme robuste me consultoit il y a quelques années sur une grande quantité de lait qu'elle avoit encore, quoiqu'elle fût accouchée depuis dix-huit mois. Les seins s'engorgeoient de tems en tems; ils devenoient douloureux, & le lait s'écouloit spontanément. Quelquefois il se portoit aux intestins, & donnoit naissance à une diarrhée dont la durée se bornoit à trois & quatre jours; ensuite il retournoit aux seins, & couloit de nouveau par les mamelons. Les règles n'avoient pas reparu depuis l'accouchement. La santé de cette femme n'éprouvoit pas d'autre altération que celle dont j'ai rendu compte. Elle avoit le teint animé & frais, le pouls plein, sans dureté, de l'embonpoint & un appétit constamment soutenu.

Il étoit à craindre que l'humeur laiteuse ne causât des accidens semblables à ceux qui arrivent à quelques nourrices, au moment où elles sèvrent leurs enfans. Pour rappeler le sang vers la matrice, je lui conseillai les bains de pieds, à continuer pendant une quinzaine. Après leur usage, je lui fis faire une saignée du pied : bientôt les mamelles parurent affaissées. Elle prit deux purgatifs pendant la quinzaine destinée à faire usage des bains de pieds. Ce ne fut qu'après six semaines de la continuité de ces moyens renouvelés (à l'exception de la saignée), que les règles eurent leur cours, & depuis ce moment elles n'ont plus éprouvé d'interruption.

J'ai déjà dit ailleurs, & particuliérement en parlant de la fièvre de lait, par quels moyens on parvenoit à épuiser l'humeur laiteuse; je renvoie le lecteur à ce chapitre. J'ajouterai seulement ici quelques réflexions sur le défaut de circulation dans l'utérus, auquel le sang ne se porte pas assez abondamment pour fournir à l'écoulement des menstrues.

Il est évident qu'on n'obtiendroit pas constamment le retour des règles par les seuls moyens qui ont procuré cet heureux effet dans l'observation qu'on vient de citer. Quand l'utérus a résisté pendant quelque tems à l'abord du sang menstruel, sa substance acquiert une certaine densité, qui augmente les difficultés que le sang éprouve à parcourir ses vaisseaux. Il est donc indispensable de diminuer cette fermeté de la matrice si l'on veut faciliter le retour des règles. On y parvient par les demi-bains, les fomentations, & particuliérement par l'usage continué des fumigations portées dans le vagin, au moyen d'un entonnoir propre à cet usage. Ce dernier moyen est beaucoup plus efficace que les deux premiers, parce que l'eau, réduite en vapeurs, ramollit plus puissamment les corps avec lesquels ce fluide est en contact. Or, en portant les vapeurs dans le vagin, & faisant en sorte que le canal destiné à cette opération parvienne à la partie supérieure du vagin, les vapeurs se répandent sur toute la face inférieure de l'utérus, relâchent ce viscère, & par conséquent le disposent à recevoir plus aisément le sang, qui feroit effort pour s'introduire dans ses vaisseaux. Mais comme j'aurai occasion de parler plus en détail des précautions à prendre dans l'usage des fumigations quand je traiterai de la suppression des menstrues, je renvoie le lecteur à ce chapitre. On y trouvera l'explication des phénomènes & des avantages qui résultent de l'usage des ligatures & de l'application du tourniquet sur l'artère crurale dans des cas semblables; de celle des ventouses fixées sur les aines, &c.

§. VI.

Des taches de lait.

Une portion de la matière laiteuse égarée dans sa route, se dépose sur la peau & forme des taches connues sous la dénomination de *taches de lait*. C'est une obstruction qui a lieu dans le tissu de la peau; car, soit que l'épiderme reste intact ou qu'un accident quelconque l'enlève ou le fasse tomber, la tache n'en reste pas moins aussi étendue & aussi colorée qu'auparavant. Ces impressions sur la peau forment, chez quelques personnes, un masque rebutant, qui couvre en partie la figure. Quelquefois la couleur en est som-

bre & basanée ; elle sillonne inégalement les traits & efface les agrémens de la jeunesse ; d'autres fois le front est recouvert d'une espèce de bandeau jaunâtre. Chez certaines femmes, un côté de la figure reçoit seul ce masque désagréable ; chez d'autres, la poitrine & les seins perdent leur fraîcheur sous ce voile hideux, qui leur imprime le caractère d'une vieillesse prématurée, & semble faire contracter aux chairs la sécheresse, qui est le produit de l'accumulation des années.

Ce genre d'obstruction de la peau est difficile à résoudre, parce qu'il rend la circulation du système lymphatique très-languissante dans les parties affectées. Il exige des remèdes longs & actifs, capables de diviser cette humeur d'autant plus tenace, qu'étant plus exposée à l'action de l'air extérieur, elle se dessèche davantage, & par conséquent est plus rebelle aux efforts qu'on fait pour la détruire.

Son traitement est le même que celui des autres obstructions. Nous proposerons, 1°. une tisane apéritive, composée de la décoction de racines de chardon-roland, de pissenlit, d'asperges & de feuilles de chicorée amère. On observera de la faire légère, afin de prévenir la fatigue ou la pesanteur qu'elle occasionneroit sur l'estomac. On y dissoudra par pintes un gros de terre foliée de tartre. Les malades la prendront le matin, par tasse, de demi-heure en demi-heure. On les purgera chaque huitaine avec la poudre cornachine, à une dose modérée.

2°. On prescrira les bains pour porter dans le sang une sérosité abondante, & donner plus de facilité aux fluides de délayer & d'étendre cette humeur coagulée. On croit que des fumigations, dirigées sur les parties affectées de ces taches, produiroient un très-grand effet. On en concevra les raisons, & par ce qui a été dit précédemment, & par ce qui reste à en dire. Il convient aussi d'appliquer des fomentations afin d'entretenir, autant que cela sera possible, une humidité constante sur les parties tachées : c'est le moyen le plus efficace pour faciliter la division de l'humeur coagulée & accélérer sa résoultion. Hippocrate recommande un liniment fait avec le fiel de bœuf, l'huile & le vin. On l'applique en se couchant : on nétoie la peau au lever avec une décoction de mauve. Le fiel étant un dissolvant assez actif, aura un effet bien plus marqué si l'on a préparé la peau par les émolliens & diminué la densité de l'humeur coagulée. On pourra employer également les autres fondans & les incisifs : on substituera, si l'on veut, les cataplasmes aux fomentations émollientes. Les deux moyens proposés concourront en même tems à la curation.

Parmi les cataplasmes dont l'usage est indiqué, on préférera, d'après l'avis d'Hippocrate, celui qui est composé de la farine de lupin, d'orobe & de pulpe de figues. On trouve l'énumération d'un grand nombre de médicamens de la même espèce dans les pharmacopées : presque tous ayant des vertus très-semblables, on peut choisir sans inconvénient celui qui sera plus facile à faire dans le canton où l'on se trouvera.

§. VII.

De la phthisie pulmonaire laiteuse.

D'après tout ce qui a précédé, on conçoit comment une portion du lait se dépose sur les poumons. Cette métastase s'explique par les principes qui nous ont servi à rendre compte du mécanisme au moyen duquel la matière laiteuse faisoit irruption sur différens viscères de la capacité du bas-ventre ; mais notre doctrine a surtout été éclaircie par l'histoire des phénomènes de la fièvre de lait, dont on se rappellera aisément les symptômes qui ont un rapport plus immédiat avec la maladie dont nous parlons dans ce chapitre.

Ce qui a été dit de la fièvre de lait inflammatoire, §. II, nous donne une idée exacte de l'origine de l'inflammation qui attaque les poumons. Nous avons traité aussi de la pleurésie & de la péripneumonie des femmes en couches, §. IV de la première section des maladies qui reconnoissent la matière laiteuse pour cause matérielle. Nous devons donc supposer dans ce chapitre l'inflammation terminée, mais suivie de la phthisie pulmonaire. Celle-ci est une simple suppuration du parenchime des poumons avec ou sans engorgement des glandes bronchiques. Nous distinguerons donc ces deux états dans l'histoire & la curation de la phthisie. Il y en a une autre espèce, qui présente tous les caractères de la catharrale, & nous en traiterons séparément. Quant à celle des nourrices, nous n'en parlerons pas dans ce moment ; nous nous réservons de traiter des maladies des nourrices dans un chapitre qui leur est destiné.

On ne peut se dispenser de reconnoître dans la plupart des phthisies laiteuses à la suite des inflammations des poumons, un engorgement dans les glandes bronchiques. Valsalva assure n'avoir guère ouvert de sujets dans ces circonstances, qu'il n'ait trouvé les glandes obstruées. La phthisie dont nous parlons, peut donc dépendre en même tems de l'ulcération des poumons si l'inflammation a été vive, & dans quelques sujets être compliquée de l'engorgement des glandes bronchiques. Pour connoître si ces différentes parties ont été affectées toutes ensemble par l'humeur laiteuse, il est nécessaire de se rappeler la marche de la maladie inflammatoire, & la quantité de lait qu'on peut supposer avoir été déposée sur les poumons. Ainsi, dans une suppression totale des lochies & dans les premiers tems de leur écoulement, la métastase formera des engorgemens dans plusieurs parties, tant par la quantité avec laquelle elle fait irruption sur les viscères, que par la vitesse de son abord, qui la fait pénétrer dans la substance des organes exposés à son cours. Le contraire arrivera si elle aborde lentement vers les poumons, si elle s'y dépose en petite partie, comme on l'observe long-tems après l'accouchement des femmes dont le lait n'a pas été complétement tari.

Quoi qu'il en soit, nous devons distinguer la suppuration des poumons, qui n'est point accompagnée

d'engorgement des glandes. 1°. Nous supposons qu'on ait combattu vivement les accidens de l'inflammation par les saignées, les boissons délayantes, fondantes & apéritives (car une inflammation laiteuse ne se guérit pas, ainsi que nous l'avons prouvé ailleurs, par des boissons simplement rafraîchissantes); nous supposons aussi qu'on ait mis en usage les révulsifs, comme les vésicatoires, les ventouses scarifiées aux cuisses, aux aines, &c.; que, malgré tous ces moyens, une certaine quantité de lait déposée sur les poumons y ait déterminé une suppuration : il existe alors une maladie d'autant plus difficile à guérir, que sa cause matérielle a contracté, par l'effet même de l'inflammation, une sorte de coagulation difficile à résoudre. Ainsi les remèdes propres à déterger & cicatriser les ulcères des poumons ne sont pas suffisans pour dissiper l'empâtement formé par l'humeur laiteuse. Il est donc indispensable de combiner les médicamens de manière à remplir, autant qu'il est possible, les deux indications que cet état présente.

L'efficacité des eaux thermales dans la cure des ulcères des poumons est connue depuis long-tems. On attribue la guérison d'un grand nombre de malades à celles qui contiennent des sels neutres en dissolution, telles que les eaux de Bonn, celles de Barège, de Bourbonne, de Saint-Amant, &c. Les eaux minérales ferrugineuses sont aussi très-recommandées, & peut-être même sont-elles préférables aux premières; car les thermales exigent une grande circonspection dans leur administration. Toutes les fois que les poumons sont remplis d'une quantité de sang, capable de former des embarras dans leurs vaisseaux, ces eaux sont dangereuses. Il faut donc être en garde contre cet accident & contre la constitution de la malade. Si elle a naturellement les poumons délicats & foibles, les eaux thermales ne conviennent pas, à moins qu'on ne les coupe avec des décoctions de plantes graminées, qui en modèrent l'activité. Toute la difficulté consiste donc à ne laisser que la quantité de sang nécessaire pour l'entretien des fonctions, sans permettre la moindre surcharge dans la poitrine, autrement on expose les malades à l'émophthisie.

Les eaux ferrugineuses ont le même désavantage : elles fortifient les viscères comme les thermales; elles fondent les engorgemens moins promptement à la vérité; mais elles exigent des précautions plus grandes, parce que leur action est plus accélérée. On peut leur associer de même les décoctions des semences graminées, celles de sassafras, de salseparcille, & surtout de quinquina, &c. Comme la matière morbifique, malgré les suites de l'inflammation, conserve encore une tendance à l'acrimonie acide, & qu'on en reconnoît les marques dans les malades, on fait prendre d'abord des pilules composées d'absorbans, auxquels on mêle une petite quantité de baume : tels sont les yeux d'écrevisses, les coquilles d'œufs, les coraux, les perles & la magnésie, &c. unis à une suffisante quantité de quinquina & de baume du Pérou, dont on fait des pilules qu'on fait prendre aux malades à leur réveil. Une heure après on leur donne les eaux minérales, seules ou coupées avec les décoctions que la circonstance indique.

Pour emporter hors de la masse des fluides ceux qui ont éprouvé quelqu'altération, on donne le soir à la malade une tasse d'infusion de cresson, de berle ou de bécabunga. Je préfère le cresson aux autres : il excite une douce transpiration, & emporte par cette voie tous les liquides qui avoient été divisés. On ne peut désavouer qu'il n'existe souvent une disposition scorbutique ou une tendance au scorbut dans le sang des femmes qui ont éprouvé différens accidens après la résorbtion d'une humeur laiteuse, surtout quand cette humeur a porté son action sur les viscères de la digestion, & qu'elle a gêné cette fonction pendant un certain espace de tems. Les sujets attaqués de phthisie pulmonaire même ne sont pas à l'abri de cette sorte de cachexie. On en voit quelques-uns chez lesquels les poumons n'ont été affectés qu'après le développement de cette acrimonie : il suit de ces réflexions, que l'usage du cresson est parfaitement indiqué dans les circonstances dont je viens de donner le détail.

On lit dans les Œuvres posthumes de M. Pouteau, chirurgien de Lyon, parmi les observations de son père, plusieurs exemples de guérisons de phthisie pulmonaire, confirmée par l'usage du cresson : il en existe une surtout qui a un rapport plus immédiat avec la question que je traite. Il parle d'une Dame qui crachoit du pus à la suite d'un dépôt laiteux qui s'étoit formé dans le poumon. « J'avois assujetti cette Dame » (dit l'auteur de ces observations) à un régime qui » contribua sans doute beaucoup à rétablir sa santé; » je faisois piler dans un mortier une quantité suffi- » sante de cresson. On mettoit peu à peu le suc qui » provenoit de cette macération avec du bouillon de » poulet : on passoit ensuite le tout dans un linge, & » on faisoit deux potions, l'une pour le matin, l'au- » tre pour l'après-midi. Au bout de quelques jours » de traitement, je lui ordonnai de manger du cresson » cru dans la journée. Cette Dame fut parfaitement » guérie au bout de deux mois, & je ne trouvai plus » de pus dans ses crachats. » De quelque cause que la phthisie ait pris naissance, il est impossible que le sang soit parfaitement pur quand il y a suppuration aux poumons; car une partie de la matière purulente est résorbée par les vaisseaux lymphatiques, & circule ensuite avec le sang, auquel elle s'unit. C'est pour *émousser cette acrimonie ou cet état colliquatif du sang*, que Morton prescrit l'usage des antiscorbutiques pour boisson ordinaire, & surtout le cresson d'eau.

Les vésicatoires, les cautères & les sétons, &c. ont été recommandés par plusieurs auteurs dans la cure des ulcères des poumons, & particuliérement dans la phthisie des femmes, suite de la métastase d'une humeur laiteuse. Peut-être qu'à la suite d'une inflammation des poumons, surtout quand elle a été vive, la matière laiteuse n'existe plus dans le sang, & ne continue plus à se porter à la poitrine. Les révulsifs, comme les vésicatoires, &c. n'ont donc pas d'autre effet alors que d'appeler une portion du pus au dehors, & d'en débarrasser ainsi les viscères affectés;

mais si l'inflammation n'a occupé qu'une portion peu étendue d'un poumon, si la fièvre qui l'a accompagnée n'a pas été violente, si le tems de l'accouchement n'est pas éloigné, une portion de la matière laiteuse circule encore avec le sang. Il est donc très-évident qu'on doit la détourner de la route qu'elle suit, & empêcher qu'elle n'accable les viscères de la poitrine; ce qu'on obtient par l'application des exutoires. Au reste, je traiterai cet objet plus en détail dans les articles suivans.

Les remèdes tirés de la classe des substances résineuses & balsamiques, dont on fait un usage fréquent dans la cure de la phthisie, les mucilagineux qu'on prend en substance ou en décoction, &c. &c. ne sont point exclus du traitement de celle qu'on pourroit appeler laiteuse, du nom de l'humeur qui lui a donné naissance. On suivra à cet égard le régime & les vues curatives indiquées dans les auteurs qui ont écrit sur cette maladie. J'y renvoie les lecteurs.

Soit que l'inflammation ait été prompte ou lente, si le lait s'est porté abondamment aux poumons, il a engorgé les glandes de ces viscères; ce qui établit une autre sorte de phthisie pulmonaire: elle peut, dans quelques cas, exister seule, c'est-à-dire, sans être accompagnée d'ulcères. On ne peut pas douter que la matière laiteuse n'ait quelquefois engorgé les glandes bronchiques, quoiqu'elle soit peu abondante & que sa métastase se soit faite lentement. Il suffit, pour opérer cet effet, que les glandes aient été irritées antérieurement par un agent quelconque: il arrivera alors dans les poumons ce que nous avons dit avoir lieu dans la congestion des mamelles.

Les praticiens ne nous ont laissé aucune observation bien circonstanciée sur cette maladie: c'est un travail absolument neuf, & qui mérite leur attention.

Morgagni parle de la phthisie qui dépend de l'obstruction des glandes bronchiques; mais il ne cite pas une seule femme qui ait été le sujet de ses remarques. Quel fruit tirer de ses réflexions sur les symptômes d'une maladie qui ne s'étoit manifestée que dans des personnes chez lesquelles on ne pouvoit soupçonner aucune humeur laiteuse? L'ouverture des cadavres de quelques filles attaquées de scrophules, chez lesquelles il a trouvé les glandes bronchiques engorgées, ulcérées ou suppurées, ne nous éclaire point sur la nature de la maladie dont je parle. D'ailleurs, ce qu'il dit à cet égard est connu depuis long-tems par tous les observateurs, & Morton l'a cru assez important pour le traiter séparément dans un chapitre de sa phthisiologie. Le raisonnement m'avoit fait soupçonner l'existence de cette affection, lorsque le hasard changea ma conjecture en certitude. Je fus prié d'assister à l'ouverture du cadavre d'une jeune femme lorsque j'étois en province. Avant l'examen anatomique, le médecin qui avoit suivi la maladie, me rendit compte de ce qui s'étoit passé. On ne pouvoit pas douter qu'une humeur laiteuse, fixée sur les poumons, n'eût causé la mort de cette femme. Je ne parlerai ici que des changemens que nous trouvâmes dans la poitrine. L'intérieur des bronches étoit tapissé dans quelques endroits d'une matière purulente; mais elle étoit très-rare: la face interne de ces organes portoit des marques de phlogose, surtout vers les grandes divisions de la trachée-artère. On en voyoit aussi quelques points, depuis la division de ce canal jusque vers la glotte. Une partie des glandes, & surtout les plus considérables, étoient engorgées & dures. Quelques-unes nous présentèrent une matière purulente grisâtre après les avoir ouvertes; les autres étoient entiérement solides, sans suppuration. Le parenchime du poumon étoit en général assez sain, si on en excepte quelques points de suppuration, qui, en les observant scrupuleusement, nous parurent devoir être toujours rapportés aux glandes dont nous avions fait la section.

Si les signes par lesquels on peut distinguer la phthisie scrophuleuse, qui naît de l'obstruction des glandes bronchiques, ont une conformité réelle avec ceux qui nous annoncent la maladie qui fait le sujet de cet article, il est évident qu'une toux sèche sans expectoration, dont les accès sont fréquens, sans distinction de tems, la nuit comme le jour, sans diminution ou changement dans les différentes saisons, accompagnée d'une gêne constante à la poitrine & une respiration difficile, & quelquefois ressemblante à celle des asthmatiques, sont les marques d'engorgement dans les glandes bronchiques. A celles-là on ajoute les signes commémoratifs par lesquels on s'instruit du tems où la maladie a commencé; du rapport de ce tems avec celui où on a pu soupçonner une humeur laiteuse, déposée sur les poumons: conjecture qui se trouve confirmée par l'amaigrissement général, la gêne de la poitrine, le différent état de cette capacité, comparé avec celui qui est antérieur à la maladie. Si, comme il arrive souvent dans la phthisie scrophuleuse, quelques autres glandes étoient engorgées à l'extérieur ou dans quelques cavités qui permissent de s'en assurer par le tact, le diagnostic seroit bien plus assuré. C'est ainsi que Morgagni reconnut une phthisie scrophuleuse dans une jeune religieuse qui avoit les glandes du bas-ventre & du cou engorgées. Van-Swieten ne connoissoit pas d'autres signes de l'existence de l'engorgement des glandes du poumon, que la toux sèche sans expectoration. Hippocrate, de qui il tire ce diagnostic, ajoute que les malades avoient bientôt, après avoir éprouvé cette fatigante toux, une voix rauque & désagréable.

Le diagnostic de la phthisie laiteuse (qu'on me permette cette expression), dans laquelle il y auroit en même tems une suppuration avec engorgement des glandes bronchiques, ne seroit-il pas la réunion des signes qui conviennent à l'une & à l'autre, comme l'expectoration d'une matière purulente & une toux sèche, constante & fatigante, malgré l'expectoration? J'ai vu il y a quatre ans la femme d'un orfèvre, chez laquelle je soupçonnois cette complication; je fus appelé vers les derniers jours de sa vie; j'aurois bien desiré qu'on eût permis l'ouverture de son cadavre, mais il ne fut pas possible de l'obtenir. Elle avoit aussi la voix rauque, symptôme que je ne compte

pas parmi ceux qui désigneroient particuliérement l'obstruction des glandes bronchiques, parce qu'il est commun à tous les malades qui ont été fatigués par une toux opiniâtre, & qu'il existe presque toujours dans les derniers tems de la phthisie. Quoique toutes les réflexions que je réunis sur cet objet, me paroissent donner un certain degré de certitude au diagnostic, cependant je suis bien éloigné de croire qu'on ne puisse pas réunir des vues plus lumineuses sur cette question : elle est neuve, & les plus grands médecins ne s'en étant point occupés, je ne me suis permis les observations que je viens de faire, que pour engager les praticiens éclairés à saisir toutes les occasions qu'ils trouveront d'augmenter nos connoissances sur un sujet aussi important & si peu connu.

On n'ignore pas que cette maladie ne soit très-difficile à guérir. Tous ceux qui en ont parlé, savent que l'obstruction des glandes dégénère en suppuration; mais cette suppuration, qui occupe en même tems différens points des poumons, est aussi plus dangereuse que celle qui seroit réunie en un seul foyer; car celle-ci peut être évacuée par l'expectoration : c'est pourquoi il n'est pas rare de voir des malades guéris d'une phthisie purulente des poumons à la suite d'une péripneumonie. Mais quel sort doit attendre une femme chez laquelle la matière laiteuse aura engorgé la plus grande partie des glandes bronchiques, si la maladie a duré quelque tems ? En effet, les unes ont déjà acquis une grande solidité; quelques autres peuvent être suppurées, quelques autres squirreuses. Le pronostic est donc très-différent, en raison des circonstances qui auront accompagné la maladie. Les squirres des glandes peuvent être unis à quelques ulcères du parenchime des poumons, qui sont la suite d'une vive inflammation. Cet état devient presqu'incurable, parce qu'en supposant qu'on guérisse les ulcères formés par l'inflammation, les squirres des glandes occasionneront une autre phthisie, soit que ces glandes restent dures ou qu'elles suppurent. C'est peut-être la cause des récidives qu'ont éprouvées quelques phthisiques qu'on avoit raison de croire guéris par la disparition complète des accidens qu'ils avoient éprouvés. Si le lait s'est porté lentement sur les glandes & qu'il n'ait formé que des obstructions encore récentes, on peut guérir la malade; mais il faut supposer que le sang n'est pas vicié, autrement la guérison devient impossible s'il y a suppuration, parce que le pus qui en résultera, sera de mauvais caractère, sera caustique, & rongera toutes les parties avec lesquelles il se trouvera en contact.

La curation de l'obstruction des glandes bronchiques est la même, à beaucoup d'égards, que celle des glandes des mamelles : c'est le même fluide qui les engorge : son épaississement cause les mêmes maladies, & les mêmes remèdes servent à l'atténuer. Ainsi les eaux minérales alkalines sont d'un usage très-salutaire : Van-Swieten les recommande expressément. Morton comptoit beaucoup sur l'efficacité des eaux ferrugineuses dans la cure de la phthisie en général. Il paroît, comme l'observe Valsalva, & après lui Morgagni, que dans la plupart des phthisiques on rencontre des points d'engorgement, de suppuration & de squirre; ce qui indique l'existence des obstructions pour principe le plus ordinaire de cette maladie. C'est sans doute à cette cause qu'est due la plus grande partie des cures opérées par les eaux minérales : il suit de là que celles qui contiennent un principe alkalin, paroissent plus convenables au caractère de la maladie. Cependant les ferrugineuses sont aussi très-utiles; elles sont fondantes : c'est ce qui a engagé un grand nombre de praticiens à les prescrire aux sujets attaqués de gravelle, d'obstruction, &c. & elles ont constamment produit des effets salutaires. Le fer, qui y est dissous par le moyen de l'acide crayeux, forme une sorte de substance saline très-active. Peut-être que ce même acide quitte sa base métallique dans les viscères de la digestion, où le fer rencontre d'autres acides plus forts que lui. Quoi qu'il en soit, la nouvelle combinaison de ce métal (si elle a lieu) dans les premières voies, le met dans un état de division qui le rend propre à parcourir tous les vaisseaux, & par conséquent à atténuer les fluides coagulés qui forment des engorgemens intérieurs.

Quand on supposeroit encore que l'acide crayeux, qu'on sait tenir si peu à sa base, qu'il s'en dégage à l'air libre, n'est pas remplacé par un autre, mais que le fer reprend du phlogistique, ou, suivant la doctrine des modernes, perd la quantité d'air pur qui l'avoit mis dans l'état de chaux, ce métal n'en seroit pas moins utile dans la cure des engorgemens, puisque les médecins ont observé que la limaille de fer étoit un bon fondant, & qu'on l'emploie tous les jours dans le traitement des obstructions. Il a encore un autre avantage, c'est que, comme tonique, il répare la partie rouge du sang que le marasme détruit; il donne aux vaisseaux la force nécessaire pour expulser la matière purulente qui séjourne dans les tubercules ou l'humeur divisée qui formoit les engorgemens, & la fait passer ainsi par les différens émonctoires, soit par les reins, les selles, les crachats ou la transpiration.

On peut donc employer, avec avantage, les remèdes que j'ai proposés dans la curation des autres engorgemens, en observant de les unir aux incisifs & aux béchiques convenables. Les anti-scorbutiques ne doivent pas non plus être rejetés du traitement, parce qu'ils facilitent la sortie des humeurs qui ont été divisées. Les baumes ne peuvent pas être d'un grand secours dans une maladie qui ne reconnoît pour cause qu'un épaississement des humeurs dans les glandes qu'elles ont obstruées, à moins qu'on ait en même tems des signes de suppuration; mais les substances connues sous le nom de résine & de gomme résine, comme le bdellium, la gomme élémi, le benjoin, la gomme ammoniaque, &c. qui sont en même tems incisives & fondantes, conviennent parfaitement dans le traitement de l'obstruction des glandes bronchiques. En leur unissant le savon, on aura des médicamens plus fondans : il faut observer que le savon soit en médiocre quantité, afin de ne pas fatiguer la poi-

trine, furtout s'il y a une toux opiniâtre. Dans ce cas, la dose ne doit pas aller, par jour, au-delà de quatre grains, & si la poitrine est échauffée on en diminuera la quantité.

Pour faire cesser l'irritation des bronches & procurer du repos aux malades pendant la nuit, on leur prescrira les pilules de cynoglosse, à prendre le soir à la dose de six à huit grains.

On a vu des femmes, chez lesquelles une partie de l'humeur laiteuse se déposoit lentement sur les poumons, être tourmentées par une toux fréquente à leur réveil, cracher abondamment des matières visqueuses, & tomber dans un état de marasme qui les faisoit mourir après quatre, six, huit mois, un an, & quelquefois plus tard. Cette maladie attaque plus particuliérement celles qui sont d'un tempérament pituiteux: celles qui sont sanguines & qui ont la fibre forte & sèche y sont moins exposées. Elle a beaucoup de ressemblance avec l'asthme qui a pour cause une matière épaisse, & ses symptômes se ressemblent à beaucoup d'égards. Dans l'une & l'autre les femmes ont la respiration gênée; elles soutiennent difficilement la marche dans les terrains inégaux, & surtout en montant; elles sont obligées de dormir dans une attitude plus approchante de la perpendiculaire. Cependant on ne s'apperçoit pas que les tems nébuleux & humides fassent sur elles une impression bien sensible. Celles qui habitent des lieux humides sont plutôt attaquées de cette sorte de phthisie, que celles qui sont constamment dans des habitations situées dans une atmosphère plus sèche.

On peut croire que la disposition des poumons, naturellement remplis d'une sérosité visqueuse, facilite la naissance de cette maladie, parce que le lait qui se mêle ensuite à cette humeur catarrhale, circule difficilement dans les vaisseaux de ces viscères, & lui donne encore plus de viscosité.

Dans le plus grand nombre des sujets, les crachats sont insipides & blanchâtres; quelquefois ils prennent une teinte grisâtre ou verdâtre; quelquefois ils sont jaunes. Quand on n'a pas connu l'origine de la maladie, il est difficile de les distinguer des crachats purulens: c'est que nous n'avons encore aucun signe certain pour les reconnoître, si on en excepte ceux qui viennent à la suite d'une hémophthisie ou d'une vive inflammation, qui sont abondans, qui sont sortis pour ainsi dire à flots dans les premiers momens, & qui, n'étant pas mêlés avec la lymphe qui lubréfie la trachée-artère, portent encore avec eux les caractères d'un véritable pus. Cependant quand on est instruit de l'invasion de la maladie, & qu'on s'est fait rendre un compte exact de l'état des malades pendant & après leurs couches, on ne peut pas méconnoître la nature de ces crachats.

Dans les progrès de la maladie, le diagnostic n'est pas aussi aisé, parce que le séjour de ces matières dans les poumons, le mouvement & la chaleur à laquelle elles sont exposées, leur donnent une acrimonie capable d'enflammer le tissu des parties qu'elles touchent. Dans ce cas il y a fièvre lente, car au commencement elle n'existe pas. Alors la division qu'a éprouvée l'humeur morbifique, lui donne une ressemblance plus marquée avec le pus; elle acquiert d'ailleurs une odeur sensible qui l'en rapproche davantage.

Cette maladie est-elle ordinairement une véritable suppuration des poumons? Je ne le crois pas. C'est sans doute à des affections de cette espèce que sont dues les phthisies qu'on a crues purulentes, & qui n'ont point donné de marques de suppuration à l'ouverture des cadavres. Les faits de cette nature sont si communs dans les livres des observateurs, qu'ils sont à la connoissance de tous les médecins. Je pense donc que si on erre aussi fréquemment sur le diagnostic des crachats, c'est que les malades ne rendent pas toujours un compte bien exact de l'invasion de la maladie. Quoi qu'il en soit, il faut avouer qu'on ne peut juger ce point important que par des signes rationels, puisque les signes sensibles que les plus savans praticiens nous ont donnés, sont, de leur aveu, très-insuffisans.

Je ne désavoue pas qu'une phthisie catarrhale, dans ses commencemens, ne puisse devenir purulente dans ses progrès. Si cet état d'empâtement des poumons, occasionné par une matière visqueuse, est aggravé par une humeur âcre & caustique, comme un virus scorbutique, écrouelleux, vénérien, dartreux, &c. alors l'irritation des bronches devient assez vive pour occasionner une véritable inflammation qui fera suppurer les parties dans lesquelles elle aura eu lieu. C'est encore par les signes rationels qu'on jugera la nature de la maladie, à moins que la gravité de l'inflammation ne rende les crachats plus abondans, plus divisés & plus ressemblans à un véritable pus, & que les symptômes de cette inflammation ne soient très-reconnoissables.

Quoique cette maladie n'ait pas des progrès aussi rapides que celle dont j'ai traité dans le commencement de ce chapitre, cependant elle est aussi funeste; elle se termine toujours par la mort quand les malades sont abandonnées à elles-mêmes. Si la curation paroît facile dans les commencemens, elle ne présente pas moins de difficulté que les autres dans ses progrès.

S'il y a une phthisie dans laquelle les vésicatoires soient véritablement indiqués, c'est dans cette dernière; mais il faut les appliquer sur de grandes surfaces, & faire une révulsion considérable par une suppuration abondante: c'est le seul moyen de se rendre maître de l'humeur morbifique. Avec cette méthode la cure sera certaine dans les commencemens. Il suffit de faire prendre aux malades des boissons incisives, comme les infusions de lavande, de sauge, de romarin, de véronique, de verge d'or, de millepertuis, d'ivète, de pimprenelle, d'eupatoire d'Avicenne, de bétoine, de pivoine, de polium, de pouliot, de thim, de serpolet, de stéeas, d'hysope, de sariette, d'origan, de dictame de Crète, &c. On peut les mêler avec les plantes vulnéraires, comme la saniele, le pied-de lion, le sceau de Salomon, la quinte-feuille, la bistorte, l'iris, l'argentine; & les détersifs, comme

la saponaire, l'herbe de sainte Barbe, la petite serpentaire, le lotier odorant, &c.; & pour rendre ces boissons plus incisives, on y mêle l'oxymel simple ou scillitique, le vinaigre colchique même si la poitrine est trop embarrassée par l'humeur catarrhale & laiteuse.

Quand la maladie a fait des progrès, le traitement doit être différent, mais les vésicatoires sont toujours utiles. Au lieu de plantes très-odorantes & très-incisives, on est obligé d'avoir recours aux adoucissantes, parce que l'irritation des bronches est très-considérable. On emploie, pour la calmer, les sirops ou les infusions des plantes béchiques, le capillaire, le capillaire nommé *ruta muraria*, la pulmonaire, la réglisse, le tussilage, le pied-de-chat, le naver, l'aunée, &c.: on les aiguise avec le lierre terrestre. On donne les émulsions faites avec les amandes douces, les tisanes de figues, de raisins, de pommes de reinette, de jujubes, de sebestes, de dattes, de pistaches, &c.

C'est surtout dans la phthisie glaireuse que les fumigations des résines odorantes peuvent avoir une utilité réelle. Elles réussissent mieux dans les commencemens que dans les second & troisième degrés. Les molécules de ces substances, en s'introduisant dans les poumons par la respiration, sollicitent la sortie des crachats, en procurant une toux légère. Comme incisives, elles atténuent l'humeur épaissie dans la trachée-artère. L'exercice dans des lieux secs & élevés, les promenades à pied & à cheval conviennent aux femmes qui sont attaquées récemment de cette maladie: elles procurent une agitation douce aux poumons; elles empêchent la matière visqueuse qui tend à les accabler, d'y séjourner trop long-tems, de s'y épaissir & de les engorger. Quelques auteurs ont prétendu que le chant & les conversations longues, ou les lectures faites à haute voix étoient nécessaires aux malades. En effet, il faut regarder cet état comme ayant une grande ressemblance avec l'asthme humide, dans lequel ces moyens mécaniques sont recommandés avec avantage pour dessécher le parenchime des poumons.

De quelqu'espèce que soit la phthisie laiteuse, l'usage des révulsifs sera considéré comme un moyen efficace pour la curation. On comptera au nombre des révulsifs tout ce qui tendra à débarrasser les poumons de l'humeur laiteuse ou l'attirer dans des parties éloignées. Une nouvelle grossesse même peut devenir un moyen de curation chez quelques sujets. Qu'on me permette l'exemple suivant:

« Une femme de petite stature, mais forte, étoit accouchée dans l'hiver de 1780, avant les froids & les neiges qui rendirent cette saison si rigoureuse: elle ne nourrissoit point son enfant; elle avoit encore un reste d'écoulement des lochies quand, par des courses qu'elle étoit contrainte de faire pour ses intérêts particuliers, à travers les neiges & à pied, l'écoulement des vidanges fut tout à coup supprimé; elle eut un rhume violent, auquel se joignit la métastase de l'humeur laiteuse; elle négligea cette maladie, & dans le printems suivant elle devint phthisique. Les crachats étoient manifestement purulens, la toux étoit véhémente. Une fièvre lente se manifesta avec l'amaigrissement, & une foiblesse telle, qu'on croyoit impossible qu'elle survécût encore quelques mois à ce malheureux état.

» Dans ces circonstances elle devint enceinte. La phthisie parut faire des progrès pendant les premiers mois de la gestation; mais vers le sixième on s'apperçut que la toux étoit moins fréquente & moins fatigante. L'appétit, qui jusqu'à cette époque avoit été très-dérangé, devint plus régulier. La diminution des symptômes étoit très-sensible au neuvième mois de la grossesse. L'accouchement fut heureux & facile. La fièvre de lait fut accompagnée de sueurs beaucoup plus abondantes & plus prolongées que dans les couches précédentes: c'est le seul symptôme particulier qui ait paru remarquable dans ses couches. Quoi qu'il en soit, la toux cessa complétement pendant les derniers jours de la sueur, & cette femme fut parfaitement guérie de la phthisie. Je l'ai vue dans la même maison pendant deux ans après cette guérison, & sa santé étoit parfaitement bonne. »

Il ne faudroit pas conclure qu'en rapportant cette observation extraordinaire, j'aie voulu faire entendre qu'on regarde la grossesse comme un moyen de guérir une phthisie laiteuse. J'ai démontré ailleurs que les viscères affectés par une humeur de cette espèce étoient attaqués d'une manière plus grave dans les couches suivantes. L'observation précédente n'est qu'un fait extraordinaire, qui ne contredit point une doctrine prouvée par des résultats nombreux & incontestables: c'est un phénomène qui ne peut servir de règle dans la curation de la phthisie. Mais on en doit tirer cette conséquence, que la matrice, chez la femme dont je parle, étant devenue pendant la gestation le point auquel se rendoit une grande quantité de liquides, ce viscère agissoit, par rapport aux poumons, à la manière des révulsifs; & c'étoit pour démontrer les avantages de ces derniers moyens curatoires, que j'ai rendu compte de l'observation qu'on vient de lire.

§. VIII.

Du rhumatisme laiteux. Médecine-pratique.

Les praticiens ne sont pas d'accord sur l'existence du rhumatisme, qui reconnoît pour cause une matière laiteuse. Ceux qui pensent que le lait ne reste pas long-tems uni aux autres fluides, & ne peut par conséquent être long-tems aussi errant avec eux dans les voies de la circulation, ne reconnoissent point de rhumatisme laiteux. Ils fondent leur opinion sur une autre raison, qui paroît, à leur avis, plus décisive que la première: c'est que les douleurs rhumatismales ne se manifestent ordinairement que dans un tems éloigné de l'accouchement.

On a été convaincu par les faits qui constatent la présence du lait dans des femmes accouchées depuis plusieurs années, que l'opinion des médecins qui nient l'existence des rhumatismes laiteux, repose sur une

une première baſe entièrement fauſſe. Quant à la ſeconde, elle eſt également démentie par les obſervateurs plus attentifs ou plus inſtruits, qui ont reconnu l'invaſion du rhumatiſme dont nous parlons, chez des femmes qui étoient encore en couches, ou chez leſquelles les ſuites de couches n'étoient pas parvenues à leur ceſſation : d'où il réſulte, d'une part, des obſervations poſitives inconteſtables, & de l'autre une ſimple dénégation, incapable d'affoiblir les preuves du ſyſtème contraire.

Quand on porte une attention réfléchie à l'examen de ces affections qu'on nomme nerveuſes, & dont on fait dépendre la cauſe des ſuites de couches, on ſe convainc que la plupart ſont des rhumatiſmes, dont l'humeur, preſque toujours errante, donne lieu aux différens phénomènes déſignés ſous le nom de *maux de nerfs*. En ſuivant la marche qu'ils affectent, on reconnoît que les douleurs deviennent aiguës dans des ſaiſons déterminées ; qu'elles ſont plus intenſes lorſqu'un froid ſubit ſuccède à un tems chaud ; qu'elles varient ſouvent dans le ſiége qu'elles occupent ; que ſi les viſcères de l'abdomen ſont foibles, les déſordres qu'elles occaſionnent dans cette capacité ſe montrent ſous différentes formes ; mais que ſi les extrémités ſont enſuite attaquées, les douleurs abdominales & les ſymptômes anomaux dépendans du trouble des viſcères du bas-ventre, diſparoiſſent complétement ou ſont au moins très-affoiblis. La ceſſation complète de ces douleurs, dans les ſaiſons d'une température douce, eſt encore une nouvelle preuve de l'exiſtence d'une humeur rhumatiſmale.

Mais à quelle eſpèce de fluide doit-on attribuer la naiſſance de ces accidens ? C'eſt une queſtion qui mérite d'être examinée avec attention. Pour répandre quelque lumière ſur cette thèſe, nous rappellerons briévement au ſouvenir du lecteur les différentes ſubſtances dont le lait eſt principalement compoſé, & dont le détail a été donné plus exactement en traitant de la fièvre de lait. Il ne paroît pas que la partie caſéeuſe, & moins encore la butireuſe, ait quelqu'influence dans la création des phénomènes rhumatiſmaux. Ces deux ſubſtances ſont trop compactes pour être ſoumiſes à des mutations & à des métaſtaſes auſſi rapides que celles qu'on obſerve dans le rhumatiſme. La portion caſéeuſe, ſuſceptible d'une forte coagulation, ſe cantonne indiſpenſablement par l'effet même de cette coagulation. Il n'y a donc que la ſéroſité du lait capable de parcourir toute l'habitude du corps, parce qu'elle eſt conſtamment entraînée par l'action vaſculaire, dans toutes les parties organiques.

Les faits pathologiques viennent à l'appui de cette propoſition. On remarque que les femmes qui ont éprouvé une ſuppreſſion de tranſpiration pendant les couches ou pendant le tems où le lait reſte encore mêlé au ſang, ſont affectées du rhumatiſme dont je parle. Secondement, que celles qui n'ont pas eu des ſueurs ſuffiſantes pour diſſiper cette ſéroſité pendant & après la fièvre de lait, ont été ſouvent frappées de rhumatiſme, au point d'être perclues de quelques-unes des extrémités, ou d'éprouver des douleurs très-violentes & inflammatoires en différentes parties du corps.

Il réſulte de ces obſervations, que la ſéroſité du lait eſt la cauſe matérielle du rhumatiſme, qui fait l'objet de ce chapitre. Mais cette vérité ſuppoſe un changement arrivé dans le ſérum ; car toutes les fois qu'il n'éprouve aucune altération, il ne fait pas ſur les parties ſenſibles une impreſſion douloureuſe. Pour connoître les altérations auxquelles il eſt expoſé, il eſt indiſpenſable de ſe rappeler qu'il tient en diſſolution une partie de mucilage & une ſubſtance gélatineuſe très-abondante, avec leſquelles il eſt intimement combiné.

J'ai parlé, en traitant de la fièvre de lait, de la tendance de l'humeur laiteuſe à paſſer à l'acrimonie acide. J'ai dit que cette altération étoit due au principe muqueux & au ſel eſſentiel du lait, qui contracte aiſément cette dégénéreſcence : cette propoſition eſt prouvée par des expériences nombreuſes. J'ai parlé des ſueurs, qui ne laiſſoient aucune incertitude ſur leur acidité dans la plupart des femmes en couches. Il a été démontré également que l'acidité étoit plus ſenſible chez celles qui éprouvoient quelques accidens dans le tems des couches. Ces faits, connus de tout le monde, ne laiſſent aucun doute ſur le genre d'altération dont le lait, & particuliérement ſa ſéroſité, eſt ſuſceptible.

Ces principes inconteſtablement avoués, on conçoit comment un fluide acrimonieux, circulant avec le ſang, fait irruption ſur différentes parties, y détermine des douleurs violentes, occaſionne des congeſtions inflammatoires, ſe manifeſte à des époques particulières, paſſe, à la faveur de ſa ténuité, d'un lieu à un autre, & occaſionne tous les déſordres qu'on fait appartenir aux affections rhumatiſmales.

Il a été remarqué par tous les praticiens, qu'un grand nombre de femmes qui ont été long-tems languiſſantes après leurs couches, accablées pendant pluſieurs années de douleurs anomales, ont enfin éprouvé les paroxiſmes d'un véritable rhumatiſme. Quelle preuve plus évidente pourroit-on exiger de la préſence d'une humeur laiteuſe, dégénérée & devenue la cauſe matérielle du rhumatiſme ? La conformité qui exiſte entre cette marche d'accidens & celle des affections chroniques qui ſe terminent en douleurs rhumatiſantes, achève de porter la conviction dans les eſprits, ſur l'exiſtence des rhumatiſmes laiteux. Nous croyons devoir confirmer cette vérité par un exemple.

« La fille d'un maître maçon de cette ville, âgée de vingt-un ans, étoit depuis cinq ans tourmentée de douleurs anomales & d'accès de fièvre irréguliers. Quelquefois il ſurvenoit une diarrhée ſans cauſe apparente ; d'autres fois, des fluxions catharrales ; dans un autre tems, des douleurs à l'eſtomac, & plus ſouvent aux inteſtins. Dans d'autres tems elle tomboit dans un affaiſſement & une foibleſſe ſi grande, qu'on n'attendoit que l'inſtant de ſa mort. Il arrivoit auſſi qu'elle paſſoit par intervalles huit ou quinze jours

sans souffrir. Les parens avoient consulté un grand nombre de médecins sur cette maladie. Un des consultans fit transporter la malade à la campagne, prescrivit un exercice modéré dans l'intermission des douleurs, des frictions sèches sur toute l'habitude du corps, l'usage des eaux minérales salines & un régime doux & humectant. Après trois semaines de ces secours il survint un accès de rhumatisme dans les muscles de l'épauche gauche. Le médecin fit appliquer un vésicatoire sur la partie douloureuse. Depuis cette époque cette fille a joui d'une bonne santé, à l'exception de quelques retours de douleurs beaucoup plus légères, qui se fixent sur la même articulation dans les saisons froides. »

Cette observation prouve donc que le rhumatisme laiteux, comme celui qui dépend d'une humeur catarrhale acrimonieuse, ne se manifeste pas toujours par les signes les plus distinctifs, & que sa cause matérielle peut séjourner long-tems dans les vaisseaux & le tissu cellulaire, attaquer en différens tems les viscères les uns après les autres, & simuler des maladies étrangères, jusqu'à ce que les symptômes pathognomoniques soient assez évidens pour ne laisser aucun doute sur son véritable caractère.

La curation du rhumatisme laiteux s'obtient par l'usage des eaux thermales, qui tiennent des sels neutres en dissolution; mais pour en retirer l'avantage qu'on desire, il ne suffit pas de se baigner une demi-heure, comme le prescrivent les médecins des eaux; il faut rester dans le bain trois à quatre heures, afin que le corps soit imbibé (si on peut parler ainsi) par le liquide qui l'environne. L'usage interne des eaux n'exige pas moins de persévérance que les bains, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas s'astreindre à suivre ce qu'on appelle les saisons, qui sont ordinairement d'environ vingt jours, mais continuer les eaux en boisson jusqu'au jour où les règles paroissent, attendre qu'elles soient passées, & reprendre les eaux dès le lendemain, ainsi que les bains. La seule règle à observer à cet égard, c'est de cesser ou d'interrompre ces remèdes quand on se sent fatigué.

Les bains d'eau thermale saline ne procurent pas la même foiblesse que les autres bains chauds: on peut les continuer très-long-tems sans en être affoibli. Les observations multipliées que j'ai faites à Bourbonne pendant l'été de 1782, m'ont fourni des preuves nombreuses de ces vérités.

On a soin de purger les malades, chaque quinzaine, avec les purgatifs antiphlogistiques; & pour faciliter l'effet des évacuans, on leur fait boire une plus grande quantité d'eau thermale ou un autre liquide convenable.

Quoique des rhumatismes, même invétérés, aient été guéris par des bains froids, cependant je ne crois pas qu'ils conviennent dans la curation de ceux qui ont pour cause une humeur laiteuse; elle a trop de viscosité pour être discutée par l'action seule des vaisseaux. Quand le rhumatisme dépend d'une humeur âcre & tenue, & par conséquent très-mobile, cette méthode peut être suivie de succès complets, ainsi que l'avoit remarqué John Floyer; mais quand elle a pris de l'épaississement par le tems, ou quand elle est, de sa nature, très-tenace & très-épaisse, il est nécessaire de la diviser avant d'en procurer l'expulsion. Ainsi, les bains d'eaux thermales & l'usage intérieur de ces eaux, dont la vertu incisive est très-connue, sont donc, sous ce point de vue, infiniment préférables aux bains froids.

C'est par la même raison que je ne conseille l'usage du cautère actuel ou des vésicatoires, qu'après avoir atténué l'humeur par les moyens que je viens d'indiquer & ceux qui leur sont analogues; parce que leur effet sera bien assuré après cette préparation. Boerhaave recommande l'usage des antiscorbutiques, parce qu'il croyoit que le scorbut & le rhumatisme avoient entr'eux une grande ressemblance par la nature de leur cause. Sydenham étoit de ce sentiment, & on ne peut pas désavouer que ces deux maladies ne se succèdent quelquefois réciproquement. Les antiscorbutiques, étant pour la plupart atténuans, sont très-indiqués dans la cure du rhumatisme laiteux: il est avantageux de les unir aux apéritifs, afin de leur donner une action plus vive.

Ce seroit peut-être sagement se conduire dans le traitement de cette maladie, que de suivre la méthode qui conviendroit à la curation d'un engorgement ou d'une obstruction commençante. En effet, rien n'est plus fréquent dans la pratique de la médecine, que de rencontrer des malades qui, après avoir été tourmentés pendant plusieurs années de douleurs rhumatismales, n'en ont éprouvé ensuite que de très-légères & très-éloignées. Alors il se formoit dans les viscères des obstructions qui paroissent dépendre de la stase de l'humeur rhumatismale dans ces parties où elle a acquis de l'épaississement, & où elle s'est accumulée en assez grande quantité pour donner naissance aux obstructions. J'ai fait ces observations assez souvent pour qu'il ne me reste aucun doute sur une vérité qui ne paroît pas assez connue des médecins, à en juger par leurs écrits.

J'ai déjà parlé des frictions sèches dans la curation du rhumatisme. On sait qu'elles accélèrent la circulation par l'action mécanique, qu'elles dirigent sur les vaisseaux & les fluides qui remplissent les vases: elles préviennent les stases & les empâtemens de l'humeur muqueuse; elles favorisent la transpiration, & par cela même débarrassent le sang de la sérosité viciée ou acrimonieuse.

L'électricité procure les mêmes avantages. On l'emploie en bains: on tire des étincelles des parties engorgées par l'humeur rhumatisante; on les soumet à la commotion quand elles ne sont pas trop sensibles: telles sont la plupart des articulations & des attaches des tendons, des ligamens, &c.

On fait porter des habillemens de laine aux rhumatisées. Ces habillemens, immédiatement en contact avec la peau, sont une sorte d'électrisation continuelle, qui facilite la transpiration. On remarque que les personnes dont la peau est toujours sèche au toucher quand elles portent des chemises de toile

ordinaire, ont une transpiration médiocre, tandis que si elles vêtissent des habits d'étoffe de laine, la peau est douce au toucher, & qu'on y reconnoît une sorte d'humidité toujours constante. Chez les premières, la sécrétion de l'urine est abondante, & les urines sont crues : chez les autres, les urines sont plus colorées & de meilleure qualité. Celles-ci ont des accès rares & tolérables de rhumatisme ; quelques-unes même n'en ressentent plus les paroxismes quand elles ont eu la précaution de se vêtir de la manière dont on l'indique à l'invasion de la maladie : les autres, au contraire (nous supposons dans ce parallèle des dispositions aussi égales qu'elles peuvent être), sont attaquées de douleurs fréquentes aux plus légers changemens dans l'atmosphère, & l'humeur rhumatismale se déguise sous toutes les formes imaginables pour occasionner des maladies qui trompent l'observateur trop peu instruit ou trop peu attentif à en découvrir la cause. Il est encore d'expérience que, si une personne sujète aux douleurs de rhumatisme, & accoutumée à porter sur la peau une étoffe de laine, discontinue cet usage, soit par négligence, soit par imprudence, elle se trouve très-promptement attaquée de ses anciennes douleurs à la plus légère vicissitude arrivée dans l'atmosphère. En réitérant cette expérience, on est toujours exposé aux mêmes résultats : d'où il suit que, de tous les moyens préservatifs & en quelque sorte curatifs, la manière de s'habiller contribue beaucoup, sinon à la guérison, au moins au soulagement sensible des malades.

Le climat qu'on habite, mérite aussi une attention particulière : les régions chaudes sont préférables aux froides, parce que la transpiration y est plus soutenue ; mais les plus insalubres sont celles où les changemens de température sont les plus fréquens & les plus sensibles. Les cantons où règne un froid constant ne sont pas aussi dangereux, parce qu'on s'habille de manière à se soustraire à son impression.

La situation des maisons est aussi un objet important à considérer dans les secours à donner aux personnes attaquées de rhumatisme. Les habitations situées au midi sont les plus convenables aux malades : celles qui sont dans une position contraire leur sont nuisibles, parce qu'en général elles sont plus froides, & que l'air qui les environne, est dans un plus grand mouvement. La position est plus mauvaise si les vents de nord ne sont pas interrompus dans leur cours par des lieux plus élevés : en sorte qu'une maison située dans un vallon exposé au septentrion, & qui n'est point abrité, même au loin, des vents qui viennent dans la direction de ce point cardinal, est la pire de toutes les habitations.

Les personnes affectées de douleurs rhumatisantes auront encore l'attention de ne se point placer dans des lieux bas & humides, dans des cantons aquatiques. L'air, chargé des vapeurs de l'eau, est toujours plus froid qu'une atmosphère sèche, parce que l'évaporation de l'eau augmente considérablement le froid de l'air ambiant, qui tient ce liquide en dissolution.

Il est donc indispensable de se procurer, autant qu'on peut, une chaleur soutenue, soit en choisissant les climats & les lieux où elle règne le plus constamment, soit en s'habillant de manière à se soustraire aux effets d'une atmosphère trop froide.

Le régime des rhumatisées sera doux. Les alimens échauffans augmentent l'acrimonie de la sérosité quand on en fait abus : ils doivent être restaurans, pris avec modération ; car les excès sont surtout funestes aux personnes qui ont des humeurs errantes. Si on fatigue l'estomac & les intestins, on rend ces viscères incapables de résister à l'irruption de la sérosité rhumatismale qui se dépose sur eux : d'où les douleurs épigastriques, abdominales : d'où les diarrhées opiniâtres, les coliques, le vice des digestions, l'amaigrissement, la fièvre lente, la cacochimie, &c. On évite ces accidens en faisant un usage modéré des toniques doux, des amers & des antispasmodiques, combinés à des doses convenables. (Chambon.)

Lait épanché, lait répandu. Ces expressions usitées dans le monde ne présentent aux médecins aucun genre d'affection particulière. On entend assez généralement, par ces deux désignations, différens accidens qui surviennent à la suite des couches, & dont l'énumération vient d'être rapportée ci-devant. Cependant, comme on désigne aussi de cette manière plus particuliérement des maladies cutanées qui attaquent quelques femmes long-tems après l'accouchement, il ne nous paroît pas inutile de faire mention de quelques-unes des plus remarquables, en observant avant tout que le traitement principal doit toujours avoir pour base sa stagnation & la coagulation d'une portion quelconque de l'humeur laiteuse, dans quelque partie qu'elle soit cantonnée.

Doit-on regarder comme une miliaire chronique cette éruption qu'on observe chez certains sujets, & qui se perpétue des mois & des années entiers après l'accouchement ? Si ce qu'on appelle éruption miliaire doit toujours être accompagné de fièvre, il faudra donner un autre nom à la maladie dont je parle ; car la fièvre n'en est qu'un accident, ou dépendant de sa durée, ou occasionné par des causes étrangères à cette même éruption. Quoi qu'il en soit, cette efflorescence, qui ressemble parfaitement à la miliaire, tire son origine de la sérosité qui stase dans les extrémités des vaisseaux : elle s'amasse sous l'épiderme, qu'elle soulève en forme de bulles arrondies. Cette éruption est accompagnée d'un prurit léger, qui s'augmente avec le tems pendant lequel a duré la maladie. Il paroît que l'acrimonie de la sérosité, croissant toujours avec le tems chez quelques sujets, est la cause de la démangeaison augmentée : ce phénomène a lieu particuliérement chez les sujets d'une constitution délicate & foible.

Si des sueurs critiques ou suscitées par l'art ne mettent pas fin à cette éruption, si elles n'épuisent pas l'excès de sérosité viciée, le sang dégénère, s'appauvrit ; la fièvre lente s'empare des malades, amène une disposition scorbutique ou l'hydropisie, & quelquefois l'une & l'autre maladie ensemble.

Les antiſcorbutiques ſont les ſeuls remèdes à employer dans cette affection chronique, même avant la naiſſance des ſignes du ſcorbut. On purge les malades de tems en tems pour évacuer les reſtes d'humeur laiteuſe cantonnée en différentes parties, & emporter la ſurabondance de ſéroſité. Cette méthode guérit aſſez promptement. Quelques praticiens font uſage des ſudorifiques proprement dits, parce qu'ils ſe ſont apperçus que les ſueurs étoient favorables à la terminaiſon de cette maladie. Mais j'obſerve, 1°. que les médicamens antiſcorbutiques ſont preſque tous ſudorifiques, ſurtout quand on les prend dans un véhicule abondant : ils rempliſſent donc cette première indication. 2°. Les ſudorifiques ſont dangereux à toutes les perſonnes foibles, à celles qui ont de la fièvre, qui ſont cacochimes ou qui ont de la tendance à la cacochimie; ils allument un feu deſtructeur, qui rend la fièvre continue & la fait dégénérer en putride. 3°. Ce ne ſeroit tout au plus que dans les commencemens de la maladie que les ſudorifiques pourroient être utiles, & ſeulement dans les cas où il n'y auroit ni épuiſement ni fièvre lente, &c.

Il ſeroit difficile de donner une énumération exacte de tous les accidens auxquels l'acrimonie de la ſéroſité donne naiſſance. Pour ſe faire une idée auſſi vraie qu'on puiſſe l'avoir des diverſes affections qui dépendent de cet état, je joindrai aux réflexions précédentes une obſervation qui, par la nature de ſes ſymptômes, pourra répandre quelques lumières ſur ce point de phyſique que les auteurs ſemblent avoir trop négligé juſqu'à ce jour.

Une Dame de trente-quatre ans accoucha heureuſement d'un enfant qu'elle ne nourrit point. La fièvre de lait ne préſenta pas des ſymptômes extraordinaires, & ſe termina dans peu de jours. Les ſeins avoient été très-gonflés par le lait; circonſtance qui avoit eu lieu dans toutes ſes couches précédentes. Le tems de l'accouchement étoit aſſez rapproché de la ſaiſon où le froid devient piquant : cette Dame ſortit ſans précaution, & un peu plus tôt qu'elle n'auroit pu le faire. A cette imprudence elle en réunit une autre auſſi dangereuſe, celle de n'être pas ſuffiſamment défendue contre l'impreſſion de l'air. Les ſeins, qui conſervoient encore un volume aſſez conſidérable, s'affaiſſèrent, & le lait ſe porta ſur des organes étrangers ſans incommoder ſenſiblement l'accouchée. Quelques ſemaines s'étoient écoulées ſans autres accidens qu'un état d'agitation, la diminution du ſommeil & celle de l'appétit.

Ces ſymptômes croiſſant avec le tems, il ſurvint une petite fièvre qui ſe manifeſtoit le ſoir par une chaleur ſenſible & de la toux. La fièvre avoit déjà perſiſté deux mois à peu près, lorſqu'il ſe forma une éruption du genre des miliaires, qu'on crut devoir terminer la maladie. L'éruption parut à diverſes repriſes, & la fièvre perſiſtoit conſtamment. Des douleurs internes ſe manifeſtèrent en différentes parties du corps avec l'accroiſſement de la fièvre. A ces ſymptômes ſuccéda une ſenſation de chaleur extrême, qui paroiſſoit avoir ſon ſiége vers la face ſupérieure du diaphragme. La chaleur croiſſoit de jour en jour; elle étoit inſupportable la nuit : elle s'annonçoit par des foibleſſes, des ſpaſmes violens, & quelquefois des mouvemens convulſifs. La malade diſoit qu'elle ſentoit un foyer ardent d'où s'élevoient *des flammes* qui brûloient les poumons. *Ces flammes* étoient inſtantanées, mais ſe répétoient à chaque moment. Elle étoit d'autant plus fortement perſuadée de la réalité de cette aſſertion, que ſes crachats portoient fréquemment une teinte noirâtre, comme cela arrive chez les ſujets dont les glandes bronchiques éprouvent un dégorgement après avoir été embarraſſées par quelque humeur. Or, on ſait que leur tiſſu eſt d'un brun ou plutôt d'un violet noirâtre, & que l'humeur qu'elles rendent, a la même teinte. La malade prétendoit qu'on devoit attribuer à la fumée réſultante de ces *flammes* la couleur des crachats dont on parle.

Quoi qu'il en ſoit, la fièvre étoit devenue continuelle avec un dépériſſement effrayant, une perte abſolue de ſommeil, une ardeur conſtante à la peau, une toux fréquente avec des accès violens & très-fatigans. L'intérieur de la bouche étoit enflammé dans toute ſon étendue : il y avoit des ulcères ſuperficiels, mais multipliés dans cette cavité. Le contact des alimens mêmes les plus doux avec les parties ulcérées étoit douloureux : la même ſenſation de douleur ſe faiſoit appercevoir dans tout le trajet du canal alimentaire quand la malade prenoit quelque nourriture. Ce phénomène faiſoit ſoupçonner avec raiſon une ulcération dans ces viſcères, ſemblable à celle qu'on voyoit ſur la ſurface de la langue, de la voûte du palais, de ſa cloiſon, des amygdales, &c.

Telle étoit la ſituation malheureuſe de cette Dame lorſque je fus prié de lui donner des conſeils. Je ne penſois pas que la réunion de tant d'accidens & l'épuiſement auquel cette Dame étoit réduite, laiſſaſſent quelqu'eſpérance de guériſon. Les règles, qui dans les premiers tems de la maladie avoient eu un cours régulier, étoient interrompues depuis trois mois par le défaut de nutrition ſuffiſante. L'état inflammatoire étoit urgent : je preſcrivis des bains, une boiſſon émolliente, mais très-légère; des crêmes de riz & de gruau pour nourriture; un gros de magnéſie à prendre deux jours de ſuite pour débarraſſer les inteſtins, & détruire les acides qui tourmentoient la malade par des rapports fréquens. Elle eut des ſelles aſſez abondantes, dans leſquelles nous remarquâmes une matière caſéeuſe. Cette évacuation procura quelques ſoulagemens.

Nous changeâmes ſa boiſſon du matin, en ſubſtituant à celle qu'elle prenoit, une légère décoction de ſaponaire, édulcorée avec le ſirop de guimauve. Nous fîmes appliquer un véſicatoire à la cuiſſe gauche, pour détourner, par la ſuppuration, une partie de la ſéroſité laiteuſe. On panſoit le véſicatoire au ſortir du bain. La malade prenoit le petit-lait édulcoré pour boiſſon ordinaire : nous y ſubſtituâmes l'eau de poulet, qui lui étoit plus agréable. Chaque huitaine elle prenoit un gros & quelquefois un gros & demi de magnéſie, qui procuroit conſtamment quelques ſelles,

dans lesquelles nous trouvâmes la matière caséeuse, mais moins abondante à proportion que les évacuations étoient multipliées.

Les alimens soutenoient les forces de la malade, & la foiblesse paroissoit diminuée après six semaines de ce traitement; mais la poitrine étoit embarrassée, parce que les règles ne couloient pas. On appliqua des sangsues à la vulve; l'évacuation qui eut lieu sembloit dégager la poitrine; les spasmes n'étoient plus aussi fréquens; l'étouffement étoit plus rare. Jusqu'à cette époque les substances qui avoient quelqu'action, nous avoient paru dangereuses; car leur contact avec les parties ulcérées occasionnoit toujours de la douleur, mais alors elle étoit moindre. Les intestins étoient si sensibles, que non-seulement les évacuations déterminées par la magnésie étoient toujours accompagnées de vives coliques, mais que des lavemens émolliens, dans lesquels on dissolvoit une once de cassonade rouge, causoient une sensation douloureuse dans les premières semaines du traitement.

Après les six semaines relatées plus haut, la malade prit, pendant l'espace de huit jours, un opiat composé de quinquina & de castoreum. Ensuite on ajouta à ces deux substances du corail porphyrisé, une petite quantité d'extrait de rhubarbe, fait suivant la méthode de La Garaie. Il parut bientôt que ce remède augmentoit l'appétit; mais on en suspendoit l'usage de tems à autre, pour éviter la chaleur qu'il auroit pu occasionner, quoiqu'elle fût alors très-tolérable; car la malade n'éprouvoit que rarement la sensation désignée par la dénomination de *flammes*, qu'elle assuroit encore s'élever de la manière dont cela a été énoncé plus haut. On joignit à ces médicamens l'usage des antiscorbutiques pris à dose très-modérée. Ils passoient sans irritation. Il survint, chaque matin, une moiteur qui se prolongeoit pendant deux à trois heures, avec un mieux-être très-sensible.

Ce traitement dura près de deux mois, après lesquels il ne restoit plus aucune trace d'ulcères. Les douleurs étoient presqu'entièrement dissipées. On reconnut à cette époque des engorgemens peu volumineux dans le mésentère; il n'avoit pas été possible de les distinguer avant ce tems, parce que la tension & la sensibilité extrême de l'abdomen ne permettoient pas une recherche exacte de l'état des viscères.

La malade prit le matin les eaux de Bourbonne-lès-Bains, trois onces de vin antiscorbutique avant son dîner; par cette méthode elle fut parfaitement rétablie. Dix ans se sont écoulés depuis sa guérison, & elle a toujours joui d'une bonne santé.

Je parlerai des dépôts laiteux en traitant de la diminution & de la suppression des lochies, parce qu'ils dépendent presque toujours de l'une ou l'autre de ces causes. (CHAMBON.)

LAIT (Refoulement du). (*Médecine pratique.*) On dit qu'il y a refoulement du lait lorsque les seins perdent leur volume dans un court espace de tems, soit que cette détumescence ait pour cause l'application de moyens extérieurs, soit que des causes internes lui aient donné naissance. On craint avec raison cet accident, & il n'est pas rare chez les femmes en couche, & plus particuliérement encore chez celles qui ont la fibre très-irritable. La disparition subite ou trop accélérée de l'humeur laiteuse donne lieu à toutes sortes d'accidens, selon la partie sur laquelle elle se dépose après avoir abandonné le tissu des mamelles. On peut donc, par cette seule proposition, conjecturer les maux qui peuvent s'ensuivre de l'affection morbifique dont nous parlons; car le lait se porte avec abondance sur un seul viscère ou sur un organe, & sa présence y détermine des engorgemens ou lents ou inflammatoires, & leurs suites comme obstruction, abscès ou squirre, &c. ou il se répand sur plusieurs parties ensemble, en se partageant sur une grande étendue. Alors la quantité de cette humeur, en gênant les fonctions des viscères, occasionne, ou une fièvre aiguë, ou une fièvre lente, ou amène la cachexie, ou, stasant dans quelques parties internes, y suscite des congestions lentes qui quelquefois deviennent inflammatoires. D'autres fois les femmes n'éprouvent, dans les premiers tems, qu'une légère incommodité pendant que l'humeur, qui s'accumule lentement sur un seul viscère, y fait naître des obstructions d'autant plus dangereuses, qu'elles ont souvent dégénéré en squirre avant de manifester les plus légers symptômes qui donnent la moindre connoissance de leur existence. On a vu des diarrhées opiniâtres être la suite du refoulement du lait. La phthisie pulmonaire n'en est pas une suite rare: les rhumatismes aigus, & particuliérement au cuir chevelu, tirent souvent leur origine de la même cause. Pour le dire en un mot, il n'est presque point d'affection chronique ou aiguë qui ne puisse avoir sa source dans l'effet du refoulement du lait.

On compte parmi les causes externes de cette maladie, l'application des répercussifs, l'action d'un air trop froid, le contact de linges mouillés qui se refroidissent sur les seins, & tout ce qui peut déterminer, par sa présence instantanée ou continuée, une contraction forte & subite dans ces organes. On conçoit aisément que le même effet prolongé, quoique son résultat soit moins prompt, peut donner naissance aux mêmes accidens.

On reconnoît pour causes internes, les passions de l'ame, & plus particuliérement les chagrins violens, les frayeurs excessives, & tout ce qui peut opérer un grand trouble dans l'économie animale par les impressions morales qui ont une action véhémente & subite. Les maladies fébriles, les douleurs aiguës, produisent le même effet. Il paroît toutefois que le refoulement du lait, qui tire son origine des émotions violentes, comme la crainte, affecte assez fréquemment le cerveau. On a vu beaucoup de femmes dans ces cas avoir l'esprit aliéné, ou avoir ensuite les facultés intellectuelles sensiblement lésées. D'autres ont éprouvé pendant plusieurs années, & quelques-unes toute la vie, des douleurs internes à la tête. Deux causes concourent à la formation de ces phénomènes

morbifiques; l'abord du fluide laiteux dans les parties enfermées par le crâne, & la plus grande mobilité de toutes les fibres irritables chez les femmes nouvellement accouchées, mobilité qui dispose les organes à une irritation plus grande que dans tout autre tems.

Il est bien aisé de reconnoître qu'il y a eu un refoulement du lait vers quelque partie que ce puisse être. Les seins étoient durs & tendus; ils se sont affaissés plus ou moins promptement, malgré que la sécrétion du lait dût encore être abondante & prolongée : par conséquent l'inspection seule des organes dans lesquels ce fluide s'amasse, donne le diagnostic de ce phénomène pathologique. Mais la connoissance des accidens consécutifs n'est pas toujours aussi facile; car dans les cas où l'humeur laiteuse n'a pas fait irruption sur quelqu'organe en grande masse, alors les symptômes sont quelquefois longs à se manifester, & chez quelques sujets ne se montrent que d'une manière obscure. Cependant quel que soit le degré d'évidence ou d'incertitude avec lequel ils se laissent appercevoir ou soupçonner, on a toujours la certitude qu'ils dépendent du refoulement du lait; ce qui est le point essentiel pour diriger la curation.

L'affection dont nous parlons est en général une maladie grave, tant par les symptômes violens qu'elle détermine, que par la longueur & la difficulté de son traitement quand les suites sont invétérées. Le danger des symptômes consécutifs augmente, comme l'importance des organes qui en sont lésés, l'abondance de la matière laiteuse, la violence avec laquelle elle s'est portée sur une partie, & la rapidité avec laquelle les affections secondaires se manifestent. Au contraire, si le lait n'étoit pas abondant, s'il se dépose sur des parties qui peuvent souffrir sa présence sans éprouver un grand trouble, les accidens ne sont pas violens ni prompts, par conséquent le danger n'est pas urgent.

Quand le lait a long-tems stasé dans les mêmes parties; quand, par son séjour, il a acquis beaucoup de fixité; quand ses parties constituantes sont dénaturées, qu'elles ont contracté une grande acrimonie, infecté la masse des liquides, la maladie, quels qu'en soient les symptômes, est d'une curation difficile, & exige un tems considérable.

Il résulte des réflexions précédentes, que les symptômes inflammatoires sont plus dangereux que ceux qui marchent plus paisiblement, mais aussi que la cure des accidens chroniques exige plus de sagacité de la part du médecin & un traitement plus compliqué, dont la réussite est plus incertaine à proportion que le tems où le refoulement a eu lieu, a été plus prolongé.

L'abord du lait sur quelqu'organe, par une marche lente & progressive, a beaucoup de rapport avec la maladie dont je parle. Cette affection a lieu plus particuliérement dans les femmes qui négligent d'évacuer complétement l'humeur laiteuse. Les lochies, qui chez la plupart ont été abondantes & de longue durée, ne laissent point soupçonner l'existence future d'une maladie qui sera dangereuse. En effet, la santé paroissant se rétablir entiérement, & persistant même pendant plusieurs années avec tous les signes qui caractérisent l'état sain, on est bien éloigné de prévoir la présence de squirre, d'ulcères & de carcinomes dans les parties internes de la génération. Cependant ces affections pathologiques sont fréquemment, & long-tems après les couches, les suites funestes d'une sorte de refoulement du lait ou de sa déviation.

On ne reconnoît souvent les ulcères ou les cancers qu'au tems où les femmes ont perdu. Quelques années après la cessation des règles, le sang s'échappe par intervalles. Elles disent qu'elles *voient* comme dans leur jeunesse. Quelques douleurs légères, ou l'absence même des douleurs qui accompagnent cet état, leur ôtent tout sujet de crainte. Le plus grand nombre cache cet état. Si quelques circonstances viennent à le manifester, ou que des douleurs ou l'infection du liquide qui s'écoule, en donnent connoissance malgré les malades, il n'est plus tems d'empêcher les progrès de l'affection locale : le cancer est formé; l'organe qui en est le siége, est rongé par la suppuration : on y trouve des délabremens considérables : à travers une masse informe & dure on rencontre des déchirures profondes, qui donnent quelquefois lieu à des hémorragies d'autant plus rebelles, que la texture de l'organe étant détruite, les vaisseaux n'ayant plus d'action sur le fluide, celui-ci passe sans obstacle en aussi grande quantité qu'il se présente à l'ouverture. Mais nous expliquerons ces choses plus en détail en traitant du cancer de l'utérus.

Par tout ce qui précède, on reconnoît que le traitement à faire sur le refoulement du lait est extrêmement varié. Si une action subite a fait passer le lait des seins sur d'autres parties, & que cet accident soit récent, on peut encore rappeler le lait aux mamelles : c'est le parti le plus avantageux à prendre. On y parvient par la succion continuée, & par l'usage des narcotiques qui fassent cesser l'irritation qui a dévié la matière laiteuse de sa route. Quand ce moyen paroît insuffisant, on a recours aux fondans actifs, tels que les alkalis étendus dans des décoctions légérement apéritives & très-abondantes, afin de procurer des sueurs constamment soutenues. De tems en tems on donne des purgatifs qui débarrassent par les selles tout ce qui a été fondu par les remèdes précédens; car il ne faut pas s'abuser sur la manière dont se comporte le lait hors de ses routes habituelles; il se coagule très-promptement, & acquiert avec célérité une consistance assez solide.

Dans ce dernier cas il y a engouement dans les parties où il s'est déposé, & il y aura bientôt obstruction. L'engouement ne présente encore qu'un engorgement mou & facile à combattre par les fondans donnés avec plus d'activité que je ne l'ai indiqué dans l'article ci-dessus. Il y a ici un traitement à faire, qui se rapproche beaucoup de celui de l'obstruction. Le tems perdu rend bientôt l'engorgement solide, & dans ce cas il y a une véritable obstruction qui exige les mêmes médicamens que toutes les autres, avec cette

différence que les alkalis & les savoneux doivent toujours en être la base pour agir avec plus d'activité.

Il faut encore observer que les engorgemens continuent à s'augmenter si on ne s'y oppose de bonne heure; car comme il y a une grande quantité de lait dans le tissu cellulaire & partout ailleurs, il se dépose successivement sur la partie engorgée, & donne un accroissement rapide à l'engorgement. C'est ainsi que naissent ces tumeurs d'un volume énorme, qui se forment par la congestion du lait. Tout concourt donc à prouver combien la médecine doit être active dans les cas dont je parle: le moindre retard, comme je l'ai dit plus haut, devient presque toujours funeste aux malades.

Les affections chroniques de la tête, de la poitrine, de l'abdomen & des parties externes qui tirent leur source du refoulement du lait, ont leur traitement particulier, qui ne peut point être rapporté dans ce chapitre par rapport à la différence de chacun d'eux, & parce que j'en ai fait des articles séparés. Ainsi les cachéxies laiteuses, scorbutiques & rhumatismales sont examinées séparément. Ce qui regarde les squirres, ulcères & cancers, soit des mamelles, soit de la matrice, fait l'objet de plusieurs chapitres séparés, auxquels je renvoie le lecteur. (Chambon.)

Lait. (*Médecine vétérinaire.*) Le lait est le premier aliment que la nature ait destiné à l'enfant & aux petits de tous les mamifères. Cette liqueur nourricière est filtrée dans des organes glanduleux, placés sur les femelles de la plupart des quadrupèdes, vers l'extrémité postérieure de l'abdomen. Il arrive quelquefois que les mâles ont du lait: ce phénomène n'est pas rare chez l'espèce humaine, & je l'ai observé plusieurs fois sur des hommes & sur des animaux. Ce fluide a-t-il toutes les propriétés du lait des femelles? ou n'en offre-t-il que les apparences superficielles? Je n'entreprendrai point de résoudre cette question. Ce qui sembleroit faire croire que, par un jeu de la nature, le mâle peut fournir un lait entiérement semblable à celui de la femelle, c'est une observation rapportée par Blumenbach. « Il existe dans nos environs, dit ce savant professeur, un bouc de neuf ans, d'une force & d'une taille également remarquables, qui depuis six ans donne, tous les deux jours, une demi-livre de très-bon lait. » Le bouc de Lemnos, dont parle Aristote, étoit dans le même cas.

Ces faits semblent venir à l'appui de la théorie de Haller, qui prétend que le lait n'est point le résultat d'une sécrétion, mais qu'il est porté, par les vaisseaux sanguins, dans les glandes mammaires. Le lait, dans ce systême, n'est autre chose que le chyle qui, échappant à l'hématose, est déposé dans ces organes. J'ai vu moi-même, sur le cadavre encore chaud d'une chienne nourrice, le chyle dans les vaisseaux mammaires à côté du sang, sans se confondre avec lui. Le lait d'ailleurs, ainsi que le chyle, participe de la nature des alimens: il est d'autant plus abondant, que la nourriture a été plus copieuse; il remplit les mamelles quelques instans après la digestion, & quelques femmes nourrices ont déclaré avoir senti monter le lait peu de momens après le repas. Pourquoi ce fluide se dirige-t-il vers les mamelles pendant la gestation & l'alaitement? Quelques auteurs ont avancé que l'humeur menstruelle, dont le flux se supprime ordinairement dans ces circonstances, prenant une autre direction, fournissoit les matériaux de la sécrétion lactée; ils avoient oublié que les mêmes phénomènes s'observent chez les femelles des brutes, à qui la nature n'a point imposé ce tribut périodique. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que les irradiations sympathiques de la matrice sur les mamelles, rendent ces derniers organes propres à attirer le chyle qui doit constituer le lait. Dans quelques circonstances, les mamelles peuvent acquérir cette aptitude indépendamment de la sympathie utérine: voilà pourquoi des filles, dans leur tendre enfance, ont donné du lait: c'est ainsi qu'on conçoit pareillement sa formation dans les seins de quelques mâles. La nature chimique du chyle n'a pas été analysée d'une manière suffisante pour qu'on puisse assurer qu'elle diffère essentiellement de celle du lait. Cette dernière substance a profondément occupé les chimistes; c'est de toutes les humeurs animales, la mieux connue: nous nous dispenserons par ce motif d'en donner une analyse détaillée.

Cet article sera divisé en cinq paragraphes. Je tracerai dans le premier, & de la manière la plus succinte, les propriétés physiques & chimiques du lait. J'énoncerai dans le second les variétés qu'offre ce fluide dans les différentes femelles des animaux les mieux connus. L'influence qu'exercent sur le fluide laiteux la nourriture & d'autres circonstances, m'occupera dans le troisième. Dans le quatrième paragraphe je parlerai des moyens propres à augmenter la sécrétion du lait, qu'on a appelés *galactophores*, & des maladies qui peuvent troubler cette fonction. Le dernier contiendra les usages du lait dans la pratique vétérinaire.

§. I.

Cette liqueur est d'un blanc mat, qui tire sur le jaune dans la femme, sur le bleu dans la vache, &c. Sa couleur n'est rien moins que constante, bien que fournie par la même femelle, mais elle est toujours opaque. Sa consistance est un peu moins considérable que celle de l'huile; elle l'est plus que celle de l'eau. Sa pesanteur, d'après l'appréciation exacte de Brisson, peut aller à 10409, l'eau étant appréciée 10000. Elle exhale une odeur agréable, assez difficile à exprimer. La saveur du lait est en général douce, sucrée; cependant elle ne plaît pas à tous les hommes. Au reste, les propriétés physiques du lait varient sensiblement dans les différentes espèces, comme je le dirai dans un instant. Il en est de même de ses propriétés chimiques. Les matériaux du lait tiennent foiblement entr'eux; ils se séparent avec la plus grande facilité. On a reconnu depuis long-tems trois substances dans ce composé:

La partie butyreuſe ou le beurre, la partie caſéeuſe ou le fromage, enfin le ſerum ou petit-lait.

La partie butyreuſe n'acquiert les propriétés qu'on reconnoît dans le beurre, qu'après avoir abſorbé de l'oxigène atmoſphérique : voilà pourquoi, lorſqu'on veut faire du beurre en peu de tems, on l'agite pour multiplier par le mouvement ſes points de contact avec l'air. Les autres élémens du lait ſe précipitent & laiſſent ſurnager le beurre, parce qu'ils ſont plus peſans. Cette ſubſtance ainſi préparée eſt communément jaune, quelquefois blanche. Les matières colorantes & odorantes, unies avec la crême, communiquent leurs qualités au beurre qui ſe forme. C'eſt ainſi que la racine d'orcanette (*anchuſa tinctoria*) lui donne un roſe brillant, la violette (*viola europæa*) un bleu-pâle, mais aſſez intenſe; les feuilles d'épinards (*ſpinacia oleracea*) une couleur verte brillante. Les aromates très-forts, tels que la canelle, le girofle, la muſcade, le macis, lui donnent une odeur très-ſenſible.

La partie caſéeuſe ne devient du véritable fromage qu'après avoir été ſéparée des autres principes conſtituans du lait, & avoir été ſoumiſe à des manipulations particulières. La diverſité des laits qu'on emploie, la nature de la préſure qui ſert à ſéparer & à précipiter le fromage, ſurtout l'art de le faire, influent ſur la qualité de ce produit, qui varie ſi prodigieuſement ſuivant les différens pays. Le fromage paroît avoir une très-grande analogie avec l'albumine animale; mais il paroît en différer ſous quelques rapports. Ruelle l'a comparé à la ſubſtance glutineuſe de la farine de froment. Ce chimiſte étoit parvenu, en ſalant & malaxant ce gluten, à faire une eſpèce de fromage, difficile à diſtinguer de celui que fournit le lait.

Le ſerum eſt un liquide parfaitement limpide, d'une couleur jaune-verdâtre, d'une légère odeur, fade & douce quand il eſt chaud, inodore quand il eſt froid, d'une ſaveur douceâtre, légérement ſucrée & onctueuſe. D'après les analyſes des chimiſtes les plus exacts, ce liquide eſt compoſé d'une grande quantité d'eau, tenant en diſſolution une matière particulière dont la proportion varie, qu'on appelle ſucre de lait, à cauſe de ſon analogie avec le ſucre ordinaire, & pluſieurs ſubſtances ſalines, telles que du muriate de ſoude, du ſulfate de potaſſe & du phoſphate calcaire. On y découvre encore du mucilage & de la gélatine. Le muqueux & le ſucré que contient cette ſubſtance, la rendent propre à paſſer à la fermentation vineuſe. Les Tartares retirent des liqueurs ſpiritueuſes du lait de leurs jumens.

§. II.

De toutes les eſpèces de lait, celui de vache eſt le plus précieux ſous le rapport de l'économie rurale : il n'en eſt pas de mieux connu; c'eſt à lui qu'on compare les autres. Il eſt, ſelon l'expreſſion de Fenel, plus lait que les fluides filtrés dans les mamelles des autres femelles. Le meilleur lait de vache eſt celui qui provient d'une vache âgée de trois ans, noire ou noirâtre, qui a mis bas depuis trois mois, traite le matin par un beau tems. Le lait, en ſortant du pis, a une odeur animale particulière, que le vulgaire exprime en diſant qu'il *ſent la vache*. Le lait de brebis, celui de chèvre, récemment tirés, offrent la même particularité. La ſaveur de ces différens laits encore chauds n'eſt pas auſſi agréable que lorſqu'ils ont pris la température de la laiterie. La ſaiſon influe principalement ſur le lait de vache : c'eſt au printems & en automne qu'il eſt le meilleur. Auſſi quand on a l'élection, c'eſt à ces époques qu'on le preſcrit comme médicament. Lorſque la vache eſt en chaleur, lorſqu'elle approche du terme de la geſtation, lorſqu'elle a mis bas depuis peu de tems, ſon lait eſt généralement d'une qualité inférieure. On a obſervé encore que ce n'eſt qu'après la troiſième portée que le lait de vache réunit les qualités les plus parfaites. La raiſon phyſiologique de ce fait ſe tire de la connoiſſance des lois de l'habitude vitale. La nature n'a perfectionné cette ſécrétion que lorſqu'elle a été accoutumée à ce tribut. Au-delà de l'époque que je viens de déterminer, elle ne poſſède plus aſſez de ſucs ſurabondans pour en fournir les matériaux. La quantité du lait eſt au terme moyen de ſix litres par jour.

On altère le lait par le mélange de différentes ſubſtances qu'il eſt facile de reconnoître : il ſuffit de le ſoumettre à l'ébullition. La farine fera une bouillie, l'amidon une gelée, la marne ou plâtre un dépôt. Si on s'eſt contenté de le mêler avec l'eau, fraude aſſez commune, il ne ſera facile de s'en aſſurer qu'autant que la proportion d'eau ſera très-conſidérable.

Je vais comparer au lait de vache les autres fluides lactés que la chimie a examinés juſqu'ici. Le lait de femme eſt plus liquide, plus doux, plus ſucré; il fournit moins de crême, moins de partie caſéeuſe, une quantité beaucoup plus conſidérable de la ſubſtance *mucoſo-ſucrée*.

La conſiſtance du lait d'âneſſe eſt à peu près la même que celle du lait de femme : ſon beurre ne ſe durcit point & ſe rancit facilement. Le ſerum eſt ſans couleur, plus limpide encore que celui du lait de femme; il contient moins de ſels & plus de ſucre que celui de vache.

Le lait de jument eſt, comme celui d'âneſſe, aqueux, fade, peu agréable au goût. Il reſſemble, par ſa couleur & ſa conſiſtance, à de bon lait de vache qui n'a pas encore laiſſé monter ſa crême : on en obtient difficilement une petite quantité de beurre : la partie caſéeuſe eſt auſſi fort peu abondante; c'eſt peut-être celui de tous qui contient le plus de matière ſucrée & de matières ſalines.

Le lait de chèvre eſt plus butyreux que celui de vache : la matière caſéeuſe y eſt auſſi en très-grande quantité; elle retient, en ſe coagulant, moins de ſerum. Ce dernier principe y eſt dans une proportion très-inférieure; il tient fort peu de ſucre en diſſolution, fort peu de ſels, preſqu'uniquement du muriate de chaux.

La brebis fournit un lait dont le beurre eſt toujours

jours mou; le fromage de la consistance d'une pâte molle; le serum d'une saveur onctueuse, presque dépourvu de sucre de lait, tenant en dissolution une très-petite quantité de muriate & de phosphate de chaux.

On n'a pas analysé le lait des autres femelles domestiques. Cette recherche seroit digne des travaux des chimistes.

L'analyse des substances que nous venons d'examiner me fournit une réflexion que je dois faire partager à mes lecteurs. Comment se fait-il que le lait de la femme, qui prend ses alimens dans les deux règnes organiques, qui est omnivore, donne un lait dont les rapports, dont les élémens sont si analogues au lait de la jument & de l'ânesse, qui ne vivent que de végétaux? La force concoctrice peut-elle dénaturer le chyle de la femme, au point d'en faire une nourriture végétale propre à l'organisation foible & délicate de l'enfant? Peut-elle fournir au petit du mamifère une humeur animale plus analogue à sa constitution robuste?

§. III.

Le lait ne diffère pas seulement dans les femelles des diverses espèces; il varie encore dans le même individu, à raison d'un très-grand nombre de circonstances. Parmentier a observé que, dans une même traite, le lait qui vient le premier n'est nullement semblable au dernier; que celui-ci est infiniment plus riche en principes que l'autre; qu'il faut à ce fluide un séjour de douze heures dans l'organe qui le secrète, pour acquérir toute sa perfection; qu'enfin le lait trait le matin a constamment plus de qualité que celui du soir. Il en est de cette sécrétion comme de toutes les autres: pendant le repos des sens, la vie intérieure, l'harmonie des organes profonds, sont plus parfaites; l'assimilation des molécules nutritives, la coction des humeurs sécrétées, s'opèrent plus complètement; aussi l'urine est-elle plus chargée, le lait plus épais, plus alimenteux le matin après le calme de la nuit, que le soir après le long exercice des sens.

L'influence de la nourriture sur le lait ne sauroit être contestée. Virgile l'a exprimée dans les vers suivans:

At cui lactis amor, cytisum, lotosque frequentes
Ipse manu, salsasque ferat præsepibus herbas.
Hinc & amant fluvios magis, & magis ubera tendunt,
Et salis occultum referunt in lacte saporem.
(Géorg. liv. III.)

Les vaches nourries au vert donnent un lait très-abondant, mais peu onctueux: la crême & la partie caséeuse abondent dans le lait de celle à qui l'on donne des fourrages succulens; celles enfin qui paissent des herbes aromatiques, fournissent un lait qui participe de la qualité de ces alimens. Le *thlaspi-campestre* donne au lait des vaches & des brebis une odeur d'ail, que le beurre & le fromage conservent. L'ache des montagnes, *ligusticum levisticum*, dont les vaches sont fort avides, communique à leur lait un goût & une odeur si développés, qu'il n'est pas possible d'en user intérieurement. La tige & les feuilles de toutes les ombellifères altèrent sensiblement le lait.

Lorsqu'on fait passer les vaches du sec au vert tout à coup, leur lait contracte souvent des qualités désagréables, qu'on désigne sous le nom de *goût de fourrage*.

Il n'en est pas moins vrai que la nature du lait dépend moins des principes galactophores des alimens, que d'une certaine activité des organes digestifs, nécessaire pour en opérer la coction, & le rendre plus dense, plus animalisé. Le sel marin, mêlé à des fourrages avariés, neutralise leurs qualités nuisibles, imprime ce mouvement vital, d'où résulte un lait épais & d'une saveur agréable. C'est ainsi que les diverses substances introduites dans le corps des animaux agissent moins d'après leur nature, que suivant le mode d'actions qu'elles exercent dans l'économie vivante. Dans beaucoup de circonstances les principes reçus dans l'estomac sembleroient, par leur manière d'agir, être un ferment chimique si l'action ne se prolongeoit pas au-delà du terme, où il n'est pas permis de supposer l'existence dans le corps de leurs dernières molécules. Je vais m'expliquer par quelques exemples. Olaüs Borischius observa que le lait d'une femme devint amer, parce que vers la fin de sa grossesse elle avoit pris de la teinture d'absynthe. Une autre femme d'une constitution nerveuse donnoit à l'urine de son nourrisson, long-tems après avoir mangé des asperges, l'odeur dont le végétal imprégne l'urine de ceux qui en mangent. Comment rendre raison de ces phénomènes, autrement que par une modification singulière que produit sur le principe de vie l'effet de ces substances? On ne peut expliquer que de cette manière l'action de la plupart des médicamens.

On a cherché à rendre le lait médicamenteux en faisant prendre à l'animal qui le fournit, certaines substances indiquées dans des maladies pour lesquelles on l'administroit. On a fait prendre à une vache de la ciguë (*conium maculatum*), pour donner son lait à un malade affecté d'obstructions. Le lait contracta sans doute les propriétés de la ciguë; mais l'animal ne pouvant résister à l'effet de ce poison, perdit bientôt son lait, dépérit & succomba en peu de tems. Quand on veut tenter de pareilles expériences, il ne faut user que de substances analogues au tempérament de l'animal dont on veut altérer le lait, ou rendre innocentes celles qui sont vénéneuses par des combinaisons qui neutralisent leurs mauvaises qualités sans enlever leurs propriétés médicales. Ce n'est pas seulement sur les brutes qu'on a fait ces essais: l'observation avoit appris que le lait d'une nourrice, qui venoit de prendre une médecine, purgeoit le nourrisson: on savoit encore que des préparations mercurielles donnoient au lait de la personne qui en usoit, des propriétés

antisyphillitiques. D'après ces données, on a soumis au traitement mercuriel des nourrices d'enfans infectés du virus vénérien. Cette pratique n'a pas été sans succès; elle réussiroit peut-être également si on l'employoit sur des femelles d'animaux. On pourroit par ce moyen soustraire à une mort certaine ou à de longues souffrances de malheureuses victimes de la débauche.

Des causes morales peuvent non-seulement modifier la nature du lait, mais encore influer sur sa sécrétion. Les *Annales de la médecine* sont remplies d'observations qui constatent cette vérité. On connoît l'histoire d'un enfant qui tomba épileptique pour avoir sucé le lait d'une femme transportée de colère. On a pensé que l'alaitement transmettoit à l'enfant le caractère moral de sa nourrice. J'ai été témoin du fait suivant : Un petit chien alaité par une chatte, ce qui arrive quelquefois malgré l'antipathie qui divise ces deux espèces, avoit été élevé avec les petits de sa nourrice : il en avoit contracté les mœurs & les habitudes; il paroissoit miauler plutôt qu'il n'aboyoit; il aimoit à jouer de la patte, ne montroit aucun attachement pour son maître, & ne reconnoissoit pas même sa voix : j'ai perdu de vue ce chien; j'ignore si en avançant en âge il a retrouvé l'instinct de son espèce.

On refuse aux animaux le moral dont on fait l'apanage exclusif de l'espèce humaine : les brutes sans doute sont incapables de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal en soi; elles n'en sont pas moins affectées de certaines sensations, qu'on pourroit assimiler aux sentimens qui honorent le cœur humain. De toutes ces affections, la plus profonde, la plus généralement répandue, est la maternité. Les femelles des animaux, non-seulement s'attachent à leurs petits, mais encore à leurs nourrissons, quand bien même ils appartiendroient à une espèce étrangère.

Lorsqu'on enlève à la vache son veau, elle exprime par des mugissemens plaintifs le chagrin qu'elle éprouve. Si on veut les séparer, on n'attendra pas que la mère ait reconnu son fruit : on préviendra de cette manière plusieurs accidens, dont le premier est la suppression ou l'altération du lait.

J'ai vu plus d'une fois des vaches qui ne vouloient donner leur lait qu'à leurs nourrissons : on étoit obligé de les leur amener; on les trompoit par cette supercherie, & on pouvoit traire leur lait.

§. IV.

Le lait, chez toutes les femelles, peut ne pas couler assez abondamment pour les besoins du jeune animal qui y puise sa nourriture. Les femelles que nous avons réduites à la domesticité, sont forcées de nous fournir l'aliment que la nature avoit destiné à leurs petits : nous les épuisons quelquefois en exigeant beaucoup plus qu'elles ne peuvent donner, pour augmenter leur lait, qui n'est pas assez abondant pour nos besoins ou nos caprices; nous leur faisons prendre certaines substances désignées sous le nom de *galactophore*. Ces espèces de médicamens alimenteux avoient occupé les Anciens. Trompés par l'analogie la plus futile, ils avoient regardé comme galactophores les plantes qui contiennent dans leurs vaisseaux propres un fluide qui ressemble au lait par sa couleur & sa consistance. Ces végétaux, tels que les tithymales, les apocyns, doivent être rangés parmi les poisons caustiques. Les laitues, les hiéraciums, les laiterons & la plupart des semiflosculeuses offrent aussi ce fluide lactiforme, qui a la même nature chimique que celui des premières plantes, mais dont l'activité est bien moindre. Jamais cette gomme résine n'aura qu'une influence nuisible sur la sécrétion du lait.

Les véritables galactophores sont-ils les substances les plus analeptiques? Où existe-t-il des spécifiques des glandes mammaires comme il en existe pour quelques autres organes? Il est certain que parmi des alimens également nutritifs, il en est qui augmentent la lactation plutôt que l'embonpoint : telles sont les substances un peu échauffantes, telles que les orties, le blé sarrasin, quelques feuilles de persil mêlées à leurs fourrages; tel est encore le sel marin donné à une dose plus forte que celle qu'on fait prendre ordinairement.

Il ne faut pas perdre de vue cette observation importante quand on veut avoir beaucoup de lait : il faut donner à manger aux vaches peu & souvent. Lorsque l'estomac exerce son activité sur une petite masse d'alimens, la digestion se fait complétement, tout le chyle est exprimé, & la quantité du lait est par conséquent très-abondante.

Toutes les règles d'hygiène concernent principalement les vaches laitières; toutes les erreurs de régime dans la conduite de ces animaux nuisent aux avantages que nous en retirons.

Le lait des vaches nourries dans les grandes villes, dans Paris surtout, n'a pas les qualités de celui qui arrive de la campagne; il n'a pas, en sortant du pis, cette odeur que nous avons caractérisée en disant qu'il sentoit la vache : le fromage qu'on en retire est mou, le beurre insipide. Il est assez facile de donner la raison de cette altération du lait : ces vaches sont enfermées dans des étables souterraines; elles y respirent un air plus corrompu encore que l'atmosphère méphitique qui enveloppe les grandes villes; elles y croupissent dans le fumier : on les panse rarement; elles ne font pas le moindre exercice; on leur donne une nourriture altérée & trop abondante afin de provoquer une lactation abondante; leur boisson est plus ou moins chargée de principes hétérogènes. Le lait fourni dans de telles circonstances doit être privé des propriétés éminemment nutritives qui font rechercher cette substance; il n'a cependant aucune qualité malfaisante; il ne peut pas être administré à titre de médicament, mais il n'altère en rien la santé de ceux qui en usent. On pourroit même le prendre sans danger, quoique les vaches fussent affectées de ce vice chronique des poumons, connu sous le nom de *pomelière*, & qui a la plus grande analogie avec la phthisie pulmonaire de l'espèce humaine.

Le lait des vaches infectées de maladies même épizootiques & contagieuses n'est pas toujours nuisible. Le lait se supprime ordinairement dans ces maladies terribles, mais il coule quelquefois. J'ai vu des veaux s'en nourrir & ne pas absorber le virus loïmique; j'ai bu moi-même de ce lait, & je ne l'ai pas distingué de celui qu'auroit fourni la vache la plus saine. Un grand nombre d'expériences ont constaté l'innocuité de l'usage de la chair des animaux infectés d'affections charbonneuses. Le lait, moins animalisé que la fibre animale, doit être moins altéré par le virus épizootique; d'un autre côté, la force digestive peut dénaturer des principes délétères qui porteroient le germe de la mort s'ils étoient introduits dans l'économie vivante par d'autres voies que celles de la digestion. On a fait avaler à des chiens des bubons charbonneux sans que la contagion se soit exercée sur ces animaux, tandis que l'innoculation d'un atome de virus a suffi pour les faire périr de la maladie régnante.

Dans le traitement des vaches laitières, il faut éviter les saignées & les sétons, à moins que l'indication ne soit impérieuse. Ces opérations suppriment la sécrétion du lait : la saignée en tarit la source, & les sétons la détournent.

Quelques remèdes pris intérieurement altèrent ce fluide : les acides, & entr'autres l'oxymel, le font tourner; les amers lui communiquent leur saveur, au point de le rendre insupportable au goût.

Les maladies laiteuses, qui tiennent une si grande place dans la pathologie de la femme, sont très-rares chez les femelles des animaux domestiques. Je n'ai jamais observé de fièvre laiteuse bien caractérisée; j'ai vu un grand nombre de fois, des vaches perdre leur lait par des causes assez légères, sans que leur santé en ait été sensiblement altérée. Cet accident, assez commun dans les campagnes, fait croire aux paysans que leurs bêtes ont été traites par je ne sais quels reptiles.

Si les maladies laiteuses générales sont rares dans la pratique vétérinaire, les maladies locales des mamelles s'y rencontrent fréquemment. Ces organes délicats sont aisément frappés d'inflammation, & il faut bien se garder, dans ces circonstances, d'abuser des émolliens : les huileux doivent être rigoureusement exclus du traitement de ces phlegmons. Si la chaleur & la douleur sont intenses, on pourra se permettre quelques cataplasmes mucilagineux. Il est rare qu'on ne doive pas les combiner avec des substances actives, comme des feuilles de choux ou de persil.

Lorsque les symptômes inflammatoires sont légers, que les mamelles sont dures, les résolutifs sont indiqués : celui qui a réussi le plus fréquemment, est le cataplasme de choux & de persil, rendu plus actif par le mélange du sel d'ammoniac pulvérisé (muriate d'ammoniac).

Ces organes peuvent se dessécher : maladie qu'on désigne sous le nom de *mal sec*. Le froid excessif & les grandes chaleurs peuvent également produire cet effet. Des excrétions trop abondantes, une lactation forcée, peuvent encore dessécher les mamelles. On traitera cette maladie selon la cause qui l'aura déterminée : des remèdes internes sont presque toujours nécessaires; ils consistent dans les délayans, tels que l'eau blanche, les décoctions de raves lorsque la vache a été exposée à de grandes chaleurs; dans les cordiaux & les sudorifiques lorsqu'elle a été soumise à un froid rigoureux. Les remèdes topiques seront des frictions sèches, des fumigations aromatiques & des lotions spiritueuses sur l'organe affecté. Les vaisseaux lactifères peuvent quelquefois s'obstruer par le lait grumelé : il est difficile de s'assurer de cet état, attendu qu'on ne peut sonder ces canaux tortueux. On ne peut fixer le diagnostic de cet accident que par le tact, qui découvre l'induration. Les cataplasmes émolliens, combinés avec les résolutifs, seront avantageusement employés contre cette affection. On n'oubliera pas les frictions & la pression des pis. Les chiennes sont principalement exposées à cette maladie, surtout quand on leur a enlevé leurs petits. J'ai vu des chiennes simuler les symptômes de la rage par l'effet de cette cause. Est-ce le métastase du lait? est-ce la douleur occasionnée par cette privation qui produit ces terribles accidens?

Il arrive quelquefois que les marchands lient les pis de la vache pour laisser accumuler une grande quantité de lait; ils ôtent cette ligature avant de vendre l'animal, qui paroît alors être surchargé de lait. Cette opération frauduleuse se nomme, en langage de maquignon, *empissement* des vaches. Cette manœuvre enflamme les mamelles, & les vendeurs ont soin de faire observer que cet état est dû à l'abondance excessive du lait.

La résolution est la terminaison la plus commune des phlegmons situés sur les mamelles. La suppuration produit des fistules longues à guérir : l'induration de ces organes n'a jamais les caractères du squirre & du cancer qui attaquent le sein des femmes.

§. V.

Il ne me reste plus qu'à parler des usages de la substance qui fait le sujet de cet article; la nature ne la forme que pour fournir aux jeunes mamifères un aliment proportionné à la foiblesse de leurs organes. C'est afin que cette destination soit complétement remplie, qu'elle varie les principes du lait dans les différentes époques de l'alaitement. Le nouveau-né suce un fluide purgatif, qui expulse le *méconium*. Cette espèce de lait, qui ne conviendroit point lorsque l'animal est un peu moins foible, porte le nom de *collostrum*. Le collostrum est plus limpide, moins foncé en couleur, plus léger que le lait ordinaire; il contient moins de partie butyreuse & caséeuse, plus de principe mucososucré, surtout une plus grande proportion de substance saline. A ce lait purgatif succède un fluide fortement chargé de phosphate calcaire : la proportion de ce sel diminue à mesure que le terme de l'alaitement s'approche. Ici nous sommes frappés de l'attention bienfaisante de la nature, qui a

placé dans la première nourriture des jeunes animaux, les élémens de l'ossification.

Les usages économiques du lait sont de la plus haute importance : le fromage qu'on en retire, constitue la ressource la plus précieuse de plusieurs contrées. Ce produit peut se conserver très-long-tems : le commerce le transporte dans les différentes parties du Monde. Le beurre est un mets délicieux, qui sert d'assaisonnement à la plupart des alimens de l'homme. Le petit-lait enfin est une boisson très-agréable pour l'homme & pour les animaux : on le clarifie pour les usages de la médecine ; il s'acidifie aisément, & peut se changer en très-bon vinaigre. Il seroit à souhaiter qu'on connût mieux dans les campagnes l'acétification du petit-lait. Le lait, avec tous ses principes, constitue la principale nourriture de la plupart des habitans des montagnes : ce fluide animal est un médicament très-précieux dans un grand nombre de maladies qui affectent l'espèce humaine. Il n'est pas indifférent d'user du lait d'une femelle quelconque : tantôt c'est le lait d'ânesse, tantôt celui de chèvre qu'exige l'indication. Ce n'est pas sous ce rapport qu'il me convient d'examiner cette substance : je dois la faire connoître d'après ses usages vétérinaires.

On donne du lait aux jeunes animaux qui ne puiseroient point dans l'alaitement de leur mère une nourriture suffisante : on leur fait quelquefois teter deux nourrices pour hâter leur accroissement. C'est peut-être dans le sérum que sont contenus les principes les plus éminemment nutritifs de cette substance. Sur les montagnes où l'on fabrique le fromage, on engraisse les cochons avec du petit-lait. On est dans la mauvaise habitude de leur abandonner aussi le collostrum, qu'on regarde comme un lait imparfait, parce qu'on ignore de quel besoin il est pour le nouveau-né.

On fait boire du lait au poulain, au veau, à l'agneau qu'on ne peut pas faire alaiter. Cet alaitement artificiel réussit quelquefois. J'ai vu deux poulains privés de leurs mères, âgés de quinze jours, qu'on a élevés avec le plus grand succès en leur faisant sucer une éponge qu'on trempoit dans du lait ; ils sont devenus de beaux chevaux. Il n'est pas rare qu'on nourrice de cette manière de petits chiens. On est obligé d'enlever à la chienne & à la chatte leurs petits, parce qu'elles ne sont pas en état de suffire à leur nourriture. On a tâché de rendre ce lait plus nutritif & plus analogue à celui qui seroit fourni par la mère, en élevant sa température & le mêlant avec quelques substances farineuses. Tous les agronomes n'approuvent pas cette méthode : on a proposé la décoction d'un foin aromatique, pour suppléer à l'égard des agneaux l'alaitement naturel.

Le lait jouit de très-grandes propriétés médicamenteuses dans la médecine vétérinaire. On emploie cette substance ou quelques-unes de ses parties constituantes. L'usage du petit-lait est spécialement très-avantageux. Tous les animaux domestiques le boivent avec plaisir. Il convient lorsque l'animal est échauffé. Lorsque l'estomac ou les intestins sont frappés d'irritation, on le donne en breuvage & en lavemens. Il est à remarquer que l'effet du petit-lait n'est pas le même pour le cheval & les ruminans : ces derniers sont purgés par ce remède, tandis qu'il se porte sur les voies uropoïctiques quand on l'administre aux solipèdes. Pourquoi l'emploi d'une substance si bienfaisante & si facile à se procurer n'est-il pas plus usité quand il s'agit de purger le bœuf & de faire uriner le cheval ? Je tiens d'un praticien très-exercé, qu'une grande quantité de petit-lait est plus puissante pour évacuer les estomacs du bœuf, que des purgatifs énergiques, qu'on n'administre point sans danger aux grands animaux domestiques.

Son usage dans les maladies chroniques fait partie du traitement & du régime. Après les maladies inflammatoires, il abrège la convalescence. Je l'ai employé avec succès contre des toux rebelles, qui avoient persisté après la curation de quelques angines. Il convient merveilleusement dans les inflammations & les irritations des organes uropoïctiques lorsque les animaux ont avalé des cantharides, des bourgeons d'arbres résineux ou astringens qui produisent cette affection, caractérisée par un pissement de sang, qu'on désigne sous le nom de *maladie des bois*. Si la fièvre étoit intense, la chaleur fébrile portée à un degré considérable, le spasme violent, le petit-lait seroit plus nuisible qu'utile. Il faut s'en abstenir encore lorsque l'animal est dans une très-grande foiblesse : il est visiblement contr'indiqué dans l'acescence des premières voies. Les acides se développent non-seulement dans la caillette du veau, mais encore dans celle de la vache : les alkalins, les absorbans, conviennent dans cette circonstance.

Le fromage n'est d'aucune utilité médicale aux animaux domestiques. Le beurre peut servir d'excipient pour faire prendre des poudres au bœuf & au cheval : peut-être est-il préférable, pour cet usage, au miel. Il coule mieux, & sa déglutition est plus facile. A l'extérieur, il est appliqué à titre d'émollient chalastique : c'est l'onguent qu'on trouve partout quand on veut placer un séton, &c. Il ne se rancit pas aussi promptement que l'huile. La crème dont on couvre un ulcère vermineux agit avec autant d'efficacité que le meilleur anthelmintique : les vers sortent des fistules de l'ulcère, attirés par cet appât, & l'ulcère en est débarrassé.

Le lait, pourvu de tous ses principes, est un analeptique précieux, surtout pour les fissipèdes. C'est le meilleur restaurant qu'on puisse administrer aux chiens épuisés de longues maladies ; c'est l'excipient le plus convenable de toutes les substances qu'on leur fait prendre intérieurement.

Le lait est le meilleur adoucissant qu'on puisse introduire dans les premières voies, après l'empoisonnement, par des plantes âcres & caustiques. C'est un très-bon béchique adoucissant contre les toux opiniâtres & convulsives : c'est la seule substance qu'on puisse faire prendre dans les esquinancies. Si la déglutition est impossible, quelle qu'en soit la cause, on le donne en lavement pour soutenir les forces du malade.

Le lait ne convient point dans les diarrhées, les dyssenteries, les congestions saburrales, la dispepsie, les maladies vermineuses, &c.

A l'extérieur, le lait est un émollient qui est beaucoup moins usité qu'autrefois. On a observé qu'il s'évaporoit & ne laissoit qu'une croûte acide. On a remplacé le cataplasme de mie de pain & de lait par les substances mucilagineuses & pulpeuses. (GROONIER.)

LAITEUX. (*Voyez* DÉPÔTS LAITEUX.) Les autres affections laiteuses sont traitées aux mots LAIT & LOCHIES. (CHAMBON.)

LAMBALE (Eaux minérales de).

La source des eaux minérales de Lambale est froide & légérement ferrugineuse. On lui a donné le nom de la Guevière. Elle est située à un quart de lieue de cette ville, qui est à quatre lieues sud-est de Saint-Brieux. (MACQUART.)

LAMOTTE (Eaux minérales de).

Lamotte est une paroisse à six lieues sud de Grenoble, entre le pays de Trièves & la Matenue. La source, qui est chaude, se trouve dans la paroisse, auprès du château du même nom, au bord du Drac.

Raulin, dans son exposition succinte des *Principes & des propriétés des Eaux minérales*, Paris, 1775, dit que les eaux de Lamotte contiennent, par livre d'eau, un demi-gros de sel marin à base terreuse, & environ quinze gros de terre absorbante & en dissolution. Le soufre, s'il y en a, est volatil & se dissipe très-aisément.

Selon cet auteur, ces eaux sont diurétiques, laxatives, propres à soutenir & corroborer l'estomac, à favoriser & rétablir les digestions, à diviser la lymphe. Il leur attribue extérieurement les mêmes effets qu'aux eaux de Bourbon-Lancy.

Dans une Histoire des maladies épidémiques qui ont régné en Dauphiné depuis l'année 1775, M. Nicolas donne un précis d'analyse des eaux de Lamotte; il taxe d'erreur les analyses précédentes, décrit les qualités sensibles de ces eaux, & conclut qu'elles ne sont que salines, point du tout sulfureuses ni ferrugineuses; qu'elles tiennent par pinte d'eau, trois grains $\frac{2}{48}$ de terre calcaire, vingt-quatre grains $\frac{6}{14}$ de sélénite, quarante-huit grains de sel marin, dix-huit grains de sel d'epsom, & un demi-grain de matière extractive, faisant partie de l'eau-mère.

Il présente les eaux de Lamotte comme un purgatif doux & bienfaisant quand on en boit modérément pendant quelques jours. Ils les dit apéritives, désobstruantes, stomachiques, utiles dans les fleurs-blanches, la jaunisse, la suppression des règles, les obstructions, la foiblesse d'estomac, la paralysie, le rhumatisme, la sciatique nerveuse, &c. (MACQUART.)

LAMPAS ou FÉVE. (*Chirurgie vétérinaire.*) Le lampas est une excroissance molle, spongieuse, peu douloureuse, qui survient à la membrane palatine, vers les dents incisives qu'elle dépasse. Cette maladie tire son nom de la pratique des maréchaux, qui brûlent le lampas à la flamme d'une lampe. Le cheval est le seul des animaux domestiques sur lequel on ait observé cette tumeur. La plupart des auteurs vétérinaires ont confondu la féve avec l'accroissement de la membrane palatine, qui n'est autre chose que le prolongement de cette membrane sur les dents de lait des poulains, tandis que la féve est une excroissance circonscrite du palais. Ce dernier accident mérite seul le nom de maladie; elle est de sa nature assez légère: elle ne devient grave que par le traitement absurde qu'on veut lui opposer.

Les symptômes du lampas sont, outre l'élévation contre nature du palais, l'agacement des dents, la difficulté, quelquefois même l'impossibilité qu'éprouve l'animal de mâcher ses alimens qui tombent de sa bouche. La nature peut triompher seule de cette affection, & la tumeur se résoudre d'elle-même. Si l'inflammation devient considérable, la fièvre s'allume, la mastication est de plus en plus douloureuse, l'animal dépérit : ces derniers accidens sont très-rares.

C'est principalement au printems que cette maladie se déclare: les jeunes animaux y sont le plus fréquemment exposés. Lafosse prétend qu'elle ne peut survenir qu'aux poulains; il traite de compilateurs ceux qui en parlent comme d'une maladie de cheval fait : je l'ai cependant observée sur des chevaux de cinq, six & sept ans. Le lampas est ordinairement produit par des alimens aqueux, relâchans: les chevaux phlegmatiques y sont plus exposés que les autres quand on les met au vert. Bourgelat dit que la cause essentielle du lampas est une fluxion sur la membrane du palais, d'une humeur muqueuse, sécrétée par la membrane pituitaire qui tapisse l'intérieur des naseaux : cette humeur pénètre par les ouvertures que lui présentent les *fentes incisives*. Si cette raison étoit la véritable, le lampas surviendroit à tous les chevaux dont l'excrétion nasale est plus abondante que dans l'état naturel; mais on n'a pas remarqué que les chevaux affectés de morve, de gourme, de morfondure, &c. en soient plus souvent atteints que les autres. Il est plus simple de penser qu'une membrane aussi lâche, aussi épaisse, aussi spongieuse que celle du palais dans le cheval, peut facilement devenir fluxionaire & s'engorger.

Le traitement du lampas consiste à donner des alimens farineux, légérement astringens. Lorsque la maladie n'aura pas fait de grands progrès, ces moyens suffiront. J'ai vu des chevaux de l'armée qu'on avoit mis au vert pour les refaire, prendre le lampas : on les mit pendant quelques jours à l'usage de la farine de féves; ils guérirent sans autre remède. Si la maladie plus ancienne se montre plus rebelle, on fait des injections dans la bouche, de substances stypiques, telles que la décoction d'écorce d'orme (*fraxinus ornus*), de tamaris (*tamarix gallica*), de maronier d'Inde (*esculus hyppocastanea*), d'é-

corce de chêne (*quercus robur*). Il faut éviter les astrigens minéraux, tels que les sulfates de fer, de cuivre & d'alumine, parce que ces substances pourroient être avalées, & l'on connoît jusqu'à quel point elles sont nuisibles à l'intérieur. On peut réduire en poudre les écorces que j'ai conseillées, les incorporer dans du miel & les administrer en masticatoires sous la forme de billot, nouet, &c. Cette méthode est même préférable. Si ce traitement n'a point réussi, on enlevera avec un bistouri bien tranchant l'excroissance palatine. Cette opération est très-facile: il n'est pas besoin d'abattre le cheval : on fait élever la tête de l'animal & ouvrir la bouche au moyen d'un pas d'âne, & on opère. Si le cheval est fougueux, on est alors obligé de l'abattre & de se servir du spéculum-oris. L'opération faite, on a quelquefois une hémorragie considérable à combattre. On laisse couler le sang quelques instans en tenant la tête de l'animal abaissée, & on applique du styptique puissant, tel que l'eau de rabel ou la suie de cheminée mêlée à du vinaigre, le lycoperdon, l'amadou : on assujettit les substances sèches, peut-être plus efficaces, au moyen d'un bandage facile à fixer & qui exerce une compression. Les médicamens fluides ne seront point donnés en injections, crainte que l'animal ne les avale : on en trempera des linges qu'on appliquera sur la plaie.

Lorsque le lampas est accompagné d'accidens, tels que la fièvre, l'inflammation locale ou générale, il faut désemplir les vaisseaux. On ne déchirera pas avec une corne de chamois la membrane du palais, comme font les maréchaux, dont l'empirisme est aussi absurde que barbare. On pratiquera une ou deux saignées à la jugulaire lorsque le palais est très-enflammé ; une saignée locale peut être utile : on la pratiquera sur les veines palatines, près de leur issue, par le trou incisif.

Le régime antiphlogistique, l'eau blanche acidulée, nitrée, calmeront la diathèse inflammatoire. On se gardera bien d'appliquer le cautère actuel dans la bouche, selon la méthode des maréchaux. L'ulcère qui résulte d'une pratique si insensée, est quelquefois très-difficile à guérir ; il est sans cesse irrité par la mastication des alimens. Si l'on a un ulcère à traiter, on le déterge avec des injections de plantes aromatiques, aiguisées par l'eau-de-vie lorsque l'inflammation n'est pas considérable. La diète & le tems sont les meilleurs remèdes : on nourrit l'animal de substances qui n'exigent pas une mastication laborieuse, telles que le son, ou mieux la farine de froment incorporée avec du miel. Les gargarismes d'oxymel peuvent aussi accélérer la cure. (GROONIER.)

LAMPERSLOCK (Eaux minérales de).

Ces eaux sourdent près de ce village, dans la vallée de Saint-Lamper, à une lieue nord-est de Wertho, & elles sont froides.

Guérin, *De Fontibus medicalis Alsatiæ*, Argentorati, 1769, in-4°., parle de ces eaux dans sa préface. Après avoir décrit leur position & leurs qualités sensibles, il vante les effets de leur bitume contre les vieux ulcères & l'œdême des pieds lorsqu'on les emploie extérieurement. (MACQUART.)

LANGEAC (Eaux minérales de).

Langeac est une petite ville sur l'Allier, à quatre lieues sud de Brioude, à six est de Saint-Flour, à sept du Puy en Vélay. La fontaine minérale qu'on nomme aussi Brugeiron, est au bord d'une petite prairie, à une demi-lieue de la ville. L'eau est froide.

Raulin dit qu'elles contiennent par livre d'eau, quatre grains de terres absorbantes ou calcaires, un de terre martiale très-divisée, douze d'alkali minéral savoneux, & un fluide élastique ou principe volatil.

Cet auteur trouve une identité de principes entre ces eaux & celles de Saint-Myon, & conséquemment de propriétés, excepté que celles de Langeac ont un principe martial, & n'ont pas de sel marin ; ce qui les rend plus toniques. (*Voyez* EAUX MINÉRALES DE SAINT-MYON.) (MACQUART.)

LANGON (Eaux minérales de).

Langon est une ville située sur la rive gauche de la Garonne, vis-à-vis Saint-Macaire, à sept lieues de Bordeaux.

Voici ce qu'on trouve à cet égard dans la bibliothéque de Lelong, & dans le catalogue de Falconet. *De la Fontaine auprès de Langon*, par Buchard-Milhorde, 1756, in-8°. (MACQUART.)

LANGUE. (Renversement de la langue. Langue coupée.) (*Chirurgie vétérinaire.*) Le docteur Vitet, dans sa *Pathologie vétérinaire*, parle du renversement de la langue ; il attribue cette maladie à une contraction spasmodique des muscles hyoglosses & basyoglosses. Lafosse regarde cette affection comme chimérique. Je suis de l'avis de ce dernier ; je ne crois pas davantage au suicide des Nègres par le renversement de la langue.

La *langue coupée* est une maladie réelle, qui n'existe que trop souvent dans les chevaux. Le chirurgien vétérinaire est quelquefois obligé de la couper lui-même dans certaines circonstances. (*Voyez* AMPUTATION.)

La langue n'est pas absolument nécessaire au cheval pour la déglutition. Cette fonction s'exécute complétement lorsque cet animal avale des alimens qui ne forment pas une pelotte sans le concours de la langue. Les breuvages, les bols qu'on jette dans le pharynx, descendent dans l'estomac sans y être dirigés par le jeu de cet organe. On peut donc conserver pendant long-tems, même pour les travaux de la campagne, un cheval dont la langue est coupée, en le nourrissant de substances qui n'exigent pas une mastication longue & pénible.

Il est facile de céler ce défaut. Des maquignons coupent les langues pendantes & serpentines, qui sont très-désagréables à la vue, pour se défaire plus avantageusement des chevaux qui ont de tels vices.

Les causes accidentelles de la section de la langue

ſont l'action d'un mors tranchant, d'une corde rude & mince que des palefreniers placent mal-adroitement dans la bouche des chevaux. Les cauſes prédiſpoſantes ſont le peu de ſaillie des barres, d'où il réſulte que le mors porte tout entier ſur la langue. Cette dernière partie, étant beaucoup moins ſenſible que les barres, ne reçoit pas ſi vivement & ſi promptement l'impreſſion de la main. Si l'animal réſiſte avec une certaine force, la langue eſt en danger d'être coupée en tout ou en partie; ce qui eſt abſolument le même accident, puiſqu'on eſt obligé d'achever la ſection lorſqu'elle eſt incomplète.

La difficulté de nourrir un cheval affecté de ce défaut fait croire communément qu'on ne doit lui donner des ſoins qu'autant qu'il eſt d'un grand prix & qu'on veut avoir de ſa race. Cependant j'ai vu un vieux cheval vivre pluſieurs années en faiſant un travail pénible, & qui avoit la langue coupée preſqu'à ſa racine : elle ne l'étoit pas complétement; elle tenoit par un fil, & cette maſſe paralyſée étoit plutôt embarraſſante qu'utile. On donnoit à cet animal de la mie de pain & le fourrage à moitié digéré qui ſort de la bouche du bœuf qui rumine.

LANGUEUR. (*Médecine vétérinaire.*) La langueur eſt moins une maladie particulière qu'un ſymptôme pathologique. On dit qu'un animal languit lorſqu'il eſt triſte, abattu, ſans force & ſans vivacité, preſqu'inſenſible dans certaines circonſtances, montrant dans d'autres une ſenſibilité exquiſe. La plupart des maladies nerveuſes s'accompagnent de cet état. Ces maladies ſont auſſi rares dans notre pratique, que communes dans celle de la médecine humaine : j'en ai obſervé quelques-unes chez les animaux, & qui me ſembloient tenir à une cauſe morale.

Un cheval affecté d'un ulcère chronique fut tiré d'une écurie où il vivoit depuis long-tems avec d'autres chevaux, pour être mis à part. Cet animal éprouva dans cette ſolitude un ennui ſi pénible, qu'il dépérit ſenſiblement dans peu de jours, malgré tous les ſoins qu'on lui prodiguoit, & ſon ulcère contracta le plus mauvais caractère : on redoutoit même la gangrène. Je fis remettre ce cheval à ſa première place, & je ne tardai pas à reconnoître un changement favorable dans ſon état; il reprit l'appétit & la gaîté, & l'ulcère ſe détergea & ſe cicatriſa avec la plus grande facilité.

Un vétérinaire digne de foi m'a raconté le fait ſuivant. Un cheval navarrein, d'un très-grand prix, aimoit tellement à vivre avec d'autres chevaux, qu'il maigriſſoit à vue d'œil lorſqu'il étoit ſeul; il reprenoit rapidement ſon embonpoint lorſqu'on le mettoit avec des animaux de ſon eſpèce. Il étoit gras ou maigre, ſuivant qu'il étoit ſeul ou en ſociété, quoiqu'il fût mieux nourri dans le premier cas.

On voit quelquefois des chevaux entiers à qui l'on refuſe des jumens, languir d'amour & dépérir en fort peu de tems. Des jumens éprouvent plus ſouvent encore ces ſortes de langueur.

Le chien, ce bon animal, qui oublie ſon être, qui ne vit, qui ne ſent que pour celui à qui il s'eſt donné, languit loin de ſon maître; il refuſe ſouvent de lui ſurvivre. (GROONIER.)

LANGUEYEUR DE PORCS LADRES. (*Médecine vétérinaire légale.*) On appelle ainſi un prépoſé qui dans les foires & marchés eſt chargé de viſiter les cochons, pour reconnoître ceux qui ſont affectés de ladrerie. (*Voyez* ce mot.) C'eſt à la langue qu'ils jugent ſi cette affection, qui donne lieu à l'action redhibitoire, exiſte ou non : de-là vient leur nom de langueyeurs des porcs ladres. Dans quelques pays ce ſont des payſans très-groſſiers, dans d'autres des chaircutiers. Le ſalaire des uns eſt, dans certaines contrées, la queue du cochon qu'on leur abandonne; les autres retirent une modique rétribution. Les vétérinaires ſe croiroient avilis de deſcendre à une pareille fonction. Il ſeroit cependant à ſouhaiter qu'elle fût remplie par des hommes inſtruits, puiſqu'un acte judiciaire peut être intenté d'après la déciſion d'un langueyeur. (GROONIER.)

LANNION (Eaux minérales de).

Lannion eſt une petite ville ſur le Guer, à ſept lieues nord-eſt de Morlaix, & à trois de Treguier, qui contient une ſource minérale froide.

Le P. Aubert a fait connoître ces eaux, & il en eſt mention dans le *Journal de Trévoux*, janvier 1728; dans la *Bibliothéque de médecine de Planque*, tome 4; dans le *Dictionnaire minéralogique & hydraulique de la France*, tome 1, page 375.

Il réſulte d'une analyſe à peine eſſayée, que le fer y domine, & les propriétés en ſont des conſéquences. (MACQUART.)

LARAGNE (Eaux minérales de).

Laragne eſt un village placé entre Siſteron & Gap. Il y a deux ſources minérales froides, qui ſortent d'un terrain bitumineux & noirâtre.

Nicolas, dans la *Gazette ſalutaire* de 1774, nº. 45, préſente ces eaux comme contenant de l'air, un eſprit volatil, ſulfureux, très-ſubtil, & une petite portion de fer, & les croit utiles dans les fluxions catarreuſes de la poitrine, les embarras de cet organe & même des autres viſcères; contre les crudités de l'eſtomac & l'atonie de ce viſcère : il recommande l'application des boues de ces eaux dans les anchyloſes, les nodus, exoſtoſes & douleurs de rhumatiſmes. (MACQUART.)

LARMOIEMENT. (*Médecine vétérinaire.*) Les larmes ſécrétées par la glande lacrymale ſe répandent ſur la conjonctive & la cornée tranſparente, facilitent les mouvemens de l'œil & conſervent l'éclat de ſon diſque; elles s'écoulent enſuite dans le ſac lacrymal par deux orifices placés au grand angle de l'œil; du ſac lacrymal elles paſſent dans le conduit du même nom qui les verſe dans l'intérieur des nazeaux, par une ouverture que de ſoi-diſans connoiſſeurs prennent ſouvent pour un chancre morveux. Tel eſt le cours des larmes dans l'état naturel. Lorſqu'un obſtacle s'op-

pose à leur écoulement, ou qu'une sécrétion surabondante les fait refluer, elles s'échappent le long du chanfrein & constituent le larmoiement.

De tous les animaux domestiques, le cheval est le plus sujet à cet accident, & c'est celui qui peut en être affecté de la manière la plus grave. Cette maladie est essentielle ou symptomatique : le pronostic est ordinairement le plus fâcheux dans ce dernier cas.

Les causes locales qui peuvent déterminer le larmoiement, sont l'oblitération du conduit lacrymal, la constriction spasmodique de ce canal membraneux (l'épaississement ou l'acrimonie des larmes produit l'un ou l'autre de ces effets), l'irritation, l'inflammation de l'œil, causées par un coup; l'introduction de quelques corps étrangers dans les paupières; des vapeurs âcres, tels que les gaz ammoniacs qui s'élèvent du fumier; l'impression trop vive des rayons lumineux, que les chevaux supportent difficilement. Les lésions organiques de l'œil sont pour l'ordinaire accompagnées de larmoiement : tels sont la fistule lacrymale, qui n'est autre chose que l'obstruction ou l'ulcération du canal lacrymal, le ptérigion ou l'onglée, c'est-à-dire, l'inflammation & le prolongement de la clignotante, enfin l'ophtalmie essentielle.

Lorsque la maladie est symptomatique, elle dépend d'une autre affection ordinairement très-grave : telles sont les inflammations violentes qui déterminent le sang vers les parties supérieures. Lorsque ce reflux vers la tête accompagne les affections inflammatoires de la poitrine ou du bas-ventre, il est d'un augure très-sinistre. La fluxion périodique nommée lunatique (*voyez* ce mot) sollicite un larmoiement qui revient par intervalles comme la cause qui le produit. Cette cause tient à une affection générale, assez difficile à apprécier, & souvent supérieure à toutes les ressources de l'art. La morve, dans son premier période, s'annonce presque toujours par le larmoiement, qui n'a lieu que du côté du naseau par où s'écoule le flux morveux. Dans un grand nombre de maladies épizootiques inflammatoires, avec tendance à la putréfaction, le larmoiement a lieu, & il est alors comme purulent. Dans tous ces cas, ce signe est redoutable : il est quelquefois de bon augure; c'est lorsqu'il coïncide avec les autres signes d'une hémorragie nasale, d'une expectoration critique. Il est très-rare que la solution des maladies internes s'opère par ces crises chez les grands animaux; elle est fréquente dans le chien. Cet écoulement annonce quelquefois l'expansion de la fièvre : dans les maladies spasmodiques, le flux des larmes s'accompagne dans ces circonstances d'une sueur très-abondante, & ces deux signes indiquent que le spasme est rompu. On voit souvent, dans le tétanos, la rémission ou la suspension des symptômes se lier à un flux considérable de larmes & de sueur.

Dans la maladie catarrale des chiens, le larmoiement accompagne toujours le flux de la matière muqueuse qui a lieu par le nez. La rage mue, quelle qu'en soit la cause, s'annonce, entr'autres symptômes, par le flux des larmes. Un amas de vers ascarides dans l'estomac du chien se décèle souvent par ce signe.

Le traitement de cette maladie varie selon la cause qui l'a produite. Si cette cause est interne ou générale, elle disparoîtra avec l'affection qui lui a donné naissance. (*Voyez* chacune à son article les maladies que j'ai énoncées comme pouvant occasionner le larmoiement. Je ne dois donner le traitement curatif que de celui dont la cause est locale.)

On doit examiner attentivement l'œil, ouvrir les paupières pour s'assurer si un corps étranger n'est point engagé entre ces enveloppes & le globe de l'œil. Il arrive souvent qu'après avoir cherché long-tems la cause de cet accident, on la découvre par cet examen. L'extraction du corps étranger & quelques lotions d'eau froide suffisent pour guérir la maladie.

Lorsque l'impression trop vive des rayons lumineux a déterminé le larmoiement, il faut avant tout faire cesser cette cause, qui consiste dans une lumière directe ou réfléchie par une muraille blanche contre les yeux du cheval. Il faut toujours que les fenêtres de l'écurie soient disposées de manière qu'elles soient très-élevées & opposées au râtelier. L'oubli de cette précaution donne lieu à un grand nombre de maladies des yeux, & même à la goutte sereine : il est peu d'animaux dont l'organe de la vue soit plus délicat que celui du cheval.

Les vapeurs âcres & caustiques qui auront irrité les yeux, déterminent un écoulement excessif des larmes, qu'on arrêtera par des lotions d'eau tiède & émolliente. Il ne faut pas trop insister sur ces moyens, pour ne pas trop relâcher l'œil & le rendre fluxionnaire. Aussitôt qu'on s'apperçoit de la rémission des symptômes inflammatoires, on combinera les émolliens avec les résolutifs, tels que la décoction de germandrée, l'infusion de fleurs de sureau : ces derniers collyres conviendront seuls sur la fin de la maladie. Des topiques plus actifs, comme l'eau de saturne (acétite de plomb dissous dans l'eau), à la dose d'un gros dans une pinte d'eau; les sulfates de fer, de zinc & de cuivre, à des doses extrêmement foibles, peuvent convenir dans ces circonstances.

Si l'inflammation du globe de l'œil ou de quelques-unes des parties qui l'environnent, occasionne un reflux ou une sécrétion surabondante de larmes en dissipant l'inflammation, on fait disparoître ordinairement le symptôme. Il persiste néanmoins quelquefois, après l'emploi du traitement antiphlogistique, par le relâchement consécutif & l'engorgement des points lacrymaux : employez alors un collyre déterсif, tel qu'une dissolution de sel marin mêlé avec partie égale de sucre candi, incorporé avec du miel. Ce collyre peut déterger les ulcères qui se manifestent quelquefois sur le bord interne des paupières.

Quoique la cause soit locale, si elle est intense, si l'inflammation & la douleur sont violentes, le traitement topique ne suffiroit point. Il faut avoir recours à une diète sévère, aux remèdes antiphlogistiques internes, à la saignée; enfin la dernière ressource sera

le vésicatoire que ne contr'indiquent pas toujours les inflammations les plus vives : on a soin alors de le faire précéder par la saignée. (GROONIER.)

LARREY (Eaux minérales de).
Larrey est un village à deux lieues nord-est d'Alençon, qui, dans une prairie voisine, offre une eau minérale froide, laquelle, suivant Lepec Delaclоture, Rouen, 1778, passe pour être de la même nature que celles de Saint-Barthélemy, qui sont un peu plus ferrugineuses, & sont conseillées dans les engorgemens. (MACQUART.)

LAVAL (Eaux minérales de).
Tout ce qu'on sait des eaux de Laval, hameau du village de Champ, sur la rivière de Vologne, près de Bruyères, c'est qu'il y a une source minérale froide, que Didelot dit ferrugineuse. (MACQUART.)

LAVARDENS (Eaux minérales de).
Lavardens est une petite ville, près de Verdusan, dont la source chaude est éloignée d'un quart de lieue, & sur laquelle Gortade & Lacoste ont donné des notions qui, suivant M. Gallé, présentent quelques guérisons opérées par ces eaux, avec des déclamations indécentes contre la médecine, sans analyse. (MACQUART.)

LAVEMENS. (*Médecine vétérinaire. Matière médicale.*) Les lavemens sont des remèdes sous forme liquide ou gazeuse, qu'on administre en injections dans les gros intestins par le fondement. L'étymologie vient du mot latin *lavare*, laver. Les Anciens ne connoissoient que les lavemens liquides; les Anglais ont introduit dans la médecine les lavemens gazeux depuis fort peu de tems. On fait un usage très-heureux de ces derniers moyens dans un grand nombre de circonstances, notamment pour rappeler à la vie les noyés. Les vétérinaires n'ont pas encore adopté cette pratique, & ils se sont privés jusqu'ici d'une ressource puissante : cela paroît venir de l'opinion où l'on est qu'une machine fumigatoire très-compliquée est nécessaire pour injecter des vapeurs dans les gros intestins, tandis qu'on peut obtenir ce résultat par les moyens les plus simples. Il suffit, pour cela, d'avoir une vessie à robinet, munie d'une canule qu'on remplit du gaz à injecter.

On fait, dans la pratique vétérinaire, un usage fréquent des lavemens liquides : on devroit les administrer plus souvent encore. Ils conviennent dans presque toutes les maladies; ils offrent bien rarement des inconvéniens. Les substances qui, introduites de cette manière, pourroient être nuisibles, le seroient bien davantage si on les donnoit en breuvage. Les gros intestins sont moins sensibles que l'estomac; ils supporteront plus aisément que le ventricule l'activité d'un médicament très-énergique. La doctrine d'Asclépiades, qui prescrivoit presque tous les remèdes sous la forme de lavemens, & rejetoit surtout les boissons purgatives, pourroit s'appliquer parfaitement à la pratique vétérinaire. En effet, toutes les fois qu'on fait prendre un breuvage au cheval, on est obligé de le tenir dans une attitude très-gênée; s'il est fougueux, il se débat, il s'emporte; on ne sait pas au juste la quantité de breuvage avalée : de là l'impossibilité de prescrire les doses; on est forcé de les excéder : si l'animal prend tout, elles sont trop fortes, & quelquefois il ne prend presque rien. Cette manière d'administrer les remèdes entraîne des inconvéniens plus graves encore. Il n'est pas rare que la potion, quelquefois d'une nature stimulante, pénètre dans les voies de la respiration. Il n'est aucun praticien qui n'ait à se reprocher la mort de plusieurs chevaux suffoqués par cette cause. Lorsque l'organe pulmonaire est affecté, la toux facilite cette fausse route, & dans ce cas la plus légère portion du remède aggrave singuliérement la maladie. Elle est exaspérée, quand bien même rien ne pénétreroit dans les bronches : la position de l'animal gêne la respiration qui est déjà laborieuse, & tous les accidens augmentent d'intensité. Certes, une maladie de poitrine guérira plutôt sans remède, que par des breuvages adoucissans, dont la vertu balsamique est plus que contre-balancée par l'effet des circonstances dont j'ai parlé.

Il est plus facile d'administrer des breuvages aux bœufs; mais aussi, reçus dans l'énorme capacité de la panse, ils ne produiront pas une action bien sensible, à moins que la dose n'en soit excessive; ce qui n'est pas sans danger : c'est cette considération qui a fait dire au père Gilbert, que les breuvages étoient au moins inutiles pour les ruminans. Les lavemens ne conviennent guère mieux à ces animaux : tout ce qui est humide est contraire à leur constitution phlegmatique. Le mouton en seroit encore plus incommodé que le bœuf : les bols, les pilules, les gâteaux, sont les formules qu'il faut employer dans le traitement de la plupart des maladies de ces espèces.

Les lavemens conviennent merveilleusement au tempérament du chien. Cet animal est presque toujours constipé : faciliter les évacuations fécales est ordinairement la première indication que présentent des maladies.

On est dans l'usage d'administrer les lavemens avec un instrument d'étain, qu'on appelle *seringue*. On supplée à cet instrument par une vessie de cochon, qu'on remplit de l'injection : on ajoute à l'ouverture de la vessie un petit tuyau. Avant d'administrer le remède, on introduira la main, enduite d'une huile douce, dans le fondement pour en extraire les pelottes durcies qui empêcheroient le lavement de passer. Ces précautions prises, on introduit la canule dans l'anus, après avoir chassé de la vessie, par la pression, tout l'air qui y seroit contenu. On comprime la vessie à mesure quelle se vide dans l'intestin : l'injection s'effectue avec presqu'autant de force, & peut-être beaucoup plus abondante, que par le moyen d'une seringue. Aussitôt après chaque lavement, on appliquera sur le fondement un bouchon de paille qu'on aura tenu prêt; la queue le retient assez solidement. On donnera un coup de fouet ou de

main sur la croupe de l'animal : la douleur occasionne une constriction qui s'oppose à l'éjection du remède ; enfin, on le fera trotter s'il en a la force. Ces précautions sont nécessaires pour contraindre l'animal à garder le lavement. Si on les néglige, il est rejeté à l'instant & ne produit que peu d'effet.

Les lavemens seront limpides, peu chargés de substances ; ils seront simples, c'est-à-dire, composés de peu de médicamens : indépendamment des doses, ils seront variés suivant les espèces. Ils ne seront ni trop chauds ni absolument tièdes ; ils seront à une température convenable. Lorsqu'en approchant l'orifice de la seringue de la joue, on peut soutenir la chaleur de la fumée qui s'échappe, il est inutile d'en fixer la température d'une manière plus précise. Les lavemens trop chauds excitent violemment le mouvement péristaltique ; ils sont promptement rejetés ; ils produisent des irritations, des inflammations difficiles à calmer. Si ces remèdes sont trop tièdes, leur action est presque nulle ; ils pénètrent peu, ils ne peuvent pas dissoudre les matières collées contre l'intestin.

La dose des lavemens ne peut pas être rigoureusement déterminée. Autant les lavemens qui rafraîchissent & tempèrent peuvent être donnés à haute dose, autant celle des stimulans, des toniques, &c. doit être fixée avec la circonspection la plus attentive. Les premiers, qui sont les plus fréquemment indiqués dans notre pratique, seront administrés à la dose de trois pintes environ au cheval, & de quatre au bœuf : on la réitérera jusqu'à trois fois, à quelques minutes d'intervalle les uns des autres. On ne sauroit établir d'une manière générale la dose des irritans. Voyez ci-après leurs formules. Les doses seront variées suivant les espèces d'animaux. Celles du bœuf seront tout au plus d'un tiers supérieures à celles du cheval. Cette dose relative est bien différente de celle qu'on a fixée pour les breuvages : l'amplitude des estomacs du bœuf & celle des gros intestins du cheval en présentent une raison qu'il suffit d'énoncer. Les médicamens actifs administrés au mouton ne sont pas proportionnés à la différence de volume entre cet animal & le cheval. Les lavemens relâchans seront donnés à une dose beaucoup moindre : la dose des stimulans ne sera, pour le cheval, qu'environ le double de celle du mouton. Quoique la chèvre diffère beaucoup, par son tempérament, de la brebis, les mêmes doses lui conviennent. Il est extrêmement difficile de déterminer celles des médicamens du chien, à cause des variétés innombrables qui distinguent les races de cette espèce. Comme on pense que le chien de berger est la source primitive, & qu'il est le plus utile par les services qu'il nous rend, je n'hésite pas à le prendre pour terme moyen, en réglant les doses des médicamens. Celles du cochon, qui est un animal omnivore, seront les mêmes que celles du chien de berger.

L'action des lavemens est directe ou locale, sympathique ou consécutive. Leur effet local consiste à nétoyer, à débarrasser l'intestin rectum en dissolvant les matières qui l'obstruent, à augmenter subitement le mouvement péristaltique, à modérer ou à exciter, suivant leur nature, l'excrétion intestinale. Le liquide injecté est absorbé, en tout ou en partie, par les pores du rectum & de la dernière portion du colon. L'ouverture des cadavres a fait connoître que c'est à cette partie du tube intestinal que se borne l'action directe des lavemens. Notre pratique ne nous a jamais offert ces cas singuliers dans lesquels les lavemens remontent jusque dans la bouche par la violence du mouvement antipéristaltique, comme on l'a observé dans l'espèce humaine.

L'absorption porte la matière des lavemens dans toutes les parties du corps. Ils ont une action révulsive bien marquée ; ils dévient les forces & les humeurs vers la portion postérieure du corps, & les attirent de la circonférence au centre ; ils débarrassent la tête, les poumons ; ils favorisent les crises qui tendent à se porter vers les urines ou les excrétions fécales.

De la considération de cet effet révulsif naît naturellement la contr'indication de ces remèdes. Lorsque les mouvemens salutaires se dirigent vers les organes supérieurs ou la périphérie du corps, ce seroit imprudemment contre-balancer les efforts de la nature & s'exposer à produire des métastases funestes.

L'abus des lavemens, de quelque nature qu'ils soient, laisse dans les intestins un relâchement qui subsiste après la guérison & qui l'éloigne. Les émolliens agissent directement de cette manière ; les toniques & les stimulans usent le ton ; la foiblesse indirecte est le résultat des abus. Le long usage des lavemens s'oppose à la nutrition, en évacuant un chyle grossier qui contient encore quelques principes nutritifs. Dans les maladies inflammatoires on cessera l'emploi des lavemens au quatrième ou au cinquième jour de la maladie, lorsque l'état de phlogose est calmé.

Dans les maladies des solipèdes, & surtout dans les affections des premières voies, presque tous les remèdes seront donnés en lavemens. Chez ces animaux les matières fécales se moulent dans le rectum, y séjournent long-tems & s'y durcissent : la constipation symptomatique, qui complique souvent leurs maladies, indique ces remèdes.

Après avoir exposé ces observations générales sur l'administration des lavemens, je vais offrir une série de formules prises dans les diverses classes de médicamens, suivant l'ordre que j'ai établi pour la démonstration des médicamens. (*Voyez* MATIÈRE MÉDICALE.)

Lavemens nutritifs.

Fleur de farine de froment............	2 liv.
Jaunes d'œufs........................	3
Eau tiède...........................	suffis. quant.

Pour un lavement à donner à un cheval de moyenne taille. Pour un ruminant on suppléera avantageusement la fleur de farine par une forte décoction de navets, de raves, &c.

On administre ce remède au cheval quatre fois par

jour lorsqu'il ne peut pas prendre ses alimens par la bouche, à cause de quelques obstacles qui s'opposent à la déglutition, tels que la rupture du voile du palais, une constriction spasmodique de l'œsophage, un dépôt qui comprime ce tube. Le cit. Deroche, artiste vétérinaire à Mende, a soutenu pendant long-tems, par l'emploi de cette formule, un cheval qui, après avoir mâché son fourrage, le rendoit avec effort par les nazeaux. Le cheval guérit. Cet artiste pense que l'ouverture du voile, occasionnée par un abcès, permettoit aux alimens cette issue, & que la nature ferma l'ulcère, car il ne tenta pas le moindre remède.

L'indication des lavemens nutritifs est, au reste, très-rare dans le traitement des maladies des solipèdes & des ruminans: elle se présente plus souvent dans celles des pissipèdes.

Lavement nutritif pour un chien.

Bouillon de tripes ou de veau............ 1 liv.

Outre les obstacles à la déglutition, ce remède est encore indiqué dans le vomissement spasmodique auquel le chien peut être exposé. Ce n'est qu'un animal très-cher à son maître, qu'on puisse traiter de cette manière.

Bourgelat, dans sa *Matière médicale*, prescrit des lavemens composés de substances animales pour le cheval & pour le bœuf. Il semble qu'il ait oublié que ces animaux ne sont pas carnivores. On dégoûte le cheval & le bœuf en frottant leur ratelier avec un corps gras. Les substances animales données intérieurement à ces animaux ne peuvent convenir qu'à titre d'émolliens ou de purgatifs.

Lavement nutritif pour toutes les espèces.

Lait de vache.................... suffis. quant.

Ce lavement convient aux bœufs & aux brebis. Le cheval en éprouve d'heureux effets: il est surtout avantageux pour le chien. Lorsque cet animal est dans l'atrophie, qu'il a essuyé une longue diète, son estomac est racorni & a perdu sa force digestive. Des lavemens de lait sont préférables, dans ces cas, aux analeptiques pris par la bouche.

Lavemens stimulans.

I.

Feuilles de tabac.................... 2 onces.
Eau commune.................... 3 pintes.
Faites une infusion, coulez & donnez à un cheval.

II.

Moutarde.......................... 3 onces.
Eau.............................. 3 pintes.
Faites infuser & donnez à un bœuf.

III.

Ellébore noir...................... 2 gros.
Eau, même quantité.

Ce dernier remède, appliqué sur la peau de l'homme, y agiroit comme un vésicatoire; il seroit rubéfiant sur les tégumens du cheval: on peut cependant l'introduire sans danger dans les gros intestins de ce solipède, à cause du peu de sensibilité dont jouissent ces organes.

Les lavemens purgatifs agissent souvent comme irritans: c'est moins une excrétion qu'on veut provoquer, qu'une révulsion salutaire. On ne profite pas assez, dans notre pratique, des avantages que nous offrent ces moyens: ils sont héroïques dans le coma, l'apoplexie séreuse, & même l'apoplexie sanguine, pourvu qu'on fasse précéder la saignée; dans l'asphyxie, quelle qu'en soit la cause. Lorsqu'on se propose de produire une révulsion vers le systême des vaisseaux mésaraïques pour débarrasser les régions précordiales, il vaut infiniment mieux mettre en usage les lavemens irritans que les purgatifs drastiques, donnés en breuvage.

Les lavemens qu'on administre sous forme gazeuse sont irritans ou antiputrides. Depuis quelque tems, comme je l'ai dit plus haut, la médecine humaine, éclairée par la doctrine pneumatique, obtient les plus brillans succès par l'usage des lavemens gazeux. Nous ne tarderons peut-être pas à adopter cette heureuse innovation.

Heister conseille les lavemens de fumée de tabac pour réduire les hernies avec étranglement: ils agissent en excitant l'irritabilité de l'intestin. Cet organe se contracte; la portion engagée est forcée de rentrer dans l'intérieur de l'abdomen. Pourquoi ne tenterions-nous pas cette méthode? La cure des hernies n'est peut-être si rare dans les animaux, que par la difficulté de leur réduction.

Lavemens toniques.

I.

Armica montana.................... 3 onces.
Vin rouge.......................... 1 livre.
Faites infuser l'armica montana dans le vin, coulez, & ajoutez deux pintes d'eau pour un lavement.

II.

Chardon béni...................... 2 poignées.
Eau commune...................... 4 pintes.
Faire bouillir jusqu'à réduction d'un quart.

III.

Germandrée ou gentiane.............. 4 onces.
Même préparation.

Je n'indique point de lavemens de quinquina; je n'ai d'autre motif que son prix. Les médicamens indigènes mériteront toujours la préférence sur les remèdes exotiques dans la pratique vétérinaire, lorsqu'ils pourront satisfaire aux indications; ce qui arrive dans presque toutes les circonstances.

Ces médicamens sont indiqués dans la foiblesse générale, l'atonie des fibres, les dispositions à la cachexie, aux hydropisies, dans les maladies putrides,

dans celles qui ont un type périodique. Quoique l'action directe de ces lavemens ne s'exerce que sur une petite portion du tube intestinal, ils agissent, par voie de sympathie, d'une manière marquée sur l'estomac. Ils seront préférables aux breuvages toniques lorsque ces derniers ne pourroient pas être administrés sans inconvénient dans les cas d'inappétence essentielle, de dispésie, &c. Les doses des amers, dans les ruminans, doivent excéder les proportions avec celles du cheval, que j'ai indiquées plus haut.

Lavemens apéritifs.

I.

Sel de cuisine....................3 onces.
Faites dissoudre dans..............3 pint. d'eau.

II.

Savon blanc.......................4 gros.

Dans une légère infusion de cresson de fontaine, faites bouillir pendant quelques minutes deux poignées de cette plante crucifère dans trois pintes d'eau; passez, faites dissoudre le savon.

III.

Terre foliée de tartre.............½ once.
Faites dissoudre dans..............3 pint. d'eau.

IV.

Sel ammoniac......................1 once.
Faites dissoudre dans..............3 pint. d'eau.

Les lavemens apéritifs conviennent dans les obstructions des viscères; ils favorisent la cure du farcin, des eaux aux jambes : ils sont légérement purgatifs; ils nétoient promptement le tube intestinal; ils augmentent l'excrétion de l'humeur, qui le lubréfie; ils secondent l'action des cathartiques proprement dits lorsqu'on se croit obligé d'administrer au cheval des breuvages si redoutables. Ces lavemens apéritifs ont une action très-directe sur les voies uropoiétiques.

Lavemens astringens.

I.

Racine de bistorte................6 onces.
Faites bouillir dans...............4 pint. d'eau jusqu'à réduction d'un quart.

II.

Alun de roche.....................1 once ½.
Faites dissoudre dans..............3 pint. d'eau.

Toutes les écorces astringentes, telles que celles de chêne, de frêne, de marronier d'Inde, de saule, &c. pourront composer des lavemens astringens donnés en décoction.

Ils sont indiqués dans les diarrhées séreuses, qui subsistent après la disparition des symptômes inflammatoires; dans l'atonie des intestins, & surtout si elle est récente; dans les hémorragies passives, particuliérement dans le pissement de sang, qui rentre dans cette classe d'hémorragies; dans les chutes d'anus & de vagin, qui tiennent à un grand relâchement. Dans ces cas les pessaires & les suppositoires toniques & astringens satisfont mieux à l'indication. On ne doit user de ces lavemens qu'avec beaucoup de circonspection. Avant de les employer, il faut s'être complétement assuré que le flux que l'on veut modérer n'est pas critique : on aura ouvert des sétons avant de les administrer, pour prévenir la métastase : il n'existera point d'âcretés ni d'irritations dans les premières voies. Il est surtout dangereux de se servir de ces médicamens sur les jeunes sujets : il faut être pressé par l'indication.

Lavemens émolliens.

I.

Décoction d'orge...........suffisante quantité.

II.

Feuilles de mauve............4 poignées.
Faites bouillir dans..........3 pintes d'eau.
Ajoutez.....................3 onc. de miel com.

On supplée les feuilles de mauve par la graine de lin, les navets, les feuilles d'acanthe, de laitue; enfin, par tous les végétaux inodores, insipides & mucilagineux.

L'eau tiède, à défaut d'autres substances.

Les lavemens émolliens sont très-souvent prescrits dans la pratique vétérinaire. Il y a des guérisseurs qui ne connoissent que ceux-là, & qui en abusent surtout dans les maladies des ruminans.

Ils sont utiles dans le commencement de toutes les maladies inflammatoires, & surtout dans celles du tube intestinal, connues sous le nom de *gras fondure* ou de *tranchées rouges*. On peut les faire précéder par l'emploi de lavemens plus actifs; ils sont indiqués pour calmer l'irritation que peuvent produire ces médicamens; ils favorisent l'effet des remèdes qu'on oppose à un poison âcre; ils tempèrent les ardeurs d'urine, modèrent les flux de sang; ils ont un effet diurétique très-marqué & très-prompt; ils calment les douleurs des parties génitales chez la femelle & chez l'étalon échauffés; ils suppléent aux injections qu'on ne peut pas faire pénétrer dans l'urètre; ils favorisent le part lorsqu'il y a inflammation & constriction.

Ils sont proscrits dans la foiblesse, les diarrhées séreuses, &c.; ils conviennent rarement aux animaux d'un tempérament lâche & flegmatique.

Lavemens tempérans.

I.

Oseille, épine-vinette ou autres plantes acides.........................4 poignées.
Faites bouillir dans...............3 pint. d'eau.
Coulez & ajoutez vinaigre.........2 onces.

II.

Sel de nitre.........................2 onces.
Faites diſſoudre dans décoction de bourrache...........................4 pintes.

III.

Oxymel.........................4 onces.
Eau commune tiède...............3 pintes.

IV.

Endive, bugloſſe, vipérine, bourrache, pariétaire, d'une de ces eſpèces ou de pluſieurs........................6 poignées.
Faites bouillir dans eau commune...5 pintes juſqu'à réduction d'un cinquième; coulez & donnez tiède ou preſque froid.

V.

Acide ſulfurique dans quantité d'eau ſuffiſante. On connoîtra la proportion convenable lorſque la ſaveur de l'eau donnera une agréable acidité.

Les lavemens tempérans ſont quelquefois entièrement abſorbés. Dans les maladies inflammatoires ils répandent un ſentiment de fraîcheur dans toute l'économie vivante. L'expérience a prouvé qu'ils décalorifient autant que pourroit le faire une quantité quadruple de breuvages rafraîchiſſans. Ces lavemens ſont encore antiputrides & très-bons diurétiques. Leurs principaux effets conſiſtent à calmer les inflammations naiſſantes, à s'oppoſer à la tendance des humeurs vers la putridité; ils font partie des moyens préſervatifs & curatifs qu'on dirige contre les épizooties. La fauſſe pléthôre, les épreintes, les douleurs vives, les tranchées connues ſous le nom de *coliques rouges*, ſont des circonſtances qui les commandent impérieuſement. Ils conviennent dans la ſtrangurie, la dyſurie inflammatoire, dans les efforts des reins; ils compoſent enfin, avec un régime ſévère, la ſaignée & le repos, un traitement antiphlogiſtique complet.

Lavemens anodins, anti-ſpaſmodiques.

I.

Têtes de pavots blancs............3
Feuilles de mauves...............3 poignées.
Faites cuire dans..................3 pint. d'eau.
Coulez & donnez-en deux lavemens à un quart d'heure d'intervalle.

II.

Infuſion de fleurs de coquelicot.....1 livre.
Etendez dans eau de ſon, tiède......2 pintes.
Donnez-en un lavement.

III.

Feuilles de morelle ou douce-amère fraîche............................1 poignée.
Faites bouillir dans décoction de mauves.................................3 pintes.

Donnez-en deux lavemens à demi-heure d'intervalle.

IV.

Opium.........................1 once.
Faites-le diſſoudre en le pilant avec 2 jaun. d'œufs.
Ajoutez décoction d'orge.........6 pintes.
Faites prendre en trois lavemens, à quelques minutes d'intervalle.

Les narcotiques modèrent l'irritabilité, émouſſent la ſenſibilité du tube inteſtinal: leurs effets ſur le ſyſtème ſont moins ſenſibles qu'adminiſtrés en breuvages; mais ils le ſont beaucoup plus ſur les inteſtins en particulier. Ils conviennent ſurtout dans les ſpaſmes & les douleurs vives, fixés ſur ces organes. On les oppoſe victorieuſement aux ſuperpurgations, aux poiſons irritans, aux dyſſenteries ſanguines. Les lavemens calmans ſuſpendent les évacuations alvines; ils ralentiſſent les ſécrétions. Leurs contr'indications ſe préſentent dans les flux critiques, dans le narcotiſme ou l'empoiſonnement, produit par les plantes narcotiques, telles que la juſquiame, les ciguës, les ſolanées, &c. On modère l'effet de ces lavemens ſi on les a donnés inconſidérément par les acides.

Lavemens purgatifs.

I.

Sel d'epſom....................4 onces.
Faites diſſoudre de plantes émollientes ou nitrées: l'eau pure, comme excipient, ſeroit rejetée trop promptement.

II.

Potaſſe du commerce............3 gros.
Miel mercurial..................5 onces.
Faites diſſoudre dans eau tiède.....3 pintes.

III.

Aloé en poudre..................1 once.
Feuilles de ſéné.................3 onces.
Laiſſez infuſer le ſéné dans eau bouillante.........................3 pintes.
Coulez & ajoutez l'aloé.

Les contr'indications des lavemens purgatifs ſont moins nombreuſes que celles des breuvages de la même claſſe. Séjournant moins de tems dans l'intérieur du corps, ils troublent moins le ſyſtème. On les combinera avec les breuvages de la même nature lorſque la purgation ſera urgente. Mieux que les émolliens ils nétoient le tube inteſtinal; ils augmentent avec rapidité l'action périſtaltique. Ils opèrent, comme les breuvages catartiques, mais beaucoup plus puiſſamment, des révulſions vers les parties poſtérieures. L'aloé, agiſſant par une propriété ſpécifique ſur le rectum, devroit peut-être toujours s'adminiſtrer en lavement. On a des obſervations que des ſuppoſitoires d'aloé ont déterminé des purgations complètes. Au reſte, voyez, pour les indications, le chapitre des purgatifs, à l'article MATIÈRE MÉDICALE.

Lavemens diurétiques.

I.

Térébenthine.......................1 once.
Diſſolvez dans.....................3 jaun. d'œufs.
Etendez dans décoction d'orge....3 pintes.

II.

Racine d'iris fraîche..............4 onces.
Pilez & faites bouillir dans décoction d'aſperges.........................3 pintes.

III.

Scille maritime....................4 onces.
Oignons............................4 onces.
Pilez enſemble & faites bouillir pendant quelques minutes dans..........3 pintes d'eau.

Tous les lavemens, comme je l'ai énoncé, augmentent ſenſiblement la diurèſe. A combien plus forte raiſon les remèdes eſſentiellement diurétiques rendent-ils cette ſécrétion plus abondante! Ils ſont indiqués dans les cachéxies, les hydropiſies, ſurtout dans celles du bas-ventre; dans la ſuppreſſion des urines, occaſionnée par le relâchement, la foibleſſe des organes uropoiétiques, lorſque les mouvemens critiques ſe dirigent vers les voies urinaires. Cette dernière indication ſe préſente ſouvent dans notre pratique, d'autant plus que la ſolution d'un grand nombre des maladies aiguës du cheval s'opère par cette criſe.

Dans l'inflammation du col de la veſſie, les ardeurs d'urine, les véritables diurétiques ſeront pris parmi les lavemens rafraîchiſſans. Les diurétiques ſpécifiques qui compoſent les formules ci-deſſus, ſont contr'indiqués par la rétention d'urine, quelle qu'en ſoit la cauſe : en augmentant la ſécrétion, ils aggraveroient le danger.

Lavemens antiacides.

I.

Eau de chaux.......................1 livre.
Eau commune........................3 pintes.
Donnez-en trois lavemens.

II.

Savon blanc........................1 once.
Faites diſſoudre dans..............3 pint. d'eau.

III.

Potaſſe du commerce................4 gros.
Eau commune........................3 pintes.

Quoique l'eau ne puiſſe diſſoudre qu'environ un millième de ſon poids de magnéſie, il ne faut pas en conclure que cette ſubſtance ne doive jamais ſe donner aux animaux en lavage. Comme elle eſt extrêmement légère, & qu'elle peut ſe réduire en poudre impalpable ſi elle eſt long-tems ſuſpendue dans l'eau, on l'adminiſtrera avant qu'elle ne ſe précipite. D'après cette conſidération j'ai cru devoir comprendre cette terre, la plus efficace de tous les antiacides, parmi les remèdes de cette claſſe qu'on peut donner en lavement.

IV.

Magnéſie du commerce...............4 onces.
Eau commune........................3 pintes.
On pulvériſera la magnéſie; on agitera la ſeringue avant d'adminiſtrer le lavement.

Ces remèdes neutraliſent efficacement les acides des premières voies.

Ils conviennent principalement aux jeunes animaux, qui ſont plus ſujets à l'aceſcence. Cet état ſe manifeſte par des goûts dépravés, des diarrhées acides, l'haleine, la ſueur, toutes les déjections du même caractère. On les emploîra avec beaucoup de prudence. La doſe que j'ai indiquée ne peut convenir qu'aux grands animaux. On la réduira ſelon l'âge du poulain & du veau. On en donnera un quart ou un cinquième. Comme les acides exiſtent plutôt dans l'eſtomac que dans les inteſtins, les bols & les breuvages alkalins conviennent mieux que les lavemens; mais ceux-ci ſeront avantageuſement employés comme auxiliaires.

Souvent, en fortifiant le ſyſtème par les toniques, en oppoſant les anthelmintiques à la pullulation des vers, on détruit la cauſe qui entretient les acides, & on eſt diſpenſé de l'emploi des abſorbans & des lavemens alkalins. Des obſtructions, des éroſions, des coliques, ſont les ſuites de l'abus de ces remèdes. La maigreur, le maraſme, les hydropiſies, en ſont le réſultat conſécutif.

Lavemens carminatifs ou phyſagogues.

I.

Ether ſulfurique...................4 gros.
Eau froide.........................1 pinte.
Donnez le mélange ſur le champ.

II.

Sel de nitre.......................3 onces.
Infuſion de camomille..............1 liv.
Ajoutez eau commune................1 pinte.

III.

Alkali volatil.....................3 gros.
Eau commune très-pure..............2 pintes.
Donnez ſur le champ.

Si l'eau contenoit quelques ſels à baſe calcaire on auroit un précipité, & le mélange ne ſeroit pas carminatif. Toutes les fois qu'on donne des diſſolutions alkalines, il faut que l'eau ſoit pure & homogène : voilà pourquoi on ſe ſert en pharmacie d'eau diſtillée.

Les lavemens carminatifs ou phyſagogues ſont très-ſouvent ſuffiſans pour la cure des coliques, des mé-

téorisations. On fera toujours précéder l'emploi de tout autre moyen par celui des lavemens carminatifs. Les indications de ces remèdes se présentent plus fréquemment dans les solipèdes que dans les ruminans : ces derniers sont plus exposés aux météorisations, aux coliques d'estomac ; le cheval & les autres solipèdes, aux tranchées, dont la cause est dans les intestins. L'exiguité de la troisième courbure du colon, les pelottes qui peuvent s'y engager, donnent lieu, dans ces animaux, à la fréquence de ces accidens. Les carminatifs, dans ces cas, sont les lavemens & les breuvages délayans aqueux.

Lavement anthelmintique.

Huile empyreumatique............1 once.
Infusion aromatique..............1 pinte.

On réitérera tous les matins, l'animal étant à jeûn, l'emploi de ce remède jusqu'à la cure.

Je ne donne qu'une seule formule de lavemens vermifuges, parce qu'il est prouvé par les expériences multipliées du directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, que l'huile empyreumatique est la seule substance qu'on oppose avec succès aux maladies vermineuses. Les vers des animaux, comme ceux de l'homme, s'agitent & vivent plusieurs jours dans les autres prétendus vermifuges, tandis que l'huile empyreumatique les suffoque aussitôt qu'on les y plonge. Les lavemens anthelmintiques seconderont l'effet des breuvages & des bols : ils sont spécialement indiqués lorsque les œstres occupent l'intestin rectum. Lorsque l'on donne en breuvages ou en bols les médicamens vermifuges, il faudra combiner les lavemens purgatifs avec les anthelmintiques : l'empyreume tue le vers ; le cathartique l'expulse.

Pour ne pas multiplier inutilement les formules dont je viens de tracer la série, je n'y ai point compris les doses pour le chien, le porc, le mouton, la chèvre, &c. : il me suffit de faire observer que la plupart des médicamens du cheval & du bœuf conviennent à ces derniers animaux. On doit donner au chien à peu près le cinquième de la dose du cheval ; au mouton, quelquefois le tiers, quelquefois la moitié, particuliérement des injections fortifiantes. La chèvre recevra la même dose que le mouton ; le porc, à peu près la même que le chien.

Je n'ai pu fixer que d'une manière très-vague les doses des médicamens : il est impossible, en théorie, de les préciser plus exactement. Tous les praticiens exercés, ceux qui ont reçu de la nature l'instinct médical, savent que c'est souvent en s'écartant des règles établies qu'ils ont obtenu les plus brillans succès. On est en général trop timide dans la fixation des doses. Après avoir, avec juste raison, blâmé l'aveugle audace des maréchaux, les artistes vétérinaires sont tombés dans un excès opposé. (GROONIER.)

LAVER, LAVAGE. (*Hygiène vétérinaire.*) L'eau est le dissolvant universel : c'est avec ce fluide que la nature dissout tous les venins. Un champ infecté, après avoir été lavé par d'abondantes pluies, n'est plus imprégné de principes contagieux. Imitons les procédés de la nature ; lavons avec le plus grand soin l'habitation des animaux que nous avons soumis à notre empire, si nous voulons prévenir la plupart des maladies dont ils sont les victimes. L'eau non-seulement entraîne tous les corpuscules délétères, collés sur le sol & les murs des étables & des écuries, mais encore purifie l'air en le dépouillant de son acide carbonique. L'oubli de ce précepte de l'hygiène vétérinaire est une des causes les plus puissantes du développement & de la propagation des contagions & des épizooties.

Le virus morveux est un mucus épais ou fluide, qui dans tous les cas est soluble dans l'eau bouillante, tandis que desséché il conserveroit, pendant plusieurs années, ses propriétés funestes. Les virus farcineux & psoriques sont dénaturés par les mêmes procédés. Quelques vétérinaires croient encore que la propreté, l'isolement des animaux, ne suffisent pas pour les préserver de ces contagions, attendu que l'air atmosphérique en est, suivant eux, le véhicule le plus ordinaire. Je ne réfuterai pas cette opinion, qui ne peut pas même expliquer les ravages des maladies les plus éminemment loïmiques. C'est principalement dans ces circonstances terribles qu'il faut faire couler des torrens d'eau dans les bergeries, dans les étables des bœufs & les écuries des chevaux.

Après avoir enlevé le fumier, raclé fortement les auges, les râteliers, on jettera de l'eau sur le sol & sur le plafond. Les écuries pavées qui ont un canal qui les traverse dans toute leur longueur, & qui sont disposées en pente, peuvent être promptement lavées & tenues tout à la fois sèches & propres. Il seroit à souhaiter qu'elles fussent toutes construites de cette manière. Tout ce qui a servi aux animaux infectés des maladies qui se transmettent par le contact (les brides, les harnois, les bâts, les selles, &c.), sera lavé soigneusement. On croit communément que le lait de chaux dissout, dénature le virus morveux : on plonge dans ce liquide les instrumens du palefrenier, on en blanchit les murailles : ces moyens sont très-insuffisans ; il faut, avant de s'en servir, laver à grande eau, nétoyer les murs & les râteliers avec des éponges trempées dans l'eau bouillante. (*Voyez*, pour plus de détail, l'article MORVE.) Le seul avantage de l'eau de chaux sur l'eau simple est d'absorber une plus grande quantité d'acide carbonique : elle dissout beaucoup moins les autres substances délétères, puisqu'elle est déjà saturée.

Une précaution dont on n'use pas assez, c'est de laver fréquemment les animaux exposés à la contagion. On détache, par ces moyens, de la surface du corps, les principes morbifiques que l'absorption cutanée n'a pas encore introduits dans l'économie animale. L'eau froide est préférable dans cette circonstance ; elle resserre la peau, ferme les pores & fortifie le système, surtout si son effet est secondé par l'administration d'un cordial.

Les brebis, dont l'éducation se fait en plein air, n'ont

jamais besoin d'être lavées ; celles qu'on renferme sont encore plus sensibles à l'humidité : on pourroit dire que les effluves aqueux sont des miasmes pour ces animaux. On lavera les bergeries après les en avoir fait sortir ; elles seront parfaitement sèches quand on les y remettra. (GROONIER.)

LAURENT (Eaux minérales de SAINT-).

Rochier a soutenu une thèse à Montpellier en 1714, où il est question de ces eaux comme apéritives. En 1743, Combalusier a fait un bon Mémoire imprimé chez Jean Martel, in-4°., où il fait voir que ces eaux contiennent, par l'analyse des réactifs & de l'évaporation, un sel assez semblable au natron d'Egypte & au borax, une terre calcaire, fine & légère, une huile minérale très-subtile, un sel alkali fin, & un autre sel dont il ne détermine pas la nature.

Il conseille ces eaux dans tous les cas où les qualités savoneuses, apéritives, diurétiques & diaphorétiques peuvent être de quelque secours.

Estève, en 1774 (*Nature considérée*, tome V, p. 33), regarde ces eaux comme acidules, salines & sulfureuses à un très-léger degré. Il les conseille contre la gravelle, les toux rebelles, les affections histériques, hypocondriaques & scorbutiques.

Boniface, en 1779, assure bien positivement qu'elles ne contiennent ni soufre, ni fer, ni autre matière métallique ; que leurs principes se réduisent à un sel alkali nitreux, à la dose de quatre à cinq grains par livre. Ils les regarde comme apéritives, diurétiques, fébrifuges, utiles dans les suppressions de règles, dans la jaunisse, les fleurs blanches & la stérilité. Il les croit dangereuses dans les maladies de poitrine, à cause de la causticité de leur sel.

Saint-Laurent est un village placé dans un vallon, à quatre lieues de Langone & à cinq de Joyeuse, dont la source, murée & couverte, est au milieu du village : l'eau est thermale, & on y va prendre des bains. (MACQUART.)

LAUVERIÈRE (Eaux minérales de).

Lauverière est un village de la paroisse de Saint-Symphorien, à trois lieues de Vire : on y trouve une source minérale froide, que Colinière dit martiale. (MACQUART.)

LEBEC (Eaux minérales de).

Lebec est un bourg au canton de Brione, au confluent des rivières de Rillect, du Bec, à quatre lieues de Pont-Audemer, à six de Rouen : on y trouve une source minérale froide, dont Lepec Delaclotute n'a parlé que très-succinctement dans ses observations sur *les Maladies & constitutions épidémiques*. Il les présente seulement comme contenant une terre martiale mal combinée, & comme pesante pour les estomacs délicats. (MACQUART.)

LÉGER (Eaux minérales de SAINT-).

C'est un pays dans le Vivarais, où sont des eaux minérales chaudes : c'est tout ce que nous en savons.

Il y a un autre Saint-Léger-de-Peyre, qui est un bourg à une lieue de Marjevols, où l'on prétend qu'il y a une source minérale froide. (MACQUART.)

LENIS (Eaux minérales de).

Lenis est un canton de la Basse-Auvergne, près du village de Cotteuse, où on dit qu'il se trouve une source minérale, sans désigner sa qualité. (MACQUART.)

LÈPRE DE MOÏSE, LÈPRE DES HÉBREUX, DES JUIFS, D'ISRAEL, &c. ; LÈPRE DES MAISONS OU DES MURAILLES, LÈPRE DES VÊTEMENS. (*Philologie médicale, médecine sacrée, pathologie.*)

Lorsque j'ai donné, tome II, page 67 de ce Dictionnaire, l'article ALPHOS, synonyme de VITILIGE ou LÈPRE BLANCHE, affection lépreuse la moins prononcée, j'ai tracé les caractères distinctifs de l'espèce & de tout le genre, en me réservant d'achever cette partie de séméiotique dans les articles LÈPRE & ÉLÉPHANTIASE. De ces deux mots j'avois adopté le premier, *lèpre*, comme le plus générique, afin de mieux développer mon sujet. Mais la même matière venant d'être traitée par MM. Gilbert & Geoffroy le fils, tome VIII, pag. 112 & suiv., mes vues sont remplies en grande partie, si ce n'est dans ce qui concerne la *lèpre des Hébreux*, qui est présentée, page 112, comme un problême obscur & non résolu. Il m'appartient de justifier le contraire, & de rappeler l'état actuel des connoissances.

Au jugement de MM. Gilbert & Geoffroy, la différence essentielle entre la lèpre & les autres maladies cutanées consiste dans une altération particulière de la couleur & du tissu de la peau, & dans une insensibilité profonde de cet organe. J'ajouterai que l'empreinte de la lèpre sur les Nègres rend leur peau cuivreuse, d'où elle a été appelée *mal rouge* à Cayenne : elle donne une teinte cadavéreuse à celle des blancs ; la ladrerie des porcs a le même aspect. La lèpre forme des taches blanchâtres sur les peaux basanées ; c'est la nuance du *plaga lepræ* chez les Hébreux, aujourd'hui chez les Asiatiques, &c. Le changement de couleur est toujours réuni, je le répète, avec la perte du sentiment ou du tact, portée au point de pouvoir piquer assez avant les surfaces malades sans que l'on soit aucunement affecté de la piqûre, à laquelle les parties saines, soumises comparativement, ne manquent pas d'être sensibles.

Toutes ces circonstances, jointes à la blancheur des poils & des cheveux dans les places couvertes de lèpre, caractérisent le genre, & appartiennent également aux deux principales espèces de cette maladie, connues sous les noms de *lèpre des Grecs* ou *écailleuse*, & de *lèpre des Arabes* ou *tuberculeuse*. C'est cette dernière que l'on appelle aussi *éléphantiase* (*elephantiasis*) : de tout tems elle a été la plus grave & la plus universellement observée.

Mais parmi les plus anciennes traditions concernant la lèpre, l'examen de ce que nous a transmis Moïse exige une grande attention. La maladie décrite par

par le législateur des Hébreux n'offre point, en apparence, assez de conformité avec celle dont les auteurs profanes ont recueilli l'histoire ; aussi y a-t-il à ce sujet un partage d'opinion. Pendant que Bartholin, J. Leclerc & Astruc, sans motiver suffisamment leur avis, assimilent la lèpre d'Israël à l'éléphantiase, Mead & Lorry en font deux objets très-distincts : ce dernier surtout insiste sur la séparation des espèces, & considère la lèpre des Juifs, celle des Grecs & celle des Arabes comme trois maladies particulières.

Mes recherches sur cette importante question, communiquées il y a vingt ans à l'ancienne société royale de médecine, & insérées dans le troisième volume des *Mémoires de la société médicale de Paris*, ont eu pour but d'obtenir de l'explication du texte le véritable sens que l'on doit adopter. L'erreur existe dans plusieurs traductions, dont chacun a fait usage pour appuyer son sentiment. Dès que l'on consulte l'original, la signification la plus simple des mots ramène à l'idée la plus naturelle des choses, & l'on parvient ainsi à confirmer l'identité de la lèpre dont Moïse a laissé le tableau à tous les auteurs sacrés, & de celle que les médecins ont plus généralement étudiée dans les écrits de Celse, d'Arétée & d'Avicenne.

Je commencerai par tirer du texte les indices les plus certains de l'espèce la plus grave, que j'ai dit être l'éléphantiase. On lit au chapitre XIII du Lévitique, verset 2, « que l'homme, dans la peau ou dans » la chair duquel il se sera formé une diversité de » couleur, ou une pustule, ou quelque chose de luisant qui paroît être la plaie de la lèpre, sera amené » au prêtre..... » Je me sers de la version de Sacy : comparée à celle de Carrière, dont les paraphrases & les remarques sont si estimées, elle ne présente point de différence notable : l'une & l'autre sont fondées sur la Vulgate, dont le passage correspondant indique le siége de la lèpre dans la peau & dans la chair (1), & non pas dans l'une *ou* dans l'autre, comme l'expose Sacy. Je fais cette remarque, parce qu'il m'importe beaucoup de fixer un sens propre à déterminer la profondeur qu'occupe la lèpre, soit à la peau, où, si elle n'étoit que superficielle, son caractère seroit douteux ; soit dans la chair, où son empreinte, comprenant l'épaisseur de la peau, est plus reconnoissable, & répond mieux au diagnostic de l'éléphantiase & des autres caractères de lèpre.

L'hébreu désignant mot à mot la peau de la chair, Houbigant a été plus exact en traduisant ainsi : « Lorsqu'un homme aura sur la peau une *tumeur*, ou une » pustule, ou une tache luisante..... » L'abbé Legros me semble avoir encore mieux saisi le texte par cette version : « Lorsque, dans la peau qui couvre la chair » de l'homme, il se sera formé une *tache* ou une pustule, ou quelque chose de luisant qui paroîtra marquer la plaie de la lèpre..... » On peut donc s'en tenir à cette indication simple du siége de la maladie dans le tissu des tégumens, comme étant plus conforme que la Vulgate au sens de la lettre hébraïque.

La comparaison des deux traductions précédentes m'offre un autre point d'éclaircissement, qui doit servir à mieux caractériser l'éléphantiase. Le mot *tumeur* employé dans l'une, & le mot *tache* dans l'autre, présentent deux idées différentes, & sont de même incohérens avec les mots *diversité de couleur*, qui se lisent dans la Vulgate. Je suis fondé à choisir de préférence la première expression, qui, parmi les trois, est seule conforme à l'original. Le mot hébreu *sheet* n'a jamais signifié qu'une tumeur, un tubercule, une protubérance, &c. dans le sens d'Houbigant, auquel Calmet, Carrière & beaucoup d'autres traducteurs & commentateurs donnent de l'autorité, en ce qu'ils semblent avoir reconnu ce même contre-sens de la Vulgate, qui n'a point échappé à Chais ni à Osterwald, & qu'on ne retrouve généralement dans aucune des bibles calvinistes & luthériennes.

Il résulte, de cet examen, un premier indice de la lèpre tuberculeuse ou éléphantiaque, énoncée par Moïse. Je me propose, en suivant le texte, de compléter les preuves de ce caractère ou type de maladie. On lit au troisième verset du même chapitre du Lévitique : « Si le prêtre voit que la lèpre paroisse » sur la peau, & que le poil ait changé de couleur & » soit devenu blanc ; que les endroits où la lèpre paroît, soient *plus enfoncés* que la peau & le reste de » la chair, il déclarera que c'est la plaie de la lèpre..... » Houbigant traduit dans le même sens : « Le prêtre examinera, dit-il, le mal de la peau. Si » le poil de l'endroit malade a blanchi, ou si l'endroit » est plus enfoncé que les chairs voisines, c'est la plaie » de la lèpre. » L'abbé Legros s'exprime de même quant à l'*enfoncement* des taches de lèpre. J'ai comparé une multitude de traductions en toutes langues, où la même idée est rendue contradictoirement à la véritable expression de Moïse, touchant la profondeur que tient la lèpre dans le tissu des organes où elle siége extérieurement. Les mots de la Vulgate, *lepra..... plaga* HUMILIOR, DEMISSIOR *cute, carne reliquâ*, ont fait toute la méprise. S'il étoit vrai, comme cette traduction le donne à entendre, que les endroits où les taches paroissent, fussent plus enfoncés, plus déprimés que les parties voisines & saines, il faudroit consentir, à l'exemple de Mead & de Lorry, à particulariser la lèpre décrite par Moïse : ce seroit dès-lors un genre très-différent de toutes les autres lèpres, où les médecins n'ont jamais observé ces sortes d'enfoncemens, excepté les cas de solution de continuité, plaie, ulcère, gangrène, &c. étrangers à la question.

Si donc je prouve que les traducteurs sont en défaut, & que ce qui a été donné pour dépression de la peau ou abaissement de quelques parties de son niveau ne soit réellement que la progression des taches ou la profondeur de leur empreinte au dessous de la surface de la peau dans l'épaisseur de son tissu & au-delà, je pense que les idées seront bien opposées : la difficulté s'évanouira, & la lèpre des Hébreux conti-

(1) *Homo, in cujus cute & carne ortus fuerit diversus color sive pustula, aut quasi lucens quippiam, id est plaga lepræ.....* Lévit., cap. XIII, vers. 2.

nuera de s'assimiler à celle des autres peuples : c'est ce que je vais démontrer.

Le mot hébreu *gamoh*, profond, rendu dans la Vulgate & dans d'autres versions par *humilior*, *demissior*, &c. ne doit s'entendre ni d'une excavation ni d'un enfoncement, mais d'une chose qui, avec sa profondeur ou son épaisseur, conserve la même superficie, le même niveau : tel peut être l'état d'une masse d'eau. On lit au livre des Proverbes les deux passages suivans, qui serviront à faire sentir l'acception que je viens de déterminer; en même tems qu'ils rappelleront quelques beautés d'un ouvrage où l'on reconnoît partout les plus sublimes inspirations.

« Les paroles, dit Salomon, sortent de la bouche » de l'homme juste comme une eau *profonde* : c'est » une source de sagesse qui se répand comme un tor» rent. — Les desseins du cœur humain se cachent » comme une eau *profonde*, mais le sage sait les dé» couvrir. »

On voit combien la comparaison des mêmes mots, tirés des divers monumens d'une langue morte, peut être utile pour bien comprendre leur véritable acception, sans jamais s'écarter du sens littéral. Cette concordance sur le mot *gamoh* se rapporte exactement aux meilleures interprétations des rabbins, dont on peut voir le rapprochement dans une savante dissertation du docteur Oussel, publiée avec celle de Schilling, sur la lèpre de Surinam.

De ce que je viens d'exposer suit une explication fondée, tant sur l'esprit de la langue, que sur l'observation médicale. La première espèce de lèpre décrite par Moïse altère profondément la peau, produit des tumeurs & caractérise pleinement la lèpre des Arabes ou l'éléphantiase, que les poètes, les historiens & les médecins nous disent avoir été autrefois si remarquable en Egypte, & qui, suivant les mêmes témoignages, affligeoit surtout les Israélites, si long-tems persécutés par les Pharaons, relégués au milieu des fanges du Delta pour y être assujettis aux travaux publics, condamnés à vivre dans une atmosphère impure, & réduits, dans des demeures infectes, aux mauvais alimens & à l'extrême mal-propreté.

Cette affreuse existence, au sein de l'esclavage, devoit contribuer à multiplier la lèpre; mais rien ne prouve qu'elle dût en dénaturer le genre. Il ne peut donc être question d'une excavation ni d'une dépression de la peau, qui seroit manifestement contradictoire avec l'idée de tubercule ou d'élévation que l'historien sacré met au nombre des premiers signes. Je crois avoir démontré qu'il entend par la profondeur des taches, leur épaisseur. C'est ce caractère distinctif qui différencie entièrement les maladies lépreuses de toutes les autres affections cutanées, dont les éruptions n'effleurent que la superficie des tégumens. En reconnoissant ce même caractère, Galien, Celse, les médecins grecs & arabes, & les principaux écrits modernes, savoir, le livre de Raymond de Marseille, celui de Schilling, & le rapport donné il y a vingt ans par la société royale de médecine, sur le mal rouge de Cayenne, n'ont donc fait que développer ce que Moïse avoit annoncé plus anciennement.

Il n'a point oublié les autres espèces de lèpre, & il en a traité, à mon avis, dans le meilleur sens nosologique. Seul il a parlé de la lèpre des maisons & des vêtemens : c'est encore, pour beaucoup de traducteurs & de commentateurs, une question obscure & non résolue, mais que je suis loin de croire insoluble. On peut, suivant moi, pousser assez avant, sur ce problême, la recherche des données & des équations, si l'on consulte le voyageur anglais, Shaw, & d'autres sources où j'ai puisé, afin de me reporter dans les tems & sur les mêmes lieux. Mon travail m'a conduit à rapprocher nombre d'analogies encore existantes, & à calculer graduellement les imprégnations contagieuses, à raison de l'activité pénétrante des effluves infects, & de l'aptitude des surfaces & des tissus imprégnables. N'avons-nous pas sous les yeux la *gale* des lits, des linges, des hardes, des meubles, & même des murailles? Tous les moyens éprouvés pour purifier & désinfecter n'ont sans doute qu'une puissance bornée; aussi Moïse ordonne-t-il de brûler les habits & de raser la maison quand les taches de lèpre viennent à reparoître après avoir essayé de laver les étoffes & de bien gratter les murs au pourtour du logis. N'est-il pas indispensable de se garder d'une sécurité trompeuse sur des soins de nétoiement & de désinfection reconnus insuffisans dans certaines contrées, l'Espagne, par exemple, où l'on consume par le feu toutes les hardes qui ont servi à des personnes mortes phthisiques, dans la crainte très-fondée de voir la même maladie se reproduire chez ceux qui auroient la témérité de succéder à l'usage des mêmes vêtemens? N'est-on pas obligé de recourir aux précautions les plus sévères contre la ténacité des imprégnations pestilentielles?

Sur tous ces faits de comparaison, je me borne ici à de simples apperçus pour donner l'idée du plan de travail, dont je remets la publication à un autre moment. (R. CHAMSERU.)

LESCUN (Eaux minérales de).

Lescun est une paroisse dans les Pyrénées, sur la route d'Oleron en Espagne, par le port du passage d'Anso, à une lieue & demie de la frontière d'Espagne, à huit lieues de Pau, à cinq d'Oleron, où se trouve une source minérale non spécifiée. (MACQUART.)

LÉVIER. (Accouchement.) (*Voyez* le *Dictionnaire de chirurgie*, au mot LÉVIER.) (CHAMBON.)

LIGAMENS DE LA MATRICE; LEURS VICES DE CONFORMATION ET LEURS MALADIES. Lorsque j'ai donné l'histoire des causes qui mettoient obstacle à la conception, j'ai fait l'énumération des vices qu'on observoit dans la structure des ligamens de l'utérus. J'ai cité, par exemple, l'obturation de la trompe de Fallope à son ouverture dans l'utérus, occasionnée, ou par l'obstruction de cette partie de la matrice, ou par d'autres

agens. Le rapprochement des parois de cette trompe a lieu après les inflammations du même viscère, ainsi que son agglutination immédiate à l'ovaire. J'ai parlé de son déchirement dans la grossesse ventrale; des abscès qui ont leur foyet dans sa cavité, à la suppression des lochies; des engorgemens qu'on y observe par la métastase laiteuse; de son hydropisie, en traitant de celle du péritoine; de la suppuration, en rapportant celle des ovaires, &c.; de l'inégalité de structure de celle de l'un & de l'autre côté, en faisant connoître les inconvéniens de la claudication accidentelle, relativement à la possibilité de la conception; de l'irritation dont elles sont susceptibles, comme substances musculaires; de leur effet sur l'utérus, qu'elles font incliner par leurs contractions; des douleurs qu'on éprouve dans ces organes & dans le siége de leurs attaches, par leurs connexions avec la membrane qui les revêt; dans les engorgemens de l'utérus, dans son abaissement, dans sa hernie, dans son renversement, dans sa subversion, &c.

J'ai aussi rapporté les vices de structure des ligamens ronds dans les articles cités ci-dessus; leurs tiraillemens, occasionnés par les mêmes causes; les douleurs qu'on éprouve à leurs attaches, & qui se prolongent sur le devant des cuisses, occasionnées par les mêmes agens; l'inclinaison qu'ils font contracter à l'utérus par leur inégalité de longueur ou par leurs contractions spasmodiques: d'où les mouvemens de la matrice, sa locomotion, sa différence de position en divers tems, &c.

D'après cet exposé sommaire, il me paroît inutile de faire ici une histoire particulière des vices de conformation & des maladies des ligamens, puisque les uns & les autres sont amplement exposés dans les articles que je viens de rappeler. (*Voyez* CONCEPTION, STÉRILITÉ, LOCHIES SUPPRIMÉES, RÈGLES SUPPRIMÉES, OBSTRUCTION DE LA MATRICE, DES OVAIRES; GROSSESSE VENTRALE, CLAUDICATION, DÉPÔTS LAITEUX, HYDROPISIE, INFLAMMATION DE L'UTÉRUS, sa hernie, son renversement, son abaissement, sa subversion, &c.) (CHAMBON.)

LISIEUX (Eaux minérales de).

Lisieux est une ville située au confluent de l'Arbec & du Gassey, à quatre lieues de Pont-Lévêque, à dix de Caen, à cinq de la mer, dans les environs de laquelle se trouvent plusieurs sources minérales froides, dont trois portent les noms, 1°. de Roques; 2°. de Roque-Baignant; 3°. de Fervaques. Nous savons seulement que ces eaux passent pour ferrugineuses. (MACQUART.)

LIT DE MISÈRE. (Accouchement.) (*Voyez* le *Dictionnaire de chirurgie*, au mot LIT DE MISÈRE.) (CHAMBON.)

LITIÈRE. (*Hygiène vétérinaire.*) C'est un lit ordinairement de paille, sur lequel se couchent la plupart des animaux domestiques. Une litière sèche & abondante les garantit de l'humidité du sol, & leur offre un lit de repos qui les délasse. Le cheval surtout, cet animal qui mérite tant de soins, a besoin d'un bon lit de repos. Il se couche rarement; il dort souvent sur ses quatre jambes. Dans l'état sauvage, il se livre au sommeil dans cette situation; mais dans la domesticité, excédé de fatigues, il contracte des besoins qu'il n'eût jamais connus avant sa servitude. Soyons des maîtres humains. Après avoir rempli la mesure de travail que nous en exigeons, le cheval trouve un abri, un lit & des alimens. Le mulet se couche aussi rarement: ce solipède robuste semble dédaigner le repos. L'âne aime une litière rude & un peu humide: il s'y roule; il humecte sa peau sèche & aride. Le bœuf mange de bout; il se couche pour ruminer. La brebis & la chèvre se comportent de la même manière: ces animaux d'ailleurs ne paroissent avoir d'autres rapports entr'eux que la rumination. Le cochon, enfoncé dans le fumier de son toit, y est toujours livré au repos ou à sa gloutonerie.

La litière de paille est celle qui convient le mieux à ces animaux; elle a une température propre qui la fait trouver chaude en hiver, & fraîche en été. La paille de froment, celle de seigle, d'orge servent d'alimens aux bestiaux; elles manquent souvent aux besoins de l'agriculture: on les supplée par des tiges de sarrasin, des feuilles de maïs, les feuilles d'arbres, les joncs, les fougères, les herbes, la mousse sèche, les genêts, &c. Enfin, si on ne peut se procurer aucune espèce de litière, on répand dans l'écurie du sable fin, à la hauteur de trois pouces; on l'enlève au bout de huit jours; on le met exactement à couvert; on le porte dans les terres argileuses, dans celles dont la base est de la marne ou de la craie. C'est, suivant le conseil de l'abbé Rosier, un excellent engrais pour ces espèces de terres: ce lit de sable ne convient qu'aux bergeries & aux étables.

On renouvellera la litière du cheval tous les jours; on repoussera sous la crèche la paille sèche; on enlèvera celle qui est humectée: le palefrenier aura soin de balayer, avec un balai rude, la place qu'occupoit le fumier; il mêlera de la paille fraîche avec celle qui s'est conservée sèche; il les remuera avec une fourche de bois pour rendre la litière molle & élevée: il en rangera la plus grande partie vers le râtelier; car dans ses mouvemens le cheval la rejette toujours en arrière. L'usage de jeter dans le râtelier beaucoup plus de paille que l'animal n'en peut manger, est encore suivi dans quelques pays: la litière se forme avec celle qui tombe: il est inutile de faire observer qu'elle est rarement suffisante; que même quelquefois il n'y a point de litière: il suffit de répandre la paille ou les herbes dans les étables & les bergeries. On lèvera la litière d'autant plus souvent, que le renouvellement de l'air sera plus difficile. Dans les bergeries qui sont traversées par un courant d'air, on se contente de la changer tous les quatre jours en été, & une fois par semaine en hiver. Indépendamment des motifs de propreté que j'énoncerai plus bas, il est à remarquer que c'est une bien fausse économie d'épargner la litière: plus on la lève souvent, plus on obtient d'en-

grais. On la changera aussi suivant la nourriture des animaux. Les herbes fraîches donnent des excrétions abondantes & liquides ; elles nécessitent le renouvellement de la litière. Lorsqu'on fait voyager les brebis, qu'on est obligé de les faire entrer dans des bergeries suspectes, on répand une abondante litière ; on en tapisse les murs à la hauteur de ces animaux : par ces précautions, on prévient les maladies contagieuses, la communication de la clavelée dont d'autres troupeaux peuvent avoir infecté la bergerie.

Je m'éleverai, avec tous les bons agriculteurs, contre cette étrange manie de laisser la litière pourrir six mois dans une bergerie : la vapeur fétide qui s'en élève, l'humidité dont elle est imprégnée, sont des causes de maladies qu'il seroit si facile d'écarter. La paille, les plantes à demi consumées par les excrétions des animaux, donnent à l'agriculture d'excellens engrais : il faut que la putréfaction s'en fasse hors de l'écurie. Dans un bien grand nombre de maladies sporadiques & toutes les épizooties, on a mis la malpropreté parmi les premières causes déterminantes. Dans les constitutions épidémiques, elle favorise les progrès des ravages. On placera, dans ces circonstances, la propreté & le renouvellement des litières au nombre des premiers moyens prophylactiques.

On voit beaucoup d'épizooties prendre leur source sur des pays élevés, dont l'air est salubre, les eaux saines & pures. Le fumier des étables recèle le ferment qui doit développer une maladie contagieuse que les communications, les relations commerciales rendront épizootique. C'est un des préjugés les plus répandus, qu'on doit laisser six mois au moins la litière sans la lever : on trouve encore des auteurs, d'ailleurs estimables, qui conservent religieusement cette erreur de la routine. Jamais ou presque jamais on ne renouvelle la litière du cochon : la ladrerie, le feu de saint Antoine, les affections pédiculaires, ne tiennent peut-être qu'à cette cause.

Les vétérinaires ne doivent pas oublier de placer une abondante litière sous le cheval qu'ils abattent. J'ai vu fréquemment des hémoptysies, des fractures, des luxations résulter de l'oubli de cette précaution. (GROONIER.)

LITTRY (Eaux minérales de).

Littry est un bourg à deux lieues sud-ouest de Bayeux. Tout à côté se trouve une mine de charbon de terre, où est la source d'eau minérale. Monnet en parle légérement dans son *Traité des eaux minérales ;* mais Letual, médecin à Bayeux, en nie l'existence. (MACQUART.)

LIVRY-LE-CHATEAU (Eaux minérales de). (*Voyez* RAINCY.) (MACQUART.)

LIXEM (Eaux minérales de). (*Voyez* SARBOURG.) (MACQUART.)

LLO (Eaux minérales de).

Llo est un village dans une vallée, entre des montagnes escarpées, à une lieue sud-ouest de Mont-Louis. Il y a près de ce village plusieurs sources minérales. 1°. Trois sources chaudes, que Barrère dit sulfureuses ; 2°. plusieurs sources froides qui sourdent au pied de la montagne, à travers les schistes, qu'on dit alumineux. Ces eaux sont regardées dans le pays comme alumineuses. (MACQUART.)

LO (Eaux minérales de SAINT-).

Saint-Lo est une ville sur la Vice, dans le Cotentin, à cinq lieues de Coutance. La source minérale, qui est froide, se trouve dans un des fauxbourgs, au pied d'une espèce de coteau tourné vers le couchant. Nous n'en savons pas davantage. (MACQUART.)

LOCHIES (Écoulement excessif des). (*Médecine-pratique.*)

§. I.

Pour connoître la théorie des maladies qui reconnoissent pour cause la quantité trop abondante ou le défaut d'écoulement, ou enfin la suppression des lochies, il est indispensable de rappeler au souvenir des lecteurs, qu'une quantité très-considérable de fluides s'accumule, pendant la grossesse, dans l'utérus & les autres viscères du bas-ventre : il faut encore se souvenir que le sang qui a stasé dans la matrice, y éprouve une certaine élaboration, & qu'une portion des fluides qui en sont extraits dans le placenta, présente des caractères qui sont analogues à ceux du lait. Les dissections ont prouvé que quelques-uns des vaisseaux & des sinus de la matrice contenoient un véritable lait. Ce sont ces différens fluides qui, avec le sang, s'écoulent confusément de la matrice pour former les lochies.

Cette évacuation est indispensable, autrement l'utérus ne parviendroit point à reprendre son volume accoutumé. L'écoulement des lochies doit avoir lieu sans trouble, parce que le viscère qui le fournit, étant très-contractile, le plus léger spasme, la moindre irritation diminue ou supprime l'évacuation des lochies.

En effet, l'utérus se contracte quelquefois très-promptement, au point de fermer entiérement son orifice quand il est irrité par des manœuvres imprudentes : quelquefois sa force de contraction est si violente, que plusieurs accoucheurs ont éprouvé à la main qui avoit été comprimée, un engourdissement capable de leur faire perdre pour plusieurs jours l'usage de cette partie.

La sensibilité de la matrice & son irritabilité sont si faciles à susciter, qu'il ne faut pas croire que les agens mécaniques, comme la main d'un accoucheur, les caillots de sang arrêtés à son orifice, la tête de l'enfant retenue au passage, soient les seules causes capables de déterminer son resserrement & d'empêcher l'écoulement des lochies : le chagrin, la crainte & l'agitation de l'esprit suffisent pour opérer le même effet.

A Harlem il est défendu, dit le commentateur de

Boerhaave, de rien faire qui puiſſe troubler le repos d'une femme nouvellement accouchée. Afin que ces ordres fuſſent exécutés plus ſcrupuleuſement, la République a voulu qu'on plaçât ſur la porte de ſa maiſon un ſigne connu, qui avertît les miniſtres mêmes de la juſtice, qu'il leur eſt défendu d'y entrer : coutume bien ſage, ajoute cet auteur, & bien digne d'être imitée par les autres nations.

Il ſuit de ces obſervations, que les cauſes qui peuvent ſupprimer complétement ou en partie l'écoulement puerpéral, ſont très-multipliées. Je traiterai cet objet plus en détail en parlant de la *ſuppreſſion* totale ou partielle *des lochies*.

Comme la pléthôre qui exiſtoit avant l'accouchement n'affecte pas excluſivement la matrice, examinons ce qui doit réſulter de l'engorgement prochain ou commencé des autres parties. Les efforts de la femme en travail nous font aſſez connoître à quelle cauſe eſt due la rupture des vaiſſeaux dans quelques ſujets, & les hémorragies internes qui en ſont les ſuites. L'engorgement du cerveau, qu'on a obſervé chez quelques autres, & les ſymptômes de l'apoplexie, ſont manifeſtement le réſultat d'une compreſſion violente qui a fait paſſer le ſang dans des voies étrangères, ou qui a rempli les vaiſſeaux de quelque capacité au-delà de la quantité qu'ils contiennent habituellement.

La ſomme de ces efforts porte davantage ſur les gros troncs artériels, parce qu'ils offrent une grande ſurface au corps qui les comprime. Le ſyſtème veineux, ſi on en excepte la portion qui ſe diſtribue aux extrémités inférieures, ne paroît pas éprouver la même gêne que les artères pendant la groſſeſſe; mais au moment de l'accouchement, il n'eſt pas plus exempt qu'elle de la compreſſion. Au reſte, quand la contraction ceſſe, l'équilibre eſt bientôt rétabli dans ces canaux, parce que le liquide qui les traverſe, paſſe des plus petits dans les plus grands.

Haller étoit ſi perſuadé de la force avec laquelle les contractions muſculaires agiſſent ſur les vaiſſeaux, qu'il aſſure que, par les efforts qu'on remarque dans une femme en travail, la compreſſion ſur l'aorte eſt ſi grande, qu'elle interrompt en partie le mouvement du fluide qui la parcourt.

L'accouchement étant terminé, les capillaires artériels de tous les viſcères du bas-ventre reſtent dans un état de plénitude qui ne ſe diſſipe que quand l'équilibre eſt rétabli entre ces vaiſſeaux & les veines. Il faut donc, pour que l'ordre renaiſſe, que les artères ſe vident dans les veines qui leur correſpondent; mais cet effet ne s'opère pas toujours aiſément, 1°. parce que ces canaux ont perdu une partie de leur élaſticité; 2°. parce que les fluides qui y ſont contenus, ont ſouvent acquis une dégénéreſcence particulière (propoſition qui ſera prouvée par la ſuite); 3°. parce qu'il exiſte ſouvent des cauſes d'irritation, qui occaſionnent un ſpaſme dans les viſcères abdominaux. Leur dégorgement ſuit les mêmes lois que celui de la matrice : propoſition qui a été démontrée en parlant de la fièvre de lait, & qui ſera encore miſe dans un plus grand jour quand je traiterai de la ſuppreſſion des lochies.

On apprend par ce qui précède, quelles ſont les cauſes qui déterminent la diminution de la force tonique dans le tiſſu vaſculaire de l'utérus : par conſéquent on conçoit déjà comment il peut y avoir un écoulement trop abondant des lochies. J'obſerve, au reſte, que cette affection n'a pas été décrite avec ſoin par ces auteurs; car il ne faut pas confondre, ainſi que le font quelques praticiens, les pertes opiniâtres dont parle Hippocrate après la rupture de quelques gros vaiſſeaux, ou celles dont Moriceau fait mention quand il dit que les femmes qui ont des placenta volumineux, compoſés de vaiſſeaux d'un diamètre conſidérable, fourniſſent une grande quantité de ſang, ou celles qui ont lieu chez un grand nombre d'accouchées, avec l'écoulement trop abondant, qui fait le ſujet de ce chapitre. Il ne dépend point des déchiremens de la matrice, ni de la difficulté ou de la lenteur du travail : quelle que ſoit la manœuvre, ce n'eſt point elle non plus qui donne naiſſance à cette ſorte d'évacuation.

Une femme, après être accouchée, a un écoulement plus abondant, ſans qu'on puiſſe le comparer aux hémorragies de l'utérus : il eſt conſtant & égal comme les autres lochies qui n'ont rien d'extraordinaire; il n'eſt point accompagné de douleurs comme les pertes, qui n'exiſtent peut-être jamais ſans tranchées; il conſerve un peu plus long-tems que les autres ſa couleur rouge, mais ſa quantité diminue beaucoup moins promptement. La malade le ſupporte aſſez bien les deux ou trois premiers jours; elle s'affoiblit enſuite, & ſa foibleſſe augmente avec la durée de l'écoulement; elle ſe trouve bientôt dans un anéantiſſement qui fait craindre pour ſa vie, & ſi on ne met obſtacle à cet état elle meurt d'épuiſement.

La fièvre qui arrive au troiſième ou au quatrième jour eſt à peine ſenſible : il ſe fait une ſécrétion médiocre de lait dans les mamelles, & quelquefois il n'y en a aucune. La malade, au lieu d'éprouver une chaleur conſtante & ſenſible à cette époque, n'éprouve qu'un ſentiment de froid intérieur avec des horripilations qui renaiſſent à des diſtances rapprochées : les extrémités deviennent froides, le pouls fréquent, mais foible & convulſif, comme celui des animaux qui meurent d'hémorragies; enfin, les unes éprouvent quelques convulſions à l'inſtant de la mort, d'autres perdent la vue, l'ouie, & ſucceſſivement tous les ſens avec la vie, ſans avoir éprouvé d'agitation manifeſte.

Le relâchement ou l'atonie des vaiſſeaux de la matrice eſt la véritable cauſe de cette maladie; elle n'a lieu que dans les femmes dont la chair eſt molle, la couleur inanimée, la fibre lâche. Hippocrate l'avoit obſervée « chez les femmes, dit ce médecin, qui ont » la matrice trop ouverte : les règles ſont trop abon» dantes; le liquide qui s'écoule, eſt trop tenu : les » malades éprouvent des douleurs dans le bas-ven» tre, ſurtout s'il y a quelque liquide qui ſe cor» rompe dans l'utérus. *La même choſe arrive après*

» *l'accouchement.* » Les femmes cachétiques, qui ont le tissu cellulaire imbibé d'une sérosité abondante, celles qui sont scorbutiques ou qui ont de la disposition au scorbut, qui ne prennent point ou presque point d'exercice, qui ont l'estomac affoibli depuis long-tems, sont plus aisément attaquées de cette maladie : elle a plus particuliérement lieu dans les secondes & troisièmes couches, par la distension de la matrice qui a été renouvelée, & qui ne peut plus reprendre, dans un tems convenable, son volume accoutumé. En effet, on observe que les parties naturelles de ces femmes restent dans un état qui paroît toujours voisin d'un nouvel accouchement. Celles qui ont eu avant leur grossesse des fleurs blanches très-abondantes, & qui dépendoient de la perte d'action du système vasculaire, sont aussi très-exposées à cet accident. Quand elles accouchent, elles n'éprouvent point de douleurs qui correspondent à l'écartement qu'occasionne le volume de l'enfant : cette fonction s'exécute chez elles avec une facilité qui étonne.

Comme l'atonie a des degrés différens, toutes n'éprouvent pas non plus le même sort. Celles qui n'ont pas des pertes capables de leur ôter la vie, restent long-tems dans un état de langueur, qu'on attribue à des causes étrangères à celles de la maladie : elles passent des années entières dans un accablement extrême, & quelquefois elles meurent d'hydropisie, qui en est la suite. Cette maladie est d'autant plus dangereuse, que la perte a été plus considérable : en sorte que la possibilité du rétablissement peut s'estimer sur la moindre quantité de fluides qui se sont écoulés au-delà de la quantité que doit naturellement perdre la malade. Quand cette quantité ne surpasse guère celle qui a lieu ordinairement, le rétablissement est plus prompt & plus facile ; dans le cas contraire, il est difficile de guérir.

La ténuité des fluides est aussi, chez quelques sujets, la cause du flux excessif des lochies, sans qu'on puisse cependant regarder ces mêmes fluides comme ayant éprouvé quelque dégénérescence. Je considère le sang, dans ce moment, comme étant trop abondant en sérosité. Cet état se remarque fréquemment chez les femmes qui ont la fibre foible, mais sans atonie : ce n'est donc qu'au défaut habituel de force suffisante pour donner aux liquides la consistance nécessaire, qu'il faut attribuer l'accident dont je parle. C'est par cette raison que les sujets qui ont la fibre grêle & peu élastique, ont ordinairement des pertes abondantes après l'accouchement ; pertes qui les épuisent, & leur font contracter toutes les maladies qui naissent de l'inanition.

L'usage de donner des liqueurs échauffantes aux femmes qui sont en travail, occasionne aussi des pertes. Je ne crois pas pour cela qu'on doive exclure complétement les cordiaux des moyens qui raniment celles qui se trouvent affoiblies après de longues souffrances qui n'ont point terminé l'accouchement ; mais il est nécessaire d'apporter une grande modération dans l'emploi de ces médicamens, autrement on suscite une raréfaction considérable dans les liquides, on donne plus d'accélération au pouls, par conséquent on détermine le système vasculaire à chasser par les vaisseaux utérins une quantité de sang plus grande que celle qui doit s'échapper. Cette coutume est portée à un tel excès parmi les femmes de la campagne, qu'il n'est pas rare d'en voir qui ont été enivrées pendant le travail. Ce que je dis des liqueurs spiritueuses doit également s'entendre des potions cordiales alexipharmaques, emménagogues, &c. dont l'excès est également dangereux.

Les plaies faites à la matrice sont suivies de pertes considérables & de lochies trop abondantes : les mêmes accidens se manifestent après l'avulsion forcée du placenta : dans l'un & l'autre cas, de grands vaisseaux restent ouverts & donnent un passage trop facile aux liquides. Il en est de même des grandes excoriations faites au vagin & à la vulve. Ces accidens se manifestent particuliérement dans les avortemens ; car alors le placenta n'étant pas facilement détaché complétement de la matrice tant qu'il reste en partie adhérent, il facilite l'écoulement du sang, parce qu'il empêche l'utérus de se resserrer au point d'effacer l'ouverture des canaux sanguins.

L'irritation de l'utérus est une nouvelle cause du flux excessif des lochies. Quand j'ai parlé de l'hémorragie qui succède à l'accouchement, j'ai prouvé qu'elle étoit souvent continuée par le spasme de la matrice. La même cause détermine aussi une continuation de lochies trop abondantes, par la raison que les liquides se portent en plus grande quantité & avec plus de vitesse dans les parties irritées.

L'irritation est quelquefois entretenue par un second fœtus qui n'a pas été expulsé de la matrice : jusqu'à ce qu'il soit sorti, l'écoulement du sang subsiste toujours. Il en est de même des coagulations volumineuses formées par le sang lui-même, ou de la présence du placenta ou d'une portion de sa substance. Ces différens corps s'opposent au resserrement de la matrice : par conséquent un certain nombre de vaisseaux conserve un diamètre assez spacieux pour faciliter un écoulement de sang considérable.

Le séjour d'une môle dans l'utérus donne lieu au même accident. Amatus de Portugal a vu une femme qui perdit une quantité excessive de sang après avoir mis au monde un enfant bien portant. On crut, dans les premiers momens, que le placenta que des circonstances particulières n'avoient pas permis d'extraire promptement, étoit la cause de cette perte : on fut désabusé après son extraction. L'accoucheuse qui avoit délivré la malade n'espéroit pas qu'elle pût vivre encore quelques momens, tant l'épuisement étoit grand, lorsqu'une môle qu'on ne soupçonnoit pas dans la matrice, en fut rejetée. La perte cessa au même instant, & l'accouchée survécut à l'hémorragie qui avoit failli lui causer la mort.

Cette maladie n'est pas difficile à connoître ; elle consiste dans l'épuisement, qui dépend d'une trop grande quantité de lochies & la dilatation des parties naturelles, ainsi que celle de l'orifice de la matrice, la mollesse & la flaccidité de ces parties. Si on joint à

ces signes l'énumération des symptômes que j'ai décrits plus haut, on aura le diagnostic le plus complet.

Cette maladie est très-dangereuse : si elle ne fait pas toujours mourir dans les premiers tems, elle dispose aux maladies chroniques les plus graves, puisque la constitution reste altérée au point d'être difficilement rétablie. Quand avec l'atonie des vaisseaux de la matrice qui facilite cet excès des lochies, il y a dissolution commençante dans les fluides, le danger est plus grand. La mort est inévitable quand il y a scorbut confirmé, parce que l'écoulement, au lieu d'être une perte lente comme celle dont je fais l'histoire, devient une hémorragie qu'on ne peut arrêter. Le danger se mesure donc sur la foiblesse de la constitution & la dégénérescence du sang.

Les malades peuvent être dans deux états différens : ou l'atonie est le seul vice à combattre, ou elle est jointe à l'altération des humeurs. Dans le premier cas il faut faire prendre à la malade des boissons toniques & légérement astringentes, telles que celles-ci :

♃ De véronique mâle........ }
De millepertuis.......... } a~a.... 1 pincée.
D'aigremoine........... }

Faites infuser dans deux tasses d'eau ; passez & édulcorez avec le sirop d'armoise ou de fleurs d'orange : la malade en prendra une tasse le matin, & la seconde le soir.

Si on veut rendre la potion plus active, on prescrira la suivante :

♃ D'aigremoine........... }
De sanicle............. } a~a.... 1 ½ gros.
De pied de lion......... }
De pervenche........... } a~a.... 1 ½ gros.
D'eupatoire d'Avicenne... }

Versez sur le tout deux tasses d'eau bouillante ; passez, & ajoutez de sirop de gentiane........ ℥ j.

Pour donner plus de force aux malades, on peut employer le quinquina, la petite centaurée, l'auronne, &c. sous la forme suivante :

♃ De quinquina...................... ℥ ß.
De petite centaurée.................. ʒ iij.

Faites une légère décoction dans la quantité d'eau indiquée ci-dessus, en ajoutant à la fin de la décoction, d'auronne.......................... ʒ j.

Passez, & mêlez de sirop d'eupatoire d'Avicenne, ... ℥ j

Les décoctions de ces médicamens fatiguent l'estomac des personnes délicates ; c'est pourquoi je préfère leurs infusions. Le déjeûner ou le souper d'une nouvelle accouchée est une quantité médiocre d'un aliment léger & facile à digérer. Il faut cependant observer ici que, comme l'écoulement épuise les malades, il est nécessaire de les nourrir avec les crêmes de riz, dans lesquelles on aura mêlé du sucre & des jaunes d'œufs. On leur donnera aussi des bouillons gras au riz, au vermicelle, à la semoule ; des biscuits trempés dans le vin, des œufs frais, &c.

Si je parois m'écarter du régime ordinaire que j'ai prescrit aux accouchées, c'est que celles-ci ont un grand besoin de réparer leurs forces : la matière laiteuse ne se mêlant point ou presque point au sang, ne soutient pas les malades ; les pertes qu'elles font, les épuisent. Il faut donc suivre, dans ce traitement, une marche toute opposée à celle que j'ai indiquée dans les autres circonstances.

Les injections dans le vagin & la matrice, faites avec des eaux minérales naturelles ou artificielles, seront très-utiles. On peut employer les eaux de Barège, de Balaruc, de Bourbonne, &c. ou faire une dissolution de sel de Glauber ou de sel marin, à la dose d'un gros par pinte de Paris. On ne s'en tiendra pas aux injections salines si la perte est abondante : on pourra faire une décoction de quelques-unes des plantes que j'ai nommées ci-dessus. On les fera de la manière suivante :

♃ De pouillot............. }
D'origan .... } a~a... ½ poignée.
De mélilot.............. }

Faites infuser dans deux pintes d'eau ou liv.... iv.

Passez, & ajoutez de miel rosat, pour faire des injections dans la matrice..................... ℥ iv.

Mais il faut bien prendre garde de donner trop d'astriction à la matrice. Ces injections exigent la plus grande prudence : elles seroient dangereuses les premiers jours ; elles doivent être très-légères, & propres à rappeler le ton de la matrice d'une manière presqu'insensible.

J'ai parlé ailleurs des précautions nécessaires dans l'administration des injections ; j'ai aussi fait connoître les circonstances dans lesquelles elles étoient inutiles ; mais les mêmes effets n'ont pas lieu dans la maladie dont je donne le plan de curation.

Si le scorbut ou une disposition scorbutique se complique avec la foiblesse des vaisseaux, au lieu d'infusions simplement toniques, on ajoutera les plantes antiscorbutiques, comme le cresson, le bécabunga, la berle, le cochlearia, les capucines, la nummulaire, le trèfle d'eau : le vin antiscorbutique du codex, qui est en même tems stomachique & cordial, est très-utile dans cette maladie. L'apozème suivant est recommandé par un praticien très-célèbre.

♃ De fumeterre.......... }
De cresson d'eau......... }
De cochlearia........... } a~a... 1 poignée.
De bécabunga........... }
De langue de cerf........ }
De chamœdris........... }
D'aigremoine........... } a~a... ½ poignée.
D'absynthe............. }

Broyez le tout dans un mortier de verre ; versez par-dessus deux livres de vin rouge ; éteignez-y quatre à cinq fois un morceau de fer rouge, en remuant en différens sens toute la masse ; exprimez le liquide sous une presse : on en donnera un verre chaque jour à la malade.

Comme il eſt bien rare que des femmes dont la conſtitution a été altérée juſqu'à ce degré, n'aient pas l'eſtomac & les inteſtins remplis de glaires ou d'humeurs dégénérées, on entretiendra la liberté du ventre par le moyen d'une eau minérale ou d'un purgatif tonique, comme la rhubarbe en infuſion, & à la doſe d'un gros & demi : une plus grande quantité pourroit occaſionner de l'irritation & rendre la cure plus difficile. Il ſuit de ces réflexions, que les circonſtances de la maladie doivent être ſoigneuſement obſervées pour diriger le traitement d'une manière avantageuſe. Quand l'écoulement ſera terminé, on rétablira la malade ſuivant les indications que ſon état préſentera. L'atonie n'eſt pas la ſeule cauſe de l'écoulement exceſſif des lochies : la qualité des liquides contribue auſſi à donner naiſſance à cette maladie.

On a déjà vu que, dans les ſujets qui ont la fibre grêle & l'action vaſculaire foible, le ſang étoit conſtamment trop fluide. Les maladies qui portent avec elles un caractère de diſſolution, telles que les affections ſcorbutiques, ſont encore une cauſe de l'écoulement exceſſif des lochies. On ſait que, dans ces circonſtances, le ſang éprouve une diviſion dans ſes principes, telle qu'il perd beaucoup de ſa conſiſtance, & par conſéquent acquiert un nouveau degré de fluidité & de ténuité : d'où il ſuit que, dans des vaſes d'une ouverture donnée, le ſang d'un ſcorbutique franchira plus facilement l'extrémité vaſculaire, que le ſang d'une perſonne bien portante. Ajoutez à ces conſidérations, que, chez les ſcorbutiques, l'action vaſculaire étant conſidérablement diminuée, les extrémités des vaiſſeaux ne ſont pas capables d'une contraction ſuffiſante pour s'oppoſer efficacement à l'évacuation des liquides, qui reçoivent leur impulſion de la part des gros troncs artériels : donc deux raiſons puiſſantes concourent à la fois à rendre l'écoulement des lochies trop abondant.

Il réſulte de ce qui précède, que le traitement doit être ſubordonné, chez les ſcorbutiques, à l'indication que préſente la complication du ſcorbut & de l'atonie ; mais comme cette marche curative a déjà été indiquée dans le plan de curation, il eſt inutile d'en entretenir plus long-tems les lecteurs.

§. II.

Défaut d'écoulement ſuffiſant des lochies.

J'ai parlé précédemment de la contractilité de l'utérus, & c'eſt particuliérement dans les circonſtances qui accompagnent quelques accouchemens, qu'on trouve la preuve de la grande irritabilité de ce viſcère. Perſonne n'ignore que tous les germes d'irritation font une très-grande impreſſion ſur la matrice, & la diſpoſent promptement à ſe reſſerrer ſpaſmodiquement. Il eſt donc conſtant que ſi, avant ſon dégorgement complet par l'évacuation puerpérale, elle éprouve une contraction qui gêne le libre cours des lochies, une portion des fluides qui les forment, ſtaſera dans les vaiſſeaux & le tiſſu de la matrice : d'où les engorgemens inflammatoires ou lents, ou la métaſtaſe du liquide puerpéral : d'où les accidens & les affections pathologiques qui dépendent eſſentiellement de ces différentes cauſes, ou ſéparées ou réunies. J'ai donné l'hiſtoire de ces maladies dans celle des affections morbifiques laiteuſes, en parlant *des engorgemens inflammatoires du bas-ventre, occaſionnés par la matière laiteuſe, & qui précèdent la ſuppreſſion des lochies.* Je renvoie les lecteurs à ce paragraphe.

§. III.

Suppreſſion des lochies.

J'ai réuni dans le même article l'hiſtoire des engorgemens inflammatoires qui dépendent de la ſuppreſſion des lochies, & celle de la métaſtaſe de ce liquide ſur les parties enflammées, parce que les accidens qui appartiennent à ces deux maladies ſont réciproquement l'effet ou la cauſe de l'une & de l'autre, & que les cauſes éloignées & prochaines de toutes deux ſont ordinairement les mêmes. Je n'indiquerai donc qu'un ſeul traitement dans ces deux cas : il étoit donc néceſſaire, ſous ce point de vue, de réunir ces deux objets, afin d'éviter les répétitions.

Quand une cauſe, quelle qu'elle ſoit, arrête l'écoulement des lochies ou le diminue, gêne ou ſupprime la ſécrétion du lait, les fluides qui ſont amaſſés dans les parois de la matrice & les viſcères du bas-ventre ne peuvent plus paſſer dans le torrent de la circulation. Ils engorgent les parties dans leſquelles ils ſtaſent, parce que l'irritation de ces dernières & leur contraction trop forte arrêtent la marche de ces mêmes liquides, ſans leur permettre de s'échapper par les extrémités. Alors la matière laiteuſe eſt reportée par d'autres routes, en ſuivant les voies que lui fourniſſent les vaiſſeaux des autres viſcères qui s'anaſtomoſent avec ceux de la matrice.

Le bas-ventre ſe tend dans l'eſpace de quelques heures ; il devient douloureux ; il s'enflamme ; la fièvre s'allume : le délire ne tarde pas à ſe manifeſter ; quelquefois même il eſt violent, & ſubſiſte pluſieurs jours de ſuite. Le hoquet ſurvient ; il eſt bientôt accompagné de vomiſſement de matières verdâtres : chez quelques ſujets il y a des convulſions. Le feu que les malades reſſentent dans les viſcères du bas-ventre ne peut pas être modéré par les boiſſons. La bouche ſe deſſèche, les lèvres deviennent arides, le teint pâle & plombé. On ne remarque pas ici cette rougeur foncée de la face, qu'on trouve dans les autres inflammations : il n'y a ſur le viſage que des taches rouges, ſur un fond pâle & livide ; la peau eſt ſèche, mais elle conſerve de la molleſſe.

Cependant le pouls ſe concentre, les extrémités deviennent froides, les yeux s'éteignent, le ſon de la voix s'affoiblit ; une foibleſſe générale s'empare des malades & les fait mourir.

Si on examine ce qui s'eſt paſſé à l'intérieur, on reconnoît des délabremens dans toutes les cavités indiſtinctement. C'eſt plus particuliérement dans l'abdomen

domen qu'on remarque les ravages que caufe cette maladie. On trouve fouvent les inteftins fuppurés, des abcès dans le tiffu cellulaire qui unit le péritoine aux os du baffin, entre les mufcles pfoas & iliaques; dans les ligamens larges, &c. Ces foyers purulens fe voient quelquefois dans les deux côtés en même tems, tandis que dans d'autres circonftances il ne s'en trouve que dans l'une des parties qui viennent d'être nommées. Le pus qui fait quelque féjour, corrode le tiffu cellulaire, s'infinue à travers les tégumens & les mufcles, & fait naître de nouveaux abcès dans les cuiffes ou les jambes, & defcend quelquefois jufqu'aux pieds.

L'ouverture des cadavres préfente aux yeux des phénomènes très-variés. Dans quelques-uns on trouve un liquide fétide, épanché dans la cavité de l'abdomen, qui ne paroît pas avoir attaqué fpécialement un vifcère, mais qui a porté fon action corrofive fur tous. Dans ce cas l'épiploon eft fondu, parce qu'il reçoit plus aifément l'impreffion de ce liquide, à caufe de la ténuité de fa texture. Il n'eft pas non plus exempt d'une fuppuration particulière ou d'un endurciffement qui lui eft propre, les autres parties reftant faines. L'eftomac eft également expofé aux irruptions de l'humeur laiteufe qui paffe en quelques cas dans la poitrine ou dans la tête, où elle occafionne des léfions femblables à celles qui ont lieu dans l'abdomen.

Le liquide dont fe forme l'épanchement, varie par fa confiftance, fa couleur & fon altération : dans la fuppuration, fuite de l'inflammation, il eft fouvent un pus fanglant. La durée de la maladie apporte de la différence dans fa confiftance : tantôt il n'a pas éprouvé d'altération manifefte; il reffemble à une matière laiteufe épaiffe; d'autres fois il eft putride. Dans certains fujets, c'eft une férofité âcre & fétide, qui a opéré la corrofion des vifcères avec lefquels elle eft en contact. Ceux-ci ne donnent pas toujours des marques de fuppuration, mais on y voit les fignes d'une inflammation intenfe, qui fe termine, chez quelques malades, par la gangrène.

Les vifcères de la poitrine & le cerveau font foumis aux effets des métaftafes laiteufes, qui créent, dans les premiers, des inflammations & des fuppurations confidérables, &, dans la tête, des dépôts qui n'occafionnent pas ordinairement de pareils délabremens, parce qu'ils donnent promptement naiffance aux affections comateufes qui font périr les malades. Cependant on voit les membranes du cerveau enflammées, & en quelques cas fuppurées; d'autres fois on trouve une matière laiteufe épanchée fur le cerveau. Chez certains fujets, cette liqueur s'infinue dans les cavités de ce vifcère; enfin, on en trouve à la bafe du crâne.

Quelle que foit la célérité avec laquelle les accidens, dépendant de la métaftafe laiteufe, opèrent la deftruction des vifcères, il n'eft pas toujours impoffible de reconnoître aux fymptômes qu'elle occafionne, la partie qu'elle a d'abord affectée quand elle borne fes effets à une feule capacité. La douleur, la chaleur, la tenfion & la fenfibilité extrême de cette partie (en y portant la main & en lui faifant éprouver une légère compreffion fi elle eft fituée dans le bas-ventre) inftruifent l'obfervateur du foyer de la congeftion primitive; mais le défordre devient bientôt général, & anéantit les caractères par lefquels on auroit difcerné en quel vifcère la maladie a commencé : il ne refte que les fignes commémoratifs pour étayer les conjectures fur le vrai fiége du mal. Si l'écoulement des lochies ne fe fupprime pas tout à coup, l'engorgement fe fait plus lentement, & les accidens qu'il caufe, défignent eux-mêmes la partie qui a reçu l'humeur morbifique. La ftupeur des extrémités inférieures apprend que le dépôt eft placé dans le trajet des mufcles pfoas, iliaques, obturateurs, &c.; enfin, près de l'origine ou du trajet des nerfs cruraux. La léfion de l'eftomac fe diftingue par le gaftritis; celle du foie, par les accidens qui appartiennent à l'hépatitis, & le gonflement de la région épigaftrique aide encore le diagnoftic. L'inflammation du diaphragme a auffi fes fignes.

Les pleuréfies & les péripneumonies laiteufes font des maladies très-fréquentes après la fuppreffion des lochies : leur marche eft rapide par rapport à la grande quantité de liquides qui fe portent à la poitrine. Qu'on fe faffe l'idée d'une péripneumonie très-véhémente qui tue le malade en peu de jours, on aura celle (idée) de la péripneumonie laiteufe. Moriceau, Levret, Lamotte, Swieten, &c. en citent des exemples. Tous les auteurs parlent d'affections comateufes, comme effets de la fuppreffion des lochies. La molleffe du cerveau oppofe peu de réfiftance à l'abord des liquides qui y font pouffés par un fpafme général : de là la furdité, la cécité, le coma, l'apoplexie, l'épilepfie, l'émiplégie, les convulfions, le délire, &c. qu'on obferve chez les femmes dont l'écoulement puerpéral a été fupprimé ou diminué.

La fuppreffion peut avoir lieu indiftinctement depuis le moment de l'accouchement, jufqu'au tems où l'écoulement eft prêt à ceffer : d'où la diverfité des accidens que cet état occafionne. La fuppreffion des premiers momens porte fouvent fes effets fur le cerveau; ce qui réfulte de l'obfervation. Le trouble eft beaucoup plus confidérable que fi la nature avoit été débarraffée d'une partie du fang contenu dans les vifcères de l'abdomen. Dans les tems fuivans, la fuppreffion forme des inflammations dont les progrès font moins rapides & font plus faciles à calmer : celle qui arrive au moment où l'écoulement puerpéral étoit prêt à ceffer, ne caufe quelquefois que des engorgemens lymphatiques. Les dernières portions du même liquide féjournent prefque fans inconvénient dans les parois de l'utérus, & s'échappent avec le fang qui forme les premières menftrues : c'eft pour cela qu'elles ont fouvent une apparence purulente.

Les malades qu'on a fauvés, rendent par tous les émonctoires la matière morbifique : tantôt elle paffe par les felles, tantôt par les urines, fouvent par les fueurs, le plus ordinairement par le rétabliffement de l'écoulement.

On ne peut pas fixer la durée de cet écoulement : un nombre infini de causes la font varier. Swieten remarque judicieusement que les médecins qui ont suivi sur cet objet la doctrine d'Hippocrate, se sont souvent trompés en assurant que l'écoulement puerpéral chez les femmes qui ont des filles, est de quarante-deux jours. Ils craignoient qu'il n'y eût suppression quand il se terminoit naturellement avant cette époque. Les femmes fortes & sanguines ont des lochies plus prolongées que les autres : celles qui n'alaitent pas leurs enfans, perdent plus long-tems. Moriceau observe que, depuis quinze jusqu'à quarante jours, l'écoulement des lochies peut se terminer sans être soumis à des époques déterminées pendant ce laps de tems. L'opinion de Duret sur cette fonction est fausse de tous points. En effet, prétendre que l'écoulement puerpéral doit continuer un tems égal à celui des règles qui auroient eu lieu pendant les neuf mois de la gestation, est une assertion démentie par l'observation.

La consistance & l'odeur des lochies ne peuvent être déterminées positivement, parce que l'une & l'autre de ces qualités dépendent autant du séjour que le liquide fait dans la cavité de l'utérus ou dans les vaisseaux de ce viscère, & du degré de fermentation auquel il est parfois exposé, que de la qualité primitive du sang dont il est extrait. Quand l'écoulement est empêché par la contraction instantanée de l'orifice de la matrice, ou quand des caillots de sang bouchent exactement cette ouverture, selon la durée de l'action de ces obstacles, le liquide qui passe, donne des marques d'une altération proportionnée à l'influence des causes qui ont fixé son séjour dans les parties qu'on a nommées : d'où il suit qu'il acquiert quelquefois une véritable putridité. Ceci est dit, abstraction faite de l'état habituel des liquides.

Les causes de la suppression des lochies sont très-nombreuses : la fièvre de lait elle-même peut donner lieu à cette maladie : Boerhaave en a fait la remarque. Le trouble qu'elle excite dans toute la machine, cause souvent un spasme assez violent pour que la matrice qui y participe, se contracte au point d'interrompre le cours du liquide puerpéral. J'ai parlé ailleurs de la violence qu'acquéroit souvent la fièvre dans les femmes d'une constitution robuste, chez lesquelles il s'est fait une sécrétion abondante de matière laiteuse dans l'utérus, & du désordre que le mélange de ce liquide avec le sang occasionnoit chez elles. La suppression dépend encore du séjour du placenta ou d'une portion de ce corps dans le viscère où il a été formé, & des fluides qui l'irritent par leur acrimonie. J'en parlerai plus particuliérement en traitant de son inflammation. Les caillots de sang amassés à l'orifice de la matrice ferment en quelques cas son ouverture, & interrompent complétement l'écoulement des lochies. Swieten en fait l'observation. Hippocrate a vu l'ouverture des parties de la génération, fermée à la suite d'une excoriation ou plaie survenue dans l'accouchement : l'agglutination des parties lésées retient la matière des lochies. L'obliquité de la matrice, dont l'orifice reste appuyé sur un des côtés du bassin, est encore une cause de suppression : *Si ex partu uteri in dextram partem obversi fuerint, puerperii purgamenta non eunt..... si uteri in sinistram partem aut coxam declinârint, &c.* (1). Les lochies sont facilement supprimées par les agitations de l'esprit, les inquiétudes, le chagrin & tout ce qui ébranle fortement le systême nerveux; car les nerfs, ainsi que l'a bien remarqué Simson, sont beaucoup plus agaçables au tems de l'accouchement, qu'à toute autre époque de la vie. Ainsi les affections de l'ame causent un spasme qui propage ses effets sur l'utérus, & déterminent une contraction forte de ce viscère : d'où naît la suppression ou la diminution des lochies.

Les agens extérieurs, comme les corps froids, les linges froids, le contact de l'air, occasionnent une semblable contraction dans la matrice, & mettent de cette manière obstacle à la continuation de l'écoulement puerpéral. La disposition inflammatoire des liquides produit le même effet, comme tout autre épaississement des liquides, devenus inhabiles à parcourir les extrémités vasculaires. Dans ce cas ils forment des engorgemens, souvent aidés par un trouble quelconque dans l'économie animale; ce qui est une double cause de la suppression des lochies. C'est pourquoi les maladies fébriles, accidentelles au tems de l'accouchement, sont des causes communes de la diminution ou de la suppression des lochies.

Ou la suppression est totale, ou il y a seulement une diminution dans l'écoulement : dans le premier cas, la matière laiteuse se porte en abondance sur les viscères qu'elle engorge précipitamment, & les accidens qui résultent de cet état donnent promptement la mort aux malades. L'utérus est le plus ordinairement le siége de ces engorgemens, parce que c'est dans son tissu que stasent les liquides qui devoient s'écouler, & parce que ceux qui sont disséminés dans les autres viscères du bas-ventre y sont attirés par le trouble & l'irritation qu'il éprouve. Dans une diminution simple d'écoulement, les accidens sont (toutes choses égales d'ailleurs) proportionnés en gravité au tems plus rapproché de l'accouchement, ou plus éloigné de cette époque, parce que les liquides sont plus abondans dans le premier cas que dans le second : donc aussi, dans le premier cas, ils formeront des engorgemens plus considérables que quand ils ont été évacués en partie; ce qui explique pourquoi les femmes chez qui les liquides sont très-abondans, sont exposées à des accidens plus dangereux que celles en qui leur quantité est moindre, soit dans la suppression, soit dans la diminution de l'écoulement des lochies, en supposant que ces événemens aient lieu à des époques & des cas semblables.

D'après ces réflexions, on conçoit que la métastase ne peut être considérée que comme l'effet de la suppression ou de la diminution des lochies, & que, pour connoître parfaitement ses causes & celles des

(1) Hippocr. *de Morb. mulier.* lib. I, cap. 28.

accidens qui en dépendent, il faut néceſſairement ſavoir quelles ſont celles de la ſuppreſſion ou de la diminution de l'écoulement puerpéral.

La métaſtaſe de l'humeur laiteuſe n'eſt pas toujours aiſée à reconnoître dans les premiers momens; celle qui a pour cauſe une ſuppreſſion totale des lochies, ſurtout lorſque l'intervalle qui s'eſt écoulé depuis l'accouchement eſt de peu de durée, ne préſente aucune difficulté dans ſon diagnoſtic. Ses ſymptômes ſont trop marqués pour être méconnus. D'ailleurs, la prompte diſparition d'un écoulement qui étoit encore conſidérable, inſtruit l'obſervateur du caractère de la maladie. Il n'en eſt pas de même lorſqu'un ſpaſme qui ne cauſe qu'une conſtriction médiocre, laiſſe encore échapper beaucoup de fluides par le vagin, pendant qu'une portion eſt dévoyée de ſa route : devenue errante & mêlée au ſang, elle ſe dépoſe plus ou moins promptement, plus ou moins abondamment ſur les viſcères qu'elle affecte; &, ſi la quantité eſt médiocre, les effets de la métaſtaſe ſeront difficiles à juger. La facilité du diagnoſtic eſt donc en raiſon de la quantité de fluides qui ſuivent une route différente de celle qu'ils devoient tenir, & de la célérité avec laquelle ils affectent les organes, dans le tiſſu deſquels ils ſe ſont dépoſés.

L'engorgement, qui eſt la ſuite de la métaſtaſe de l'humeur laiteuſe, préſente les mêmes difficultés : c'eſt à ſon étendue & aux accidens qu'il cauſe, qu'on le diſtingue plus ou moins facilement : ainſi, celui qui eſt d'un petit volume & qui n'occaſionne pas un trouble ſenſible, peut échapper aux recherches du médecin; mais les congeſtions promptement formées par une grande quantité de liquides, & qui excitent de grands déſordres dans la machine, ne peuvent pas reſter méconnoiſſables. Entre ces deux points extrêmes, on aura toutes les différences qui peuvent ſe rencontrer dans la facilité ou la difficulté d'établir le diagnoſtic des engorgemens que cauſe la métaſtaſe du liquide puerpéral.

Le prognoſtic eſt fâcheux. Si une femme, dit Hippocrate, n'a pas l'écoulement des lochies après ſes couches, elle ſera attaquée d'une maladie grave; elle ſera en danger de perdre la vie à moins qu'on ne lui donne de prompts ſecours, & qu'on ne rappelle cet écoulement. Les règles que j'ai établies pour fixer le diagnoſtic, peuvent auſſi s'appliquer au prognoſtic, c'eſt-à-dire que la quantité du liquide ſupprimé rendra la maladie plus grave ſi elle eſt plus abondante, & moins dangereuſe ſi la terminaiſon de l'écoulement eſt prochaine. Ce que je dis de la ſuppreſſion de l'écoulement puerpéral doit s'entendre de ſa diminution : ainſi les engorgemens ſeront plus fâcheux à proportion qu'ils reconnoîtront, pour cauſe de leur formation, une plus grande quantité de fluide des lochies. Le danger ſera plus grand ſi le moment de l'accouchement eſt plus rapproché.

Le prognoſtic doit être auſſi conſidéré ſous un autre aſpect; il eſt plus grave quand le liquide puerpéral ſe dépoſe ſur le cerveau, que lorſqu'il ſe dépoſe ſur les viſcères du bas-ventre, &, parmi ces derniers, ſur ceux qui s'enflamment le plus aiſément, qui ſont les plus contractiles, & par conſéquent les plus faciles à irriter, que ſur des membranes, comme le péritoine, le méſentère, &c. Les dépôts qui ſe forment au dehors du bas-ventre ou des autres grandes cavités ſont les moins dangereux de tous, à moins qu'ils ne ſoient placés profondément dans les chairs, & qu'ils ne donnent naiſſance à des ſuppurations longues qui épuiſent les malades; &, dans cette hypothèſe même, ils ne ſont pas ſi à craindre que ceux dont j'ai parlé ci-deſſus.

Le prognoſtic varie encore par rapport aux ſuites de la métaſtaſe. Si les liquides qui ont formé des engorgemens occaſionnent des abcès intérieurs dont le pus ne puiſſe pas être évacué, il s'enſuit des délabremens des viſcères, des fièvres putrides ou lentes qui cauſent la mort des malades par la réſorption de ce liquide. La métaſtaſe, qui eſt la ſuite de l'irritation de la matrice, dans laquelle ſont renfermés des liquides corrompus, cauſe des fièvres putrides dangereuſes. Les diarrhées purulentes laiteuſes ſe terminent ſouvent par des dyſſenteries putrides funeſtes. Les amas de pus qui ſe forment dans le bas-ventre, s'échappent quelquefois à travers les tégumens de cette capacité, ou forment des abcès au loin, en ſuivant les routes que leur fournit le tiſſu cellulaire; mais toutes ces terminaiſons ſont toujours fâcheuſes, parce que le foyer de la matière purulente eſt difficile à déterger, & que la continuation de l'écoulement conſume les malades.

Le traitement auquel les Anciens avoient recours, dans la ſuppreſſion des lochies, conſiſtoit à preſcrire des remèdes violens qui imprimoient au ſang une grande activité : méthode que l'expérience nous a appris être très-nuiſible. Nous ne pouvons cependant pas nier que ces médicamens généralement adoptés, dans le cas où la ſuppreſſion étoit récente, n'aient dû quelquefois produire des effets heureux, puiſque tous les médecins y avoient recours. Comme ils ne nous ont pas appris quelles étoient les circonſtances qui les déterminoient à les employer, examinons quelles ſont celles dans leſquelles ils pouvoient être avantageux. Toutes les fois que la matrice n'eſt pas aſſez irritée pour ſe contracter violemment, les ſubſtances aromatiques, emménagogues, cordiales, &c. donnent au ſang un peu plus de mobilité, & lui font vaincre des obſtacles légers qui empêchoient ſon écoulement : ainſi, dans un mouvement de ſurpriſe, de frayeur, ou à la ſuite de l'impreſſion d'un froid modéré, cette méthode peut être utile; mais elle exige tant de réſerve, une prudence ſi conſommée & une ſagacité telle, qu'on ne peut guère l'attendre du grand nombre des perſonnes qui ſe mêlent de guérir.

On a vu par l'énumération des cauſes de la ſuppreſſion des lochies, que des irritations violentes, une phlogoſe commençante, &c. arrêtèrent ſouvent leur écoulement. Dans ce cas, les ſubſtances actives augmentent l'intenſité de la fièvre qui accompagne toujours cet état, & occaſionnent des inflammations mortelles. Or, puiſque, d'après l'obſervation de

Boerhaave, citée plus haut, la fièvre elle-même peut produire ces accidens, en faisant usage de remèdes incendiaires, on réunira donc deux causes qui concourront ensemble à rendre la maladie plus grave.

Van Swieten recommande les fomentations émollientes : quelques accoucheurs veulent qu'on fasse des injections de la même espèce. L'un & l'autre moyen est utile ; d'autres praticiens craignent l'embarras qu'elles causent, la continuité des soins qu'elles exigent, & les inconvéniens auxquels elles donnent lieu par l'impression de froid qu'elles font souvent éprouver : ce sont, ajoutent les mêmes praticiens, autant de motifs pour apporter une attention continuelle dans leur usage. Ils croient les demi-bains plus utiles aux malades, parce qu'ils rappellent le sang aux parties inférieures, calment plus promptement, & diminuent plus efficacement la tension du bas-ventre. Ils jugent du tems que doit durer le bain par la diminution des symptômes.

Cependant si la malade souffroit tellement qu'il fût difficile de lui faire exécuter de grands mouvemens, comme ceux qui seroient nécessaires pour la transporter dans un bain, il faudra s'en tenir aux fomentations & aux injections émollientes.

Les précautions que les bains exigent dans cette circonstance, doivent être observées rigoureusement : la moindre faute seroit funeste à la malade. Il faut placer la baignoire près de son lit, après avoir fait chauffer l'eau à un degré presque égal à celui du sang, c'est-à-dire, à vingt-huit ou trente degrés du thermomètre de Réaumur ; je ne parlerai pas des autres soins que l'usage des bains entraîne après lui, parce qu'ils sont connus de tout le monde.

Quelque vraisemblable que paroisse l'opinion des auteurs qui assurent qu'on doit toujours préférer les bains aux fomentations, je ne suis pas du même avis, 1°. parce que ces dernières ne se refroidissent pas aussi facilement qu'ils l'assurent, & que, quand les malades restent médiocrement couvertes dans leur lit, la chaleur est toujours assez grande pour empêcher le refroidissement des cataplasmes ou des linges imbibés de décoctions émollientes. Cette vérité est confirmée par l'expérience. 2°. Les fomentations restent constamment appliquées sur l'abdomen : leur action est donc continuelle ; avantage qu'on n'obtient point de l'effet des bains, parce qu'il est presque toujours impossible d'y laisser les malades aussi long-tems que les accidens l'exigeroient. 3°. Comme on l'a vu ci-devant, les bains ne sont pas praticables pour toutes les personnes qui ont des suppressions, parce que la tension, la sensibilité & le volume du bas-ventre empêchent qu'on ne puisse les mouvoir & les transporter sans danger. 4°. Enfin, les applications émollientes sont un bain même, mais qui est restreint aux parties affectées, & c'est précisément ces mêmes parties qu'on veut exposer à l'effet des bains. Or, comme les fomentations remplissent la même indication, & qu'elles sont d'un usage plus commode, elles me paroissent devoir être préférées dans le plus grand nombre de circonstances.

Quand la région hypogastrique est moins douloureuse, quand elle est ramollie, quand le pouls n'a plus un caractère de dureté aussi marqué, on peut, suivant le conseil de Boerhaave, faire usage de légers emménagogues, comme une infusion d'armoise, de chamédris, d'agripaume ou quelques autres plantes semblables. Si le pouls reste très-fréquent & très-tendu, si le liquide des lochies a fait irruption sur quelques viscères, on s'en tiendra aux applications émollientes.

Sydenham est persuadé que la suppression des lochies dépend fréquemment du spasme du système nerveux : d'après ces raisons, il prescrit l'opium pour calmer le trouble des esprits ; mais il observe aussi qu'on ne doit pas répéter souvent l'usage de ce remède si on n'en obtient pas l'effet qu'on desire, parce qu'il occasionne chez les nouvelles accouchées un accablement dont les suites seroient dangereuses : réflex on bien judicieuse, parce que les malades ont souvent perdu la plus grande partie de leurs forces. Je préfère à l'opium, le laudanum de Sydenham.

La violence de la fièvre, qui se manifeste dans quelques sujets quand la matière du lait est abondante, ne permet guère qu'on se dispense de la saignée, surtout quand la raréfaction que cette fièvre a fait naître dans les liquides, aggrave les causes de la suppression. « Si l'âge, le tempérament de la malade, » la saison de l'année, ne s'opposent point à ce qu'on » pratique la saignée ; s'il est survenu une inflammation après l'accouchement, si la malade n'a pas eu » une perte considérable, il faut ouvrir la veine dans » le pli du bras, & laisser couler autant de sang que » les forces peuvent le permettre. » Ces paroles sont d'Ætius.

La méthode des médecins qui rejetoient absolument la saignée du traitement des maladies des femmes en couches, a été suivie d'un système, d'après les principes duquel les praticiens se sont livrés à l'excès opposé : c'est la multiplicité de celles qu'on a pratiquées ensuite. Hoffman cite une observation de cette dernière espèce. Sydenham, Peu & d'autres observateurs en rapportent de semblables. J'ai indiqué la conduite qu'il étoit souvent utile de substituer aux saignées abondantes ; j'ai donné les raisons qui appuyoient mon opinion.

Le sang qui s'est amassé dans la matrice, & qui s'y coagule, forme un corps capable de boucher l'orifice de ce viscère, & d'empêcher l'écoulement des vidanges. Les fluides retenus dans cette capacité font éprouver à la malade un sentiment de pesanteur ; une douleur sourde : le volume de l'utérus, au lieu de diminuer, s'augmente, & ce n'est qu'après avoir été distendu à un certain degré, que les tiraillemens deviennent insupportables. Jusqu'à cette époque on n'apperçoit aucun trouble dans l'économie animale ; le pouls ne change point de rhythme ; la capacité de l'abdomen reste la même ; les viscères qu'elle contient, ne souffrent point ; ce qui n'arriveroit pas si les fluides qui remplissoient les vaisseaux de la matrice, eussent fait irruption sur eux. La marche des acci-

dens qu'occaſionne cette ſuppreſſion eſt donc bien différente de celle qui dépend d'une toute autre cauſe. Cependant avec le tems il ſurvient des douleurs; elles reſſemblent beaucoup aux premières douleurs du travail; elles ſuivent la même direction dans l'eſpace où elles ſe manifeſtent; elles ont une grande analogie avec celles qu'on connoît ſous le nom de tranchées; elles indiquent un corps étranger contenu dans l'utérus. On s'en aſſure par le tact, &, quand la maladie n'eſt arrivée qu'à cette époque, elle ſe guérit aiſément en extrayant les concrétions ſanguines fixées dans le col de la matrice : le ſang ou les lochies coulent enſuite ſans interruption, & la curation eſt faite.

Si on a été appelé trop tard, ſi les douleurs ont duré long-tems, l'utérus entre en contraction; il s'irrite, il s'enflamme, ou il ſe débarraſſe du fluide puerpéral en le repouſſant ſur des viſcères étrangers. Alors la ſuppreſſion a une double cauſe : l'une ſe reconnoît par les ſignes dont j'ai donné le détail ci-deſſus : on la guérit ainſi que je l'ai indiqué; l'autre devient une ſuppreſſion par irritation, avec métaſtaſe de l'humeur laiteuſe, & c'eſt celle qui fait plus particuliérement l'objet de ces réflexions. Guérir la ſuppreſſion qui dépend du ſang coagulé dans l'utérus n'eſt pas toujours une choſe auſſi facile qu'on pourroit le croire en conſidérant légérement cet objet. Ruiſch avoit obſervé que ce fluide, épaiſſi, retenu dans la matrice & comprimé par ce viſcère, acquéroit une grande ſolidité, & qu'il reſſembloit quelquefois à des membranes. On voit tous les jours des caillots de ſang qui s'échappent peu de tems après l'accouchement, conſerver la forme qu'ils avoient priſe, malgré qu'on les manie aſſez fortement dans les linges ſur leſquels ils ſont tombés. On peut donc croire, comme le remarque Van Swieten, que ſi la ſéroſité s'en échappe en ſéjournant long-tems dans l'utérus, ils reſtent immobiles à l'orifice, cauſent un téneſme preſque continuel, des douleurs de colique, & une gêne qui ne finit qu'avec leur extraction, qui n'eſt pas facile.

Quand une femme a été déchirée dans la manœuvre qu'on a employée pour l'accoucher, il arrive quelquefois que les deux côtés des parties naturelles ſe collent enſemble. La réunion s'en fait ordinairement à la portion la plus inférieure de l'ouverture du vagin : toute la longueur qui ſubſiſte libre au deſſus, ſe remplit du fluide puerpéral. J'ai vu une femme dans ma province, chez laquelle l'extrémité du vagin, réunie par les deux côtés, faiſoit une ſaillie qui écartoit les grandes lèvres pour ſe porter en dehors. La malade ſe plaignoit d'un engourdiſſement dans cette partie & d'une gêne ſenſible, ſurtout dans les mouvemens. La plénitude du canal étant augmentée, elle éprouva de vives douleurs : on examina la partie ſouffrante, & on la trouva dans l'état que j'ai annoncé : la guériſon s'obtint par l'opération.

On conçoit bien que, dans cette ſorte de ſuppreſſion, les accidens ne marchent pas rapidement; ils ſont encore plus lents que dans l'eſpèce précédente. Au reſte, le ſiége de la douleur qui réſulte du tiraillement de la ſubſtance du vagin, ſert à faire reconnoître la différence de cette maladie d'avec celle dont j'ai parlé ci-deſſus. On n'a pas remarqué que les douleurs du vagin ſe fiſſent ſentir comme celles qui dépendent de l'irritation de la matrice : ces dernières ſuivent une ligne qui auroit ſon origine dans la région lombaire pour ſe porter vers le pubis; ce qui établit un ſigne rationel qui diſtingue cette maladie de la précédente. Il y a d'ailleurs une ſenſation qui, ſans être douloureuſe, annonce la préſence d'un corps étranger dans la capacité du vagin, & qui ne fait ſouffrir que quand l'extenſion devient exceſſive.

Comme c'eſt plus particuliérement à la partie inférieure du baſſin que l'agglutination peut avoir lieu par la compreſſion qu'occaſionne le rapprochement des cuiſſes ſur les côtés du vagin, le point de réunion eſt aiſé à diſtinguer, & c'eſt là qu'il faut faire l'ouverture. Pour éviter cet accident, Moſchion recommandoit de faire écarter les cuiſſes aux femmes nouvellement accouchées. Il ne paroît pas probable que cette coalition puiſſe ſe faire plus haut, parce que la ſtructure du baſſin empêche toute compreſſion ſur la partie ſupérieure du vagin; d'ailleurs, ſe trouvant ſans ceſſe abreuvé par l'écoulement des lochies, il ne peut guère ſe réunir. Au reſte, c'eſt à l'obſervation à confirmer ou à détruire cette remarque. Il s'enſuit encore une conſéquence, c'eſt que, par la même raiſon, l'orifice de la matrice ne peut pas être fermé par une ſemblable cauſe, puiſqu'il ſe trouve placé favorablement pour être ſouſtrait à ſon effet. Les auteurs ne citent aucun exemple d'une pareille maladie : il faut en excepter les inflammations de l'utérus, qui ont lieu à toute autre époque de la vie. L'imperforation de la matrice des jeunes filles, obſervée par Hippocrate, n'a point de rapport avec cette réunion accidentelle.

Il eſt une troiſième cauſe de ſuppreſſion très-rare, & qui dépend de la poſition de l'orifice de la matrice ſur les côtés du baſſin : j'ai donné ces ſignes d'après Hippocrate. Le moyen de remédier à ce dérangement eſt d'introduire le doigt dans le vagin, & de ramener l'orifice de la matrice dans la direction qui convient : les lochies s'écoulent au même moment, & la maladie ne ſubſiſte plus.

Je ne doute pas qu'une obſervation plus exacte & plus ſuivie ne nous faſſe connoître que cet accident peut avoir lieu pluſieurs fois. En effet, ſi on réfléchit, d'après Morgagni (*Epiſt.* 48), que les femmes boîteuſes ou qui ont le baſſin mal conformé, ſont expoſées aux effets de cette déviation, on conçoit qu'à chaque accouchement, il peut ſe renouveler. C'eſt peut-être lui qui eſt cauſe des morts fréquentes qu'on compte parmi les perſonnes qui ſont affectées de claudication. La crainte où l'on eſt généralement que les boîteuſes ne meurent des ſuites de l'accouchement ne ſeroit-elle pas fondée ſur la fréquence des accidens qu'un vice d'organiſation peut occaſionner? & l'expérience n'auroit-elle pas prouvé que cette

crainte n'eſt pas ſans probabilité? Un examen plus circonſtancié de la poſition de la matrice, après la délivrance, auroit peut-être rendu à la vie la plupart de celles qui ont été les victimes de cette négligence. J'inſiſte ſur cet objet, parce que les accoucheurs ne s'en ſont point occupés. Il eſt facile de concevoir que l'utérus, laiſſé à lui-même après la ſortie de l'enfant & du placenta, doit prendre la poſition qui lui eſt la plus ordinaire, & ſe dévier à ſa manière; ce qui arrivera toutes les fois que le baſſin ne ſera pas poſé tranſverſalement, relativement à l'axe du corps.

La ſuppreſſion, qui reconnoît pour cauſe l'action du froid qui a irrité la matrice & fait contracter les vaiſſeaux qui verſoient dans ſa cavité le fluide des lochies, ſe guérit par les moyens ſuivans quand elle n'a pas eu une longue durée: on réchauffe la malade en appliquant ſur le bas-ventre & le haut des cuiſſes, des ſubſtances chaudes & capables de porter le ramolliſſement dans les parties affectées: on parvient ainſi à faire écouler les lochies. Si l'irritation eſt vive, il faut avoir recours aux demi-bains & à l'opium. Après qu'on a employé ces ſecours, ſi on reconnoît que la contraction ſoit moindre, on fera prendre à la malade quelques onces de vin chaud, dans lequel on aura fait infuſer dix à douze grains de canelle: on édulcorera l'infuſion avec le ſucre ou un ſirop dont le goût ſoit agréable à la malade.

Quoique j'aie condamné ailleurs l'uſage des remèdes qui ont une action incendiaire, je ne penſe pas qu'on puiſſe trouver de contradiction dans cette conduite. Les moyens auxquels j'aſſocie l'infuſion de canelle dans le vin, montrent aſſez que je n'ai d'autre intention, en preſcrivant ſon uſage, que de donner une légère ſecouſſe au ſyſtème vaſculaire, & que mon ſeul objet eſt de ranimer momentanément ſon action après avoir occaſionné une détente ſuffiſante. Cette méthode n'a donc rien en ſoi qui reſſemble à celle des médecins, dont j'ai trouvé la conduite dangereuſe: celle que je propoſe, peut être ſuivie ſans riſque. Je penſe auſſi que, ſi l'on n'obtient pas par ce procédé un nouvel écoulement, il ne faut pas inſiſter davantage ſur ces remèdes; je ſuis entiérement de l'avis de Sydenham, qui recommande une grande circonſpection dans leur adminiſtration.

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'écoulement ne ſe rétablit pas, la ſuppreſſion paſſe par tous les degrés d'engorgement & d'inflammation dont j'ai donné les détails précédemment, & dont j'ai indiqué la curation.

Les affections vives de l'ame produiſent, à peu de choſe près, ſur la matrice & les autres viſcères du bas-ventre, des effets ſemblables à ceux qui réſultent de l'impreſſion du froid, c'eſt-à-dire, un ſpaſme univerſel qui porte un trouble durable dans toute l'économie animale, & qui ne peut être calmé qu'en changeant la diſpoſition actuelle des nerfs. On ſait depuis long-tems que les Orientaux calment la crainte & le chagrin par l'opium. Les obſervateurs qui en ont fait uſage, aſſurent qu'il fait éprouver une tranquillité d'eſprit, une ſorte de ſatisfaction qui tient du plaiſir, & qui rend inſenſible à tout ce qui peut intéreſſer le cœur. Par quel oubli un remède auſſi utile eſt-il ſi rarement employé dans les ſpaſmes violens, lorſqu'ils reconnoiſſent pour cauſe les mouvemens tumultueux du déſeſpoir ou de l'inquiétude?

Pour éviter l'engourdiſſement ou la ſtupeur du ſyſtème vaſculaire, que Sydenham croit être ſouvent l'effet des préparations d'opium, je joins l'éther au laudanum, avec quelques gouttes d'eſprit de corne de cerf; je fais une potion de la manière ſuivante: ℥ iv. d'infuſion de fleur de tilleul; je mêle xv. g. de laudanum de Sydenham, xx g. d'éther, & viij d'eſprit de corne de cerf; j'ajoute deux onces de ſirop de violette; je preſcris moitié de cette potion pour une doſe, & le reſte à prendre une heure ou deux après la première ſi on n'en a pas obtenu l'effet qu'on deſire. Cette préparation n'eſt pas conforme aux règles de la chimie, mais les effets qui en réſultent en ſont avantageux.

Quelle que ſoit la durée des accidens dont je viens de donner le détail, ſoit que la terminaiſon en ſoit prompte ou non, on ne négligera pas le traitement intérieur. On n'oubliera pas que la nature du liquide contenu dans les parois de l'utérus & les viſcères du bas-ventre a une tendance extrême à la coagulation. On aura recours aux boiſſons que j'ai indiquées précédemment: je n'en parlerai plus dans la ſuite, parce que je me ſuis aſſez étendu ſur cet article en traitant des engorgemens des mamelles.

La matière laiteuſe, en ſe dépoſant ſur les viſcères de la digeſtion, occaſionne fréquemment des dévoimens putrides dyſſentériques, des urines fétides ou laiteuſes, des ſueurs infectes, &c. J'en parlerai dans l'article qui aura pour objet la fièvre laiteuſe putride.

Peu avoit remarqué que la matière laiteuſe s'échappoit quelquefois par les urines; mais il ne paroît pas que cette terminaiſon ſoit celle de la fièvre de lait, qui eſt trop tumultueuſe pour permettre cette ſécrétion. L'accident le plus ordinaire, quand l'écoulement des lochies n'a pas été aſſez abondant, eſt l'engorgement de quelque partie, telle que la matrice, ſon orifice, ſes ligamens, les glandes du méſentère, &c. Il ſubſiſte après la guériſon de la fièvre, acquiert de la ſolidité par le tems, & un volume plus conſidérable, & devient en général très-difficile à détruire. J'en parlerai plus amplement au mot Obstruction.

La métaſtaſe de l'humeur laiteuſe ne borne pas ſes déſordres à la capacité de l'abdomen. Il n'eſt pas rare de voir ce liquide faire irruption ſur les membranes du thorax, & créer une pleuréſie humorale; ſur le poumon, donner naiſſance à une péripneumonie de la même eſpèce, &, ſur le cerveau, occaſionner des maladies comateuſes, qui font promptement périr les malades. Ces différentes affections ſe reconnoiſſent aux ſignes qui les caractériſent dans toutes les autres circonſtances. Une femme nouvellement accouchée, expoſée à l'effet du froid ou de quelqu'autre agent capable de cauſer une fièvre inflam-

matoire, peut être attaquée d'une pleuréfie, &c. quoique l'écoulement puerpéral fubfifte dans la quantité convenable : dans ce cas, il ne faut pas rapporter à la métaftafe laiteufe une maladie à laquelle elle n'a aucune part. Ces accidens font affez fréquens pour avoir été obfervés par tous les accoucheurs, & la méthode curative doit être une combinaifon des fecours qui font néceffaires à la guérifon de l'inflammation & à la continuation de l'écoulement.

Quand c'eft l'humeur laiteufe qui a quitté la matrice pour fe porter fur les vifcères de la poitrine ou fur le cerveau, la première indication qui fe préfente eft de rappeler le cours des vidanges par les moyens que j'ai indiqués ci-deffus. Cependant la faignée exige d'autres précautions. J'ai dit ailleurs que, quand la matrice étoit enflammée, la faignée du pied, en attirant une trop grande quantité de fang fur ce vifcère, en augmentoit l'engorgement, & devenoit nuifible en s'oppofant à la réfolution ; mais dans cette circonftance elle eft très-utile pour faire une dérivation : c'eft l'opinion de Sennert, qui penfe qu'on ne doit avoir recours à la faignée du bras qu'après en avoir fait plufieurs du pied, parce que fi ces dernières ne réuffiffent pas, on a la preuve que l'utérus ne peut plus fe charger de l'humeur laiteufe qui l'avoit abandonné, & alors on fait la curation de la pleuréfie ou péripneumonie, comme fi la matière morbifique avoit choifi fon fiége, dès le premier moment, fur les parties qu'elle engorge.

Si on ne peut pas rappeler l'humeur à l'utérus, l'application d'un large véficatoire fur le lieu affecté dans la pleuréfie, fournit un très-bon moyen pour l'attirer au dehors, à l'aide d'une fubcuration abondante. Il pourroit être utile dans la péripneumonie ; mais fon action fera beaucoup moins avantageufe que dans la pleuréfie, parce que dans celle-ci l'humeur paffe à travers le tiffu cellulaire, pour arriver au point d'irritation fixé par les cantharides. Il n'en eft pas de même dans la péripneumonie : cette humeur ne pourroit s'y porter qu'en repaffant dans le fyftème vafculaire, &, dans ce cas même, elle a plus de tendance à fe dépofer fur l'organe qui la contenoit primitivement, c'eft-à-dire, la matrice. Au refte, dans l'un & l'autre cas il ne faut pas oublier qu'elle a befoin d'être divifée, & on prendra à cet égard les précautions que j'ai indiquées ailleurs.

Quand les révulfifs, les faignées, &c. n'ont pas paru débarraffer complétement le cerveau ; quand il refte étonné, quand la malade eft comateufe, quand les mouvemens convulfifs font toujours fenfibles, &c. on fe fert de la méthode employée par Morgagni : ce font les ventoufes profondément fcarifiées à la nuque, parce qu'elles dégorgent immédiatement le cerveau au moyen de la communication qui exifte entre les veines occipitales & les finus latéraux. Peut-être même feroit-il très-avantageux de commencer la cure par cette évacuation, en multipliant toutes les reffources néceffaires pour fixer la matière laiteufe dans le bas-ventre, ou l'y faire revenir fi elle l'avoit quitté : on feroit affuré d'empêcher les progrès de la maladie, ou au moins d'en diminuer fenfiblement l'activité. L'inflammation de la matrice, occafionnée par l'humeur des lochies, eft traitée au mot Matrice (inflammation de la). J'y renvoie le lecteur.

La fuppuration peut être la terminaifon de toutes les maladies inflammatoires qui attaquent une femme en couches, parce qu'il n'en eft prefque aucune qui ne foit ou ne puiffe devenir inflammatoire, & dont la crife ne puiffe dépofer fur quelque partie une humeur capable d'occafionner une inflammation locale. J'ai traité des moyens néceffaires pour en faciliter la réfolution ; il me refte à parler de celles qui fe font terminées par fuppuration.

Les exemples de guérifons extraordinaires qu'on trouve dans les ouvrages des médecins, font un motif puiffant pour ne pas abandonner les malades fans fecours, quelque dangereufe que foit une fuppuration intérieure. M. Chomel a vu une femme dont le ventre, trois femaines après fon accouchement, avoit acquis un volume auffi confidérable que celui qu'il avoit dans les derniers tems de fa groffeffe. L'ombilic s'ouvrit fpontanément, & il en fortit une quantité confidérable de matière *féreufe & laiteufe*, mais d'une fétidité infupportable : deux mois après la malade fut guérie. Le médecin qui nous a tranfmis ce fait, penfe que l'amas s'étoit fait dans la duplicature du péritoine. On concevra aifément comment cette partie peut devenir le fiége d'une femblable maladie, quand on aura lu les obfervations que j'ai réunies fur l'hydropifie du péritoine.

Les tumeurs qui font hors de la capacité du bas-ventre, fe reconnoiffent dès les premiers momens de leur formation par les fignes fuivans ; elles font fixes dans le lieu qu'elles occupent : on peut en quelque forte les foulever avec les tégumens, en comprimant ces derniers dans le contour de la tumeur. On les ouvrira fans attendre qu'elles foient très-volumineufes, parce que, dans le cas où on les laifferoit croître trop long-tems, elles fe rompent quelquefois à l'intérieur : la matière qui en découle, inondant les vifcères, les enflamme & les gangrène. Celles dont la congeftion s'eft faite fans être accompagnée des fymptômes d'une inflammation fenfible, n'en font pas moins dangereufes quand, par leur rupture, elles répandent à l'intérieur le liquide qu'elles contiennent. On les ouvre fans danger dès qu'elles ont acquis quelque volume, parce qu'on diftingue aifément le foyer de la tumeur, & qu'on n'a pas à craindre de faire paffer l'inftrument au-delà de fa paroi poftérieure. Benevoli fuivit cette méthode pour une femme dont les lochies furent fupprimées : le bas-ventre fe tuméfia avec inflammation. Tous les moyens employés pour réfoudre la tumeur qui s'étendoit à l'aine droite, furent inutiles ; cependant les accidens fe calmèrent, quoique la congeftion reftât entière. Seize mois après l'accouchement, Benevoli, confulté pour cette maladie, reconnut l'exiftence d'un abcès confidérable : il l'ouvrit, & il en fortit une quantité médiocre de pus. La fonde, qui pénétroit dans la cavité du bas-ventre à la profondeur de fix travers de doigt, apprit qu'il y avoit des clapiers dont le dégorgement étoit peut-être impoffible. De tems en

tems la malade éprouvoit un accès de fièvre, qui étoit suivi d'une nouvelle évacuation de pus. La plaie resta fistuleuse.

Lamotte parle d'une femme dont les vidanges furent supprimées, & dont le ventre devint plus volumineux qu'avant l'accouchement. Les saignées, les cataplasmes émolliens, ne calmèrent pas la violence des douleurs, qui furent continuelles pendant plus de quarante jours. Enfin, il se fit une ouverture spontanée à quatre doigts de distance de l'ombilic, latéralement & inférieurement, & il en sortit une quantité énorme de pus. Par un appareil très-simple, la malade fut guérie après que le foyer purulent fut entiérement évacué.

Il paroît que, dans aucun des exemples que je viens de citer, la matière purulente n'avoit été épanchée à l'intérieur : ainsi ces maladies ne diffèrent donc nullement des abcès moins considérables qui se forment dans des parties différentes, comme ceux que Moriceau a observés dans les fesses d'une accouchée, ou ceux des grandes lèvres & des aines, dont d'autres auteurs nous ont donné l'histoire : la curation en est la même. Quant aux épanchemens intérieurs, ils sont absolument incurables : j'en ai dit les raisons ci-dessus.

Les dépôts, de quelqu'espèce qu'ils soient, donnent souvent lieu à la fièvre lente par la résorbtion du pus, & la fièvre est d'autant plus dangereuse, que la matière est plus acrimonieuse : son acrimonie augmente par son séjour dans le foyer où elle est amassée. Elle est plus âcre quand elle forme un dépôt critique d'une humeur fébrile, comme à la suite d'une fièvre putride, &c. Ces circonstances indiquent encore la nécessité d'ouvrir plus promptement si le foyer est à la surface du corps, & s'il est possible de faire l'opération sans intéresser des parties essentielles, autrement il faut attendre que le pus se fasse jour jusqu'aux tégumens. On peut aider son abord à ces parties par des cataplasmes émolliens, &c. Quant à la fièvre qui dépend de la résorbtion du pus, deux moyens peuvent en arrêter les progrès : 1°. l'application d'un véficatoire aux environs de la tumeur, afin d'attirer la matière par la suppuration qu'on y détermine; 2°. le quinquina pris en grande dose, qui prévient la putridité, qui est une suite nécessaire d'une grande quantité de matière purulente mêlée au sang.

Comme il y a une grande analogie entre la curation des abcès des mamelles avec ceux qui se forment dans toutes les parties du corps, & que j'ai traité très au long des premiers, je renvoie à cet article, dans lequel on trouvera des détails plus étendus sur ce point de chirurgie.

Albosius écrivoit à Rousset pour le féliciter d'avoir fait l'opération césarienne à une femme qui portoit au bas-ventre une tumeur considérable. La malade avoit été grosse, & quelques parties de l'enfant étoient sorties par la voie ordinaire. Cependant les signes qui annoncent un abcès, se trouvoient réunis : il étoit prouvé aussi que son foyer avoit quelque communication avec les voies naturelles. Rousset ouvrit le bas-ventre avec le cautère : une grande quantité de pus s'écoula par la plaie & par la vulve.... L'ulcère fut cicatrisé, & la malade guérie.

Le même médecin rend compte à Rousset, dans une autre lettre, d'une cure faite par un chirurgien de sa ville, cure assez semblable à la précédente. Une femme portoit un enfant mort : on l'accoucha violemment avec des instrumens. Elle n'eut point l'écoulement des lochies, & le placenta resta dans la matrice. Dans l'espace de cinq jours, le bas-ventre acquit un volume considérable : les signes manifestes d'un abcès s'étoient réunis à cet accident. L'accoucheur ouvrit un côté de l'abdomen avec le cautère actuel, qu'il plongea profondément : il sortit par la plaie beaucoup de sang grumelé, mêlé d'un fluide fétide & dissous : le chirurgien en tira beaucoup avec ses doigts par l'ouverture pratiquée ; cependant le placenta n'étoit pas extrait, &, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que le côté opposé du bas-ventre restoit toujours aussi volumineux. L'accoucheur l'ouvrit de la même manière, & tira le placenta : ce ne fut pas sans que la malade fût long-tems en un danger éminent, tant par l'effet de ces différentes opérations, que par la nature des accidens qu'elle avoit éprouvés. Cependant six mois après elle fut guérie, & depuis cette époque elle a eu plusieurs enfans.

Nicolas de Villeneuve écrivoit à Rousset, qu'une Dame de Piles, qui avoit eu une inflammation à la matrice, fut guérie en ouvrant le bas-ventre jusqu'à la matrice avec le cautère actuel. La malade rendit par la plaie & par la vulve plus de sept livres de pus. Pour nous assurer, ajoute le même médecin, de l'étendue de l'ulcère, nous portâmes le dilatatoire dans l'orifice de la matrice, M. Morice (chirurgien) & moi, & nous reconnûmes l'état de la plaie : six mois après la malade fut guérie; elle a fait depuis un autre enfant.

L'observation suivante est du même auteur; elle est envoyée au même chirurgien. La femme d'un apothicaire de Montelimart en est le sujet. On lui fit la même opération : le pus jaillit au loin par l'ouverture, & dans le même moment il s'échappa par sa vulve une grande quantité de sanie fétide. La malade fut guérie trois mois après l'opération; elle a eu quatre enfans dans la suite : ces faits sont relatés dans l'ouvrage de Rousset, section IV[e].

Il ne suffit pas d'avoir prouvé, par des exemples, que le pus amassé dans la matrice ou hors de ce viscère peut être évacué par des opérations particulières, il est nécessaire de fixer des signes par lesquels on puisse connoître les cas où l'opération est utile. J'ai dit plus haut, que toutes les fois que le pus étoit épanché dans la cavité du bas-ventre, on ne peut pas espérer de guérison ; il suit de là que les maladies dont j'ai donné le détail, n'étoient que des abcès dont le foyer étoit placé hors de la cavité du péritoine, & que l'inflammation de la matrice avoit causé une adhérence intime entr'elle & cette membrane. La même chose arrive dans l'inflammation du poulmon par

rapport

rapport à la plèvre, ou à la plèvre par rapport aux poumons. Les sujets morts des accidens de la pleurésie ou d'une péripneumonie qui occupe une grande partie de ces viscères, ont toujours les poumons adhérens à cette membrane. Quand le foyer purulent est dans l'utérus même, son ouverture ne permet pas au pus de s'épancher dans la capacité du bas-ventre, &c.

On reconnoîtra cette sorte d'abcès par les signes de l'inflammation de l'utérus, par le lieu qu'occupe la tumeur, par l'égalité de son étendue, qui ne présentera pas des parties élevées dans quelques-uns de ses points, parce qu'occupant le centre de la région hypogastrique, les côtés doivent se trouver égaux & libres, à moins que la matrice ne soit déviée, ou que l'abcès n'occupe un de ses côtés : circonstance qu'on distingueroit encore par la circonscription de la tumeur, qui diminueroit de volume en se portant au côté opposé, & conservant toujours une forme arrondie. Si le foyer étoit placé hors de la matrice, le pus s'est amassé dans le tissu cellulaire dont les ligamens larges sont composés, où il s'est glissé depuis l'utérus jusques sous la duplicature du péritoine. Dans l'un & l'autre cas, la tumeur n'occupe pas le milieu de la région hypogastrique; ce qu'on reconnoît aisément dans les commencemens de sa formation. Quand elle a acquis un volume considérable, elle est repoussée vers le milieu; mais en recherchant avec soin son origine, on distingue encore le lieu où elle s'est accrue, par la plus grande résistance & un peu plus d'élévation qu'on y rencontre.

Si le pus étoit épanché dans le bas-ventre, il occasionneroit une fièvre assez vive, une soif considérable, & conduiroit bientôt la malade à la mort; mais lorsqu'il est réuni dans un foyer, la fièvre est moins sensible. On a vu des malades vivre très-long-tems dans cet état. La matière qui s'est glissée sous les muscles du bas-ventre, forme une tumeur qui est fixée dans sa place, qui ne se laisse point mouvoir; & quoiqu'elle soit dure, cependant, à travers son épaisseur, on reconnoît la mollesse des intestins qu'elle recouvre, & la liberté dont ils jouissent sous son étendue. Pour concevoir plus aisément comment le pus peut se glisser entre la duplicature du péritoine, on lira les observations que j'ai données sur la formation de l'hydropisie qui occupe le même siége. L'application des émolliens facilite aussi l'abord de la matière purulente à la peau : phénomène observé par Benevoli, & qui ne peut avoir lieu que quand le pus est amassé dans les lames des toiles cellu'euses, à travers lesquelles il passe jusqu'à la peau. Forestus, en parlant de la cure de cette maladie par l'opération, assure qu'elle n'est possible que parce que la tumeur est hors du sac du péritoine, & que quand on a ouvert la matrice pour donner issue au pus qu'elle contenoit, il y avoit une adhérence intime entre ce viscère & cette membrane.

Le cautère actuel, dont se sont servis Rousset & quelques autres chirurgiens, est-il préférable à l'instrument tranchant? On a obtenu des succès par l'une & l'autre méthode. Les chirurgiens du quinzième siècle préféroient la première; ils avoient raison. Le feu cause une inflammation locale, qui facilite le dégorgement des parties inondées de pus, en y déterminant une suppuration particulière indépendante de celle qui existoit auparavant. Par ce moyen, le foyer purulent se nétoie plus complétement, & la curation est plus facile. Il n'y a point de règles à donner sur le lieu qu'il faut ouvrir, parce que la circonstance l'indique. Dans cette maladie, comme dans la suppuration des mamelles, il est nécessaire de donner, le plus promptement qu'il sera possible, une issue facile à la matière purulente, afin de prévenir les fusées qu'elle fait dans les parties environnantes. D'ailleurs, le kiste qui la contient (si elle est amassée sous le péritoine ou dans la duplicature des lames qui composent les ligamens larges de la matrice), peut se rompre. Dans ce cas, il s'ensuit un épanchement qui soulage quelques instans les malades; elles se croient en meilleur état; elles refusent de se soumettre à l'opération; mais ce calme trompeur n'est pas d'une longue durée : les accidens deviennent plus graves, la fièvre s'allume & les fait bientôt mourir.

Albucasis a vu une femme qui portoit un enfant mort, & qui devint grosse une seconde fois malgré que le premier fœtus fût resté dans la matrice; le second mourut également. Long-tems après il se fit une ouverture à l'ombilic, précédée d'une inflammation. Albucasis s'efforça de cicatriser l'ulcère; ce fut en vain : la plaie resta fistuleuse; il appliqua des emplâtres très-attractives; quelques jours après, il vit sortir de petits os; il reconnut la cause de ce phénomène; il en tira un grand nombre à différentes reprises : la femme alloit toujours de mieux en mieux, & vécut encore long-tems. Benet cite l'exemple d'une Dame qui mit au jour un enfant bien portant; mais un second resta dans la matrice. Les accidens qu'elle éprouva à la suite de cet accouchement, furent très-graves; elle rendit par la vulve une matière fétide. Enfin, il se fit trois ouvertures à la surface du bas-ventre : on tira, par la plus étendue, des os séparés de la chair. La malade, après de longues souffrances, fut parfaitement guérie. Achilles Gassard, Maurice Cordæus, Rousset, Felix Platérus, Pierre Quintius, ont vu des femmes qui n'avoient pas pu être accouchées, chez lesquelles il s'étoit formé des abcès en différens points du bas-ventre, dont l'ouverture a donné issue à des fœtus entiers : chez quelques-unes les parties des fœtus putréfiés ont été extraites en différens tems, & les malades ont recouvré la santé par la suite.

C'est à l'adhérence de la matrice avec les tégumens, qu'est due la possibilité de guérir ces sortes de maladies : la même chose a lieu, comme je l'ai dit plus haut, dans la formation des abcès qui reconnoissent pour cause la suppression des lochies, quand le pus étoit contenu dans un foyer placé hors du sac du péritoine. L'observation suivante prouve d'une manière évidente la vérité de cette proposition : Félix

Plater avoit communiqué ce fait à Gaspard Bauhin. Une femme, après avoir éprouvé les douleurs de l'accouchement, rendit, au moyen de quelques remèdes, une certaine quantité de sang qui la soulagea; elle se porta assez bien ensuite pour paroître en public & s'occuper de ses affaires. Trois semaines après cette époque, une portion du cordon ombilical sortit de la vulve; il étoit déjà pourri : une autre femme comprima violemment le ventre de la malade pour expulser le fœtus, mais il ne sortit par la vulve qu'une matière fétide & abondante. Cet écoulement dura deux mois, & la malade mourut. Plater ouvrit le cadavre; il remarqua, avant d'inciser les tégumens, *une tumeur dure* à la région ombilicale, qui n'étoit recouverte que par une portion très-amincie de la peau, sous laquelle il trouva les vertèbres du fœtus. Les muscles du bas-ventre & la matrice avoient été détruits par la suppuration.

Il est certain qu'un pus assez acrimonieux pour gangréner les muscles du bas-ventre auroit porté très-promptement son action meurtrière sur les intestins, s'il avoit été épanché dans la capacité de l'abdomen dans les premiers tems. D'ailleurs, ce n'étoit qu'en un lieu circonscrit que la gangrène avoit détruit ces muscles; ce qui ne seroit jamais arrivé si la matière ichoreuse n'avoit pas été renfermée en un foyer. Enfin, c'est presque toujours avec des signes d'inflammation que se forment ces abcès énormes. C'est d'après la persuasion que semble avoir Plater de la vérité de ces principes, qu'il croit que la femme qui fait le sujet de la dernière observation, auroit pu être sauvée par l'opération si elle avoit été faite avant l'épanchement du pus dans la cavité de l'abdomen.

Je n'ai recueilli un si grand nombre de faits sur la même maladie, que pour montrer d'une manière évidente, qu'on peut quelquefois sauver la vie à des femmes qu'on abandonne, & pour rappeler au souvenir des praticiens, des accidens qu'on croit généralement incurables; enfin, pour prouver qu'il y a deux sortes de gangrènes à la matrice; l'une qui est toujours mortelle, celle qui a lieu dans l'inflammation laiteuse, prompte dans sa marche & qui embrasse à la fois tout le viscère; & celle qui a lieu dans une inflammation plus lente (quand l'utérus a été débarrassé du fluide que ses vaisseaux contenoient dans la grossesse, soit par l'écoulement des lochies, soit par la formation d'un abcès dans les parties environnantes), ne conduit les femmes à la mort qu'après avoir causé les plus grands ravages dans le bas-ventre.

Si tout ce que j'ai dit sur les dépôts consécutifs qui n'ont pas occasionné la mort des malades, ne suffit pas pour faire connoître que c'étoit à l'adhérence de la matrice avec les tégumens qu'est due la facilité d'évacuer le foyer purulent, j'ajouterai encore deux observations. Marsil Cagnat dit qu'une femme rendit les os d'un fœtus par le rectum, que la matrice étoit devenue adhérente à cet intestin par les progrès de l'inflammation, & qu'au moyen de cette union l'ouverture étoit devenue commune à ces deux parties. Mathias Cornax avoit été consulté pour une femme de Vienne, qui, sur la fin de l'année 1545, ressentit des douleurs qui annonçoient un prompt accouchement. L'enfant ne sortit pas de la matrice : la mère éprouva des accidens nombreux & un écoulement presque continuel par la vulve, d'une matière puante. En 1549 il se fit une ouverture au bas-ventre, qui donna issue à une grande quantité de pus sanieux : ce ne fut qu'au mois de novembre 1549, qu'on se décida à ouvrir la tumeur formée par la matrice pour en extraire les os du fœtus, & la femme a été guérie par cette opération. (CHAMBON.)

LODÈVE (Eaux minérales de).
Lodève est une ville sur la Lergue, au pied des Cévènes, à onze lieues de Montpellier, où se trouve une source minérale froide.

Dans la *Nature considérée*, *&c.* 1774, tome 5, page 33, on a une lettre sur les eaux de Saint-Laurent, de Lodève & de Brasegur, par M. Estève. Elles y sont seulement présentées comme ayant les mêmes vertus que celles de Saint-Laurent, & comme spécialement utiles dans les constitutions scorbutiques. (MACQUART.)

LONG (Eaux minérales de SAINT-).
Saint-Long est un bourg à deux lieues de Loudun, à côté duquel se trouve une source minérale que M. Cinacier dit sulfureuse & tempérée. (MACQUART.)

LONGAIROUX (Eaux minérales de).
On sait seulement que Longairoux appartient à la paroisse de Saint-Santin-Cantale, & que la source minérale en est froide & gazeuse. (MACQUART.)

LOUBOUER (Eaux minérales de SAINT-).
Saint-Loubouer est un village situé à trois lieues de la ville d'Aire, où l'on trouve trois sources minérales froides, que M. Massie croit sulfureuses, & qui sont éloignées d'une demi-lieue du village. (MACQUART.).

LOURDES (Eaux minérales de).
Lourdes est un village à l'entrée de la vallée d'Aspe, au pied d'une petite montagne : les eaux sont à côté du lieu. Elles sont quatre qui portent également le nom de Saint-Cristau, & sont toutes chaudes.

Bordeu, dans ses *Lettres sur les Eaux minérales du Béarn*, *&c.* Avignon, 1746, in-12, dit que la première source est sulfureuse, un peu ferrugineuse, & utile dans quelques maladies de la peau & les obstructions des enfans; que la seconde & la troisième sont très-légérement chargées de principes minéraux (qui ne sont point indiqués); que la quatrième n'est pas minérale. (MACQUART.)

LOUVEROT (Eaux minérales de).
Louverot est un village voisin de Lons-le-Saunier, à huit lieues de Dole, à neuf de Châlons. Il a paru,

en 1677, un ouvrage sur ces eaux, par Jean-Baptiste Hirard, qui est intitulé *le Miracle de la Nature* ou *la Guérison de toutes sortes de maladies, &c. par l'usage des eaux de Louverot.* L'auteur l'a divisé en quatre parties, relatives, 1°. à l'origine, la connoissance & l'usage des eaux minérales; 2°. à l'analyse (suivant le tems) des eaux de Louverot; 3°. à leurs propriétés; 4°. *Défense contre ceux* qui blâment malicieusement l'usage des eaux minérales.

Cette notice se trouve dans le *Dictionnaire minéralogique & hydraulique de la France.* (MACQUART.)

LUXEUIL (Eaux minérales de).

Luxeuil est une ville placée au pied des montagnes des Vosges, sur la rivière de Brenchin, à six lieues nord-est de Vesoul, à douze nord-nord-est de Besançon.

Les eaux minérales sont dans la ville, & on y distingue cinq bains.

1°. Le bain des femmes.

2°. Le bain des hommes.

3°. Le bain neuf.

4°. Le grand bain.

5°. Le petit bain ou bain des pauvres, ou bain des cuvettes.

Toutes ces eaux sont chaudes.

Il y a encore, 1°. une source thermale, appelée *eau des yeux*, située hors du bâtiment des bains; 2°. une source thermale dans le pré Busson, voisin des bains; 3°. une autre source froide dans une auge de pierre, près du grand bain, en face de la porte.

D'après Raulin, les eaux de Luxeuil contiennent un esprit élastique éthéré minéral, du foie de soufre, du safran de mars en dissolution, une espèce de sel marin & une terre calcaire, page 292.

Sans faire attention à ce qu'en ont dit Dunod en 1737, Dom Calmet en 1748, Morand, *Journal de Verdun*, 1756, Gastel, 1761, Paillard, *Dictionnaire hydraulique*, Monet dans sa *Nouvelle hydrologie*, nous nous arrêterons un peu sur l'ouvrage de Fabert, intitulé *Essai historique sur les eaux de Luxeuil.* Paris, 1773. C'est le plus étendu qui ait été publié sur ces fontaines minérales, dont l'importance est reconnue de tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir. L'ouvrage est divisé en sept chapitres.

Le premier contient des recherches sur l'ancienneté de la ville & des bains de Luxeuil.

Le deuxième présente une description succincte des bains d'eaux thermales qu'on y trouve.

Dans le troisième l'auteur s'occupe, en huit articles, des principes des eaux, soit thermales, soit froides de Luxeuil, de leur légéreté, de leur chaleur naturelle, de leur analyse. Il résulte de cette dernière, 1°. que la source froide, appelée ferrugineuse, contient une terre ocreuse & une grande quantité de fer très-atténué en parfaite dissolution; 2°. que la source froide, dite savoneuse, dont il n'a pu finir l'analyse, contient des parties grasses & huileuses, &, suivant Morel, cinq grains par pinte d'un sel volatil très-doux, & fermentant légérement avec les acides; enfin, suivant le père de l'auteur, huit grains par livre d'eau d'un sel très-âcre, qui ne fond pas à l'air, mais se trouve uni à du fer & à du soufre; 3°. que les eaux thermales contiennent un air très-élastique, & abondant en parties éthérées volatiles, du foie de soufre, du fer, du sel marin, & une terre calcaire qui pourroit en être la base.

Dans le quatrième chapitre, on voit les cinq manières d'employer les eaux intérieurement & sous forme de bains, d'étuves, de douches, de lavemens & d'injection.

Dans le cinquième, on indique les maladies dans lesquelles ces eaux sont utiles; savoir : les indigestions, les vapeurs, les crudités : on les conseille comme diaphorétiques, apéritives, pectorales, toniques, &c. &c.; car il n'y a guère de cas où on ne les trouve avantageuses.

Dans le sixième cependant on présente quelques cas où ces eaux peuvent devenir dangereuses.

Enfin, dans le septième on prescrit le régime, l'exercice & les précautions nécessaires pendant l'usage de ces eaux.

Cet ouvrage ne contient aucune observation de pratique, qui pourroit lui donner un degré bien plus grand d'utilité.

On trouve encore dans les *Mémoires de la société royale de médecine de Paris*, tome 2, page 107, une description topographique des montagnes des Vosges, par Didelo, dans laquelle on trouve seulement la description des bains & des qualités sensibles des eaux de Luxeuil, & ses avantages dans les rhumatismes, les douleurs & foiblesses d'articulations, les fistules, les ulcères, les obstructions, les maux de reins, les coliques & les maux de nerfs. (MACQUART.)



MABOUJA. (*Botan. exot.*) Ce nom eſt donné par les Sauvages d'Amérique, à une racine compacte & noueuſe, dont ils font leurs maſſues. Il eſt dit dans l'*ancienne Encyclopédie*, que l'arbre du mabouja ſe trouve à la Gaudeloupe, & le chevalier de Jaucourt aſſure que perſonne n'en a fait la deſcription. (*Voyez auſſi le Dictionnaire de James.*) (R. CHAMSERU.)

MABOUYAS (*Hiſt. nat. Hygiène.*), eſpèce de lézard des Antilles, auquel, pour la laideur, les Sauvages donnent le même nom qu'à ces figures de bois hideuſes qu'ils placent au-devant de leurs pirogues, & même dans leur caſe, en l'honneur du diable ou de l'eſprit malin.

Le mabouyas n'a jamais la longueur d'un pied : ſes doigts ſont plats, larges, arrondis par le bout, & armés de petits ongles; il ſe perche ſur les arbres & ſur le faîte des caſes. S'il eſt irrité, il ſe jette ſur les hommes, & s'y attache opiniâtrément ſans mordre. Il n'eſt point dangereux; mais on le craint, parce qu'il fait horreur à voir. Pendant la nuit, il jette de tems en tems un cri effrayant, qui, ſuivant le Père Dutertre (*Hiſt. nat. des antiq.*), eſt un pronoſtic du changement de tems. (R. CHAMSERU.)

MABY (*Hygiène.*), boiſſon rafraîchiſſante, préparée avec la racine de patate, dont on tire une forte décoction pour y ajouter du ſirop, quelquefois des oranges aigres & du gingembre. La liqueur, filtrée pluſieurs fois, ſe verſe dans des bouteilles qui renferment chacune un ou deux clous de girofle.

On trouve dans l'*ancienne Encyclopédie* des détails exacts de cette préparation uſitée en Amérique. Le maby eſt une boiſſon agréable; il fait ſauter le bouchon : ce n'eſt pas une liqueur de garde, & elle eſt un peu venteuſe. (R. CHAMSERU.)

MACALEB DE GESNER. (*Voyez* MAHALEP.) MACALEB DE SÉRAPION, ou *Phillyrea latifolia levis.* (R. CHAMSERU.)

MACANDON. (*Matière médicale.*) C'eſt un arbre conifère qui croît au Malabar. On l'appelle *cada calava.*

Bontius dit que ſon fruit eſt ſemblable à la pomme du pin, avec des cônes moins pointus, un peu mous, & d'un goût aſſez inſipide. Les habitans du Malabar font cuire ce fruit ſous la cendre, & le mangent lorſqu'ils ſont attaqués de dyſſenterie. On le dit encore ſalutaire dans les maladies du poumon, telles que l'aſthme, à cauſe de la vertu emplaſtique de ſes parties muqueuſes (ce qui n'eſt qu'un préjugé). Ray en parle dans ſon *Hiſtoire des plantes.* (A. E. MACQUART.)

MACARON. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

C'eſt une friandiſe qui ſe fait avec du ſucre, du blanc d'œuf, des amandes douces pilées, & quelques amères, auxquels on joint un peu de farine fine. Les macarons conviennent peu aux eſtomacs pareſſeux. En général, ils ſont très-recherchés de ceux qui ſont riches & friands. (MACQUART.)

MACARONI. (*Hygiène.*) On dit du macaroni & des macaronis, ſubſ. m. C'eſt une pâte moulée en tuyaux, & faite avec la farine de riz ou celle de pur froment. Les aſſaiſonnemens en ſont connus, ſoit en potages au lait, au gras ou au maigre, ſoit en entremets, mêlé au fromage de Parmeſan ou de Gruyère, & cuit au four de campagne.

Dans tous les cas, il faut que le macaroni ſoit ſuffiſamment amolli par la cuiſſon; autrement il pèſe ſur l'eſtomac, il donne des vents, des rapports, & il ſe digère difficilement : auſſi lui préfère-t-on en potage le vermicelle coupé menu, la ſemouille qui eſt en petits globules, les lazagnes & les noules, qui ſont aplatis en rubans, & d'une maſtication plus facile. Ces diverſes préparations ſont toutes compoſées des mêmes ingrédiens, & appartiennent à ce qu'on appelle *pâtes d'Italie.* (*Voyez* ce mot.) (R. CHAMSERU.)

MACARONI. Préparation employée contre la colique métallique, par les Religieux de la Charité, lors de l'établiſſement de cet hôpital à Paris, en 1602. Cette préparation, dont ces Religieux avoient apporté la recette d'Italie, conſiſtoit dans la compoſition ſuivante. Prenez deux parties de ſucre ſur une de verre d'antimoine, le tout bien exactement mêlé & mis en poudre très-fine.

L'on croit que le vrai macaroni étoit une eſpèce de pâte ou de tablette faite avec le ſucre, le verre d'antimoine & un peu d'eau. Comme à cette époque les diſputes ſur l'antimoine étoient très-vives, l'on garda long-tems le ſilence ſur la compoſition du macaroni, qui eut d'autant plus de réputation, que tous les remèdes chimiques étoient alors fort à la mode. On employoit ce remède, non-ſeulement contre la colique métallique, mais dans beaucoup d'autres maladies : il falloit fort peu ſaigner avec le macaroni, & alors la ſaignée étoit en horreur. Mais lorſque la théorie de l'inflammation prit le deſſus, le macaroni fut reſtreint à la colique métallique, où il agiſſoit réellement avec ſuccès. On le donnoit à la doſe d'un ſcrupule, & quelquefois plus. Il fut remplacé par une préparation de même nature, mais à moindre doſe,

à laquelle on donna le nom de *mochlique*. (*Voyez* ce mot.) (R. GEOFFROY.)

MACAXOCOTLIFERA, *arbor*. Arbre du Mexique, qui porte un fruit que l'on nomme *macaxocotl*. Il y en a cinq espèces, décrites assez au long dans le *Dictionnaire de James*, d'après Ray. *Hist. Plant.* Ces fruits sont agréables au goût. Les Européens qui y sont accoutumés, en font beaucoup de cas; mais la propriété qu'ils ont de lâcher le ventre, exige que l'on en use sobrement.

Le même arbre fournit une écorce dont la poudre sert à cicatriser les ulcères, & la décoction à calmer la démangeaison, à dissiper certaines enflures des jambes. On prépare, avec les feuilles, des sauces & des saumures acides, qui passent pour être apéritives & relâchantes. Les cendres du bois servent aux femmes à teindre leur chevelure en jaune. (R. CHAMSERU.)

MACEDONICUS, Macédonien. C'est le nom d'une emplâtre décrite dans Aëtius & dans Paul d'Égine; il ne diffère du *tetrapharmacum* ou *tripharmacum* que par l'addition de l'encens. (*Voyez* CASTEL, *Lexic.*) (R. CHAMSERU.)

MACER. (*Voyez* ÆMILIUS MACER.)

MACER. (*Matière médicale.*) C'est l'écorce médicinale d'un arbre des Indes orientales, dont il est fait mention dans les écrits de Dioscoride, de Pline, de Galien & des Arabes; mais ils ne s'accordent pas sur l'arbre qui la porte, non plus que sur sa saveur & son odeur. C'est à l'ignorance des commentateurs, qui prenoient le macer pour le macis, qu'on peut attribuer l'oubli dans lequel nous sommes restés sur cette drogue depuis Galien; car pour les Indes orientales, d'où Pline, Sérapion & Averrohès conviennent qu'on la faisoit venir, Garcias, *ab horto*, Acosta & Jean Moquet, qui, dans le huitième siècle, y avoient voyagé, assurent qu'alors ce remède y étoit usité dans les hôpitaux, & qu'au Bengale il s'en faisoit un commerce assez considérable.

Dioscoride, qui présente cette racine comme jaunâtre, épaisse & astringente, dit qu'on en faisoit une boisson contre les hémorragies.

Les relations de quelques-uns de nos voyageurs aux Indes orientales, à la côte du Malabar & à l'île de Sainte-Croix, parlent d'une écorce grisâtre, qui, étant desséchée, devient, à ce qu'ils assurent, fort astringente, & douée des mêmes vertus que le macer des Anciens.

Cristophe Acosta, l'un des premiers historiens des drogues simples qu'on apporte des Indes, & qui y étoit médecin du vice-roi, dit que l'arbre qui porte cette écorce, étoit appelé *arbore de las cameras*, *arbore Sancte-Thome*, arbre de Saint-Thomas par les Chrétiens, *macruyre* par les gens du pays, & macre par les médecins brachmanes; ce qui est conforme avec l'ancien mot *macer*. Seul il a donné la figure de cet arbre, & attribue à son écorce des vertus admirables.

Enfin, Jussieu croit avoir retrouvé le macer des Indes orientales dans le simarouba d'Amérique; mais ce ne peut être qu'une conjecture. Il est pourtant vrai de dire que l'Asie & l'Amérique ont des plantes qui leur sont communes, à l'exclusion de l'Europe : le ginzing en est une preuve. (A. E. MACQUART.)

MACÉRATION. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène, ou connoissance des choses dont l'homme use & jouit.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre I. Atmosphère & matières qui s'y trouvent dissoutes.

La macération est le ramollissement de certaines substances dans des liqueurs froides où on les met tremper. L'humidité doit à cet égard être regardée comme un agent très-actif, qui macère en quelque sorte les corps qui sont exposés pendant quelque tems à son influence : si ce sont des corps sans vie, elle change leur nature; si elle agit sur ceux qui en sont pourvus, comme nos corps, par exemple, elle s'oppose aux excrétions favorables qui doivent les débarrasser constamment des substances liquides, hétérogènes à leur nature : de là une foule de maux. (*Voyez* HUMIDITÉ, TRANSPIRATION.)

On a encore donné le nom de macération à des pratiques usitées dans certaines religions orientales, & qui sont très-contraires à la santé. Le sublime de ces macérations ordonnées par des charlatans, exécutées par des imbécilles, est un jeûne austère, des étrivières bien appliquées, &, par-dessus cela, la malpropreté : nous voyons que ces goûts sont passés de mode dans les pays où l'on a su les apprécier à leur juste valeur. (MACQUART.)

MACERON. (*Hygiène & matière médicale. Smyrnium.*) Le maceron a été nommé *smyrnium semine nigro* par J. B. Bauhin, 3, 126. *Smyrnium Dioscoridis* par C. B. p. 154; *Smyrnium Mathioli* par Tournefort; *Hipposelinum* par Ray, *Hist.* 437; *Smyrnium olusatrum* par Linné. C'est le gros persil de Macédoine, plante bisannuelle qui croît dans les lieux marécageux & sur les rochers, près de la mer, entre Cujes & Cassis en Provence. Sa racine est d'une moyenne longueur, grosse, blanche, empreinte d'un sucre âcre & amer, qui a l'odeur & le goût de la myrrhe.

Cette plante pousse des tiges hautes de deux à trois pieds, rameuses, canelées & rougeâtres. Ses feuilles sont semblables à celles de l'ache, d'une odeur aromatique & d'un goût approchant de celui du persil. Ses branches sont terminées par des ombelles qui soutiennent de petites fleurs blanchâtres ou d'un jaune pâle, à cinq feuilles, en rose. Les semences sont noires, jointes deux à deux, canelées & d'une saveur amère.

Le maceron étoit autrefois un légume dont on faisoit usage en beaucoup d'endroits : on mangeoit ses

jeunes pousses comme le céleri; mais le goût agréable de ce dernier a chassé l'autre de nos potagers.

On se sert, en médecine principalement, de la racine & de la graine de cette plante. La première peut être substituée à la racine d'ache dans les apozèmes & les bouillons propres à purifier le sang; mais la semence est d'un usage plus commun contre la colique venteuse & l'asthme : on la trouve dans de vieilles compositions galéniques, cordiales & carminatives.

La graine du maceron abonde en huile essentielle. (Macquart.)

MACHA-MONA. (*Hygiène & matière médicale.*) C'est une espèce de calebasse de Guinée ou d'Afrique, qui a environ un pied de longueur sur six pouces de large, & dont l'écorce est dure & ligneuse. On en pourroit fabriquer des tasses & d'autres ustensiles, comme on fait avec le coco. Quand le fruit est mûr, sa chair a un goût aigrelet un peu styptique. On en prépare dans le pays une liqueur qu'on boit pour se rafraîchir, & dont on donne aux malades dans les cours de ventre. Ses semences sont grosses comme de petits pignons, & renferment une amande agréable, douce & saine. (A. E. Macquart.)

MACHAON, frère aîné de Podalire, tous deux fils d'Esculape. Ce fut lui qui traita Ménélas blessé par Tyndare, en essuyant le sang de sa plaie & en y appliquant des plantes adoucissantes. Il guérit aussi Philoctète, blessé au pied par l'une des flèches trempées dans le sang de l'hydre de Lerne. Roi, soldat & médecin, Machaon fut du nombre de ceux qui entrèrent dans le cheval de bois pour surprendre Troye. Il fut blessé à l'épaule dans une sortie, & tué, après le siége, dans un combat de seul à seul, par Nérée, ou, selon d'autres, par Euripile, fils de Télèphe. Il eut pour femme Anticlée, fille de Dioclès, roi de Messense. Suivant Goulin, on peut fixer la naissance de Machaon vers l'an du Monde 2765. (R. Geoffroy.)

MACHE. (*Hygiène & matière médicale.*) On donne encore à cette plante le nom de doucette, boursette, clairette, poule-grasse, &c. *Valerianella arvensis, locusta, olitoria.* Linn. On la trouve communément dans les blés & dans les vignes. Sa racine est menue, fibreuse, blanche & annuelle, d'une saveur presqu'insipide; elle pousse une tige haute d'environ un demi-pied, qui se divise en bifurcations divergentes. Ses feuilles sont oblongues, épaisses, glabres, molles, délicates & d'une saveur douce. Les fleurs qui naissent au sommet, sont petites, d'une couleur blanche purpurine, sans odeur; elles sont monopétales, en tubes évasés, découpés en cinq parties. Aux fleurs succèdent des fruits arrondis, un peu applatis, ridés, blanchâtres, qui tombent avant leur parfaite maturité.

On cultive la mâche dans les potagers au mois de septembre, pour en avoir pendant l'hiver. On mange les jeunes feuilles en salade, seules ou mêlées avec les raiponces & le pissenlit; ce qui dure jusqu'au mois d'avril.

Les feuilles de mâche ne sont point analogues à celles de la laitue, comme on le croit communément, parce que le parenchyme des premières est plus serré & plus ferme, parce qu'on ne les étiole pas comme les feuilles de laitue. Il en résulte que, quoique la mâche offre une salade utile, elle est cependant moins facile à digérer que beaucoup d'autres salades, & qu'elle ne convient pas aux estomacs délicats. On regarde, en pharmacie, la mâche comme rafraîchissante & détersive : on la mêle aux décoctions & aux bouillons de veau & de poulet dont on a besoin dans l'hiver, pour leur donner une qualité plus tempérante, plus adoucissante. L'insipidité de cette plante peut faire douter de ses vertus contre le rhumatisme, la goutte, la pierre & les affections hypocondriaques. (Macquart.)

MACHE-FER. (*Matière médicale.*) Le mâche-fer est une sorte de laitier qui se forme dans les ateliers où l'on forge le fer, & qui a été conseillé par plusieurs praticiens dans les pâles-couleurs, après l'avoir fait convenablement pulvériser, laver & sécher; mais il faut convenir que la rouille ou l'oxide de fer est toujours plus approprié. (*Voyez* Fer.) (Macquart.)

MACHINE, s. f. (*Philosophie médicale.*) On dit la machine humaine, celle des animaux, dans le sens d'une mécanique propre à exécuter divers mouvemens, selon les ressorts & les mobiles qui la composent. On emploie de préférence les expressions synonymes, économie vivante, économie vitale, économie animale, organisme, masse organique, toute l'économie du corps humain. Le mot *machine* semble indiquer un systême de causes & d'effets qui appartiendroit en entier à la théorie des mécaniciens. Le mot *économie* donne seulement l'image d'une harmonie, d'un ensemble à considérer entre les diverses parties & les différentes qualités & facultés du corps vivant, à part tout systême théorique à lui appliquer.

Machine. (*Chirurgie & Pharmacie.*) Les machines ou instrumens, comme dans beaucoup d'autres arts, sont des moyens mécaniques qui servent à seconder des opérations manuelles, ou même à y suppléer avec avantage. C'est surtout en chirurgie que le besoin & la raison ont dû suggérer nombre d'inventions précieuses en ce genre; cependant partout où la main peut agir & se suffire, il est de principe de n'admettre aucun secours étranger, & dans le choix, soit des machines, soit des instrumens, les appareils les plus simples, les contacts & les frottemens les plus doux, les combinaisons les mieux appropriées à l'adresse des mains sont toujours préférables. (R. Chamseru.)

MACHIS. Ce mot est cité dans le *Dictionnaire*

de James. C'eſt un nom que Paracelſe donne à tous les eſcarbots & autres inſectes qui ne ſont pas engendrés dans la fiente corrompue. (R. CHAMSERU.)

MACHOIRE DE BROCHET. (*Voyez* BROCHET. *Matière médic.*) (R. CHAMSERU.)

MACHOTTER, v. a. *Manſitare.* C'eſt l'action de mâcher continuellement, & avec difficulté, quelque choſe que l'on tient long-tems dans ſa bouche. On voit des malades qui ne ceſſent de machotter, ſans rien avoir dans leur bouche : c'eſt un mouvement ſpaſmodique de la mâchoire, qui ſe joint pour l'ordinaire au grincement, au craquement des dents. Il eſt d'un fâcheux pronoſtic, & on l'obſerve dans le cours des maladies aiguës, compliquées de délire & de convulſions. (R. CHAMSERU.)

MACIS. (*Hygiène & matière médicale.*) Le macis a été nommé improprement *fleur de muſcade ;* ce n'eſt que l'enveloppe qui la recouvre, & qui offre des lanières épaiſſes, membraneuſes, rougeâtres & comme cartilagineuſes.

Le macis expoſé à l'air devient jaunâtre : ſon odeur eſt celle d'un aromat ſuave; il a un goût gracieux, aromatique, joint à une amertume qui tient de l'âcreté.

Le macis le plus eſtimé doit être récent, flexible, très-odorant, huileux & de couleur ſafranée. Il a les mêmes vertus que la muſcade, excepté qu'il eſt moins aſtringent. L'huile qu'on en tire, s'évapore très-facilement.

Il y a des Hollandais qui l'eſtiment plus que la noix muſcade, même quant à ſes propriétés. (*Voyez* MUSCADE.) (MACQUART.)

MACLOU. (*Voyez* ANTHORE.) Conſultez auſſi ſur cette plante, la *Matière médicale de Geoffroy.* (R. CHAMSERU.)

MACOLLONE (Jean), que l'on a appelé auſſi *Macollo*, étoit Ecoſſais. Après avoir enſeigné la chimie dans les écoles de l'Univerſité de Piſe, il ſe rendit à Londres, où Jacques Ier. le mit au nombre de ſes médecins en 1622. Il a écrit :

Theoria chymica luis venereæ. Florentiæ, 1616. In-8°.

Iatria chymica, exemplo Therapeiæ luis venereæ illuſtrata. Lond., 1622. In-8°.

L'un & l'autre de ces ouvrages eſt frappé au coin d'un homme emporté par ſes délires chimiques, & qui ne fait aucun cas de la doctrine des écrivains qui n'ont point rêvé comme lui. (*Extrait d'Eloi.*) (R. GEOFFROY.)

MAÇONS (Régime des). *Hygiène.*
Partie III. Moyens de l hygiène.
Claſſe I. Règles pour la conſervation des hommes.

Les maçons, les manœuvres & les journaliers qui travaillent en chemiſe à des travaux pénibles, doivent être avertis qu'il eſt fort imprudent les ſoirs, lorſqu'ils quittent leur ouvrage, étant en ſueur, de ne pas ſe couvrir de leurs habits pour retourner à leur logis; car s'ils n'ont pas cette précaution, l'air frais les ſaiſit, arrête leur tranſpiration & leur cauſe des fièvres, des rhumatiſmes & d'autres accidens graves qui, dans les changemens marqués de la température, les amènent en foule dans nos hôpitaux.

Il faut qu'ils ſachent que, lorſqu'ils éprouvent le beſoin de boire, s'ils ne peuvent trouver que de l'eau, ils doivent s'en tenir à quelques gorgées, ſans ſe ſatisfaire complétement, dans la crainte qu'ils ne ſe trouvent ſaiſis par des fluxions de poitrine qui ſouvent n'ont pas d'autre cauſe.

Ils feroient bien de réſerver, pour l'inſtant où ils quittent le travail, le vin ou l'eau-de-vie qu'ils vont ſouvent boire le matin, ſans qu'ils puiſſent en tirer un parti auſſi avantageux qu'ils le feroient s'ils réſervoient cette jouiſſance pour le moment de la fatigue & de la ſueur, qui eſt celui où ils leur deviennent véritablement d'une grande utilité. Ils doivent encore éviter d'aller ſe jeter dans l'eau lorſqu'ils ont très-chaud, & de laver leurs mains avec de l'eau très-froide en hiver.

Ils éviteroient bien des maux s'ils avoient l'attention de ne pas coucher dans des endroits humides & bas, & entaſſés en grand nombre dans de petites pièces où ſouvent il n'y a point de courant d'air : ils feroient bien mieux de monter dans les étages les plus élevés des maiſons. (MACQUART.)

MACOQUER. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section II. Végétaux.

Le macoquer eſt un fruit commun dans les îles de l'Amérique & dans la plus grande partie du Continent. Il a la forme de nos courges, & a un goût agréable. Son écorce eſt dure, ligneuſe, polie, brune ou rougeâtre en dehors, noire en dedans. Il contient une pulpe qui de blanche devient violette en mûriſſant.

Les chaſſeurs en font ſouvent uſage, & lui trouvent le goût de vin cuit. Il étanche la ſoif, mais reſſerre un peu le ventre.

Les Indiens font du macoquer une eſpèce de tambour, en le vidant par un trou & en plaçant enſuite de petits cailloux.

Dutertre appelle le macoquer *calebaſſier ;* d'autres, *cohyne* ou *hyguero.* (A. E. MACQUART.)

MACOUBA (Tabac du). (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe IV. *Excreta.*
Ordre II. Évacuations artificielles.
Section III. Médicamenteuſes.

On donne ce nom à un excellent tabac d'une couleur foncée, qui a naturellement l'odeur de la roſe, & qui vient dans un canton ſitué dans la partie du nord

de la Martinique, qui s'appelle Macouba. Comme le peu d'habitans qui cultivent cette sorte de tabac n'en font pas un objet de commerce particulier, il en résulte qu'il est toujours resté rare & cher en Europe. On imite très-bien l'odeur qui lui est naturelle, en mêlant au tabac ordinaire un peu de bonne eau rose.

Il y a beaucoup de personnes qui préfèrent le tabac ordinaire : c'est peut-être ce qui a empêché qu'on n'étendît beaucoup sa culture. Ses qualités ne diffèrent pas de celles du tabac ordinaire. (*Voyez* TABAC.) (MACQUART.)

MACOUNA. Espèce de féves qui croissent au Brésil. Ray, *Hist. Plant.* (*Dictionnaire de James.*) (R. CHAMSERU.)

MACQUART (Henri-Jacques), docteur en médecine de Reims, docteur de Paris le 29 octobre 1754, censeur royal, bibliothécaire de la Faculté en 1750, professeur de pharmacie en 1766, l'un des auteurs du *Journal des savans*; médecin de l'hôpital de la Charité, né à Reims en 1726.

Il est auteur des Thèses suivantes, qu'il soutint à Paris pendant sa licence.

An a semine partium robur? Concl. aff. (Voyez *Journ. écon.*, mai 1753, pag. 145 & suiv.)

An fasciæ infantibus, loricæ puellis? Concl. neg. (Voyez *Journ. économique*, janvier 1754, pag. 113 & suiv.)

An scalpello vaginâ recondito cystitome lateralis perfectior? Concl. aff. Cette Thèse a été traduite en 1754, in-8°. Paris, d'Houry fils. On en trouve un extrait dans le *Journal de médecine*, tome 1, pag. 211, & dans le *Journal économique*, octobre 1754, pag. 110 & suiv.

On trouve aussi, dans le *Journal de méd.*, tom. 8, pag. 49, février 1758, une *Observation de Macquart sur deux petites véroles consécutives dans le même sujet.*

En 1757 il publia sa traduction des Thèses de chirurgie, publiées par de Haller. Cet ouvrage parut sous ce titre : *Collection de thèses médico-chirurgicales sur les points les plus importans de la chirurgie théorique & pratique, recueillies & publiées par M. de Haller, rédigées en français par M.....* 5 vol. in-12. Paris, Vincent. (Voyez l'annonce du premier tome dans le *Journal de médecine*, tome 8, février 1758, pag. 116 & suiv. des 2e & 3e tomes; tome 10, févr. 1759, pag. 99 & suiv. mars, pag. 135 & suiv. du 4e & du 5e tome. Voyez tome 12, févr. 1760, pag. 100 & suiv.; mars, pag. 197.) Les tables raisonnées que Macquart a jointes à la traduction, ont été citées comme de bons modèles. En effet, il y présente des analyses pleines de clarté & de précision.

Macquart succéda, pour les travaux du *Journal des savans*, à M. Barthèz, qui avoit remplacé M. Lavirotte. Les extraits qu'il a insérés dans ce journal pendant huit ans, donnent encore une idée très-avantageuse de ses talens & de ses connoissances. Il apprécie les ouvrages, dont il rend compte sans passion, sans infidélité. Il remplit, avec une exactitude exemplaire, la place de médecin de la Charité. Son zèle pour instruire les jeunes médecins qui le suivoient dans cet hôpital, son attention à examiner avec soin chaque malade, sa douceur, sa patience à les écouter, lui concilièrent l'estime générale & le firent appeler le père des pauvres.

Ce médecin vertueux & savant mourut d'une fièvre maligne le 10 avril 1768.

MACRES, fruits du tribule ou châtaigne d'eau. Geoffroy en parle fort au long comme d'un bon farineux dont on se nourrit en Limosin. (R. CHAMSERU.)

MACREUSE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Animaux.

La macreuse est un oiseau aquatique, moins gros que le canard domestique, & du même genre. On en distingue plusieurs espèces. Elle habite les côtes & les îles septentrionales pendant l'été; elle y niche, & vient en hiver sur les rives de la France & de l'Angleterre, quelquefois en si grande quantité, que la mer semble en être couverte.

Ces oiseaux peuvent s'apprivoiser. Leur chair, qui est naturellement coriace, est regardée par les Catholiques, comme un aliment maigre, & en effet elle procure une maigre chère. La meilleure manière de la rendre supportable, c'est de la faire cuire à demi à la broche, & de la mettre ensuite en salmi avec du vin, du sel & du poivre; ce qui lui ôte une partie de son goût marécageux, facilite l'extraction d'une partie huileuse, & conséquemment en fait un aliment plus sain, mais qui ne peut convenir qu'aux personnes qui font beaucoup d'exercice. (MACQUART.)

MACROCÉPHALE, s. m., personne qui a la tête plus longue & plus large qu'on ne l'a naturellement. L'étymologie grecque est facile à saisir. Le mot latin *capito*, *capitonis* répond à macrocéphale. Cicéron, d'après Silius Italicus, parle de ceux qui sont *capitones frontones*. Plaute donne au mot *capito* un sens figuré, pour signifier un têtu, un obstiné, &c. Ant. Petit, observateur très-philosophe, avoit fait en réalité la même remarque sur l'existence combinée du vice moral, en suivant, dans un âge plus avancé, les effets du mal physique produit par quelque cause accidentelle de naissance, à raison, par exemple, de certain accouchement laborieux, où la tête de l'enfant s'alonge, s'aplatit au passage, & conserve ensuite une difformité irrémédiable. Le même anatomiste offroit dans ses cours d'ostéologie, pour modèle très-frappant de macrocéphale, la tête du squelette adulte d'un Caraïbe, dont les os étoient bien rembrunis, comme participant à la couleur cuivrée indigène; mais le point essentiel d'observation consistoit dans le développement des os coronal, pariétaux

taux & occipital en longueur & en largeur, & même en épaisseur; de sorte que la boîte encéphalique, de la base au sommet, imitoit la forme du pain de sucre. On sait que les Caraïbes étoient dans l'usage de façonner ainsi, dès le bas âge, la tête de leurs enfans, comme il le sera dit de quelque autre peuple à l'article suivant. (R. CHAMSERU.)

MACROCÉPHALES. Castelli considère comme une affection endémique la difformité des macrocéphales chez quelques peuples de l'Asie; il renvoie à Hippocrate sur cet objet. En effet, ce prince de la médecine, dans son Traité *De aere, locis & aquis*, parle assez au long des macrocéphales, voulant citer un exemple de variation locale de physionomie provoquée par une pratique d'usage; variation devenue ensuite constante lorsque l'habitude ou la coutume répétée d'une génération à l'autre eut donné lieu à une disposition naturelle & héréditaire. Hippocrate ajoute que de son tems cela n'arrivoit plus comme par le passé, la pratique générale étant tombée en désuétude, & les têtes reprenant insensiblement leur forme originaire.

Les nations barbares ou sauvages ont toujours eu les plus fausses idées de beauté, de grandeur ou de noblesse. Strabon parle des *Sigyens*, voisins du mont Caucase, non loin des macrocéphales : ceux-là s'étudioient aussi à avoir la tête longue & la forme saillante au-delà du niveau du menton. Si l'on en croit l'historien Bodin, il fut un tems en France où l'on avoit la manie de faire alonger les têtes par le ministère des sages-femmes. *Cùm majores nostri*, dit-il, *vultus oblongos formosiores esse putarent..... id quod videre est in antiquis statuis & imaginibus*. Afin de rapprocher d'autres faits d'analogie, j'invite à consulter le savant & judicieux Coraï dans ses notes sur le livre cité d'Hippocrate. (R. CHAMSERU.)

MACROCOSME, f. m. *Macrocosmus*. Grand monde. C'est l'opposé de *microcosme*, petit monde. Celui-ci est compris dans l'homme, & celui-là comprend tout l'Univers hors de l'homme. La comparaison de l'un avec l'autre a donné lieu aux sectateurs de Paracelse & de Van Helmont de se perdre en inepties & en frivolités. (*Voyez* CASTELLI & JAMES.) (R. CHAMSERU.)

MACROPHYSOCÉPHALE, mot employé par Ambroise Paré, pour désigner le gonflement *flatueux* d'une tête d'enfant arrêtée au passage, & distinguer cet état de celui de l'hydropisie ou du gonflement *aqueux*, que l'on appelle *hydrocéphale*. (*Voyez* le *Castelli Lexicon* & l'*ancienne Encyclop.*) Au reste, ce mot est de peu d'importance : le Dictionnaire de Lavoisier l'a négligé. (R. CHAMSERU.)

MACROPNOEA. (*Nosologie.*) Vogel a emprunté ce mot pour indiquer le symptôme de la respiration longue, ralentie, dont Hippocrate a fait mention dans ses *Epidémies*. On peut consulter à ce sujet le *Castelli Lexicon* & l'*Œconomia Foesii*. Vogel comprend cet article nosologique dans la classe des adynamies. (R. CHAMSERU.)

MACUCAQUA. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta*.
Ordre I. Alimens.
Section I. Animaux.

On donne ce nom, dans le Brésil, à une poule sauvage, qui est très-grosse & sans queue. Son bec est noir & un peu crochu; sa tête & son cou sont tachetés de noir & de jaune. Le jabot est blanc; le dos, le ventre & la poitrine cendré-brun; les ailes olivâtres & diaprées de noir. Ses œufs sont plus gros que ceux de nos poules : leur couleur est d'un bleu verdâtre.

Cet oiseau vit des fruits qui tombent des arbres; il court fort vîte, & ne peut voler ni haut ni loin. On le vante comme un excellent manger. Margraff, *Histoire du Brésil*. (A. E. MACQUART.)

MADAGASCAR. (*Hygiène.*)
Introduction à l'hygiène.
Description du Globe.
Topographie particulière.

Madagascar est une île immense sur les côtes orientales de l'Afrique, qui a plus d'étendue que précédemment toute la France; elle a au moins huit cents lieues de tour. Sa longitude commence à 42 degrés 1 min. 15 sec. Sa latitude méridionale tient depuis 12 degrés 12 minutes, jusqu'à 25 degrés 10 minutes.

Cette île a été visitée par tous les peuples navigateurs, & particuliérement par les Hollandais, les Portugais, les Anglais & les Français. Ces derniers ont eu à Madagascar divers établissemens, qu'ils ont été obligés d'abandonner.

Comme on n'a pu encore pénétrer facilement dans l'intérieur du pays, nous sommes peu avancés dans la connoissance des peuples qui l'habitent, & des productions particulières au sol. Cependant on sait que le pays est sain, qu'il se divise en plusieurs provinces gouvernées par diverses nations de différentes mœurs, comme de différentes couleurs. Les habitans, dont la couleur n'est pas noire, descendent des Arabes, qui s'emparèrent de l'île au commencement du quinzième siècle. L'influence du climat porte à la paresse & à la sensualité. Les femmes publiques n'y sont pas déshonorées. Les gens du peuple sont presque tout nus. Ils couchent dans leurs maisons sur des nattes, se nourrissent de lait, de riz, de racines & de viande presque crue; ils ne mangent pas de pain & boivent du vin de miel. Cette île a cent rivières qui la fertilisent : les richesses consistent en troupeaux & en pâturages. Les moutons ont une queue qui traîne d'un demi-pied par terre. La mer, les rivières & les étangs fourmillent de poissons.

On voit à Madagascar presque tous les animaux que nous avons en Europe, & un grand nombre qui nous sont inconnus. On y trouve des citrons, des oranges, des grenades, des ananas admirables, &c. Le

miel y eſt abondant, ainſi que l'encens & le benjoin. On y exploite des mines de fer, de ſalpêtre & de charbon. On y voit des criſtaux, des topaſes, des améthiſtes, des grenats, des giraſoles, des aigues-marines, &c. (MACQUART.)

MADAROSE, *madaroſis*, vient de μαδὸς, ſans poil, μαδάω, être chauve, & déſigne ſpécialement la chute des cils. (*Voyez* MALADIE DES YEUX, *mylphoſis.*) (R. CHAMSERU.)

MADÉFACTION & HUMECTATION ſont ſynonymes en pharmacie. On entend auſſi par *madéfactibles*, tout tiſſu qui peut ſe charger d'humidité; le linge, le coton, la flanelle, une éponge, &c. ſont dans ce cas. La madéfaction, appliquée à d'autres ſubſtances, eſt une opération préliminaire qui tend à ramollir & à attendrir ce que l'on veut préparer. (R. CHAMSERU.)

MADÈRE ou MADERA. (*Hygiène.*)
Introduction à l'hygiène.
Deſcription du Globe.
Topographie particulière.

Madère eſt une île de l'Océan atlantique, ſituée à ſoixante lieues des Canaries, entr'elles & le détroit de Gibraltar, par les 32 degrés 27 minutes de latitude ſeptentrionale, & à 18 de longitude à l'oueſt du méridien de Londres. Madère a environ quarante lieues de circuit. La partie méridionale eſt la plus cultivée: on y reſpire toujours un air pur & ſain.

La grande richeſſe de Madère eſt due aux vignobles qui fourniſſent un vin exquis, dont les plans ont été apportés de Candie: on en recueille environ vingt mille pièces, dont les trois quarts s'exportent aux Indes occidentales & aux Barbades.

Tous les fruits de l'Europe réuſſiſent parfaitement à Madère. Les citrons, dont on fait d'excellentes confitures, y croiſſent en abondance; mais les habitans font encore plus de cas des bananes. Cette île abonde encore en animaux domeſtiques & en ſangliers. On tire le blé des Açores. Les habitans de Madère ſont ſuperſtitieux & d'une débauche effrénée.

Leurs vins précieux ſont infiniment recherchés dans toutes les tables ſomptueuſes de l'Europe, ſurtout celui qu'on nomme le *Malvoiſie*: il y en a d'une qualité ſèche, & d'autre qui eſt liquoreux.

La ſeconde eſpèce eſt la plus eſtimée & la plus chère. Elle ſe vend juſqu'à 12 francs la bouteille de pinte. La matière médicale des gens riches pourroit très-bien s'enrichir de ces ſortes de vins, qu'on feroit bien de recommander comme potion cordiale ſimple, dont l'effet ſeroit de rehauſſer puiſſamment les reſſorts des organes digeſtifs. Ainſi dans les convaleſcences on pourroit en tirer de très grands avantages; mais il ne faudroit pas auparavant en avoir fait un très-grand uſage. (MACQUART.)

MADIAN, ſ. m. C'eſt un ſuc ſemblable à l'opium, que les habitans de l'Indoſtan & des autres parties des Indes orientales prennent pour s'enivrer. (*Voyez* l'*ancienne Encyclopédie.*) (R. CHAMSERU.)

MADRÉPORE. (*Matière médicale.*) Les madrépores ſont des polypiers marins, qui ont une dureté & une conſiſtance pierreuſe, & qui, étant compoſés de rameaux qui partent d'un centre commun, offrent l'aſpect des arbres & des buiſſons. La nature de ces corps eſt calcaire. On a vendu dans les pharmacies, comme madrépore, le *corallum album*, *oculatum* de J. B., ou le *madrepora ſimplex ramoſa, ramis teretibus, ſubuloſis; lamellis integris.* Linn.

Ces zoophytes, ſoit coraux, ſoit madrépores, ont paſſé pour avoir des vertus alkalines, abſorbantes & aſtringentes. Ils doivent produire peu d'effets dans l'économie animale, & l'on poſſède des ſubſtances calcaires & abſorbantes qu'on emploîra toujours bien plus ſûrement, juſqu'à ce que de nouvelles analyſes aient développé la nature des diverſes demeures teſtacées de ces polypes, dont nous devons la connoiſſance à Peyſonnel & à Bernard de Juſſieu. (MACQUART.)

MAFOUTRA. (*Matière médicale.*) C'eſt un arbre de l'île de Madagaſcar, qui donne une réſine ſemblable au ſang de dragon. Son fruit a la forme d'une petite poire renverſée, c'eſt-à-dire, dont la partie la plus groſſe eſt du côté de la queue. Ce fruit renferme un noyau, qui contient une amande de la couleur & de l'odeur de la noix muſcade. Les habitans en tirent une huile que l'on dit un remède ſouverain contre les maladies de la peau. (A. E. MACQUART.)

MAGALAISE, ſynonyme de *manganèſe*. (*Voyez* ce mot.) (R. CHAMSERU.)

MAGATUS (Céſar) naquit en 1579 à Scandiano, étudia la philoſophie & la médecine à Bologne, où il ſe fit recevoir docteur le 28 mars 1597, à dix-huit ans. Trop jeune pour exercer encore, il s'appliqua, ſous les médecins les plus célèbres, à l'étude de la pratique de la médecine, de l'anatomie & de la chirurgie. Il commençoit, après pluſieurs années d'étude, à ſe livrer à la pratique lorſqu'il accompagna à Ferrare le marquis de Bertivolo. Envié d'abord par les médecins de cette ville, il fut obligé de nouveau de ſe faire recevoir docteur à Ferrare: ce que ſes ennemis avoient regardé comme l'écueil de ſa réputation fut au contraire ſon triomphe. Son ſavoir fut reconnu, & bientôt il fut porté à la place de profeſſeur en 1613. Il fit rouler ſes premières leçons ſur une nouvelle manière de panſer les plaies. Il fit voir l'abus des panſemens trop fréquens dans les plaies ſimples; les inconvéniens, réſultats d'une propreté mal-entendue; les ſuites dangereuſes de l'introduction des bourdonnets, agiſſant toujours comme corps étrangers. Les vices de cette mauvaiſe méthode furent développés dans ſon Traité *De rarâ medicatione vulnerum, ſeu de vulneribus rarò tractandis, libri duo.*

Venetiis, in-fol. Ibidem, 1676, in-fol. Lipsiæ, 1733, 2 volumes in-4°.

Magatus étant tombé malade, fit vœu, en cas de guérison, de prendre l'habit religieux ; il guérit, &, fidèle à sa promesse, il entra chez les Capucins ; ce qui ne l'empêcha pas de continuer la médecine & la chirurgie. Il mourut en 1674, à soixante-huit ans, de l'opération de la taille, à Bologne, où il s'étoit fait transporter. (R. GEOFFROY.)

MAGDALÉON. (*Pharmacie.*) On donne ce nom à de petits cylindres faits avec des emplâtres. Leur grosseur est à peu près celle du pouce, & leur longueur ne l'excède pas ordinairement. Les pharmaciens ont adopté cette forme pour les emplâtres qu'ils débitent journellement. Ils sont aussi dans l'usage d'envelopper chaque magdaléon avec du papier pour le priver du contact de l'air & de la poussière ; ils observent seulement de laisser une de ses extrémités à découvert, & de former tout autour de cette partie un petit liséré, en retroussant les bords du papier qu'ils assujettissent dans l'emplâtre, en le comprimant avec le tranchant d'une lame de couteau. Un pharmacien exact ne doit préparer à la fois qu'une petite quantité de magdaléons, attendu que les emplâtres auxquelles on donne cette forme, se desséchent assez promptement, deviennent difficiles à malaxer, & perdent souvent leur couleur naturelle. (BOUILLON-LAGRANGE.)

MAGELLANNICUS CORTEX. (*Matière médicale.*) (*Voyez* WINTER.) (MACQUART.)

MAGIE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène.

Ordre II. Règles de l'hygiène publique.

Section III. Règles relatives aux mœurs des nations.

La magie est une soi-disant science occulte, qui apprenoit à faire des choses en apparence merveilleuses, & qui n'ont jamais étonné que les crédules & les ignorans. On a distingué la magie, en magie divine, naturelle & surnaturelle. La magie divine prétendoit avoir reçu de la Divinité le don de faire des miracles : comme on n'en voit plus, cette magie a sûrement passé de mode.

Si l'on entend par magie naturelle, l'étude approfondie de la nature, de ses secrets & de ses ressources, on voit qu'on peut considérer comme telle, la physique, la médecine, la chimie, l'astronomie, la navigation & la mécanique. C'est à cette magie que les sciences & les arts doivent tant de belles découvertes.

Quant à la magie surnaturelle, noire, blanche, &c. c'est une charlatanerie du haut style, employée, ainsi que la première, par les prêtres de beaucoup de religions, pour en imposer au peuple & le tenir dans la crainte & la soumission la plus humiliante.

C'est au moyen de cette magie qu'on a prétendu évoquer des morts, prophétiser des événemens qu'on savoit d'avance, guérir des maladies très-simples par des pratiques aussi compliquées que superstitieuses. C'est avec cette magie qu'on liquéfie des humeurs concrètes, par un tour de main très-simple & qui étonne des hébêtés.

Il n'y a pas encore bien long-tems que nos pères respectoient ces momeries ridicules ; ils ont vu brûler comme magiciens, le fameux maréchal d'Ancre, son épouse, Urbain Grandier & tant d'autres, qui ont eu le malheur d'être trop éclairés pour leur siècle.

De tout tems, l'histoire de l'homme nous apprend que les préjugés, les erreurs, la crainte & la stupidité ont fait un vaste domaine de la superstition à des charlatans, qui se sont étayés du fanatisme pour bouleverser l'imagination des pauvres d'esprit, & les tourmenter par une foule d'illusions, de fantômes & d'erreurs.

Il n'y a plus de magiciens, mais il y a encore pour le peuple une foule de magiciennes, de sorcières ou de tireuses de cartes que vont souvent consulter les esprits foibles d'un sexe mobile, & qu'on peut taxer de curiosité sans le calomnier. Cette sorte de magie subalterne ne laisse pas de faire du mal, en ce qu'on a vu sortir de ces antres de misère & de friponnerie beaucoup de personnes qui ont été frappées par des impostures ou des vérités que d'adroites coquines avoient su apprendre d'avance. On n'a vu que trop souvent la sottise inquiète, payer par des maux de nerfs, des spasmes, des terreurs paniques, la folie, &, souvent par la mort même, son indiscrète curiosité.

J'ai demeuré à Paris près d'une maison où une magicienne moderne fit déshabiller deux jeunes bourgeoises qui vouloient savoir leur bonne aventure ; elle les enferma toutes nues, dans une chambre noire avec une lampe sépulcrale, se chargea des vêtemens, & laissa à la Police le soin de venir les délivrer après sept ou huit heures d'attente : cette leçon devroit bien guérir de la manie de pénétrer dans l'impénétrable avenir ; la Police devroit surveiller de tels abus.

Quelques connoissances d'histoire naturelle, de physique & de chimie préviendront aisément contre la charlatanerie, & l'inspection seule des tours de Comus, de Pinetti, suffira pour détruire toute idée de magie & de sorcellerie. (MACQUART.)

MAGIE. (*Médecine légale. Police médicale.*) On a cru trop long-tems que le diable donnoit aux hommes qui faisoient un pacte avec lui, la faculté de faire des choses au dessus des efforts de la nature humaine. Je conseille au diable, a dit plaisamment Voltaire à ce sujet, de s'adresser toujours aux Facultés de théologie, & jamais aux Facultés de médecine. Cet article, purement historique, comprendra ce qui peut avoir quelque rapport avec tous les objets, produits de l'ignorance, du fanatisme & de la superstition : ainsi les sorciers, les magiciens, les enchanteurs, les individus possédés seront nécessairement rangés parmi les hommes atteints de mélancolie, de manie, d'affections nerveuses plus ou moins intenses, & comme tels soumis à l'action des lois. La cabale, le sortilége, l'enchantement, l'évocation des morts, la découverte

des trésors cachés, la révélation des secrets les plus importans, la divination, le don de prophétie, celui de guérir, par des pratiques mystérieuses, les maladies les plus opiniâtres, la fréquentation du *sabat*, &c. tels étoient les objets de la magie, ou plutôt telles étoient les rêveries qui ont si long-tems occupé les esprits, & fait la matière des jugemens les plus absurdes & les plus iniques. La philosophie a pu à peine désabuser l'humanité crédule d'une aveugle confiance dans ces humiliantes chimères. On trouve encore dans les campagnes, de vieilles femmes qui s'imaginent nouer l'aiguillette aux nouveaux mariés, rendre malades & guérir à volonté les enfans; des bergers qui se dévouent aux démons eux & leurs troupeaux, pour les délivrer des loups, pour arrêter les passans autant qu'ils le veulent, & les contraindre à acheter d'eux la liberté de continuer leur route.

On a cru long-tems reconnoître l'existence d'une *magie réelle* dans les individus qui, plongés dans le sein des eaux, avoient la faculté d'y surnager; mais cette faculté n'a été, dans quelques cas, qu'un effet d'une affection nerveuse plus ou moins forte. C'est ainsi que M. Pomme a observé que des femmes hystériques surnageoient dans le bain pendant leurs paroxismes, & devenoient spécifiquement plus pesantes que l'eau lorsque leur accès cessoit.

Combien de magies simulées pour obtenir l'aumône des gens crédules! Combien d'histoires, plus ou moins apocryphes, d'individus qui ont prétendu rendre par le vomissement, les selles, ou par les excrétoires de la peau, des aiguilles, des fragmens de verre, des cheveux, &c.! Telle est l'observation consignée dans le tome 6 du *Journal de médecine*, d'une fille des environs de Lille en Flandres, à qui l'on a tiré, pendant dix à douze ans, des aiguilles de toutes les parties du corps. On la disoit ensorcelée. Plusieurs personnes étoient rendues, chaque jour, témoins de ce phénomène extraordinaire. M. Boucher, médecin à Lille, qui rapporte ce fait, obtint de l'*officialité* que cette fille ne seroit plus vue que par le chirurgien chargé de panser un ulcère considérable qu'elle portoit au haut du bras gauche. La femme qui vivoit avec elle & en faisoit un objet de commisération publique, étoit venue à bout, peu à peu, de l'accoutumer à souffrir l'introduction de ces aiguilles, qui sortoient ensuite par divers points de la surface de la peau. Cette ordonnance sage du tribunal ecclésiastique fit cesser le prestige.

Qui le croiroit? En 1774, une fille des environs de Marle, près Soissons, déclare au juge du lieu (village d'Erlon) qu'elle est grosse du fait de Nicolas Simon, qui nie & refuse d'épouser Catherine. Il est bientôt accusé, par la rumeur publique, d'être sorcier. Il a dû dire que Catherine accoucheroit, au terme naturel, de quatre démons sous la figure de grenouilles. Des commères les ont entendues croasser dans son ventre. A neuf mois elle accouche: les voisins, tout le village, le maire & le syndic du lieu, la sage-femme, les chirurgiens sont tous témoins. Les grimaces, les contorsions annoncent l'approche des diables: elle est exorcisée: elle tombe en syncope. La sage-femme effrayée opère l'accouchement, & tire une, deux, trois, quatre grenouilles vivantes qu'on exorcise à l'instant. Nouveau exorcisme; les grenouilles sont reconnues, le procès s'instruit, le procès-verbal de l'accouchement est envoyé aux juges de Marle: Nicolas Simon y est duement atteint & convaincu d'avoir ensorcelé Catherine Berna. Il est obligé de prendre la fuite.

D'autres fois des scélérats administrent des préparations narcotiques, qui portent sur l'imagination des effets vraiment extraordinaires, que le peuple attribue à des causes surnaturelles. Ici l'huile par expression de semences de *datura stramonium*, appliquée en liniment sur les tempes, ou en pessaire sur les parties extérieures de la génération, produit une espèce de *paraphronysie* ou *narcotisme*, tel que l'individu est livré à des songes fantastiques de tout genre. Réveillés de cet assoupissement provoqué, les malades regardent leurs songes comme une réalité qu'ils attribuent à l'action de *Dieu* ou des *Démons*; & telle est à cet égard leur crédulité superstitieuse, que les menaces, les prières, les peines, la mort elle-même, ne peuvent leur arracher l'aveu qu'ils ont été trompés. Ainsi un misérable mêloit au vin que devoient boire des convives, quelques gouttes du suc de *belladona atropa*: à l'instant ils étoient frappés du *trismus* ou convulsions des mâchoires avec plus ou moins d'assoupissement, & tomboient au pouvoir de ce scélérat, qui les dénonçoit alors comme *sorciers*.

On connoît les ruses des *endormeurs* à Marseille, qui mêloient au tabac la grande *jusquiame* en poudre, & dévalisoient ensuite ceux qu'ils avoient empoisonnés. Dans un autre siècle, ces endormis eussent été regardés comme frappés de *démonomanie*.

Enfin, tout le monde connoît ces *arrêts sanguinaires* que les cours de justice & les officialités ont si souvent lancés contre des individus prétendus atteints de magie ou d'ensorcellement, simple effet de la superstition, du fanatisme ou de tout autre intérêt criminel. Dans la seule Lorraine on a compté, dans le seizième siècle, près de cent hommes condamnés à la mort, dans l'espace de quinze ans, comme sorciers. Nicolas Remigines, conseiller d'Etat du duc de Lorraine, s'en vante comme d'actions très-louables & utiles à la société. (Voyez son *Traité sur la démonolâtrie*. Francf. 1679.) Le Père Spée, jésuite, chargé d'accompagner ces malheureux au supplice, déclare cependant son opinion en ces termes: « Je jure, sur la foi du serment, que de toutes les personnes que j'ai été chargé de disposer à la mort, pas une ne m'a paru coupable des crimes qu'on lui imputoit. »

Qui n'a pas frémi d'horreur en lisant l'histoire des Ursulines de Loudun? Les moines de cette ville haïssoient un curé nommé *Urbain Grandier*; ils engagent les religieuses à dire que ce prêtre les a enchantées & ensorcelées. La perte de ce malheureux est jurée. Il est condamné à être brûlé. Le confesseur qui l'accompagnoit au supplice lui donnoit à baiser un crucifix de fer embrâsé: le malheureux que l'on brûle, recule effrayé: on regarde ce signe comme une preuve de

possession diabolique..... Avant lui, le *maréchal d'Ancre* & *Léonora Galigaï* son épouse avoient été de funestes exemples de ce que peut sur l'esprit du peuple, l'accusation d'un crime chimérique fomentée par les passions. Gloire au médecin philosophe, à cet ennemi implaçable des préjugés, Gabriel Naudé, qui combattit ces superstitions absurdes dans sa fameuse *Apologie des grands personnages faussement soupçonnés de magie*, ouvrage publié en 1625.

Existe-t-il des *obsessions réelles?* Cette question, quoique théologique dans le droit, peut être soumise à la décision des magistrats; & comme ces obsessions ne se manifestent que par des phénomènes physiques extraordinaires, les médecins peuvent encore être appelés à donner leur opinion à ce sujet, & tout consiste ici à établir le *corps du délit* ou la *certitude du fait*, & à en rechercher la *cause naturelle*. Les lois divines & la doctrine de l'église romaine permettent ou ordonnent de croire que les obsessions ou possessions réelles ne sont pas impossibles; cependant il existe un grand nombre d'auteurs ecclésiastiques qui pensent que ces phénomènes ont dû toujours rentrer dans l'ordre des faits naturels, & s'expliquer comme des affections de l'entendement & du genre nerveux. (*Voyez* Mead, *Sur les maladies dont la Bible a parlé*, & Grunner dans son *Commentaire sur les possédés guéris par Jésus-Christ.*) Saint Athanase déclare même dans ses ouvrages, que depuis que le Christ s'est fait victime pour le salut des hommes, les spectres, les apparitions, les fantômes, tous les prestiges de cette nature, ne méritent plus la croyance des hommes.

S'il existe une *obsession*, une *possession* réelle, dit Plenck dans ses *Elémens de médecine légale*, elle se prouve, 1°. en ce que ces signes des mystères sacrés, appliqués à l'individu possédé, excitent des convulsions horribles; mais il ajoute qu'il faut bien s'assurer que cet individu n'a aucune espèce de connoissance de cette application. 2°. Il faut que le possédé produise des phénomènes absolument hors du cours des lois de la nature; &, à cet égard, on ne doit pas oublier que les affections nerveuses se manifestent par des accidens très-éloignés de l'état naturel, de l'habitude des forces physiques, morales & réelles de l'individu. Lorsque ces deux caractères seront énoncés de manière à ne laisser aucune prise au soupçon & à l'incrédulité, on peut croire à l'existence & à l'action d'un pouvoir surnaturel; mais on ne craint pas de déclarer que, si ces recherches sont faites par des hommes très-instruits, très-attentifs, & au dessus de toute crainte, ce genre d'action ne trouvera pas occasion d'être soumis à la décision des lois.

Quant aux *possessions simulées*, j'ai déjà parlé de tous les efforts du crime, de l'intérêt des passions humaines pour faire croire à leur réalité dans des siècles moins éclairés que le nôtre. Là ce sont des *convulsionnaires* autour du tombeau d'un chef de secte; ici des illuminés qui lisent dans l'avenir. Plus loin des *magnétisés* qui entrent en crise, & éprouvent des effets extraordinaires; des *somnambules* qui annoncent les maladies les plus secrètes, que toute la sagacité des médecins les plus célèbres n'a pu reconnoître. D'un autre côté, ce sont des *ventriloques* ou *engastromythes*, qui ne peuvent avoir & émettre ce langage sans une permission divine spéciale..... (Voyez le *Traité de la Chapelle* sur cet objet, en 1772.) Suivez les expériences de Robertson à Paris, & les scènes extraordinaires du ventriloque Fitz James, dont nous sommes témoins tous les jours; phénomène qui auroit peut-être suffi pour le conduire à la mort dans ces tems d'ignorance & de crédulité superstitieuse.

Je ne parlerai pas ici des *apparitions* des *vampires* de cette fable singulière née en Hongrie, créée par l'imagination effrayée des soldats de l'Empereur, & propagée ensuite dans toute l'Europe. Ce sont des démons qui pompent, pendant la nuit, le sang des corps vivans, & le portent dans les cadavres, dont on voit sortir le sang par la bouche, le nez & les oreilles. Dom Calmet a fait à ce sujet un ouvrage absurde, dont on ne l'auroit pas cru capable, mais qui sert à prouver combien l'esprit humain est porté à la superstition. On sait avec quelle facilité tous ces faits s'expliquent aujourd'hui. (*Voy.* HALLER, VAN SWIETEN, &c.)

Quant aux *miracles*, s'ils existent encore aujourd'hui, il est au moins très-important d'en consacrer l'existence par des caractères au dessus de toute espèce de soupçon. L'incorruptibilité des cadavres, regardée comme miracle, a lieu en plusieurs occasions, & par des causes très-naturelles.

On sait combien il importe de bien reconnoître la limite qui sépare à cet égard ce que l'on peut appeler *guérison miraculeuse*, des effets dont les sciences naturelles peuvent donner l'explication. Plusieurs appelleront, sous ce rapport, *miraculeuse* toute guérison telle qu'elle soit absolument impossible à l'art de guérir; par exemple, la guérison d'un ulcère chancreux en un clin d'œil, la vue rendue aux aveugles dans des circonstances où il est bien démontré que l'organisation de l'œil étoit absolument détruite, &c. &c.

Quant aux *miracles* prétendus, il faut compter parmi eux les guérisons naturelles ou par l'art, regardées par le peuple comme opérées par la puissance divine & l'intercession des Saints. Une ancienne surdité, une goutte sereine, une aphonie invétérée, se trouvent guéries tout à coup; une abstinence se prolonge fort au-delà des bornes ordinaires, & le malade la supporte. Toutes ces guérisons, regardées comme surnaturelles, ont cependant des exemples dans les annales de l'art de la médecine. (Voyez l'histoire d'une guérison singulière de l'*amaurose* & du *cophois* par Truka, en 1778 & 1734, & celle citée par Auran, d'un individu qui, ayant perdu, par la petite-vérole, la langue & les muscles de cet organe, recouvrit cependant à un certain point la liberté de la voix.

Je ne prolongerai pas cet apperçu historique; il fait assez connoître ce que les hommes sensés doivent penser aujourd'hui des objets qui s'y trouvent traités. (GILBERT, D. M.)

MAGISTER. (*Pharmacie*) On appelle ainsi tous les précipités qui se forment lorsqu'on sépare par un agent chimique des matières qui étoient unies à un dissolvant.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour qu'un magister soit bien fait :

1°. Il faut que le corps dissous qu'il s'agit de précipiter, soit tenu en solution dans une grande quantité d'eau ;

2°. Que le précipitant qui sert à l'obtenir, soit très-pur, & délayé lui-même dans beaucoup d'eau ;

3°. Que le précipité une fois formé, soit séparé par des lavages répétés, de toutes les matières salines avec lesquelles il pouvoit être mêlé ;

4°. Qu'il soit en molécules extrêmement fines.

Ces conditions sont surtout de rigueur lorsque les magisters sont destinés à faire des médicamens. Quelques chimistes établissent, avec raison, une différence entre les magisters & les précipités ; suivant eux, les magisters sont des corps simples, qui en se séparant n'emportent rien du dissolvant ni du corps qui a servi à les séparer. Par exemple, le soufre, obtenu du sulfure de potasse par l'acide du vinaigre, est un magister, parce que véritablement il ne diffère d'un soufre ordinaire que parce qu'il est plus divisé que celui que nous connoissons sous le nom de soufre en canon, ou de fleurs de soufre.

Les précipités, au contraire, sont composés, parce les corps simples, en quittant leur dissolvant, emportent avec eux une ou plusieurs parties constituantes du dissolvant & même du précipitant, & finissent par s'unir avec elles d'une manière si intime, qu'il est impossible ensuite de les séparer par le lavage.

Tous les précipités métalliques & quelques précipités terreux sont dans ce cas ; les premiers n'offrent que des oxides lorsque le précipitant ne leur a rien fourni, tandis qu'ils sont de véritables carbonates lorsque le précipitant leur a cédé une certaine quantité d'acide carbonique. Les deuxièmes, c'est-à-dire, les précipités terreux, sont aussi de vrais carbonates toutes les fois que leur précipitation s'est opérée par le moyen d'un précipitant qui, contenant de l'acide carbonique, s'en est dépouillé en faveur des précipités, à la formation desquels il a contribué.

Quoique les Anciens ne connussent pas la différence qu'on admet aujourd'hui entre le magister & le précipité, cependant ils ne donnoient le nom de *magister* qu'aux seuls précipités qui, suivant eux, étoient doués de propriétés merveilleuses. Le magister de perles, ceux de corail, d'yeux d'écrevisses & de soufre étoient fréquemment employés ; souvent aussi ils les faisoient prendre seuls, mais plus souvent encore on les mêloit avec différentes préparations pharmaceutiques. (Bouillon-Lagrange.)

MAGISTRAL, adj. (*Voyez* Extemporané.) On donne ce nom aux préparations, formules, prescriptions ou remèdes que les médecins ordonnent au lit des malades pour être composés par l'apothicaire, & de suite administrés pour la maladie à traiter. Ainsi, les médicamens *magistraux* apprêtés sur-le-champ, & exécutés suivant la recette ou formule, diffèrent des remèdes ou préparations pharmaceutiques, qui sont disposés d'avance & approvisionnés pour l'usage.

Toute mixtion ou confection médicinale qui est sujète à s'altérer & qui n'est pas de garde, prend le nom de *magistrale* ou d'*extemporanée*. (R. Chamseru.)

MAGISTRATS. (Devoirs des magistrats relativement à l'hygiène publique.) Les hommes ne se sont réunis en société que pour se garantir mutuellement leur bonheur commun, & en composer ce que l'on appelle la félicité publique. C'est à ce seul prix que les peuples ont déposé une portion de leur liberté privée dans la main des chefs qu'ils se sont donnés. Les avantages que les magistrats doivent assurer aux citoyens, sont la salubrité publique, les jouissances & les plaisirs qui ne nuisent point à leurs semblables, la défense commune contre les ennemis du dehors & ceux du dedans. Leurs devoirs viennent se ranger, à cet égard, sous trois chefs différens.

Premier chef. Devoirs des magistrats pour la conservation de la santé publique pendant la paix. Ces devoirs ont pour objets le maintien des conditions de salubrité relatives aux mariages, soit qu'elles les précèdent, les accompagnent ou les suivent ; l'éducation physique de la première & de la seconde enfance ; l'éducation & l'institution de la jeunesse ; les précautions pour la conservation de la pureté de l'air que respirent les citoyens ; des qualités avantageuses des alimens & des boissons dont ils font usage ; de la salubrité des habitations, des vêtemens ; des exercices, des plaisirs ; la surveillance de la décence & des mœurs publiques, & les moyens de procurer à tous une longévité heureuse & saine.

Deuxième chef. Devoirs des magistrats dans les tems où des circonstances malheureuses nécessitent la guerre. Ces devoirs ont pour objets les garanties à donner aux citoyens sur les talens & la probité des hommes auxquels est confié le soin de défendre l'État ; la levée des troupes, leur mise en armes ; les mouvemens militaires, les soins & les secours à prodiguer aux braves qui exposent leur vie pour la sûreté commune ; les égards de l'humanité à concilier avec ceux d'une justice rigoureuse envers les hommes qui viennent solliciter la dispense du service militaire, afin que le lâche ne prenne point la place de l'homme généreux pour rester dans ses foyers, & que le citoyen vraiment incapable de supporter les fatigues de la guerre n'y soit pas injustement contraint.

Troisième chef. Devoirs des magistrats pour préserver la société de l'atteinte des maladies, surtout épidémiques, ou pour en éteindre promptement le germe lorsqu'elles exercent leurs ravages. Ces devoirs ont pour objets la création des écoles de médecine, dans lesquelles les hommes qui se consacrent à cette honorable profession, commencent par donner des garanties solennelles de leurs talens & de leurs

vertus; la répreffion des charlatans: les foins à prendre pour conftater les décès, connoître les maladies régnantes, répandre les procédés curatifs qui leur conviennent le plus; pourvoir à la confervation de la vie des enfans dans le fein de leurs mères, en cas de mort de celles-ci; affurer à tous les âges, aux individus malheureux & fouffrans, des hofpices multipliés, des afyles où le travail modéré puiffe affurer & adoucir leur exiftence; s'affurer des moyens propres à extirper le germe des maladies épidémiques ou de certaines endémies; garantir les citoyens de toute contagion redoutable; porter enfin fes foins fur la confervation des animaux domeftiques plus ou moins néceffaires ou utiles à l'homme.

Tels font en général les objets dont fe compofe *l'hygiène publique* ou la *police médicale*. Il eft important de la confidérer ici dans quelques détails.

SECTION PREMIÈRE.

Une république n'eft pas heureufe lorfque les citoyens qui la compofent, ne jouiffent pas d'une fanté ferme & conftante. Des êtres infirmes & foibles ne font propres ni à la guerre ni à la paix : de là réfulte le premier devoir des magiftrats, la confervation de la fanté de tous.

Les foins, à cet égard, doivent précéder la naiffance même des citoyens : des parens efféminés & languiffans ne procréent qu'une race débile & impuiffante. La confervation des mœurs eft le plus fûr moyen d'obtenir une génération d'hommes vigoureux, fains d'efprit & de corps. Les mœurs fe conferveront en prolongeant l'innocence du premier âge, en défendant févérement la vente ou l'étalage public des tableaux obfcènes, des gravures licencieufes; en retenant dans leurs maifons les courtifanes, s'il eft vrai que cet indigne métier foit néceffaire; en ne permettant l'union des fexes par le mariage, qu'à l'âge où les individus font parfaitement nubiles. Des réglemens fages atteindront facilement ce but.

La première éducation phyfique appelle toute la furveillance des magiftrats. Le choix d'une nourrice publique fe fait pour ainfi dire fous la garantie du Gouvernement, & cependant, quelles inftitutions atteftent à cet égard les précautions de l'autorité publique? Quelle foule de défordres, d'abus licencieux, de délits & de crimes dans la conduite de ces femmes connues fous le nom de *recommandereffes?* Combien de victimes de la vénalité, de la débauche & de l'infouciance!

L'enfant paffe à l'âge adulte, & fa nourriture eft devenue celle de tous les citoyens. Ce n'eft pas ici le lieu de développer les moyens d'affurer à cet égard la falubrité publique : il fuffit d'affurer que la furveillance des magiftrats ne fauroit être trop active contre les tentatives de l'intérêt & du crime. La falfification, la mixtion des farines, la livraifon des fubftances animales & végétales lorfque le travail de la décompofition en eft commencé, la fophiftication des boiffons d'un ufage ordinaire, que d'objets dignes de fixer l'attention des chefs d'un Gouvernement jufte & ami du peuple! L'Allemagne préfente fous ce rapport un fpectacle intéreffant pour l'humanité. Des médecins avoient obfervé que la bière (boiffon d'un ufage fi commun dans ces régions) produifoit fouvent, dans les étés chauds, des maladies bilieufes populaires, des dyffenteries épidémiques très-graves. L'autorité publique ordonna que la confection de cette liqueur fermentée feroit foumife à l'infpection d'un homme inftruit, qui s'affureroit de la qualité de l'eau, du houblon, de l'orge employés, des moyens d'une décoction & d'une fermentation parfaites, &c. &c.

La lithargirifation des vins, la falfification des eaux-de-vie, ne font pas moins redoutables.

Mais il ne fuffit pas d'affurer au citoyen une nourriture faine; il faut lui garantir la pureté de l'air qu'il doit refpirer dans le fein des villes, au milieu des campagnes mêmes & dans la fociété de fes femblables; entretenir dans tous les lieux publics & privés la propreté la plus grande, réprimer l'infouciance à cet égard, aider l'infortune, veiller à ce que les lieux d'aifance foient habituellement tenus propres, & que leurs produits foient portés en des lieux d'où leurs émanations ne puiffent pas nuire aux citoyens; prévenir l'altération des eaux communes par le nétoiement temporaire des canaux qui les tranfportent, ou par la filtration qui les purifie; éloigner du centre des villes & portes au-delà de leur enceinte, les ateliers & les manufactures dont les travaux peuvent déterminer des exhalaifons délétères. Les Romains étoient très-fcrupuleux à cet égard. Tous les états dont les manipulations préfentoient quelque chofe de dégoûtant ou de malfaifant, ne pouvoient s'exercer qu'au-delà du Tibre : les ennemis vaincus, les Juifs & tous les hommes à la vie defquels on ne paroiffoit attacher aucun prix, étoient feuls deftinés à ces métiers. (*Voyez* Marianus, *Topographie de Rome;* Alexand. Donatus, *fur la ville de Rome, &c. &c.*)

Par la même raifon, les hofpices doivent être fitués de manière que leur expofition ne faffe courir aucun danger aux villes auxquelles ils appartiennent; l'inhumation des cadavres à des profondeurs requifes, la févère interdiction de l'inhumation dans les temples. (*Voyez* à cet égard les belles inftitutions de Rome & de la Grèce.) « Que les morts ne nuifent point aux vivans, » difoit Platon. *In urbe ne fepelito*, portoit la loi des douze Tables.

Mais fuffit-il aux magiftrats de garantir les citoyens des dangers qui les menacent? Non, fans doute; ils doivent encore ajouter à la pureté, à la falubrité de l'air qu'ils doivent refpirer. C'eft l'avantage que procurent les promenades publiques, plantées d'arbres dont les émanations plaifent à l'organe de l'odorat, tandis que les tranfpirations abondantes qui s'opèrent par les feuilles innombrables de ces grands végétaux, l'*expiration* de certains fluides aériformes, & l'*afpiration* d'autres fluides vaporifés, déterminent des décompofitions, des recompofitions, des dégagemens, des précipitations de diverfes fubf-

tances contenues dans l'atmosphère, & servent à sa purification continuelle.

Le desséchement des *marais* & des *lacs*, fait à des époques utiles, est une opération si importante, qu'il suffit de la nommer ici; elle sera détaillée ailleurs.

La construction des édifices est un objet de la plus haute importance. On peut compter au nombre des causes productrices les plus actives & les plus constantes des ravages exercés chaque année dans la classe peu aisée, par les maladies épidémiques & contagieuses, la nécessité où se trouvent ces individus de loger dans des fauxbourgs où les maisons à cinq ou six étages, amoncelées en trop grand nombre dans des rues excessivement étroites, contiennent des familles entières, composées de huit à dix individus sains ou malades, renfermés dans le plus petit espace, privés pour ainsi dire de la lumière du jour & de l'air respirable. Celui-là certes rendroit un grand service à l'humanité, qui auroit le pouvoir de faire abattre ces édifices, foyers de contagions toujours renaissantes, & qui pourroit loger sous les tentes tous ces individus. Voilà pourquoi l'édification des villes, la construction de quartiers nouveaux, les réparations des anciens édifices, doivent être soumises à des lois qui toutes ont pour objet la salubrité publique.

Le vêtement des citoyens n'a de règles que la mode ou la nécessité : d'où l'on peut conclure qu'il entraîne une foule de dangers de toute espèce.

Les plaisirs publics doivent être dirigés par le magistrat, dans l'intention qu'ils servent à la conservation de la santé & de la décence publique; car je ne saurois séparer l'une de l'autre ces deux parties de l'hygiène, dont les actions mutuelles sont de tous les instans.

Section II.

Je vais considérer en général les devoirs des magistrats dans les tems où les circonstances nécessitent la guerre. C'est ici l'*hygiène publique militaire*. La levée des troupes est le premier soin de la surveillance des magistrats. Cette opération doit toujours être telle que le citoyen appelé par son âge, soit convaincu de la nécessité où il se trouve d'exposer sa vie pour la défense de son pays & de la liberté publique; il faut qu'il soit bien convaincu que les services qu'il va rendre lui ont déjà été rendus par ses pères, & le lui seront encore un jour par ses enfans. Ces vérités sacrées annoncent assez combien le magistrat doit porter ici de justice, de sagesse, d'humanité & d'impartialité. Les hommes de guerre doivent toujours être choisis sains, forts & jeunes. Il n'est pas permis à un Gouvernement de s'écarter de ce principe. La vie de tout individu foible, malade ou mal-sain dont il expose les jours aux fatigues de la guerre, est sous sa responsabilité particulière.

Il n'est pas moins nécessaire de pourvoir à la subsistance saine, assurée & suffisante des troupes en marche ou en cantonnement. On ne sauroit croire combien de maladies graves & pestilentielles ont eu pour cause le défaut de vivres ou leurs mauvaises qualités. Il faut pourvoir à l'exposition salubre des camps, à leur distribution, aux vêtemens des troupes, combinés de manière à les préserver de l'action de l'air froid & humide, sans les accabler sous le poids de la chaleur; la propreté de leurs habitations, l'exécution sevère des lois qui écartent loin d'eux la débauche & l'ivrognerie, ennemis plus cruels & plus dangereux que ceux que les armées ont à combattre dans leurs marches. Des stations de repos doivent être déterminées: il faut les préserver d'un soleil brûlant ou des rigueurs d'un froid excessif. Sans doute ces obstacles ne peuvent pas toujours être écartés, & la valeur des armées de notre ex-république les a constamment bravés dans toute la guerre de la liberté.

La création d'hôpitaux militaires suffisans, le choix d'hommes instruits dans l'art de guérir, la bonne administration de ces établissemens, le soin de l'inhumation profonde des victimes après une bataille, les récompenses décernées par le Gouvernement aux braves qui ont perdu à la guerre, ou leurs forces, ou leur santé, ou quelques parties de leur corps; voilà ce qui complète le travail de l'*hygiène publique militaire*.

Section III.

Cette section a pour objet les devoirs des magistrats, pour préserver les citoyens des maladies ou pour en arrêter le cours.

Le premier travail de l'autorité publique, à cet égard, est d'assurer à tout citoyen malade qui desire des secours, la consolation de croire qu'en appelant un homme exerçant publiquement la profession, il ne compromet pas sa vie, l'intérêt & l'affection d'une famille entière. C'est dire assez que les écoles de médecine doivent être rigoureuses dans l'examen des sujets; qu'aucun autre motif que l'intérêt public ne doit influencer leurs suffrages; que la conduite des hommes qui exercent l'art de guérir doit être toujours soumise à la surveillance publique; qu'ils doivent compte, dans tous les momens, à l'autorité de leur conduite médicale, des motifs qui dirigent leur traitement, & de la validité présumée des moyens curatifs qu'ils emploient. D'un autre côté, le Gouvernement ne peut, sous quelque prétexte que ce puisse être, tolérer l'existence officielle de mages, charlatans, vendeurs de remèdes secrets, & tous autres imposteurs qui trafiquent de la vie humaine comme d'une marchandise.

La formation des hospices civils, leur bonne exposition, la disposition salubre de leur intérieur, leur administration sage & économique sont des objets de la plus haute importance : on les trouvera traités en particulier en différens articles. Il me suffit de dire ici que tout grand hôpital qui renferme un nombre considérable de malades dans un espace plus ou moins vaste, est un fléau pour l'humanité, & qu'il faut substituer à ce mode destructeur l'établissement de plusieurs petits hôpitaux disséminés sur un vaste espace.

Les

Les officines pharmaceutiques ne doivent être également permises qu'à des hommes éprouvés par l'école, reconnus capables d'exercer l'importante fonction dont ils sont chargés, & dignes de la considération publique par leurs talens, leur délicatesse & leur humanité. Tous les ans, ces officines doivent être inspectées, à l'effet d'en écarter tout médicament, toute substance reconnue, ou inutile, ou suspecte, ou dangereuse. Les pharmaciens doivent répondre personnellement & être cités devant les tribunaux toutes les fois qu'ils délivrent une substance médicamenteuse, quelle qu'elle soit, sans l'ordonnance de l'homme de l'art. Les médecins sont également responsables des accidens qui résulteroient de l'administration fautive & inconsidérée de remèdes qu'ils ordonnent.

La conduite & l'instruction des sages-femmes n'est pas moins digne de la surveillance publique. Il seroit impossible de calculer le nombre des victimes que l'insouciance des magistrats laisse annuellement sacrifier dans toutes les villes. Des réglemens sages & précis sont faits à cet égard; leur exécution est nulle ou sans cesse entravée, & la crédulité publique, qui n'a point de bornes à cet égard, voit tous les jours les malheurs renaître, & ne les reconnoît pas.

Les femmes enceintes peuvent perdre la vie, ou par maladie, ou dans l'accouchement, ou par la violence : il faut se hâter alors de conserver la vie à l'enfant renfermé dans son sein. La négligence de ce devoir sacré est un horrible crime qui ne se renouvelle que trop souvent.

Les maladies endémiques des diverses régions appellent encore toute l'attention de l'autorité. Il n'est pas douteux qu'elles ne soient dues en grande partie à des causes locales qu'il est possible d'écarter, ou dont les magistrats peuvent peut-être du moins affoiblir l'énergie. Telles sont les maladies suivantes : en Angleterre, le rachitis & la phthisie pulmonaire; sur les côtes de la Hollande, de la Flandre & de la France septentrionale, les affections calculeuses & le scorbut; dans le Tyrol, à Saltzbourg, en Suisse, les maladies scrophuleuses; la mélancolie en Espagne; le plica dans la Pologne; les maladies cutanées dans un grand nombre de régions de la France; dans les pays méridionaux, les dyssenteries, les hémorragies, les fièvres de mauvaise nature; la fièvre miliaire dans la Saxe, &c. &c. Les Gouvernemens doivent prendre, à cet égard, toutes les mesures propres à reconnoître les causes de ces endémies, qui résident presque toujours dans les mauvaises qualités de l'air, de la terre & des eaux. Il y a des exemples nombreux d'heureuses tentatives à cet égard.

Des fièvres de très-mauvaise nature exerçoient annuellement leurs ravages à *Stutgard* : on convertit en prairie artificielle un lac voisin, l'air s'épure, la maladie disparoît.

A *Pesaro*, ville d'Italie, dans l'Umbrie, on trouvoit à peine un homme qui eut atteint son dixième lustre; depuis le desséchement des marais qui l'environnoient, on y compte des octogénaires.

La phthisie pulmonaire seroit-elle aussi commune en Angleterre, si l'on substituoit pour combustible le bois au charbon de terre, pour le chauffage & la préparation des alimens? Il est inutile de multiplier les exemples à cet égard.

Les maladies épidémiques ont besoin d'un article à part. (*Voyez* l'article PESTE.)

Je crois avoir réuni sous un seul point de vue les devoirs des magistrats dans l'hygiène publique. Les grandes villes présentent, à cet égard, des institutions utiles, mais elles ont besoin d'être encouragées, honorées par le Gouvernement. Un médecin passe sa vie dans l'exercice d'une pratique qui lui est honorable & avantageuse : ses regards se tournent rarement vers les objets d'utilité générale; il n'a pour ainsi dire aucun moment à lui consacrer : c'est cependant cet homme instruit, consommé dans l'étude des causes des maladies, qui peut le plus éclairer les magistrats. Il faut donc exciter son zèle par le prix le plus flatteur, la considération publique.

Oh! combien seroit avantageuse à la société, honorable au Gouvernement qui l'auroit créée, & glorieuse aux hommes de l'art qui en obtiendroient le prix de leurs veilles, une institution qui accorderoit une médaille d'honneur avec cette devise : *Ob cives servatos : pour avoir conservé des citoyens à la patrie*, à tous les médecins qui auroient notoirement préservé un quartier de l'atteinte d'une maladie populaire, ou qui en auroient arrêté le cours par des procédés mis en pratique! qui accorderoit le brevet d'honneur à l'homme qui auroit fait cesser une maladie endémique ravageant depuis long-tems une contrée! au médecin dont le dévoûment, le zèle & les talens auroient fait cesser une épidémie désastreuse! La France régénérée attend ce monument de la justice nationale. Le célèbre *Iener* a reçu en Angleterre un témoignage éclatant de la reconnoissance publique pour sa découverte de l'opération de la vaccine. (GUIBERT, D. M.)

MAGMA (*Pharmacie.*) se dit d'un liquide qui acquiert une consistance épaisse comme de la bouillie.

Cet état que prend un liquide peut reconnoître plusieurs causes : tantôt il est dû à la présence d'une matière qui se trouve si rapprochée dans son dissolvant, qu'elle lui ôte une partie de sa liquidité : telle est, par exemple, la gelée de groseille, dont la consistance doit être attribuée à beaucoup de mucilage que le suc de groseille tient en dissolution : tantôt aussi le magma est formé par une ou plusieurs matières réduites en molécules extrêmement fines, qui, ne pouvant pas se séparer parce que leur quantité est beaucoup trop considérable par rapport à celle du liquide au milieu duquel elles sont suspendues, se trouvent forcées de rester dans ce dernier, & lui donnent par ce moyen une consistance épaisse. C'est ainsi que se présentent ordinairement tous les précipités qu'on obtient lorsqu'on décompose avec un agent quelconque une solution saline, terreuse ou métallique, très-concentrée. (BOUILLON-LAGRANGE.)

MAGNAC (Eaux minérales de). C'est une commune du district de Saint-Flour, près le Malézieu, où sont des eaux minérales froides, dont la nature n'est pas bien connue. (MACQUART.)

MAGNATHIS. Avicenne appelle ainsi l'*aimant*. (*Voyez* ce mot.) (R. CHAMSERU.)

MAGNÉSIE. (*Matière médicale.*)

La magnésie, dit Fourcroy, est la première & la plus foible des terres alkalines. Son nom désigne depuis long tems une base salifiable qu'on a d'abord confondue avec ce qu'on nommoit en général les *terres absorbantes*.

Ce nom a été sans doute donné d'après les vertus imaginaires qu'on a prêtées à cette terre, sans lui faire signifier la même propriété : on a continué à s'en servir pour désigner sa base terreuse, sans qu'on lui ait définitivement assuré un nom plus convenable. On lui a souvent donné celui de terre du sel d'epsom, parce qu'elle fait partie du sel qui a long-tems porté ce nom.

Un chanoine romain a le premier prôné & vendu cette terre, comme médicament, au commencement du dix-huitième siècle, sous le nom de *magnésie blanche*, ou de *poudre du comte de Palme*. Valentini découvrit, en 1707, que cette poudre, vantée comme une panacée, étoit le produit d'une dernière lessive du nitre calciné.

Lorsque la magnésie fut devenue plus commune, les chimistes, à l'exception d'Hoffman, la confondirent avec une terre calcaire ou absorbante; mais Blak, en 1755, fit bien connoître sa différence d'avec la chaux. Enfin Bergman en 1775, & Butini de Genève en 1779, donnèrent des dissertations qui n'ont presque rien laissé à desirer sur cette base terreuse.

La magnésie n'a jamais été trouvée pure dans la nature, mais unie aux pierres ollaires, aux stéatites, aux asbestes, aux micas, aux eaux de la mer, des fontaines salées, &c. On a long-tems séparé la magnésie spécialement du sulfate de magnésie, nommé *sel d'epsom*. Celle qui est supposée très-pure, est légère, friable, & semblable à l'amidon; elle est douce au palais, & produit sur l'estomac une action purgative foible.

La magnésie est si peu dissoluble dans l'eau, qu'on pourroit presque ne pas admettre d'attraction entre ces deux corps. Elle n'y est pas plus dissoluble que la silice & l'alumine, quoiqu'elle fasse une espèce de pâte, & l'absorbe.

La magnésie est employée en médecine comme absorbante ou antacide & légérement purgative. On la range aussi parmi les antiseptiques, parce qu'elle défend la chair & la bile de la putréfaction. Elle a les plus grands succès dans les empoisonnemens par les acides concentrés : on la donne délayée dans de l'eau sucrée. Suivant Bergman, elle peut servir, en pharmacie, à dissoudre ou à suspendre dans l'eau le camphre, l'opium, les résines & gommes-résines, ainsi qu'à former des teintures très-recommandables avec les matières végétales sèches. (MACQUART.)

MAGNÊTIQUE (Emplâtre) d'Angélus Sala, ainsi nommé parce qu'il y entre l'*aimant arsenical*, dont la propriété légérement caustique décide des vertus du topique que son auteur vante contre les charbons pestilentiels, & qui peut, avec la même utilité, être employé dans le traitement des ulcères rebelles. (*Voyez* l'*anc. Encyclopédie.*) (R. CHAMSERU.)

MAGNÉTISME. (*Remèdes, amulettes.*) (*Voyez* AIMANT.) (R. CHAMSERU.)

MAGNÉTISME ANIMAL. (*Jonglerie, erreur médicale.*) Cet objet a été traité fort au long, & avec des argumens péremptoires, à la suite de l'article AIMANT, premier volume de ce Dictionnaire, seconde partie, page 451. Le magnétisme animal & le magnétisme universel, expliqués par des raisons occultes, sont la même chimère. Les faits qui tendent à perfectionner l'emploi médical de l'aimant ou du magnétisme proprement dit, les méthodes expérimentées quant aux effets de l'électricité, les nombreux phénomènes recueillis, dans ces derniers tems, par tous les physiciens & médecins qui se sont adonnés au galvanisme; toutes ces sources d'observations, sans oublier ce qui appartient au perkinisme, offrent à l'esprit des points d'appui pour se livrer à des recherches ultérieures, étendre le domaine des vérités, & agrandir la science médicale.

Tous ces instrumens grossiers, toutes ces pratiques bizarres dont on a vu faire œuvre au milieu des réunions *mesmériques*; en un mot, ce que l'on a appelé *magnétiser* ou *mesmériser*, n'a sans doute fourni que quelques apperçus fugaces d'impressions physiques & morales plus ou moins désordonnées. Rien de constant, rien de régulier, rien qui pût mener à des inductions suivies, à des conséquences nécessaires, si ce n'est le vide de la doctrine, la fausse interprétation des faits & l'évidence de la chimère.

Cependant les expériences du galvanisme & du perkinisme nous ont fait connoître un nouvel ordre de phénomènes résultant de l'eau ou de l'humidité interposée entre des pièces métalliques & de la disparité des métaux. N'y avoit-il pas lieu d'entrevoir, dans l'appareil du baquet *mesmérique*, ce dont son auteur n'a jamais eu lui-même la moindre idée, savoir, une première ébauche des instrumens & des impressions galvaniques ? Mais en admettant cette question comme un doute raisonnable, il y auroit toujours eu fort loin d'un essai aussi incomplet, à ce que nous connoissons aujourd'hui par une suite rapide de travaux fondés sur des vérités stables. (*Voyez* MÉDECINE ÉLECTRIQUE, MÉDECINE GALVANIQUE, MÉDECINE MAGNÉTIQUE, PERKINISME.) (R. CHAMSERU.)

MAGNOL (Pierre), né à Montpellier en 1638, fut reçu docteur en médecine dans cette ville en 1659.

Il n'eut que le titre de médecin, & n'en exerça jamais la profession. La botanique fut son unique étude. Ami de Tournefort, ce fut par lui qu'il obtint de Fagon, premier médecin du Roi, la chaire qu'Amé Durant laissa vacante à Montpellier en 1694. Magnol succéda à Tournefort à l'Académie des sciences de Paris, & mourut en 1715, à soixante & seize ans. Il a publié :

Botanicon Monspeliense. Monspelii, 1676. In-8°.

Prodromus historiæ generalis plantarum, in quo familiæ plantarum per tabulas disponuntur. Monspelii, 1689. In-8°.

Hortus regius Monsp. Monsp. 1697. In-8°., avec figures. Il y suivit la méthode de Tournefort.

Antoine Magnol, fils de Pierre, fut reçu médecin à Montpellier en 1696. Il embrassa ensuite le parti des armes, mais revint après à son premier état, obtint la survivance de la chaire de son père, dont il jouit en titre depuis 1715 jusqu'en 1759, qu'il mourut âgé de quatre-vingt-trois ans. Il n'a laissé d'autres ouvrages que plusieurs dissertations soutenues, sous sa présidence, à Montpellier. (R. GEOFFROY.)

MAGNUS, médecin & sectateur d'Athénée, a laissé un ouvrage intitulé *des Choses inventées par Thémison.* Il vivoit au commencement de l'ère chrétienne.

Il y a eu plusieurs autres Magnus. Galien en parle d'un qui étoit son contemporain, & médecin des empereurs Antonin le Pieux & Marc-Aurèle.

Il y a eu un Nicolas Magnus, ou le grand docteur de la Faculté de Paris & médecin du Roi, qui a publié : *De medicis pulveribus libellus.* Lutetiæ, 1545. In-8°. Argentinæ, 1545. In-8°. (R. GEOFFROY.)

MAGON, médecin, natif de Carthage, voyagea très-long-tems, ne se nourrissant que de farine sèche. Il a écrit vingt-huit livres, en langue punique, sur l'agriculture. On trouve quelques chapitres de *Mulo-Medicina* de sa façon, dans les auteurs qui ont traité de la vétérinaire. Ces chapitres ont paru en grec à Bâle, 1537. In-4°. En latin, par Jean Ruel. Paris, 1530. In-folio. (*Extrait d'Éloy.*) (R. GEOFFROY.)

MAGOS. (*Magus.*) Emplâtre décrite par Aëtius, connue aussi sous le nom d'*hephæstias.* Suivant la signification de ces deux mots, c'est une emplâtre *magique* ou *vulcanique.* Ce second synonyme lui vient de ce qu'il entre dans sa composition du mâche-fer & autres scories des fourneaux, qui sont réputées avoir une propriété astringente ; aussi est-il vanté comme un puissant cicatrisant. (*Voyez Castelli* & *James.*)

Aujourd'hui on est bien éloigné d'adopter les vertus spécifiques attribuées par les Anciens à tel ou tel emplastique. On pense qu'ils agissent d'une manière plus générale, en maintenant une douce chaleur sur les parties qu'ils recouvrent, & en écartant les impressions du froid qu'Hippocrate a dit être si préjudiciable aux plaies, aux os, aux dents, à la moëlle épinière, au cerveau, &c. (R. CHAMSERU.)

MAHALEP ou MAHALEB. (*Hygiène.*) C'est l'amande du fruit d'un cerisier sauvage, que quelques-uns ont nommé *bois de Sainte-Lucie.* On l'apporte d'Angleterre & de plusieurs autres endroits. Elle est particuliérement employée, par les parfumeurs, dans leurs savonettes. Elle a une odeur qui approche de celle de la punaise. (MACQUART.)

MAHOT. (*Matière médicale.*) Nous ne parlons pas ici du cotonnier de mahot, mais seulement d'une espèce de mahot sauvage que les Caraïbes nomment *materebé.*

On enlève l'écorce de cet arbre, & on en tire un suc qu'on fait boire pour arrêter les flux de ventre.

Le choucourou des Caraïbes est encore une espèce de mahot sauvage, dont on presse les feuilles pour en tirer le suc, qu'on distille dans la bouche des enfans pour les guérir des tranchées.

Il y a encore aux Antilles une espèce de mahot, qui croît communément parmi les broussailles, qu'on nomme *mahot-cousin*, qui a de petites fleurs jaunes à cinq pétales, renfermant un petit grain rond de la grosseur d'un pois, dont les pointes crochues s'attachent facilement au poil des animaux & des habits. La racine blanche & charnue de cette plante passe dans le pays pour un excellent remède contre le flux de sang. On rape la partie la plus tendre, on la fait bouillir légérement dans du lait : on en prend trois fois par jour jusqu'à parfaite guérison.

Ce mahot pourroit bien être le même que le précédent, d'après les descriptions qui en ont été données. (MACQUART.)

MAIGRE. (*Hygiène.*)
Partie I. Sujet de l'hygiène.
Section II. Connoissance de l'homme.
Article III. Différence relative aux tempéramens.

Le mot *maigre* peut s'entendre du régime végétal, ou de l'extérieur que présentent ceux qui ne font pas en embonpoint : toujours est-il sûr que souvent en faisant maigre on le devient, surtout lorsque c'est maigre chère. Les personnes qui sont grasses, maigrissent moins aisément, parce que les substances animales fournissent, sous un petit volume, une plus grande quantité de parties nourrissantes que les végétaux. Cependant on a vu des personnes qui ne vivoient que de lait & de pain, qui sont devenues fort grasses ; mais aussi ce sont peut-être les deux alimens qui, sans fournir l'extractif animalisé complétement, paroissent cependant les plus propres à donner une nourriture saine & peu excrémentielle. Il est des personnes maigres par constitution, dont la délicatesse ne nuit pas à la santé. Leurs muscles sont souvent exprimés d'une manière dure & décharnée qui est désagréable à l'œil, & la maigreur, prise en ce sens, est un défaut naturel aux tempéramens bilieux & mélancoliques, aux hommes qui ont été doués des qualités les plus précieuses de l'esprit & de l'imagination. Il en est d'autres que de mauvaises nourritures, de grands travaux du corps & de l'esprit, de violens chagrins & l'excès du mal-

heur ont dû néceſſairement maigrir. Pour rappeler l'embonpoint, il ne s'agit que de leur rendre ce qui leur manque, de bons alimens, de la gaîté & du bonheur. Souvent c'eſt choſe difficile; mais auſſi que ne peut-on pas attendre d'un bon eſprit qui ſait tirer parti de la raiſon, de l'expérience des hommes & du tems?

Quand il ne s'agit que d'engraiſſer des gens exténués à la ſuite de violens travaux, après de mauvaiſes nourritures dans des voyages de long cours, une dière analeptique incraſſante, c'eſt-à-dire, nourriſſante, des alimens bien choiſis, bien ſubſtantiels, tirés des animaux faits; les jus, les extraits, les fécules, le bon pain, le bon vin, ſuffiront pour rendre un embonpoint qui n'avoit diſparu que momentanément.

Si la maigreur eſt la ſuite des excès qui ont ſouvent lieu dans la jeuneſſe, il faut nourrir abondamment, donner des conſommés, employer le repos; bientôt on verra reparoître cette fleur de la ſanté, que des récidives multipliées faneroient pour jamais.

Les travaux de l'eſprit doivent s'arrêter où commence un deſſéchement phyſique qui intéreſſe la ſanté, & fait bientôt des gens de lettres & des ſavans, des ſquelettes & des fantômes.

Quant à la maigreur des convaleſcens, elle n'a rien qui doive inquiéter, & le régime reſtaurant, employé avec des précautions relatives à la force individuelle, ne manquera pas de rendre, avec les forces perdues, tout l'agrément extérieur qui doit réſulter d'une ſanté remiſe à neuf. Pour la maigreur volontaire ou celle de quelques atrabilaires qui imaginent orner le moral en déparant le phyſique, voyez Folie, Macération. (Macquart.)

MAIL. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe V. *Geſta.*
Ordre III. Mouvement général.

Le mail eſt un jeu de grand exercice, qui s'exécute au moyen d'un inſtrument qui a la forme d'un maillet, dont le manche va toujours en diminuant du haut en bas, & dont la tête, d'un bois très-dur, eſt garnie, à chacune de ſes extrémités, d'une virole ou d'un cercle de fer, pour empêcher qu'elle ne s'émouſſe.

Il faut que le poids & la hauteur du mail ſoient proportionnés à la hauteur du joueur; car s'il eſt trop long ou trop peſant, on prend la terre, & s'il eſt trop court ou trop léger, on prend la boule, comme l'on dit, par les cheveux.

Avec un mail de cette eſpèce, on lance une petite boule de bois dans de certaines limites tracées ſur un terrain.

Le mail eſt ſans contredit un des jeux d'exercice les plus agréables, les moins gênans; il eſt très-favorable à la ſanté, en ce qu'il fait faire beaucoup de mouvemens variés à toutes les parties du corps. Il faut être déjà d'une certaine force phyſique pour s'y livrer. Il excite merveilleuſement la tranſpiration, & convient à preſque tous les âges qui ne ſont pas extrêmes.

Ce jeu n'eſt pas ſans danger, parce que ſi l'on n'eſt pas très-attentif, les billes de mail lancées par des bras très-vigoureux peuvent atteindre des joueurs inhabiles ou qui ont reçu de la nature des vues bornées, comme ſont celles des myopes. Ces derniers doivent s'interdire ce jeu, à moins qu'ils ne ſe muniſſent de beſicles. Si l'on a beaucoup tranſpiré en prenant cet exercice, il eſt prudent de ne pas s'expoſer à un air froid, & de boire un verre de vin pour empêcher la ſuppreſſion ſubite de la tranſpiration, qui eſt devenue ſueur par ſon abondance. (Macquart.)

Mail-Anschi, eſpèce de *rhamnus* qui croît au Malabar. Ray (*Hiſt. Plant.*) détaille ſes vertus contre la goutte & la jauniſſe. (*Voyez Dictionn. de James.*) (R. Chamseru.)

Mail-Élou. (*Matière médicale.*) C'eſt un grand arbre du Malabar, qui eſt toujours vert, qui porte fleurs & fruits en même tems, & deux fois dans l'année. Commelin, dans l'*Hortus Malab.*, caractériſe ainſi cet arbre: *Arbor baccifera, trifolia, malabarica, ſimplici oſſiculo, cum plurimis nucleis, laſitanis carilla.*

On fait bouillir ſes feuilles dans une infuſion de riz; on paſſe enſuite, & on obtient une boiſſon qu'on dit propre à expulſer l'arrière-faix & à faciliter les vidanges. (A. E. Macquart.)

Mail-Élou-Ratour, autre eſpèce recommandée par Ray comme antidyſſentérique, alexipharmaque, vulnéraire. Il y a auſſi le Mail-Ombi, dont ce naturaliſte ne connoît rien de certain ſur les propriétés. (*Voyez le Dictionn. de James.*) (R. Chamseru.)

MAILLOT.
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe II. *Applicata.*
Ordre I. Ligatures.

Les plaintes répétées des médecins, relativement au maillot, ont réellement produit d'heureux effets dans les grandes villes; mais combien n'exiſte-t-il pas encore de campagnes où cette habitude meurtrière n'eſt pas à beaucoup près déracinée?

A peine un enfant a-t-il reçu la liberté avec le jour, que des vêtemens qui ne devroient ſervir qu'à le garantir des injures de l'atmoſphère, ſont diſpoſés pour le tourmenter. Des bandes ſerrées vont comprimer ſans pitié de petits membres qui ne demandent qu'à gigotter: mille fois plus malheureux que les petits des animaux, l'enfant meurtri, en proie aux douleurs, va devenir un tableau vivant de difformités. On ſe donne plus de peine pour faire ſon malheur, qu'on n'en auroit eu à le rendre bien portant. En vain ſes cris annoncent ſon infortune: on y eſt ſourd; & quand il ſera la victime du plus abſurde & du plus cruel traitement, on dira froidement qu'il étoit d'une complexion trop foible & trop délicate pour exiſter.

Les ſuites des vives compreſſions que font les maillots ſur les membres de ces tendres & frêles créa-

tures ; sont de gêner la circulation du sang ; d'empêcher l'extension & l'accroissement des parties, d'en faire croître quelques-unes aux dépens des autres, de serrer la poitrine & la respiration, de comprimer l'estomac, de nuire à la digestion, de déplacer les jambes, les pieds, les genoux & les bras, d'empêcher le jeu ou l'équilibre des solides & des fluides : de là les maux d'estomac, les engorgemens du foie & des autres viscères, les mauvaises sécrétions.

On assujettit inhumainement les enfans sur leurs excrémens, on les échauffe, on augmente la pléthore aux dépens de l'insensible transpiration : aussi voit-on ces petits malheureux exprimer, par leurs tressaillemens & leurs mouvemens, le plaisir qu'ils éprouvent à se trouver en liberté lorsqu'on les démaillote ; mais cet instinct de la nature n'est pas même apperçu par des yeux qui ne voient pas. Si les enfans échappent aux premières tortures, on peut présumer, d'après ce que nous avons dit, combien sera lente, difficile & incertaine l'extension future de leurs facultés physiques & morales.

Lycurgue donna à sa république de beaux hommes & de plus belles femmes encore, en proscrivant le coupable abus qui nous occupe. C'est à la prudence du Gouvernement qu'on devra l'extinction d'une pratique destructive, que sans lui l'habitude & l'ignorance éterniseroient. (Macquart.)

MAIMONIDE (Moïse) *ou* MAIMONIDES-BEN-OBDAILHA, célèbre Rabbin, naquit à Cordoue en 1139. Après avoir étudié sous Averrohès, & s'être rendu célèbre en médecine & dans plusieurs autres sciences, il se rendit en Égypte, & devint premier médecin du Sultan ; il mourut comblé de gloire, d'honneurs & de richesses, en 1209, à l'âge de soixante-dix ans. On le cite souvent sous le nom de *Moses ægyptius* ou de *Moses cordubensis*. Ses ouvrages sont :

Aphorismi secundùm doctrinam Galeni, medicorum principis. Bononiæ, 1489. In-4°. Basileæ, 1579. In-8°. L'air, les eaux, les lieux, font le principal objet de son ouvrage.

Tractatus de regimine sanitatis ad Saldanum regem. Florentiæ, in-4°. sans date. Venetiis, 1514, 1521. In-fol. avec les consultations de Jean-Mathieu de Gradibus. Aug. Vind. 1518. In-4°. Lugd. 1535. In-fol.

Liber de cibis vetitis, ouvrage que Marc Woeldicke a mis en latin, & qu'il a publié à Copenhague en 1734. In-4°. (R. Geoffroy.)

MAINS. (*Hygiène.*) Partie II, ordre III. Les naturalistes ont considéré le mécanisme des parties qui composent la main sous tous les rapports que pouvoit leur offrir l'anatomie la plus exacte ; ils ont comparé les fonctions qu'elles exercent chez l'homme, & descendant de cet être, le chef-d'œuvre de la création, aux classes qui lui sont inférieures, jusqu'à celles où cet épanouissement de l'extrémité inférieure disparoît, ils en ont tiré des corollaires infiniment curieux pour tous ceux qui aiment à généraliser leurs connoissances. Il n'est point de notre objet de revenir sur ces notions, qui doivent occuper les loisirs du philosophe ; notions qui avoient déjà porté Plutarque à dire que les mains manifestoient chez l'homme une sagesse supérieure à celle de tous les autres animaux ; & sans doute il entendoit, sous le nom de *sagesse*, une plus grande dextérité, qui dépend non-seulement du jeu des phalanges les unes sur les autres, de leur opposition de force sur celle du pouce, mais encore de la faculté de pincer, due en grande partie aux ongles qui terminent les doigts. Il convient donc, pour conserver tous ces avantages, de porter un soin particulier à la bonne disposition de cette partie, non-seulement chez ceux qui doivent améliorer leurs moyens d'existence par un travail manuel, mais encore chez le riche qui attend quelque jouissance d'une occupation où les opérations de ces parties deviennent nécessaires. Il est des pays où l'indolence est l'attribut des grands, comme aussi l'indice d'une ame occupée de méditations ascétiques. En Chine, les nobles, les bonzes, laissent ainsi croître leurs ongles pour marque d'une distinction qui les élève au dessus de la classe laborieuse : il en est de même des fakirs que j'ai vus dans les Indes, & qui, dans leur humilité, ne tirent pas moins de leur négligence à les rogner, un motif de supériorité. La propreté concourt beaucoup à conserver & même améliorer les vices de la nature dans la disposition des mains ; elle éloigne les causes d'où dérivent les poireaux, les gerçures, les engelures & autres affections qui nuisent à leur jeu. On doit accoutumer de bonne heure les enfans à être scrupuleux sur ce point, en leur faisant laver les mains chaque jour matin & soir, & même dans la journée, toutes les fois qu'elles sont salies par de la crasse ou autres substances : la pâte d'amande, un peu de colle, du son, suffisent convenablement délayés dans l'eau. L'eau tiède l'hiver, froide l'été, convient pour les adultes, les femmes lors de leur menstruation : les poitrinaires éviteront cette dernière, crainte de quelque répercussion qui pourroit leur être défavorable. On recommande des gants, des manchons chez les enfans & les jeunes gens qui ont la peau froide & les houppes nerveuses très-sensibles, sous prétexte de les préserver d'engelures ; mais l'observation est contre ce précepte. On doit éviter surtout de porter les mains au visage, aux yeux & autres parties du corps recouvertes d'une épiderme très-délicate : cette prescription est de la plus grande importance pour ceux qui dissèquent, qui manient quelques substances âcres ou corrosives, les accoucheurs & ceux qui traitent les affections vénériennes locales ; car combien de fois n'a-t-on pas vu d'inoculations morbifiques dues à de pareilles causes, qui, négligées, ont été suivies des suites les plus fâcheuses. (Petit-Radel.)

MAJOR (Jean-Daniel), médecin & naturaliste, naquit à Breslaw en 1634, voyagea en Italie, se fit recevoir médecin à Padoue en 1660 : de là il revint

dans sa patrie, & épousa à Wittemberg Marguerite-Dorothée, fille de Sennert, qu'il perdit l'année d'après, au bout de huit jours de couches. Pour faire distraction à sa douleur, il alla à Hambourg, où il prit la place de médecin préposé à la cure de la peste. C'est pendant son séjour en cette ville, qu'il fut nommé membre de l'Académie des Curieux de la Nature. Il refusa, peu de tems après, la place de premier médecin de la cour de Russie, & en 1665 fut nommé à la chaire de théorie dans l'Université de Kiell, qui venoit d'être fondée; il réunit bientôt à cette place celle de professeur de botanique & de directeur du Jardin des Plantes. Ses talens & sa réputation le firent appeler en 1693 à Stockholm, pour la maladie de la Reine, par le roi Charles XI. Major mourut lui-même dans cette ville la même année. Parmi un grand nombre de Dissertations académiques qu'il a laissées, on ne citera que les plus intéressantes :

Lithologia curiosa, sive de animalibus & plantis in lapidem conversis. Wittbergæ, 1662. In-4°.

Historia anatomica calculorum insolentioris figuræ, magnitudinis & molis in renibus repertorum. Lipsiæ, 1662. In-4°.

De cancris & serpentibus petrefactis. Ienæ, 1664. In-4°.

Prodromus à se inventæ chirurgiæ infusoriæ, sive quo pacto agonisantes quidam pro deploratis habiti servari aliquandiù possint, infuso in venam sectam liquore particulari. Lipsiæ, 1664. In-8°. Il prétend que Jean-Georges Van Wahrendorf fit en 1642, dans le village de Luche en Alsace, l'essai de cette transfusion sur les chiens.

Historia anatomiæ kiloniensis prima. Killæ, 1666. In-fol.

Chirurgia infusoria placidis, Cl. Virorum impugnata, &c. Ibidem, 1667. In-4°.

De fortunâ medici. Ibidem, 1667. In-4°.

Deliciæ hybernæ, sive inventa tria nova medica. Ibidem, 1667. In-fol. La transfusion, la transplantation des maladies, l'application du cautère actuel au sommet de la tête, sont les trois découvertes qu'il annonce.

Programma ad rei herbariæ cupidos. Kilonii, 1667. In-12.

Collegium medico curiosum. Ibidem, 1660. In-4°.

Summarium medicinæ biblicæ à se edendæ. Ibidem, 1672. In-fol. (R. Geoffroy.)

MAÏS. (*Hygiène.*)
Partie. II. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section I. Végétaux.

Le maïs ou blé de Turquie est une plante infiniment utile, qui est originaire des Indes. On en distingue deux espèces; le précoce & le tardif : c'est le maïs tardif qu'on cultive en France & dans beaucoup d'autres endroits. La tige fraîche de cette plante contient un suc assez analogue à celui de la canne à sucre : il seroit bon de savoir s'il ne seroit pas susceptible de cristalliser ainsi que l'autre.

Le maïs renferme trois substances bien distinctes : une matière aqueuse approchant de la gomme, du sucre & de l'amidon : il ne contient point de substance glutineuse, comme le froment. Il faut renoncer à l'emploi de chacun de ces principes séparés.

La matière médicale emploie souvent le maïs dans les climats où il est le plus en usage. Les médecins du Mexique en composent des tisanes à leurs malades, & cette idée paroît d'autant plus raisonnable, que ce grain a beaucoup de rapport avec l'orge, dont on connoît les avantages comme boisson délayante & adoucissante.

Quelques médecins l'ont cru propre à favoriser l'excrétion des urines & celle des graviers de la vessie. On a composé, avec sa farine, des cataplasmes émolliens & maturatifs.

Ray dit que le suc de ses feuilles vertes est rafraîchissant; qu'il est utile contre les érésipèles, en l'appliquant sur les parties malades. (Macquart.)

MAISON. (*Hygiène.*) (*Voyez* Habitation.) (Macquart.)

MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Eaux minérales de). C'est une commune entre Vire & Tinchebray, où se trouve une source d'eau minérale dite Basinière : cette eau est froide, & on la croit martiale. (Macquart.)

MAISONS DE FORCE. (*Voyez* Prisons.)

MAISON NEUVE (Eaux minérales de). C'est un lieu dépendant de Brioude, près de Saint-Didier en Auvergne, où les eaux minérales sont froides : on les croit ferrugineuses. (Macquart.)

MAITLAND (Henri), médecin anglais, est un des premiers qui aient introduit l'inoculation de la petite vérole dans sa patrie. Il a publié deux ouvrages à ce sujet; l'un intitulé *Account of inoculation.* Lond. 1722. In-8°.; l'autre, *The Account of inoculation vindicated.* Ibid. 1727. In-8°. En allemand, Brême, 1725. In-8°.

Peu de personnes, avant Maitland, avoient écrit sur cette matière : on ne trouve guère qu'Abraham Vater, qui publia à Wittemberg, en 1720, in-4°., une Dissertation *de Methodo transplantandi variolas per insitionem*, & Antoine Leduc, fils d'un médecin de Constantinople, qui prit pour sujet de sa dispute inaugurale à Leyde, en 1716 selon quelques-uns, & en 1722 selon d'autres, *de byzantinâ variolarum insitione.* On doit cependant remarquer que les docteurs Timone & Pylarino, qui ont tous deux exercé la médecine à Constantinople, avoient déjà écrit sur cette pratique vers l'an 1715. On assure même que le premier a adressé au docteur Wodward, médecin de Londres, une lettre datée de Constantinople au mois de décembre 1713, sur les avantages & les succès de l'inoculation. Le docteur Jurin a fait im-

primer quelques pièces sur cette méthode, dès l'année 1721, & M. Boyer, depuis docteur-régent de la Faculté de Paris, a soutenu une thèse, en 1717, dans les écoles de Montpellier, en faveur de l'insertion; mais Henri Mairland paroît avoir eu plus d'avantage que bien d'autres pour écrire sur cette matière; car, outre les observations qu'il avoit recueillies à Constantinople pendant qu'il étoit attaché à milord Wortley-Montaigu, il inocula lui-même la petite vérole, en 1717, au fils unique de cet ambassadeur, qui n'étoit âgé que de six ans. (*Extrait d'Eloy.*) (R. GEOFFROY.)

MAKAQUE. (*Matière médicale.*) C'est ainsi que les habitans de Cayenne nomment une espèce de ver qui se produit assez communément dans les articulations de ceux qui demeurent dans cette partie de l'Amérique. Il est de la grosseur d'un tuyau de plume, & de la forme d'une chenille. Sa présence s'annonce par une démangeaison suivie d'une tumeur, & lorsqu'on la perce, on trouve ce ver nageant dans le sang. On le retire en pressant la peau, & en la pinçant avec un morceau de bois fendu. Pour mûrir la tumeur on la frotte avec l'espèce d'huile qui se forme dans les pipes à fumer du tabac. (A. E. MACQUART.)

MAKENSIE (Georges), docteur en médecine & membre de la Société royale d'Édimbourg, a publié, en 1708 & 1711, deux volumes in-folio, contenant la vie des savans Écossois. (*Extrait d'Éloy.*) (R. GEOFFROY.)

MAL. (Douleur.) Toute sensation dont nous desirons la fin, parce qu'elle trouble ou dérange notre machine, s'appelle *mal* ou *douleur*. L'homme détcste le mal par sa nature; mais il est des cas où il est préférable au plaisir. C'est ainsi qu'un convalescent se prive des alimens que sollicite son appétit, pour assurer son retour à la santé; c'est ainsi qu'on fait des remèdes, non par goût, mais par raison. (*Voyez* DOULEUR.) (MACQUART.)

MAL D'ANE. (*Médecine vétérinaire.*) On appelle de ce nom des crevasses qu'on remarque souvent autour de la couronne du cheval, du mulet, & surtout de l'âne, lorsque ces animaux sont affectés de la maladie connue sous la dénomination d'*eaux aux jambes*. Le mal d'âne est donc plutôt un symptôme pathologique, qu'une affection particulière; c'est encore un des mille noms qu'on a donnés à ce qu'on appelle d'une manière si ridicule *eaux aux jambes*.

Ce symptôme est accompagné d'une démangeaison incommode, d'une claudication continuelle, d'un écoulement d'un pus ichoreux. L'animal, excité par la démangeaison, porte la dent sur la couronne, absorbe le pus qui en découle, dont la causticité détermine des ulcères sur la langue & sur les autres parties de la bouche. Il résulte de cet accident un dégoût dont on cherche quelquefois vainement la cause. Malgré cet inconvénient qu'on peut prévenir en attachant l'animal de manière qu'il ne puisse pas atteindre avec ses dents les crevasses de la couronne, ce symptôme ne mérite pas un traitement particulier; il seroit même dangereux de le supprimer par des répercussifs: on pourroit donner lieu au fic ou au crapaud, ulcère malin de la fourchette, dont le pronostic est presque toujours extrêmement fâcheux. C'est par le traitement méthodique qui convient aux *eaux aux jambes*, qu'on obtiendra la cure du mal d'âne. (*Voyez* l'article EAUX AUX JAMBES.) (GROONIER.)

MAL DES ARDENS. Il est question de cette maladie dans Mezeray & dans plusieurs anciens historiens de France. Il paroît que c'étoit une fièvre ardente épidémique, qui régna en France en 1130 & en 1374, & qui, à ces deux époques, fit périr beaucoup de personnes. C'est à l'occasion de la cessation de cette maladie, attribuée à l'intercession de sainte Geneviève, patrone de Paris, que fut érigée l'église de Sainte-Geneviève-des-Ardens près Notre-Dame de Paris, qui a été détruite il y a déjà plusieurs années. Dans ces siècles d'ignorance aucun auteur n'en ayant donné un détail circonstancié, nous ne pouvons déterminer quel étoit son véritable caractère. Heureusement il n'en a pas été question depuis. (GEOFFROY.)

MAL-SAINT-ANTOINE. (*Voyez* ÉRÉSIPELE.)

MAL D'AVENTURE, terme dont se sert souvent le vulgaire pour désigner de petits abcès qui se forment aux doigts, quelquefois sans cause évidente, d'autres fois à la suite de piqûres, & principalement les légers panaris de la première espèce, que l'on nomme aussi *tournioles*. (*Voyez* l'article PANARIS, dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*) (GEOFFROY.)

MAL CADUC, nom qu'on a donné à l'épilepsie, parce que les malades attaqués de cette maladie tombent fréquemment à terre lorsque leurs accès les prennent. On l'a aussi appelée *haut-mal*, comme maladie grave au plus haut degré. Dans les campagnes, parmi le peuple, elle porte le nom de *mal de Saint-Jean*, probablement parce que vers la Saint-Jean, dans le tems des chaleurs, les accès deviennent plus fréquens. Parmi les Romains, elle a été appelée *maladie des comices*, *morbus comitialis*, parce que, si les accès d'épilepsie prenoient à quelqu'un dans l'assemblée des comices, elle étoit rompue sur-le-champ. Enfin, on l'a aussi nommée le *mal d'Hercule*, *morbus herculeus*, soit parce qu'on prétendoit qu'Hercule y étoit sujet, soit à cause de la gravité & de la force de la maladie. (*Voyez* ÉPILEPSIE.) (GEOFFROY.)

MAL DE CERF. (*Médecine vétérinaire.*) Le mal de cerf ou tétanos est une maladie spasmodique, caractérisée par la roideur de tous les membres, ou seulement de quelques parties du corps. Les parties le plus souvent frappées de ce spasme, sont la tête & l'encolure. On a observé le mal de cerf sur tous les qua-

drupèdes domestiques : le cheval est celui de tous qui est le plus exposé à cette maladie. Le nom de *mal de cerf* convient principalement au tétanos du cheval, parce que, lorsqu'il en est atteint, son encolure forme un demi-cercle renversé comme celle du cerf : ce dernier animal, vivement poursuivi à la chasse, succombe de lassitude, & devient roide & immobile comme le cheval tétanique. Le spasme est gradué dans ses progrès.

Lorsque l'affection est répandue sur tout le système musculaire, une roideur subite suspend ou affoiblit tous les mouvemens volontaires : la bouche se ferme par le rapprochement des mâchoires ; la contraction spasmodique est telle, qu'on ne peut pas écarter les mâchoires rapprochées sans beaucoup de peine & sans quelque danger. Les extrémités & la colonne vertébrale sont roides & tendues ; l'encolure est renversée par l'action violente de ses muscles extenseurs ; les oreilles sont droites : dans le principe de la maladie, l'animal a le regard avide & empressé que produit la présence des alimens ; mais bientôt il devient louche ; les yeux, agités par des convulsions, tournent dans leur orbite ; les flancs s'amincissent ; l'animal maigrit avec une étonnante rapidité ; le pouls est dur & fréquent. A mesure que la maladie fait des progrès, l'immobilité augmente ; l'animal semble n'être formé que d'une seule pièce ; il est comme cloué au sol ; les flancs tremblent ; les contractions des muscles & les soubresauts des tendons se manifestent par des mouvemens convulsifs ou des ondulations que l'on remarque sur les tégumens. Vers la fin de la maladie, le regard de l'animal est éteint ; ses yeux sont immobiles ; sa respiration est opprimée : on apperçoit tout le long de l'épine des *nodus* tendineux ; enfin, l'animal, abattu par une convulsion, tombe & meurt. Lorsque la nature ou les secours de l'art éloignent cette terminaison fatale, l'animal recouvre peu à peu sa mobilité ; les convulsions reviennent plus rarement & sont plus foibles ; le pouls recouvre sa plénitude & sa mollesse, & bientôt l'animal a recouvré sa santé ; car cette maladie est de peu de durée : dans quatre ou six jours ordinairement, la cure ou la mort en est le terme.

Le tétanos est quelquefois symptomatique : on a vu ce symptôme terrible accompagner des maladies charbonneuses, des affections vermineuses : il est souvent un accident des maladies nerveuses.

Le pronostic du mal de cerf est toujours fâcheux ; il l'est d'autant plus, que le spasme est plus violent : on a peu d'espoir à donner lorsque la maladie est développée avant qu'on ait administré des secours. On peut promettre la cure lorsque le spasme n'est pas universel, que le resserrement des mâchoires ne subsiste pas continuellement, que l'on apperçoit une rémission soutenue dans les symptômes, que l'appétit n'est pas entiérement perdu ; enfin, lorsqu'en pressant avec la main le dos & les reins de l'animal, il semble éprouver une sensation agréable.

Les causes éloignées du mal de cerf sont très-nombreuses. La suppression de la transpiration est la cause la plus commune de cette affection ; des alimens âcres, d'une digestion difficile, produisent souvent un spasme de l'estomac qui se répète sur tout le système : les moutons attaqués du turquois, qui est une espèce de tétanos, doivent cette maladie à des alimens de cette nature. Les empoisonnemens, les vers intestinaux, sont encore des causes du tétanos. Enfin, il est souvent occasionné par des douleurs vives, par des blessures qui mettent des nerfs à découvert, par la lacération, le tiraillement de ces organes de la sensibilité. Les opérations chirurgicales déterminent quelquefois le mal de cerf ; je l'ai vu paroître à la suite d'une castration. Cet accident est plus commun dans les pays chauds que dans les climats tempérés. Les animaux qui habitent les régions brûlantes sont doués d'une sensibilité plus vive ; la douleur excite sur eux une réaction terrible. Cet accident est ordinairement, dans ces circonstances, un présage de la mort. Il faut ajouter aux causes que je viens d'énoncer, les travaux outrés, les sueurs immodérées : ces deux causes jettent l'animal dans une foiblesse indirecte, & le disposent aux affections tétaniques.

Je ne dirai point, avec quelques écrivains vétérinaires, que la cause de la contraction spasmodique des muscles est due à la surabondance du fluide vital qui coule, d'un cours égal & continu, dans les organes qu'il anime, tandis que les mouvemens convulsifs sont déterminés par la circulation inégale d'un fluide très-abondant. Comme ces deux phénomènes, le spasme & la convulsion, se présentent souvent dans la même maladie, quelquefois ensemble, il me paroît plus naturel de penser qu'ils sont dus à la même cause, à l'irritation nerveuse, à la réaction de l'irritabilité. Il y a contraction permanente lorsque l'excitement est continu, & la convulsion a lieu lorsque l'action de la cause irritante cesse & s'exerce alternativement.

Il faut se hâter, dans cette redoutable maladie, de satisfaire aux indications qui se présentent ; il faut mettre en jeu tout l'appareil de la méthode perturbatrice : ici la médecine expectante seroit meurtrière. Combattre les causes éloignées, augmenter l'énergie du système, rompre le spasme, telles sont les indications à remplir.

La suppression de la transpiration indique l'administration des sudorifiques. On mettra en usage ces moyens quand bien même la maladie seroit déclarée.

Les alimens âcres, les poisons, les vers intestinaux, sont des causes qu'on se hâtera de faire disparoître par des moyens appropriés. Lorsque le tétanos est produit par la lésion d'un nerf, on emploîra des topiques adoucissans. Si on peut faire sans danger la section du nerf, on détruira d'un seul coup l'affection spasmodique.

Les remèdes que je n'ose appeler spécifiques à cause de l'incertitude de leur efficacité, seront pris parmi les antispasmodiques. Le camphre, l'opium, l'éther sulfurique, sont les médicamens qu'on a opposés, avec le succès le plus constant, contre cette maladie. La timidité dans la distribution des doses a plus d'une fois rendu inutiles des remèdes énergiques. Il faut contre-balancer

contre-balancer l'action spasmodique par des moyens qu'un animal sain, chez lequel toutes les fonctions se font dans la plus parfaite harmonie, qu'un animal sain, dis-je, ne pourroit pas éprouver sans danger. Ainsi on donnera au cheval deux onces d'éther sulfurique étendu dans un verre d'une décoction froide aromatique. Si ce médicament n'a pas produit un effet avantageux, il ne faudra pas craindre de faire prendre une once, & même une once & demie d'opium ou de camphre dissous dans des menstrues convenables. Dans tous les cas, la saignée est évidemment contre-indiquée : ce moyen débilitant achève de détruire le peu de force qui pouvoit balancer la direction concentrique de tous les mouvemens vitaux.

Lorsque le spasme enchaîne les muscles de la mâchoire, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de faire prendre des breuvages à l'animal : on lui administre alors les antispasmodiques en lavemens. Dans ce cas, la dose doit être beaucoup plus élevée. J'ai vu deux onces de camphre administré de cette manière, sans que le spasme ait été dissipé. En général, les remèdes extérieurs sont d'une efficacité plus constante dans le mal de cerf. Les sudorifiques, donnés intérieurement, ne produisent pas un grand effet sur le cheval. A peine connoît-on deux ou trois substances de cette classe, qui puissent déterminer, sur ce quadrupède, une sueur sensible sans le secours du mouvement musculaire, & ce dernier moyen l'excite sans aucun médicament. Un exercice assez léger suffit pour couvrir de sueur la peau du cheval : cette excrétion peut être interceptée avec tant de facilité, qu'on ne doit pas être étonné que le tétanos soit si fréquent chez cet animal. Lorsqu'il en est frappé par cette cause, le moyen le plus efficace seroit de le soumettre à un exercice violent; mais un des premiers symptômes de la maladie est la difficulté de la progression. On peut, jusqu'à un certain point, suppléer ce moyen par les frictions sèches long-tems continuées, par des fumigations aromatiques. On jette sur l'animal une couverture épaisse; on place sous le ventre un réchaud, dans lequel on fait brûler des plantes fortement aromatiques. Le bain de fumier a été proposé par quelques auteurs : ce remède est puissant, mais n'est pas facile à administrer : il en est de même du bain entier d'eau chaude.

De tous les topiques, il n'en est point de plus héroïques, non-seulement contre le mal de cerf, mais encore contre tous les spasmes & les épispastiques. J'ai vu des sétons placés sur les parties latérales de l'encolure suffire, sans d'autres moyens, pour dissoudre le spasme tétanique. On mettra les sétons sur le côté opposé à celui qu'a frappé la maladie. C'est principalement dans une circonstance aussi redoutable, qu'il ne faut pas imiter les vétérinaires timides, qui semblent craindre l'énergie de ces topiques, & qui croient avoir placé un séton lorsqu'ils ont inséré un ruban de fil imprégné d'onguent basilicum. Cette manœuvre est presque toujours insignifiante : on s'y livre souvent dans la vue d'avoir l'air de faire quelque chose. On préférera, dans la cure du tétanos, les caustiques les plus puissans, tels que l'hellébore, l'arsenic & le sublimé-corrosif. (GROONIER.)

MAL DE CŒUR. Le mal de cœur, synonyme ou plutôt diminutif de nausée, est un terme impropre dont on se sert pour exprimer un soulévement d'estomac, avec disposition ou envie de vomir. Comme l'orifice supérieur de l'estomac a été désigné, chez les Anciens, par le mot *cardia*, qui signifie également le cœur, & que les nausées dépendent de l'irritation & du mal-être de cet orifice, de *mala cardia*, on en a fait, dans les traductions, *mal au cœur*, quoique ce ne soit pas le cœur, mais l'estomac, qui souffre & soit malade dans cet état.

Le mal de cœur, ainsi que la nausée qui en diffère peu, peut être produit par des causes très-différentes. En général, cet état dépend de l'irritation des nerfs de l'orifice supérieur de l'estomac, soit que cette irritation soit excitée par des matières âcres ou fades qui affectent désagréablement cet orifice, soit que ces nerfs souffrent par une espèce de sympathie, sans qu'il y ait aucune matière qui les irrite. C'est ainsi qu'à la vue de certains objets, de certains alimens pour lesquels on a de l'antipathie, quelques personnes éprouvent des maux de cœur, & sont prêtes à vomir; de même que la vue d'une personne qui vomit, excite souvent, parmi quelques-uns des spectateurs, des soulévemens d'estomac. Nous entrerons dans le détail de ces différentes causes en parlant de la nausée. (*Voyez* NAUSÉE.) (GEOFFROY.)

MAL DE DENTS. (*Voyez* ODONTALGIE, à l'article DENT.) (*Hygiène.*) On propose avec succès, pour appaiser la douleur de dents, un mélange de poivre, d'opium & d'une huile essentielle. Dans l'*ancienne Encyclopédie* on recommande de même l'opium mêlé & mis en pâte avec la myrrhe, le camphre & un peu d'alcool. On conseille aussi l'emploi séparé des huiles chimiques d'origan, de gérofle, de tabac, &c.

Mais l'on observe, avec raison, qu'un trop grand usage de ces substances chaudes & caustiques, quoiqu'en détruisant la sensibilité de l'organe affecté, y ramène de nouvelles fluxions.

Les gencives, racornies par l'abus des élixirs odontalgiques, cessent de recouvrir suffisamment la racine des dents, qui viennent alors à se déchausser & à s'altérer de plus en plus.

Les gargarismes les plus simples, les plus adoucissans sont préférables pour le soin de la bouche. (*Voyez* DENTIFRICE.) (R. CHAMSERU.)

MAL D'ESTOMAC. Le mal d'estomac est une maladie ou plutôt une incommodité dont se plaignent beaucoup de personnes, & qui peut provenir de causes tout-à-fait différentes. Quelquefois elle ne dépend que de vents amassés dans l'estomac, & qui, n'en pouvant sortir ni par haut ni par bas à cause de la constriction spasmodique de ses orifices, gonflent & distendent douloureusement ce viscère. Telle est la *colique venteuse*, qui se reconnoît par le gonflement de la

région épigaſtrique, par la ſenſibilité au tact, & par le ſoulagement qu'éprouvent les malades à la ſuite de l'éructation de quelques vents. Ce mal d'eſtomac eſt l'effet de mauvaiſes digeſtions, de l'uſage des alimens venteux, de l'abus des fruits pris en trop grande quantité, de matières qui fermentent dans l'eſtomac. Alors cet accident n'eſt que paſſager; il cède aux délayans légérement carminatifs, tels que le thé joint à l'eau de fleurs d'orange, l'infuſion de camomille, &c. D'autres fois le mal d'eſtomac produit par les vents n'eſt que ſymptomatique & preſque habituel, comme on l'obſerve chez les hypochondriaques & les femmes vaporeuſes: il eſt la ſuite du reſſerrement ſpaſmodique des orifices de ce viſcère, & on doit avoir recours au traitement de ces maladies. (*Voyez* AFFECTION HYPOCHONDRIAQUE & VAPEURS.) Mais il eſt une autre eſpèce de mal d'eſtomac, qui dépend de la ſenſibilité & de l'irritation de ce viſcère, d'une légère phlogoſe de ſes tuniques. Cette dernière eſpèce ſe reconnoît parce que toutes les choſes chaudes, loin de calmer le mal d'eſtomac, l'augmentent, l'irritent, & peuvent déterminer la cardialgie ou même l'inflammation de ce viſcère. Il faut alors éviter tous les cordiaux & les ſtomachiques que l'on emploie ſi fréquemment, le vin avec le ſucre & la canelle, la thériaque, les confections cordiales, les élixirs, &c. Les délayans, les légers acides, ſont les véritables remèdes dans cette circonſtance. J'ai vu nombre de ces maux d'eſtomac que les cordiaux avoient irrités, & qui ont été guéris promptement par le ſeul uſage du petit lait ou d'une limonade très-légère: les eaux minérales acidules conviennent auſſi aſſez ſouvent dans ce cas. Quelquefois cependant, dans cette poſition, les malades ont des rapports aigres, ſuite de la fermentation acide qu'éprouvent les alimens par leur ſéjour dans l'eſtomac. Alors les abſorbans, la magnéſie, la poudre d'yeux d'écreviſſes, &c. ſont les remèdes qu'il faut employer.

Quand le mal d'eſtomac eſt accompagné de douleurs un peu vives, on peut eſſayer de les calmer par quelques topiques. On a recommandé pour cet effet différens remèdes, avec les plantes aromatiques & carminatives. Celui dont j'ai éprouvé le plus grand ſuccès eſt un topique compoſé d'une once de thériaque mêlée avec un gros d'opium, & ſoupoudré de petit cardamomum en poudre appliqué ſur la région épigaſtrique.

On voit, par ce précis, combien le traitement du mal d'eſtomac doit varier, & combien il eſt néceſſaire de prendre les avis d'un médecin prudent, qui, après avoir examiné avec attention les cauſes qui ont donné lieu à la maladie, y appliquera les remèdes convenables; au lieu que les élixirs tant vantés & autres drogues ſtomachiques qu'on emploie indiſtinctement dans tous les cas, rendent ſouvent ce mal plus grave & quelquefois très-dangereux. (GEOFFROY.)

MAL DE FEU *ou* D'ESPAGNE. (*Médecine vétérinaire.*) Le mal de feu eſt l'inflammation des méninges, accompagnées de l'inflammation de tout le ſyſtème.

Les chevaux eſpagnols qui habitent un climat brûlant, ſont très-expoſés à cette maladie: de là le nom de *mal d'Eſpagne* qu'on lui a donné. La violence de ſes ſymptômes, la rapidité de la marche, l'ont fait déſigner ſous le nom de *mal de feu.*

L'animal eſt accablé d'une triſteſſe profonde: il refuſe les alimens; il ſe couche rarement & avec effort; il cherche à s'éloigner de la mangeoire; il tient la tête baſſe; la bouche eſt brûlante; la conjonctive & les naſeaux ſont enflammés; les mouvemens du flanc, rapides & irréguliers; les ſécrétions ſuſpendues; le pouls eſt vîte & dur.

La diagnoſtic du mal de feu eſt difficile à ſaiſir, attendu que la plupart des ſymptômes que je viens d'énoncer, appartiennent auſſi à d'autres maladies inflammatoires, telles que la péripneumonie, l'entérite, &c. Cependant, outre l'abſence des ſignes pathognomoniques de ces phlegmaſies, le praticien exercé dans l'exploration des maladies a quelques moyens de ſignaler le mal de feu; il ne s'y trompera point s'il fait attention à la chaleur brûlante de la tête, à la véhémence de la fièvre, à cette torpeur dans laquelle l'animal eſt plongé; enfin, à la promptitude de ſon invaſion, à la rapidité de ſon cours. Les ſignes commémoratifs peuvent encore être ici d'un très-grand ſecours.

Les cauſes de cette maladie ſont tout ce qui peut produire une inflammation violente & déterminer le ſang vers les parties ſupérieures, l'inſolation, un coup porté ſur la tête, des travaux outrés, des fourrages échauffans, l'abus de l'avoine, la compreſſion des jugulaires, l'adminiſtration inconſidérée des ptarmiques ou errhins les plus violens, l'habitation dans des écuries baſſes & chaudes, & beaucoup d'autres cauſes, déterminent le mal d'Eſpagne.

La jeuneſſe, un tempérament ardent & pléthorique, diſpoſent les animaux à cette maladie, qui eſt plus fréquente au printems & dans l'été, que dans les autres ſaiſons. Le bœuf & le mouton en ſont rarement atteints. Ce qu'on appelle vulgairement *mal de feu* des brebis eſt un éréſipèle.

Le pronoſtic du mal d'Eſpagne eſt extrêmement grave. Si l'on n'adminiſtre aucun ſecours à l'animal, il meurt preſque toujours; il ſuccombe ordinairement le troiſième ou le quatrième jour de la maladie. J'ai vu un étalon de prix, qui, après avoir été expoſé à un ſoleil ardent pendant pluſieurs heures, fut pour ainſi dire foudroyé par le mal de feu.

Le traitement conſiſte à appliquer ſur la tête de l'animal des linges trempés dans l'eau froide éthérée: l'évaporation de l'éther enlevant beaucoup de calorique, produit un effet plus puiſſant que pourroit produire de la glace même. On pratiquera une ample ſaignée; on la réitérera ſuivant l'urgence des ſymptômes: on donnera des breuvages acides & nitrés, des lavemens rafraîchiſſans; on tiendra l'animal dans le repos le plus abſolu, dans l'obſcurité la plus complète, dans un air frais & agité.

La diète ſera rafraîchiſſante, délayante; on ſupprimera toute eſpèce d'alimens ſolides. Si les ſymp-

tômes inflammatoires disparoissent, & que la tristesse, la torpeur, persistent, on réveillera l'énergie du système par le secours des ptarmiques; on insuflera dans les naseaux des poudres irritantes; on appliquera des vésicatoires sur les parties latérales de l'encolure. La médecine posséde deux grands moyens révulsifs que la pratique vétérinaire n'emploie presque jamais, & qui trouveroient bien leur indication dans la circonstance dont il s'agit: ces moyens sont les ventouses & les snag-sues.

Les lavemens irritans, légérement purgatifs conviennent dans la rémission des symptômes inflammatoires lorsque la torpeur subsiste; ils réveillent le principe de la vie, & opèrent une révulsion avantageuse.

Le traitement ne réussit pour l'ordinaire que lorsqu'on l'a mis en usage dans le principe de la maladie. L'autopsie cadavérique n'est pas la même dans tous les cas. Si l'animal succombe sous la véhémence des symptômes inflammatoires, on trouve les méninges enflammés, comme dans la frénésie; si la maladie a duré quelque tems, le tissu de ces membranes est infiltré par une congestion sanguine; les sinus de la dure-mère sont gorgés de sang, comme dans l'apoplexie. (GROONIER.)

MAL DE GORGE. (*Affections vénériennes.*) Ce mal est le produit d'une irritation secondaire que détermine le délétère vénérien lorsque, disséminé dans tout le système, il vient concentrer ses actions sur l'arrière-bouche. Ainsi un mois, deux, & souvent des années après une blénorhagie qui aura avorté, la cicatrisation spontanée d'un chancre sur le gland ou le prépuce, la résolution d'un bubon sans que, dans tous ces cas, le traitement mercuriel ait été régulier, si les malades se plaignent d'une douleur de gorge à laquelle ils n'étoient point accoutumés, on peut établir quelques soupçons sur la nature de l'affection si d'ailleurs le malade ne cache aucune des circonstances qui ont précédé. On peut se méprendre dans le cas contraire, surtout dans le commencement, lorsque la maladie n'est encore qu'au période inflammatoire. Mais insensiblement l'inflammation, persistant sur le voile du palais, à la luette ou sur l'une des amygdales, est bientôt suivie de suppuration, & celle-ci d'ulcération qui alors met le caractère de la maladie dans la plus grande évidence. Quelquefois l'ulcère s'établit dans le plus profond de la gorge, sur le pharynx même ou aux environs de la trompe d'Eustache. Les malades, en pareil cas, ont un bruissement d'oreilles; d'autres fois ils sont sourds, l'engorgement qui accompagne le mal comprimant alors l'orifice de la trompe de Fallope. Dans tous ces cas, l'ulcère est couvert d'une croûte blanche couenneuse; ses bords sont durs, relevés & rouges.

Les ulcères se prolongent encore quelquefois beaucoup plus profondément, & tellement qu'on peut à peine les découvrir, quelqu'attention qu'on ait à bien déprimer la langue.

Mais assez souvent les ulcères vénériens ne sont point accompagnés d'une inflammation aussi évidente. Les indices précurseurs sont quelquefois une petite vésicule d'eau, qui, se rompant, dégénère insensiblement en une sorte d'aphte, laquelle revêt toutes les apparences du chancre primitif qui paroît sur la verge. Ils sont creux: leur apparence est blanchâtre, &, généralement parlant, les progrès en sont lents.

Il est à observer que le délétère se fixe d'autant plus promptement sur la gorge, que le chancre a été peu étendu, que la blénorhagie a été de peu de durée, ou que le bubon, peu volumineux, n'a point ou peu suppuré; ce qui sembleroit indiquer qu'il n'a souffert, dans les lieux d'où il a été pris, aucune altération qui puisse en diminuer l'énergie. Il est des cas où le délétère est tellement destructeur, qu'il ronge, non-seulement l'amygdale, mais encore la luette & tout le voile du palais avant que les malades pensent à demander du conseil. Comme ils n'éprouvent de la gêne que lors de la déglutition, que la douleur en tout autre tems est peu considérable, ils confondent les sensations qu'ils éprouvent avec toute autre douleur dont ils peuvent avoir été affectés pendant un tems froid; en sorte que souvent ils ne pensent à consulter que quand le mal a fait les plus grands ravages. Le mal siége quelquefois beaucoup plus bas dans l'intérieur du larynx ou au commencement de la trachée-artère: si l'on ignore cette circonstance, le mal fait des progrès, & souvent la phthisie laryngée s'ensuit.

Il arrive quelquefois que les ulcères sont accompagnés d'une sorte de phlogose dans les environs, laquelle paroît plutôt être la cause de la dyphagie qui a lieu alors, que l'érosion elle-même. Bell a observé à ce sujet, que cette rougeur existe quelquefois sans ulcération, & que celle-ci pourroit survenir si l'on ne la prévenoit par les mercuriaux. « J'ai vu ainsi, dit-il, les parties rester gonflées, & conserver plusieurs semaines cette couleur de cuivre foncée qui caractérise si éminemment les affections syphillitiques, sans que j'aie pu y appercevoir la moindre ulcération. Quand la maladie est à ce degré, elle est communément fixée, d'abord sur un des côtés de la gorge; mais souvent elle quitte tout à coup ce côté & se porte sur l'autre. Elle change ainsi alternativement de place à plusieurs reprises, jusqu'à ce que l'un des deux côtés s'ulcère; alors elle reste fixée sur un point particulier. » Une inflammation pareille, qui occupe une région où abondent les cryptes muqueux, doit nécessairement être accompagnée d'une grande sécrétion; aussi cette matière est-elle souvent rejetée sous forme de filandres plus ou moins solides, selon l'étendue de tems qu'ils ont resté sur les surfaces d'où elle exsude, & c'est alors que les malades parviennent à les rejeter avec assez de peine.

Le virus laissé à lui-même ne borne pas toujours ses effets aux parties molles. Les observateurs citent des faits où ceux profonds du pharynx ont été suivis de la carie des vertèbres cervicales. Il est assez ordinaire de voir ceux du voile du palais, quand ils s'étendent, être suivis de l'érosion des os palatins. J'ai traité

un malade aux Grandes-Indes, lors de mon premier voyage, qui étoit dans ce cas. On peut voir, dans la préface en tête de la traduction de Nisbet, l'histoire curieuse de la marche du délétère, telle que je l'ai observée sur ce malade que j'eus occasion de sauver à l'époque où il avoit déjà fait les plus grands ravages.

Le mal de gorge vénérien, bien reconnu, indique les moyens qui peuvent contribuer à sa guérison. Je ne connois point, en pareil cas, de méthode mercurielle préférable à celles des frictions, ménagées de manière à ne procurer aucune salivation; mais il faut que les malades y aient été convenablement disposés, que l'on gradue la dose de l'onguent de manière à ce qu'on puisse arriver à trois & quatre gros chez les personnes robustes, sans qu'il leur en arrive d'accidens. J'ai observé qu'à cette époque, dans les cas rebelles, on pouvoit tenter une méthode mixte, en faisant prendre un demi-grain de sublimé dans une décoction de bardane. Quand le mal fait des progrès rapides, j'en réprime les effets en recourant aussitôt aux frictions, que je fais prendre concurremment avec les bains. J'ai observé que quand le corps s'étoit fait à l'impression mercurielle, on pouvoit alors donner le sublimé. Je n'ai point à prononcer, d'après l'expérience en pareil cas, sur les avantages que pourroient offrir les fumigations cinnabarines dirigées sur le lieu affecté. Si l'on en croit les partisans de cette méthode, elles sont suivies du plus grand succès.

Pendant que l'on se fixe ainsi à une méthode, il convient d'en aider les bons effets à l'aide des gargarismes, tel que le suivant dans les cas ordinaires: ♃ borax, ℥ 1; dissolvez dans une livre d'eau bouillante; ajoutez miel fin, ℥ 1; teinture de myrrhe, une once & demie; sirop de mûre, ℥ 1. Lorsqu'on approche de la fin du traitement & que la détersion a peine à se faire, on lui substitue le suivant: ♃ décoction d'orge, une livre; muriate de mercure oxigéné, vj g̃; miel rosat, ℥ 1. Mêlez.

L'ulcère est quelquefois fixé sur un fond comme noueux & squirreux, & tellement que, quand les deux côtés sont pris, comme il arrive lorsque les deux glandes sont engorgées, les malades ont la plus grande peine à ouvrir la voie aux alimens qu'ils doivent prendre. Ce cas est plus embarrassant que fâcheux; il demande qu'on ronge ce qui fait saillie avec les cathérétiques. J'ai employé, en pareille circonstance, l'eau mercurielle, le beurre même d'antimoine à différentes reprises, ayant attention de n'en appliquer que ce qu'il falloit à l'aide d'un petit bâton, dont la sommité étoit recouverte avec un peu de linge fin entortillé d'un fil. On a le soin de faire gargariser ensuite avec un peu de lait coupé, & l'on revient à différentes reprises, selon que la circonstance le demande. Quand on commence à pratiquer, on est timide sur un pareil procédé; mais l'expérience donne de la hardiesse à cet égard, & d'autant plus, qu'elle apprend que quelque volumineuse que soit la saillie, le caustique est loin de pouvoir agir sur les vaisseaux que l'on pourroit craindre d'intéresser. D'ailleurs, elle fait encore voir que, spongieuses, ainsi que le sont ces glandes, elles sont moins tuméfiées par un développement vasculaire, que par le séjour de leur mucus qui en distend les cryptes outre mesure.

Quand l'ulcère n'occupe que les parties charnues & membraneuses de la gorge, s'il tarde à se déterger, qu'il soit dans un état stationaire à une époque du traitement où il devroit tourner vers la cicatrisation, c'est alors le tems d'en aviver la surface avec des topiques actifs. On retire en pareil cas un assez bon effet des injections qu'on fait avec l'eau phagédénique en très-petite quantité & à différentes fois. Le traitement local est fatiguant, & demande du malade & du praticien la plus grande patience. Il faut tâtonner le remède qui convient le plus: on vante en pareil cas le muriate suroxigéné de potasse en gargarisme. Lorsque je présidois aux expériences faites en l'hospice de Perfectionnement des Ecoles par les remèdes oxigénés offerts comme moyens de guérison pour les maladies vénériennes, j'ai eu occasion de voir des cas où il a eu un assez bon effet, & ils ont été assez nombreux.

L'usage du mercure fait quelquefois naître, au fond de la gorge, des ulcérations qui ont été souvent prises pour des symptômes accessoires à ceux qui avoient déterminé à commencer le traitement. Ces ulcères, après avoir été quelque tems stationaires, éprouvent un surcroît d'irritation par l'usage du mercure: leur surface s'avive, se colore, & la matière qui en exsude, acquiert une plus grande acrimonie; elle en corrode ses bords de manière à étendre la surface; elle agit également sur le centre de l'ulcération qu'elle excave. Ces changemens locaux sont suivis & souvent accompagnés d'autres qui manifestent que l'universalité du système se ressent du désordre apparent. Comme le mal vient d'une sorte de pléthore hydrargyrique, la première chose à faire en pareil cas c'est de soustraire le malade à tout remède mercuriel. En vain, en pareil cas, passeroit-on d'une préparation à une autre, ainsi qu'on le pratique communément; le mal s'aigriroit. J'ai eu à diverses fois occasion d'observer de pareils faits lorsque je soignois les vénériens aux infirmeries des Invalides en 1772, époque où les malades étoient forcés de subir le traitement par les dragées de Keyser. La théorie étoit loin d'être portée au point où elle est parvenue aujourd'hui, où l'on attribue le phénomène à la suroxigénation des humeurs. Persuadé que le mercure n'agissoit qu'en atténuant & dissolvant celle-ci, & leur donnant une ténuité qui les approchoit du caractère scorbutique, on prescrivoit alors le quinquina à forte dose, uni aux acides minéraux, & l'on réussissoit tout aussi bien qu'aujourd'hui dans les cas les plus ordinaires.

Quand on a ces sortes de maux de gorge à traiter, il convient de joindre aux décoctions de quinquina l'eau de chaux unie au lait en égale quantité. En général, toutes les eaux gazeuses sont efficaces. Rollo dit que l'hydrosulfure d'ammoniaque, donné à la dose de trois ou quatre gouttes trois ou quatre fois le jour, est très-efficace. On se relâche sur la sévérité du régime; on prescrit le vin avec moins de réserve, l'exer-

cice en plein air. Il est des cas où l'on a eu beaucoup à se louer de l'usage de l'opium, de l'extrait de jusquiame & autres sédatifs ; mais pour que le succès suive l'emploi de ces remèdes, il faut qu'une main sage en modère la dose, & qu'un jugement éclairé en dirige l'action. (PETIT-RADEL.)

MAL DE GORGE AIGU (*Médecine-Pratique.*), inflammation qui, occupant la gorge, gêne la déglutition & quelquefois la respiration. Cette maladie est souvent accompagnée de fièvre. Il y en a plusieurs espèces plus ou moins dangereuses, ainsi qu'on le peut voir à l'article ANGINE. (GEOFFROY.)

MAL DE GORGE GANGRÉNEUX. Cette espèce est une des plus fâcheuses que l'on connoisse, en ce que le désordre ne s'arrête point sur la surface, comme dans l'inflammatoire & dans la catarrhale, mais bien parce qu'il pénètre profondément & entraîne la séparation de tout ce qui est occupé par la même cause. Dans les cas les plus heureux, la maladie sévit souvent d'une manière épidémique, accompagnée d'une fièvre adynamique dont elle paroît faire l'épiphénomène, notamment en automne, saison où les humeurs ont été disposées à fomenter sa cause ; ce qui a fait croire à plusieurs, qu'elle étoit contagieuse. La fièvre s'annonce par des frissons, une pesanteur de tête, une oppression précordiale, avec nausées & souvent vomissement : le malade bientôt se plaint d'une douleur dans le gosier ; l'enroûment & la roideur du cou l'accompagnent. Dans l'abattement où est le malade, les traits de la face se décomposent, l'insomnie succède, & le délire taciturne l'accompagne ; la peau est sèche, rude ; la chaleur âcre ; le pouls est petit, fréquent & inégal ; le subresaut des tendons survient, & avec lui l'inégalité de température. Cependant le gonflement des amygdales n'est pas porté à un point qui menace de suffocation, souvent même la déglutition est assez facile ; les surfaces présentent un rouge-pourpré, comme cramoisi ; cette couleur est l'indice d'une gangrène qui va bientôt paroître : sur son fond pullulent de petites taches blanches, comme cendrées, qui souvent augmentent promptement & tapissent tout le fond de la gorge : ce sont autant de petites escarres qui noircissent pendant que la lividité d'alentour augmente. Quand la maladie est portée à ce point, l'haleine est fétide, la respiration devient laborieuse avec râlement ; la voix devient rauque, &, si le malade a encore assez de force pour cracher, les matières qu'il rend, sont muqueuses, de mauvaise odeur, & plus ou moins mêlées de stries noirâtres ; sinon, avalées d'une manière automatique, & portées sur les surfaces des premières voies, elles deviennent cause ; par l'irritation qu'elles y déterminent, de coliques très-vives, & souvent d'une diarrhée de mauvaise nature. Il arrive quelquefois au deuxième ou troisième jour de l'invasion du mal, qu'une phlogose se manifeste sur le cou & la face. Cette éruption, souvent accompagnée d'hydroas, & durant trois ou quatre jours, calme les anxiétés & les vomissemens ; mais le plus communément elle n'est qu'épigénomène, la fièvre, l'oppression, l'anxiété & le délire n'en recevant aucun adoucissement.

Le mal de gorge gangréneux est une maladie grave, & dont le danger est relatif à la marche de la fièvre qui l'accompagne, à l'étendue de l'affection locale, & aux circonstances concomitantes qui peuvent varier son caractère. Les indices que nous avons rapportés, annoncent un état fâcheux ; mais néanmoins on aura lieu de concevoir d'agréables espérances si les yeux s'animent, si le pouls perd de sa fréquence ; si, redevenant égal & fort, la chaleur est uniformément répandue ; si les escarres tombent, &, étant rejetées au dehors, les surfaces découvertes sont d'une belle couleur ; si les anxiétés sont moindres ; si la sueur est modérée & générale ; si la phlogose de l'extérieur du cou se termine par desquamation ; enfin, si les urines offrent les phénomènes de coction, & que leur sédiment soit furfuracé.

Si dans le traitement l'émétique a paru réussir en relevant les forces qui sont toujours dans un état de prostration, le plus souvent il a été nuisible par l'affaissement qui a succédé à son action. On n'a point observé un pareil effet de l'emploi des toniques & antiseptiques, auxquels on marie quelquefois les antispasmodiques. En pareil cas, la décoction d'orge perlé, aiguisée avec l'acide sulfurique, & animée avec la teinture de quinquina ; la décoction de cette écorce qu'on acidule avec l'eau de rabel, la limonade végétale coupée avec le champagne ; telles sont les meilleures boissons dont on aide encore l'effet avec le quinquina en substance, seul ou mêlé au nitre, au camphre, sous forme d'opiat ; les juleps camphrés ; les lavemens avec la décoction de matricaires, le vin de quinquina : les enfans trouveront des succédanés dans le suc de groseilles, d'oranges ; dans le sirop de quinquina, d'éther ; dans le calomélas même s'il y a quelque soupçon d'affection vermineuse. Quant au traitement local, les rubéfians, les sinapismes, les vésicatoires mêmes, conviennent comme dérivatifs, appliqués au dehors sur le siége du mal. Les sangsues peuvent avoir leur succès quand l'inflammation est intense & très-étendue, mais ce n'est qu'au commencement. On prescrit la poudre de quinquina en décoction, dans une forte infusion de scordium ou de camomille : on y ajoute le miel rosat comme détersif lors de la séparation des escarres ; & lorsque celles-ci sont long-tems à se séparer par l'inertie des surfaces qui les supportent, on ajoute un peu d'acide muriatique à la décoction, & l'on en touche les endroits gangrénés avec un petit pinceau. On soutient les forces par un régime analeptique le plus convenable : les bouillons de veau, les panades, la crême de riz, prescrits d'après les circonstances prévues ou éventuelles. (PETIT-RADEL.)

MAL DE SAINT-LAZARE. (*Médecine-Pratique.*) Mal de saint Lazare, *elcosis*, nom dérivé du mot grec ἕλκος, *ulcère*, par lequel plusieurs médecins modernes ont désigné une *maladie ulcéreuse*, ou dans laquelle

le corps est couvert d'ulcères. Sauvages, dans sa *Nomenclature méthodique*, en donne les caractères suivans : *Numerosa & ampla ulcera, chronica, cariosa, fetida, cum pyrexiâ lentâ.* Sauv. *Méth.* 313 ; & Sagar adopte la même définition. James, dans son *Dictionnaire de Médecine*, tome 4, pages 826 & 827, en donne une très-bonne description. « Maladie ulcéreuse, dit-il, dans laquelle des ulcères sordides & blancs attaquent particuliérement les parties musculeuses, comme le dos, les bras, les cuisses, les jambes & les reins ; rendent une sanie putride, paroissent tantôt à une jambe, tantôt à l'autre, & durent quelquefois plusieurs années.

» Les pauvres, les personnes contraintes de vivre d'alimens impurs & grossiers, sont très-sujets à cette maladie. Plusieurs médecins ont assuré que c'étoit celle du Lazare de l'Évangile. On trouve aussi quelquefois une grande quantité de vers logés dans ces ulcères, d'où il n'est pas possible de les extirper par quelque remède que ce soit. »

Peu d'auteurs ont parlé de cette maladie, probablement parce qu'on l'aura confondue avec d'autres maladies cutanées, & principalement avec la lèpre des Arabes, dont elle semble approcher. Mais dans cette lèpre les tubercules durs & calleux qui défigurent la peau, ne forment point ces ulcères larges & sordides qu'on voit dans le mal de saint Lazare : ces tubercules se couvrent d'écailles croûteuses, & s'il en suinte quelque sérosité, elle se dessèche en croûtes écailleuses sans former d'ulcères. On ne peut pas non plus confondre cette maladie avec l'éléphantiasis ou la lèpre des Grecs, dans laquelle, outre les tumeurs de la peau devenue calleuse & épaisse, les jambes & les pieds sont prodigieusement gonflés, difformes, & semblables aux pieds d'éléphant ; ce qui lui a fait donner le nom d'*éléphantiase*, & où la peau, surtout aux extrémités, est insensible.

Cette maladie étant la suite & l'effet de l'indigence & de la disette d'alimens convenables, ce qui a décomposé & altéré le sang, le remède véritable seroit une bonne & saine nourriture qui pût réparer la masse des humeurs, & c'est ce que les malheureux attaqués de ce mal ne peuvent se procurer. Le petit-lait mêlé avec les sucs des plantes chicoracées, celui de cresson, de trèfle d'eau, de fumeterre, conviendroient à cet état, comme dans la plupart des maladies cutanées, & à mesure que le sang se rétabliroit, on entre-mêleroit ce régime de quelques purgatifs amers. Mais tant que l'indigence, première cause de la maladie, subsistera, tous les remèdes que l'on pourra employer n'auront aucun effet. (GEOFFROY.)

MAL DE MER. (*Médecine-Pratique.*) Le mal de mer (*nausea marina*), de Cullen, *Synops. morb.*, est un soulévement d'estomac, avec nausées & même vomissement & mal-aise général, dont sont souvent attaqués ceux qui ne sont point accoutumés à la mer, & qui s'embarquent pour la première fois. Ordinairement ce mal cesse au bout de quelques jours ; j'ai cependant connu des marins qui ne pouvoient naviguer sans en être affectés. L'air de la mer peut y contribuer ; mais il paroît que le mouvement du vaisseau en est une des principales causes, & que ce mal-aise dépend d'une affection sympathique & désagréable du système nerveux, d'autant que quelques personnes, dont les nerfs sont délicats & sensibles, éprouvent la même incommodité par le mouvement lent d'une voiture douce & bien suspendue. Il est bon que les personnes qui sont dans le cas d'éprouver le mal de mer se munissent, en s'embarquant, d'une provision d'eau douce, pour diminuer par une abondante boisson les grands efforts de vomissemens qui pourroient avoir des suites dangereuses. Les acides & surtout le citron sont ce que l'on peut employer de mieux dans cette espèce de maladie. (GEOFFROY.)

MAL-MORT (*Médecine-Pratique.*), *malum mortuum*, *lepra malum mortuum* de Cullen. Cette maladie paroît n'avoir point été connue des médecins grecs & latins, à moins qu'ils ne l'aient comprise sous la dénomination générale de dartres, avec lesquelles ils l'auront confondue. Mais avant le renouvellement des lettres dans les siècles d'ignorance, quelques auteurs en ont donné la description sous le nom barbare de *malum mortuum*, parce que la peau semble morte dans les endroits affectés de cette maladie. Depuis quelques siècles il n'en avoit plus été question dans les ouvrages de médecine, jusqu'à ce que, parmi les Modernes, Astruc, dans son *Traité des tumeurs*, tome 1, page 401, & Sauvages, dans sa *Nosologie méthodique*, tome 9, pag. 428, en aient fait une mention expresse. Ce dernier en fait une espèce du genre de la lèpre, ainsi que Cullen qui l'a suivi. Il est vrai que cette maladie se rencontre rarement dans la pratique, & qu'il est aisé de la confondre avec les dartres d'une qualité mauvaise & maligne.

Dans le mal-mort il s'élève sur la peau des pustules épaisses, sèches, discrètes, en plus ou moins grande quantité, qui sont couvertes de croûtes rudes, de couleur brune-obscure, & quelquefois presque noire. Ces pustules sont indolentes, sèches, presque sans démangeaisons ; mais elles sont fixes, rebelles aux remèdes, & d'un aspect affreux. Souvent elles restent plusieurs années dans le même état, sans augmenter ni diminuer ; mais si par hasard ou bien en se grattant, les croûtes viennent à tomber, la peau nue reste un peu rude sans altération ni ulcération. Pour lors il en suinte une petite quantité d'humeur épaisse & gluante, qui en séchant forme une nouvelle croûte semblable à la première. Ce mal ne se propage pas en s'étendant, comme les dartres ; il n'est point douloureux ; il est presqu'insensible : on ne ressent qu'une légère démangeaison lors de la chute des croûtes ; rarement attaque-t-il le visage : son siége ordinaire est sur les jambes, les cuisses, comme le remarque James, *Dictionnaire de Médecine*, quelfois sur le dos, & même sur les bras & les épaules.

Cette maladie, qui ne se voit guère parmi les enfans, est rare chez les jeunes gens : ce n'est ordinai-

rement que dans l'âge adulte qu'elle se déclare, & elle fait des progrès lents jusqu'à un âge avancé, où elle est dans sa force.

Le savant Astruc pense que le siége de cette maladie réside dans les glandes sébacées de la peau, qui sont devenues dures & calleuses, d'autant qu'on ne peut parvenir à la guérir qu'en détruisant & consommant ces glandes par les caustiques. Quant aux causes qui peuvent la produire, il en assigne plusieurs, telles que les compressions, qui endurcissent à la longue & rendent calleuses les glandes sébacées; les cautères; les vésicatoires, qui produisent le même effet; les onguens & les emplâtres, qui bouchent les pores & les ouvertures des vaisseaux excrétoires de ces mêmes glandes, & même la qualité âcre & gluante de la transpiration du malade. Enfin, ce mal succède aux érésipèles, aux dartres & autres maladies cutanées, qui peuvent dégénérer par la suite en mal-mort.

Si cette maladie n'est que légère, comme elle n'excite aucune douleur, qu'elle ne paroît point augmenter, les malades, qui d'ailleurs se portent bien, s'en embarrassent peu, & ne demandent point à être traités, d'autant qu'on peut vivre long-tems malgré cette incommodité. Mais si les pustules augmentent en quantité, si l'humeur qui les forme, devient plus âcre & mordicante, elles peuvent dégénérer en dartres vives, & il faut s'y opposer. Il en est de même si ce mal vient à se porter au visage, ce qui est rare; alors la difformité, qui en est la suite, fait que les malades desirent en être débarrassés, & dans ce cas on ne peut se dispenser de les traiter. Si le mal n'est que superficiel, & si les glandes sébacées ne sont pas profondément affectées, il suffit d'appliquer quelques emplâtres dépilatoires, comme on le fait dans la teigne; ce qui ronge légérement & déterge les glandes attaquées. Mais si le mal est plus profond après avoir préparé le malade par l'usage des remèdes délayans, adoucissans & atténuans, comme dans la gale & les autres maladies cutanées (*voyez* Gale & Dartres), on fait tomber les croûtes en les humectant avec le lait ou la crême, & ensuite on ronge les glandes par l'application des caustiques, tels que l'eau phagédénique, la pierre infernale, un mélange d'onguent basilicum & de précipité rouge, ou la solution de mercure adoncie & mitigée. Si cependant la maladie a des racines si profondes, qu'elle ne cède pas à ce traitement, Astruc conseille de détruire entiérement ces glandes en appliquant dessus la pierre à cautère par le moyen d'une emplâtre agglutinative fenestrée, comme on le pratique en établissant un cautère, scarifiant quelques heures après l'escarre que la pierre a formé, dont on facilite la chute en le couvrant de feuilles de poirée enduites de beurre; puis on traite la plaie comme les plaies ordinaires, & s'il reste quelques callosités, on les fait fondre avec le baume d'arcens, & ensuite il se forme une cicatrice à la vérité désagréable, mais moins difforme que n'étoient les pustules. Ce traitement fini, on aura soin d'établir un cautère, dans la crainte que quelques restes d'humeur n'occasionnent le retour de la maladie. (R. Geoffroy.)

Mal rouge de Cayenne. L'éléphantiasis, que l'on appelle *mal rouge* à Cayenne, est la principale dénomination que les Grecs ont donnée à la lèpre des Arabes, qu'ils ont aussi appelée *leontiasis*, *satyriasis*, *&c.* C'est le plus haut degré de tous les vices de la peau, connus sous le nom vulgaire & générique de *lèpre*, c'est l'espèce qui a dû toujours être distinguée plutôt par sa grandeur que par son essence (1), & qui a été la plus redoutable partout où ces maladies se sont développées. Nous ne nous occuperons point à différencier les autres espèces: ce travail appartient à tous les auteurs exacts, & a été consigné précédemment dans le *Recueil des Mémoires de la Société royale de médecine* (2): il nous suffit de noter l'espèce à laquelle est assimilée la maladie de Cayenne, & nous emploîrons indifféremment les noms de *mal rouge*, d'*éléphantiasis*, de *lèpre*, pour désigner un seul & même objet.

Indices du mal rouge commençant.

La lèpre, telle qu'on la voit en Amérique, « présente, suivant M. de Laborde, des signes qui peuvent être regardés comme équivoques, au moins dans le premier état, les symptômes n'étant point encore développés (3). » Nous pensons qu'il est très-important de dissiper cette incertitude & de bien saisir la maladie dès sa première apparition, tems où l'espoir d'en arrêter les progrès & de la guérir est bien mieux fondé que lorsqu'elle est devenue plus remarquable par l'accroissement & la multiplicité de ses accidens.

La couleur du visage, qui devient d'un rouge tirant sur le noir, toute la peau qui se salit & se couvre de pustules galeuses ou dartreuses, l'altération des cheveux qui deviennent plus fins & moins épais, la voix rauque, la respiration gênée, l'haleine fétide, la propension à la mélancolie, le trouble du sommeil & les suffocations pendant la nuit, établissent dans le Mémoire de M. de Laborde, le premier degré de la lèpre d'Amérique (4); & bien loin de laisser quelqu'équivoque sur le caractère d'une maladie commençante, nous semblent au contraire annoncer un degré ultérieur, une maladie déjà ancienne, dont la cure doit être généralement plus difficile. Il est donc essentiel de découvrir une première trace de la disposition morbifique, & d'y reconnoître ce que les médecins appellent le *signe différentiel & pathognomonique*, pour attaquer avec plus d'avantage le mal à son origine.

(1) Raymond, *Histoire de l'éléphantiasis*, page 5.
(2) Second *Mémoire* de M. Vidal, &, à sa suite, nos recherches sur l'état actuel de la lèpre en Europe.
(3) *Mémoire* manuscrit de M. de Laborde, pag. 1.
(4) *Mémoire* de M. de Laborde, page 3.

M. Bajon, ancien chirurgien-major de Cayenne, & correspondant de la Société royale de médecine, nous apprend (1) que le nom de *maladie rouge* donné à la lèpre par les Nègres & les habitans de Cayenne, vient de ce qu'elle se déclare toujours par des taches rouges dans lesquelles on peut enfoncer une épingle sans que le malade en ressente aucune douleur; il ajoute que les signes qui accompagnent cette lèpre, sont en très-grand nombre, surtout quand elle est dans un état avancé : on ne peut guère alors se méprendre sur sa nature. « Il n'en est pas de même lorsqu'elle est dans son commencement, parce que souvent il n'y a pour signe qu'une simple tache rouge, laquelle se rencontre fréquemment chez de très-beaux Nègres & de très-belles Négresses, qui ont l'apparence de la meilleure santé, & qui ne se sont jamais plaints de la moindre incommodité. »

Ces taches rouges peuvent être de différente nature & n'avoir absolument aucun rapport avec le mal dont nous cherchons le vrai principe. Il nous reste donc à connoître le caractère particulier de celles qui lui appartiennent exclusivement, & M. Bajon éclaircit la difficulté par l'exposé suivant (2) : « On pourra, dit-il, regarder ces taches comme les signes du mal rouge, toutes les fois qu'elles ne seront point circonscrites ni d'un rouge très-vif; qu'elles seront étendues & mêlées de taches jaunâtres; qu'elles paroîtront aux environs du front & des oreilles, sur les mains, sur les épaules, aux reins, aux cuisses, sur les pieds; qu'elles seront anciennes, & qu'elles augmenteront toujours en largeur; enfin, le signe sur lequel on peut en quelque façon le plus compter, c'est l'insensibilité qui les accompagne; au contraire, si ces taches sont d'un rouge beaucoup plus vif, circonscrites & environnées d'une espèce de cercle de couleur plus vive; si en s'étendant en tout sens, leur centre reprend la couleur naturelle de la peau; si elles sont accompagnées de la sensibilité & surtout d'une démangeaison assez grande, elles ne doivent point être regardées comme des signes du mal rouge, mais seulement d'un vice dartreux (3). »

Ce récit nous offre un trait de lumière qui doit fixer notre attention : dans les mêmes parties où la couleur de la peau vient à changer, le sentiment disparoît; c'est la liaison de ces deux phénomènes, changement de couleur à la peau & perte de sentiment, qui différencie la lèpre & nous donne le signe pathognomonique de la maladie rouge dès sa plus légère apparition. Nous retrouvons dans l'acception populaire du mot *ladre*, synonyme du mot *lépreux*, cette même notion de l'insensibilité de la peau, laquelle n'a point été méconnue des auteurs anciens, tant sacrés que profanes; mais généralement ils l'ont placée dans la masse des symptômes, & ils ne l'ont point présentée comme un premier indice du mal.

(1) *Mémoires* pour servir à l'histoire de Cayenne & de la Guiane françaife, &c. 1778, tome 1, page 228.
(2) *Lib. cit.* page 229.
(3) *Lib. cit.* pages 229 & 230.

M. Hahn, médecin à Leyde, a publié en 1778, les *Recherches & Observations sur la Lèpre*, de M. Schilling, médecin de Surinam (1). Nous avons recueilli dans cet ouvrage les détails les plus intéressans pour l'objet auquel nous sommes chargés de répondre. L'auteur a vu & traité cette maladie dans la colonie hollandaise, où il a résidé pendant plusieurs années en deux différens tems; il a rapproché avec la plus grande exactitude tout ce qui a été dit avant lui des faits dont il a été le témoin oculaire, & son travail est devenu, pour le nôtre, un modèle dont nous avons cru devoir rarement nous écarter.

M. Schilling s'est rencontré avec M. Bajon sur le même point de diagnostic (2). Pour seconder dans la recherche rigoureuse d'un mal aussi funeste à l'humanité les vues de tous les Gouvernemens bien policés, il indique quelles précautions on doit prendre contre la ruse des malades qui veulent se soustraire à l'inspection (3); plusieurs, même avancés en âge, ne présentent aucune empreinte sensible dans les parties habituellement découvertes, aux mains, au visage, & recèlent sous leurs vêtemens des traces hideuses, qu'ils désavouent jusqu'au tems où ils sont trahis par la progression effroyable de tous les symptômes. D'autres, & ce sont les jeunes sujets, ont, vers l'âge de puberté, quelques traces commençantes que l'on suppose n'être que des signes de naissance ou des taches de rousseur.

Dans tous les cas, les ministres de santé doivent avoir le droit de faire déshabiller les individus suspects, d'examiner de la tête aux pieds toutes les parties de la peau, d'y faire les épreuves nécessaires, & de les répéter à des tems différens s'il faut quelques jours ou quelques semaines pour attendre l'accroissement de taches trop peu apparentes, & la preuve plus évidente de l'insensibilité, qui doit devenir graduellement plus profonde (4). Il y a des malades, surtout les Blancs, qui, soupçonnant le motif de l'examen, pourroient, à l'occasion des piqûres, simuler la douleur qu'ils n'auroient pas ressentie; alors on remettroit l'expérience au moment de leur sommeil, parce qu'il est de fait que de vrais lépreux seroient aiguillonnés jusqu'aux os, avec le fer & le feu, sans se réveiller.

Description du mal rouge.

MM. Schilling & Bajon sont d'accord sur la description de la lèpre ou mal rouge de Cayenne, qui est identique avec le *boasi* de Surinam. Le progrès de l'un & de l'autre est celui des premières taches, qui continuent de s'étendre, deviennent écailleuses, &

(1) *G. G. Schillingii, de leprâ Commentationes.* Lugd. Bat., 1778, 1 vol. in-8°.
(2) *Lib. cit.* page 6, §. V.
(3) Schilling, *Dissert. de leprâ*, §. IV & V, pages 3 & 9.
(4) *Lib. cit.* §. IX.

conservent

conservent une insensibilité absolue (1); le vice de la peau gagne en profondeur comme en superficie; les lèvres, les joues, le front & les paupières se gonflent, s'épaississent, & contractent des duretés, des bosses & des rides qui donnent une figure horrible; les lobes des oreilles grossissent, & bientôt elles sont entourées de tubercules : le nez, qui d'abord participe de la tuméfaction des parties voisines, devient épaté, s'affaisse ensuite & s'aplatit. La lèpre s'arrête quelquefois à ces premiers symptômes pendant dix & vingt années, & ne prend point d'accroissement notable, surtout si les malades s'astreignent aux règles diététiques : plus ils se négligent, plus le concours des accidens s'accélère (2).

Alors toutes les sécrétions s'altèrent de plus en plus; la peau ne donne qu'une transpiration médiocre, dont l'odeur est aussi insupportable que celle de l'haleine. Les viscères du bas-ventre s'obstruent; les purgatifs percent difficilement; les excrémens sont noirs, secs & comme brûlés; l'urine prend une couleur rousse, s'attache aux parois du vase, & rend une odeur de saumure putride. La soif est continuelle; la langue devient sèche, croûteuse & sillonée; le sang tiré des veines est fétide, & se coagule en une masse informe, où toutes ses parties se confondent par leur dissolution. M. Schilling y a remarqué des globules blancs de la grosseur du millet, qui, vus au microscope, paroissent perforés (3).

Les symptômes extérieurs continuent de s'étendre de la tête à la surface du corps & aux extrémités; les mains & les pieds se gercent & se crèvent vers les articulations; le tact s'émousse, les ongles sont soulevés par des vésicules, le gonflement passe d'une phalange à l'autre, l'ulcère & la carie déterminent la sortie des os, & même la chute des doigts entiers, sans aucune douleur. M. de Laborde a vu un avant-bras tomber de cette manière : les orteils s'ulcèrent également, se gangrènent, & se séparent des parties saines. Les observations de MM. Schilling & Bajon confirment le fait très-anciennement connu des historiens de la lèpre (4) : que si l'on vient à bout de guérir ces plaies, elles renaissent dans d'autres parties qui se détachent comme les premières; alors le patient n'est délivré d'une vie affreuse & de tourmens cruels qu'après avoir été mutilé (5).

Pendant que cette destruction se prépare, la peau de toute l'habitude du corps se tane & se durcit, en perdant toujours de sa sensibilité : la transpiration supprimée amène la bouffissure; les malades deviennent hydropiques; quelques-uns tombent préalablement dans une mélancolie profonde, qui les porte souvent à se détruire volontairement (6); les autres meurent phthisiques ou consumés de langueur.

(1) *Mémoires* de M. Bajon, tome 1, pag. 230. — Schilling, §. XII.
(2) *Ibid.* §. XIII.
(3) *Ibid.* §. XIV & XV.
(4) *Voyez* Arétée de Cappadoce, lib. II, cap. 13.
(5) *Histoire de l'éléphantiasis*, par M. Raymond, page 14.
(6) Schilling, *Dissert.* page 15.

M. Bajon remarque que les Blancs sont, de préférence aux Noirs, attaqués du mal rouge dans les parties les plus visibles, au visage, aux pieds & aux mains : toutes ces parties deviennent très-gonflées; elles prennent une couleur livide & plombée; le reste du corps est presque toujours couvert de taches épaisses, souvent de boutons, d'autres fois d'espèces de dartres considérables; la peau est constamment si écailleuse, qu'elle semble se décomposer entièrement (1).

M. de Laborde insiste sur cet état des extrémités inférieures, qui achève de caractériser la lèpre proprement dite, ou l'éléphantiasis. « Les pieds, dit-il, » deviennent d'une grosseur prodigieuse, qui surpasse » quatre ou cinq fois le volume naturel : leur peau » est *rugueuse*, inégale, pleine de fissures avec des » élévations calleuses, ressemblant beaucoup à la tunique interne du ventricule d'un bœuf; les deux » pieds ne sont pas toujours affectés, souvent il n'y » en a qu'un : ce signe est des plus ordinaires dans la » colonie de Cayenne : rarement ils sont sans ulcères, » surtout si la maladie a fait des progrès; souvent elle » semble s'être confinée dans ces parties, la santé » d'ailleurs paroissant se bien soutenir. »

M. Bertin, correspondant de la Société à la Guadeloupe, nous a donné une semblable description de ce gonflement éléphantiaque d'une des extrémités, qu'il nous a dit être très-ordinaire dans les Antilles (2). Le même fait nous a été confirmé par feu M. Lagarigue, médecin du Roi à la Martinique, qui nous a appris que, dans ces colonies, l'usage étoit de reléguer les lépreux à la Desirade, où leur principal remède consiste dans la décoction de gayac. Cette éléphantiase particulière a été observée par le docteur Hillary, à l'île Barbade (3), &, avant lui, par le docteur Town (4), qui assure que les malades ne sentent long-tems d'autre incommodité que le poids de leur jambe monstrueuse; ce qui n'empêche quelques-uns de s'acquitter, pendant nombre d'années, de leurs fonctions journalières. Il ajoute que, quand on a coupé la jambe malade, l'éléphantiase ne manque pas de se jeter bientôt sur l'autre.

Nous ne pouvons nous dispenser de reconnoître ici, avec M. Schilling, soit dans la progression de la lèpre, soit dans ses particularités locales ou individuelles, une sorte d'identité de toutes les affections lépreuses (5). On voit principalement les nodus, les tubercules & les excroissances se mêler aux taches, aux écailles & aux ulcérations de la peau : il y a donc un rapport intime entre la lèpre écailleuse & la lèpre tuberculeuse (6). MM. Hahn & Schilling admettent

(1) *Lib. cit.* pages 231 & 232.
(2) *Mémoire* manuscrit sur les maladies de la Guadeloupe.
(3) *Obs. on epidemical diseases in the island of Barbadoes.* Lond. 1766.
(4) *On the diseases of the West-Indies*, page 184.
(5) Raymond, page 90.
(6) *Voyez* le second *Mémoire* de M. Vidal sur l'éléphantiase, dans le *Recueil de la Société royale*.

une gradation & non une différence essentielle entre ces effets, qui appartiennent tous à un même principe, dont le trait caractéristique est partout la perte du sentiment jointe au changement de couleur de la peau (1).

Le médecin de Surinam a vu la lèpre attaquer les extrémités inférieures préférablement aux autres parties du corps, & y rester long-tems stationnaire : le mal seulement se propage peu à peu des orteils & des pieds jusqu'au fémur, rend sur la route toutes les articulations immobiles en coagulant la synovie, agglutine les tendons & les muscles au point d'ôter au plus habile anatomiste la possibilité de les distinguer & de les séparer : cette dégénérescence peut s'opérer très-lentement. L'auteur a connu des sujets chez lesquels, ayant commencé à l'âge de dix ans, elle n'avoit pas encore passé le genou à quarante ans ; mais après cette époque, le mal avance vers les parties saines, s'attache surtout aux doigts & en détruit les jointures ; en même tems la face & d'autres parties sont rongées d'ulcères qui rendent une odeur infecte, & ne causent aucune douleur (2).

L'amputation de la jambe affectée n'a eu que des suites fâcheuses : plusieurs sujets sont morts en convulsions aussitôt après l'opération ; d'autres sont tombés le septième jour dans un tétanos qui s'est terminé par la mort : chez ceux qui ont résisté, la plaie de l'amputation n'a pu se cicatriser au niveau des os que lorsque l'éléphantiase s'est établie à l'autre pied (3).

M. Schilling a fait, sur ces membres amputés, des observations dignes de remarque. La conformation intérieure des os est telle que dans le *spina ventosa :* on n'y voit aucune trace de périoste ; les lames osseuses intérieures se séparent les unes des autres avec la plus grande facilité. On ne retrouve dans les os ni cavités ni moelle ; les parties molles dont ils sont environnés, & spécialement les tendons & les muscles, sont transformés en une panne de lard plus adhérente & plus difficile à séparer de l'os amolli, que ne le sont entr'elles les lames osseuses intérieures : on ne reconnoît, dans cette métamorphose, ni vaisseaux sanguins ni vaisseaux lymphatiques ; mais les rugosités de la peau sont mêlées de varices qui contiennent peu de sang. Les principaux troncs vasculaires sont si rares, que l'auteur, avec la recherche la plus exacte, n'a pu découvrir l'artère tibiale, parce que les deux os de la jambe sembloient n'en faire qu'un, & la même confusion avoit lieu entre tous les os du pied (4).

Un tel désordre, aussi soigneusement observé que l'a fait M. Schilling, nous semble répandre un jour nouveau sur la manière dont le vice éléphantiaque s'attache à certains organes, & sur les humeurs qu'il altère particulièrement. Remplies à l'intérieur de nouvelles accrétions de substance osseuse, dénuées

(1) *Proleg. in Schill.*
(2) Schilling, *Dissert.* §. XVI.
(3) *Ibid.* §. XVII.
(4) *Ibid.* §. XVIII.

de cavité, de suc médullaire & de l'un & de l'autre périoste, gonflées & amollies dans toute leur texture, les parties dures des membres amputés dans l'éléphantiase nous offrent un état de *nécrose*, dont les expériences de M. Troja sont une imitation (1). Les changemens que cet anatomiste a obtenus en détruisant le périoste & la moelle par des moyens mécaniques, peuvent, dans l'état morbifique, être l'effet spontané de quelque principe délétère, comme le vice en question, qui agit sur les mêmes organes. Si nous faisons attention, d'un autre côté, à la perversion des sucs oléagineux qui semblent quitter la substance des os pour se répandre & se coaguler dans le tissu des tendons & des muscles, nous trouvons que le sentiment de feu M. Lorry, touchant le siége du virus éléphantiaque, acquiert une nouvelle force, & qu'il s'agit de l'altération combinée de la graisse & de la lymphe, par laquelle tout le corps devient *athérome* (2).

Les observations anatomiques que l'on peut joindre à celles de M. Schilling, paroissent démontrer de plus en plus la connexion du levain lépreux avec la substance adipeuse. Les Anciens, Archigènes, Aëtius, Arétée, Galien, soupçonnoient que l'intérieur du corps, dans l'éléphantiase, est plein de tubercules ou durillons, ainsi qu'il l'est à l'extérieur. Ils étoient imbus de cette opinion d'après une autre analogie : ils trouvoient quelquefois les victimes cacochimes (c'étoit pour l'ordinaire des cochons), remplies de ces sortes de durillons (3). L'ouverture des cadavres montre en effet le foie entrelardé de tubercules durs & pierreux, le mésentère rempli de grosses glandes dures & pleines d'une sorte de suif épais, les glandes conglobées desséchées, & généralement les viscères, le poumon, le pancréas, le foie, desséchés aussi & corrompus (4). Ces faits prouvent le désordre des sucs onctueux qui abandonnent une distribution naturelle pour s'accumuler dans certains organes, & y former les mêmes concrétions tuberculeuses que dans le tissu de la peau.

Une dernière induction en faveur du sentiment de M. Lorry, est que les taches de la lèpre ou du mal rouge se manifestent plus généralement dans les parties où les glandes sébacées & le tissu graisseux surabondent, à la face, au-devant de la poitrine, vers les muscles fessiers, aux aisselles & aux aines (5). Par la même raison, les enfans & les jeunes sujets chez lesquels MM. Schilling & Bajon (6) ont vu une progression rapide d'accidens, semblent être ainsi disposés relativement à leur embonpoint & à la facilité avec laquelle leurs sucs adipeux peuvent se corrompre.

(1) *Mémoires de la Société royale de médecine*, tome 1, page 155.
(2) *De morbis cutaneis*, page 381.
(3) Raymond, *Histoire de l'éléphantiase*, page 55.
(4) Bonet, *Sepulch. anatom.*
(5) Schilling, *Dissert.* §. XI.
(6) *Lib. cit.* pag. 238.

De la contagion du mal rouge, & de la nécessité de séparer les malades.

Les causes de la maladie rouge sont, suivant M. Bajon, très-difficiles à connoître, parce qu'elle est fort ancienne dans le pays, surtout parmi les Nègres. « Il semble qu'elle ne se perpétue actuellement » que par la contagion; cependant la nourriture grossière & très-indigeste dont usent la plupart des Nègres, & la grande humidité du climat, peuvent » être regardées comme les causes éloignées (1). » Il nous paroît très-important d'approfondir ces causes que le chirurgien de Cayenne ne fait qu'indiquer, & la difficulté consiste moins à les connoître qu'à les détruire; car, que la lèpre soit fort ancienne dans la colonie, dès qu'elle est attachée particulièrement aux Nègres, on conçoit que son origine leur appartient essentiellement, & qu'elle date du tems où ils ont été transférés la première fois dans le Nouveau-Monde; elle suit chaque année la traite de ces esclaves (2).

M. Schilling assure que les plus beaux Noirs arrivent infectés d'une lèpre commençante qui échappe à l'examen des inspecteurs; qu'il faut même accuser l'ignorance de ceux-ci, & le peu de soin que l'on a d'empêcher la contagion qui se répand dans les habitations où ces Africains se mêlent aux Créoles & aux Européens. Les plaisirs de l'amour, auxquels la chaleur du climat invite, contribuent surtout à la confusion des sexes & des races, & à la communication du virus des Noirs aux Blancs, & des esclaves aux maîtres. Il est donc à craindre que la lèpre ne devienne de plus en plus le fléau des colons américains. MM. de Laborde & Bajon ont les mêmes inquiétudes que M. Schilling sur cet objet.

Cependant la sagesse du Gouvernement français semble avoir prévu cet abus par l'ordonnance du Code noir, datée du 3 avril 1718 (3), par laquelle il n'est permis aux capitaines de vaisseaux qui amènent des Nègres aux îles, de descendre à terre ni d'y envoyer leurs équipages sans en avoir obtenu la permission des gouverneurs. Cette loi est motivée sur ce que les Nègres & partie des équipages de ces bâtimens apportoient des maladies contagieuses; elle enjoint aux commandans d'indiquer un endroit où les malades puissent être débarqués & traités, sans avoir aucune communication avec les habitans.

Nous pensons que ce réglement doit s'exécuter avec plus de rigueur, surtout à l'occasion de toutes les maladies dont les symptômes sont bien développés, & qu'il manque de réussir lorsqu'il s'agit des premières traces du mal rouge, que l'on néglige ou que l'on cherche à dérober aux regards. Ainsi nous proposons de le renouveler conformément aux précautions que nous avons détaillées ci-dessus, & de procurer par ce moyen aux ministres de santé, l'autorité dont ils ont besoin pour faire leurs recherches & asseoir le jugement le plus exact.

Dans l'état actuel des choses, nous espérons que l'on arrêtera d'autant plus facilement les effets du mal rouge, que le nombre des lépreux paroît être dans une très-petite proportion avec le reste de nos colonies. De toutes les endémies qui y règnent, le mal rouge est le moins répandu : le calcul que M. de Laborde a fait à Cayenne le prouve spécialement par rapport à la Guiane française, puisqu'il y a sept ans, on n'y a rassemblé que trente malades, & depuis cette époque vingt-sept, dont trois ou quatre, après un dernier examen, ont été mis hors de rang, comme n'ayant aucun symptôme de lèpre (1). Nous observerons que ces derniers, qui ont dû vivre quelque tems au milieu de la contagion, auroient pu en être atteints, & ont cependant été reconnus intacts. Il résulte de ce fait une induction touchant la lenteur avec laquelle le virus peut se communiquer, & un nouvel espoir d'en prévenir l'infection, tant que l'on maintiendra l'exécution rigoureuse du réglement qui sera prescrit.

Quels que soient les doutes que plusieurs écrivains ont eus sur la contagion de la lèpre, nous sommes bien éloignés de les admettre, & de nous livrer à cet égard à une dangereuse sécurité. Si l'on juge des tems modernes où ils ont observé cette maladie, on voit qu'elle étoit déjà tellement adoucie & devenue rare, que les sources d'infection devoient avoir perdu de leur activité. C'est ainsi que Fernel (2), Forestus, Fabricius d'Aquapendente & Plater n'ont pu obtenir par eux-mêmes la preuve de la communication du virus, & s'en sont tenus à la tradition populaire, qui de nos jours a été fortement combattue par M. Raymond, l'un de nos associés regnicoles (3). Mais le concert unanime des anciens auteurs, adopté par MM. Schilling (4) & Lorry (5), nous paroît plus que suffisant pour accorder aux affections lépreuses un degré de contagion relatif à l'intensité des autres causes & de leurs effets. MM. de Laborde & Bajon (6) regardent le mal rouge comme très-contagieux.

La disposition héréditaire a lieu des pères & mères aux enfans en bas âge, qui sont en outre plus sujets aux maladies de l'espèce putride. L'infection se transmet d'un mari à une femme, & réciproquement : le même danger est remarquable entre les nourrices & les nourrissons. Il suffit enfin que des malades & des personnes saines vivent en société habituelle, pour que le virus se communique. La dénégation de ces faits, à raison de quelques exceptions irrécusables, ne paroît pas à M. Schilling un argument plausible.

(1) *Lib. cit.* page 233.
(2) Schilling, *Differt.* §. XX & XXI.
(3) *Voyez Code noir*, édit. 1767, page. 207.

(1) *Mémoire* de M. de Laborde, page 2.
(2) *De morb. occult.* lib. I, cap. 12.
(3) *Histoire de l'éléphantiasis*, pages 94, 111, 112, &c.
(4) *De contag. lepræ*, §. XXXV.
(5) *De morb. cut.* pag. 380.
(6) *Lib. cit.* page 232.

Il est des hommes qui résistent au levain de la galé, à la petite-vérole, à la peste, & qui peuvent vivre long-tems avec des lépreux sans contracter leurs maux (1).

La susceptibilité doit être en rapport direct de l'activité du miasme & de la disposition à le recevoir. Lorsque l'éléphantiase régnoit aux îles de Ferroé dans le siècle dernier, on pouvoit être infecté par le contact d'un lépreux. Ce fait, rapporté dans les *Actes de Copenhague* (2), est avoué par M. Raymond (3), qui, d'un autre côté, n'a laissé échapper aucune occasion de trouver en défaut, soit la disposition héréditaire, soit l'intimité conjugale, soit le commerce de la société. Tout ce que l'on peut accorder, d'après les observations les plus exactes, c'est que la contagion peut être très-long-tems sans se déclarer, tant que la maladie ne fait pas de progrès marqués; mais à mesure qu'elle s'invétère & que les symptômes s'accroissent, la virulence se développe, & elle est à son comble lorsque les tumeurs éléphantiaques sont changées en ulcères sanieux, dont les émanations infectent les habits, les meubles, les logemens, & peuvent passer ainsi aux autres individus par toutes les voies du contact. Les malades étant arrivés à cet état, il n'y a jamais eu dans aucun tems de motif plus puissant que la crainte de la contagion pour les rejeter du sein de la société : cette crainte a été commune à tous les peuples; les médecins l'ont autorisée (4), les législateurs y ont fait attention. Moïse ordonne que les lépreux soient expulsés de l'enceinte des villes & des camps, & qu'ils soient seuls (5). Les Perses reléguoient de même ces infortunés, & faisoient promptement repasser la frontière à un étranger qui arrivoit chez eux attaqué de la lèpre (6). On n'est venu à bout d'extirper cette maladie, si répandue en Europe à la suite des Croisades, qu'après avoir multiplié les léproseries ou lazarets pour y séquestrer les individus & arrêter la contagion (7). M. Schilling s'est assuré que les Noirs qui entretiennent la lèpre d'Amérique, de quelque contrée de l'Afrique qu'ils viennent, sont prévenus de l'idée d'un mal contagieux; & quoique ces peuples le négligent dans son origine, sitôt que les symptômes extérieurs s'accroissent, ils excluent de leurs assemblées les sujets malades & les renvoient dans les forêts, où ils sont assistés pendant quelque tems, pour être ensuite réduits à mourir de faim lorsque les ulcères sont apparens, & que l'horreur qu'ils inspirent, succède à la pitié (8).

(1) Schill. §. XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX.

(2) *Act. Hafn.* vol. 1, page 98.

(3) *Histoire de l'éléphantiasis*, page 25.

(4) Comparez Arétée, Aëtius, Cœl. Aurel. Paul d'Ægine, Prosper Alpin, Ambroise Paré, &c.

(5) *Voyez Lévit.* cap. 13; *Deutéronome*, cap. 14.

(6) Hérodote.

(7) Mathieu Pâris en comptoit de son tems dix-neuf mille dans la chrétienté. (*Histoire d'Angleterre.*)

(8) Schilling, *Animad. in Oussélium*, page 174.

Nous concluons que l'on ne peut mettre trop de rigueur à ordonner la séparation des personnes malades & des personnes saines, & même la séparation des malades entr'eux; car nous pensons que la cohabitation peut nuire à leur traitement.

Influence de l'air, des eaux & des alimens.

La Guiane française & la Guiane hollandaise sont exposées à un même fléau, dont les ravages se font sentir également entre les deux tropiques, dans diverses contrées du nouveau Continent, & qui, n'ayant jamais cessé d'affliger l'ancien dans les mêmes rapprochemens de l'équateur, paroît spécialement affecté aux climats brûlans, & suit le tour du Monde; mais selon les différens lieux où la lèpre se manifeste, elle a offert dans tous les tems des variétés notables, soit à raison de certaines causes locales qui ont eu plus ou moins d'action & ont été la mesure d'accidens proportionnels, soit par la marche des symptômes qui ne se présentent pas toujours dans le même ordre, & dont quelques-uns sont plus ordinaires à un pays qu'à un autre, soit relativement aux maladies qui peuvent faire complication. Les bons observateurs ont toujours tenu compte de ces différences, qui souvent décident du choix des remèdes.

M. Lorry (1) a remarqué que les traces nouvellement connues de l'éléphantiase & des maladies qui lui sont analogues, existent surtout dans les lieux où domine cette constitution humide & chaude de l'air si propre à intercepter & à putréfier l'humeur de la transpiration. Il n'est pas, selon lui, de cause plus favorable au développement de la plupart des maladies cutanées, que cet état de l'atmosphère qui appartient assez uniformément aux mêmes latitudes, depuis les îles de la mer du Sud, jusqu'à l'Arabie & à l'Égypte, où la première origine de la lèpre paroît avoir été connue dans les tems les plus reculés. Ce même état continue de suivre la zône torride jusqu'aux îles Antilles, à Surinam, à Cayenne, & dans toute l'Amérique méridionale.

La constitution chaude & humide est déterminée par l'élévation du soleil au dessus de l'horizon, jointe aux émanations d'un sol marécageux, au voisinage des anses & des criques maritimes, à la multitude des grands végétaux, & à la direction de certains vents. Telle est la température, telles sont les causes locales qui dominent dans le climat de Cayenne, dont M. Bajon nous a donné une topographie médicale très-détaillée (2).

Des deux saisons que l'on distingue dans cette contrée, l'été & l'hiver, la première dure environ trois mois, depuis juillet jusqu'en novembre; elle est presque toujours sans pluie, & donne lieu à des sécheresses qui font périr la plus grande partie des plantes. La chaleur est tempérée dans le jour par des vents de brise, qui, ayant passé sur une vaste étendue de mer,

(1) *De morb. cut.* page 380.

(2) Tome 1, page 1 & suiv.

apportent une fraîcheur considérable. Les nuits sont au contraire aussi fraîches que le milieu du jour est ardent : à quelque distance de la mer, dans l'intérieur des terres, on est souvent forcé de se chauffer le matin.

L'hiver, qui est la saison la plus longue, commence vers le mois de novembre, & finit vers celui de juin ou de juillet : c'est aussi la saison pluvieuse, surtout en janvier, février, avril & mai. Les vents soufflent du nord & du nord-est ; mais ils ne sont pas réglés comme les vents de brise ; ils ne viennent que par secousses, & souvent il n'en fait point du tout ; de sorte que la constitution humide & chaude domine plus opiniâtrément, affecte des corps déjà mal disposés par la saison sèche, & altère les plantes dont la végétation est foible & tendre (1).

Ces notions sur le climat de Cayenne suffisent pour prouver qu'il ne s'y opère point un renouvellement salutaire de saison : on y souffre alternativement les extrêmes, soit de la chaleur & de la sécheresse, soit du froid & de l'humidité. M. Schilling n'a point fait d'observation différente à Surinam (2), & il est d'accord avec M. Bajon sur la mauvaise nourriture de la plupart des Nègres (3). Ils font un grand usage de chair corrompue & de poissons à demi pourris, qu'ils achètent à vil prix. Ceux qui vendent ces alimens mal conservés ont coutume de les exposer à l'air libre, pour en diminuer la fétidité ; mais il s'y attache quantité d'insectes qui y déposent leurs œufs & leurs excrémens. Les Noirs n'ont point d'aversion pour la chair des animaux morts de maladie, ou même de l'atteinte des bêtes venimeuses. Si l'on n'y prend garde, ils les déterrent & les mangent (4) : ils ne sont pas plus scrupuleux pour choisir l'eau qui doit leur servir de boisson ; ils usent indifféremment de celle qui est chargée de particules malfaisantes de toutes les substances végétales & animales qui y pourrissent (5).

Il est à remarquer que le défaut de bons alimens, la mal-propreté des habitations mal-saines & l'indigence font naître les affections lépreuses dans des régions bien différentes de celles dont nous avons parlé jusqu'à présent. Les éléphantiaques, devenus très-rares au midi de l'Europe, sont en très-grand nombre dans le Nord maritime (6), en Suède, en Norwège & en Islande. Les dernières observations publiées à ce sujet, sont celles de M. de Troil & de M. le chevalier Bœck, notre associé étranger à Stockholm (7) : nous en avons déjà fait usage dans nos recherches sur l'état actuel de la lèpre en Europe.

(1) M. Dazille assure que les vents de terre soufflent à peine quatre jours de l'année à Cayenne, & que les maladies y règnent surtout pendant la sécheresse, par la corruption des eaux marécageuses. (*Observations sur les maladies des Nègres.* Paris, Didot, 1776, pages 9 & 10.)
(2) *Lib. cit.* §. XIII & XIV.
(3) *Voyez* ci-dessus, *De la contagion.*
(4) Schilling, §. XIII.
(5) *Ibid*, §. XIV.
(6) Raymond, page 24.
(7) *Lettres sur l'Islande.* Paris, 1781, pages 273 & 279.

Cette maladie affecte particulièrement les pêcheurs de ces contrées ; ils sont exposés nuit & jour au froid & à l'humidité : leur nourriture ne consiste le plus souvent qu'en poisson gâté & corrompu, en foies & œufs de poissons, en graisses & huile de baleine & de veau marin, avec du lait caillé : leurs habits sont toujours trempés & gelés ; ils croupissent dans la misère. Nous avons rapproché cette relation de M. Bœck (1) d'un fait vérifié par M. Péterson (2), concernant l'éléphantiase des îles de Ferroé, qui, entretenue depuis long-tems par des causes semblables, a disparu en moins d'un demi-siècle lorsque les Insulaires ont presqu'abandonné la pêche pour s'adonner à l'agriculture, & se procurer de meilleurs alimens.

Dans l'Amérique septentrionale, où M. Schilling a recherché les traces de la lèpre, il n'a point trouvé ces mêmes causes qui peuvent la développer indépendamment de l'influence du climat, & qui, au rapport de Prosper Alpin (3), avoient beaucoup d'action parmi les Egyptiens. Outre que les Nègres de cette partie du nouveau Continent y respirent un air plus sain, ils sont nourris comme leurs maîtres. Les provisions de tout genre abondent ; les viandes d'animaux choisis & tués nouvellement se débitent à un prix modéré ; la température du pays excite moins à la débauche & à l'incontinence ; il y a moins de cohabitation des Blancs avec les Noirs ; les lois civiles & religieuses sont mieux observées à cet égard ; enfin, l'emploi des esclaves est moins considérable ; les terres exploitées par des bestiaux exigent moins de bras. Il résulte de toutes ces circonstances, que la lèpre se voit rarement dans le nord de l'Amérique (4).

Il importe donc aux Gouvernemens d'améliorer la subsistance des colonies, & de contre-balancer, par ce moyen, les mauvais effets d'une constitution telle que celle qui domine à Cayenne. Il seroit convenable de joindre aux précautions que nous avons indiquées contre la contagion, des réglemens sur le régime de vivre des manouvriers, en même tems que l'on tâcheroit d'assurer de plus en plus la salubrité du sol par des défrichemens, des desséchemens, des écoulemens d'eau, & un choix de culture où la santé des hommes pût être conciliée avec les intérêts du commerce.

Pronostic du mal rouge ; ses complications. Analogie de la lèpre avec les virus pianique, vénérien & scorbutique.

Le pronostic de la lèpre a suivi, dans tous les tems, l'ancienneté du mal & la mesure des symptômes. Hippocrate paroît n'avoir vu que des lèpres bénignes, la maladie n'ayant fait de progrès que dans des tems postérieurs à celui où ce grand-homme a vécu, & dans des contrées moins salubres que celles qu'il habitoit ; il la croyoit plus facile à guérir chez les jeunes

(1) *Lettres sur l'Islande.* Paris, 1781, page 285.
(2) *Traité du scorbut islandais.*
(3) *De medicinâ ægypt.* lib. I, cap. 12.
(4) Schilling, §. XXXVII.

gens lorsqu'elle est récente, & qu'elle attaque des corps mous & chargés d'embonpoint; il ne la met point au nombre des maladies mortelles (1). Celse, qui a décrit cette maladie, quoique de son tems elle fût presqu'inconnue en Italie, annonce qu'une fièvre lente termine la vie des malades lorsque le mal est ancien, & que les doigts des pieds & des mains sont perdus sous le volume des tumeurs (2).

Arétée recommande le régime, les médicamens, le fer & le feu dès la première apparition du mal, & il désespère de la guérison lorsqu'il est parvenu à son état, & que la difformité de la face est l'indice de la corruption des viscères (3). Aëtius est persuadé que la première origine des accidens est inconnue, & que les signes extérieurs prouvent une maladie achevée (4).

Tous les Anciens conviennent que la progression des symptômes, & surtout l'ulcération des tumeurs, est du plus fâcheux augure, & laisse peu d'espoir pour le traitement. Les observateurs modernes ont adhéré à ce pronostic.

M. Schilling a vu, dans l'espace d'un an, la lèpre se porter de la plus légère apparence au plus haut degré. Il a vu de même ce vice invétéré, qui menaçoit d'abréger les jours, s'adoucir par le changement de régime, & laisser une existence assez longue & supportable. La mort est le partage des enfans qui naissent de parens lépreux si, dès les premières années, on n'a soin de les retirer du lieu où ils sont nés. Confiés à des nourrices choisies, transférés dans un autre pays plus froid & plus sain, ils restent souvent exempts de la maladie, quoiqu'ils en aient le germe, lequel vient à se développer lorsqu'au bout de quelques années on tente de les ramener à Surinam; de sorte que ce germe semble avoir trouvé, dans le lieu natal, la terre propre à le féconder (5).

M. Bajon regarde le mal rouge comme un des plus terribles dont l'humanité puisse être affligée, sans qu'il soit un des plus dangereux pour la vie. L'observation journalière lui a démontré que ceux qui en sont attaqués, vieillissent sous le poids des infirmités. « Il semble, ajoute-t-il, que la maladie se borne à faire traîner des jours languissans & infortunés; cependant elle est d'autant plus fatale, qu'elle se déclare chez des sujets plus jeunes, & que la marche de ses symptômes est rapide. Le grand nombre d'ulcères & de caries qui ont coutume de l'accompagner & d'attaquer souvent des parties essentielles à la vie, font périr le malade dans l'état le plus déplorable; mais si au contraire elle ne se déclare que dans un âge un peu avancé, si les symptômes ne paroissent que par gradation, le malade vit ordinairement long-tems, & cette maladie ne l'empêche point de bien manger & de bien dormir (6). »

(1) *Hippoc. Prædic.* lib. II, sect. 2. --- 325. *De morbis*, lib. I, sect. 1.
(2) Cels. cap. 25.
(3) Lib. II, cap. 13, *de cur. elephant.*
(4) *De cogn. & cur. morb.* lib. CXX.
(5) Schilling, page 38, §. XLII.
(6) *Mémoire sur Cayenne*, tome 1, page 239.

Les complications de la lèpre avec d'autres maladies influent sans doute sur son pronostic. La petite-vérole parcourt ses tems aussi régulièrement chez un lépreux, que s'il n'y avoit point de maladie primitive, & elle ne présente d'événement notable que dans le cas d'une lèpre avancée. Si la petite-vérole est confluente ou qu'il survienne une diarrhée, les malades périssent infailliblement. M. Schilling a vu la lèpre tellement aigrie par la complication d'une petite-vérole confluente, que les doigts se séparoient de leurs jointures sans difficulté & sans douleur, quoique les membres ne fussent que médiocrement attaqués avant la maladie secondaire. D'autres fois, à la suite de celle-ci, il a vu des masses énormes de chair, promptement putréfiées, se détacher du corps, de sorte que les malheureux mouroient en tombant par lambeaux. Enfin, quelques-uns, guéris de la petite-vérole, sont pris d'une dartre universelle, qui, paroissant céder aux remèdes, ne tarde pas à renaître, & qui, traitée plusieurs fois, revient toujours avec plus de fureur, & se termine par une dyssenterie mortelle (1).

Il n'y a rien de plus fréquent que la réunion du vice éléphantiaque & du vice vénérien. Le premier, soit dans son principe, soit dans ses progrès, dispose tellement à l'incontinence, que la désignation qui lui a été donnée par les Grecs, sous le nom de *satyriasis*, tient autant aux inclinations lascives des malades, qu'à cette monstruosité de la figure & à cette odeur de bouc qui les ont fait comparer aux satyres. Les deux virus se rencontrent chez des individus qui, pouvant n'être atteints que de l'un ou de l'autre, les contractent tous les deux par un commerce impur (2).

Les principaux effets de cette complication sont des chancres rebelles aux parties naturelles. M. Schilling a essayé d'y appliquer le mercure sous différentes formes & avec le plus grand ménagement; il n'en a vu que de fâcheux résultats. Ce remède détermine le plus souvent un flux dyssentérique des plus fétides. Reconnu au moins insuffisant dans le traitement de la lèpre seule, comme nous le prouverons par la suite, il est constamment nuisible lorsqu'il y a complication vénérienne, & cependant il devient utile contre la gale, la dartre, la zône ignée, & d'autres maladies cutanées qui se joignent à la lèpre.

M. Bajon a fixé son attention sur l'analogie de plusieurs symptômes du mal rouge avec ceux des pians & de la vérole. Il présume que ces trois maladies pourroient procéder d'un même vice différemment modifié (3). Nous pensons qu'il est plus conforme à l'observation-pratique d'admettre une différence essentielle entre chaque virus, quelle que soit leur commune origine, puisqu'ils ont chacun un caractère propre, & que les mêmes remèdes ne peuvent point leur être appliqués uniformément. Il est vrai que les pians & la vérole admettent quelque similitude dans le traitement; mais M. Bajon convient que la vertu

(1) Schilling, *Differt.* §. XLIII.
(2) *Ibid*, §. XLIV.
(3) *Lib. cit.* page 235.

du mercure, pour ces deux maladies, est d'autant plus grande dans les pians, qu'ils paroissent approcher de l'état du vice vénérien, & d'autant moindre, qu'ils approchent de l'état lépreux ou du mal rouge (1). Il faut donc admettre, dans ce dernier, une nature particulière, & craindre que, lorsqu'il est mélangé d'autres levains, il ne résiste davantage à tous les remèdes.

On seroit mieux fondé à reconnoître une sorte de ressemblance entre l'éléphantiase & le scorbut, qui sont quelquefois compliqués l'un de l'autre, surtout dans les pays septentrionaux (2), & qui ont des causes communes, l'humidité saline de l'atmosphère, les habitations voisines de la mer, des lacs, des marécages, les mauvais alimens que nous avons indiqués ci-devant (3), & les affections tristes de l'ame (4). Ces deux maladies ont aussi quelques rapports entre elles dans la progression des symptômes cutanés à mesure que les parties internes se corrompent, si ce n'est que, dans le scorbut, les taches ne deviennent jamais croûteuses. Enfin, leur traitement prescrit la même exclusion du mercure, & une grande conformité dans le choix des autres médicamens.

Cocchi (5) soupçonnoit que la lèpre pouvoit ainsi se rapporter au scorbut, & qu'elle étoit ordinaire en Égypte par la disette fréquente des alimens végétaux. Il observe que quelques lépreux, relégués dans des lieux déserts, sont revenus bien guéris, non pas pour avoir mangé des vipères, mais pour avoir été réduits à brouter de l'herbe, & à ne trouver qu'une nourriture végétale.

Quels que soient cependant ces divers rapprochemens des levains pianique, vérolique, éléphantiaque & scorbutique auxquels on pourroit encore comparer le levain dartreux, nous pensons que l'on doit s'y arrêter pour constater les complications, l'analogie de certaines parties de traitement, & la curabilité de chaque maladie, sans jamais confondre leurs genres.

Curation du mal rouge.

M. Bajon ne dit rien du traitement du mal rouge. Les habitans qui ont des Nègres lépreux les envoient dans des cases séparées, où ils sont réputés incurables. Les Blancs attaqués du même mal se donnent bien de garde d'en parler, tant qu'ils peuvent le dérober aux regards; mais lorsqu'il paroît au visage & aux mains, ils préfèrent de recourir aux Nègres, qui prétendent avoir la connoissance de quelques plantes spécifiques, dont M. Bajon n'a vu aucun succès, non plus que des traitemens locaux usités pour faire seulement disparoître la difformité de la peau (6). Il croit que la maladie tend à se répandre parmi les Nègres, qui ont toujours quelque communication avec les malades séquestrés, & il desire à cet égard une police plus exacte (1), de laquelle il semble que l'on s'est occupé depuis qu'il a publié son ouvrage.

M. de Laborde nous apprend que l'on a désigné une petite île dans le voisinage de Cayenne, pour y reléguer tous les lépreux de la colonie. Il propose cet établissement comme un modèle à suivre, en ce qu'il est abondamment pourvu de tout ce qui concerne les besoins & le soulagement des malades (2); mais il ne donne aucun renseignement sur les moyens curatifs que l'on peut y mettre en pratique. Il nous auroit été difficile de rien spécifier sur cet objet si nous n'avions trouvé, dans l'ouvrage de M. Schilling, des particularités relatives aux mêmes contrées, & qui sont également applicables à la maladie de Cayenne & à celle de Surinam.

Pour tracer avec ordre toutes les parties d'un traitement qui doit être fort long, nous les distribuerons en plusieurs articles. Nous commencerons par quelques moyens diététiques, qui sont la base essentielle de la curation; nous passerons ensuite à l'exposition des remèdes généraux & particuliers, internes & externes: nous nous arrêterons au traitement de quelques complications, & nous finirons par l'examen de quelques méthodes empiriques.

Précautions diététiques.

Dès que les premiers symptômes du mal rouge se présenteront, les malades seront placés dans un endroit éloigné des autres habitations. Il convient de les exhorter à une longue patience, de les prévenir de la difficulté de leur traitement, & de l'exactitude scrupuleuse qu'ils doivent y apporter, la moindre négligence pouvant faire échouer toute espérance de guérison.

Conformément à l'indication de pousser vers l'organe de la peau, le régime doit être humectant & diaphorétique: il faut substituer aux chairs d'animaux & de poissons qui ont pu disposer à la maladie, l'usage du pain, des légumes & des bouillons faits avec les viandes les plus saines: les écrevisses, la vipère, la couleuvre ou les serpens analogues qui sont propres au sol de la Guiane, & la tortue, serviront à cet effet de préférence à toute autre substance animale. La chair de tortue nous paroît posséder éminemment les propriétés desirées, & une vertu tempérante & analeptique qui autorise à en user constamment dans le cours du traitement (3). L'un de nous, M. Desperrières, en a reconnu les bons effets lors de sa résidence en Amérique, & nous a assurés que l'on pouvoit s'en procurer facilement à Cayenne.

Le beurre, le fromage & les différens laitages ne

(1) *Lib. cit.* page 336.
(2) Raymond, page 119.
(3) §. IV, pages 34 & 37.
(4) *Sanctorii Statica*, §. III, VII.
(5) *Del Vitto Pythagor.* page 58.
(6) *Lib. cit.* page 241.

(1) *Lib. cit.* page 237.
(2) *Mémoire* de M. de Laborde, page 2.
(3) Cardan cite un cas de lèpre dissipée par l'usage de la chair de tortue, continuée pendant six mois. (*Voyez* Raymond, page 115.)

feront employés qu'avec réferve. La privation du lait doit être abfolue, dans les premiers tems, fi le ventre eft obftrué; par la fuite, on peut permettre cet aliment lorfque les organes de la digeftion feront rendus à leur état naturel (1). Arétée recommandoit la diète lactée, avec la feule précaution d'ajouter au lait une cinquième partie d'eau commune (2). Nous penfons qu'il vaut mieux le couper à volonté avec les décoctions d'orge, de gruau, &c. & les infufions théiformes de lierre-terreftre, de véronique, &c. qui font d'ailleurs des boiffons appropriées au début de la curation, & dont M. Schilling prefcrit jufqu'à quatre pintes par jour (3), dans l'intention de pénétrer, de délayer intimement la maffe des humeurs, & de les amener à évacuation.

Les malades doivent s'abftenir de toutes liqueurs fortement fpiritueufes; elles donnent lieu à des fièvres ardentes, qui retardent leur traitement (4); mais un vin vieux de bonne qualité peut leur être donné modérément pour foutenir les forces, & convient furtout à ceux qui en ont l'habitude. M. Raymond a remarqué que la culture des vignes & l'amélioration des vins ont contribué à combattre beaucoup de maladies, fpécialement la lèpre dans le midi de la France (5). Huxham a fait la même obfervation pour l'Angleterre, depuis que l'ufage du cidre y eft devenu général (6).

Les fruits fondans doivent être difpenfés avec fobriété : il y a du danger à permettre ceux qui ont le plus d'acidité. M. Bajon fe plaint de l'abus que commettent à cet égard les Européens nouvellement arrivés à Cayenne : leur eftomac en eft promptement affoibli, & ils font plus difpofés à contracter les maladies du climat (7). Les acides produifent chez les lépreux des fièvres intermittentes tierces ou quartes; quelquefois des fièvres lentes très-difficiles à guérir (8).

L'exercice du corps eft d'une très-grande utilité; plus les malades font enclins à l'inaction & à la langueur, plus il importe de les exciter à fe mouvoir : les Anciens ont infifté fur ce précepte. Celfe recommande principalement de courir (9); ce que nous ne croyons pas praticable lorfque l'éléphantiafe eft porté à un certain degré fur les extrémités inférieures; mais il fuffit que les perfonnes libres, ainfi que les efclaves, s'agitent & travaillent le plus qu'ils pourront. Par-là elles obtiendront plus de liberté dans les excrétions de la peau, & elles éviteront que la fynovie des articulations, imprégnée du virus, ne fe coagule entiérement (10).

(1) Schilling, §. XLIX.
(2) *Cur. eleph.* cap. 13.
(3) *Lib. cit.* §. LIII.
(4) Schilling, §. LV.
(5) *Hiftoire de l'éléphantiafis*, page 131.
(6) *De morb. col. Dammon.*
(7) *Lib. cit.* page 17.
(8) Schilling, §. LV.
(9) *Celf.* cap. 25.
(10) Schilling, §. LII.

A mefure que la progreffion des remèdes doit amener des fueurs critiques, les malades fe garantiront foigneufement des impreffions de l'humidité, du froid & du vent, qui font partie des caufes éloignées de la maladie, comme la mauvaife nourriture, & qui furprennent plus dangereufement dans les pays chauds que dans des climats plus tempérés. Par conféquent les Nègres n'iront au travail qu'une heure après le foleil levé, & rentreront à l'habitation demi-heure avant fon coucher. L'humeur répercutée détermine, foit le tétanos, foit la diarrhée, foit des mouvemens convulfifs & épileptiques fi celle-ci a été fupprimée par des aftringens (1). Tous ces accidens difparoiffent en rappelant les fueurs. Les malades doivent tenir le lit, & faire ufage de quelques préparations d'opium & d'une fimple boiffon diaphorétique; ils font bientôt en état de reprendre la marche du traitement dont nous allons tracer la méthode.

Traitement général.

Les Anciens débutoient généralement, dans l'éléphantiafe, par tirer du fang aux malades, & les faire vomir avec l'hellébore. La faignée peut convenir à ceux qui font pléthoriques; fans cela, elle n'a aucune propriété pour changer l'état des humeurs. La fréquence des vomiffemens & des purgations, de quelque manière qu'on les obtienne, ne produit que des fecouffes inutiles & même nuifibles, jufqu'à ce que toute la maffe des fluides ait été fuffifamment altérée (2).

Le traitement peut donc être commencé par de doux dépuratifs tirés des plantes du pays, analogues à nos chicoracées & à nos crucifères, mélangées dans une proportion convenable (3) : leurs fucs épurés nous paroiffent préférables à toutes les autres préparations. Ils fuppléeront, avec moins de fatigue, à la quantité exceffive de lavage prefcrite par M. Schilling, & ils fe concilieront, avec une jufte mefure, des alimens & des boiffons que nous avons ci-deffus propofés. On tiendra le ventre libre à l'aide de lavemens émolliens. Chez ceux dont la conftipation feroit opiniâtre, un bol de favon & de rhubarbe pris tous les matins aura plus d'action (4). On peut encore ajouter quelques fels neutres aux fucs d'herbes, dont l'ufage, longtems continué, exige d'ailleurs des purgatifs doux, répétés de tems en tems.

Les bains tièdes concourront à rétablir les fonctions de la peau; mais ils demandent de la prudence. Si la maladie a jeté de profondes racines, & qu'elle foit parvenue à un haut degré, alors les malades fupportent les bains très-difficilement; ils y éprouvent

(1) Schilling, §. LVI & LVII.
(2) Lorry, *de morb. cut.* page 387.
(3) La médecine ancienne prefcrivoit beaucoup de plantes, qui depuis ont été dites *antifcorbutiques*. (*Voyez* Arétée, liv. II, chap. 13. Lorry, *de morb. cut.* page 384. Raymond, page 99.)
(4) Schilling, §. L.

des

des anxiétés & des palpitations, quelquefois des spasmes & des convulsions, ils y tombent même en défaillance; il s'agit, pour les accoutumer peu à peu, de commencer chaque semaine par deux bains de dix ou quinze minutes chacun; ils s'y habituent ainsi, au point de pouvoir se baigner deux fois le jour, ce qu'il faut continuer très-long-tems, avec la précaution, en sortant de l'eau, de se mettre au lit le tems suffisant pour se procurer de la moiteur (1).

Les bains médicamenteux sont préférables à l'eau simple, & on les compose de différentes manières. On emploie d'abord les décoctions de graines farineuses, de plantes émollientes & un peu aromatiques, &c.

Lorsque ces préparations ont été suivies pendant environ six semaines ou deux mois, on passe à des bains plus actifs. Arétée recommandoit de mêler à l'eau le savon que l'on fabriquoit de son tems dans les Gaules. Il connoissoit les eaux thermales sulfureuses, & il en conseilloit aussi l'usage. Selon lui, les éléphantiaques doivent vivre très-long-tems dans l'eau (2), se livrer à la navigation & changer de climat. Par-tout on peut faire artificiellement des bains savoneux ou sulfureux. A Cayenne & dans les autres colonies d'Amérique, on est à portée de se procurer l'eau de mer, qui nous paroît réunir toutes les qualités propres aux bains domestiques dont il est question.

Il est vraisemblable que Celse a connu l'inconvénient des bains dans l'éléphantiase, & non les moyens d'y remédier, puisqu'il avertit d'en user rarement; mais il paroît faire cas des étuves jointes aux frictions & à l'exercice (3). M. Lorry a pareillement présumé l'utilité des bains de vapeurs dans les circonstances présentes (4). On sait que tous les monumens des Anciens, propres à les administrer, ne sont pas comparables aux bains russes, dont M. Sanchez a publié les plans de construction (5). La facilité de graduer la chaleur & de renouveler l'air stagnant, sans risquer un refroidissement nuisible, rend ces sortes de bains très-importans au service des malades des hôpitaux, & particuliérement d'un lieu destiné au traitement des lépreux. Nous ne pouvons point douter qu'ils n'eussent bien moins de peine à s'y habituer, & qu'ils n'en tirassent de grands aventages. Il est vrai que les chaleurs excessives de Cayenne semblent exclure la nécessité d'un semblable établissement, & offrir des moyens naturels de provoquer les excrétions de la peau; mais dans le mal rouge, la disposition de cet organe est tellement changée, qu'il n'y a rien à négliger pour la rendre meilleure, & on ne doit attendre de la température du pays, que des effets variables, plus souvent dangereux qu'utiles (6).

Lorsque les remèdes détaillés jusqu'ici auront été scrupuleusement exécutés pendant deux ou trois mois, on peut espérer que le cours des émonctoires principaux sera plus libre, & que la dépuration du virus approche. M. Schilling augure bien des urines qui déposent, à cette époque, un sédiment abondant, de couleur rouge & quelquefois noirâtre (1). Il conseille de passer alors à des boissons plus actives qui marquent le second tems du traitement. Il indique la décoction de quantité de racines & de bois alexipharmaques & sudorifiques, en insistant toujours pour en faire boire copieusement & long-tems (2). Nous pensons qu'il suffit de choisir la décoction forte de salsepareille, à laquelle on ajoute graduellement la teinture antimoniale d'Huxham, depuis douze gouttes jusqu'à quarante-huit, & d'en prescrire par vingt-quatre heures une ou deux pintes. Les malades peuvent supporter cette dose de boisson pendant plusieurs mois sans aucune incommodité, & recueillir ainsi avec le tems tous les bons effets que la salsepareille est capable de produire. La teinture antimoniale ajoute beaucoup à sa propriété diaphorétique. Les médecins anglais la recommandent contre les écoulemens ulcéreux de la peau. Brisbane a obtenu par ce seul médicament la guérison d'une lèpre invétérée (3). M. Bœck a vu de même une fille de Sudermanie, guérie par un long usage de cette teinture, avec une tisane de plantes antiscorbutiques (4).

Ces remèdes n'empêcheront point que l'on ne revienne par intervalle aux sucs épurés, qui peuvent être remplacés par des extraits amers, auxquels on ajoute quelque purgatif & des sels neutres, si le ventre a besoin d'être relâché. Mais il faut user de ces accessoires à très-petite dose & rarement, de crainte de tomber dans l'excès contraire, de déterminer trop de liberté du ventre, & de porter sur les voies urinaires, qui s'irritent facilement chez des sujets disposés au satyriasis (5). Ce dernier accident oblige quelquefois à prescrire le nitre, le camphre, les émulsions, & toujours à se garantir des diurétiques échauffans. Ainsi nous ne pensons pas que, dans la vue de pousser vers les urines la matière morbifique, on puisse adopter la teinture de cantharides de Mead (6), ni même les demi-bains froids (7), à moins qu'ils ne soient administrés vers le tems de la guérison.

Traitement local.

Le traitement local, secondé par un long usage des bains médicamenteux, consiste, 1°. à panser méthodiquement les ulcères putrides & gangréneux qui ravagent les articulations ou d'autres points de la peau; 2°. à faire disparoître les tubercules & les autres

(1) Schilling, §. LI.
(2) Liv. II, chap. 13.
(3) Cels. cap. 25.
(4) *De morbis cutaneis*, page 388.
(5) *Mémoires de la Société royale de médecine*, tome 3.
(6) *Voyez* ci-dessus.

(1) Schilling, §. LIII.
(2) *Ibid*, §. LIV.
(3) *Obs. and inquir. by a Soc. of Phys.* tome 1.
(4) *Lettres sur l'Islande*, page 293.
(5) Schilling, §. LVIII.
(6) *Med. sacra*, cap. 2.
(7) *De morbis cutaneis*, page 388.

difformités de la surface du corps; 3°. à fortifier le nouveau tégument qui doit remplacer ces difformités.

Les teintures de myrrhe, d'aloé & de succin, appliquées deux fois le jour avec de la charpie, conviennent pour arrêter la corruption, & défendre les plaies des injures de l'air. Il est utile de joindre à chaque pansement des fomentations antiseptiques, avec les décoctions de quinquina & de plantes aromatiques du pays. Si la disposition gangréneuse est le symptôme le plus notable & le plus opiniâtre, nous pensons que le quinquina doit être, pendant quelque tems, la partie essentielle des remèdes intérieurs, & nous nous appuyons sur l'observation de M. Héberden, qui a guéri, dans l'île de Madère, l'éléphantiase à son dernier période, en se servant principalement d'un électuaire de quinquina & de sassafras (1).

Tous les corps gras & huileux doivent être proscrits du pansement de ces ulcères, & surtout les onguens mercuriels (2). Jamais la peau d'un éléphantiaque ne supporte impunément le mercure, sous aucune forme. Il est donc à craindre que les fumigations mercurielles, proposées par M. Lorry, n'aient aucun succès (3) : l'usage interne du mercure produit des spasmes, des irritations, & quelquefois des superpurgations funestes (4). Les expériences de M. Schilling, à ce sujet, nous paroissent concluantes, & confirment le témoignage de nombre de praticiens, parmi lesquels nous distinguerons Astruc, Huxham & M. Raymond (5), qui conviennent que l'usage le plus modéré de ce minéral aigrit les accidens de la lèpre.

C'est dans le cours des médicamens dépuratoires, & lorsque la masse des humeurs est suffisamment altérée & corrigée, que l'on peut espérer par des topiques réunis aux bains, de résoudre les tubercules, & de rendre la peau à son état naturel. On emploie pour cela les onguens d'aunée, d'althéa, de styrax & autres de moyenne activité : on passe ensuite à des dissolutions salines, comme plus déterfives ; par exemple, on use d'un mélange de huit onces d'eau-de-vie, d'une once de lessive de tartre, & de deux onces de sel ammoniac, employé par M. Héberden (6). Les effets s'obtiennent ordinairement avec lenteur, & se font attendre jusque vers le sixième ou le septième mois du traitement le plus rigoureux; les croûtes & les callosités s'amolissent peu à peu, se séparent & tombent spontanément ; tout le panicule adipeux se détache dans quelques endroits, & laisse les muscles à découvert (7).

(1) *Lettres sur l'Islande*, page 294. *Transact. philosoph.* tome 1.
(2) Schilling, §. LIX.
(3) *Lib. cit.* pag. 388.
(4) Schilling, §. L.
(5) Astruc, *de Morb. Ven.* lib. I, cap. 7. Huxham, *Phil. Transf.* 1741. Raymond, *lib. cit.* pag. 115.
(6) *Lettres sur l'Islande*, page 294. *Transact. philosoph.* tome 1.
(7) Schilling, §. LX.

Cette escarre est surtout remarquable aux pieds, qui se dépouillent de telle sorte que les malades semblent avoir quitté leurs chaussures. Lorsque les parties se sont ainsi débarrassées d'un cuir difforme, il paroît une peau nouvelle & si tendre, qu'elle surpasse la délicatesse de celle d'un enfant naissant : il en résulte une grande gêne dans les mouvemens ; car le sentiment est si vif, que le moindre frottement excite de la douleur ; & quoique les malades observent alors le plus grand repos, ils éprouvent pendant les premiers jours de ce renouvellement de peau, une démangeaison qui par elle-même n'est pas très-incommode, pourvu qu'il n'y survienne aucune irritation du dehors (1).

Telles sont les premières apparences de la guérison de l'éléphantiase; mais elles se réduisent a une cure fort avancée sans être achevée (2) : il faut encore suivre long-tems le même régime & les mêmes remèdes. Les malades s'ennuient de tenir une conduite aussi austère. Aussitôt qu'ils voient leur peau réparée, ils se négligent & veulent secouer le joug; cependant, si la curation est interrompue prématurément, il est possible que la maladie repullule à différens intervalles. Les administrations bien policées ont le plus grand intérêt à ordonner que le traitement dure une année & plus si les médecins le jugent nécessaire : en outre, les sujets ne doivent en sortir qu'avec l'injonction de s'astreindre toute leur vie aux règles diététiques les plus scrupuleuses.

Lorsque les malades qui transpiroient si peu, ont quitté leur vieille peau, ils sont sujets à des sueurs surabondantes. Déjà fort affoiblis par la maladie & par les remèdes, ils le sont encore davantage à raison de cette nouvelle déperdition : alors les bains chauds conviennent moins que les bains froids, & il faut user de tout ce qui peut augmenter le ton des vaisseaux trop relâchés. En même tems que l'on rendra le régime de plus en plus restaurant, & que l'on aura recours à de doux cordiaux, surtout à la teinture de quinquina, on prescrira soit des embrocations spiritueuses, qui seront faites plusieurs fois le jour sur toute la superficie du corps, soit des fumigations avec les gommes-résines & résines odorantes, ou les plantes aromatiques : insensiblement les forces renaîtront, & la surface du corps reprendra son poli & sa consistance. Enfin, on peut prononcer (3) sur la guérison radicale, sur le retour de la parfaite santé, dès que les nodosités, les tubercules & les taches auront entiérement disparu, & que la faculté de sentir sera rétablie dans tous les points de la peau.

Traitement particulier des complications.

L'indication d'empêcher la rentrée ou le séjour de nouveaux levains nous oblige à dire quelque chose des principales complications du mal rouge. Nous en

(1) Schilling, §. LX.
(2) *Ibid.* §. LXI.
(3) *Ibid.* §. LXII.

avons déjà annoncé plusieurs lorsque nous nous sommes occupés du pronostic. Nous nous bornerons à parler du mal vénérien & des fièvres aiguës qui surviennent dans le cours du traitement. Dès que l'on reconnoît des ulcères véroliques, il faut recourir aux antivénériens végétaux, parmi lesquels la décoction de salsepareille tient le premier rang & peut s'employer seule avec efficacité. Le médecin de Surinam propose un nouet d'antimoine cru à joindre au mélange des bois. Quelle que soit l'intensité des symptômes, il n'y a aucun remède mercuriel à tenter: les callosités & les tumeurs tophacées véroliques seront amolies par des fomentations & des cataplasmes. On fera des scarifications, & on emportera avec le fer ce qui ne cédera point d'une autre manière. Si les os du palais, du nez, &c. sont cariés; si la luette, les amygdales, &c. sont ulcérées, il n'y a que des préparations détersives & un peu dessicatives à prescrire en gargarisme & en injection. Quoique cette méthode exige plus de tems & de peine que le traitement mercuriel, le vice vénérien peut disparoître bien avant que la cure du mal rouge soit terminée (1).

Les fièvres aiguës, inflammatoires ou putrides exigent les antiphlogistiques & les antiputrides, qui nécessitent l'interruption du traitement de la maladie primitive, jusqu'à ce que les maladies incidentes soient terminées. On doit éviter l'usage des forts acides, parce qu'ils nuisent au vice lépreux. Si les fièvres putrides sont d'espèce maligne, on ne tardera point à employer les antiseptiques les plus puissans, tels que le quinquina & son extrait tempérés par une ample boisson délayante (2). Il faut craindre, ce qui arrive souvent, que, par une marche rapide, ces fièvres ne préviennent la vigilance du médecin, & que, sous l'apparence trompeuse d'un danger médiocre, elles ne fassent perdre l'occasion de secourir les malades. Ce doit être, suivant M. Schilling, une règle générale d'abandonner pour un tems la maladie primitive, comme si elle n'existoit point, pour traiter chaque maladie secondaire selon sa nature, & prendre garde que l'individu ne succombe inopinément à un accident brusque pendant que l'on s'occupe d'un état chronique qui cause la mort plus lentement.

Méthodes empiriques.

Il nous reste à examiner quelques moyens empiriques qui pourroient être recommandés contre la maladie dont nous avons décrit la cure rationnelle. A l'article du régime, nous n'avons fait qu'indiquer la vipère (3), qui a été si vantée pour tous les vices cutanés les plus graves. M. Schilling ne paroît pas en avoir fait usage, & cependant il souscrit à l'autorité des Anciens pour lui accorder une sorte de vertu spécifique.

Mais il n'existe point dans l'histoire de la médecine une suite assez exacte d'observations, pour déterminer les effets de ce remède, & justifier sa propriété spécifique, soit dans les affections lépreuses, soit dans les autres virus de la peau. Ce qui nous paroît le mieux démontré, c'est qu'associé le plus souvent à des remèdes qui ont aussi leurs propriétés, la sienne n'est point exclusive, & que les succès qui lui ont été attribués, peuvent procéder de l'ensemble des moyens curatifs. Au reste, les principes actifs de ce reptile lui assureront toujours un rang distingué parmi les remèdes propres à purifier la lymphe. Ces mêmes principes peuvent se trouver à différentes mesures dans d'autres substances animales de la classe des reptiles. Nous avons préféré l'usage journalier de la chair & des bouillons de tortue, comme plus tempérans & plus analeptiques. Prosper Alpin assure que les Egyptiens donnoient la chair de crocodile aux éléphantiaques. C'est aux médecins à faire de nouvelles recherches sur cet objet, selon les lieux qu'ils habitent. Il est possible qu'ils découvrent dans des pratiques populaires, quelques moyens de plus pour arriver à leur but.

M. Schilling a éprouvé la vertu très-diurétique d'une espèce de guy (*viscum surinamense*) dont les Nègres font grand cas dans le traitement du boasi, & qu'ils emploient en décoction plus ou moins chargée. Il n'a point trouvé l'occasion de vérifier cette propriété attestée par les Nègres; mais il s'est procuré la connoissance d'une autre pratique empirique qu'une affranchie de Surinam tenoit secrète, & qu'elle ne lui a communiquée, après de vives sollicitations, qu'à prix d'argent (1).

1°. Il s'agit de purger indistinctement tous les malades avec la gomme gutte, & de répéter deux fois ce purgatif dans la même semaine; 2°. on les met à l'usage de trois livres par jour de la décoction amère du bois & de la racine d'un arbrisseau connu dans le pays sous le nom de *tondin*. Il est du genre des *paullinia* (2). Il croît dans les lieux marécageux. 3°. Il est recommandé, pour provoquer la sueur, de s'exercer beaucoup, soit à la promenade, soit au travail. 4°. La décoction des feuilles de tondin est employée pour faire sur tout le corps une ablution après laquelle on se met sous des couvertures, & l'on s'efforce à suer pendant une heure. On fait la même chose tous les jours pendant plusieurs semaines. 5°. On joint par la suite à cette ablution un liniment fait avec une espèce de cuscute ou de cassyte de Surinam, dont le bois, les fleurs & les fruits macérés d'abord dans de l'eau, sont broyés ensuite avec du jus de citron, en consistance de bouillie. Ce liniment sert à oindre les taches, les nodosités, les tubercules, &c.

Lorsque la peau est bien nétoyée & qu'elle recouvre sa sensibilité, les malades sont censés guéris. Le traitement dure trois ou quatre mois. M. Schilling a vu des cures radicales opérées par ce moyen; & quoi-

(1) Schilling, §. LIII.
(2) *Ibid*, §. LII.
(3) *Voyez* ci-dessus.

(1) *Lib. cit. de arcanâ methodo quam Liberta surinamensis adhibet.* Page 57 --- 197.
(2) Les dessins gravés & les caractères botaniques du *tondin*, du *guy* & de la *cuscute* de Surinam ont été donnés par M. Hahn, à la fin de l'ouvrage de M. Schilling.

qu'il ait obſervé quelques récidives, il croit que la méthode eſt bonne, & qu'elle demande ſeulement à être perfectionnée en prolongeant la durée de ce traitement & en aſſujettiſſant les malades à un régime ignoré des empiriques. Il exiſte peut-être de ſemblables ſecrets parmi les Nègres de Cayenne. M. Bajon n'en a vu aucun ſuccès, & il ſeroit poſſible d'en connoître mieux l'utilité en les réuniſſant aux autres ſecours de la médecine rationelle. (*Voyez* dans ce Dictionnaire tous les articles LÈPRE.) (R. CHAMSERU.)

MAL DE SIAM, nom donné à la fièvre jaune, endémique, à Siam & dans preſque tous les pays chauds. (*Voyez* PESTILENCE, TYPHUS.) (GEOFFROY.)

MAL DE TÊTE. (*Voyez* CÉPHALALGIE.) (R. CHAMSERU.)

MAL DE TÊTE DE CONTAGION. (*Médecine vétérinaire.*) On entend, par la dénomination bizarre de *mal de tête de contagion*, une épizootie qui paroît être particulière aux chevaux, & dont Laguerinière, dans ſon *École de cavalerie*, a donné le premier une deſcription aſſez exacte. La tête du cheval devient extrêmement groſſe, le bout du nez eſt ſinguliérement tuméfié, les yeux ſont enflammés; ils ſortent de leurs orbites; il en découle une humeur jaune, épaiſſe, ſirupeuſe, qui s'attache au chanfrein. Un flux de la même nature a lieu par les naſeaux. Les glandes de la ganache deviennent ordinairement d'un volume conſidérable; elles s'enflamment & ſuppurent quelquefois; l'animal eſt triſte & abattu; il plonge la tête dans la mangeoire; la peau eſt aride & brûlante; le pouls petit & accéléré; la reſpiration laborieuſe.

Le caractère vraiment pathognomonique du mal de tête de contagion conſiſte dans la rapidité de la marche de cette maladie, la violence de la fièvre & le volume énorme qu'acquiert la tête. Ces ſignes ne permettent pas de la confondre avec la gourme, la morfondure & la morve. C'eſt une des maladies le plus éminemment contagieuſe qu'on ait obſervée parmi les chevaux. Il paroît que l'humeur des naſeaux & des yeux, ainſi que le pus des glandes, eſt le véhicule de la contagion.

J'ai obſervé le mal de tête de contagion à l'École vétérinaire de Lyon en l'an 7. Un grand nombre de chevaux arrivèrent de l'armée d'Italie, affectés de cette maladie, qui avoit déjà exercé de cruels ravages. Ces animaux mouroient ordinairement le quatrième ou le cinquième jour après l'invaſion de la maladie. Les remèdes qu'on lui oppoſa, furent rarement efficaces. La ſuppuration abondante des glandes maxillaires offrit toujours un pronoſtic heureux. La nature ſuffit quelquefois pour déterminer cette criſe; le plus ſouvent il faut la ſeconder. La première indication curative conſiſte donc à appliquer, ſur la ganache, les maturatifs les plus énergiques, à faciliter l'expectoration de la matière qui flue par les naſeaux au moyen des fumigations émollientes légérement aromatiques. Si la tumeur de la ganache ne s'ouvre pas d'elle-même, on préviendra la réſorption du pus en ouvrant cet abcès avec l'inſtrument tranchant ou le cautère actuel, & on panſera l'ulcère avec l'onguent digeſtif animé ou le ſtyrax liquide. La ſeconde indication qui ſe préſente, eſt de ſoutenir les forces & de combattre la diathèſe putride. On y ſatisfera par l'emploi des amers combinés avec les acides. On donnera tous les matins à l'animal une once de gentiane en poudre incorporée dans du miel, dont on fera un bol. Il eſt très-difficile d'adminiſtrer des breuvages à cauſe de la douleur qu'éprouve l'animal, & de la difficulté de ſa reſpiration quand on le force à tenir la tête levée. On acidulera ſa boiſſon compoſée d'eau légérement farineuſe, qu'on tiendra continuellement devant lui; on donnera des lavemens de décoction d'oſeille ou d'autres plantes acidules. Le traitement ſera plus rafraîchiſſant dans le principe de la maladie, & plus tonique ſur la fin. Malgré l'apparence inflammatoire que revêt l'affection à ſon début, on proſcrira la ſaignée qui ſuffoqueroit la criſe, & favoriſeroit la diſpoſition putride en affoibliſſant le ſyſtème. C'eſt d'après les mêmes motifs que les breuvages & les lavemens purgatifs ſeront rigoureuſement contr'indiqués; ils irritent ſans fortifier, & ſont ſuivis de la proſtration des forces.

Lorſque la maladie a fait des progrès & que les forces ſont pour ainſi dire anéanties, on les relève par l'emploi du quinquina à haute doſe. Si cette ſubſtance, tout à la fois tonique & aſtringente, qui fortifie ſans beaucoup échauffer, ne peut être prodiguée à cauſe de ſon prix exceſſif, il faut la ſuppléer par l'écorce de frêne ou de ſaule, & doubler la doſe. L'alkali volatil ſera aſſocié aux amers à la place des acides qui conviennent au commencement de la maladie. Les fumigations ſeront alors beaucoup plus aromatiques.

Les véſicatoires ne conviennent pas dans cette eſpèce d'épizootie, quoique des auteurs vétérinaires en aient fait la baſe du traitement de toutes les maladies de ce genre. Les ſétons ſeront employés comme moyen préſervatif. Si la maladie eſt développée, il ſeroit abſurde de contrarier la tendance de la nature, qui dirige ſes efforts critiques vers les parties ſupérieures. C'eſt ſur les glandes maxillaires qu'on appliquera l'exutoire ſi elles ſont ſans inflammation. Les plantes cauſtiques, telles que l'hellébore, l'euphorbe & même les cauſtiques minéraux, ſeront préférées à l'onguent de cantharides. J'ai vu principalement dans cette maladie les mauvais effets de cette ſubſtance. Le profeſſeur Dumas a démontré, par une ſuite d'expériences, la nature ſeptique de ces inſectes appliqués ſur le corps de l'homme. J'ai confirmé cette obſervation importante en examinant leurs effets ſur les animaux. Dans le mal de tête de contagion, j'ai vu conſtamment la partie couverte d'onguent de mouches cantharides preſque ſubitement frappée de gangrène. Cet accident a rarement eu lieu lorſqu'on a appliqué les autres cauſtiques.

Cette maladie n'eſt preſque toujours au deſſus des efforts de l'art, qu'à cauſe de l'obſcurité des ſignes

précurseurs. Elle se forme sourdement dans l'intérieur de l'économie vivante; & lorsque les premiers symptômes éclatent, elle est déjà très-avancée.

Lorsqu'on a à combattre une épizootie de ce genre, l'isolement, le régime, & tous les soins qui peuvent arrêter la contagion, seront rigoureusement observés. (*Voyez* Epizooties, Charbon, &c.)

Les causes du mal de tête de contagion sont les mêmes que celles de toutes les maladies épizootiques; elles sont modifiées par des circonstances qui en déterminent le caractère formel. Une suite de rhumes, de morfondures, de gourmes mal guéries, des marches forcées, la pénurie des fourages, produisent des flux chroniques par les naseaux, qui dégénèrent en mal de tête de contagion. La maladie, développée dans un individu, se propage rapidement par le contact, & c'est principalement parmi les chevaux des armées qu'elle exerce des ravages effrayans. Ces animaux sont soumis à l'influence de toutes les causes qui peuvent la faire naître.

Je finirai cet article par l'exposé rapide des altérations profondes que produit cette maladie sur les organes intérieurs. J'ai vu, à l'ouverture des cadavres des chevaux qui en sont morts, l'arrière-bouche, la trachée-artère, les bronches, remplis d'un mucus épais & fétide; les parois de ces organes parsemées de taches gangréneuses, les poumons phlogosés & souvent gangrénés, les plèvres infiltrées, une sérosité rougeâtre & abondante dans la poitrine, les sinus maxillaires & frontaux remplis de la même matière que les bronches. Les viscères dropoïétiques se sont quelquefois présentés dans un état d'inflammation considérable. J'ai vu les urétères & la vessie remplis d'une matière puriforme. (Groonier.)

MALABATRINUM. Il y a dans le *Dictionnaire* de James, d'après Dioscoride, un onguent & un vin de ce nom, préparés avec le *malabathrum*. (*Voyez* ce mot.) (R. Chamseru.)

MALABATHRUM. (*Matière médicale.*) Malabathrum ou feuille indienne, car nos botanistes l'appellent indifféremment *malabathrum folium* ou *folium indicum*, est nommé *sadegi* par Avicène, & *samalapatra* par les naturels du pays.

C'est une feuille des Indes orientales, semblable à celle du cannelier de Ceilan, dont elle ne diffère presque que par l'odeur & le goût. Elle est oblongue, compacte, pointue, luisante, distinguée par trois nervures ou côtes qui s'étendent de la queue jusqu'à la pointe. Son odeur est aromatique, agréable, & approche un peu de celle du clou de girofle.

On recommande de choisir celle qui est récente, compacte, épaisse, qui ne se casse pas facilement en petits morceaux; mais aucune des feuilles indiennes qui nous parviennent, ne possèdent ces qualités; de sorte qu'on a pris sagement le parti de leur substituer le macis dans la thériaque & le mithridate.

Il est assez difficile de décider si notre feuille indienne est la même que celle des Anciens. Nous savons seulement que quand Dioscoride nous dit que le malabathrum nage sur l'eau comme la lentille de marais, sans être soutenu d'aucune racine, cet auteur nous débite une fable, ou bien son malabathrum nous est inconnu. Cependant quand on considère que les Indiens appellent notre feuille indienne *samalapatra*, on croit s'appercevoir que le mot grec μαλαβαθρον en a été anciennement dérivé.

De plus, les Anciens préparoient du malabathrum mêlé avec d'autres aromates & des essences précieuses. Horace dit, ode vij, l. II:

Coronatus nitentes
Malabathro syrio capillos.

Il semble qu'il s'agit de la feuille indienne, qui croissoit, comme aujourd'hui, dans le pays du Malabar, en deçà du Gange.

L'arbre qui porte la feuille indienne est appelé *cannella silvestris malabarica* par Ray. Katou-karua. *Hort. Malab.* pag. 5.

Il croît dans les montagnes de Malabar, au royaume de Cambaye. (Macquart.)

MALACH *ou* MASLAC des Turcs. (*Hygiène.*) Dans la division que Linné a donnée des sept principales odeurs des plantes, le chanvre, & surtout celui des Indes, d'une odeur vireuse & soporative, procure aux habitans du pays une ivresse très-particulière. Une pâte faite avec les poussières de ses étamines, auxquelles on ajoute un peu de muscade, de girofle, de camphre & d'opium, est un puissant enivrant. C'est le *malach* ou le *maslac* des Turcs, & le *bangue* des Persans. La même plante fournit aussi, sans autre préparation, un suc enivrant.

Une pâte composée des feuilles de l'*hibiscus subdariffa* (espèce de ketmia), broyées avec du riz & du beurre, est aussi un enivrant très-actif. C'est le *bangue* des Indiens. On tire aussi de la même plante une liqueur très-spiritueuse. (*Voyez* Bangi & Bangue.) (R. Chamseru.)

MALACHITE. (*Matière médicale.*) La malachite n'est qu'un oxide vert de cuivre. Quelques auteurs l'ont vanté comme un bon remède; mais on sent de reste qu'il faut manquer absolument de lumière pour conseiller une pareille substance. Quant aux autres vertus fabuleuses qu'on lui attribue, elles ne valent pas la peine qu'on s'en occupe. (Macquart.)

MALACHRAN. Ce nom est cité par Pline, ainsi que plusieurs autres synonymes, pour désigner le *bdellium*. (*Voyez* ce mot.) L'histoire la plus exacte de cette drogue se trouve dans la *Matière médicale* de Geoffroy. (R. Chamseru.)

MALACIE. (*Hygiène.*)
Partie III. Règles de l'hygiène.
Ordre I. Hygiène publique.
Section II. Règles relatives aux dispositions individuelles.

La malacie est un desir ardent & capricieux pour certains alimens extraordinaires ou pour ceux qu'on a coutume de manger, & auxquels on se livre avec excès. Une mauvaise disposition de l'estomac & des sucs gastriques paroît être la cause de ce genre de desir. Il paroît se manifester particuliérement chez les femmes grosses, chez les jeunes filles qui ont les pâles-couleurs, & même chez celles qui n'en ont pas.

Souvent la nature seule guérit ces goûts effrénés. Il faut cependant faire observer aux personnes qui ont ces appétits dépravés, qu'elles risquent, en s'y livrant, de se donner de cruelles indigestions, des engorgemens, & souvent des maux que tout l'art de la médecine ne peut vaincre.

J'ai vu périr deux jeunes personnes dont l'une mangeoit habituellement du charbon, & l'autre du sable par cuillerées. J'en ai connu plusieurs autres qui ont mangé beaucoup de plâtras très-vieux, & qui n'en ont pas été victimes, peut-être bien parce que leur estomac contenant des matières qui tournoient facilement à l'acescence, ces substances calcaires pouvoient agir comme le font les absorbans, & procurer un remède que l'instinct seul semble avoir fait rechercher.

Chez les femmes grosses, & chez celles qui ont les pâles-couleurs, ces goûts extraordinaires & dépravés finissent, chez les premières, lorsqu'elles sont accouchées, & chez les secondes lorsqu'on a mis fin, par des remèdes appropriés, à la maladie qui semble leur avoir donné naissance. (Macquart.)

MALACOSTÉON. (*Nosologie.*) Ce mot dérive de μαλακὸς, mou, & de ὀστέον, os. Vogel désigne ainsi le ramolissement des os, & il place cette maladie dans la classe des difformités. (R. Chamseru.)

MALADE, Νοσῶν, *Æger* : ainsi se désigne tout individu en proie aux affections qu'on connoît sous le nom de *maladie*. Si ces affections frappent les grands ressorts de la vie, les opérations qui en dérivent sont plus ou moins altérées, & l'homme, incapable de toute action, s'alite en attendant le secours du savoir qui combat la cause de ses maux par leur contraire ou ceux de la nature, dont la vigilance ramène souvent l'ordre dans le dérangement de son organisme. Mais si, par une pusillanimité assez ordinaire chez ceux qui aiment leur existence, le moral subjugue le physique, la cause, plus lente à opérer, travaille dans le silence, & par une succession d'accroissement en force elle parvient aux mêmes fins, & l'homme, vaquant à ses occupations, est enfin forcé au repos pour ne point diminuer ce qui lui reste de force par une consommation d'énergie qui tendroit à son ultérieur affoiblissement. Il est beaucoup de maladies que l'homme pourroit éviter s'il étoit toujours assez sage pour écouter les avis de la raison, & cette voix intérieure qui lui crie de ne point dépasser les bornes dans l'emploi qu'il fait des six choses non-naturelles si propres néanmoins à son existence. Mais ici tenir un juste milieu est une chose peu facile. Écoutons sur ce point ce que nous dit *le Spectateur*. « La crainte de la mort, dit l'auteur du discours XIX, est souvent mortelle, & nous oblige à prendre, pour nous conserver la vie, des mesures qui ne servent qu'à nous la ravir. La réflexion de quelques historiens, qu'on tue beaucoup plus de monde dans une fuite que dans une bataille rangée, peut s'appliquer à ce nombre infini de malades imaginaires, qui ruinent leur constitution par la quantité de remèdes qu'ils prennent, & qui, pour échapper à la mort, se jettent entre ses bras. Cette pratique n'est pas seulement dangereuse, mais elle est aussi fort au dessous de l'excellence d'une créature raisonnable. Ne travailler qu'à la conservation de sa vie comme l'unique but qu'on doive se proposer dans ce monde, faire son affaire capitale du soin de sa santé, n'avoir en tête que des remèdes & un régime, sont des vues si basses & si indignes de la nature humaine, qu'un homme un peu généreux aimeroit mieux mourir mille fois que de s'y soumetre. D'ailleurs, une inquiétude continuelle pour la vie en ôte tout le plaisir, & répand un nuage épais sur toute la face de la nature, puisqu'il est impossible de goûter aucune satisfaction dans la jouissance d'une chose qu'on craint de perdre à tout moment. Ce n'est pas que ceux qui prennent un soin légitime de leur santé soient à blâmer. Bien loin de là. Comme la gaîté de l'esprit & la vigilance dans les affaires dépendent en grande partie de la bonne constitution, on ne sauroit se donner trop de peine pour la soigner & l'entretenir ; mais ce soin auquel le sens commun, le devoir & l'instinct nous engagent, ne doit jamais nous attirer des craintes chimériques, des accès de mélancolie, ni des maux imaginaires qui accompagnent toujours celui qui se met plus en peine de vivre que de bien régler ses mœurs. En un mot, la conduite de la vie doit être le but principal, & sa conservation en devenir l'accessoire. Si c'est là notre maxime inébranlable, nous prendrons la meilleure voie pour nous conserver la vie sans nous trop inquiéter de l'événement, & nous arriverons à ce haut point de bonheur qui consiste, comme le dit Martial, dans l'attente de la mort sans la souhaiter ni la craindre. » (Petit-Radel.)

MALADIE. (*Pathologie médicale.*) Déviation de l'état naturel de notre système en un autre qui, lui étant étranger, se fait reconnoître par un ensemble d'apparences caractéristiques, auxquelles on donne le nom de *symptômes*. Il suit de cette définition, qu'il n'est pas aussi facile de se former une idée précise de la maladie, considérée dans son caractère le plus simple, qu'ont paru le croire plusieurs pathologistes qui, dans la théorie, ont trop fait prévaloir leurs idées d'analyse, fondées sur les connoissances de l'organisme. Comme les divers ordres d'organes ont une intime liaison entr'eux, que l'un ne peut guère être en souffrance, que ceux du voisinage, & même des régions éloignées, ne se sentent du désordre, il s'ensuit que, vouloir expliquer les phénomènes d'une manière isolée, abstraction faite de tout trouble qui surviendroit ailleurs, seroit réduire la nature à une

marche simple qu'elle n'a jamais eu intention de suivre. Ce défaut se manifeste particuliérement chez les écrivains qui ont appuyé leur doctrine sur des principes d'une mécanique qui, quelque riche de preuves qu'elle puisse être, est loin de pouvoir être mise en parallèle avec celle sur laquelle sont fondées les secrètes opérations de la vie.

Depuis le tems où le peintre de la nature, Hippocrate, employoit son savant pinceau à nous retracer sous leurs vraies couleurs toutes les détériorations de notre organisme, jusqu'à ce jour où les maîtres & leurs pupilles cherchent à encadrer les moindres apparences vicieuses pour en former des histoires de maladies & compléter ce qu'on appelle un *système de nosologie*, on a beaucoup travaillé pour parvenir à la perfection; mais par un de ces revers où il n'arrive que trop souvent aux hommes de tomber à force de vouloir procéder avec exactitude, on s'est laissé entraîner dans des détails puérils, qui, loin d'avancer la science, l'ont plutôt reculée. La censure de Bacon à cet égard a ici sa pleine application : « *Satis scimus*, dit ce grave philosophe, *haberi historiam naturalem mole amplam, varietate gravem; diligentiâ sæpiùs curiosam; attamen si quis ex eâ fabulas & auctorum citationes & inanes controversias, philologiam deniquè & ornamenta eximat, quæ ad convivales sermones hominumque doctorum noctes potiùs quàm ad instituendam philosophiam sint accommodata, ad nihil magni res recidet.* » L'auteur de la *Nosographie philosophique*, ne pouvant se dissimuler les peines qu'ont prises à cet égard quelques pathologistes, s'en demande avec raison le résultat : « Une extrême surcharge du tableau, une classification arbitraire & vacillante, des affections symptomatiques prises pour des maladies primitives, une multiplication excessive des unes & des autres par des complications sans nombre de maladies, une sorte d'impossibilité avouée d'obtenir un ensemble régulier qui ne porte que sur quelques points fondamentaux, & qui vienne se placer sans effort & sans confusion dans la mémoire. Cependant, continue-t-il, on doit reconnoître la nécessité absolue d'une semblable méthode, afin d'épargner au médecin judicieux l'incertitude & les perplexités, au médecin téméraire un parti pris au hasard, une décision précipitée, & au malade le danger d'une méprise. »

On peut procéder à la définition des maladies d'après la méthode de l'abstraction ou celle de la description. On appelle *définir une maladie par abstraction* quand, écartant tout ce qui lui est accessoire, on en vient à une disposition première & organique, que la raison suggère ici pour remplacer le silence des sens, & qu'on peut regarder comme le radical de l'état contre nature. Il est bien rare, disois-je dans l'introduction à ma *Pathologie*, qu'on se trouve avec la vérité quand on définit les choses par abstraction; car alors, comme on les considère par leurs qualités les plus simples, qui souvent se soustraient aux sens, l'imagination s'en empare, &, les modifiant à son gré, elle en fait des êtres bien différens de ce qu'ils sont réellement. Il n'en est pas ainsi de celles qu'on définit en rapportant leurs principales apparences, comme dans la méthode descriptive : elles sont toujours perçues telles qu'elles existent; elles paroissent les mêmes à tous, parce que tous les apperçoivent avec leurs propres caractères, & qu'ils n'en jugent que par l'impression que ceux-ci font sur les organes.

Les maladies sont dans ce dernier cas; elles offrent des phénomènes évidens, lesquels, bien étudiés & appréciés, indiquent des désordres cachés qui en constituent l'essence : aussi est-ce à eux qu'il faut recourir lorsqu'il s'agit de définir une maladie quelconque; car, comme Sauvage l'observe très-bien, toute définition de maladie sera toujours sujète à erreur lorsqu'on la prendra d'une disposition hypothétique ou obscure des parties, qui ne tombe point sous les sens; d'un lieu qu'on ne sauroit découvrir, soit parce qu'il est profondément caché ou qu'il est d'une si petite étendue qu'on ne peut l'appercevoir, ou qu'on la fera dériver d'une cause imperceptible ou de causes procathartiques qui sont hors du corps, & qui conséquemment ne peuvent constituer l'essence de ce qui se passe au dedans. En effet, qui ne riroit pas, dit cet auteur, d'un botaniste qui, voulant faire connoître une plante, auroit recours à ses qualités obscures & douteuses, sur lesquelles on ne s'accorde point encore entiérement, telles que les trachées, les vaisseaux, & généralement tout ce qui a rapport à son organisation. La nature, dit le sage Condillac, indique elle-même l'ordre qu'on doit tenir dans l'exposition de la vérité; car si toutes nos connoissances viennent des sens, il est évident que c'est aux idées sensibles à préparer l'intelligence des notions abstraites.

Il est une connexion nécessaire entre les symptômes & leurs causes : les symptômes sont des changemens évidens & sensibles, qui peuvent servir d'indices ou de caractères distinctifs pour parvenir à la connoissance des causes. On doit donc procéder plus sûrement de la connoissance des symptômes à la connoissance du siége & des causes des maladies, que de la connoissance des causes & du siége des maladies à celles de leurs symptômes. Galien, Sennert & Gaubius ont défini la maladie, envisagée sous le point de vue le plus général, une telle lésion de quelque partie du corps, que l'ordre général ou particulier qui doit régner dans la machine, en est plus ou moins dérangé. Cette définition se rapporte à celle de Boerhaave : *Omnis humani corporis conditio quæ actiones vitales, naturales vel animales lædit, morbus vocatur.* En considérant chacune sous toutes ses faces, on voit qu'elle ne tombe que sur la cause des phénomènes, & non sur les faits historiques & apparens qui doivent en faire la base; elles sont en conséquence d'autant moins admissibles, qu'elles donnent une idée abstraite de la maladie, & qu'elles n'offrent aucun caractère dont on puisse faire usage au lit des malades. Quelques auteurs, pénétrés de la difficulté d'établir une bonne définition, & envisageant les maladies *in abstracto & in concreto*, ont

cherché à rendre dans leur définition la lésion apparente des actions & la cause morbifique interne qui la produit ; mais c'est en tombant dans un défaut qu'on doit éviter dans toute définition, la longueur des phrases, & souvent l'ambiguité des termes pour exprimer les idées, qui doivent toujours paroître avec la plus grande évidence.

La maladie considérée en elle-même, sans avoir égard aux genres & espèces, n'offre qu'un être de raison qu'il est difficile de pouvoir caractériser si l'on ne compare pas les phénomènes morbifiques avec ceux qui existent naturellement en santé. L'observation de ces phénomènes est l'unique moyen d'en connoître l'ensemble, qui seul peut la faire caractériser.

En ramenant chacun à la source d'où ils proviennent, il est aisé de voir qu'ils sont le résultat d'une réaction des puissances actives qui veillent à la conservation de notre organisme : νούσων φύσιες ἰητροὶ. Pour bien entendre cette théorie, il faut savoir que les forces vitales, par leur consentiment d'action, forment une puissance réactive à l'égard des corps ou substances qui pourroient troubler l'organisme : d'où il suit que, pour faire naître une maladie, il faut, 1°. que sa cause occasionnelle agisse sur les organes vitalisés ; 2°. qu'à l'impression qui s'ensuit, succède une réaction qui en modifie la nature en l'offrant avec les attributs que lui donne l'idiosynérasie de l'individu. C'est dans cette réaction que se trouve l'essence de la maladie, & la raison de la diversité d'apparence, selon la nature des causes & l'état des forces vives de l'organisme. La réaction étant fondée sur la perception du stimulant, il s'ensuit que la maladie doit durer jusqu'à ce que la force de la nature en ait surmonté la cause, ou jusqu'à ce que celle-ci ait amorti la force de la nature. Ceux qui regardent les maladies comme l'expression d'une nature en désordre, sont loin d'avoir cette opinion. *Et quidem existimo*, dit l'Hippocrate moderne à ce sujet, *nos ob eam potissimùm causam accuratiori morborum historia, ad hunc usque diem destitui, quia scilicet plerique eos pro confusis inconditisque naturæ malè se tuentis, & de statu suo dejectæ effetis, tantùm habuere ac proindè laterem lavare crederetur is qui justam eorumdem enarrationem moliretur.*

En parcourant tout ce que nous ont laissé les maîtres de l'art sur l'histoire des maladies, on voit que, satisfaits du rôle d'observateurs, ils n'ont point été plus loin ; ils se sont contentés de noter les phénomènes, & ce n'est qu'après s'être assurés qu'ils étoient toujours les mêmes, qu'ils en ont cherché les causes, & qu'ils les ont fait entrer dans leurs définitions lorsqu'elles étoient apparentes, & encore est-ce avec une prudence & une circonspection qui sont toutes à leur louange. Nous ne citerons point ici Galien pour exemple : l'esprit rempli de ses quaternités humorales, il les voyoit partout ; aussi toutes ces définitions étoient-elles établies sur des causes absolument cachées & idéales. Les Arabes, en suivant religieusement ses dogmes, au lieu de nous frayer une route facile, n'ont fait que nous écarter du vrai chemin par les vaines disputes, & les prestiges où ils se sont laissé entraîner. Suivant la conduite tracée par le père de la médecine, dans ses livres *de Morbis*, *de Affectionibus*, *de Prænotionibus*, *&c.*, Baillou, Baglivi, Sennert & ceux qui leur ont succédé, ont tenu une marche différente & bien plus appréciable à ceux qui suivent le sentier de la raison. Observateurs exacts de tous les phénomènes qu'ils découvroient, ils nous ont laissé, non le produit d'une imagination mensongère, mais un apperçu fidèle des écarts de la nature même, qui aura la valeur dans les tems futurs comme actuellement, parce qu'il est l'expression de la vérité. Ce sont ces écarts qu'on doit uniquement avoir en vue dans une histoire des maladies ; car, comme l'observe Baglivi, *in re tàm gravi nempè in instituendâ hâc morborum historiâ, non opportet mentem nostram à rerum nexu, ut poetæ faciunt, solvere & quolibet spatiari, sed ingenium rebus submittere naturam, parendo vincere, & idioma quo ipsâ loquitur, diligenter addicere :*

Ornari res ipsa docet contenta doceri.

Manil.

Cette méthode de définir les maladies par leurs phénomènes remonte à des tems fort éloignés ; elle fut adoptée de Thémison, le chef des méthodistes ; par Thessalus, Cælius Aurelianus & autres : on doit d'autant plus s'y fixer, qu'elle mène à la guérison par la voie la plus courte, les phénomènes étant autant d'indices qui désignent le genre de remède les plus convenables à la maladie actuelle. C'étoit spécialement à elle que Sydenham s'étoit voué dès le commencement de sa pratique : les préceptes qu'il donne sur ce point, dans la préface de son immortel ouvrage, sont d'une telle importance, qu'ils méritent trouver place ici « En écrivant, dit-il, une histoire des maladies, il faut en écarter toute hypothèse philosophique qui pourroit préoccuper l'esprit du lecteur. Ainsi on notera exactement les phénomènes les plus clairs & les plus naturels des maladies, quelque minutieux qu'ils soient, imitant en cela l'attention des peintres, qui, dans leurs tableaux, expriment jusqu'aux plus légères taches & signes des portraits qu'ils imitent. On ne peut dire combien d'erreurs ont amené toutes ces hypothèses physiologiques. En effet, un écrivain dont l'esprit est obscurci par elles, n'applique plus aux maladies que les phénomènes qui n'existent que dans son imagination, loin de présenter ceux qui se fussent offerts à lui si la vérité de ces hypothèses qu'il avoit adoptées, eût été constatée. Ajoutons que si un symptôme vient à cadrer avec elles lorsqu'il entreprend de décrire le type d'une maladie, il l'élève au dessus de ce que lui permet la raison, & comme si tout dépendoit d'une pareille hardiesse, d'une souris qu'il étoit auparavant, il en fait un éléphant ; que s'il cadre peu à l'hypothèse qu'il a établie, il le passe entiérement ou il n'en fait qu'une légère mention, à moins qu'il n'en puisse tirer quelque parti au moyen de quelque subtilité philosophique. »

Mais

Mais pour rendre cette histoire des maladies aussi exacte qu'il est possible de l'avoir, il convient, dans l'énarration de leurs causes, de ne rapporter que celles qui sont évidentes, & se présentent pour ainsi dire d'elles-mêmes aux sens, évitant de les confondre avec les effets nécessaires & subséquens. L'ouverture précédemment faite des cadavres, en de pareils cas, n'a pas été sans avantage pour ceux pris des mêmes affections que ceux qui leur ont succombé. Elle peut instruire, pour des cas semblables, sur les phénomènes singuliers qu'on avoit précédemment observés, & dont on ne pouvoit concevoir la cause; mais celle-ci n'est utile qu'autant qu'on a présens les caractères de la maladie, les diverses apparences qui l'annonçoient, & les changemens qu'elle a pu éprouver dans son cours, soit par sa nature ou par les remèdes qu'on a pu lui opposer. C'est en procédant ainsi qu'on a reconnu le siége de la frénésie idiopathique dans les membranes du cerveau, & celui de la sympathique dans l'estomac, sur le diaphragme ou autre viscère épigastrique. Sans cette connoissance préliminaire toute recherche sur le cadavre est vaine, & même peut conduire à l'erreur, ainsi que Baglivi l'observe lorsqu'il dit : *Cadavera enim obiter secare nec antecedentem præscire morbi historiam, ad æthiologiam atque pathologiam illustrandam ne minimùm conducit.*

Dans toute maladie, quelle que soit sa nature & même sa cause, on n'observe jamais que quelques phénomènes principaux : ce sont les vrais délotiques ou indicans de l'affection, les autres ne leur étant que secondaires & dérivant de leurs différens mélanges & produits à certaines époques. C'est de ces alliances & de leur contraste que résultent les différentes limites qui caractérisent chaque tableau, quelque varié qu'il soit au premier aspect, comme c'est de chaque linéament que dérive le portrait d'une personne que l'on dessine. Chaque phénomène isolé est donc à la maladie ce qu'est le trait à l'ensemble d'un dessin. Ainsi la colique, par exemple, est une maladie dont la douleur est le phénomène le plus constant & le plus distinct. Cette douleur néanmoins est souvent accompagnée d'insomnie, de convulsions dans les muscles du visage & autres parties du corps, de difficulté de respirer, de constipation, de dysurie & de plusieurs autres phénomènes qui cessent dès que la douleur n'a plus lieu. Mais comme rien n'arrive sans une raison suffisante de son apparition, il en est donc une pourquoi certains phénomènes coexistans ou concourant ensemble se succèdent mutuellement, & se trouvent liés d'une manière uniforme. Or, cette raison est le rapport qu'ont les organes lésés avec d'autres qui sympatisent avec leur mécanisme d'une manière plus ou moins évidente. Ces phénomènes variés, qui indiquent ainsi la présence d'une maladie, sont connus sous le nom de symptômes quand ils suivent une marche régulière & qu'ils durent un espace de tems suffisant pour être bien connus.

Il est de ces apparences qui, annonçant la futurité de la maladie, pourroient en être regardés comme les prodromes, & c'est de leur ensemble que le praticien est déjà à portée de juger sur leur nature. *Nam ferè ut cœli turbulenta tempestas*, dit Hippocrate, *nunquàm nisi præcedentibus solet ingruere, ita corporum imminentia pleraque incommoda ortûs proprii significatione monstrantur.* A ce sujet le même auteur dit dans ses Préceptes : *Laudabile est ægrorum quidem curam gerere gratia sanitatis; sanorum verò magis curam suscipere ea gratia, ut sine morbis degant.* Il est de ces apparences qui entrent comme signes caractéristiques dans le cadre nosologique où s'offre la maladie sous ses propres couleurs : ce sont celles qui indiquent l'essence des maladies. Il en est d'autres aussi qui ne sont qu'accessoires, qu'on peut oublier dans le cadre sans cependant que les couleurs du tableau en soient moins vives : ce sont celles-ci qu'on désigne sous le nom d'*accidentelles*; elles proviennent non-seulement des fortuités relatives au malade, mais encore des casualités qui lui sont étrangères. Sydenham s'exprime avec le savoir que comporte son génie, lorsqu'il dit à ce sujet : « *Nam sæpè accidit ut facies morbi variet pro vario medicandi processu, ac nonnulla symptomata, non tàm morbo quàm medico debentur, adeò ut eodem morbo laborante, sed variâ methodo tractatos, varia etiam symptomata exerceant. Undè nisi cautela adhibeatur, necesse est ut admodùm vagum & incertum sit circa morborum symptomata judicium. Prætereà quod casus oppido rari ad morborum historiam propriè non pertineant, quemadmodùm in descriptione salviæ, verbi gratiâ, erucarum morsus inter signa discriminantia istius plantæ neutiquàm recensentur.* » Nous renvoyons ce qui peut compléter l'histoire de ces apparences, à l'article SYMPTÔME.

» La maladie est un changement physique de l'état sain du corps en un opposé; elle est donc l'effet d'une puissance en vertu de laquelle elle existe, car, comme l'observe Hippocrate dans son livre *de Arte*, τὸ αὐτόματω *nil prorsùs esse constat siquidem quidquid fit propter quod fieri deprehenditur & ad aliquid refertur, at quod* αυτοματικως *fit nullo modo subsistere posse videtur, sed tantùm nomen inane.* » Or, cette puissance nécessaire à la formation de la maladie, quelle que soit sa manière d'agir, en est appelée la cause. Mais comme la maladie elle-même n'est qu'un concours de symptômes qui coexistent, se succèdent, s'entremêlent, disparoissent & reparoissent à différentes époques, sa cause sera donc la raison de coexistence, de succession & de variation de ces symptômes, ou, ce qui revient au même, la connexion du principe avec l'événement. C'est celle-ci qu'on peut véritablement appeler la cause prochaine de la maladie; elle n'est souvent qu'une modification qui, quoique réelle, ne peut cependant tomber sous les sens. Qui pourra en effet établir cette disposition d'organes si propres à recevoir le mouvement fébrile, à favoriser l'invasion du virus variolique, ou l'absorption du vérolique, du psorique, des délétères atmosphériques chez des sujets si propres à répondre ou à se soustraire à l'impression de ces causes, selon que leurs organes sont plus ou moins en rapport avec

elles? On n'a jamais manqué de raisons quand on s'est laissé aller à son imagination sur ce point. *Undè est*, dit Sydenham, *ut quæ hodiè exercetur à logodædaleis conficta, confabulandi magis sit ars quàm medendi, sed ne hanc ego dicam temerè impegisse videar, fas mihi sit è viâ parumper deflectere quo scilicet evincam causas illas remotiores in quibus assignandis & in lucem atrahendis hominum curiosiorum & περιεργῶν vanæ speculationes unicè desudant triumphantque prorsùs esse ἀκαταλήπτους ac inscrutabiles.*

En s'en tenant donc simplement aux circonstances que les sens nous manifestent, & les analysant par les moyens qu'un sain jugement suggère, on verra que c'est d'après la manière dont se comportent les causes des maladies, à l'égard de l'idiosyncrasie, que l'on peut avoir quelques lumières sur leur origine, leur accroissement, leur décroissement, leurs paroxismes, leur rémission, leurs périodes, leur changement en d'autres de nature différente, leur guérison parfaite ou imparfaite & leur retour.

« On peut également voir, en portant la même attention sur la manière dont les maladies parcourent leurs différens tems, que, quel que soit leur type de continuité, de rémittence ou d'intermittence, on n'y peut méconnoître, dit l'auteur de la *Nosographie philosophique*, une série d'efforts conservateurs de la part de la nature, une tendance constamment dirigée vers une terminaison favorable, par une sorte de combinaison de moyens continués ou tour-à-tour suspendus & repris jusqu'à la convalescence. Quel doit être, d'après cela, le but de celui qui suit le traitement, sinon d'éloigner tous les obstacles qui s'opposent au libre développement des forces de la nature, de lui tendre à propos une main secourable, & de conserver à la maladie, durant tout son cours, son caractère de bénignité. » (*Voyez*, pour le complément de cet article, ceux intitulés MÉTABOLÈSE, MÉTAPTOSE, MÉTASTASE & TEMS.) (PETIT-RADEL.)

MALADIES DE LA CHÈVRE ET DU BOUC DOMESTIQUES. (*Médecine vétérinaire.*)

Chèvre, s. f., *capra*, la femelle du bouc; le bouc, s. m., *hircus*. (*Pathologie, thérapeutique vétérinaire.*) Il ne sera question ici que des maladies auxquelles l'espèce que nous élevons en France est sujète.

Les auteurs vétérinaires ayant gardé le silence sur ce point dans les volumes de la partie médicale de la *nouvelle Encyclopédie* qui ont paru, il étoit indispensable de suppléer à cet oubli.

Les habitudes de la chèvre, ses goûts pour certains végétaux, pour les bourgeons des arbres & arbustes, &c., pour le sel commun; sa légéreté pour grimper sur les hauteurs les plus escarpées, où elle se plaît & qu'elle choisit souvent pour dormir; sa douceur, sa sensibilité, son attachement pour les enfans qu'elle alaite & pour ceux qui la soignent; sa structure anatomique, &c. ont été décrits par nombre d'auteurs, depuis M. Buchoz jusqu'à M. de Buffon. Il est inutile de répéter ce qu'ils ont déjà dit. La physionomie spirituelle du bouc, sa lasciveté qui le rend infirme de bonne heure, son odeur détestable que les habitans de la campagne croient propre à désinfecter les étables & à détruire les levains épizootiques, toutes ces observations ont été faites depuis nombre de siècles. On ne peut les rappeler ici, du moins quelques-unes, que comme causes éloignées de leurs maladies.

M. Tessier, dans la partie encyclopédique de l'agriculture, a peint son utilité, pour la classe indigente du peuple, de la manière la plus vraie & la plus touchante. Il a conclu, avec raison, pour sa conservation, quoiqu'il ne se soit point dissimulé le dégât qu'elle fait dans les bois dont nous manquons en France. Dans mes *Observations politiques & économiques sur la chaîne des montagnes d'Auvergne*, en comparant le mal qu'elle fait à nos bois avec son utilité pour la population, j'ai dit qu'il falloit souffrir ses dégâts à cause de la quantité de lait qu'elle donne, laquelle suffit très-souvent pour alimenter une pauvre famille. Sur les bords méridionaux des départemens du Cantal & de la Corrèze, on fait de la bouillie avec de la farine de seigle & du lait de chèvre, qui nourrit la famille. Ce sol, sabloneux & ingrat, seroit presque désert sans les chèvres. Je le répète : il vaut mieux favoriser la population, que la végétation des bois.

La chèvre a un goût décidé pour les plantes âcres, surtout pour les titimales. Il faut y faire attention lorsqu'on ordonne son lait comme médicament, & même lorsqu'on en use comme aliment.

La chèvre a le même tempérament que la brebis. Elle est, comme elle, disposée aux maladies *à colluvie serosâ*, à la clavelée, &c. On doit par conséquent la traiter de même lorsqu'elle les a contractées. (*Voyez* CLAVEAU, MALADIE ROUGE, MAOU ROUGÉ, ÉRÉSIPÈLE MALIN, IGNIS SACER DES BREBIS, maladie rare dans le nord de l'Europe; elle est commune au contraire dans le midi de la France & de l'Italie.) (M. Paulet, *Recherches sur les maladies épizootiques.*)

Les grandes chaleurs de l'été occasionnent le vertige aux bêtes à laine, parce qu'elles se blottissent & mettent leurs têtes sous le ventre l'une de l'autre; ce qui, au lieu de les garantir, les échauffe davantage, & achève de leur porter le sang à la tête. La chèvre au contraire vit toujours aux champs séparée de ses compagnes, la tête haute & exposée au plus léger zéphyr; ce qui la met à l'abri de cette maladie.

La couleuvre tette la chèvre, de même que la vache & la brebis. Le remède se réduit à surveiller le serpent, & à le tuer après qu'il s'est gorgé de lait.

On fait la ponction à la chèvre lorsqu'elle est hydropique, nous dit M. Buchoz. Il faut la mettre en même tems à un régime tonique & sec, ajoute-t-il. Il a raison : la décoction de la tige de genêt, celle de la racine de gentiane à fleurs jaunes, sont fort en usage dans le département du Cantal. Ces deux remèdes ont beaucoup de succès sur les chèvres & les brebis.

Ces deux animaux sont sujets aux rots, *ructus*. M. Vitet observe très-judicieusement que le traitement de cette maladie est très-difficile. Je n'ai jamais

vu réussir les décoctions mucilagineuses qu'il conseille en boisson & en lavement.

La chèvre est aussi sujète à la météorisation ou tympanite. Il faut la traiter avec les mêmes remèdes qu'on emploie pour les bêtes à laine. (*Voyez* l'article MÉTÉORISATION, &c.) La ponction est très-utile en pareil cas.

La chèvre, de même que les bêtes à laine, est sujète à la maladie appelée *fourchet*, *crapaud*, *cérise*, *fic*, *piétier*, *furlon*, *abcès sous le sabot*. (*Voyez* son traitement à l'article MOUTONS.)

Le *rhus myrtifolia monspeliaca* ou *coriaria*, *redoul* en languedocien, donne des attaques d'épilepsie aux chèvres & aux chevaux.

Il survient quelquefois des aphtes de mauvais caractère aux lèvres, au museau & dans la bouche des agneaux & des chevreaux. Cette maladie est appelée *noir-museau*; elle est très-meurtrière.

M. Paulet, dans ses *Recherches sur les maladies épizootiques*, page 410, rapporte le nombre de plantes que les bœufs, les brebis & les chèvres mangent. Les chèvres mangent de cinq cents plantes; elles en rejettent deux cent seize. Il ajoute très-judicieusement que ces animaux mangent d'une plante dans une saison & à un certain degré de maturité, dont ils ne mangent point lorsque sa maturité est plus avancée.

Suivant Linné, *Traité des haras* de M. Hartman, les chèvres mangent de quatre cent quarante-neuf espèces de plantes; elles en rejettent deux cent seize.

Dans les départemens où l'on élève beaucoup de chèvres, on engraisse les plus âgées pour avoir du suif. On le préfère à celui du bœuf & du mouton pour faire la chandelle.

On fait saler la chair de la chèvre, dont le peuple se nourrit.

La chèvre fait tous les ans un chevreau, & souvent deux. C'est un mets très-délicat, pourvu qu'on le mange avant qu'il ait brouté l'herbe. Je l'assure d'après mon expérience: un derrière de chevreau rôti est aussi bon qu'un quartier d'agneau.

Le meilleur des fromages que nous mangeons en France, c'est le roquefort. Il est fait uniquement avec du lait de brebis & de chèvre. C'est dans le seul département de l'Aveiron qu'il se fabrique, dans les campagnes des environs des communes de Vabres, Saint-Afrique, Roquefort, & dans les plaînes appelées *du Lorzat*. On y élève une quantité prodigieuse de brebis & de chèvres: on fait de leur lait des fromages ronds & plats, de dix, vingt à vingt-cinq livres.

Il y a dans la commune de Roquefort une montagne dans l'intérieur de laquelle on a creusé des caves. Il seroit difficile de fixer l'époque à laquelle elles ont été creusées. Elles appartiennent à divers habitans de cette commune, dont elles font une partie du patrimoine. Chaque particulier qui a fait des fromages va louer une portion de ces caves, où il les fait transporter. Ils y restent le tems nécessaire à leur maturité. On dit qu'un de ces fromages est mûr lorsqu'il est persillé en-dedans, qu'il est marbré en veines bleues & blanches, & qu'il a acquis le goût doux & piquant que chacun connoît à ce fromage. On peut juger de la quantité de fromages qui s'y fabriquent par celle qu'on débite dans tous les départemens, surtout à Paris. Il y a telle cave qui rapporte sept ou huit mille livres pour trois mois de loyer; car ces fromages ne restent pas plus long-tems dans ces caves. Quelle quantité de chèvres & de brebis ne faut-il point nourrir pour avoir la quantité de lait nécessaire pour suffire à la fabrication de ces fromages?

Le roquefort est le meilleur de tous les fromages connus. Si l'on détruisoit les chèvres, on anéantiroit une branche de commerce précieuse.

Avant de finir, je dois faire connoître un autre objet de commerce que la chèvre procure. On fabrique une grande quantité de parchemins à Milleau, commune du même département, avec les peaux de chevreau. Le bord méridional du Cantal y envoie aussi tous les ans trente à quarante mille peaux de chevreau. (BRIEUDE.)

MALADIES DES BESTIAUX. (*Vétérinaire.*) Nous rangerons sous ce titre quelques maladies qui attaquent le bétail, *armenta*, & généralement les grands quadrupèdes utiles à l'homme pour les travaux des champs, & qu'il conduit à la pâture pour son usage. Quelques-unes n'ayant point été placées ailleurs, & ne pouvant guère l'être à raison de leurs dénominations très-variées dans les divers cantons, elles seront traitées ici avec l'étendue que la circonstance comporte. On peut ranger ces maladies en deux classes, comme chez l'homme. Elles sont accompagnées de phénomènes de courte durée, & alors elles sont dites *aiguës*; ou elles continuent plus long-tems, n'empêchent pas même l'animal de vaquer à son service, & alors elles sont appelées *chroniques*. L'une & l'autre peuvent être médicales ou chirurgicales. Nous traiterons, sous ce premier rapport, *de la loupe* & *des luxations*; sous le second, *du louvet*, *des lombricaux* & *du farcin*, renvoyant à leurs articles respectifs les maladies dont il ne sera point fait mention ici. (PETIT-RADEL.)

De la loupe.

La loupe est une tumeur capsulaire, ordinairement ronde, molle, indolente, quelquefois d'un volume énorme qui reçoit différens noms, suivant la nature de la matière dont elle est formée.

La loupe charnue prend le nom de *sarcôme*; le *méliceris* contient une humeur qui a l'apparence du miel; l'*athérôme* est rempli d'une bouillie semblable à du pus; le *stéatôme* est formé par une matière adipeuse, qui a la consistance du suif. Si la graisse qui la constitue est plus molle, la loupe prend le nom de *lipôme*. La loupe n'est pas toujours formée par une seule substance; elle contient quelquefois ces différentes humeurs dans des capsules ou kystes différens. Il n'est pas facile de reconnoître, au premier coup-d'œil, la nature de la loupe: on ne peut souvent s'en assurer que par l'ouverture de la tumeur. Heureusement que ce diagnostic n'influe pas beaucoup sur le

traitement, qui est à peu près le même dans tous les cas.

Le pronostic des loupes est rarement fâcheux ; elles ne sont dangereuses que par leur volume & leur position.

Les animaux domestiques sont sujets à toutes les espèces que je viens d'énumérer. Les ruminans y sont plus exposés que les solipèdes. Il peut en survenir sur toutes les parties du corps : quelques-unes en sont plus fréquemment le siége ; elles se forment rarement dans l'intérieur du corps ; elles sont alors extrêmement graves & quelquefois mortelles : aucun remède ne peut les atteindre, & leur existence ne se décèle qu'à l'ouverture du cadavre.

Les loupes externes, dans la nomenclature grossière des maréchaux, portent différens noms tirés de leurs causes éloignées, de leurs formes ou de leurs positions. C'est ainsi qu'ils appellent *éponge* la loupe de la pointe du coude du cheval, qui est produite par le frottement de la partie postérieure du fer, nommée *éponge*. L'animal qui en est atteint, est dit *cheval couché en vache*, parce que c'est dans la situation d'une vache couchée que s'exerce le frottement du fer sur la pointe du coude.

Ils nomment *capelet* ou *passe-campane* la loupe qui survient à la pointe du jarret.

Les tumeurs capsulaires du boulet ou du jarret se nomment spécialement *loupes*. Ce qu'ils désignent sous la dénomination de *mollettes*, est tantôt une véritable loupe, tantôt une tumeur synoviale de l'articulation du boulet.

La loupe du poitrail, quelle que soit sa nature, est toujours un *anti-cœur*, *au-cœur*, *avant-cœur*. C'est ainsi qu'ils confondent une tumeur charboneuse, un véritable antrax, avec une loupe simple produite par le frottement. Cet exemple prouve évidemment combien peut être dangereux le vice des nomenclatures. (*Voyez* ce mot.)

Les vaches ont très-souvent des loupes sur le genou, qui peuvent acquérir un volume considérable, & gêner la progression de l'animal : hors de ce cas, on n'y fait pas une grande attention. Dans le ci-devant Angoumois, cette maladie diminuoit quelquefois de moitié le prix de l'animal, parce qu'on ne le croyoit plus propre qu'à la boucherie.

Les moutons sont peu exposés aux loupes.

Les chiens sont affectés de deux espèces de loupes qui se forment très-fréquemment, l'une sur la partie antérieure du cou, c'est un véritable goître ; l'autre dans l'oreille, qui porte le nom de *grosseur dans l'oreille*. Ce dernier accident n'est pas plus rare sur le cheval. A la suite des morsures, le chien prend des méliceris.

Le cochon est sujet au brochoncelle ou à cette tumeur emphysémateuse qui croît sur la trachée-artère, & que j'ai comparée au goître de l'espèce humaine. J'ai vu des truies en porter d'un volume presqu'égal à celui de leur tête.

Les loupes internes se forment plus souvent chez les ruminans que chez les solipèdes. J'ai vu à l'École vétérinaire plusieurs exemples de ces accidens singuliers. Je n'en ai jamais observé chez les solipèdes. Les annales n'en contiennent peut-être aucun. Un artiste digne de foi m'a communiqué une observation de ce genre, que je transcrirai à la suite de celle que j'ai faite moi-même.

Un particulier demanda des secours à l'École pour une vache malade. Un élève instruit fut envoyé. Il vit l'animal, & ne comprit rien à son affection. Il ne put recueillir aucun signe commémoratif, attendu que la vache étoit achetée depuis fort peu de tems. Les signes diagnostics ne lui ont pas permis de reconnoître la maladie : il a seulement pu juger qu'elle étoit ancienne & profonde. Il a remarqué les symptômes suivans : l'inappétence, l'abattement, une prostration complète des forces, les oreilles froides, la respiration laborieuse, le flanc petit & agité, le pouls intermittent, convulsif, des palpitations fréquentes ; il a senti le pouls du cœur sur les deux côtés de la poitrine ; l'haleine étoit froide ; il n'a point remarqué d'écoulement muqueux ou purulent par les naseaux, aucun symptôme caractéristique d'une affection inflammatoire ou catarrale fixée sur l'organe pulmonaire. L'élève a donné quelques remèdes insignifians. L'animal est mort : il en a fait l'ouverture ; il n'a trouvé aucune altération pathologique dans la cavité abdominale. Il a ouvert la poitrine : les poumons lui ont paru sains, seulement un peu émaciés ; il a écarté les lobes, & il a découvert une tumeur ronde, d'une couleur blanche, d'un demi-pied de diamètre, qui s'étoit logée dans le médiastin inférieur & postérieur, en dehors de la poche péricardine : cette tumeur étoit fixée sur la face externe de cette poche, dans l'endroit correspondant à peu près au ventricule gauche postérieur du cœur. L'élève a enlevé avec soin cette pièce pathologique, & il nous l'a apportée avec le cœur qui paroissoit dans l'état naturel, seulement un peu émacié. Nous avons examiné la tumeur ; elle étoit mollasse, & paroissoit renfermer un fluide. Nous avons reconnu que c'étoit une capsule enkystée, dont les parois étoient d'une épaisseur considérable. Des vaisseaux de tout genre rampoient sur la surface de ces parois. Ce kyste offroit, en un mot, une organisation prononcée. Le scalpel a été plongé dans son intérieur ; il en est sorti une grande quantité de pus grisâtre, d'une épaisseur médiocre, & d'une fétidité singulière. On n'a pas disséqué ce kyste ; on le conserve dans l'esprit-de-vin parmi les collections de l'École : on ignore par conséquent s'il offre plusieurs cellules ou une seule cavité.

Ce kyste fut sans doute dans son origine une tumeur froide. Un lipôme, par exemple, un foyer purulent, s'est allumé dans son centre, s'est agrandi sourdement. Les parois de la tumeur s'amincissoient sans relâche dans leur face interne, tandis que la nature les fortifioit sans cesse sur leur superficie.

On trouve peu d'observations de ce genre dans les annales de la médecine humaine : le soin qu'on a pris de les consigner, prouve seul combien elles sont rares.

L'autre observation m'a été communiquée par M. Deroche, artiste vétérinaire distingué. Il a vu un cheval de cinq ans environ, dont la respiration étoit laborieuse, les déjections sèches & peu abondantes; il avoit perdu l'appétit depuis une quinzaine de jours, sans perdre son embonpoint : le pouls étoit un peu agité. Il ne distingua pas d'autres signes de maladie. Rien n'égala la surprise dont il fut frappé quand il le trouva mort une heure après l'avoir vu pour la première fois. Il en fit l'ouverture ; il trouva un vaste stéatôme occupant toute la capacité de l'abdomen. Cette tumeur étoit formée par l'épiploon qui est si court dans le cheval, & qui, dans cette circonstance, avoit acquis une amplitude démesurée par la quantité d'une graisse, de la consistance du suif, qui remplissoit ses mailles. L'irritation produite par la présence de cette masse avoit déterminé une violente inflammation sur la première & la troisième courbure du colon & les premiers intestins grêles, qui s'étoit terminée par la gangrène, & c'est précisément dans cette fausse rémission qui résulte de cette terminaison fatale, que le cheval fut présenté à M. Deroche.

Les deux observations que je viens de consigner, prouvent qu'aucun symptôme pathognomonique ne peut faire connoître les loupes qui se sont formées dans l'intérieur du corps : on ne les découvre que par l'autopsie cadavérique : elles sont presque toujours mortelles. Celles qu'on remarque à l'extérieur du corps des animaux constituent des affections très-graves lorsqu'elles sont d'un poids considérable, qu'elles exercent une compression forte sur les parties où elles sont fixées, lorsqu'elles produisent des dilatations variqueuses ou anévrismales, des claudications qui augmentent tous les jours, l'atrophie des membres, &c.

Les causes éloignées des loupes sont tout ce qui peut déterminer une irritation foible, mais constante sur un point de la surface du corps ; aussi voit-on ces tumeurs s'élever sur les parties exposées aux frottemens continuels ou à des efforts répétés : tels sont le poitrail, la pointe du jarret, le boulet, le coude & le genou. Les morsures qui déchirent le tissu cellulaire sans endommager la peau, sont les causes les plus fréquentes des loupes des chiens : elles ont le caractère des méliceris : ce qu'on appelle *grosseur dans l'oreille* en est un exemple.

Les coups, les chutes, les piqûres qui font naître un phlegmon sans beaucoup de douleur, sans beaucoup d'inflammation, sont encore des causes de ces tumeurs ; elles sont quelquefois occasionnées par la suppression d'une purgation ou d'une saignée habituelle.

Une constitution robuste, mais phlegmatique, y est plus spécialement exposée. Ce tempérament est caractérisé par une stature colossale, une force peu ordinaire, un poil rude, une peau grossière, une lenteur dans les mouvemens. Les chevaux suisses, comtois, flamands, offrent cette complexion : il n'en est aucun qui présente un plus grand nombre de loupes. Ces chevaux, destinés aux trains des charrois, de l'artillerie, des rivières, exposés aux fréquentes vicissitudes du chaud & du froid, fréquemment foulés par leurs harnois, sont soumis plus particuliérement aux causes déterminantes des loupes.

L'irritation peu active, produite par les causes éloignées dont je viens d'offrir le tableau, appelle sur un point de la surface une fluxion humorale : cette humeur remplit une alvéole du tissu muqueux. Comme l'accumulation du suc extravasé est lente dans ses progrès, la maille cellulaire se développe sans se rompre ; son tissu s'écarte, mais ses fibres se consolident ; ses vaisseaux s'agrandissent ; les veines & les artères, qui contenoient une liqueur albumineuse, reçoivent le globule rouge ; la peau cède & s'élève, la tumeur se nourrit & s'accroît, la loupe est formée.

La formation de ces sortes de tumeurs n'appartient qu'au système nutritif : les végétaux comme les animaux se chargent de loupes. Lorsque l'aiguillon d'un insecte blesse le parenchyme de la feuille du chêne ou l'épiderme du rosier, le suc végétal est attiré vers la partie irritée ; la noix de gale ou le bédégar se dévelope. Dans le premier cas, les deux lames de la feuille s'écartent l'une de l'autre ; dans le second, l'épiderme se sépare de l'écorce proprement dite, & l'intervalle qui en résulte, se remplit de la sève, qui se concrète & s'organise.

La résolution est la terminaison la plus difficile à obtenir : on ne peut l'espérer que lorsque les loupes sont très-récentes. Il faut tacher de les rendre inflammatoires par l'application des topiques les plus énergiques. L'alkali volatil ou ammoniaque combiné avec l'huile d'olive, les différentes teintures, surtout celle de cantharides, les caustiques, & même le feu actuel, peuvent agir comme résolutifs ; ils peuvent encore provoquer la coction suppuratoire de la matière qui constitue la loupe.

On s'assure que cette dernière terminaison aura lieu lorsqu'en pressant la loupe, l'animal témoigne de la douleur, lorsqu'elle imprime sur la main une sensation de chaleur ; enfin, lorsque le mouvement de la fluctuation du pus se fait sentir. La nature, sans le secours de l'art, peut quelquefois amener ce résultat avantageux. L'indication à remplir dans ce cas consiste à ouvrir la capsule avec l'instrument tranchant : on pratique l'incision dans la partie la plus déclive ; on panse l'ulcère avec le digestif animé ; on le conduit à la cicatrisation à la faveur des moyens indiqués pour les ulcères simples purulens.

Le méliceris doit être ouvert avec un seton pour empêcher l'entrée de l'air, qui pourroit irriter fortement, & dénaturer l'ulcère au point de le rendre phagédénique. D'un autre côté, les membranes se recollent bien mieux par ce procédé.

Les loupes qui surviennent dans les environs des articulations, & qui sont dues au jeu des parties mobiles ou au frottement des corps externes, ne suppurent presque jamais ; le cautère actuel peut en procurer la résolution dans leur principe : si elles sont anciennes, il faut les extirper avec l'instrument tranchant. Ces sortes de tumeurs sont quelquefois dou-

loureuſes & rénitentes ; alors elles adhèrent fortement aux parties qu'elles occupent : quand elles ſont flaſques & mobiles, elles ſont peu ſenſibles.

Si la loupe eſt ancienne, étendue, ſans inflammation, ſi on peut l'extirper ſans intéreſſer dans l'opération des nerfs ou des vaiſſeaux conſidérables, on y procédera de la manière ſuivante :

Après avoir préparé l'animal par la diète, la ſaignée, pour éloigner les phénomènes inflammatoires, on l'abattra, & on l'aſſujettira ſolidement ; on raſera la peau ; on circonviendra la tumeur par deux inciſions ſemicirculaires, pratiquées à ſa baſe ; on coupera avec un inſtrument tranchant la loupe toute entière, en promenant le biſtouri dans l'inciſion circulaire, qui réſulte des deux inciſions latérales ; on laiſſera couler le ſang ſi l'hémorragie n'eſt pas à craindre : dans le cas contraire, on fera ceſſer cet accident par les moyens appropriés. On réunira les bords de la plaie avec le bandage contentif, ou on les tiendra rapprochés par des points de ſuture adroitement ménagés. On n'emploîra la ſuture que dans le cas où les bords de la plaie ſeroient très-écartés ; car lorſqu'on peut les réunir par le bandage contentif, la cure eſt plus prochaine, la cicatrice moins difforme : on obtient cet effet avantageux en ménageant la peau dans l'opération. On recouvre la plaie avec des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine affoiblie par égale portion d'eau-de-vie : on ſoutient tout l'appareil par un bandage contentif. Trente-ſix heures après l'opération, ſi les bords de la plaie ne ſont pas enflammés, ſi elle n'offre aucune complication, on coupe les points de ſuture ſi on les a pratiqués : on tient les bords rapprochés par la preſſion de la main ; on place de nouveaux plumaceaux imprégnés de digeſtif animé ; on recouvre enfin l'appareil d'un bandage approprié. La plaie marche rapidement vers la cicatriſation, pourvu qu'on ait ſoin d'écarter les obſtacles, de tenir l'animal dans un régime convenable.

On ne pratiquera l'opération ci-deſſus expoſée que lorſqu'on aura à traiter une loupe très-volumineuſe, à baſe large ; ſi elle étoit à baſe étroite, une ligature graduellement ſerrée pourroit ſuffire pour la faire tomber. Si la loupe n'eſt pas conſidérable, quelle que ſoit ſa baſe, on ſe bornera à l'ouvrir dans ſa longueur, à extraire les portions du kyſte qu'on pourra ſaiſir : la ſuppuration, favoriſée par les moyens ordinaires, achevera la cure.

Il eſt des circonſtances rares à la vérité, dans leſquelles la guériſon des loupes entraîneroit des accidens graves. Il faut les reſpecter lorſqu'elles réſultent d'un effort du principe conſervateur, qui a jeté ſur un point du tiſſu cellulaire certains produits nuiſibles à l'économie animale : ces ſortes de tumeurs rempliſſent alors les mêmes fonctions que les anciens ulcères, dont la diſparition eſt ſouvent ſi fatale. Les loupes d'un volume extraordinaire ſe ſont miſes en équilibre, ſi je puis me ſervir de ce terme, avec tous les organes de l'économie vivante : les extirper imprudemment, c'eſt jeter dans tout le ſyſtème le trouble & la confuſion. Ce n'eſt pas tout encore : la nature contracte des habitudes qu'on ne peut pas rompre ſans le plus grand danger. C'eſt avec la plus grande précaution qu'il faut changer ſa manière d'être, quelle qu'elle ſoit, & ſouvent une affection pathologique eſt la baſe ſur laquelle repoſe la vie.

Si on eſt obligé d'extirper des loupes de ce genre, des ſetons, même des véſicatoires, pourront prévenir les inconvéniens qu'on doit redouter. (GROONIER.)

Des luxations.

On entend par luxation le déplacement d'un ou de pluſieurs os mobiles des cavités articulaires, dans leſquelles ils ſe meuvent naturellement. Les animaux domeſtiques ſont auſſi ſujets que l'homme à ces accidens : quelques-uns, tels que le chien & les oiſeaux domeſtiques, y ſont encore plus expoſés. Dans ces derniers animaux, les luxations ſe guériſſent avec la plus grande facilité ſi aucune circonſtance ne les complique. Les quadrupèdes d'une grande taille, comme le bœuf & le cheval, n'offrent pas le même pronoſtic pour la cure des luxations : elle eſt très-incertaine quand on opère ſur le cheval ; elle eſt tellement facile ſur les bêtes à cornes, que des payſans, réduits à un manuel groſſier, ſans aucune théorie, la tentent avec le plus grand ſuccès. Je donnerai plus bas la cauſe de ces différences.

Je me propoſe, dans cet article, de diviſer les luxations ſelon leur nature, les parties qu'elles affectent, d'énumérer les accidens nombreux qui peuvent les accompagner, d'énoncer les cauſes qui peuvent les produire, de tracer le diagnoſtic qui peut les faire reconnoître, le pronoſtic qu'on peut en tirer ; enfin, d'expoſer les règles & les principes qui doivent diriger le traitement.

I.

D'après leur nature, les luxations ſe diſtinguent en parfaites & en imparfaites. La luxation parfaite eſt le déplacement complet de l'os hors de la cavité articulaire qui doit le loger : la luxation imparfaite eſt déſignée vulgairement ſous le nom d'*entorſe*. La tête de l'os, dans ce cas, appuie ſur le bord de la cavité qu'elle occupoit : le boulet du cheval eſt très-expoſé à cet accident ; il eſt connu ſous le nom de *mémarchure* ou *malmarche*. (*Voyez* ce mot.)

Une luxation eſt ſimple lorſqu'elle n'eſt accompagnée d'aucun accident qui lui ſoit étranger ; elle peut être compliquée par une plaie, une fracture, une hémorragie, des corps étrangers, une grande inflammation, &c.

Les luxations peuvent être anciennes ou récentes : ces dernières ſont les ſeules que nous puiſſions tenter de réduire avec quelqu'eſpérance de ſuccès.

Les plus grandes différences des luxations dépendent de la diverſité des parties quelles disjoignent. Celles des vertèbres cervicales, dorſales & lombaires ſont preſque toujours mortelles. Le déplacement de

la tête du fémur hors de la cavité cotyloïde, très-difficile dans le cheval, n'eſt pas incurable : toutes les autres peuvent être réduites complétement lorſqu'elles ſont ſimples & récentes.

I I.

Les accidens qui accompagnent les luxations ſont la douleur, l'inflammation & la fièvre : ces ſymptômes ſont d'autant plus violens, que la cauſe s'eſt exercée avec plus d'intenſité, que le ſujet eſt plus vif & plus irritable, ſurtout que les parties luxées ſont pourvues d'un plus grand nombre de vaiſſeaux & de nerfs, & qu'elles ont oppoſé plus de réſiſtance. La diſtraction des fibres ligamenteuſes, la rupture des vaiſſeaux, le déchirement de la capſule articulaire & l'épanchement de l'humeur ſynoviale, d'où réſultent de fauſſes œdêmes, ſont les accidens qui ſuivent immédiatement l'action de la cauſe. L'ankiloſe, l'atrophie du membre malade, ſa paralyſie, ſa mortification, la mort même du ſujet, telles ſont ſouvent les ſuites fatales de ces graves accidens, ſurtout chez les ſolipèdes.

I I I.

Les cauſes des luxations ſont internes ou externes.

La pratique vétérinaire offre rarement des luxations produites par des cauſes internes ; cependant la foibleſſe générale, une congeſtion d'humeurs ſur les extrémités, le relâchement des muſcles, des tendons, des ligamens qui aſſujettiſſent une articulation, l'oſtéomalaxie, ſont des cauſes qui peuvent, ſinon déterminer ces accidens, au moins en être des cauſes prédiſpoſantes.

Les cauſes externes ſont des coups portés ſur une articulation, un heurt violent, un faux pas, c'eſt-à-dire, la torſion de l'article ; un effort qui diſtend ou rompt les ligamens articulaires. Un tel effort peut avoir lieu lorſqu'un animal eſt obligé de traîner des fardeaux énormes au deſſus de ſes forces, quelquefois de la ſimple action de ſe relever d'une ſituation gênée ; des ſauts, des mouvemens impétueux, des chutes. Il eſt des circonſtances qui diſpoſent ſingulièrement les os aux luxations, aux fractures mêmes : très-ſouvent on ne peut concevoir comment une cauſe externe, légère, a pu donner lieu à de tels accidens ; c'eſt ſans doute parce qu'on néglige d'obſerver la ſituation du membre luxé avant l'action de la cauſe.

Les jeunes animaux, que leur vivacité, leur impatience, expoſe à de fréquens dangers, éprouvent ſouvent des luxations. D'un autre côté, les animaux d'un tempérament phlegmatique, dont les fibres ſont molles, ſans reſſort, y ſont plus expoſés que ceux d'une conſtitution robuſte : auſſi les ruminans, ſurtout les moutons & les bœufs, ont-ils ſouvent des luxations au moindre accident. Les animaux maigres & foibles ſont très-ſujets aux luxations. Hippocrate avoit déjà obſervé que les bœufs étoient plus expoſés aux luxations à la fin de l'hiver.

I V.

Le diagnoſtic eſt plus obſcur dans les luxations des grandes articulations orbiculaires, dans celles qui ſont protégées par des maſſes muſculaires & adipeuſes, dans les articulations qui n'exécutent que de foibles mouvemens : quelquefois l'inflammation & d'autres accidens en dérobent les ſignes. Le diagnoſtic eſt aſſez facile à établir dans les déplacemens des extrémités des os qui s'uniſſent par charnière ou gynglime. Les ſignes qui manifeſtent les luxations ſont le défaut du mouvement volontaire dans le membre luxé, un changement remarquable dans ſa figure & dans ſa ſituation, une dépreſſion ſenſible du côté que l'os occupoit, & une tumeur dure & mobile du côté où il s'eſt porté. Le membre eſt plus court ou plus long : lorſque l'os disjoint eſt pouſſé en haut, l'extrémité eſt plus courte ; elle eſt plus longue, au contraire, lorſque l'alongement des ligamens lui permet de deſcendre plus bas.

Indépendamment des ſignes généraux, il en eſt de particuliers à chaque eſpèce de luxation. Dans celle de la mâchoire poſtérieure, l'animal tient la bouche ouverte comme dans un bâillement continuel. Le déplacement d'une vertèbre produit l'inſenſibilité de toutes les parties poſtérieures à la partie luxée : cette paralyſie ne tarde pas à être ſuivie de la mort. Dans la luxation incomplète de la colonne vertébrale, il y a ſeulement défaut de mouvement volontaire dans la partie poſtérieure à la luxation ; l'animal paroît briſé. Le déplacement d'une côte ſe reconnoît à l'enfoncement qu'on obſerve à l'endroit où la côte faiſoit ſaillie, & au trouble de la reſpiration.

Les luxations incomplètes ſont plus difficiles à ſignaler dans la chirurgie vétérinaire, que celles qui ſont incomplètes. La difficulté du mouvement volontaire, la chaleur, l'engorgement de l'articulation, la douleur qu'éprouve l'animal lorſqu'on eſſaie de faire mouvoir le membre luxé : tels ſont les ſignes qui peuvent faire ſoupçonner une luxation incomplète. On en ſera aſſuré ſi aux ſignes précédens ſe joignent l'impoſſibilité d'appuyer la partie malade, quelqu'inégalité ou quelque changement dans ſa ſituation.

V.

C'eſt ſur la connoiſſance exacte de l'anatomie de la partie luxée, & l'obſervation des accidens qui accompagnent la luxation, que le vétérinaire fondera ſon pronoſtic. Le déplacement des os maintenus par de puiſſans ligamens, par un grand appareil muſculaire & vaſculeux, préſente toujours un pronoſtic grave, ſurtout ſi l'inflammation eſt violente, la douleur vive ; que la compreſſion ou le tiraillement des nerfs produiſe des phénomènes nerveux. La luxation des vertèbres laiſſe peu d'eſpérance ; celle des côtes eſt curable lorſqu'elle eſt ſimple. Dans les grands animaux la luxation des grandes articulations orbiculaires eſt la plus grave, celle dont le traitement eſt le plus

incertain ; dans le chien & le mouton, la torsion des gynglines offre un pronostic plus défavorable. Si dans le cheval ou le bœuf la luxation étoit compliquée de fracture, on n'en peut espérer la cure : la fracture de la cavité articulaire la rend absolument impossible. L'artiste vétérinaire n'entreprendra jamais la cure d'une luxation dont le pronostic seroit tel qu'il ne promettroit qu'une guérison imparfaite, s'il opère sur des animaux de peu de prix, dont on ne veut pas conserver la race, & surtout s'ils ne peuvent être propres aux travaux auxquels ils sont livrés, qu'en conservant l'intégrité de tous leurs membres : tout est permis au chirurgien, ou plutôt il doit tout faire pour guérir ou pallier les affections auxquelles il oppose les ressources de son art; mais il nous est bien rarement permis de tenter des cures palliatives. L'artiste que son pronostic a éclairé sur l'issue de la maladie qu'il combat, doit avertir le propriétaire de l'inutilité ou du peu d'avantage de ses soins.

Le pronostic est presque toujours favorable dans les petits animaux : ils guérissent souvent sans les secours de l'art. J'ai vu fréquemment des moutons cesser de boîter long-tems après des luxations qui n'avoient jamais été réduites : la contraction des muscles avoit suppléé au manuel chirurgical ; les os avoient été replacés. Dans ces animaux, les luxations se réduisent avec une extrême facilité. La plupart des bergers savent opérer avec assez d'adresse dans ces circonstances.

Les luxations chez les chiens guérissent ordinairement : ces animaux marchent bien sur trois pattes ; celle qui est malade ne se fatigue pas. J'ai vu un chien courant que des enfans avoient horriblement maltraité; il avoit deux luxations complètes du fémur & de l'humérus. J'ai pu m'assurer qu'elles n'ont jamais été réduites : dans cet état, il couroit avec assez d'agilité : deux ans après cet accident, quelques jours avant qu'il ne mourût, il ne boîtoit presque pas ; j'en fis l'ouverture : la tête de l'humérus & celle du fémur avoient trouvé dans l'épaisseur des muscles une cavité qui les logeoit parfaitement ; les ligamens étoient singuliérement prolongés.

V I.

Il ne me reste plus qu'à parler de la cure des luxations. Celles des grandes articulations passent pour incurables, aussi bien que les fractures dans le cheval : l'impatience de cet animal, la difficulté de l'assujettir, l'appareil musculaire, la force de l'ossature, rendent très-incertain le succès des opérations qu'on oppose à ces accidens. Cependant nous avons dans cette École plusieurs exemples de réductions qui ont complétement réussi. Le déplacement de la tête du fémur hors de la cavité cotyloïde, celui de la tête de l'humérus hors de la cavité glénoïde de l'omoplate, ont été réduits sur des poulains & sur des chevaux faits. Un vétérinaire distingué dans son art a réduit une luxation incomplète de l'apophise odontoïde de la seconde vertèbre cervicale sur la première. L'effort des reins, connu vulgairement sous le nom de *tour de bateau*, a plusieurs fois cédé aux moyens prescrits par les indications. Dans les jeunes animaux on réduit presque toujours avec succès les déplacemens des os articulés par charnière. La luxation de la mâchoire postérieure se réduit avec beaucoup de facilité. Le jarret, dont l'articulation est formée par plusieurs os unis par des ligamens serrés, est exposé à des luxations dont la cure est très-incertaine. Un de mes amis a réduit une luxation incomplète de cette partie, compliquée d'hémorragie, d'une large plaie qui laissoit voir le déplacement. On lit dans l'*Almanach vétérinaire* une cure de ce genre.

Ces opérations réussissent beaucoup mieux sur les bœufs : ces animaux sont moins impatiens ; les muscles opposent moins de résistance aux efforts du chirurgien vétérinaire ; les phénomènes inflammatoires tardent à se développer : les paysans, connus sous le nom de *rebouteurs*, les réduisent avec succès.

Le traitement sera complet si on a satisfait aux trois indications suivantes : 1°. prévenir les accidens qui précèdent & suivent l'opération ; 2°. opérer selon l'art la réduction de la partie luxée ; 3°. maintenir l'os dans la cavité articulaire où on l'a replacé.

On peut ajouter aux causes qui rendent si rares la cure des luxations dans les solipèdes, l'oubli de quelques précautions d'où dépend en grande partie le succès de l'opération. On pratiquera préalablement une ample saignée : c'est le moyen le plus certain d'abattre l'inflammation & de la prévenir ; il ne faut pas craindre la prostration des forces qui peut en résulter ; elle n'est pas de longue durée.

La saignée facilité les opérations de la main, en diminuant l'irritabilité de la fibre musculaire & la force de résistance qu'elle oppose aux moyens chirurgicaux ; elle calme la douleur, qui est le symptôme le plus redoutable de tous ceux qui compliquent les luxations : on procédera ensuite, sans perdre de tems, à la réduction si on est appelé au moment de l'accident, avant que l'appareil inflammatoire ne soit développé; mais si l'engorgement, la douleur, l'inflammation sont survenus, il faut faire disparoître ces symptômes par l'emploi de la méthode antiphlogistique, avant de tenter la réduction, à moins cependant que ces symptômes ne soient occasionnés par le pincement de quelque nerf considérable ou de quelque tronc artériel ou veineux : dans ce cas, il est urgent de pratiquer l'opération, parce qu'en replaçant l'os on fait cesser la compression qui produit ces accidens.

La manœuvre opératoire par laquelle on réduit les luxations consiste à assujettir solidement le corps de l'animal : cette condition est très-difficile à obtenir lorsqu'on opère sur le cheval, surtout quand c'est l'os de la cuisse qui est luxé; on doit ensuite étendre le membre de manière que l'extrémité osseuse déplacée corresponde directement à la cavité articulaire : c'est ce qu'on exprime par le terme d'*extension*. La contre-extension consiste à conduire la tête de l'os dans la cavité où elle étoit logée. Il n'est pas toujours

nécessaire d'exercer ces deux mouvemens. Lorsque les ligamens ont été extraordinairement distendus, il suffit de dégager la tète de l'os : l'élasticité de ces organes, secondée par la force contractile des muscles, ramène & replace l'os: c'est ce qui se passe souvent dans les luxations des grandes articulations. Il faut profiter de la flexion des muscles, & retenir le membre en le conduisant. Si on l'abandonnoit à lui-même, on auroit à craindre qu'il ne heurtât avec trop de violence contre la face articulaire ; ce qui pourroit occasionner des contusions & même des fractures. On sera sûr que l'os a été replacé lorsqu'on entendra un petit bruit, que la tumeur aura disparu, que la cavité opposée se sera effacée, que le membre aura repris sa forme & ses dimensions naturelles; on en sera encore plus certain lorsqu'il aura recouvré le mouvement volontaire.

La chirurgie humaine a proscrit avec raison cette foule de lacs, d'appareils de toute espèce qu'on croyoit nécessaires pour réduire les luxations : l'opération de la main, bien ménagée, est le moyen le plus convenable qu'on puisse employer. La chirurgie vétérinaire emploie les mêmes procédés lorsqu'elle agit sur les petits animaux ou sur des articulations qui offrent peu de résistance; mais l'articulation luxée du fémur, de l'humérus, &c. dans le bœuf & le cheval, ne peut être rétablie que par des moyens plus puissans. On doit user des plus grandes précautions pour prévenir les accidens : la force doit être proportionnée à la résistance. Il n'arrive que trop souvent que, sous les efforts d'une multitude de mains grossières, les ligamens, les nerfs, les vaisseaux sanguins se déchirent. Après un tel délâbrement, la cure de la luxation devient impossible.

On étend le cheval sur une bonne litière quand il faut réduire une luxation des extrémités, & lorsqu'il est bien assujetti on lui passe des plates-longes autour de la poitrine & de l'abdomen : des aides tiennent ces bandes tendues, tandis que d'autres tirent l'extrémité luxée avec beaucoup de ménagement & à de courts intervalles. Au moyen d'une bande attachée au paturon, l'artiste se place de manière qu'il puisse diriger tous les efforts; il fait lâcher avec précaution & reconduit l'os dans sa place. Ce manuel, quoique très-simple, exige des connoissances anatomiques très-positives.

On relève l'animal en le soutenant avec beaucoup d'attention, après avoir appliqué un bandage approprié à la partie luxée. On a soin de soutenir dans l'écurie l'animal malade, afin que l'extrémité blessée ne porte pas à terre, au moyen d'une large bande qui lui circonvient le corps & qu'on soulève par le moyen d'une poulie. La réitération de la saignée si les symptômes l'indiquent, le repos & la diète compléteront la cure. Il faut observer qu'un repos absolu & trop long-tems continué est nuisible. On exercera peu à peu l'articulation sans faire marcher l'animal : c'est le moyen de prévenir l'engourdissement, les ankiloses qu'une trop longue inaction pourroit produire. (Groonier.)

Des lombricaux.

Les lombricaux, qu'on appelle encore *lombrics* ou *strongles*, sont des vers de même genre que le lombric ou ver de terre ; ils se logent dans l'estomac, les intestins & quelques autres parties des animaux domestiques. Le cheval est celui qu'ils tourmentent le plus cruellement. Ces animalcules sont à peu près de la grosseur d'une plume à écrire : leur longueur varie de sept à quinze pouces. Leur peau, diaphane, purpurine, & quelquefois blanche, laisse appercevoir des fibres longitudinales, qui ressemblent à des vers très-minces, unis en faisceaux. On remarque, dans la longueur de leur corps, un grand nombre d'anneaux, qui ne sont autre chose que des cercles musculaires, qui servent à leur mouvement. Leur tête présente trois petits tubercules arrangés en trèfle : ces tubercules sont autant de petites lèvres. Leur queue se termine en pointe.

Un strongle de cheval, ouvert dans sa longueur, a présenté un canal qui régnoit depuis l'étranglement qui sépare la tête, jusqu'à l'extrémité opposée. Ce canal a la forme du ver, c'est-à-dire, qu'il est plus gros vers le milieu du corps, & qu'il diminue en s'avançant vers la queue : c'est proprement l'organe intestinal du lombric. Ce viscère est formé d'une membrane d'un vert-foncé, molle, ample, plissée dans sa surface interne ; elle contient une humeur olivâtre ou jaune, d'une saveur amère. En comprimant le ver, on fait évacuer cette humeur par un petit trou placé dans la dépression de la partie antérieure, ou par un orifice qu'on découvre sous une petite aspérité à la partie opposée. Les fibres vermiformes dont j'ai déjà parlé plus haut, & qu'on apperçoit à travers la peau, sont un canal unique, dont les circonvolutions nombreuses, déroulées, ont une longueur sextuple de celle du ver. La première courbure de ce canal a lieu dans sa partie moyenne, qui est la plus grosse, & par laquelle il adhère à la dépression de l'extrémité antérieure. Il est rempli d'une humeur semblable à de la semence. Au dessus de l'étranglement on voit deux petits grains rougeâtres, qui communiquent au canal intestinal par deux fils déliés ; ils sont attachés à la surface interne de la peau.

Les intestins grêles du cheval, surtout le duodenum, sont quelquefois remplis de lombricaux ; c'est à l'issue des canaux biliaires qu'on les rencontre presque toujours à l'ouverture de la plupart des cadavres. Ils sont souillés de bile ; il paroît qu'ils se nourrissent de cette liqueur animale dont nous avons trouvé leur canal intestinal rempli. Ils occupent quelquefois le cœcum, plus rarement l'estomac. On en a découvert dans le canal pancréatique d'une couleur rougeâtre, mais ressemblant, au reste, à ceux dont j'ai donné la description.

Les strongles ne causent de ravages que lorsqu'ils sont en grande quantité ; ils n'occasionnent que des érosions légères sur la surface de l'estomac & des intestins : ils diffèrent en cela des œstres qui percent quelquefois d'outre en outre les tuniques de ces or-

ganes. Ce n'est guère que comme corps étranger que les strongles ont déterminé de graves accidens; ils sont quelquefois agglomérés en masse de quatorze, quinze, seize & dix-huit livres; ils obstruent le canal intestinal de la même manière qu'une pelotte alimentaire, un égagropile. On pourroit dire que ces paquets de strongles sont des bézoards vivans.

Verner a examiné, avec le plus grand soin, les lombricaux du chien & ceux de la souris: c'est dans l'intestin cœcum du chien qu'il les a trouvés le plus ordinairement. Ils diffèrent de ceux du cheval en ce qu'ils sont beaucoup plus minces & d'une longueur plus considérable: leur tête est très-applatie. Pour exprimer la ténacité de la vie des vers & particuliérement du strongle, Verner s'exprime ainsi:

Quod verò hicce lumbricus dissectus disruptusve ad omnes directiones, vita adhuc indicia exercerit, quodque motus ejus ad alterum, imò tertium usque diem duraverit, id in hoc animalium prorsùs singulare non est cujus vitalitas jam diù naturæ scrutatorum commovit animadversionem.

Le cochon est également sujet aux vers lombricaux: les intestins grêles de cet animal en sont quelquefois remplis & délabrés au point que les charcutiers ne peuvent pas s'en servir.

Il est difficile de s'assurer de la présence des strongles dans l'intérieur du corps des animaux: leur émission par l'anus est le seul signe qui ne puisse jamais nous induire en erreur; c'est le seul signe vraiment pathognomonique; tous les autres sont plus ou moins équivoques. Lorsque de grands amas de ces vers se sont accumulés dans les intestins, l'animal éprouve des bâillemens, *il fait les forces*, il tousse, il tique; des engorgemens œdémateux se manifestent sur différentes parties du corps; des coliques atroces tourmentent l'animal; ses déjections sont fluides, quelquefois sanguinolentes, fétides: on y apperçoit une grande quantité de vers vivans, morts ou à moitié digérés. Ces symptômes, ainsi que les spasmes, les convulsions, la maigreur, l'atrophie, tous les accidens qui dépendent d'une irritation intérieure & du défaut de nutrition, accompagnent cette maladie, mais ne lui sont pas particuliers. On remarque en général que l'affection vermineuse produite par les lombricaux, lorsqu'elle est développée, est infiniment plus violente & plus aiguë que celle qui tient à l'existence des œstres, quoique plus rongeans. La raison de cette différence est facile à saisir: les lombricaux, en petit nombre, ne troublent en aucune manière la santé de l'animal qui les nourrit; mais s'ils sont entassés, ils agissent par une puissance mécanique très-forte, qui peut causer la mort après avoir donné lieu à une longue suite de coliques dont le caractère se rapproche de celui du miséréré ou du volvulus.

A l'ouverture des cadavres, on découvre les paquets énormes de ces parasites quelquefois d'un pied de diamètre: le lieu qu'ils occupent, est toujours rempli d'humeur glaireuse, bilieuse, dans laquelle ils sont comme enveloppés. L'intestin est très-enflammé; ses parois l'ont distendu dans cet endroit, & rétréci en arrière de cet obstacle. La rate & le foie sont gorgés d'un sang noir & épais; les reins sont volumineux & très-flasques; le diamètre des vaisseaux lactés & du canal thorachique est singuliérement rétréci & en partie oblitéré: au lieu d'une lymphe nourricière, ces vaisseaux charrient une humeur sanguinolente & sans consistance. Le chyme est dévoré par cette multitude de parasites: lorsqu'ils sont logés près du pilore, ils forment un obstacle au passage de la partie du chyme dont ils ne font pas leur pâture.

Les strongles sont, de tous les vers intestinaux, ceux qu'il est le plus facile d'expulser; ils ne peuvent point s'accrocher comme la plupart des autres vers: les efforts naturels suffisent souvent pour les entraîner, & ils ne résistent pas aux purgatifs.

Le traitement le plus propre à détruire les lombricaux est le même que celui qu'on désigne contre les autres vers intestinaux; il consiste dans l'administration de l'huile empireumatique. C'est à M. Chabert, directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, que nous sommes redevables de la découverte de ce spécifique. (*Voyez*, pour la manière d'en faire usage, l'article VERS DANS LES ANIMAUX.) (GROONIER.)

Du lovet.

On donne le nom de *lovet*, *louvet* ou *lovat* à une fièvre inflammatoire, putride, charbonneuse qui règne quelquefois épidémiquement dans la Suisse, sur les bœufs & les chevaux. Il paroît que ces expressions sont usitées en Suisse pour désigner toutes les maladies épizootiques. On a restreint cette dénomination aux épizooties du caractère de celle qui exerça de grands ravages en 1761. Elle enleva à l'agriculture plus de chevaux que de bêtes à cornes. Ce seroit méconnoître la nature de cette maladie, que d'en faire un genre séparé des affections charbonneuses; mais comme elle offre quelques particularités qui la distinguent des autres espèces de ce genre, je vais en donner une description détaillée.

L'invasion de la maladie est annoncée par une prostration subite des forces: tout le corps de l'animal tremble, ses jambes refusent de le porter; il tombe, & se traîne vers les lieux frais. Les tégumens sont arides & chauds; les yeux enflammés & larmoyans; la respiration rapide & stertoreuse; le pouls dur & vîte; la langue & le palais sont secs & couverts d'une teinte noirâtre. L'appétit subsiste encore au milieu de ces symptômes, qui caractérisent une inflammation violente.

A ce premier période de la maladie succèdent une fièvre brûlante, la fétidité de l'haleine, une soif âcre, la toux, le dégoût, la cessation de la rumination, des urines rares & sanglantes, quelquefois une constipation opiniâtre ou des déjections de matières sèches & brûlées, d'autres fois un flux dyssentérique sanguinolent.

Le troisième période est caractérisé par des éruptions exanthématiques qui couvrent souvent toute la surface du corps: il s'élève des furoncles, des tumeurs

charbonneuses sur différens points de la superficie, & plus particuliérement dans les régions précordiales: on leur donne alors les noms d'*anthrax*, *avant-cœur*, *anti-cœur*. Ces tumeurs & ces exanthèmes se montrent-ils sur le même individu? le danger est plus pressant. Le pronostic est également funeste lorsque l'animal fait entendre des mugissemens plaintifs, lorsque l'abdomen se météorise, qu'il survient des convulsions, que tout le corps est saisi d'un sentiment de froid; lorsqu'enfin un flux dyssentérique est accompagné d'une extrême débilité. Le pronostic est favorable lorsque des urines épaisses & chargées coulent abondamment, que les déjections fécales reprennent leur état naturel & sont rendues en grande quantité, que les boutons exanthématiques donnent un pus louable. On a observé que l'enflure des extrémités étoit un signe très-avantageux lorsqu'il s'accompagnoit des autres signes dont je viens de parler; que si au contraire il se présentoit seul, il étoit d'un augure sinistre.

Le retour de l'appétit, de la rumination, de la sécrétion du lait, l'efflorescence des boutons, présagent une cure certaine.

Cette maladie parcourt ses périodes avec la plus grande rapidité: l'animal peut être emporté dans quatre jours; s'il passe ce terme, & que quelque signe favorable se manifeste, on peut espérer la guérison; si la rémission se soutient jusqu'au septième, on peut pour ainsi dire la promettre. Le traitement influe d'une manière marquée sur les crises, sur la longueur de la maladie; il peut en reculer les périodes au point que la convalescence ne se déclare qu'au quinzième jour.

Les causes du lovet rentrent dans celles de presque toutes les maladies épizootiques charbonneuses: telles sont des chaleurs excessives, la grande sécheresse, le défaut d'une boisson suffisante, l'absurde coutume d'abreuver les animaux dans des mares où pourrissent des substances animales & végétales, & d'où s'élèvent des effluves délétères; les exercices forcés, des fourrages avariés qu'on a serrés mouillés ou encore verts, & qui ont subi un commencement de fermentation; enfin, le séjour des animaux dans des étables & des écuries basses, humides & infectes. A ces causes générales se joignirent, en 1761, des causes prédisposantes, dont le docteur Reynier nous a tracé l'histoire dans un Mémoire qu'il a donné sur le louvet de la Suisse.

La récolte des fourrages a été mauvaise en 1760: les animaux ont par conséquent été fort mal nourris l'hiver: celle des vins a été très-abondante; le commerce des vins a livré les animaux à des travaux outrés, à des marches forcées; aussi a-t-on remarqué que les chevaux, & surtout ceux des charretiers, ont été plus cruellement frappés de cette maladie, que les bœufs. Les animaux ont encore souffert au commencement du printems de 1761. La sécheresse de cette saison ne laissa croître que peu de végétaux: les plantes qui donnent du ton & du ressort furent peu nombreuses. La terre, durcie par l'action de la chaleur, rendoit plus pénibles les labours; la chaleur & la sécheresse réduisoient la terre en poussière: soulevée par les vents, elle couvrit les herbes dont se nourrissoient les animaux; ils la respirèrent avec l'air; ce qui produisit des toux violentes & opiniâtres. La continuité de la chaleur facilita l'évolution d'un grand nombre d'insectes, & attira des essaims de cantharides qui couvrirent les bords des marais: les animaux ne trouvant des herbes abondantes que dans les lieux humides, avaloient ces insectes avec leurs alimens. Ce poison animal irrite, enflamme les premières voies, les organes urinaires; dispose à la diathèse putride; il cause des emphysèmes dont l'animal peut périr.

On observera que cette maladie a pris son origine dans les cantons humides & marécageux, après que des pluies abondantes eurent succédé à la sécheresse. Elle exerça de plus grands ravages dans ces contrées que dans les pays secs & élevés, où elle ne fut portée que par voie de contagion. Cette dernière cause, sur laquelle le docteur Reynier n'a pas assez insisté, fut peut-être celle qui contribua le plus au développement de la maladie. Ce médecin s'est livré à une étiologie chimique, d'où il résulteroit que ces sels alkalins, en dissolvant le sang, avoient déterminé cette affection. C'est par des expériences *in vitro* qu'il a voulu expliquer les phénomènes pathologiques qui se passent dans des corps animés: il n'est pas besoin de dire qu'une pareille théorie est très au dessous des connoissances médicales actuelles.

L'ouverture des cadavres a manifesté des altérations dans presque toutes les parties du corps. La peau étoit noirâtre & brulée dans les endroits où s'élevoient les tumeurs charbonneuses: ces tumeurs offroient la même couleur; elles étoient d'une fétidité insupportable, remplies d'un ichor jaunâtre qui faisoit effervescence avec les acides. Les tumeurs du ventre & de la poitrine avoient un caractère charbonneux plus marqué; la bouche & les naseaux étoient noirâtres & brulés; le tissu cellulaire étoit emphysémateux; il laissoit échapper un gaz très-fétide; les chairs étoient plombées, & ne contenoient que très-peu de sang. L'abdomen étoit presque rempli d'un sang séreux & purulent. Les poumons étoient secs, d'un petit volume, & couverts d'ulcères & d'abcès, surtout dans les animaux qui ont succombé le quatrième jour de la maladie. Le péricarde contenoit une sérosité jaunâtre en plus grande quantité que l'humeur qui le lubréfie dans l'état naturel. L'estomac & les intestins étoient enflammés dans quelques-uns de leurs portions, & enduits de glaires fort tenaces; la vésicule du fiel étoit engorgée par une bile dissoute, d'un jaune-brun; la chair des animaux passoit à une putréfaction rapide; le sang de ceux qu'on a saignés, dans le commencement de la maladie, étoit fort épais & d'un brun-noirâtre; sur la fin il n'est sorti de la veine qu'une sérosité purulente, qui avoit à peine une teinte rouge.

Le traitement de la maladie, tel qu'il est prescrit par le docteur Reynier, porte principalement sur les

anti-phlogistiques dès le principe, & les remèdes toniques & fortifians lorsqu'elle a fait des progrès; il proscrit avec raison la saignée; il avoit observé que cette pratique étoit toujours meurtrière, quoiqu'elle parût indiquée par les symptômes inflammatoires. Non-seulement je partage son opinion à cet égard, je pense encore qu'il faut être extrêmement réservé sur l'emploi des rafraîchissans. Les acides & les nitreux qui tempèrent sans abattre jusqu'à un certain point les forces, sont préférables aux délayans, aux aqueux. Le vinaigre vaut mieux que les acides minéraux: cet acide végétal est plus analogue à la nature des humeurs; il s'oppose à la putréfaction; il doit tenir le premier rang parmi les remèdes prophylactiques. Si l'on veut administrer des remèdes adoucissans contre les maladies de ce genre, on ne doit les donner qu'en lavemens, & on ne peut pas se dispenser de le faire lorsque les intestins sont enflammés, soit qu'il en résulte la constipation ou le flux dyssentérique. Ces lavemens doivent être composés de décoctions de plantes émollientes, telles que la mauve, la laitue, le séneçon, la mercuriale, la bette: il est toujours bon de les aiguiser par le vinaigre & le nitre. Si la dyssenterie n'est pas modérée par ces moyens, on se gardera bien de lui opposer des astringens: on se contentera de mettre en usage des lavemens légérement toniques, tels que des décoctions peu chargées de gentiane, d'aulnée, de petite centaurée ou autres plantes amères. Si le flux dyssentérique devient plus abondant & prend un caractère putride, on a à redouter la gangrène des intestins: on s'opposera à cette terminaison fatale en faisant prendre deux onces de quinquina en bol. Ce médicament exotique a été remplacé dans cette circonstance, par M. Reynier, avec l'écorce de jeune frêne; seulement il en doubloit la dose. L'animal, dans tous les cas, sera soumis à une diète sévère. Quoique l'appétit subsiste encore, on ne lui donnera que le quart de sa ration ordinaire; les alimens seront plutôt fortifians que nutritifs; surtout on sera prodigue de sel: ce minéral a été sagement recommandé dans toutes les épizooties. La dose pour un bœuf est d'une once & demie, & d'une once pour le cheval.

Dans les second & troisième périodes, le traitement rafraîchissant doit être rigoureusement proscrit. On fortifiera le système par les remèdes les plus éminemment toniques; on les combinera avec le vinaigre & le sel ammoniac. Le camphre, cette substance d'un prix très-élevé, & dont l'effet avantageux est incertain, a été beaucoup trop prôné pour le traitement des épizooties gangréneuses. L'ammoniaque (alkali volatil), que les vétérinaires mettent si rarement en usage, a une efficacité bien plus puissante pour relever l'énergie du principe vital, s'opposer à la putréfaction, & pousser fortement à la peau. C'est presque toujours à des doses insignifiantes qu'on le donne aux animaux domestiques: la dose pour un bœuf est d'un gros.

Tous les remèdes internes seroient pour l'ordinaire insuffisans si on ne les combinoit pas avec les exutoires. Le docteur Reynier parle à peine de ce moyen héroïque.

On placera au poitrail du cheval & au fanon du bœuf, deux setons rendus caustiques par la racine d'hellébore. C'est ordinairement dans ces parties que la nature détermine l'apparition des tumeurs; c'est vers les régions précordiales que ses efforts se dirigent lorsqu'il s'élève des tumeurs dans d'autres parties: ces aberrations dépendent de la foiblesse du sujet. C'est donc spécialement dans ces cas que se rencontre l'application du précepte fameux d'Hippocrate: *Quò natura vergit, eò ducendum.* Les exutoires seront employés avantageusement dans le traitement curatif; ils seront encore de grands moyens prophylactiques: seuls ils peuvent suppléer tous les autres remèdes, & aucun ne pourroit les suppléer. S'ils ne parviennent pas à prévenir la maladie, ils en modèrent les symptômes, & favorisent les mouvemens critiques.

Pour ce qui concerne les soins, les précautions, les moyens d'arrêter la contagion, &c. voyez les articles ÉPIZOOTIES, CHARBON. (GROGNIER.)

Du farcin.

Le farcin est aigu ou chronique. Le premier a un caractère inflammatoire: ses boutons sont plus rouges, plus superficiels; ils causent à l'animal des démangeaisons plus vives. Les jeunes chevaux y sont plus sujets que les vieux. Ses causes sont l'usage du foin nouveau qui est encore en fermentation; le foin vieux pendant l'hiver, abondant en plantes aromatiques; la transpiration interceptée, les travaux forcés. Il est douteux qu'il soit contagieux.

On le guérit par le régime antiphlogistique, la saignée, &c. Ce n'est cependant qu'au printems que leur guérison est certaine; elle est l'ouvrage de la belle saison, des pacages verts & des premières herbes.

Dans le département du Cantal, où l'on élève beaucoup de chevaux, on est dans l'usage de les saigner vers le milieu de mai: on les met ensuite, pour toute nourriture, à l'usage de l'orge vert pendant quinze ou vingt jours. On leur en donne nuit & jour, que l'on coupe à mesure qu'ils le consomment. Cette plante, abondante en suc savoneux, saccarin, provoque toutes leurs sécrétions; la bile coule, les excrémens sont liquides, les urines abondantes, ainsi que la transpiration: d'où résulte toujours une parfaite guérison.

Sauvages a donné les caractères suivans au farcin chronique. Il en attribue la cause aux vices scrophuleux, vénérien, &c. Les boutons sont durs, squirreux, ulcérés; ils sont placés le long des veines en forme de corde. Le farcin est quelquefois accompagné de salivation. Les jambes de derrière sont enflées, croûteuses, comme dans l'éléphantiasis ou lèpre des Arabes. Ces pustules occupent aussi quelquefois la tête & le dos. Cette description, quoiqu'exacte en partie, nous prouve que ce médecin célèbre n'avoit point observé ni traité cette maladie; ce n'est que d'après Bourgelat & autres vétérinaires qu'il en a décrit les symptômes. La description que nous en a

donnée M. Vitet, est préférable : ce dernier dit qu'il l'a vu, & il l'a bien vu.

Né dans un pays où l'on élève beaucoup de chevaux, j'ai eu occasion d'y voir souvent le farcin. Cette maladie a son siége dans le tissu cellulaire : ses boutons sont noueux, croûteux, fétides, réunis par paquets plus ou moins rapprochés ; mais ils ne suivent point le cours des veines ; ils sont contagieux, mais pas autant que nous l'assurent les vétérinaires de Paris, du moins dans le département du Cantal.

Je ne vois point de raison pour assurer qu'il est de nature scrophuleuse : les différentes espèces d'acrimonies dartreuses, psoriques, &c., l'excès de nourriture & de travail peuvent le faire naître.

Les chevaux de poste, des rouliers, ceux de labour dans les pays bas & marécageux, humides, y sont plus sujets.

Les causes de l'un & l'autre farcin sont les travaux forcés, la transpiration supprimée lorsque le cheval est en sueur ; une trop grande quantité de nourriture, soit en foin, soit en avoine ; surtout si c'est du foin nouveau en fermentation, ou du foin vieux abondant en plantes aromatiques. La contagion se manifeste lorsque les boutons du farcin chronique sont ouverts & en suppuration.

Le farcin aigu m'a toujours paru très peu contagieux : j'ai observé très souvent des chevaux au pacage, mordre ceux qui étoient atteints du farcin aigu pour se soulager, sans contracter la maladie. Cette espèce paroît ordinairement au printems : c'est une crise heureuse de la saison.

Quoique l'avoine donne naissance fréquemment au farcin chronique parmi les chevaux de poste, ainsi que parmi ceux des rouliers, il ne faut point se persuader que c'est parce qu'elle les échauffe, ainsi que le vulgaire le croit, & même beaucoup d'artistes vétérinaires : la substance de l'avoine est mucilagineuse ; elle fournit une grande quantité de matière nutritive : donnée en quantité, elle occasionne la pléthore, que le travail dissipe en partie. Ces parties mucilagineuses rendent le sang visqueux & dense : d'où peut résulter l'acrimonie farcineuse. L'avoine, n'ayant ni principes aromatiques ni salins, ne peut point, sous ce rapport, produire l'effet qu'on lui attribue.

On met à l'eau blanche le cheval qu'on traite du farcin : on pourroit faire l'eau blanche avec la farine d'avoine.

J'ai déjà dit que le farcin benin se guérissoit aisément : le farcin chronique se guérit au contraire très-rarement ; il est incurable s'il est ancien. Si le cheval farcineux est vieux, s'il est dans l'éthisie, s'il est glandé, morveux, dans tous ces cas, il faut assommer l'animal & l'enterrer profondément.

Voici divers traitemens proposés par différens auteurs.

1°. Sauvages prescrit la saignée, les purgatifs, les délayans, les sudorifiques, l'éthiops, le cinnabre, la poudre de vipère. Ce traitement interne est, selon moi, insuffisant ; la vertu de la poudre de vipère est nulle, la saignée est nuisible, excepté dans le cas de pléthore. Il conseille d'appliquer des emplâtres émollientes : l'onguent doit être sur les tumeurs schirreuses. Il veut qu'on nétoie les ulcères avec les détersifs, & qu'on les brûle avec les caustiques. Ces derniers remèdes sont très-efficaces ; ils détruisent les chairs fongueuses, les duretés calleuses & schirreuses ; ils rendent par ce moyen la plaie simple, & y excitent une bonne suppuration.

2°. D'autres vétérinaires proposent la saignée, la purgation, la diète blanche, le sulfure d'antimoine ; ils croient que ce traitement est préférable à celui de Sauvages. Les remèdes fondans, disent-ils, sont inutiles. Je ne puis être de leur avis. Ils veulent qu'on enlève par excision les boutons mouvans, & que l'on corrode avec l'oxide d'arsenic ceux qui sont adhérens. Il me semble que les caustiques sont préférables à l'excision.

3°. M. Vitet conseille la saignée s'il y a pléthore ; il veut qu'on nourrisse avec de la paille, du son ; que l'on donne de l'eau blanche, des fleurs de soufre, la décoction de racine de patience édulcorée avec le miel ; qu'on ouvre au plus tôt trois setons, l'un au poitrail, le second au bas-ventre, & le troisième à la cuisse ; il veut qu'on les conserve deux mois après la guérison. On fera des fumigations matin & soir avec l'orpiment & l'encens. On lave le corps de l'animal avec de l'eau saturée d'arsenic avant la fumigation. On prendra garde de ne point toucher l'anus, les parties génitales & la bouche. On ouvrira les boutons dès qu'ils contiendront du pus ; on les pansera avec l'onguent égyptiac & l'orpiment ; on donnera souvent des lavemens ; on lavera les jambes avec le vin d'absynthe saturé d'alun ; on fera faire de l'exercice au cheval chaque jour ; l'écurie sera propre & aérée ; on le bouchonnera souvent.

Les préparations mercurielles, surtout le sublimé corrosif, sont nuisibles & même mortels, suivant M. Vitet.

4°. M. Jalousel, médecin à Châtillon-sur-Loing, département du Loiret, a présenté à la ci-devant Société royale de médecine, année 1776, une observation très-détaillée, insérée dans ses Mémoires, page 241, d'un cheval farcineux, traité pendant cinq mois inutilement avec les remèdes prescrits ci-dessus, lequel fut guéri radicalement par le sublimé corrosif dont on lui fit faire usage pendant deux mois & demi : on dissolvoit trente-six grains de sublimé dans une chopine d'eau-de-vie, dont on donnoit cinq cuillerées dans une décoction émolliente. (Brieude.)

Maladie des chiens. (*Vétérinaire.*) Une des plus communes, surtout dans les tems froids, est celle dont tous les phénomènes caractérisant une affection catharrale, est connue du peuple sous le nom de *maladie des chiens* ; elle est épizootique, & attaque indistinctement toutes les espèces de ces animaux : les chats mêmes y sont sujets ; mais rarement on les traite, vu leur peu de docilité à prendre les remèdes. On l'a vue régner épidémiquement, parmi

ces animaux, depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de l'automne : ainsi l'a remarqué M. Desmars. M. Barrier, dont nous suivons ici la doctrine, dit aussi avoir vu deux perroquets attaqués de la même maladie, un desquels mourut, & l'autre vomissoit pendant tout le tems qu'il en fut attaqué ; la maladie ne lui a pas paru contagieuse. Elle s'annonce communément par la perte plus ou moins absolue de l'appétit, par la tristesse plus ou moins profonde ; la tête est pesante, tombe ; il y a surdité, abattement des yeux, engorgement de la conjonctive & de toutes les parties appartentes des yeux ; la marche est chancelante, incertaine. En outre, il y a une toux très-fatigante, un enchifrènement plus ou moins considérable, de fréquentes nausées, suivies, pour l'ordinaire, d'un vomissement de matières glaireuses, visqueuses & écumeuses : quelquefois encore ces animaux vomissent de la bile pure ; d'autres fois, des vers ; ils ont même des attaques de vertige, des spasmes universels ou locaux. Il se fait par les narines & par les yeux un écoulement de matières visqueuses purulentes, nuancées à l'infini : elle est tantôt simplement glaireuse & blanche ; d'autres fois jaune-verdâtre, & toujours si tenace, qu'elle obstrue fortement les orifices qui la fournissent. Les humeurs du globe de l'œil se troublent ; il survient des ulcères sur la cornée lucide, directement sur le point visuel, & toujours sans cause externe. D'autres sont atteints de cécité subite ou successive : quelquefois le globe se réduit, & paroît fondu ou très-diminué ; la gueule, l'haleine, exhalent une mauvaise odeur ; la langue est blanche & chargée. Les animaux attaqués de cette maladie éprouvent aussi une constipation opiniâtre. Dans ce cas, les excrémens sont maronés, durs, mêlés d'une substance jaune comme l'extrait d'aloé. Quelquefois le flux de ventre succède à la constipation ou la précède : ce flux alors est séreux, ou bilieux, ou sanguin, comme dans les flux de sang. Lorsqu'il a ce dernier caractère, il est accompagné de vers de différentes espèces, & souvent du ténia ; les déjections sont communément très-fétides. Tous ces symptômes ne se montrent pas toujours réunis chez le même individu : les uns sont seulement tristes, dégoûtés & chancelans ; d'autres conservent leur gaîté, boivent & mangent, quoique vertigineux ou paralysés ; enfin, chez plusieurs, ces accidens se succèdent avant la mort, qui, chez les uns, a lieu le cinquième jour, &, chez d'autres, au bout de plusieurs mois. On a souvent été obligé de tuer plusieurs de ceux-ci, parce qu'ils étoient restés paralysés du train de derrière ; enfin, on a vu cette maladie se terminer par une autre singulière, connue chez l'homme sous le nom de *choræa sancti Witi*, la danse de saint Guy. La maladie attaque plus souvent les chiens citadins, ceux des véneries & autres qui vivent en meute, que les ruraux. Les chiens qui meurent des suites de cette maladie, évacuent beaucoup de bile en expirant ; ce qui a fait regarder cette humeur comme la cause prochaine de l'affection. Brasdor, qui l'a vue régner à Paris & dans les environs en 1764, l'attribue à des vers qu'il trouva dans les narines ; mais cette conjecture, & l'explication qu'il en donne, ne sont rien moins que satisfaisantes.

Le traitement de la maladie a beaucoup varié, d'après les idées qu'on s'est faites de sa cause : on pourroit même dire que souvent il a été bizarre. Un grand nombre, confondant la cause avec l'effet, ou prenant l'accident pour le type, ont vanté comme efficace un remède auxiliaire, & comme cure méthodique l'extinction des accidens. Ainsi Duhamel cite comme moyen, la manne, les fumigations, les vermifuges, &c. Selon Chaignebrun, le traitement ne doit consister que dans le lait, le miel ou le beurre frais. Brasdor conseille des injections dans le nez, & les fumigations faites avec l'assa fœtida, les baies de genièvre, les savates, le vinaigre, le cinnabre, le tabac, la bétoine, le soufre ; il indique les vomitifs & les purgatifs actifs. Selon lui, la saignée est inutile, & même nuisible. Berniard a conseillé l'éther dans du lait ; d'autres, une recette qui a eu grande vogue ; savoir : le vinaigre saturé de poivre & d'ail : on le verse dans les naseaux du chien : quelques-uns, la poudre de staphisaigre, & le peuple, la thériaque dans du lait.

La diversité de moyens est évidente ; mais elle est fondée sur celle de la cause, que les auteurs ont eue en vue. Chaignebrun, qui a observé un cours de ventre putride, prescrit des adoucissans. Le Verrier, qui n'a vu dans le sang qu'une humeur facile à fermenter & à se corrompre, conseille les purgatifs & les vomitifs. MM. Desgraviers, qui font consister la maladie dans une humeur septique qui a son siége dans le cerveau, comme la morve des chevaux, ont employé une méthode évacuante & irritante. L'intention de Berniard, en donnant l'éther, étoit d'appaiser les mouvemens spasmodiques. Desmars, en plaçant le siége de la maladie dans les organes de la digestion, ne pouvoit que prescrire les évacuans. D'après cet exposé, tous regardoient la maladie comme humorale.

La maladie des chiens étant rarement accompagnée de fièvre, ne demande la saignée que dans un très-petit nombre de cas : celle-ci n'est indiquée que par la tristesse profonde de l'animal, par l'assoupissement comateux, par la marche incertaine & chancelante lorsqu'elle n'a rien de spasmodique ; par la rougeur des yeux & le gonflement de leurs vaisseaux, par la difficulté plus ou moins grande de respirer. Alors cette opération, même répétée selon l'âge, le volume, la force du sujet, & surtout l'intensité des symptômes, produira un bien marqué par l'allégement général. A cette évacuation doit succéder promptement un vomitif si l'on veut prévenir les effets de la bile passée dans la masse des humeurs, tels que le vertige, les hémiplégies, les paralysies, les morts inopinées. On le répète plusieurs jours de suite si les sujets ne sont pas trop foibles ou épuisés ; car alors on met un jour d'intervalle : on aide à son opération par l'eau tiède. Il faut cependant être très-circonspect sur l'emploi de ces deux moyens. On évitera

de recourir au premier si l'écoulement, qui a ordinairement lieu par les naseaux & les yeux, est puriforme. Le second est aussi contr'indiqué dans ce même cas, quoique les nausées soient fréquentes; car elles sont plutôt alors le pronostic des spasmes ou des convulsions, qu'une indication d'humeur à évacuer. On peut s'en tenir, en ce cas, aux laxatifs, jusqu'à ce que la disposition qui en indique l'usage, permette d'y avoir recours. On donnera tous les jours plusieurs lavemens émolliens, quand même il y auroit diarrhée : ce remede fait l'office de bains, en adoucissant l'irritation : on les continue jusqu'à la convalescence. Il convient de rendre les lavemens irritans & même purgatifs, en y ajoutant le tabac ou le séné, notamment dans les affections comateuses; ils agissent alors comme dérivatif. Après avoir dégagé le cerveau par d'heureuses secousses, nétoyé l'estomac par le vomissement, & préparé les intestins par des humectans, on passe à l'usage des purgatifs. Le meilleur est le jalap, à la dose moyenne d'un gros, mêlé à un jaune d'œuf, & étendu dans un verre d'eau miellée. Donné tiède à jeun, ce purgatif sera répété de deux jours l'un, & l'on continuera aussi long-tems que la bile continuera à couler. Quelquefois les nausées reparoissent, & si elles sont suivies de vomissemens bilieux, alors on doit alterner le purgatif par le vomitif, & préférer dans ce cas l'ipécacuanha, qu'on donne à la dose moyenne de trente grains en deux fois. On se comportera, relativement à cette dose, d'après la force & la grandeur de l'animal. On vante, dans les *Instructions vétérinaires*, la racine d'hellébore noire en poudre, à la dose d'un plein dé, que l'on met dans un verre d'eau : on y ajoute une cuillerée à bouche de sel de cuisine; on laisse infuser le tout dix-huit à vingt heures, & on fait prendre la dose à l'animal, le matin à jeun, quand il est de bonne taille : le tiers suffit dans un demi-verre d'eau pour un petit chien.

L'enchifrénement & la difficulté de respirer, souvent considérables à cause de la viscosité du mucus qui obstrue les orifices de leurs excrétoires, demandent aussi des soins particuliers. On fera donc respirer de tems en tems aux animaux la vapeur de l'eau bouillante acidulée avec le vinaigre, au lieu de souffler ou d'injecter dans les naseaux, selon l'usage ordinaire des ptarmiques, sous prétexte que ces médicamens facilitent l'excrétion du mucus. Les spasmes ou convulsions n'étant le plus souvent que des accidens de la maladie, se dissipent ordinairement avec elle & par le traitement général. Néanmoins comme leur durée ou leur existence peut beaucoup nuire au sujet, & même s'opposer à l'administration des remèdes essentiels & par conséquent à la cure de la maladie, on fera très-bien de chercher à les appaiser promptement par les sédatifs : ceux à préférer sont la liqueur anodine minérale d'Hoffman & l'éther, à la dose moyenne de trente gouttes mêlées dans un peu de sirop de guimauve, & étendues dans une once d'eau de fleurs d'orange. Dans le cas où ces remèdes seroient insuffisans, on recourroit à l'opium extrait par l'eau, qu'on donne aux doses variées depuis trois jusqu'à douze grains. Celui-ci est utile dans les vains efforts d'un vomissement de glaires blanches & soufflées, les épreintes, les borborygmes fréquens, les bâillemens continuels & les éternumens.

Le seton est généralement reconnu pour avoir produit de très-bons effets : il faut cependant éviter de les pratiquer quand les spasmes & les convulsions ont lieu; car l'expérience nous a appris que son application dans ce cas produit souvent les plus grands désordres, tels que la cardialgie, les vomissemens de glaires écumeuses ou soufflées même de sucs gastriques, une toux stomachale, des dévoimens rebelles, enfin le tétanos. On le pratique simplement en faisant un pli assez considérable à la peau; on traverse ce pli avec une forte aiguille enfilée d'une ficelle ou d'un ruban graissé d'un onguent vésicatoire; on noue ensuite les deux bouts de la ficelle ou du ruban pour qu'il n'échappe pas. On entretient la suppuration tout le tems que la maladie dure, en graissant la tuméfaction d'onguent vésicatoire une fois le jour. Il faut éviter que l'animal le lèche ou l'arrache en se servant du cerceau inventé à cet effet par Chabert. Après la suppression du seton, on purge l'animal une fois le lendemain de son extraction, & une autre fois après la cicatrisation de l'ulcère. Cette méthode curative, simple & facile, sera continuée aussi long-tems que les indications à remplir pourront l'exiger : on l'interrompra quelquefois pour y revenir ensuite. Ces délais facilitent à la nature le choix de ses moyens : on les alternera & les variera de même, selon que la maladie paroîtra vouloir céder ou acquérir de l'intensité.

Le régime sera, pour les animaux qui ont encore quelqu'appétit, une panade faite de pain, d'eau & de beurre frais cuits ensemble : leur boisson sera de l'eau ou du petit-lait miellé, dont plusieurs sont fort avides. S'ils refusoient de boire, on la leur feroit avaler avec un biberon ou en leur levant la tête. On les fera marcher souvent dans la journée. Quant à ceux dont l'inappétence est absolue, on leur fera avaler une décoction de chiendent, blanchie avec de la farine de froment ou de riz : on la rendra encore plus nourrissante s'il est nécessaire, en y délayant un jaune d'œuf. Elle sera miellée, & servira de boisson. On y dissolvera, tous les jours où l'on ne purgera point, quelques grains de kermès minéral, qui entretiendront la liberté du ventre en détruisant la viscosité de la bile. M. Barrier, en se conformant au traitement que nous venons d'esquisser d'après lui, termine en disant que les sept huitièmes des animaux confiés à ses soins pendant plus de vingt-sept ans, lui ont dû leurs guérisons.

Le chien est encore sujet à une maladie qu'on observe particuliérement chez ceux de chasse. Il s'agit de l'aggravement, que les piqueurs & valets de chiens nomment encore *boiterie*, *pieds échauffés*, *désolure*, *fourbure* & *cloques*. Elle arrive à la suite d'une longue marche, pendant une grande sécheresse, à travers des terrains sablonneux, pierreux, ou à travers des neiges & des glaces. Les pieds sont alors roides, douloureux, engorgés, rouges, enflammés, crevassés; les soles

sont usées, aminciés, saignantes. Cette maladie a une certaine affinité avec les cloques qui se forment chez l'homme qui a fait un pénible voyage à pied; elle a également rapport à la fourbure des chevaux, & elle produit les mêmes effets. Il se forme des ampoules sous la sole du chien comme dans le cheval; il suinte de la sérosité sous cette partie, & même les ergots tombent quelquefois comme le sabot dans la fourbure. La roideur des jambes de l'animal, la difficulté qu'il a de se soutenir debout, les douleurs vives qui le forcent à crier lorsqu'on veut le faire marcher, le rejet de la masse sur le devant quand ce sont les extrémités postérieures qui sont attaquées, & sur le derrière quand ce sont les antérieures, l'espèce de paralysie du train de derrière, accompagnent plus ou moins la maladie.

Le mal, quoique fâcheux, n'est pas néanmoins aussi grave que la fourbure pour le cheval. Lorsqu'il est léger, le chien lui-même lui apporte remède par le baume efficace qu'il y applique en léchant continuellement ses pattes; l'inflammation & la douleur diminuent, les crévasses se dessèchent, & l'animal est bientôt guéri; mais si les accidens sont plus considérables, si les crevasses sont saignantes ou laissent échapper une sérosité rousseâtre qui annonce toujours l'inflammation, si la chaleur, la douleur & la tension sont excessives, surtout après les premiers instans de repos; si le chien est toujours couché, s'il ne peut se tenir debout, s'il crie, se plaint en tenant ses pattes en l'air & écartées, le léchement seroit insuffisant; il faut avoir recours à des remèdes plus actifs: ils sont encore les mêmes que ceux qu'on emploie pour la fourbure des chevaux. « En pareil cas, dit M. Huzard qui nous a fourni cette doctrine, il faut avoir recours au suivant: ♃ jaune d'œuf, n. 12; délayez dans jus ou décoction de pilosselle, onces 4; ajoutez quelques pincées de suie de cheminée en poudre fine, mêlez bien pour un liniment, dont on frottera bien les pieds du chien; on imbibera des linges avec lesquels on les enveloppera, & le chien ne tardera pas à être guéri: ce remède est celui de Dufouilloux, copié par tous ceux qui sont survenus après lui. » Champagnard indique le suivant, qui n'est pas sans vertu: Pilez un oignon blanc dans un mortier, avec une poignée de sel & de suie; exprimez-en le jus sur les crevasses, après les avoir lavées avec du vin chaud. Enfin, plusieurs piqueurs & valets de chiens font fondre deux onces de muriate d'ammoniaque dans une pinte d'eau, y ajoutent un demi-septier d'eau-de-vie ou de vinaigre, & ils bassinent souvent les parties malades avec cette liqueur, dont la première application est très-douloureuse, mais dont l'effet est très-prompt. Il faut rejeter tous les corps gras & caustiques recommandés par quelques auteurs, tels que l'huile de vers de laurier, le baume vert. On sent au surplus que si la fatigue, l'inflammation & la douleur donnoient lieu à la fièvre, il conviendroit de faire précéder l'application de ces remèdes par la saignée, & que, pendant leur emploi, le chien doit être tenu à la diète. On lui donnera du lait de beurre à discrétion, & pour toute nourriture pendant quelques jours. Si la fièvre est accompagnée de constipation, on lui fera prendre des lavemens émolliens.

Les chiens sont encore sujets à la gale dans le jeune âge, à l'époque où leur tempérament commence à s'affermir. Cette affection cutanée paroît plus fréquemment chez les chiens bien nourris, & chez qui les principes de nutrition sont peu élaborés. La maladie est contagieuse, & quand elle s'invétère elle devient incurable. Elle se décèle par un grand nombre de pustules qui fournissent une suppuration épaisse, visqueuse, & qui dessèche sur la surface de la peau par le contact de l'air, tombe bientôt sous la forme d'écailles ou de poussière. La gale peut également, chez les chiens, être distinguée en sèche & en humide, selon l'état humide ou sec des pustules. Les chiens à poil ras sont plus sujets à cette dernière, notamment vers les oreilles. Les pustules, dans cette espèce, sont très-petites, multipliées, & très-rapprochées; le prurit qu'elles occasionnent, est insupportable. Elles sont au contraire plus étendues, plus volumineuses dans l'humide; leur sommet est blanchâtre, & l'humeur qu'elles contiennent, est décidément purulente. Quand plusieurs se joignent, il se forme sur les surfaces supurées des croûtes qui, se réunissant ensemble, acquièrent de l'étendue & de l'épaisseur. La gale, chez ces animaux, est d'autant plus rebelle, qu'elle est plus ancienne; le dos est ordinairement la partie qui en est le siége; celle qui affecte le bout des oreilles est encore plus opiniâtre, & si l'on n'empêche pas l'animal d'y porter les ongles, le mal s'étend, ronge & corrode la peau & les cartilages, comme le feroit un véritable chancre.

La gale, chez les chiens, ne peut se guérir sans une scrupuleuse attention au régime: on leur donnera de la viande crue & très-fraîche, le pain sec & l'eau la plus pure. Les chiens voraces auront de gros os sur lesquels on aura laissé un peu de viande crue. Il faut tenir les malades isolés, empêcher qu'ils ne portent leurs dents sur les endroits pustuleux, ou les tenir muselés quand ils sont en société. Il convient, pour la prévenir, de mettre un peu de soufre concassé dans l'eau qui sert de boisson à ces animaux, & quand elle paroît, de laver souvent le corps avec de l'eau imprégnée de foie de soufre: on purge souvent avec l'aloé, & l'on donne intérieurement l'éthiops minéral à petites doses, & l'on frotte les pustules avec un peu d'onguent citrin. Ceux qui habitent les rivages de la mer feront bien de faire baigner leurs bêtes dans ses eaux.

Pendant tout le traitement on met l'animal au breuvage dépuratoire, qu'on fait avec une poignée de fumeterre, un peu de racine de patience; on fait bouillir ces substances dans une pinte d'eau, & l'on y ajoute un gros ou plus de sel ammoniac. On peut également lui donner intérieurement du muriate de mercure doux, de l'antimoine diaphorétique non lavé, qu'on mêle, à une dose modérée, au miel, comme excipient.

Une

Une maladie à laquelle les chiens sont plus rarement sujets, est la petite vérole. Les *Éphémérides* d'Allemagne font mention d'un de ces animaux, qui la prit de celui avec qui il avoit couché. M. Huzard en cite également un exemple. En voici les symptômes, tels que M. Barrier a eu occasion de les observer à trois fois différentes. Le premier jour le chien est triste; il porte la tête & la queue basse; ses yeux sont abattus & à demi fermés; sa gueule est chaude & sèche; elle exhale une mauvaise odeur; sa langue est chargée; il a des nausées, il vomit même; sa marche est lente, chancelante; il se tient couché & ne se lève qu'avec répugnance; il est assoupi, constipé; ses urines sont rares & hautes en couleur; il n'a plus d'appétit; sa peau est chaude; son poil, qui tombe facilement, est rude, hérissé; le pouls est dur & fréquent. Le second jour il survient quelquefois par les selles, des évacuations de matières bilieuses, noirâtres & très-fétides; quelquefois aussi sa constipation se soutient, ou bien il s'établit, le troisième jour, une diarrhée qui dure pendant deux ou trois; alors l'animal paroît beaucoup plus mal; il est dans un véritable état d'anxiété; il cherche les endroits frais, & quitte son paillasson pour se coucher sur le pavé. La transpiration, qu'on dit être très-difficile à appercevoir chez le chien, est ici très-sensible; il humecte la place où il se couche. Vers le quatrième jour un frisson plus ou moins vif, plus ou moins long, s'empare de l'animal; son poil, celui de la tête surtout, se hérisse fortement. Enfin, ce même jour, le cinquième & les suivans, la tête se couvre de boutons, ainsi que toutes les autres parties, excepté le dos & les côtés où il y en a moins : on en trouve sur les lèvres, dans la gueule, sur le bord des paupières, de la vulve, de l'anus, du fourreau & entre les digitations des pattes; ce qui fait que ces animaux ne peuvent marcher sans crier. Ces boutons sont de véritables boutons de petite vérole ou de claveau, tels que ceux qu'on observe sur les moutons qui en sont attaqués; ils sont rouges au commencement, ensuite blancs, puis ils suppurent, se dessèchent & tombent. L'éruption varie dans son mode, à raison du degré de bénignité ou de confluence qui caractérise la maladie. M. Barrier fixe sa pratique aux points suivans : 1°. il donne un bouillon de lentille & de racine de persil beurré & salé : les malades le prennent avec plaisir quand ils n'ont pas entiérement perdu l'appétit; 2°. on y ajoute par fois une partie de lait pour varier & soutenir le goût de ces animaux; 3°. quand l'appétit disparoissoit, il ajoutoit aux bouillons un peu de camphre & de vinaigre; mais alors il supprimoit le lait, & faisoit avaler ce breuvage de force; 4°. on donne un lavement d'eau tiède chaque jour quand il y a constipation, & dans le cas de diarrhée on se contente d'administrer le bouillon de lentille avec le vinaigre seulement; 5°. lorsque la soif est trop grande, on nitre l'eau qui sert ordinairement de boisson; 6°. enfin, on purge ces animaux après la chute des pustules. (Petit-Radel.)

Maladies des corroyeurs, des ouvriers de cette classe, & de ceux qui font & préparent les huiles.

Parmi les magasins & les boutiques qui exhalent des odeurs fétides & nuisibles aux ouvriers qui y travaillent, on compte celles de ceux qui font les huiles, des corroyeurs, de ceux qui font des cordes à boyaux, des bouchers, des poissonniers, des charcutiers, des marchands de fromage, des chandeliers, &c.

Toutes les fois qu'on visite ces ateliers, on éprouve des soulévemens d'estomac, & il est difficile, lorsqu'on n'y est pas habitué, de supporter de pareilles odeurs, pendant un certain tems, sans être attaqué de mal de tête & de nausées. Ce seroit donc avec raison que les lois défendroient à ces ouvriers d'avoir leurs ateliers dans leurs maisons, & leur enjoindroient d'exercer leur état dans les faubourgs ou au dehors des villes, ainsi qu'on le fait pour les vacheries, les fabricans d'oxide de plomb, & comme Cepolla, *de Serv. ur.* c. 84, n. 3, Paulus Zacchias, *Q. M. L.* l. 5, t. 4, q. 7, & plusieurs autres nous l'apprennent. Nous allons d'abord nous occuper des maladies de ceux qui font les huiles.

Dans les cantons fertiles en noyers, on fait une quantité d'huile de noix. Les gens du peuple s'en servent pour s'éclairer, à cause qu'ils ne peuvent se procurer de l'huile d'olives, dont le prix est au dessus de leurs moyens. Il y a même des pays méridionaux où les oliviers ne peuvent s'acclimater, & où l'on substitue l'huile de fêne, de colza, d'œillet, de poisson, de cheval, de pied de bœuf, &c.

On fait, par exemple, l'huile de noix comme celle d'olives & beaucoup d'autres. On broie les noix avec des meules. Lorsqu'elles sont réduites en pâte mollasse, on les fait cuire dans une grande poêle de cuivre, & on les met à la presse pour en exprimer l'huile. Pendant cette espèce de coction, il s'élève une fumée noire d'une odeur désagréable, âcre & rance, que les ouvriers sont forcés d'absorber ou d'inspirer malgré eux. Telle est la source de tous les maux qui affligent les ouvriers, surtout ceux qui remuent cette matière. Leurs maladies sont la toux, l'étouffement, les douleurs de tête, les vertiges & la cachéxie. Ajoutez à cela les vêtemens sales, gras & dégoûtans dont ils sont couverts, & dont la mal-propreté onctueuse oblitère les pores de la transpiration : d'où dépend très-souvent la cause des maladies aiguës qui attaquent principalement leur poitrine, parce qu'ils ne font cet ouvrage qu'en hiver.

Ceux qui, dans une chambre close où il n'y a aucune ouverture pour laisser renouveler l'air, & à la lueur de lampes où brûlent de ces huiles dont la fumée infecte, écrivent, lisent ou font quelqu'autre ouvrage pendant un tems assez long, éprouvent combien la vapeur de cette espèce d'huile est nuisible. Ils ne peuvent quitter cette chambre remplie de fumée sans avoir un violent mal de tête, le vertige ou une stupeur assez profonde. Cette vapeur inspirée se démasque souvent le matin par des crachats noirs & fuligineux que rendent les personnes qui ont inspiré cette fumée nuisible. J'ai vu des personnes dont les

nerfs étoient irritables, à qui cette fumée étoit auſſi nuiſible que la vapeur du charbon, & l'on a vu des gens qui, à cauſe du peu d'aiſance où ils étoient, s'étant ſervi d'une pareille huile pour travailler la nuit dans un cabinet fort petit, ſe ſont trouvés aſſoupis & comme engourdis pendant pluſieurs jours.

Les ateliers où l'on prépare l'huile de lin commune ou ſiccative, ne ſont certainement pas moins fétides. On fait encore uſage de celle-ci en Italie pour s'éclairer pendant la nuit, ſurtout lorſque l'huile de noix manque, & elle n'a pas moins d'effets nuiſibles que celle que je viens de citer.

Aujourd'hui nous avons, dans les grandes villes, de l'huile de baleine, de cheval, de pieds de bœuf, & ſurtout des huiles de colza dépurées, qui n'ont point ces inconvéniens, & qui, employées dans des lampes à courant d'air, éclairent ſupérieurement ſans laiſſer aucune trace de fumée.

Les corroyeurs qui ſont occupés à macérer les cuirs des animaux dans la chaux, la noix de gale, le ſumac, l'alun, &c.; à les fouler aux pieds, à les laver, à les nétoyer, à les pénétrer de ſuif pour tous les différens uſages auxquels on les emploie, ſont attaqués des mêmes maladies que les ouvriers précédens, par les exhalaiſons ſales & fétides qui s'élèvent des peaux qu'ils préparent.

Ils ont le viſage blême & cadavéreux; ils ſont eſſoufflés, enflés, d'une couleur livide, & très-ſujets aux maladies de la rate. On en voit même beaucoup d'hydropiques.

Comment, en effet, dans un lieu humide, dans un air infecté de vapeurs putrides où ces ouvriers reſtent preſque toujours; comment, dis-je, les organes vitaux & animaux pourroient-ils reſter intacts, & l'économie animale n'être pas altérée? J'ai vu pluſieurs fois des chevaux réſiſter à l'éperon, & ne pas vouloir paſſer vis-à-vis de pareilles boutiques. J'en ai même obſervé qui, à la première ſenſation d'odeur infecte qui venoit frapper leurs naſeaux, retournoient ſur leurs pas comme s'ils euſſent été lunatiques, & n'écoutoient plus la voix de leurs guides. C'eſt pour cela que la plupart des tanneries & les corroyeries, dans les villes policées, ſont ſituées près des murs des villes, dans les fauxbourgs ou hors les villes, de peur que l'odeur qui s'en émane, n'infecte l'air que les habitans reſpirent. Auſſi Hippocrate, 1 *Epid.* §. 3, dans l'hiſtoire de Philiſcus qui mourut le ſixième jour d'une fièvre maligne, a-t-il décrit le lieu où il étoit malade. « Philiſcus habitoit près les murs, &c. » Dans le commentaire de cette hiſtoire, le ſavant Mercurialis a remarqué que le divin vieillard avoit déſigné, par cette expreſſion, un lieu où les maladies étoient très-communes, puiſqu'en effet les environs des villes ſont les endroits les plus propres à donner des maladies, à cauſe de toutes les immondices & des cadavres des animaux qu'on y jette.

A Rome, les ateliers les plus ſales, comme ceux des corroyeurs, étoient relégués au-delà du Tibre. Martial, en paſſant en revue les différentes odeurs fétides, met de ce nombre celle des peaux qu'on faiſoit macérer dans le quartier de la Cité.

Non ab amore recens hircus, non ora leonis,
Non detracta cani trans Tiberina cutis.
Lib. VI, ep. 93.

« Thaïs ſent plus mauvais qu'un bouc qui ſort de faire l'amour, que le goſier d'un lion, que la peau d'un chien écorché au-delà du Tibre. »

Juvénal parle auſſi de ce quartier de Rome où demeuroit le petit peuple, & où étoient les ateliers les plus mal-propres.

Nec te faſtidia mercis
Ullius ſubeant ablegandæ Tiberim ultrà.
Sat. 15.

« Ne vas point te dégoûter des marchandiſes que tu ſeras contraint de reléguer au-delà du Tibre. »

On regardoit donc l'air de ces lieux comme très-mal-ſain à Rome, à cauſe de la fétidité qu'exhaloient les magaſins qui y étoient ſitués. C'eſt pour cela que les Juifs qui habitoient ce quartier, où ils s'étoient réfugiés, ſuivant Philon, *de leg. ad Caium*, parce qu'il étoit déſert & à très-bon marché, répandoient une odeur infecte qui ne leur venoit pas de naiſſance, comme le vulgaire le croit encore.

On peut auſſi ranger, avec les corroyeurs, les ouvriers qui font les cordes à boyaux, connus ſous la dénomination de *boyaudiers*, & qui ſont affectés des mêmes maux, à cauſe des lieux ſans ceſſe humides & fétides dans leſquels ils travaillent, & où ils ſont occupés à nétoyer & à développer des inteſtins d'animaux. Ils deviennent la plupart pâles, livides, cachétiques, & ils ont les jambes enflées.

Ceux qui font le fromage ont auſſi leurs maladies particulières, à cauſe de la fétidité de leur métier. On fait avec le lait de vache des énormes fromages, auxquels reſſembloient peut-être ceux que les Anciens appeloient *luneux*, en forme de lune.

Caſeus Hetruſcæ ſignatus imagine lunæ,
Præſtabit pueris prandia mille tuis.
Martial, lib. XIII, ep. 27.

« Le fromage, marqué de la lune de Toſcane, donnera mille repas à vos domeſtiques. »

Tels ſont les fromages de Gruyère, ceux de Hollande, de Roquefort, le parméſan, le Caſcavallo, &c. &c. Ces ſubſtances exhalent des vapeurs d'ammoniac graſſes, fétides & preſque putrides, qui nuiſent beaucoup à la ſanté de ceux qui les fabriquent. En France, & dans preſque toute l'Europe, les fromageries ſont ſituées au ſein des pâturages, dans la campagne, quelquefois dans les fauxbourgs, & toujours éloignées du ſein des villes. Cependant à Modène, les Juifs qui, par religion, ne peuvent manger ce qui a été préparé par des mains étrangères, font du fromage en été dans leurs maiſons avec le lait

qu'on apporte des fauxbourgs : aussi les lieux où ils préparent cet aliment, répandent-ils une odeur des plus fétides, & attirent-ils des nuées de mouches.

J. P. Lotichius, dans son *Traité des mauvaises qualités du fromage*, rapporte qu'il règne une odeur si fétide dans un bourg de Francfort, où on en fait une très-grande quantité, qu'on ne doit pas, selon lui, chercher d'autre cause de la peste qui a ravagé cette ville ; ce qui me paroît trop exagéré.

Il n'y a pas de goufre infernal ou de dépôt de vidanges qui puisse nuire davantage aux ouvriers, que les lieux où se font les chandelles. En effet, les chandeliers & tous leurs voisins en sont si incommodés, que ces ateliers étoient & sont encore relégués aux extrémités des villes, comme le fait remarquer Zacchias, qui a spécialement traité des ateliers où l'on fabrique la chandelle. Les chaudières où bouillent les suifs de bouc, de bœuf, de veau, &c. répandent une vapeur si infecte, qu'elle affecte tout le voisinage. Les chandeliers, penchés sur ces chaudières, en sont très-maltraités, & les particules âcres, alkalines, grasses & fétides provenantes de l'accumulation de toutes sortes de graisses, dont le parenchime, tombé en pourriture, ne perd son odeur que dans la fonte prolongée de ces graisses, sont inspirées par le nez & par la bouche, d'où elles passent dans les poumons qu'elles irritent, engorgent, obstruent, & donnent ensuite naissance aux étouffemens, aux douleurs de tête, & principalement aux dégoûts & aux nausées.

Rien n'est certainement si propre à provoquer des envies de vomir & des soulévemens d'estomac, que l'aspect de ces charniers & de cette graisse entre-mêlée de chair pourrie. Personne n'ignore d'ailleurs la facilité avec laquelle les substances grasses & huileuses émoussent l'appétit. Il paroît que les odeurs, la vue même des substances grasses & huileuses, ne produisent le dégoût & les nausées que par le ressouvenir de quelques maux de cœur que ces substances ont précédemment occasionnés. C'est donc avec raison que Galien, *comm.* 21, *sect.* 2, recommandoit les alimens gras & huileux pour appaiser la faim canine & émousser le sentiment de l'appétit ; car non-seulement la graisse a cette propriété par l'enduit qu'elle fournit au *tomentum* nerveux de l'estomac, dont elle atténue la sensibilité, mais encore par l'apepsie qu'elle y produit. Avicenne, *l.* 1, *fen.* 3, *d.* 5, *c.* 2, indique tous les alimens gras, la graisse de vache, &c. pour les voyageurs, & il rapporte qu'un homme vécut dix jours sans manger, pour avoir bu une livre d'huile de violette avec de la graisse figée. C'est ainsi qu'il s'explique : *Quidam quoque retulerunt, quod unus homo biberit libram unam olei violacei, in quo* cera *dissoluta fuit, donec in emplastri similitudinem conversa fuerint, decem diebus posteà comedere non desideravit.* Il paroît cependant que, dans cette circonstance, la cire avoit donné une consistance emplastique à cette huile de violette, & assurément la déglutition d'une quantité aussi considérable d'onguent devoit nécessairement procurer une indigestion, dont l'affection a pu durer dix jours ; car nous ne savons pas trop quelle est l'action de notre estomac sur la cire, cet aliment étant très-peu usité. Quoi qu'il en soit, il n'est point étonnant que les chandeliers aient un dégoût & une perte d'appétit continuels.

On a observé souvent des femmes qui demeuroient près de ces boutiques se plaindre de passions hystériques, à cause de la mauvaise odeur. Ce fait a pu paroître étonnant, attendu qu'Hippocrate, 2 *de Morb. mul.*, n. 78, veut qu'on fasse respirer de mauvaises odeurs dans ces sortes d'affections ; mais,

1°. Les odeurs agréables n'excitent pas toujours des vapeurs : on guérit même souvent ces maladies avec des remèdes aromatiques, tels que la canelle, la muscade, l'huile de menthe poivrée, l'eau de fleurs d'orange, la liqueur anodine d'Hoffman, l'éther, le sirop d'œillet, &c. &c. ; &, suivant Augénius, *l.* 12, *ep.* 7, la canelle & la muscade sont un secours infaillible dans ces cas, & dont l'usage est confirmé par Etmuller, par Hippocrate lui-même, qui recommande le vin odorant dans son livre *sur la Nature des femmes.* (*De Affect. fem. ex utero.*)

2°. Toutes les odeurs fortes & désagréables ne sont pas également propres à appaiser les affections hystériques, comme l'a observé Forestus, *l.* 28, *ob.* 30, puisque l'odeur d'une lampe donne naissance à ces maladies, & détruit le fœtus dans le sein de sa mère, suivant l'observation qu'en ont faite les Anciens *dans leurs pays* ; ce qui me paroît très-douteux dans les contrées que nous habitons. Je ne suis point du tout étonné que l'odeur du suif, mêlé de membranes parvenues à l'état de putréfaction, excite des mouvemens désordonnés dans les esprits animaux, & produise des nausées, des convulsions de l'estomac & de la matrice, en affectant le cervelet & le cerveau par l'organe du nez. On a vu quelquefois des femmes délicates se trouver mal, & tomber dans un accès imitant l'épilepsie, à l'odeur des chandelles qui les éclairoient pendant la nuit.

Relativement à l'odeur pernicieuse des chandelles, on peut consulter Solenander, qui rapporte, *sect.* 5, *conf.* 6, *page* 46, que son frère, occupé à des études très-sérieuses, avoit beaucoup souffert de la poitrine & de la tête par l'odeur de la chandelle dont il se servoit. Il ajoute que le suif de bœuf est plus fétide que celui de brebis, & que les chandelles ne répandent jamais une plus mauvaise odeur que lorsqu'on y a mêlé une certaine quantité de graisse de porc. Les *Actes de Copenhague*, vol. 5, obs. 86, offrent l'histoire d'une femme qui, en faisant des chandelles, fut saisie d'une violente douleur de tête, accompagnée de vertige, de rougeur des yeux & de difficulté de respirer. Olaüs Borrichius la fit d'abord vomir, & lui prescrivit ensuite des eaux pectorales avec l'oximel scillitique. Ces remèdes assoupirent le mal pendant quelque tems ; mais bientôt, après en avoir supprimé l'usage, cette femme devint asthmatique, & essaya vainement une foule de médicamens. Elle mourut en détestant son métier, & en exhortant les chandeliers à travailler dans des ateliers ouverts à l'air s'ils avoient envie de conserver leur poitrine.

Je dois avertir aussi les gens de lettres de ne point se servir de chandelles dans leurs études nocturnes, & de brûler, s'ils le peuvent, de la bougie ou de bonne huile de baleine ou de colza raffinée, dont l'odeur & la fumée sont entiérement détruites lorsqu'elles sont employées dans des lampes à courant d'air. Il faut, en s'en servant, se préserver de la trop grande vivacité de la lumière par le moyen des garde-vues. (*Voy.* LAMPES A DOUBLE COURANT D'AIR.) On peut cependant brûler de l'huile d'olives dans des lampes dédiées autrefois à Minerve, à l'exemple des anciens savans, dont les ouvrages, disoit-on, sentoient l'huile, par les veilles qu'ils avoient occasionnées à leurs auteurs. C'est aussi le conseil donné par Fortunatus Plempius, *De togat. val. tuend, cap.* 35, 59, qui ajoute que la fumée & l'odeur des chandelles peuvent produire l'avortement, comme la vapeur de la lampe à laquelle Pline attribue cette propriété, *L.* 7, *H. N. cap.* 7.

Quant aux ouvriers dont il est question, il faut employer, dans leurs maladies, les remèdes proposés par Borrichius, les vomitifs, & surtout l'antimoine, les cathartiques puissans, les forts incisifs, principalement ceux dans la composition desquels il entre du vinaigre, comme l'oximel scillitique, &c.; car, dit Ramanzini, rien ne corrige & ne chasse mieux une humeur grasse & onctueuse que le vinaigre. C'est vraisemblablement ce qui fait que les Demoiselles & les Dames, qui craignent un trop fort embonpoint, boivent & font un fort grand usage de cet acide fermenté, & avec d'autant plus de facilité, que le goût fade qu'elles éprouvent habituellement, leur donne une disposition naturelle à en user plus copieusement que les hommes.

Il faut donc faire tous ses efforts pour détacher & évacuer ces particules qui ont occasionné une trop grande viscosité des humeurs accumulées dans les viscères, laquelle s'oppose à la circulation, au stimulus du fluide nerveux & à la transpiration; &, d'un autre côté, à ces substances grasses imprégnées dans la peau par absorption, qui oblitèrent les voies externes de la perspiration.

Il est surtout bon d'avoir égard à ces molécules grasses, soit dans les maladies énoncées ci-dessus, soit dans toutes celles qui dépendent de la constitution des tems. En effet, comme il y a lieu de soupçonner que ces molécules absorbées, sous forme de gaz, avec l'air, dans l'intérieur du corps de ces ouvriers, ont altéré leurs humeurs & leurs esprits, on doit leur prescrire la saignée avec beaucoup de précaution; car si l'on étoit prodigue de leur sang, leurs forces seroient bientôt abattues, & manqueroient avec les esprits vitaux qui ne peuvent être que foibles & d'autant plus faciles à dissiper, à cause du sang appauvri & dégénéré qui en est la source, qu'ils ne peuvent se réparer qu'avec beaucoup de difficultés.

On doit appliquer ce que je viens de dire à tous les ouvriers en général, dont le métier les expose à être sales & mal-propres, & qui respirent habituellement des vapeurs fétides animales.

Platner a fait une dissertation très-intéressante sur cet objet, *de Morbis ab immunditiis* : il ne balance pas à mettre la propreté au rang des choses non-naturelles, & d'en faire une partie importante de l'hygiène. Cette dissertation, peu volumineuse, est pleine de connoissances précieuses. L'auteur passe d'abord en revue toutes les causes qui peuvent altérer la propreté, & faire naître des maladies particulières. L'entretien des rues & des égoûts, l'éloignement des ateliers fétides hors des villes, le renouvellement de l'air dans les hôpitaux, l'usage de la chandelle pernicieux aux gens de lettres, le choix d'un appartement dont les latrines soient éloignées, la propreté excessive des cuisines & des domestiques, celle des habits & du linge; la salubrité des eaux, le changement de linge aux malades, pourvu qu'ils ne soient ni en sueur ni dans le tems de l'éruption; le soin extrême que l'on doit avoir de se moucher, de se laver souvent avec l'eau pure & sans mélange d'aucun parfum; d'éviter le contact des personnes attaquées de quelques virus ou de quelques suppurations internes, dont l'odeur se porte à la bouche; de se nétoyer les dents, de se peigner les cheveux, d'éviter les différens cosmétiques dont se servent certaines femmes, & qui font plus de tort que de bien à la peau, le fard, le rouge; de se couper les ongles, surtout pour les accoucheurs, &c.; les attentions que les apothicaires doivent prendre pour entretenir tous leurs vaisseaux propres, & les chirurgiens leurs instrumens : tels sont en général les objets qui occupent successivement Platner, & sur lesquels il donne des préceptes pour éviter les maladies qui naissent de la mal-propreté, & jouir par ce moyen d'une santé vigoureuse.

Les bouchers, sans cesse teints de sang, seroient exposés à beaucoup de maladies, & surtout aux maladies putrides, s'ils ne prenoient bien des précautions & des soins pour entretenir la propreté dans leur métier & dans leurs étaux; & malgré les causes multipliées & étendues qui devroient leur procurer mille maux, ils sont, de tous les ouvriers, ceux dont l'extérieur fleuri & l'embonpoint annoncent la santé la plus vigoureuse & la plus constante. La couleur rose qui anime leurs joues, la blancheur & la finesse de leur peau, ne peuvent laisser, dit-on, aucun doute sur la qualité savoneuse & cosmétique du sang.

Leur embonpoint prouve aussi que, de la grande quantité de viande qu'ils ont continuellement dans leurs boutiques, il s'exhale des molécules vraiment nutritives, qui pénètrent par leurs poumons, leur estomac & leur peau, & portent dans leur sang vraisemblablement une abondance de suc nourricier que ce fluide disperse ensuite dans toutes leurs parties. Il faut aussi joindre à cela que ces ouvriers ne suivent point les jeûnes ordonnés par l'Église.

Les rôtisseurs, les traiteurs, les cuisiniers, sont exposés aux mêmes effets que les bouchers, & deviennent presque tous d'un embonpoint excessif.

C'est à cause de cette surabondance de sucs que les bouchers sont assez souvent sujets aux lourdeurs de tête, aux étouffemens, aux hémorragies, à l'apo-

plexie même, maladies qui toutes dépendent d'une pléthore excessive. Une saignée de tems en tems, la diète exacte à l'approche de ces accidens, ou du moins la diminution de nourriture & l'usage des délayans & des acidules, sont les moyens les plus propres à les garantir de ces maux.

Dans l'été, lorsque la chaleur de l'atmosphère accélère la putréfaction de la viande, les bouchers sont plus exposés aux maladies putrides & malignes, à cause des vapeurs fétides répandues dans leurs tueries, & qu'ils respirent sans cesse. C'est dans cette saison qu'ils doivent redoubler d'attention, laver souvent leurs tueries, tuer le moins possible, se nourrir de légumes & de peu de viande, boire de la groseille, de l'eau acidulée de vinaigre, respirer cette liqueur, ne rester qu'autant qu'il leur est absolument nécessaire dans leurs étaux, aller, après leurs travaux, respirer l'air sain & frais de la campagne.

Il faut surtout qu'ils évitent de se couper lorsqu'ils divisent des animaux qui étoient affectés de quelques maladies, parmi lesquelles le charbon est la plus redoutable. J'ai vu mourir deux garçons bouchers aux Invalides, à la suite de blessures arrivées dans pareilles circonstances.

Les poissonniers doivent prendre les mêmes précautions que les bouchers, & être encore bien plus exacts; car l'odeur de leurs poissons corrompus est beaucoup plus dangereuse & plus active que celle de la viande. Baumé faisoit des expériences sur la chair de différens poissons, qu'il avoit enfermée dans des bocaux bien bouchés : c'étoit dans le tems qu'il travailloit à sa *Chimie*. Lorsqu'il crut avoir tiré tout le parti qu'il attendoit de ses observations, il fit jeter à sa porte dans la rue tous les résidus de ces expériences qui étoient nombreuses. Le garçon, qui connoissoit peu le danger de ce qu'il faisoit, ne prit aucune précaution à cet égard, & ne se hâta point de terminer cette occupation. Il ne l'eut pas plutôt achevée, que, rentrant dans la boutique, il se plaignit d'un mal de tête alarmant ; ses yeux ne tardèrent pas à larmoyer, s'enflammèrent, & environ une demi-heure après toute sa figure devint bouffie ; il fut aussitôt affecté d'une éréfipèle des plus considérables, dont il guérit avec peine.

Les chandeliers ont aussi des maladies particulières. Ils doivent prendre beaucoup de précautions pour ne pas laisser enflammer leur suif, accident qui a consumé une partie de l'Hôtel-Dieu, & qui n'est que trop commun à Paris ; où l'on ne force point les chandeliers à établir leur fonderie de suif hors de la ville. Ceux d'entr'eux qui travaillent dans des caves, doivent avoir attention de ne pas s'exposer au gaz acide carbonique qui émane du charbon. S'ils y travaillent, ils choisiront des caves vastes, bien voûtées, hautes, dont la porte soit toujours ouverte & les soupiraux larges.

Les auteurs du *Dictionnaire de santé*, d'après Hequet, recommandent, pour les maladies de ces ouvriers, le suc dépuré de cerfeuil, de chicorée sauvage, de mélisse, par cuillerées, aussi bien qu'un demi-gros de thériaque, avec le suc d'une bigarade.

Ils leur prescrivent aussi de se frotter le nez & les tempes, plusieurs fois par jour, avec le vinaigre des quatre voleurs. (Caullet-Veaumorel.)

Maladie des doreurs. (*Moyens préservatifs.*) Pour connoître les maladies des doreurs, & les moyens de les préserver des dangers auxquels cette classe d'hommes si utiles à l'État par l'agrément & le commerce qu'elle fertilise, est continuellement exposée, il faut connoître leurs opérations.

Dès que les pièces à dorer, qui sont ordinairement de cuivre, sont sorties des mains du fondeur, elles entrent dans l'atelier du doreur, qui les remet aux ouvriers chargés du montage, pour les réparer, souder, ciseler, &c.

Ce n'est pas sans danger que ces pièces de cuivre passent souvent entre les mains des ouvriers. Dans le tems où ils s'occupent à souder leurs pièces, il se dissipe du cuivre échauffé un gaz mixte qui provient du charbon ardent par lequel la pièce se trouve couverte ; ensuite le gaz d'une partie de plomb qui sert à altérer le cuivre & à en augmenter le poids ; enfin, celui qui provient du cuivre à l'occasion de l'oxidation qui a lieu à sa surface.

On conçoit aisément que, puisque ces gaz, pris séparément, sont très-nuisibles à la santé, ils ne le sont pas moins par leur réunion. C'est pourquoi les ouvriers devroient toujours se servir de cheminées qui pompassent parfaitement l'air, & se tenir toujours au vent, afin que les vapeurs fussent entraînées devant eux, se laver toujours les mains avant de toucher leurs alimens, mâcher du tabac afin d'être forcés de rejeter leur salive pendant le tems de ces travaux, & faire usage de légumes, de lait & de substances visqueuses pour nourrirure : je ne dirai pas de beurre ni d'huile, car il n'est pas douteux que le cuivre, dissous dans les corps gras, est infiniment plus poison que le vert-de-gris, lequel est une combinaison bien différente, mais que l'on confond souvent lorsqu'on dit : Il a été empoisonné par du vert-de-gris qui s'est formé dans un vaisseau de cuivre où les alimens ont refoidi. On voit les ouvriers se prémunir fort peu sur le sort qui les attend, & la plupart sont exposés aux coliques, aux tremblemens, à des toux opiniâtres, à des suffocations, à la bouffissure, &c.; mais ils n'y sont pas seulement exposés par les causes déjà énoncées. Pendant le réparage de leurs pièces, ils absorbent & avalent des molécules cuivreuses que la division subtile occasionnée par la lime douce qu'ils emploient, favorise extrêmement : d'où il résulte encore des vomissemens, des ophtalmies, des maux de tête, des lassitudes, l'asthme, & souvent l'apoplexie. Ce n'est encore qu'une ébauche des maux auxquels ils doivent être exposés.

Avant qu'une pièce soit achevée de dorer, on déroche la pièce à l'eau seconde (acide nitrique affoibli) en l'y laissant plongée un tems indéterminé dans un baquet qui la contient, lequel se

trouve indifféremment placé dans l'attelier ſans être couvert.

Lorſque la pièce de cuivre a perdu la couleur noire provenante de l'oxide qui la recouvroit en ſortant du recuit, & qu'elle eſt venue couleur de cuivre rouge, on la ſèche avec du tan réduit en poudre très-fine.

Dans cette préparation, il émane du baquet une vapeur nitreuſe qui excite la toux, la difficulté de reſpirer, le crachement de ſang, le vomiſſement, la phthiſie, l'aſthme, &c. maladies qui abrègent les jours des ouvriers, & dont on pourroit prévenir les dangers en plaçant le baquet à l'air libre. Mais l'économie des maîtres doreurs ne ſe prête pas à cette modique précaution, qui devroit être ordonnée par la police & rigoureuſement ſurveillée; car les ateliers des doreurs ſont toujours remplis d'un nuage de gaz nitreux dans lequel les ouvriers ſont conſtamment plongés.

Ces ouvriers emploient encore le tan en poudre à ſécher les pièces qu'ils retirent de ce premier dérochage, & la pouſſière qui ſe volatiliſe dans ce travail, eſt abſorbée, & picote les organes de la reſpiration. Les effets de ce tan volatiliſé ſont d'occaſionner la difficulté de reſpirer & une toux opiniâtre, qui conduiſent ordinairement les ouvriers aux maladies de poitrine les plus graves.

Cette poudre de tan, aiguiſée de chaux, eſt fort aſtringente, & eſt combinée en outre avec une quantité de poils des peaux tannées, réduite en poudre ſubtile, qui produit aiſément l'irritation que ces ouvriers éprouvent dans le poumon; mais il ſeroit aiſé de remplacer cette poudre avec de la ſciure de bois ou du bois pourri, pour en éviter les dangers.

Le danger perpétuel du premier dérochage dont je viens de parler, n'eſt pas le ſeul auquel ces ouvriers s'expoſent; ils en ſont un ſecond encore plus dangereux.

On déroche donc une ſeconde fois la pièce lorſqu'elle a été ſéchée comme je l'ai dit, pour procurer un plus grand brillant à la pièce, & que les ouvriers appellent *blanchiment*, à cauſe que la pièce perd, dans ce dérochage, la couleur de cuivre rouge, pour prendre celle de laiton clair.

Pour compoſer leur eau à dérocher, ils mettent dans une terrine de l'acide nitreux commun, du ſel marin & de la ſuie. Ils placent cette terrine ſouvent ſous le manteau d'une cheminée dans laquelle il n'y a pas de feu la plupart du tems, & qui n'élève pas par conſéquent la vapeur nitreuſe agitée par l'air d'une fenêtre, d'une porte, ou du mouvement indiſpenſable des ouvriers, ſe répand par-tout l'atelier, & devient un nuage à l'inſtant que l'ouvrier prend un pinceau & applique cette eau-forte ſur la pièce pour enlever l'oxide formé à ſa ſurface, que les ouvriers appellent *calamine*, & qui a réſiſté à l'action de l'eau ſeconde dont étoit formé le premier bain.

On ſent que, pour éviter ces dangers, il ſuffiroit d'avoir des ateliers aérés de tous côtés par des fenêtres avec une cheminée au milieu, comme en ont les ſerruriers, & en ouvrant la fenêtre correſpondante au vent, & celle tout-à-fait oppoſée, l'ouvrier ſitué au vent n'éprouveroit aucun effet du gaz nitreux, qui ſe diſſiperoit auſſitôt qu'il ſeroit produit.

Les ouvriers ne ſauroient réſiſter à ce dérochage plus d'une ſemaine; ils prennent enſuite une ſemaine de repos, &, malgré cette ſuſpenſion de travail, ils éprouvent des ſuffocations, la toux, des anxiétés, l'oppreſſion, le crachement & le vomiſſement de ſang qui conduiſent à la mort.

Je vais parler encore du danger de la préparation de l'amalgame d'or & de mercure, propre à dorer.

Pour préparer l'amalgame appelé *or moulu*, on prend un creuſet, on le place au centre d'un fourneau rempli de charbon allumé, ſous un manteau de cheminée ouvert de tous côtés, où on le laiſſe rougir: on y jette alors un gros d'or laminé. Lorſque l'or y eſt devenu rouge, on y ajoute une once de mercure, & l'on remue auſſitôt avec un fil de fer, dont l'extrémité eſt rougie au feu: il s'exhale auſſitôt une fumée très-conſidérable. On continue de remuer, & après un eſpace de quinze ſecondes, on retire le creuſet du feu, & l'on verſe l'amalgame qu'il contient dans une terrine remplie d'eau froide, placée ſur la paillaſſe à côté du feu. L'amalgame ſe précipite au fond de l'eau, & les vapeurs mercurielles qui s'élevoient de l'amalgame, ſe précipitent en globules qui ſurnagent l'eau dans laquelle on vient d'éteindre l'amalgame: on mêle bien enſuite l'amalgame dans l'eau avec la main nue.

On rétablit preſque tous les jours cet amalgame dont on s'eſt ſervi la veille, attendu qu'il s'altère par la volatiliſation du mercure dont on ne ſauroit apprécier la quantité; ce qui multiplie les opérations dangereuſes dans ces ateliers.

Cette opération eſt extrêmement nuiſible aux ouvriers, à cauſe de la diviſibilité, de la volatilité & de la pénétrabilité du mercure réduit en vapeurs. Dans cet état, il pénètre les pores les plus ſubtils, & agit de différentes manières: tous les ouvriers n'en éprouvent pas les mêmes effets, mais tous en éprouvent des maladies graves; les tremblemens, la paralyſie, l'engorgement des glandes maxillaires, les ulcères à la bouche & dans le nez, la ſalivation, le dévoiement, des coliques d'eſtomac & des inteſtins, la bouffiſſure, la toux, le crachement de ſang, le maraſme, la chute des cheveux, celle des ongles; les malades deviennent quelquefois hébêtés, fous; la phthiſie vient enfin terminer leurs maux.

La diviſibilité du mercure, occaſionnée par la rougeur du creuſet, eſt telle, qu'au moment où on le projette, il forme un nuage de fumée; mais la peſanteur de cette vapeur étant conſidérable, malgré ſon extrême diviſion, exige une bien plus grande raréfaction dans le tuyau de la cheminée que pour la fumée ordinaire, afin d'être entraînée par l'air; & c'eſt cependant ce que les ouvriers ne tentent pas par économie. D'ailleurs, cette fumée ſe condenſe au moindre froid, & retombe comme une pluie de globules; mais le remède à ceci ſeroit très-facile. Voici celui que j'ai propoſé à l'Académie, dont je ne puis donner ici que l'apperçu.

Il faut construire la cheminée, tant pour préparer l'amalgame que pour dorer, dans le principe de Franklin, de manière qu'elle s'échauffe promptement avec un feu de charbon, qu'elle réverbère la chaleur pour entretenir toujours la division du mercure suspendu sous forme de fumée, & que la chaleur détermine un courant d'air suffisant pour entretenir les vapeurs dans le tuyau de cheminée, & force la fumée à se *précipiter* au lieu de *s'élever*, comme dans les autres cheminées; car dans celle-ci le mercure n'a pas besoin de s'élever plus d'un pied pour franchir le contre-cœur derrière lequel commence le tuyau de la cheminée, & dont la paroi inférieure est faite en forme d'auge. Le fond de cette auge est la pointe d'un angle ouvert, formant un plan incliné, lequel commence de chaque côté du tuyau de cette cheminée, & se termine au fond & au milieu pour y rassembler le mercure évaporé, lequel vient se condenser en passant sur l'eau, dont on doit *toujours tenir pleine l'auge.* Au fond & au milieu est placé un robinet pour soutirer le mercure lorsqu'il y en a assez d'accumulé.

Par les dispositions de la cheminée que j'indique, le mercure réduit en vapeur n'a qu'un pied d'ascension à franchir pour n'être plus dangereux; il ne peut refluer vers le manteau de la cheminée. Le tuyau de la cheminée a une direction déclive, qui se prête à la précipitation naturelle du mercure, déterminée par son poids. La surface de l'eau contenue dans l'auge, qui fait une partie du tuyau de la cheminée, formant un angle renversé, favorise & force la vapeur mercurielle à se condenser & à se rassembler au fond de l'auge : d'où résulte un préservatif sûr contre les maladies que procurent les effets du mercure. Il est d'ailleurs d'autant plus assuré, qu'une cheminée construite dans ces vues est propre à rassembler, à quelque quantité près, tout le mercure volatilisé dans cette opération, & par conséquent très-économique pour les doreurs.

C'est avec l'amalgame dont je viens de parler, que les ouvriers avivent les pièces qu'il s'agit de dorer, & qu'ils s'exposent à d'autres dangers.

L'ouvrier placé auprès d'un tonneau, sur le fond duquel sont posées plusieurs terrines, dont l'une contient de l'amalgame & les autres de l'acide nitrique, enlève avec un avivoir une partie d'amalgame qu'il étend sur la pièce à dorer, après avoir plongé son avivoir, chargé d'amalgame, dans l'acide nitrique qu'il a à sa portée. Il se forme & *s'élève* dans cet instant de l'*acide nitreux*, & le mercure se précipite avec son éclat métallique sur la pièce de cuivre.

Dans cette opération, l'ouvrier a toujours sous le nez une vapeur rutilante d'acide nitreux, & le danger de ce travail est prouvé par la toux, le crachement de sang, l'engourdissement, le tremblement & la paralysie, dont sont affectés ceux qui, dans l'état de doreur, ne sont occupés qu'à aviver.

L'action de l'acide nitrique sur la pièce de cuivre développe du calorique à l'instant où il en oxide la superficie, & cette chaleur suffit pour volatiser des molécules de mercure qui entrent dans la composition de l'amalgame.

Le mercure, mis en dissolution dans l'acide nitrique sous un appareil hydropneumatique, passe avec le gaz qui s'unit à l'eau, & se sépare du gaz nitreux en se précipitant sous sa forme métallique; ce qui démontre évidemment le danger auquel s'exposent les ouvriers dans une atmosphère semblable à celle qui remplit les ateliers.

Pour prévenir les maux dont je viens de parler, il faudroit que l'ouvrier qui travaille, présentât toujours le dos à un courant d'air établi dans l'atelier; qu'il tînt sur ses genoux une terrine pleine de craie, & y versât, de tems à autre, une petite quantité d'eau saturée de sel ammoniac. L'alkali volatil qui se dégage suffit pour frapper légérement l'odorat, & neutraliser les vapeurs d'acide nitreux qui forment une atmosphère dans laquelle respire l'ouvrier. Il faudroit brûler souvent des chiffons de laine, de soie, des cornes, des plumes, &c.; se servir d'instrumens de bois pour tenir les pièces à dorer; faire dissoudre du sel marin dans l'eau dans laquelle l'ouvrier trempe sa pièce pour arrêter l'action trop vive de l'acide nitrique, & précipiter le mercure qui s'y tient en dissolution; ne se jamais servir de chauferètes à cause qu'il y tombe souvent du mercure qui se volatilise; substituer enfin, dans les tems froids, un paillasson à leur place.

L'ouvrier renouvelle à chaque instant différens procédés, qui tous tendent à le rendre malade. Lorsqu'il s'agit de sécher la pièce, il place sa pièce avivée sur un feu de charbon allumé sous la cheminée qui est *ouverte de tous côtés.* Le mercure se volatilise promptement par la chaleur; alors il enlève la pièce, la frappe pour la catir, & étend l'amalgame, devenu plus fluide, avec une brosse de crin à manche, la remet encore au feu, & dès qu'elle a acquis une couleur de buis terne, il la retire, & va la tremper dans un baquet plein d'acide nitrique affoibli *avant* que tout le mercure soit évaporé. Par cette manipulation dangereuse, l'amalgame s'étend également.

Les préservatifs contre cette manipulation doivent être tirés de la cheminée & des autres moyens que j'ai déjà indiqués; car il s'agit de se garantir toujours des vapeurs nitreuses & mercurielles.

On emploie aussi, pour mettre l'or en couleur, le tartre de vin rouge, le vert-de-gris, le muriate de soude, le vinaigre, l'acide nitrique, le sulfate d'alumine, le nitrate de potasse, dont on forme des pâtes qui servent à couvrir les pièces, & que l'on laisse brûler sur un feu de charbon contenu dans une poêle *au milieu de l'atelier :* d'où résultent des gaz mixtes composés d'acide muriatique, sulfureux, acétique, qui gênent infiniment la respiration, & produisent des affections de poitrine très-opiniâtres.

On voit, par l'exposé que j'ai fait, combien les hommes qui se vouent à ce travail périlleux, mériteroient la sollicitude d'un Gouvernement sage. Ce seroit à la Police à veiller sur la construction & la disposition des ateliers de toute espèce, pour prévenir la mort inévitable qui vient mettre un terme aux ma-

ladies que les ouvriers y contractent, & qui enlève chaque année une quantité innombrable de victimes, dont les travaux & l'industrie forment la richesse de l'Etat. (Caullet-Veaumorel.)

Maladies épidémiques. (*Pathologie, Thérapeutique.*) (*Voyez* Épidémies.)

Maladies épidémiques (*Police médicale.*) Le médecin Fodéré, dans son excellent *Traité de médecine légale*, déclare qu'il est dans la conviction que si les hommes le vouloient bien, il n'y auroit bientôt plus de maladies épidémiques. Cette opinion est celle de tous les vrais médecins. Que n'existe-t-elle également chez les hommes chargés du soin de régir les Empires, & d'assurer la félicité des peuples! Lorsqu'une épidémie se déclare dans une contrée, les magistrats & les médecins doivent à l'instant se réunir, à l'effet d'écarter, s'il est possible, le fléau qui menace le peuple, de prendre toutes les précautions pour que la contagion ne se propage point. La plupart des maladies épidémiques sont contagieuses. Tantôt cette contagion est générale & presqu'inévitable: telle est la peste, telles sont les fièvres nerveuses dites malignes; tantôt elle ne se répand que sur les individus qui n'ont pas encore eu cette maladie: telles sont la petite-vérole & la rougeole. D'autres fois elle ne se porte sur les individus que lorsque ceux-ci semblent avoir en eux une disposition particulière à son atteinte, ou lorsqu'ils s'exposent, sans précaution, aux risques de la recevoir: telles sont les *fièvres putrides des hôpitaux, des vaisseaux, des prisons; les dyssenteries, les esquinancies de mauvais caractère, &c.* Les magistrats doivent, en tous ces cas, consulter les médecins les plus instruits, les réunir, & tirer de la communication de leurs lumières tous les renseignemens dont ils ont besoin pour la confection des réglemens de police médicale que les circonstances exigent. Ces renseignemens sont relatifs à la nature & à l'espèce de contagion, à ses moyens de communication, aux limites qui peuvent la circonscrire; aux diverses espèces d'épidémies qui se déclarent; aux causes qui peuvent, ou leur avoir donné naissance, ou les entretenir; aux moyens d'en arrêter les ravages, d'en étouffer les germes, d'en modérer l'intensité, d'en préserver les individus que le fléau n'a point encore frappés.

On appelle *contagion*, l'infection d'un corps sain par un corps malade. Cette infection est immédiate ou médiate. Dans le premier cas, elle a lieu par le contact, & ce contact peut être, 1°. le simple attouchement d'une personne mal-saine, ou de quelque chose qu'elle aura touché depuis peu de tems: ainsi se gagnent les maladies de la peau; 2°. la cohabitation d'une personne saine avec un individu gâté, quelquefois le simple baiser lascif ou les attouchemens de même nature: ainsi se communique la *syphilis*; 3°. la piqûre ou la morsure d'animaux enragés: telle est l'*hydrophobie*; 4°. enfin, la respiration ou l'absorption de miasmes délétères: ainsi se propagent la *peste*, la *petite-vérole*, la *dyssenterie*, *&c.* Quelle est la nature des miasmes qui communiquent les maladies contagieuses? C'est ce qu'on ignore encore. On sait seulement qu'elles appartiennent essentiellement aux humeurs excrémenticielles des corps malades, c'est-à-dire, aux matières de la transpiration & de la perspiration, les crachats, les selles, le pus: on sait que ces miasmes se dégagent sous forme d'effluves, auxquels l'air atmosphérique sert de véhicule; que si l'insertion est immédiate, elle paroît avoir lieu, soit en se fixant quelque tems sur le systême muqueux avant que l'absorption s'en fasse dans la généralité de l'économie animale: telle est la contagion de la *syphilis*, de l'*hydrophobie*, *&c.*; soit en se portant immédiatement sur le principe vital: telle est la contagion de la *peste*, des *épidémies fébriles*. Si l'insertion est médiate, les effluves se déposent sur toutes les matières gazeuses, le linge, le papier, le coton, la soie, la laine, & y établissent des foyers de contagion qui peuvent se reproduire. Ces effluves paroissent avoir je ne sais quelle odeur fade, nauséabonde, qui révolte les sens, qui effraie l'imagination, & que les médecins ont tous les jours occasion de reconnoître. Le contact par ces effluves agit-il à une grande distance? Cette question, dit le médecin Fodéré, n'a pu encore se résoudre à cause de la difficulté extrême des expériences à faire à cet égard. On a lieu de présumer cependant que la ténuité de ces effluves, servant à leur prompte dissémination dans l'atmosphère, peut s'opposer à ce qu'ils soient portés, par l'air & les vents, à une grande distance. Les observations sages de cet estimable auteur l'induisent à penser qu'une distance de quinze pas, de deux pieds chaque, c'est-à-dire, de trente pieds ou de neuf à dix mètres, suffit pour éloigner toute crainte de contagion immédiate.

Il est une seconde question non moins importante: c'est celle de savoir combien de tems les miasmes morbifiques, attachés à un corps, peuvent conserver leur activité; à quelle époque on peut toucher ces corps & en faire usage sans danger. Il paroît, par les fils imprégnés de petite-vérole ou de virus vaccin, par les ballots qui arrivent des lieux où règne une épidémie pestilentielle, que l'activité de ces miasmes délétères peut se conserver plusieurs mois. La prudence ordonne donc qu'à quelqu'époque que ce soit, la désinfection des effets soupçonnés ait lieu. On sait seulement que les corps poreux qui renferment la matière de la contagion, la conservent beaucoup plus long-tems s'ils restent enveloppés, & qu'ils la perdent lorsqu'on les expose à l'air libre, à la rosée, aux fumigations minérales, & lorsqu'on les lessive. On se demande enfin par quelle raison, dans une peste très-contagieuse, tous les individus qui s'y exposent, n'en sont pas atteints. On n'a point de données pour résoudre ce problême. On sait que le fait existe; on sait que la tranquillité de l'ame & la gaîté peuvent être des préservatifs; on sait que la frayeur appelle pour ainsi dire la contagion. On a dit que, pour gagner une épidémie contagieuse, un certain état de prédisposition

prédiſpoſition phyſique eſt néceſſaire. Mais on ne peut ſe faire une idée nette de ce que l'on entend par ce mot.

Quelques queſtions ſont faites relativement à la contagion, & la médecine légale doit s'en occuper. Les maladies contagieuſes peuvent-elles, en quelques cas, devenir un empêchement dirimant du mariage, c'eſt-à-dire, peuvent-elles l'empêcher d'être contracté s'il n'eſt pas fait, ou, s'il eſt déjà contracté, peuvent-elles être un motif de divorce? Zacchias a traité ce ſujet avec beaucoup de diſcernement & de ſageſſe. Alciat établit que, dans ces cas, le mariage peut être déclaré nul s'il n'eſt pas conſommé. Sanchez eſt du même avis. Les opinions de ces deux canoniſtes ſont ſans fondement réel. Pluſieurs juriſconſultes veulent que l'empêchement dirimant n'ait lieu que dans le cas ſeul de la lèpre. « Il faut, dit Zacchias, pour réſoudre ce problême, conſidérer premiérement le danger de la contagion, non pas ſeulement relativement aux époux, mais relativement aux enfans qui doivent naître de ce mariage. En ſecond lieu, il faut examiner le caractère particulier de la maladie, les dangers qu'elle comporte, les ſuites qu'elle entraîne, les apparences plus ou moins probables de guériſon, & le tems enfin que peut durer cet état contagieux. A cet égard il eſt convenable de diſtinguer les maladies contagieuſes en permanentes & temporaires. Les temporaires s'étendent depuis un jour juſqu'à la fin d'une année, ou de quelques années; les permanentes n'abandonnent guère le malade qu'à ſa mort. C'eſt ainſi que, quoique certaines ophtalmies, quelques fièvres, des affections ſimples de la peau, telles que la gale, les dartres paſſagères, ſoient de nature contagieuſe, le peu de danger de leurs ſuites empêche qu'elles ne ſoient comptées au nombre des empêchemens dirimans. »

Il en eſt à peu près de même de l'épilepſie. Cette maladie eſt ſouvent plus grave; les ſuites ſont plus dangereuſes que dans les maladies dont on vient de parler; mais ce danger n'eſt pas certain, & la contagion de l'épilepſie ne ſe manifeſte pas toujours. Elle peut à la vérité ſe communiquer aux deſcendans comme maladie héréditaire; mais cette communication n'étant pour ainſi dire que fortuite, ne peut être miſe au nombre des empêchemens dirimans.

On n'en peut pas dire autant de la phthiſie confirmée, de la lèpre, de la ſyphilis invétérée, de l'alopécie. Dans la phthiſie, la contagion eſt à craindre d'une perſonne plus âgée à un individu plus jeune; elle l'eſt beaucoup moins réciproquement. Il y a donc des cas où cette maladie peut ou ne peut pas être un empêchement dirimant lorſque le mariage n'a pas été conſommé.

La lèpre peut également être un empêchement, mais ſeulement dans le cas où elle eſt confirmée ou invétérée, rebelle aux ſecours de l'art, & où il y a tout lieu de préſumer que cette contagion funeſte ſe communiquera à la génération qui doit naître.

Si la ſyphilis ſe trouve dans la même ſituation, c'eſt-à-dire, ſi les accidens qu'elle entraîne à ſa ſuite, telles que les douleurs oſtéocopes, les exulcérations de la gorge, les difformités, ſont à haut degré, nul doute qu'elle ne puiſſe être alors un empêchement au mariage qui étoit promis & qui devoit ſe contracter.

On n'en ſauroit dire autant de pluſieurs autres contagions, telles que celles des rougeoles, des petites-véroles maligne & peſtilentielle, de l'hydrophobie elle-même, parce que ces maladies étant temporaires, ou enlèvent l'individu, ou le laiſſent à la vie abſolument exempt de la faculté de communiquer une contagion entiérement éteinte.

Dans quelles maladies contagieuſes les individus frappés doivent-ils être ſéqueſtrés du ſein de la ſociété?

On ſent que la maladie contagieuſe qui exige cette ſéqueſtration doit être telle, qu'elle entraîne avec elle un danger de mort évident, ou une difformité hideuſe; il faut de plus que la communication de la contagion ſoit très-facile, de quelque manière qu'elle s'opère. Dans cette claſſe ſe trouvent la peſte, les épidémies fébriles malignes, la lèpre confirmée: on pourroit y joindre l'hydrophobie, parce que l'iſolement des malades eſt un devoir très-eſſentiel.

La cohabitation charnelle doit ſans doute être interdite dans tous les cas où la ſéqueſtration de l'individu malade eſt réputée néceſſaire: il en eſt cependant où les devoirs du mariage peuvent, peut-être, ſe refuſer légitimement. On ſuppoſe qu'un des époux ſoit jeune, au-deſſous de trente ans; que ſa ſtature ſoit grêle; qu'il ait le cou long, la poitrine étroite, les épaules élevées; qu'il ait, en un mot, les diſpoſitions naturelles à la phthiſie: il eſt certain que dans cette ſituation il court les plus grands riſques, s'il cohabite avec une femme actuellement phthiſique, & dont la maladie ſoit avancée; mais ſi l'un des deux époux a paſſé l'âge de trente cinq ans, époque ordinairement critique de cette maladie, le danger de la contagion n'eſt plus ſi redoutable, & le refus de la cohabitation n'a plus de motif auſſi reſpectable.

Enfin, cette même cohabitation ou le devoir conjugal peut-il être légitimement refuſé par l'un des conjoints lorſque l'autre ſe trouve affecté de maladie vénérienne à un certain degré d'intenſité? Si la maladie eſt légère, ſi les ſignes de l'infection ſyphilitique ſont peu apparens, on ne penſe pas qu'il puiſſe y avoir lieu à recourir devant les tribunaux pour refus de cohabitation; mais ſi la maladie a fait des progrès manifeſtes, ſi la maſſe des humeurs eſt viſiblement altérée, & ſi cette altération ſe fait connoître par des exulcérations, des tumeurs, des écoulemens, des douleurs aux parties naturelles, nul doute que le refus de cohabitation ne ſoit légitime; mais en ces cas il ne doit être que proviſoire, & ne durer que le tems néceſſaire à la guériſon complète de la maladie.

Au reſte, la plupart des queſtions que je viens d'expoſer ſe jugent au for-intérieur, & par l'intervention des miniſtres de la religion: il eſt très-rare que l'on en faſſe l'objet d'une action intentée devant les tribunaux.

Je n'ai point à ſuivre le travail relatif aux épidémies: les détails qui les concernent, ſans doute im-

portans à connoître, parce que ces maladies diffèrent les unes des autres par des nuances presqu'infinies, parce que la même épidémie ne se ressemble pas toujours dans les lieux les plus voisins, parce qu'elle subit souvent des variations étonnantes sous les yeux des vrais observateurs; mais ils appartiennent à la médecine-pratique : je n'ai à m'occuper ici que des soins à prendre pour en arrêter les ravages, ou pour en faire cesser le cours.

Il est un principe général à cet égard; c'est que les épidémies, quelle que soit leur nature, sont toujours plus ou moins funestes, à raison du tems qu'il y a que le malade en est affecté. Les précautions à prendre doivent donc être d'autant plus sévères.

La prophylactique des épidémies, c'est-à-dire, les précautions à prendre pour en arrêter les ravages, pour en étouffer les germes, pour en préserver les lieux qui n'en ont pas encore été atteints, constituent une partie importante de la médecine légale de l'hygiène publique. Les observations météorologiques, ainsi que celles qui ont pour objet la topographie médicale & les maladies endémiques, sont le plus souvent de la plus grande utilité pour déterminer le caractère & le traitement des maladies populaires. Hippocrate recommandoit, dans ces cas, de faire la plus grande attention aux saisons, c'est-à-dire, aux constitutions qui ont précédé l'épidémie régnante. La série suivante de questions a été proposée à cet égard par la Société royale de médecine de Paris, dans le premier volume de ses Mémoires. Les médecins n'ont pas de meilleur guide à suivre; ils doivent, dans leurs rapports aux magistrats, indiquer sous quelle température l'épidémie paroît avoir été la plus meurtrière; ils observeront si, dans les cantons où elle règne, quelques endroits en ont été exempts, ou si elle y a pris un autre caractère, & en déterminant la position de ces lieux, en la comparant à ceux où l'épidémie est plus meurtrière, les moyens à employer se présenteront naturellement à leur pensée. Quelque circonstance particulière a-t-elle précédé l'épidémie? il en faut faire mention, parce qu'à la destruction de cette cause tient souvent la fin de la maladie populaire. Ces circonstances fortuites peuvent être une inondation, l'affaissement d'une montagne, une fouille de terre, le défrichement de certain lieu, le desséchement d'un marais ou d'un lac, la disparition d'une source, la direction, le souffle continu de certains vents propres à entretenir la maladie ou à en diminuer les ravages. Les médecins parcourront ainsi, dans leurs recherches, toutes les parties qui constituent l'hygiène; ils examineront attentivement la qualité des alimens & des boissons, le blé, les fruits, les viandes, les eaux, dans les lieux où s'est déclarée l'épidémie; ils en trouveront quelquefois la source & le foyer dans un hôpital trop encombré, une prison mal aérée, l'arrivée d'un vaisseau après un voyage de long cours, le passage des troupes d'un lieu infecté à celui qui ne l'étoit pas; ils attacheront ensuite leur examen sur les ustensiles d'usage dans la vie commune & le commerce & la vente des denrées, les vases de cuivre ou de plomb dans lesquels on laisse déposer ou fermenter le vin, la bière, le cidre. C'est après avoir ainsi tour à tour étudié l'épidémie dans les causes, qu'ils pourront offrir aux magistrats des conseils salutaires & une prophylactique assurée.

Mais autant il importe aux médecins d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour éteindre le germe d'une épidémie naissante & pour en arrêter le cours s'il est possible, autant ils ont de précautions à prendre pour ne pas alarmer le peuple, lors même qu'ils usent de tous les moyens propres à le préserver. On sait avec quelle rapidité marche la contagion dans les corps dont l'ame a été affoiblie par la crainte : on sait combien la frayeur dispose à contracter les épidémies régnantes, & quel caractère plus malin encore elles semblent prendre dans les individus sur lesquels cette cause délétère semble avoir éteint le feu de la vie & le ressort vital de l'organisation. Les médecins doivent donc rassurer le peuple, cacher, s'il est possible, le vrai nom de la maladie sous un nom moins alarmant; mais il faut toutefois que la sécurité qu'ils inspireront ne fasse point négliger les mesures prophylactiques indispensables; & s'il y avoit à se prononcer entre le parti de déclarer que la peste existe, afin de nécessiter les séquestrations, les désinfections nécessaires, nul doute que les médecins n'auroient pas à balancer sur cette déclaration, le salut du peuple étant dans tous les cas la loi suprême. Il est important surtout que les médecins consultés par les magistrats réunissent leurs opinions, qu'un conseil commun en soit le résultat, & que les opinions contraires à celles de la majorité, ou divergentes sur la nature & le caractère de la prophylactique & le traitement de l'épidémie régnante, ne soient point mises au jour, cette lutte d'opinions, cette division d'avis étant faites pour jeter les plus grandes alarmes. Il ne faut que se rappeler les cruelles dissentions qui s'élevèrent, lors de la peste de Marseille, entre les médecins envoyés par le Gouvernement & les médecins du pays, pour que les magistrats sentent combien il est important de traiter les objets de cette nature dans des consistoires secrets, & de n'en faire connoître les résultats par des réglemens de police, que comme l'expression de l'unanimité des opinions des gens de l'art. Alors le peuple se livre avec sécurité à l'emploi des moyens dont on lui prescrit l'usage, & cette sécurité est un prophylactique excellent. (*Voyez l'article* PESTE.)

Par la même raison, il faut se garder de confondre la dénomination de *peste* avec celle d'*épidémie*. Toute *peste* est sans doute une *épidémie*, mais elle a de plus des caractères particuliers qui la signalent. Une *épidémie*, dans l'acception générale de ce mot, n'étant autre chose qu'une maladie populaire ou répandue sur un grand nombre d'individus à la fois & pendant un certain tems, on voit que sous cette définition se confondent des maladies bénignes & douces de leur nature, telles que certains maux de gorge épidémiques, les toux, les grippes, les catarres; des maladies plus graves & dangereuses, telles

que les petites-véroles confluentes, les rougeoles malignes, les angines, les dyssenteries, les fièvres de même nature, & enfin les maladies pestilentielles & la peste elle-même.

On a donc jugé convenable de fixer l'opinion que l'on doit avoir du mot *épidémie*. Zacchias a traité ce sujet avec discernement; il rapporte les diverses opinions des jurisconsultes & des casuistes à cet égard; & comme le résultat de cette discussion avoit alors pour objet des effets qui ne se représentent plus en France, tels que les priviléges accordés par la loi aux citoyens en tems de *peste*, la sortie des religieux de leurs couvens, la dissolution des vœux monastiques, &c. &c., il suffit ici de faire connoître que diverses bulles des papes ont fixé d'une manière précise la signification réelle du mot *épidémie*; ils la rapprochent beaucoup de la peste, en déclarant qu'il ne faut entendre par *épidémie* qu'une maladie populaire très-contagieuse, très-grave & souvent mortelle.

C'en est assez sur cet objet; de plus amples détails seront plus convenablement placés à l'article Peste: c'est là que je rapporterai les priviléges particuliers qui naissent de la fatalité de ces tems désastreux. J'ajouterai ici quelques réflexions générales sur la conduite à tenir dans les tems des maladies épidémiques, observant toujours que toutes les mesures à prendre à cet égard se réduisent aux deux suivantes: *séquestration* des individus frappés de la maladie, *désinfection* des choses infectées ou contagiées; objets que j'ai traités à l'article Lazaret, auquel je renvoie le lecteur. Ces réflexions pourront servir de fondement aux instructions populaires qu'il convient de répandre pendant les épidémies.

Le nombre des espèces d'épidémie qui de tems à autre parcourent & ravagent une ou plusieurs contrées, est plus circonscrit qu'on ne pense. Les unes paroissent ne dépendre que de la contagion, & parmi elles il en est dont les germes sont étrangers à l'Europe: telle est la peste. Je répète ici qu'il seroit possible de ne plus la revoir, en s'attachant avec le plus grand soin à la prophylactique qui la concerne.

D'autres épidémies semblent avoir pour causes des alimens altérés: telle fut cette fièvre maligne avec spasme, qui ravagea une partie de l'Allemagne en 1596 & 1597, &, au commencement de ce siècle, la *Hesse*, la *Misnie*, la *Lusace*, &c. Le docteur Buddem, qui en a fait l'histoire, prouve qu'elle étoit due au blé altéré, particuliérement au seigle ergoté dont il y avoit eu une grande abondance, ainsi que d'ivraie, les années précédentes. Il ajoute qu'elle attaquoit particuliérement les pauvres, obligés de se nourrir de ces mauvais grains, & que les riches, qui eurent la commodité de séparer les grains altérés, en furent exempts. Le *Journal des Savans*, juin 1720, rapporte qu'une épidémie convulsive ravagea l'*Alsace* & la *Saxe* en 1716 & 1717 par la même cause. Il faut donc être attentif à ce caractère nerveux particulier des maladies épidémiques qui dépendent de l'altération des blés. Les affections gangréneuses épidémiques tiennent souvent aux mêmes causes.

Le médecin Bouvier a donné, dans le dix-septième volume du *Recueil de la Société de médecine de Paris*, en l'an 10, un Mémoire intéressant sur les inconvéniens qui résultent de l'usage du blé nouveau, & sur les moyens d'y remédier. Il rapporte qu'en l'an 11 une dyssenterie épidémique, assez grave, désola la commune de Verneuil-sur-Oise, même département, dans le courant de juillet. M. Bouvier découvrit qu'elle n'étoit due qu'à la précipitation avec laquelle on faisoit usage des grains qu'on venoit de récolter. Ses avis furent d'enlever aux grains l'humidité qui en rendoit le battage incomplet, de perfectionner leur maturité avant de les soumettre à la meule; ce qui pourroit s'obtenir aisément, d'abord en laissant les gerbes exposées au soleil pendant deux à trois jours, ensuite en y exposant encore le grain pendant douze à quinze heures après sa séparation d'avec l'épi: si le soleil ne luit pas, il suffira d'étendre ces gerbes à l'air libre pendant le double du tems, & de passer le grain au four après que le pain en a été retiré; d'employer ensuite, pour le pétrissage, un levain plus abondant, & pour le bassinage, le sel en quantité suffisante pour soutenir la pâte & augmenter la disposition à lever, sans dénaturer le goût que doit avoir le bon pain. Quant aux remèdes, il conseille, dès les premières aigreurs, les premières tranchées, les coquilles d'œufs calcinées, passées au tamis de soie; l'eau de chaux, les eaux ferrugineuses gazeuses du pays, l'infusion forte des baies de genévrier, &c.

Certaines épidémies semblent tenir à une constitution atmosphérique particulière, ou à des causes dont la nature ne peut être assignée: il suffit, dans ces cas, de bien déterminer leur caractère, afin de ne pas prendre pour *épidémies* des maladies intercurrentes qui se propagent par le défaut de soins, le traitement mal entendu, la mal-propreté, &c. Ces épidémies sont, 1°. des fièvres, dites *putrides* ou *malignes* par le peuple, suivant leur intensité. Leur caractère général consiste dans *la prostration des forces*, *l'abattement de l'esprit; le pouls est petit, foible, déprimé; la chaleur est âcre & sèche, souvent peu vive; la face est singuliérement altérée; les fonctions mentales sont toujours troublées; la tête est toujours pesante ou douloureuse; le corps se couvre souvent de pétéchies*. Cette fièvre se complique de *toux*, de *catarres*, d'*angines*, & constitue alors ces *fièvres catarrales épidémiques*, ces *péripneumonies*, ces *maux de gorge gangréneux* qui ne ravagent que trop souvent l'Univers.

2°. Des coqueluches qui attaquent spécialement les enfans, & qui sont signalées par *une toux convulsive, avec strangulation*, *inspiration sonore & réitérée, souvent avec vomissement.*

3°. Des épidémies exanthématiques, la rougeole, la petite-vérole, la scarlatine, trop connues pour que j'en assigne ici les caractères.

4°. Les dyssenteries si fréquentes, & qui ravagent périodiquement l'Europe avec des retours indéterminés. Les caractères de la vraie dyssenterie épidémique contagieuse sont ceux-ci: *selles fréquentes, muqueuses*

ou ſanglantes, avec coliques, douleurs vives, teneſme, la plupart du tems ſans véritables excrémens, ſouvent avec fièvre, langueur, abattement, foibleſſe.

5°. Enfin, il y a des *épidémies* que l'on pourroit nommer *endémiques*, en ce qu'elles paroiſſent dépendre de l'impreſſion des cauſes morbifiques permanentes qui ſe trouvent dans certains pays, & dont la funeſte activité ſe réveille en certains tems, particuliérement dans les ſaiſons du printems, & ſurtout dans l'automne : telles ſont les fièvres *intermittentes* ou *rémittentes*, ſi bien décrites par Torti, & dont le quinquina à grande doſe paroît l'antidote aſſuré lorſqu'il eſt donné à tems.

Quelle que ſoit de ces épidémies celle qui ſe déclare dans une contrée, la première choſe à faire pour les régions voiſines avec leſquelles elle eſt en relation d'affaire ou de commerce, eſt de ne point permettre la communication des effets & marchandiſes ſans les ſoumettre aux déſinfections dont les procédés ſont connus. (*Voyez l'article* LAZARET.)

Les perſonnes qui approchent les malades ſe ſouviendront qu'elles peuvent très-facilement en communiquer les germes contagieux par les vêtemens dont elles ſont couvertes; elles ne peuvent donc, & pour leur propre ſûreté, & pour l'intérêt de la ſalubrité publique, quitter une maiſon infectée pour paſſer dans celles qui ne le ſont pas, ſans avoir eu le ſoin préalable de ſe laver ſoigneuſement à l'eau acidulée par le vinaigre, ſans avoir changé d'habits ou très-ſoigneuſement déſinfecté ceux qu'elles portent. Cette précaution eſt de la plus grande importance; elle n'eſt jamais priſe, & les magiſtrats s'aveuglent à cet égard, ainſi que les médecins eux-mêmes, qui négligent de mettre en pratique ces conſeils ſalutaires.

Par la même raiſon, les couvertures, les capotes, les effets qui ont ſervi à des malades de ces épidémies, ne peuvent être livrés à de nouveaux malades ſans avoir ſubi l'épreuve de l'eau bouillante, de l'aération très-répétée, &, s'il eſt néceſſaire, de la fumigation par les acides minéraux. Les matières en laine, comme les plus poreuſes, ſont les foyers ordinaires des contagions, ainſi que les matelas. Que de reproches n'ont point à ſe faire à cet égard les adminiſtrateurs, les économes, les officiers de ſanté des grands hôpitaux, des priſons, des vaiſſeaux, lieux où la contagion ſe propage avec tant de rapidité !

Les précautions à prendre dans les dyſſenteries épidémiques ne ſont pas moins néceſſaires. Il faut aſſigner à ces malades des foſſes d'aiſance qui leur ſoient uniquement deſtinées; il faut que ces foſſes ſoient profondes, & chaque jour ſoigneuſement recouvertes d'une certaine quantité de terre; il faut que les chaiſes percées aient une route à ſuivre pour être portées vers ces foſſes ſans jamais paſſer par les ſalles des individus atteints d'autres maladies; il faut que leurs habits, leurs vêtemens ſoient très-exactement déſinfectés, &c. &c. Dans quels lieux ſe pratiquent ces moyens ? Ils ſont trop généralement négligés. (GILBERT, D. M.)

MALADIES ÉPIZOOTIQUES. Le docteur Mahon, à l'article ÉPIZOOTIE de ce Dictionnaire, préſente la ſérie des conſidérations principales auxquelles les médecins doivent faire la plus grande attention lorſque des maladies de ce genre ſe déclarent chez les animaux. Ces conſidérations, extraites du premier volume des *Mémoires de la Société de médecine*, ſont d'une grande importance, mais ce ne ſont pas les ſeules qui doivent guider les magiſtrats dans ces circonſtances déſaſtreuſes; elles ſervent à déterminer le caractère particulier de l'épidémie & la nature du traitement. J'ai penſé qu'il étoit néceſſaire d'ajouter à ces obſervations fondamentales quelques réflexions ultérieures ſur la conduite à tenir. M. Fodéré a traité ce ſujet avec beaucoup de ſagacité & de préciſion.

L'hygiène publique ordonne aux magiſtrats certaines meſures de police médicale propres à prévenir les maladies épizootiques ou à les étouffer dans leur germe. Ces meſures conſiſtent, 1°. à faire en ſorte que l'atmoſphère qui environne les animaux, ſoit dans les étables, ſoit dans les pâturages, ait toutes les qualités qui conſtituent un air reſpirable le plus pur poſſible; que les alimens & les boiſſons dont ils font uſage ne ſoient en aucune manière altérés; que la propreté des animaux & des étables ſoit ſoigneuſement conſervée; 2°. à ordonner que les médecins chargés par les magiſtrats de la conſervation de l'hygiène publique, poſſèdent les connoiſſances de l'art vétérinaire en ce qui concerne l'hygiène, la phyſiologie, la pathologie & la thérapeutique des animaux: ceci n'aura lieu que dans les localités où il ne ſe trouve pas de médecin vétérinaire; 3°. à ordonner que les maréchaux & les chefs des bergeries aient au moins quelque teinture des élémens de l'art vétérinaire, & qu'ils ſubiſſent à cet effet quelques épreuves.

On n'oubliera point que la contagion eſt plus active encore, & fait des progrès plus rapides chez les animaux que chez l'homme, parce qu'ils ne peuvent changer de vêtemens, parce que leurs excrémens infectent à chaque moment les pâturages, parce que la matière de leur tranſpiration s'arrête ſur les poils, parce que le ſouffle de leur haleine s'applique de très-près ſur les animaux qui ne ſont point encore infectés, parce que les animaux ont en général l'habitude de flairer les matières excrémentitielles putrides. Il eſt vrai que les miaſmes contagieux ſont dans chaque eſpèce d'animaux d'une nature diſtincte, qui n'affectent que l'animal analogue à celui qui les a produits.

Une épizootie s'eſt-elle déclarée dans une région voiſine ? le ſoin des magiſtrats doit être, 1°. de faire examiner ſoigneuſement, par les médecins vétérinaires, tous les animaux qui entrent dans le pays, & de faire conſtater leur ſanté par des procès-verbaux réguliers;

2°. D'empêcher qu'il entre dans le pays d'animaux arrivant des régions contagiées, ſans une atteſtation en bonne forme de la Commiſſion de ſanté de cette région, laquelle Commiſſion déclare que l'animal étoit dans l'état de ſanté parfaite lorſqu'il eſt parti;

3°. De féquestrer à l'instant, & avec les plus grandes précautions, les animaux arrivant des lieux infectés & soupçonnés de l'épizootie.

L'épizootie s'est-elle déclarée dans le pays même? les précautions suivantes doivent être prises le plus tôt qu'il est possible.

1°. Les animaux *malades* doivent être à l'instant séquestrés. Le dégoût pour la nourriture, le défaut de rumination, la langueur, l'abattement, sont les premiers symptômes qui peuvent faire soupçonner la maladie.

2°. Les chefs des bergeries, les bergers, les pâtres, les domestiques chargés du soin des animaux, ne doivent jamais permettre aucune communication, si légère qu'elle puisse être, entre les animaux *sains* & les *malades*.

3°. Du moment où des vétérinaires instruits, après avoir scrupuleusement examiné le caractère de la maladie épizootique, déclarent que les moyens de traitement qu'ils ont employés n'ont point réussi, & que la maladie leur paroît de nature maligne & très-contagieuse, les magistrats doivent ordonner l'*abattage* des animaux. C'est alors au Gouvernement à procurer des indemnités convenables aux citoyens qui ont le plus souffert par l'exécution de cet acte de police médicale.

4°. Les cadavres des animaux morts de la maladie ou *abattus* par mesure de police doivent, après avoir été dépouillés de leurs peaux, être inhumés dans des fosses profondes & recouvertes de beaucoup de terre. Ces inhumations doivent se faire dans des lieux écartés, & interdits au passage des animaux sains.

5°. Il y a des cas où l'on peut tenter la méthode de l'inoculation de l'épizootie, après avoir fait des épreuves convenables.

6°. On doit interdire le commerce, la vente & l'achat de la chair des animaux morts de l'épizootie; leurs peaux ne doivent être employées aux usages ordinaires qu'après avoir été macérées, dans de la chaux vive, jusqu'à parfaite dépilation. Les cuirs des animaux morts du *charbon* peuvent répandre la contagion.

7°. Quand l'épizootie a cessé, il convient, avant de se servir des étables où l'on a établi les animaux malades, les animaux en convalescence & les suspects, de les gratter, de les laver, de les blanchir, de les aérer, de les soumettre aux fumigations minérales, ainsi que tout ce qui a été à l'usage des animaux malades. En un mot, il faut appliquer ici tout ce que nous avons dit de la résinfection des individus & des choses. (*Voyez l'article* LAZARET.)

Sur tout ce qui concerne cet intéressant objet d'hygiène publique, il faut consulter les Mémoires des savans vétérinaires, Chabert, Flandrin, Huzard, & particuliérement l'ouvrage qu'ils ont publié en 1794, sous le titre d'*Instructions & observations sur les maladies des animaux domestiques*.

M. Huzard a inséré, dans le huitième volume du *Recueil de la Société de médecine de Paris*, en l'an VIII, un excellent Mémoire sur l'épizootie des vaches laitières de Paris. Il y traite la question suivante: *Le lait & la viande des vaches affectées de cette maladie peuvent-ils être nuisibles à la santé de ceux qui s'en nourrissent?*

Il conclut des observations & des expériences faites à cet égard, que l'on n'a pas remarqué que l'usage de ce lait, pris comme aliment, ait donné lieu à des maladies particulières; mais que cependant, s'il n'est pas nuisible comme aliment, il ne peut produire, en qualité de médicament, les effets salutaires que l'on voudroit en obtenir ou que l'on a droit d'en attendre.

Quant à l'usage de la chair de ces animaux, l'auteur observe qu'on a constamment mangé à Paris & dans ses environs les vaches qui en sont affectées; qu'on les a mangées en plus grande quantité dans les tems où la maladie faisoit le plus de ravages, sans que l'on se soit apperçu que l'usage de cette viande ait été nuisible; que pendant les épizooties de 1770 & de l'an VI, qui avoient un caractère plus dangereux, le nombre des bêtes vendues aux bouchers a été bien plus considérable, sans que les maladies aient été plus fréquentes chez le peuple; enfin que, dans aucun tems, on n'a porté de plaintes sur l'usage de cette viande.

L'auteur cite, à l'appui de ces observations, les autorités irrécusables des deux Sociétés de médecine en 1789 & dans l'an VII, qui partagent l'opinion de l'auteur du Mémoire, & d'autres expériences qui tendent à prouver l'innocuité de cette viande. Si des observations semblent annoncer qu'il est dangereux de manger de la chair des bêtes mortes de maladies, c'est que, dans toutes ces observations, dit M. Huzard, il s'agit de maladies aiguës, inflammatoires, charbonneuses, évidemment contagieuses, qui tuent rapidement les animaux qu'elles affectent, tandis que l'épizootie actuelle des bestiaux des environs de Paris est une affection chronique.

Les observations recueillies avec soin sur les maladies dans le cas de contagion même, semblent annoncer que ceux qui ont déterré, dépouillé, mangé les animaux malades ou qui en sont morts, ont contracté la maladie plutôt par absorption que par l'effet de la nourriture.

A l'appui de ces assertions, l'auteur cite encore l'opinion de la Société des médecins de Genève, de MM. Morand, Duhamel, &c.; des médecins en chef des armées de Sambre & Meuse, Rhin & Moselle, du Rhin, d'Italie, qui ont vu une grande partie de ces armées alimentée long-tems de la viande de bœufs & de vaches affectés de l'épizootie depuis l'an IV, sans qu'il en soit résulté aucune maladie parmi ces nombreux consommateurs.

Quoique ces observations ne soient rien moins que positives contre l'usage de la viande des vaches affectées de l'épizootie actuelle, il est cependant essentiel, de la part du magistrat chargé de la police des subsistances, de veiller à ce que les alimens d'un usage journalier, que l'on offre à la multitude sous l'appât du bon marché, soient toujours aussi sains qu'il est possible; à ce que la cupidité des nourrisseurs & des

bouchers ne fasse conduire aux boucheries aucune bête morte, soit de cette maladie, soit de toute autre, comme il n'arrive que trop souvent.....

Une agence des subsistances devroit être chargée de prévenir les abus en ce genre. Les nourrisseurs chargés de fournir des animaux aux boucheries seroient tenus d'avertir l'agence, qui seroit chargée de les faire visiter par un inspecteur, &, en cas de besoin, par un vétérinaire: sur leur rapport, après l'abattage, on permettroit la distribution de la viande ou l'on en ordonneroit l'envoi à la voirie. Ces opérations seroient surveillées par un commissaire de section.

J'ai pensé que l'analyse du savant Mémoire de M. Huzard étoit bien propre à réveiller l'attention des magistrats de Paris, & c'est la raison pour laquelle j'ai cru devoir l'insérer dans cet article, & compléter le travail commencé par le docteur Mahon, à l'article ÉPIZOOTIE, auquel je renvoie. (GILBERT, D. M.)

MALADIES EXANTHÉMATEUSES. Ce sont celles qui, de nature plus ou moins inflammatoires, cessent par une éruption de boutons, qui terminent, comme crise, la maladie en bien : telles sont la rougeole, la petite-vérole, l'érésipèle & autres efflorescences. Quelques-unes de ces maladies peuvent non-seulement se communiquer par contact, mais encore par insition : la chose est certaine pour la petite-vérole; elle a été tentée, & avec quelques succès, par Homes pour la rougeole, & pour la miliaire par quelques autres, mais avec un succès incertain. Il est, quant aux apparences extérieures, une grande affinité entre les affections exanthémateuses & les impétigineuses; mais on distinguera facilement les premières des dernières, en ce qu'elles sont toujours le produit d'un état fébrile qui les a devancées. Les maladies exanthémateuses ne sont pas toujours bénignes. Combien de fois, en effet, ces éruptions ne viennent-elles pas compliquer les fièvres malignes, qui tiennent alors plus ou moins du caractère pernicieux? & quelle différence n'y a-t-il pas alors entr'elles & ces efflorescences qui, le produit d'un régime chaud, règnent d'une manière anomale, & disparoissent toujours quand on combat la maladie par des moyens entiérement opposés? Les maladies épidémiques sont souvent accompagnées d'exanthèmes; alors les fièvres intercurrentes tiennent plus ou moins de leurs caractères. Sydenham a ouvert aux médecins une bien grande carrière à parcourir dans les observations qu'il nous en a laissées; mais les plus fâcheuses en ce genre sont celles où plusieurs de ces efflorescences s'entre-mêlent pour les compliquer de la manière la plus sinistre. Ainsi l'on voit, dans la petite-vérole maligne, des pétéchies, le pourpre mêler leur influence à celles des miasmes primitifs, & rendre ainsi la maladie première une des plus graves. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* EXANTHÈME & VARIOLE. (PETIT-RADEL.)

MALADIES FÉBRILES : affections dues à l'exaltation des forces vitales, activées en plus ou quelquefois en moins, en apparence, & qui, prenant une marche régulière, sont soumises à des ordres d'accroissement & de décroissement que terminent souvent des évacuations salutaires qu'on nomme *critiques*. Ces affections sont toujours accompagnées d'un développement de calorique qui ajoute à la chaleur naturelle du corps. Il n'est point de maladies qui aient plus exercé la plume de ceux dont l'imagination féconde s'est laissée entraîner hors des bornes posées par la raison. A force de raisonner, on a quitté la route de l'observation, & l'on a fini par tomber dans des écarts qui n'ont fait qu'embrouiller la matière. Ceux qui ont été plus sensés se sont fixés à elle, le meilleur guide qu'on puisse avoir pour parvenir à un traitement heureux. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* FIÈVRE, CALORIQUE & CRISES. (PETIT-RADEL.)

MALADIES DES FEMMES en général. (*Voyez l'article* FEMMES. (CHAMBON.)

MALADIES DES FEMMES EN COUCHES. (*Voyez* ACCOUCHÉES, ACCOUCHEMENT, DÉLIVRER, FIÈVRE DE LAIT. (CHAMBON.)

MALADIES DES FEMMES GROSSES. (*Voy.* GROSSESSE. (CHAMBON.)

MALADIES DES FILLES. (*Voyez* FILLES.) (CHAMBON.)

MALADIES DES GENS DE LETTRES. Ces maladies prennent une teinte particulière suivant l'âge, le sexe, le tempérament, les passions, le climat & la profession des individus. C'est ce qu'ont bien observé tous les médecins philosophes; mais il n'est rien qui imprime aux affections morbifiques un caractère plus distinctif que le travail assidu de l'esprit, & il est certaines maladies qui affectent particuliérement les gens de cabinet. Platner, Pujati, Ramazzini se sont occupés spécialement de cet objet : aucun n'y a répandu plus de jour que le célèbre Tissot.

Les maladies des gens de lettres ont deux sources principales : la contention de l'esprit & l'inaction du corps. Pour les faire connoître, il suffit de tracer les effets de ces deux causes. Je ne m'arrêterai point à faire voir par le raisonnement les relations de l'ame avec le cerveau & nos divers organes; je n'apporterai en preuve qu'un seul exemple cité par Zimmermann. Un jeune homme s'appliqua avec ardeur à l'étude de la métaphysique; bientôt il sentit ses facultés intellectuelles s'affoiblir : nouvelle ardeur pour ranimer cette foiblesse, qui ne fit qu'augmenter. Ce combat de la volonté contre les forces dura six mois, au bout desquels le moral & le physique succombèrent. Quelques remèdes ranimèrent les forces du corps; mais les sens & l'intelligence tombèrent gradativement dans la stupeur la plus complète. L'ouie, la vue, l'organe de la voix, sans paroître affectés, étoient dans un état de nullité absolue; cependant les fonctions physiques

n'étoient plus altérées. On regarda la maladie comme incurable, & on abandonna le malade à lui-même. Au bout d'un an, on fait lecture à haute voix d'une lettre devant lui; il tressaille, il pleure, il crie; l'on réitère l'expérience; il recouvre peu à peu ses sens, non sans de graves accidens; il est rendu à lui-même; il en profite pour faire honneur à son siècle. Il n'est personne qui, s'étant adonné pendant quelque tems à une étude suivie, ne connoisse l'influence de l'ame sur l'estomac: il existe donc entre les forces morales & physiques un équilibre nécessaire, qui ne peut se rompre que l'une & l'autre ne soient également affectées, si ce n'est dans l'état de démence, où le corps profite quelquefois aux dépens de l'ame. Ainsi, quand la machine se trouve dérangée par suite des travaux de l'esprit, bientôt l'ame, à son tour, est elle-même attaquée. Les premiers symptômes qui se présentent, sont la pusillanimité, la défiance, la crainte, la tristesse, l'abattement: les plus graves sont la mélancolie, l'épilepsie, la fièvre lente. Un homme de lettres, après quatre mois de travaux assidus, perdit, sans aucun symptôme de maladie, la barbe, les cils, les sourcils, les cheveux & tous les poils du corps.

Les dérangemens du cerveau dépendent de trois lois de l'économie animale.

La première est qu'une trop forte impression, produite par l'ame sur le cerveau, ne peut plus être réprimée. Pascal, après de longues méditations, eut tellement les organes intellectuels affoiblis, qu'il croyoit toujours voir auprès de lui un gouffre enflammé.

La deuxième est que les humeurs se portent à la partie qui est en action. Molière mourut d'un crachement de sang en prononçant avec force le *juro* du Malade imaginaire.

La troisième est que la fibre animale se durcit par l'exercice. Il en est du cerveau chez les gens de lettres, comme des parties mises en action par les ouvriers, qui deviennent calleuses; le cerveau s'endurcit, la mémoire chancèle & présage l'affoiblissement de la raison.

On peut objecter que nombre de savans, tels que Homère, Platon, Plutarque, Galilée, Locke, Newton, Fontenelle, Voltaire ont dépassé même le terme de la vie fixé par la nature; mais c'est plus par la force de leur génie, que par l'assiduité de leur travail, que ces grands-hommes se sont frayé le chemin de l'immortalité: les distractions que la célébrité entraîne, ont réparé le mal que leur faisoit l'étude.

Nous venons de voir les suites dangereuses de la contention de l'esprit; examinons celles de l'inaction du corps. Pour les connoître, rappelons-nous que le corps humain est composé en partie de fluides, de la circulation desquels dépend la santé. Le mouvement musculaire est sûrement un des moyens les plus efficaces pour augmenter l'action de ces vaisseaux. La vie sédentaire détruit, au contraire, la force des muscles par la désuétude; la circulation, réduite aux seules forces du cœur, s'anéantit dans les plus petits vaisseaux, & s'affoiblit dans les systèmes artériels & veineux: de là, suppression des évacuations des humeurs, diminution des forces, hydropisie, épanchement aqueux dans le cerveau, qui donne souvent lieu à l'apoplexie.

Les organes digestifs, à qui le mouvement est si nécessaire, sont en proie au soda & aux coliques les plus cruelles; la rate s'endurcit; la bile, retenue dans la vésicule du fiel, produit les calculs biliaires; le foie, viscère où le sang subit une altération particulière, s'obstrue & donne lieu à l'hypocondrie, maladie la plus commune des gens des lettres, qui, outre les maux dont elle les accable, les porte quelquefois à des excès dont ils ont à rougir: témoin Swammerdam, qui, peu de tems avant sa mort, dans un accès de fureur mélancolique, brûla tous ses écrits.

On peut compter encore au nombre des maladies des gens de lettres, la phthisie pulmonaire, la pierre, les maladies de la vessie.

La liqueur séminale perd aussi beaucoup de son activité, & c'est d'après cela que l'on a cru pouvoir expliquer, ce que l'expérience prouve tous les jours, pourquoi les grands-hommes n'ont presque jamais produit d'enfans dignes de soutenir leur nom.

Enfin, les maladies les moins dépendantes des travaux de l'esprit éprouvent des symptômes qui en augmentent la gravité, & les rendent beaucoup plus dangereuses.

A la contention de l'esprit & à l'inaction du corps, joignons encore, comme causes de maladies, l'attitude dans le cabinet, source de la cardialgie & des hémorroïdes; les veilles, si dangereuses par les influences funestes de l'air nocturne, les vapeurs grasses des matières que l'on brûle pour s'éclairer, l'air enfermé de la chambre, l'habitude de lire pendant le repas, la privation des plaisirs de la société.

Il est de plus certaines occupations qui entraînent après elles de graves accidens: l'anatomiste doit redouter l'air infect des cadavres; le chimiste, la vapeur de ses fourneaux, & l'orateur, la déclamation véhémente; les religieux, la longueur de la contemplation; le grand-homme, les détails d'une administration immense.

Les dangers de l'étude varient suivant l'âge: une application trop soutenue tue l'enfance. Il en est de même lorsqu'on s'y livre dans un âge déjà avancé, surtout lorsque l'âge viril a été employé à d'autres travaux.

J'ai jeté un coup d'œil rapide sur les maux qui menacent les hommes livrés à l'étude, trop souvent fruit de leurs occupations; il me reste à faire voir quels sont les secours que l'art de la médecine leur procure.

La médecine hygiénique est sans contredit celle qui, dès le principe, offre le plus de ressource; mais elle suppose qu'il n'existe point encore de dérangement notable dans les organes. Ainsi, les délassemens de tout genre, la promenade, l'équitation, un exercice modéré, la respiration d'un air pur & salubre, une vie sobre & régulière, des alimens choisis, tels que la viande des jeunes animaux, le poisson, les

œufs frais, le lait, les fruits, surtout les fruits acidulés, les légumes, l'usage fréquent & presqu'habituel de l'eau pour boisson, peu de variété dans les alimens, peu d'assaisonnemens, un souper fort léger, une longue mastication, tel doit être le régime de l'homme de lettres.

L'on sait que Louis Cornaro, noble vénitien, accablé, dès l'âge de vingt-cinq ans, de nombre d'infirmités, abandonné à trente-cinq par les médecins, après avoir épuisé tous les secours que l'art sembloit lui offrir, renonça à toute espèce de remède, & s'imposa le régime le plus sévère, s'étant réduit à douze onces de nourriture solide & quatorze onces de boisson par jour. Par ce régime, il rétablit en peu de tems sa santé, prolongea le terme de sa vie au delà de cent ans, toujours sain de corps & d'esprit, & laissa à la postérité le plus grand exemple des avantages d'une vie sobre & tempérante. Newton, qui parvint jusqu'à un âge fort avancé, ne vécut que de pain & d'eau, n'ayant fait usage, dans toute sa vie, que fort rarement d'un peu de vin d'Espagne & de viande de poulet.

Après avoir fixé le régime des gens de lettres, nous devons les mettre en garde contre l'abus de deux choses également pernicieuses, sans espérer cependant persuader ceux qui se sont déjà laissé entraîner par la force de l'habitude; nous voulons parler de l'usage des boissons chaudes & de celui du tabac. Sans entrer dans le détail de tous les mauvais effets des boissons chaudes, l'on sent combien leur excès doit détruire les forces de l'estomac. Le café peut trouver des défenseurs; mais le thé doit être plutôt regardé comme remède, que comme boisson d'habitude, malgré tous les avantages que l'on a prétendu attribuer à son usage journalier. Outre que le tabac tend à détruire le sens de l'odorat, l'on sait qu'il affoiblit la mémoire si nécessaire aux gens de lettres, &, s'il offre quelquefois de bons effets, l'on n'y est attaché le plus souvent que par fantaisie ou par habitude.

Lorqu'il y a dérangement dans les organes, il faut alors avoir recours à la médecine thérapeutique, & suivre le traitement qu'indique la nature de la maladie, en faisant une attention sérieuse à l'influence que doit amener nécessairement le genre de vie.

La première règle à observer est la cessation absolue de toute espèce d'études. On a remédié à l'épuisement, tantôt par l'usage habituel du lait, tantôt par celui d'un vin généreux, employé comme cordial; quelquefois par celui de l'eau à la glace, donné comme boisson ordinaire. Le quinquina a produit les plus heureux effets pour des foiblesses d'estomac. On a obtenu les mêmes avantages, dans les mêmes circonstances, de l'usage du *quassia amara*, des bains froids, des frictions, des eaux minérales.

Si les gens de lettres, épuisés par le travail, sont attaqués de maladies aiguës, ce n'est qu'avec bien de la prudence que l'on doit faire alors usage de la saignée; l'expérience en a souvent prouvé les funestes effets.

Les purgations, au contraire, attaquent bien mieux le principe de leurs maladies; mais on doit se garantir de les répéter trop souvent. Les plus légers accès de fièvre produisent souvent chez eux le délire, ce que le médecin doit observer pour ne pas se laisser effrayer par des symptômes qui, dans toute autre circonstance, deviendroient alarmans.

Les convalescences sont en général très-longues chez les gens de lettres, & ils doivent s'attendre à ne jamais voir leur santé parfaitement se rétablir, si, de trop bonne heure, ils donnent une nouvelle contention à leur esprit, dont les moindres inconvéniens seront des insomnies fréquentes.

Enfin, un dernier inconvénient dont les gens de cabinet doivent se garantir, est de ne point s'astreindre à des habitudes trop serviles, que les divers événemens de la vie ne viennent que trop souvent intervertir: l'excès, dans ce genre, est un abus, & les dérangemens forcés pourroient alors avoir les suites les plus funestes. (R. Geoffroy.)

Maladies glaireuses. Ces affections sont toutes de nature chronique, & proviennent d'une surcharge de sucs visqueux, qui doivent sécréter les surfaces nasales, œsophagiennes, stomacales, intestinales & pulmonaires, pour les préserver des effets nuisibles d'une trop grande siccité. La présence de cette humeur, quand elle occupe plusieurs siéges, produit divers symptômes qui cèdent, du moins pour le moment, aux remèdes qui peuvent l'expulser. Du nombre sont: la perte du goût, de l'odorat, une diminution dans la faim, la soif, une digestion laborieuse, des vomissemens d'une matière épaisse, filandreuse, des diarrhées sans coliques. Quand la gorge, la trachée-artère donnent accès à cette surcharge, la toux devient plus ou moins fatigante, & est plus gutturale que pulmonaire. Ces maladies se développent vers l'âge fait, particulièrement chez les tempéramens pituiteux, chez qui la vie des tissus blancs est peu active; elles dégénèrent toujours, par les progrès de l'âge, en quelques affections chroniques qui traînent l'hydropisie après elles. Le meilleur moyen de parer aux affections de ce genre est de prescrire un régime sec; savoir: un pain bien fermenté, salé & anisé; les viandes faites, notamment celles des bœufs, des oiseaux & des poissons, dont le dernier résultat digestif tourne à l'alcalescence; des vêtemens de flanelle sur la peau; l'exercice autant que les forces pourront y souscrire; les frictions sèches, l'équitation, la promenade, un travail manuel; car ainsi s'établira un degré suffisant de chaleur, à l'aide duquel les mucosités se dissolveront, & les surfaces sécrétoires acquerront une tenacité plus grande, qui s'opposera à la formation des matières glaireuses. Les médicamens qui pourront de leur part contribuer à ce plan de traitement sont les stomachiques, les aromatiques, les martiaux, les rhubarbarins, les alcalins, les savoneux unis aux amers, tels que l'enula campana, les aloétiques, les résineux & les balsamiques; les évacuans, notamment les émétiques végétaux, les sternutatoires, les purgatifs, les sudorifiques enfin sont autant

de moyens que les matières médicales offrent pour remplir les indications; mais il faut qu'un bon jugement en dirige l'emploi. (Petit-Radel.)

Maladies héréditaires. (*Pathologie.*) Ainsi se désigne toute affection vicieuse d'organe, transmise comme héritage des parens aux enfans ou petits-enfans, soit que cette affection paroisse au moment de la naissance ou qu'elle ne se manifeste que long-tems après. Ce phénomène d'organisme n'offrira rien de surprenant à ceux qui savent avec quelle facilité s'établissent les rapports de ressemblance entre les parens & leurs enfans, non-seulement à l'égard du matériel, mais encore quant aux affections morales, qui souvent se communiquent de cette manière. Quelle que soit l'opinion qu'on embrasse sur le mode d'une pareille transmission, la difficulté reste toujours la même quand il s'agit d'expliquer comment la cause première agit sur la trame primordiale de la génération subséquente, & laissant souvent celle-ci intacte, comment elle ne sévit que sur la troisième d'une manière la plus évidente. Entre toutes les affections de ce genre, on peut citer la phthisie, la goutte, l'apoplexie, les écrouelles, l'hémoptysie, le rachitisme, l'épilepsie, la manie, l'anévrisme même, qui, au rapport de Lancisi, se propagea, pendant quatre générations de suite, dans une même famille. Que la cause première de ces maldaies, réduite à ses plus petits élémens, puisse adhérer sur la trame solide de l'individu, sans que le renouvellement des sucs puisse contribuer en rien à énerver ses actions, c'est ce que l'observation journalière ne manifeste que trop à l'observateur philanthrope, qui a trop d'occasions de gémir sur sa violence. Hippocrate est un des plus anciens dont le langage, sur ce point, est conforme à la réalité des faits. En effet, dans son Traité *de Aere, Locis & Aquis*, il dit: *Ex calvis calvi gignuntur, ex cæsiis cæsii, & ex distortis ut plurimùm distorti, eadémque in cæteris formis valet ratio.* La nature, complaisante à cet égard, s'est même conformée au type que le caprice a voulu introduire dans ses ouvrages. Hippocrate parle des Macrocéphales ou peuples à longue tête, qui, d'après la bonne opinion qu'ils s'étoient faite sur la hauteur de cette partie, façonnoient avec leurs mains le crâne des nouveaux-nés, & le contraignoient, à l'aide de bandelettes, de manière à lui faire perdre sa sphéricité: mais bientôt la nature, venant à l'aide de cette force d'emprunt, les enfans acquirent, de génération en génération, une tête plate. *Instituto primùm hujusmodi natura dedit initium, successu verò temporis in naturam abiit ut proindè instituto nihil ampliùs opus esset.* Sans doute, c'est au même mécanisme que sont dus la tête plate des Caraïbes, le nez épaté des Caffres, les larges & longues oreilles des Hottentots, les grosses lèvres de quelques peuples des îles de la Mer-Pacifique; mais ces dispositions étrangères aux formes de la nature s'éteignent toujours par la cessation des moyens qui les avoient occasionnées: c'est ce qu'avoit aussi observé l'oracle de Cos, quand il dit, en parlant des Macrocéphales: *Nunc autem similes ut anteà, non nascuntur, abolescente per hominum incuriam instituto.*

Il est reconnu que les enfans tiennent généralement du tempérament de leurs parens. Or, celui-ci dérivant d'une mixtion donnée des humeurs, rapporté au mode d'action des solides, il s'ensuit que l'un, comme l'autre, provenant du pouvoir primitif de la suscitation, & recevant, pendant tout le tems de la gestation & de la lactation, un accroissement de force que lui donne la mère, il ne pourra que favoriser le développement de la maladie quand l'opportunité sera venue, si toutefois encore les causes occasionnelles lui sont favorables; sinon la génération actuelle est oubliée, & celle qui la suit pâtit pour elle. Il est de la nature de toute maladie héréditaire de se développer chez les individus à la même époque, au même âge qu'elles ont paru chez les parens; d'affecter le même tissu d'organe, & ayant pris une même marche quant aux symptômes, d'en conserver le même caractère; en sorte qu'il est vrai de dire que ce n'est point la maladie qui s'est propagée, mais bien l'affectibilité, chose qu'il faut bien distinguer pour ne point confondre ces dispositions morbigènes avec d'autres morbifiques, qui mettent à découvert une maladie formée & transmise par voie d'infection. Ainsi combien naissent d'enfans qui, sous ce dernier rapport, partagent les infirmités de ceux qui les ont procréés, comme l'attestent les ulcères, les caries vénériennes, scrophuleuses, rachitiques & autres! Ces maladies, presqu'aussitôt développées que communiquées, n'ont aucun rapport avec celles dont il s'agit dans cet article; elles ne laissent souvent qu'un bien petit intervalle lucide pour paroître au tems de leur évolution. Les maladies héréditaires les plus fâcheuses, celles qui persistent malgré tous les soins qui dérivent d'une prophylactique la mieux raisonnée, sont celles qui affectent un organe spécial. Boerhaave parle ainsi d'une famille dont tous les individus devenoient ictériques au même âge, &, quelques remèdes qu'on prescrivît, les malades devenoient hydropiques, &, à l'ouverture de leurs cadavres, on trouvoit le foie squirreux. M. Portal cite aussi deux familles dont plusieurs individus sont morts des palpitations de cœur, malgré tous les soins qu'il leur donna. Il assista à l'ouverture du corps de l'un des deux malades de chaque famille, & il reconnut que le ventricule gauche étoit très-dilaté, quoique la paroi de cette cavité fût énormément épaisse dans ces deux sujets. Morgagni a également parlé d'une famille dont quelques individus moururent de vomissement. On trouva chez l'un d'eux, après sa mort, l'estomac rétréci, le pancréas dur, comme squirreux, & des concrétions nombreuses qui unissoient le péricarde au cœur.

Entre toutes les maladies héréditaires, celle qui affecte le plus communément l'enfance est l'épilepsie. Zacutus fait mention d'un cas où cette cruelle maladie éteignit tous les enfans d'une famille pendant trois générations de suite, excepté un pour chacune. Le travail de la dentition est une des premières causes de son

apparition, & , après elle, on peut regarder la présence des vers, la répression de quelques écoulemens cutanés, ou autres qui pourroient lui être secondaires : la délicatesse, l'émovibilité du système nerveux en donnent la raison. Cette affection se guérit quelquefois vers la puberté, époque où la nature médite un dernier effort pour déraciner toute cause morbifique, ennemie de l'ordre ultérieur qui doit désormais régner dans l'organisme ; c'est ce qu'avoit observé Hippocrate quand il disoit : *Quibus epilepsiæ antè pubertatem contingunt mutationem habent, quibus verò accidunt viginti quinque annos natis, his plerumquè commoriuntur.* La phthisie, au contraire, attaque les individus vers le tems de l'adolescence, époque où les poumons deviennent le centre d'une plus grande activité de force, d'une énergie nouvelle ; où la sanguification s'opère d'une manière si active, que la nature est obligée à se procurer des voies de décharge, soit par des couloirs naturels ou par des ruptures subites, d'où s'ensuivent des hémorragies nasales, des hémorroïdes ou des menstruations excessives chez certaines filles. Si ces voies de salut ne peuvent s'ouvrir chez ceux qui d'ailleurs ont une poitrine resserrée, ailée, *alatum pectus*, une habitude grêle du corps, des pommettes colorées, il y a tout à craindre pour la phthisie pulmonaire. Si, en ces circonstances, l'on ne croise point les races, si le mariage se forme sans aucune considération pour les suites, Lucine, en pareil cas, ne refuse point ses secours à l'hymen; mais les fruits croissant sur une mauvaise tige, avortent, & la mort flétrit d'avance les principes d'une vie peu durable ; aussi Stahl disoit-il : *Familiare est audire juvenes periisse phthisi quorum familia tota eo morbo perierat.* La santé, à la vérité, semble être brillante jusqu'à dix-huit ans ; mais insensiblement elle périclite jusqu'à trente-cinq, & l'insouciance où est la jeunesse sur son état n'en est pas une des moindres causes. Entre plusieurs passages d'Hippocrate, qui certifient le fait, nous choisirons le suivant : *Tabes maximè fit ætatibus ab anno octavo decimo usque ad quintum trigesimum.* Arétée dit également : *Juvenes autem usque ad consistentem ætatem post sanguinis sputum phthisici fiunt.*

La manie hypocondriaque & la mélancolie sont encore des affections héréditaires, mais qui ne paroissent qu'à l'âge mûr, époque où tant de causes contrarient les spéculations qu'on se fait d'un bonheur idéal, où les volontés ont tant de peine à se remplir par l'opposition qu'y mettent ceux que l'on rencontre sur sa route. Souvent elles sont chacune périodiques, de manière à laisser de longs intervalles de repos. Comme, en pareil cas, la trame nerveuse périclite à son origine, & qu'elle donne une émovibilité à tout le système des parties où elle entre pour quelque chose, il n'est rien moins qu'étrange que les enfans puissent tenir de ce caractère, & la possibilité, fondée sur les faits, est si bien reconnue, que, de tout tems, chacun a craint de contracter des alliances avec les familles dont les individus sont sujets à des aberrations d'idées à certaines époques. Le plus souvent la manie, comme la mélancolie, & l'on pourroit souvent en dire autant de l'hypocondrie, dépendent d'un vice organique qui siége sur la tête, & n'obtient que très-tard son plein développement. Cette cause, cachée à l'époque de la naissance, ne travaille qu'à la maturité de l'âge, quand elle est aidée des circonstances les plus favorables.

Les maladies héréditaires ont un caractère qui les isole des maladies communiquées ; c'est de paroître, comme par détonation, avec tous leurs symptômes pathognomoniques, à l'époque & souvent le jour où elles ont paru chez ceux d'où elles émanent ; de marcher avec rapidité vers leur état de développement complet ; enfin, de ne sévir que chez certains tempéramens dont la disposition leur est plus avantageuse. Ces assertions sont fondées sur nombre de faits puisés chez les observateurs, & que confirme la pratique journalière à ceux qui raisonnent sur ce qu'ils voient en pareille circonstance.

Les maladies héréditaires finissent toujours de la manière la plus fâcheuse ; elles se changent quelquefois les unes dans les autres par ces métabolèses, qui n'apportent aucun espoir aux malades. Ainsi, lorsque tout indiquoit une phthisie pulmonaire marchant vers son développement, on a vu le mal s'arrêter, & les forces d'irritation se fixant sur l'abdomen, donner lieu à une consomption mésentérique, hépatique, splénique ; en sorte qu'à l'ouverture des cadavres on ne rencontroit que des foyers cachés de suppuration. Heureux les malades chez qui, en pareille circonstance, les efforts s'opèrent au dehors, sur les extrémités ! Ces dépôts alors sont toujours du meilleur augure. La vérité du fait trouve sa preuve dans l'observation ; elle est garantie par le témoignage de Pringle, Lieutaud, Portal & autres personnages célèbres dans les fastes de l'art. Les maladies héréditaires se remplacent encore les unes par les autres ou se succèdent. Ainsi, dit le dernier des auteurs que nous venons de citer, on a vu dans la même famille un enfant maniaque & l'autre épileptique, ou le même individu éprouver tantôt l'une de ces maladies & tantôt l'autre, & finir par périr d'apoplexie.

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent sur les maladies héréditaires seroit un objet de pure curiosité, si nous n'établissions quelques préceptes propres à déraciner le vice, car il ne faut rien attendre ici du pouvoir indicateur de la nature : le *vis animæ* de Stahl ne peut rien en pareil cas, s'il n'est aidé de l'art, qui agit d'une manière plus effective ; aussi les maladies héréditaires sont-elles sans contredit celles où le traitement prophylactique a sa pleine application : on pourroit même regarder ce genre de thérapeutique comme le seul qui lui soit convenable ; car lorsque la maladie est bien déclarée, rarement on en arrête les progrès. Ce qu'avoit déjà remarqué Hippocrate, lorsqu'il dit : *Ait verò de tabidis & podagricis & his qui à morbo sacro appellato corripiuntur, hæc dico & his ex aliquâ parte de omnibus idem ; nam qui hos morbos congenitos habet, hic ægrè ab his liberari potest.* Stahl, à cet égard, ne fait que confirmer l'opinion d'Hippocrate, lorsqu'il dit, en parlant de ces

affections : *Ab hac hæreditariorum affectuum constitutione pendit illa eorumdem difficultas in curando ut vel penitùs aspernentur omnem curationem vel ad minimum funditùs ; & in solidum rarissimè edomentur quin facillimè repullulent, & licet non universam antiquam vehementiam, tamen pertinaciam servent omninò refractoriam.* En effet, la tâche ici n'est pas facile à remplir; il faut, comme le dit très-bien M. Robert dans son *Essai sur les maladies héréditaires*, programme soutenu dans nos écoles, il faut étudier les ressources que la nature emploie & les imiter; & si l'on ne peut parvenir à détruire les dispositions héréditaires, il convient d'éviter les causes occasionnelles qui peuvent développer ces dispositions. On a quelquefois, continue le même auteur, des signes certains de l'existence des maladies héréditaires, avant qu'elles se développent. Stahl dit : *Rariùs contingit ut eminentes aliqui graviores affectus hæreditarii in liberis formaliter, ut loquuntur erumpant quia priùs affines atque conspirantes aliqui affectus quasi præludant.* Il a observé que les enfans qui portent une disposition héréditaire à la goutte éprouvent ordinairement des hémorroïdes avant le développement de cette maladie; que ceux qui ont hérité d'une disposition à la phthisie sont sujets, dans l'enfance, à des hémorragies du nez; quelquefois aussi, chez les sujets qui ont un organe vicié par une disposition héréditaire, les maladies qu'ils éprouvent portent principalement leur impression sur cet organe. Lors donc qu'on appercevra des signes évidens d'une disposition héréditaire, on pourra espérer beaucoup du traitement prophylactique; ainsi Boerhaave sauva du danger l'unique héritier d'une riche famille où la phthisie étoit héréditaire, par des saignées sagement pratiquées aux époques les plus périlleuses de l'âge. Les Anglais, disposés à cette maladie, ne trouvent pas de meilleurs moyens pour la prévenir, qu'en obtenant du service dans leurs Compagnies des Indes, où le climat, moins rude & moins variable, éloigne & souvent détruit la cause prédisposante.

La disposition héréditaire à l'épilepsie paroissant dépendre d'un état de foiblesse & d'extrême mobilité du genre nerveux, il faut éviter tout ce qui peut émouvoir trop vivement la sensibilité, mettre en usage tous les moyens qui fortifient le système des nerfs: ainsi, un exercice modéré & proportionné à la force & à la constitution du sujet, l'exposition fréquente à un air frais, comme le recommande Cullen, les bains froids, l'usage intérieur des toniques végétaux ou minéraux ont produit de bons effets, ainsi que l'exercice & la frugalité chez les personnes qui ont beaucoup d'embonpoint. L'observation, qui est la mère de la médecine, ayant constaté que beaucoup d'épilepsies avoient été radicalement guéries à la suite de suppurations arrivées par accident, il faut imiter la détermination de la nature, en entretenant les évacuations fortuites, si elles ont lieu, ou en en pratiquant d'artificielles, à l'aide des cautères, des setons & des vésicatoires. Willis a l'expérience pour lui quand il dit : *Quippè in puerilis hæreditario huic morbo obnoxiis insultus convulsivi optimè præcaventur si mox à parte fontanellâ in nuchâ excitetur & sanguis hirudinum suctu à venis jugularibus detrahatur.* Comme également l'observation a établi que la dentition étoit singuliérement plus paisible quand elle étoit accompagnée d'un flux modéré de ventre, qui diminue les congestions humorales vers la tête, d'où dérive souvent l'excitement épileptique que celles-ci produisent souvent à cette époque, il s'ensuit qu'on ne sauroit être trop attentif à provoquer cette évacuation, à l'entretenir quand elle a lieu, ou à la rétablir lorsqu'elle vient à être supprimée.

Le traitement prophylactique est fondé sur le même principe, dans le cas de disposition héréditaire à l'hémoptysie & à la phthisie : ainsi, du moment que le pubère éprouve une toux légère, courte & habituelle, avec une respiration difficile, que la maigreur & la langueur paroissent, que le moindre froid produit de mauvais effets sur lui, il faut avoir recours aux moyens de préservation les plus efficaces. On pratique de légères saignées aux bras ou aux pieds, on prescrit des bains tièdes, qui, pris de tems à autre, entretiennent la transpiration; on applique des exutoires aux bras, on tient le malade à une diète végétale & rafraîchissante, on est réservé sur l'exercice, enfin tous les moyens tendent à soustraire au poumon l'excès du sang & des humeurs, qui pourroit en détériorer la tissure. En se comportant ainsi, on suit une pratique raisonnée, qui a pour elle l'expérience.

Nous n'en offrirons pour preuve que le cas suivant : Van-Swieten en est garant, lorsqu'il dit qu'un homme robuste, ayant épousé une belle femme, eut le malheur de la perdre à l'âge de trente ans, à la suite d'une phthisie héréditaire, dont déjà étoient morts ses frères & sœurs. Il en eut quatre enfans, dont trois étoient déjà victimes de la maladie, lorsque le quatrième fut sauvé, à l'aide des saignées pratiquées de tems à autre, lesquelles, en remédiant aux retours d'une fâcheuse hémoptysie, arrêtèrent aussi le commencement de la phthisie. On insistera, de plus, sur l'interdiction de tout exercice capable de fatiguer directement les poumons, comme le chant, la déclamation, la course, la danse & autres.

Les dispositions héréditaires à la manie, à la mélancolie, à l'hypocondrie ne sont pas toujours aussi évidentes que dans ces derniers cas; mais sachant que les individus sont nés de parens eux-mêmes sujets à cette maladie, on peut soupçonner chez eux de telles dispositions & en prévenir le développement par un traitement prophylactique moral, par une éducation bien dirigée, écartant d'eux toute cause qui peut irriter les passions, exalter l'imagination; car l'on sait que ces maladies sont souvent la suite des passions portées à l'excès; or, ce n'est point avec les ressources que nous offre la pharmacie qu'on pourra vaincre ces dispositions. Des exercices variés du corps & de l'esprit, des sociétés gaies & agréables, l'éloignement de la solitude, des voyages à travers de belles campagnes, des bains suivis de frictions, tel est l'ensemble de moyens propres à prévenir la fâcheuse catastrophe.

Varices aut hæmorroides si maniacis superscuerint, maniæ solutio. Cet aphorisme d'Hippocrate a engagé à exciter cette évacuation par l'application des sangsues, qui n'a pas été sans succès.

Les filles des mères hystériques méritent également toute l'attention d'un médecin expérimenté. On ne sauroit donc, d'après la nature connue de cette affection & de ses causes, être trop attentif sur leur éducation jusqu'à l'âge de la puberté, époque où souvent cette maladie se déclare, en les écartant, autant qu'il est possible, des objets qui peuvent causer quelque désordre dans leur imagination; des promenades seulement avec des personnes de leur sexe, beaucoup d'exercice, la lecture d'ouvrages qui leur peignent plutôt les devoirs & les douceurs d'une mère de famille, que les plaisirs & les illusions de l'amour; & dès qu'elles sont formées, si elles ont un penchant décidé pour quelqu'un, les unir avec l'objet desiré, car un amour contrarié est souvent cause de l'hystérie: tels sont en général les moyens de prévenir le développement des dispositions héréditaires à cette maladie. Il faut veiller surtout à ce que le flux des règles soit régulier; car leur dérangement influe beaucoup sur les productions de l'affection hystérique. La plupart des maux auxquels donnent lieu la mélancolie, l'hypocondriacisme & l'hystéricisme étant causés par de violentes passions, elles ne peuvent que trouver de foibles secours dans une méthode pharmaceutique, qui peut combattre le symptôme, mais jamais l'affection primitive. Ainsi ces maladies ne pouvant se guérir par les seuls toniques & antispasmodiques, & surtout l'amour, c'est au médecin philosophe à employer toute sa sagacité pour, comme Erasistrate, connoître & guérir la source d'un mal que les malades s'efforcent de cacher.

La goutte, chez ceux qui en sont spontanément attaqués, ne se déclare guère que vers l'âge fait; celle qui est héréditaire suit la même marche que la protopathique, ainsi que nombre de faits le constatent. On n'a point de signes certains pour distinguer la disposition arthritique, on n'a que des à-peu-près; aussi, dit Cullen, comme la goutte attaque spécialement les hommes gros & robustes, ceux qui ont une grosse tête, qui sont pléthoriques, gras, quand une telle conformation a lieu chez les personnes dont les parens ont été travaillés du même mal, on peut s'attendre à l'invasion plus ou moins prochaine de la maladie; il faut alors recourir aux moyens préservatifs. Écoutons sur ce point Cullen, qui dit: « J'ai observé que l'on pouvoit utilement prévenir la goutte par l'exercice constant du corps & par une diète sévère; je crois que cela est possible, même chez les personnes qui ont une disposition héréditaire à cette maladie. » Le travail, l'abstinence, tels sont les deux principaux moyens de préservation contre la goutte. Ne voit-on pas journellement ceux que frappoient une disposition héréditaire en être préservés de cette manière? Les principales règles diététiques, à cet égard, se réduisent aux suivantes: se vêtir chaudement, dormir sur un lit dur, plutôt sur le crin que sur la plume, éviter les excès de table, être discret sur les actes vénériens, notamment après le repas, sur l'étude; faire un usage journalier de frictions sur toute l'habitude du corps, & principalement sur les articulations; faire, en plein air, un exercice réglé, qui ne dépasse pas les forces; observer un régime plus végétal qu'animal; s'en tenir à l'eau & au laitage: tels sont les moyens de prévenir les effets du triste héritage que l'on a reçu.

Ceux qui sont exposés aux causes de l'apoplexie, d'après leur conformation particulière & une disposition transmise, observeront également un régime le plus sévère, en évitant tout ce qui pourroit amener une pléthore sanguine, leur vin sera coupé; ils seront saignés du pied aux approches de l'été & à celles de l'hiver. Si quelques hémorroïdes paroissent, on en favorisera l'éruption; on évitera le froid aux pieds. Hippocrate avoit déjà dit: *Apoplecticis si hæmorroides accedant, utile est, si verò frigiditates & torpores malum.* Rien ne convient mieux, en pareil cas, que les pédiluves & autres moyens les plus propres à détourner toute congestion vers le cerveau.

Le rachitisme & les écrouelles ont un grand rapport entr'eux, quant à leur manière d'agir. Combien de fois, en effet, n'a-t-on pas vu des parens, attaqués de cette dernière maladie, avoir des enfans travaillés de la seconde? *Eò terribilius autem est hoc malum*, disoit Mead, en parlant de la première, *quod à parentibus ad parentes sæpè transit & hæreditate quam cæpit haud facile se privari finit.* Quand le mal se présente sous ses véritables apparences, telles que les engorgemens, les suppurations, les ulcères dans les glandes du cou, des aisselles & des aines, le gonflement des os, leur changement de forme, il est facile d'en reconnoître la nature; mais le vice peut avoir lieu sans aucun de ces indices extérieurs; il peut siéger dans quelques-unes des glandes mésentériques qu'on ne peut toucher à travers le boursouflement du ventre, dans les os mêmes; car les observations de Morgagni attestent la vérité de tous ces faits. Quoique souvent les maladies transmises par des parens à leurs enfans reconnoissent une pareille cause, quelques auteurs ont été trop loin, en lui rapportant toutes celles qu'ils ont observées, & fondant sur une pareille erreur le traitement qu'ils lui approprioient; car, quoique l'asthme, par exemple, soit quelquefois avec épaississement de l'albumine dans les crachats, concrétions lymphatiques dans les glandes bronchiques; qu'avec ces vices il y ait également défaut de configuration dans les os, il en est d'autres cependant où aucun d'eux n'intervient dans l'évolution du mal; aussi regardons-nous comme fort hypothétique le passage suivant du Mémoire de M. Portal, où il dit: « Ne paroîtroit-il pas, d'après ce qui a été dit, que les maladies héréditaires tiennent plus ou moins du vice scrophuleux, en premier lieu le rachitisme, la phthisie pulmonaire, l'épilepsie & autres maladies du cerveau, surtout avec mauvaise conformation du crâne, & en dernier lieu l'hydropisie, l'asthme, la goutte, & enfin la pierre? Nous renvoyons aux articles RACHITISME & SCROPHULES

tout ce qui est étranger à cet article. (PETIT-RADEL.)

MALADIES IMAGINAIRES. (*Hypocondriaques.*) Il y a une espèce de mélancolie que les Latins appellent *hypocondriaca passio* ou *melancholia hypocondriaca* Fracastor l'appelle *morbus hypocondriacus;* Huxham, *hypocondriacismus;* les malades se nomment en français *hypocondriaques*, *vaporeux*, *malades imaginaires* (1).

L'histoire chronologique de cette maladie, tracée d'une manière succincte, suffira pour faire connoître la versatilité des auteurs anciens dans l'idée qu'ils se formoient des caractères propres à distinguer l'hypocondrie, & dans les divers traitemens qu'ils lui ont opposés depuis les premières phases de la science médicale; elle nous représentera aussi les progrès de l'esprit humain dans cette partie intéressante de l'histoire naturelle.

Cette maladie fut sans doute moins fréquente & moins prononcée dans ces tems où la dépravation de l'espèce humaine étoit elle-même moins avancée, & où l'influence des sociétés n'étoit encore que peu sensible; cependant elle fut connue dès le berceau de la médecine, & Hippocrate, dont tous les ouvrages sont autant d'élans vers la vérité, nous en donne une description exacte, mais incomplète, sous le nom de *morbus ressicatorius* ou *αυαντης*. Voici les caractères qu'il lui reconnoît: borborygmes, hoquet, douleurs vers l'estomac, vomissemens de bile, de salive, de mucosités, rémission légère après les vomissemens, pesanteur & foiblesse des extrémités inférieures, constipation habituelle, chaleurs & rougeurs après les repas, mal de tête, douleurs vagues dans les membres, débilité générale, perte de l'embonpoint; il distingue très-bien l'hystérie, qu'il décrit sous le titre de *suffocation hystérique*, *ἡ πνιξ υσεριχη*; mais le caractère qu'il assigne à la mélancolie convient également à l'hypocondrie.

Celse traite de l'hystérie dans le chapitre *de vulva morbo;* il donne à la mélancolie les mêmes caractères qu'Hippocrate, *metus & tristitia*, la crainte & la tristesse, & paroît la confondre avec l'hypocondrie.

Galien observe qu'une tristesse mélancolique & les symptômes qui simulent le vomissement accompagnent les affections hypocondriaques; que la rate est souvent affectée, & que cette maladie se présente sous des formes variées. Quand les symptômes qui indiquent la lésion des organes digestifs présentent peu d'intensité, & quand le malade s'abandonne à la crainte & à la tristesse, il se prononce pour la mélancolie; il partage l'erreur d'Hippocrate, mais n'en partage pas la sage retenue. C'est surtout en parlant de ces maladies qu'il se fait remarquer par une minutieuse futilité; il admet l'atrabile & la fait voyager à son gré, obscurcir le siége de l'ame & déterminer, par sa couleur noire, les craintes & les idées sombres des hypocondriaques.

L'opinion d'Aëtius est conforme à celle de Galien sous plusieurs rapports, &, comme ce dernier, il fait jouer à l'atrabile un rôle très-actif, erreur qu'il étoit bien facile de partager à une époque où l'anatomie étoit encore dans la plus grande obscurité. Il définit l'hypocondrie, qu'il appelle *mélancolie hypocondriaque;* il la considère comme formant une espèce de mélancolie; mais les caractères qui, selon lui, constituent la mélancolie, appartiennent plus spécialement à l'hypocondrie. L'estomac, le diaphragme, le cœur, & en dernier lieu le cerveau, sont les organes qui jouent le rôle le plus important dans cette maladie. Les causes les plus fréquentes sont le chagrin, les travaux du cabinet & le dérangement des évacuations menstruelles ou hémorroïdales. Aëtius est jusqu'ici l'auteur qui a le mieux assigné les causes de la maladie.

Le chapitre intitulé *de Melancoliâ* est celui où Cælius Aurelianus traite de l'hypocondrie. Il ne nous offre point les causes ordinaires & véritables de la maladie, mais il nous en présente une description vive & animée: au moral, taciturnité, air rêveur & hargneux, amour de la solitude, desirs & crainte de la mort, quelquefois des plaintes ou une gaité non motivée: au physique, gêne dans la respiration, gonflement dans la région précordiale; surtout après le repas; froid des extrémités ou sueur légère, douleur à l'estomac se propageant jusqu'aux épaules, maux de tête fréquens, couleur verte, luride ou noirâtre de la face; dépérissement, débilité, trouble marqué dans les fonctions digestives, rôts fétides, flatuosités, vomissemens quelquefois à jeûn & variés en couleur. Il reconnoît pour siége principal de la maladie, l'estomac dans l'hypocondrie, & le cerveau dans la manie.

Paul d'Ægine traite, dans le même chapitre, de la mélancolie, de l'hypocondrie & de la manie, & leur assigne des caractères communs.

Les médecins arabes se rapprochent beaucoup des opinions de Galien. Rhazès, Avicenne, &c., ont décrit l'hypocondrie sous le nom de *morbus mirachialis*, & l'attribuent à l'inflammation de l'orifice de l'estomac, *inflammationi oris ventriculi*.

On trouve dans Montanus plusieurs observations d'hypocondrie bien tracées. La première que l'on rencontre, est celle de la reine de Pologne. Les causes auxquelles il attribue sa maladie sont la vie sédentaire, les méditations, les affections morales; & le traitement qu'il propose est d'un bon esprit. Fidèle à l'adage *contraria contrariis curantur*, il lui conseille l'exercice pris le matin & répété après le dîner, en place du sommeil auquel elle s'abandonnoit, & de rechercher tous les moyens de faire diversion à ses chagrins; mais, dans le cas de non succès de ces premiers moyens, il met en réserve un grand échafaudage de longues prescriptions tellement compliquées, qu'il est aisé d'y reconnoître une déférence pour l'autorité royale.

Dans l'observation LXXe. *de Melancoliâ hypo-*

(1) Nous avons extrait ce que nous disons de l'hypocondrie d'une Dissertation très-savante de M. Louier-Villermay.

condriacâ, il conseille un bon air, l'habitation dans un lieu sec, une société agréable, la musique, l'exercice, l'équitation, tous les moyens de développer les forces physiques; enfin, un petit nombre de médicamens. On aime à retrouver, dans les médecins de l'antiquité, les principes d'un traitement aussi conforme à l'observation.

Mercatus est le premier qui ait donné une description exacte de l'hypocondrie simple sous son titre propre; il la nomme *hypocondrie véritable :* c'est la même maladie que celle décrite par Hippocrate sous le titre de *morbus ressicatorius*.

Mercurialis ne diffère en rien de l'opinion d'Hippocrate & de Galien, la crainte & la tristesse constituant, selon lui, la mélancolie.

Forestus est aussi peu précis dans la définition qu'il nous donne de la mélancolie & dans la description de l'hypocondrie, qu'il considère comme formant une espèce de mélancolie.

Sennert traite de l'hypocondrie & du scorbut dans le même chapitre, comme ne formant qu'une seule & même maladie. Les points de contact entre ces deux affections sont si rares & si peu sensibles, qu'il est inconcevable comment cette erreur s'est prolongée si long-tems, & ce n'est même que la complication, quoique rare, de ces deux maladies, qui ait pu y donner lieu.

On trouve la même erreur dans Eugalenus, qui est de beaucoup antérieur à Sennert. Il place le siége principal de l'hypocondrie dans la veine-porte, le tronc coliaque, les vaisseaux mésentériques & dans l'estomac.

Michaëlis reconnoît la nécessité de distinguer la mélancolie qu'il nomme *mélancolie hypocondriaque*, & l'hypocondrie qu'il appelle *passion hypocondriaque*. Il donne, pour caractères de celle-ci, les signes propres à l'hypocondrie; mais la description qu'il fait de la mélancolie est très-inexacte, & paroît appartenir à l'hypocondrie compliquée avec la mélancolie. Suivant lui, les excès d'intempérance sont la cause la plus fréquente de l'hypocondrie, dont il place le siége dans l'estomac; il étaie, au reste, son opinion sur l'expérience, qui prouve la fréquence de la maladie chez les hommes habitués aux excès de table, & qui met en évidence le trouble des fonctions digestives; il établit le siége principal de l'hypocondrie dans l'estomac, le diaphragme, le foie, la rate, les intestins & leurs vaisseaux.

Rivière désigne l'hypocondrie sous le titre de *mélancolie hypocondriaque ;* il pense que tous les organes de la digestion participent de la maladie; mais que la rate est l'organe principalement affecté, tandis que l'estomac ne le seroit que consécutivement; il veut que l'on varie le traitement suivant la qualité des humeurs; il distingue l'hystérie, dont il a donné plusieurs observations très-simples, mais incomplètes; il définit la mélancolie *délire avec crainte & tristesse*.

Etmuller partage l'opinion de Sennert, donne, comme lui, les caractères propres à faire reconnoître l'hystérie, l'hypocondrie & la mélancolie; mais on ne retrouve pas, dans son ouvrage, cette précision que présente celui de Sennert.

Hygmore distingue l'hystérie & l'hypocondrie; il trouve la cause de cette dernière dans la foiblesse de l'estomac.

L'opinion de Willis, qui parut en même tems, diffère de celle d'Hygmore. Dans l'hystérie, selon lui, la matrice est en général étrangère à la maladie, dont l'origine vient de l'affection de l'organe cérébral & du système nerveux; c'est cette même affection consécutive à une altération particulière du sang dans la rate, qui est la source des affections hypocondriaques. A l'aide de cette théorie, il explique tous les symptômes de l'hypocondrie. On trouve dans Hygmore & dans Willis, un petit nombre d'observations bien recueillies.

Sydenham, dans une Dissertation sur l'affection hystérique, en 1681, se prononce fortement contre toute distinction entre l'hystérie & l'hypocondrie. Cette opinion, étayée d'une réputation bien établie, compta bientôt, parmi ses partisans, tous les praticiens. Il prétend que les femmes hystériques éprouvent le même trouble dans les digestions, les mêmes inquiétudes, le même désespoir que les hommes hypocondriaques : or, ces phénomènes ne se rencontrent qu'accidentellement dans l'hystérie, & s'ils offrent quelquefois beaucoup d'intensité, c'est dans le cas de complication des deux maladies. Il divise les causes en internes & en externes : parmi celles-ci, il range les grands mouvemens du corps & les agitations violentes de l'ame; mais on doit s'étonner que Sydenham ait passé sous silence des causes plus puissantes, & que l'on observe journellement : telles sont entre autres la suppression des hémorragies, soit accidentelles, soit naturelles; les travaux du cabinet & la vie sédentaire, qui est la cause la plus fréquente de l'hypocondrie.

Les causes internes sont, suivant lui, l'ataxie, le mouvement irrégulier des esprits animaux : c'est à leur désordre qu'il attribue les phénomènes nerveux, & le premier qu'il observe est l'ascension de la matrice des Anciens, le globe hystérique des Modernes; mais on pourroit défier Sydenham d'avoir jamais rencontré, chez les hommes hypocondriaques, ce symptôme presque constant dans l'hystérie.

Boerhaave a bien défini la mélancolie : c'est, dit-il, une affection dans laquelle le malade est dans un état de délire long & obstiné, sans fièvre, n'étant presqu'occupé que d'une seule idée; mais il ne nous offre aucune précision dans ce qu'il a écrit sur l'hypocondrie, soit dans ses *Aphorismes*, soit dans son *Traité des maladies nerveuses ;* il la confond avec l'hystérie & la désigne comme cause de l'épilepsie, de la mélancolie, de l'hépatite & de l'ictère.

On trouve, dans son Commentateur, la même définition de la mélancolie; mais il a souvent oublié le caractère exclusif qu'il lui assigne, & l'hypocondrie, suivant lui, est la même maladie pour les hommes, que l'hystérie pour les femmes.

Stahl, dont on connoît le système favori & l'in-

fluence qu'il accordoit aux hémorragies ou aux efforts du sang pour s'ouvrir une issue quelconque, a exagéré la corrélation manifeste & réelle, dans quelques cas, entre l'écoulement menstruel ou hémorroïdal & les affections hystériques ou hypocondriaques. S'il reconnoît pour causes fréquentes de ces maladies les affections morales, comme la colère, le chagrin, &c., d'un autre côté, il ne voit, dans tous les phénomènes que présentent ces deux maladies, que les effets de la tendance du sang à former hémorragie; il donne en conséquence pour principe général du traitement, de diminuer la quantité du sang dans tous les cas. Il s'est également écarté des bornes de l'observation, en avançant que toujours le flux hémorroïdal diminue les symptômes de l'hypocondrie, & s'il est vrai que le retour de cette hémorragie a été quelquefois l'époque de la guérison du malade, souvent aussi l'on a vu le flux hémorroïdal n'apporter aucun soulagement, & conduire même le malade au tombeau. (Montanus, Claudinus, Rhodius, Hoffman, Haller.)

Stahl n'a point donné les caractères de la mélancolie, qu'il ne distingue même pas de l'hypocondrie; mais il nous a laissé, dans son *Collegium casuale*, plusieurs observations d'hypocondrie simple & bien prononcée.

Alberti, disciple & commentateur de Stahl, n'est pas d'un avis différent, &, suivant lui, la mélancolie & l'hystérie ne sont qu'une même maladie; il pense que le siége principal de la maladie hypocondriaque est la veine-porte, & que les viscères abdominaux ne sont affectés que consécutivement; que le flux hémorroïdal n'est constamment avantageux que lorsqu'il coule légitimement; car lorsque la maladie est trop avancée, que les viscères sont déjà altérés ou que l'écoulement hémorroïdal a été sollicité par des médicamens irritans, il n'est d'aucune utilité. Il regarde la gêne de la respiration qu'éprouvent les hommes plongés dans le chagrin ou les méditations comme un obstacle à l'action du diaphragme, & comme une cause prédisposante des affections hypocondriaques. Il explique d'une manière analogue les effets des diverses causes, comme ceux d'une température froide, de la vie sédentaire, de la frayeur, du chagrin, de l'étude: de là, dit-il, le reflux du sang vers l'intérieur & la stase ou plutôt le retard de la circulation du système veineux abdominal, qui détermine les paroxysmes de l'hypocondrie, les gonflemens, les douleurs, les engorgemens de la rate, accidens qui cèdent aux hémorragies, soit naturelles, soit artificielles.

Gorter, Nenter & Junker, tous trois élèves de Stahl, ont également soutenu l'opinion de leur maître.

Si nous fixons maintenant notre attention sur les ouvrages d'Hoffman, nous y trouvons une description presqu'achevée de l'hypocondrie, une exposition savamment raisonnée des caractères distinctifs de l'hypocondrie & de l'hystérie, & un recueil d'observations écrites avec goût, & souvent rédigées avec l'esprit d'une analyse sévère. Mais cet auteur justement célèbre a souvent aussi confondu plusieurs maladies nerveuses dans les histoires particulières qu'il rapporte.

Hoffman s'est fait remarquer, dans bien des cas, par une confiance absolue dans quelques formules de pharmacie; cependant il a, comme Sydenham, plusieurs fois défendu les médicamens à des malades qui avoient été victimes d'une médecine trop active, & obtenu les plus heureux effets des moyens d'hygiène, lorsqu'il les conseilloit exclusivement.

On peut citer, à l'appui de ce qui vient d'être avancé, une observation rapportée par Hoffman, & dans laquelle il montre sa supériorité; c'est une affection hystérique bien caractérisée, & présentée de la manière la plus intéressante.

Une jeune personne, aussi recommandable par ses vertus que par sa beauté, d'une complexion délicate, mais douée de beaucoup d'esprit & d'une mobilité très-grande au moral, éprouve, à dix-huit ans, une maladie pendant laquelle elle reçoit les soins assidus d'un jeune homme, auquel elle fut promise en mariage. Quelque tems après sa guérison, le vœu de la nature n'étant pas accompli, sa santé éprouve une altération subite: douleurs dans le dos & les lombes, bientôt tremblemens & contractions spasmodiques des membres, abolition momentanée des fonctions intellectuelles, sentimens de strangulation, froid des extrémités, horripilations suivies d'une chaleur incommode, respiration difficile, resserremens spasmodiques, anxiétés précordiales presque continues, pouls varié, tantôt fréquent & foible, tantôt petit & inégal; urines limpides, quelquefois avec un sédiment rouge; perte des forces & de l'appétit; constipation, tenesme, envies fréquentes d'uriner, insomnies, augmentation des anxiétés précordiales & sentiment de pesanteur déterminé par les alimens ou les médicamens; diminution du flux menstruel, remplacé par un écoulement séreux; exacerbation de tous les symptômes à chaque période de la menstruation.

On consulta plusieurs médecins, qui furent d'avis différens sur la nature de la maladie & sur le traitement convenable.

Après un abus effrayant de tous les médicamens nerveux, stomachiques, emménagogues, &c., & des saignées du pied, la maladie s'exaspère de nouveau, & c'est alors qu'Hoffman fut appelé. Il rechercha d'abord la cause de la maladie, défendit tous les remèdes, recommanda pour boisson ordinaire le lait d'ânesse coupé avec une eau minérale, des frictions sur les lombes, l'exercice dans un air pur & serein, & surtout la promenade en voiture; il exigea, pendant quelque tems, l'écart de toute correspondance & de toute entrevue avec le jeune homme, & permit enfin le lien conjugal, qui fut l'époque du retour à une santé parfaite.

Cette observation laisse peu à desirer, & seroit complète s'il y avoit plus de précision dans le tableau de la marche des accès.

Selon With, les affections hypocondriaques & hystériques reconnoissent une source commune, &

ne font le plus fouvent qu'une humeur gouteufe errative ; il reconnoît au fcorbut de grandes affinités avec ces deux maladies, & peu s'en faut qu'il n'établiffe leur identité.

Le traitement qu'il propofe eft en grande partie bafé fur les moyens d'hygiène, & fait regretter que cet auteur n'ait pas porté l'efprit d'analyfe dans la divifion des maladies nerveufes.

Lorry rejette la définition de la mélancolie donnée par Boerhaave; mais celle qu'il a fubftituée manque d'exactitude & de précifion; il penfe que l'hyftérie, l'hypocondrie & la mélancolie forment trois maladies identiques, & qui ne diffèrent que de nom; il affigne cependant comme terminaifons de ces maladies nerveufes le marafme, la phthifie & la fièvre lente nerveufe, la paralyfie & l'hydropifie. Le traitement qu'il propofe, prouve également un bon obfervateur; il défend en général la faignée, les vomitifs, les catartiques, confeille le quinquina & les toniques dans les cas où il y a débilité, & infifte fur les avantages de la médecine morale.

La caufe des affections hyftériques & hypocondriaques réfide, d'après l'opinion de Pomme, dans l'éréthifme & le racorniffement des nerfs : cet auteur reconnoiffant une même caufe dans tous les cas, propofe un traitement bannal, & n'établit que de légères modifications.

Outre une diftinction précife entre l'hyftérie & l'hypocondrie, on remarque, dans l'ouvrage de Preffavin, des idées phyfiologiques propres à répandre beaucoup de lumières fur les maladies nerveufes. Il admet une divifion ingénieufe de ces maladies. Dans une première claffe, il range celles qui affectent les fenfations; dans une feconde, celles qui dérangent les mouvemens volontaires; une troifième enfin comprend les maladies nerveufes qui affectent l'action vitale.

Il reconnoît pour caufe immédiate de l'hypocondrie l'affoibliffement des vifcères abdominaux, tandis que l'affection hyftérique dépend de la matrice : non-feulement, dit-il, on peut diftinguer ces deux maladies, mais même reconnoître, dans les complications, les fymptômes propres à chacune de ces affections.

Tiffot s'eft écarté de l'opinion de Preffavin ; il n'admet aucune diftinction exacte entre l'hyftérie & l'hypocondrie, & fe range de l'avis de Sydenham.

Quoique Sauvages ait bien défini, fans les connoître, ces trois maladies, on doit cependant convenir qu'il n'a pas fuffifamment fenti le rapprochement qui exifte entr'elles : on peut également lui reprocher d'en avoir multiplié fans fin les efpèces.

Il reconnoît huit efpèces à l'hyftérie, dix à l'hypocondrie, quatorze à la mélancolie.

Dans la defcription de l'hypocondrie que nous a laiffée Cullen, on voit le trouble qu'éprouve le moral tracé d'une manière vive & animée; mais pourquoi cet auteur en ifole-t-il la dyfpepfie, que fon commentateur confidère avec raifon comme toujours réunie à l'affection hypocondriaque? Il penfe que celle-ci peut, très-facilement & très-convenablement, être diftinguée de l'hyftérie, dont il reconnoît pour caufe la turgefcence du fang dans les vaiffeaux de l'utérus, & dont il décrit les caractères avec une concifion qui les rend plus frappans.

Après avoir expofé l'efquiffe, l'hiftorique de l'hypocondrie, fait connoître les fentimens oppofés des divers auteurs, & balancé les raifons dont ils les ont étayées, il refte à examiner s'il exifte un nombre fuffifant de caractères pour en tracer l'hiftoire générale; mais avant que d'entreprendre la defcription de cette maladie, nous devons nous affurer fi elle peut être confidérée comme fimple : or, nous avons été devancés dans ce but important par les médecins de l'antiquité, & Hippocrate lui-même l'a décrite dégagée de toute complication. Pourquoi tant d'auteurs ont-ils erré en traitant de cette maladie, & ont-ils fait faire à la fcience un pas rétrograde avec leurs brillantes théories ?

Obfervations d'hypocondrie.

Première obfervation. (Hoffman, *Cafus XLII*, *conf.* pag. 222, tom. II.) Un homme, doué d'un tempérament fanguin, mena une vie très-active & conferva une bonne fanté jufqu'à fa vingtième année.

A vingt ans, vie fédentaire, excès d'études & de méditations; dès-lors fymptômes d'hypocondrie & de mélancolie; perte d'appétit, trifteffe & inquiétudes infolites; douleurs vives, déterminées par des hémorroïdes qui avortent : même état pendant quatre ans. Un nouvel emploi le condamne à une exiftence plus ftationnaire encore, & à des travaux prolongés dans la nuit. Son tempérament fanguin dégénère en chronique, & bientôt nouveaux phénomènes d'hypocondrie, pefanteur des membres, fommeil léger, facilement interrompu par des frayeurs ou des friffons dans tout le corps; conftipations, anxiétés précordiales nuit & jour; perverfion de l'appétit, flatuofités incommodes, douleurs vers les hypocondres. Au bout de neuf mois, explofion de taches, élancemens, démangeaifons périodiques vers le dos, & remplacées par une fombre mélancolie & une vive affection morale. Bientôt nouveaux progrès de la maladie, flatuofités plus infupportables, paroiffant établies dans la tête; quelquefois refus de prendre des alimens, altération de la mémoire & du jugement, douleurs atroces vers le diaphragme, hoquet violent, mal-aife inexprimable dans la ftation & lorfqu'il étoit couché. Au moindre exercice, fatigue extrême & chute fréquente fur les genoux. Le jour, il montoit à cheval ou fe faifoit porter en litière; la nuit, infomnie ou réveil au milieu d'agitations pénibles.

Au bout d'un an, tous les traitemens ayant échoué, le défefpoir étoit à fon comble, lorfque le malade éprouva un peu de foulagement de l'ufage d'une teinture amère, & furtout d'un flux hémorroïdal exceffif qui vint à s'établir.

Ici finit la relation de la maladie pour laquelle on confultoit Hoffman : c'eft une hypocondrie fimple,

ſimple, quoiqu'il l'appelle *mélancolie hypocondriaque.*

Il en eſt de même de l'hiſtoire ſuivante (*Caſus XXXIV*, tom. XI), qu'il nomme encore *mélancolie*, & qui nous offre excluſivement les caractères propres à l'hypocondrie.

Deuxième obſervation. Un homme très-célèbre, âgé de trente ans, réuniſſoit aux caractères phyſiques qui conſtituent le tempérament mélancolique, la diſpoſition morale la plus décidée à la mélancolie, un caractère iraſcible, une ſenſibilité extrême & une ambition démeſurée.

Il obſervoit un régime ſobre & très-régulier, faiſoit ſa boiſſon ordinaire d'un vin coupé, s'abandonnoit quelquefois à des accès de colère, jouiſſoit d'un bon appétit, ne ſe plaignoit point de conſtipation, & cependant éprouvoit par fois des flatuoſités, des rots, des vents & des tranchées. Au bout de quelques années, ſommeil léger & difficile, triſteſſe remarquable, craintes puſillanimes & très-fréquentes, émotions tumultueuſes, allant juſqu'à la douleur, déterminée par une contrariété quelconque; averſion pour la ſociété des hommes, illuſion d'optique & extrême ſenſibilité de la vue & de l'ouïe, terreurs très-fortes au moindre bruit, retraite au fond d'une campagne iſolée pour éviter le bruit des hommes qui dorment la nuit & pour ſe ſouſtraire à celui des cloches & des horloges. Des momens lucides lui permettoient quelquefois de ſe livrer à ſes affaires avec un jugement auſſi intact que dans l'état de ſanté parfaite; mais bientôt les accidens reparoiſſoient. Il conſulta pluſieurs médecins, prit les eaux thermales acidules, voyagea, mais en même tems il quitte l'uſage du vin, s'interdit toute boiſſon autre que l'eau, & ſe fait ſaigner trois fois tous les ans. On preſſent qu'il ne retira aucun avantage de ce traitement, & c'eſt alors que Hoffman fut conſulté.

Convaincu que tous les moyens pharmaceutiques ſeroient ſans ſuccès, Hoffman conſeille d'abord au malade de quitter les travaux du cabinet, de choiſir une ſociété agréable, & de rechercher tous les moyens de récréation & d'amuſement; il lui recommande le ſéjour à la campagne & dans une température un peu élevée, enfin l'uſage des pédiluves, comme propres à lui procurer du ſommeil: le ſoulagement le plus marqué ſuivit de près des conſeils auſſi conformes à la médecine d'obſervation.

Troiſième obſervation d'hypocondrie ſimple.

M. ***, âgé de quarante-quatre ans, naquit de parens ſains, & reçut en partage un tempérament ſec & robuſte, & une ſanté qui n'éprouva aucune altération ſenſible juſqu'en 1788. Forcé, à cette époque, de prendre une part très-active dans des aſſemblées fort orageuſes, & ſouvent témoin d'événemens qui l'affectèrent vivement, il ne tarda pas à devenir malade ſans en connoître la cauſe.

Premiers phénomènes de la maladie. Lenteur marquée dans les fonctions de l'eſtomac, digeſtions pénibles & laborieuſes, éruptions de vents, borborygmes, crébilité preſque générale dans tout le corps, embarras dans tous les mouvemens; bientôt nouveaux progrès, anxiétés précordiales, tenſions ſpaſmodiques, démarches incertaines, chute fréquente ſur les genoux. Son ſommeil étoit tous les jours précédé d'une détente dans la tête, qui ſe répétoit ſucceſſivement, & dont le bruit produiſoit intérieurement le même effet qu'un coup de piſtolet. Le jour, il ne pouvoit paſſer ſur un parquet ou devant une glace ſans éprouver des inquiétudes & des frémiſſemens. A la promenade, la moindre deſcente lui préſentoit un précipice qu'il n'oſoit franchir.

Telle fut ſa ſituation pendant plus de ſix mois. Des médecins de Paris, qu'il conſulta, lui firent quitter tous les médicamens & abandonner tous les purgatifs qui n'avoient fait qu'irriter le mal, lui preſcrivirent les bains, l'exercice, la diſtraction & un régime tempéré; dès-lors ceſſation progreſſive des ſymptômes énoncés, retour ſucceſſif à ſon état naturel, & bientôt guériſon ſolide & confirmée par le ſéjour à la campagne & l'exercice ſoutenu du jardinage pendant trois ans.

Appelé, ſur la fin de l'an VIII, à une place ſédentaire & très-importante, il ſe livra, pendant onze mois, à un travail exceſſif & ſouvent pénible, de douze, quinze, ſeize heures par jour. Né avec une ſenſibilité extrême, jaloux d'être utile à ſon pays & de lui procurer une tranquillité parfaite, il voulut tout voir par lui-même, & combattit avec courage tous les obſtacles qui pouvoient contrarier ſes intentions. Le zèle l'emporta ſur la prudence, & malgré le retour des préludes de ſa maladie première, il continua ſes fonctions avec la même aſſiduité; mais bientôt peſanteur de tête après le travail, bourdonnement inſupportable, troubles variés dans les fonctions digeſtives, inſtabilité dans la progreſſion, gêne dans tous les mouvemens, analogue à l'état d'ivreſſe; bruit de détente au moment du ſommeil, contractions ſpaſmodiques vers la tête, le cœur & l'eſtomac; terreurs paniques ſouvent renouvelées; ſimulacre d'un manteau rhumatiſmal qui occupoit le dos, le bras & l'épaule; légère amélioration par la ſuſpenſion de ſes travaux, débilité générale, & ſurtout dans le côté gauche; ſtation, & quelquefois locomotions preſqu'impoſſibles, tremblemens, frémiſſemens, vertiges conſidérables au moindre mouvement. Les viandes bouillies & rôties étoient les ſeuls alimens qu'il pouvoit ſouffrir. Après deux ou trois détentes avec éclat dans la tête, lorſqu'il étoit dans ſon lit, il recouvroit ſes forces & n'éprouvoit aucun mal-aiſe: tous les accidens revenoient demi-heure après ſon lever, ſe ſuſpendoient, en partie, pendant la digeſtion de ſon dîner, pour reparoître de nouveau peu de tems après, mais conſtamment un jour meilleur que l'autre. Les tems froids & humides, les variations atmoſphériques, de même que tous les événemens propres à exciter la ſenſibilité, exerçoient ſur lui une influence remarquable & augmentoient les accidens.

Les moyens employés furent l'uſage des bains &

cinq purgations, dont les deux premières semblèrent l'avoir un peu soulagé, mais dont les trois autres l'affoiblirent beaucoup, lui firent perdre de son embonpoint & aggravèrent tous les symptômes.

Encore une fois rebuté des remèdes, il les quitte entiérement & partage son tems entre l'exercice & les travaux administratifs. Un soulagement marqué ne tarda pas à suivre ce changement de régime. C'est alors qu'il consulte à Paris un médecin distingué, dont les sages conseils sont malheureusement écartés. Le médecin ordinaire du malade, aveuglé par un fantôme d'humeur goutteuse qu'il vouloit combattre, ne lui laisse entrevoir de guérison solide que dans un nouveau traitement, & lui fait prendre, dans l'espace d'un mois, cinq ou six purgatifs; il pousse le délire jusqu'à lui faire appliquer les sinapismes. *Plures sunt medici*, s'écrie le célèbre Morgagni, *qui ob id ægros interimunt quia nesciunt ipsi quiescere;* mais les symptômes d'hypocondrie acquirent alors une telle intensité, que le malade n'offroit plus que l'image d'un squelette ambulant, & ne pouvoit soutenir sa tête dans une direction verticale.

Fatigué, excédé, harassé, il abandonne son médecin & ses médicamens pour suivre les avis sages du médecin philosophe, quitte le séjour de la ville pour celui de la campagne, les travaux du cabinet pour ceux du jardinage, & à l'aide d'un bon régime, d'une société choisie, &c., il revient insensiblement à sa première santé.

Quatrième observation. Hypocondrie par frayeur. (Hoffman, Obs. II.)

Un courtisan distingué, âgé de trente ans, d'un tempérament sanguin, joignoit à un embonpoint succulent un caractère très-enjoué & sans aucune disposition à la mélancolie. Habitué aux travaux du cabinet, qu'il compensoit par beaucoup d'exercice, il avoit toujours joui d'une bonne santé. Un jour, étant à la chasse, il fut tout à coup saisi d'une vive frayeur, tomba de cheval, se plaignit de douleurs dans le dos, & se crut grièvement blessé. Bientôt remis de son accident, il reconnoît son erreur, remonte à cheval & continue sa partie de chasse. De retour chez lui, il éprouve, au bout de quelque tems, les symptômes d'hypocondrie les mieux caractérisés; mal-aise général, inquiétudes vagues, trouble des fonctions digestives, vertiges, pesanteur & douleur de tête, flatuosités incommodes, sommeil troublé par des rêves fatigans, tristesse constante, anxiétés précordiales, constipation opiniâtre: à son réveil, nausées & vomissemens acides, urines tantôt limpides, tantôt sédimenteuses.

Consultations multipliées, pendant un an abus des médicamens & exacerbation manifeste de la maladie. Hoffman est appelé; il ordonne une saignée de pied, des pédiluves fréquens, une infusion théiforme le matin; avant le repas, l'essence d'écorce d'orange; le soir, la poudre précipitante, deux fois par semaine ses pilules balsamiques, rejet de tous les autres médicamens, guérison. Ce traitement étoit très-rationel; la maladie affectoit un homme fort sanguin & ne reconnoissoit point pour cause la vie sédentaire ni les travaux du cabinet, mais une circonstance accidentelle dont l'effet étoit plus facile à combattre.

Histoire générale de l'hypocondrie.

L'hypocondrie est une maladie de tous les tems, de tous les sexes, de tous les pays, mais non de tous les âges; sa fréquence est en raison directe du développement de l'entendement humain & des progrès de la civilisation: c'est assez dire qu'elle est plus souvent observée de nos jours que dans les siècles passés, plus rare dans les pays moins policés, dans ceux surtout qui participent moins aux vices de la société, que dans ceux où les beaux-arts sont spécialement honorés. J'en excepte toutefois ce peuple abruti, ignorant, fanatique par religion, chez lequel l'abus des narcotiques, des liqueurs, des plaisirs de l'amour, une vie molle & sédentaire, une indolence nationale, & les principes du fatalisme dont il est imbu, nous offrent tous les inconvéniens de l'état social dégénéré, sans nous en présenter les avantages, qui en forment à nos yeux une douce compensation.

Presque jamais on ne la rencontre chez les enfans; c'est parmi les hommes de lettres, les hommes livrés aux travaux pénibles du cabinet, les littérateurs les plus distingués, & quelquefois aussi parmi les personnes douées de la plus vive sensibilité qu'elle choisit de préférence ses victimes.

Cette observation n'a point échappé aux philosophes de l'antiquité, & Aristote, si connu par son amour pour la vérité, *amicus Plato, sed magis amica veritas*, assure que tous les grands hommes de son tems étoient hypocondriaques ou mélancoliques.

Cùr homines qui ingenio claruerunt & in studiis philosophiæ vel in republicâ administrandâ, vel in carmine fingendo, vel in artibus exercendis melancholicos omnes fuisse videamus. (Aristote, Probl. sect. 30.) Le mot de Sénèque, *non est magnum ingenium sine mixturâ dementiæ*, ne seroit-il point une traduction élégante de cette même pensée, & ne peut-il pas offrir une consolation aux hommes qui, sans paroître s'élever au-dessus de la nature humaine, sont cependant fort au-dessus de la sphère commune?

L'hypocondrie sévit avec d'autant plus de force contre ceux qu'elle attaque, qu'ils peuvent être enchaînés sous l'empire des causes, obligés de rester en butte à ses traits, soit par la nature de leurs passions, soit par celle des circonstances, soit enfin par amour du bien public.

On a douté que l'hypocondrie pût devenir une maladie héréditaire; cependant beaucoup d'auteurs citent des exemples à l'appui de l'affirmative. Willis l'admet. Laurent rapporte avoir connu une famille dont tous les individus devinrent hypocondriaques, & l'auteur de l'article Hystérie admet l'hypocondrie au nombre des maladies héréditaires; mais Brown &

plusieurs autres ne reconnoissent aucune maladie héréditaire. Dans un tel conflit d'opinions, on doit éviter toute discussion polémique étrangère à l'hypocondrie, & se borner à en reconnoître l'hérédité dans quelques cas.

Les hypocondriaques sont rarement exposés aux maladies épidémiques ou contagieuses : c'est une remarque faite par un grand nombre d'auteurs, & particuliérement par Hoffman. On voit quelquefois l'hypocondrie suspendue pendant le cours d'une autre maladie, & Réveillon, qui fut hypocondriaque au suprême degré, rapporte que, pendant une fièvre quotidienne qui dura six mois, il n'éprouva aucun symptôme de son hypocondrie, qui reparut quinze jours après la fin de la fièvre intermittente.

De même l'hypocondrie paroît suspendre ses progrès, & dans quelques cas se dissiper pendant le tems de la grossesse : le même phénomène se manifeste d'une manière plus évidente encore pour la phthisie pulmonaire.

Peu de maladies sont plus fréquemment observées & présentent plus de variétés dans leurs formes; cependant l'hypocondrie s'annonce presque toujours par le trouble des fonctions de l'estomac, auxquelles se joignent des phénomènes nerveux anomaux, qui varient selon la cause de la maladie & la sensibilité du sujet.

Causes de la maladie.

Parmi elles, les unes disposent à la maladie, d'autres la déterminent : cette distinction n'est pas de rigueur, car souvent une cause dispose à la maladie dans un cas & la détermine dans un autre.

Causes prédisposantes.

1°. *Age.* Elle se manifeste bien rarement avant l'âge de vingt ans, & si elle persiste au delà de cinquante ans, elle est ordinairement remplacée par des affections organiques, la phthisie, la goutte ou le scorbut. L'âge viril est l'époque où se manifestent les passions dont l'action se porte sur le centre épigastrique : c'est l'époque de l'ambition avec laquelle marche l'inquiétude & la crainte; c'est aussi à l'âge viril que l'on doit rapporter la plus grande fréquence de l'hypocondrie.

2°. *Sexe.* Elle affecte plus souvent les hommes que les femmes, qui ont en partage d'autres affections nerveuses, quoiqu'elles puissent cependant éprouver celle-ci.

3°. *Tempérament.* Les hommes doués d'une sensibilité extrême, d'un caractère irascible; ceux qui réunissent une certaine morosité à beaucoup d'esprit naturel; les hommes qui ont du penchant pour la solitude & un goût décidé pour l'étude & les méditations, y sont très-disposés. Les dangers d'une éducation trop hâtive, dans l'espoir d'une célébrité précoce, sont évidens. Les études prématurées ne fournissent à la société que des hommes imparfaits, dégénérés, des citoyens distingués par leurs facultés morales, mais foibles dans leur existence physique, tel fut Pascal, &c., & qui seront également disposés aux maladies nerveuses.

4°. *Climat.* L'influence du climat modifie l'homme & imprime à son moral & à sa constitution des caractères sensibles : le parallèle des habitans du Nord & de ceux du Midi nous en fournit la preuve; ceux-ci sont aux premiers, sous le rapport physique, ce que l'Apollon du Belvédère est à l'Hercule de Farnèse, & la différence de l'organisation morale se tire du rapprochement établi entre Alcibiade l'Athénien & Pierre-le-Grand, Suwarow & tous les soldats du Nord.

Les climats brûlans de l'Inde, de la Haute-Égypte, quand surtout ils réunissent, comme nos départemens méridionaux, à leur température élevée, la subdivision des lois simples de la nature, résultat des progrès de la civilisation, sont très-propres à faire contracter des maladies nerveuses, telles que l'hypocondrie, la mélancolie & la manie.

Cette opinion n'est pas généralement adoptée. Hoffman, Réveillon, &c. regardent les pays froids comme une circonstance favorable au développement de l'hypocondrie. Le commentateur de Cullen pense que les pays méridionaux disposent à l'hypocondrie, & que le froid en détermine particuliérement les paroxysmes.

Cheyne, dans son *Traité de la Maladie anglaise*, indique pour cause de l'excessive fréquence des maladies nerveuses en Angleterre, l'humidité de l'atmosphère, les variations brusques de la température, une nourriture succulente, la vie molle & sédentaire que l'on mène dans les classes de la société les plus fortunées; enfin, le séjour des grandes villes. On pourroit ajouter à ces causes prédisposantes & propres aux Anglais, le caractère national de ce peuple froid & mélancolique, que l'on entrevoit dans son goût décidé pour les tragédies les plus noires, pour les romans les plus sombres & les plus tristes, ou remarquables par une hardiesse gigantesque & monstrueuse; l'excès du thé, l'abus de la viande, une atmosphère charbonneuse, l'usage exclusif des poêles, enfin une disposition innée & un penchant profond à la méditation & aux sciences les plus abstraites.

Je crois aussi, avec Hoffman, qu'on peut admettre une température très-froide, & telle que celle qu'il habitoit, comme une cause éloignée de l'hypocondrie. Toutefois, si nous considérons que l'imagination est exaltée dans l'hypocondrie, lorsque cette maladie a déjà fait des progrès, que le développement de l'imagination est en raison inverse de l'énergie des autres fonctions intellectuelles, que les climats chauds sont favorables au développement de l'imagination, tandis que le jugement prédomine dans les pays froids, nous serons très-portés à croire que les températures les plus élevées sont les plus propres à déterminer les affections hypocondriaques.

5°. *Saisons.* L'influence des saisons est également

manifeste ; c'est particuliérement en automne, dans les tems froids & humides, ou les variations brusques de l'atmosphère, que l'on observe les espèces de paroxysmes dont cette maladie est susceptible.

Sans doute toutes les circonstances qui diminuent la transpiration, paroissent augmenter l'intensité des phénomènes nerveux propres à l'hypocondrie; mais la corrélation observée par Réveillon entre les anomalies de la transpiration & les anomalies nerveuses des hypocondriaques, paroît avoir été exagérée par cet auteur. Nous nous bornerons à reconnoître que toutes les causes qui troublent la transpiration cutanée, influent, d'une manière fâcheuse, sur l'état de ces malades, sans assigner la cause immédiate de cette exacerbation qui se manifeste quelquefois en type de tierce, c'est-à-dire, que, de deux jours l'un, le malade éprouve une légère rémission.

En général, la même disposition particulière qui est déterminée chez les sujets d'une complexion délicate, par les variations un peu brusques de l'atmosphère, s'observe, & d'une manière bien plus sensible, chez tous les hommes hypocondriaques.

6°. *Manière de vivre.* On sent facilement toute la latitude de cette expression, & l'indispensable nécessité d'entrer dans quelques détails. Presque toutes les causes débilitantes peuvent être rapportées à cet ordre, tels qu'excès des plaisirs de l'amour, de ceux surtout qui sont illicites; l'abus des liqueurs alcooliques, les veilles immodérées, l'usage excessif du thé, de l'eau tiède, du café, du chocolat (Zimmermann), toutes les causes, en un mot, qui, après avoir donné un stimulus excessif aux organes, les plongent dans l'atonie. L'influence des causes sera proportionnée à leur intensité ou à leur continuité, & relative à leur nature particulière & aux dispositions individuelles.

L'application à l'étude trop répétée & trop prolongée donne aux facultés morales un grand développement, mais porte, en raison directe, détriment aux facultés physiques. Son influence est spécialement sensible chez les hommes qui font succéder à une jeunesse active, bruyante & orageuse, le calme des passions & un goût décidé pour l'étude dans l'âge mûr.

Les études forcées ou dirigées sans principes, & l'habitude du travail immédiatement après les repas, contribuent puissamment à la production de cette maladie. On sait qu'au moment de la digestion, les forces vitales sont en quelque sorte concentrées sur les organes, qui sont les agens principaux de cette fonction importante. Dans cette circonstance, toute contention d'esprit, toute application à des sciences abstraites nécessite leur déplacement : les forces vitales sont appelées vers le cerveau; la digestion est suspendue, languit; l'estomac, privé des forces nécessaires pour exécuter ses fonctions, éprouve un état de gêne qui devient bientôt sensible par un mal-aise général & par la tension du diaphragme. Ce trouble augmente tous les jours, quand surtout, à l'inconvénient d'être toujours assis, l'on joint celui d'une position voûtée pendant le travail, ou l'habitude d'y consacrer les nuits. C'est ainsi, du moins, que la plupart des gens de lettres deviennent hypocondriaques.

Une cause plus active encore, & qui seule détermine aussi souvent l'hypocondrie que toutes les autres réunies, c'est la vie sédentaire : son influence se fait sentir jusqu'au sein des campagnes. Combien voit-on de négocians, de militaires habitués à la vie la plus active & aux déplacemens nécessités par leurs professions, s'abandonner, dans leurs retraites paisibles, à une inaction absolue, & éprouver bientôt tous les tourmens de cette maladie ? C'est encore à cette cause qu'on doit rapporter la fréquence de l'hypocondrie chez les anachorètes de la Thébaïde & chez les Pères du désert. La vie molle & somptueuse des villes est bien plus défavorable : rien ne peut en balancer les inconvéniens & les dangers multipliés. Un air pur, les agrémens d'un séjour champêtre, la vie réglée que l'on mène à la campagne, les travaux & les mœurs douces de ses habitans, sont autant de diversions heureuses qui peuvent prévenir l'invasion de la maladie, ou en suspendre au moins les progrès ultérieurs quand elle s'est déjà manifestée.

La vie monotone, qui a fait dire à Lamotte,

L'ennui naquit un jour de l'uniformité,

amène le dégoût de la vie, le *tædium vitæ*, qui accompagne souvent l'hypocondrie.

L'extrême irrégularité dans la manière de vivre, l'excès d'oisiveté dans les uns, de travail dans les autres; des alimens trop recherchés d'une part, de l'autre une mauvaise nourriture & de longues abstinences; la vie contemplative d'un côté, & de l'autre la débauche la plus raffinée; que de circonstances qui forment autant de dispositions à cette maladie !

Ramazzini & Zimmermann ont observé que les métiers qui nécessitent d'être constamment assis, tels que ceux de cordonnier, de tisserand, &c. pouvoient déterminer l'hypocondrie.

Tissot admet l'emploi de la saignée dans les maladies des gens de lettres, au rang des causes prédisposantes de l'hypocondrie.

Une cause prédisposante que l'on ne doit pas omettre, & qui est le résultat de notre éducation physique & morale, est en général une complexion délicate & une grande susceptibilité nerveuse, soit innée, soit acquise.

Toutes ces causes isolées ou plusieurs réunies, portées à l'excès, ou lorsqu'elles persévèrent long-tems, suffisent pour déterminer l'hypocondrie.

Causes déterminantes, ou dont l'influence est en général plus immédiate.

Parmi les causes qui déterminent l'hypocondrie, les affections de l'ame doivent certainement occuper le premier rang.

Toutes les passions, quoique différentes, ont cependant un même effet; c'est d'imprimer aux traits

mobiles du visage, un caractère frappant qui sert à les faire distinguer (Deseze); de sorte que leur expression se trouve concentrée presqu'exclusivement dans la face. Ainsi la joie, la colère, le mépris, la tristesse & les différentes nuances, ont leur langage particulier indépendant de la volonté.

Dans la joie, un léger coloris, le sourire & la vivacité des yeux; dans la colère, les yeux étincelans, l'intumescence de la face, le visage d'un rouge-violet, la bouche écumante & la voix entre-coupée, variée & impétueuse. On voit cependant quelquefois un homme en colère avoir d'abord le visage pâle, l'œil sec, terne : l'action est alors concentrée. Le mépris s'exprime par le jeu des lèvres & le regard oblique. La tristesse se peint dans la langueur des yeux, l'abaissement des paupières, la voix traînante & sans énergie, le relâchement des muscles de la face & dans la pâleur du visage; état analogue à celui de la fièvre adynamique, qui en est souvent une suite.

Mais cet effet n'est que secondaire : la première impression se porte sur les organes contenus dans la région épigastrique, sur l'estomac, les viscères abdominaux & surtout le diaphragme, premier agent de cette région. Dans toutes les émotions vives, on y éprouve une contraction spasmodique, passagère dans les mouvemens de l'ame qui diposent à la joie, mais bien plus durable & bien plus funeste dans ceux qui tiennent de la tristesse. Ces symptômes réitérés dans le chagrin, agissent d'une manière évidente sur l'organisation physique de l'homme, & les trois grandes fonctions de la vie intérieure sont bientôt troublées : la respiration devient difficile, des palpitations se manifestent, la digestion languit, l'estomac se gonfle, & des tensions spasmodiques se font sentir vers différens points de l'abdomen.

On voit, d'après l'exposé de ces phénomènes physiques, avec quelle facilité ils peuvent, si leur cause persévère, déterminer l'affection hypocondriaque.

Dans la frayeur, la région épigastrique est encore le centre de l'impression reçue, & l'on y éprouve un resserrement inexprimable.

Il sembleroit au premier coup d'œil que dans la colère, le mouvement étant centrifuge, l'affection devroit agir d'une manière opposée; mais il faut moins examiner l'instant où toutes les passions se heurtent & se combattent, que le moment qui succède & qui produit des sensations de peine & des regrets, dont l'influence est souvent analogue à celles des causes précédentes.

Au nombre des passions qui favorisent le développement de l'hypocondrie, on doit ranger l'ambition, la passion des honneurs & surtout la soif des richesses, *auri sacra fames*, source de refus, de disgraces, de chagrins multipliés, source plus fréquente encore des passions haineuses.

Cette influence des affections morales les plus pénibles sur les organes abdominaux est incontestable, & doit être considérée comme très-propre à déterminer l'hypocondrie : *Cura*, dit Hippocrate, *in visceribus veluti spina est & illa pungit*. On s'étonne, d'après cela, de voir un médecin nier l'influence des passions dans l'hypocondrie, & assurer formellement que les hypocondriaques n'ont point de passions. (Réveillon.)

Les effets du chagrin nous offrent un tissu de phénomènes physiques qui conduisent plus spécialement à l'hypocondrie : torpeur générale, diminution de l'irritabilité musculaire, pesanteur & lassitudes spontanées, pâleur du visage, refroidissement des extrémités, sentiment d'un reflux du sang vers le cœur, diminution de la transpiration, sueurs froides, lenteur marquée du pouls, perte de l'appétit, trouble des digestions, irrégularité dans toutes les sécrétions, suppression de certaines évacuations, maladies diverses, foiblesse générale, instabilité du jugement, pusillanimité. Si l'affection morale persévère, les symptômes de l'hypocondrie se renforcent & la maladie se confirme.

On voit la nostalgie & la lecture des ouvrages de médecine, surtout pour les personnes étrangères à l'art, & les promenades solitaires, chez les hommes affectés de quelque chagrin, déterminer l'hypocondrie.

Nous terminerons l'histoire des causes de cette maladie en indiquant les mauvaises digestions, l'abus des topiques dans la goutte, la suppression d'une diarrhée par l'opium, d'une hématanèse par les astringens; la mauvaise qualité des eaux, la cessation d'une fièvre intermittente par l'usage prématuré du quinquina, la répercussion d'exanthèmes, l'habitude de l'ivresse, l'exposition à un air froid, ou une boisson froide prise immédiatement après l'action d'un purgatif; la suppression ou l'écoulement excessif d'une hémorragie quelconque; la suppression des lochies, d'une gonorrhée, de la leucorrhée, d'un exutoire, le déplacement d'une affection rhumatismale ou arthritique, la négligence d'une saignée habituelle.

Enfin, on peut considérer comme causes fréquentes de la maladie, les affections organiques abdominales.

Nous ne comptons point dans cette énumération les grands exercices du corps, comme l'ont fait Sydenham & son commentateur. On ne voit point l'hypocondrie dans les camps ni dans les campagnes; or, les militaires & les laboureurs sont ceux qui éprouvent les plus grandes fatigues.

Marche de la maladie.

Invasion de la maladie ou premier degré. Marche lente en général, mais très-variée; trouble constant & manifeste dans les fonctions de l'estomac & des intestins; assemblage nombreux de phénomènes disparates; anomalies très-grandes dans les lésions de la sensibilité. Presque toujours l'invasion se fait par degrés insensibles : dans un très-petit nombre de cas, invasion brusque, &, dès le principe, tous les symptômes de l'affection nerveuse des viscères abdominaux dans leur plus haut degré d'intensité.

Lenteur marquée dans les digestions, tension, &

par intervalle gonflement de l'estomac; sentiment de plénitude après le repas; mal-aise & douleur gravative à l'épigastre; perversion de l'appétit, qui quelquefois se soutient très-long-tems, mais constamment flatuosités incommodes, dégagement de gaz, goûts bizarres ou dégoût général, rarement voracité au lieu d'anorexie; tensions spasmodiques vers l'épigastre & les hypocondres, très souvent gonflement permanent dans l'hypocondre gauche, simulant ou préludant un vice organique; rapports acides, salivation, vomissement, surtout à jeun, de mucosités variées, plus ou moins tenaces & d'une acidité quelquefois insupportable; expuction fréquente, coliques vagues, alternative de constipation opiniâtre & de diarrhée fatigante qui augmente souvent l'état fâcheux du malade; urines abondantes & limpides, ou sédimenteuses.

Deuxième degré. A ces phénomènes, qui appartiennent presqu'exclusivement aux fonctions des organes abdominaux, & qui marquent les premiers pas de la maladie, on doit ajouter les symptômes généraux qui se manifestent, lorsque l'affection est en quelque sorte devenue générale: anxiétés précordiales, toux & gêne habituelle de la respiration, expectoration muqueuse, palpitations nerveuses, & qui peuvent difficilement simuler une maladie organique du cœur, ou leur irrégularité & les symptômes nerveux accessoires, mais qui peuvent, à la longue, altérer dans son tissu l'organe central de la circulation.

Resserremens spasmodiques, plutôt que contractions de la poitrine, avec un état d'angoisses inexprimables; douleurs plus ou moins mobiles, & susceptibles d'affecter toute l'habitude du corps, & qui stimulent des rhumatismes.

Troisième degré. Bientôt les organes de nos relations extérieures participent du trouble de la vie intérieure, & c'est ici que commence une nouvelle scène de phénomènes nerveux, vagues & irréguliers. Terreurs paniques par les causes les plus légères, ou même sans causes; craintes non motivées de maladies diverses, maux imaginaires, aversion extrême pour la société, affections antipathiques, perspective effrayante pour l'avenir, troubles fugaces & variés dans les idées; la nuit, même bouleversement moral; au milieu du sommeil, songes effrayans, apparition d'objets sinistres, trouble extrême, insomnie. Quelques malades soupirent ardemment après l'heure du sommeil, & ne trouvent de repos que dans leur lit; d'autres redoutent ce moment, comme l'époque d'une exaltation orageuse.

Suivons la succession rapide des phénomènes que nous présente la maladie parvenue à ce période: sentimens irréguliers & sueurs erratives, frissonnemens ou froid intense, & alternative de ces anomalies; céphalalgie, vertiges, éblouissemens, bourdonnemens d'oreilles, illusions d'optique, sensibilité exquise ou obtuse de l'ouïe, de l'odorat & de la vue; frémissement, allant même jusqu'au tremblement, anxiétés précordiales, inquiétudes vagues, tristesse profonde, défiance ombrageuse, pesanteur dans les membres, foiblesse des extrémités inférieures, instabilité dans la progression, cessation de tout exercice; dès-lors nouveaux progrès: intensité plus grande dans l'affection des organes abdominaux, & leurs symptômes plus prononcés; morosité naturelle renforcée par l'état physique, irascibilité extrême, versatilité morale étonnante, desirs & craintes de la mort, affreux désespoir qui porte au suicide; en général, le matin, libre exercice des facultés intellectuelles, & rémission apparente, mais momentanée. Lorsque l'hypocondrie est déjà invétérée, des syncopes se manifestent, syncopes caractérisées en général par la suspension totale de la vie extérieure, & sans ces spasmes violens qui sont propres aux accès hystériques.

Cet état est permanent; mais la maladie nous offre cependant des paroxysmes bien marqués, plus ou moins violens, & en général déterminés par les variations brusques de l'atmosphère, par l'impression du froid ou de la pluie, par une influence plus énergique des causes même de la maladie, ou par le retour de l'époque des règles chez les femmes.

On s'étonne de voir des malheureux égarés par le trouble de leur imagination, qu'exaspère leur état physique & qui redoutent la mort dans un moment, se suicider un instant après avoir exprimé leur attachement à la vie.

La Bruyère nous en donne la raison: « La mort, » dit-il, n'arrive qu'une fois, & se fait sentir à tous » les instans de la vie; il est plus dur de l'appréhen- » der que de la souffrir. »

La vie est un bien auquel nous attachent tous les liens de la société: c'est une propriété que le soldat peut échanger contre les illusions de l'honneur; mais c'est un poste confié à l'homme, qu'il ne peut abandonner sans la volonté de celui qui l'y a placé, & dont il ne peut disposer tant qu'il existe un indigent à secourir, un malheureux à consoler.

Telle est la marche la plus constante que suit ordinairement l'hypocondrie. Je n'ai pas cru devoir faire entrer, dans la description de la maladie, des symptômes accessoires, & qui ne se rencontrent que dans quelques cas: tels sont certains bruits de détente dans la tête, imitant un coup de feu; une susceptibilité extrême pour rire ou pour pleurer, une exacerbation manifeste à la moindre impression du froid, des odeurs, ou pour la plus légère affection morale; l'atonie partielle d'un membre, au point d'en faire craindre la paralysie; un incube véritable au milieu du sommeil, des pulsations isochrones aux battemens artériels, & qui ont simulé des anévrismes.

Je n'ai pas fait non plus l'énumération des signes appartenans aux vices organiques qui peuvent compliquer l'hypocondrie; mais j'indiquerai ses terminaisons & ses complications les plus fréquentes.

Nous terminerons cet exposé en rappelant les caractères propres de l'hypocondrie: *flatuosités incommodes, tensions spasmodiques dans diverses parties, maux imaginaires.*

Terminaisons de l'hypocondrie.

C'est au commencement de cette maladie surtout que s'applique naturellement & avec le plus grand succès cet adage si connu, *principiis obsta*, &c. : mais si, loin d'en prévenir ou arrêter les progrès, on abandonne le malade à lui-même, ou si le traitement est mal dirigé, tôt ou tard le marasme le plus prononcé termine cette scène de douleurs physiques & morales.

Ainsi que les diverses formes de la maladie, les terminaisons en sont nombreuses & variées. L'hypocondrie se termine par le retour à la santé, rarement par des hémorragies, des sueurs, des déjections critiques. En général, on n'observe point dans cette maladie ces efforts salutaires de la nature, qui échappent quelquefois à notre attention, & plus souvent encore à notre reconnoissance.

Lorsque la cause est amovible, la guérison dépend souvent de son seul éloignement. Ses terminaisons peuvent être plus fâcheuses, & avec l'âge les symptômes nerveux diminuent & sont quelquefois remplacés par des affections organiques, par la paralysie, &c.

Dépérissement gradué, marasme, affections variées, hydropisies symptomatiques, tels sont en masse les accidens qui terminent l'existence des hypocondriaques, lorsque surtout leur maladie n'est pas combattue.

Des resserremens spasmodiques de la poitrine, des secousses réitérées, résultat d'une toux opiniâtre, le trouble constant de la circulation & de la respiration peuvent très-bien altérer organiquement les viscères que cette cavité renferme, & occasionner des anévrismes du cœur, l'hémoptysie, la phthisie pulmonaire.

Observation d'hypocondrie compliquée d'hémoptysie. (Hoffman, *Consult.* tom. II, pag. 104.)

Un homme âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament mélancolique, éprouvoit depuis six ans des symptômes d'hypocondrie ; douleurs de tête, gonflement de l'estomac, dureté dans la région du mésentère, palpitations, tension vers l'ombilic & les hypocondres, surtout vers l'hypocondre gauche ; gêne de la respiration, douleurs tensives se portant de la poitrine jusqu'aux reins, dans le dos & vers les épaules. Il combattit ces accidens par divers remèdes, par des eaux minérales, qui n'apportèrent qu'un soulagement momentané. Peu de tems après, même état ; gêne habituelle dans la respiration & resserremens de la poitrine ; enfin, sans cause violente, il fut attaqué d'une hémoptysie abondante, précédée de picottemens dans la trachée-artère.

Le sang, qui étoit d'abord noir & coagulé, sortit ensuite rouge & fleuri ; le malade fut saigné & mis à l'usage des restaurans. L'hémoptysie cessa, & l'expectoration n'offroit plus que des mucosités avec stries de sang ; mais les douleurs de la poitrine & du dos continuoient, & la fièvre lente se manifestoit presque toutes les nuits avec un frisson intense.

Au bout de deux mois, retour de l'hémoptysie, mais avec moins de force que la première fois ; l'emploi des analeptiques & des antifébriles fit cesser & la fièvre & l'hémoptysie. Peu de tems après, l'hémoptysie reparut : quatre fois on la dissipe, & quatre fois elle revient & continue, malgré la saignée & les vulnéraires les plus doux.

Bientôt tensions & douleurs vives dans la poitrine, dépérissement général, sommeil agité, perte de l'appétit, pesanteur des yeux, douleurs gravatives vers le front, inquiétudes pénibles, dureté vers l'épigastre, pesanteurs & douleurs vives dans la poitrine, augmentant par l'éternuement & le bâillement.

Le malade observoit un bon régime, se livroit à un exercice du corps modéré lorsqu'il consulta Hoffman.

Deuxième observation. Hypocondrie avec vice organique, terminée par phthisie pulmonaire.

Madame ***, âgée de trente-deux ans, reçut en partage une foible constitution, & parut dès son enfance disposée à la phthisie pulmonaire : au moral, sensibilité vive & mobilité extrême dans ses affections. A quinze ans, perte d'une amie intime, dont elle ne voulut jamais s'éloigner, & dont elle reçut les derniers adieux ; de là une source de chagrins concentrés, & que rien ne put effacer. A vingt-deux ans, à la suite d'une fièvre adynamique, douleurs dans le flanc gauche, vers la région du rein ; douleurs profondes, peu violentes en général, quelquefois très-intenses. Peu de tems après, symptômes d'hypocondrie, perversion de l'appétit, lenteur dans les fonctions de l'estomac, palpitations, trémoussemens vers la région précordiale, augmentation de la susceptibilité naturelle. La nuit, réveil par le bruit d'une détente qui se fait sentir dans la tête, la poitrine ou le ventre ; diminution, pendant deux grossesses, des accidens, qui reprirent immédiatement après leur première intensité ; abattement moral, terreurs paniques, maux imaginaires, crainte de la mort, douleurs constantes vers le rein gauche, tiraillemens & douleurs plus vives, pendant le décubitus, sur le côté droit ; aucun trouble dans la sécrétion des urines, diminution des forces. En palpant l'abdomen, on reconnoît une tumeur, que l'on soupçonne formée dans le tissu graisseux du rein. Même état pendant cinq ou six ans, & développement peu sensible de la tumeur : une vie plus active diminua tous les symptômes nerveux, mais nulle rémission dans la douleur.

Pendant les chaleurs de l'an VIII, maux de tête violens, étourdissemens, & de tems à autre coliques internes : pour la première fois, retard du flux menstruel, qui reparut au bout de dix jours ; persévérance des douleurs dans la partie affectée.

Préludes de phthisie pulmonaire dans le courant de l'an IX ; toux assez fréquente, un peu de gêne dans

la respiration, mouvement fébrile le soir, sueurs abondantes dans la paume des mains & à la plante des pieds; toujours lenteur & trouble dans les fonctions de l'estomac, vomissemens abondans de mucosités, anxiétés extrêmes, tensions spasmodiques vers les hypocondres. Pendant quelques jours, légers soubresauts de l'utérus, resserrement de la mâchoire inférieure, constriction vers le larynx, mais intégrité des fonctions de l'entendement, absence du globe hystérique & de tout mouvement convulsif. L'emploi des antispasmodiques prévint le développement d'accès plus prononcés & dissipa ces préludes d'affection hystérique: palpitations & trémoussemens vers la région précordiale, & autres symptômes nerveux propres à l'hypocondrie, qui se soutiennent avec intensité pendant plusieurs jours consécutifs; à la fin, des paroxysmes, urines sédimenteuses, intervention d'hémorroïdes, qu'une seule application de sang-sues fait disparoître; dépérissement général & rétention du flux menstruel.

La malade ne retiroit aucun avantage des antispasmodiques, & le soulagement momentané que procuroient les sang-sues & les purgatifs étoit également éphémère. Sur les derniers tems la tumeur devint plus sensible, & la phthisie, après avoir parcouru ses différens degrés, conduisit la malade au marasme le plus prononcé, & bientôt à la mort.

Cette terminaison ou complication de l'hypocondrie est très-fréquente; elle a été observée par un grand nombre de praticiens, par Morton, par Beaumes & Vicq-d'Azir.

Lorry, dans son excellent Traité *de Melancholiâ*, a consacré un chapitre entier à la conversion de l'hypocondrie & de la mélancolie en phthisie pulmonaire & hydropisie, &c.

Et, au rapport de Tissot, Cheyne a remarqué que la phthisie tuberculeuse étoit une suite fréquente de l'hystérie & de l'hypocondrie.

L'hypocondrie, dit Beaumes, peut masquer une phthisie, & si l'on se persuade que les plaintes des malades sont sans fondement, on néglige de la combattre, & le malade succombe.

Il n'est pas rare de voir le scorbut se joindre aux affections hypocondriaques avancées. Zinn regarde l'hypocondrie comme cause prédisposante du scorbut.

L'hypocondrie peut précéder la mélancolie elle-même, dont elle peut être considérée alors comme le premier degré. L'observation suivante va nous offrir cette progression étonnante.

Un jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, & doué d'une imagination ardente, vint à Paris pour suivre le cours de ses études, & se croit destiné par la nature à jouer dans la suite le rôle le plus brillant dans le barreau: application continuelle, vie passée dans la retraite, sobriété extrême pour donner plus d'essor à ses facultés morales; régime pythagoricien adopté dans toute la rigueur du terme. Quelques mois après, migraines violentes, saignemens fréquens du nez, resserremens spasmodiques de la poitrine, douleurs vagues des intestins, flatuosités incommodes, sensibilité morale très-exaltée. Quelquefois il m'aborde avec un air rayonnant de joie, & il ne peut exprimer la félicité suprême qu'il dit éprouver en lui-même: d'autres fois je le trouve plongé dans les horreurs de la consternation & du désespoir, & il me fait les instances les plus vives de mettre fin à ses souffrances. Les caractères de l'hypocondrie la plus profonde étoient aisés à reconnoître; je lui en retrace les dangers pour la suite, & je le conjure souvent de changer sa manière de vivre; mais il poursuit toujours son plan avec l'obstination la plus inflexible. Augmentation des symptômes nerveux de la tête, du bas-ventre, de la poitrine; alternatives plus fréquentes d'un abattement extrême & d'une joie convulsive; terreurs pusillanimes, surtout dans les ombres de la nuit; angoisses inexprimables. Il venoit quelquefois me trouver fondant en larmes, & me conjurant de l'arracher des bras de la mort. Je l'entraînois alors dans la campagne, & quelques tours de promenade, avec des propos consolans, sembloient lui rendre une nouvelle vie; mais à son retour dans sa chambre, nouvelles perplexités, terreurs pusillanimes renaissantes; il trouve un surcroît de désolation & de désespoir dans la confusion croissante de ses idées, l'impossibilité de se livrer désormais à l'étude, & la conviction accablante de voir s'évanouir pour l'avenir la perspective de célébrité & de gloire dont son imagination avoit été bercée.

Un jour qu'il se rend au spectacle pour se distraire, on joue la pièce du *Philosophe sans le savoir*, & dès-lors le voilà assailli des soupçons les plus noirs & les plus ombrageux; il est profondément persuadé qu'on a joué ses ridicules; il m'accuse d'avoir fourni moi-même les matériaux de la pièce, & dès le lendemain matin il vient me faire les reproches les plus sérieux & les plus amers d'avoir trahi les droits de l'amitié & de l'avoir exposé à la dérision publique.

Son délire n'a plus de bornes; il croit voir dans les promenades publiques des comédiens travestis en moines & en prêtres (c'étoit en 1783) pour étudier tous ses gestes & surprendre le secret de ses pensées.

Dans l'ombre de la nuit il se croit assailli, tantôt par des espions, tantôt par des voleurs & des assassins; & une fois il répand l'alarme dans le quartier, en ouvrant brusquement les croisées & en criant de toutes ses forces qu'on en vouloit à sa vie. Un de ses parens se détermina à lui faire subir le traitement au ci-devant Hôtel-Dieu, & il le fait partir vingt jours après, avec un compagnon de voyage, pour se rendre dans une petite ville voisine des Pyrénées. Également affoibli au physique & au moral, toujours dans les alternatives de quelques écarts, du délire le plus extravagant & des accès de sa noire mélancolie, il se condamne à un isolement profond dans sa maison paternelle. Ennui, dégoût insurmontable de la vie, refus de toute nourriture, brusqueries contre tout ce qui l'avoisine: il trompe enfin la surveillance de sa garde, fuit en chemise dans un bois voisin, s'égare, expire de foiblesse & d'inanition, & deux jours après on le trouve mort, tenant dans sa main

le

le fameux livre de Platon ſur l'immortalité de l'ame.

Ouvertures cadavériques.

On a trouvé chez des hypocondriaques le colon devenu ſquirreux, le pancréas égalant le volume du foie, une diſtention énorme du colon par des gaz, avec une oblitération preſque complète du rectum; la rate ayant acquis un volume tel, qu'elle peſoit quatre livres. Dans d'autres cas on a trouvé cet organe paſſé à l'état de ſquirre, & même de cancer. Le ſquirre du pilore a été ſouvent obſervé. Le méſentère peut être également le ſiége d'une affection organique chez les hypocondriaques.

Dans Bonnet on voit l'exemple d'une ouverture cadavérique inſtructive; on trouva un kiſte dans les membranes du rein.

Chez d'aures hypocondriaques on a trouvé le ſang du ſyſtème veineux abdominal noir & diſtendant les veines; mais toutes ces ouvertures ne nous apprenant que les déſordres ultérieurs de l'hypocondrie, ſans nous aſſigner ni le ſiége ni la cauſe, elles nous prouvent que ſouvent des affections organiques viennent compliquer ou précèdent cette maladie, & que la mort du malade peut en être le réſultat inévitable.

Traitement de l'hypocondrie.

On ne peut, dans l'état actuel de nos connoiſſances, ſuivre ſervilement les routes frayées par le plus grand nombre des anciens médecins, & ſe rallier à leurs principes dans le traitement d'une maladie dont ils ont en général méconnu les cauſes principales. Un reproche bien fondé que l'on eſt en droit de leur faire, c'eſt d'avoir négligé de remonter à la connoiſſance des cauſes premières, prédiſpoſantes ou déterminantes. Un autre vice radical dans leur méthode curative, c'eſt d'avoir toujours regardé les reſſources pharmaceutiques comme les moyens héroïques, & de n'avoir conſidéré le traitement moral & les moyens hygiènes que comme un objet acceſſoire, dont ils ne faiſoient ſouvent aucune mention.

Le régime phyſique, le régime moral & les médicamens ſont les baſes qui conſtituent le traitement général de l'hypocondrie.

Première baſe du traitement : néceſſité d'un bon régime phyſique.

Rien n'en conſtate mieux les avantages, pour prévenir & pour guérir cette maladie, que l'étude des cauſes que nous lui avons aſſignées, & qui ſont preſque toujours le réſultat d'un genre de vie contraire aux lois ſages preſcrites par la nature. Nous en trouvons les principes généraux expoſés avec élégance & conciſion dans le traitement adopté par les prêtres égyptiens, mille ans avant l'ère chrétienne. (*Voyez l'article* Mélancolie.)

Cette méthode curative convient également à l'hypocondrie & à la mélancolie, & nous prouve, par les heureux réſultats qu'elle obtient, la néceſſité de ſubſtituer dans cette maladie un traitement baſé ſur les règles d'hygiène & les moyens moraux, à une pratique routinière, & qui s'eſt maintenue par l'exemple & la tradition des auteurs anciens.

Un coup d'œil jeté ſur l'origine de la légiſlation des peuples nous démontre également l'antériorité du régime phyſique, conforme aux vues philoſophiques des premiers légiſlateurs, à l'emploi des moyens pharmaceutiques, ſur la complication deſquels on fut longtems jaloux de renchérir.

Rien n'eſt plus favorable au développement de l'hypocondrie qu'une complexion délicate & nerveuſe. Un bon moyen de prévenir cette maladie conſiſtera donc dans toutes les circonſtances propres à développer une conſtitution mâle & robuſte; de même auſſi tout ce qui pourra fortifier une organiſation débile, émouſſer une ſenſibilité extrême ou rétablir des organes détériorés, devra concourir au rétabliſſement des malades : de là l'utilité des toniques, de l'exercice, & en général d'un régime phyſique & moral bien entendu dans l'hypocondrie, qui reconnoît pour cauſes des maladies antérieures l'abus des plaiſirs de l'amour & l'excès des liqueurs alcooliques, qui finiſſent preſque toujours par abrutir l'homme moral, en dépravant tous les reſſorts de ſon organiſation phyſique : preſque toujours le trouble des organes de la digeſtion en détermine l'affoibliſſement, l'atonie, & rend néceſſaire dans le principe du traitement l'emploi des moyens toniques.

Parmi les exercices du corps, qui toutefois ne doivent pas interdire l'exercice modéré des fonctions de l'entendement, l'équitation eſt un des plus avantageux, par la ſurveillance active à laquelle il aſſujétit le malade, par le renouvellement continuel de l'air & par l'empire de la diſtraction : on doit en proportionner l'allure à l'état particulier du malade : s'il eſt très-foible, l'on adoptera, de préférence, le pas, qui eſt le train le plus doux; mais, en général, le trot & le galop ſont les deux allures les plus avantageuſes.

Un des points eſſentiels du régime phyſique eſt l'habitation dans un air pur & un lieu ſalubre. Quant aux promenades publiques, elles n'offrent qu'un objet de diſtraction, dont les heureux effets ſont balancés par une atmoſphère ſurchargée; mais les avantages que préſente le ſéjour de la campagne ſont des plus efficaces. Tranſporté ſous un autre ciel, dans un climat nouveau pour lui, où tous ſes rapports moraux & phyſiques ſont changés, l'homme reſſent bientôt une influence qui amène des réſultats utiles; il varie ſes exercices & ſes mouvemens; il exerce tous ſes ſens, & la fatigue qui en réſulte pour tous les organes qui nous mettent en relation, détermine, par cela ſeul qu'ils ont été fatigués, un effet phyſique bien marqué, un ſommeil tranquille & réparateur.

Il eſt également facile de prévoir l'influence qu'un pareil ſéjour exerce ſur le moral : l'aſpect enchanteur de la campagne produit un enchaînement de ſenſations variées & agréables, qui ont le double avan-

tage d'opérer une diverſion favorable & d'affoiblir la ſuſceptibilité nerveuſe, dont l'exaltation eſt toujours en raiſon inverſe du développement de la force phyſique.

C'eſt dans la campagne, ſous un ciel pur, que l'on retrouve les caractères d'une gaité franche & ingénue : des émotions douces & propres à diminuer l'empire des paſſions ſont l'effet des ſentimens qu'inſpire le ſpectacle d'une nature riche & animée.

> Qui ſait admirer les champs, ſait aimer la vertu.
> DELILLE.

Et en effet, rien n'eſt plus propre à commander l'abnégation des paſſions haineuſes & l'amour du bien & de la philanthropie ſociale, que le ſpectacle de ces mêmes vertus miſes en pratique. Mais, outre un ſite agréable, on doit encore rechercher une température convenable & ſuivre un régime tonique; on doit éviter les excès d'intempérance, les refroidiſſemens ſubits & tout ce qui peut diminuer la tranſpiration cutanée.

L'immerſion dans l'eau froide, les frictions, tous les moyens propres à fortifier le ſyſtème cutané & à diminuer une trop grande ſuſceptibilité aux variations atmoſphériques conviennent également : en général, tous les exercices du corps, ſurtout ceux de la culture & du jardinage, les occupations mécaniques, comme celle du tourneur, la gymnaſtique, l'exercice des armes, de la danſe, le jeu de paume, de billard, &c. ; les voyages, les eaux minérales, comme une ſource de récréations ; le cabotage, les promenades à cheval ou dans des voitures un peu rudes, découvertes, en plein air, & dirigées par les malades eux-mêmes, ſont autant de ſujets de diverſion, de circonſtances favorables au rétabliſſement des fonctions vitales, qui doivent faire partie du régime phyſique, & dont on peut faire une heureuſe application ſuivant les circonſtances particulières.

Obſervation à l'appui.

Un homme âgé de trente-neuf ans, d'un tempérament mélancolique, annonce dès ſa jeuneſſe la conſtitution morale adaptée à cette diſpoſition phyſique, & la ſuſceptibilité nerveuſe la plus ſuſceptible d'exaltation.

Habitué aux prévenances que procurent dans la ſociété la conſidération publique & les avantages d'une brillante fortune, il étoit vivement affecté par la moindre contrariété, & en reſſentoit toujours une vive impreſſion.

A trente-ſix ans, chagrins violens, bouleverſement de toutes ſes facultés morales, & bientôt première atteinte d'hypocondrie. *Phénomènes phyſiques :* lenteur dans les digeſtions, tenſions ſpaſmodiques vers l'abdomen, flatuoſités inteſtinales, perverſion plutôt que perte d'appétit, conſtipation habituelle, anxiétés précordiales, palpitations, chaleurs erratives, inſtabilité dans la progreſſion ; altération non moins intenſe au moral : caractère de miſanthropie ſauvage, averſion pour la ſociété, âpreté repouſſante, terreurs paniques, crainte de l'avenir, ſoupçons non motivés & ſouvent ridicules, ſenſibilité exquiſe de l'organe de l'ouïe ; de là une ſource féconde d'impatience & d'importunités.

De fréquens voyages & le calme qui ſuccède aux orages qu'il avoit eſſuyés le ramènent inſenſiblement à ſon état de ſanté parfaite ; mais bientôt les événemens politiques renouvellent ſes affections morales ; toutefois une vie active & bruyante, au milieu des camps & des armées, prévient pour quelque tems le retour de ſon hypocondrie ; il partage les malheurs qu'éprouvent les habitans d'une ville aſſiégée, & tombe enfin au pouvoir de l'ennemi.

Après une longue & cruelle détention, il recouvre ſa liberté ; mais en rentrant dans ſa patrie, nouveaux déſaſtres, perte, bouleverſement de fortune, froiſſemens multipliés par les événemens de la révolution ; une fièvre ataxique fait craindre pour ſes jours, & ne lui permet, qu'après trois mois d'une convaleſcence pénible, de revenir dans ſes foyers ; dès-lors, vie ſédentaire, & par ſuite retour de ſa première maladie ; pendant quinze jours, conſtipation opiniâtre, ſuivie d'une diarrhée qui détermina une très-grande foibleſſe ; de nouveaux phénomènes viennent aggraver ſon état : dégoût général, perverſion de l'appétit, peſſimiſme outré, recherche de la ſolitude, ſouvenir amer du paſſé, iraſcibilité extrême, emportemens journaliers contre ceux qu'il aima tendrement ; une épouſe chérie, infatigable dans les ſoins qu'elle lui prodigua pendant tous ſes travers, étoit ſpécialement en butte aux accès de ſon âpre miſanthropie : inſomnies pénibles qui exaſpéroient le caractère le plus inégal, moroſité, ennui, impatience minutieuſe, bizarrerie inſupportable, ſenſibilité exquiſe de l'ouïe, portée juſqu'à la douleur par le moindre bruit ; crampes nerveuſes, lenteur marquée dans les battemens du pouls, trouble conſtant dans les fonctions de l'eſtomac.

Seconde baſe du traitement : néceſſité du régime moral.

On ne ſauroit apporter trop d'attention & de ſoins pour découvrir la cauſe réelle & morale de l'hypocondrie, pour mieux abonder dans le ſens des malades & pour ſe mettre au ton de leur ame. Il eſt ſans doute difficile de conſoler les malheureux, parce que trop ſouvent on oppoſe la raiſon à leur égarement, le ſang-froid à leur agitation ; dès-lors leur confiance s'éloigne, & leur douleur ſe concentre davantage. Pour les rattacher à la vie, il faut les accompagner dans leurs promenades ſolitaires, ſuivre leurs penchans, partager leurs affections, ramener par degrés leur imagination ſur une perſpective moins rembrunie & ſur des penſées conſolantes.

La conduite à tenir par le médecin, dans bien des cas, nous eſt tracée dans la lettre qu'Horace écrit à Virgile pour l'exhorter à ſupporter avec calme la mort de Quintilius ; il lui peint l'étendue de la perte qu'ils ont faite ; il l'engage à s'abandonner à ſa juſte douleur, qui doit être ſans bornes, & que la patience ſeule peut alléger.

Durum sed levius fit patientia
Quidquid corrigere est nefas.

Horace connoissoit la sensibilité de Virgile, & ce langage étoit le seul que l'amitié pouvoit lui adresser.

En fouillant l'histoire des tems les plus reculés, nous trouvons un beau modèle de la médecine philanthropique dans la conduite du médecin Érasistrate.

Appelé près d'Antiochus, Érasistrate ne s'empresse pas de combattre les accidens qu'éprouvoit ce jeune prince; mais il s'attache à en découvrir la cause, à recueillir tous les phénomènes que les sens peuvent lui fournir, & à les comparer ensemble. Bientôt l'émotion que produit sur Antiochus la présence de Stratonice, dissipe tous les doutes d'Érasistrate, & lui fait connoître la source véritable de la maladie. La main de la belle Stratonice assura le salut du jeune prince, & confirma la juste célébrité du médecin philosophe.

Les principes du traitement convenable, dans ce cas, sont l'union desirée ou l'éloignement de l'objet aimé, les voyages, tous les sujets de distraction, quelquefois un nouvel amour, suivant le précepte d'Ovide, qui, pour guérir d'un amour malheureux, conseille de former de nouveaux liens :

. . . . Binas habeatis amicas,
Alterius vires subtrahit alter amor.

On trouve, dans les *Tusculanes* de Cicéron, un conseil analogue :

Etiam novo quodam amore, veterum amorem tanquàm clavo clavum ejiciendum. (*Tuscul. Cicero.*)

L'on doit surtout éviter avec soin l'inaction physique & morale :

Otia si tollas, periere Cupidinis arcus.

En effet, l'absence des sensations & des idées, les promenades solitaires rappellent les affections pénibles & augmentent les dangers de l'isolement; & rien de plus propre à dissiper la mélancolie ou l'hypocondrie érotique, qu'une activité continuelle.

On doit aussi beaucoup insister sur les avantages d'une réunion d'amis, sur ceux de la musique : l'on connoît l'impression qu'elle fait sur certains enfans qu'elle jette dans une espèce d'extase & de suffocation; mais l'on connoît aussi son influence heureuse dans beaucoup de maladies chroniques. Les effets surprenans de la musique grecque, de la lyre du centaure Chiron, dont les heureux accords calmoient la colère d'Achille; les accords non moins surprenans de la lyre de Thimothée sur Alexandre, de la harpe de David sur Saül, de la voix du célèbre Carlo Broschi sur les accès du maniaque Philippe V, roi d'Espagne, sont des exemples fameux qui suffisent pour autoriser l'emploi de ce moyen dans le traitement des maladies nerveuses.

Mais quel est le genre de musique le plus convenable dans ce cas? Il n'est pas douteux que c'est la musique guerrière, les airs dansans & ceux de nos opéras comiques, dont on peut attendre les plus heureux succès. Elle doit cependant être relative, ainsi que le genre d'instrumens, à la susceptibilité particulière des individus.

De la part du médecin, une déférence raisonnée pour les plaintes ou même la bizarrerie des malades sert beaucoup mieux qu'une sévérité ou une insouciance déplacée, qui semble nous interdire leur confiance, & aggrave souvent leurs peines physiques & morales. On doit aussi se prêter à leur penchant naturel & les écouter avec patience, discourir sur leur état : les détails dans lesquels ils entrent nous découvrent souvent la cause de la maladie, nous en font mieux connoître la nature, & nous amènent à la connoissance du traitement le plus convenable.

Enfin, une musique agréable ou harmonieuse, les spectacles, les lectures amusantes, les conversations vives & enjouées, les divertissemens publics, les beautés de la nature, les chefs-d'œuvre de l'art, une société choisie, également ennemie du luxe effréné & de l'abstinence extrême des anachorètes; en un mot, tout ce qui peut donner le change aux idées tristes & dominantes des malades, & inspirer des passions douces, doit entrer dans le plan général du régime moral dont les principes sont faciles à saisir, mais dont l'application doit être très-variée, & offre quelquefois beaucoup de difficultés.

Troisième base du traitement, ou emploi des médicamens.

Premier principe. Restreindre l'usage trop général des médicamens à une application raisonnée.

Deuxième principe. Comme il est presque toujours possible de remonter à la source de la maladie, on peut établir en principe général, que l'usage des médicamens est subordonné à cette connoissance préalable.

Troisième principe. On doit également reconnoître pour règle constante, que ces moyens doivent être variés suivant la nature même de la cause, suivant la sensibilité particulière, & suivant les degrés de la maladie.

Quatrième principe. L'objet principal du traitement consiste dans le régime physique & moral, tandis que les médicamens ne doivent être considérés que comme partie secondaire, & les nombreuses modifications dont le traitement est susceptible, ne peuvent en aucune manière infirmer ce principe général. (Pinel.)

Maladies imputées. Il n'arrive que trop souvent que les passions humaines, la haine, l'avarice, l'intérêt imputent aux hommes des maladies qu'ils n'ont pas, & sur lesquelles les médecins sont obligés de prononcer.

Ainsi, 1°. des enfans ingrats & dénaturés, impatiens de jouir d'une succession qui tarde trop long-tems de leur arriver, ont souvent dénoncé aux tribunaux les auteurs de leurs jours comme frappés d'aliénation d'esprit, & conséquemment incapables de gérer l'administration de leurs biens;

Ainsi, 2°. des domestiques, volontairement ou involontairement oubliés dans la manifestation des dernières volontés de leurs maîtres, ont tenté de faire

caſſer leurs teſtamens, comme faits dans un état réel de démence ou d'imbécillité;

Ainſi, 3°. des parens, des amis, déſeſpérés de la peine à laquelle ſe trouvoient condamnés des ſuicides ou des homicides auxquels ils étoient attachés par différens liens, ont tout tenté pour faire prononcer dans les tribunaux, qu'ils n'avoient pas le libre uſage de leur raiſon lorſqu'ils ont exercé des actes de violence ſur eux-mêmes ou ſur leurs ſemblables.

Dans tous ces cas, les médecins chargés d'un rapport doivent énoncer & développer les caractères qui ſignalent ces diverſes maladies, afin d'en conclure ſi l'individu accuſé en étoit ou n'en étoit pas atteint.

La maladie que l'on impute le plus ſouvent eſt la manie périodique.

Pour prononcer ſur une *conception imputée*, il eſt néceſſaire de rapprocher toutes les circonſtances qui tendent à déclarer le moment de la cohabitation des individus, la puiſſance de l'homme & la groſſeſſe de la femme.

La *groſſeſſe imputée* ne ſe connoît guère que par l'état de l'orifice de la matrice & par l'accouchement qui ſurvient. Quant à l'intumeſcence du bas-ventre, à la ſuppreſſion des menſtrues, à la préſence même du lait dans le ſein, ce ſont autant de ſignes très-incertains de groſſeſſe, car la ſeule ſuppreſſion des menſtrues les a quelquefois préſentés. (*Voyez les articles* CONCEPTION, GROSSESSE, ACCOUCHEMENT.) (GILBERT, D. M.)

MALADIES INFLAMMATOIRES. (*Pathologie médicale.*) Les maladies inflammatoires ſont des pyrexies ou fièvres continues ou remittentes, accompagnées d'inflammation dans quelque partie, ſoit interne, ſoit externe, ou bien dans leſquelles il y a des éruptions & des exanthèmes. Telle eſt à peu près la définition qu'en donne Sauvages dans ſa *Noſologie méthodique*, claſſ. III, *des Phlegmaſies*, ſi ce n'eſt qu'il ne parle que de l'inflammation interne, quoique ſouvent les inflammations extérieures donnent lieu à une fièvre véritablement inflammatoire & phlegmoneuſe. Cullen en donne une définition à peu près ſemblable à celle de Sauvages. Il paſſe également ſous ſilence l'inflammation extérieure, & il n'y joint point, comme Sauvages, les fièvres exanthématiques, qui cependant ſont réellement inflammatoires. Il ajoute ſeulement, ainſi que Sagar, que le pouls, dans ces maladies, eſt dur, & que le ſang tiré des veines eſt couvert d'une croûte blanche inflammatoire; mais, outre l'inflammation, tant interne qu'externe, qui caractériſe ces maladies fébriles inflammatoires, il peut arriver que, ſans inflammation particulière, le ſang & les humeurs aient une diſpoſition à l'inflammation, une diathèſe inflammatoire, qui puiſſe produire, dans quelques parties, les ſymptômes de l'inflammation. Cette dernière maladie ſera inflammatoire *eſſentielle*, pendant que celle qui eſt due à une inflammation exiſtante, & qui eſt la ſuite, eſt *ſymptomatique*.

Ainſi nous diſtinguons les maladies inflammatoires: 1°. en *eſſentielles*, qui dépendent de la diathèſe inflammatoire du ſang, de ſa diſpoſition à l'inflammation avec fièvre, pouls dur & ſang couenneux.

2°. En *ſymptomatiques* dues à une inflammation, ſoit dans une partie extérieure, ſoit à l'intérieur, dans quelque viſcère. Ces dernières peuvent avoir pour cauſe une inflammation qui ait ſon ſiége dans le parenchyme de ces viſcères, & pour lors on les appelle *parenchymateuſes*, dans leſquelles le pouls eſt un peu moins dur, comme on l'obſerve dans la péripneumonie: ou bien l'inflammation affecte les membranes des viſcères, & donne lieu à la fièvre inflammatoire *membraneuſe*, dans laquelle les accidens ſont beaucoup plus violens; le pouls eſt très-dur & quelquefois concentré, petit & ſerré, comme dans le gaſtritis ou inflammation de l'eſtomac.

3°. Enfin, les fièvres exanthématiques ſont réellement des maladies inflammatoires, ainſi que le reconnoît Sauvages dans ſa définition.

Dans les maladies inflammatoires ou phlegmaſies, qui dépendent d'une cauſe extérieure, telle que le phlegmon, les ſymptômes de l'inflammation ſont évidens: il eſt aiſé d'obſerver la rougeur, la chaleur, la douleur & la tenſion, qui en ſont les ſignes caractériſtiques. (*Voyez* INFLAMMATION.)

Il n'en eſt pas de même lorſque l'inflammation attaque quelque partie intérieure. On n'apperçoit ni la rougeur, ni la chaleur, ni ſouvent la tenſion de la partie affectée; mais ſeulement la douleur plus ou moins vive eſt accompagnée de divers ſymptômes relatifs aux fonctions de la partie malade. Si l'inflammation eſt parenchymateuſe, comme dans le céphalitis ou inflammation de la ſubſtance du cerveau, dans celle du poumon, du foie, de la rate, des reins, &c., la douleur eſt moins aiguë, le pouls eſt moins dur, & eſt même quelquefois mou dans la péripneumonie. Mais lorſque l'inflammation a ſon ſiége dans les membranes & dans les viſcères membraneux, alors la douleur eſt extrême, & le pouls eſt dur, vif & tendu; c'eſt ce qu'on obſerve dans la phrénitis, la pleuréſie, les paraphrénitis, gaſtritis, entéritis, &c. (*Voyez ces mots.*)

Enfin, les maladies exanthématiques, telles que la rougeole, la petite-vérole, la miliaire, la ſcarlatine, &c., ſont réellement des maladies inflammatoires; elles en ont tous les ſymptômes; il y a une véritable inflammation cutanée.

Les maladies inflammatoires ſont extrêmement aiguës; elles parcourent promptement leurs périodes, & ſe terminent ſouvent au ſeptième ou neuvième jour, à moins que le dépôt inflammatoire ne tourne en ſuppuration; pour lors, elles changent de caractère, & deviennent maladies chroniques. En général, elles ſont fort dangereuſes. Cependant c'eſt dans le traitement de ces maladies, que triomphe le plus la médecine entre les mains d'un habile médecin, dont on aura pris les avis dès le commencement.

Dans le traitement de ces maladies, le médecin doit employer tous les moyens convenables pour prévenir l'engorgement inflammatoire, ou le faire réſoudre s'il eſt formé, en diminuant le volume &

l'impétuosité du sang qui se porte à la partie affectée, par le moyen des saignées répétées, principalement par les saignées révulsives, & en tempérant son ardeur & corrigeant son épaississement, ainsi que celui des humeurs, par les boissons délayantes, légérement incisives. Ces maladies étant très-aiguës, on ne peut trop insister sur ces moyens, surtout les premiers jours de la maladie, pourvu cependant qu'il n'y ait aucun amas de matières putrides dans les premières voies, & qu'il ne se joigne pas, à l'état inflammatoire, des signes & des caractères de putridité. Dans ce dernier cas, il faut nécessairement vider les premières voies; mais alors ce ne sont pas les purgatifs qu'il faut employer, ils augmenteroient le mouvement des fluides, & exciteroient, dans les vaisseaux, des constrictions spasmodiques qui donneroient lieu à l'augmentation de l'engorgement. Il faut alors suivre le conseil d'Hippocrate, lib. *de Purg.* art. IV, qui dit: *Qui à febribus corripiuntur his medicamenta purgantia dare non oportet, donec remiserit febris.* Il faut donc attendre la fin des maladies inflammatoires, lorsque l'éréthisme est tombé & que le relâchement lui a succédé, pour administrer les purgatifs. Mais s'il y a amas d'humeurs dans les premières voies, il est prudent, après avoir détendu par quelques saignées, & par l'usage des délayans, de vider ces matières putrides, qui pourroient augmenter ou entretenir la maladie. C'est à quoi l'on parvient par l'usage de l'émétique, qui n'a pas les inconvéniens des purgatifs, attendu que la promptitude de son action l'empêche de passer dans les voies de la circulation, & qu'il agit plutôt sur les solides que sur les liquides. Malgré cela il est encore prudent, après l'effet du vomitif, de donner le soir un léger calmant, pour modérer & calmer l'irritation qu'il aura pu produire, d'après la sage pratique de Sydenham & le conseil du père de la médecine, qui dit: *A vomitu medicamentum somnum concilians exhibeto.* Lib. *de Locis.* (Geoffroy.)

Maladie des Juifs. Les Juifs forment une nation qui ne peut être comparée à aucune. Sans avoir de siége fixe, elle habite partout; elle est en même tems oisive & travailleuse; elle ne laboure ni ne sème, & cependant elle recueille. A Modène, à Padoue, dans toute l'Italie, les Juifs s'occupent à carder les matelas, à ramasser les chiffons dans les rues pour les vendre aux fabricans de papier.

Les maladies de ces hommes ne viennent pas, comme on le pense communément, d'un vice inné, ni de la mauvaise nourriture qu'ils prennent, mais bien plutôt des métiers qu'ils embrassent. C'est à tort qu'on regarde la puanteur comme naturelle & endémique chez eux: celle que répand le petit peuple d'entr'eux, ainsi que celui des grandes villes, est due à l'étroitesse de leurs maisons & à leur pauvreté. Lorsqu'ils habitoient Jérusalem, il n'est pas douteux qu'ils y étoient propres & parfumés, puisque les odeurs y étoient en très-grande abondance.

Presque tous les Juifs, surtout le menu peuple, qui fait le plus grand nombre, exercent des professions où il faut être assis; ils s'occupent, pour la plupart, à la couture, & raccommodent les vieux habits. Leurs femmes & leurs filles gagnent leur vie à l'aiguille; elles ne savent ni filer, ni carder, ni faire des étoffes, ni aucun autre art de Minerve, si ce n'est la couture; elles sont si adroites à ce dernier métier, qu'elles font des vestes de drap, de soie & de toute autre étoffe, de manière qu'on n'apperçoit pas les coutures. On appelle ce talent, à Rome, *rinacciare.* Elles font pour les jeunes gens, des habits de plusieurs morceaux cousus ensemble, & vivent de cet artifice.

Cet ouvrage exige une grande application des yeux; aussi les Juives qui travaillent le jour & la nuit, à la foible lueur d'une lampe sépulcrale, & dont la mèche est très-mince, éprouvent non-seulement les maux attachés à la vie sédentaire, mais encore sont sujètes, par la suite du tems, aux foiblesses de la vue, au point qu'à quarante ans, elles deviennent louches & myopes.

Si l'on ajoute à tout cela, que dans presque toutes les villes, les Juifs se logent ou plutôt se renferment dans des rues étroites; que les femmes, dans toutes les saisons, travaillent près de leurs fenêtres ouvertes, pour y voir plus clair, on trouvera aisément la cause des maladies de la tête qui les affligent, comme les céphalalgies, les douleurs de dents & d'oreilles, les enchifrénemens, les enrouemens, le mauvais état de leurs yeux; ce qui rend beaucoup d'entr'elles sourdes & chassieuses, comme cela arrive aux tailleurs.

Les hommes, occupés toute la journée dans leurs boutiques, à coudre assis ou à attendre debout des chalans pour vendre leurs vieilles hardes, sont presque tous cachectiques, mélancoliques, souvent galeux. En effet, parmi eux, il y en a très-peu, même parmi les gens à leur aise, qui n'aient quelque maladie de la peau; de sorte qu'on regarde ces affections comme héréditaires & naturelles à leurs individus, & qu'on les croit un reste ou une dégénérescence de l'éléphantiasis, qui les a autrefois endémiquement désolés.

Outre les ouvrages de couture, les Juifs ont coutume, en Italie, de refaire les matelas qui ont servi pendant quelques années, & dont la laine, comprimée par le poids du corps, est devenue compacte & agglutinée. Pour cela, ils en frappent la laine avec des baguettes sur des claies d'osier, comme on le pratique dans les pays méridionaux; ils la secouent & lui rendent ainsi une partie de l'élasticité qu'elle avoit perdue, ce qui la dispose à former de meilleur coucher. Ce métier leur procure un gain assez considérable dans la ville; mais en battant & cardant cette laine salie tant de fois par l'urine, les excrémens, les malades affectés de maladies malignes, putrides, épidémiques, de la suppuration des boutons de petite-vérole, de la vérole elle-même, &c. &c., ils avalent beaucoup de poussière infecte, qui leur donne plusieurs incommodités fâcheuses & souvent des maladies; ils sont, le plus souvent, exposés à une toux

très-forte, à des étouffemens & des soulèvemens d'estomac; car, pendant leur inspiration, ils aspirent des molécules de cette laine infectée, qui propage souvent la petite-vérole, sans qu'on s'en doute, en passant auprès des cardeurs de matelas, qui font cet ouvrage dans les vestibules, dans les cours, sous les portes ou dans les rues, ce qui devroit être un sujet de police; car bien des gens sont encore dans la persuasion que la petite-vérole est dans l'air, & en cela ils ne se trompent pas, puisque les miasmes adhérens à des molécules de ce genre voltigent sans cesse en l'air. De plus, ces mêmes miasmes se trouvent inoculés par des mouches, qui, ayant piqué des pustules, vont ensuite piquer les parties des individus sur lesquelles elles se reposent, comme cela arrive souvent dans les promenades, dans les assemblées publiques, & surtout dans les églises, où les enfans sont portés par leur mère avant que la desquamation parfaite soit achevée, ce que j'ai souvent observé.

Ces atômes voltigeans, dans l'atmosphère desquels ces ouvriers sont sans cesse plongés, les affectent beaucoup, & les réduisent souvent à un état de marasme incurable, dont ils avouent l'origine, qui les force à détester & abandonner leur métier, comme cause de la mort qui les attend.

Il est aisé de voir, d'après cela, que le danger de la poussière qui voltige, vient plus des impuretés des corps qui ont couché sur ces matelas, que de l'ancienneté de la laine.

On a coutume, lorsque quelqu'un est mort, & qu'on lui a rendu les derniers devoirs, de donner à blanchir les chemises, les draps & tout le linge qui a servi pendant la maladie, comme aussi de faire rebattre, en plein air, les matelas; aussi les hommes, de même que les fossoyeurs, avalent-ils, pendant leur ouvrage, des molécules meurtrières, & sont-ils sujets à gagner en même tems quelques maladies des poumons.

Tout le monde connoît l'art ingénieux de faire du papier avec des chiffons d'anciennes étoffes de lin, de chanvre, de soie, de laine, & usées, ramollies par l'eau, putréfiées & battues. Cet art étoit inconnu aux Anciens, qui se servoient, pour écrire, de tablettes cirées, de peaux ou des feuilles de l'arbre appelé *papyrus*, qu'on leur apportoit d'Egypte. Les Juifs qui, par appât du gain, ont coutume de louer, pour ainsi dire, les revenus publics, comme du tems de Juvénal (*Sat.* 3), courent par la ville pour acheter ces chiffons à vil prix; & quand ils en ont une grande quantité, ils les vendent à des manufacturiers de papier.

Rentrés chez eux avec leur paquet, ils le retournent & remuent avec attention, pour en séparer tout ce qui est de laine ou de soie, qu'ils extraient pour en faire différentes sortes de papier ou du muriate d'ammoniac; ils font des tas énormes de ces chiffons dans leurs magasins. On ne sauroit imaginer quelle odeur infecte & abominable s'exhale de ces ordures pleines d'insectes, lorsqu'ils les remuent pour en remplir de grands sacs qu'ils font transporter aux manufactures de papier.

Cet ouvrage mal-propre leur donne des toux continuelles, des étouffemens, des nausées & des vertiges.

Quoi, en effet, de plus sale & de plus dégoûtant que ces monceaux de toutes sortes d'ordures, de dépouilles d'hommes, de femmes, même de cadavres! & quel spectacle plus révoltant que ces tombereaux chargés de ces débris de la pauvreté & de la misère humaine!

Il faut, malgré cela, tâcher de rendre ce métier, utile à la société, le moins pernicieux qu'il est possible pour les ouvriers.

Rien n'est plus salutaire à ceux qui travaillent à la couture, que l'exercice pris de tems en tems; il est plus capable que tout autre moyen de lever les obstructions, d'augmenter & d'entretenir la chaleur naturelle, d'aider & d'achever la coction, de provoquer la transpiration, & enfin de préserver des maladies de la peau. On doit donc conseiller de délasser le corps par un exercice utile à la santé, pendant quelques heures, & surtout aux femmes, de reposer un peu leurs mains, & de détourner leurs yeux de leur ouvrage, de crainte que des maladies de ces organes ne les privent de l'avantage de pouvoir gagner leur vie, & ne les obligent à traîner, par la suite, une vie languissante & misérable. Elles pourront se purger souvent avec le tartrite acidule de potasse, avec l'électuaire lénitif, les pilules aloétiques, la rhubarbe, la casse, les tamarins & d'autres remèdes de cette classe qui agissent comme minoratifs: ces remèdes ne laisseront point accumuler, dans leurs premières voies, une si grande abondance d'humeurs. L'expérience a prouvé que la saignée ne leur étoit pas si utile que la purgation; car, après la saignée, leurs forces les abandonnent, à cause que leur sang est épuisé & appauvri par la mauvaise chère qu'elles font; d'ailleurs, leur imagination contribue beaucoup à en rendre les effets pernicieux, car ces gens croient fermement que la saignée perd la vue, ce qui n'est peut-être pas dénué de toute vraisemblance. Les cautères aux bras ou aux jambes leur sont plus salutaires, par l'égoût qu'ils procurent à la nature, pour évacuer peu à peu les humeurs impures, & ces malheureux s'y soumettent volontiers.

Quant à ceux qui ramassent les chiffons & qui cardent les matelas, il faut leur prescrire des remèdes plus actifs, qui évacuent plus promptement, soit par haut ou par bas, les molécules nuisibles qu'ils avalent constamment; ainsi, les antimoniaux, les alexipharmaques propres à combattre le venin leur conviendront mieux, comme le vinaigre thériacal, la thériaque, les acides & d'autres de cette classe: ils pourront encore, pour diminuer la quantité des miasmes qu'ils avalent, & pour en corriger l'action nuisible, se couvrir le visage & les narines avec une gaze humectée de vinaigre, & se gargariser avec de l'oxycrat, tandis qu'ils sont occupés à leur ouvrage.

Afin de joindre l'exemple & la preuve à ce que je viens de rapporter sur les maladies des cardeurs de matelas, qui sont les plus dangereuses de celles dont il est question, & pour remplir entièrement cette tâche, je vais extraire de l'ouvrage de Morgagni ce qui a un rapport direct à cet objet, & rapporter ici l'histoire d'un de ces ouvriers, que le médecin a consignée dans son épître XVII, articles 23 & 24.

Un homme de cinquante ans, occupé à carder les matelas, se plaignit d'abord de respirer avec bruit & difficulté; quelquefois il étoit affecté d'un mal-aise insurmontable vers la région du cœur: cette anxiété finissoit par une douleur des lombes très-vive; les carotides battoient avec violence; enfin, il cracha du sang, il eut la respiration difficile, troublée, & il mourut. Sa poitrine étoit remplie d'une humeur séreuse, semblable à de la lavure de chair; la partie inférieure du poumon gauche & un lobe du droit étoient pleins d'un sang noirâtre qui s'y étoit épanché; le cœur étoit volumineux, mais sans polype; l'aorte étoit dilatée près du cœur, & formoit un anévrisme dont les parois étoient parsemées d'écailles osseuses. Le cerveau, mou & flasque, contenoit un peu de serum; cette humeur étoit plus abondante au principe de la moëlle épinière; il y en avoit très-peu dans les ventricules: on n'ouvrit point l'abdomen, à cause de l'odeur fétide que ce cadavre répandoit.

Morgagni fait observer judicieusement que les poumons de cet ouvrier, affoiblis & usés par la poussière de la laine qu'il cardoit sans cesse, ont donné lieu à l'épanchement de sang qui s'y étoit fait, & qui a été cause en partie de sa mort: il avoit, comme on voit, reconnu cette poussière mal-faisante & capable de produire les plus grands maux.

Les cardeurs & cardeuses de matelas, qui sont en grand nombre, sont tous maigres, pâles & foibles; mais nous avons eu plus d'une occasion d'observer que ces ouvriers n'ont pas seulement à craindre la poussière de la laine, mais les miasmes virulens déposés par la sueur, les excrétions morbifiques & les excrémens des malades.

Une de ces ouvrières cardoit un matelas dont la laine étoit d'une couleur rouge-noirâtre, surtout celle qui formoit la première couche sous la toile: bientôt la poussière que ses cardes faisoient voltiger, & qu'elle évitoit cependant le plus qu'elle pouvoit, lui prit au nez & à la gorge (ce sont ses expressions); elle toussa & éternua. L'odeur de cette laine lui parut plus mauvaise que celle qui s'exhale ordinairement de cette substance: enfin, des nausées violentes l'obligèrent de quitter son ouvrage; elle remonta chez elle & vomit plusieurs fois de suite des matières noirâtres & filantes; elle but de l'huile qu'elle avoit sous sa main & continua de vomir. Nous eûmes occasion de la voir à cet instant; nous lui fîmes plusieurs questions; & étant enfin parvenus à savoir que les matelas qu'elle avoit à carder appartenoient à un fondeur, nous nous apperçûmes que ces accidens étoient dus à des molécules cuivreuses; nous la fîmes vomir en conséquence plusieurs fois, & nous lui conseillâmes, lorsque le vomissement fut appaisé, de boire du lait pendant plusieurs jours. A l'aide de ces moyens simples, elle vit cesser peu à peu ses nausées. Nous eûmes la curiosité d'examiner la laine de ce matelas; nous y trouvâmes en effet une poussière noire-rougâtre, très-fine, & qui offroit des parcelles brillantes en la regardant d'une certaine manière.

Cet exemple, qui n'est sûrement pas le seul, & que les praticiens ont peut-être plus d'une fois observé, doit rendre les cardeurs de matelas plus circonspects; ils doivent, pour éviter la poussière de la laine, carder au grand air, tourner le dos au vent, afin que les molécules morbifiques soient entraînées du côté opposé à leur visage, détourner la bouche de dessus leurs cardes, parler le moins possible pendant qu'ils travaillent, & avoir soin, s'ils ne peuvent avoir un emplacement assez exposé à l'air à leur disposition, de se mettre contre une porte ou une fenêtre, entre deux airs, où le vent les frappe au dos, afin de faire disperser & porter loin d'eux ces molécules dangereuses. Le vinaigre leur fournira, comme je l'ai déjà dit, un préservatif très-bon pour se défendre des vapeurs nuisibles que répand la laine des matelas qui ont servi à des malades, morts de maladies putrides, malignes, & surtout contagieuses.

Mais ces dangers, je le répète, ne sont pas seulement à craindre pour les ouvriers; ils doivent nécessairement influer sur la santé des autres hommes qui les inspirent. En effet, la laine imprégnée de différens virus, & qui est très-propre à les retenir, peut porter la contagion & propager une maladie dans le tems même où elle est prête à cesser. Il est donc très-important, dans les constitutions putrides, malignes & surtout pestilentielles, de ne pas faire servir les matelas des malades qui en sont morts, ou de choisir des tems humides, & prendre plus de précautions en les faisant refaire, & surtout de les exposer auparavant dans une chambre bien fermée, au gaz acide muriatique oxigéné; car cette vapeur est capable de les désinfecter ou de changer la nature des miasmes qui y adhèrent: on peut aussi employer, mais avec moins de succès, l'acide sulfureux, l'acide nitreux réduits en vapeur, la poudre à canon, la fumée du tabac, de la soie, de la laine, des cornes en combustion.

Les médecins ne peuvent qu'indiquer ces différentes précautions & en démontrer l'utilité; c'est aux personnes chargées de l'administration publique, à la police du Gouvernement même à surveiller & pourvoir à leur exécution, & cette dernière peut elle seule faire plus de bien, dans ces circonstances, que tous les médecins réunis.

En général, la malignité des vapeurs ou des molécules qui s'échappent des substances animales en putréfaction est telle, qu'elles donnent naissance à des maladies terribles & souvent incurables. (*Voyez l'article* CARDEUR DE MATELAS pour d'autres détails.) (CAULLET-VEAUMOREL.)

Maladies des laboureurs. (*Médecine-prat.*)

O fortunatos nimiùm sua si bona norint agricolas !

Heureux le laboureur ! trop heureux s'il fait l'être !

Telles sont les paroles du prince des poètes ; mais elles ne doivent s'entendre que des anciens laboureurs qui cultivoient leurs champs avec leurs bœufs, & non de ceux de notre tems, qui, labourant des terres qui ne leur appartiennent pas, ont à combattre, & les fatigues de leur état & la pauvreté qui les accable.

Les maladies qui les tourmentent sont les pleurésies, les péripneumonies, l'asthme, les coliques, les érésipèles, les ophtalmies, les esquinancies, les douleurs de dents, les fièvres tierces, quartes, les intermittentes, qui toutes reconnoissent pour causes occasionnelles l'air, les gaz qui émanent de la terre & la mauvaise nourriture.

Dans les campagnes où ils travaillent, ils sont exposés aux intempéries de l'air, au vent chaud du midi, à celui du nord ; ils ont à essuyer la pluie, la rosée du matin & les ardeurs du soleil ; ils sont alternativement baignés de sueurs ou transis de froid ; & malgré leur constitution fortifiée & devenue robuste par l'habitude du travail, ils ne peuvent supporter tant d'alternatives sans être exposés à des maladies dangereuses.

A ces causes se joint une nourriture très-mauvaise, qui engendre un amas d'humeurs épaisses & visqueuses, d'où dépendent une infinité de maux dont ils sont affligés : bientôt un mouvement fébrile, excité dans leurs fluides, épaissit & arrête les humeurs visqueuses dans les vaisseaux de leurs poumons, qui reçoivent tout le sang veineux ; aussi, dès qu'une maladie épidémique des poumons se manifeste, ce sont eux qui en sont les premiers affectés & qu'elle moissonne les premiers. De la même cause naissent les coliques, auxquelles ils sont sujets, & l'affection hypocondriaque, qu'ils appellent, en Italie, *il mal del padronne*, parce qu'elle a quelques caractères de la passion hystérique. Les alimens grossiers & visqueux déposent dans leurs premières voies une grande quantité de saburre pituiteuse & d'un genre acide, à cause de leur nature végétale, d'où naît aisément l'irritation des entrailles.

Les différens travaux de la campagne, suivant la diversité des pays & des saisons, font varier leurs maux.

En hiver & au commencement du printems, les maladies de poitrine, les fluxions aux yeux, les esquinancies règnent parmi ces hommes utiles, & doivent leur origine au sang épais & visqueux qui circule dans les vaisseaux avec lenteur, & qui y produit des inflammations par la stagnation. Le sang, en effet, qu'on leur tire dans ces circonstances est si couenneux & si épais, qu'il ressemble à de la cire par sa densité & sa couleur.

Il n'y a, je crois, dit Ramasini, aucun genre d'hommes chez qui le sang éprouve des changemens si subits que chez les laboureurs : épais & couenneux au printems, on le trouve, lorsqu'ils ont la moindre maladie au commencement de l'été, fluide & d'une couleur de rose animée. Il faut donc que les travaux de la campagne aient une singulière énergie pour changer subitement la crasse de leurs humeurs changement qui ne s'observe pas de même chez les habitans des villes.

Le même auteur dit : J'ai fait sur les paysans des cantons d'Italie, & surtout sur leurs enfans, une observation assez curieuse. Au mois de mars, vers l'équinoxe du printems, les enfans de dix ans ou environ sont attaqués d'une grande foiblesse de la vue ; ils ne voient que très peu pendant le jour, & vont errans dans les campagnes comme des aveugles, sans presque connoître leur chemin ; dès que la nuit approche, leur vue revient un peu. Cette maladie cesse, sans avoir fait aucun remède, &, environ vers le milieu d'avril, leurs yeux reprennent leurs fonctions. Ayant souvent eu occasion d'examiner les yeux de ces enfans, j'ai vu leur prunelle extrêmement dilatée : c'est le mydriasis des auteurs, sur la cause duquel ils ne sont pas d'accord entr'eux, comme on peut le voir dans Sennert, Rivière & Platerus.

Gorræus dit, *De fin. med.*, que cette maladie ne diffère pas beaucoup de la paralysie de la prunelle. Il semble que les rayons du soleil, dans des pays chauds comme l'Italie, peuvent, dans le mois de mars, procurer une fonte des humeurs stagnantes, laquelle relâche, humecte surabondamment le cerveau & les nerfs qui procurent la vue, détruit le ton de l'uvée & en occasionne l'affoiblissement.

Les enfans de la campagne passent l'hiver dans des étables chaudes & toujours humides ; ils en sortent vers le printems, &, après avoir passé ce tems enfermés & éclairés de lampes sépulcrales, ils se trouvent presque tout à coup exposés, la tête nue, aux rayons du soleil, qu'ils fixent souvent : il se fait vraisemblablement alors un écoulement d'humeurs, comme on le voit souvent en France dans le même mois, lequel y fait redouter le soleil de mars ; la pupille se dilate & rend la vue foible, à cause de la trop grande quantité de rayons qui entrent dans l'œil. Sur la fin d'avril, la transpiration entiérement rappelée & la chaleur qui commence à se manifester résolvent les humeurs accumulées, & rendent la vue à son premier état dès que la pupille a pu se resserrer & reprendre sa tension naturelle.

En été, les gens de la campagne sont attaqués de fièvres ardentes, surtout lorsqu'ils sont brûlés par les chaleurs de la canicule ; & dans bien des campagnes, lorsque l'on a récolté les avoines, les orges, les blés, que la terre est enfin découverte, les fièvres intermittentes, tierces & quartes assiégent les laboureurs & les fermiers qui récoltent & accumulent les denrées soit en meules, soit dans leurs granges. J'en ai traité plusieurs de ces fièvres intermittentes, qui en étoient attaqués tous les ans à la même époque : le terrain sur lequel ils récoltoient, étoit cependant assez élevé & éloigné d'eaux stagnantes. Les laboureurs attribuoient ces maladies à des vapeurs qui s'é-

levoient

levoient de la terre dès le moment qu'elle se trouvoit découverte, & dont ils ne pouvoient supporter l'odeur qu'avec une certaine répugnance, surtout lorsqu'ils entroient dans les granges, où les gerbes émanoient une odeur insupportable. Ces laboureurs occupoient leurs charues, du côté de Provin à la Tour, & j'en ai vu plusieurs mourir, soit de ces fièvres intermittentes qui s'étoient prolongées, & auxquelles on n'avoit opposé aucun traitement, soit d'obstruction chez ceux qui, n'ayant pris soin de leurs maladies, avoient surmonté leurs affections. Un de ceux-là, à qui appartenoit la ferme de la Tour, a survécu dix ans aux premiers accès de fièvres quartes qu'il y avoit eu, & est mort hydropique : son foie pesoit vingt-deux livres. Il avoit eu habituellement le ventre assez gros, & ne s'étoit apperçu de son obstruction que trois mois avant sa mort. Ce fut à cette époque qu'il éprouva un léger flux hémorroïdal qui m'engagea à en chercher la cause, & en le palpant je fus très-surpris de trouver son ventre semblable à un sac rempli de pommes de terre, tant les tubérosités étoient apparentes & nombreuses ; mais ce ne fut qu'à la seconde fois où je le palpai que je reconnus que c'étoit le foie qui étoit obstrué. Je ne pouvois me persuader que le foie pût produire une obstruction d'une aussi grande étendue sans avoir lésé les fonctions ; car l'homme dont je parle n'éprouvoit que de la gêne en se couchant & lorsqu'il boucloit ses souliers. Il mangeoit d'ailleurs bien : ce qui le gênoit lorsqu'il se chaussoit, étoit le bord inférieur du foie qui reposoit sur l'os pubis, entre cet os & la partie cutanée & velue qu'il avoit décolée. La masse entière de ce foie ressembloit à du jaune d'œuf cuit, un peu pâle, mais étoit d'une dureté squirreuse : on n'y trouvoit aucune trace de vaisseaux sanguins.

En automne, les flux dyssentériques tourmentent les laboureurs, & sont produits par les mauvais fruits dont ils font usage & les erreurs du régime. C'est aussi dans cette saison qu'ils ont coutume de faire rouir le chanvre & le lin dans des mares. Les femmes occupées à retirer hors de l'eau les paquets de chanvre & à les laver, sont obligées de se plonger jusqu'au milieu du corps dans les étangs & dans les lacs ; elles sont souvent prises de maladies aiguës après cet ouvrage impur, & elles meurent très-promptement, à cause de la suppression de la transpiration, du resserrement des pores, & encore plus de l'altération qu'éprouvent leurs esprits animaux de la vapeur infecte & du gaz morbifique qui s'élève de ces eaux corrompues, dont les effets funestes s'étendent dans le voisinage & occasionnent des maladies épidémiques, que les habitans des villes redoutent lorsqu'ils sont forcés d'aller à la campagne, parce que toutes les maisons qui avoisinent les lieux où l'on rouit le chanvre sont infectées de cette odeur. Le P. Kirker, *Scrutin. Pest.*, sect. I, §. 1, regarde cette exhalaison gazeuse comme capable de faire naître des maladies épidémiques dans les villes voisines ; ce qui a été confirmé par les observations qui ont été faites à ce sujet.

La virulence des gaz qui émanent de l'eau où le chanvre a roui, est assez démontrée par Schenckius dans ses Observations, par Petrus à Castro, l. 7, obs. 8, *de Feb. puncticul.* ; Simon Pauli, *Quadripart. Bot.*, & beaucoup d'autres. Les femmes hystériques savent d'ailleurs quelle est la force & l'énergie des différentes odeurs.

Le peu de soins que les laboureurs ont de leurs habitations, contribue beaucoup à détruire leur santé. Telle est, par exemple, la mauvaise coutume qu'ils ont partout, & que leur paresse leur suggère, d'entasser le fumier pour les engrais devant leurs étables, & même devant leurs maisons, qu'on n'appelleroit pas faussement des toits à porc, & de les conserver, pendant l'été, comme par délices. Les exhalaisons fétides qui s'en élèvent, & qui font reléguer, dans les grandes villes, les vacheries dans les fauxbourgs, malgré qu'on n'y accumule aucun fumier, rendent l'air méphitique & nuisible à la respiration ; aussi Hésiode condamnoit-il le fumage des terres avec les excrémens humains ; ce que l'on pratique cependant dans les pays méridionaux, faute de fumier de cheval ou d'animaux, sans éprouver aucune affection maladive de cette coutume, attendu la chaleur & la sécheresse de l'air, qui réduit bientôt en poudrette ces matières, & que les cultivateurs accélèrent en les raréfiant par de la paille avec laquelle ils les entre-mêlent.

P. Zacchias remarque que les jardiniers sont souvent cachectiques & hydropiques. Forcés d'être continuellement dans des jardins humides par l'arrosement dont ils ont besoin, leur corps attire beaucoup d'humidité. Ramazini rapporte qu'il a guéri un maraicher paralytique, dont l'une des jambes n'avoit plus de mouvement, mais étoit sensible, & dont l'autre avoit perdu la sensibilité, & conservoit encore de la mobilité. La décoction de gaïac & d'autres remèdes le mirent en convalescence au bout de quelques années. Une observation constante, faite par beaucoup de médecins, & qui contrarie celle du fermier de la Tour, que je viens de rapporter ci-dessus, laquelle peut jeter quelque jour sur la nature des fièvres, c'est que, dans tous les lieux humides, bas, marécageux, voisins des rivières, des étangs, des mares, les fièvres intermittentes sont très-communes & vraiment endémiques. En citant ce fait, qui est constaté depuis un tems immémorial, on peut observer que la cause de ces fièvres étant bien différente, exige des traitemens variés, quoique la panacée de ces maladies ait paru exister dans le quinquina.

Hippocrate, 3 *Epid. ægr.* 3, rapporte l'histoire suivante : « Le malade qui habitoit le jardin de » Déalcis ressentoit depuis long-tems une pesanteur de » tête, une douleur à la tempe droite, lorsqu'il fut » attaqué d'une forte fièvre à la suite de quelque dé- » rangement, & obligé de garder le lit. » Galien se fâche, en cet endroit, contre Sabinus, qui pensoit que le mot *horto* avoit été ajouté au texte d'Hippocrate, comme si c'eût été la cause de la maladie, & il la rejette sur l'air des jardins, méphitisé par le fumage

& les exhalaisons dangereuses des arbres, du buis & d'autres plantes semblables.

Ceux qui habitent au bord des plaines ont les mêmes maladies. Ces lieux rendent, en effet, l'air insalubre par les mêmes causes. De là, les jurisconsultes, L. *pratum*, *ff. de rer. & verb. signif.* Zacchias, *loc. cit.*, n°. 14, ont décidé qu'on est fondé à intenter un procès à un voisin qui veut faire un pré d'un champ en friche; aussi les cultivateurs de prés & les faucheurs de foin ont-ils des incommodités très-graves.

Quels sont les secours que la médecine peut donner à ces hommes dont l'utilité est si grande? Il seroit ridicule de leur proposer des précautions préservatrices, puisque, s'ils avoient recours aux médecins, ils s'adresseroient avec bien plus de confiance aux inspecteurs d'urine, comme cela se pratique dans les campagnes, & que d'ailleurs ils n'observeroient pas ce qu'on leur prescriroit.

Les remarques utiles qu'on peut faire pour la guérison de leurs maladies, lorsqu'on les a transportés dans les hôpitaux des villes, ou lorsque leur aisance leur permet de faire venir un médecin chez eux, sont celles-ci.

D'abord, dans la pleurésie & dans les autres maladies de la poitrine, on aura soin de ne pas prodiguer les saignées comme on seroit obligé de le faire chez les habitans des villes; leurs corps, épuisés par le travail, s'abattent facilement; leur sang est presque tout couenneux, & contient peu de fluide; lorsqu'on le fait couler en abondance, ils tombent dans l'atonie, leurs forces foiblissent, & il ne leur en reste pas assez pour supporter la maladie, & pour que les forces puissent suffire à soutenir les efforts nécessaires à l'expectoration. On a été long-tems dans la persuasion, d'après le savant Boerhaave, qu'on pouvoit saigner sans crainte lorsque le sang paroissoit trop épais, afin d'en faciliter la circulation; mais l'expérience a démontré que, dans la plupart des maladies, le sang couenneux & inflammatoire qu'on tiroit aux malades, n'étoit point un motif qui autorisât à en verser avec profusion. On a bien senti que, dans les maladies, la raréfaction du sang, qui n'est que le résultat d'une chaleur interne, devoit nécessairement tuméfier les vaisseaux, & annoncer une fausse pléthore qui ne provenoit que de cette cause. On savoit d'ailleurs que le calorique jouoit un grand rôle dans la raréfaction des liqueurs; car, par exemple, si l'on expose à la chaleur du feu un vase plein d'une liqueur quelconque, au bout d'un certain tems le calorique pénètre le vase, la liqueur, & ne manque pas de la raréfier, de telle manière qu'elle s'épanche d'autant plus abondamment, que la liqueur est raréfiable. Dans cette circonstance, la liqueur, perdant son calorique additionnel, revient à son premier état, & ne suffit plus à remplir le vase qu'elle combloit auparavant. L'on a observé ensuite que le sang raréfié dans les vaisseaux, trouvant, lorsqu'on en tiroit beaucoup, moins de résistance à se raréfier de nouveau, continuoit à éprouver cet effet, &, qu'après des saignées fréquemment répétées, le malade se trouvoit mieux; mais comme la maladie avoit un espace de tems à parcourir avant l'époque de la guérison à laquelle il s'agissoit d'atteindre, la cause de la raréfaction cessant journellement, & les vaisseaux, pleins auparavant, se trouvant dans un état d'inanition, le malade expiroit faute d'équilibre entre les puissances du cœur & la résistance des vaisseaux, qui n'étoient plus assez pourvus de fluides pour réagir & maintenir le ton nécessaire à conserver la vie. On prétendoit donc donner au sang plus de facilité à circuler, en lui procurant plus d'aisance dans les vaisseaux; mais le savant Bellini, *de sang. mission.*, *prop. 6*, a montré combien il falloit de précautions pour opérer, par la saignée, la translation ou diminution du sang de la partie où il est accumulé en trop grande quantité. Il est certain que ce fluide ne se meut pas dans ses vaisseaux, ni par lui-même, ni par la force attractive de ses molécules entr'elles, mais par la force & l'action du cœur, dont l'effort équivaut, dans l'état de santé, à la résistance; &, comme le cœur n'agit qu'en raison de l'action des esprits vitaux, lorsqu'ils sont déjà affoiblis, la saignée, loin de pouvoir augmenter le mouvement du sang, ne fait que le diminuer & le ralentir.

Baillou, l. 1, *Ep.*, pag. *96*, recherche pourquoi les servantes & les domestiques, dont le corps est ferme & robuste, & dont la santé est communément vigoureuse, sont plus accablés par les purgatifs & les saignées, que leurs maîtres qui sont plus foibles & plus délicats. Il croit que cela vient de ce que leurs corps durs, épais, distendus par des viscères robustes, résistent à l'action des purgatifs, & ne retirent pas une grande utilité des saignées : cela peut se rapporter aux gens de la campagne.

Hippocrate décrit aussi, 7, *in 6 Epid.*, une certaine constitution où les femmes esclaves étoient attaquées de l'angine, & en mouroient; ce qui n'arrivoit point aux filles libres. Ce n'est donc pas seulement le tempérament du malade, mais encore sa manière de vivre, le métier qu'il exerce, qui doivent entrer pour beaucoup dans l'observation des maladies & dans leur traitement.

Il se commet beaucoup d'erreurs dans le traitement des maladies de ces gens de la campagne, parce qu'on s'imagine qu'en raison de leurs forces, ils peuvent supporter des remèdes puissans plus facilement que les habitans des villes. Il arrive souvent que des pauvres laboureurs, transportés dans les hôpitaux, sont confiés à de jeunes médecins à peine sortis des écoles, qui les épuisent par des cathartiques violens & des saignées répétées, sans faire attention à leur peu d'habitude à prendre des remèdes actifs, ni à la foiblesse occasionnée par le défaut d'alimens de bonne qualité, & par leurs travaux excessifs; aussi les malheureux aiment-ils mieux insciemment succomber à leurs maux, dans des étables ou dans des granges, que de périr sous la lancette, ou abreuvés de purgatifs dans les hôpitaux. Il est encore bien des pays où chaque année, à la suite de la moisson, ces lieux publics sont

pleins de moiſſonneurs malades; &, dit Ramazani, il eſt difficile de décider ſi la faulx de la mort en immole plus que la lancette du chirurgien.

J'ai ſouvent été étonné, pourſuit cet auteur, d'en voir beaucoup d'entr'eux échapper aux maladies aiguës qui les attaquoient, je ne dirai pas ſans avoir fait uſage de remèdes, car je ne m'en étonnerois pas dans ce cas, mais en mangeant beaucoup, & plus qu'à leur ordinaire. En effet, dès que les payſans ſont malades, malgré la pauvreté dans laquelle ils gémiſſent, leurs parens, leurs amis les viennent voir en foule, leur apportent des œufs, des poulets, & les mets qu'ils ont apprêtés, ou les guériſſent, ou les délivrent plutôt d'une vie que la miſère leur rend à charge; auſſi eſt-il des pays où l'on a coutume de dire, que les gens de la campagne vont à l'autre monde après avoir été raſſaſiés & remplis de nourriture, tandis que les habitans des villes meurent de faim & de jeûne au milieu des tourmens que les médecins leur font éprouver.

Dès qu'ils entrent en convaleſcence, ils reprennent leur train de vie, & ſe bourrent d'aulx, d'oignons, de choux, de légumes & quelquefois de lard, qui leur tiennent lieu de mets ſucculens & analeptiques. Je croirois volontiers que les ſubſtances âcres agiſſent chez eux comme médicamens, & que leur digeſtion & leur humeur tournant à l'acide par leur régime végétal, après les travaux & les fatigues de l'été, trouvent des remèdes appropriés dans les oignons & l'ail, parce que tous les remèdes antiſcorbutiques ſont propres à atténuer les glaires & à neutraliſer cet acide. J'en ai connu beaucoup qui, par l'uſage de l'ail & des oignons avec du bon vin, ſe ſont guéris, au milieu de l'hiver, des fièvres tierces dont ils étoient attaqués.

Galien rapporte, 12 *Met.* c. 8, l'hiſtoire d'un payſan qui ſe guérit de la colique de la manière ſuivante : il ſe ceignit fortement, mangea enſuite de l'ail avec du pain, continua ſon travail pendant tout le jour, & fut délivré de ſon mal. « C'eſt pourquoi, » dit Galien, j'appelle l'ail la *thériaque des payſans*, » & je penſe que, ſi l'on en interdiſoit l'uſage aux » Thraces, aux Gaulois ou à ceux qui habitent des » pays froids, on leur nuiroit infiniment. » Les laboureurs, en Italie, ont un autre remède pour la colique; ils prennent & pilent les feuilles d'ivette, & ils en font un cataplaſme avec des jaunes d'œuf, qu'ils appliquent ſur le ventre.

On trouve, dans Hippocrate, une hiſtoire aſſez curieuſe, 3, *in 6 Epid.* Voici ſes propres paroles : « Il y a des ſituations qui ſoulagent; ainſi un homme » qui travailloit l'oſier, étant attaqué de douleurs vives, » ſe trouva mieux en s'appuyant fortement ſur l'ex» trémité d'un bâton. *Figuræ magis allevantes, velut qui ſarmenta manu nectebat & obtorquebat, præ doloribus decumbens, correptâ paxilli ſummâ parte ſeipſum infixo inhærebat, meliùs habuit.* Hippocrate n'ayant pas indiqué le lieu de la douleur, Galien penſe, dans ſon *Commentaire*, que c'étoit la main. Vallérius imagina que le malade avoit une colique, & qu'il comprima, avec le bout d'un bâton, le lieu de la douleur, où il avoit un ſentiment pareil à celui que cauſeroit un croc de batelier enfoncé dans le ventre. Il dit que de telles douleurs diminuent « par » une compreſſion forte, par le mouvement du corps » & le changement de figure »; moyens que la nature indique elle-même, puiſqu'on cherche à ſe ſoulager en portant la main ou le poing ſur l'endroit douloureux; ce qui empêche la diſtenſion & l'élévation de cet endroit. C'eſt ainſi qu'Hippocrate recommandoit la compreſſion avec la main dans les affections hyſtériques, afin de contenir la matrice dans ſes limites, remède que l'on a éprouvé être très-bon, & ſurpaſſer en qualité tous les médicamens hyſtériques.

En réſumant ce que je viens de dire ſur les maux & la guériſon des laboureurs, l'expérience & la raiſon nous apprennent que leurs corps, briſés par le travail & mal nourris, ſont épuiſés par des ſaignées trop grandes & trop répétées, auſſi bien que par des purgatifs trop réitérés, & qu'ils ſupportent plus facilement les vomitifs. En Italie, les ventouſes ſcarifiées, qui ſont très-uſitées, font des merveilles dans leurs fièvres continues, ſoit à cauſe de la confiance qu'ils y mettent, ſoit à cauſe d'une propriété qui nous eſt cachée. Les alexipharmaques qui leur conviennent, doivent être pris dans la claſſe des remèdes volatils. On imite en cela la nature, qui les rend ſujets aux ſueurs copieuſes en hiver & en été, comme cela a lieu chez les hommes qui font des exercices violens. Dès qu'ils ont ſurmonté leur maladie & qu'ils ſont parvenus à la convaleſcence, on doit leur permettre de retourner dans leurs chaumières & de reprendre leur façon de vivre accoutumée, & ſe ſouvenir que Platon, 3, *de Repub.*, ſe moquoit avec raiſon du médecin Héroodicus, qui vouloit preſcrire des règles diététiques aux ouvriers.

Telle eſt la méthode ſimple & préciſe dont Ramazani croit qu'on doit ſe ſervir pour traiter les habitans de la campagne qui, ſans cette cure accélérée, languiſſent & deviennent plus malades à force de médicamens. Il eſt cependant bon de les prévenir de ne pas trop s'expoſer au ſoleil, dans les grandes chaleurs, de peur de ſubir le ſort de ces deux moiſſonneurs dont parle le célèbre Van-Swieten, qui, pour avoir dormi nue tête ſur du foin, à l'ardeur du ſoleil, moururent en vingt-quatre heures de tems, d'une inflammation des membranes du cerveau; ils doivent avoir ſurtout ſoin de ne pas boire de l'eau de ſource, laquelle eſt trop froide, lorſqu'ils ſe trouvent altérés par leurs travaux, mais d'attendre quelque tems, juſqu'à ce qu'ils aient moins chaud. De l'eau, aiguiſée d'un peu de vinaigre, moyennement fraîche, eſt une boiſſon ſalutaire, propre à les déſaltérer. Il faut auſſi qu'ils évitent de ſe placer à l'ombre, expoſés à un courant d'air, ou au vent, dans le tems où leur chemiſe eſt collée ſur leur dos, & encore mouillée de la ſueur abondante que leurs travaux ou la chaleur leur a occaſionnée. (CAULLET-VEAUMOREL.)

Maladies du lait ou laiteuses. (*Voyez* Lait.) (Chambon.)

Maladies lymphatiques. (*Nosologie.*) Dirigé par le flambeau de l'anatomie pathologique, une des bases les plus solides de la nosologie, le professeur Pinel a le premier établi une division presque naturelle des lésions du système lymphatique, laquelle renferme les maladies cutanées, les maladies des glandes lymphatiques, les hydropisies. Indépendamment de ces affections, j'ai compris, dans la classe des maladies des systèmes lymphatique & cellulaire, qu'on ne peut désormais séparer, les catarres, les vers intestinaux, les exanthèmes aigus, &c. (*Voyez* Systèmes org. & nosol.) (J. Tourdes.)

Maladies malignes. (*Nosologie.*) Les médecins ne regardant plus la malignité comme un Protée qui accompagne toutes les maladies, mais bien comme une affection essentielle, qu'ils sont en général convenus d'appeler *ataxie*, j'ai cru devoir en former un genre que j'ai placé dans la classe des névroses, & dans lequel j'ai rangé la fièvre ataxique simple, la fièvre jaune d'Amérique, la peste & l'hydrophobie. (*Voyez* Système de nosologie.) (J. Tourdes.)

Maladies des marins. (*Voyez l'article* Médecine navale, 2e. section.)

Maladies métastatiques. Ainsi se désignent celles qui, produites par une cause morbifique translative, paroissent dans un lieu éloigné de celui primitivement affecté. Ce genre d'affection se rapporte spécialement aux maladies humorales. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *l'article* Métastase.) (Petit-Radel.)

Maladies miasmatiques. Ce sont celles dont la cause se rapporte à un délétère assez tenu pour se soutenir dans l'atmosphère, où il est comme en dissolution. Il n'est point de méphitisme plus commun en ce genre, que celui fourni par les cloaques & les marais; aussi est-ce à une pareille cause qu'il faut rapporter le plus grand nombre des fièvres *mali moris*, qui courent épidémiquement d'une manière si souvent désastreuse. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* Maladies épidémiques & Miasmes.) (Petit-Radel.)

Maladies des mineurs. (*Voyez l'article* Mineurs.)

Maladies morales. (*Nosologie.*) On désigne ainsi des affections chroniques qui, sans lésion d'organes dans leurs principes, peuvent se rapporter à des aberrations dans les facultés de perception, de jugement, & conséquemment dans les actes que suggèrent la volonté & les appétits. Les médecins anglais ont rangé ces affections dans la classe des maladies nerveuses, ainsi qu'il est manifeste d'après la lecture de leurs auteurs, notamment de Blackmore, Robinson, Cheyne & Whytt, qui a écrit si savamment sur cette matière. Que des causes qui affectent vivement le principe de nos actions puissent ainsi, d'une manière plus ou moins prompte, opérer des changemens dans l'ordre régulier de nos fonctions, c'est ce dont on peut se convaincre en faisant attention à ce qui se passe journellement sous nos yeux chez les personnes très-sensibles, lorsqu'il arrive chez elles répression sur quelques objets relatifs à leurs desirs. Là, c'est une ambition dont rien ne peut assouvir l'insatiable cupidité, & que la moindre disgrace atterre. Ici, est sur son grabat un dissipateur dont les richesses passagères avoient quintuplé les besoins; à côté, un avare continuellement en transe par la crainte où il est que des voleurs ou de mauvaises spéculations ne le dépouillent, ou forcé à l'épargne par la défection de ceux à qui il avoit prêté à gros intérêt. C'est un négociant probe, que de malheureuses circonstances ont réduit aux abois; il a confié le reste de sa fortune aux incertitudes des mers, & il se sèche dans l'attente d'un retour qui tarde trop pour ses intérêts. C'est une veuve éplorée, dont l'unique espérance part pour se rendre au champ de la victoire, où le courage lui ouvrira la porte des honneurs ou celle d'un glorieux tombeau. Il lui reste une fille pour sécher ses larmes : un amant irréfléchi la lui enlève, & la malheureuse mère reste seule en proie à sa misère & à ses douleurs. Enfin, c'est l'homme laborieux, miné par les injustices qu'il éprouve, & dont la vigueur de l'ame est en défaut pour en supporter le fardeau. Sans cesse en butte à tous ces hasards, qui font de la vie une mer dans une alternative de tourmente & de calme, que d'occasions pour le sage le plus impassible à être influencé jusque dans les ressorts les plus cachés de son organisme! C'est bien mériter de l'humanité que de porter une main secourable aux malheureux que des maux physiques accablent; mais amoindrir, souvent même dissiper ceux qui ulcèrent pour ainsi dire notre ame, n'est-ce pas posséder les attributs de la compatissante Divinité? Guérir les maladies du corps, est le devoir du médecin, disoit Démocrite; mais remédier aux maux du principe qui l'anime, est une tâche à remplir au philosophe. Or, qui mieux satisfera à cette double indication, qu'un médecin intelligent, qui sait remuer à sa guise les ressorts à émouvoir, & en modérer le jeu de la manière la plus sortable aux circonstances variées de la vie?

Parmi les causes les plus fréquentes des maladies morales, sont les passions de l'ame, qui n'ont pu être maintenues dans les bornes de la raison. « Ces passions, disois-je dans mes *Institutions de Médecine*, Hygiène, sect. IV, à raison de leur plus ou moins de violence, opèrent sur la trame nerveuse des changemens qui accélèrent ou retardent le cours des humeurs, & font de l'ensemble de nos organes une machine dont la force des ressorts est dans un état de continuelle variation, selon les nécessités du moment. » Mais entre les bornes de cet état variable, qui est entré dans les vues de la nature, & le haut

point d'exaltation des facultés qui amène quelquefois une détente promptement fâcheuse, il est des intermédiaires qui sont notés par autant de circonstances plus ou moins graves, & qui n'ont point échappé aux médecins observateurs. Baglivi, qui pratiquoit à Rome avec tant de distinction, disoit : *Multi fateor ob repletiones in morbos incidunt, sed multò plures ob animi pathemata & potissimum si aut patres familias aut rei familiaris curâ detenti aut in dignitate constituti fuerint, aut in aulâ vivant.* Un grand nombre d'affections hystériques, spasmodiques, hypocondriaques & mélancoliques proviennent beaucoup plus souvent des passions débilitantes, au pouvoir desquelles on s'est laissé aller, que d'une désorganisation des viscères qu'on présume en être le siége. Et combien de maux chroniques, d'estomac surtout, qu'on doit rapporter à cette cause cachée, sur laquelle se méprennent si souvent les médicastres, qui alors aggravent le mal avec leur lancette, leurs émétiques ou leurs purgations, au lieu de s'en tenir à une sage diététique, telle que la suggère la cause bien connue du mal! *Infelices*, dit encore sur ce point Baglivi, *illi ægri qui non ingeniosum sed bardum medicum advocant quâdam crassâ theoriâ scholasticâ circumventum.*

Les maladies morales s'offrent sous des apparences si variées, quand elles n'entraînent point avec elles aucune désorganisation de viscères, qu'il faut être doué de la plus grande perspicacité pour ne point se tromper dans le diagnostic. Un médecin ami du malade a souvent, sous ce rapport, une bien grande supériorité sur l'inconnu qui seroit appelé pour le moment. Mieux instruit des secrets du ménage, il a à sa disposition le moyen le plus efficace de guérison, la persuasion. Mais aussi celui qui allie une grande connoissance du cœur humain aux notions que suppose sa profession, pourra également réussir dans les cas les plus épineux pour d'autres. Bouvard qui, au milieu du siècle dernier, exerçoit notre profession avec autant d'honneur que de profit, fut appelé pour voir un procureur, devenu ictérique subitement, à raison de l'impossibilité de remplir des engagemens d'honneur à l'époque de l'exil du parlement d'alors. Une lettre qui lui annonçoit une nouvelle perte, le fit tomber dans un état spasmodique fort inquiétant. Le praticien lui ayant enfin fait avouer son secret, Monsieur, lui dit-il, j'ai votre remède chez moi & dans mon porte feuille. Rentré en sa maison, il lui envoya la somme qui lui étoit nécessaire pour parer au besoin urgent, & ainsi il eut la satisfaction de rappeler à la santé & à sa famille, un homme que le sentiment du malheur eût infailliblement fait périr. Les maladies morales dégénèrent souvent en mentales d'une fâcheuse gravité; & que de preuves n'en trouveroit-on pas dans les registres que tenoient les maisons de détention à l'époque de notre fatale révolution! En effet, une suite de passions où tous les ressorts sensitifs de notre frêle machine étoient tour à tour & sans relâche dans un état forcé de tension & d'affaissement, pouvoit-elle sympathiser avec les lois paisibles de notre organisme, telles que le comporte l'état naturel de santé? La région qui semble pâtir le plus en pareille circonstance, est l'épigastrique; elle est le centre où semblent aboutir les fâcheux effets de l'impression sensoriale primitive, & c'est aussi sur elle que paroissent détonner les premiers symptômes de l'affection morale. Quelques maladies morales peuvent, comme les chroniques, se juger par des évacuations spontanées ou tentées par art. Heureux alors les malades chez qui ces sortes de déterminations de la bonne nature sont spontanément amenées par un mouvement perturbateur & fébrile, assez prolongé ou réitéré pour produire une suite de crises dont on a tout à espérer, notamment dans l'hypocondriacisme, la manie, l'hystéricie, l'asthme nerveux & nombre d'autres auxquels une routine aveugle oppose si souvent les antispasmodiques & les opiacés!

Les maladies morales qui sont de quelque durée, notamment celles qui proviennent des passions déprimantes, opiniâtres aux moyens connus d'une médecine consolatrice, finissent toujours par amener une altération de tissu dans les viscères des grandes capacités, notamment dans ceux de l'abdomen. L'autopsie a ainsi fait découvrir sur les cadavres un resserrement du pilore, avec endurcissement & souvent ulcération de ses parois; une anémie dans les viscères abdominaux; d'autres fois un endurcissement du foie, que la section a souvent manifesté être tout glanduleux ou tuberculeux; un ratatinnement de l'épiploon, un gonflement de la rate, dont l'apparence étoit brunâtre, verdâtre. Les poumons se sont trouvés d'un rouge-noirâtre, ayant des tubercules, des ulcères disséminés dans leur tissu interlobulaire. Le cœur lui-même ne s'est pas trouvé exempt des atteintes du mal; on l'a vu être plus ample, farci de coagulations tant dans ses cavités que dans les gros & moyens vaisseaux de sa substance, être enfin comme dans un état variqueux ou anévrismatique. Jamais les détériorations de cet organe n'ont été si fréquentes qu'à l'époque de nos plus grands troubles civils, où les terreurs, les soubresauts qu'occasionnoit la prompte succession des événemens se répétoient à de si courts intervalles. On voit souvent les maladies morales, après avoir sévi quelque tems sur les organes de la première digestion, se débander avec un surcroît de force & faire leurs dégâts sur les viscères pectoraux; & alors, aux premiers symptômes, s'y joignent d'autres secondaires, qui n'annoncent qu'une fâcheuse catastrophe. Morgagni & tous les auteurs qui ont cherché à éclairer le diagnostic des maladies, à l'aide des découvertes faites sur les cadavres, à l'aide du scalpel, fournissent nombre de faits d'une bien grande importance en pareille matière.

Le traitement des maladies morales doit particulièrement s'établir sur les moyens qui peuvent le mieux opérer sur les principes de nos sensations & de nos actions. C'est ici que sont utiles le courage, la résignation, & plus souvent encore cette impassibilité stoïque dont fait, dans les circonstances fâcheuses,

s'armer le vrai philosophe. L'effet de ces vertus est infiniment supérieur à celui de cés exhilarans & anti-mélancoliques qui ornent les officines pharmaceutiques, & dont la recette est plus combinée pour enrichir le pharmacien, que pour soulager ceux qui les prennent dans l'espoir d'adoucir leurs souffrances. L'exercice, l'équitation, la rustication, réglées d'après l'état des forces; les voyages même en quelques contrées nouvelles & éloignées, un sage usage de la danse, celui même du jeu, pris par forme de passetems; la communication avec de bons amis, &, quand on en manque, la méditation des écrits d'Épictète, de Platon, de Sénèque & de Plutarque; des lectures par fois facétieuses, la fréquentation des spectacles, notamment de ceux où se représentent des pièces qui n'exigent point une bien grande contention d'esprit, tels sont les principaux moyens qui pourront contribuer à déraciner la cause du mal, &, sous ce rapport, pourront avoir leurs avantages les conseils que donne Eobanus dans les vers suivans:

Utere convivis non tristibus, utere amicis
Quos nugæ & risus & joca salsa juvant.
Quem non blanda trahunt varii modulamina cantus?
Hinc jecur & renes ægraque corda valent.
Nam nil humanas tantâ dulcedine mentes
Afficit ac melicæ nobile vocis opus.
Tange lyram digitis, animi dolor omnis abibit:
Dulcisonum reficit tristia corda melos.

(*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* HYSTÉRIE, MÉLANCOLIE & NOSTALGIE.) (PETIT-RADEL.)

MALADIES MUQUEUSES. (*Nosologie.*) Les affections des membranes muqueuses ou les catarres forment un des ordres le plus lumineux de la nosologie du professeur Pinel: cet ordre comprend l'ophthalmie, les aphtes, l'angine gutturale, trachéale, les catarres des poumons, des voies alimentaires, de la vessie, des organes de la génération. J'y ai ajouté la fièvre catarrale, la fièvre puerpérale essentielle, la fièvre quarte, la phthisie muqueuse & le diabète. J'ai rangé dans les maladies du tissu cellulaire ou lympathique les catarres, que le professeur Pinel a classés parmi les phlegmasies. (J. TOURDES.)

MALADIES NERVEUSES OU NÉVROSES. (*Nosologie.*) A s'en tenir à la dénomination prise dans toute sa valeur, il ne seroit aucune maladie qui, avec plus ou moins de raison, ne méritât d'être ainsi appelée; car toutes sont plus ou moins empreintes du sceau de la douleur, toutes intéressent d'une manière ou d'autre les nerfs qu'elles mettent en communauté de souffrance. Mais en recourant à l'analyse, & réduisant la matière à ses plus justes termes, il en résulte qu'on ne doit désigner ainsi que toute affection où les opérations nerveuses jouent le rôle principal, les autres dérangemens n'étant que secondaires, & conséquemment peu propres à suggérer des indications efficacement curatoires. La sensibilité, lors des plus légères passions de l'ame, des moindres fautes dans le régime & autres accidens fortuits, est souvent dans toutes ces maladies portée à un tel excès, qu'il s'ensuit, par réaction, différens mouvemens spasmodiques, dont la combinaison, dans plusieurs cas, semble avoir été méditée pour éloigner la cause du domaine de la vie. Toutes ces affections ne peuvent véritablement être regardées comme nerveuses, qu'autant qu'elles sont entées sur une trame dont les facultés d'impression sont élevées à un très-haut degré; & dans ce cas, la moindre cause qui sera sans effet sur une personne bien constituée d'ailleurs, produira chez les nerveuses des agitations qu'on ne pourra calmer qu'avec peine. Le plus grand nombre des auteurs ont établi le siége de ces maladies sur les régions du cerveau, qu'ils ont regardé comme le centre de toutes les grandes actions & réactions animales. Van-Helmont est un des premiers qui ait été contre cette opinion. Les vues qu'il énonce à ce sujet sont de la dernière importance en médecine; elles ont été agrandies par Lacaze & Bordeu, & présentées avec beaucoup de luxe dans leurs écrits: nous y renvoyons, pour ne point entrer dans de trop longs détails.

Les maladies nerveuses se sont prodigieusement multipliées depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à ce jour; ce qui paroît être dû moins à un changement de disposition dans l'organisme, qu'à une plus grande excitabilité provenant de l'éducation première, qui soustrait aux organes de la mobilité l'énergie tonique nécessaire à leurs fonctions. Aussi a-t-on vu paroître plusieurs auteurs qui, comme Hoffman, Blackmore, Robinson, Cheyne, Flemyng, Perry, Tissot, Whytt, Lorri, Raulin, Pomme & autres, ont décrit ces maladies avec cette exactitude qui caractérise les bons observateurs.

Les maladies nerveuses sont, généralement parlant, les filles de l'aisance & de l'oisiveté; raisons pour lesquelles on les rencontre rarement dans les campagnes, mais bien plus souvent dans les villes, & notamment dans les appartemens: aussi, depuis notre révolution, *quæ esurientes implevit bonis & divites dimisit inanes*, le nombre en est-il bien diminué. On néglige facilement des maux qui n'importent avec eux aucun vice de texture, quand on court la chance de perdre sa fortune & souvent sa vie.

Les maladies nerveuses ont un grand rapport avec les morales; raison pourquoi on les voit régner chez les personnes dont les ressorts de la pensée sont dans une fréquente activité; elles offrent souvent des disparates qui mettent à la torture le génie de ceux qui veulent en réunir les symptômes pour en former des maladies propres à remplir leurs cadres nosologiques. Quel rapport, en effet, ou quel rapprochement peut-on établir entre la manie, la fureur utérine & l'asthme spasmodique, où tous les organes de la mobilité sont en action, avec l'asphyxie, la syncope, la paralysie momentanée, où ces mêmes organes sont dans le plus grand repos? Et que dire de leurs causes, qui, agissant à leur principe comme le sensorium, produisent des effets si opposés, savoir,

tantôt des convulſions, des tremblemens, des hoquets & autres réſultats d'une action nerveuſe augmentée, & d'autres fois une inertie, un abattement de force qui rend les organes inhabiles à leurs fonctions ?

Les cauſes prédiſpoſantes des maladies nerveuſes ſe rapportent à une excitabilité particulière du ſyſtème des parties ſur leſquelles ces cauſes opèrent. Il eſt d'obſervation que cette impreſſionnabilité eſt plus grande dans l'enfance, & d'autant moindre que l'on s'éloigne de ce premier tems de la vie ; chez les filles & femmes, dont la délicateſſe du tiſſu organique les rapproche des individus de cet âge, & généralement chez ceux que leur genre de vie entretient dans un état de molleſſe ou d'inertie propre à les favoriſer. Mais parmi ces cauſes peut auſſi fréquemment ſe compter cet état de continuelle tenſion du ſenſorium pour fournir au beſoin des idées chez ceux qui enfantent des productions ſavantes & propres à tranſmettre leur nom à la poſtérité ; raiſon pourquoi les affections hypocondriaques ſont ſi fréquentes chez les lettrés. Quant aux cauſes occaſionnelles, il faut ſouvent les aller chercher dans un hétérogène qui, produit d'une élaboration intérieure & mis en circulation par les forces régulières de la vie, n'a encore pu trouver un colatoire pour s'échapper. Les obſervations fourniſſent nombre de cas de ce genre, qui pourroient former une maſſe de preuves propres à établir cette aſſertion, ſi c'étoit ici le lieu de traiter amplement cette matière. Qu'il nous ſuffiſe de dire actuellement que nombre de maladies nerveuſes ont été guéries & diſſipées, comme l'obſerve le docteur Whytt, à la ſuite de démangeaiſons entre les doigts, de puſtules rouges qui avoient paru ſur la poitrine & le ventre, de quelques autres éruptions cutanées ou d'abſcès. D'autres fois, c'eſt une humeur goutteuſe, qui produit les ſymptômes les plus variés & bien propres à conduire à l'erreur tout praticien qui, ſur ce point, ne ſe tiendroit pas ſur ſes gardes, juſqu'à ce que quelques apparences extérieures manifeſtent la cauſe à laquelle on a affaire. Enfin, on peut rapporter à la claſſe des cauſes occaſionnelles tout ce qui peut appauvrir la maſſe générale des humeurs, quand la reſtauration ou coction ne va pas de pair avec la déperdition, ainſi qu'il arrive à la ſuite de veilles trop prolongées, des fatigues, des excès dans les luttes d'amour, excès qui finiſſent toujours par altérer le tempérament & rendre l'enſemble de nos organes plus impreſſionnables aux cauſes ſecondaires, occaſionnelles ou prédiſpoſantes.

En conſidérant la nombreuſe ſuite de ſymptômes qui caractériſent une maladie nerveuſe, on verra qu'ils ſe rapportent aux trois principales capacités, & même qu'ils ſéviſſent ſouvent ſur toutes les régions du corps ; auſſi pourroit-on dire d'elles ce que diſoit Mead dans ſes *Præcepta & monita*, en parlant des affections hypocondriaques : *Non unam ſedem habent, ſed morbus totius corporis.* Au bas-ventre ſe rapportent les gonflemens momentanés, une chaleur mordicante & un ſentiment de criſpation ; à l'eſtomac & aux inteſtins, des rapports aigres, les dégoûts, les vomiſſemens : dans d'autres cas, un beſoin continuel de nourriture, une foibleſſe ou langueur d'entrailles, le pica, la malacie, des borborygmes, un ſentiment de pulſation à la céliaque, une diarrhée ou une conſtipation qui alternent ſans régularité, une douleur dans les lombes qui imite celle d'une colique néphrétique, & qu'accompagnent ſouvent des urines aqueuſes & abondantes. Les urines coulent ſi ſouvent à la ſuite de quelques affections ſpaſmodiques dans l'intérieur du ventre, que, dans les cas les moins établis, leur abondance a été regardée comme ſigne certain d'affections nerveuſes ; quelquefois il y a un picotement qui ſemble ſiéger au col de la veſſie, & qu'accompagnent de fréquentes envies d'uriner. Les ſymptômes qui ſemblent plus dériver d'un état de ſouffrance de la poitrine ſont des palpitations de cœur, qui donnent lieu à des irrégularités ſans nombre dans le rhythme du pouls, de légères ſyncopes qui ſe répètent à de plus ou moins longs intervalles, une toux ſèche, un ſpaſme momentané des bronches qui donnent lieu à la diſpnée, un état ſpaſmodique du diaphragme, qui amène des bâillemens, des ſoupirs, des hoquets, & quelquefois des cris ou un rire immodéré. Les ſymptômes qu'on peut rapporter à la tête ſont des douleurs périodiques dont le ſiége eſt de peu d'étendue, & que l'on nomme *clavus*, en le caractériſant d'après les propres ſenſations des malades ; le vertige, des étourdiſſemens, un bourdonnement d'oreilles, une diminution dans la faculté de voir, ſans vice apparent dans l'organe externe, la cornée ; des inſomnies ou un mauvais ſommeil troublé par des rêves déſagréables ; un état comateux, la peur, une humeur acariâtre, chagrine, une diminution de la mémoire, la difficulté de fixer long-tems ſon attention ſur un même objet, des idées diſparates, une diſpoſition de l'eſprit à exagérer les moindres maux. Ceux qu'on reporte à l'univerſalité du ſyſtème ſont des feux fugaces, des friſſonnemens, une ſenſation comme celle qui proviendroit d'un glaçon ou d'un charbon appliqué à une région du corps, des douleurs errantes, ſéviſſant particuliérement ſur les extrémités, au dos, entre les épaules, des crampes dans les mollets ou ailleurs, des treſſaillemens dans les membres. Quand les malades ont long-tems ſouffert de pluſieurs de ces ſymptômes, ils tombent dans une mélancolie d'autant plus fâcheuſe, qu'elle dégénère ſouvent en idiotiſme ou en manie. D'autres fois ils ſont pris d'une ictère ou de quelques obſtructions qui amènent l'hydropiſie ou la tympanite, & d'autres fois la phthiſie pulmonaire ou l'apoplexie, ſelon la plus ou moins grande prédiſpoſition des ſujets.

L'autopſie cadavérique eſt de nul avantage ſur les cauſes à connoître dans le plus grand nombre de cas de maladies nerveuſes, vu que, chez la plupart des ſujets qui leur ſuccombent, elles ſont ſouvent d'une ſubtilité telle, qu'elle ſe ſouſtrait à la vue, & même aux meilleurs moyens de catoptrique, à moins que leur cours, prolongé un aſſez long eſpace de tems, n'ait

donné lieu à des ſtaſes humorales propres à former obſtruction, & encore ſouvent alors n'eſt-il que trop ordinaire de prendre l'effet pour la cauſe.

L'excitation fébrile, dans les maladies nerveuſes, eſt d'une efficacité bien grande pour arriver à la guériſon. Hippocrate eſt un des premiers auteurs qui en fait l'obſervation quand il dit : *Quibus ad hypochondrium dolores fiunt abſque inflammatione, his febris ſuperveniens ſolvit dolorem.* Mais non-ſeulement les affections de ce genre, accompagnées de douleurs, peuvent céder à ce grand agent de notre organiſme, mais encore beaucoup d'autres accompagnées de mouvemens contre nature plus ou moins violens : *Febris ſpſamum ſolvit.* Le père de la médecine a converti cette vérité en maxime, par nombre de faits dont il a eu ſoin de la faire accompagner. C'eſt d'après eux qu'il a établi l'aphoriſme ſuivant : *A convulſione aut diſtenſione nervorum verato, febris accedens morbum ſolvit.* Depuis, Galien a obſervé que beaucoup de fièvres, notamment les quartes, étoient avantageuſes aux épileptiques, & Rivière, ſur ce point, partage complétement ſon ſentiment. Les nouvelles obſervations ont donné lieu à la ratification de cette opinion, que Salmuth & Mayerne appuient de quelques exemples. La pratique perturbatrice uſitée dans les maladies de ce genre, & dont l'exercice, les bains froids, le ſage emploi des paſſions vives font la baſe, eſt fondée ſur cette antique doctrine. Ces moyens tendent tous à exalter les actions vitales, à établir une ſorte de fièvre momentanée, à l'aide de laquelle les mouvemens déſordonnés reviennent à un type plus régulier; ajoutez qu'il eſt ſouvent, notamment dans les affections hyſtériques & hypocondriaques, des principes d'engorgemens, des ſtaſes humorales, qui ne peuvent que diminuer & même céder à des actions répétées d'une puiſſance ſi réſolutive. Tous les praticiens qui ont conſigné les réſultats de leurs obſervations ſur les maladies lymphatiques, Baillou, Bordeu, Rœderer & Wagler, s'accordent tous à reconnoître comme d'une bien favorable influence l'augmentation d'énergie dans l'action du cœur : cette augmentation ne peut donc qu'être bien avantageuſe dans les cas nerveux qui viennent d'oppilation dans les entrailles; mais en pareille circonſtance doit-il encore y avoir des bornes que la prudence ne doit point dépaſſer. C'eſt ainſi, obſerve M. Dumas dans ſon *Traité des Maladies chroniques*, que les fièvres intermittentes donnent un caractère pernicieux à l'hypocondriacie & aux obſtructions, & que celles-ci alors forment des complications dangereuſes pour ces fièvres. Un trop violent exercice, des paſſions trop vives, l'action d'un remède trop froid, & autres moyens énergiques bien dirigés, dans les cas de ſimple foibleſſe, pourroient amener des ſuites fâcheuſes dans ceux d'oppilations anciennes, qui demandent une pratique moins turbulente. C'eſt alors ici que conviennent les fondans, les inciſifs & les délayans, convenablement employés. Les amers ont également leur efficacité, mais ils demandent un long tems pour la manifeſter. Ceux qui ſont reconnus les plus efficaces, en pareil cas, ſont la racine de gentiane, le calamus aromaticus, l'écorce d'orange, les ſommités d'abſynthe, de petite centaurée, de chardon béni, & la graine de carvi. On doit beaucoup compter ſur le ſage emploi de ces remèdes; néanmoins le quinquina, & ſes préparations, eſt celui qu'on doit mettre à leur tête; on lui allie ſouvent les martiaux. Les ſymptômes urgens, notamment le ſpaſme, les convulſions, les vives douleurs ont leur calmant dans le ſage emploi du laudanum, du muſc, du camphre & de l'aſſa fœtida, les ventouſes ſi uſitées dans les affections hyſtériques, & autres dont la marche n'eſt qu'une ſuite de relâchemens & de contractions alternatives. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* HYSTÉRICISME *&* MÉLANCOLIE.) (PETIT-RADEL.)

MALADIE NOIRE. (*Voyez l'article* MELÆNA.)

MALADIE DES NOIRS. (*Médecine-pratique.*) (*Voyez l'article* MÉDECINE DES NOIRS.)

MALADIES ORGANIQUES. On déſigne ainſi celles qui, changeant les dimenſions ou la forme, d'autres fois la texture & la poſition reſpective des organes & viſcères deſtinés à l'exercice de quelques grandes actions, nuiſent par cette raiſon, plus ou moins, aux fonctions qu'ils doivent librement exécuter quand ils ſont dans leur état de primitive intégrité. Dans les affections de ce genre, qui ſont toujours chroniques, les viſcères & organes que recèlent les cavités ſplanchniques ſont ſpécialement & le plus ſouvent affectés. On préſume bien que les déſordres plus ou moins évidens qui ſurviennent alors, doivent établir différentes affections, ſouvent très-graves, & dont la nature & la curabilité ne peuvent bien ſe connoître que d'après la plus ſcrupuleuſe attention aux ſignes & ſymptômes qui peuvent la faire découvrir. Le diagnoſtic, dans ces cas, eſt ſouvent des plus obſcur; & comment pourroit-il alors avoir toute ſon évidence, lorſque la cauſe, profondément cachée, ne peut ſe manifeſter que par l'ouverture du cadavre, qui en fait voir toute la gravité; lorſque les ſymptômes, ſuivant une marche chronique, n'offrent que des phénomènes qui ont un égal rapport avec des maladies de nature diſſemblable; lorſqu'enfin les complications ſont telles, qu'on ne peut qu'avec la plus grande peine débrouiller, à l'aide de l'analyſe, le mal radical d'avec les nombreuſes affections qui lui ſont acceſſoires? C'eſt vraiment ici que le médecin inſtruit gémit ſouvent ſur la foibleſſe de ſes moyens, quand, connoiſſant la nature première de la maladie, il n'a que des armes inſuffiſantes à oppoſer à la férocité de ſes effets. Le médicaſtre, qui ne s'occupe que du mal qui frappe ſes ſens, ſe décide alors d'une manière plus prompte; il attaque le ſymptôme, & quelquefois le pacifiant, il acquiert une ſupériorité ſur l'homme inſtruit, dont les déciſions ſont mieux fondées. Les palpitations, l'orthopnée, les ſyncopes ſont les ſymptômes les plus ordinaires dans les affections

des

des organes pectoraux, comme les coliques, les nausées, les vomissemens, la consomption, la paraplégie, &c. en sont de fréquens dans celles qui occupent la capacité abdominale. La démence, l'amaurose, la dysœcie, la paralysie, l'anosmie, la dysphagie sont ceux qu'annoncent celles qui siégent sur l'encéphale; mais de toutes les affections de ce genre il n'en est pas de plus fréquentes dans un grand nombre de professions, & de plus illusoires quant au diagnostic, que celles qui siégent sur le cœur; aussi nous en occuperons-nous d'une manière particulière dans l'article suivant. (PETIT-RADEL.)

MALADIES ORGANIQUES DU CŒUR. (*Pratique médicale.*) On désigne ainsi celles qu'on présume provenir d'une disposition contre nature de cet organe, soit que cette disposition en occupe la totalité ou qu'elle soit bornée à une portion de ses parois, ou enfin à quelques-unes de ses appartenances. Ces maladies, quand on cherche à en établir le diagnostic d'après ce que peuvent indiquer les sens, n'offrent dans leur commencement qu'incertitude, tant leurs effets sont variés, & tant il est facile de les rapporter à la lésion d'autres organes qui ont avec le cœur quelque rapport de contiguité ou de fonction: & d'ailleurs, quand elles paroissent avec le cortége de leurs propres symptômes, elles présentent une suite d'indications si compliquées, que le praticien, pour être utile aux malades, est souvent réduit au pur empirisme. Mais ce qui est encore plus fâcheux pour l'humanité, c'est que le désordre, auparavant soupçonné, est alors si enraciné, qu'on peut le regarder comme incurable; vérité que ne confirment que trop les observations rapportées par ceux qui ont écrit sur cette matière, notamment Sénac, le savant Morgagni, & M. Corvisart dans l'ouvrage qui, produit sous son nom, est loin de nous offrir un répertoire où le praticien puisse s'approvisionner des faits qui aient leur utilité sous le rapport de la curation. Pour prouver cette fâcheuse assertion, nous parcourrons les diverses maladies qui attaquent plus particuliérement le tissu de cet organe, en commençant par l'inflammation.

I. *De l'inflammation du cœur & de ses suites.*

On désigne, depuis une trentaine d'années, cette affection sous le nom de *cardite*. Il est peu de maladies du cœur qui, au dire même de M. Corvisart, soit moins connue que celle-ci, & cela parce que le péricarde qui le retient, a de grands rapports de proximité avec cet organe, que les affections de l'un se communiquent toujours à l'autre, & réciproquement. Mais ce qui jette encore une grande obscurité sur cette matière, c'est que l'inflammation du cœur est souvent loin d'offrir un caractère aigu, bien tranché, qui la fasse toujours reconnoître; que la plupart du tems elle sévit d'une manière tellement cachée, qu'à l'ouverture du cadavre elle s'offre lorsqu'on ne s'attend. it à rien moins qu'à la rencontrer, ainsi que le constatent les observations de Potérius & de Robert Fludd, & que d'autres fois elle manque, quand tout avoit annoncé sa présence. Galien cependant fait mention d'elle chez les gladiateurs, & il ne tait point les accidens mortels qui s'ensuivent, lesquels étoient les mêmes que ceux qui, au dire de M. Sénac, accompagnent la syncope cardiaque, que cet ancien auteur avoit souvent vu arriver chez eux, à raison de la plénitude qui souvent surchargeoit le cœur. A s'en tenir au langage des écoles, de Cullen, Sauvages & autres nosologistes, il sembleroit que l'anatomie pathologique devroit confirmer toutes leurs distinctions de manière à donner lieu à un diagnostic le plus certain. Il s'en faut de beaucoup cependant que le scalpel démontre ce que leur plume a tracé: ici l'on voit l'inflammation, non-seulement occuper toute la surface du cœur, mais encore se porter jusque sur le péricarde voisin, vers les lieux où sa tunique capsulaire se réfléchit sur l'une & l'autre face de l'organe; là, le désordre se continue jusque dans le tissu musculaire, qui alors est converti en une substance molle, pâle, peu fibreuse, facile à rompre, pénétrée d'une matière comme purulente; d'autres fois, c'est un putrilage, & dans les endroits moins décomposés s'observe encore un tissu vasculaire plus développé que l'état des choses ne le comporte; & quand le désordre occupe toute la superficie du cœur, & qu'on a eu soin d'enlever le péricarde de dessus l'organe, on n'apperçoit plus qu'une sorte de graisse pâle, jaunâtre, & quelquefois un peu livide (1). Cette matière, comme graisseuse, dit M. Corvisart, semble remplir les interstices des fibres musculaires, qui, en général, sont peu apparentes, à raison de leur ténuité & de leur pâleur. Les parois de l'organe se déchirent par le moindre effort, & il n'est pas besoin d'exercer sur elles une forte pression pour les réduire en bouillie. Dans une des observations de Meckel, extraites des *Mémoires de l'Académie de Berlin*, il est dit que, sur le cadavre d'un homme mort à la suite d'une cardite, il trouva beaucoup de pus dans le péricarde, sur le cœur, & un enduit purulent qui cachoit quelques petits faisceaux musculeux à nu. La substance de l'organe étoit raboteuse; la membrane propre, rongée par la suppuration, manquoit, & le pus, adhérent extérieurement aux fibres musculeuses, pénétroit, à la faveur du tissu cellulaire, jusque dans les interstices, qu'il rendoit blancs; enfin, lorsque la maladie avoit pris un caractère chronique, on a vu leur tissu être, en grande partie, dégénéré en une substance comme carcinomateuse, & n'offrir que difficulté quand il s'agit d'expliquer comment, avec une pareille disposition de partie, le malade a pu parvenir jusqu'à sa fin. On peut voir par autopsie la confirmation de ce fait dans une pièce donnée dernièrement au cabinet par M. Rullier. Si l'on fait attention à la manière dont le péricarde se comporte à

(1) On peut voir cette disposition sous le n°. XXXVIII dans l'armoire de l'École, qui contient les maladies du cœur.

l'égard des gros vaisseaux & du cœur qu'il vient de couvrir, on verra que l'inflammation pouvant facilement passer de cette capsule à l'organe, combien il est difficile, lorsque le malade requiert du secours, de distinguer un de ces cas d'avec l'autre, vu l'identité des signes & symptômes qui les accompagnent. Il ne pourroit guère rester, dans le cas d'inflammation du cœur, que l'intensité des symptômes, & encore, chez les malades pusillanimes, pourroit-on souvent s'y tromper : une douleur vive, poignante, profonde dans la région du cœur, la fréquence des syncopes sont regardées par quelques-uns comme des signes pathognomoniques de la cardite ; mais ces signes se sont souvent présentés dans la péricardite, au dire de ceux qui ont le plus observé.

Une chose qui n'a point échappé à l'attention des praticiens, est que l'inflammation du cœur a pour terminaison la plus commune la suppuration : on ne sauroit guère en attribuer la cause au tissu celluleux de cet organe, car il est très-serré, point fourni de graisse dans son intime substance. De quelque manière qu'on explique le fait, il n'en est pas moins certain, & nous avons pour garant M. Corvisart, qui dit : « La suppuration de cet organe peut donc se former sur la surface externe, comme cela arrive dans les péricardites, après lesquelles le cœur lui-même est ordinairement enflammé à sa superficie ; elle peut encore se faire ou s'amasser dans l'intérieur même de la substance musculaire de ses parois, comme le prouve la formation des abcès ; elle peut enfin avoir lieu dans les cavités mêmes de l'organe, où je trouvai un pilier charnu, rompu & en suppuration au lieu même de la rupture. »

Quand l'inflammation est peu étendue, ou que ses effets viennent à se concentrer sur un lieu borné, la suppuration passe tacitement à l'état d'ulcère, & le malade arrivant insensiblement au dernier degré d'atrophie, il ne lui reste que l'espérance d'une mort prochaine pour terminer ses maux. Ainsi, Fernel dit que chez un homme, victime d'un long marasme, on trouva trois ulcères sordides, qui avoient profondément excavé la substance du cœur ; on pouvoit croire, ajoute-t-il, que leur formation étoit très-ancienne. Marchettis dit également qu'un homme, depuis long-tems dans un état de dépérissement, mourut subitement : on trouva, à l'ouverture de son corps, un grand ulcère qui avoit rongé non-seulement le péricarde, mais encore une grande portion de la substance du cœur : l'ulcération ayant enfin pénétré dans le ventricule gauche, avoit ainsi causé la mort.

Quant à la gangrène, regardée comme suite de l'inflammation, les auteurs sont partagés sur son existence. M. Leroux, mon collègue, en rapporte un exemple qui semble trop tenir à la gangrène générale & sénile des vieillards pour que, selon M. Corvisart, il puisse faire preuve. « En effet, observe-t-il, on conçoit difficilement comment la gangrène d'un organe tel que le cœur, dont l'action est indispensable à la vie, peut être porté au point d'en occuper toute la substance avant que la mort ne survienne : je serois assez disposé à croire que l'on a pris plus d'une fois pour un état gangréneux du cœur le ramollissement de sa substance, observée par plusieurs praticiens, à la suite de la cardite. »

Ce ramollissement de texture se manifeste également quelquefois dans les gros muscles moteurs des membres, à la suite des fièvres putrides ; leur substance est alors tellement attendrie, qu'elle se déchire au moindre effort qu'on exerce sur elle ; mais l'odeur qui en émane n'a nul rapport à celle qui est le résultat d'une véritable gangrène. Cette disposition ne doit point être confondue avec les affections locales qu'on a rencontrées aussi sur cet organe, & qui s'offre, sous forme de plaques, à la suite des fièvres pestilentielles & malignes.

La cardite, surtout celle qui occupe une certaine étendue du cœur, vers sa base, ne peut guère durer quelque tems, qu'il ne s'ensuive une fausse membrane, par l'exsudation de l'albumine, qui a lieu conjointement avec la matière purulente. Cette membrane est assez épaisse ; on l'a vue de six lignes. Elle recouvre une surface phlogosée, souvent pâle çà & là ; entr'elle & la tunique péricardine est l'amas purulent. A d'autres époques, la membrane est plus solide & reste attachée au péricarde, laissant le cœur à nu quand on sépare la tunique de l'organe. A de plus reculées, la séparation paroît d'autant plus difficile, que l'exsudation est plus ancienne dans bien des cas. Si l'adhérence du péricarde au cœur n'établit pas une maladie décidée, dans d'autres aussi l'état de gêne qui lui succède, devient assez grave pour constituer un état vraiment morbifique ; ce dont on peut s'assurer par diverses observations citées par M. Corvisart, qui énonce les symptômes suivans comme pouvant indiquer le mal. Dans le plus grand nombre de cas, il survient au visage des rougeurs subites, produites par le trouble que l'adhérence apporte dans l'action régulière du cœur, suivant les mouvemens variés du corps, & indépendamment des affections morales. Le malade aussi éprouve un sentiment pénible de tiraillement dans la région du cœur, parce que dans l'acte de la respiration le diaphragme entraîne dans son abaissement le péricarde & tout le cœur qui lui est devenu adhérent. La respiration est haute & fréquente, oppressée après les moindres mouvemens. Il survient des défaillances, le pouls est plus ou moins irrégulier, surtout dans les actes quelconques du corps. L'absence de fortes pulsations est encore un symptôme qui me paroît très-propre, sinon à caractériser la maladie, du moins à la faire distinguer des autres affections du cœur, dans lesquelles le contraire a presque toujours lieu. Les palpitations, en effet, doivent être considérées comme des mouvemens extraordinaires & violens du cœur. Or, comment cet organe, fixé au diaphragme, pourroit-il exécuter ces mouvemens étendus, si son déplacement étoit rendu impossible par ses adhérences? Les contractions du cœur sont, dans ces cas, promptes & déréglées, mais sourdes & profondes, obscures & comme avortées.

II. *De l'intuméfaction du cœur, désignée sous le nom d'anévrisme.*

Nous renvoyons à ce dernier mot pour les notions générales que le présent article demande. Fixant nos considérations sur le point actuel, nous distinguerons, avec l'auteur de l'*Essai sur les Maladies organiques du cœur*, les anévrismes de cet organe en actifs & en passifs. Dans la première, le cœur est dilaté, & néanmoins ses parois sont épaissies & la force de son action augmentée; dans la seconde, il y a également dilatation, mais avec amincissement des mêmes parois & diminution de force dans l'action de l'organe. Dans le premier cas, la maladie a plus souvent lieu dans la cavité gauche que dans la droite, ainsi qu'il est constant, d'après le plus grand nombre des observations produites sur cet objet. Que la raison en soit dans les plus grands efforts que font les parois pour lancer le sang à une bien plus grande distance ou dans une disposition cachée, qui fait que l'orifice aortique est plus sujet à s'altérer que le pulmonaire, & se charge plus souvent de concrétions, l'assertion n'en est pas moins prouvée par l'observation des faits. Dans ces cas le sang, en séjournant dans les cavités, prolonge l'irritation de leurs parois, & la circulation devenant plus active, il s'ensuit une réaction plus vive de la part des fibres musculaires, & par suite une augmentation d'épaisseur en même tems qu'un développement de capacité.

La circonstance est différente dans l'espèce dite *passive*; la nutrition pèche, les parois se développent comme la vessie dans le cas de rétention d'urine; & un obstacle s'étant formé à un de ses orifices, le sang séjourne, s'accumule dans l'espace, les parois se distendent, s'émincissent, & à mesure diminuent leurs ressorts & leur moyen de contractilité. Le péricarde suit l'extension de cet organe; il devient très-ample, ses vaisseaux se dilatent de manière qu'ils ont souvent trois fois plus de diamètre. Le mal se termineroit également par une rupture du cœur, si la mort ne la prévenoit point (1).

Il est des cas compliqués, où l'on trouve une réunion d'accidens bien propres à déranger tous les phénomènes des actions du cœur; je veux parler de ceux où l'on observe, non-seulement une dilatation des deux oreillettes & du ventricule droit, mais encore une semblable de l'artère pulmonaire. On peut voir sur ce point la pièce n°. 110 du cabinet de l'Ecole, où ces dilatations semblent avoir été faites aux dépens du ventricule gauche, qui est fort amoindrie.

Les anévrismes du cœur ne peuvent que difficilement être apperçus dans leur commencement. L'ensemble des phénomènes peut bien donner lieu à la conjecture, mais non à la certitude, & c'est l'opinion de Morgagni, qui dit: « On ne peut établir aucun » signe pathognomonique à l'égard des maladies du » cœur, vu qu'ils sont tous sujets à manquer: ce » n'est donc que par l'ensemble de tous les symptômes » bien appréciés, qu'on peut arriver à quelque certi» tude sur l'existence de ces maladies. » Les traits du malade sont en général animés, mais la coloration qu'ils offrent est passagère; le moindre exercice amène de l'essoufflement. La poitrine, examinée à l'aide de la percussion, ne donne aucun son mat; néanmoins le malade se plaint d'un point douloureux à la région du cœur; les étourdissemens surviennent, & même des éblouissemens leur succèdent. A ces accidens se joignent les palpitations plus ou moins vives & fréquentes. Le pouls est développé, fort, tantôt foible, dur ou mou, suivant le genre de l'intuméfaction; régulier quand l'anévrisme est simple & exempt de complication; irrégulier & variable à l'infini dans d'autres complications. La respiration est haute, sonore, laborieuse dans l'ascension vers un lieu escarpé. Il y a facilité à contracter des rhumes, qui, par la toux, aggravent la maladie. L'expectoration alors est difficile, peu abondante; la matière en est visqueuse & striée de sang. La faculté digestive ne périclite en rien; mais la constipation a souvent lieu & nuit beaucoup, par les efforts que fait le malade pour aller à la selle.

Au second tems de la maladie, les phénomènes sont plus indicatifs, vu les symptômes de cachexies qui surviennent. La bouffissure paroît au visage; les joues & les lèvres sont d'un rouge-vif, tirant même sur le violet; l'embonpoint du reste du corps se dissipe néanmoins; l'œdématie occupe les pieds le soir & disparoît le matin; le son de la poitrine, supposé que le poumon soit sain, est clair, excepté vers le cœur, où il est nul & même dans une plus grande étendue; les étourdissemens dégénèrent en lypothymies. Les malades éprouvent un serrement à la gorge, & le sommeil ne peut survenir sans qu'il amène avec lui quelque foiblesse; & quand il a lieu pendant la nuit, il est troublé par des rêves effrayans qui réveillent le malade en sursaut & lui donnent de la morosité. Les palpitations deviennent plus fortes, plus fréquentes. Le mouvement du cœur se fait souvent sentir dans un espace plus étendu vers le brechet, ce qui les a fait regarder comme provenant du pivot de la céliaque, artère qui ne sauroit produire un pareil effet, placée profondément sous des parties qui empêcheroient ses pulsations de se faire sentir si en dehors. La main, en la portant obliquement de l'épigastre vers le diaphragme, au lieu de la plonger vers la colonne épinière, fait assez distinguer le lieu d'où partent les battemens. Le pouls, dans l'anévrisme avec épaississement des parois, est dur, vibrant, fréquent & quelquefois serré; dans l'espèce passive, il est mou, assez fréquent, foible, facile à étouffer: dans l'un & l'autre cas, il présente quelquefois des irrégularités, le plus souvent occasionnées par d'autres lésions coexistantes; enfin, il survient fréquemment des hémorragies nasales. Quant à la respiration, elle est plus laborieuse; les inspirations sont longues & souvent répétées à raison de l'engorgement & de la compression qu'éprouvent les poumons,

(1) Voyez, dans le cabinet de l'École, plusieurs pièces relatives à ce cas.

Les malades se trouvent mieux sur leur séant, où ils se courbent en avant en appuyant, pour ainsi dire, la poitrine sur les genoux. La toux devient plus forte, les crachats sont visqueux, sanguinolens, & quelquefois il survient hémoptysie. Les digestions deviennent d'autant plus pénibles, que les malades répondent au besoin de satisfaire leur appétit; alors les vomissemens surviennent, la toux leur succède. Il en est cependant à qui la réplétion de l'estomac occasionne un soulagement momentané. Le ventre alors n'est plus resserré comme dans le premier tems; il y a au contraire un dévoiement assez abondant pour nuire au malade par le besoin où il est forcé de le satisfaire. Les urines deviennent rares, l'infiltration des extrémités inférieures survient; bientôt le ventre prend plus de volume; on y sent une fluctuation obscure, & la bouffissure du visage, ainsi que la flaccidité des tégumens, annoncent une disposition générale à l'infiltration.

La troisième époque offre un complément de signes les plus évidens, mais qui alors jettent dans la consternation, vu l'impossibilité de remédier à la cause. Le visage est bouffi au plus haut point; les lèvres, les joues sont bleuâtres, violettes, même livides; les paupières sont adémateuses. Il survient quelquefois, sur l'abdomen, des vergétures; la chaleur s'affoiblit sur les extrémités; la région de la poitrine s'empâte de manière à rendre la percussion difficile & ses résultats obscurs; cependant, avec quelqu'attention, on peut encore, à l'aide de ce moyen, mesurer d'une manière approximative l'étendue de la dilatation, par l'espace dans lequel les parois thorachiques ne résonnent point. Les fonctions du cerveau se troublent davantage, le délire survient, surtout la nuit; l'abattement est au plus haut degré, les sens sont émoussés; l'anxiété devient continuelle & si impérieuse, que le malade demande la mort & cherche à se la donner. Alors, quelquefois disparoissent les battemens, qu'on sentoit en appliquant la main sur la région cardiaque; à peine sent-on un bruissement étendu, obscur, profond, difficile à décrire, & qui, lorsqu'il a encore de la force, se fait avec une précipitation singulière. Le pouls, dans tous ces cas, est petit, fréquent, inégal, intermittent, insensible, & semble n'être qu'un filet. Les veines sont gonflées sur tout le cou. La suffocation devient de plus en plus menaçante. Toutes les inspirations forcées n'aboutissent à aucun soulagement; les malades ne peuvent plus se mouvoir pour avoir une position plus favorable. La toux est sèche, convulsive; les crachats ne sont plus qu'un sang pur, caillé, noir, comme charboné. Si quelquefois ils ont l'apparence purulente, la circonstance est momentanée, mais n'en trompe pas moins l'homme peu circonspect, qui croiroit, d'après leur présence, à une purulence des poumons. L'appétit est perdu, vu l'anéantissement des facultés digestives; les déjections sont séreuses, fréquentes. Les urines deviennent épaisses, sédimenteuses, & sont rendues en petite quantité; & si par fois elles sont plus abondantes, peu après elles se suppriment & enlèvent ainsi jusqu'aux moindres espérances que leur abondance avoit fait naître; l'infiltration est générale & profonde; quelquefois elle diminue sur les extrémités, mais c'est en défaveur des grandes cavités qui se remplissent. C'est alors que le malade s'éteint après quelques mouvemens convulsifs, & la tête, comme le cou, deviennent bientôt noirs par la stagnation du sang dans les capillaires veineux.

Il résulte de tout ce qui précède, que la maladie, dans son état de complète formation, peut se reconnoître aux indices suivans; savoir: 1°. face rouge, comme vergetée; yeux saillans, humides; lèvres gonflées & injectées; 2°. gêne extrême dans la respiration, étouffement; toux avec expectoration d'une matière visqueuse ou muqueuse; 3°. battement du cœur étendu, fort, développé & quelquefois intermittent; son obscur & presque nul dans une grande étendue du côté gauche de la poitrine; douleur & sentiment de pesanteur à la partie inférieure; 4°. pouls ordinairement fort & développé, quelquefois intermittent & irrégulier; 5°. infiltration du tissu cellulaire, qui commence le plus souvent par les pieds; 6°. sommeil interompu par de mauvais rêves & des réveils en sursaut.

Voilà bien des signes généraux de l'affection anévrismatique du cœur; mais M. Corvisart a porté la précision plus loin, & ce qui suit n'est que le résultat de ses observations dans les recherches qu'il a faites pour distinguer les anévrismes qu'il appelle *actifs* d'avec les passifs: 1°. un tempérament sanguin, une constitution vigoureuse prédispose au premier genre; le lymphatique, la cacochymie, au second; 2°. le premier succède souvent à un effort violent, à un exercice immodéré, la lutte, la course, le chant, la danse, de vives affections morales; le second paroît à la suite de maladies chroniques, d'une mauvaise disposition des poumons, d'un obstacle quelconque formé lentement dans les voies de la circulation; 3°. la figure est rouge, les yeux comme injectés dans la première; elle est pâle, déprimée & tirant sur le violet dans la seconde; 4°. les battemens sont brusques dans le premier, secs, violens & quelquefois même sensibles à la vue & assez forts pour soulever la main qui presse la région du cœur; ils sont foibles dans le second, rares & plus lents, & en appliquant la main sur la région précordiale, on sent l'impression d'un corps mou, qui vient soulever les côtes & non les frapper d'un coup vif & sec, comme dans l'autre cas; 5°. le pouls dans celui-ci est fréquent, fort, dur, vibrant; quelle que soit la force des doigts qui le presse, on ne peut le faire disparoître; souvent l'on voit battre les carotides & les artères des membres; dans l'autre, le pouls est foible, plus ou moins fréquent, mou, souvent peu sensible, facile à étouffer par la pression; mais, dans l'un comme dans l'autre cas, il est ici des anomalies qui dérivent des vices d'organisation, souvent impossibles à décider chez le vivant; 6°. dans la première, la percussion de la poitrine fait entendre un son obscur dans un espace moins étendu, parce

que ce genre de dilatation eſt moins conſidérable ; dans la ſeconde, la poitrine, du côté gauche, ne réſonne nullement dans un grand eſpace, vu l'étendue de la dilatation partielle ou totale du cœur. Cette dilatation a auſſi quelquefois lieu dans le cas d'anévriſme actif ; auſſi faut-il être circonſpect ſur lui. La réunion de pluſieurs de ces ſignes établira un diagnoſtic plus complet.

Il n'eſt pas facile de diſtinguer, d'après les phénomènes, quelle eſt celle des deux cavités du cœur qui eſt dilatée dans l'une comme dans l'autre eſpèce. Lancisi avoit admis, comme ſigne certain, la dilatation des veines jugulaires pour les cavités droites ; mais l'obſervation a prouvé l'incertitude de ce ſigne, qui d'ailleurs quelquefois dérive de la pulſation des carotides, ſituées plus en arrière. On ne peut guère plus compter ſur la valeur des pulſations, lorſqu'elles ſe font plus ſentir du côté droit de la poitrine, ſurtout quand on ne s'en tient qu'à ce ſigne, ſans égard aux autres. La régularité conſtante du pouls, réunie d'ailleurs aux ſignes généraux de l'anévriſme, pourroit être donnée comme un ſigne de la dilatation des cavités droites, attendu que cette dernière affection, dit M. Corviſart, n'entraînant pas toujours un dérangement dans l'action de l'oreillette ou du ventricule gauche, & le ſang ne trouvant aucun obſtacle dans ces dernières cavités, peut être pouſſé dans les artères avec ſa régularité ordinaire ; mais ce ſigne eſt de même très-incertain, puiſque la dilatation des cavités droites eſt aſſez ſouvent accompagnée d'un rétréciſſement à l'orifice ventriculaire gauche ou à celui de l'aorte, qui occaſionne toujours une irrégularité du pouls proportionnée au degré de rétréciſſement.

Mais, en faiſant attention aux phénomènes de la grande & de la petite circulation, on y pourra trouver des indices propres à jeter du jour dans cette obſcurité. Le poumon ſemble être plus affecté dans l'anévriſme du ventricule droit ; l'eſſouflement eſt en général plus conſidérable ; il ſurvient plus ſouvent des hémoptyſies, des crachemens de ſang. La figure eſt violette, preſque noire, à raiſon de la ſtaſe du ſang dans la veine-cave ſupérieure, qui ne peut ſe dégorger facilement dans l'oreillette droite. Dans l'anévriſme des cavités gauches, au contraire, les phénomènes de la maladie paroiſſent plus marqués dans les parties ſoumiſes à l'influence de la grande circulation ; la figure n'eſt point auſſi violette que dans le cas précédent, mais elle offre, ſurtout aux joues, une couleur rouge très-vive. Dans l'anévriſme des cavités droites, la peau du viſage paroît comme échimoſée. Dans la même affection des cavités gauches, elle eſt ſeulement injectée en un rouge vif & très-intenſe. Dès que la maladie a dépaſſé ſa première période & qu'elle eſt à la fin de la ſeconde, la bouffiſſure générale ſurvient toujours, quelle que ſoit l'eſpèce d'anévriſme ; mais elle eſt plus tardive lorſque les cavités gauches ſont le ſiége de la maladie. Quand, au contraire, les cavités droites ſont dilatées, l'engorgement pulmonaire, qui exiſte toujours, ne permet pas au ſang d'être exactement & pleinement ſoumis, dans le poumon, à l'influence réparatrice de la reſpiration. Le ſang ſort donc du poumon, & rentre dans la grande circulation à peu près tel qu'il étoit en en ſortant, c'eſt-à-dire, n'ayant point perdu tout ce qu'il doit perdre, ni acquis tout ce qu'il doit acquérir. Les inconvéniens d'une telle ſubverſion dans les réſultats de la circulation ſont graves : on peut lui attribuer la diathèſe ſéreuſe, qui arrive plus promptement dans les cas de dilatation des cavités droites, que dans ceux où les cavités gauches ſont affectées.

Traitement de l'anévriſme.

Celui où l'on tranche le mal dans ſa racine n'eſt guère adoptable que dans le commencement ; à une époque plus avancée, il ne faut avoir en vue que le palliatif. En s'en tenant aux différences de nature, on conçoit que l'anévriſme actif préſente, à ſon origine, plus de chance de guériſon que le paſſif. Une méthode de débilitation ne peut qu'être avantageuſe dans le premier cas ; elle nuiroit dans le ſecond. On peut diminuer les forces dans l'un, la choſe eſt au-deſſus du pouvoir de l'art dans l'autre ; car comment ajouter à un organe ſi iſolé par des moyens néceſſairement indirects des forces qui ne ſont plus inhérentes à ſon organiſation ? On peut rapporter aux anévriſmes actifs le ſuccès de la méthode de Valſalva, qui conſiſte à exténuer le malade par des ſaignées multipliées, par une diète rigoureuſe & prolongée, enfin à l'amener à un tel état de foibleſſe, qu'il lui ſoit à peine poſſible de lever ſes mains de deſſus ſon lit ; la tumeur alors diminue à meſure que le malade devient plus foible, & on ne lui rend ſes forces par des alimens qu'avec lenteur, & lorſque les parois anévriſmées ſe ſont, par leur force de contractibilité naturelle, reſſerrées, rapprochées au point que l'organe ſoit rendu à peu près à ſon état primitif. Mais, pour ſuivre un pareil plan avec aſſurance, il faudroit être ſûr qu'il n'y ait aucune cauſe de complication, ce qui eſt fort difficile à conſtater. Quand, dès le commencement, on rapporte le mal à la répercuſſion de quelque virus, comme la gale, les dartres, quelques affections vénériennes, on preſcrit les remèdes que chacun de ces cas ſemble exiger. Ceux d'oſſification ſont les plus difficiles à combattre, comme ils ſont auſſi ceux qu'on connoît le moins avant l'ouverture des cadavres. On doit viſer, chez ceux que leur genre de vie expoſe à cette maladie, à diminuer, autant qu'il eſt poſſible, les accidens qui mènent à elle, ainſi qu'on a ſouvent occaſion de le faire chez les chanteurs, les joueurs d'inſtrumens à vent, & ainſi que chez les ouvriers qui font ſouvent des efforts qui ſurpaſſent leurs moyens. Dans les anévriſmes actifs comme paſſifs, les opiacés ont leur application ; ils calment les épigénomènes ; mais malheureuſement leur ſuccès n'eſt que momentané. On flatte les eſpérances par les divers pectoraux & béchiques, qui ne les trompent que trop ſouvent. Quand les extrémités s'engorgent, on preſcrit quelques diurétiques, les potions ſcillitiques, & l'on

calme les étouffemens en suivant les conseils de Morgagni, qui consistent à faire dériver de l'organe de la circulation centrale, vers les extrémités, une certaine quantité de sang, en plongeant souvent les bras dans un bain chaud. Par ce moyen, on appelle dans les membres une quantité de sang beaucoup plus considérable que celle qui devoit y aborder : le cœur alors se trouve d'autant plus soulagé, qu'il lui est soustrait une plus grande quantité de sang, mais le bien est momentané, & la cessation du moyen amène le retour des accidens. Les évacuans, tels que les cathartiques, sont incertains; ils débilitent & ne rétablissent point; ils peuvent être, comme les cautères & les vésicatoires, d'utiles palliatifs qu'il faut savoir employer & cesser en tems & lieu.

III. *Des affections du cœur qui sont relatives à quelques-unes de ses régions.*

Ces affections, en dérangeant plus ou moins la régularité des actions du cœur, donnent plus ou moins promptement lieu à un ensemble de phénomènes généraux & spéciaux, qui ont été énoncés, pour la plupart, à l'article où il s'agissoit des symptômes des tumeurs anévrismales, considérés à leurs différentes époques. Ici peuvent se placer l'augmentation de solidité dans le tissu du cœur, la transformation de ce tissu en une substance cartilagineuse ou osseuse, l'ossification des valvules si fréquentes chez les vieillards, leur coalition de manière à former une ouverture ronde (1), la dégénérescence graisseuse du tissu musculaire (2), l'ulcération superficielle de la base de cet organe, observée chez un enfant par Chéselden; le rétrécissement de quelques-uns de ses orifices ; les végétations ou excroissannces qui se forment sur les parois de ses orifices, comme aussi sur les productions membraneuses qui en naissent (3); enfin des tumeurs comme charnues surajoutées au cœur (4), ou renfermées dans ses ventricules (5), & qui quelquefois l'égalent en volume, ainsi qu'en font foi Morgagni & autres observateurs. Colombus dit ainsi avoir trouvé, dans le cœur du cardinal Gambaras, une tumeur qui étoit aussi grosse qu'un œuf; elle étoit renfermée dans le ventricule gauche. On a aussi vu, au dire de Buddée, l'intérieur des ventricules tout couvert de pustules psoriques, qui ne pénétroient pas dans le tissu musculaire; les oreillettes n'en étoient pas exemptes; les troncs mêmes de l'aorte & de l'artère pulmonaire en étoient couverts.

On peut également ranger, dans cet article, la rupture du cœur, maladie rare heureusement, qui ne persiste pas assez long-tems pour être suivie d'une continuité de phénomènes tels qu'ils sont nécessaires pour constituer une maladie. La première notion qui en fut donnée fut prise des *Exercitationes* d'Harvée. Il y est parlé d'un noble qui, la nuit, étoit souvent pris d'une attaque où la douleur oppressive étoit telle qu'elle alloit jusqu'à produire suffocation. Le mal augmentant toujours, amena la cachexie & l'hydropisie; enfin, opprimé par une dernière attaque, il mourut subitement. A l'ouverture du cadavre, on trouva la paroi du ventricule gauche, qui étoit assez épaisse, profondément rompue; l'ouverture par où le sang s'échappoit, étoit assez considérable pour recevoir le bout du doigt d'Harvée. Un obstacle au cours du sang du ventricule gauche dans l'aorte étoit la cause du mal; mais il n'est point dit quel il étoit, ni où il se trouvoit. La rupture du cœur arrive plus fréquemment au ventricule gauche qu'au droit, & à sa pointe qu'à tout autre endroit, vu la moindre épaisseur de cette partie, comparée avec sa pareille à la région droite. D'ailleurs, l'énergie du ventricule gauche surpasse celle du droit, en sorte que s'il est un lieu plus foible, il résistera moins à l'impulsion que tout autre, d'où résultera rupture. La rupture du cœur peut avoir lieu à la suite de plaies ou de toute autre violence extérieure; mais alors elle a toujours lieu au ventricule droit : la disposition anatomique rend raison du fait. Vaterus cite ainsi le cas d'un cœur rompu au ventricule droit, près de sa pointe, chez un homme qui fut pressé par le timon d'une voiture sur la région du cœur : la mort fut subite. Marchettis cite plusieurs exemples de rupture du cœur. Bontius, dans son ouvrage *de Renuntiatione vulnerum*, parle d'une, arrivée près l'orifice aortique chez un noble fort vigoureux, mort subitement à côté de sa femme. On trouve, dans Morgagni, l'histoire d'une femme grosse, morte subitement à la suite d'une petite ouverture faite à la base du ventricule gauche du cœur : elle étoit cachée par beaucoup de graisse. On a vu de pareilles ruptures arriver aussi à l'origine du tronc de l'artère pulmonaire; mais elles sont beaucoup plus rares. Celles qui surviennent à l'insertion des veines-caves sont beaucoup plus fréquentes. La difficulté du passage du sang par les poumons dans nombre de circonstances, y donne lieu. On en trouve un exemple curieux dans les *Medical Observations and Inquiries*. Un dragon de vingt-deux ans, vigoureux, fut employé à élever une caisse pesante; lors d'un effort pour y parvenir, il tomba aussitôt, se plaignant d'un grand froid, & comme de quelque chose qui lui montoit à la gorge & sembloit l'étouffer. Il devint livide & bouffi; il eut envie de vomir & éprouva des étourdissemens; il ne souffroit cependant pas beaucoup, & ne pouvoit déterminer le siége de son mal; souvent sa respiration étoit interrompue par des spasmes, & alors il sembloit être à l'agonie; mais le plus fâcheux étoit qu'on ne pouvoit sentir aucune pulsation du cœur ni des artères. Les symptômes furent tels, avec un peu de variation, jusqu'à sa mort, qui arriva subitement environ quarante-huit heures après la première attaque, & après s'être un peu promené dans sa chambre. Lors de la dissection, on trouva dans le péricarde deux

(1) Voyez la pièce nos. 89 & 112, dans le cabinet de l'Ecole.
(2) On en voit un exemple, pièce 129.
(3) Voyez la pièce no. 68, dans le cabinet de l'Ecole.
(4) *Ibid.*, pièce 14.
(5) *Ibid.*, pièce 88.

pintes de sang coagulé, qui s'étoit échappé d'une crevasse d'environ un pouce de long à la veine-cave, près de l'oreillette droite. Le sac remplissoit toute la partie antérieure de la poitrine & refouloit les poumons dans un très-petit espace en arrière; le cœur étoit ridé & de la moitié de son volume ordinaire.

Les efforts violens, soutenus long-tems, un accès de colère sont les causes les plus ordinaires de la rupture du cœur; mais les ruptures de ce dernier genre sont rares. Celles qui sont la suite d'une affection maladive, comme érosion, suppuration, émincissement, sont beaucoup plus fréquentes. Les auteurs nous offrent également, sinon l'histoire, du moins des exemples de ruptures d'un des principaux piliers de l'intérieur des ventricules; la rupture des cordes tendineuses qui, de ces piliers, vont se rendre au bord des valvules qu'elles soutiennent. Ces dernières sortes de ruptures donnent plus de répi, mais les suites n'en sont pas moins funestes. On en peut dire de même de la rupture de la cloison, accident fâcheux que Rolfink dit avoit observé une fois.

Le cœur, en se déplaçant, peut encore produire des accidens qui dépendent du désordre qu'amène, dans les fonctions des viscères voisins, sa situation vicieuse. On désigne ce déplacement sous le nom de *prolapsus*. Dans cette maladie, le diaphragme étant dans un état de trop grande laxité, s'abaisse avec le cœur & occupe une partie de l'épigastre, où l'on sent manifestement ses battemens. On doit à Leidenfrost, professeur à Berlin, des détails qui mettent le diagnostic de cette maladie dans la plus grande évidence. (Voyez-les dans un ouvrage intitulé *Opuscula physico-chemica & medica*, *&c.*, publié en 1797.) Cette maladie est beaucoup plus souvent le résultat d'un vice de naissance. On peut voir une observation curieuse de celle-ci, donnée dans le *Journal de Médecine*, mois de mai 1778; elle est relative à une petite fille de dix ans, qui fut amenée à M. Ramel, médecin à Aubagne près Marseille, avec ce vice de naissance; le cœur étoit sous le diaphragme, au bas du cartilage xiphoïde, à la place de l'estomac. On y sentoit le frémissement des oreillettes dans leurs mouvemens inverses à ceux des ventricules.

Un des indices les plus communs du plus grand nombre des maladies du cœur, dont nous nous sommes occupés jusqu'ici, sont les palpitations. Il faut regarder comme pathognomoniques, non celles qui sont légères, qui arrivent à la suite de la moindre cause, & qui attaquent si souvent les personnes sujètes aux affections nerveuses, & qui, fugaces de leur nature, disparoissent aussi promptement que leurs causes les amènent. Celles dont il s'agit ici sont fort violentes, se répètent sans s'affoiblir; elles durent souvent des années. Quand ces palpitations succèdent au transport d'une humeur répercutée sur le cœur, on doit craindre pour une des affections de cet organe dont nous avons précédemment fait mention. Nous terminerons ces considérations sur les maladies du cœur par une réflexion bien triste: c'est que, quelques notions qu'il faille avoir pour en bien apprécier la nature, quelqu'attention qu'on mette à bien saisir les circonstances qui amènent le diagnostic le plus certain, l'on n'en est pas plus avancé sur l'utilité réelle des moyens les plus indiqués de guérison. C'est ici l'un de ces cas où l'art gémira long-tems sur la foiblesse de ses moyens thérapeutiques. (PETIT-RADEL.)

MALADIE DU PAYS. (*Voyez le mot* NOSTALGIE.)

MALADIE PÉDICULAIRE. (*Voyez* PHTHIRIASIE.)

MALADIES RHEUMATIQUES OU CATARRALES. (*Nosologie.*) Affections qui sévissent sporadiquement ou d'une manière épidémique en hiver, comme souvent dans les deux saisons qui l'avoisinent, & qui, fixées sur les membranes dont sont tapissées les voies que parcourt l'air pour parvenir aux poumons, ont reçu différentes dénominations à raison de cette variété de siéges. Le mal est-il sur la membrane pituitaire, avec éternuement fréquent, tintement d'oreille, il y a ce qu'on appelle *coryza*; a-t-il lieu sur le gosier & vers l'origine du larynx, il se manifeste par un changement dans la voix, & de là l'affection qu'on appelle *enrouement*; enfin, le rhume a lieu quand la stase, s'opérant plus profondément dans la trachée-artère & ses dépendances, l'irritation détermine, de tems à autre, un symptôme souvent bien fatigant, qui est la toux. Les Anciens désignoient toutes ces maladies sous les noms de *καταστaγμοί*, *destillationes*, parce qu'ils les regardoient comme provenant d'une chute de sérosité du cerveau, par les trous de la lame cribleuse, sur les surfaces pituitaires & trachéales. Les notions exactes en anatomie ont fait rejeter toutes ces dénominations vicieuses. Les écoles nouvelles les ont cependant étendues à des affections particulières, qui occupent un tout autre siége; & de là les catarres utérins, vésicaux, intestinaux, & même les catarres de l'oreille, des yeux, des parotides. Ainsi, en s'écartant des notions données par nos premiers pères, on a répandu sur l'art une obscurité que la saine logique aura bien de la peine à dissiper. Les maladies de ce genre ont mérité toute l'attention des fondateurs de la médecine; ils se sont beaucoup étendus sur les causes occasionnelles & déterminantes, les symptômes, leur marche & leurs terminaisons, & dans tout ce qu'ils en ont rapporté, on a de fréquentes occasions de remarquer toute l'exactitude de leurs tableaux.

Les affections rheumatiques sont, chez certains sujets, très-voisines de l'état inflammatoire, & même tellement, que souvent elles passent promptement à une inflammation décidée & même à suppuration; ce qui arrive non-seulement chez ceux d'une constitution sanguine, mais encore à ceux d'un tempérament lymphatique, lorsqu'il règne un certain état de l'atmosphère très-propre à la développer, & surtout lorsqu'elles sont combattues par des remèdes chauds & un régime analogue.

En lisant les Anciens, on voit que ces affections

étoient moins fréquentes qu'elles ne le sont aujourd'hui ; ce qui paroît provenir plus de la gymnastique à laquelle ils s'adonnoient, & de l'habitude qu'ils avoient de prémunir leurs corps contre les influences variées de l'atmosphère, que d'un changement survenu dans le cours des saisons, qui sont toujours à peu près les mêmes, quel que soit celui que les géographes disent être survenu dans l'écliptique, ou d'une prétendue dégénération de l'espèce humaine, qui rend les hommes actuels plus sujets aux causes morbifères de l'atmosphère que ceux d'autrefois, ainsi que l'ont prétendu quelques médecins. Aujourd'hui, les habitudes ne sont plus les mêmes ; on veut, & particuliérement le sexe, que les formes attrayantes du corps paroissent à travers le vêtement qui doit le prémunir contre les fâcheuses impressions du froid ; & la réaction des surfaces intérieures n'étant plus proportionnée aux actions du dehors, bientôt s'ourdit une trame de maux qui, affectant plus ou moins promptement l'organe pulmonaire, met aussi plus ou moins vîte la vie en danger.

Les affections rheumatiques de la plus mauvaise espèce, eu égard au danger commun, sont sans contredit celles qui courent épidémiquement, quoique souvent elles soient d'une nature assez bénigne chez quelques individus. On leur a donné, dans ces derniers tems, le nom d'*influence*. Leur manière de se propager à de grandes distances, d'attaquer un grand nombre de personnes de tout âge & de tout sexe, quels que soient les moyens préservatifs employés contr'eux, a fait croire à quelques praticiens que la cause en étoit dans la dissémination de quelques principes *sui generis*, indépendans de la chaleur & du froid, & autres qualités sensibles de l'air, & qui, chariées avec les vents, opéroient en raison de l'impressionnabilité des sujets qui en étoient affectés. Les chimistes ont même été jusqu'au point de croire en avoir établi la nature, en la rapportant au gaz muriatique oxigéné, qui agit sur les surfaces muqueuses respiratoires de la même manière que la cause catarrale dont l'air est alors imprégné. Mais peut-on croire sur ce point à leur assertion? *Adhuc sub judice lis est.* Plusieurs ont cru qu'un grand nombre de ces affections étoient contagieuses, & citent l'atonie générale ou la perte des facultés motrices comme propre à l'épidémie, & la faisant distinguer de toute autre affection rheumatique, ils ont même appelé en témoignage leurs propres expériences. On peut voir, à ce sujet, un Mémoire qui se trouve dans le second volume de ceux de la Société médicale de Londres, intitulé : *Some Remarks on the influenza that appeared in spring*, 1782, par D. Hamilton. Les épidémies rheumatiques ont de tout tems fixé l'attention des médecins qui ne font point de leur profession une routine meurtrière ; ainsi, en nous bornant aux tems modernes, nous pouvons citer, comme autorité en ce genre, Sydenham, Baglivi, Ethmuller, Huxham, Cullen, Stoll, le Pec de la Clôture & différens praticiens de Paris, ainsi que le prouvent les Mémoires de la Société de Médecine & divers journaux où sont consignées leurs observations. Souvent, dans ces épidémies, la maladie se complique avec des affections qui lui sont étrangères, telles que des fièvres bilieuses ou putrides, notamment dans les hôpitaux & dans les camps, & alors *acerrima fit strages* ; & telle étoit l'épidémie de 1729, citée par Hoffman, où, avec la maladie qui sévit en décembre & janvier, se manifestoit un gonflement des parotides, avec intuméfaction érésipélateuse de la face, des exanthèmes, des péréchies, le pourpre. On ne peut dire quand la maladie règne avec son caractère de la plus grande simplicité, si ses suites sont aussi fâcheuses qu'autrefois, vu la négligence où l'on a été de tout tems d'annexer des tables de mortalité aux descriptions d'épidémies. Skenchius dit cependant que celle de 1580 enleva à Rome plus de neuf mille individus. Au rapport de Willis, celle de 1658 ne fut funeste qu'aux vieillards d'une foible constitution. Celle citée par Ethmuller, & qui régna en 1669, fut d'une nature beaucoup plus douce. Il n'en fut pas de même de celle de 1676, dont Sydenham nous a laissé une si belle description. Il en régna une en 1729, qui déploya toute sa violence en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, & surtout à Londres. Les années 1733, 1737 & 1743 ont été des années de deuil pour un grand nombre de familles, dont elles ont moissonné les vieillards. Les symptômes les plus fâcheux étoient des vertiges, des écoulemens aux yeux, aux fosses nasales, des diarrhées, des douleurs vagues, des douleurs de dents, des vomissemens pituiteux, bilieux, des mouvemens convulsifs aux lèvres, des hoquets, des défaillances ; les malades mouroient les 5e., 7e., 9e. ou 11e. jour. A l'ouverture du corps, chez les vieillards, on trouvoit les poumons grangrenés, & la mort souvent étoit précédée ou suivie d'écoulement sanguinolent par le nez, quoique la saignée n'eût point été négligée.

On peut, en s'en rapportant aux lois de l'organisme animal, rapporter la cause conjointe des affections rheumatiques à l'éréthisme des surfaces muqueuses, qui, activée par un principe étranger à leur mode naturel de sensibilité, donnent bientôt lieu à un excès de sécrétion que ne comporte point l'état ordinaire des fonctions. Aussi, pour peu que cet éréthisme continue, l'engorgement survient, & près de lui est le mode inflammatoire qui ne tarde pas à compliquer la maladie ; souvent même, quand le mal fait des progrès vers les régions inférieures, que la cause, en impressionnant des surfaces plus étendues, exalte les grands ressorts de la circulation, la fièvre s'ensuit ; mais cette nouvelle complication n'est qu'un effet secondaire, qui cependant quelquefois mérite de la part du praticien une aussi grande attention que la cause d'où elle dérive. L'éréthisme s'étendant des fosses nasales & des sinus qui leur correspondent, à l'isthme du gosier, à la trachée-artère & jusqu'aux dernières appartenances du système bronchique, il survient un nouvel ordre de phénomènes qui indiquent l'état de souffrance où sont les poumons, dont la disposition inflammatoire

inflammatoire se communique souvent à la plèvre, de manière à faire naître des péripneumonies & des pleuro-péripneumonies souvent fort fâcheuses. Mais une des circonstances les plus funestes, est celle où l'éréthisme occupant toutes les surfaces bronchiques, obstrue les voies de transmission de l'air au tissu lobulaire; la respiration est alors si gênée, qu'il y a ce qu'on appelle *suffocation;* & à l'ouverture des cadavres, on trouve les poumons surchargés d'un sang noirâtre qui n'a pu s'y oxigéner. Il ne faut point confondre cette sorte d'engorgement apoplectique des poumons, avec cette induration, résultat d'une inflammation qui a duré quelque tems, & qui, à raison de quelque ressemblance avec le parenchyme du foie, a reçu le nom d'*hépatisation.*

Les causes occasionnelles des affections rheumatiques dérivent presque toutes d'un dérangement dans le mode de la transpiration cutanée, & à ce sujet il est des anomalies dont il ne faut chercher la cause que dans l'idiosyncrasie des sujets, & dans les circonstances éventuelles où ils se trouvent. Quand les reins prennent sur eux d'évacuer la redondance, ainsi qu'il arrive en été, le danger n'est pas grand; mais quand l'impression est subite, comme au printems ou vers la fin de l'automne, & que les organes succenturiateurs n'ont pu intervenir, le raptus se fait vers les surfaces intérieures plus chaudes, & notamment sur celles en correspondance journalière avec l'air. Rivière, en parlant des différentes maladies qu'amenoit cette aberration, dit qu'elle produisoit *in auribus surditatem, in oculis ophthalmiam, in vulvâ tumorem, laxitatem, ulcus, in gutture anginam, in pectore & pulmone, pleuritidem, in ventriculo vomitum inappetentiam, in intestinis diarrhæam & dysenteriam.* Mais une des causes fréquemment productrices des affections rheumatiques, est l'instabilité des vents qui changent journellement de rhumb dans les passages des saisons de l'une à l'autre. Hippocrate avoit en vue ce pouvoir des vents de telle ou telle température, dans la formation de ces affections; il dit en effet dans ses Aphorismes: *Austri auditionis hebetudinem, visionis caliginem, capitis gravitatem inducunt; corpus torpidum & languidum reddunt, sin aquilonia fuerit, tusses, faucium asperitates fiunt. At si hiems austrina & pluvia & placida fuerit, ver autem siccum & aquilonium, dissenteriæ & ophtalmiæ aridæ oriuntur, senioribus verò catarri brevi interficientes.* Les vents du nord, par l'augmentation du ressort que le froid occasionne dans la fibre, donnent un caractère inflammatoire aux affections rheumatiques; aussi celles-ci cèdent-elles plus facilement aux antiphlogistiques les plus propres à combattre ce caractère. La dernière constitution dont parle Hippocrate est beaucoup plus fâcheuse, eu égard à la facilité qu'elle donne aux causes de putrescence à se développer, & elle est d'autant plus meurtrière, qu'elle sévit sur des personnes âgées, chez qui la réaction est foible, ou chez des tempéramens impressionnables par les moindres causes de détérioration. Mais à ces causes, prises de l'atmosphère, Cabanis leur ajoute les aberrations dans le cours d'autres humeurs; ainsi, dit-il, on a vu des rhumatismes chroniques & différentes éruptions habituelles, comme dartres & autres, être remplacés par des flux muqueux, & même par des catarres de la poitrine & du cerveau.

Les maladies rheumatiques se manifestent par une suite de phénomènes qui varient selon les régions occupées par les fluxions. Le coryza est indiqué par une sécheresse dans les fosses nasales, notamment vers le haut de la cloison, sécheresse qui donne lieu à l'enchifrénement, & qui est suivie d'une envie plus ou moins fréquente d'éternuer; la respiration s'opère difficilement par les narines; une douleur continue, *gravedo*, occupe toute l'étendue du front; les yeux ne se meuvent point sans quelques douleurs; l'odorat est perdu. Il coule du nez, qui avoit été précédemment sec, une eau limpide, plus ou moins saline, souvent tellement âcre, que la lèvre supérieure en est excoriée. Les yeux participent plus ou moins du mal; ils sont douloureux, rougeâtres, supportent difficilement la lumière; il s'en écoule des larmes, ainsi qu'il arrive à l'apparition de la rougeole: tels sont les phénomènes du commencement de la maladie. Insensiblement l'écoulement devient plus épais, plus abondant, passe au blanc, puis au verdâtre, & insensiblement la membrane reprenant son état ordinaire, tout se rétablit dans l'ordre primitif. Si le sujet est impressionnable au plus haut point, quelques symptômes généraux contribuent à donner une plus grande intensité à la maladie; la lassitude, le mal-aise, les frissons surviennent, le pouls devient fébrile le soir, néanmoins avec mollesse de l'artère. Le visage est animé & quelquefois bouffi, la langue devient sèche & la soif se fait sentir; il arrive même quelquefois que le sang coule du nez & que les oreilles suintent: bientôt il sort du nez une sérosité qui devient successivement jaunâtre, blanchâtre, & comme purulente. L'angine catarrale est souvent la suite du coryza, mais aussi plus souvent encore elle paroît de prime abord. Le cou est plus ou moins douloureux, tendu; il y a une plus grande rougeur dans l'isthme du gosier, qui est surchargé d'une viscosité tellement épaisse, que les malades ont peine à avaler. La langue est plus ou moins limoneuse, & les nausées se répètent fréquemment: l'une, & souvent l'autre, des amygdales, est rouge, recouverte d'un enduit muqueux, dont sa présence est cause des nausées qu'éprouvent les malades. Le catarre pulmonaire est souvent devancé par un refroidissement soudain des pieds; la lassitude devient générale, la fièvre paroît, mais elle est beaucoup moindre que dans la péripneunonie. La toux est plutôt d'irritation que d'oppression; aussi est-elle vive & sèche. La maladie prenant plus d'intensité, le visage devient rouge, la poitrine est douloureuse au toucher, surtout quand la plèvre entre en communauté de souffrance. Dans quelques épidémies il y avoit alternatives de frissons & de chaleur. Les yeux étoient rouges, & les malades se plaignoient d'un sentiment très-vif d'ardeur qui régnoit le long de la trachée-artère. La toux, qui devient plus vio-

lente, amène une mucosité blanchâtre, qui est striée de rouge par les efforts de l'expectoration, & dont l'issue soulage toujours le malade. La fièvre, qui alors marche d'une manière plus ouverte, est le produit d'un effort salutaire pour juger la maladie en bien. Le jugement se fait toujours par des crachats de bonne nature, qui ont lieu dès le quatrième jour de l'invasion du mal, & quelquefois le neuvième. Il peut également se produire par des sueurs abondantes, & c'est une des meilleures terminaisons, en ce que la maladie ne laisse après elle, dans le poumon, aucune détérioration dont on ait à redouter les suites. La maladie, prolongée au delà du deuxième ou troisième septenaire, est ordinairement fâcheuse, en ce qu'elle dégénère toujours en une affection chronique des poumons; affection qui devient plus ou moins promptement fatale aux vieillards ou à ceux qui ont été trop affoiblis par les évacuations sanguines ou autres. Quelquefois les urines remplacent les sueurs; mais alors, pour être bien judicatoires, elles doivent être abondantes & sédimenteuses.

Les maladies rheumatiques ne deviennent mortelles qu'autant que les poumons s'engorgent, quand la nature & l'art n'ont pu rien faire pour en améliorer le caractère. *Nihil pestiferum est*, dit Celse en parlant de l'affection, *nisi quod pulmonem exulceravit*. L'ouverture des cadavres montre, en pareil cas, non un engorgement sanguin dans le tissu interlobulaire, comme cela a lieu dans les cas de péripneumonie, mais bien un plus grand volume des poumons qui sont alors abreuvés d'une viscosité lymphatique plus ou moins écumeuse. Cette matière, chez plusieurs, se continuoit par chaque bronche jusqu'à la glotte; la totalité du poumon du reste étoit plus légère que de coutume, &, jetés dans l'eau, plusieurs portions surnageoient. On a souvent trouvé le poumon gangrené dans quelques épidémies, notamment chez les personnes âgées, où la maladie avoit pris une tournure inflammatoire qu'on n'avoit pu combattre par de promptes déplétions, à raison de leur âge; mais quand ces affections rheumatiques se répètent souvent, surtout chez les vieillards, dont la force de la vie périclite, il s'ensuit toujours une fonte ou décomposition d'humeurs, qui amène tôt ou tard la leucophlegmatie ou l'ascite; c'est ce qui est prouvé par les faits consignés chez un grand nombre d'observateurs & par les pratiques journalières d'un chacun. Il est rare que le succès soit alors aussi heureux que le suivant, cité dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature, tome XXI, page* 247 : une femme de soixante-trois ans, sujète les hivers à des catarres fort graves, éprouva en cette saison une petite fièvre irrégulière, & bientôt ensuite un catarre suffocant avec crachats écumeux & crus. Le quarantième jour fut marqué en mieux; mais alors survint l'œdématie des pieds, des jambes & des cuisses, enfin de tout le bas-ventre, à laquelle se joignit une ascite, qu'on tenta d'arrêter, à l'aide des moyens drastiques, mais en vain. Tout remède fut cessé; alors se fit spontanément une transsudation de sérosité par les pieds, & insensiblement se désuméfièrent toutes les parties infiltrées, & les forces revenant, la santé se rétablit de la manière la plus parfaite.

Les affections catarrales pures demandent un traitement simple, dans lequel on cherche à ramener le calme, en rétablissant l'ordre dans les sécrétions supprimées. Sanctorius avoit déjà dit, en touchant ce point : ***Si corpus ad idem pondus revertatur, nullâ factâ mutatione in perspirabilium evacuatione, non indigebit crisi***; mais ce calme ne peut s'établir qu'autant que la matière perspirable, retenue au dedans, trouve un échappement au dehors, ou par les voies qui lui sont naturelles, ou par celle que la nature en insurrection lui prépare à l'aide des crises, par des colatoires qui, en toute autre circonstance, lui seroient étrangers : la voie la plus naturelle est celle que suivoit l'humeur antécédemment à sa déviation. Il faut donc chercher ici à ramener la sueur : *Quippè sine sudore*, dit Huxham, *vix unquam lætus hujus morbi exitus*. Les moyens les plus appropriés sont les boissons tièdes, légérement diaphorétiques, notamment une légère décoction de fleurs de sureau, de bourrache, de coquelicot ou de chardon béni, bues souvent & en petite quantité, adoucies par le miel ou quelques sirops simples. Les pédiluves conviennent toujours quand il y a coryza ou angine, ou que la maladie est survenue à la suite d'un refroidissement des pieds. Quelques potions antispasmodiques sont également admissibles, quand la toux est violente & que le mal de tête est porté au plus haut point, ou que, les premières voies évacuées, il reste encore quelque propension aux vomissemens, circonstances qui dérivent d'une trop grande excitation. Les expectorans, qui agissent par vaporisation, ont leur avantage dans le tems de crudité, ainsi que les potions huileuses, qui calment la trop grande sécheresse de l'arrière-bouche. Quand la stase a lieu sur les poumons chez les personnes avancées en âge, les atténuans incisifs, & même les toniques, tels que le quinquina, ont leur bien grande valeur : ainsi, l'oximel scillitique, les décoctions d'arnica, le kermès minéral, & même le tartre émétique, à dose réfractée, pour lui donner une qualité diaphorétique, deviennent d'excellens moyens entre les mains des praticiens qui savent bien en diriger l'emploi : ce dernier même convient à plus haute dose dans les constitutions bilieuses, où les envies de vomir sont bien prononcées. La saignée, dans quelques cas de catarre pulmonaire épidémique, peut aussi avoir ses avantages, surtout quand les sujets sont forts, que la saison est favorable, quand il y a rougeur au visage, que les crachats se teignent, qu'il y a oppression, & que le pouls, auquel Baglivi portoit la plus grande attention, étoit embarrassé. Mais si les Arabes la prodiguoient souvent, les Grecs, beaucoup plus sages, ne la prescrivoient qu'avec la plus grande réserve: les observations des Modernes, sur ce point, sont en faveur de la conduite que tenoient ces derniers. En effet, on n'a que trop souvent vu, à la suite de leur usage mal combiné, les forces tellement se dépri-

mer, que toute réaction devenue impossible, la mort s'en est promptement suivie; c'est ce que prouvent non-seulement les observations de Rivière, de Sennert & de Sydenham, d'Huxham, de Fotherghill, mais encore celles faites par les praticiens d'aujourdhui. Dans les cas les plus simples, quand le mal siége à la gorge, les pédiluves soir & matin, une flanelle imbue de liniment volatil appliquée sur le cou, de légers diaphorétiques un peu acidulés, un lok adoucissant pour calmer l'irritation, les opiacés, les antimoniaux à doses réfractées, pour amener la diaphorèse, à l'aide des nausées, tels sont les moyens les plus communément usités. Les vésicatoires ont de grands avantages dans les cas où la plèvre se prend, ce qu'annoncent la gêne dans la respiration, une douleur à l'extérieur, que la moindre pression augmente, & un resserrement dans le pouls, qui tient à un état spasmodique : un large épispastique, appliqué alors sur le point douloureux, opère une détente intérieure qui souvent, d'un jour à l'autre, rétablit le jeu de la poitrine. Huxham, praticien si recommandable, y recouroit dès le moment que les symptômes annonçoient évidemment sa présence.

Les affections catarrales qui courent d'une manière épidémique ne sont le plus souvent fâcheuses que par les maladies qui les compliquent : celles où se manifeste une synoque n'ont pas pour cela été toujours plus fâcheuses; on les a même vues promptement disparoître à la cessation de celle-ci, à l'époque où se font les crises; le traitement alors doit être subordonné à celui de la fièvre, qui paroît être la maladie principale; c'est particuliérement dans celles-ci que la saignée peut avoir son emploi, avec les précautions que commandent les circonstances. Les pédiluves diminuent le délire, en procurant un doux sommeil, soulagent la toux, & amènent une douce diaphorèse, quand on en aide l'effet avec quelques gouttes de vin antimonié. L'écorce est recommandée dans le cas où la fièvre prend un caractère de rémittence ou d'intermittence, aussi bien que dans ceux où l'on a un principe de putrescence à combattre, comme dans les positions basses & marécageuses. Les complications bilieuses offroient plus de difficultés, & les cas étoient loin d'être aussi simples; de doux vomitifs & des eccoprotiques ont alors eu leurs avantages pour remédier à la complication, mais ne pouvoient rien sur l'affection première. La complication muqueuse de Wagler étoit d'un caractère plus tenace; aussi persistoit-elle souvent lorsque l'affection catarrale avoit cédé; l'autre se prolongeoit au delà même de soixante jours, & finissoit par amener une disposition scorbutique : le traitement diaphorétique, joint aux amers, est celui qui convient le plus dans cette circonstance. On entretient les forces avec le vin vieux, & du reste on prescrit les remèdes momentanés que les occurrences peuvent demander. La plus mauvaise complication est celle qu'amène la fièvre putride; elle peut se manifester dès l'invasion de l'affection rheumatique ou lui être secondaire. Elle a toujours été fâcheuse aux vieillards comme chez les adultes dont le sang n'avoit point été ménagé, surtout quand la maladie avoit été exaspérée par un régime trop échauffant : on en pourroit dire autant, lorsque la fièvre offroit des indices de malignité. Le quinquina, le bon Bordeaux, les antispasmodiques, quelquefois même le laudanum ont été les remèdes qui ont fourni aux praticiens judicieux leurs meilleurs moyens de guérison; mais quelle sagacité ne faut-il point pour bien en diriger l'emploi!

Les épidémies catarrales qui se prolongent & qui attaquent des sujets chez qui la réaction est peu vive, finissent par amener des maux chroniques très-fâcheux pour les malades, & qui fatiguent la patience du médecin, par le grand nombre d'indications qu'ils offrent, & auxquelles il est difficile de satisfaire d'une manière également avantageuse : les malades, malgré tous les remèdes prescrits selon que les circonstances le demandent, finissent toujours par dépérir, & succombent dans un état d'épuisement. (PETIT-RADEL.)

MALADIE ROUGE. (*Art vétérinaire.*) La maladie rouge est nommée *sang de rate* dans certains cantons; elle est quelquefois maligne : c'est l'*ignis sacer*, l'érésipèle maligne d'autrefois; elle est simplement inflammatoire. Elle attaque spécialement les brebis. Elle est rare dans le nord de l'Europe, & plus fréquente dans le midi de la France & en Italie, &c., suivant M. Paulet.

Nota. Quoique M. Paulet assure qu'il n'y a que les bêtes à laine sujètes à cette maladie, & que M. Flandrin soit du même avis, ainsi qu'on le verra ci-après, il n'est pas moins certain que des auteurs dignes de foi sont persuadés qu'elle attaque quelquefois les bêtes à cornes. Voici la description qu'ils donnent de l'épizootie qui parut en 1780 sur les bêtes à cornes & les bêtes à laine.

Symptômes.

L'animal avoit du dégoût, de la tristesse; les glandes lymphatiques sous la ganache, & celles au bas des flancs étoient engorgées; les déjections étoient sanguinolentes.

Traitement curatif.

Les délayans, les mucilagineux, les fondans, les antiseptiques, les astringens, le quinquina & le vinaigre donnés en breuvage & en lavement, sont les meilleurs moyens à employer.

Traitement préservatif.

La diète, les boissons vinaigrées, acidulées, les breuvages & les lavemens tempérans, la saignée, les pâturages matin & soir, la propreté, les parfums & l'air libre dans les étables sont ceux les plus efficaces en pareil cas.

Bêtes à laine.

La respiration étoit laborieuse, l'animal étoit abattu, les déjections étoient sanguinolentes.

La saignée, les lavemens & les breuvages tempérans & délayans administrés pendant sept jours sans interruption : frisson après la saignée, qui a cédé à un breuvage sudorifique ; l'écoulement muqueux par les naseaux le troisième & le quatrième jour terminoit la guérison chez les moutons.

Remarques sur la maladie rouge des moutons de la Sologne, extraites de l'ouvrage de M. Flandrin, année 1780.

La maladie rouge, la maladie du sang, la maladie de Sologne. Cette maladie est enzéotique à la Sologne : elle y règne par cantons ; elle y est rarement générale ; elle attaque les brebis, les béliers les moutons, les agneaux ; ils peuvent l'avoir plusieurs fois. Elle attaque par préférence les animaux gras, vigoureux, les agneaux de deux ou trois ans. Les vieilles brebis y sont moins sujètes ; celles qui ne portent point y sont plus exposées. Elle attaque souvent en même tems la mère & l'agneau ; si elle n'est pas meurtrière, les moutons y résistent.

La maladie diminue, si l'on met les troupeaux dans les chaumes : cette pâture seule la guérit quelquefois.

Le pays où il y a beaucoup de bruyères, où l'on fait pacager les troupeaux, est plus sujet à cette maladie. Si l'on donne du genêt aux troupeaux pendant l'hiver, on les garantit de la maladie : ce fait est prouvé par l'expérience de quelques fermiers.

Symptômes.

Le mouton ne mange point, sa laine se hérisse, il reste à la même place, il est moins vif qu'à l'ordinaire & se laisse approcher plus aisément : les oreilles froides sont un signe mortel.

La tristesse : la bête éprouve des alternatives de frisson & de chaleur brûlante ; elle mange moins & rumine plus tard.

La bouche chaude est brûlante lorsqu'elle commence ; le poitrail l'est aussi ; il y a un flux d'humeur glaireuse par les naseaux : si ce flux est abondant, l'animal guérit ; s'il est épais, qu'il sorte difficilement, l'animal meurt.

Il n'y a point de véritable écoulement de sang. On voit, à la vérité, de petits grumeaux de sang à l'orifice des naseaux, & une liqueur rouge qui est un sang dissous ; il sort aussi une liqueur rouge par les yeux. Le sang sort par l'anus en petits grumeaux attachés au crotin ; les urines sont très-rouges, mais ce n'est pas du sang.

Ouverture des cadavres.

On trouve des taches rouges, des échimoses intérieures dans les gros intestins après le cœcum ; la rate étoit plus volumineuse, avec des vésicules en dehors pleines d'une liqueur épaisse & rougeâtre. Son parenchyme étoit plus épais, d'un rouge moins foncé, ayant une substance lymphatique liée en grumeaux blanchâtres : le foie, moins gros, étoit plus pâle que que la rate.

La substance du poumon, ferme dans certains endroits & crépitante dans d'autres ; il y avoit des échimoses intérieures & extérieures ; les bronches étoient pleines d'une liqueur écumeuse rouge.

Le cerveau dans l'état naturel ; les naseaux couverts de matière glaireuse ; la membrane pituitaire étoit plus épaisse.

Réflexions sur les causes.

Le défaut d'égalité & d'équilibre dans la circulation des humeurs est la principale cause du mal rouge solonois, suivant l'auteur, auquel il ajoute la mauvaise nourriture, la bruyère, &c., le sol humide, la coutume de traire les brebis.

Nota. Ce défaut d'équilibre dépend de l'inégale distribution d'énergie du principe vital dans les organes sécrétoires, excrétoires, assimilateurs, &c. ; il ne dépend point de l'inégalité de la force élastique ou du principe boerhaavien, adopté par l'auteur.

Traitement de la maladie solonoise.

Peu de ressource dans les moyens curatifs.

Moyens curatifs.

Prévenir les effets de la fièvre & la décomposition qui en est la suite ; détruire les matières corrompues dès le commencement ; donner de la force & du ressort aux parties, afin d'exciter une irritation du spasme & rétablir les sécrétions.

Nota. Le spasme est nuisible aux sécrétions au lieu de les rétablir.

Traitement préservatif.

Empêcher le développement des échimoses, la fièvre qui en est la suite & le spasme.

Usage des aromatiques, des acides, avec le camphre & le nitre ; les acides à haute dose : point de saignée. (La maladie putride de sa nature, la constitution cachectique de l'animal, le sol humide, &c. la défendoient.)

Traitement curatif.

Prenez quinquina, un gros ; eau, dix cuillerées à bouche ; laissez bouillir huit minutes, ayant couvert la cafetière (cette dernière précaution est inutile) ; laissez refroidir ; coulez ; ajoutez, vinaigre, quatre cuillerées ; camphre, trois grains (la dose du camphre est trop modique, son effet est nul).

En doublant les doses, on peut préparer les remèdes pour plusieurs malades.

On donne deux fois le jour le remède, moitié le matin & moitié le soir, & un verre de la tisane préservative.

Ce traitement doit être continué cinq ou six jours.

Dans la convalescence, on donne de la paille & un peu de sel; on les mène aux champs le soir seulement.

Les bergeries seront bien aérées; on les parfumera avec du vinaigre versé sur une pelle rouge; on y brûlera des baies de genièvre ou du même bois, du genêt.

Si les moutons deviennent plus gais, s'ils ruminent avec plus de facilité, leur regard est plus assuré; s'il découle plus de glaires de leurs naseaux, qu'ils toussent plus souvent & urinent davantage; s'ils courent plus vîte aux pâturages, qu'ils aient quelquefois la diarrhée, qu'ils soient tranquilles dans les bergeries & couchés, c'est bon signe. S'ils sont gras, ils exhalent une odeur fade & suffocante; leur laine devient plus grasse: tels sont les changemens qui annoncent le bon effet des remèdes ci-dessus.

Traitement préservatif.

Dès qu'un seul mouton est malade, on doit supposer que tout le troupeau est malade, & qu'il faut le traiter.

Il faut, 1°. retenir un jour entier le troupeau dans la bergerie, ne lui donner que de la paille ou de la feuillée.

2°. Le lendemain, un verre de la tisane ci-après.

Recette pour cent moutons.

Prenez cent dix verres d'eau, chaque verre de la capacité de douze cuillerées à bouche, faites bouillir; ajoutez, au moment de l'ébullition, sauge, thym, mélisse des bois, menthe ou baume, de chaque une poignée.

La mélisse, la menthe, le marrube, la camomille des champs peuvent remplacer les autres plantes.

Retirez aussitôt du feu, couvrez le vaisseau, laissez infuser jusqu'à ce qu'elle soit froide; coulez, exprimez fortement; on ajoutera ensuite deux cuillerées à bouche par mouton, deux gros & demi de camphre, eau-de-vie, six cuillerées à bouche; faites dissoudre le camphre par l'eau-de-vie.

La dose de cette tisane est d'un verre par mouton, demi-verre aux antennois.

Si les moutons sont gras, le pays sec, on donnera deux cuillerées & demie de bon vinaigre, cinq ou six grains de sel de nitre par mouton, sur six ou huit cuillerées d'eau; ou le vinaigre avec l'eau.

Trois heures après, on donnera de la paille de seigle; on menera aux champs le soir pendant une heure.

Il faut réitérer ce traitement pendant cinq ou six jours: on les menera aux pâturages le soir seulement; le matin, on leur donnera un peu de sel.

On les menera ensuite peu de tems, matin & soir, aux champs.

Les bergeries doivent être bien aérées, ayant plusieurs fenêtres basses.

Nota. Tous ces conseils sont sages; on les trouve chez tous les auteurs qui ont écrit sur l'agriculture. (Brieude.)

Maladie sacrée (ἱερανοσος, *épilepsie*), dont les attaques sont des plus violentes & prennent particuliérement de nuit, notamment chez les jeunes filles mal réglées. On l'appelle *hiéranose*, *morbus sacer*, parce qu'on la regardoit autrefois comme envoyée du ciel ou produite par un charme. (*Voyez l'article* Épilepsie.) (Petit-Radel.)

Maladies simulées. *Morbi fictitii, simulati, studio acquisiti, arte provocati.* (*Médecine légale.*) La simulation des maladies & les moyens de la reconnoître sont des objets d'autant plus importans en médecine légale, que les occasions se rencontrent très-fréquemment d'appeler, à cet effet, les médecins auprès des tribunaux. Il s'agit de constater si une maladie, dont un individu se dit atteint, existe réellement, ou si elle n'est qu'une fiction plus ou moins adroite, imaginée par la crainte, l'espérance ou l'intérêt. Le médecin, chargé de rapports de ce genre, a besoin des connoissances les plus étendues, d'un coup-d'œil sûr, d'une perspicacité particulière, & d'une grande habitude dans le diagnostic précis des maladies: il faut qu'il y joigne une ame à la fois ferme & compatissante, & une impartialité sévère, qui n'ôte rien aux droits sacrés de l'humanité, car un jugement mal conçu peut compromettre l'homme innocent au tribunal le plus juste, & perdre la réputation du médecin. Quelle honte pour lui, en effet, si l'individu qui s'est dit atteint d'une maladie quelconque, pour se soustraire à la sévérité des lois, se vante ensuite d'avoir trompé l'homme de l'art qui ne s'est pas trouvé assez instruit pour le convaincre d'imposture! D'un autre côté, quel sujet de chagrins & de remords si l'individu, dont il a déclaré la maladie simulée, lorsqu'elle étoit réelle, appelé à un service qu'il est hors d'état de remplir, y succombe & périt victime d'une ignorance ou d'une insouciance criminelle!

Les individus qui simulent le plus souvent les maladies sont:

1°. Les *mendians*, pour exciter la pitié & obtenir des aumônes.

2°. Les *hommes* qui, n'ayant jamais été assujettis au travail, vivent dans un état d'oisiveté continuelle, & se refusent aux devoirs qu'ils ont à remplir.

3°. Les *jeunes gens* qui veulent se soustraire au service militaire auquel la loi les appelle, & les soldats qui veulent obtenir leur congé.

4°. Les *condamnés* qui désirent échapper à une peine afflictive, ou ceux qui doivent comparoître devant les tribunaux à une époque fixée.

5°. Les individus qui, ayant reçu une atteinte quelconque à leur santé, par l'effet de la violence,

veulent obtenir de la loi une indemnité pécuniaire plus forte que celle qui leur est légitimement due.

6°. Les *charlatans*, les *mêges* & même les *hommes de l'art* qui, dans les malades dont le soin leur a été confié, voient & déclarent les maladies tout autres qu'elles ne le sont, à l'effet d'obtenir des honoraires plus considérables.

7°. Les *fanatiques* & les *imposteurs* qui supposent des maladies, afin que leur guérison inattendue & soudaine paroisse l'effet d'une action miraculeuse & divine.

Avant d'entrer dans le détail des maladies qui sont le plus ordinairement simulées, il importe de faire ici quelques observations générales, qui serviront de principes dans les rapports que nécessitent les faits de cette nature. Le médecin doit examiner l'individu suspect sous les rapports suivans : 1°. l'âge, le sexe, le tempérament, les forces, le genre de vie, la profession, &c., conviennent-ils à la maladie affectée? 2°. Les causes prédisposantes & déterminantes qu'allègue l'individu, sont-elles celles qui donnent ordinairement lieu à cette affection? 3°. Les signes de la maladie se présentent-ils dans l'ordre accoutumé? 4°. N'existe-t-il pas des circonstances plus ou moins fortes, qui peuvent faire suspecter la simulation de cette maladie particulière? 5°. Quel est le caractère de l'individu? A-t-on lieu de croire qu'il a déjà trahi la vérité & donné des preuves de dol & de fraude? 6°. La maladie se trouve-t-elle dans la classe de celles que l'on simule? 7°. Les hommes que l'on observe ont-ils fait quelques tentatives, ont-ils usé de quelques moyens particuliers pour exciter réellement la maladie dont ils se disent atteints? 8°. Cette maladie parcourt-elle ses périodes ordinaires, ou a-t-elle une marche plus ou moins étrangère à celle que l'on remarque dans les maladies de cette nature? 9°. Les signes extérieurs sont-ils d'accord avec les accidens dont se plaint le malade, & l'état de son ame coïncide-t-il réellement avec la maladie dont il se dit frappé?

Ces premières notions prises, on peut s'éclairer encore par un examen ultérieur. 10°. Le pouls que le médecin reconnoît, est-il celui qui se rencontre dans la maladie affectée? Mais pour s'attacher à cette observation, il faut la faire dans des momens inattendus pour le malade, il faut explorer le pouls à différentes régions, ou du moins se bien assurer que le jeu de la circulation est entièrement libre de toute altération produite par la ruse. 11°. Le malade prétendu a-t-il été observé à différentes reprises, à des époques où il ne pouvoit en aucune manière s'y attendre; car toute simulation peut & doit se trahir lorsque l'individu ne peut pas soupçonner qu'on fasse aucune attention à son état? 12°. L'état des fonctions répond-il à celui de la maladie? L'appétit, le sommeil, le repos, le mouvement, la liberté de la respiration, de la voix, des excrétions, tous les phénomènes dont les altérations peignent les maladies, se trouvent-ils dans une correspondance réelle avec la maladie en question? 13°. Le malade prend-il facilement les remèdes? Quel est l'effet journalier du traitement sur le système? 14°. Cette maladie se comporte-t-elle, dans le traitement, comme celles de la même nature? 15°. L'émaciation, les altérations de la face & de la couleur de la peau, les excrétions dans leur consistance, leur couleur, leur fréquence ou leur défaut présentent-elles leur marche accoutumée? 16°. Certains accidens de cette maladie, comme le retour des paroxysmes dans une fièvre intermittente, le renouvellement des douleurs, les crises nerveuses, tous les phénomènes enfin sujets à des états alternatifs de repos & de redoublement, n'apparoissent-ils point aux époques où la loi les interpelle particulièrement? Les douleurs deviennent-elles plus vives, la surdité plus intense, précisément à l'instant où le juge procède à un interrogatoire? 17°. La maladie devient-elle plus vive, plus intense par l'effet de l'administration d'un remède que l'on fait être contraire à la maladie, & que le médecin a ordonné par ruse & à l'insu du malade? 18°. Le malade s'est-il refusé à l'application d'un moyen cruel à la vérité, mais qui n'a été ordonné que simulativement, & la terreur qu'il a conçue ne l'a-t-elle pas déterminé à déclarer que sa maladie se trouvoit fort adoucie, sans qu'il y eût, du reste, aucun fondement réel à cette amélioration?

Il est très-difficile que la simulation d'une maladie résiste aux efforts faits pour la découvrir, & dirigés dans l'ordre que nous venons d'établir. Il nous reste à connoître quelles sont les maladies que l'on simule le plus, comment elles se simulent, & quels moyens particuliers peuvent être ajoutés pour reconnoître cette simulation, aux observations qui viennent d'être présentées.

Les maladies sur la simulation desquelles les médecins sont le plus souvent appelés par les magistrats sont :

1°. Les *ulcères aux jambes ou sur différens points de la surface du corps*. Plusieurs individus s'appliquent sur la peau des racines hachées du *ranunculus acris*, *ranunculus sceleratus*, *ranunculus thora*, *ranunculus bulbosus* pour s'établir des ulcères artificiels; d'autres emploient, pour le même effet, le *bryonia alba*, le *thaspia villosa*, le suc d'*euphorbia*, l'écorce du *daphne mesereum* & plusieurs autres plantes caustiques; mais ces ulcères sont aisés à reconnoître; les bords n'en sont jamais calleux; en les lavant à l'eau tiède & les recouvrant de charpie, ils sont promptement guéris. Galien rapporte qu'un esclave, ne voulant pas suivre son maître dans un voyage, s'appliqua sur le genou une herbe qui y détermina une inflammation érésipélateuse assez vive. Sur les informations prises par Galien, il présuma qu'une tumeur de cette nature, survenue tout à coup chez un sujet dont la santé n'étoit en aucune manière altérée, pouvoit avoir pour cause une ruse de l'esclave; il le fit surveiller avec sévérité, &, par les moyens ordinaires, dissipa en vingt-quatre heures une affection qui n'avoit pour cause qu'une irritation locale. Le célèbre Ambroise Paré rapporte avoir été appelé auprès d'une femme qui se disoit attaquée d'un ulcère cancéreux à la mamelle. La bonne coloration de la face, l'air vif & animé,

tous les signes, enfin, d'une bonne santé, l'absence de tout mouvement fébrile contrastoient singuliérement avec l'état hideux de l'ulcère. La perspicacité de cet homme célèbre lui fit soupçonner qu'il y avoit quelque fraude, &, quoiqu'il lui fût assez difficile de se prononcer d'après le seul aspect du cancer prétendu, il ordonna que cette femme fut déshabillée & très-soigneusement examinée. La ruse fut à l'instant découverte; elle avoit eu l'art de coller sur sa mamelle des peaux vertes, noires de grenouilles, qui en recouvroient une partie de la surface; elle avoit coloré le reste de la peau d'une infusion d'un jaune-livide; sous ses aisselles étoit placée une éponge imbibée de lait & de sang, qui, coulant goutte à goutte par des tuyaux artistement placés, alloit se faire jour à la face de l'ulcère prétendu, & cet appareil étoit arrangé de manière à tromper l'œil le plus clair-voyant. Pigré, chirurgien de Henri III, a découvert une ruse semblable.

2°. L'*hydrocéphale*. Des mendians font une petite ouverture sur quelque partie de la peau du crâne des enfans, y introduisent un siphon, & font passer peu à peu, dans le tissu cellulaire, un volume quelconque d'air atmosphérique; ils recouvrent ensuite cette petite ouverture d'un emplâtre agglutinatif, qui s'oppose à la sortie de l'air. Ainsi se trouve simulé l'hydrocéphale externe, plus ou moins monstrueux. Cette ruse se découvre en cherchant avec beaucoup de soin l'ouverture, en levant l'emplâtre & ordonnant un bandage compressif. Sauvages cite ce fait, & ajoute qu'il fut jugé digne de mort, en 1594, par le parlement de Paris. Paré parle d'un *pneumatocèle* artificiel, pratiqué aussi par un mendiant pour la même fin.

3°. La *hernie inguinale* & l'*hydrocèle* ont été quelquefois simulés. Les imposteurs qui feignent ces maladies collent avec adresse, sur la partie supérieure du scrotum, autour de la racine de la verge, ou à commencer depuis l'aine, une vessie qu'ils remplissent d'un fluide plus ou moins épais ou de quelques substances molles, propres à simuler les parties contenues dans la hernie & l'hydrocèle. Ces fraudes sont faciles à découvrir: il suffit de les indiquer ici.

4°. La *chute du rectum* ou *de la matrice* a été aussi simulée en introduisant dans l'anus ou le vagin une portion d'intestin plus ou moins distendue par une éponge imbibée de sang ou d'une liqueur quelconque appropriée à ce genre de fraude.

5°. La *claudication* simulée se reconnoît par une observation attentive de l'individu soupçonné, qu'on est souvent obligé de faire surveiller pour ainsi dire à toutes les heures du jour & de la nuit, & sans qu'il s'en apperçoive. On ne découvre aucune espèce de lésion ou d'affection interne ou externe dans les articulations des extrémités inférieures; on fait coucher le malade dans une situation horizontale, on rapproche les extrémités l'une de l'autre, leur longueur est parfaitement égale. D'autres imposteurs cachent leurs membres avec adresse, & offrent à la commisération publique des bras & des jambes de bois. Voyez Camerarius, *Silloge memorabilium medicinæ.*

6°. La *pâleur simulée* est une ruse assez fréquente ainsi que la *couleur jaune* ou la *fausse ictéricie*. Il suffit d'appliquer sur le visage une composition ou fard propre à produire ces diverses couleurs. On soupçonne cette fraude lorsque l'on apperçoit, avec cette couleur, les signes d'une santé parfaite: car il est bien certain que, du moment où la face se décolore par l'effet d'une cachexie quelconque, l'appétit se perd ou se déprave, les fonctions cessent de s'exercer avec régularité, les extrémités tendent à l'infiltration, particuliérement les inférieures. Alors on ordonne les lotions répétées du visage, & la face reprend sa couleur naturelle. Quant à l'*ictéricie*, on a lieu de la soupçonner si, avec un teint jaune, la conjonctive n'a pas perdu son éclat & sa blancheur, & si les urines ont conservé leur couleur naturelle.

7°. *Excrétions de calculs.* Quelques individus s'introduisent dans l'urètre ou dans le vagin des parcelles de pierres, & jettent ensuite les hauts cris à la première émission de l'urine qui les entraîne avec elles; ils ont soin en même tems de garnir le fond de leurs pots-de-chambre de sablon en poudre fine, qu'ils mêlent à une eau gommée ou gluante, pour tenir ces substances pierreuses suspendues & attachées contre le vase. Cette fraude se reconnoît facilement. On fait uriner l'individu que l'on a surveillé exactement du moment d'un besoin à celui qui lui succède; on examine les produits calculeux & on les analyse; on observe si les urines déposent habituellement une substance muqueuse plus ou moins abondante.

8°. *Substances étrangères rendues par le vomissement ou les selles.* Les annales de la jurisprendence & de la medecine présentent un grand nombre d'exemples de ces phénomènes prétendus naturels, & qui sont toujours l'effet de la fraude; tels sont les fourbes qui vomissent ou rendent par les selles des clous, des pierres, des fragmens de verre, des animaux entiers ou des débris reconnoissables d'animaux, qui ne sont pas naturels à la constitution de l'homme.

9°. L'*épilepsie* se simule fort souvent par les individus qui veulent se soustraire au service militaire ou de la marine, ou à toute autre fonction, travail ou devoir. Ils s'accoutument peu à peu à se tordre les bras, & aux mouvemens simulant les convulsions. Pour assurer leur ruse, ils tiennent dans la bouche un morceau de savon qu'ils mêlent avec leur salive, laquelle devient ainsi écumeuse; ils tombent ensuite dans l'affaissement qui doit suivre naturellement le paroxysme convulsif. Il faut avouer que cette maladie se simule avec tant d'art, de patience, de constance & de courage, que le médecin qui l'observe a besoin de toute sa sagacité pour reconnoître & distinguer l'imposture. Les épreuves les plus rigoureuses furent faites un jour, en présence de Van-Swieten & de Dehaën, sur une épileptique simulée; ils prononcèrent que la maladie étoit réelle: elle avoua par la suite sa fourberie. Le médecin ne doit donc s'en fier à personne sur l'observation de cette maladie. Un fourbe adroit & exercé peut imiter les mouvemens convulsifs les plus effrayans; il peut imprimer au

globe de l'œil une rotation ou une situation véritablement convulsive ; il peut imiter les agitations, les soupirs & les cris étouffés du véritable épileptique ; il peut même résister, à un certain point, à certaines épreuves, telles que les piqûres, les excoriations de la peau, les brûlures légères : on a des exemples extraordinaires à cet égard. Mais le médecin exercé ne s'en tiendra pas à ces remarques ordinaires ; il sait que l'épilepsie réelle a d'autres symptômes, tels que le vertige, le tintement d'oreilles, l'anxiété précordiale, la vibration singulière du cœur, le changement manifeste de la face dans ses traits & sa couleur, le gonflement du visage, l'état irrégulier, vibratile, convulsif du pouls, la contraction invincible des muscles, qui appliquent le pouce à la main ; la soif, qui suit le paroxysme ; les excrétions extraordinaires, qui se présentent souvent ; l affaissement réel de la machine, les lassitudes prolongées ; il observe que, dans l'épilepsie simulée, l'individu affecte, sans s'en appercevoir, une identité singulière dans les approches, le tems & les suites du paroxysme, ce qui n'est pas ordinaire à l'épilepsie réelle ; il applique les irritans de toute espèce sur la peau, annonce hautement qu'il va mettre en usage le fer rouge, & observe avec attention l'effet de cette menace sur l'épileptique ; il fait souffler dans les narines quelque poudre sternutatoire de l'action desquelles il est impossible qu'un faux paroxysme défende la membrane pituitaire. Ce dernier moyen fut employé avec succès par le savant Sanctorellus, qui reconnut ainsi une fausse épilepsie très-adroitement simulée par une jeune fille. Consultez Bohnius, Zacchias, Valentin, Zittman, Lentilius, &c.

10°. *Manie, démence, imbécillité, mélancolie simulées.* Le prononcé d'un médecin devant les tribunaux, sur l'état sain ou malade de l'esprit, est peut-être le plus difficile de tous ceux pour lesquels il est appelé en justice. La question la plus délicate & en même tems la plus abstraite est celle de déterminer si l'individu accusé d'un crime avoit, ou non, le libre usage de ses facultés intellectuelles au moment où il a commis le crime.

Il n'est pas sans doute difficile de prononcer sur une aliénation d'esprit constante & portée à un certain degré d'intensité, & indifféremment appliquée à tous les objets. Les maniaques ont, en général, une constitution sèche, bilieuse, une habitude mélancolique ; leurs yeux sont ardens & hagards, ou entiérement abattus ; la face est le plus souvent d'une couleur livide, terreuse, quelquefois d'un rouge-foncé très-ardent ; leurs discours sont indifféremment adressés à tous ceux qu'ils rencontrent, & en général accompagnés de gestes redoutables. Ils ne connoissent ni pudeur, ni espérance, ni joie, ni crainte lorsque les occasions d'éprouver ces sentimens s'offrent à eux ; ils les éprouvent, au contraire, sans sujet ; ils exercent leur violence sur tout ce qu'ils rencontrent, sur leurs vêtemens, sur leur propre personne ; souffrent avec une patience extraordinaire le froid, la faim, les veilles, & manifestent une énergie musculaire fort au-dessus de celle de leur état naturel. Si on les observe à l'invasion du paroxysme, leur visage rougit, l'œil se fixe, le regard devient effrayant, leurs veines se gonflent, & les muscles se prononcent avec force sous la peau ; la cause la plus légère les excite alors prodigieusement. Mais il n'en est pas de même de l'aliénation d'esprit qui n'est que *périodique*, qui revient sans époque déterminée, qui n'existe pas à un haut degré d'intensité, qui laisse de longs intervalles lucides, pendant lesquels le malade paroît jouir de la liberté des fonctions intellectuelles ; qui ne roule que sur un objet : il est souvent alors très-difficile de se prononcer.

Cependant l'observation attentive de l'état mélancolique habituel du sujet, l'examen des circonstances qui ont précédé le crime, la recherche des causes qui ont pu influencer l'organisation des facultés intellectuelles, telles que les passions portées au plus haut degré de violence, la détermination précise de l'état d'esprit de l'individu avant qu'il ait commis le crime, les motifs qui ont pu l'exciter à le commettre ; telles sont, en général, les circonstances qui peuvent porter quelques lumières sur une question aussi difficile à traiter.

On a lieu de soupçonner que l'aliénation d'esprit est simulée si la constitution de l'individu n'est pas habituellement mélancolique & colère ; s'il n'a commis aucune action insensée avant le crime dont il est accusé, si ce crime paroît avoir été commis avec préméditation, si tous les signes de la vraie manie n'existent pas.

M. Fodéré rapporte, dans son excellent *Traité de Médecine légale*, une observation qui prouve sa perspicacité dans une circonstance de cette nature. Il fut appelé, en 1789, dans les prisons de la ville de Carouge, pour faire son rapport sur l'état physique & moral d'une jeune fille qui y étoit détenue pour récidive de vols faits sur les grands chemins, & qui avoit eu le talent de tromper à diverses fois les tribunaux, tant de Genève que de Savoie, en feignant tantôt un état de démence, & tantôt la manie.

Il la trouva dans ce dernier état, & les caractères apparens étoient si prononcés, qu'il étoit prêt à la déclarer maniaque, quand l'expédient suivant lui vint dans l'esprit ; il crut devoir l'essayer avant de prononcer. Il se tourna vers le concierge, & lui adressant la parole d'un ton ferme & décidé, il lui dit : *Demain, je la verrai, & si elle continue à hurler, si elle ne s'habille pas, & si sa chambre n'est pas propre, vous lui appliquerez un fer rouge entre les épaules.*

Le lendemain, tout étoit dans l'ordre, ce qui fit naître des soupçons dans l'esprit de M. Fodéré ; il employa quinze jours à observer de nouveau cette fille, &, l'ayant visitée à différentes heures inattendues, il s'apperçut qu'elle mangeoit & qu'elle se couvroit quand elle étoit seule, car il faisoit froid. Enfin, elle s'apperçut qu'elle étoit découverte, pria le médecin de ne pas la perdre ; après lui avoir raconté sa vie & son secret.

Il existe une bonne Dissertation du célèbre Thomasius,

mafius *de Præsumptione furoris atque dementiæ*, que les jurifconfultes & les médecins liront avec intérêt.

11°. La *fièvre*. Des individus fe rougiffent la face, fimulent la foif & la chaleur, font des ligatures aux membres, afin de troubler la liberté & l'égalité de la circulation, & fe plaignent d'une fièvre vive. Le médecin qui fufpecte cette fraude, fait dépouiller le malade, lui fait laver le vifage, examine enfuite la peau & le pouls, qui fe trouvent dans l'état naturel. D'autres prennent des boiffons excitantes ou des préparations propres à porter le trouble dans le fyftème; mais la fièvre qui fe déclare eft alors réelle; il ne s'agit que d'en découvrir la caufe pour la guérir, à moins que cette caufe n'ait jeté l'organifme général dans un mouvement trop rapide. On trouve fouvent dans les prifons, dans les hôpitaux civils & militaires, dans les tems de confcriptions & de réquifitions, ou lors des mouvemens de guerre, des individus qui fe procurent une fréquence extraordinaire dans le pouls, qui fimulent le cliquetis des mâchoires, le tremblement du friffon, les foupirs & l'anxiété, & qui s'annoncent comme très-malades. Le médecin fage & obfervateur ne peut être long-tems dupe d'une pareille fourberie, qui fe décèle toujours à une vifite inattendue, à une queftion embarraffante, à une menace de médicamens irritans & cauftiques, à l'injonction de la diète abfolue & prolongée de manière à ce que le prétendu malade n'ait plus le courage de la fupporter.

12°. La *furdité fimulée* eft affez difficile à reconnoître fi l'individu s'obferve avec exactitude & conftance. Il faut le furprendre par un bruit à fes oreilles, par des queftions qui l'intéreffent vivement. Dans l'*amaurofe fimulée*, la pupille conferve fa mobilité; l'individu qui eft furpris par des corps que l'on oppofe vivement dans fes yeux, les évite malgré lui & fe trahit.

La *paralyfie fimulée* fe reconnoît fi l'on obferve de près le malade qui exécute des mouvemens qu'il déclaroit impoffibles. D'ailleurs, le membre ne préfente point de fignes de flaccidité, de froid & de difpofition à l'amaigriffement.

L'*hémoptyfie*, l'*hématemefis*, l'*hématurie*, les *menftrues fimulées* fe reconnoiffent facilement.

13°. *Douleurs fimulées*. Voilà l'efpèce de maladie que les hommes feignent, en général, le plus fouvent, & qu'il eft peut-être le plus aifé de feindre; car quel homme a droit de prononcer que la douleur, dont fe plaint un autre homme, n'exifte pas? Tout médecin probe & timoré doit donc fe conduire ici avec circonfpection, afin de ne pas défefpérer l'homme qui fouffre réellement, ou de ne pas difpenfer fans raifon de fes devoirs l'individu en état de les remplir. Pour bien fe comporter à cet égard, le médecin doit examiner avec attention la partie fouffrante, la caufe de la douleur, fon efpèce & fa durée, les fignes & les effets de la douleur, l'effet des médicamens adminiftrés.

Les parties fujètes à l'examen du médecin, relativement aux douleurs, font furtout les parties internes, les douleurs externes ou rhumatifmales ne fixant guère l'attention, & ne néceffitant des rapports qu'autant qu'elles font accompagnées de changemens dans la forme, le mouvement, l'embonpoint du membre. Or, les douleurs des parties internes font toujours accompagnées de fymptômes qui annoncent la léfion des fonctions. Ainfi, avec les douleurs de tête, marchent les veilles, l'anxiété, le vertige, le délire, la fièvre; avec celles de poitrine, la toux, la difficulté de refpirer, l'expectoration féreufe, fanglante, muqueufe, puriforme; avec celles d'eftomac, la perte d'appétit, les accidens de la difpepfie; avec celles d'entrailles, les borborygmes, la diarrhée, la conftipation; avec celles des reins ou de la veffie, la naufée, le vomiffement, l'alération des urines ou la difficulté de leur excrétion. Ces douleurs, en général, ne font point périodiques, & redoublent le foir.

Quant aux efpèces de douleurs, il eft important de diftinguer leur degré de violence. Cette diftinction eft importante en médecine légale, parce que c'eft fur les degrés que le médecin fonde fon rapport, tendant à retirer un individu des prifons pour le transférer ailleurs, à le difpenfer d'un devoir auquel il eft affujetti, ou à lui accorder certains priviléges dont il a befoin devant la loi. Une douleur légère ne peut, en effet, être regardée comme une caufe d'exoëne. La durée des douleurs fert encore à la détermination du rapporteur. On ne croit pont à des douleurs permanentes fans léfion des fonctions des organes affligés par ces douleurs. Quant à l'application des moyens curatifs, fi les douleurs exigent la cautérifation, le véficatoire, une diète févère, ou tout autre fecours très-actif, & que le malade s'y refufe, il y a lieu de fufpecter leur fimulation : on la foupçonne encore fi les moyens indiqués n'opèrent pas les effets qu'on en obferve communément.

Maladies célées. Les maladies que l'on diffimule pour l'ordinaire, & pour la déclaration defquelles les médecins font appelés par les magiftrats, font :

1°. Les maladies contagieufes, que l'on a foin de cacher, ou pour éviter la féqueftration voulue par les lois, ou pour ne pas être transféré dans les hôpitaux où fe traitent particuliérement ces maladies : telles font la fyphilis, les affections cutanées, lépreufes, dartreufes, pforiques, invétérées; la pefte, les fièvres putrides & malignes, les dyffenteries putrides, la petite-vérole, la rougeole, &c. Ces maladies ayant leurs caractères connus, le médecin n'éprouve aucune difficulté dans les rapports qu'il doit faire à ce fujet.

2°. Les maladies qui peuvent porter obftacle à l'accompliffement d'un mariage. (*Voyez les articles* IMPUISSANCE VIRILE & STÉRILITÉ.)

3°. Les maladies qui ôtent aux hommes la faculté d'obtenir des places, d'exercer des fonctions civiles ou autres, & de remplir enfin une place honorable, très-utile dans la fociété. Ce font, en général, toutes celles qui privent l'individu de la faculté de lier & d'entretenir le commerce de la vie avec fes femblables; telles font quelques-unes des maladies conta-

gieuſes ci-deſſus citées, & les aliénations de l'eſprit, l'affoibliſſement, à un certain point, des organes des ſenſations de la vue, de l'ouïe, du toucher : tous ces cas ſont faciles à déterminer, quelque ruſe que puiſſe employer l'individu pour ſe ſouſtraire à l'obſervation.

En général, la laxité du ſcrotum, unie à la pâleur du viſage, annonce une ſanté chancelante, & ſouvent eſt le ſigne précurſeur des maladies fébriles. (Gilbert, D. M.)

Maladies sopòreuses. (*Pathologie générale.*) On caractériſe ſous ce nom toutes les affections qui ſont accompagnées d'une fériation dans les opérations ſenſitives, ſans qu'il y ait dérangement dans les autres actions organiques néceſſaires aux fonctions de la vie. Ces affections ſe manifeſtent par un ſommeil plus profond qu'à l'ordinaire & toujours continu. (*Voyez les articles* Apoplexie & Coma.) Elles ſont rangées parmi les débilités dans la Noſologie de Sauvages & dans l'ordre quatrième des névroſes par M. Pinel. On a confondu ces affections avec d'autres qui, bien qu'elles ſoient caractériſées par le ſommeil, s'en diſtinguent cependant par des opérations ſenſoriales, dont la continuité indique une ſuite d'actions raiſonnées qui n'ont & ne peuvent avoir lieu dans les vraies affections ſoporeuſes. (*Voyez* à ce ſujet l'article Somnambulisme.) Les maladies ſoporeuſes ne peuvent être confondues avec d'autres, notamment les extaſtiques, où il y a auſſi privation des ſens, ſi l'on fait attention aux circonſtances ſuivantes qui les caractériſent, & qui toutes ſont priſes de la ſituation ou poſition que garde le malade. Dans ces dernières, les muſcles reçoivent une aſſez grande influence nerveuſe pour maintenir leurs facultés motrices dans l'équilibration des forces ſuffiſantes au maintien des membres dans la poſition qu'on leur donne, ainſi qu'on le voit chez les cataleptiques, qui, le plus ſouvent, ſont orthoſtades, à la différence des apoplectiques & autres pris d'affections comateuſes que le manque d'influences nerveuſes force à reſter droit dans leur lit, & le plus ſouvent dans un état de ſupination, & qui le gardent de même qu'il en ſeroit d'un cadavre que l'on auroit mis dans cette poſition.

Les affections ſoporeuſes peuvent ſe produire comme nées d'elles-mêmes & ſans rien devoir à aucune autre cauſe; elles peuvent aller de pair avec d'autres maladies qu'elles compliquent; elles peuvent leur ſurvenir comme épigénèſes; enfin elles ſont la ſuite néceſſaire d'affections traumatiques, qui, en dérangeant l'organiſme cérébral, occaſionnent ſecondairement un manque d'action vers leurs organes moteurs. Toutes ces diſtinctions ne ſont rien moins que de théorie; elles ont tellement trait à la pratique, que, ſans leur conſidération particulière, on ne peut qu'aller au haſard, lorſqu'il s'agit de l'application des moyens thérapeutiques. Nous en donnerons pour preuve le fait ſuivant : un homme de quarante-cinq ans, accoutumé à une vie ſédentaire, & ſujet au flux hémorroïdal, éprouva pendant quelque tems des vertiges avec douleur de tête gravative, la perte de l'appétit, des nauſées. Un emportement de colère, ſurvenu dans ces circonſtances, le jeta dans une léthargie portée à un auſſi haut degré qu'on pouvoit à peine l'éveiller; mais les évacuans & un régime convenable ſuffirent pour le guérir, ce qui indique que le principe de cette léthargie étoit dans l'abdomen. Nombre d'affections du même genre dérivent ainſi plutôt d'une ſurcharge des premières voies, dont l'émétique & les purgatifs font raiſon, que d'une ſurcharge de l'encéphale, qu'on croiroit devoir faire ceſſer par les ſaignées ou les ſangſues. Les affections ſoporeuſes forment quelquefois une maladie épidémique bien déſaſtreuſe aux contrées ſur leſquelles elles ſéviſſent. Lanciſi, Morgagni ſont les obſervateurs qui ont conſigné cette triſte vérité, qui ne ſe renouvelle que trop ſouvent encore pour le malheur de l'humanité : on en trouve également des exemples dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature*, IIe. déc. ann. 1.

Il eſt des individus chez qui les affections ſoporeuſes ſont en quelque ſorte une ſuite de leur primitive conformation : des céphalalgies, des migraines, des peſanteurs de tête, des hemorragies, des obſcurciſſemens de la vue aux premières & dernières époques de la menſtruation, des vertiges, une aphonie, une catalepſie momentanée en ſont toujours des indices auxquels on doit porter la plus grande attention, pour amoindrir la cauſe qui menace ou donner une direction contraire à celles éloignées, qui, ſans cette ſcrupuleuſe attention, rendroient plus deſtructive la conjointe. Une des affections les plus redoutables chez les vieillards eſt la léthargie, notamment quand elle arrive comme ſymptôme dans cette eſpèce de fièvre que quelques auteurs ont nommée *cérébrale*, affection *ſui generis*, & qui ne tient en rien d'un état ſabural des premières voies.

La léthargie ſe produit ſouvent comme maladie eſſentielle; elle eſt alors annoncée par une pareſſe, une indolence, un engourdiſſement des ſens que rien ne peut émouvoir; bientôt ſurvient un aſſoupiſſement profond, accompagné d'oubli & d'un tremblement des mains. C'eſt de cette perte de la mémoire que l'on a tiré le nom de l'affection, vu que les malades, quand on les réveille momentanément, ne ſe rappellent pas plus de ce qui a précédé, que ceux qui auroient bu des eaux du fleuve Léthé : ils ſont alors comme ſtupéfaits, répondent hors de propos aux queſtions, & ont ſi peu de mémoire, qu'après avoir bâillé, ils oublient de fermer la bouche. Les Modernes diſent que la léthargie eſt toujours accompagnée d'une fièvre continue, ce qui eſt contre l'aſſertion d'Hippocrate, qui dit : *Lethargici habent pulſus lentos & tardos*. Foës appuie cette opinion, lorſqu'il la commente comme il ſuit : *Lethargicis pulſus ſunt magni, molles, languidi, tardi, rari, undoſi, fluctuantes, turbulenti, intermittentes potiuſquàm intercurrentes.* Hoffman ne regarde pas la fièvre comme

effentielle à la léthargie ; il dit feulement qu'elle s'y joint quelquefois : *Jungitur autem & quasi symptoma lethargo supervenit febris quæ mitior est, magisque pulsuum semet exerit frequentiâ & spiratione rarâ febrilique.*

La typhomanie, la léthargie, le cataphora, le carus & l'apoplexie font autant d'affections foporeufes qui ont un grand rapport entr'elles, fans néanmoins exiger le même plan de traitement. Sauvages établit cependant entr'elles certaines différences qui méritent quelque confidération fous le rapport thérapeutique. Elles offrent auffi beaucoup de points de contact avec les dérangemens que produifent fur l'organifme cérébral les fubftances dites *narcotiques*, les affections traumatiques de la tête. Il eft du praticien de ne point fe méprendre fur la nature des maladies foporeufes qui dérivent de caufes fi multipliées & fi diffemblables; car la mort eft proche le remède adminiftré d'après les indications peu raifonnées qu'il auroit fuivies. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* APOPLEXIE, COMA, CARUS, NARCOTISME & PLAIES DE TÊTE du *Dictionnaire de Chirurgie.*) (PETIT-RADEL.)

MALADIES SPASMODIQUES. On range dans cette claffe toutes les affections dans lefquelles il y a continuité de fpafme dans les organes moteurs foumis à la volonté, foit que l'affection foit idiopathique ou fympathique, & alors la caufe eft toujours éloignée du lieu qui eft en fouffrance. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* SPASME & ÉPILEPSIE.)

MALADIES SUFFOCATIVES. Ce font celles qui, faifant une foudaine irruption fur l'appareil refpiratoire, notamment fur la trame des poumons, en diminuent tellement le jeu, que la vie périclite. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *l'article* SUFFOCATION.)

MALADIES VÉNÉNEUSES. Ce font celles qui proviennent de l'effet que les venins de toute nature opèrent fur le corps humain. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *l'article* VENINS.) (PETIT-RADEL.)

MALADIE VÉNÉRIENNE. (*Médecine-pratique.*) On défigne fous cette dénomination toutes les affections qui font le produit d'un délétère tranfmis le plus fouvent d'un fexe à l'autre par les organes de la génération, & rendues enfuite communicables par divers modes d'action. Il a exifté dans les écoles, & il exifte encore aujourd'hui parmi les praticiens une diverfité d'opinions fur l'époque où parurent en Europe les affections de ce genre, caractérifées par les fymptômes qui les manifeftent. On peut, à ce fujet, confulter Aftruc, qui a favamment traité cette matière, en offrant ce qu'ont pu dire à cet égard ceux qui étoient entr'eux d'opinions différentes. Comme tout ce qu'allègue cet auteur eft fondé fur la faine raifon, nous adopterons d'autant plus volontiers fes affertions fur l'origine des affections vénériennes, que traitant le même fujet à l'article VÉROLE de la partie chirurgicale de l'*Encyclopédie*, nous avons déjà rapporté les argumens qui peuvent la faire valoir. Quoi qu'il en foit, il y a tout lieu de croire que les fymptômes fe préfentèrent d'abord fous une apparence infiniment plus fâcheufe qu'actuellement, à s'en rapporter aux témoignages des auteurs qui les premiers écrivirent fur cette matière. Ce que dit Fracaftor à ce fujet, dans le paffage fuivant, eft un tableau de ce qui fe paffe encore aujourd'hui parmi nous, lorfque la maladie, laiffée à elle-même, ne reçoit aucun adouciffement par l'indifférence fur l'ufage des remèdes.

Informes totum per corpus achores
Rumpebant faciemque horrendam & pectora fœde
Turpabant, species morbi nova; pustula summè
Glandis ad effigiem & pituita marcida pingui
Tempore quæ multò non post adaperta dehiscens
Mucosâ multùm sanie taboque fluebat.

La maladie, à en croire notre auteur, parut en Europe en 1494. Elle attaqua quelques individus en Efpagne au premier retour de Colomb, & bientôt elle févit d'une manière générale en Italie, d'où elle fe répandit en France & dans les diverfes parties de l'Allemagne, où elle fut décrite avec le même cortége de fymptômes qu'elle avoit dans le lieu où elle fut dans fon enfance : c'eft alors qu'à l'envi on écrivit fur elle & qu'on rechercha tous les moyens qu'on croyoit les plus propres à en arrêter les progrès.

La maladie vénérienne offre une fuite de phénomènes dont l'exiftence & le mode de développement font fondés, d'une part, fur la faculté d'abforption dont jouiffent les orifices béans des vaiffeaux abforbans, & de l'autre, fur le mode chimique ou altération que peuvent éprouver les humeurs de la part du délétère, qui parvient par leur moyen dans les routes de la circulation. En réuniffant, à cet égard, les diverfes notions que nous offrent le fyftème de l'abforption & les combinaifons chimiques qui peuvent avoir lieu dans notre organifme, on parvient à des données qui ont leurs avantages dans la pratique. Ainfi, fans s'occuper de ces difputes oifeufes, fi le principe d'infection eft de nature acide ou alcaline, s'il ne feroit pas le réfultat d'une exaltation dans les principes fulfureux du fang, & autres queftions auffi peu intéreffantes, dont la folution ne peut contribuer à enrichir l'art, en fuivant la marche du délétère, on le voit, comme dans le cas de chancre benin à la verge, s'étendre des furfaces, fuivre le cours tortueux des abforbans, fouvent s'arrêter dans les lacets inextricables que ceux-ci forment pour produire les glandes conglobées, être repris de ces régions pour gagner les grandes avenues qui le conduifent dans le domaine de la circulation générale, où, perdu pendant un tems plus ou moins long, il finit par fe dépofer dans quelques cryptes, fur le derme ou fur la propre fubftance des os, où il fait d'autant plus de ravages, qu'il agit d'une manière cachée & lente, produifant enfin une fuite de phénomènes qui révèlent les mêmes apparences que plu-

ſieurs affections provenantes de toute autre cauſe. L'infection donne alors naiſſance à des maladies ſur le caractère deſquelles on ſe trompe ſi ſouvent dans la pratique. Aſſez ſouvent, ſans aucune léſion extérieure qui puiſſe faire croire à l'abſorption d'un délétère, le virus pénètre les ſurfaces poreuſes qui l'admettent, &, délayés dans la maſſe d'humeurs que contiennent les abſorbans qui le reçoivent, il parvient dans un état d'énervation telle, qu'il parcourt impunément les routes battues de la grande circulation, juſqu'à ce que, par une ſorte de ſécrétion propre aux actions morbifiques, il ſe dépoſe ſur une région pour y concentrer ſon pouvoir de déſorganiſation. Quand le virus opère de cette manière, ſans avoir produit cette ſérie de phénomènes qu'on déſigne ſous le nom de *ſymptômes primitifs*, on dit que l'individu a *gagné la vérole d'emblée.*

On a beaucoup conteſté ce mode d'infection, en alléguant que dans les cas où il a eu lieu, la maladie avoit toujours été précédée par des ſymptômes précurſeurs, auxquels, vu leur légéreté, on avoit peu fait attention. Quoique ce mode ne ſoit pas le plus ordinaire, on ne peut cependant s'empêcher de l'admettre, du moins pour quelques cas. Bell, qui a écrit ſavamment ſur cette matière, a eu occaſion de l'obſerver ſur un grand nombre de ſujets. La maladie vénérienne ſe manifeſte ſouvent à la ſuite de gonorrhagies mal traitées, & auxquelles on n'avoit adminiſtré aucun remède mercuriel. Ce n'eſt pas, en Angleterre ſurtout, l'opinion de quelques praticiens, leſquels regardent les flux gonorrhagiques comme ne tenant nullement de la nature virulente; mais cette opinion eſt loin d'être celle des praticiens ſenſés, qui jugent avec la plus grande impartialité. Ainſi, Hunter dit qu'une perſonne eut deux écoulemens de ce genre en différens tems, qui, chaque fois, furent traités ſans mercure. Elle eut, après la diſparition des ſymptômes d'infection générale, c'étoit la première fois, des ulcères au voile du palais; & la ſeconde fois, des puſtules ſur tout le corps. Elle fut guérie par les mercuriaux dans ces deux cas différens. M. Swediaur a fait les plus grandes recherches pour conſtater la vérité ſur cette matière; il ſe cite à cet égard comme ayant éprouvé l'infection générale à la ſuite de la ſuppreſſion d'un écoulement par l'uſage des purgatifs. On peut prendre connoiſſance de pluſieurs faits ſemblables dans le *Traité des maladies vénériennes* de Fabre. Enfin, pour appuyer cette vérité, il ſuffiroit de parcourir les regiſtres des hôpitaux & hoſpices où l'on traite les maladies vénériennes : on y verroit nombre d'exemples où à la ſuppreſſion de cet écoulement ont ſuccédé, plus ou moins long-tems après, des exoſtoſes, des caries, des ulcères au nez & au palais; circonſtances que j'ai vues ſe réaliſer nombre de fois chez les ſoldats invalides dont le traitement étoit ſous ma direction.

Un ſecond mode d'introduction pour les principes d'infection eſt celui qui a lieu lors des opérations morbifiques qui ſe paſſent dans le chancre avant qu'il ne parvienne à ſon plein développement. Dans celles qui ſe produiſent pour faire naître la gonorrhagie, les principes virulens, étendus ſur une large ſurface ſécrétoire, y ſtimulent les orifices, qui verſent les humeurs lentes propres à oindre les ſurfaces, d'où ſuit accélération dans les ſécrétions & renouvellement dans l'exudation qui s'en forme à chaque inſtant, & conſéquemment le virus délayé & expulſé devient de jour en jour, quand d'ailleurs tout eſt favorable, moins propre à produire des accidens conſécutifs, s'il arrivoit qu'il y eût réſorption : il s'en faut de beaucoup que les circonſtances ſoient ſi heureuſes dans le cas de chancre. Le délétère, par une diſpoſition d'organiſation qui nous ſera à jamais inconnue, ſe fixe ſur une ſurface non ſécrétoire; y concentrant ſon action, il y exalte les actions de la vie pour y former une inflammation d'autant plus vive, que le virus a plus d'énergie, & ainſi, en peu de jours, ſe forme une phlogoſe concentrée, qui, paſſant promptement à la ſuppuration & à l'éroſion, ouvre les pores aux principes d'infection, qui paſſent juſqu'aux glandes conglobées, & ſouvent ſans s'arrêter dans leur labyrinthe, pénètrent dans l'organiſme pour ſe fixer dans quelques-unes de ſes régions : ainſi l'on pourroit ſouſtraire le malade aux craintes d'une infection générale, ſi, en pareil cas, lorſque le mal eſt dans ſon origine, l'on étoit alors aſſez courageux pour faire l'ablation du lieu qu'a éprouvé l'infection. Quand la puſillanimité eſt un obſtacle à une pareille détermination, on peut parvenir au même but en cautériſant ou brûlant le lieu où les premiers indices du mal futur ſemblent l'annoncer : c'eſt ce qu'il m'eſt arrivé ſouvent de faire, & avec ſuccès, dans mes voyages en mer, ſur des matelots qui avoient des chancres au prépuce ou au gland, voulant alors leur ſouſtraire les inconvéniens d'un traitement mercuriel dans des circonſtances peu favorables pour l'entreprendre. Hunter ici donne un précepte qui peut avoir ſa valeur, quand l'affection eſt déjà parvenue au période d'inflammation qui devance la ſuppuration. Comme il eſt incertain, dit-il, dans la plupart des cas, s'il y a eu abſorption ou non, il ſeroit imprudent de ſe repoſer ſur cette pratique, & peut-être ne le doit-on jamais, d'après un grand nombre de circonſtances : c'eſt pourquoi, même dans les cas où l'on a extirpé le chancre preſqu'immédiatement, il ſera prudent de donner intérieurement du mercure, dont la quantité devra être proportionnée aux tems & aux progrès de l'ulcère; mais s'il a acquis, continue-t-il, une étendue conſidérable avant l'extirpation, alors le mercure eſt abſolument néceſſaire, & peut-être ne gagnera-t-on que très-peu par l'extirpation. Un fait confirmatif, relativement à cette méthode deſtructive du virus ſur le lieu même où il commence à faire ſes ravages, ſe rapporte ſpécialement au chancre qui paſſe promptement à la gangrène; ce qui arrive toutes les fois que l'âcreté du virus approche de la cauſticité. J'ai ainſi, dans mes obſervations particulières, quelques faits où l'activité du virus étoit telle, qu'il commençoit à peine à pro-

duire l'action morbifique propre au chancre, que déjà ses émanations répandues dans le voisinage y déterminoient le mode d'inflammation gangréneuse, d'où devoit s'ensuivre une complète mortification. Si le mal, en pareil cas, est fort grave, quant à l'affection locale, du moins met-il le malade en pleine sécurité du côté de l'infection générale.

Un troisième mode d'introduction est celui qui a lieu dans le bubon : que les glandes de l'aisselle se tuméfient, comme lorsqu'un accoucheur contracte l'infection, à l'aide du doigt ou de la main, privés en quelqu'endroit de leur cuticule ; que ce soient les parotides ou maxillaires, comme il en est des exemples, pour avoir absorbé le miasme par les lèvres, ou que les glandes inguinales soient les seules affectées, comme à la suite d'un coït impur, la certitude de l'infection dérivera toujours du tems plus ou moins long que le virus a mis pour séjourner dans l'organe glanduleux avant d'infecter le système général de l'organisme. Il est d'observation, quand le virus passe des surfaces sur les glandes inguinales, qu'il y séjourne, sans qu'on oppose aucun obstacle à ses actions, que l'infection générale est certaine. Quand, au contraire, les principes virulens trouvent un sujet chez qui les ressorts de la vie sont faciles à se tendre, quand, fixés dans le lacis glanduleux, ils activent le jeu des vaisseaux, tout se monte alors au type de l'inflammation ; l'engorgement glanduleux, naguère indolent, parvient au mode phlegmoneux, insensiblement la rougeur, la chaleur se développent, & la tumeur passant à l'état de suppuration, les principes d'infection s'y dénaturent & se mêlent à la matière que rendent les parois engorgées de la tumeur ; alors la maladie se termine d'elle-même par une sorte de crise qui met le malade hors de toute crainte d'infection. La pratique m'a fourni plus d'une fois l'occasion de voir ce cas dans mes divers voyages d'outre-mer & dans cette capitale. C'est le contraire quand la tumeur se résout sans qu'on apporte aucun moyen de répression aux accidens futurs. On trouve dans le second volume de la traduction du *Traité des Maladies* de Bell, page 354, dans les remarques, l'histoire détaillée d'un malheureux jeune homme, qui prouve clairement cette assertion ; elle mérite des jeunes praticiens la plus grande considération.

La transmission de l'infection n'a lieu qu'autant qu'il y a contact entre les surfaces perméables au virus ; c'est ce qui arrive, 1°. dans la coïtion, lorsque de cette manière une personne saine communique avec une autre dont les parties génitales sont en souffrance, comme dans les cas de gonorrhagie ou d'ulcération au pudendum ; 2°. lors d'une même communication, mais sans ulcération ni écoulement sensible chez l'un ou l'autre des individus ; ce qui a lieu dans une infection si récente, que le virus n'a point eu le tems suffisant pour produire une affection locale. Ainsi, dit le docteur Swediaur, une femme qui a reçu l'infection d'un homme peut, pendant plusieurs jours, infecter un ou plusieurs autres, sans qu'on puisse découvrir en elle aucun symptôme de cette maladie, & réciproquement un homme peut infecter des femmes de la même manière ; 3°. l'allaitement, en tant que le mamelon ou la bouche de l'enfant sont dans un état d'ulcération : quant à l'infection par le lait lui-même, rien n'est encore constaté sur ce point ; 4°. à la suite d'un contact de longue durée entre des surfaces sécrétoires ou non sécrétoires, surtout si celles-ci sont dépourvues de leur épiderme par une cause quelconque, comme il arrive quelquefois à l'égard des accoucheurs ; 5°. par inoculation, lorsque, par exemple, on blesse une partie du corps avec une lancette qui a ouvert la veine d'un vérolé. Van-Swieten cite des exemples en ce genre. Quoique le docteur Swediaur admette ce mode d'infection, il convient d'être scrupuleux sur beaucoup de cas où l'intérêt y auroit recours ; 6°. la transplantation d'une dent. Jonh Hunter est le premier qui ait parlé de ce mode. Swediaur en rapporte un exemple terrible, dont il fut le témoin oculaire : on voit, d'après lui, quelle précaution on doit prendre quand on se détermine à cette fâcheuse opération ; 7°. enfin, par la génération. Ce mode a été également mis en évidence par les observations du praticien dont nous venons de parler : c'est sans doute ainsi, dit-il, que la maladie syphilitique se propage quelquefois d'une génération à une autre, & qu'elle devient une maladie héréditaire.

Quand il s'agit de décider si la maladie vénérienne existe ou non, on doit alors bien faire attention aux circonstances précédentes, pour savoir s'il faut leur rapporter les symptômes actuels ou non. Il en est parmi ceux-ci dont nous avons caractérisé & développé les espèces à l'article Vérole du *Dictionnaire de Chirurgie*, plusieurs dont l'apparence simule ceux de nature vénérienne. Quand l'infection est parvenue dans le système sans produire aucun des symptômes primitifs, on est alors très-embarassé sur le diagnostic, quelque sagacité qu'on apporte pour bien connoître la cause du mal. Non-seulement on ne doit point s'en tenir à ce que dit le malade, mais encore il convient de faire sur lui les recherches convenables pour le mettre à découvert.

Un des symptômes qui met le plus en défaut la perspicacité du praticien, sont les douleurs vagues, quelquefois fixes, qui tourmentent cruellement les malades. Les douleurs tantôt aiguës, d'autres fois chroniques, attaquent la tête, le sternum, gagnent les muscles des extrémités, siégent sur les articulations ; souvent & tour à tour elles affectent la verge, le périné, les testicules qui se trouvent tirés vers l'abdomen dans leur violence ; l'intérieur de la matrice chez les femmes. Quand, après avoir ainsi varié dans ses apparences, la cause se fixe sur l'aine, par exemple, pour y produire un bubon, ou sur l'urètre pour y occasionner une gonorrhagie, sur les amygdales pour les ulcérer, sur les os pour y produire un tophus ou une carie, alors il ne reste plus de doute sur la nature de la maladie. Mais, en pareil cas, pour être certain, il faut attendre ; &, en attendant, on s'expose à tous les hasards où peut jeter la diversité des

circonstances à venir. On donne, il est vrai, pour caractère aux douleurs vénériennes, d'avoir leur exacerbation la nuit, lorsque le malade commence à s'échauffer dans son lit; mais on ne doit pas ranger ce signe dans la classe des pathognomoniques. Ainsi, comme le remarque le docteur Swediaur, & comme je l'ai observé nombre de fois dans les hôpitaux, l'on voit des douleurs rhumatismales & autres qui succèdent à la rachialgie, augmenter également pendant la nuit. En pareil cas, il faut attendre, & tout en attendant, on allie les mercuriaux aux sudorifiques, & si l'on a lieu de se louer du succès, on se confirme sur la présence de la maladie. Mais, en général, il est encore à produire beaucoup de faits pour éclaircir le cas présent, qui, dans les consultations journalières, entraîne une grande diffidence dans les opinions, notamment parmi ceux qui voient la maladie vénérienne partout & ceux qui ne la voient nulle part, parce que la plupart n'ont pas les connoissances requises pour faire sortir la vérité offusquée par tous les nuages dont elle est alors entourée.

Les ulcères offrent un genre d'affections qui sont un des signes les plus évidens de l'infection. En général, ils ne sont pas fort étendus, & leurs progrès se font d'une manière très-lente, notamment quand ils ont lieu sur la surface extérieure du corps, qu'ils ne proviennent point d'une infection fort ancienne. Leurs contours sont le plus souvent durs, ce qui vient de la stase & de l'épaississement des sucs blancs dans les mailles du tissu cellulaux; leurs bords ne sont point renversés comme dans les cas d'ulcères cancéreux; mais la ligne de démarcation, entre la peau & l'ulcération, s'élève un peu, formant un petit cercle inflammatoire; ils sont assez souvent régulièrement ronds, sans beaucoup d'empâtement dans leur voisinage; ils ne sont point douloureux, leur aspect est d'un gris-sale, & la matière qu'ils rendent, peu abondante, est d'une nature qui approche de la glue un peu verdâtre, notamment quand ils occupent le cuir chevelu; ils s'étendent, s'irritent par l'application des déterfifs, & s'améliorent par les lotions & les topiques mercuriels. Quand ils sont peu étendus & peu profonds, la matière qui en exsude, ayant communication avec l'air, se dessèche, fait croûte; mais le pus, qui se forme toujours au-dessous, détachant la croûte, ils se représentent avec leurs caractères distinctifs. Cependant l'aspect seul suffit à des praticiens habitués à les voir, pour aussitôt les caractériser. J'eus occasion, il y a dix-huit mois, de voir un jeune étranger arrivant de Londres, où il y gagna une gonorrhée qui fut arrêtée dès son principe, par des injections d'une solution de sulfate de cuivre, comme c'est assez la coutume en Angleterre. Un mois après, environ, à peine arrivé à Paris, il lui survint à la lèvre un petit bouton qui perça; bientôt il se forma engorgement à sa base, & l'ulcération s'établit. Il regardoit le mal d'une manière indifférente, lorsqu'ayant eu occasion de le voir, je devançai son aveu en lui annonçant la nature de son mal. Il ne me crut point; aussi eut-il recours à quelques praticiens en vogue, dont l'énoncé se rapporta au mien: le traitement mercuriel fut décidé. Tout étoit favorable pour la méthode des frictions; elle fut suivie par extinction, & à la vingtième illinition, l'ulcère ayant passé de lui-même à une complète déterfion & cicatrisation, je cessai le traitement.

Quand l'infection est ancienne, que les effets ont été comprimés par une cause quelconque, qui vient à cesser inopinément, le délétère, en se fixant sur une région, y produit quelquefois une ulcération qui s'étend en toute dimension & en très-peu de tems. Tout à coup il corrode les chairs & l'infection est déjà sur l'os, que la peau est à peine phlogosée; en sorte que, lorsqu'elle s'en r'ouvre, il ne reste plus de fibres musculeuses pour la soutenir; tout est converti en une sorte de putrilage qui est le résultat d'une décomposition spécifique, telle que celle qui a lieu à la suite d'une action chimique. Quand les parties environnantes ont chassé au dehors cette espèce de pourriture, elles prennent insensiblement le mode inflammatoire, qui fera découvrir, à la surface ulcérée, le caractère syphilitique. Le plus souvent l'ulcère, de nature plus bénigne, n'occupe que la peau; il est long-tems ainsi stationnaire; mais, au moment où l'on s'y attend le moins, il gagne les chairs, le périoste, les os mêmes, & alors il offre une apparence plus grave que dans son premier état. C'est dans cette circonstance que, quand on ne s'informe point des causes éloignées, on peut se méprendre sur la prochaine, & ainsi manquer le traitement pour avoir mal saisi l'indication.

La nature des ulcères qui attaquent les surfaces sécrétoires muqueuses est plus difficile à reconnoître; tous les jours les plus grands praticiens s'y trompent à l'égard des ulcères qui siégent sur les amygdales, la langue & le vagin. Je me rappelle à cet égard le cas d'un paysan des environs de Paris, qui, ayant suivi les conseils des plus célèbres alyptes, il y a une trentaine d'années, pour un ulcère aux amygdales, ne put guérir de sa maladie, qui, loin d'être palliée, n'en étoit devenue que plus grave. Fatigué de suivre le traitement mercuriel, son mal ayant déjà rongé la luette, il suivit les conseils du praticien Brasdor, qui le guérit complétement à l'aide des antiscorbutiques. Nous en avons dit quelque chose à l'article MAL DE GORGE.

Une observation faite depuis long-tems par les praticiens qui ne sont point de la classe des routiniers, est que la maladie vénérienne confirmée a beaucoup plus de difficulté à s'établir chez les personnes qui transpirent beaucoup, chez les hommes de peine, en été, & chez les Orientaux qui, sous la zône torride, sont dans une continuelle perspiration; & c'est ce dont m'a convaincu ma pratique particulière dans ces régions, où j'ai demeuré dix années en deux voyages que j'y ai faits. Il est également de fait qu'elle paroît à des époques fort éloignées de l'infection, & d'une manière beaucoup plus douce chez ceux qui ont des exutoires dont la suppuration est abondante. On peut même croire que les

principes d'infection qui arrivent vers ces issues, sont tellement dénaturés, qu'ils ne peuvent y former l'irritation qui leur est particulière; du moins je n'ai aucune connoissance d'ulcérations pareilles, qui aient offert les caractères de celles qui spécifient les ulcères vénériens. On remarque également chez les femmes qui ont des fleurs-blanches & autres genres de leucorrhée qui dépurent la masse des humeurs, que les ulcérations n'arrivent point aussi promptement au terme qui caractérise l'infection générale, que chez celles qui n'ont aucun écoulement; c'est une observation que je n'ai qu'entrevue, & que je livre actuellement, pour en établir la vérité, à l'attention de ceux qui s'occupent particuliérement du traitement des maladies vénériennes. Un dernier fait à cet égard, que je ne puis ni ne dois passer sous silence, est relatif aux femmes grosses. Quoiqu'elles puissent éprouver tous les accidens d'une infection récente, il est néanmoins reconnu que, tant que la gestation dure, rarement elles se ressentent des effets de l'infection générale; le délétère, qui a une si grande affinité avec le mucus, se portant alors en grande partie sur la trame du fœtus, à mesure qu'elle se développe, pour lui communiquer ce qu'on appelle *la vérole congénitale*. Ainsi, une mère qui ne se refuse point aux lois de la nature, peut, du moment de l'infection locale, supposant celle-ci avoir lieu au commencement de la conception, nourrir en elle des principes délétères qui n'auront pour elle leur plein effet que lorsque son fruit sera soustrait à ses mamelles. L'observation journalière est en faveur d'une pareille assertion. En pareil cas, les enfans présentent des indices de l'infection qu'ils ont reçue dès leur première origine; mais si alors la maladie ne marche pas à grands pas, avec tout son cortége de symptômes, elle n'en est pas moins funeste aux malheureux individus qui n'arrivent sur la scène de la vie que pour en éprouver toutes les amertumes. Les symptômes sont plus promptement graves, dans les cas où les enfans reçoivent l'infection des parties de la mère, en traversant le détroit qui les amène à la vie. Comme les principes d'infection sont concentrés, ils agissent avec plus de violence & de promptitude, de manière à produire, au bout de huit jours, des érosions suffisamment développées pour qu'on puisse se décider sur le véritable caractère de la maladie. On peut en dire autant de la maladie quand elle leur est communiquée par le mamelon de leur nourrice, ou le lait empoisonné de toute autre personne; mode fréquent d'infection dans les grandes villes, & malheureusement à présent dans les campagnes. Quand les humeurs sont suffisamment saturées des principes délétères, on observe que l'irruption se fait vers la bouche, les yeux & les parties de la génération; d'où s'ensuivent des aphtes, des ophthalmies, des gonorrhées, des pustules & des ulcérations à diverses régions de la peau, notamment au cuir chevelu & au visage, entre les fesses & au scrotum.

Mais parmi les ulcères vénériens, il en est un qui a un mode particulier, à raison de son siége dans les corps glanduleux où se forme la matière; les lacis des vaisseaux absorbans infiniment multipliés & extensibles, la facilité que le délétère trouve à staser & s'épancher dans le tissu cellulaire, les ramifications nombreuses, mais peu extensibles des vaisseaux sanguins qui fournissent à la nourriture de la glande, tout indiquant une disposition particulière, annonce aussi un résultat différent; & c'est aussi ce qu'on a occasion d'observer pour le plus souvent. L'engorgement, qui est lent à se faire, quoique les principes d'infection récemment admis soient dans toute leur force, parvient souvent à un volume qui étonne, offrant alors presque la dureté du marbre. Enfin, malgré tout ce qu'on fait en pareil cas pour en procurer la résolution, la suppuration survient, & le pus se faisant issue par différentes ouvertures, s'échappe à la moindre pression, comme l'eau qui s'écoule d'un arrosoir qui le contient. L'âcreté irrite, enflamme les espaces intermédiaires de la peau, qui, corrodés, tombent en pourriture; le mal s'étend à l'entour & y propage ses mauvais effets: ce n'est point une ulcération offrant toutes les apparences qui demande une prompte cicatrisation. Les chairs sont sordides, spongieuses; les contours de l'ulcère sont durs, calleux; la douleur, plus vive que dans les autres ulcères, augmente au moindre attouchement. L'expérience que m'ont fournie les hôpitaux m'a offert des cas de ce genre. Je trouve dans mon Recueil une observation que je fis sur un jeune homme qui fut soumis à mes soins en 1772. Il avoit un bubon de la nature de celui que je viens de décrire. Il avoit pris le nombre suffisant de dragées de Keyser pour établir sa cure; les forces se refusoient à une nouvelle dose. Pendant leur usage, non-seulement la glande avoit été rongée par la suppuration, mais encore les tégumens de l'étendue de la paume de la main. Trois mois s'étoient écoulés depuis la cessation des remèdes; la diète lactée, le quinquina avoient été inutiles, ainsi que les topiques de la nature la plus détersive. Enfin, M. Morand attaqua le mal par un corrosif; savoir: le muriate oxigéné de mercure; il le fit mêler à suffisante quantité de pain à chanter, & coupa celui-ci de l'étendue de l'ulcération. L'escarre qui suivit son application fut assez profonde pour comprendre toute la partie de l'ulcère qui étoit attaquée morbifiquement. Le malade éprouva de violentes douleurs, qui furent tempérées par le laudanum, & trois jours après l'escarre commençant à se détacher, laissa à découvert une surface vive, qui, peu à peu, prit le caractère inflammatoire, nécessaire à une prompte cicatrisation. Quelle que soit la manière dont les principes d'infection se sont fait voie dans les détours de l'organisme, ils n'y opèrent pas toujours tous les désordres qui le plus souvent dérivent de leur influence; quelquefois les principes de vie sont supérieurs à ceux du délétère, & alors celui-ci ne pouvant nulle part exercer ses actions, est enfin dénaturé & rendu incapable de nuire; il s'échappe par les colatoires avec les autres matières d'excrétion. Les cas sont rares, & la sécurité demande qu'on n'y fasse pas une grande attention, quand il s'agit ou qu'on

a en vue une guérison certaine; cependant on ne les observe pas moins dans les régions septentrionales, où le délétère est comprimé dans ses actions par l'excès de tenacité dans les fibres, & sous la zône torride, où les pores sont toujours ouverts aux principes d'infection : ainsi il est, même sous les zônes intermédiaires, nombre d'individus que leur heureuse disposition soustrait à la maladie & à toutes ses suites fâcheuses, quoiqu'ils contiennent en eux tout ce qu'il faut pour la produire.

En revenant vers la fin du quinzième siècle & au commencement du seizième, on ne voit qu'incertitude chez les auteurs, tant sur le caractère de la maladie qui nous occupe, que sur ses moyens de guérison : d'une part, les médecins hésitoient; de l'autre, les malades étoient dans la plus grande défiance sur leurs lumières, & les empiriques, plus audacieux, n'en débitoient leurs drogues qu'avec plus d'assurance. Ignorant la nature du mal, on feuilletoit les Grecs, les Arabes, pour y trouver quelques descriptions d'après lesquelles on pût dogmatiquement employer les remèdes. Les uns y croyant trouver quelque ressemblance avec ce que nous ont laissé les Anciens sur l'éléphantiasis, les affections impétigineuses & les lichens, employoient les formules & les prescriptions relatives à ce genre d'affection. D'autres, attribuant l'origine à des causes qui étoient le produit de leur imagination, y approprioient des moyens de répulsion, qui, la plupart du tems, ne s'accordoient guère avec ce que dicte la raison. On ignoroit encore le mode de propagation, & partant on ne pouvoit recourir à aucun moyen de préservation. Opposoit-on un remède, on étoit guidé, dans son application, par le pur empirisme. On purgeoit, on donnoit des délayans, des tempérans; quelques bains, quelques étuves; on faisoit des frictions, des illinitions où les aromatiques n'étoient pas épargnés; tel diagnostic, tel plan de traitement; on flottoit entre la notion précise du mal & l'application du moyen le plus propre à le combatre : aussi, tenant une route si incertaine, rarement arrivoit-on à une guérison durable. On peut consulter, à cet égard, l'article MÉTHODE VÉNÉRIENNE, pour savoir comment, insensiblement, l'art est parvenu au complément qui constitue actuellement toute sa richesse; on y verra que, dans les premiers tems, les méthodes végétales, dont alors le gaïac, le sassafras faisoient le fond, souvent avec le cinnabre, offrirent deux moyens salutaires d'expulsion; savoir, la sueur & le ptyalisme : comme l'un & l'autre moyens avoient leurs avantages, ils n'étoient pas aussi privés de leurs inconvéniens. Mais terminons ici ce qu'on pourroit trouver encore utile à dire sur cette si importante matière. Nous renvoyons, pour de plus grands détails, à ce que nous avons déjà exposé dans divers articles sur ce même sujet, & principalement à celui VÉROLE, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de l'*Encyclopédie*, aux nombreux ouvrages écrits didactiquement sur cette matière, notamment à celui que nous venons de publier. (PETIT-RADEL.)

MALADIES VENTEUSES. (*Pathologie.*) C'est le nom sous lequel on caractérise communément toutes les affections qu'on rapporte à la présence des fluides élastiques dégagés de leurs matrices & occupant des espaces qui leur sont étrangers. En isolant cette classe de maladies de tous ces développemens de gaz qui surviennent dans le cours des fièvres où il y a tendance à dissolution, de celles où il y a solution de continuité dans l'appareil pneumatique de la poitrine, on en vient à celles qui ont leur siége dans la capacité du bas-ventre, soit que l'air occupe les cavités intestinales ou qu'il se trouve dans l'espace que limitent les parois abdominales. Les maladies venteuses ont mérité l'attention des plus anciens médecins. On trouve dans les œuvres d'Hippocrate un livre entier où il en est fait mention. L'auteur, car on ignore encore s'il appartient au père de la médecine, a donné beaucoup à son imagination, en établissant les vents comme la cause commune de toutes les maladies, & leur faisant parcourir des espaces les plus éloignés, quelles que soient les parties de nature différentes qui pourroient intervertir leur cours. Cette théorie fausse a même gagné chez le vulgaire, qui croit encore que les vents se dégagent des routes de la circulation & se portent ensuite d'un lieu dans un autre par les oscillations du tissu cellulaire; qu'ils donnent lieu à des douleurs vagues, sujètes à certaines intermittences; c'est ce qu'il appelle *avoir des vents entre cuir & chair.* Je ne sache aucun auteur qui, depuis ces tems anciens, soit revenu spécialement sur cette matière, si ce n'est qu'au tems où Fiénus produisit en 1682 un *Traité sur les Flatuosités*, ouvrage où la partie thérapeutique est infiniment mieux traitée que l'étiologique. Helmont, Stahl, Fr. Hoffman surtout se sont étendus sur cette importante matière; mais sous la plume de Boerhaave elle s'est enrichie de tout ce que la physique & la chimie pouvoient lui fournir sous le rapport des causes. Il est dommage que cet auteur n'ait touché qu'incidentellement cette matière, & toujours dans le style aphoristique qu'il a choisi pour développer sa doctrine médicale. Combalusier, dans sa *Pneumatologie*, a envisagé la matière sous tous ses contacts avec la théorie & la pratique. Ses observations sont particulièrement relatives aux circonstances où la maladie siége dans la capacité abdominale. Les rapports, les vents inférieurs, le cholera sec, le grouillement ou borborygme, les coliques venteuses, stomacales, intestinales, le météorisme, la tympanite, la passion flatueuse sont autant de formes sous lesquelles il considère la cause première. Les symptômes relatifs à chaque circonstance sont rapportés pour établir chaque espèce de maladies, qui ellesmêmes sont exposées avec tous leurs accidens. L'auteur, à leur aide, en a formé un diagnostic & un prognostic d'autant plus solides, que l'un & l'autre ont l'observation pour base. Sauvages a mis plus d'ordre dans ses distributions : guidé par des notions prises de *la Statique des Végétaux* de Hales & par la physique pneumatique qui prenoit un commencement de vigueur dans son tems, il a expliqué, à l'aide d'une chimie

chimie mieux raisonnée, divers phénomènes qui dérivoient d'un dégagement d'un fluide aériforme, soit dans le travail d'une digestion laborieuse ou lors des actions fébriles qui donnoient un nouveau pouvoir aux foyers de putrescence contenus dans les premières voies. On peut voir, quant à la nature de celle-ci, envisagée sous le rapport chimique, tout ce qui en a été dit dans ce Dictionnaire à l'article FLATUOSITÉS, donné par M. Fourcroy. L'article suivant a rapport à la pratique; il contient quelques détails & distributions empruntés de Sauvages & de Combalusier : nous y renvoyons, ainsi qu'aux articles MÉTÉORISMES & VENTS. (PETIT RADEL.)

MALADIES VIRULENTES. Celles-ci diffèrent des vénéneuses en ce que les causes morbifiques auxquelles on les rapporte, sont le résultat d'une action de l'organisme, & qu'elles ne tiennent rien d'un caractère physique qui proviendroit du dehors : ici se rapportent les affections dartreuses, cancéreuses, syphilitiques, hydrophobiques & autres qui peuvent se communiquer par contact. (*Voyez*, pour de plus grands détails, chacune de ces affections à leur article particulier.)

MALADIF, IVE, adj., *morbosus*, qui est sujet à être souvent malade : c'est le synonyme de *valétudinaire*, qui est d'une santé chancelante. Les mots *infirme* & *cacochyme* ont une signification analogue; cependant la valeur de chaque synonyme n'est pas la même. Les femmes sont plus *valétudinaires* que les hommes; les gens mal-sains sont *maladifs;* on devient *infirme* en vieillissant; beaucoup d'enfans sont *cacochymes*. Le *valétudinaire* vit de régime; le *maladif* a recours aux remèdes; l'*infirme* supporte ses maux, & il faut que le *cacochyme* se délivre des siens. (*Voyez* VALÉTUDINAIRE.) (R. CHAMSERU.)

MALADRERIE, hôpital public de malades, & particuliérement de lépreux, appelé dans quelques pays, par corruption, *maladrie*. (*Voyez* LÉPROSERIE.) (R. GEOFFROY.)

MALA-ÉLENGI. (*Mat. méd.*) C'est un arbre du Malabar d'environ vingt pieds de haut, qui porte du fruit une fois par an, & qui est toujours vert. L'auteur du *Jardin du Malabar* le nomme *arbor baccifera indica*, *folio composito*. Les habitans du pays font de ses fleurs, bouillies avec du poivre & du *calamus aromaticus* dans l'huile de séjame, un liniment pour les affections céphaliques, &c. (MACQUART.)

MALAGA. (*Hygiène & Mat. médic.*) C'est une ancienne & forte ville d'Espagne, au royaume de Grenade, qui a un bon port, & qui est célèbre surtout par ses fruits & ses vins délicieux, qu'on recherche beaucoup dans toutes les parties du Globe.

Le vin de Malaga est liquoreux, cordial, stomachique, & très-bon, à petite dose, pour rétablir les estomacs délicats & convalescens, pour donner de la force aux personnes qui ont des travaux considérables à supporter, par les grandes chaleurs, & encore à la fin des grands repas. (MACQUART.)

MALAGME. (*Matière médicale.*) Malagme est ordinairement synonyme de cataplasme émollient; c'est un médicament topique peu différent de l'emplâtre. On ne donna d'abord ce nom qu'aux cataplasmes émolliens, mais on l'étendit dans la suite aux astringens. Le malagme est composé principalement de gommes, d'aromates & d'autres ingrédiens stimulans. Le cataplasme, le malagme & l'emplâtre sont trois compositions dans lesquelles il entre peu de graisse, d'huile & de cire. On pulvérise d'abord les ingrédiens solides, ensuite on les humecte de quelque liqueur, puis on les applique, &c. (MACQUART.)

MALAGUETTE ou MANIQUETTE. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre III. Assaisonnemens.

C'est une graine ronde, grosse comme le chénevis, qui donne son nom au pays où elle croît, dont le goût approche de celui du poivre; aussi l'emploie-t-on comme assaisonnement : on lui a encore donné le nom de *poivre de Guinée*. (MACQUART.)

MALANDRE. (*Médecine vétérinaire.*) La malandre est un ulcère qui survient au genou du cheval, dans sa partie postérieure & interne, de même que la solandre, qui affecte le pli du jarret; c'est une crevasse douloureuse, d'où découle un pus ichoreux qui corrode la peau. Cette maladie tire son nom de l'italien *malandare*, *mal aller*.

Cet ulcère est essentiel ou symptomatique : dans le premier cas, il est moins rebelle que dans l'autre, & cependant il est très-difficile à guérir, & la position de la crevasse, au pli de l'articulation, est une circonstance très-défavorable à la cicatrisation.

Lorsque la malandre est entretenue par un virus psorique, farcineux ou de toute autre nature, le traitement topique doit être combiné avec les remèdes spécifiques. Cette maladie est souvent un des symptômes des eaux aux jambes.

Les accidens qui résultent de la malandre sont, outre la douleur qui est quelquefois très-vive, la claudication, la maigreur, &c. Il n'est pas rare de voir des vers pulluler dans l'ulcère, surtout lorsqu'il persiste pendant l'été. La causticité du pus, en rongeant la peau, agrandit l'ulcère & le rend phagédénique.

Les causes externes de la malandre sont : la malpropreté & l'humidité des écuries, le défaut de pansement de la main, les blessures produites par un coup de fouet, ou la longe dans laquelle le cheval s'embarrasse les jambes. Les chevaux qui pâturent dans des prairies marécageuses, ceux qu'on fait marcher dans des rues couvertes de boues âcres, ceux d'un tempérament phlegmatique, les chevaux qu'on a fait tra-

vailler trop jeunes, sont particuliérement exposés aux malandres.

Le traitement de la malandre essentielle sera varié selon l'état de l'ulcère; s'il est enflammé & douloureux, les bains tièdes & les cataplasmes émolliens conviendront dans le principe; on passera ensuite à l'emploi des topiques déterfifs, comme l'urine humaine, l'eau de chaux très-affoiblie, la décoction d'aristoloche ou de millefeuille : on défendra l'ulcère par un bandage croisé, en forme de 8, qu'il sera très-facile d'ajuster sur le genou; il ne faut pas oublier de faire le poil & raser la peau des bords de la malandre, avant d'appliquer le bandage; après les lotions déterfives, on recouvrira l'ulcère d'un plumasseau d'étoupes enduit de térébenthine ou de miel, suivant le degré de l'inflammation; quand la suppuration sera diminuée, que tout annoncera le travail de la cicatrisation, on pansera avec des étoupes sèches.

Si la malandre est ancienne, si le flux qui en découle est absorbant, on ne cherchera à la faire disparoître qu'après avoir ménagé une issue à l'humeur, par le moyen des sétons qu'on insère au poitrail. On ne doit pas oublier les apéritifs qui poussent doucement à la peau. Le soufre, donné avec le son, offre un moyen facile de remplir cette indication. Une bonne nourriture, le pansement journalier de la main & un exercice convenable seconderont l'efficacité des remèdes. Il est à remarquer qu'une mauvaise nourriture, la paresse du palfrenier & le défaut d'exercice entretiennent, & même déterminent les ulcères spontanés, & particuliérement les malandres, les solandres, les mules traversines, & toutes les espèces d'affections cutanées, connues sous le nom d'*eaux aux jambes*. (*Voyez ce mot.*) Quand la crevasse est transversale, on lui donne le nom de *râpes*. Cette distinction est purement futile, & n'influe en rien sur le prognostic & le traitement. (GROGNIER.)

MAL-FAISANT. (*Hygiène.*)
Partie III. Règles de l'hygiène.
Ordre II. De l'hygiène publique.
Section III. Règles conservatrices & préservatrices.

Mal-faisant, au physique & au moral, se dit de tout ce qui nuit; tout ce qui est mal-sain est mal-faisant; tout animal qui attaque l'homme ou qui est venimeux est mal-faisant; toute plante vénéneuse est mal-faisante; tout homme méchant est mal-faisant & le plus dangereux des animaux, parce qu'il combine tellement le mal, qu'on ne peut l'empêcher. En parlant des animaux & des végétaux en particulier, nous avons soin de faire connoître, dans ce Dictionnaire, ce qui a rapport à ceux qui sont mal-faisans. (MACQUART.)

MALIGNITÉ. *Malignitas*. (*Pathologie.*) Dénomination prise du moral pour indiquer le caractère de certaines maladies, qui, sous des dehors peu inquiétans, n'en frappent pas moins les fondemens de l'organisme d'une manière à lui être plus ou moins promptement funeste. La cause de la malignité est dans des principes d'une ténuité telle qu'il y a tout lieu de croire que l'œil humain ne pourra jamais les découvrir, ni la chimie les renfermer de manière à les soumettre à l'analyse. Provenus du dehors ou développés au dedans, ils deviennent d'autant plus promptement funestes, que le principe des opérations vitales est plus griévement frappé dans son essence, & que la réaction est devenue moindre par l'inertie générale de la puissance musculaire. Vouloir s'étendre davantage sur ce point, c'est risquer de se perdre dans des divagations que ne pourroit adopter la saine raison. Les symptômes qui dénotent la malignité sont très-nombreux; mais ils ne s'offrent jamais tous dans le cours d'une même maladie; &, ce dont on se rend difficilement raison d'après les notions actuellement reçues de l'organisme animal, c'est leur intermittence plus ou moins longue, malgré la présence des causes cachées qui les produisent, ainsi qu'on l'observe dans les fièvres rémittentes & intermittentes, *mali moris*, que les Modernes désignent sous le nom de *pernicieuses*. En général, on doit soupçonner un pareil caractère aux maladies, quand leurs causes présumées ne cèdent point aux moyens ordinaires de traitement, quand leurs symptômes sont confus, qu'il y a tantôt dépression, tantôt exaltation dans les actions vitales, sans qu'on puisse annoncer ces changemens d'après la marche régulière des phénomènes; quand il y a des alternatives de spasmes & de paralysies; quand enfin, à toutes ces apparences, se joignent de grands changemens dans les traits du visage, qui dès-lors devient au praticien un des indices de la gravité du mal caché. En pareil cas on a lieu de croire, à une telle aberration d'actions dans les ressorts de la vie, que ce sera avec la plus grande peine que la nature sortira victorieuse d'une lutte où les efforts sont si inégaux. Dehaën, à cet égard, s'exprime dans ses *Prælectiones* de la manière qui suit : *Malignitatem intelligimus adesse quandò omnia tendunt in certissimam destructionem, si sic durent sine citâ mitificatione. Malignitas in acutis ex sententiâ etiam Hippocratis & Galeni significat celerrimam morbi mutationem in mortem; si ità perdurent, si prava pravis continuò cumulentur & bona signa sensìm exulent.* Hippocrate, le modèle de tous ceux qui veulent observer avec fruit, n'a oublié aucun des symptômes qui caractérisent la malignité. On peut voir, dans ses *Prénotions* & ses *Épidémies*, jusqu'à quel point il portoit la précision sur cette matière.

En considérant toutes les maladies auxquelles se rapporte cet article, on peut, d'après Gaubius, en faire deux classes; savoir : celles qui paroissent malignes de prime abord & qui sont telles par essence, & celles qui le deviennent en dégénérant, c'est-à-dire, celles qui, de bénignes, passent plus ou moins promptement à l'état de malignité. Les praticiens n'ont pas indifféremment vu, dans les deux siècles derniers, les symptômes des maladies aiguës, à qui le plus grand nombre rapportoit ce caractère, s'aggraver d'une manière contraire à leurs notions, & ainsi souvent mettre leur théorie en défaut. Hoffman, Starke, Frankenau, Pichler, Buchner, Dehaën, & nombre d'autres qui

ont écrit beaucoup sur cette matière, ont donné l'éveil à des craintes en émettant des opinions dont plusieurs ont été funestes aux malades, en ce que souvent on a attribué à cette cause imaginaire des anomalies d'épiphénomènes produites par des remèdes mal indiqués ou mal administrés, & le plus souvent encore par quelques erreurs dans le régime, auquel on ne donnoit qu'une legère attention. *Quæ quidem omnia*, disoit Sydenham, *vulgò malignitati nescio cui solent imputari, cujus de malignitate opinionis inventio humano generi longè ipsa pyrii pulveris inventione lethalior fuit.* En effet, l'esprit imbu que cette malignité provenoit de quelques hétérogénéités vénéneuses, il étoit naturel de recourir, pour son expulsion, aux cardiaques ou alexipharmaques, qui devoient les pousser au dehors à l'aide des sueurs qu'ils excitoient en relevant les forces trusives de la circulation. Un pareil caractère de malignité a souvent lieu dans la petite-vérole, chez les personnes sanguines, dont le système de circulation, d'une part, est violemment excité par l'hétérogène variolique, &, de l'autre, embarrassé dans ses actions par l'abondance du sang qui circule difficilement dans les capillaires. Aussi voit-on communément la prétendue malignité disparoître du moment qu'il se fait une hémorragie par quelque surface sécrétoire, ou que l'on vient aider à la nature par la lancette ou les sangsues.

Ce qui caractérise particulièrement la malignité est l'ataxie dans les symptômes, c'est-à-dire, ce désordre général, résultat d'un trouble dans les actions cérébrales si nécessaires aux grandes fonctions de la vie. Ce désordre n'est rien moins que le même dans des circonstances occasionnelles, en apparence uniformes. Ainsi, dans certaines fièvres de ce genre, on voit les opérations vitales se produire avec une telle dépression dans les actions, qu'il semble que tous les ressorts soient dans un état de détente. D'autres fois, l'exaltation est portée à un si haut point, que des mouvemens convulsifs s'ensuivent; les yeux deviennent tellement sensibles, qu'ils se refusent à l'impression de la plus foible lumière; les oreilles sont violemment affectées au moindre bruit; le tact & l'odorat sont montés à leur plus haut degré de sensibilité; enfin, ce sont des passages brusques d'une vive excitation à un état d'affaissement que dénote l'indifférence du malade au mouvement. Le pouls est alternativement fréquent, déprimé ou naturel, fort ou dur; il y a sensibilité vive avec un état comateux; il y a justesse dans les idées, & d'autres fois incohérence; hoquet, amaurose, aphonie, carphologie, trisme & autres symptômes; quelle variété de désordres opérés par une seule & même cause! Mais, parmi ces désordres, on doit distinguer ceux qui dérivent de l'impression de la cause première d'avec les secondaires, résultat d'une stase très-fâcheuse sur l'encéphale, & qui ont ordinairement pour indice un coma plus ou moins profond. Dans ce dernier, à l'ouverture du cadavre, on trouve toujours, dans l'un des ventricules, un épanchement liquide, séreux, sanguinolent & même purulent, quand il y a eu inflammation, comme il arrive assez souvent. Cette aberration d'actions ne peut durer un certain tems sans produire des effets les plus remarquables, non-seulement dans le jeu des organes, mais encore dans les régions du corps les plus propres à donner quelques indices des changemens qui ont lieu au dedans. Ayant à développer d'une manière concise ce que cette matière peut offrir de plus intéressant, je crois devoir suivre le même plan qu'a développé M. Beaumes dans ses Recherches sur les phénomènes qui constatent la malignité dans les maladies appelées *aiguës*. J'emprunterai même de cet auteur les passages les plus propres à faire connoître ce qu'il importe le plus à savoir sur une pareille matière; les emprunts de ce genre sont d'autant plus permis, qu'ils tournent à l'avantage de la science & au perfectionnement de la pratique. Un des plus graves symptômes dont fasse mention cet auteur, est un abattement général des forces très-disproportionné aux autres phénomènes de la maladie, & un affaissement de l'ame égal à celui du corps; il a été remarqué & noté par tous les praticiens qui ont écrit; tous s'accordent à regarder comme un point incontestable que si, dès le début d'une fièvre aiguë, les forces du malade sont très-abattues, quoique la fièvre ne soit pas fort vive, qu'il n'y ait eu précédemment aucune grande évacuation ni douleur violente, on a lieu de s'attendre à une fièvre maligne. La crainte est encore plus fondée quand la syncope survient aux moindres mouvemens que le malade fait en se retournant dans son lit; quand sa langue sort en tremblant, dans les efforts qu'il fait pour la montrer; quand, couché sur le dos, le malade ne prend de lui-même aucune autre situation; qu'il ne s'occupe de rien, pas même de ce qu'il lui importe le plus; quand enfin paroissent des inquiétudes sur la mort plus ou moins prochaine. Les symptômes ne se font jamais appercevoir à un plus haut degré que dans cette espèce de fièvre continue, qui marche avec les symptômes de la fièvre la plus bénigne en apparence. Le pouls est naturel & quelquefois très-lent, les urines ne sont point altérées, les déjections, dans le principe, n'ont aucune marque de putridité; la tête est bonne, le malade dort assez tranquillement, & ainsi on est, à son égard, dans une fausse sécurité. Néanmoins, ce qui décèle ici la malignité à un médecin éclairé, c'est l'abattement des forces, l'affoiblissement de la nature, le découragement du malade, & le sentiment de feu intérieur dont il se plaint.

Le caractère de malignité peut encore se prendre de la manière dont sont affectés les yeux & généralement les traits du visage. On peut, en quelque sorte, regarder ainsi la physionomie comme le critérion des forces toniques & de cohésion du tissu des organes les plus cachés; plus on l'observe dans un état de dépression, plus aussi l'on a à redouter les suites de la maladie. On en peut dire de même de cette mollesse & flaccidité particulière à la peau, si ordinaires à l'invasion des fièvres pestilentielles, & dont Lepecq de la Clôture fait mention dans sa *Collection d'Observations sur les maladies épidémiques*. Quant aux yeux,

leur abattement, leur enfoncement dans les orbites sont de tristes indices.

Le pouls offre aussi une suite de considérations qui sont de la plus grande importance si l'on considère ses rapports avec la chaleur du corps, qui, dans l'ordre ordinaire, a une corrélation avec lui. Le plus grand nombre des praticiens ont annoncé que, dans la fièvre maligne, le pouls étoit naturel, & que même il descendoit au-dessous de ce rhythme; mais cette assertion est loin d'être conforme à ce qu'avoue l'expérience. En effet, si le pouls se présente quelquefois tel, souvent aussi il est foible, inégal, fréquent; observation déjà faite par nombre de praticiens, & notamment par Morton, qui dit « qu'on doit trembler » pour le malade lorsque le pouls est inégal, foible, » fréquent & chancelant, quoique tous les autres si- » gnes soient favorables. Le rhythme du pouls pro- » pre à la malignité se réduit à ces deux caractères, » être naturel ou presque naturel & petit, foible, » mou, fréquent & inégal. Dans le premier cas, la » cause de la malignité semble n'attaquer que les » départemens de la vie animale, dont le dérange- » ment des fonctions ne s'étend point ou que peu » jusqu'au systême vasculaire. C'est ce qu'on remar- » que dans les fièvres lentes, nerveuses & autres, » tenant de cette nature. Dans le second, la cause » de la malignité porte son influence jusqu'aux hu- » meurs mises en circulation, lesquelles sont plus » ou moins altérées & décomposées dans leurs prin- » cipes; aussi trouve-t-on, en pareil cas, la petitesse » & l'inégalité du pouls réunies à la mollesse. » La petitesse, la mollesse, l'inégalité du pouls, qui n'ont lieu que dans le redoublement, constituent un signe qu'on observe surtout dans les fièvres malignes rémittentes, soporeuses; mais si, dans ces espèces de fièvres, de lent & peu développé durant la rémission, le pouls devient très-fréquent, petit, mou, foible, inégal dans les redoublemens; si, à chaque redoublement, ce symptôme paroît augmenter de quelques degrés, ainsi que la force & la durée de l'assoupissement, on a lieu de croire que la maladie sera mortelle.

La paralysie de quelques parties est un indice de malignité beaucoup plus fréquent chez les vieillards, qu'à l'époque printanière de la vie; elle est quelquefois la suite de quelques mouvemens convulsifs, qui, en cessant, laissent après eux cette triste suite. En pareil cas, il y a souvent une débilité dans la région lombaire, avec une douleur assez forte. L'espèce la plus fréquente est celle de la langue, que les malades ne peuvent tirer au dehors quand on la leur demande à voir, ou qu'ils ne retirent qu'avec difficulté quand ils l'ont fait voir; celle de la vessie, qui amène nécessairement la rétention d'urine; des muscles de la déglutition, qui s'oppose à ce que les malades ne puissent bien avaler les boissons & bouillons qui leur sont nécessaires. Ces épiphénomènes n'ont souvent lieu qu'aux approches des exacerbations dans les rémittentes, ou des accès dans les intermittentes, & cessent lorsque ces fièvres laissent quelque répit; circonstance qui, mettant la cause en évidence, en indique également le remède. L'hémiplégie est une des plus graves, & formoit le caractère pathognomonique d'une fièvre maligne sporadique qui sévissoit dans le Bas-Languedoc, & dont on trouve l'histoire dans les *Mémoires sur les fièvres aiguës*, par Charles Leroi. Cet auteur regarde ce fâcheux symptôme comme ayant un grand rapport avec la même affection de la langue. Les affections de même genre, dans lesquelles l'ouïe & la vue sont lésées, offrent les mêmes motifs de crainte, en établissant bien le caractère des maladies où elles surviennent. La surdité est souvent un des premiers à paroître, un des plus constans & un des derniers à se dissiper, ainsi que l'ont constaté les observateurs, & notamment Hippocrate dans ses *Epidémies*. Ne pourroit-on pas rapporter ici, demande M. Beaumes, cette espèce de paralysie dans l'organe du tact, qui fait que, semblables en quelque manière aux maniaques, les malades ne sentent pas le refroidissement de leurs membres découverts, lorsqu'une chaleur déterminée ne les porte pas à chercher du frais en les découvrant à dessein? N'y pourroit-on pas placer cette insensibilité générale de l'ame, qui fait que les malades sont apathiques, ne se plaignent de rien, ne sentent aucun besoin, n'ont aucun desir, si l'on en excepte, chez quelques malades, celui des boissons chaudes; enfin, quand ils n'ont pas soif, avec une langue sèche & une peau chaude?

Les affections convulsives, considérées comme indice de malignité, se présentent sous des formes très-variées, auxquelles on peut rapporter le hoquet pénible & douloureux, les nausées qui se répètent souvent; les vomissemens, les grincemens de dents, les soubresauts des tendons, la rétraction des doigts. Ces symptômes sont quelquefois suivis d'un état tétanique qui annonce le plus grand danger, & que l'on peut regarder, ainsi que l'immobilité des yeux, comme le complément du spasme dont les précédens accidens n'étoient qu'un avant-coureur. Le délire accompagne souvent ou suit de près les affections spasmodiques: quant à l'assoupissement léthargique, il se produit toujours avec un pouls petit, profond & foible; il indique alors un caractère de malignité que n'offre point celui qui paroît avec un pouls contraire dans les maladies violemment inflammatoires.

Il est des douleurs locales qui méritent également la plus grande attention dans le diagnostic de la malignité; elles sont fortes, permanentes, & n'ont aucun rapport, dans leur manière de sévir, avec les inflammations topiques & primitives. Communément elles occupent la tête & se font plus particuliérement sentir à l'occiput, au-dessus des sourcils, dans le fond des orbites. Stahl insiste sur ce symptôme, en décrivant la fièvre maligne pétéchisante, qui, en 1694, ravagea la Thuringe & la plus grande partie de la Saxe. Grantz range, parmi les signes décisifs de la fièvre putride-maligne, une douleur de tête, particuliérement à la partie postérieure, accompagnée de pesanteur & de vertige, & une douleur vive dans les yeux. On lit dans le *Traité des Fièvres* d'Huxham, qu'une froi-

deur & une douleur ſourde dans la partie poſtérieure de la tête, & quelquefois une douleur violente ſur ſon ſommet, ſont un des premiers & des plus caractériſtiques ſymptômes de la fièvre lente, nerveuſe. Nous déſignerons également ſous cette claſſe les douleurs qui ſiégent ſur l'eſtomac; elles ont communément lieu chez ceux qui ont contracté la maladie par contagion, & ſe font plus vivement ſentir vers l'orifice du cardia; quand elles ſont portées au plus haut point, il y a ce qu'on appelle *anxiété.* Cette dernière eſpèce caractériſe tellement la malignité, qu'Hippocrate n'a pas craint de dire que toutes les fièvres, avec redoublement, ſont malignes lorſqu'elles ſont accompagnées d'anxiétés, principalement aux précœurs. Morgagni parle d'un portefaix qui mourut le deuxième jour d'une fièvre exceſſivement maligne; ſa maladie ne fut annoncée que par des anxiétés & des angoiſſes inexprimables. Il faut néanmoins prendre garde de confondre ces douleurs avec celles qui ſont l'effet d'une bile âcre ſur le même orifice, ou de la piqûre de quelques vers. Un autre genre de douleur eſt celui dont les hypocondres ſont le ſiége. Hippocrate en a fait mention lorſqu'il dit, dans ſes *Coaques :* « les fièvres » qui commencent avec douleur aux hypocondres, » annoncent de la malignité »; & parmi les faits qui confirment ce point de doctrine, s'offre cette fièvre continue putride, qui régna à Lille en novembre 1767, dont la malignité, annoncée d'abord par les embarras dans les hypocondres, étoit bientôt confirmée par le délire, les ſoubreſauts dans les tendons, &c. Les douleurs de dos n'ont point auſſi été oubliées dans les indices de malignité. Ramazzini a noté ce ſymptôme dans les fièvres pourprées qui régnèrent de ſon tems à Modène, & Hippocrate nous a laiſſé, dans les détails de la maladie d'Hermocrate, un exemple de ce que ſignifient, dans les maladies malignes, les douleurs violentes des lombes. Enfin, un dernier genre de douleurs malignes, ſont celles qui ſe font ſentir ſourdement; elles fatiguent plus par leur continuité que par leurs forces; elles ſiégent ſur tous les membres, que les malades remuent difficilement; elles ſemblent d'abord être le réſultat d'une laſſitude générale, différente néanmoins de celle qui accompagne les autres maladies, & bientôt elles paſſent à un ſentiment douloureux qu'accompagne l'impotence, à raiſon de l'engourdiſſement.

La malignité, dans les maladies, a ſouvent encore pour indices les affections comateuſes qu'annonce une ſorte de délire, une ſtupeur remplacée bientôt par un ſommeil qui n'eſt rien moins que reſtaurant. Ce coma paroît le plus ſouvent lors du redoublement dans les fièvres ataćtiques, & communément il n'eſt point aſſez profond pour empêcher le malade de répondre quand on l'appelle à haute voix. D'autres fois l'aſſoupiſſement eſt tel, qu'il a même lieu dans l'intervalle des exacerbations, ainſi qu'on l'obſerve dans la fièvre maligne des vieillards, qui finit par préſenter tous les indices de l'apoplexie. Dans celle-ci il ſemble que le délétère ſiége de prime abord ſur le principe des actions vitales, de manière à priver l'organiſme de toutes ces cauſes de ſenſibilité; auſſi eſt-ce la raiſon pourquoi les ſtimulans les plus énergiques ont tant d'avantage en pareil cas, quand ils ſont unis au quinquina, qui, donné à grande doſe, attaque directement la malignité dans ſa cauſe.

Souvent la malignité ſe déclare dès l'invaſion de la maladie, & perſiſte juſqu'à ce que l'art ou la nature en aient ſurmonté les cauſes. D'autres fois auſſi, elle ne paroît qu'au plus haut point de la maladie, & ſemble alors tellement frapper d'atonie certains colatoires, que les humeurs y ſont ſouvent dérivées d'une manière ſpontanée: de là ces vomiſſemens, ces diarrhées, ces ſueurs colliquatives, ces hémorragies ſpontanées ſi difficiles à réprimer. Morgagni rapporte ainſi l'hiſtoire d'une fièvre maligne au plus haut degré, & dont un des plus fâcheux ſymptômes étoient d'énormes vomiſſemens. D'autres fois les évacuations ſe bornent au cholera-morbus; la cauſe alors ſiégeant ſur les premières voies, y produit un tel ſpaſme, que les malades rejettent par haut & par bas une grande partie des matières qui y ſont contenues avec des efforts conſidérables qui tiennent de la convulſion. Bientôt à cet orage ſuccède l'anxiété & tous les ſymptômes du plus grand affaiſſement. Le mal ſouvent ſe borne à la diarrhée, & l'on peut croire que celle-ci a la malignité pour cauſe, lorſque les autres ſymptômes augmentent après chaque ſelle, & que le flux eſt conſidérable. Queſnai, dans ſon *Traité des fièvres continues*, a caractériſé, ſous le nom de *fièvres colliquatives, putréfactives*, des maladies qui ſe diſtinguent par un flux de ventre fétide, accompagnées de ſueurs preſque continuelles. Le pouls devient mou & foible; la fièvre eſt ordinairement peu vive & affoiblit beaucoup dans les progrès de la maladie. Les forces s'abattent auſſi de plus en plus, le corps exhale une odeur fétide. Les urines ſont d'abord peu chargées; mais elles le deviennent davantage, & ne reprennent leur état naturel que lorſque la colliquation eſt ceſſée; en ſorte que les variations & les qualités vicieuſes des urines ſont un ſigne certain de la perſévérance de la maladie, quand même le flux de ventre ſe modéreroit beaucoup, & que la fièvre paroîtroit s'éteindre entièrement. Quelquefois auſſi la peau eſt le colatoire vers lequel ſe fait la détermination des humeurs. La fièvre, en pareil cas, étoit déſignée par les Anciens ſous le nom d'*hélodes ;* elle eſt caractériſée par des ſueurs précoces, d'autant plus pernicieuſes, que les ſymptômes de malignité s'en trouvent aggravés à chaque inſtant. Quoiqu'il ſemble aux aſſiſtans qu'elles doivent juger en bien la maladie, elles n'en ſont pas moins un épiphénomène, dont la qualité du pouls déſigne le danger.

Un dernier indice de malignité eſt la ſuſpenſion des ſécrétions & excrétions qui ſurvient plus particuliérement vers le plus haut point de la maladie, ainſi qu'il a lieu à l'égard des urines, de la ſalive & même

des matières stercorales ; mais la suppression la plus ordinaire est celle des sueurs. On l'attribue à une très-grande exaltation des principes de malignité, qui, par leur acrimonie, resserrent spasmodiquement les couloirs. Quand la constriction dure quelque tems, souvent il se fait rupture dans les capillaires sanguins ou dans les vaisseaux blancs, d'où s'ensuivent ces ébullitions cutanées, qu'on désigne sous le nom de *pourpre rouge ou blanc*, dont les auteurs on fait un symptôme de plusieurs maladies fébriles. Si alors se joint au pourpre rouge une teinte noirâtre, la circonstance indique, dans la malignité, un caractère de septicité qu'on ne pourra vaincre que par une application de moyens les plus actifs. Le météorisme, quand il va de pair avec de fâcheux symptômes, est toujours pernicieux par lui-même ; il offre un épiphénomène peu inquiétant quand il n'est point porté à un très-haut point. Ce symptôme est particulier aux accouchées, & leur est souvent fâcheux, surtout quand il se joint au mauvais état du pouls, qui paroît promptement & augmente de même.

Il est des saisons où la malignité s'établit d'une manière épidémique, & moissonne ses victimes de la manière la plus destructive ; c'est ce qui arrive particuliérement dans les camps, les hôpitaux & les prisons. C'est en vain qu'on a recours aux stimulans les plus énergiques ; leur effet, quand ils en ont un, n'est que momentané, & bientôt l'atonie reprenant, la débilité subséquente n'en est que plus fâcheuse. On observe que les personnes d'une foible complexion, quant au physique, dont le moral est le plus susceptible d'affection, sont plus exposées que d'autres à ses cruels effets ; aussi ces personnes feront très-bien, en pareils cas, de recourir comme préservatif au quinquina en substance ou en teinture ; elles alcooliseront leur boisson ; elles insisteront sur l'usage du vin, de la bière, des bains ; si elles vivent dans la sphère d'infection, elles se maintiendront dans le plus grand état de propreté, en changeant de linge & d'habit pour d'autres qui auront été soufrés : elles chasseront toute inquiétude par la gaîté & une entière résignation aux événemens fortuits qu'il n'est point en leur pouvoir d'éloigner. (PETIT-RADEL.)

MALLEAMOTHE. (*Matière médicale.*) C'est un arbrisseau très-utile du Malabar. Ses feuilles ressemblent à celles de l'oranger, & le fruit à celui du lentisque. Les habitans emploient ses racines à faire des manches de couteau, & les feuilles à fumer la terre. Les mêmes feuilles, lorsqu'on les a fait frire dans l'huile de palmier, passent pour un excellent liniment contre les pustules de la petite-vérole. On pense que le malleamothe pourroit bien n'être autre chose que le pavot de Parkinson. (MACQUART.)

MALMARCHE, MALEMARCHE ou MÉMARCHURE. (*Chirurgie vétérinaire.*) Les maréchaux entendent par ces termes l'entorse ou la luxation incomplète d'une articulation des extrémités, & spécialement de celle du boulet.

Le boulet est formé par la réunion du canon & du pâturon, & par deux petits os triangulaires, nommés *os sésamoïdes*, qui sont placés à la partie postérieure de cette articulation : les ligamens qui l'assujettissent & sa forme même ne lui permettent que des mouvemens d'extension & de flexion. Une extension extraordinaire ou une flexion latérale donne lieu à la mémarchure ou malemarche (ce dernier terme est suranné). La cause la plus ordinaire de cette affection étant un faux pas, lui a fait donner ces différentes dénominations.

Lafosse, dont les ouvrages renferment des vues de pratique très-précieuses, compte, parmi les accidens qui peuvent occasionner un faux pas, 1°. la position du pied, qui porte, d'un côté seulement, sur quelque corps pointu ; 2°. un mouvement prompt & forcé que fait un cheval surpris par un coup qu'on lui aura donné subitement ; 3°. le mouvement du pied lorsque, guidé par le cocher, l'animal détourne brusquement au coin d'une rue ; 4°. les crampons qui changent la situation naturelle du pied ; 5°. la mauvaise ferrure qui oblige le cheval à glisser sur le pavé à chaque pas, & qui le rend chancelant sur ses jambes ; 6°. enfin, tout ce qui change la situation du pied & le mouvement des articulations. Les autres causes de la mémarchure sont, l'effort que fait l'animal pour retirer son pied engagé dans une ornière ou embarrassé dans sa longe ; des coups, des heurts, des atteintes réitérées. Les fatigues outrées, la foiblesse, le relâchement de l'articulation prédisposent à cet accident, qui est plus commun qu'on ne pense : souvent un cheval ou un bœuf boîte sans qu'on soupçonne la cause de la claudication : on la cherche où elle n'existe pas, & il en résulte un traitement absurde.

Lorsque la mémarchure est accompagnée du gonflement de l'articulation, que cette partie est chaude & douloureuse, que l'animal boîte très-bas, le diagnostic de la maladie est évident ; mais ces signes n'existent pas toujours : la claudication peut être légère au point qu'on a de la peine à s'en appercevoir ; elle est même quelquefois très-considérable sans qu'aucun gonflement décèle l'articulation affectée. Une mémarchure légère ne doit pas être négligée, l'action de boîter peut augmenter graduellement ; dans ces cas, les ligamens se racornissent, la capsule articulaire peut se rompre & donner issue à la synovie ; les extrémités articulaires, froissées par une collision continuelle, laissent échapper un suc osseux, dont la concrétion donne lieu à des exostoses & à la soudure de l'article. D'ailleurs, le pied malade ne fournissant pas à la progression, les autres extrémités sont surchargées du poids du corps, & sont exposées à la fourbure.

La mémarchure est ordinairement un accident léger ; dans quelques circonstances, c'est un accident beaucoup plus grave qu'une luxation complète : les bouts des os déplacés, étant appuyés sur les bords de la cavité articulaire, tiraillent beaucoup plus les tégumens, les tendons, &c., que s'ils étoient complé-

rement désarticulés. La douleur est violente, & l'engorgement prodigieux.

Le traitement de cette espèce d'entorse doit varier suivant l'état de la partie malade. Si le vétérinaire est appelé sur-le-champ, l'indication qui se présente, consiste à donner du ton aux ligamens distendus, & à défendre l'articulation de la fluxion inflammatoire; c'est ce qu'on obtiendra par l'application des restrinctifs les plus puissans : tels sont l'eau très-froide, surtout celle qui tient en dissolution des sels; l'eau végéto-minérale; la saignée ne sera pratiquée qu'autant que la cause de la mémarchure aura été très-violente, que les symptômes inflammatoires se développeront subitement; hors de ces cas, elle est plus nuisible qu'utile : en affoiblissant tout le système, elle favorise la fluxion des humeurs vers la partie déjà affoiblie, & aggrave l'accident. Dans le second degré de la maladie, lorsque l'appareil inflammatoire s'est déployé, le traitement antiphlogistique convient parfaitement. On réitérera la saignée & on appliquera sur l'articulation les topiques émolliens, tels que les cataplasmes de mauve, d'autres plantes mucilagineuses; les pédiluves & fomentations de décoctions de ces plantes conviennent. On tiendra l'animal à un régime sévère, à la diète blanche; on aiguisera sa boisson de nitre & de vinaigre; le repos le plus absolu sera indispensable, tandis que, dans le principe, il eût été nuisible. Si l'emploi de cette méthode antiphlogistique & de ces topiques a fait disparoître les symptômes inflammatoires, & que l'engorgement & la claudication subsistent encore, il faut passer à l'usage des topiques les plus énergiques, comme la teinture d'aloès, l'eau-de-vie camphrée, l'essence de térébenthine, & même la teinture de cantharides : on a quelquefois tenté avec succès le cautère actuel. On doit user de ces deux derniers moyens avec la circonspection la plus soigneuse.

Les topiques fortifians, administrés inconsidérément quand l'inflammation & la douleur sont violentes, exaspéreroient ces symptômes; ils augmenteroient la rigidité des ligamens, & pourroient déterminer la suppuration & rendre la maladie presqu'incurable.

Il n'est pas rare de voir la claudication continuer long-tems après que tous les autres accidens ont disparu. Cet état est dû à la foiblesse des ligamens & des tendons. On fortifiera ces parties par des frictions sèches, très-rudes; des embrocations d'huile essentielle, des emplâtres de poix & un exercice modéré. On aura le plus grand soin d'éviter les causes des mémarchures; une articulation qui a subi une luxation complète ou incomplète est beaucoup plus exposée que les autres à cet accident. (*Voyez*, pour plus de détails, *le mot* LUXATION.) (GROONIER.)

MALMEDI (Simon de), du diocèse de Reims, prit les degrés dans l'Université de Paris, & fut élu recteur le 23 mars 1560. Il s'étoit aussi attaché à l'étude de la médecine, & prit le bonnet de docteur le 11 juillet 1564. Il devint professeur des écoles en 1568. Malmedi honora sa profession par son étude & par son zèle; il fut nommé professeur royal en philosophie grecque & latine, & posséda aussi la chaire d'éloquence au même collége en 1580, 1581 & 1582. Ce médecin se distingua dans une maladie contagieuse qui ravageoit Paris & les environs; il se sacrifia souvent & exposa plusieurs fois sa propre vie. La plupart des médecins fuirent la capitale : Malmedi seul, sans pension, se voua volontairement aux pestiférés, prodigua ses soins avec un même zèle aux pauvres & aux riches, & les aida de ses conseils avec un zèle, une ardeur, une charité véritablement héroïques. François Menut le loua dans une pièce de vers latins. Les contemporains de Malmedi en parlent aussi avec éloge; ils louent sa probité, son attachement à la religion catholique, & l'étendue de ses connoissances dans la médecine, la philosophie & l'éloquence.

Maurice Bressicus, dans le troisième de ses discours pour la chaire de Ramus, fait un grand éloge du désintéressement & de la générosité de Malmedi. Il est aussi loué par Jean Dorat dans une pièce de trente-quatre vers élégiaques qu'on lit parmi quelques autres épigrammes du même sur plusieurs médecins de la Faculté de Paris, à la suite d'un discours latin prononcé par Antoine Valet dans les écoles de médecine de Paris, & qui a été imprimé en 1572, in-8°.

Malmedi termina lui-même sa vie. Les *Mémoires de l'Étoile* parlent ainsi de cette mort : « Ce jour » (18 avril 1584), au Roussoi, près Étampes, » le médecin Malmedi se coupa la gorge, outré » de douleur & de désespoir, à cause des grandes » dettes dont il étoit accablé; à cause des fermes » qu'il avoit prises du Roi & des grandes réponses & » plégeries qu'indiscrétement il avoit faites pour plu- » sieurs personnes : genre de mort indigne d'un grand » médecin & d'un philosophe. »

Malmedi composa plusieurs ouvrages :

1°. *Enchiridion medicinæ* : c'est un Traité auquel, par modestie, il ne voulut pas mettre son nom.

2°. *Caroli noni, Gallorum regis invictissimi, tumulus; authore Simeone Malmediano, regio professore & doctore medico.* Parisiis, apud Ægidium Gorbinum, in-4°. Cet ouvrage ne contient que six pages & est sans date; il contient une élégie, une anagramme, une épitaphe, dix vers adressés à la mère du Roi (Catherine de Médicis), une prosopopée, où il fait parler, sur le même sujet, Charles de Gondy. Toutes ces pièces sont en vers latins.

3°. *Hymnus in laudem divæ Ceciliæ.*

4°. *Satyra in intempestivas quorundam dierum epulas.* Parisiis, apud Annetum Brière, 1558, in-4°.

Malmedi fit aussi un écrit satyrique contre Grevin, qui étoit à la fois médecin & poète; il y rabaisse les talens dont Grevin tiroit vanité. Dans cet ouvrage, Malmedi tombe dans le défaut qu'il reproche lui-même à ceux qui se permettent des écrits satyriques. (ANDRY.)

MALMIGNATTO. Ce nom a été donné par les habitans de l'île de Corse à un gros insecte qu'on a

pris mal à propos pour la tarentule de la Pouille. L'île de Corse n'a pas d'autres animaux venimeux que le malmignatto, dont on distingue deux espèces, l'une ronde & l'autre oblongue, semblable à nos grosses fourmis, mais monstrueuse en grosseur & très-venimeuse. Ces deux espèces de malmignatto occasionnent, par leur morsure, de grandes douleurs, avec une sensation de froid & des convulsions générales. Le meilleur remède est de cautériser la blessure, de la panser avec la thériaque de Venise, & même d'en avaler dissoute dans du vin. (MACQUART.)

MALOU (Eaux minérales de). On trouve à Malou près Béziers des eaux thermales. Dans l'ouvrage intitulé *la Nature considérée*, &c., 1771, tom. VII, pag. 223, il y a une lettre qui contient la description des bains de Malou, ainsi que l'analyse des eaux, par Cros, Jalabert & Bouillet: ils les croient fort utiles dans les vices de la transpiration, dans les sciatiques, les rhumatismes & les affections nerveuses & cutanées. (MACQUART.)

MALOUIN (Paul-Jacques), docteur-régent de la Faculté de Paris, médecin ordinaire de la Reine, de l'Académie des Sciences, de la Société royale de Londres, honoraire au collége des médecins de Nanci, professeur en médecine au collége royal & censeur royal, naquit à Caen le 6 juin 1701, de N. Malouin & de N. Poupart.

Son père, conseiller au présidial de Caen, destinoit à son fils la charge qu'il occupoit, & lui fit en conséquence suivre l'étude des lois; mais aucune considération ne put empêcher le jeune homme d'embrasser une profession vers laquelle l'entraînoit la vocation la plus décidée, & qui sembloit, en quelque sorte, héréditaire dans sa famille, qui, depuis plusieurs siècles, avoit produit des médecins distingués (1).

Malouin fut reçu bachelier le 8 avril 1724, & soutint sa première thèse le 19 décembre de la même année. Il reprit sa licence en 1729, & fut auteur d'une thèse sur l'usage du sagou dans les affections de poitrine. Il soutint, en 1730, ses deux autres thèses, & fut choisi, la même année, par M. Geoffroy, alors malade, pour faire à sa place le cours de chimie au collége royal. Il fut reçu docteur le 3 octobre 1738, & alla aussitôt exercer la médecine dans sa province natale. Il revint à Paris trois ans après, & se fit recevoir docteur-régent.

En 1735 il concourut avec M. Hellot pour une place à l'Académie des Sciences, & rétablit les cours de chimie, interrompus depuis la mort de Nicolas Lemery.

La même année, M. d'Aguesseau le nomma censeur royal, & M. de Maurepas lui confia la place de rapporteur de la Commission royale de médecine pour les remèdes nouveaux.

En 1742 il remplit à l'Académie des Sciences la place d'associé, vacante par la mort de M. Dufay. Trois ans après il fut nommé par le Roi commissaire pour les maladies des bestiaux, & choisi en 1749 par la Faculté pour remplir la chaire de pharmacie.

M. Malouin donna, pendant ce tems, plusieurs ouvrages, & remplit surtout l'espace écoulé depuis 1746 jusqu'en 1756 par des travaux importans sur les maladies épidémiques observées à Paris, & sur leur rapport avec la température de l'air. A cette époque, la mort de M. Dumoulin reporta sur lui la confiance qu'une foule de malades avoient en ce médecin célèbre. Accablé d'affaires auxquelles il pouvoit suffire à peine, M. Malouin fut contraint de suspendre le cours de ses travaux littéraires.

Après deux ans d'une pratique laborieuse, il quitta Paris, &, suivant une expression qui n'eût été que bizarre dans la bouche d'un médecin moins employé, mais exacte dans la sienne, *il prit le parti de se retirer à la Cour*. Il fut nommé en 1768 médecin ordinaire de la Reine.

En 1766 il remplaça M. Hellot en qualité de pensionnaire chimiste de l'Académie des Sciences, & remplit, l'année suivante, la chaire de médecine, vacante au collége de France par la mort de M. Astruc.

---

(1) Thomas Malouin, un de ses parens, a publié, en 1680, le *Traité des Macreuses* de M. Graindorge.

Charles Malouin, docteur agrégé de la Faculté de Médecine de l'Université de Caen, mourut à Paris en 1717, âgé de vingt-trois ans, épuisé par une application continuelle à l'étude de la profession qu'il avoit embrassée, lorsqu'il étoit sur le point de retourner en sa ville pour y disputer une chaire de professeur en langue grecque, qui fut donnée à Jacques-Laurent, son frère, prêtre, licencié en droit, chanoine de Caen & seul doyen de la Faculté de Théologie de Caen.

Charles Malouin laissa, en mourant, un ouvrage qui fut publié par son frère en 1718, sous le titre de *Traité des corps solides & des fluides, ou Examen du mouvement du sang, de celui du cœur, des artères & des autres vaisseaux du corps humain, selon les lois de la mécanique, de la physique & de la médecine, où l'on rend la raison de la différence des caractères & des tempéramens des hommes, & des symptômes les plus singuliers de leur vie, & de celles des animaux, suivant les principes des plus célèbres philosophes & des plus illustres personnages de la Faculté de Médecine de Paris*; par feu M. Charles Malouin, docteur agrégé en la Faculté de Médecine de l'Université de Caen, & mis en lumière par M. Jacques-Laurent Malouin, son frère, prêtre, bachelier en Théologie, & licencié aux Facultés des Droits en l'Université de la même ville. Paris, 1718, in-12. Ce petit Traité fut approuvé par M. Burette le 21 novembre 1718, & reparut en 1758. Il n'y a rien de nouveau dans cette dernière édition, que l'avant-propos, où il est dit que l'auteur est né d'une ancienne famille de gens de lettres, la plupart médecins; qu'il fit des progrès extraordinaires dans ses études, surtout en physique, au point qu'à la fin de son cours de philosophie, le professeur étant mort subitement, M. Malouin, son oncle, proviseur du collége, le jugea digne de remplir cette chaire vacante; que le goût du jeune physicien pour la médecine l'emporta sur la philosophie, & qu'il s'adonna tout entier à l'art de conserver la santé & de guérir les maladies.

Cette édition, publiée par M. Paul-Jacques Malouin, est précédée d'un Traité de sa composition *sur l'usage des langues vivantes dans les sciences, & particuliérement de celui de la française, en médecine*. Paris, veuve d'Houry, 1758, in-12.

M. Malouin

M. Malouin fut un homme estimable dans toute l'étendue du terme; médecin instruit, habile praticien, il consacra tous ses momens à l'étude d'une science qu'il chérissoit, & à laquelle il a rendu de vrais services. Sa confiance au pouvoir de la médecine étoit entière, & sa vie fut la critique amère de ces gens de mauvaise foi, qui professent sans rougir une science qu'ils affectent de considérer comme moins que conjecturale (1).

Tout entier aux soins de son état, M. Malouin s'en occupant exclusivement, n'eut jamais d'autre desir que celui de soulager l'humanité souffrante : ce fut l'unique, l'éternel bût de ses travaux. La facilité avec laquelle on le vit constamment abandonner ses propres idées, lorsque celles de ses émules lui sembloient plus utiles, en est une preuve assurée : ces épreuves, souvent répétées, font d'autant plus honneur à son esprit & à son cœur, que la violence & plus l'âpreté de son caractère devoient lui rendre pénible le sacrifice de son opinion.

On se rappelle avec plaisir, à ce sujet, une anecdote qui prouve à la fois le mérite du chimiste distingué qui y donna lieu, & la modestie de M. Malouin.

Celui-ci avoit publié en 1766 sa description de l'*Art du Meûnier, du Vermicellier* & *du Boulanger*; quelques années après, M. Parmentier lut à l'Académie un Mémoire sur les mêmes matières, dans lequel il se vit obligé d'attaquer directement les théories de M. Malouin. Tous les yeux étoient fixés sur ce dernier, dont on connoissoit l'extrême véhémence; M. Parmentier lui-même osoit à peine le regarder à la dérobée. La lecture terminée, M. Malouin, qui jusqu'alors avoit écouté avec la plus grande attention, se lève précipitamment, court au jeune savant : *Je vous félicite*, lui dit-il, *vous avez mieux vu que moi.*

Il vécut très-retiré pendant les dernières années de sa vie; les soins minutieux qu'il prenoit de sa santé l'obligeoient à une espèce de retraite. S'il voulut, par le régime sévère auquel il se soumit lui-même, se procurer une vieillesse saine & robuste, son vœu fut entiérement rempli; il mourut presque subitement, à Versailles, d'une attaque d'apoplexie, le 3 janvier 1778.

La médecine doit à M. Malouin quelques établissemens utiles : en 1735 il reprit les cours particuliers de chimie, interrompus depuis la mort de Lemery; ainsi ce fut lui qui ranima en France le goût de la chimie, entiérement négligé par les médecins mécaniciens.

Ce fut lui qui proposa & fit adopter le projet des séances publiques & annuelles de la Faculté de médecine. « La mort, en le surprenant, dit M. de Condorcet dans son éloge lu à l'Académie (1), n'a point prévenu l'exécution d'un projet qu'il avoit conçu pour contribuer aux progrès de la médecine.

Témoin depuis long-tems des travaux de la Faculté, il les voyoit avec douleur ensevelis dans ses registres, ne servir qu'à l'instruction de ses membres; et ce dépôt immense des faits que la Faculté rassembloit, étoit perdu pour les sciences & pour l'humanité.

Il a fondé pour cette compagnie une assemblée publique, où chaque année on devoit prononcer l'éloge des membres que la Faculté avoit perdus, & où elle rendroit compte des travaux de l'année. Jaloux de désabuser le public, qu'il avoit trouvé si injuste envers les médecins, il pensa que, pour lui apprendre à les estimer, il ne falloit que lui apprendre à les connoître.

M. Malouin a donné, 1°. en 1729, une thèse sur l'usage du sagou dans les maladies de poitrine (2).

2°. En 1730, la thèse : *An semper in inflammationibus revulsio ?* Concl. affirm.

3°. En 1733, une autre thèse sur l'économie animale, expliquée par l'égalité d'action & de réaction (3).

4°. En 1734 il publia le livre suivant : *Traité de chimie contenant la manière de préparer les remèdes qui sont le plus en usage dans la pratique de la médecine*; par M. Malouin docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris. Paris, Guill. Cavelier, 1734, in-12 de 328 pages, en comptant la table des matières.

Cet ouvrage est dédié au comte de Maurepas, & fut approuvé par M. Sylva en qualité de censeur royal, & par MM. Falconet & Antoine de Jussieu, nommés pour cet effet par la Faculté.

Ce Traité fut attaqué dans le *Journal des savans* (4), & l'année suivante Nicolas Andry en fit paroître une critique sous le titre de *Remarques de chimie touchant la préparation de différens remèdes usités dans la pratique de la médecine*. Paris, Didot, 1735, in-12 de 144 pages.

(1) La délicatesse de M. Malouin étoit extrême sur cet article; jamais il n'a pu pardonner la plus légère des plaisanteries rebattues qu'on débite, à tout propos, sur la médecine & sur les médecins. Un homme de lettres estimable se permit un jour, devant lui, quelques sarcasmes de cette espèce, qui blessèrent vivement M. Malouin. Quelque tems après, il tomba dangereusement malade. M. Malouin en est informé; il apprend en même tems la nature du traitement qu'on lui fait suivre; il court chez le malade : *Vous êtes en danger*, lui dit-il, *on vous traite mal; me voici, je vous hais, je vous soignerai, je vous guérirai, & je ne vous verrai de ma vie !....* Il tint parole sur tous les points.

Diderot suivit pendant trois ans, avec un courage à toute épreuve & une parfaite exactitude, tous les remèdes qui lui furent prescrits; après sa guérison, il vantoit, devant son médecin, la constance avec laquelle il avoit exécuté les ordonnances; tout à coup, l'auteur de la *Chimie médicinale* l'interrompt & l'embrasse avec transport, en lui disant : *Vous êtes digne d'être malade !*

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1778, Hist. pag. 65.

(2) *An sagou phtysicis prodest ?* Concl. affirm., soutenue depuis avec quelques additions, le 4 mars 1734 & le 30 janvier 1766.

(3) *An in reactionis actionisque æqualitate œconomica animalis ?* Concl. affirm. Il présida à cette thèse le 12 février; elle a été soutenue depuis, en 1751.

(4) Volume d'octobre 1734.

5°. M. Malouin y répondit par une brochure intitulée : *Lettre d'un médecin de Montpellier à un médecin de Paris, pour servir de réponse à la critique du Traité de chimie de M. Malouin.* Paris, G. Cavelier, 1735, in-12.

Le 16 novembre 1738, M. Malouin prononça, en qualité de professeur des écoles, un discours tendant à prouver que l'expérience en médecine ne peut qu'induire en erreur si elle n'est accompagnée de raisonnement (1).

6°. En 1742 il présida à une thèse de sa composition sur les précautions à prendre dans les hernies inguinales adhérentes (2).

7°. L'année suivante, à une thèse d'hygiène, dont il est l'auteur (3).

En 1750 il donna une nouvelle édition de son Traité de chimie, sous le titre de *Chimie médicinale, contenant la manière de préparer les remèdes les plus usités, & la méthode de les employer pour la guérison des maladies;* par M. Malouin, de l'Académie royale des sciences, docteur & ancien professeur de pharmacie en la Faculté de Paris, & censeur royal. Paris, d'Houry, 1750, 2 vol. in-12. Nouvelle édition en 1758.

M. Baron relève quelques erreurs qui se trouvoient dans l'édition de 1750 (4).

8°. En 1758 M. Malouin publia un Traité de l'usage des langues vivantes dans les sciences ; ce Traité se trouve à la tête de l'ouvrage de Charles Malouin, indiqué ci-dessus (5).

9°. Il a eu beaucoup de part à la dissertation sur la saignée, qui se trouve avec les dissertations & consultations médicinales de Chirac & de Sylva.

Outre son Mémoire sur la chaux, il a donné quelques autres Mémoires & observations qui se trouvent dans le *Recueil de l'Académie des Sciences.*

10°. *Expériences qui découvrent l'analogie entre l'étain & le zinc* (6).

11°. *Observations sur le zinc* (7).

12°. *Histoire des maladies épidémiques observées à Paris, en même tems que la température de l'air pendant les années* 1746, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 & 56 (1).

13°. *Analyse des eaux de Plombières.* 1746.

14°. *Expériences faites au sujet de la morve des chevaux* (15).

15°. *Description de l'art du meûnier, du boulanger & du vermicellier.* Paris, 1776, in-fol.

M. Malouin est aussi l'auteur de tous les articles de chimie qui se trouvent dans les deux premiers volumes du *Dictionnaire encyclopédique.* (ANDRY.)

(1) *Experientiam in medicinâ fallacem esse sine ratione.*

(2) *An herniæ inguinali cum adhesione subligaculum nocet?* Concl. affirm.

(3) *An ad sanitatem musica?* Concl. affirm. Cette thèse a été soutenue de nouveau le 1er. mars 1759 & le 31 juillet 1777. (*Voy.* le *Journal économique*, juillet 1759, p. 316.)

(4) *Voyez* le *Cours de chimie* de N. Lemery, édition de M. Baron, page 205, note *e*; page 212, *g*; page 234, *f*; pages 286, 295 & 304, *r*; pages 328 & 461, *f*; page 477, *m*; page 720, *h*. Il faut dire aussi qu'il loue le même ouvrage, pages 328, 329 & 720, note *h*. M. Baron parle également avec éloge du *Mémoire sur le sel de la chaux*, donné à l'Académie par M. Malouin.

Ce Mémoire fut imprimé en 1745. (*Voyez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de cette année, page 93.

(5) *Voyez* ci-dessus, note 1, à la fin.

(6) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1742, pag. 76. C'est dans ce Mémoire qu'il a donné la composition de son æthiops antimonial.

(7) *Ubi suprà*, ann. 1743, pag. 70; & 1744, p. 394.

(1) *Voyez* les *Mémoires de l'Académie*, à chacune de ces années.

(2) *Idem*, ann. 1761, pag. 173.

MALPIGHI (Marcel). Il suffit d'avoir quelques connoissances en anatomie pour savoir tout ce que la science doit à cet homme célèbre. Au dix-septième siècle, l'anatomie avoit déjà fait d'assez grands pas ; la circulation étoit découverte : Malpighi ouvrit une nouvelle carrière aux savans, en s'occupant des parties les plus déliées du corps humain. La macération, le microscope, les injections colorées furent les moyens qu'il employa pour parvenir à les connoître. Les recherches qu'il fit sur l'anatomie comparée des animaux confirmèrent ses travaux. Il fit voir les rapports ou les différences existantes entre la plupart des individus vivans, sans en excepter les plus petits, tels que les insectes. Ce fut par ce moyen, le seul véritable pour bien connoître l'anatomie, qu'il parvint à découvrir que la substance corticale du cerveau est composée d'une multitude infinie de petites glandes, qu'il démontra la composition du tissu de la langue, qu'il parvint à donner des observations nouvelles sur les vaisseaux lymphatiques, les glandes, les poumons, le foie, la rate, &c. Tant de travaux, tant de découvertes lui attirèrent l'envie d'une partie de ses contemporains, mais lui ont mérité les suffrages de la postérité.

Malpighi naquit à Crevalcuore près Bologne, le 10 mars 1628. En 1649 il perdit son père & sa mère; sa jeunesse avoit été consacrée à l'étude des belles-lettres; il se trouvoit maître de lui-même, incertain du parti qu'il devoit prendre, lorsque Natalis, son professeur de philosophie, l'engagea à embrasser la médecine. Massaria & Mariano, qu'il suivit à Bologne, remarquèrent son goût pour l'anatomie, & s'empressèrent de le cultiver ; Massaria, surtout, fit devant lui diverses expériences sur des animaux vivans, pour lui démontrer l'impossibilité de la circulation qu'il ne vouloit point admettre : Malpighi ne fut point convaincu ; mais il profita de nombre d'autres recherches, & poussa ses travaux beaucoup plus loin que ses maîtres mêmes. En 1653 il fut reçu docteur à Bologne; dès ce moment il commença à fixer l'attention publique. Partisan d'Hippocrate, il fit voir dans ses thèses la fausseté de la théorie des Arabes; il s'attira l'envie, mais il démontra la vérité.

La ville de Bologne le nomma professeur de mé-

decine en 1656; mais bientôt Ferdinand II, grand-duc de Toscane, l'attira à Pise pour y enseigner la médecine théorique. Pendant son séjour en cette ville, qui fut de courte durée, il se lia avec le savant Borelli. L'air de Pise n'étant pas convenable à sa santé, il retourna à Bologne en 1659, & y resta jusqu'en 1662, qu'il alla à Messine toujours comme professeur; il y resta quatre ans, & étant retourné au bout de ce tems dans sa patrie, il y reprit ses anciennes fonctions, malgré les vives instances des magistrats de Messine, qui l'engageoient à venir continuer ses leçons dans cette ville.

Sa réputation s'étendit alors de plus en plus. En 1669 il fut nommé associé de la Société royale de Londres. En 1691 Innocent XII l'appela à Rome, & le nomma son premier médecin. L'étude avoit affoibli sa santé: sujet tantôt à la goutte, tantôt à des coliques néphrétiques assez vives, il sentoit l'hiver de la vie s'avancer avec ses rigueurs. Trois ans après son arrivée à Rome, il fut attaqué d'apoplexie, & mourut le 29 novembre 1694, à l'âge de soixante-sept ans. Il fut inhumé à Bologne. Voici les différens ouvrages qu'a laissés cet auteur:

Observationes anatomicæ de pulmonibus. Bononiæ, 1661, in-fol. Hafniæ, 1663, in-8°., avec le Traité de Thomas Bartholin, qui est intitulé: *De pulmonum substantiâ & motu*.

Epistolæ anatomicæ de linguâ, de cerebro, de externo tactu organo, de omento, de pinguedine & adiposis ductibus. Bononiæ, 1661, 1665, in-12. Amstelod. 1669, in-12.

De viscerum, nominatìm pulmonum, hepatis cerebri corticis, renum, lienis structurâ, exercitaiones academicæ: accedit Dissertatio de polypo. Bononiæ, 1666, in-4°. Amstel., 1669, in-12. Londini, 1669, in-12. Ienæ, 1677, 1683, in-12. Francof., 1678, in-12. En français, Paris, 1683, in-12, par Sauvalle. Monspelii, 1683, in-12.

Dissertatio epistolica de formatione pulli in ovo. Londini, 1666, 1673, in-4°. En français, Paris, 1686, in-12.

Dissertatio epistolica de Bombyce. Londini, 1669, in-4°. avec 54 fig. en 12 planches. En français, Paris, 1686, in-12.

Anatome plantarum, cum appendice de ovo incubato. Londini, 1675, in-fol. avec fig. Il parle de la structure des plantes qu'il étoit parvenu à développer à l'aide du microscope. Il est un des premiers qui ait parlé de la différence sexuelle.

Anatome plantarum, pars altera. Lond., 1679, in-fol.

Epistola de glandulis conglobatis. Lond., 1689, in-4°. Leidæ, 1690, in-4°.

Consultationum medicinalium, centuria prima. Patavii, 1713, in-4°.

Le Recueil général des Œuvres de Malpighi a été imprimé sous le titre d'*Opera omnia*. Lond., 1686, 2 tom. in-fol. Lugd.-Bat., 1687, 2 tom. in-4°. Ses *Opera posthuma* ont paru, Lond., 1697, in-fol. Amstel., 1698, 1700, 2 vol. in-4°. avec fig. Venet., 1698, in-fol. (R. GEOFFROY.)

MALT. (*Hygiène.*) C'est une farine grossière qu'on obtient de l'orge qui a été séché rapidement, au moment où elle commençoit à germer. On la dit très-utile pour prévenir les suites fâcheuses du scorbut & du cancer. (MACQUART.)

MALTHACODES. (*Matière médicale.*) *Émollient*. Ce mot, rapporté par Castelli & James, a un sens profond; il offre dans Hippocrate la désignation générique des topiques gras & huileux, tels que certains onguens digestifs de la chirurgie vulgaire. Les graisses, les huiles, la cire, la poix, la térébenthine & d'autres résines entroient dans ces compositions grossières. Le prince de la médecine en interdit absolument l'usage dans le traitement des plaies & ulcères, qu'il humectoit seulement avec le vin. Quelquefois, pour réprimer & dessécher des chairs fongueuses & baveuses, il usoit de linimens ou d'onguens analogues à l'égyptiac; il y entroit des oxides de cuivre, du miel & du vinaigre. Hippocrate étoit moins occupé de la surface des plaies & ulcères à déterger & à cicatriser, que de leur contour & de l'état des parties saines environnantes, qui, suivant lui, devoient porter leur action sur les parties malades. A cet effet, il appliquoit diverses sortes d'emplâtres, cataplasmes ou MALAGMES. (*Voyez ce mot.*) Galien a soutenu & développé cette même doctrine, de bonne chirurgie traumatique, & il est à remarquer que, dans les tems modernes, personne n'a songé à donner à ces anciens documens l'attention qu'ils méritent. (R. CHAMSERU.)

MALVACÉES. (*Matière médicale.*) On donne ce nom aux plantes de la famille des mauves, *malvaceæ*, qui sont extrêmement nombreuses, soit qu'on les considère comme arbres, arbrisseaux ou plantes annuelles. Ces plantes, en général, abondent en mucilage, rendent les liquides gélatineux & visqueux; elles sont adoucissantes, émollientes & rafraîchissantes. (*Voyez* GUIMAUVE, MAUVE, KETMIE, &c.) (MACQUART.)

MALVOISIE (Vin de). (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta*.
Ordre II. Boissons.
Section IV. Liqueurs fermentées.

Dans une petite île de la Grèce, qui porte le nom de *Malvoisie*, on fait des vins sucrés, d'une qualité supérieure, & qui forment le nectar des tables recherchées. Ces vins sont encore excellens pour rétablir des estomacs délâbrés, par leurs qualités toniques & cordiales; mais il faut en user très-sobrement. Souvent les vins qu'on nous donne comme Malvoisies, sont des vins muscats du royaume de Naples, de Madère ou de Provence. Le duc de Clarence, condamné à mort par son frère Edouard IV, roi

d'Angleterre, lui demanda, & obtint de se noyer dans un tonneau de ce vin qu'il aimoit beaucoup. (MACQUART.)

MAMANGA. (*Matière médicale.*) C'est un arbrisseau du Brésil, fort commun, & qui a été décrit par Pison dans son *Histoire naturelle du pays*. Sa feuille approche de celle du citronier, mais elle est plus molle & plus longue. Ses fleurs sont jaunes & pendantes : il leur succède des siliques oblongues & vertes, d'abord noires, qui se pourrissent aisément; elles sont remplies de semences.

Les fleurs du mamanga passent pour être détersives & vulnéraires. On tire des gousses un suc huileux, propre à amollir & à faire aboutir les abcès. (MACQUART.)

MAMELLES. (*Hygiène.*) La nature, en formant les mamelles chez le sexe, n'a eu pour premier but que les besoins de l'enfant, dont le soin lui est confié au moment de sa naissance. Cet appareil merveilleux, quant à sa structure & à son usage, est placé vers le haut de la poitrine, non pas, comme le dit Plutarque, pour que la mère puisse, en nourrissant son enfant, l'embrasser & le baiser, ce qui doit lui être agréable, mais pour qu'en l'allaitant elle ne découvre point les parties que la pudeur doit tenir cachées, ce qu'elle n'auroit pu faire si les mamelles eussent été placées plus bas. La nature a différemment agi chez les quadrupèdes, & non sans raison. Leurs mamelles sont placées le long du ventre & commodément, pour nourrir leurs petits, lorsqu'ils sont appuyés sur leurs quatre extrémités; cette disposition n'étoit point nécessaire chez la femme, qui doit reposer sur son bassin. Si les mamelles, lors de la puberté, ont de tout tems fixé l'attention de ceux qui se complaisent dans l'expression de la belle nature, considérées sous tous les rapports extérieurs qui charment la vue, leur structure intime, qu'on ne peut découvrir qu'à l'aide des injections & du scapel, a aussi intéressé la curiosité de ceux qui, pour connoître les phénomènes de la nature, la suivent jusque dans ses derniers retranchemens : elles leur ont ainsi manifesté une organisation qui tient du prodige, quant au lacis de vaisseaux qui viennent exhaler une humeur huileuse, propre à se concréter bientôt dans les mailles cellulaires pour donner à l'organe sa sphéricité, quant au réseau de vaisseaux sécrétoires qui doivent séparer par la suite l'humeur laiteuse, la disposition de ceux qui constituent l'aréole & s'ouvrent sur le mamelon; quant aussi aux productions nerveuses qui fournissent la cause d'une sensibilité active, d'où dérivent les opérations secrètes qui ont lieu dans l'organe. Si, de toutes ces considérations, on vient à passer aux sympathies que les mamelles entretiennent avec la matrice, que de motifs d'étonnement pour ceux qui les observent dans l'état régulier des fonctions! que de causes de doléances pour ceux à qui elles s'offrent dans les circonstances fâcheuses de maladies! L'observateur accoutumé dès son jeune âge à lier les effets avec leurs causes, ne peut s'empêcher de voir que ces deux organes se correspondent pour en venir aux grandes fins de la nature, la reproduction & la nutrition. Ne pouvant m'étendre sur une matière qui offre tant de développement, je renvoie à mon *Traité du lait* & à ma *Physiologie*, où le lecteur sera amplement dédommagé.

Si nous parlions aux habitans de la zône torride, les règles hygiétériques, relativement aux mamelles, ne tiendroient pas beaucoup de place dans cet article. Les contenir, dans le jeune âge, avec un petit corselet sans trop les serrer; quand on est mère, les abandonner aux accroissemens que requiert l'état de nourrice, voilà où se borneroient nos prescriptions. Dans nos climats tempérés, & parlant surtout au sexe qui cherche à tirer avantage de ses agrémens, il faut combattre les mauvaises habitudes qu'on prend pour diminuer, par la pression du busc ou autres moyens, le trop d'accroissement de l'organe; le peu de soin que l'on prend à maintenir, dans un état modéré de chaleur, la poitrine en sueur, en cessant le plaisir de la danse. Il faudroit insister sur les moyens de prévenir l'impression d'un vent frais, qui, chez les jeunes mères, est cause de tant d'engorgemens laiteux, de fleurs-blanches chez les filles, & que trop souvent de répercussions, qui, ayant lieu sur l'organe respiratoire, mènent à la pulmonie par une route semée de maux dont on ne peut que pallier la gravité. Mais à quoi aboutiroient toutes nos réflexions? Le desir de plaire, fondé sur l'amour propre, fera toujours presqu'autant de victimes parmi le sexe, qu'en moissonne le fer sous les étendards du cruel dieu de la guerre. (PETIT-RADEL.)

MAMELLES. (*Médecine pratique.*)

§. Ier.

Pour avoir une idée exacte des maladies qui attaquent les mamelles, il est indispensable de rappeler, en peu de mots, leur organisation particulière : leur forme extérieure est connue. La plus grande partie de la masse qui les compose, consiste en tissu cellulaire rempli d'un tissu adipeux; la graisse paroît ramassée en petites masses divisées par les lames cellulaires. C'est par cette raison que, chez les jeunes filles, au tems où leur accroissement est avancé, les seins se gonflent & acquièrent plus de volume, parce que c'est aussi le tems où elles acquièrent plus d'embonpoint : le contraire arrive dans la vieillesse & dans les maladies, par les raisons opposées. Le tissu adipeux est rare sous le mamelon, parce que la glande mammaire est placée très-près de lui.

Il n'y a qu'une glande mammaire; mais elle se divise par portions arrondies, séparées les unes des autres par un tissu adipeux. On sait que, comme dans les autres glandes, chaque portion est infiniment divisible en petits grains glanduleux. On trouve dans cette glande un grand nombre de conduits; on conçoit que le tems le plus convenable pour les découvrir, est celui qui suit de près ou qui précède l'accouchement. Leur volume varie depuis un quart de

ligne jusqu'à deux lignes & même davantage. Ils se réunissent pour former des troncs plus volumineux ; cependant, en se rapprochant du mamelon, leur diamètre se rétrécit : structure qui fait connoître avec quelle facillité le lait forme des congestions dans ses tuyaux mêmes. Arrivés près du mamelon, ils forment ensemble des contours entre lesquels on n'apperçoit aucune substance étrangère. De l'aréole où ils forment ces circuits, ils s'insinuent dans la papille en perdant encore une partie de leur diamètre. Ils sont repliés dans ses rugosités; mais ils s'étendent quand la papille se redresse, soit qu'on l'irrite, soit qu'elle subisse la succion. Il paroît que le lait est déposé dans les conduits de la glande mammaire par les extrémités des artères ; conjecture qui devient une vérité physique, en considérant que les injections de mercure, dans les troncs artériels, remplissent les canaux laiteux, & que les menstrues s'ouvrent quelquefois une issue par la même voie.

J'ai déjà dit que le mamelon étoit composé d'un tissu réticulaire, recouvert d'un épiderme & d'une peau qui se termine en un tissu cellulaire. Quelques anatomistes admettent deux genres de fibres en réseaux & des lacunes spongieuses, pour expliquer le gonflement de cet organe & son érection, semblable à celle du pénis, & la couleur rouge qu'il contracte dans cet état. Quoi qu'il en soit, le mamelon est donc susceptible d'une action qui lui est particulière, qui consiste à s'alonger & acquérir une fermeté sensible.

L'aréole qui entoure le mamelon change de couleur selon le teint & l'âge des femmes. On y apperçoit des tubercules épars, mais sans ordre distinct, trouvés à leur extrémité. Il paroît que ce sont des glandes sébacées qui fournissent une espèce de cire, dont l'usage est de prévenir l'excoriation du mamelon, en diminuant l'impression que feroit sur lui l'humidité de la bouche des enfans, & celle du lait pendant la lactation.

Les artères, les veines & les nerfs des mamelles ne présentant rien de particulier dans leur structure, leur description devient inutile pour parler des maladies de ces organes : j'ajouterai seulement que les seins sont d'une extrême sensibilité.

Les vices des seins sont ou naturels ou accidentels. Parmi les premiers, on compte leur défaut d'accroissement & l'excès de volume qu'ils acquièrent.

§. II. *Défaut d'accroissement des seins.*

Les seins ne se développent pas complétement toutes les fois que la nutrition est imparfaite, ou que des causes externes compriment assez leur tissu pour refouler à l'intérieur les liquides destinés à étendre leurs aréoles cellulaires & l'accroissement des glandes. Dans l'un & l'autre cas, ils prennent ordinairement une configuration vicieuse; en sorte qu'on peut juger à leur inspection, quelle est la cause qui a mis obstacle à leur développement.

Quand ce vice dépend de cause interne, quelque petit que soit le sein, sa rondeur n'est pas détruite; il est aplati, au contraire, lorsqu'il a été comprimé; il ne se porte pas en avant. Chez les femmes qui étoient destinées à avoir des seins volumineux, l'aplatissement leur donne une élévation à la circonférence presqu'égale au centre; la contexture en est dure, solide, mais c'est une dureté qui tient de l'agglutination des sucs; c'est une solidité morbifique qui laisse à la masse entière une mobilité par laquelle on juge que le sein auroit beaucoup de mollesse s'il n'avoit pas acquis une dureté contre nature. La raison en est que tout ce qui gène le thorax nuit à la circulation de cette capacité & de ses tégumens; d'où défaut de nutrition des mêmes parties; d'où imperfection dans leur développement; d'où leur vice de conformation.

On comptera au nombre des causes externes, les habillemens serrés & particuliérement les corps baleinés & ceux dans lesquels on ajuste de larges plaques de bois & quelquefois de métal. C'est surtout dans les maisons qui observent des règles religieuses, ou chez les personnes qui s'astreignent aux mêmes usages, qu'on observe ces vices de conformation. Ils entraînent fréquemment des suites dangereuses, dont il est nécessaire de donner une juste idée.

On a vu par ce qui précède, que le tissu cellulaire étoit engorgé de sucs en partie coagulés : une portion des vaisseaux qui se distribuent dans la masse du sein se trouvent obstrués par les manœuvres dont nous avons rendu compte. Ces deux circonstances expliquent pourquoi les sujets qui ont eu les mamelles ainsi aplaties par compression, sont exposés aux obstructions, aux squirres & aux cancers de ces parties; car la cause la plus légère, capable de porter le trouble dans une distribution déjà gênée des liquides, parvient facilement à en arrêter le cours, à faire staser une plus grande quantité de fluides, à déterminer par cela même leur coagulation; d'où les engorgemens des glandes & du tissu cellulaire; d'où les tumeurs squirreuses. Une action étrangère faisant naître une inflammation vive ou lente dans ces tumeurs, elles dégénèrent en cancers. C'est par cette raison qu'un choc modéré est suivi d'accidens dangereux pour les personnes dont je parle, accidens qui n'arrivent pas communément par la même cause, aux personnes qui n'ont pas contracté les mêmes vices par l'habillement. Si à ces motifs on ajoute encore les acrimonies des fluides, capables de faire dégénérer les tumeurs des glandes, on conçoit que les femmes dont je parle, ont plus fréquemment que les autres (& l'observation prouve cette vérité) des engorgemens carcinomateux.

Je n'ai pas encore exposé la suite des dangers résultant des habillemens mal faits; la compression qu'ils occasionnent ne borne pas ses effets, comme on l'a vu plus haut, au centre du sein, pour les sujets qui avoient de la disposition à en avoir de volumineux, le contour se trouve également endurci; il y a donc, dans toute la masse, une sorte d'empâtement qui dispose à l'engorgement, d'où il suit que,

s'il arrive obstruction, cette obstruction sera nécessairement plus étendue, &, en embrassant plus d'espace, elle oblitérera un plus grand nombre de vaisseaux, portera la gêne de la circulation loin d'elle, disposera les glandes de l'aisselle à s'obstruer, & fera naître, dans les parties environnantes, des tumeurs de la même nature. C'est aussi ce que j'observe très-fréquemment à l'hôpital de la Salpétrière, où l'habillement des jeunes filles réunit tous les défauts que j'ai détaillés ci-dessus.

Il suit de ces principes qu'un cancer est une maladie plus dangereuse pour les personnes dont je parle, que pour toute autre; la raison en est que l'engorgement des glandes voisines du sein ne permet pas toujours d'en faire l'extirpation, sans exposer la malade au danger de voir renaître le même vice dans les tumeurs voisines. D'ailleurs, l'extirpation de ces masses inorganiques est très-difficile, parce qu'elles ont souvent contracté des adhérences avec les parties environnantes, adhérences qui ont été facilitées par le défaut d'action vitale dans des organes constamment comprimés; réflexions qui nous font appercevoir combien une habitude vicieuse entraîne d'accidens à sa suite. Je prie les lecteurs de ne pas considérer ces détails comme de simples spéculations physiologiques; ce sont des vérités fondées sur une observation constante, & réitérée fréquemment parmi un grand nombre de malades de tout âge.

On présume d'avance combien il est difficile de fondre les obstructions des mamelles chez les femmes qui ont porté des corps baleinés. Comme ces parties sont en quelque sorte désorganisées, & que la plupart des vaisseaux ont été oblitérés par la compression, l'action vitale y est trop foible pour faciliter la fonte des liquides coagulés; cependant, si le vice résultant de la compression n'a pas été excessif, il reste encore assez de liberté dans la circulation, pour que les mouvemens du système vasculaire s'exécutent dans toute la masse anciennement resserrée; mais il n'en résulte pas moins une gêne dans cette fonction, qui croît en raison du degré de pression qui a eu lieu, & du tems prolongé de sa durée..

Si l'on considère ensuite ces défauts acquisitifs relativement à la lactation, on voit manifestement à combien d'accidens les femmes dont je parle sont exposées. Après avoir démontré avec quelle facilité les seins s'engorgeoient, quand ils avoient éprouvé une longue pression, on présume aisément qu'ils sont très-susceptibles d'engoûmens laiteux, d'autant plus difficiles à résoudre, que l'oblitération des vaisseaux laiteux, lymphatiques & sanguins a été plus considérable. Mais j'examinerai cet objet plus en détail, quand je parlerai des désordres que le lait occasionne fréquemment dans les mamelles.

Tout ce qui vient d'être dit nous apprend que les moyens qu'on mettroit en usage pour faciliter le développement des seins qui ont été comprimés, n'auront pas toujours un succès sensible. Ces indications consistent à dégorger le tissu cellulaire & les glandes, leur rendre la mollesse nécessaire pour accélérer l'abord des liquides destinés à leur nutrition. Le point essentiel est donc de les ramollir par des fomentations relâchantes, mais qui contiennent en même tems des principes fondans: telles sont les décoctions des plantes dont on extrait un sel sucré, comme les carottes, les betteraves, les chicorées qui donnent un extrait savoneux, & les autres végetaux analogues.

On observera les procédés suivans: 1°. on changera la forme des habillemens; on fera en sorte que les seins restent sans compression, mais on les soutiendra inférieurement pour empêcher le balottement qui causeroit de l'irritation dans leur tissu par le tiraillement qu'ils éprouveroient; on les soutiendra donc dans toute leur circonférence, en évitant soigneusement toute compression sensible; on aura la même conduite dans le tems où ils seront couverts des topiques dont j'ai parlé plus haut.

2°. On les exposera à la vapeur d'une eau pure, afin que les molécules de cet élément, en les pénétrant assez profondément, y portent une humidité nécessaire au développement de leurs parties durcies par la compression.

3°. On les couvrira de cataplasmes faits avec les plantes que j'ai nommées ci-dessus, en observant de ne pas faire leur décoction dans une quantité d'eau superflue, afin que leur extrait savoneux ou salin ne soit pas perdu dans un liquide inutile.

4°. On fera prendre intérieurement des décoctions des mêmes plantes, pour porter dans le sang des principes doux, mais atténuans, qui dissipent l'empâtement du tissu cellulaire. Quand on aura ainsi préparé la fonte des engoûmens des seins, on donnera des fondans plus actifs, qu'on rendra légérement purgatifs de tems à autre, & par cette méthode on réparera, autant qu'il sera possible, les vices qu'aura occasionnés une compression dangereuse.

La possibilité de la cure se mesure sur le degré moins considérable & moins long-tems soutenu de la pression, sur la moindre dureté des seins. L'impossibilité de la curation sera fixée par les raisons contraires. Au reste, dans l'un & l'autre cas, on ne peut jamais espérer de leur rendre une forme aussi agréable que celle qu'ils auroient reçue de la nature: tout l'art se borne donc ici à prévenir, autant qu'on peut, les dangers ultérieurs qui tirent leur origine de cet état contre nature.

Le défaut de développement, qui tire sa source de causes internes & du vice de nutrition suffisante, présente un autre ordre de choses que nous allons examiner.

On peut rapporter à ce principe une diète austère, les travaux trop continués ou trop fatigans, des veilles multipliées, soit forcées, soit volontaires; les nuits souvent passées dans les fatigues ou les exercices, l'interruption du sommeil par une cause quelconque; les affections fébriles, la chaleur du climat qu'on habite; des ulcères internes ou externes dont la suppuration est abondante; ceux des poumons, du foie, de la vessie, &c.; une constitution trop sèche

ou trop *chaude*, pour me servir de l'expreſſion des Anciens. Les purgatifs trop répétés, les remèdes évacuans par quelques voies que ce ſoit, qui emportent une trop grande quantité de ſucs nutritifs, par les ſueurs, les urines, les crachats, &c.; les diarrhées ſpontanées; la foibleſſe des viſcères de la digeſtion; les révulſions par les ſangſues, les ſaignées des extrémités inférieures, les frictions de ces mêmes parties; l'impulſion trop forte donnée au ſang menſtruel, qui rend cette évacuation trop conſidérable: telles ſont les cauſes internes qui mettent obſtacle au défaut de développement des mamelles.

On conçoit d'avance que mon objet n'eſt pas de traiter de chacune d'elles en particulier, parce qu'elles forment autant de maladies dont la curation ſe trouve donnée en ſon lieu. Par conſéquent je renvoie le lecteur à chacun des articles dont il vient de lire les détails; il y trouvera les moyens qu'il doit mettre en uſage pour faciliter le développement du ſein, en détruiſant les vices qui s'oppoſent à ſa nutrition.

Il en exiſte une cauſe plus fréquente qu'on ne le croit communément: c'eſt l'abus des plaiſirs de l'amour, auxquels les jeunes filles ſe livrent ſans réſerve dans un âge où leur tempérament n'eſt pas encore formé; mais, comme ſon effet ne peut pas être prolongé ſans occaſionner quelques-uns des accidens dont j'ai fait l'énumération ci-deſſus, la cure ſe déduit de la connoiſſance de ces mêmes accidens, puiſque c'eſt d'après leur diagnoſtic qu'on détermine les indications à ſuivre dans le plan de curation.

§. III. *De l'accroiſſement exceſſif des mamelles.*

Depuis que les femmes de *la bonne compagnie*, épuiſées par tous les genres de débauches, n'ont que des ſeins flétris; depuis qu'elles donnent naiſſance à des avortons qui n'en ont point, il eſt indécent d'avoir les ſeins apparens; un volume modéré n'eſt pas *ſoutenable*. Les hommes ont quelquefois pris la liberté de contrarier une opinion auſſi *reſpectable*; ils ont même préféré les femmes dont les ſeins ſe rapprochent un peu de la belle proportion que la nature développoit chez nos grands'mères; mais ces hommes, dit-on, ont les goûts *abjects* & les *inclinations baſſes*; c'eſt l'expreſſion commune des *délicieuſes*: pardonnons-leur les injures qu'elles nous diſent, & ſouffrons patiemment qu'elles ſe dédommagent par quelques inſtans de mauvaiſe humeur, du chagrin d'être *mal bâties*. Si les ſeins, diſproportionnés au reſte du corps, manquent de grâce, l'œil eſt ſans doute moins déſagréablement affecté de ce défaut, que de la vue d'un ſquelette; mais ce n'eſt pas ſous ce rapport que nous conſidérerons les inconvéniens des ſeins trop volumineux.

Dans la bonne ſanté, ils gênent les actions dans l'exécution deſquelles les grands mouvemens des bras ſont néceſſaires; leur peſanteur ſur le thorax rend la reſpiration difficile au moindre exercice, parce qu'ils s'oppoſent à ſes mouvemens d'élévation; ils ſont plus expoſés aux chocs, dont les ſuites ſont les engorgemens, les ſquirres & les cancers: tels ſont les vrais inconvéniens qui réſultent de l'excès de leur volume.

Quelques phyſiciens ont dit que les ſeins trop volumineux n'étoient pas diſpoſés à la génération du lait; ils prétendent prouver cette aſſertion, en aſſurant que leur tiſſu eſt lâche & humide, & qu'il n'a pas enfin le degré de chaleur convenable à la formation de cette humeur; ils ajoutent que les forces du cœur ſont inſuffiſantes pour y rendre la circulation active; qu'il s'y engendre, faute de chaleur néceſſaire, des ſucs trop crus, qui, ſe mêlant au lait, le détériorent. Ces propoſitions ſont toutes erronées, & ne peuvent être appliquées qu'à un très-petit nombre de perſonnes, qui ſont exception; or, ce n'eſt pas dans ce ſens qu'on les préſente. L'expérience, en effet, nous fait voir que les femmes qui ont des ſeins volumineux ont abondance de lait, au delà même de la quantité relative à cette organiſation, comparée au volume de ſeins plus petits; quelques-unes ſont obligées, ou d'allaiter pluſieurs enfans à la fois, ou de perdre une partie de leur lait par quelque moyen, afin d'éviter les engorgemens de la glande mammaire. On ne remarque point que le tiſſu des ſeins ſoit lâche chez les femmes dont on parle. Ce n'eſt qu'après la lactation qu'il perd ſa première fermeté; mais il en conſerve encore davantage que celui des perſonnes qui ont les ſeins d'une médiocre groſſeur. Quand on dit qu'ils manquent de la chaleur néceſſaire pour former un lait de bonne qualité, on parle encore contre l'évidence; car nous verrons plus bas que le volume des ſeins correſpond à la force de la nutrition, de laquelle dépend la qualité des humeurs: or, comme on convient que les femmes qui ont une vie aiſée, mais ſans oiſiveté, qui ſe nourriſſent d'alimens ſucculens, ſans être d'un choix trop recherché, ont les ſeins plus volumineux, on ſera donc forcé d'avouer qu'il ſe rencontre ici toutes les conditions les plus eſſentielles à la perfection des ſécrétions: d'où il ſuit que leur lait eſt préférable à celui des autres femmes. Enfin, on ſe convainc, par l'obſervation, que les perſonnes d'une bonne ſanté ont les ſeins plus ſaillans, plus remplis, plus fermes & plus volumineux que les femmes délicates & valétudinaires; ce qui achève de démontrer que les qualités du lait doivent, chez elles, correſpondre à celles des autres humeurs. Mais, ajoute-t-on, la chaleur néceſſaire à la perfection du lait ne ſe rencontre pas en elles. Se bien porter & manquer de la chaleur néceſſaire ſont deux aſſertions ſi contradictoires, qu'il eſt inutile de réfuter l'objection; il ſuffira d'obſerver que ce ſont celles au contraire qui donnent, à tous égards, les marques indubitables de cette chaleur qu'on prétend leur être étrangère; ce ſont celles qui ſont les plus aptes à l'union conjugale; ce ſont celles qui en ſentent le plus tôt le beſoin & qui en goûtent le mieux les plaiſirs: où donc, après cela, trouvera-t-on ce défaut de chaleur? Mais, inſiſte-t-on, leur lait eſt altéré par des crudités. D'après ce qui vient d'être dit ci-deſſus, on voit que cette propoſition eſt

fautive. On trouve le lait séreux, visqueux & plein de pituite chez les femmes valétudinaires; mais le volume des seins n'a aucun rapport avec la formation de cette espèce de lait, parce que son origine tient aux vices de sécrétions générales : d'ailleurs, ces vices du lait sont plus particuliers aux femmes dont les mamelles n'ont pas pu prendre de l'accroissement. On persiste encore, en disant que le lait, accumulé en grande masse (on convient donc qu'il y en a en abondance, mais on ne se souvient pas qu'on affirmoit le contraire), se corrompt. Le lait ne se corrompt point, parce qu'il abonde dans les seins; il se coagule; ce qui est assurément très-différent. J'ai assez amplement détaillé les moyens de dégorger les mamelles, pour prévenir les effets de la coagulation.

On a dû pressentir, par ce qui vient d'être dit, les causes de l'accroissement considérable des seins; elles sont énoncées assez clairement, en parlant des qualités de la nutrition, en expliquant comment la manière de vivre des femmes contribue à ce développement, en présentant le tableau de celles qui ont de bonne heure les qualités nécessaires au mariage.

La vanité, qui contrarie toujours la nature, a engagé des femmes à chercher les moyens de diminuer le volume des seins : deux circonstances concouroient à leurs recherches. J'ai parlé de l'une au commencement de cet article : il me reste à dire que la plupart des filles des cités, élevées chez des religieuses, ne pouvoient, selon ces dernières, plaire au Créateur que par des imperfections. Avoir de la gorge, être belle, étoient assurément deux sujets de réprobation; l'enfer, ouvert à celles qui portoient un sein arrondi, attendoit sa proie avec impatience : c'étoit ainsi que s'exprimoit la jalousie dans l'intérieur des cloîtres. A des propos plus absurdes encore on joignoit l'ordre absolu de prendre, chaque jour, quelques substances capables d'interrompre ou d'affoiblir la nutrition : tel étoit, par exemple, l'usage immodéré du vinaigre bu à jeûn; en altérant les forces digestives, il arrêtoit le cours des sécrétions ou en diminuoit l'énergie, d'où le défaut d'accroissement des seins avec l'amaigrissement général qui résultoit de cette déraisonnable coutume. Des remèdes aussi dangereux, ou plus violens, employés dans les mêmes vues, doivent donc être bannis sans retour, puisque ce n'est qu'en détruisant la santé qu'ils amènent le changement d'organisation qu'on souhaite.

Les applications extérieures n'ont pas un effet redoutable sur la constitution du sujet; mais comme elles sont toutes prises dans la classe des astringens & des répercussifs, elles font acquérir aux vaisseaux des mamelles une rigidité qui les rend incapables de recevoir le lait quand il s'y porte dans les derniers tems de la grossesse & après l'accouchement : cette humeur s'y engorge d'autant plus aisément, que son cours y est arrêté dans tous les espaces; l'engorgement devient irrésoluble, faute d'action des vaisseaux trop rigides; d'où les squirres de la glande mammaire, d'où les tumeurs carcinomateuses & les tourmens vengeurs des erreurs qu'on a commises en s'écartant de la fin que la nature s'étoit proposée.

D'après ce qu'on vient de lire, je crois qu'il est de mon devoir de passer sous silence la longue énumération des médicamens usités pour détériorer la forme des seins, par la raison que je participerois, en les indiquant, aux fautes de celles qui, malgré les réflexions précédentes, seroient assez inconsidérées pour en faire abus. La seule question médicale qui mérite d'être considérée par rapport à l'accroissement des seins, c'est le développement trop rapide des organes : nous ne l'examinerons que dans ses effets morbifiques, tels que les douleurs vives qui l'accompagnent, la fièvre qui survient & la phlogose qui s'y développe chez les sujets très-sanguins & qui ont la fibre forte. On conçoit facilement que si, dans un nombre de vaisseaux déterminé, il se présente au passage une masse de fluides qui ne puisse y être contenue, il faut que les fluides rétrogradent ou que les vaisseaux se distendent outre mesure. Or, dans la circonstance donnée, la colonne de liquides qui pousse en avant la portion qui doit s'ouvrir de nouvelles routes dans les mamelles est dirigée par une force trop grande pour n'avoir pas son effet; car nous avons vu précédemment que les femmes les mieux constituées avoient aussi les seins plus volumineux : chez elles l'action vasculaire est donc forte & puissante, d'où il résulte que les liquides, dirigés dans des canaux qui n'avoient point encore été ouverts, y sont déterminés avec une grande impulsion. Par conséquent ils distendent promptement ces vases; d'où le tiraillement & la compression des nefs; d'où les douleurs aiguës; d'où la fièvre qui s'allume; d'où la disposition prochaine à la phlogose ou la phlogose déjà reconnoissable.

Si la fièvre a quelque violence, on fera une saignée du bras; on prescrira des boissons tempérantes & rafraîchissantes; on interdira pour quelques jours les alimens aux malades.

On fera en même tems un traitement local pour accélérer la disparition des douleurs & faciliter le développement des vases qui résistent trop à l'impulsion des liquides destinés à les parcourir. On remplira cette double indication par les fomentations émollientes : dans le cas où les douleurs seroient véhémentes, on mêlera des narcotiques aux émolliens; on ne continuera l'emploi des moyens externes qu'autant qu'il sera jugé indispensable pour diminuer la vivacité des accidens; autrement on favoriseroit la tendance des seins à devenir trop volumineux.

On pourra prolonger un régime moins nourrissant que de coutume; mais qu'on se souvienne que ce moyen, tout simple qu'il paroît, ne peut pas être d'un long usage sans altérer les forces, & que par conséquent ses suites sont plus à craindre que le défaut de conformation qu'on veut prévenir.

§. IV. *Des vices accidentels des seins.*

Les vices accidentels sont leur inflammation, leur obstruction, leur squirrosité; les cicatrices profondes qui

qui résultent des abcès qui ont leur siége dans ces organes; la destruction d'une partie plus ou moins grande de la masse glanduleuse; circonstances qui, rares avant que les femmes n'aient eu des enfans, les exposent à des accidens fâcheux dans le tems des couches. Si ces vices ont été l'effet d'engorgement laiteux, il y a à craindre les mêmes dangers dans les couches qui suivront.

§. V. *Inflammation des mamelles dans le tissu cellulaire.*

Cet état supposé, au moment où le lait monte aux seins, il rencontre des obstacles qui arrêtent sa route: une partie des vaisseaux qui devoient le recevoir ayant été détruite, le fluide est arrêté dans les vases qui ont souffert la destruction de leurs extrémités. Ce qui arrive dans les artères & dans les vaisseaux lymphatiques a lieu également dans les conduits laiteux: la naissance de cet accident est d'autant plus facile dans ces derniers, qu'ils se réunissent dans des troncs communs. Or, les troncs éprouvent, comme les vaisseaux laiteux de première origine, des pertes dans leur substance; d'où il résulte que l'engorgement des uns augmente encore celui des autres, pour former une congestion plus volumineuse & plus difficile à résoudre. D'après cet exposé, on conçoit aisément pourquoi les inflammations des seins sont en même tems laiteuses, lymphatiques & sanguines.

Les congestions inflammatoires dont je parle, ont lieu dans les mamelles bien conformées comme dans celles qui ont été lésées dans leur tissu: dans le premier cas, elles sont plus rares & moins rebelles, par les raisons exposées ci-dessus. Si elles ont lieu dans les premiers momens de la formation du lait, leurs symptômes ne se bornent pas aux seins; car la congestion met obstacle à l'abord de ce fluide, qui continue à se porter en abondance aux mamelles; mais comme il ne trouve point de vaisseaux assez nombreux ou assez amples pour le recevoir, il prend d'autres routes, engorge les muscles pectoraux, les muscles intercostaux, quelquefois la plèvre & les poumons mêmes. Ces phénomènes s'observent chez les femmes dont les seins sont trop petits, s'ils ne s'étendent pas convenablement pour recevoir la matière laiteuse: un âge trop avancé, dans un premier accouchement, donne naissance aux mêmes accidens, par la difficulté avec laquelle les parties se prêtent à l'abord du lait.

On distingue, avec raison, deux espèces d'inflammations dans les seins, celle du tissu cellulaire & celle des glandes: on en ajoute une troisième, qui est la réunion des deux autres. La première a lieu quand le lait monte si rapidement, qu'il s'épanche dans le tissu cellulaire avant que d'avoir formé des congestions solides dans les tuyaux laiteux: ceux-ci sont nécessairement engorgés, mais ils ne s'enflamment point dans le cas dont nous parlons, parce que le lait s'est frayé des routes multipliées dans le tissu cellulaire. On distingue cette inflammation par l'étendue qu'elle occupe, l'égalité de la tumeur, le peu de véhémence des douleurs, comparées à celles qui résultent de l'inflammation des glandes. Il y a encore une autre marque pour distinguer cette congestion inflammatoire: c'est la promptitude avec laquelle elle parviendroit à la suppuration, si on l'abandonnoit à elle-même, ou que les moyens employés pour en arrêter les progrès n'eussent pas une fin heureuse.

Les causes sont éloignées & prochaines: parmi les premières, on compte les vices des seins existans avant l'accouchement. Si les vices sont anciens, & qu'ils aient beaucoup altéré le tissu des mamelles, l'inflammation est plus grave, car elle est plus difficile à résoudre; ainsi, une femme dont les seins, ou un seul auroit éprouvé, dans un tems antérieur à sa grossesse actuelle, une déperdition de substance de la glande mammaire, & qui porteroit de profondes & nombreuses cicatrices, auroit une inflammation plus redoutable, 1°. à cause de la lésion des organes; 2°. à cause de la congestion prolongée qui auroit eu lieu pendant la gestation; circonstance dernière qui donneroit plus de fixité à l'engorgement, d'où sa moindre résolubilité, d'où l'étendue plus considérable de l'engorgement, &c.

Les causes prochaines sont, 1°. la promptitude avec laquelle le lait se porte aux seins & son abondance; 2°. les causes de toutes les autres inflammations; 3°. tous les agens qui peuvent faire sur les seins une impression sensible en les irritant, comme le froid, & les passions de l'ame, qui occasionnent une irritation spasmodique. Nous avons parlé plus haut de leur extrême sensibilité; ce qui nous fait concevoir pourquoi leur tissu se contracte aisément. Le chagrin, encore plus facilement une frayeur soudaine, fait contracter tous les vaisseaux des mamelles, & cause par ce mécanisme des congestions inflammatoires très-étendues.

De quelque genre que soit l'engorgement des mamelles, il tend également à l'inflammation, & par conséquent exige la prompte application des moyens propres à le combattre. Tout ce qui peut ramollir le tissu des mamelles sera employé sans retard. Les applications émollientes, les cataplasmes adoucissans sont parfaitement indiqués. J'ai coutume d'ajouter des narcotiques aux émolliens, & ce mélange accélère singuliérement la diminution des accidens. La raison qui m'a déterminé depuis long-tems à préférer cette méthode à toutes les autres, est l'extrême sensibilité des organes enflammés. Or, comme on sait que le spasme qui accompagne l'inflammation des organes très-irritables, est toujours porté à un degré éminent, & qu'il contribue à l'accroissement & à la durée des symptômes inflammatoires, j'ai cru devoir le calmer plus efficacement qu'on ne le fait d'ordinaire par les narcotiques & les émolliens proprement dits. L'expérience a confirmé cette théorie.

Parmi les secours employés dans la maladie dont nous parlons, il n'en est guère de plus actif que la vapeur d'eau chaude. On y expose les seins enflammés, en observant de ne pas rendre la vapeur trop chaude. On conduit, comme je l'ai dit ailleurs, les

vapeurs par des canaux commodes, afin de ne pas faire supporter à la malade une position gênante.

Parmi les linimens usités, celui qu'on forme de la dissolution de savon dans égale partie de lait & d'eau, me paroît préférable aux autres ; il m'a toujours mieux réussi que ce remède célèbre, qui est la combinaison de l'alcali volatil avec une huile douce, & qui a eu une grande vogue à Paris.

Les engorgemens sont simplement laiteux avant que d'être inflammatoires. Il convient que nous indiquions la curation des premiers ; car elle convient aux deux espèces, puisque les laiteux proprement dits sont presque toujours accompagnés d'une chaleur sensible dans les seins : par cela même qu'il y a engorgement, il y a inflammation commençante. Il est donc indispensable de faire prendre aux malades des boissons délayantes, mais en très-grande quantité. C'est le moyen de prévenir la coagulation ultérieure du lait, en aidant la fonte de celui qui forme l'engoûment. (*Voyez* ce que j'ai dit à ce sujet au mot Lait, en traitant de la fièvre qu'il détermine au moment de la sécrétion. Le reste du traitement y est amplement expliqué. J'y ai aussi exposé les avantages de la succion des mamelles, &c.)

Quand les seins se ramollissent, on fait usage des applications discussives, & jamais astringentes, comme quelques personnes les conseillent ; car si le premier effet de ces dernières paroît avantageux, les suites en sont très-redoutables par la solidité qu'elles font contracter aux glandes engorgées. Le discussif le plus simple & le plus facile à se procurer est le persil amorti sur une pêle exposée à la chaleur ; on l'applique chaud sur le sein. Les huiles aromatiques dans lesquelles on dissout du savon, les onguens les plus communs agissent aussi comme discussifs par la qualité des substances résineuses ou balsamiques qui entrent dans leur composition.

Quoique, jusqu'à ce moment, je n'aie paru donner que les moyens propres à combattre les engorgemens laiteux, on doit penser, d'après la théorie exposée ci-dessus, que ces moyens conviennent également aux obstructions inflammatoires. Mais dans ce dernier cas, le degré de l'inflammation déterminera l'activité du traitement : en sorte que si elle est véhémente, la saignée du bras devient indispensable pour dégager les seins, empêcher les progrès de l'inflammation de parcourir les parties molles attachées au thorax & les poumons mêmes. On craint trop la saignée chez les femmes en couches : celle du pied, qu'on a pratiquée tant de fois mal à propos, est la cause de cette crainte mal conçue.

La violence de la fièvre qui accompagne les grandes inflammations des mamelles, exige l'emploi des boissons acidules & rafraîchissantes. On ne doit point ici considérer l'effet coagulant des acides sur du lait réuni en masse hors de ses vaisseaux, & qui n'en éprouve plus l'action. Le vinaigre même devient ici un excellent dissolvant. On étend le vinaigre dans des boissons délayantes : on le donne dans l'eau de miel, dans l'eau sucrée, dans les infusions théiformes des plantes savoneuses, &c. ; à l'extérieur, on le mêle aux décoctions dont j'ai conseillé l'usage en fomentations. Moschion imbiboit des linges d'oxycrat chaud, dont il recouvroit les seins enflammés.

On aura soin de faciliter l'écoulement des lochies pour éviter l'abord d'une quantité trop considérable de fluides aux mamelles. Je parlerai ailleurs des moyens qui favorisent cet écoulement.

§. VI. *Abcès des mamelles dans le tissu cellulaire.*

Si l'inflammation n'a pu être résolue par les moyens indiqués ci-dessus, si leur application a été trop tardive ou négligée, la suppuration a lieu, mais de différentes manières ; car j'ai déjà dit qu'il y avoit inflammation du tissu cellulaire, inflammation des glandes, & une troisième espèce mixte : traitons d'abord de la première. J'ai dit précédemment en quoi elle consistoit, & quels étoient les caractères qui la différencioient d'avec les inflammations des glandes. Dès qu'on reconnoîtra que le pus est formé, il faudra ouvrir le foyer purulent. Si plusieurs se présentent en même tems, on les ouvrira tous. Rien n'est plus mal imaginé que cette crainte de quelques auteurs de ne pas vouloir exposer les femmes à porter de médiocres cicatrices, effet inévitable de cette opération. Le pus qui séjourne long-tems dans les seins ronge leur tissu cellulaire, met les glandes à nu, les irrite & les enflamme quand même elles n'auroient pas par elles-mêmes de tendance à l'inflammation ; si elles sont enflammées, il les fait suppurer dans les cas même où l'on auroit prévenu leur inflammation. Une ulcération trop étendue des seins, occasionnée par les ravages que fait le pus par un trop long séjour, rapproche les tégumens des glandes, celles-ci des muscles placés sous elles ; il fait des fusées dans le trajet des paquets charnus des muscles, il les réunit par la cicatrisation. La maladie se prolonge ; elle acquiert plus d'intensité en se compliquant avec la suppuration des glandes ; elle épuise les malades, conduit au marasme, à la fièvre lente, à la phthisie, &c.

Dans les couches suivantes, les mêmes accidens sont à craindre par la désorganisation des parties lésées par la suppuration. J'ai dit précédemment en quoi consistoient ces dangers ; ainsi les accidens que cette méthode mal entendue détermine, ne se bornent pas à la maladie actuelle ; elle étend encore ses effets dans l'avenir pour donner naissance à des symptômes plus dangereux. Dionis conseille avec raison de faire promptement l'ouverture des abcès aux mamelles. Quoiqu'il s'étende peu sur les motifs qui le déterminent à penser ainsi, on voit, malgré la briéveté de ses réflexions, qu'il connoissoit parfaitement les dangers du retard ou de la mauvaise habitude de ceux qui laissent les foyers s'abcéder d'eux-mêmes.

L'ulcération des seins exige à son tour un traitement particulier. Puisqu'il est à craindre que le séjour du pus n'enflamme les glandes, il est donc indis-

penſable de continuer l'application des émolliens, & l'uſage des boiſſons délayantes pour prévenir l'induration de ces organes, qui ne manquent jamais d'être un peu engorgés dans ce cas. D'ailleurs, ce traitement convient à l'état de ſuppuration qui ne ceſſe pas d'être inflammatoire. Nannoni tenoit conſtamment, pendant le jour, des linges mouillés de décoctions émollientes ſur les mamelles ſuppurées: la nuit il faiſoit appliquer un cataplaſme de mie de pain & de lait; il proſcrivoit avec raiſon l'uſage des tentes qui irritent les bords de l'ulcère; d'ailleurs l'écoulement du pus entretient l'ouverture. Il eſt utile, ainſi que Levret le conſeille, de faire exécuter de légers mouvemens au bras, afin d'empêcher les amas de matière purulente qui pourroient avoir lieu loin du foyer de l'abcès; mais cette méthode ne ſera miſe en uſage qu'au tems où le ſein abcédé aura déjà perdu de ſon volume & ſa tenſion inflammatoire. Si le foyer de l'abcès eſt conſidérable, on injectera avec précaution une décoction d'orge miellé, ou quelque liquide analogue.

Si, après la conſolidation de l'ulcère, il reſte quelque dureté dans la mamelle, on uſera de cataplaſme de ciguë, de juſquiame, de morelle; on fera uſage des fondans intérieurs; mais ce mode curatif trouvera ſa place dans l'article qui aura pour objet les tumeurs non inflammatoires des mamelles.

§. VII. *Inflammation de la glande mammaire.*

En parlant des vices naturels des ſeins, mais plus particuliérement en donnant le détail des vices accidentels auxquels ces organes ſont expoſés, nous avons donné la théorie de l'inflammation de la glande mammaire. Nous avons en même tems expliqué le mécaniſme des cauſes qui la déterminent: il eſt donc néceſſaire d'expoſer maintenant les ſignes qui différencient cette eſpèce d'inflammation de celle du tiſſu cellulaire; enſuite nous traiterons de ſa curation.

Elle ſe diſtingue de la précédente par des douleurs plus vives, par une moindre étendue. Quoique l'irritation qui l'accompagne, occaſionne une tenſion générale dans le ſein, on reconnoît que cette tenſion eſt l'effet de l'irritation, puiſque toute la ſurface tuméfiée ne porte pas dans toute ſon étendue les caractères inflammatoires. Le ſigne le plus caractériſtique eſt l'inégalité de la tumeur; car les différentes portions de la glande s'engorgent en formant des nœuds diſtincts, quelquefois ſéparés par des intervalles ſenſibles. Là ſeulement ſe reconnoît la dureté, la ſenſibilité au toucher & l'ardeur véritablement inflammatoire.

Il ne paroît pas hors de propos d'expliquer pourquoi, dans ce cas, la tumeur eſt pour ainſi dire formée par des nœuds. Nous avons dit plus haut que les différentes parties de la glande étoient ſéparées par un tiſſu cellulaire graiſſeux. On doit concevoir ces diviſions comme autant de glandes diſtinctes qui s'enflamment d'une manière iſolée, & qui, par conſéquent, compoſent chacune pour ainſi dire une tumeur inflammatoire. On a la preuve de cette vérité dans l'engorgement des parties de la glande qui ne ſont pas toujours contiguës, mais quelquefois ſéparées par d'autres qui ne s'enflamment point, ou qui n'acquièrent pas le même degré d'engorgement inflammatoire.

D'après ce qui précède, il n'eſt pas néceſſaire à la formation de la maladie dont nous parlons que la matière laiteuſe faſſe une irruption prompte ſur la mamelle. Il paroît, au contraire, que la glande mammaire ne s'engorge que quand l'obſtruction eſt lente dans ſes progrès; c'eſt pourquoi la déſorganiſation ancienne de cette glande, quand elle a été en partie ſuppurée, amène preſque conſtamment ſon inflammation dans les couches poſtérieures à la première affection. D'ailleurs, le volume qu'elle acquiert pendant la geſtation, eſt un commencement de véritable engorgement: ainſi, le lait venant à augmenter cette congeſtion dans le tems des couches, il doit en réſulter une inflammation, ſi ce liquide ne trouve pas aiſément une iſſue au dehors; car alors il ſtaſe dans ſes canaux, s'y épaiſſit, s'y coagule & arrête le cours de celui qui continue à y aborder, d'où l'obſtruction inflammatoire prend naiſſance.

L'inflammation de la glande mammaire eſt beaucoup plus grave que celle du tiſſu cellulaire, en ce qu'elle ne ſe réſout pas auſſi aiſément: d'ailleurs, elle eſt accompagnée de douleurs plus violentes, qui donnent par elles-mêmes de la véhémence à la fièvre inflammatoire. L'accroiſſement de la chaleur rend la fixité de la matière laiteuſe plus conſidérable; car il eſt eſſentiel d'obſerver que la condenſation de ce liquide s'accroît rapidement par la fièvre & la chaleur qui en eſt inſéparable. Ainſi la maladie acquiert donc des progrès par l'action même des ſymptômes qui lui ſont inhérens. C'eſt donc, non-ſeulement à la ſtructure de la glande, mais encore plus particuliérement à la nature facilement coagulable de la matière laiteuſe qu'il faut rapporter la cauſe du danger & de la gravité de l'inflammation. Les mêmes principes ſont applicables aux congeſtions inflammatoires de toutes les glandes. La réſolution ſera plus difficile ſi la glande a été antérieurement engorgée, ſurtout s'il reſte encore des portions anciennement obſtruées; car celles-ci n'étant pas ſuſceptibles d'une prompte réſolution, elles ſeront ſuppurées ou dégénéreront en ſquirre.

Le traitement de toutes les inflammations étant le même, ce que j'ai dit de l'inflammation du tiſſu cellulaire des mamelles eſt applicable ici, mais comme l'organe enflammé eſt plus douloureux que le tiſſu cellulaire, & que le liquide coagulé dans cet organe acquiert très-promptement de la fixité, il faut ajouter aux moyens curatifs précédemment énoncés, ceux que je vais indiquer. D'abord, ayant égard à la ſenſibilité extrême de la glande & aux vives douleurs qui réſultent de ſon engorgement, il ne ſuffiroit pas de ſe contenter dans la curation de ſimples émolliens: il eſt indiſpenſable de mêler avec eux les narcotiques; ils ont ici une double action, ſoit qu'on les emploie

en cataplasme ou en fomentation ; car l'humidité qu'ils entretiennent sur le sein leur donne par cela même la qualité d'émolliens ; outre cette propriété, ils émoussent la sensibilité de la partie malade : en diminuant sensiblement la douleur, ils préviennent l'accroissement des symptômes que l'irritation rendroit plus violens ; ils calment le spasme du sein, par conséquent facilitent la circulation dans les portions de la glande dont les vaisseaux ne sont pas obstrués, de manière à ne plus admettre de circulation ; ils ont une propriété plus précieuse encore, c'est celle de fondre puissamment les liquides coagulés. On conçoit donc que, sous tous les rapports, leur usage est de la plus grande efficacité. Il est bien étonnant que les praticiens ne les emploient jamais, ou que si quelques-uns ont prescrit, comme par hasard, l'usage intérieur des préparations d'opium dans les maladies accompagnées de douleurs déchirantes, ils n'aient pas songé à l'utilité de leur application dans celle dont nous parlons.

D'après ces principes sur la coagulation de la matière laiteuse, nous prescrivons des boissons dissolvantes. On emploie les sels neutres à la dose de deux gros par pinte de liquide ; le sel de Glauber est préférable aux autres ; le sel marin calcaire est plus fondant, mais on ne pourroit pas en donner constamment aux malades sans leur faire éprouver un degoût & quelquefois une répugnance invincible. Le tartre vitriolé, toujours prescrit par les accoucheurs qui se piquent de connoissances profondes en matière médicale, ne vaut rien ; il est très-peu fondant ; il est très-irritant, & assurément ce n'est pas ici une circonstance favorable pour prescrire de pareils médicamens. On peut, sans inconvénient, faire prendre une once de sel de Glauber dans les vingt-quatre heures : la quantité de liquide dans lequel il est étendu détermine presque constamment son action par les voies de la transpiration, genre d'évacuation qu'on sait être le plus avantageux aux nouvelles accouchées, en ce qu'il dissipe la matière laiteuse, & par conséquent prévient la continuité de son irruption sur les mamelles.

L'esprit de corne de cerf, comme fondant & comme sudorifique, trouvera aussi sa place dans le nombre des moyens curatifs propres à combattre l'inflammation de la glande mammaire ; il a aussi la propriété d'être sédatif : il convient donc parfaitement sous tous les rapports. On le donne à la dose de dix à quinze gouttes, & même davantage, dans un véhicule, telle qu'une boisson délayante qu'on édulcore pour masquer, autant qu'il est possible, son odeur désagréable. Il suffit d'en donner une fois par jour ; si on outroit son usage, il porteroit trop de chaleur dans les entrailles. Dans la véhémence des douleurs, on lui associe le laudanum de Sydenham, à la dose de dix gouttes. On donne cette potion le soir aux malades, pour leur procurer quelque tranquilité pendant la nuit Par cette méthode on obtient une transpiration abondante, qui diminue promptement les symptômes de l'inflammation.

On sait qu'après la résolution des inflammations, les glandes ne sont pas rendues à leur volume habituel, car leur obstruction persiste long-tems après la cessation des symptômes inflammatoires. Il convient donc de ne pas laisser la curation imparfaite ; car, si l'on abandonnoit ces tumeurs à elles-mêmes, elles acquerroient la solidité du squirre. J'ai dit plus haut que le lait se coaguloit promptement par l'effet de l'inflammation : cette coagulation acquiert une grande fixité ; d'où il résulte que le tems, comme dans les empâtemens qui succèdent aux congestions inflammatoires des autres parties, au lieu de dissiper les restes de la tumeur, donne à celle-ci plus de consistance, & rend par conséquent sa curation ultérieure plus rebelle & quelquefois impossible ; mais nous traiterons, dans un des paragraphes suivans, de la cure de cette maladie.

§. VIII. *Abcès de la glande mammaire.*

Par ce qui précède sur la facilité avec laquelle le lait se coagule dans les inflammations, & le caractère de fixité qu'il acquiert par l'effet de la chaleur qui accompagne cet état, par la stase qu'il est contraint de faire dans ses canaux, & l'impossibilité de la succion que ne permet ni la violence des douleurs des parties malades, ni la coagulation de la matière laiteuse, on conçoit aisément comment ces tumeurs inflammatoires se terminent par la suppuration. Le vice des moyens curatifs dont on admet trop souvent l'usage, le peu d'activité des autres, l'ignorance de la plupart des personnes qui se mêlent de la curation, & le caractère même de la maladie, amènent souvent cette fâcheuse terminaison. Ainsi, l'inflammation de la glande mammaire étant connue par les signes qui l'ont accompagnée, reste à juger la suppuration de cet organe. Il y a alors une fluctuation sensible dans quelques points des nodosités formées par la glande enflammée. On ne doit pas s'attendre à distinguer, dans ce cas, le foyer purulent aussi facilement qu'on le fait dans la suppuration du tissu cellulaire : elle conserve encore de la consistance, mais cette consistance n'est pas égale dans la tumeur, parce que la portion suppurée n'offre pas la même résistance au toucher.

Si l'abcès est étendu, la suppuration est plus manifeste. Sa profondeur (pourvu cependant qu'il se rapproche par quelques points des tégumens) détermine encore le diagnostic. Sa durée fait contracter aux tégumens qui le recouvrent, le même état de suppuration : dans tous les cas, les tégumens sont lésés ; leur aspect inflammatoire est borné à la surface du foyer de l'abcès de la glande. Avec le tems, les tégumens s'ouvrent eux-mêmes & laissent écouler le pus formé dans la glande. Ce pus n'est pas égal & blanc comme celui de l'inflammation du tissu cellulaire ; il a une teinte grise, il a de l'odeur, sa consistance est inégale ; il porte, en un mot, le caractère qu'on remarque dans la suppuration de toutes les glandes.

J'ai dit que cette affection étoit grave par les acci-

dens inflammatoires ; mais elle l'est aussi par le genre de suppuration qui a lieu ; car, après s'être manifestée dans une portion de la glande, elle s'annonce ensuite dans une autre. En sorte, dit Levret, que *pendant qu'un foyer de l'abcès se vide, un autre point de la mamelle devient douloureux & s'abcède. Cette alternative se répète jusqu'à ce que toutes les glandes qui ont été affectées d'engorgement, & dans lesquelles la résolution n'a pu se faire, aient suppuré les unes après les autres : ce qui dure souvent plusieurs mois, & quelquefois même une année entière, surtout si la femme est avancée en âge.*

Ce tableau est l'expression de la vérité, quand, comme le pratiquoit Levret, on laisse à la nature elle-même le soin de se former des ouvertures pour évacuer la matière purulente. Mais une méthode plus active & plus conforme aux principes de la bonne chirurgie ne laisse pas durer aussi long-tems cette misérable situation des malades. Il y a, dans ce cas, deux moyens curatifs à employer en même tems : l'un concerne l'évacuation de l'abcès formé, & l'autre la continuation des remèdes fondans, mais doux, pour prévenir la suppuration des autres portions de la glande engorgée ; car si l'on ne continuoit pas l'usage des médicamens propres à favoriser leur résolution, sans doute que la continuité de l'inflammation, entretenue par l'abcès, détermineroit leur suppuration. J'ai dit précédemment ce qu'il convenoit de faire à ce sujet, & j'en traiterai encore en faisant l'histoire des tumeurs indolentes des seins. Je ne dois donc m'occuper dans ce moment que de ce qui concerne la guérison de l'abcès.

Celui-ci étant connu, il faut l'ouvrir sans retard ; autrement, la glande se trouve détruite par l'âcreté du pus : cette humeur, qui acquiert promptement de la causticité, enflamme les parties voisines, forme des sinus, ronge le tissu des parties avec lesquelles elle est en contact, occasionne, comme l'avoue Levret, de nouvelles suppurations, & produit tous les accidens dont cet auteur fait lui-même l'énumération. Sans doute il seroit inconvenant d'ouvrir l'abcès avant que le pus ne fût formé ; mais nous ne proposons point une opération précipitée & mauvaise en elle-même ; nous condamnons le retard qu'on apporte trop ordinairement à l'application de ce moyen chirurgical, parce que c'est ce même retard qui détermine cette suite éternelle de nouveaux abcès qui font le supplice des malades ; & d'ailleurs l'expérience nous apprend qu'en ouvrant le premier foyer connu, on évite la formation de ceux qui auroient été le produit de l'irritation continuée.

Notre opinion est fondée en raisons, & appuyée du suffrage de praticiens qui n'ont pas eu moins de mérite que Levret. Quoique l'ouverture paroisse suffire pour donner issue à la matière purulente dans le premier moment, on ne négligera pas l'usage des injections adoucissantes & légérement déterſives dans les jours qui suivront immédiatement celui de l'ouverture de l'abcès ; elles seroient trop douloureuses dans le premier tems, parce que les lèvres de la plaie faite par l'instrument tranchant sont d'une sensibilité extrême. Après vingt-quatre heures le pus, s'il n'est pas formé depuis long-tems, & qu'il soit encore doux, diminue l'irritation des parties incisées, & fait en cela l'office des applications émollientes à l'intérieur : on en fait usage à l'extérieur. On mêle aux médicamens qui les composent des substances calmantes, ainsi que nous l'avons prescrit dans les paragraphes précédens.

L'accès de l'air extérieur, dans le foyer de l'abcès, rendroit, comme on sait, le pus très-âcre, si on permettoit qu'il y fît un long séjour sans être évacué. Cette considération est donc un nouveau motif pour mettre en usage les injections que j'ai indiquées ci-dessus. Bientôt on les rend légérement déterſives, afin de solliciter la glande suppurée à se cicatriser plus promptement.

Dans cette suppuration, plus particuliérement encore que dans celle du tissu cellulaire, on aura égard à l'état de l'organe enflammé. Si l'on apperçoit qu'il survienne une sorte d'atonie dans son action, on sollicitera sa vie par l'application des remèdes résineux mêlés aux émolliens : tels sont le bdellium, le sagapenum, l'opopanax, la gomme ammoniaque, l'encens, la myrrhe, le benjoin, la térébenthine & toutes les substances balsamiques ou résineuses qui ont des propriétés analogues à celles qu'on vient de citer. Il est quelquefois utile de mêler une petite partie de la dissolution de ces résines aux décoctions à injecter dans le foyer de l'ulcère ; mais ce mélange comporte, dans son usage, une prudence & un discernement qui ne sont pas à la portée de tous les praticiens. Celse les recommande expressément dans la curation des abcès qui auroient de la propension à être fistuleux : or, c'est ce qui arrive communément dans la suppuration des glandes. Il dit que les remèdes employés à l'extérieur de la tumeur doivent aussi être portés dans le foyer de l'abcès ; & il regarde avec raison comme une contradiction dans la pratique, leur exclusion dans les injections, quand on les juge nécessaires comme topiques.

Quoi qu'il en soit, dès qu'on appercevra que l'action de la glande suppurée a repris son énergie, on discontinuera des remèdes dont l'effet deviendroit alors irritant, & par conséquent nuisible. Dans ce cas, la cure s'opère très-promptement par une cicatrisation complète de l'ulcère.

§. IX. *Inflammation mixte du tissu cellulaire & de la glande mammaire.*

Les femmes qui ont eu des inflammations dans la glande mammaire, ou qui ont cet organe obstrué antérieurement à leur accouchement, ou qui, enfin, ont éprouvé à cette partie des suppurations capables d'altérer son organisation, sont plus exposées que les autres à l'inflammation mixte, qui fait le sujet de ce paragraphe. Si la congestion qui a eu lieu pendant la grossesse a déterminé quelqu'engorgement dans la glande, soit que la nature des humeurs, soit que

des causes externes aient opéré cet effet, l'inflammation qui succède à l'accouchement devient mixte.

On la distingue des précédentes par les signes réunis qui appartiennent à chacune d'elles. En effet, il y a tumeur considérable dans l'étendue du sein ; mais il y a aussi des inégalités. La tumeur est douloureuse, mais la douleur est plus aiguë dans le lieu qu'occupe la glande enflammée. Les autres signes accessoires, comme la chaleur, la rougeur, &c., ne conviennent pas plus à ce genre d'inflammation qu'aux autres, & par conséquent ne sont pas comptés au nombre des diagnostiques.

Cette maladie est fâcheuse, en ce qu'elle réunit la violence des accidens de l'une & l'autre inflammation : étendue considérable, douleurs plus véhémentes, par conséquent abondance de matières qui a donné lieu à l'inflammation ; d'où congestion plus grande, fièvre plus violente ; elle est quelquefois portée au point d'occasionner le délire. Les fonctions du thorax & des poumons sont plus lésées dans cette affection, l'inflammation étant égale à celle qui attaqueroit le tissu cellulaire dans une même étendue. La raison s'en tire du caractère des douleurs combiné avec l'espace qu'embrasse l'engorgement inflammatoire, & la quantité de fluides qui la déterminent. Il est aussi plus difficile d'obtenir sa résolution, parce que la douleur des glandes entretient le mode d'irritation, tandis que la chaleur d'une grande partie enflammée s'oppose à la résolution de l'engorgement des glandes.

Ce que nous avons dit de ses causes dans ce paragraphe, & qui a été énoncé dans les précédens, & qui a un rapport immédiat avec elles, nous conduit à penser que le traitement antiphlogistique doit être encore plus actif dans ce cas que dans les affections inflammatoires dont nous avons donné précédemment l'histoire. Saigner promptement, à moins que les lochies ne soient abondantes (& si elles ne le sont pas, à cause de l'extrême irritation, rappeler leur cours par les moyens indiqués précédemment) ; diriger constamment la vapeur de l'eau sur la tumeur inflammatoire, &, dans les intervalles de cette opération, la couvrir de fomentations acidulées & narcotiques ; rendre les boissons rafraîchissantes, mais les faire prendre en abondance ; leur donner de tems en tems la propriété fondante, par l'addition du sel de Glauber, & quelquefois par celle de l'esprit de corne de cerf, qui est en même tems un fondant du lait & un antispasmodique.

Pourquoi n'emploieroit-on pas les sangsues autour du sein ? elles feroient un dégorgement local qu'on sait être si utile dans les inflammations arthritiques. Cette idée me vient en écrivant. Je n'ai donc point d'expérience à cet égard ; mais tout indique que l'effet du dégorgement seroit d'autant plus avantageux, que d'un autre côté on entretient l'écoulement des lochies, & que par conséquent il n'y a pas à craindre en prenant la précaution de faire couler le plus de fluides qu'il sera possible par l'utérus ; il n'y a point, dis-je, à craindre que la déplétion opérée par les sangsues ne soit rendue inutile.

Telle est la marche vive qu'il faut suivre dans le traitement de la maladie composée de l'inflammation du sein & de la glande. Si les accidens se calment & laissent appercevoir un commencement de résolution, on continuera avec plus de constance à rendre les boissons fondantes, pour hâter la résolution des glandes ; car celles-ci, comme cela est prouvé par ce qui précède, restent plus long-tems enflammées que le tissu cellulaire.

§. X. *Suppuration consécutive de l'inflammation mixte.*

La difficulté de la résolution de l'inflammation mixte détermine ordinairement la suppuration du sein. Les signes de l'abcès sont connus par ce qui a été dit précédemment ; comme il se forme d'abord dans le tissu cellulaire, il est indispensable de l'ouvrir promptement. Outre les avantages énoncés ci-devant de cette opération, on aura, par la détumescence de la mamelle, suite de l'évacuation de la matière purulente, une plus grande facilité à reconnoître l'abcès de la glande, au moment où la suppuration sera formée dans cet organe. La détension du sein apportant aussi plus de calme aux douleurs, ou, pour mieux m'expliquer, laissant à leur siége une beaucoup moindre étendue, on observera plus commodément ce qui se passera dans la glande enflammée, & on aura plus d'aisance pour en faire le traitement.

Les moyens curatifs consisteront dans la combinaison de ceux que j'ai prescrits en traitant de la suppuration du tissu cellulaire & de celle de la glande. Le tems, les accidens & l'état actuel de la maladie feront donc juger de l'application nécessaire de chacun d'eux. Il est inutile de rappeler, dans ce paragraphe, ce qui a été expliqué dans les précédens.

§. XI. *Obstruction lente & induration de la glande mammaire.*

Il paroissoit naturel, après avoir traité de l'inflammation des seins, de faire ici l'histoire de l'induration, qui en est si souvent une suite inévitable ; mais comme l'obstruction lente de cet organe a beaucoup de rapport avec son induration consécutive à l'inflammation, je n'ai pas cru qu'il convînt d'en faire deux articles séparés, d'autant plus que le traitement de l'une & l'autre maladie a une grande ressemblance dans les moyens curatifs. Cependant, pour mettre quelqu'ordre dans cette matière, je parlerai d'abord des obstructions lentes des mamelles, & ensuite de leur induration.

1°. *De l'obstruction lente.*

J'appelle *lente*, par comparaison avec celle que détermine l'inflammation toute obstruction des seins dont les progrès sont peu sensibles, quelle qu'en puisse être

l'origine : il m'a paru utile d'observer cette différénce par les raisons qui seront développées dans ce numéro.

Tout ce qui peut donner naissance aux obstructions en général peut aussi occasionner celle des seins ; ainsi elles naissent comme les autres, ou par vice des solides, ou par défaut de combinaison convenable dans les fluides : dans le premier cas, le rétrécissement des vaisseaux de la glande mammaire est une cause de cette maladie ; par conséquent une femme âgée, en devenant grosse, aura plus facilement le sein engorgé qu'une autre. L'application des substances astringentes, dont usent quelques personnes qui ne veulent pas avoir des seins volumineux, est une seconde cause du rétrécissement des vases. Les maladies qui ont altéré la structure de la glande formeront la troisième. Les affections inflammatoires rendent les vaisseaux durs, plus solides, & diminuent leur capacité ; elles font à cet égard ce que l'âge opère dans tous les organes. Les suppurations qui ont détruit une partie du même tissu ne laissent plus à parcourir à la même masse de fluides la quantité de vaisseaux nécessaires pour la recevoir : donc ces fluides seront embarrassés dans leur marche ; donc leur cours ralenti sera cause de la stase ; d'où leur épaississement, d'où l'obstruction.

Ce que nous venons de dire explique comment les compressions extérieures, diminuant la capacité des cylindres, deviennent cause d'engorgement ; c'est par cette raison que les obstructions des seins sont fréquentes dans les ordres de femmes qui portent des corps baleinés ou trop durs : la même chose a lieu dans les familles qui n'ont point encore abjuré cet usage. J'ai vu un grand nombre de filles, à la Salpétrière, affectées de la maladie dont nous parlons, & qui tiroit son origine de corps trop durs & aplatis sur le thorax.

Les anciennes tumeurs, en comprimant les vases qui étoient restés sains, font cause d'un nouvel engorgement : le poids des mamelles trop volumineuses, & qu'on ne soutient pas par la forme d'habillement, détermine des obstructions, parce qu'elles tiraillent les vaisseaux, & par conséquent diminuent leur diamètre en les alongeant : d'où la stase des fluides dans ces cylindres rétrécis.

La qualité des fluides, altérée, devient à son tour la cause immédiate des obstructions : les vices acrimonieux qui les coagulent, les rendent incapables de circuler dans leurs vaisseaux ; ainsi, les vices écrouelleux, sporiques anciens, l'épaississement spontané de la lymphe, celui qui a lieu par défaut d'action suffisante des solides, sont autant d'agens qui donnent lieu aux engorgemens des mamelles. La sécrétion d'une médiocre quantité de lait, mais trop long-tems continuée dans les mamelles, sans qu'on lui donne issue au dehors, est une cause très-fréquente d'obstruction de la glande mammaire. J'ai dit ailleurs que le lait circuloit long-tems avec le sang après les couches ; aussi observe-t-on que ces restes d'humeur laiteuse, auxquels on ne fait pas assez d'attention, forment, à la longue, des congestions très-solides dans toutes les parties glanduleuses. En interrogeant les femmes qui les portent sur l'époque où elles ont remarqué leur formation, on reconnoît qu'il faut en rapporter les commencemens à des tems prochains de leurs couches.

Un froid trop actif, dont l'impression se porte sur le sein, y détermine aussi des obstructions : peut-être qu'il agit davantage sur les solides que sur les fluides ; mais il est certain qu'il rapproche aussi les molécules de ceux-ci, & peut donc être une double cause d'engorgement.

Dans les premiers tems de la formation d'une obstruction de la glande mammaire, à peine s'apperçoit-on de son existence ; le hasard souvent la fait découvrir, car la modicité de son volume & son indolence ne la font pas remarquer ; cependant elle acquiert quelquefois une grande fixité, pendant qu'on ignore qu'elle existe. Il est arrivé souvent qu'un choc, une pression modérée même, en y occasionnant de la douleur, l'a fait reconnoître. Quoi qu'il en soit, le diagnostic n'est point équivoque, puisque la glande engorgée forme une tumeur.

Le prognostic varie comme l'intensité des causes qui ont donné lieu aux engorgemens : le rétrécissement des vaisseaux par l'âge & celui qui a lieu par l'effet des astringens sont souvent incurables, à moins que l'action de ces derniers n'ait pas été portée à l'excès. On ne remédie point aux altérations survenues dans la structure de la glande, mais on peut encore, dans quelques circonstances, fondre les obstructions que ces vices ont occasionnées.

L'effet des compressions est de continuer la maladie : donc il n'y a pas moyen d'en obtenir la guérison sans faire cesser l'action de l'agent qui comprime. Ce qui regarde la forme d'habillement ne présente aucune difficulté ; mais il n'en est pas de même d'une ancienne tumeur qui en auroit fait naître une nouvelle, puisqu'il n'est pas toujours possible de guérir la première. La suite des chocs est plus dangereuse, car il y a souvent lésion dans la structure des parties qui ont été contuses si le choc a été violent ; & dans ce cas, on ne doit attendre de succès que des moyens chirurgicaux.

La gravité des engorgemens formés par le défaut de combinaison convenable des fluides se mesure sur l'intensité de la maladie première. Ainsi, une tumeur qui tireroit son origine d'un vice écrouelleux ne seroit guérie que par la curation du vice lui-même, qui est dans quelques sujets tellement tenace, qu'il est impossible de le faire disparoître : il n'en est pas de même d'une tumeur occasionnée par l'humeur sporique répercutée : en redonnant la gale & la guérissant par des fondans, la tumeur se dissipera.

Une tumeur qui vient d'un reste de lait, & formée lentement dans la mamelle, résiste long-tems à l'action des médicamens ; mais il y a un tems où elle est irrésoluble. Le lait se coagule fortement ; le tems augmente constamment sa fixité. Il empâte alors les vaisseaux d'une telle manière, qu'il détruit leur action, & à la longue leur structure, ce qui forme un véritable

ſquirre. Nous en parlerons dans les derniers paragraphes.

La curation eſt celle de tous les engorgemens : relâcher les vaiſſeaux & diminuer la fixité de l'humeur coagulée, tels ſont les moyens généraux à employer. Le premier a lieu par l'application des émolliens, & ici, l'eau réduite en vapeur, & dirigée ſur le ſein, eſt le relâchant le plus actif ; il diminuera la rigidité des vaſes rétrécis & endurcis par l'âge & les aſtringens ; il portera le ramolliſſement dans le fluide engorgé, & favoriſera l'action du diſſolvant dont nous allons parler dans un moment. Les applications émollientes ſeront rendues atténuantes par le mélange des ſubſtances ſavoneuſes & des narcotiques fondans. J'ai parlé des uns & des autres.

Les fondans intérieurs ſont les ſels neutres, les ſavons médicinaux, les alcalis fixes & volatils, les préparations mercurielles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Quand il n'y aura point de complication avec une maladie étrangère, comme le vice écrouelleux, vénérien, &c., on aura une marche ſimple dans l'emploi des médicamens. Au lieu d'eau minérale, peu active, dont l'uſage eſt devenu trop fréquent, on fera une diſſolution d'alcali fixe dans un véhicule abondant, à prendre chaque matin. On peut porter la doſe de l'alcali fixe à dix grains. Si c'eſt un alcali crayeux, on peut en donner juſqu'à un gros. On obſervera cependant que ſon activité fatigue quelquefois la poitrine, &, dans ce cas, on ſuſpendra ou on diminuera ſa quantité. Le ſavon, pris trop long-tems, ou à trop grande doſe, fatigue auſſi les poumons. On aura donc égard à l'action des médicamens pour en diriger la marche. Cette précaution devient encore plus indiſpenſable dans l'emploi des préparations mercurielles ; car il eſt des perſonnes qui ne ſupporteroient pas quatre jours l'effet de deux grains de mercure doux.

On combine le ſavon avec le mercure ou avec le kermès, dont la propriété fondante eſt parfaitement connue aujourd'hui, & dont Beaumes, ancien médecin de Nîmes, a ſi bien développé les avantages dans ſon Mémoire ſur le carreau : il le donnoit aux enfans à la doſe d'un demi-grain par jour, avec un grain d'éthiops martial, quatre grains de ſafran & dix d'iris de Florence.

Quels que ſoient les fondans qu'on emploie, on reconnoîtra que leur uſage, continué ſans interruption, fatigue beaucoup les malades ; & cette fatigue croît en raiſon de leur activité. Dans l'exemple que je viens de citer, le ſafran & l'éthiops martial corrigent ſans doute le kermès, ou, pour mieux dire, ſoutiennent les viſcères de la digeſtion contre ſon effet ; cependant on eſt obligé, après quelque tems, d'avoir recours aux toniques & aux délayans pour diſſiper l'irritation qu'occaſionne le kermès : il en ſeroit de même des préparations mercurielles, des ſavons, &c.

Il ſuit de cette réflexion, qu'une affection, dont la curation eſt lente, ne peut pas être combattue ſans relâche par des médicamens actifs : c'eſt par cette raiſon qu'on variera la marche curatoire ; ainſi on commencera par délayer & fondre légérement avec des ſels neutres étendus dans un véhicule abondant. On pourra y revenir dans les interruptions indiſpenſables des préparations mercurielles, antimoniales, ſavoneuſes & des alcalis.

Les extraits de ciguë, de belladona, &c., combinés avec les martiaux, les ſavons & la rhubarbe, ſont comptés au nombre des bons fondans ; leur uſage exige la même prudence que les préparations minérales dont on vient de parler. Le remède fameux de Levret étoit tout ſimplement l'alcali fixe étendu dans ſuffiſante quantité d'eau. Nous avons parlé de ſes effets.

Si le vice écrouelleux, vénérien, ou quelqu'autre altération des fluides eſt cauſe de l'obſtruction, ou s'eſt compliqué avec elle, on fera le traitement de la maladie compliquée ; puis, ſi l'obſtruction n'eſt pas complétement fondue, on achevra ſa curation comme obſtruction ſimple ; mais je ſuppoſe que le vice étranger ſoit détruit.

Les purgatifs ſont indiſpenſables dans le cours du traitement, pour emporter les humeurs diviſées par les médicamens ; autrement elles ſont métaſtaſe, occaſionnent de la fièvre, &c. On obſervera que les purgatifs ne ſont donc ici qu'acceſſoires. L'abus qu'on en fait journellement eſt dangereux, en ce que, par l'abondance des évacuations, ils deſſèchent les tumeurs ; car ils enlèvent les fluides qui n'ont pas encore acquis un degré d'épaiſſiſſement conſidérable, & qui ſervent à fondre le reſte de l'humeur plus épaiſſie.

Je ne parlerai point ici de changer la forme des habillemens vicieux : on conçoit que la continuité d'action de la part d'une cauſe d'affection morbifique quelconque, ſi on la laiſſe ſubſiſter, rend l'uſage des remèdes inutile.

2°. *De l'induration.*

J'appelle *induration* la réſiſtance qu'une obſtruction offre au toucher, qui ne permet pas de la diſtinguer du véritable ſquirre. Les praticiens ne ſont point cette diſtinction dans leurs écrits ; mais quelques-uns la font dans la pratique, en diſant ſeulement que telle obſtruction eſt ſi dure, qu'elle a plus de reſſemblance avec un ſquirre qu'avec un engorgement. On les entend tous les jours annoncer qu'on ne peut pas aſſurer que telle tumeur ne pourra ſe réſoudre par rapport à ſa grande ſolidité ; mais qu'on peut tenter l'action des fondans : ils les emploient & guériſſent dans quelques cas. Il y a donc des obſtructions des mamelles dont le caractère n'eſt pas tellement déterminé par ſes ſignes extérieurs, qu'on puiſſe décider, ſans crainte d'erreur, s'il y a ou non ſquirroſité.

Cette diſtinction me paroît d'autant plus eſſentielle à remarquer, que les praticiens ne ſont pas d'accord ſur le prognoſtic du ſquirre ni ſur ſon incurabilité par les remèdes fondans. Ceux qui regardent le ſquirre comme une tumeur formée par des liquides qui ont acquis une tenacité indiſſoluble, ne

ne tentent point sa cure ; mais ils admettent celle de l'induration dans le sens que je la propose. D'autres portent plus loin les idées de squirrosité, & ajoutent à ce que je viens de dire de l'état actuel des liquides, que les solides ont perdu leur organisation dans la masse squirreuse. L'observation prouve cette vérité. On trouve souvent des masses squirreuses qui ressemblent à des cartilages endurcis, ou une composition formée de sucs osseux ou pierreux, &c.

Ceux, au contraire, qui, comme Boerhaave, admettent différens dégrés de squirrosité, ont recours aux médicamens fondans, quand la masse n'est pas *parfaitement dure*. D'après cette dernière doctrine, quelques médecins distinguent le squirre parfait de l'imparfait : ce dernier, selon eux, n'est pas parfaitement dur.

Cette différence, dont on prétend donner des preuves positives à l'aide du toucher, n'est point reconnoissable ; car un engorgement peut être à la fois une obstruction & un squirre. Voici comment cela arrive, & on le voit tous les jours. Un engorgement ancien est parvenu à la solidité du squirre parfait ; mais il gêne par sa pression les parties environnantes, d'où leur engorgement & leur obstruction. Dans ce cas, le tact ne présente que les signes de l'obstruction, parce qu'il ne distingue pas le *noyau squirreux*, placé communément au centre de la tumeur. Voilà donc une circonstance où les praticiens qui appuient la prétendue certitude de leur diagnostic par le tact, se trouvent en défaut dans leur prognostic. Maintenant quel sera le terme reconnoissable de solidité entre squirre parfait & squirre imparfait ? Assurément personne n'osera le prescrire : cette témérité seroit impardonnable, car elle ne pourroit être que l'effet de la présomption & de l'ignorance.

Ces principes étant le résultat de l'observation journalière, il s'ensuit que la distinction de squirre parfait & imparfait apporte dans la théorie une confusion d'idées & une incertitude dangereuse dans la pratique. On ne voit pas même comment, avec une pareille étiologie, on pourroit s'entendre ; car on confond ensemble deux maladies dont les caractères sont dissemblables, & dont la curation est également très-différente.

J'appellerai donc *induration*, ou *obstruction plus dure*, une tumeur qui est susceptible de résolution ou qu'on croit telle. Je dirai ailleurs ce que c'est que squirre.

Par tout ce qui a été dit de l'inflammation laiteuse, de la sorte d'engorgement qui en est la suite, de la structure de la glande mammaire, de la nature très-coagulable du lait & de l'effet de la fièvre, & de la chaleur sur ce liquide, on ne sera pas surpris que la glande mammaire reste souvent endurcie à la suite de son inflammation : on y observe aussi des parties engorgées après la suppuration. Ainsi l'induration du sein a pour cause, ou les accidens que nous venons de rappeler sommairement, ou celles de l'obstruction lente, qui, abandonnée à elle-même, acquiert, avec le tems, une solidité toujours croissante, & se termineroit enfin en squirre, c'est-à-dire, d'après les principes que j'adopte, en une tumeur qui ne seroit plus susceptible de résolution.

J'ai dit plus haut combien il étoit difficile de distinguer le squirre qu'on nomme *imparfait* du parfait ; il n'est pas plus aisé de donner les signes diagnostics qui fixent les termes de la différence de l'obstruction avec l'état que j'appelle *induration*. Il est aisé de connoître qu'un engorgement présente beaucoup de résistance au toucher ; mais il est impossible d'assurer avec certitude d'éviter l'erreur, qu'il est ou n'est pas résoluble. Le prognostic n'a aucune base fixe, si ce n'est qu'on juge de la difficulté de la curation & de la durée de la maladie. On ne peut pas même prédire une entière guérison après des commencemens heureux & qui présenteroient une diminution sensible de la tumeur, puisque, comme on l'observe journellement, le centre est quelquefois squirreux. J'entendrai toujours par cette expression (*squirre*) une tumeur irrésoluble.

La curation est la même que celle de l'obstruction lente. Si on avoit à son pouvoir des médicamens fondans, dont l'activité répondît à la fixité des humeurs engorgées, dans l'induration, il n'y auroit pas à hésiter sur le choix des plus énergiques. En effet, c'est de ceux-là seuls qu'on peut espérer quelques succès ; mais c'est particuliérement dans cette maladie que leur usage doit être suivi avec une grande prudence. S'ils ont trop d'action, ils dissiperont la portion de la tumeur la plus résoluble en rendant le reste plus solide, & par conséquent incurable. D'ailleurs, un effet trop véhément peut occasionner un mouvement intérieur qui fasse enflammer la partie malade & la fasse dégénérer en cancer.

Galien recommande les vapeurs du vinaigre : on le verse sur des briques très-chaudes, en dirigeant la vapeur sur le sein ; on applique ensuite des fomentations émollientes pour dissiper le trouble & l'irritation que cause son action. On use des applications fondantes que j'ai indiquées précédemment ; on emploie, mais toujours avec circonspection, les préparations mercurielles, antimoniales, &c. ; on fait prendre des boissons très-fondantes. Quelquefois on expose la tumeur à l'action d'une douche d'eau thermale très-tempérée, qui contient des sels neutres en dissolution ; on est attentif, mais scrupuleusement attentif à observer si elle ne devient pas plus sensible ; car, dans ce cas, il faudroit sur-le-champ interrompre tout médicament actif, pour substituer les relâchans & les narcotiques exclusivement : on continue cette marche avec des interruptions nécessaires pour ne pas fatiguer les malades. Dans les tems de repos, on s'en tient à de simples boissons délayantes & à des bains, deux genres de moyens qui ont dû commencer la curation, comme tout le monde le sait, & par conséquent inutiles à rappeler.

Avec cette conduite, cette circonspection & un tems considérable, on guérit quelques malades.

§. XII. *Squirre de la glande mammaire.*

La dureté excessive d'une tumeur & sa vétusté réunie avec ce premier caractère, annonce un squirre : celui-ci a donc pour causes celles de l'obstruction & de l'inflammation. Ce qui a été dit précédemment donne une connoissance exacte de sa formation, des degrés par lesquels il est arrivé à la squirrosité, & de son incurabilité par les médicamens fondans. Son diagnostic est simple; son prognostic ne l'est pas. Si un vice des humeurs a donné naissance à l'obstruction devenue squirreuse, on fera en vain l'extirpation du squirre si l'on ne parvient pas à corriger la dégénérescence de laquelle il tire son origine. Il s'agit donc de savoir d'abord si la tumeur est simple, sans complication avec quelques maladies étrangères à l'engorgement local : dans ce cas, le moyen curatif se présente de lui-même. Il faut encore s'assurer si la maladie, compliquée avec le squirre, est susceptible ou non de guérison. Si elle l'est, commencez par le traitement de cette maladie avant l'extirpation du squirre. Si son volume est tel qu'il occasionne des incommodités qu'on ne puisse faire cesser que par l'opération, on n'attendra pas la fin de la curation de l'affection première; mais si la tumeur ne gêne pas les fonctions du thorax, il sera plus prudent de suivre la marche d'abord indiquée.

La situation de la tumeur, relativement aux parties voisines, son adhérence ou l'absence de ce symptôme, la proximité des vaisseaux (& on observera qu'ils augmentent souvent considérablement de volume aux environs des anciennes tumeurs), la force ou l'épuisement des malades sont autant de circonstances qui déterminent à pratiquer ou rejeter l'opération. Il n'est pas de mon sujet de traiter amplement de ces objets qui ont leur place dans les articles qui concernent spécialement la chirurgie. Des réflexions plus étendues sur cette maladie ne nous conduiroient pas à des résultats plus satisfaisans.

§. XIII. *Cancer des mamelles.*

Cette dernière considération est applicable aux malades attaqués de cancer. On donne ce nom aux tumeurs squirreuses attaquées d'inflammation; on le donne aussi à celles qui éprouvent la sorte de suppuration particulière à cette maladie; car on sait que le pus en est fétide, ichoreux, caustique, &c. On dit aussi que les bords d'un ulcère sont cancereux quand ils sont durs, renversés, livides, douloureux, qu'ils rendent un pus sanieux, ichoreux, &c. Mais il faut convenir qu'on abuse souvent, dans le cas dont je parle, de cette dénomination, puisque souvent les seuls émolliens dissipent ces accidens, formidables en apparence, mais qui ne doivent leur existence qu'à la négligence des malades, ou à l'incurie de ceux qui en prennent soin. C'est ainsi que des médicamens trop actifs, appliqués inconsidérément sur des ulcères, occasionnent ces symptômes alarmans; mais les bons praticiens distinguent aisément l'existence réelle du cancer de ces signes trompeurs.

Parlerai-je de la distinction du cancer ouvert & du cancer occulte; des cas où l'opération est praticable, & de ceux où elle est inutile ou même nuisible à la vie des malades; des maladies qui peuvent donner naissance aux cancers; des affections étrangères à la tumeur actuelle, & qui forment des complications curables ou incurables; des symptômes terribles qui accompagnent le carcinome? Tous ces objets purement chirurgicaux sont traités dans les articles CANCERS, CARCINOMES, considérés en général; mais comme ceux du sein ne se guérissent que par les mêmes principes, une répétition longue de tout ce qui est renfermé dans les articles auxquels je renvoie, deviendroit complétement inutile.

§. XIV. *L'extirpation des tumeurs squirreuses & cancereuses, par l'instrument tranchant, est-elle préférable à l'action des caustiques?*

Il n'est pas hors de propos d'examiner si le fer est préférable aux caustiques dans l'extirpation des tumeurs squirreuses & cancereuses.

Je suppose les conditions qui déterminent l'extirpation. Examinons l'action des caustiques comparée à celle du fer : les premiers causent une inflammation proportionnée à leur activité & à l'étendue qu'ils occupent. Nous avons déjà observé que la violence des douleurs dans les affections inflammatoires des mamelles occasionne de grands accidens; nous avons remarqué en même tems la facilité avec laquelle l'inflammation se propageoit aux parties molles du thorax, à la plèvre & aux poumons. La continuité des vaisseaux des seins explique le mécanisme de cette progression de symptômes; car ces organes reçoivent cinq vaisseaux des artères intercostales de chaque côté : il en est de même des nerfs qui, pour la plupart, viennent aussi des intercostaux. La communication sympathique des mamelles & de la plèvre est donc parfaitement établie par les vaisseaux & les nerfs, au moyen de l'irritation qui se propage en suivant leur trajet, & à plus forte raison les accidens sympathiques qui attaquent les muscles du thorax. Ces principes convenus, la respiration est éminemment lésée : d'où l'engorgement des poumons, faute d'action, indépendamment de la communication des symptômes inflammatoires de la plèvre avec les poumons.

Je ne parle point ici de l'embarras de la tête, suite inévitable de celui des poumons; du désordre des nerfs, de leur agacement extrême, des mouvemens spasmodiques & convulsifs; de l'accroissement de la fièvre par l'effet de l'irritation nerveuse, &c.

Telle est la marche des accidens que détermine l'application des caustiques. Qu'en résulte-t-il? On est contraint d'en suspendre l'usage, d'où il suit qu'on a exposé sans fruit la malade à des dangers évidens; mais, dira-t-on, on en modère l'action. C'est donc pour prolonger un supplice intolérable;

car par cela ſeul même qu'on excite une inflammation dans les ſeins, quelque modérée qu'elle ſoit, les douleurs ſont inſoutenables. Qu'attend-on de leur continuité? la naiſſance retardée des ſymptômes horribles dont nous avons fait l'énumération ci-deſſus. En effet, l'expérience prouve qu'ils ſont preſque toujours la ſuite d'une irritation long-tems prolongée. J'ai preſque toujours vu qu'on étoit obligé d'abandonner ce traitement, quelques précautions qu'on prît pour empêcher que l'inflammation ne fît des progrès trop conſidérables. A ces inconvéniens ſe joint celui d'une opération qui a été ſupportée ſans fruit pour la malade, parce que le ſquirre reſte. Voilà en dernier réſultat ce qu'on doit attendre de l'uſage des cauſtiques dans les circonſtances dont nous parlons.

Maintenant conſidérons leur effet ſur la tumeur même; elle étoit indolente (je parle ici du ſquirre proprement dit), on la diſpoſe à l'état de cancer: diſons mieux, on en fait un véritable cancer, puiſque celui-ci n'eſt qu'un ſquirre enflammé ou attaqué de la ſuppuration qui lui eſt particulière. Or, comme dans ce cas les accidens ſympathiques ſont plus véhémens que quand il y a ſimple inflammation, on jugera ſans peine des affreux réſultats auxquels la malade eſt expoſée. En ſuivant cette marche curatoire, toutes les glandes voiſines s'engorgent énormément, acquièrent promptement l'état de ſquirre, s'attachent ſolidement aux parties voiſines, & rendent la continuation de la cure impoſſible à obtenir. Les malades qui auroient peut-être vécu ſans accident de la part de la tumeur ſquirreuſe, ſont deſtinées aux douleurs les plus atroces, en attendant que la mort les en délivre.

Les réſultats de l'extirpation du ſquirre par les cauſtiques nous apprennent ce qu'il faut penſer de cette méthode dans l'extirpation du cancer; & d'ailleurs nous avons conſidéré cette dernière maladie ſous quelques rapports en parlant du ſquirre dégénéré par l'effet de l'inflammation.

S'il eſt encore vrai (& l'expérience le prouve tous les jours) qu'après avoir amputé une maſſe ſquirreuſe, on trouve des nodoſités de même nature profondément cachées ſous la tumeur, & s'enfonçant dans l'épaiſſeur des muſcles intercoſtaux, nodoſités que le tact ne permet pas de diſtinguer avant l'opération, parce qu'elles ne tiennent point à la tumeur principale, ou n'empêchent point qu'on ne lui faſſe faire les mouvemens par leſquels on s'aſſure d'ordinaire qu'il n'y a point d'adhérence: dans ce cas, dis-je, que deviendront ces tumeurs profondes, irritées par l'inflammation continuelle du cauſtique? En ſuppoſant encore qu'on parvienne à faire tomber la maſſe principale, & que ces petites tumeurs n'aient (contre toute eſpèce de raiſon & de vérité) éprouvé aucune altération, les attaquera-t-on auſſi avec les cauſtiques dans la profondeur des muſcles intercoſtaux? Pour le coup j'eſpère qu'on ne portera pas l'impudence au point d'aſſurer qu'on le tenteroit. Quel ſera donc alors le fruit du ſupplice auquel on aura aſſujetti les malades? De ces petites tumeurs on aura fait des cancers bien adhérens aux muſcles intercoſtaux, au périoſte des côtes, qui rongent ces parties, les détruiſent, & attaqueroient bientôt les poumons ſi la véhémence des accidens permettoit que la vie fût continuée quelque tems.

L'inſtrument tranchant n'occaſionne qu'une plaie ſimple; on arrête aiſément l'hémorragie qui réſulte de la ſection des vaiſſeaux. La fièvre que cauſe la plaie n'eſt pas conſidérable, & celle de ſuppuration n'amène point de ſuites fâcheuſes, parce que nous ſuppoſons toujours les circonſtances favorables à l'opération; car autrement on a grand ſoin de l'éviter. La cicatriſation a lieu dans peu de tems, & la maladie eſt guérie ſans retour.

Le mode d'opérer n'étant point de mon ſujet, je renvoie le lecteur aux mots EXTIRPATION, AMPUTATION DES TUMEURS SQUIRREUSES.

§. XV. *Suite de l'amputation de la mamelle.*

Si la tumeur amputée occupoit une grande étendue, le changement qui ſurvient dans la circulation de cette partie de la poitrine détermine les phénomènes ſuivans: la voix devient plus forte, & d'aiguë elle devient ſonore & rauque; les humeurs ſe portent en abondance vers le larynx & les organes environnans: il en réſulte une fréquence de crachats qui fatigue; il y a des douleurs habituelles à la tête, ſouvent des affections morbifiques, outre les douleurs.

Il eſt impoſſible de méconnoître, à ces ſignes, le refoulement des liquides deſtinés à la nutrition des mamelles vers les parties ſupérieures. La proportion de ces liquides déviés de leur route eſt conſidérable, parce que, comme le remarque Hippocrate, le tiſſu des glandes eſt rare chez les femmes; par conſéquent, elles admettent dans tous les inſtans une quantité remarquable de fluides dans les vaiſſeaux qui les compoſent. Cette quantité, détournée de ſa route, remonte vers la tête & y détermine les ſymptômes que nous venons de rapporter.

L'obſervation de ces effets étant connue, on conçoit pourquoi les femmes qui deviennent groſſes dans ces circonſtances ſont expoſées aux inflammations de la poitrine, ainſi que nous l'avons dit en parlant de l'obſtruction de la glande mammaire; car cet organe étant obſtrué, la gêne de la circulation eſt la même qu'après ſon extirpation. Ces faits ſont confirmés par le témoignage d'Hippocrate: « Le lait, dit cet » obſervateur, qui de la matrice remonte aux ma- » melles, ne trouvant plus les vaiſſeaux diſpoſés » à le recevoir, ſe porte ſur les parties principales, » comme le cœur & les poumons, & les femmes en » ſont ſuffoquées. »

Les remarques qu'on vient de lire conduiſent à la conſidération de deux points importans. Les femmes qui ont ſubi l'amputation de la mamelle ſont encore dans l'âge d'avoir des enfans, ou la vieilleſſe ne leur permet plus de concevoir: dans le premier cas,

la privation du ſein exige une attention ſcrupuleuſe ſur ce qui ſe paſſera au moment de la fièvre de lait. Si la mère a conſervé un ſein dans un bon état, il eſt indiſpenſable qu'elle allaite ſon enfant, pour détourner une partie de l'humeur laiteuſe, qui ne peut plus être reçue dans le côté oppoſé. Si le lait eſt abondant, & que l'enfant ne l'emploie pas complétement pour ſa nourriture, on tirera le ſuperflu par les moyens connus. Cette précaution doit même être portée au point de faire éprouver un commencement d'épuiſement à l'accouchée; autrement le côté de la poitrine, dénué de mamelle, ne ſeroit pas dégorgé convenablement.

Si la ſuccion & l'allaitement ſont impoſſibles, ſoit que le ſein qui reſte ſoit vicié, ſoit que des accidens mettent obſtacle à l'exécution de cette fonction, au premier ſigne de congeſtion qui porteroit ſon effet ſur le thorax, on ſaignera la malade du bras, du côté du ſein amputé, ou l'on appliquera des ſangſues ſur la poitrine, afin d'opérer un dégorgement convenable. On favoriſera, par tous les moyens indiqués ci-devant, une abondante évacuation des lochies.

Le traitement intérieur ne ſera pas négligé : il conſiſtera dans des boiſſons abondantes & capables de prévenir la coagulation du lait. Pour cet effet, on n'attendra pas que la fièvre ſurvienne, ni que le lait monte à la poitrine: après quelques heures de repos, néceſſaires aux accouchées pour diſſiper la fatigue & les douleurs de l'enfantement, on lui donnera les boiſſons que nous avons preſcrites dans les paragraphes précédens. Par cette conduite on déterminera très-promptement une abondance de ſueurs qui diſſipent la matière laiteuſe, avant qu'elle n'occaſionne, par ſa preſence dans les parties du thorax, les phénomènes morbifiques décrits précédemment.

Ce que nous indiquons pour les femmes qui ont ſubi l'amputation du ſein eſt applicable & néceſſaire à celles qui ont ces organes engorgés. Les preuves de cette propoſition ſont rapportées plus haut.

Si la vieilleſſe ne laiſſe point eſpérer une nouvelle groſſeſſe, il n'eſt pas moins important de prévenir les ſuites de l'amputation. Nous avons obſervé plus haut que les humeurs ſe portoient à la tête, faute de trouver place dans la glande mammaire; il eſt donc indiſpenſable de les détourner de cette capacité. A quelqu'âge que la malade ſoit opérée, la précaution que nous preſcrivons eſt eſſentielle : la raiſon s'en tire de l'obſervation. Une tumeur, par cela ſeulement qu'elle exiſte, attire conſtamment à elle une affluence quelconque de liquides. En effet, on remarque qu'elles prennent conſtamment de l'accroiſſement; probablement la gêne qu'elle ſuſcite dans la partie engorgée occaſionne une irritation continuelle, qui détermine, à ſon tour, cet afflux d'humeurs vers l'organe obſtrué. De quelque manière que la choſe ſe paſſe, le fait eſt conſtant; donc il faut en prévenir les effets conſécutifs. La ſuppuration inſéparable de l'amputation de la mamelle eſt un nouvel aiguillon qui fait dériver les liquides vers le lieu enflammé; autre motif pour changer leur détermination.

On y parviendra par l'uſage d'une ſuppuration artificielle, ſoit par l'emploi continu d'un véſicatoire, ſoit par un cautère. On conçoit la gêne d'un véſicatoire qui doit durer autant que la vie : un cautère eſt préférable par la facilité de ſon panſement, & parce qu'il cauſe moins de douleurs qu'un véſicatoire; parce qu'enfin il n'eſt pas ſuſceptible d'autant d'inconvéniens pour la perſonne qui le porte. (CHAMBON.)

MAMELON : maladies & vices naturels. (*Pratique médicale.*) J'ai expoſé ſommairement la ſtructure du mamelon en parlant de celle de la mamelle; je ſuppoſe donc que l'organiſation de cette partie eſt connue. Je vais conſidérer ſes vices de formation, & ceux qu'il contracte par maladie.

§. Ier. *Vices naturels.*

Le mamelon eſt ou trop petit ou trop volumineux, trop enfoncé ou trop éminent. Dans le premier cas, les enfans ne peuvent tetter, parce qu'il n'eſt pas aiſément ſaiſi & fixé par la bouche. Dans les mouvemens de la ſuccion, il s'échappe; l'enfant ſe conſume en efforts ſuperflus pour tirer du lait ſans y parvenir. A ces inconvéniens s'en joint un autre : les canaux par leſquels le lait doit ſortir ont un diamètre trop rétréci; autre cauſe de la fatigue des nouveaux-nés. Il y auroit à craindre qu'ils ne l'épuiſaſſent par l'impoſſibilité de tirer une ſuffiſante quantité de lait, ſi on ne remédioit pas à ces vices. Pour faire acquérir plus de longueur au mamelon, on fait tetter l'accouchée par une perſonne capable d'opérer une ſuccion forte. Cette manœuvre alonge l'organe défectueux, parce qu'il eſt compoſé de parties qui prêtent avec quelque facilité à l'extenſion. Quelques accouchées font elles-mêmes cette ſuccion avec une ventouſe de verre à long col, deſtinée à cet uſage. Les femmes de la campagne, où cette ventouſe eſt inconnue, ſe ſervent d'une pipe, ce qui donne les mêmes réſultats.

On conſerve le mamelon dans l'état d'accroiſſement qu'on lui a fait acquérir en le couvrant d'une calotte de buis ou d'autre ſubſtance, de la forme d'un chapeau. La cavité ſert à recevoir le bout du ſein, & les bords prolongés, portant ſur une grande ſurface, préviennent les contuſions qu'occaſionneroit un inſtrument qui ſeroit terminé à la manière d'un dé à coudre; quoiqu'on ſe ſerve de ces derniers, leur uſage eſt mauvais, parce que la moindre preſſion les fait porter douloureuſement ſur le ſein. On emploie ſouvent l'eſpèce de chapeau dont je parle, pendant la groſſeſſe, pour faciliter l'accroiſſement du mamelon: on le garantit de tout frottement & de toute irritation par ce moyen, & ſon accroiſſement eſt favoriſé par le vide dans lequel il eſt renfermé. Mais pour mieux opérer l'effet qu'on deſire dans la groſſeſſe, il ne doit point être percé par le bout; cette ouverture ſert à l'écoulement du lait chez les accouchées : dans la groſſeſſe, elle eſt inutile. Il remplit mieux le but qu'on ſe propoſe en faiſant, à quelques égards, l'effet d'une pompe, en ce que la chaleur du ſein, entretenue par les habillemens, raréfie l'air renfermé dans le dé;

d'où réſulte néceſſairement une impulſion des fluides de la mamelle, qui déterminent le mamelon à remplir le vide de cette petite machine. Quoique cette impulſion ſoit très-légère, cependant ſon effet prolongé donne un réſultat utile : l'expérience le prouve.

Je ne parlerai point ici de ces machines pneumatiques, inventées dans les derniers tems pour éviter l'averſion de quelques femmes à ſe faire tetter par des bouches étrangères. Quelqu'avantage qu'on ſuppoſe dans leur emploi, elles ne valent pas les ventouſes à long col, parce qu'on n'opère pas auſſi aiſément; & d'ailleurs, on ne modère pas tant à ſon gré la force de la ſuccion; l'opération eſt plus embarraſſante. Ces machines ne conviennent qu'aux femmes qui ne ſe croiroient pas ſoulagées par des moyens ſimples.

On a vu des mamelons ſi petits qu'ils ne débordoient pas la ſurface du ſein; ſi l'on ne parvient pas à leur faire acquérir quelqu'accroiſſement, la ſuccion en devient impoſſible aux enfans. Le vice dont je parle a été porté à tel point chez quelques ſujets, que le ſein étoit déprimé dans ſon centre, & le mamelon, enfoncé dans cette dépreſſion, étoit recouvert preſqu'en totalité par les tégumens de la mamelle.

Il ne me paroît pas hors de propos de rapporter ici une obſervation de ce genre, faite par notre confrère Saillant, de la Faculté de Paris & de la Société de médecine : « Une demoiſelle avoit un ſuintement au » centre des ſeins, avec une douleur cuiſante & une » chaleur vive, occaſionnées par l'exulcération du ma- » melon. La douleur s'accrut au point de donner naiſ- » ſance à la fièvre, & l'irritation propagée dans les » ſeins y excita un gonflement douloureux. Je recon- » nus, dit Saillant, que l'ulcère avoit ſon ſiége dans le » mamelon : des fomentations émollientes & la diète » diminuèrent le gonflement des ſeins dans l'eſpace de » vingt-quatre heures; alors j'apperçus plus diſtincte- » ment l'exulcération du mamelon; les mêmes moyens » diſſipèrent les accidens. Après des informations » exactes, je crus être ſûr que l'ulcère avoit eu pour » cauſe, l'humeur de la tranſpiration épaiſſie dans » l'enfoncement où étoit le mamelon. Cette humeur » avoit formé une craſſe ſolide, qui, avec le tems, étoit » devenue aſſez âcre pour déterminer une irritation » capable d'enflammer cet organe. J'en eus la preuve » dans les débris de cette craſſe, dont une portion » fut détachée par l'effet des applications émollientes, » &, quoiqu'elle eût été imbibée, pendant pluſieurs » jours, par les fomentations, elle conſervoit encore » de la ſolidité. » Quand je parlerai des vices accidentels du mamelon, je citerai des faits qui confirment cette obſervation.

Le volume exceſſif des mamelons a auſſi ſes inconvéniens : l'enfant a de la peine à le ſaiſir; il le tortille ſans tetter; ſa bouche, trop remplie par le volume de cet organe, n'exécute pas aiſément la ſuccion; cependant, après quelques jours de cette gêne, il parvient à tetter avec quelque facilité : ce vice eſt donc moins déſavantageux au nouveau-né, que l'organiſation oppoſée.

Dans un mamelon trop petit, les conduits laiteux ont auſſi un diamètre très-reſſerré; le lait réſiſte davantage à la ſuccion, faute de trouver des ouvertures aſſez ſpacieuſes; l'enfant ſe fatigue beaucoup à tetter, il s'impatiente, il crie; quelquefois même il dépérit faute de tirer du ſein une nourriture ſuffiſante : on eſt obligé de lui donner d'autres alimens. Outre ces inconvéniens, la ſuccion trop long-tems prolongée ramollit le mamelon; l'humidité de la bouche de l'enfant le rend plus tendre, la ſalive échauffée l'irrite : de là, la cuiſſon, la phlogoſe & les gerçures de cet organe. On diſtingue ces nourrices dont je parle, des autres, en diſant qu'elles ſont de *dur trait.*

Si les tuyaux laiteux ſont amples, le lait ſort de lui-même, & l'enfant touche à peine le mamelon, que ſa bouche ſe remplit de lait. Il arrive à beaucoup de femmes de perdre conſtamment une grande quantité de lait par ſon écoulement ſpontané. Cette perte eſt également ſupportée par l'enfant, qui quelquefois n'en trouve plus aſſez pour ſa nourriture : dans ce cas, il tette plus long-tems, fatigue la mère, & l'épuiſe. Quelques enfans tettent avec tant de force, que le lait manquant, ils font venir le ſang, ce qui n'a lieu qu'avec des douleurs véhémentes de la part de la mère; ce phénomène n'eſt pas rare chez les femmes qui ont peu de lait & les conduits laiteux très-ouverts. Il s'explique par ce que nous avons dit précédemment de l'organiſation des mamelles. (*Voyez cet article.*)

Le prolongement exceſſif du mamelon ne préſente au praticien que le ſimple défaut d'une organiſation moins parfaite; mais ce vice n'embarraſſe pas beaucoup l'enfant; car après quelques jours de ſuccion, il tette auſſi aiſément que ſi l'organe n'avoit que la longueur convenable.

Son enfoncement dans le ſein rend la lactation impoſſible, à moins qu'on ne ſoit parvenu à lui faire acquérir quelqu'accroiſſement par les moyens que j'ai indiqués ci-devant, & qu'on met en uſage pendant la groſſeſſe, afin que l'enfant puiſſe le ſaiſir quand il aura beſoin de tetter.

§. II. *Vices accidentels.*

Les vices accidentels ſont, l'inflammation, la ſuppuration, l'éroſion & la deſtruction, auxquels il eſt expoſé comme toutes les parties. Son inflammation reconnoît pour cauſes celles de toutes les affections de la même eſpèce, & les moyens curatifs ne ſont pas différens : on doit en dire autant de la ſuppuration & de ſes cauſes, & par conſéquent de la ſorte de déſorganiſation qui ſurvient dans ſon tiſſu. Les maladies dont je parle ſe manifeſtent ſouvent dans la jeuneſſe; elles ſont fréquentes chez les filles qui ont, depuis long-tems, une humeur ſporique ou éréſipélateuſe, & qui vivent dans la mal-propreté. J'ai déjà dit plus haut que j'avois ſouvent obſervé ces accidens à la Salpétrière, où preſque toutes les filles avoient habituellement la gale; j'ai prouvé auſſi que la ſeule mal-propreté peut occaſionner l'inflammation des mamelons & leur ſuppuration.

L'inflammation des ſeins ſe communique encore

très-fréquemment aux mamelons par cela seul qu'elle est étendue. Si l'on n'obtient pas de résolution, le mamelon est attaqué de suppuration comme le sein, & son tissu souffre aussi des délâbremens proportionnés à l'étendue de la suppuration, au tems auquel elle a lieu, & à l'âcreté du pus qui en est formé.

La difficulté de la lactation s'accroît donc en raison du plus grand changement survenu dans l'organisation du mamelon. On a vu des femmes qui ne pouvoient plus alaiter leurs enfans parce que le mamelon étoit presqu'entiérement détruit; chez d'autres, parce que son organisation étoit complétement viciée.

Les femmes qui ont la fibre *tendre* & trop délicate, sont plus sujètes que les autres aux gerçures du mamelon. Comme chez elles les élémens de la fibre primordiale ont peu d'adhérence entr'eux, son tissu se laisse aisément pénétrer par la salive; il se relâche, pendant que l'irritation, causée par les sucs salivaires, l'enflamment & le corrodent; d'où les gerçures & les crevasses douloureuses du mamelon.

Les enfans voraces, dit Dionis, sucent le mamelon avec tant de violence, qu'ils y font naître les accidens énoncés ci-dessus. Le défaut de suffisante quantité de lait, ou la difficulté que l'enfant éprouve à le tirer, détermine aussi la force de la succion & sa continuité. L'endurcissement du mamelon chez les femmes qui ont voulu diminuer le volume des seins avec des astringens, est une autre cause de la difficulté de la succion & de la force que l'enfant est obligé d'employer pour avoir du lait.

La phlogose de la bouche, dans le tems de la dentition, les aphtes qui la recouvrent dans une plus ou moins grande surface, l'âcreté de la salive dans ce tems, augmentée encore par l'humeur qui coule des ulcères aphteux, déterminent des inflammations très-vives aux mamelons, & qui se continuent tant que la bouche de l'enfant reste dans cet état.

Quoi qu'il en soit de la cause des inflammations des mamelons, c'est une affection qui porte ses effets sur l'enfant comme sur la nourrice. Nous avons dit quels étoient les inconvéniens qui en résultoient pour le premier; il nous reste à indiquer les suites de cet état morbifique pour la nourrice.

Si les douleurs qui accompagnent les crevasses mettent la mère dans l'impossibilité de continuer la lactation, elle est exposée aux engorgemens des mamelles par la stase du lait. Si la stase dure quelques jours, le lait se coagulera & formera des obstructions dans la glande mammaire. L'inflammation du mamelon peut aussi se continuer à la mamelle irritée par la présence d'une matière laiteuse, qui la surcharge & l'engorge: d'où son irritation; d'où la chaleur de cette partie, la fièvre qui survient & l'inflammation qui succède à la fièvre ou qui marche avec elle; d'où les maladies dont nous avons donné l'histoire en parlant de celles des mamelles.

Cette série d'accidens est rare, parce qu'on y apporte ordinairement des remèdes de bonne heure, car la véhémence des douleurs ne permet pas aux nourrices de rester dans l'inaction. Si le mamelon n'est encore que phlogosé, on emploie les fomentations spiritueuses; par ce moyen on dissipe promptement la phlogose & on rappelle le ton de l'organe malade. On se sert d'infusion de plantes aromatiques dans l'esprit de vin ou une forte eau-de-vie. Le moment de l'application est douloureux; mais ce médicament ne convient plus quand l'épiderme est enlevé, ou qu'il y a des crevasses, & que l'inflammation est vive: au lieu d'être utile, il seroit nuisible par son activité. Dans ce cas, on use de fomentations émollientes; en un mot, on suit le traitement des inflammations locales. Van-Swieten fait grand cas du suc de grande joubarbe pour guérir les crevasses: on en imbibe des plumasseaux qu'on maintient toujours mouillés pour prévenir leur dureté par le desséchement. Boerhaave indique, comme un remède souverain, l'huile de cire distillée à plusieurs reprises: on en fait des embrocations sur la partie malade. Il assure que rien n'est comparable à cette substance pour dissiper promptement les gerçures des mamelles: il l'employoit aussi à d'autres maladies semblables.

Quand la douleur sera moindre, on désemplira le sein par la ventouse à long col ou la ventouse ordinaire, & on n'essaiera de faire tetter l'enfant qu'avec beaucoup de ménagement. D'ailleurs, si un seul sein est malade, on lui donnera plus souvent la mamelle opposée.

Si l'on s'apperçoit que la salive trop âcre de l'enfant irrite le mamelon, on préviendra son inflammation par des lotions très-fréquentes avec des infusions aromatiques simples, & de tems à autre avec les spiritueuses: on les emploiera surtout si l'enfant a la bouche enflammée, soit qu'elle soit ou non couverte d'aphtes. (CHAMBON.)

MANARA (Camille) naquit à Milan, le 10 janvier 1662; il étudia la médecine à Pavie, où il reçut les honneurs du doctorat, retourna ensuite dans sa ville natale, suivit Barthélemi Guidetti dans le cours de sa pratique, & devint lui-même un des plus habiles praticiens de Milan: il y mourut le 10 octobre 1709. Ses ouvrages sont:

Pharmaceutici returbiani potus ad mentem Gabrielii Frascati extractum, in quo natura, virtus, & utendi modus ejusdem sincerè continentur. Ticini, 1687, in-8°.

La vilta del fango ne Bagni di Retorbio preciosa. Milan, 1689, in-8°.

De moderando panaceæ americanæ abusu, sive de tabaci vitio in Europæi & maximè in insubribus corrigendo & emendando. Madriti, 1702, in-12. Mediolani, 1707, in-12.

Infantilium ærumnarum compendium. Manuscrit in-4°. (*Extrait d'Eloy.*) (R. GEOFFROY.)

MANARD (Jean), né à Ferrare en 1461, s'appliqua de bonne heure à la médecine, eut pour maître Nicolas Leonicène, qui lui donna tous ses soins, mais qu'il ne paya que d'ingratitude. Manard exerça son état à Ferrare jusqu'en 1513. L'année d'après,

Ladiſlas VI, roi de Hongrie, l'appela en qualité de ſon premier médecin. La mort de ce prince l'engagea à retourner à Ferrare en 1518 ; il y enſeigna la médecine en 1519. Ayant épouſé, dans un âge fort avancé, une jeune perſonne d'une grande beauté, les plaiſirs du mariage hâtèrent ſa mort, qui arriva le 8 mars 1536, étant âgé de ſoixante-quatorze ans. Il a publié :

Medicinales epiſtolæ recentiorum errata & antiquorum decreta peritiſſimè reſerantes. Ferrar., 1521, in 4°. Paris, 1528, in-8°. Argentor., 1529, in-8°. Lugd., 1549, in-8°. Il y a d'autres éditions plus étendues.

Epiſtolarum medicinalium libri XX, auxquels on a joint ſes *Annotationes & cenſuræ in Joannis Meſnæ, ſimplicia & compoſita.* Baſileæ, 1540, in-fol. Venetiis, 1542, in-fol. Ibid., 1611. Hanoviæ, 1611, in-fol., ſous le titre de *Curia medica viginti libris epiſtolarum & conſultationum adumbrata.*

In primum artis parvæ Galeni librum commentarius. Romæ, 1525, in-4°. Baſileæ, 1536, in-4°. (R. Geoffroy.)

MANCENILIER. (*Hygiène.*) Émanation. *Hippomane foliis ovatis, ſerratis.* Linn.

Partie III. Règles de l'hygiène.
Ordre I. Hygiène publique.
Section III. Règles préſervatrices.

Le mancenilier, dont on diſtingue pluſieurs variétés, eſt un arbre d'autant plus dangereux qu'il eſt plus agréable. Sa hauteur eſt à peu près celle de nos noyers. Son écorce eſt unie & griſâtre, & pour peu qu'on faſſe une inciſion, il en ſort une ſubſtance laiteuſe, qui eſt un poiſon âcre, brûlant & mortel. C'eſt dans ce ſuc que les Indiens trempent le bout de leurs flèches, pour les empoiſonner avant d'aller combattre.

Cet arbre, dont le bois eſt très-beau à employer dans l'ébéniſterie, eſt très-dangereux pour les ouvriers qui le ſcient, quand il n'eſt pas très-ſec. Les feuilles & les fruits ſont également de violens poiſons.

La beauté de cet arbre, celle du fruit, le deſir de ſe rafraîchir ou de ſe repoſer, tout invite le voyageur, qui ne le connoît pas, à le mettre à contribution. S'il touche au fruit, il eſt empoiſonné ; s'il ſe repoſe à l'ombre qu'il lui offre, il ne tardera pas à s'en repentir : à ſon réveil il ſe trouvera les yeux enflammés & le corps bouffi. S'il eſt tombé ſur lui quelques gouttes de pluie ou de roſée qui aient touché les feuilles, il ſe produit un ulcère à la peau, comme ſi l'on y avoit appliqué un véſicatoire. Le Caraïbe, lorſqu'il va empoiſonner ſes flèches, détourne la tête en coupant l'écorce, pour éviter la vapeur qui ſe produit ſur-le-champ.

Il n'eſt point d'arbre plus dangereux dans tout ſon individu. Heureuſement que le moyen d'éviter l'empoiſonnement, quand on a mangé de ſes fruits, ſe trouve tout à côté ; il ne faut que beaucoup boire d'eau de la mer, près de laquelle on rencontre ordinairement cet arbre entre les deux tropiques. Au bout de cent ans & plus, les flèches empoiſonnées avec le ſuc du mancenilier ſont encore capables de tuer un animal qui en ſeroit atteint. Pourquoi faut-il que l'homme rencontre des manceniliers, des tigres, des vipères ? (Macquart.)

MANCHE. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe II. *Applicata.*
Ordre I. Habillemens.

La manche eſt une partie de l'habillement qui couvre les bras & les défend des impreſſions de l'atmoſphère. Pour peu qu'on réfléchiſſe aux avantages de n'être pas vêtu à la légère, ſurtout dans les changemens de température, on verra qu'excepté dans l'été, on doit toujours avoir des manches aux veſtes ou gilets qu'on porte ſous les habits ; que s'en priver, dans le deſſein de faire parade d'un bras ſouvent mince & décharné, c'eſt montrer en même tems auſſi peu de goût que de jugement. Il en réſulte que les bras étant moins couverts que le corps, ſont plus facilement ſaiſis du froid & de l'humidité : de là les rhumatiſmes, les refoulemens d'humeurs ſur des parties dont les fonctions ſont de la plus grande importance, & qui ſont ſouvent la ſuite de la ſuppreſſion de la tranſpiration des bras. Plus les manches ſont ſerrées & légères, plus elles donnent de priſe à l'action de l'air ; & nos élégans, ainſi que nos petites maîtreſſes, devroient bien ſe perſuader que l'agrément, ſi c'en eſt un, ſeroit bien mal placé où la ſanté ſe trouveroit ſi ſérieuſement compromiſe. (Macquart.)

MANCHON. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe III. *Applicata.*
Ordre III. Vêtemens.

Les manchons ont été imaginés pour garantir du froid les mains, la poitrine & même le ventre ; ils ne ſont pas bien néceſſaires dans des climats tempérés comme les nôtres : on peut dire même qu'ils ne ſont pas ſans inconvéniens. S'ils entretiennent la chaleur des mains & de l'eſtomac, l'attitude forcée qu'ils exigent, en rapprochant les bras & les épaules, reſſerre la poitrine, gêne la reſpiration & peut cauſer des accidens chez les perſonnes qui n'ont pas la poitrine très-forte. D'ailleurs, pourquoi accoutumer ces parties à être tenues plus chaudement que les autres parties du corps ? c'eſt les expoſer à une plus grande ſenſibilité : des gants de peau ſuffiſent bien pour garantir les mains du froid, & laiſſent plus d'aiſance pour marcher. Rien de plus dangereux que d'avoir les mains dans un manchon, lorſqu'on monte ou lorſqu'on deſcend des eſcaliers, ou lorſqu'on marche ſur un pavé gliſſant & couvert de glaces. Comment ſe retenir ſi l'on vient à tomber ? D'ailleurs, quand on ſe tient trop chaudement l'hiver, au moindre coup de vent on peut être pris d'un rhume, d'une fluxion, &c. Il faut toujours craindre de ſe rendre eſclaves de la molleſſe. Des perſonnes ont été priſes de fluxions

aussitôt après avoir quitté les gros manchons dont elles venoient de se servir. (Macquart.)

MANCUSUS (Joseph), médecin de Palerme, où il naquit en 1598. Professeur de médecine presqu'à la sortie des écoles, il acquit une grande réputation, & comme professeur & comme praticien. Il mourut en 1671, à l'âge de soixante-treize ans, & laissa quelques ouvrages.

De secandâ cubiti venâ in omnibus febribus putridis & malignis & verè pestilentialibus. Panormi, 1650, in-4°.

De Colomborum attractione. Ibid., 1650, in-4°.

De Partu dierum 238 quod non sit novimestris legitimus, sed octimestris, aut ad octimestrem spectant. Ibid., 1651, in-4°. (R. Geoffroy.)

MANDAILLES (Eaux minérales de). C'est une commune sur la rivière de Jordane, à quatre lieues d'Aurillac, où est une source minérale gazeuse, dont Jaulhac ne fait pas grand cas. (Macquart.)

MANDEVILLE (Bernard de), médecin du dix-huitième siècle, natif de Dort, plus connu par quelques ouvrages écrits en anglais, & contenant des opinions erronées, que par ceux de médecine; il a cependant laissé un assez bon ouvrage sur sa profession, écrit en anglais.

Treatise of the hypocondriak and hysteric passion. Lond., 1711, in-8°. (R. Geoffroy.)

Mandeville (Jean de), chevalier anglais & professeur en médecine, connu par ses longs voyages en Asie & en Afrique, qu'il commença vers l'an 1332, & dont il a paru une relation en latin, sous ce titre:

Itinerarius à terrâ Angliæ ad partes jerosolimitanas. Editus ann. 1455, in civitate Leodiensi. (R. Geoffroy.)

MANDOSIUS (Prosper), noble Romain, chevalier de Saint-Étienne, vécut vers la fin du dix-septième siècle. Les ouvrages qu'il a laissés traitent de la vie des médecins; mais il s'occupe plus de détails particuliers que des progrès qu'ils ont fait faire à la science. Voici les titres de ses ouvrages:

Bibliotheca romana, seu romanorum scriptorum centuriæ V. Romæ, 1682, 2 vol. in-4°.

Theatrum archiatrorum SS. Pontificum romanorum. Ibid., 1696, in-4°. (R. Geoffroy.)

MANDRAGORE. *Atropa mandragora*, Linn. (*Matière médicale.*) La mandragore est une plante du genre des belladones, dont on distingue deux variétés; savoir: la blanche ou mâle, & la noire ou femelle. L'une & l'autre mandragores viennent naturellement dans les pays chauds. Nous les cultivons dans nos jardins. Leurs feuilles & l'écorce des racines sont très-âcres & très-fétides; la racine, surtout, est narcotique & stupéfiante, ce qui indique assez son odeur nauséabonde. On a banni la racine de mandragore de l'usage intérieur; car elle purge, par haut & par bas, avec tant de violence, que son effet est souvent accompagné de convulsions & de prostrations de forces. L'écorce de la racine passe pour être extérieurement émolliente & résolutive.

Les feuilles de mandragore sont également résolutives, atténuantes, adoucissantes & calmantes. Quelques médecins, notamment Boerhaave, les conseillent bouillies dans du lait, & en forme de cataplasmes sur les tumeurs dures & squirreuses. Les Anciens, & même les Modernes, ont avancé bien des contes ridicules sur les propriétés de cette plante, & nous devons les passer sous silence. Nous croyons qu'on doit l'employer avec beaucoup de circonspection, jusqu'à ce que des expériences nouvelles indiquent bien précisément ce que nous devons penser de ses vertus & de sa nature. En attendant, les femmes se garderont bien d'en faire emploi dans leur grossesse. (Macquart.)

MANELPHI (Jean), de Monte-Rotonde, dans le pays des Sabins, enseigna la médecine à Rome, où son savoir & ses ouvrages le firent estimer sous le pontificat d'Urbain VIII, vers l'an 1630. Différens auteurs parlent de lui avec éloge. A juger de ce médecin par ses écrits, il paroît que non-seulement il aima le travail, mais qu'il s'y appliqua utilement. Voici les titres sous lesquels ses ouvrages ont paru.

Tractatus de fletu & lacrymis. Romæ, 1618, in-8°.

Responsio brevis ad annotationes Prosperi Martiani in commentationem Marsilii cognati super aphorismo concocta XXII *libri primi Hippocratis.* Ibid., 1621, in-8°.

Disceptatio de helleboro. Ibid., 1622, in-8°.

Prognostica in febribus in communi & ad mentem Hippocratis edita. Romæ, 1623, in-8°.

Annotationes quædam & circà textum præcipuè, unà cum versione aphorismorum Hippocratis, Nicolao Leonicene interprete. Ibid., 1623, in-16.

Theoria in febribus. Ibid., 1625, in-4°.

Urbanæ disputationes in primam problematum Aristotelis sectionem. Ibid., 1630, in-8°.

De parte affectâ pleuritidis, dissertatio. Ibid., 1642, in-8°.

Mensa romana, sive urbana victus ratio. Ibid., 1650, in-4°. (*Extrait d'Éloy.*) (R. Geoffroy.)

MANFREDI (Jérôme), médecin de Bologne, dans le quinzième siècle, donna dans toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire, & les professa dans sa patrie, où il remplissoit une chaire de médecine. Tous ses ouvrages ont été écrits d'après ces fausses idées.

Centiloquium de medicis & infirmis. Bonon., 1483, 1489, in-4°. Venet., 1500, in fol. Norimbergæ, 1630, in 8°.

Ephemerides astrologicæ operationes medicas spectantes Bonon., 1664.

Il y eut un autre Manfredi (Paul), médecin à Lucques, vers le milieu du dix-septième siècle, qui, adoptant

adoptant les opinions de Libavius, écrivit sur la transfusion du sang.

De novâ & inauditâ medico-chirurgicâ observatione sanguinem transfundente de individuo in individuum, priùs in brutis & deindè in homine expertâ Romæ. Romæ, 1668, in-4°. (R. GEOFFROY.)

MANGAIBA. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre Ier. Alimens.
Section Ire. Végétaux.

Le mangaiba est un bel arbre du Brésil, de la hauteur du prunier, dont les fleurs sont semblables à celles du jasmin, & fort odorantes. Le fruit ressemble à un abricot pour la figure, la couleur & le goût; il contient une pulpe moelleuse, succulente, laiteuse & d'un goût exquis.

Ce fruit, qui est très-abondant, ne mûrit que quand il est tombé de l'arbre; il humecte & rafraîchit les entrailles, & lâche le ventre. (MACQUART.)

MANGANÈSE, f. m. (*Matière médicale.*) Le manganèse est une substance métallique très-employée dans l'art de la verrerie, & surtout dans la chimie, pour obtenir l'air pur ou vital, ou l'oxigène : on le recommande extérieurement pour dessécher les vieux ulcères & pour la composition des emplâtres dépilatoires. Dans ces derniers tems, le manganèse a été employé, sous forme de liniment, contre la gale & la teigne; on en a obtenu des succès. (MACQUART.)

MANGEOIRE. (*Hygiène vétérinaire.*) La mangeoire ou auge est une espèce de canal d'environ quinze pouces de profondeur sur un pied de largeur, clos & fermé par les deux bouts. Le bord supérieur de sa paroi antérieure est élevé au-dessous du sol d'environ trois pieds trois ou quatre pouces. On construit ce canal le plus ordinairement en bois; mais les planches qui le forment, doivent être tellement jointes & assemblées, qu'il n'y ait pas entr'elles le moindre intervalle par où l'avoine ou le son que l'on distribue au cheval puisse s'échapper & tomber. Ce même bord de la paroi antérieure sera armé de feuilles de tôle ou de quelqu'autre métal vis-à-vis les chevaux, qui rongent, qui mordent le bois, & qui contractent la mauvaise habitude de tiquer.

Les auges ou mangeoires de pierre n'exigent pas toutes ces précautions; il faut que les carnes en soient exactement abattues & arrondies. Quelques-uns leur donnent la préférence sur les premières; ils décident d'abord ainsi :

1°. Eu égard à leur solidité; 2°. eu égard à l'aisance avec laquelle elles peuvent être lavées & nétoyées; 3°. vu la commodité de pouvoir s'en servir pour abreuver un rang entier de chevaux en même tems, lorsqu'on est à portée d'y conduire de l'eau & de les en remplir; ce qui suppose, d'une part, une légère pente de chaque côté, &, à une de leurs extrémités, un réservoir qui peut s'y dégorger dès qu'on ouvre un robinet qui y est placé à cet effet, &, à l'autre bout, un second robinet pour l'écoulement du fluide quand les chevaux ont bu. Au moyen de cette irrigation, une auge de cette matière est très-propre & très-nette. D'ailleurs, les auges de bois contractent toujours de l'odeur, & non les auges dont il s'agit, lorsque la pierre est dure & compacte.

Les consoles ou les pieds droits qui servent d'appui & de soutien aux unes & aux autres de ces mangeoires sont espacés de manière qu'ils ne se rencontrent point dans le milieu des places qu'occupent les chevaux; non-seulement ils priveroient alors les palfreniers de la facilité de relever la litière & de la ranger sous l'auge, mais l'animal pourroit se heurter le genou contre ces mêmes piliers & se couronner. Enfin, environ trois ou quatre pouces au-dessous du bord de la paroi antérieure dont j'ai parlé, on attache dans les auges de bois & on scelle dans les auges de pierre trois anneaux à distances égales. Celui qui est dans le milieu sert à porter & à suspendre la barre de séparation des chevaux; les deux autres, à attacher ou à passer les longes du licol, l'une d'un côté, la seconde de l'autre; & l'on comprend que l'anneau du milieu devient inutile si l'on sépare les chevaux par des cloisons.

Cet article est extrait de l'ouvrage de Bourgelat, intitulé *Du choix des chevaux & des soins qu'ils exigent.* (GROONIER.)

MANGER (Blanc-). (*Hygyène.*) Le blanc-manger est une sorte de hachis qui se fait avec des œufs, des blancs de volaille, de la mie de pain assaisonnés de haut goût : on en forme des boulettes dont on fait d'excellentes tourtes, des hors-d'œuvres ou des pâtés chauds.

Ce mets très-agréable ne convient pas également à tous les estomacs; lorsqu'on digère difficilement ou qu'on relève de maladie, on fera prudemment de s'en abstenir. (MACQUART.)

MANGET (Jean-Jacques), médecin plus connu encore par ses compilations que par son savoir. Il naquit à Genève en 1652; il étudia d'abord en théologie, se voua ensuite à la médecine & se fit recevoir docteur à Valence en Dauphiné : de là, il retourna exercer son état à Genève, s'y acquit de la réputation & fut choisi par Frédéric III, électeur de Brandebourg & premier roi de Prusse, comme son médecin honoraire en 1699. Il est difficile de plus écrire & de plus compiler que n'a fait ce médecin. Il conserva l'amour du travail jusqu'à la fin de sa vie, & mourut, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, à Genève, en 1742 : il fut aidé, dans plusieurs de ses ouvrages, par Daniel Leclerc. Il a donné les ouvrages suivans :

Messis medico-spargyrica, quâ abundantissima seges pharmaceutica è selectissimis quibusque tum pharmacologia & chymiatris, tùm celeberrimis practicis, &c. cumulatur. Genev., 1683, in-fol.

Pauli Barbette opera omnia medica & chirurgica, notis, observationibus, necnon pluribus morborum

historiis & curationibus illustrata & aucta. Genev., 1683, 1688, 1704, in-4°.

Bibliotheca anatomica, sive recens in anatomiâ inventorum Thesaurus locupletissimus. Ibid., 1685, 1699, 2 vol. in-fol. avec fig. La seconde édition doit être préférée à la première, à raison des augmentations. C'est un recueil de ce que les écrivains du dernier siècle ont publié de plus intéressant sur la structure du corps humain. L'éditeur a malheureusement négligé de parler des découvertes importantes des anatomistes du seizième siècle. Les Anglais ont donné un extrait de cet ouvrage dans l'édition qui a paru à Londres en 1711, 3 vol. in-4°.

Pharmacopæa Schrodero-Hoffmanniana illustrata & aucta. Genev., 1687, in-fol.

Tractatus de febribus, seu febris heautontimorumenos, auctore Francisco Piem, notis, observationibus, opusculis integris, & remediis quibusdam selectioribus multò auctior. Ibid., 1689, in-4°.

Jo. Andreæ Schmitzii medicinæ practicæ Compendium, à Christ. Const. Rumphio auctum & à Jo. Jac. Mangeto pluribus morborum hactenùs omissorum descriptionibus locupletarum. Ibid., 1691, in-12.

Bibliotheca medico-practica, quâ omnes humani corporis morbosæ affectiones ordine alphabeticâ explicantur. Ibid., 1695, 1696, 1698, 4 vol. in-fol.; ibid., 1739, 4 vol. in-fol.

Theophili Boneti Sepulchretum, sive Anatomia practica, novis commentariis & observationibus aucta. Lugd., 1700, 3 vol. in-fol.

Bibliotheca chimica curiosa. Genev., 1702, 2 vol. in-fol. avec fig.

Bibliotheca pharmaceutico-medica. Ibid., 1703, 2 vol. in-fol.

Theatrum anatomicum cum Eustachii tabulis anatomicis. Genev., 1716, 2 vol. in-fol. Les planches d'Eustachi sont assez mal rendues. L'ostéologie est tirée de Bidloo; la myologie, de Brown; la splanchnologie, de Ruysch. Morgagni a vivement écrit contre cet ouvrage.

Bibliotheca chirurgica. Genev., 1721, 4 tom. en 2 vol. in-fol.

Traité de la peste, recueilli des meilleurs auteurs. Genev., 1721, 2 vol. in-12; Lyon, 1723, 2 vol. in-12. Ouvrage qui a paru au sujet de la peste de Marseille.

Nouvelles Réflexions sur l'origine, la cause, la propagation, les préservatifs & la cure de la peste. Genev., 1722, in-12.

Bibliotheca scriptorum medicorum veterum & recentiorum. Genev., 1731, 4 tom. en 2 vol. in-fol. (R. Geoffroy.)

MANGLE. (*Matière médicale.*) Le mangle, *rizophora foliis acutis, fructibus subulato-clavatis* Linn., croît sous la zône torride des Antilles, de la Nouvelle-Espagne & de Cayenne, sur les bords de la mer, où il multiplie incroyablement. Linné distingue trois espèces de mangle, mais ses descriptions ne sont pas exactes. L'auteur du *Dictionnaire raisonné de matière médicale* a fait des essais sur le mangle rouge, dont nous parlons, qui méritent, à tous égards, l'attention des médecins. Il dit que l'écorce de cet arbre, séchée, réduite en poudre & prise en substance, est un fébrifuge aussi assuré que le quinquina, surtout quand on y joint la poudre de *convolvulus catharticus;* il prenoit un gros de poudre de mangle avec un scrupule ou un demi-gros, selon le besoin, de poudre des tiges séchées du *convolvulus;* il en formoit un opiat avec lequel il guérissoit en deux ou trois prises toutes les fièvres tierces des Nègres. Ce remède lui a tellement réussi pendant sept ans, qu'il n'a pas employé un seul grain de quinquina dans une habitation de trois cents Nègres. Il est fâcheux qu'il n'ait point fait d'essai avec cette plante en décoction.

Ray dit que cette plante est fort commune dans les Indes occidentales; il ajoute qu'on coupe par tranches sa racine, qui est molle & humide, & qu'on la fait rôtir pour l'appliquer sur la piqûre d'un serpent venimeux, appelé *niqui.* Elle a la vertu d'appaiser les douleurs & de préserver la partie blessée des suites fâcheuses de l'atteinte du reptile. (Macquart.)

MANGOUSTAN: fruit délicieux, fruit par excellence, & qui eût pu faire excuser la mère des humains de la faute où elle est tombée à notre égard, s'il eût été celui de l'arbre qui lui étoit défendu. Il provient de celui désigné par les botanistes sous le nom de *garcinia mangostana*, originaire des îles Moluques. La peau, un peu plus solide que celle de la pêche, est colorée comme elle; en la coupant on la trouve pulpeuse en dedans, & fournie d'un suc purpurin abondant, & que les nouveaux-venus prennent pour le fruit. Cette substance est d'une âcreté insigne; j'y ai été trompé; elle est séparée de celui-ci qui est sous forme globuleuse, sillonnée, imitant assez une orange ordinaire dépouillée de son écorce, & contenant une pulpe écumeuse, savonneuse, qui tient un peu de tous nos meilleurs fruits d'Europe. Chaque segment contient une graine de la figure & de la grosseur d'une amande dépouillée de son écorce. L'arbre qui le produit imite assez, par son feuillage, le cognassier; il s'élève à une moyenne hauteur, & son port est très-agréable. Ses fleurs sont jaune-aurore & cruciformes; elles renferment seize filamens séparés, droits. L'arbre est actuellement naturalisé à l'île de la Réunion, grâces aux soins de M. Huber, habile cultivateur du canton de Saint-Benoît. Pendant huit jours que j'ai joui de son agréable jardin, j'ai goûté chaque jour de ce fruit qui garnissoit notre table, ainsi que de nombre d'autres des Moluques & des îles nouvellement découvertes, qu'il avoit acclimatés dans son habitation. J'ai déjeûné sous l'ombrage de ce girofier, père vénérable de tous ceux qui croissoient avec plaisir dans tous les terrains. Le mangoustan est, comme la mangue, un fruit très-sain, dont l'excès ne peut nuire, au dire de tous ceux qui ont voyagé dans les Moluques. La chair en est nourrissante, l'écorce astringente: desséchée, elle est utile dans le tenesme & dans les dyssenteries,

ſi communes aux Indes. Son infuſion à chaud eſt très-bonne en gargariſme pour les ulcères de la bouche & de la gorge. (PETIT-RADEL.)

MANGUE ou MANGO : fruit excellent, de la groſſeur d'un œuf d'oie, & même beaucoup plus, aplati ſur deux faces, d'un vert-jaune entre-mêlé de rouge, d'une odeur agréable, tenant un peu de la térébenthine. La peau qui recouvre la chair eſt dure comme le parchemin; cette dernière eſt juteuſe, ſucrée, réſineuſe, jaune, entre-mêlée plus ou moins de filamens durs qui tiennent au noyau : celui-ci eſt gros, aplati, ligneux, contenant une amande amère. Ce fruit vient ſur un très-bel arbre, *mangifera indica*, qui reſſemble aſſez, pour le port & le feuillage, au châtaignier. Sa floraiſon eſt belle & en touffe, comme celle du marron d'Inde. Les meilleures mangues ſont celles de Goa, qu'on envoie dans tous les établiſſemens européens qui ſont voiſins. Il étoit ſervi avec le plus grand luxe ſur nos tables à Surate ; on le donnoit encore en atchard confit dans le vinaigre, ou ſimplement mariné ; mais alors on choiſit le fruit dans ſon état de crudité. L'excellence de ce fruit en a fait cultiver l'arbre dans nos colonies. Je l'ai vu très-beau dans l'île de la Réunion, dans la zône moyenne à l'Iſle-de-France ; il a été tranſporté depuis à Cayenne, où il eſt en très-grande proſpérité. On n'a pas eu le même ſuccès au Cap de Bonne-Eſpérance. Quelques-uns ſaupoudrent de ſucre les tranches de ce fruit avant de les manger; mais ſa ſaveur & ſa fraîcheur naturelle ſont préférables aux agrémens que leur donnent les ingrédiens. On dit que les mangues, dont ne peuvent ſe raſſaſier les nouveaux débarqués, occaſionnent des bourbouilles : c'eſt un de ces dictons du peuple, que l'homme inſtruit doit réduire à ſa valeur. Comme ce fruit vient au tems de la plus grande chaleur, il n'eſt point étonnant qu'alors le corps ſe couvre d'échauboulures. On dit encore qu'il occaſionne la dyſſenterie; Tiſſot a déjà réfuté ce préjugé à l'égard du raiſin. La mangue eſt un fruit très-ſain, dont je n'ai jamais vu les mauvais effets; il eſt nourriſſant, raffraîchiſſant, & fait dans l'Inde, avec l'atte, la ſeule nourriture de fakirs qui, comme les inſectes rongeurs, établiſſent, tout en priant Dieu, leur domicile ſur le lieu qui fournit le plus à leurs beſoins. Je l'ai preſcrit comme analeptique dans les fièvres, ſans qu'il s'en ſoit ſuivi aucun mauvais effet. On dit ſon noyau rôti excellent pour arrêter le cours de ventre & tuer les vers. (PETIT-RADEL.)

MANIE, VÉSANIES, ALIÉNATION MENTALE, ou DÉRANGEMENS DES FONCTIONS INTELLECTUELLES. (*Noſologie & médecine-pratique.*)

Sauvages & Sagar, parmi les Noſologiſtes, ont compris dans la claſſe des maladies qu'ils ont déſignées ſous le titre de *veſaniæ*, deux ordres ; ſavoir : celui des *hallucinationes* ou des fauſſes perceptions, & celui des *moroſitates*, ou des appétits & des paſſions déſordonnées : Linné a de même renfermé dans ſa claſſe des *mentales*, qui correſpond à celle des *veſaniæ* de Sauvages, les deux ordres d'*imaginarii* & de *pathetici*, qui ſont preſque les mêmes que ceux des *hallucinationes* & des *moroſitates* de ce dernier. Cullen, déterminé par différentes conſidérations, a rejeté ces diviſions comme arbitraires, & il a cru devoir établir une claſſe de *veſaniæ* qui eſt preſque la même que celle des *paranoiæ* de Vogel, en ce qu'il en a exclu les *hallucinationes* & les *moroſitates* qu'il a rapportées aux *morbi locales*. Vogel a agi de même, en ſéparant des *paranoiæ* les fauſſes perceptions & les appétits déſordonnés, qu'il a mis dans une autre claſſe à laquelle il a donné le nom d'*hypereſtheſes*, terme qui ſignifie toute eſpèce d'appétit déſordonné, ou l'excès d'une paſſion quelconque. Les véſanies ou folies, ſuivant Cullen, ſont des maladies où il n'y a ni pirexie ni affection comateuſe, & qui conſiſtent dans la léſion des fonctions intellectuelles de l'eſprit; ainſi il exclut de cet ordre les léſions des ſenſations.

J'ai ſubſtitué au mot *véſanie* celui d'*aliénation mentale*, terme heureux qui exprime dans toute leur latitude les diverſes léſions de l'entendement. Mais il importe d'autant plus d'analyſer ces diverſes eſpèces, de les conſidérer ſéparément, & en déduire enſuite les règles du traitement, tant médical que phyſique & moral. La plupart des Noſologiſtes n'ont admis pour les véſanies que des diſtributions arbitraires, puiſqu'elles ſont loin d'être le réſultat d'une obſervation réitérée faite ſur un grand nombre d'aliénés. On a longtems manqué, il eſt vrai, de termes propres pour rendre certains faits, & pour décrire, avec leurs nuances, les diverſes léſions des facultés intellectuelles ou affectives. La langue grecque, ſi riche & ſi expreſſive, avoit ſans doute fourni à Hippocrate des noms variés pour exprimer les diverſités du délire dans les maladies aiguës. L'hiſtoire, au contraire, de la manie, conſidérée ſous ſes diverſes formes, ſe trouve très-incomplète dans les écrits des Anciens, & les ſymptômes peuvent-ils être ſaiſis & tracés avec exactitude, ſi on n'a pour terme de comparaiſon l'analyſe des fonctions de l'entendement humain? On ſait que Condillac, pour mieux remonter, par l'analyſe, à l'origine de nos connoiſſances, ſuppoſe une ſtatue animée, & ſucceſſivement douée des fonctions de l'odorat, de l'ouïe, de la vue & du tact, & c'eſt ainſi qu'il parvint à indiquer les idées qui doivent être rapportées à des impreſſions diverſes. N'importe-t-il point de même à l'hiſtoire de l'entendement humain de pouvoir conſidérer, d'une manière iſolée, ſes diverſes fonctions, comme l'attention, la comparaiſon, le jugement, la réflexion, l'imagination, la mémoire & le raiſonnement, avec les altérations dont ces fonctions ſont ſuſceptibles? Or, un accès de manie offre toutes les variétés qu'on pourroit rechercher par voie d'abſtraction. Tantôt ces fonctions ſont toutes enſemble abolies, affoiblies, ou vivement excitées pendant les accès; tantôt cette altération ou perverſion ne tombe que ſur une ſeule ou pluſieurs d'entr'elles, pendant que d'autres ont acquis un nouveau degré de développement & d'activité qui ſemblent exclure toute idée d'aliénation de l'entendement. Il n'eſt pas rare de voir quelques

aliénés plongés, pendant leurs accès, dans une idée exclusive qui les absorbe tout entiers, & qu'ils manifestent dans d'autres momens ; ils restent immobiles & silencieux dans un coin de leur loge, repoussent avec rudesse les services qu'on veut leur rendre, & n'offrent que les dehors d'une stupeur sauvage. N'est-ce pas là porter l'attention au plus haut degré, & la diriger avec la dernière vivacité sur un objet unique ? D'autres fois l'insensé, durant son accès, s'agite sans cesse; il rit, il chante, il pleure tour à tour, & montre la mobilité la plus versatile, sans que rien puisse le fixer un seul moment. J'ai vu des aliénés refuser d'abord, avec la plus invincible obstination, toute nourriture par une suite de préjugés religieux, être ensuite fortement ébranlés par le ton impérieux & menaçant du concierge, passer plusieurs heures dans une sorte de lutte intérieure entre l'idée de se rendre coupables envers la divinité, & celle de s'exposer à de mauvais traitemens, céder enfin à la crainte, & se déterminer à prendre des alimens : n'est-ce point là comparer des idées, après les avoir fortement méditées ? D'autres fois l'aliéné paroît incapable de cette comparaison, & il ne peut sortir de la sphère circonscrite de son idée primitive. Le jugement paroît quelquefois entiérement oblitéré, & l'insensé ne prononce que des mots sans ordre & sans suite, qui supposent les idées les plus incohérentes. D'autres fois le jugement est dans toute sa vigueur & sa force : l'insensé paroît modéré, & il fait les réponses les plus justes & les plus précises aux questions des curieux ; & si on lui rend la liberté, il entre dans le plus grand accès de rage & de fureur, comme l'ont prouvé les déplorables événemens des prisons au 2 septembre de l'an 2 de la République. Cette sorte de manie est même si commune, que j'en ai vu huit exemples à la fois dans l'hospice, & qu'on lui donne le nom vulgaire de *folie raisonnante*. Il seroit superflu de parler des écarts de l'imagination, des visions fantastiques, des transformations idéales en généraux d'armées, en monarques, en divinités ; illusions qui font le caractère des affections hypocondriaques & mélancoliques, si fréquemment observées & décrites sous toutes les formes par les auteurs. Comment peut-on manquer de les retrouver dans la manie, qui n'est souvent que le plus haut degré de l'hypocondrie & de la mélancolie ? Il y a de singulières variétés pour la mémoire, qui semble quelquefois être entiérement abolie ; en sorte que les aliénés, dans leurs intervalles de calme, ne conservent aucun souvenir de leurs écarts & de leurs excès d'extravagance. Mais certains d'entr'eux se retracent vivement toutes les circonstances de l'accès, tous les propos outrageans qu'ils ont tenus, tous les emportemens où ils se sont livrés ; ils deviennent sombres & taciturnes pendant plusieurs jours ; ils vivent retirés au fond de leurs loges, & sont pénétrés de repentir, comme si on pouvoit leur imputer ces écarts d'une fougue aveugle & irrésistible. La réflexion & le raisonnement sont visiblement lésés ou détruits dans la plupart des accès de manie ; mais on en peut citer aussi où l'une & l'autre fonction de l'entendement subsistent dans toute leur énergie, ou se rétablissent promptement lorsqu'un objet vient à fixer les insensés au milieu de leurs divagations chimériques. J'engageai un jour un d'entr'eux, d'un esprit très-cultivé, à m'écrire une lettre au moment même où il tenoit les propos les plus absurdes, & cependant cette lettre, que je conserve encore, est pleine de sens & de raison. Un orfèvre qui avoit l'extravagance de croire qu'on lui avoit changé sa tête, s'infatua en même tems de la chimère du mouvement perpétuel ; il obtint ses outils & il se livra au travail avec la plus grande obstination. On imagine bien que la découverte n'eut point lieu, mais il en résulta des machines très-ingénieuses, fruit nécessaire des combinaisons les plus profondes. Tout cet ensemble de faits peut-il se concilier avec l'opinion d'un siége ou principe unique & indivisible de l'entendement ? Que deviennent alors des milliers de volumes écrits sur la métaphysique ?

L'aliénation mentale ne consiste pas seulement dans la lésion des fonctions de l'entendement ; elle comprend encore l'altération ou la perversion des qualités affectives ou affections morales.

Celui qui a regardé la colère comme une fureur ou manie passagère (*ira furor brevis est*) a exprimé une pensée très-vraie, & dont on sent d'autant plus la profondeur, qu'on a été plus à portée d'observer & de comparer un grand nombre d'accès de manie, puisqu'ils se montrent, en général, sous la forme d'un emportement prolongé, plus ou moins fougueux : ce sont bien plus ces émotions d'une nature irascible que le trouble dans les idées ou les singularités bizarres du jugement, qui constituent le vrai caractère de ces accès : aussi trouve-t-on le nom de *manie* comme synonyme de celui de *fureur*, dans les écrits d'Arétée & de Cælius Aurelianus, qui ont excellé dans l'art d'observer. On doit seulement reprendre la trop grande extension qu'ils donnent à ce terme, puisqu'on observe quelquefois des accès sans fureur, mais presque jamais sans une sorte d'altération ou de perversion des qualités morales. Un homme, devenu maniaque par les événemens de la révolution, repoussoit avec rudesse, au moment de l'accès, un enfant qu'il chérissoit tendrement en tout autre tems. J'ai vu aussi un jeune homme, plein d'attachement pour son père, l'outrager ou chercher même à le frapper dans ses accès périodiques & nullement accompagnés de fureur. Je pourrois citer quelques exemples d'aliénés connus d'ailleurs par une probité rigide durant leurs intervalles de calme, & remarquables, pendant leurs accès, par un penchant irrésistible à voler & à faire des tours de filouterie. Un autre insensé, d'un naturel pacifique & doux, sembloit inspiré par le démon de la malice durant ses accès ; il étoit alors sans cesse dans une activité mal-faisante ; il enfermoit ses compagnons dans les loges, les provoquoit, les frappoit, & suscitoit, à tout propos, des sujets de querelle & de rixe. Mais comment concevoir l'instinct destructeur de quelques aliénés, sans cesse occupés à déchirer & à mettre en

lambeaux tout ce qu'ils peuvent atteindre? C'est sans doute quelquefois par une erreur de l'imagination, comme le prouve l'exemple d'un insensé qui déchiroit le linge & la paille de sa couche, qu'il prenoit pour un tas de serpens & de couleuvres entortillés. Mais parmi ces furieux, il y en a aussi dont l'imagination n'est point lésée, & qui éprouvent une propension aveugle & féroce à tremper leurs mains dans le sang, & à déchirer les entrailles de leurs semblables. C'est un aveu que j'ai reçu, en frissonnant, de la bouche même d'un de ces insensés, dans ses intervalles de tranquillité. Pour compléter enfin ce tableau d'une atrocité automatique, je puis citer l'exemple d'un aliéné qui tournoit contre lui, comme contre les autres, sa fureur forcenée. Il s'étoit amputé lui-même la main avec un couperet avant d'arriver à Bicêtre, &, malgré ses liens, il cherchoit à approcher ses dents de sa cuisse pour la dévorer. Ce malheureux a fini par succomber dans un de ces accès de rage maniaque & suicide.

Le médecin ne peut rester étranger à l'histoire des passions humaines les plus vives, puisque les causes déterminantes de l'aliénation mentale sont le plus souvent des affections morales très-vives, comme une ambition exaltée & trompée dans son attente, le fanatisme religieux, des chagrins profonds, un amour malheureux, &c.: mais comment concevoir le pouvoir qu'elles ont d'exciter l'aliénation de l'esprit, si on ne connoît l'histoire de leurs effets sur l'économie animale? Ceux que peut produire un chagrin profond ne sont pas les moins remarquables: sentiment de langueur générale, chute des forces musculaires, perte de l'appétit, petitesse du pouls, resserrement de la peau, pâleur de la face, froid des extrémités, diminution très-sensible dans la force vitale du cœur & des artères, d'où naît un sentiment fictif de plénitude, une oppression, des anxiétés, une respiration laborieuse & lente; ce qui entraîne les soupirs & les sanglots. L'irritabilité & la sensibilité sont quelquefois si épuisées, qu'il en résulte un assoupissement plus ou moins profond, un état comateux ou même une catalepsie; dans un degré moins avancé, sorte d'ennui par des impressions répétées, faites sur les organes des sens; éloignement extrême pour le mouvement & l'exercice, quelquefois douleur vive dans l'estomac, circulation très-affoiblie dans les vaisseaux du foie, ainsi que dans les viscères abdominaux: de là, le marasme & un état de dépérissement lorsque le chagrin est tourné en habitude, c'est-à-dire, en mélancolie. La terminaison de l'un & de l'autre est tantôt un penchant irrésistible au suicide, tantôt un délire doux ou un état de fureur; mais avant cet égarement total, il survient plusieurs affections: vésanies passagères, air sombre ou plutôt sauvage misanthropie, traits du visage altérés, regard en dessous & farouche, trouble & confusion dans les idées, sorte d'état de stupeur ou d'ivresse, puis tout à coup explosion de la manie la plus violente.

L'économie animale peut être autant bouleversée par la crainte & la terreur, que par une tristesse profonde. La crainte, qui naît d'un danger plus ou moins éloigné, porte une impression générale de débilité sur presque toutes les parties internes ou externes: contractions du cœur moins énergiques, battemens des artères plus foibles, & par l'accumulation du sang dans les gros vaisseaux, non moins que par l'impression portée sur le diaphragme; sentiment douloureux de plénitude, d'oppression & d'anxiété, fréquentes alternatives de chaleur & de froid, sueurs partielles, surtout au front & à la face, écoulement excessif d'urine, diarrhée. La terreur, qui ne diffère de la crainte que par son intensité & son invasion subite, a des caractères qui lui sont propres: accélération des pulsations du cœur, contraction spasmodique des artères, surtout à la surface du corps, d'où viennent la pâleur & une distension subite des gros vaisseaux & du cœur; une interruption momentanée de la respiration, comme par un spasme des muscles du larynx, des tremblemens du corps & des jambes, une perte de mouvement dans les bras qui restent pendans: l'impression est quelquefois si forte, qu'on tombe à terre privé du sentiment & de la parole. Un bouleversement pareil peut-il ne point produire, dans certaines circonstances, les maux les plus graves, des spasmes violens, des convulsions, l'épilepsie, la catalepsie, la manie ou même la mort? (Plater, Shenckius, Bonnet, Pechlin, M. Donatus, Van-Swieten.) Il peut aussi en résulter des déterminations particulières du sang vers certaines parties, & des hémorragies dangereuses, comme la ménorrhagie, l'hémoptysie, l'apoplexie. Survient-il des alternatives rapides d'espoir & de terreur, les effets débilitans de cette dernière peuvent être contre-balancés, & il peut même en naître des actes inouis de force & de courage. La terreur, unie à l'étonnement, produite par les éclats bruyans du tonnerre, le spectacle de l'horizon en feu, la vue d'un précipice affreux, d'une cataracte avec fracas, d'une ville incendiée, offre aussi des nuances qui lui sont propres: œil fixe, bouche béante, pâleur de la peau, sensation de froid dans toute l'habitude du corps, relâchement des muscles de la face, souvent aussi interruption dans la chaîne ordinaire des idées, & vertiges; aversion extrême pour toutes sortes de maux, soit moraux, soit physiques; réaction vive contre tout ce qui menace notre existence, avec un développement extraordinaire des forces, tels sont les caractères de la colère, communs à l'homme policé comme au sauvage relégué dans les forêts. Mais, parmi les nations civilisées, que de causes nombreuses de ces affections violentes! L'avarice, l'orgueil, la bigoterie, la superstition, l'amour, l'amitié, le desir de la réputation, celui des conquêtes: de là les emportemens, les vengeances secrètes, l'oppression, les meurtres, des actes de bravoure & d'héroïsme. La colère se modifie par son union avec d'autres affections morales. Est-elle unie avec le courage, on attaque l'ennemi à force ouverte; on cherche à le surprendre & à lui tendre des piéges, si elle est jointe avec la peur & la pusillanimité. Que de maux peut

produire la colère, considérée sous le point de vue médical! Elle offre deux variétés remarquables : pâleur de la face & couleur un peu livide, avec une sorte de débilité & des tremblemens des membres, ou bien visage rouge & enflammé, regard étincelant, énergie extrême du système musculaire. Dans ce dernier cas, le sang est poussé avec violence à la surface du corps : de là une chaleur brûlante, un ton de voix fort & animé, une respiration convulsive & irrégulière : le retour du sang par les veines vers le cœur est plus difficile ; il reflue vers les muscles, & leur communique un nouveau degré d'action & de force. Son reflux vers la tête ou d'autres organes délicats peut produire des maux bien plus graves, des hémorragies violentes par le nez, les oreilles, les poumons, des fièvres intermittentes ou continues, le délire ou même l'apoplexie. Hildan (Cent. VI) en rapporte un exemple remarquable. Un homme âgé de cinquante ans, un peu foible & sujet à la constipation, est engagé dans une rixe avec un autre homme, & il reçoit un coup léger à la face ; ce qui lui causa un si violent emportement, qu'il resta quelque tems sans connoissance & avec une apparence de mort. Revenu à lui-même, il se rendit dans sa maison avec un violent mal de tête ; il prit quelqu'aliment qu'il rejeta aussitôt, & dans la nuit il fut frappé d'une apoplexie mortelle. Un des effets les plus singuliers de la colère, est de porter sur la sécrétion de la bile, & d'influer sur sa quantité & sa qualité, comme l'attestent les observations les plus authentiques (Hoffman, Tulpius, Pechlin) : de là des coliques violentes, des diarrhées opiniâtres, quelquefois la jaunisse. La seule chance favorable que cette passion a eue quelquefois, c'est contre la paralysie, dont elle a opéré la cure ; mais quelle foible compensation pour des maux sans nombre qui peuvent en être la suite, surtout lorsqu'elle est excessive ! épuisement soudain de l'irritabilité musculaire ou vasculaire, syncopes, convulsions ou même une mort prompte. La colère se termine rarement par une aliénation durable, quoiqu'elle altère, d'une manière si sensible, les fonctions de l'entendement, ou qu'elle en interrompe, pour quelques momens, le libre exercice ; mais que de conformités entre un emportement de colère & un accès de manie ! rougeur des yeux & du visage, air de menace & de fureur, expressions dures & offensantes. Doit-on s'étonner qu'on ait désigné l'une par l'autre, en surajoutant seulement l'idée de la durée ?

L'analyse des fonctions de l'entendement humain est sans doute fort avancée par les travaux réunis des idéologistes. Mais il est une autre analyse à peine ébauchée, & pour laquelle le concours de la médecine est nécessaire ; c'est celle des affections morales, de leurs nuances, de leurs degrés divers, de leurs combinaisons variées. Crighton en donne des exemples pour le chagrin, la peur, la colère, avec l'indication de la synonymie ; il en fait de même pour le sentiment de la joie. Le plaisir, qui en est un des premiers degrés, peut naître directement de la possession d'un objet relatif à notre conservation & à notre bonheur, ou bien d'un simple souvenir qui nous le rend comme présent ; car nous rappelons avec intérêt les scènes de nos premières années, les folies de la jeunesse, les émotions anciennement éprouvées de la bienveillance, de l'amitié, de l'amour, de l'admiration, de l'estime. On peut rapporter au même principe les jouissances que nous donnent les productions des beau-arts, la lecture des ouvrages de goût, les découvertes faites dans les sciences, parce qu'il en résulte un sentiment mixte, soit d'admiration pour la supériorité de l'auteur, soit de satisfaction intérieure, relative à un des besoins que notre éducation ou notre manière de vivre ont créés. Doit-on mettre au nombre des sentimens de la joie, ces rapides élans d'une humeur joviale, ces tressaillemens qui portent à rire, à chanter, à danser, & que provoquent des jeux de mots, des reparties vives & inattendues, des imitations grotesques, des traits satyriques, comme par une sorte de réaction du cerveau sur le diaphragme & les organes de la respiration ? Quelle différence immense entre ces saillies folâtres d'une gaîté convulsive, & les affections calmes & profondes que font naître l'exercice des vertus domestiques, la culture de ses talens, leur application à quelque grand objet d'utilité publique, le spectacle imposant & majestueux des beautés de la nature ! La joie, dans ses divers degrés, a des effets très-marqués sur l'économie animale, & elle agit surtout, à titre d'excitant, sur le système nerveux & sur le vasculaire. Est-elle modérée, elle communique une nouvelle énergie aux battemens du cœur & des artères ; les différentes sécrétions & excrétions en sont augmentées, nouvel accroissement d'activité & de vigueur, regard plus brillant, face plus animée, fonctions de l'estomac & des intestins plus actives & plus énergiques : de là des avantages sans nombre qu'on peut en obtenir pour le traité des maladies chroniques, en y faisant concourir un exercice de corps modéré & une nourriture saine ; de là les effets de la musique, des spectacles, des voyages, d'une compagnie agréable. Ces vues ont été habilement mises en pratique pour guérir l'aphonie ou perte de la parole, la paralysie, des fièvres intermittentes, une contraction spasmodique du pylore. (Alexandre de Tralles, Pechlin, Etmuller, Hildan, Lorry, &c.) Mais les passages brusques de la joie au chagrin, du plaisir d'un succès à l'idée accablante d'un revers, d'une haute dignité qu'on a occupée ou qu'on s'est cru digne d'occuper, à un état de disgrace & d'oubli, donnent des ébranlemens profonds en sens contraire, & c'est ce qui rend l'orgueil & la vanité, des causes si fréquentes de la manie. La joie, comme tous les moyens d'excitation nerveuse, peut devenir dangereuse par son excessive intensité, & produire une lassitude extrême, un état de langueur, des défaillances, des syncopes & une apoplexie funeste.

Un objet qu'on n'a point encore approfondi, & qui tient, par des connexions intimes, avec l'histoire de l'entendement humain, les principes de la

physiologie moderne, & les effets des affections & des passions humaines sur l'économie animale, exige la détermination la plus précise de tous les termes appliqués à ces connoissances accessoires pour exprimer les idées complexes qu'elles renferment, & leurs modifications nombreuses. C'est ce que Crighton a très-bien senti, & on ne peut qu'applaudir à ses efforts pour remplir cette lacune de la science médicale; il a soumis à une sorte d'analyse le principe de nos actions, & il en a trouvé la source dans les penchans primitifs qui dérivent de notre structure organique. Sa sagacité s'est aussi exercée avec succès sur les diverses fonctions de l'entendement humain, considérées avec des lésions qui en altèrent le libre exercice. C'est surtout dans ces vues qu'il a décrit les caractères de l'attention, de la perception mentale, de la mémoire, de l'association des idées & des jugemens, en y joignant quelques notices sur les aberrations, la diminution ou l'abolition que ces fonctions peuvent éprouver, & c'est sous ces divers points de vue que son ouvrage contribue à faire faire de nouveaux pas à la doctrine de l'aliénation mentale. Fériar s'est proposé un autre objet dans ses travaux particuliers sur la manie: il a essayé tour à tour divers médicamens internes, dont il a dirigé l'usage avec une sorte d'empirique, sans distinguer les espèces de manie & les circonstances qui doivent faire varier leur choix & leur application; il a suivi une marche analogue à celle de Locher, médecin de Vienne, & toute la différence porte seulement sur le choix, la nature & l'ordre de l'emploi de ces médicamens. Toujours suivre les routes battues, parler de la folie en général d'un ton dogmatique, considérer ensuite la folie en particulier, & revenir encore à cet ancien ordre scholastique de causes, de diagnostic, de prognostic, d'indication à remplir, c'est là la tâche qu'a remplie Chiarugi. L'esprit de recherche ne se montre guère dans son ouvrage que dans une centurie d'observations qu'il a publiées, encore même très-peu d'entr'elles peuvent donner lieu à des inductions concluantes. Les faits épars dans les collections académiques, les recueils d'histoires particulières de maladies, sur le caractère & le traitement de l'aliénation, ou sur les lésions organiques qui en sont l'effet ou la cause, doivent être cités encore comme propres à reculer les limites de la science médicale, mais seulement à titre de matériaux qui doivent être mis en œuvre par une main habile, & former un ensemble solide par leur connexion entr'eux ou avec d'autres faits analogues.

Une opinion générale & assez naturelle a fait consister l'aliénation des fonctions de l'entendement dans un changement ou une lésion d'une partie quelconque de la tête, & on s'est autorisé dans la suite sur le résultat des travaux successifs de Bonnet, de Morgagni, de Meckel & de Greding, auteur allemand, qui, dans ces derniers tems, a fait de nombreuses ouvertures des corps, pour répandre quelques lumières sur la nature de cette maladie: de là le préjugé de la regarder comme le plus souvent incurable, de séquestrer simplement les aliénés de la société, & de leur refuser même les secours que toute infirmité réclame; d'un autre côté, des guérisons nombreuses opérées en Angleterre & en France. Le succès bien constaté du traitement moral dans un grand nombre de cas, le résultat de plusieurs ouvertures de corps qui n'ont manifesté aucune lésion organique, & enfin les écrits d'un médecin anglais, qui regarde la manie comme une affection purement nerveuse, semblent établir une opinion contraire à la première. Une suite nombreuse de faits que j'ai recueillis dans les hospices sont favorables à la dernière opinion: d'ailleurs, un simple résultat de calcul numérique sur les périodes de la vie, qui ouvrent le plus de chances à l'aliénation, font voir en général combien doivent être rares les vices de conformation du cerveau ou du crâne. J'ai tenu un compte exact du nombre des insensés transférés à Bicêtre durant l'an 2 & l'an 3 de la République, & j'ai noté soigneusement leurs âges respectifs. Pour mettre plus d'ordre dans les résultats du calcul, j'eus soin, à la fin de chaque année, de dresser une table, dans laquelle les périodes de l'âge étoient divisées en dixaines d'années, depuis la première jusqu'à la soixantième, pour pouvoir y comprendre les âges des divers aliénés. Je remarquai que, dans le nombre total de soixante-onze qui furent reçus à Bicêtre durant l'an 2 de la République, trois seulement étoient compris entre la quinzième & la vingtième année de l'âge, mais pas un seul avant ce premier terme, c'est-à-dire, l'époque de la puberté; vingt-trois autres aliénés étoient intermédiaires entre la vingtième & la trentième année; quinze entre trente & quarante années, & autant entre quarante & cinquante; neuf entre cinquante & soixante années; six seulement depuis cette dernière jusqu'à soixante-dix, & aucun au delà de ce dernier terme. J'obtins encore un résultat analogue pour l'an 3 de la République; en sorte que l'âge d'aucun aliéné ne s'est trouvé antérieur à l'époque de la puberté; que les deux dixaines comprises depuis vingt jusqu'à trente, & depuis trente jusqu'à quarante, ont été les plus fécondes en aliénés: il y en a un nombre moindre dans la dixaine comprise entre quarante & cinquante, & moins encore depuis cinquante jusqu'à soixante. Un relevé exact des registres de l'hospice de Bicêtre, pendant dix années consécutives, sert à confirmer les mêmes vérités.

La disposition plus particulière qu'on a pour l'aliénation de l'entendement, dans certaines périodes de la vie plus exposées que les autres à des passions orageuses, se concilie facilement avec les faits observés dans les hospices. Dans le recensement des aliénés que je fis à Bicêtre l'an 3 de la République, je reconnus que les causes déterminantes de cette maladie sont, le plus souvent, des affections morales très-vives, comme une ambition exaltée & trompée dans son attente; le fanatisme religieux, des chagrins profonds, un amour malheureux. Sur cent treize aliénés sur lesquels j'ai pu obtenir des informations exactes, trente-quatre avoient été réduits à cet état par des chagrins

domestiques, vingt-quatre par des obstacles mis à un mariage fortement desiré, trente par des événemens de la révolution, vingt-cinq par un zèle fanatique ou des terreurs de l'autre vie; aussi certaines professions disposent-elles plus que d'autres à la manie, & ce sont surtout celles où une imagination vive & sans cesse dans une sorte d'effervescence n'est point contre-balancée par la culture des fonctions de l'entendement ou est fatiguée par des études arides. En compulsant, en effet, les registres de l'hospice des aliénés de Bicêtre, on trouve inscrits beaucoup de prêtres & de moines, ainsi que des gens de la campagne, égarés par un tableau effrayant de l'avenir; plusieurs artistes, peintres, sculpteurs ou musiciens; quelques versificateurs extasiés de leurs productions; un assez grand nombre d'avocats ou de procureurs; mais on n'y remarque aucun des hommes qui exercent habituellement leurs facultés intellectuelles; point de naturaliste, point de physicien habile, point de chimiste, à plus forte raison point de géomètre.

Il est curieux de suivre, pour ainsi dire à l'œil, les effets de l'influence même sur le retour & la marche du plus grand nombre des accès de manie, de les voir se renouveler durant le mois qui suit le solstice du printems, se prolonger avec plus ou moins de violence durant la saison des chaleurs, & se terminer pour la plupart au déclin de l'automne. Leur durée est renfermée dans une certaine latitude de trois, quatre, cinq mois, suivant les variétés de la sensibilité individuelle, & suivant que la température des saisons est accélérée, retardée ou intervertie : les aliénés de toute espèce manifestent en outre une sorte d'effervescence passagère & des agitations tumultueuses à l'approche des orages ou par un tems très-chaud, comme seize, dix-huit degrés ou au-dessus du thermomètre de Réaumur. Ils marchent à pas précipités, ils déclament sans ordre & sans suite, s'emportent pour les causes les plus légères, ou même sans cause, & poussent les vociférations les plus bruyantes & les plus confuses. Mais on doit se garder de faire une loi générale, & de conclure que le renouvellement des accès de manie est toujours l'effet de la chaleur atmosphérique. J'ai vu trois insensés, dont les accès se renouveloient seulement aux approches de l'hiver, c'est-à-dire, aux premiers froids du mois de brumaire. Ces accès se calmoient tour à tour durant l'hiver, lorsque la température se soutenoit quelques jours à dix ou douze degrés au-dessus du terme de la glace, & ils se renouveloient alternativement plusieurs fois durant la saison rigoureuse. Je puis citer aussi deux exemples d'un changement total pour les époques des accès : deux aliénés les éprouvoient constamment au retour des chaleurs, l'un depuis trois, l'autre depuis quatre années; mais depuis l'année dernière ils ne les éprouvent plus qu'au déclin de l'automne & au retour du froid. A quoi tient donc cette disposition nerveuse au renouvellement des accès, qui semble se jouer des lois générales, & qui est susceptible d'être excitée le plus souvent par la saison des chaleurs, & quelquefois par une température opposée? Que deviennent alors les principes de la médecine de Brown sur l'action du froid & du chaud, & sur le caractère de maladie stenique qu'il donne à la manie?

Je viens de tracer la marche générale que suit la manie périodique irrégulière, c'est-à-dire, celle dont les accès peuvent être renouvelés, non-seulement suivant les changemens & la température des saisons, mais encore par d'autres causes étrangères, comme des emportemens de colère, des objets propres à rappeler le souvenir des causes primitives de la manie, la boisson des liqueurs alcooliques, ou bien la disette & le défaut de nourriture, ainsi que je m'en suis assuré par les observations les plus constantes & les plus réitérées. On remarque dans les hospices une autre manie périodique régulière, nullement asservie aux vicissitudes de la saison ou aux causes diverses qui viennent d'être rapportées, mais dont les accès se renouvellent, en suivant des périodes invariables, par une disposition interne qui ne nous est connue que par ses effets : celle-ci est bien moins facile à guérir que l'autre; elle est aussi moins fréquente, puisque, dans un recensement que je fis de tous les aliénés de l'hospice de Bicêtre durant l'an 2 de la République, pour connoître leurs proportions, je trouvai que, sur le nombre total de deux cents, il y en avoit cinquante-deux qui éprouvoient une manie périodique irrégulière, & six seulement une manie périodique régulière : un de ces derniers avoit, chaque année, un accès de trois mois, qui finissoit vers le milieu de l'été. Les accès de manie d'un second sembloient suivre le type de la fièvre tierce, puisqu'il jouissoit constamment d'un jour de calme : un troisième aliéné étoit dans un état extrême de fureur, seulement durant quinze jours de l'année où il étoit calme, & jouissoit pleinement de sa raison durant onze mois & demi. Je puis enfin citer l'exemple de trois aliénés, dont les accès se renouveloient constamment après dix-huit mois de calme, & dont la durée étoit de six mois révolus. Le caractère particulier des accès de ces derniers étoit de n'offrir aucun trouble, aucun désordre dans leurs idées, aucun écart extravagant de l'imagination : ces insensés répondoient de la manière la plus juste & la plus précise aux questions qu'on leur proposoit; mais ils étoient dominés par la fureur la plus fougueuse & par un instinct sanguinaire, dont ils sentoient eux-mêmes toute l'horreur, mais dont ils n'auroient point été les maîtres de réprimer l'atroce impulsion, sans les obstacles d'une réclusion sévère. Comment concilier ces faits avec les notions que Locke & Condillac donnent sur la folie, qu'ils font consister exclusivement dans une disposition à allier des idées incompatibles par leur nature, & à prendre ces idées ainsi alliées pour une vérité réelle?

Ce seroit tomber dans l'erreur, que de croire que les diverses espèces de manie tiennent à la nature particulière de leurs causes, & qu'elle devient périodique, continue ou mélancolique, suivant qu'elle doit sa naissance à un amour malheureux, à des chagrins domestiques, à une dévotion portée jusqu'au fanatisme,

tisme, à des terreurs religieuses ou à des événemens de la révolution. Mais des informations exactes sur l'état antérieur des insensés, & l'observation des affections maniaques qui leur étoient propres, m'ont pleinement convaincu qu'il n'y a aucune liaison entre le type particulier ou le caractère spécifique de la manie & la nature de l'objet qui l'a fait naître, puisque, parmi les manies périodiques que j'ai observées, j'en trouve dans mes notes quelques-unes qui tiennent à une passion violente & malheureuse; d'autres à l'ambition exaltée de la gloire; certaines à des revers de fortune, ou bien au délire d'une dévotion extatique; enfin quelques autres aux élans d'un patriotisme brûlant, mais le plus souvent dépourvu d'un jugement solide.

La violence des accès est encore indépendante de la nature de ces causes, & paroît tenir à la constitution de l'individu, ou plutôt aux divers degrés de la sensibilité physique & morale. Les hommes robustes & à cheveux noirs, ceux qui sont dans l'âge de la vigueur & qui sont le plus susceptibles de passions vives & emportées, semblent conserver leur caractère dans leurs accès, & deviennent quelquefois d'une fureur & d'une violence qui tiennent de la rage. On remarque moins ces extrêmes dans les accès des hommes à cheveux châtains & d'un caractère doux & modéré; leurs affections maniaques ne se développent qu'avec une certaine retenue & avec mesure. Rien n'est plus ordinaire que de voir les hommes à cheveux blonds tomber dans une rêvasserie douce, plutôt que dans des emportemens de fureur, & finir par une démence d'imbécillité qui devient incurable : c'est assez dire que les hommes doués d'une imagination ardente & d'une sensibilité profonde, ceux qui peuvent éprouver les passions les plus fortes & les plus énergiques, ont une disposition plus prochaine à la manie; réflexion triste, mais constamment vraie, & bien propre à intéresser en faveur des malheureux aliénés. Je ne puis que rendre un témoignage éclatant à leurs qualités morales. Nulle part, excepté dans les romans, je n'ai vu des époux plus dignes d'être chéris, des pères plus tendres, des amans plus passionnés, des patriotes plus purs & plus magnanimes que dans l'hospice des aliénés, dans les intervalles de raison & de calme, & l'homme sensible peut aller chaque jour y jouir de quelque scène attendrissante.

De la manie proprement dite.

La manie est le soixante-septième genre de la Nosologie de Cullen; son caractère consiste dans une folie universelle. La manie peut encore généralement se distinguer par la fureur, l'audace & l'impétuosité, & par le tempérament colère, accompagné d'une folie complète.

Cullen admet trois espèces de manie idiopatique : 1°. la manie mentale; 2°. la manie corporelle; 3°. la manie obscure.

Première espèce. Manie mentale entiérement produite par les affections de l'ame, telles que la mélancolie, la terreur, l'amour, un accès de colère.

Deuxième espèce. Manie corporelle, qui est l'effet d'un vice manifeste du corps. Cette espèce varie en raison du vice du corps qui y donne lieu. Ainsi il y a, 1°. la manie métastatique, produite par les ulcères desséchés, par les cheveux coupés dans la plique polonaise, par les dartres ou la gale répercutées, par la rétention des règles ou lochies : la turgescence des parties génitales suffit même quelquefois pour occasionner la manie; mais on ignore les circonstances qui déterminent ces causes à agir; 2°. la manie hystéralgique, occasionnée par les douleurs de l'utérus & des parties voisines; 3°. la manie qui survient dans la migraine : on l'a vue accompagnée d'une douleur constante dans les sinus frontaux, qui étoit produite par un insecte qui s'y étoit logé; 4°. la manie produite par les poisons, tels que les baies de la belladone & les semences de stramonium; 5°. la phrénésie que l'on observe à la suite des maladies aiguës parmi ceux qui sont épuisés.

Troisième espèce. Manie obscure qui n'est précédée d'aucune affection de l'ame, ou d'aucun vice sensible du corps, comme on l'observe, 1°. dans la manie vulgaire; 2°. la phrénésie où il n'y a pas de fièvre; 3°. la manie périodique, qui revient toutes les pleines lunes : on l'a vue quelquefois durer le jour & se dissiper dès que le soleil étoit couché; on l'a alors nommée *manie solaire.*

La manie est une maladie encore trop peu connue pour que je me dispense d'en tracer ici les caractères distinctifs d'après des recherches exactes. Je crois donc devoir rapporter l'histoire générale des accès maniaques, pour en faire bien observer les formes & les variétés. La nature des affections propres à donner naissance à la manie périodique, & les affinités de cette maladie avec la mélancolie & l'hypocondrie, doivent faire présumer que le siége primitif en est presque toujours dans la région épigastrique, & que c'est de ce centre que se propagent, comme par une espèce d'irradiation, les accès de manie. L'examen attentif de leurs signes précurseurs donne encore des preuves bien frappantes de l'empire si étendu que Lacaze & Bordeu donnent à ces forces épigastriques, & que Buffon a si bien peint dans son *Histoire naturelle*; c'est même toute la région abdominale qui semble entrer bientôt dans cet accord sympathique. Les aliénés, au prélude des accès, se plaignent d'un resserrement dans la région de l'estomac, du dégoût pour les alimens, d'une constipation opiniâtre, des ardeurs d'entrailles qui leur font rechercher des boissons rafraîchissantes; ils éprouvent des agitations, des inquiétudes vagues, des terreurs paniques, des insomnies. Bientôt après, le désordre & le trouble des idées se marquent au dehors par des gestes insolites, par des singularités dans la contenance & les mouvemens du corps, qui ne peuvent que frapper vivement un œil observateur. L'insensé tient quelquefois sa tête élevée & ses regards fixés vers le ciel; il parle à voix basse; il se promène & s'arrête tour à tour avec un air d'admiration raisonnée, ou une sorte

de recueillement profond. Dans d'autres aliénés, ce sont de vains excès d'une humeur joviale, & des éclats de rire immodérés. Quelquefois aussi, comme si la nature se plaisoit dans les contrastes, il se manifeste une taciturnité sombre, une effusion de larmes sans cause connue, ou même une tristesse concentrée & des angoisses extrêmes. Dans d'autres cas, la rougeur presque subite des yeux, le regard étincelant, le coloris des joues, une loquacité exubérante, font présager l'explosion prochaine de l'accès, & la nécessité urgente d'une étroite réclusion. Un aliéné parloit d'abord avec volubilité; il poussoit de fréquens éclats de rire; il versoit ensuite un torrent de larmes, & l'expérience avertissoit de le renfermer promptement, car ses accès étoient de la plus grande violence, & il mettoit en pièces tout ce qui tomboit sous ses mains. C'est par des visions extatiques durant la nuit que préludent souvent les accès de dévotion maniaque; c'est aussi quelquefois par des rêves enchanteurs & par une prétendue apparition de l'objet aimé, sous les traits d'une beauté ravissante, que la manie par amour éclate quelquefois avec fureur, après des intervalles plus ou moins longs de raison & de calme.

On doit espérer que la médecine philosophique fera désormais proscrire ces expressions vagues & inexactes, d'*images tracées dans le cerveau*, *d'impulsion inégale du sang dans les différentes parties de ce viscère*, *du mouvement irrégulier des esprits animaux, &c.*, expressions qu'on trouve encore dans les meilleurs ouvrages sur l'entendement humain, & qui ne peuvent plus s'accorder avec l'origine, les causes & l'histoire des accès de manie. L'irritation nerveuse, qui en caractérise le plus grand nombre, ne se marque pas seulement au physique par un excès de force musculaire & une agitation continuelle de l'insensé, mais encore au moral par un sentiment profond de supériorité de ses forces, & par une haute conviction que rien ne peut résister à sa volonté suprême; aussi est-il doué alors d'une audace intrépide qui le porte à donner un libre essor à ses caprices extravagans, & dans les cas de répression, à livrer un combat au concierge & aux gens de service, à moins qu'on ne vienne en force & qu'on ne se rassemble en grand nombre, c'est-à-dire, qu'il faut, pour le contenir, un appareil imposant qui puisse agir fortement sur son imagination, & le convaincre que toute résistance seroit vaine. C'est là un grand secret dans les hospices bien ordonnés, de prévenir des accidens funestes dans des cas inopinés, & de concourir puissamment à la guérison de la manie.

J'ai vu aussi quelquefois cette excitation nerveuse devenir extrême & incoërcible. Un insensé, calme depuis plusieurs mois, est tout à coup saisi de son accès durant un jour de promenade; ses yeux devinrent étincelans & comme hors des orbites; son visage, le haut du cou & de la poitrine prennent la rougeur du pourpre; il croit voir le soleil à quatre pas de distance; il dit éprouver un bouillonnement inexprimable dans sa tête, & avertit qu'on l'enferme promptement, parce qu'il n'est plus le maître de contenir sa fureur. Il continua, pendant son accès, de s'agiter avec violence, de croire voir le soleil à ses côtés, de parler avec une volubilité extrême, & de ne montrer que désordre & confusion dans ses idées. D'autres fois cette réaction de forces épigastriques sur les fonctions de l'entendement, loin de les opprimer ou de les obscurcir, ne fait qu'augmenter leur vivacité & leur énergie, soit en devenant plus modérée, soit que la culture antérieure de l'esprit & l'exercice habituel de la pensée servent à la contre-balancer. L'accès semble porter l'imagination au plus haut degré de développement & de fécondité, sans qu'elle cesse d'être régulière & dirigée par le bon goût. Les pensées les plus saillantes, les rapprochemens les plus ingénieux & les plus piquans donnent à l'insensé l'air surnaturel de l'inspiration & de l'enthousiasme. Le souvenir du passé semble se dérouler avec facilité, & ce qu'il avoit oublié dans ses intervalles de calme, se reproduit alors à son esprit avec les couleurs les plus vives & les plus animées. Je m'arrêtois quelquefois avec plaisir auprès de la loge d'un homme de lettres qui, pendant son accès, discouroit sur les événemens de la révolution avec toute la force, la dignité & la pureté du langage qu'on auroit pu attendre de l'homme le plus profondément instruit, & du jugement le plus sain. Un aliéné guéri par le fameux Willis, fait aussi l'histoire des accès qu'il avoit éprouvés lui-même. « J'attendois, dit-il, avec impatience l'accès d'agi» tation qui duroit dix ou douze heures, plus ou » moins, parce que je jouissois pendant sa durée » d'une sorte de béatitude. Tout me sembloit facile; » aucun obstacle ne m'arrêtoit en théorie, ni même » en réalité; ma mémoire acquéroit tout à coup une » perfection singulière; je me rappelois de longs » passages des auteurs latins : j'ai peine à l'ordinaire » de trouver des rimes dans l'occasion, & j'écrivois » alors en vers aussi rapidement qu'en prose. J'étois » rusé & même malin, fertile en expédiens de toute » espèce...... » *Biblioth. Britan.* Dans tout autre tems ce n'étoit plus qu'un homme très-ordinaire. Cette exaltation, lorsqu'elle est associée à l'idée chimérique d'une puissance suprême ou d'une participation à la nature divine, porte la joie de l'insensé jusqu'aux jouissances les plus extatiques, & jusqu'à une sorte d'enchantement & d'ivresse du bonheur. Un insensé renfermé dans une pension de Paris, & qui, durant ses accès, se croyoit le prophète Mahomet, prenoit alors l'attitude du commandement & le ton de l'envoyé du Très-Haut; ses traits étoient rayonnans, & sa démarche pleine de majesté. Un jour que le canon tiroit à Paris pour des événemens de la révolution, il se persuade que c'est pour lui rendre hommage : il fait faire silence autour de lui, il ne peut plus contenir sa joie, & manifeste peut-être l'image la plus vraie de l'inspiraion surnaturelle, ou plutôt de l'illusion fantastique des anciens prophètes.

Un des caractères de l'excitation nerveuse, pro-

pre au plus grand nombre des accès de manie, est de porter au plus haut degré la force musculaire, & de faire supporter avec impunité les extrêmes de la faim & d'un froid rigoureux, vérités anciennement connues, mais trop généralement appliquées à toute sorte de manie & à toutes ses périodes. J'ai vu des exemples d'un développement des forces musculaires qui tenoit du prodige, puisque les liens les plus puissans cédoient aux efforts du maniaque avec une facilité propre à étonner encore plus que le degré de résistance vaincue. Combien l'insensé devient encore plus redoutable, s'il a ses membres libres, par la haute idée qu'il a de sa supériorité! Mais cette énergie de la contraction musculaire est loin de se remarquer dans certains accès périodiques où il règne plutôt un état de stupeur, & on ne la retrouve plus, en général, dans les intervalles des accès. On n'a pas moins à se défier des propositions trop générales sur la facilité qu'ont les insensés de supporter la faim la plus extrême, puisque certains accès, au contraire, sont marqués par une voracité singulière, & que la défaillance suit promptement le trop peu de nourriture. On parle d'un hôpital de Naples, où une diète sévère & propre à exténuer l'insensé est un des fondemens du traitement. Il seroit difficile de remonter à l'origine de ce principe singulier, ou plutôt de ce préjugé destructeur. Une malheureuse expérience, qui a été la suite des derniers tems de disette, n'a que trop appris, à Bicêtre, que le défaut de nourriture n'est propre qu'à exaspérer & à prolonger la manie, lorsqu'il ne la rend point mortelle. D'un autre côté, un des symptômes les plus dangereux & le plus à craindre durant certains accès, c'est le refus obstiné de toute nourriture, refus que j'ai vu quelquefois se prolonger quatre, sept ou même quinze jours de suite, sans perte de la vie, pourvu qu'on fournisse une boisson copieuse & fréquente. Que de moyens moraux, que d'expédiens ne faut-il point alors employer pour triompher de cette obstination aveugle! La constance & la facilité avec lesquelles certains insensés supportent le froid le plus rigoureux & le plus prolongé, semblent supposer un degré singulier d'intensité dans la chaleur animale, qu'il seroit curieux de connoître au thermomètre, si l'expérience en étoit possible dans tout autre tems que celui du calme. Au mois de nivôse de l'an 3, & durant certains jours où le thermomètre indiquoit dix, onze & jusqu'à seize degrés au-dessous de la glace, un insensé ne pouvoit garder sa couverture de laine, & il restoit assis, en chemise, sur le parquet de sa loge: le matin, à peine ouvroit-on sa porte, qu'on le voyoit courir, en chemise, dans l'intérieur de l'hospice, prendre la glace ou la neige à poignées, l'appliquer & la laisser fondre sur sa poitrine avec une sorte de délectation, & comme on respireroit l'air frais durant la canicule. Mais d'un autre côté, combien d'insensés ne sont-ils pas vivement affectés par le froid, même durant leur accès! Avec quel empressement général ne les voit-on point se précipiter, en hiver, dans les chauffoirs, & n'arrive-t-il point, chaque année, des accidens par la congélation des pieds ou des mains, lorsque la saison est rigoureuse?

Les réciprocités singulières ou la correspondance entre les affections morales & les fonctions de l'entendement ne se marquent pas moins au déclin & à la terminaison des accès, que durant leurs cours. L'insensé méconnoît souvent son état, & demande, à contre-tems, d'être rendu à la liberté dans l'intérieur de l'hospice, comme s'il n'y avoit rien à craindre de sa fougue emportée; & c'est alors au surveillant de donner des réponses évasives, sans chercher à le contrarier & à le rendre plus furieux. D'autres fois l'insensé apprécie avec justesse son état, demande lui-même qu'on prolonge sa réclusion, parce qu'il se sent encore dominé par ses penchans impétueux; il semble en calculer froidement la diminution progressive, & il indique, sans se méprendre, l'instant où il n'y a plus à craindre de ses écarts. Que d'habitude, de discernement & d'assiduité ne faut-il point de la part du médecin pour bien saisir toutes ces nuances! Les accès qui, après avoir duré avec plus ou moins de violence pendant la saison des chaleurs, se terminent au déclin de l'automne, ne peuvent qu'amener une sorte d'épuisement qui se marque par un sentiment général de lassitude, un abattement qui va quelquefois jusqu'à la syncope, une confusion extrême dans les idées, &, dans quelques cas, un état de stupeur & d'insensibilité, ou bien une morosité sombre & la plus profonde mélancolie. Souvent l'aliéné reste étendu dans son lit & sans mouvement: ses traits sont altérés & son pouls foible & déprimé. C'est alors que le concierge a besoin de redoubler de surveillance, surtout dans les froids rigoureux, pour empêcher que l'aliéné ne succombe dans cet état d'atonie. On est obligé de l'échauffer, de lui donner quelques cordiaux, d'étendre sur lui trois ou quatre couvertures de laine. Si ce changement brusque arrive pendant la nuit, il peut devenir mortel par le défaut de secours; ce qui doit engager un surveillant zélé à faire des rondes fréquentes à l'époque des premiers froids, & c'est ce qu'on fait régulièrement dans l'hospice de Bicêtre & celui de la Salpétrière.

Exemple. Un prisonnier autrichien fut conduit dans cet autre hospice à titre de maniaque; il resta deux mois dans une agitation violente & continuelle, chantant ou criant sans cesse, & mettant en pièces tout ce qui tomboit sous sa main; il éprouvoit d'ailleurs une telle voracité, qu'il mangeoit jusqu'à quatre livres de pain par jour. Sa manie se calma dans la nuit du 3 au 4 brumaire de l'an 3: le matin, on le trouva raisonnable, mais dans un état extrême de débilité; on lui donna à manger, & il fit quelques tours de promenade dans les cours. Le soir, en rentrant dans sa loge, il dit éprouver un sentiment de froid, & on chercha à l'échauffer en multipliant les couvertures de laine. Dans la ronde que le concierge fit quelques heures après, il trouva cet aliéné mort dans son lit, dans la position qu'il avoit prise en se couchant. La même nuit fut également funeste à un autre aliéné,

malgré l'attention qu'avoit eue le surveillant de faire des rondes fréquentes.

L'homme éclairé se garde de devenir l'écho d'une opinion générale : il la discute, & si les faits évidens & bien rapprochés donnent un résultat contraire, il laisse les autres se complaire dans leur erreur, & il n'en goûte que mieux la vérité. Qu'importe donc qu'on répète sans cesse que la manie ne guérit jamais ; que si ses accès disparoissent pour un tems, ils ne peuvent manquer de se reproduire ; que tout traitement est inutile & illusoire. Il s'agit de savoir si cette opinion, généralement accréditée, s'accorde avec les faits observés en Angleterre & en France, dans les hospices bien ordonnés. Pourquoi confondre les suites de l'imprévoyance avec les effets d'une application éclairée des vrais principes ? La sensibilité profonde qui constitue, en général, le caractère des maniaques, & qui les rend susceptibles d'émotions les plus vives & de chagrins concentrés, les expose sans doute à des rechutes ; mais ce n'est qu'une raison de plus de vaincre leurs passions, suivant les conseils de la sagesse, & de fortifier leur ame par les maximes de morale des anciens philosophes : les écrits de Platon, de Plutarque, de Sénèque, de Tacite, les Tusculanes de Cicéron vaudront bien mieux pour les esprits cultivés, que des formules artistement combinées de toniques & d'antispasmodiques. Lors même que ces remèdes moraux ne peuvent être mis en usage, la médecine préservative & fondée sur des principes élevés n'apprend-elle point à prendre des précautions à l'approche de la saison des chaleurs, à produire une heureuse diversion par des occupations sérieuses ou des travaux pénibles durant les intervalles du calme ; à comprimer, pendant le rétablissement, les travers & les caprices des aliénés par une fermeté inflexible & un appareil de crainte, sans cesser de prendre, en général, le ton de la bienveillance & les voies de la douceur ; à proscrire tout excès d'intempérance, tout sujet de tristesse & d'emportement ; à prolonger enfin, autant qu'il est nécessaire, le séjour de l'aliéné dans l'hospice, & prévenir sa sortie prématurée ? On ne doit point confondre les rechutes produites après une sortie de l'hospice exigée par les parens de l'aliéné, & malgré les conseils que leur donnent les personnes expérimentées ; on ne doit point, dis-je, les confondre avec celles qui suivent une sortie revêtue des formes légales. Les premières sont plus fréquentes, & on voit certains aliénés revenir, à plusieurs reprises, à l'hospice de Bicêtre ; mais ce n'est point là ce qu'on appelle une guérison, c'est une imprudence dont les suites avoient été calculées, & qui ne fait que mieux ressortir les vrais principes. L'expérience a confirmé depuis long-tems l'utilité des mesures de prudence pour rendre les rechutes extrêmement rares ou presque nulles. Je puis attester, par exemple, que sur vingt-cinq guérisons opérées à Bicêtre durant l'an 2 de la République, il n'y a eu que deux rechutes causées, l'une par l'ennui & le chagrin, & l'autre, après cinq années de rétablissement, par une tristesse profonde qu'on peut regarder comme la cause primitive de la manie.

Manie sans délire.

On peut avoir une juste admiration pour les écrits de Locke, & convenir cependant que les notions qu'il donne sur la manie sont très-incomplètes, lorsqu'il la regarde comme inséparable du délire. Je pensois moi-même comme cet auteur, lorsque je repris à Bicêtre mes recherches sur cette maladie, & je ne fus pas peu surpris de voir plusieurs aliénés qui n'offroient à aucune époque aucune lésion de l'entendement, & qui étoient dominés par une sorte d'instinct & de fureur, comme si les facultés affectives avoient été seulement lésées.

Une éducation nulle ou mal dirigée, ou bien un naturel pervers & indisciplinable peuvent produire les premières nuances de cette espèce d'aliénation, comme l'apprend l'histoire suivante. Un fils unique, élevé sous les yeux d'une mère foible & indulgente, prend l'habitude de se livrer à tous ses caprices, à tous les mouvemens d'un cœur fougueux & désordonné : l'impétuosité de ses penchans augmente & se fortifie par le progrès de l'âge, & l'argent qu'on lui prodigue semble lever tout obstacle à ses volontés suprêmes. Veut-on lui résister, son humeur s'exaspère ; il attaque avec audace, cherche à régner par la force, & il vit continuellement dans les querelles & les rixes. Qu'un animal quelconque, un chien, un mouton, un cheval, lui donne du dépit, il le met soudain à mort. Est-il de quelqu'assemblée ou de quelque fête, il s'emporte, il donne & reçoit des coups, & sort ensanglanté. D'un autre côté, plein de raison lorsqu'il est calme, & possesseur, dans l'âge adulte, d'un grand domaine, il le régit avec un sens droit, remplit les autres devoirs de la société, & se fait connoître, même par des actes de bienfaisance envers les infortunés. Des blessures, des procès, des amendes pécuniaires avoient été le seul fruit de son malheureux penchant aux rixes ; mais un fait notorié met un terme à ses actes de violence. Il s'emporte un jour contre une femme qui lui dit des invectives, & il la précipite dans un puits. L'instruction du procès se poursuit devant les tribunaux, & sur la déposition d'une foule de témoins qui rappellent ses écarts emportés, il est condamné à une réclusion perpétuelle dans l'hospice des aliénés de Bicêtre.

Je puis rendre sensible par un exemple le plus haut degré de développement de cette espèce d'aliénation. Un homme, livré autrefois à un art mécanique, & renfermé maintenant à Bicêtre, éprouva, par intervalles irréguliers, des accès de fureur marqués par les symptômes suivans : d'abord sentiment d'une ardeur brûlante dans les intestins, avec une soif intense & une forte constipation : cette chaleur se propage par degrés à la poitrine, au cou, à la face, avec un coloris plus animé : parvenue aux tempes, elle devient encore plus vive, & produit des battemens très-forts & très-fréquens dans les artères de ces parties, comme si elles alloient se rompre ; enfin, l'affection nerveuse gagne le cerveau, & alors l'aliéné est dominé par un

penchant ſanguinaire irréſiſtible ; & s'il peut ſaiſir un inſtrument tranchant, il eſt porté à ſacrifier avec une ſorte de fureur la première perſonne qui s'offre à ſa vue. Il jouit cependant, à d'autres égards, du libre exercice de ſa raiſon, même durant ſes accès ; il répond directement aux queſtions qu'on lui fait, & ne laiſſe échapper aucune incohérence dans les idées, aucun ſigne de délire ; il ſent même profondément toute l'horreur de ſa ſituation ; il eſt pénétré de remords, comme s'il avoit à ſe reprocher ce penchant forcené. Avant ſa réclusion à Bicêtre, cet accès de fureur le ſaiſit un jour dans ſa maiſon ; il en avertit à l'inſtant ſa femme, qu'il chériſſoit d'ailleurs, & il n'eut que le tems de lui crier de prendre vîte la fuite, pour ſe ſouſtraire à une mort violente. A Bicêtre, mêmes accès de fureur périodique, mêmes penchans automatiques à des actes d'atrocité dirigés quelquefois contre le ſurveillant, dont il ne ceſſe de louer les ſoins compatiſſans & la douceur. Ce combat intérieur que lui fait éprouver une raiſon ſaine en oppoſition avec une cruauté ſanguinaire, le réduiſent quelquefois au déſeſpoir, & il a cherché ſouvent à terminer par la mort cette lutte inſupportable. Un jour il parvint à ſaiſir le tranchet du cordonnier de l'hoſpice, & il ſe fit une profonde bleſſure au côté droit de la poitrine & au bras, ce qui fut ſuivi d'une violente hémorragie. Une réclusion ſévère & le gilet de force ont arrêté le cours de ſes projets ſuicides.

Caractère ſpécifique de la manie ſans délire.

Elle eſt continue ou marquée par des accès périodiques : nulle altération ſenſible dans les fonctions de l'entendement, la perception, le jugement, l'imagination, la mémoire, &c. ; mais perverſion dans les fonctions affectives, impulſion aveugle à des actes de violence, ou même d'une fureur ſanguinaire, ſans qu'on puiſſe aſſigner aucune idée dominante, aucune illuſion de l'imagination qui ſoit la cauſe déterminante de ces funeſtes penchans.

Manie avec délire.

Un accès de manie périodique peut être regardé comme le vrai type de la manie continue, ſi on fait abſtraction de la durée, & on ne peut donner une idée plus exacte de l'une, qu'en rappelant toutes les circonſtances de l'autre : même caractère pour les cauſes éloignées, les variétés des actes d'extravagance ou de fureur, les léſions d'une ou de pluſieurs fonctions de l'entendement, le nombre prodigieux d'objets ſur leſquels le délire s'exerce ; l'une & l'autre manie peuvent être le fruit de tout ce que les paſſions ont de plus véhément & de plus emporté, de tout ce que l'enthouſiaſme peut enfanter de plus exalté & de plus fougueux, de tout ce que le fanatiſme & l'amour du merveilleux peuvent ſuggérer de romaneſque & de chimérique. C'eſt tantôt un délire gai & jovial, qui s'exhale en ſaillies vives & incohérentes, en propos pleins de pétulance & de déraiſon ; tantôt la bouffiſſure d'un orgueil giganteſque, qui ne ſe berce que de l'appareil pompeux des dignités & des grandeurs. Je trouvois ſouvent ſur mes pas, dans l'hoſpice de Bicêtre, un général d'armée qui venoit, diſoit-il, de jeter cinquante mille hommes ſur le carreau ; à côté, c'étoit un monarque qui ne parloit que de ſes ſujets & de ſes provinces ; ailleurs, le prophète Mahomet en perſonne, qui menaçoit au nom du Très-Haut ; plus loin, c'étoit le ſouverain du Monde, qui pouvoit, d'un ſouffle, anéantir la Terre. Je voyois certains aliénés divaguer à leur aiſe ſur une foule d'objets préſens à leur imagination, geſticuler, déclamer, vociférer ſans ceſſe, & ne paroître rien voir, rien entendre de ce qui ſe paſſoit autour d'eux : d'autres, livrés à une ſorte de preſtige, voient les objets avec les formes & les couleurs que leur imagination leur prête ; comme cet aliéné qui prenoit pour une légion de démons tout raſſemblement de pluſieurs perſonnes, & qui cherchoit à ſortir de ſa loge pour les aller aſſommer. Un aliéné mettoit tout en lambeaux ſes habits, & même la paille de ſa couche, qu'il croyoit être un entaſſement de vipères entortillées. Le délire exiſte quelquefois avec un état de fureur pendant une longue ſuite d'années ; d'autres fois il eſt conſtant, & les accès de fureur ne ſe renouvellent que par périodes ou par le concours de quelque cauſe accidentelle. Les progrès de l'âge finiſſent par amener le plus ſouvent un état de calme ; mais quelquefois auſſi les accès de fureur deviennent plus fréquens, ce qui eſt d'un funeſte préſage.

La manie avec délire peut-elle être ſouvent guérie ?

Un préjugé des plus funeſtes à l'humanité, & qui eſt peut-être la cauſe déplorable de l'état d'abandon dans lequel on laiſſe preſque partout les aliénés, eſt de regarder leur mal comme incurable, & de le rapporter à une léſion organique du cerveau. Je puis aſſurer que, dans le plus grand nombre de faits que j'ai pu raſſembler ſur la manie délirante, preſque tous les réſultats de l'ouverture des corps, comparés à ſes ſymptômes, prouvent que cette eſpèce de manie eſt en général une maladie nerveuſe, &, comme le dit le docteur Harper, qu'elle n'eſt point le produit d'aucun changement phyſique, d'aucune irritation générale ou partielle, d'aucun vice organique de la ſubſtance du cerveau ; tout, au contraire, annonce dans ces aliénés une forte excitation nerveuſe, un nouveau développement d'énergie vitale ; leur agitation continuelle, leurs cris furibonds, leur penchant à des actes de violence, les veilles les plus opiniâtres, le regard animé, l'ardeur pour les plaiſirs de l'amour, leur pétulance, leurs réparties vives, je ne ſais quel ſentiment de ſupériorité dans leurs propres forces, dans leurs facultés morales : de là naiſſent un nouvel ordre d'idées indépendantes des impreſſions des ſens, de nouvelles émotions ſans aucune cauſe réelle, toutes ſortes d'illuſions & de preſtiges. On doit donc peu s'étonner ſi la médecine

expectante, c'est-à-dire, le régime moral & physique, suffit le plus souvent pour produire une guérison complète. Ce traitement consiste dans l'art de subjuguer & de dompter, pour ainsi dire, l'aliéné, en le mettant dans l'étroite dépendance d'un homme qui, par ses qualités physiques & morales, & l'application continuelle des principes de la plus pure philanthropie, soit propre à exercer sur lui un empire irrésistible, & à changer la chaîne de ses idées; usage judicieux des voies de douceur, & quelquefois d'une fermeté inflexible pour se faire estimer & craindre des aliénés, ou dompter, dans certains cas, leur fougue aveugle & emportée.

J'omets d'entrer dans les particularités du traitement, qui seront détaillées dans les journaux que je me propose de publier, année par année, sur le traitement des aliénés de la Salpétrière.

Caractère spécifique de la manie délirante.

Elle est continue ou périodique, avec des retours réguliers ou irréguliers des accès; elle est marquée, au moral comme au physique, par une vive excitation nerveuse, par la lésion d'une ou de plusieurs fonctions de l'entendement, avec des émotions gaies ou tristes, extravagantes ou furieuses.

Comme on n'a traité de la démence que sous le rapport de la médecine légale, & que cette maladie succède souvent à la manie, il est à propos d'en parler ici.

Paraphrosinie ou démence & idiotisme.

Amentia, ou la démence, est le LXVe. genre de la Nosologie de Cullen.

La démence, suivant lui, consiste dans une foiblesse de l'esprit relativement à la faculté de juger, de manière que les malades ne peuvent pas percevoir les rapports des objets, ou ne s'en souviennent pas. Il comprend sous ce genre l'*amentia* de Sauvages, ou l'oubli, parce que ces maladies se trouvent souvent réunies; elles sont d'ailleurs communément produites par les mêmes causes, & lorsque l'oubli augmente, il conduit toujours à la démence.

Il admet trois espèces de démence: 1°. la démence innée; 2°. la démence des vieillards; 3°. la démence accidentelle.

1°. La démence innée est celle qui existe depuis le moment de la naissance; tel est, 1°. l'état de stupidité que Sauvages appelle *amentia morosis*, dans lequel les malades sont plus ou moins privés de la faculté de juger; 2°. la démence des microcéphales, c'est-à-dire, de ceux qui ont la tête extraordinairement petite.

2°. La démence des vieillards, ou l'état d'enfance, consiste dans la diminution de l'entendement & de la mémoire, qui est l'effet de l'âge.

3°. La démence accidentelle est celle qui est produite par des causes externes chez des hommes dont le jugement est sain. On doit regarder comme des variétés de cette espèce, 1°. l'oubli & la démence qui succèdent aux fièvres, comme Sydenham l'a observé quelquefois dans les fièvres intermittentes où les malades avoient été fort affoiblis par les saignées & les purgatifs réitérés; 2°. l'oubli céphalalgique, qui succède souvent aux douleurs de tête violentes & gravatives, tant chroniques que fébriles; 3°. l'oubli pléthorique, qui est produit par des évacuations habituelles, supprimées; 4°. l'oubli qu'on observe chez ceux qui ont usé avec excès des plaisirs de Vénus; 5°. l'oubli ou la perte de mémoire produit par les vives affections de l'ame, telles que la crainte, la terreur, la tristesse; 6°. la démence produite par les poisons narcotiques, tels que le stramonium, la jusquiame; 7°. l'oubli occasionné par les liqueurs spiritueuses prises avec excès, & les narcotiques; 8°. la démence & l'oubli qui sont la suite des chutes ou des coups portés à la tête.

Sauvages admet encore plusieurs espèces de démence qui ne doivent pas trouver leur place dans la Nosologie, parce que les causes internes qui en constituent le caractère ne peuvent se reconnoître par aucun signe externe: telles sont les espèces de démence produites par l'épanchement de sérosité, par les tumeurs, les hydatides, la sécheresse du cerveau, & les calculs qui se forment quelquefois dans ce viscère.

La démence peut être innée ou originaire, ou bien amenée par le déclin de l'âge; souvent aussi elle est accidentelle, & peut être produite par des excès d'intempérance, l'abus des plaisirs les plus énervans, les suites d'une attaque d'apoplexie, des coups sur la tête, une frayeur vive, des excès d'étude dirigée sans méthode.

L'esprit de légéreté extrême & une folle distraction, les inconvenances extravagantes & sans cesse répétées, les étourderies bizarres qui forment le caractère de Ménalque dans l'ouvrage de Labruyère (*chap.* 3), sont loin d'être un de ces tableaux imaginaires qui n'existent que dans les romans. Le médecin observateur peut remarquer quelquefois dans la société ce premier degré de démence, dont on trouve des modèles complets dans les hospices. Un homme nourri dans les préjugés de l'ancienne noblesse, & à peine à sa cinquantième année, s'acheminoit à grands pas, avant la révolution, vers cette sorte de désorganisation morale; rien n'égaloit sa mobilité & les aberrations de son effervescence puérile; il s'agitoit sans cesse dans l'intérieur de sa maison, babilloit, crioit, s'emportoit pour les causes les plus légères, tourmentant ses domestiques par ses ordres minutieux, ses proches par des inconséquences & des écarts brusques, dont il ne conservoit, un moment après, aucun souvenir, aucune trace; il parloit tour à tour avec la plus extrême versatilité, de la Cour, de sa perruque, de ses chevaux, de ses jardins, sans attendre de réponse, & sans donner presque le tems de suivre ses idées incohérentes & disparates. Une femme très-spirituelle, que des convenances du rang avoient associée à sa destinée, tomba, par

cette union, dans l'hypocondrie la plus profonde & la plus désespérée.

La démence sénile, souvent accélérée par l'épuisement des plaisirs, se rapproche de celle qui vient d'être décrite, mais on y remarque bien moins d'effervescence.

Une mobilité turbulente & incoërcible, une succession rapide & comme instantanée d'idées qui semblent naître & pulluler dans l'entendement, sans aucune impression faite sur les sens; un flux & reflux continuel & ridicule d'objets chimériques qui se choquent, s'atténuent, se détruisent les uns les autres, sans aucune intermission & sans aucun rapport entre eux; le même concours tumultueux d'émotions & d'affections morales, de sentimens de joie, de tristesse, de colère, qui naissent fortuitement & disparoissent de même, sans laisser aucune trace & sans avoir aucune correspondance avec les impressions des objets externes, tel est le caractère fondamental de la démence dont je parle. Un homme doué d'un patriotisme ardent, mais peu éclairé, & qui étoit un des plus zélés admirateurs du fameux Danton, se trouve présent à la séance du Corps législatif où fut prononcé le décret d'accusation contre ce député; il se retire dans une sorte de consternation & de désespoir, reste renfermé chez lui plusieurs jours, livré aux idées les plus sinistres & les plus mélancoliques. « Comment ? Danton un traître! répète-t-il » sans cesse; on ne peut plus se fier à personne, & » la République est perdue! » Plus d'appétit, plus de sommeil, & bientôt l'aliénation la plus complète. Il subit le traitement usité au ci-devant Hôtel-Dieu, & il est conduit à Bicêtre. Je l'ai gardé plusieurs mois aux infirmeries de cet hospice, livré à une sorte de rêvasserie douce, à un babil confus & non interrompu de termes les plus disparates; il parloit tour à tour de poignards, de sabres, de vaisseaux démâtés, de vertes prairies, de sa femme, de son chapeau, &c.; il ne songeoit à manger que lorsqu'on mettoit ses alimens dans sa bouche, & il étoit absolument réduit à une existence automatique.

Exemple propre à rendre sensible la différence entre la démence & la manie.

On ne sauroit mieux connoître la démence qu'en la mettant en opposition avec la manie délirante, pour bien saisir leurs dissemblances. Dans celle-ci la perception des objets, l'imagination, la mémoire peuvent être lésées; mais la faculté du jugement, c'est-à-dire, celle de l'association des idées, existe. Le maniaque, par exemple, qui se croit Mahomet, & qui coordonne tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit avec cette idée, porte en réalité un jugement, mais il allie deux idées sans aucun fondement, c'est-à-dire, que son jugement est faux; & sous ce point de vue, que deviendroient la plupart des hommes, si leurs jugemens erronés étoient un titre de réclusion dans les Petites-Maisons? Au contraire, dans la démence il n'y a point de jugement, ni vrai, ni faux; les idées sont comme isolées, & naissent les unes à la suite des autres; mais elles ne sont nullement associées, ou plutôt la faculté de penser est abolie. J'en puis citer encore pour exemple un aliéné que j'ai souvent sous mes yeux. Jamais une image plus frappante du chaos, que ses mouvemens, ses idées, ses propos, les élans confus & momentanés de ses affections morales. Il s'approche de moi, me regarde, m'accable d'une loquacité & sans suite. Un moment après, il se détourne & se dirige vers une autre personne, qu'il assourdit de son babil éternel & décousu; il fait briller ses regards, & il semble menacer: mais autant incapable d'une colère emportée que d'une entière liaison dans les idées, ses émotions se bornent à des élans rapides d'une effervescence puérile, qui se calme & disparoît d'un clin d'œil. Entre-t-il dans une chambre, il a bientôt déplacé & bouleversé tous les meubles; il saisit avec ses mains une table, une chaise, qu'il enlève, qu'il secoue, qu'il transporte ailleurs, sans manifester ni dessein, ni intention directe. A peine a-t-on tourné les yeux, il est déjà bien loin dans une promenade adjacente, où s'exerce encore sa mobilité versatile; il balbutie quelques mots, remue des pierres & arrache de l'herbe qu'il jette bientôt au loin pour en cueillir de nouvelle; il va, vient & revient sur ses pas; il s'agite sans cesse, sans conserver le souvenir de son état antérieur, de ses amis, de ses proches; ne repose la nuit que quelques instans, ne s'arrête qu'à la vue de quelqu'aliment qu'il dévore, & il semble être entraîné par un roulement perpétuel d'idées & d'affections morales décousues, qui disparoissent & tombent dans le néant aussitôt qu'elles sont produites.

Caractère spécifique de la démence.

Succession rapide, ou plutôt alternative non interrompue d'idées isolées & d'émotions légères & disparates; mouvemens désordonnés & actes continuels d'extravagance; oubli plus ou moins complet de tout état antérieur; abolition ou diminution marquée de la faculté d'appercevoir les objets par des impressions faites sur les sens; oblitération du jugement; activité continuelle sans but & sans dessein, & sorte d'existence automatique; quelquefois oubli ou confusion des mots & des signes propres à rendre ses idées.

De l'idiotisme.

Il faut bien distinguer la démence de l'idiotisme, qui consiste dans l'oblitération des facultés intellectuelles & affectives.

L'auteur des Synonymes français a beau vouloir tracer les nuances de ce qu'on appelle dans la société *fou*, *extravagant*, *insensé*, *idiot*, *imbécile*, *&c.*; il ne fait qu'indiquer le dernier terme de l'échelle de graduation de la raison, de la prudence, de la pénétration, de l'esprit, &c. Mais il est loin de s'élever à des notions exactes sur les divers états de

vésanie. L'idiotisme, qu'il définit un défaut de connoissance, n'est, à le considérer dans les hospices, qu'une abolition plus ou moins absolue, soit des fonctions de l'entendement, soit des affections du cœur; il peut tenir à des causes variées : l'abus des plaisirs énervans, l'usage des boissons narcotiques, des coups violens reçus sur la tête, une vive frayeur & un chagrin profond & concentré, des études forcées & dirigées sans principes, des tumeurs dans l'intérieur du crâne, une ou plusieurs attaques d'apoplexie, l'abus excessif des saignées dans le trait des autres espèces de manie. La plupart des idiots ne parlent point, ou ils se bornent à marmotter quelques sons inarticulés; leur figure est inanimée, leurs sens hébêtés, leurs mouvemens automatiques; un état habituel de stupeur, une sorte d'inertie invincible forment leur caractère. J'ai eu long-tems sous mes yeux, dans les infirmeries de Bicêtre, un jeune sculpteur âgé de vingt-huit ans, épuisé antérieurement par des excès d'intempérance ou les plaisirs de l'amour : il restoit presque toujours immobile & taciturne, ou bien, par intervalles, il laissoit échapper une sorte de rire niais & stupide; nulle expression dans les traits de sa figure; nul souvenir de son état antérieur; il ne marquoit jamais de l'appétit, & l'approche seule des alimens mettoit en jeu les organes de la mastication; il restoit toujours couché, & a fini par tomber dans une fièvre hectique qui est devenue mortelle.

Les idiots forment une espèce très-nombreuse dans les hospices, & leur état tient souvent aux suites d'un traitement trop actif qu'ils ont subi ailleurs. Ceux qui le sont d'origine, ont quelquefois un vice de conformation dans le crâne, comme j'en ai décrit deux exemples remarquables dans mon *Traité sur la manie*, sect. 3.

Emotions profondes, propres à produire l'idiotisme.

Certaines personnes, douées d'une sensibilité extrême, peuvent recevoir une commotion si profonde, par une affection vive & brusque, que toutes les fonctions morales en sont comme suspendues ou oblitérées. Une joie excessive, comme une forte frayeur, peuvent produire ce phénomène si inexplicable. Un artilleur, l'an 2 de la République, propose au Comité de Salut public le projet d'un canon de nouvelle invention, dont les effets doivent être terribles. On en ordonne, pour un certain jour, l'essai à Meudon, & Robespierre écrit à son inventeur une lettre si encourageante, que celui-ci reste comme immobile à cette lecture, & qu'il est bientôt envoyé à Bicêtre dans un état complet d'idiotisme. A la même époque, deux jeunes réquisitionnaires partent pour l'armée, &, dans une action sanglante, un d'entr'eux est tué d'un coup de feu à côté de son frère; l'autre reste immobile & comme une statue à ce spectacle. Quelques jours après on le fait ramener dans cet état à sa maison paternelle : son arrivée fait la même impression sur un troisième fils de la même famille. La nouvelle de la mort d'un de ses frères, & l'aliénation de l'autre, le jettent dans une telle consternation & une telle stupeur, que rien ne réalisoit mieux cette immobilité glacée d'effroi qu'ont peinte tant de poètes anciens & modernes. J'ai eu long-tems sous mes yeux ces deux frères infortunés dans les infirmeries de Bicêtre; & ce qui étoit encore plus déchirant, j'ai vu le père venir pleurer sur ces tristes restes de son ancienne famille.

Causes prédisposantes de l'idiotisme.

Conformation originaire, joie extrême ou frayeur vive, traitement trop actif, par l'usage trop répété des bains & des saignées; abus des plaisirs énervans, usage des narcotiques, coups violens reçus sur la tête, études forcées, attaques d'apoplexie.

Symptômes. Oblitération plus ou moins absolue des fonctions de l'entendement & des affections du cœur; quelquefois rêvasserie douce avec des sons à demi articulés; d'autres fois, taciturnité & perte de la parole par le défaut d'idées. Certains idiots sont très-doux; d'autres sont sujets à des quintes très-vives & très-emportées.

L'idiotisme, espèce d'aliénation la plus fréquente dans les hospices, peut être guérie quelquefois par un accès de manie.

Il est malheureux que l'espèce d'aliénation la plus incurable soit la plus fréquente dans les hospices : elle formoit à Bicêtre le quart du nombre total des insensés, & peut-être que la cause en est facile à indiquer. Cet hospice étoit regardé comme un lieu de retraite & de rétablissement pour ceux qu'on avoit soumis d'abord à un traitement très-actif par les saignées, les bains & les douches. Un grand nombre y arrivoient dans un état de foiblesse, d'atonie & de stupeur, au point que plusieurs succomboient quelques jours après leur arrivée. Certains reprenoient leurs facultés intellectuelles par le rétablissement gradué des forces; d'autres éprouvoient des rechutes dans la saison des chaleurs; quelques-uns, surtout dans la jeunesse, après avoir resté plusieurs mois, ou même des années entières dans un idiotisme absolu, tomboient dans une sorte d'accès de manie qui duroit vingt, vingt-cinq ou trente jours, & auquel succédoit le rétablissement de la raison, par une sorte de réaction interne. J'ai indiqué plusieurs faits semblables dans la première section de mon *Traité sur la Manie*; mais il importe d'en faire connoître un dans tous ses détails. Un jeune militaire de vingt-deux ans est frappé de terreur par le fracas de l'artillerie, dans une action sanglante où il prend part aussitôt son arrivée à l'armée. Sa raison en est bouleversée, & on le soumet ailleurs au traitement par la méthode ordinaire des saignées, des bains & des douches. A la dernière saignée, la bande se délie; il perd une grande quantité de sang, & il tombe dans une syncope très-prolongée. On le rend à la vie par des toniques & des restaurans; mais il reste dans un état de langueur qui fait tout craindre; & ses parens, pour

pour ne point le voir périr ſous leurs yeux, l'envoient à Bicêtre. Le père, dans une viſite qu'il lui rend pluſieurs jours après, le regarde comme déſeſpéré, & lui laiſſe quelques ſecours en argent pour améliorer ſon état. Au bout d'un mois, déjà s'annoncent les ſignes précurſeurs d'un accès de manie, conſtipation, rougeur du viſage, volubilité de la langue; il ſort de ſon état d'inertie & de ſtupeur, ſe promène dans l'intérieur de l'hoſpice, ſe livre à mille extravagances folles & gaies. Cet accès dura dix-huit jours; le calme revint avec le rétabliſſement gradué de la raiſon, & le jeune homme, après avoir encore paſſé pluſieurs mois dans l'hoſpice pour aſſurer ſa convaleſcence, a été rendu plein de ſens & de raiſon au ſein de ſa famille.

Exemples d'idiotiſme & de démence.

Aimée Denis, âgée de vingt ans, taille petite, teint brun, yeux noirs & vifs, cheveux très-épais & noirs.

On prétend que c'eſt l'amour qui lui a fait perdre la raiſon. Elle prononce ſouvent le nom de Dubreuil; & quand on lui demande le lieu qu'habite ce Dubreuil, elle répond: c'eſt toi, ou bien c'eſt lui, en montrant une femme. Tantôt elle accompagne ce nom des épithètes les plus tendres, & au même inſtant elle s'irrite & le couvre d'infamie. Les objets qui la frappent, font changer à chaque inſtant le fil de ſon diſcours, & même elle en change ſans cauſe apparente. Elle ne diſcontinue de parler, ni le jour ni la nuit; ſes diſcours expriment tour à tour des ſentimens de piété, de modeſtie, d'amour, de gaîté, & tout de ſuite elle paſſe à des expreſſions baſſes, obſcènes, & annonçant la colère & la fureur, d'une mobilité ſingulière par la variété extrême des tableaux qu'elle préſente, ſi on pouvoit ne point s'affliger des miſères humaines auxquelles on eſt ſoumis; chant agréable, danſes accompagnées de geſtes très-énergiques & de l'expreſſion la plus vive, d'une phyſionomie bien deſſinée.

Voilà une démence bien caractériſée; elle préſente ceci de remarquable, c'eſt que la mémoire n'eſt pas tout-à-fait abolie, quoique toutes les autres facultés ſoient entiérement oblitérées. Un jeune homme lui ayant jeté de l'eau à la figure, elle le reconnut le lendemain, & ne voulut pas s'approcher de lui, diſant qu'elle n'aimoit pas l'eau; & tout de ſuite elle oublia ce qu'elle venoit de dire, & s'approcha en l'appelant mon père. Une autre fois elle dit à un autre jeune homme, qu'hier ſa phyſionomie étoit belle & vive; mais qu'aujourd'hui il avoit l'air fatigué d'avoir couché avec ſa maîtreſſe, ce qui étoit vrai. Au même inſtant elle oublie cette ſérie d'idées, parle au ciel, aux arbres, &c.; ceci ne prouve-t-il pas qu'il s'établit encore une liaiſon dans les idées, quoique cette liaiſon ſoit extrêmement légère?

Démence avec nymphomanie.

Julie . . . . . ., taille moyenne, maigre, d'un tempérament bilieux, grands yeux bleus, cheveux noirs, regard laſcif. Agée de trente ans, elle fut mariée à un employé de l'Opéra; mais comme ſon mari, qu'elle aimoit beaucoup, étoit obligé de faire de fréquens & longs voyages, elle en a été profondément affligée & en a perdu la raiſon. On ne peut pas ſuivre la liaiſon de ſes idées; tantôt elle parle de ſon état paſſé, y mêle le préſent, & puis fait intervenir les choſes les plus diſparates & les plus abſurdes. Nul ſentiment de pudeur: elle découvre ſon ſein, & eſt très-libre dans ſes converſations. Un jour elle crut voir dans un jeune homme la figure de ſon mari, & elle alla ſe jeter à ſon cou, faiſant les geſtes les plus indécens. Comme elle fut repouſſée, elle ſe retira dans un coin où elle verſa un torrent de larmes; mais bientôt elle épia le moment favorable pour ſaiſir la main du jeune homme & la couvrir d'ardens baiſers; & comme il retira ſa main, cette infortunée pouſſa un ſoupir & ſe laiſſa tomber ſur un lit; alors mouvemens convulſifs dans les membres & les muſcles de la face, reſpiration entre-coupée, hoquets & vomiſſemens, écume à la bouche, le pouls petit & peu accéléré: les mouvemens convulſifs ayant ceſſé, elle ſe releva & s'en alla en faiſant de tendres reproches, &c.

Nota. La fille de ſervice aſſure qu'elle n'a jamais éprouvé d'attaque d'épilepſie; d'ailleurs, quoiqu'il y eût des mouvemens convulſifs, les membres étoient dans le relâchement.

Depuis lors elle croit toujours voir ſon mari dans ce jeune homme, & la même choſe n'a point lieu pour les autres hommes. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les filles de ſervice n'avoient pu obtenir d'elle qu'elle ſe couvrît le ſein; mais le jeune homme lui ayant témoigné qu'il voyoit cela avec peine, elle a tout de ſuite attaché une épingle à ſon fichu. Elle entre en fureur lorſqu'on veut l'empêcher de ſuivre le jeune homme; cependant elle cède lorſqu'elle voit une force impoſante, & ſe retire elle-même dans ſa loge. . . . . Les filles de ſervice viennent alors trois ou quatre enſemble, avec le gilet de force, & alors elle ſe retire; ſi une ſeule fille vient, elle la repouſſe & raiſonne.

IDIOTISME COMPLET.

Abſence totale d'idées, privation de la parole, inſenſibilité pour les alimens.

Adélaïde Ducros, âgée de dix ans, d'un tempérament délicat, colorée, les yeux vifs, rit preſque toujours. On prétend que ſa mère, enceinte d'elle, fixa avec attention & pendant long-tems un pantin dans le faubourg Saint-Marceau: au reſte, elle accoucha de cette enfant, qui fut, dès la naiſſance, attaquée de convulſions, les pieds & les mains contournés en dedans, à cauſe que les jointures ſemblent un peu inclinées en dedans, mais ſurtout parce que l'action des fléchiſſeurs n'eſt pas contre-balancée.

Chaque jour accès convulſif pendant un quart-

d'heure. Ses membres, son tronc exécutent des mouvemens si singuliers, qu'on ne peut mieux les décrire qu'en les comparant à ceux d'un pantin. Pâleur extrême après l'accès. Elle ne paroît sensible ni aux menaces ni aux caresses, ne reconnoît personne, ne lie pas l'idée du besoin aux objets qui peuvent le satisfaire, puisqu'elle se laisse enlever ses alimens sans en paroître émue. Elle est quelquefois des heures entières à rire aux éclats sans cause apparente; elle n'articule aucune syllabe; cependant l'organe de l'ouïe est sain, & sa langue exécute librement tous ses mouvemens : elle fait entendre quelquefois des cris inarticulés; elle ne donne aucun signe d'intelligence, quels que soient les signes qu'on emploie pour communiquer avec elle.

Il paroît qu'il y a absence totale d'idées, d'où résulte nécessairement la privation de la parole, quoique tous ses organes soient dans l'état naturel.

Cet état est-il dû à l'affection nerveuse?

IDIOTISME INCOMPLET.

Défaut d'attention par insouciance, usage de la parole, facultés peu développées, point d'émotions.

Marianne Ferdein, tempérament très-fort; elle a été élevée à l'Hôpital, & on l'a passée aux loges à l'âge de douze ans; elle en a actuellement dix-neuf.

Insouciance sur tout, excepté pour les premiers besoins; mais ce n'est que lorsqu'elle en éprouve l'aiguillon, car elle est incapable de prévoyance. Elle compte jusqu'à seize, mais elle ne peut lier l'idée d'un nombre avec celle d'un autre nombre pour en former une somme, même lorsqu'on lui fait voir les objets; elle n'a jamais pu parvenir à comprendre que deux doigts de la main droite & deux doigts de la main gauche faisoient quatre doigts; elle ne se met jamais en colère, quelques injures qu'on lui dise; elle est au contraire toujours disposée à chanter, danser; elle ne distingue les sexes que par les habits, & elle dit mieux aimer les hommes que les femmes, parce que les hommes lui donnent des soins. Lorsqu'on l'interroge, on voit qu'elle répond avant de penser. Tendance à l'imitation de tout ce qu'elle voit faire ou de ce qu'elle entend, sans s'embarrasser si ce que font les autres est bien ou mal. Elle retient très-facilement les chansons qu'elle entend; mais elle les répète sans les comprendre, car elle estropie les mots, & ne s'embarrasse guère que de l'air.

On voit qu'elle possède toutes les facultés, mais à un très-léger degré; & la cause du peu de développement de ses facultés paroît être dans son insouciance à donner son attention à ce qui la frappe.

Ne pourroit-on pas trouver des moyens de fixer son attention, en lui présentant des objets propres à réveiller sa curiosité, ou bien en la stimulant par l'aiguillon des besoins absolus? Il semble qu'on pourroit lui faire perdre cette habitude de ne s'arrêter sur aucun objet, & dès-lors toutes les autres facultés pourroient se développer.

Idiotisme avec manie périodique irrégulière.

Gaspard....., âgée de quarante ans, jouit de ses facultés intellectuelles jusqu'à l'époque de la deuxième dentition, qui eut lieu à l'âge de sept ans. Ses parens ont assuré qu'elle fut attaquée, à cette époque, de convulsions suivies d'une fièvre violente, & que depuis elle perdit l'usage des facultés intellectuelles. Le flux menstruel a eu lieu réguliérement; il ne s'est supprimé qu'à la disette du pain, étant alors âgée de trente-cinq ans.

Riant toujours, ne répondant aux questions qu'on lui fait que par un sourire niais, disant oui & non à la même question, n'étant sensible qu'aux objets propres à satisfaire la faim, se livrant spontanément à des actes de fureur, mais seulement par accès & pendant l'été : l'hiver, au contraire, elle est très-tranquille, & ne se porte à maltraiter les autres que quand on l'agace. Elle ne sait pas compter ses doigts, ne distingue point la valeur des pièces de monnoie, mais elle les regarde comme des moyens d'avoir de quoi satisfaire sa faim. Elle demande du pain lorsque le besoin la presse; & si on lui donne à choisir entre le blanc & le bis, elle ne manque pas de prendre le blanc. Elle ne fait aucune ordure par crainte de la fille de service; elle reconnoît cette fille, ainsi que son frère quand il vient la voir, mais ne témoigne pour eux aucun sentiment d'affection ni de reconnoissance.

Elle répète machinalement tout ce qu'elle entend dire; & si on l'interroge au moment qu'elle a une de ces phrases dans la tête, elle la donne pour réponse à la question qu'on lui fait. Une mélancolique de ses compagnes me disoit un jour qu'elle vouloit être écartelée. Au moment que je demandois à Gaspard si elle vouloit que je la fisse sortir, celle-ci me répondit aussitôt avec son rire niais ordinaire : Je veux être écartelée. Mais ces phrases qu'elle répète, s'effacent & se succèdent très-rapidement, & elle ne paroît se souvenir ni de ce qu'elle a dit ou fait, ni de ce qu'on lui a fait, soit en bien, soit en mal. Cependant, ayant appris à lire avant l'époque de sa deuxième dentition, lorsqu'on lui fait voir un livre, elle répète les lettres de l'alphabet, mais elle ne sait pas les reconnoître dans le livre.

On voit ici une complication de la manie & de l'idiotisme. Quant aux facultés intellectuelles, elle paroît posséder à un léger degré celles de sentir, de comparer & de juger, mais elle ne les applique qu'aux objets propres à satisfaire le besoin de la faim.

Elle paroît avoir aussi un léger degré de mémoire, mais ce n'est que quand l'objet frappe lui-même les sens; car, lorsqu'on ne fait que le rappeler à sa mémoire, en prononçant son nom, elle n'attache pas à ce nom les propriétés de l'objet. C'est ainsi que quand

on lui parle de son frère, elle ne sait pas le distinguer de son père, qui est mort. (PINEL.)

MANIE MERCURIELLE. (*Médecine-pratique. Affections vénériennes.*) Sauvages définit l'affection présente un état chronique & apyrectique, dans laquelle, non-seulement les malades délirent indifféremment sur tous les objets, mais encore, par défaut de jugement, se comportent comme les brutes, dont souvent alors ils ont la force & l'audace. Quoiqu'il soit assez facile de prévoir d'avance les fâcheux cas de cette espèce, lesquels demandent les plus grandes précautions dans l'emploi du mercure, on est quelquefois surpris dès les premières tentatives de traitement, & alors il est de la prudence de suspendre tout remède. La méthode des frictions est celle qui est la plus suivie de cet accident, soit parce que le mercure n'étant pas complétement éteint dans son excipient, il passe trop tôt une trop grande quantité d'atômes mercuriels, ou qu'à raison de la saison, l'absorption ne s'en fasse que par intermittence, comme tout porte à le croire. Dès les premières attaques du mal, au moment où les idées commencent à se troubler, il faut faire changer les linges, prescrire les purgatifs coup sur coup, le camphre & autres tempérans; mais souvent l'affection se manifeste chez ceux qui ont souffert plusieurs traitemens mercuriels, sans qu'ils aient pu obtenir guérison. Malheur alors à ces tristes victimes, quand elles tombent entre les mains de ces routiniers qui n'ont d'autres armes pour combattre l'ennemi, que le mercure & ses préparations; qui, ne sachant pas s'arrêter là où l'effet du mercure devient nul, reviennent sur un nouveau mode de traitement pour l'opposer à une cause qui n'existe plus; qui, ne sachant point distinguer une ulcération dérivée du remède, d'avec celle produite par le virus, frappent indistinctement sur le mal en fermant les yeux à sa cause. J'ai eu à donner quelques conseils à un jeune Anglais qui ainsi avoit subi trois traitemens coup sur coup, à Lyon, pour un bubon ulcéré qu'on prétendoit cicatriser par un traitement antisyphilitique. On réussit après un très-long tems, mais non sans les suites les plus fâcheuses, le jeune homme étant tombé dans une manie qui le porta à attenter plusieurs fois à sa vie. Dans plusieurs cas de ce genre, dit-on, on a trouvé du mercure en nature dans quelques-uns des sinus du cerveau, à s'en rapporter à ce qu'ont dit les observateurs.

La manie, ainsi que la mélancolie, qui seroient dues à une pareille cause, doivent être traitées par les remèdes généraux que comporte le genre d'affections, le tems amenant souvent du changement en bien; mais, comme souvent celui-ci se fait attendre long-tems, on l'accélère en prescrivant les tempérans. L'usage du soufre, en pareil cas, & celui des hydrosulfures en nature ou en solution peuvent avoir leur utilité; mais ils ne sauroient être trop appuyés sur celui des purgatifs, l'exercice & les voyages. (PETIT-RADEL.)

MANIE SYPHILITIQUE. C'est une espèce qui provient, par métaptose, à la suite de la répercussion d'une gonorrhagie, au tems où la matière coule en plus grande abondance. Ceux qui pratiquent dans les hôpitaux ont plus d'occasions que d'autres d'observer ces sortes de métaptoses. Le fait suivant m'a été communiqué par mon ami M. Larrey, chirurgien en chef de la Garde impériale. Il a rapport à un grenadier à cheval, qui entra à l'hôpital pour une gonorrhagie cordée, contractée depuis quelques jours. L'écoulement étoit verdâtre, fétide; des douleurs vives se faisoient sentir le long du canal; l'urine couloit avec peine & en produisant un sentiment de chaleur insupportable; les érections étoient fréquentes: il y avoit fièvre avec chaleur & une continuelle insomnie. Le malade fut mis à l'usage des rafraîchissans mucilagineux, des anodyns, des bains & du sublimé de mercure oxigéné à très-petites doses dans du lait. Bientôt les accidens disparurent, à l'exception de l'écoulement. Le malade, d'après le conseil d'un empirique, l'arrêta par le moyen des bains froids & l'usage des bougies enduites d'onguent mercuriel; mais bientôt il survint une douleur vive à la cuisse, laquelle s'étendit à toute l'extrémité, & même gagna toutes les articulations des membres, qui restèrent dans un état de roideur & d'immobilité presque complète; la fièvre survint avec les symptômes d'une vraie manie. M. Larrey chercha d'abord à diminuer la violence des accidens par la saignée de la gorge, les boissons rafraîchissantes & antispasmodiques, les pédiluves, les synapismes à la plante des pieds. Les accidens alors parurent se calmer; mais l'état d'aliénation persistoit & les douleurs générales étoient toujours aussi fortes: une injection d'humeur gonorrhoïque dans le canal de l'urètre rappela l'écoulement; à mesure qu'il devenoit plus abondant, les accidens diminuoient proportionnellement, en sorte qu'après les quinze premiers jours ils étoient presque totalement disparus. On traita la maladie secondaire par des préparations mercurielles, combinées avec les antispasmodiques; tous les symptômes se dissipèrent par degrés, & bientôt il fut convalescent. (PETIT-RADEL.)

MANIÈRE. (Geste.) (*Hygiène.*)
Partie III. Règles de l'hygiène.
Ordre I. Hygiène publique.
Section IV. Règles relatives aux coutumes & aux mœurs.

Les manières consistent dans les mouvemens du corps, adaptés aux usages & aux conventions de la société: l'éducation & l'exemple en font contracter l'habitude. L'affectation les rend souvent ridicules, au lieu que l'aisance & l'agrément qu'on y mêle, rendent les personnes aimables, & préviennent en leur faveur. Des façons grossières, un extérieur & un maintien maussades, un ton brusque, des usages inusités rebutent ou indisposent involontairement. Puisque les bonnes manières sont le vernis d'une bonne éducation, on n'a point à rougir de faire quelques sacrifices aux grâces. Souvent les manières

sont l'expression des mœurs des nations. Dans les pays policés, c'est souvent par elles qu'on plaît davantage, & qu'on arrive aux différens buts qu'on se propose dans la société. Quant aux manières de se mettre, nous avons prouvé, dans beaucoup d'articles, qu'elles pouvoient influer beaucoup sur la santé, & qu'elles se trouvent très-souvent en contradiction avec les convenances, la saine raison & la salubrité. (*Voy. les mots* ROBE, HABILLEMENS, MODES, &c.) (MACQUART.)

MANIOC. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section. I. Végétaux.
Iatropha. Linn. *Ricinoides.* Jacq.

Le manioc ou manihot, ou magnoc, est un arbrisseau d'Amérique, des racines duquel on tire une farine qui sert à faire du pain, & qu'on nomme *cassave.* Depuis la Floride jusqu'au détroit de Magellan, tous les Américains cultivent avec soin le manioc, & préfèrent la cassave au maïs qu'ils ont en abondance. Cet arbrisseau s'élève jusqu'à huit à neuf pieds de hauteur; sa tige rougeâtre est tendre, cassante comme celle du sureau; ses feuilles sont digitées comme celles du chanvre, & de couleur vert-brun; ses fleurs sont à cinq pétales d'un jaune-pâle; sa graine ressemble à celle du ricin, & n'est bonne qu'à semer. Cet arbrisseau prend facilement de bouture; les Caraïbes en entendent très-bien la culture. Dans les Indes & en Amérique on mange, à la manière des épinards, les feuilles du manioc, hachées & cuites dans de l'huile. La racine crue de cette plante seroit un mortel poison; mais, lorsqu'elle est desséchée & préparée, elle donne un pain si bon, que les Européens mêmes le préfèrent au pain de froment. Pour enlever à cette racine l'espèce de lait qui en fait le poison, les Indiens la lavent & en enlèvent la peau, qu'on rape ensuite pour la placer dans un tissu de jonc très-lâche, ou dans un sac d'écorce de latanier. Ils disposent, sous ce sac, un vase très-pesant, qui, faisant l'office de poids, exprime le suc du manioc, & le reçoit en même tems. On rejette ce sac qui est mortel pour les animaux, qui néanmoins en sont friands. On fait sécher, sur des plaques de fer chauffées, le manioc restant en farine; on en dissipe toutes les parties volatiles venimeuses. Les grumeaux de manioc, desséchés avec un crible un peu gros, donnent la farine de manioc, appelée, au Brésil & au Pérou, *farina di palo;* on en fait du conac & de la cassave. Pour faire le conac on jette dans une poêle large & peu profonde de la farine de manioc; on remue sur un feu lent & modéré cette farine pendant huit heures de suite, prenant garde qu'elle ne se pelotonne en masse pendant que l'humidité de la farine s'évapore doucement. L'opération est finie quand la fumée diminue, & que la farine, en rougissant, donne les petits grains qu'on nomme *conac.* La cassave se fait en desséchant la farine de manioc jusqu'à ce qu'elle soit compacte: on la casse pour la passer dans une espèce de tamis, appelé *manaret.* Pendant cette opération, on fait chauffer une platine qui est de terre cuite ou de fer; on y étend la farine jusqu'au bord, de tous les côtés; lorsqu'elle se couvre de petites élévations, c'est une marque que la cassave se cuit d'un côté; on la retourne de l'autre pour la cuire également; on l'expose ensuite au soleil pour qu'elle se conserve long-tems; on la garde dans un lieu chaud au défaut d'étuves. Ces espèces de galettes minces & larges à peu près comme des croquets, s'appellent *pain de cassave* ou *de Madagascar.* Pour faire usage du conac ou de la cassave, il ne s'agit que de les humecter avec un peu d'eau pure ou de bouillon. On donne le nom de *lipipa* à une troisième farine du manioc, qu'on obtient en laissant déposer le lait qui est un vrai poison dans ce végétal: cette farine, qui est blanche, nourrissante, se trouve au fond du vase; elle a l'air d'une fiente ou de l'amidon: on la lave bien avec de l'eau. On prétend que le suc du roucou est un contre-poison pour ceux qui auroient avalé du lait de manioc non préparé; mais il faut en avoir à sa proximité, car ce poison agit avec une grande promptitude sur les membranes de l'estomac. On a lu à l'Académie de Berlin, le 17 mai 1761, des Expériences curieuses faites à Surinam par le docteur Fermin. Il s'assura que ce poison n'étoit pas âcre & corrosif, & qu'il ne portoit son action que sur le genre nerveux. Indépendamment des expériences qu'il tenta sur des animaux, il eut à sa disposition un esclave empoisonneur, qu'il empoisonna à son tour pour qu'il ne fût plus dans le cas d'exercer ses talens. Il lui fit prendre trente-cinq gouttes de manioc, qui furent à peine descendues dans son estomac, qu'il poussa des hurlemens affreux, & fit des contorsions les plus épouvantables; ce qui fut suivi d'évacuations & de mouvemens convulsifs, dans lesquels il expira au bout de six minutes. Trois heures après on ouvrit le cadavre, & on ne trouva aucune partie offensée ni enflammée; mais l'estomac s'étoit rétréci de plus de la moitié. Fermin ajoute qu'il a empoisonné un chat avec du lait de manioc, & qu'il l'a guéri en le faisant vomir avec de l'huile chaude de navette. Il a distillé à un feu gradué cinquante livres de ce suc délétère; la force du poison a passé avec les trois premières onces qu'il a retirées, & dont l'odeur étoit insupportable. D'après ce que nous venons de dire sur le manioc, on voit que c'est une des plantes les plus utiles, mais en même tems les plus dangereuses que nous connoissions. (MACQUART.)

MANNE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I. Alimens.
Section. I. Végétaux.

Les Juifs ont cru que, dans le tems des miracles, le ciel leur envoyoit tous les jours une manne de prédilection. Les auteurs ont fait mille raisonnemens sur cette manne, qui se réduisent à croire que cette substance n'étoit autre chose qu'un suc nourricier, qui

couloit de lui-même de l'agul ou qu'on obtenoit artificiellement des feuilles & de l'écorce de certains arbres. Ray a confirmé ces idées par des expériences & des observations. La manne laxative, dont nous nous servons, est d'une autre nature. (MACQUART.)

MANNINGHAM (Richard), docteur en médecine de la Société royale & du Collége de Londres, se fit beaucoup de réputation dans cette ville par les Traités qu'il y publia avant le milieu du dernier siècle.

Compendium artis obstetricandi. Lond., 1739, in-4°. Halæ Saxonum, 1746, in-4°., par les soins de Philippe-Adolphe Boehmer, qui l'a enrichi d'une préface & d'une dissertation sur le Ferupa de Chamberlayne, perfectionné par Chapman & Giffard. Lond., 1754, in-4°.; Lovanii, 1755, in-4°.; en anglais, Londres, 1744, in-4°., sous le titre d'*Abstract of midwifry*. Tout concis que soit cet ouvrage, il donne des préceptes très-utiles, en forme d'aphorismes, sur l'accouchement naturel & non naturel, sur les mauvaises positions de l'enfant dans la matrice, & les manœuvres propres à le ramener à une meilleure; sur les maladies des femmes grosses ou accouchées.

The symptoms, nature, causes, and cure of the febricula commonly called the vardem and hysteric feaver. Lond., 1746, 1748, in-8°. Il accuse la viscosité du sang & le décroissement d'activité dans les esprits animaux, comme causes de la maladie hystérique, & c'est sur cette théorie qu'il fonde les indications curatives. (*Extrait d'Éloy*.) (R. GEOFFROY.)

MANOSQUE (Eaux minérales de). C'est une ville près de la Durance, à trois lieues de Forcalquier, à sept d'Aix, où se trouvent, au pied des montagnes voisines, deux sources minérales froides, appelées *fontaines de soufre*, parce qu'on les dit sulfureuses. Bouche les croit efficaces contre le gravier & le calcul. (*Histoire de Provence*, t. I, p. 34.) Colombier, outre les mêmes propriétés, les dit encore diurétiques & utiles dans l'asthme. (*Hist. nat. de Manosque*, t. I, p. 91.) (MACQUART.)

MANTELET. (*Hygiène*.)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Applicata*.
Ordre I. Vêtemens.

Le mantelet est une partie de l'ajustement des femmes, fort bien imaginé pour garantir leur tête, leur poitrine & leurs épaules. On en a séparé aujourd'hui le capuchon, conséquemment on leur a ôté un point essentiel d'utilité. Cette suppression, à laquelle probablement les schals ont donné lieu, est fort mal combinée pour les momens où l'air est vif, agité, surtout lorsqu'il fait froid, lorsqu'on change de température, & lorsqu'on est dans le cas de sortir les soirs ou de s'exposer au serein. (MACQUART.)

MANTIAS, disciple d'Hérophile, vécut dans le trente-huitième siècle du Monde. Il demeura constamment attaché aux sentimens de son maître, au lieu que plusieurs autres, sortis de la même école, les abandonnèrent & devinrent empiriques. Galien dit que ce médecin a été le premier, non-seulement de tous les hérophiliens, mais de tous ceux dont il avoit connoissance, qui ait décrit plusieurs bons médicamens. Mantias a composé quelques livres uniquement destinés à faire voir la manière dont on devoit s'y prendre pour les bien préparer. (*Extrait d'Éloy*.) (R. GEOFFROY.)

MANTINUS (Jacques), médecin hébreu, naquit en Espagne, & fut en réputation à Venise au commencement du seizième siècle. Lusitanus, qui faisoit des vœux pour que quelqu'un, assez instruit des langues arabe & latine, se chargeât de traduire Avicenne en la dernière, dit que Mantinus avoit heureusement commencé à y travailler, mais qu'il n'acheva pas la version qu'il avoit entreprise. En effet, il se borna à mettre en latin quelques morceaux d'Avicenne & d'Averroës, que nous avons sous ces titres :

Paraphrasis Averroïs de partibus & generatione animalium. Romæ, 1521, in-fol. Il a suivi une version hébraïque qui avoit été faite d'après l'arabe.

Avicennæ Fen IV primi, de universali ratione medendi, versio latina. Venet., 1530, in-8°.; Ethlingæ, 1531, in-8°.

Avicennæ caput XXIX tertii canonis Fen I, tractatus I, de canonibus universalibus curationis doloris capitis. Venetiis, 1530, avec la Méthode de Corneille Baersdory.

Paraphrasis Averroïs super libros Platonis de Republicâ. Romæ, 1539, in-8°.

Interpretationes in organum Averroïs. Venetiis. (*Extrait d'Éloy*.) (R. GEOFFROY.)

MANUSTUPRATION. (*Voyez l'article* MASTURBATION.)

MANZOLLI (Pietro-Angelo). (*Voyez* PALINGÈNE.) (R. GEOFFROY.)

MAPLETOFT (Jean), de Margaret-Inge, dans le comté d'Essex en Angleterre, où il naquit en 1631, étudia la médecine à Cambridge & à Oxford, se rendit de là en France, pour se perfectionner. De retour dans sa patrie, il se fit recevoir, en 1667, docteur à Cambridge & incorporer à Oxford. Il accompagna l'ambassadeur anglais à Copenhague, voyagea avec fruit dans le Nord, & fut reçu membre de la Société royale de Londres en 1675, vu ses travaux. Nommé, peu après, professeur de médecine au collége de Gresham, il quitta bientôt cette place pour suivre, en 1676, milord Montague, ambassadeur à la cour de Louis XIV. La même année il renonça à la médecine, pour ne s'occuper que de théologie. Il mourut président du collége de Sion en 1721, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

C'est à lui que l'on doit la version latine des *Observations de Sydenham sur l'histoire & la cure des maladies aiguës.* Gilbert Havers, ami de Mapletoft, mit en latin les autres ouvrages de Sydenham, dont les originaux furent écrits en anglais. (R. GEOFFROY.)

MAPPUS (Marc), né à Strasbourg en 1632, étudia d'abord dans sa ville natale, & passa de là à Padoue, d'où il revint se faire recevoir à Strasbourg en 1653. Peu après avoir été reçu docteur, il fut nommé professeur de botanique & de pathologie dans sa ville natale; il s'y distingua surtout par la manière dont il soutint les opinions d'Hippocrate & de Galien contre les médecins systématiques. Il mourut chanoine de Saint-Thomas en 1701. Il a laissé un grand nombre de dissertations, dont plusieurs assez intéressantes.

Thermopissa, seu dissertationes medicæ tres de potu calido. Argent., 1672, 1674, 1675, in-4°.

De fistulâ genæ terminatâ ad dentem cariosam. Argentorati, 1675, in-4°.

De oculi humani partibus & usu. Ibid., 1677, in-4°.

De superstitione & remediis superstitiosis. Ibid., 1677, in-4°.

De aquis fœtûs. Ibid., 1681, in-4°.

De voce articulatâ. Ibid., 1681, in-4°.

Dissertatio de aurium cerumine. Ibid., 1684, in-4°.

Historia medica de acephalis. Ibid., 1687, in-4°.

Historia exaltationis therducarum in theriacam cœlestem. Ibid., 1695, in-12.

Dissertationes de potu theæ, caffe, chocolatæ. Ibid., 1695, in-4°.

De rosa de Jericho vulgò dictâ. Ibid., 1700, in-4°.

Historia plantarum alsaticarum. Ibid., 1742, in-4°, ouvrage posthume mis au jour par les soins de Jean-Christian Ehrmann. (R. GEOFFROY.)

MAQUEREAU ou AURIOL. *Scombrus.* Linn. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Le maquereau est un poisson de mer à très-petites écailles, qui a le corps rond, épais, charnu & terminé en pointe; sa queue est profondément fourchue; ses yeux sont grands & de couleur d'or. Ce poisson est vorace & a les mâchoires très-ouvertes & très-minces. Son dos, qui est soufré dans l'eau, devient bleu dès qu'on l'en tire.

Le maquereau, parmi les poissons, est celui qui a à un degré plus marqué la propriété de répandre une lumière phosphorique dans l'obscurité, surtout quand il n'est pas très-frais. Les *Actes philosophiques de Londres*, page 116, année 1666, disent qu'un cuisinier agitant fortement, & par un mouvement circulaire, de l'eau dans laquelle il avoit fait cuire plusieurs de ces poissons avec du sel & des herbes, vit à l'instant cette eau devenir très-lumineuse, & les poissons qui se laissoient distinguer à travers, jetoient eux-mêmes un vif éclat. Partout où il tomboit des gouttes de cette eau, on voyoit une lueur phosphorique. La même eau, agitée le lendemain, offrit encore le même phénomène, & d'une manière plus brillante. Le maquereau est de l'espèce des poissons qui font chaque année de grands voyages, pour trouver une température qui ne soit ni trop chaude ni trop froide. Ils viennent s'offrir sur nos côtes depuis la fin d'avril jusqu'en mai; ceux qui tardent à repartir, & qu'on prend à la fin de juillet & en août, sont moins délicats que les premiers. Ce poisson, pris sur nos parages, passe pour être meilleur que celui qui se trouve sur les côtes de l'Angleterre, ce qui est le contraire de ce qu'on observe pour les harengs.

On sale le maquereau comme le hareng, & l'on choisit les plus gros. Il paroît que les Anciens connoissoient cette pratique; c'étoit avec la liqueur des maquereaux salés qu'ils faisoient leur *garum*, saumure fort estimée & alors d'un grand prix. La chair des maquereaux est grasse, de bon goût, compacte & presque sans arêtes: aussi est-elle généralement accueillie, même par les personnes qui n'ont pas un attrait bien décidé pour la marée. Lorsque ce poisson est frais, il fournit un suc nourrissant & de bon goût: le mâle ou le laité est plus recherché que la femelle. Celui qui est salé perd beaucoup de sa qualité, & souvent devient échauffant. En général, ce poisson convient peu aux personnes délicates. La meilleure manière de le préparer est de le faire griller, & d'y ajouter une sauce qui le relève un peu, & en facilite la digestion; car il ne laisse pas d'être pesant. (MACQUART.)

MARAIS. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène générale.

Classe I. Hygiène publique pour les hommes en société.

Ordre II. Règles relatives aux lieux qu'ils habitent.

Les marais sont des lieux humides, qui sont placés au niveau le plus bas de tout un pays. Il résulte de cette position, qu'en général les marais recueillent les eaux circonvoisines sur des terreaux humides, formés par les atterrissemens, ainsi que par la destruction des végétaux, des insectes & autres animaux qui y périssent.

Les observations que nous allons faire ici, relativement à la salubrité, conviennent également aux lieux où se trouvent certains lacs, des étangs, des marécages, des mares, des débordemens, des inondations, les eaux stagnantes quelconques, d'autant plus que la différence qui peut avoir lieu, n'est relative qu'à la quantité d'eau plus ou moins considérable, & à la qualité des limons qui s'y forment.

Pour donner à cet article important tout le degré d'intérêt dont il est susceptible, nous ne croyons pouvoir mieux faire, que de donner l'extrait du Mémoire

de M. Beaumes, qui a remporté le prix proposé par la Société royale de médecine de Paris pour l'an 1789.

On convient, en général, que plus un climat est chaud, plus les influences marécageuses offrent de dangers pour ses habitans; aussi c'est dans l'été & dans les plus grandes chaleurs, que les eaux évaporées des marais laissent presqu'à nu ces sols mous, noirâtres, poreux & putréfiés, qui fournissent des émanations fétides, dont l'odeur ressemble assez à celle de la poudre à canon.

Pendant le jour on apperçoit des filets soyeux répandus çà & là; pendant la nuit, c'est une lumière phosphorique qui paroît, brille, s'éteint & semble se renouveler ou s'allumer dans d'autres lieux. Les eaux noirâtres laissent échapper continuellement des bulles de gaz hydrogène ou inflammable, qui infectent l'air; aussi, à la proximité de ces lieux, la race humaine est blême, jaunâtre, foible, languissante & peu vivace.

Les marais deviennent nuisibles par le dépôt plus ou moins considérable que la retraite ou l'évaporation des eaux laisse, au moment d'un desséchement incomplet, à leur action délétère, ainsi que celle que produit la boue limoneuse des rues vient de la décomposition des substances végétales & animales qui se putréfient par une grande chaleur aidée de l'humidité; car si la dessiccation peut être complète, alors le danger cesse.

Quant à la nature des effluves mal-faisans qui émanent des lieux marécageux, l'humidité surabondante est palpable. L'odorat est frappé d'un certain esprit recteur. Une décomposition graduée le fournit les gaz hydrogène, azote & carbonique, dans différens degrés de force & de combinaison; alors il se forme des mixtes de différentes pesanteurs spécifiques, bien moins légers que l'air atmosphérique pur, qui s'élèvent peu, mais que les vents transportent d'une région dans une autre, en y déposant les germes d'une foule de maux.

Ce que nous avançons ici est prouvé par le décroissement de la population, par la diminution de la durée moyenne de la vie, par les différences dans la constitution physique & morale des gens qui sont en butte à l'action de ces funestes agens : il en résulte que les habitans des pays marécageux ont individuellement une grande disposition aux maladies, & que leur état habituel est pour ainsi dire un commencement de maladie, dû à l'air humide & impur dans lequel ils sont habituellement plongés : de là l'altération des fluides & des solides qui les constituent; de là le dérangement dans les sécrétions, les excrétions & les fonctions les plus importantes. L'estomac fait mal la digestion des alimens; les sucs qui en résultent n'ont pas les qualités nécessaires pour donner un bon chyle; de là petit à petit la dépravation générale, qui cause des cachexies bilieuses, des fièvres intermittentes, rémittentes, des dyssenteries, des affections catarrales & de la poitrine, selon l'influence plus ou moins forte, & la dominance des différens gaz qui entrent dans la composition des effluves marécageux.

On sait que les gaz hydrogène & azotique sont très-communs dans les marais, & ce dernier surtout, dans les lieux où se décomposent des substances animales; que de la combinaison de ces deux gaz résulte celui qu'on nomme ammoniacal, ainsi que l'a démontré M. Berthollet. On sait que l'acte de la respiration, en décomposant l'air, donne un phénomène analogue à celui de la combustion; qu'un des principes du sang, en s'unissant à l'oxigène de l'air respiré, se transforme en gaz carbonique, & sort pendant l'inspiration avec l'azote; que l'absorption de la matière de la chaleur, séparée de l'oxigène pendant l'inspiration, rend au sang pulmonaire ce dont il s'est appauvri pendant la circulation générale. Ainsi la respiration, étant une fonction vivifiante, servant à réparer la chaleur animale & à chasser du sang des principes hétérogènes à son état le plus pur, on sent à combien de maux seront exposés ceux qui vivront habituellement dans un air privé d'une quantité suffisante d'oxigène, & pour ainsi dire saturé des gaz carboniques, azotiques, hydrogènes, ammoniacaux : en effet, c'est dans ces circonstances que paroissent, chez les personnes qui en sont affectées, des lassitudes spontanées, des langueurs générales, des anxiétés, des pesanteurs de tête, des étourdissemens, des asphixies & des morts subites.

Lind, Dazile, Rainal, Lancisi fourmillent d'exemples qui attestent les mauvais effets des effluves marécageux sur l'homme, qui constatent jusqu'à l'évidence qu'on leur a dû, indépendamment des accidens particuliers, une foule de maladies épidémiques les plus meurtrières. Ces détails sont trop longs pour que nous nous en occupions ici : nous ajouterons seulement que les influences réciproques du froid, de la chaleur & de l'humidité aggravent beaucoup l'effet de toutes ces causes; & il y en a encore d'autres qui tiennent à la constitution, au mauvais régime, aux débauches, aux travaux forcés, au mauvais usage des médicamens, & à l'eau qui est presque toujours mauvaise dans les endroits marécageux.

On est bien certain que la peau, l'ésophage & les poumons sont les trois endroits par lesquels les miasmes pénètrent & s'insinuent dans les corps. Les fonctions absorbantes de la peau sont connues : on sait que sur cette enveloppe générale s'ouvre une infinité de pores ou vaisseaux lymphatiques, qui pompent plus ou moins fortement les différentes substances qui sont en contact avec leurs orifices. Ainsi la peau est une voie très-facile par laquelle sont introduits dans les humeurs, les miasmes insalubres de l'air, qui bientôt dérangent les fonctions; d'un autre côté ces corpuscules, dont la salive doit s'imprégner aisément, pénètrent dans l'estomac au moyen de la déglutition, & y causent des symptômes & des altérations que Lind a très-bien observés. D'ailleurs aussi, par le moyen du mouvement de la respiration, qu'on nomme *inspiration*, les particules insalubres pénètrent avec l'air dans les bronches & les vésicules pulmonaires, & les vaisseaux absorbans du viscère reçoivent les miasmes dangereux qui portent leur fatale impression, quelquefois sur

l'organe même, d'autres fois sur d'autres parties, par l'entremise de la circulation. Au surplus, quelle que soit la manière dont les miasmes pénètrent dans le corps, il est clair qu'ils exercent une action générale sur le système des forces organiques, & produisent, en particulier, un effet pour ainsi dire local sur les premières voies; qu'on voit naître ensuite les fièvres, soit intermittentes, soit rémittentes, soit putrides, soit colliquatives, soit malignes; des engorgemens de différentes espèces, des cachexies même scorbutiques, &c.

Si l'on veut connoître en particulier tous les maux que causent les gaz délétères des marais, on les trouvera détaillés dans le Mémoire de M. Beaumes. Ce qui nous concerne plus particuliérement, c'est de faire connoître ici les précautions utiles qu'une sage prévoyance peut opposer à ces fâcheux principes de destruction, & de chercher à en préserver cette classe d'hommes indigens & malheureux, que le besoin force à des travaux souvent si importans pour leurs semblables.

Il est trois moyens généraux de changer l'atmosphère des pays marécageux, conséquemment de faire disparoître les maux qui y sont endémiques.

Le premier est de dessécher les marais; le second, de les tenir submergés; le troisième, d'opposer aux causes locales d'insalubrité les secours qui peuvent les combattre avec plus d'énergie. C'est ainsi qu'on pourra rendre service aux habitans de ces contrées, aux ouvriers qu'on emploie pour ces sortes de travaux, & aux voyageurs.

Détruire les marais quand on le peut, c'est faire le bien général & particulier, c'est donner de l'extension à l'agriculture, favoriser la population, multiplier la force des Empires; c'est enfin conserver les hommes, puisqu'on tarit dans leur source les maladies qui les détruisent. Conserver les hommes! Ah!... cette raison fût-elle seule, elle ordonneroit impérieusement d'anéantir tous les foyers d'infection!

On ne peut le désavouer, des eaux croupissantes dans des marais, souvent d'une étendue immense, sans mouvement, sans écoulement, sans communication ni entr'elles, ni avec des eaux vives, ni avec celles de la mer, exhalent des miasmes putrides, qui, par leur expansion, portent le découragement, la désolation & la mort dans les campagnes qui les environnent. Des maladies endémiques, en détruisant les hommes, en font des déserts, dont l'étendue augmente à mesure que la quantité de bras diminue : près des palus il est des villages presqu'entiérement abandonnés, des métairies dont on n'apperçoit plus que les mâsures; les fièvres s'y sont naturalisées & ont detruit ou détruisent journellement les habitans. Malgré ces fâcheux effets, les marais subsistent. Périsse cette coupable indolence qui voit les plaies faites à l'humanité sans les fermer! Économistes judicieux, élevez la voix, & tandis que nous, dont la tâche honorable, autant que pénible, est de veiller sur la santé publique, cherchons à démontrer que la destruction des pálus est dictée par la raison, par l'humanité, & que toutes les vues générales ou particulières d'intérêt doivent être subordonnées à cette grande règle; prouvez par des raisonnemens victorieux toute l'importance de ce double principe fondamental, que la richesse & la force d'un Etat ne viennent que du nombre des habitans qu'il peut nourrir & entretenir en santé, que de l'extension de l'agriculture (1). Mais est-il vrai que le desséchement des marais fasse disparoître les maux qui règnent endémiquement dans leur voisinage? Les faits le démontrent, & la vérité se manifeste avec tout ce qu'elle a d'impérieux. Ici nous voyons que les fièvres intermittentes écrasoient les habitans de la partie basse de la Lorraine; que les épidémies s'y multiplioient, & que la province se dépeuploit de plus en plus. Le terrain est desséché, la fièvre disparoît, & on ne parle plus d'épidémie (2). Là nous trouvons qu'une maladie pestilentielle ravageoit tous les ans la ville de Bordeaux, au point que le parlement étoit obligé de se transférer à Libourne. Le cardinal de Sourdis fait dessécher à ses dépens le vaste cloaque, dont les émanations virulentes occasionnoient ces calamités, & la ville est délivrée de ce fléau terrible (3). Dans la vallée du mont Cælius à Rome, un particulier avoit donné lieu à un marais en fouillant une carrière : une épidémie cruelle menaçoit les habitans de ce quartier. Lancisi s'en plaint au Souverain-Pontife, & la destruction du marais est ordonnée : on fait écouler la plus grande partie des eaux à l'aide des pompes, on comble le restant, & le mal est ainsi extirpé dans sa racine (4). Il y avoit, près de Stutgard, une grande étendue d'eau qui causoit tous les ans nombre de fièvres d'accès très-dangereuses : on convertit ce terrain en une prairie agréable, & les fièvres n'y sont plus endémiques (5).

Temeswar surpassoit en insalubrité les autres villes de la Hongrie, à raison des marais dont elle étoit entourée; on en dessèche une grande partie, & l'air devient bien moins mal-faisant (6). Un Romain illustre, Marcus-Curtius, fait combler, à ses dépens, une fosse dont les mauvaises exhalaisons nuisoient à la santé de ses concitoyens; il réussit, & ce trait de dévoûment l'a fait inscrire dans les Annales de l'humanité (7). Le médecin du pape Clément XI est touché des maux que les marais produisent dans toute l'Italie. Son projet de dessécher les flaques, de nétoyer le Tibre, de faire ouvrir des canaux à travers les endroits marécageux est accueilli, & il mérita le nom de *sauveur*, pour avoir diminué ou fait cesser tout d'un coup les maladies épidémiques (8).

(1) *Voyez* le *Mémoire sur le étangs*, par M. Huguenin, qui a été couronné par l'Académie de Lyon, & les travaux faits par M. Boncerf, qui ont eu les plus heureux succès.

(2) *Cours d'agriculture*, par l'abbé Rozier, t. IV. p. 396.

(3) *Mémoires de la Société royale de Médecine*, t. I, p. 187.

(4) *De noxiis palud. effluviis*, pag. 73.

(5) Lancisi, *loco citato*; page 10. Zimmermann, *de l'Expérience en médecine*, tome II, page 397.

(6) *Historia febrium intermittentium in præfatione.* Zimmermann, *idem.*

(7) Zimmermann, *idem.*

(8) Zimmermann, *loco citato*, pag. 396.

Les

Les dangereux effluves qui sortent des lieux marécageux sont donc le vrai principe des maux qui règnent aux environs, puisqu'en desséchant les palus on écarte sûrement les endémies qui en proviennent.

Il est très-peu de marais qui ne soient pas susceptibles d'être desséchés complétement, en mettant en œuvre les opérations connues pour y parvenir. Entre l'écoulement seul, l'atterrissement & l'écoulement réunis, ou l'épuisement, qui forment les trois grands moyens de détruire les lieux marécageux, les circonstances seules doivent décider, & l'objet de nos recherches n'est point de nous étendre sur les préférences. Mais par quelle fatalité ne peut-on acheter le bien qu'en affrontant les périls les plus éminens? On sait, & l'expérience a démontré mille fois que les deux ou trois années qui succèdent aux grands desséchemens sont des années meurtrières, & que le nombre des morts décuple, tandis que celui des malades centuple. La raison en est simple; c'est que les procédés du desséchement, tendant à transformer en prairies ou en terres de labour, des endroits qui ont été long-tems sous les eaux, il faut, avant d'y parvenir, exposer au contact de l'air une vase putride, une terre vierge & limoneuse, dont les exhalaisons sont d'autant plus pernicieuses, que la saison est plus humide ou plus chaude.

Pour réunir les avantages que procurent les grands desséchemens aux moyens de prévenir, en partie, les inconvéniens qu'ils entraînent, il faut, autant qu'il est possible, n'entreprendre ces opérations que dans l'hiver; on les continuera pendant le printems & une partie l'été; mais on les suspendra pendant les fortes chaleurs, pour les reprendre dès les premières fraîcheurs d'automne dans nos climats tempérés. Si les vents salutaires règnent, on doit pousser les travaux avec la plus grande activité, comme il convient de les ralentir ou de les interrompre toutes les fois que les vents mal-sains persistent trop long-tems; car il est de toute notoriété que le danger du remuement des terres marécageuses & des grands défrichemens est en raison directe, soit de la chaleur de la saison, soit du règne des vents, qui dirigent sur les campagnes habitées les effluves virulens que le sol exhale. On ne doit pas craindre pour ces travaux, ni les tems de bruine, ni les jours de brouillards, puisque l'air étant alors plus léger, les marais fournissent moins d'émanations.

Des fièvres intermittentes étoient endémiques dans un village maritime près Bayonne: elles étoient occasionnées par l'évaporation de l'eau des marais, qui étoient près des ouvrages de la barre. Un médecin instruit propose de suspendre les travaux de cet écueil pendant les mois de juillet & d'août, de combler les marais, & de permettre, en attendant qu'on y travaillât, que l'eau de la mer pût entrer à la marée haute, & entraîner à son retour l'eau croupissante qu'infectoient les insectes & les végétaux qui y pourrissoient, ce qui répandoit au loin une odeur malfaisante. Les ouvrages étant finis, le canton fut préservé de la maladie endémique qui le ravageoit depuis le mois de juillet jusqu'en octobre (1).

Comme le danger des desséchemens est relatif, soit à la durée des travaux, soit à la surface du terrain marécageux qu'on vient d'épuiser, il faut d'un côté employer autant d'ouvriers qu'il est possible, & de l'autre n'entreprendre les opérations que par portions limitées. En pressant le travail avec beaucoup d'activité, on en abrégera la durée, ce qui est capital. En découvrant moins de surface limoneuse, l'air se chargera d'une moindre quantité de corpuscules infectés, & les procédés nécessaires pour prévenir une grande altération seront moins embarrassans & d'une exécution plus facile.

Ce que nous disons de la nécessité de dessécher les marais & de diriger convenablement les travaux qui tendent à ces fins, doit s'appliquer aux fossés, aux égouts, & généralement à toutes les opérations dont les résultats sont de remuer des terrains vaseux, d'extraire une argile limoneuse, & d'exposer au grand air un mélange dont les funestes vapeurs ne manqueroient pas d'infecter l'atmosphère.

Il est sans doute essentiel qu'un port, qu'un canal, qu'un égout, qu'une mare soient curés. Les procédés de quelques arts exigent que la terre argileuse soit extraite du marais & des fosses qui les contiennent; mais on ne voudra pas que ce soit au préjudice des habitans de toute une contrée, de toute une ville. Qu'une loi sage circonscrive les tems favorables à de pareilles opérations; que les ministres de santé soient consultés par les chefs municipaux, pour régler l'époque des travaux & les précautions à prendre en les conduisant, on verra pour lors que les travaux publics influeront moins désavantageusement sur les jours des citoyens. L'air sera moins infecté par les exhalaisons qui s'élèvent des foyers de corruption; & les maladies disparoîtront avec la destruction des causes qui les produisent.

Quelque complets que soient les desséchemens, il n'arrive que trop souvent que le sol qui a été submergé pendant tant d'années, conserve une humidité dangereuse, & recèle des miasmes que les labours dégagent & répandent dans l'air. Pour obvier à cet inconvénient, il s'agiroit de creuser de larges fossés selon la pente des terrains, d'entasser ensuite dans ces fossés des galets, de la pierre calcaire & du sable; & après en avoir fait un lit plus ou moins profond, de les recouvrir de terre. Ces fossés venant aboutir dans des canaux de décharge, y apporteroient l'eau qui filtreroit à travers les galets, débarrasseroient ainsi les terrains circonvoisins d'une humidité surabondante non moins que mal-faisante. De pareils fossés, creusés autour des habitations, contribueroient à les rendre plus saines. Ceux qui tirent l'argile des marais pour la fabriquer, devroient être forcés à remplir les creux qu'ils sont obligés de faire. Les propriétaires des terres enceintes d'une trop grande quantité de fossés, devroient encore être contraints à les combler

(1) *Journal de Médecine militaire*, tome I, page 280.

de la manière dont nous venons de l'indiquer. Ainsi se détruiroient une foule de petits cloaques, qui nuisent par leur nombre & qui perpétuent l'infection, en en devenant des foyers intarissables.

On ne peut traiter du desséchement des palus sans faire mention de la nécessité de détruire les anses des rivières, ainsi que des précautions qu'il faut prendre dans l'emploi économique de la vase & de la tourbe; enfin, de l'importance des travaux qui sont nécessaires pour détruire les effets des inondations. Dès que les riverains ont à souffrir de la stagnation des eaux & du dépôt que les rivières dans leur cours accumulent dans les anses; dès que l'odeur marécageuse sort de ces petits cloaques, comme pour indiquer les maux qui en proviennent, & reprocher aux hommes leur inaction, on ne doit pas balancer à détruire les anses par des encaissemens, & donner ainsi aux rivières cet alignement qui assure le cours & la direction des eaux : à plus forte raison si ces rivières sont sujètes à se déborder, & vont ainsi former des crues, des mares & des flaquées, qui répandent ensuite, en se desséchant, les miasmes les plus dangereux.

On connoît tout le danger des inondations; on sait que pour l'ordinaire elles amènent à leur suite des épidémies plus ou moins désastreuses, & que l'atmosphère en contracte quelquefois pendant longtems une funeste insalubrité. De pareils malheurs ne peuvent être prévenus qu'en faisant élever, soit des chaussées, soit des murs, pour contenir les eaux dans leur lit; & l'intérêt particulier doit toujours céder à l'intérêt général.

Puisqu'il faut avoir des mares, des étangs artificiels, des ports, des canaux, des égouts, on doit avoir soin de les tenir en bon état, les curer souvent dans les saisons convenables, & empêcher avec la dernière vigilance qu'il ne s'y pourrisse des matières, soit végétales, soit animales. Quant à l'emploi de la vase qu'on en retire, c'est perpétuer, ou du moins envenimer les maux qui proviennent de ses émanations, toutes les fois que la destinant aux engrais on l'étend sur les terres, sans attendre qu'elle soit complétement desséchée, surtout pendant une saison sèche & chaude, & lorsque les vents du midi continuent à régner. Les précautions à prendre à cet égard sont simples. Une fois que la tourbe est extraite dans un tems froid & convenable, on doit sur-le-champ transporter la vase sur les lieux, & l'étendre promptement sur les terres cultivées, ou l'amonceler. On l'étend sur les terres, si la température est favorable, afin que, la mettant à nu par une grande surface, elle se dessèche vîte & complétement. On l'amoncèle, au contraire, dans des lieux secs, éloignés de toute habitation, exposés à un vent favorable, pour lui donner le tems de se convertir en fumier, quand la saison n'est pas propice, & qu'il y a des risques à courir en se conduisant autrement. Ce seroit une bonne précaution à prendre que de recouvrir les tas de tourbe avec du sable & de la terre pendant le tems consacré à la laisser sécher.

Les inondations entraînent après elles une grande insalubrité, soit à raison de l'humidité qui en naît, soit à cause du limon déposé qui vicie l'air environnant. Il faut donc des soins bien entendus pour en diminuer les effets, & étouffer dans leur source les épidémies dont on est menacé; ces soins sont relatifs aux lieux & aux personnes: nous nous en occuperons plus bas. Lorsque les campagnes ont le malheur d'être submergées ou transformées en vastes marais, elles réclament les opérations qui sont propres aux desséchemens : on ouvre des tranchées, on établit des communications dans tous les endroits submergés; on pompe l'eau qui croupit dans les bas-fonds, & surtout avec la pompe dont les Hollandais se servent pour épuiser l'eau des terrains trop bas, & qu'ils appellent *la pouldre*; on comble les lieux qui offrent trop de difficultés à être épuisés; en un mot, on dessèche complétement les campagnes; car ce n'est qu'en évitant la stagnation des eaux, qu'on évite leur funeste dépravation.

Il est des travaux qui sont indispensables pour rendre la salubrité aux habitations qui ont été inondées. La rivière de Silh ayant inondé un des meilleurs quartiers de la ville de Zurich, les magistrats enjoignirent aux habitans d'ôter les parquets des appartemens, d'enlever le fonds humide, & d'y répandre du sable sec; par ce moyen on fut garanti des maux qui pouvoient résulter de l'inondation. En Hollande, où l'humidité habituelle du climat rend les habitations mal-saines, on est dans l'usage de laver les murs & les planchers avec l'eau, une ou deux fois la semaine, parce que rien ne réussit mieux que l'eau pour dissoudre & détacher l'humidité visqueuse qui suinte de toutes parts. On combat encore avec avantage les effets des inondations, en entretenant dans les maisons une douce chaleur, en y multipliant les courans d'air, en passant de tems en tems sur les murs du lait de chaux; enfin, en exposant souvent aux rayons du soleil tout ce qu'il est facile d'offrir à sa bénigne influence. Si les marais ne peuvent point être desséchés, soit parce que le lieu le plus déclive est trop bas, relativement au niveau des terrains circonvoisins, soit parce que les travaux seroient, ou trop compliqués, ou trop dispendieux, le moyen de remédier à leur insalubrité est de les combler ou de les submerger. En comblant les palus on évite les inconvéniens qui résultent de la vase qu'on remue, & qu'on laisse en contact avec l'air; en les submergeant on prévient les émanations fétides que la tourbe exhale au moment où elle commence à se dessécher. Empedocle, disciple de Pythagore, délivra les Salentins des exhalaisons dangereuses auxquelles ils étoient en proie, en faisant conduire deux rivières voisines dans leurs marais, qui se purgèrent ainsi de leurs eaux croupissantes: l'air n'en fut plus infecté, les maladies qui avoient eu lieu cessèrent aussitôt. En 1694, une fièvre parut à Rochefort avec des symptômes si extraordinaires qu'on la prit pour la peste; elle fut occasionnée par quelques exhalaisons provenantes des marais que des inondations de la mer avoient formées,

& qu'un vent constant dirigeoit sur la ville. Après trois mois de malheurs, la fièvre cessa au moyen d'une pluie abondante qui vint purifier l'air & raffraîchir l'eau croupie. Partout où le desséchement est impossible, la submersion peut avoir lieu, parce que les raisons qui s'opposent au desséchement viennent du niveau du lieu marécageux, & du voisinage des grands réservoirs d'eau creusés par la nature. L'art consiste à faire dériver sur ces eaux stagnantes celles de la mer, de quelque torrent ou de quelque rivière, qui les purifient & leur impriment un mouvement progressif. Dès lors, plus de croupissement, plus de corruption, plus d'émanations dangereuses, plus de maux endémiques. C'est ainsi que les Etats-Généraux du Languedoc, ayant fait ouvrir des graux pour vivifier en quelques endroits l'eau des étangs qui confinent la mer, & qui bordent la partie basse & méridionale de cette province, jouissent aujourd'hui de la satisfaction la plus pure, celle de voir arrêtée, en partie, l'infection qui dépeuploit les villages de la côte, celle de voir augmenter la population dans des lieux qui devenoient déserts.

Mais en s'occupant du soin de submerger les palus qu'on ne sauroit dessécher, & de conserver les étangs qui paroissent nécessaires à certains pays, comme en Sologne (1), il ne faut pas oublier une chose à laquelle tient peut-être une partie du succès de pareilles opérations. Les bas-fonds des marais ou des étangs peuvent être inondés en tout tems; mais leurs bords, faute d'être coupés à pic & relevés par des digues couvertes de sable, deviennent à coup sûr des foyers de corruption. Indépendamment des autres substances végétales & animales, le frai des poissons, suivant Rozier, desséché par la chaleur, & altéré par son exposition à l'air, est une des principales causes de l'odeur fétide des étangs & de la corruption de l'air ambiant. Tant qu'il reste couvert d'eau, il est plus long-tems à se corrompre; son odeur est moins forte, & ses émanations moins dangereuses.

Le seul parti qu'il y ait à prendre, tant pour les étangs naturels que pour les artificiels, & pour les mares que l'intérêt personnel entretient & conserve, c'est de resserrer & de circonscrire leurs bassins autant que possible, & d'en couper les bords à pic, afin de maintenir toujours une certaine profondeur à l'eau, de l'empêcher de se putréfier & de porter le méphitisme dans les environs. L'eau des mares étant ainsi conservée dans une certaine pureté, les poissons qui y vivent donnent un produit plus réel; les animaux qui s'y désaltèrent y trouvent une boisson salubre, & les hommes qui habitent dans le voisinage, en conservant leur santé, méconnoissent ces maladies cruelles qui régnent avec tant de furie dans les pays marécageux & autour des eaux stagnantes.

Rozier (*Cours complet d'Agriculture*, article Étang) dit que toutes les relaissées d'eau de mer, formées naturellement par des retenues en sable ou en galet, s'atterrissent, & que leur fond s'élève peu à peu. La mer y contribue : les eaux pluviales & les torrens y entraînent des terres, & agissent plus directement que les eaux de la mer. Ces atterrissemens sont la cause première de la putréfaction, parce que le terrain se trouvant d'un niveau parfait, sur une étendue très-considérable, se dessèche : les substances animales, les débris des végétaux accumulés jusqu'alors, fermentent, se décomposent, pourrissent & infectent l'air. Je ne crois pas, ajoute-t-il, qu'il soit prudent de tenter le desséchement de ces étangs, à moins qu'on ne soit physiquement sûr que cette opération sera exécutée en peu d'années, autrement c'est vouloir sacrifier, de propos délibéré, la vie de tous les riverains. Le long des côtes de la Méditerranée, dont le flux & le reflux sont presqu'insensibles, & dont les eaux, dans leur plus grande élévation, ne passent pas dix-huit pouces (je ne parle pas des tempêtes), il vaut beaucoup mieux resserrer les étangs par leurs bords, du côté du continent, en y élevant de petites chaussées de trois à quatre pieds de hauteur, sur une largeur double; & en observant de prendre la terre dans un fossé pratiqué du côté de l'étang. Ces chaussées empêcheront, 1°. la communication des eaux douces avec les eaux salées, car le mélange de ces deux espèces d'eaux excite leur prompte putréfaction; 2°. au moyen de ces chaussées, on empêchera l'eau de mer de s'étendre sur un fond si uni & si nivelé, que trois ou six pouces d'eau de plus suffisent pour couvrir l'espace souvent d'une demi-lieue d'étendue; 3°. tant que l'on conservera une certaine profondeur d'eau sur les bords de l'étang, cette eau ne se corrompra pas lors des grandes chaleurs; 4°. le fossé dont on aura enlevé la terre pour construire la chaussée se remplira chaque année de vase, de débris de plantes, & si l'on n'a chaque année le soin de le nettoyer de nouveau, il deviendra lui-même un foyer de corruption; 5°. l'espace de terrain placé entre la chaussée & le continent se rehaussera incontinent, & peu à peu sera un terrain précieux gagné pour l'agriculture; 6°. si le blé y vient mal, on y aura abondamment de la soude & du kali; 7°. dès que cette terre aura été cultivée, il ne s'en élevera plus de miasmes pestilentiels; 8°. les vagues accumulent toujours sur les bords, des sables, des débris, & bientôt la chaussée deviendra presque inutile, puisque l'eau n'aura plus assez de profondeur à son pied; c'est le cas d'en commencer de nouvelles, & d'empiéter, comme la première fois, sur le sol de l'étang.

Cet avis général doit être modifié suivant les circonstances locales & les facultés. La règle d'après laquelle on doit partir, est que partout où l'eau aura un pied ou deux de profondeur, elle ne se gâtera pas. On objectera la longueur du tems, la dépense, &c.; on convient de tout cela : mais l'expérience des Hollandais détruit toutes les objections possibles; ils ont tiré des fossés ou des canaux la terre sur laquelle ils marchent & qu'ils cultivent, & l'on peut mettre

(1) *Voyez* le Mémoire sur l'amélioration de la Sologne, par M. Dautroche, page 61.

en problême s'il y a plus d'eau que de terre en Hollande.

Quelles que soient les opérations que les circonstances & les lieux fassent adopter pour changer l'atmosphère des pays marécageux, rien ne doit empêcher d'opposer aux causes locales d'insalubrité les moyens qui peuvent les combattre avec le plus d'énergie. Les moyens les plus efficaces tendent, 1°. à ventiler l'air; 2°. à dépurer sa masse; 3°. à désinfecter les eaux stagnantes. Nous allons voir comment on peut y parvenir.

L'air stagnant est toujours dangereux, soit parce qu'il perd une partie de son ressort, soit parce que ses parties hétérogènes éprouvent un commencement de putréfaction, soit enfin, parce qu'alors il se sature de toutes les émanations que les sols infects peuvent fournir. Or si, par une suite de l'altération de l'air, les grands calmes favorisent la production des maladies les plus graves; si, pendant cette fatale stagnation, l'évaporation du palus est portée au centuple, on sent la nécessité de suspendre alors les travaux, & celle, en ventilant l'air, de lui donner un mouvement qui le dépure & le renouvelle.

On remplit ce but en établissant des ventilateurs faits avec des roues à larges ailes; en dressant des machines à mécanique de tourne-broche, ou de moulin à vent, dont le but est de mouvoir de grandes ailes placées en sautoir, & présentant des surfaces horizontales. Ces machines étant construites en bois, peuvent être mobiles, & présenter par-là l'avantage d'être transférées sur des traîneaux dans les lieux où il seroit utile de les faire jouer successivement. En faisant remplir à ces machines le but important d'agiter l'eau, de l'élever dans les airs en forme de jets ou de gerbes, on en retirera un très grand avantage. Le médecin Forestus ayant fait élever à Delft un moulin de cette espèce, pour imprimer du mouvement à des eaux croupissantes qui, depuis dix ans, causoient des maladies pestilentielles, on s'apperçut bientôt que cette longue épidémie devenoit moins générale & moins fâcheuse. Les machines à élever les eaux, de M. l'abbé de Hautefeuille (1), celles de M. l'abbé de Mandres (2), & toutes celles dont la pompe à feu forme la mécanique, méritent la préférence. Les puits à roue & à pompe, qu'on établit facilement dans les endroits bas & palustres où l'eau n'est pas profonde, peuvent encore offrir des avantages.

On peut encore ventiler l'air très-avantageusement à l'aide des cloches mises en branle, & beaucoup mieux encore par le jeu d'une mine pratiquée dans l'endroit le plus marécageux. La poudre à canon, qui tant de fois sert à la destruction des hommes, & qu'un usage plus humain rendroit à jamais précieuse, auroit ici la double utilité d'ébranler avec fruit la masse atmosphérique, & de répandre dans l'air des vapeurs propres à lui restituer une partie de sa salubrité.

(1) Réflexions sur quelques machines à élever les eaux, avec la description d'un nouvelle pompe, & de jets d'eau sans réservoir bien élevés, in-4°. 1682.

(2) *Mémoire sur les épidémies du Languedoc*, pag. 29.

On dépure l'air avec facilité par plusieurs autres moyens, dont les plus actifs sont la fumée, le feu, l'eau, la culture & la végétation. Une épaisse fumée purifie très-bien l'atmosphère, & c'est en partie à ses bienfaits qu'on doit la bonté de l'air des grandes villes, tandis que tant de causes concourent à l'infecter; elle a l'avantage de purifier les vaisseaux, les maisons dont une contagion active a rendu le séjour redoutable, de désinfecter les hardes imprégnées des miasmes les plus virulens. Une épaisse fumée qui s'éleva en même tems de cent-vingt bûchers de bois de genièvre, & couvrit le village de Bois-le-Roi, suffit presque seule pour faire cesser l'épidémie désastreuse dont ses habitans étoient affligés (1). Ainsi, pour répandre une épaisse fumée dans l'air, non-seulement il convient de mettre le feu à des tas de substances végétales un peu mouillées, mais encore d'élever, dans les quartiers mal-sains, des fours à chaux, des verreries, des savonneries, des fabriques de distillation d'eau-de-vie ou d'acide sulfurique: ces établissemens seroient doublement utiles, puisqu'ils serviroient à corriger l'air, & à fournir aux habitans, qui souvent manquent de subsistance, le travail nécessaire pour se la procurer. Le charbon de terre pourroit avantageusement remplacer le bois, si ce dernier étoit rare.

L'action du feu pour décomposer le gaz hydrogène est expliquée par les théories ingénieuses de la chimie moderne. Il semble que ceux qui s'avisèrent d'allumer des feux au milieu des terres neuves qu'on vouloit cultiver, avoient entrevu cette propriété. Le gaz hydrogène étant, de toutes les exhalaisons qui peuvent altérer l'air, la plus dangereuse & la plus commune dans les lieux où se pourrissent les substances animales & végétales, pour opérer sa décomposition, ce sera une pratique salutaire que d'allumer de grands feux en plein air dans les pays de marais où leurs émanations dominent. On sait que les feux sont encore recommandables du côté du mouvement qu'ils sont capables de donner à l'air, au point qu'on a vu quelquefois le vent succéder au calme de l'atmosphère, après des incendies ou de grands embrâsemens.

L'eau est capable de désinfecter l'air & de lui rendre une partie de sa salubrité. Des expériences qui paroissent décisives, ont déterminé l'action réciproque de l'air & de l'eau: celle-ci absorbe l'air & s'en charge dans son état de liquidité; c'est à sa combinaison avec l'air qu'elle doit sa saveur agréable; c'est pourquoi, pour donner à l'eau de la légéreté & de la sapidité, on l'expose au contact de l'atmosphère & on l'agite fortement.

Si l'on doutoit de la faculté dont les eaux jouissent, de transformer en principes salutaires les miasmes impurs, il suffiroit de considérer ce qui se passe dans

(1) *Voyez* les *Mémoires de la Société royale de Médecine*, tome III, page 44.

les grandes villes riveraines. Les égouts qui s'y portent ne les empêchent pas d'être limpides & salubres vers le milieu du courant, & bien loin de répandre des miasmes mal-faisans, elles contribuent encore à dépurer l'atmosphère des émanations qui lui sont étrangères; aussi, toutes choses égales d'ailleurs, une ville bâtie sur le bord d'une rivière, est plus saine qu'une autre qui n'a pas cet avantage. Qu'y a-t-il donc à faire pour dépurer l'air au moyen de l'eau? Deux choses: l'une consiste à imprimer un mouvement aux eaux stagnantes, comme nous l'avons déjà dit; l'autre se borne à exposer dans des vases à large ouverture une certaine quantité d'eau qu'il est bon d'agiter de tems en tems. Les Anciens, qui avoient reconnu l'utilité d'une pareille exposition, avoient institué des fêtes hydrophoriques. Les progrès de la physique n'avoient pas encore justifié le motif des cérémonies qu'on y pratiquoit; mais la vérité, dont la voix n'est pas toujours stérile, avoit arraché cet hommage, en consacrant, par une pieuse institution, des usages salutaires.

Les pays marécageux & mal-sains par leur nature le sont encore davantage lorsqu'ils sont incultes; on rend leur air beaucoup plus salubre en les cultivant. Les terrains bons par leur nature, mais laissés en friche, deviennent moins bons pour la santé des habitans. Ne peut-on pas attribuer l'insalubrité de cette immense plaine, dans laquelle Rome se trouve placée, au défaut de culture ou au manque d'arbres & d'autres végétaux? Cette plaine étoit anciennement renommée par sa salubrité, lorsqu'elle étoit bien cultivée & peuplée; c'est de nos jours un désert, où l'on ne peut séjourner une seule nuit au milieu de l'été, sans courir risque de contracter la fièvre.

Ingenhouz dit que si les végétaux contribuent réellement pour beaucoup à maintenir la salubrité de l'atmosphère, il s'ensuit que c'est dans le milieu de l'été & de l'hiver que l'air a le plus de pureté, parce que dans l'été les plantes ont plus de vigueur & fournissent plus d'oxigène; dans l'hiver, lorsqu'il gèle, la cause générale de corruption cesse: ainsi, les pays qui ont des eaux croupissantes, qui sont sans plantes, sans culture, sont les plus mal-sains en été, surtout dans les tems calmes, chauds & humides: il faut qu'en tout pays l'air soit insalubre, lorsqu'en hiver le tems est chaud, parce que dans un tel tems la fermentation putride se manifeste, & que la surface de la terre, se r'ouvrant, exhale les vapeurs qui sont renfermées dans son sein par le froid.

Brown a remarqué qu'à la Jamaïque, les premières colonies d'Européens qu'on y envoyoit y périssoient, tellement qu'il falloit les renouveler tous les dix ans, & que depuis que les marais ont été desséchés & le terrain cultivé, la vie de l'homme n'y est guère moins courte qu'en Europe: c'est aussi ce qu'on a observé dans les autres contrées de l'Amérique que les Européens ont été habiter.

La culture & une végétation vigoureuse sont donc de puissans moyens de corriger l'air mal-sain des marais, puisque, dans les endroits bien cultivés, les exhalaisons nuisibles y sont absorbées par les plantes, qui rendent en échange plus ou moins d'oxigène, selon la nature des espèces. Quoique sur ce dernier article on n'ait pas encore des connoissances fort exactes, on a cependant observé que les plantes qui aiment l'eau & l'humidité, ont au plus haut degré le pouvoir de rendre à l'air impur sa bonté naturelle: telles sont la persicaire brûlante & le saule, le platane, le peuplier, l'orme, le bouleau, le pin, le sapin, la conferve, la capucine, &c., qui, fournissant l'oxigène très-pur, en corrigent mieux les effluves mortifères des terrains impurs & limoneux. On connoît la salubrité des pays bien boisés: ainsi il faut craindre qu'elle ne diminue par la destruction complète des bois qui sont voisins des habitations, & engager les propriétaires aisés à faire des plantations dans les lieux peu fertiles, où ce genre de végétation semble n'attendre que leur bonne volonté.

Quand des eaux croupissantes répandent l'infection, ce seroit ne voir les choses qu'à demi, si l'on portoit seulement ses vues sur l'air qui en est corrompu, & si l'on ne cherchoit pas à détruire le méphitisme, en attaquant le vrai foyer de corruption, à l'aide des substances qui jouissent de cette propriété: telle est la chaux, qui, à la faculté d'arrêter les progrès de la putréfaction, si elle n'est pas bien avancée, joint encore celle de décomposer les vapeurs, en absorbant le gaz virulent qui en fait partie, & dont l'odeur fétide a la molange la plus infecte.

M. Dazille (*Observations sur les maladies des climats chauds*, p. 70) parle d'une circonstance où, à Saint-Domingue, pour sauver une habitation marécageuse, attaquée d'une épidémie désastreuse, dans un tems de sécheresse, il employa quelques barils de chaux, qui détruisirent entièrement les gaz malfaisans. Les effets de la chaux sont donc très-propres à rassurer contre les résultats des eaux stagnantes & de la vase, puisque, dans le premier cas, la chaux en pierre ou en poudre, & dans le second, la chaux en lait, sont capables de refréner les effluves les plus pernicieux: il y a plus, la chaux neutralise la molange qu'on retire des ports, des égouts, des canaux, & détruit les inconvéniens qui pourroient résulter de son déplacement & de son transport.

Si la chaux manquoit d'énergie en quelques circonstances, on pourroit l'augmenter, en y ajoutant un alcali fixe quelconque, soit concret, soit en liqueur: ce mélange a suffi pour désinfecter les fosses d'aisance les plus méphitiques.

Les moyens employés par Guiton-Morveau peuvent encore être très-utilement placés: tel est l'ensemble des moyens capables de détruire le germe des maladies dans les circonstances dont nous parlons; ce qui ne dispense pas les habitans des lieux palustres de faire beaucoup d'attention au choix & à la disposition des bâtimens, à la propreté du corps & des logemens, aux alimens, aux boissons, au sommeil, aux repos, aux mouvemens, aux affections de l'ame, tous points qui doivent être raisonnés & bien entendus.

Il eſt ſans contredit d'une importance majeure que les villages, les hameaux & les maiſons de campagne ſoient à la plus grande diſtance poſſible des palus ; que les rues ſoient propres & bien pavées, & ſurtout alignées, s'il ſe peut, dans la direction des vents cardinaux ; qu'il y ait beaucoup de plantations au milieu d'eux, arroſées d'eaux vives, quand il y a poſſibilité. Si ces lieux ſont à l'abri des vents ſalutaires par des mornes, par des collines, il faut enlever les uns & eſſarter les autres ; s'ils ſont trop expoſés aux effluves des marais, on élève entre deux des murs, des haies & des plantations d'arbres ; ſouvent les moindres changemens dans les lieux ſuffiſent pour en éloigner les maux endémiques. Empedocle fit fermer la gorge d'une montagne, & délivra, par cette précaution, la ville d'Agrigente des maladies peſtilentielles que les vents du midi y apportoient : l'inſalubrité du Cap a été diminuée par un ſemblable moyen. Des bois trop touffus faiſoient de l'île d'Oléron un pays preſqu'inhabitable. En les coupant, on l'a rendue plus ſalubre, & elle le ſeroit bien davantage, ſi, en ſe deſſéchant naturellement, les marais ſalans n'y occaſionnoient des maladies.

Lind rapporte que l'équipage d'un vaiſſeau fut déſolé par des fièvres & des flux, tant qu'il reſta à la porte de lieux infects, & qu'il en fut exempt auſſitôt qu'on l'eut fait éloigner à environ un mille & demi du lieu paluſtre de ſon premier carénage.

C'eſt une pratique très-ſalutaire, lorſqu'on n'eſt pas éloigné des marais, d'avoir les ouvertures de ſon habitation à l'oppoſite, comme lorſqu'on élève une maiſon ſur un ſol humide, de la bâtir ſur un lit profond de galets ou de briquetage ; & ſi ces précautions n'ont pu être obſervées, de ne point habiter les rez-de-chauſſée.

Les Corſes, par cette raiſon, reſtent, dans les endroits mal-ſains, ſur le ſommet de leurs maiſons. Nos payſans ſont ſur cet objet dans la plus funeſte inſouciance, & ſouvent habitent des rez-de-chauſſée qui ſont plus bas que le ſol de la rue : c'eſt une obſervation que fait M. Chaptal ſur les habitans de la petite ville de Frontignan, qui ne reçoivent de jour que par la moitié de leur porte, qui n'eſt pas enfouie, ou par une lucarne placée à côté ; de ſorte qu'ils ne reſpirent que l'air empoiſonné des rues où croupiſſent les immondices, & cet air devient d'autant plus mortel, qu'il ne peut être renouvelé (1). On conçoit ſans peine ce qui doit arriver quand pluſieurs malades ſe trouvent réunis dans ces grottes preſque ſouterraines. Pour corriger une diſpoſition auſſi funeſte, il faudroit relever de quelques pieds les rues principales de cette ville ; ce qui donneroit de l'écoulement aux eaux & forceroit le peuple à aſſurer ſa ſalubrité en habitant les premiers étages.

Quant aux moyens de renouveler l'air dans les maiſons, les riches le font aiſément, au moyen du ventilateur. Les artiſans & les pauvres peuvent remplir le même but, ſoit par la ſeule agitation des portes de communication, ſoit par le mouvement violent d'un drap, ou tout autre qui force l'air de ſe déplacer & de ſe mêler avec celui de l'atmoſphère. Deux ou trois minutes ſuffiſent pour renouveler l'air, même d'un grand appartement. Cette pratique, bien ſimple, eſt malheureuſement trop peu employée dans les habitations étroites & ſur les vaiſſeaux, où les hommes ſont encombrés : c'eſt cependant un bien excellent moyen pour échapper aux maladies putrides & contagieuſes.

(1) *Mémoire ſur les cauſes de l'inſalubrité des lieux voiſins des étangs du Languedoc*, page 16.

Au choix & à la diſpoſition des bâtimens, il faut joindre la propreté des habitations, & ſans doute des perſonnes. En effet, chez les pauvres gens, quel mélange de ſaletés ! Ils ſe réuniſſent dans une ſeule pièce ; ſouvent ils ſont de compagnie avec divers animaux domeſtiques ; auſſi l'on voit régner chez eux des endémies qui ſouvent deviennent peſtilentielles.

C'eſt par la propreté & le régime que le capitaine Cook conſerva tous les hommes de ſon équipage, malgré les fatigues d'un voyage de plus de trois ans.

Pour donner à une habitation toute la ſalubrité dont elle eſt ſuſceptible, il faudra laver, de tems en tems, le pavé ; on fera blanchir les murs, par intervalles, avec du lait de chaux ; on arroſera le plancher avec du vinaigre, & ſurtout celui des quatre-voleurs. Les maiſons des payſans doivent être pavées au ciment ; les murs en ſeront bien crépis, les animaux ſeront ſéparés des hommes. Dans l'Orient, les rites religieux ont utilement concouru à la ſalubrité, en ordonnant de ſe purifier pluſieurs fois le jour, en ſe lavant les mains, & en obſervant du reſte une grande propreté. En effet, c'eſt le plus ſouvent la populace qui vit dans la mal-propreté, ſuite de la miſère, qui fait naître ces foyers de maladies peſtilentielles, dont elle eſt ſi ſouvent la victime.

Lorſqu'il règne des épidémies, on ne ſauroit trop recommander la propreté à ceux qui approchent des malades ; ils doivent ſouvent changer d'habits, expoſer à l'air ou laver ceux qui ont ſervi ; ſe laver ſouvent les mains & le viſage avec de l'eau vinaigrée, changer ſouvent de linge, expoſer au ſoleil leur coucher & leurs vêtemens, ſe frotter le corps avec une étoffe dure ou une broſſe ; enfin, ceux qui ſont deſtinés à travailler dans la vaſe, oindre leurs jambes avec de l'huile ou de la graiſſe, qui s'oppoſeront à une réſorption fâcheuſe par les pores abſorbans.

Si l'habitant des pays marécageux n'oublie pas que l'air qu'il reſpire contient des principes malfaiſans, il évitera de s'y expoſer quand cet élément eſt le plus inſalubre, comme lorſqu'on travaille à des deſſéchemens, & dans tous les tems, le matin, avant le lever du ſoleil, dans la ſoirée & pendant la nuit. Quelque mal-ſains que ſoient les lieux voiſins des marais, l'expérience a démontré que l'air y eſt peu mal-faiſant en été pendant le jour, mais qu'il l'eſt beaucoup le ſoir & pendant la nuit ; car la chaleur du jour, en raréfiant l'air, oblige les exhalaiſons de monter avec l'air raréfié, qui devient par-là plus léger ; mais, dès que la fraîcheur de la nuit commence,

les émanations septiques, qui sortent toujours des foyers qui les contiennent, flottent dans l'air sans se lever, & retombent même condensées par le froid sur des corps énervés qui cherchent avidement la fraîcheur meurtrière de la nuit comme un dédommagement des feux qui les ont consommés pendant le jour.

Si l'on est contraint de passer la nuit dans un lieu mal-sain & humide en plein air, il faut allumer des feux, se couvrir autant qu'il est possible, fumer du tabac ou quelques herbes aromatiques, y rester le moins qu'on peut, boire de l'eau-de-vie, &c.

L'importance de soigner & d'employer les vêtemens est plus grande qu'on ne croit communément : on ne fait pas attention que quand le soleil quitte l'horizon il faut, par des vêtemens convenables, fixer dans l'économie vivante la chaleur qui tend toujours à se dissiper, en vertu de la puissance attractive des corps ambians, ou de l'équilibre auquel tendent les liquides. On sait que les maladies aiguës se contractent par le refroidissement. C'est donc un point bien essentiel que celui de savoir se couvrir à propos ; de tenir les habits, comme les hommes, constamment propres & secs : ainsi, dans les pays marécageux, il faut toujours être bien couvert le soir, surtout aux équinoxes. Il faut quitter tard & reprendre de bonne heure les habits d'hiver, & être bien couvert la nuit. Lorsque les vêtemens sont pénétrés d'une humidité grasse qui absorbe celle de l'air & nuit à la température, il faut les laver, en changer, & employer les meilleurs.

Dans les pays marécageux, les hommes doivent observer la tempérance, & la diète forte en général leur est convenable; aussi les stimulans, les liqueurs, l'eau-de-vie & les boissons fermentées, le café, les assaisonnemens, la bonne viande, les oranges, les farineux & autres végétaux sont-ils très-convenables. Sans l'usage des liqueurs fortes, il est difficile d'arracher les travailleurs au sort cruel dont ils sont menacés. Prises le matin, elles prémunissent contre les atteintes des miasmes auxquels ils vont être exposés dans le courant du jour; elles soutiennent leurs forces; le soir elles les raniment. Plus les pays sont humides, bas & froids, plus cet usage est profitable. Le régime végétal seul n'est pas mieux indiqué que les boissons aqueuses chaudes, qui ne servent qu'à relâcher au lieu de corroborer. Autant les mauvais fruits sont nuisibles, autant les bons sont recommandables; & on a observé que quand ils manquoient tout-à-fait, les maladies se répandoient bien davantage. Les végétaux aromatiques, ceux qui servent aux assaisonnemens, conviennent beaucoup aux habitans des lieux palustres; aussi l'oignon, l'ail, le poivre leur sont généralement salutaires.

Le précepte de ne point s'exposer aux impressions de l'air palustre sans avoir mangé ou pris quelque chose, a été vivement senti par tous ceux qui ont réfléchi sur l'action des effluves marécageux sur nos corps, & sur leur propriété absorbante lorsqu'on est à jeûn. Lancisi recommandoit à tous les habitans de Rome de ne jamais sortir, dans les tems mal-sains, les matins, avec l'estomac vide, mais de prendre quelque chose de tonique pour fortifier cet organe. Evitez également la disette & la crapule, disoient les Anciens, si vous voulez vous soustraire aux suites si souvent fâcheuses de l'inclémence de l'air. Les ouvriers des palus doivent être solidement substantés, pour fournir à des travaux qui leur font faire de si grandes déperditions, & maintenir une vigueur bien nécessaire pour affronter les dangers constans auxquels ils sont exposés.

Ce seroit en vain qu'on choisiroit avec discernement les alimens qui paroissent les plus convenables, si l'on étoit insouciant sur la qualité des eaux potables. Les eaux croupissantes sont très-dangereuses, parce qu'en se dénaturant elles perdent ce qu'elles contiennent d'air pur, pour se saturer d'un air mal-faisant & mortifère. Ainsi l'eau des mares, qui dans plusieurs pays est la seule boisson des hommes & des animaux, est mauvaise sur la fin des étés remarquables par leur sécheresse. L'eau des citernes n'est pas moins contraire après de longues chaleurs; mais si les localités ne permettent pas de puiser de l'eau dans des sources vives, il faudra chercher à bonifier celles qu'on a, en les exposant au soleil, en les agitant avec un morceau de bois, en les faisant bouillir, filtrer à travers le sable, enfin en y mettant un peu de vinaigre, & même de la solution d'alun.

L'agitation, l'ébullition, la filtration ôtent à la mauvaise eau une partie de ses funestes qualités, parce que ces procédés facilitent l'évaporation des gaz mal-faisans, la précipitation des substances hétérogènes, & l'absorption d'une quantité plus ou moins grande d'air. Si ces moyens ne suffisent pas pour enlever les substances salines & les sels terreux qui rendent les eaux crues & pesantes, il faut les précipiter en les faisant bouillir avec une petite quantité de sel & d'huile de tartre, ou, à son défaut, avec un peu de cendre ordinaire. Il se fait un dépôt au fond de l'eau; on la tire à clair, on l'expose à l'air, & elle jouit alors des qualités qu'on doit y chercher. Enfin, l'addition si aisée du vinaigre, de l'acide sulfurique ou de l'esprit de sel dulcifié prévient jusqu'à un certain point les mauvais effets d'une eau mal-saine. Lind dit qu'un peu d'alun jeté dans une eau insalubre, loin de communiquer à cette boisson quelque chose de dangereux, la transforme très-bien en une eau bonne & salutaire.

Un autre moyen de donner aux boissons une qualité supérieure, c'est de les mettre à la glace & de les prendre toujours fraîches. Plempius rapporte que les fièvres putrides étoient beaucoup moins fréquentes en Sicile, depuis que l'usage de boire à la glace avoit prévalu. Balthazar Pisanello a vérifié, qu'à Messine, le nombre des morts avoit diminué de mille par année, depuis qu'on faisoit rafraîchir les boissons avec de la neige. La raison en est que le froid est astringent; qu'en augmentant la force & l'action des solides, il épaissit les humeurs : de là ses avantages dans les pays marécageux, où, par une influence

pernicieuse, les solides sont relâchés & les liqueurs tendent plus ou moins vers la dissolution.

Comme les exercices outrés ou les grandes fatigues disposent aux fièvres d'accès & aux maladies putrides, il faut avoir soin de proportionner le travail aux forces individuelles, car un repos outré énerveroit autant que la fatigue; & lorsque les chaleurs portent à l'indolence, il faut se vaincre, pour se livrer à un exercice d'autant plus salutaire, qu'en entretenant la santé, il prémunit contre l'endémie. On sait que les habitans des pays marécageux n'ont, pour l'ordinaire, qu'une récolte & une saison de travail; aussi passent-ils leur vie entre l'indolence & la fatigue, ce qui est un double écueil.

Les habitans des palus doivent faire beaucoup d'attention à l'état de leurs excrétions. Leur dérangement suppose le mal, l'annonce & le précède. Si la transpiration se supprime, si le cours de la bile est suspendu, si la constipation a lieu, si les règles sont arrêtées, les fonctions ne manquent pas de se déranger, le pouvoir du principe vital est diminué; & dès-lors les miasmes morbifiques agissent avec toute leur énergie. La suppression de la transpiration ou son dérangement sont surtout formidables, & l'on a des moyens de la prévenir par un exercice convenable, par des habits propres & chauds, par de bons alimens, par des lotions journalières avec l'eau froide, ce qui favorise constamment l'importante fonction de la peau.

Les habitans des cantons maritimes auroient un double avantage à se servir de l'eau de mer, puisqu'elle est tout à la fois délayante, déterside, apéritive & tonique; mais dans tous les cas, comme le contact des eaux bourbeuses expose à des dangers, on doit empêcher les enfans d'aller se vautrer dans des eaux sales, suivant leur vicieuse coutume; & les adultes, qui ne craignent point d'aller pêcher dans les eaux stagnantes des poissons aussi mauvais au goût, qu'ils sont funestes à la santé, doivent bien se garder des suites de l'immersion dans ces dangereux réservoirs d'eaux croupissantes.

Les personnes qui se livrent aux travaux des marais, & celles qui habitent à la proximité, doivent se livrer rarement aux plaisirs de l'amour; ils feront bien de rejeter leur salive, lorsqu'ils sont le plus exposés aux miasmes marécageux. Ils ont encore un grand intérêt à éloigner les inquiétudes & le chagrin, qui influent bientôt puissamment sur leur physique.

Lorsqu'on aura à conduire de grands travaux, relativement au desséchement des marais, il faudra réunir les ouvriers tous les soirs sous des tentes dressées à un quart de lieue ou une demi-lieue du marais, dans l'exposition la plus favorable & la plus élevée. Dans chacune de ces tentes, il y aura des lits posés sur des treteaux, & élevés à trois bons pieds de terre. Chaque ouvrier doit avoir un vêtement double, & composé d'un gilet, d'un sareau ou redingotte, d'une paire de guêtres; & pour ceux qui doivent travailler dans la vase, d'une paire de bottines. Enfin, il doit y avoir entre le chantier & les cabanes, sur la route, un hangar & un bâtiment carré, percé à l'opposite du palus, & assez vaste pour servir aux usages auxquels il seroit destiné.

Ces préliminaires étant remplis, les ouvriers, munis de deux vêtemens, en réserveroient un pour le travail; le second ne serviroit que pour le tems à demeure dans le lieu où ils seroient cabanés. Le vêtement de travail étant en dépôt dans le bâtiment de réserve, les ouvriers le reprendroient après avoir quitté celui qu'ils y apportent de leur gîte. Pendant la route, ils porteroient le gilet & le sareau suivant que la saison l'exigeroit; sur le chantier ils ne garderoient que le sareau, qu'ils pourroient même abandonner lorsqu'ils auroient chaud. Au retour de la journée, ils reprendroient sous le hangar le vêtement du gîte, qu'on auroit exposé à l'air sur des cordes. Quand tous les vêtemens seroient ainsi déposés, on auroit soin de faire brûler du soufre, de la poudre à canon, &c., & l'homme préposé à cet effet sortiroit soudain, en fermant sur lui les portes & les fenêtres. On voit que le but de ces précautions est de ne laisser sur le corps des ouvriers que le moins possible les vêtemens imprégnés par les miasmes marécageux, & de désinfecter ces mêmes vêtemens par des moyens convenables. Si l'on ne peut ainsi réunir en troupe les travailleurs, il faut les engager, en arrivant chez eux, à prendre d'autres vêtemens, qu'ils auroient soin d'exposer à l'air & de les purifier, en les exposant à une épaisse fumée quelconque.

Les heures, l'ordre des travaux & les divisions des ouvriers devant être réglées avec la même intelligence, il faut ne faire commencer la journée qu'un peu après le lever du soleil, suspendre les travaux deux, trois ou quatre heures après, pour placer un repas qui doit être fait à l'écart dans un lieu convenable & sous le vent, pour les reprendre & les prolonger jusqu'un peu avant le coucher du soleil. Lorsque les jours sont grands, on doit accorder un second repas aux ouvriers sur le chantier, indépendamment de ceux qu'ils font dans leurs cabanes.

Quant à la direction des ouvrages, il faut en établir de plusieurs sortes, qui tous tendent aux mêmes fins. Non-seulement on doit placer les gens du pays dans les endroits où les effluves ont le plus d'activité, comme étant plus familiarisés avec eux; & n'employer d'abord les étrangers qu'aux ouvrages les plus éloignés, mais encore on doit occuper tous les travailleurs, le matin jusqu'à dix heures, dans les lieux les moins dangereux; & pour les travaux sérieux, depuis dix ou onze heures jusqu'au soir, ce qu'on observera surtout quand le soleil est bien fort ou que le vent du nord souffle. Ce seroit une précaution bien salutaire de n'employer les travailleurs que pendant deux ou trois semaines de suite au desséchement, les destinant, la semaine d'après, à d'autres travaux qui se feroient dans le voisinage.

On connoît l'utilité précieuse des feux & de la fumée pour corriger l'air marécageux. Quand les vents du nord règnent, ces précautions sont inutiles dans

dans les cantons qui avoisinent la mer, parce que ces vents éloignent les effluves des chantiers & des habitations; mais lorsque les vents du midi soufflent, on ne sauroit trop les multiplier, pour prévenir l'endémie toujours prête à sévir. On doit donc allumer des feux de distance en distance pendant le travail, sur les deux côtés du chantier, & d'autres, çà & là, au milieu des travaux. On cherchera à obtenir beaucoup de fumée, notamment le matin au lever de l'aurore, & le soir quand les travaux vont finir. On n'oubliera pas pendant le jour, en l'absence des ouvriers, de purifier par les mêmes moyens, ou d'autres analogues, l'air des tentes, des cabanes & des hangars; ce qui sera d'autant plus profitable, qu'en désinfectant ainsi l'air dans lequel les ouvriers sont obligés de vivre, on éloigne d'eux les insectes, qui ne sont pas une des moindres incommodités des lieux marécageux.

Il est impossible, quelles que soient les attentions que portent les ouvriers en travaillant, qu'ils ne se salissent avec la vase, & qu'ainsi leur peau ne soit immédiatement en contact avec le limon marécageux. Pour obvier à cet inconvénient, on obligera les ouvriers à se laver avec soin le visage, les mains, les bras, les pieds & les jambes, tous les soirs à la fin des travaux, avec de l'eau mêlée de vinaigre, & on aura près du bâtiment de réserve un nombre suffisant de baquets pour fournir à ces opérations : il est bien important de garantir leur peau de l'absorption du délétère marécageux, en empêchant qu'elle soit continuellement imprégnée de la matière dont il émane.

C'est dans la même vue qu'on doit engager les ouvriers à aller de tems en tems se rincer la bouche avec du vinaigre, & qu'on doit les munir d'une éponge imbibée de vinaigre simple, ou des quatre-voleurs, pour en flairer par intervalles; qu'on doit les empêcher de travailler nus pieds dans la vase, non-seulement pour défendre la peau du contact du limon, mais encore pour les garantir de la morsure des sangsues & autres insectes aquatiques. Ils doivent donc ne pas quitter leurs bottines : c'est une chose très-utile de leur faire huiler ou graisser les jambes & les bras. Il ne faut pas qu'ils dorment sur la terre, encore moins le nez placé du côté du sol.

La veille des travaux on doit faire labourer le terrain avec des rateaux à longs manches, des crochets de fer ou des griffes en forme d'ancre, attachées à de longues perches. On sait que le limon marécageux contient une quantité plus ou moins considérable de gaz hydrogène & de gaz azotique; que le piétinement des hommes les dégage & les expose d'autant plus à leur action. Par l'opération que nous recommandons, on dégage, dès la veille, les fluides élastiques que la tourbe recèle, & on diminue le danger du lendemain.

Quand, malgré toutes ces précautions, il arrive qu'un travailleur prend mal à la tête, qu'il éprouve des tournoiemens, des soulèvemens d'estomac, des vomissemens, il faut l'enlever sur-le-champ, lui laver tout le corps avec du vinaigre, le chauffer, changer ses vêtemens, lui faire boire un demi-verre de vin ou un peu de vinaigre des quatre-voleurs, & le placer dans la partie la moins insalubre du chantier. Si les accidens persistent au bout de douze à vingt-quatre heures, on ne doit pas balancer à lui administrer une dose suffisante d'émétique; souvent il rend une quantité plus ou moins considérable de bile, & les accidens diminuent ou disparoissent. Une décoction de plantes amères pour boisson, des acides & des alimens aromatisés suffisent ensuite pour étouffer les germes d'une maladie ultérieure.

Le régime des ouvriers étant subordonné aux circonstances critiques dans lesquelles ils se trouvent, on doit distribuer à chacun d'eux, le matin avant de partir, un demi-poisson d'eau-de-vie, & leur accorder une pareille dose de cette liqueur lorsqu'ils ont quitté le travail. Le nombre de leurs repas est relatif au tems de l'année pendant lequel on travaille au desséchement. En général, les alimens qu'on leur destine doivent être tirés des farineux, des légumes frais, des racines potagères, &, s'il se peut, des fruits rouges. Aux repas, on doit leur accorder du vin, & ils ne doivent jamais boire d'eau sans vinaigre. L'eau imprégnée de gaz acide carbonique seroit également salutaire, &, selon les apparences, ce ne seroit pas sans procurer le plus grand bien, qu'on distribueroit de tems à autre la boisson antiseptique de Macbride, composée avec la drèche mise en poudre très-fine, l'eau, le vin & la cassonade. Personne n'ignore que l'orge germé est éminemment antiputride.

Ce sera sans doute à l'aide de ce plan qu'on pourra garantir les ouvriers des maladies cruelles dont ils sont ordinairement assaillis, lorsqu'on néglige les précautions sans lesquelles on ne devroit entreprendre aucun desséchement. Qu'arrive-t-il du manque d'attentions à cet égard ? Les travailleurs tiennent quinze jours, même un mois; les suivans, ils sont rongés par la fièvre, & s'ils n'en périssent pas, ils ont la douleur de consommer chez eux le modique produit de leur labeur, & de passer dans des maisons de charité un tems si nécessaire à leur existence & à celle de leurs enfans. On n'a que trop souvent des exemples de ces infortunés, & c'est dans de pareilles circonstances que nos hôpitaux ont été plus d'une fois surchargés de malades. Lorsqu'il faut creuser des canaux de desséchement & de navigation, si la foule des travailleurs qu'on emploie étoit dirigée avec intelligence, on lui éviteroit la majeure partie des maux dont elle devient le plus souvent la victime.

Aux moyens dont nous avons parlé, nous en ajouterons un prophilactique, dont le docteur Lucadou, médecin à Rochefort, vante l'efficacité : c'est l'emploi du quinquina, dont les habitans de ce pays marécageux se servent avantageusement vers l'automne, pour prévenir les fièvres qui sont presqu'endémiques chez eux. Il observe avec raison que ce remède ne convient pas aux personnes dont les viscères sont engorgés.

Si à tous ces moyens physiques vous en ajoutez quelques-uns de moraux, si vous entretenez la confiance & la gaîté parmi les malheureux ouvriers, si vous leur montrez dans le prochain avenir des ressources fécondes dans le terrain sur lequel ils languissent, si vous leur donnez l'espoir de ne plus manquer de pain, alors, rassurés sur leur sort & sur celui de leurs enfans, la joie s'emparera de leur ame; elle soutiendra leur courage, &, munis de ce précieux antidote, ils affronteront avec impunité les causes qui, dans des circonstances moins favorables, auroient suffi pour décider une maladie, & avec elle le désespoir d'une famille éplorée.

Nous observerons encore, relativement à l'eau potable, que le plus souvent l'eau des puits est mauvaise dans les pays bas & marécageux, à cause des filtrations qui sont très-faciles dans des fonds perpétuellement abreuvés. Alors, ou il faut corriger les eaux qu'on est forcé d'employer, & nous en avons indiqué les moyens, ou il faut construire de bonnes citernes, avec l'attention, dans la construction, d'en bannir toute sorte de plâtre, d'empêcher les insectes qui recherchent les endroits humides d'y pénétrer, de nétoyer avec soin les parois & le fond du bassin, d'agiter l'eau de tems en tems, & surtout avec la précaution de détourner la première eau de pluie, surtout celle d'orage, qui est toujours chargée de matières hétérogènes répandues dans l'air & sur les toits; car on n'auroit qu'une mauvaise eau mêlée de sélénite, privée d'air pur, saturée de principes malfaisans, & d'une substance extractive dangereuse.

A l'égard des voyageurs qui ont à passer dans des lieux marécageux & mal sains, ils choisiront, autant qu'il leur sera possible, un tems où il fait du vent; ils marcheront de jour; ils s'arrêteront seulement pendant la plus forte chaleur de la journée. Tel est le conseil que donne Lancisi aux voyageurs qui vont de Rome à Florence, & de Florence à Rome. Ils auront soin de se munir de substances dont les émanations volatiles, antiseptiques & fortifiantes, pourront diminuer l'énergie des miasmes marécageux.

L'air des marais des campagnes de Rome a fait conseiller aux médecins de ce pays de porter du camphre dans la bouche & sur soi, lorsqu'on traverse l'atmosphère infecté des miasmes délétères. Il en est qui préfèrent l'esprit de vin camphré, ou le vinaigre, dont ils prescrivent d'imbiber des éponges qu'il faut présenter à chaque instant au nez & à la bouche. Le vinaigre des quatre-voleurs est préférable à l'autre, parce qu'il a de plus que l'autre les propriétés des substances aromatiques & alexitères dont il est composé. Je conseille surtout de placer dans les narines les petites éponges imbibées d'huile essentielle de thym, dont j'ai parlé ailleurs. Il vaut bien mieux être extrême dans les précautions de cette espèce, que d'avoir une sécurité qui peut être suivie d'accidens funestes. Il faut encore se couvrir plus que de coutume quand on passe d'un endroit sec dans un pays marécageux, surtout pendant le sommeil.

Quelqu'incommodés que les voyageurs puissent être par la chaleur, ils se garderont bien de coucher dans une chambre dont les fenêtres seroient ouvertes pendant la nuit; ils choisiront les plus élevées, & celles dont les issues ne soient pas au vent des marais. Avant de s'y retirer, ils y feront allumer du feu, brûler un peu de soufre ou de nitre; ils ne sortiront jamais le matin à jeûn, & sans avoir pris quelque substance confortative. S'il leur arrive d'être mouillés, ils prendront des habits secs, & ne reprendront les précédens qu'après qu'ils auront été bien séchés & purifiés. L'expérience a prouvé qu'après de longues sécheresses, l'air des pays marécageux est tellement surchargé de molécules pestilentielles, que ceux qui reçoivent la première pluie qui tombe, manquent rarement d'en éprouver une maladie. L'habitude de ne point avaler sa salive lorsqu'on est dans un air infect, est encore utile. Il est bon de fumer du tabac ou quelqu'autre substance aromatique. On peut encore mâcher différentes plantes âcres & irritantes, des écorces d'orange & de citron.

Il sera bon de mêler aux alimens, dans ces lieux insalubres, des assaisonnemens un peu piquans, comme l'ail, les oignons, le poivre, le raifort, le serpolet, le girofle, le laurier, &c., qui sont très-propres à relever le ton de l'estomac, surtout quand on mêle aux boissons des acides, soit végétaux, soit minéraux: on fait usage de vins secs & fortifians. Ces moyens sont propres à appaiser les fermentations intestines des liquides, à corriger la bile qui tend à la putréfaction, & à prévenir les maux qui proviennent de cette source. C'est pour cela qu'il faudra préférer les végétaux acides, piquans ou amers, tels que l'oseille, la chicorée, le cresson, les oranges avec leur écorce. La continence, un exercice modéré, de la gaîté, & ils se mettront à l'abri de la contagion.

Après avoir présenté, dans un détail suffisant, tout ce qui peut servir à la conservation des hommes qui travaillent aux marais, qui vivent à la proximité, ou qui s'y trouvent par circonstance, il ne nous reste plus qu'un vœu à former, c'est de voir exécuter les plans qui tendent à en procurer le desséchement; par-là on procureroit à beaucoup de cantons le bienfait de la salubrité qui leur manque; car on a estimé que les localités marécageuses de la France, qui peuvent donner un million deux cent mille arpens à vivifier, causoient la mort à douze à vingt mille individus chaque année. Les desséchemens ou défrichemens fourniroient en outre de l'occupation à une foule de bras oisifs, nous procureroient l'abondance des choses de premier besoin que nous tirons de l'étranger, en lui portant des millions de notre numéraire. Nous pourrions avoir chez nous le chanvre & le lin, & fabriquer toutes nos toiles & nos cordages. Il en résulteroit un bon moyen de détruire la mendicité, de multiplier les petites propriétés par le don ou l'accensement de tous les terrains acquis, de favoriser l'agriculture, & de diminuer le prix des denrées de première nécessité. Est-il beaucoup d'objets

d'une importance aussi haute dans la société ? & le Gouvernement qui ordonnera ces importans travaux, n'aura-t-il pas des droits plus assurés à l'amour & à la reconnoissance, que celui qui auroit élevé les plus superbes monumens ? Oui, il faut dessécher les marais & les étangs. Les amis de l'humanité doivent le redire jusqu'à ce qu'on s'en occupe efficacement. (MACQUART.)

MARANT (Jacques), de Paris, recteur de l'Université le 23 mars 1567, docteur le 9 décembre 1572, & médecin le 12 juillet 1576. Il poursuivit avec chaleur les charlatans qui infestoient la France. Il mourut le 29 janvier 1594.

On trouve des vers de sa façon sous le nom de *Jacobus ab Amarantho*, à la fin du Traité *de Signis morborum* de François Duport. (GEOFFROY.)

MARASME (*Pathologie*) : dénomination prise du verbe grec μαραίνω, d'où dérive le substantif μαρασμὸς qui indique ce desséchement, ce dépérissement où tombe tout le corps par le manque de matières alibiles qui réparent ses pertes. Galien le désignoit sous le nom de *morbus frigidus*. Dans ce cas, qu'Aristote avoit déjà désigné sous le nom de μάρανσις, les chairs semblent se fondre par l'absence des sucs adipeux qui devroient arriver aux cellules qui le contiennent, & le mal étant porté au plus haut point sans que le pouls soit augmenté dans son rhythme, le corps semble en quelque sorte n'être plus qu'un squelette ambulant. Le marasme qui reconnoît une cause évidente reçoit la dénomination d'*atrophie*, dont les espèces varient suivant les causes. Les bains tièdes, souvent répétés; ceux de vapeurs aqueuses & aromatiques, une agréable promenade, l'usage modéré d'un vin vieux, plus souvent encore la diète lactée & la chaleur que peut procurer la nuit une jeune sunamite *sine concubitu*, sont les meilleurs moyens thérapeutiques auxquels on puisse recourir. (*Voyez l'article* ATROPHIE.) (PETIT-RADEL.)

MARASME. (*Médecine vétérinaire.*) Le marasme ou atrophie consiste dans la maigreur extrême du corps ou de quelques-unes de ses parties. Tous les animaux domestiques peuvent tomber dans le marasme : le cheval est celui de tous qui tombe le plus aisément dans cet état. J'ai vu des chevaux très-bien portans maigrir en quelques jours & n'être plus reconnoissables : ces quadrupèdes délicats ne peuvent pas supporter sans danger des écarts de régime, même légers. Le mulet, l'âne surtout, soumis à l'influence des mêmes causes, qui font dépérir rapidement le cheval, conservent leurs forces & leur embonpoint. Le marasme des bêtes à cornes & à laine est rarement poussé au même degré que celui des chevaux. Les ruminans maigrissent en général tous les hivers & se rétablissent au printems avec beaucoup de facilité. Ces animaux, qui recèlent, dans l'énorme capacité de leurs estomacs, une grande masse alimentaire, peuvent supporter long-tems la faim, &, malgré l'abstinence la plus longue, la panse contient toujours des alimens. Le cochon peut perdre beaucoup de sa graisse sans tomber dans le marasme; il se soutient long-tems par l'absorption de son lard. Les verrats, épuisés par le grand nombre de truies qu'on leur donne à saillir, tombent dans un marasme souvent incurable. Le chien, ainsi que la plupart des carnivores, perd & recouvre son embonpoint sans qu'on ait remarqué beaucoup de différence entre ses forces & même sa vigueur : on voit des chiens de chasse d'une maigreur excessive montrer plus d'ardeur que des chiens en bon état, tandis qu'un cheval, bien constitué d'ailleurs, qui perd tout son embonpoint, ne peut plus supporter son cavalier. Lorsque le cheval est d'une constitution sèche & maigre, comme celui de la Corse & celui de la Sardaigne, il perdroit peut-être de sa valeur s'il gagnoit de l'embonpoint. Je ne parle ici que des chevaux naturellement gras, qui tombent dans le marasme. Il est difficile à tout autre qu'à un homme exercé dans la connoissance extérieure des chevaux, d'apprécier le mérite d'un bon cheval atrophié. Son poil est terne & grossier, son encolure horizontale; les oreilles tombent, les yeux ont perdu leur vivacité, toutes les éminences sont saillantes, le flanc est retroussé; quel que soit son âge, il offre l'apparence d'une vieillesse avancée; son allure est incomplète & pénible; ses extrémités seules conservent leurs formes primitives, & c'est principalement par leur examen qu'on reconnoît la valeur intrinsèque de l'animal.

On peut distinguer le marasme en symptomatique & en idiopathique. Les causes pathologiques qui le déterminent sont des maladies aiguës ou chroniques : parmi les premières, on range les fièvres ardentes, le tétanos, l'angine inflammatoire, en général, toutes les affections aiguës des organes digestifs. Les maladies chroniques qui s'accompagnent du marasme sont en bien plus grand nombre : les plus fréquentes pour les chevaux sont : la gale, les dartres, le farcin, la morve. Il est à remarquer que ces deux dernières ne causent l'atrophie qu'après être parvenues à leur dernier période. L'animal qu'elles affectent, engraisse souvent après avoir absorbé le virus; le système lymphatique a acquis une énergie momentanée. Le marasme des chiens n'est jamais si profond que lorsqu'il est produit par l'épilepsie, qui survient à la suite du catarre, qui règne sur cette espèce épidémiquement depuis environ un demi-siècle. Les vaches attaquées de la phthisie pulmonaire, qu'on appelle vulgairement *pommelière*, maigrissent suivant les progrès de la maladie. La dyssenterie chronique, qui exerce de si grands ravages parmi les bêtes à cornes & qui a un caractère éminemment contagieux, jette les animaux qu'elle atteint dans le marasme le plus complet. Les autres causes du marasme, qui agissent sur toutes les espèces d'animaux domestiques indifféremment, sont les affections vermineuses, surtout les vers intestinaux, & plus particuliérement le tænia, de longues & abondantes suppurations, des évacuations excessives, telles que les diarrhées, le diabetès, le ptyalisme, les

sueurs, &c. Parmi les causes déterminantes du marasme, il ne faut pas oublier les douleurs violentes & long-tems soutenues. L'influence de la sensibilité sur toutes les fonctions, & principalement sur la nutrition, est frappante dans cette circonstance. Une espèce de consomption nerveuse, qu'on appelle *pienne*, a pour principal symptôme un marasme qui augmente tous les jours jusqu'à un entier dépérissement. Le bœuf, le mouton & la chèvre sont plus sujets à la pienne que les solipèdes.

Les causes du marasme essentiel peuvent être des affections légères en elles-mêmes, qui disparoissent & laissent ce symptôme funeste : telles sont des aphtes dans la bouche, le lampas, la constriction spasmodique du pharynx, la foiblesse des intestins, l'état si fréquent parmi les chevaux qui les fait nommer *vidans*, tout ce qui peut s'opposer à la déglutition, à la digestion, à l'absorption du chyle ou à l'assimilation des molécules alibiles. Quelques-unes de ces causes sont insurmontables : telles sont un polype dans l'arrière-bouche ou à l'orifice cardiaque, une dilatation excessive d'une portion de l'œsophage : ce dernier accident très-rare a été observé dans le cheval ; l'animal malade ruminoit ; il tomba dans un marasme absolu, sans qu'on pût soupçonner la nature de sa maladie. On trouva, à l'ouverture du cadavre, une poche formée par la dilatation de l'œsophage, située dans la poitrine, avant l'insertion de ce tube dans l'abdomen. Cette poche ne communiquoit pas avec l'estomac, qui se trouva absolument vide ; l'œsophage s'étoit graduellement oblitéré dans sa partie inférieure, & l'animal n'avoit pas pu se nourrir. La rumination du cheval avoit sans doute pour objet, dans le principe, de rendre plus fluides les alimens qui devoient pénétrer par une ouverture qui se resserroit tous les jours. J'ai observé à l'École vétérinaire un phénomène qu'on ne put également expliquer que par l'autopsie cadavérique : un cheval y fut amené dans un état de maigreur que nous eussions cru poussé à son dernier terme, si nous ne l'avions pas vu s'amaigrir & se dessécher davantage. L'animal n'avoit pas entiérement perdu l'appétit ; toutes ses fonctions paroissoient s'exécuter avec assez de régularité ; cependant il mourut après quelques jours d'un traitement inutile. On en fit l'ouverture : les viscères de la poitrine & de l'abdomen étoient dans leur état naturel, seulement un peu émaciés ; mais le mésentère étoit d'un volume excessif, les vaisseaux lactés étoient injectés par une liqueur épaisse & couenneuse ; leur diamètre égaloit celui d'une plume à écrire ; les glandes mésentériques offroient un volume extraordinaire.

Les chevaux tiqueurs maigrissent horriblement. Le vice des organes digestifs & la perte de la salive en sont les causes. Il est facile de reconnoître le tic ; l'usure des dents & celui de la mangeoire en sont les indices. Le cheval dont la langue est coupée éprouve beaucoup de difficulté dans l'acte de la mastication & de la déglutition, &, par une suite nécessaire, se nourrit fort mal. Les causes du marasme les plus ordinaires sont, la pénurie des fourages, l'usage de substances peu nutritives ou avariées, des exercices violens & long-tems continués, des fatigues de tout genre, le défaut du pansement de la main. Un cheval bien pansé peut se soutenir avec beaucoup moins de nourriture que celui qui ne l'est pas ; il faut que la ration soit proportionnée aux pertes, à la dépense des forces, & en raison du travail. J'ai vu souvent des chevaux, soumis au même régime que celui pendant lequel ils avoient conservé un embonpoint brillant, maigrir rapidement parce qu'on avoit augmenté leurs travaux sans augmenter leur ration. Les chevaux des armées françaises ont été épuisés par cette cause, avant qu'une administration sage & ferme ait arrêté la déprédation qui absorboit la subsistance des hommes & des animaux.

Le marasme du cheval surtout est une maladie réelle ; s'il est symptomatique, on combinera les soins qu'exige cet état avec le traitement qui convient à l'affection qui la produit. Le marasme qui persiste après la cure d'une maladie, qui est survenu sans cause pathologique antérieure, peut par lui-même donner naissance à des accidens très-graves ; il s'accompagne d'une grande foiblesse musculaire, l'estomac a perdu sa force digestive, le tissu muqueux ne peut plus admettre de molécules nutritives, l'assimilation est d'autant plus difficile que l'animal a un plus grand besoin de réparer ses pertes ; les sécrétions se font incomplétement ; l'animal a froid ; il éprouve des frissons, des sueurs colliquatives ; il est disposé à l'absorption de tous les virus contagieux qui développent des affections chroniques, tels que la morve, la gale, les dartres, le farcin. Ces maladies peuvent, dans cette circonstance, se déclarer spontanément ; les ulcères, quelle qu'en soit la cause, deviennent cacoëthiques. J'ai vu des écorchures légères, survenues à des chevaux atrophiés, prendre en peu de tems le caractère le plus malin, & ne se déterger que lorsque l'animal étoit refait.

Une observation faite assez constamment dans les maladies aiguës épizootiques, c'est que le miasme loïmique attaque de préférence les animaux les plus gras ; la maigreur semble en être le préservatif. Quelle est la cause de ce phénomène ? Le miasme ne pourroit-il se développer que par une certaine réaction vitale dont n'est pas susceptible la constitution épuisée & inerte du cheval atrophié ? Les affections virulentes, au contraire, qui sont essentiellement chroniques, s'enracinent profondément dans cette sorte de constitution.

Le marasme n'est pas toujours général ; il ne frappe quelquefois qu'une partie du corps. Les atrophies partielles ne sont pas si fréquentes dans les animaux que dans l'homme ; cela tient à la plus grande prédominance, dans ce dernier, du système nerveux. Les causes principales qui peuvent atrophier une partie sont : des tumeurs, des anévrismes, des ligatures, des ankilôses, tout ce qui peut intercepter l'influence nerveuse, la communication sanguine, ou la continuité cellulaire. J'ai vu des maladies de garot frapper d'atrophie l'extrémité gauche antérieure ; une loupe placée à l'origine

de la queue, abſorbant tout le fluide nourricier, a cauſé le deſſéchement de la queue. Le tour de bateau ou la luxation incomplète des vertèbres lombaires a produit ſouvent l'atrophie de tout le train de derrière. Le maraſme partiel ne fera place à l'embonpoint qu'autant qu'on aura triomphé de la cauſe qui l'aura déterminée; le maraſme général eſt quelquefois incurable : on dit alors que le cheval eſt ruiné; mais il en eſt que l'on croit tels, & que des ſoins bien ménagés peuvent refaire. « Certaines gens, dit Lafoſſe » dans ſon *Dictionnaire d'hippiatrique*, examinent » la peau du cheval maigre; ſi elle tient aux os ou » paroît y tenir, parce qu'elle ne prête pas, ils pro- » noncent que le cheval n'eſt pas fait pour engraiſ- » ſer; ſi, au contraire, elle eſt lâche, il y a appa- » rence, diſent-ils, qu'il prendra de l'embonpoint; » mais cette déciſion eſt ridicule, car j'ai vu cent fois » des chevaux avoir la peau adhérente aux os, & ce- » pendant devenir gras. Pour juger ſi un cheval eſt de » nature à engraiſſer ou non, il faut conſidérer l'en- » ſemble, examiner chaque partie en détail, & ſon » caractère. L'expérience m'a appris qu'un cheval » ſerré dans ſes épaules reſte pour l'ordinaire maigre, » ainſi que celui dont la poitrine eſt étroite (ce qu'on » appelle *avoir la poitrine plate*). Il eſt rare encore » que les chevaux fortraits, qui ont la croupe ava- » lée & qui ſont haut montés ſur jambes, engraiſ- » ſent jamais. S'il y a quelqu'exception à cette règle, » elle a échappé à mes obſervations. Tous les remèdes » qu'on preſcrit alors ſeroient inutiles; les farineux, » qui conviennent ſi fort dans toute autre circonſ- » tance, ſeroient inſuffiſans dans celle-ci. »

Les vieux chevaux ſe refont plus difficilement que les jeunes : on déſeſpère même d'engraiſſer les premiers. Après les épizooties, la reſtauration des bêtes à cornes eſt longue & incertaine. Un vétérinaire combattit avec ſuccès une épizootie charboneuſe qui régnoit dans les montagnes de l'Aveyron; tous les animaux guéris reſtèrent maigres, & il fut impoſſible de leur donner de l'embonpoint, malgré tous les ſoins & les meilleurs alimens.

On guérit le maraſme par l'adminiſtration ſagement ménagée des analeptiques : on entend par-là des ſubſtances alimentaires concentrées dans un petit volume, & dont la digeſtion & l'aſſimilation ſont faciles. Ces conditions ſont néceſſaires, parce que l'eſtomac des animaux qui ont été ſoumis à une longue abſtinence, s'eſt conſidérablement raccorni (on a obſervé que le ventricule d'animaux morts de faim avoit été réduit au tiers de ſon volume ordinaire), parce que les puiſſances digeſtives ſont affoiblies, que le ſuc gaſtrique a perdu ſon activité, & que, par conſéquent, pour peu que les alimens que l'on donne dans cette circonſtance ſoient d'une digeſtion difficile, ils ne céderoient point aux efforts d'une nature épuiſée; il ſurviendroit des indigeſtions, des météoriſations. Des rechutes ſeront donc à craindre ſi on oppoſe ſans ménagement les analeptiques à la maigreur de la convaleſcence. Il faut bien ſe pénétrer d'une grande vérité phyſiologique; c'eſt que l'eſtomac n'opère pas l'acte important de la digeſtion par ſes propres forces, il en emprunte de tous les autres organes de l'économie animale. Si la digeſtion eſt pénible, toute la vie de l'animal paroît être concentrée dans la région épigaſtrique; le cerveau eſt affaiſſé, la ſenſibilité engourdie, les ſens émouſſés, les ſécrétions ſuſpendues, la force muſculaire preſqu'abolie : on obſerve que le pouls eſt foible, petit & même effacé; on obſerve encore que la peau eſt frappée d'un froid glacial, quelquefois de cette eſpèce de rigor qui, dans certaines affections, conſtitue un ſymptôme formidable. Les animaux dont la peau eſt nue, tel que l'homme, offrent alors une pâleur quelquefois livide; le poil ſe hériſſe chez les autres animaux. La raiſon de tous ces phénomènes ne peut être attribuée qu'au tranſport des forces vitales ſur l'eſtomac qui attire à lui preſque toutes celles de l'économie vivante. Puiſque ce n'eſt pas ſeulement les forces de l'eſtomac, mais encore toutes celles de l'individu qui opèrent la digeſtion des alimens, il ſuit par une conſéquence facile à ſaiſir, que les alimens dont on nourrit des animaux affoiblis & atrophiés ne doivent exciter aucun effort pour être digérés; tous les organes contribueroient à cet effort, &, plus qu'aucun, celui dont l'affection a déterminé le maraſme; d'où réſulteroient des accidens qui menaceroient la vie. Les ſubſtances qu'on donne à titre d'analeptiques doivent donc être d'une digeſtion & d'une aſſimilation faciles; elles doivent renfermer leurs principes ſous le moindre volume poſſible, & les principes nutritifs doivent être très-abondans, par la raiſon qu'il y a beaucoup de pertes à réparer : c'eſt non-ſeulement les forces épuiſées qu'il faut reproduire, c'eſt encore la maſſe du corps qu'il faut augmenter.

En général, on obſerve que l'effet des analeptiques eſt d'autant plus prompt, que le maraſme eſt ſurvenu plus rapidement. Les animaux qui maigriſſent facilement recouvrent leur embonpoint avec la même facilité : cette action n'eſt pas particulière aux analeptiques; elle appartient à tous les corroborans, qui agiſſent, d'après la remarque d'Hippocrate, avec plus ou moins de rapidité, ſuivant que les forces ſont tombées avec plus ou moins de lenteur. La clinique vétérinaire s'eſt approprié cette obſervation du père de la médecine : l'adminiſtration d'un cordial ſuffit pour ranimer un animal qui a perdu tout à coup ſes forces, tandis que celui dont la foibleſſe eſt le réſultat d'une longue maladie ne peut revenir à ſon état antérieur qu'avec la plus grande lenteur.

Indépendamment de ces conſidérations, les analeptiques qu'on emploiera contre le maraſme ſeront variés ſuivant les eſpèces d'animaux domeſtiques. C'eſt ici que la diviſion des animaux en herbivores & en carnivores convient parfaitement. Lorſqu'on aura à combattre le maraſme général des uns & des autres, on fera précéder les analeptiques par l'adminiſtration d'un cordial léger, qui augmente l'énergie de l'eſtomac & diſpoſe ce viſcère à exécuter la fonction qu'il doit remplir. On combinera enſuite les toniques, les amers avec les médicamens alimenteux,

qui ne seront autre chose, pour le cheval, que des fourages succulens, des alimens farineux; pour le bœuf & les autres ruminans, des graines céréales unies au sel marin, des racines alimentaires; pour le chien, du lait d'abord & ensuite des soupes & de la viande cuite.

Les marasmes partiels sont souvent plus difficiles à guérir. Lorsqu'un membre est desséché après une violente inflammation locale ou d'autres causes que j'ai énumérées plus haut, on y rappellera la sensibilité, la nutrition par des frictions rudes, des fomentations aromatiques, des linimens enfin légérement caustiques ou des bains de moutarde. Dans l'emploi des analeptiques, je le répète encore, le vétérinaire se conduira avec beaucoup de circonspection. J'ai vu fréquemment des chevaux ne sortir du marasme que pour tomber dans des maladies mortelles, pour avoir été surpris par une nourriture abondante & trop alimenteuse. Je terminerai cet article par l'observation suivante : un cheval étoit tombé dans une maigreur extrême; il avoit vécu pendant six mois en ne mangeant qu'environ le quart des alimens dont il auroit eu besoin; il changea de maître, il fut soumis à un nouveau régime sans aucune précaution. Cet animal robuste résista à l'abondance comme il avoit résisté a la disette; mais il fut si violemment agité, qu'il suoit continuellement, tout son poil tomboit quoiqu'il ne fût pas à l'époque de la mue, sa peau même s'écailloit; il sembloit se renouveler tout entier. (Groonier.)

MARC (Eaux minérales de Saint-).

On donnoit ce nom à une ancienne chapelle située à un quart de lieue de Clermont en Auvergne. Chomel dit que les eaux minérales de ce lieu sont ferrugineuses. *Traité des eaux minérales, bains & douches de Vichy*, 1738. Paris, in-12.

MARCEL, surnommé l'*empirique*, étoit de Bordeaux : il vécut sous les règnes de Théodose & d'Arcadius, & vivoit encore en 408. Sans être médecin, il se mêla d'écrire sur la médecine. L'ouvrage qu'il a laissé est une compilation & un recueil de remèdes ridicules, qui prouve sa superstition, son peu de jugement & la barbarie de son style; il a été imprimé sous le titre suivant :

De medicamentis empiricis, physicis & rationalibus liber à Jano Cornario versus. Basileæ, 1536, 1567, in-fol.; avec le *Tetrabile* d'Aëtius, Venet., 1547, in-fol; avec les *Medici antiqui*, Lutet., 1565, in-fol.; avec les *Medici principes*, recueillis par Henri Etienne. (R. Geoffroy.)

MARCEL-DE-CRUSSOL (Eaux minérales de Saint-).

C'est un village situé à une lieue & demie de la Voulte : entre ce village & Saint-Georges se trouve la fontaine minérale, à une demi-lieue du Rhône, dans une espèce d'entonnoir pierreux & ferrugineux, près d'un ancien volcan. Il y a deux bains découverts, pratiqués dans le roc, celui des hommes & celui des femmes. Boniface a fait l'analyse des eaux, & y a trouvé de l'alcali minéral, une terre grasse, point de fer. Il faut recommencer cette analyse. Cette eau passe pour être purgative & utile dans les maladies de la peau. (Macquart.)

MARCELLUS DONATUS, médecin du seizième siècle, abandonna sa profession pour se mettre au service du duc de Mantoue en qualité de secrétaire. On a de lui six livres de *Historiâ medicâ mirabili*, qui ont paru à Mantoue en 1586, in-4°.; & à Venise, en 1588, 1597, même format. C'est un recueil d'observations tirées des ouvrages des médecins grecs, arabes, latins, & de ceux qui vivoient dans le siècle de l'auteur : des titres particuliers font l'arrangement de cette collection. Marcellus Donatus y rend raison de ce qu'il avance, & il y joint des observations qui lui sont propres. Haller regarde cet ouvrage comme le premier recueil d'histoires médicinales parvenues à sa connoissance. Grégoire Horatius en a fait tant de cas, qu'il l'a fait réimprimer à Francfort, où il a paru en 1613 & 1664, in-8°., avec un septième livre sur les maladies réputées magiques & sur les abstinences extraordinaires. Marcellus a encore écrit un Traité *de variolis & morbillis*, qui fut publié à Mantoue en 1569, in-4°., & en 1597, in-8°., avec un autre *de Radici purgante quam vocant Mekoakan.* (*Extrait d'Éloy.*) (R. Geoffroy.)

MARCHE. (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Classe V. *Gesta.*

Ordre II. Mouvement des membres.

La marche est un genre de locomotion & d'exercice, qui est sans contredit le plus naturel à l'homme, puisqu'il le mène à chercher ce qui lui convient, & à veiller à sa conservation. Trop marcher nuit & excède; cependant lorsqu'on en a pris l'habitude, on peut faire des marches très-considérables, sans altérer la santé. J'ai connu un homme qui faisoit lestement ses cent lieues en cinq jours.

Lorsqu'on a beaucoup à marcher, le vin & l'eau-de-vie sont très-nécessaires. Il faut avoir soin de laver ses pieds souvent, pour les rendre plus fermes & plus légers.

Pour voyager loin, il faut, comme le dit le proverbe, ménager sa monture, ne point forcer sa marche d'abord, & la ralentir toutes les fois qu'il s'agit de monter & même de descendre, sans quoi l'on risque de se fatiguer infiniment. Les personnes accoutumées à beaucoup marcher se portent généralement bien, ont un grand appétit & digèrent facilement.

La manière de faire marcher les enfans n'est point du tout indifférente; il ne faut pas se presser à cet égard, mais attendre qu'ils aient les reins, les hanches & les jambes assez fortes pour les porter, afin de ne pas les mettre dans le cas de marcher en dandinant.

Vers le neuvième mois, lorſque leurs mouvemens indiquent la poſſibilité de ce nouvel exercice, la méthode la plus ſûre & la meilleure eſt de les mener par la main & avec des liſières. (*Voyez ce mot.*) En général, les enfans qu'on laiſſe gigoter à leur aiſe ſur des paillaſſons ou ſur des tapis ſavent bien plus tôt marcher que les autres. Il ſeroit bien eſſentiel que chez le peuple, les femmes ſurtout, fuſſent bien perſuadées qu'il vaut beaucoup mieux laiſſer les enfans libres ſur des paillaſſons, que de les tenir aſſis, couchés ou arrêtés avec des liſières. (MACQUART.)

MARCHETTI (Alexandre), né en 1633 au château de Pontormo, entre Piſe & Florence, fut plutôt mathématicien que médecin; il ſe fit cependant recevoir docteur à Piſe; il ſuccéda à Borelli en 1679 dans la chaire de mathématiques. Il laiſſa peu d'ouvrages relatifs à la médecine: le ſuivant a cependant jeté quelques lumières ſur le mécaniſme de la circulation; il eſt intitulé :

De reſiſtentiâ ſolidorum. Flor., 1669, in-4°. (R. GEOFFROY.)

MARCHETTIS. Il y eut trois Marchettis, Pierre, docteur en médecine, chevalier de Saint-Marc, qui enſeigna l'anatomie & la chirurgie à Padoue. Il mourut en 1673. Il a laiſſé les ouvrages ſuivans: *Anatomia corporis humani.* Venetiis, 1654, in-4°.

Sylloge obſervationum medico-chirurgicarum rariorum. Patav., 1664, 1685, in-8°.; Amſtel., 1665, in-12, 1675, in-4°.; Lond., 1729, in-8°.; en allemand, Nuremberg, 1673, in-8°.

Dominique, fils de Pierre, né à Padoue en 1626, diſciple & aide de Veſlingius, célèbre anatomiſte. Il occupa ſucceſſivement la chaire de chirurgie, celle de profeſſeur extraordinaire de pratique, & enfin celle de premier profeſſeur d'anatomie. Il mourut à ſoixante-deux ans, en 1688, à Padoue. Partiſan des opinions de Veſlingius contre Riolan, ce fut à ce ſujet qu'il publia l'anatomie de ſon père avec des notes.

Anatomia, cui reſponſiones ad Riolanum, anatomicum Pariſienſem, in ipſius animadverſionibus contra Veſlingium, addita ſunt. Patav., 1652, 1654, in-4°.; Hardervici, 1656, in-12; Lugd. Bat., 1688, in-12; bon abrégé d'anatomie, trop peu connu ſelon Haller.

Antoine, frère de Dominique, ſuccéda à Pierre, ſon père, dans la chaire de chirurgie. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, laiſſant moins de réputation comme profeſſeur que comme praticien. (R. GEOFFROY.)

MARCI DE KRONLAND (Jean-Marc), naquit en Bohême en 1595. Il enſeigna à Prague en qualité de premier profeſſeur de médecine, & il s'y diſtingua non-ſeulement par les connoiſſances qu'il avoit dans cette ſcience, mais encore par celles des langues, & particulièrement de l'hébraïque, de la ſyriaque & de la grecque. Il mourut le 30 décembre 1667, & laiſſa quelques ouvrages qui font preuve de ſon goût & de ſon aſſiduité au travail. Ils ſont intitulés :

Idearum operatricium idea. Pragæ, 1635, in-4°. Francof., 1676, in-4°.

De proportione motûs, ſeu regula ſphygmica ad celeritatem & tarditatem pulſuum, ex illius motu ponderibus geometricis librato, abſque errore metiendam. Pragæ, 1639, in-4°. Cet auteur a borné ſes recherches ſur le pouls, aux ſeules variations qui dépendent de la viteſſe & de la lenteur. Solano, Nihell, Bordeu, Michel, Coox & Fouquet ſont allés plus loin; ils ont même eu pour objet principal, l'indication qu'on peut tirer du pouls par rapport aux criſes.

Philoſophia vetus reſtituta, partibus quinque comprehenſa. Francof. & Lipſiæ, 1676, 2 vol. in-4°.

Liturgia mentis, ſeu diſſertatio de naturâ epilepſiæ, &c. cui acceſſit Tractatus de naturâ urinæ. Ratisb., 1678, in-4°.

Othoſophia, ſeu philoſophia impulſûs univerſalis, opus poſthumum in quo admiranda geneſis, progreſſus, vires, impulſus, cùm in animalibus, tum liquidis & ſolidis corporibus explicantur. Vetero Pragæ, 1682, in-4°. (*Extrait d'Eloy.*) (R. GEOFFROY.)

MARCUS CATON, ſurnommé le cenſeur, Romain célèbre, ennemi des médecins grecs, comme le prouve la lettre à ſon fils, conſervée par Pline. Il eſt le premier des Romains qui ait écrit ſur la médecine naturelle. Il recommande l'uſage du chou, celui de la chair de canard, de pigeon & de lièvre dans les maladies. Il donna, du reſte, dans les remèdes ſuperſtitieux, & à un tel point, que cela diminue la haute idée que l'hiſtoire nous fait concevoir de ſon jugement. (R. GEOFFROY.)

MARÉCHAL. *Veterinarius.* On appelle ainſi l'artiſte qui, ayant fait une étude ſuffiſamment approfondie de tout ce qui a rapport à la ſtructure du cheval & de toutes les bêtes de ſomme, & aux maladies dont elles peuvent être affectées, exerce ſur ces animaux toutes les opérations manuelles qu'exigent les maladies & autres circonſtances de néceſſité ou de caprice. Cette profeſſion, qui étoit encore, vers le milieu du ſiècle dernier, ſous le joug du plus ignorant empiriſme, en eſt cependant ſortie, grâces aux ſoins des intendans de Lyon & de Paris, qui ſentirent mieux que leurs devanciers la néceſſité de baſer la pratique de cet art ſur des principes moins incertains que ceux reçus alors, ſi toutefois il en exiſtoit; auſſi eſt-ce de ces tems que date l'inſtitution de l'école de Lyon, qui fut bientôt ſuivie d'une pareille à Alfort, près Paris. Ces deux établiſſemens ont continué d'être en vigueur, même dans les tems les plus nébuleux de nos derniers troubles, vu l'importance dont ſont les élèves qui s'y forment, non-ſeulement pour le ſervice journalier relatif aux beſoins civils, mais encore par les urgences continuellement renaiſſantes que néceſſite le ſervice de nos armées. Ces écoles ſont fournies de profeſſeurs qui enſeignent

toutes les branches des sciences relatives à la profession de maréchal. Les notions sont cependant toujours rapportées au cheval, qui est le principal but de l'éducation. On y enseigne l'anatomie & la physiologie des gros animaux, tout ce qui est relatif à leur extérieur, à l'hygiène qui leur est applicable, aux haras. Un même professeur est chargé des démonstrations botaniques & chimiques; un autre donne des notions relatives aux forges, à la maréchallerie & la jurisprudence vétérinaire; enfin, il en est un dernier des maladies & opérations qui leur conviennent. L'école d'Alfort est organisée de la même manière, & chacune, ainsi que celle qui s'établit à Turin, offre un lieu d'étude & d'exercice où la pratique va de pair avec la théorie. Le vétérinaire qui étudie sa profession avec plaisir, y prend des principes dont l'application, par la suite, ne peut que devenir fort avantageuse à ceux des propriétaires intéressés à les appeler. Nous renvoyons, pour tous les détails relatifs à la continuation de cet article, au mot VÉTÉRINAIRE. (PETIT-RADEL.)

MARES. (*Hygiène.*)
Partie III. Règles de l'hygiène générale.
Classe I. Hygiène publique.
Ordre II. Règles relatives aux habitations.

Les mares sont des cavités dans lesquelles des eaux croupies & stagnantes sont réunies, soit qu'elles existent naturellement, soit que les hommes les aient créées pour faire corrompre les végétaux qui doivent leur servir d'engrais.

On sent combien les mares, à la proximité & dans les habitations mêmes, peuvent être pernicieuses dans les chaleurs de l'été. Il s'en émane des miasmes putrides, qui portent dans les environs le germe d'une foule de maux, & souvent des épidémies meurtrières. C'est donc à la police à faire examiner, dans les villages surtout, les mares qui, par leur position, peuvent faire naître les dangers que nous énonçons.

Il est de la plus grande imprudence de boire de l'eau des mares naturelles, parce qu'elles tiennent en décomposition une foule de substances végétales & animales pourries. (*Voyez* MARAIS.) (MACQUART.)

MARESCA (Joseph), né à Palerme en 1636. Après s'être fait recevoir docteur en médecine en cette ville, il occupa la place de médecin des galères de la Sicile. Il trouva le moyen d'allier la culture des belles-lettres avec sa profession, & se fit un nom en mettant au jour plusieurs bons morceaux de poésie italienne, qui le firent recevoir membre de l'Académie des *Reaccensi* de Palerme, & des *Radicati* de Messine. Manget dit qu'il a composé un Traité des fièvres, & un autre sur la circulation du sang; mais il est incertain si ces ouvrages ont vu le jour. (GEOFFROY.)

MARESCOT (Michel), né à Vimoutiers, petite ville de Normandie, dans le diocèse de Lisieux, le 12 août 1539. Sa famille étoit originaire d'Italie, & fut obligée de se retirer en France dans la guerre des Guelphes & des Gibelins.

Michel Marescot, orphelin de très-bonne heure, fit les progrès les plus rapides à Paris, où il étoit venu faire ses études. A dix huit ans il enseignoit publiquement la philosophie, & comptoit parmi ses disciples l'historien Jacques-Auguste de Thou. Il professoit encore au collége de Bourgogne, lorsqu'il fut élu recteur de l'Université, le 16 décembre 1564. Deux années après, il fut reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris : elle l'élut doyen en 1588, & le continua l'année suivante.

Marescot, qui avoit été l'auditeur de Jacques Sylvius, démontra publiquement l'anatomie dans l'amphithéâtre des écoles de médecine, & ses leçons furent très-suivies. C'est à lui qu'on doit en partie les noms des muscles du larynx, du pharynx, de la langue & de l'os hyoïde.

Sa grande réputation dans la pratique de la médecine lui acquit l'estime & l'amitié de tout ce qu'il y avoit de distingué dans Paris. Henri IV le choisit pour un de ses médecins. Marescot aimoit mieux pratiquer la médecine à Paris, que d'être attaché à la Cour. Souvent il disoit à ses confrères : *Populus dominus meus nunquàm moritur, uno avulso non deficit alter aureus, & simili frondescit virga metallo.* Henri IV lui accorda des lettres de noblesse qui réintégroient sa famille dans son ancienne splendeur. Le roi le regardoit comme un de ses plus zélés serviteurs. Ce prince étoit si sûr de sa fidélité, qu'il lui permit de rester à Paris, même dans les plus grands troubles, & au plus fort de la rebellion de cette ville contre son roi légitime.

Marescot mourut le 20 octobre 1606, âgé de soixante-six ans, au milieu de ses enfans & de ses amis, sans souffrance, & avec une résignation toute particulière. Il fut inhumé à Saint-Merry.

On a de lui l'ouvrage suivant : *Discours véritable sur le fait de Marthe Brossier de Romorantin, prétendue démoniaque*, in-8°., à Paris, chez Mamet Palisson, 1599. Cette Marthe Brossier fut soumise à l'examen de Marescot, qui déconcerta toutes ses fourberies. On fit l'épigramme suivante à ce sujet.

Quis Marescoto medicâ non cedat in arte,
Cedere cui Dæmon visus & ipse fuit.

On attribue aussi à Marescot le livre intitulé : *De Curatione per sanguinis missionem.* (*Voyez* BOURDELOT, *in Lindenio renovato.*) (ANDRY.)

MARET (Hugues), né à Dijon en 1726, de Hugues Maret, chirurgien-major de l'hôpital-général, & de Claudine Courtois. Ayant terminé ses humanités, il commença ses études, dans l'art de guérir, par celle de la chirurgie, qui étoit depuis longues années une profession de famille. Initié dans les hautes connoissances de l'art de guérir, par son titre de docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, il vint se perfectionner à Paris pendant trois années,

après lesquelles, de retour dans sa ville natale, en 1753, il y fut agrégé au Collége de Médecine. Ce médecin répondit à son nouveau titre, non-seulement par ses continuels travaux, comme praticien, mais encore par ses nombreux écrits & ses intéressantes recherches dans le nouveau champ qu'il cultivoit avec fruit; aussi fut-il bientôt inscrit au nombre des membres de l'Académie fondée par Pouffier, & même il en devint le secrétaire perpétuel. Les travaux auxquels il se livra sous ce rapport, lui valurent le titre de Censeur royal, & l'association dont l'honorèrent plusieurs académies & sociétés savantes, non-seulement du royaume, mais encore des pays étrangers. Maret eut beaucoup à faire pour donner une impulsion active à l'académie dont il étoit un des plus fermes appuis; aussi produisit-il de nombreux Mémoires pour parvenir à ce but. Tous ces Mémoires sont relatifs à la médecine, aussi bien qu'aux sciences qui lui sont accessoires; leur utilité bien appréciée excita l'émulation parmi ses membres, & bientôt l'Académie de Dijon fut comptée parmi les plus actives du royaume. Il rédigea des programmes de prix, excellent moyen de réveiller l'amour du travail, en présentant un appas au desir de la gloire aussi bien qu'à l'intérêt; il rassembla les observations communiquées par les membres regnicoles & étrangers, & il en forma un recueil digne d'être offert au public, qui attendoit le résultat d'une Société qui paroissoit s'établir sous les meilleurs auspices. Maret qui, pour s'acquérir de la célébrité, pouvoit se borner à la sphère contemplative qu'il sembloit avoir adoptée, ne put rester long-tems dans cette tranquilité paisible à laquelle son goût l'avoit d'abord voué. Les Etats de sa province avoient établi un Cours de chimie dans le sein de l'Académie: il obtint d'y faire valoir ses moyens dans des leçons relatives aux eaux minérales & aux substances tirées des animaux. Il y joignit un Cours très-étendu sur la matière médicale, & cet enseignement, commencé dans la pure vue d'être utile à ses concitoyens, fut continué plusieurs années suivantes, sans que le professeur eût d'autre gratification que celle que lui donnoit la conscience d'avoir fait quelque chose pour le bien public. Notre professeur, tout en cherchant à servir l'académie dont il devint le régénérateur, s'occupoit aussi de sa propre gloire, en travaillant dans ses loisirs à mériter les couronnes que s'empressoient de lui déférer les académies, aux programmes desquelles il avoit répondu de la manière la plus victorieuse. Nous citerons entr'autres celles de Bordeaux, d'Amiens, la Faculté & la Société de Médecine de Paris. Maret est le premier qui ait écrit sur les dangers d'inhumer les morts dans les églises & dans l'enceinte des villes; tout ce qu'il rapporte à ce sujet a pour base les meilleures notions de physique & de chimie. Ses assertions parurent être d'une telle vérité, que l'archevêque de Toulouse les prit pour base de ses déterminations dans son ordonnance concernant les sépultures, publiée en mars 1775. Chaque occasion intéressante qui s'offroit à l'extension de ses connoissances, Maret la saisissoit avec d'autant plus d'empressement, qu'il croyoit y devoir déployer une suite de notions utiles à l'humanité. C'est à cette persuasion que nous devons la doctrine fructueuse qu'il a émise dans divers articles de l'ancienne Encyclopédie, notamment les suivans: *Atonie de la matrice*, *Bains*, *Cimetières*, *Dépôt laiteux*, *Lochies*, *Méridienne*. Il a manifesté une grande partie de ses moyens en littérature dans plusieurs éloges historiques, tant des bienfaiteurs de l'académie que de plusieurs de ses membres, dans l'*Histoire littéraire de l'Académie, depuis* 1764; dans celle qui a été mise en tête du second volume des Mémoires. Ses notions en matière légale, & la clarté de ses discussions, paroissent dans plusieurs consultations qui lui furent adressées par les magistrats. Maret n'a point produit d'ouvrages particuliers sur aucune branche de l'art, mais il n'en a pas moins été utile à la science par les diverses dissertations dont on lui est redevable, & qui se trouvent, pour le plus grand nombre, dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*. Nous ne citerons que celles qui ont particuliérement rapport à la médecine, & telles sont les suivantes: Discours sur la passion hypocondriaque, ou maladie vaporeuse; — sur l'inoculation, 1756; — sur la petite-vérole; — sur la maladie singulière d'une fille qui a craché plusieurs portions de poumons & de membranes; — sur l'emploi des véficatoires dans les pleurésies & péripneumonies, 1761. — Essai sur les maladies épidémiques de 1760 & 1761. — Tableau de la fièvre pétéchiale-épidémique, observée en différens endroits. — Obsevation sur l'effet d'un cataplasme épispastique dans la goutte anomale. — Exposition d'une maladie de poitrine, singulière par ses accidens. — Discours sur les avantages de la méridienne, &c., 1762. — Observation sur une hydropisie spontanée, causée à une jeune fille par une violente résistance aux tentatives d'un jeune homme, 1769, anc. mém. — Observation sur la rage, à la suite d'un baiser donné à un chien enragé, 1765; — sur la saignée du bras chez les femmes qui sont dans leur tems critique, 1767. — Histoire de la fièvre scarlatine de 1764 & 1765. — Consultation médico-légale sur une grossesse prématurée. — Lettre sur un maçon qui est demeuré vivant dans un puits sous quarante-cinq degrés de décombres. — Consultation médicale sur la survie d'un enfant. — Remarques sur le blé ergoté, & observations critiques sur une dissertation de Schleger, qui prétend que l'ergot n'est pas nuisible à la santé. — Mémoires sur le traitement de la maladie que ce grain produit, 1771. — Consultation médico-légale sur une imbécillité, 1772. — Mémoires sur les épidémies; — sur une espèce de manie guérie par le stramonium, 1773. — Effet antiseptique de l'acide sulfureux volatil. — Mémoire pour servir au traitement d'une fièvre maligne épidémique, 1774. — Mémoires sur les moyens de rappeler la vie des asphyxiés, 1776. — Observation sur l'usage interne du sublimé corrosif. — Observation sur l'efficacité de la noix de galle, & sur celle de l'eau froide donnée en lavement, 1777; —

sur une tumeur carcinomateuse. — Lettre sur la contagion de la phthisie, 1778. — Observations sur les bons effets des purgatifs actifs, réitérés dans les dépôts laiteux, aigus & chroniques. — Mémoires sur les moyens de s'opposer aux ravages de la variole. — Mémoire sur une dyssenterie épidémique. — Observations sur des varioles confluentes, 1779. — Lettre à Castellani sur la contagion de la pulmonie, 1760. — Observation sur une colique causée par des calculs biliaires, & guérie par le mélange d'éther & d'huile de térébenthine, 1782. — Mémoires sur la réalité de la contagion de l'air, 1783. — Observation sur la guérison d'une épilepsie. — Mémoires sur la qualité contagieuse de quelques espèces de fluxions de poitrine, 1784. — Mémoire sur les inductions qu'on tire de la mort d'un homme, arrivée dans l'espace de quarante jours qui ont suivi le moment où il a été blessé. — Mémoires sur les maladies épidémiques observées en Bourgogne dans le printems de 1785. On voit par l'exposé des seuls titres de ces ouvrages combien fut laborieuse la vie de ce savant praticien, qui tiroit un aussi bon parti de son tems pour le bien de ses concitoyens. Nommé médecin pour les épidémies de sa généralité, il avoit, depuis 1760 jusqu'à sa mort, arrêté, comprimé & souvent fait cesser la fougue de ces maladies, qui, sévissant d'une manière endémique ou épidémique, font de si cruels ravages chez ceux qui en sont attaqués. L'épidémie de Fresnes lui fut funeste; sa constitution affoiblie par ses nombreux travaux, son moral froissé par les dégoûts que l'envie de ses ennemis lui multiplioit, furent des causes prédisposantes qui ne donnèrent que trop de force au délétère dont il cherchoit à diminuer la violence chez les autres. Il y succomba, non sans être regretté des pauvres qu'il secouroit, des amis qu'il servoit, & de sa famille qu'il chérissoit. (PETIT-RADEL.)

MAREUIL (Eaux minérales de).

C'est un village situé à deux lieues de Crépy en Vallois. La source minérale se trouve au pied de la montagne sur laquelle est bâti le château de Bourneville; elle est froide. C'est tout ce que nous en savons. (MACQUART.)

MARGGRAFF (Christian), de Liebstadt en Misnie, fut reçu docteur en médecine à Francker, en 1639. Il remplit la chaire de pathologie avec honneur dans l'Université de Leyde, jusqu'à sa mort, arrivée en 1687. Suivant le goût de son siècle, il voulut tout expliquer par la chimie, & la regardoit comme le moyen principal de la médecine.

Ses ouvrages ont été écrits dans ce but.

Prodromus medicinæ practicæ, dogmaticæ & rationalis. Lugd.-Batav., 1672, 1685, in-4°.

Materia medica contracta, exhibens simplicia & composita medicamenta officinalia. Ibid., 1674, in-4°. Amstel., 1682, in-4°. Ces deux Traités ont été réunis & publiés sous un nouveau titre.

Opera medica, duobus libris comprehensa, quorum prior morborum naturam, &c. Amstelod., 1715, in-4°.

George Marggraff, frère aîné du précédent, né de même à Liebstadt, en 1610, montra de bonne heure un goût décidé pour les beaux-arts, voyagea pendant onze ans, s'occupant de médecine, de botanique & de chimie. De retour dans sa famille, mais toujours passionné pour les voyages, il partit pour le Brésil en 1638, & passa de là en Afrique, où il mourut en 1644, à l'âge de trente-quatre ans. Il laissa huit livres sur l'histoire naturelle du Brésil. Jean de Luet, natif d'Anvers, a mis ces livres en ordre, & les a enrichis de notes savantes. Ils ont paru à Leyde & à Amsterdam, en 1648, in-fol. (R. GEOFFROY.)

MARGUERITE (Eaux minérales de Sainte-).

C'est un village à environ deux lieues de Dieppe, où sont plusieurs sources minérales froides, que Faudacq croit ferrugineuses. (MACQUART.)

MARGUERITE ou PAQUERETTE. (*Matière médicale.*) On en distingue deux espèces: la première est la plus grande, que Linné a nommée *chrysanthemum foliis amplexicaulibus, supernè laciniatis, infernè dentato-serratis*, qui croît communément dans les champs & les prés; la seconde est la petite paquerette, *bellis scapo nudo, unifloro*, Linn., qui croît également dans les prés. Les feuilles de cette plante sont âcres & remplies d'un suc visqueux, qui altère en rouge le papier bleu.

Les marguerites passent pour vulnéraires, émollientes, diurétiques, résolutives & déterfives. Vogel croit les feuilles & les fleurs de la première espèce utiles dans la toux, l'empième & la phthisie, soit qu'on en prescrive le suc ou la décoction, qui ne manquent pas d'âcreté; il dit que les feuilles & les fleurs de la seconde espèce appaisent l'ardeur du sang & de la bile, & résolvent le premier lorsqu'il est coagulé. Comme on les emploie rarement, il feroit bon de les examiner de nouveau, pour savoir jusqu'à quel point on peut compter sur les vertus énoncées. (MACQUART.)

MARIAGE. (*Hygiène publique.*)

Le mariage est l'union de l'homme & de la femme, consacrée par les institutions politiques & religieuses. La puberté des deux sexes, qui suffit à cet acte dans l'état de nature, n'atteint pas le but que s'est proposé le législateur pour l'utilité du corps social & pour le bonheur des individus qui le composent. La société s'éteindroit sans doute par le seul défaut de la population; mais elle se corromproit, elle s'aviliroit, si, n'admettant que la puberté pour condition du mariage, elle favorisoit, elle légitimoit toutes les unions; elle courroit les risques de voir bientôt la population composée d'un grand nombre d'êtres incapables de la servir, si elle n'attachoit aux mariages des lois particulières, propres d'un côté à en favoriser l'heureuse multiplication, de l'autre, à en

restreindre les facultés illimitées. Quels sont donc les vrais intérêts des gouvernemens à cet égard ? Premiérement d'assurer la propagation de l'espèce, & par-là de maintenir l'existence & la durée du corps social. Deuxièmement, de préparer, de donner à la République des citoyens sains & robustes. Troisièmement de conserver les mœurs publiques & privées, de réunir les sexes par le charme du plaisir, par l'habitude de se plaire, de se secourir mutuellement, par les jouissances attachées à l'éducation des enfans, par les sentimens de la nature les plus doux & les plus attachans, & de resserrer ainsi les liens qui doivent unir les individus en formant des familles. La première loi de tous les peuples civilisés sur le mariage a donc été de fixer l'âge avant lequel cette union doit être interdite. Le motif de cette loi, comme dit Xénophon, a été d'assurer dans les individus de l'un & l'autre sexe, la puberté parfaite & le moment où les forces de la vie surabondantes cherchent, pour ainsi dire, à se répandre au dehors. Cette condition première assure la vie, la santé, la force, la longévité de la génération future ; mais le moment de la puberté parfaite n'arrivant pas au même âge dans tous les tempéramens, dans tous les climats ; la manière de vivre, le mouvement des passions pouvant accélérer ou retarder cette époque, il ne faut pas s'étonner que les législateurs ne se soient point accordés entr'eux sur ce point important. Ils ont donné, ainsi que les médecins, une certaine latitude à cette première condition du mariage, en l'étendant de quatorze à vingt-deux ans chez les garçons, de douze à dix-huit chez les filles. Lycurgue défendoit le mariage aux hommes avant l'âge de trente-sept ans, aux femmes avant dix-sept ans. Ce législateur célèbre vouloit moins une population nombreuse, peu nécessaire à un petit État, qu'une population vigoureuse propre à défendre efficacement la liberté publique. Platon, moins sévère, vouloit trente ans pour les hommes, dix-huit ans pour les filles. Je ne dois ici qu'indiquer ces diverses lois : il faut consulter les sources si l'on veut s'instruire à fond. Lisez l'*Esprit des Lois* & les ouvrages de tous les savans jurisconsultes. Aristote avoit pour but la conservation des mœurs, en exigeant trente-sept ans des hommes & dix-huit pour les femmes. De cette manière, disoit-il, les époux passant leur vie dans une douce réciprocité respective des âges, en conserveront plus facilement les moyens de se plaire & de se suffire mutuellement, & arrivant ensemble à l'âge où la faculté de la reproduction de l'espèce doit s'éteindre, une vieillesse tranquille succédera à une jeunesse heureuse. Il est vrai que des motifs politiques ont souvent modifié cette première condition du mariage. La nécessité de réparer les pertes de l'espèce humaine, dévorée par les guerres continuelles, détermina les Romains à permettre le mariage à quatorze ans pour les hommes, à douze ans pour les filles. La loi *poppæa*, donnée par Auguste, encouragea singuliérement les mariages, accorda divers priviléges aux citoyens mariés, à ceux qui avoient des enfans, décerna des peines contre le célibat des hommes & des femmes. Le christianisme & le sacerdoce changèrent par la suite ces dispositions, & restreignirent beaucoup les facilités des mariages. Justinien accorda même des avantages à ceux qui ne se marieroient pas, abrogea la loi *Papia poppæa*, & le célibat fut alors regardé comme un état de perfection aux yeux de l'Être-Suprême.

Les lois françaises, avant la révolution, interdisoient le mariage pour les filles avant l'âge de douze ans révolus, & avant celui de quatorze ans pour les garçons. Malheureuses générations, dit le C. Portalis dans ses Motifs sur le projet de loi, qui profitoient de ce prétendu bienfait ; sorties à peine de l'enfance, elles tomboient dans la caducité. Les peuples qui ne précipitent point l'âge du mariage, devront à la sagesse de cette loi la vigueur de la constitution, ainsi que la multitude des enfans. L'âge où l'on peut se marier en France vient d'être fixé par le Code civil à dix-huit ans révolus pour les garçons, à quinze révolus pour les filles ; & cependant le Gouvernement peut, par des motifs graves, accorder des dispenses d'âge.

Telle est la seule qualité requise pour le mariage par la législation des gouvernemens modernes ; telle est la condition qui a paru suffire au législateur pour contracter cette union solennelle des personnes & des fortunes, c'est-à-dire, pour le bonheur ou le malheur de la vie.

Du reste, nulle précaution publique n'a été prise pour s'opposer aux disproportions de toute espèce, qui signalent un si grand nombre de mariages ; nulle garantie sociale n'a été accordée à cette jeune & innocente victime que des parens avides font passer, malgré ses cris & ses larmes, dans le lit nuptial d'un vieillard décrépit, ou d'un jeune homme flétri & usé par les jouissances ; nulle police ne s'oppose à ce qu'un individu, souillé par les horribles stigmates de la débauche, ou attaqué des maladies contagieuses, incurables, les plus dégoûtantes, n'infecte une compagne qui se sera laissé séduire par le langage de la flatterie, ou par le prestige de l'ambition, de la vanité ou de la fortune. Qu'arrive-t-il de cette coupable insouciance ? Des générations foibles, cacochymes, infectées par communication ; la transmission funeste & éternelle des maladies héréditaires les plus redoutables ; les dissentions les plus scandaleuses entre les époux ; l'avilissement du lien le plus respectable & le plus doux ; la corruption des jeunes épouses, l'adultère réciproque, les séparations, les divorces, &c.

Pour éviter de pareils malheurs, les gouvernemens pourroient prendre les mesures suivantes :

Une jeune fille ne pourra se marier si elle n'a quinze ans révolus ; elle peut être nubile long-tems avant cet âge ; mais son tempérament n'a point encore acquis cette surabondance de forces vitales nécessaire à la reproduction de l'espèce ; elle n'a point atteint le dernier degré de son accroissement, & si le travail nécessaire de la nature est troublé par les jouissances prématurées du mariage, elle aura mille dangers à courir. Devenue enceinte, elle ne pourra

ſupporter qu'avec la plus grande peine, & aux dépens de ſa ſanté, les incommodités attachées à cet état; elle ſera ſujète aux avortemens & aux pertes : les douleurs & la criſe de l'enfantement lui coûteront peut-être la vie. Devenue mère d'enfans délicats, valétudinaires, elle paſſera ſa jeuneſſe dans les larmes, prodiguera à cet être innocent, chéri, avec un lait trop peu ſubſtantiel, des ſoins & des veilles qui l'uſeront, qui la vieilliront, qui l'arracheront peut-être à la vie à l'âge où elle eſt ordinairement la plus ſûre & la plus active.

Une fille ne pourra ſe marier lorſqu'un vice de conformation, duement atteſté par les gens de l'art, aura conſtaté la ſtérilité ou l'impoſſibilité phyſique de l'accouchement, ſans un danger imminent de la vie pour la mère ou pour l'enfant, ou pour tous deux à la fois.

Une fille ou une veuve ne pourra ſe marier après cinquante ans révolus. A cet âge, qui eſt celui de l'époque ordinaire de la ceſſation des menſtrues, la nubilité n'exiſte plus que comme un phénomène. L'ouvrage de la conception eſt rare & imparfait; les peines de la groſſeſſe entraîneront mille accidens; le travail de l'enfantement ſera ſoumis à toutes les difficultés phyſiques réſultant de la rigidité de la fibre. Comme les mariages faits à cet âge par une femme ont preſque toujours pour objet ſon union avec un homme jeune & robuſte, il eſt certain qu'aux yeux de la loi, le but du mariage n'eſt pas atteint, qu'il eſt nuiſible aux intérêts de l'Etat, en ce que celui des deux époux qui ſe trouve encore dans l'âge de la paternité, prive réellement la République de la portion de la population qu'il auroit pu fournir. Voilà pourquoi la loi papienne déclaroit, à Rome, illégal le mariage d'une femme qui avoit plus de cinquante ans, avec un homme qui en avoit moins de ſoixante.

Un jeune homme ne pourra ſe marier avant l'âge de vingt-deux ans révolus. Il n'eſt que trop ordinaire de rencontrer dans les villes de malheureuſes victimes ſacrifiées à l'ambition ou à la fortune. La perte de la ſemence, à l'âge où l'homme n'a point encore atteint le dernier degré de l'accroiſſement, eſt le plus grand des malheurs dont il puiſſe être frappé. La débilité, la langueur, la conſomption, la phthiſie, ſont les ſuites ordinaires de ces jouiſſances prématurées; des races cacochymes ſont les fruits ordinaires de ces excès, & l'Etat n'eſt pas moins intéreſſé que le père de famille à prendre des meſures pour ne permettre ces mariages que dans des cas extraordinaires, & par les motifs les plus graves. A la vérité, cette meſure pourroit être modifiée dans les campagnes, où les mœurs ſont plus ſimples, où la vie eſt plus régulière, la corruption moins commune, & l'individu plus robuſte. La néceſſité de conſerver une population abondante pourroit faire permettre le mariage aux jeunes gens de dix-huit ans, & aux filles de treize à quatorze ans.

Le mariage ſera interdit aux hommes après ſoixante-dix ans révolus. Quelques exemples de paternité au delà de cet âge ne ſauroient juſtifier une liberté plus étendue. Du moment où l'homme n'eſt plus habile à la génération, la ſainte inſtitution du mariage eſt profanée; la débauche & le libertinage prennent la place des ſentimens légitimes & des douces affections qui portent l'homme vers cette union, & les malheurs qu'entraîne la cohabitation d'un vieillard avec une jeune perſonne devroient ſeuls être un motif d'empêchement légal aux mariages de cette eſpèce (*Voyez l'article* COHABITATION.) Zacchias eſt de cet avis. Les lois romaines étoient encore plus ſévères à cet égard, puiſqu'un homme de ſoixante ans ne pouvoit, en aucun cas, ſe marier ſans encourir des peines. Ariſtote déclare qu'en général la faculté de la reproduction de l'eſpèce ceſſe dans l'homme à ſoixante-dix ans, chez la femme à cinquante ans.

Après avoir parcouru les diſproportions du mariage en raiſon des âges & des dangers d'accorder à cet égard une liberté illimitée de contracter cette union, jetons un coup d'œil ſur les motifs qui peuvent engager un gouvernement ſage, & jaloux de la conſervation des mœurs, de la force & de la ſanté des citoyens, à interdire le mariage dans les cas où il n'en peut réſulter que des effets funeſtes, à la fois préjudiciables à l'Etat & au bonheur des familles. Il n'en faut point douter : la facilité avec laquelle on tolère l'aſſociation des individus mal conſtitués, infirmes ou atteints de maladies incurables ou héréditaires, avec des individus jouiſſant de la plénitude de la ſanté, conduit au déſordre phyſique & moral le plus complet. A la vérité, cette légiſlation ne doit point être ſévère, parce qu'elle ôteroit alors indiſtinctement aux citoyens le premier de leurs droits naturels, celui de la propriété de leurs perſonnes; mais ſi cette légiſlation eſt douce, ſi elle eſt paternelle, ſi elle préſente dans tout ſon jour la pureté des motifs qui la guident, ſi elle fait le tableau fidèle & touchant des malheurs attachés à l'inexécution des lois qu'elle propoſe, nul doute que la conviction ne pénètre tôt ou tard dans l'eſprit des citoyens, & que les précautions les plus ſages ne ſoient priſes à l'avenir dans les familles pour aſſortir les époux ſous tous les rapports de convenance, d'âge & de ſanté, les ſeules qu'il me convienne de traiter ici.

Tout défaut de conformation de l'homme ou de la femme, qui entraîne néceſſairement, & d'une manière permanente, l'impuiſſance ou la ſtérilité, eſt une raiſon ſuffiſante d'interdiction légale du mariage. Malheureuſement l'intérêt ou les paſſions diſſimulent ces défauts avant que l'union ſoit accomplie : de là tant de haines, de déſordres dans l'intérieur des ménages, ou de procès ſcandaleux.

L'épilepſie eſt une maladie ſi affreuſe, que toutes les précautions doivent être priſes par les magiſtrats chargés de la conſervation de la ſanté publique, pour en empêcher la communication, & ſurtout pour en préſerver les générations futures. Je n'ai pas beſoin de faire ici l'énumération des dangers que court une femme dans la groſſeſſe, l'allaitement, l'éducation première des enfans; des dangers peut-être

plus grands encore que courent les enfans eux-mêmes par le ſpectacle d'un époux ou d'un père atteint de cette terrible maladie. Il ſeroit donc à deſirer que la loi interdît le mariage aux épileptiques qui ſeroient ſans eſpoir de guériſon, ou dont les paroxyſmes arriveroient très-rarement; la prudence du légiſlateur doit admettre ces deux reſtrictions, & je n'ai pas beſoin d'en déduire ici les motifs. Un rapport très-circonſtancié ſur la nature, les cauſes, l'intenſité, la curabilité de la maladie, ſeroit fait par les gens de l'art, & les tribunaux prononceroient ſur la faculté accordée ou refuſée de contacter le mariage.

La phthiſie, le maraſme & la conſomption ſeroient encore des motifs ſuffiſans pour interdire le mariage. Le Gouvernement ne devroit pas permettre que des individus entraînés par la violence de leurs paſſions, ou mus par des motifs d'ambition, de vanité ou de fortune, ſacrifiaſſent, par une union auſſi mal aſſortie, & leur propre vie & celle de la perſonne à laquelle ils ſont unis, & celle des races qui ſeroient aſſez infortunées pour être les fruits de ces unions.

Les lois devroient également interdire le mariage aux individus atteints de maladies contagieuſes, telles que la teigne, la lèpre, les dartres chroniques & générales, les maladies vénériennes graves & invétérées, les écrouelles, le rachitiſme & toutes les autres affections de cette nature qui ne peuvent manquer d'empoiſonner les familles & leurs générations. Le docteur Mahon, dans ſon *Traité poſthume de médecine légale*, deſireroit qu'une loi ordonnât que tout mariage contracté par une perſonne ſciemment attaquée de mal vénérien, ſeroit déclaré illégal, & qu'une portion conſidérable de la fortune du coupable appartiendroit à la perſonne qui auroit été auſſi indignement trompée.

Il ſeroit également néceſſaire qu'un rapport juridique eût lieu toutes les fois que l'un des époux eſt attaqué de quelqu'accident grave, tel qu'une mutilation conſidérable, une difformité hideuſe, des ulcères invétérés & fétides, la fiſtule lacrymale ou anale, l'ozène, la ſueur très-fétide des pieds ou des mains; il ſeroit ordonné que tout mariage, dans lequel un des époux, frappé de l'une de ces maladies, auroit caché ſa ſituation à l'autre, ſeroit déclaré illégal, & que des indemnités ſeroient accordées à celui des époux qui auroit été trompé.

Pluſieurs gouvernemens ſe ſont occupés de ces objets importans. Une ordonnance du roi de Danemarck, rendue en 1750, décerne des peines contre ceux qui, atteints de ces maladies, ne les découvrent pas aux perſonnes avec leſquelles ils contractent mariage. Un décret de l'évêque de Spire, en 1757 & 1758, prononce également des amendes très-fortes & des peines très-ſévères contre tous ceux qui, par fraude ou autrement, contribueroient à former des nœuds ſemblables.

Il eſt à deſirer pour l'humanité, pour l'Etat, pour les familles, pour les individus, que des meſures auſſi ſages ſoient partout adoptées avec de prudentes reſtrictions. (GILBERT, D. M.)

MARIANUS (appelé *Sanctus Barolitanus*, parce qu'il étoit de Barſèle dans le royaume de Naples), docteur de la Faculté de Padoue; il ne voulut point pratiquer la lithotomie ſans l'agrément de ce corps, conformément à l'ancien uſage; il l'obtint, & réuſſit en employant le grand appareil, méthode imparfaite, mais qui lui attira une grande réputation. Les ouvrages de ce médecin font voir qu'il s'occupoit plutôt de chirurgie que de médecine; mais ces deux ſciences ſont tellement unies enſemble, que l'on ne peut guère réuſſir dans l'une ſans avoir au moins la théorie de l'autre.

Commentaria in Avicennæ textum, de apoſtematibus calidis, de contuſione & attritione, de caſu & offenſione, de calvariæ curatione. Romæ, 1526, in-4°.

De lapide renum liber, & de lapide veſicæ excidendo. Venet., 1535, in-8°. Paris, 1540, in-4°.

Ces Traités ont été réimprimés avec les ſuivans, dont la diction eſt auſſi ampoulée que celle des premiers.

Compendium de chirurgiâ. Libellus de quidditatibus. De modo examinandi medicos, chirurgos. Oratio de medicinæ laudibus. Venet., 1543, 1647, in-4°. Lugd., 1542, in-8°.

De putredine digreſſio. Venet., 1535, in-8°.

De ardore urinæ & difficultate urinandi libellus. Ibid., 1558, in-8°. (R. GEOFFROY.)

MARIE (Eaux minérales de Sainte-).

C'eſt un village qui eſt à trois lieues de Bagnères-de Luchon, à une lieue de Cierps: on y trouve deux ſources minérales, qui ſont froides & forment une mare. (MACQUART.)

MARIMONT (Eaux minérales de).

On a écrit pluſieurs ouvrages ſur les eaux du château ci-devant royal de Marimont en Hainaut.

1°. *Analyſe de ces eaux* par F. Et. Devillers. Louvain, 1741, in-8°.

2°. *Henrici Regæ diſſertatio de aquis mineralibus fontis Marimontis.* Lovanii, 1751, in-8°.

3°. *Supplément au Traité des eaux de Marimont*, par Delval, & une Analyſe des fontaines appelées *le Roidemont* & *le Montaigu*, par Devillers & Réga, 1742, in-8°. (MACQUART.)

MARIN (Sel). (*Voyez l'article* MURIATE DE SOUDE.)

MARINADE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Claſſe II. *Ingeſta.*
Ordre I. Alimens.
Section III. Aſſaiſonnemens.

On donne le nom de *marinade* à une ſaumure ou ſauce faite avec du ſel, du vinaigre, à laquelle on ajoute des épices ſi l'on veut, & dans laquelle on conſerve les mets & les fruits. On fait des eſpèces de marinade avec des morceaux de viande déjà cuite, qu'on trempe dans du vinaigre, puis dans une pâte déliée pour les faire frire. C'eſt un aliment dont la ſalubrité

tient à l'espèce de viande avec laquelle il est fait. La pâte le rend pesant pour les estomacs délicats.

On fait mariner dans le vinaigre des viandes qu'on veut attendrir. (Macquart.)

MARINGOUIN. (*Hygiène.*) (*Culex minor.*)
Partie III. Moyens de l'hygiène.
Classe I. Hygiène publique.
Ordre I. Règles relatives aux climats.

On donne ce nom à une sorte de moucherons fort incommodes, qui se trouvent dans les îles de l'Amérique. On prétend qu'il s'en rencontre aussi en Asie, en Afrique & en Lapponie. Cet insecte ressemble assez au cousin qui nous tourmente en France: il pique cruellement, surtout après le coucher du soleil. Dès qu'il trouve quelque partie du corps découverte, il s'y applique, enfonce son suçoir, serre ses ailes, roidit ses jarrets, suce le sang & s'en remplit au point de ne pouvoir presque plus voler ensuite. La piqûre du maringouin met tout le corps en feu. Il y a des Indiens qui les éloignent avec la fumée; mais le meilleur moyen est d'avoir des espèces de tissus de fil qui tiennent lieu de ce que nous nommons *cousinière* dans le midi de la France. Quand on en a été piqué, on peut employer les mêmes moyens dont nous nous servons contre la morsure des cousins d'Europe. (Macquart.)

MARINS (*Hygiène.*) (*Voy.* Médecine navale.)

MARISQUES VÉNÉRIENNES. (*Médecine-pratique.*) Genre de symptôme qui, étant le produit d'une dégénérescence de la peau, analogue à celle qu'on observe dans les cas de thymes, de fraise & autres, annonce une infection générale du système. Les marisques viennent communément aux environs de l'anus, du pudendum chez les femmes, sur le gland chez les hommes, & généralement sur les surfaces qui sont recouvertes d'un léger épiderme. On ne s'occupe guère du traitement des marisques que quand le traitement mercuriel approche de sa fin; alors, si elles sont en grand nombre, on peut les fomenter avec la liqueur suivante, que conseille Plenck. ℞ Alcool du vin & vinaigre distillé, de chaque ℥ ß.; muriate de mercure oxigéné ʒ j; alun, camphre & sucre de saturne, de chaque ʒ ß.: mêlez. On en touche les marisques deux ou trois fois le jour avec un pinceau. Quand elles résistent à ce moyen, on a recours à la poudre de sabine, au muriate oxigéné d'antimoine, ou autres caustiques de même force; enfin, on en vient au bistouri ou aux ciseaux s'ils manquent leur effet: on lave ce qui reste, on le sèche & on applique de nouveau les poudres corrosives pour en ronger la surface. (*Voyez*, pour de plus grands détails, tout ce que j'ai rapporté sur cette matière dans mon *Cours de maladies syphilitiques*, publié en 1812, & aux *articles* Condylomes, Fics & Marisques du *Dictionnaire de Chirurgie.*) (Petit-Radel.)

MARIVAL (Eaux minérales de).

C'est un lieu voisin de la ci-devant abbaye de Nonningues, à cinq lieues de Milhaud, où se trouve une source minérale froide. (Macquart.)

MARJOLAINE. (*Matière médicale.*) On distingue deux sortes de marjolaines, l'une à grandes feuilles, *origanum foliis ovatis, obtusis; spicis confertis, compactis, pubescentibus*, Linn.; l'autre à petites feuilles, *majorana tenuifolia*, C. B. P. Cette dernière a une odeur plus agréable & plus forte, & se cultive dans les jardins.

Les feuilles de la marjolaine sont d'une saveur âcre, un peu amère, aromatique, d'une odeur agréable. Cartheuser dit que cette plante abonde en principes volatils huileux, spiritueux, camphrés, & en sucs résineux-gommeux. L'huile éthérée se concrète facilement. Cette plante est recommandée contre la paralysie, l'épilepsie. Les feuilles en poudre sont employées à la dose d'un scrupule; elles sont très-résolutives, &, en conséquence, appliquées sur les tumeurs douloureuses & squirreuses des mamelles, auxquelles elles peuvent nuire dans certains cas. On les préconise encore dans les affections soporeuses, le tintement d'oreilles, la cardialgie, la colique venteuse, où on les prescrit en infusion dans du vin, à la dose de quelques pincées. Extérieurement, on les fait entrer dans les poudres céphaliques & sternutatoires, les sachets nervins, les clystères carminatifs & antihystériques, les bains utérins, les gargarismes, &c. (Macquart.)

MARMARYGE. (*Pratique.*) Hippocrate désigne par ce nom des lueurs en manière d'étincelle qui paroissent aux yeux dans l'obscurité, & souvent d'une manière spontanée; c'est ce que nous connoissons sous le nom de *berlue étincelante* ou *rayonnante*. Cette affection peut provenir d'une circonstance momentanée, & alors le mal est passager, ou elle est constante & formée d'une disposition qui demande remèdes, & alors le cas est plus grave. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *l'article* Suffusion.) (Petit-Radel.)

MARMELADE. (*Hygiène.*)
Partie II. Matière de l'hygiène.
Classe III. *Ingesta.*
Ordre. I. Végétaux.

La marmelade est une espèce de pulpe qu'on tire des fruits, & qu'on fait cuire avec du sucre pour pouvoir les conserver. On en fait beaucoup avec les abricots, les prunes: ce sont des confitures très-avantageuses pour donner aux personnes convalescentes, aux enfans, & pour servir de dessert dans les saisons où le choix en est rare & difficile. Elles conviennent assez généralement à tous ceux qui peuvent s'en procurer. (Macquart.)

MARMOTTE. (*Matière médicale & hygiène.*) La marmotte, *mus alpinus*, avant de s'endormir pour six mois, devient très-grasse, & alors est assez bonne à manger; elle a toujours une odeur forte, qui

peut être masquée par des assaisonnemens. Les habitans des Alpes salent la chair, la font durcir à la fumée pour la conserver, & la mettent cuire avec des choux & des navets. La chair de la marmotte est dure, compacte & de difficile digestion, & ne peut faire l'aliment que des montagnards & des gens occupés à des travaux constans & pénibles. On ne se sert, en matière médicale, que de la graisse de cet animal, qui, selon Vogel, est bonne contre la contraction des membres, & peut relâcher & amollir les parties endurcies; on l'emploie encore en liniment sur la région des reins, contre les douleurs de colique & la pleurésie, qui peuvent être, sans contredit, soulagés par des moyens plus efficaces. (MACQUART.)

MARNE. (*Matière médicale.*) La marne ou agaric minéral est un mélange d'argile & de chaux carbonatée, que Geoffroy dit propre à rafraîchir, resserrer, arrêter les pertes & les fleurs-blanches; ce qui peut être vrai jusqu'à un certain point. Cartheuser nie qu'on puisse regarder la marne comme un spécifique laiteux. Ce remède est avec raison rarement employé; car il n'est pas aisé de juger sur-le-champ des différentes quantités de substances qui la composent. (MACQUART.)

MARNESSE (Eaux minérales de).

C'est un hameau à une lieue d'Attancourt, dans la ci-devant Champagne. Dans une lettre de Navier sur les eaux minérales de la Champagne, on trouve une notice sur les eaux de Marnesse. Ce médecin prétend qu'elles sont ferrugineuses, & un peu plus séléniteuses que celles d'Attancourt. (*Natur. Consid.*, 1772, tom. I, pag. 120.) (MACQUART.)

MARONNIER D'INDE, *hippocastanum vulgare.* Four. *Æculus foliis heptandris*, Linn. (*Matière médicale.*) Cet arbre, originaire de l'Asie, a une écorce âcre & amère, qui a été mise au rang des fébrifuges par Zannichelli & autres auteurs; on l'a même comparée au quinquina. Cependant plusieurs médecins infirment les qualités éminentes qui lui avoient été attribuées; il y auroit des travaux intéressans à faire sur cette écorce en comparaison, non-seulement avec le quinquina, mais encore avec les écorces de beaucoup d'autres végétaux qui passent pour astringens.

On prétend que les fruits de cet arbre, pulvérisés & pris en guise de tabac, sont sternutatoires, & font évacuer beaucoup de pituite. On dit que le nom d'*hippocastanum*, qui veut dire *châtaigne de cheval*, lui a été donné parce que les artistes vétérinaires, en Turquie surtout, la font avaler aux chevaux malades de la pousse. Cet arbre mérite, à tous égards, qu'on s'occupe de lui. (MACQUART.)

MARRONS. (*Hygiène.*) Le marron n'est qu'une châtaigne d'une qualité supérieure; il doit toute sa saveur à la culture. (*Voyez* CHATAIGNE.) (MACQUART.)

MARQUES. (*Voyez* ENVIES & SIGNES.) (CHAMBON.)

MARQUET (François-Nicolas), né à Nanci en 1687. Peu favorisé de la fortune, il étudia à Montpellier, mais il se chargea en même tems de l'éducation de plusieurs jeunes gens; il revint ensuite se faire recevoir docteur à Pont-à-Mousson, & se fixa à Nanci. Amateur zélé de la botanique, il composa un Recueil de plantes, qu'il dédia au duc Léopold, de qui il reçut une pension & le brevet de médecin de la Cour. Il mourut de léthargie, à soixante-douze ans, le 29 mai 1759. Marquet publia un ouvrage singulier, intitulé *Méthode pour apprendre, par les notes de la musique, à connoître le pouls de l'homme, & les différens changemens qui lui arrivent depuis sa naissance jusqu'à sa mort.* Nanci, 1747, in-4°. Paris, 1768, in-12, par les soins de Buc'hoz.

Observations sur la guérison de plusieurs maladies notables, aiguës & chroniques, &c. Paris, 1750, 1770. (R. GEOFFROY.)

MARRUBE. (*Matière médicale.*)

1°. Le marrube blanc, *marrubium album vulgare*, Tournef., peut être considéré comme une plante d'une odeur forte & désagréable, commune sur les terres incultes & les chemins. Il passe pour être expectorant, diurétique, sudorifique & comme propre à exciter les évacuations menstruelles, à combattre avantageusement les obstructions, le scorbut, la phthisie, la cachexie: on donne ses feuilles en décoction ou en infusion lorsque l'érétisme n'est pas très-violent. Si l'on verse la décoction de marrube sur du sang, on prétend qu'elle le rend beaucoup plus rouge & plus fluide que l'ammoniac; extérieurement elle déterge très-bien les ulcères.

2°. Le marrube noir, *ballote*, Tournef. Cette plante naît dans les mêmes lieux que l'autre; elle a une saveur amère & une odeur puante, qui fait qu'on ne l'emploie pas intérieurement; cependant on a vanté son infusion contre la goutte, la gale & les dartres: à l'extérieur, c'est un résolutif détersif, anodyn & vulnéraire; ses feuilles pilées avec du miel mondifient les ulcères sordides, & s'emploient utilement contre les hémorroïdes. (MACQUART.)

MARSIGLI (Louis-Ferdinand, comte de), d'une ancienne maison de Bologne, naquit en cette ville le 10 juillet 1658. Militaire, mathématicien, naturaliste, physicien & anatomiste, il fut membre de l'Académie des Sciences de Paris, de la Société royale de Londres & de celle de Montpellier. C'est à lui que l'Institut de Bologne doit son établissement, qui date du 11 janvier 1712. Marsigli mourut d'apoplexie à Bologne en 1730, à l'âge de soixante-douze ans. Il a publié:

Osservazioni intorno al Bosforo Tracio. Rom. 1681, in-4°.

Dissertazione da Fosforo minerale osta della pietra illuminabile Bolognese. Leipsick, 1698, in-4°.

Dissertatio de generatione fungorum. Accedit dissertatio de Pliniana villa ruderibus & ostiensis littoris incremento. Romæ, 1714, in-fol. Les opinions émises dans cet ouvrage sont détruites par les faits & l'expérience.

Essai physique de l'histoire de la mer. Amsterd., 1725, in-fol.

Danubius pannonico-mysicus. Hagæ-Comitis, 1726, 3 vol. in-fol. (R. GEOFFROY.)

MARTIANUS (Prosper), médecin du seizième siècle, étoit de Sassuolo, ville d'Italie au duché de Modène. Il s'acquit beaucoup de réputation à Rome, où il exerça sa profession; mais il s'en acquit davantage par ses *Commentaires sur les œuvres d'Hippocrate*, dont Baglivi faisoit la plus grande estime : ils ont paru sous ce titre :

Magnus Hippocrates Cous notationibus explicatus, sive operum Hippocratis interpretatio, latinè. Romæ, 1626, 1628, in-fol.; Venetiis, 1652, in-fol.; Patav., 1718, in-fol. (*Extrait d'Éloy.*) (R. GEOFFROY.)

MARTIGNY (Eaux minérales de).

C'est un village à deux lieues de Contrexeville & à quatre de Bourbonne, où sont des sources minérales froides. (MACQUART.)

MARTIN (Jean), de Paris. Né sans fortune, il trouva des protecteurs qui fournirent aux frais de ses études. Il les fit au collége du Cardinal-le-Moine, & ensuite à celui de la Marche. Il seconda si parfaitement les vues & les soins de ses protecteurs, que ses progrès surpassèrent leurs espérances; & sa douceur, son affabilité, sa piété le firent tellement aimer, qu'il fut souvent proposé pour modèle. Au sortir du collége, il prit le degré de maître-ès-arts. Peu de tems après il se dévoua à l'instruction publique, & régenta pendant onze ans les humanités, la rhétorique & la philosophie au collége de la Marche & à celui de Bourgogne, dont Godefroy de la Faye étoit alors principal. Ce fut dans cet intervalle qu'il fit avec la plus grande célébrité les paranymphes des licenciés en théologie pendant quatre licences. Il étudia les langues savantes, &, outre le grec & le latin, il devint habile dans l'hébreu, l'arabe & le syriaque. Le célèbre historien de Thou fut son disciple, & plusieurs autres qui lui ont fait honneur par leur érudition & leurs vertus. Godefroy de la Faye le consultoit sur tout ce qui pouvoit regarder la conduite de son collége & sur ses affaires particulières. C'étoit son ami, son confident; il ne pouvoit se lasser d'admirer sa prudence, sa sagesse, sa pénétration & l'étendue de ses connoissances. L'Université de Toulouse voulut le lui enlever : elle fit proposer à Martin de venir y exercer ses talens, & tâcha de le gagner par les plus flatteuses promesses; mais son attachement pour l'Univesité de Paris & son amitié pour Godefroy de la Faye ne lui permirent pas de se rendre aux sollicitations des Toulousains : il étoit d'ailleurs retenu par le dessein qu'il avoit formé de se livrer à l'étude & à la pratique de la médecine. En quittant les écoles de théologie, Martin prit congé de ses écoliers par une harangue, que Jean de Rouen (*Roennus*), professeur au collége d'Harcourt, compare aux plus éloquentes de celles de Cicéron. Ce discours attendrit le maître & les disciples; & le même Jean de Rouen fut obligé de consoler ceux-ci par un autre discours, où il fit en même tems un si grand éloge de celui qui se retiroit, qu'il fit couler de nouvelles larmes. Ce panégyrique fut imprimé en 1572, sous ce titre : *In Joannis Martini, medici Parisiensis è Regiâ Burgundionum ludo missionem ad ingenuos liberaliterque educatos ordinis secundi adolescentes.*

Jean Martin fut reçu bachelier le 18 mars 1570; il parut sur les bancs avec distinction, & eut le premier lieu de licence; il fut reçut docteur le 15 juillet 1572. A peine fut-il élevé à ce grade, qu'il admit chez lui tous les chirurgiens qui vouloient s'instruire. Il leur expliquoit ce qu'il y a de plus essentiel dans Hippocrate; dans le même tems il expliquoit aussi les ouvrages de cet Ancien dans les écoles publiques. Ses leçons furent très-suivies. Il remplaça, pendant quelque tems, Louis Duret au Collége-Royal, & ce fut alors qu'il dicta ses Commentaires sur divers ouvrages d'Hippocrate, que René Moreau fit paroître par la suite.

La Faculté le nomma professeur de chirurgie en 1577. Henri IV, informé de son rare mérite, le choisit pour un de ses médecins ordinaires, & le consultoit très-souvent. Il fut aussi attaché au service de la reine Marie de Médicis. Le même prince le choisit aussi pour l'un des commissaires qu'il avoit nommés pour se trouver à la fameuse conférence tenue à Fontainebleau le 4 mai 1600, entre Jacques Davy du Perron, évêque d'Évreux (depuis cardinal), & Philippe du Plessis-Mornay, gouverneur de Saumur, savant calviniste.

Parvenu à un âge avancé, il fut attaqué de la pierre, & souffrit avec la plus grande constance l'opération qui lui fut faite. Se voyant guéri, il se remit à revoir ses malades; mais, quelques années après, il fut attaqué d'une ascite & d'une leucophlegmatie. Cette maladie l'engagea d'aller à Forges prendre les eaux. Il continua ce remède pendant deux mois, se rendit ensuite auprès du Roi à Fontainebleau, revint peu après à Paris, se livra de nouveau à l'exercice de sa profession, & succomba à une fièvre violente, âgé de soixante-dix ans, sur la fin de 1604, suivant l'abbé Goujet; en 1608, suivant les registres de la Faculté, & suivant Gui-Patin, en 1609.

Après la mort de Martin, René Moreau prit soin de publier ses ouvrages. Il donna au public :

Prælectiones in librum Hippocratis Coi, medicorum principis, de morbis internis. Auctore M. Joanne Martino, doctore medico Parisiensi, professore regio, & Mariæ Mediceæ reginæ archiatro; editore M. Renato Morello, doctore medico Parisiensi & professore regio. Parisiis, apud Joannem Libert, 1637, in-4°. Moreau dédia cet ouvrage à Pierre Seguyn,

Seguyn, médecin du Roi. L'épître dédicatoire est suivie d'une préface où se trouve l'histoire du livre dont il s'agit, & l'éloge de Jean Martin, écrit en latin par Pierre Seguyn : le texte grec de l'ouvrage est accompagné de la traduction latine de Martin & de son Commentaire.

C'est encore à René Moreau qu'on doit l'édition de l'ouvrage suivant du même auteur : *Prælectiones in librum Hippocratis Coi medicorum principis, de aere, aquis & locis*, grec & latin, avec un Commentaire. Paris., apud Matth. & Petrum Guillemot, *1646*, in-4°. L'éditeur a dédié ce second ouvrage à Jacques Cousinot, premier médecin de Louis XIV. Il a mis, à la suite, l'éloge de Jean Martin, & il n'y oublie pas le choix qu'on avoit fait de lui pour l'un des commissaires nommés à la conférence de Fontainebleau. Cet éloge en vers latins, qui est d'Antoine de Mornac, se lisoit déjà, page *59* du livre intitulé : *Feriæ forenses & elogia illustrium togatorum Galliæ, ab anno* 1500. C'est par ces vers, dit l'abbé Goujet, que l'on voit que Jean Martin est mort au mois d'octobre 1604. C'est à la fin du même ouvrage que Moreau promet de donner le Commentaire du même auteur sur le Traité d'Hippocrate *de vulneribus capitis*, & un autre sur les *Aphorismes* du même Hippocrate, avec le texte & la traduction.

Martin, dans ses leçons au Collége-Royal, avoit censuré Joseph Scaliger, qui avoit mal entendu plusieurs endroits d'Hippocrate. Ce savant s'emporta & écrivit contre Martin avec beaucoup de vivacité & d'humeur. Le professeur répondit modestement par cet écrit : *Ad Josephi Scaligeri ac Francisci Vertuniani Pseudo-Vincentiorum epistolam responsio*. Parisiis, apud Ægidium Gorbinum, 1578, in-8°.

Gui-Patin & tous les savans faisoient grand cas des Commentaires de Martin sur Hippocrate. (*Voyez* tom. Ier. de Gui-Patin, pag. *229*; tom. Ier. des Lettres à Charles Spon, pag. *269*; *voyez* aussi la page 80 des Lettres de Gui-Patin à MM. Belin, docteurs-médecins de Troies, tom. Ier., formant le IVe. des Lettres de Gui-Patin.) (ANDRY.)

MARTIN-DE-FENOUILLA (Eaux minérales de Saint-).

C'est un terroir à une lieue de Bellegarde & à cinq de Perpignan, où se trouve une source minérale froide à gauche du grand chemin d'Espagne. Carrère, dans son *Traité des eaux minérales du Roussillon*, dit que ces eaux, d'après son analyse, sont aérées, chargées de terre calcaire. Il les croit bonnes pour les estomacs paresseux, contre les vices de la lymphe, du foie, des reins, &c. (MACQUART.)

MARTIN-DE-VALAMAS (Eaux minérales de Saint-).

C'est un bourg du Haut-Vivarais, à une demi-lieue de Tuint, où se trouve une source minérale froide. (MACQUART.)

MARTIN-LE PAUVRE (Eaux minérales de Saint-).

C'est une commune du Cotentin, où l'on dit que se trouve une source minérale froide. (MACQUART.)

MARTIN-DE-VALMEROUS (Eaux minérales de Saint-).

C'est un bourg de l'Auvergne, qui n'est pas loin de Mauriac, où se trouve une source d'eau minérale & acidule, qu'on dit ferrugineuse. (MACQUART.)

MARTINE (George), médecin de Leyde, exerça sa profession avec réputation dans la ville de Saint-André, en Ecosse, sa patrie, fut médecin de la flotte commandée par l'amiral Vernon, en 1740 & 1742. Le Recueil de la Société d'Edimbourg contient plusieurs Mémoires de lui; il a de plus mis au jour les ouvrages suivans :

De similibus animalibus & animalium colore, libri duo. Lond., 1740, in-8°. En Français, Paris, 1751, in-12, ouvrage où l'auteur a voulu calculer la force du cœur au moyen de l'algèbre & de la géométrie, ce qui lui a attiré la critique de Senac, dans son *Traité du cœur*.

Essay medical and philosophical. Lond., 1740, in-8°.

In Bartholomei Eustachii tabulas anatomicas commentaria. Edimb., 1755, in-8°. (R. GEOFFROY.)

MARTINE (Jérémie), médecin d'Ausbourg, dans le seizième siècle. Quoique pauvre, il fit de fort bonnes études, qui le mirent à même d'être utile à la famille des Fugger, en traduisant en latin les Annales de Jean Zonare & de Niceate Choniate. Ceux-ci, par reconnoissance, fournirent, pendant trois ans, à ses besoins & même à ses études. Il étudia la médecine à Ingolstadt & à Montpellier. De retour dans sa patrie, il apprit la mort d'Antoine Fugger, son protecteur; mais Marc & Jean Fugger, fils d'Antoine, le firent passer, toujours à leurs frais, à Florence & à Rome, d'où il revint à Auryonol occuper la place de premier médecin de l'hôpital de cette ville. L'étude qu'il avoit faite des langues grecque, latine, française & italienne, l'engagèrent à traduire plusieurs ouvrages de médecine & d'histoire naturelle.

Marinelli regimen mulierum. Traduit de l'italien.

Sylloge curationum omnium particularium morborum. Argent., 1568, in-8°., traduit du grec de Nonus.

Les Secrets de Gabriel Fallope, mis en allemand, & publiés à Ausbourg en 1571, in-8°.

De curandis internis & externis plerisque morbis. En allemand.

Jacobi Grevini de venenis libri duo. Traduction du français en latin. (R. GEOFFROY.)

MARTINIQUE. (Climat.) (*Hygiène*.)
Partie II. Matière de l'hygiène.

Classe I. *Circumfusa.*
Ordre II. Terre.

La Martinique est une des îles principales des Antilles, appartenantes aux Français. Elle peut avoir soixante lieues de circuit, sur une largeur inégale, avec de très-bons ports; les rochers & les falaises en rendent l'abord difficile : elle a de très-beaux vallons, des monticules, des forêts, des rivières & des torrens. Les eaux ne sont pas bonnes partout.

Ce climat, par son excessive chaleur, est souvent funeste aux étrangers; mais c'est qu'en y arrivant, ils se livrent le plus souvent aux plaisirs de Vénus & de Bacchus, & ils sont d'autant plus dangereux pour eux, que leur constitution est d'abord affectée du passage d'un pays tempéré à un pays très-chaud. Ainsi, dans ce climat, la sagesse & la sobriété sont indispensables. L'usage des liqueurs y est permis jusqu'à un certain point, mais pas à la manière des gens du pays, qui s'y sont faits depuis long-tems. Lorsqu'on est acclimaté à la Martinique, on y jouit d'une aussi parfaite santé qu'en aucun autre lieu du monde. On y trouve abondamment le sucre, le coton, le café, la casse, le manioc, le cacao. Il peut y avoir quinze mille blancs & trente mille noirs. (MACQUART.)

MARTRES DE VEYRE (Eaux minérales de). C'est un village sur la rive gauche de l'Allier, à deux lieues de Vic-le-Comte, sur le chemin du Mont-d'Or à Vic-le-Comte. Duclos (page 105) dit qu'il y a trouvé un résidu dont presque la moitié est un sel nitreux. Raulin (page 292) ajoute qu'elle contient quelques particules de sel ammoniac. (MACQUART.)

MARUM. (*Matière médicale.*) Le marum, nommé par Linné *teucrium foliis ovatis, utrinquè acutis, integerrimis, floribus solitariis, spicatìm digestis*, est une plante vivace, qui se trouve abondamment dans les îles d'Hières; on la cultive dans les jardins de botanique. L'odeur des feuilles est très-vive; leur goût d'une âcreté piquante, mais aromatique. C'est un des remèdes les plus actifs & les plus vantés, tant pour ses principes & son caractère, que pour sa vertu stimulante, atténuante, diurétique & antiscorbutique. L'infusion des feuilles dans le vin & l'esprit-de-vin produit de très-bons effets dans les maladies qui proviennent du relâchement des solides, de l'épaississement & de la grande quantité de pituite, dans l'asthme, par exemple, dans l'assoupissement contre nature, la migraine, les engorgemens, les fleurs-blanches, le scorbut, la cachexie, l'œdême, &c.

Hoffmann regarde l'huile éthérée que contient le marum comme un excellent résolutif & un puissant tonique; elle est très-propre à enlever les obstructions des viscères, selon Védélius; elle est utile dans la paralysie, le vertige, les autres maux de nerfs & de la tête, produits par l'atonie des organes. Ses feuilles, en tabac, font sortir du nez une grande quantité de mucosité.

Il y a un autre marum mastich, *thymbra hispanica majoranæ folio*, à très-petites fleurs & feuilles blanchâtres, d'une odeur agréable, qui croît en Espagne & dans les jardins, qui est employé aux mêmes usages. Ces plantes méritent un examen ultérieur. (MACQUART.)

MASARANDIBA. (*Hygiène & matière médicale.*) Le masarandiba est une espèce de cerisier du Brésil, assez semblable aux nôtres, excepté que le fruit n'est pas également rond comme le sont nos cerises; il contient un noyau fort dur, plein d'un suc laiteux agréable. Les habitans du Brésil l'expriment & s'en servent en émulsion contre la toux, & autres maladies de la poitrine. (MACQUART.)

MASSA (Nicolas), médecin & anatomiste du seizième siècle, vivoit à Venise en 1566. Il s'occupa beaucoup des maladies vénériennes, & conseilloit les frictions mercurielles, en évitant de les porter presqu'à la salivation; méthode qui prouve son jugement & la sagacité de ses observations.

Liber de morbo gallico. Venet., 1532, 1559, in-4°. Lugd., 1534, in-8°. Venet., 1563, in-4°., avec additions.

De potestate ligni indici, de cognitione salsparillæ, de radicibus Chinæ, &c.

Anatomiæ liber introductorius. Venetiis, 1536, 1539, 1559, in-4°. Il y décrit la gastroraphie, que personne ne sut faire en France avant Rousset, qui en parle dans un ouvrage imprimé en 1581.

De febre pestilentiali, petechiis, morbillis, variolis & apostematibus pestilentialibus, ac eorum omnium curatione necnon de modo quo corpora à peste preservari debeant. Venet., 1540, 1556, in-4°.

Epistolarum medicinalium tomus primus. Ibid., 1542, in-4°. *Tomus alter.* Ibid., 1550, in-4°. Les deux tomes ensemble. Lugd., 1557, in-fol. Venet., 1558, in-4°.

Examen de venæ sectione & sanguinis missione in febribus ex humorum putridine ortis, ac in aliis præter naturam affectibus. Venetiis, 1560, 1568, in-4°. (R. GEOFFROY.)

MASSAGE. (*Hygiène.*)
Partie II.
Classe V. *Gesta.*
Ordre I. Mouvement imprimé.

Le massage est une coutume usitée dans l'Inde, & généralement dans le Mogol, chez les personnes qui observent la loi de Mahomet, & qui font de la propreté un objet de religion. On pratique le massage à Surate, non-seulement dans les caravanserais, mais encore dans les maisons particulières, & notamment chez le plus grand nombre d'étuvistes qui vivent de cette sorte de coutume. On ne prend que des bains de vapeurs dans ces lieux; on jette sur des plaques de fer, à mesure qu'elles rougissent au feu, une certaine quantité d'eau qui, vaporisée par la chaleur, se ré-

pand dans l'espace & pénètre le corps de chacun, qui alors la reçoit, n'ayant sur soi aucun vêtement. Quand le corps est bien imprégné d'humidité, on s'étend sur le sol, & deux serviteurs de chaque côté compriment successivement, & par divers degrés de force, les membres dont les muscles sont dans le plus grand relâchement, puis le ventre, le thorax, & cela plus ou moins long-tems, selon la plus ou moins grande sensibilité de l'individu, qui est ensuite retourné pour pouvoir subir une pareille suite de pressions à la partie postérieure du corps. Les opérateurs oignent ensuite le corps de pommades odoriférantes, ou le frottent avec de l'eau de rose, selon que les personnes veulent faire plus ou moins de dépense dans cette opération. Quand on sort ainsi du massage, on se sent être un tout autre individu; on est entraîné à un sommeil doux & en quelque sorte voluptueux, & l'on est préparé aux plus agréables jouissances. Cette opération devance toujours les plaisirs que prennent, dans leur harem, les personnages distingués par leur rang & leurs richesses : cet usage est passé jusqu'au peuple. J'ai vu ainsi à Surate, lorsque j'y pratiquois la médecine, les femmes du commun se faire masser par leurs amies, & couler des heures entières à cet agréable passe-tems. Il est rare que les femmes européennes qui ont été long-tems dans l'Inde, n'aient point pris l'usage du massage; elles ne s'endormiroient pas la nuit & le jour, sans que leurs négresses leurs rendent ce service. Le massage pourroit avoir son application en hygiène, chez les personnes d'un tempérament lymphatique, lorsque la fibre opprimée par la présence d'une trop grande humidité ne peut reprendre son élasticité pour bien remplir ses fonctions. Sous ce rapport, il pourroit prévenir nombre de maladies : il pourroit réussir, employé avec prudence, dans les commencemens de leucophlegmatie, dans les maladies douloureuses dues à un principe d'acrimonie, qu'on ne peut expulser qu'en activant la mobilité de la fibre, & en remédiant à l'épaississement des sucs visqueux qui la surchargent, comme dans les cas de goutte, de rhumatisme & même de paralysie. On substitue à ce moyen thérapeutique, chez les personnes qui ne pourroient le supporter, l'usage du gantelet ou celui de la brosse, si utile dans les engorgemens locaux de nature chronique, surtout dans ceux des articulations, dans les spasmes fixés sur différentes parties du corps. Savary est entré dans quelques détails sur cette pratique, dans ses *Lettres sur l'Égypte*. (PETIT-RADEL.)

MASSARIA (Alexandre), de Vicence, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue, & retourna exercer sa profession, pendant vingt-cinq ans, dans sa patrie. N'ayant qu'une fortune médiocre, mais sans ambition, il ne pensoit qu'à jouir des douceurs de la vie, lorsque diverses circonstances l'appelèrent à Venise en 1572, où il fut accueilli de la manière la plus honorable, & bientôt nommé à une chaire vacante en l'Université de Padoue, par l'abandon de Jérôme Mercuriali. Quelle qu'eût été la réputation de son prédécesseur, Massaria ne parut pas au-dessous de sa place, & il devint bientôt le médecin le plus estimé de Venise; il mourut de mort subite en 1598, laissant une grande fortune, dont il avoit toujours usé noblement; il étoit zélé sectateur de Galien, & poussoit la vénération qu'il avoit pour lui jusqu'à l'excès. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages.

De peste libri duo. Venet., 1579, in-4°.

De abusu medicamentorum vesicantium & theriacæ in febribus pestilentialibus. Patav., 1591, in-4°.

De abusu medicamentorum vesicantium, disputatio apologetica ad librum Herculis Saxoniæ de phænigmis. Vicentiæ, 1593, in-4°.

Disputationes duæ, quartum prima de scopis mittendi sanguinem in febribus, altera de purgatione in morborum principio. Vicentiæ, 1598, in-4°. Lugd., 1622, in-4°. Ce Traité est excellent; l'auteur y détaille les cas où elle convient & ceux où elle est nuisible.

Prælectiones de morbis mulierum, conceptus & partus. Lipsiæ, 1600, in-8°.

Practica medica & liber de morbo gallico, de purgantibus, de ratione consultandi. Francof., 1601, in-4°. Tarvisi, 1606, in-fol.

Practica medica seu Prælectiones academicæ, continentes methodum ac rationem cognoscendi & curandi totius humani corporis morbos ad nativam Hippocratis & Galeni mentem, cum tractationibus de peste, affectibus renum & vesicæ, & de pulsibus & urinis. Francof., 1601, in-4°. Tarvisi, 1607, in-fol. Venet., 1613, 1617, 1622, in-fol. Lugd., 1616, 1622, in-4°. Venet., 1618, in-4°.

Tractatus quatuor utilissimi de peste, de affectibus renum & vesicæ, de pulsibus & urinis. Francof., 1608, in-4°.

Le recueil des ouvrages de Massaria a paru sous le titre d'*Opera medica*. Francof., 1608, in-fol. Lugd., 1634, 1654, 1669, 1671, in-fol.

Liber responsorum & consultationum medicinalium. Venet., 1613, 1617, 1622, in-fol. (R. GEOFFROY.)

MASSE (Eaux minérales de).

C'est un village situé à une demi-lieue de Coutances, qui abonde en eaux minérales. Il y en a diverses sources dans une prairie : le puits commun du lieu est lui-même minéral. M. Bonté dit toutes ces eaux froides plus ou moins ferrugineuses. (MACQUART.)

MASSEPAIN. (*Hygiène*.)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section IV. Alimens composés. Végétaux.

Le massepain est une pâtisserie faite avec des amandes pilées & maniées avec le beurre : on en fait de grandes variétés avec des marmelades. C'est une

friandise très-délicate, très-recherchée, & dont ne doivent s'abstenir que les estomacs foibles & convalescens. (MACQUART.)

MASSUET (Pierre), docteur en médecine de l'Université de Leyde, étoit de Mouzon-sur-Meuse en Champagne, où il naquit en 1698. Il fut reçu docteur en 1729. Ses ouvrages sont:

De generatione ex animalculo in ovo. Thèse inaugurée.

Élémens de la philosophie moderne. Amst., 1752, 2 vol. in-12, avec fig.

Essais de Physique de Pierre Musschenbroeck, traduits du hollandais. Leyde, 1739, in-4°.

De l'amputation à lambeau de Pierre-Adrien Verduin. Amsterd., 1756, in-8°. Ouvrage que Massuet enrichit de notes. (GEOFFROY.)

MASTICATION. (*Hygiène.*)
Partie III.
Classe I.

C'est une opération préliminaire à la digestion alimentaire. Comme omnivore, l'homme est doué de dents d'espèces différentes, quant à leurs fonctions, & destinées à diviser, déchirer & moudre les alimens solides qui sont propres à le nourrir. La nature a fait affluer dans la bouche, où se passe l'opération, plusieurs sources, dont l'effet est d'imbiber & amollir la substance alimentaire, & la rendre d'une plus facile comminution. Le travail qui a lieu dans ce laboratoire est une avance pour l'estomac, dont les forces moindres n'auroient pu suffire à produire un pareil effet. Il se forme alors des disgrégations & des agrégations nouvelles que la chimie n'a point encore appréciées, mais qui n'en méritent pas moins l'attention du médecin. Considérer les puissances mécaniques & s'arrêter sur le résultat de leurs effets seroit sortir de notre objet. C'est pour nous y fixer que nous conseillerons de mâcher longuement toutes les substances alimentaires dont la contexture est d'une difficile disgrégation. C'est un avis auquel doivent souscrire les vieillards, dont les mâchoires sont le plus souvent dépourvues de dents, les jeunes gens dont l'appétit est vorace, & qui consultent rarement la quantité de nourriture que leur état comporte. De cette manière on évitera les bradypepsies, les coliques & autres accidens que l'on observe souvent chez les mélancoliques & les vaporeux, & l'on rendra la chylification infiniment plus facile dans le plus grand nombre de cas. (PETIT-RADEL.)

MASTICATOIRES. (*Matière médicale.*) On donne ce nom à toute substance, même inerte de sa nature, qui mâchée donne lieu à une plus abondante excrétion de la salive. La sécrétion de cette humeur est due à un genre de sensibilité qui souvent, à la vue de certains alimens, s'élève à un assez haut point pour faire aborder à la bouche une assez grande quantité de salive qui fait alors flux; mais quelque pouvoir que puisse avoir cette sensibilité dans la production de cette humeur, il n'en est pas moins vrai que la pression que les parotides éprouvent des condyles de la mâchoire en mouvement, celles que subissent les maxillaires dans les contractions répétées des milo-hyoidiens accélèrent la sécrétion & même en augmentent la quantité. Un morceau de bois, de racine de réglisse, la cire, le mastich sont autant de substances reconnues comme excellens masticatoires en pareil cas. Les masticatoires sont non-seulement usités comme moyen médical, mais encore comme objet de passe-tems chez les Orientaux. C'est une coutume chez les femmes grecques de l'Archipel de machotter ainsi du mastich pour se donner une bonne odeur à la bouche & se tenir les dents propres. J'ai vu cet usage être reçu parmi les Maurannes à Surate. (PETIT-RADEL.)

MASTIGADOURS. (*Art vétérinaire.*) C'est, suivant M. Paulet (*Recherches sur les maladies épizootiques*), un mélange de sel, de poivre long, d'ail, de miel & d'assa-fœtida. M. Buc'hoz ne le compose qu'avec l'assa-fœtida. On enferme ce remède dans un sac de grosse toile de deux pouces de diamètre de largeur, & d'environ quatre pouces de longueur; on y fait passer au travers un bâton d'un pouce de diamètre, & d'environ cinq pouces de long; on attache ce bâton par les deux bouts à une têtière, proportionnée à la tête de l'animal auquel on fait user de ce remède.

On en fait user aux chevaux, mulets & bœufs, &c., qui ont des fluxions dans la bouche, le lampas, qui ont perdu l'appétit, &c.

On leur met chaque matin à jeûn, pendant une ou deux heures, le mastigadour, à peu près comme on met le mors de la bride au cheval, afin qu'en mâchant, leurs sucs salivaires dissolvent les matières dont on a composé le remède. Elles sont toutes du genre stimulant; elles doivent, par cette raison, dégorger l'intérieur de la bouche, & faire renaître l'appétit lorsqu'elles sont parvenues aux estomacs. (BRIEUDE.)

MASTODYNIE (*Pathologie particulière*) : douleur constante ou périodique de l'une ou l'autre mamelle & quelquefois de toutes les deux. Sous cette dénomination, empruntée du grec, se trouvent rangées, dans la Nosologie de Sauvages, les diverses affections de ces organes, celles surtout qui sont accompagnées de sensations locales plus ou moins pénibles à supporter. On trouve dans cet ordre les espèces suivantes : 1°. la mastodynie phlegmoneuse; 2°. la mastodynie des pubères; 3°. la mastodynie pilaire; 4°. la mastodynie cancéreuse; 5°. la mastodynie par exubérance de lait ou le sparganose de Dioscoride; 6°. la mastodynie butyreuse; 7°. la mastodynie emphysémateuse de Roderic à Castro; 8°. la mastodynie apostémateuse. (*Voyez*, pour le plus grand nombre de ces espèces, ce qui a été dit à *l'article* MAMELLES.)

MASTURBATION. *Masturbatio.* (*Médecine.*) Onanisme. C'est un acte contre nature, auquel se

livrent les deux ſexes, particuliérement à l'époque de la vie où les organes génitaux jouiſſent ou commencent à jouir de l'excitabilité qui leur eſt néceſſaire pour répondre au grand acte de la génération. On l'obſerve particuliérement dans les villes, où les ſens ſont plus tôt développés & où les mœurs ſont généralement plus corrompues que dans les campagnes. Cet excès eſt ſurtout familier à l'adoleſcence & à la jeuneſſe. Cette malheureuſe habitude commence ſouvent en même tems que la raiſon; elle la précède auſſi quelquefois; elle uſe & détruit l'individu qui la contracte : on la quitte très-difficilement lorſqu'elle a pris un certain empire.

M. Tiſſot me fournira la deſcription de preſque tous les déſordres que ce vice ne produit que trop ſouvent. Les maux les plus fréquens, ſelon lui, ſont: 1°. un dérangement total de l'eſtomac, qui s'annonce par la perte de l'appétit, par des appétits irréguliers, par des douleurs vives pendant la digeſtion, ou par des vomiſſemens habituels; 2°. par un affoibliſſement des organes de la reſpiration, d'où réſultent des toux ſèches, des enrouemens, de la foibleſſe dans la voix; on eſt eſſoufflé au plus léger mouvement; 3°. il s'enſuit un relâchement total du genre nerveux; 4°. une diminution conſidérable dans les forces; 5°. la pâleur, une jauniſſe légère, permanente; 6°. des boutons au viſage, ſurtout au front, aux tempes & auprès du nez; 7°. une maigreur conſidérable.

Ces malheureux ſont d'une ſenſibilité extrême; tous les changemens de ſaiſon leur font beaucoup d'impreſſion, principalement le froid. Les mouvemens de leurs yeux ſont languiſſans; leur vue eſt affoiblie; leurs facultés morales ſe reſſentent de cette foibleſſe nerveuſe; leur mémoire eſt preſque perdue. Certains de ces malades ont un ennui & un malaiſe continuel. Une perte habituelle de ſemence achève de les affoiblir. Leur teint eſt plombé; ils ont la face hypocratique. Vers la fin, les digeſtions ſont nulles : les alimens, après avoir ſéjourné trois ou quatre heures dans l'eſtomac, reviennent à la bouche ſans avoir ſouffert aucune altération.

Les parties génitales, chez l'homme, ſont celles qui recouvrent le plus lentement leur vigueur; elles reſtent mortes quelquefois pour toujours, quoique l'individu ſe rétabliſſe.

Chez un de ces malades, les mains étoient ſans force, tremblantes & dans une ſueur continuelle. De violens maux d'eſtomac étoient joints à des douleurs dans les bras & les jambes, avec de la toux, des douleurs de poitrine, des maux de reins. Malgré tous ces ſymptômes, ces malades avoient un appétit dévorant & étoient d'une maigreur extrême.

Un autre ſe plaignoit qu'il lui ſurvenoit des phlictènes à la verge.

Un troiſième reſſentoit pendant l'acte des douleurs au viſage, comme des piqûres d'épingle; il avoit en même tems des boutons au viſage, à la poitrine & aux reins, avec un mal-aiſe général. Quelquefois les douleurs ſe portoient, diſoit-il, dans l'intérieur du cerveau & au cou, avec de la roideur dans tout le corps.

L'hypocondriaſie, l'épilepſie, le tétanos, la manie, ſont auſſi l'effet de cette habitude.

Les idées vénériennes vives & fréquentes occaſionnent la varicocèle & l'hydrocèle, ſuivant Morgagni.

Indépendamment des maladies chroniques, les excès vénériens produiſent les maladies aiguës de toute eſpèce. Des hommes ſont morts dans le coït.

La maſturbation produit chez les femmes les mêmes déſordres que chez les hommes; elles deviennent hyſtériques; elles ſont ſujètes à des jauniſſes incurables, à des crampes violentes & douloureuſes de l'eſtomac, &c., à des douleurs vives, dures, aux fleurs-blanches, âcres, rongeantes, au relâchement, à la chute, à l'ulcère de la matrice, au prolongement & aux dartres du clitoris, à la fureur utérine, &c.

La maigreur du viſage, le teint plombé, la rudeſſe de la peau ſont les ſignes viſibles de cette habitude chez elles. Leurs lèvres perdent leur couleur vermeille, les dents leur blancheur, les yeux leur éclat; les mouvemens de ces derniers ſont languiſſans. La taille tourne aux jeunes perſonnes depuis dix à ſeize ans. Les jeunes gens de l'un & l'autre ſexe deviennent rachitiques : ce fait, confirmé par une expérience conſtante, prouve que Boerhaave s'eſt trompé lorſqu'il a dit que les enfans étoient exempts de cette maladie après l'âge de trois ans.

Morgagni rapporte des obſervations de jeunes perſonnes qui s'étoient procuré des maladies de veſſie très-graves, en y introduiſant des corps étrangers par le canal de l'urètre.

Hoffmann aſſure que les jeunes gens livrés à ce genre de débauche décroiſſent au lieu de croître.

Le dégoût pour le coït naturel eſt ſouvent une ſuite de cette habitude : on voit chaque jour des hommes, & plus encore des femmes, lui préférer tous les genres de maſturbation.

La perte de la ſemence ou des liqueurs qui accompagnent l'acte vénérien, conſidérée relativement à la population, eſt un accident très-grave ſous tous les rapports. Relativement à la ſanté des individus qui la ſouffrent, elle eſt la ſource d'une infinité de maux, ainſi qu'on l'a déjà obſervé; car quoique les humeurs que la femme répand dans ce moment paroiſſent moins néceſſaires à la génération, elles ne s'épuiſent pas moins; par conſéquent la maſturbation doit porter les mêmes déſordres dans ſa ſanté que chez l'homme.

Outre la perte de ces liqueurs, ſi néceſſaires à la ſanté, la maſturbation produit le ſpaſme, ou tout au moins l'éréthiſme de la fibre muſculaire, en même tems qu'elle augmente la ſenſibilité de la fibre nerveuſe : ces deux fonctions du ſolide vivant, répétées ſouvent, détruiſent l'individu qui les provoque.

Nous devons remarquer encore que nos organes ne ſont point doués du même degré de ſenſibilité & d'irritabilité; il y en a qui le ſont infiniment plus que d'autres : un eſtomac poſſède l'une & l'autre faculté

à un degré extrême; aussi est-il un des viscères qui se ressent le plus de cette habitude.

Les personnes épuisées par ce genre de débauche voient développer en elles les vices scrophuleux, dartreux, scorbutiques, &c., qui n'eussent jamais paru, si elles avoient conservé l'intégrité de leurs forces, en s'abstenant de ces attouchemens voluptueux : cette observation de M. Tissot est aussi vraie que judicieuse.

Après avoir rapporté les principaux faits recueillis par cet auteur sur l'onanisme, je vais ajouter, 1°. les réflexions que m'a fournies son ouvrage; 2°. les observations qui me sont personnelles; 3°. j'exposerai ensuite le traitement qu'il propose avec celui que j'ai employé.

1°. Ce médecin philosophe voyant ce crime antisocial généralement répandu chez toutes les nations civilisées, a cherché les moyens les plus efficaces pour en arrêter les progrès. Les principes de morale lui paroissant un frein insuffisant, il a voulu effrayer les deux sexes, en les menaçant d'une destruction prochaine. Son zèle est très-louable. Quoique je sois animé du même sentiment, je ne puis m'empêcher, comme médecin, d'être d'un avis contraire au sien. Quant au prognostic, cette habitude détestable n'est point aussi meurtrière qu'il l'assure; car il n'est que trop vrai que des individus forts & robustes s'y livrent pendant longues années sans que leur santé en soit altérée : ces exemples sont fréquens parmi les soldats & les matelots.

2°. Les signes qu'il indique pour reconnoître cette habitude sont trop vagues; la plupart sont communs à d'autres maladies nerveuses.

J'ai été appelé, il y a longues années, auprès d'une jeune personne âgée de dix-sept ans. Elle étoit dans son lit depuis plus d'un an, sans pouvoir supporter la lumière. Le bruit le plus léger lui donnoit des convulsions; tel que celui des anneaux, en glissant sur les tringles de son lit, lorsqu'on fermoit ou qu'on ouvroit ses rideaux. Elle ne prenoit d'autres alimens que du café au lait avec du pain. Dans les plus grandes rigueurs de l'hiver, elle n'eut qu'un seul drap de lit pour couverture. Dans cet état elle étoit engraissée & avoit conservé de belles couleurs. Ses règles couloient assez régulièrement. Des douleurs dans la région de la vessie, avec suppression des urines, obligèrent ses parens de faire venir un chirurgien pour la sonder : ce dernier ayant trouvé des corps étrangers dans ce viscère, & voyant l'urètre plus dilatée que dans l'état naturel, me fit appeler. On présume facilement que notre surprise fut extrême; elle nous fit naître des soupçons, après l'écoulement des urines; mais nous ne pûmes arracher aucun aveu à la malade. Le chirurgien fit sortir plusieurs morceaux de tuyau de pipe de terre blanche; enfin, le dernier morceau étoit un petit manche de fer-blanc d'une cafetière, long d'environ trois pouces. Pour lors, la malade confondue, avoua qu'elle s'étoit livrée à un genre de masturbation très-extraordinaire, qui prouvoit son ignorance & la force de son tempérament. Dès que les accidens eurent cessé, & qu'elle fut rétablie, on la maria. Elle eut plusieurs enfans; mais elle conserva des maux de nerfs toute sa vie, & finit par être aveugle.

Cette observation a beaucoup d'analogie avec celle de Morgagni, rapportée ci-dessus; elle en diffère néanmoins, 1°. par le genre de nourriture de la malade; 2°. par son insensibilité à la rigueur de l'hiver dans les montagnes d'Auvergne; 3°. enfin par la conservation de ses couleurs & de sa carnation.

Cet excès de débauche déprave les humeurs en même tems qu'il anéantit les forces de l'individu qui s'y livre. Le premier effet est commun aux deux sexes. L'homme n'a qu'un moyen pour s'y livrer; la femme en a plusieurs; elle peut, suivant son choix, désorganiser la matrice, la vessie, le clitoris & les parties adjacentes; elle peut, par cette raison, se faire beaucoup plus de mal.

Outre les causes indiquées par le célèbre médecin de Lausane, il en est encore d'autres.

Depuis que j'habite Paris, j'ai été consulté quelquefois pour des enfans de l'un & l'autre sexe, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à huit, qui portoient habituellement leurs mains sur les parties de la génération : les uns & les autres donnoient des signes visibles du plaisir qu'ils éprouvoient; les mâles étoient souvent en érection, & les filles avoient quelquefois des taches lymphatiques sur leur chemise. L'état de langueur où ils étoient ne laissoit d'ailleurs aucun doute sur l'excès de leur sensibilité & de leur irritabilité. Je trouve plusieurs causes de ce phénomène : 1°. ils étoient nés de parens névropatiques, ou dont les humeurs blanches étoient acrimonieuses; 2°. le hasard avoit dirigé leurs mains vers ces parties la première fois, & avoit donné naissance à cette habitude; 3°. les bonnes la leur avoient apprise en les chatouillant. On sait qu'elles sont dans cet usage.

Les observations que je vais ajouter ici prouveront que cette habitude est plus fréquente qu'on ne pense dans un âge aussi tendre.

Première observation. Un enfant de deux ans portoit continuellement ses mains sur sa verge, ou se frottoit les parties avec ses langes.

Deuxième observation. Un jeune enfant de cinq ans montroit naïvement sa verge en érection à sa mère, en lui disant qu'il ne pouvoit la retenir, & que cela lui arrivoit souvent.

Troisième observation. Une jeune fille, âgée de huit ans, se frottoit continuellement les parties de la génération; ce à quoi elle étoit excitée, disoit-elle, par le plaisir qu'elle éprouvoit.

Son frère, âgé de six ans, avoit aussi des érections fréquentes qu'il provoquoit continuellement, à cause du plaisir qui en étoit la suite.

Cette habitude avoit pris naissance par hasard chez tous les deux, & sans avoir eu de fréquentation.

Quatrième observation. Un enfant âgé de deux ans & trois mois, habitué à coucher avec sa mère, montroit un penchant décidé à la caresser voluptueusement. Sa verge entroit en érection; la mère

ne permit plus qu'il vînt dans son lit. Ses émotions cessèrent par cette seule privation.

Cinquième observation. Les enfans scrophuleux sont plus sujets à la masturbation à l'époque de la puberté, depuis douze jusqu'à quinze ans. Les médecins cliniques sont à portée de vérifier le fait journellement.

Il seroit superflu d'ajouter ici d'autres faits pour prouver que les petits enfans des habitans des villes ont presque tous des dispositions à la masturbation, à cause de la grande sensibilité des parties de la génération que le plus léger attouchement met en jeu.

Leur prépuce est aussi sujet à s'enflammer quelquefois; cette inflammation produit l'érection. Il ne faut point confondre cette maladie avec la précédente.

Les adolescens qui ont eu le malheur de contracter cette habitude, dont l'imagination est ardente, avouent que lorsqu'ils sont couchés chaudement sur le dos, dans leur lit, il leur est presqu'impossible de se retenir.

Les jeunes personnes du sexe que l'on fait monter à cheval à califourchon, sont portées, malgré elles, à la masturbation par les mouvemens du cheval.

La dépravation des mœurs, le luxe, la misère, la crainte d'une nombreuse famille qu'on n'a point le moyen d'élever suivant le rang que l'on tient dans la société; la crainte d'une grossesse pénible, ou d'un accouchement laborieux chez les femmes délicates, ou livrées aux plaisirs, toutes ces causes font préférer ce genre de débauche au devoir sacré du mariage, & arrêtent les progrès de la population.

Traitement.

Il résulte de l'habitude invétérée de la masturbation, des maladies chroniques de toute espèce.

Le solide vivant en est le premier affecté; il est à son tour la source de tous les désordres qu'elle produit.

Pour rétablir le systême nerveux, M. Tissot emploie, 1°. le regime; 2°. les remèdes.

Le séjour à la campagne est très-essentiel, surtout dans la belle saison; l'air pur, chargé d'exhalaisons bienfaisantes, renouvelé continuellement, est un des moyens les plus efficaces pour ranimer la puissance nerveuse qui est le principe de la santé, lorsqu'elle est distribuée avec harmonie à chaque partie du corps humain.

Le malade doit se nourrir de gelées animales aromatisées; il doit en user souvent & en petite quantité: les œufs frais, les viandes rôties, le lait de vache & de chèvre sont les meilleurs alimens qu'il puisse choisir.

Il doit faire chaque jour de l'exercice à pied ou à cheval, proportionnellement à ses forces; celui du matin à jeûn est préférable à tout autre.

Les jeux du billard, du volant, de la boule, des quilles, la danse, &c., sont aussi très-salutaires lorsqu'ils n'épuisent point; la laine sur la peau, les brosses, donnent du ressort à la peau, &, par sympathie, à l'estomac; elles aident la digestion & l'assimilation.

Il faut se coucher de bonne heure & se lever matin.

Sept ou huit heures de sommeil suffisent.

On doit surveiller les évacuations journalières, & faire en sorte qu'elles soient régulières & suffisantes.

On évitera les passions violentes, surtout celles qui peuvent conduire à l'acte vénérien.

On dissipera la mélancolie inséparable de cet état, en cherchant des occupations agréables, que l'on variera autant qu'il sera possible.

La saignée est toujours contraire, ainsi que les purgatifs: ces derniers, néanmoins, sont quelquefois nécessaires dans certains cas rares, où la saburre s'est accumulée dans les premières voies.

J'ajouterai peu de chose à des conseils aussi sages.

1°. Les exercices du corps, ainsi que les voyages par mer & par terre, sont, à mon avis, les moyens les plus efficaces pour dissiper la mélancolie; 2°. il est des tempéramens auxquels il faut moins de huit heures de sommeil, tels que les tempéramens qui ont la fibre lâche; lorsqu'on a passé le moyen âge l'on dort moins; dans la vieillesse, huit heures de séjour au lit seroient nuisibles, si l'on jouit de la santé; 3°. la musique, les spectacles, calment ordinairement les agitations de l'ame; ils l'égaient & la raniment lorsqu'elle est dans l'apathie; ils sont aussi quelquefois trop d'impression sur certains individus, tandis qu'ils augmentent l'abattement de quelques autres. Nous rencontrons chaque jour des mélancoliques qui ne peuvent les supporter, & auxquels il faut les interdire.

Les remèdes que l'auteur propose sont pris parmi les fortifians qui ne stimulent point le genre nerveux; il proscrit surtout ceux qui irritent les parties de la génération: parmi les premiers, le quinquina & les bains froids tiennent le premier rang. Le fer & ses préparations, les eaux minérales, martiales, gazeuses; ces dernières, d'après les conseils d'Hoffmann; la crême de tartre, la canelle, les vins d'Espagne, le lait de beurre sont aussi fort utiles.

Le quinquina, donné sous toutes les formes, en opiate, en décoction, en infusion dans l'eau ou dans le vin, produit les meilleurs effets; il faut le prendre plusieurs fois dans la journée, à petite dose, & le continuer long-tems.

Il en est de même des bains froids; l'heure la plus utile pour prendre ces derniers, c'est le soir après la digestion du dîner. Avec ces deux remèdes, l'auteur a fait des cures merveilleuses; le bain, pris à cette heure, rend les nuits tranquilles.

Le fer & ses préparations sont aussi des toniques excellens.

Les eaux martiales, les gazeuses pures, ou coupées avec le lait de vache, celles de Spa & de Seltz produisent les meilleurs effets.

La crême de tartre agit doucement sur les premières voies; donnée à petite dose, elle est diurétique & tonique.

La canelle eſt un aromate très-doux, & un tonique excellent.

Le vin d'Eſpagne, aſſocié avec la décoction de quinquina, eſt un cordial & un bon tonique.

L'auteur a donné avec ſuccès le lait de beurre à certains tempéramens bilieux. Ce remède n'eſt applicable qu'aux conſtitutions bilieuſes & hypocondriaques, lorſqu'elles ſe trouvent compliquées avec l'épuiſement dont il eſt queſtion ici.

Voici deux traitemens qui ont réuſſi à l'auteur : leur ſuccès les rend recommandables, & me détermine à les rapporter.

Le malade prenoit le matin, à jeûn, ſix onces de décoction de quinquina, avec une cuillerée de vin de Canaries; une heure après, on lui donnoit dix onces de lait de chèvre, adouci avec du ſucre, auquel on ajoutoit une cuillerée d'eau de fleurs d'orange; il dînoit avec un poulet froid, un verre de vin de Bourgogne & du pain. A ſix heures du ſoir, ſix onces de décoction de quinquina; à ſix heures & demie, un bain froid; à huit heures du ſoir, dix onces de lait de chèvre, du ſucre & de l'eau de fleurs d'orange.

Deuxième traitement.

Le malade prenoit du lait de vache quatre fois par jour, du pain, des œufs frais & de l'eau pure; il uſoit en même tems d'un opiate compoſé avec le quinquina, la conſerve d'écorce d'oranger & le ſirop de menthe. (BRIEUDE.)

MATELASSIER. (*Voy. l'article* CARDEUR.)

MATIÈRE (*Pathologie particulière*) : dénomination qui caractériſe le produit d'une inflammation paſſée, d'une manière plus ou moins prompte, à l'état de ſuppuration. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* MATURATION, PUS & SUPPURATION.)

MATIÈRE MÉDICALE. Ce n'eſt point aſſez, pour exercer la médecine, de connoître la ſtructure & les fonctions du corps humain; de ſavoir quelles ſont les diverſes altérations dont il eſt ſuſceptible, de diſtinguer, à l'aide de ſignes certains, les différences générales de ces altérations, & la nature particulière de chacune d'elles; il faut encore rechercher, dans les différens corps qui compoſent notre globe, des ſubſtances propres à combattre les effets délétères des maladies, & à rétablir la ſanté dans ſa première vigueur. Cette recherche conſtitue la partie la plus importante & la plus difficile de l'art de guérir.

L'emploi des divers moyens capables de faire renaître la ſanté regarde cette branche de la médecine, à laquelle on a donné très-anciennement le nom de *thérapeutique* (*voyez ce mot*). On diviſoit autrefois cette partie en diététique, pharmacie & chirurgie. La première régloit le régime des malades; elle apprenoit quelle étoit l'eſpèce, la quantité & la nature des différens alimens qui convenoient dans les affections morbifiques : les Anciens y faiſoient une attention beaucoup plus grande qu'on ne fait aujourd'hui. Hippocrate regardoit cette partie comme ſi utile, qu'il a écrit trois livres ſur cet objet. Celſe nous apprend que du tems d'Éraſiſtrate & d'Hérophile, il y avoit des médecins diététiques, particuliérement chargés de cette partie de la médecine.

La pharmacie ou la pharmaceutique s'occupoit de l'art d'employer les médicamens; & enfin la chirurgie guériſſoit par le ſecours de la main.

Sans diſcuter ici la valeur exacte du mot *pharmaceutique* ou *pharmacie*, qui avoit, chez les Anciens, une acception fort différente de celle qu'il a aujourd'hui, il eſt clair que ce n'eſt que cette ſeconde partie de la thérapeutique qui doit nous occuper. On conçoit facilement que le mot *pharmaceutique* ou *pharmacie* eſt pris ici dans un ſens fort différent de celui qu'il a communément dans le monde : c'eſt en général la ſcience de connoître, de choiſir & d'adminiſtrer les médicamens, qu'il faut bien diſtinguer de l'art de les préparer. On diviſe aujourd'hui cette ſcience en trois parties; ſavoir : la matière médicale, la chimie médicinale & la pharmacie proprement dite.

La matière médicale comprend l'hiſtoire naturelle, les propriétés chimiques, les qualités médicinales & l'adminiſtration particulière de chaque médicament ſimple. La plupart des auteurs qui ont traité des remèdes ne ſe ſont occupés que de cette partie.

La chimie médicinale, qu'on a auſſi appelée *pharmaco-chimie*, comprend toutes les combinaiſons chimiques dont nous connoiſſons la nature, qui jouiſſent de propriétés nouvelles & preſque toujours plus énergiques que celles des ſubſtances ſimples, dont traite la matière médicale. On s'occupe, dans cette partie, de tous les remèdes compoſés que les chimiſtes ont introduits dans la médecine, remèdes qui ſont de la plus grande utilité lorſqu'on les connoît parfaitement, qu'on les adminiſtre bien, & qui peuvent être très-dangereux dans des mains inhabiles. Cette partie eſt appelée auſſi *pharmacie chimique*.

La pharmacie proprement dite conſiſte dans l'art de mêler un plus ou moins grand nombre de médicamens à la fois : elle eſt appelée auſſi *pharmacie galénique*, pour la diſtinguer de la précédente, parce que Galien eſt un des premiers médecins qui ait introduit en médecine ce mélange de médicamens. Nous verrons par la ſuite qu'elle a beaucoup nui aux progrès de la médecine.

L'art de préparer les médicamens chimiques eſt ordinairement confondu, dans les pharmacopées & dans les diſpenſaires, avec celui de compoſer les préparations galéniques, parce que tous les deux ſont confiés à des hommes intelligens & inſtruits, qui s'en occupent avec un égal ſuccès.

Avant de paſſer à l'hiſtoire particulière de chacune de ces parties de la thérapeutique, il eſt néceſſaire de connoître la nature des médicamens en général, la néceſſité des ſciences que j'appelle acceſſoires de la matière

matière médicale, les différentes époques de cette partie de la médecine, la manière d'agir des médicamens en général, celle de juger de leurs vertus; enfin, les moyens de perfectionner & d'éclairer cette branche importante de l'art de guérir. Ces différens objets seront traités dans autant de paragraphes particuliers. Ils formeront une espèce d'introduction à la science des médicamens, dans laquelle, sans répondre d'être aussi court que la plupart des auteurs qui m'ont précédé, je tâcherai cependant de mettre la précision & l'exactitude qui sont si nécessaires dans les ouvrages élémentaires de médecine.

§. Ier. *Des médicamens considérés en général.*

On donne le nom de *médicament* à toute substance qui a la propriété de changer l'état actuel des solides ou des fluides du corps humain, de telle sorte qu'elle s'oppose à la détérioration des uns & des autres, & qu'elle rétablisse la santé. Tous les auteurs distinguent par cette définition le médicament d'avec l'aliment & le poison : suivant eux, l'aliment est susceptible de se changer en notre propre nature, & de réparer les pertes que les mouvemens répétés des solides occasionnent continuellement. Le poison, au contraire, dénature les fluides & désorganise les solides; il fait cesser avec plus ou moins de promptitude le mouvement de la vie. Mais cette définition ne peut être exacte, qu'en prenant les extrêmes dans chacune de ces classes : par exemple, en comparant ensemble les divers effets qu'exercent sur l'économie animale, le blé, l'ipécacuanha & l'arsenic. En effet, le premier se change en notre propre substance & entretient la nutrition; le second, reçu dans l'estomac, y excite une contraction convulsive qui produit le vomissement, sans contribuer en rien à la nutrition; & l'arsenic appliqué sur les parois de ce viscère, loin de pouvoir être changé par son travail, & d'y exciter une simple convulsion utile, en irrite fortement les fibres, y produit des secousses violentes, & finit même par l'enflammer & en désorganiser le tissu.

Cependant ces distinctions, utiles en elles-mêmes, ne doivent pas être portées trop loin. L'aliment peut être, dans beaucoup de circonstances, un véritable médicament; & tel est l'art d'un médecin habile, que, dans beaucoup de cas, le régime qu'il prescrit à ses malades peut leur tenir lieu de tout remède. Ce fait est d'autant plus nécessaire à connoître pour les jeunes médecins, qu'au lieu de fatiguer certains malades par des remèdes plus ou moins dégoûtans, ils doivent chercher dans un régime bien entendu, & surtout pour les maladies chroniques, le véritable remède à la plupart de ces affections. J'ose dire que les médecins, même les plus habiles, n'ont pas fait assez d'attention à cet objet de la plus grande importance. N'est-il pas naturel d'espérer que des substances destinées à parcourir tout le tissu cellulaire, & à pénétrer dans les replis les plus cachés du corps humain, qui d'ailleurs sont prises avec plaisir & avec constance par les malades, agiront avec plus d'énergie & de certitude, que des remèdes dont la lenteur dans l'action & l'aversion naturelle portent toujours les malades à les accuser d'infidélité? C'est en suivant un régime médicamenteux approprié, que l'on guérit souvent les maladies de la peau & des humeurs, sur lesquelles les médicamens les plus pénétrans n'ont quelquefois aucun succès. C'est ainsi que l'eau en abondance, la diète végétale, les herbes potagères, les légumineux, les farineux réussissent souvent sans aucune autre espèce de remèdes, dans un grand nombre de maladies chroniques; & il est du devoir d'un médecin instruit de n'employer que ce simple régime médicamenteux, lorsqu'il peut suffire.

Si les alimens peuvent être considérés dans quelques circonstances comme de véritables médicamens, ils peuvent aussi devenir des poisons dangereux. En effet, s'ils sont d'une mauvaise nature, ou en trop grande quantité; s'ils sont altérés par la fermentation putride; si l'estomac ne peut les digérer en raison de leur dureté ou de leur viscosité, ils nuisent plutôt qu'ils ne sont utiles. Au lieu de réparer les forces, ils laissent de mauvais levains dans les premières voies, ou ils portent, dans les humeurs, un principe coagulant, septique & délétère. Ils sont donc alors susceptibles de produire des âcres presque vénéneux, capables d'attaquer le tissu des solides, & d'altérer la crase des humeurs. Telle est l'origine des obstructions & des squirres produits par la viscosité & la lenteur des sucs alimentaires, des altérations de la lymphe & des éruptions cutanées, qui en sont presque toujours la suite, maladies souvent occasionnées par l'âcreté des nourritures trop assaisonnées & trop sapides; des fièvres intermittentes & putrides, dont les levains septiques, résidus des mauvaises digestions, sont le plus souvent la cause. Enfin, si l'on considère que, d'une autre part, les médicamens peuvent nourrir, tels que les boissons animales, les mucilages, les corps sucrés, &c., on concevra bientôt qu'il n'y a qu'une très-petite distance entre les substances alimentaires & les médicamenteuses.

La différence est souvent encore moins grande entre le médicament & le poison. Tous les remèdes employés sans nécessité sont plus ou moins vénéneux; ils surchargent en vain l'estomac; ils troublent le mouvement digestif; ne pouvant agir contre une cause morbifique, qui n'existe pas dans cette circonstance, ils portent leur énergie sur les organes sains; ils dérangent leurs fonctions, & ils nuisent constamment. C'est à cette classe qu'il faut rapporter l'abus auquel se laissent aller beaucoup de personnes, en employant inconsidérément & sans l'avis des médecins instruits, ce qu'elles appellent *des remèdes de précaution*, les bains, les boissons chaudes & délayantes en trop grande quantité, &, ce qui est pis, la saignée & les purgatifs. Ces prétendus remèdes de précaution ont plus occasionné de maladies, qu'ils n'en ont prévenu. On donne dans un excès aussi condamnable, lorsque, sans connoître exactement la nature d'une maladie, on administre au hasard les médicamens même les plus simples. Que sera-ce donc si,

dans ces circonſtances, on preſcrit des remèdes actifs? Si les gens du monde connoiſſoient les dangers de cette mauvaiſe pratique & d'un empiriſme auſſi aveugle, ils ne ſeroient point auſſi aiſés à ſéduire, & la plus légère réflexion ſuffiroit pour les engager à ne pas mettre en uſage les drogues recommandées par le premier venu. En effet, lorſque les médecins les plus habiles & les plus expérimentés ſont embarraſſés pour le choix des remèdes, comment imaginer que des hommes qui n'ont nulle idée ni de la maladie, ni de la manière de la guérir, pourront rencontrer juſte un médicament approprié au mal qu'on a à combattre? Un jeune médecin doit donc prendre garde, en preſcrivant des remèdes, de ne point les indiquer à la légère, de bien peſer toutes les circonſtances qui accompagnent la maladie, & ſurtout de ne rien faire & d'être ſimple témoin des efforts de la nature, lorſque la cauſe du mal ne lui eſt pas bien connue. C'eſt le moyen d'exercer ſon art avec la certitude & l'honnêteté qui conviennent à la nobleſſe de cette profeſſion.

Tous les auteurs de matière médicale s'accordent à faire obſerver que les poiſons peuvent devenir de très-grands remèdes entre les mains des médecins éclairés. Cette aſſertion a pris ſurtout une grande force dans l'eſprit de pluſieurs hommes de l'art, depuis que Van-Swieten a introduit le ſublimé corroſif en médecine d'après les Ruſſes, & depuis que Storck & quelques autres ſavans médecins allemands ont fait l'éloge de la ciguë, du *ſtramonium*, de la juſquiame, du *phytolacca*, de la belladone, de l'aconit, du napel, &c.; d'après l'exemple de ces deux hommes célèbres, on a oſé propoſer, & on a même employé l'arſenic & le vert-de-gris. Sans nier que ces poiſons ne puiſſent avoir de très-grands effets dans certains cas, il eſt cependant certain que leur uſage, ſurtout celui des végétaux aſſoupiſſans, n'a pas eu, à beaucoup près, en France les ſuccès qu'on en eſpéroit d'après les aſſertions de Storck, & que les ſquirres, les cancers, les gouttes ſereines, les ulcères à la matrice, les maladies anciennes de la peau n'en ſont pas moins rebèlles à l'art. On n'en ſera point étonné, en réfléchiſſant que la force des fibres & la vigueur du tempérament des habitans du Nord ſont bien éloignées de la délicateſſe des muſcles & de la ſenſibilité nerveuſe extrême des Français, & que par conſéquent les remèdes qui n'excitent par leur âcreté & leur virulence, qu'une action modérée ſur les viſcères des peuples du Nord, ſont capables d'agacer les nerfs & de porter le trouble dans toutes les fonctions des habitans des pays plus tempérés. Il y a donc de fortes raiſons pour craindre l'effet des médicamens vireux ſur les hommes de nos climats, & pour ne jamais les employer qu'avec une extrême retenue, quoi qu'en puiſſent dire pluſieurs médecins français qui en font un trop grand uſage.

Les différentes diſtinctions des médicamens ſont très-multipliées. Relativement à la manière de les adminiſtrer, on reconnoît des médicamens externes, des médicamens internes & des moyens. Les premiers prennent quelquefois le nom de *topiques:* on les applique à l'extérieur & ſur la peau; les ſeconds ſont adminiſtrés à l'intérieur ſous différentes formes; les troiſièmes ſont introduits dans différentes cavités, ſans paſſer par l'eſtomac, comme les injections, les gargariſmes, &c.

On en reconnoît de *ſimples*, tels qu'ils ſortent des mains de la nature, & de *compoſés* lorſque ce ſont pluſieurs ſimples qui ont été réunis par l'art. On peut diſtinguer ces derniers en *compoſés chimiques*, dans leſquels la force d'affinité a formé un nouveau corps, dont on peut connoître la nature; & en *compoſés pharmaceutiques*, qui ne ſont que des mélanges de pluſieurs médicamens ſimples ou déjà compoſés, dans leſquels il eſt impoſſible de reconnoître avec exactitude les altérations chimiques qu'ils éprouvent.

Le médicamens ſimples ſont tirés des trois règnes de la nature, & on les diſtingue en minéraux, végétaux & animaux; ils ſont *indigènes* ou *exotiques*. On doit préférer les premiers aux ſeconds, & ne point ſe laiſſer perſuader que les remèdes qui viennent de loin ſont infiniment au-deſſus de ceux qui croiſſent autour de nous. Mais il eſt pluſieurs claſſes de ſecours médicamenteux dont l'art ſe ſert avec beaucoup d'avantages, & qui n'appartiennent pas à l'un des trois règnes de la nature excluſivement: tels ſont la chaleur, le contact de la lumière du ſoleil, l'air jouiſſant de différentes propriétés, ſuivant les lieux & les circonſtances, les ſons, la muſique, &c. Tous les moyens que la médecine emploie, & qui ſe rapportent à quelqu'action dépendante des malades, comme le repos, l'exercice général ou particulier, les frictions, &c. n'appartiennent pas davantage à ces claſſes. Enfin, la médecine morale, ou celle qui n'a de priſe que ſur l'eſprit, telles que la conſolation, la colère, la crainte, & toutes les paſſions miſes en jeu par tous les moyens connus, forment encore un genre de médicamens particuliers, & qui réuſſiſſent ſouvent entre les mains d'un médecin habile. Il faut donc que l'homme qui ſe deſtine à guérir ou à ſoulager ſes ſemblables, réuniſſe aux connoiſſances phyſiques les plus étendues, l'art de connoître le cœur & l'eſprit humain, & de ſavoir exciter ou calmer les paſſions, dont la réaction ſur le phyſique peut être utile ou déſavantageuſe dans un grand nombre de maladies.

Lorſqu'on conſidère l'action générale des remèdes, on obſerve que les uns en ont une très-marquée par une évacuation quelconque, tandis que les autres n'en préſentent pas une très-ſenſible. Les premiers portent le nom d'*évacuans*, & les ſeconds celui d'*altérans*, parce qu'il eſt démontré qu'en agiſſant peu à peu ſur les fluides & ſur les ſolides, ils en changent & ils en altèrent, pour ainſi dire, la nature & les qualités. Comme chacun de ces remèdes produit, ou une évacuation, ou une altération particulière, on leur a auſſi donné des noms particuliers, tels que ceux de *vomitifs*, *ſudorifiques*, &c. pour les premiers; & ceux de *toniques*, de *calmans*, de *rafraîchiſſans*, &c. pour les ſeconds.

Les effets généraux des différens médicamens ſont

encore cause des distinctions essentielles à établir entre eux : les uns agissent avec beaucoup de force ; on les connoît alors sous le nom de *médicamens actifs* ou *héroïques ;* tels sont les caustiques ou cautères, la saignée, les émétiques, les drastiques, les stimulans, &c. Les autres agissent d'une manière beaucoup moins marquée, & sont par conséquent d'une force moyenne ; tels que les délayans, les antiphlogistiques ou rafraîchissans, les purgatifs doux. Il en est dont l'action n'est presque pas sensible, & d'autres qui n'en ont point du tout. Ces derniers, comme nous le verrons par la suite, devroient être rejetés de la médecine.

La plupart des médicamens sont employés dans les maladies pour des vues différentes. Tantôt ils sont propres à guérir tout-à-fait le mal, & alors on les appelle *curatifs ;* tantôt ils ne sont propres qu'à en prévenir les effets funestes, & on les connoît sous le nom de *préservatifs ;* enfin, il en est qu'on ne destine qu'à s'opposer à quelque symptôme grave & à les faire cesser sans détruire la cause de la maladie, ce sont les *palliatifs.* Quelle que soit la prétention des alchimistes, on a oublié aujourd'hui, & avec raison, leurs prétendus remèdes universels ou *panacées.* On sait que c'est une chimère qui n'est fondée que sur l'ignorance & les préjugés, & que le même remède, quelque bon qu'il soit, ne peut jamais convenir ni à différentes maladies, ni à la même, considérée dans différens individus & dans des circonstances diverses. Plusieurs médecins ont cependant cru qu'il existoit des remèdes propres à combattre le même mal dans tous les cas possibles ; ils leur ont donné le nom de *spécifiques ;* mais on sait aujourd'hui que ces prétendus remèdes ne méritent pas, à beaucoup près, ce nom dans l'acception rigoureuse, puisque le mercure & le quinquina, qui sont, de l'aveu de tout le monde, à la tête des médicamens de cette classe, ne produisent pas constamment l'effet qu'on attend d'eux. M. Gastelier, médecin distingué de Montargis, a publié sur cet objet, en 1784, une Dissertation dans laquelle les gens du monde trouveront réuni tout ce que les meilleurs médecins ont pensé à cet égard.

Les médicamens simples ou composés portent encore des noms généraux, différens, suivant la manière dont les malades se les procurent. En effet, ou on les trouve dans les pharmacies, & alors ils portent le nom d'*officinaux ;* ou bien ce sont des substances qui existent partout, qu'on peut se procurer à peu de frais, & dont la préparation peut être faite par tout le monde, & ce sont les médicamens *domestiques ;* ou enfin le médecin, pour remplir des intentions particulières, prescrit de nouveaux mélanges ou de nouvelles compositions dont l'exécution est confiée à l'apothicaire, & on appelle ceux-ci *médicamens magistraux.*

Les médicamens diffèrent encore les uns des autres par la forme sous laquelle on les prescrit ; ils sont ou secs & pulvérulens, ou solides & cassans, ou mous & ductiles, ou enfin d'une liquidité plus ou moins considérable. Il est aisé de concevoir que ces différentes formes sont relatives à l'objet que le médecin se propose, & qu'il seroit inutile de donner des préceptes généraux sur cette matière. On doit savoir aussi que la forme a fait souvent donner aux médicamens des noms particuliers ; tels que ceux de tisane, de potion, de poudre, de bol, de tablettes, &c.

Une des plus importantes différences que l'on doit connoître dans les médicamens, c'est celle de la dose ou de la quantité à laquelle il faut administrer chacun d'eux ; elle va en général pour chaque prise depuis un demi-décigramme jusqu'à plusieurs grammes pour les médicamens secs ou mous ; & depuis une ou quelques gouttes jusqu'à un décilitre pour les liquides. Parenti a fait un Traité particulier sur cet objet. Il a pour titre *de Dosibus medicamentorum.*

§. II. *De l'utilité de plusieurs sciences accessoires pour la matière médicale.*

La véritable & la principale science des médicamens, celle qui seule pourroit suffire au médecin, est sans contredit la connoissance exacte & certaine des propriétés & des effets qu'ils produisent sur l'économie animale ; mais comme il s'en faut de beaucoup que cette connoissance ait acquis le degré d'évidence & de certitude qui pourroit la rendre capable de constituer seule la science de la matière médicale, les médecins ont cherché différens moyens de s'éclairer sur les vertus des médicamens ; de sorte que, par les travaux successifs des savans qui se sont occupés de cet objet, la matière médicale est devenue un ensemble de plusieurs sciences, qu'il est nécessaire de posséder à un égal degré pour être bon médecin.

Comme la connoissance des médicamens est particulièrement fondée sur l'histoire naturelle, la chimie & l'observation clinique, nous allons considérer, dans des articles particuliers, l'utilité & l'influence de ces trois sciences sur la matière médicale.

1°. *De l'utilité de l'histoire naturelle pour la matière médicale.*

Une des principales sciences nécessaires à la matière médicale, & dont cette partie de la médecine ne peut pas se passer, est sans contredit l'histoire naturelle. Sans prétendre qu'il soit nécessaire pour le médecin de posséder des détails de cette science immense, & de connoître aussi bien la minéralogie & la botanique que l'histoire des animaux, ce qui seroit impossible à l'homme le plus laborieux en médecine, il faut cependant qu'il possède les élémens de cette science, qu'il sache les auteurs qui ont le mieux écrit sur chaque partie de l'histoire naturelle, & qu'il connoisse au moins jusqu'aux principaux genres ou aux familles.

Presque tous les corps de la nature ont une action quelconque sur l'homme, soit comme alimens, soit comme poisons, soit comme médicamens ; il est donc nécessaire que le médecin puisse apprécier cette action, & juger quel en est le résultat sur l'économie animale. Quoique les substances que l'on emploie en

médecine ne fassent pas la millième partie des productions de la nature, si l'on veut bien connoître cette partie, il faut avoir des lumières assez étendues sur les autres, pour pouvoir en juger par comparaison.

Passons maintenant en revue les avantages que la matière médicale retire de l'histoire naturelle. Il est peu de corps parmi les minéraux, si l'on en excepte le soufre & quelques matières salines & métalliques, qui aient quelque succès dans la guérison des maladies. Des connoissances plus exactes en histoire naturelle ont appris que plusieurs substances terreuses qui avoient été autrefois fort recommandées, & dont quelques-unes même avoient été présentées comme des remèdes précieux, devoient être rejetées; tels sont le cristal de roche, les cinq fragmens précieux, &c. On sait que ces matières ont une dureté & une inertie trop considérables pour pouvoir être altérées par les sucs digestifs, & qu'en raison de ces propriétés elles sont plutôt capables de nuire & de blesser le tissu délicat du canal alimentaire. C'est aussi d'après une étude plus approfondie de l'histoire naturelle, qu'on ne regarde plus les dents fossiles, l'unicornu, le glossopètre, la pierre d'azur, le bézoard fossile, le talc, comme de véritables absorbans; qu'on ne préfère plus la pierre d'aigle, l'hématite & l'émeril au fer porphyrisé ou oxidé à l'état d'éthiops. Enfin, cette étude a bien démontré aujourd'hui que les absorbans argileux, tels que les bols, les terres sigillées, &c. sont de très-mauvais remèdes, capables d'occasionner des engorgemens dans les premières voies, & que toutes les matières calcaires, depuis les coquilles fossiles encore reconnoissables, jusqu'au marbre le plus dur & l'albâtre le plus beau, sont de la même nature, & ne peuvent jamais qu'absorber les acides. C'est depuis ces travaux qu'on ne fait pas plus de cas des astroïtes, des bélemnites, des pierres judaïques, que de la craie simple & pure. Quant aux sels minéraux, l'histoire naturelle en indique la forme; elle en apprend l'origine; elle fait distinguer plusieurs d'entr'eux qu'on confondoit autrefois les uns avec les autres, & auxquels on attribuoit les mêmes vertus, tels que le sel d'Epsom & le sel de Glauber; elle a, au contraire, montré l'analogie qui existe entre plusieurs, comme les sels d'Egra, de Seydschutz, de Sedlitz, &c.

Les végétaux qui ornent la terre & qui couvrent la croûte que les animaux habitent, sont l'objet de la science immense qui porte le nom de *botanique*. Il seroit bien difficile que tous les médecins fussent grands botanistes avant de voir des malades; l'étude nécessaire pour posséder cette science est si vaste, qu'il faut un grand nombre d'années pour connoître, comme il convient, une petite partie des plantes de notre globe. Commerson connoissoit vingt-cinq mille plantes, & il ne craignoit pas d'annoncer qu'il en existoit quatre à cinq fois autant sur la surface de la terre. Parmi cette immensité, à peine en trouveroit-on un mille qui ont été recommandées dans les maladies; &, dans ce dernier nombre, on n'en compte que cinq ou six cents qu'on emploie dans la pratique ordinaire. Encore de ces cinq ou six cents, n'y en a-t-il qu'une cinquantaine, tout au plus, qui soient connues comme jouissant de vertus différentes; toutes les autres sont congénères, ou ont les mêmes propriétés dans des degrés différens. Ne voit-on pas, d'après cette énumération exacte, qu'une étude approfondie de la botanique, loin d'être utile pour la matière médicale, ne peut que nuire aux étudians en médecine, en les détournant de leur objet principal? Ils doivent même être avertis qu'il y a du danger pour eux dans cette étude. Cette science est belle & séduisante; lorsqu'on s'y livre avec ardeur, elle entraîne beaucoup plus loin qu'on ne veut; une connoissance acquise en fait desirer vingt autres; une fois avancé, on avance encore, & on donne tout son tems à l'étude des plantes; de sorte qu'après un travail bien long, on est, pour ainsi dire, d'autant moins médecin, qu'on est plus botaniste.

Cependant il est une partie de cette science qu'il seroit dangereux de ne pas posséder en médecine; c'est celle de la philosophie botanique. Dans l'étude de cette partie, on se familiarise avec la nomenclature très-difficile des mots techniques; on apprend à bien distinguer les différentes parties des végétaux, à évaluer leurs caractères; on se forme une idée en grand de l'ensemble de cette science, & on est ensuite en état d'entendre les ouvrages des botanistes profonds auxquels on est quelquefois obligé d'avoir recours. Cette étude une fois faite, on doit passer à la connoissance des méthodes ou des systèmes de botanique, connoître surtout ceux des célèbres Tournefort, Jussieu & Linné; ne pas descendre jusqu'à tous les genres, mais s'arrêter particuliérement à ceux qui contiennent quelques espèces employées en médecine.

Il y a long-tems que je desire que quelque botaniste imagine une méthode particulière, pour apprendre aux jeunes gens à bien distinguer les cinq ou six cents plantes qui sont d'usage en médecine, en supposant qu'il n'y ait pour eux que ces seules plantes sur la surface du globe, en les isolant de toutes les autres: personne n'a encore eu cette idée. Il est vrai aussi qu'en voyant souvent ces végétaux usuels dans les campagnes, ou rassemblés dans des jardins particuliers, les étudians apprennent à les reconnoître à leur aspect, sans avoir besoin de caractères, & que quelques médecins ont pensé que cela pouvoit leur suffire. Cependant, comme plusieurs plantes peuvent se ressembler très-bien par le port, & différer cependant très-fort par les propriétés, la routine du simple jardinier ne doit pas être la seule méthode des médecins. Il leur faut une connoissance plus exacte; & je pense que, sans chercher une véritable méthode botanique, ce qui n'est pas possible pour un si petit nombre de plantes, on pourroit employer la méthode analytique de M. de Lamarck, en ne prenant, s'il étoit possible, que les caractères très-saillans & aisés à appercevoir.

Je n'ai pas besoin de faire observer avec plus de détails, que cette méthode, prise dans des caractères sûrs, est la seule manière d'éviter les quiproquo, si

dangereux en médecine; & je ne puis m'empêcher d'ajouter sur cet objet, que les médecins doivent toujours examiner les remèdes même les plus simples qu'ils prescrivent à leurs malades, avant que ces derniers en fassent usage, afin d'être sûrs qu'il n'y a point d'erreur de la part de personne. Parmi les faits que je pourrois rapporter en très-grand nombre, pour prouver que des connoissances imparfaites en botanique médicale sont toujours dangereuses, j'en choisirai un qui est arrivé sous les yeux d'un de mes confrères, & qu'il a communiqué à la Société royale de médecine. M. Jeanroi fut appelé, en janvier 1781, pour voir un malade, qu'il trouva dans un délire effrayant, & attaqué de plusieurs autres accidens nerveux, occasionnés par la racine de belladone, qu'on lui avoit donnée pour celle de bardane. Les symptômes fâcheux que ce malade éprouvoit, ne cédèrent qu'en partie à l'usage du vinaigre & des autres moyens indiqués en pareils cas; il eut, pendant quelque mois, une aliénation d'esprit singulière, qui ne fut totalement dissipée que par le régime, l'exercice & les bains de rivière. La matière médicale de Geoffroy, l'ouvrage de Wepfer sur la ciguë aquatique, &c. contiennent plusieurs autres faits de la même nature.

La botanique nécessaire au médecin est celle qui s'occupe, dans le plus grand détail, des différentes propriétés caractéristiques des substances végétales, sèches ou fraîches, qu'on emploie en médecine. Un étudiant doit s'attacher à connoître la forme, la couleur, le tissu, la densité, l'odeur, la saveur des racines, des bois, des tiges, des écorces, des feuilles, des fleurs, des fruits & des semences, soit dans leur état de fraîcheur, soit desséchées. Il est donc du devoir d'un auteur de matière médicale de décrire avec beaucoup de soin les diverses parties des plantes médicinales, & c'est ce que beaucoup d'entr'eux n'ont pas fait convenablement. Lieutaud & Vogel n'en ont rien dit du tout. Linné, quoique botaniste, n'y a pas assez insisté. Geoffroy & Cartheuser ont donné des descriptions, mais qui sont peut-être trop longues, & qui n'ont pas toute la clarté nécessaire. Bergius a tellement étendu ces descriptions des diverses parties des végétaux, qu'elles font près de la moitié de son ouvrage.

Un autre avantage que procure aux médecins l'étude de la botanique descriptive des végétaux médicamenteux, c'est de leur apprendre à juger de l'état, bon ou mauvais, des médicamens. L'âge, le terrain, la saison, la culture, influent, comme tout le monde le sait, sur les plantes; la manière dont les différentes parties sont conservées ou desséchées n'y influe pas moins; & l'art de connoître leur bonne conservation, leurs altérations ou leurs sophistications, dépend entièrement de cette étude, dont l'objet est, par cela même, de la plus grande importance.

Les botanistes ont cru trouver encore un autre point principal d'utilité dans l'étude de la science des végétaux pour la matière médicale; ils ont pensé que les plantes qui ont la même structure & les mêmes caractères pouvoient être regardées comme ayant les mêmes vertus. Hippocrate, à la vérité, a consigné cette assertion sur les légumineuses dans son livre de la diète. Hasselquist a fait une dissertation, dans laquelle il a réuni toutes les connoissances acquises sur cette identité apparente de forme & de vertu; mais Gleditsch (1), autre savant botaniste, a établi une opinion inverse, en apportant des exemples opposés, qui sont aussi multipliés que ceux dont on se sert communément pour prouver la première assertion. Un simple raisonnement suffira pour démontrer que cette méthode peut être trompeuse, comme l'a pensé Gleditsch. Les botanistes reconnoissent deux manières de classer les végétaux. La première, qu'ils appellent *système*, consiste dans un ensemble de caractères généraux, tirés d'une seule partie; tels sont ceux de Tournefort & de Linné. Le système étant fort loin de la marche de la nature, éloigne des individus souvent très-voisins les uns des autres, & en rapproche de très-disparates; il ne peut donc pas servir à indiquer les vertus des végétaux; ajoutez à cela que les plantes se trouvant fort différemment arrangées dans chacun des systèmes proposés par les différens botanistes, cet arrangement, susceptible d'autant de variations qu'il y a de parties essentielles sur chacune desquelles les savans peuvent fonder leur ordre systématique, ne peut rien apprendre de certain sur les propriétés médicinales des végétaux. La seconde manière de disposer les plantes est appelée *méthode* par les botanistes. C'est un arrangement fondé sur le concours de plusieurs caractères pris dans les parties les plus essentielles des végétaux, à l'aide duquel on parvient à rapprocher ceux qui se ressemblent le plus, & à en construire ce qu'on appelle des *familles naturelles*. Cette disposition méthodique est sans contredit la plus utile, la plus voisine de la nature, & celle qui rendra la botanique plus facile; c'est aussi celle qui a été adoptée par le célèbre Jussieu. S'il y avoit un moyen de connoître les vertus des plantes d'après leurs caractères botaniques, ce seroit certainement dans cette dernière méthode qu'on pourroit le trouver. Voici, d'après les naturalistes, ce que l'on sait de plus exact & de plus complet sur les vertus médicinales des corps, relatives à leurs classes naturelles. Parmi les minéraux, toutes les terres & pierres vitreuses sont sans action. Les substances calcaires sont absorbantes, antiacides, & se rapprochent des alcalis. Les sels sont apéritifs, incisifs, purgatifs. Les métaux sont très-altérans, & diffèrent beaucoup entr'eux; les uns sont des poisons extrêmement âcres, tels que l'arsenic, le cuivre; d'autres sont des poisons engourdissans, tels que le plomb & peut-être le bismuth; il en est, comme l'antimoine, le mercure & le fer, qui jouissent de vertus altérantes & dépurantes très-marquées.

---

(1) *De methodo botanicâ, dubio & fallaci virtutum in plantis indice.* Lips., 1742.

Les bitumes ſont inciſifs, pénétrans, ſtimulans, vulnéraires, nervins.

Parmi les végétaux on trouve pluſieurs familles bien naturelles, dont toutes les eſpèces poſſèdent des qualités preſque communes : ainſi les fougères ſont roborantes & atténuantes; les graminées, nourriſſantes; les crucifères, âcres, ſtimulantes, altérantes; les malvacées, relâchantes, adouciſſantes, émollientes; les ombellifères, ſtimulantes, échauffantes, carminatives; les cucurbitacées, rafraîchiſſantes, ſolutives & laxatives; les amentacées, aſtringentes, &c.

Dans les animaux, les graiſſes ſont adouciſſantes, émollientes, relâchantes; les laits ſont nourriſſans; les inſectes ſont tous âcres & agiſſent particuliérement ſur les reins; les coquilles ſont toutes abſorbantes, ſeptiques. Mais combien ne manque-t-il pas encore à ce travail! que de vides, que de lacunes, que de chaînons il nous reſte encore à trouver! Nous ſommes donc encore bien loin de pouvoir établir ce rapport entre la ſtructure & les propriétés des plantes, puiſque, parmi celles qui forment les familles les plus naturelles, il y a ſouvent tant de diverſité pour les vertus. En effet, ſi les crucifères ſont toutes âcres, altérantes & antiſcorbutiques; ſi toutes les graminées ſont nourriſſantes & rafraîchiſſantes; les ſolanées & les pavots, engourdiſſans & calmans, &c., on trouve auſſi la ſcille très-âcre & très-inciſive dans la famille des lis, dont le plus grand nombre eſt émollient ou nervin; la coloquinte eſt à côté du melon & du concombre. Ainſi, pendant que les botaniſtes travailleront en ſilence pour détruire ou prouver cette aſſertion, les médecins doivent, dans l'état actuel des choſes, regarder l'opinion de quelques-uns d'entr'eux comme ſuſceptible d'induire ſouvent en erreur.

Quoique les animaux fourniſſent moins de matières utiles en médecine que les végétaux, leur hiſtoire naturelle doit cependant être cultivée pour la matière médicale. On doit même fonder d'autant plus d'eſpérance ſur cette étude mieux approfondie, relativement aux médicamens, qu'en général ceux qu'on retire des animaux ſont plus voiſins de la nature de nos humeurs, qu'ils y ſont plus diſſolubles, & qu'ils agiſſent avec plus d'efficacité ſur notre corps. Si l'hiſtoire naturelle des animaux n'a point encore offert de découvertes brillantes par de nouvelles ſubſtances animales médicamenteuſes, elle a, en récompenſe, détruit pluſieurs erreurs anciennes qui avoient influé ſur l'uſage de quelques matières inertes, ou qui ne jouiſſoient pas, à beaucoup près, des vertus que des préjugés & de fauſſes obſervations leur avoient attribuées; elle a appris à ne plus avoir de confiance dans le pied d'élan, les cornes de rhinocéros, les dents de ſanglier, les os du cœur de cerf, de la tête de carpe, de merlan, de brochet. A l'approche de ſon flambeau, le végétal qui croît ſur les crânes humains expoſés à l'humidité n'a plus joui des grandes vertus qu'on lui donnoit; l'os de ſèche, la nacre des coquilles, les perles, le corail rouge, les bézoards n'ont plus été regardés comme des remèdes précieux, & qui tenoient du miracle. S'il eſt vrai qu'on doit autant de reconnoiſſance pour la deſtruction d'une erreur que pour la découverte d'une vérité, on a donc beaucoup d'obligation à l'hiſtoire naturelle. On ne peut diſconvenir d'ailleurs que l'hiſtoire des médicamens eſt encore la partie de la médecine la plus infectée d'erreurs & d'opinions haſardées.

2°. *De l'utilité de la chimie pour la matière médicale.*

La chimie eſt la partie des ſciences naturelles ou phyſiques qui a rendu le plus de ſervices à la matière médicale. Sans parler des remèdes héroïques qu'elle a fournis à la médecine, ni de l'utilité dont elle eſt pour l'art de preſcrire les formules, elle a beaucoup éclairé l'hiſtoire des propriétés des médicamens; & quelques reproches que croient avoir à lui faire pluſieurs médecins qui ne la conſidèrent que dans le tems où elle étoit couverte de ténèbres & remplie d'hypothèſes, il eſt bien démontré aujourd'hui qu'elle peut répandre beaucoup de lumières ſur l'action & l'adminiſtration des remèdes. Cette vérité a été ſi bien ſentie par tous les auteurs de matière médicale, que la plupart ont commencé leurs ouvrages par expoſer les idées répandues dans ceux des chimiſtes, ſur la nature des principes & ſur leur manière d'agir dans l'économie animale. Geoffroy, Cartheuſer, Neumann & Lewis ont ſuivi cette méthode, & tous conviennent que les vertus des médicamens dépendent de leur partie conſtituante. On a donc eſſayé de chercher à connoître les propriétés des ſubſtances naturelles par leur analyſe; mais dans ce travail, comme dans toutes les recherches humaines, on a commencé par produire un grand nombre d'erreurs, avant d'arriver à une ſeule vérité. Les expériences multipliées que les membres de l'Académie royale des ſciences ont faites en diſtillant un grand nombre de plantes à la cornue, ont ſervi d'abord à expliquer les propriétés. C'étoit, d'après la quantité différente de phlegme, d'huile & de ſel volatil qu'on en retiroit, qu'on jugeoit de leur énergie ou de leur foibleſſe. On ſentit peu à peu que cette eſpèce d'analyſe étoit fort infidèle, & pouvoit faire commettre des fautes groſſières, parce qu'elle donnoit des produits altérés par le feu, & qui n'exiſtoient pas tels dans les végétaux : on commença par n'être plus auſſi exact dans l'examen de l'analyſe par le feu, & à ne plus expliquer l'action des remèdes par les principes de leur diſtillation. C'eſt à Neumann & à Cartheuſer qu'on a cette obligation. Ces deux grands chimiſtes ont fait changer de face à la matière médicale, depuis qu'ils ont employé une autre eſpèce d'analyſe, propre à indiquer la nature des différens principes contenus dans les végétaux & dans les animaux, ſans qu'ils aient éprouvé d'altération. C'eſt par le moyen de pluſieurs menſtrues ou diſſolvans, tels que l'eau, le vin, le vinaigre & l'alcool, qu'on retire ces principes tels qu'ils exiſtent dans les compoſés, & qu'on en fait une analyſe plus exacte & beaucoup plus ſûre qu'on ne le faiſoit avant le travail des deux médecins que je viens de citer.

A mesure que cette science nouvelle a fait des progrès dans l'analyse des corps des trois règnes, elle a beaucoup éclairé la matière médicale, & elle a détruit un grand nombre d'erreurs qui altéroient cette partie de la médecine. C'est elle qui a fait connoître l'insolubilité des pierres précieuses, du cristal de roche & des terres argileuses dans nos humeurs; elle a démontré l'identité de toutes les matières calcaires, & la nécessité de ne se servir que de la plus pure. Par son moyen on a mieux connu les substances salines, & surtout la magnésie & les sels neutres, dont elle fait la base; on n'a plus employé le même sel sous plusieurs dénominations, & en lui attribuant des propriétés différentes. Elle a surtout appris dans ces derniers tems, que les os fossiles des quadrupèdes & des poissons, tels que l'unicornu, les glossopètres, n'étoient point des absorbans, comme on le croyoit autrefois, puisqu'ils sont composés d'acide phosphorique & de chaux, & que cette espèce de sel neutre phosphorique calcaire ne peut être décomposé par les acides des premières voies; elle a prouvé que les véritables absorbans calcaires du règne minéral formoient avec les aigres de l'estomac un sel neutre amer, qui devenoit purgatif. L'usage des alcalis & des acides en médecine est devenu plus sûr & plus éclairé depuis que des expériences chimiques répétées ont fait connoître la manière dont ces sels agissent sur nos humeurs, & en particulier sur le sang, la lymphe & la bile. La propriété antiseptique des acides bien démontrée par Pringle (1) & Macbride (2) est devenue plus authentique, & en a fait multiplier l'usage avec beaucoup de succès. On a beaucoup mieux connu l'action des alcalis concentrés & dans l'état de pierre à cautère, depuis qu'on a découvert qu'ils agissoient en dissolvant la substance même de la peau, & en formant avec elle une combinaison chimique particulière. On sait, d'après la nature gazeuse & caustique de l'alcali volatil pur ou fluor, combien son administration exige de précautions, & quelle est l'action vive & pénétrante qu'il exerce sur nos organes. La nature des poisons minéraux ayant été bien établie par les recherches exactes de la chimie, on a bientôt eu les véritables moyens de s'opposer à leurs dangereux effets, en les dénaturant & en leur faisant perdre leur causticité: ces moyens sont exposés dans tous les bons traités de chimie. C'est encore la chimie moderne qui a trouvé l'art de purifier l'air altéré, d'en obtenir un plus respirable & beaucoup plus pur que celui qui constitue l'atmosphère; c'est à elle que l'on doit l'usage du gaz acide carbonique dans les maladies putrides, l'usage bien plus important des vapeurs acide nitrique & acide muriatique oxigéné, comme détruisant les miasmes contagieux. Enfin, elle a multiplié les secours que la médecine peut tirer des matières métalliques; & après avoir instruit les médecins sur la nature des principes contenus dans les eaux minérales, elle leur a fourni des moyens d'en préparer d'artificielles & de leur donner le degré d'activité nécessaire pour remplir les diverses intentions qu'ils se proposent dans le traitement des maladies. N'est-il pas démontré, d'après ces exemples choisis parmi un beaucoup plus grand nombre qu'il seroit aisé de réunir, que la chimie a rendu de très-grands services à la matière médicale, relativement aux médicamens que fournit le règne minéral, & qu'en poursuivant ces recherches, les médecins chimistes détruiront plusieurs autres erreurs qui subsistent encore dans cette partie de l'histoire des médicamens, & découvriront d'autres vérités importantes? Pour prendre une idée encore plus grande de l'importance de la chimie pour la matière médicale du règne minéral, on peut consulter l'ouvrage posthume de Roux (1), qui peut être regardé comme un commentaire très-détaillé & très-bien fait de Neumann. Il est bien malheureux que le médecin de Paris, dont les connoissances sur la matière médicale chimique étoient très-étendues, n'ait pas pu poursuivre son projet, & que la mort l'ait enlevé au milieu de ses travaux.

La chimie a aussi rendu de grands services à la matière médicale du règne végétal: c'est particulièrement sur cet objet que Neumann, Geoffroy & Cartheuser ont porté leurs recherches. L'analyse par l'eau & par l'alcool leur a montré combien il y avoit d'extrait, de mucilage ou de résine dans chaque matière végétale qu'ils ont examinée; & ils ont souvent trouvé un rapport direct entre cette espèce d'analyse & la vertu des médicamens. On a pensé, d'après cela, qu'un examen pareil fait sur une substance quelconque, pouvoit servir à faire connoître ses vertus, & à éclairer sur son administration en médecine. Il est impossible de nier que la chimie n'ait beaucoup contribué à avancer cette partie de la matière médicale, puisque chaque principe immédiat des végétaux qu'elle apprend à en séparer, sans qu'il ait subi d'altération, a une vertu médicinale particulière & constante. Ainsi, tous les sucs des plantes vertes sont apéritifs, savoneux & dépurans; tous les sels essentiels sont incisifs, pénétrans, désobstruans, &c.; les extraits savoneux jouissent à peu près des mêmes propriétés; les extraits amers sont stomachiques, toniques, anthelmintiques; les mucilages sont nourrissans & adoucissans; les huiles grasses, bien fraîches, adoucissent, lubréfient les intestins & calment les douleurs; toutes les huiles essentielles, au contraire, sont toniques, échauffantes, stimulantes, & même occasionnent de l'inflammation; les résines sont de plus purgatives, & quelques-unes même corrosives; elles ont en même tems la qualité antiseptique dans un degré très-marqué. Si l'un de ces principes est plus abondant que l'autre dans une plante ou une partie quelconque d'un végétal, il est aisé, d'après une ana-

(1) *Observations sur les maladies des armées, &c.*, par M. Pringle, seconde édition. Paris, 1771, 2 volumes in-12.

(2) *Essais d'expériences*, traduits de l'anglais de David Macbride. Paris, 1766.

(1) *Histoire naturelle, chimique & médicinale des corps des trois règnes de la nature*, ou *Abrégé des œuvres chimiques de M. Gaspard Neumann*, par feu M. Roux, docteur de la Faculté de Médecine de Paris, professeur de chimie. Paris, 1781, 1 vol. in-4°.

lyse, de connoître quelle doit être sa vertu, surtout en réunissant à ce travail les autres connoissances dont nous parlerons plus bas.

On a objecté, à la vérité, qu'une analyse, quelqu'exacte qu'elle fût, ne pouvoit faire connoître pourquoi le quinquina guérissoit les fièvres, pourquoi l'opium faisoit dormir, pourquoi l'ivraie, la jusquiame, la belladone occasionnoient des troubles nerveux plus ou moins forts; mais nous avons un grand nombre de réponses à cette objection.

1°. Quoiqu'on n'ait point encore trouvé de rapport immédiat entre les principes de quelques végétaux & leurs vertus, il n'est pas décidé qu'on ne le trouvera pas quelque jour; ce n'est point une raison pour décourager les travailleurs, & pour les arrêter dans la carrière qu'ils veulent parcourir. S'il falloit toujours qu'il existât une utilité immédiate dans les travaux des savans, on devroit commencer par oublier & regarder comme nuls au moins les deux tiers de leurs recherches; & de ce qu'on n'a point encore découvert de liaison entre la variété des saisons, les influences des météores & les maladies qu'elles occasionnent, on auroit assurément grand tort d'en conclure que les médecins doivent se passer de thermomètre, de baromètre, d'hygromètre, & de tous les autres instrumens propres à indiquer les révolutions continuelles de l'atmosphère.

2°. Les médecins praticiens n'auroient pas plus de droit de reprocher aux chimistes le peu d'analogie qu'il y a entre leurs analyses & les vertus des médicamens, puisqu'il faudroit auparavant qu'ils eussent eux-mêmes trouvé la cause des phénomènes qui arrivent dans les maladies, pour qu'on pût connoître celle qui dirige les effets des remèdes; & on sait qu'à cet égard, ils ont souvent donné le jargon des écoles ou le bavardage théorique pour des vérités démontrées.

3°. Ce reproche ne peut être fait que sur quelques végétaux, tels que ceux que nous avons cités pour présenter l'objection dans toute sa force; car les praticiens eux-mêmes ont profité & profitent tous les jours des connoissances chimiques pour juger des propriétés d'un grand nombre de substances végétales. Ils savent, d'après les travaux des chimistes, que toutes les plantes amères sont échauffantes & stomachiques; que les aromatiques sont toniques & nervines; que les sels végétaux amers sont purgatifs; que toutes les plantes fades & nauséeuses sont laxatives; que celles qui ont une odeur vireuse agissent sur les nerfs. Ils craignent, avec raison, les matières végétales dont l'odeur est forte & comme tenace, celles qui contiennent beaucoup de résine, & ils emploient même des moyens chimiques pour les corriger; tels que les alcalis, qui font des espèces de savons avec les sucs résineux & les mucilages fades ou sucrés qui en modèrent beaucoup l'activité.

4°. Les expériences relatives à l'analyse des matières végétales ont été toutes faites dans un tems où cette science n'étoit pas aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui; & il s'en faut de beaucoup, comme je le démontrerai plus bas, qu'elles aient encore l'exactitude qu'on peut y desirer. N'est-il donc pas permis d'espérer qu'un travail entrepris sous des auspices plus favorables éclairera sur les propriétés médicamenteuses des substances végétales?

Quant aux médicamens tirés du règne animal, leur histoire & leur administration sont beaucoup plus éclairées depuis que la chimie s'est occupée à en développer le caractère. Elle a comparé la gelée des parties blanches aux mucilages, la substance fibreuse des muscles à la partie glutineuse, la graisse & la bile aux huiles grasses & aux savons végétaux. C'est d'après les travaux analytiques modernes qu'on a rapproché le castoreum, le musc & la civette des résines végétales. La chimie a encore appris à refuser sa confiance aux parties osseuses des animaux, dont on faisoit le plus grand cas, en démontrant que leur matière solide étoit un sel phosphorique calcaire, qui ne se dissout point dans nos humeurs, & qui n'a aucune espèce d'action sur l'économie animale; elle a établi que le corail n'est qu'une matière calcaire, qui ne peut avoir des vertus différentes de celle de la craie, & qui n'agit que comme absorbant. Les bézoards ont bientôt perdu la haute réputation dont ils avoient joui si injustement depuis très-long-tems, lorsque les travaux chimiques n'y ont trouvé que la matière qui fait la base des os, ou un phosphate ammoniaco-magnésien, qui n'a pas plus de vertu que le précédent. Enfin, c'est du laboratoire de plusieurs chimistes qu'est venu l'art d'extraire différens principes médicamenteux, tels que les gelées, les huiles & les sels volatils antispasmodiques, l'extrait de bile, les bouillons médicamenteux, les chaux d'écailles d'huître, de coquilles d'œuf, & plusieurs autres médicamens chimiques plus ou moins importans. On doit concevoir encore beaucoup d'espérance des travaux que l'on peut entreprendre sur cet objet; la carrière est ouverte à tous les chimistes, & elle doit surtout être parcourue par les médecins, qu'elle intéresse particulièrement. Déjà M. Thouvenel, frappé du programme important proposé en 1778 par l'Académie de Bordeaux (1), a ébauché l'analyse de plusieurs substances animales médicamenteuses; ce qu'il a fait dans ce genre doit avertir les chimistes que la voie des découvertes est préparée, & que c'est une mine où ils peuvent puiser des richesses immenses pour la médecine.

Si l'on ajoute à ces détails l'utilité des connoissances chimiques pour celles qui sont relatives au physique de l'homme, à l'altération de ses humeurs, & surtout pour apprécier la réaction des diverses matières que les médecins mêlent ensemble dans leurs formules, & d'après laquelle il peut résulter, ou des remèdes sans action, ou des médicamens trop actifs, & quelquefois même de véritables poisons, on conviendra qu'il est impossible de se passer de l'étude de la

(1) *Mémoire médico-chimique sur les principes & les vertus des substances animales médicamenteuses*, qui a remporté le prix, en 1778, au jugement de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Bordeaux, par M. Thouvenel, docteur en médecine, &c. Bordeaux, 1779, in-4°.

la chimie moderne lorſqu'on veut ſe livrer à la pratique de la médecine, & qu'on riſqueroit, ſans cette étude, de commettre continuellement des erreurs, qui pourroient même quelquefois être très-nuiſibles. Les apothicaires ſont ſouvent témoins de ces défauts de connoiſſances chimiques, lorſqu'ils exécutent les formules de pluſieurs médecins, même parmi les plus recommandables, qui ont cru pouvoir négliger cette partie de leur art; ils voient preſcrire tous les jours des matières qui ne peuvent ſe mêler enſemble, d'autres qui ſe décompoſent mutuellement, d'autres qui, par leur combinaiſon, donnent naiſſance à de nouveaux compoſés, dont le médecin ne s'eſt peut-être pas douté; ils obſervent dans la préparation des médicamens magiſtraux, des altérations, des précipitations, des changemens de couleur, d'odeur, de conſiſtance que les praticiens ne prévoient pas toujours, & dont ils ſont eux-mêmes étonnés, lorſqu'ils voient leurs formules exécutées. C'en eſt ſans doute aſſez pour faire ſentir la néceſſité d'étudier la chimie, même en détail, lorſqu'on ſe livre à l'art important de ſoulager les hommes dans les maladies qui les affligent.

3°. *De l'utilité de l'obſervation clinique pour la matière médicale.*

De toutes les connoiſſances néceſſaires à l'étude de la matière médicale, l'obſervation des effets des médicamens ſur le corps humain, faite au lit des malades, eſt ſans doute la plus importante & la plus immédiatement utile; elle pourroit même à la rigueur guider ſeule le médecin dans l'adminiſtration des remèdes. En effet, ce n'eſt jamais d'après les propriétés chimiques ſeules, ni l'hiſtoire naturelle d'une ſubſtance que les praticiens l'emploient comme médicament, & ils comptent beaucoup plus ſur les obſervations de ceux qui les ont précédés, que ſur toutes les idées théoriques des naturaliſtes & des chimiſtes. Mais quelle obſcurité ne trouve-t-on point dans cette partie de la médecine, qui ne mériteroit une grande confiance, qu'autant qu'elle ſeroit de l'exactitude la plus ſcrupuleuſe? Que de volumes ſur les prétendues propriétés des minéraux, des plantes & des animaux! Qu'il y a loin des promeſſes & des eſpérances préſentées dans la plupart des auteurs de matière médicale, avec ce qu'on obſerve tous les jours ſur les vertus des médicamens! Combien de panacées, vantées par les médecins de tous les âges, manquent tous les jours, entre les mains des praticiens, les effets qu'ils étoient en droit d'en attendre, d'après les hiſtoriens de ces remèdes preſqu'univerſels! N'eſt-ce pas là la véritable raiſon du ſepticiſme reproché à pluſieurs médecins, & n'étoit-il pas, juſqu'à un certain point, mérité, d'après ce qu'ils obſervent ſur l'action des médicamens? Mais n'eſt-il pas plutôt très-vraiſemblable que cela dépend de la crédulité des auteurs, & de la manière peu exacte avec laquelle ils ont écrit? Tous les faits vrais ou faux qu'on a pu recueillir, toutes les erreurs populaires, fondées ſur l'ignorance & les préjugés, font la baſe des premiers ouvrages de matière médicale. Les auteurs qui ont travaillé depuis ont copié les premiers, & ils ont été eux-mêmes copiés par ceux qui les ont ſuivis; de ſorte qu'on doit attribuer à cette continuation les incertitudes, les erreurs, les abſurdités mêmes qu'on trouve dans tous les livres de cette claſſe. Cependant les médecins ont continué à adminiſtrer des médicamens; ils ont peu à peu diſtingué ceux qui avoient un effet conſtant d'avec ceux dont les propriétés ſont rarement les mêmes; ils ont remarqué ſurtout avec ſoin les remèdes les plus recommandables, & ils ſe ſont ainſi formé une ſorte de matière médicale qu'ils ſe communiquent de vive voix, qui ne s'apprend qu'au lit des malades, dans les conſultations, dans les boutiques des apothicaires ou dans les aſſemblées particulières des colléges & des facultés de médecine. Il arrive de là, 1°. qu'on ſimplifie véritablement la matière médicale quand on ſe livre à la pratique, & qu'on ne prend plus que l'obſervation clinique pour guide; 2°. qu'on ſe forme ainſi un certain courant, un enſemble particulier de quelques remèdes ſimples ou compoſés, qui ſuffiſent dans tous les cas, & qui rempliſſent toutes les indications; 3°. mais qu'il en eſt de cet art de ſimplifier l'adminiſtration des médicamens, comme de tous les arts mécaniques, ſur leſquels les poſſeſſeurs n'écrivent rien, & qu'ils ne font que communiquer à des apprentis; 4°. qu'en conſéquence les jeunes gens qui ſe livrent à l'étude de la médecine, & qui ne participent point à cette amélioration pratique, ſont toujours obligés de lire un grand nombre d'auteurs ſur la matière médicale, & que, fatigués par l'appareil effrayant de l'arſenal médicamenteux, ou ils n'en retiennent plus rien lorſqu'ils vont auprès des malades, ou ils prodiguent les remèdes avec une confiance dont ils ſont bientôt la dupe.

Il eſt donc très-néceſſaire de les avertir d'être en garde contre les éloges qu'ils trouvent ſur la plupart des remèdes, dans les auteurs qui en ont écrit l'hiſtoire, & de ne jamais ſe fier aux propriétés qui leur ſont attribuées, ſans avoir recours à l'expérience. Cette manière d'étudier la matière médicale eſt, à la vérité, très-longue, puiſque c'eſt l'étude de toute la vie; mais il y a un moyen de l'abréger, & c'eſt celui qui doit être mis en pratique dans les bons ouvrages de matière médicale. Ce ne ſera pas en copiant les auteurs & en perpétuant ainſi les erreurs anciennes, mais en prenant l'hiſtoire des propriétés des remèdes dans les ouvrages des médecins obſervateurs, dans ceux qui ont été écrits ſur des maladies particulières, en conſultant les praticiens qui ont exercé la médecine avec gloire pendant long-tems. Telle eſt la ſeule reſſource qu'il y ait pour faire connoître les vertus des médicamens, pour diſtinguer ſurtout la vérité, & la faire pour ainſi dire rejaillir de la ſource même des préjugés, des erreurs, des fauſſes opinions qui l'ont preſque toujours altérée juſqu'ici. Les jeunes médecins, en attendant que ce grand objet ſoit rempli, ont une reſſource précieuſe; celle de n'employer que peu de remèdes, de confier le plus ſouvent à la

nature ce qu'ils ne feroient que très-mal avec les médicamens, & de se souvenir que les plus grands praticiens ont presque toujours eu à se louer davantage de la médecine expectante, que de la médecine active.

Il est encore une cause de l'incertitude qui règne dans les ouvrages de matière médicale, relativement aux vertus des médicamens; c'est qu'on y traite toujours cet objet d'une manière isolée; on indique leurs propriétés en général, on ne les applique point assez aux maladies: ce seroit cependant de cette application immédiate & faite avec soin, que les jeunes médecins retireroient sans doute le plus d'avantages. Cette réflexion m'a frappé dans tous les auteurs qui ont traité cette partie de la médecine; on y donne l'histoire de l'instrument en général & de sa manière d'opérer, & l'on ne fait qu'indiquer les cas & les circonstances où l'on peut s'en servir, mais sans entrer, comme il me semble que cela est nécessaire, dans tous les détails relatifs aux circonstances particulières où il peut convenir employé de telle ou telle façon. En un mot, on isole, on détache trop l'histoire des médicamens, de l'histoire des maladies; on en fait un Traité particulier de physique qu'il est ensuite très-difficile de rapporter aux diverses affections du corps humain, & telle est sans doute la raison pour laquelle les jeunes médecins sont si embarrassés pour le choix des médicamens qu'ils doivent prescrire à leurs malades, lorsqu'ils commencent à pratiquer la médecine.

Je ne puis m'empêcher, avant de terminer cet article, de faire observer encore que cette partie de la matière médicale, qui est la plus importante de toutes, est la plus incertaine & la plus négligée. Il n'y a en effet que très-peu de médicamens dont on ait apprécié convenablement les vertus, & que l'on puisse administrer avec assez de confiance pour n'avoir rien à craindre, & pour avoir au contraire à espérer de leur action. Excepté les émétiques & les purgatifs, quelques antispasmodiques, plusieurs antiseptiques, les rafraîchissans & les délayans en général, connoît-on quelque chose de bien exact & de bien satisfaisant sur la foule de tous les médicamens qui remplissent les dictionnaires, les matières médicales, les pharmacopées? Que deviennent, à cet examen rigoureux, & que peu de personnes se sont cependant avisées de faire jusqu'aujourd'hui, les vertus si nombreuses que les compilateurs ont réunies sur les plantes dont ils ont traité? Sans parler des auteurs qui ont écrit très-anciennement sur cette partie de la médecine, qu'on parcoure l'ouvrage de Dorstenius, médecin allemand, publié vers le milieu du seizième siècle (1), on trouvera, à l'article de chaque simple, un énoncé d'un grand nombre de vertus presque miraculeuses; de sorte que s'il falloit en croire les auteurs, d'après lesquels il dit, dans sa préface, avoir fait son livre, on n'auroit eu besoin que d'une douzaine de remèdes dont il y est fait mention, & cependant il a parlé de près de douze cents plantes. Quelle pauvreté réelle au sein d'une apparence aussi fastueuse de richesse! N'est il pas étonnant de trouver encore ces prétendues propriétés, je dirois presqu'occultes, dans le livre de G. Bauhin, si recommandé, & surtout de voir ce livre entre les mains de quelques chirurgiens de village, ou de femmes qui, d'après cet auteur, se mêlent d'administrer des médicamens? Que de copistes n'a pas eu Dioscoride, & que d'erreurs son ouvrage n'a-t-il pas ainsi perpétuées, malgré les éloges que lui donne Galien dans son *Traité des médicamens simples*, & la préférence qu'il lui attribue sur Pamphilus, Héraclide, Cratevas & Manteias, qui ont écrit fort anciennement sur la vertu des médicamens, & auxquels il reproche d'avoir ajouté foi aux enchantemens, à la magie, &c. J'ose dire qu'on retrouve encore dans presque tous les auteurs qui ont écrit depuis G. Bauhin, des traces des rêveries & des erreurs anciennement accréditées, & que cette branche de la médecine en est encore infectée. Je citerai en particulier Chomel. Son *Traité des plantes usuelles*, généralement estimé, est cependant plein de détails sur des propriétés singulières & nullement démontrées dans les végétaux. Geoffroy & beaucoup d'autres ne sont point exempts de ce défaut. Une confiance aveugle & une crédulité outrée pour les livres des Anciens, que nous ne sommes pas sûrs d'entendre, ont multiplié les médicamens, & ont été la cause de l'incertitude où nous sommes aujourd'hui sur les prétendues vertus de beaucoup d'entr'eux. J'exposerai, dans un paragraphe particulier, les moyens que je crois propres à épurer pour ainsi dire, & a éclairer la matière médicale.

§. III. *De l'histoire de la matière médicale.*

Le luxe dangereux & inutile de la matière médicale n'a été le fruit que d'une longue suite de siècles. L'histoire des médicamens, relative à l'époque où chacun d'eux a été employé pour la première fois, n'a encore été faite par personne, sans doute parce que, d'une part, elle présentoit un grand nombre de difficultés insurmontables, & que, de l'autre, elle ne procureroit pas de grands avantages. Il paroît d'ailleurs que les Anciens n'attachoient pas un aussi grand mérite à ces trouvailles de remèdes, qu'on le fait aujourd'hui, & les véritables découvertes de ce genre, faites depuis deux siècles, ne pourront plus se perdre, puisqu'on les consigne toutes dans des ouvrages particuliers. A cet égard, l'obscurité des livres & de la nomenclature des Anciens nous empêche souvent de reconnoître l'état de leur véritable richesse médicamenteuse, ce qui est encore un obstacle pour écrire l'histoire des médicamens.

On conçoit, d'après toutes ces raisons, que ce

(1) *Botanicon continens herbarum aliorumque simplic. quorum usus in medicinis est, descriptiones & icones ad vivum effigiatas, ex præcipuis tàm græcis quàm latinis auctoribus jam recens concinnatum, &c., auctore Theodorico Dorstenio, medico.* Francof., 1540, petit in-fol.

que je me propoſe de dire ſur cet objet ſera moins l'hiſtoire des médicamens en particulier, que celle de la marche générale de la matière médicale; ce ſera un extrait de la partie de l'hiſtoire générale de la médecine, qui s'occupe des remèdes; & en ne ſaiſiſſant que les grands traits de cette hiſtoire, il en réſultera une eſquiſſe qui ſuffira pour prendre une idée des progrès des connoiſſances humaines, relatives à la guériſon des maladies.

L'origine des premiers médicamens employés eſt tout auſſi obſcure que celle des maladies en général. Les premiers hommes, expoſés à peu de maux, n'ont pas eu beſoin de remèdes. On penſe avec raiſon que la découverte des médicamens a été due au haſard, comme celle de tous les arts humains. Quelques auteurs croient auſſi que l'inſtinct y a contribué; beaucoup veulent que l'homme ait été inſtruit par les animaux: c'eſt ainſi qu'on attribue aſſez ridiculement l'honneur de la première ſaignée au cheval marin, & que Pline & Ælien regardent l'ibis des Egyptiens comme l'animal qui a appris à l'homme l'uſage des clyſtères, &c.

Il faut ſans doute compter auſſi pour beaucoup, dans l'adminiſtration des premiers remèdes, la ſuite néceſſaire des réflexions que l'obſervation des malades a fait faire. On voyoit un homme ſoulagé après un vomiſſement, une évacuation par bas; il étoit naturel que cette obſervation conduisît à imiter les mouvemens de la nature, & l'on peut dire que telle a été l'origine des vomitifs & des purgatifs. Mais ces premiers remèdes n'étoient adminiſtrés, pour ainſi dire, qu'au haſard. Chez les Chaldéens & les Babyloniens, on expoſoit les malades aux regards des paſſans; ces derniers les conſidéroient attentivement, & en comparant leur état avec ce que les circonſtances leur avoient déjà offert d'ailleurs, ils conſeilloient des remèdes qui avoient réuſſi dans des cas pareils; c'étoit, chez ces peuples anciens, une obligation impoſée par la commiſération & le patriotiſme. Bientôt on mit à profit les obſervations; on les inſcrivit avec les remèdes ſur des tables que l'on expoſoit dans les temples, comme un objet de première vénération, & chacun alloit chercher dans ce lieu le moyen de rétablir ſa ſanté.

Les Egyptiens ont recueilli & cultivé avec beaucoup de ſoin les ſciences & les arts qui leur ont été apportés de l'Orient; mais comme les prêtres étoient chargés de la médecine, ſuivant Diodore de Sicile, & qu'ils mêloient la ſuperſtition & le myſtère à tout ce qu'ils faiſoient, on ne ſait pas exactement de quels remèdes ils ſe ſervoient. Hérodote aſſure que les médecins égyptiens étoient très-multipliés, & que la médecine étoit diviſée en un grand nombre de branches. Iſocrate prétend que leurs remèdes étoient très-ſimples & nullement dangereux. Une tempérance extrême, l'eau du Nil dont ils faiſoient grand cas, l'uſage fréquent des clyſtères, quelques boiſſons purgatives, la diète ſévère, les bains, les frictions, l'extrême propreté, voilà ce qui compoſoit leur matière médicale, ou au moins ce qui a paſſé juſqu'à nous, d'après les ouvrages d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de Diogène Laerce & de Plutarque. Il eſt cependant fait mention d'une compoſition pharmaceutique égyptienne, fort célébrée par Homère, ſous le nom de *népenthès*, comme très-propre à prévenir la triſteſſe. Ce *népenthès* a, dit-on, été apporté d'Egypte par Hélène. Les uns veulent que ce ſoit une infuſion de bourrache dans le vin; d'autres, une infuſion d'aunée, *helenium;* c'étoit l'opinion de Pline; Olaüs Borrichius croit que c'étoit un mélange d'opium & de datura, deux remèdes naturels à l'Egypte, & James penche pour cette opinion. Quoiqu'il fût défendu d'exercer la médecine en Egypte ſans être du collége ſacerdotal, le peuple s'en mêloit auſſi; ce pays étoit plein de médecins, & chaque famille avoit ſes remèdes évacuans & purgatifs particuliers. Ces vérités, conſtatées par tous les hiſtoriens anciens, nous apprennent qu'il y a beaucoup de rapport entre la médecine ancienne & celle de nos jours. Le peuple ſe reſſemble partout, & il n'aura jamais des idées aſſez juſtes ſur cette ſcience pour n'écouter que les médecins de profeſſion.

L'hiſtoire de la médecine, chez les Grecs, nous fournit des détails plus exacts ſur les médicamens. On ſait que les ſciences en général, & la médecine en particulier, leur ſont venues de l'Egypte. Les Grecs qui vouloient s'inſtruire alloient en Egypte pour chercher les connoiſſances à leur ſource. Environ 1430 ans avant Jéſus-Chriſt, Mélampe d'Argos guérit les filles du roi Prœtus, de la folie, avec la racine d'ellébore noir, dont les chèvres lui indiquèrent, dit-on, la propriété. Il leur fit en même tems prendre les bains chauds, & James remarque que c'eſt le premier exemple des bains & de la purgation. On attribue encore à cet ancien médecin la guériſon de l'impuiſſance d'Iphiclus, par le fer diſſous dans le vin, ce qui n'eſt pas dénué de vraiſemblance.

Le centaure Chiron eſt, après Mélampe, un des hommes qui poſſéda le mieux l'art d'employer les remèdes; il a donné ſon nom à la centaurée, dont il a découvert les propriétés; il a fait un grand nombre de diſciples, entre leſquels je citerai particuliérement Ariſtée, Circé & Médée, Achille, Teucer & le fameux Eſculape, parce que la matière médicale doit quelque choſe à chacun de ces anciens perſonnages.

Leclerc attribue à Ariſtée l'art d'extraire l'huile des olives, de préparer le fromage, deux découvertes qui méritent, ſans doute, une éternelle reconnoiſſance. On le regarde auſſi comme l'inventeur d'un ſuc fameux, retiré d'une plante, connu chez les Grecs ſous les noms de *ſilphium*, de *laſer*, ou de *gomme de Cyrène*, qui étoit fort employé dans la cuiſine & dans la médecine. Sa compoſition étoit déjà inconnue & incertaine du tems de Pline, & il ne paroît point être l'aſſa-fœtida, comme l'a voulu le docteur Benthley contre Mead, puiſque, ſuivant Théophraſte & Dioſcoride, le ſilphium de Cyrène avoit une odeur douce & agréable.

Circé & Médée apprirent, dit-on, d'Hécate leur mère, plusieurs préparations vénéneuses faites avec les végétaux. La première fit un usage affreux de cette connoissance; mais la seconde, représentée comme moins cruelle par les Grecs, employoit beaucoup les bains chauds, & savoit rétablir la couleur noire que l'âge avoit fait perdre aux cheveux : telle est la raison de leur réputation de magiciennes.

Il y a beaucoup d'obscurité chez les historiens sur Esculape. Quoique plusieurs auteurs aient pensé que c'étoit un être fabuleux, les meilleurs historiens de la médecine croient qu'il a existé un homme de ce nom, qui a cultivé l'art de guérir avec la plus grande gloire. Cicéron & plusieurs savans disent qu'il y a eu trois Esculapes; mais nous ne faisons mention ici que de l'Esculape des Grecs, qui avoit été élevé & instruit par Chiron, & auquel on a bâti des temples & élevé des autels. Ce grand-homme fut, suivant Celse, l'inventeur de la médecine; & Galien assure qu'il guérissoit à l'aide des divertissemens, de la musique, de l'exercice en général & des exercices particuliers, appropriés aux différens cas. Ce seroit donc alors l'inventeur de la gymnastique médicale. On ne sait rien de plus sur les remèdes qu'il employoit.

Achille, comme élève du centaure Chiron, passe pour avoir connu la médecine. On dit qu'il a donné son nom à la mille-feuille, *achillea*, qu'il recommandoit, sans doute, dans les blessures, & qu'il a fait beaucoup d'usage du vert-de-gris. Quant à la prétendue guérison opérée avec le fer de sa lance, on ne peut la regarder que comme une fiction poétique.

Teucer, autre héros grec qui se trouva à la guerre de Troye, a aussi laissé son nom à une plante, *teucrium;* & ce nom est resté en botanique. Pline dit que Teucer a découvert, dans cette plante, la propriété de guérir les obstructions de la rate.

C'est de la famille d'Esculape que sont sortis les plus grands médecins de l'antiquité. Podalire & Machaon ses deux fils, qui suivirent les Grecs au siége de Troye, se sont acquis une réputation immortelle. Le premier guérit la fille de Damète, roi de Carie, d'une chute considérable, au moyen de la saignée; c'est donc à Podalire, près de douze cents ans avant Jésus-Christ, que remonte la première évacuation artificielle du sang.

Le roi Salomon, vivant à peu près mille quarante ans avant Jésus-Christ, passe pour avoir étudié pendant long-tems, & connu très-bien les propriétés des plantes. L'historien Josèphe rapporte que la reine d'Orient lui apporta à Jérusalem le végétal qui fournit le baume.

Le philosophe Pythagore a fait, comme tout le monde le sait, un grand éloge du chou; au reste, il n'a jamais cultivé que la théorie de la médecine.

Zamolxis, réputé son élève, quoique quelques auteurs le placent avant lui, jouit chez les Grecs d'une grande réputation; il attribuoit beaucoup de maux à l'influence de l'esprit sur le corps, & il guérissoit souvent par des moyens moraux Plusieurs Modernes ont renouvelé cette ancienne pratique (1), & tous les bons médecins l'associent à la guérison physique.

Empédocle est un des plus fameux élèves de Pythagore; il vivoit quatre cent trente ans avant J. C. Connoissant bien l'influence des vents sur la santé, il fit cesser une peste qui ravageoit la Sicile, en conseillant de combler des gorges qui donnoient passage au vent chaud & humide du midi. Heureux le médecin auquel les circonstances permettent de donner de pareils conseils, & d'être utile à un aussi grand nombre d'hommes à la fois!

Herodicus de Selymbre fit une étude particulière de la gymnastique : après avoir tenu chez lui une académie où il admettoit la jeunesse à différens exercices, après avoir observé quels étoient les effets de ces exercices sur le corps, il en tira des corollaires pour l'entretien & la réparation de la santé.

Démocrite d'Abdère n'a jamais été médecin; quoiqu'il se soit occupé à tirer le suc des végétaux, suivant Pétrone, il paroît qu'il le fit plutôt par curiosité que pour préparer des médicamens. On lui attribue la découverte de l'eau-divine ou *latex scythicus*, que Schulze croit être l'esprit-de-vin, d'après la ressemblance de l'épithète χρυσέλκον, que les Grecs donnoient à ce fluide, avec le mot *korsolki*, qui, en langue sclavonique, signifie esprit-de-vin.

Quoique le grand Hippocrate, descendant d'Esculape au dix-huitième degré, soit à la tête de tous les médecins expectans, il n'a pas laissé cependant d'employer ou de recommander un assez grand nombre de remèdes. Clifton dit que, de son tems, on ajouta beaucoup aux remèdes en usage parmi les médecins de Gnide, qui n'employoient que le lait, le petit-lait & le suc épaissi de concombre sauvage. D'après les recherches de plusieurs auteurs, & particuliérement celles de Leclerc & de James, voici quels sont les principaux médicamens dont on trouve les noms & les propriétés dans ses ouvrages. Une décoction de mercuriale avec le miel, le suc de chou, les feuilles de sureau, étoient ses purgatifs doux. Pour exciter le vomissement, il faisoit prendre une grande quantité de ces laxatifs, & il prescrivoit de boire par-dessus une décoction de lentille ou d'hyssope avec le miel & le vinaigre. Ses purgatifs violens étoient les deux ellébores, le peplus, la coloquinte, les baies gnidiennes, l'élaterium, le cneorum, la scammonée. Le suc de pavot, la mandragore, la jusquiame en très-petite quantité étoient les seuls narcotiques dont il faisoit usage. Il a beaucoup recommandé les bains, les fumigations, les gargarismes, les frictions & les onctions. Il conseilloit la saignée au bras, au front, à l'occiput, à l'anus, aux veines de la langue & de la main; il connoissoit même les scarifications & les ventouses. Il se servoit du cautère actuel très-fréquem-

(1) *Voyez* la *Médecine de l'esprit*, par M. le Camus, médecin de la Faculté de Paris.

vent, & c'étoit, ſuivant lui, le plus grand de tous les remèdes; ce qu'il a exprimé dans cet aphoriſme :

Quod medicamentum non ſanat, ferrum ſanat;
Quod ferrum non ſanat, ignis ſanat;
Quod ignis non ſanat, incurabile eſt.

Il recommandoit beaucoup l'uſage du lait, & ſurtout de celui d'âneſſe, qu'il donnoit quelquefois juſqu'à huit pintes pour purger; il ne négligeoit point ceux de vache, de chèvre & même de jument, avec lequel il faiſoit préparer le petit-lait, ſuivant Schulze. Les bains, le vin doux, l'ail, le poireau, le concombre, le melon, le céleri, le fenouil, les cantharides conſtituoient les diurétiques qu'il employoit. On ne connoît point de ſudorifique proprement dit dans les ouvrages d'Hippocrate; & il avoit recours à pluſieurs moyens extérieurs pour provoquer la ſueur. Les couvertures, l'eau chaude verſée ſur la tête, le vin; tels étoient ſes ſudorifiques. La tiſane d'orge à différente conſiſtance, la diète, le repos étoient les ſeuls remèdes qu'il mettoit en uſage dans la plupart des maladies aiguës, juſqu'à ce qu'il vînt des criſes, qu'il favoriſoit alors par les moyens appropriés à chacune d'elles. Le docteur James a préſenté, dans une table alphabétique, plus de trois cents médicamens, dont Hippocrate fait mention (1), parmi leſquels cependant j'ai choiſi ceux que ce grand-homme paroît avoir employés le plus ordinairement. On doit trouver une grande diſtance entre le petit nombre des médicamens dont j'ai parlé plus haut, & ceux que je viens de citer. On ceſſera d'être étonné de cette différence, ſi l'on réfléchit que la médecine d'Hippocrate étoit le réſultat des travaux de tous les deſcendans d'Eſculape qui l'ont précédé; qu'il y a eu dans cette famille des Aſclépiades, beaucoup de grands-hommes dont la réputation a cependant été effacée par celui qui fait le ſujet de cet article, & que ſon travail eſt le fruit des recherches ſuivies de l'école de Gnide & de celle de Cos, que ſes ancêtres avoient fondées, & où il eſt né quatre cent cinquante-huit ans avant J. C., ſous le règne d'Artaxerxe longue-main.

Dioclès de Caryſte, fameux médecin de l'antiquité, & qui a ſuivi de près Hippocrate, avoit une médecine auſſi ſimple que lui, & s'acquit auſſi une ſi grande conſidération, qu'on l'appela ſecond Hippocrate. Les gargariſmes, les frictions, quelques vomitifs, la bette, la mercuriale, la patience, le chou, le miel, l'aunée étoient les remèdes qu'il employoit le plus ſouvent. Cælius Aurelianus, qui nous a laiſſé quelque choſe ſur la pratique de cet ancien médecin, nous apprend qu'il guériſſoit l'hémoptyſie avec la colle de taureau diſſoute dans l'eau, la farine & les ronces; dans l'ileus, il faiſoit avaler au malade une balle de plomb, ce qui ſe rapproche du mercure cru qu'on faiſoit prendre il n'y a pas encore très-long-tems dans cette maladie. On lui attribue une lettre à Antigone, ſucceſſeur d'Alexandre, ſur les moyens de conſerver la ſanté.

Ariſtote, contemporain de Dioclès, ayant donné à ſon élève Alexandre-le-grand, l'amour des ſciences, c'eſt ſans doute à lui que l'on doit les ſervices rendus à la médecine par ce prince. Il ouvrit aux Égyptiens & aux Grecs le commerce de l'Orient; il fut un des premiers qui favoriſa l'importation des remèdes du Levant, & il fit cultiver par une colonie de ſes ſujets l'aloès dans l'île de Soccotora : auſſi n'eſt-ce qu'après la fondation d'Alexandrie que le ſuc de cette plante fut employé en médecine, & décrit par les auteurs qui ſe ſont occupés de cette ſcience.

Eraſiſtrate, qui découvrit l'amour d'Antiochus pour Stratonice, ſeconde femme de Séleucus ſon père, adopta une méthode de guérir toute différente d'Hippocrate & de ſes prédéceſſeurs. Il avoit la ſaignée en horreur; il ne vouloit que les purgatifs les plus doux; il faiſoit lier les membres dans les hémorragies. Galien dit qu'il ſe ſervoit du caſtoreum. Il eſt aſſez ſingulier qu'attribuant la plupart des maladies à la plénitude, il n'eut pas plus de confiance dans les cathartiques. Il regardoit la chicorée comme un des plus grands remèdes pour les maladies du bas-ventre; il a décrit avec minutie la manière de la préparer. Il s'eſt fort élevé contre les médicamens très-compoſés & les antidotes qui ſe multiplioient déjà de ſon tems; il ne faiſoit uſage que des remèdes les plus ſimples.

Hérophile, contemporain d'Éraſiſtrate, aimoit autant les remèdes que celui-ci en faiſoit peu de cas, & il paroît qu'il en employoit beaucoup; il louoit ſurtout l'ellébore blanc, dont il faiſoit un fréquent uſage.

Les opinions diverſes qui partagèrent les médecins après Hippocrate, ſéparèrent ces ſavans en pluſieurs branches ou ſectes, qui eurent chacune leurs remèdes particuliers; de ſorte que l'hiſtoire des médicamens & de la matière médicale doit ſuivre ici l'hiſtoire générale de la médecine, relativement à ces différentes ſectes. Celle à la tête de laquelle on range Hippocrate, porte le nom de *ſecte dogmatique*.

Sérapion eſt regardé comme le créateur de la ſecte empirique, ſuivant laquelle la médecine n'étoit que l'ouvrage de la mémoire & la comparaiſon des cas ſemblables pour y employer les mêmes remèdes. Quoiqu'il ne nous reſte aucun écrit de Sérapion, Cælius Aurelianus nous en a conſervé aſſez pour connoître les remèdes mis en uſage par ce fameux empirique. Il donnoit des pilules faites avec la ſemence de juſquiame, l'anis & l'opium dans le cholera. Dans une maladie à peu près ſemblable, il employoit des pilules compoſées de fer, de baies gnidiennes, de ſel, d'élaterium, de réſine, de caſtoreum & de diagrède. On voit, par ce détail, que cette dernière préparation eſt fort ancienne, au moins par le nom. Il avoit beaucoup de remèdes

(1) *Voyez* le Diſcours préliminaire à la tête du Dictionnaire de James, pag. 36. Comme cet auteur n'a pas cité exactement les ouvrages d'Hippocrate dans leſquels il a trouvé les remèdes indiqués, on peut préſumer que c'eſt de tous ſes écrits qu'il les a tirés, & conſéquemment de ceux de Polybe, Theſſalus, Draco, &c., qui, comme on ſait, ont réuni leurs Traités avec ceux de leur maître.

contre l'épilepſie : le caſtoreum, la ſcammonée, la cervelle & le fiel de chameau, la fiente de crocodile, le cœur & les reins du lièvre, le ſang de tortue, les teſticules d'ours, de bélier, &c. Ces derniers médicamens prouvent que cet empiriſme étoit bien aveugle. Celſe rapporte que Sérapion avoit une préparation fort utile pour la gale, la teigne & les autres maladies de la peau; elle étoit compoſée de nitre, de ſoufre & de réſine. On doit particuliérement à cette ſecte un uſage fréquent de l'opium, qui étoit tombé en diſcrédit avant que l'empiriſme exiſtât.

Aſclépiade, qui vivoit cent ans avant Jéſus-Chriſt, fut un des plus grands ſoutiens de cette ſecte; il fit beaucoup d'uſage des bains froids; il avoit trois manières de guérir, la geſtation ou les voitures, la friction & le vin. Il frottoit ſes malades à l'excès; il les enivroit; il faiſoit promener en voiture les fébricitans; il employoit ſouvent la moutarde ou les ſinapiſmes, l'eau ſalée, l'eau très-froide en grande quantité, les cataplaſmes, les onctions, les lavemens; il avoit rejeté la plupart des remèdes internes & ſurtout les purgatifs, dont on faiſoit beaucoup d'uſage avant lui. Il ordonnoit un jeûne abſolu pendant quatre jours; jeûne qu'Héraclide de Tarente, autre empirique célèbre, portoit juſqu'à ſept jours, au rapport de Celſe. La matière médicale des empiriques différoit donc beaucoup de celle des dogmatiques, & cette différence ſe remarque encore aujourd'hui.

On attribue auſſi à quelques femmes de l'antiquité la découverte de certains remèdes. Cléopâtre s'occupa des poiſons. Arthémiſe, reine de Carie, donna, dit-on, ſon nom à l'armoiſe, *artemiſia* (1). Pline a parlé de pluſieurs femmes qui ſe ſont appliquées à la médecine, & ſurtout à la recherche des préparations coſmétiques; mais comme il n'y a rien de bien exact ſur la matière médicale, dans l'hiſtoire connue de ces femmes médecins, je ne m'arrêterai pas davantage ſur cet objet.

Thémiſon, qui vivoit ſous le règne d'Auguſte, fut le créateur d'une troiſième ſecte, appelée *méthodique;* il attribuoit toutes les maladies au reſſerrement & au relâchement, *ſtrictum & laxum.* Le diagrède, l'aloès, le caſtoreum étoient les remèdes purgatifs qu'il adoptoit. Il employoit beaucoup la ſaignée & l'eau. On le regarde comme le premier qui ait appliqué des ſangſues, & il les préféroit, ainſi que les ventouſes, à la ſection des veines. Il eſt auſſi le premier, ſuivant Galien, qui a donné la compoſition du diacode, remède compoſé du ſuc de pavot & du miel, & celle d'une préparation purgative appelée *hiera;* pluſieurs médicamens compoſés ſont encore décrits ſous ce nom dans nos diſpenſaires. Il a fait, ſur les propriétés du plantain, un ouvrage qui ne nous eſt point parvenu. Au reſte, s'il faut en croire Juvénal, Thémiſon n'étoit pas heureux auprès des malades :

Quot Themiſon ægros autumno occiderit uno.

Theſſalus, qui vivoit ſous Néron, ſuivit la doctrine de Thémiſon. On ne ſait pas s'il introduiſit quelques remèdes particuliers; on croit qu'il conſeilla le premier, pour la guériſon des maladies externes anciennes ou des ulcères, des remèdes capables d'altérer les fluides de tout le corps, & de les diſpoſer pour la guériſon, eſpèce d'altération qu'il appeloit *métaſyncriſe.*

Cælius Aurelianus, que je citerai comme le dernier des méthodiſtes, relativement à la matière médicale, eſt précieux, parce qu'il a donné un extrait de la doctrine de pluſieurs anciens médecins, dont les ouvrages ont été perdus. Cet auteur n'a de particulier, par rapport à l'hiſtoire des remèdes, que les divers moyens très-multipliés qu'il a conſeillé de mettre en pratique pour rendre l'air reſpiré par les malades relâchant ou reſſerrant, ſuivant les différentes circonſtances. Il vouloit qu'on choisît les chambres grandes ou petites, hautes ou baſſes, ſuivant les cas; il plaçoit les malades dans des grottes & des ſouterrains; il faiſoit mettre ſur les planchers des feuilles de vigne, de myrte, de grenadier, de ſaule, &c.; on les arroſoit; on faiſoit agir des ſoufflets, des éventails; il pouſſoit les précautions juſqu'à preſcrire la forme & la nature du lit, des couvertures, fondé ſur ce qu'il étoit néceſſaire de faire plus d'attention à l'air que l'homme reſpire ſans ceſſe, qu'aux alimens ou aux médicamens qu'il ne prend qu'à des intervalles éloignés. Les phyſiciens modernes ne doivent point trouver tous ces conſeils déplacés & ſans utilité. Cælius Aurelianus s'eſt fort récrié contre les ſpécifiques; il trouvoit ridicule, & avec raiſon, l'uſage qu'on faiſoit de ſon tems, du cœur de lièvre, de chameau, des teſticules & du *penis* du chien, de la chair de belette ſéchée, des excroiſſances des jambes du cheval, dans l'épilepſie. Cependant il ſe ſervoit de la farine de lupin, du fiel de bœuf, de l'huile, du vinaigre & de la corne de cerf râpée pour les vers, contre leſquels ces diverſes ſubſtances paſſoient dans ſon tems pour de très-grands ſpécifiques. Il rejetoit abſolument les narcotiques; il employoit beaucoup les éponges trempées dans l'eau, l'huile chaude & les cataplaſmes émolliens, comme de très-bons relâchans extérieurs.

Nous n'avons que peu de connoiſſances ſur une autre ſecte de médecine qui s'eſt élevée à peu près à cette époque, & que Galien appelle *pneumatique*, parce que les auteurs qui l'ont formée, attribuoient tout à un eſprit particulier. Athénée, Archigène & Arétée ſont les trois principaux médecins pneumatiques. Arétée paroît avoir employé le premier les cantharides comme véſicatoires.

Il s'éleva dans le même tems une autre ſecte que les auteurs grecs nomment *éclectique*, parce que les médecins qui en étoient, choiſiſſoient dans chacune

(1) L'étymologie de ce mot, d'après le grec *Artemis*, ſurnom de Diane, me paroît tout auſſi ſûre, ou au moins auſſi vraiſemblable que la première.

de celles qui les avoient précédés, ce qu'ils trouvoient de bon. C'est sans contredit le plus sage parti que l'on puisse prendre, & cette secte sera toujours en vigueur. Je réunis cette classe de médecins avec celle qui avoit reçu des Grecs le nom d'*épisynthétique*, & dont les fauteurs réunissoient les diverses opinions pour en composer une doctrine mixte.

Celse, qui vivoit sous Tibère & sous Auguste, avoit beaucoup plus de confiance dans les remèdes externes, que dans les médicamens intérieurs. Il n'a parlé que de quelques compositions propres à calmer les douleurs, la toux, à procurer le sommeil & à faciliter l'accouchement. Il a décrit trois antidotes, dont deux ont des noms particuliers : l'un, celui d'*ambrosia ;* il l'attribuoit à Zopyre, médecin d'un Ptolémée, & l'autre qui est encore connu sous le nom de *mithridate*. Il a donné les formules de beaucoup de médicamens chirurgicaux pour nétoyer les ulcères, les consolider, faire suppurer, guérir les plaies, &c. Tous les médecins savent que c'est un des plus grands écrivains latins, & qu'il est digne du siècle d'Auguste, sous lequel il a vécu. Quintilien le met à côté d'Homère, de Platon, de Varron & de Cicéron.

Antonius Musa fit faire usage des bains froids à Auguste, & le guérit d'une maladie opiniâtre à l'aide de ce secours. Euphorbe son frère, médecin de Juba, roi de Numidie, reçut de ce prince, qui aimoit beaucoup l'histoire naturelle, l'honneur de donner son nom à la plante qui l'a conservé encore parmi nous, *euphorbia*.

Andromachus, médecin de Néron, a laissé la description d'un grand nombre de médicamens composés, & a inventé la thériaque. Ce composé étoit appelé, de son tems, *galène* ou *tranquille*, & n'a pris le nom de *thériaque* que sous Criton, du tems de Trajan. Tous les nomenclateurs assurent que ce mot est tiré des vipères qui entrent dans la thériaque. Andromachus décrivit ce médicament & ses vertus dans un poëme dédié à Néron, & que Galien a inséré dans ses œuvres. Les empereurs romains faisoient un si grand cas de la thériaque, qu'on la préparoit à grands frais & avec beaucoup de soin dans leur palais. Antonin en prenoit tous les jours gros comme une féve, & la haute réputation que ce médicament s'est acquise, a engagé plusieurs médecins à y faire ou des additions ou des corrections. On trouve encore, dans plusieurs formulaires, les thériaques d'Ælius Gallus, d'Antiochus Philometor, de Démocrate, d'Euclide, de Zénon de Laodicée, &c. On sait que chaque pharmacopée a aussi sa thériaque particulière, & que cette composition a tellement échauffé les esprits, qu'on a préparé des sels, des trochisques, des eaux distillées, &c. qui en retenoient le nom.

Galien, l'un des plus fameux médecins de l'antiquité, naquit à Pergame, sous le règne d'Adrien, l'an 131 de l'ère chrétienne. Outre les travaux immenses qu'il entreprit sur Hippocrate, qu'il a commenté, & auquel il a ajouté beaucoup, il s'est occupé en particulier de la matière médicale; il a fait plusieurs voyages pour connoître l'origine de quelques médicamens, & il a très-bien écrit l'histoire naturelle & les propriétés des substances simples qu'on employoit de son tems en médecine. Il a plus écrit encore sur les médicamens composés, & c'est de là qu'est venue la dénomination de cette partie de l'art de préparer les remèdes, qu'on appelle *pharmacie galénique*. Il a déduit les propriétés des médicamens, de ce qu'il appeloit les *premières qualités*, savoir, du froid, du chaud, du sec & de l'humide. Il admettoit quatre degrés dans chacune de ces qualités : on trouvera les médicamens simples rangés suivant cette méthode, & on pourra prendre une idée convenable de cette disposition dans les tables qui sont à la tête des *Commentaires de Matthiole sur Dioscoride*. Les médecins grecs, qui ont suivi Galien, n'ont rien ajouté à la matière médicale, quoique plusieurs d'entr'eux aient écrit de longs ouvrages sur la médecine : tels sont Oribase, Aëtius, Alexandre de Tralles, Paul Eginette, Actuarius, Myrepsus, &c. Alexandre de Tralles a cependant parlé de la rhubarbe, suivant Freind.

Mais aucun peuple n'a rendu de plus grands services à la médecine, à la chirurgie & à la matière médicale, en particulier, que les Arabes. Ils ont introduit un assez grand nombre de plantes inconnues aux Grecs & aux Romains. C'est à eux qu'on doit la manne, la casse, le séné, les tamarins & les myrobolans. Les quatre premiers sont, comme tout le monde le sait, les purgatifs les plus employés aujourd'hui, & on en a l'obligation aux recherches des Arabes. Ils imaginèrent aussi de varier les médicamens sous un grand nombre de formes; ils sont les inventeurs des sirops, des confections, des conserves, des juleps, &c.; & ce n'est pas de ce côté qu'on doit les louer davantage, car ils ont plutôt obscurci & enveloppé, par ces mélanges, l'histoire des substances médicamenteuses & de leurs propriétés, qu'ils ne l'ont avancée. On leur attribue aussi l'invention de la distillation, & on trouve, dans les ouvrages de Geber, qui nous sont restés, des modèles de quelques appareils distillatoires qu'ils employoient pour préparer plusieurs médicamens. Au reste, on croit que leurs connoissances en ce genre se bornoient à la distillation des huiles & des eaux odorantes. On ne doit pas leur avoir beaucoup d'obligation pour avoir introduit en médecine l'usage des pierres précieuses, des feuilles d'or & d'argent; mais ils ont, à la vérité, enrichi la matière médicale du musc, de la muscade, du macis, des clous de girofle, &c., & ils ont conseillé l'usage du mercure à l'extérieur dans les maladies de la peau. Les principaux auteurs arabes qui ont écrit sur cette partie de la médecine, sont : Rhazès, Avicenne, auquel est dû le julep arabique ou l'eau rose; Mésué, Avenzoard, Averroës & Albucasis. Ils sont les seuls qui s'en soient occupés depuis le huitième jusqu'au treizième siècle de notre ère. Quoique, d'après ce que je viens d'exposer, il paroisse que la médecine ait de véritables obligations aux Arabes, je crois cependant qu'ils lui ont fait en même tems beau-

coup de mal, en multipliant prodigieusement les médicamens, & en enchérissant encore sur les médecins romains dans le mélange informe & irrégulier des remèdes composés. C'est d'après leurs pharmacies que celles de presque toute l'Europe se trouvent encore grossies & surchargées de compositions indigestes & presque ridicules de toutes les sortes, & si l'on regarde comme prouvé que c'est depuis l'usage de ces remèdes mélangés & monstrueux que l'art de guérir fait si peu de progrès, on sera bientôt convaincu que les Arabes n'ont pas peu contribué à en ralentir la marche.

Comme c'est, suivant Boerhaave, aux hiéroglyphes & aux métaphores que ces peuples ont imaginés, aux comparaisons qu'ils ont établies entre les astres, les maladies, les métaux & les remèdes, qu'est due la naissance de la folie alchimique & de la transmutation, on ne peut trouver une autre cause de la folie encore plus extravagante qui s'empara de la tête des alchimistes sur la médecine universelle.

Telle fut cependant l'origine des remèdes chimiques & de la secte des médecins chimistes, dont je vais parcourir briévement l'histoire.

Albert Legrand en Allemagne, Roger Bâcon en Angleterre, voulurent appliquer les premiers, en Europe, la chimie à la médecine, vers le commencement du treizième siècle.

A la fin du même siècle, Arnaud de Villeneuve, né en France, découvrit, dit-on, l'esprit-de-vin, l'huile de térébenthine, les eaux odorantes spiritueuses, & quelques acides minéraux.

C'est particuliérement à Raymond Lulle, né à Majorque en 1315, qu'il faut fixer l'époque de la recherche de la médecine universelle.

Après celui-ci on doit quelque chose aux travaux de Jean de la Roquetaillade, des deux Isaacs, Hollandais, & surtout de Basile Valentin. Ce dernier a fait des recherches suivies sur l'antimoine; ayant vu des animaux violemment purgés par des préparations de ce minéral qu'il avoit jetées hors de son laboratoire, il imagina d'employer ces préparations en médecine; &, après avoir beaucoup travaillé sur cette substance, il donna un ouvrage sous le titre pompeux de *Char triomphal de l'Antimoine*, dans lequel on trouve l'ébauche de presque tous les remèdes préparés depuis avec cette matière métallique. Il est le premier qui ait admis trois élémens chimiques, le sel, le soufre & le mercure; il a décrit le sel volatil huileux, qui porte aujourd'hui le nom de *Sylvius de le Boé* : il vécut dans le quinzième siècle.

Dans le commencement du seizième, Bérenger de Carpi guérit le premier la vérole avec les frictions mercurielles. Ces cures lui acquirent une fortune immense; & Ramazzini a dit avec raison de ce chirurgien, qu'il a su véritablement fixer le mercure en or. Jean de Vigo employa aussi, dans le même tems, le précipité rouge dans la vérole & la colique.

Le gaïac fut apporté d'Amérique en 1517, la squine & la salsepareille en 1538. La vérole, qui infectoit l'Europe depuis près d'une trentaine d'années, fut donc l'époque de nouvelles acquisitions & de nouvelles richesses pour la matière médicale.

Paracelse, l'homme qui a le plus excité d'enthousiasme dans ses élèves, naquit dans la Suisse, aux environs de Zurich, en 1493. Quoiqu'il se soit conduit comme un véritable fou (1), on ne peut cependant le méconnoître pour un homme de beaucoup d'esprit, & qui a rendu quelques services à la médecine. Après avoir couru toute l'Europe, & cherché partout l'instruction sur l'art de guérir avec une ardeur qui n'a peut-être pas d'exemple, il opéra des cures surprenantes à Bâle & dans plusieurs autres villes, avec l'opium & les préparations mercurielles. Le premier de ces médicamens étoit alors rejeté par tous les médecins qui, entiérement asservis à la doctrine de Galien, le regardoient comme un remède froid au quatrième degré. Paracelse avoit une grande confiance dans tous les remèdes métalliques; il expliquoit les propriétés médicinales de beaucoup de substances, d'après leur forme semblable à celle de quelques parties du corps humain; c'est ce prétendu rapport qu'on a appelé, d'après lui, *signatura* (2), & dont les anciens Egyptiens avoient aussi fait mention. Ce n'est pas par les quintessences, les élixirs, les alkaests, les ors potables, &c., qu'il a étendu la matière médicale; mais il a remis en vogue le nitre, le soufre, le mercure, l'antimoine, le fer & l'opium; il a fait connoître l'esprit volatil du sang, de l'urine, de la corne de cerf, &c. Son lilium est une espèce de teinture alcaline très-pénétrante & très-stimulante, & il a excité l'attention des médecins sur les avantages de la chimie appliquée à la médecine. Il est mort en 1541, âgé de quarante-sept ans, dans

---

(1) En 1527, faisant des leçons publiques à Bâle, il fit brûler, dans son école, les ouvrages de Galien & des Arabes. Il ne voulut pas donner au public le dixième livre de son *Archidoxa medicinæ*, parce que c'étoit un trésor que les hommes n'étoient pas dignes de posséder. Appelé auprès d'un malade qui venoit de recevoir les sacremens, il s'en alla, disant qu'on n'avoit pas besoin de lui, puisqu'on avoit eu recours à un autre médecin. Il prétendoit avoir une préparation métallique, capable de guérir toutes les maladies. Son fameux azoth qu'il portoit toujours sur lui, devoit prolonger la vie jusqu'à l'âge de Mathusalem. Enfin, il disoit qu'on pouvoit guérir à l'aide de paroles constellées. Il assuroit qu'il s'étoit entretenu, dans le vestibule de l'enfer, avec Galien & Avicenne, &c. C'en est sans doute assez pour caractériser la tournure d'esprit du trop fameux Paracelse.

(2) Suivant cette ridicule doctrine, l'euphraise est un remède ophthalmique, à cause d'une tache noire ou prunelle de sa corolle; la dentaire odontalgique par la forme de dents enfilées qu'on observe dans sa racine; la pulmonaire béchique, parce qu'elle a une forme, un tissu & des aréoles maculées comme les poumons. Le citron est cordial en raison de sa forme semblable à celle du cœur; l'or a la même propriété, à cause de sa couleur solaire; le cabaret convient aux oreilles, & le satyrium aux parties génitales, parce qu'ils ressemblent à ces organes. Consultez les ouvrages de Crollius. Cette doctrine a été appliquée, avec plus de vraisemblance, aux substances animales à une autre époque; mais malheureusement elle est aussi dépourvue de preuves, quoiqu'elle puisse être étayée du système ingénieux de Buffon sur les molécules organiques : il y a bien loin de ces théories physiologiques à la pratique de la médecine.

dans un cabaret de Salzbourg, après avoir promis de vivre tant qu'il lui auroit plu.

Van-Helmont, qui parut environ quatre-vingt-dix ans après Paracelse, n'a guère été moins extravagant pour les prétentions de ses remèdes universels; cependant les ouvrages qu'il a donnés, sont le fruit de cinquante ans d'expériences sur les végétaux & les fossiles, & l'on y trouve beaucoup de faits, peut-être trop négligés par les Modernes, sur les médicamens. A cette époque, les remèdes chimiques prirent une grande vogue.

Sylvius de le Boé contribua encore à étendre le domaine de la chimie en médecine, par les brillantes leçons qu'il fit à Leyde, ainsi que Tackenius qui lui succéda. Ces deux hommes ont fait des ouvrages très-estimables sur les médicamens; le dernier a imaginé d'employer les sels fixes qui portent encore son nom; mais tous deux ont voulu expliquer les phénomènes des fonctions animales & les causes des maladies par les acides & les alcalis, les effervescences, les fermentations, & ils ont fait plus de mal que de bien à la médecine & à la chimie : à la médecine, en prescrivant à leurs élèves une pratique fondée sur ce système; à la chimie, en éloignant de cette science & en indisposant contr'elle beaucoup de bons esprits qui, lorsque la secte chimique a cessé d'être en vigueur, se sont élevés contre les connoissances chimiques, & ont prétendu qu'elles étoient plus nuisibles qu'utiles à l'art de guérir.

Plusieurs médecins, convaincus par les succès de Paracelse & de ses élèves, de l'utilité des remèdes chimiques, s'occupèrent à l'envi de la préparation de ces médicamens, & ce fut à la folie de cet enthousiaste qu'on dut les ouvrages utiles & estimables de Crollius, de Querceran, de Glaser, d'Hartman, de Schroder, de Lemery, de Ludovic, de Mynsicht, de Glauber, de Le Fèvre, de Le Mort, de Charas, que je réunis tous sans avoir égard aux époques différentes où ils ont écrit, mais en ne faisant attention qu'à l'objet de leurs ouvrages. L'antimoine, le mercure, le fer, les matières salines, les substances végétales & animales furent les sujets d'un grand nombre de travaux entrepris pour découvrir de nouveaux remèdes; le kermès minéral, le fondant de Rotrou, le tartrite de potasse antimonié, l'acétate de mercure, l'acide boracique, le tartrite de potasse & de soude, ou sel de saignette, l'esprit de Mindererus, les éthers, &c., sont autant de découvertes dues aux recherches chimiques, & dont la plupart s'emploient avec le plus grand succès pour la guérison des maladies. A mesure qu'on s'est appliqué à cette partie nouvelle & importante de la chimie, on a renoncé peu à peu aux prétentions de Sylvius, de Tackenius, de Willis, relativement à la cause chimique des maladies, & l'on a cessé de se conduire dans la pratique, d'après une théorie aussi dénuée de vraisemblance & aussi trompeuse. Le plus grand mal que la secte chimique ait fait à la médecine, a été l'usage multiplié des sudorifiques, des alexitères, des bézoardiques que cette théorie a introduits dans la pratique, pour dissiper & volatiliser de prétendues qualités funestes qui, suivant cette doctrine, altéroient les esprits animaux & le sang.

La découverte de la circulation du sang, faite par le célèbre Harvey au commencement du dix-septième siècle, fut l'époque d'une nouvelle secte en médecine; on ne songea plus qu'à appliquer cette découverte à l'histoire des maladies & à leur curation. Cette application nécessita celle de l'hydraulique aux mouvemens des humeurs dans leurs canaux, & la secte des mécaniciens prit le dessus. Toutes les maladies ne furent bientôt aux yeux des médecins, que des suites de l'épaississement des fluides, de l'obstruction des petits vaisseaux démontrés par les injections de Ruysch, &c. Les remèdes changèrent aussi, & la matière médicale prit une autre forme. On n'eut plus de confiance que dans les délayans, les dissolvans, les désobstruans; la saignée fut pratiquée avec beaucoup plus de confiance & beaucoup plus fréquemment. Boerhaave & Hoffmann, qui ont tous les deux écrit sur toute la médecine, ont étendu cette doctrine, & la pratique de presque tous les médecins de l'Europe a été assez long-tems fondée sur ces principes (1). Ce n'est cependant que sur le traitement des maladies aiguës que cette théorie mécanique a influé, & on peut assurer qu'elle a beaucoup moins nui que les précédentes aux progrès de la médecine; elle a même servi à démontrer le danger des échauffans & des sudorifiques dont on faisoit auparavant un si grand usage dans ces affections. Quant aux maladies chroniques, la doctrine des mécaniciens n'en a pas beaucoup éclairci l'histoire, & Boerhaave, en disant que les remèdes qu'on emploie pour les traiter peuvent se réduire aux eaux minérales, aux sels, aux diaphorétiques doux, au savon, au mercure, au fer, aux végétaux & à l'exercice, a fait l'histoire exacte de l'empirisme ordinaire dans ces maladies.

L'art n'étant pas toujours heureux dans la guérison de ces affections, les médecins de notre âge ont cherché de nouveaux remèdes pour les combattre avec plus d'efficacité. Storck a commencé à proposer la ciguë; on a ensuite eu recours à la jusquiame, à l'aconit, au napel, au phytolacca, à la laitue vireuse, au rhus toxicodendron, & on augmente tous les jours le nombre de ces poisons transportés dans la classe des remèdes. L'intention des médecins qui les proposent, est sans doute louable, & leur objet est d'être utiles; mais leurs vues seront-elles remplies par les médicamens vireux? L'exemple des premiers mis en vogue par Storck, & qui ont si peu réussi dans nos climats, ne devroit-il pas diminuer des espérances conçues peut-être trop légèrement? Ne peut-on pas regarder ces substances engourdissantes en général, comme des animaux féroces qu'on ne peut jamais apprivoiser, & qui, tôt ou tard, reprennent leur caractère naturel? Conçoit-on, d'après

(1) *Voyez* Boerhaave, *Oratio secunda, de usu ratiocinii mechanici in medicinâ.*

cela, l'enthousiasme & l'espèce d'acharnement de quelques médecins modernes pour la découverte de nouveaux remèdes de cette classe ? Je ne puis m'empêcher de souhaiter qu'on renonce à ces médicamens, & je ne saurois trop inspirer de crainte sur cet objet aux jeunes médecins.

De cette notice sur l'histoire des remèdes, il est aisé de conclure, 1°. que les anciens Grecs n'en employoient que très-peu ; 2°. que c'est particuliérement aux Romains que l'on doit les antidotes, les alexipharmaques très-composés ; 3°. que, quand il seroit bien démontré que les Anciens eussent des expériences bien exactes & bien faites sur les effets d'un grand nombre de plantes, nous ne pouvons tirer un grand parti de leurs écrits, puisqu'il y règne une grande obscurité, relativement aux véritables espèces dont ils ont voulu parler ; 4°. que c'est à la polypharmacie & au vain luxe de la matière médicale, qu'il faut attribuer la lenteur des progrès de la médecine ; 5°. que, lorsque l'envie de trouver des médicamens plus énergiques & plus utiles que ceux qu'on possédoit autrefois, s'est emparée de toutes les têtes, on a négligé la médecine hippocratique ; 6°. que, parmi des milliers de remèdes, dont il est parlé dans tous les livres, il y en a très-peu qui méritent les éloges qu'on leur a attribués ; 7°. que, beaucoup d'entr'eux ont été vantés d'après des préjugés, des erreurs, & souvent d'après des vues d'un vil intérêt ; 8°. enfin, qu'il n'y a d'autres moyens de se tirer de ce mauvais pas, que d'abandonner cette vaine richesse. Il auroit fallu, pour ainsi dire, renoncer à la succession de nos pères en fait de remèdes ; il n'y a d'autre parti à prendre aujourd'hui, que de travailler, sur nouveaux frais, à acquérir des connoissances plus positives, & à mettre de l'ordre & de la clarté dans celles que nous possédons.

§. IV. *De la manière d'agir des médicamens en général.*

Pour que les médicamens produisent sur l'économie animale un effet quelconque, il faut qu'ils soient appliqués à quelques-uns de ses organes. Leur action n'est fondée que sur des propriétés physiques certaines, & quoi qu'en aient pu dire plusieurs auteurs, la sympathie, le magnétisme prétendu, agissant à des distances considérables, ne sont que les prestiges d'une imagination déréglée, ou les produits d'un enthousiasme aveugle. Les prétentions ridicules du chevalier Digby sur les remèdes sympathiques, celles de beaucoup d'autres sur les amulettes, pris dans la classe des substances les plus inertes, sont tout-à-fait rejetées aujourd'hui, & ont été dissipées par le flambeau de la physique expérimentale, qui doit précéder & éclairer la médecine, comme toutes les sciences d'observation. Ce n'est pas qu'il soit toujours facile d'expliquer & de concevoir l'action de la plupart des remèdes ; on ne sait pas, par exemple, exactement quel rapport il existe entre le tartrite de potasse antimonié & le vomissement qu'il excite, l'opium & le sommeil qu'il procure. Cependant la saveur ou l'odeur, & surtout la dissolubilité, accompagnent constamment les propriétés médicamenteuses d'une substance quelconque, & peuvent servir, comme je le ferai observer plus bas, pour reconnoître qu'une matière insipide, inodore, indissoluble, n'a pas d'action sur l'économie animale, & qu'au contraire un corps sapide, odorant & dissoluble, produit d'autant plus d'effet sur l'homme & sur les animaux, que ces propriétés y sont plus marquées.

On se tromperoit encore, si, à l'exemple de Boerhaave (1), on vouloit expliquer & deviner l'action des médicamens d'après la figure de leurs molécules, & si l'on admettoit comme cause de la diversité dans leurs effets, la forme de coins, de pointes, d'aiguillons, de lances, de sphères, de cônes, de cubes, &c., que l'on ne feroit que supposer dans leurs dernières particules. Quand cette forme seroit démontrée ainsi variée dans les molécules des différens médicamens, il resteroit encore à savoir quelle est la cause qui meut ces molécules dans le sens où il seroit nécessaire qu'elles se présentassent aux organes pour y occasionner les effets attribués à cette figure. Il est beaucoup plus sage de convenir avec de très-grands médecins (2), que nous ne connoissons point la manière intime d'agir des médicamens ; cependant il doit être permis de chercher à s'éclairer sur ce point, mais en n'oubliant pas de bannir avec scrupule toute hypothèse de ces recherches.

En considérant le résultat de toutes les observations faites sur l'action des médicamens, on remarque d'abord qu'il n'y a souvent aucune proportion entre l'énergie apparente ou les propriétés physiques d'un remède, & sa manière d'agir sur le corps humain. En effet, comment un seul demi-décigramme d'opium peut-il porter le calme dans des douleurs situées loin de l'estomac, sur lequel se passe la première action de cette substance ? Comment cet atôme de matière, relativement à la masse totale du corps, peut-il diminuer, autant qu'il le fait, l'action des organes les plus mobiles, & arrêter ainsi leurs fonctions, jusqu'à procurer le sommeil ? Quelle analogie peut-on trouver entre les puissances physiques d'un décigramme d'ipécacuanha ou d'un quart de décigramme de tartrite de potasse antimonié, & les convulsions violentes que ces petites masses excitent dans l'estomac qui les reçoit ? Quel rapport existe-t-il entre un centigramme de cantharides, un demi-décigramme de camphre & le tissu de la vessie, que le premier de ces remèdes irrite

(1) Il est nécessaire de savoir que le Traité de Boerhaave *de Viribus medicamentorum*, n'a été publié que par quelques-uns de ses élèves, & qu'on ne doit pas tout-à-fait lui imputer les erreurs qu'on y trouve. Cependant on reconnoît, dans cet ouvrage, la théorie mécanique & la manière générale de ce professeur célèbre ; on sait qu'il vouloit tout expliquer d'après les forces physiques, hydrauliques, &c., & que le fond de la doctrine qui y est exposé lui appartient.

(2) Van-Swieten disoit qu'il n'en savoit pas plus que le Médecin de Molière, & qu'il n'auroit rien répondu de plus exact sur l'opium : *il fait dormir, parce qu'il a la vertu dormitive.*

& enflamme, & dont le second calme les douleurs, l'éréthisme, le spasme, &c.? On doit conclure de cette importante observation, que l'effet paroît presque toujours au-dessus de la cause dans l'action des médicamens. Je tâcherai de fixer tout-à-l'heure la raison de cette disproportion qui n'est qu'apparente, & qui devroit cependant être regardée comme constante, si l'on vouloit suivre Boerhaave dans les explications mécaniques qu'il donne des phénomènes des maladies, de la santé & de l'action des remèdes.

Une seconde observation non moins importante que la première, & tirée comme elle de la pratique, c'est que le même médicament, quoiqu'administré à la même dose, produit des effets tout différens sur divers sujets. Un cathartique purge très bien un malade; le même remède, donné sous les mêmes formes & à la même dose, n'excite aucune évacuation chez un autre; & dans un troisième, il occasionne souvent une superpurgation. J'ai vu des sujets auxquels il falloit donner deux décigrammes (près de quatre grains) de tartre émétique pour les faire vomir; & j'ai observé, d'une autre part, une jeune fille qui éprouva des vomissemens continuels & des coliques assez vives, pour avoir pris un douzième de grain du même remède, étendu dans un verre de tisane. J'ai connu une dame qui étoit exposée à des convulsions, à des coliques, à un mal-aise insupportable, & à plusieurs autres accidens nerveux toutes les fois qu'on lui donnoit la plus petite dose de quelque préparation d'opium que ce fût, non-seulement dans l'estomac, mais encore en lavement. Tous les médecins ont de fréquentes occasions de faire la même observation.

Le lieu sur lequel on applique un médicament modifie souvent & fait varier son action. C'est ainsi qu'un sel de plomb appaise les douleurs lorsqu'on l'applique à l'extérieur, & en produit de terribles lorsqu'on l'introduit dans les intestins. Les acides légers sont tempérans, rafraîchissans & antiseptiques dans les premières voies, & quelques gouttes, introduites dans les vaisseaux sanguins, arrêtent la circulation & tuent les animaux. Les corps odorans & ambrosiaques donnent des spasmes & des accidens nerveux, lorsqu'ils frappent les nerfs olfactifs des personnes très irritables; reçus dans l'estomac, ces mêmes corps deviennent antispasmodiques & calmans. Il est peu de médicamens qui ne varient plus ou moins dans leurs effets, relativement aux organes sur lesquels se porte leur action. L'art n'a pas encore acquis sur ce point tout ce qu'il est susceptible d'acquérir; & l'on voit souvent des remèdes appliqués d'une manière particulière, agir tout autrement qu'on ne l'auroit pensé. L'observation attentive est le seul moyen de connoître ces différences d'action dans les médicamens; & la pratique de la médecine ne peut que gagner à ce travail, puisqu'une même substance pourra alors suffire à remplir plusieurs indications, en l'administrant de telle ou telle manière: ce qui s'exécute déjà pour plusieurs médicamens. On sait que le médecin italien Carradori a employé, il y a quelques années, avec des succès marqués, un grand nombre de médicamens appliqués à l'extérieur ou en frictions, tandis qu'on ne les avoit donnés avant lui qu'à l'intérieur.

Ces différences générales que nous venons d'examiner dans l'action des médicamens ne suffisent pas pour donner à ceux qui veulent étudier profondément la matière médicale, des idées assez claires sur la manière d'agir de ces substances. Afin de faire mieux sentir les principaux traits de cette diversité d'énergie, je vais considérer, dans quatre articles séparés, l'action des remèdes, soit par rapport à leurs propriétés physiques & chimiques, soit relativement aux modifications qu'elle éprouve de la part des organes divers & des forces qui animent ces derniers chez les individus vivans.

1°. *De l'action générale des médicamens, relative à leurs propriétés physiques.*

J'ai déjà fait observer que l'action des médicamens appartient nécessairement à leurs propriétés, & qu'elle n'est qu'une suite du rapport qu'il y a entre ces dernières & l'économie animale. Cette assertion, que personne ne peut nier, & dont tout physicien sent la vérité, éloigne, ainsi que je l'ai remarqué, toutes les vertus imaginaires attribuées par les enthousiastes, par les fous ou les charlatans, aux amulettes, aux figures constellées, aux paroles magiques, aux forces sympathiques prétendues, & détruit nécessairement les prétentions ridicules de Paracelse, de Digby, &c. (1). Elle assure en même tems l'opinion qu'on doit prendre des qualités occultes admises par les Anciens, puisqu'il est démontré aujourd'hui, d'après cette vérité, que ces qualités n'avoient été imaginées pour expliquer les effets des remèdes que dans un tems où la physique n'éclairoit point encore la médecine, ainsi que les autres branches des sciences naturelles.

Il ne peut donc rester nul doute aujourd'hui sur cette assertion: tout effet d'un médicament est la suite nécessaire du rapport qui existe entre ses propriétés & les forces vivantes du corps des animaux. C'est en

(1) Il y a eu dans tous les tems des hommes qui, fondés sur l'ignorance & la crédulité du peuple, & il y a de ce dernier dans tous les ordres de la société, se sont présentés comme ayant des moyens nouveaux & presque surnaturels pour guérir les maladies les plus terribles; les uns par le toucher, les autres par des paroles, les autres par des anneaux, des amulettes, &c. &c.

L'histoire de la médecine fournit, à peu près tous les vingt ans, un guérisseur de cette classe. Les plus anciens médecins s'en plaignent expressément dans leurs ouvrages. Tous les siècles se ressemblent de ce côté; le nôtre a ses charlatans comme les siècles passés en ont eu, & comme ceux qui suivront en auront encore. Quoique ce moyen puisse paroître usé aux gens instruits & à tous ceux qui pensent, il sera toujours neuf pour la multitude. Il est vrai que ces espèces de charlatans sont bien moins dangereux & bien plus tolérables que les vendeurs d'élixirs & de tisanes purgatives, échauffantes, incendiaires. Ces derniers hommes sont un des fléaux les plus terribles pour l'humanité, & malheureusement ils sont plus multipliés que les premiers.

analysant chacune des propriétés sensibles des remèdes, en les considérant à part, en les isolant, pour ainsi dire, que l'on pourra concevoir ce rapport. Ainsi, la connoissance des vertus générales des médicamens dépend de celle de leurs qualités, & de celle de la structure & du jeu des organes animaux; c'est en comparant les unes aux autres, qu'on peut parvenir à découvrir le rapport qui existe entr'elles, & conséquemment les effets médicamenteux. Entrons avec plus de détail dans ces importantes considérations.

Les propriétés des corps médicamenteux peuvent être rapportées à deux classes, ou à leurs qualités physiques, ou à leurs qualités chimiques.

Je range parmi les premières, la forme, la pesanteur, l'agrégation, la température, la saveur & l'odeur. En examinant chacune d'elles en particulier, & dans autant de paragraphes, j'espère démontrer qu'elles influent toutes avec plus ou moins d'énergie sur l'action médicamenteuse, considérée en général.

De la forme considérée comme cause d'actions médicamenteuses.

Ce n'est point de la forme des dernières molécules, qui ne tombe pas sous les sens, qu'il doit être question ici. Quoique, depuis Boerhaave, beaucoup d'auteurs de matière médicale aient voulu expliquer l'action des remèdes par la forme de leurs particules, cette théorie tombe d'elle-même, lorsqu'on ne veut pas substituer des hypothèses aux faits. Ainsi, je ne répéterai point, avec ces mécaniciens, que les stimulans agissent ainsi parce qu'ils sont composés de pointes ou d'aiguilles; que les lubréfians & les adoucissans produisent cet effet en raison des globules qui les constituent, &c.; mais lorsqu'un corps médicamenteux est administré en substance, que cette substance est solide, dure, résistante, insoluble, tel, par exemple, qu'une pierre précieuse en poudre, de la craie, de la terre argileuse, du fer en limaille, du mercure cru, du régule d'antimoine, &c.; alors la forme de ces corps, qui tombe sous les sens, & que l'œil peut saisir plus ou moins facilement, influe nécessairement sur leur manière d'agir. En général, ils s'attachent aux parois de l'estomac & des intestins, & y séjournent quelque tems; ils y excitent des contractions, des oscillations, des mouvemens quelconques, & leur action est forte & longue. Il est vrai que les médecins prescrivent rarement des médicamens sous cette forme, à moins qu'ils ne jouissent de propriétés chimiques capables de l'altérer promptement: tels sont les sels, les mucilages en poudre, les corps sucrés, la plupart des poudres végétales, quelques préparations de fer, de mercure, d'antimoine.

Il suit de là, qu'on ne doit pas insister long-tems sur l'influence de la forme dans l'action médicamenteuse; mais il n'en est pas de même pour les poisons; il en est une classe qui agissent sur l'estomac par une force mécanique, & dont les dangereux effets sont dus manifestement à la surface. Les pierres dures en poudre, les métaux en limaille grossière, les sels métalliques, peu solubles, sont de ce genre. D'après cette considération, tout l'art se réduit dans ces cas, 1°. à expulser ces corps étrangers & nuisibles, à l'aide des évacuans, & particuliérement des vomitifs; 2°. à les envelopper, à en masquer la forme, ou à la rendre nulle par les remèdes inviscans, épais, mucilagineux.

On a plusieurs fois cherché à tirer parti de la forme de quelques substances, pour modifier ou corriger leurs propriétés médicamenteuses. C'est ainsi qu'on faisoit avaler autrefois aux malades de petites balles métalliques d'antimoine, que l'on appeloit *pilules perpétuelles*, & qui excitoient des évacuations plus ou moins considérables en raison de la surface qu'elles présentoient, & du séjour plus ou moins long qu'elles faisoient dans l'estomac & dans les intestins. Mais il faut toujours se souvenir que la forme, considérée seule dans les remèdes, n'éclaire jamais assez sur leurs vertus; que lorsqu'on les prescrit d'après elle, ils trompent souvent l'attente du médecin, & qu'ils produisent trop ou trop peu d'effet. Ainsi, les balles d'antimoine n'agissant pas seulement en raison de leur forme & de leur surface, mais encore en raison de leur dissolution plus ou moins facile par les sucs des premières voies, qui sont d'une nature fort différente dans les différens individus, il est certain que leur action devoit présenter un grand nombre de variétés; aussi on observoit qu'elles ne purgeoient presque point certains sujets, qu'elles purgeoient doucement plusieurs autres, & que, chez quelques-uns, elles produisoient une superpurgation considérable; ce qui les a fait abandonner entiérement aujourd'hui.

Ces légers détails suffisent pour démontrer que la forme ne constitue une action quelconque dans les médicamens, que lorsque ces derniers la conservent dans l'estomac; ce qui n'a jamais lieu que quand ils sont insolubles dans nos humeurs; que, dans ce dernier cas, le séjour qu'ils font dans les premières voies est souvent plus nuisible qu'utile; qu'ils peuvent obstruer les intestins, boucher le pylore, comme il y en a eu des exemples; que la surface raboteuse ou polie, les extrémités acérées ou obtuses doivent aussi entrer pour beaucoup dans ces considérations, puisque c'est en raison de la surface que la forme peut agir d'une manière fort différente sur l'économie animale; enfin, que comme on ne se sert presque plus aujourd'hui des substances parfaitement insolubles dans nos humeurs, la figure des matières médicamenteuses ne joue presqu'aucun rôle dans leur action.

De la pesanteur considérée comme cause d'actions médicamenteuses.

Les effets de la gravitation sont trop généraux & trop sensibles dans tous les phénomènes de la nature, pour ne point les considérer dans les médicamens; aucun auteur de matière médicale n'a cependant encore traité cet objet, sur lequel l'observation clin que

de tous les praticiens fournit de grandes lumières. En effet, si l'on remarque les différences qui se présentent dans les médicamens, relativement à cette propriété, on ne pourra s'empêcher de reconnoître une diversité nécessaire dans leur action, d'après leur pesanteur.

Pour bien concevoir dans les remèdes les effets dépendans de la pesanteur, supposons des médicamens qui n'agissent que par cette seule propriété, & regardons comme nulles toutes celles dont ils jouissent en même tems. Un corps très-pesant reçu dans l'estomac, y exerce une pression dont l'individu se ressent bientôt; ce viscère est tiraillé; il semble que tous les efforts de la vie s'y accumulent & s'y réunissent; le sujet éprouve bientôt un accablement général; les fonctions des autres viscères sont affoiblies; la nature paroît réunir toutes ses forces dans un seul point, la région épigastrique, pour se débarrasser du fardeau qui l'accable; bientôt le corps pesant est entraîné dans le duodenum; il ne séjourne pas longtems dans le même lieu; s'il ne trouve point d'obstacle dans son chemin, il parcourra rapidement le canal intestinal, en produisant cependant, dans tous les points de son trajet où il s'arrête, les effets généraux que je viens de tracer pour l'estomac, avec d'autant moins d'énergie & d'influence sur les autres fonctions, qu'il s'éloigne davantage du centre épigastrique. Souvent, si de légers obstacles s'opposent à sa marche, il leur oppose l'effort de sa masse, & il vient à bout de les vaincre. Telle étoit la raison pour laquelle on employoit autrefois des balles de plomb & du mercure cru, dans les coliques que l'on croyoit être produites par des espèces de nœuds dans les intestins.

Mais ces effets primitifs ne sont pas les seuls de la pesanteur; ils sont suivis de plusieurs autres, qu'il est également important de bien connoître. Toutes fonctions animales ayant entr'elles un rapport, une réaction réciproque prouvée par un grand nombre de phénomènes, la première impression de la gravitation des médicamens sur l'estomac se propage dans les viscères voisins; elle s'étend dans le système nerveux, dont l'épigastre peut être regardé comme un des principaux centres, & elle exerce dans les départemens des organes les plus éloignés, une action qui influe sur toute l'économie animale. Il résulte de cette réaction une sorte d'orgasme ou de tension dans les fibres des muscles & dans les parois vasculaires, qui remonte, pour ainsi dire, le ton de la machine, qui donne à l'individu une vigueur momentanée, & qui, si elle est portée à l'extrême, est bientôt remplacée par un affaissement plus ou moins considérable. Quelques physiciens qui ont entrevu cette action sympathique de la pesanteur des corps reçus dans l'estomac, l'ont comparée, avec assez de vraisemblance & de justesse, au lest ou contre-poids qui entretient l'équilibre dans les machines. Tous les effets secondaires s'observent facilement dans un homme qui, après une diète assez longue, remplit son estomac d'alimens. Avant que la digestion ait pu s'opérer, & même peu de secondes après avoir avalé quelques morceaux, ses forces sont rétablies, & les muscles exécutent leur mouvement avec plus de facilité. On a vu plusieurs fois des substances nullement alimentaires, telles que de la terre végétale, du bois sec, de la craie, du charbon, procurer ce bien-être instantané, en remplissant subitement l'estomac, & en lestant, pour ainsi dire, ce viscère. On sait qu'on calme l'ardeur & la vivacité de l'appétit, en buvant une certaine quantité d'eau; & des voyageurs malheureux se sont plusieurs fois servis, avec succès, de ce secours momentané pour tromper la sensation douloureuse & pressante de la faim. Qui peut méconnoître ici les effets de la pesanteur sur les parois de l'estomac? Le même exemple, pris des alimens, pourra prouver encore que le ton excité par la pesanteur des corps reçus dans le ventricule, se termine fréquemment par un relâchement & une foiblesse plus ou moins marqués, suivant l'énergie avec laquelle cette propriété s'est exercée sur ce viscère. Examinez un grand mangeur; tout en lui indique l'effet d'une gravitation trop considérable, d'un lest trop fort; l'épigastre, chargé à l'excès, réagit sur tout son individu; sa tête est lourde & se soutient avec peine; il est plus foible qu'il n'étoit avant le repas; tous ses muscles n'obéissent que lentement aux ordres de sa volonté; il ne se meut qu'avec difficulté; sa démarche est pesante, sa respiration gênée; sa poitrine ne peut soulever la masse qui gravite sur l'extrémité du levier thorachique; le cœur, pressé par cette surcharge générale, cherche à vaincre cette résistance, & n'a que des pulsations profondes & comme étouffées, quoiqu'elles soient redoublées; son pouls est souvent intermittent par suite de l'orgasme abdominal; le sang s'arrête dans les extrémités veineuses, & colore fortement la peau, surtout au visage; ses paupières appesanties tombent & couvrent le globe de l'œil; les fonctions animales sont assoupies, & un sommeil accablant est presque toujours la fin de cette scène, qui ne se présente que trop souvent aux observateurs.

Je sais que tous les physiologistes expliquent ces phénomènes par la compression de l'aorte placée derrière l'estomac; mais je n'ai jamais pu avoir une grande confiance dans cette explication; car, outre qu'il n'est pas démontré que cette pression du principal vaisseau artériel par l'estomac rempli ait réellement lieu après les repas (1), je pense qu'une pareille gêne donneroit presque constamment naissance

(1) Il n'y a point d'expérience exacte qui ait prouvé cette assertion, avancée très-légérement par les physiologistes. Il me semble même que le raisonnement, d'après les phénomènes connus sur les mouvemens de l'estomac, indique un effet tout opposé; car ce viscère remontant & s'avançant vers la ligne blanche à mesure qu'il se remplit, il paroît laisser en arrière & vers sa petite courbure un espace plus large & plus libre qu'auparavant. Au reste, c'est aux expériences faites sur les animaux vivans à décider cette question, que la plupart des anatomistes n'ont pas convenablement discutée.

à des apoplexies mortelles, ou au moins à un engorgement ſanguin dans les poumons, qui ſeroit bientôt ſuivi d'une hémoptyſie par rupture des vaiſſeaux.

Il eſt encore une autre claſſe d'effets ſecondaires de la peſanteur des médicamens, auxquels les médecins n'ont pas fait plus d'attention qu'aux précédens, ou qu'ils n'ont apperçus que dans quelques ſubſtances particulières : ce ſont ceux qui ont lieu lorſque les remèdes ont paſſé dans les vaiſſeaux, & circulent avec les humeurs. On ne peut douter qu'en raiſon de cette propriété, les matières médicamenteuſes n'agiſſent ſur les ſolides & ſur les fluides. C'eſt ainſi qu'on a particuliérement expliqué les effets du mercure par la peſanteur de ce métal liquide ; on a regardé la gravitation conſidérable de ſes globules, comme la cauſe de la diviſion & de l'atténuation qu'il donne au ſang & à la lymphe, & de l'action tonique qu'il excite avec beaucoup de force dans les fibres irritables des animaux. D'après cette explication, qui eſt bien d'accord avec tous les phénomènes connus ſur les maladies & leur curation, on a propoſé cette ſubſtance métallique dans tous les cas d'épaiſſiſſement & d'engorgement lymphatique, tels que les maladies de la peau, le vice écrouelleux, les obſtructions, les hydropiſies, &c.; & la pratique a confirmé les vues que la théorie avoit fournies. N'eſt-il pas permis d'avancer que l'effet de la peſanteur n'eſt pas borné aux préparations mercurielles, que tous les médicamens doivent agir en partie par cette propriété, & que plus elle ſera énergique dans ces matières, plus auſſi elle aura d'influence ſur leurs qualités médicamenteuſes ? En appliquant ce principe aux ſubſtances métalliques en général, il eſt aiſé de concevoir pourquoi elles ont beaucoup plus d'énergie dans leur action, que la plupart des autres corps qu'on emploie pour la guériſon des maladies, & pourquoi leurs effets ſont beaucoup plus prompts. On peut auſſi trouver, dans la même théorie, la raiſon de la qualité vénéneuſe de pluſieurs d'entr'elles, & particuliérement du plomb, un des plus peſans des métaux. La douleur qui conſtitue la colique des peintres, & qui eſt d'abord profonde & obſcure, ſemble accuſer la peſanteur de ce métal d'en être la cauſe ; la paralyſie, qui en eſt ſouvent la ſuite, paroît dépendre de la preſſion & de l'engourdiſſement produits par les molécules du plomb, dans leſquelles la ſaveur & toutes les autres propriétés dont elles jouiſſent, n'indiquent d'ailleurs rien de corroſif. Cette maladie n'étant produite que lentement par la vapeur du plomb fondu, ou par les particules de ce métal & de ſon oxide, qui pénètrent dans l'eſtomac & dans les inteſtins, il paroît que ces particules ſe fixent dans un point du canal inteſtinal, s'y accumulent peu à peu, n'exercent leurs qualités nuiſibles que lorſqu'elles ſont aſſez abondantes pour exciter, par leur preſſion, un foyer d'irritation nerveuſe, que je regarde comme la cauſe de cette eſpèce de colique. Si l'on ne veut ranger cette opinion qu'au nombre des hypothèſes, au moins ne pourra-t-on pas nier qu'elle a beaucoup plus de vraiſemblance que l'explication donnée par les galéniſtes, pour faire concevoir l'action vénéneuſe du plomb. La prétendue qualité froide que Galien attribuoit à ce métal n'eſt qu'un produit de ſon imagination, & tous les médecins ſavent que ſa doctrine ſur les qualités premières, appliquée aux propriétés des médicamens, n'a ſervi qu'à jeter dans une erreur très-préjudiciable aux progrès de cette partie de l'art de guérir.

Je crois avoir démontré dans ce paragraphe :

1°. Que la peſanteur eſt une des principales cauſes de l'action des médicamens ;

2°. Que cette force influe ſur les propriétés médicamenteuſes, comme ſur tous les autres phénomènes naturels ;

3°. Qu'elle s'exerce d'abord dans l'eſtomac & les inteſtins, qui, par leur rapport, par leur ſympathie avec les autres organes, en propagent au loin l'action ;

4°. Que c'eſt particuliérement en tendant les fibres, en augmentant leur action tonique, en multipliant leurs oſcillations, qu'elle produit les effets médicamenteux qui en dépendent ;

5°. Que les particules des remèdes, introduites dans le ſyſtème vaſculaire, y agiſſent en partie par leur gravitation, & que les altérations qu'elles produiſent, ſont d'autant plus énergiques, que leur poids eſt plus conſidérable ;

6°. Enfin, qu'il faut faire entrer le calcul de cette propriété dans les explications des effets des médicamens.

De l'agrégation conſidérée comme cauſe d'actions médicamenteuſes.

On connoît, ſous le nom d'*agrégation*, la force par laquelle les molécules d'un corps ſe tiennent réunies les unes aux autres ; on ſait que c'eſt elle qui eſt la cauſe de la conſiſtance, de la dureté, & que c'eſt à elle qu'eſt due la réſiſtance qu'on éprouve à ſéparer une maſſe en pluſieurs autres. Les corps qui en jouiſſent, ſont appelés *agrégés*, afin de les diſtinguer des ſimples amas ou tas, dans leſquels les molécules d'une ſubſtance quelconque ne ſont que juxtapoſées, & n'ont aucune eſpèce d'adhérence. Ainſi, par exemple, un morceau de racine de rhubarbe sèche eſt un agrégé ; ſi vous la diviſez à l'aide de la pulvériſation, vous détruiſez ſon agrégation, & vous la faites paſſer à l'état d'une poudre qui n'eſt plus qu'un tas ou amas.

Les chimiſtes s'occupent avec beaucoup de ſoin de cette force d'adhérence, qui n'eſt que l'attraction newtonienne ; ils démontrent par un grand nombre de faits qu'elle s'oppoſe à la combinaiſon. Il eſt eſſentiel de faire voir qu'elle influe auſſi ſur l'action des médicamens.

Plus un corps préſente de ſurface, & plus il a de priſe ſur les organes des animaux, puiſqu'il s'applique à un grand nombre de points de ces organes : la vérité de cette propoſition, qui ne peut être conteſtée, conduit à penſer que, toutes choſes d'ailleurs

égales, un médicament dont l'agrégation eſt très-forte, doit avoir une action beaucoup plus foible que celui dans lequel l'adhérence des molécules eſt moins conſidérable ; on pourroit même regarder comme une ſorte d'axiôme, que la vertu de deux médicamens étant ſuppoſée la même, l'énergie de leurs propriétés eſt en raiſon inverſe de leur agrégation comparée. C'eſt ainſi qu'un grain de poivre n'agiſſant preſque que par ſa maſſe & ſon volume, ne produit qu'un effet peu ſenſible ſur l'eſtomac, tandis que le même grain en proudre peut exciter une chaleur, une âcreté & une action aſſez vives pour donner beaucoup de ton à ce viſcère, & y faire naître même l'inflammation.

Mais pour mieux indiquer les modifications que la force d'agrégation apporte dans les vertus des médicamens, il faut examiner la diverſité de cette force dans les différentes ſubſtances que la nature & l'art fourniſſent à la matière médicale.

On peut diſtinguer en général cinq ſortes d'états parmi les agrégés connus, la dureté ou la ſolidité, la molleſſe, la liquidité, la vaporiſité & l'état gazeux. Quoique chacun de ces agrégés préſente à l'œil & au tact des différences très-frappantes, il eſt cependant certain qu'ils ne ſont réellement diſtincts les uns des autres, que par la diverſité des degrés de la même force, puiſque l'art des chimiſtes parvient ſouvent à changer & à détruire l'agrégation la plus forte, de manière à faire paſſer le corps le plus dur & le plus peſant à l'état d'un fluide élaſtique, qui eſt le dernier des agrégés, celui où la cohérence des molécules eſt la moins conſidérable. On prouve encore que la conſiſtance comparée de ces divers agrégés ne conſiſte que dans des modifications particulières de la même puiſſance naturelle, puiſqu'à l'aide du feu, cette propriété s'affoiblit dans un ordre conſtant. En effet, le corps le plus dur commence par ſe ramollir, bientôt il coule & ſe liquéfie, peu à peu il s'élève dans l'atmoſphère ſous la forme d'une vapeur viſible ; & enfin, ſi la même force, qui tend à diminuer & à anéantir ſon agrégation, continue d'agir ſur lui, ſes molécules s'écartent, ſe diviſent & s'éloignent tellement les unes des autres, que ce corps devient élaſtique, inviſible & auſſi parfaitement tranſparent que l'air. On obſerve ces phénomènes & ces paſſages réguliers d'un état d'agrégation ſolide juſqu'à celui de l'agrégation aériforme, dans l'eau glacée, le ſoufre, les métaux volatils, les huiles volatiles, concrètes, &c., & que la chaleur ramollit, liquéfie, vaporiſe & réduit à l'état aériforme.

La même conſtance, la même régularité ſe font encore appercevoir dans un ordre inverſe, lorſque ces mêmes ſubſtances auxquelles la chaleur avoit enlevé leur agrégation, ſont expoſées à une température froide & capable de la leur reſtituer. De l'état aériforme, elles paſſent à celui de vapeurs ; ces dernières forment peu à peu des gouttes qui perdent bientôt leur fluidité, prennent la conſiſtance molle, & acquièrent plus ou moins vîte la dureté & la ſolidité qu'elles avoient avant d'avoir été expoſées à l'action du feu.

Ces détails, relatifs à la force d'agrégation & aux différens agrégés, ſuffiront pour faire concevoir l'influence de cette propriété ſur l'action & les effets des médicamens.

Un corps dur & qui jouit d'une cohérence très-forte entre ſes molécules, ne peut avoir qu'une action peu marquée, ſi ſa ſolubilité n'eſt en même tems que peu conſidérable. S'il n'eſt pas ſuſceptible de ſe diſſoudre dans nos humeurs, il n'a alors d'autre effet ſur l'économie animale, que celui de ſa maſſe, de ſon volume & de ſa gravitation. Mais s'il eſt très-diſſoluble dans les ſucs gaſtrique & inteſtinal, ou dans la bile, ſon action ſera ralentie par ſon agrégation ; elle ne s'exercera que peu à peu & à meſure que ſa ſurface ou ſa couche extérieure ſera diſſoute par les liquides animaux. Il ſuit de là que, ſi l'on veut donner un médicament qui n'agiſſe que lentement & peu à peu, on peut l'adminiſtrer dans cet état d'agrégation, pourvu qu'il jouiſſe d'une grande ſolubilité ; cependant il eſt très-rare qu'on preſcrive des remèdes ſous cette forme.

1°. Parce que leur dureté & leur maſſe peuvent nuire ;

2° Parce qu'ils n'ont qu'une action extrêmement lente & infidelle ;

3°. Parce que la plus grande partie d'un médicament, adminiſtré de cette manière, parcourt le trajet des inteſtins, & eſt rejeté avant d'avoir produit les effets qu'on pourroit en attendre.

L'agrégation des corps mous & ductiles eſt beaucoup plus favorable aux impreſſions médicamenteuſes. Cette conſiſtance n'accompagne jamais que les ſubſtances fuſibles par la chaleur, & diſſolubles dans pluſieurs liquides. Les médicamens qui ſont dans cet état ſe diviſent facilement dans l'eſtomac ; ils s'appliquent à pluſieurs points de ſes parois, ils ſe délaient dans les ſucs qui arroſent ce viſcère, & ils ſont diſtribués également dans toute la continuité du canal alimentaire. Cette agrégation, ainſi que la précédente, offre pluſieurs degrés de molleſſe, & il n'eſt pas beſoin de faire obſerver que la diverſité dans la promptitude & l'étendue des effets, ſuivra néceſſairement celle de la conſiſtance. Cette forme a paru ſi utile dans les médicamens, qu'on a multiplié ceux qui en jouiſſent, tels que les électuaires, les opiats, les confections, les bols, les pilules, &c. C'eſt particuliérement lorſqu'on deſire que l'action des remèdes ſoit aſſez prompte, & s'exerce ſur les membranes nerveuſes des viſcères de la digeſtion, qu'on leur donne l'état de molleſſe ; on a encore l'avantage de les faire paſſer dans les ſecondes voies & dans le ſyſtème vaſculaire, ſans que leur nature & leur énergie éprouvent d'altérations aſſez fortes pour que leurs vertus s'affoibliſſent.

Lorſqu'on traite des maladies dont la ſurabondance des humeurs & l'excès des fluides ſur les ſolides ſont une cauſe ou un effet auquel l'art doit s'oppoſer, on conçoit aiſément que les médicamens preſ-

crits dans l'état d'agrégés solides ou mous, remplissent, par cette forme même, une des principales & des plus urgentes indications. Ainsi, dans les affections chlorotiques, dans plusieurs cas d'hydropisies, on insiste quelquefois avec succès sur la sécheresse des médicamens, & on les administre avec succès sous la forme de pilules, d'extraits, de conserves, d'opiats, ou même de poudres & de tablettes.

Enfin, cette espèce d'agrégation réunit encore aux avantages précédens, celui de diminuer & d'annuller même, dans certains médicamens, plusieurs propriétés, telles que la saveur amère & nauséeuse, l'odeur fétide, qui rebutent les malades, & qui empêchent même quelques-uns d'entr'eux de pouvoir en faire usage. Dans cette vue les médecins, qui doivent avoir à cœur de ne point éloigner leurs malades des remèdes qui peuvent leur être utiles & même nécessaires, & d'écarter d'eux le dégoût dont l'impression nuit toujours aux effets des médicamens, ont soin d'administrer les végétaux amers, les sels âcres & urineux, les foies de soufre, l'assa-fœtida, le camphre, &c., sous la forme sèche, & parent ainsi à tous les inconvéniens, en réduisant d'ailleurs ces substances désagréables sous le plus petit volume possible.

La liquidité est l'état le plus ordinaire dans lequel on emploie les remèdes. Leur action, sous cette forme, est d'autant plus énergique, qu'ils parviennent plus facilement & plus sûrement aux endroits du corps humain sur lesquels on veut qu'elle ait lieu. Ils se portent sur un grand nombre de points des organes qui les reçoivent; ils pénètrent avec plus d'activité tous les canaux, & ils s'insinuent partout avec promptitude. Cette sorte d'agrégation est d'une très-grande utilité pour étendre & pour diviser les remèdes les plus actifs & les plus forts, de manière à ce qu'ils ne puissent produire que les effets qu'on en attend, sans porter le trouble dans l'économie animale. C'est ainsi que deux ou trois centigrammes de sublimé corrosif, qui exciteroient des douleurs vives, des vomissemens, des convulsions, des foiblesses, & tous les symptômes de l'empoisonnement chez les personnes sensibles, si on les donnoit en nature, séjournent quelque tems dans l'estomac & les intestins, en parcourent le trajet, & sont absorbés par les vaisseaux lymphatiques, sans produire aucun effet alarmant, & souvent même sans annoncer son existence par aucune sensation désagréable, lorsqu'on les administre dissous & exactement divisés dans une pinte de liquide. La liquidité dans les médicamens est aussi suivie des effets généraux du volume & de la pesanteur; elle ajoute presque toujours aux autres propriétés des remèdes que l'on donne fluides, les vertus relâchante, tempérante, adoucissante & délayante à un degré plus ou moins grand; ou au moins, à l'aide de ces vertus, elle modère l'activité & l'énergie des substances médicamenteuses employées sous cette forme.

Les médicamens administrés dans l'état de vapeurs sont encore plus énergiques que les précédens; ils s'appliquent plus exactement & en molécules beaucoup plus tenues aux organes du corps humain; ils en imprègnent avec plus de rapidité le tissu; ils parviennent plus immédiatement dans les mailles perméables & toujours ouvertes de l'éponge cellulaire; ils s'ouvrent un passage subit jusque dans les cavités vasculaires; ils frappent à la fois une grande surface sensible & irritable; leur ténuité & leur expansion les conduit dans les aréoles les plus fines des viscères. On peut apprécier, d'après cela, quel doit être l'effet des vapeurs, soit humides, soit sèches, sur l'économie animale; avec quelle promptitude elles satisfont aux indications pressantes, & quelle confiance elles méritent dans tous les cas où elles sont appropriées. Outre ce que je viens d'exposer, l'état vaporeux des médicamens fournit encore le moyen de les faire parvenir immédiatement dans l'intérieur des vésicules pulmonaires, & sur les lieux affectés de ces organes; moyen qui est de la plus grande utilité pour la guérison de l'asthme, des ulcères, de la péripneumonie & de toutes les maladies des poumons. Cette forme offre le même avantage pour les affections de toutes les cavités qui ont un émonctoire ouvert à l'extérieur du corps humain, telles que les narines, la gorge, la trompe d'Eustache, le méat auditif, l'urètre, la vessie, la matrice & les intestins. La nature s'en sert tous les jours, & elle produit dans les animaux des effets très-sensibles, à l'aide des vapeurs diverses que les végétaux répandent autour d'eux, & qu'ils versent continuellement dans l'atmosphère.

L'état aériforme est le dernier degré d'atténuation, de division que puissent acquérir les corps naturels. Quoique j'aie compté les matières qui en jouissent parmi les agrégés, & que j'en aie fait une classe particulière, il semble que la force d'agrégation y soit nulle; c'est dans cet état que les corps obéissent le plus à l'affinité de combinaison, & qu'ils paroissent en même tems avoir le plus d'action sur l'économie animale. Il n'y a qu'une douzaine d'années qu'on sait que la plupart des substances susceptibles de se volatiliser doivent cette propriété à celle qu'ils ont de prendre par la chaleur l'élasticité, la transparence & les autres qualités apparentes de l'air. Cette découverte honorable pour notre siècle, & qui est due au célèbre Priestley, a excité une nouvelle ardeur parmi les chimistes; mais elle paroît n'avoir pas encore assez frappé les médecins, qui cependant peuvent en tirer le plus grand parti. Il est vrai qu'en Angleterre plusieurs hommes célèbres, occupés de l'art de guérir, ont commencé à profiter de l'état aériforme de quelques matières, & particuliérement de l'acide carbonique, ou gaz acidule d'azote, &c., pour le traitement des maladies. Les succès que les docteurs Hey, Withering, Percival, Dobson, Waren & Biddoës ont obtenus avec l'acide carbonique, dégagé dans l'estomac par l'effervescence d'un mélange approprié, ou injecté en nature dans les intestins, à l'aide d'une vessie & d'un canal flexible, ou appliqué sur la peau, ou respiré avec l'air, dans les fièvres putrides, les maux de gorge gangréneux, les ulcères sordides, la phthisie pulmonaire, &c., doivent inviter tous les gens de l'art à continuer des essais

essais si heureusement commencés. On peut concevoir des espérances d'autant plus heureuses de l'administration des médicamens sous cette forme, qu'elle facilite & favorise beaucoup plus que toutes les autres une action prompte & énergique, & que plusieurs remèdes volatils & stimulans paroissent ne devoir les effets rapides qu'ils produisent, qu'à la propriété qu'ils ont de se réduire en gaz à la moindre chaleur; tels sont l'alcali volatil fluor, l'acide acétique à l'état de vinaigre radical, &c. Je ne puis même douter, d'après les soins & l'attention que j'ai mis, un grand nombre de fois, à observer l'état des malades, les changemens occasionnés par le camphre, les eaux distillées, les liqueurs spiritueuses, l'éther, les huiles volatiles végétales, celles de Dippel, que ces médicamens n'agissent avec l'efficacité qu'on leur connoît, que parce que la chaleur de l'estomac en dégage, sous la forme gazeuse, les principes volatils qui les constituent, & dont les courans se portent sur les viscères même les plus éloignés. Peut-être découvrira-t-on quelque jour que c'est à une expansion aériforme de la même nature, qu'il faut attribuer les phénomènes singuliers produits sur l'économie animale par l'opium, le castoreum, tous les végétaux vireux, & beaucoup d'autres substances, dont la manière d'agir n'est pas à beaucoup près convenablement connue.

J'ai lieu d'espérer que les détails dans lesquels je viens d'entrer, relativement à l'agrégation des médicamens, m'autorisent à avancer avec certitude les propositions suivantes.

1°. L'état des différentes modifications de cette force naturelle influe sur les propriétés médicamenteuses.

2°. Dans plusieurs cas, la forme d'agrégation constitue seule une action particulière dans les remèdes.

3°. Il n'est presque point de circonstances dans lesquelles cette forme n'altère ou ne modifie leurs effets avec plus ou moins d'énergie.

4°. Il est nécessaire d'y avoir toujours égard dans leur administration.

5°. Ces considérations peuvent éclairer sur la nature & la manière d'agir de plusieurs substances, qui n'ont pas été assez bien appréciées par les auteurs de matière médicale.

De la température considérée comme cause d'actions médicamenteuses.

On doit encore compter parmi les causes de l'action des médicamens, examinée en général, la diversité de leur température. Tous les hommes sont dans le cas d'éprouver par eux-mêmes la différence des sensations & des effets les plus saillans des divers degrés de froid ou de chaud, dont jouissent les corps appliqués à l'intérieur ou à l'extérieur de nos organes. Mais ces impressions promptes & générales que le sentiment fait percevoir, ne suffisent point aux savans pour apprécier les effets de la température; le simple résultat de la sensation instantanée, que tous les hommes sont également susceptibles d'appercevoir, n'éclaire point assez le médecin; il porte ses regards au-delà de ce sens du moment; il observe les phénomènes qui suivent, & qui ont pour cause cette première impression, & il reconnoît bientôt que la variété dans la température des substances, appliquées de quelque manière que ce soit au corps humain, apporte des altérations & des changemens plus ou moins marqués dans les fonctions des différens organes qui le constituent.

Sans décrire ici avec tout le soin nécessaire les effets multipliés de la chaleur sur l'économie animale, sans chercher dans son action toutes les propriétés médicamenteuses qu'un médecin instruit peut y trouver (*voyez les mots* CALORIQUE & CHALEUR), il est cependant indispensable d'en présenter les résultats généraux, pour être en état de reconnoître son influence sur les puissances actives des remèdes.

Les physiologistes savent que les différentes températures de l'atmosphère changent & modifient, chacune à leur manière, les fluides & les solides du corps humain; de sorte que l'état de ce dernier varie, pour ainsi dire, autant que le thermomètre. Mais, outre le relâchement des fibres, la raréfaction & la volatilisation des fluides, opérées par la chaleur douce, le desséchement & l'aridité produite dans les solides par la chaleur forte & continue, leur resserrement, la condensation & la cessation du mouvement dans les liquides, occasionnés par le froid plus ou moins vif que le corps des animaux éprouve, ainsi que toutes les autres matières inanimées, l'irritabilité & la sensibilité qui distinguent ces êtres organiques de tous les autres, les rendent susceptibles d'altérations plus nombreuses & plus compliquées de la part de ces agens naturels. Le mal-aise, la pesanteur, le penchant au sommeil, l'accablement, la difficulté de respirer, l'étouffement, l'inflammation apparente ou fausse, les hémorragies, &c., sont autant de phénomènes qui accompagnent l'impression d'une chaleur forte & non interrompue. Une chaleur plus douce & long-tems continuée, surtout réunie à l'humidité atmosphérique, ajoute à ces premiers symptômes la dégénérescence des fluides, leur tendance à la septicité, & même la putréfaction, lorsque les humeurs y sont déjà disposées par d'autres causes intérieures & particulières au corps humain. Le froid modéré soutient le ton & anime la force irritable des fibres; les sécrétions & les excrétions se font avec régularité pendant son impression; les fluides conservent leur nature douce & leur mouvement; enfin, cette température soutient la santé dans les individus vigoureux & bien constitués. Un froid trop vif produit des effets contraires: la peau se resserre; les fibres musculaires se contractent avec trop d'énergie; les vaisseaux, comprimés par son action, opposent un obstacle au sang qui presse inutilement leurs parois; les fluides s'épaississent, leur mouvement se ralentit; ils n'ont point cette activité, ce stimulus nécessaire pour soutenir l'action vitale des solides; bientôt ils

s'accumulent, ils s'arrêtent, ils produisent l'insensibilité & l'immobilité dans les organes où se fait cette *stase*, & la gangrène qui en est le dernier degré.

Cette légère esquisse des effets de la température diverse de l'atmosphère, dans laquelle vivent les animaux, peut être rapportée aux modifications que le froid ou la chaleur font naître dans l'action des médicamens. Quoique ces derniers n'aient jamais les excès de chaud & de froid, dont j'ai apprécié l'énergie dans les extrêmes, afin de la rendre plus sensible, si on suppose leur action modérée relativement à ces propriétés physiques, on aura une idée assez juste des changemens que la température produit dans leur manière d'agir.

Un médicament très-chaud dilate & raréfie subitement les fluides; il excite un orgasme violent, & son administration est presque toujours suivie de dangers (1); une chaleur assez vive dans les remèdes extérieurs agite les fibres, multiplie leur mouvement, divise & atténue les fluides, & agit comme fondante, répercussive, altérante, &c.

Un remède d'une chaleur de vingt à vingt-cinq degrés à peu près, administré à l'intérieur, détend & relâche les fibres, appaise le spasme, calme les douleurs, dilate les fluides, ouvre les bouches des vaisseaux, & fait couler la sueur. Si on en continue l'usage trop long-tems, il diminue le ton des fibres, il affoiblit les malades, il prive l'estomac d'une partie de sa force digestive, il enlève l'appétit, il nuit à la nutrition, & il trouble peu à peu toutes les fonctions; tels sont les maux occasionnés par l'abus du régime relâchant en général, des boissons chaudes, du thé, du lait chaud, du chocolat pris habituellement, comme le font plusieurs nations, ou des bouillons légers de veau & de poulet employés chauds pendant trop long-tems, comme l'ont voulu quelques médecins. Dans le plus grand nombre de cas, on ne doit donc pas insister trop de tems sur la chaleur des tisanes & des boissons quelconques; dans les pays tempérés, dans les saisons chaudes, il vaut presque toujours mieux administrer les médicamens fluides à la température ordinaire de l'atmosphère. Un jeune médecin doit se souvenir que l'abus & la trop longue continuité dans les remèdes prescrits à une température chaude, occasionnent plus de maux qu'ils n'en peuvent guérir. On voit souvent dans la pratique, l'appétit revenir promptement chez les convalescens, lorsqu'après avoir quitté les tisanes & les autres fluides chauds & relâchans dont ils faisoient usage dans leurs maladies, on ne leur fait prendre que quelques boissons froides. On remarque encore la même chose chez les femmes qui habitent les villes; la plupart, même parmi le peuple, ont la mauvaise habitude de prendre tous les matins des liqueurs chaudes, du thé, du lait très-aqueux, du café fort étendu; leur estomac, affoibli par cette abondance de boissons fades & relâchantes, n'éprouve point, au milieu du jour, cette sensation agréable qui doit accompagner le besoin de manger, & qui précède toujours une bonne digestion. Ces femmes ne prennent que très-peu d'alimens qu'elles digèrent encore très-mal, & ce n'est que vers le soir que leur appétit se développe un peu plus; elles regardent le souper comme le meilleur repas, & y mangent en effet beaucoup plus que dans le reste de la journée. C'est à ce mauvais régime que sont dues en grande partie, ainsi qu'à leur vie trop sédentaire, les maladies qui les attaquent, & qu'on ne connoît point dans les campagnes.

La température froide change entièrement les propriétés des médicamens fluides. En effet, un remède qui, administré chaud, relâchoit, détendoit les fibres, ouvroit les pores & faisoit couler la sueur, produit des effets bien différens, si on le donne froid aux malades. Il stimule légèrement les parois de l'estomac & des intestins; au lieu de relâcher la peau & d'augmenter la transpiration, il porte son action sur les reins, & excite l'écoulement de l'urine; loin d'affoiblir, il soutient les forces, il ranime le jeu des organes de la digestion; & telle doit être en général la température de toutes les boissons domestiques & des remèdes de précaution. Cette modification de la température a encore un grand avantage dans l'administration de toutes les substances odorantes & volatiles, dont les principes actifs, au lieu de s'échapper & de se dissiper par la chaleur, sont au contraire fixés & coërcés par le froid.

Enfin, une température très-froide, comme celle qui est exprimée par les degrés au-dessous de zéro du thermomètre de Réaumur, porte avec elle, dans tous les médicamens qui en jouissent, une action vive, stimulante, pénétrante, tonique. Un grand nombre de faits ont démontré que le froid avoit aussi la propriété de calmer les accès nerveux, les douleurs, les spasmes, les convulsions, & qu'il pouvoit être regardé comme astringent. C'est en raison de ces propriétés que l'eau, dans l'état de glace, est un médicament fort différent de l'eau fraîche & fluide, de l'eau tiède, de l'eau chaude, de l'eau bouillante, de l'eau en vapeur, &c.; & l'on conçoit, d'après cela, pourquoi plusieurs grands médecins, tels qu'Hoffmann, Boerhaave, &c., ont regardé ce liquide naturel comme un des plus puissans agens pour la guérison des maladies, & celui de tous qui se rapproche le plus d'un remède universel.

Il est facile d'apprécier par ces notions l'influence de la température sur les effets des médicamens, & de concevoir :

(1) J'ai vu une petite fille de sept ans mourir une heure après avoir été plongée dans un bain trop chaud. L'eau avoit été chauffée à soixante-six degrés par une femme imprudente, à qui cette opération avoit été confiée. Cette malheureuse enfant est morte apoplectique; la saignée n'a presque point fourni de sang, malgré la distension & le gonflement des vaisseaux. Le spasme violent, produit subitement par la chaleur de l'eau, avoit presque suffoqué l'action systaltique, & le pouls étoit extrêmement petit. J'avois conseillé de plonger la malade dans un bain froid; les parens n'ont pas osé suivre cet avis.

1°. Que le médecin doit toujours y faire attention dans leur administration.

2°. Qu'il peut en tirer le plus grand parti, suivant les indications qu'il se propose de remplir.

3°. Qu'elle lui fournit un moyen de calmer, d'augmenter ou de modifier les vertus des remèdes, en les prescrivant dans tel ou tel degré de froid ou de chaleur.

De la saveur considérée comme cause de propriétés médicamenteuses.

La sensation que les différens corps naturels excitent sur la langue, & qu'on désigne sous le nom de *saveur*, est le résultat du contact & de l'action de leurs molécules sur les organes nerveux destinés à la percevoir. Le principal but qui paroît lui avoir été assigné par la nature, c'est d'avertir les animaux de la nature & des qualités utiles ou nuisibles des substances qui les environnent, & dont leurs divers besoins leur prescrivent l'usage. Quoiqu'elle puisse tromper dans quelques cas, & que plusieurs matières vénéneuses aient une saveur, sinon agréable, au moins supportable, & quelquefois même susceptible de plaire à certains individus, il n'est pas moins vrai qu'en général cette propriété est capable d'éclairer sur les qualités des corps, en invitant les animaux à prendre ceux qui flattent leur goût, & à rejeter ceux qui annoncent, par l'impression plus ou moins désagréable qu'ils excitent, les mauvais effets dont leur usage pourroit être suivi.

Les anciens médecins, à la tête desquels on peut ranger Hippocrate, Galien, Actuarius, Aëtius, &c., ont pensé avec raison que la saveur étoit une des principales causes de l'action des médicamens, & qu'elle pouvoit servir à faire reconnoître leurs vertus. Il n'est aucun savant qui n'ait adopté cette opinion, & plusieurs ont fait des dissertations sur cet objet, que l'on pourra consulter avec beaucoup de fruit. Tels sont Fernel, Montanus, Abercrombius, Wedelius, Hoffmann, Mangoldus, Waltherus, Hebenstreit, Linné. Parmi les auteurs qui ont fait des traités complets de matière médicale, quelques-uns ont apporté une attention spéciale à la saveur considérée comme principe d'actions médicamenteuses. Kœnig a expliqué les vertus des remèdes d'après cette seule propriété. Tauvry a écrit plusieurs chapitres sur cette matière; mais ils se ressentent de la théorie mécanique qui régnoit alors dans la physique & la chimie, & il est impossible d'en tirer un grand parti. Neumann, Geoffroy & Cartheuser n'en ont même pas parlé dans leurs Généralités. Vogel & Spielmann n'en ont dit que peu de choses; mais au moins ils ont senti l'utilité de ces considérations. Persuadé de l'importance de cet objet pour la connoissance des médicamens, je crois devoir y insister plus que ne l'ont fait tous ceux qui m'ont précédé.

Sans prétendre assigner ici la cause de la diversité des saveurs, sans imaginer avec Willis une forme particulière dans les molécules de chaque corps sapide, il y a lieu de croire, avec beaucoup de physiciens, que c'est à la configuration intime des dernières particules qu'est due la différence des impressions que toutes les substances font éprouver à l'organe du goût. Quelques chimistes modernes assurent que cette propriété dépend de l'action intime des molécules sur les organes eux-mêmes. Au reste, il paroît en effet, d'après un grand nombre d'observations, que les corps sapides ne font naître en général une affection dans le *sensorium commune*, qu'en raison de la tendance qu'ils ont à se combiner avec nos organes, & que la saveur n'est que le résultat de cette combinaison même. C'est ce qu'on concevra facilement, en considérant ce qui se passe dans l'action du corps le plus sapide possible, & que l'on connoît sous le nom de *caustique*. En effet, un caustique n'est tel, que parce qu'il se combine avec une très-grande énergie & beaucoup de promptitude avec le tissu de la peau sur laquelle on l'applique; aussi, quand il a produit son effet, il a perdu sa vigueur & son activité, il n'est plus susceptible de cautériser une seconde fois; sa tendance à la combinaison, sa force d'affinité devient nulle par l'acte même de son union avec la matière cutanée: c'est donc en dissolvant, en désorganisant, qu'il exerce sa puissance. Pour les hommes qui ne sont point accoutumés à réfléchir, il semble exister une énorme différence entre la saveur simple, douce & agréable des corps sucrés, des sels savoneux, & la sensation terrible ou brûlante d'un caustique. Cependant plus l'on réfléchit sur cette matière, & plus on s'affermit dans l'idée, que les saveurs les plus agréables ne sont que les premiers degrés de la saveur la plus forte & la plus insupportable; en effet, concentrez les corps dont la saveur réveille agréablement la sensibilité, les forces & l'appétit, tels, par exemple, que le vin, le vinaigre, le citron, &c.; diminuez la quantité de véhicule aqueux qui, dans ces fluides, écarte, enveloppe & affoiblit leurs molécules actives, & vous verrez bientôt un véritable caustique, comme le sont l'alcool très-déphlegmé, le vinaigre radical, l'acide citrique purifié, & réduit par la cristallisation sous un petit volume. Prenez, au contraire, la substance la plus caustique des acides sulfurique, nitrique ou muriatique concentrés, étendez-les d'une grande quantité d'eau, & bientôt leur causticité sera changée en une saveur aigrelette, agréable, & capable d'appaiser l'ardeur de la soif la plus immodérée. Si vous examinez en même tems ce qui se passe lorsque vous modifiez cette saveur, il sera facile de voir que leur affinité de composition est affoiblie en même raison que leur sapidité. Ces deux qualités paroissent donc être les mêmes, puisque, dès qu'un corps perd sa tendance à la combinaison, il perd aussi sa saveur; dès qu'il reprend cette force, il redevient d'autant plus sapide, qu'elle y est plus énergique; enfin, une substance qui n'a qu'une affinité de composition très-foible, n'a aussi que très-peu de sapidité. Ainsi toute saveur, depuis la plus douce jusqu'à la plus corrosive, ne paroît être

que le résultat de la force qui tend à unir le corps sapide avec la matière même de nos organes. Peut-être même est-ce de l'affinité que telle matière a pour se combiner avec tel ou tel principe de nos fluides ou de nos solides, que dépend la diversité dans les saveurs ; mais cette dernière assertion ne doit être regardée que comme une hypothèse, & je ne puis la présenter que comme telle, quoiqu'il me fût possible de réunir un assez grand nombre de faits pour en faire au moins soupçonner la vérité.

Il suit de la théorie la plus vraisemblable des saveurs que je viens d'exposer, que la classe des corps sapides doit être encore plus multipliée qu'elle ne l'a été jusqu'aujourd'hui ; que cette propriété ne s'exerce pas seulement sur l'organe du goût, que toutes les autres parties du corps humain sont susceptibles d'en être affectées chacune à leur manière ; enfin, qu'excepté les impressions produites par la forme, par la pesanteur & par la température, toute sensation excitée par la présence & le contact de différentes substances sur un organe quelconque du corps humain, est le résultat de sa saveur, ou de la force qu'il exerce pour s'identifier & s'unir avec une partie même de cet organe. D'après cette idée, je divise les saveurs considérées en général, en quatre classes, relativement à la manière dont les différens organes sont susceptibles d'être affectés par cette propriété.

Dans la première classe, je range les corps sapides les plus énergiques, qui agissent sur toutes les parties du corps humain, même sur les plus insensibles à la saveur, prise dans l'acception ordinaire ; ce sont les caustiques. Ils produisent sur tous les lieux où on les applique, de la douleur, de la chaleur, en même tems qu'ils corrodent & qu'ils dissolvent l'organe lui-même. La pierre à cautère, la potasse ou la soude pure sont de ces médicamens actifs ; lorsqu'ils détruisent le tissu de la peau, ils se trouvent dans un état de composition due à leur action même ; leur tendance à la combinaison est satisfaite ; ils ne pourroient plus servir de nouveau à ronger les tégumens, & ils ont perdu leur causticité.

Je place dans la seconde classe les substances dont l'action sapide n'est point assez vive pour porter une impression marquée sur la peau, comme les premiers, mais qui, appliquées sur l'organe du goût, y produisent une sensation que tous les hommes connoissent sous le nom de *saveur*. C'est à cette classe qu'appartiennent les doux, les amers, les sucrés, les fades, les aigres, &c., sur lesquels je reviendrai, dans un instant, beaucoup plus en détail.

La troisième classe comprend les matières dont l'énergie sapide est assez foible pour ne point occasionner d'effet sensible dans le moment où elles sont appliquées sur la peau & sur la langue, mais qui, reçues dans l'estomac, organe beaucoup plus sensible aux saveurs que les précédens, y agissent d'une manière très-marquée : tels sont les oxides de mercure rouge, ceux d'antimoine, le tartrite d'antimoine & de potasse, l'oxide de zinc, dont la saveur, lorsqu'ils sont mis sur la langue en très petite dose, paroît presque nulle, & qui excitent cependant, à la dose de quelques centigrammes, des convulsions souvent très-violentes dans l'estomac & dans les intestins.

Enfin, la quatrième classe des corps sapides renferme ceux dont l'action paroît se porter sur le système sensible ou nerveux seul, & qui n'opèrent d'altérations ou de changemens dans les organes, que par la réaction des nerfs affectés par ces corps, d'une manière particulière, sur les autres parties du corps humain. Je place dans cette classe les corps odorans, vaporeux, volatils, les antispasmodiques, les calmans, les spasmodiques & les stimulans. Cet ordre de substances appartient encore plus particuliérement aux odeurs, comme on le verra plus bas.

Je n'ai divisé ainsi les corps sapides en quatre classes générales, que pour faire mieux concevoir l'étendue de l'action que cette propriété exerce sur l'économie animale. Je vais passer maintenant aux saveurs proprement dites, ou à l'examen de celles que les nerfs de la langue perçoivent & communiquent au *sensorium*.

Les savans ne sont pas plus avancés que les hommes ordinaires dans la distinction exacte des saveurs ; ils ne peuvent jamais l'énoncer que d'après les sensations diverses qu'elles excitent sur l'organe du goût ; & pour que ces distinctions soient bien fondées, on conçoit qu'elles doivent être les mêmes pour tout le monde ; aussi est-il peu de définitions sur lesquelles on puisse être mieux d'accord, que celles des saveurs prises en général ; tout le monde convient en effet de la différence des salés, des amers, des sucrés, &c. Quelques médecins ont essayé de définir plus intimément les diverses sensations que les corps sapides produisent. Abercrombius en particulier a tâché d'exprimer ces sensations d'après des effets connus, & analogues à l'impression que chaque saveur présente à l'esprit. Suivant lui, les acides pénètrent la langue sans chaleur ; les corps doux oignent cet organe en y excitant un sentiment de plaisir ; les corps gras y produisent la même onction sans plaisir ; les salés nétoient & détergent la langue sans y causer de resserrement ; les amers au contraire la nétoient en y laissant une sensation d'exaspération ; les âcres semblent la corroder en l'échauffant ; les styptiques la dessèchent en la resserrant ; les matières insipides la parcourent sans la plus petite irritation. Quoique ces définitions soient assez vraies, & que tout homme puisse s'en assurer par lui-même, elles ne sont pas assez multipliées pour donner une idée exacte de beaucoup d'autres saveurs bien distinctes des huit qu'il a examinées. J'en dirai autant des essais faits par plusieurs auteurs, & en particulier par Wedelius & Nicolaï, pour reconnoître des substances chimiques & autant de sels particuliers, comme les causes des diverses saveurs. Les apperçus qu'ils ont donnés présentent bien, en effet, un rapport très-marqué entre certaines saveurs & quelques principes salins, tels que les saveurs acides & salées ; mais les amers, les astringens, &c., les ont toujours embarrassés ; à plus forte raison sera-t-il

encore plus difficile de déterminer la nature des saveurs mixtes ou composées, pour la définition desquelles Cartheuser a été souvent obligé d'entasser plusieurs épithètes qui rendent les titres de quelques sections de son ouvrage très-obscurs.

Linné réduit à dix classes les saveurs des médicamens; il les oppose deux à deux; savoir : les doux & les âcres, les gras & les styptiques, les acides & les amers, les visqueux & les salés, les aqueux & les secs. Il est fort singulier que les peuples du Malabar, dont la médecine paroît d'ailleurs assez grossière, reconnoissent depuis long-tems six classes de médicamens, d'après les six saveurs bien distinctes; savoir : les acides, les doux, les salés, les amers, les âcres & les astringens. Grundler, missionnaire danois, qui voyagea en 1708 dans le Malabar, nous a donné l'extrait du *Vagadasastirum*, livre où toute la médecine de ces peuples est contenue.

Toutes les saveurs qui ne peuvent pas se rapporter entiérement aux dix classes que j'ai énoncées, paroissent être composées de plusieurs d'entr'elles; telles sont un grand nombre de matières végétales. La partie odorante modifie encore singuliérement les saveurs. Malgré ces difficultés, il est très-avantageux pour la connoissance des médicamens, d'examiner quelle est l'action des corps sapides appartenans à chaque classe sur l'économie animale.

Des médicamens de saveur douce.

On range parmi les substances douces, les racines de polypode & de réglisse; tous les fruits sucrés & bien mûrs, les carrouges, les figues, les dattes, les raisins, le sucre; quelques matières animales, telles que le lait, le sucre de lait, le miel.

Ces remèdes doux relâchent les solides, calment les douleurs & les mouvemens déréglés qui les agitent; ils facilitent l'expectoration & appaisent la toux, &c.; ils adoucissent l'acrimonie des humeurs, ils les renouvellent promptement & servent très-bien à la nutrition. Il paroît même que la matière sucrée est une des plus nutritives. Un usage approprié & continué des alimens & des médicamens doux, entretient la santé, & prolonge la vie suivant beaucoup de médecins. Ils conviennent aux sujets secs & maigres, aux vieillards; ils nuisent aux personnes dont les fibres sont molles & relâchées, & particuliérement aux enfans.

Des médicamens de saveur âcre.

Les matières âcres corrodent les solides avec plus ou moins d'activité; elles sont irritantes, stimulantes, échauffantes; prises en grande quantité ou pendant long-tems, elles détruisent & rongent les fibres; ce sont de véritables poisons. Appliquées à l'extérieur, elles agissent comme rubéfiantes, vésicatoires, cathérétiques, révulsives, attractives, &c. Leur vertu pénétrante & incisive leur donne la propriété de guérir les maux produits par les humeurs froides & inertes. Elles divisent & atténuent les liquides trop épais; elles font couler les humeurs, & deviennent sudorifiques, diurétiques, emménagogues, béchiques, incisives, &c., en raison des organes que le principe de la vie met en action pour les rejeter hors du corps; elles sont utiles, en général, aux malades dont les fibres sont molles & peu actives, chez lesquels les humeurs blanches dominent & affoiblissent les mouvemens vitaux.

On compte particuliérement dans cette classe les alcalis concentrés, les sels terreux déliquescens, les sels métalliques, les racines de pied-de-veau, de bryone, de pyrèthre, d'ellébore blanc, de gingembre, de galanga, de raifort, de scille, d'ail, d'oignon, de poireau; les feuilles de persicaire, de renoncule, de cabaret, de soldanelle, de vermiculaire brûlante, de tithymale, de cochlearia, de capucine; les écorces de sureau, d'yèble, de garou; les fleurs d'arnica, les semences de sinapi, l'euphorbe, la gomme-gutte, les cantharides.

Il est aisé de voir, d'après ce léger dénombrement, que l'expression *âcreté* convient à un grand nombre de substances, & que la saveur âcre présente un grand nombre de modifications & de différences très-sensibles dans les matières qui en jouissent.

Des médicamens de saveur grasse.

Les corps gras doivent cette saveur à un principe huileux, doux, fade, que les chimistes appellent *huile douce* ou *fixe*, & qu'on peut retirer, par l'expression mécanique, des pulpes de certains fruits, & de toutes les semences émulsives : telles sont les amandes, les pistaches, le cacao, les noix, les noisettes, la pulpe des olives, les graines de lin, de pavot, de concombre, de melon; la graisse des animaux.

Ces substances doivent être fraîches & récentes pour jouir de toutes leurs propriétés. Lorsqu'elles sont exposées à un air chaud & humide, leur huile se rancit, & leurs qualités deviennent absolument opposées à celles qu'elles avoient auparavant.

Les corps gras ramollissent & détendent les fibres; ils les rendent flexibles, ils calment les douleurs produites par la tension & l'éréthisme, ils modèrent & appaisent celles des intestins, ils lubréfient la trachée-artère, ils diminuent la sécheresse de la toux, & l'aspérité de la gorge dans les maladies du poumon & dans les angines; ils facilitent la chute des escarres, ils déterminent l'évacuation des humeurs amassées dans les premières voies. La graisse produit des effets analogues sur les organes des animaux vivans qui en sont plus ou moins chargés. Les hommes gras sont, en général, portés à la joie; les vieillards & les hommes secs sont, au contraire, tristes & fâcheux. Comme les corps gras affoiblissent l'action tonique & relâchent les fibres, on conçoit pourquoi les personnes très-grasses se lassent facilement & ne peuvent point se livrer à des travaux violens, & pourquoi l'abus des huileux rend sujets aux hernies les Italiens, les

Espagnols & plusieurs congrégations qui en font un usage excessif. Ils émoussent les fluides âcres; ils sont très-propres à arrêter les dangereux effets des poisons reçus dans l'estomac & les intestins. C'est par la même raison qu'ils sont utiles dans les douleurs néphrétiques, les calculs des reins, la strangurie & la dysurie que ces corps étrangers occasionnent; ils procurent aussi la liberté du ventre.

Des médicamens de saveur styptique.

Les styptiques resserrent fortement les fibres de la bouche lorsqu'on les goûte, & ils exercent une action semblable sur toutes les parties solides du corps humain. Quoique les acides combinés avec un corps sec & terreux, tel que l'alumine, produisent assez constamment une substance acerbe ou astringente, on ne peut point en conclure, avec plusieurs auteurs qui ont voulu rechercher la cause des saveurs dans les combinaisons chimiques, que l'astriction occasionnée par les végétaux soit due à un composé analogue, puisqu'il n'y a encore aucun fait chimique dans l'analyse de ces substances qui puisse autoriser cette assertion.

Les médicamens styptiques principaux sont: les terres bolaires, les sels alumineux, les sulfates de fer & de zinc, les racines de bistorte, de tormentille, de quinte-feuille, les écorces de tamarisc, de caprier, d'aune, de frêne; la noix de galle, les feuilles d'argentine, de centinode, de plantain, de cyprès, de myrte, de chêne; les fleurs de roses rouges, de grenade, de sumach; les nèfles, les coings, les noix de cyprès, les prunelles, l'églantier, les poires sauvages, les sucs d'acacia, d'hypociste; le sandragon, le cachou, la gomme kino.

Toutes ces substances rapprochant les fibres qui constituent les parties solides du corps humain, comme on l'observe même sur les peaux des animaux morts, elles en affermissent & en durcissent le tissu; elles ferment les orifices des vaisseaux, en augmentant leur ton & leur force irritable; elles sont conséquemment toniques, fortifiantes; elles arrêtent les hémorragies; elles épaississent les fluides; elles en modèrent & en arrêtent même le mouvement, la fermentation & l'évacuation. On observera que tous les remèdes qui ont cette espèce de saveur exigent beaucoup de précaution dans leur administration, & qu'ils sont souvent plus nuisibles qu'utiles.

Des médicamens de saveur acide.

Les acides ont un grand nombre de propriétés, qui varient suivant leur nature & leur état de concentration. En général, ils stimulent les solides, ils en détruisent & en dissolvent peu à peu le tissu, ils commencent par les resserrer & les durcir; leur long usage dessèche & maigrit.

Ils coagulent les fluides, surtout la lymphe; ils décomposent la bile en s'emparant de son alcali, & en précipitant sa matière colorante & huileuse; ils calment le trop grand mouvement du sang, & ils rafraîchissent; ils s'opposent avec beaucoup d'énergie à la putréfaction; ils tempèrent la soif & la chaleur interne; ils excitent la sécrétion rénale & le flux de l'urine: en épaississant certaines humeurs, ils en arrêtent l'écoulement immodéré: appliqués à l'extérieur, ils sont propres à empêcher les progrès de l'inflammation & de l'obstruction dans le tissu cellulaire. Les médicamens de cette saveur sont très-multipliés: voici l'ordre dans lequel je crois devoir les disposer pour la matière médicale.

Acides minéraux aériformes.

Acide carbonique, acide sulfureux, acide muriatique, acide muriatique oxigéné.

Acides minéraux liquides.

Acide sulfurique, acide nitrique, acide muriatique ordinaire.

Acide minéral concret.

Acide boracique.

Végétaux acides.

Feuilles d'oseille, d'alléluia; fruits d'épine-vinette, de groseille, de cerise, de verjus, de citron, de limon, d'orange.

Acides végétaux secs.

Sel d'oseille ou acidule oxalique; crême de tartre ou acidule tartareux.

Acide végétal fermenté.

Vinaigre.

Acide animal préparé.

Lait aigri.

Il est peu de saveur qui soit plus générale que l'acide, & il est aussi peu de remèdes dont on tire un plus grand nombre d'avantages que de celui-ci. Depuis les caustiques jusqu'aux rafraîchissans & aux tempérans, distance énorme dans les classes médicamenteuses, ils remplissent un grand nombre d'indications diverses, & les bons médecins en tirent le plus grand parti dans la plupart des maladies fébriles, inflammatoires, bilieuses, putrides, &c.

Des médicamens de saveur amère.

La saveur amère est une de celles qui agit avec le plus d'énergie sur nos organes, & dont l'action est la plus durable; c'est aussi celle qui est une des plus désagréables. Cette saveur existe presque toujours avec la propriété inflammable ou combustible, dans les substances qui en jouissent. Ainsi, parmi les minéraux, ce sont presque toujours des préparations sulfureuses,

métalliques & bitumineuses, dans lesquelles on la rencontre. Dans les végétaux & dans les animaux, elle se trouve presque constamment unie aux sucs huileux, résineux, extracto-résineux; une couleur brune ou rouge, & en général très-foncée, accompagne aussi presque toujours l'amertume.

Quelquefois deux corps d'une saveur fort différente entr'eux donnent naissance, par leur combinaison, à un composé très-amer; ainsi l'acide sulfurique forme, avec les deux alcalis fixes & la magnésie, des sels plus ou moins amers, qu'on connoît sous les noms de *sulfates de potasse*, *de soude & de magnésie*.

La saveur amère donne, en général, les propriétés médicamenteuses suivantes aux médicamens dans lesquels elle existe. Ils augmentent le ton des fibres & les fortifient; ils sont stomachiques; ils aiguisent l'appétit; ils accélèrent la digestion, détruisent les nausées; ils multiplient le mouvement du cœur & des artères; ils agissent d'une manière marquée sur le foie & sur le système de la veine-porte: c'est pour cela qu'ils font reparoître les hémorroïdes rentrées; leur action se porte aussi sur la matrice, & on les compte parmi les emménagogues; leur long usage dessèche les solides, occasionne la maigreur; ils corrigent l'acescence des humeurs des premières voies, & s'opposent à la production spontanée des aigres; ils donnent de l'énergie à la bile; ils défendent les fluides animaux de la putréfaction, arrêtent les progrès de cette altération, & changent la nature septique des humeurs qui ont subi cette fermentation; ils tuent les vers, &c. On conçoit, d'après cela, dans combien de maladies les médecins peuvent les employer avec avantage. On s'en sert particuliérement & avec succès dans les foiblesses d'estomac, les mauvaises digestions, la chlorose, les embarras des viscères du bas-ventre accompagnés d'inertie dans les solides & dans les fluides, les maladies du foie & de la rate, les fièvres intermittentes, les affections vermineuses, quelques maladies de la peau occasionnées par le mauvais état du foie, la goutte, la suppression des règles, la putridité des premières voies, la gangrène externe, &c. On ne doit jamais oublier, lorsqu'on en fait usage, qu'ils sont stimulans, âcres, échauffans, incendiaires, desséchans, & qu'il seroit très-dangereux de les employer quand il y a chaleur, fièvre, tension, douleur, éréthisme, spasme ou extrême sensibilité. Ils ne conviennent que rarement aux tempéramens sanguins & aux bilieux. Dans le nombre immense des médicamens amers, on doit distinguer les suivans, qui peuvent remplir toutes les indications qui se présentent aux médecins dans les différentes maladies.

Minéraux amers.

Sulfate de soude, de potasse & de magnésie.

Végétaux amers.

Racine de gentiane rouge, de fougère mâle, de dictame blanc, de trèfle fibreux, de sénéga, de mungoz, d'aristoloche, de scrophulaire, de patience, de rhubarbe; écorces de quinquina, de cascarille, de simarouba, d'orange, de citron, de Winter; feuilles de scordium, d'absinthe, de chardon-bénit, d'eupatoire, d'aurone, de tanaisie, de petit-chêne, de camomille; sommités de centaurée, de fumeterre, de houblon; fruits de coloquinte; semences de chardon-bénit, de chardon-marie, de barbotine, *semen contra.*

Sucs & sels végétaux.

Suc de concombre sauvage ou *elaterium*; extraits des plantes amères, aloès, myrrhe, sel de tartrite, de potasse & de soude.

Substances animales amères.

Bile ou fiel de bœuf, de poissons, de carpe, d'anguille.

La saveur amère est rarement seule & isolée dans les médicamens; elle se trouve souvent combinée avec l'âcreté, comme dans les écorces de citron, d'orange, les résines, &c.; avec l'acidité, ainsi que dans les baies d'alkekenge; avec la stypticité, comme dans le quinquina, la cascarille, &c. Il est même un beaucoup plus grand nombre de combinaisons de l'amertume avec d'autres saveurs, qui constituent des corps sapides mixtes, dont nos organes perçoivent seuls les différences, & qu'il est impossible de distinguer ou de définir exactement. Il n'y a personne qui ne sache que tous les différens amers excitent une impression particulière sur les organes du goût, dont il est exactement difficile de rendre raison; cependant toutes ces modifications, sensibles sur la langue, doivent l'être d'une manière encore bien plus marquée sur des organes plus délicats, tels que l'estomac & les intestins; & quoique la plupart des médecins regardent tous les amers comme formant une même classe de médicamens, il ne doit pas être indifférent d'employer tel ou tel d'entr'eux dans les diverses circonstances qui en exigent l'administration. L'observation a appris que plusieurs amers purgent, comme la coloquinte, quelques gommes-résines, les sels amers; que d'autres arrêtent les fièvres, ainsi que la racine de gentiane, les feuilles de petit-chêne, de camomille, les sommités de centaurée, le quinquina; que quelques-uns sont particuliérement toniques & stomachiques, comme la rhubarbe, les feuilles d'eupatoire, d'absinthe, le fiel des animaux; que plusieurs sont spécialement dépurans & hépatiques, tels que la racine de patience, la fumeterre, le houblon; que quelques autres tuent les vers, & particuliérement la racine de fougère, les feuilles de tanaisie, la semence de barbotine; enfin, qu'il y en a qui jouissent de la vertu astringente, comme le quinquina & le simarouba.

La saveur amère est encore modifiée dans son action médicamenteuse par le principe odorant qui lui est souvent uni, & qui ajoute alors la propriété an-

tispasmodique, antihystérique ou nervine en général à celles dont elle jouit déjà. On conçoit, d'après ces observations, qui sont également applicables à tous les autres corps sapides, que les amers peuvent remplir un grand nombre d'indications, outre celle de dessécher, d'échauffer, d'irriter, qui est générale & universelle dans tous les médicamens de cette classe.

Des médicamens de saveur visqueuse.

Quoique Linné ait regardé la viscosité comme une saveur particulière, il paroît que l'impression qu'elle laisse sur la langue & dans la bouche est plutôt le résultat de la forme ou de l'agrégation des corps visqueux, que celui de leur tendance à se combiner & à s'unir à nos organes, combinaison qui est le grand caractère des saveurs en général. La preuve de cette assertion peut être tirée de ce que les substances visqueuses impriment la sensation de cette propriété aux doigts & à la peau, comme sur la langue. Pour mieux concevoir ce que le célèbre naturaliste suédois a entendu par cette saveur, je ferai observer que tous les corps qu'il range dans la classe des visqueux joignent à cette consistance une saveur douce ou fade que tout le monde connoît dans une gomme délayée, ou dans les mucilages de racine de guimauve & de graines de lin. C'est précisément cette sensation de mollesse, d'adoucissement, d'onctuosité que Linné prend pour la saveur visqueuse.

On emploie fréquemment les médicamens qui jouissent de cette propriété : comme, pour appartenir entiérement à cette classe, il faut qu'ils n'aient absolument aucune autre espèce de saveur mêlée, & qu'ils soient fades & presqu'insipides, leur nombre n'est pas très-multiplié. Les minéraux ne contiennent aucune matière dont la saveur soit purement visqueuse. Les médicamens visqueux que fournissent les végétaux & les animaux peuvent être réduits aux substances suivantes.

Substances végétales visqueuses.

Les racines de mauve, de guimauve, de grande consoude, l'oignon de lis ; les tiges & les feuilles de gui de chêne ; les écorces fraîches & fades, celle d'orme, &c. ; les feuilles de mauve, de guimauve, d'alcée, de pariétaire, de mercuriale, de pulmonaire, de tussilage, de seneçon ; les semences de lin, de fenu-grec, d'herbe aux puces, de coing ; les gommes de pays, arabique, adragant.

Substances animales visqueuses.

Les membranes, les tendons, les cartilages bouillis dans l'eau ; la colle de peau d'âne ; la colle de poisson ou icthyocolle ; les limaçons.

Les visqueux ou fades relâchent les fibres trop tendues ; ils lubréfient les parois des viscères & des vaisseaux ; ils appaisent le spasme & l'irritation ; ils calment l'inflammation & la douleur ; ils diminuent les efforts trop considérables du principe vital ; ils enveloppent & détruisent l'âcreté des fluides ; ils adoucissent leur saveur trop forte ; ils émoussent l'activité des sucs âcres des premières voies ; ils détruisent la causticité des poisons. Ils sont rangés, d'après cela, dans les classes des médicamens relâchans, émolliens, calmans, adoucissans, tempérans, &c. Les cas où on les emploie avec plus de succès, sont les douleurs, les inflammations externes & internes, le rhumatisme, le calcul des reins & de la vessie, les coliques, la diarrhée, la dyssenterie, la toux, l'ophthalmie, la strangurie, la néphrétique, les esquinancies, les poisons, &c. Leur usage le plus fréquent est pour les maladies externes ; il ne doit pas être trop prolongé à l'intérieur, parce qu'ils séjournent facilement dans l'estomac en raison de leur fadeur ; ils affoiblissent & diminuent le ton de ce viscère ; ils ôtent l'appétit, retardent & font languir la digestion : versés en trop grande quantité dans le sang & dans la lymphe par les vaisseaux chyleux, ils ôtent à ces fluides leur propriété active, stimulante, & ils enlèvent peu à peu au mouvement de la vie l'énergie qui est si nécessaire pour entretenir la santé dans toute sa vigueur.

Des médicamens de saveur salée.

La saveur salée est connue de tout le monde, & excite une sensation agréable lorsqu'elle est pure & sans mélange. Le muriate de soude ou sel marin, dont on se sert partout comme assaisonnement, est peut-être le seul corps naturel qui la présente bien pure & sans altération. Toutes les autres substances salées ont en même tems une saveur qui altère la première, telles l'amertume, l'âcreté, l'acerbe, &c. ; tels sont la plupart des sels minéraux & végétaux. La même observation peut être appliquée aux plantes & aux produits animaux de la mer, dans lesquels la saveur salée est souvent dominante, comme les kali, les soudes, les varechs, les algues, les fucus, l'huître, la moule, les crabes, la sèche, &c. Il n'y a donc que le sel ordinaire qui soit salé, dans le sens où nous l'entendons ici, & cette classe de saveurs n'exige point de dénombrement semblable à ceux que j'ai présentés dans les précédentes. Ce qui me reste à dire de l'action de la saveur salée sur l'économie animale appartient donc presqu'en particulier au muriate de soude, soit qu'on l'administre seul, soit qu'on le donne mêlé ou dissous dans d'autres corps.

Tous les hommes sentent également que les matières salées sont irritantes & échauffantes, puisque c'est la sensation que le sel excite sur la langue & sur le palais. Il semble, lorsqu'on goûte ce composé naturel, qu'il soit formé d'aiguilles qui piquent & blessent l'organe sur lequel on l'applique ; telle est aussi la manière dont les physiciens expliquent la saveur en général, d'après l'exemple de celle-ci, qui est la plus frappante, la plus connue & la plus facile à apprécier. Les corps salés, posés sur la peau découverte

verte d'épiderme, y produisent un sentiment de douleur semblable à celui de la brûlure; ils irritent, ils enflamment, ils sollicitent l'expression des humeurs séreuses; ils dessèchent, & c'est ainsi qu'ils nétoient & qu'ils guérissent quelquefois les vieux ulcères. Comme ils excitent une action plus ou moins vive dans les fibres cellulaires & musculaires, ils facilitent la dissolution, l'atténuation & l'intropulsion des humeurs amassées & arrêtées sous la peau; ils sont par conséquent résolutifs: telle est la raison des bons effets de l'eau salée appliquée sur les contusions, &c. Reçus dans l'estomac, ils stimulent les parois de ce viscère, ils aiguisent l'appétit; ils aident la digestion tant par ce premier effet, que par le commencement de division & de décomposition qu'ils excitent dans les alimens; s'ils sont en trop grande quantité, ou trop long-tems continués, ils dessèchent ce viscère; ils occasionnent la maigreur, la sécheresse, le marasme; ils altèrent les humeurs, & donnent naissance à des maladies putrides, comme le prouve l'histoire des voyages trop prolongés sur mer, pendant lesquels les marins sont affectés du scorbut, de fièvres putrides, malignes, &c.

Parvenues dans les secondes voies, les matières salées agitent les fibres vasculaires & organiques; elles augmentent les sécrétions, surtout celle de l'urine; elles excitent à l'amour; si elles sont trop abondantes, elles donnent de l'âcreté aux humeurs, elles rendent les excrétions excessives, elles portent la septicité dans les fluides animaux, elles dissolvent le sang & la lymphe, & font bientôt naître des hémorragies, des taches, des éruptions à la peau, des démangeaisons, des ulcères.

Ces détails suffisent pour faire concevoir qu'on peut tirer un grand parti des médicamens de saveur salée pour ranimer le ton des fibres affoiblies, pour accélérer le mouvement ralenti des fluides, pour détruire les embarras commençans des viscères du bas-ventre, faciliter les digestions, exciter les excrétions alvine & urinaire, produire des irritations utiles, détourner le spasme d'une partie en stimulant celles sur lesquelles on les fait agir. C'est pour cela qu'on les emploie avec beaucoup de succès dans les digestions lentes, les obstructions par suite d'inertie des solides & d'appauvrissement des fluides, les maladies scrophuleuses, la paralysie, & plusieurs autres affections chroniques. Leur application extérieure est encore très-avantageuse lorsqu'il s'agit d'exciter une irritation prompte, & de rappeler l'effort de la vie sur une partie pour en débarrasser une autre plus ou moins éloignée.

Des médicamens de saveur aqueuse.

Je donne avec Linné le nom de *médicamens aqueux*, *aquosa*, à toutes les substances naturelles qui, contenant une très-grande quantité d'eau, joignent, au peu de saveur de ce fluide, la mollesse, la douceur & toutes les autres propriétés qui le caractérisent. Plus un médicament se rapproche des qualités sensibles de l'eau, & plus il appartient pour ainsi dire à cette classe. Il est vrai qu'il n'y a que très-peu de matières qui n'aient pas plus de saveur que l'eau, qui soient aussi légères qu'elle, & qui jouissent de propriétés entiérement analogues à celles de ce fluide. Les personnes instruites, à qui l'histoire naturelle & chimique des différentes eaux qui couvrent notre globe a appris que rien n'est si varié que la nature & les propriétés de ces fluides, relativement aux substances diverses que l'eau est susceptible de dissoudre & de s'approprier, concevront aisément pourquoi, lorsque l'eau passe dans les filières des végétaux & des animaux, elle perd une partie de ses propriétés en se chargeant des différens principes qu'elle y trouve. Cet éclaircissement annonce qu'on n'entend par médicamens aqueux, que ceux auxquels ce fluide communique ses principales qualités par son abondance & son excès sur les autres matériaux qui constituent les substances végétales & animales d'où on les tire. C'est ainsi que toutes les plantes potagères, excepté celles qui ont une saveur acide ou qui sont aromatiques, les racines jeunes & tendres, les fruits fades & fondans, les tisanes, les bouillons légers, le petit-lait étendu d'eau appartiennent à la classe des médicamens aqueux.

Les principaux remèdes de cette nature, qui peuvent servir dans tous les cas, peuvent être réduits aux suivans: l'eau de source, de rivière; les eaux minérales insipides; les jeunes racines de chiendent, de salsifis, de pissenlit, de bardane, de chicorée, de rave; les pleurs de la vigne, l'eau qui suinte du bouleau, les feuilles de laitue, de scariole, d'endive, de pourpier, d'épinards, de chicorée, de poirée, de mâche ou grassette, d'arroche, de bourrache, de joubarbe; les concombres, les eaux distillées des plantes inodores, le petit-lait, les bouillons de veau, de poulet, de grenouille; les eaux distillées du lait, de frai de grenouille.

Toutes les plantes ou substances végétales que je viens d'énoncer, fournissent, par l'expression, une grande quantité de suc aqueux, presqu'insipide, rarement coloré, si ce n'est dans quelques espèces, & ne laissent que très-peu de résidu après cette opération. Employées comme alimens, elles ne donnent que fort peu de sucs nourrissans; mais elles ne portent avec elles que très-peu de matière excrémentielle.

Les médicamens aqueux humectent, relâchent & ramollissent les solides; ils pénètrent dans les plus petits canaux vasculaires; ils vont porter leur propriété relâchante & humectante jusqu'aux dernières fibres cellulaires & organiques. Ceux qui ne prennent que des alimens de cette nature sont bientôt affoiblis & incapables de travaux soutenus; leur excès peut même donner naissance à la leucophlegmatie & à l'hydropisie. Ils s'opposent au mouvement trop considérable & à la sécheresse des solides; ils deviennent par conséquent antiphlogistiques, émolliens, tempérans, calmans; ils augmentent la quantité des liquides; ils lavent pour ainsi dire le sang; ils en délaient & étendent la matière saline. Si cette dernière est prédomi-

nante, comme cela eſt démontré dans pluſieurs maladies chroniques, dont la dégénérefcence & l'âcreté de la lymphe ſemblent être la véritable cauſe, les remèdes aqueux calment les ſymptômes & opèrent même la guériſon de ces affections; ils détruiſent en même tems la viſcoſité & l'épaiſſiſſement des ſucs animaux, & ils guériſſent de cette manière les obſtructions commençantes. Ces effets ſur les fluides les font ranger dans la claſſe des délayans, des apéritifs, des déſobſtruans, &c. Ils facilitent l'évacuation des humeurs, & ils produiſent des excrétions critiques, en enlevant la viſcoſité des ſucs qui s'oppoſe à ces effets, & en appaiſant le reſſerrement ſpaſmodique qui les retarde. Par la même raiſon ils rétabliſſent ſouvent les évacuations ſupprimées, & calment les ſymptômes fâcheux que ces ſuppreſſions ont coutume de faire naître. L'expérience a démontré qu'ils ſont propres à empêcher les progrès des concrétions polypeuſes, du maraſme & de toutes les affections qui dépendent de l'épaiſſiſſement des humeurs & de la ſécherеſſe des ſolides; ils conſtituent, en général, une des claſſes de remèdes les plus employés, & il en eſt peu auxquels les jeunes médecins doivent donner autant de confiance; ils en méritent ſurtout d'autant plus, que leurs propriétés multipliées conviennent dans un très-grand nombre de cas, & que leur uſage n'eſt preſque jamais ſuivi des effets trop actifs & quelquefois dangereux de pluſieurs autres claſſes de médicamens adminiſtrés à contre-tems, ou avec trop peu de retenue.

Des médicamens de ſaveur sèche.

Quoique la ſécherеſſe que certaines ſubſtances excitent par leur application ſur la langue & ſur le palais ne ſoit pas, à proprement parler, une ſaveur, la ſenſation qui en réſulte étant capable de produire des effets très-marqués dans l'économie animale, j'examinerai avec Linné les matières qui font éprouver cette impreſſion dans une claſſe particulière. Il eſt peu de corps médicamenteux qui n'agiſſent que par la deſſiccation & le ſentiment qu'elle produit ſur les organes de l'homme & des animaux. Souvent la ſécherеſſe de la langue & de toute la bouche n'eſt que la ſuite de l'impreſſion d'une des ſaveurs précédentes, & en particulier des ſtyptiques & de quelques amers. Les ſubſtances naturelles ſèches & inſipides, qui appartiennent au règne minéral, ſont beaucoup plus nombreuſes que celles qui jouiſſent de cette propriété dans les règnes végétal & animal. Toutes les terres ſilicées, argileuſes & calcaires ſont de cette claſſe. Celles que l'on compte dans cet ordre ſont toutes compriſes dans le dénombrement ſuivant.

Subſtances minérales sèches.

Le criſtal de roche, le ſaphir, l'émeraude, l'hyacinthe, le grenat, la ſardoine ou les cinq fragmens précieux; l'argile blanche, le bol d'Arménie, la terre de Lemnos, la terre de Patna, la terre de Malte, les terres ſigillées d'Allemagne, la marne blanche, la craie, l'agaric minéral, le lait de lune, l'oſteocolle.

Subſtances végétales sèches.

Les bois inſipides, ſecs & en poudre; les écorces inſipides ſèches, les capillaires ſecs, les feuilles de lierre en arbre, la pouſſière de veſſe-loup, celle de lycopode.

Subſtances animales sèches.

La corne de cerf préparée, les os de cœur de cerf, de bœuf, &c.; les bézoards, les os de la tête de carpe, de brochet, de merlan, les pierres d'écreviſſe, la nacre de perle, le corail.

La plupart de ces matières, dont les propriétés ont été ſi vantées autrefois, ſont aujourd'hui abandonnées de tous les bons médecins. On a abſolument renoncé à l'uſage des pierres précieuſes, des terres argileuſes, des craies, des bézoards, des os des animaux, depuis qu'une obſervation plus attentive & une théorie plus ſaine ſe ſont réunies pour démontrer que ces prétendus remèdes, loin de jouir des qualités cordiale, alexitère, calmante, qu'on leur avoit attribuées d'après de fauſſes opinions & une philoſophie ridicule, ſont plutôt capables de nuire par leur ſécherеſſe, leur dureté, leur peſanteur, leur inſolubilité, ou bien par la propriété de faire avec l'eau une pâte ou une ſorte de maſtic épais, qui bouche & obſtrue les canaux & les orifices de tous les vaiſſeaux inhalans ou exhalans des premières voies. Les médecins inſtruits n'emploient plus aujourd'hui aucune matière ſilicée, aucune terre ſigillée & calcaire. Beaucoup même commencent à ne plus faire que très-peu d'uſage de la corne de cerf préparée, du corail, des pierres d'écreviſſe; & à meſure que les connoiſſances chimiques s'étendront parmi les médecins, qu'elles porteront leur lumière ſur la matière médicale, il y a tout lieu d'eſpérer qu'on rejettera même ces dernières ſubſtances, dont la propriété abſorbante, qui eſt la ſeule utile, eſt fort inférieure à celle de la magnéſie, & ſouvent ſuivie d'inconvéniens que ne préſente point cette dernière.

Il me reſte à faire connoître les effets que produiſent les corps ſecs ſur les organes de l'homme. En général, ils fortifient les fibres en attirant les fluides qui les baignent, & en reſſerrant leur tiſſu; ils abſorbent les fluides qu'ils rencontrent dans les premières voies, où ils agiſſent quelquefois comme toniques. Appliqués ſur les vaiſſeaux ouverts, ils arrêtent les hémorragies en formant, avec le ſang qui les pénètre, une maſſe ſolide qui bouche l'ouverture de ces canaux; ils nétoient & deſſèchent les ulcérations de la peau, les vieux ulcères, & on les emploie avec ſuccès dans ces maladies, lorſqu'on veut modérer l'écoulement qui les accompagne, & en changer la nature ſéreuſe. D'après ces propriétés, ils ne peuvent que nuire lorſqu'on les adminiſtre à

l'intérieur, puiſqu'ils donnent naiſſance à une matière épaiſſe, capable de ſe durcir & d'obſtruer les vaiſſeaux de tout genre qui s'ouvrent dans l'eſtomac & les inteſtins. Une obſervation conſtante a prouvé qu'ils produiſent ces mauvais effets chez les enfans, & que leur uſage inconſidéré entraîne bientôt la perte d'appétit, les mauvaiſes digeſtions, le reſſerrement & l'empâtement du ventre, les obſtructions des viſcères contenus dans cette cavité, le maraſme & la mort même, ſi les victimes de cette mauvaiſe pratique ne ſont pas ſecourues à tems. Leur uſage doit donc être boné à l'extérieur, dans quelques maladies anciennes de la peau & du tiſſu cellulaire, ainſi que dans les flux immodérés dépendans de l'ouverture ou du relâchement des vaiſſeaux qui s'ouvrent à la ſurface du corps.

Des médicamens de ſaveur nauſéeuſe.

Outre les dix eſpèces de ſaveur que je viens d'examiner, il en eſt qui réſultent de leur mélange, qui ſont plus ou moins compoſées, & dont les vertus participent de chacune de celles qui les conſtituent. On obſerve aſſez conſtamment que les médicamens dont la ſaveur eſt mixte, ſont capables de produire des nauſées & d'exciter le vomiſſement. Cette propriété n'eſt cependant pas la même pour tous les hommes; la manne plaît à quelques perſonnes, quoique ſa ſaveur fade & dégoûtante occaſionne le vomiſſement ou la purgation chez le plus grand nombre des malades. Je pourrois faire la même obſervation ſur tous les purgatifs odorans, ſur l'action des médicamens vireux & narcotiques, ſur les antiſpaſmodiques, dont une grande partie jouiſſent de la propriété d'exciter des nauſées. Toutes ces ſubſtances ſont ſubordonnées & ſoumiſes dans leur action à la ſenſibilité & à l'irritabilité des malades auxquels on les adminiſtre. L'expérience démontre encore que les remèdes nauſéeux doivent quelquefois cette propriété à une matière odorante, fade & déſagréable qui y eſt comme fixée; au moins eſt-il certain que cet arome ſeul ſuffit ſouvent pour donner aux perſonnes nerveuſes des ſoulèvemens d'eſtomac, qui finiſſent par le vomiſſement & la purgation. En général, la propriété d'exciter les mouvemens convulſifs dans l'eſtomac paroît exiſter dans des ſubſtances dont les ſaveurs ſont mêlées, compoſées, & qu'on ne peut pas exactement rapporter à celles qui ont été examinées précédemment. C'eſt ainſi que la ſaveur de l'ipécacuanha, de la valériane, de la douce-amère, du cabaret, de la gratiole, &c., n'appartient à aucune des ſaveurs ſimples déſignées, & ſemble être le réſultat du mélange & même de la compoſition intime de pluſieurs ſaveurs très-difficiles à reconnoître & à démêler. Quelquefois, à la vérité, il eſt poſſible de diſtinguer les ſaveurs mixtes, comme l'acide & l'âcreté de la racine *ſénéga*; l'acidité & l'amertume des baies d'alkekenge; la ſaveur douce & ſtyptique du polypode & de la régliſſe; la ſaveur douce, combinée avec l'acidité dans les tamarins, tous les fruits aigres, &c.; mais ces corps ne ſont pas très-multipliés, & l'on ne peut pas toujours en tirer des inductions relatives aux vertus des ſubſtances médicamenteuſes.

Il ſuit de toutes les conſidérations précédentes ſur la ſaveur des médicamens :

1°. Que cette propriété détermine la plus grande partie de leur action ſur l'économie animale;

2°. Que l'énergie des médicamens eſt ſouvent en raiſon directe de leur ſaveur;

3°. Que tout corps ſapide doit avoir des vertus médicinales plus ou moins marquées;

4°. Que les corps inſipides ne doivent pas avoir de propriétés comparables à celles des précédens, ou que, s'ils en ont quelques-unes, il faut en chercher la cauſe dans une autre qualité que la ſaveur, ſoit parmi celles qui ont été déjà examinées, ſoit parmi celles dont il reſte encore à déterminer l'influence;

5°. Qu'en affoibliſſant ou en détruiſant tout-à-fait la ſaveur, on affoiblit, on détruit même, ou bien on modifie ſingulièrement les propriétés médicamenteuſes;

6°. Qu'en concentrant ſous un petit volume un médicament ſapide, on augmente ſon énergie, & qu'en l'étendant à l'aide d'un véhicule abondant, on énerve ſon activité;

7°. Que chaque ſaveur bien diſtincte annonce & détermine même une propriété particulière & conſtante dans chaque ſubſtance conſidérée comme médicament;

8°. Que le mélange de différens corps ſapides doit faire varier l'action des remèdes, & qu'on ne doit plus alors en attendre les mêmes effets que ſi on les avoit donnés ſéparément;

9°. Que ces mélanges des ſaveurs peuvent être tellement variés, & le ſont effectivement avec tant de différence par la nature, qu'il eſt très-difficile de reconnoître & de déſigner par cette ſeule propriété les effets que doivent produire les ſubſtances dans leſquelles ces mélanges ont lieu;

10°. Que le mélange des ſaveurs différentes change tellement les propriétés médicinales des ſubſtances naturelles, que deux ou trois corps, dont la ſaveur étoit agréable, deviennent quelquefois fades & nauſéeux;

11°. Que parmi les ſaveurs ſimples examinées plus haut, il en eſt quelques-unes d'analogues entr'elles, & dont les propriétés médicinales doivent ſe reſſembler; tels que les aqueux & les viſqueux, les doux & les gras, les âcres & les amers, &c.;

12°. Qu'en les comparant enſemble, on en trouve de directement oppoſées, & dont les vertus doivent totalement différer, comme les ſecs & les aqueux, les amers & les acides, qui ſe détruiſent mutuellement par leur mélange.

De l'odeur considérée comme cause d'actions médicamenteuses.

L'action des substances odorantes sur le corps humain est connue de tous les hommes; il n'y en a en effet aucun qui ignore que telle odeur excite la vie languissante, que telle autre fait naître des douleurs à la tête, qu'une troisième est au contraire propre à les calmer. L'instinct naturel, l'observation des effets produits sur leurs semblables, ont suffi dans tous les tems aux hommes pour reconnoître en général ces propriétés.

Les philosophes, avertis par l'action singulière des effluves odorans, ont cherché dans tous les tems à connoître la nature de ces derniers, & la cause de leur énergie sur les organes des animaux. Mais l'antiquité ne nous a rien laissé de satisfaisant sur cet objet; on ne trouve dans tous les ouvrages des Anciens que des hypothèses, des rêves dus à leur imagination, & ceux qui se sont bornés à faire connoître les opinions en vogue dans leur tems, n'ont souvent réuni sur les odeurs que des erreurs populaires, des faits invraisemblables, dont il est impossible de tirer aucun parti.

Les médecins sont ceux qui, dans tous les tems, ont le mieux écrit sur cet objet. Hippocrate & Galien ont souvent parlé dans leurs ouvrages de l'énergie des matières odorantes sur le corps humain. Le premier a surtout fait attention à l'action des substances vireuses sur les fonctions animales, à celle des odeurs fortes sur la matrice, &c. L'observation de la nature a été le seul guide des bons médecins de tous les siècles sur cette matière, & telle est la raison de la supériorité manifeste de leurs écrits en ce genre, sur ceux des philosophes anciens.

Quand le flambeau de la physique expérimentale vint éclairer la médecine, alors on commença à faire plus d'attention aux odeurs, & à en rechercher avec plus de soins les propriétés. Boyle fut un des premiers qui travailla sur ce sujet important. Il a donné dans un ouvrage particulier (*De mirâ effluviorum subtilitat.*) le résultat d'une grande quantité d'expériences que tous les physiciens ont répétées depuis lui, & qui toutes tendent à prouver que les molécules odorantes sont d'une finesse, d'une ténuité qui ne peuvent se concevoir qu'avec la plus grande difficulté. Boerhaave a ajouté aux découvertes de Boyle les lumières que les faits chimiques & un travail suivi sur les odeurs des végétaux lui avoient fournies; il a recueilli cet être fugace, en le fixant dans des fluides avec lesquels il a beaucoup d'affinité. Il en a examiné quelques propriétés; il lui a donné le nom particulier d'*esprit recteur*. Venel & Roux, médecins éclairés & chimistes profonds, ont poursuivi les recherches commencées par Boerhaave, & on leur doit des connoissances précieuses sur la nature chimique de quelques esprits recteurs dans lesquels ils ont trouvé de l'acide. Depuis eux, les chimistes se sont arrêtés; ils n'ont rien fait sur le principe de l'odeur. Lorry, médecin habile de Paris, avoit entrepris & commencé des recherches sur les odeurs; ce qu'il en a donné sur la partie vireuse de l'opium, dans les *Mémoires de la Société royale de Médecine* pour 1777 & 1778, fait regretter qu'il n'ait pas poursuivi ces travaux sur plusieurs autres médicamens odorans aussi importans que celui-là.

Le principe odorant, considéré en général, paroît être un corps extrêmement subtil, d'une ténuité & d'une volatilité singulières. Les matières qui ont une odeur forte ont la propriété d'en laisser échapper continuellement des effluves si atténuées, que, quoique des espaces & des surfaces très-multipliés en soient fortement imprégnés, elles ne paroissent pas avoir sensiblement perdu de leur poids. Tout le monde connoît à cet égard l'effet du musc, & les expériences à l'aide desquelles les physiciens démontrent, par l'odeur de cette substance animale, l'incroyable divisibilité de la matière. Le principe odorant du corps qui le contient, ou les molécules de ce corps même les plus atténuées, tendent sans cesse à s'élever & se dissoudre dans l'atmosphère qui l'environne; en se divisant & s'étendant dans une grande masse d'air, elles paroissent le plus souvent perdre de leur force & se détruire totalement : il existe cependant à cet égard de très-grandes différences entre les diverses matières odorantes. En effet, les unes se délaient & s'évanouissent promptement dans l'air; d'autres, au contraire, conservent long-tems leur caractère distinctif, & sont même quelquefois portées à des distances très-considérables, assez concentrées pour avoir une action marquée sur l'économie animale, & assez pures pour être facilement reconnues: telles sont les labiées en grande quantité, qui indiquent à une distance souvent fort éloignée les lieux où doivent aborder les voyageurs; le romarin qui, à plusieurs milles en mer, annonce les côtes d'Espagne aux marins; les champignons dont l'odeur se répand à des espaces fort étendus hors le lieu où ils croissent, &c., & un grand nombre d'autres plantes qui, par leur atmosphère odorante, attirent de fort loin les animaux qui s'en nourrissent.

On a pensé que la matière de l'odeur adhéroit aux corps qui la contenoient avec des degrés de force différens. Il en est, dit-on, qui la laissent facilement échapper, & qui deviennent promptement inodores, comme le lis, le jasmin & les liliacées en général; on appelle cette odeur, *fugace*; d'autres, au contraire, la retiennent avec une sorte d'opiniâtreté, & ne la perdent qu'avec beaucoup de lenteur, comme toutes les plantes vireuses, les *solanum* odorans, les papavéracées, l'opium, &c. Cette différence dans les odeurs, qui n'est au fait que la volatilité différente des corps, avoit fait dire à Lorry, qu'il falloit distinguer deux substances dans les corps odorans, le principe de leur odeur, être subtil, extrêmement mobile & atténué, volatil, expansible de sa nature, & une matière plus fixe, une espèce de base à laquelle ce principe est lié & adhère avec plus ou moins de force. L'art du parfumeur lui paroissoit prouver très-bien cette assertion, puisqu'un de ses procédés les plus importans consiste

à donner à plusieurs odeurs très-fugaces, une adhérence & une fixité plus considérables, en les unissant à des corps qui ont la propriété de les enchaîner & de les fixer de manière qu'elles ne se répandent que peu à peu, que leur énergie est modérée, & que, de très-pénétrantes & très-actives qu'elles étoient d'abord, elles deviennent douces, & puissent être supportées sans danger par le plus grand nombre des hommes. Il est bien évident que cela ne tient qu'à la plus ou moins grande atténuation, & à la volatilité plus ou moins prononcée des corps odorans & de ceux auxquels on les combine.

Les corps odorans altèrent l'air qui les environne avec plus ou moins de promptitude & d'énergie : c'est à cette altération qu'on doit attribuer tous les accidens arrivés dans des lieux étroits, renfermés, qui contenoient une certaine quantité de fleurs, telles que des roses, des lis, des tubéreuses, du jasmin, de la violette, & presque toutes les autres matières odorantes. Tout le monde connoît une partie de ces accidens, & il n'y a personne qui ne se soit apperçu que des odeurs respirées pendant long-tems occasionnent des maux de tête, des vertiges, des palpitations, des nausées, des convulsions, des foiblesses, &c. ; mais tout le monde ne sait pas que ces accidens peuvent être suivis de la mort, comme un assez grand nombre de malheureux exemples l'a prouvé aux médecins. Ce fait n'est pas difficile à concevoir lorsqu'on connoît l'action engourdissante & calmante de la plupart des odeurs, lorsqu'on sait qu'un corps odorant enfermé sous un récipient, en altère assez promptement l'air pour qu'il devienne incapable d'entretenir la combustion & de servir à la respiration des animaux : les expériences d'Ingenhouz ont ajouté à ce fait, déja bien connu des médecins, un degré d'évidence & de certitude qui ne laisse aucun doute sur son existence.

Quoique l'observation ait fait connoître un grand nombre de propriétés médicinales dans les corps odorans, on n'avoit encore, il y a quelques années, aucune connoissance exacte sur la nature du principe de l'odeur, parce que, d'après Boerhaave, on avoit regardé cette propriété comme due à un corps particulier qu'on pouvoit fixer & unir à des matières capables de le retenir & de le concentrer. On croyoit l'obtenir combiné avec l'alcool, l'eau, le vinaigre; mais comme on n'avoit pas pu l'isoler, le séparer de ces bases de manière à l'obtenir seul, pur & sans mélange, on ne savoit pas quel étoit son état d'agrégation naturelle, si c'étoit un fluide aériforme particulier, ou s'il pouvoit affecter une forme plus grossière, une agrégation plus forte. Si quelques hasards heureux avoient indiqué la propriété inflammable de l'esprit recteur de la fraxinelle, la nature acide de celui du *marum*, on ne savoit point encore à quel principe étoit due cette inflammabilité, ou quel étoit le genre de cet acide. C'est cette incertitude ou le vague dans les idées sur le prétendu *esprit recteur* de Boerhaave ou l'*arôme* des chimistes modernes, qui m'a fait douter de son existence comme principe particulier, & qu'au lieu d'admettre ce principe, il falloit regarder l'odeur comme un corps entier réduit en vapeur. C'est ainsi que j'ai fait voir que le cuivre, le fer & quelques autres métaux n'avoient une odeur particulière & caractéristique qu'en raison de leur volatilité & de la dissolubilité de leurs molécules tout entières dans l'air qui frappe les nerfs olfactifs; aussi, malgré cette forte propriété odorante du cuivre, &c., jamais aucun chimiste n'a proposé d'admettre un *esprit recteur* ou un arôme métallique. Il en est absolument de même des matières végétales & animales, qui ne sont plus odorantes que parce qu'elles sont très-atténuées, très-volatiles, très-dissolubles dans l'air. Si celles-ci gâtent l'air très-promptement, c'est qu'elles contiennent beaucoup d'hydrogène & de carbone, qui brûlent facilement & détruisent l'oxigène atmosphérique, & il n'y a rien de si simple & de mieux prouvé aujourd'hui que la source de cette altération de l'air par les odeurs provenantes des substances organiques.

Les odeurs ou l'action odorante des corps ont un rapport direct avec leur saveur ou leur action comme sapides. En général, tous les corps qui ont une odeur agréable sont en même tems d'une saveur plus ou moins flatteuse. Au contraire, les matières d'une odeur désagréable ont une saveur plus ou moins rebutante; aussi l'odeur est-elle un moyen dont la nature paroît s'être servie pour indiquer aux animaux les substances qui peuvent leur être utiles, & pour leur faire fuir celles qui sont nuisibles. Nous n'avons souvent d'autre moyen que celui-là pour distinguer le poison de l'aliment; & l'homme seroit trop heureux si ce moyen étoit toujours en sa puissance. Les philosophes qui, dans tous les tems, ont fait attention a ce rapport entre les odeurs & les saveurs, ont senti, d'après cela, la raison pour laquelle les organes destinés à percevoir les unes & les autres sont voisins, & communiquent entr'eux. En effet, la saillie & les ouvertures des narines placées au-dessus & au devant des lèvres semblent être destinées à recueillir les effluves odorans qui s'échappent des matières qu'on porte dans la bouche, & à produire, par l'impression qu'elles reçoivent, un jugement prompt sur la nature de ces matières, qui détermine sur-le-champ leurs propriétés nuisibles ou avantageuses. La membrane de Schneider, qui tapisse les lames diversement repliées de l'os ethmoïde & de ses appendices, communique immédiatement avec celle qui revêt la bouche, le pharynx & l'organe du goût en général; ou, pour mieux dire, ces différentes toiles muqueuses ne sont qu'une seule & même membrane différemment modifiée par les parties qui la soutiennent, & par les organes sanguins, nerveux & glanduleux qu'elle renferme dans les différens points de sa continuité. Les nerfs & les vaisseaux qui se distribuent dans l'une & dans l'autre, communiquent les uns avec les autres. Il arrive, par cette communication réciproque & par cette liaison, que des matières dont l'odeur n'est point assez sensible pour être perçue par les narines avant d'avoir été portées dans la bouche, acquièrent cette propriété lorsqu'elles sont broyées par les dents, échauffées & divisées par la salive. Dans cet état, elles impriment sur les nerfs

olfactifs la sensation de leur principe odorant, qui se développe & se volatilise par le mouvement & la chaleur qu'elles éprouvent; de sorte que les deux sens sont affectés à la fois & transmettent en même tems au *sensorium commune* l'existence de deux propriétés qui déterminent & font naître avec promptitude un jugement sur la qualité utile ou nuisible de ces matières.

La diversité des substances odorantes que présente la nature est telle, qu'il est impossible de définir exactement le plus grand nombre d'entr'elles & de les rapporter convenablement, ou de les comparer les unes aux autres. Ce qui ajoute encore à cette difficulté, c'est que la sensation que les hommes éprouvent n'est pas exactement la même pour tous, & ne les affecte pas de la même manière. Tel corps dont l'odeur est agréable pour cet homme, déplaît avec plus ou moins d'énergie à cet autre, & il est rare que plusieurs personnes soient parfaitement d'accord sur les bonnes ou mauvaises qualités, non-seulement des odeurs les plus singulières, mais même des parfums les plus recherchés. Comment concevoir que les naturels du pays où l'on recueille l'assa-fœtida trouvent un plaisir marqué à sentir & à savourer même cette substance, & la regardent comme un mets délicieux, tandis que pour les hommes de presque toutes les nations, c'est l'odeur la plus détestable & la plus rebutante de toutes celles que l'on connoisse? Les personnes sujètes aux affections nerveuses aiment & recherchent, même avec une sorte d'empressement, l'odeur des substances animales brûlées, qui est désagréable pour les sujets dont les nerfs n'ont pas le même ton de sensibilité. On fait tous les jours la même observation sur les odeurs aromatiques fortes & exaltées, telles que celles du musc, de l'ambre, &c. Les femmes hystériques la fuient avec soin, parce qu'elle renouvelle avec beaucoup d'énergie les mouvemens spasmodiques dont elles sont agitées, tandis que les hommes robustes n'en éprouvent aucun inconvénient. Néanmoins ceux-ci, en abusant des odeurs, finissent quelquefois par affoiblir leurs nerfs, & par s'exposer à tous les maux qui dépendent d'une sensibilité nerveuse exaltée.

Malgré cette diversité d'actions, on peut établir une division des odeurs, fondée sur les effets généraux qu'elles produisent chez le plus grand nombre des hommes, lorsqu'il est question de les considérer sous le rapport de leurs propriétés médicinales. Telle est la méthode qui a été employée par Linné, & que je suivrai aussi, lorsque j'aurai fait connoître les idées philosophiques du savant Lorry sur les odeurs végétales & animales, & la route nouvelle que ce célèbre médecin a suivie pour classer ces corps fugaces, & pour rechercher la nature des altérations & des modifications singulières qu'ils éprouvent.

De la division des odeurs admise par Lorry.

Après avoir fait observer que les odeurs ne sont point des êtres simples, & qu'elles sont constamment le produit de quelques combinaisons faites par la nature, ou dues aux efforts de l'art, il remarque qu'il en existe de plus ou moins composées; que quelques-unes paroissent indestructibles par tous les moyens connus, & que c'est à celles-ci particuliérement qu'il semble que l'on peut rapporter, comme à des chefs principaux, toutes les substances odorantes, quelque variées qu'elles soient.

L'observation seule peut éclairer sur cet objet, & c'est elle qui a conduit ce médecin à distinguer cinq classes d'odeurs simples, qui servent, pour ainsi dire, de base aux divers principes odorans. Ces cinq classes sont, 1°. les odeurs camphrées; 2°. les narcotiques; 3°. les éthérées; 4°. les acides volatiles; 5°. les alcalines. Suivons ce savant dans l'examen de chacun de ces principes odorans.

De l'odeur camphrée.

L'odeur forte & active que tout le monde connoît au camphre, existe plus ou moins dans toutes les plantes labiées, & dans une partie des composées; on la retrouve dans la famille des lauriers, dans celle des myrtes, des térébinthes, &c. Neumann, Geoffroy, Cartheuser & Gaubius ont démontré la présence du principe camphré dans beaucoup de plantes aromatiques. Josse, apothicaire de Paris, en a également retiré de la racine d'aunée, & on le trouvera sans doute, par de nouvelles analyses, dans un grand nombre d'autres plantes. L'odeur de tous les végétaux désignés se rapproche plus ou moins de celle du camphre. Cette analogie est très-frappante dans la plante que les botanistes désignent sous le nom de *camphorata*, & qui croît si abondamment aux environs de Montpellier.

Une pénétrabilité extrême, une volatilité singulière, une forte adhérence aux menstrues huileux & alcooliques, sont les caractères constans de cette odeur, & les indices de sa simplicité. Quoiqu'elle se dissipe facilement dans l'atmosphère, elle contracte cependant une union si intime avec les principes résineux, que les végétaux aromatiques en conservent une partie après leur dessiccation, & que sa présence les garantit de la putréfaction dont elle retarde éminemment la marche.

La combustion (1), l'action des acides les plus forts ne détruisent pas entiérement cette odeur; elle résiste à l'énergie des agens les plus forts; les corps odorans les plus pénétrans ne peuvent la masquer; l'odeur vive & tenace du musc & de l'opium mêlés avec du camphre, laisse sans altération & sans changement le principe odorant de ce dernier. Boyle

(1) Lorsqu'on brûle du camphre sur l'eau, ce fluide retient une forte odeur camphrée, & il jouit d'une propriété calmante assez énergique. M. Lorry a employé plusieurs fois cette eau camphrée avec beaucoup de succès dans les affections spasmodiques & nerveuses. On peut imprégner l'eau de la partie ordorante camphrée, en laissant séjourner & en agitant, pendant quelque tems, du camphre dans ce fluide.

avoit déjà fait cette remarque avant Lorry, & il connoiſſoit bien l'inaltérabilité de cette odeur. Quoique ces faits ne conſtituent encore que des apperçus, ils ſuffiſent cependant pour démontrer que l'odeur camphrée forme un des élémens odorans les plus immuables, & auquel on doit en rapporter un grand nombre d'autres.

L'action de l'odeur camphrée ſur l'économie animale mérite toute l'attention des médecins. Quoique ſa vivacité ſur les organes olfactifs ſemble d'abord la faire reconnoître pour un ſtimulant, lorſqu'elle eſt bien pure & ſans mélange, comme elle exiſte dans le camphre, elle calme les mouvemens convulſifs; elle appaiſe le ſpaſme; elle relâche les fibres tendues par l'éréthiſme; elle ouvre les couloirs reſſerrés par l'irritation nerveuſe; elle favoriſe les criſes; elle provoque des évacuations utiles; elle agit avec plus de promptitude que beaucoup d'autres médicamens, en raiſon de ſon expanſibilité & de ſa pénétrabilité; elle eſt encore un des plus grands antiſeptiques que l'on connoiſſe, & l'art de guérir peut y trouver les plus puiſſantes reſſources, comme on le verra plus en détail à l'article du CAMPHRE.

De l'odeur narcotique.

Les plantes aſſoupiſſantes répandent une odeur vireuſe que tous les animaux fuient, & qui engourdit avec plus ou moins d'activité les efforts de la vie. Elle exiſte dans un grand nombre de végétaux. Les pavots, les ſolanées, les bourraches, les ombellifères, les cucurbitacées, &c., la recèlent; elle eſt ſouvent enveloppée & maſquée par les autres principes du végétal, & elle n'eſt bien ſenſible alors que lorſque ces principes ſont déſunis par l'action du feu ou par la putréfaction.

Il n'y a point de corps odorant ſuſceptible d'un plus grand nombre de modifications & de combinaiſons que celui-ci, le plus fixe & le plus adhérent de tous; il réſiſte aux altérations qui dénaturent & diſſipent les autres; il fait participer à ſa fixité les odeurs auxquelles l'art ou la nature l'aſſocie; il modifie & déguiſe la plupart d'entr'elles, ſi l'on en excepte l'odeur camphrée. Quelque peu abondant que ſoit ce principe vireux, il ſe décèle toujours & ſe fait reconnoître au milieu des parties odorantes les plus ſuaves, des parfums les plus recherchés. Il eſt peu d'odeurs agréables auxquelles il ne ſoit allié. Les roſes, le jaſmin, la tubéreuſe, les liliacées en général, les violettes raſſemblées en grande quantité, laiſſent échapper, à travers l'odeur agréable qui flatte nos ſens, une autre odeur fade & vireuſe dont l'impreſſion eſt ſouvent nuiſible, & à laquelle on doit en partie attribuer les malheurs produits par la trop grande quantité de fleurs enfermées longtems dans un petit eſpace. Ces même fleurs exhalent l'odeur narcotique pure, lorſque leur principe aromatique & camphré eſt entiérement diſſipé. Tout le monde connoît l'odeur déſagréable que répandent les roſes, le jaſmin, la tubéreuſe, &c., lorſque ces fleurs ſont fanées, & qu'elles ont perdu le parfum qui les diſtingue.

L'inaltérabilité & la ſimplicité de l'odeur vireuſe ſont encore démontrées par le peu de changemens qu'elle éprouve dans toutes les modifications auxquelles les corps qui la contiennent ſont ſoumis. L'opium, qui eſt le foyer où ce principe eſt le plus abondant & le plus concentré, ne perd jamais entiérement ſon odeur & ſa propriété narcotique ou calmante; la deſſiccation la plus parfaite, l'action du feu le plus fort dans des vaiſſeaux fermés, le mélange des réactifs les plus énergiques, la fermentation la plus tumultueuſe & la plus avancée, l'addition des autres odeurs les plus pénétrantes peuvent bien diminuer, affoiblir, modifier, maſquer même ſon principe vireux, mais tous ces phénomènes ne le détruiſent jamais complétement; & preſqu'indeſtructible, ſi l'obſervation naturelle permettoit de croire à cette fixité abſolue, il ſemble renaître au milieu de toutes les tortures que l'art fait lui faire ſubir. Tantôt il ſe cache ſous une odeur aniſée, tantôt ſous celle de l'ail; quelquefois il imite l'odeur des raves; par un autre traitement il prend celle des punaiſes. Ces modifications ſingulières, obſervées par Lorry, lui ont fait ſoupçonner une analogie entre l'odeur de l'anis & celle des punaiſes, que les préparations d'opium lui ont offertes, & que l'on retrouve mêlées enſemble dans la coriandre. Des linges ſur leſquels on avoit verſé quelques gouttes d'huile d'anis du commerce, ont pris à la longue l'odeur fétide de ces inſectes domeſtiques.

L'odeur vireuſe appartient auſſi à quelques matières animales; on la trouve dans le muſc, l'ambre, la civette & ſurtout dans le *caſtoreum* que Virgile a déſigné avec beaucoup de raiſon ſous le nom de *viroſa caſtorea;* elle eſt encore ſenſible dans preſque toutes les huiles animales diſtillées. Ces diverſes ſubſtances ne doivent même leurs vertus antiſpaſmodique & calmante qu'à la préſence du principe vireux, qui eſt parfaitement identique, à quelque baſe qu'il ſoit uni.

De l'odeur éthérée.

La troiſième claſſe d'odeurs principes diſtinguées par Lorry, comprend celle qui, par la manière dont elles affectent les nerfs olfactifs, & par la ſenſation qu'elles excitent, ont une analogie très-marquée avec l'éther. Rien n'approche de la ténuité & de l'incoërcibilité de cette odeur fugace; ſon impreſſion vive ſur l'économie animale eſt auſſi prompte que ſa volatiliſation; elle n'a pour ainſi dire qu'un inſtant dans ſa durée. Auſſi, quoiqu'elle exiſte dans un aſſez grand nombre de ſubſtances végétales, on n'y a fait que peu d'attention avant le médecin auquel ces recherches ſont dues. Si l'on ne ſaiſit pas l'inſtant où elle ſe forme dans les végétaux, elle ſe diſſipe ſi promptement, qu'on ne peut plus en reconnoître l'exiſtence; elle n'eſt retenue que foiblement & pendant très-peu de tems par l'écorce la plus ſerrée & la plus imperſpirable des fruits dont la pulpe ou les cellules la recèlent.

En effet, tous les fruits vineux, tels que plusieurs espèces de poires, certaines pommes, les melons, les fraises, les framboises, les ananas surtout, & peut-être même toutes les parties de la fructification des végétaux qui croissent sous le ciel ardent de l'Amérique méridionale, exhalent dans le point précis de leur maturité une odeur éthérée manifeste. C'est à la fermentation qui a lieu dans les sucs de ces substances végétales & qui les mûrit peu à peu, qu'est due la production & le développement de ce principe recteur agréable. Cette odeur paroît même devoir quelquefois sa naissance au premier degré d'altération septique qu'éprouvent les fruits sucrés. C'est ainsi qu'un grain de chasselas très-doux, qui commençoit à s'altérer, & sur lequel il se formoit déjà une légère moisissure, exhaloit une odeur éthérée si vive & si sensible, que plusieurs personnes crurent qu'on avoit répandu de l'éther dans la chambre où il étoit enfermé: à cette odeur remarquable en a succédé une évidemment musquée. La fermentation à laquelle étoit due la production de cet arôme éthéré, n'indique-t-elle pas qu'il existe dans les sucs des végétaux une combinaison naturelle analogue à celle que l'art emploie pour la préparation de l'éther?

L'odeur éthérée se combine avec beaucoup de facilité à tous les autres principes odorans. L'alcali volatil, uni à l'éther, donne un composé singulier, d'une odeur agréable pénétrante, dans lequel on retrouve le caractère propre à chacun de ces corps, & dont la vertu calmante produit des effets très-prompts & souvent inattendus dans les affections spasmodiques les plus terribles. Le même arôme réagissant sur la partie vireuse de l'opium, lui donne une volatilité marquée & modère sa propriété narcotique; il s'allie aussi très-bien à l'odeur camphrée, & il résulte de cette union un mixte odorant & calmant, dont les médecins retireront sans doute quelque jour les plus grands avantages.

De l'odeur acide volatile.

Quoique l'acidité soit proprement affectée aux saveurs, & que les nerfs olfactifs ne perçoivent pas aussi fortement cette propriété que peuvent le faire les organes du goût, il existe cependant plusieurs corps dans lesquels l'odorat reconnoît manifestement une qualité acide. La volatilité est une propriété essentiellement nécessaire dans les odeurs acides, pour qu'elles fassent sur les nerfs olfactifs l'impression de cette qualité; aussi, partout où cette odeur est reconnoissable, est-elle combinée avec un autre arôme plus ou moins exalté & presque toujours aromatique. On la trouve dans une infinité de fruits aigrelets, tels que plusieurs pommes, les groseilles, les cerises, l'épine-vinette, les citrons, les oranges, la bergamotte, &c. Chez tous elle est unie à un principe odorant plus ou moins aromatique qui lui donne de la volatilité. Plusieurs écorces parfumées des pays méridionaux la contiennent, mais combinée avec des huiles volatiles. Elle semble être encore plus combinée & masquée, quoique d'ailleurs très-reconnoissable dans quelques plantes, telles que les espèces de mélisse & d'aurone qui portent le nom de *citronelles*.

Toutes les odeurs qui appartiennent à cette classe sont les plus gracieuses, plaisent le plus généralement, & n'ont point les inconvéniens que les observateurs ont reconnus dans les parfums ordinaires; elles réveillent agréablement les sens; elles produisent une gaîté remarquable, & leur caractère acide est parfaitement indiqué par la propriété qu'elles ont de détruire l'engourdissement & tous les symptômes occasionnés par le narcotisme. Quoiqu'elles aient quelque chose de commun avec le principe éthéré, leur piquant vif & agréable les en distingue assez, & peut-être n'ont-elles avec elles cette sorte d'analogie, que parce qu'elles en constituent un des principes.

Aucun acide, même parmi les minéraux, excepté le muriatique oxigéné, n'a la propriété de les détruire, quoiqu'ils altèrent toutes les odeurs. Au contraire, les alcalis les absorbent, les neutralisent & les font totalement disparoître. La putréfaction les dissipe promptement, & en général ce sont les plus altérables de tous les principes odorans connus.

De l'odeur ammonicale ou alcaline volatile.

Lorry rapporte à cette classe plusieurs espèces de végétaux, dont l'odeur est remarquable par une âcreté pénétrante & mordante, qui frappe l'odorat avec une vivacité singulière, picotte fortement les yeux & fait couler les larmes par l'irritation puissante qu'elle excite. Toutes les crucifères, & surtout les raiforts, le sinapi, le cochléaria, quelques antiscorbutiques appartenans à d'autres classes de plantes, & particulièrement les oignons & les aulx, présentent ce caractère. Quoique plusieurs chimistes célèbres aient cru que ces végétaux devoient leur propriété odorante à un acide exalté, leurs effets fort différens de ceux des odeurs précédentes, la nature des produits qu'ils fournissent à l'analyse, la promptitude avec laquelle ils passent à l'état ammoniacal, semblent démontrer que leur odeur s'approche davantage de ce dernier état. Les phénomènes que présentent ces plantes, lorsqu'on les combine avec les acides, militent encore pour cette dernière opinion. On sait qu'on affoiblit beaucoup la moutarde & qu'on modère son activité en la mêlant avec le vinaigre; cet acide fermenté tempère aussi l'énergie du raifort, dont plusieurs peuples se servent pour assaisonner leurs alimens. Si l'on verse un peu d'acide sulfurique dans du suc de cochléaria, l'odeur vive & pénétrante de cette crucifère disparoît sur-le-champ, & elle se fait sentir de nouveau, mais moins forte à la vérité, lorsqu'on sature l'acide ajouté avec l'alcali fixe. Tels sont les faits avancés par Lorry pour indiquer la nature alcaline de l'odeur des crucifères. Quoique je ne les croie pas entièrement propres à improuver l'opinion de Cartheuser, qui croit que les sucs antiscorbutiques sont acides, je ne puis cependant m'empêcher de regarder comme

comme très-démontrée, la différence qui existe entre l'odeur des crucifères & celle qui a été examinée dans le dernier article, sous le nom d'*acide volatile*, & c'est dans ce sens que je pense qu'il est important de les distinguer l'une de l'autre, en adoptant la nomenclature du savant médecin français.

Quelque pénétrant que soit le principe odorant dont on s'occupe, il paroît être fixé dans les plantes qui le contiennent, par les mucilages & les huiles; sans cela il seroit promptement dissipé, & tout le monde sait combien il est durable & adhérent dans tous les végétaux alliacés, dans lesquels il est encore reconnoissable lorsque la putréfaction commence à en désunir les principes. La même odeur combinée avec le principe vireux produit la fétidité la plus insupportable; tel est l'assa-fœtida, dans lequel on trouve l'odeur narcotique unie à l'alliacée; tels sont les mélanges artificiels faits avec l'opium, les plantes vireuses & l'ammoniaque. La production de ces odeurs fétides, qui est fréquente dans les matières animales décomposées par la putréfaction, & qui a beaucoup d'analogie avec l'hydrogène sulfuré, seroit-elle due a une combinaison analogue à celle de ce dernier corps? Les découvertes de quelques chimistes modernes, sur le soufre contenu dans les matières animales & végétales, semblent autoriser cet apperçu.

Ces cinq classes d'odeurs, auxquelles Lorry rapportoit toutes les autres, combinées entr'elles d'un grand nombre de manières différentes, constituent, suivant lui, le nombre prodigieux de variétés que présentent la nature & l'art. Quant à leur nature intime, l'état de la science chimique permet de penser qu'elle n'est autre que celle des corps entiers d'où elles proviennent, & qu'elles consistent dans les molécules entières de ces corps dissoutes par l'air, & portées ainsi sur les nerfs olfactifs, comme je l'ai déjà dit plus haut.

De la distinction des odeurs adoptée par Linné.

Linné divise les corps odorans en sept classes; savoir: les ambrosiaques, *odores ambrosiaci;* les fragrantes, *fragrantes;* les aromatiques, *aromatici;* les alliacées, *alliacei;* les fétides, *hircini;* les vireuses, *tetri,* & les nauséeuses, *nauseosi.* Les trois premières classes appartiennent aux odeurs agréables & qui plaisent, en général, à tous les hommes, & les quatre autres sont plus ou moins désagréables & nuisibles. Quoique cette division ne renferme pas à beaucoup près toutes les odeurs, & ne détermine pas assez leurs différences, quoique plusieurs de ces classes semblent rentrer les unes dans les autres, comme les fragrantes & les aromatiques, les vireuses & les nauséeuses, il est important de considérer les médicamens sous ce point de vue, & de chercher à connoître la diversité de leurs vertus, relative à celle de leur principe odorant.

Des médicamens d'odeur ambrosiaque.

L'odeur ambrosiaque est pénétrante & très-active. Lorsqu'elle est concentrée dans les corps qui en jouissent, comme dans l'ambre & le musc purs, elle déplaît généralement, & les hommes les plus robustes ne pourroient pas y être exposés quelque tems sans en éprouver beaucoup de mal. Lorsqu'elle est très-divisée, mêlée à quelques autres corps odorans moins actifs, telle que la préparent les parfumeurs, elle devient agréable pour la plupart des hommes; & quoique ses effets nuisibles soient très-sensibles à la longue, elle a beaucoup moins d'activité. Les médicamens qui appartiennent à cette classe odorante sont peu multipliés; on peut les rapporter aux suivans:

Le bois de santal jaune & blanc; les feuilles de *geranium* musqué, de mauve musquée, d'ail musqué; les fleurs de rose muscate, de pois odorans; les fruits d'ananas; les semences d'abelmosch; le musc, la civette, l'ambre gris.

Les principaux effets des remèdes ambrosiaques dépendent de leur action singulière sur les nerfs. Les secousses vives, les convulsions même qu'ils excitent chez les personnes très-sensibles, & surtout chez les femmes attaquées d'affections spasmodiques, semblent indiquer qu'ils appartiennent à la classe des stimulans & des irritans. On croit qu'ils agissent spécialement sur le cœur, qu'ils en augmentent la force, & qu'ils en multiplient les mouvemens. C'est d'après cela que l'ambre & le musc faisoient la base de toutes les compositions que l'on regardoit autrefois comme propres à prolonger la vie, & à ranimer les forces affoiblies par l'âge.

Il y a cependant deux faits connus de tous les médecins, qui paroissent contraires à cette opinion sur les propriétés actives des remèdes ambrosiaques. L'un, c'est que les hommes qui portent toujours sur eux des odeurs de cette nature, perdent une partie de leur vigueur au bout d'un certain tems; l'autre, c'est que ces substances sont manifestement douées de la vertu calmante, & fournissent des antispasmodiques très-énergiques dans les maladies nerveuses les plus terribles. Ces deux phénomènes, lorsqu'on réfléchit sur leur cause, semblent donner de nouvelles forces à l'opinion énoncée ci-dessus, plutôt que de la combattre. En effet, les nerfs, continuellement irrités dans le premier cas, produisent nécessairement un relâchement, une atonie qui diminuent peu à peu les forces vitales. Quant au second phénomène, il est aisé de se convaincre, en examinant les diverses classes des antispasmodiques les plus accrédités, que la plupart ne calment les mouvemens irréguliers des nerfs, qu'en les tendant & les fixant pour ainsi dire, peut-être même en y excitant un éréthisme plus fort ou un ton plus énergique que celui qui occasionnoit la première maladie. L'abattement qui succède presque toujours à l'action de ces remèdes & à la cessation des spasmes, est une preuve de cette assertion.

Des médicamens d'odeur fragrante.

Quoique Linné ne s'exprime pas très-clairement

ſur la nature de l'odeur fragrante, & qu'il ne la diſtingue pas convenablement des autres principes odorans, il eſt vraiſemblable qu'il entend par ce mot les aromates les plus exaltés, les plus volatils, & qui tiennent le milieu entre l'odeur ambroſiaque & l'aromatique proprement dite. Il donne pour exemple les fleurs de tilleul, de lis, de tubéreuſe, de jaſmin, de quelques eſpèces d'œillets, de ſafran, &c.

Toutes ces ſubſtances ſont ſtimulantes; elles réveillent & raniment le jeu des nerfs; elles ſont antiſpaſmodiques comme les précédentes: leur action ſur les organes ſenſibles eſt auſſi forte, & on les emploie preſque toujours aux mêmes uſages. Comme elles ſont beaucoup plus volatiles & beaucoup plus fugaces que les odeurs ambroſiaques, leurs effets ſont plus prompts, quoique moins durables; on peut les adminiſtrer à plus grande doſe, & les donner plus fréquemment.

Des médicamens d'odeur aromatique.

La claſſe des odeurs aromatiques, dont tout le monde connoît la nature, & qui ſont très-généralement agréables, eſt une des plus étendues, & les médicamens qui en jouiſſent ſont très-multipliés. Les familles nombreuſes des lauriers, des ombellifères, des labiées, ſont douées de cette propriété. On la trouve dans toutes les parties des plantes, depuis les racines juſqu'aux ſemences, comme le prouve le dénombrement ſuivant.

Végétaux aromatiques.

Les racines de ſouchet, d'iris, d'angélique de Bohême, de galanga, de zédoaire, de gingembre, d'*acorus verus*, de ninzin, de *contra-yerva*; les bois de ſaſſafras, de ſantal jaune & blanc, de Rhodes, de baume, *xylo-balſamum*; les écorces de canelle, de Culilawan, de Winter; les feuilles de calament, de pouliot, de thym, de ſerpolet, de romarin, de ſauge, d'hyſſope, de ſarriette, de marjolaine, d'origan, de laurier, de menthe, de marrube; les fleurs de ſcordium, de ſauge, d'œillet, de *ſpica celtica*, de ſtœchas, de girofle; les fruits, tels que la muſcade, la vanille, les baies de genièvre, de laurier, l'amome, le cardamome, les cubèbes, les anacardes, le *carpo-balſamum*, l'anis étoilé; les ſemences de fenouil, d'anis, de cumin, de carvi, d'ache, de perſil, d'ammi, d'aneth; les ſucs réſineux, tels que le benjoin, le baume du Pérou & de Tolu, le ſtorax calamite, le baume de la Mecque, le baume de Copahu.

Les médicamens aromatiques ſtimulent fortement les fibres nerveuſes, muſculaires & vaſculaires; ils excitent conſéquemment l'irritabilité, l'action tonique; ils accélèrent la circulation; ils font couler la tranſpiration & la ſueur; ils échauffent & deſſèchent; ils raniment les forces affoiblies. En irritant légérement l'eſtomac, ils facilitent les digeſtions; ils appaiſent les douleurs & les ſpaſmes produits par les vents, & ils en procurent l'évacuation. En portant leur ſtimulus ſur les organes de la génération, ils excitent à l'amour. On conçoit, d'après l'énoncé de toutes ces propriétés, qu'on en fait un uſage très-étendu en médecine. Leur adminiſtration demande cependant beaucoup de prudence: on s'en ſert ſpécialement pour maſquer les odeurs & les ſaveurs déſagréables de pluſieurs autres médicamens, & pour tempérer l'action de quelques purgatifs.

Des médicamens d'odeur alliacée.

L'odeur alliacée ſe fait remarquer dans pluſieurs végétaux, & joue un rôle particulier dans les propriétés médicamenteuſes. On la reconnoît éminemment dans l'ail, le poireau, l'oignon, l'alliaire, le ſcordium, une eſpèce de thlaſpi, l'aſſa-fœtida, le *galbanum*, le *ſagapenum*, l'opopanax, la gomme ammoniaque.

Les médicamens dont l'odeur eſt alliacée paroiſſent agir ſur la tranſpiration. Sanctorius a remarqué que rien ne favoriſoit plus cette évacution cutanée que les mets aſſaiſonnés d'ail. On les regarde auſſi comme très-propres à prévenir la production des maladies contagieuſes. Il ſemble que cette odeur forte & tenace en même tems forme une atmoſphère qui environne de toutes parts la perſonne qui a pris de l'ail, de manière à la défendre du contact & de l'impreſſion des molécules contagieuſes, comme cela a lieu pour les fumigations de tabac & de toutes les ſubſtances aromatiques, ſi recommandées comme des prophylactiques aſſurés par tous les médecins qui ont écrit ſur la peſte. Les ſubſtances alliacées ſont encore très-propres à calmer les ſymptômes produits par les vents, en facilitant leur expulſion. On leur a auſſi reconnu la propriété de tuer les vers.

Des médicamens d'odeur fétide.

Les plantes qui ont une odeur aſſez fétide pour qu'elle faſſe fuir les animaux, & dont Linné compare l'effet odorant aux exhalaiſons que répand le bouc, *odores hircini*, n'ont été que peu employées comme médicamens.

Quelques eſpèces d'orchis, l'herbe à Robert, le millepertuis fétide, pluſieurs champignons, & entr'autres l'eſpèce de morille que les botaniſtes connoiſſent ſous le nom de *phallus impudicus*, ſont très-reconnoiſſables par leur odeur forte & rebutante. Le principe odorant qui s'exhale de ces végétaux ne peut que nuire à l'économie animale. Boerhaave aſſure même que l'odeur de quelques champignons eſt preſque mortelle.

L'expérience a prouvé que cet atôme avoit une action particulière ſur les organes de la génération, & qu'il excitoit à l'amour. Il paroît agir ſpécialement ſur les nerfs, comme toutes les autres matières odorantes, & produire un engourdiſſement qui affecte particuliérement le cerveau. En général, les ſubſtances qui ont cette eſpèce d'odeur ſemblent

appartenir plutôt à la classe des poisons qu'à celle des médicamens.

Des médicamens d'odeur vireuse.

Quelque désagréable que soit l'odeur dont il vient d'être question, ses effets ne la rapprochent point encore de celle que l'on appelle *vireuse*, *odor teter*, & dont le nom désigne la propriété vénéneuse. Tous les végétaux dans lesquels existe cette dernière sont des poisons très-dangereux, dont l'art a cependant su tirer les plus grands avantages.

On doit compter dans cette classe, l'opium, tous les pavots, la douce-amère, la morelle, la jusquiame, la belladone, le stramonium, la mandragore, l'aconit, la ciguë.

Dans tous ces corps, l'odeur vireuse est à nu, & elle est susceptible de produire en conséquence des effets très-prompts & très-énergiques; mais elle existe masquée par quelques autres principes odorans plus ou moins aromatiques dans un grand nombre d'autres plantes. C'est ainsi qu'on la rencontre dans les semences d'aneth, de coriandre; dans les fleurs très-odorantes des liliacées, du jasmin, de la tubéreuse, du safran, des roses, &c.; & quoique plus cachée, elle n'en exerce pas moins sa puissance sur les nerfs des animaux, comme je l'ai déjà dit plus haut en examinant les divisions des odeurs dues à Lorry.

L'odeur vireuse arrête & détruit l'action des nerfs; elle engourdit ces organes; son action est bientôt suivie de la diminution & de la cessation même du mouvement & du sentiment. C'est ainsi qu'elle calme les convulsions, qu'elle appaise les douleurs, qu'elle procure un sommeil plus ou moins profond; lorsqu'elle est très-forte ou lorsqu'elle agit très-long-tems, elle est capable de donner la mort aux animaux. Cependant cette action engourdissante n'est pas toujours constante dans les médicamens d'odeur vireuse. Quelquefois, au lieu de calmer & de dissiper les symptômes nerveux, ils en excitent de plus considérables, ou de nouveaux qui n'existoient pas. C'est ainsi que l'opium, employé pour détruire des douleurs, a plusieurs fois occasionné des convulsions, des tremblemens, des étouffemens, le délire, &c. Les effets de ces remèdes sont donc subordonnés à l'état & à la mobilité des nerfs des personnes auxquelles on les administre, & il ne faut les donner qu'avec beaucoup de circonspection.

La prudence est même nécessaire dans leur application extérieure, & elle n'est jamais à l'abri de quelques accidens plus ou moins funestes, lorsqu'elle est faite inconsidérément. Une feuille de belladone, appliquée sur le globe de l'œil, engourdit les filets nerveux de l'iris, fait dilater la prunelle, & produit une véritable paralysie dans cet organe. On a vu des gouttes sereines être la suite d'une pareille application. On ne doit la faire qu'avec la plus grande réserve dans la goutte, le squirre des mamelles, les tumeurs écrouelleuses, l'ophthalmie, les hémorroïdes, dans lesquelles elle a été recommandée.

Des médicamens d'odeur nauséeuse.

L'odeur nauséeuse n'est pas facile à décrire. C'est une espèce de fétidité jointe à une fadeur particulière qui affecte désagréablement les nerfs de l'estomac. On trouve cette odeur dans toutes les racines purgatives, dans les feuilles & dans les fruits qui jouissent de cette propriété. Telles sont :

Les racines d'ellébore blanc & noir, de cabaret, de rhubarbe fraîche; les feuilles de séné, de gratiole, de tabac; les fleurs de muguet, de ptarmique, de pêcher; les fruits de coloquinte, de concombre sauvage; les follicules de séné; quelques gommes résines purgatives.

L'odeur nauséeuse existe aussi, & même avec beaucoup d'énergie, dans toutes les substances animales qui se pourrissent. Une très-petite quantité d'œuf pourri, reçue dans l'estomac, excite bientôt un vomissement qui semble être un effort critique que la nature met en jeu pour se débarrasser de cet ennemi. Il paroît que ce principe odorant accompagne constamment la propriété émétique & purgative dans les végétaux, & qu'il est même en grande partie la cause de leur action sur l'économie animale. Cette assertion est démontrée pour le séné, puisque l'eau odorante qu'on en retire par la distillation jouit d'une vertu purgative très-forte, & que l'odeur qui s'exhale de son infusion ou de sa décoction suffit seule pour produire une purgation chez beaucoup de personnes. C'est sans doute par un pareil principe que le bois du sophora purge les hommes qui le coupent & qui le scient, comme s'en sont assurés des observateurs dignes de foi.

Lorsque les médicamens d'odeur nauséeuse pénètrent dans les secondes voies, ils divisent les humeurs, ils les agitent, ils portent une irritation sensible sur tous les émonctoires, & ils deviennent diurétiques, diaphorétiques, emménagogues, &c., suivant les organes qui sont les plus sensibles & les plus disposés à recevoir leur impression.

2°. *De l'action générale des médicamens, relative à leurs propriétés chimiques.*

On doit distinguer soigneusement les propriétés chimiques de celles qui ont été examinées jusqu'ici, & qui ne consistent que dans des qualités extérieures ou sensibles. Le résultat de l'action de ces dernières ne présente jamais qu'un changement dans la forme, la pesanteur, le mouvement, l'étendue, l'agrégation, &c. Tout ce qui tient au contraire aux propriétés chimiques offre des altérations plus grandes; c'est la nature intime des corps qui est changée lorsque ces propriétés ont réagi les unes sur les autres; alors la saveur, l'odeur, la consistance, le tissu ou la forme intérieure, la température & la capacité pour le calorique, l'altérabilité par le feu, par les

menstrues sont entiérement différentes de ce qu'elles étoient d'abord.

Ces phénomènes & ces altérations sont occasionnés par une force inhérente dans tous les corps, qui n'y devient sensible que lorsqu'ils sont extrêmement divisés, & que les chimistes ont appelée *affinité* ou *attraction de composition*, parce que son résultat est la naissance d'un corps composé, nouveau & différent de ceux qui ont servi à le former. Cette force existe dans tous les corps, & elle a lieu dans le plus grand nombre des opérations de la nature. La plupart des phénomènes de l'économie animale, la digestion, la nutrition, la respiration, les sécrétions, la formation du sang, celle de la lymphe, la décomposition des humeurs dans les diverses maladies qui les affectent, offrent des changemens continuels & variés dans les fluides, qui sont dus à l'affinité ou à la tendance que les corps ont pour se combiner les uns avec les autres. Il ne faut point confondre, à la vérité, ces forces chimiques des corps animés & les changemens qu'ils en éprouvent, avec ce qui se passe dans nos laboratoires, & ne voir dans les phénomènes de la vie que des effervescences, des acides, des alcalis, des fermentations, des digestions. Ces idées, enfantées par les premiers médecins chimistes, sont rejetées par ceux de ces savans qui s'occupent aujourd'hui de la chimie, & aucun d'eux ne compare plus les organes animaux aux filtres, aux matras, aux alambics. Mais si les erreurs des Sylvius, des Tackenius, des Vieussens sont entiérement oubliées, l'assertion de Juncker, qui regardoit la chimie comme presque tout-à-fait inutile à la médecine, a été assez détruite par les ouvrages de Boerhaave, qui s'est servi des phénomènes chimiques pour l'explication des altérations & des changemens des fluides, avec plus de succès qu'il ne l'a fait des forces mécaniques pour expliquer le mouvement des solides. Personne ne nie aujourd'hui que la digestion des alimens, la concrétion de la lymphe & de la partie fibreuse qui a lieu dans la nutrition, le passage des matières salines sans altération de l'estomac dans les humeurs, la formation de plusieurs sels particuliers dans les substances animales, celle du savon biliaire, la décomposition putride des fluides, les concrétions pierreuses par l'urine arrêtée dans ses couloirs, l'acescence & la coagulation du lait qui engorge ses canaux & le tissu cellulaire voisin, le ramollissement & la dissolution de la partie salino-terreuse des os, ainsi qu'un grand nombre d'autres phénomènes qui ont lieu dans les maladies, ne soient produits par l'action chimique qui a nécessairement lieu entre des fluides mis en contact les uns avec les autres. Si l'on ne peut s'empêcher d'admettre l'existence de l'attraction chimique & des altérations qu'elle occasionne dans les humeurs & les organes des animaux, considérés dans l'état de santé & dans les maladies, il est indispensable de l'admettre également dans l'action des médicamens, de reconnoître quels sont les effets des remèdes dus à cette force, & quelles lumières l'observation fournit sur cet objet. Également éloigné du fol enthousiasme des premiers médecins chimistes, & du mépris outré de quelques modernes qui ont absolument rejeté les connoissances chimiques de la médecine, je crois que cette science, appliquée avec la prudence & les restrictions convenables aux phénomènes que l'on observe dans l'effet des médicamens, peut contribuer à en rendre l'administration plus certaine & plus heureuse. Pour prouver cette assertion, j'examinerai ici,

1°. Quelle est l'énergie chimique des médicamens appliqués à l'extérieur;

2°. Quelles sont les altérations que ces corps éprouvent de la part des humeurs animales, & celles qu'ils font éprouver à ces dernières dans les premières voies;

3°. Jusqu'à quel point les fluides contenus dans les secondes voies, le sang, la lymphe, &c., peuvent être changés par la réaction chimique des principes médicamenteux;

4°. Enfin, s'il est possible, d'après l'estimation exacte de ces effets, d'admettre des divisions des médicamens fondées sur leur nature & leurs propriétés chimiques.

Il ne faut jamais perdre de vue, dans toutes ces considérations, que la sensibilité, l'irritabilité, la vie, en un mot, qui anime les organes des animaux, modifient l'action chimique des médicamens qui est toujours soumise aux forces vitales, & qui diffère essentiellement de celle qui a lieu dans nos laboratoires, & à l'aide de nos instrumens.

De l'action chimique des médicamens appliqués à l'extérieur.

S'il existe un moyen de reconnoître avec exactitude l'effet des forces chimiques des corps médicamenteux, & de prouver que leurs vertus sont dues en partie à l'action de ces forces, c'est sans doute dans les phénomènes opérés par les topiques qu'il faut le chercher. Ces phénomènes soumis à l'observation, qui les apprécie facilement, sont très-marqués dans l'action des caustiques, qui, en réveillant la sensibilité & en excitant l'inflammation, corrodent l'organe cutané en en dissolvant le tissu. Quelques acides minéraux, les alcalis purs & concentrés, plusieurs oxides métalliques désorganisent la peau en séparant ses principes constituans & en se combinant avec eux. Si l'action de ces médicamens est la plus forte & la plus énergique que l'on connoisse, cette force, cette énergie ne peuvent être dues qu'à la grande tendance que ces coins ont pour se combiner, ou à ce que les chimistes appellent *affinité de composition*. Comme il est démontré aujourd'hui que cette tendance à la combinaison est en raison directe de la saveur, ou plutôt que ces deux propriétés sont absolument la même, tout ce que j'ai exposé sur l'action des médicamens relative à leur saveur, dépend en grande partie de leurs propriétés chimiques. Mais pour revenir à l'action des caustiques, on conçoit que l'irritation, la chaleur, l'inflammation & la douleur qu'ils excitent, sont produites par leur combinaison avec les principes de la peau, & par le déchirement & la désorganisation

qui en est la suite ; aussi lorsque la pierre à cautère ou soude caustique, la pierre infernale ou le nitre d'argent fondu, le beurre d'antimoine ou le muriate sublimé d'antimoine, & tous les autres caustiques ont agi sur la peau, l'escarre qui en résulte contient leur combinaison chimique, qui est souvent de nature saline neutre, & dont la saveur & les propriétés chimiques sont tellement affoiblies, qu'ils ne peuvent plus resservir aux mêmes usages, & que si l'on veut exciter une nouvelle corrosion ou une nouvelle inflammation, on est obligé d'appliquer une seconde dose du même caustique.

Quoiqu'il n'y ait que cette classe de médicamens dont les effets chimiques soient aussi sensibles sur la peau entière, on retrouve des phénomènes dus à l'affinité de composition dans un grand nombre d'autres topiques. Toutes les fois que l'épiderme est enlevé, que les humeurs coulent à sa surface, dans les différentes éruptions accompagnées de quelque flux séreux, ou qu'enfin le tissu de la peau ramolli & dilaté peut donner facilement passage à quelques portions des médicamens fort atténués ou naturellement volatils, leur application immédiate les mettant en contact avec les fluides animaux, leur permet d'agir chimiquement & de changer la nature de ces fluides. C'est ainsi que les vapeurs aqueuses, élevées sans cesse des émolliens, du lait chaud, &c., dissolvent & étendent les humeurs épaissies & amassées dans les vaisseaux sous-cutanées & dans le tissu cellulaire ; c'est ainsi que le gaz alcalin, dégagé des embrocations dont l'ammoniac fait la base, pénètre les pores de la peau, passe facilement dans les cellules du tissu muqueux & y agit comme dissolvant des humeurs lymphatiques, & surtout du lait coagulé. L'action chimique a encore lieu dans l'emploi des antiseptiques externes, qui n'est jamais plus marquée que lorsqu'on les applique sur les fluides animaux altérés qui baignent le tissu cellulaire, comme cela s'observe dans la gangrène & la carie humides, les ulcères anciens, scorbutiques, les aphthes, &c. Enfin, les effets des styptiques puissans, pris dans la classe des acides minéraux, dont on est obligé de se servir quelquefois à l'extérieur pour arrêter l'écoulement immodéré d'un sang assez dissous pour que ses canaux relâchés ne puissent plus le retenir, dérivent absolument de leur affinité chimique & de leur action coagulante sur la substance lymphatique des fluides animaux.

Il paroît également certain que les maladies & la mort même occasionnées par les différens virus introduits dans le tissu cellulaire placé sous l'épiderme, & auquel Malpighi a donné son nom, ne sont dues qu'au mouvement intestin & à une fermentation particulière excitée par la nature chimique de ces différens virus. Les venins des animaux, celui des vipères, le virus hydrophobique, le variolique sont de cette classe ; il en est de même des poisons végétaux introduits par la peau, & en particulier du *ticunas*, dont quelques peuplades de l'Amérique impregnent leurs flèches. Leur action chimique est tellement démontrée, que c'est sur le sang qu'elle se porte principalement, & qu'on peut en arrêter & en détruire les effets par des corps salins. L'abbé Fontana, dans ses belles Recherches sur les poisons, a découvert que la soude caustique ou la pierre à cautère introduite dans la blessure rendoit nulle l'impression du venin de la vipère, & que les acides minéraux mêlés au *ticunas* en domptoient la nature vénéneuse. Les essais analogues faits dans toutes les maladies qui se communiquent & se propagent par le contact, par l'inoculation, pourroient avoir un très-grand degré d'utilité, & la recherche des topiques propres à dénaturer chaque virus pourroit peut-être conduire à celle des remèdes capables d'en arrêter les effets meurtriers.

De l'action chimique des médicamens reçus dans les premières voies.

Les premières voies contenant toujours une plus ou moins grande quantité de fluides, on ne peut douter que les médicamens qui les parcourent, n'agissent en partie par leurs propriétés chimiques sur ces humeurs. Cette action a même été tellement reconnue par les médecins, qu'ils ont donné à des classes entières de remèdes des noms qui l'expriment. En effet, les dénominations de délayans, de fondans, de savoneux, de dissolvans, d'antiseptiques, de coagulans, d'incrassans, d'épaississans, d'absorbans sont manifestement puisées dans les propriétés chimiques des médicamens auxquelles elles sont consacrées. Un léger examen des effets de l'affinité chimique des corps introduits dans l'estomac & les intestins sur les fluides qui arrosent ces viscères, suffira pour prouver avec quelle énergie cette force peut altérer ces fluides, & combien elle doit contribuer à la guérison des maladies.

Le suc gastrique & le suc intestinal sont d'une nature lymphatique ; l'eau les dissout & les rend plus fluides ; les acides végétaux leur donnent de la consistance ; l'alcool les épaissit également ; les acides minéraux les coagulent. Les médicamens aqueux, les tisanes, les bouillons légers, les sucs végétaux agissent sur ces fluides à la manière de l'eau ; ils les étendent & les délaient ; ils en diminuent la viscosité & la consistance ; ils en facilitent l'écoulement par les intestins, & l'absorption par les vaisseaux inhalans ; ils sont donc très-propres à en débarrasser les premières voies. Les acides & l'alcool les altèrent d'une manière opposée ; ils en rapprochent & en condensent les molécules ; ils les épaississent ; ils en détruisent l'âcreté alcaline, qui est quelquefois très-marquée ; & lorsque la trop grande abondance & la fluidité trop considérable de ces sucs les font couler trop facilement par les intestins, & entretiennent des flux plus ou moins nuisibles, les acides peuvent arrêter ces mauvais effets par la consistance qu'ils y produisent. C'est ainsi que l'usage des boissons acides diminue la fluidité & l'abondance des évacuations séreuses, & donne naissance à des évacuations qui ressemblent à celles que l'on connoît généralement sous le nom de *glaires*. Comme ces médicamens sont en même tems très-antisepti-

ques, si le séjour trop long & la chaleur trop forte ont produit un commencement d'altération putride dans les sucs gastrique & intestinal, alors les acides corrigent promptement cette dangereuse altération, & telle est la cause des effets prompts & heureux de cette classe de remèdes dans les maladies putrides, dont le foyer a presque toujours son siége dans l'estomac & les intestins.

L'action chimique des médicamens sur la bile est encore plus marquée que celle qu'ils exercent sur les sucs précédens, en raison de l'abondance plus considérable de ce fluide & des changemens qu'il éprouve dans les maladies. Tous les remèdes savoneux, les sucs & les extraits des plantes qu'on a appelées *hépatiques* divisent, atténuent cette humeur épaissie, & en procurent l'évacuation par la véritable dissolution chimique qu'ils en opèrent, comme on peut s'en convaincre en mêlant le fiel condensé par la chaleur avec ces médicamens. Les expériences faites sur cette humeur dans les laboratoires ne peuvent point induire en erreur, parce qu'il est certain que les substances avec lesquelles on la traite dans les verres, s'y mêlent absolument de la même manière dans les premières voies où elles la rencontrent. C'est ainsi que les alcalis & les médicamens alcalins en général la rendent plus fluide, & détruisent les empâtemens du foie que son sejour & son épaississement entretiennent; c'est ainsi que les acides la font couler & la détachent des parois des intestins qu'elle tapisse, & auxquelles elle adhère par sa viscosité. L'action de ces dernières substances sur la bile mérite même qu'on s'y arrête & qu'on l'observe avec plus de soin qu'on ne l'a encore fait. Tous les chimistes savent, d'après les recherches de Cadet & Van-Bochaute, que ce fluide est une espèce de savon animal, formé d'une résine & de soude. Lorsqu'on verse un acide foible sur cette humeur, elle s'épaissit & se coagule sur-le-champ, mais beaucoup moins sensiblement que la lymphe; il se précipite une matière floconeuse d'un gris-verdâtre, qui prend peu à peu, & à mesure qu'elle se rassemble, une couleur verte très-brillante: ce précipité ramassé sur un filtre n'est plus dissoluble dans l'eau, mais se dissout très-bien dans l'alcool; c'est une matière véritablement résineuse, d'une amertume considérable. L'acide, en s'emparant de l'alcali fixe de la bile, décompose ce savon, & sépare la résine qui étoit dissoute dans l'eau par l'intermède de ce sel. Le phénomène que l'on observe dans ce mélange a lieu dans plusieurs affections, & dans l'usage médicinal des acides. Si l'on observe ce qui se passe dans les maladies des enfans, on voit que toutes les fois qu'il se forme de l'acide dans leurs premières voies, leurs évacuations prennent une couleur verte claire, semblable à celle que prend la bile mêlée avec ces espèces de sels dans nos laboratoires; ce fait est connu même des nourrices, qui annoncent la présence des aigres chez les enfans, d'après la couleur & l'odeur de leurs excrémens. En rapportant cette observation à l'usage des boissons acides employées pour corriger & faire couler la bile, on reconnoît une action analogue de ces sels sur cette humeur. En effet, les malades qui ont pris ces boissons quelques heures de suite observent des changemens très-marqués dans leurs évacuations; leur couleur, de brune qu'elle étoit d'abord, devient d'un jaune-clair & souvent verdâtre. Une simple limonade prise dans des circonstances semblables, excite quelquefois une purgation assez prompte, & tous les symptômes qui dépendoient de la présence & du séjour d'une bile visqueuse dans les premières voies sont calmés en proportion de l'évacuation qui a lieu. On ne peut s'empêcher d'attribuer ces effets à la décomposition de la bile opérée par les acides; sa résine, précipitée & teinte par l'action de ces sels, stimule les membranes des intestins; le sel que l'acide forme avec l'alcali de la bile produit une irritation légère, &, de ces impressions réunies, doit suivre l'effet purgatif que l'on obtient dans ces cas. C'est à la même cause que sont aussi dues les douleurs & les coliques que fait naître très-souvent l'usage des acides.

Un des effets les plus frappans & les plus utiles produits par l'action chimique des médicamens dans les premières voies, c'est la décomposition des poisons minéraux & des sels métalliques, tels que les oxides d'arsenic, le muriate oxigéné de mercure ou sublimé corrosif, le sulfate de zinc, le vert-de-gris; les préparations & sels de plomb, par les réactifs appropriés. Lorsque le médecin est consulté immédiatement après que ces substances délétères ont été avalées, il administre avec succès les lessives alcalines, la dissolution de savon très-étendue ou les sulfures alcalins & ferrugineux sous forme solide. Les travaux de Navier & Bucquet, tous deux médecins & chimistes célèbres, ont éclairé cette partie importante de l'art de guérir, & leurs recherches sont d'autant plus importantes à connoître, que les occasions d'y avoir recours sont assez fréquentes dans les grandes villes, où les substances minérales nécessaires aux arts sont employées par un très-grand nombre d'ouvriers sans cesse exposés à leurs dangereux effets. On doit pressentir quels avantages & quelles ressources présentent les connoissances chimiques positives dans un grand nombre d'empoisonnemens que l'art ne sauroit prévoir, & que des erreurs fâcheuses peuvent faire naître; c'est dans ces cas que la médecine, éclairée du flambeau de la chimie, peut rendre les services les plus grands aux hommes, & c'est d'après la connoissance de leur utilité, que les médecins ne sauroient trop ajouter de connoissances chimiques à toutes celles que la pratique exige.

L'administration des absorbans, dans les affections dépendantes ou simplement accompagnées de la présence des aigres dans l'estomac & les intestins, est encore entiérement fondée sur une action chimique. Ces remèdes, qui étoient beaucoup plus employés autrefois qu'ils ne le sont aujourd'hui, ont cessé d'être des panacées, des alexipharmaques précieux, dès que les connoissances chimiques ont appris qu'ils n'étoient propres qu'à faire cesser l'acidité des premières voies, & ce n'est plus que pour remplir cette seule indication qu'on les administre. La chimie a encore appris qu'ils

forment, avec les sucs aigris de l'estomac, une espèce de sel amer qui jouit de la vertu purgative, & que c'est par la purgation qui a lieu, qu'on juge de la réalité de cette combinaison & de l'existence des acides dans les premières voies.

Ces détails suffisent sans doute pour démontrer que les médicamens agissent en partie par leurs propriétés chimiques dans les premières voies; une dernière remarque prouvera également que les substances introduites dans ces viscères agissent quelquefois par les mêmes propriétés sur le tissu des solides. Tout le monde connoît les dangers qui résultent de l'abus des liqueurs alcooliques ou spiritueuses. Les médecins savent que l'épaississement & le racornissement des membranes en est la suite la plus commune, & que c'est à ce premier effet que sont dues les obstructions, les hydropisies & tous les maux qui terminent ordinairement la vie des hommes adonnés à ces espèces de boissons. Il est impossible de méconnoître l'action chimique de l'alcool dans cet endurcissement des membranes; il a lieu absolument de la même manière lorsqu'on laisse macérer pendant quelque tems les substances animales dans l'alcool. Il n'y a d'autre différence entre ces deux phénomènes, que la lenteur plus grande dans l'effet des liqueurs alcooliques sur les parois de l'estomac, en raison de la puissance conservatrice de la vie, qui défend ce viscère de l'action de ces fluides, jusqu'à ce que leur contact long-tems continué ait engourdi & même détruit la sensibilité nerveuse.

De l'action chimique des médicamens dans les vaisseaux.

Il est plus difficile d'apprécier exactement quelle peut être l'action chimique des médicamens dans les secondes voies, ou dans les vaisseaux qui charient les différens fluides du corps humain. Plusieurs grands médecins ont pensé que les substances vraiment médicamenteuses ne pénétroient point dans les secondes voies, & que leurs effets se bornoient à l'estomac & aux intestins; mais un grand nombre de faits de pratique prouvent que presque tous les médicamens sont portés par les vaisseaux chyleux jusque dans le torrent de la circulation, & que leurs molécules s'insinuent dans les mailles du corps muqueux & dans le tissu des viscères. Parmi la foule d'observations que je pourrois rapporter ici, pour prouver cette assertion, je ne choisirai que celles qui ne peuvent laisser aucun doute dans l'esprit, & qui se présentent journellement aux observateurs. L'odeur très-caractérisée que la térébenthine, les baumes & les résines donnent à l'urine; celle qui est communiquée à ce fluide par les asperges, l'angélique, &c.; la couleur que prend souvent cette lessive animale après l'usage des betteraves, de la rhubarbe, &c.; celle dont la garance teint les couches des os les plus durs, le fer qui a été trouvé dans les urines après un long usage des eaux de Passy, le mercure coulant qu'on a rencontré dans les cavités des os à la suite de l'abus des frictions, & un grand nombre d'autres faits aussi connus & aussi frappans que ceux-là, détruisent toutes les hypothèses qu'on a proposées contre l'admission des médicamens dans l'intérieur des vaisseaux. Si donc quelques principes médicamenteux passent avec le chyle dans le torrent de la circulation, & sont mêlés avec le sang, la lymphe & les autres humeurs animales dans l'intérieur même des vaisseaux où coulent ces fluides, ils y agissent nécessairement par leurs propriétés chimiques, & les médecins même les plus éloignés d'admettre l'influence de la chimie sur la matière médicale, la reconnoissent ouvertement en faisant un usage très-étendu & très-utile des remèdes qu'on connoît sous le nom d'*altérans*. En effet, ces médicamens, sans procurer d'évacuations sensibles, changent la nature des humeurs, corrigent les diverses espèces d'âcretés dont elles sont imprégnées dans les maladies chroniques, & guérissent ou au moins affoiblissent ainsi ces affections. Or, ce changement, cette amélioration des fluides âcres ne peuvent avoir lieu sans une véritable combinaison chimique; à la vérité, il n'est pas facile de déterminer exactement en quoi consiste cette altération portée dans les humeurs par les médicamens qui s'y mêlent peu à peu. Quelques efforts qu'ait faits Boerhaave pour distinguer les acrimonies que les fluides animaux sont susceptibles de prendre, pour en reconnoître les vrais caractères & pour éclairer l'administration des remèdes propres à les combattre, ses distinctions sont jusqu'actuellement de véritables hypothèses, & aucune n'est encore établie sur des fondemens solides, sur des expériences positives. Ce n'est que d'après l'efficacité de différentes espèces de remèdes considérés par leur nature chimique, dans les maladies accompagnées de diverses dégénérescences des fluides, qu'il a cru que ces dernières étoient dues à un caractère chimique opposé à celui des médicamens qui les détruisent. Ainsi, par exemple, de ce que les acides réussissent dans telle affection morbifique, il en a conclu que les humeurs animales étoient d'une nature alcaline; mais il est certain que, quoique cette idée ingénieuse soit applicable à quelques cas pathologiques, il s'en faut de beaucoup qu'elle puisse convenir de même à toutes les altérations des humeurs. Il seroit cependant dangereux pour les progrès de l'art, de conclure des efforts impuissans de l'homme de génie que je viens de citer, que ceux qu'on pourra faire par la suite le seront également, & le défaut de succès dans les premières tentatives faites en ce genre ne doit point décourager les observateurs que d'heureuses circonstances mettront à portée de suivre ce travail.

Déjà quelques faits de pratique ont démontré que les médicamens agissent, par une propriété chimique, sur les humeurs contenues dans les vaisseaux ou dans les cavités organiques; la dissolution & le caractère putride que prennent le sang & la lymphe après l'abus des remèdes alcalins, tiennent nécessairement à cette cause. La fonte des concrétions biliaires & la dissolution du calcul, qu'on a quelquefois obtenues par

l'usage des médicamens chimiques, le ramollissement des exostoses & leur disparition totale, produits par les mercuriaux, l'épaississement sensible & souvent trop considérable que fait naître le long usage des alimens médicamenteux, pris dans la classe des farineux, des incrassans, appartiennent en partie aux propriétés chimiques, quoiqu'une autre partie de ces effets soit due à l'action des solides augmentéee ou ralentie par l'impression physique de ces médicamens. Oseroit-on nier que la réussite des fondans alcalins, amers, âcres, salés, savoneux, dans les différentes espèces d'obstructions, à la diversité desquelles les médecins n'ont point encore fait toute l'attention convenable, provînt de l'action chimique de ces remèdes? Le fer qui passe si promptement dans le sang, & qui donne à ce fluide vital la couleur, la consistance, la *plasticité*, une partie de la propriété stimulante nécessaire pour l'exercice de toutes les fonctions, qualités dont il est privé dans plusieurs maladies des jeunes personnes du sexe, & en particulier dans la chlorose ou les pâles couleurs, n'occasionne-t-il pas ces heureux changemens en se combinant réellement avec cette humeur? Enfin, les adoucissans, les mucilagineux, qui corrigent avec tant d'avantage l'âcreté de la lymphe, & qui guérissent beaucoup de maladies qu'on avoit en vain attaquées par les médicamens les plus actifs, n'agissent-ils point en délayant, en dissolvant les molécules salines trop abondantes dans cette humeur, & en détruisant l'irritation & l'agacement que ces molécules sont capables d'exciter sur les solides?

On ne doit donc pas désespérer de parvenir, par l'observation, à la connoissance des acrimonies manifestement dues aux altérations chimiques que les fluides animaux sont susceptibles de contracter dans l'intérieur de leurs canaux, ainsi qu'à celle des substances propres à les détruire par de nouvelles combinaisons que l'art n'a pas encore pu apprécier avec toute l'exactitude requise.

Une remarque très-importante à faire, c'est que souvent les médicamens changent de nature & éprouvent des altérations chimiques dans les premières voies, de sorte qu'ils n'ont plus leur premier caractère en parvenant dans le tissu vasculaire. C'est ainsi que les acides ne passent point, avec leur acidité, dans le torrent de la circulation ni dans le tissu cellulaire, & qu'ils n'ont plus leur propriété coagulante. Les alcalis, au contraire, paroissent conserver en grande partie leur nature; aussi ils agissent avec plus d'énergie sur les humeurs.

Des divisions des médicamens tirées de leurs propriétés chimiques.

Plusieurs médecins ont tellement compté sur les propriétés chimiques des médicamens pour la guérison des maladies, qu'ils ont divisé les substances naturelles employées en médecine, d'après la différence de ces propriétés. Vogel, dans ses *Généralités sur la Matière médicale*, dit qu'il y a deux moyens de reconnoître les vertus des médicamens; l'un fondé sur l'impression qu'ils font sur les organes du goût & de l'odorat, l'autre sur la connoissance exacte des principes chimiques que l'on en retire par l'analyse, & il paroît faire autant de cas de ce second moyen que du premier. Comme chaque corps de nature chimique diverse a sa manière propre & particulière d'agir sur l'économie animale, ce célèbre auteur indique les différentes classes des médicamens considérés sous ce point de vue; il les réduit à quatorze; savoir: les acides, les alcalis, les sels, les spiritueux, les sulfureux, les huiles fixes ou grasses, les huiles volatiles ou essentielles, les résines, les graisseux, les savoneux, les gommeux, les mucilagineux, les terreux & les gélatineux; il examine ensuite les effets généraux que chaque classe produit sur l'économie animale. Suivant lui, les acides augmentent le ton des fibres, & les endurcissent s'ils sont pris trop souvent ou en trop grande quantité; ils excitent l'appétit, ils épaississent les humeurs; ils en arrêtent le mouvement trop considérable; ils s'opposent à leur dégénérescence putride, & ils neutralisent l'alcali qui s'y forme dans plusieurs maladies. En passant ainsi en revue les treize autres classes des corps chimiques, il assigne les vertus & les propriétés médicinales que chacune présente. Comme, dans l'examen des saveurs, le même objet a déjà été traité, on n'y reviendra pas davantage ici. Je me contenterai de faire remarquer l'analogie qui existe entre la saveur & la nature chimique des corps dans lesquels on les trouve, analogie qui prouve qu'on peut se servir avantageusement de l'une & de l'autre pour reconnoître les propriétés médicamenteuses des substances naturelles.

Cartheuser, un des meilleurs auteurs de matière médicale, a tiré les divisions de son ouvrage des différences chimiques qui existent entre les corps médicamenteux; mais ses classes ne sont pas assez tranchées & assez distinctes, ce qui ne doit être attribué qu'au peu de progrès des recherches chimiques entreprises jusqu'actuellement sur les médicamens.

Il divise ces derniers en seize sections.

Il range dans la première les corps terreux, insipides, terreo-gélatineux, tels que les coquilles d'œufs, celles d'huîtres, les perles, les os de sèche, le corail, la corne de cerf, les os des animaux, l'ivoire, les bézoards, &c.

Il comprend dans la seconde les substances douces-fades, mucilagineuses & gélatineuses; il y traite des racines de mauve, de guimauve, de grande consoude, du salep, des graines de fenu-grec, de l'orge, de l'avoine, du riz, du sagou, des gommes, de la vipère, de l'icthyocolle, &c.

Sa troisième section contient les corps doux ou d'une saveur très-légère, & qui sont remplis d'huile grasse, comme les amandes, les pignons, les pistaches, les semences de courge, de citrouille, de concombre, de laitue, de pourpier, de pavot, de lin, les olives, le cacao, la cire, le lait, le beurre, le blanc de baleine, les graisses de divers quadrupèdes, &c.

La quatrième section renferme les acides doux, les oseilles, le citron, le limon, l'orange, les tamarins, le tartre, le vinaigre, le petit-lait aigri.

Dans la cinquième il traite des alcalis, soit fixes, soit volatils.

Dans la sixième il parle des sels, & en particulier du nitre, du muriate de soude ou sel marin, du sulfate de soude ou sel de Glauber, du muriate d'ammoniaque ou sel ammoniac & du borax.

Dans la septième il comprend les médicamens austères & styptiques; telles sont en particulier les racines de tormentille & de bistorte, l'écorce & les fleurs de grenade, les baies de myrte, le cachou, le vitriol & l'alun.

La huitième section renferme les substances médicamenteuses d'une saveur douce & sucrée. Cartheuser y fait l'histoire des racines de polypode & de réglisse, des fruits de carouge, de la casse, des raisins, des pruneaux, des sebestes, des jujubes, des dattes, des figues, du sucre, de la manne & du miel.

Dans la neuvième il range les médicamens âcres & altérans. Il compte dans cette classe les racines de scille, de pied-de-veau, de pimprenelle blanche, de pyrèthre, de raifort & d'ellébore blanc, les feuilles de cochléaria, de cresson, de capucine, les sommités de marum & d'arnica, la semence de sinapi, l'euphorbe & les cantharides. Cette section ne présente point une division chimique aussi exacte & aussi précise que les précédentes; on y trouve des substances de nature fort différente les unes des autres. Cette observation est encore plus applicable aux sections suivantes.

En effet, dans la dixième, l'auteur n'a égard qu'à la saveur des substances médicamenteuses, qu'il appelle *amères* ou *un peu amères*, & ce n'est qu'en raison de cette propriété qu'il range dans cette classe les racines de gentiane rouge, de dictame blanc, de trèfle fibreux, d'aristoloche & de scrophulaire, le simarouba, le bois appelé *colubrinum*, les feuilles de scordium, d'absinthe, de chardon-bénit, de trèfle aquatique, les sommités de petite centaurée & de fumeterre, les semences de chardon-bénit & de chardon-marie.

C'est encore d'après la même propriété, ou l'impression que plusieurs médicamens font sur les premières voies, plutôt que d'après leur nature chimique, qu'est établie la division qui constitue la onzième section admise par Cartheuser. Il désigne les médicamens qui la composent sous le nom de *substances âcres & amères*, & sous celui de *substances purgatives & émétiques*. Il admet dans cette classe les racines d'ellébore noir, de turbith, de bryone, de mechoacan, d'hermodattes, d'ipécacuanha, de jalap, de rhubarbe, de sénéga, les feuilles de séné, l'agaric, la coloquinte, l'aloès, la scammonée & la gomme-gutte.

Dans la douzième section, destinée à l'examen des médicamens vaporeux, enivrans & narcotiques, il traite du tabac, des fleurs de sureau, du safran & de l'opium.

La treizième section, qui comprend les médicamens balsamiques & aromatiques, est encore beaucoup moins chimique que la plupart des précédentes; plus les substances qui y sont comprises sont nombreuses, & moins leur nature chimique comparée présente d'exactitude. On trouve dans cette section les racines de zédoaire, de gingembre, de curcuma, de souchet, de galanga, d'iris de Florence, de *calamus aromaticus*, d'aunée, de serpentaire de Virginie, de valériane, d'impératoire, d'angélique, de livêche, de *meum*, de carline, le spicanard, le *spica celtica*, le jonc odorant. L'auteur y place encore les feuilles d'Inde ou *malabathrum*, de mélisse, de citronelle, de basilic, de menthe, de romarin, de sauge, de marjolaine, de thym, de serpolet, d'origan, d'hyssope, de matricaire, de sarriette, de rhue, de botrys, de tanaisie, de camomille. On y trouve les bois de sassafras, de gaïac, d'aloès, de santal citrin, de Rhodes, de cèdre, de genièvre, de lentisque; les écorces de citron, d'orange, de cascarille, de canelle, de cassia, de giroflée, de Culilawan, de Winter. Elle contient aussi les fleurs de lavande, de souci, de giroflée, les cloux de girofle, les baies de laurier, de genièvre, la vanille, l'amome, le cardamome, le poivre, les cubèbes, les semences de fenouil, d'anis, de coriandre, de rhue, de tanaisie, d'ache, de persil, de carotte, de carvi, de cumin, d'ammi, d'aneth, de livêche; enfin, cette section renferme encore le styrax, le benjoin, le baume du Pérou, le liquidambar, le baume de la Mecque, le mastic, l'oliban, la résine-élemi, celle de genièvre, de lierre, la tacamahaca, la myrrhe, la gomme ammoniaque, le galbanum, le bdellium, le sagapenum, le ladanum, l'assa-fœtida & les matières odorantes animales, telles que le castoreum, le musc, la civette, enfin les bitumes, & en particulier le succin, la pétrole, le pissasphalte. Ce dénombrement suffit pour démontrer que les propriétés chimiques ne sont point le seul guide que Cartheuser a suivi dans l'histoire de cette classe de médicamens, puisqu'il s'en faut de beaucoup qu'il y ait un rapport bien marqué entre la nature chimique des substances qui la composent.

La quatorzième section, quoique moins compliquée que la précédente, offre encore le même défaut d'analogie chimique entre les médicamens qui la constituent. On s'apperçoit aisément de ce défaut par la multiplicité de noms & de propriétés qu'ils expriment, que l'auteur a employés pour faire le titre de cette section. Il désigne tout à la fois les substances qu'il y place sous les noms d'*amères*, d'*austères*, de *balsamiques*, d'*un peu âcres*, de *douces*, de *mixtes*. Il semble, en parcourant l'histoire de cette classe de médicamens, qu'elle ait été instituée par Cartheuser pour y disposer des substances qui n'ont pu être rangées dans les classes précédentes; aussi les matières qui vont être indiquées sont-elles très-différentes les unes des autres, & présentent-elles beaucoup de variétés dans leurs qualités physiques & chimiques: telles sont les racines de pivoine, de nénuphar, de garance, d'orcanette, de contra-yerva, de benoite, de bardane, de pissenlit, de tussilage,

de dompte-venin, de *pareira brava*, de ſquine, de ſalſepareille, de perſil, de ſcorſonère, de ſaponaire, de chicorée, de pétaſite, de ginzin, ninzin; le lichen; les feuilles de véronique, de bétoine, de lierre terreſtre, de germandrée, de chamœpytis, de thé, de teucrium, de raiſin d'ours, d'armoiſe, de branc-urſine, d'aigremoine, de pied-de-lion, de marrube blanc, de mouron; les fleurs de muguet, de pêcher, de tilleul, de primevère, de pivoine, d'œillet, de roſe, de bluet, de coquelicot, de bourrache, le gui de chêne, le quinquina, le bois néphrétique, le ſantal rouge, la réſine de ſang-dragon, le kermès, la cochenille, les cloportes & les vers de terre.

Dans la quinzième ſection, Cartheuſer range les médicamens ſecs, ſulfureux, inflammables & métalliques; il y traite de la pouſſière combuſtible de lycopode, du ſoufre, du mercure, du cinnabre, de l'antimoine, du fer & de l'hématite, de la rouille de fer, des terres bolaires & des ochres.

La ſeizième ſection, qui termine l'ouvrage de ce ſavant médecin, eſt uniquement conſacrée à l'hiſtoire des eaux. Il y traite ſucceſſivement de l'eau ſimple, de l'eau de la mer, & des principales eſpèces d'eaux minérales.

On voit, d'après ces détails, que l'intention de Cartheuſer a été de claſſer tous les médicamens d'après leur nature chimique; que ſon plan a été auſſi bien rempli qu'il pouvoit l'être, relativement à l'état des connoiſſances à l'époque où il a écrit. Malgré les obſervations qu'on s'eſt permis de faire ici ſur pluſieurs diviſions, cet ouvrage eſt un des plus clairs & des plus méthodiques qu'il y ait ſur cette partie importante de l'art de guérir; & les avantages que les étudians en médecine en ont retirés, dépendent ſans doute de la méthode chimique que ce célèbre auteur a le premier ſuivie.

Il ſeroit certainement poſſible d'établir aujourd'hui une diviſion chimique des médicamens plus préciſe & plus exacte que celle qui vient d'être expoſée; mais la diſtance qu'il y auroit encore entre ce que les lumières actuelles de la ſcience fourniroient & ce qu'elles pourroient fournir lorſqu'on ſe ſera occupé convenablement de cet objet, doit s'oppoſer à l'établiſſement actuel de cette méthode, dans laquelle on n'ajouteroit que très-peu de choſe au travail de Cartheuſer.

3°. *De l'action générale des médicamens, relative aux organes auxquels on les applique.*

Après avoir conſidéré les médicamens en eux-mêmes, après avoir fait connoître quelle eſt leur manière générale d'agir, ſoit par leurs qualités phyſiques, ſoit par leurs propriétés chimiques, il eſt néceſſaire d'examiner également quelles ſont les modifications que l'impreſſion de ces propriétés éprouve de la part des organes ſur leſquels elles agiſſent.

On a déjà fait obſerver que les propriétés phyſiques & chimiques des médicamens ſont ſubordonnées à la ſenſibilité & à l'irritabilité des individus auxquels on les adminiſtre. En inſiſtant ſur cette vérité, & en interrogeant l'expérience, on reconnoît que, non-ſeulement l'action médicamenteuſe eſt relative à la ſenſibilité diverſe des ſujets, mais encore qu'elle eſt modifiée & altérée ſuivant la nature & le ſens particulier des organes différens ſur leſquels elle ſe paſſe immédiatement. Il y a long-tems que les médecins ont obſervé pour la première fois que le même remède appliqué ſur la peau recouverte d'épiderme, reçu dans l'eſtomac ou introduit dans le tiſſu cellulaire, produiſoit des effets très-différens. Cela eſt ſurtout très-ſenſible pour les ſubſtances animales vénéneuſes, qui ne produiſent des effets dangereux que lorſqu'elles ſont portées immédiatement dans les cellules du tiſſu muqueux, & qu'elles peuvent être abſorbées par les bouches vaſculaires qui s'ouvrent de toutes parts dans ces cellules: tels ſont les virus hydrophobique, variolique, le venin de la vipère, &c. Les acides & les alcalis étendus dans l'eau ſont appliqués ſans danger ſur la peau; ils pénètrent ſans inconvénient dans l'eſtomac & les inteſtins; mais ſi on en injecte une petite quantité dans le tiſſu cellulaire, & particuliérement dans les vaiſſeaux ſanguins, ils donnent bientôt naiſſance à des maux très-violens, & même à la mort. Le ſuc âcre des plantes, & en particulier celui de l'ellébore noir, introduit dans le tiſſu cellulaire avec les flèches, rend les bleſſures mortelles, tandis que la décoction & l'extrait de ce végétal, reçus dans l'eſtomac, n'y occaſionnent qu'un effet purgatif, s'ils ſont bien adminiſtrés.

Pour répandre quelque lumière ſur la cauſe de ce phénomène important, il eſt néceſſaire de jeter un coup d'œil rapide ſur la ſtructure du corps humain.

L'homme eſt un compoſé de pluſieurs claſſes d'organes généraux, diverſement tiſſus entr'eux, & que l'on peut diviſer en ſix ordres; ſavoir: les os, le tiſſu cellulaire, les vaiſſeaux, les nerfs, les muſcles & les viſcères.

Les organes du premier ordre, ou les os, ſont des corps durs, ſolides, qui font la baſe & la charpente du corps, qui ſoutiennent toutes les parties molles, qui donnent la forme générale; l'organe oſſeux commence par être une membrane molle qui ſe durcit peu à peu en recevant dans ſes pores une matière ſaline, terreuſe, que le ſang y apporte continuellement, & que les chimiſtes modernes ont reconnue pour une combinaiſon d'acide phoſphorique & de chaux. Les médicamens n'agiſſent que peu ſur ce tiſſu; ce n'eſt qu'après avoir porté leur action ſur des organes plus ſenſibles & plus perméables, qu'ils font une impreſſion ſur les os. Il en eſt cependant quelques-uns dont les effets ſur le tiſſu oſſeux ſont aſſez marqués au bout de quelque tems; telle eſt la garance, dont la partie colorante teint aſſez promptement les couches extérieures des os, d'après les expériences de Duhamel. Il eſt vraiſemblable que l'obſervation fera reconnoître quelque jour la même action dans pluſieurs autres ſubſtances médicamenteuſes.

Le second ordre comprend la substance molle, pulpeuse, que les physiologistes connoissent sous le nom de *tissu cellulaire*, *muqueux*, *cribleux*, &c. Cet organe, qui est le premier fondement de l'économie animale, est formé de petites plaques ductiles, transparentes, qui se tiennent toutes, & qui donnent naissance à des cavités vésiculaires plus ou moins ouvertes, larges, resserrées, aplaties, alongées, dont la communication intime, dans toute l'étendue du corps, est prouvée par un grand nombre de faits. Quoique ces lames soient reconnues pour être composées d'une innombrable série de petits vaisseaux absorbans & blancs, on a cru le tissu cellulaire immobile & insensible; on l'a considéré comme une gelée demi-concrète, formant la base de toutes les autres parties organiques, dans laquelle les viscères sont placés & comme moulés, qui en prend la forme, en suit les contours, en accompagne constamment les replis les plus profonds, qui enfin établit des communications immédiates entre toutes les régions du corps. L'anatomiste le rencontre partout; il est obligé de le détruire, de le déchirer pour isoler & reconnoître la forme & la position des organes que ce tissu environne & tient attachés les uns aux autres. Il est surtout sensible dans les interstices que laissent entr'eux les gros vaisseaux, & il y forme des traînées étendues, où ses lames sont plus écartées, ses cellules plus grandes. Là, les humeurs sorties de leurs canaux séjournent, coulent peu à peu d'une région dans une autre, & donnent naissance aux métastases. Les vapeurs y sont aussi reçues; elles y circulent lentement; elles s'y condensent & s'appliquent, après leur épaississement, aux lames du tissu. Tel est le simple mécanisme de la nutrition, dont le principal organe est celui qui nous occupe. Le tissu cellulaire, inerte par lui-même, est donc la partie végétante, pour ainsi dire, du corps humain; il est passif & suit les altérations des autres parties qu'il enveloppe: soutenant un nombre infini de petits vaisseaux sanguins & lymphatiques, ses cellules sont sans cesse abreuvées des fluides vaporeux que versent les bouches de ces vaisseaux, & qui sont en partie repompés par d'autres ouvertures vasculaires, dont l'action est l'inverse de la première. C'est surtout cette dernière observation anatomique qui intéresse la théorie de l'action des médicamens, puisqu'elle nous apprend comment ces corps injectés dans le tissu cellulaire produisent des effets si sensibles & souvent si dangereux. Il est aussi très-nécessaire de rappeler ici que ce tissu forme dans le corps humain plusieurs grands sacs ou ballons, suivant l'expression de Bordeu, qui sont posés les uns sur les autres. Le premier occupe l'intérieur & l'extérieur de la tête; il se termine en une pointe qui descend sur le cou, le long des gros vaisseaux, & qui se perd dans le haut de la poitrine. Le second, qui commence sous les premières côtes, s'appuie sur le diaphragme; il envoie plusieurs prolongemens qui communiquent avec le ballon supérieur ou cervical vers le haut, avec les extrémités supérieures latéralement, & avec le bas-ventre inférieurement. Le troisième sac, ou ballon, est placé dans l'abdomen; c'est le plus irrégulier, le plus lâche, le plus perméable; il suit les circonvolutions des intestins; ses appendices enveloppent & soutiennent les viscères glanduleux placés dans le bas-ventre; il s'ouvre par en haut dans l'un des prolongemens du ballon thorachique, & de son extrémité partent plusieurs traînées qui descendent en devant & en arrière vers les extrémités inférieures. Tout cet appareil cellulaire semble être partagé en deux portions latérales par une espèce de raphé intérieur qui forme la faux dans le cerveau, le médiastin dans la poitrine, le mésentère dans le ventre. Cette séparation fait que chaque ballon est double, & que la communication est beaucoup plus facile dans les différentes régions verticales de chaque côté du corps, que de l'un des côtés à l'autre, ou horizontalement. Tel est l'arrangement de cette toile muqueuse, sujète à un si grand nombre de variations dans les individus vivans, & qu'il est aussi important de bien connoître pour apprécier convenablement l'action des médicamens, qu'il l'est pour concevoir le siége des maladies & les changemens qu'elles éprouvent continuellement par le transport des matières morbifiques ou la métastase.

Le troisième ordre des organes généraux qui composent le corps humain renferme les canaux membraneux dans lesquels circulent le sang & la lymphe. Les artères, les veines & les vaisseaux lymphatiques ou absorbans composent cet ordre. Tous les canaux qui partent de plusieurs gros troncs se ramifient & s'implantent dans le tissu cellulaire qui les soutient; ils sortent du cœur qui en est le principe, & s'en éloignent en se subdivisant à la manière des branches d'un arbre; ils ont tous une communication immédiate entr'eux, de sorte que l'art anatomique peut isoler & enlever cet organe vasculaire en détruisant les plaques de tissu cellulaire qui le lie & le retient en place. Le nombre des dernières ramifications de ces vaisseaux est infini; le mouvement du sang qui y est fort ralenti, est favorisé par des anastomoses fréquentes. La plus grande partie des extrémités des petits vaisseaux artériels s'ouvre dans le tissu cellulaire, & y verse un fluide vaporeux, dont le résidu est repris & absorbé par les vaisseaux lymphatiques & veineux qui y sont également répandus. Telle est la manière dont la nature a établi une communication immédiate entre les vaisseaux & le tissu muqueux. Cette structure démontre que les médicamens introduits dans le tissu cellulaire peuvent parvenir dans les vaisseaux par l'absorption des vaisseaux blancs & les veines, & que ceux qui sont très-atténués & très-volatils peuvent être versés dans les vésicules du tissu muqueux par les extrémités artérielles qui s'y épanouissent.

L'organe de la sensibilité appartient au quatrième ordre. Le cerveau, le cervelet, la moëlle alongée, la moëlle épinière & les cordons nerveux qui partent de ces différens foyers, & qui vont s'épanouir dans toutes les parties, constituent cet important organe.

Si la ſtructure intérieure & la nature de la pulpe nerveuſe ne ſont point connues, il eſt au moins très-démontré que cette pulpe eſt la ſeule ſubſtance qui ſoit ſenſible; que c'eſt elle qui, enveloppée dans ſon trajet de membranes denſes, dont elle ſe dépouille à ſes extrémités, communique, par un ébranlement de parties plutôt que par le cours d'un fluide, la ſenſation qui fait naître le plaiſir ou la douleur. Quelque étendues & quelque heureuſes que ſoient les recherches de pluſieurs phyſiciens modernes, & ſurtout de Spallanzani, Fontana & Reil, ſur le tiſſu intime du cordon nerveux, il eſt fort douteux qu'on parvienne à acquérir plus de connoiſſances ſur les fonctions de cet organe. Il ſuffit pour notre objet qu'il ſoit prouvé, 1°. que les nerfs ſont le foyer de la ſenſibilité; 2°. qu'une partie eſt d'autant plus ſenſible qu'elle contient plus de nerfs, ou que ces derniers y ſont plus à découvert; 3°. qu'il y a une communication plus ou moins éloignée entre tous les nerfs, & ſpécialement par l'intermède de la cinquième, de la ſeptième, de la huitième paire & du grand nerf intercoſtal qui, d'après cette connexion, méritent le nom de *ſympathique;* 4°. que ces organes ſont ceux qui ſont les plus néceſſaires à la vie, en les conſidérant dans leur enſemble.

Il en eſt des nerfs comme des vaiſſeaux: l'art anatomique peut les ſéparer, les iſoler, & en enlever tout l'appareil des autres parties du corps; de ſorte qu'on peut dire qu'ils forment un ſyſtème organique particulier dans l'individu, & qu'ils ajoutent à ſa perfection. En jetant les yeux ſur l'enſemble du règne animal, on voit qu'à meſure que l'on s'éloigne de l'homme, l'organe nerveux eſt moins étendu; il eſt foible chez les poiſſons & dans les molluſques; on a beaucoup de peine à le reconnître dans les inſectes & dans les vers, & il n'exiſte point chez les polypes. Ceux des quadrupèdes, qui ſe rapprochent le plus de l'homme par la ſtructure de leur corps & par leur intelligence, ont cependant beaucoup moins de pulpe cérébrale, & la maſſe de cette dernière ſemble pouvoir être regardée comme la meſure de la perfection plus ou moins avancée dans l'animalité. On verra plus bas combien ces conſidérations influent ſur l'action des médicamens, & ſur les lois que le médecin doit ſuivre dans leur adminiſtration.

Le cinquième ordre de notre diviſion renferme les organes deſtinés à exécuter les différens mouvemens qui changent la poſition reſpective des parties du corps humain, & qui le tranſportent d'un lieu dans un autre. Ces organes, que les anatomiſtes appellent *muſcles*, ſont formés de faiſceaux fibreux placés les uns à côté des autres; ils environnent & recouvrent les os qui leur ſervent d'appui; ils donnent la forme aux membres & à preſque toutes les régions extérieures du corps; ils ſont plus compoſés que les trois ordres d'organes précédens. Quoique l'anatomie la plus fine n'ait pas pu en ſaiſir encore la ſtructure intime, quoique le travail des phyſiciens les plus adroits & les plus patiens n'ait pu que le diviſer en fibres très-ténues, il eſt cependant certain qu'ils ſont formés de l'aſſemblage de vaiſſeaux ſanguins, de filets nerveux & de tiſſu cellulaire. Les petites cavités dont chaque fibre paroît être remplie, contiennent une matière animale particulière trop peu examinée juſqu'à préſent, & qui eſt le foyer de la force que les phyſiologiſtes modernes ont appelée *irritabilité*. Cette matière exiſte dans le ſang; le nom de *partie fibreuſe* qu'on lui a donné exprime beaucoup mieux ſa nature & ſon uſage dans l'économie animale, qu'on ne l'a penſé en le lui appliquant. Hippocrate avoit deviné par ſon génie ce que les travaux chimiques modernes ont démontré pour le petit nombre de médecins qui cultivent cette branche de l'art de guérir. Ce père de la médecine regardoit le ſang comme de la chair coulante. Rien n'eſt plus exact que cette expreſſion, puiſque près du quart de ce fluide a la propriété de ſe convertir, par le repos, en une eſpèce de tiſſu feutré qui forme le caillot ou l'île rouge, *inſula rubra*, dans la poëlette. Ce fluide, qui eſt verſé en grande abondance dans le tiſſu des muſcles, y dépoſe cette matière fibreuſe par une eſpèce de ſécrétion ſemblable à toutes les autres; il n'y a même que cet organe qui s'approprie cette ſubſtance concreſcible, & qui la travaille de manière à lui donner la forme & les propriétés muſculaires. On ne connoît point encore les altérations morbifiques que cette matière irritable peut éprouver; mais on ſait que pluſieurs maladies attaquent les muſcles: telles ſont en particulier la douleur, l'inflammation & ſes ſuites, les convulſions, les palpitations, l'engourdiſſement, la paralyſie, le changement du tiſſu charnu en graiſſe, &c. On ſait auſſi que quelques médicamens agiſſent manifeſtement ſur les muſcles; tous les toniques en augmentent la force; les antiſpaſmodiques & les narcotiques la diminuent & peuvent même détruire leur propriété irritable. Le cœur, le muſcle le plus fort & le plus néceſſaire à la vie, perd ſon irritabilité, ainſi que tous les autres muſcles, par l'action de certains poiſons, & ſurtout des fluides méphitiques. C'eſt ainſi que Carminati, Fontana, &c., ont obſervé que les animaux ſuffoqués par le gaz acide carbonique ne conſervoient plus d'irritabilité, & que leurs muſcles n'étoient plus ſenſibles aux différens ſtimulus qui les font contracter dans d'autres circonſtances.

Le ſixième ordre d'organes qui conſtituent le corps humain comprend les viſcères, qui ſont des tiſſus plus ou moins compliqués du corps cellulaire, des vaiſſeaux ſanguins & des nerfs. Ils forment, en général, deux claſſes. Les uns ſont compoſés de plaques d'un tiſſu cellulaire ſerré, mêlé de quelques fibres muſculaires, & entre les lames duquel rampent une immenſe quantité d'artères, de veines & de nerfs; ce ſont les viſcères creux & membraneux, tels que l'eſtomac, les inteſtins, la veſſie, &c. Les autres ont une organiſation beaucoup plus difficile à connoître; les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, les nerfs & quelques canaux d'une nature particulière y ſont contournés ſous un grand nombre de figures différentes; ces plis, ces contours multipliés, dans leſquels les ca-

naux extrêmement fins qui les composent sont retenus & liés par un tissu cellulaire très-dense, forment des corps grenus, plus ou moins arrondis, réunis pas un tissu cellulaire un peu moins serré que le premier, & qu'on apperçoit à l'œil simple. Telle paroît être la structure des viscères glanduleux, des parotides, du foie, du pancréas, de la rate, des reins, &c.

De cet exposé anatomique succinct, mais exact, il résulte que les différentes parties qui composent le corps de l'homme doivent avoir leur sensibilité propre & particulière, & que les médicamens doivent agir d'une manière diverse, suivant les organes auxquels on les applique. Comme cet objet est un des plus importans que l'on puisse examiner relativement à la manière d'agir des remèdes en général, je considérerai ici cette action médicamenteuse dans six paragraphes, parce qu'elle est réellement différente, suivant que les remèdes sont appliqués à la peau, aux organes des sens, ou reçus dans l'estomac, les poumons, le tissu cellulaire & les vaisseaux.

De l'action générale des médicamens appliqués sur la peau.

Sous une membrane écailleuse & sèche, que l'on appelle *épiderme*, est épanoui un tissu molasse, spongieux, gluant, bien décrit par Malpighi, dans les alvéoles duquel sont placées des bouches vasculaires très-nombreuses qui s'ouvrent sur l'épiderme, & des papilles nerveuses assez semblables à des champignons aplatis. Il est certain, d'après cette structure, que les médicamens qu'on applique à l'extérieur doivent agir sur les nerfs, & qu'une partie pourra être absorbée par les vaisseaux veineux & portée dans le tissu cellulaire & vasculaire. On doit donc avoir sans cesse présente à l'esprit l'influence de cette action dans l'administration des topiques. C'est sur cette absorption qu'est fondée la guérison de plusieurs maladies intérieures par des remèdes externes. Les frictions mercurielles, les bains de sublimé corrosif guérissent ainsi la maladie vénérienne. Les cantharides pénètrent par cet organe & produisent une action souvent très-forte sur la vessie. Les résines odorantes, le benjoin, le storax, la térébenthine appliquées pendant quelque tems sur la peau, donnent à l'urine une odeur très-marquée. L'arsenic, le sublimé corrosif mis inconsidérément sur cet organe, ont occasionné de véritables empoisonnemens. L'opium employé en topique calme les douleurs, & peut même procurer le sommeil. Les purgatifs âcres produisent des évacuations après leur application extérieure.

D'après ces observations, l'art emploie avec succès les topiques dans les cas où une extrême sensibilité des viscères, & quelques autres obstacles d'une nature quelconque ne permettroient pas de se servir de remèdes internes. C'est ainsi, par exemple, que le bain tiède est un des meilleurs moyens d'adoucir les humeurs âcres, de les délayer, de les étendre & de porter beaucoup de fluide aqueux dans l'intérieur du corps, sans affoiblir l'estomac par les boissons amples qui seroient nécessaires pour cela. L'eau dans laquelle le corps plonge est absorbée en grande quantité par les vaisseaux veineux, & elle pénètre promptement dans le tissu intérieur des viscères membraneux. On n'a pas encore employé toutes les ressources que la médecine peut espérer des bains médicamenteux. Il reste beaucoup à entreprendre dans ce genre, & il y a tout lieu d'espérer que les essais que l'on fera sur cette espèce de remède seront couronnés de succès, dont on ne pourroit point se flatter par d'autres moyens.

La finesse de la peau, toujours jointe à sa grande sensibilité, mérite aussi une attention particulière de la part du médecin. Il y a plusieurs personnes chez lesquelles cet organe est tellement susceptible, que tous les remèdes légérement âcres y produisent de la douleur, de la rougeur, des éruptions, & souvent même un véritable érésipèle. On doit alors ne se permettre que des topiques doux, ou ne faire qu'une application courte & peu étendue des remèdes plus ou moins énergiques.

On doit encore observer, relativement à l'administration des médicamens extérieurs, que plusieurs d'entr'eux peuvent faire plus de mal que de bien en s'opposant à la sortie de l'humeur de l'insensible transpiration. Ainsi tous les corps gras, en bouchant les pores par lesquels cette humeur s'exhale continuellement, mettent un obstacle à sa sortie, & peuvent produire des maladies cutanées ; aussi les hommes éclairés en médecine & en chirurgie ont-ils presqu'entiérement abandonné aujourd'hui cette foule d'onguens & d'emplâtres, sans lesquels on croyoit autrefois qu'il étoit impossible de guérir les ulcères, les plaies & toutes les maladies qui attaquent cet organe.

Il existe un rapport d'action, une sympathie entre la peau, l'estomac & les reins, qu'il est nécessaire de connoître pour employer avec avantage les remèdes extérieurs. La transpiration insensible suit l'état de la digestion ; l'excrétion de l'urine a de même un rapport immédiat avec l'évacuation cutanée. Il est donc possible d'agir sur les reins & sur l'estomac par la médecine des topiques ; il est donc aisé de concevoir comment l'application des aromates, les frictions sèches, si recommandées par les Anciens & trop négligées de nos jours, le *massage* des Indiens, la simple imposition des doigts, de légères pressions continuées quelque tems, peuvent influer sur les fonctions de l'estomac, fortifier ce viscère lorsque les moyens sont employés avant le repas, & troubler la digestion, procurer même des évacuations, lorsqu'on les pratique ou immédiatement après le repas, ou vers la fin de cette fonction.

Enfin, si la peau contient tant de nerfs, si ces derniers communiquent tous les uns avec les autres, si leurs fonctions sont simultanées, quels effets ne doit-on pas attendre de l'application extérieure des stimulans, de l'urtication, de la flagellation, des frictions fortes & long-tems soutenues, & qui pourra fixer les bornes des effets sympathiques des remèdes plus ou moins énergiques appliqués à l'extérieur ? Qu'on

prenne garde cependant de pousser trop loin cette action, & de l'attribuer à des médicamens inertes, tels que des os, des dents, des coraux, des fruits inodores, &c.; car alors on retomberoit dans ces siècles barbares, où le charlatanisme & l'ignorance avoient fait adopter les amulettes, les anneaux constellés, &c.

De l'action générale des médicamens appliqués aux organes des sens.

Quoique la peau recouvre tout l'extérieur du corps & se reploie dans les cavités qui pénètrent jusqu'à l'intérieur, il est plusieurs régions dans lesquelles elle prend un tissu beaucoup plus fin & laisse les nerfs beaucoup plus à découvert. Tels sont, en particulier, les organes destinés à transmettre au sensorium les perceptions des diverses qualités des corps extérieurs, l'extrémité des doigts, l'œil, les fosses nasales, la bouche, &c.; l'épiderme est tellement aminci dans ces régions, que les nerfs, qui y sont très-nombreux & dénués eux-mêmes des membranes qui les recouvrent dans toute leur continuité, y sont presqu'à nu. Les médicamens appliqués à ces organes doivent donc avoir plus d'énergie que lorsqu'on les applique sur les autres endroits de la peau; aussi cette application demande-t-elle une considération particulière de la part du médecin. En effet, si elle fournit dans plusieurs circonstances des ressources heureuses, il en est plusieurs où elle peut être nuisible, & il n'en est aucune où elle soit indifférente.

La correspondance, la sympathie qui existe entre les nerfs olfactifs, la cinquième paire & presque tous ceux du corps humain, au moyen de cette dernière, démontre quelle influence singulière les remèdes appliqués aux fosses nasales peuvent avoir sur les autres organes: de là l'utilité des odeurs fortes & stimulantes, des sternutatoires, des alcools odorans pour réveiller & exciter les fonctions languissantes du cœur & des poumons; de là dépend aussi l'action frappante des odeurs fétides & antispasmodiques dans les affections vaporeuses, les convulsions, les syncopes hystériques, &c. C'est enfin à cette extrême sensibilité des nerfs olfactifs que sont dus les dangers qui accompagnent souvent l'administration des poudres âcres, employées inconsidérément par le peuple dans les coups à la tête, les douleurs, &c.

Les oscillations produites par l'impression des corps sapides sur les nerfs de la langue peuvent aussi avoir une action assez forte sur les autres organes. Si un atôme de sublimé corrosif tenu quelque tems sur la langue, est capable de faire naître dans la gorge un sentiment de resserrement & de strangulation quelquefois très-forte, on doit juger de là que tous les médicamens âcres agissent d'abord par leur impression sur l'organe du goût. C'est ainsi que le vin & tous les alcooliques réparent, pour quelque tems, les forces en les tenant seulement dans la bouche; que les médicamens d'une saveur désagréable excitent des nausées, même avant d'avoir été avalés. Tous les corps qui produisent un sentiment d'âcreté & de chaleur occasionnent la même sensation dans l'œsophage & dans l'estomac, lorsqu'on les tient pendant quelque tems dans la bouche. Les sels dont la saveur est forte, le sel ammoniac en particulier, le sel marin lui-même, stimulent les nerfs de la langue assez vivement pour ranimer l'action languissante & foible de ces organes dans des régions fort éloignées de celle-là, comme l'expérience l'a appris dans la paralysie, l'apoplexie & toutes les maladies comateuses. Il est rare cependant qu'on administre des médicamens seulement par cette voie, si l'on en excepte les masticatoires; mais quoiqu'on ait coutume d'attribuer les bons effets de ces derniers à l'abondante excrétion de salive qu'ils font naître, ce qui vient d'être dit d'après l'observation, démontre qu'il faut ajouter à la cause de ces effets l'action stimulante & irritante qu'ils exercent en même tems sur les nerfs.

Les régions de la peau où les nerfs sont les plus nombreux & les plus sensibles, comme la main & le pied, &c., sont en même tems beaucoup plus susceptibles que les autres de recevoir l'impression des médicamens. C'est pour cela que l'application de ces derniers sur ces régions particulières a souvent de très-grands avantages en médecine. Les bains, les frictions, les linimens, le sinapisme, les vésicatoires agissent beaucoup plus fortement sur ces endroits que sur toutes les autres parties de l'extérieur du corps.

Enfin, la médecine morale, qui est si utile pour favoriser l'action de la plupart des remèdes, & qui suffit seule dans plusieurs maladies, tient de près aux considérations sur l'influence des sens pour la guérison des maladies. Les spectacles variés & pris dans les productions de la nature, les voyages, les promenades, les lectures agréables, les conversations animées, la société des hommes d'esprit, la musique, en tenant les sens occupés, suspendent & charment la triste impression de la douleur, éloignent les réflexions affligeantes, & portent avec eux dans l'esprit des malades le bonheur & la consolation. C'est encore à la même action, mais plus rapide & plus forte, que l'on doit rapporter l'art d'exciter & d'émouvoir les passions par les secousses de la crainte, de la frayeur, &c., que l'on a quelquefois employées avec succès.

De l'action générale des médicamens reçus dans l'estomac.

La voie la plus ordinaire d'employer les médicamens est celle qui va nous occuper. Tout ce qui a été dit dans la plupart des articles précédens se rapporte naturellement à l'action des remèdes reçus dans l'estomac; mais il est nécessaire de considérer quelle est la différence dans l'impression qu'ils font sur ce viscère, d'avec celle qu'ils produisent sur les autres organes.

L'estomac est pourvu d'une grande quantité de nerfs. La huitième paire, qui se termine sur ses deux faces, en embrassant son orifice supérieur, les communications multipliées de celle-ci avec l'intercostal, les rameaux qu'elle envoie aux plexus nombreux, situés

dans le voisinage, annoncent assez de quelle extrême sensibilité doit jouir ce viscère. Il est donc aisé de concevoir comment les médicamens qui y sont reçus, peuvent agir avec beaucoup de promptitude sur des parties très-éloignées; ce qui se passe dans les différentes affections dont ce viscère est attaqué. Les symptômes qui se manifestent à la tête, dans la bouche, dans les membres, &c., démontrent que l'action des médicamens peut se porter de même dans ces régions, lorsqu'ils ont été reçus dans l'estomac. Tous ces phénomènes dépendans de la sympathie nerveuse se présentent dans les effets des poisons. Les vertiges, la perte de la raison, la cécité, la surdité, les odeurs singulières, les bruits, la frayeur, les convulsions des extrémités, les sueurs froides, le sommeil, les syncopes, le hocquet, la gêne de la respiration, l'essoufflement, les palpitations tiennent à cette réaction nerveuse. En appliquant ces symptômes à l'effet des remèdes, on conçoit très-bien l'énergie qu'ils doivent avoir quand ils sont contenus dans ce viscère.

La grande quantité de vaisseaux qui serpentent entre les membranes de l'estomac, & de ceux qui s'ouvrent dans son intérieur, apprend d'une autre part que la partie la plus atténuée & la plus volatile des substances médicamenteuses peut être absorbée par les bouches veineuses, & portée de là dans le tissu cellulaire, dans les organes voisins, & jusque dans le torrent de la circulation.

C'est ainsi que l'alcool, le vin, les toniques agissent avec une promptitude souvent étonnante; c'est ainsi que les alimens restaurans & faciles à digérer passent avec rapidité dans les humeurs & réparent très-vîte les forces abattues. A la vérité, il n'en est pas tout-à-fait de même des médicamens d'une saveur âcre & forte. Les orifices vasculaires, doués d'une sensibilité exquise, se ferment & se resserrent d'abord par l'impression irritante & subite de ces substances; aussi de très-grands médecins ont-ils pensé que l'action de ces remèdes se bornoit à l'estomac, & qu'ils ne passoient point dans les secondes voies. Mais si les matières très-âcres se bouchent elles-mêmes le passage, il est cependant certain que celles qui n'ont qu'une saveur modérée, & même celles dont la saveur très-forte est adoucie & diminuée par les corps fades qu'on y mêle en grande quantité, pénètrent dans les vaisseaux, & vont porter leur action jusque dans les filières les plus tenues de nos organes; aussi, pour rendre plus sûre & plus facile l'absorption des médicamens âcres & irritans, combine-t-on souvent avec avantage des calmans, des antispasmodiques, qui s'opposent à la grande irritation produite par les premiers, & facilitent conséquemment leur intromission dans les vaisseaux. C'est ainsi que le camphre & même l'opium, associés aux incisifs, aux fondans, dont l'activité & l'énergie s'opposent souvent à leurs bons effets, rendent l'usage de ces remèdes beaucoup plus avantageux.

Les intestins qui s'abouchent immédiatement avec l'estomac ont absolument la même structure; ils n'en diffèrent que par le plus grand nombre d'orifices absorbans qu'ils contiennent, & par une sensibilité d'autant moindre qu'ils s'éloignent plus de ce viscère; aussi les médicamens qui y parviennent souvent sans avoir changé de nature, y agissent-ils absolument de la même manière, si l'on ajoute qu'il s'y fait une absorption plus considérable dans ceux que les anatomistes ont appelés *intestins grêles*. Quoique l'absorption soit moins forte dans les gros intestins, elle l'est cependant assez pour qu'on emploie avec succès les remèdes âcres sous forme de lavemens, lorsqu'on a à craindre une sensibilité & une irritabilité trop considérables de la part de l'estomac. Telle est la raison de l'usage des lavemens nourrissans, des lavemens antivénériens, dont les effets sont très-utiles dans plusieurs circonstances, des lavemens âcres & irritans, si avantageux dans l'apoplexie, &c.

La longueur du trajet que les médicamens parcourent après avoir été avalés, est encore une cause qu'il faut considérer pour bien concevoir leurs effets. Il n'y a pour ainsi dire aucune partie inactive par cette administration; ce qui n'a point agi sur l'estomac & le duodenum agit dans l'ileum, le cœcum & même dans les gros intestins; c'est en partie pour cela que les remèdes prescrits par cette voie ont une action plus énergique & plus durable que ceux qu'on administre de toute autre manière.

Outre les nerfs & le réseau vasculaire sur lesquels les médicamens portent leur action dans l'estomac & les intestins, ils en exercent aussi une très-marquée sur les fibres musculaires dont ces viscères sont pourvus: tantôt ils en excitent les contractions suivant le mouvement naturel de ces anneaux irritables, & alors ils sont purgatifs; tantôt ils occasionnent des mouvemens inverses ou antipéristaltiques, & alors ils deviennent émétiques ou vomitifs; d'autres fois ils n'irritent que légérement ces fibres mobiles, & alors ils sont toniques, resserrans, stomachiques, astringens, &c.; enfin, ils en arrêtent les mouvemens trop forts ou désordonnés, comme les relâchans, les calmans, &c.

Si ces médicamens touchoient immédiatement les parois de l'estomac & des intestins, ils auroient une action trop forte, & on ne pourroit pas les donner aussi énergiques qu'on le fait tous les jours; mais ces parois sont garnies & recouvertes d'un enduit humoral lymphatique que l'on appelle *sucs gastrique & intestinal*, qui les défend du contact immédiat des corps qui y sont introduits. La quantité, la nature & la consistance de ces humeurs modifient l'action des médicamens. C'est quelquefois à cause de leur abondance & de leur épaississement que les émétiques & les purgatifs ont une action beaucoup moins forte chez certains sujets que chez d'autres, & c'est souvent en délayant & en faisant couler une partie de cet enduit visqueux & trop abondant, que les tisanes, les boissons tempérantes & préparatoires favorisent l'effet de cette classe de remèdes. Il faut donc compter pour quelque chose la réaction réciproque des substances médicamenteuses sur les sucs gastrique & intestinal. La bile versée dans le duodenum modifie aussi ces substances; elle leur ôte une partie de leur énergie; elle les rend quelquefois plus solubles qu'ils ne sont

naturellement ; elle en change la nature chimique, & elle éprouve elle-même des altérations & des changemens souvent utiles de leur part.

La structure, la position & l'extrême sensibilité de l'estomac peuvent encore donner naissance à des effets qui doivent paroître presque miraculeux aux yeux des personnes qui ne connoissent point l'économie animale, & qui sont faciles à concevoir pour celles dont l'étude s'est portée vers cette belle partie des connoissances humaines. Je veux parler des sensations singulières que l'on fait quelquefois éprouver à des sujets & surtout à des femmes très-irritables, en tenant les doigts sur la région épigastrique, en y exerçant de douces pressions. Il est démontré que ces procédés occasionnent, chez les sujets désignés, de la chaleur, des palpitations, de la sueur, des symptômes nerveux de tous les genres, & quelquefois même, quoique beaucoup plus rarement, des évacuations par le haut ou par le bas. Pour concevoir la cause de ces effets très-naturels, il faut se rappeler que l'estomac est pourvu d'une grande quantité de nerfs ; qu'il forme un des principaux centres de sympathie; qu'il est placé immédiatement sous la peau & les muscles abdominaux; que c'est le viscère le plus exposé au contact ou le plus voisin de l'extérieur du corps; que la région épigastrique est remplie de plexus nerveux, d'où partent des filets qui communiquent avec tous les viscères par le moyen du grand intercostal. Il doit donc naître une irritation nerveuse, une oscillation, un trémoussement plus ou moins fort, lorsque l'on place les doigts sur une région aussi sensible, aussi mobile, & surtout lorsqu'on appuie légérement ou par des pressions graduelles. Ce stimulus une fois en action, les nerfs communiquant avec la huitième paire doivent éprouver les mêmes impressions, & tous les symptômes nerveux paroître avec d'autant plus d'énergie & de vivacité, que les sujets chez lesquels cette opération est pratiquée, sont plus irritables & plus mobiles. Il est encore tout simple que les personnes chez lesquelles il y a quelques engorgemens dans les viscères du bas-ventre, & quelques affections de l'estomac qui sont la cause de l'agacement des nerfs qui les tourmente, soient plus susceptibles de ces impressions. De quelque nom fastueux que l'on décore l'art fort connu & fort ancien d'exciter ces sensations, quelque brillante théorie que l'on propose sur cet art & sur ses prétendus prodiges, jamais ils n'étonneront plus les véritables médecins, & ils ne seront pas plus difficiles à expliquer pour eux, que le rétablissement de l'estomac par les frictions sèches, la guérison des spasmes de la gorge par la teinture des cantharides appliquée aux malléoles, la purgation produite par l'onguent d'Arthanita placé sur le bas-ventre; par la décoction de tabac appliquée au poignet, &c. &c. Ils sauront apprécier les effets de cet art, les réduire à leur juste valeur, & les ranger dans la classe des procédés médicamenteux connus, tandis que quelques personnes, trop peu éclairées sur les propriétés des forces vivantes pour n'être pas enthousiastes, n'arriveront à cette vérité, que lorsque le tems & les guérisons trop peu multipliées qu'il présentera, les auront peu à peu détrompées.

De l'action générale des médicamens introduits par les organes de la respiration.

Le mouvement alternatif du thorax, la dilatation & le resserrement successifs des vésicules pulmonaires donnent continuellement entrée à l'air, dont le contact & l'action sur le sang sont nécessaires pour l'entretien de la vie. La grande quantité de ce fluide qui pénètre dans la poitrine favorise l'intromission de plusieurs médicamens volatilisés & dissous par l'air, & les médecins emploient souvent ce moyen avec les avantages les plus marqués. C'est sans doute l'observation qui a guidé les savans dans l'administration de ce procédé médicamenteux ; on aura remarqué les bons effets que produit l'air chargé des molécules odorantes des plantes aromatiques, & l'utilité qu'en retirent les personnes attaquées des maladies de poitrine. On a ensuite essayé de substituer les procédés de l'art à ceux de la nature, & telle a été l'origine des premières fumigations reçues dans les poumons.

On peut varier à l'infini la nature & les propriétés des remèdes administrés de cette manière. Le gaz oxigène, extrait du muriate oxigéné de potasse, le gaz acide carbonique, mêlé à l'air atmosphérique dans la proportion d'un huitième, l'eau en vapeurs, l'alcool, les corps odorans & les huiles volatiles, le vinaigre, constituent la plus grande partie des médicamens qui peuvent être prescrits sous cette forme. Il y a tout lieu de croire qu'il passe une partie de ces corps dans le tissu des vaisseaux, & qu'ils se mêlent au sang ; ils peuvent donc être utiles dans toutes les maladies qui attaquent les humeurs, & les bons effets de l'air sec chargé du parfum des fleurs dans les affections qui dépendent des virus rachitique, scrophuleux & scorbutique, sont nécessairement dus à cette action : à plus forte raison les remèdes employés de cette manière conviendront-ils dans les maladies qui attaquent le tissu même du poumon ; aussi s'en sert-on alors avec beaucoup de succès. C'est ainsi que l'eau en vapeurs, l'air frais, le vinaigre volatilisé sont utiles dans les inflammations des poumons ; c'est ainsi que les fumigations des baumes & des résines chauffées assez pour être réduites en vapeurs, & non brulées comme on l'a fait souvent fort mal-à-propos, contribuent à la cicatrisation des ulcères qui affectent le tissu des vésicules pulmonaires.

Il est important d'observer qu'aucun médicament ne peut parvenir dans les poumons sans être sous forme élastique & dissous par l'air ; ce dernier doit toujours y être mêlé ; car un fluide élastique, ou tout corps vaporeux qui seroit pur & sans mélange d'air, ne pourroit pas être introduit dans la trachée-artère. L'ouverture de ce canal, extrêmement sensible, se contracte & se ferme au contact de toutes les substances étrangères à l'air, quoiqu'elles en aient la forme. Tous les gaz non respirables, & en particulier le gaz acide carbonique, le gaz hydrogène, le

le gaz ammoniaque, les gaz acide, muriatique & acétique, dans leur état de pureté, & ayant les propriétés extérieures, & furtout l'état élaftique de l'air, font arrêtés avant de paffer dans les bronches par la glotte dont les parois fe rapprochent fpafmodiquement par leur contact; mais lorfqu'on mêle ces gaz avec l'air atmofphérique à la dofe d'un douzième pour les plus actifs, & jufqu'à un quart pour les moins énergiques, alors ils peuvent être reçus dans les poumons à la faveur du véhicule ou du diffolvant approprié qui les porte. Ces fubftances qui, pures, feroient de véritables poifons fuffocans, & ne pourroient point fervir à la refpiration, peuvent devenir des médicamens très-précieux par ce mélange, & ils méritent d'autant mieux la confiance des médecins, qu'il eft démontré qu'ils doivent agir avec beaucoup plus de promptitude & d'énergie en s'appliquant immédiatement aux régions malades des poumons, que ne le feront jamais les remèdes introduits dans l'eftomac, & qui perdent leur nature & leurs propriétés avant d'arriver dans l'intérieur des organes de la refpiration.

Ce qui vient d'être dit des fluides aériformes qui ne font point de l'air, doit s'entendre de tous les autres corps liquides ou folides qui jouiffent de propriétés médicamenteufes. Dans leur état d'agrégation ils ne peuvent point pénétrer dans la trachée-artère; fi on les réduit en vapeurs par l'action du feu, ces vapeurs pures & fans mélange n'y pénétreront point davantage; il faudra les mêler avec une portion d'air pour les y introduire. Il en eft abfolument de même du principe odorant; quelque tenues que foient fes molécules, elles ne feroient jamais admifes dans la glotte, fi elles n'étoient diffoutes & portées par l'air atmofphérique. Tous ces médicamens, infinués par l'infpiration, fe réduifent donc à de l'air chargé ou imprégné de particules plus ou moins actives, acides, alcalines, aromatiques, balfamiques, âcres, douces, onctueufes, &c.

De l'action générale des médicamens introduits dans le tiffu cellulaire.

Toutes les fois qu'on tient appliqués pendant quelque tems à la peau des médicamens fluides ou volatils, une portion de ces fubftances, abforbée par les pores relâchés & ouverts de cet organe, eft portée de proche en proche dans les aréoles du tiffu cellulaire, & agit par fes différentes propriétés fur les plaques de ce tiffu & fur les fluides qui y font contenus. C'eft ainfi que l'eau tiède des bains, des émolliens, des relâchans, pénètre le corps muqueux, fe mêle aux fluides qui y font amaffés, les délaie, les diffout, relâche & détend les fibres nerveufes foumifes à fon action, calme les douleurs, diffipe les engorgemens & les fymptômes inflammatoires. S'il eft prouvé par les diffections que fouvent la caufe des maladies a fon fiége dans le tiffu cellulaire, quelle utilité ne retireroit-on pas de l'application immédiate des remèdes fur ce tiffu? La médecine n'a point encore employé cette reffource; elle a été propofée par quelques hommes de l'art qui en ont fenti toute l'importance, mais qui malheureufement n'ont pas trouvé les occafions de la mettre en pratique. On ne peut donc avoir que des analogies fur cette méthode d'adminiftrer les médicamens, & fur les fuccès qu'elle promet.

Tous les poifons inoculés, les virus morbifiques ou les humeurs animales vénéneufes agiffent après avoir été introduits entre les lames du tiffu cellulaire. Il eft bien reconnu aujourd'hui que quoique quelques-uns de ces virus, & en particulier celui de la petite-vérole, puiffent exercer une partie de leur action après avoir été reçus dans l'eftomac, il s'en faut cependant de beaucoup que leur énergie foit comparable par cette voie à ce qu'elle eft, lorfqu'ils font femés pour ainfi dire dans les véficules du corps muqueux. La fubftance de ce dernier eft, fi l'on me permet l'expreffion, la feule terre où ils fructifient; la force digeftive de l'eftomac & l'âcreté de la bile en étouffent la femence, & en arrêtent le développement. N'eft-il pas très-vraifemblable qu'il en arrive de même à plufieurs fubftances médicamenteufes? Leur féjour dans l'eftomac & les inteftins, la chaleur qu'elles y éprouvent, les preffions alternatives des parois de ces vifcères, le mélange des diverfes humeurs qui y coulent, n'en altèrent-ils pas néceffairement la nature & n'en détruifent-ils pas fouvent entiérement les premières propriétés? N'eft-ce pas enfin ce changement de nature que l'on doit accufer d'être la caufe de la lenteur dans l'action de beaucoup de remèdes, & de l'inertie complète d'un plus grand nombre encore? Il eft donc certain que ce qu'ils ne peuvent pas faire en parcourant les organes de la digeftion, avant d'arriver à celui fur lequel on defire fixer leur puiffance, ils le feroient avec beaucoup de facilité en les introduifant dans les mailles perméables du tiffu cellulaire. On a d'ailleurs des exemples fréquens de cette action utile des médicamens dans les maladies chirurgicales. Les injections adouciffantes, vulnéraires, antifeptiques, aftringentes, que l'on fait dans les fiftules, dans les clapiers creufés par les humeurs âcres dépofées au fond des ulcères trop fermés, n'ont des fuccès auffi prompts & auffi marqués, que parce qu'elles font portées immédiatement fur les fluides altérés & fur les plaques muqueufes remplies de filets vafculaires & nerveux, dont elles rétabliffent les fonctions léfées: les lotions mercurielles détruifent en peu de jours les fymptômes vénériens qui ne cèdent qu'à un traitement intérieur beaucoup plus long, lorfqu'on emploie ce dernier feul. Les topiques, appliqués fur la peau, doivent prefque toujours leurs bons effets aux portions qui font portées dans le tiffu cellulaire par l'action inhalante des pores cutanés. Un grand nombre de faits nous autorifent donc à penfer que les remèdes, furtout ceux que l'on connoît fous le nom d'*altérans*, pourroient avoir de très-bons effets, en les introduifant par le tiffu cellulaire. Déjà quelques expériences faites fur les animaux ont appris que l'injection de l'eau tiède dans le tiffu cellulaire pouvoit être faite fans aucun danger, &

que ce fluide étoit promptement abſorbé ; que des décoctions émétiques & purgatives introduites par la même voie avoient très-promptement produit l'effet qui leur eſt naturel. Si quelques circonſtances permettoient les mêmes eſſais ſur l'homme, il faudroit à la vérité les faire avec beaucoup de réſerve, n'employer d'abord que des remèdes peu actifs, & en modérer même l'énergie par une doſe très petite & par leur mélange avec des adouciſſans, &c. Il eſt pluſieurs affections dans leſquelles ce moyen promet les plus heureux ſuccès ; tel eſt le cas du virus hydrophobique récemment reçu par une morſure. Depuis que M. l'abbé Fontana a découvert que l'alcali fixe cauſtique, introduit dans la bleſſure faite par la dent de la vipère, arrêtoit les effets du poiſon de ce ſerpent, ne ſeroit-il pas néceſſaire de faire la même tentative dans le cas indiqué ? Si cette expérience, tentée d'abord ſur des animaux mordus par d'autres animaux enragés, réuſſiſſoit à les préſerver de la rage, quel ſervice ne rendroit-on pas à l'humanité par une pareille découverte ?

Cette méthode une fois employée avec quelque ſuccès dans la maladie indiquée ou dans quelques cas analogues, autoriſe les médecins à en faire uſage dans pluſieurs autres ; que n'auroit-on pas à attendre des médicamens appliqués ainſi dans les affections anciennes de la lymphe qui réſiſtent à tous les traitemens ordinaires ? Quelle brillante carrière s'ouvriroit alors à la médecine, qui n'a malheureuſement que de foibles armes à oppoſer à des maux terribles, & en particulier aux effets deſtructeurs des virus cancéreux, dartreux, ſcrophuleux, arthritiques, &c.

De l'action générale des médicamens reçus dans les vaiſſeaux.

Lorſqu'on connoît les lois qui règlent les phénomènes de la vie, lorſqu'on ſait quelle eſt la néceſſité de la circulation, & quel eſt le danger des plus légers obſtacles oppoſés au mouvement du ſang, on eſt juſtement étonné que quelques hommes de l'art aient oſé porter des fluides étrangers dans des canaux toujours pleins, & dont l'engorgement eſt ſi à craindre. C'eſt cependant dans les premiers tems de la découverte de la circulation, que l'idée de la transfuſion naquit, & que l'on conçut la folle eſpérance de rajeunir les vieillards & de renouveler les corps affoiblis en introduiſant dans leurs veines le ſang d'un jeune animal. Quelque ridicule que fût cette idée, la transfuſion trouva des fauteurs, & on pratiqua pluſieurs fois cette terrible opération. Les dangers dont elle fut ſuivie la firent heureuſement bientôt proſcrire ; mais elle n'en donna pas moins naiſſance à un autre genre de traitement qui, quoique moins extravagant que le premier procédé, n'eut de ſuccès que dans l'eſpoir qu'il avoit fait concevoir. Quelques hommes, amis des nouveautés, propoſèrent d'injecter immédiatement les médicamens dans les veines des malades. Il paroît à la vérité que cette pratique ne fut pas miſe à exécution, au moins fréquemment ; car les bons effets qu'on s'en étoit promis n'ont point eu lieu, & on y a renoncé preſqu'auſſitôt qu'on l'a propoſée. Des eſſais faits dans d'autres vues ſur les animaux ont démontré aux phyſiologiſtes, qu'il eſt impoſſible d'introduire même une petite quantité de fluide étranger dans les vaiſſeaux ſanguins, ſans troubler la circulation & ſans leur cauſer quelquefois la mort. D'ailleurs, quand on pourroit injecter ſans danger quelque fluide doux ou fade dans les veines d'un animal, il ne faudroit pas en conclure qu'on pourroit également y faire paſſer des remèdes âcres & ſtimulans, qui feroient contracter les parois des vaiſſeaux, agiroient, immédiatement ſur le ſang & en occaſionneroient, ou l'épaiſſiſſement ou la coagulation, ſoit par leur propre nature, ſoit en retardant ſon mouvement progreſſif. L'air lui-même mêlé au ſang dans les vaiſſeaux, & raréfié par la chaleur de ce fluide, eſt capable d'en interrompre le cours en diviſant ſes molécules, & en les comprimant par ſon reſſort.

Il faut donc renoncer à l'eſpoir de produire des effets médicamenteux utiles par l'injection de quelques ſubſtances dans les vaiſſeaux, en raiſon des dangers qui ſuivent un pareil procédé. Il ne faut jamais perdre de vue que ſi, dans quelques expériences de cette nature, on a obſervé chez les animaux, que les médicamens injectés dans les veines exerçoient une action ſemblable à celle qu'ils produiſent dans les premières voies, mais beaucoup plus forte & preſque toujours accompagnée de convulſions, la même épreuve faite en injectant une très-petite quantité de poiſon de la vipère, a donné une mort ſubite aux animaux qui l'ont ſubie dans les belles recherches de Fontana. Tous ces faits prouvent que les ſubſtances médicamenteuſes immédiatement introduites dans les voies de la circulation, ont une action beaucoup trop forte, & qu'on ne peut pas ſe permettre de les adminiſtrer de cette manière. On ne ſera point étonné de cette énergie & du danger qui accompagneroit cette *médecine infuſoire*, ſi l'on ſe rappelle que les vaiſſeaux ſanguins ſont preſque toujours liés avec des nerfs qui en ſuivent le trajet, que leurs parois contiennent une grande quantité de ces organes, & que leur ſurface extérieure eſt recouverte de filets nerveux qui enveloppent leur contour cylindrique par des replis en ſpirale, comme l'a très-bien décrit le célèbre Haller.

§. V. *Des moyens de reconnoître les vertus des médicamens nouveaux.*

En combinant les connoiſſances qui ont été expoſées dans les paragraphes précédens, il ne ſera pas difficile d'apprécier les moyens qui ſont au pouvoir du médecin pour reconnoître les propriétés médicamenteuſes des ſubſtances naturelles ou des compoſitions dues à l'art. Nous ne ſommes plus dans ces tems d'ignorance où l'on étoit forcé d'attendre du haſard les découvertes des remèdes propres à ſoulager nos maux ; le raiſonnement & l'analogie nous éclairent de leur flambeau, & les routes que les travaux des phyſiciens

nous ont ouvertes, sont plus sûres qu'elles ne l'ont jamais été. On verra cependant que l'on n'a point encore profité convenablement des ressources préparées par les recherches des modernes, & que l'on est même resté dans une espèce d'indifférence & d'inaction, qui ont mérité à la médecine les justes reproches qu'on lui a faits sur son peu d'avancement.

Comme les substances naturelles n'agissent que par leurs propriétés physiques & chimiques, & d'après la manière dont leur impression sur l'économie animale est reçue & modifiée par les organes doués d'une irritabilité & d'une sensibilité très-variables, on conçoit facilement que le moyen de s'assurer des propriétés médicamenteuses de celles de ces substances qui n'ont point été employées, consiste dans l'examen de leurs différentes qualités. Supposons donc que l'on cherche à reconnoître les effets que l'on peut attendre d'une matière minérale, végétale ou animale, on commencera par déterminer la nature de ses propriétés physiques. On examinera avec soin sa pesanteur, sa consistance, sa saveur, son odeur. Il est rare que ces premiers essais ne jettent quelque jour sur la nature médicamenteuse d'une matière quelconque; alors on peut décider si cette matière est un aliment, un médicament ou un poison. On peut même, à l'aide de cet examen superficiel, déterminer quelquefois à quelle classe de médicamens on doit rapporter la substance examinée. Si l'on se rappelle ce qui a été dit du rapport qui existe entre les propriétés physiques des corps & leur manière d'agir sur nos organes, on sentira l'évidence & la certitude de cette assertion.

A cet examen préliminaire doit succéder celui des propriétés chimiques. Il faut traiter la substance qu'on veut connoître par le feu & par les réactifs. Ce que l'analyse chimique présente doit être comparé à ce que l'on sait déjà sur les autres médicamens. Lorsque c'est une substance minérale, outre les caractères extérieurs que l'art minéralogique fournit pour déterminer si cette substance est un composé terreux de silice ou d'alumine, si c'est une matière saline, ou bien si elle appartient à la classe des corps sulfureux, métalliques ou bitumineux, l'action de la chaleur, des acides & des autres menstrues éclaire bientôt sur l'espèce particulière de ce fossile. Quand on a une matière végétale à traiter, les produits de sa distillation, l'action de l'eau, de l'alcool, employés suivant les procédés de Geoffroy, Neumann & Cartheuser, apprendront quel est le principe qui y domine, si c'est un extrait, un sel essentiel, une résine, ou bien en quelle quantité chacun de ces principes y réside. Enfin, est-ce une matière animale que l'on veut reconnoître, les mêmes moyens, employés suivant les règles prescrites par l'art, indiqueront la nature albumineuse, gélatineuse, fibreuse, huileuse ou résineuse de cette matière. Il n'est pas nécessaire d'observer de quel prix est cet examen chimique pour découvrir la nature & les propriétés des eaux minérales, pour distinguer le poison du médicament, pour faire tomber le masque du charlatanisme qui reproduit un médicament déjà connu & employé sous une forme nouvelle & sous des noms fastueux. C'est par ce moyen que Gaubius a reconnu que le remède vendu à Leyde par Ludemann, sous le nom de *lune fixée*, n'étoit que des fleurs de zinc; que de Horne a fixé la nature de plusieurs préparations mercurielles, qui ne diffèrent des compositions connues que par le nom.

Lorsqu'on a eu recours à ces deux espèces d'examens, les connoissances qu'ils ont fournies indiquent par analogie dans quelles maladies on peut administrer les substances qui y ont été soumises. Elles apprennent également à quelle dose on doit les donner aux malades, & de quelle manière ou sous quelle forme il faut les prescrire pour en retirer les avantages qu'elles promettent. Il ne reste plus qu'à observer leurs effets sur l'économie animale, & ce dernier essai demande toute la prudence & tous les soins dont on est capable. Si la substance dont on veut reconnoître l'effet médicamenteux est âcre & fort échauffante, il est nécessaire d'en faire les premiers essais sur les animaux, & de ne l'administrer d'abord aux hommes qu'à des doses très-petites; on peut ensuite, d'après l'observation des premiers effets, en augmenter petit à petit la quantité & la porter jusqu'à celle qui est nécessaire pour obtenir l'action la plus forte dont cette substance peut être susceptible. C'est par des procédés pareils qu'on est parvenu à fixer l'administration de l'antimoine, du mercure & de toutes leurs préparations, dont la médecine tire aujourd'hui les secours les plus importans, & sans lesquelles elle n'auroit point eu tous les succès qui l'honorent dans plusieurs maladies chroniques.

Telle est en général la méthode qu'ont suivie les médecins les plus célèbres pour parvenir à connoître & à administrer convenablement un assez grand nombre de substances inconnues aux Anciens; mais pourquoi le sort de la plupart des remèdes nouveaux, découverts dans les deux derniers siècles, a-t-il été si variable? & pourquoi, malgré tant de richesses apparentes, les médecins sont-ils si souvent embarrassés dans plusieurs maladies? pourquoi enfin les ressources si multipliées de l'art de guérir sont-elles aussi impuissantes dans un grand nombre de circonstances? Qu'il me soit permis, pour répondre à cette question, d'assurer que, malgré quelques découvertes brillantes & honorables pour la médecine, cette science n'a pas participé à l'avancement de la physique comme elle auroit dû le faire. Si l'on veut connoître la cause de cet état comme *stationnaire* de l'art de guérir, il faut observer que, depuis le renouvellement de la physique, les médecins sont réellement partagés en deux classes. Les uns, uniquement occupés de la théorie, se sont laissé entraîner à l'étude de plusieurs sciences accessoires, telles que l'anatomie, la botanique, la chimie, l'histoire naturelle, & n'ont que peu contribué aux progrès de la pratique; les autres, entiérement livrés au traitement des maladies, & obligés de renoncer à la culture des autres parties de leur art, ont suivi presque toutes les routes connues, & ont employé les remèdes administrés

par leurs prédécesseurs, & à peu près suivant les mêmes procédés. Comme il y a eu peu de médecins qui aient prescrit des médicamens seuls & sans quelqu'association, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant tous les observateurs, en parcourant tous les recueils de pratique, en suivant les hôpitaux, &c., il est arrivé de là que la difficulté de distinguer exactement les vertus de chaque médicament en particulier a toujours subsisté, & que les Traités de matière médicale ont été aussi embarrassans & aussi incertains pour les jeunes gens. A la vérité, la polypharmacie introduite par les Arabes a été beaucoup diminuée dans notre siècle, & plusieurs savans se sont élevés avec force contre cet abus; mais il en est resté une partie, & tout le monde sait que, sous le prétexte de remplir en même tems plusieurs indications, de corriger, d'adoucir, de masquer quelques propriétés des remèdes, on est toujours dans l'usage de prescrire plusieurs substances à la fois dans les moindres formules de potions purgatives, de pilules, d'opiats, &c. C'est de là qu'est venu l'art de formuler, qu'on regarde comme très-important, sur lequel de très-grands médecins ont écrit, & que je ne puis m'empêcher de ranger parmi les causes du peu d'avancement de la médecine. Je connois beaucoup de médecins, d'ailleurs pleins de connoissances & de mérite, qui n'ont pas pu se défendre de cette manière d'administrer les remèdes mêlés & confondus, & je suis très-persuadé que si l'on rassembloit plusieurs praticiens de la capitale, que les services qu'ils ont rendus à la société ont conduits à une juste célébrité, & si on les interrogeoit sur les vertus des médicamens, ils seroient beaucoup plus embarrassés pour indiquer les propriétés de chacun en particulier, que pour décrire les symptômes des maladies, leur marche, leurs changemens. L'on connoît donc beaucoup mieux les procédés curatifs de la nature, que ceux de l'art; & lorsqu'un médicament composé paroît produire un bon effet, il est toujours très-difficile, &, j'ose le dire, souvent impossible de décider à quelle substance, parmi celles qui entrent dans sa composition, est véritablement dû cet effet. J'avoue que telle me paroît être la principale cause du peu d'exactitude qui règne dans les Traités de matière médicale, & du peu de rapport qui existe entre ce qu'on y lit & ce qu'on observe chez les malades. Si l'on joint à cette première cause les erreurs dues à l'ignorance, aux préjugés, à la mauvaise foi, au charlatanisme & à tous les intérêts qui ont fait vanter un grand nombre de substances auxquelles le défaut de succès a bientôt forcé de renoncer, on connoîtra tout ce qui a pu retarder les progrès de cette partie de l'art de guérir, qui, quoique la plus importante, est sans contredit la moins certaine. Cependant il existe des moyens de dissiper cette incertitude, & de détruire les erreurs qui lui ont donné naissance. Comme l'avancement de la matière médicale doit nécessairement contribuer à celui de la médecine, il est nécessaire de s'occuper avec soin des moyens qui peuvent le procurer, & j'ai cru devoir terminer ces généralités par l'exposé de la méthode qui me paroît propre à remplir cet important objet.

§. VI. *Des moyens de perfectionner la matière médicale.*

Nous avons fait observer que la matière médicale, prise dans son ensemble, consistoit, 1°. dans la connoissance exacte des propriétés physiques des médicamens; 2°. dans l'examen de leurs propriétés chimiques; 3°. dans la connoissance de leurs effets sur l'économie animale; 4°. enfin, dans l'art de les administrer de manière qu'ils remplissent le plus sûrement possible les indications qui se présentent dans les maladies. En exposant un résumé concis sur chacune de ces parties, nous rechercherons les moyens de perfectionner cette branche importante de l'art de guérir.

De la nécessité de perfectionner l'histoire naturelle des médicamens.

Quoique l'histoire naturelle ne soit pas la partie la plus utile & la plus nécessaire de la matière médicale, quoiqu'on puisse à la rigueur savoir employer à propos & avec succès les médicamens, sans connoître très-exactement leur origine, leur formation, leurs propriétés extérieures, &c., il est cependant certain que des connoissances positives, & même étendues sur ces propriétés, peuvent contribuer à une administration plus éclairée & plus avantageuse des substances médicamenteuses. C'est dans cette vue que plusieurs auteurs ont insisté fort longuement sur l'histoire naturelle des médicamens, & que Geoffroy, Bergius, &c., en ont fait la partie la plus détaillée de leurs ouvrages. Galien, bien persuadé de cette vérité, nous apprend qu'il a fait des voyages pour s'instruire de l'origine & de la nature des remèdes. Malgré les travaux de plusieurs hommes célèbres, il y a cependant encore beaucoup d'obscurité dans cette branche de la matière médicale. On ne connoît pas l'origine de beaucoup de gommes-résines & de baumes; on sait à peine quelles sont les plantes qui fournissent plusieurs racines, & les arbres d'où l'on extrait dans les Indes plusieurs bois & plusieurs écorces, dont on fait un usage très-fréquent dans la pratique. Les botanistes ont décrit avec soin les parties de la fructification des plantes, & ils n'ont pas mis la même exactitude dans l'examen des racines, des bois, des écorces, de quelques fruits. Ce défaut est même quelquefois sensible pour plusieurs végétaux de nos pays, & il arrive souvent qu'on prend des racines & des écorces les unes pour les autres.

On ne peut espérer d'éviter ces inconvéniens, qu'en décrivant, avec la plus scrupuleuse exactitude, les substances des trois règnes dont on se sert en médecine, en rassemblant dans leur description des caractères constans, faciles à appercevoir, & qui puissent conduire avec certitude à la distinction de chacune des matières médicamenteuses, & surtout de celles

qui se ressemblent & se rapprochent par leur structure & leurs propriétés extérieures. Dans ces descriptions, il faut réunir la clarté à la précision; on pourroit peut-être y employer avec beaucoup d'avantage les phrases & la méthode des botanistes.

Tout ce que peut faire l'histoire naturelle pour la matière médicale se réduit donc à des descriptions exactes & précises des médicamens, à faire connoître leur origine, leurs variétés, leurs altérations, les sophistications dont ils sont susceptibles, & à fournir des moyens sûrs de les bien distinguer les uns des autres, ainsi que de les choisir en bon état. Lorsqu'elle aura rempli cet objet, elle n'aura plus rien à ajouter à ses utilités pour la matière médicale.

De la nécessité de perfectionner les connoissances chimiques sur les médicamens.

Il est assez prouvé par plusieurs articles des paragraphes précédens, que les connoissances chimiques sont importantes & nécessaires pour guider le médecin dans l'usage des médicamens. On ne sauroit donc trop s'appliquer à étendre ces connoissances; tel a été le but des Geoffroy, des Neumann, des Vogel, des Spielmann, des Cartheuser. Si leurs travaux ont avancé cette partie de l'art de guérir, il est indispensable de suivre la route qu'ils ont tracée, & dans laquelle on n'a encore fait que les premiers pas.

A la vérité, la nature des substances minérales médicamenteuses est assez bien connue aujourd'hui par les recherches de tous les chimistes modernes; mais la certitude de leur analyse n'est due qu'à l'avancement de la chimie en général, dont les progrès étoient nécessairement liés à la connoissance exacte des minéraux. Il n'en est pas de même des matières végétales & animales; comme elles intéressent plus la médecine que la science chimique, qui ne s'en est encore que peu occupée, c'est aux médecins à faire sur cet objet les travaux dont l'art a besoin pour sa perfection. Poulletier de la Salle, cet estimable auteur des *Commentaires sur la pharmacopée de Londres*, a fait l'analyse de beaucoup de matières végétales, d'après le plan de Geoffroy & de Neumann. On ne peut donc douter que de nouvelles recherches poursuivies sur le même plan, ne soient capables de fournir de nouvelles lumières.

L'analyse des végétaux ne consiste plus aujourd'hui dans une simple distillation à la cornue; on sait que le feu nécessaire pour cette décomposition altère & brûle tous les principes; on est parvenu à les séparer par les différens menstrues, sans leur faire subir d'altération. Ce sera donc par ces derniers moyens qu'on découvrira la nature & les propriétés des substances végétales & animales. Je crois pouvoir avancer que l'art chimique n'a pas encore employé même une partie des ressources qu'il possède pour analyser les végétaux, & que la racine la plus simple, le légume le plus commun, dont les véritables principes sont ignorés, peut être l'objet d'un travail intéressant qui n'a été entrepris par personne. Pour prouver cette assertion, je vais proposer un plan d'analyse végétale, qui sera applicable à toutes les plantes médicamenteuses, ou à leurs parties quelconques.

Les botanistes ont démontré que les diverses parties des plantes, telles que la racine, la tige, la feuille, la fleur, le fruit, la semence, l'écorce, &c., ne présentent point la même couleur, la même odeur, la même saveur. Cette première observation nous apprend que pour avoir une analyse exacte d'un végétal, il faut examiner séparément ses différentes parties; chacune d'elles doit encore être traitée dans son état de verdeur, & après avoir éprouvé une dessiccation bien ménagée; cet examen doit être fait sur chaque partie, à différens âges de la plante, dans différentes saisons. Cette manière de procéder, qui présente déjà un travail immense, appartient en propre à la science chimique considérée dans toute son étendue; mais la carrière relative à la matière médicale est plus resserrée. On ne doit analyser un végétal entier, ou ses parties, que dans l'état & la circonstance où on l'emploie en médecine. Si cette matière est verte & succulente, on doit commencer par ouvrir les vaisseaux & les cavités qui contiennent la séve & les sucs propres. La différence de ces derniers d'avec la première liqueur doit engager à les considérer à part. En conséquence, il est nécessaire de se procurer une assez grande quantité de ce végétal pour pouvoir, en déchirant son tissu ou en le coupant, obtenir à part le suc propre laiteux, rougeâtre ou jaunâtre, suintant, comme le savent tous ceux qui ont coupé des racines avec quelqu'attention, des ouvertures faites aux canaux, placées ordinairement vers le disque de ces parties. Après avoir ainsi obtenu suffisamment de ce suc propre qu'on traite par l'évaporation, les réactifs, &c., on broie le végétal dans un mortier de marbre, on l'exprime, on laisse reposer le suc, on en ramasse avec soin la fécule pour l'examiner à part; on partage le suc clair en quatre parties; on traite la première par les acides, les alcalis, l'alcool, les dissolutions métalliques; afin de juger de sa nature, on examine les précipités que ces réactifs fournissent. On épaissit la seconde partie de ce suc jusqu'à ce qu'il donne son sel essentiel par le refroidissement & le repos; on purifie ce dernier, & on en examine la nature par les différens procédés ordinairement mis en usage pour les matières salines. On expose la troisième part de ce suc à différens degrés de chaleur tempérée, pour connoître le mouvement fermentatif dont il est susceptible, & il est rare qu'on ne retire quelque lumière plus ou moins utile de l'observation exacte de cette fermentation. Enfin, on évapore au bain-marie & dans un alambic de verre la quatrième part de ce suc, & on poursuit l'examen du produit volatil & de l'extrait obtenus par ce procédé, par les moyens connus de tous les chimistes.

Lorsqu'on a épuisé par ces premières opérations le végétal frais de tous les sucs qu'il contenoit, & des substances qui étoient tenues en dissolution dans l'eau de végétation qui constitue ces sucs, il ne reste

plus que la matière parenchymateuse & sèche du végétal ; on traite cette matière, partagée en plusieurs lots, 1°. par l'action de la chaleur douce du bain-marie, dans un alambic ; 2°. par une chaleur plus forte, & à la cornue ; 3°. par le lavage dans l'eau froide ; 4°. par la macération à froid, faite à différentes reprises, & jusqu'à la laisser putréfier avec la dernière portion d'eau ; 5°. par l'eau bouillante ; 6°. on la fait dessécher à une chaleur douce, on la réduit en poudre, on l'étend d'eau pour en laisser précipiter la partie féculente ; 7°. on la laisse macérer à froid dans les liqueurs acides, alcalines, huileuses, spiritueuses ; 8°. on la traite par les acides nitrique & muriatique oxigénés, pour la convertir en acides factices, dont l'on déterminera la nature & la proportion, &c. ; enfin, si elle est colorée, ce qui est commun au plus grand nombre de substances végétales, on cherche, par des essais faits d'après la méthode déjà prescrite, quel est le menstrue susceptible de dissoudre sans altération la partie colorante, & on applique successivement, pour cet effet, l'alcool, l'éther, les huiles fines & volatiles.

En observant avec soin tout ce qui se passe dans ces manipulations, en pesant avec exactitude chaque produit que l'on obtient, en poussant les recherches jusqu'à l'examen même en apparence minutieux des charbons, des cendres, &c., provenans des distillations, on conçoit qu'il est impossible de ne pas appercevoir une multitude de phénomènes qui échappent dans les expériences grossières & superficielles qu'on fait ordinairement sur les plantes & sur leurs parties ; telle est la méthode dont je crois qu'il est nécessaire de se servir pour analyser des végétaux, & j'ose répéter qu'il n'en est pas un, même parmi l'herbe la plus commune de nos simples potagers, qui ne présente plusieurs découvertes importantes.

Il n'est pas besoin d'avertir que si l'on n'a qu'une matière sèche à examiner, comme cela a lieu pour les végétaux exotiques, la route à suivre doit être un peu différente, & dans ces cas on doit employer l'eau froide, l'eau un peu chaude, l'eau bouillante, la macération longue, la décoction comparée, les distillations à différens degrés de chaleur, la fermentation poussée jusqu'à la putréfaction, & la décomposition totale, l'action des acides, des alcalis, des huiles, de l'alcool, de l'éther, &c. Enfin, j'ajouterai que chaque principe immédiat, retiré du végétal frais ou sec par les différens procédés énoncés, doit lui-même être soumis à chacun de ces examens particuliers.

Si de pareils travaux promettent des découvertes sur les végétaux les plus simples & les moins importans, que ne doit-on pas en attendre pour l'examen des matières végétales médicamenteuses ? Que n'apprendroient-ils pas sur la nature de l'opium, du quinquina, de l'ipécacuanha, du camphre, &c. ?

J'en dirai autant des matières animales qui sont employées en médecine ; elles ont été encore moins examinées que les substances végétales. Le musc, l'ambre gris, les vipères, la tortue, les cantharides, les écrevisses, dont l'action est si énergique sur l'économie animale, méritent assurément qu'on en fasse l'objet d'un travail suivi, & qu'on éclaire les praticiens sur leurs propriétés singulières qui n'ont encore été qu'entrevues.

Des moyens de connoître avec certitude les vertus des médicamens.

Après avoir exposé toutes les causes qui ont mis un obstacle à ce qu'on pût reconnoître avec certitude les propriétés des médicamens & leurs effets nuisibles ou avantageux dans les maladies, il est indispensable de chercher les moyens d'arriver à ce but si desirable & si important pour l'art de guérir. Un premier défaut qu'on ne peut se dissimuler, c'est qu'on a souvent attribué aux remèdes ce qui n'étoit dû qu'aux efforts de la nature. De ce qu'un malade guérit de sa maladie après avoir pris tel ou tel médicament, il ne faut pas toujours en conclure que cela dépend de l'action du remède, & telle a été cependant l'induction qu'on a presque toujours tirée de ces phénomènes. Les sciences ont une marche trop méthodique pour qu'on puisse admettre aujourd'hui cette conclusion dans tous les cas ; on sait que la nature guérit seule un grand nombre de maux ; les médecins sages se contentent d'être les simples spectateurs de ce qui se passe dans beaucoup de cas, & d'aider simplement les forces naturelles en les soutenant. Il existe cependant des circonstances où l'art est nécessaire, où les secours prompts & bien entendus font ce que la nature accablée n'auroit pu faire seule. C'est dans ceux-ci que les remèdes sont nécessaires, & qu'il faut compter sur leur action ; mais il faut savoir bien distinguer ces circonstances. Enfin, il en est d'autres où les médicamens produisent des effets plutôt nuisibles qu'utiles. On ne peut disconvenir que ces trois circonstances relatives à l'usage des remèdes en général, n'ont pas été assez soigneusement observées & distinguées. Je l'ai déjà dit plusieurs fois dans cet ouvrage, la médecine n'a pas eu une marche semblable à celle des autres sciences physiques. Quand celles-ci ont été réduites à l'observation pure & simple des faits, & qu'on a connu l'art de faire des expériences, on auroit dû suivre la même route pour la première ; quoiqu'on n'ait pas encore pris ce parti pour l'art de guérir, il est cependant facile de le prendre ; mais on doit se défaire auparavant d'un grand nombre de préjugés, renoncer à la routine aveugle qui jusqu'ici a guidé trop de médecins, abandonner cette confiance excessive qu'on a eue pour les remèdes, commencer sur nouveaux frais à en observer les effets.

Pour remplir convenablement ce grand objet, il ne faut pas, comme on a coutume de le faire, réunir les malades en trop grand nombre dans les hôpitaux, les voir trop rapidement & comme en passant : on doit plus de respect à la vie des hommes. Les remèdes doivent être administrés seuls, sans mélange, & leurs effets doivent être observés avec beaucoup de soin &

d'exactitude. Un hôpital destiné uniquement à ces observations, est le seul moyen de les faire avec la précision requise. Pour bien distinguer ce qui appartient à la nature d'avec ce qui est dû à l'art, il seroit nécessaire de rassembler dans cet hôpital des sujets attaqués de maladies semblables, & dans des circonstances aussi analogues qu'il seroit possible d'en trouver; en confier plusieurs aux simples efforts de la nature, & en traiter un nombre égal au moyen des remèdes appropriés. En multipliant convenablement ces expériences, on parviendroit à acquérir les seules connoissances positives que l'on puisse posséder sur l'art de guérir.

De la nécessité de changer la forme & l'administration des médicamens, pour perfectionner la matière médicale.

La forme, la préparation, le mélange, la confusion des médicamens est un des plus grands obstacles que la médecine ait à surmonter pour son avancement. C'est une vérité que je n'ai pas craint de répéter un grand nombre de fois, & que je dois répéter encore, en proposant les moyens de perfectionner la matière médicale. Tant qu'on fera usage des remèdes composés de la pharmacopée galénique, tant que la routine continuera à dicter aux médecins les formules compliquées d'un plus ou moins grand nombre de médicamens, on ne pourra jamais rien savoir d'exact sur leurs véritables propriétés. L'ancienne école de Cos employoit des remèdes simples; elle ne se servoit point de ces mélanges informes qui surchargent nos dispensaires; elle ne mêloit point dans les mêmes décoctions une douzaine de plantes qui ne peuvent que les rendre épaisses, visqueuses & dégoûtantes; elle ne connoissoit point les apozèmes compliqués, les tisanes royales; ces indications multipliées qui font la base de l'art de formuler n'existoient point pour elle: simple comme la nature dans ses opérations, elle ne présentoit aux malades qu'un seul remède, & ne les administroit que l'un après l'autre lorsque les circonstances exigeoient qu'on en changeât la nature. Si l'on ne renonce à ce luxe dangereux, introduit par l'ignorance & la superstition, si l'on tient toujours au mélange d'une base médicamenteuse, d'un adjuvant ou auxiliaire, d'un ou de plusieurs correctifs, mélange dont on a fait un art que je ne dois pas craindre de présenter comme illusoire & dangereux, la science restera dans l'état où elle est; accablée de prétendues richesses, elle ne pourra en faire aucun usage. J'oserai le dire encore, l'art de faire ce que l'on appelle *la médecine* n'est, pour beaucoup de monde, que l'art de savoir rédiger une formule, ou de rassembler des médicamens en plus ou moins grand nombre dans la même recette. Le peuple, qui n'entend rien à l'objet véritable de l'art de guérir, a dû admirer & préférer les médecins qui écrivent ou dictent avec rapidité une liste fastueuse de remèdes, dans lesquels il espère trouver des secours prompts. Le plus savant médecin pour le peuple est celui qui est le moins embarrassé, qui se décide le plus vîte, qui a trouvé le plus tôt le remède; la science se réduit pour lui à une mémoire heureuse, qui fournit avec promptitude la plus grande quantité de médicamens.

On sent assez quelle influence ce préjugé populaire a dû avoir sur les hommes qui s'occupent de l'exercice de la médecine, & combien il a dû arrêter les progrès de cette science. Au lieu d'électuaires fameux, de décoctions composées, d'opiats précieux, de pilules multipliées & appropriées à tous les cas, une simple infusion, une matière minérale, végétale ou animale en substance, des sels dont la nature est bien connue, quelques préparations chimiques simples, voilà ce qui doit constituer la matière médicale. Ce n'est qu'en suivant cette espèce d'administration sage & retenue dans sa marche, qu'on remplira l'objet proposé, & que l'on pourra rapprocher l'art d'employer les médicamens pour la guérison des maladies, des autres sciences physiques, dont les progrès n'ont été bien supérieurs à ceux de la médecine, que parce que l'on a suivi, dans cette dernière, une route fort différente de celle qui a conduit à la vérité en histoire naturelle, en anatomie, en physique expérimentale & en chimie. (FOURCROY.)

MATIÈRE MÉDICALE. (*Art vétérinaire.*) La matière médicale vétérinaire est la science des médicamens, c'est-à-dire, des substances dont se sert le médecin vétérinaire dans le traitement des maladies des animaux domestiques.

La matière médicale n'est pas la même pour les animaux & pour l'homme; il ne suffit pas de changer les doses, pour administrer aux animaux les remèdes reconnus efficaces dans les maladies de l'homme. (*Voyez, à l'article* MÉDICAMENS, les raisons de ces différences.) Je renvoie au même article pour tout ce que j'ai à dire sur les médicamens en général, & je passe à la division de la matière médicale.

On a divisé les médicamens en internes & externes, en altérans, évacuans, &c. Quelques auteurs de matière médicale ont adopté l'ordre des naturalistes; d'autres les ont distribués d'après leurs propriétés chimiques; il en est enfin qui, désespérant de trouver une classification exacte, se sont tenus à l'ordre alphabétique.

L'ordre que j'ai adopté est fondé sur les considérations suivantes:

Certains médicamens agissent sur la totalité du corps vivant, sans qu'on puisse déterminer l'organe sur lequel ils portent leur influence d'une manière particulière, ni l'espèce de maladie qu'ils guérissent d'une manière spécifique.

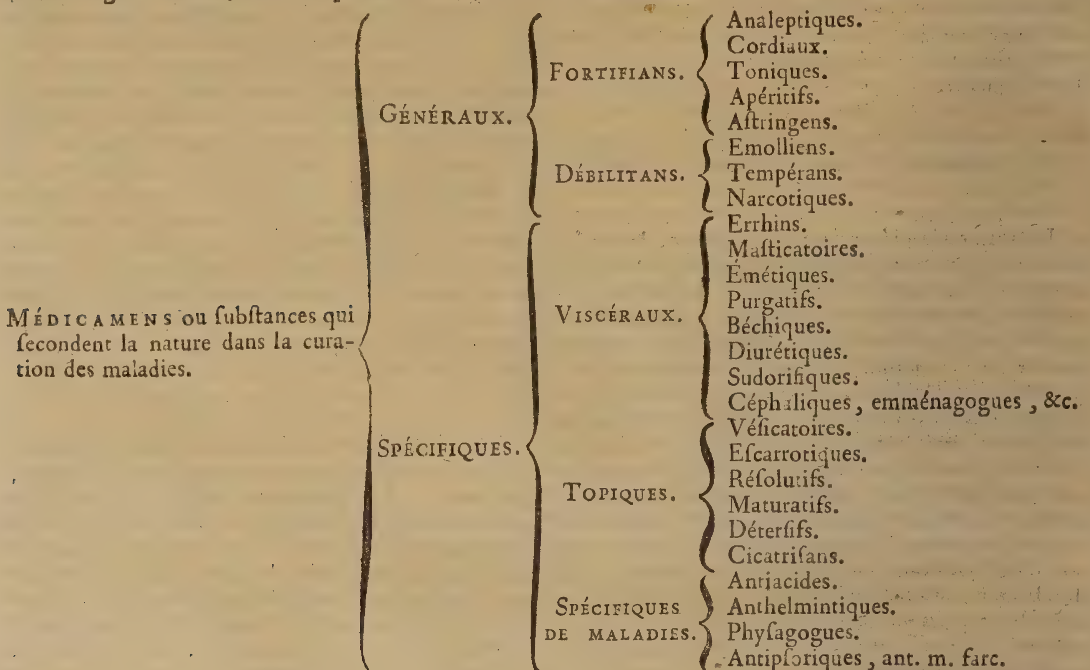
D'autres exercent une action spéciale sur un organe, ou bien ils sont dirigés principalement contre certaines maladies. Je nomme les premiers *médicamens généraux*, & les autres, *médicamens spécifiques*.

Les médicamens généraux augmentent ou diminuent les forces vitales. Je ne fais pas une section particulière des médicamens qui changent la direc-

tion de ces forces, par la raison que les révulsifs ne sauroient agir qu'en élevant le ton & la vie d'une partie du corps; ils appartiennent par conséquent à la section des spécifiques.

Les médicamens que j'appelle *spécifiques* agissent, ou sur un organe ou contre une maladie déterminée. Les premiers sont susceptibles de subdivision; ou leur impression s'exerce sur un organe interne, un viscère, ou sur l'organe cutané; dans le premier cas, je les nomme *spécifiques viscéraux;* dans le second, *topiques* ou *substances chirurgicales.*

Les spécifiques de maladies ne sont pas en aussi grand nombre qu'ils l'étoient au tems où la matière médicale étoit moins avancée. Peut-être qu'un jour on ne reconnoîtra plus de spécifique des maladies. Je n'ai pas cru néanmoins devoir refuser ce titre à certains remèdes, tels que ceux qu'on oppose aux vers, ou qui expulsent les vents intestinaux.



L'ordre que je me suis tracé semble se rapprocher davantage de celui qu'a suivi Bourgelat, que de l'ordre qu'ont adopté les autres auteurs de matière médicale. Je n'ai pas cru devoir diviser, avec l'instituteur des Ecoles vétérinaires, les médicamens en internes & externes, attendu que les émolliens, les astringens agissent absolument de la même manière, soit qu'on les introduise dans l'interieur du corps, soit qu'on les applique sur la peau; j'ai pensé que la distinction des médicamens en ceux qui agissent sur les solides & en ceux qui agissent sur les fluides, étoit trop au-dessous des connoissances médicales actuelles pour mériter une réfutation. En effet, aucun remède ne borne son action à l'une ou à l'autre de ces parties. Je n'ai jamais pu comprendre ce que Bourgelat & d'autres auteurs entendent par altérer les fluides. Les fluides vivent sans doute, mais ils ne forment point de système particulier; ils n'ont point d'organisation particulière; ils appartiennent évidemment au système de solides qui les élaborent, les filtrent & leur servent de réservoir. C'est ainsi que le sang appartient au système vasculaire, la lymphe & les sucs nutritifs, au système cellulaire, &c.; d'ailleurs, aucune maladie ne se borne aux fluides. Ce qu'on appelle la *diathèse phlogistique des humeurs* s'accompagne toujours de la tension & de l'éréthisme des solides; l'un & l'autre état sont dus à l'exaspération des forces vitales qu'on modère par les antiphlogistiques ou tempérans. Les affections cachectiques se lient toujours à l'atonie, à la flaxité des fibres; ces maladies, qui tiennent à l'affoiblissement de la puissance vitale, indiquent les toniques & les astringens.

Je n'ai pas voulu faire une section particulière des évacuans, parce que les cordiaux augmentent la transpiration & poussent par les urines; parce qu'on administre des béchiques uniquement pour calmer la toux; parce qu'enfin, toutes les fois qu'on donne un émétique ou un purgatif, on ne se propose pas de provoquer une évacuation; on a souvent en vue d'opérer une révulsion des forces vitales. Ces sortes de médicamens, ainsi que les errhins & les masticatoires, pourroient tout aussi bien être considérés comme épispastiques que comme évacuans. J'ai cru plus convenable de les appeler *spécifiques de viscères* ou *viscéraux;* d'ailleurs, on ne peut pas augmenter une sécrétion sans augmenter le ton de l'organe chargé de la produire. On connoît, à la vérité, des purgatifs qui sont de leur nature relâchans, tels que les huileux; mais si les laxatifs ne portent

portent pas un ſtimulus direct ſur les inteſtins, ils provoquent la réaction de cet organe ; ils accélèrent le mouvement périſtaltique, ce qui ne ſauroit avoir lieu ſans une augmentation de ton, de vitalité. Je crois avoir juſtifié la claſſification que j'ai admiſe ; je vais maintenant offrir un expoſé ſuccinct des chapitres de la matière médicale, d'après le tableau que j'en ai donné ci-deſſus.

Médicamens généraux.

Fortifians.

Analeptiques. Les analeptiques ſont des ſubſtances qui rendent aux animaux leurs forces & leur embonpoint ; ils diffèrent des alimens proprement dits, en ce qu'ils contiennent beaucoup de ſucs nutritifs concentrés dans un petit volume ; en ce que leur digeſtion & leur aſſimilation ſont faciles. Pour les herbivores, les analeptiques ſont les fourages ſucculens, tirés de deux grandes familles de végétaux ; ſavoir : les graminées & les légumineuſes. Les graminées peuvent, relativement à leur uſage économique, être diſtinguées en celles dont le chaume a quelque conſiſtance, & en celles dont le chaume eſt mou ; les premières ſont dites *céréales*. Les graminées dont le chaume eſt mou, conſtituent les bons prés naturels, & quelquefois artificiels ; les céréales fourniſſent au cheval, l'orge, l'avoine, &c. Les légumineuſes donnent à l'homme leurs graines, aux animaux leurs tiges & leurs feuilles. On fait, avec le triolet, la luzerne, le ſainfoin, d'excellentes prairies artificielles : cette pratique n'eſt pas aſſez étendue. On peut donner des pois, des féves, des lentilles, au cheval ; on peut lui donner de la farine, du pain, des panades aiguiſées avec des liqueurs ſpiritueuſes. Je ne comprends pas le ſon dans le chapitre des analeptiques. On reſtaure les vaches avec des racines de raves, de navets, de carottes, de panais, de ſalſifis, de pommes de terre, de topinambours, ſurtout avec la racine de diſette : tous les agriculteurs éclairés s'accordent à recommander la culture en grand de ce végétal précieux. Les mêmes analeptiques reſtaurent le petit bétail ; on peut dire que la brebis eſt une petite vache, ſeulement elle eſt moins délicate. Quand on veut engraiſſer le gros & le petit bétail, il ne faut pas oublier le ſel. Un excellent moyen de refaire les chevaux, dans beaucoup de circonſtances, eſt de les mettre au vert. On reſtaure les carnivores avec la viande & avec le lait. Les galactophores ſont les analeptiques les plus ſucculens ; car le moyen le plus certain d'augmenter la ſécrétion du lait, eſt de donner des alimens qui produiſent un chyle abondant. Les ſpermatopés ou les ſubſtances qui augmentent l'excrétion ſeminale ſont les aphroſidiaques, c'eſt-à-dire, des analeptiques unis aux cordiaux.

L'indication des analeptiques ſe préſente dans la convaleſcence lorſque la force digeſtive & la force aſſimilative ont recouvré leur activité ; l'état de maladie & celui d'embonpoint contr'indiquent également l'emploi de ces ſubſtances. Leur abus peut être ſuivi de rechute, d'indigeſtion, de météoriſation, de pléthore, d'inflammation. Il faut les combiner avec les toniques, les cordiaux, l'exercice, les frictions ſèches, &c.

Cordiaux. Les cordiaux ſont des ſubſtances qui relèvent ſubitement les forces ; leur action eſt également inſtantanée & rapide ; elles ſont compoſées de principes fugaces, aromatiques & chauds ; elles ſont indigènes ou exotiques, naturelles, ou le produit de l'art. Les cordiaux les plus uſités dans la pratique vétérinaire ſont, parmi les labiées, la plupart des ſauges & des menthes, la méliſſe, l'hyſſope, la lavande, la marjolaine, le romarin, le marrube blanc. Parmi les ombellifères, l'angélique, le fenouil, l'ache, le carvi, l'anis. Les cordiaux exotiques ſont : le poivre, le gingembre, le macis, la noix muſcade, la canelle & le girofle. Les cordiaux produits par l'art ſont : le vin, l'alcool, les huiles eſſentielles, l'ammoniaque, l'eau de luce ; enfin, la thériaque, ce cordial ſi recommandable, la plus célèbre de toutes les préparations pharmaceutiques.

On donne les cordiaux dans la proſtration ſubite des forces, déterminée par un exercice violent, l'inanition, une douleur exceſſive, des convulſions atroces ; dans la ſuppreſſion de l'humeur perſpirable ; dans les maladies éruptives, ſoit critiques, ſoit malignes, qui ſont accompagnées de foibleſſes ; dans les affections putrides, charbonneuſes & gangréneuſes ; dans quelques affections nerveuſes, &c.

Ils ſont contr'indiqués dans la foibleſſe due à la concentration des forces, dans la pléthore, l'apoplexie, les inflammations internes.

Toniques. Les toniques ſont définis par leur dénomination ; ils ſont tous caractériſés par l'amertume. La chimie n'eſt pas encore parvenue à ſaiſir le principe de cette ſaveur. Les toniques les plus uſités dans la médecine vétérinaire ſont la gentiane, l'aunée, l'arnica, la fumeterre, quelques chardons, quelques centaurées, l'abſinthe, la camomille, le quinquina, auquel on peut ſubſtituer l'écorce de marronier d'Inde, celle de ſaule, de tamariſc. Les préparations martiales ſont tout à la fois apéritives & toniques.

Les toniques ſont d'un grand uſage dans notre pratique, principalement pour les bêtes à cornes ; ils ſont utiles dans la foibleſſe d'eſtomac, l'inappétence eſſentielle, les mauvaiſes digeſtions, dont les réſultats ſont des glaires, des acides, des vers dans les premières voies ; dans les météoriſations ; dans l'atonie & la foibleſſe radicale ; dans les maladies bilieuſes, cachectiques, putrides ; dans celles qui ont un type périodique, qui occupent une ſi grande place dans la pathologie humaine.

Les amers ſont funeſtes dans la dyſpepſie ſymptomatique, l'ictère inflammatoire ; leur abus épuiſe le ton.

Les amers ſont antiſeptiques, déſobſtruans, antivermineux, &c.

Apéritifs. Les apéritifs ont une étymologie ridicule. En attendant qu'on change leur nom, je les

définis des substances qui fortifient le système lymphatique ou absorbant ; on les dirige contre des maladies chroniques ; par conséquent ils doivent être moins usités dans la médecine des animaux que dans celle de l'homme. Je place dans le chapitre des apéritifs les deux alcalis fixes, quelques préparations mercurielles, quelques préparations antimoniales ; presque tous les sels neutres, le savon, le foie de soufre, les crucifères, la saponaire, la bardane, la chélidoine, la patience, la ciguë, l'anémone pulsatile.

L'indication de ces substances se présente dans les maladies du système absorbant, telles que la morve, le farcin, la gale, les dartres, les eaux aux jambes, la ladrerie des cochons, la pourriture des moutons & les autres espèces de cachexies ; dans le scorbut, maladie qui n'est pas particulière à l'espèce humaine.

L'abus des apéritifs peut produire toutes les maladies qui indiquent ces substances, & souvent les maladies opposées.

Astringens. Les astringens resserrent les fibres & arrêtent les évacuations. On pourroit faire une très-longue liste de ces substances. Je me borne à l'eau froide, surtout à l'eau glacée ou saturée de quelques sels neutres ; à quelques préparations de fer, de cuivre, de zinc, de plomb, à l'alun, aux acides minéraux convenablement affoiblis. Presque tous les végétaux contiennent le principe astringent ; la chimie a reconnu ce principe, & a perfectionné la tannerie. Les végétaux les plus astringens sont l'écorce de chêne, la noix de galle ; nous employons quelquefois la bistorte, la tormentille, l'écorce de grenade, l'agaric de chêne, le lycoperdon, les fleurs de sumac. Les préparations astringentes les plus simples sont la suie de cheminée, le vieux linge trempé dans le vinaigre, l'eau de rabel.

On donne les astringens à l'intérieur & à l'extérieur ; ils conviennent dans les diarrhées séreuses, dans les dyssenteries, lorsque les symptômes inflammatoires sont dissipés ; dans la foiblesse des intestins qui rend les chevaux vidards ; dans le relâchement des organes uropoiétiques, qui produit le diabetès & le pissement de sang ; la foiblesse générale qui détermine des sueurs abondantes, qui dispose aux cachexies, aux anasarques, aux œdèmes ; dans les hémorragies internes qui ne sont pas trop actives.

Extérieurement on applique les astringens, qu'on appelle alors *styptiques*, pour réprimer les hémorragies, pour modérer la dilatation excessive des vaisseaux sanguins ; ils secondent l'action mécanique des bandages, des suppositoires, des pessoires dans les circonstances de hernies, de chute de l'anus, du vagin. L'administration des astringens exige de la part du praticien une grande sagesse : lorsqu'un flux diarrhéique ou dyssentérique est le résultat d'une crise, il ne cherchera point à l'arrêter lorsqu'il est abondant ou ancien : sa suppression entraîneroit de grands dangers. Lorsqu'une dyssenterie, un pissement de sang, une hémorragie quelconque sont accompagnés de pléthore, d'inflammation, les astringens seroient funestes.

Nota. Les analeptiques augmentent la masse du corps ; ils s'assimilent parfaitement.

Les cordiaux excitent les nerfs, & particuliérement le cerveau.

Les toniques élèvent les forces radicales, dont l'hypomoclion est l'estomac.

Les apéritifs fortifient d'une manière particulière le système absorbant.

Les astringens exercent leur action sur tout le système vivant ; elle est presque chimique, presqu'indépendante de la vie ; elle s'étend jusque sur le cadavre.

Débilitans.

Emolliens. Les émolliens ont la propriété de relâcher, de ramollir, d'assouplir. Je les divise en aqueux, ou relâchans, ou délayans ; mucilagineux ou adoucissans ; huileux ou chalastiques. Les aqueux sont l'eau à la température du corps vivant ; il faut la charger légérement de quelques principes, pour qu'elle ne s'échappe pas trop vîte par les émonctoires. Nous faisons un très-grand usage de l'eau blanche, que nous devrions aiguiser plus souvent avec le nitre & les acides. Les plantes aqueuses sont celles qui contiennent très-peu de principes actifs dans beaucoup d'eau ; telles sont la laitue, l'arroche, l'acante, le pourpier, le bon-henri, les pommes cuites. Les émolliens mucilagineux sont les malvacées, les gommes, les graines de lin, de psylium ; on pourroit ajouter les sucrés, tels que le miel & le lait. Les chalastiques sont les huiles douces & récentes, le bouillon de tripes, les graisses fraîches des animaux.

Les émolliens sont de toutes les substances celles dont on abuse le plus fréquemment en médecine vétérinaire, surtout à l'extérieur. On s'en sert extérieurement pour favoriser la résolution ou la maturation des phlegmons, pour détendre les vaisseaux, les nerfs, dissiper l'éréthisme, les spasmes, les douleurs. Intérieurement ils calment la soif pathologique, délaient, enveloppent les âcres des premières voies. Absorbés ou agissans par sympathie, ils portent leur impression sur les poumons ou les organes uropoiétiques ; ils augmentent la proportion aqueuse du sang, & ils fournissent un véhicule aux sécrétions. On les administre en lavemens, bains, injections, douches, fumigations, linimens, cataplasmes. Ils sont rarement indiqués pour les ruminans. Leurs contr'indications simples & faciles sont cependant rarement apperçues par les guérisseurs.

Tempérans. Les tempérans, qu'on nomme encore *rafraîchissans*, *antiphlogistiques*, sont des substances qui abaissent la température du corps ; ils calment la pyrexie, l'inflammation ; ils modèrent l'éréthisme des solides, & principalement des nerfs ; ils appaisent l'effervescence, la fougue des humeurs, pour parler le langage des humoristes. Les plus usités sont, dans le règne minéral, les acides minéraux très-étendus & quelques sels neutres, particuliérement le sel de nitre & la crême de tartre ; dans le règne végétal, le

vinaigre, l'oseille, l'épine-vinette, un grand nombre de borraginées.

Les tempérans sont indiqués dans les maladies inflammatoires, les fièvres ardentes, les affections accompagnées de douleurs vives & aiguës. Ces médicamens sont, en général, antiseptiques, diurétiques : la crême de tartre & le nitre purgent, les acides fortifient comme astringens. On doit s'abstenir des tempérans lorsque la fièvre & l'inflammation sont nécessaires : leur abus détermine des maladies de foiblesse & suffoque les crises.

Narcotiques. Quelques auteurs veulent qu'on retranche les narcotiques de la pratique vétérinaire. Il résulte de mes propres expériences, que les narcotiques empoisonnent les animaux de la même manière qu'ils empoisonnent l'homme; ils peuvent donc les guérir de la même manière. Ils ne diffèrent des antispasmodiques que par le degré de leur action; les uns & les autres tuent à fortes doses, en suffoquant le principe de la vie, & sans laisser d'altération sensible sur les organes. Les narcotiques & les antispasmodiques éprouvés sur les animaux sont : l'if, la noix vomique, la pomme épineuse, la belladone, la jusquiame, les différentes espèces de ciguës, surtout l'aquatique, l'opium, le coquelicot, le camphre, l'éther, la racine de pivoine, celle de valériane.

Les médecins de l'homme font un très-grand usage des narcotiques; les vétérinaires ne les emploient presque jamais. J'ai vu le succès de l'opium dans le tétanos & le vertige essentiel; j'ai vu le camphre dissous dans l'éther calmer des coliques spasmodiques atroces; j'ai vu une épilepsie, suite du catarre des chiens, céder à la racine de pivoine. L'efficacité des narcotiques, dans les superpurgations, est constatée par des observations dignes de foi. Un jour peut-être les vétérinaires apprendront à manier des remèdes si puissans dans les mains des médecins de l'homme. Leur action est prodigieusement modifiée par l'idiosincrasie d'espèce & d'individus.

Nota. Les émolliens détendent & amollissent les fibres; ils fournissent un véhicule aux humeurs; leur action est presque purement physique; leur indication est opposée à celle des astringens.

Les tempérans détruisent la tension nerveuse & vasculaire; ils calment la chaleur fébrile, l'inflammation; leur indication est opposée à celle des cordiaux.

L'empirisme seul a déterminé jusqu'ici l'indication des narcotiques : leur manière d'agir est si obscure, qu'ils sont placés, par certains auteurs, parmi les fortifians.

Médicamens spécifiques.

Spécifiques qui agissent sur les organes internes.

Errhins. Les errhins sont des médicamens qu'on introduit dans les naseaux : on se propose, dans cette pratique, d'augmenter l'excrétion nasale ou d'exciter l'ébrouement; quand ils produisent ce dernier effet, on les nomme *ptarmiques*. Des injections, des fumigations calmantes sont encore des errhins. Des végétaux fortement odorans, les poudres d'arnica, de tabac, d'ellébore, des moyens mécaniques sont des errhins épispastiques.

On fait usage de ces moyens dans l'enchifrénement pituiteux, l'ophthalmie séreuse, la lunatique, l'apoplexie, l'asphyxie, l'hydropisie du cerveau. Mon collègue Hénou a démontré que les prétendus nerfs olfactifs sont des canaux excréteurs qui donnent issue aux humeurs superflues des ventricules du cerveau. Les ptarmiques sont utiles pour réveiller le principe de la vie; ils suppléent aux émétiques chez les animaux qu'on ne peut pas émétiser. Les contr'indications de ces remèdes sont locales ou générales. Les errhins ne sont pas d'une grande importance : on les remplace par des moyens plus puissans. Les maréchaux en font un abus très-funeste.

Masticatoires. Les masticatoires sont des substances fortement sapides qu'on place dans la bouche des animaux; telles sont les racines d'angélique, d'impératoire, de pyrèthre; le vinaigre, le camphre, le sel de cuisine : toutes ces substances nous sont très-précieuses.

On donne les masticatoires dans le dégoût & l'inappétence idiopathiques; ils fortifient l'estomac comme épispastiques, évacuans; ils ont la même indication que les errhins, & ils leur sont préférables; ils dégorgent non-seulement les glandes salivaires, mais encore toutes les parties supérieures; ils conviennent aux tempéramens phlegmatiques; ils s'opposent à l'obésité : c'est principalement dans les maladies épizootiques que les masticatoires sont des moyens héroïques; ils opèrent, dans ces circonstances formidables, comme révulsifs, antiseptiques & fortifians; ils jouent un plus grand rôle encore dans le traitement prophylactique que dans le traitement curatif. La salive est le véhicule le plus ordinaire des corpuscules loïmiques. Les masticatoires sont contr'indiqués dans la pléthore, dans l'inflammation générale & particulière, dans l'inappétence symptomatique, la maigreur, le ptyalisme, la grossesse.

Émétiques. Les émétiques excitent le mouvement antipéristaltique de l'estomac & provoquent le vomissement; ils ne peuvent être administrés qu'à un très-petit nombre d'animaux domestiques : la nature a refusé aux autres la faculté de vomir. Les explications anatomiques sont insuffisantes pour donner raison de ce phénomène, dont nous ignorons le but. Les émétiques pour le chien, le chat & le cochon sont : l'ipécacuanha, le tartre stibié, le staphisaire, le cabaret, &c.

On peut diviser les indications des émétiques en préservatives & curatives, en évacuantes & révulsives, en locales ou générales. Ils sont funestes dans les inflammations, les spasmes violens, les convulsions, les hernies, les anévrismes, les hémorragies actives; ils sont dangereux dans la grossesse, quoiqu'ils facilitent quelquefois le part; ils peuvent troubler la nature en travail d'une crise; ils opèrent une révulsion sur les parties situées en avant du diaphragme; ils

ouvrent les pores cutanés; leur effet consécutif est d'affoiblir. Gilbert a recommandé l'ipécacuanha contre le vertige abdominal. Nous avons essayé sa méthode sans succès. Cette substance purge le mouton.

Purgatifs. On entend par purgatifs des substances qui rendent les excrétions intestinales plus abondantes qu'elles ne le sont dans l'état naturel. On peut diviser de plusieurs manières les purgatifs : il en est qui stimulent les intestins, & dont l'action, portée à un certain degré, est analogue à celle des vésicatoires; d'autres agissent pour ainsi dire passivement; ils excitent la réaction des intestins; ils résistent aux forces digestives, & sollicitent la nature à les expulser comme des corps étrangers; aussi dit-on qu'ils purgent par indigestion. Les purgatifs de cette classe sont : la manne, les huiles douces, le miel, les fruits mûrs. Dans l'autre classe sont compris les sels cathartiques amers, l'aloès, la rhubarbe, le séné, le jalap, la gomme-gutte, la bryone. Il seroit facile de grossir cette liste.

De tous les médicamens qu'on administre aux animaux domestiques, il n'en est point dont on fasse un usage plus fréquent, un abus plus funeste, que des purgatifs; ils ne peuvent agir qu'en portant un grand trouble dans l'économie vivante. Le mal qu'ils font, est toujours certain; le bien qui doit en résulter l'est rarement. Le cheval est l'animal qui souffre le plus de cette espèce de poison; ce n'est qu'en tremblant qu'on doit lui donner un purgatif. J'ai vu trois chevaux à peu près de la même taille, auxquels on donna la même dose de substance purgative; elle ne produisit aucune évacuation sur l'un d'eux; elle purgea le second & empoisonna mortellement le troisième. Quand on se détermine à administrer un purgatif pour obéir à une indication impérieuse, il faut avoir égard à un grand nombre de considérations importantes. Il est rare qu'on soit obligé d'associer plusieurs drogues purgatives.

Il seroit trop long de détailler toutes les indications des purgatifs. Je les fonde sur les considérations suivantes : les intestins ne sont pas seulement destinés à contenir, à élaborer le chyme pour en absorber le fluide réparateur; ils sont encore chargés d'éliminer des produits superflus & nuisibles. Comme organes de sécrétion, leur activité est augmentée par les purgatifs; comme organes de digestion, ils sont rétablis dans l'intégrité de leurs fonctions par ces substances. Ces stimulans agissent encore sur eux comme épispastiques; ils altèrent le sang & les forces vers le système des vaisseaux mésaraïques, dégorgent les parties précordiales, rompent les déterminations vers la tête & la surface du corps. Les purgatifs exaspèrent les inflammations; leur effet consécutif est d'affoiblir; ils arrêtent toutes les évacuations, à l'exception de celle qu'ils provoquent. En troublant la nature, ils donnent lieu aux métastases & suffoquent les crises. D'après ce que je viens de dire, il est facile de saisir leurs contr'indications. L'emploi de ces moyens redoutables exige les plus grandes précautions; ils doivent être précédés des émolliens, quelquefois de la saignée; il ne faut chercher à évacuer que les matières disposées à l'être, qui sont dans cet état que le père de la médecine, dont nous pouvons souvent nous approprier des aphorismes, appelle *turgescence.* Au reste, ces observations conviennent particuliérement au cheval; les ruminans se purgent avec moins de danger, les fissipèdes avec la plus grande facilité.

Sudorifiques. Il est difficile de définir les sudorifiques. Si l'on veut entendre par-là des substances qui augmentent les excrétions cutanées, on fera entrer dans cette classe la matière médicale presque toute entière. D'après la classification que j'ai choisie, le titre de sudorifiques ne convient qu'aux substances qui agissent particuliérement sur les exhalans de la peau. S'il en est quelques-unes qui jouissent de cette propriété, c'est le tilleul, le sureau, la zédoaire, la serpentaire, le gaïac & les autres bois sudorifiques; l'alcali volatil, l'eau de luce, encore n'y a-t-il que ces deux dernières qui puissent provoquer, chez le cheval, une sueur sensible. J'ai vu des chevaux suer abondamment sous l'influence de l'opium & sous celle des vésicatoires. Les bêtes à cornes ne suent pas aussi difficilement que le cheval, par l'action des remèdes; les chiens ne suent jamais. Les moyens externes, & ceux que suggère l'hygiène, sont plus puissans que les sudorifiques proprement dits pour provoquer une transpiration copieuse.

Quelques auteurs ont vu, dans la rétention ou le reflux de la matière perspiratoire, la cause de presque toutes les maladies; ils ont pris souvent l'effet pour la cause. Quoi qu'il en soit, la transpiration cutanée est d'une très-haute importance; cette fonction a occupé les physiologistes & les chimistes, & a donné lieu à un grand nombre d'observations & d'expériences. Si elle est troublée, il peut en résulter des maladies aiguës & des maladies chroniques. Les maladies aiguës sont le tétanos, la fourbure, la fortraiture, les inflammations du poumon, des intestins, &c. Les sudorifiques sont préservatifs dans ces cas : la maladie développée, ils sont rigoureusement contr'indiqués. Les maladies chroniques sont des gales, des dartres, des eaux aux jambes, des farcins, des morves; on les donne enfin à titre d'*alexipharmaques*, quand on cherche à expulser par les pores un délétère quelconque.

Diurétiques. On a défini les diurétiques des substances qui augmentent la sécrétion des urines, & on a rangé dans cette classe les remèdes les plus disparates, tels que les cantharides & les semences froides, les alcalis fixes & le vinaigre, l'alkekenge & la térébenthine. Mais si l'on peut dire avoir produit un effet, parce qu'on a écarté l'obstacle qui s'opposoit à sa production, on sera forcé de reconnoître autant de diurétiques qu'il existe de circonstances dans lesquelles la sécrétion des urines peut être troublée; on ne pourra refuser le titre de diurétique à aucune substance médicinale. Je pense qu'on ne doit l'accorder qu'à celles qui portent une action directe sur les voies urinaires. Nous n'avons des observations précises que sur un très-petit nombre de diurétiques. Un chirurgien anglais a fait des expériences sur lui-même, des-

quelles il en résulte que les substances les plus diurétiques sont : la potasse, le nitre, l'huile essentielle de genièvre. Je les place dans ma liste, & j'ajoute l'oignon, l'ail, la scille, l'uva ursi, le savon blanc, la térébenthine, les cantharides, l'iris, le colchique. Les autres spécifiques des voies urinaires, qui agissent d'une manière opposée, sont le camphre, l'opium, les mucilagineux, particuliérement la graine de lin.

On donne les diurétiques pour exciter la sécrétion des urines, pourvu toutefois que rien ne s'oppose à leur excrétion, ce dont il est important de s'assurer. L'obstacle qui s'y oppose, est quelquefois un calcul, ce qui indique une opération chirurgicale, ou certains médicamens qu'on nomme *lithontriptiques;* il est plus facile de décomposer les calculs des animaux que ceux de l'homme. Dans l'emploi des diurétiques, on se propose quelquefois d'expulser, par les urines, des humeurs qui s'accumulent dans des cavités ou dans le tissu cellulaire; on les administre aussi pour favoriser une crise qui doit se faire par les reins. La sécrétion des urines est quelquefois suspendue par des inflammations, des spasmes : de là l'indication des diurétiques adoucissans, antispasmodiques, froids. La sécrétion de l'urine est, jusqu'à un certain point, en rapport inverse avec celle de l'humeur perspiratoire.

Béchiques. La plupart des auteurs qui ont écrit sur la matière médicale ne parlent pas des béchiques; il existe cependant des substances qui agissent sur le poumon d'une manière spécifique : les unes stimulent cet organe & facilitent l'expectoration; les autres lubréfient les bronches & calment la toux; de là dérive la distinction des béchiques, en adoucissans, en stimulans & incisifs. Le kermès minéral, l'oxymel, l'hyssope, le marrube blanc, le soufre, les baies de genièvre sont dans la première classe; la seconde renferme les mucilagineux, les sucrés, le miel, la réglisse; les décoctions de raves, le lait, conviennent aux vaches dont le poumon est irrité. Lorsque l'animal malade ne prend pas spontanément les béchiques, il faut les lui donner en bols, en gargarismes & en fumigations. Chez l'homme, le meilleur expectorant est l'émétique; ce moyen a quelquefois réussi sur le chien : les vésicatoires & la saignée débarrassent promptement l'organe pulmonaire.

Les animaux domestiques, & particuliérement le cheval, sont extrêmement sujets aux maladies de poitrine. Ces affections sont inflammatoires, ou nerveuses ou catarrales; elles indiquent des béchiques adoucissans, ou antispasmodiques, ou stimulans. Ces différentes indications peuvent se présenter dans la même maladie. Le poumon est un organe peu sensible; il sympathise foiblement avec le reste de l'économie vivante; ses fonctions n'en sont pas moins de la plus haute importance; il se charge aisément d'une maladie, il s'en débarrasse de même : de là la grande puissance des vésicatoires dans les maladies pulmonaires. Il faut se défier de la disparition des symptômes qui les caractérisent : elle annonce quelquefois la délitescence, quelquefois la gangrène.

Céphaliques, spléniques, hépathiques, &c. Les substances qu'on qualifie de céphaliques, de spléniques, d'hépatiques, ne méritent pas une grande attention de la part du praticien vétérinaire. Je n'admets aucune différence entre les céphaliques & les cordiaux, si ce n'est peut-être que les céphaliques sont plus aromatiques, & les cordiaux plus spiritueux : les spléniques & les hépatiques sont absolument identiques; ils sont pris dans la classe des amers & dans celle des apéritifs. Les symptômes pathognomoniques des obstructions du foie & de la rate sont très-difficiles à saisir dans les animaux domestiques; d'ailleurs, le traitement de ces affections chroniques est trop dispendieux pour que le vétérinaire ose l'entreprendre. Les emménagogues, qui jouent un si grand rôle dans la pratique de la chirurgie humaine, entrent à peine dans la nôtre; il n'est pas nécessaire d'en donner ici les raisons; il nous importe néanmoins quelquefois de seconder les efforts de la matrice, trop foible pour expulser le fœtus ou son délivre : les toniques & les cordiaux remplissent cette indication. La rhue, la sabine, la matricaire, l'armoise ne sont pas sans efficacité sur les femelles des animaux domestiques : on les administre pour faciliter le part, ou pour allumer les desirs amoureux.

Nota. Les émétiques peuvent purger, & les drastiques faire vomir; la même substance pousse par les urines ou par la transpiration, selon la disposition du sujet. Il est donc bien difficile de faire une classification méthodique des médicamens.

Topiques.

Vésicatoires. Les vésicatoires sont des médicamens qu'on applique sur une certaine étendue de la surface externe, pour faire de cette partie un centre fluxionnaire; ils agissent en excitant de la chaleur & de la douleur : la thérapeutique ne possède pas d'armes plus puissantes. Les vésicans dont on fait le plus d'usage dans notre pratique, sont la mouche cantharide, le scarabée des maréchaux, l'ellébore blanc & le noir, l'euphorbe, la pierre à cautère, l'arsenic & le sublimé corrosif.

Quoiqu'il ne soit pas permis de se livrer à des théories dans l'exposition d'un art dont les observations & les faits doivent faire toute la richesse, la théorie de l'action des vésicatoires est si belle, elle offre si peu d'hypothèses, tant de vues de pratique, spécialement dans le traitement des maladies des animaux domestiques, que je ne crois pas devoir me refuser à en faire le principal sujet d'un article. (*Voyez le mot* VÉSICATOIRE.)

Il n'est point d'ordre de maladies qui ne puisse admettre, dans quelques cas, l'application des vésicatoires. Les fièvres inflammatoires ne les excluent pas toujours. On oppose ces moyens puissans à des maladies sporadiques ou épizootiques, générales ou particulières, aiguës ou chroniques : comme remèdes curatifs, comme prophylactiques, ils sont souvent

la base du traitement; un grand nombre de vétérinaires pensent qu'ils sont la seule ressource que nous possédions dans les épizooties. Les inconvéniens que présentent quelquefois les épispastiques ne sont pas proportionnés aux grands avantages que nous en retirons presque toujours : ils diffèrent en cela des autres remèdes héroïques.

Escarrotiques. Les épispastiques enflamment, brûlent la partie sur laquelle ils sont appliqués; les escarrotiques produisent absolument le même effet; leur énergie est même en général plus grande; il n'est pas permis de confondre ces moyens. Les escarrotiques sont des remèdes purement chirurgicaux : le praticien vétérinaire en fait l'usage le plus fréquent & le plus heureux; il emploie quelquefois des caustiques, très-souvent le cautère actuel; l'arsenic, le réalgar, l'orpiment, le sublimé corrosif, la pierre infernale, l'eau mercurielle, le beurre d'antimoine, le vert-de-gris, les acides minéraux, les alcalis caustiques, la chaux vive, l'alun calciné lui servent de cautère potentiel; c'est avec le fer qu'il donne le *feu*, une des opérations les plus importantes de la chirurgie vétérinaire.

Les vétérinaires emploient indifféremment le cautère actuel & le potentiel : ce dernier a l'avantage de pouvoir être gradué depuis les étoupes sèches jusqu'au muriate suroxigéné d'antimoine; il est préférable quand on veut soutenir l'inflammation & la suppuration d'un ulcère, & dans quelques autres circonstances, telles que la morsure des animaux venimeux & enragés. On peut introduire un caustique dans des lieux inaccessibles au cautère actuel; hors de ces cas, qui sont très-rares dans la pratique vétérinaire, on donne la préférence au cautère actuel quand on veut changer la nature d'un ulcère, le localiser, le fixer; pour faciliter l'exfoliation de os, arrêter la gangrène, réprimer les hémorragies, fortifier les tendons & les articulations, résoudre les tumeurs froides ou les amener à suppuration. Il faut espérer que l'*adustion* produira un jour, entre les mains des chirurgiens de l'espèce humaine, autant d'avantages qu'en obtiennent les vétérinaires. L'opération du feu & celle des sétons, sur lesquels roule presque toute la pratique des maréchaux, n'entraînent pas autant d'inconvéniens que la saignée & les purgatifs, dont ils n'abusent pas moins.

Résolutifs. Une tumeur ne sauroit se terminer d'une manière heureuse sans un juste degré d'inflammation. C'est à soutenir, ou enfin à modérer cet effort du principe conservateur, que se borne le ministère du chirurgien vétérinaire qui veut produire la résolution d'une tumeur. Les résolutifs sont donc, selon les circonstances, des émolliens ou des stimulans.

On appelle *restrinctifs* des médicamens dont l'action consiste plutôt à prévenir la formation d'une tumeur qu'à la résoudre; tels sont : l'eau froide, la glace, les dissolutions de sels neutres, surtout celle d'alun, l'extrait de saturne, le vinaigre. Si ces moyens sont inefficaces, si l'on n'a pas été appelé assez tôt pour en faire usage, si l'appareil est inflammatoire & développé, les émolliens & les anodyns conviennent; on les administre en bains, douches, fumigations, linimens, embrocations, & surtout en cataplasmes : les vétérinaires préfèrent dans ces cas la mauve & l'onguent populeum. S'il faut combattre la douleur, cet élément terrible de l'inflammation, on fait des applications de ciguë, de jusquiame, de belladone; on saigne, on administre des tempérans. Si au contraire la tumeur est peu ou point enflammée, on a recours aux spiritueux, aux teintures, à l'alcali volatil, aux épispastiques, enfin au cautère actuel. L'onguent mercuriel convient pour réduire l'engorgement des glandes. Il ne faut pas provoquer la résolution des tumeurs malignes ou critiques, à moins qu'elles ne se forment sur des parties nobles & délicates.

Maturatifs. La résolution n'est pas toujours dans le sens de la nature. Pour que la purulence ait lieu, un certain degré d'inflammation est encore nécessaire; les émolliens & les stimulans sont par conséquent maturatifs selon les circonstances. Un grand nombre de substances comprises dans le chapitre précédent entrent dans celui-ci : on peut ajouter quelques onguens, tels que celui de Lanière, l'onguent basilicum, le digestif, les graisses & les huiles oxidées, &c. On soutient la suppuration de l'ulcère par les mêmes moyens qui ont fait ouvrir la tumeur.

Détersifs. Un abcès ayant place à un ulcère, si cette seconde affection étoit simple & bénigne, elle marcheroit d'elle-même à la cicatrisation; mais un grand nombre de complications peuvent le dénaturer : elles sont internes ou externes; celles qui sont locales indiquent les détersifs. Il existe donc autant de détersifs que de circonstances qui peuvent compliquer localement les ulcères; il en est donc d'émolliens, de stimulans, d'antiseptiques, d'antivermineux, d'escarrotiques. Je place ici un grand nombre de substances comprises dans les chapitres précédens, & j'ajoute la chélidoine, l'aristoloche, la rhue, la térébenthine, l'urine humaine, la salive de chien, le suc gastrique, l'eau de chaux, l'eau phagédénique, l'oxigène, l'huile empyreumatique, l'onguent ægyptiac, le styrax. Le cautère actuel sera toujours le détersif le plus efficace : l'instrument tranchant est néanmoins quelquefois plus avantageux.

L'emploi des détersifs exige presque toujours, de la part du chirurgien, des connoissances médicales étendues. Le vétérinaire ne doit pas oublier, en traitant les ulcères, qu'il ne suffit pas de guérir, mais qu'il doit encore guérir dans le moins de tems possible.

Cicatrisans. Lorsqu'un ulcère est détergé, qu'il marche à la cicatrisation, l'art possède quelques moyens d'accélérer cette opération de la nature. Ces moyens sont toujours analogues à l'état de l'ulcère : il n'existe donc pas de cicatrisans spécifiques. Selon les circonstances on met en usage les émolliens, surtout les chalastiques, les spiritueux, les astringens. Les substances absorbantes sont le plus souvent

usitées, parce que c'est pour l'ordinaire une humidité surabondante qui s'oppose à la cicatrisation. Les étoupes sèches remplissent très-bien cette indication; elles offrent en outre des avantages mécaniques. L'art de ménager les appareils contribue beaucoup à la formation des cicatrices, & à prévenir leur difformité. Le chirurgien doit veiller à la formation de ces pellicules. Les contr'indications des cicatrisans sont les mêmes que celles des résolutifs : leur emploi prématuré trouble la nature, éloigne la cicatrisation.

Nota. Les *topiques* diffèrent des médicamens *internes*, pricipalement en ce que leur activité peut être très-grande, & cependant se borner au tissu organique qui reçoit leur impression. On ne doit pas conclure de là que les remèdes externes n'ont jamais d'effets intérieurs; on ne doit pas en conclure non plus que les topiques peuvent toujours suffire au traitement des affections externes. Le chirurgien vétérinaire, dépourvu des principes médicaux, est incapable de pénétrer plus loin que la surface sur laquelle il agit; il opère en aveugle. A mesure que la médecine fait des progrès, la théorie des topiques s'étend. Un jour peut-être notre pratique parviendra à suppléer, par des topiques, les remèdes qu'on introduit avec tant de peine dans l'estomac des animaux. On n'a pas besoin du système des absorptions pour expliquer l'action purgative & diurétique de certaines substances appliquées sur la surface cutanée.

La même affection externe peut, dans ses différentes phases, admettre les substances de toutes les classes qui constituent la section des topiques : c'est ainsi que les restrinctifs n'ayant pu prévenir la formation d'une tumeur, les émolliens & les anodyns sont nécessaires pour calmer l'inflammation qui s'est développée : on excite ensuite la nature dans la vue de faciliter la résolution. Cette terminaison n'est pas toujours possible, elle n'est pas toujours favorable. On a recours aux maturatifs afin de hâter la formation de l'abcès : l'abcès ouvert devient un ulcère dont on soutient la suppuration au moyen des digestifs; il se vicie, il se complique de différentes manières. On tâche, à la faveur des déterfifs, de le rendre simple & benin : les déterfifs les plus énergiques sont pris parmi les escarrotiques. Une tumeur, un ulcère sont quelquefois le résultat d'un effort de la nature; on seconde ses vues par un vésicatoire : ce moyen puissant prévient des métastases redoutables; il peut même reproduire la tumeur qui a disparu, l'ulcère qui s'est desséché.

Spécifiques de maladies.

Antiacides. Les antiacides, improprement nommés *absorbans*, neutralisent les aigres qui se sont formés dans les premières voies. La matière médicale, éclairée par la chimie, s'est débarrassée d'une foule de substances prétendues absorbantes; elle ne reconnoît pour antiacides, que les alcalis & les corps alcalescens, tels que la chaux, la magnésie, le savon.

L'indication des antiacides s'offre souvent dans la pratique vétérinaire; elle se manifeste par des signes très-sensibles, surtout chez les bêtes à cornes & les jeunes animaux. Les acides des premières voies peuvent donner lieu à de grands désordres; l'emploi des remèdes qui les neutralisent, exige des précautions. Les antiacides peuvent, dit-on, prévenir la formation du calcul. Cette observation ne sauroit se rapporter au cheval.

Physagogues ou *carminatifs*. Ces remèdes offrent des ressources merveilleuses au praticien vétérinaire. Il se développe souvent des fluides gazeux dans les estomacs des ruminans & les intestins des solipèdes; la chimie nous a fait connoître la nature de ces gaz. L'empirisme, plutôt que la chimie, nous a fait connoître les moyens de les condenser & de les expulser : les plus énergiques de ces moyens sont l'éther, les alcalis & les substances alcalescentes, le nitre dissous dans l'eau-de-vie. Tous les réfrigérans sont carminatifs; l'usage de la glace exige la plus grande prudence. Les toniques, les cordiaux, les antispasmodiques, les tempérans, préviennent les météorisations en s'opposant aux causes qui peuvent les déterminer; ces remèdes sont quelquefois indiqués quand elles existent. Les règles de l'hygiène sont les plus sûrs préservatifs d'un accident aussi fréquent qu'il est redoutable. Lorsque les carminatifs sont inefficaces, on pratique sur le bœuf une opération chirurgicale qui est à peu près impraticable sur le cheval.

Anthelmintiques ou *vermifuges*. Les anthelmintiques ou vermifuges sont les spécifiques qu'on oppose aux vers des animaux : les plus communs sont les œstres, les strongles, les ascarides, les crinons, les douves, le tænia ou ver solitaire, le tænia globuleux. Ces animalcules viennent-ils du dehors? se forment-ils dans le corps des grands animaux? Il est difficile de répondre à ces questions. Les signes des maladies vermineuses sont en général équivoques. Les vermifuges les plus efficaces sont, outre les purgatifs, la racine de fougère mâle, la racine de mûrier, la santoline, tous les amers, le calomélas, l'esprit-de-vin, & au-dessus de tous, l'huile empyreumatique, d'après les expériences multipliées de M. Chabert, directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

Antipsoriques, *antifarcineux*, *ant.*, &c. Dans ce dernier chapitre de la matière médicale, je dirai un mot de ces médicamens qui tiennent une si grande place dans les vieilles pharmacologies, & dont les noms commencent par *anti*. Ceux dont le praticien vétérinaire fait un usage fréquent sont les antipsoriques, les antifarcineux, les antimorveux. La gale, le farcin, la morve paroissent liés par une étroite analogie; cependant la gale, lorsqu'elle est simple, est facile à guérir; le farcin est ordinairement très-rebelle; la morve est presque toujours incurable. Les antipsoriques les plus usités dans notre pratique sont le soufre, les mercuriaux, les antimoniaux, les apéritifs intérieurement; à l'extérieur,

presque tous les topiques irritans; pour les moutons, un mélange de suif & de térébenthine. Les antifarcineux sont, intérieurement, les apéritifs, & surtout l'æthiops minéral; à l'extérieur, le feu. Les antimorveux ne sont pas encore connus; on les trouvera peut-être un jour parmi les spécifiques de la maladie vénérienne de l'homme. (GROONIER.)

MATIÈRE MORBIFIQUE. (*Pathologie générale.*) Dénomination générale, par laquelle on désigne toute substance humorale, qui, travaillée dans l'organisme animal, & devenue peu propre à sympathiser avec ses lois, y excite des troubles plus ou moins grands, plus ou moins durables, jusqu'à ce qu'elle ait été rejetée au dehors ou placée dans un lieu où elle puisse moins nuire. La matière morbifique, chez les Anciens, étoit le résultat d'une détérioration dans l'une des quatre humeurs primitives, qu'ils regardoient comme propre au corps. Le plus grand nombre des Modernes la regardent aujourd'hui comme le produit d'un travail établi dans les organes de sécrétion, travail qui amène toujours après lui une mixtion étrangère aux lois de la vitalité, & qui, sous ce rapport, doit toujours être expulsée du domaine de la circulation. C'est dans les ouvrages d'Hippocrate, de Sydenham, d'Hoffmann, de Boerhaave & de Van-Swieten qu'on trouve un développement de théorie qui met l'histoire de la matière morbifique dans tout son jour. Quelques Modernes, peu satisfaits des notions qu'ils y ont puisées, ont cru devoir en nier l'existence. C'est dénouer le nœud gordien d'une manière fort expéditive; mais comme une négation est une fort mauvaise solution, il leur reste toujours à fonder, d'une manière plus certaine, les principes de leurs assertions. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* CRISE, COCTION, SUPPURATION & PUS.) (PETIT-RADEL.)

MATIÈRES STERCORALES OU FÉCALES. (*Voyez les articles* EXCRÉMENS & SELLES.)

MATIN. (*Hygiène générale.*) On désigne ainsi la partie du jour qui, commençant au moment où le soleil paroît sur notre horizon, se continue jusqu'à ce que cet astre arrive vers notre zénith, quelles que soient les saisons dont les diverses apparences sont établies sur cette ascension. Le matin est pour les opérations du corps, comme pour celles de l'entendement, un tems de calme dont doit profiter l'homme studieux qui veut travailler de la manière la plus convenable pour donner de la perfection à ses ouvrages. Le cardinal de Bernis en fait une si brillante description, que nous cédons volontiers au plaisir de la transmettre ici.

Des nuits l'inégale courière
S'éloigne & pâlit à nos yeux;
Chaque astre, au bout de sa carrière,
Semble se perdre dans les cieux.
Des bords habités par le Maure,
Déjà les Heures de retour
Ouvrent lentement à l'Aurore
Les portes du palais du Jour.
Quelle fraîcheur! L'air qu'on respire
Est le souffle délicieux
De la Volupté qui soupire
Au sein du plus jeune des dieux.
Déjà la colombe amoureuse
Vole du chêne sur l'ormeau;
L'Amour cent fois la rend heureuse
Sans quitter le même rameau.
Triton sur la mer applanie
Promène sa conque d'azur,
Et la Nature rajeunie
Exhale l'ambre le plus pur.
Au bruit des Faunes qui se jouent
Sur les bords tranquilles des eaux,
Les chastes Naïades dénouent
Leurs cheveux tressés de roseaux.
Dieux! qu'une pudeur ingénue
Donne de lustre à la beauté!
L'embarras de paroître nue
Fait l'attrait de la nudité.
Le flambeau du jour se rallume,
Le bruit renaît dans les hameaux,
Et l'on entend gémir l'enclume
Sous les coups pesans des marteaux.
Le règne du Travail commence;
Monté sur le trône des airs,
Le Soleil promet l'abondance
Et les plaisirs à l'Univers.

L'homme de peine, qui suit les lois prescrites par la nature, quitte alors son lit pour reprendre les occupations journalières qui doivent fournir aux nécessités urgentes de sa vie. Son organisme, soumis aux influences d'un soleil renaissant, en reçoit une nouvelle vigueur. L'intempérance du jour précédent ou la paresse, qui retient sa victime sur le lit de la mollesse, en fera bientôt un de douleur, par l'habitude contractée de respirer long-tems l'air impur d'un appartement fermé. Insensiblement l'inertie s'établit dans les puissances musculaires; les sens s'engourdissent faute d'être excités par leurs stimulans nés; & les sensations comme les perceptions, se faisant d'une manière peu vive, les grandes opérations de l'ame se ressentent de l'inertie qu'ont acquise les organes dans une veille précédemment plus ou moins fatigante par le trop d'exercice qu'on a pris. Mais l'homme qui a passé sagement la nuit, d'après l'injonction que lui en fait la nature, éprouve à son réveil une sérénité d'ame, indice d'un travail facile à celui qui se livre à de hautes spéculations, quel que soit le genre de son application. L'homme de main met plus d'énergie dans l'exertion des efforts que demande l'emploi de ses moyens; il s'applique avec plus d'attention à son ouvrage, quand celui-ci comporte la réflexion. Les heures du matin sont donc aussi bien celles dont doit profiter l'homme de génie, comme elles sont les plus propres à ranimer le pouvoir d'une santé incertaine; aussi est-ce écouter ses intérêts sur l'un & l'autre point, que de se lever de bonne heure, après un sommeil suffisamment restaurateur.

Les praticiens ont donné, & avec raison, une attention particulière au tems du matin; son influence, en effet, se manifeste en certaines maladies, notamment dans les douloureuses & celles qui prennent par accès. Ainsi, chez le goutteux, le paroxysme qui avoit duré toute

toute la nuit, s'adoucir au point du jour, & tellement que les malades, tourmentés dès que le soleil est sous l'horizon, soupirent après son retour, que l'expérience leur a appris à ne point desirer en vain. Les fièvres paroxysmales éprouvent également un bien grand adoucissement à cette première époque de la journée, tems où les couloirs s'ouvrent pour débarrasser le corps des hétérogénéités qui s'en échappent par les sécrétoires. Le pouls & la respiration sont plus calmes, l'entendement plus sain; les excrétions critiques sont plus abondantes, & tous les troubles, ou la plupart, qui avoient régné la nuit, disparoissent pour laisser à la nature le tems de reprendre de nouvelles forces; aussi, quand il s'agit de porter un jugement sur une maladie quelconque, importe-t-il, & beaucoup, de choisir ce tems pour en comparer les phénomènes avec ceux qu'on a observés le soir précédent. Le matin est encore le tems que l'on choisit pour solliciter & opérer quelques évacuations qui, dans ce tems de calme, peuvent moins occasionner de trouble qu'à toute autre époque du jour; aussi est-ce celui qu'on choisit pour émétiser ou purger les malades dans les fièvres rémittentes, dont les paroxysmes sont aggravés par le séjour de la bile ou de quelques autres impuretés dans les premières voies. C'est encore l'époque du jour que choisissent les chirurgiens pour faire les grandes opérations, tant à raison de l'état de tranquillité où sont ordinairement alors les malades, qu'à cause des avantages d'une lumière naturelle dont jouit l'opérateur, avantages qu'aucun moyen factice ne peut remplacer. (PETIT-RADEL.)

MATRICAIRE ou ESPARGOUTE. (*Matière médicale.*) Cette plante, *matricaria foliis compositis, planis, ovato-incisis, pedunculis ramosis*, Linn., est ainsi nommée parce qu'elle a été consacrée pour les maladies de la matrice. On la cultive aisément dans les jardins. On emploie, en médecine, ses fleurs & ses feuilles de la même manière que celles de l'armoise: elles sont un puissant spécifique contre la suppression des règles & des vidanges, la passion hystérique & les fleurs-blanches, lorsque ces maux dépendent de l'atonie des organes.

La matricaire est encore propre à chasser les vers, les vents, les graviers; on la prescrit en infusion & en décoction, pour l'intérieur, à la dose d'une pincée jusqu'à trois.

Vogel prétend que l'odeur seule de la matricaire suffit pour faire terminer des accès hystériques; on en injecte la décoction dans le vagin, dans les maladies de la matrice: extérieurement, elle est recommandée contre les douleurs fixes & les tumeurs des mamelles.

Il y a une autre espèce de matricaire qui croît sur le sommet des Alpes, *achillea foliis pinnatis, pinnis longis, acutis, subhirsutis, rarò dentatis*, Haller. Son odeur est âcre & aromatique: on la distille, & on emploie son eau comme céphalique, utérine & vulnéraire. Haller dit que les habitans des Alpes la nomment *genipi*. (MACQUART.)

MATRICE (Maladie de la). (*Médecine-pratique.*) Les affections morbifiques qui attaquent la matrice sont extrêmement multipliées. Comme tous les autres viscères, elle est exposée aux congestions inflammatoires & à leurs suites, aux engorgemens lents & aux accidens qui en dépendent, comme squirre & carcinome; aux congestions de liquides séreux, d'où son hydropisie. Ajoutez à ces maladies redoutables, les spasmes qui l'agitent, son engouement quelquefois douloureux par le sang des menstrues, & vous n'aurez pas encore une idée complète des accidens qui l'accablent. Il me paroît utile de considérer plus particuliérement dans cet article, les affections les plus graves auxquelles elle est assujettie: les autres maladies seront traitées en leur lieu. Je commencerai par l'inflammation. Je distinguerai celle qui arrive hors le tems des couches, d'avec celle qui a lieu par suite des phénomènes morbifiques de l'accouchement. Pour suivre un ordre aussi régulier que cela soit possible, je placerai à la suite les maladies qui naissent de l'inflammation de l'utérus, hors le tems des couches.

§. Ier. *Inflammation de l'utérus hors le tems des couches.*

En parlant du sang des menstrues, j'ai fait connoître comment sa stase dans l'utérus occasionnoit un engorgement qui se terminoit quelquefois par l'inflammation, particuliérement chez les sujets d'une constitution sanguine & bilieuse, chez les filles qui avoient le sang épais & privé de sérosité. S'il séjourne dans la matrice, il acquiert par le tems une acrimonie qui donne naissance à l'irritation du viscère qui le renferme, d'où résulte son inflammation. La suppression des menstrues est aussi une cause d'inflammation de matrice; les vaisseaux restent engorgés parce que le fluide qu'ils contiennent, ne trouvant point d'issue par leurs extrémités, continue à s'y amasser avec le tems, & forme une congestion qui devient inflammatoire. Le même accident a lieu par défaut d'écoulement suffisant; mais les symptômes sont plus lents à se manifester, parce que l'engorgement se forme d'une manière insensible. Les injections astringentes occasionnent aussi la même maladie; en crispant les vases de la matrice, elles empêchent la liberté de la menstruation & déterminent, dans les canaux du viscère plus contracté, une stase qui se termine quelquefois par inflammation.

L'hystéricisme, qui est ordinairement un effet de la pléthore de l'utérus, donne naissance à l'inflammation chez les sujets très-sanguins. Il en est de même des filles attaquées de fureur utérine; cette maladie dégénère souvent en phlogose de la matrice. Le trouble que cette affection occasionne dans toute la machine contribue beaucoup à la naissance de l'inflammation. Les méditations qui ont pour objet les plaisirs de l'amour irritent l'utérus, fixent une plus grande quantité de sang dans ses vaisseaux, & se terminent quelquefois par l'inflammation de ce viscère.

L'abstinence des jouissances des mêmes plaisirs, parmi les filles d'une constitution vigoureuse, occasionne une pléthore dans les parties internes de la génération, qui peut être suivie de congestion inflammatoire. De toutes les causes d'irritation, la masturbation trop fréquemment répétée, est sans contredit la plus prompte & la plus violente; elle épuise les sinus de la matrice; elle excite un spasme continuel dans ses vaisseaux. La fréquence des jouissances dessèche le sang qui se porte à ce viscère, en dissipant la partie la plus séreuse : les liquides ne circulent plus avec liberté dans les ramifications capillaires, & la matrice s'enflamme.

La suppression du flux hémorroïdal fait passer le sang des vaisseaux du rectum dans ceux de l'utérus. Comme le fluide qui a stasé long-tems dans les parois de cet intestin s'imprègne facilement des fluides irritans qui sont mêlés aux excrémens, il devient plus acrimonieux; il agace la matrice & l'enflamme. La même maladie tire sa source du défaut d'écoulement des fleurs-blanches ou de l'humeur de la gonorrhée; mais, dans ce dernier cas, l'inflammation est moins vive; elle tient du caractère des inflammations humorales. Ses symptômes sont plus modérés, & la marche de la maladie est plus lente, à moins que l'humeur qui a formé la métastase n'ait acquis une acrimonie intense.

Les vices du sang, parmi lesquels on comprend son épaississement & sa séche esse, un caractère pituiteux, le levain dartreux, sporique, érésipélateux; son infection par un virus variolique, vénérien; les métastases purulentes; la suppression prématurée des exutoires, des cautères, des setons & des vésicatoires; les humeurs rhumatismales errantes, les humeurs morbifiques qui n'ont pas été expulsées par une crise complète, &c.; telles sont, en général, les causes internes de l'inflammation de l'utérus.

Les externes sont : les coups reçus dans la région hypogastrique, les lésions de la substance de ce viscère, les travaux fatigans, comme la marche trop long-tems continuée, & tous les efforts qui tendent à pousser le sang dans les vaisseaux de cette partie, en maintenant les muscles du tronc dans une contraction durable; le refroidissement subit & violent des extrémités, quand le sang a été raréfié par un mouvement considérable; l'application des corps froids sur les parties naturelles & la région hypogastrique, comme les bains glacés, les boissons froides après un exercice violent. On pourroit joindre aux causes dont j'ai fait l'énumération, les efforts répétés qu'occasionnent les vomissemens qu'on ne calme point, les contractions spasmodiques qui sont la suite de l'emportement ou de la colère, les passions vives & le spasme habituel de l'utérus.

Comme le poumon s'enflamme quand la plèvre est enflammée, de la même manière l'inflammation de la vessie & du rectum se communique à la matrice, & particuliérement celle de la vessie, par rapport à leur adhérence mutuelle & aux anastomoses fréquentes de leurs vaisseaux.

Quand je parlerai de la métastase de l'humeur laiteuse ou du fluide des lochies & de son irruption sur la matrice, je ferai connoître les symptômes qui accompagnent l'inflammation de ce viscère; je dirai aussi comment on peut distinguer les parties de l'utérus qui en sont plus particuliérement affectées; je décrirai les accidens qui résultent de l'inflammation de chacune de ses parois, de son fond ou de son col.

Le prognostic de l'inflammation de matrice varie par rapport aux causes qui lui ont donné naissance. En général, cette maladie est moins grave chez les filles que chez les femmes en couches, parce que, dans ce dernier cas, la congestion formée par le fluide des lochies est infiniment plus considérable & plus étendue. Cette circonstance dépend de la facilité avec laquelle la quantité de fluides de toute espèce, qui étoient amassés dans l'abdomen pendant la grossesse, se porte dans la partie irritée.

Si l'inflammation est due à des causes externes, on la guérit plus facilement, parce que la qualité du sang ne s'oppose pas à la résolution. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, que si le sang est très-acrimonieux, si l'inflammation reconnoît pour cause une humeur répercutée, la résolution s'obtient difficilement. La sécheresse du sang oppose aussi de grands obstacles à la curation. Quand l'inflammation n'aura pour cause qu'une pléthore simple, qui aura déterminé une congestion sanguine dans le tissu de la matrice, on la guérira plus facilement que toute autre espèce d'engorgement qui présenteroit les mêmes caractères.

Celle qui tire sa source de la suppression subite des menstrues est plus grave que la précédente, parce que la matrice étoit gorgée de sang au moment de son invasion. Celle qui naîtra d'une diminution déjà ancienne de l'écoulement périodique sera encore plus dangereuse que la précédente : la raison en est que la stase du sang dans ses vaisseaux lui a fait contracter un épaississement qui rend la résolution plus difficile; d'ailleurs, la congestion est aussi plus étendue; & comme elle embrasse un espace plus considérable, elle cause des accidens plus graves & résiste davantage aux moyens qu'on emploie pour la combattre. C'est pourquoi, comme je l'ai observé en parlant des maladies qui attaquent les femmes à la cessation des règles, les femmes âgées, & qui ont le sang épais, sont prises d'inflammations plus funestes que celles qui se manifestent dans la jeunesse. On trouvera les raisons de cette diversité dans l'article qui traite de la différence du sang des menstrues dans les différens âges. (*Voyez* MENSTRUES.)

L'inflammation qui naît de l'hystéricisme est aussi très-dangereuse, parce que la matrice est abreuvée d'une grande quantité de liquides. Celle qui succède à la fureur utérine tue promptement les femmes qui en sont attaquées. Celle qui a pour cause l'abus long-tems continué de la masturbation est mortelle. L'utérus est desséché par des évacuations fréquentes que cette manœuvre sollicite, & l'inflammation, dans ce cas, se termine par la gangrène du viscère.

Il paroît que la phlogose, qui est une suite des mé-

ditations, des chagrins & des passions violentes, n'est pas accompagné d'un danger aussi évident que quand elle a été déterminée par les causes que j'ai rapportées ci-dessus; cependant il est essentiel d'observer que les affections morales qui en ont une longue durée, dessèchent le sang & rendent les inflammations funestes. Le prognostic variera aussi à raison de la sensibilité du sujet, de la mobilité de ses nerfs, & de la plus grande disposition aux affections spasmodiques; car les symptômes de l'inflammation deviennent plus graves à proportion que l'irritation s'accroît; & dans une personne d'une constitution très-agaçable, un engorgement peu étendu irrite davantage le viscère qu'il occupe, que ne le feroit une congestion plus volumineuse dans un sujet qui auroit moins de sensibilité & moins de mobilité. Ces principes sont prouvés par la comparaison faite sur les habitans des campagnes & ceux des grandes villes, qui éprouveroient les uns & les autres la même maladie. La conviction est manifeste quand on met en opposition la gravité des symptômes qui se manifestent dans l'espèce humaine comparée aux quadrupèdes, en supposant toujours la même maladie dans les deux espèces.

Pour faire une révulsion avantageuse & dégorger la matrice, on tirera dix onces de sang du bras. Si le sujet est d'un tempérament très-sanguin, on en tirera douze & même davantage; ce seroit un grand bien de procurer une foiblesse par la saignée : on fait ainsi cesser le spasme qui accompagne l'inflammation, & les vaisseaux surchargés de fluides se débarrassent plus aisément de la quantité superflue qui les accable. Au reste, quand les saignées sont indiquées, il est nécessaire de tirer beaucoup de sang à la fois; autrement il n'en résulte presqu'aucun avantage pour les malades.

Quelques praticiens conseillent les saignées du pied dans l'inflammation de l'utérus, à l'exclusion de celles du bras. Cette doctrine est erronée; j'ai démontré ailleurs les dangers de cette méthode. Hoffmann croit qu'après avoir désempli les vaisseaux par deux amples saignées du bras (selon que la pléthore l'exige), celle du pied devient ensuite très-avantageuse. Ces vues pratiques sont bonnes, & l'expérience confirme leur utilité. Quand le système vasculaire a été suffisamment débarrassé, on ne craint plus que le sang se porte avec force vers les parties engorgées, parce que la résistance qu'elles opposent à son abord, le force à suivre d'autres routes qui lui donnent un passage plus facile. La saignée du pied accélère le dégorgement des veines des extrémités inférieures du tronc; car elles se débarrassent difficilement du sang qu'elles contiennent, lorsque le volume de la matrice, qui a été augmenté par la congestion sanguine, comprime les gros vaisseaux veineux, & s'oppose par ce mécanisme au retour du sang dans la veine-cave. Cette stase dans les veines inférieures s'oppose au passage de celui qui vient des artères des mêmes extrémités; par conséquent la gêne de la circulation subsiste toujours dans le viscère enflammé, & la résolution est plus difficile à obtenir.

De quelques accidens que soit accompagnée une inflammation de l'utérus dans un sujet qui n'est pas pléthorique, on ne doit pas se persuader que la multiplicité des saignées soit un moyen bien avantageux pour en obtenir la guérison. Il y a donc des circonstances dans lesquelles cette méthode est inutile, & peut être dangereuse par ses suites. Les filles qui ont été épuisées par la masturbation sont, comme je l'ai dit précédemment, exposées aux inflammations de matrice; elles ont aussi le sang privé de sérosité. L'utérus est empâté d'une certaine quantité de ce même fluide, qui a formé une congestion lente dans ses parois. La manière dont il y est fixé ne lui permet pas de reprendre les routes qu'on a rendues plus faciles par les saignées multipliées. On occasionne un épuisement qui ne diminue pas l'état de la congestion, & le sujet se trouve affoibli sans retirer un avantage réel de cette méthode. La même chose a lieu dans les inflammations qui ont pour cause l'épaississement du fluide des menstrues, leur défaut d'écoulement suffisant, ou la cessation complète de cet écoulement, suite de la viscosité du sang. Il faut donc chercher dans une autre espèce de moyens, les ressources que fournit la médecine dans ces cas. J'en donnerai les détails ci-après.

Je ne crois pas cependant que dans la circonstance que je propose, il faille s'abstenir absolument de la saignée; je pense seulement que son utilité se borne ici en un point; savoir : qu'en désemplissant les vaisseaux par la soustraction de huit ou dix onces de sang tiré en une seule fois, on procure un vide qui facilite la résorption des délayans qu'on veut introduire dans les vases, pour se mêler plus aisément aux liquides qu'ils contiennent, diminuer la consistance inflammatoire, & rendre le dégorgement possible.

La multiplicité des saignées n'est pas non plus indiquée quand l'inflammation est accompagnée d'un spasme ou d'une irritation considérable; les calmans changent plus promptement la modification des nerfs. Je donnerai la manière de les employer.

Comme, dans toutes les inflammations, l'air que respireront les malades doit être frais & pur, il seroit avantageux de le charger de vapeurs : on obtiendra cet effet par des aspersions & des arrosemens fréquens. On nourrira les malades avec les bouillons de veau ou de poulet, dans lesquels on aura fait cuire des plantes rafraîchissantes, comme la laitue, le pourpier, l'oseille, l'endive, la mâche, la raiponce, &c., ou avec une décoction légère de riz, de millet, d'orge, de seigle, d'avoine, &c., selon les indications.

On tiendra les malades dans une situation horizontale, en les faisant coucher, autant qu'on le pourra, sur un des côtés alternativement, pour éviter que le sang ne se porte trop abondamment aux parties inférieures, & que le poids des viscères du bas-ventre ne comprime trop fortement la portion inférieure de l'aorte & de la veine-cave, & les divisions de ces deux grands canaux. C'est par cette raison que si l'on est forcé à pratiquer la saignée du pied, on placera la malade de manière que la jambe soit seule dans une direction

perpendiculaire ; ce qu'on pourra exécuter aiſément, en faiſant placer un vaſe plein d'eau près du lit & propre à recevoir le pied, pour préparer à la ſaignée & pendant l'opération. Ce précepte eſt d'autant plus néceſſaire à ſuivre, que les femmes attaquées d'inflammation à l'utérus, exécutent difficilement de grands mouvemens, & éprouvent des douleurs plus violentes quand elles y ſont forcées.

On couvrira la région hypogaſtrique avec des cataplaſmes compoſés de plantes émollientes, comme la mauve, la guimauve, les feuilles de violette, de mercuriale, de pariétaire, de ſeneçon, de poirée, de bette, de linaire, d'épinards, de bouillon blanc, &c ; on y joindra des plantes narcotiques, comme la morelle, la belladone, la juſquiame ou la ciguë. On fera en ſorte qu'une partie du cataplaſme recouvre la vulve. On fera des injections dans le vagin avec la décoction des plantes émollientes & rafraîchiſſantes ; on la mêlera avec un quart de décoction narcotique, afin de calmer l'irritation des organes enflammés. Les parties affectées ſeront ainſi dans une humidité continuelle, qui déterminera une détente plus prompte que celle qui réſulteroit de l'uſage des bains ; 1°. parce que ceux-ci ne peuvent être que momentanés, eu égard aux applications émollientes qui ſont continuellement en contact avec les parties externes ; 2°. parce que, comme je l'ai dit ci-deſſus, les bains exigent de grands mouvemens qui ſont dangereux aux malades, par les tourmens que les déplacemens exigent.

Avicenne veut qu'on ne permette pas un ſommeil trop long ; il croit que le repos favoriſe les progrès de l'inflammation. Galien eſt du même avis à cet égard. Cette précaution eſt parfaitement inutile, car les douleurs ſont trop violentes pour laiſſer aux malades quelques inſtans de repos. Roderic défend les plaiſirs du mariage ; précepte ridicule, puiſque l'attouchement le plus léger eſt intolérable, tant les parties enflammées ſont douloureuſes.

Mercurialis recommande les ligatures, les ventouſes ſèches & ſcarifiées. Sans doute il entend qu'elles ſoient appliquées ſur les extrémités ſupérieures & ſur les parties environnantes ; autrement elles augmenteroient l'inflammation par la gêne qu'elles occaſionneroient dans la circulation des viſcères enflammés.

Quand on aura pratiqué les ſaignées néceſſaires, & qu'on ne craindra plus l'irruption du ſang ſur la congeſtion, on appliquera les ſangſues à la vulve, pour dégorger les organes extérieurs de la génération & faciliter la réſolution de l'engorgement ; mais il faut bien prendre garde d'uſer trop tôt de ce moyen, qui détermineroit une dérivation ſur l'utérus, & ſeroit, par cet effet, très-dangereux. Pendant que les ſangſues feront une déplétion locale, on couvrira les ſeins de ventouſes ſèches pour y fixer la plus grande quantité de ſang qu'il ſera poſſible. On renouvellera fréquemment l'application des ventouſes, pour déterminer les fluides à ſe porter dans les parties ſupérieures. La communication qui exiſte entre la matrice & les mamelles fait connoître les avantages qu'on retirera des ventouſes ſèches, placées ſur ces derniers organes.

La grande fièvre, qui eſt inſéparable des déſordres qu'entraîne l'inflammation de l'utérus, exige qu'on preſcrive aux malades les ſubſtances capables de réprimer l'effervеſcence du ſang. Rien ne remplira mieux cette indication, que les boiſſons acides, comme la limonade, l'orangeade, les ſirops acides, celui de vinaigre, d'épine-vinette, de limon, de citron, de groſeille, ou le vinaigre même, étendu dans les décoctions rafraîchiſſantes. Sous ce point de vue, la crême de tartre, diſſoute dans les mêmes décoctions, opérera un bon effet ; le ſel de nitre eſt auſſi très-utile, donné à petite doſe, comme de quinze à vingt grains par pinte de liquide.

On fera prendre des lavemens rafraîchiſſans, qui diminueront le feu des viſcères abdominaux & qui formeront un bain intérieur ; ils ſont d'ailleurs indiſpenſables pour entraîner les matières qui ſéjourneroient dans les inteſtins, qui s'y durciroient, & ne pourroient pas enſuite être évacuées facilement.

Les nerfs de la matrice ayant une communication immédiate avec tous ceux des autres viſcères, par l'intercoſtal, le trouble ſe propage dans toutes les fonctions, & les déſordres qui en réſultent, exigent une grande activité de la part du médecin. La méthode la plus aſſurée de prévenir tous les accidens qui naiſſent de l'irritation des nerfs, eſt de donner de l'opium ou des préparations qui produiſent le même effet. Tout indique l'uſage des narcotiques dans cette maladie ; douleurs violentes, ſpaſme continuel, irritation de tout le ſyſtème nerveux, reſſerrement du pouls, mouvemens convulſifs, hoquet fatigant, ſincopes, vomiſſemens ſymphatiques, &c., tout annonce l'agitation extrême des organes, des viſcères & de toute la machine.

Les peſſaires, recommandés par les auteurs, ſont moins néceſſaires qu'ils ne l'ont penſé ; ils ne ſont en contact avec l'orifice de l'utérus, que par une petite ſurface. De quelques ſubſtances qu'ils ſoient compoſés, la forme ſolide qu'on leur donne, empêche que les médicamens qu'on y raſſemble, n'agiſſent auſſi facilement ſur la matrice & le vagin, que les injections conſeillées précédemment. On attend généralement des peſſaires un effet avantageux, parce qu'ils reſtent long-tems en place, & que les injections, au contraire, s'écoulent promptement : on préviendra l'inconvénient qu'on reproche aux injections, en ſe ſervant de ſeringues, au tuyau deſquelles on aura fait ajuſter une plaque en forme de cuiller, qui embraſſe les grandes lèvres & empêche l'écoulement de la matière des injections. J'ai rendu compte ailleurs des précautions néceſſaires dans l'uſage de cette eſpèce de ſeringues.

La facilité avec laquelle l'utérus eſt mu par les impreſſions morales nous apprend combien il faut être attentif à prévenir toutes les cauſes de ſurpriſe, de chagrin & d'inquiétudes. Il n'eſt point de maladies qui s'aggravent auſſi promptement que celles qui ont leur ſiége dans la matrice, par les émotions de

l'ame. Ces vérités ont été démontrées d'une manière plus satisfaisante dans le Traité que j'ai publié *sur les affections aiguës des femmes en couches.* On trouvera dans ce recueil les exemples des accidens nombreux qui tirent leur origine du trouble de l'esprit. Pour éviter ce danger, on ne laissera auprès des malades que les personnes nécessaires pour leur donner du soulagement; on en éloignera soigneusement toutes celles dont la présence pourroit les agiter ou leur déplaire. On les tiendra dans des chambres où le jour puisse être modéré, en observant toujours d'en rendre l'atmosphère fraîche & souvent renouvelée. On aura soin de les tranquilliser sur les suites de leurs maladies, en leur donnant les motifs d'espérance que la circonstance présentera.

Quand les grands accidens se calmeront, on rendra le régime plus nourrissant; on permettra pour lors les crêmes de riz, d'orge, de gruau, &c.; on y mêlera des œufs frais. On prescrira aussi les bouillons gras, en observant qu'ils soient plus particuliérement composés de la décoction des viandes blanches & de jeunes animaux, comme le veau & le poulet. On rendra les tisanes légérement laxatives pour aider la résolution, en déterminant les fluides à se porter sur les intestins. Ce seroit un grand mal de précipiter l'usage des purgatifs; quoique la plupart des auteurs prescrivent cette conduite, elle ne doit point être suivie, parce qu'elle occasionneroit une irritation qui s'étendroit sur la matrice, & pourroit y rappeler l'inflammation. Cependant, si les viscères de la digestion étoient remplis de levains, on prescriroit les purgatifs antiphlogistiques, comme la casse, les tamarins, les pruneaux en décoction & à des doses très-modérées. Pour faciliter l'écoulement des saburres on y joindroit un sel neutre, comme le tartre soluble ou la crême de tartre; on étendroit les décoctions purgatives dans une grande quantité de liquides, & on aideroit leur action par les lavemens émolliens. En suivant cette conduite, la résolution s'opérera tranquillement, & la maladie n'aura pas des suites dangereuses.

§. II. *Inflammation de la matrice, occasionnée par les liquides qui forment les lochies & l'humeur laiteuse.*

Je n'aurois pas donné une histoire complète de l'inflammation de l'utérus, si je ne considérois pas les différences que présente cette affection chez les femmes en couches. On doit la regarder chez celles-ci comme une maladie dont la cause matérielle est en même tems laiteuse & sanguine.

Elle a été très-bien vue par Frédéric Hoffmann: cet auteur croit que le fluide des lochies peut engorger les vaisseaux de la matrice, & créer une inflammation de ce viscère, toutes les fois qu'il n'a pas un écoulement suffisant. Il donne pour cause de cette suppression ou de la diminution de l'écoulement, le spasme qui détermine une contraction trop forte dans la substance même de l'utérus. C'est à la sensibilité des nerfs qui entrent dans sa composition, qu'il rapporte les symptômes multipliés & dangereux qui accompagnent cette inflammation, plutôt qu'à la manière particulière dont le sang circule dans ses vases. En effet, quand on considère avec soin les anastomoses fréquentes de ces vaisseaux, & par conséquent la facilité avec laquelle ils pourroient se débarrasser des fluides dont ils sont surchargés, surtout après l'accouchement, tems auquel ils ont acquis un volume très-considérable, on est toujours surpris de la fréquence de cette maladie. La grande mobilité dont jouit l'utérus, la force avec laquelle il se contracte dans quelques circonstances, les causes, légères en apparence, qui lui font éprouver des spasmes violens & long-tems continués, nous prouvent qu'il n'est point d'organe qui ait sur le sang qu'il contient une action si violente & quelquefois si tumultueuse. Telle est l'idée qu'on peut se faire en général de la sensibilité de la matrice, considérée dans la plupart des tems de la vie. Si on y joint l'état où elle se trouve après l'accouchement, on appercevra bientôt que cette faculté est portée alors à un degré bien plus éminent.

De quelque manière qu'on conçoive l'adhésion des membranes qui enveloppent l'enfant avec la substance de l'utérus, soit qu'en suivant le systême de Hunter, on pense qu'une des parties qui entre dans la composition du placenta ait été une espèce d'efflorescence de la membrane interne de la matrice, qui s'en sépare dans l'accouchement, comme si elle appartenoit véritablement au chorion qu'elle recouvre immédiatement; soit qu'on attribue à la lame externe du chorion les restes de membranes qu'on a trouvées dans la cavité de l'utérus, on ne peut pas se dissimuler qu'il y a un déchirement de la part des vaisseaux de la matrice qui s'abouchent avec ceux du placenta, ou qui en sont une sorte de continuation d'après le systême de quelques anatomistes célèbres. Cette avulsion même ne se fait pas sans douleur, puisqu'elle suppose un tiraillement de la portion qui se détache du viscère auquel elle étoit adhérente; cette adhésion même est si intime, selon quelques observateurs, qu'il est difficile de savoir si c'est le chorion qui se déchire ou l'utérus, dans leur séparation. Je ne parle point ici d'une adhérence bien plus forte des vaisseaux du placenta avec lui, & qui est telle dans quelques circonstances, qu'on ne les désunit pas sans une grande peine, & sans exposer quelques femmes à perdre la vie, puisqu'on a arraché quelques portions des parois de la matrice dans des cas semblables.

Quoi qu'il en soit, la cavité de ce viscère peut être regardée, ainsi que le pensoit Van-Swieten, comme une partie affectée d'une plaie; en effet, on y trouve tous les caractères qui la constituent, *solution de continuité récente, ensanglantée, & d'une partie molle.* S'il y a une différence, c'est qu'elle (la plaie) est superficielle, mais elle est très-étendue; il n'est donc pas surprenant que, comme dans une plaie, la suppuration qui s'établit au troisième ou quatrième jour n'ait lieu à la même époque après l'accouchement. Cependant, c'est un pus qui, dans

ce dernier cas, eſt mêlé d'un mucus & d'une humeur qui s'échappent des ſinus de la matrice & du vagin. Cette remarque n'avoit point échappé aux Anciens. Le pus ne s'eſt pas formé qu'il n'y ait eu précédemment une petite fièvre, un gonflement, de la chaleur, de la douleur & de la rougeur, &c., dans la partie affectée.

Il ſuit de ce que je viens de dire, que la matrice, déjà enflammée dans l'accouchement le plus ordinaire, eſt diſpoſée, par une irritation étrangère, à s'enflammer davantage quand une cauſe plus grave aura agi ſur ſes parois. On peut mettre au nombre de celles-ci toutes les manœuvres qui bleſſent ce viſcère, occaſionnent des contuſions ou des déchiremens dans quelqu'une de ſes parties, ou les tiraillemens violens qu'on lui fait éprouver, la diminution du flux puerpéral, ou ſa ſuppreſſion. Les liquides retenus dans ce viſcère, & qui y ont acquis un caractère de putridité par leur ſéjour, irritent ſes fibres, font contracter ſes vaiſſeaux, d'où l'engorgement inflammatoire : les portions du placenta qui y ſont reſtées & qui s'y pourriſſent, les engorgemens anciens qui ſe ſont formés dans les premières couches, ſont un point d'irritation qui détermine une inflammation.

Si des irritations violentes, faites à la matrice, occaſionnent ſon inflammation, elles cauſent auſſi la ſuppreſſion des lochies, qui devient à ſon tour cauſe d'une inflammation plus grande. On peut donc la regarder (la ſuppreſſion) tantôt comme l'effet, & d'autres fois comme la cauſe de l'inflammation. Le froid a une action ſi vive ſur la matrice, & détermine des engorgemens ſi prompts, que quelques auteurs ont penſé qu'il étoit la cauſe la plus ordinaire de cette maladie; quelques-uns même ont cru que c'étoit la ſeule qui pût opérer cette affection. Quant aux paſſions, on ne peut pas douter qu'elles n'aient la plus grande influence ſur l'utérus : le chagrin, la ſurpriſe, la frayeur, un excès de joie ou de plaiſir, toutes les ſenſations vives ſont capables de ſupprimer les lochies & d'enflammer la matrice : bien plus, la ſeule mobilité des nerfs ſuffit pour donner lieu à cette maladie, ainſi que les obſervateurs l'ont remarqué dans un grand nombre de circonſtances.

Les auteurs diſtinguent des inflammations ſuperficielles & des inflammations qui embraſſent l'épaiſſeur des parois de la matrice. Les premières arrivent aſſez fréquemment, quand l'adhérence du placenta a exigé, pour être détruite, un tiraillement qui a irrité une portion de la ſurface de l'utérus. L'inflammation plus grave, celle qui a lieu dans l'épaiſſeur des parois de la matrice, reconnoît pour cauſe un grand trouble dans la circulation du ſang contenu dans les vaiſſeaux de ce viſcère, & les ſymptômes qui l'accompagnent ſont très-dangereux, & tuent ordinairement les malades dans un court eſpace de tems.

Il eſt impoſſible d'en attendre une réſolution complète, puiſque quelques obſervateurs ont trouvé les parois de la matrice dures, & de l'épaiſſeur de deux ou trois pouces. On conçoit ſans difficulté que la gangrène ou le ſquirre ſont les ſeules terminaiſons d'une ſemblable maladie. Si elle a été combattue vivement par les ſecours les plus efficaces, elle laiſſe preſque toujours de l'endurciſſement ou des obſtructions dans le viſcère où elle avoit ſon ſiége.

Paul d'Ægine diſtingue auſſi le lieu qu'occupe une inflammation partielle de la matrice.

Si la partie poſtérieure eſt enflammée, les malades éprouvent une douleur dans les lombes; les excrémens ne paſſent plus, parce que l'inteſtin rectum eſt comprimé. Si l'inflammation occupe la partie antérieure, la douleur eſt fixée au pubis; l'écoulement de l'urine eſt difficile, ce liquide ne ſort que goutte à goutte : il paſſe difficilement, par rapport à la compreſſion de la veſſie. Si elle occupe les côtés, les aines ſe tendent, les jambes deviennent lourdes, & le mouvement en eſt douloureux. Si elle eſt à ſon fond, la douleur ſe fait plus particuliérement ſentir dans la région ombilicale, qui ſe tend & ſe durcit; enfin, ſi l'orifice eſt enflammé, la douleur change encore de lieu. En introduiſant le doigt dans le vagin, on reconnoît que cet orifice eſt dur & rénitent.

Quand l'inflammation occupe tout le viſcère, le bas-ventre ſe tend, s'élève dans toute ſon étendue; il ſe durcit; il eſt très-douloureux au toucher; il y a ſuffocation dans les parties précordiales; une chaleur vive ſe fait ſentir dans l'abdomen; les malades ont une ſoif que la boiſſon ne peut éteindre; toutes les parties qui environnent la matrice ſont dans un état très-douloureux; la langue ſe deſſèche & devient raboteuſe; elle ſe noircit, dit Cléopâtre, comme ſi elle étoit teinte d'encre.

Quand l'inflammation reconnoît pour cauſe un pus âcre, fétide, qui s'eſt formé dans la matrice par la fermentation des liquides qui ſont retenus dans ſa cavité, ou par la pourriture du placenta; quand il a acquis un caractère de cauſticité, les ſymptômes ſont encore plus graves, l'utérus s'enflamme tout entier; la malade éprouve des élancemens violens qui ſont accompagnés d'un ſentiment d'arrachement & de mordication. La fièvre s'allume & devient véhémente; ſi on touche l'utérus avec le doigt, la ſenſation eſt inſupportable; il ſemble à la malade qu'on perce ce viſcère; elle éprouve des douleurs aiguës à la tête, & ſurtout au ſinciput; la vue s'obſcurcit; une ſueur partielle couvre le front ou quelques autres régions de la tête; les extrémités ſe refroidiſſent & ſont agitées de mouvemens convulſifs; ſouvent il y a affection comateuſe; la malade n'entend rien; une douleur inſupportable ſe fait ſentir dans les parties externes & internes de la génération, dans les reins, la circonférence du baſſin, ſurtout aux points d'attache des ligamens larges & au pubis, particuliérement dans le lieu où s'épanouiſſent les ligamens ronds; il y a un ſentiment d'avulſion comme ſi on arrachoit la matrice, & qu'elle ne fût retenue que par ces deux ligamens; il y a auſſi rétention d'urine. Quand les malades ſont couchées ſur les côtés, elles ſentent un poids conſidérable & douloureux, qui les force à reſter ſur le dos. Quand l'inflammation fait des progrès, elles ont des foibleſſes & le hoquet;

les pieds & les jambes s'engourdissent; les genoux deviennent froids; les mâchoires sont agitées de mouvemens convulsifs; il y a difficulté de respirer. Il faut bien distinguer ces symptômes de la péripneumonie ou pleurésie laiteuse; ce qui, comme l'observe Forestus, ne dénote pas autre chose que la correspondance qui existe entre le diaphragme & l'utérus, & la difficulté, de la part des côtes, de s'élever pour augmenter la capacité du thorax quand le diaphragme est irrité & contracté.

Van-Swieten croit qu'il est impossible que l'inflammation de l'utérus se guérisse par une résolution complète. Quelque légère qu'elle soit, elle porte le trouble dans un viscère trop sensible pour ne pas causer un engorgement étendu; la mobilité des fibres dont il est composé, l'action de ses vaisseaux irrités, agitent le fluide qu'ils contiennent avec trop d'énergie pour ne pas former du pus; & si ce liquide ne se reconnoît pas toujours d'une manière sensible par sa quantité & ses qualités apparentes, c'est qu'il est uni, comme l'observe Van-Swieten, avec une certaine quantité de mucus & d'autres humeurs qui s'amassent dans la cavité de la matrice & du vagin, & qui se mêlent avec lui. Ce savant médecin croyoit l'existence du pus si certaine dans l'accouchement, même le plus ordinaire, qu'il pensoit que sa formation étoit peut-être aussi une cause accessoire de la fièvre de lait; ou, ce qui est la même chose, que la matrice ne se dégorgeoit des fluides surabondans dont elle étoit alors abreuvée, que par une suppuration douce & paisible, mais capable de porter une altération sensible dans le pouls.

Cette conjecture paroît d'autant plus vraisemblable, qu'on ne trouve aucune observation dans les recueils de médecine, qui nous prouve qu'une femme qui n'a eu aucun écoulement par le vagin, ait été sauvée, si ce n'est par des abcès considérables, dans le foyer desquels la matière s'étant déposée complétement, la matrice s'est débarrassée par cette voie étrangère. D'après ces considérations, la suppuration est donc la terminaison la plus naturelle & la plus constante qui puisse arriver dans l'inflammation de la matrice, & peut-être n'est-elle pas toujours aussi difficile à obtenir qu'on le pense, dans les cas même les plus désespérés. J'examinerai à l'article de la curation si des soins & des conseils mal dirigés n'ont pas quelquefois mis obstacle à cette terminaison.

Il est impossible que le pus qui a été formé dans la matrice après une grande inflammation, n'acquière pas une sorte d'acrimonie, parce qu'elle (l'inflammation) empêche toujours une portion du liquide des lochies de s'écouler, quand elle ne le retient pas complétement. Il s'est altéré pendant sa stase, & lorsqu'ensuite il sort du vagin, il répand une odeur infecte plus ou moins marquée, selon que l'inflammation a été violente, que la suppression a duré plus long-tems, ou qu'une portion du placenta plus grande a séjourné dans la cavité de l'utérus. L'observation a fait connoître aux médecins qu'une partie de ce pus, devenu putride & résorbé dans le sang, causoit une fièvre putride, accompagnée de symptômes graves.

Le liquide qui doit former les lochies n'est pas le seul qui prenne un caractère de putridité dans le tems de l'inflammation de la matrice; le mucus qui lubréfie ce viscère, & qui est alors très-abondant, éprouve promptement une altération marquée dans la bonne santé même. Or, quand une fièvre violente, aidée de l'action d'un pus acrimonieux, lui fait éprouver une fermentation putride, il dégénère & acquiert une qualité très-irritante; il agit, à son tour, sur la substance du viscère enflammé, & sa causticité est telle, qu'il le ronge & y détermine promptement la gangrène.

Quoique le corps de l'utérus gangrené ait pu laisser passer par le rectum, gangrené à son tour, les débris de quelque fœtus qui avoient causé l'inflammation de ces parties sans faire périr les malades; doit-on croire que la gangrène qui a lieu dans la fièvre de lait soit curable? C'est une question que l'observation n'a point décidée. En attendant des faits qui nous fassent connoître quelle doit être la différence de la terminaison dans l'un & l'autre cas, il suffira, ce me semble, pour porter une décision fondée en raison, de se rappeler la diversité des symptômes de l'un & de l'autre état. Dans la gangrène qui suit immédiatement l'inflammation laiteuse de la matrice, le viscère est engorgé dans la plus grande étendue de sa substance, & la mortification occupe un grand espace; sa connexion avec la vessie, sa proximité des intestins qui flottent au-dessus de lui, ses liaisons avec le rectum sont autant de voies qui facilitent la propagation de la gangrène. Ruisch cite des exemples de guérisons, mais il ne faut pas en conclure que celle de la matrice soit curable dans la circonstance qui fait l'objet de ces réflexions; j'en ai donné les raisons. Quand même la gangrène ne suffiroit pas pour causer la mort de la malade, la suppression qui l'accompagne & qui porte le désordre dans les autres viscères n'admet plus de moyens curatifs, puisque l'écoulement ne peut plus être rappelé, & que la matière qui avoit dû le former s'est déposée sur d'autres parties, dont elle interrompt à son tour les fonctions.

On ne peut pas désavouer que des os entiers ou quelques-unes de leurs portions ont percé la matrice & le rectum pour se porter au dehors, ou se sont frayé une route différente. On en a des exemples dans les *Memoires de l'Académie des Sciences.* Ces faits ne contredisent point la vérité que j'établis, parce que les phénomènes qui accompagnoient ces abcès extraordinaires avoient une marche différente & relative à l'état actuel des malades. Si des os entiers ou des portions osseuses percent des viscères qui n'étoient pas dans un état prochain d'inflammation, ainsi qu'ils y sont disposés après l'accouchement, ils occasionnent une inflammation locale, une suppuration locale, une gangrène locale, & le reste du viscère résiste aux progrès de la mortification, en chassant au dehors le pus ichoreux qui s'y étoit formé.

Quoique l'affection morbifique ait été restreinte en un lieu très-circonscrit, on apprend, par les ob-

servateurs, que les malades sont restées long-tems en danger de perdre la vie, & que les symptômes les plus effrayans ont accompagné ces sortes d'accidens dans toute leur durée. C'est donc à la lenteur de leur marche qu'il faut attribuer la possibilité de la curation, puis encore au petit nombre de parties dans lesquelles ils se sont manifestés dès leur origine. Or, dans l'inflammation laiteuse de la matrice, la chose se passe d'une manière absolument opposée : toute la capacité du bas-ventre se tend, s'engorge & s'enflamme; le désordre est général; la marche des accidens est rapide & violente, tout est embrâsé, & tout concourt à anéantir les fonctions.

Ces réflexions conduisent naturellement à l'examen des diverses espèces de pus qui s'écoulent par le vagin. Celui qui n'est que le produit d'une inflammation superficielle toujours constante dans la matrice, ne porte avec lui aucun caractère d'acrimonie, ni par sa consistance, ni par sa couleur, ni par son odeur; & si, dans ce cas, il en acquiert quelquefois, il faut l'attribuer au mucus avec lequel il est mêlé, qui, étant retenu trop long-tems dans un viscère échauffé, acquiert une odeur désagréable; mais cette odeur n'est que momentanée, puisqu'il y a des instans où elle n'est pas sensible. La plus ou moins grande propreté apporte aussi des différences dans l'odeur de ces liquides, & les linges qui en sont imbibés offrent, à cet égard, des variétés, suivant qu'on en a changé plus ou moins fréquemment; effet qui prouve manifestement que le pus dont ils sont tachés, n'étoit pas par lui-même d'une mauvaise qualité, & que l'infection qui a lieu par instans, dépend des circonstances dont je viens de donner le détail.

Le sang qui a séjourné dans les grands sinus de la matrice & dans la cavité de ce viscère éprouve un mouvement de fermentation qui fait changer sa couleur & son odeur; il seroit donc dangereux de s'arrêter à ce signe équivoque pour juger l'état de la malade. Le fluide qui s'écoule, dans ces cas, forme des taches entourées d'un disque livide, ainsi que Levret l'avoit remarqué; mais ces taches, leur disque & l'odeur du fluide duquel elles naissent, variant à chaque instant, ne sont point un signe dangereux; c'est dans l'existence des grands accidens qui se joignent à la diminution ou à la suppression de cet écoulement qu'on reconnoît la gravité de la maladie.

Puisqu'une altération simple, occasionnée par le séjour du sang dans la matrice & ses sinus, peut donner au fluide qui s'écoule une puanteur marquée, celle qui aura lieu après une vive inflammation sera toujours portée à un plus haut degré, & la putridité sera plus intense. La portion de ce pus résorbé entretiendra aussi la continuité de la fièvre, & la rendra plus pernicieuse.

L'ouverture des cadavres prouve que la matrice est toujours affectée sensiblement : on la trouve remplie de pus; ses sinus sont ordinairement distendus par une matière purulente, fétide. Hoffmann observe que ce viscère conserve un volume considérable, qu'il est endurci, & d'autres fois gangrené. Il a vu aussi dans un sujet le pus écoulé en partie dans le bas-ventre; les viscères du voisinage en avoient été corrodés.

Ce n'est pas seulement d'une inflammation qui occupe une grande étendue de l'utérus, que naissent ordinairement les tumeurs indolentes, mais plus facilement des engorgemens locaux qui ont paru se restreindre en un lieu plus circonscrit. Quoiqu'après l'inflammation il n'y ait qu'une partie du viscère obstruée, il ne faut pas penser que la maladie restera au même point; elle s'augmente rapidement pour peu que le trouble de l'économie animale rende la circulation du sang un peu difficile dans l'utérus. Ces tumeurs croissent surtout très-promptement au moment de la cessation des règles. J'examinerai plus particuliérement cette maladie en parlant des obstructions laiteuses.

Il n'est pas difficile de connoître l'inflammation de l'utérus d'après le détail des symptômes dont j'ai donné l'énumération : une douleur vive à la région de ce viscère, & qui se propage aux parties qui ont quelques connexions avec lui, selon la portion qu'occupe plus particuliérement le siége de l'inflammation; une douleur qui se fait sentir dans toutes ces parties, si le viscère est entiérement affecté; une tension considérable de la région hypogastrique qui s'étend bientôt à tout le bas-ventre; douleur plus vive au toucher à la région de la matrice; une chaleur considérable qui se fait sentir dans le même lieu; une fièvre violente, mais dans laquelle le pouls porte avec lui le caractère d'irritation; une soif que la boisson ne peut éteindre; des envies d'uriner fréquentes, & un tenesme presque constant; une difficulté de respirer qui augmente avec les progrès de la maladie, & qu'on prend quelquefois pour une affection de la poitrine; la suppression des lochies ou la diminution sensible de cet écoulement, dès l'invasion de la maladie, sont les symptômes qui caractérisent l'inflammation de la matrice.

La suppuration est encore moins difficile à connoître; elle se manifeste par l'écoulement d'un pus fetide dans les premiers tems, & qui est quelquefois très-abondant; d'ailleurs, cet état a été précédé de l'inflammation. Le récit des causes aide encore à former le diagnostic de la maladie; le second état ne présente aucune difficulté.

L'inflammation de l'utérus est une maladie mortelle : elle fait périr le plus grand nombre des malades qu'elle attaque; elle met le trouble dans toutes les fonctions; & si, comme l'observe Hippocrate, on ne s'oppose pas promptement à ses effets, on ne peut plus en arrêter les progrès. Cependant il y a des exemples de guérisons qui se sont faites sans secours; mais ces exemples sont rares.

Quand l'inflammation n'occupe qu'une partie du viscère, elle est moins dangereuse; quand la matière morbifique n'est pas abondante, on guérit plus facilement les malades. Ainsi, les femmes qui éprouvent une suppression dans le tems où les lochies sont prêtes à finir, sont moins exposées à mourir que celles qui

ſont dans les premiers jours de leurs couches. L'inflammation qui dépend d'une cauſe externe, comme une bleſſure, du contact d'un air froid, eſt moins funeſte que celle qui eſt formée par des humeurs acrimonieuſes qui engorgent la matrice; elle eſt plus à craindre chez les femmes qui ont les nerfs très-mobiles que chez les autres. Celle qui ſe termine par la gangnène fait périr les malades; celle qui ſe termine par l'induration n'eſt pas auſſi dangereuſe qu'on l'a penſé juſqu'alors. J'en donnerai les raiſons en traitant des tumeurs anciennes de la matrice, qui reconnoiſſent pour cauſe la coagulation de l'humeur laiteuſe dans ce viſcère.

La cure de l'inflammation de l'utérus diffère peu de celle des autres inflammations. Chercher à réſoudre la matière qui engorge ce viſcère, c'eſt la première indication à ſuivre. Lorſque j'ai traité de la phlogoſe des mamelles & des autres parties, j'ai donné des détails qui peuvent trouver leur place ici. Par une quantité ſuffiſante de boiſſon appropriée à l'état des malades, les humeurs qui s'étoient épaiſſies dans les vaſes de la matrice s'atténuent, & la fièvre devient, comme dit Hoffmann, un remède qui délivre, par des ſueurs abondantes, la nature accablée de liquides hétérogènes & ſurabondans; mais les ſecours les mieux indiqués ſont les fomentations émollientes & les lavemens de la même nature. Il faut encore conſidérer que la grande mobilité de la matrice & la facilité avec laquelle les nerfs qui entrent dans ſa compoſition ſont irrités, exigent l'uſage des narcotiques avec la prudence qui convient.

Quelques auteurs ont preſcrit des injections émollientes. Hippocrate les avoit recommandées poſitivement; quoiqu'on les ait préſentées de nos jours comme une méthode nouvelle, il en faiſoit uſage dans la ſuppuration. « Il faut procurer la ſortie du » pus..... & mondifier le viſcère de cette ſorte : on y » introduira du lait de jument qu'on aura fait cuire » & paſſer par un filtre. On ſe ſervira d'un ſiphon » dont l'extrémité ſoit mince comme celle d'une » ſonde d'argent; cette extrémité ſera percée d'un » trou, en laiſſant cependant encore un petit eſpace » entre cette ouverture & l'extrémité proprement » dite; à des diſtances également ménagées par les » côtés, on pratiquera auſſi des ouvertures étroi- » tes..... On adaptera à l'autre extrémité une veſſie » pleine de lait, qu'on liera exactement..... ; en » comprimant la veſſie après avoir introduit le ſiphon » dans la matrice, on évacuera tout le pus qui y ſera » contenu : ce qu'on reconnoîtra quand le lait ſortira » pur de ce viſcère. » On peut faire des inſtrumens plus commodes, dont une extrémité ſera viſſée ſur une ſeringue. On obſervera que le tuyau ou ſiphon ait au moins huit pouces de longueur, parce qu'il y a quelquefois gonflement aux parties externes de la génération, & qu'en général la longueur du tuyau facilite cette opération; la portion qui reſte au-dehors donne plus d'aiſance pour manœuvrer. Rien n'eſt plus important, dans cette opération, que l'adreſſe & les précautions néceſſaires pour ne pas bleſſer l'orifice de la matrice très-ſenſible. On introduira le doigt, après l'avoir graiſſé, pour ſervir de conducteur, & on tiendra le ſiphon de l'autre main, en ſuivant la longueur du doigt avec lequel on peut arriver aiſément à l'orifice de la matrice & dans ſa cavité.

Lamotte rejette l'uſage des injections, qu'il croit « plutôt capables d'irriter la partie malade, que d'être » d'aucun ſecours, quand le mal eſt au-dedans de la » matrice, quoique la plupart des auteurs vantent fort » leur uſage; car pour faire ces injections avec faci- » lité, il faut introduire la canulle de la ſeringue dans » l'orifice intérieur de la matrice, & cette introduc- » tion cauſeroit plus de mal par ſon irritation à cette » partie déjà trop animée, qu'elle n'y feroit de bien, » ſuppoſé même que l'introduction fût poſſible, puiſ- » que, par l'élaſticité de ſes fibres, elle tend tou- » jours à reprendre ſa première forme, comme je l'ai » fait remarquer dans l'ouverture de la dame qui » mourut huit jours après ſes couches. Ce qui prouve » aſſez que la plupart de ces injections, prétendues » faites dans la matrice, ne le ſont que dans le va- » gin, &c. »

Si l'orifice de la matrice étoit fermé, il eſt certain qu'il ſeroit dangereux de vouloir y introduire de force un corps étranger : à cet égard, Lamotte a raiſon; mais il y a des circonſtances dans leſquelles ce moyen eſt praticable, parce que l'orifice de l'utérus, dans l'inflammation même, ne ſe ferme pas toujours complétement. D'ailleurs, il eſt aiſé de connoître ſon état, puiſque, pour y introduire le ſiphon, il eſt néceſſaire de le diriger ſuivant la longueur de l'index de la main gauche, avec lequel on peut aiſément reconnoître ſi cet orifice eſt ouvert. Enfin, dans la ſuppuration, l'utérus ne conſerve pas la même contraction. Ainſi, en admettant avec Lamotte qu'il fût toujours reſſerré dans le tems de l'inflammation proprement dite, les injections ſerviroient au moins dans le cas de ſuppuration, parce que l'irritation ceſſe par le dégorgement; ce qui ſeroit toujours un très-grand avantage, puiſque, par ce moyen, on préviendroit le ſéjour du pus dans l'utérus, & les accidens nombreux qui en dépendent.

Les injections doivent varier ſuivant les indications : on les fera émollientes ſeulement dans le tems de l'inflammation, & même un peu calmantes, en ajoutant dans la décoction des plantes mucilagineuſes, comme la graine de lin, de pſyllium, la mauve, la guimauve, les feuilles de violette, la mercuriale, la pariétaire, le ſeneçon, la poirée, le pourpier, la joubarbe, la morgeline, la gomme arabique diſſoute dans ſuffiſante quantité d'eau, &c., en ajoutant, dis-je, une pincée de morelle, de juſquiame ou de ciguë. Dans le tems où la matrice ſera en ſuppuration, on pourra y introduire des décoctions légérement déterſives, comme celles de ſaponaire, de jacobée, de verge d'or, de mélilot, d'aigremoine, de ſcabieuſe, de bardane, de garance, ou l'eau dans laquelle on aura fait macérer des figues, l'aunée, le choux rouge, &c. Quoique la plupart de ces plantes ne ſoient pas compriſes dans la claſſe des déterſives,

on peut s'en servir utilement. Les lavemens sont d'un grand secours si la matrice est refermée, & qu'on ne puisse pas faire passer dans sa cavité des décoctions émollientes; on les emploie alors en lavemens. Il y a plusieurs exemples d'inflammations commençantes après la suppression des lochies, qui ont été guéries par de simples lavemens.

On ne peut pas douter que la saignée ne soit très-nécessaire dans l'inflammation de la matrice. Les auteurs sont partagés sur le choix du lieu où il faut la pratiquer. La plupart des médecins recommandent la saignée du pied, comme la plus utile, parce qu'ils croient qu'elle dégorge plus promptement la partie affectée, à cause de la proximité de ses vaisseaux; mais les physiologistes qui ont remarqué qu'en diminuant la résistance de la circulation dans les parties inférieures, on y attiroit une plus grande quantité de sang, sont d'un avis contraire. Hoffmann, qui recommande la saignée du pied, est forcé de convenir qu'elle n'est pas sans inconvénient. Manningham, qui avoit fait cette remarque, préfère par cette raison la saignée du bras. C'étoit la méthode de Moriceau; il faisoit aussi usage de celle du pied; il pratiquoit une ou deux fois la saignée du bras, & quand, après un, deux & trois jours, il croyoit qu'il étoit encore nécessaire de verser du sang, alors il prescrivoit la saignée du pied. Cette pratique mérite sans contredit la préférence sur la première, & peut-être aussi sur celles des auteurs qui recommandent la saignée du bras exclusivement; car il est certain qu'après avoir tiré autant de sang que cela est nécessaire pour s'opposer aux progrès de l'inflammation, on n'a plus à craindre que les fluides fassent une nouvelle irruption sur la matrice, & qu'en ouvrant la veine au pied, on dégorge ensuite plus sûrement le viscère qui est enflammé.

Si les circonstances ne permettent pas de multiplier les saignées, on ne peut pas douter que celle du bras ne mérite la préférence à tous égards. Les bons praticiens ont remarqué que dans la suppression accidentelle des menstrues, la saignée du bras faisoit reparoître l'écoulement avec assez de célérité; ce qui n'arrive pas quand on ouvre les veines du pied. La même chose a lieu dans la suppression des lochies. Les saignées du pied rendent les engorgemens de la matrice plus irrésolubles, en y fixant pour ainsi dire la matière laiteuse avec une quantité de sang plus abondante qu'on y fait affluer.

Le nombre des saignées est encore un objet qui exige de la part du médecin la plus grande prudence. La pratique qu'on suit aujourd'hui est un peu trop inconsidérée à cet égard; on attend trop de leur multiplicité; on ne fait pas attention que la nature a besoin de forces pour opérer l'espèce de crise qui doit résulter de la sécrétion du lait ou de l'expulsion de cette matière étrangère par des organes qui la chassent au-dehors, quand elle est mêlée avec le sang. C'est sans doute parce qu'on n'a pas réfléchi qu'une humeur qui a la propriété d'acquérir une consistance assez tenace, avoit besoin d'être extrêmement divisée pour que les engorgemens qu'elle cause fussent détruits, qu'on a tant insisté sur les saignées. On lit dans les ouvrages du célebre Hoffmann une observation qui prouve combien cette méthode est contraire à la saine pratique. Le récit de cet événement est plein de l'expression de ses regrets sur la perte d'une femme qu'on auroit infailliblement sauvée par une autre méthode.

Il existe encore une circonstance où l'irritation des nerfs peut faire prendre le change sur les secours que la maladie exige. Il arrive souvent que des femmes hystériques, ou celles qui ont quelques affections vives de l'ame, éprouvent une diminution, ou même une cessation subite de l'écoulement des lochies. Il est aisé de concevoir que les narcotiques sont préférables à la saignée dans le tems même où l'inflammation qui peut dépendre de cet accident, s'annonceroit avec violence. En effet, ces symptômes sont plus fréquens dans les constitutions foibles ou affoiblies, & chez les personnes qui ont eu des pertes considérables; or, la saignée pratiquée sur ces sujets ne peut qu'augmenter la foiblesse, & rendre les paroxysmes nerveux plus fréquens & plus dangereux. Sydenham en cite un exemple. On fit contre son gré une saignée à une femme qui étoit tourmentée d'affections hystériques; au même moment les accidens augmentèrent au point que quelques heures après la malade mourut.

Il ne seroit pas moins dangereux d'employer des purgatifs dans une pareille circonstance: l'irritation qu'ils portent dans le canal intestinal, dont les nerfs sont déjà agacés, parce qu'ils participent au trouble de ceux de la matrice, augmenteroit encore le désordre; l'inflammation pourroit se communiquer de la matrice à ces viscères. En cela, la méthode d'Hoffmann paroît un peu trop active. Peut-être le climat dans lequel ce grand praticien exerçoit la médecine, exige-t-il l'usage de ces remèdes; mais à Paris, où un grand nombre de causes rendent la fibre très-mobile & très-irritable, je crois qu'il faut être extrêmement réservé sur l'emploi des évacuans qui agissent avec une grande énergie. Moriceau condamne formellement ce moyen; mais son autorité à cet égard n'est pas d'un grand poids, parce que les observations qu'il donne pour appuyer son sentiment ne sont pas suffisantes.

Si, après avoir employé les moyens que j'ai indiqués, on n'a pas pu calmer l'inflammation, ou si on a été appelé trop tard, & qu'il n'ait pas été possible d'en faire un usage convenable, la maladie se termine par la suppuration, la gangrène, & le plus souvent par induration. Je traiterai de la suppuration & de l'induration dans les paragraphes suivans.

Après ce que j'ait dit de la gangrène & de la manière diverse dont elle avoit lieu, on conçoit bien que je regarde cet accident comme incurable dans la plupart des maladies: c'est aussi le sentiment de Van-Swieten. En effet, quand elle est la suite d'une grande inflammation, elle occupe une portion trop étendue de la substance de la matrice, pour qu'on puisse espérer la séparation des parties mortifiées d'avec celles qui restent encore soumises au mouvement de la vie.

Peut-être que celle qui n'occupe qu'un très-petit espace peut être guérie; nous n'avons point d'exemples bien constatés de ces guérisons dans les livres des observateurs. Il paroît qu'on a aussi confondu quelquefois celle du vagin avec la première. Les auteurs ne laissent que de l'obscurité dans les faits qu'ils rapportent : c'est qu'il est des circonstances dans lesquelles il est bien difficile de fixer précisément le lieu qu'occupoit la gangrène.

Celle qui s'empare des parties inférieures du vagin après des excoriations ou des contusions, &c., ainsi que celle de la vulve & des petites ou grandes lèvres, &c., ne présente pas plus de difficulté dans sa curation que celle des autres parties externes, & admet les mêmes moyens curatifs. Les lotions faites avec une décoction déterſive, dans laquelle on aura étendu une quantité suffisante d'onguent ægyptiac, les décoctions de quinquina, auxquelles on mêlera l'eau-de-vie camphrée, l'usage intérieur du quinquina en substance, sont les remèdes les plus efficaces pour arrêter les progrès de la mortification.

Procédé curatif.

Dans l'invasion de l'inflammation, si les lochies sont supprimées, on saignera la malade du bras; si elles coulent encore, & que leur quantité soit moindre, on aura également recours à la saignée.

On fera des cataplasmes émolliens & calmans, dont on couvrira le bas-ventre, ou on emploiera des flanelles ou des linges trempés dans des décoctions de la même espèce, dont on couvrira la région hypogastrique.

♃ De feuilles de mauve, de violette, de rhue, de jusquiame, de chaque une poignée.

Faites cuire dans une suffisante quantité d'eau pour faire des cataplasmes.

Si on préfère les fermentations, on augmentera la quantité d'eau pour imbiber les linges qu'on appliquera sur l'abdomen.

On prescrira à la malade la potion suivante pour dissiper le spasme & l'irritation.

♃ De fleurs de violettes ou de tilleul, une forte pincée; faites une infusion dans quatre onces d'eau.

Ajoutez à l'infusion, de laudanum de Sydenham x gouttes, de sirop de violettes ℥ jß, pour une potion à prendre en une seule fois.

Si on veut que l'humeur passe à la peau en même tems qu'on la divise, on prescrira le remède suivant.

♃ Six onc. d'infusion de primevère,
d'alcali volatil, } ãa xij g̃.
de laud. de Sydenh. }
de liq. min. anod. d'Hoffm. ℈ ij.
de sirop de fleurs d'orange, ℥ ij.

Faites une potion à prendre en deux fois, à deux ou trois heures d'intervalle.

On peut faire les injections avec les décoctions émollientes ci-dessus, dans le tems où l'inflammation est véhémente. Si les lochies reparoissent, on usera des suivantes :

♃ D'orge mondé, ℥ jß.
de saponaire, une poignée.

Faites cuire dans deux livres d'eau; passez & ajoutez à la décoction, de miel de Narbonne ℥ ij.

On réitérera les injections plusieurs fois le jour.

Quand les lochies auront coulé quelque tems, soit qu'il y ait des marques de suppuration sensible ou non, on donnera, pendant deux ou trois jours, les bols suivans.

De pillules de Bœcher & de Stalh, de chaque vingt grains; faites-en des bols à prendre chaque matin.

On passera ensuite à l'usage des eaux minérales salines. Hoffmann les recommande expressément pour terminer la suppuration & cicatriser les ulcères. On les emploiera aussi très-utilement en injections.

Hippocrate prescrit la diète lactée dans la suppuration de la matrice. Il faut avoir égard à l'état de l'estomac, & ne pas négliger les malades; car si la digestion du lait est imparfaite, elle occasionnera des dévoiemens, de la fièvre, la colliquation & la dyssenterie. On peut suppléer le lait par un régime doux & humectant.

§. III. *Suppuration de la matrice.*

Quoiqu'on réunisse ordinairement la suppuration de l'utérus à celle des parties environnantes, après les engorgemens inflammatoires de ce viscère, je parlerai d'abord de la première, & j'indiquerai l'autre sous le nom d'*abcès* ou *dépôts consécutifs* : je réserve ce que j'ai à dire de ces derniers pour le paragraphe suivant.

La suppuration de la matrice étant beaucoup plus fréquente après l'accouchement qu'après toute autre époque de la vie, je la considérerai donc particulièrement, comme étant une affection particulière des femmes en couches. D'ailleurs, le traitement étant égal dans ce cas comme dans les autres, il importe peu, par rapport au plan de curation, que je suive ou non cette manière de traiter mon sujet.

D'après ce que nous avons dit de l'inflammation de l'utérus, il ne paroîtra pas étonnant qu'elle soit attaquée de suppuration, puisque la difficulté de résoudre les engorgemens inflammatoires de ce viscère amènent presque nécessairement une terminaison moins favorable que la résolution. On juge d'avance que je n'entends point parler ici de cette suppuration légère, que Van-Swieten assure être toujours le produit du décollement du placenta, & d'une excoriation superficielle de l'utérus; je considère la suppuration consécutive aux inflammations qui se sont manifestées avec des symptômes graves. Je vais donner un exemple de cette espèce de suppuration; mais pour en juger plus exactement la gravité, qu'il me soit permis de rapporter le fait en entier.

Une jeune fille devint grosse : elle avoit de grandes raisons de celer sa grossesse. Elle employa tout ce qu'elle put imaginer de plus violent pour se procurer l'avortement; ses tentatives furent toutes inutiles. Sur la fin du huitième mois de la gestation, elle fit une chute dont les accidens faillirent la faire périr. Dès l'instant de la chute, elle ne distingua plus les

mouvemens du fœtus; elle accoucha au terme ordinaire d'un fœtus dont l'épiderme se détachoit de toute la surface du corps, parce que sa pourriture étoit générale. Les eaux qui s'étoient écoulées, étoient d'une puanteur insoutenable : on m'assura que l'accouchement avoit été long & pénible. Peu d'heures après, elle fut attaquée d'une fièvre violente avec une suppression presque totale. Dans le moment même, le ventre devint d'un volume énorme : la malade fut agitée de convulsions si véhémentes, que trois hommes robustes ne purent la contenir dans son lit. Elle prenoit avec ses dents, ses draps & son traversin, qu'elle coupoit avec autant de célérité que si elle eût mordu une substance tendre & friable. Cet état affreux dura quatre jours, après lesquels il se fit une éruption subite d'une grande quantité de pus fétide. A ce moment, les symptômes diminuèrent d'intensité; la suppuration persista trois semaines. Le pus diminua sensiblement de fétidité au cinquième jour. Cette jeune personne, abandonnée presqu'entiérement à son sort, sans secours & sans soins, fut complétement guérie dans l'espace d'un mois.

Je n'ai pas inséré dans cette observation toutes les particularités morbifiques de l'inflammation, parce que l'énumération en a été faite précédemment. D'ailleurs, ce récit, que je tiens des assistans, ne peut présenter que les symptômes les plus apparens, parce que ce sont les seuls remarquables pour des personnes qui ne savent pas les lois qui régissent l'économie animale.

On voit au reste, par le fait cité ci-dessus, que dans la suppuration de l'utérus, ainsi que dans toutes les autres, si on en excepte celle des glandes, les symptômes de l'inflammation diminuent très-sensiblement, parce que le dégorgement fait cesser la tension inflammatoire, qu'on sait être la cause immédiate de la douleur. Mais il est rare qu'une suppuration semblable ne soit pas à son tour suivie de quelqu'engorgement dans le viscère affecté. Peut-être y en avoit-il chez la personne qui fait le sujet de l'observation précédente; mais je n'ai eu aucune connoissance de ce qui a suivi l'affection dont j'ai donné l'histoire. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, que les observateurs ont constamment trouvé des obstructions dans la matrice après la suppuration. J'en ai donné plusieurs exemples qui me sont particuliers, dans différens ouvrages.

Le diagnostic de la suppuration est évident : elle se manifeste elle-même par un écoulement varié, comme l'intensité de l'inflammation qui lui a donné naissance, sa durée & l'état des liquides. Ainsi, le pus est blanc & presque sans odeur chez les femmes saines, après une inflammation modérée : dans un cas contraire, il est âcre, fétide, sanieux, cendré, & selon l'état de l'ulcère qui le fournit. Toute la quantité de matière qui s'écoule à chaque instant ne peut être purulente, si l'inflammation n'a occupé qu'une petite partie de la matrice; car il se joint, dans ces circonstances, le mucus qui se dégage de ses lacunes, où l'irritation l'avoit fait séjourner. Ce mucus, par sa stase, acquiert de l'odeur & prend une couleur intense; circonstance qu'il est essentiel de remarquer pour ne pas attribuer à la substance purulente des vices qu'elle n'a point par elle-même, & qu'elle n'acquiert dans ce cas que par son mélange avec le mucus dont je parle.

Le prognostic se tire des phénomènes qui accompagnent la suppuration. Si le pus est de bonne qualité, la maladie ne sera pas dangereuse; s'il est fétide, c'est un mauvais signe. Cependant, si après quelques jours & par l'usage des médicamens que nous indiquerons, il perd sa fétidité par degrés, il n'y a plus de danger : dans le cas contraire, la mort est certaine. Si à ce signe fâcheux se joint la concentration du pouls, la foiblesse, le changement de couleur à la peau, la quantité de pus, même de bonne qualité, qui continue à épuiser la malade, est un signe de la phthisie prochaine : cette maladie est confirmée, si la fièvre lente se manifeste.

Si, malgré l'écoulement du pus, la matrice reste tendue, douloureuse, il y a lieu de soupçonner d'autres foyers de suppuration qui ne sont point ouverts, & dont la matière, par sa stase, peut occasionner de grands ravages. L'état contraire annonce qu'elle se dégorge parfaitement par la suppuration. Le prognostic, comme on voit par tout ce qui vient d'être rapporté, se tire non-seulement de la qualité de la matière purulente, mais aussi de tous les symptômes qui accompagnent la suppuration.

Le traitement est celui de toutes les suppurations. On facilitera la sortie de la matière purulente par les injections émollientes, dans les premiers tems, parce que la surface suppurée est encore douloureuse & vivement enflammée. Quand la sensibilité diminuera, on fera des injections déterfives avec la décoction d'orge & de saponaire, dans laquelle on dissoudra un peu de miel. La verge d'or, la véronique, la persicaire non maculée, les ronces, le troëne, la viorme, la renoncule des prés, l'alliaire, la lampsane, la jacobée, le chèvre-feuille, &c., peuvent remplacer celle que nous avons nommée la première.

Si la suppuration continue à être fétide, on fera une décoction de baies de sureau : dans la colature on broiera ensemble du persil, de la semence d'anis, de la myrrhe & de l'encens; on versera par-dessus autant de vin chaud qu'on aura employé d'eau dans la décoction; on fera infuser : on passera l'infusion pour servir aux injections.

Autre décoction pour injection. Faites cuire des baies de laurier avec du pouliot dans suffisante quantité d'eau : ajoutez d'onguent rosat, une proportion relative à l'indication prise de la nature du pus.

La décoction de choux, celle de cèdre de Crète (c'est Hippocrate qui l'indique) dans l'eau ou le vin, la macération de deux coloquintes sauvages, dans quatre livres de vin ou de lait *cru*, serviront aussi de matière à injection.

On donnera pour boisson la décoction de racines de bardane; & pour nourrir un peu davantage,

on fera prendre plusieurs fois par jour un bouillon de veau ou de poulet, dans lequel on aura fait cuire du scorsonère & de la chicorée.

Si la sécheresse de la bouche & de la peau, si la chaleur & la fièvre indiquent qu'il y a résorption de la matière purulente, & que cette résorption annonce des suites dangereuses, on acidulera les boissons que je viens d'indiquer. On prescrira aussi l'usage des eaux minérales acidules, soit naturelles, soit artificielles; on donnera une décoction de quinquina, à une dose proportionnée à la force de la fièvre hectique; on mettra les malades à la diète lactée. Si les forces le permettent, on appliquera un large vésicatoire sur une cuisse, pour détourner une grande partie de la matière purulente des voies de la circulation.

§. IV. *Gangrène de la matrice.*

Quand j'ai dit ci-dessus que la gangrène de la matrice étoit mortelle, je parlois de celle qui avoit lieu dans l'inflammation intense de ce viscère; &, sous ce rapport, la gangrène est une cause de mort inévitable. Cependant l'utérus peut être affecté d'une gangrène superficielle, qui a lieu particuliérement dans la déchirure de son col, après des manœuvres violentes exercées imprudemment dans l'accouchement. Sa surface interne est quelquefois attaquée de gangrène, quand le placenta en putréfaction séjourne trop long-tems dans sa cavité, l'enflamme & l'irrite par la présence de la sanie, effet de la pourriture du placenta. Dans ces cas, la gangrène admet des moyens curatifs qui ne sont pas toujours infructueux.

Je ne traiterai pas dans cet article de celle qui survient dans les dépôts consécutifs, & dont la naissance est due à des inflammations qui ont eu une marche peu rapide, malgré l'étendue & l'importance des viscères soumis à ses effets. On trouvera l'histoire de ces affections redoutables dans l'article qui traite de la suppression des lochies. (*Voyez le mot* LOCHIES.)

On reconnoît que la matrice est affectée de gangrène, aux signes suivans. Aux symptômes violens de l'inflammation qui a précédé, se joignent la tuméfaction plus étendue du bas-ventre, son refroidissement, des frissons assidus, une respiration courte & fréquente, l'embarras de toute la poitrine, une foiblesse générale avec lypothimie, un regard sombre & triste, le délire, la propagation des douleurs aux lombes, au dos, à la région épigastrique, au cou, à la tête; en un mot, les malades sont dans un état qui ne paroît laisser aucune espérance de les rappeler à la vie.

A ces signes se joint un écoulement d'une matière âcre, infecte, sanieuse & noirâtre; car dans une gangrène superficielle, il n'y a pas une suppression complète des lochies, & il n'est ici question que de cette gangrène.

Les moyens curatifs qu'on peut traiter se réduisent, 1°. à l'usage interne des antiseptiques, tels que le quinquina, la valériane sauvage & le camphre donnés à forte dose; 2°. aux injections fortement déterfives. Ainsi, le miel rosat & les substances de ce genre, que nous avons indiquées plus haut, n'auroient point assez d'action; il faut avoir recours à l'onguent ægyptiac, à la dose d'une once par pinte de décoction. Cependant il est indispensable de tenir le bas-ventre toujours recouvert de fomentations, faites avec les décoctions de plantes émollientes & carminatives; car il faut toujours rappeler l'écoulement des lochies. On réitérera les injections très-fréquemment, parce qu'elles ne fatiguent point les malades. Mais comme la quantité d'onguent ægyptiac à la dose prescrite ci-dessus ne peut pas être employée sans interruption, on fera usage alternativement des injections déterfives que j'ai indiquées dans le paragraphe précédent, & de celle qui admet l'onguent ægyptiac dans sa composition.

La boisson sera acidulée avec les acides végétaux; elle consistera dans les décoctions de plantes graminées. On lui substituera de tems en tems l'infusion de valériane, mêlée avec la boisson ordinaire, & acidulée avec les sirops de limon, de vinaigre ou de groseille.

§. V. *Obstruction de la matrice.*

Après avoir traité de l'inflammation de l'utérus & des affections qui dépendent de l'inflammation même, il paroissoit naturel, pour suivre l'ordre de ces maladies, de présenter ici l'histoire de l'induration, du squirre, &c.; mais il auroit fallu revenir à ce qui concerne l'obstruction simple, qui dégénère aussi en squirre; par cette raison, j'ai pensé qu'il étoit à propos de placer ici ce que j'ai à dire de l'obstruction, pour suivre ses progrès, qui sont les mêmes que ceux de l'inflammation.

L'obstruction de la matrice peut être considérée sous deux points de vue généraux; savoir : celle qui a lieu chez les femmes qui n'ont point eu d'enfans, & celle qui est la suite de la coagulation de l'humeur laiteuse dans la matrice.

Dans le premier cas elle est due aux causes générales des obstructions des autres viscères; par conséquent son histoire ne peut point avoir lieu ici. Il y a cependant une exception à faire dans les causes de cette affection, c'est que le dérangement qui a lieu dans les menstrues occasionne fréquemment des engorgemens dans la substance même de l'utérus. Nous traiterons de cette espèce avant que de parler de celle qui a pour origine la coagulation de l'humeur laiteuse.

I. *Obstruction de l'utérus causée par les dérangemens survenus dans les règles; vices du sang dont ces dérangemens tirent leur source.*

Quand, par une cause quelle qu'elle soit, le sang des menstrues est retardé, interrompu ou arrêté dans son cours, il maintient la matrice dans un état de plénitude & d'engorgement perpétuel; car si elle

n'est pas assez complétement débarrassée par l'évacuation menstruelle, ses vaisseaux sont plus gorgés que dans l'état habituel; l'engouement général du viscère retarde la marche du fluide qui est destiné à s'écouler à l'époque suivante, & quelquefois même suspend entiérement son écoulement; dans cette dernière circonstance, l'engorgement est plus considérable. Il paroîtra surprenant aux personnes qui ne sont pas très-instruites des loix qui régissent l'économie animale d'apprendre que, chez les femmes dont les règles, dans l'état habituel de santé, ne sont pas abondantes, cependant l'utérus soit plus bas au moment où l'écoulement périodique doit avoir lieu. Ce phénomène est dû au plus grand poids du viscère; il en est de même toutes les fois qu'il y a engorgement & dans le commencement de la gestation; ce qui prouve manifestement l'existence de l'engorgement de la matrice, suite de sa plénitude. Ajoutons, pour dernière preuve de cette vérité, que, pendant tout le tems où la quantité des menstrues est diminuée par affection morbifique du viscère, actuellement existante, il reste constamment plus abaissé, plus pesant sans interruption; enfin, son poids, sans être excessif, comme dans les obstructions considérables, occasionne quelquefois des tiraillemens dans les aines, dans les lombes, & le long du trajet des nerfs cruraux.

De ces faits constatés par l'expérience, il résulte que les menstrues ne peuvent être diminuées dans la quantité (je pars toujours de la supposition d'une affection de l'utérus) ou supprimées, que la matrice ne soit dans un état d'engouement habituel. De cette plénitude constante & de la stase du fluide résulte son épaississement dans ses vases; si les causes qui retiennent son cours suspendu ou diminué sont toujours en action, les canaux seront enfin obstrués d'une manière fixe, & alors il y aura obstruction dans la portion du viscère où les liquides auront acquis plus d'épaississement & se seront amassés en quantité plus grande, proportionnellement au reste du corps de l'utérus.

C'est par ce mécanisme qu'on explique pourquoi des filles jeunes encore ont quelquefois des obstructions à la matrice. Cette maladie, occasionnée par les dérangemens dont je viens de donner les détails, est beaucoup plus fréquente qu'on ne le pense communément; car on croit généralement que les obstructions de ce viscère sont toujours le produit de la coagulation du lait ou de la matière des lochies. Quant à moi, j'affirme avoir remarqué ce genre d'obstructions chez plus de dix à douze malades.

Elles sont fréquentes chez les filles très-bilieuses & maigres, dont le sang est épais & âcre; aussi remarque-t-on que les cancers sont plus communs chez les femmes de ce tempérament, ce qui prouve la fréquence des obstructions dont elles sont attaquées. On conçoit facilement la difficulté qu'éprouve, dans son cours, un sang de l'espèce que je viens d'indiquer; car non-seulement son épaississement retarde, arrête & suspend sa marche, mais encore son âcreté irrite les canaux qu'il parcourt, & détermine des contractions plus fortes & plus durables; circonstance qui a aisément lieu dans l'utérus, dont on sait que l'irritabilité & la sensibilité sont extrêmes. Or, ces deux modifications de la substance de l'utérus concourent à favoriser la lenteur ou même la cessation des menstrues, d'où l'empâtement de ce viscère & par suite son obstruction.

Ce que j'ai dit de l'âcreté du sang bilieux par rapport à son influence sur la formation des engorgemens de l'utérus est applicable à tous les caractères d'acrimonie capables d'occasionner un spasme fréquent dans les vaisseaux de ce viscère. Ajoutons à ces circonstances que la plupart des acrimonies ont pour premier effet de coaguler les liquides ou de diminuer leur fluidité, & nous aurons connu les causes de la formation des obstructions dont il est question dans cet article.

Indépendamment des vices du sang, dont on vient de lire les principaux caractères, une disposition générale à l'éréthisme est aussi une cause fréquente d'obstruction de la matrice. En effet, les femmes qui sont habituellement *nerveuses*, ou, pour parler plus intelligiblement, celles dont les nerfs sont très-facilement émus par un agent qui a une action médiocre, sont très-exposées aux dérangemens ou aux suppressions des menstrues. Un mouvement de colère, une inquiétude, qui seroit à peine le sujet d'une réflexion chez d'autres, suffit pour arrêter l'écoulement de leurs règles ou les empêcher de paroître. Si elles ont des chagrins continués, les menstrues, ou ne coulent plus, ou souffrent toute sorte d'interruption dans leur cours & dans leur quantité; d'où les stases dans la matrice; d'où l'engouement perpétuel de ce viscère; d'où son obstruction.

Il nous reste encore à exposer une autre cause de cette maladie: nous la considérons toujours chez les personnes qui ne sont point mariées. Dans le tems qu'on nomme *critique* (dénomination qui indique assez les dangers qui l'accompagnent), le sang acquiert généralement un épaississement marqué; c'est par cette raison que les règles sont très-irrégulières & qu'elles continuent à l'être, chez quelques sujets, pendant plusieurs années. Les auteurs qui ont prétendu que la sanguification étant ralentie à cette époque, il en résultoit que les menstrues ne pouvoient plus avoir un cours régulier, puisqu'il n'y avoit pas, chaque mois, pléthore de l'utérus; ces auteurs n'ont apperçu qu'un des rapports de la question. Les choses se passent ainsi qu'ils l'assurent, chez quelques personnes; mais ce ne sera pas par ce système qu'on expliquera la fréquence des *pertes* & leur durée à cet âge. Les hémorragies renouvelées ne sont pas sans doute le produit de la quantité de sang diminuée; elles sont dues à la stase de ce liquide, dont le cours devient irrégulier, parce qu'il est trop épais. Il n'est pas nécessaire de prendre de pareils exemples chez des filles âgées, puisque les jeunes éprouvent les mêmes incommodités quand elles ont un sang glutineux, inflammatoire & épais; observation qui confirme ma théorie sur les pertes du tems critique.

Les faits dont je parle, étant constatés par une expérience journalière, nous apprennent pourquoi les personnes avancées en âge ont fréquemment des obstructions à l'utérus; mais il ne suffiroit pas d'en indiquer la cause dans le seul changement des liquides, car les solides acquièrent aussi des modifications qui rendent les canaux moins praticable. Les plus petits vaisseaux s'oblitèrent, parce que la fibre devient plus roide & plus sèche; par conséquent les parois des grands canaux, composées de plus petits vases, sont moins flexibles; ils agissent donc moins fortement sur le sang qui les parcourt; d'où la lenteur de sa marche & sa stase. A cet état ajoutons la diminution de leur faculté contractile, & nous aurons réuni les causes de la stagnation des liquides dans l'utérus chez les femmes d'un âge avancé, & par conséquent la facilité avec laquelle se forment, chez elles, les engorgemens dans la matrice.

On reconnoît cette maladie par les caractères suivans: augmentation du volume du viscère obstrué, son abaissement, les tiraillemens qu'il détermine & les douleurs qui en dérivent.

Le tact fait distinguer si l'utérus est entiérement engorgé ou si l'obstruction n'occupe qu'une partie du viscère. Sa déclinaison apprend aussi quelle portion est malade; car le col de l'utérus est toujours porté au côté opposé, puisque le lieu affecté est entraîné en bas par son poids. On distingue aussi très-facilement l'obstruction du col; on reconnoît quelle est la fermeté de l'engorgement, caractère qui annonce sa plus ou moins facile curabilité. On apprend par le récit de ce qu'ont éprouvé les malades, les causes formatrices de l'affection, leur durée, leur intensité, &c.

Par ces connoissances on peut prédire l'issue de la maladie, qui, en général, est grave; elle est d'autant plus difficile à guérir, qu'elle est plus invétérée, car l'obstruction acquiert plus de solidité avec le tems & se rapproche davantage de la nature du squirre. Elle est incurable lorsqu'elle a été formée lentement dans le tems de la cessation des règles; car, comme elle existe alors sans qu'on la soupçonne, & qu'on ne la reconnoît que quelques années après sa formation, si on la tracasse par des fondans, elle dégénère en cancer. Elle est plus rebelle chez les sujets bilieux, par rapport à la sécheresse de leur constitution & à la disposition qu'ont les fluides à contracter une acrimonie qui amène la dégénérescence cancéreuse. L'épaississement habituel des liquides rend l'obstruction plus difficile à détruire; son étendue apporte des obstacles à la curation, non-seulement parce que la masse obstruée est plus volumineuse, mais aussi parce que les règles sont plus difficiles à rappeler ou à faire couler avec quelque régularité; d'où il suit que le sang dont elles sont formées séjourne toujours en partie dans l'utérus, & tend à environner la tumeur de nouvelles couches de liquide coagulé.

Il suit des réflexions qu'on vient de lire, qu'un des principaux moyens de curation, chez les personnes qui sont d'âge à avoir leurs règles, est d'en faciliter l'écoulement. On y parvient par les bains, les fomentations, les fumigations portées dans le vagin, à l'aide d'un entonnoir qui dirige les vapeurs vers la matrice. Si la pléthore occasionne une surcharge, il est indispensable de pratiquer une saignée du bras & jamais du pied; mais après avoir dégorgé le systême vasculaire, on débarrassera la matrice à son tour, en appliquant des sangsues à la vulve. Par les relâchans on calmera l'éréthisme chez les personnes nerveuses, & l'irritation particulière du viscère obstrué; d'ailleurs, on facilitera le ramollissement de la tumeur. Les bains sont d'autant mieux indiqués dans l'engorgement de l'utérus, que ce viscère est, comme nous l'avons déjà dit tant de fois, d'une sensibilité & d'une irritabilité extrêmes.

Les sels neutres doivent faire ici la base du traitement; ainsi les eaux thermales qui les contiennent en dissolution ou les eaux minérales artificielles seront d'un usage constant: on les prendra à la dose d'une pinte par jour, en commençant par une demi-livre de liquide & en augmentant graduellement la quantité, jusqu'à deux livres. Les eaux de Bourbonne-les-Bains & particuliérement celles de Barège méritent la préférence sur toutes les autres. On en fera d'artificielles avec le sel de Glauber, à la dose d'un gros par pinte. Pour les rendre plus actives on emploiera le sel marin qui n'est pas purifié au point d'être blanc; le sel marin calcaire est encore plus fondant; l'alcali du tartre saturé d'acide crayeux est plus actif que les précédens, mais il est indispensable que la combinaison soit aussi parfaite qu'elle puisse l'être, &, dans ce cas, son action est très modérée; en sorte qu'on peut en porter la dose à un gros, qui est celle des autres sels neutres.

Quand on aura suivi ce traitement pendant quelques semaines, on fera usage de la douche sur la région hypogastrique, en faisant tomber l'eau sur la tumeur, qui ordinairement se trouve placée au-dessus du pubis, & ce n'est que dans cette circonstance que la douche peut opérer un effet salutaire. On rendra l'eau médicamenteuse si l'on n'est pas dans un lieu où l'on puisse se procurer les eaux thermales, indiquées plus haut; on usera de l'eau artificielle, composée de la dissolution de sel marin gris, à la dose d'un gros par pinte de liquide; on aura une douche rompue, c'est-à-dire qu'on fera tomber l'eau sur un morceau d'éponge large & aplati, autrement l'action de la douche deviendroit, ou dangereuse ou infructueuse; dangereuse en tombant de trop haut, parce que la percussion irriteroit le viscère malade & le disposeroit à l'inflammation, par conséquent augmenteroit la dureté de la tumeur & lui feroit contracter un caractère qui la rendroit, à la longue, carcinomateuse; infructueuse si la douche étoit trop foible; car son action mécanique contribue autant à la curation que ses vertus médicamenteuses: la secousse qu'elle occasionne dans la tumeur facilite la désunion des parties coagulées, après qu'elles ont été suffisamment détrempées par les relâchans, & que leur agrégation a été rompue par les médicamens fondans.

La diète humectante est indispensable dans la curation de cette maladie; les alimens doivent être pris, pour la plus grande partie, dans le règne végétal, & dans celui-ci on donnera la préférence aux légumes qui contiennent un extrait savoreux & amer. Ceux qui donnent un suc sucré, comme les betteraves, les carottes, &c., sont aussi très-recommandés dans le traitement des obstructions. Ce genre de vie convient plus essentiellement aux femmes bilieuses & d'une constitution dite *nerveuse*.

Avec cette méthode on fondra les obstructions de l'utérus; mais il ne faudra jamais perdre de vue tout ce qui pourra rappeler l'écoulement des menstrues ou faciliter son abondance & sa régularité.

Chez les personnes qui ne sont plus destinées à avoir leurs règles, on fera quelques saignées si la pléthore l'exige; on se conduira, dans l'usage des évacuations sanguines, d'après les principes que nous avons donnés précédemment.

On examinera aussi de tems à autre l'état de la tumeur pour savoir si son centre ne seroit pas squirreux; circonstance qu'on observera mieux quand la surface sera fondue, & laissera plus aisément distinguer le noyau qui auroit acquis la solidité squirreuse. Nous traiterons du squirre dans un des paragraphes suivans.

Si l'obstruction étoit compliquée avec une maladie du genre de celles qui coagulent la lymphe, comme les scrophules, ou d'un vice dartreux, érésipélateux, &c., on conçoit qu'il seroit impossible de guérir l'engorgement sans attaquer le vice qui lui auroit donné naissance ou qui auroit contribué à son accroissement; mais comme il n'entre pas dans la tâche que je me suis imposée de faire l'histoire de ces maladies, je renvoie le lecteur aux mots SCROPHULES, DARTRES, ERÉSIPÈLES, &c.

II. *Obstruction formée par l'humeur laiteuse.*

Il y a deux sortes d'engorgemens formés par l'humeur laiteuse: les uns succèdent aux inflammations de la matrice, & je nommerai ceux-là *indurations* ou *squirres* (ce qui les concerne trouvera sa place dans le paragraphe suivant); les autres sont le produit de la coagulation spontanée du lait. Je vais considérer les phénomènes qui concourent à la naissance de ces derniers.

Quand j'ai parlé des changemens qui arrivoient dans la matière du lait, j'ai prouvé qu'elle se coaguloit avec une très-grande facilité par cela seul qu'elle n'étoit pas mise en mouvement ou que son cours étoit ralenti. En traitant des accidens qui dépendent du défaut d'écoulement suffisant des lochies, j'ai fait connoître comment la stase des liquides qui les forment, donnoient lieu aux engorgemens de la matrice & des parties environnantes. Ceux-ci prennent un accroissement rapide, parce que la matière dont ils se composent est très-abondante. On aura une idée juste de sa quantité en se rappelant ce que j'ai dit sur le mécanisme par lequel les liquides s'accumulent dans l'abdomen pendant la grossesse. Il y a des cas où l'affection dont je parle ne laisse aucun doute sur son existence dès le commencement de sa formation. Quand, par exemple, les lochies ont été supprimées en partie, l'abdomen reste élevé, dur, & présente une proéminence qui occupe toute la région hypogastrique. Il est vrai qu'avec le tems ce volume diminue sans même faire aucun remède, parce qu'une portion des lochies, qui n'a pas encore pris assez de consistance pour faire partie de la tumeur, s'écoule ou se dissipe, d'une manière insensible, par différens émonctoires; mais ce qui reste de l'engorgement acquiert aussi plus de solidité & devient par conséquent plus difficile à fondre.

En se rappelant que l'humeur laiteuse reste longtems mêlée au sang & circule avec lui, on ne sera pas surpris de la fréquence des engorgemens laiteux, si l'on ne s'attache pas à dissiper cet excès de liquides chez les femmes qui n'allaitent point; car ce sont principalement celles-là qui sont attaquées d'obstructions. La facilité avec laquelle ces maladies ont lieu est telle, qu'après avoir fait usage de moyens actifs pour détruire le lait, les femmes qui paroissent en être débarrassées, ne sont pas toujours exemptes pour la suite d'obstructions laiteuses. On a vu, dans les cas dont nous parlons, le lait s'accumuler lentement & d'une manière insensible, obstruer indistinctement différens viscères, & surtout les glandes du mésentère. Les couches successives ont apporté des accroissemens manifestes à la première tumeur; de cette manière les engorgemens ont acquis à la longue, & après les diverses grossesses, un volume énorme. J'ai vu avec Lorry, Bouvard, Petit l'anatomiste, une habitante de Langres qui avoit des obstructions occupant toute la région ombilicale moyenne & la plus grande partie de celle hypogastrique avec les ligamens de la matrice, & s'étendant jusqu'à la région épigastrique. Après un examen très-détaillé de ce qui s'étoit passé dans les tems antérieurs, nous avons été convaincus que ce dépôt monstrueux avoit été formé par l'humeur laiteuse, à la suite de chaque accouchement, sans qu'il y eût le plus léger accident qui fît soupçonner le défaut d'écoulement de la matière laiteuse. La personne dont je parle étoit habituellement très-grasse, & comme elle n'éprouvoit aucune incommodité, on ne la croyoit pas malade; ce fut un mouvement précipité, qui, donnant une secousse à la masse obstruée & occasionnant un tiraillement douloureux dans l'abdomen, fit découvrir les obstructions, parce qu'on chercha, par le toucher, la cause de cette douleur permanente.

Cet exemple prouve plus complétement que tous ceux que je pourrois rapporter, que l'existence des tumeurs laiteuses reste quelquefois long-tems ignorée, quand elles occupent les régions moyennes du bas-ventre; mais on observera que les femmes maigres s'en apperçoivent plus aisément & plus promptement, car la masse n'étant pas soutenue, flotte dans l'abdomen, & se fait distinguer quand on se retourne brusquement d'un côté à l'autre, étant couché. On la sent

sent retomber & tirailler les parties auxquelles elle adhère.

L'obstruction de la matrice est rarement inconnue aussi long-tems que celle du mésentère ; car elle occasionne des tiraillemens dans ses ligamens, & fait éprouver aux malades la sensation d'un poids fatigant, dont la gêne s'augmente considérablement par l'exercice, & surtout par la marche. Cette maladie est aussi accompagnée d'accidens spasmodiques sur la cause desquels on se trompe très-fréquemment dans la pratique, en les rapportant à d'autres agens, tandis que les symptômes nerveux suffisent quelquefois pour établir le diagnostic rationel de l'engorgement de l'utérus. J'ai vu à Bourbonne-les-Bains une femme de Paris dans un état habituel de souffrance qu'on attribuoit à la mobilité des nerfs; elle avoit eu trois enfans; ses couches s'étoient passées sans accidens ; elle avoit fait une multitude incroyable de remèdes, car elle avoit consulté tous les médecins en réputation à Paris. Les symptômes de son état consistoient dans une gêne continuelle & difficile à exprimer, un penchant à la mélancolie, quelquefois un tiraillement léger à l'aine gauche; s'il persistoit quelques jours, il étoit suivi de suffocations insupportables. Je lui annonçai un engorgement dans le ligament large de l'utérus, du côté gauche, & au même moment je le lui fis distinguer par la douleur qu'occasionna la pression, en cherchant à découvrir son volume. Il y avoit aussi deux engorgemens d'un petit volume au mésentère.

Quoiqu'on puisse, d'après la seule énumération des symptômes, reconnoître l'obstruction de la matrice, cependant il ne seroit pas prudent de négliger de s'en procurer la certitude par le toucher ; c'est par lui seul qu'on reconnoît manifestement la maladie & le lieu qu'elle occupe ; il donne aussi la connoissance du degré de consistance auquel l'obstruction est parvenue, connoissance essentielle pour la curation, & qui en dirige le mode. On observera toutefois que les engorgemens du col de l'utérus présentent constamment plus de solidité que ceux qui occupent le corps du viscère, parce qu'ils sont situés dans une partie plus ferme, & qui n'est pas abreuvée par une abondance égale de liquides. Cette différence résulte du diamètre des vaisseaux du col, comparés à ceux du corps de la matrice. Les engorgemens de cette dernière partie (le col de l'utérus) sont très-fréquens; ils naissent assez ordinairement de la violence des manœuvres pratiquées dans l'accouchement.

Il me paroît indispensable de détruire en ce moment une erreur qui s'est perpétuée depuis Hippocrate jusqu'à nous. Ce savant médecin assure que les femmes qui ont la matrice obstruée ne conçoivent point; il dit qu'elles sont également stériles quand le col de l'utérus & son orifice sont engorgés. D'après cette assertion, tous les auteurs ont prétendu que les engorgemens de la matrice ou de son col, & les deux espèces ensemble, étoient un obstacle invincible à la conception ; cette proposition est évidemment fausse. Je connois plusieurs femmes qui ont eu des enfans malgré l'engorgement de l'utérus ou de son col. Sans doute qu'il est plus difficile de concevoir dans cet état ; mais pour qu'il y ait obstacle à la conception, il faut supposer que l'engorgement occupe toute la matrice : dans ce cas la grossesse devient impossible, parce que les orifices des trompes sont fermées, puisqu'elles sont comprises dans l'étendue de la tumeur. C'est peut-être dans ce sens qu'Hippocrate assure qu'il ne peut y avoir conception. Si la tumeur ne comprime pas les ouvertures des trompes, les femmes conçoivent, ce fait est hors de doute. Que la grossesse & l'accouchement soient dangereux, ce n'est pas ce que je dois considérer dans ce moment : il suffit que la proposition que je soutiens soit fondée sur l'expérience pour détruire une opinion généralement adoptée. J'aurai occasion de parler plus amplement de ce qui arrive dans l'accouchement quand le col de l'utérus est obstrué, en traitant de la rupture de la matrice & de celle de son col.

Les symptômes de cette maladie sont, comme dans toute obstruction de la matrice, un tiraillement quelquefois douloureux dans les ligamens de l'utérus. Si son volume est considérable, il y a difficulté de rendre les excrémens par le poids & la compression qu'il exerce sur le rectum; la vessie est gênée quand la tumeur est considérable ; les tiraillemens des ligamens & des aines se font sentir du côté opposé à celui que la pesanteur de l'obstruction entraîne. Ces tiraillemens se prolongent dans les reins, le long des cuisses, rendent la marche pénible, difficile ou impossible si la tumeur est excessive. Ces symptômes servent au diagnostic : réunis avec les signes énoncés dans le paragraphe précédent, & le toucher, il n'y a plus d'incertitude sur l'existence de la maladie.

Le prognostic est grave, 1°. la coagulation du lait est difficile à détruire ; 2°. la vétusté de la maladie donne un caractère de squirre aux tumeurs laiteuses, & par conséquent les rend incurables; 3°. les engorgemens laiteux dégénèrent aisément en carcinôme : comme on porte long-tems un engorgement laiteux sans savoir qu'il existe, l'humeur coagulée acquiert pendant ce tems une fixité qui rend sa résolution impossible. Cependant, quand après des couches récentes on a observé que l'utérus restoit engorgé, & que les malades n'ont pas négligé les secours qui leur sont nécessaires, la maladie n'est pas dangereuse. Quel que soit le volume de la tumeur, on parvient à la fondre, pourvu que la congestion n'ait pas été accompagnée d'inflammation, car alors il y a induration ou squirre. J'en traiterai dans les paragraphes suivans.

Parmi les moyens les plus actifs pour dissoudre les tumeurs laiteuses, on compte les savons & les alcalis ; à la suite de ceux-là on place les sels neutres. Quelques praticiens croient que les préparations mercurielles conviennent dans le traitement de toutes les obstructions. Je ne suis pas de l'avis de ces derniers; la longueur du traitement nécessaire à la fonte des tumeurs laiteuses rendroit les mercuriaux dangereux.

L'usage des alcalis & des savons exige des pré-

cautions préliminaires, telles que les bains & les délayans. Les bains simples ont un effet trop lent; il faut les rendre médicinaux en faisant des eaux minérales. Les sels neutres les plus faciles à dissoudre sont les meilleurs; le sel marin ordinaire convient le mieux; il est préférable par son action, par la facilité de s'en procurer, & par la différence de son prix comparé à celui des autres; on porte la dose à un gros par pinte d'eau. Les malades s'habituent sans peine à passer plusieurs heures de suite dans le bain sans éprouver de fatigue; par conséquent, on peut les faire continuer très-long-tems sans interruption; il n'y a de suspension que pendant l'écoulement des menstrues. Les femmes obstruées étant sujètes, pour la plupart, à des pertes qui reviennent sans observer de marche qui corresponde à chaque période des règles, il seroit imprudent de les faire baigner pendant que le sang coule.

Il est connu généralement qu'il faut donner au sang le plus de véhicule possible pour aider la fonte des engorgemens; ainsi, les madades doivent boire abondamment. Mais le choix des boissons mérite quelqu'attention; les délayans proprement dits ne sont pas suffisans; les infusions des plantes qui contiennent un extrait savonneux sont préférables; les carottes, les betteraves, les chicorées, les scorsonères, &c., sont de cette classe.

Il y a long-tems qu'on s'est convaincu que l'eau réduite en vapeurs étoit un puissant dissolvant; son action sur les matières les plus solides en fait la preuve; les médecins l'ont employée comme dissolvant, & son usage a été avantageux. Il est facile de faire parvenir les vapeurs de l'eau jusqu'à l'utérus par le moyen d'un entonnoir à long col, dont le pavillon embrasse un vase qui contienne l'eau qu'on fait évaporer à l'aide de la chaleur. On a un siége qui reçoit le col de l'entonnoir, qu'on introduit dans le vagin, en sorte que son orifice soit le plus rapproché de la matrice qu'il soit possible. Par cette méthode les vapeurs s'étendent immédiatement sur la partie affectée, & leur effet est toujours assuré; elles déterminent un ramollissement sensible dans peu de jours. En continuant cette méthode, on facilite la disjonction des molécules coagulées; elles rendent les vaisseaux plus flexibles, & par conséquent facilitent l'abord du sang dans la cavité de ceux qui éprouvoient une gêne capable d'y retarder la circulation: de-là résulte l'introduction des substances médicamenteuses dans la masse de la tumeur.

Galien conseille l'usage du vinaigre réduit en vapeurs sur les parties attaquées de tumeur; peut-être que l'action de cet acide sur des organes très-sensibles pourroit être nuisible: je n'en ai point fait l'essai; mais on pourroit diminuer la force du vinaigre en l'étendant d'une certaine quantité d'eau. Cependant, seroit-il prudent d'employer l'acide du vinaigre sur des tumeurs laiteuses, puisque la matière qui les forme, se coagule si facilement par l'action même des acides les plus foibles? Cette considération m'avoit fait regarder ce remède comme dangereux quand je publiai mon ouvrage sur le *Maladies des femmes en couches;* mais je considérois alors ces tumeurs dans le tems le plus rapproché de leur formation, & à cette époque le lait étant encore pur, ne seroit pas assurément dissous par le vinaigre. En réfléchissant à la différence qui existe entre une semblable humeur depuis long-tems coagulée, & celle qui est au moment même de sa coagulation, j'ai conçu que l'effet du vinaigre devoit aussi présenter des résultats divers. J'avois eu le projet de faire sur cet objet des expériences auxquelles mes occupations ne m'ont pas permis de me livrer. L'autorité de Galien étoit une raison bien puissante pour m'engager à commencer ce travail. Je desire ardemment que quelque savant veuille bien s'en occuper.

Au reste, le mélange du vinaigre avec la gomme ammoniaque & les autres substances de la même nature est un fondant très-utile; on s'en sert en embrocations, en linimens ou en emplâtres, selon la consistance qu'on leur donne. Fabrice de Hildan s'en est servi avec succès sur des tumeurs laiteuses qui avoient résisté à beaucoup de remèdes. Il faut observer qu'il en avoit fait usage pour des engorgemens des seins: par conséquent le médicament étoit appliqué immédiatement sur la partie affectée, au lieu que dans l'obstruction de la matrice, l'usage de ces linimens ne peut pas opérer le même effet par le ralentissement qu'éprouve leur action en parcourant les substances qui se trouvent entr'eux & l'utérus.

L'usage des eaux thermales, soit naturelles, soit artificielles, consiste en boissons & en bains. J'ai parlé ailleurs (au mot MAMELLES) de la quantité que les malades peuvent boire; il me reste à dire un mot des bains. Si l'on emploie les eaux artificielles, la proportion du sel est d'un gros par pinte d'eau. Après les remèdes généraux on prend les bains, d'abord pendant une heure; on y reste plus long-tems par la suite; on peut en prendre de trois heures, & même plus long-tems. L'expérience m'a convaincu que la continuité des bains, & le tems prolongé de chacun d'eux, étoit plus avantageux que l'usage intérieur des mêmes eaux. Comme il se rencontre des personnes qui ne peuvent pas boire assez abondamment sans une répugnance invincible, ou une fatigue & une gêne de l'estomac qui fassent suspendre les eaux, ou en diminuer la quantité, il arrive que ce moyen interrompu, ou employé à trop petite dose, ne produit qu'un effet médiocre & quelquefois nul, au lieu que les bains font passer par la peau une abondance d'eau médicamenteuse dont l'action momentanée est insensible, quoiqu'elle produise des effets très-marqués. J'ai guéri par cette méthode des obstructions invétérées de l'utérus; le traitement a été moins long que chez les personnes qui, ne supportant pas l'ennui d'un bain de plusieurs heures, préféroient les eaux en boisson.

Par les observations faites sur les eaux thermales salines, il est démontré que la substance la plus abondante qu'on en retire, est le sel marin: c'est par conséquent à ce sel neutre que sont dus les heureux effets de ces eaux. Il paroît étonnant qu'on fasse si peu d'u-

ſage d'une matière auſſi commune, & dont l'utilité a été parfaitement connue des Anciens dans la cure des obſtructions. On peut s'en convaincre par la lecture de Pline, liv. 31, chap. 6: on obſervera que plus le ſel marin contient de ſel à baſe calcaire, plus auſſi ſon action, comme fondant, a d'activité. Il eſt également plus ſoluble dans les menſtrues auxquelles on le mêle, ce qui indique que ſes effets ſur l'économie animale doivent être, & ſont réellement plus marqués, puiſqu'il peut en être tenu une grande quantité dans la ſéroſité du ſang. Le principe ſur la ſolubilité des ſels correſpond parfaitement avec l'action qu'ils ont ſur les engorgemens; en ſorte que le ſel neutre le plus ſoluble eſt le plus fondant, d'où il réſulte qu'une *échelle* de ſolubilité ſera la meſure de l'action des ſubſtances ſalines dans la curation des obſtructions.

D'après ces données, le ſel ammoniac doit être très-fondant, & en effet il l'eſt éminemment. Sa ſolubilité ſurpaſſe celle de la plupart des ſels neutres à baſe d'alcali fixe; il a auſſi une action très-marquée ſur les tumeurs anciennes. Il pénètre promptement la maſſe des fluides coagulés, qui forment les obſtructions. Il eſt des circonſtances où l'on peut l'appliquer immédiatement ſur la partie affectée, comme dans l'engorgement du col de l'utérus ou de la portion de ce viſcère qui eſt la plus rapprochée du col. On l'emploie en injections, dont on fait ſéjourner le fluide au moyen d'une éponge huilée, avec laquelle on comprime les grandes lèvres pour empêcher la ſortie du liquide; mais le véhicule doit être émollient, autrement le ſel ammoniac, en réitérant les injections, comme cela eſt néceſſaire, irriteroit bientôt les parties avec leſquelles il ſeroit en contact. On le diſſoudra dans une décoction de mauve ou de graine de lin, &c.; il y a des cas où ſa diſſolution dans une décoction narcotique deviendra indiſpenſable; car ſi l'irritation des parties malades s'augmentoit par ſon contact, il ſeroit néceſſaire de le diſſoudre dans une décoction de ciguë ou une ſemblable. Je préfère la ciguë, parce qu'elle eſt elle-même un médicament fondant.

La célébrité de mademoiſelle de Stephens, en Angleterre, avoit décidé les médecins à faire des épreuves réitérées de ſon remède fondant. On ſavoit par l'analyſe, que les alcalis fixes & le ſavon en étoient la baſe. Ce remède, dont l'uſage étoit fréquent en médecine, mais à des doſes plus modérées, avoit guéri des maladies graves; on ne tarda pas à s'appercevoir qu'il diviſoit trop les humeurs & diſpoſoit à la putridité par l'extrême atténuation de la lymphe; il fut complétement abandonné en France. Cependant, pour en tirer un parti avantageux, il ne s'agiſſoit que d'en diminuer les doſes ou ſuſpendre de tems à autre l'uſage de ces médicamens: c'eſt auſſi la méthode que ſuivent les praticiens éclairés & habiles.

Le fondant de Levret tire ſon origine du remède dont on vient de donner l'hiſtoire; il conſiſte dans une ſimple diſſolution d'alcali fixe. L'accoucheur célèbre qui l'a mis en vogue, aſſure avoir fait un grand nombre de guériſons par ce moyen; tous ceux qui l'ont employé avant lui le vantent également. On convient généralement qu'il eſt un des plus excellens fondans; je l'ai employé avec ſuccès: je ne citerai qu'un exemple digne de remarque. Une femme portoit depuis long-tems une tumeur laiteuſe à l'articulation du genou, pour laquelle on avoit inutilement fait beaucoup de remèdes; on étoit généralement d'avis que le genou ſeroit ankilôſé, & qu'on ne pouvoit obtenir la réſolution de la tumeur. Je lui fis faire des douches avec la diſſolution d'alcali fixe, & la malade a été parfaitement guérie.

L'alcali fixe cauſtique ne convient point dans l'uſage intérieur; on en conçoit les raiſons par cela ſeul qu'il eſt cauſtique. Celui qui eſt ſaturé incomplétement d'acide crayeux (maintenant acide *carbonique*, juſqu'à ce que l'inconſtance des chimiſtes le faſſe encore changer de nom), celui-là, dis-je, peut être adminiſtré ſans inconvénient; mais comme le degré de ſaturation varie infiniment dans les différentes maſſes de ce ſel, il eſt impoſſible de fixer une doſe déterminée. Quoi qu'il en ſoit, on le prenoit en ſubſtance, incorporé dans un mucilage quelconque, à la doſe de quatre grains: ſi on l'étend dans l'eau, on double la doſe. Cette dernière méthode eſt préférable à la première; on porte la quantité d'eau à une livre & demie & deux livres; on boit la diſſolution par verres de quart en quart d'heure ou de demi en demi-heure. Macquer obſerve que les ſubſtances réſineuſes, avec leſquelles il forme une eſpèce de ſavon, ſont le meilleur correctif de l'alcali. Ainſi, l'union de l'alcali avec la gomme ammoniaque, le ſagapenum, le caſtoreum, &c., qui ſont auſſi des fondans, donne un médicament très-utile, puiſque les ſubſtances dont nous parlons, ſont elles-mêmes très-inciſives.

L'alcali fixe exige, comme on vient d'en être convaincu, une grande prudence de la part des praticiens, quand ils ſont obligés d'en faire un uſage long-tems continué; mais celui de l'alcali volatil comporte encore plus de circonſpection. Ce dernier eſt ſans contredit le meilleur diſſolvant; par cette raiſon, il mérite la préférence à bien des égards. Cependant l'expérience ne permet pas de prononcer s'il n'y auroit pas des inconvéniens graves à en continuer trop longtems l'uſage. J'avois commencé une ſuite d'eſſais ſur ſon action; mais ces travaux ont été interrompus par des circonſtances étrangères à la médecine.

On l'emploie ſans crainte à l'extérieur, en l'uniſſant aux huiles dont on forme un ſavon très-mou, qui ſert à faire des linimens; on en fait auſſi des applications en forme de cataplaſmes: c'eſt un compoſé très-inciſif & très-pénétrant. Il mérite, ſous ce point de vue, la préférence ſur le ſavon ordinaire dans les maladies externes; mais il irrite trop promptement la peau, il l'enflamme. Pour obvier à cet inconvénient, qui forceroit à en ſuſpendre l'uſage, on le mêle aux mucilagineux: par cette méthode, on prévient la phlogoſe. On n'a point encore, que je ſache, eſſayé de le preſcrire intérieurement. C'eſt une expérience à faire qui pourroit amener à des découvertes utiles. Il eſt vrai qu'on eſt très-embarraſſé dans ſa preſcrip-

tion; car les pharmaciens ne suivent point une coutume uniforme dans sa composition. Les chimistes ne nous ont point donné une manipulation exacte pour le composer, ni des doses bien déterminées des substances qui entrent dans sa combinaison; nous sommes donc contraints d'attendre de nouveaux travaux pour suivre les expériences qu'on devroit faire par l'usage de ce médicament.

Je ne parlerai point, dans cet article, de la terre foliée de tartre ni des autres fondans doux qui sont en usage dans la pratique; leur action est trop modérée pour en obtenir des succès marqués dans la cure des obstructions de la matrice. Le cas extraordinaire qu'on fait de la terre foliée de tartre l'a rendue plus fameuse qu'utile. Quoiqu'elle se trouve dans la plupart des prescriptions par lesquelles on prétend fondre les obstructions, nous ne l'indiquerons pas dans la curation de celles de l'utérus, par les raisons énoncées ci-dessus.

J'ai déjà dit que les préparations mercurielles ne me paroissoient pas convenir au traitement de la maladie dont je parle, parce que la nécessité d'en continuer long-tems l'usage détermineroit une trop grande atténuation dans les humeurs. J'ajouterai à cette réflexion que la plupart des femmes qui ont des engorgemens à la matrice, ont les nerfs très-mobiles, parce que la maladie elle-même occasionne constamment une grande agitation dans le système nerveux, chez les sujets même les plus robustes; d'où il résulte que l'usage des mercuriaux, agaçant prodigieusement les nerfs, seroit suivi d'accidens très-graves si l'on s'obstinoit à le prolonger: quelque correctif qu'on joignît à ces remèdes, on n'éviteroit point les accidens, à moins qu'on ne rendît leur action presque nulle, & dans ce cas on ne guériroit point.

J'ai fait préparer, par un excellent pharmacien (M. Tassard, rue du Temple), l'extrait de ciguë pour l'employer dans la cure des obstructions de la matrice. Je n'ai point suivi la méthode de Stork, parce qu'elle est mauvaise en ce que son extrait conserve encore la plus grande partie de l'huile virulente de la ciguë. J'ai préféré la plante desséchée, afin que cette huile, qui est très-volatile, se dissipât autant qu'il seroit possible pendant la dessiccation: c'est dans cet état de la plante que je faisois faire l'extrait. Pour compléter la déperdition de l'huile fétide, j'ai fait dissoudre l'extrait dans une suffisante quantité d'esprit-de-vin affoibli, ou de forte eau-de-vie; ensuite on évaporoit le mélange jusqu'à consistance d'extrait un peu solide. Je faisois réitérer cette manipulation une seconde & une troisième fois, & c'est cet extrait ainsi préparé que j'ai mis en usage. Voici les résultats:

Je mêlois à l'extrait dont je parle, le savon, la gomme ammoniaque, le safran de mars & un sirop amer, pour en former des bols qui contenoient tout au plus un demi-grain d'extrait. Je donnois cette dose en même tems à trois malades. Malgré les correctifs ajoutés à l'extrait de ciguë, & la modicité de la dose, une femme se plaignit de vertiges après dix jours de son usage. Comme elle étoit très-capricieuse, je ne fis pas assez d'attention à ses observations. Une seconde femme fit les mêmes plaintes le quinzième ou seizième jour. La troisième ne me parloit point de ces accidens; mais vers le vingt-quatrième jour, le courage avec lequel elle les avoit supportés depuis quelques jours sans en rien dire, l'abandonna. Elle m'exprima ses inquiétudes, & je fus convaincu que l'extrait de ciguë, même à la manière dont je le faisois préparer, étoit un mauvais médicament. J'en suspendis l'usage pour le recommencer; mais toutes les fois que je fis cette tentative, les vertiges, la stupeur du corps & de l'imagination s'emparèrent des malades dans un tems plus rapproché, à proportion du nombre des expériences. D'après ces observations, j'ai abandonné l'usage de la ciguë. A la même époque, mes confrères Coquereau, Hallé & quelques autres furent chargés de faire, à la Pitié, des expériences sur l'activité de la ciguë. Le magistrat qui les avoit ordonnées, fit revenir de l'extrait d'Allemagne, afin qu'on ne pût attribuer le défaut du succès à l'inexactitude de la préparation. Les commissaires que j'ai nommés observèrent des phénomènes plus fâcheux que ceux que j'ai rapportés plus haut; ils perdirent au moins un malade, & quelques autres se trouvoient en danger de mourir prochainement, lorsqu'ils retournèrent à l'hôpital général après avoir laissé écouler quelques jours sans y être allés. Ces faits, & un grand nombre d'autres qui se ressemblent parfaitement, nous font connoître ce qu'on doit attendre de l'usage de la ciguë.

Cependant je dois avertir, avant de finir ce qui concerne ce médicament trop préconisé, que je l'ai employé avec succès dans la guérison des tumeurs formées par des humeurs répercutées après des maladies aiguës. Voici la formule: ℞ d'extrait de ciguë deux grains, autant d'æthiops antimonial & de racine d'arum, un grain de sel ammoniac; on en forme deux pilules avec la gomme arabique; on les fait prendre au malade chaque matin avec un bouillon apéritif. L'action de la ciguë est-elle changée dans cette composition au point de devenir insensible? C'est ce qui se présente d'abord à l'imagination, quand on considère que deux grains de son extrait ne paroissent pas affecter désagréablement les malades, tandis qu'un demi-grain de la prescription indiquée plus haut, occasionnoit constamment des accidens. J'ai cru devoir présenter ces deux méthodes d'administrer l'extrait de ciguë, afin qu'on essayât de le mêler avec des substances qui corrigeassent sa virulence, & en rendissent l'effet plus assuré.

Quels que soient les fondans qu'on emploie, il est indispensable de purger les malades toutes les fois que l'humeur divisée se mêle au sang, ce qui suppose deux conditions dans le traitement: la première, que les fondans ne sont pas purgatifs; la deuxième, que si une partie d'eux-mêmes a été prise dans la classe des évacuans, ils sont prescrits à une dose tellement modérée, qu'ils n'exercent pas leur action évacuante d'une manière marquée; car on sait que l'usage abusif des purgatifs prive le sang de sa séro-

ſité, diſſipe à la vérité très-promptement la portion des obſtructions qui n'a pas encore acquis de la ſolidité, mais deſſeche auſſi très-précipitamment le reſte de la maſſe, & en forme un ſquirre. Au reſte, ces notions tiennent eſſentiellement aux connoiſſances générales de la pratique, & par cette raiſon ne doivent point être traitées en détail dans cet article. Je paſſerai de même ſous ſilence ce qui regarde le régime & l'exercice, parce que ces objets doivent être connus par les documens qu'on prend dans la thérapeutique générale; par conſéquent je ſuppoſerai qu'on a acquis les lumières néceſſaires ſur ces différens objets.

Il eſt utile de raſſurer les perſonnes inquiètes ſur l'effet des bains dans la cure des grands engorgemens du bas-ventre. Quand les tumeurs, comme celles qui ont leur ſiége dans la matrice, compriment les grands vaiſſeaux en s'appuyant ſur leur trajet, les extrémités inférieures s'œdématiſent. Cette hydropiſie accidentelle donne des craintes ſur l'uſage des bains, & les praticiens peu habiles, qui ſont très-nombreux, les proſcrivent ſans rémiſſion, par la perſuaſion qu'ils accélèrent l'hydropiſie complète : cette erreur eſt le produit de l'ignorance. Quoique les jambes ſoient gorgées de ſéroſité, l'infiltration n'a rien de redoutable; elle diſparoît à proportion que l'obſtruction ſe fond; ſi elle perſiſte, ou même s'augmente, c'eſt parce que la maladie eſſentielle n'eſt pas combattue convenablement, ou ne peut plus l'être. D'ailleurs, les bains d'eaux minérales naturelles ou artificielles, étant toniques, accélèrent la diſſipation de l'infiltration. Les *médecins des eaux*, habitués à voir ces phénomènes, ne craignent point l'accroiſſement de l'hydropiſie, à moins que l'obſtruction, devenue incurable, n'augmente en volume, & n'exerce par cela même une compreſſion plus conſidérable. Mais dans tous les cas, & je le répète, l'hydropiſie n'eſt qu'une ſuite de l'obſtruction, & ne mérite aucune attention de la part du médecin, puiſqu'elle ſuit toujours le décroiſſement ou les progrès de l'obſtruction.

Quelque méthode qu'on croie devoir adopter dans la curation des engorgemens de la matrice, on ne perdra jamais de vue le cours des menſtrues. En ſuppoſant même que le fluide qui les forme n'ait eu aucune part à la naiſſance de cette maladie, comme dans les engorgemens laiteux, il n'eſt pas moins aſſuré que la portion de la matrice engorgée apporte des obſtacles à la régularité des menſtrues; car la circulation eſt interrompue complétement, ou très-gênée dans la partie obſtruée : celle-ci comprime à ſon tour les vaiſſeaux qui ſont à ſa proximité. Si l'engorgement eſt étendu, la gêne de la circulation eſt plus grande dans la proportion que ſuit l'étendue de l'eſpace engorgé; d'où il réſulte que le ſang menſtruel éprouve des difficultés ou des obſtacles partiels ou abſolus pour parcourir les vaiſſeaux de l'utérus: de là naît la diminution ou la ſuppreſſion des règles. De ces deux phénomènes la ſtaſe du ſang dans le viſcère malade; d'où l'accroiſſement de la tumeur par la coagulation locale des fluides qui devoient s'échapper au dehors; d'où le caractère mixte de la maladie; car dans ce cas l'engorgement eſt des deux eſpèces traitées dans cet article & le précédent; d'où encore nouvel obſtacle à la guériſon, & l'accroiſſement de tous les ſymptômes qui accompagnent les obſtructions de l'utérus.

Pour prévenir cette ſuite de phénomènes morbifiques, on emploiera les moyens que j'indiquerai en parlant de la *diminution* & de la *ſuppreſſion des menſtrues* quand je traiterai de ces deux affections pathologiques au mot MENSTRUES.

§. VI. *Induration de la matrice.*

En traitant des maladies inflammatoires des mamelles, j'ai diſtingué deux états connus ſous le nom général d'*induration* à la ſuite de l'inflammation. J'ai nommé *induration* cette maladie que les praticiens appellent *ſquirre* imparfait; j'entends par le mot *ſquirre* celui qui eſt véritablement irréſoluble, & c'eſt proprement le ſquirre. En effet, peut-on déſigner ſous la même dénomination les deux états que je vais décrire d'après des obſervations exactes & connues de tous les praticiens? On dit, *le ſquirre eſt imparfait quand il conſerve une ſorte de ſenſibilité, & ne préſente pas au toucher une dureté abſolue.* On ajoute : *il eſt parfait dans le cas contraire;* & d'ailleurs, on convient que dans ce dernier il y a *déſorganiſation de la partie ſquirreuſe, les organes dont elle eſt compoſée ne reçoivent plus l'influence de l'action vitale, & n'y participent en aucune manière.* Voilà les idées générales qu'on nous donne ſur les deux états de ſquirroſité. On avoue encore que l'*examen des tumeurs ſquirreuſes préſente une maſſe inorganique, tantôt cartilagineuſe, tantôt pierreuſe*, &c.

Or, de l'aveu même des bons obſervateurs, ne réſulte-t-il pas qu'il y a une différence eſſentielle entre une affection qui prive la partie malade de ſa vie propre, & une autre affection dans laquelle il y a encore une influence vaſculaire ſi marquée, qu'on parvient à ſon aide à diſſiper la maladie, tandis que dans la première les mêmes moyens ameneroient infailliblement des accidens plus graves, en occaſionnant un cancer? Aſſurément s'il y a deux états morbifiques qui ſoient dignes d'être déſignés ſéparément par leurs noms particuliers, ce ſont bien ceux-là : on a tant abuſé de la nomenclature dans les ſciences! Pourquoi s'obſtiner à nommer de la même expreſſion deux maladies ſi différentes?

Mais que prétend-on dire par ces ſignes équivoques, ſenſibilité du ſquirre imparfait, & dureté qui n'eſt pas abſolue? 1°. Un ſquirre irrité ou qui *travaille* (pour me ſervir d'une expreſſion plus commune) eſt d'une très-grande ſenſibilité. Or, comme on convient que celui-là eſt incurable parce qu'il s'achemine à l'état cancereux, il me ſemble que le ſigne de ſenſibilité eſt bien équivoque pour diſtinguer le ſquirre parfait de l'imparfait. Il y a un commencement à l'état douloureux : or, ſi on touche un ſquirre au moment où il commence à être irrité, il

ne fera éprouver qu'une sensation presque nulle ou très-supportable au malade ; donc on sera fondé à croire que le squirre est imparfait tandis qu'il devient déjà cancereux. On observera que je traite ici des squirres, des viscères, & par conséquent on ne s'aidera pas de la vue pour distinguer la couleur des tégumens qui recouvrent le squirre. Dans l'hypothèse assez simple qu'on vient de poser, un praticien prescrira donc des fondans, dans la persuasion que le squirre est imparfait ; son conseil fera dégénérer le squirre plus promptement. Voilà le fruit de cette distinction si raisonnée.

Mais sans sortir de la thèse que défendent les auteurs dont je parle, quel est le genre de sensibilité qu'on distingue dans une tumeur squirreuse ? & comment la désigner quand les parties qui environnent cette tumeur sont si souvent affectées douloureusement, & par la compression, & par la gêne de la circulation, & par l'engouement des fluides qu'occasionnent la compression & la stase du sang ? Comment rapporter à la tumeur même une sensation qui, presque toujours, n'a lieu que dans les parties environnantes, mais très-rapprochées pour déterminer leur véritable siége ? Comme il y a aussi des obstructions simples, qui par elles-mêmes ne sont pas sensibles au toucher, & qui offrent une grande solidité, comment alors les distinguer des squirres qu'on nomme *parfaits?* On conviendra probablement qu'il y a quelque difficulté à sortir de cet embarras. Comment enfin fixer les limites qui séparent l'état d'obstruction de celui de squirre ? Cependant cette détermination précise est essentielle dans la pratique.

Qu'on convienne donc qu'un engorgement résoluble de l'espèce qu'on nomme *squirre imparfait*, n'est véritablement qu'une obstruction, soit par son ancienneté, soit par la nature des causes qui lui ont donné naissance, comme après l'inflammation.

Si l'on considère combien d'obstructions renferment des noyaux squirreux, on tombera dans une autre incertitude par la théorie des adversaires. J'ai vu (comme tous les praticiens l'ont observé) beaucoup d'obstructions dont le centre étoit squirreux, & l'ouverture des cadavres de quelques sujets morts d'affections étrangères à ces tumeurs m'a démontré qu'un engorgement qui ne paroissoit souvent être qu'une obstruction simple, renfermoit un squirre vrai, c'est-à-dire, une tumeur qui comprenoit dans son étendue des organes dont la configuration étoit entiérement détruite, & qui par conséquent n'étoient plus soumis à l'action vitale.

Une remarque importante & qui est contraire à la doctrine généralement adoptée, mérite bien de trouver place ici ; elle consiste dans l'observation de ce qui se passe au toucher de la plupart des malades obstrués. Au moment même où l'on cherche à reconnoître les caractères d'une obstruction, sa solidité & son étendue, les malades se plaignent rarement d'y éprouver de la sensibilité si elle est récente, tandis, au contraire, que le tact leur cause une sorte de douleur dans la plus grande partie des cas où elle est ancienne. Or, sa vétusté la rapprochant davantage de l'état du squirre, n'est-il pas vrai que ce n'est pas par la sensibilité plus ou moins marquée qu'on doit déterminer la nature de ces deux espèces de tumeurs ? Autrement il faudroit dire que l'obstruction nouvelle, & par conséquent très-résoluble, est un squirre, tandis qu'on appelleroit *squirre imparfait* celle qui est ancienne, quoiqu'elle soit encore essentiellement une obstruction.

La sensibilité d'une tumeur ne se fait pas toujours sentir au moment même où l'on touche un malade ; il y a un grand nombre de circonstances dans lesquelles la sensation de douleur ne se manifeste que quelques heures après le toucher, & persiste un jour ou deux. C'est particuliérement lorsque les obstructions ont existé déjà quelques années, qu'on observe ce phénomène. Il a lieu presque toutes les fois qu'une tumeur même squirreuse (c'est-à-dire irrésoluble) est profonde & se trouve placée près du trajet des principaux nerfs de l'abdomen. Or, dans ce cas, est-ce bien la tumeur qui éprouve cette sensibilité ? N'est-ce pas plutôt à la sorte de compression qu'on a exercée sur ces nerfs, qu'il faut rapporter la cause de la douleur dont je parle ? Cette proposition me paroît prouvée par le fait suivant. Lorsqu'un choc ou une secousse occasionne un tiraillement dans les nerfs qui avoisinent un squirre, il survient une douleur dont l'intensité correspond parfaitement à la force du tiraillement qu'ont souffert les rameaux principaux des nerfs dont les extrémités ou les divisions sont comprises dans les parties qui ont éprouvé l'extension.

De ces faits, qui ne peuvent être inconnus aux praticiens, puisqu'on a tous les jours des occasions fréquentes de les observer, résultent deux principes : 1°. que les caractères par lesquels on prétend distinguer l'obstruction du squirre sont insuffisans & incertains : on en convient même assez généralement ; 2°. que deux affections, dans l'une desquelles les viscères ou les organes affectés sont désorganisés, tandis que dans l'autre les parties, malgré la lésion, participent encore à l'action vitale, leur organisation intime restant entière, sont deux états parfaitement dissemblables, & doivent être désignés par des noms qui leur soient particuliers.

C'est pourquoi je désigne par le mot d'*induration* l'engorgement de l'utérus qui est encore susceptible de guérison. Il est l'effet de l'inflammation qui n'a pas été résolue, ou c'est une obstruction ancienne qui, par sa dureté, se rapproche de ce qu'on appelle *squirre imparfait*, maladie dont la curation est longue & difficile, parce que les fluides ont acquis un degré de coagulation plus fixe. Sous ce point de vue, elle ressemble parfaitement à l'induration, effet d'un engorgement inflammatoire ; mais il y a cependant cette différence que, dans cette dernière, la coagulation a été très-prompte & très-forte par l'action même de l'inflammation qui a dissipé les parties les plus tenues des humeurs, & ne leur a pas permis de se combiner avec la lymphe.

Comme nous sommes convenus précédement que

les signes par lesquels on désignoit les termes extrêmes de l'obstruction & du squirre étoient très-incertains, nous ne faisons pas non plus de difficulté d'avouer qu'il n'y a point de caractères infaillibles pour distinguer l'induration du squirre (j'entends toujours par squirre une tumeur irrésoluble). D'après ces principes, il est évident que la curation de l'induration doit être conduite avec des ménagemens extrêmes, & que l'action des médicamens doit être surveillée avec un soin continuel, afin que, si on remarque qu'ils fassent naître la plus légère sensation de douleur dans la partie affectée, on les supprime au même instant, & qu'on calme les douleurs commençantes par tous les moyens les plus prompts à créer cet effet; autrement on détermineroit une dégénérescence cancéreuse.

De ce qu'on vient de dire il résulte qu'il n'y a point de maladies où les moyens préparatoires soient aussi indiqués & aussi indispensablement utiles que dans la curation de celle-ci : d'où il suit que, pour parvenir à fondre l'induration, suite d'un engorgement inflammatoire, il est absolument nécessaire de faire prendre des bains long-tems continués. C'est ici que les fumigations doivent être employées sans interruption. Nous avons fait connoître précédemment leur efficacité dans la cure des obstructions. Ce ne sera qu'après avoir ramolli sensiblement la tumeur par les bains & les fumigations qu'on pourra administrer sans crainte des fondans internes.

Qu'on ne pense pas surtout qu'une pareille méthode exige un tems plus considérable pour la guérison, que l'emploi des moyens plus actifs dans le commencement du traitement; la raison en est qu'en portant par les bains & les fumigations le ramollissement au degré extrême où l'on puisse parvenir, l'action des fondans trouvera la matière préparée à se dissiper très-promptement. D'ailleurs, les couches extérieures de la tumeur étant imbibées de fluides, le transmettront aux couches prochaines & disposeront celle-ci à une fonte plus rapide. A la vérité, après quelques bains ordinaires, que je regarde comme préparatoires, on pourra prescrire les bains d'eau minérale, soit naturelle, soit artificielle. Ce sera déjà employer un fondant, mais un fondant doux, dont j'ai fait assez connoître les avantages en parlant de la curation de l'obstruction de l'utérus. Par ce moyen on n'irritera point la tumeur; on aidera l'effet des eaux thermales par les fumigations chaque jour répétées plusieurs fois; dans les intervalles des bains & des fumigations on aura soin de tenir la région de la matrice constamment imbibée par des fomentations ou des cataplasmes émolliens. Des boissons assez abondantes, sans fatiguer l'estomac & sans déranger les digestions, apporteront un surcroît de liquides capables de favoriser le ramollissement de la tumeur. On aura aussi la précaution de tirer les alimens de la classe de ceux qui ont une qualité savoneuse & fondante, comme les chicorées de toute espèce, le scorsonère, le salsifis, les carottes, les betteraves, &c.; on les fera cuire dans une assez petite quantité d'eau pour ne pas perdre, dans un fluide inutile, l'extrait savoneux que ces plantes contiennent; car la perte en rend l'usage presque nul, & comme aliment, & comme médicament.

Après avoir pris ces précautions pendant l'espace de près d'un mois, on commencera l'usage des fondans intérieurs, en observant de prescrire d'abord les plus modérés dans leur action; mais avant tout, on aura examiné de nouveau la tumeur pour connoître si elle conserve encore le même degré de solidité, & si elle ne devient pas plus sensible; car, dans ce cas, l'action des fondans l'irriteroit: c'est une précaution qu'on observera de tems à autre pendant l'usage des remèdes désobstructifs. On continuera toujours les bains d'eaux thermales & les fumigations pendant qu'on donnera les remèdes internes.

Si, après un tems marqué d'une méthode qui pourroit ne pas paroître assez active aux praticiens peu instruits, on trouve qu'une portion de la tumeur restante présente un caractère de dureté irrésoluble, on ne s'obstinera pas à continuer les remèdes fondans à l'intérieur; car leur effet se prolonge long-tems après qu'on a cessé de les prendre, par la raison qu'étant mêlés au sang en grande quantité, ils circulent avec lui & continuent leur action quelquefois même d'une manière très-sensible. Or, il seroit trop imprudent d'augmenter cette énergie par leur continuité; on se contentera de l'effet des bains d'eau minérale, qui agissent avec modération; ils ne sont accompagnés d'aucune suite fâcheuse, à moins que la tumeur ne s'irrite, & dans ce cas, je le répète encore, on ne fait aucun remède fondant.

Si la dureté de la tumeur diminue sensiblement dans toute la masse, il n'y a plus à craindre l'énergie des fondans actifs. Alors l'alcali fixe ou le tartre crayeux, les savons, les résines atténuantes, les préparations martiales, &c. terminent bientôt la curation, pourvu qu'on n'en outre pas les doses, & qu'on entretienne toujours le ramollissement de la partie engorgée; autrement on diminueroit considérablement la tumeur dans un court espace de tems; mais on rendroit le centre ou la portion qui resteroit irrésoluble à l'avenir.

§. VII. *Du squirre de la matrice.*

D'après ce qui précède & la définition que j'ai donnée du squirre, cette maladie est incurable. J'ai prouvé qu'elle ne devoit point être combattue par les fondans, & en cela tous les praticiens sont d'accord, puisque je ne désigne par le mot *squirre* que les engorgemens irrésolubles.

Il n'y a donc que la médecine palliative qui puisse être utile aux malades, dans ce sens seulement qu'on leur prescrira une manière de vivre qui prévienne l'inflammation du squirre; elle consistera dans le choix des alimens les plus doux, comme les légumes qui ont une saveur douce & sucrée, les boissons adoucissantes, parmi lesquelles le lait coupé d'eau à partie égale mérite sans contredit la préférence, la

bière légère & les décoctions d'orge & d'avoine. On évitera soigneusement l'usage des alimens âcres, parce qu'ils augmentent l'activité de la circulation & font naître la dégénérescence cancéreuse. Les passions de l'ame seront prévenues autant qu'il sera possible, & dans le cas où elles se manifesteroient avec quelqu'énergie, on emploiera toutes les voies qui peuvent les calmer; on évitera les exercices qui pourroient procurer la moindre fatigue, les chocs, les compressions; les malades enfin passeront leur vie dans une attention continuelle à se préserver de tout ce qui pourrroit apporter quelque trouble dans l'économie animale.

§. VIII. *Du sclérome de la matrice.*

Paul d'Ægine & Galien sont les seuls qui parlent de cette maladie; ils désignent généralement par l'expression *scleroma*, une tumeur de l'utérus, sans lui donner de caractère particulier. Paul ajoute seulement qu'elle occupe principalement les environs du col de l'utérus, *circa vulvæ cervicem potissimum adveniens;* il l'admet au nombre des squirres, *scirrorum genere comprehenderetur.* Il n'en diffère, selon lui, que par une dureté moins marquée: il ajoute qu'elle est accompagnée d'une sensation de douleur, liv. 3e., chap. 68. C'est tout ce qu'on trouve de plus positif sur cette affection. Roch, médecin de la duchesse d'Amboise, & les auteurs du *Dictionnaire de Médecine*, en ont parlé d'après Paul, mais sans ajouter un mot à ses courtes réflexions. Le mot *scléroma* pouvant être confondu avec les suivans, *scleria*, *sclerosis*, on voit qu'il ne désigne qu'une tumeur dure, sans donner d'autre caractère que sa ressemblance avec le squirre, qu'on désigne à son tour par *sclirosis*, *scliroma*, *sclirus* ou *sclerus*.

Quoi qu'il en soit, je décrirai sous le nom de *sclérome* une tumeur que j'ai trouvée dans la matrice, & dont les observateurs ne nous ont point parlé. Je reprendrai pour plus grande justesse les expressions mêmes de l'observation 190e., qui se trouve insérée à la page 368 de mon ouvrage, intitulé *Observationes clinicæ....* « La matrice ouverte en travers, il parut » une tumeur d'une substance charnue, compacte, » solide, blanche, mais avec des nuances, composée » de fibres qui ne paroissoient affecter aucune régu- » larité; elles étoient mêlées à une masse appro- » chant de la nature des glandes; la cavité de l'uté- » rus étoit remplie de caillots de sang aplatis, » épanchés çà & là; la cavité du viscère avoit la » forme du corps étranger qui y étoit contenu, c'est- » à-dire, qu'elle étoit orbiculaire. Après avoir enlevé » ce corps, nous ne trouvâmes point d'autre enfon- » cement dans la matrice, parce que la tumeur qui » avoit pris naissance dans les couches de la face pos- » térieure des fibres charnues de ce viscère, avoit » augmenté son volume & le remplissoit complète- » ment, si on en excepte l'intervalle aplati dans » lequel le sang étoit épanché. »

J'ai vu plusieurs de ces tumeurs dans les nombreuses ouvertures que j'ai faites à la Salpétrière. En général, j'ai remarqué qu'elles naissoient, pour la plupart, entre la membrane interne & les fibres musculaires. Quelques-unes ont paru être en grande partie enfermées dans la cavité même, & tenant au viscère par une large base. Dans la plupart de ces cas j'ai trouvé, 1°. du sang épanché en petite quantité, quel que fût l'âge des malades; 2°. la membrane interne de l'utérus épaissie, & dans quelques portions aussi dense que le péricarde, particulièrement dans l'espace où elle étoit attachée à la tumeur; 3°. très-communément des vaisseaux très-dilatés, & dont le diamètre avoit quelquefois plus d'une ligne, quoiqu'ils ne soient pas visibles dans leur état naturel. J'ai conservé long-tems plusieurs de ces corps, les uns dans l'esprit-de-vin, les autres dans l'eau alumineuse; tous se sont flétri, & ont considérablement diminué de volume; en sorte qu'une tumeur de cette espèce qui avoit au moins deux pouces & demi de diamètre, n'avoit pas dix-huit lignes deux ans après l'avoir extraite de la matrice. Je conviens qu'elles avoient été mal conservées, parce que des occupations nombreuses ne m'ayant pas permis de remplacer l'esprit-de-vin qui s'étoit évaporé, je les ai trouvé desséchées deux ans après avoir quitté l'Hôpital-général; plusieurs de mes confrères les ont vues. Je ne sais même si, à mon départ de Paris, je n'en ai pas donné à mon collègue Vicq-d'Azyr, parmi les débris de cette collection qu'il a bien voulu recueillir, & qu'il aura conservés plus soigneusement que moi.

Quoi qu'il en soit, le silence des auteurs sur cette maladie m'a toujours surpris. J'ai cherché dans Morgagni, Valsalva, &c., les observations qui pourroient avoir quelques rapports aux miennes; je n'ai rien trouvé de semblable dans leurs ouvrages. Ce que rapporte Morgagni, *Epître 7*, n°. 17; *Epît. 12*, n°. 2; 23, n°. 11; 37, n°. 29; 45, n°. 16; 67, n°. 11; 68, n°. 6, n'a rien de commun avec ce qu'on vient de lire.

Il seroit à souhaiter que j'eusse pu recueillir les événemens principaux de la vie de chaque malade; mais dans un grand hôpital, où le service de chaque jour occupe tant de tems, où souvent les malades passoient à l'infirmerie avec des symptômes graves qui fixoient toute mon attention, où je n'avois qu'un disciple toujours occupé de détails pressans, il ne m'étoit pas possible d'exécuter l'étendue du projet de pratique que je m'étois fait. D'ailleurs, la maladie dont je parle n'existoit que chez des personnes pour la plupart très-âgées, & qui ne se plaignoient d'aucune incommodité de la part de la matrice. Quoique nous aiyons très-fréquemment trouvé du sang coagulé dans la cavité de l'utérus, & épanché autour de la tumeur, & que nous aiyons presque constamment vu des vaisseaux variqueux à la surface interne de ce viscère, je ne me rappelle pas qu'aucune des femmes affectées de la maladie dont je parle, ait éprouvé de pertes constantes ou de suintement, *stillicidium.*

Le défaut de connoissances positives sur la vie des sujets à l'ouverture desquels j'ai trouvé le sclérome, ne

ne me permet pas de donner la moindre conjecture sur sa formation ; car, qu'est-ce que ces dissertations dans lesquelles on imagine des causes arrangées sur les effets qu'on observe? A quoi conduisent-elles en bonne physique? On le sait, à rien. L'âge & l'expérience m'ont dégoûté de ces discussions souvent démenties par des faits qui en anéantissent la doctrine, lors même qu'on la croit établie sur des bases inébranlables, & appuyée d'observations dans lesquelles on croit appercevoir des rapports avec la question qu'on traite.

Je me bornerai à dire que cette maladie est incurable, 1°. parce qu'elle se forme d'une manière insensible, & par conséquent sans gêner manifestement les fonctions, d'où il résulte que les malades ne se doutent pas de son existence; 2°. parce que quand la tumeur est parvenue à un volume considérable, il est impossible de ne pas la confondre avec l'obstruction ou le squirre de la matrice. Or, comme la substance de ces concrétions m'a toujours paru extrêmement ferme, & que leur présence gêne beaucoup la circulation dans les vaisseaux de l'utérus, je ne pense pas qu'il soit possible de les résoudre, d'autant qu'elles paroissent être entiérement soustraites à l'action du système vasculaire.

§. IX. *Polypes de la matrice.*

On nomme *polype* de l'utérus une tumeur arrondie, attachée à ce viscère par une portion étroite qu'on peut regarder comme sa pointe ou son pédicule ; elle affecte en quelque sorte une forme pyramidale; sa base acquiert quelquefois une étendue très-considérable, tandis que sa partie supérieure est toujours rétrécie, & n'adhère dans quelques cas au viscère où elle a été formée, que par une petite surface. La contexture de ces tumeurs varie comme leur volume ; les unes sont fongueuses, d'autres charnues, d'où les squirreuses & les carcinômateuses; on en voit aussi de vésiculaires, &c.

La naissance de ces tumeurs est due à toutes les causes qui peuvent porter vers le viscère auquel elles adhèrent, une trop grande quantité de liquides, ou retenir celui qui auroit dû s'en écouler par les menstrues. On l'attribue aussi, d'après des faits positifs, aux métastases qui ont porté des humeurs critiques sur la matrice, d'où il résulte que les causes morales mêmes ont une influence marquée sur la formation de cette maladie. En effet, on a remarqué plusieurs fois des polypes chez les personnes qui ont éprouvé des chagrins long-tems continués ; phénomène qui s'explique par l'examen des désordres qui résultent de la gêne du cours des menstrues.

Une dissertation bien méditée sur la question de savoir pourquoi les unes sont fongueuses, d'autres charnues (ce qui veut seulement signifier d'une consistance plus solide, car ce n'est point un composé de fibres musculaires), une pareille dissertation, dis-je, seroit très-curieuse. Le malheur est que ceux qui ont voulu donner ces explications, ont toujours échoué faute d'avoir des bases solides & constantes d'après lesquelles ils pussent fonder une doctrine à l'abri des vicissitudes. Je ne dirai donc pas non plus pourquoi ou comment tel polype est *vivace*, pour me servir de l'expression de Levret, c'est-à-dire, pourquoi il renaît facilement après avoir été extirpé, pourquoi tels organes en sont plus aisément attaqués que d'autres, &c.

Il me paroît plus essentiel de le distinguer des maladies avec lesquelles on l'a quelquefois confondu. 1°. On l'a pris pour un renversement de la matrice, la masse étant volumineuse & hors la cavité du vagin, présentant d'ailleurs une tumeur arrondie & conique, dont la base étoit en bas, & l'utérus, dans son renversement, offrant aux yeux une forme semblable ; enfin, quelques-unes de ces tumeurs étant caves, & imitant en quelque manière la cavité de l'utérus renversé, il n'y avoit que la connoissance positive des signes de l'une & l'autre maladie comparés, qui pussent faire connoître la vérité. Quand il y a descente complète de matrice avec renversement, la tumeur est extrêmement sensible au toucher, circonstance qui n'a pas lieu si c'est un polype ; car on peut impunément le comprimer sans exciter de douleur, & on n'en occasionne qu'en le tiraillant, & la douleur ne se fait ressentir qu'à la partie à laquelle est attaché son pédicule; secondement, dans la descente complète de la matrice (toujours avec renversement pour conserver la ressemblance du polype), la vessie urinaire est entraînée avec l'utérus & le vagin; celui-ci se déplace de manière que son bord extérieur forme le col de la tumeur, col continué avec l'ouverture de la vulve, dans le sens opposé à l'état naturel de cette ouverture, tandis qu'au contraire, quelque volumineux que soit le polype, il laisse le vagin à sa place, & par conséquent la vessie. Dans ce cas, quoiqu'il remplisse la cavité du vagin par sa partie étroite, cependant il ne forme point une continuité de substance avec l'ouverture du pudendum. On peut s'en assurer en passant un stylet boutonné entre le corps polypeux & la paroi du vagin; on reconnoîtra que la cavité de ce dernier subsiste en son entier. On s'assure donc par cette expérience que le col du polype est isolé dans la cavité du vagin.

2°. Supposons maintenant que le polype n'est pas sorti de la cavité du vagin, & examinons comment on discernera sa présence d'avec la descente incomplète de la matrice sans renversement : celle-ci est plus large par en haut que par en bas ; on retrouve dans le milieu de sa partie inférieure l'ouverture de son col ; on distingue le col lui-même. Le polype ne présente point cette ouverture ; il n'a point de col dans sa portion inférieure, & celle-ci est plus volumineuse que la supérieure.

3°. La descente complète de l'utérus sans renversement se distingue du polype en ce que dans la première on reconnoît toujours le col de la matrice très-distinctement, parce que le vagin ne s'attache pas tout-à-fait à sa partie inférieure ; il descend un peu plus en devant, mais en arrière le col paroît plus long, parce que

le vagin y adhère plus haut; d'où il suit qu'on reconnoît parfaitement la conformation du col de l'utérus & son ouverture. Le tiraillement du vagin qui résiste à son entier déplacement, met aussi le col de l'utérus plus en évidence, parce que celui-là est maintenu supérieurement. Le polype ne présente que des signes contraires, c'est-à-dire, une masse plus volumineuse par sa partie inférieure. Outre ces signes, on observe que dans la descente complète de l'utérus, le vagin étant retourné, le doigt ne trouve point de vide pour arriver à la partie supérieure de la tumeur, tandis que la masse polypeuse lui laisse l'espace suffisant pour discerner la cavité du vagin, & parvenir à l'orifice de l'utérus.

4°. La vessie forme quelquefois hernie dans le vagin; comment la reconnoître & ne la pas confondre avec le polype? Le siége de la hernie de vessie est toujours dans la portion supérieure du vagin; le polype, au contraire, se place indistinctement dans toute l'étendue de cet organe. En comprimant la hernie de la vessie, elle cède à l'impulsion; on excite par ce moyen l'écoulement des urines; d'où il résulte une diminution de la tumeur proportionnelle à la quantité d'urine évacuée. Une compression momentanée du polype n'y apporte aucun changement; si la compression est prolongée, le polype s'irrite & s'augmente en grosseur.

5°. S'il y a hernie intestinale par le vagin, l'orifice de la matrice est deplacé, mais on distingue que la tumeur passe à ses côtés: d'où l'on juge que s'il y a un polype, il n'a pas son siége dans l'utérus, puisqu'il n'a point de passage par l'orifice de ce viscère. On reconnoît ensuite les caractères de la hernie, qui peut être réduite ou en totalité ou en partie, & par conséquent disparoît complétement ou diminue de grosseur. Le polype reste immobile & du même volume; la partie déplacée offre au tact une mollesse & une sensibilité extrême; on ne peut la comprimer sans occasionner une douleur vive, dont le siége s'étend plus loin que l'organe comprimé. Le polype est, comme nous l'avons dit, insensible: ce n'est que par le tiraillement qu'il détermine de la douleur dans l'organe, auquel il est adhérent par son pédicule.

Un polype peut être long-tems contenu dans le vagin, parce que l'ouverture de la vulve résistant à sa sortie, il distend plus facilement les parois de la cavité qui l'a logé; il y acquiert quelquefois un volume considérable. Dans ce cas il comprime la vessie; d'où tous les accidens qui résultent de cette compression, & particuliérement de l'orifice de la vessie, comme difficulté d'uriner, engouement de la vessie, extension de cet organe, douleurs proportionnées à l'extension, &c.; d'autres fois l'urine coule goutte à goutte; elle irrite l'orifice de la vessie par son âcreté & par sa présence trop long tems continuée sur cette partie. Chez quelques femmes il y a suppression complète de cette humeur excrémentielle; d'où tous les accidens de la rétention d'urine.

La compression sur le rectum cause des hémorroïdes par la stase du sang dans les vaisseaux hémorroïdaux, des douleurs en allant à la garde-robe; la gêne du passage des excrémens fait sentir une pesanteur considérable dans le fondement & le long du trajet de l'intestin, rend par cette raison la marche difficile, & détermine un sentiment d'engourdissement dans les organes fixés au sacrum: cette sensation passe aux cuisses en suivant le trajet des nerfs sciatiques.

Si le volume du polype s'est beaucoup accru dans le vagin, il n'en sort qu'à l'aide de quelques efforts violens. C'est ainsi qu'une femme sentit tout à coup une tumeur considérable tomber entre ses cuisses, en faisant un effort violent & prompt pour charger un fardeau sur ses épaules. Une autre éprouva le même phénomène dans un accès de colère.

Ceux qui ont pris ces masses polypeuses pour une descente de l'utérus, ont fait effort pour les replacer dans le vagin; ils y ont réussi quand la tumeur n'étoit pas considérable; mais elle est ressortie. Si elle a séjourné hors du vagin assez de tems pour augmenter beaucoup en grosseur, on ne parvient plus à la replacer dans la cavité de cet organe; on a tenté de la maintenir avec des pessaires. Dans ce cas, l'accroissement du polype a occasionné tous les accidens que nous avons énoncés plus haut, relativement à la compression de la vessie & du rectum.

Outre ces inconvéniens, le polype s'est moulé sur la forme du pessaire, qu'il a embrassé dans sa substance; d'où les difficultés qui sont survenues pour ôter les pessaires fixés de cette manière, quand on a été déterminé à les déplacer pour faire cesser les symptômes résultant de la compression de la vessie & du rectum, &c.

On a quelquefois porté les tentatives pour la réduction d'une prétendue hernie de matrice, au point d'enflammer les polypes malgré leur indolence & leur insensibilité. Comment n'avoir pas reconnu que l'utérus n'auroit pas souffert de semblables compressions sans que les malades n'éprouvassent un supplice intolérable, tant est grande la sensibilité de la matrice?

Au reste, l'espèce de polype qu'on peut nommer *squirreux*, dégénère quelquefois en carcinôme; s'il pend entre les cuisses, il est exposé à des compressions & des frottemens continuels; d'où l'irritation qui le fait dégénérer, comme elle lui a fait acquérir de la solidité.

Un polype adhérent à la matrice, soit à son fond, soit même à son orifice, porté à un volume considérable, sorti de la vulve & par conséquent abandonné à son poids, occasionne des tiraillemens dans l'utérus; d'où les douleurs de ce viscère, son irritation, &c. Les tiraillemens s'étendent aux ligamens, d'où les douleurs de la région lombaire des aines; & par les ligamens ronds, les douleurs ont leur siége sur les côtés du pubis & à la partie antérieure des cuisses.

Il est prouvé qu'on peut concevoir malgré la présence d'un polype dans l'utérus. Une pareille grossesse est dangereuse, en ce que le volume du polype gêne l'accroissement du fœtus, empêche l'extension facile

du placenta, le détache de l'utérus; d'où les hémorragies, d'où la naissance précoce des enfans ou l'avortement, & la difficulté de la part du placenta détaché, de se procurer une issue par l'orifice de l'utérus que le polype remplit.

Indépendamment des hémorragies dont je viens de parler, en admettant qu'il y a grossesse & masse polypeuse en même tems, il existe d'autres pertes, soit dans l'alentour du pédicule, soit que le sang sorte de quelques vaisseaux variqueux du polype : ces pertes, avec le tems, épuisent les malades & les font tomber dans le marasme.

Il y a des polypes qui se détachent d'eux-mêmes: ces cas sont rares si on les compare au grand nombre de ceux où les tumeurs ne cèdent qu'au moyen de l'opération. Levret dit que l'étranglement que les polypes sortis spontanément éprouvent à l'orifice de la matrice, est cause de sa chute. Cette explication n'est pas admissible; je n'en ai point à mettre à la place de celle-là. Il faut convenir que si le pédicule est bien implanté, les efforts de la matrice sur la masse totale ne la détacheront pas, puisque cette masse entraîne quelquefois, lors de la descente dans le vagin, le fond de l'utérus même.

Une concrétion pesante ne peut pas être attachée à l'utérus, sans faire effort pour le tirer en en bas; ce phénomène est constant, & la matrice descend davantage quand le polype est plus volumineux, ou plus ancien avec moins de volume; mais au moment où il a été détaché, l'utérus remonte à sa place. Si le tiraillement a été de longue durée, opéré par une masse considérable, & que les ligamens ronds & larges aient contracté de l'atonie, l'utérus reste toujours plus abaissé que dans l'état naturel.

On a employé quatre méthodes pour la guérison des polypes: 1°. l'avulsion en tordant le pédicule; quelques praticiens même ont tenté l'avulsion sans torsion; 2°. l'instrument tranchant; 3°. le caustique; enfin, 4°. la ligature.

La première méthode est dangereuse, 1°. parce que la torsion qu'on exécute, au moyen de la masse, porte son effet sur les parois de l'utérus, y excite des douleurs vives, peut y faire naître l'inflammation, &c. L'avulsion simple occasionnera le renversement de l'utérus, si le polype est placé dans son fond ou aux environs : d'ailleurs, si l'on parvient à arracher le pédicule, les déchiremens de la matrice sont encore dangereux par les pertes qui surviennent.

2°. L'instrument tranchant ne peut servir que quand la tumeur a son siége dans le vagin; mais on ne peut opérer, par cette méthode, un polype dans le fond de l'utérus, sans exposer la malade à des blessures dangereuses; & d'ailleurs, il n'y a pas possibilité de porter un instrument dans l'utérus pour y faire l'excision du polype.

3°. Les caustiques ne sont applicables non plus que sur les tumeurs placées dans le vagin. Il seroit imprudent de cautériser celles qui ont leur siége à l'orifice même de l'utérus, à plus forte raison n'ira-t-on pas extirper de cette manière celles qui sont attachées à son fond. C'est donc inutilement que Levret s'étend beaucoup sur les dangers de cette méthode, en parlant de la curation des polypes placés dans la matrice; car il convient lui-même qu'on ne peut y porter les caustiques; il ne cite aucune observation de cette nature, & la crainte des effets de la substance caustique sur le viscère malade n'a point de fondement, puisque personne ne s'est permis une opération aussi désastreuse.

4°. La ligature est le moyen le plus assuré, le seul praticable dans la curation des polypes placés dans l'intérieur de l'utérus. Par cette méthode, il n'y a point d'action sur ce viscère; donc point d'irritation, point de tiraillement : on prévient aussi les hémorragies, qui dépendent souvent du prolongement des vaisseaux artériels dans la substance du polype.

Il y a deux sortes de ligatures: l'une faite au moyen d'une anse qui embrasse le pédicule du polype, & qu'on glisse dans l'utérus à l'aide d'un double tuyau; c'est la méthode de Levret : l'autre consiste à faire passer deux fils cirés à travers la portion étroite de la tumeur, à l'aide d'une aiguille. Cette dernière n'a lieu que quand le polype est sorti du vagin; s'il adhère à l'utérus, on laisse une longue portion de tumeur dont on attend la fonte par la suppuration. Cette pratique est vicieuse par le tems qu'elle exige, la lenteur de la suppuration, l'incertitude de tout extirper; car il peut se faire qu'une portion se cicatrisant, forme un nouveau polype. Quand le polype n'a point d'issue au dehors, la seconde espèce de ligature est impraticable. Je ne m'arrêterai pas à discuter les dangers qui accompagnent les tentatives faites pour amener au dehors un polype qu'on veut opérer par cette dernière méthode. On conçoit d'avance que tout ce que j'ai dit de l'avulsion lui est applicable; donc il faut l'éviter absolument.

L'instrument de Levret est un double cylindre creux, à l'aide duquel on porte au fond de l'utérus un fil d'argent destiné à faire la ligature. La description de l'instrument & la manœuvre de l'opération doivent être lues dans son ouvrage ou dans le Mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de chirurgie.

Ce qu'on vient de lire sur le caractère & la curation des polypes de l'utérus est applicable à ceux du vagin. Je crois donc qu'il seroit superflu de traiter particuliérement de ces derniers.

§. X. *Pierres de la matrice.*

Hippocrate dit, « qu'une femme encore jeune » éprouvoit quelquefois de vives douleurs en différentes parties à l'approche des hommes; mais que » d'autres fois elle ne souffroit point : elle n'eut jamais » d'enfans. A l'âge de soixante ans, elle ressentit des » douleurs semblables à celles qui précèdent l'accouchement : elle avoit mangé ce jour-là beaucoup de » poireaux. Quelques momens après, les douleurs recommencèrent avec plus de violence que celles qui » avoient précédé. Un corps dur se présenta à l'orifice de la matrice; la malade le saisit; elle tomba

» en foiblesse ; une autre femme en fit l'extraction : » c'étoit une pierre raboteuse. » Son expulsion guérit la malade au même instant.

Morgagni, en parlant de ce fait, ajoute que Valisneri ne croyoit pas qu'il se formât des pierres dans l'utérus ; il se persuadoit que celles qui étoient sorties par la vulve venoient toutes de la vessie, & que les souffrances qu'elles avoient causées dépendoient de l'irritation qu'elles avoient fait naître à leur passage dans le canal de l'urètre. Mercurialis ne paroît pas moins douter de la formation des calculs dans la matrice. C'est sans doute du sang coagulé, dit ce médecin, & qui a pu présenter la figure d'une pierre, qui a causé cette erreur. Houllier assure avoir trouvé une pierre dans l'utérus d'un cadavre qui avoit été apporté aux écoles de médecine de Paris pour servir à des leçons publiques. Sennert rapporte l'histoire d'un fœtus pétrifié, trouvé dans la matrice ; d'après Jean Albosius, Thomas de Veiga, André Lacuna, Marsil de Sainte-Sophie, Nicol, Alexandre Benedict, Vierus, Cardan, Salius, Marcel Donatus, George Garnet, &c., ont laissé dans leurs écrits des observations semblables.

Aëtius donne quelques moyens pour faciliter la sortie des pierres de la matrice. Pour y parvenir, dit ce médecin, il faut donner d'abord à la malade un lavement purgatif ; ensuite on fera des lotions (sans doute par injection) avec la décoction de mauve, de fénu-grec & l'huile rosat. On fera coucher la femme sur le dos, les jambes écartées ; on introduira les deux doigts de la main gauche, l'annulaire & le moyen, dans l'anus ; on comprimera le bas-ventre de la droite pour forcer la pierre à passer au-dehors, & on facilitera sa sortie par le moyen des doigts de la main gauche, placés dans la portion inférieure du rectum. Si la substance pierreuse est placée au col ou à l'orifice de la matrice, & qu'elle y soit adhérente, *agnatam*, on placera la femme d'une manière commode, on écartera les parties extérieures avec le spéculum, & on ouvrira le col de l'utérus, &c.

Sans examiner, dans ce moment, si les moyens de guérison proposés par Aëtius sont ceux qu'on doit employer, nous reconnoissons d'abord qu'il a pensé que les calculs pouvoient être libres dans la cavité de la matrice, ou adhérens à ce viscère. Si on consulte ceux qui ont parlé de cette maladie, les uns nous apprennent que les pierres étoient adhérentes ; c'est ce qui résulte des observations citées plus haut d'après Sennert & Houllier. J'ai ouvert avec M. Faure, médecin à Langres, une matrice qui contenoit une substance tophacée de la grosseur d'une petite noix, adhérente à ce viscère. Cependant d'autres médecins assurent avoir vu des calculs sortir d'eux-mêmes de l'utérus : de ce nombre sont Marcel Donatus & Salius, qui dit positivement : « J'ai vu un calcul de la » grosseur d'un œuf de canard, sorti de la matrice » d'une religieuse ; mais la matrice fut attaquée d'une » suppuration qui fit périr la malade. » Comme les douleurs qui avoient précédé la sortie de ce corps étranger avoient duré long-tems, il est très-possible que la suppuration l'ait détaché avant son expulsion ; & dans ce cas il auroit été du nombre de ceux qui sont adhérens. Les autres auteurs ne nous apprennent point de quelle espèce étoient les pierres dont ils parlent, si elles étoient adhérentes ou non.

L'examen des signes par lesquels on pourroit reconnoître l'existence d'une pierre dans la matrice est un objet bien important ; les douleurs qu'elle cause, la pesanteur du viscère & sa dureté sont des symptômes trop équivoques pour nous éclairer : nous n'avons pas d'autres moyens que l'introduction d'une sonde, & nous en retirerons les mêmes avantages que dans l'examen des pierres de la vessie, pour savoir si elle est flottante ou chatonnée ; cependant il se présente ici une difficulté qu'il ne faut pas passer sous silence ; c'est que j'ai remarqué que, chez la plus grande partie des femmes malades, c'est plus ordinairement le col ou l'orifice de la matrice qui étoit affecté ; que l'orifice étoit souvent inégal par des tubercules squirreux ou durs, dont l'éminence se portoit dans tous les sens ; & que, voulant en sonder plusieurs dans ces circonstances, il ne m'a pas toujours été possible d'introduire la sonde, retenue par ces obstacles, quoique le col de l'utérus parût très-ouvert, comme on le remarque ordinairement dans les femmes qui ont d'anciennes obstructions ou des squirres à cette partie.

On ne peut pas non plus penser qu'une pierre libre dans la matrice se fasse reconnoître par des accidens graves, à moins qu'elle ne soit volumineuse, ou que ses inégalités ne blessent le viscère qui la contient. Dans le premier cas, elle aura pris beaucoup d'accroissement sans qu'on s'en apperçoive ; dans le second, elle aura déjà irrité l'utérus, & aura déterminé un engorgement dangereux par ses suites ; c'est donc une maladie très-fâcheuse. Vallésius a pensé que la formation de ces calculs étoit plus fréquente chez les femmes qui n'habitent point avec les hommes, comme les religieuses, les filles qui gardent leur chasteté & les veuves. Il seroit possible, en effet, que l'état d'inertie où la matrice reste constamment chez ces personnes, favorisât l'agglutination des liquides qui s'épancheroient en petite quantité dans sa surface interne, & que l'état de leurs fluides, s'il contenoit une proportion trop grande de matière terreuse, comme on l'observe tous les jours dans un grand nombre de malades, suffît pour opérer cet effet.

Maintenant, en supposant qu'on ait reconnu l'existence d'une pierre dans l'utérus, elle est libre ou adhérente ; dans le premier cas, que faut-il faire ? Si son volume n'est pas considérable, comment en facilitera-t-on la sortie ? La compression du bas-ventre, proposée par Aëtius, me paroît bien insuffisante ; quelle force ne faudroit-il pas employer pour diminuer ainsi la cavité de la matrice ? Quand on parviendroit encore à rapprocher ses parois, on y fixeroit plutôt la pierre qu'on ne pourroit la chasser. Si on objecte que les injections, remplissant ce viscère, aideront la sortie du corps étranger, on ne peut pas se dissimuler qu'elles s'écouleront au même instant

qu'elles auront été lancées dans l'utérus. Si le viſcère eſt irrité par la préſence de la pierre, ſes contractions pourront l'expulſer en aidant ſon paſſage avec des injections adouciſſantes ; mais ſi le col & l'orifice ſont rétrécis par un engorgement ſquirreux, ſi la pierre eſt trop volumineuſe, on ne doit plus attendre ſon expulſion ſpontanée.

Seroit-il prudent d'élargir l'orifice de la matrice avec un ſpéculum particulier ? On expoſeroit la malade à de grands accidens par l'irritation qu'on occaſionneroit, à moins qu'on ne fît uſage d'un grand nombre de bains, d'injections émollientes, de fomentations, &c.; mais il faut encore ſuppoſer que le viſcère ne ſera pas obſtrué à ſon orifice, qu'il ne ſera pas trop irritable, & que le calcul ſera petit.

Si tous ces moyens ſont inſuffiſans, ſi les circonſtances ne permettent pas d'en faire uſage, ſi la pierre eſt adhérente ou enkiſtée, elle eſt au col de l'utérus ou dans la grande capacité de ce viſcère ; dans le premier cas, le moyen propoſé par Aëtius, ſavoir, la ſection du col de la matrice, guérira la malade, en ſuſcitant une inflammation & une ſuppuration capables de détacher la pierre. Pourquoi craindroit-on de rompre un peu ſes adhérences avec l'utérus, par une ſecouſſe ménagée en fixant le calcul avec des pinces ? La ſection du col de la matrice ſur la pierre ne peut pas être dangereuſe par l'hémorragie, parce que cette partie acquiert une ſorte d'endurciſſement occaſionné par l'irritation continuelle que lui fait éprouver la préſence du corps étranger ; d'ailleurs, l'hémorragie, comme l'obſerve M. Louis, peut être arrêtée par les injections alumineuſes, &c. Quoique l'auteur que je viens de citer penſe qu'il ne ſoit pas prudent d'eſſayer l'extraction d'une pierre qui auroit contracté des adhérences avec l'utérus, ſi ſa ſurface inégale bleſſoit les parois internes de ce viſcère en voulant la tirer au dehors, je ne crois pas le danger auſſi grand : les exemples d'inflammation & de gangrène locale de la matrice, que j'ai cités dans cet article, ſont de nature à donner un peu plus de hardieſſe aux opérateurs. Il eſt néceſſaire qu'ils perdent un peu de la crainte qui les empêche tous les jours de faire des cures heureuſes.

Une pierre volumineuſe qui adhéreroit à la ſurface interne de la matrice ne peut pas être extraite. Quelle que fût la groſſeur de celle qui ſeroit libre dans la cavité de ce viſcère, on pourroit guérir la malade par l'opération céſarienne ; on peut la faire, à moins que de fortes raiſons, comme les vices des viſcères ou des fluides & le grand âge des malades ne s'y oppoſent.

§. XI. *Vers de la matrice.*

Priſcian & Cléopâtre, qui ont parlé les premiers des vers ſortis de la matrice, attribuent la démangeaiſon intérieure de ce viſcère à l'irritation qu'ils cauſent : il eſt bien rare d'obſerver cette maladie. L'un & l'autre ont prétendu que les vers s'étoient frayé un paſſage à travers les inteſtins & l'utérus ; cette aſſertion eſt complétement oppoſée aux connoiſſances reçues. Il ſeroit poſſible que des aſcarides, qu'on ſait être très-fréquens à l'extrémité du rectum, ſe ſoient introduits par le vagin dans la matrice ; ce fait ſeroit plus croyable ; cependant l'un & l'autre les déſignent ſous le nom de *vers lombrics*. Mercurialis cite Benivenius (qui n'en parle point) pour préſenter ſes doutes ſur l'exiſtence de cette maladie ; il penſe que s'il eſt vrai qu'on en ait obſervé, il eſt croyable que les vers, de quelque manière que cela ait eu lieu, ont été apportés d'ailleurs dans l'utérus, & qu'ils ne s'y ſont pas formés.

Quoi qu'il en ſoit, un traitement par les remèdes internes, comme quelques auteurs l'ont propoſé, apporteroit des longueurs à la guériſon. Il eſt plus convenable de faire des injections avec la décoction des anthelmintiques, parce que leur efficacité ne ſera pas détruite par l'effet de la digeſtion & de la circulation, avant que de parvenir au ſiége de la maladie.

§. XII. *Hémorroïdes de la matrice.*

Les auteurs qui ont parlé des hémorroïdes de l'utérus en admettent de deux ſortes : les vaiſſeaux qui verſent le ſang ont acquis de la dureté, & leurs parois ſe ſont épaiſſies ; c'eſt la première eſpèce : dans la ſeconde, au contraire, les vaiſſeaux ſont mous, minces & abreuvés d'humidités. Dans l'un & l'autre cas le ſang coule ſans obſerver de régularité, ni par rapport au tems où l'écoulement a lieu, ni par rapport à la quantité qui s'écoule chaque fois. Quelques femmes même ont un écoulement preſque continuel qui les épuiſe.

Il paroît d'après les obſervations (je ne donnerai ici que l'extrait de leur doctrine), que les vaiſſeaux qui verſent le ſang ſont variqueux, ou dans un état conſtant de dilatation, ce qui a lieu plus particuliérement chez les femmes qui ont un écoulement continu, *ſtillicidium uteri*. On convient aſſez généralement que leur ſiége le plus habituel eſt le col de la matrice ; quelquefois dans les parois de la matrice même, mais plus ſouvent encore à ſon orifice, rarement dans le vagin. C'eſt le ſentiment d'Aëtius, qui paroît ne rapporter que l'opinion d'Aſpaſie.

Par le tact, dit Mercurialis, on reconnoît les vaiſſeaux variqueux qui verſent le ſang ; mais on les diſtingue beaucoup mieux à l'aide du ſpéculum de la matrice ; ce qui ſuppoſe que ces vaiſſeaux ne ſont pas dans l'intérieur du viſcère : l'irrégularité de l'écoulement, ou le ſtillicidium, ſont auſſi des ſignes diagnoſtics de la maladie. Cette eſpèce de perte eſt accompagnée de laſſitude, de pâleur & d'amaigriſſement. Le ſang noir, ajoute l'auteur que je viens de citer, ſort des veines ; celui qui eſt jaunâtre part des artères. On diſtingue l'écoulement hémorroïdal de la matrice, du flux des menſtrues, en ce que ce dernier eſt périodique, quand même il ſeroit exceſſif ; d'ailleurs, il n'occaſionne pas de maigreur. Mercurialis ajoute qu'il ne cauſe pas non plus de

douleur, ce qui eſt démenti par l'expérience journalière.

Aëtius aſſure que les hémorroïdes de l'utérus occaſionnent les mêmes accidens que celles de l'anus ; d'où il réſulte que la maladie eſt plus grave par la difficulté d'appliquer les remèdes locaux qu'il conſeille. Rhaſès croit que ce flux hémorroïdal eſt avantageux s'il tient lieu des règles ſupprimées, en ce qu'il dégage les viſcères que le ſang pourroit gêner par ſa préſence.

Tous les médecins qui ont parlé de cette maladie ſe bornent à conſeiller la ligature des vaiſſeaux, ou leur ouverture, ou leur exciſion, ou leur deſſéchement. Tous ces moyens ſont inadmiſſibles, ſi leur ſiége eſt dans l'intérieur de l'utérus. Il reſte une méthode, celle de leur deſſéchement par le moyen des aſtringens, qui n'eſt pas ſans danger; car les médicamens pénétrant dans l'utérus, ne borneroient pas leur action ſur la partie malade : d'où les inconvéniens qui réſulteroient de l'effet des ſubſtances alumineuſes ſur les parois de l'utérus, par rapport au flux menſtruel. Ce moyen d'ailleurs n'auroit aucun effet ſur des vaiſſeaux endurcis ; il n'opéreroit que ſur ceux qui ont conſervé leur molleſſe, ou qui ſont encore plus mous que dans l'état habituel.

Je remarquerai, par rapport à l'exiſtence de l'écoulement hémorroïdal, qu'il peut être compliqué avec d'autres maladies, telles que les polypes, les ſcléromes dont j'ai parlé ci-deſſus, les obſtructions, &c. ; car dans tous ces cas, j'ai trouvé des vaiſſeaux variqueux d'un très-grand diamètre. J'avois ſu d'ailleurs par un examen attentif des accidens que ces perſonnes avoient éprouvés, qu'elles avoient eu des écoulemens plus ou moins abondans d'une humeur ſanguinolente, & quelques-unes de ſang pur, pendant pluſieurs années. Or, ſi cette complication avoit lieu, aucun des moyens propoſés ci-deſſus n'auroit d'efficacité ſans la guériſon de la maladie avec laquelle il y auroit complication; c'eſt pourquoi les pertes & les écoulemens prolongés qui ſubſiſtent avec les obſtructions de l'utérus & de ſon col ne diſparoiſſent qu'après la curation des obſtructions, ſans qu'il ſoit néceſſaire de faire de nouveaux remèdes.

Si les vaiſſeaux variqueux ſont au col ou à l'orifice de l'utérus, il y a alors poſſibilité d'appliquer immédiatement les aſtringens, en les incorporant dans une ſubſtance qui leur donne quelque liaiſon & un peu de ſolidité. Paul d'Ægine preſcrit leur exciſion, en les fixant avec des pinces pour les extirper plus commodément ; ceux qui ont écrit d'après lui recommandent la même méthode. Le même auteur rejette leur ligature d'après l'avis des chirurgiens les plus inſtruits de ſon ſiècle. Après l'exciſion on ſaupoudre la plaie avec une poudre aſtringente, compoſée de noix de galle, d'alun, de ſumac, de roſes, &c. &c. On conſeille un régime qui ne donne pas au ſang une trop grande activité dans ſon cours, pour favoriſer la cicatriſation & prévenir le ſuintement que des ſubſtances échauffantes ne manqueroient pas d'exciter.

§. XIII. *Des verrues de la matrice & du vagin.*

On aſſure que les femmes qui abuſent du plaiſir de l'amour ſont plus expoſées à contracter des verrues que celles qui voient rarement des hommes. On en rapporte la cauſe au contact trop réitéré de la verge, & aux impulſions qu'elle fait éprouver à l'orifice de l'utérus quand il eſt abaiſſé. Peut-être cette cauſe ne contribue-t-elle point à la formation de la maladie dont nous parlons. Celles qui ont leur ſiége aux autres parties, comme aux mains, ne ſont pas ordinairement placées dans la paume de la main, puiſqu'elles ſont plus fréquentes ſur la partie oppoſée, ſur la face externe des doigts, & dans l'intervalle qui les ſépare.

Les verrues paroiſſent tirer leur origine de l'extrémité des artères, ou plutôt des vaiſſeaux ſéreux dans leſquels les fluides ſe coagulent. L'impulſion donnée à celui qui s'avance par-derrière, alonge les tuyaux obſtrués, d'où la naiſſance & l'accroiſſement des verrues.

On en diſtingue de molles & de dures : celles de la première eſpèce ſont plus particulières aux organes de la génération, parce qu'il y a une humidité habituelle qui prévient le deſſéchement de ces petites tumeurs ; mais auſſi elles acquièrent plus de volume que celles qui ſont placées aux parties externes & expoſées à l'action de l'air. Les verrues de l'utérus reſſemblent quelquefois aux mûres rouges par leur volume & par leur couleur, ce qui prouve qu'une portion quelconque de ſang eſt introduite dans ces petites tumeurs.

Il ſeroit dangereux de les irriter par des tiraillemens au moyen deſquels on voudroit les arracher, ou par des médicamens qui produiroient un effet d'irritation long-tems continuée, parce qu'elles acquerroient un mauvais caractère, & deviendroient carcinômateuſes. Il eſt plus ſimple de les extirper par le moyen de l'inſtrument tranchant lorſqu'elles ne ſont pas aſſez profondes pour rendre l'exciſion impraticable. Le ſpéculum facilite l'opération en augmentant la capacité du vagin ; il aide l'introduction des inſtrumens ; ce ſont une pince pour ſaiſir la tumeur, & des ciſeaux très-longs, étroits & courbes pour la couper ; enſuite on applique ſur la plaie une poudre ſiccative comme dans l'extirpation des vaiſſeaux hémorroïdaux.

Quand la profondeur de leur ſiége ne permet pas l'exciſion, Aëtius recommande de brûler une courge deſſéchée, de la réduire en poudre très-fine, & d'en appliquer ſur la verrue après avoir imbibé la partie où elle eſt placée de vin chaud. Il dit avoir guéri ſa femme de cette incommodité, en dirigeant la fumée d'origan en combuſtion ſur la verrue. Cette opération ſe feroit plus commodément qu'il ne l'indique au moyen d'un entonnoir à long col, ſous le pavillon duquel on brûleroit la plante qu'il indique. Il proſcrit l'application des médicamens gras, ou qui contiennent des ſubſtances graiſſeuſes, parce qu'ils

donnent de l'accroissement aux verrues, ou les font renaître après l'excision.

§. XIV. *Des condylomes de la matrice & du vagin.*

On nomme ainsi des élévations dures & quelquefois calleuses qui ont lieu dans les rides du col de la matrice, & particuliérement de la vulve & du vagin. Un point d'inflammation qui n'auroit pas été résolu, donne naissance à ces tumeurs.

Si les condylomes sont situés trop profondément & que leur excision soit impossible, il ne faut les irriter par aucun autre remède; ceux qu'Aëtius conseille ne me paroissent d'aucune utilité; des pessaires astringens ne détruiront pas des espèces de callosités. D'ailleurs, si leur présence ne cause aucune gêne, il vaut mieux les abandonner à la nature que de les tracasser par des remèdes inutiles. Quant à ceux du vagin, la facilité avec laquelle on peut les emporter déterminera leur excision, & à plus forte raison celle des condylomes de la vulve.

§. XV. *Des rhagades de l'orifice & du col de la matrice.*

Les Anciens connoissoient deux espèces de rhagades, les unes ayant pour origine une dilatation excessive du col de la matrice par le volume de la tête du fœtus lors de la naissance, d'où les fissures ou déchirures légères de cet organe; les autres, déterminées par l'affluence de quelque humeur âcre sur la même partie, d'où son irritation & les gerçures qui en résultoient. C'est de cette dernière espèce que nous traiterons dans ce paragraphe.

Dans cette maladie il y a une véritable solution de continuité, mais superficielle. Il paroît que le contact trop réitéré d'un liquide acrimonieux enflamme la surface de l'orifice de l'utérus, à peu près comme les sérosités âcres qui découlent de la membrane pituitaire enflamment les narines & occasionnent des gerçures quelquefois assez profondes dans les ailes du nez. Dans les commencemens il n'y a qu'une phlogose supportable par un léger sentiment de chaleur & de démangeaison; si l'humeur continue à être en contact sur la partie irritée, celle-ci se gerce; alors la douleur survient & la chaleur augmente. Si rien n'épuise ou ne change l'âcreté des liquides que fournissent les lacunes de l'utérus, les bords des rhagades s'élèvent, se gonflent de plus en plus, acquièrent une consistance plus solide, & la douleur s'augmente dans les mêmes proportions.

Les femmes d'une constitution bilieuse sont particuliérement attaquées de cette maladie. Chez celles-là, les fluides ont une disposition prochaine à l'acrimonie, parce qu'il y a toujours une proportion de bile, quelque légère qu'elle soit, qui, circulant avec le sang, lui donne un caractère irritant. La matière de leur transpiration a une odeur forte; leurs règles ont une sorte de fétidité, leur haleine est desagréable à l'odorat. Si à cet état se joignent quelques vices du sang, soit naturels, soit accidentels, tels que le vice dartreux, sporique, érésipélateux, dans ce cas la sérosité devient irritante; le mucus qui se sépare dans les lacunes de l'utérus acquiert de l'acrimonie & enflamme le col de ce viscère, d'où les gerçures de cet organe. Le même accident survient, si des fleurs-blanches trop âcres mouillent continuellement cette partie; mais elles enflamment aussi le vagin & la vulve; alors les rhagades se multiplient & naissent aussi dans les dernières parties que je viens de nommer.

Les circonstances énoncées ci-dessus restant long-tems les mêmes, quelques-unes des rhagades peuvent devenir calleuses par l'excès ou la continuité de l'irritation, & leurs bords seront avec le tems disposés à la suppuration cancéreuse; car leur dureté occasionne leur renversement, d'où le tiraillement continuel de la portion profonde des gerçures, d'où l'accroissement de la douleur & de l'irritation, d'où la suppuration d'un mauvais genre, & par conséquent les ulcérations qui donnent une matière purulente, sanieuse & fétide.

Si à la constitution bilieuse ou à une acrimonie quelconque du sang, se joignent des passions violentes, des chagrins prolongés ou réitérés, les organes de la génération sont plutôt attaqués de rhagades, qui elles-mêmes passent plus promptement par tous les degrés que nous venons de décrire. L'observation prouve que les femmes dont l'utérus est abreuvé de fluides irritans, ont des desirs immodérés pour les plaisirs de l'amour; elles s'y livrent avec une sorte de fureur; la fatigue & l'épuisement qu'elles éprouvent, joint aux inquiétudes ou aux sollicitudes que cette manière de vivre amène à sa suite, occasionnent toutes les maladies dont l'utérus peut être attaqué.

Les rhagades existent quelquefois un certain tems sans causer de douleur; mais les femmes qui en ont, souffrent à l'approche de leurs maris. Si elles jouissent trop long-tems de leurs embrassemens, elles rendent une matière teinte de sang, parce que l'orifice de l'utérus, fatigué & agité trop violemment, exprime cette matière qui découle des rhagades, dont les bords ont souffert des chocs réitérés.

On distingue leur siége au moyen du spéculum de l'utérus. En introduisant le doigt dans le vagin, on reconnoît aussi que le bord de l'orifice est inégal; on y trouve des éminences plus ou moins dures, entre lesquelles sont placées les gerçures. Le toucher en est douloureux quand elles sont irritées & anciennes. Dans ce cas, elles peuvent donner naissance à des ulcères qui corrodent l'orifice de l'utérus.

D'après ces observations, les rhagades sont une affection dont la curation ne doit point être négligée; elle consiste en médicamens locaux & en remèdes propres à changer l'acrimonie prédominante. Dans la première espèce, on comprendra les injections émollientes, s'il y a douleur & irritation; les demi-bains, les fumigations. La matière des injections sera composée de décoction émolliente, mêlée à une légérement résolutive: on pourra employer utilement le lait dans lequel on aura fait bouillir des fleurs de su-

reau. On y suppléera par les décoctions de véronique, de verge d'or, &c. ; ensuite on fera des linimens sur la partie affectée avec le papier brûlé, mêlé dans une grande quantité de miel rosat. Si ce remède cause une sensation douloureuse, on mêlera de la poudre d'iris dans la térébenthine, qu'on emploiera au même usage. S'il y avoit douleur trop vive, on formeroit une pyramide alongée & pointue avec l'opium, la myrrhe, à parties égales, incorporées dans un cérat très-solide ; on introduiroit la pointe de ce corps dans l'orifice de l'utérus, & l'on soutiendroit le tout avec un pessaire de l'ancienne forme. S'il y a suppuration, on injectera l'onguent samaritain étendu dans une décoction de pouliot, d'hyssope, de mille-pertuis, &c.

Après avoir dissipé les premiers symptômes, on aura recours à l'onguent décrit par Apollonius, dont je joins ici la formule : prenez huit onces d'huile rosat, agitez-la dans un mortier de plomb avec un pilon de même métal, jusqu'à ce qu'elle acquière une couleur noire & un peu de consistance ; ajoutez-y autant de céruse : vous en ferez un onguent auquel vous donnerez la solidité nécessaire, en ajoutant ou diminuant la proportion d'huile : appliquez-le sur la partie malade, à l'aide d'un pessaire qui l'y maintienne.

La seconde partie de la curation sera relative à l'espèce d'humeur prédominante. Le vice dartreux sera combattu par les remèdes qu'on doit lui opposer ; l'humeur éréspélateuse par ceux qui sont capables de la détruire ou d'émousser son âcreté. Les femmes qui auront une bile acrimonieuse feront usage des infusions des plantes chicoracées, de la racine de patience, de scorsonère, de carotte, &c. ; on purgera de tems en tems pour débarrasser les humeurs fondues par les boissons, & détourner des voies de la matrice celles qui auroient de la tendance à s'y fixer.

Pendant la curation, on évitera l'excès & même l'usage modéré des plaisirs de l'amour ; les occasions qui feroient naître de l'agitation dans les sens ; les alimens qui porteroient le moindre trouble dans la circulation, &c. ; car ces précautions sont indispensables dans le traitement de l'acrimonie existante.

§. XVI. *Prurit de la matrice & des parties externes de la génération, & de ses effets chez quelques personnes.*

Les femmes qui ont le sang âcre ont quelquefois des démangeaisons à l'orifice de la matrice, & surtout à la vulve & aux grandes lèvres. Quoique cette incommodité n'attaque ordinairement que les personnes de l'âge adulte, les jeunes filles n'en sont pas exemptes. Le prurit est chez quelques-unes si insupportable, qu'elles ne peuvent s'abstenir de gratter les parties externes au point de les déchirer. Il n'est pas si violent à l'orifice de l'utérus ; peut-être parce qu'étant soustrait au contact de l'air, les humeurs qui agacent ces parties n'acquièrent pas autant d'âcreté. Quelques femmes desirent de s'approcher de leurs maris, dans l'espérance d'être soulagées de cette gêne impatientante. Si les plaisirs sont de courte durée, elles n'éprouvent de soulagement qu'au moment où la liqueur séminale mouille l'orifice de la matrice : si on les prolonge, on agace cet organe, on l'échauffe, & le prurit devient intolérable.

Dans quelques cas, l'humeur qui cause la démangeaison est si âcre, qu'elle enflamme superficiellement les parties : souvent elle y fait naître des boutons qui se succèdent sans cesse les uns aux autres.

Les femmes qui ont la peau très-brune, les cheveux très-noirs, épais & durs, sont plus sujètes que les autres à cette incommodité : je n'ai point vu de femme à cheveux blonds en être affectée. Les fleurs-blanches acrimonieuses occasionnent fréquemment le prurit ; mais dans ce cas on le dissipe par les simples lotions émollientes ou les injections de la même espèce, s'il a son siége au col de l'utérus ou dans la cavité du vagin.

Les démangeaisons long-tems prolongées sont fâcheuses, en ce que l'irritation qu'elles entretiennent dans les organes qui en sont le siége, y attire les humeurs en abondance ; il s'y fait un empâtement qui, à la longue, donne lieu à des ulcérations : l'empâtement fait aussi naître des engorgemens.

Mercurialis recommande la saignée dans la cure du prurit de l'utérus. Si l'on considère que quelques femmes, dont les menstrues étoient peu abondantes ou irrégulières, ont eu l'incommodité dont nous parlons, il est certain qu'une saignée peut être utile ; mais il n'en seroit pas moins nécessaire, dans ce cas, d'opérer un dégorgement local par les sangsues appliquées aux grandes lèvres, ou des ventouses à l'intérieur des cuisses. Ainsi, une évacuation sanguine ne convient que lorsqu'il y a pléthore générale ou locale. Chez les sujets épuisés ou chez lesquels la quantité de sang n'est pas surabondante, la saignée seroit nuisible. Il vaudroit mieux alors mettre les ventouses à la région latérale des ischions, précisement vis-à-vis leur union avec le pubis, & les scarifier pour opérer un dégorgement.

Les bains, les injections émollientes, les boissons appropriées au caractère des humeurs, sont les véritables remèdes ; car il faut diminuer l'âcreté des fluides : ce n'est pas l'affaire d'un court espace de tems. Cette incommodité, qui ne paroît pas devoir fixer l'attention dans son origine, devient avec le tems intolérable, & sa disparition est longue & difficile à obtenir. J'ai été contraint de faire appliquer un large véficatoire aux deux cuisses d'une femme qui avoit des démangeaisons anciennes avec des boutons nombreux sur les grandes lèvres & aux environs. Elle étoit sujète aux éréspèles ; & il parut, par l'examen que je fis de son état, qu'une portion d'humeur éréspélateuse avoit fixé son siége sur les parties naturelles.

On se conduira, dans l'emploi des médicamens internes, d'après la connoissance de la constitution dominante du sujet, celle des affections les plus fréquentes qu'il aura éprouvées, & les vices apparens ou présumés

présumés qui donneront quelqu'âcreté à ses humeurs. J'ai connu une femme qui prenoit une émulsion en se couchant, toutes les fois qu'elle avoit des démangeaisons un peu vives. Ce seul moyen l'en débarrassoit assez ordinairement pour deux ou trois mois. Elle avoit soin de se laver avec une infusion de cerfeuil dans du lait, le jour qu'elle prenoit son émulsion; elle réitéroit cette lotion deux ou trois jours de suite.

J'ai dit plus haut qu'une altération particulière des liquides causoit chez quelques sujets une démangeaison dans les parties externes de la génération, & qu'il s'ensuivoit souvent le besoin insurmontable de se frotter ou de se gratter; mais il est rare que des attouchemens réitérés sur ces organes ne fassent pas éprouver une sensation de volupté qui invite à la renouveler, d'autant qu'on y est excité par la cause qui l'a déterminée la première fois. Or, on conçoit par-là comment, dès l'âge le plus tendre, peut se contracter cette funeste habitude de la masturbation, devenue si fréquente aujourd'hui. Mais puisque, par la suite des remarques inséparables des effets du prurit des parties génitales, nous sommes amenés tout naturellement à considérer les résultats d'un vice que je viens de nommer, présentons-le sous ses diverses faces, afin que le médecin oppose plus aisément des moyens de curation aux divers accidens qu'il suscite.

Est-ce dans les vices de l'éducation, dans la séduction des exemples dangereux, & dans la force du tempérament ou l'effet de passions, qu'il faut chercher la cause de la masturbation? Ne seroit-ce pas aussi quelquefois au concours de certaines circonstances qu'on pourroit attribuer l'origine du penchant qui porte un grand nombre de femmes à jouir d'elles-mêmes? Quelque difficile que soit la solution de ces questions, elles intéressent trop les bonnes mœurs pour qu'on ne cherche pas à développer les causes d'une jouissance mensongère que la nature & la raison désavouent. Malgré les précautions qu'exige l'examen d'un sujet intimement lié aux mœurs, je préviens d'avance que je ne tairai pas les vérités que le hasard m'a fait observer. Si la bienséance ordonne quelques ménagemens dans l'exposition de ces différentes questions, l'intérêt des mères veut aussi qu'elles soient développées sans obscurité, afin qu'elles puissent prévenir des abus dangereux, en ce qu'ils affectent également la santé avec les facultés intellectuelles. En présentant au grand jour ce tableau des misères humaines, je ne l'expose qu'aux ames honnêtes; les cœurs dépravés n'y trouveront pas les ressources qui pourroient entretenir une passion honteuse. Je couvrirai d'un voile épais les inventions obscènes de la volupté, qui sont les fruits perfides d'une imagination corrompue. Mes écrits ne seront pas souillés par des images révoltantes; la femme vertueuse & forte les lira sans en être alarmée, & la femme incertaine sur sa conduite future, encore irrésolue entre l'attrait mensonger du libertinage & l'ascendant sévère de la vertu, y trouvera de nouveaux motifs de conserver sa pureté. Si des esprits inquiets s'effraient d'avance de la publicité de mes réflexions, qu'ils les lisent avant de me juger; mais qu'ils considèrent un moment que le vice dont je dévoile les suites funestes est généralement connu : ce n'est donc pas ici la circonstance d'imiter la conduite de cette sage république qui ne voulut pas punir un parricide, de crainte de donner à ses concitoyens l'idée d'un attentat qui avoit été inconnu jusqu'à ce jour.

On doit mettre au nombre des vices d'éducation toutes les actions qui se passent en présence des enfans, lorsqu'ils sont arrivés à l'âge de réfléchir sur ce qu'ils observent & d'en garder le souvenir. Ce qui contribua le plus à conserver la pureté des mœurs dans une grande partie de la Chine, c'est, dit le président de Montesquieu, la réserve & la politesse extrême avec laquelle les habitans des villages mêmes vivoient entr'eux. Le législateur d'un de ces grands empires vouloit qu'on observât avec autant de scrupule les manières que les lois. En confondant les unes & les autres avec les pratiques de religion, il avoit rendu les premières plus respectables, & d'une observance plus rigoureuse; c'est ce plan de conduite que je propose aux parens par rapport aux enfans. On ne peut regarder comme criminelles les caresses modérées d'un époux à sa femme, parce que le lien qui les unit en permet de plus particulières; cependant, dans les embrassemens, même les plus ordinaires, il est presqu'impossible que la différence des sexes ne donne pas une action plus voluptueuse, qui a sa source dans l'espoir d'un plus grand plaisir dont la jouissance peut être prochaine.

Ces *manières*, pour me servir de l'expression de Montesquieu, sont en quelque sorte le témoignage d'une grande union, & souvent la preuve d'une candeur estimable. Si elles ont été bannies d'un ordre de société éminent en dignité, la prudence n'en a pas dicté les maximes, puisque le motif en est presque toujours condamnable, l'indifférence ou la haine. Mais qu'on ne s'y trompe pas, les marques d'un attachement sincère auxquelles les parens s'abandonnent sans réflexions devant leurs enfans, deviennent pour ceux-ci une source de vices. Les premiers sont donc forcés à réserver pour des tems plus convenables, des caresses qui, malgré qu'elles paroissent modérées entre des personnes mariées, n'en donnent pas moins un exemple dont les suites sont dangereuses. J'ai dit plus haut qu'elles étoient accompagnées d'un sentiment qui se manifestoit par les signes d'une volupté plus caractérisée; c'est cette différence entre les marques de tendresse de deux époux & celles de deux personnes liées par l'amitié, qui étonne d'abord les enfans. De l'étonnement naît la curiosité naturelle à tous les êtres pensans; la curiosité engage à remarquer plus attentivement, & les jeunes filles, qui ont une pénétration vive, apprennent à connoître une affection qu'elles devroient encore ignorer. Comme elles se persuadent que l'amour a quelque chose en soi de plus séduisant qu'une simple amitié, avant d'éprouver les mouvemens qui conduisent à

cette passion, elles veulent déjà jouir du bonheur qu'elles s'en promettent.

Si on ajoute à ces circonstances les préceptes inconsidérés par lesquels on essaie de les en détourner, & qui produisent presque toujours un effet contraire (en fixant leur attention sur un attachement permis à leurs parens), on conçoit aisément qu'elles doivent y être portées par l'exemple.

C'est encore une mal-adresse presque générale de restreindre la liberté de s'y livrer à des cas particuliers, dont les jeunes filles ne sont pas encore capables d'apprécier l'importance. Tous les soins qu'on prend pour leur faire craindre les suites d'un amour qui ne seroit pas approuvé, sont presque toujours inutiles quand le choix a été fixé.

Comme l'imagination embellit toujours celui que chérit une personne honnête, & que par l'effet même du desir de le trouver à son gré, elle lui suppose d'avance les qualités qui le rendroient parfait, elle ne doute plus qu'il ne les possède. Dès ce moment elle se livre sans contrainte au penchant qui l'entraîne vers lui, parce qu'elle a pensé que la vertu est d'accord avec son amour. Bientôt son imagination s'enflamme à l'aspect des embrassemens de ceux qui lui ont donné le jour: convaincue de la décence de ses parens, elle ne fait plus de difficulté d'accorder les mêmes faveurs à son amant; agitée d'un feu plus ardent, elle sent qu'il existe des plaisirs plus voluptueux, mais elle résiste encore à l'impulsion qui la forceroit à s'y abandonner. Dans le trouble dont elle est tourmentée, aura-t-elle la force d'éloigner de son souvenir des sensations qui se manifestent avec plus d'empire dans le silence de la nuit? L'instant de succomber est arrivé, & la première jouissance précipite une femme dans un abîme dont elle ne sortira jamais.

En montrant les dangers qui ont leur source dans les indiscrétions des familles les plus réservées, j'ai supposé qu'une jeune fille qui en étoit témoin, étoit née avec des passions modérées. Si les mêmes choses se passent en présence de celle que la nature a formée avec un tempérament impérieux, quels que soient les principes de vertu qui la contiennent dans le devoir, le feu qui circule avec son sang détruit promptement tous les obstacles que la sagesse avoit opposés à la fougue de sa constitution.

Des femmes m'ont avoué que les premières émotions qu'elles avoient éprouvées, avoient eu pour causes les témoignages trop tendres de l'amour de leurs parens; elles m'ont ajouté qu'elles sentoient bientôt un penchant irrésistible, qui les portoit à examiner secrètement tout ce qui se passoit entr'eux. Quelques-unes se sont exposées au danger d'être découvertes en se mettant à portée de jouir d'un spectacle dont elles se faisoient l'idée la plus délicieuse. Parmi celles-là j'en connois qui se sont abandonnées sans réserve à l'ivresse de leurs sens, parce que dans ces momens de délire elles étoient incapables de résister au trouble qui les agitoit.

Les personnes mariées peuvent peut-être se permettre une liberté de conversation que l'usage tolère aujourd'hui. A juger ceux qui parlent avec si peu de retenue des plaisirs de l'amour en présence des jeunes filles, on seroit tenté de croire qu'ils ne leur accordent pas la faculté d'entendre. Mais parce qu'elles affectent un air de modestie ou de distraction, a-t-on pensé qu'elles n'étoient point attentives à des entretiens qui leur inspirent le goût de la volupté? On apprendra si elles ont prêté l'oreille à des discours indiscrets, par les réflexions qu'elles se communiquent quand elles ne craignent pas d'être écoutées. J'ai vu ces filles sages quitter un cercle pour mettre en pratique les maximes qu'elles y avoient entendues. Si l'usage exige qu'elles ne s'absentent pas long-tems, qu'on les considère à leur retour, on distinguera sans peine la rougeur qui naît de la timidité, d'avec celle qui a sa source dans l'égarement auquel elles se sont livrées.

« Quelle est donc la condition d'une mère, diront » les femmes du monde, si la présence d'une famille » à laquelle on donne ses premiers soins, asservit à » la nécessité de calculer chaque action, & à ré» fléchir ses pensées? Si la gaîté doit être bannie de » la société, il n'y aura plus de différence entre la » vie des mères de famille, & les occupations du » cloître. Faudra-t-il donc, en perdant la liberté par » une union que des usages rendent indispensable, » s'imposer encore un joug plus insupportable? » Femmes, souvenez-vous que l'état de mère exige de vous une prudence sans borne! N'oubliez pas surtout que les douleurs de l'enfantement ne sont qu'un avertissement des peines que l'avenir vous prépare. Si l'instant où le fruit de votre amour est donné au monde, vous cause des souffrances passagères, prenez garde qu'il ne vous fasse éprouver des alarmes plus vives & plus durables dans un âge plus avancé. Craignez surtout que votre légéreté n'autorise des penchans qui par leurs suites vous accableroient d'un désespoir dont le souvenir seroit funeste, & ne pourroit s'effacer. Mais si c'est dans votre conduite que ces dangereux penchans ont pris leur origine, dans le malheur qui vous sera commun avec vos filles, il n'y aura pas même pour vous de consolations. C'est que le devoir d'une mère consiste moins à donner des sujets à la patrie qu'à former des citoyens à la vertu; autrement, la brute qui allaite ses nourrissons farouches, marcheroit l'égale de la femme qui satisfait la faim de ses enfans.

J'ai dit que les exemples dangereux étoient une des causes les plus ordinaires de la masturbation. C'est presque toujours dans les lieux où les filles sont rassemblées en grand nombre, que cette funeste habitude se contracte. Il s'en trouve toujours dans la multitude qui portent des goûts dépravés dans une retraite souvent forcée; elles communiquent leurs funestes instructions à celles qu'elles choisissent pour compagnes les plus intimes. Le mystère qu'elles affectent dans leur réunion, est un motif puissant pour exciter la curiosité des autres; car les liaisons formées par le vice ont presque toujours une appa-

rence séduisante. Si quelque chose contribue à faire naître l'empressement d'une jeune fille pour y être admise, c'est l'affectation qu'on a de reculer le moment desiré, & le soin qu'on prend de s'assurer du penchant de la nouvelle prosélyte. Dans ces associations, le vice consommé dicte à ses auditeurs ses perverses maximes. Mais croira-t-on que ces écoles de débauche se trouvent quelquefois placées à côté des autels ? que ces retraites sacrées où la vertu s'annonce à la jeunesse par l'exemple, renferment aussi des enceintes secrètes où la mauvaise conduite enseigne ses préceptes scandaleux ? C'est que le vice a sa force comme la vertu, & que là où tout conspire à l'anéantir, il s'attache à donner des lois plus impérieuses pour se dédommager de la contrainte qui l'irrite.

Quand je traiterai de la fureur utérine, je dirai quelles sont les révolutions qui se passent dans une fille d'une constitution vigoureuse & d'un tempérament ardent. On saura mieux pourquoi les sensations qu'elle éprouve dans les parties de la génération, la forcent quelquefois à jouir d'elle-même ; on concevra davantage comment une inquiétude douloureuse qui fatigue ces organes, y fait porter la main, sans avoir même l'idée du libertinage. L'impression qui naît de ce contact devient un sentiment de plaisir, & la jouissance se consomme avant qu'on ait eu le tems de la réflexion. On juge bien que le souvenir d'un moment de délices que l'excès de santé rappelle souvent à l'esprit, ne peut être oublié ; les jouissances se multiplient, l'habitude se contracte, & les oreilles se ferment aux conseils de la sagesse.

J'entends par les circonstances qui peuvent donner lieu à la masturbation, une sorte de maladie qui affecte les organes externes de la génération ; c'est une démangeaison qui prend sa source dans le défaut de propreté, ou dans une certaine âcreté des liquides. Des femmes m'ont assuré qu'elles avoient ressenti, à l'âge de cinq, six ou sept ans, des démangeaisons insupportables. Une d'elles, pour les dissiper, embrassoit la colonne de son lit, & se frottoit jusqu'à s'écorcher & verser du sang. Il n'est pas rare de voir des enfans qui paroissent tourmentés d'une inquiétude qui se manifeste dans les mouvemens de la marche, ou qui s'agitent sur leurs siéges. C'est au prurit qui les fatigue & qui leur fait chercher les moyens de le dissiper, qu'il faut en attribuer la cause. Si cette indisposition dure long-tems, les parties qui en sont attaquées éprouvent enfin, par le frottement, une autre sensation que celles de la douleur ; elle devient une volupté, & l'habitude de la masturbation reste

La santé soutient, pendant quelque tems, les pertes réitérées qui sont inséparables de ces jouissances, parce que, dans la jeunesse, les organes ont une grande irritabilité : d'où résulte une action continuelle qui répare promptement la dissipation des esprits. La nutrition se fait aussi avec énergie, & par conséquent elle fournit abondamment à la sécrétion du fluide vital ; cependant la continuité des fatigues affoiblit à la fois tous les organes.

Bientôt les fonctions animales s'altèrent, la perte des digestions jette dans l'amaigrissement & la langueur ; la foiblesse qui en résulte, rend incapable de toute action, si on en excepte celle qui a détruit la santé. L'épuisement total amène des accidens sans nombre ; l'ame se ressent de ce nouvel état : d'où la maussaderie & le dégoût du monde. L'ennui conduit à la mélancolie, mais c'est une mélancolie farouche, qui ne se nourrit que de haine pour ceux qui composent la société ; l'habitude de la retraite & du désœuvrement amène avec elle la perte de la mémoire, qui n'a plus assez de force pour être exercée ; les idées acquises se perdent dans l'obscurité des pensées. A cet affaissement des esprits succède une stupidité maussade qui ne juge plus rien avec justesse, & qui voit tout avec aigreur. L'ame toujours irritée, parce qu'elle est troublée par les souffrances des organes, s'abandonne au désespoir. Le désordre des facultés intellectuelles rend la conduite plus effrénée. Alors il n'existe plus que la fureur de la luxure ; & quand l'imagination n'est plus agitée de la fougue des jouissances, elle retombe dans le néant.

Cependant les organes des sens affoiblis ne sont plus émus par les corps qui font impression sur eux ; les mains ne sentent plus que d'une manière imparfaite, & l'engourdissement du tact ne fait plus distinguer la solidité : la lumière ne frappe plus les yeux de son éclat : les sons ne se font plus entendre. Tout s'anéantit par degrés. Le cœur inanimé ne lance plus les torrens de sang dans les vaisseaux éloignés ; les fluides restent dans le repos, les solides tombent dans l'affaissement ; toutes les sources de la vie se tarissent, & la mort, qui s'approche lentement, a déjà vengé l'injure faite à la nature, avant d'achever la destruction de sa victime.

Dans la foule des maux que la masturbation traîne à sa suite, on implore les secours des médecins pour dissiper les désastres qu'occasionne une mauvaise conduite. En supposant la cause détruite (la cessation de la masturbation), chaque maladie qui en dépend, exige un traitement particulier, qui a cependant un objet général, celui de réparer les pertes & de rappeler les forces de la constitution épuisée. Ces indications sont trop connues pour mériter un détail dans ce chapitre : au reste, on peut lire à ce sujet une compilation qui a été publiée par M. Tissot. C'est un extrait utile des observations tirées des auteurs les plus célèbres ; on le connoît sous le titre d'*Onanisme*.

Je n'ai exposé à vos regards, jeunes filles, que le tableau des désastres physiques que la masturbation occasionne ; ce n'est point à moi à vous rappeler les préceptes qui vous font connoître la nécessité de préserver votre ame de toute impureté ; ce ministère auguste exige une voix plus sainte. Le devoir du physicien se réduit à montrer les dangers qui sont la suite nécessaire de cette perverse habitude. Mais en considérant ce plaisir en lui-même, il ne sera pas difficile de vous démontrer que vous n'avez éprouvé qu'une fausse jouissance.

En offrant vos premiers sacrifices à l'amour, souvenez-vous que vous détruirez bientôt l'illusion qui en faisoit le charme. Si l'ordre qui régit les corps animés les détermine à se reproduire par une impulsion puissante, qui est la volupté, alors qu'elle ne se fait plus sentir, l'imagination ne s'occupe plus de l'objet de sa jouissance. Les sens calmés sont à peine distinguer parmi les autres hommes, celui qui méritoit des préférences; c'est que l'amour n'est qu'une passion qui naît du besoin, & dès qu'il est satisfait, l'amour n'existe plus.

Que vous restera-t-il donc, fille inconsidérée? Une égale ardeur qui portera votre imagination sans choix vers tous les hommes. Osez maintenant vous avouer à vous-même, à quel degré de corruption vous vous êtes laissé entraîner? Vos goûts passagers n'auront plus pour base un prétexte qui puisse rassurer la délicatesse que vous avez perdue; ce ne sera plus que les accès furieux d'une femme abandonnée à ses déréglemens, anéantie sous le pouvoir honteux d'une luxure effrénée. Réfléchissez sur ce qui s'est passé dans ces instans de tumulte, lorsqu'épuisée par des jouissances antérieures, votre esprit est devenu l'agent le plus actif de vos passions : il s'est fait un travail fatigant du souvenir des hommes qui vous avoient frappé la vue, pour fixer votre attention sur celui qui pouvoit exciter en vous l'action de vos organes affoiblis. Eh! quel homme avez-vous choisi dans ces tems de désordre? Osez-vous le rappeler sans rougir? Qu'êtes-vous donc maintenant? un être corrompu par un abandon qui vous a livrée à une prostitution sans réserve. Quand vous trouverez sur votre passage une de ces femmes qui se dévouent par état au mépris public, & qui font métier de se déshonorer, si un reste d'orgueil vous engage à faire un retour sur vous-même, demandez-vous à vous-même laquelle des deux est la plus méprisable.

Ne croyez pas, pour avoir sauvé toutes les apparences, que les marques de votre libertinage échappent à tous les regards : tout sert à dévoiler votre passion; elle se peint à chaque instant dans vos yeux; on y voit vivre le desir qui vous porte sans cesse à l'excès des jouissances. Si vous n'aviez perdu que les grâces de la jeunesse & les attraits qui la parent, vous pourriez encore tromper ceux qui vous entourent; mais un regard ne rappelle plus sur votre front cette rougeur qui accompagne la modestie; cette vertu ne donne plus d'éclat aux roses de vos joues. Si vous êtes animée dans les cercles, on y reconnoît sans peine la cause de votre émotion; mais comme elle règne impérieusement sur la réflexion, vous ne vous êtes pas même conservé le pouvoir de simuler un maintien qui tempère la fermeté de vos regards. S'il est échappé dans une conversation une pensée trop libre, qui soit assez voilée pour ne pas fixer l'attention, on en lira le sens dans vos yeux, & le premier sourire partira de votre bouche. Souvenez-vous qu'ici la dissimulation est inutile; elle ne peut avoir lieu qu'en maîtrisant ses pensées, mais vos sens maîtrisent votre imagination.

Cependant le dégoût, qui est inséparable des jouissances multipliées, vient à son tour agiter l'esprit par d'autres inquiétudes; l'illusion est passée, & la fausse volupté se montre avec les traits hideux qui la caractérisent. C'est en vain que vous appelez la sagesse à votre secours, vous l'appelez d'une voix foible, qui fait encore entendre les accens d'une passion qui n'est pas détruite. Trop long-tems sourde à sa voix, vous avez méprisé ses conseils; & quand vous cherchez des consolations dans ses maximes, jeune fille, elle est déjà loin de vous. Livrée toute entière à votre erreur, rien n'a pu vous arracher à vos funestes liens; vous êtes devenue insensible à tout engagement : tout, jusqu'au sang qui avoit été transmis dans vos veines, est devenu étranger à vos affections; votre sensibilité, usée dans la débauche, n'a plus connu ces mouvemens de tendresse qui nous font jouir avec transport des embrassemens de nos parens; vous n'avez plus éprouvé ce sentiment de plaisir qui vous portoit vers vos amis. Vous avez trompé la nature par de fausses jouissances, mais elle s'est vengée en glaçant votre cœur, en le rendant insensible à tout ce qui contribue à la félicité; elle n'y a laissé que des motifs d'ennui & de désespoir; vous avez été abandonnée par tous ceux qui vous environnoient après les avoir fuis vous-même, parce qu'ils se sont indignés de votre ingratitude, quand vous n'avez pas répondu aux preuves multipliées de leur attachement. Maintenant, destinée à traîner dans l'humiliation une vie languissante, jusqu'à ce qu'une mort lente termine vos tribulations, vous n'aurez pas même la consolation d'inspirer dans vos douleurs une pitié passagère; c'est que les souffrances, qui sont les marques de l'endurcissement dans le crime, n'inspirent que de l'éloignement pour celui qui les éprouve.

§. XVII. *Ulcères de la matrice.*

J'avoue de bien bonne-foi que je ne commence point cet article sans inquiétude; tout ce que j'ai lu, tout ce que j'ai vu, augmente mes craintes sur la manière dont je vais traiter des ulcères de la matrice. La sécurité de la plupart de ceux qui en parlent, m'étonne toujours; je ne conçois pas l'assurance avec laquelle ils parlent de la curation de cette maladie. Quant à moi, après une expérience que de nombreuses occasions sembleroient m'avoir fait acquérir, je n'exposerai ici que mes incertitudes.

Depuis l'âge de puberté jusqu'à l'extrême vieillesse, les femmes sont attaquées d'ulcères à la matrice. Si quelques enfans en ont eu de manifestes, il faut en attribuer la cause à des phénomènes si rares, que ces événemens ne doivent point être compris dans l'examen général de ces maladies. C'est ainsi que j'ai vu un enfant de huit ans périr d'une ulcération au vagin, & qui avoit corrodé le col de l'utérus par l'effet de la métastase d'une humeur varioleuse.

Les ulcères naissent des engorgemens formés dans l'utérus, des fluxions d'humeurs âcres sur ce viscère, de l'usage de médicamens irritans, introduits dans

cette partie ou ſeulement dans le vagin, des déchirures déterminées par des manœuvres violentes dans l'accouchement, des congeſtions à la ſuite des chocs, des coups à l'extérieur, de la ſuppuration qui ſuccède aux affections inflammatoires, & de la pourriture de quelques débris du placenta dans l'utérus, ou de celle du fœtus même en totalité ou en partie.

Le ſiége des ulcères peut être placé indiſtinctement dans toute la capacité de la matrice, à ſon col ou à ſon orifice : ces derniers ſont les plus communs. Tous les auteurs diſent qu'on diſtingue le lieu fixe qu'occupe un ulcère par la douleur que la malade éprouve. Cette aſſertion n'eſt pas exacte; on a vu des femmes (car je ne ſuis pas, à beaucoup près, le ſeul qui ait fait cette remarque) qui ont eu long-tems des ulcères ſans éprouver de douleurs, ſi ce n'eſt dans les derniers tems, & lorſqu'elles périſſoient par l'effet même des ulcères. J'en ai connu qui ont péri ſans éprouver de douleurs de la part de l'ulcère. Quand il occupe le col ou l'orifice de l'utérus, on le reconnoît par le toucher, & on le voit même à l'aide du ſpéculum. Mais ce qui confirme ſon exiſtence, c'eſt l'écoulement d'une matière purulente, quelquefois inodore & plus ſouvent de mauvaiſe odeur : chez quelques malades, blanche & ſans mélange; chez d'autres, ayant toutes les teintes qu'elle peut acquérir par les différentes proportions de ſang mêlé avec elle, parce que l'éroſion des vaiſſeaux opère cet effet. Outre ces diverſes couleurs, le pus tache le linge de nuances jaunes, vertes & brunes, d'une manière plus ou moins foncée, & avec les dégradations de couleurs dont le jaune, le vert & le brun ſont ſuſceptibles dans des liquides dégénérés. Le centre des taches ne reſſemble point à ſes bords; il y a même tant de diſſemblance dans les portions de fluides qui s'écoulent, qu'une même tache prend diverſes teintes très-variées.

La conſiſtance de la matière purulente n'eſt point uniforme chez les diverſes malades. Chez l'une, elle eſt épaiſſe & viſqueuſe; chez une autre, ténue & preſqu'aqueuſe. Son action ſur les parties qui la reçoivent, eſt tantôt mordicante & preſque corroſive, car elle les enflamme par ſon contact; d'autres fois elle ne fait aucune ſenſation marquée.

La quantité varie infiniment : il y a écoulement continuel dans quelques circonſtances; dans d'autres, l'écoulement ne paroît que par intervalles, quelquefois de pluſieurs jours. Quand l'humeur eſt mêlée au ſang, l'écoulement eſt plus conſidérable, parce qu'il eſt, chez quelques malades, accompagné d'hémorragies qui ſe réitèrent plus ou moins fréquemment. On a vu des femmes périr par l'effet même de ces hémorragies, ſans que l'ulcération ait autrement occaſionné leur mort; car il n'y avoit point de fièvre aſſez marquée pour les épuiſer, mais elles ont ſuccombé à l'inanition que ces pertes ont déterminée.

Ce n'eſt pas par la violence de la douleur qu'on doit juger de la gravité de la maladie. J'ai vu des femmes qui ſouffroient beaucoup, & leur guériſon n'a pas préſenté de grandes difficultés. Ce phénomène eſt particulier à celles qui ont des ulcérations à la ſuite d'anciens engorgemens laiteux. Quand les ulcères ſont douloureux, les ſouffrances s'accroiſſent en allant à la garde-robe, parce que les excrémens exercent, en paſſant, de la compreſſion ſur la partie affectée. Quelquefois auſſi les mouvemens, la marche même n'eſt pas ſupportable, ce qui arrive quand la tumeur eſt étendue & enflammée, parce qu'une portion des muſcles qui ont des attaches dans l'intérieur du baſſin, agiſſent en la comprimant. Le ſentiment de peſanteur n'eſt point particulier à l'ulcération; il eſt entiérement dû à l'engorgement préexiſtant à l'ulcère.

Par ce qui vient d'être expoſé, on juge qu'il y a des ulcères qui ne ſont accompagnés d'aucune marque ſenſible d'inflammation, & cependant il ne faudroit pas en conclure que leur guériſon ſoit facile ou même poſſible. Il me ſemble avoir obſervé que quand l'éroſion a lieu dans une tumeur ancienne & étendue, & que cette éroſion n'occupe qu'un médiocre eſpace de la tumeur, qu'en même tems elle eſt la plus rapprochée poſſible du centre, ou qu'elle ne porte pas ſon action ſur les parties qui conſervent leur action vitale, alors il y a abſence abſolue de douleur. C'eſt ce que j'ai obſervé chez la dame Ponchet, rue Grenelle-Saint-Honoré; mais ſi, par exemple, la tumeur a ſon ſiége à l'orifice de l'utérus, ſi elle n'occupe qu'un tiers environ de ſa circonférence, qu'elle ne ſoit pas très-ancienne & n'ait pas acquis un endurciſſement ſquirreux, l'inflammation qui accompagne l'ulcère occaſionne des douleurs violentes. La même choſe a lieu dans la ſuppuration carcinômateuſe. Malgré la fétidité, la ténuité & la mauvaiſe couleur de la matière purulente, j'ai vu des malades qui n'éprouvoient preſque point de douleur; tandis que d'autres, qui rendoient un pus beaucoup plus reſſemblant au pus ſimple d'un abcès, étoient tourmentées par des ſouffrances horribles, ſans avoir un moment de repos.

Si l'ulcère eſt placé à l'intérieur de la matrice & vers ſon fond, les douleurs, dit Mercurialis, ſe font reſſentir aux lombes, aux aines, à la tête, ſurtout au ſinciput, au fond des yeux, & quelquefois s'étendent juſqu'aux mains. Paul d'Ægine dit que les ulcères accompagnés d'inflammation ſont toujours douloureux, & dans ce cas, ajoute le même auteur, il y a écoulement d'une petite quantité d'humeur purulente. Ceux, au contraire, qui rendent beaucoup de liquides, ſont moins enflammés, comme le remarque Avicenne, & les douleurs ſont légères & tolérables; mais ces derniers ſont incurables; au moins je n'ai connu aucune malade qui ait été guérie de cette ſorte d'ulcère. Cette opinion eſt confirmée par le témoignage d'Hippocrate.

Tels ſont, avec la fièvre hectique ou non hectique, les caractères généraux qui accompagnent l'exiſtence des ulcères dans la matrice. Voyons maintenant s'il n'y en a pas de plus particuliers & plus inhérens aux cauſes des diverſes eſpèces d'ulcères.

« Si après l'avortement, dit Hippocrate, il eſt » reſté quelque choſe dans la matrice qui n'ait pas

» été évacué, & qui se putréfie dans ce viscère; si » l'enfant lui-même s'y putréfie, une chaleur universelle » s'empare de la malade; la matrice s'ulcère; » le sang s'écoule avec le pus; il se dégage de ce » mélange une odeur désagréable; une douleur aiguë » se fait sentir dans les lombes, les aines & le » bas-ventre; elle s'étend en remontant dans les » flancs, parvient jusqu'aux côtes & aux épaules; » quelquefois même elle se fixe à la gorge; elle » se fait sentir à la tête avec plus de violence; elle » est accompagnée de délire. Par la suite du tems, » un gonflement universel s'empare de la malade, » avec une grande foiblesse, des lypothimies, une » fièvre légère & un froid général. La tuméfaction » est surtout remarquable aux extrémités inférieures. » Les mêmes accidens ont lieu si, à la matière des » différens écoulemens auxquels les femmes sont sujètes, » il se mêle une substance âcre, bilieuse & » irritante..... ; si dans l'accouchement ou dans l'avortement » il y a eu quelque partie déchirée qui se » pourrisse dans l'utérus, & que ce viscère soit ulcéré » par l'impression qu'aura faite sur lui la substance » en putréfaction; qu'il y ait un écoulement formé » par un mélange de pus, de sang & de sanie, le » bas-ventre se gonfle & cependant s'amaigrit; il est » douloureux au toucher, comme s'il y avoit ulcère » au lieu même du contact; ces symptômes sont » accompagnés de fièvre, de tremblement de la mâchoire, » & d'une douleur aiguë & constante des » parties naturelles externes, de la région du pubis, » de l'hypogastrique moyenne & latérale, & des » lombes..... Si l'ulcération est considérable (*c'est » toujours des suites de l'accouchement ou de l'avortement » que traite Hippocrate*), le sang sort avec le » pus; leur mauvaise odeur fait une forte impression. » Au moment où l'écoulement commence, la malade » ressent des douleurs semblables à celles de l'enfantement. » Par la suite du tems, les jambes & les » pieds se gonflent. Les médecins font la curation de » l'hydropisie : ce traitement ne convient point à la » circonstance. »

On voit par ce qu'on vient de lire, que les ulcérations résultant de la putréfaction du fœtus en entier ou en partie dans la matrice, ou d'une portion du placenta, ou celles qui naissent des déchiremens de l'utérus, ou enfin de l'affluence de quelqu'humeur acrimoniale, mêlée aux écoulemens différens qu'éprouvent les femmes, se font reconnoître par des symptômes qui leur sont particuliers; mais ces sortes d'ulcères, qui la plupart sont l'effet de grandes inflammations, ou d'inflammation dont le siége est très-étendu, n'ont pas un caractère difficile à déterminer. Il n'en est pas de même de ceux qui sont le produit de quelque congestion déjà ancienne; c'est particuliérement de ces derniers & de ceux qui résultent de la fluxion de matières âcres sur la matrice que je vais m'occuper. J'ai traité de l'ulcération qui est la suite de l'inflammation dans les articles précédens.

Il me paroît essentiel de remarquer la différence qui existe dans le caractère des ulcères des femmes avancées en âge, & qui se manifestent plusieurs années après la cessation des règles, comparé avec ceux des femmes qui ont encore l'écoulement des menstrues. Dans le premier cas, l'ulcération a très-ordinairement son siége dans une tumeur de caractère squirreux, & par conséquent elle est carcinômateuse. L'ulcère n'est pas ordinairement accompagné de douleurs aiguës; il paroît que la matrice a beaucoup perdu de sa sensibilité; on sait qu'à cette époque elle diminue de volume; son tissu plus condensé paroît se soustraire d'une manière marquée à l'action nerveuse. C'est un phénomène qui lui est commun avec les parties qui n'exercent plus aucune fonction, & qui ne paroissent vivre, comme on dit, que par un reste de circulation. Je n'assurerai pas qu'aucune des femmes de l'âge dont je parle, n'éprouve de douleurs vives de la part de l'ulcère; mais je n'en ai vu aucune s'en plaindre. La plupart de celles que j'ai connues dans cet état, vaquoient encore à leurs occupations habituelles.

Il n'en est pas de même de celles qui ont encore leurs règles, ou chez lesquelles les règles ne manquent que par épuisement; car dans cette dernière circonstance même, l'écoulement de l'ulcère est plus considérable dans le tems où les menstrues devroient reparoître : circonstance qui prouve que le sang se porte encore à l'utérus à chaque révolution menstruelle; or, il ne peut pas y avoir abord du sang à l'utérus sans un gonflement quel qu'il soit de ce viscère, & cette seule extension suffiroit pour donner plus de véhémence aux douleurs. Enfin, la matrice ayant encore conservé sa sensibilité, tous les agens capables de l'irriter doivent faire impression sur elle.

Ces remarques sur la différence de sensibilité de la matrice ulcérée à différentes époques de la vie, ne sont pas un objet de simple théorie; elles nous font juger plus sûrement l'issue de la maladie, en nous apprenant que dans l'âge avancé, l'action de la matrice étant presque nulle, il n'y a pas d'espérance d'obtenir la cicatrisation de l'ulcère, quand même la tumeur ne seroit pas ancienne; tandis que, dans un autre tems de la vie, l'énergie du systême vasculaire contribue infiniment à la détersion de l'ulcère & à la formation de la cicatrice.

Les ulcères qui tirent leur origine de la fluxion d'une humeur âcre sur la matrice, sont en général très-douloureux, par la raison que l'humeur qui les détermine, fait une impression très-vive sur un viscère de la plus grande sensibilité. D'ailleurs, le genre d'inflammation qu'elle suscite sur la partie de l'utérus ulcérée, est accompagnée d'une chaleur mordicante, d'où la véhémence des douleurs. La nature de ce symptôme indique l'espèce de remèdes locaux qui conviennent à la curation. Hippocrate avoit observé que les injections contenant des médicamens un peu âcres augmentoient les douleurs.

Les femmes qui ont usé d'injections astringentes dans le vagin sont exposées aux ulcères de la matrice, parce que l'action des astringens détermine des congestions solides dans le tissu de ce viscère,

indépendamment des autres affections morbifiques qui résultent de cette dangereuse méthode, & dont je ne dois pas tenir compte ici. L'astriction détermine un resserrement dans la substance de l'utérus, d'où la difficulté de l'écoulement menstruel ; la stase du mucus qui se sépare ou qui sort des lacunes de la matrice ; & du défaut de mouvement de ces divers fluides, leur épaississement & l'obstruction des parties qui devoient les transmettre au dehors. Mais comme ces obstructions se forment lentement, & que l'agent qui les détermine est mis long-tems en action, les fluides coagulés acquièrent une grande solidité, tandis qu'on fait contracter en même tems une rigidité toujours croissante par l'usage des injections, aux solides qui en sont abreuvés. L'obstruction par ces deux causes doit devenir, & devient réellement squirreuse ; par conséquent l'ulcération qui s'y développe, a toujours un caractère cancéreux.

Qu'on conçoive, d'après ces faits dont j'ai plusieurs exemples, comment il y a des médecins assez ignorans pour prescrire des injections astringentes dans la cure des fleurs-blanches ! Les mêmes dangers menacent les femmes déterminées par un déréglement bizarre, à présenter aux hommes les marques trompeuses d'une jouissance qu'ils préfèrent.

Les médicamens âcres, en contact avec l'utérus, donnent lieu aux ulcères de cette partie par l'irritation & l'inflammation qu'ils suscitent. Hippocrate parle de cette cause de maladie, comme si on l'observoit fréquemment dans la pratique de la médecine. L'avortement forcé étoit commun chez les Grecs, & probablement ce crime antisocial étoit toléré ; car l'histoire nous apprend qu'on connoissoit des femmes qui faisoient métier de cette odieuse opération. Les livres des Anciens sont remplis de recettes destinées à procurer l'avortement : toutes sont composées de médicamens irritans, dont l'action sur la matrice est très-dangereuse. Il n'est donc pas étonnant que les femmes de la Grèce aient été si sujètes aux ulcérations de ce viscère. Il ne paroît pas que la curation en soit difficile ; car leur formation ayant été très-précipitée, puisque les agens qui leur ont donné naissance avoient une action très-prompte & très-violente ; ces ulcérations, dis-je, ne sont pas accompagnées d'engorgemens anciens, & par conséquent ne pourroient contracter une suppuration cancéreuse, que par l'influence de causes étrangères à leur origine.

Si l'on excepte les ulcérations qui surviennent dans le tems des couches, soit par les déchiremens de la matrice, soit à la suite des contusions qu'elle éprouve, soit enfin par l'effet de la putréfaction de quelques parties étrangères dans sa cavité, les autres ont presque toutes leur siége dans le col ou l'orifice de ce viscère. On conçoit pourquoi la chose est ainsi, en se rappelant que la texture du col étant beaucoup plus solide que celle du corps de l'utérus, les engorgemens qui s'ulcèrent à la longue, doivent être plus fréquemment formés dans cette partie ; car de cela même que son tissu est plus solide, la circulation y est plus lente & plus difficile : donc un agent, dont l'action feroit à peine impression sur la circulation du corps de la matrice, suffira pour l'interrompre dans son col, & donner par la suite naissance aux maladies qui dériveront de ce défaut de circulation ; d'où l'origine des ulcères de cette partie.

La fièvre a aussi plusieurs caractères qui dépendent de la nature même de l'ulcération : sa violence ou le degré de sa force ne correspond pas toujours à l'étendue de l'ulcère ; elle peut être forte & continue, quoique l'ulcère soit très-circonscrit. Si, par exemple, un ulcère est très-douloureux quoiqu'il occupe un très-petit espace, il cause de l'insomnie, une agitation extrême, une chaleur universelle & une fièvre continue. Dans le cas au contraire où l'ulcère est plus étendu, mais sans causer de douleurs vives, la fièvre n'est quelquefois pas sensible. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, le degré de véhémence de la fièvre correspondra à celui de la vivacité des douleurs. Mais il y a une autre espèce de fièvre qui tire son origine de la résorption de la matière purulente : celle-ci s'augmente quand une grande quantité de pus repasse dans le sang, & de symptomatique qu'elle étoit, peut former une maladie essentielle. C'est ainsi que dans les suppurations étendues de l'utérus, après l'inflammation de ce viscère, la fièvre peut devenir & devient assez souvent putride ; en sorte que dans ce cas, les malades succombent aux effets de la fièvre plutôt qu'aux suites mêmes de la suppuration. Cette terminaison est encore plus à craindre, quand le pus est sanieux & âcre ; d'où résulte une nouvelle circonstance de juger des suites de la fièvre de résoprtion ; car, soient deux ulcères d'égale étendue : que l'un rende un pus *louable*, pour me servir du langage usité, & l'autre un pus ichoreux : dans le premier cas, la fièvre sera modérée, & ne comportera point de danger (abstraction faite de la quantité de matière purulente résorbée) : tandis que dans le second elle aura un caractère hectique & putride en même tems. Ces considérations méritent donc la plus grande attention de la part du médecin ; car c'est d'après la connoissance de ces accidens particuliers, qu'il formera son prognostic & qu'il dirigera sa méthode curative, ou radciale ou palliative.

De ce qu'on vient de lire, résulte la nécessité de connoître les causes de l'ulcération, pour juger l'issue de la maladie & déterminer son traitement. Commençons par l'examen des ulcères qui tirent leur origine de tumeurs qui ont abcédé. Ceux qui naissent de tumeurs anciennes & squirreuses (j'entends toujours par squirre, un engorgement irrésoluble), sont incurables, si celles-ci occupent une grande partie du col de la matrice : ceux qui ont pour origine un squirre formé par une inflammation qui auroit eu lieu plusieurs années avant que l'ulcération fût manifeste, ne sont pas non plus susceptibles de guérison. Par conséquent, les tumeurs formées par la matière laiteuse coagulée, qui ont acquis une solidité squirreuse avec le tems, & qui s'ulcèrent ensuite par quelque cause que ce soit ; les tumeurs formées anciennement par le sang des menstrues arrêtées ou suspendues, ou

diminuées; les humeurs critiques déposées sur la matrice après les maladies fébriles, & qui ont donné lieu à des obstructions devenues solides; un sang aduste & bilieux qui engorge le viscère dont nous parlons, & dont l'engorgement est abandonné à lui-même; si ces tumeurs toutes squirreuses sont ulcérées, il n'y a point de guérison, à moins qu'on ne puisse les enlever par l'excision, & que le sang ne soit vicié par aucun levain qui rende la suppuration mauvaise, & qu'enfin la tumeur ne soit pas d'une telle étendue, que l'excision devienne impossible.

Si un ulcère à la matrice est compliqué de cachexie ou de cacochimie; si le sang est infecté par un ancien levain dartreux, éréfipélateux, ou même sporique; s'il y a fièvre lente ou simplement disposition prochaine à la fièvre lente, soit que cet état dépende de la résorption du pus de l'ulcère (dans les circonstances que je viens de citer), soit qu'il soit dû à des causes étrangères à l'existence de l'ulcère, & que cet ulcère enfin ait son siége dans une tumeur squirreuse, la guérison est impossible par l'excision; car la suppuration qui résultera de l'excision sera d'un mauvais caractère, & la malade succombera aux suites de cette suppuration.

Si un engorgement à la matrice, qui n'est qu'une simple obstruction, vient à s'ulcérer chez un sujet dont le sang soit pur, quoique l'ulcération soit accompagnée de fièvre, de douleurs vives, d'un amaigrissement remarquable, d'insomnie habituelle & de toute la série d'accidens nerveux qui sont les effets ordinaires des engorgemens de ce viscère, la maladie sans doute est très-grave, mais j'en ai guéri de semblables. Si le pus ne paroît pas avoir un caractère de dégénérescence, quoique la tumeur soit très-douloureuse au toucher, par rapport à l'inflammation vive des bords de l'ulcère, il ne faut pas désespérer de la guérison. Si les choses étant dans l'état que je viens de dire, l'inflammation de l'ulcère n'est combattue par aucun moyen, l'ulcère négligé acquiert les caractères extérieurs du carcinôme, sans être carcinômateux : ce qui s'observe dans tous ceux qu'on *tracasse* par des remèdes irritans. On lui ôte aisément cette apparence dangereuse; car s'il n'y a aucun vice des fluides qui maintienne l'irritation des bords de l'ulcère, le caractère cancéreux n'existe pas réellement; on peut donc guérir cette maladie. Si dans ces cas on touche la tumeur ulcérée, en prenant l'attention de porter l'impression du tact le plus loin qu'on pourra de l'ulcère, on fait éprouver une douleur vive à la malade; mais ce n'est pas ce genre de douleur poignante & aiguë qui caractérise l'inflammation carcinômateuse. Le toucher ne laisse pas cette impression de feu (qu'on me permette cette expression, qui seule peut peindre la souffrance particulière dont je parle) que les malades éprouvent au contact des tumeurs carcinômateuses : ces différences, bien observées, donneront les bases du prognostic, qui ne sera pas aussi fâcheux qu'il pourroit le paroître au premier abord.

Les grandes ulcérations à la suite des inflammations dans le tems des couches, dont j'ai donné l'histoire d'après Hippocrate, n'ont point par elles-mêmes un caractère dangereux; il n'y a que la résorption de la matière purulente ou l'épuisement des malades qui les rende mortelles.

Le même prognostic est applicable aux déchirures de l'utérus dans l'accouchement; l'ulcération des bords de la plaie se cicatrise aisément. Le prognostic des ulcères qui succèdent aux contusions de ce viscère n'est pas le même. L'atonie des parties contuses rend la suppuration mauvaise; & s'il se joint quelque cause étrangère capable d'entretenir cette suppuration, les malades périssent. Ainsi, les femmes épuisées par des hémorragies ou par l'effet de la grossesse; celles qui ont habituellement la santé chancelante; celles qui ont la fibre lâche & inerte; celles qui ont le sang impur; toutes périssent de l'ulcération déterminée par des contusions, parce que la gangrène s'empare de la partie contuse, faute d'action vasculaire suffisante pour faire une bonne suppuration.

Les ulcères qui naissent après l'abus des astringens long-tems continués sont incurables, parce que le tissu de la matrice est desséché par l'action de ces médicamens, & le système vasculaire a perdu son énergie & son irritabilité; donc l'ulcère ne peut plus être cicatrisé.

Les remèdes âcres qui ont ulcéré la matrice n'ont eu qu'une action momentanée; ils ont occasionné de l'engouement dans sa texture; mais on lui rend facilement la souplesse qu'elle avoit avant l'usage de ces moyens pernicieux, & l'ulcération se cicatrise. Ceci suppose que les manœuvres dont nous parlons, n'ont pas été trop souvent réitérées.

Les humeurs âcres qui fluent sur l'utérus, & qui y déterminent une ulcération, sont la cause d'une affection grave; on ne guérit les ulcères qu'en corrigeant la masse des humeurs : changement difficile à obtenir, & quelquefois impossible si le sang est trop infecté de ces levains; car la cure radicale éprouve des obstacles invincibles.

Les ulcères qui tirent leur origine de l'excès des plaisirs de l'amour conduisent toujours les malades à une fin désastreuse, parce que l'utérus est dans un état prochain de phlogose, par l'excès d'irritation qu'il a éprouvée. D'ailleurs, son tissu est desséché, parce que le spasme trop violent & trop souvent renouvelé qu'occasionnent les jouissances vénériennes, exprime les liquides les plus tenus; le viscère est dans un état d'engorgement qui a quelque rapport avec la squirrosité, par la dureté qu'il acquiert : d'où l'impossibilité de la cicatrisation.

Les mêmes principes sont applicables aux ulcères des femmes avancées en âge, quoique le mécanisme par lequel l'utérus parvient au desséchement, soit bien différent. La cessation des règles permet aux vaisseaux de resserrer leur diamètre. La matrice n'étant plus abreuvée par la quantité de liquides qui s'y portoit constamment avant cette époque, la plupart des canaux, devenus inutiles, se ferment : d'où la dureté qu'acquiert ce viscère, & l'impossibilité qu'il y a d'en obtenir la cicatrisation.

Ainsi une femme jeune, attaquée d'ulcère à la matrice, sera plus facilement guérie de cette maladie que dans un âge avancé. La promptitude & la facilité de la curation (toutes les circonstances de l'affection morbifique étant les mêmes) s'augmentera dans la proportion que le sujet sera plus éloigné de l'époque où ses menstrues doivent disparoître.

Les femmes âgées sont plus sujètes à cette maladie que les jeunes, 1°. parce que les premières sont exposées pendant un long espace de tems à l'action des causes qui peuvent la faire naître; la possibilité de son existence se mesure sur le nombre des accidens qui l'occasionnent, & le cours d'une longue vie soumet les femmes à l'influence de ces causes; 2°. parce qu'à la cessation des règles il y a souvent engouement sanguin à la matrice. Cet état n'étant pas douloureux, on n'apporte pas assez d'attention pour en prévenir les suites; l'engouement dégénère en obstruction qui se durcit & s'ulcère. Ajoutez à ces raisons physiques le grand nombre des femmes qui, avant le tems qu'on nomme *critique*, avoient quelques embarras à la matrice, & vous aurez réuni toutes les réflexions par lesquelles on conçoit la fréquence des ulcères de l'utérus dans un âge avancé.

On a vu par ce qui précède que je ne bornerai pas les moyens curatifs à ceux qui ont été employés jusqu'à ce tems. Aucun auteur n'a parlé de l'excision des tumeurs squirreuses qui se sont ulcérées dans la matrice, & cependant lorsqu'il s'agit de l'accouchement on ne fait pas de difficulté de proposer l'extraction par l'instrument tranchant de celles qui pourroient gêner le passage du fœtus. On a été quelquefois forcé d'ouvrir le col de la matrice qui ne se dilatoit pas assez; on n'a pas craint d'y porter l'instrument tranchant quand l'accouchement étoit impossible, parce que le col de l'utérus étoit obstrué. Enfin, les déchiremens profonds qui arrivent à cette partie, de même qu'à son corps, ne sont point regardés comme des plaies mortelles. J'en ai cité des exemples qui n'ont été suivis d'aucun accident grave par rapport à la plaie même. Ces déchiremens, qui résultent d'extensions forcées, ne sont-ils pas plus dangereux qu'une simple incision faite avec les ménagemens & la prudence dont use un chirurgien habile? Toutes ces considérations me font penser que l'excision d'une tumeur squirreuse ulcérée est une opération qu'on peut pratiquer avec succès, toutes les fois que les femmes sont dans des dispositions physiques semblables à celles qu'on exige pour l'extirpation des tumeurs de même caractère dans des parties différentes.

Je n'ignore pas qu'en proposant une méthode curative dont on n'a point encore fait usage, on s'expose aux reproches & à la censure des hommes attachés à la routine, aux objections même des gens de bien qui voient les choses avec timidité; mais parmi ceux-ci, les plus courageux se souviendront qu'on a porté la hardiesse plus loin quand on a ouvert la matrice dans l'opération césarienne, quand on a extirpé ce viscère; & ces considérations les détermineront sans doute à ne pas rejeter sans réflexion, par cela seul qu'elle est nouvelle, une méthode qui auroit son utilité dans l'exécution. Au reste, je le répète, je n'indique l'opération que dans le cas où le corps de la matrice n'auroit contracté aucun vice qui s'opposât à la bonté de la suppuration de la plaie, & dans le cas encore où l'état physique de la malade ne mettroit point d'obstacle à une opération beaucoup moins dangereuse que celles que j'ai citées ci-dessus, & dont les femmes guérissent parfaitement.

Ceux qui ne voudront pas extirper la tumeur squirreuse, ulcérée, seront contraints de s'en tenir à une cure palliative: celle-ci consiste dans l'usage des calmans & de toutes les substances capables de modérer la circulation, & par conséquent les douleurs; dans une diète sévère, dans un repos habituel, dans l'emploi des injections avec le vinaigre lithargiré, mêlé à une suffisante quantité d'eau, &c.

Les obstructions du col de la matrice s'ulcèrent quelquefois; & quoiqu'elles soient accompagnées de symptômes très-graves, comme fièvre, douleurs vives, amaigrissement, vices des digestions par l'effet de l'irritation qui se communique de la matrice aux autres viscères du bas-ventre, la cure en est encore possible; en voici un exemple remarquable: la femme du procureur du Roi au bailliage de Langres vint à Bourbonne-les-Bains me consulter sur une obstruction ulcérée, de l'espèce dont je parle, & avec les symptômes que je viens d'énoncer. En touchant la matrice, je trouvai le col dur dans la plus grande étendue de sa circonférence; la tumeur étoit très-inégale; elle présentoit des éminences, la plupart du volume d'une noisette; quelques-unes plus grosses, & d'autres plus petites. Entre ces inégalités il y avoit dans un côté du col un large sillon qui tiroit probablement son origine d'un déchirement arrivé dans cette partie dans une des dernières couches, qui avoit été très-fâcheuse; le col de l'utérus étoit constamment douloureux, mais il l'étoit encore beaucoup davantage au toucher, & particulièrement dans la partie ulcérée qui rendoit un pus de mauvaise odeur, quoique sa couleur ne différât guère de celle du pus ordinaire. La malade avoit au moins trente-six ans; elle étoit difficilement réglée depuis qu'elle avoit des douleurs à la matrice. Il paroît que la seule irritation gênoit le cours des menstrues; la matrice elle-même avoit acquis un volume plus considérable que dans l'état de santé; elle étoit très-basse, ce qui me donnoit la facilité de juger son engorgement; elle étoit sensible au toucher; mais quand on s'éloignoit du col, la sensibilité n'étoit pas si vive.

La malade ne pouvoit marcher, parce qu'elle éprouvoit des douleurs plus vives & des tiraillemens douloureux aux régions où s'attachent les ligamens; elle ne dormoit presque plus, peut-être autant par l'inquiétude que lui causoit sa situation, que par l'effet de la maladie; elle ne mangeoit presque point, & digéroit mal le peu de nourriture qu'elle prenoit. Le soir elle avoit de la fièvre avec une grande agitation; aucune position ne lui convenoit; elle changeoit à chaque moment d'attitude; elle étoit très-maigre,

quoiqu'elle eût eu beaucoup d'embonpoint jusqu'à l'époque de cette maladie; ses forces étoient épuisées. Malgré que je jugeasse que la tumeur n'étoit pas squirreuse, je n'espérois pas guérir cette malade.

Cependant je fis appliquer des sangsues aux grandes lèvres pour procurer un dégorgement momentané, & je prescrivis pour le lendemain un bain d'eau de Bourbonne La malade le prit avec crainte, parce qu'elle avoit essayé les bains ordinaires, & toutes les fois qu'elle l'avoit fait, elle avoit des *crampes* douloureuses aux jambes & aux cuisses, qu'on dissipoit avec beaucoup de peine, & qui ne cédoient enfin qu'à la continuité des frictions faites avec des linges chauds. Elle ne resta qu'une demi-heure dans le bain : la douleur spasmodique des extrémités inférieures fut aussi vive qu'à l'ordinaire; après qu'elle fut dissipée, je fis faire des injections avec la décoction d'orge mondé & de morelle, parce que la malade, fatiguée du voyage de la veille, souffroit plus que de coutume. Le lendemain le tems du bain fut prolongé, les injections réitérées en diminuant la quantité de morelle. La malade prit quelques onces d'eau de Bourbonne; la plus petite quantité de liquide fatiguoit excessivement son estomac.

Il étoit indispensable de fondre la tumeur, parce que son inflammation entretenoit l'ulcère, dont la curation isolée auroit été tentée sans succès. Huit jours après son arrivée, la malade restoit au moins une heure dans le bain, prenoit à peu près huit onces d'eau minérale, & ne souffroit plus des extrémités au sortir du bain. Pendant le jour elle faisoit des injections avec la décoction d'orge, dans laquelle on dissolvoit un peu de miel. Au reste, on maintenoit sur l'abdomen des fomentations émollientes, qu'elle ne quittoit que pour prendre le bain. Le sommeil revenoit un peu; sa peau avoit une couleur plus vive, & sa foiblesse diminuoit sensiblement, pendant que ses digestions étoient meilleures.

Cette simple méthode, rendue plus active de jour en jour avec des injections de l'eau même du bain pendant qu'elle y restoit plusieurs heures de suite, l'a mise en état, après deux mois, de retourner chez elle. Il y avoit encore un peu d'engorgement à l'orifice de l'utérus. La malade retourna l'année suivante à Bourbonne. Dans l'intervalle des deux étés elle avoit pris des fondans plus actifs, que la foiblesse de son premier état & la phlogose de la matrice ne lui avoient pas permis d'employer plus tôt; elle a été complétement guérie : l'ulcère même étoit cicatrisé un mois après son arrivée à Bourbonne.

Quand un ulcère a pour cause matérielle l'existence d'une humeur âcre déposée sur l'utérus, le traitement de la maladie essentielle, c'est-à-dire, celui du vice des humeurs, doit fixer l'attention principale. Il est urgent de les dévier de la route qu'elles suivent pour se porter sur ce viscère; car si elles sont de caractère à résister long-tems aux remèdes propres à les détruire, en laissant continuer leur impression sur l'utérus, elles occasionneroient des ravages dont on n'arrêteroit plus les progrès. Il est donc instant d'appliquer des vésicatoires à l'intérieur des cuisses, afin de procurer à ces humeurs une issue au dehors ou au moins diminuer la somme déposée, & qui continue à se déposer sur la matrice. Ce genre de curation est surtout applicable aux humeurs répercutées, de quelque nature qu'elles soient, & à celles qui forment des dépôts critiques. L'irritation opérée par les vésicatoires doit être forte, pour que son impression sur le système nerveux surpasse celle qui a lieu dans le viscère malade.

Pendant qu'on prépare une voie nouvelle aux fluides qu'on veut détourner, on calme l'agacement de l'utérus par des bains, des fomentations émollientes, des injections de la même espèce, & même narcotiques si l'agacement est violent. On fait aussi le traitement de la maladie essentielle, auquel la curation palliative de l'ulcère de l'utérus n'apporte aucun obstacle; car si, par exemple, un vice dartreux attaque ce viscère, les bains, les fomentations & les injections ne sont point contr'indiqués. Il est même utile, dans ces cas, de prendre, pour matière des injections, les médicamens appropriés à la cure des dartres; ainsi on fait les injections avec des eaux sulfureuses dès que le spasme de l'utérus devient moins considérable par les moyens qu'on a mis en usage au premier abord. Si elles agacent, on les mêle avec une proportion convenable de décoction émolliente, dont on diminue la quantité graduellement autant que la sensibilité de l'utérus le permet.

S'il y a un vice sporique, les injections faites avec la décoction de raclures de patience & d'aunée peuvent être employées au premier moment; car elles contiennent un extrait mucilagineux qui est lui-même émollient. Ces principes sont applicables aux divers genres d'acrimonie qui ont donné naissance aux ulcères.

Quant à la curation interne de l'acrimonie dominante, elle ne peut pas trouver place ici, parce qu'elle n'entre point dans le plan de ce travail; elle sera indiquée dans des articles qui lui sont destinés.

La cure de l'ulcération qui succède à l'inflammation de l'utérus a été traitée en parlant de la suppuration de ce viscère après les affections inflammatoires. J'ai indiqué la méthode curative de celle qui tire son origine des corps qui ont subi la putréfaction dans sa cavité, en parlant des dépôts qui surviennent lorsqu'il y a suppression ou diminution des lochies. L'ulcération, suite du déchirement de la matrice, ne doit être traitée que dans l'article destiné à l'examen des symptômes qui accompagnent cette espèce de solution de continuité.

Je mets dans la classe des suppurations consécutives aux inflammations, les ulcères dus à l'action de médicamens irritans.

De ces données générales sur la curation des ulcères de l'utérus résulte un principe qui ne doit jamais être oublié; c'est que l'ulcération de la matrice faisant des progrès rapides, il est indispensable, dit Hippocrate, de s'attacher, sans perdre un moment, à arrêter leur accroissement. C'est encore ici le lieu de rap-

peler une importante maxime de Boerhaave ; elle consiste à déterminer les médecins à ne pas fixer toute leur attention sur la cure du symptôme, mais de faire une recherche exacte de la nature des causes qui ont créé la maladie essentielle, & par conséquent celle dont la curation est la plus urgente.

Je n'ai pas cru devoir insérer dans le nombre des moyens curatifs cette foule de médicamens indiqués par les Anciens, sous la forme de poudre ou de pessaire. Notre manière de pratiquer la chirurgie est plus conforme aux règles de la saine physique. D'ailleurs, la plupart de ces remèdes étant tirés des huiles & des baumes, rien n'est si aisé que de former des digestifs qui n'aient pas les inconvéniens des corps gras ou trop irritans. Comme l'état de l'ulcère & les symptômes qui l'accompagnent, déterminent les moyens nécessaires, on jugera aisément de la qualité des substances qu'il convient de mettre en usage.

§. XVIII. *Cancer de la matrice.*

La théorie des maladies dont on vient de lire l'histoire, & celle des accidens qui les accompagnent, nous apprennent le mécanisme de la formation des cancers & la nature des causes qui lui donnent naissance. Nous sommes donc bornés maintenant au diagnostic de cette maladie, à son prognostic & à l'exposition des moyens qu'on peut opposer à la violence des accidens qu'il occasionne.

Quand il y a une tumeur ancienne dans laquelle se développe un sentiment de démangeaison, de chaleur & de douleur commençante, on juge que le caractère carcinômateux se manifeste par ses premiers symptômes ; bientôt la chaleur augmente, la tumeur devient rouge, les douleurs s'accroissent, deviennent lancinantes, brûlantes, poignantes ; la couleur prend une teinte pourpre, ensuite bleuâtre, livide & noire ; la tumeur est inégale, raboteuse, & offre au tact une portion éminente ; le volume s'accroît encore ; alors les vaisseaux sanguins qui l'avoisinent, se gonflent, deviennent noueux, variqueux, durs & noirâtres : tel est le caractère du cancer occulte. Le cancer ulcéré n'en diffère que par la suppuration de la tumeur, dont la surface ressemble à une partie écorchée & rend une matière ichoreuse, tenue, âcre & fétide.

Outre ces accidens, les vaisseaux qui environnent les bords du cancer ouvert se rompent, la pourriture s'en empare ; il en découle une sanie subtile, d'une odeur cadavéreuse, qui ronge les parties sur lesquelles elle passe. La tumeur s'élargit encore à cette époque, & pousse des racines profondes dans le voisinage ; les lèvres de l'ulcère sont tuméfiées, renversées & d'un aspect hideux ; l'érosion occasionne des hémorragies, & la violence des douleurs donne naissance aux convulsions ; la fièvre lente se manifeste ; les narines se dessèchent, l'odorat se perd, les foiblesses succèdent à ces affreux symptômes ; elles se réitèrent jusqu'au moment où la mort délivre les malades de ce pitoyable état.

Le prognostic se tire du caractère du cancer ; de sa situation & de la santé habituelle des malades, abstraction faite de la tumeur cancéreuse, ou cancer malin, putride, étendu, & qui a jeté des racines dans les parties environnantes.

Celui qui, avec des circonstances moins graves, se trouveroit assez profond pour ne pas laisser la possibilité de l'extirper ; celui qui a lieu chez des malades dont le sang est impur, soit par vice cancéreux, soit par quelqu'autre acrimonie, ou chez les malades qui ont la santé trop délâbrée pour résister aux suites d'une opération de cette nature ; ces espèces de cancers, dis-je, sont incurables.

On extirpe avec succès ceux qui ont un petit volume ; qui n'ont point prolongé leurs racines ; qui ne sont accompagnés d'aucun vice des humeurs, & chez des personnes qui ont le sang pur & assez de forces pour soutenir l'effet de l'opération, qui sont dans un organe auquel le libre accès des instrumens n'est pas interdit ; par conséquent les petites tumeurs cancéreuses de la vulve, du vagin & même du col de l'utérus peuvent être extirpées. Le succès de l'opération est plus assuré, si les tumeurs naissent de causes mécaniques qui ont déterminé l'engorgement primitif, comme déchirement, choc, percussion ; ou de l'accumulation d'un fluide doux, comme suite de la stagnation d'une portion du sang des menstrues ou d'humeur laiteuse.

On n'opère point sans être assuré qu'on peut enlever toute la tumeur. On reconnoît cette possibilité au bon état des parties environnantes, à la force des malades & à leur bonne santé habituelle, indépendante de la présence du cancer. Si le sang paroît acrimonieux, quel que soit le vice de l'acrimonie, quelle que soit la petitesse du cancer, les avantages de la position, on s'abstient de l'extirpation ; autrement la plaie paroissant être sur le point de se cicatriser, elle reprend une couleur blafarde ; il survient des champignons sur son fond & à ses bords, & le caractère cancéreux se développe avec plus de furie.

S'il y a lieu d'opérer, on ne perdra pas un moment ; le mode d'extirpation est traité dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.

Si la tumeur a été volumineuse, qu'elle soit ancienne, & par conséquent ait pris des accroissemens progressifs, on a coutume de faire un cautère après la cicatrisation ; c'est une précaution sage si l'on soupçonne que la nature se soit débarrassée de quelque fluide surabondant, en le déposant sur la tumeur ; mais il faut supposer que ce fluide n'avoit aucune acrimonie. L'usage du cautère convient encore chez une personne qui n'est pas avancée en âge, parce que l'écoulement que procure l'exutoire prévient la formation de nouvelles tumeurs. Cependant si le cancer naît d'une obstruction récente & peu étendue, on peut se dispenser du cautère, attendu que la suppuration qui succède à l'opération dégorgera parfaitement les parties malades.

L'extirpation est impossible par une des causes indiquées ci-dessus ou plusieurs réunies ; on est réduit à l'usage des médicamens capables de diminuer les dou-

leurs & de retarder les progrès de l'ulcération. J'en ai fait une courte énumération dans le paragraphe précédent en parlant de la curation palliative des ulcères.

§. XIX. *Renversement de la matrice.*

Cette maladie, qui avoit été connue des Anciens, étoit absolument ignorée des accoucheurs modernes dans les derniers siècles. Mauriceau avoue qu'il n'a dû qu'à l'ouverture d'un cadavre, le seul exemple qui soit venu à sa connoissance. Le renversement de matrice consiste dans l'action qui fait passer le fond de ce viscère à travers son col, en sorte que la paroi interne se trouve à l'extérieur, & que la face externe se trouve à la place de la première. On conçoit facilement qu'un pareil désordre n'a lieu qu'après de grands accidens, & que, jusqu'à ce qu'il soit arrivé, la matrice peut éprouver d'autres changemens dans sa disposition. Cet état est précédé d'une dépression de son fond, qui s'avance dans la cavité du viscère, & forme le commencement de la maladie qui fait l'objet de cet article; mais la dépression est elle-même une maladie très-grave. Comme les causes qui lui donnent naissance sont les mêmes que celles du renversement, ou n'en diffèrent qu'en ce qu'elles ont moins d'intensité, je ferai l'examen de ces deux affections pathologiques en même tems.

Mauriceau parle d'une femme qui périt d'hémorragie, une demi-heure après son accouchement. La cause de sa mort ne fut connue qu'à l'ouverture du cadavre. Il trouva le fond de la matrice renfoncé dans la cavité du viscère, comme le *cul d'une fiole de verre.* Il n'est guère de signes rationels qui puissent indiquer d'une manière non équivoque cet accident, qui est peut-être plus fréquent qu'on ne l'a pensé jusqu'alors. En effet, la continuation d'une perte abondante peut avoir tant d'autres causes, que ce symptôme ne la désigne pas particuliérement : ce n'est donc qu'en examinant, par le tact, le fond de l'utérus, qu'on peut s'en assurer; mais dans le cas où l'orifice seroit revenu sur lui-même & ne laisseroit plus à l'accoucheur la facilité d'introduire sa main, il ne resteroit plus aucun moyen de parvenir, sans erreur, à la connoissance de cette espèce de dépression.

Ces causes dépendent du tiraillement qu'a causé l'avulsion du placenta, quand il étoit collé au fond de la matrice : c'est surtout dans le cas où ce viscère conserveroit, ainsi que le dit M. le Roux, *beaucoup d'ampleur*, que sa dépression peut avoir lieu, ce qui paroît indiquer une sorte d'atonie dans sa structure, circonstance qui pourroit encore aider le diagnostic ou qui feroit présumer la maladie dont je parle.

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas trop tarder à porter des secours aux nouvelles accouchées, quand il y a dépression dans le fond de l'utérus, parce que l'hémorragie qui survient, cause une mort prompte & d'autant plus inévitable, que la portion de l'utérus déprimée empêche que ce viscère ne se contracte & ne reprenne son volume accoutumé : d'où il suit que les ouvertures des vaisseaux qui fournissent du sang, restent toujours les mêmes. On ne connoît pas d'autre secours que l'introduction de la main dans l'utérus pour relever son fond; c'est ainsi que M. Levret termina un accouchement, dans lequel il reconnut cette maladie : c'est aussi la méthode qui a été suivie par M. le Roux. Puisque l'orifice peut se contracter, quand il a été irrité, sans que le corps du viscère éprouve le même rapprochement, comme on en est assuré dans quelques accouchemens particuliers, l'introduction de la main devenant impossible, il ne reste plus qu'un moyen, quand il est encore praticable; ce sont les injections émollientes, par lesquelles on peut parvenir à remplir la matrice & forcer son fond à reprendre sa position accoutumée, ce qui ne paroît pas offrir de grandes difficultés, puisqu'elle a une élasticité très-modérée. Il n'est pas non plus impossible de fixer tellement le tuyau de la seringue dans l'orifice, qu'on ne puisse empêcher l'écoulement rapide du liquide qu'on injecte, en bouchant la partie externe de ce même orifice par des substances qui s'opposent au retour trop prompt de l'injection; l'écartement qu'ont souffert la vulve & le vagin, permettant aisément cette manœuvre. Une injection de cette espèce, quand même la maladie n'existeroit pas, n'est jamais nuisible, parce qu'on peut en faire succéder d'autres, auxquelles on pourra communiquer les vertus qu'on aura jugées nécessaires.

Le renversement de la matrice est une maladie qui présente un aspect horrible; c'est une tumeur considérable, toujours couverte de sang dans le tems des couches; elle cause des douleurs violentes, qui ont un grand rapport avec celles qui sont la suite de la hernie du même viscère, mais qui sont plus poignantes : elle diffère de la dépression, en ce que tout le corps de l'utérus est retourné sur lui-même, & a passé à travers l'orifice dilaté, de manière qu'il se montre par sa face interne. Cette maladie est aisée à distinguer de la hernie de l'utérus; dans celle-ci, la tumeur est plus petite à son extrémité inférieure, & dans le renversement, le contraire a lieu. Si la matrice forme pendant long-tems une hernie, on reconnoît toujours son orifice, quelque volume que l'engorgement ait occasionné. On ne peut donc pas confondre ces deux états l'un avec l'autre, pour peu qu'on y apporte d'attention. Une malade à qui cet accident étoit arrivé, mourut en peu d'heures des suites d'une hémorragie qu'on s'efforçoit à calmer sans avoir réduit la tumeur. L'accouchement avoit été long, & le placenta étoit très-adhérent : on s'obstina à l'arracher, & on amena avec lui la matrice ainsi retournée.

Il ne paroît pas que les auteurs aient fixé d'autres causes de cette maladie, que celle dont je viens de faire mention dans cette observation. Les compressions extérieures de la part des muscles du bas-ventre peuvent, sans doute, faciliter la naissance de la hernie de l'utérus, ou la déterminer complétement; mais elles peuvent aussi enfoncer le fond de ce viscère, pour le faire passer à travers son orifice, ou faire d'une

dépression simple un renversement complet. J'ai dit ailleurs qu'il y avoit des placentas si adhérens, qu'il étoit imprudent d'en tenter l'extraction, parce qu'on pouvoit causer des déchiremens considérables; il est bien aisé de concevoir que si la matrice a de l'inertie, que son col soit très-relâché & que le placenta soit collé à son fond, on amenera ce même fond avec le placenta, si on lui fait éprouver quelque violence.

Hippocrate parle d'un renversement particulier de l'orifice de la matrice sur son col, dans les vieilles hernies de ce viscère; mais il ne parle point de celui qui fait plus singuliérement l'objet de cet article. Aëtius l'a très-bien décrit, & en détermine les causes que j'ai rapportées plus haut.

Quelques accoucheurs citent des exemples de renversement de l'utérus, dont la réduction a été impossible quand l'orifice de la matrice, resserré d'une manière violente, a étranglé les parties auxquelles il avoit livré passage. Je ne dirai rien du renversement qui a pour cause un polype utérin, parce que cette dernière maladie est étrangère à mon sujet. On appelle *renversement incomplet de l'utérus*, une tumeur située dans le vagin, ayant une forme demi-sphérique, presqu'égale dans sa surface & surmontée par l'orifice de la matrice, *comme par une espèce de bourrelet, autour duquel il est aisé de promener un doigt, soit du côté de la tumeur, soit du côté du vagin.*

L'utérus ne peut avoir été renversé complétement ou incomplétement sans être irrité; il est donc bien essentiel de prendre des précautions sages pour tenter sa réduction. Dans le cas où l'orifice de la matrice est encore assez dilaté pour permettre la réduction, on lavera la surface qui a fait hernie avec l'eau tiède. Le chirurgien observera de faire rentrer d'abord la partie qui est plus rapprochée de l'orifice, surtout si le renversement est complet, parce qu'autrement une trop grande masse se trouvant à la fois au passage, il seroit difficile de la remettre à sa place. Pour que le poids de la portion qui pend au dehors n'entraîne pas celle qu'on fait rentrer, on la soutiendra en la portant doucement en haut, avec la paume de la main, pendant que les doigts, dirigés vers l'orifice, comprimeront mollement les parties latérales. On suivra la méthode usitée dans la réduction des hernies intestinales, dont le volume est considérable. Pour que la main de l'opérateur ne soit pas trop rude & n'irrite pas le corps de l'utérus, on l'aura bien couverte d'un mélange, d'une graisse ou d'une pommade très-fraîche, mêlée avec égale partie de mucilage de graine de lin, de psillium, &c.

S'il y avoit une inflammation commençante & que la réduction devînt difficile, il seroit dangereux d'employer trop de force. Dans ce cas, on saigneroit la malade du bras; on couvriroit les parties enflammées de décoctions émollientes: la vapeur d'eau bouillante, reçue à travers un linge pour en diminuer la chaleur, est le meilleur émollient. Quand le col de la matrice auroit acquis de la souplesse, ainsi que la portion qui fait hernie, on procéderoit pour lors à la réduction.

Si la maladie a duré trop long-tems, l'engorgement, qui est inséparable de cet état, est quelquefois si considérable, que la réduction devient impossible, quelque précaution qu'on prenne. Dans ce cas, le corps de l'utérus est fortement comprimé par son orifice, l'inflammation s'empare des parties, & la gangrène ne tarde pas à se manifester; que reste-t-il à faire? *L'extirpation* (du viscère) *est la seule ressource par laquelle on puisse espérer de conserver la malade.* Baillou ne croyoit pas que cette opération fût aussi dangereuse que les praticiens de ce siècle paroissent en être persuadés: il la conseilloit toutes les fois que les parties gangrenées pouvoient être emportées par l'instrument ou par la ligature; car il propose aussi ce moyen de séparation. Long-tems avant lui, Paul d'Ægine & Aëtius avoient vu des femmes qui avoient vécu long-tems après avoir perdu cet organe. Baillou ajoute même que si le fer ou la ligature n'a pas emporté tout ce qui a été affecté de gangrène, on touchera les parties attaquées de mortification avec le fer rouge ou le caustique pour empêcher ses progrès; mais il convient aussi que l'usage de ce moyen exige la plus grande prudence, parce que la sympathie de l'utérus ou sa relation intime avec les autres viscères peut faire passer jusqu'à eux les grands accidens, comme les convulsions, les spasmes permanens, les inflammations, &c.

Le nombre des guérisons opérées par l'extirpation de la matrice augmente la confiance qu'on doit avoir aux succès de cette opération. Les auteurs que j'ai cités l'ont vu réussir, & ne disent point que quelque malade ait péri de ses suites. Leurs observations sont confirmées par celles d'Avenzoar, qui ne paroît pas la regarder comme dangereuse, parce que le viscère qu'on extirpe n'est pas essentiel à la conservation de la vie. Matthieu est du même sentiment. Nicolas Florentin a vu une femme à qui on avoit extirpé la matrice, & qui n'étoit point hors d'état de s'occuper des travaux de sa maison. Carpi cite un fait digne de remarque. « J'ai extirpé (c'est lui qui parle) » la matrice d'une nommée Gentil en 1507, en pré- » sence d'un grand nombre de médecins, de chirur- » giens & d'autres personnes savantes; actuellement » encore (année 1525), cette femme est bien por- » tante, supporte sans peine le travail. » Benivenius cite l'exemple d'une malade dont l'utérus tomba en pourriture & se sépara de lui-même des parties auxquelles il est adhérent. Sylvius dit qu'il faut pratiquer hardiment l'extirpation de la matrice, puisque cette opération est moins dangereuse que la séparation de ce viscère d'avec ses adhérences par la gangrène, à laquelle cependant les malades survivent. Avicenne & Christophe de Vega sont du même avis, ainsi que François Rousset & Laurent Scholtzius. Ce dernier a vu une femme chez laquelle il ne restoit qu'un petit trou au lieu de vagin, parce que cet organe avoit été emporté avec la matrice par l'extirpation.

Langius conseille de la faire avec l'instrument tranchant; c'est sans doute la méthode la plus assurée, quoique la ligature ait été pratiquée avec succès,

comme l'obſerve Rouſſet, d'après un nombre ſuffiſant d'obſervations. L'engorgement inflammatoire qui détermine à faire cette opération empêche que les hémorragies ne ſoient abondantes, parce qu'il reſſerre, juſqu'à un certain point, le diamètre des vaiſſeaux.

On eſt convaincu, par les faits que je raſſemble dans cet article, que les médecins & les chirurgiens qui nous ont précédés étoient plus hardis que nos contemporains dans les conſeils qu'ils donnent ſur l'extirpation de la matrice. Il y a lieu de croire que l'art des accouchemens, qui n'étoit pas arrivé alors au degré de perfection auquel nos accoucheurs modernes l'ont porté, rendoit très-fréquens les accidens qui exigent la ſection de l'utérus. On eſt étonné de la multitude d'obſervations ſur cet objet, dont leurs livres ſont remplis.

Si les ſuccès de cette opération ne ſont pas conſtans, cependant on ne peut ſe diſpenſer de la pratiquer, puiſqu'elle a ſouvent réuſſi; il n'en eſt pas du renverſement de l'utérus, dans une femme nouvellement accouchée, comme de celui qui a lieu par le tiraillement occaſionné par un polype, &c. Dans le premier cas, les parties contenues dans le baſſin ſont toujours engorgées d'une grande quantité de liquides; elles ſont auſſi très-diſpoſées à l'inflammation, & cette inflammation a une marche rapide & en même tems mortelle. Il eſt donc bien difficile que l'utérus renverſé, dont la réduction a été impoſſible, reſte pendant entre les cuiſſes, ſans faire périr la malade.

Si la réduction a été faite, on injectera des décoctions émollientes dans la matrice pour calmer l'irritation cauſée par l'opération. On ne peut pas ſoutenir ce viſcère dans la place qu'il doit occuper ſans l'introduction de corps étrangers dans le vagin : outre cette précaution, on placera la malade comme il a été dit, en parlant de la hernie du même viſcère, parce que, dans l'une & l'autre maladie, il y a toujours un relâchement de la part des ligamens, qui faciliteroit ſon abaiſſement; ce qu'il faut empêcher pour qu'il ne ſoit pas expoſé à des tiraillemens qui y feroient naître une vive inflammation, & pour que les parties relâchées reprennent inſenſiblement leur ton & leur élaſticité.

§. XX. *Amputation de la matrice.*

En décrivant les ſymptômes qui rendent les accouchemens laborieux, j'ai parlé de la hernie de la matrice, & particuliérement de celle qui a lieu avec *renverſement*. J'ai dit que celle (de cette dernière eſpèce) qui étoit ancienne, préſentoit fréquemment les marques d'une induration qui ſe terminoit par une ulcération cancéreuſe. J'ai prouvé auſſi par les faits que ce viſcère formant hernie, expoſé au frottement entre les cuiſſes, contractoit aiſément un état inflammatoire qui dégénéroit en ulcère; que cet accident, réuni à la dureté ſquirreuſe, donnoit naiſſance au cancer, ou ulcère carcinômateux. J'ai cité pluſieurs exemples de cette ſorte de hernie dont il avoit été impoſſible d'obtenir la réduction, ſoit que les parties euſſent été très-gonflées par l'effet du tiraillement occaſionné par le poids de la matrice pendante, ſoit que ce viſcère lui-même eût acquis un tel volume, qu'il fût impoſſible de le replacer après avoir fait rentrer ſon fond par ſon orifice.

Le gonflement de la matrice formant hernie ne peut pas être conteſté. On peut ajouter qu'on n'a jamais vu de hernie de cette nature qui, après une certaine durée, n'ait été accompagnée d'un engorgement conſidérable, & preſque toujours d'une ſolidité qui, ſi elle n'eſt pas entiérement ſquirreuſe, ſe rapproche tellement, dans un court eſpace de tems, de l'état ſquirreux, qu'il n'eſt pas poſſible de l'en diſtinguer par le tact.

L'engorgement eſt une ſuite inévitable d'une irritation perpétuelle dans un organe dont les ligamens ſont conſtamment tiraillés. L'irritation ſe communique à l'utérus, qui en éprouve une autre par ſuite du frottement auquel il eſt expoſé entre les cuiſſes, c'eſt-à-dire, entre des parties qui le compriment juſqu'à un certain point, & dont la ſéchereſſe fait ſur ſon tiſſu une impreſſion douloureuſe. De l'irritation naît l'affluence des liquides qui s'y portent; leur ſtaſe détermine néceſſairement leur condenſation, & de là l'engorgement ſquirreux, ou tendant à la ſquirroſité, qui en eſt l'effet inſéparable.

On a auſſi, par ce qui vient d'être dit, la théorie des ulcères qui tantôt attaquent la ſurface, ſans avoir un caractère dangereux, ou qui intéreſſent ſa maſſe avec une diſpoſition carcinômateuſe. Les premiers ont lieu toutes les fois que la tumeur, encore nouvelle, ne reçoit d'irritation qu'à la ſurface expoſée au frottement; & dans ce cas, la hernie étant réduite (ſi la réduction eſt poſſible), les ulcères ſeront aiſément guéris, puiſque le frottement qui les a cauſés ceſſeroit d'exiſter. Les ſeconds ſurviennent quand la maſſe engorgée eſt dégénérée en ſquirre, & que ſa tumeur a été *travaillée* par un mouvement inteſtin qui a cauſé une altération manifeſte dans la maſſe des liquides coagulés.

On doit ajouter à ces phénomènes l'expoſé de quelques autres circonſtances qui donnent un caractère cancéreux, même aux ulcères ſuperficiels, quoique la tumeur ne ſoit pas invétérée. On ſait que les parties les plus ſenſibles du corps, quand elles ſont attaquées d'une ſuppuration quelle qu'elle puiſſe être, ſe guériſſent plus difficilement que les organes qui ne jouiſſent pas d'un égal degré de ſenſibilité. C'eſt pourquoi les organes dans la compoſition deſquels il entre un grand nombre de filets nerveux, & dans leſquels ſe rencontrent auſſi beaucoup de vaiſſeaux lymphatiques, ſont aiſément attaqués de vice cancéreux dès qu'ils ſont ulcérés; or, comme la matrice eſt préciſément dans une circonſtance ſemblable relativement aux nerfs & aux vaiſſeaux lymphatiques dont ſon tiſſu eſt rempli, ſes ulcères ſont auſſi très-douloureux, & acquièrent fré-

quemment l'ulcération cancéreuſe, parce qu'ils ſont ſoumis à un agacement extrême.

A ces conſidérations générales, priſes de la ſtructure de l'utérus, il eſt indiſpenſable d'en réunir d'autres dont nous trouverons les raiſons dans les diſpoſitions des fluides. Perſonne n'ignore que les ſujets dont le ſang eſt altéré par un vice quelconque, portent long-tems des ulcères qui n'auroient pas une durée marquée chez les perſonnes dont les fluides ſont exempts de toute altération. Cette différence ſe remarque même dans les événemens qui paroîtroient devoir le moins intéreſſer la ſanté. C'eſt ainſi que les lèvres, d'une ſimple inciſion dans les parties peu ſenſibles, paroiſſent ſe réunir, dans l'eſpace de quelques heures, chez un homme ſain; tandis qu'une plaie ſemblable eſt ſuivie d'un ſuppuration prolongée chez une perſonne dont le ſang eſt vicié.

Faiſons maintenant l'application de ces principes à la queſtion préſente, nous aurons les raiſons pour leſquelles les ulcères de la matrice dégénèrent en carcinôme chez une femme qui a une hernie de ce viſcère, ancienne & avec engorgement ſquirreux. Il ſuit de là que toutes les femmes qui ont un vice ſcrophuleux, ſcorbutique, dartreux, éréſipélateux, &c., avec une vieille hernie de l'utérus, ſont menacées de cancer à ce viſcère. La dégénéreſcence dont on parle ſera accélérée, comme le vice aura plus d'activité, comme la tumeur ſera plus ancienne, plus irritée, plus parfaitement ſquirreuſe & plus diſpoſée à l'inflammation.

Il réſulte de ces réflexions générales, qu'une hernie de matrice avec un engorgement & ulcération ſe change facilement en cancer; que cet état ſecondaire ne peut être guéri par des médicamens internes & externes, puiſqu'il exiſte une irritation conſtante, entretenue par le tiraillement des ligamens de ce viſcère; que cette irritation amène l'état cancéreux pour peu que les liquides ſoient viciés, ou que l'engorgement ſoit très dur & ancien.

On ne déſavouera pas cependant que chez les femmes qui ont une vie ſédentaire, & qui ont ſoin de prévenir toute irritation qui pourroit ſurvenir, ces tumeurs ne reſtent long-tems ſans devenir d'un caractère carcinômateux.

Que faut-il faire ſi une hernie de la matrice, dans le dernier état qu'on vient de décrire, ne laiſſe point d'eſpérance de guériſon? L'abandonnera-t-on à elle-même, ou fera-t-on des médicamens? Il ne reſte pas d'autre moyen pour ſauver la vie aux malades que l'extirpation de l'utérus; elle eſt indiſpenſable.

Mais on objecte, 1°. que ceux qui ont prétendu amputer ou extirper l'utérus, ont pris pour hernie de ce viſcère des tumeurs qui avoient leur origine dans le vagin; que par conſéquent cette erreur ne permet pas d'ajouter foi à leurs obſervations. Je répondrai à cette objection par deux faits poſitifs: on verra qu'on avoit réellement extirpé l'utérus à deux femmes qui, long-tems après la guériſon qui avoit ſuivi cette opération, furent attaquées de maladies aiguës, étrangères à cet événement, & perdirent la vie. Pour ſe convaincre que la matrice avoit été véritablement extirpée, on les a ouvertes, & il eſt reſté démontré que l'opération étoit telle qu'on l'avoit annoncée.

« Une femme, dit Ambroiſe Paré, âgée de vingt-
» cinq ans, ſaine & bien réglée de ſes purgations
» utérines, comme elle diſoit, & réputée fort hon-
» nête & de bonne vie, ſe maria pour la ſeconde
» fois en l'an 1571, n'ayant eu d'enfant de ſon pre-
» mier mariage. Peu après la copulation eut des
» ſignes de conception; toutefois avec progrès de
» tems, ſentant une peſanteur aux parties baſſes, ſi
» fâcheuſe pour la douleur, rétention d'urine & au-
» tres accidens, qu'elle ne la pouvoit plus endurer,
» s'en découvrit à un barbier chirurgien, ſon voi-
» ſin..... Fut donc appelé Jacques Guillemeau.....
» aviſant pour le meilleur qu'il falloit extirper ce
» qui paroiſſoit, attendu la couleur noire, puanteur
» & autres ſignes, ... fut jugé..... être le corps de
» la matrice; ..... après l'extirpation, la malade ſe
» trouva mieux..... Après trois mois il lui ſurvint
» une pleuréſie avec fièvre continue, dont elle mou-
» rut..... Deſirant ſavoir ce que nature avoit bâti au
» lieu de la matrice, en fis l'ouverture, & n'y trouvai
» point de matrice; ainſi, en ſon lieu une calloſité
» dure que nature avoit machinée durant les trois
» mois..... »

D'après une obſervation auſſi poſitive, il n'eſt pas poſſible de former le moindre doute ſur l'extirpation de la matrice & le ſuccès de cette opération. M. Laumonier, chirurgien-major de l'hôpital à Rouen, a pratiqué la même opération à Metz; il étoit alors chirurgien d'un des principaux hôpitaux de cette dernière ville. La préſence de pluſieurs médecins & chirurgiens de la même cité, qui atteſtent l'exiſtence de cette opération, ſuffiroit ſans doute pour rejeter toute conteſtation élevée ſur la vérité du fait. M. Laumonier a envoyé le viſcère à l'Académie de chirurgie de Paris; là, il s'eſt encore trouvé des incrédules, parce que l'utérus malade ne préſentoit pas la forme naturelle qu'il a dans la bonne ſanté. Il a, comme Ambroiſe Paré, été aſſez heureux pour conſtater le fait ſur la perſonne opérée, qui avoit ſuccombé à une maladie aiguë, long-tems après avoir été guérie de l'amputation. Avant de toucher au cadavre, il a pris la précaution de faire appeler les témoins qui avoient aſſiſté à l'opération; il leur a aſſocié des perſonnes qui ne s'y étoient pas trouvées; tous ont vu que cette femme n'avoit plus de matrice.

On objecte que l'extirpation de l'utérus donnera naiſſance à la hernie des inteſtins. On répond d'abord que dans l'hypothèſe donnée (la hernie de matrice exiſtant), les inteſtins auroient dû être déplacés; car ſoit que ce viſcère ſubſiſte, ſoit qu'il ſoit amputé, dès qu'il n'eſt plus en place, il ne ſoutient plus les inteſtins; 2°. le péritoine ne ſouffre point de l'abſence de ce viſcère, puiſque par le fait les inteſtins n'ont pas changé de ſituation; 3°. la ſuppuration qui ſuccède, forme une cicatrice ſolide; 4°. la veſſie & le rectum ſe rapprochent. Enfin, Vater & Sclevogt

ont fait la même opération avec succès, & il n'y a point eu de hernie de la part des intestins.

On dit encore que Ruysch croit l'excision de l'utérus dangereuse, par rapport à l'hémorragie; que d'ailleurs, le renversement du vagin qui a été entraîné par la matrice, doit amener la vessie avec lui. L'expérience prouve que ces craintes ne sont pas fondées.

Si la hernie étoit récente, & que des accidens urgens forçassent à en faire l'amputation, l'hémorragie seroit à craindre, dans le cas encore où il n'y auroit point d'engorgement inflammatoire ou lent; car dans ces deux états, les diamètres des gros vaisseaux sont considérablement diminués; mais une hernie récente, sans aucun des deux engorgemens énoncés, se réduit & ne s'ampute pas; si la hernie est ancienne, le viscère & ses annexes sont obstrués. On observe constamment que les vaisseaux qui ont subsisté long-tems sans fonctions, perdent leur capacité intérieure & deviennent des espèces de ligamens. Ce changement plus ou moins prompt est au moins la preuve qu'on ne doit pas craindre l'hémorragie, quand l'obstruction de l'utérus a eu quelque durée. Il se passe dans ce cas une chose parfaitement semblable à l'obturation des vases du viscère dont on parle, après la cessation des règles.

On objecte, comme je l'ai dit plus haut, que la vessie est entraînée par le vagin dans la hernie de matrice. On s'assure, par l'examen de ces parties, que la membrane externe du vagin n'a qu'une adhérence très-foible avec la vessie, au moyen d'un tissu cellulaire lâche & peu dense. Ce genre de structure n'étoit point inconnu des Anciens: Gallien l'a parfaitement décrit. Le gonflement qui survient à la vessie, quand elle est extrêmement pleine d'urine, ne fait éprouver aucun tiraillement au vagin, quoique le corps de ce premier organe s'élève alors très-haut, quand sa distension est considérable. Cependant, s'il étoit intimement attaché au vagin, celui-ci suivroit en quelque manière l'exhaussement de la vessie, & seroit forcé à s'alonger avec la paroi de la vessie distendue par le liquide, & à laquelle il seroit adhérent. Or, rien de semblable ne se remarque dans le vagin, dans les cas même où la vessie s'élève le plus haut dans l'abdomen; circonstance qui prouve manifestement que le tissu cellulaire, interposé entre ces deux organes, & qui s'attache de l'un à l'autre, ne forme point entr'eux un lien qui leur fasse suivre des abaissemens ou des exhaussemens réciproques. Il n'est donc pas étonnant que d'après cette conformation, le vagin puisse s'abaisser beaucoup avec la matrice, sans entraîner la vessie avec lui. Les observations de Ruysch ne doivent inspirer aucune crainte sur l'état de la vessie dans l'extirpation de l'utérus.

Peut-être que la difficulté qu'on apporte en général à croire possible l'opération dont nous parlons, vient de la certitude où l'on est, que quelques chirurgiens ont assuré avoir pratiqué l'extirpation de l'utérus, quand ils n'avoient fait que celle des tumeurs, dont l'origine étoit adhérente au vagin, ou qu'ils avoient enlevé des masses polypeuses qu'ils ont prises pour des matrices. L'incrédulité s'accroît en lisant dans les ouvrages de quelques observateurs, que des femmes auxquelles on prétendoit avoir extirpé la matrice, ont eu des enfans depuis l'opération. Mais que prouvent ces allégations? Réduisons-les à leur juste valeur. Des praticiens inhabiles, mais téméraires, ont fait des opérations dont ils ne connoissoient ni les avantages, ni les dangers, puisqu'ils étoient dans une erreur manifeste sur l'existence de la partie qu'ils amputoient; le tems a démontré cette erreur, sans doute; mais parce que leur assertion est fausse, peut-on nier que des hommes d'un mérite avoué n'aient pas extirpé l'utérus, quand ils prouvent, par l'examen des parties amputées, que c'est ce viscère même qu'ils ont emporté?

Rousset, à la sagacité duquel nous devons un excellent ouvrage sur l'*Opération césarienne*, n'amputoit pas toujours l'utérus en entier. Dans le cas de hernie avec renversement, il observoit que la partie inférieure de la tumeur étoit quelquefois affectée de gangrène, la portion supérieure restant encore saine. Dans ce cas il emportoit seulement la portion malade, en appliquant la ligature près du col de l'utérus. Il avoit remarqué une dépression sensible au-dessous du col de ce viscère; en sorte que la masse de la tumeur étoit partagée par un sillon qui en distinguoit les deux portions: c'étoit précisément dans la ligne formée par ce sillon, qu'il fixoit la ligature. La partie qui restera intacte au-dessus de la ligature, dit cet auteur, sera réduite sans difficulté, quand la masse qui en est séparée ne la forcera plus à descendre par son poids.

Si l'on fixe la ligature au-dessus du rétrécissement que j'ai indiqué (ce sont encore les expressions de Rousset), on fera supporter aux malades des douleurs véhémentes, & la ligature ne sera pas sans dangers manifestes; car ce sont particuliérement le col & les ligamens de ce viscère dans lesquels réside une sensibilité extrême, tandis que son corps n'est affecté d'aucun sentiment douloureux, ou tout au plus d'une sensation de douleur légère quand on le touche, même avec rudesse, pour le remettre en sa place lorsqu'il fait hernie.

Il est démontré par les observations de Rousset, que l'extirpation de l'utérus se fait indistinctement par la ligature, l'excision & l'ustion. Cette dernière méthode, quoique très-douloureuse, est, dans bien des circonstances, préférable aux deux autres. Si la tumeur est ancienne, le tiraillement qu'elle a fait supporter au vagin occasionne dans cet organe un engorgement qui est le produit de son irritation constamment entretenue. Par l'ustion on procure une suppuration prompte & abondante, qui dégorge l'empâtement des parties adhérentes à la matrice, avantage qu'on obtiendroit difficilement par une simple extirpation opérée avec le fer tranchant. Ce dégorgement ne seroit pas non plus aussi complet qu'il peut l'être, par la suppuration déterminée au moyen de la ligature.

Cependant,

Cependant, si la tumeur est récente, c'est-à-dire, si le poids de la hernie, quel que soit d'ailleurs l'état de la matrice antérieurement, n'a pas occasionné d'irritation dans le vagin, il n'y a point d'affluence de liquides dont le séjour prolongé ait déterminé de congestion. Dans ce cas, l'excision est préférable à l'ustion : c'est encore une circonstance favorable à l'usage de la ligature. Rousset n'a point donné de préceptes sur la préférence à donner aux différentes méthodes d'excision, d'après les symptômes qui accompagnoient la hernie de l'utérus; mais nous pensons que les considérations rapportées ci-dessus feront concevoir les motifs sur lesquels on doit établir le choix du mode opératoire.

En faisant l'énumération des diverses espèces de hernies de la matrice, on a observé que le vagin se trouvoit dans des états différens, selon le caractère de la tumeur. La hernie avec renversement entraîne le vagin avec elle, comme la hernie sans renversement; mais dans le second cas, la matrice ne peut être pendante entre les cuisses sans que le vagin ne soit à son tour presqu'entiérement renversé. Toutes les fois qu'on extirpe la matrice à la manière ordinaire, c'est-à-dire, en emportant toute la masse de la tumeur, le vagin est coupé dans une profondeur différente. Si la hernie est sans renversement, on coupe presque tout ce canal, tandis que dans le cas contraire, on n'en coupe qu'une très-petite portion; car l'opération se fait alors dans le point de sa réunion à l'utérus. Si on incise la tumeur dans la portion déprimée, qui est entre le col de la matrice & son corps (ce qui n'a lieu que dans la descente avec renversement), le vagin reste parfaitement intact, & sa hernie devient le sujet d'une simple opération, qui consiste dans la réduction.

Il existe enfin une séparation spontanée de l'utérus d'avec le vagin, quand, après des suppurations prolongées, l'extrémité du vagin détruite, & les ligamens de la matrice pourris par la même cause, ce viscère a perdu toute adhérence avec les organes qui l'avoisinoient. Rousset cite deux exemples de cet événement extraordinaire. Les deux femmes chez qui la matrice est tombée spontanément, ont vécu plusieurs années en très-bonne santé. L'une d'elles a été ouverte à sa mort, & l'inspection anatomique, faite en présence de témoins instruits, a prouvé que l'utérus n'existoit plus.

Reste à considérer quels accidens peuvent survenir après l'extirpation de l'utérus, si les femmes sont encore d'âge à avoir réguliérement leurs menstrues; mais l'examen de cette question trouvoit plus naturellement sa place à l'article *Suppression des menstrues par vice de conformation accidentelle.*

§. XXI. *Rupture de la matrice.*

L'accident le plus redoutable qui puisse arriver dans l'accouchement, est la rupture de l'utérus. Quelle que soit la consistance & la solidité de ce viscère, il n'est point exempt de se rompre lorsque ses contractions, trop violentes ou trop multipliées, font appuyer solidement une de ses parois sur une partie solide du fœtus, & particuliérement sur une extrémité ou une articulation fléchie. Dans ce cas, la plus grande portion de l'effort se porte sur une surface étroite, qui tend à désunir les points de la matrice qui sont en contact avec elle. La grande extension à laquelle il seroit nécessaire que la matrice se prêtât pour ne pas rompre, étant devenue impossible, la force d'union des fibres charnues & cellulaires ne résiste point à un tiraillement excessif, & il s'ensuit une déchirure plus ou moins étendue de ce viscère, selon que la partie qui l'a opérée est plus ou moins volumineuse, & que les contractions ont été plus vigoureuses.

Les causes de la rupture de l'utérus peuvent être rapportées aux suivantes : 1°. toutes les fois que l'étroitesse du bassin ne donnera pas au fœtus un espace assez considérable pour pouvoir être expulsé par les contractions de la matrice, il peut arriver un déchirement à ce viscère, si les douleurs sont vives & continuées. Cet accident arrive d'autant plus aisément que le fœtus est plus volumineux & plus robuste : c'est le sentiment de Morgagni. En effet, un embryon dont les os n'auroient pas encore acquis une grande solidité, n'opposeroit pas aux efforts de l'utérus une résistance assez considérable pour rompre son tissu; il éprouveroit lui-même des fractures ou des dislocations qui préviendroient le déchirement de la matrice par la facilité avec laquelle des parties, encore trop molles, céderoient aux impulsions différentes d'un viscère qui a une action si vigoureuse.

2°. La position vicieuse de l'utérus est une seconde cause de sa rupture, parce que si son orifice s'appuie sur quelques-uns des os dont le bassin est formé, les efforts qui tendent à expulser le fœtus deviennent superflus, & les suites en sont égales à celles de la cause rapportée dans le premier numéro, & par les mêmes raisons. Cependant il arrive très-rarement qu'une femme en travail n'ait pas de secours; & quelle que soit la personne qui l'aide dans son accouchement, le premier soin est ordinairement d'examiner si l'enfant se présente d'une manière convenable, c'est-à-dire, propre à favoriser sa naissance. Or, dans cet examen, on reconnoît aisément s'il y a déviation de matrice, & dans ce cas il est aisé de la ramener au point où elle doit être placée. Cette précaution n'étoit point oubliée par les Anciens, qui s'étoient apperçus de la difficulté d'accoucher une femme dont la matrice étoit inclinée sur les côtés, ou de devant en arrière, ou qui conservoit la position contraire; mais la négligence des accoucheurs qui succédèrent à ces premiers maîtres fut cause d'un grand nombre de malheurs. On doit à Deventer le soin qu'on apporte à présent, dans un examen duquel dépend si souvent la vie de la mère & du fœtus : quant aux causes de cette déviation, j'en ai parlé assez amplement ailleurs.

3°. Les squirres ou les engorgemens de la matrice sont une cause plus fréquente de sa rupture, que

celles dont j'ai parlé ci-dessus. Il faut cependant observer que ces maladies ne se rencontrent ordinairement que chez les femmes qui ont déjà eu des enfans, parce que l'humeur laiteuse est la matière qui forme le plus fréquemment ces congestions; car il est extrêmement rare qu'une femme qui accouche pour la première fois ait la matrice squirreuse ou obstruée, à moins que cet état ne soit la suite d'une inflammation de ce viscère. Quoi qu'il en soit, comme l'orifice de l'utérus est la partie qui s'engorge le plus aisément par l'humeur laiteuse, on conçoit que sa dilatation ne peut pas être complète lors de l'accouchement, puisqu'il est impossible que la portion malade cède comme les côtés sains: il en résulte que ces derniers sont forcés à s'étendre au-delà du terme qui constitue la force d'adhésion de leurs solides, & que par conséquent ils se déchirent. C'est par cette raison que beaucoup de femmes ont l'orifice de la matrice déchiré dans l'enfantement, & qu'on retrouve encore long-tems après, les marques de cette solution de continuité, parce que la cicatrice qui se forme ensuite, réunit rarement les bords de la plaie dans toute leur longueur, circonstance qui rend reconnoissables les causes de ce défaut de structure.

Si l'orifice de l'utérus résiste assez puissamment aux contractions de son corps pour ne pas être délivré, le corps lui-même éprouve cette solution de continuité, par la même raison que celle rapportée relativement à l'étroitesse du bassin, n°. 1. On conçoit aisément la différence de ces deux accidens, par rapport aux symptômes dont ils sont suivis; car si c'est l'orifice qui est rompu, le fœtus trouve un espace plus libre qui facilite son passage, & l'accouchement est presque toujours terminé sans difficulté. Il n'en est pas de même si le corps de la matrice est déchiré; l'accouchement devient impossible sans des secours efficaces & prompts. D'ailleurs, dans le premier cas, l'hémorragie qui a lieu est aisément arrêtée; dans le second, elle continue plus long-tems, parce que les vaisseaux qui fournissent le sang sont plus considérables; enfin, dans le premier cas, le fluide qui s'échappe de la blessure ne séjourne point dans le vagin; dans le second, au contraire, il s'épanche dans le bas-ventre, & la mort suit de près son épanchement.

Si on suppose les obstructions placées dans le corps du viscère, elles n'en disposent pas moins son tissu au déchirement; car comme la matrice s'est étendue inégalement pendant la grossesse, il a dû arriver que les portions libres ou saines ont cédé à l'extension nécessaire pour contenir le fœtus & ses enveloppes, sans que les parties engorgées se prêtassent avec elles; les premières ont donc éprouvé une distension forcée qui les affoiblit considérablement; or, les contractions expulsives venant à se manifester dans le tems de l'accouchement, les parties de l'utérus affoiblies résisteront difficilement à l'obstacle qu'elles éprouvent de la part des extrémités du fœtus qui seront en contact avec elles, d'où résultera un déchirement d'autant plus étendu, que l'orifice tardera à s'ouvrir assez pour le passage de l'enfant.

4°. Quand une membrane épaisse ferme l'orifice de l'utérus, les contractions de ce viscère se multiplient inutilement pour chasser le fœtus. Ruysch fut appelé pour donner des secours à une femme qui éprouvoit les douleurs les plus violentes, sans pouvoir accoucher. Il examina l'état des parties de la génération, & trouva une membrane solide repoussée en avant par la tête du fœtus; il ouvrit cette membrane, mais l'accouchement n'en fut pas accéléré, parce qu'il y avoit une pareille concrétion plus profondément placée dans le vagin, qui exigea la même opération.

5°. Les inflammations qui ont lieu à l'orifice de la matrice, & qui sont suivies de suppuration, réunissent quelquefois les parois de cet organe ou les rapprochent sensiblement en leur donnant une contexture plus solide: de là l'impossibilité de se prêter à la dilatation nécessaire pour le passage du fœtus, & la cause prochaine de la rupture de l'utérus. On lit dans les *Essais de Médecine* qu'une femme de quarante ans avoit eu un accouchement très-laborieux; cependant elle survécut aux accidens qui s'étoient manifestés pendant & après l'accouchement. Trois mois après elle devint grosse une seconde fois. Les douleurs de l'enfantement se firent sentir dans le tems accoutumé; elle n'accouchoit point: on appela un chriurgien qui trouva l'orifice de la matrice cartilagineux dans toute son étendue.

6°. Les maladies qui attaquent l'orifice de l'utérus ont aussi leur siége dans l'étendue du vagin; ainsi, ce que j'ai dit des membranes qui ferment la matrice se rencontre quelquefois dans l'espace compris entre son orifice & l'ouverture du vagin; il en est de même des coalitions de ce dernier organe après des inflammations simples ou suivies de suppuration. Benevoli a vu une femme dont le vagin étoit si étroit, qu'il n'admettoit pas un corps du volume d'une plume à écrire; elle devint grosse; cet état heureusement avoit été connu avant l'accouchement; on parvint à dilater l'organe rétréci, & l'accouchement fut terminé heureusement. La maladie dont je parle sera d'autant plus grave que l'agglutination des parties aura été plus complète, & que les parois de l'organe auront acquis plus de consistance. La possibilité de guérir dépendra donc aussi du degré d'inflammation qui aura eu lieu; car dans les inflammations violentes, les organes ou les portions d'organes réunis adhèrent avec une telle tenacité, qu'il est quelquefois impossible de les séparer. On aura des exemples de cette impossibilité dans l'article *du défaut d'apparition des menstrues*.

7°. Les femmes qui accouchent pour la première fois, & dont les organes extérieurs de la génération cèdent difficilement à l'extension, sont exposées à la rupture de l'utérus. Morgagni observe que cet accident arrive chez les jeunes femmes qui ont la fibre ferme & trop résistante; il en est de même des femmes âgées chez lesquelles la même, ou une plus grande difficulté a lieu par rapport à l'extension. Ces deux

états ont toujours été comptés parmi les causes de la rupture de la matrice.

8°. Les cicatrices qui diminuent l'étendue de l'orifice de l'utérus, & qui empêchent son développement, sont une cause de la rupture de ce viscère; celles qui occupent une certaine étendue en largeur sont plus dangereuses que celles qui, quoique profondes, suivent l'axe de la matrice, parce que les obstacles que ces dernières apportent à la dilatation ne se font éprouver que dans un point très-étroit, & n'empêchent point les côtés de céder à l'extension nécessaire; au lieu que celles qui sont placées en travers, forment une bride étendue sur la portion qui a été déchirée, & l'empêchent de se développer convenablement.

9°. Les hémorroïdes de l'orifice de l'utérus gonflent cet organe & lui font acquérir une consistance contre nature, capable de s'opposer à l'extension suffisante pour le passage du fœtus. Dans cette maladie, d'ailleurs, la dilatation ne peut avoir lieu sans qu'il y ait de vives douleurs à la partie affectée, d'où l'irritation violente qui la tient contractée avec fermeté, & qui fait éluder tous les efforts de la matrice pour la dilater.

10°. La mort du fœtus dans la matrice, la pourriture de son corps ou celle de ses enveloppes, qui détermine une gangrène dans la substance du viscère qui la renferme, est aussi une cause de sa rupture. Pour avoir une idée circonstanciée des ravages qui sont opérés par la gangrène d'une portion de la matrice, il est nécessaire de lire ce que j'ai dit sur les dépôts consécutifs dans l'histoire des *Maladies chroniques des femmes*. Il est impossible de rassembler dans cet article toutes les recherches qui sont réunies dans ce travail.

Les auteurs qui comptent l'ulcère de la matrice au nombre des causes de la rupture, comme maladie préexistante à la conception, se sont évidemment trompés; il n'existe point d'ulcère dans ce viscère sans une obstruction marquée, au moins dans la portion ulcérée & ses alentours; il y a plus, c'est que les douleurs qui sont la suite de son exulcération occasionnent une telle constriction dans son tissu, qu'il n'est pas possible que la conception ait lieu dans cet état; il faut joindre à ces considérations l'inaptitude des femmes qui ont l'utérus ulcéré aux plaisirs de l'amour, on aura les raisons qui rendent la génération impossible. Enfin, il n'est aucune observation qui annonce qu'une femme ait conçu avec cette maladie. On doit donc regarder leur assertion comme une supposition gratuite.

11°. Rien n'est plus aisé à concevoir que la possibilité de la rupture de l'utérus dans sa hernie, surtout dans l'espèce dont parle Sennert, c'est-à-dire, dans celle où le viscère auroit passé dans un intervalle formé par les muscles du bas-ventre, pour former une tumeur à la surface de l'abdomen: dans celle, au contraire, où il est pendant au-dessous de la vulve, tout contribue à soutenir la résistance des parois pour forcer l'orifice à se dilater, à moins qu'on ne suppose celui-ci dans un état contre nature, circonstance assez ordinaire dans cette maladie, autrement il ne peut point y avoir de rupture; mais dans le premier cas, quand même l'orifice se prêteroit autant qu'il est possible à la dilatation nécessaire pour le passage du fœtus, on conçoit bien que les parties environnantes opposeroient une nouvelle résistance à sa sortie, & que par conséquent l'utérus seroit enfin déchiré par la violence de ses propres contractions, les parties de l'enfant opposant toujours des points d'appui solides & qui ne pourroient pas être changés par l'impulsion soutenue de ce viscère.

12°. Les coups qui intéressent le tissu organique de la matrice, occasionnent quelquefois une déchirure dans sa substance, ou l'affoiblissent au point de la rendre incapable de résister à la violence des efforts nécessaires à l'accouchement. Il en est de même des chutes, des chocs & des secousses vives & réitérées. Les contusions qui surviennent après les chocs ne désorganisent pas toujours assez une partie pour lui faire perdre promptement son ressort; mais elles suffisent quelquefois pour diminuer son élasticité & la force d'adhésion de ses fibres initiales, au point de la rendre très-facile à rompre; l'examen des maladies chirurgicales nous fournit tous les jours des exemples de cette vérité. Joignez à ces causes les suppurations qui sont la suite des contusions fortes ou étendues, la gangrène qui survient dans des circonstances semblables, vous aurez les raisons par lesquelles on peut concevoir pourquoi la matrice se rompt après les chocs qui la désorganisent.

Si les observateurs ne nous ont pas transmis des exemples fréquens de ces désordres, c'est faute d'avoir examiné assez attentivement les cadavres des femmes qui ont des accidens graves après les couches. La mort fréquente de celles qui accouchent ou qui avortent dans ces cas, auroit dû les engager à considérer plus attentivement les suites des contusions; ils nous auroient sans doute transmis une histoire bien curieuse, mais en même tems bien affligeante des délâbremens de la matrice après les coups dont l'effort auroit intéressé la substance de ce viscère.

13°. Les mouvemens violens du fœtus sont aussi comptés par quelques auteurs pour une des causes de la rupture de l'utérus. Cette assertion n'est pas appuyée de preuves suffisantes pour porter avec elle un caractère de vérité. En effet, il est bien difficile de comprendre comment les agitations de l'enfant, quelque fortes qu'elles puissent être, suffiroient pour rompre le tissu du viscère dans lequel il est renfermé. Si c'est pendant qu'il est contenu dans les eaux, l'espace qu'il peut parcourir n'est pas suffisant pour que ses membres aillent frapper les parois de la matrice avec l'activité nécessaire pour les déchirer; le coup qu'il donne peut déterminer un tressaillement sensible, même à l'extérieur; mais il faut une force si grande pour briser le tissu de l'utérus, qu'on ne peut pas supposer le fœtus capable d'opérer cet effet. Si on croit que cet accident arrive après l'écoulement des eaux, ce n'est plus aux mouvemens de l'enfant qu'il faut en rapporter la

cause, parce qu'alors la matrice se resserrant sur lui, le comprime trop pour lui permettre ces grandes agitations dont on fait dépendre la rupture de ce viscère.

Il seroit superflu d'objecter que l'enfant renfermé dans les membranes & au milieu des eaux occasionne quelquefois de la douleur à sa mère par la violence de ses mouvemens; cette vérité ne prouveroit nullement la possibilité de la rupture de l'utérus par une cause semblable; car il n'y a presque point de proportion entre l'effort nécessaire pour devenir douloureux à la mère, & celui qui seroit capable de briser le tissu de l'utérus; d'ailleurs, on sait assez que les sensations occasionnées par les mouvemens du fœtus ne sont pas très-douloureuses. Si elles donnent lieu chez quelques femmes à des syncopes, c'est plutôt à l'excès de sensibilité de la matrice qu'il faut attribuer ce symptôme, qu'à la violence de la percussion; car cet événement n'a lieu que chez les sujets excessivement irritables, chez lesquels, par conséquent, une légère cause détermine facilement un trouble passager. Observons encore que les fœtus nourris par les mères dont je parle, sont en général moins robustes que ceux des femmes des champs; or, ces dernières devroient donc éprouver de plus grands dérangemens par les mouvemens de leurs enfans; cependant, comme l'expérience nous apprend le contraire, nous devons en conclure que c'est moins à la force des agitations du fœtus, qu'à la mobilité extraordinaire du viscère qu'il renferme, que sont dus les grands troubles dont j'ai parlé plus haut.

Quoique MM. Levret & Crantz soient d'un avis contraire au sentiment que j'ai proposé, mon opinion ne me paroît pas moins vraie. M. Levret dit que l'enfant arrêté au passage, quand sa tête est enclavée, peut rompre l'utérus à coups de pied: qui ne voit pas que c'est au contraire aux efforts réitérés de l'utérus, qui s'appuie sur quelques parties solides, qu'est due sa rupture? S'il existe des circonstances dans lesquelles le fœtus prêt à mourir est attaqué de mouvemens convulsifs, ses agitations ne sont pas non plus capables de rompre le tissu de l'utérus; mais la rigidité spasmodique de ses membres détermine plus aisément cet effet funeste, en opposant un point d'appui d'une surface médiocre à la matrice qui se déchire elle-même sur la partie qui offre une résistance qu'elle n'est pas capable de surmonter.

14°. Le volume excessif du fœtus est une cause fréquente de la rupture de l'utérus, & dans ce cas, l'accident dont je parle peut arriver de deux manières; ou parce que l'orifice qui ne se dilate point assez ne permet point au fœtus de sortir en partie du viscère qui le contient, ou parce qu'en franchissant le col de l'utérus, celui-ci ne peut s'étendre au degré nécessaire pour le passage de l'enfant. Dans la première de ces deux circonstances, la rupture aura lieu dans le corps de la matrice, après les efforts violens, douloureux & long-tems continués, par les raisons dont j'ai exposé précédemment le détail; dans la seconde, l'orifice sera lui-même déchiré, & cet accident est très-fréquent; nous en avons été témoins, M. Baudeloque & moi, dans ces derniers tems, & quelques précautions qu'on ait pu prendre, il a été impossible de le prévenir, à moins de sacrifier un enfant bien portant pour sauver la mère d'un événement qui n'est point mortel de sa nature, ce que ni l'un ni l'autre de nous n'auroit pas voulu faire. L'observation dont je parle, présente encore une circonstance singulière; c'est qu'après que la tête fut passée, les épaules furent encore retenues assez fortement pour exiger qu'on employât une certaine force à les dégager, ce qui augmenta la dilacération du viscère, & rendit l'hémorragie plus considérable. Au reste, l'enfant quoique né d'une mère qui avoit été sujète à des pertes très-abondantes pendant sa grossesse, n'en étoit pas moins d'un volume, sinon extraordinaire, au moins étonnant relativement à la santé de sa mère & aux accidens dont j'ai parlé.

Si au volume du fœtus se joignent des engorgemens à l'utérus, & surtout à son col, une structure vicieuse dans les os du bassin, ou des congestions solides dans les environs de la matrice, ou dans la substance du vagin, ce sont autant de causes accessoires de la rupture de l'utérus.

15°. Les manœuvres inconsidérées dans l'accouchement sont des causes prédisposantes de la rupture de l'utérus, en ce qu'elles irritent l'orifice de la matrice, empêchent son développement, d'où la difficulté que le fœtus éprouve au passage, l'impossibilité de le franchir, & les efforts réitérés de la matrice, dont le corps ne résiste pas aux contractions continuelles & & violentes sans éprouver de rupture.

Tous les accoucheurs se plaignent des manœuvres mauvaises ou précipitées des sages-femmes; leurs livres sont remplis d'observations qui prouvent que des femmes en travail ont été la victime de cette conduite ignorante. Les mauvaises manœuvres s'opposent à ce que le fœtus se présente convenablement pour sortir de la matrice, d'où les efforts inutiles de ce viscère pour l'expulser.

La vitesse avec laquelle les accoucheurs ignorans veulent qu'un accouchement soit terminé, est aussi une cause de la rupture de l'utérus. Sans avoir égard à la position qu'on devroit donner au fœtus, quand il est possible de changer la sienne si elle est vicieuse, ils font des efforts pour l'arracher, & ces violences ne servent souvent qu'à irriter la matrice sans avancer l'accouchement; quand une partie vient à s'engager dans un des détroits du bassin, le corps reste immobile, l'utérus s'épuise en efforts impuissans, & se déchire. Mauriceau rapporte plusieurs exemples de ces accidens.

16°. On est dans l'usage de donner des remèdes incendiaires pour hâter l'accouchement. Cette pratique dangereuse n'a pas toujours l'effet qu'on en attend. Le trouble que les médicamens occasionnent, donnent du spasme à l'utérus, & l'accouchement, au lieu d'être accéléré, en est souvent ralenti; le spasme s'augmente avec le tems, & le travail qui auroit été facile devient quelquefois très-long & très-

difficile à terminer. Il faut joindre à ces inconvéniens qu'en forçant la matrice à se contracter plus violemment, si l'accouchement présente quelques difficultés, l'utérus se brise par la résistance que lui opposent les parties du fœtus sur lesquelles il exerce sa pression. Van-Swieten observe judicieusement que les sages-femmes qui font prendre des remèdes composés de substances spiritueuses, causent souvent, par cette conduite inconsidérée, de grands désordres chez les femmes en travail. En effet, si l'enfant ne se trouve pas placé convenablement, les contractions de la matrice, excitées par ces médicamens trop actifs, se répètent avant que le col du viscère se soit suffisamment dilaté; il refuse le passage au fœtus, & les efforts de l'utérus peuvent déterminer sa rupture. Ces remèdes sont donc dangereux toutes les fois qu'il y a un obstacle qu'on peut vaincre par d'autres moyens, ou qui est de nature à ne pouvoir point être changé. Quand je parlerai de l'*inertie* de la matrice, je dirai quelles sont les circonstances dans lesquelles les emménagogues peuvent être employés plus sûrement.

Je ne m'arrêterai pas ici à considérer les autres inconvéniens qui résultent de l'abus des remèdes qu'on nomme *utérins*, & qu'on emploie sans ménagement dans le tems du travail, tels que la fièvre qui en résulte, l'accroissement de vitesse dans la circulation, l'augmentation des hémorragies, &c. Ces différens objets seront traités en leurs tems, & dans les articles qui leur sont destinés.

17°. Les femmes hystériques sont sujètes à des spasmes durables, qu'une cause légère entretient & rend plus tenaces. La moindre contrariété suffit pour les faire naître; une inquiétude qui a un motif réel ou imaginaire, une surprise, une frayeur, &c.; toutes les affections fortes ou foibles de l'ame déterminent en elles une constriction de la matrice qui ne permet plus à son col de se dilater convenablement. Cet état convulsif s'accroît de lui-même, en sorte que l'accouchement devient toujours plus difficile à proportion que le tems s'avance. Les forces de la mère s'épuisent, l'utérus reste dans l'inertie, & l'accouchement devient impossible sans secours étrangers. On a vu quelques femmes être délivrées naturellement pendant la foiblesse qui avoit succédé à cet état; mais l'anéantissement dans lequel elles étoient, a rendu les accidens ultérieurs de l'accouchement très-redoutables. Dans cette irritation générale dont j'ai parlé, l'utérus ne cesse pas ses efforts, & c'est cette continuité de contractions inutiles qui a été souvent la cause de sa rupture.

Il suit des réflexions qu'on vient de lire, que toutes les causes capables de retarder l'accouchement, ou de le rendre difficile ou impossible, peuvent déterminer la rupture de la matrice.

Les auteurs ont distingué une rupture imparfaite d'avec une parfaite; ils nomment *imparfaite*, celle qui présente une solution de continuité d'une médiocre étendue, & *parfaite*, celle qui embrasse un plus grand espace de quelques parois du même viscère. Les uns ont appelé *rupture commencée*, celle que d'autres désignent sous le nom d'*imparfaite*; & d'autres, *rupture simple*, celle qui est appelée *parfaite* par d'autres accoucheurs. Cette division ne présente rien d'utile dans la curation de la maladie, si ce n'est par rapport à son prognostic; car il est certain qu'une solution de continuité qui n'auroit qu'une étendue très-circonscrite, n'exposeroit pas la malade à une mort certaine, tandis qu'une contraire paroît absolument incurable, d'après les auteurs. La raison en est que, dans le premier cas, l'épanchement est médiocre dans l'abdomen, & que la résorption en est plus facile.

Mais comment s'assurer toujours de la différence de ces deux états? Si l'enfant n'est pas sorti de l'utérus au moment où l'on reconnoîtra la déchirure de ce viscère, il me semble qu'il y auroit une imprudence impardonnable à perdre un tems si urgent & si précieux à l'accouchement pour aller mesurer par le tact quelle est l'étendue de la division. Il y a au reste des circonstances qui l'indiquent; telles sont celles qui sont rapportées par Lamotte, & qui seront insérées dans les articles suivans. Cet accoucheur, appelé pour délivrer une femme, trouva le fœtus étendu dans l'abdomen de la mère, & les pieds portés jusque vers le diaphragme, « qui fut l'endroit, dit ce » praticien, où je les allai prendre, les attirai hors » du passage & finis l'accouchement..... la mère vécut » encore trois jours. » Or, j'examinerai bientôt ce qu'on doit penser de cette manœuvre. L'observation qu'il rapporte ensuite est encore plus étrange par la conduite qu'il a tenue: l'enfant avoit les extrémités inférieures & une partie du corps passé par l'ouverture faite à l'utérus « nonobstant quoi cette femme » vécut encore quatre jours. »

Si on cherche à reconnoître la solution de continuité après la sortie du fœtus, il sera d'autant plus difficile d'en apprendre l'étendue, que les momens qui seront écoulés depuis l'accouchement se seront multipliés davantage, & que la matrice aura une force de contraction plus considérable. Le rapprochement des lèvres de la plaie ne laissera donc pas distinguer l'espace qu'elle embrassera.

J'ai marqué une différence essentielle entre la rupture du col & celle du corps de l'utérus, tant à raison de la possibilité de connoître l'un & l'autre état, qu'à raison de la diversité du prognostic & des moyens curatifs à mettre en usage dans les deux cas. Dans la rupture du col, l'épanchement intérieur n'est point à craindre: il ne pourroit y en avoir que dans le tissu cellulaire environnant; mais comme les liquides ont plus de facilité à se porter au dehors qu'à pénétrer dans les réseaux des toiles cellulaires, le sang s'écoule de lui-même, & l'hémorragie avec l'inflammation de la plaie sont les seuls accidens à combattre. Il y a donc une grande différence entre les deux ruptures que j'ai distinguées relativement aux symptômes qui leur sont communs. Nous verrons bientôt qu'il y en a une aussi essentielle dans l'usage des moyens curatifs qui leur sont applicables.

La maladie du corps de l'utérus est beaucoup plus

fréquente qu'on ne pense communément. Si on ouvroit, dit Van-Swieten, toutes les femmes qui meurent dans l'accouchement, ou peu de tems après, on auroit un grand nombre d'observations à ce sujet.

Les femmes qui ont le tissu des solides foible, ou pour parler le langage d'Huxham, la *fibre tendre*, sont plus disposées que les autres à la rupture de la matrice, toutes les conditions de l'accouchement étant égales; celles qui sont très-colères, impatientes, & qui multiplient les efforts pour terminer plus promptement l'accouchement, sont plus exposées à cette maladie, ainsi que les jeunes personnes qui conçoivent prématurément & avant que le développement de la matrice soit complet. D'ailleurs, le tissu des solides n'a pas encore acquis chez elles toute la fermeté à laquelle il doit parvenir; par conséquent, il ne résiste pas aussi aisément aux distensions nécessaires à certaines manœuvres, ou à celles que déterminent quelques positions du fœtus. Comme, d'ailleurs, l'irritabilité est très active en elles, les efforts de l'utérus sont très-violens & très-multipliés, ce qui augmente encore la disposition qu'elles ont naturellement à l'accident dont je parle.

Les signes par lesquels on peut présager la rupture prochaine de l'utérus se tirent de l'action des causes dont j'ai parlé ci-dessus. Crantz en rapporte d'autres qui ne sont pas moins essentiels à connoître, tels que le volume considérable de l'abdomen, le vagin paroissant retiré en haut dans cette capacité; l'orifice de la matrice élevé; les douleurs vraies, mais violentes & très-rapprochées, sans que l'accouchement s'avance; celles qui deviennent intolérables dans le moment où un effort naturel commence, ou dans le milieu de sa durée; celles qui, dans l'écoulement des eaux, sont accompagnées d'un sentiment de déchirement, qui subsistent sans relâche, qui ne laissent point d'espérance de voir le travail parvenir à sa fin..... Après des tourmens long-tems continués, l'utérus se déchire & l'enfant passe en tout ou en partie dans l'abdomen de la mère.

On soupçonne l'existence de la rupture de la matrice par les symptômes suivans: les femmes ont des foiblesses ou un affoiblissement considérable sans perte des facultés intellectuelles; le visage pâlit; le pouls se concentre & s'affoiblit; le bas-ventre prend une autre forme; au lieu d'une tumeur proéminente, sa capacité devient plus égale; l'augmentation de volume qui résultoit de la grossesse, s'étend à toute sa capacité; les femmes éprouvent, dans cette région, un sentiment de chaleur extraordinaire, mais douce. Si les extrémités se refroidissent, & que le visage se couvre d'une sueur froide & épaisse, la mort est prochaine: la plupart de celles qui ont éprouvé l'accident dont je parle, meurent dans les convulsions.

On a vu quelques personnes paroître dans un état de tranquillité, après la rupture de la matrice. Quoi qu'il en soit, les douleurs du travail cessent tout à coup si on touche la matrice pour reconnoître la position du fœtus; on ne le trouve plus quand il a passé tout entier dans le bas-ventre; mais aussi on distingue aisément ses parties à travers les tégumens de l'abdomen. Quelquefois il exécute encore des mouvemens qui donnent lieu aux anxiétés ou aux syncopes de la mère; ils font éprouver une sensation qu'elle ne rapporte plus aux mêmes parties.

Ces symptômes ne se trouvent pas toujours réunis chez les femmes dont l'utérus a été déchiré; mais celui qui est le plus constant, quand la solution de continuité est étendue, c'est la cessation des douleurs. On a vu aussi des femmes, après la rupture de la matrice, se trouver dans un état de tranquillité presque parfaite, & passer ainsi quelques heures comme dans la meilleure santé; mais tout à coup une anxiété inquiétante se manifestoit, & la mort suivoit promptement ce changement inattendu.

Il ne faut pas croire que le fœtus passe toujours dans la cavité de l'abdomen après la rupture de l'utérus, ni qu'une de ses extrémités mêmes y soit parvenue. La lésion faite au viscère dont je parle, n'est pas assez considérable dans quelques circonstances pour promettre un pareil déplacement. Dans les accouchemens même les plus naturels, la matrice s'est rompue. On a vu des femmes accoucher avec assez de facilité, être débarrassées ensuite du placenta sans accident apparent, mourir le jour de l'accouchement: on les a ouvertes, & on a trouvé une déchirure à la matrice. Crantz cite plusieurs observations de cette espèce.

On s'assure que l'enfant est passé dans le bas-ventre, quand la partie qu'il présentoit à l'orifice de la matrice ne s'y trouve plus, & que le volume de ce viscère est considérablement diminué; on trouve aussi son orifice rapproché & resserré. Quand ces signes ne se rencontrent pas, malgré ceux qui annoncent la rupture de la matrice, c'est une preuve que le fœtus est encore en partie renfermé dans ce viscère.

On distingue encore l'hémorragie abdominale, qui succède à la rupture de la matrice, d'avec tout autre état, par les signes suivans. Le sang qui s'écoule dans le bas-ventre gonfle la région épigastrique; car l'hypogastrique étant remplie par le fœtus, la matrice & les viscères qui l'environnent, la partie supérieure est assez ordinairement affaissée; mais au lieu de cet affaissement, il survient une augmentation de volume. Le gonflement qui en résulte, est uniforme dans son étendue; il cède au toucher, & n'offre à l'examen qu'une foible résistance.

L'hémorragie de la matrice, le sang étant retenu dans sa cavité, a quelques signes communs avec celle dont je viens de parler; savoir: la foiblesse, la pâleur, le refroidissement des extrémités, &c.; mais on s'assure aisément que le sang n'est point épanché dans le bas-ventre, en ce que l'orifice de ce viscère est rempli par une des parties du fœtus qui empêche l'écoulement du sang. Son tissu offre plus de résistance par la distension qu'il éprouve. Quelque volume qu'il acquière, les régions supérieures de l'abdomen ne sont point distendues ni élevées, à moins qu'il n'y ait un spasme qui occasionne ce symptôme, circonstance qui est aisée à distinguer.

Les auteurs n'ont point parlé d'une congestion lente qui se fait dans l'abdomen après la rupture de la matrice, quoique l'accouchée paroisse être exempte de danger. Je n'ai qu'une observation de cette espèce, mais en cela même elle est précieuse. Une femme avoit été accouchée par un homme de grand mérite en son art; les suites de couches alloient parfaitement bien: la mère nourrissoit son enfant. Au moment de l'accouchement, l'opérateur m'avoit annoncé une rupture faite en deux endroits de la matrice, à son fond & à son col: la dernière étoit facile à distinguer. Quoique cette dame parût bien portante, elle avoit remarqué que son ventre n'étoit pas aussi affaissé qu'il auroit dû l'être; sa maigreur, d'ailleurs, ne permettoit pas qu'on se trompât sur la vérité de cette observation; on sentoit par le tact une mollesse qui indiquoit la présence d'une matière étrangère, mais ayant de la consistance comme un fluide épais & presque coagulé. Avec le tems, le volume du bas-ventre s'augmenta; la malade s'en plaignit davantage; non qu'elle ressentît de la douleur, mais parce que cet état extraordinaire lui donnoit de l'inquiétude. Après six semaines, à dater du moment de l'accouchement, elle fut attaquée d'une fièvre violente qui la fit périr dans l'espace de trois à quatre jours. Je fus appelé pour assister à l'ouverture du cadavre, avec les deux médecins qui avoient suivi la maladie; nous trouvâmes une grande quantité de liquides puriformes dans la cavité de l'abdomen. En examinant attentivement la matrice, nous observâmes à la surface une plaie de laquelle découloit un pus sanieux. La paroi intérieure, dans le lieu qui correspondoit à la plaie externe, offrit à la vue une cicatrice déjà solide, mais accompagnée encore d'un gonflement qui étoit le produit de l'inflammation. On ne pouvoit douter que le liquide épanché dans la cavité de l'abdomen n'eût tiré sa source de la lésion faite à la matrice, & que l'épanchement qui en a été la suite, n'ait été cause de la mort de cette dame.

Qu'il me soit permis de joindre ici une autre observation qui me paroît présenter les mêmes caractères, à la différence près de la terminaison. Dans l'été de 1785, M. Baudeloque accoucha madame du **; cette dame portoit, depuis trois ans, des obstructions au col de la matrice & aux ligamens d'un des côtés de ce viscère. L'orifice se dilatoit difficilement, malgré qu'elle eût exécuté, avec grand soin, les conseils que je lui avois donnés pendant les derniers tems de sa grossesse. Nous avions pensé, M. Baudeloque & moi, que l'orifice pourroit être déchiré dans l'accouchement; mais il arriva un autre accident: quelques précautions que prit cet habile accoucheur, le fond de l'utérus fut rompu. L'accouchement cependant fut heureusement terminé par le soin que prit M. Baudeloque de soutenir de la main, & très-fréquemment, les pieds du fœtus, qui s'appuyoient sur le lieu lésé. L'hémorragie qui suivit la sortie du placenta fut très-abondante. Nous parvînmes à la calmer & à n'en plus craindre les effets. L'abdomen restoit cependant plus volumineux; c'est une observation que fit la malade le lendemain de son accouchement. Six semaines ou deux mois après son accouchement, cette dame fut attaquée d'une fièvre bilieuse très-violente. Au septième jour elle eut une évacuation si abondante par les selles, qu'elle tomba dans une foiblesse qui faisoit craindre pour sa vie. Les secours que cette circonstance exigeoit, firent disparoître le danger; mais la maladie ne fut terminée qu'au soixantième jour; pendant tout ce tems il y eut plusieurs crises, toutes imparfaites & toujours par les selles.

Ne pourroit-on pas dire avec certitude, qu'il s'étoit fait un épanchement lent dans la cavité de l'abdomen qui avoit occasionné cette maladie, dont les symptômes ont été si dangereux? Cette observation ne prouveroit-elle pas que quand la matrice a été déchirée & qu'elle se contracte ensuite promptement, soit par son élasticité & son irritabilité même, soit qu'on augmente, par des stimulus étrangers, cette irritabilité, comme nous avions été contraints de le faire, M. Baudeloque & moi, dans l'accouchement de cette dame, s'il se fait un épanchement modéré, ou le fluide épanché est résorbé, ou il occasionne avec le tems les accidens dont on vient de lire les détails. Ne seroit-ce pas aussi à la même cause que seroient dus, dans quelques cas, ces grands abcès dont les foyers sont si étendus, & qui ont leur siége dans la région hypogastrique? Ces conjectures me paroissent très-vraisemblables, & je voudrois, pour donner plus de certitude à mon opinion, avoir un plus grand nombre d'observations pour l'étayer. Si on se rappelle ce que j'ai dit plus haut, d'après Van-Swieten, que la mort prompte de quelques accouchées avoit pour cause des lésions faites dans la substance de la matrice, quoique l'accouchement eût paru terminé heureusement, on conçoit sans peine que, dans des circonstances à peu près semblables, les grands abcès du bas-ventre tiroient quelquefois leur origine de la rupture de la matrice. Cette vérité sera plus amplement exposée dans un des articles suivans, quand je rapporterai quelques observations qui ont été communiquées à la Société de médecine. Quoi qu'il en soit, ces réflexions engageront peut-être quelques praticiens à considérer cet objet avec plus d'exactitude. Je ne doute pas que de nouveaux exemples ne donnent des lumières plus positives sur un objet aussi important.

Si ce que je viens de dire est vrai, j'ai droit d'en conclure que toute rupture de la matrice n'est pas mortelle quand elle est restreinte à un espace très-circonscrit, & que l'épanchement qui en résulte n'est pas considérable; mais des observations d'un autre genre prouvent manifestement cette dernière vérité. Des anatomistes instruits ont remarqué des cicatrices à l'utérus chez des sujets avancés en âge, & qui avoient eu des enfans. Morgagni en cite quelques exemples.

Je me suis restreint jusqu'alors à établir la possibilité, de la part des accouchées qui ont éprouvé une rupture à la matrice, de survivre à cet accident, par des faits qui ne paroîtront pas concluans à tous mes lecteurs; mais ceux que je vais rapporter donneront à

mon opinion la certitude nécessaire pour en faire une vérité incontestable. On lit dans le premier volume des *Mémoires de la Société de Médecine*, qu'une femme, après avoir fait plusieurs enfans, devint grosse de nouveau; au terme de la gestation, elle ressentit les douleurs de l'accouchement; une sage-femme qui l'avoit aidée dans les précédens, après le toucher qui lui fit sentir la tête de l'enfant, annonça une prochaine délivrance. Trente heures après, les douleurs les plus vives & les plus répétées suivirent l'évacuation des eaux, & précédèrent un mouvement violent qui, selon l'expression de cette femme, bouleversa tout son bas-ventre.....; au bout de deux mois, plusieurs points douloureux & inflammatoires se déclarèrent sur le bas-ventre..... le chirurgien retira par une des principales ouvertures (faites par la suppuration) qu'il dilata, tous les os d'un enfant à terme..... quatre mois d'un traitement non interrompu ont rétabli la malade.

Autre observation insérée dans le même Recueil. Une femme bien constituée, mère de plusieurs enfans & âgée d'environ trente ans, au terme ordinaire de la grossesse ressentit les douleurs de l'enfantement; elles furent vives & longues; l'enfant ne se présentoit pas bien. Un chirurgien peu expérimenté voulut terminer l'accouchement: après avoir long-tems manœuvré, il vint à bout d'extraire l'enfant mort. Ce fœtus n'avoit qu'un seul bras; l'autre s'étoit séparé du tronc & étoit resté dans le corps de la mère, qui continua d'éprouver des douleurs dans le bas-ventre; la fièvre survint, & il se forma une tumeur inflammatoire dans la région hypogastrique; un abcès succéda à cette tumeur; il en sortit beaucoup de pus & en même tems l'humérus & les autres os de l'extrémité, qui s'étoient séparés du fœtus, se présentèrent..... La femme est totalement guérie.

Voilà donc des exemples non-seulement de la rupture de la matrice, qui n'ont pas occasionné la mort, mais encore d'accidens très-graves qui ont été la suite de ce premier malheur, sans que les malades aient succombé à leur violence. Que doit-on conclure de ces faits, qui ne sont point uniques dans l'histoire de la médecine? que l'opération césarienne, ou, pour parler plus exactement, l'ouverture de l'abdomen est indispensable dans tous les cas de rupture, soit que la mère ait été délivrée complétement par les voies naturelles, soit que l'enfant soit resté en entier ou en partie dans le bas-ventre, soit qu'il n'y ait qu'un épanchement de sang dans la capacité de l'abdomen.

Quels reproches ne peut-on pas faire à Lamotte, Mauriceau, Levret, &c., quand, tranquilles spectateurs de l'accident dont je parle, ils n'ont osé prendre un parti salutaire pour les malades, dans la crainte de faire une opération inutile?

J'ai dit que la gastrotomie étoit indispensable dans le cas où l'enfant seroit passé tout entier dans le bas-ventre. Cette particularité ne peut souffrir aucune exception; car l'opération peut être salutaire, la mère étant dans le plus grand danger: 1°. elle est indispensable pour conserver le fœtus s'il n'a pas perdu la vie; 2°. elle est salutaire à la mère, parce qu'on enlève de l'abdomen un corps étranger qui cause une irritation violente dans les viscères avec lesquels il est en contact, irritation qui augmente la gravité des accidens. De ce qu'on a vu une, ou deux, ou vingt femmes, si l'on veut, être débarrassées du fœtus par une longue maladie, s'ensuit-il qu'il faut attendre la même terminaison pour toutes les accouchées qui auront subi le même sort dans le tems de travail? Non sans doute, puisque d'autres faits nous apprennent que la plupart des sujets ont succombé à ces suppurations abondantes qui ont lésé, détruit ou gangrené quelques viscères de l'abdomen.

D'une autre part, quand toutes les femmes auroient résisté aux phénomènes qui dépendoient des abcès profonds, causés par la présence d'un fœtus putréfié, n'est-il pas évident que la gastrotomie n'est point en elle-même une opération dangereuse? Rien n'est plus commun que les larges coups de sabre qui ont coupé, sans distinction de lieu, les muscles du bas-ventre, laissant aux intestins sans soutien la liberté de sortir de la cavité qui les renfermoit; cependant ces plaies ont toujours été guéries facilement quand il n'y avoit pas de complication étrangère. Il est inutile de rapporter des exemples de cette vérité. L'histoire de la chirurgie d'armée en fournit des milliers. On doit donc en conclure que faire une section simple, ménagée avec prudence & avec choix de lieu, est une opération sûre, quant à la plaie qu'on aura pratiquée. Il suit encore de ce raisonnement appuyé de l'expérience, que l'extraction du corps étranger devenue facile préviendra les accidens fâcheux dont j'ai donné deux observations précédemment, & que les femmes éviteront la mort, qui a été le plus souvent l'effet malheureux de ces souffrances cruelles & si prolongées. Ce que je viens de dire par rapport à un fœtus entier, doit s'entendre d'un membre isolé ou du placenta; car j'ai lu dans quelques auteurs qu'un placenta avoit penétré dans l'abdomen par l'ouverture accidentelle faite à la matrice: ce fait est aisé à concevoir, & je me crois par cela même dispensé de faire beaucoup de recherches pour avoir une citation exacte sur une particularité qui tient à la grande question que je traite.

Je suppose maintenant une solution étendue de continuité faite à l'utérus, & la mère étant parfaitement délivrée à tous autres égards: il est prouvé par les faits que Lamotte, Mauriceau & d'autres ont rapportés, que les accouchées ont pu vivre plusieurs jours après cet accident. Pourquoi la mort a-t-elle eu lieu si promptement la plupart du tems? C'est que le sang extravasé dans l'abdomen étoit un bain local qui entretenoit l'effusion du reste, en maintenant la matrice dans le relâchement. Il est prouvé que les hémorragies se perpétuent de cette manière. Or, en donnant issue au liquide, on détruisoit l'effet qu'il produisoit sur la matrice, & on la déterminoit donc à se contracter plus facilement, par conséquent à faire cesser l'hémorragie. On ne supposera pas que cette doctrine n'ait pas, dans ce dernier point, toute la solidité que

que je lui crois, puisque deux autres moyens concourent avec les précédens à faire cesser l'hémorragie ; savoir : 1°. les injections nécessaires pour nétoyer le bas-ventre ; 2°. le spasme que devoit occasionner l'opération elle-même par un trouble inséparable de toutes celles qui sont inusitées.

Mais, dira-t-on, la plupart des femmes meurent promptement après la rupture de la matrice : sans doute parce qu'on les abandonne sans secours, & qu'on ne leur cache pas leur fin prochaine ; mais en soutenant leur espérance, on sauveroit même celles qui sont destinées à périr faute de courage & de secours.

Mon objet n'est pas de donner, dans cet article, les détails qu'il faut savoir pour pratiquer la gastrotomie ; ils sont amplement exposés au mot OPÉRATION CÉSARIENNE, dans le *Dictionnaire de Chirurgie.* Je suppose dans ce moment la section faite convenablement aux muscles du bas-ventre, la capacité de l'abdomen ouverte, & l'enfant enlevé du bas-ventre, ou ses membres isolés, ou le placenta, si les uns ou les autres y étoient parvenus ; que reste-t-il à faire ? de déterminer la contraction de la matrice & d'évacuer le liquide épanché. On remplira l'une & l'autre indication par le même moyen ; il suffira de faire des injections qui aient sur le viscère malade une action légérement irritante pour susciter son irritabilité ; de simples injections d'eau d'orge, animées d'un peu de vin, produiront ce double effet. On ne doit pas craindre qu'elles irritent les viscères, parce qu'après avoir excité les contractions de la matrice, on pourra achever de déterger l'abdomen avec la même décoction d'orge miellée, mais alors sans vin.

Comme il est de fait que la matrice se contracte presque toujours au moment où elle est débarrassée du fœtus, on conçoit que le plus souvent une eau d'orge miellée ou une injection de cette espèce, une eau sucrée même remplira parfaitement l'objet qu'on se propose.

Mais à quel degré de chaleur doit être l'injection ? Je crois qu'il est bon qu'elle soit un peu moins chaude que le sang ; ainsi le trentième degré ou le vingt-huitième même, au thermomètre de Réaumur, sera convenable. Comme elle (l'injection) occasionnera un léger spasme dans les viscères sur lesquels elle sera dirigée, il sera presqu'inutile de l'animer avec des spiritueux, puisqu'elle fera assez l'office d'irritant sans addition de substance étrangère.

Ce n'est pas ici le cas de perdre un tems précieux en décoctions superflues dont l'apprêt retarderoit l'opération ; il suffit que l'injection entraîne le sang épanché, & qu'elle réveille l'irritabilité de la matrice, pour avoir toutes les qualités nécessaires. La première tisane simple, si la malade en avoit de préparée, pourroit être employée en injection, en observant de ne la prendre qu'au degré de chaleur convenable.

Faut-il, après avoir enlevé les liquides épanchés dans l'abdomen, faire usage incontinent du bandage propre à rassembler les lèvres de la plaie faite aux tégumens ? Cette question mérite quelques attentions ; nous avons vu par les observations précédentes que la matrice se contractoit assez promptement après sa rupture. Crantz, dans sa Dissertation, en donne des exemples frappans, & ce fait avoit été observé depuis long-tems par Peu, Lamotte, Mauriceau, Levret, &c. Cependant, comme on a remarqué dans quelques autres sujets qu'il se faisoit au moins une transsudation de liquide par la plaie de l'utérus pendant un tems prolongé, le parti le plus sage est de conserver une ouverture par laquelle on puisse réitérer les injections quand le besoin l'indiquera ; il faut donc à cet égard observer les règles prescrites pour l'ouverture des grands abcès, dont la matière purulente ne peut pas être évacuée d'une seule fois.

Il me reste une remarque essentielle à faire sur la conduite qu'on doit tenir par rapport au placenta. Si la femme n'a pas été délivrée, il seroit imprudent d'irriter la plaie faite à la matrice pour détacher l'arrière-faix, quand il sera possible de lui procurer issue par les voies naturelles ; autrement on se comportera comme dans l'opération césarienne proprement dite. Il en sera de même par rapport aux fœtus qui, n'étant reçus qu'en partie dans la cavité de l'abdomen, ne pourroient pas passer par les voies ordinaires. Peut-être même que, dans cette circonstance, l'accoucheur seroit contraint de dilater la solution de continuité de l'utérus, & d'achever l'opération césarienne. Au reste, on ne peut donner aucun précepte sur les circonstances, parce que c'est à l'opérateur à suivre les indications que le caractère des accidens lui fournira.

Au moment où je finis cet article, je trouve une observation qui mérite d'être placée ici, afin qu'on ne m'accuse pas de proposer une doctrine qui n'a pas l'expérience pour base ; elle a été communiquée depuis quelques années à l'Académie de chirurgie. « Un » chirurgien appelé pour secourir une femme depuis » long-tems en travail, témoin d'une foiblesse qu'elle » éprouva après un mouvement violent, & ne sen- » tant plus l'enfant par le toucher, fit l'opération » césarienne, & retira l'enfant qui jouissoit de la vie. » Il eut aussi le bonheur de sauver la mère. » Ce fait a été communiqué à la Société de médecine, & se trouve dans la collection de ses Mémoires.

Je n'ai pas cru devoir exposer ici les précautions nécessaires à l'opération, telles que la position de la malade, la manière de faire l'incision, les injections, &c. Ces petits détails sont suffisamment énoncés dans les livres de chirurgie, & on peut dire que si la perfection d'un art consiste à ne rien oublier de ce qu'il faut faire en préparatifs, arrangement d'instrumens, position d'artiste, choix de main, de doigts mêmes, &c., il n'y a aucun art qui soit porté à un degré de perfection aussi éminent que la chirurgie.

§. XXII. *Subversion de la matrice.*

La subversion de matrice (qu'on devroit nommer *inclinaison*) n'est pas une maladie rare ; elle ne se manifeste que chez quelques femmes, après la grossesse

sesse, ou chez celles qui ont les ligamens de ce viscère mal conformés. Elle consiste dans un changement de situation, de manière que le fond de l'utérus se rapproche du sphincter de la vessie, tandis que son orifice remonte à la partie supérieure du sacrum; là elle est arrêtée, & demeure quelquefois long-tems dans cette position. Il en résulte des douleurs qui sont le produit de la compression qu'elle éprouve, & de celle qu'elle occasionne sur les organes voisins. Ainsi fixée entre des parties dures, le sacrum & le pubis, son développement devient difficile, parce que son fond ne peut pas surmonter l'obstacle contre lequel il est appuyé. Cet état donne naissance à des accidens graves par l'étranglement du col de la vessie, d'où résultent des ardeurs & des rétentions d'urine, & tous les symptômes qui accompagnent cette dernière maladie, comme fièvre, douleurs lancinantes, inflammations, &c. Le rectum à son tour, dont la cavité est anéantie, ne laisse plus de passage aux excrémens, d'où la constipation; mais ce qui est plus fatigant pour les malades, c'est que la gêne où sont les deux organes dont je parle, suscite de faux besoins, & l'irritation qu'éprouve la vessie l'engage à se contracter plus fréquemment, d'où la strangurie. Le rectum, par la même cause, se contracte également, ce qui produit un tenesme insupportable; d'ailleurs, les vaisseaux veineux ne peuvent plus faire repasser le sang qu'ils contiennent dans les veines supérieures; les premières se gonflent outre mesure, accident qui donne lieu aux hémorroïdes & aux symptômes qu'elles causent.

Pour que la matrice puisse s'incliner ainsi que je l'ai dit, il est nécessaire que les tégumens du bas-ventre se prêtent à ce changement de position; c'est pourquoi, s'ils ont conservé leur élasticité, ils compriment la vessie contre la matrice, & tiennent la région hypogastrique assez aplatie pour ne pas permettre cette subversion. Il n'en est pas de même chez les femmes qui ont eu plusieurs enfans, ou qui ont eu des jumeaux; chez lesquelles le bas-ventre s'est prêté à une extension extrême, chez lesquelles la fibre est molle & peu élastique, &c. Les muscles, dans ces circonstances, restent long-tems atones; or, si la femme qui étoit dans cet état conçoit avant que ces parties n'aient acquis leur ancienne élasticité, l'utérus est emporté en avant par son poids, & se loge entre le sacrum & le pubis pour exécuter le renversement qui fait l'objet de cet article.

On peut ranger parmi les causes de cette maladie, les effets qui tendent à pousser les viscères du bas-ventre en différens sens. Il en résulte une compression sur le corps de l'utérus, qui lui fait changer de position. Comme les ligamens qui le fixent ne sont pas toujours assez violemment poussés pour se prêter à un abaissement marqué de ce viscère, les secousses qu'il reçoit, déterminent son fond à descendre entre la vessie & le rectum, pendant que son col remonte sur la face antérieure du sacrum dans la même proportion. Une toux fréquente, ou une commotion qui tend à pousser l'utérus dans le petit bassin, paroît la cause la plus capable d'opérer cette espèce de déplacement. Les vomissemens continués occasionnent aussi des secousses qui peuvent produire le même effet, ainsi que des coups reçus à la région abdominale. Peut-être que les habillemens trop serrés, en forçant les intestins à se loger en grande partie dans la cavité du bassin, suffisent pour changer la position ordinaire de la matrice, & lui faire prendre cette attitude vicieuse.

Il est essentiel d'observer que cet accident n'a lieu que dans les premiers mois de la grossesse, parce que dans les tems suivans elle acquiert un volume trop considérable pour pouvoir être placée dans l'intervalle qui sépare l'os pubis du sacrum; c'est pourquoi les symptômes de cette maladie n'ont qu'une durée fixée, & ne se prolongent pas au-delà du tems où l'utérus, devenu plus ample, a besoin d'une plus grande capacité pour y être contenu.

Les ligamens ronds ne sont pas toujours d'une longueur convenable, ainsi que Valsava l'avoit remarqué par ses nombreuses dissections; dans ce cas, l'extension de l'utérus par la grossesse force le fond de ce viscère de se rapprocher du pubis, parce que les ligamens ronds ne lui permettent pas facilement de s'élever dans les premiers tems: de là naissent les douleurs & les tiraillemens que quelques femmes éprouvent dans les aines.

D'après les symptômes dont j'ai donné l'énumération, on reconnoîtra la subversion de la matrice; mais il n'est pas moins nécessaire de s'assurer de cet état, en touchant ce viscère, & en introduisant le doigt dans le vagin; par ce moyen on distinguera facilement sa position, on le dégagera en passant un ou deux doigts entre lui & la vessie, & en repoussant son corps par en haut. Cette méthode sera plus facile que de chercher à ramener l'orifice, parce que le doigt ne pourroit pas y atteindre. Pour maintenir l'utérus dans une situation convenable, on fera porter à la malade une ceinture fixée par des sous-cuisses: on comprimera médiocrement la région hypogastrique par un coussinet mou & étendu, qui suppléera au défaut de compression des muscles abdominaux. On aura soin que la ceinture soit peu serrée, mais fixée assez solidement pour repousser la matrice en sa place, & l'y retenir fixée. Quand son extension ne permettra plus qu'elle se place entre le sacrum & le pubis, parce que l'espace compris entre ces deux os sera trop petit pour la recevoir, la ceinture deviendra inutile.

Si la douleur subsiste aux attaches des ligamens ronds, & qu'on soupçonne leur défaut de longueur d'occasionner la subversion, on appliquera sur leur trajet des fomentations émollientes, afin qu'ils puissent se prêter à l'extension de l'utérus; & pour empêcher ce viscère d'acquérir promptement un trop grand volume, on fera saigner la malade si les forces le permettent. On lui prescrira les bains & les injections émollientes. Par ces secours on dissipera tous les accidens.

Il n'est pas rare d'observer plusieurs fois ce dépla-

cement chez la même personne, soit dans la même grossesse, soit dans les grossesses subséquentes. Pour l'éviter on prescrira aux malades un repos continué ; on leur interdira surtout les mouvemens violens ; & dans le cas où ces précautions ne préviendroient pas le déplacement, on réitérera la manœuvre que j'ai indiquée plus haut.

§. XXIII. *Tympanite de la matrice.*

Cette maladie ne paroît pas avoir été bien connue des Modernes. Parmi les auteurs des derniers siècles, il y en a un très-petit nombre qui en fasse mention. Van-Helmont, qu'on peut compter parmi les premiers, assure qu'il est impossible que la matrice se remplisse de flatuosités, parce que, selon lui, elle ne contient aucune matière capable de les créer ; il ajoute que l'air extérieur ne peut pénétrer dans la cavité de ce viscère : on saura bientôt ce qu'on doit penser de cette doctrine.

Gorrhæus dit avoir été appelé pour donner ses conseils à une femme qui, voulant terminer une querelle, se leva de son lit deux heures après son accouchement, & se tint debout quelques momens à la porte de sa chambre. L'auteur ajoute qu'elle éprouva une sensation singulière, comme si un air froid se fût introduit dans la matrice. Le viscère ne tarda pas à se gonfler, au point que son volume surpassoit beaucoup celui qu'il avoit avant l'accouchement. Il ajoute qu'il guérit la malade par l'application des fomentations hystériques, en la couvrant de la peau encore chaude d'une brebis qu'on avoit tuée & dépouillée à la hâte, & en lui faisant prendre du vin mêlé à une petite quantité d'eau : il assure que vingt ans avant cet accident, une parente de cette femme avoit éprouvé un accident semblable.

Jean-le-Bon, médecin du cardinal de Guise, observe que la matrice reste quelquefois très-volumineuse après l'accouchement, parce qu'elle contient une substance aériforme. Aëtius avoit remarqué que l'utérus se remplissoit d'air quand les accouchées avoient été exposées au froid, soit qu'il y fût retenu par la contraction de l'orifice, soit que des caillots de sang réunis l'eussent enfermé dans ce viscère, en bouchant le passage. Paul d'Ægine croyoit que l'air extérieur pouvoit pénétrer dans la cavité de l'utérus & distendre ses parois, ou que la putréfaction du fœtus ou des liquides qui y étoient contenus, donnoit lieu à la même maladie. Personne ne l'a mieux connue que la Forest, qui l'a observée après la purgation menstruelle (car les nouvelles accouchées ne sont pas les seules qui y soient exposées). Il pense que l'orifice de l'utérus, dilaté chez les femmes dont on ne resserre pas l'abdomen après l'accouchement par un bandage convenable, laisse quelquefois passer l'air dans sa cavité, & que la raréfaction de ce liquide distend le viscère au point de faire mourir les malades, si on n'y apporte des secours très-prompts.

Quand la tumeur que forme l'utérus a acquis un volume considérable, elle occasionne des douleurs insoutenables ; elles ont leur siége dans les aines, le pubis & les lombes, par le tiraillement des ligamens. On a vu des femmes qui ne pouvoient pas faire le moindre mouvement des cuisses sans souffrir violemment & s'évanouir. La région des lombes & tout l'abdomen est douloureux : quelquefois le diaphragme est repoussé dans la poitrine. L'étendue de la tumeur & la compression des viscères du bas-ventre est si forte, qu'il n'est aucun point de cette capacité qui ne fasse éprouver une sensation pareille à celle que causeroit l'arrachement de ces parties. Dans ce cas, la face devient rouge & enflammée ; le délire s'empare des malades, le pouls ne suit plus de rhythme, & les femmes meurent dans les plus vives souffrances.

A l'ouverture des cadavres, on trouve la matrice remplie d'un gaz fétide, & souvent les intestins en contiennent une certaine quantité. Les parois de l'utérus sont marquées de taches gangréneuses, & sa cavité contient ordinairement une certaine quantité de liquide d'une odeur infecte, qui dépend de sa putréfaction. Les viscères voisins qui ont été fortement comprimés, portent, dans différens points, des marques d'inflammation & quelquefois de gangrène. Les poumons sont engorgés de sang, & les vaisseaux du cerveau, dans quelques sujets, en contiennent plus qu'on n'en trouve ordinairement.

On dit dans le monde que les cadavres de quelques femmes, qui étoient d'un volume extraordinaire avant leur mort, se sont affaissés subitement après avoir rendu les derniers soupirs. Ne pourroit-on pas attribuer ces faits à l'inertie de la fibre élémentaire des solides après la mort, qui n'opposoit plus d'obstacle à la sortie de l'air qui fait toujours effort pour s'échapper ? D'ailleurs, des phénomènes de cette espèce assez fréquens, & qu'on a remarqués dans les cadavres qui étoient gonflés par une substance aériforme, semblent confirmer cette conjecture. Un fait de pratique dont j'ai été témoin dans la personne d'une demoiselle qui avoit une inflammation de matrice, donne à cette explication toute la force de la vérité. La malade dont je parle avoit souffert plusieurs jours presque sans interruption ; cependant elle rendit dans son bain plusieurs vents, qui formèrent des bulles très-volumineuses à la surface de l'eau, & qu'elle sentit distinctement passer par la vulve. Elle éprouva un soulagement très-marqué au même instant, & les vents continuant à se faire jour par le même passage, les accidens se calmèrent dans le jour suivant. Le ventre, qui étoit très-volumineux avant la sortie de l'air, s'affaissa au même instant.

Cette observation servira à éclairer les causes de la maladie qui fait le sujet de cet article. Il est prouvé par ce fait que la corruption des solides, comme quelques portions du placenta, ou celle du fœtus lui-même dans la matrice, ou enfin quelques liquides qui auroient passé à la fermentation putride, laissant échapper une grande quantité d'air qui entroit dans la composition de leurs principes, est une cause plus fréquente du gonflement de la matrice, que l'intro-

duction d'un air étranger admis par la Forest & d'autres médecins.

On reconnoît le gonflement du bas-ventre par l'étendue qu'il occupe d'abord dans la région hypogastrique, par l'accroissement qu'il acquiert, en s'étendant ensuite dans la plus grande partie de la capacité de l'abdomen; par l'espèce de résistance qu'il présente, & l'élasticité qui lui est particulière; par le son qu'il fait entendre quand on le frappe avec une certaine force, & par les douleurs pongitives qu'il fait éprouver aux malades. Si on soupçonne qu'une portion du placenta soit restée dans la matrice; si les liquides qui sortoient par la vulve sont fétides, &c., on est encore plus certain que l'air dégagé de ces substances est la cause de la maladie. Un signe qui ne laisse aucun doute, c'est le volume de l'utérus qu'on distingue aisément par le toucher, en introduisant le doigt dans le vagin; d'ailleurs, l'orifice du viscère est toujours fermé, soit qu'il soit contracté, soit qu'il soit bouché par un corps étranger, comme des caillots de sang, le placenta, ses débris, &c.

Cette maladie est mortelle si on abandonne la malade à elle-même, à moins qu'une syncope ne fasse cesser l'éréthisme de l'orifice de l'utérus, & que l'air ne s'échappe dans cet instant. J'ai remarqué ce phénomène chez une femme pour laquelle je fus consulté; mais cette terminaison heureuse est un de ces événemens si rares, qu'on ne doit jamais en attendre la guérison, surtout si des liquides coagulés bouchoient l'orifice interne de la matrice. On guérit cette maladie quand elle est prise dans son commencement: s'il y a de la difficulté ensuite, c'est qu'elle cause des engorgemens & des inflammations en différentes parties des viscères par la distension qu'elle fait éprouver aux uns, & la compression qu'elle exerce sur les autres.

Les auteurs qui ont parlé de sa curation sont tous d'avis d'employer les substances carminatives à l'extérieur comme à l'intérieur. Hippocrate recommande de faire manger à la malade, pendant quatre jours de suite, le foie d'une chèvre ou d'une jeune brebis, cuit sous la cendre, & de lui faire boire du vin vieux mêlé à une petite quantité d'eau s'il n'y a pas de symptômes qui s'opposent à l'usage de ce remède. Il ajoute que si la malade éprouve des douleurs dans les lombes, on lui donnera des infusions d'anis & de cumin d'Éthiopie, & on la lavera avec l'eau chaude. Si elle est oppressée, on broiera ensemble, de soufre, de cardamome, de rhue & de cumin d'Éthiopie, de chaque le volume d'une fève; on délaiera le tout dans du vin, & on lui fera boire ce mélange.

Paul d'Ægine & Aëtius recommandent la saignée, mais avec des restrictions qu'ils passent sous silence; il est certain que si le volume du bas-ventre gêne tellement la circulation, que le sang se porte en grande quantité au cerveau, la saignée est nécessaire, surtout si la maladie s'est déclarée peu de tems après l'accouchement, & qu'elle ait empêché l'écoulement des lochies. Ils prescrivent des fomentations avec l'huile de rhue & des cataplasmes faits avec la semence de persil, de cumin, d'anis & de farine de lolium; ils veulent que l'accoucheur introduise le doigt dans l'orifice de l'utérus pour ôter les liquides coagulés, s'il en existe. Cette pratique est très-utile; mais comme l'orifice de la matrice est souvent irrité, un siphon, propre à faire des injections dans le viscère, me paroît plus convenable: on pourroit d'ailleurs l'assujettir à l'extérieur du vagin, & procurer, par ce moyen, la sortie de l'air renfermé dans l'utérus. Il est cependant important d'observer que son ouverture pouvant se remplir par des liquides épaissis qu'il trouveroit à son passage, il seroit nécessaire qu'il fût formé de deux pièces: l'extrémité pourroit être un bouchon de même métal qui fermeroit son ouverture, & qui y entreroit librement; ce bouchon seroit fixé par une verge qui traverseroit l'étendue du siphon & d'un diamètre très-petit, comme d'une demi-ligne; quand il seroit parvenu à l'intérieur de la matrice, à peu près au milieu de sa cavité, on repousseroit le bouchon pour donner issue à l'air dégagé dans l'utérus: on n'auroit point la crainte de blesser ce viscère en introduisant cet instrument.

Paul d'Ægine recommande aussi les bains de siége dans le lait chaud; puis il passe à l'usage des pessaires un peu âcres. Je n'admettrai pas ce dernier moyen, parce qu'il cause de l'irritation, & par-là peut être nuisible. Ce médecin l'avoit bien remarqué, puisqu'il dit qu'il fait usage de bains adoucissans pour prévenir l'action des substances âcres, & l'effet qu'elles produiroient sur des parties si irritables; il convient lui-même que ce moyen est dangereux. Je préférerois aux bains de lait une décoction de plantes narcotiques, comme la jusquiame, la morelle, la ciguë, &c., parce que, d'après ce qui a été observé précédemment, on doit se rappeler que l'irritation de l'utérus est une des causes qui entretient la maladie & facilite ses progrès.

La Forest recommande les clystères faits avec la décoction des plantes suivantes:

♃ de fleurs de camomille, de mélilot, de sommités d'aneth, d'armoise, de pariétaire, de chaque m. j; de mauve, m. j ß; de semences de fénu-grec, d'anis, de chaque ʒ j; de daucus, de carvi, de chaque ʒ j ß; de racines d'althea, ℥ j.

Faites une décoction dans l'eau commune à la quantité de iv ℔; ajoutez à la colature: de benedicte laxat., d'hiera picra, de chaque ℥ ß; d'huile d'aneth, de rhue, de chaque ℥ j; de sel commun, ʒ ij; faites un clystère.

Le même auteur prescrit le cataplasme suivant pour appliquer sur le ventre:

♃ de fiente de vache, ℔ j (on peut y substituer les décoctions d'herbes émollientes); de cumin ℥ ij; de semences de persil, de fenouil, de chaque ʒ iij; de miel cuit, ℥ ij; de vin de Malvoisie, la quantité suffisante pour former un cataplasme qu'on appliquera chaud sur la région hypogastrique.

Si après avoir facilité le dégagement des substances aériformes renfermées dans l'utérus, les lochies ne coulent pas; si la matrice est engorgée, s'il y a in-

flammation, &c., on procédera à la curation selon la circonstance, ainsi qu'il a été indiqué dans les articles précédens.

Morgagni rapporte dans ses ouvrages l'histoire d'une maladie très-ressemblante à celle dont je viens de donner les détails. Une femme sujète aux accès hystériques, d'un mauvais teint, mère de plusieurs enfans, devint grosse, & prédit que son accouchement seroit funeste; en effet, les doigts & l'abdomen se tuméfièrent pendant le travail. On lui annonça après être accouchée qu'elle avoit une fille au lieu d'un garçon qu'elle desiroit. Cette nouvelle lui causa un chagrin si violent, que son pouls devint insensible, & tout son corps froid; la chaleur ne revint point: la malade mourut une heure & demie après cet accident. Vingt quatre heures après, nous fîmes l'ouverture du cadavre (c'est toujours Morgagni qui parle); il sortoit par la bouche & les narines une eau abondante & fétide; le ventre étoit si volumineux que nous n'en avions jamais vu de si étendu dans l'ascite. Après avoir ouvert le péritoine, il s'affaissa très-peu: cette masse énorme étoit composée de l'estomac & des intestins, distendus par une grande quantité d'air; cependant la matrice conservoit un volume qui excédoit la cavité du bassin. Avant que d'enlever les viscères, nous trouvâmes une sérosité rougeâtre épanchée dans le bas-ventre.

Albrecht a consigné une observation semblable dans les *Actes des Curieux de la Nature*. Il paroît, par le récit qu'il en fait, que les lochies n'ont pas cessé de couler jusqu'à la mort de la malade, circonstance qui avoit frappé Morgagni. On trouve encore un fait semblable dans les *Éphémérides* d'Allemagne: c'est Jean Hartmann qui l'avoit observé. Le colon, dans le sujet dont il donne l'histoire, étoit si volumineux, qu'un fil de la longueur de trois quarts d'aune pouvoit à peine en mesurer la circonférence. La partie inférieure (l'observateur ne dit pas de quel côté) étoit gangrenée & corrompue; les excrémens s'étoient répandus dans le bas-ventre.

Quelquefois cette maladie a eu des commencemens antérieurs à l'accouchement, comme l'avoit remarqué Hartmann, qui assure que dans la femme dont il fait l'histoire, le gonflement avoit commencé quelques jours avant ce terme; cependant il est plus ordinaire d'observer ces grands événemens quand le travail & les douleurs de l'enfantement ont donné aux nerfs une plus grande mobilité. C'est pourquoi les affections vives de l'ame sont regardées par Morgagni comme la cause la plus fréquente de cette maladie. Il est certain que des matières qui croupiroient depuis quelques jours dans le canal alimentaire, & desquelles il se seroit dégagé une grande quantité d'air fixe, pourroient produire un gonflement d'un certain volume, parce que la compression de la matrice sur le rectum met obstacle à la sortie des vents par l'anus. Si à cette première cause se joint encore le trouble que cause dans l'économie animale l'impression d'un chagrin inattendu, d'une surprise ou d'une terreur vive, &c., le désordre doit être bien plus prompt & plus considérable.

Il est essentiel de remarquer que cette maladie est toujours plus ou moins compliquée avec toutes celles dans lesquelles il se forme une tuméfaction considérable du ventre, soit que l'air qui le distend soit renfermé dans les intestins, soit qu'il se soit dégagé des liquides corrompus qui sont épanchés dans la cavité de l'abdomen. Ainsi, dans les maladies inflammatoires causées par l'humeur laiteuse, si le ventre se tend, cet état est dû au trouble des viscères de la digestion, à la promptitude de la fermentation des matières qui y sont renfermées, & au dégagement considérable d'air qui se sépare des substances en fermentation. Ce fait est prouvé par la quantité de vents que rendent les malades par les selles, surtout par l'usage des purgatifs, circonstances auxquelles les médecins qui ont traité de quelques maladies des femmes en couches dans ces derniers tems n'ont fait aucune attention, & qu'il étoit essentiel de remarquer pour donner une idée plus juste de cet état.

Il doit donc se trouver des gaz bien différens les uns des autres, dans les cas où la matière laiteuse aura fait irruption sur les intestins, & aura pénétré dans leur cavité. Le premier mouvement qu'elle éprouve, est celui de la fermentation acide. Il paroît, d'après les expériences d'un chimiste célèbre, que le gaz qui s'en dégage dans cette circonstance est presqu'entiérement de l'acide crayeux; ce qui fournit une indication pathologique facile à remplir, comme je le dirai à l'article de la *curation*; mais est-il possible d'absorber celui qui est formé dans le bas-ventre hors du canal alimentaire? C'est une question que l'expérience n'a pas décidée; le raisonnement sembleroit faire croire que cette combinaison est impossible. Au reste, ces sortes de maladies ont été si mal observées jusqu'alors, qu'on ne peut encore donner aucune idée fixe sur la plupart des phénomènes qui les accompagnent. Quant aux mouvemens de fermentation qui ont lieu dans des matières plus disposées à l'alcalescence, on ne peut pas désavouer qu'elles ne fournissent une grande quantité d'air inflammable, & nous ne connoissons point encore de fluides qui puissent l'absorber. Ce n'est pas qu'il ne s'en rencontre toujours une certaine quantité, même dans l'air dégagé de la fermentation acide, parce que toutes les matières qui sont dans le canal intestinal ne sont pas disposées à éprouver la même dégénérescence, puisqu'elles ne se ressemblent pas entr'elles; car les excrémens ne donnent pas les mêmes produits que l'humeur laiteuse: les boissons donnent encore des gaz dissemblables. Il paroît raisonnable de penser que l'acide crayeux est cependant le plus abondant dans les tuméfactions promptes de l'abdomen, dans lesquelles on ne peut pas soupçonner une dégénérescence alcaline de la part des liquides contenus dans les viscères de la digestion.

Cette maladie se distingue du gonflement qui est particulier à l'utérus, en ce que, dans ce dernier cas, la région hypogastrique est la partie du bas-ventre où

il se manifeste. D'abord le premier ne forme pas une tumeur bien arrondie; on distingue au tact des inégalités qui dépendent des circonvolutions des intestins, surtout quand le gonflement n'est pas encore porté au plus haut degré; au reste, les lochies continuent à couler, à moins que la matrice ne soit elle-même remplie d'un fluide semblable. Cependant quand le gonflement est excessif, il trouble l'écoulement des lochies en irritant la matrice; c'est une observation de Morgagni. Il est aisé de se faire une idée des douleurs qu'il cause par le tiraillement & l'extension excessive des viscères du bas-ventre : on y reconnoît aussi les symptômes ordinaires de la tympanite.

Quand on considère avec quelle célérité cette maladie parcourt ses tems, & la violence des symptômes qu'elle occasionne, on ne peut pas méconnoître le danger extrême dont elle est accompagnée. Le trouble qu'elle excite dans la sécrétion de l'humeur laiteuse par les mamelles, & l'écoulement des lochies qu'elle diminue, après être arrivée à un certain degré d'accroissement, l'extension forcée des viscères, leur rupture, & la gangrène qu'elle occasionne, sont les causes d'une prompte mort. Le gonflement qui dépend d'un gaz qui se trouve dans l'abdomen hors de la cavité des intestins est-il de nature à être guéri? Quoiqu'on en rencontre souvent de cette espèce, il peut bien n'avoir été formé que quand le désordre a été excessif, & que les intestins comprimés, distendus, ont laissé échapper dans le bas-ventre des fluides après la rupture de leurs vaisseaux, ou lorsque la distension n'a plus laissé aux vaisseaux lymphatiques la liberté de faire l'office d'absorbans : il s'ensuivroit de cette réflexion que la maladie dans ses commencemens est guérissable; en effet, les praticiens remarquent qu'on a sauvé les femmes qui ont été secourues dans l'invasion.

D'après l'idée que j'ai donnée de la nature des gaz renfermés dans les viscères de la digestion, on doit penser que les substances capables d'absorber l'acide crayeux sont très-utiles dans la curation de la maladie qui fait l'objet de cet article. M. Cornette, de l'Académie des sciences & de la Société de médecine, a remarqué que l'eau de chaux lui avoit réussi. J'avois observé d'un autre côté que l'alcali volatil, donné à une certaine dose, comme de quinze à vingt gouttes dans une tasse de tisane légère, avoit produit de très-bons effets. Nos observations ont une analogie qui confirme la théorie que nous avons eue l'un & l'autre de la formation de cette maladie, & de quelques-unes de ses causes secondes. J'ajoute à ce remède une certaine quantité de laudanum de Sydenham, parce qu'il calme l'éréthisme des viscères du bas-ventre.

Mais à quoi doit-on attribuer les grandes sueurs que j'avois remarquées dans quelques sujets, & la prompte curation qui en étoit la suite? Est-ce à l'action du sel ammoniacal crayeux, formé dans l'estomac & les intestins? On sait que cette substance est très-sudorifique, parce qu'elle atténue singuliérement les humeurs qui ont de la viscosité ou de la tendance à cet état, & qu'en les rendant plus fluides, elle les fait circuler plus librement & traverser sans peine les extrémités vasculaires. Le spasme, diminué par les narcotiques & par l'affaissement des intestins, suite de l'absorption du gaz acide, facilite aussi les sueurs : les malades éprouvant une grande altération, la quantité de boissons qu'elles prennent, aident cette excrétion salutaire. Comme il est presqu'impossible que l'embarras du bas-ventre ne cause la coagulation d'une portion de la matière laiteuse, j'insiste sur l'alcali volatil, qui est le meilleur dissolvant de cette substance; j'ajoute dans les boissons ordinaires une quantité de sel neutre suffisante, comme deux gros de sel de Glauber ou d'Epsom par pinte, & j'en fais la base du traitement.

Si les lavemens sont nécessaires pour aider la sortie de l'air contenu dans les intestins, ils n'opèrent des effets heureux que quand on a déjà procuré du calme par les substances que j'ai indiquées ci-dessus; alors on peut les rendre purgatifs pour solliciter les intestins à chasser tout ce qu'ils contiennent. Il est nécessaire de les fortifier en même tems qu'on procure des évacuations. Les pilules de Stahl & de Beker, à la dose d'un gros, qu'on fera prendre à la malade deux ou trois jours de suite, sont des remèdes très-recommandés par Hoffmann; les fomentations & les embrocations dont j'ai donné le détail, sont aussi très-utiles dans cette maladie.

L'ordre de la curation exige qu'on commence par l'usage des calmans, combinés avec l'alcali volatil ou l'eau de chaux, à laquelle on mêlera le sirop d'armoise; on fera en même tems des embrocations sur le ventre avec les huiles de millepertuis, de rhue, de sabine, ou une dissolution de succin dans l'esprit-de-vin : la myrrhe, le galbanum, la gomme ammoniaque, dissous dans un véhicule convenable, sont aussi très-utiles. Les baies de genièvre, de laurier, &c.; les semences de cumin, d'anis, de fenouil, &c.; les sommités de pouliot, de stæcas, de marrube; de dictame blanc, de basilic, de marum, d'origan, &c., infusées dans une suffisante quantité de vin, seront la base des fomentations. On donnera ensuite des lavemens légérement purgatifs. S'ils n'opèrent pas assez promptement, on prescrira aux malades les pilules de Beker ou de Stahl, à la dose d'un gros, qu'on continuera plusieurs jours de suite. On entretiendra l'écoulement des lochies par des injections adoucissantes dans le vagin, & lorsque les symptômes seront calmés, on suivra, pour le reste de la curation, les indications que l'état de la malade présentera.

Il paroît qu'il existe une analogie assez marquée entre cette maladie & celle qui a été observée à l'Hôtel-Dieu de Paris; au moins se ressemblent-elles par la promptitude de la plupart des phénomènes qui les accompagnent; les causes même se ressemblent à beaucoup d'égards, puisqu'on a remarqué que les femmes de cet hôpital, qui en étoient plus particuliérement attaquées, avoient le moral affecté. Nous de-

vons ces obſervations à M. l'Héritier. Eſt-ce une raiſon pour employer dans le monde la méthode qu'on a ſuivie dans cet hôpital? Je ne le penſe pas, & je donnerai, d'après l'obſervateur exact que je viens de nommer, les raiſons qui m'engagent à défendre cette opinion, quand je parlerai de la fièvre maligne des femmes en couches. On ne peut pas déſavouer que cette partie de la médecine ne ſoit encore très-obſcure. Les obſervateurs ſemblent l'avoir entiérement négligée, ou ce qu'ils en diſent eſt ſi peu intelligible, qu'on ne peut preſque rien tirer d'utile de leurs écrits.

On eſt ſurpris auſſi du ſilence des auteurs ſur la promptitude avec laquelle ſe forment les vents ou le gaz aériforme, qui produit les gonflemens ſi volumineux du bas-ventre. Le Traité de Van-Helmont, *de Flatibus*, ouvrage vanté généralement, ne contient rien de ſatisfaiſant à cet égard. Morgagni eſt le ſeul qui nous ait laiſſé quelques réflexions judicieuſes ſur ce ſujet, qui eſt encore un objet important de recherches utiles en médecine-pratique.

§. XXIV. *Intempérie de la matrice, ſelon la doctrine des Anciens.*

Peut-on regarder comme une conſtitution particulière à un viſcère, les ſignes d'un tempérament pituiteux, ſanguin ou bilieux? S'il en faut croire les médecins qui nous ont précédés, tous aſſurent que l'utérus a ſon tempérament plus ou moins marqué, qu'ils regardent comme une modification qui lui eſt particulière & qui lui appartient excluſivement. Cette doctrine paroît tirer ſa ſource du ſentiment d'Arétée & de quelques autres médecins célèbres de l'antiquité. Ils conſidéroient la matrice comme un organe ayant ſa vie, & ſa manière d'exiſter, en quelque ſorte indépendante des lois qui régiſſent l'économie animale. Ils avoient porté cette opinion ſi loin, qu'ils ſuppoſoient que l'utérus lui ſeul pouvoit opérer des changemens remarquables dans la conſtitution des femmes, ſans que les autres viſcères participaſſent à ces révolutions, ou fuſſent capables d'avoir quelqu'influence ſur elles.

Perſonne ne s'eſt expliqué à cet égard d'une manière auſſi poſitive & auſſi expreſſive qu'Arétée. « L'utérus, dit ce médecin, eſt dans la femme comme » un animal renfermé dans un autre : il ſe meut lui- » même dans tous les ſens; il ſe porte juſqu'à la poi- » trine quand il s'élève; il s'élance de même indiſ- » tinctement à droite ou à gauche, tantôt vers le » foie, tantôt vers les autres viſcères; cependant il » a plus de tendance à ſe diriger vers les parties in- » férieures. Enfin, il eſt comme un être errant; il » goûte avec plaiſir les odeurs agréables, & ſe porte » vers le lieu d'où elles émanent; mais il s'éloigne » auſſi de celui d'où partent des exhalaiſons fétides, » & s'attriſte de la ſenſation qu'elles lui font éprou- » ver, &c. &c. »

Un tableau formé de traits qui, tous en particulier, préſentent une ſorte de vérité avouée par l'obſervation, a ſéduit un grand nombre de phyſiciens. On trouve encore aujourd'hui, parmi les médecins inſtruits, des ſectateurs de cette opinion, qui la défendent avec chaleur. Pour apprécier au juſte ce qu'on doit penſer de cette doctrine, il ſuffit de ſe rappeler les attaches qui fixent la matrice dans le bas-ventre, pour ſe convaincre que ſes mouvemens ne peuvent pas s'étendre bien loin; à plus forte raiſon, elle ne va point exercer des compreſſions, ou, pour parler comme Arétée, des étranglemens dangereux dans la région épigaſtrique : compoſée en partie de fibres muſculaires, il eſt impoſſible de lui refuſer cette ſorte de mouvement convulſif qu'on remarque dans tous les muſcles irrités. Quant à ſon abaiſſement, il eſt aiſé à concevoir par la contraction des fibres longitudinales du vagin & des ligamens ronds. Des phyſiologiſtes célèbres & des anatomiſtes qui ne reconnoiſſent la fibre muſculaire que dans les groſſes maſſes charnues, ſe ſont trompés en refuſant au vagin toute irritabilité. L'uſage des femmes, & ſurtout de celles qui ont fait une étude des moyens d'étendre leurs jouiſſances par les reſſources d'une volupté recherchée, ne laiſſe aucun doute ſur les contractions de cet organe. Je dirai ailleurs comment on explique ces mouvemens tumultueux qui agitent les viſcères de toutes les capacités, & qui prennent leur origine dans la matrice. Il ſuffit dans ce moment de prévenir qu'ils ſont dus à la communication des nerfs de ce viſcère, avec ceux qui ſe diſtribuent dans les parties les plus éloignées, dont ils déterminent l'action.

J'ai, ce me ſemble, fait connoître aſſez clairement que le ſentiment d'Arétée étoit erroné. Mais pour détruire plus complétement la fauſſe doctrine à laquelle il a donné naiſſance par la ſuite des tems, revenons aux différens tempéramens de l'utérus ſelon l'opinion des médecins qui nous ont précédés.

On compte quatre *intempéries* diſtinctes de l'utérus, l'intempérie chaude, la froide, l'humide & la sèche. A ces premières conſtitutions on en ajoute de mixtes, & on multiplie les diviſions à l'excès. La première, dit Sennert, ſe reconnoît aux ſignes ſuivans : les femmes ſont portées à l'amour & à ſes plaiſirs; leurs règles ſont peu abondantes; elles ſont âcres; la couleur en eſt jaune, noire & comme d'un ſang brûlé; elles n'ont pas non plus des périodes bien régulières. A ces particularités il faut ajouter la naiſſance précoce du poil, mais d'un poil, dit Marc-Antoine Ulmus, noir, dur, épais & plus long que chez les autres femmes.

La ſeconde intempérie, c'eſt-à-dire, la froide, ſe reconnoît à l'éloignement des femmes pour les plaiſirs de l'amour, à leur défaut de volupté dans ſes jouiſſances : leur poil eſt rare & mou; elles conçoivent difficilement; leurs menſtrues s'arrêtent ou fluent mal & ſans régularité. Leur ſang eſt muqueux, épais & pituiteux; il ſtaſe dans les vaiſſeaux de la matrice; il y forme un empâtement. Une ſubſtance aériforme ſe dégage des fluides & diſtend l'utérus. Les femmes de ce tempérament ſont ſujètes aux fleurs-blanches : elles

ont la chair molle, le visage pâle; elles vivent dans l'inaction, & n'ont presque point de sensibilité.

L'intempérie humide a pour marques des règles abondantes, tenues & aqueuses, une humidité continuelle dans le vagin & à la vulve, & souvent un écoulement séreux, qui a une consistance muqueuse & légère. Les femmes de ce tempérament ne sont pas ordinairement voluptueuses; elles conçoivent difficilement, parce que la matrice est recouverte d'un fluide qui détruit l'action de la semence, en se mêlant avec lui. Si elles deviennent grosses, elles ne portent pas leurs enfans au tems marqué par la nature.

Enfin, l'intempérie sèche de l'utérus se distingue par la sécheresse même de l'orifice de ce viscère, la petite quantité des règles, une habitude générale des solides, sèche & grêle. Ces femmes ne ressentent l'amour qu'à un âge où les autres sont souvent épuisées par les plaisirs; elles s'humectent difficilement dans les caresses des hommes; elles ont la peau d'un rouge-brun & noirâtre.

Tels sont les caractères par lesquels on a désigné chaque constitution particulière de la matrice. Examinons maintenant ce qu'on doit penser de ce système pour en connoître plus parfaitement les avantages ou les erreurs. Considérons un moment ce qui a été dit de l'intempérie chaude. Dans celle-là, les femmes *ont des règles peu abondantes : le sang en paroît desséché ;* mais celui qui circule dans les autres viscères est de même nature; il cause des inflammations fréquentes, parce que son épaississement facilite les engorgemens. Ce sang *est âcre :* c'est par-là qu'on explique pourquoi il porte le trouble dans la matrice & fait desirer les plaisirs de l'amour, car c'est un aiguillon dont l'action est continuelle. L'imagination ardente des femmes de ce tempérament joint son influence au stimulus du sang pour les solliciter à la volupté; l'irrégularité des périodes menstruelles vient des mêmes causes, c'est-à-dire, de la sécheresse & de l'irritation, qui troublent l'une & l'autre le cours des liquides. La quantité de sang qui s'échappe est peu abondante, parce que ce fluide n'est pas étendu dans une sérosité suffisante. Le poil croît de bonne heure; il est dur, noir & ferme; mais les cheveux & les sourcils ont les mêmes qualités. Est-ce encore la matrice qui leur donne cette ressemblance avec le poil qui recouvre le mont de Vénus & une partie des grandes lèvres, &c.? Enfin, le sang des règles est bilieux; Hippocrate l'avoit remarqué. S'il cause des accidens nombreux dans ces parties, s'il les enflamme & les gangrène, n'occasionne-t-il pas les mêmes ravages dans les poumons? N'est-ce pas au sang bilieux que sont dues ces péripneumonies terribles, qui font succomber promptement les malades à la violence de leurs symptômes? N'est-ce pas encore lui qui forme ces fièvres intermittentes, dont les accès se manifestent par des désordres effrayans? Enfin, c'est lui qui donne naissance aux fièvres continues rémittentes, qui désorganisent les viscères en développant les germes d'une putréfaction prompte & destructive.

Il suit de ces réflexions & de toutes celles que j'aurois pu ajouter sur les autres constitutions prétendues de l'utérus, que c'est au tempérament général, à celui de toute l'économie animale, qu'on doit rapporter les accidens que les médecins ont attribués à l'état particulier de ce viscère. Mais en donnant quelques éclaircissemens sur ce point de doctrine, je ne m'en tiendrai pas seulement à démontrer la fausseté de l'opinion des Anciens. Il me reste à faire l'examen des moyens curatifs qu'ils emploiont, pour en apprécier l'utilité ou les inconvéniens.

Si l'on s'étoit restreint, dans la curation, aux remèdes internes, tels que les délayans, les tempérans & un régime approprié, il n'y auroit rien à changer dans la méthode qu'on avoit généralement adoptée; mais on a eu recours aux remèdes locaux, aux pessaires, aux injections, aux linimens, qui étoient souvent composés les uns & les autres de substances âcres, aromatiques, incendiaires, capables d'augmenter l'effervescence du sang & la chaleur de la matrice. On étoit d'autant plus porté à suivre ce dangereux usage, que les femmes d'un tempérament chaud étoient la plupart inféondes, & qu'on cherchoit à dissiper les causes de la stérilité par des fumigations de résines très-odorantes, des pessaires irritans, &c.

Cependant Galien avoit donné sur cet objet des préceptes sages. Il avoit prouvé par l'observation, que la constitution de chaque partie du corps étoit celle de tout le corps même; qu'on ne pouvoit pas en admettre une différente dans un viscère, sans tomber dans une erreur préjudiciable : c'est par cette raison qu'il insistoit sur l'usage des remèdes qui portoient indistinctement leur action sur toute l'économie animale, & particuliérement sur le régime, parce qu'il étoit persuadé qu'une manière de vivre toujours égale & long-tems continuée étoit capable de changer un tempérament accidentel, & qu'elle avoit avec le tems la même influence sur un tempérament qu'une femme auroit apporté en naissant. Mercurialis a suivi cette doctrine.

Je ne ferai pas ici le détail des remèdes qu'il convient de prescrire à chaque constitution, ni la sorte de régime qui est propre, parce que la constitution une fois bien connue indique elle-même la méthode curative, & que tous les livres contiennent des conseils utiles sur cet objet.

§. XXV. *Du relâchement de la matrice.*

Le relâchement de l'utérus est toujours accompagné de la foiblesse de ce viscère. J'aurois dû réunir ces deux maladies en parlant de l'atonie de la matrice : on dit qu'elle est relâchée quand l'orifice reste entr'ouvert; les menstrues coulent sans régularité; la semence s'en écoule au moment où elle y est lancée ou peu de jours après; il y a des douleurs au pubis, aux aines, aux cuisses, quelquefois à la tête & à l'estomac; elle se remplit d'une sérosité glaireuse, qui en découle habituellement ou instantanément, de fleurs-blanches

blanches âcres ou sans acrimonie, de flatuosités qui s'en échappent; lorsqu'enfin les ligamens étant eux-mêmes relâchés, l'utérus descend plus bas qu'il ne doit être dans sa position naturelle.

On compte parmi les causes de cette maladie, la gestation de fœtus trop volumineux, qui ont distendu la matrice outre mesure; l'usage trop fréquent des plaisirs vénériens qui ont occasionné son épuisement. Primerose ajoute que la verge trop volumineuse de quelques hommes détermine cette affection en s'insinuant dans le col de ce viscère. Ce ne sont point les causes du relâchement; car si la matrice avoit conservé sa force tonique, ni le volume du fœtus, ni l'abus des plaisirs, ni l'admission de la verge trop volumineuse n'occasionneroient l'affection dont nous parlons. La preuve en est qu'un grand nombre de femmes sont exposées à l'influence de ces prétendues causes sans qu'il survienne relâchement à l'utérus: elles contribuent à le rendre plus considérable ou peuvent seulement accélérer le moment où il se manifeste; mais il a pour origine l'inertie qui le met hors d'état de se contracter convenablement après la gestation ou de résister à l'abus des jouissances trop multipliées. Son orifice ne pourroit pas non plus être dilaté par l'introduction de la verge s'il n'étoit pas ouvert outre mesure; car il seroit repoussé supérieurement sans lui donner entrée, puisque son ouverture, dans l'état sain, n'admettroit pas sans beaucoup de difficulté un corps du diamètre d'une plume à écrire.

C'est dans son inertie extrême ou ancienne que réside la cause du relâchement; car c'est de l'inertie que les flux séreux, muqueux, les fleurs-blanches, les règles séreuses & pituiteuses tirent leur origine. C'est de la même maladie (l'inertie) que dépend l'abaissement de l'utérus, la dilatation de son col après l'accouchement, la variation des menstrues dans leur retour & leur quantité, phénomènes qui dépendent à leur tour d'une intempérie séreuse ou phlegmatique, inhérente à la constitution, ou acquise par accident.

Il suit de ces observations que la cure de l'inertie de matrice est applicable au relâchement de ce viscère, avec cette différence qu'on aura égard à l'espèce d'écoulement qui pourroit exister, à l'abaissement du viscère, à son empâtement d'humeurs glaireuses, afin de combiner les moyens curatifs, suivant l'espèce de complication reconnue. Je renvoie donc aux mots ABAISSEMENT, INERTIE DE MATRICE, FLEURS-BLANCHES, MENSTRUES IRRÉGULIÈRES, RÈGLES SÉREUSES, PITUITEUSES; INTEMPÉRIES DE L'UTÉRUS, &c. J'ajouterai seulement ici que si les pessaires âcres, si recommandés par les Anciens, & d'un usage si familier parmi eux, peuvent avoir quelqu'utilité, c'est particulièrement dans la circonstance dont nous parlons: tels sont ceux qu'on compose avec la myrrhe, la rhue & le galbanum, incorporés dans une substance qui leur donne la consistance emplastique pour en enduire un linge de la forme des pessaires. On y mêloit souvent du poivre, du sel & du fiel de bouc: on en faisoit encore de plus âcres avec les drastriques; mais ces substances trop agaçantes doivent être employées avec une extrême modération, d'autant mieux que le traitement intérieur, destiné à combattre l'affection primordiale, est le seul dont on puisse retirer un véritable fruit. Le traitement local ne doit être considéré que comme accessoire.

§. XXVI. *Mouvemens de la matrice, élévation & abaissement sans vices organiques.*

J'ai prouvé en divers articles l'existence des fibres musculaires dans les ligamens de la matrice, & j'ai donné autrefois à l'Académie des Sciences, l'examen anatomique très-détaillé de ces organes. D'après la certitude des faits qui sont relatés ailleurs, & la quantité de fibres musculaires qui entrent dans la composition du vagin, également attaché à la matrice, on concevra facilement comment l'irritation de ces parties peut, par leurs contractions successives, faire changer l'utérus de position; mais ce qu'on a dit de son ascension dans la région épigastrique, & toutes les fables qu'on a débitées avec des assertions dénuées de fondement, mises au jour par les Anciens, crues de nos jours par les hommes qui manquent de connoissances positives, ne méritent pas même une réfutation. On trouvera d'ailleurs, article INTEMPÉRIES DE MATRICE, les réflexions capables de dissiper ces erreurs. (CHAMBON.)

MATRONES, SAGES-FEMMES, ACCOUCHEUSES. (*Jurisprudence & police médicale.*)

(L'article ACCOUCHEUSE du présent Dictionnaire ne présentant qu'un apperçu général, nous avons cru devoir lui donner ici quelques développemens, & rapporter l'extrait des lois nouvelles sur cet objet important)

On donne en France le nom de *matrones*, *sages-femmes*, *accoucheuses*, aux femmes qui exercent l'art des accouchemens après y avoir été autorisées par les lois. L'accouchement a pu être regardé, dans les premiers âges du Monde, comme une fonction naturelle. Clément d'Alexandrie rapporte que les femmes des environs de l'Ibérie accouchoient seules au milieu de leurs occupations, & vaquoient aux soins qu'exigeoit le nouveau né. Des voyageurs ont raconté la même chose des peuplades sauvages & des femmes de l'Abyssinie; mais sans discuter ici le plus ou moins de confiance que méritent ces relations, contentons-nous d'observer qu'il s'est, dans tous les tems, présenté des cas où la femme en travail a eu manifestement besoin d'être aidée, & que plusieurs ont dû perdre la vie par le défaut de secours. La sensibilité naturelle aux femmes a dû les porter à s'entre-visiter plus fréquemment dans le tems de l'accouchement; elles auront été probablement les premières à se porter des secours mutuels; quelques-unes auront montré plus de courage, de sang-froid, d'intelligence, d'adresse; leurs soins auront été couronnés de succès. Ainsi se sera formé insensiblement l'état de sage-femme. Les monumens historiques les plus anciens prouvent en effet que l'exercice de l'art des accou-

chemens a été dans leurs mains de tems immémorial. Comme Rachel souffroit beaucoup pour enfanter, dit la Genèse, la sage-femme la consola par ces mots : « Ne craignez point, vous enfanterez encore ce » fils-ci. » On lit dans l'Exode : « Le roi d'Égypte » parla aux sages-femmes de la nation des Hébreux, » dont l'une se nommoit *Séphora* & l'autre *Phua*, & » leur ordonna de tuer les enfans mâles des Hébreux » au moment de l'accouchement ; mais elles n'obéi- » rent point & répondirent : *Les femmes des Hébreux* » *ne sont pas comme celles des Égyptiens ; elles* » *n'ont pas besoin de secours pour accoucher, & elles* » *sont délivrées avant que la sage-femme arrive ;* » trait de piété & d'humanité bien digne de ce sexe bon & compatissant. La profession de sage-femme a été en honneur chez les peuples les plus anciens. Homère parle avec considération d'une Ocyrrhoé, d'une Polydamné ; Ovide, d'une Phainarette, mère de Socrate, qui faisoit ce métier ; Aristote déclare que cette profession est d'autant plus importante, qu'elle peut conserver ou rendre la vie à deux êtres à la fois, la mère & l'enfant. Il exige dans la sage-femme de la perspicacité, de l'intelligence, de la patience, non-seulement pour faciliter l'accouchement naturel, mais encore pour prévoir les dangers, pour les écarter, pour éloigner les obstacles qui peuvent se présenter dans l'enfantement, dans la ligature & la section du cordon ombilical ; il donnoit aux sages femmes le nom d'*omphalotomoi*, *coupeuses du nombril ou du cordon ombilical.*

Le Sénat d'Athènes accorda de grands honneurs aux sages-femmes, en considération de la sage Agnodice. Ce peuple avoit d'abord rendu une loi qui défendoit aux femmes & aux esclaves la pratique de la médecine. Les médecins prétendirent que l'art des accouchemens appartenant à leur profession, ne devoit plus être exercé que par eux. Les dames d'Athènes firent à cet égard les représentations les plus vives, & leur pudeur s'alarma au point qu'elles déclarèrent qu'elles aimoient mieux mourir dans l'enfantement que d'être accouchées par des hommes ; quelques-unes effectivement moururent à cette occasion, ne pouvant être secourues par les femmes, & ne voulant pas l'être par les hommes. Ce fut à cette occasion qu'une jeune fille, nommée *Agnodice*, se dévoua pour son sexe ; elle se travestit en homme, fréquenta les écoles des médecins, apprit l'art des accouchemens, & exerça clandestinement cette profession avec succès ; elle fut bientôt soupçonnée, puis dénoncée par les médecins à l'Aréopage, qui la condamna ; mais les femmes d'Athènes accoururent en foule au Sénat pour la défendre ; elles forcèrent les juges à abroger leur première loi & à en promulguer une autre qui permettoit aux femmes, non-seulement de faire des accouchemens, mais même de traiter les maladies particulières à leur sexe.

Les sages-femmes ont été employées presque seules, à Rome, pour les accouchemens, surtout dans les premiers tems de la république. Dans la suite elles continuèrent à exercer cet art ; & si quelquefois on appeloit les médecins, ce n'étoit que dans les cas les plus difficiles, & lorsque les sages-femmes les plus habiles ne savoient plus quel parti prendre. Térence & Plaute font très-souvent mention des sages-femmes dans leurs comédies. Lesbie, sage-femme, joue un rôle dans *l'Andrienne*, & prescrit une ordonnance en termes très-formels. Pline parle assez souvent de ces femmes, ainsi que de leurs fonctions, dans son Histoire naturelle ; il en cite deux qui avoient joui, pendant leur vie, de la plus grande réputation. Le même usage paroît s'être soutenu dans la décadence de l'Empire. Ammien Marcellin assure qu'Eusébie, femme de l'empereur Constance, jalouse de la fécondité d'Hélène, sœur de son mari & femme de Julien-l'Apostat, gagna la sage-femme qui devoit l'accoucher dans les Gaules, où son mari commandoit, & l'engagea à faire mourir l'enfant dont elle accoucheroit en coupant trop court le cordon ombilical. Dans le troisième siècle, un médecin célèbre, Théodore Prescien, adresse son ouvrage, le *Gynecæa*, à une sage-femme. Une autre, nommée *Trottula*, qui paroît avoir vécu dans le treizième siècle, composa le premier ouvrage *ex professo* qui ait été fait sur les accouchemens. Enfin, il paroît authentique qu'au moins jusqu'au dix-septième siècle, les femmes ont resté en possession de faire le plus grand nombre des accouchemens, quoiqu'en plusieurs cas difficiles les médecins & les chirurgiens les plus renommés aient été consultés par elles.

Platner nous apprend que chez les Arabes, non-seulement dans les accouchemens, mais même dans les maladies particulières au sexe, on vouloit que les médecins conseillassent, & que les sages-femmes seules pratiquassent.

De tout ce que nous venons d'avancer, on doit inférer que les nations, tant anciennes que modernes, n'ont en général admis que des sages-femmes pour l'exercice des accouchemens.

Ces femmes qui par état facilitent l'accouchement, assistent les femmes en couches, reçoivent les enfans à leur naissance, ont reçu chez tous les peuples un nom qui annonce assez le haut degré de considération dont ont joui celles de ces sages-femmes qui ont mérité la confiance publique. Chez les Grecs, on les appeloit *maia iatrina*, *mère-médecin* ; chez les Espagnols, *comadre* ou *partera*, *commère*, *seconde mère* ou *accoucheuse* ; en France, *matrones*, *dames* ou *mères* ; en Basse-Bretagne, où l'ancien celtique subsiste encore, *mamdieguies*, & par corruption *amiegues*, *mère du ménage* ; en Italie, *comare* ou *levatrici* ; en Allemagne, *hebammen*, du mot allemand *heben*, *lever*. Un assez ancien usage a fait succéder en France au nom de *matrone*, celui de *sage-femme*, c'est-à-dire, *femme sage*, *habile*, *discrète*, *expérimentée*, comme on appeloit les jurisconsultes *sages-hommes*. Une sage-femme, dit Moschion, doit avoir une mémoire prompte & sûre ; elle doit être studieuse, réservée dans ses mœurs, propre même dans ses habits, sans défectuosité choquante, forte, laborieuse, compatissante, grave, adroite,

pudique, ni tracassière, ni colère. A tous ces traits on reconnoît dans la sage-femme, la femme sage par excellence; il ne s'agit plus que d'être sûr de rencontrer la copie d'un aussi parfait modèle. C'est dans le double sens que présente ce mot, suivant la manière dont il est prononcé, que la répartie suivante offre de la gaîté & de l'ironie : Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV, demandoit à un seigneur de sa Cour, très-replet, quand il accoucheroit; il répondit : quand j'aurai trouvé en France une sage-femme.

Nous ne traiterons point ici la question de savoir si l'art des accouchemens, considéré relativement à la science, a pu être exclusivement exercé par les femmes. Il y a des accouchemens qui exigent avec les connoissances théoriques les plus étendues, avec toute la dextérité dont les femmes sont capables, beaucoup plus de force musculaire qu'elles n'en ont ordinairement. Dans tous les cas d'accouchemens trop laborieux, trop difficiles, on a dû appeler des hommes, des accoucheurs en titre d'office. On croit cependant que l'emploi & le titre de chirurgien-accoucheur ne remonte pas au-delà de l'époque des premières couches de madame la duchesse de la Vallière, en 1663. Cette dame desiroit le plus grand secret; elle fit appeler Julien Clément, accoucheur célèbre : il fut employé dans ses autres couches; ce qui le mit à la mode parmi les princesses, qui voulurent avoir des chirurgiens sous le titre d'*accoucheurs titulaires*. Cependant, dans le même tems, Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV, n'employa jamais que des sages-femmes dans ses couches. Il est vrai que le Roi ordonna que François Bouchet, accoucheur d'une grande réputation, fût présent à l'accouchement de la Reine.

Si l'on traite la même question sous le rapport des mœurs, on ne peut douter que la pudeur naturelle aux femmes n'ait dû, dans tous les tems, leur inspirer le desir de n'être accouchées que par des femmes, au moins dans les cas ordinaires. Deux médecins célèbres, M. Hecquet & M. Roussel, se sont hautement prononcés en faveur des sages-femmes. Le premier a fait un Traité spécial sur l'*indécence aux hommes d'accoucher les femmes*; le second a fait mention de cet objet dans son intéressant ouvrage, si connu sous le titre de *Système moral & physique de la femme*. « La principale raison, dit-il, qui ne permettoit pas » aux Anciens de penser que la fonction d'aider l'ac» couchement pût convenir à d'autres personnes que » les femmes, excepté dans les cas très-rares où tout » cède à un pressant danger, c'est le grand intérêt » des mœurs. C'est un objet que les anciens gou» vernemens ne perdoient jamais de vue : on ne » pouvoit se décider à laisser l'exercice exclusif des » accouchemens ordinaires à des hommes qui pour» roient menacer le sanctuaire du mariage, & portant » ainsi atteinte à la vertu conjugale, principale » sauve-garde des familles, attaquer le ressort de » l'Etat; à des hommes qui, calmant sans cesse la » pudeur alarmée des femmes, les accoutumeroient » ainsi peu à peu à ne rougir de rien, & leur feroient » bientôt perdre jusqu'au souvenir de cette vertu sé» vère qui leur avoit mérité l'estime & la vénération » des Romains, & qui avoit été jadis le principe des » plus grandes révolutions. On ne pouvoit permettre » que les épouses des citoyens, donnant des enfans » à la république, ternissent ce bienfait par l'oubli » de la première de toutes les bienséances. » Ces opinions ont eu leurs censeurs plus ou moins sévères. Le savant Haller a dit, en parlant de l'ouvrage du docteur Hecquet, ci-dessus cité : cet auteur préféroit la chasteté des femmes à leur vie : *Castitatem vitæ feminarum præferebat*. Il nous semble qu'il seroit facile de réfuter cette opinion, qui, quoique honorable à leurs auteurs, nous paroît exagérée. En effet, il en est des accouchemens comme de toutes les maladies externes qui exigent l'opération de la main. L'homme a le plus grand avantage à cet égard sur la femme; la discrétion & la probité d'un accoucheur, le serment qu'il fait en recevant le diplôme, voilà les vraies sauve-gardes de la décence publique & privée; elles doivent suffire pour écarter toute espèce de soupçon injurieux. La délicatesse & l'honneur d'un accoucheur timoré sauront toujours ménager assez la pudeur dans les accouchemens ordinaires; & lorsque des circonstances difficiles se présentent, les dangers que courent la mère & l'enfant, sont les seules pensées qui occupent l'accoucheur. Enfin, l'usage a prévalu, au moins dans les villes populeuses; car c'est là que se trouvent le plus souvent les cas les plus difficiles, & qui exigent le plus de talens. Il n'en est pas moins vrai que les secours d'une sage-femme très-instruite suffisent dans la plupart des accouchemens, & que le soin que prennent aujourd'hui les gouvernemens de l'Europe, de ne faire accorder des diplômes aux sages-femmes qu'après des études, des épreuves & des examens convenables, est une garantie suffisante de la confiance qui leur est généralement accordée.

Plusieurs sages-femmes se sont fait une réputation, non-seulement dans la pratique, mais encore dans la théorie des accouchemens : quelques-unes ont publié des ouvrages qui ne sont point indignes de la confiance publique, & que les sages-femmes ont toujours consultés avec fruit, jusqu'au moment où ce sujet, si intéressant à l'humanité, a été habilement mis en lumières par les accoucheurs les plus célèbres des deux derniers siècles, & par ceux du tems actuel.

La première sage-femme dont on cite les ouvrages est une certaine Cléopâtre, à laquelle on attribue un livre sur les maladies des femmes. Wolfius en a donné un abrégé dans l'*Harmonia Gynæciarum*, ouvrage publié à Bâle, en 1566 & 1586. On trouve dans ce Traité la description d'un pessaire, & plusieurs observations intéressantes sur les affections de la matrice.

Pline parle d'une Olympias, Thébaine, d'une Salpia qui a écrit sur les moyens de procurer l'avortement. Galien cite une Elephantadis, une Maïa, sage-femme auteur. Aristote fait mention d'une As-

pasie qui a écrit sur les soins que l'on doit donner aux femmes grosses, sur l'avortement, le renversement de la matrice, son obliquité, &c.

Si l'on en croit Astruc, une sage-femme de Salerne en Italie, nommée Trottula, & qui a dû vivre dans le treizième siècle, a publié sur les accouchemens un ouvrage qui a été attribué à des médecins par Gesner & par M. Portal.

A la fin du seizième siècle, Louise Bourgeois, connue de son tems sous le nom de *Boursier*, sage-femme de Marie de Médicis, reine de France, s'est fait une grande réputation dans l'art des accouchemens; elle a publié un ouvrage très-intéressant sous le titre d'*Observations diverses sur la stérilité, la grossesse, l'accouchement, les couches; récit de la naissance des enfans de France, fils légitimes de Henri IV*. Tout ce qu'a écrit cette femme annonce un jugement sain, une instruction solide & une expérience consommée; elle a écrit ses observations avec une ingénuité, une simplicité qui sont toujours le sceau de la vérité. L'art des accouchemens a les plus grandes obligations à cette sage-femme; c'est elle qui a trouvé la première le moyen d'arrêter sans délai les pertes funestes qui surviennent à la fin de la grossesse, & qui sont causées par le décollement d'une portion du placenta. Il faut l'entendre s'expliquer elle-même à ce sujet : « Quand une femme a une » perte démesurée de sang sur sa grossesse, dont elle » tombe en défaillance, il faut venir à l'extraction » de l'enfant avec la main. Moi connoissant que ce » flux de sang n'est entretenu que par la grossesse, » l'ayant vu cesser sitôt que la femme est accouchée, » je mis cette pratique en avant, laquelle j'ai con» nue trop tard à mon gré, pour la conservation » de celles que j'ai nommées, madame d'Aubray, » madame la duchesse de Montbason, &c. &c. »

Marguerite Dutertre, veuve du sieur de la Marche, maîtresse jurée sage-femme de la ville & de l'Hôtel-Dieu de Paris, fit long-tems dans cet hôpital, par l'ordre des administrateurs, des cours publics d'accouchemens; elle est l'auteur du premier cathéchisme qui ait été fait sur cette matière pour les élèves. L'ouvrage parut en 1677, par demandes & par réponses, sous le titre d'*Instructions touchant les choses qu'une sage-femme doit savoir pour l'exercice de son art*.

Justine Siegmundin, sage-femme de Silésie, a écrit utilement sur les accouchemens, en langue allemande. L'extrait de son ouvrage se trouve dans la bibliothèque chirurgicale du célèbre Haller, qui nous a fourni, ainsi que les ouvrages de MM. Dujardin, Perilhe, Sue, les détails biographiques & historiques que nous avons insérés dans cet article.

Madame Lebourfier du Coudray, maîtresse sage-femme de Paris, pensionnée & envoyée par le Roi pour enseigner la théorie & la pratique des accouchemens dans tout le royaume, a publié, en 1779, un ouvrage sous le titre d'*Abrégé de l'art des accouchemens*, avec plusieurs observations sur des cas singuliers; la première édition est de 1759. Cette sage-femme est recommandable par son zèle infatigable, & par les leçons gratuites qu'elle a long-tems données aux élèves; elle est la première qui, pour leur inculquer les principes & l'exercice de l'art, ait imaginé de les faire manœuvrer sous ses yeux, sur une machine qu'elle fit construire, qui représentoit le bassin d'une femme, la matrice & ses dépendances, avec un modèle d'enfant de grandeur naturelle, assez flexible pour le mettre en diverses positions, &c. Cette machine fut approuvée en 1758 par l'Académie de chirurgie : on l'a appelée *le Fantôme*. Madame du Coudray ajouta à la nouvelle édition de son ouvrage des planches en couleur, qui en rendirent l'intelligence plus facile. Elle parcourut successivement toutes les intendances du royaume, où elle fit plus de quatre mille élèves, & d'où elle rapporta les témoignages les plus honorables & les plus flatteurs de l'estime & de la confiance publique.

L'article ACCOUCHEUSE de ce Dictionnaire référant les épreuves auxquelles elle étoit soumise avant de pouvoir exercer sa profession en France avant la révolution, il ne nous reste qu'à rapporter ici l'extrait des lois nouvelles sur cette partie de l'art de guérir.

La loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803) porte les dispositions suivantes : Outre l'instruction donnée dans les Ecoles de médecine, il doit être établi, dans l'hospice le plus fréquenté de chaque département, un cours annuel & gratuit d'accouchement théorique & pratique, destiné particuliérement à l'instruction des sages-femmes. Les élèves sages-femmes devront avoir suivi au moins deux de ces cours, & vu pratiquer pendant neuf mois, ou pratiqué elles-mêmes les accouchemens pendant six mois dans un hospice, ou sous la surveillance du professeur, avant de se présenter à l'examen; elles sont examinées par les jurys sur la théorie & la pratique des accouchemens, sur les accidens qui peuvent les précéder, les accompagner & les suivre, & sur les moyens d'y remédier. Lorsqu'elles ont satisfait à leur examen, on leur délivre gratuitement un diplôme. Les sages-femmes ne peuvent employer les instrumens dans les cas d'accouchemens laborieux, sans appeler un docteur, ou un médecin, ou chirurgien anciennement reçu; elles doivent faire enregistrer leur diplôme au tribunal de première instance & à la sous-préfecture de l'arrondissement où elles s'établissent, & où elles ont été reçues. La liste des sages-femmes reçues, pour chaque département, est dressée dans les tribunaux de première instance & par les préfets.

Un arrêté du 20 prairial an XI (9 juin 1803) ordonne que les élèves sages-femmes soient soumises, devant les juges, à un examen dans lequel elles répondent aux questions qui leur sont faites, & exécutent sur le fantôme les opérations les plus simples des accouchemens. Celles des élèves qui se présentent aux écoles de médecine pour leur réception, sont soumises à deux examens; elles doivent avoir suivi au moins deux cours de l'Ecole ou de l'hospice de la Maternité à Paris. Les frais pour leur réception sont

de cent vingt francs : les ſages-femmes ainſi reçues peuvent s'établir dans tous les départemens.

Un extrait d'un décret impérial du 18 juin 1811, fixe de la manière ſuivante les honoraires & vacations des ſages-femmes.

Les viſites faites par les ſages-femmes ſeront payées, à Paris, trois francs ; dans toutes les autres villes & communes, deux francs. Quant aux frais de voyage & de ſéjour auxquels l'inſtruction des procédures peut donner lieu, l'indemnité eſt fixée, pour chaque myriamètre parcouru en allant & en revenant, à un franc cinquante centimes pour les ſages-femmes ; à deux francs dans les mois de novembre, décembre, janvier & février. L'indemnité par jour de ſéjour prolongé eſt fixée, pour Paris, à trois francs ; dans les villes de quarante mille habitans & au-deſſus, à deux francs ; pour les autres villes & communes, à un franc cinquante centimes.

Il exiſte auſſi quelques diſpoſitions qui les concernent dans les autres Codes. Ainſi, l'article XLVI du Code Napoléon porte, que la naiſſance de l'enfant doit être déclarée dans les trois jours de l'accouchement, à l'officier de l'état civil du lieu, par le père, ou à défaut du père, par les docteurs en médecine ou en chirurgie, ſages-femmes, officiers de ſanté ou autres perſonnes qui auront aſſiſté à l'accouchement.

Article 317 du Code pénal. Quiconque par alimens, breuvages, médicamens, ou par tout autre moyen, aura procuré l'avortement d'une femme enceinte, ſoit qu'elle y ait conſenti ou non, ſera puni de la réclusion.

Article 378. Les médecins, chirurgiens & autres officiers de ſanté, ainſi que les pharmaciens, les ſages-femmes & toutes autres perſonnes dépoſitaires, par état ou profeſſion, des ſecrets qu'on leur confie, qui, hors le cas où la loi les oblige à ſe porter dénonciateurs, auront révélé les ſecrets, ſeront punis d'un empriſonnement d'un mois à ſix mois, & d'une amende de cent à cinq cents francs.

Nous avons référé l'article de la loi, qui porte que les élèves ſages-femmes qui ſe font recevoir à Paris, devront s'inſtruire dans l'Ecole de médecine, ou à l'hoſpice de la Maternité de cette ville. Il eſt donc utile de terminer cet article par quelques renſeignemens ſur la partie de cet établiſſement qui concerne les accouchemens.

L'hoſpice de la Maternité, à Paris, a remplacé ce qu'étoit autrefois l'hôpital des Enfans-Trouvés, en vertu d'un décret de la Convention nationale, en date du 7 ventôſe an XI : il ſe diviſe en deux ſections générales, celle d'alaitement & celle d'accouchement.

Nous retirons les renſeignemens que nous donnons ſur cet hoſpice, de l'examen d'un Mémoire rédigé par MM. Hucherard, Sauſſoret & Giraut, officiers de cet établiſſement, & publié en 1808.

Il ſe fait dans cet hoſpice dix-huit à dix-neuf cents accouchemens par an. Aucun hôpital de l'Europe ne préſente un pareil réſultat & des reſſources ſi avantageuſes pour l'inſtruction. On a fondé dans cette maiſon une école-pratique d'accouchement, conception d'autant plus heureuſe, qu'il n'exiſtoit en France aucune inſtruction publique de ce genre, que les campagnes étoient livrées à l'impéritie des matrones ignorantes, & que dans les villes, même conſidérables, cette inſtruction ſe bornoit à une théorie imparfaite & à une pratique pour ainſi dire nulle. A l'Hôtel-Dieu de Paris, on recevoit ſeulement, chaque année, dix-huit à vingt élèves ſages-femmes qui faiſoient un cours-pratique de trois mois.

Depuis la fondation de cet hoſpice en l'an X, par M. Chaptal, qui étoit alors miniſtre de l'intérieur, les ſuccès de l'Ecole d'accouchement ont toujours été croiſſans. Déjà cinq cents ſages-femmes ſont ſorties de cette Ecole & ſe ſont répandues dans les départemens. Les élèves ſont admiſes, ou à leurs frais ou par le choix des préfets, ou par celui des commiſſaires-adminiſtratifs des hoſpices de leurs départemens reſpectifs, qui paient pour elles une penſion déterminée. La direction de l'Ecole eſt confiée à une ſage-femme en chef ; & pour la ſeconder, une ſurveillante eſt chargée particuliérement de la police des élèves ſages-femmes. Les élèves qui étoient choiſies par les préfets, le ſont encore par eux ; mais les commiſſaires adminiſtrateurs d'hoſpices des départemens qui ont plus de vingt mille francs de revenu, doivent en déſigner une. Le ſéjour des élèves dans l'hoſpice eſt fixé à une année ſcholaire, qui commence le 1er. juillet & finit à la fin de juin de l'année ſuivante. Elles occupent une maiſon contiguë à l'hoſpice, que l'on appelle *le Penſionnat*. L'enſeignement s'eſt progreſſivement étendu à meſure que l'ordre s'eſt établi dans cette Ecole, & que l'expérience a démontré la poſſibilité d'accroître les connoiſſances des élèves. On y enſeigne aujourd'hui la théorie & la pratique des accouchemens, la vaccination, la phlébotomie ou l'art de ſaigner, & l'étude des plantes uſuelles.

Un accoucheur en chef, profeſſeur d'accouchemens, donne aux élèves deux leçons par ſemaine ; la ſage-femme en chef leur en donne tous les jours. Les élèves ſont partagées en claſſes, & de plus en ſections, pour la répartition des leçons de théorie & de pratique. Une élève ancienne & inſtruite répète les leçons des maîtres. Chaque ſection eſt tour à tour de ſervice auprès des femmes en douleurs, ou dans l'enfantement, ou en couches. Les accouchemens ſont faits alternativement par une élève de la ſection de ſervice. La ſage-femme en chef eſt toujours avertie d'un accouchement qui va s'opérer ; elle le dirige & le ſurveille. Dans le cas d'accouchement contre nature, l'accoucheur en chef eſt appelé.

A la fin de chaque année ſcholaire, les élèves ſont examinées par un jury compoſé du médecin en chef, du chirurgien ordinaire, de l'accoucheur & de deux commiſſaires nommés, l'un par le conſeil général des hoſpices, l'autre par l'Ecole de médecine. Le jury donne une atteſtation d'aptitude aux élèves qu'il en a jugées dignes. Sur ce certificat, l'Ecole de médecine délivre dans la forme ordinaire, & ſans frais, un certificat de capacité. Ces certificats, préſentés aux

jurys des départemens respectifs, sont changés contre des diplômes de sages-femmes, sans examen & sans frais. A la fin des examens, il est fait une distribution publique de prix aux élèves sages-femmes qui se sont le plus distinguées. Ces séances ont toujours un appareil digne de l'importance de leur objet: elles sont toujours présidées, ou par le ministre de l'intérieur, ou par le préfet du département, ou par le président du conseil général d'administration des hospices.

La pension des élèves sages-femmes est fixée à six cents francs par année; elle est payée par MM. les préfets & les commissaires administrateurs d'hospices, entre les mains du receveur général.

Depuis le 1er. nivôse an XI, jusqu'au 1er. avril 1808, il y a eu dans cet établissement cinq cent quarante-huit élèves sages-femmes admises dans l'hospice, trois cent soixante-sept sages-femmes reçues, & vingt-deux non reçues, sorties ou décédées.

Pendant les cinq années qui ont précédé 1808, il y a eu dans cet hospice neuf mille cinq cent quarante-cinq femmes enceintes & en couches; il en est mort quatre cent quatorze, ce qui établit la mortalité dans le rapport d'un sur vingt-trois; mais il faut observer que dans ces cinq années, il y en a eu deux pendant lesquelles la fièvre puerpérale a été continuellement épidémique & très-intense. La mortalité commune est d'un sur trente-deux.

Depuis le 19 frimaire an VI, jour de la mise en activité de la maison d'accouchement, jusqu'au commencement de 1808, il y a eu quinze mille accouchemens: il en est provenu quinze mille enfans. (GILBERT.)

MATTE (Sébastien), dit *la Faveur*, chimiste pour qui Louis XIV créa, en 1675, la place de démonstrateur royal de chimie dans l'Université de Montpellier, ce qui excita des réclamations de cette école, lesquelles furent trouvées justes. Le Roi y fit droit en créant une septième chaire de chimie, ordonnant que Matte démontreroit sous la présidence de Fonsorbe.

Matte fut nommé ensuite démonstrateur de chimie à Paris; de sorte qu'il faisoit deux cours dans l'année, l'un à Paris & l'autre à Montpellier, ce qu'il continua jusqu'en 1684, que son âge ne lui permettant plus de se rendre à Paris, il se démit de sa place & eut pour successeur Nicolas Lémery. Matte a publié une *Pratique de chimie* à Montpellier, en 1671, in-8°.

Il a laissé deux fils, Jean & Sébastien, qui tous les deux occupèrent successivement la place créée pour lui. (R. GEOFFROY.)

MATTENBOURG (Jean), de Minden en Westphalie, naquit en 1550. Son père étoit échevin de cette ville. Littérateur distingué, il fut nommé, en 1576, sous-principal du collége de Cassel. Cette place ne l'empêcha pas d'étudier en médecine. Il se fit recevoir docteur à Valence en Dauphiné, en 1579, & vint pratiquer la médecine à Gotha, dans la Thuringe. En 1594, il fut nommé magistrat de la ville & inspecteur du Collége Ducal. Il mourut à Gotha en 1631, âgé de 81 ans. Il a publié:

Tractatus exiguus & perquàm utilis de hydrope ejusque speciebus omnibus. Lemgowiæ, 1583, in-8°. (R. GEOFFROY.)

MATTHÆUS. Il y a eu plusieurs médecins de ce nom.

Philippe Matthæus, né à Marpurg en 1621, reçu docteur à Francker dans la Frise, professeur de botanique en 1651, échevin de la ville de Francker, puis recteur de l'Université en 1673; il mourut en 1700.

Autre Philippe Matthæus, fils d'Antoine, professeur à Utrecht, né dans cette ville en 1638, & reçu aussi docteur à Francker. Après avoir exercé son état à Utrecht, il abandonna cette ville pour remplir la place de professeur d'anatomie à Francker, où il mourut en 1690.

Jean Matthæus Hessin, professeur de médecine dans la principauté de Nassau-Dillembourg, à Herborn, dans le dix-septième siècle. Il a publié:

Discursus de febre pestilentiali quæ superioribus annis Germaniam pervagata est. Francof., 1603, 1620, in-8°.

Rationalis & empirica thermarum Marchicarum Badentium descriptio. Ettlingæ, 1606, in-8°. Hanoviæ, 1608, in-8°.

Concilia medicâ diversorum authorum pro Ernesto-Frederico Marchione Badense conscripta. Francof., 1608, in-8°.

Centuria difficultatum medicarum, tàm jucundarum quàm utilium. Herbonæ, 1616, in-8°.

Speculum sanitatis rerum non naturalium, quas vocant administrationem pro bonâ valetudine conservandâ. Francof., 1620, in-8°. L'auteur s'est étendu dans quelques morceaux détachés sur les propriétés des médicamens simples, & sur ce que les anciens botanistes en ont dit de faux, d'absurde & de superstitieux.

Conrad Matthæus, né à Herborn en 1603, est probablement le fils de ce dernier, reçu docteur en médecine à Groningue en 1627; il y fut professeur en 1631, & depuis recteur de l'Université.

Enfin, Pierre Matthæus, natif de Cosenza dans le royaume de Naples, fut disciple de Léonard Capua, & à l'exemple de son maître il entassa paradoxe sur paradoxe, dans dix dialogues qu'il fit paroître à Naples en 1704, sous le titre d'*Animadversiones physico-medicæ.* (R. GEOFFROY.)

MATTHIAS (George), docteur en médecine & professeur de l'Université de Gottingue, fit paroître une notice chronologique des auteurs de médecine & de leurs ouvrages qu'il expliquoit dans ses leçons. Cet ouvrage est intitulé:

Conspectus historiæ medicorum chronologicus, in

usum prælectionum academicarum confectus. Gottingæ, 1761, in-8°.

Hippocratis liber de honestate, græcè & latinè, cum notis. Ibid., 1740, in-4°. (R. GEOFFROY.)

MATTHIOLE (Pierre-André), né d'une famille noble, vers l'an 1504, à Sienne en Italie, de François Matthiole, médecin, & de Lucrèce Buoninsegni, fit ses humanités à Venise & passa ensuite à Padoue pour y faire son droit: dégoûté bientôt de cette étude, il suivit son penchant naturel qui le dirigeoit vers la médecine, qu'il étudia avec le plus grand succès. Malgré son zèle & son aptitude, il étoit sur le point de renoncer à ses projets par la mort de son père, mort qui le privoit de ses ressources pécuniaires, lorsque l'Université de Padoue, vu ses talens, lui accorda les honneurs du doctorat. Il retourna à Sienne, se livra à la pratique, & avec tant de succès, que bientôt il n'eut plus à se plaindre de la fortune. Content de ce qu'il avoit acquis, il se livra à l'étude du cabinet & abandonna la pratique de son art, malgré les instances réitérées de ceux à qui il avoit inspiré de la confiance; mais bientôt il fut obligé de renoncer à ses projets, ayant été appelé en qualité de premier médecin par Ferdinand, archiduc d'Autriche. Après être resté dix ans avec ce prince, il se maria en secondes noces avec une demoiselle de le ville de Trente, dont il eut plusieurs enfans. Il mourut en 1577, emporté de la peste, suivant Thuanus.

On fit graver ces deux vers sur sa tombe:

Saxa quidem absumit tempus, sed tempore nunquàm
Interitura tua est gloria, Matthiole.

Matthiole a laissé un ouvrage qui eut une grande réputation & un grand nombre d'éditions dans diverses langues; l'original a été écrit en italien, sous le titre de:

Il Dioscoride con li suoi discorsi, aggiuntavi il sesto libro de gli antidoti contra tutti il veleni. Venet., 1548, 1559, in-4°. sans figures. Ce n'est qu'en 1554 qu'il a fait paroître cet ouvrage en latin.

Commentarii in sex libros Pedacii Dioscoridis, adjectis quàm plurimis plantarum & animalium imaginibus. Venetiis, 1554, in-fol. avec de petites figures.

Peu d'ouvrages ont été faits avec autant d'impudence que celui-ci; car, quoique l'on reconnoisse encore un assez grand nombre de planches figurées dans Matthiole, quelle espèce de confiance doit-on avoir dans un ouvrage où l'auteur avoue lui-même qu'il a fait dessiner des plantes sèches qu'il avoit fait détremper dans l'eau, lorsqu'il avoue qu'il en a inventé lui-même plusieurs, en se guidant, pour le dessin, sur les descriptions données par les Anciens; lorsqu'on sait enfin qu'un peintre, qu'il avoit chargé de dessiner plusieurs plantes, les ayant perdues en route, lui en a fait plusieurs de mémoire? Cependant ces reproches, quoique très-fondés, ne doivent point faire mépriser les renseignemens qu'il a donnés sur plusieurs médicamens des Anciens. Tournefort est un juge impartial de Matthiole, & l'on trouvera dans sa préface sur la botanique, quelle est la juste mesure & de blâme & d'éloge que l'on doit donner à cet auteur.

Ses autres ouvrages sont:

Dialogus de morbi gallici curatione.

Apologus adversus Amatum Lusitanum, cum censurâ in ejusdem enarrationes. Venet., 1558, in-8°.

Epistolarum medicinalium, libri V. Pragæ, 1561, in-fol. Lugd., 1564, in-8°.

Disputatio adversus viginti problemata Melchioris Guilandini. Venet., 1563, in-4°.

Opuscula de simplicium medicamentorum facultatibus, secundum genera & loca. Venet., 1569, in-12. Lugd., 1571, in-16.

De plantis epitome utilissima. Venet., 1571, 1586, in-4°. Francof., 1586, in-4°., avec les augmentations de Joachim Camerarius, & un opuscule sur le voyage de François Calceolari, depuis Vérone jusqu'au mont Baldo. (R. GEOFFROY.)

MATTOT (Alexandre-Pierre), bachelier le 4 octobre 1690, & docteur le 7 octobre 1692.

Mattot s'adonna principalement aux belles-lettres, ainsi que son père (Paul Mattot); il avoit beaucoup d'esprit, mais trop enclin à la satyre. Il fit répandre dans Paris, en 1702, plusieurs exemplaires manuscrits contre presque tous les médecins de Paris, en forme de logemens, enseignes & devises. On ne tarda pas à connoître l'auteur; il en fut accusé au mois d'octobre 1702, & fut cité à comparoître devant la Faculté assemblée, le 25 du même mois; il s'y rendit, & prononça un discours dans lequel il supplia ses confrères de lui pardonner. Il avoit aussi écrit au doyen de Farcy pour le prier d'intercéder pour lui dans l'assemblée. La Faculté entendit le discours de Mattot & la lecture de sa lettre au doyen; on lui pardonna, à condition qu'il inscriroit lui-même sur les registres, & le discours qu'il avoit fait, & la lettre qu'il avoit adressée au doyen. Il s'étoit compris dans cette liste de cette manière: *Alexandre-Pierre Mattot, rue des Rats, à la Médisance: malheur à qui j'en veux!*

Mattot fut professeur de chimie en 1714; il redemanda en vain à Picoté de Bellestre les manuscrits de son père, qu'il regrettoit beaucoup. C'étoit un recueil de poésies françaises, latines & grecques, & entr'autres:

1°. *Un poème héroïque du doge de Gênes*, en cinq cents vers latins.

2°. *Stadium medicum.*

3°. *Epigrammata græca, latina & gallica.*

4°. *Pétrone*, traduit en français avec des augmentations.

5°. *Huit satyres françaises*, dont quelques-unes avoient été imprimées dans les premières éditions que l'on fit des Œuvres de Boileau.

Mattot fut frappé d'apoplexie en 1724; il tomba, après cette attaque, dans une mélancolie extrême,

causée en partie par le peu de fortune dont il jouissoit. En 1731, il se retira dans la maison appelée *le Nom de Jésus*, située au faubourg Saint-Laurent; sa santé s'y affoiblit de plus en plus, & il mourut célibataire le 30 août 1739; le 5 septembre suivant, la Faculté fit célébrer son service.

Outre les thèses que Mattot fit soutenir, & qu'il composa lui-même, on lui a attribué, mais à tort, celle-ci, soutenue dans les écoles le 5 janvier 1713, par Antoine Ledran, sous la présidence d'André Cressé: *An ut virginitatis seu virilitatis certa indicia?* Cette thèse est réellement de Philippe Hecquet, comme l'assure l'abbé Goujet.

Reneaulme parle ainsi de Mattot, dans l'éloge qu'il en fit après sa mort: *Cessit fatis Alexander-Petrus Mattot, vir ingenii acie, litterisque melioribus commendabilis, qui cum honore dùm viveret, materiæ medicæ & chirurgiæ professoris provinciam absolvit.*

MATURATIFS. (*Matière médicale.*) On désigne sous cette dénomination toute substance qui, appliquée sur une tumeur inflammatoire, a la faculté d'accélérer le travail de la suppuration, terminaison vers laquelle il y a toute apparence que la maladie pourra tourner. Le terme considéré dans sa juste valeur indique la propriété qu'ont les remèdes de faire parvenir la tumeur à cet état de mollesse qui caractérise la maturité des fruits. Les maturatifs, quoique contribuant à la formation du pus, diffèrent néanmoins des suppuratifs, en ce que ceux-ci sont usités pour être appliqués sur les surfaces dénuées de leurs tégumens, au lieu que les premiers sont appliqués sur sur celles qui en jouissent encore. En parcourant les matières médicales, où sont énumérées toutes ces substances, on ne peut qu'être étonné, non-seulement de leur nombre, mais encore de leur nature entiérement opposée; cependant cet étonnement cessera si on fait attention que les circonstances qui les exigent étant loin d'être les mêmes, il a fallu varier leur forme pour obtenir le but qu'on se proposoit dans leur emploi. Quoique la nature, sans être aidée d'aucun remède, puisse faire arriver les sucs accumulés dans un apostème, à une complète suppuration, néanmoins l'expérience n'a montré que trop de fois combien elle étoit tardive dans ses déterminations, & que souvent même elle étoit sujète à des aberrations qui, en dérivant la matière vers le dedans des capacités, donnoient lieu aux suites les plus fâcheuses. L'observation de ces faits a porté les praticiens à tenter tous les moyens en leur pouvoir pour attirer le travail au dehors, & faire en sorte que l'évacuation de la matière se fasse ainsi d'une manière moins périlleuse.

On est aujourd'hui d'accord que le phlegmon est le résultat d'une inflammation locale portée à un si haut point, que toutes les mailles cellulaires sont en quelque sorte farcies de capillaires surchargés de leur humeur. A mesure que la matière de la chaleur, élevée à son plus haut terme par un mécanisme que nous n'entreprendrons point de développer ici, élabore les sucs qui arrivent à la tumeur qui commence à se former, celle-ci pousse en pointe & passe bientôt à l'état de suppuration. La marche de la nature est une en pareil cas chez les sujets d'une bonne constitution, chez qui les déterminations ne sont contrariées en rien par des soins indiscrets; mais quoiqu'alors elles puissent se suffire à elles-mêmes, l'expérience a néanmoins fait voir qu'on pouvoit accélérer ses intentions par l'application de substances humectantes, qui, en pénétrant le tissu de la peau & des cellulosités subjacentes, diminuent le sentiment de douleur & facilitent le jeu des vaisseaux, dont les oscillations ne sont souvent que trop embarrassées. C'est sous ce rapport que les émolliens seuls ou entre-mêlés de sédatifs ont de si grands avantages, appliqués sous forme de pulpe. On les fait avec les feuilles d'oseille, de bettes, d'atriplex, d'épinards, les oignons de lis & autres matières pulpeuses, cuites à l'eau, de manière à être réduites en bouillie. Dans le cas des grandes douleurs, on leur entre-mêle les feuilles de morelle, ou on leur mêle quelques gouttes de laudanum quand on se dispose à les appliquer en cataplasme: on en continue l'usage quelque tems, même lorsqu'on voit le centre de la tumeur blanchir & passer ainsi à la suppuration.

Mais il est des cas où les forces vitales sont languissantes: de pareilles applications, loin d'activer le travail de la suppuration, lui seroient au contraire très-défavorables, & c'est ce qui n'arrive que trop souvent dans le traitement des tumeurs dites *par congestion*, où les humeurs affluent de la manière la plus lente, où les sucs épaissis stasent dans des vaisseaux sans action. Les maturatifs les plus convenables alors sont ceux qui réveillent les actions vitales de la partie engorgée, en y rappelant un mode inflammatoire plus effectif; ils ajoutent un surcroît d'action aux efforts de la nature, qui ne pourroit se suffire à elle-même dans la formation des abcès critiques; ils viennent à l'aide des déterminations critiques, tentées dans le cours des fièvres continues, pour porter un hétérogène au dehors par le moyen de quelques abcès. Les topiques les plus convenables, en pareil cas, sont les oigons & l'ail cuits sous la cendre & réduits sous forme de pulpe, celui de scille, les navets, le raifort, le concombre sauvage, les semences de moutarde, le vieux levain, les figues grasses, le miel, les excrémens de quelques animaux, comme la fiente de poule, de pigeon & autres. Toutes ces substances convenablement prescrites, & d'autres, sous forme emplastique, dont les gommes-résines font le fond, jouissent, en pareil cas, de grands avantages, surtout quand on en continue long-tems l'usage, & qu'on aide à leur efficacité par des frictions locales faites aux environs de la tumeur & même dessus. Ce moyen ne sauroit être trop conseillé dans les cas d'engorgemens scrophuleux, où la nature est si lente à prendre un parti dans ses opérations salutaires. Mais quelle que soit alors l'efficacité des topiques, il est bon de la favoriser par quelques remèdes intérieurs, qui viennent à l'aide de ceux qu'on applique au dehors. Les stimulans & excitans, notamment le Bordeaux & le bon Bourgogne, ont alors une efficacité qu'on

qu'on chercheroit en vain dans les officines pharmaceutiques. Mais parmi ces remèdes, il n'en est pas de plus puissans que les émétiques donnés en petite quantité & quelquefois plus hautement dosés, pour opérer un effet encore plus vomitif; car nulle action n'exalte plus le pouvoir vital, que celle due à l'effet nauséeux de ces remèdes. (*Voyez*, pour de plus grands détails, les articles SUPPURATIFS & SUPPURATION.) (PETIT-RADEL.)

MATURATION. (*Pathologie.*) On désigne par ce mot une opération cachée, par laquelle le sang arrêté dans les capillaires d'une partie, & y formant ce qu'on appelle, dans les ouvrages de chirurgie, un *apostème chaud*, se convertit, par les actions augmentées de l'organisme, en une tumeur purulente qu'on désigne sous le nom d'*abcès*. Tout est mystère dans le mode par lequel les humeurs ainsi arrêtées passent de leur état naturel à celui qui alors les rend désormais étrangères aux routes ordinaires de la circulation. En vain la chimie vient-elle à notre aide dans l'explication de ce qui se passe en pareil cas; ses moyens sont de nulle valeur, quelqu'obstination qu'aient eue Pringle & Gaber à les employer, pour forcer la nature à leur dévoiler son secret. Il ne nous reste, pour être utile en pareil cas, qu'à bien observer la marche des phénomènes locaux, pour savoir quels seront les topiques qui, appliqués, deviendront propres à faciliter l'acte de la maturation. Quand la tumeur s'offre avec dureté, douleur, rougeur, chaleur, nul doute qu'ici il ne faille relâcher la partie qui est dans un état d'excessive tension. Si l'on ne prend ce parti, il se fera un épanchement sanguin à la suite de la crevasse des vaisseaux gonflés outre mesure, & bientôt la gangrène surviendra accompagnée de ses graves satellites. Quand la tumeur est dure dans son contour, d'un rouge bien marqué, douloureuse vers sa base, que son centre s'élève en pointe, que les malades y éprouvent un sentiment insolite de pulsation, que l'on y sent une fluctuation qui ne peut échapper à un tact exercé, que la fièvre & autres symptômes généraux, s'il en existoit, diminuent, on ne peut alors s'empêcher de croire à une maturation ou coction locale qui s'établit, & qui, passant à l'état d'une bonne suppuration, se terminera par l'écoulement d'un pus plus ou moins louable. Que la matière se fasse jour par elle-même au dehors, quand les tégumens sont assez minces pour se rompre, ou qu'un chirurgien sage lui donne issue à l'aide de sa lancette, l'effet est toujours le même, la sortie de la matière qui dès-lors est étrangère au domaine de la circulation. Dès qu'elle est dehors, le foyer diminue de toutes parts, & les parois distendues reprennent leur ressort; tout se rétablit dans l'ordre par le retour des actions qui avoient été troublées. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* ABCÈS, ABOUTISSEMENT & SUPPURATION.) (PETIT-RADEL.)

MATURITÉ DES FRUITS. (*Hygiène.*)
Classe III. *Ingesta.*
Section I. Végétaux.

On désigne ainsi l'état où se trouvent les fruits quand leurs sucs, suffisamment élaborés par l'organisme végétal, & pénétrés par la matière de la chaleur qui se combine à leur substance, sont parvenus à leur plus haut point de perfection. Ce qui se passe alors à l'égard du fruit, a une grande analogie avec ce qui arrive chez les femelles à placenta dans le règne animal. Le fœtus a-t-il acquis tout l'accroissement qui lui est assigné, l'absorption des sucs se fait chez lui d'une manière plus lente. Les radicules des veines ombilicales absorbent en moins du lieu sur lequel elles sont implantées; il survient surcharge locale chez la mère, & la disproportion s'établissant entre le placenta & la surface utérine à laquelle il adhère, il arrive décollement de celui-ci, lequel étant une fois commencé, est bientôt aidé par les contractions plus ou moins vives & répétées de l'organe. Il en est de même du plus grand nombre des fruits: quand, à l'époque prescrite par la nature, les sucs séveux ne peuvent plus être absorbés avec la même force qui les dirigeoit dans leur état d'imperfection, la tige sur laquelle le fruit étoit implanté se nourrissant toujours, il se forme un gonflement dans tout son contour; & les points de contact ne se correspondant plus, la séparation se fait sans déchirure de vaisseau & par un simple décollement, comme il est facile de le voir, en comparant le sommet de la queue du fruit avec l'œil de la tige mère qui lui fournissoit naguère l'aliment.

La maturité des fruits est le résultat d'une suite de mouvemens intérieurs qui commencent depuis la nouure du fruit, jusqu'à son plus haut point de développement; elle est fondée non-seulement sur la force de végétation qui amène les sucs dans leur parenchyme, mais encore sur l'influence solaire qui les dispose à donner toute la saveur que comporte leur espèce. C'est à cette chaleur qu'est due la matière sucrée que fournissent les fruits qu'on fait venir sur les espaliers exposés à l'aspect du midi, & abrités des rigueurs des vents du nord ou d'est, & qu'on rapporte la précocité de ceux dont les jardiniers savent tirer parti pour leur intérêt. En vain on chercheroit à subvenir à son défaut par celle des serres; celle-ci, qui ne sauroit être ménagée comme la naturelle, amène bien le fruit à maturité; mais la pulpe, loin d'avoir cette saveur délectable & cette odeur embaumée qui en fait tout le prix, n'offre qu'aquosité & insipidité.

Le fruit est réputé convenablement mûr, quand, ayant acquis le volume qui est propre à son espèce, il s'offre, sous le dehors que l'expérience a fait connoître, comme l'indicateur de la perfection qu'il peut obtenir. Le plus grand nombre des fruits dont la robe, dans l'état de crudité, étoit verte, prennent une couleur variée selon leur espèce. Plusieurs, quoique de même famille, ont une peau qui se nuance entre le blanc & le noir-foncé, sans que leurs sucs participent à cette teinte. L'acerbité, l'acidité & l'âpreté de ceux-ci sont remplacées par cet arôme & ce mielleux qui sont si agréables au palais des gourmets. Encore quelque tems, & les sucs abandonnés à eux-

mêmes dans les espaces parenchymateux qui les recèlent, éprouveront des mouvemens spontanés qui les ameneront par degrés à l'état d'une complète pourriture. Quand les fruits charnus approchent de ce terme de détérioration, on dit qu'ils sont blets; leurs sucs alors tournent au vineux & bientôt à l'aigre, comme il arrive à l'égard du jus de raisin, qu'on laisse aller à ses divers degrés de fermentation. Il est des fruits qui ne sont estimés que sous cet état, & tels sont les nèfles & les sorbes, dont l'acerbité passe alors à une légère acidité sucrée qui a son agrément. L'acerbité d'autres, même mûrs, ne peut se corriger que par le tems; on en fait des compotes ou on les fait cuire au four. Quand l'eau de végétation s'échappe en trop grande quantité par les pores de la cuticule, la pulpe n'est plus assez délayée, & le fruit perd alors de son fondant, qualité qui lui fait donner le nom de *cotoneux :* on a l'exemple de ces états dans les poires de doyenné, de beurré; dans les pommes, notamment celles de reinette; dans les melons, &c. Il est certains fruits qui ne sont d'usage que lorsqu'ils ont passé par les mains des cuisiniers ou par celles des gens d'office. On range dans le premier genre quelques cucurbitacées, comme les concombres, les potirons, certaines solanées & berberides. Quelques-uns sont choisis dans leur état de crudité, pour macérer dans du vinaigre ou de la saumure.

C'est à l'époque de la maturité que les fruits doivent faire partie de la nourriture de l'homme; il y a même lieu de croire que dans le premier âge du monde, ils furent son premier aliment. Aujourd'hui qu'on fait de la table un objet de jouissance & même de luxe, on les présente le plus souvent au troisième service ou dessert; ils peuvent alors avoir leur avantage en tempérant la matière du chyme, & corrigeant, par leur qualité acidule & savoneuse, le caractère alcalescent que pourroit lui donner la trop grande quantité de viandes qu'on auroit prise. Ceux qui sont surchargés d'acides oxaliques, tels que les cerises, les groseilles, croissent à foison dans nos climats, à l'époque où les humeurs, exaltées par les chaleurs de la canicule, ont besoin de sucs savoneux acides qui tempèrent leur trop grande propension à l'alcalescence, & les entraînent vers les colatoires rénaux. Les fruits fondans & sucrés paroissent à une époque plus tardive, lorsque la bile, exaltée dans ses conduits, a besoin d'être délayée & poussée dans le duodenum pour se frayer voie au dehors; aussi, pendant leur usage, le ventre s'ouvre-t-il souvent pour donner lieu à ces flux bilieux & salutaires, que le vulgaire désigne sous le nom de *débordement de bile.* Autant les fruits bien mûrs sont utiles en pareil cas, autant ceux qui sont crus occasionneroient de mal, surtout chez les enfans & les jeunes filles, dont le système de chylification est dans un état de débilité. Les parens & instituteurs doivent donc veiller à ce que leurs enfans & pupilles ne s'en farcissent, comme il arrive souvent lorsqu'ils ne sont point surveillés. Le plus grand nombre des empâtemens du ventre, des douleurs d'entrailles & des affections vermineuses dérivent d'une pareille négligence. Il seroit également du devoir de la police d'empêcher qu'on ne vende dans les marchés, à ces jeunes personnes, les fruits qui n'ont point encore acquis le degré de maturité qui peut les rendre salubres. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *les articles* FRUITS & ALIMENS.) (PETIT-RADEL.)

MATURITÉ DE L'AGE. (*Hygiène.*) C'est par la continuité des actions vitales commencées au premier moment où le germe reçoit son animation, que l'homme vient à cet état où toutes les parties qui constituent son système sont portées à leur perfection. Que d'objets à saisir dans cette longue suite d'actions cachées au vulgaire, entrevues par l'observateur qui les étudie, & admirables pour le philosophe qui peut les apprécier! Opération secrète de la nature qui ente sur le sol nourricier la plante humaine, qui vit comme un végétal à l'aide de ses radicules chevelues; soins continus de sa bienveillance pour faire aborder à ce sol les sucs d'accroissement nécessaires au germe; développement de celui-ci, au point, au neuvième mois, de pouvoir par son volume solliciter sa sortie d'un réduit nullement propre désormais à fournir à ses besoins; nouvel ordre dans le mécanisme d'une circulation que nécessite l'établissement d'une grande fonction, la respiration, qui dès-lors va mettre l'homme en rapport avec un milieu destiné à lui fournir le pouvoir de vie relatif à chaque organe; développement des facultés mentales, & rapport qu'a ce développement avec celui des organes; succession de l'adolescence; époque de l'ingénuité, où l'ame, avide de l'inconnu, s'ouvre avec égale facilité à la vérité comme au mensonge; arrivée de la puberté, aimable époque où ne pensant point encore, on cherche à penser, où la nature ayant pourvu au nécessaire, s'occupe à donner une forme plus attrayante à son ouvrage; que de points importans à noter dans cette longue série de phénomènes, dont les apparences, uniformes quant à leur nature, ont néanmoins quelques variantes, à raison de la différence qu'annonce l'établissement des tempéramens. *Voyez* sur ce point l'article de ma Physiologie, qui a pour titre : *Des changemens ou phénomènes qui se manifestent chez l'homme aux différentes époques de la vie.* (*Inst. de médecine.*) Arrive enfin la maturité, époque de la raison où l'homme, riche de ses moyens moraux & physiques, fournit sa part dans le tribut de retour qu'attend de lui la société dont il a emprunté les secours pour parvenir à l'âge où la reconnoissance est pour lui un devoir. Mais cette maturité ne lui est appréciable qu'autant qu'il jouit des attributs d'une vigoureuse santé, résultat d'une éducation mâle, propre aux anciens Gaulois nos ancêtres, & dont se glorifioit Sparte la rivale d'Athènes. Si, négligée dans son enfance, la jeunesse s'adonne à toute la fougue des passions violentes qui s'allument dans cette aurore de la vie, difficilement elle sort d'un bourbier où souvent l'a entraînée le mauvais exemple. Heureux

l'homme sage qui sait modérer ses penchans, & n'accorder à la nature que ce qu'elle est en droit d'exiger de lui pour le complément de ses secrètes opérations! S'il doit à des parens sains une louable complexion, que sa jeunesse ait été sans orage, que sa raison fortifiée par l'éducation, & appuyée par l'exemple, ait acquis ce mâle caractère qui alors devient vertu, marchant par le sentier de l'équité, il a droit à espérer de pousser sa carrière au terme d'une vieillesse la plus respectable; plus de combats à cette époque entre les appétits & la raison, ou s'il en est encore quelques-uns, celle-ci en sort toujours victorieuse.

La maturité est l'époque de la vie où se passent les grandes opérations utiles au corps social; elle est donc celle où chaque individu doit se surveiller lui-même pour ne point tomber dans ces abus qui, dégradant l'homme, le rendent à charge à lui-même & aux autres, au bien duquel il ne sauroit contribuer. La passion du jeu est une des plus destructrices du bonheur qui doit régner dans l'intérieur de sa maison: s'établissant insensiblement chez l'homme prodigue de ses loisirs, elle y prend vigueur, se fortifie par l'oisiveté, & devient indéracinable par l'appas du gain qui appelle continuellement le coupable au lieu de son supplice. Celle du vin lui succède par la gradation de maux auxquels se dévoue celui qui en devient victime. L'excès en ce genre abrutit les sens, partant dérange tous les ressorts de la pensée & toutes les opérations du raisonnement, qui font de l'homme un être vraiment social. Horace, dans les vers suivans, donne la dernière touche au tableau de tous ces maux:

Vides ut pallidus omnis
Cœna desurgat dubia? Quin corpus onustum
Hesternis vitiis animum quoque prægravat una
Atque affigit humo divinæ particulam auræ.

La passion de l'amour est loin de produire des maux aussi graves; si quelquefois elle dérange les fortunes par l'incapacité où l'on seroit de la bien diriger, au moins elle laisse de longs repits, dont l'homme qui n'a pas tout-à-fait perdu la raison, profite pour améliorer sa position; d'ailleurs, elle est plus dans l'ordre de la nature, & le mal que l'on fait à deux est toujours moindre en pareil cas, & conséquemment plus susceptible d'excuse. D'ailleurs, passé l'âge où l'effervescence des sens se ralentit, la raison reprend son empire, & le mal cesse sans laisser de remords quand la constitution n'en a éprouvé aucune atteinte. L'âge mûr étant en général celui des grandes occupations, celui des voyages, des travaux militaires, des entreprises de la plus haute conséquence, soit du corps, soit de l'esprit, on voit combien il importe d'avoir rendu de bonne heure son corps inattaquable à tout ce qui peut en déranger les fonctions; car toute habitude a ses inconvéniens, on pourroit même dire qu'elle a ses dangers, lorsque des circonstances imprévues forcent à lui porter atteinte. (PETIT-RADEL.)

MATY (Matthieu), fils d'un ministre réformé de Beaufort en Provence, né en 1718, près d'Utrecht, se fit recevoir docteur en philosophie & en médecine. Ses talens lui méritèrent l'entrée de la Société royale de Londres & de l'Académie de Berlin; ils lui procurèrent encore la place de secrétaire & de bibliothécaire du Musée britannique à Londres. Ce médecin a travaillé à la *Bibliothèque raisonnée*, au *Journal britannique*, année 1750 & suivantes. Il a publié un *Essai sur l'usage*, & un autre *sur le caractère du grand médecin*, ou *Eloge critique de Boerhaave*. Dans ce dernier, qui parut à Leyde en 1747, in-8°., il loue Boerhaave sans flatterie; il ne cache pas même les petits défauts qui ont déparé son mérite littéraire. (Extrait d'Eloy.) (R. GEOFFROY.)

MAUCHARD (Burchard David) naquit en 1696, à Marbach dans le duché de Wirtemberg, de Jean-David Mauchard, docteur en médecine. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il alla à Tubingue, où il s'appliqua à la médecine pendant cinq ans, sous Camerarius & les autres professeurs qui enseignoient dans cette ville; de là il passa à Altorf pour y écouter le célèbre Helder, & ce fut sous sa présidence qu'il soutint sa dissertation inaugurale *De verâ glandularum appellatione*, & qu'il reçut le bonnet de docteur en 1718. De retour à Marbach, il y exerça la médecine pendant six mois, sous les yeux de son père; mais comme il vouloit encore se perfectionner dans l'étude de l'anatomie & de la chirurgie, il se rendit à Paris, où il fit connoissance avec les célèbres Duverney & Winslow, & se lia d'amitié avec Petit & Thibaut, chirurgiens; il suivit aussi la pratique de Girard, premier chirurgien de la Charité. Après deux ans de séjour à Paris, Mauchard revint en Allemagne, dans le dessein d'y exercer la médecine. En 1722 il se fit agréger à la Faculté de Tubingue, où il soutint une thèse sur les hernies pour parvenir à cette agrégation. Il eût bientôt encore quitté sa patrie, s'il n'eût été chargé de remplir la place de médecin de la cour de Wirtemberg, en 1726.

Il obtint la chaire d'anatomie & de chirurgie, qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, qui arriva le 11 avril 1752.

Ce médecin s'est acquis beaucoup de réputation en Allemagne par la dextérité & les succès avec lesquels il traitoit les maladies des yeux, dont il s'étoit particuliérement instruit sous Heister & Woolhouse. Il a laissé un grand nombre d'observations de médecine & de chirurgie, consignées dans le *Recueil des Curieux de la Nature*, & beaucoup de dissertations en forme de thèses, qui méritent toutes d'être lues. Le *Mercure de France*, mai 1722, contient une lettre critique de sa façon sur le *Traité des maladies des yeux*, par Saint-Yves, qui lui répondit; mais Mauchard, peu satisfait de cette réponse, proposa de nouvelles objections à son adversaire, dans le *Journal des savans*, 1723. (Extrait d'Eloy.) (R. GEOFFROY.)

MAUR-DERBOIS (Eaux minérales de Saint-).

C'eſt une commune du Cotentin, entre Villedieu & Vire, où ſe trouve une ſource minérale que Polinière dit froide & martiale. (MACQUART.)

MAUREGARD (Charles de), docteur de la Faculté de médecine de Paris, dont il fut élu doyen en 1443, & continué en 1444, fut privé de tous ſes droits au ſujet du mariage qu'il avoit contracté en 1447. Comme les médecins de Paris, autrefois eccléſiaſtiques, étoient alors dévoués au célibat en qualité de membres d'une compagnie qui faiſoit partie du clergé, Mauregard devint doublement irrégulier aux yeux de la Faculté, parce qu'il avoit épouſé une veuve. Cette affaire donna lieu à un procès qui fut gagné au Châtelet. La Faculté fut obligée de lui rendre ſes droits, excepté la régence; mais elle porta un décret par lequel elle déclara que quiconque, dans les difficultés qui pourroient ſurvenir, ſe pourvoiroit hors du ſein de la Faculté ou de l'Univerſité, ſeroit privé des émolumens. (Extrait d'Eloy.) (R. GEOFFROY.)

MAUREILHAN (Eaux minérales de).

C'eſt un ancien village près de Vic, à un quart de lieue de Mirval, dont il ne reſte que les eaux minérales qui ont gardé ſon nom. Il y a deux ſources très-conſidérables, dont la réunion forme une rivière: les eaux ſont chaudes en hiver.

Montet a donné en 1776, à Montpellier, un Mémoire ſur les eaux de la Roubine ou de Maureilhan, dans lequel il en donne l'analyſe, qui préſente une terre abſorbante, un peu de ſélénite, du ſel marin à baſe, ſoit alcaline, ſoit terreuſe, & du ſel de Glauber. Montet les croit analogues aux eaux de Balaruc, contenant à peu près les mêmes principes affoiblis; il aſſure que, priſes à haute doſe, elles ſont purgatives, & propres à enlever les glaires des premières voies; il les dit encore utiles dans les cas de relâchement, & dans les fièvres intermittentes opiniâtres. (MACQUART.)

MAURO-CORDATUS (Alexandre) naquit à Chio, étudia à Rome & de là à Padoue, ſe brouilla avec les profeſſeurs de cette école, ce qui l'engagea à aller ſe faire recevoir à Bologne, en 1654. Sa thèſe eſt intitulée :

Pneumaticum inſtrumentum circulandi ſanguinis, ſive de motu & uſu pulmonum. Bonon. 1664. Francof. 1665. L'auteur fit tous ſes efforts pour ſupprimer cette thèſe.

Mauro-Cordatus, reçu médecin, retourna à Conſtantinople, devint médecin du ſultan, & enſuite premier interprête après la mort de Cara-Muſtapha, grand-viſir; il fut enveloppé dans le changement qui ſe fit à la Cour; mais il rentra en grace ſous Soliman III, qui l'envoya comme ambaſſadeur plénipotentiaire aux conférences de Carlowitz, où la paix fut conclue en 1699 entre l'empereur Léopold & la Porte. Mauro-Cordatus mourut en 1711, comblé des bienfaits du ſultan. (R. GEOFFROY.)

MAUVE. (*Matière médicale.*) On emploie en médecine trois ſortes de mauves: 1°. la mauve commune ou grande; 2°. la petite mauve; 3°. la roſe d'outre-mer ou tremier.

1°. La grande mauve, *malva vulgaris, flore majore, folio ſinuato*, J. B. Tournef., croît facilement dans les lieux incultes & le long des chemins; ſa racine vigoureuſe s'enfonce profondément en terre.

2°. La petite mauve, *malva vulgaris, flore minore, folio rotundo*, J. B. Tournef., croît dans les mêmes endroits que la précédente; elle contient, ainſi qu'elle, un ſuc mucilagineux qui relâche & adoucit, ce qui lui donne un rang diſtingué parmi les plantes émollientes. Ses fleurs & ſes feuilles conviennent dans la conſtipation & les difficultés d'uriner, dans l'enrouement & la toux, ſoit en décoction, ſoit en infuſion; elles ont auſſi la vertu de tenir le ventre libre, & c'eſt pourquoi les Anciens en avoient fait un aliment. La partie mucilagineuſe de la racine a engagé à en employer en décoction, ainſi que celle de la feuille, en lavemens, bains, cataplaſmes & onguens émolliens ou adouciſſans; ainſi, dans les coliques, la dyſſenterie, l'éroſion des parties, la pierre, les épreintes, les empoiſonnemens, on a bien raiſon de s'en ſervir abondamment.

Les ſemences ont les mêmes vertus que les feuilles & la racine, &, ſelon Dioſcoride, les Anciens en recommandoient l'uſage dans du vin, contre les douleurs de la veſſie.

3°. La roſe d'outre-mer, ou tremier, ou roſe tremière, *malva hortenſis, flore ſimplici; alcea foliis ſinuato-angulatis*, Linn., donne une tige arboreſcente qui fait l'ornement des jardins. Ses fleurs, qui ont une vertu adouciſſante, entrent dans les gargariſmes pour les affections inflammatoires du goſier. La poudre de ces fleurs, unie au miel écumé & à un peu d'alun, eſt préconiſée par Etmuler & Simon Gauli, contre les corroſions de la bouche & des gencives, ainſi que leur relâchement. (MACQUART.)

MAUVE SAUVAGE. (*Matière médicale.*) (*Voyez* ALCÉE.) (MACQUART.)

MAUVIETTE ou MAUVIS. (*Voyez* GRIVE.) (MACQUART.)

MAUVIETTES. (*Hygiène.*) Sorte d'alouette abondante vers le commencement de l'hiver, aux environs de Paris & plus loin; elles font les délices de la table du pauvre, & paroiſſent ſouvent ſur celle des grands, où elles figurent par elles-mêmes ou par leurs aſſociations à d'autres mets. On comprend encore ſous ce nom d'autres eſpèces de petits oiſeaux, auxquels on donne différens noms dans le midi de la France. (*Voyez*, pour de plus grands détails, *l'article* ALOUETTES.) (PETIT-RADEL.)

MAUVILLAIN (Armand-Jean de) naquit à Paris de V. de Mauvillain, bibliothécaire du cardinal de Richelieu, qui le tint sur les fonds de baptême. Un de ses oncles, Jean de Mauvillain, fut premier chirurgien du duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Le 3 octobre 1644, M. le Masle, chanoine de Notre-Dame & abbé des Roches, qui étoit bienfaiteur de la Faculté de Médecine, demanda un jubilé pour Mauvillain; mais la Faculté ne jugea pas à propos de l'accorder. En conséquence, il se présenta au mois de mars 1646, & fut admis au baccalauréat le 24 du même mois. En 1648, M. le Masle, abbé des Roches, demanda le second lieu de licence pour Mauvillain; mais il ne put l'obtenir. Mauvillain, piqué de ce refus, injuria la Faculté dans le Discours de remerciement qu'il prononça lors de son doctorat, le 19 mai 1644. Jean Piètre, qui étoit alors doyen, se plaignit à une assemblée de la Faculté qui eut lieu le 22 mai suivant. Il fut décidé à cette assemblée qu'on lui pardonneroit, à condition qu'il répareroit sa faute le jour de la première présidence, & qu'il iroit chez tous les docteurs leur témoigner ses regrets, soit de vive voix, soit par écrit. Mauvillain remplit ces conditions & présida le 6 novembre suivant. Le 12 décembre 1658, il eut un démêlé avec Blendel, qui lui refusoit l'honoraire qui lui étoit dû pour avoir disputé à une thèse. Mauvillain, piqué de ce refus, enleva le bonnet carré de dessus la tête de Blendel, qui étoit alors doyen, & l'emporta. Cette indécence le fit rayer pour quatre ans; cependant Denis Jacquet demanda le rétablissement de Mauvillain, à condition qu'il demanderoit ses excuses au doyen dans les écoles inférieures où cette scène scandaleuse s'étoit passée; mais Blendel ne voulut point y consentir, & allégua pour raison que Mauvillain l'ayant attaqué au Parlement, c'étoit aux juges à décider de cette affaire, qui enfin fut terminée dans une assemblée de la Faculté, qui fut tenue en présence de deux conseillers de la Cour. Mauvillain fut obligé de supplier la Faculté de lui pardonner tout ce qu'il avoit fait; mais son cœur resta toujours ulcéré, & il harcela continuellement par la suite Blendel & Philippe Denté son beau-frère.

Mauvillain fut élu doyen le 6 novembre 1666; il profita du tems de son décanat pour faire frapper un jeton satyrique. Le revers de ce jeton représentoit Ulysse terrassant Polyphême & lui portant un flambeau ardent ou un pieu dans l'œil, avec cette légende : *Vero lumine cæcat.* Blendel étoit borgne, & Mauvillain eut la bassesse de lui reprocher cette difformité, que Blendel ne pouvoit corriger.

Mauvillain étoit lié avec Molière, & on prétend qu'il lui fournit, ainsi que Nicolas Liénard, une partie des plaisanteries qui se trouvent dans ses comédies contre les médecins & les apothicaires.

Mauvillain connoissoit bien les plantes, & professa la botanique au Jardin du Roi en place de Fagon. Il mourut le 17 juillet 1685, & laissa deux fils, l'un docteur en médecine en 1676; l'autre fut chanoine de Vincennes. (ANDRY.)

MAYER (Michel), de Rindsbourg, dans le Holstein, exerça la médecine à Rostock en 1597, fut nommé médecin de l'empereur Rodolphe II, & de Maurice, landgrave de Hesse; il mourut à Magdebourg en 1622, à l'âge de cinquante-quatre ans. Egaré par l'alchimie, il a publié un grand nombre de petits Traités, qui n'ont d'autre mérite que l'excès de leur extravagance.

De circulo physico-quadrato, hoc est, auro ejusque virtute medicinali, sub duro cortice instar nuclei latente. Oppenheimii, 1616, in-4°.

Examen fucorum pseudo-chimicorum. Francofurti, 1617, in-4°.

Jocus Severus, hoc est, tribunal æquum quo noctua, regina avium, phœnice arbitro, Palladi sacrata agnoscitur. Ibidem, 1617.

Symbola aurea mensæ duodecim nationum. Ibidem, 1617, in-4°.

Silentium post clamores, sive tractatus apologeticus quo causæ non solùm clamorum, sive revelationum Fratrum Germanorum de Roseâ-Cruce, sed & silentii, seu non redditæ ad singulorum vota responsionis, traduntur. Ibidem, 1617, in-8°.; 1624, in-4°.

Atalanta fugiens, hoc est, emblemata nova chimica de secretis naturæ. Oppenheimii, 1618, in-4°.; Francofurti, 1687, in-4°.

Victorium, hoc est, de motibus planetarum septem, seu metallorum tractatus. Oppenheimii, 1618, in-4°.; Rhotomagi, 1651, in-8°.

Themis aurea, hoc est, de legibus fraternitatis Roseæ-Crucis tractatus. Francofurti, 1618, in-8°.

Tripus aureus, hoc est, tractatus tres chimici selectissimi. Ibidem, 1618, in-8°.

Verum inventum, hòc est, munera Germaniæ, ab ipsâ primitùs reperta & reliquo orbi communicata. Ibidem, 1619, in-8°.

Tractatus de volucri arboreâ, absque patre & matre in insulis Orcadum, forma anserculorum proveniente. Ibidem, 1619, in-8°.

Lusus serius quo Hermes, sive Mercurius, rex mundanorum omnium judicatus & constitutus est. 1619, in-4°.

Septimana philosophica, quâ ænigmata aureola de omni natura genere à Salomone Israelitarum sapientissimo rege & Arabiæ regina Saba, necnon Hyramo Tyri principe in modum colloquii proponuntur & enodantur. Francofurti, 1620, in-4°.

Civitas corporis humani à tyrannide arthriticæ vindicata, hoc est, Podagræ, Chiragræ & Gonagræ methodica curatio. Ibidem, 1621, in-8°.

Cantilenæ intellectuales de Phœnice redivivo. Romæ, 1622, in-12.; Rostochii, 1623, in-12; en français, Paris, 1758, in-12.

Ulysses, hoc est, sapientia seu intelligentia. Francofurti, 1624, in-8°.

Subtilis allegoria super secreta chimiæ. Ibidem, 1677, in-8°.

Arcana arcanissima, id est, Hieroglyphica ægyptio-græca. In-4°. (R. GEOFFROY.)

MAYERNE (Théodore Turquet de) naquit près de Genève, en 1573, fut reçu docteur en médecine à Montpellier en 1597, puis médecin du duc de Rohan. Il suivit ce seigneur dans son ambassade à la diète de Spire, & revint à Paris en 1602, où il exerça la médecine en vertu de la charge de médecin du Roi, par quartier, dont il étoit revêtu. Les cours qu'il ouvrit dans cette capitale pour les jeunes chirurgiens, les remèdes chimiques qu'il louoit & employoit dans sa pratique, lui attirèrent l'inimitié de la Faculté de Paris, qui lança un décret portant défenses à tous ses membres de consulter avec lui.

Attiré en Angleterre par un seigneur anglais qu'il avoit guéri, & présenté au Roi Jacques Ier., Mayerne fut nommé son médecin. Après la mort de ce prince, il fut revêtu de la même charge auprès de Charles Ier, son fils, & il la conserva jusqu'à la fin tragique de ce Roi, en 1649.

Mayerne mourut en Angleterre, comblé d'honneurs & de richesses, après avoir été agrégé aux Universités d'Oxford & de Cambridge.

Il n'a fait paroître de son vivant qu'une Apologie contre la Faculté de Paris; après sa mort on publia, comme étant de lui, les ouvrages suivans :

Medicinal counsels and advices. Lond., 1677, in-4°.

De morbis internis, præcipuè gravioribus & chronicis. Lond., 1690, in-8°.; Aug. Vind., 1691, in-12, avec un Traité du même auteur, *de curâ gravidarum.*

Praxeos Mayernianæ ex consiliis ac epistolis, ejus concinnatum syntagma alterum, tractatus quatuor, continens : I. De febribus. II. De morbis externis. III. De arthritide. IV. De lue vereneâ. Lond., 1695, in-8°.

Opera omnia medica, complectentia consilia, epistolas & observationes, pharmacopæam, variasque medicamentorum formulas. Lond., 1700, 1703, in-fol.

Voici l'opinion d'Astruc sur les ouvrages de cet auteur. « La théorie qui règne dans ces ouvrages » n'est point bonne, & ne mérite aucune attention; la » pratique pourroit être plus utile par le grand nom» bre de remèdes qu'on y propose, si on pouvoit s'y » fier. Ils sont, pour la plupart, nouveaux, bizarres, » singuliers, & quoiqu'on en parle d'un ton de con» fiance, comme de remèdes excellens, ils sont » absolument hors d'usage dans la pratique. » (R. GEOFFROY.)

MAYNARD (Pierre), médecin de Vérone, donna, en 1518, deux Traités *de Morbo gallico*, où il prétend que la vérole tire son origine de l'influence des astres. Il assura ensuite que cette maladie finiroit ses ravages en 1584 Il étoit trop âgé pour atteindre le terme qu'il avoit fixé. Cette prophétie lui attira quelque considération durant sa vie, & il chargea la postérité d'en vérifier l'effet. (R. GEOFFROY.)

MAYOW (Jean) naquit à Londres en 1645, étudia le droit, mais le quitta bientôt pour se livrer à la pratique de la médecine, qu'il exerça avec beaucoup de réputation, mais principalement à Bath, où il se rendoit pendant la saison des eaux. Ses talens lui ouvrirent l'entrée de la Société royale de Londres en 1678; il ne fit qu'y paroître, car il mourut au mois de septembre de l'année suivante. Mayow a publié l'ouvrage suivant :

Tractatus quinque physico-medici, quorum primus agit de sale nitro & spiritu nitro aeris; secundus de respiratione; tertius de respiratione fœtûs in utero & ovo; quartus de motu musculari & spiritibus animalibus; ultimus de rachitide. Oxonii, 1669, 1674, in-8°.; Hagæ-Comitis, 1681, in-8°.

Ces ouvrages sont remplis de toutes les hypothèses qui régnoient alors : on y trouve cependant des remarques intéressantes sur le mécanisme de la respiration. Mayow ne regarde point le rachitisme comme une maladie connue des Anciens; il prétend qu'elle se montra vers l'an 1630, dans la partie occidentale de l'Angleterre; que de là elle s'étendit partout le royaume & passa ensuite dans les pays étrangers. Ne pourroit-on pas croire que cette maladie, beaucoup plus ancienne que l'époque fixée par cet auteur, a existé de tout tems dans les climats froids & humides, & que c'est par cette raison seule qu'elle étoit inconnue sous le beau climat de la Grèce, quoique Schelhammer prétende, dans sa Dissertation *de Morbis ætatum*, qu'Hippocrate ait connu cette maladie? Plusieurs auteurs, à l'appui de ce sentiment, citent, mais sans fondement, le vingt-sixième aphorisme de la troisième section, & le quarante-sixième de la sixième section. (R. GEOFFROY.)

MAZEL (Eaux minérales de).

Il y a dans le Gévaudan deux lieux appelés *Mazel*, Mazel-des-Laubies, près de Serverettes, & Mazel-de-Chabriés, près de Colombèche : l'un & l'autre ont des eaux minérales froides. Girard, médecin distingué à Marvejols, les regarde comme aériennes, salines & martiales. Il a paru, en 1718, un foible examen de ces eaux par Blanquet, qui les conseille toutes deux dans les obstructions, les suppressions d'urine & les dispositions au calcul. (MACQUART.)

MAZILES (Jean), natif de Beauvais en Picardie, étudia la médecine a Montpellier en 1537, fut reçu docteur en 1539; de là il alla exercer la méde-

cine dans sa ville natale. Le cardinal Odet de Chatillon, évêque de Beauvais, dont il avoit gagné l'estime, le présenta au roi Henri II pour être médecin des enfans de France; il devint celui du duc d'Alençon, de Catherine de Médicis, & enfin celui du roi Charles IX, qu'il soigna dans sa dernière maladie. La mort tragique de ce malheureux prince, qui périt malgré tous les secours de la médecine, fut sur le point de lui attirer la colère de Catherine de Médicis; il obtint cependant de se retirer tranquille à Beauvais, où il mourut en 1578. (R. GEOFFROY.)

MAZINI (Jean-Baptiste), professeur de médecine en l'Université de Padoue, & zélé partisan de la secte mécanique, mourut vers le milieu du siècle dernier. Cet homme à paradoxes eut des idées singulières sur l'action des médicamens & des fonctions animales. La figure des parties intégrantes des remèdes & celle des canaux dont les organes sont composés, font, selon lui, toute la différence des effets dans l'opération des premiers, & de la nature des liqueurs dans les sécrétions des secondes : telle est la théorie qui fait la base de ses ouvrages.

Mechanices morborum pars 1. Brixiæ, 1723, in-4°.; pars 2, ibid., 1725, in-4°.; pars 3, ibid., 1727, in-4°. Paris, 1731, in-4°.

Mechanices medicamentorum. Brixiæ, 1734, in-4°.

Conjectura de respiratione fœtûs. Ibid., 1737, in-4°.

Institutiones medicinæ mechanicæ. Ibid., 1739, in-4°.

Tous ces Traités ont paru ensemble, sous le titre d'*Opera omnia.* Brixiæ, 1743, in-4°. (R. GEOFFROY.)

Fin du tome huitième.

